

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)
Volume 2 : corpus : canton de Beaumont-sur-Sarthe*

JURY

Rapporteurs : Philippe RACINET, Professeur, Université de Picardie
Elisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CASSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : Annie RENOUX, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Assé-le-Riboul

La Blutière



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune d'Assé-le-Riboul section D2 d'Aubigny, cote PC 012 013.

Carte IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 432124, 31 m y = 2357538, 95 m

Le site de La Blutière est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 91 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Longuève et au Bois du Tronchet.

Distances	en m
Logis / église	647,9
Logis / cours d'eau	750
Logis / espace boisé	2063

Cadastre



- 747 : Les Belles Bouches
- 749 : Les Belles Bouches
- 760 : Les Belles Bouches
- 761 : La Coritance
- 762 : Les Espingalites
- 763 : Les Espingalites
- 769 : La Coutance
- 770 : Le Patis
- 771 : Le Clos
- 772 : La Blutière
- 772 bis : La Blutière
- 773 : La Blutière
- 774 : La Blutière
- 775 : Les Clos
- 776 : Les Clos
- 777 : Louche de la Grange
- 778 : Louche du Milieu
- 779 : Bouche de l'autre Bord
- 787 : La Plouse d'en Haut
- 788 : La Vigne
- 789 : Les Plouseaux

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire (très remanié).

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, pierres calcaires, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise et grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-ouest/ Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 6 avril 2004.

Etat de conservation : Logis très remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Il est probable qu'une partie à l'arrière, formant un retour en équerre vers le sud ait disparu (elle est visible sur le cadastre de 1835). La toiture, ainsi que l'auvent de l'entrée ne sont pas d'origine et semblent postérieurs au XVIIIe siècle. Il semble très probable que la toiture ait été abaissée (elle arrive aujourd'hui au ras de la fenêtre à croisée en partie murée placée sur le pignon), voir qu'un éventuel étage supérieur ait disparu. L'appareillage laisse deviner de nombreuses modifications sur les deux façades. Il est probable que l'actuelle remise sur la gauche de l'habitation ait fait partie du logis d'origine. En effet, une cheminée engagée assez importante, mais très endommagée subsiste à l'intérieur (la hotte a entièrement disparu, seuls les corbeaux, les sommiers et les étagères solidaires sur les côtés subsistent). Si elle n'a pas été déplacée, elle peut confirmer que ce bâtiment faisait partie du logis seigneurial. Sur le même bâtiment subsiste une porte murée à arc brisé aplati datable des environs du XVe siècle de part sa forme, sa taille et l'emploi de grès roussard pour son encadrement. Sur le pignon sud-ouest subsiste une fenêtre à croisée à moitié murée. La fenêtre à moulures à gorges et bandeaux a perdu son appui et ses grilles de protections dont les traces subsistent sur le linteau. Il n'est pas évident de dater l'évier se trouvant sous l'auvent, de facture ancienne il fut néanmoins remanié aux XIXe-XXe siècle au niveau de l'évacuation d'eau constituée en partie de briquettes, matériaux non utilisés à cette fin à l'époque étudiée dans cette région.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte à arc brisé aplati, d'une fenêtre à croisée, d'une fenêtre à moulures à gorges et bandeaux, d'une cheminée engagée en pierre dont la hotte droite a aujourd'hui disparu et d'un évier sous l'auvent. Dépendances : présences d'une boulangerie.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé et comble) et de deux bâtiments : l'actuelle habitation et la remise. Les dimensions exactes et la fonction de cette dernière nous restent inconnues.

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis + « remise » actuelle	24,50 m	8 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes vers le nord-est et en croupe vers le sud-ouest	Légère	Non	2	Tuiles

La façade nord-ouest est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : deux fenêtres en calcaire vers la gauche et deux portes superposées vers la droite, l'une est en grès roussard donnant accès à la cave et l'autre en calcaire menant au logis après avoir monté les marches d'un perron. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à croisée	Fenêtre moulurée
Façade nord-ouest	1 : vers la cave 1 : rez-de-chaussée surélevé		1 : rez-de-chaussée surélevé
Pignon sud-ouest		1 : rez-de-chaussée surélevé	

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Remise	Rez-de-chaussée	1

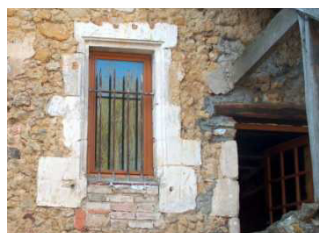
Dépendances

Le logis est complété par des communs dont **la boulangerie** semble être assez ancienne. On retrouve sa mention dans diverses sources. L'intérieur comporte encore une cheminée.



Intérêt du site

Bien que très remanié, le logis de La Blutière conserve quelques traces d'ouvertures réalisées durant la période étudiée. En effet une porte murée à arc brisé aplati dont l'encadrement est en grès roussard est encore visible. Elle est située sur la remise à gauche du logis précédemment évoqué. **Une fenêtre à croisée (à demi-murée) qui est très originale par l'utilisation de deux types de pierres différentes se trouve sur le**



pignon sud-ouest. En effet, l'appui, le linteau et la traverse sont en grès de couleur grise, les piédroits et le meneau sont en grès roussard. Il s'agit du seul exemple de fenêtre à croisée de notre étude ainsi constituée.



Enfin une fenêtre à moulures à gorges et bandeaux comporte des trous de grilles bouchés. Elle se trouve sur la façade principale. Rien de remarquable n'est à relever à l'intérieur du logis, si ce n'est le nombre important de niches de rangement dans la cave, ainsi que **la cheminée engagée en pierre située dans la remise ; celle-**

ci très endommagée a perdu sa hotte droite. On y voit par contre ses deux corbeaux non ornés, les deux sommiers et les étagères solidaires qui l'encadrent sur toute la hauteur de la hotte. Elle date très probablement du XV^e siècle. À sa gauche se trouve une niche, qui devait se fermer par une porte en bois ayant aujourd'hui disparu. La présence de ces deux éléments semble attester que le bâtiment assimilé aujourd'hui à une remise devait faire partie intégrante du logis.



Données historiques

Sources :

Cartulaire d'Assé le Riboul prieuré de l'abbaye st Nicolas d'Angers 1097-1506 publié par le comte Bertrand de Broussillon, Société des Archives historiques du Maine, 1902.

28 avril 1234

P 30 : à Yvré l'Evêque, Accord établi entre le Frère cellérier de St Nicolas d'Angers et Foulques Riboul comparant avec les divers seigneurs de la paroisse d'Assé afin de fixer l'indemnité due au prieur. (B 74, p 218).

Anno Domini millesimo ducentesimo tricesimo quarto, die veneris, in feriatis Paschae, constitutis coram nobis [apud] Ebraicum fratre Andrea, celerario Beati Nicholai Andegavensis, ab abbate et conventu monasterii supradicti procuratore constituto, ex una parte, et Fulcone Ribole, domino de Acé, pro se et hominibus suis, exceptis illis qui tenent de eo ad fienm, Hugone de Vernie, milite, pro Joanne de Raderai et hominibus ipsius, Guillelmo de Pothai, pro se et pro Guillelmo Girardi et hominibus eorumdem, domino Hugone de Corbon, pro se et pro Petro de La Belutière et Hugone Gohier et pro Radulpho de Seville et homonibus ipsorum, Guillelmo Baradone, pro se et hominibus suis, ex altera, de consensu ipsius Fulconis et aliorum militum, pro dampnis et injuriis dicti celerarii, quondam prioris de Acé le Ribole, qui in nos, super causa quae vertebatur inter ipsos, coram nobis, compromiserunt, amicabiliter diximus, de voluntate partium, septuaginta libras turonensium praedictis abbati et conventui vel mandato ipsorum, coram officiali Cenomanensi, ad ipsis militibus persolvendas, ad terminos de voluntate ipsorum a nobis eisdem assignatos, videlicet medietatem pecuniae praenotatae in festo Omnium Sanctorum proximo venturo, et aliam medietatem in Natali Domini proximo subsequenti. Ad solutionem autem istam faciendam tenentur supradictus Fulco et alii supradicti per poenam in compositione super decimis inter ipsos facta appositam, praedictis abbati et conventui vel eorum mandato solvendam ab ipsis, secundum quod unusquisque eorum gratavit, nisi ad terminos nominatus, super solutione superius praenotata, secundum quod praemissum est, abbati et conventui supradictis vel mandato eorum fuerit satisfactum (et sigillatum).

28 avril 1234

P 31 : à Yvré l'Evêque, Acte par lequel l'évêque du Mans, Geoffroy de Loudun, relate l'engagement pris par Foulques Riboul et les autres propriétaires en Assé, de verser soixante-dix livres au prieuré à titre d'indemnité (B 10, p 106).

Universis...Gaufridus, divina permissione Cenomanensis ecclesiae minister indignus, salutem in Domino. Noverit universitas vestra quod anno Domini millesimo ducentesimo tricesimo quinto, die veneris, in feriatis Pasefae, constitutis coram nobis apud Ebraicum fratre Andrea, celerario Beati Nicholai Andegavensis, ab abbate et conventu monasterii sopradicti procuratore constituto, ex una parte, et Fulcone Ribole, domino de Acé, pro se et hominibus suis, exceptis illis qui tenent de eo ad fidem, Hugone de Verni, milite, pro Johanne de Raderai et hominibus ipsius, Willelmo de Pochaio pro se et pro Willelmo Girardi et hominibus eorumdem, domino Hugone de Corbon pro se et pro Petro de la Belutiere et Hugone Gohier et pro Radulfo de Seville et hominibus ipsorum, Willelmo Bradone pro se et hominibus suis, ex altera, - de consensu ipsius Fulconis et aliorum militum, pro dampnis et injuriis dicti celerarii, quondam prioris de Ace le Ribol, - qui in nos, super causa quae vertebatur inter ipsos coram nobis, compromiserunt amicabiliter, - diximus, de voluntate partium, septuaginta libras Turonensium pradietis abbati et conventui vel mandato ipsorum, coram officiali Cenomanensi, ab ipsis militibus persolventas, ad terminos de voluntate ipsorum a nobis eisdem assignatos : videlicet medietatem pecuniae praenotate in testo Omnium Sanctorum proximo venturo, et aliam medietatem in Natali Domini proximo subsequente. Ad solutionem autem istam faciendam tenentur supradictus Fulquo et alii supradicti, per poenam in compositione super decimis inter ipsos facta appositam, praedietis abbati et conventui vel eorum mandato solvendam ab ipsis, secundum quod unusquisque eorum graavit, nisi had terminus nominatos, super solutione superius praenotata, secundum quod permissum est, abbati et conventui supradictis vel mandato eorum fuerit satisfactum. (Et sigillatum)

25 avril 1235

P 32 : à Yvré l'Evêque, Acte par lequel Hugues de Corbon, au nom de Foulques Riboul et des autres seigneurs de la paroisse d'Assé, s'oblige à verser au prieuré les soixante-dix livres dues par eux (B 93, p. 249)

*In nostra praesentia constitutus Hugo de Corbon, miles, gratavit se soluturum, in crastino instantis Pentecostes pro Fulcone le Ribole, domino de Ace le Ribole, et hominibus suis, exceptis illis qui tenent ab eodem Fulcone ad finem, Johanne de Raderai, Guillelmo de Pothai, Guillelmo Girardi, **Petro de la Belutière**, Hugone Gohier, de Radulfo de Seville, Guillelmo Karadone et hominibus eorumdem, septuaginta libras Turonensium abbati et conventui Beati Nicholai Andegavensis vel eorum certo nuntio coram officiali nostro apud Cenomanum, nisi dictus abbas, recognoverit, praedictus Hugo de Corbon non solvet dictis abbati et conventui vel eorum nuntio nisi sexaginta libras. Si vero non recognoverit, tunc dictus Hugo de Corbon solvet dictas septuaginta libras prout superius est expressum, nec credetur eidem Hugoni de solutioni, nisi super hoc litteras nostras vel officialis nostri habuerit speciales. Si vero non solverit dictam summam pecuniae termino constituto, nos, ex tunc omni exceptione dilatoria cessante ullaque amonitione praemissa, in personam ipsius excommunicationis et in terram ejus interdicti sententias proferemus, et processum erit, salvis expensis, ex parte dictorum abbatum et conventus, factis et faciendis in repetitione pecuniae memoratae. Actum apud Ebraicum, die mercurii post Misericordia Domini, ano gratia millesimo ducentesimo trigesimo quinto. (Et sigillatum)*

ADS E 169

2 janvier 1483

Aveu rendu à Girard du Bouchet par Robert Fournier pour la Belutière.

Honorable homme et saige maistre Robert Fournier au nome et comm bail de rene fournier son frere [...] donne congnoist estre homme de foy et feaige simple de noble homme Girard du Bouschet escuier seigneur du Mortier et de Vernye Lamote pour raison du lieu et domaine de la Belutiere...

ADS E 169

10 janvier 1496

Aveu rendu à Girard du Bouchet par René Fournier pour la Belutière.

Je Rene Fournier [...] de ladite seigneurie de Labelutiere [...] estre home de foy simple de monseigneur Girard Dubouschet escuier seigneur de Vernye Lamotte acause de ladite terre [...] dudit lieu de Vernye pour raison de mondmaine et terre dudit lieu delabelutiere en tant [...] aupres dudit lieu de Labellutiere et est tenir en vostre fief de Vernie ...

ADS E 169

12 octobre 1601

Aveu rendu à René de Froullay seigneur de Vernie par Nicollai Guyard pour La Blutière.

De vous noble et puissant seigneur Monseigneur Messire Rene de froullay [...] Je Nicollai Gyard tient et avous tenir a foy et hommaige simple au regard de vostre duché seigneurie de Lamotte Premier cest ma terre de la Blutière ou son fief et dommaine dont la déclaration sensui et Premièrement sensuit la declaration de mon dommaine C'est assavoir ma maison composée de huig chambres une grange, estables a bœufs, vaches et chevaux avec ung [...] a moullaige jardins et estraiges et issues le tout en ung tenant [...] Les troyes parts dung journeau de terre ou environ situe en asse Le Ribouille ...

ADS E 169

30 octobre 1602

Aveu rendu à René de Froullay comte de Tessé par François Reverdy pour la Belutière.

De vous hault et puissant seigneur Monseigneur Messire René de frouslay chevalier de l'ordre du Roy sieur comte de Tessé Baron d'Ambrière et Vernye et de Vernye La Motte Je François Reverdy confesse advoue tenir a foy et hommage simple a cause de vosres terre fief et seigneurye de Vernye La Motte C'est ascavoir Mon lieu et domaine de la Belutière situé en la paroisse de Assé Le Ribouille Premièrement ma Maison appelée la maison neuve Composée de Troye [...] Esquelles y a cheminées des dessous d'une desquelles y a une Cave avecq les grenier (?) de dessus, Une fuye a Pigeons avecq le droit de teille Le jardin davant ladite maison avecq une grange et une estable au bout [...] La cour estraiges au yssues Letout en un tenant Contenant demy journeau de terre ou environ joignant d'un costé les maisons et estables jardin et estraiges de Nicollas Guyard sieur du hamonnde et a boutte d'un asa terre dautre coste ma pre et vigne...

ADS E 169

17 mai 1683

Aveu rendu à René de Froullay comte de Tessé par Pierre de Reverdy pour la Bluttière.

De vous hault et puissant seigneur Monseigneur René de froullay chevalier de lordre du Roy, comte de Tessé, Baron des Baronnie d'Ambrières et Vernye, Seigneur chastelain des chastel de Saint-Christophe du Jambet, La Choüanière et autres lieux et places, colonel dun regiment de dragons[...] Je Pierre de Reverdy, sieur de la Boizeire Seigneur de la terre fief et seigneurie de la Bluttière en la paroisse d'Assé Le Riboulle tiens et advoue tenir a foy et homage simple au regard de vostre ditte seigneurie de vernye La Motte Ma ditte terre, fief domaine et seigneurie de la Bluttiere tant a tiltre de droit successif de feu Pierre de Reverdy vivant [...]

Et Premier. Ma maison composée de huit chambre manables tant pour maistre que fermier aux quelles y a cheminées avec trois fours et trois caves sous trois des dittes chambres et greniers sur toutes, le tout en un tenant et se joignant lun autre avec cours et estraigés devant, *Item* deux granges et cinq estables a chevaux bœufs et vaches, et moutons aussy en un tenant en faisant partie de la cloture de la ditte cour, *Item* le pressoir a vin avec le moulage pour faire les cidres, Les toicts a porcs et volailles y joignant, tout lesdits battiments environnant la cour et estraigés audit lieu dans la quelle il y a un puy Le tout contenant ung journau de terre ou environ, *Item* deux jardins a choux et poree devant et derrière ladite maison Lun d Iceux clos de Murailles, dans chacun d'iceux il y a une fuye a pigeons ayant le droit d icelle avec autres petits jardins, lun entre la grange denbas et le clos de vigne cy a pres Et lautre Enverger au bout celui allan au bourg dudit Assé, Le tout contenant deux journaux de terre, *Item* le clos de vigne au dessous dudit jardin en partie de cinq quartier ou viron joignant dun costé une rüe qui [...] aux douets et Abreuvoirs, dautre costé une autre rüe en la pièce de terre appelée La Coulée de l'Etang cy apres...

ADS E 169

19 décembre 1689

Copie approuvée de la judication par decret des biens du seigneur de Reverdy entre lesquels se trouve la terre de lablutiere.

Jacques Le Vayer escuier conseiller du Roy lieutenant general en la senechaussee du Maine le siege presidial du Mans , à Tous ceux qui ce presenterons verront Salut[...]Les heritages dont la teneur ensuit, Scavoir est la maison seigneuriale de la Bluttière, fief et seigneurie, située paroisse d'Assé leriboulle composée d'un grand corps de logis où il y a une salle, deux chambres aubout, une antichambre, une cuisine, chambre acosté le tout à cheminée, grenier dessus, cave dessous [...] desdits bâtiments , une autre maison la boulangerie, chambre et mi chambre avec une cheminée , cave dessous, genier dessus, un autre petit bâtiment avec une cheminée, grenier dessus, prorise le sudit, une petite cour entouré deux [...] grange, estable, escuries, pressoir à fruit, bâtiment sur iceluy [...] Cour, estrage, fuye a pigeons située [...] derrière ladite maison , dans lequel il y a un colombier ledit jardin...

ADS E 169

30 janvier 1691

Aveu rendu à René de Froullay comte de Tessé par André Peschard pour la Blutière.

De vous haut et puissant seigneur messire René sire de Froullay chevalier de l'ordre du Roy comte de Tessé marquis de Vernie et aunay baron d'Ambrières chasteauneuf et mangé seigneur chastelain [...] Je André Peschard escuier sieur de la bretonnière gentilhomme de la [...] du roy seigneur seigneur de la terre fief et seigneurie de la blutière demourant en la ville de Beaumont le Vicomte, tenir et avoir tenir a foy et hommage simple au regard en votre seigneurie de Vernie Lamotte madite terre fuye et seigneurie de la blutière située en la paroisse dassé le Riboulle dans ladéclaration ensuit. Et premièrement Mamaison composée de huit chambres manables tant pour maitre que [...] ausquelles il y a cheminées avec trois fours et trois caves sous trois desites chambres et greniers sur toute tout enung tenant se joignant lung autre couver et estages devant et derrière, *Item* deux granges et cinq estables a chevaux, bœufs, vaches et moutons aussy en un tenant en faisant partye de la closure desdys cour et issue. *Item* la place ou il avois cy devan un pressoir a vin avec le moulage des pièces à faire le cidre [...] Il y a un puit...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Blutière comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Blutière comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Petro de La Belutière	de La Blutière	1234 1235	<i>Dominus</i>	Ecuyer	CARTULAIRE ASSE LE RIBOUL
Jehan Le Fournier	Le Fournier	1465	Bourgeois	Licencié en droit	FLOHIC
Robert Fournier	Fournier	1483			ADS E 169
René Fournier	Fournier	1496 1503		Prêtre chantre et chanoine	ADS E 169 FLOHIC

Le fief de La Blutière (ou Belutière) fut une dépendance de la Seigneurie de Vernie-la-Motte. Il fut alors détenu par les seigneurs de La Belutière, écuyers, mentionnés en 1234.¹ En effet, Pierre de La Belutière (*Petro de La Belutière*) est mentionné dans le cartulaire d'Assé le Riboul à plusieurs reprises en avril 1234, puis une fois en avril 1235. Il apparaît, ainsi que d'autres seigneurs de la paroisse, lors d'un accord établi entre Foulques Riboul, seigneur d'Assé-le-Riboul et le Frère cellérier de Saint-Nicolas d'Angers. Puis, il paraît de nouveau dans l'acte par lequel l'évêque du Mans, Geoffroy de Loudun relate l'engagement pris par Foulques Riboul et les autres seigneurs de la paroisse de verser soixante-dix livres au prieuré. Enfin, on le retrouve une dernière fois dans un acte par lequel Hugues de Corbon au nom de Foulques Riboul et des autres seigneurs de la paroisse, s'oblige à verser au prieuré soixante-dix livres². Quelques siècles plus tard un seigneur de La Blutière réapparaît dans les sources en 1465 sous le nom de Jehan Le Fournier, licencié en droit.³ Il est probable que cet homme fit partie de la bourgeoisie. Grâce à un aveu rendu à Girard du Bouchet seigneur de Vernie-la-Motte, daté du 2 février 1483 retrouvé aux ADS et présenté sur les pages précédentes nous savons que le seigneur de La Blutière en 1483 fut Robert Fournier, sans doute de la même famille que Jehan. Puis en 1496, il s'agit de René Fournier dont un aveu fut rendu à Girard du Bouchet. Enfin en 1503, il semble que le seigneur de ce logis fut toujours René Fournier, mais nous n'avons pas retrouvé le document cité dans le livre édité par Jean-Luc Flohic. Il est avancé que cet homme était prêtre chantre et chanoine de l'église de Saint-Pierre-la-Cour⁴.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu et domaine	2 janvier 1483	ADS E 169
Seigneurie /domaine et terre	10 janvier 1496	ADS E 169
Terre/fief et domaine/domaine /maison	12 octobre 1601	ADS E 169
Lieu et domaine/maison	30 octobre 1602	ADS E 169
Terre, fief et seigneurie/ terre, fief, domaine et seigneurie/ maison	17 mai 1683	ADS E 169
Maison seigneuriale, fief et seigneurie /grand corps de logis	19 décembre 1689	ADS E 169
Terre, fief et seigneurie/maison	30 janvier 1691	ADS E 169
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Si l'on se réfère aux diverses sources, le logis de La Blutière était certainement plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. En effet, la maison était composée en 1601 de huit chambres. Au niveau des dépendances une grange et des étables à bœufs, vaches et chevaux étaient aussi visibles. Dans un autre document datant de 1602, le logis comporte des cheminées. La cave et le grenier y sont cités ainsi que la fuie.

¹ FLOHIC J-L. (sous la direction), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, Éditions Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 143.

² *Cartulaire d'Assé le Riboul prieuré de l'abbaye st Nicolas d'Angers 1097-1506* publié par le comte Bertrand de Broussillon, Société des Archives historiques du Mans, 1902, p. 30-32.

³ FLOHIC J-L., *Le patrimoine...*, *op. cit.* p.143 (le document original n'a pas été retrouvé aux ADS).

⁴ *Ibid.*

En 1683, huit chambres manables munies de cheminées sont mentionnées avec cave au-dessous (sous trois d'entre elles) et grenier au-dessus. On y retrouve aussi deux granges, les toits à porcs et volailles, cinq étables à chevaux, bœufs, vaches et moutons, ainsi que le pressoir à vin et le moulage pour faire le cidre, puis la fuie à pigeons toujours présente. L'acte de 1689, donne plus de précision sur le logis en lui-même et sur les dépendances : « un grand corps de logis où il y a une salle, deux chambres au bout, une antichambre, une cuisine, chambre acosté le tout à cheminée, grenier dessus, cave dessous [...] desdits bâtiments , une autre maison la boulangerie, chambre et mi chambre avec une cheminée , cave dessous, grenier dessus, un autre petit bâtiment avec une cheminée, grenier dessus, prorise le sudit, une petite cour entouré deux [...] grange, estable, escuries, pressoir à fruit, bâstiment sur iceluy [...] Cour, estrage, fuye a pigeons située [...] derrière ladite maison , dans lequel il y a un colombier ledit jardin... ». La description de 1691 reprend les éléments de celle de 1683. Aucune description n'a été trouvée pour les années suivantes.

Sources

Cartulaire d'Assé le Riboul prieuré de l'abbaye st Nicolas d'Angers 1097-1506 publié par le comte Bertrand de Broussillon, Société des Archives historiques du Maine, 1902, p. 30-32.

ADS E 169 : 1374-1734 Seigneurie de Vernie La Motte dépendant du Comté de Vernie le Froullay (Aveux et déclarations rendus à Guillaume Hue, Jean de Bouille, Jean de Perot, Jean le Mazcon, Girard du Bouchet, Charles et Christophe Perot...de foi et hommage rendus au roi à cause de son comté du Maine et tour Ribaudelle, au Mans de haute justice...).

ADS 3 P 12/15 : Cadastre Assé-le-Riboul : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 54 .

FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 143.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 89.

Documents iconographiques



Reproduction d'une ancienne carte postale, provenance : Maire d'Assé-le-Riboul.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Assé-le-Riboul

La Coutoudière



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune d'Assé-le-Riboul section D2 d'Aubigny, cote PC 012 013.

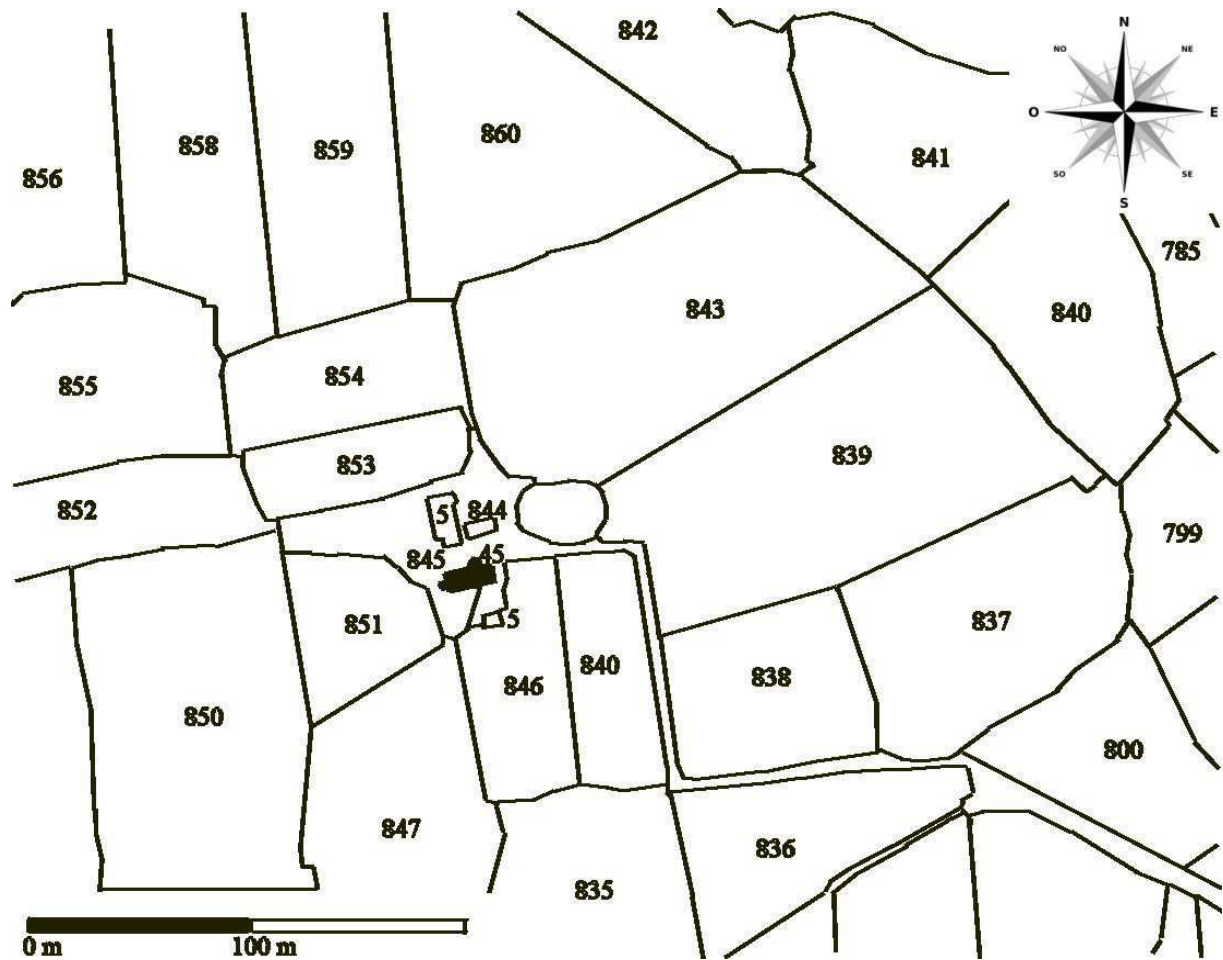
Carte IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 431453, 86 m y = 2357421, 98 m

Le site de la Coutoudière est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 65 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Longuève et au bois du Tronchet.

Distances	en m
Logis / église	1236,51
Logis / cours d'eau	750
Logis / espace boisé	2046

Cadastre



- 785 : La Noe Longue
- 799 : Les Petits Pie
- 800 : Le Parc aux Cheveriers
- 835 : Le Pré au Rois
- 836 : Le Pré au Roi
- 837 : Le Champ de la Mare
- 838 : Le Petit Champ Pigeonnier
- 839 : Le Champ Pigeonnier
- 840 : Les Petits Prés
- 841 : Les Petits Prés
- 842 : Le Pré Long
- 843 : Les Trois Journeaux
- 844 : La Coutoudière
- 845 : La Coutoudière
- 846 : La Coutoudière
- 847 : Le Champs des Mars
- 850 : Le Grand Champ de l'Allée
- 851 : Le Verger
- 852 : Le Patis de La Coutoudière
- 853 : Le Petit Clos
- 854 : Le Petit Clos
- 855 : La Grande Grouas
- 856 : La Petite Grouas
- 858 : Le Grand Champ
- 859 : Le Grand Champ
- 860 : Le Grand Champ

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire mais à l'origine en L.

Datation : XIIIe-XIVe siècles et remaniements des XVe- XVIe siècles.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, chaînage d'angle en grès roussard, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 6 avril 2004.

Etat de conservation : Logis très remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Le propriétaire actuel avait entrepris quelques travaux au moment de la visite. Il avait commencé à construire une tour en parpaing sur la façade sud. Il est en effet très probable qu'une tour ait existé à La Coutoudière, mais elle était sans doute placée sur la façade nord comme l'indique le cadastre de 1835. Une partie du logis formant un retour en équerre a disparu. En effet, de forme rectangulaire aujourd'hui, le plan originel du logis devait être en L, ce qui est prouvé par l'appareillage de la façade sud et par la présence des vestiges d'une cheminée engagée située actuellement à l'extérieur du logis. De cet élément ne subsiste que les traces de l'ancien conduit, les deux sommiers en grès roussard et ses deux coussinets de deux assises en ressaut. La hotte a totalement disparu. Toutes les ouvertures datant des XVe-XVIe siècles ont été modifiées : murées ou agrandies, voir transformées en portes. D'autres ouvertures ont été percées aux XIXe-XXe siècles. Au rez-de-chaussée, l'intérieur a été totalement remanié, le premier étage ainsi que la toiture ont gardé leur aspect originel. L'escalier droit en pierre situé à l'extérieur semble être postérieur à la période étudiée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture extrêmement pentue qui semble ne pas avoir été remaniée, d'une porte à moulures à gorge et cavets (peut-être une ancienne fenêtre ?), d'une fenêtre à traverse dont l'encadrement est orné de bandeaux, d'une cheminée engagée en grès roussard à deux coussinets de deux assises en ressaut, située actuellement à l'extérieur du logis suite à la disparition du retour en équerre, de vestiges d'une ancienne fenêtre à croisée transformée en porte, de trous de boulins, de traces d'une éventuelle tour d'escalier, d'une fenêtre à croisée murée puis repercée d'une fenêtre plus petite datant sans doute du XXe siècle, d'une cheminée engagée en pierre comportant deux coussinets à deux assises en ressaut soutenant un linteau de bois. Dépendances : présence d'une chapelle transformée en remise située face à la façade sud. Seuls les murs percés de baies à arc d'ogives (en tiers-point) sont remarquables.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16, 50 m	8, 50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : deux fenêtres modernes en briques, une porte à moulures à gorge et bandeaux datant du XVIe siècle (il s'agit peut-être d'une ancienne fenêtre), une autre porte, une fenêtre à traverse ornée de bandeaux en partie murée, ainsi qu'une porte haute au premier étage. Le pignon vers l'orient présente une fenêtre transformée en porte dont l'encadrement est orné d'une gorge et qui comportait à l'origine une croisée de pierre. A côté de cette dernière se trouve une autre fenêtre dont l'encadrement est en grès roussard. La façade nord est rythmée par trois ouvertures : deux fenêtres modernes dont une placée à l'extrême droite a été percée dans une ancienne fenêtre à croisée dont le linteau orné d'une gorge subsiste. Une petite ouverture en forme de meurtrière est visible au premier étage.

Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtre à traverse	Petite ouverture
Façade sud	1 : rez-de-chaussée		1 : 1 ^{er} étage	
Façade nord		1 : rez-de-chaussée 1 ? : 1 ^{er} étage		1 : 1 ^{er} étage
Pignon est		1 : 1 ^{er} étage		

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Salle dans la partie disparue	0	1
Chambre	1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacement cheminée	Longueur linteau	Hauteur totale
Salle haute	285 cm	235 cm

Dépendances

La chapelle, toujours visible fut convertie en remise. Il ne subsiste que la porte dont l'encadrement en pierre est à arc d'ogive (tiers-point) ainsi que **les baies réalisées dans des formes similaires**. Il semble qu'un tabernacle soit visible sur le pignon oriental de ce bâtiment.



Intérêt du site

Bien que remaniée, La Coutoudière conserve sa toiture inclinée caractéristique des logis des XV^e-XVI^e siècles. La façade sud présente quelques ouvertures intéressantes comme **une porte à moulures à gorge et à bandeaux, ainsi qu'une fenêtre à traverse dont l'encadrement est orné de bandeaux**. Le pignon oriental conserve une fenêtre en pierre blanche dont l'encadrement est orné d'une gorge et qui était agrémentée à l'origine d'une croisée. Cette dernière a aujourd'hui disparu afin de transformer cette ouverture en porte. **La façade nord** devait comporter une tour d'escalier vers la gauche. Vers



la droite se trouve deux fenêtres se superposant dont l'encadrement est orné d'une gorge. Ces deux baies devaient être agrémentées d'une croisée. Le logis, formant sans doute un L à un moment donné de sa construction, présente encore

les vestiges **d'une cheminée engagée en grès roussard située aujourd'hui à l'extérieur du bâtiment**. L'emplacement du conduit reste visible en façade, ainsi que les deux sommiers et les deux coussinets de deux assises en ressaut. La



facture est sobre et semble datable des XIII^e-XIV^e siècles. Le linteau et la hotte ont disparu. L'emplacement de cette cheminée pose quelques questions car elle se trouve sur un mur gouttereau, alors que dans la plupart des sites, les cheminées sont situées sur les murs pignon. Une autre **cheminée engagée en pierre est visible à l'intérieur au premier étage**. Non remaniée, elle conserve tous ses éléments. Ses coussinets de deux assises en ressauts en grès de couleur grise ont la même forme que ceux de la cheminée du rez-de-chaussée. Le linteau est en bois et la hotte de forme légèrement pyramidale est inclinée.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Coutoudière comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Il semble qu'il y ait eu une fuie si l'on se réfère au cadastre du XIXe siècle au niveau de la parcelle 839 s'intitulant le champ pigeonnier.

Sources

ADS 3 P 12/15 : Cadastre Assé-le-Riboul : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 55 .

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 143.

VALLÉE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 297⁵.

Documents iconographiques



Reproduction d'une ancienne carte postale, provenance : Maire d'Assé-le-Riboul.

⁵ Eugène Vallée cite comme sources pour La Coutoudière, les Archives du Cognier E 730. Nous n'avons pas retrouvé ce document.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Assé-le-Riboul

La Forêt



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune d'Assé-le-Riboul section A1 de la Motte, cote PC 012 003.

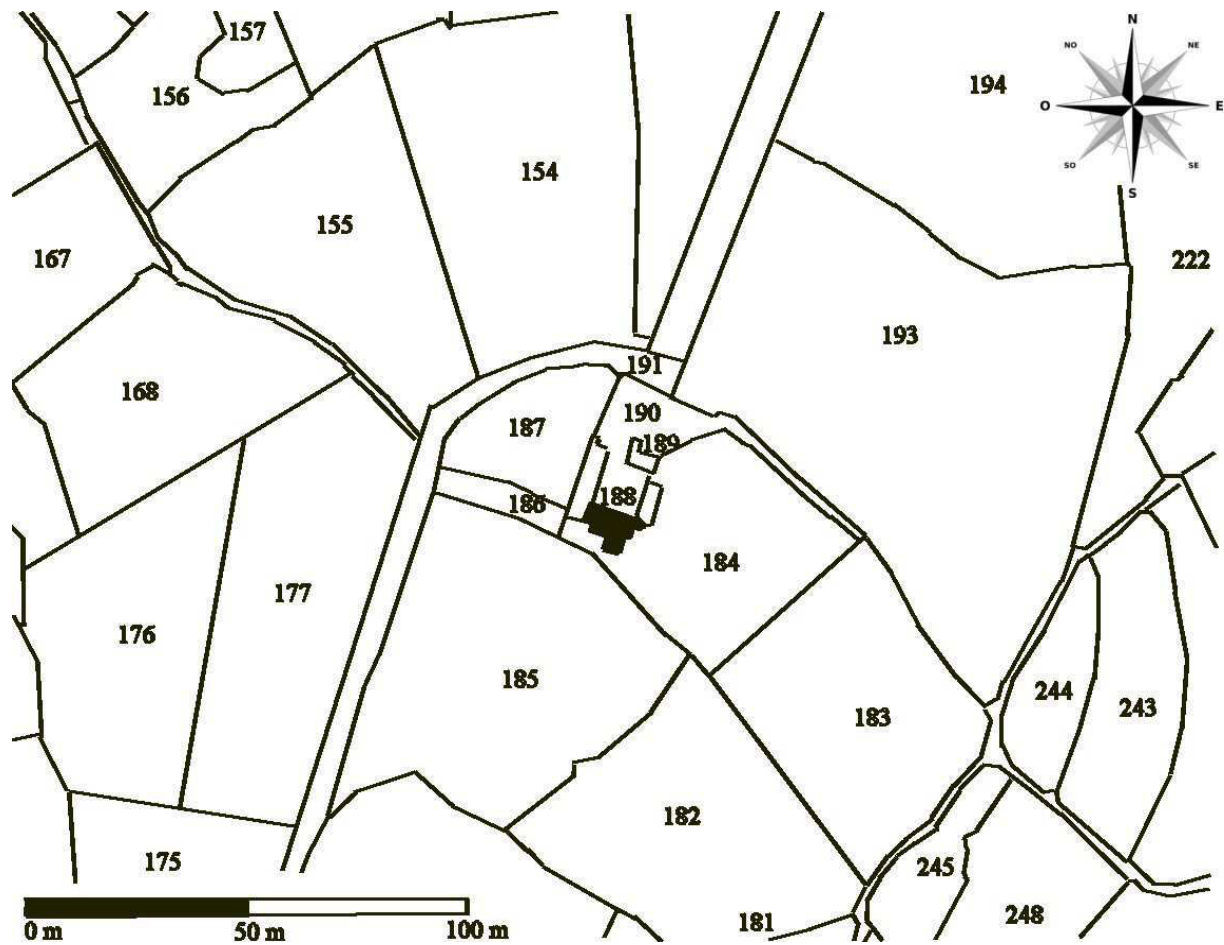
Carte IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 431120, 93 m y = 2359631, 30 m

Le site de La Forêt est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 120 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau appelé Le Souci et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2700
Logis / cours d'eau	573
Logis / espace boisé	358

Cadastre



- 154 : Le Champ de La Forêt
- 155 : L' Arrachée
- 156 : Le Fourneau
- 157 : Le Fourneau
- 167 : Le Pré du Parc
- 168 : Le Champ de sur le Pré
- 175 : La Courre Mulot de la Pigaudrie
- 176 : Le Champ de l' Ormeau d' en Bas
- 177 : Le Champ de l' Allée
- 181 : La Chaintre du Grand Vauvais
- 182 : Le Grand Vauvais
- 183 : Le Petit Vauvais
- 184 : Le Jardin de La Forêt
- 185 : Le Bocage de La Forêt
- 186 : L' Allée de La Forêt
- 187 : Le Verger
- 188 : La Forêt
- 189 : La Forêt
- 190 : Le Patis de La Forêt
- 191 : Chemin de La Forêt
- 193 : Le Champ de La Porte
- 194 : Le Champ de La Port d' en Bas
- 222 : Le Pré de La Forêt
- 243 : La Bourdinière
- 244 : La Bourdinière

Vestiges

Typologie : Logis haut en T sans doute rectangulaire à l'origine.

Datation : Fin XVe- début XVIe siècle et remaniements des XVIIe-XVIIIe siècles.

Matériaux de construction : Moellons de pierres et encadrement des ouvertures en pierres de taille calcaires, chaînage d'angle en grès roussard, ardoises, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 29 février 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié, sans grande campagne de restauration récente (comme on peut le voir sur la carte postale à la fin de cette fiche et les photos du fonds Cordonnier de 1955)⁶. L'ensemble s'est dégradé au fil du temps. La toiture a conservé sa charpente, mais il semble que la couverture ait été refaite. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Sur la façade nord-est, deux fenêtres ont perdu leur croisée de pierre et l'une d'elles a été transformée en porte. Les deux grandes fenêtres à gauche ont perdu leurs grilles de défense. Les trois fenêtres à croisée des lucarnes ont été en grande partie murées. Les gâbles des lucarnes ont perdu leurs fleurons, mais ont gardé les petites figures zoomorphes. Ces dernières ont perdu leurs formes avec le temps à cause de l'érosion. L'escalier en pierre, qui était à l'origine en vis, a été transformé en escalier rampe-sur-rampe (probablement vers la fin du XVIe siècle). Il semble que certaines cheminées aient disparu. Il en subsiste deux dans le comble qui ont perdu leurs hottes. Selon une peinture datant du XVIIIe siècle conservée par le propriétaire (voir fin de la fiche), un logis-porte faisait office de châtelet d'entrée. Ce dernier a totalement disparu, ainsi que la fuie et les bâtiments formant la cour qui ont été remplacés par d'autres édifices au XIXe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture à forte inclinaison, de fenêtres à moulures à gorges et filets de type XVe siècles agrémentées à l'origine de grille, de lucarnes à gâble comportant des fenêtres à croisée agrémentées de fleurons et figures zoomorphes, d'une cheminée engagée à hotte droite datable de la fin XVe-début XVIe siècle, de boiseries à plis de serviette datant des XVe-XVIe siècles (volet et portes), de deux cheminées engagées dans les combles, d'un escalier en vis en pierre reposant sur un socle de noyau à moulures gothiques logé dans une tour carrée hors-œuvre. Ce dernier a été transformé en escalier rampe-sur-rampe. Très belle charpente d'origine. Pièces non remaniées récemment, torchis visible dans le comble.

Extérieur

Le logis de plan en T aujourd'hui, mais probablement rectangulaire aux XVe-XVIe siècles se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée, comble aménageable).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis sans le pavillon arrière	23 m	8, 2 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue conservant sa charpente d'origine.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Ardoises

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par onze ouvertures : deux portes de cave dont l'une date probablement du XVIIe siècle, une porte d'entrée surmontée de deux écus armoriés portant l'inscription 1656, une fenêtre dont la croisée de pierre a disparu pour la transformer en porte, une fenêtre dont l'encadrement est en brique datant du XIXe siècle, deux grandes fenêtres dont les moulures sont à gorges et à filets datant du XVe siècle (des trous de grilles sont visibles), une fenêtre ayant perdu sa croisée en pierre, trois lucarnes dont les fenêtres sont à croisée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

⁶ Voir fin de la fiche. Le fonds Cordonnier est conservé en partie aux Archives départementales de la Sarthe sous la cote 18 J 787 pour le site qui nous intéresse ici.

Emplacements	Fenêtre à croisée	Fenêtre à moulures
Façade nord-est	1 : cave surélevée 1 : rez-de-chaussée 3 : comble	2 : rez-de-chaussée
Pignon sud-est	0	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements du XVIIIe siècle. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Potager
Cuisine	0	1	
Grande salle	0	1 disparue	
Salle dans ajout arrière XVIIIe siècle ?	0		1
Escalier à vis à mur noyau dans une tour	Du 0,5 au 2		
Combles	2	2	

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau supposée
Grande salle	320 cm
Ancienne cuisine	200 cm

Mesures escalier en vis (vestiges)	Longueur
Marches	150 cm

Intérêt du site

Le logis de La Forêt présente des lucarnes à gâbles dont les rampants étaient moulurés et ornés de crochets. Il est impossible de déterminer s'il existait un fleuron sommital sur chaque gâble. En effet, la présence originelle de fleurons encadrant le gâble est perceptible malgré l'érosion des pierres. Les deux lucarnes à gauche ont



conservé leurs acrotères sur crossette représentant **de petites figures zoomorphes**. La présence d'ouvertures à croisée ornées de moulures à gorges et à filet, ainsi que la toiture à forte inclinaison font de La Forêt un logis caractéristique des XVe-XVIe siècles. La façade arrière présente une tour d'escalier carrée hors-œuvre (Voir photographie au début de la fiche). Lors de la visite, l'intérieur du logis n'avait pas été restauré et n'était pas habité, ce qui conférait au bâtiment un aspect assez authentique laissant voir certains matériaux tel le torchis. L'ancienne



cuisine comporte **une cheminée engagée de style flamboyant à hotte droite**. Le linteau se présente sous la forme d'une plate-bande reposant sur deux consoles à arêtes vives, surmontant des piédroits. On accède aux étages par **un escalier en pierre remanié à la fin du XVIe siècle**. En effet il subsiste le socle gothique mouluré et cinq marches d'une vis



constituée de marches gironnées portant noyau. Les modifications apportées le transformèrent en escalier rampe-sur-rampe tournant à droite autour d'un mur noyau. La vis est rythmée par la présence de quelques paliers dans les étages où se trouvent des portes dont les boiseries ornée de plis de serviettes datent du XVe-XVIe siècle. Le comble est agrémenté de deux cheminées engagées ayant perdu leurs hottes. Il ne subsiste que les corbeaux et les piédroits. D'autres éléments de boiseries XVe-XVIe siècles sont visibles en cet endroit. Il s'agit de quelques **volets fermant les fenêtres à croisée des lucarnes**.



Données historiques

Sources :

ADS E 12

3 mars 1727

Aveu rendu à René Mans sires de Froullay comte de Tessé par Pierre François de Carrey de Bellemare pour Possay en Assé le Riboul. (mention du « château » de la Forêt)

De vous très hault et très puissant seigneur Monseigneur René Mans Sires de Froullay comte de Tessé, marquis de lavardin baron d'Ambrière et daunay, comte de vernie le froullay, Duc de Beaumont lieutenant general des armées du Roy en son lieutenant des provinces du Maine, du Perche, en pays de Laval, grand despagne, premier et grand escuier de la Reyne a cause de votre dit duché de Beaumont Je Pierre François de Carrey de Bellemare chevalier Seigneur de la forest, possay, Radray, Monthigny, la chamaillardière, toussant Saint Martin et autres lieux demeurant en mon chasteau de la forest paroisse dassé leRiboulle Reconnoise et confesse estre vostre homme de foy lige, au regard devotre duché de Beaumont...

ADS B 1213

10 février 1749

Contrat de mariage de messire De Bellemare et mademoiselle deremisson

Audiance du lundy 10 fébvrier 1749 Tenüe parmoismeme

Le lieutenant General

Dudixieme jour de may milSeptCenquarante huit apresmidy

ParDevant Nous michel Faribauti et Guy martigné notaire royaux au mans cy demaitre soussignes, furent present messire pierre Guillaume nicolas Carroy de Bellemare chevalier seigneur deRadré, antien capitaine anregistré de laCourosne demeurant au Chasteau de laforest paroisse d'assé leriboul fils aîné principal héritier demessire pierre François de Carrey debellemare chevalier seigneur de la forest, Poscé, et [...] demeurant ordinairement à son chatiau de laforest sur la paroisse dassé le riboul, et defunte dame marguerite Bondomier [...] assisté dudit seigneyr Carrey debellemare son père d'une partie.

Et damoiselle jacquine fraçoise deremisson fille demessire maitre pierre denis deremisson contrôleur En lasenechaussée et siège présidial dumaine au Mans et dame Marguerite olivier...

ADS E 146

30 septembre 1780

Relevé du Terrier de la Chatellenie D'Assé le Riboul

Hommage

Ste Sabine 1° Mre MarieHenry Dornant 30 7bre 1780

Foy et hommage pour la terre de Sévillé

[...]

Assé 4° Mre pierre Guillaume N. Carrei de Belle Marre 17 avril 1781

Sous trois foy et hommages

La 1ere pour le fief et domaine de Montigui

La 2^{nde} pour la terre fief et Seigneurie de Radré

La 3^{eme} pour la terre fief et Seigneurie de Bossé et de la foret

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Forêt comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Forêt comme maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
A de Foresta	de La Forêt	1200			CARTULAIRE COUTURE ⁷
G de Foresta	de La Forêt	1235			CARTULAIRE VIVOIN ⁸
Jehanne de Mellay	de Mellay	1457	Demoiselle		MONNOYER
Pierre de Saint Aubin	de Saint-Aubin	1466 1486	Ecuyer		MONNOYER
Jean Beauchier	Beauchier	1493			MONNOYER

Aucunes sources datant du Moyen Âge n'ont été retrouvées mais il semble selon les recherches d'Eugène Vallée, que le fief ait été détenu par la famille de La Forêt en 1200 et 1235. Pour les siècles suivants, le propriétaire actuel du manoir de la Forêt possède une liste réalisée par un certain Charles Monnoyer des différents seigneurs qui ont possédé ce fief⁹ :

1457 : Le 13 septembre : déclaration de Jehan Hercent à noble demoiselle Jehanne de Tesnières, au nom et comme ayant bail de Mel-Jehanne de Mellay, sa fille à cause de ses fiefs de Ségrie appelés les fiefs de la forêt, de deux pièces de terre tenues à 20 deniers tournois de rente inféodée envers le fief dudit lieu de la Forêt.

1466 : Déclaration rendue par Jehan Legrant à noble homme Pierre de Saint-Aubin, écuyer, seigneur de la Forêt, à cause de Jehanne de Mellay, son épouse, d'un estraige où il y avait anciennement une maison avec un journal de terre, pour lesquelles choses il doit faire chaque année, audit seigneur, 8 sous tournois de devoir. Du 13 octobre.

1469 : Le 6 décembre : déclaration rendue par Guillaume de la Rivière au dit Pierre de Saint-Aubin, sieur de la Forest, à cause de son fief de Neuvillalais, dépendant de son fief de la forest, d'un journal de terre pour lequel il doit chaque année audit seigneur, 18 deniers de devoir.

1485 : Dans un aveu du 13 juillet 1485 rendu à René duc d'Alençon, comte du Perche et vicomte de Beaumont par Jehan de Carbonel, seigneur de Cerences, est mentionné Pierre de Saint-Aubin. Seigneur de la Forêt son homme de foi simple pour son fief de Saint-Jean d'Assé.

1486 : déclaration rendue par Jehan Esvart à Pierre de Saint-Aubin, sieur de Préaux, au regard de sa seigneurie de la Forest à cause de Jehanne de Meslay son épouse, d'un journal de terre pour lequel il doit annuellement audit seigneur, 3 sous 4 deniers tournois de devoir (au 4 décembre 1486).

1493 : Le 26 février : Don fait par noble homme Louis de Beauvau, écuyer seigneur de Précigny et de Sillé le Guillaume à noble et puissant seigneur Messire Jean Beauchier son cousin seigneur de la Forêt et Roy Dyvetot ses hoirs...qui auront cause le temps à venir. De leur usage bois et forêt de Sillé le Guillaume pour leur hôtel et métairie du dit lieu et appartenance de la Forêt.

⁷ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 377¹ : « *Cartulaire de La Couture*, p. 178 et *Cartulaire de Vivoin*, p. 79. Ces documents que nous n'avons pas retrouvés mentionnent A. de Foresta et G. de Foresta en 1200 et 1235 ».

⁸ *Ibid.*

⁹ Il n'a pas été possible de vérifier ces données.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu / château	3 mars 1727	ADS E 12
Château	10 février 1749	ADS B 1213
Fief et seigneurie	30 septembre 1780	ADS E 146
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Aucune dépendance de l'époque qui nous intéresse ne subsiste. Un tableau datant du XVIIIe siècle, conservé par le propriétaire (voir fin de la fiche), indique qu'une fuie se trouvait à l'arrière du logis et qu'un logis-porte faisait office de châtelet d'entrée. Il était éclairé semble-t-il sur la façade principale de neuf fenêtres à croisée dont trois étaient des lucarnes. Quatre bouches à feu contrôlaient la porte d'entrée de ce logis-porte. Nous savons d'après les archives du propriétaire qu'une chapelle existait, car elle fut mentionnée dans des documents datant de 1629. Mais elle brûla lors d'un incendie au début du XXe siècle.

Sources

ADS B 1213 : 1748-1749 Civil, Insinuations laïques : Contrat de mariage de Nicolas Carrey de Bellemare, chevalier seigneur de Radré, demeurant au château de La Forêt à Assé-le-Riboul, fils aîné de François Carrey de Bellemare de La Forêt et de feu Marguerite Bondonnet de Parence d'une part et Françoise de Renusson fille de Pierre de Renusson, conseiller au présidial du Mans et de Marguerite Olivier.

ADS E 12 : 1575-1751 Aveux rendus aux rois de France et de Navarre et à René de Froullay comte de Tessé ...

ADS E 146 : XVIIIe siècle Relevé du terrier de l'hommage de la châtellenie d'Assé-le-Riboul.

ADS 3 P 12/15 : Cadastre Assé-le-Riboul : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 31 et 73.

CHAUDUN N./ DURAND J-L./ de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 56-57 .

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 143.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5, 31, 46 et 52.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 43.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 377.

Documents iconographiques



Tableaux représentant La Forêt au XVIII^e siècle : communiqué par le propriétaire de La Forêt et reproduction d'une ancienne carte postale, provenance : Maire d'Assé-le-Riboul.



ADS 18 J 787 : Fonds Paul Cordonnier, année 1955.



Photographies de l'arrière du logis, provenance : propriétaire de La Forêt.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Assé-le-Riboul

Radray



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 312_28 Cote Radray (moulin du), Radray (Métairie du) et ADS E 312_29 Cote Radray (moulin du), Radray (Métairie du).

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune d'Assé-le-Riboul section B1 du Bourg, cote PC 012 016.

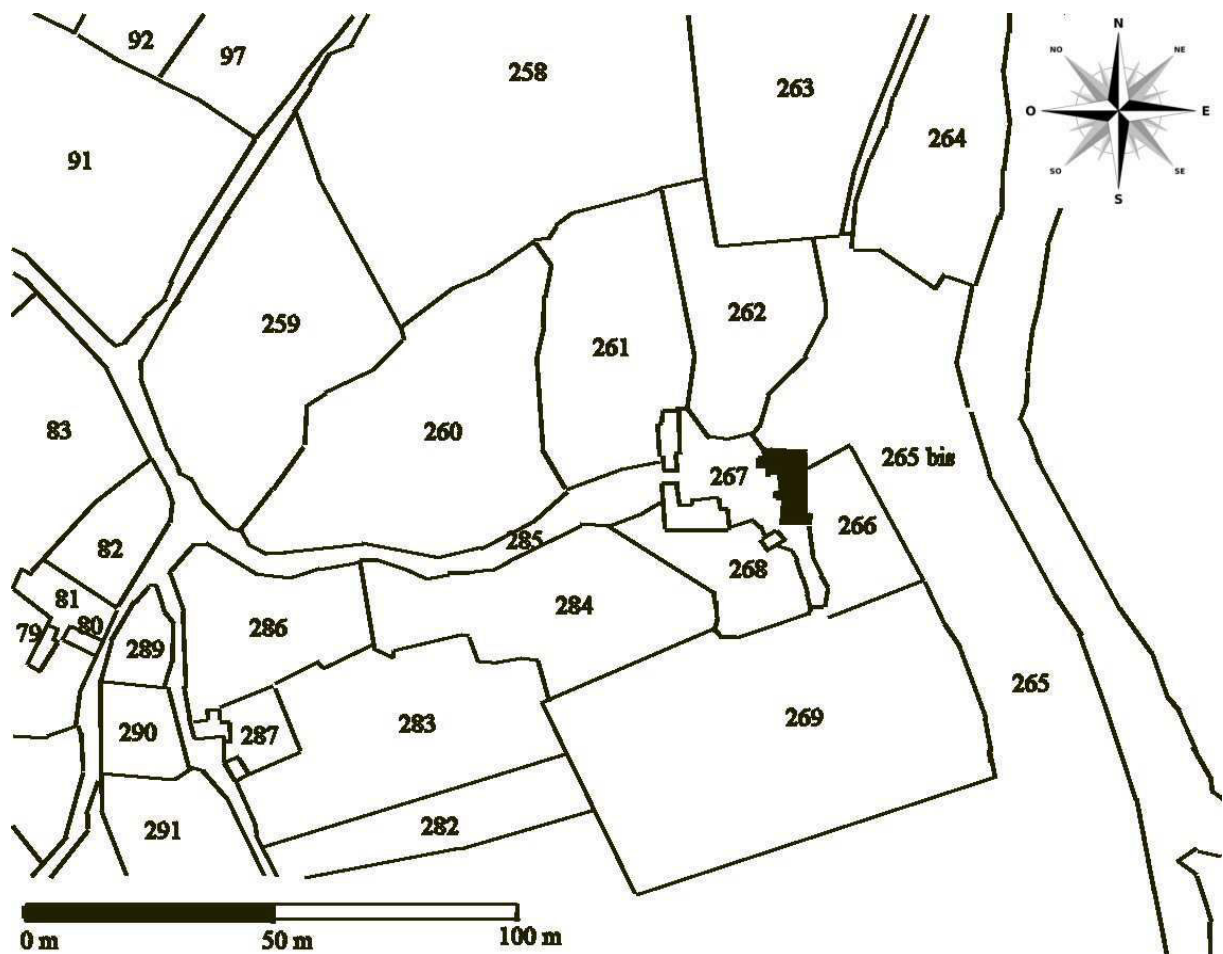
Carte IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 434369, 72 m y = 2358447, 93 m

Le site de Radray est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 85 m d'altitude en situation dominante. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2000
Logis / cours d'eau	125
Logis / espace boisé	1329

Cadastre



79 : La Chapelle de l'Ormeau
80 : La Chapelle de l'Ormeau
81 : Le Jardin
82 : La Petite Grouas
83 : Le Champ de La Grouas
91 : Le Champ de La Chapelle Moulin de Radray
92 : Le Cloreau
97 : Le Champ des Orbiens
258 : Le Champ des Métairies Radray
259 : Le Champ de La Chapelle
260 : Le Champ de La Porte Radaray
261 : Le Grand Clos
262 : Les Buttes
263 : Le Taillis du Goupillon
264 : Le Champ Pissot

265 : Les Valléers
265 bis : La Butte au Chat
266 : Le Clos derrière la maison
267 : Radray
268 : Radray
269 : Le Champ de la Vigne
282 : Le Petit Champ Long
283 : Le Champ de la Grange
284 : Le Clos de la Vigne Radray
285 : Le Chemin d'Exploitation
286 : Le Champ de la Chapelle de l'Ormeau
287 : Le Jardin
289 : Le Verger
290 : Le Verger
291 : Le Champ de La Vigne

Vestiges

Typologie : Logis bas en L sans doute à l'origine en T.

Datation : XIVe-XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres et encadrement des ouvertures en calcaire et grès roussard, chaînage d'angle en pierre grise et grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 29 février 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié, campagne de restauration en cours lors de la visite, l'intérieur s'est dégradé au fil du temps. La charpente semble ancienne (XVIIe siècle ?), mais la couverture venait d'être changée lors de la visite. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a en grande partie disparu. Les pierres des encadrements des ouvertures de la façade ouest ont été changées récemment. Seule la fenêtre du milieu conserve quelques pierres moulurées datant probablement du XVe siècle. Les ouvertures de la façade orientale ont été endommagées et murées. La partie gauche du logis n'a pas été habitée depuis longtemps et sert de remise. L'état originel y est perceptible, mais si les cheminées subsistent, l'une d'entre elles a perdu une partie de sa hotte. Une partie du bâtiment a disparu côté nord. Des vestiges de cheminées (conduit, piédroits et corbeaux) sont visibles à l'extérieur du bâtiment.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres à moulures à gorges et filets de type XVe siècle, de fenêtres à traverse, de petites ouvertures chanfreinées, d'une porte à arc en plein cintre, d'une porte à arc en anse-de-panier, de coussièges agrémentant certaines embrasures de fenêtres, de quatre cheminées engagées à hotte pyramidales datant des XIVe et XVe siècles ainsi que des trous de boulins sur l'un des pignons.

Extérieur

Le logis de plan en L aujourd'hui, mais probablement en T aux XIVe-XVe siècles se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, un étage, comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	23, 50 m	8, 20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue dont la charpente est sans doute remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : deux portes, l'une moderne et l'autre des XIVe et XVe siècles actuellement murée comportant un arc en plein cintre. Trois des fenêtres sont modernes ; quant à la quatrième en cours de restauration, elle présente quelques pierres moulurées à gorges et à filets datant probablement du XVe siècle. La façade orientale présente sept ouvertures. Quatre des fenêtres sont modernes. Au rez-de-chaussée à droite, subsiste une fenêtre à traverse qui est en partie murée mais qui a conservé devant sa vitre ses grilles de protection. A sa droite, une petite ouverture chanfreinée en pierre blanche a été agrandie à l'aide de pierres en roussard. Au-dessus de cette dernière se trouve une petite ouverture difficilement datable. Sur le pignon nord subsiste une porte à arc en anse-de-panier dont l'encadrement est en grès roussard. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte à arc en plein cintre	Porte à arc en anse-de-panier	Fenêtre à moulure	Fenêtre à traverse	Ouverture chanfreinée
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée		1 : rez-de-chaussée		
Façade est				1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée
Pignon nord		1 : rez-de-chaussée			

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Cuisine	0	1
Chambre 1	1	1
Chambre 2	1	1
Chambre 3	1	1

Intérêt du site

L'extérieur de ce bâtiment ne présente plus beaucoup d'éléments qui puissent nous intéresser, si ce n'est la fenêtre à moulures à gorges et à filets, la fenêtre à traverse munie de grilles et les deux portes : l'une à arc en plein cintre et l'autre à arc en anse-de-panier. L'intérêt du site de Radray se trouve plutôt à l'intérieur avec la présence **des quatre cheminées à hottes pyramidales** (la première photo représente du rez-de-chaussée, sans doute celle de la cuisine, les trois autres étant à l'étage). La première est engagée et comporte un linteau en pierre reposant sur deux piédroits. On ne relève aucun ornement et semble dater du XIV^e siècle. La seconde, elle aussi engagée conserve un linteau en pierre reposant sur deux corbeaux qui surmontent deux piédroits. Aucun ornement n'est visible. Elle semble dater du XIV^e siècle. La troisième cheminée engagée ne conserve qu'une partie de sa hotte. Le linteau de pierre lui aussi en partie détruit repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant deux colonnes engagées de plus du tiers posées sur des socles moulurés dans le style gothique. Elle semble un peu plus tardive que les autres, et date sans doute du XV^e siècle. Enfin la dernière cheminée engagée a gardé son linteau en pierre reposant sur deux corbeaux solidaires des piédroits moulurés. Elle semble dater du XIV^e siècle.



En 1987, Roger Grandiere avait mentionné dans son mémoire en que certaines des cheminées de Radray comportaient des grappes de raisin, des pampres et deux écus, ce qui n'a pas été remarqué lors de notre visite.¹⁰ Il y aurait aussi eu deux écus badigeonnés sur le linteau de l'une des cheminées.¹¹

Autre aménagement caractéristique, la présence de coussièges dans l'encadrement de la fenêtre à traverse ainsi que dans **l'encadrement d'une fenêtre à croisée complètement murée**.



¹⁰ [Notes recueillies par Marcel Huron, d'après L. Besnard « Un monastère de Clarisses à Beaumont », lettre de P. Moulard du 4/10/1954 sur Le Radray en Assé-le-Riboul textes communiqués par Cordonnier-Détrie] cité dans : GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XV^e siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, 302 p. à la p. 76/ Information reprise dans FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, p.142.

¹¹ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine...op. cit.* p. 142.

Données historiques

Sources :

Cartulaire d'Assé le Riboul prieuré de l'abbaye st Nicolas d'Angers 1097-1506 publié par le comte Bertrand de Broussillon, Société des Archives historiques du Mans, 1902.

28 avril 1234

P 31 : à Yvré l'Evêque, Acte par lequel l'évêque du Mans, Geoffroy de Loudun, relate l'engagement pris par Foulques Riboul et les autres propriétaires en Assé, de verser soixante-dix livres au prieuré à titre d'indemnité (B 10, p 106)

*Universis...Gaufridus, divina permissione Cenomanensis ecclesiae minister indignus, salutem in Domino. Noverit universitas vestra quod anno Domini millesimo ducentesimo tricesimo quinto, die veneris, in feriatis Pasefae, constitutis coram nobis apud Ebraicum fratre Andrea, celerario Beati Nicholai Andegavensis, ab abbate et conventu monasterii sopradicti procuratore constituto, ex una parte, et **Fulcone Ribole**, domino de Acé, pro se et hominibus suis, exceptis illis qui tenent de eo ad fidem, **Hugone de Verni**, milite, pro **Johanne de Raderai** et hominibus ipsius, Willelmo de Pochaio pro se et pro Willelmo Girardi et hominibus eorumdem, domino **Hugone de Corbon** pro se et pro **Petro de la Belutiere** et Hugone Gohier et pro **Radulfo de Seville** et hominibus ipsorum, Willelmo Bradone pro se et hominibus suis, ex altera, - de consensu ipsius Fulconis et aliorum militum, pro dampnis et injuriis dicti celerarii, quondam prioris de Ace le Ribol, - qui in nos, super causa quae vertebatur inter ipsos coram nobis, compromiserunt amicabiliter, - diximus, de voluntate partium, septuaginta libras Turonensium pradictis abbati et conventui velmandato ipsorum, coram officiali Cenomanensi, ab ipsis militibus persolventas, ad terminos de voluntate ipsorum a nobis eisdem assignatos: videlicet medietatem pecuniae praenotate in testo Omnium Sanctorum proximo venturo, et aliam medietatem in Natali Domini proximo subsequente. Ad solutionem autem istam faciendam tenentur supradictus Fulquo et alii supradicti, per poenam in compositione super decimis inter ipsos facta appositam, praedietis abbati et conventui vel eorum mandato solvendam ab ipsis, secundum quod unusquisque eorum graavit, nisi had terminus nominatos, super solution superius praenotata, secundum quod permissum est, abbati et conventui supradictis vel mandato eorum fuerit satisfactum. (Et sigillatum)*

ADS 7 F 88

1453

Aveu pour la châtelainie de Tucé par Baudouin de Tucé au comte du Maine.

[...] Un estang de Raderay... .

ADS E 169

23 octobre 1456

De vous Monseigneur Jehan de bouille escuier seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle votre femme Je Jehanne dame de Radray Tiens et advoue tenir a foy et hommage simple [...] Je suys en votre foy et hommaige simple au Regard de votre dite terre et seigneurie [...] de Vernie la mote...

ADS E 180

1456 et le 25 septembre 1462 : aveux rendus par Jeanne de Radray pour Jarrosay à dame Marie le Bennier et au seigneur Jehan de Matheselon.

Archives du Cognier Série E art. 263-430, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1909.

P. 73.

1517

Impugnation des comptes renduz par noble homme Kristofle et Jehan les Rabaulx, renduz et examinez par Gervaise Martin et Jehan Huron, de l'administration d'icelle tutelle, commencée le XVIe jour de juillet l'an mil cinq cens treze, jusques au XXIIIe jour de juing mil cinq cens dix sept.

A la suite 1517, 28 novembre, Sentence du sénéchal du Maine dans un procès entre n.h. Péan Guérin, seigneur de la Pigeonnière, curateur de n.h. François Rabault, sr de Chauffour, demandeur d'une part, et Christophe Aubry, sr du Raderay, défendeur, d'autre part...

ADS E 180

3 novembre 1523

Aveu rendu à Christophe Aubry seigneur de Radray par Jean de Brye seigneur de Serrant pour Jarossay.

Noble et puissant Jean de Brye seigneur de Serrant au nom et comme bail [...]des fais mineurs daumont issus de luys et de damoiselle jehanne de mathefelon de [...] fille ainee dudit deffunt noble homme pierre de mathefelon en [...] A fait foy et hommage simple A noble home Christophe aubry seigneur de Radray au regard de sadittes terre et seigneurie de Radray pour raison et a cause de de sa terre fief et seigneurie de jarossay...

ADS E 169

6 juillet 1529

Aveu rendu à Christophe Aubry seigneur de Radray par Gilles Vetuet.

[...] En la maison de noble et puissant seigneur Christophe aubry seigneur de [...] et de Radray et dufie aublans en ladite maison de Radray...

ADS E 12

3 mars 1727

Aveu rendu à René Mans sires de Froullay comte de Tessé par Pierre François de Carrey de Bellemare pour Possay en Assé le Riboul. (mention du « château » de la Forêt).

De vous très hault et très puissant seigneur Monseigneur René Mans Sires de Froullay comte de Tessé, marquis de lavardin baron d'Ambrière et daunay, comte de vernie le froullay, Duc de Beaumont lieutenant general des armées du Roy en son lieutenant des provinces du Maine, du Perche, en pays de Laval, grand despagne, premier et grand escuier de la Reyne a cause de votre dit duché de beaumont Je Pierre François de Carrey de Bellemare chevalier Seigneur de la forest, possay, Radray, Monthigny, la chamaillardière, toussant Saint Martin et autres lieux demurant en mon chasteau de la forest paroisse dassé leRiboulle Reconnoise et confesse estre vostre homme de foy lige, au regard devotre duché de Beaumont...

ADS B 1213

10 février 1749

Contrat de maraige de messire De Bellemare et mademoiselle deremisson

Audiance du lundy 10 fébvrier 1749 Tenüe parmoismeme

Le lieutenant General. Dudixieme jour de may milSeptCenquarante huit apresmidy

ParDevant Nous michel Faribauti et Guy martigné notaire royaux au mans cy demaitre soussignes, furent present messire pierre Guillaume nicolas Carroy de Bellemare chevalier seigneur deRadré, antien capitaine anregistré de laCourosne demurant au Chasteau de laforest paroisse d'assé leriboul fils aisé principal héritier demessire pierre François de Carrey debellemare chevalier seigneur de la forest, Poscé, et [...] demurant ordinairement à son chatiau de laforest sur la paroisse dassé le riboul, et defunte dame marguerite Bondomier [...] assisté dudit seigneyr Carrey debellemare son père d'une partie.

Et damoiselle jacquine François deremisson fille demessire maitre pierre denis deremisson contrôleur En lasenechaussée et siège présidial dumaine au Mans et dame Marguerite olivier

[...]

Entrera lesdits [...] audit mariage avec laterre fiefs et seigneuries de Radré consistant tant en domaine que dans la métairie de la barre [...] Qui fait la composition de ladite terre circonstance et dependance sans en rien retenir ny reserve et quelle est scituée ditte paroisse dassé le Riboulle que ledit seigneur de bellemare père dudit future époux luy a donné tant pour le remplir de ses droits dans la succession deladite feüe dame samere que par avancement de droits successifs sur la sienne se refermant néanmoins les arrieriages

ADS E 146

Relevé du Terrier de la Chatellenie D'assé le Riboul

Hommage

Assé 4° Mre pierre Guillaume N. Carrei de Belle Marre 17 avril 1781

Sous trois foy et hommages

La 1ere pour le fief et domaine de Montigui

La 2nde pour la terre fief et Seigneurie de Radré

La 3^ème pour la terre fief et Seigneurie de Bossé et de la foret

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Radray comme château ou maison notable avec chapelle fondée se nommant Notre Dame de Lormeau.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Radray comme manoir.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
H. de Radereio	de Radray	1097			CARTULAIRE ASSE ¹²
O. de Raderet	de Radray	1100 1120			CARTULAIRE ASSE CARTULAIRE VIVOIN ¹³
Johanne de Raderai	de Radray	1232 1234	<i>Miles</i>		CARTULAIRE CHAMPAGNE ¹⁴ CARTULAIRE ASSE ¹⁵
G. de Raderaio	de Radray	1265			LIBER ALBUS CAPITULI ¹⁶
Jeanne de Radray	de Radray	1456 1462	Dame		ADS E 180
Christophe Aubry	Aubry	1517 1529			COGNER ADS E 169

D'après les sources trouvées, il est établi que les seigneurs de Radray depuis le XIe siècle portaient le nom de la seigneurie étudiée. D'après l'ouvrage de vulgarisation publié par les éditions Flohic¹⁷ (les sources n'ont pas été mentionnées, ni vérifiées), il semble qu'un certain Guillaume de Radrai ait été seigneur du site. Il aurait participé aux croisades (aucune date n'est donnée). Concernant le XVe siècle, une certaine Jeanne de Radray reçut des aveux en 1456 et 1462. Enfin un certain Christophe Aubry est signalé dans quelques actes entre 1517 et 1529, sans que l'on ait d'information sur son statut. Sa fille Louise épousa Jean Le Vasseur, seigneur du Cogners¹⁸.

¹² VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 766 : « H. de Radereio, 1097 dans le *Cartulaire d'Assé-le-Riboul*, p. 1 / O. de Raderet, vers 1100 (*ibid.* p. 4), O. de Raderet, vers 1120 dans le *Cartulaire de Vivoin* p. 208 / J. de Raderoi, 1232 dans le *Cartulaire de Champagne, Raderay*, 1234 dans le *Cartulaire d'Assé-le-Riboul* p. 24 / G. de Raderaio, 1265 (*Chartularium...quod dicitur Liber Albus capituli*, 360 / Raderay ? 1302 dans le *Cartulaire d'Assé-le-Riboul*, p.33) ». Nous n'avons pas retrouvé ces sources.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Cartulaire d'Assé le Riboul prieuré de l'abbaye st Nicolas d'Angers 1097-1506* publié par le comte Bertrand de Broussillon, Société des Archives historiques du Mans, 1902.

¹⁶ VALLEE E., *Dictionnaire topographique ...,op.cit. p.766.*

¹⁷ FLOHIC J-L., *Le patrimoine..., op. cit. p.142.*

¹⁸ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1964, p. 159. Voir volume du canton de Saint-Calais, commune du Cogners, Château du Cogners.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre et seigneurie	3 novembre 1523	ADS E 180
Maison	6 juillet 1529	ADS E 169
Lieu	3 mars 1727	ADS E 12
Terre fief et seigneurie	10 février 1749	ADS B 1213
Terre fief et seigneurie	30 septembre 1780	ADS E 146
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Il est intéressant de noter qu'une chapelle est visible sur le plan terrier du XVIIIe siècle et que la parcelle 259 du cadastre de 1835 se nomme le champ de La Chapelle.

Sources

Archives du Cognier Série E art. 263-430, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1909, p. 73.

Cartulaire d'Assé-le-Riboul prieuré de l'abbaye st Nicolas d'Angers 1097-1506 publié par le comte Bertrand de Broussillon, Société des Archives historiques du Mans, 1902, p. 31.

ADS B 1213 : 1748-1749 Civil, Insinuations laïques : Contrat de mariage de Nicolas Carrey de Bellemare, chevalier seigneur de Radré, demeurant au château de La Forêt à Assé-le-Riboul, fils aîné de François Carrey de Bellemare de La Forêt et de feu Marguerite Bondonnet de Parence d'une part ; et Françoise de Renusson fille de Pierre de Renusson, conseiller au présidial du Mans et de Marguerite Olivier.

ADS E 146 : XVIIIe siècle Relevé du terrier de l'hommage de la châtellenie d'Assé-le-Riboul.

ADS E 169 : 1374-1734 Seigneurie de Vernie La Motte dépendant du Comté de Vernie le Froullay (Aveux et déclarations rendus à Guillaume Hue, Jean de Bouille, Jean de Perot, Jean le Mazcon, Girard du Bouchet, Charles et Christophe Perot...de foi et hommage rendus au roi à cause de son comté du Maine et tour Ribaudelle, au Mans de haute justice...).

ADS E 180 : 1389-1778 Châtellenie de Clermont à Segrie. (Aveux de foi et hommage à Jean et Gyon Reboussy, Jacques, Jean et Pierre de Mathefelon...).

ADS 7 F 88 : Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang. Tome Ier.

ADS 3 P 12/15 : Cadastre Assé-le-Riboul : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 55.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 58 .

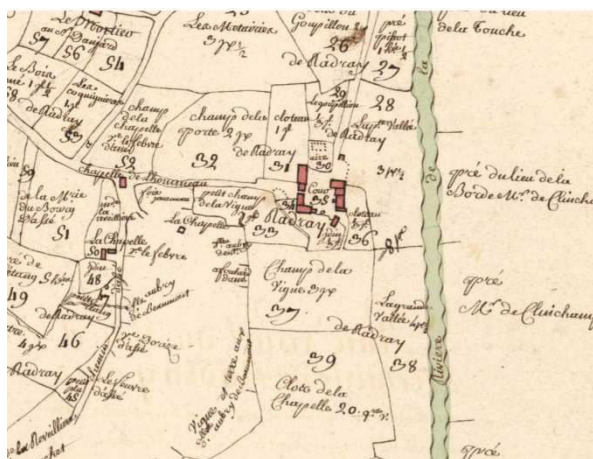
DELAUNAY P. *Le sol sarthois- ses historiens, son histoire géologique sa géographie botanique économique historique et politique*, Monnoyer, Le Mans, 1930, p. 1385.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 137 et 142.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5, 46 et 76.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 766.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 312_28 et ADS E 312_29.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Chérancé

Coulouané



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Chérancé section A3 de Coulouané, cote PC 079 005.

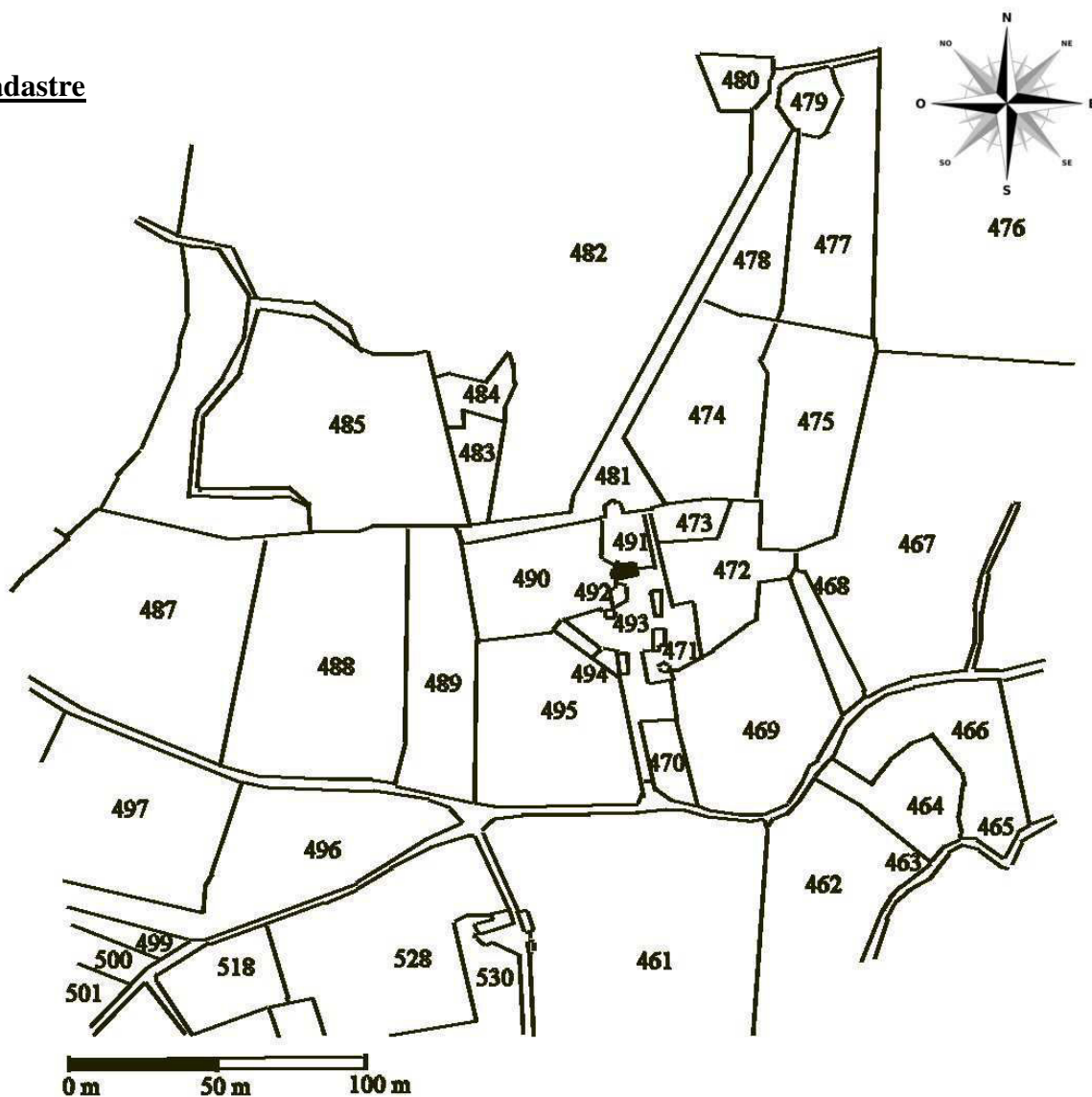
Carte IGN 1/25000: 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 438442, 59 m y = 2367490, 28 m

Le site de Coulouané est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 90 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Brienne et au bois de Courteil.

Distances	en m
Logis / église	1000
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	231

Cadastre



461 : Pièce derrière Vaugibert
462 : La Vigne Coulouanné
463 : La Vigne Coulouanné
464 : Le Dagné Coulouanné
465 : Le Dagné Coulouanné
466 : Le Dagné Coulouanné
467 : Fourneaux Coulouanné
468 : Le Dagné Réserve
469 : Chp de La Fuie Coulou...
470 : Le Patis Coulouanné
471 : Le Jardin de La Fuie
472 : Le Patis Coulouanné
473 : Le Petit Clos Coulouanné
474 : Le Parc aux Chevaux
475 : Champ du Bois Coulou..
476 : Le Gd Parc Coulouanné
477 : Le Parc au Bout Coulou..
478 : Le Parc au Bout Coulou...
479 : Le Mortier du Parc
480 : Petite Futaie du Broussil
481 : L'Allée des Bois Coulou.

482 : Portion des Bois Coulou.
483 : Patis du Parc de Courteil
484 : Patis du Parc de Courteil
485 : Le Parc de Courteil
487 : Larrachée d'en haut
488 : Larrachée d'en bas
489 : Larrachée d'en bas
490 : Le Grand Jardin
491 : Le Jardin de derrière
492 : Le Petit Jardin de devant
493 : Coulouanné
494 : Le Jardin du vieux fournil
495 : Le Verger
496 : Chp de La Croix Vaugib.
497 : La Cognegrie Vaugibert
499 : Chp des Pommiers Vaug.
500 : Chp des Pommiers Vaug.
501 : Chp des Pommiers Vaug.
518 : Champ de derrière
528 : Le Verger Vaugibert
530 : Le Jardin Vaugibert

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour sans doute à l'origine entouré de deux pavillons.

Datation : XVe-XVIe siècles et remaniements XVIIIe-XXe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard et encadrement de fenêtres en calcaire blanc, chaînage d'angle en calcaire, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 28 avril 2004.

Etat de conservation : Logis très remanié au XXe siècle : La façade sud cimentée et fenêtres toutes modernisées. Le premier étage a été largement rabaissé, des pavillons ont disparu¹⁹, la tour arrière a été arasée. N'ayant maintenant plus qu'un niveau d'élévation, l'escalier en vis principal a disparu²⁰, la charpente a été modifiée et a sans doute perdu son inclinaison originelle. La galerie mentionnée dans la monnaie datée du 1^{er} juillet 1767²¹ a totalement disparu, mais il semble qu'elle ait laissé une trace sur le pignon côté est. La façade nord est beaucoup plus lisible que la façade sud, car elle ne comporte plus aucun enduit. Les ouvertures sur cette façade sont datables du XVe siècle. A l'intérieur, les cheminées du XVIe siècle ont été remplacées par d'autres de style Louis XV. La chapelle située à l'extérieur est plutôt bien conservée, bien qu'elle ait perdu ses verrières protégées par quelques grilles. La corniche a en partie disparu tout comme l'enduit des murs laissant apparaître l'appareillage. L'intérieur sert aujourd'hui de remise, mais on peut encore y voir une statue de la Vierge du XVIe siècle qui a perdu la moitié supérieure de son buste. Il existe aussi dans cette chapelle des traces de peintures murales datées de la première moitié du XVIIe siècle par Christine Leduc, chercheuse missionnée par le Service de l'Inventaire des Pays de la Loire²². Cet ornement est jugé par Mme Leduc comme étant en mauvais état de conservation : « Les peintures furent couvertes de trois ou quatre couches de badigeons. Elles ne sont visibles que grâce à quelques écaillages. Leur état de conservation est médiocre car les parois sont couvertes de nombreux accidents (trous, déplaquements, lézardes). Sur le mur ouest de la partie occidentale du mur nord, elles sont détruites car tous les enduits ont été refaits ». La tour de défense proche du logis semble en bon état de conservation, tout comme la fuie à l'entrée faisant elle aussi office de tour défensive.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence sur la façade arrière de petites ouvertures chanfreinées, et des vestiges d'une tour ronde hors-œuvre contenant un escalier de pierre en vis. Cette tour est en partie intégrée à un pavillon carré (remaniement des XVIIe-XVIIIe siècles ?). Le pignon oriental comporte les vestiges d'une ancienne galerie, élément assez rare dans cette étude. Une porte chanfreinée sur la façade sud ouvre sur une cave voûtée agrémentée de petites niches et aérée par des ouvertures en forme de meurtrières. Dépendances : une chapelle datant de la fin du XVIe siècle ou du début du XVIIe siècle qui comporte une toiture fortement inclinée, une statue de la Vierge et des traces de peintures. La cour comprend une tour de défense et une fuie à pigeons dont les niches sont encore visibles et qui comporte des éléments défensifs.

Extérieur

Le logis, aujourd'hui de plan rectangulaire, mais probablement entouré de deux pavillons au XVIe siècle, se compose aujourd'hui de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée, comble correspondant avant au 1^{er} étage).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	18, 60 m	10, 90 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : deux portes, dont l'une est moderne et l'autre chanfreinée ouvrant sur la cave, deux fenêtres au rez-de-chaussée de facture moderne et deux petites ouvertures à l'étage datant elles aussi des XIXe-XXe siècle.

¹⁹ ADS 4 J 132.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² LEDUC C., « Peinture monumentale : décor ornemental imitant une architecture à Chérancé Coulouanné », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2003.

Le pignon oriental présente les vestiges de la galerie qui devait probablement comporter une porte. Une fenêtre moderne est visible au centre et à droite une ouverture comporte un appui du XVI^e siècle et des trous de grilles. La façade nord, quant à elle comporte huit ouvertures : une porte chanfreinée, une fenêtre moderne à gauche, et trois petites fenêtres chanfreinées, dont celle de la tour qui a conservé ses grilles. Trois petites ouvertures en forme de meurtrières permettent d'aérer la cave. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte chanfreinée	Fenêtre XVI ^e siècle	Petite ouverture chanfreinée
Façade sud	1 : vers la cave		
Façade nord			3 : rez-de-chaussée
Pignon côté est		1 : rez-de-chaussée	

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Niche
Escalier en vis en pierre	Du 0 à 1	
Cave	-1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier en vis (vestiges)	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	130 cm	13 cm	18 cm

Dépendances

Le logis est actuellement complété par une chapelle datant de la fin du XVI^e siècle-début XVII^e siècle, d'une tour de défense et d'une fuie à pigeon située à l'entrée de la cour.



La chapelle et son chapelain sont mentionnés dans les recettes des rentes seigneuriales du fief à la Toussaint 1629²³. Cet édifice religieux est aussi cité dans la proclamation de la vente de la terre de Coulouané le 9 décembre 1766²⁴ et dans la montrée de la terre de Coulouané du 1^{er} juillet 1767²⁵. Dans ce document on apprend qu'elle était pavée et que son vitrage était à losanges. L'autel avait un châssis en bois recouvert de pierre de taille peinte. Elle était surmontée d'une cloche. Il y avait sur l'autel un crucifix de bois, quatre flambeaux de bois, six pots de faïence, une statue de saint Jean-Baptiste, une chasse de relique, trois coussins, une figure de saint au pied de l'autel,



un tableau, un coffret contenant un calice, une poterne d'argent, des textiles et une chasuble. Cette chapelle toujours visible et peu remaniée sert aujourd'hui de remise. Sa toiture a conservé sa forte inclinaison et est bordée d'une corniche moulurée en partie détruite. Elle est éclairée vers le sud par deux baies à arc en plein-cintre dont le vitrage a disparu. On y pénètre par une porte à arc en plein-cintre caractéristique de la fin du XVI^e siècle. À l'intérieur on trouve au-dessus de l'autel **une statue de la Vierge surmontée d'une voûte en coquille dans un goût Renaissance italienne se tenant dans une niche concave**. Elle n'est pas citée dans la source évoquée ci-dessus. Deux bénitiers du XVI^e siècle et des niches ont été aussi conservés. Des traces de peintures sont visibles. Selon Christine Leduc²⁶, la chapelle aurait été entièrement décorée peu après sa construction. Elle indique que le commanditaire doit être François de Faudoas au début du XVII^e siècle.



Toujours selon son étude, « la palette est constituée essentiellement de rouge et de jaune. La campagne de décoration a consisté non seulement à couvrir tous les murs d'une ornementation imitant un décor architectural,

²³ ADS 18 J 100.

²⁴ ADS 4 J 132.

²⁵ ADS 4 J 132.

²⁶ LEDUC C., « Peinture monumentale : décor ornemental imitant une architecture à Chérancé Coulouané », *op. cit.*

mais aussi à peindre l'autel et la niche qui le surmonte. Malgré les badigeons, il est possible de reconstituer l'organisation de ce décor qui se répète à l'identique sur toutes les parois. Le décor est constitué de colonnes portant des arcades ornées dans la partie sommitale d'une boule et ponctuées en leur centre d'un motif contenant le nom de Jésus ».

La fuie est de taille importante. Le premier niveau servait de cave-cellier et le niveau supérieur contenait **cinq cent soixante niches** comme on peut le lire dans la montrée de la terre de Coulouané du 1^{er} juillet 1767²⁷. On accédait à la cave par une porte au niveau du sol et à la volière par une échelle que l'on posait contre la paroi. La fuie comporte en son sommet un bourrelet de pierre servant de reposoir pour les pigeons. L'ensemble est surmonté d'une toiture en poivrière. Selon Charles-Laurent Salch, elle serait percée de postes de tirs, ce qui n'avait pas été remarqué lors de la visite du site²⁸. Une autre tour est visible au fond de la cour et servirait toujours selon lui d'élément défensif²⁹.



Intérêt du site

Malgré ses nombreux remaniements, le logis de Coulouané est d'un grand intérêt et conserve quelques indices de la qualité qui avait été portée lors de l'édification du site. Qualifié de château dans les sources, le logis était d'une taille bien plus importante. Malheureusement pour nous aujourd'hui, l'extérieur ne livre pas tous ses secrets. La façade nord est la plus intéressante avec ses ouvertures chanfreinées et **sa tour d'escalier arasée**. Heureusement, le



pignon du côté est, a gardé les marques de **la galerie qui se déployait vers le levant** comme l'indique la montrée de 1767 déjà évoquée plus haut. Il s'agit d'un élément peu courant dans notre région. L'intérieur ne nous donne que peu d'indices. Une cave voûtée aérée par des meurtrières est toujours visible, ainsi que le départ d'un escalier en vis logée dans la tour arasée. Il est constitué de marches gironnées portant noyau et est tournant à gauche. Il s'agit des seuls éléments intéressants. Si le logis n'a que peu d'éléments à nous livrer, la qualité et les dimensions des dépendances montrent l'importance qu'a pu avoir ce domaine il y a quelques siècles.



Données historiques

Sources :

ADS 18 J 606

8 février 1529 (notes d'après le Chartier de Grandchamp)

Entre honorable homme Baptiste Vasse, seigneur de Coullouenné d'une part et dame Magdelaine de Luxembourg, veufve de deffunt messire Jacques de Tucé, en son vivant chevalier, seigneur de Bouer...

ADS E 11

9 juin 1555

De vous tres haut tres puissant et tres excellent prince et mon tres redoubte et souverain seigneur Monseigneur Antoine duc de Vendosmois et de Beaumont per de France conte darmagnac de Rodez de [...] et de Marlé baron de Sonnoys Et lieutenant general pour le roy en ce payx de picardye et boulonnays. Je Jehan Gauchery seigneur de Grandchamp de vilene en beauce et du [...] de bourgoigne les pavis Conseiller du roy nostre seigneur. Et secretaire dudit seigneur de la maison et couronne de France. Tiens et advoue a tenir.

Au regard de voste duche de Beaumont a foy et hommaige lige partye de ma terre et seigneurie de Grandchamp en ce qu'il y en a en voste duche de Beaumont delaquelle la declaration ensuyt ... [...]

²⁷ ADS 4 J 132 : Chartier de Grandchamp pour Coulouané : Montrée de la terre de Coulouané et ses dépendances.

²⁸ SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine orientale (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès à la p. 83.

²⁹ *Ibid.*

... *Item* une piece de terre contenant six journeaux ou environ qui autreffoys fut boys joignant dun coste le chemin tendant dumans alençon dautre coste sont le pre et terre du seigneur de Coulouannée ...

... Maistre Loys vasse mon homme de foy simple acause et par raison de sa terre fief et domaine de coulouanné tant en fief que domaine sis en la paroisse de Cherance Et men est tenu faire par chacun an cinq solz tournoys de service au jour de Langevine ...

ADS G120

1567-1568

Mathurmis Vasse duce (?) de Colouenne molenduno dicti loci In parocchia de Charenceyo et Ipsuny nobies Vendictz ...

ADS 18 J 100

1629 Toussaint

Papier de recepte de rentes seigneurialles du fief et seigneurie de Coullouenné commansant au terme de Toussaintz 1629

Et premier Le chappellain de la chapelle dudy coullouenné foy et hommage simple et huit solz et [...] pour raison et deux jourbaux de terre ...

ADS 4 J 132

9 décembre 1766

Proclamation de la vendition de la terre de Coulouanné la requete de Jacques de Thiboust, comte de Durcet, veuf de Marie Anne Victoire de Vanssay.

Extrait des minutes du greffe de la senechaussée et du siège royal du duché de Beaumont le vicomte. Messire Jacques de thiboust comte de Durcet veuf de deffunte dame Marie anne Victoire de vassay tant en son nom que comme pere et tuteur naturelque messieurs et demoiselle ses enfans puisné [...] Savoir le château de Coulouanné composé d'un corps de logis avec deux pavillons aux deux bout diceluy avec chapelle remise et ecurie, le tout en même court close de grilles et avec porte de fer a deux battants, un jardin potager d'un journaux et demi derriere et a l'un des bouts dudit château , clos a mur, droit de presentation a laditte chapelle chargée de deux messes par semaine *Item* une fuie a pigeons située dans la basse cour cy après avec le fief et seigneurie dudit Coulouanné [...] *Item* le moullin a bled dudit Coulouanné avec ses tourneaux et veraus, sujets et mouteaux, un jardin potager, un parc de trois journeaux...

ADS 18 J 100

13 Février 1767

Inventaire des titres de propriété au chasteau de Coullouané et de ses dependances

Auiourd'huy Vendredy treize du mois de fevrier mil sept cent soixante Sept vant midy

Devant nous quentin Louis aubert et René mercier notaires royaulx au maine residents et demeurants en la ville de Beaumont le Vicomte et paroisse de chérancé Soussignés Est comparu messire Louis Charles de perrochel chevallier seigneur de grandchamp, toyré, thoigné, coullouanné et autres lieux demeurant dans Son chasteau dudit grandchamp paroisse du mesme nom dune part Et le Sieur Emmanuel louis pean premier huissier audiencier au Siege Royal de Beaumont demeurant au nom et comme ce faisant font de messire Jacques de thiboult chevallier comte de durset père et tuteur naturel de messieurs et de la demoiselle ses enfans mineurs issus de Son mariage avec deffuncte dame marie anne Cictoire de vanssay, et Encorre pour messire claude Jacques charles de thiboult fils aîné dudit Seigneur comte de durset et de laditte deffuncte dame de vanssay dautre part Lesquelles parties esits només nous ont requis de nous transporter au chasteau dudit coulouanné Scavoir ledit Seigneur degrandchamp comme aquereur de laditte terre fief et Seigneurie de Coullouanné circonstances et dependances, Et ledit Sieur pean esdits només pour procédéd a linvantaire des titres et papiers Conservants la propriaité de laditte terre fief et Seigneurie de coullouané circonstances et dependances pour estre remis audit Seigneur de grandchamp Suivant son acquisition quil afaiite de la ditte terre...

1^{er} juillet 1767

Montrée de la terre de Coulouanné et ses dépendances.

P.1 Aujour dhuy premier jour de juillet mil sept cent soixante sept sur les dix heures du matin. Nous François Jean Fontaine greffier des expert de la senechaussee et siege royal du duché de Beaumont le Vicomte

P. 2 nous sommes expres transporte au château de Coullouanné sittué paroisse de Cherance ou etant sont comparu en personne Louïs Barat tailleur de pierre et michel grelpois charpentier et couvreur, demeurant en la dite ville

P. 3 dudit Beaumont experts ordinaires lesquels nous ont dit que messire Louïs Charles Perrochel de Grand Champs seigneur du dit Grandchamp y demeurant, Toiré, Roigné et autres lieux, faisant pour Et au nom de dame Louïse Elisabeth

P. 4 de Fontanay sa mère veuve de messire Pierre Charles François de Perrochel de Grand Champs comme adjudicataire de la terre fief et seigneurie de Coulouanné et autres terres y annexées sittuées paroisse de Chérancé

P. 5 et Doucelles appartenante cy devant à monsieur de Durée, seroit convenu de leurs personnes aux fins de faire leur visite et ensuite leur raport de l'état actuel dudit château et terre en dependant ce jourd'huy et jours suivants devant nous dit greffier, par acte attesté de nous fontaine notaire ce jourd'huy [...]

P. 7 Premierement les dits experts ont remarqués que le principal corps dudit château de Coulouanné a quatre vingt pieds six pouces de longueur et vingt huy pieds dix pouces de

P. 8 largeur de dehors en dehors, sur vingt trois pieds dix pouces de hauteur a partir du sol de la terre. Les murs du principal corps dudit château ont deux pieds de largeur que les deux pieds de largeur que les deux pavillons etant

P. 9 a chacun des bouts dudit château ont dit huit pieds et demy de largeur seice pied et demy de longueur sur vingt trois pieds six pouces de hauteur avec l'entablement ainsy que le dit principal corps de batiment cy dessus les murs desdits pavillons

P. 10 ont chacun deux pieds d'épaisseur que les dits mur sont construit a chaux et sable a un des bouts du dit principal batiment est une cave de douze pieds de long et de la même largeur dudit batiment voutée

P. 11 en pierre de moellon, et ceintré sous baissé de sept pieds de hauteur a partir de la terre au sommet de la voute a coste de ladite cave est un petit cavot de douze pieds de long douze de large aussy vouté à huit pieds

P. 12 de hauteur jusque au sommet de dessous la voute au milieu dudit principal corps est un perron composé de quatre marches en pierre de hertré pour entrer dans une salle boissée dont les deux costé sont à

P. 13 refaire à l'entier que les murs du devant du dit château au levant entre lesdits deux pavillons sont presque de nulle valleur au nombre seulement de trente quatre toise, le si estant est au deux tiers usé que le pignon au

P. 14 nord du dit principal bâtiment est au trois quart usé, dont cinq toises sont de nulle valeur le pignon du dit bâtiment a loppé de celuy cy dessus est a moitié usé dont deux tiers de matonnal sont a refaire occasionnée

P. 15 par un lezard, que le mur dudit principal bâtiment a l'occident est autrois quart usé et dont je situ trouve quatre toise a refaire de nouveau que les murs du pavillon du costé du nord sont pour la majeure

P. 16 partie sans enduit dans l'intérieur sont au deux tiers usés une toise et demi de maconnal à refaire que les murs de lautre pavillon au midy scavoit celuy qui donne sur le jardin est de nulle valeur, lautre costé sur la cour

P. 17 est aussy de nulle valeur dans les deux quels costé je est besoin d'y faire vingt huit toise de maconnerie a neuf le restant du dit pavillon est a moitié usé a costé de la porte qui fait l'entrée du jardin est un

P. 18 avant corps de bâtiment a main droite de huit pied et demy de long et dix sept pieds et demy de long et dix sept pieds et demy de large sur la même hauteur que ceux cy dessus ayant vingt un pouce d'épaisseurqu'il se trouve un etablement sous la

P. 19 couverture saillifante de six pouces celuy du principal corps de bâtiment est saillissant de six orné d'une gorge et dune doucine et d'un gros filet Et qu'aux pavillons cy dessus, l'entablement faitt il d'environ : huict pouces echanfrainé par-dessus

P. 20 Les murs dudit avant corps cy dessus sont à maitre usé. Que la tour de l'escalier pour monter dans les chambres a onze pieds de diamètre qui font trente trois pieds de circonférence a la même hauteur que ceux cy dessus au tiers usés

P. 21 visitté un autre petit batiment au bout de ladite boulangerie qui couvre les fours lequel [...]

P. 22 [...] que les deux cheminées sur le principal

P. 23 bâtiment en brique sont a moitié usées et auraient besoin d'être élevée de deux pieds sont sans plainte ny enlagement il si entrouve une a chaque pavillon dont partie en pierre

P. 24 de taille a moitié usée sans enduits avec une plainte a chacune en hault que le principal corps dudit bâtiment est en forme de pignon aux deux bouts a une desquels il se trouve une toise de maconnail a refaire le restant

P. 25 est au deux tiers usé, et l'autre pignon est a moitié usé, est qu'il se retrouve un mur de refente a moitié du dit principal corps a moitié use a misy que les tuyaux de cheminée qu'a l'autre avant corps sur le jardin a main droite est un pignon ou il ya un tuyau de cheminée dont partie est enduite, l'autre sans enduit a moitié usé. Qu'à la dite boulangerie [...] Que la porte au

P. 26 dessus du perron pour entrer dans la salle est garnie de deux contreven garny de chacun leur gond et penture de nulle valeur et de chacun trois pentes et gonds en etat de service que la court revent de la porte vitrée est soutenue par

P. 27 Six suetres et six gonds dont le bas est en panneau a double parement fermante avec une serrure a ressort et argelle et deux volets pardedans soutenus par chacun deux fiches a gond, le vitrage duquel contrevent est en carreaux de verre ordinaire. La dite porte atant de neuf pied et demy de haut l'imposte compris sur quatre pieds et dely de large a la dite porte il y a compris l'importe onze carreaux de vitrage de defectueux. Le mastie duquel

P. 28 vitrage est defectueux la dite salle d'entrée ayant vingt quatre pieds en latitude et vingt et un en longitude. Laire de ladite salle est pavée de carreaux de terre cuite de six pouces entou et sons a demy usé al dite salle ayant

P. 29 par dedans douze pieds et demy sous le soliveau d'élévation. Dans ladite salle sur la cour est une ouverture de quatre pied et demy de largeur sur sept pieds de hauteur dont les costé sont a masses carrée sans feuilleure le chasfin portant

P. 30 le verre a carreau de ladite ouverture est sans chassin dorman attaché avec deux complets et volets avec des fiches a gonds brisés par les dits couplets, letout fermant avec des targelles sept carreaux de vitrage de defectueux [...]

P. 33 Dans la salle est une porte a deux ventaux ferments avec une serrure a resfort [...]

P. 34 la dite salle pour monter dans l'escalier a quatre pieds de largeur et sept pieds de hauteur fermante avec une clanche a bouton et un verouil de fert [...]

P. 35 que la porte de ladite salle pour entrer dans le jardin a quatre pieds et demy de large et neuf pied de hauteur en vitrage a carreaux [...] (puis présence de lambris et d'une cheminée boisée)

P. 47 de la nous avons passé avec le dit expert dans le sallon boisé a costé de la dite salle et pour descendre il y a un escalier composé de cinq marches de trois pieds huit pouces de largeur de pierre de taille

P. 48 de grandchamp le dit sallon a vingt un pied de largeur et dix huit de longueur aclaire par une croisee de quatre pied de large sur cinq pied et demy de hauteur ladicte croisée attachée sur un

P. 49 chasin dormant avec des fiches a gonds fermant avec une espagnolette a laquelle croisee il y a huit carreaux de vitre de manque dont un est de verre a boudine

P. 59 que la cheminée du dit sallon ...avec une tablette au dessus [...]

P. 71 Dans la muraille de la dite cuisine est un yvier de trois pieds de largeur et de cinq pieds et demy de hauteur sur laire dudit yvier est une grande pierre pour recevoir les eaux et les jetter dehors Et au dessus est une planche de carreau pour déposer les seiller, une autre planche

P. 72 encore au dessus lesdy voussoire sont en plats de bande de pierre de taille. Que la cheminée de la dite cuisine a cinq pied d'ouverture et huit pouces d'encastrement a colonne de dix pouce de diamètre

P. 73 dans le pied d'une colonne est un morceau de neuf pouces de hauteur de nulle valeur ayant même grosseur que cluy dessus que le restant de la dite cheminée est en pierre de taille ou il y a quelques moulures au tiers usé

P. 74 que le potager de la dite cuisine est de deux pieds de large, quatre pied de long et de deux pieds et demy de hauteur a trois rechauds, cendrié au dessous et construit en pierre de taille a deux tiers usé

P. 75 a coste de la dite cuisine est une petite décharge de cuisine [...]

P. 77 Elle est pavée en carreaux de terre de quatre pouce de nulle valeur qu'a la dite décharge est une petiyte croisée de dix huit pieds de hauteur avec autant de large grillée avec grille [...]

P. 80 De la dite cuisine pour monter dans une chambre au dessus dycelle est un escallier sur noyau a vice saint gilles dont toutes les marches sont gironnes n'ayant que vingt pouces de voye et a six pouces de hauteur et autant de giron est au tiers usé.

P. 81 De là nous sommes transportés dans un petit office a côté du sallon, ayant cinq pieds de large et quatorze pieds de long eclairee par une petite coisee de vingt pouce de large et de trois pieds de haut [...]

P. 87 Boulangerie : A coste de la dite porte est une petite croisée de trois pieds huit pouces de hauteur jusque l'appuy et dix huit pouces de large sur vingt cinq pouces de heut sur deux pieds de large

P. 89 [...] A coste du dit placard est la cheminée de la dite Boulangerie de six pieds de large et encastrée d'un pied et cinq pied de hauteur a aller au manteau en pierre, sur corbeaux aussy le dit manteau en pierre, sur corbeaux aussy

P. 90 de pierre ou il ya un arc pour decharge le dit manteau contre cueux et jambage de la dite cheminée en pierre de taille au trois quart usé a coste de la dite cheminée est un yvier de vingt deux pouces d'encostrement et de trois pieds trois pouces de large sur cinq de hauteur [...]

P. 91 une autre petite croisée sur le jardin dans le mur de la dite Boulangerie de six pieds d'appuy de hauteur et vingt un pouce de large deux pieds de hauteur grillée de six pouces en carré en laquelle croisée il y aun petit volet soutenu par deux petites portes [...]

- P. 92 au dessus de la quelle croisée est un potager de quatre pieds et dans le long et de deux pieds et demy de large [...] il y avait trois rechauds il nen reste plus que deux ayant leur cendrier en pierre de taille. A costé de la dite croisee est un placard.
- P. 95 que la porte de la dite Boulangerie, pour montrer dans l'escalier a deux pieds quatre pouce de large sur cinq pieds neuf pouce de hault a la sortie de la quelle est un paillé de quatre marche [...]
- P. 98 Entre la salle a visée et la chambre a coste est un mur de refend de seize pouces d'épaisseur a demy usé.
- P. 99 Dans ladite chambre sur la cour est une croisée et demy de large et six pieds et demy de haut a masse barrée.
- P. 104 La dite chambre a quatorze pieds de long et vingt de large pavée de carreaux de terre cuite de chacun quatre pouces a moitié usé que le mur de
- P. 105 Refente de la dite chambre ou est la cheminée et la chambre voutée a deux pieds d'épaisseur et laquelle cheminée a quatre pieds et demy delarge dont le contre cœur est a brique arrondy a deux pieds et demy de hauteur [...]
- P. 124 Dans ladite [...] se trouve un escallier en bois sur noyau a vice [...] le present escallier un conduit qu'au premier étage au
- P. 125 au haut du quel escallier un petit resfue qui a trois pieds et demy de long avec deux balustrier son être trouvé ou pousse a la main formant un paille supporte par deux solivaux et quelques mauvaises planches
- P. 126 Pour éclairer la susdite cage par bas se trouve une petite croisée qui a trois pieds d'appuy treize pouces de large sur dix huit pouces de hauteur dans laquelle est un chassis en plomb scellé avec pate, fiche, le vitrage est en état de service et le plomb aussy, une grille de fer
- P. 127 étant au milieu d'une [...] en carré en haut du dit escalier est une petite ouverture de six pouces de large et de dix huit de hauteur sans grilles bois ni vitrage.
- P. 130 L'aire dudit cavot n'est que terre et a six pieds en carré sans enduit et est éclairé par une petite ouverture de six pouces de large sur quinze de hauteur, évasée en abajour [...]
- P. 132 De la nous avons passé dans un cabinet vouté dont la porte d'entrée a deux pieds et demy de large sur huit pied de haut a masse carrée [...]
- P. 134 Le dit cabinet vouté a douze pieds dans un seuil et douze pied et demy dans lautre pavé de pavé de quatre pouce
- P. 135 en carré au trois quart usé. A ce cabinet il y a une croisée de deux pieds de large et six pieds et demy de hauteur garnie d'un chassi a verre attaché avec des fiches formant avec deu petits grouillet
- P. 136 Le vitrage est a plomb, dont il y en a quelques carreaux en état de service, le restant est de nulle valleur
- P. 141 Le second pavillon :
- P. 144 Une petite croisée et une seconde croisée[...]
- P. 145 La cheminée dudit appatennent est en pierre de taille de cinq pied et demy de hauteur.
- P.150 Une autre (sur l'escalier) porte en pierre de taille en plein cintre de deux pieds et demy de large cinq pieds de hauteur. La cage dudit escalier a cinq pieds de diamètre et est eclairée par une petite ouverture a quatre pied de haut sur l'appuy est un pied de large sur dix huit pouce de hauteur, il se trouve deux grilles sans aucune fermeture
- P. 151 Le dit escalier est sur noyau ou pierre a vice, sensuit grilles dont toutes les marches sont gironnée sans saillies toutes les marches dudit escalier sont de nulle valleur [...]
- P. 157 La gallerie a coste de la salle sur le jardin est de dix neuf pieds de long huit et demy de large et dix pied d'élévation sans plafond lequel plafond est soutenu par deux colonnes en pierre de taille qui ont un pied de diamètre sur les quelles colonnes est un portrait de huit a dix pouces de grosseur
- P. 158 Sur lequel portrait est une balustrade tournée que les planches dela dite galerie porte sur une sablière de deux pouces en carré a dossée au mur de la salle sur le dit jardin portée par deux corbeaux de bois.
- P. 159 La sablière est de nulle valeur et le portrait a moitié usé, la balustrade est unie au trois quart usée de quatre pouce de grosseur en carré.
- P. 160 que le principal escallier pour monter dans les chambres haute en vice saint gilles sur noyau au dont toutes les marches sont gironnées et a chaque etage il y a des paillés pour entrer dans les chambres conduit jusque aux greniers. En pierre les marches ont chacune sept pouces de hauteur et huit pouces de giron sont sans ornements au quant usé. Dans l'escallier est une ouverture sur le jardin de vingt pouce de large et de trois pieds de haut garnie d'un chassis
- P. 161 de verre attaché avec un gond et deux pentes fermant avec un crouillet. Le vitrage est en petits carreaux de trois pouces en quarré en lozanges attaché avec des taiguettes de feu [...] la dite ouverture est grillée [...]
- P. 186 A coste du dit cabinet est une garde robe [...]
- P. 187 Elle est éclairée par une petite croisée [...]
- P. 204 que l'autre croisée de la dite chambre sur la gallerie est à trois pieds de hauteur de appuy a lantiquité a vingt deux pouces de large et cinq pieds et demy de hauteur [...]
- P. 217 Dans ladite haute chambre il y a une cheminée antique de cinq pieds et demy de hauteur

P. 218 Sous l'arc en pierre de taille les courges qui portaient autrefois le manteau saillaient de trois pouces, lesquelles ne sont élevées de pavage que de cinq pouces

P. 219 que le mur de la dite chambre sur la galerie il y a une toise de maçonnerie à refaire. La dite chambre est pavée de pavé de quatre pouces au quart à refaire [...]

P. 261 Dans ladite chambre se trouve une échelle de meunier pour monter dans le grenier

P. 262 le grenier de dessus le sallon à refaire à neuf sans pavés. Dans le grand grenier, il se trouve une delie toise à refaire en terrasse

P. 271 La charpente cy dessus dénommée est à moitié usée qu'au comble de l'avant corps du

P. 272 jardin au pignon il ne se trouve de volée renversée sur grand corps ont trois sur trois pouces de grosseur [...]

P. 275 que la terrasse de la tour d'escalier est à refaire à neuf contenant environ trois toises à la charpente de la dite tour ronde à un épi les sablières sont doubles ont cinq pouces de grosseur portantes [...]

P. 293 Les deux fermes ont quatre à cinq pouces de grosseur [...]

P. 297 que la charpente de dessus la galerie est soutenue par trois poteaux qui portent sur le portail de la dite galerie l'autre bout des poteaux porte la sablière sont joint avec les dernières fermes de l'apenté de sur la galerie ont cinq pouces de grosseur, la sablière a trois pouces sur six [...]

P. 301 Pour réparer la couverture, il faut quatre cent thuille ou bordeau [...]

P. 306 307 Premièrement le dit grellepois a remarqué que la couverture en ardoise du grand corps de bâtiment du dit château et celle des lucarnes en œil de bœuf a besoin de quatre milliers d'ardoises pour la réparer. Le clou et latte nécessaires, la latte n'est ni en ardoise ni à thuille presque de nulle valeur [...]

P. 313 Que la couverture de la tour sur l'escalier et celle du chevallet a besoin d'un tiers demillier d'ardoise pour la réparer [...]

P. 327 que de la dite tourelle a une autre tourelle dans l'angle du jardin du dit château [...]

P. 342 343 que le mur de la tourelle de l'angle du jardin ont dix pieds de diamètre hors œuvre ont un pied neuf pouces d'épaisseur ayant neuf pieds d'élévation sous sablière du côté du jardin il y a une porte pour y entrer de deux pieds

P. 344 et demy de large et de cinq pieds de hauteur dont l'huissierie est en bois. Ladite tour servante autre fois de lieux de commodité partie des quels murs est tombée et l'autre partie est de nulle valeur

P. 345 Le comble de la charpente est rond en épi sans assemblage, les chevrons sont adossés au poinçon couvert en thuille pour partie de trois ou quatre cent thuille le reste est couvert de latte [...]

P. 360 Visite la chapelle, la quelle a vingt quatre pied de long et dix pied et demy de large, les murs ont onze pied de élévation sous les rentablements dont une de rampe de six

P. 361 pied en mur est tombée et pour la reedifiée avec ce qui se trouve de mauvais mur compris les points de pignon [...]

P. 362 que la grande porte pour entrer dans la dite chapelle a six pieds et demy de haut et quatre de large et en plein cintre Et le plat de bande cintre

P. 363 sur baissé, les vantaux sont attaché avec gond et perte [...]

P. 364 et une autre porte à la dite chapelle du côté du jardin qui a deux pieds quatre pouces de large. Et cinq pied huit pouces de hauteur. Le plat de bande est en pierre. Le vantaux est de nulle valeur attaché avec deux gonds et pente [...]

P. 365 qu'à la dite chapelle sur la basse cour sont deux croisées de chacune deux pieds de large sur quatre pieds de haut évasee et ceinturée garnie de

P. 366 chacune trois grille de fer. Le vitrage est en losange à panneaux de plomb de trois targettes à chacune pour soutenir le verre à une de quelle il en manque un tiers. Le restant est en état de service.

P. 367 que la place de la dite chapelle est pavée de petits pavés de quatre pouces à moitié usé. Il ya dans ladite chapelle bancs de nulle valeur que pour monter à l'autel de la dite chapelle

P. 368 il ya deux marches l'une de huit pieds de long et l'autre de six pieds et demy en bois. Ledit autel est en chassis de bois le devant couvert d'une taille peinte sur la pierre.

P. 369 duquel autel sont des planches de bois de six pouces et demy de long et d'un pied huit pouces de large orné d'un crucifix de bois de quatre flambeaux aussy de bois de six pots de fayance garni de bouquet d'hiver de quatre cadres d'une statue de Saint Jean Baptiste d'une chasse de relique au dessus appuyée sur deux ornements en feu sur l'autel sont trois coussins, un missel, une figure de saint au pied de l'autel

P. 370 sous pied de latte, un tableau de religieuses et de trois en papiers, un crucifix aussy en papier. Et ouverture faite d'un petit coffre dans lequel s'est trouvé un calice, une poterne

P. 371 D'argent dans un étui de carton couvert de cuir. Plus une chasuble de moquette, Etolle manipule de même nature, un voile de tafta un carton ou il s'est trouvé deux corporeaux et trois purificateur

P. 372 plus un autre voile de tafta et damas blanc et cramoisy quatre aubes [...]

P. 373 qu'au pignon de la dite chapelle sur la cour s'est trouvé une cloche avec sa corde que le comble de la chapelle est à pignon et a seize pieds

P. 374 d'elevation a double sabliere retenue par un tirand de huit a neuf pouces de grosseur [...] avec une aiguille de sept sur sept pouces aussy eligie, il y a mise ferme portante leur assemblage de blochet, essetier

P. 375 endroits et chevrons le tout de quatre pouces sur quatre pouces de ecarissage faiste et sous faiste avec croix de saint andre de quatre pouces d'ecarissage les fermes portant pleint cintre pour recevoir

P. 376 un lambri et sont espace a trois sous lattes de lambri ainsy que la charpente sont au tiers usé, la couverture est a ardoise pour la reparer [...]

P. 471 visite la fuie qui a vingt trois pieds huit pouces de diametre se qui fait soixante et onze pieds de circonference, les murs ont deus pieds dix pouces d'epaisseur ayant vingt un

P. 472 pieds d'elevation sous sabliere au tour desquels est une plainte en brique cassee en plusieurs endroits les dits murs sont au quart usé dans lesquels il y a cinq cent soixante boulises en blocage

P. 473 que la porte de la dite fuye dont le bas sert de cave a trois pied huit pouces de largeur et quatre pieds huit pouces de hauteur dont le contour est en pierre de taille et le plat de bande en boy a moitie use

P. 474 le vantaill est a deux battants attaché avec gonds et portes, l'un fermant avec un volet de feu de dix huit pouces de long garni d'une serrure fermante de clef au trois quart usé.

P. 475 Ladite cave ayant d'elevation sous soliveaux cinq pieds neuf pouces, les soliveaux sont en deux travées ont trois sur quatre pouces d'ecarissage suporté sur une poutre etayée de trois estages ayant dix pouces d'ecarissage de nulle valeur cinq

P. 476 soliveaux aussy de même, le restant est a trois quart usé, le plancher est a bindeau au trois quart usé que la porte pour entrer dans le colombier est en brique en plein cintre est plat, de bande

P. 477 en bois amoitie usé, a deux pieds de large et quatre pieds et demy de hauteur le vantaill est suppotré par gonds et pente a bois de bout fermant avec une serrure a grouillet, le tout au trois quart usé, dans les murs du quel

P. 478 il ya deux ouvertures de chacune seize pouces et demy de largeur et de deux pieds de hauteur. Que l'échelle tournante est au trois quart usée, que la charpente dudit colombier est un epy. [...]

P. 505 Visite du pressoir

Idem pour ADS B 2163 Procédures civiles et actes divers de la sénéchaussée de Beaumont

6, 9 et 10 juillet 1767 Montrée de la terre de Coulouanné

ADS 4 J 68

9 octobre 1731 Offre de foi et hommage par Charles de Vassay chevalier seigneur de Coulouanné en Chérancé au seigneur de Grandchamp pour ladite seigneurie de Coullouenné.

Comporte tant en logis, bois de haute futais bois taillis terre labourable prés herbages fief et autres dépendances comprises en les adveu cy devant rendus a la chatellenie dudit Grandchamp...

ADS 18 J 100

9 juin 1783

Du neuf juin mil Sept cent quatre vingt trois l'apres midy

Devant Nous Louis Leteissier notaire royal au Maine demeurant et résident paroisse de Grandchamp Soussigné Fut present messire françois Denis Barthelemy Deperrochel, Chevallier Seigneur de Mozainville, Maison Maugin, franc Villiers, La mairie de L'Etuin et autres lieux, Chevallier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, ancien officier au Regiment des gardes françaises du Roy, demeurant ordinairement en Son château de Maison maugin province du perche au nom et Comme Subrogé Tuteur des deux enfans mineurs Issus de deffunt Messire Louis Charles de perrochel Chevallier Seigneur de Gradchamp et de Dame Louise Duharday, lequel en telle qualité a par ses presentesfait bail a titre de ferme, prix d'argent et non autrement pour le tenir a terme de six années latines parfaites et consecuties qui ont en leur Commancement en jour et feste de pasques dernier et finiront a pareil jour a Charles collet tisserant et jeanne d'allier Sa femme de lui duement autorisée par Ses presentes pour leffet dicelles, demeurants paroisse de Chérancé, a le present et acceptant preneur audit Titre et pour ledit tenu, lest a Savoir un sallon, un petit cabinet a costé, une cuisine, un petit cabinet et aussy a costé, une petite chambre Sur la Cuisine, un autre petite Cabinet a costé de la chambre d'une petite Etable ou thiennterie, avec un petit clos a chanvre Contenant demy boiseau de Bled Semense ou environ En ce qu'en comporte le château de Coulouané, le tout en faisant partie et ainsy que lesdits preneurs en jouissent, avec un petit jardin au Bout de la cuisine Sans en faire aucune Reserve, a la charge par lesdist preneurs et aquoi ils sobligent d'en faire et payer de ferme par chacun an audit Seigneur Bailleur audit nom la somme de quarante livres...

ADS E 145

26 septembre 1787

Le vingt Six septembre mil Sept cent quatre vingt Sept. Pardevant nous notaire Royal et Commissaire Susdit et Sous Signé en présence et cerequerant Ledit Sieur Bertereau au dot nom de Procureur. A Comparu Dame Louise du hardaz Veuve de Messire Louis de perrochel chevalier Seigneur de grandchamps, Thoigné, Thoiré, de Coullouanné, le Tronchet et autre Lieux ancien Mousquetaire du roy de la premiere compagnie demeurant ordinairement en Son château du Tronchet paroisse du même nom, par Le Sieur alexandre Menneau Son feudite et son procureur Spécial Suivant Sa procuration Sousignature privée dudix huit juillet et dernier Laquelle est demeurée attachée a un aveu par lui rendu au dit nom cejourd’huy a la Baronnie du Vieu Lavardin...

ADS 18 J 100

6 août 1788

Du Six Août Mil Sept cens quatre vingt huit, avant midy, en Létude. Par Devant nous René francois Mercier, notaire royal au Maine à la résidence de Chérancé, y demeurant, Soussigné :

Par Présente Dame Louise Duhardaz, veuve de Messire Louis Charles de perrochel, chevalier Seigneur de grandchamp, thoiré, thoigné, coulouanné et autres Lieux, demeurant en Son château du tronchet, paroisse du même nom : Laquelle Dame Comparante aunom et comme mere tutrice en garde noble de Messieurs les enfans, apar ces présentes fai bail à titre de loyer, pour le temp en terme de Six années entières, parfaites en consécutives qui commencerons aujour de pasque prohain, pour finir à pareille époque. A Louis héroux, Maçon et Marie tricot Son Epouse, de luy autorisée devant nous pour Lester des présentes, demeurant audit chérancé, à ce présents en acceptant preneurs pour eux durant le dit temps.

Cési à Savoir un Salon, un cabinet à Côté, une cuisine, un petit Cabiner y attenant, une petite chambre sur la cuisine, un autre petite cabiner à côté de la chambre, une petite Etable, où bâtiment servant à mettre les chiens de chasse, un enclos à chanvre d’environ deux boisseau de bled Semence, En ce qu’en Emporte le château de coullouané dans lesdits bâtiments font partie avec un petite Jardin au bout de La cuisine, le tout situé audit Chérancé, sans pour ladite Dame bailleresse...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Coulouané comme château ou maison notable avec chapelle fondée.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Coulouané comme manoir.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Décima de Corloané	de Coulouané	1252			CARTULAIRE VIVOIN ³⁰
Baptiste de Vassé	de Vassé	1529			CORDONNIER
Jean-Baptiste de Vassé	de Vassé	1538-1539			PESCHE
Louys Vasse	de Vassé	1555	Maistre		ADS E 11
Mathurmnis Vasse	de Vassé	1567-1568			ADS G 120
?	de Brie	Avant 1592			LEDUC
François de Faudoas	de Faudoas	1592	Chevalier		LEDUC

³⁰ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 281 : Décima de Corloané, 1252 dans le *Cartulaire de Vivoin*, p. 91 / Coullouanné 1567 (ADS G 120).

On ne retrouve que peu d'éléments sur les détenteurs de la période qui nous intéresse. Selon Eugène Vallée (d'après le cartulaire de Vivoin), la famille de Coulouané aurait été détentrice du domaine au milieu du XIII^e siècle. Ainsi, nous trouvons le 8 février 1529, Baptiste de Vassé dans un document du chartrier de Grandchamp³¹. Pour Julien-Rémy Pesche³², le domaine était détenu dans les années 1538-1539 par la famille de Vassé avec Louis et Maturin, ce qui se confirme par l'aveu du 9 juin 1555, et le document de 1567-1568. D'après les recherches effectuées par Christine Leduc³³, Coulouané appartenait avant 1592 à la famille de Brie, dont l'héritière Renée épousa cette année là François de Faudoas, chevalier seigneur de Sérillac en Gascogne. Ainsi ce seigneur put acquérir le domaine de Coulouané et s'établir dans le Maine où il fit d'autres acquisitions de terres. Ainsi en 1615, Louis XIII érigea cette terre en châtellenie. Les propriétaires du logis actuel, ont confié une photo **d'une statue datant du XVI^e siècle conservée dans l'église de Chérancé. Il s'agit d'un seigneur revêtu d'une armure qui est en train de prier.** Peut-être s'agit-il du seigneur de Coulouané.



Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre fief et domaine	9 juin 1555	ADS E 11
Fief et seigneurie	Toussaint 1629	ADS 18 J 100
Seigneurie/logis/fief	9 octobre 1731	ADS 4 J 68
Terre	6, 9 et 10 juillet 1767	ADS B 2163
Château /terre fief et seigneurie	13 février 1767	ADS 18 J 100
Château/terre fief et seigneurie	1 ^{er} juillet 1767	ADS 4 J 132
Terre/château/corps de logis /fief et seigneurie	9 décembre 1766	ADS 4 J 132
Château	9 juin 1783	ADS 18 J 100
Château	6 août 1788	ADS 18 J 100
Château	1706	JAILLOT
Château	XVIII ^e	CASSINI

Ces différentes mentions indiquent que Coulouané est qualifié de château pendant tout le XVIII^e siècle. Grâce à la monnaie du 1^{er} juillet 1767, il a pu être tenté de reconstituer l'aspect du logis au milieu du XVIII^e siècle, ce qui devait se rapprocher de l'apparence du logis du XVI^e siècle : Le château était constitué d'un corps de logis principal avec deux pavillons en ses deux bouts, le pavillon placé vers le sud donnait sur le jardin. Au milieu du corps principal se trouvait un perron à quatre marches en pierre qui permettait d'accéder à une salle boisée. Il y avait aussi une tour contenant l'escalier principal en vis saint Gilles sur noyau dont les marches étaient gironnées pour monter dans les chambres. À chaque étage il y avait des paliers pour entrer dans les chambres. Les marches étaient en pierre. Cet escalier avait une ouverture donnant sur le jardin avec vitrage et grilles. La salle d'entrée était pavée de carreaux de terre cuite. À côté de cette salle se trouvait un salon boisé un peu plus bas éclairé par une fenêtre à croisée. On y accédait par un escalier de cinq marches. De la grande salle, on pouvait accéder à la galerie sous plafond donnant sur le jardin. Ce plafond était soutenu par deux colonnes en pierre de taille qui étaient surmontées d'un portrait comportant une balustrade tournée. La charpente de cette galerie était soutenue par trois poteaux. Cette galerie devait dater du XVI^e siècle, car il est dit que « le portrait et la balustrade sont usés ». Au rez-de-chaussée, il y avait une cuisine agrémentée d'un évier surmonté de deux planches, qui comportait une grande pierre « pour recevoir les eaux et les jeter dehors ». La cheminée de la cuisine était en pierre de taille et comportait des piédroits en forme de colonnes. Il est possible qu'elle fût datable du XVI^e siècle, car il est dit qu'elle est au tiers usé. Dans cette cuisine, se trouvait aussi un potager en pierre de taille à trois réchauds et cendrier au dessous. Au côté de cette pièce se trouvait une petite décharge de cuisine pavée de carreaux de terre cuite et éclairée par une fenêtre à croisée protégée par une grille. De cette cuisine, on pouvait accéder à un escalier en vis de saint Gilles dont les marches étaient gironnées (peut-être celui qui subsiste aujourd'hui) et qui permettait d'accéder à une chambre.

³¹ Notes de Paul Cordonnier : ADS 18 J 606, d'après le Chartrier de Grandchamp.

³²PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t.1 p. 21. La source correspondant à cette donnée n'a pas été retrouvée.

³³ LEDUC C., « Peinture monumentale : décor ornemental imitant une architecture à Chérancé Coulouané », *op. cit.*...

On trouve aussi à l'étage une chambre qui était pavée de carreaux de terre cuite avec vue sur cour par une fenêtre à croisée. À côté de cette chambre se trouvait une salle à visée et une chambre voûtée chauffée par une cheminée. Dans l'un des pavillons se trouvait aussi un escalier en vis en bois dont la cage était éclairée au rez-de-chaussée par une petite fenêtre à croisée avec vitrage et protégée par une grille de fer. En haut de cet escalier se trouvait une petite ouverture sans grille ni vitrage. Il est fait aussi mention d'un cabinet voûté éclairé par une fenêtre à croisée avec vitrage. Le second pavillon est éclairé par des fenêtres à croisées. On y trouve aussi une cheminée en pierre de taille et un autre escalier dont la cage est éclairée par une petite ouverture sans grilles ni fermetures. Cet autre escalier était en vis constitué en pierres de taille à marches gironnées. Il est fait aussi mention d'une garde-robe éclairée par une fenêtre à croisée et d'une autre chambre avec « une cheminée antique. » Quelques dépendances sont aussi citées dans ce texte, comme la boulangerie, la chapelle, la fuie et le pressoir. La chapelle, la fuie ainsi qu'une remise, une écurie et un moulin à blé sont mentionnés dans la proclamation de vente du 9 décembre 1766.³⁴ Enfin le cadastre de 1835 indique un champ de la Fuie (parcelle 469) ainsi qu'un jardin de la Fuie (parcelle 471).

Sources

ADS B 2163 : Procédures civiles et actes divers de la sénéchaussée de Beaumont.

ADS E 11 : 1547-1575 Aveux rendus aux seigneurs de Beaumont, François d'Alençon, Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret et Henri, rois et reine de Navarre.

ADS E 145 : 1781-1786 Terrier de la châtellenie d'Assé-le-Riboul pour les paroisses d'Assé, de Beaumont, de Fyé, de Saint-Marceau...

ADS G 120 : 1567-1568 *Quaternus receptorum capellanorum et clericorum confratrie ecclesie Cenomanensis, incipiens in festo Sancti Joannis Baptiste, anno Dni millesimo Quingentesimo sexagesimo septimo et finiens Simili festo anno revoluto, quo anno discretus vis magister Joannes Colomby, presbyter capellanus curatus Crucifixi ipsius confratrie receptore et officarius, gessit officium, quarum quidem receptorum et misiarum sequentium denarii computantur et misiarum Cenomanenses quarum quilibet valet duos denarios Turonenses.*

ADS 4 J 68 : Chartrier de Grandchamp : XVIIe siècle-1731 : Seigneurie de Coulouanné, hommages faits au seigneur de Grandchamp.

ADS 4 J 132 : Chartrier de Grandchamp : 1516-XVIIIe siècle : Seigneurie de Coulouanné, vente par Madeleine de Luxembourg, veuve de Jacques de Lucé, chevalier, seigneur de Bouer, à Jean-Baptiste Vasse, seigneur de Coulouanné, du moulin de Guiter, à Chérancé, tenu censivement de Coulouanné (1530)...

ADS 18 J 100 : Chartrier de Grandchamp (collection Paul Cordonnier) : 1629-XVIIIe siècle Fief de Coulouanné (commune de Chérancé) « Papier de receipt des rentes seigneuriales » (petit registre en mauvais état, 1629-1751) ; inventaire des titres de propriété de la seigneurie au moment de son acquisition par Louis-Charles de Perrochel (1767) ; table alphabétique des tenanciers de la paroisse de Piacé (XVIIIe siècle), baux de pièces du château et de terres (1783-1788).

ADS 18 J 606 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 79/24 : Cadastre Chérancé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 68.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 104.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t.1, p. 157.

LEDUC Christine, « Peinture monumentale : décor ornemental imitant une architecture à Chérancé Coulouanné », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2003.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t.1, p. 21.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 83.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 281.

³⁴ ADS 4 J 132 : 9 décembre 1766 Proclamation de la vendition de la terre de Coulouanné ... *op. cit.*

Documents iconographiques



Photographie appartenant aux propriétaires : statue du seigneur de Coulouané ? Église de Chérancé.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Coulombiers

Blandin



Localisation

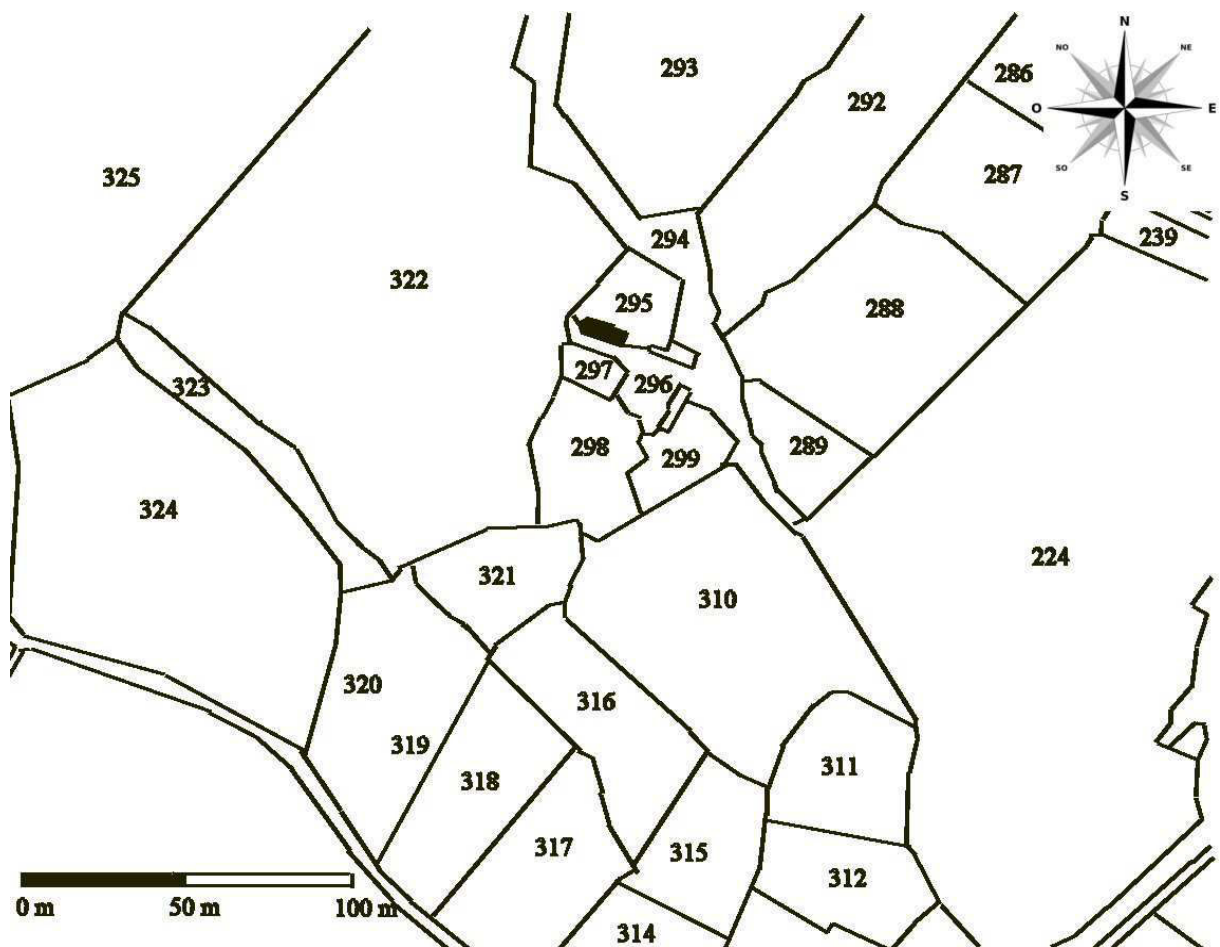
Cadastré napoléonien de 1836 au 1/2500 commune de Coulombiers section A2 de Cherré, cote PC 098 004.
Carte IGN 1/25000: 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 435496, 37 m y = 2369516, 75 m

Le site de Blandin se trouve implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 82, 5 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau appelé Nord et au bois de Brestel.

Distances	en m
Logis / église	750
Logis / cours d'eau	500
Logis / espace boisé	782

Cadastre



224 : La Grande Grouas Blandin

239 : Les Longs Réages

286 : Le Parc aux Vaches Blandin

287 : Le Parc aux Bœufs Blandin

288 : Le Parc de derrière Blandin

289 : Le Grand Clos Blandin

292 : Le Verger Blandin

293 : L'Arrachée ronde Blandin

294 : Le Chemin Blandin

295 : Le Jardin Blandin

296 : Blandin

297 : Le Petit Clos de devant Blandin

298 : Le Verger Blandin

299 : Le Clos de derrière l'étable Blandin

310 : Le Chauchié

311 : Le Bois du Chauchy

312 : Le Parc

314 : Le Bois Proust

315 : Le Pré des Forêts

316 : Le Pré Gailu

317 : Le Bois Gailu

318 : Le Parc du Chauchy

319 : Le Parc du Chauchy

320 : Le Petit Parc des Noes Blandin

321 : Le Petit Parc de devant Blandin

322 : La Prairie Blandin

323 : La Prairie Blandin

324 : Le Parc des Noes Blandin

325 : Les quatres jours Blandin

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 8 janvier 2012 pour la façade avant et le 10 novembre 2003 pour la façade arrière.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : La toiture est très pentue.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de deux niveaux. Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

Données historiques

Sources :

ADS E 10

10 juillet 1520

De Vous hault et puissant prince et noble tres redoubte Seigneur Monseigneur Charles duc dalenczon per de France Conte darmignac de Rodees du Perche et Viconte de Beaumont Je Guillaume de Cordouen escuier Tiens et advoue a tenir a foy et hommage simple la terre de Coulombiers Au Regard de votredy viconte de Beaumont En laquelle ma terre jay fief et doumaine Et premier Ensuit la declaration des choses heritaulx de mondy doumaine

[...]

Ensuit mon Fief Et premier mes hommes de foy Noble homme Rene de Saint Germain seigneur dudit lieu de blandin mon homme de foy et hommage simple pour raison de sa terre et seigneurie dudy lieu de blandin tel elle se poursuyt tant en fief que en doumaine fors partye desdy fiefet doumaine quil tient a ung autre hommage de moy a cause de ma seigneurie de chehe par Caduon de laquelle seigneurie par moy a vous Rendu jen ay declare les choses bien au long par boutz et costez Recours audy adveu.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
B. de Blandino	de Blandin	1078			CARTULAIRE SAINT VINCENT ³⁵
René de Saint-Germain	de Saint-Germain	1520			ADS E 10

³⁵ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 86 : B. de Blandino vers 1078 (*cartulaire de St Vincent* 540).

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre et seigneurie /Fief et domaine	10 juillet 1520	ADS E 10

Sources

ADS E 10 : 994-1541 : Tessé, Duché de Beaumont, aveux rendus aux vicomtes de Beaumont.

ADS 3 P 98/23 : Cadastre Coulombiers : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 86.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Coulombiers

Courteil



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : 1784 : ADS E 314_12 La Grande Cour, La Fuye, Courteilles des Bois, La Métairie, Moulin de Cruchet.

Cadastré napoléonien de 1836 au 1/2500 commune de Coulombiers section B2 du Bourg, cote PC 098 007.

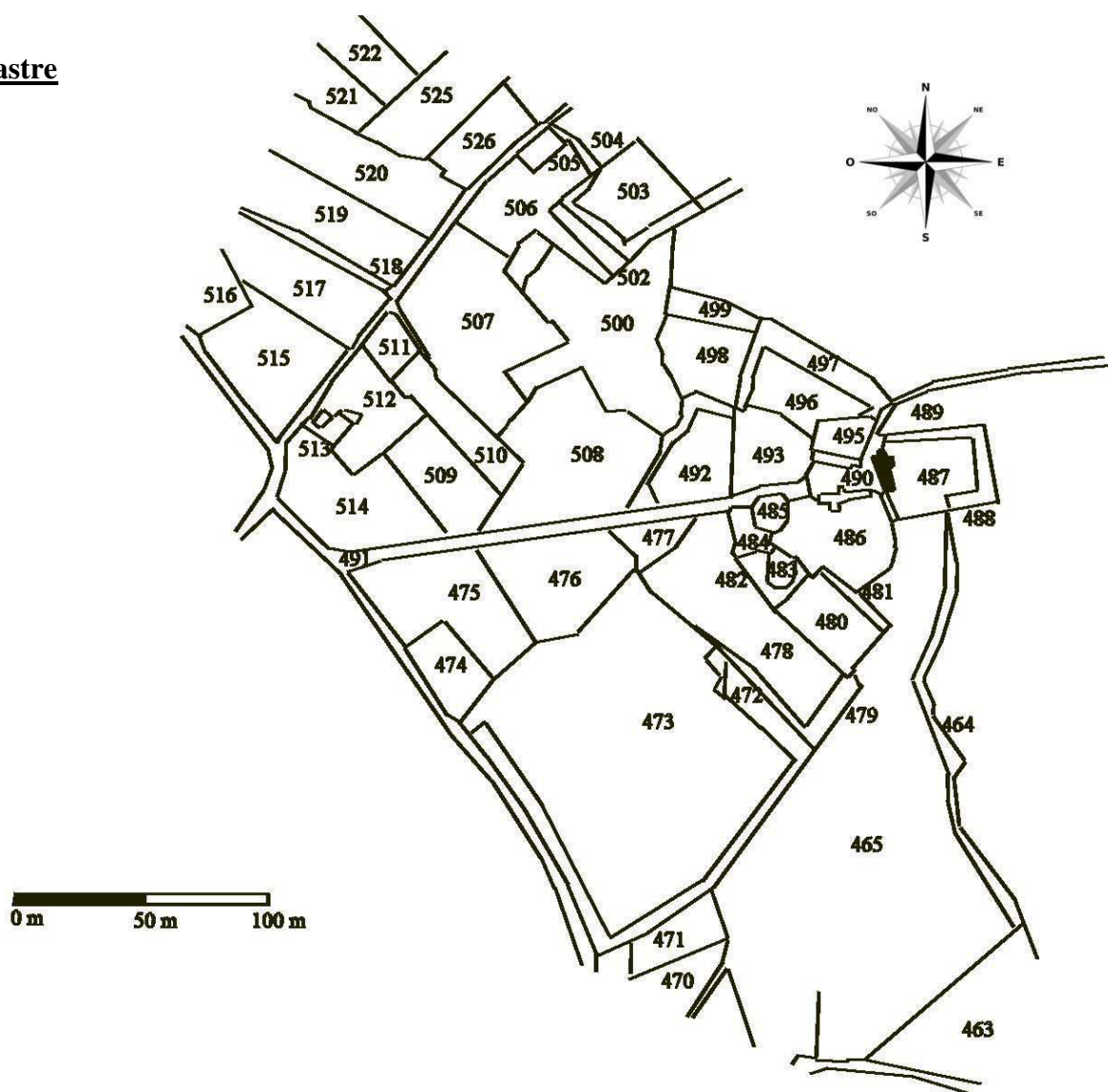
Carte IGN 1/25000: 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 437824,96 m y = 2367927,47 m

Le site de Courteil se trouve implanté au sud-est, à l'écart de toute autre habitation à 100 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Briène et au bois de Courteil.

Distances	en m
Logis / église	2000
Logis / cours d'eau	1023
Logis / espace boisé	114

Cadastre



463 : Le Petit Parc Courteil	485 : La Mare Courteil	506 : Les Vinettes
464 : Les Epinelières Courteil	486 : Le Jardin Courteil	507 : Les Pellutries
465 : Les Epinelières Courteil	487 : Le Grand Jardin Courteil	508 : La Couillonnerie Courteil
470 : Le Champ du Chêne	489 : Bois de Courteil	509 : Le Grand Clos
471 : Le Champ du Chêne	490 : Courteil	510 : Le Grand Clos Courteil
472 : La Grande Vigne Courteil	491 : L'Avenue	511 : Le Grand Clos
473 : La Grande Vigne Courteil	492 : Le Parc de l'Etang	512 : Le Clos de Lacroix
474 : Le Champ de la Gaze	493 : Le Parc de l'Etang	513 : La Croix
475 : La Trijeonnerie	495 : Le Verger des Noyers	515 : Le Champ de La Croix
476 : La Trijeonnerie Courteil	496 : Le Parc de l'Etang	516 : La Ferrandrie Courteil
477 : La Petite Vigne Courteil	497 : Le Parc de l'Etang	517 : Le Petit Parc
478 : La Petite Vigne Courteil	498 : L'Etang Courteil	518 : Le Champ du Cormier
479 : La Petite Vigne Courteil	499 : L'Etang	519 : Le Champ du Cormier
480 : La Petite Vigne Courteil	500 : Les Pellutries	520 : Le Grand Parc
481 : Le Petit Verger Courteil	502 : Les Vinettes	521 : Les Gantriers Courteil
482 : La Petite Vigne Courteil	503 : Bois Caillard	522 : Les Gantriers
483 : La Mare Courteil	504 : Le Champ Caillard	525 : Les Gantriers
484 : La Butte Courteil	505 : Les Venettes	526 : Les Gantrier

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire près d'une motte entourée de douves.

Datation : XVe-XVIe siècles avec nombreux remaniements XVIIIe-XIXe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en calcaire blanc, chaînage d'angle en pierre grise et grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 1^{er} octobre 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, campagne de restauration en cours lors de la visite : l'intérieur s'est dégradé au fil du temps. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a en grande partie disparu. Toutes les ouvertures de la façade sud-ouest ont été remaniées au XVIIIe ou au XIXe siècle, tout comme la toiture. Les pierres des encadrements des ouvertures XVe siècle de la façade nord-est sont très friables et se sont dégradées. La fenêtre à croisée de cette même façade a été murée au XIXe siècle. À l'intérieur, le rez-de-chaussée a été remanié et conserve des traces de peintures au pochoir datant du XIXe et du XXe siècle. À l'étage les solives sont endommagées et il est risqué de s'aventurer hors de l'escalier. La cloison a perdu tout son torchis et les murs leurs enduits.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres XVe siècle ayant perdu leur croisée de pierre, de petites ouvertures chanfreinées, d'une petite cheminée engagée à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, un étage, comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	19 m	8, 30 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture en croupe caractéristique des XVIIe-XVIIIe siècle.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Croupe	Moyenne	Non	1	Tuiles

La façade sud-ouest est aujourd'hui rythmée par huit ouvertures : deux portes datant du XVIIe siècle (?), une fenêtre moderne au rez-de-chaussée, une autre ouverture entre le rez-de-chaussée et l'étage qui n'est pas identifiable au niveau de la typologie et enfin trois grandes fenêtres chanfreinées situées à l'étage et datant du XVe siècle. Fortement remaniées, ces dernières ont perdu leur croisée et elles ont été en grande partie murées. La façade nord-est présente quatre ouvertures : une petite ouverture moderne, deux autres petites ouvertures chanfreinées datant du XVe siècle et les vestiges à l'étage d'une ancienne fenêtre à croisée aujourd'hui en grande partie murée.

Emplacements	Fenêtres à croisée disparue	Ouvertures chanfreinées
Façade sud-ouest	3 : étage	
Façade nord-est	1 : étage	2 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le logis se compose de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux pièces à l'étage dont l'une est à feu. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Chambre	1	1

Intérêt du site

Bien que l'extérieur de ce logis ait été remanié entre le XVII^e et le XIX^e siècle, les **vestiges de fenêtres à croisée aujourd'hui en partie murées** indiquent le soin qui a été apporté lors de la construction du site. Des trous de grilles y sont encore visibles. Les petites ouvertures chanfreinées indiquent aussi la provenance médiévale du bâtiment. Le chaînage d'angle montre un jeu de polychromie dans la manière dont a été disposées les pierres de grès gris ou de grès roussard sans que l'alternance des pierres n'ait été respectée de manière systématique. Si le rez-de-chaussée composé de deux pièces a été modifié durant les périodes moderne et contemporaine, l'étage a conservé son caractère originel, **avec la présence de deux chambres séparées par un cloison (ayant perdu aujourd'hui son torchis)**, dont l'une d'entre elles conserve une petite cheminée engagée à hotte droite. Son linteau est



en bois et ses **piédroits sont couronnés par des corbeaux** dont la moulure est datable du XV^e siècle. On monte à cet étage par un petit escalier droit en bois.

Données historiques

Sources :

Archives du Cognier-Chartrier de Grandchamp³⁶

25 juillet 1454

Déclaration de Michel Bruyère au seigneur de Montcruchet pour ledit lieu : « Par raison d'icelles choses, vous doy et suys tenu faire quatre livres tournoys, quatre poulles, seize boisseaulx d'avainne, mesure de Beaumont, et en oultre, suys tenu, à votre descharge, faire à noble homme Pieres Affagart, escuier, seigneur de Courtailles, à cause de Jehenne de Méautis, sa femme, foy et hommaige simple pour raison desd(ites) chouses et 2s(ols) 6 d(eniers) t(ournois) de service, chascun an... »

Archives du Cognier-Chartrier de Grandchamp³⁷

8 juin 1497

Foi et hommage par Guillaume Morin, écuyer, seigneur de Loudon, à Robert Affagart, écuyer seigneur de Courteilles, au regard du(dit) Courteilles, pour 4 livres t(ournois), 4 poules et 16 boisseaux d'avoine, de rente inféodée...

AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte (1533-1534)*, publié et annoté par J. Chavanon, Paris, 1902.

1533

P 1 Ensuyt le voyage de Hiérusalem et du Mont de Sinay, faict et acomply l'an de grâce et salut 1533, par messire Greffin Arfagart, chevalier du Saint Sépulchre et seigneur de Courteilles en Normandie et Courteilles au Maine, avecques luy frère Bonadventure Brochart, de l'ordredes frères myneurs de la province de France, du couvent de Bernay

ADS E 18

14 avril 1547 (inventaire datant du XVIII^e siècle)

Inventaire des titres et enseignements du Domaine du Duché de Beaumont Le Vicomte, fait par nous Jacques defontaine Escuier seigneur De la poudriere Conseiller du Roy Lieutenant general Civil Criminel Commissaire Examineur et Enquesteur en La Senechaussée et Siege presidial dudy lieu

[...] *Item* deux aveux et dénombrements de Laterre fief et Seigneurie de Courtailles de Nocé Relevant a foy et hommaige Lige du chasteau de Beaumont le premier Randu a lady dame Françoisse dalançon duchesse de vandosme et de beaumont par Graffin Affagard chevallier Seigneur de Courtailles le 14 avril 1547. Signé de luy et martin aupied duquel en Lacu.

³⁶ Référence donnée sur le site internet de la famille Affagart : <http://histoire.affagart.org>.

³⁷ *Ibid.*

De reception, aux assises dudy Beaumont Signé poyner, et le Second Anthoine de Bourbon Roy de Navarre duc de Vandoisme dalbret et dudy Beaumont par Jean Le Clerc Scuiier des Verdelles Mary de demoiselle Magdelaine Affart fille unique du daffart Les trois decembre 1560 Signé Jean Le Clerc.

ADS E 11

15 avril 1547

De Vous tres haulte excellente dame et princesse madame francoise dallenczon duchesse de vendosmoys et de beaumont douayriere de [...] Je Greffin affagard chevallier tiens et advoue tenir a foy et hommage lige au Regard de votre chastellenye de votre duche dudy beaumont ma terre domaine fief et seigneurie de courteillesappelee courteilles de noce sise et situee en la paroisse de columbiers et ce ensuyvent comme et poursuit et comporte tant en fief que en domaine dont aultresffont vous suys la faulte lige de laquelle madite terre de courtailles la declaration ensuyt Et premier ensuit mon domaine Cest assavoir Le hebergement dudit lieu ou il y a deux arpées de maison grange estable colombier a pigeon court jardins veignes yssues dicelle maison et court plesse garenne desues mothe ung mare et un petite estang a poisson situe pres madite maison deux pieces de terres labourables...

ADS E 11

3 décembre 1560

De vous tres hault et tres puissant seigneur et prince Monseigneur Anthoine par la grace de dieu Roy de Navarre seigneur souverain du bearn duc de Vendosmoys albret beaumont nemours [...] monblanc et [...] pere de France comte de foyx Rhodes armagnac [...]

Je Jehan Le Clerc escuier seigneur de Verdelles et de Courteilles de [...] mary et espoux de Damoiselle magdeleine affagart fille et heritiere unique de deffund noble messire Greffin Affagart vivant chevalier et seigneur de Courtailles tiens et advoue a tenir a foy et hommage lige au regard de votre chastel et seigneurie de votre duche de beaumont Ma terre dommaines fiefs et seigneurie de Courtailles appelle courtaille de [...] fief en la paroisse de Coulombiers et environs comme elle se poursuit et comporte en toutes choses de laquelle la declaration Ensuit Et premier ensuyt mon domaine Cest asavoir le habergement dudy lieu ou Il y a deux corps de maison grange estable colombier a pigeons court jardin vergers yssues dicelle maison et court plesses garennes dosues motte un verger et un petite estang a poisson situez pres madite maison...

ADS 1 F 13

3 décembre 1560

De vous authomme par sa grandeur le Roy de navarre

Je Jehan Le Clerc escuier [...] et de Courteilles tiens et advoue tenir a foy et hommage lige au regard de votre seigneurie de beaumont ma terre domaine fief et seigneure de courteilles

Noble françois de mesange escuier seigneur de la bussonniere mon homme de foy simple pour deulx foiz et [...] hommages [...] et la premiere pour raison de sa terre fief et seigneurie de la bussonniere ainsy quelle se poursuit comporte

ADS E 11

3 décembre 1560 Copie du 15 décembre 1718

Extrait d'aveu rendu a tres hault et tres puissant prince Antoine par la grace de dieu roy de Navarre et de vendommois et de beaumont par Jean Leclerc escuier seigneur de Verdelle et de Courteille de noffey mary et espoux de damoiselle marie affragard pour raison de la terre et seigneurie de Courteille de noffey sise en la paroisse de Colombiers et aux environs entant que larticle qui ensuit Noble françois de mesange escuier seigneur de la Bussonniere mon homme de foy et hommage simple par deux fois en deux hommages l'un a la premiere pour raison de la terre fief et seigneurie de la bussonniere ainsy quelle se poursuit se comportant en toutes choses tant en fief que domaine dont la declaration ensuit le premier le hebergement, en maison, dudit lieu de la bussonniere composé de trois maisons, deux grosses tours, granges, estables, un pressoir, cour, jardins en estrages, vergers, donner, viviers plus les garennes a connilz deffensable deux touches de grands bois de haultes futais [...]

Le quinze decembre mil sept cent dixhuit

ADS 1 J 34

7 novembre 1767

A vous très haut et très puissant seigneur monseigneur Charles rené comte de faudoas et de Serillac seigneur de juille cherance doucelles conge dedy guerets Suzerain des piacé et de rené seigneur de courteille des bois Laigné et autres Lieux. Je messire francois Louis de courtilloles chevalier Seigneur des orgeries Saint Rigomer des Bois Livet Vaubezon la girondiere beaumont au perche bonnivent et autres lieux ancien president du presidial d'alençon a cause de noble dame francoise magdelaine de fleuriel notre Epouze fille et unique heritiere de messire francois de fleuriel Escuier seigneur de la girondiere chevalier de lordre royal et militaire de saint Louis tiens et avoue tenir a foy et hommage simple par depied de fief au regard de voetre ditte seigneurie de Courteille, ma terre fief et seigneurie de Bonnivent Scittuée en la paroisse de colombiers au duché de beaumont...

ADS 1 J 34

29 avril 1772

Extrait de la Remembrance des plaids et assises du fief et Seigneurie de Courteile de Nocé autrement Courteille des Bois sis en Colombiers appartenant à très haut et très puissant seigneur Monseigneur le comte de faudoas.

ADS 1 J 34

XVIIIe siècle

Devant hault et puissant seigneur monseigneur messire Jean (?) Jacques de viel branrisons chevalier seigneur de la terre fief et seigneurie de Courtelles de mocé Situé en la paroisse de Coulombiers et autre lieux Moy [...] de [...] Ecuier sieur des veulx et damoiselle Louise de Cordouen notre Epouse de nous [...] a l'effet qui Suit demeurant Ensemble au Lieu de la Verrerie paroisse des Seres province de Normandie [...] tenir a foy et hommage simple par depies de fief , a raison de votre ditte terre de Courteille les heritages dont l'aveu et le denombrement en suivent...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Courteuil comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guiot de Nocé	de Nocé	1334			CHAVANON
?	de Nocé	1432			CHAVANON
?	de Meautis	avant 1448			CHAVANON
Pierre Affagart	Affagart	1454 1458	Ecuyer		AR.COGNER AFFAGART
Robert Affagart	Affagart	1497 1502	Ecuyer		AR.COGNER AFFAGART
Greffin Affagart	Affagart	1505 1510 1517	Ecuyer Chevalier		AR.COGNER AN X 1A 8333 AN X 2A 72
Jean de Brie ?	de Brie ?	1521 ? 1531 ?			PESCHE
Greffin Affagart	Affagart	1533 1547	Chevalier du St Sépulcre Chevalier		AFFAGART ADS E 11
Jean Le Clerc	Le Clerc	1558 1560	Ecuyer		HEURTEBIZE ADS 1 F 13 ADS E 11
Antoine de Lenfernat	de Lenfernat	1579			SITE AFFAGARD

La première trace des seigneurs de Courteuil de Nocé remonte à 1334. Le fief aurait été détenu par la famille de Nocé, selon J. Chavanon qui a publié et commenté un récit écrit par l'un des seigneurs du lieu³⁸. La seigneurie passa ensuite à la famille de Méautis dont l'héritière Jeanne épousa Pierre Affagart. Ils eurent comme enfants Jean, Simon seigneur de Bois Pezat, Robert et Catherine. On retrouve Pierre dans un aveu donné avant 1454 qu'il rend à cause de sa femme indiquant que le fief était détenu avant par la famille de Meautis³⁹. Puis on retrouve Pierre dans un autre aveu daté 25 juillet 1454, ainsi que dans une pièce de procédure de remembrances d'assises du Comté du Maine en 1458⁴⁰ (Cette dernière pièce concerne Jean et Robert les fils de Pierre qui avaient injurié et maltraité un certain Guichard qui chassait sur les terres de la famille Affagart⁴¹). La liste des seigneurs se poursuit avec Robert Affagart fils du précédent que l'on trouve dans un aveu qui lui est donné par Guillaume Morin le 8 juin 1497 et dans un accord entre Robert et Louis Vassé la même année. Robert est alors identifié comme le père de Greffin Affagart. On le trouve encore en 1502 dans un aveu rendu par Jean Morin et l'on apprend qu'il épousa Radegonde Le Clerc, fille d'un seigneur de Juigné⁴². En 1505, le fief passa à son fils Greffin Affagart. Ce dernier fut Chevalier du Saint Sépulcre, seigneur de Courteuil en Normandie (Courteuil de Tournay, actuellement commune de la Chaise du Theil, canton de Rugles, dans l'Eure), seigneur de Courteuil de Nocé, dans la paroisse de Coulombiers dans Le Maine, seigneur d'Arquenay à Vivoin et seigneur de Bonnivent et autres lieux aux environs de Coulombiers⁴³. Marié à Françoise Auvé, veuve d'Antoine de la Vove⁴⁴, il eut une fille unique nommée Madeleine. Greffin Affagart est cité dans une assignation faite à la requête de Jean Morin le 18 mars 1505⁴⁵. En 1510, on le retrouve pendant les mois d'avril et mai où il est qualifié « d'escuyer seigneur de Courteilles, filz et héritier de feu Robert Affagart », soutenant au Parlement de Paris un procès commencé par Robert Affagart aux « grans jours du Perche » contre Priam Lebreton et Jehan Lebreton, escuiers, frères, héritiers de feuz Jehan Le Breton et de Katherine Affagart, leur père et mère⁴⁶. En 1517 et 1518, « Greffin est cité comme chevalier seigneur de Courteilles dans le procès qui l'oppose à Guillaume Lelou, écuyer seigneur de La Bouchefolière devant le parlement de Paris. « Greffin Affagart, chevalier seigneur de Courteilles est au Parlement de Paris, appelant du sénéchal d'Anjou ... à Saumur, contre Guillaume Lelou, escuyer seigneur de La Bouchefolière ». Aux dires de Lejeune, avocat d'Affagart, son client qui était « chevalier de bonne et ancienne maison et homme d'armes soubz la charge du Grand Maître de France », et fut sur le point de tomber sous les coups de Lelou. Poyé chargé de défendre le seigneur de La Bouchefolière prétendit au contraire que ce dernier tout « jeune gentilhomme », fut tellement excédé par Affagart et ses complices, dans sa propre maison, qu'il resta « impotent et perclus de ses membres à toujours »⁴⁷. En 1521, il est très étrange de retrouver comme seigneur un certain Jean de Brie cité dans par Julien-Rémy Pesche qui aurait été condamné aux assises de Beaumont à faire aveu pour la terre de Courteuil en 1531⁴⁸ (nous n'avons pas retrouvé trace de cet acte), d'autant plus que nous trouvons toujours pour cette période Greffin Affagart qui se dit seigneur de Courteuil en 1533 lors de son voyage en Terre Sainte et en 1535 lors de la rédaction des mémoires de son voyage. En effet, un certain nombre d'article ont été rédigés sur ce seigneur suite à la redécouverte de l'un de ses manuscrits relatant ses pérégrinations. Il semble que plusieurs exemplaires aient existé car il a été retrouvé dans des inventaires de châteaux de la région⁴⁹ mention de ces documents.

³⁸ AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte (1533-1534)*, publié et annoté par J. Chavanon, Paris, 1902, p. X. « En 1432, ce fief était encore aux seigneurs de Nocé qui le possédaient depuis au moins cent ans ce qui ressort d'un aveu de 8 mars 1432 conservé au château de Sérillac. Le même chartrier possède une pièce de 1334 où Guiot de Nocé est appelé Seigneur de Courteilles ».

³⁹ *Ibid.*, p. X dans les notes de J. Chavanon. La date de l'aveu indiquée dans le texte est 1848. Il y eut vraisemblablement une faute de frappe et l'on peut supposer que la date de ce document est en fait 1448.

⁴⁰ Référence donnée sur le site internet de la famille Affagart : <http://histoire.affagart.org> mentionnant des articles de La Province du Maine de 1894 et 1906.

⁴¹ *Ibid.* et dans AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte, op.cit.*, p. XI dans les notes de J. Chavanon.

⁴² Référence donnée sur le site internet de la famille Affagart : <http://histoire.affagart.org> mentionnant les notes de J. Chavanon dans AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte, op.cit.*, p. X dans les notes de J. Chavanon d'après les Archives du château de Sérillac. Accord du 29 octobre 1497 entre Robert Affagart et Louis Vasse.

⁴³ Référence donnée sur le site internet de la famille Affagart : <http://histoire.affagart.org> et dans AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte, op.cit.*, p. XI dans les notes de J. Chavanon.

⁴⁴ HEURTEBIZE Dom B., « Un pèlerin manseau en Palestine, Greffin Affagard (1533-1534) », *Revue Historique et archéologique du Maine*, Le Mans, 1902, p. 94 et dans AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte, op.cit.*, p. XI dans les notes de J. Chavanon.

⁴⁵ Référence donnée sur le site internet de la famille Affagart : <http://histoire.affagart.org> mentionnant les Archives du Cogners par Julien Chappée, Louis J. Denis, Villeloin-Coulangé, France, Saint-Sauveur, publié en 1933 par H. Champion : 18 mars 1505 « Assignation de Greffin Affagart, sieur de Courteilles, fils et principal héritier de feu noble Robert Affagart, à comparaître aux assises de Beaumont ; et à la requête de Jean Morin, chevalier seigneur de Loudon et du Tronchet, à qui il n'a point rendu hommage pour Montcruchet.

⁴⁶ LEDRU A., « Note sur Greffin Affagart, pèlerin de Terre Sainte en 1533 » *L'Union historique et littéraire du Maine*, Le Mans, mars 1894, p. 112-113 : [AN X. 1a 8333, fol 146 ; X 1a 4851, fol 476 verso] et sur le site internet de la famille Affagart : <http://histoire.affagart.org>

⁴⁷ LEDRU A., « Note sur Greffin Affagart », *op. cit.* : [AN X 2a 72, fol 216 verso ; 411 verso à 413 et 423 verso] et sur le site internet de la famille Affagart : <http://histoire.affagart.org> et dans AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte, op.cit.* p. XI dans les notes de J. Chavanon.

⁴⁸ PESCHE J-R., *Dictionnaire Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe*, Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 227-228. Cette source n'a pas été retrouvée.

⁴⁹ Plusieurs exemplaires sont cités dans les inventaires des bibliothèques de plusieurs châteaux des régions Anjou-Maine-Normandie.

Cependant, il semble qu'il ne subsiste que l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale⁵⁰ qui par la suite a été transcrit, annoté et publié par J. Chavanon en 1902⁵¹. À travers cet ouvrage, Greffin voulut convaincre les chrétiens d'entreprendre ce pèlerinage, qui par les risques qu'il comportait pouvait s'avérer décourageant, d'autant plus que ce type d'expérience se pratiquait de moins en moins « depuis que ce meschant paillard Luther a régné avec ses complices et aussi Erasme, lequel, en ses Colocques et Enchiridion, a blasmé les voyaiges, plusieurs chrestiens n'en sont retirez et refroidiz, et principalement les Flamans et Alemans qui souloient estre les plus dévotz à voyager que tous les autres. Mays pour le présent, il n'y a plus que pauvres gens et peu en nombre, et de tant moins y en va et plus couste à chascun, car aussi bien faut-il payer le navigaige et deffrayer le navire comme s'il estoit plain, ou autrement le marchand n'y saulveroyt pas son salaire »⁵². Ainsi, le récit prend la forme d'un petit guide de pèlerinage : « Je propose en mon couraige, en l'honneur et louenge du Rédempteur et de sa très digne Mère et en remembrance de sa très doloureuse mort et passion, et aussi pour la consollation spirituelle des bons catholiques et direction des dévotz pélerins qui proposent voyager, réduite en un petit traicté, selon mon paouvre entendement, les choses ainsi que nous les avons veues par delà »⁵³... Le lecteur suit ses aventures à travers Chartres, Paris, Corbeil, Montargis, La Charité, Nevers, Moulins, La Palice, Lyon, l'Italie dont une bonne partie du récit se passe à Venise, puis en Terre Sainte, mais aussi à Marseille et en Egypte⁵⁴. De retour dans Le Maine et La Normandie, nous trouvons encore trace de Greffin en 1547 lorsqu'il rend aveu à Françoise d'Alençon⁵⁵. Le 11 octobre 1555, il maria sa fille unique Madeleine alors âgée de 12 ans et neuf mois à Jean Le Clerc, seigneur de Juigné et de Verdelles⁵⁶. Il semble que Greffin mourut peu après cette date car son gendre est cité comme seigneur de Courteuil en 1558⁵⁷. La seigneurie passa alors dans la famille Le Clerc dont Jean, de confession protestante, décéda en 1579, laissant Madeleine veuve se remaria à Antoine de Lenfernat, seigneur de Villiers⁵⁸. Il fut également seigneur d'Ardenay et était de confession protestante⁵⁹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre domaine fief et seigneurie/domaine/hebergement	15 avril 1547	ADS E 11
Terre domaine fief et seigneurie/domaine /hebergement/maison	3 décembre 1560	ADS E 11
Terre domaine fief et seigneurie	3 décembre 1560	ADS 1 F 13
Terre et seigneurie	3 décembre 1560	ADS E 11
Seigneurie	7 novembre 1767	ADS 1 J 34
Fief et seigneurie	29 avril 1772	ADS 1 J 34
Fief et seigneurie/terre	XVIIIe	ADS 1 J 34
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

L'occupation de Courteuil semble très ancienne par la présence de **la motte haute de 5 m proche du logis**, citée dans l'aveu du 15 avril 1547 et du 3 décembre 1560 et que l'on retrouve aussi sur le tracé du cadastre de 1836 sur la parcelle 484. Au niveau du statut du lieu, on voit qu'il n'y a que peu d'évolution dans sa définition entre 1547 et la fin du XVIIIe siècle. On y retrouve toujours les notions de fief et seigneurie.



⁵⁰ BNF, Fonds français, n° 5642, volume de 354 folios. Il s'agit d'une copie du XVIe siècle, l'original ayant disparu depuis le XVIIIe siècle.

⁵¹ Ce manuscrit fut transcrit, annoté et publié en 1902 par J. Chavanon : AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte, op.cit.*

⁵² *Ibid...* p. 20-21.

⁵³ *Ibid...* p.3.

⁵⁴ Greffin Affagart réalise le voyage en Terre Sainte deux fois.

⁵⁵ ADS E 11 et E 18.

⁵⁶ HEURTEBIZE Dom B., « Un pèlerin manseau en Palestine, Greffin Affagard ..., *op. cit.* p. 94 et dans AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte, op.cit.* p. XII dans les notes de J. Chavanon : BNF ; Chérin, vol.56, dossier 1189 et Archives du château de Juigné. D'après un compte de curatelle rendu le 13 mai 1570, conservé aussi au château de Juigné, Jean Le Clerc et Madeleine Affagart eurent quatre enfants : René, Urbain, Christophe et Jacqueline Le Clerc.

⁵⁷ HEURTEBIZE Dom B., « Un pèlerin manseau en Palestine, Greffin Affagard ..., *op. cit.* p. 95 et dans AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte, op.cit.* p. XII dans les notes de J. Chavanon : 21 juin 1558, quittance de rachat payé au roi de Navarre pour la terre de Courteuil, par Jean Le Clerc (archives du château de Sérillac). L'acte de constitution de dot de Madeleine Affagart, du 24 mars 1560 est aux archives du château de Juigné. Courteuil fut vendu en 1739, par Jacques de Vielmaison, descendant des Leclerc de Juigné, pour 3600 livres à Charles René de Faudoas, comte de Sérillac.

⁵⁸ Référence donnée sur le site internet de la famille Affagart : <http://histoire.affagart.org/> DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.74.

⁵⁹ DRONNE M., *La Réforme...*, *op.cit.* p.74.

Seuls les documents du 15 avril 1547 et du 3 décembre 1560 définissent le logis comme « habergement », composé de deux corps de maison (il semble que l'un de ces corps de bâtiment ait aujourd'hui disparu). Nous apprenons aussi qu'il était agrémenté de grange, étable, colombier à pigeons, court, jardin, verger, vignes, plesse, garenne et étang à poissons. Aucune dépendance des XVe-XVIe siècle n'a subsisté, mais la fuie était encore indiquée sur la carte IGN éditée en 1988.

Sources

ADS E 11 : 1547-1575 Aveux rendus aux seigneurs de Beaumont, François d'Alençon, Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret et Henri, rois et reine de Navarre.

ADS E 18 : 1688-1716 : Inventaire détaillé des titres et enseignements du domaine du duché de Beaumont, trouvés en la maison de feu Jacques Percheron, vivant procureur du Roi près le siège présidial de Beaumont...

ADS 1 F 13 : Collection Chambois : Maresché-Montailié, dont le fief de La Bussonnière, famille de Mésange, de La Chataigneraie, de Clermont (1469-1586).

ADS 1 J 34 : Pièces isolées : 1380-1789 : "Documents divers et de diverses provenances entrés aux Archives départementales postérieurement au classement général".

ADS 3 P 98/23 : Cadastre Coulombiers : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

AFFAGART G., *Relation de Terre Sainte (1533-1534)*, publié et annoté par J. Chavanon, Paris, 1902.

CHAMBOIS EM. (Abbé), *Pièces et documents relatifs à la famille de La Vove*, Vendôme, 1891, p.14.

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.74.

HEURTEBIZE Dom B., « Un pèlerin manceau en Palestine, Greffin Affagard (1533-1534) », *Revue Historique et archéologique du Maine*, Le Mans, 1902, p. 93- 108.

LEDRU A., « Note sur Greffin Affagard, pèlerin de Terre Sainte en 1533 » *L'Union historique et littéraire du Maine*, Le Mans, mars 1894, p. 112-113.

LEDRU A., « Greffin Affagard et La Sancta Casa de Lorette » *La Province du Maine*, Le Mans, 1906, p. 387-391.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, p.227-228.

PIOLIN Dam P., *Histoire de l'Eglise du Mans*, H. Vrayet de Surcy Éditeur, Paris, 1861, t. 5, p. 349-350.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 293.

VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 80.

Site de la famille Affagart : <http://histoire.affagart.org>

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : 1784 : ADS E 314_12.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Juillé

Le Vieux Château



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson évêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : 1784 : ADS E 318_20 Cote Château de Juillé, La Bute, Moulin de Boislandon, Bois de Juillé.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Juillé section A2 du Bourg, cote PC 155 004.

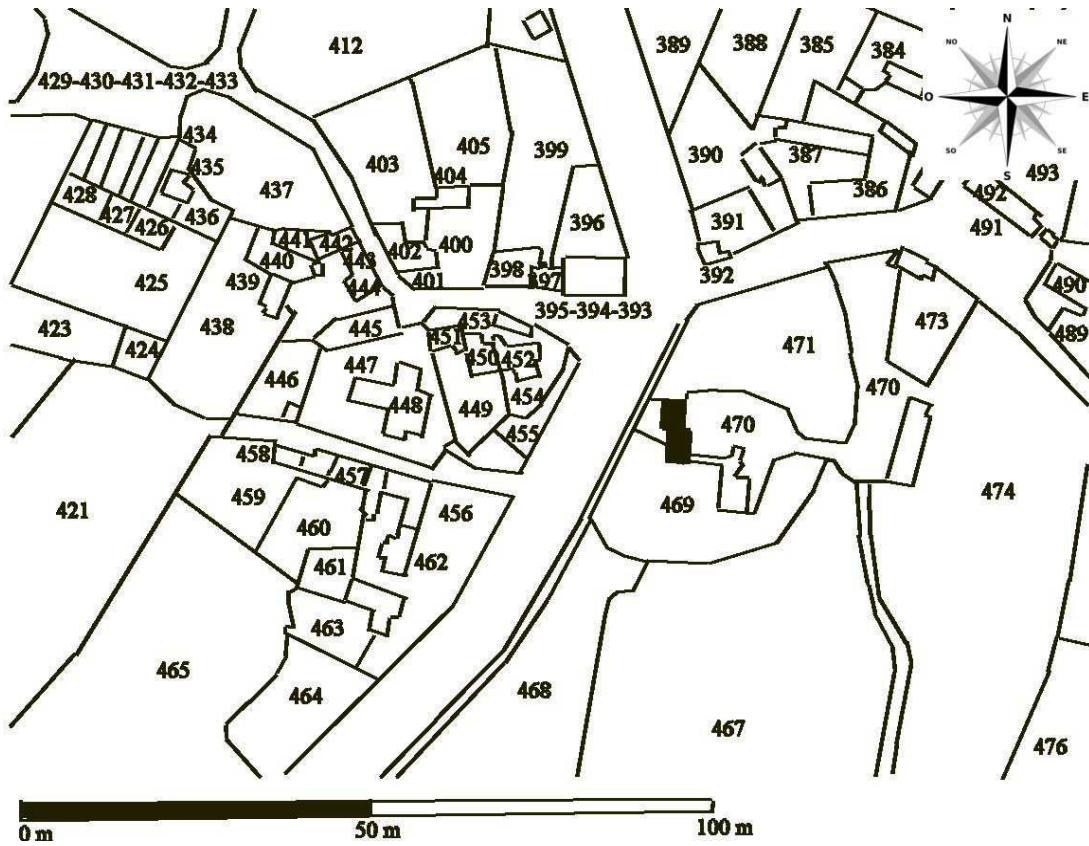
Carte IGN 1/25000: 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 435495, 80 m y = 2362928, 32 m

Le site du château de Juillé est implanté dans le village à 75 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Sarthe et au bois le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	98
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	595

Cadastre



384 : Le Jardin Le Carrefour	426 : Le Jardin	453 : La Rocote
385 : Le Jardin	427 : Le Clos de La Pisserotte	454 : Le Jardin
386 : Le Jardin Le Bourg	428 : Le Clos de La Pisserotte	455 : Le Turbeau ou Le Bourg
387 : Le Bourg	429 : Le Jardin	456 : Le Bourg
388 : Le Jardin	430 : Le Jardin	457 : Le Bourg
389 : Le Clos	431 : Le Jardin La Butte	458 : Le Bourg
390 : Le Clos Le Bourg	432 : Le Clos de La Pisserotte	459 : Le Jardin
391 : Le Jardin	433 : Le Clos de La Pisserotte	460 : Le Jardin
392 : Le Bourg	434 : Le Jardin	461 : Le Jardin
393 : Le Bourg	435 : Le Calot	462 : Le Turbeau
394 : Le Bourg	436 : Le Jardin	463 : Le Jardin
395 : Le Bourg	437 : Les Clos de La Pisserotte	464 : Le Jardin La Voierie
396 : Le Bourg	438 : Le Jardin	465 : Pré du Pont
397 : Le Bourg	439 : La Pisserotte	467 : Chp du GdJardin Château
398 : Le Jardin	440 : Le Jardin	468 : Le Bois La Butte
399 : Le Jardin	441 : Le Jardin	469 : Le Jardin Le Château
400 : Le Jardin	442 : La Pisserotte	470 : Le Château
401 : Le Bourg	443 : La Pisserotte	471 : La Douve
402 : Le Bourg	444 : La Maison Ambroise	474 : Le Clos de La Fuite
403 : Le Jardin	445 : Le Jardin	476 : Le Petit Pré
404 : Le Bourg	446 : Le Jardin	489 : Le Clos Michel
405 : Le Jardin	447 : Le Cimetière	490 : Le Clos Michel
412 : Le Clos	448 : L'Eglise	491 : Le Jardin
421 : Le Pré de La Forge	449 : Le Presbiterre	492 : Le Vicariat
423 : Le J. de La Pisserotte	450 : Le Presbiterre	493 : Les Clos
424 : Le Clos de La Pisserotte	451 : La Grande Maison	
425 : Le Clos de La Pisserotte	452 : La Grande Maison	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire, à l'origine à tour, motte et vestiges d'un édifice gallo-romain heptagonal (ancien temple païen), à l'origine entouré de douves

Datation : XVe siècle pour le logis, période gallo-romaine et XIVe-XVe siècles pour les dépendances.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en calcaire et grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Est /Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 6 avril 2004.

Etat de conservation : Logis remanié, sans campagne de restauration récente (comme on peut le voir sur les photos du fonds Cordonnier de 1931)⁶⁰, une partie du logis a disparu, ainsi que la tour d'escalier (voir la reproduction du tableau du XVIIe siècle à la fin de cette fiche), quelques fenêtres ont été murées au XIXe siècle, et la porte du rez-de-chaussée en arc d'ogive et dont l'encadrement était en grès roussard à été changée après les années 30 par **une porte et une fenêtre modernes** (voir document iconographique à la fin de la fiche pour comparaison). Si le logis n'a que peu changé depuis la fin du Moyen Âge, l'ensemble s'est dégradé au fil du temps. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits, les grilles de protection des fenêtres ont disparu, les enduits à l'intérieur ont disparu en partie, le torchis des murs est apparent en certains endroits, état de délabrement général. La couverture de la toiture montre quelques faiblesses, ainsi que les souches de cheminées. Le grand bâtiment qui partait de la tour gallo-romaine a en grande partie disparu (voir documents iconographiques de 1931 à la fin de cette fiche). Il ne subsiste que la tour gallo-romaine remaniée au XVe siècle, deux portes à arc brisé du XIVe siècle murée, qui étaient situées sur le grand bâtiment en partie démoli que l'on voit sur le cadastre de 1835 entre la parcelle 469 et 470. Ce bâtiment était à l'origine relié au logis plus tardif.



Classement Monuments Historiques : L'édifice gallo-romain heptagonal (temple païen) est classé depuis le 8 décembre 1988. Site archéologique 72 152 1 AH.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour gallo-romaine remaniée au XVe siècle, vestige d'un grand corps de bâtiment avec portes datant des XIVe et XVe siècle. Corps de logis à toiture très inclinée, avec porte à arc brisé, ouvertures chanfreinées, traces de grilles de protection des fenêtres, une fenêtre à moulures à gorges et à filets dont le culot est orné d'un visage d'homme, traces de trous de boulins sur le pignon, à l'intérieur, cheminées engagées à hottes droites, niches, coussièges dans l'ébrasement des fenêtres, petit escalier droit pour accéder aux étages. Dépendances : présence d'une tour gallo-romaine et d'un pan de mur gallo-romain.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis : partie de gauche	6, 80 m	6, 20 m
Logis : partie de droite	6, 30 m	5 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue conservant sa charpente d'origine.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade orientale est rythmée actuellement par cinq ouvertures : sur le bâtiment de gauche, au rez-de-chaussée une porte et une fenêtre du XXe siècle ont remplacé une porte à arc en plein-cintre. À l'étage se trouve une ancienne fenêtre à traverse murée, sur le bâtiment de droite, on peut voir une porte à arc brisé et une ouverture longue chanfreinée. Sur la façade ouest à l'étage, se trouvent deux fenêtres, l'une est longue et ornée de moulures, quant à l'autre, sa taille est plus petite et ne comporte aucun décor. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

⁶⁰ Voir fin de la fiche. Le fonds Paul Cordonnier est conservé en partie aux Archives départementales de la Sarthe sous la cote 18 J 787 pour le site qui nous intéresse ici.

Emplacements	Portes à arc brisé	Fenêtres chanfreinées	Fenêtres à gorges et à filets
Façade est	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	2 : étage	
Pignon ouest		2 : étage	

Intérieur

Le logis se compose d'une pièce à feu au rez-de-chaussée et de trois pièces à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Salle rez-de-chaussée	0	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur bandeau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle rez-de-chaussée	216 cm	105 cm	155 cm

Intérêt du site

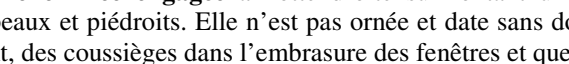
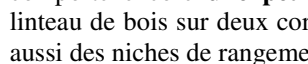
La présence de **la tour gallo-romaine** fait du site du Vieux Château un exemple exceptionnel d'implantation seigneuriale sur un site antique. Cet élément architectural heptagonal fut en partie remanié aux XIVe-XVe siècles, par l'apport d'une porte à linteau à coussinets angulaires, ainsi que d'une cheminée engagée placée à l'intérieur. **Grâce aux photos de 1931 de Paul Cordonnier, il est plus aisé d'imaginer le grand bâtiment qui partait de la tour gallo-romaine vers le sud est qui rejoignait vers l'ouest le logis.** Nous pouvons supposer que ce bâtiment était le château primitif étant donné le soin apporté à son édification ; comme en témoignent encore les portes à arcs brisés dont l'encadrement est composé en alternance de pierres en calcaire blanc et de grès roussard. Ce long bâtiment réutilisant en partie les fondations gallo-romaines, était orienté ouest / est et avait sur sa façade ouest au rez-de-chaussée **l'une de ces portes à arc**



brisé évoquée à l'instant, placé dans un renforcement de maçonnerie. À sa droite se trouvait une ouverture à arc en plein-cintre en pierres blanches. Au dessus de l'entrée se trouvait une grande ouverture sans doute percée plus tardivement. À droite de l'ouverture à arc en plein-cintre se trouvait un autre corps de bâtiment en retour d'équerre (en partie détruit en 1931) qui était chauffé par une cheminée en encoignure (du XIVe siècle ?), dont subsistaient les vestiges dans la première moitié du XXe siècle. À gauche de l'entrée à l'étage se trouvait une porte en grès roussard (toujours visible) dont le linteau est à coussinets angulaires et qui débouchait peut-être sur une galerie menant au corps de logis XVe siècle. Ce dernier est tout à fait caractéristique de cette période, avec sa toiture à forte inclinaison, **sa porte en grès roussard à arc brisé dont les boiseries ornées de tables sont du XVIe siècle**, ses fenêtres chanfreinées dont certaines conservent pour les plus petites d'entre elles des traces de grilles. La fenêtre la plus grande sur la façade ouest est ornée de moulures à gorges et à filets, caractéristiques de la fin du XVe siècle et du début du XVIe siècle. L'un des culots de cette fenêtre comporte un visage sculpté d'homme, seul élément décoratif subsistant sur ce site. Si l'on s'en réfère au tableau du XVIIe siècle dont la reproduction se trouve à la fin de cette fiche, le logis semblait être deux fois plus grand et était agrémenté d'une tour d'escalier, lui conférant plus l'aspect d'un château, ce qu'il a perdu aujourd'hui. L'intérieur comporte encore **une petite cheminée engagée** à hotte droite surmontant un linteau de bois sur deux corbeaux et piédroits. Elle n'est pas ornée et date sans doute du XVe siècle. On trouve aussi des niches de rangement, des coussièges dans l'embrasure des fenêtres et quelques portes chanfreinées.



et du début du XVIe siècle. L'un des culots de cette fenêtre comporte un visage sculpté d'homme, seul élément décoratif subsistant sur ce site. Si l'on s'en réfère au tableau du XVIIe siècle dont la reproduction se trouve à la fin de cette fiche, le logis semblait être deux fois plus grand et était agrémenté d'une tour d'escalier, lui conférant plus l'aspect d'un château, ce qu'il a perdu aujourd'hui. L'intérieur comporte encore **une petite cheminée engagée** à hotte droite surmontant un linteau de bois sur deux corbeaux et piédroits. Elle n'est pas ornée et date sans doute du XVe siècle. On trouve aussi des niches de rangement, des coussièges dans l'embrasure des fenêtres et quelques portes chanfreinées.



Données historiques

Sources :

Nécrologe-obituaire de la cathédrale du Mans, Publié par G. Busson et A. Ledru, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1906.

P. 2

1^{er} janvier, après 1327

Eodem die, obiit Amalricus de Julleyo, canonicus hujus ecclesie, qui legavit super medietaria sua de Champagne, quam dominus de Julleyo tenet, pro suo anniversario, xxx solidos de annuo et perpetuo reddito. Anima ejus requiescat in pace [XIV] ; xxx solidos.

ADS E 99

31 octobre 1462

De vous noble Dame ma dame beatrix morme dame danthoigne Je morice dorvaulx seigneur de Juille tiens et advoue atenir a foy et hommage simple les choses dont je suys en votre foy et hommaige au regard de votre seigneurie dudy lieu dont la declaration sensuit ...

ADS E 11

8 juillet 1627

De vous tres haute et tres puissante Dame princesse Madame François Dalençon, duchesse de Vendosmois et de Beaumont douairière de Longueville... Je yves Dorvaulx seigneur dudit lieu Dorvaulx et de la terre fief et seigneurie de Juillé, connois confesse et avoue tenir a foy et hommage lige a cause de votre duché et château de Beaumont madite terre fief et seigneurie de Juillé dont et de laquelle la déclaration ensuit

Et premier mon domaine Cest a scavoir mon herbergement de Juillé ainsy qu'il se poursuit en compose motte, fossés, fuie, Bois, pressoirs a vin et ..., grange, estable, jardins, vergers avec un pre et petite noë au dessous, au dessous de mon hebergement bourg ou ville de Juillé plesses garennes fous a ban avec tout autre appartenance et dependances [entant qu'il y en ...]

[...] Le huitieme jour de juillet mil six cent vingt sept

ADS B 2175 Procédures civiles et actes divers de la Sénéchaussée de Beaumont

16 et 17 avril 1779

Montrée sur les terres de la butte et du château de juillé

[...] Somme a la requisition de françois Gaullier fermier sortant de la terre située paroisse de juille et de jacques Besnier fermier entrant en ladite terre [...]

P. 9 [...] Plus nous sommes transporté avec ledit farey à la terre du château ou y tant arrivé leit farey nous a dit avoir remarquée que la maison manable du fermier à la cheminée se trouve unde ade chemillere que le contre cœur au feu se trouve brûlé cependant pour servir que loire dicelle avec terre, cependant pour servir que la porte pour y entree est garnie de gonds en porte serrure a clef [...]

P. 10 Du mesme coste se trouve une croisée avec un chassis dorman garny de quatre vollest qui ont leurs ferrures ordinaires ou devant de la quelle se trouve plus que grille de fer, plus que la porte qui se trouve sur le jardin est garnie de gonds de porte et de deux verouils du mesme costé se trouve une ouverture avec deux chafsis roullants plus nous sommes pafsé avec ledit farey dans la cave [...] plus nous sommes monte avec ledit farey dans la chambre haulte ou il a dit avoir remarqué qu'à la cheminée se trouve un gond sans chevillere que loire diceulx est carellée de petits carreaux de terre cuitte tenant à mortier en état de servir que la porte du coridor ainsi que celle de la chambre sans garnis de gonds et petite serrures à clefs dont a lune se trouve deux verouils ronds et a lautre une planche de main de fer [...]

Il nous a dit avoir remarqué que laditte chambre a trus deux ouvertures avec des chassis usés par vetuste appandant avec leurs ferrures ordinaires audevant de lune se trouve trois grilles de fer.

Plus nous sommes pafsé avec ledit farey dans une autre chambre où il nous a dit avoir remarqué qu'à la cheminée se trouve ny gond ny chemillere que loire dicelle et

P. 11 carellée de carreaux de terre cuite tenant a mortier en état de service qu'à laditte chambre se trouve de deux ouvertures garnies de leurs chafsis et [...] de leurs vollets dourmant usé par vetusté garnis de leurs ferrures ordinaires avec delune desquelles se trouve trois grilles de fer, au costé de la cheminée se trouve un placard dans le mur garny de deux planches avec son volle pour le fermer garny de leur mois sans autres fermetures au couloir de la ditte chambre [...] Il nous a dit avoir remarqué que pour monter au grenier se trouve un escallier en bois pour y monter au bas se trouve une porte garny de gonds et portes serrure et clef [...]

(Mention du fournil, grange, étable, écurie et toits à porcs...)

Plus nous sommes pafsé avec ledit farey dans la fuye où il nous a dit avoir remarque que la porte pour entrer est garnie de gonds en perte sserrure de clef et echelle tournante soutenue dune fourchette de fer dans laquelle ne se trouve ny pigeons ny crottain que par la presedante visitte ou il se trouvait vingt cinq pigeons sauf au sieur goullie a son arrangee avec le seigneur propriétaire... (mention du jardin)

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Vieux Château comme château ruiné.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Vieux Château comme château.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
O. de Gilliaco	de Juillé	1060			CARTULAIRE VIVOIN ⁶¹
S. de Julli	de Juillé	1067-1069			CARTULAIRE ST VINCENT ⁶²
H. de Julliaco	de Juillé	1090 1097 1102			CARTULAIRES ST VINCENT ⁶³ COUTURE ⁶⁴ ST PIERRE COUR ⁶⁵
H. de Juleio	de Juillé	1160			CARTULAIRE VIVOIN ⁶⁶
Amalricus de Julleyo	de Juillé	1327	<i>Dominus</i>	<i>Canonicus</i>	NECROLOGE
Jehan de Tussé	de Tussé	1394	Chevalier		MOULARD
Huet de Juillé	de Juillé	1430			MOULARD
Robert Peza	Pezas	XVe			LEDRU
Jean d'Orvaux	d'Orvaux	1451 1458	Chevalier		LEDRU
Maurice d'Orvaux	d'Orvaux	1458 1462 1487	Ecuyer		LEDRU ADS E 99 LEDRU
François d'Orvaux	d'Orvaux	1497 1512	Ecuyer		LEDRU LEDRU
Yves d'Orvaux	d'Orvaux	1547			MOULARD LEDRU

⁶¹ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 517 : O de Gilliaco vers 1060 *Cartulaire de Vivoin*, p. 217 /S. Guitermi de Villi ou Julli, 1067-1069 *Cartulaire de St Vincent* 23 /H. De Julliaco, vers 1090 *Cartulaire de la Couture* 25 bis/ H. de Julliaco, 1097 *Cartulaire de la Couture* 504 / Viterno de Villé ou Jullé XIe s *Cartulaire de St Vincent* 491-492-784/ H. de Julliaco vers 1102 *Cartulaire de St Pierre de la Cour* 10./ H. de Juleio vers 1160 *Cartulaire de Vivoin*, p. 121 /H. de Vileio ou Juleio XIIIe siècle *Cartulaire de Vivoin* p. 40.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

Dès le XI^e siècle, la famille de Juillé semble détenir la seigneurie étudiée et ce, jusqu'à la moitié du XV^e siècle. Au XIV^e siècle, la terre fut aux mains de l'abbaye de la Couture du Mans, dont un abbé nommé Jean de Juillé.⁶⁷ Selon un document daté du 1^{er} janvier 1327, un certain Amalric de Juillé, religieux, fut seigneur du site. Le château de Juillé est bien connu des historiens locaux pour avoir très probablement⁶⁸ reçu la visite de Bertrand du Guesclin⁶⁹ en décembre 1370, alors que ce dernier poursuivait les Anglais. Il fut accompagné semble-t-il du comte de Saint-Pol et son fils, du seigneur de Rayneval et de ses fils Raoulequin et Galerin, d'Oudard de Renty, du maréchal d'Audrehem, du sire de Clisson, de Jean de Vienne, d'Olivier de Mauny et son frère et bien d'autres. En effet, Robert Knolles se trouvait à l'abbaye de Champagne⁷⁰ et attendait Thomas Grandson qui était alors dans les environs de Pontvallain⁷¹. Ce dernier proposa bataille à Bertrand du Guesclin qui quitta alors le château de Juillé pour se rendre à Pontvallain qui fut une victoire française. On trouve par la suite un certain Jean de Tussé, chevalier seigneur de Juillé et de La Guierche le 23 juillet 1394 qui est nommé à cause de sa femme, dans un aveu que rend Pierre de Savoisy pour le temporel de son évêché au roi⁷². Puis nous retrouvons Huet de Juillé, personnage avec lequel s'éteint en 1430 la lignée de la maison de Juillé et qui légua ses biens à Robert de Pezas⁷³ dont la fille se maria avec Jean d'Orvaux⁷⁴ chevalier seigneur dudit lieu. Peu de sources médiévales ont été retrouvées aux Archives, mais Ambroise Ledru cite quelques aveux qui permettent de retrouver les seigneurs de ce fief pour la période étudiée. Il note pour 1451 : « noble et puissant seigneur, monseigneur Jehan d'Orvaux, chevalier seigneur dudit lieu d'Orvaux et de Juillé à cause de sa femme Jehanne Pezas ». Puis un autre aveu datant du 14 septembre 1455 (foi et hommage lige) rendu au vicomte de Beaumont par « Jehan d'Orvaux, chevalier, seigneur de Juillé, à cause de sa femme Jehanne Pezas ». Jehan mourut le 10 février 1458, le domaine revint alors à Maurice d'Orevaux écuyer, seigneur de Juillé. Un aveu daté du 18 mars 1460 fut retrouvé par Ambroise Ledru. Maurice mourut après le 7 juillet 1487. Puis François d'Orvaux, écuyer seigneur de Juillé lui succéda. Il se maria avec Radegonde de Chaharnay. Des actes de 1497 à 1512 ont été aussi retrouvés. Enfin Yves d'Orvaux devint à son tour seigneur du fief de Juillé.⁷⁵

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Hebergement	1455	LEDRU
Terre et seigneurie/hebergement	1547	MOULARD
Terre fief et seigneurie/domaine/hebergement	1627	ADS E 11
Château	1779	ADS B 2175
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	FIN XVIII ^e	CASSINI

Un aveu trouvé par Ambroise Ledru⁷⁶, datant du 14 septembre 1455 (foi et hommage lige) rendu au vicomte de Beaumont par « Jehan d'Orvaux, chevalier, seigneur de Juillé, à cause de sa femme Jehanne Pezas » donne une description de la demeure. : « Mon habergement de Juillé ainsi qu'il se poursuit en mote, faussez, fuye, boys, presouer à ban, vergers, jardins et une petite noë au dessous de mon dit habergement, bourg ou ville de Juillé, plesses, garennes avec toutes autres appartenances en tant qu'il a en a en votre nuesse, en ce comprins toutes les clouaysons, contenant par tout troys journeaux et demy de terre ou environ ». Ce document indique donc que le logis était complété par une motte avec fossés, et que ces dépendances étaient une fuie, un pressoir, un verger, un jardin, une plesse et une garenne.

⁶⁷ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. I, p. 168. Aucune source n'a été retrouvée concernant cette information.

⁶⁸ Une controverse existe à propos de cet événement, en effet Ambroise Ledru indique dans ses recherches que Bertrand du Guesclin fit une halte au château de Juillé, alors que Julien-Rémy Pesche pense qu'il s'agissait plutôt du château de Viré-en-Champagne, commune située dans le canton de Brûlon, arrondissement de La Flèche.

⁶⁹ LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 158-160.

⁷⁰ Abbaye située à Rouez-en-Champagne, commune du canton de Conlie dans l'arrondissement de Mamers.

⁷¹ Commune située dans le canton de Pontvallain dans l'arrondissement de La Flèche.

⁷² MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 36.

⁷³ LEDRU A., *Juillé, Les châteaux de la Sarthe*, Benderitter, Le Mans, 1911, p. 18-20.

⁷⁴ Il semble que ces informations soient tirées du Chartier de Sérillac d'après P. Moulard, mais nous n'avons pas retrouvé cette source.

⁷⁵ LEDRU A., *Juillé, ...op.cit.*

⁷⁶ LEDRU A., *Juillé, ...op.cit.*

P. Moulard⁷⁷ indique quant à lui dans son ouvrage : « En 1547, Yves d'Orvaulx seigneur dudit lieu d'Orvaulx et de la terre et seigneurie de Juillé, au regard de Beaumont, pour son hébergement de Juillé, composé de motte, fossé, haie, bois, pressoirs à vin et à cidre... 102 journaux de terre labourable, bois de juillé, sis près du Parc-au-Vicomte, en toirs portions, le domaine de Congé-des-Guerets, 2 étangs le domaine et seigneurie de La Vayrie, en Juillé. Parmi les hommes de foi se trouve Jean de Brye seigneur de Courteille le Maulne ». En 1627 sont mentionnés en plus, une grange, une étable et un four. Enfin en 1779 sont mentionnés une écurie et un toit à porc. Enfin le cadastre de 1835, indique au niveau de la parcelle 471 la douve et à la 474 le clos de la fuie.

Sources

Nécrologe-obituaire de la cathédrale du Mans, Publié par G. Busson et A. Ledru, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1906 à la p. 2.

ADS B 2134 : 1733 : Procédures civiles et actes divers de la Sénéchaussée de Beaumont.

ADS B 2175 : 1779 : Procédures civiles et actes divers de la sénéchaussée de Beaumont.

ADS E 99 : 1414-1585 : Baronnie d'Antoigné, dépendant du marquisat de Lavardin et fiefs de La Galaisière, à Sainte-Jamme et des Ponts-d'Aillières, à Saint-Ouen, y réunis...

ADS E 11 : 1547-1575 Aveux rendus aux seigneurs de Beaumont, François d'Alençon, Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret et Henri, rois et reine de Navarre.

ADS 3 P 155/15 : Cadastre Juillé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 172.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 168.

LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, t.1, p. 158-160.

LEDRU A., *Juillé, Les châteaux de la Sarthe*, Benderitter, Le Mans, 1911, p. 1-2-4-5-18-20.

LEDRU A. / VALLEE E., *La maison de Faudoas*, 3 vol. (t. I 440 p.- t. II 399 p.- t. III 428 p.), Alphonse Lemerre, Paris, 1908, p.14-46 et 244.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Édifice gallo-romain heptagonal*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

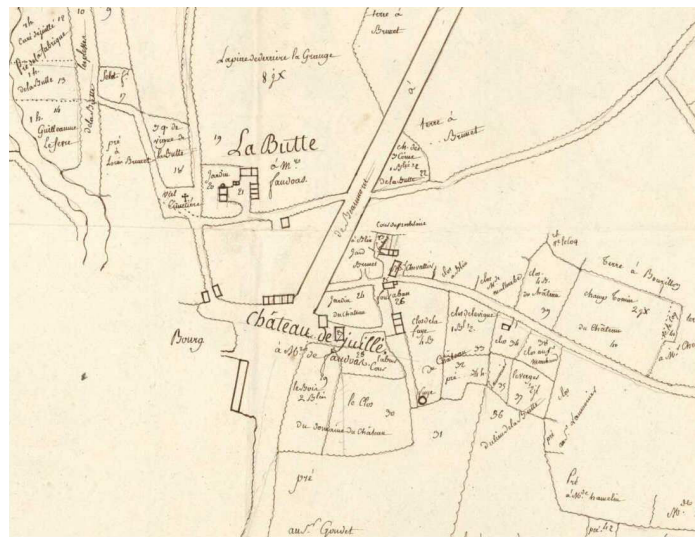
MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 35-36.

RIMBAULT RN, *Maine illustré*, ECH, Angers, 1954, p. 187.

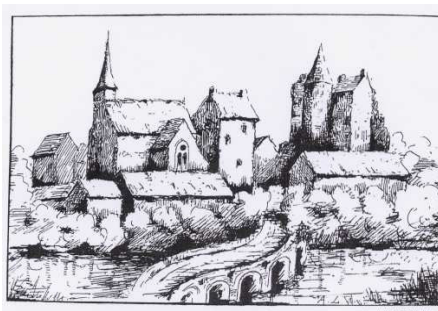
VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 517.

⁷⁷ MOULARD P., *Recherches historiques ...*, op. cit. p. 36 Nous n'avons pas retrouvé ce document dans la liasse ADS E 11 comme la référence l'indique.

Documents iconographiques

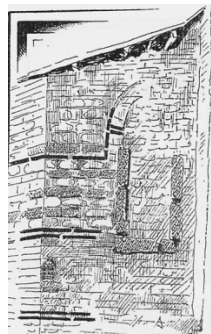


Plan Terrier du XVIII^e siècle : 1784 : ADS E 318_20.

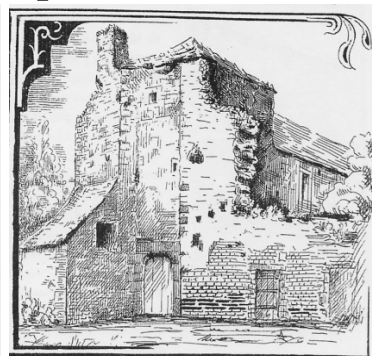


VUE DE JUILLÉ AU XVII^e SIÈCLE

d'après un tableau de l'Eglise de Juillé. A gauche, l'Eglise ; au milieu, le Presbytère ; à droite, le Château à demi ruiné ; au bas, vieux Pont sur la Sarthe.



DÉTAILS DE LA TOUR DE JUILLÉ



REINIS DU CHATEAU DE JUILLÉ (Côté de la Tour)

LEDRU A., Juillé, *Les châteaux de la Sarthe*, Benderitter, Le Mans, 1911, p. 1-2-4-5-18-20.



1697

Licite - 1697



1696



1694

Licite - 1694



1698

Licite : 1698



1695

18J 956

ADS 18 J 956 : Fonds Paul Cordonnier, année 1931.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Maresché

La Bussonnière



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Maresché section C3 de la Bussonnière, cote PC 188 012.

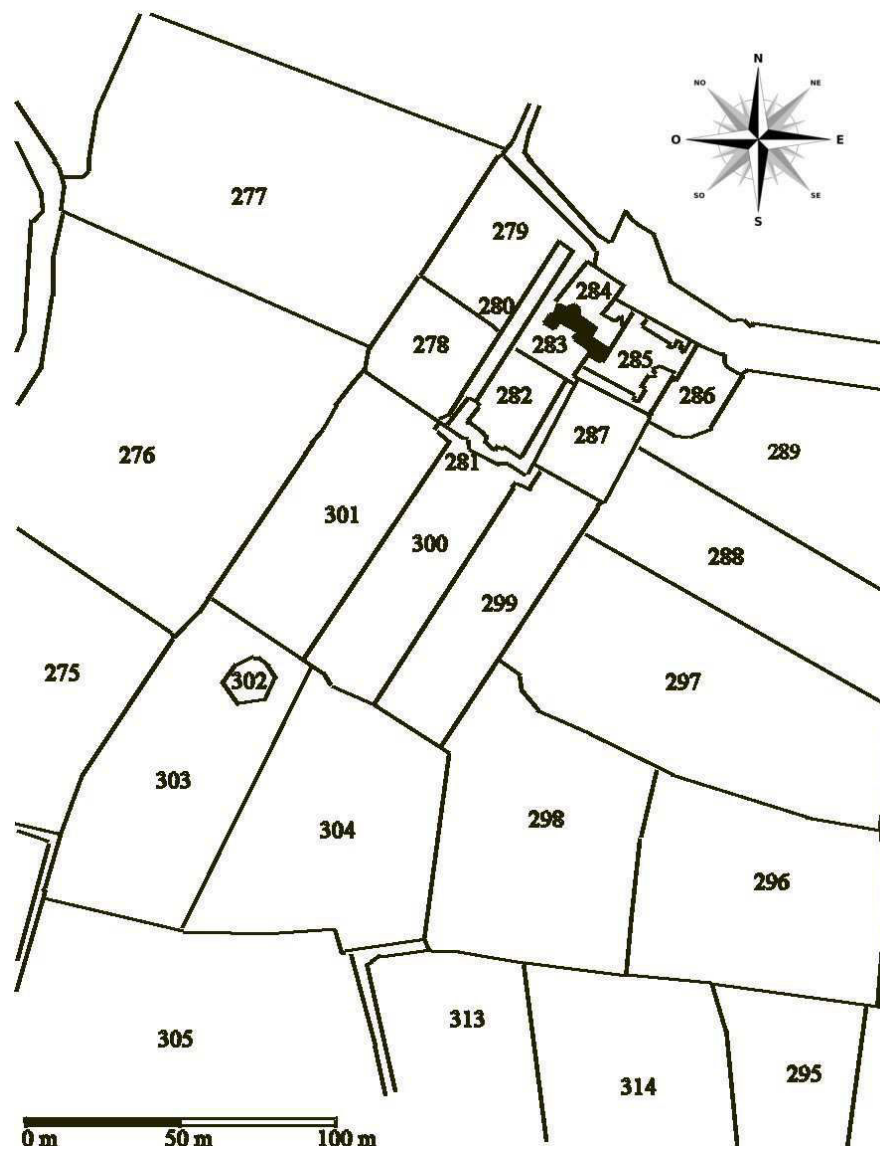
Carte IGN 1/25000: 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 435180, 39 m y = 2358948, 13 m

Le site de La Bussonnière se trouve implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 85 m d'altitude sur un plateau qui domine la vallée de la Sarthe. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2500
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	47

Cadastre



275 : La Ravine de La Bussonnière
276 : Le Champ Désiable de La Bussonnière
277 : La Champ de La Haies de La Bussonnière
278 : Les Bas Jardin Réserve
279 : Les Bas Jardins Réserves
280 : La Douve Réserve
281 : La Terrasse
282 : Le Jardin
283 : Le Parterre
284 : La Bussonnière
285 : La Bussonnière
286 : L'Aire de La Bussonnière
287 : Le Boisguet Réserve
288 : Le Taillis de La Grouas Réserve

289 : La Grouas de L'Aire de La Bussonnière
295 : La Petite Grouas
296 : Le Tremblaye de La Bussonnière
297 : La Grocé Monsieur de La Bussonnière
298 : La Grouas de Haut Eclair
299 : Le Quinconce Réserve
300 : Le Quinconce Réserve
301 : Le Quinconce Réserve
302 : Le Mortier de La Borde
303 : La Groie de La Borde
304 : La Groie de La Borde
305 : Le Vignard
313 : Les Sept Jours de La Borde
314 : Les Sept Jours de La Grande Borde

Vestiges

Typologie : Logis en U à tour, entouré partiellement de douves.

Datation : Dernier quart du XVe siècle avec nombreux remaniements du XVIIIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en calcaire, chaînage d'angle en pierres grises, bois, ardoises et terre cuite.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 4 juin 2011.

Etat de conservation : Logis largement remanié au XVIIIe siècle. Il subsiste entre autre une tour d'escalier massive couronnée de mâchicoulis qui étaient encore surmontés d'un parapet en 1935, élément visible sur les photos de Paul Cordonnier (voir fin de la fiche). et qui est mentionné dans l'article de C. Legoue.⁷⁸ Cette tour sans toit est aujourd'hui encore surmontée d'une haute plate-forme. Cette dernière était au début du XXe siècle surmontée elle-même d'une petite tourelle en charpente couverte d'ardoise, donnant accès à ladite plate forme (voir carte postale de 1919 à la fin de cette fiche). Tous les éléments médiévaux qui subsistent sont restaurés et en bon état de conservation.

Classement Monuments Historiques : La tour d'escalier à l'exclusion de la partie haute moderne, la cheminée du petit salon, l'ancienne cuisine sont inscrit depuis le 2 mars 1981.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier octogonale massive avec mâchicoulis en son sommet, éclairée par des ouvertures ornementées et défendue en haut par une canonnière. Cette tour contient un escalier en vis fait de pierres qui est orné de moulures. Présence de coussièges dans la tour. Á l'extérieur, deux portes surmontées d'une accolade, et deux fenêtres moulurées du XVe siècle sur le logis. Á l'intérieur, cheminée engagée monumentale ornée de moulures.

Extérieur

Le logis de plan en U aujourd'hui (le plan était peut-être le même au XVe siècle, car on retrouve quelques ouvertures médiévales en divers endroits du logis qui laissent penser que le plan n'a pas changé), se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage, comble aménagé). Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu inclinée remaniée au XVIIIe siècle.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	4	Ardoises

La quasi-totalité des ouvertures datent du XVIIIe siècle. Le tableau suivant fait état des ouvertures du XVe siècle et de leurs emplacements.

Emplacements	Petites ouvertures	Fenêtres à moulures	Portes ornées d'une accolade
Façade nord-est	6 : sur la tour		
Retour en équerre nord-ouest			1 : rez-de-chaussée
Retour en équerre sud-est			1 : rez-de-chaussée
Pignon nord-ouest		2 : étage	

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier en vis	Du 0 au 2	
Salle rez-de-chaussée	0	1

⁷⁸ LEGOUE C., *La maison seigneuriale de la Bussonnière aux XV-XVIe siècles*, Benderitter, Le Mans, p. 1.

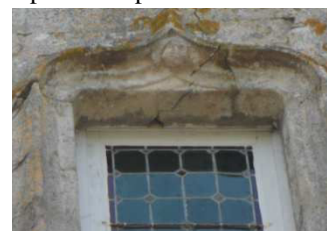
Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	256 cm	247 cm	163 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches Grand escalier	200 cm	15 cm	33 cm
Marches escalier de service	95 cm	18 cm	20 cm

Intérêt du site

La présence sur la façade nord-est de la tour octogonale massive contenant l'escalier en vis montre l'importance que devait avoir le logis au XVe siècle, d'autant plus qu'elle est surmontée de mâchicoulis et qu'une canonnière est visible sur le côté gauche en haut. Elle est éclairée sur le côté gauche d'une petite ouverture chanfreinée protégée par des grilles au niveau du rez-de-chaussée. De face, elle est éclairée par trois petites ouvertures surmontées d'accolades. La première, la plus basse est protégée de grilles, la seconde est elle aussi protégée de grilles et comporte un décor de trèfles à trois feuilles de chaque côté de la vitre. **La troisième ouverture comporte des piédroits ornés de la période gothique et son accolade porte au centre un petite visage sculpté.** Sur le côté droit de la tour, deux autres petites fenêtres



surmontées d'accolades sont visibles dans la hauteur. La plus basse comporte des moulures à gorges et à filets. La façade sud-ouest comporte deux bâtiments en retour en équerre formant un U. Á l'intérieur de ce U, chaque retour de bâtiment comporte **une porte chanfreinée surmontée d'une accolade.** Le pignon nord-ouest a conservé deux fenêtres longues placées l'une au-dessus de l'autre qui sont ornées de moulures à gorges et à filets (celle de l'étage semble avoir été remaniée, car son linteau ne semble pas d'origine). L'intérieur de ce château a conservé dans la tour, son large escalier en vis tournant à gauche constitué de marches gironnées portant noyau. Il est construit en pierre et sa base est ornée de moulures gothiques, au premier niveau l'homogénéité des pierres est interrompue par la présence d'une pierre en grès gris, qui est surmontée par une nouvelle base de noyau lui aussi mouluré dans le



même goût. Le sommet de ce noyau est **couronné par une pierre sculptée de choux frisés**, éléments caractéristiques de l'esthétique gothique, puis les marches suivantes sont de nouveau en grès et non plus en calcaire. Certaines des ouvertures de la tour, sont agrémentées dans leurs embrasures de coussièges. La tour est couronnée à l'intérieur d'une voûte en pierre, ce qui est peu banal. Il s'agit du seul exemple de notre étude. L'une des salles du rez-de-chaussée conserve une **cheminée engagée en pierre** dont les piédroits comportent des moulures de style flamboyant et dont les corbeaux sont ornés de choux frisés. Sur la base du piédroit de gauche se trouve une marque de tâcheron. Les piédroits se présentent sous la forme de colonnettes reposant sur de hauts socles. La hotte droite comporte un arc de décharge et surmonte un linteau en pierre mouluré.

Données historiques

Sources :

ADS E 290

Mention le 24 novembre 1471 du seigneur de la Bussonnière Jehan de Mesenges escuyer seigneur.
Idem pour le 23 novembre 1477.

ADS E 11

3 décembre 1560

De vous tres hault et tres puissant seigneur et prince Monseigneur Anthoine par la grace de dieu Roy de Navarre seigneur souverain du bearn duc de Vendosmois albret beaumont nemours [...] monblanc et [...] pere de France comte de foix Rhodes armagnac [...]

... Je Jehan Le Clerc escuier seigneur de Verdelles et de Courteilles de [...] mary et espoux de Damoiselle magdeleine affagart fille et heritiere unique de deffund noble messire Geoffroy Affagart vivant chevalier et seigneur de Courtailles tiens et advoue a tenir a foy et hommage lige au regard de votre chastel et seigneurie de votre duche de beaumont Ma terre dommaines fiefs et seigneurie de Courtailles

[...] Noble François de mesenge escuier seigneur de la Bussonniere mon homme de foy et hommaige simple par dix foiz et dix hommaiges lune et la premiere pour raison de la terre fief et seigneurie de la bussonniere ainsi quelle se poursuit et comporte en toutes choses tant en fief que en dommaube dont la declaration ensuyt Et premier l'habergement et maison dudy lieu de la bussonniere compose de troys maisons deux grosses tours granges estables ung pressoir court jardins estraiges verges

..... Plesse et garennes a connins deffensables [...]

3 décembre 1560

ADS 1 F 13

3 décembre 1560

De vous authomme par sa grandeur le Roy de navarre

Je Jehan Le Clerc escuier [...] et de Courteilles tiens et advoue tenir a foy et hommage lige au regard de votre seigneurie de beaumont ma terre domaine fief et seigneure de courteilles

Noble françois de mesange escuier seigneur de la bussonniere mon homme de foy simple pour deulx foiz et [...] hommages [...] et la premiere pour raison de sa terre fief et seigneurie de la bussonniere asiny quelle se poursuit comporte

ADS E 11

3 décembre 1560 (copie du 15 décembre 1718)

Extrait d'aveu rendu a tres hault et tres puissant prince Antoine par la grace de dieu roy de Navarre et de vendommois et de beaumont par Jean Leclerc escuier seigneur de Verdelle et de Courteille de nossey mary et espoux de damoiselle marie affragard pour raison de la terre et seigneurie de Courteille de nossey sise en la paroisse de Colombiers et aux environs entant que l'article qui ensuit Noble françois de mesange escuier seigneur de la Bussonniere mon homme de foy et hommage simple par deux fois en deux hommages l'un a la premiere pour raison de la terre fief et seigneurie de la bussonniere ainsy quelle se poursuit se comportant en toutes choses tant en fief que dommaine dont la declaration ensuit le premier le hebergement, en maison, dudit lieu de la bussonniere composé de trois maisons, deux grosses tours, granges, estables, un pressoir, cour, jardins en estrages, vergers, donner, viviers plus les garennes a connilz deffensable deux touches de grands bois de haultes futais [...] Le quinze décembre mil sept cent dixhuit

LEGOUE C., *Le château de Beaumont et la Bussonnière pendant l'occupation anglaise XIV-XVe siècles*, Benderitter, Le Mans.

Février 1573

P 6. Inventaire du château de La Bussonnière⁷⁹

Ung corselet garny d'ung morion haulce col, tassettes avant bras et dung gantelet aprecie LVI livres
Item ung aultre corselet sans garniture aprecie XXV livres, Ung corselet estime XXXVIII livres, Ung morion dore estime VIII livres VIII sols, Quatre hallebardes aprecies XVI livres, Qautre espees apreciees VI livres, Deux petits javelots prises XXXV sols, Deux lances prisees XXV sols, Une arbaleste avecq son bandage prisee a XL sols, Une vieille arbaleste ayant larc de boys et le manche couvert de corne blanche avecq ung bandage le tout prisé a X sols, Une espee et dage ayans les fourreaux de veloux prisees a XVIII livres, Une aultre espee ayant la garniture doree et argentee et le fourreau de veloux apreciee a XVIII livres, Ung garde fleche avec les flesches prise a X sols, Huit harquebuses a rouet toutes encornaillees de corne blanche apreciee IIII XX livres, Deux harquebuses a meche prises a VI livres.

⁷⁹ La source n'est pas citée dans cet article.

Quatre pistoles avecq leur fourreaux lune desquelles est sans rouet prisee a XX livres, Ung flasque de corne noyr prisee a XX sols, Deux espees et deux dagues rabatues a escrime prisees XV sols, Une harquebuse prisee a XLII livres.

D'après les calculs de J. Legoué il y aurait 32 armes dans la totalité de cet inventaire.

Archives du Cognier Série E art. 1-144, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 120.

**Chartier de Vassé
p 120 : Article 56 La Bussonnière**

26 mars 1605, déclaration à François de Moré, écuyer seigneur de Brestel, la Ségussonnière, la Bussonnière et le fief du Guet, pour partie de la frache des Chaignonnières, relevant du Guet

29 janvier 1619 Déclaration à Lancelot de Vassé, seigneur de Vassé, Rouessé, la Bussonnière, pour partie de la Coudrais, relevant de Rouessé par le fief du Guet

ADS E 12

10 septembre 1675

Aveu rendu par René de Tahureau sieur de Maresché pour la Bussonnière.

[...] Aseavoir la Cour ancienne de la Bussonnière composée de maison manable, chambre, grange, estable, jardin avec petit pasty dedans [...].

ADS B 2100

1701

Visite du château, terre, seigneurie et dépendances de la Bussonnière située paroisse de Maresché par Jean Guitton notaire royal à Vernie représentant messire Honorat de Cordouan, chevalier seigneur de Maresché.

Aujourd'hui samedi, cinquième de mars mil sept cent ung.

Nous Jean Guitton le jeune notaire royal demeurant à Vernis convenu et nommé pour expert par messire honorat de cordouan chevalier seigneur de maresché [...] Nous sommes transportés les vingt cinq et vingt six février dernier et le jour d'hier, au chasteau terre seigneurie et dependances de la Bussonnière située en la paroisse dudit Maresché ou estant avec procédés ala veue visite desdites choses [...] Premierement après avoir leu et examine les susdits proces verbaux le memoire de lestat et consistances deladite terre et dependances de la Buissonnière [...] Avons concordament reconneu, que le corps du chasteau avec le jardin de derriere autant quez emporte ledit chasteau en deux parties dans lis est en forme de terrasse, jusque sur et joignant la piece de terre [...] P. 2 la petite cour au jardin aparterre qui est au droit de la principalle porte dudit chasteau et autant quil en emporte du costé de Beaumont, lagrande cour qui est au bout desdit chasteau en petite cour au jardin depuis la compagnie d'ehors du pavillon qui est sur ladite cour la plus proche des lieux et de la borde gaugoin a rendre dubout lesplus proche de Beaumont aabout delaquelle petite cour et jardin aparterre et coing de la grande cour dudit coste de Beaumont, entoure un viel carré demuraille ung bastiment ruisne et couvert aplat de chanvre en lequel estant entre avons trouvé des moutons estables et visitant les murailles dudit carré avons remarqué quil avait apurement esté fait pour servir de chapelle, parce qu'il ecte encore en la muraille du costé de ladite grande cour une niche au pie de laquelle est une pissine comme on met ordinairement les eglises ou chapelles. Et a lautre coing deladite petite cour et jardin aparterre en descendant vers la riviere se trouve un viel carre de batiment qui nous ets aparau avoir ets fait pour servir de cave, par deux gerves ou soupiraulx et l'entré d'une porte basse entre lesquels deux carrés de bois au-dedans de ladite petite cour davec lesdits carrés de bastiment [...] *Item* avons veu et visite lagrange dudit lieu qui est au bout deladite riviere de sarthe apprendre par le fil de l'eau depuis le ruisseau d'arlon jusqu'au gué gaugoin...

ADS E 290

20 mai 1776

Déclaration de Jean-Baptiste d'Arlanger.

[...] Fut presen Messire Jean-Baptiste Gaston Joseph René Marie d'Arlanger, chevalier seigneur de la Bussonnière, Brichardière, Boisfadae et autres lieux, ancien capitaine d'Infanterie, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis gouverneur pour le Roy des villes et château de Beaumont le Vicomte et Maresché demeurant en son château de la Bussonniere paroisse de Maresché, lequel a volontairement déclaré et reconnu être detenteur et propriétaire des bâtiments et heritages cy après désignés situés proche ledit château de la Bussonnière susdite paroisse de Maresché à luy appartenances de la succession de deffun messire Jean Baptiste Gaston d'Arlanges chevalier seigneur de la Bussonnière son pere, qui étoit devenu heritier de messire non nommé d'arlanger, ecuyer seigneur de la Bussonniere son frere. Premièrement une grange située au bout de la basse cour dudit lieu de la Bussonniere, un corps de bâtiment contenant six estables son même faite entre lesquelles et ladite grange est un toit à porcs, la portion de ladite basse cour à prendre du pignon de ladite grange vera le nord, à droite ligne au coin du premier pavillon dudit château vers le midy jusques et compris le mur de clôture faisant séparation de ladite, basse cour du dit parterre dudit château, un bosquet planté[...]Vers le septentrion au surplus de ladite basse-cour et au pressoir nouvellement construit et adosse au pignon de ladite grange cy dessus mentionnée. [...] Jusqu'au bois de la Bussonnière [...] Contenant environ trois journeaux y aux environ un demy quart du journal de terre

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Bussonnière comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Bussonnière comme château.

Historique

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Gille de la Fosse	de la Fosse	?			HURON
Jean de Vernie	de Vernie	1360			HURON
Guillaume de Vernie	de Vernie	?			HURON
Jehan de Mesenges	de Mesenges	1466 1471 1477	Ecuyer		HURON ADS E 290 ADS E 290
René de Mésange	de Mesenges	1481 1498			MOULARD BOULMER
François de Mesenge	de Mesenges	1511 1565	Ecuyer		BOULMER MOULARD

Vers 1360 la Bussonnière fut détenue par la famille de Vernie par le mariage de Jean de Vernie avec Jeanne de la Fosse fille de Gilles de la Fosse, seigneur de Boisserinet dont relevait en partie notre site. Jean de Vernie eut un fils Guillaume qui épousa Jeanne de Thouars de Saint-Marc-sous-Ballon. Ils eurent un fils, Guillaume et une fille Marie de Vernie qui épousa en 1466 Jean de Mésenge, écuyer et lui apporta en mariage la seigneurie de la Bussonnière.⁸⁰ D'après Francis Boulmer, André Latron et Marie-Thérèse Tulasne, c'est en 1498 que René de Mésange seigneur de Saint-Paul-le-Gaultier devient seigneur de La Bussonnière⁸¹. Il épousa Marguerite de Saint-Paul⁸². Puis en 1511 lui succéda François de Mésange qui devint alors seigneur de La Bussonnière et d'Orthon.⁸³ Il fut l'époux en 1488 de Marguerite fille de Jean de Saint-Berthevin et de Jeanne de Tucé⁸⁴.

⁸⁰ HURON M., « Vernie, origines et anciens seigneurs », *La vie mancelle*, n°229, mai 1984, p.33-34, (p. 34).

⁸¹ Selon P. Moulard, nous le trouvons déjà en 1481 : MOULARD P., *Recherches historiques sur Saint-Paul-le-Gaultier*, E. Lebrault, Le Mans, 1888, p. 103.

⁸² MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon*, E. Lebrault, Le Mans, 1880, p. 8.

⁸³ BOULMER F. / LATRON A. / TULASNE M-T., « De la Champagne mancelle au Saosnois – nos sorties historiques et archéologiques en 1992 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série tome XIII, 1993, p.229-246, (p. 240).

⁸⁴ MOULARD P., *Recherches historiques, op. cit.* p. 103 / MOULARD P., *Chroniques de Sougé... ,op.cit.* p. 8.

On le retrouve encore en 1560⁸⁵, mais aussi en 1565⁸⁶. Ils eurent deux enfants : Françoise en 1492 et Alexis en 1500⁸⁷. Catherine de Saint-Berthevin mourut le 26 décembre 1504 en son hôtel à Paris et son corps fut inhumé en l'église des Augustins de cette ville⁸⁸. Le 25 octobre 1572, Gaucher de Mellay, sieur de Serisay⁸⁹ mourut à La Bussonnière lors de son retour du Mans, où il avait abjuré sa foi ayant été jusque là protestant⁹⁰.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site pendant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
<i>Feodum</i>	1263	CARTULAIRE VIVOIN ⁹¹
Terre fief et seigneurie/hebergement et maison	3 décembre 1560	ADS E 11
La cour ancienne/maison manable	10 septembre 1675	ADS E 12
Château terre seigneurie	1701	ADS B 2100
Château	1776	ADS E 290
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Les sources nous apprennent qu'en 1560, le château de La Bussonnière se composait de trois maisons (le plan en U sans doute), de deux grosses tours qui auraient aujourd'hui disparu. Les dépendances citées sont alors des granges, étables, un pressoir, un jardin, des vergers, une plesse et garennes à connins. En 1701, on apprend qu'un petit bâtiment servant d'étable à moutons devait être l'ancienne chapelle car elle conservait à cette date dans son mur une niche contenant « une pissine comme on met ordinairement les églises ou chapelles ». En 1776, nous apprenons qu'il y avait six étables, une grange et un toit à porcs. Concernant l'intérieur, Alain Bétin et Philippe Grégoire⁹² font état dans leur ouvrage d'un inventaire après décès que nous n'avons pas trouvé, daté de 1573. Il est dit que « dans une chambre de l'étage de huit pièces de vieille tapicerie faite à personnages tendues en lune ». Le même document fait aussi état d'un grand nombre d'armes (voir les sources de cette fiche). En 1835, le cadastre fait état de la douve entourant le logis. Enfin près du château se trouvaient quatre mottes à cinq cent mètres à l'Est.⁹³

⁸⁵ ADS E 11.

⁸⁶ MOULARD P., *Chroniques de Sougé...*, op.cit. p. 192 : 7 octobre 1765 Devant Guillaume Hurbonde demeurant à Fresnay, et François Fontenelle, demeurant à Sougé, notaires et tabellions de la cour royale du Mans, M. Pierre Saillant, prêtre, résignataire de Me Jehan Le Royer ci-devant curé de Saint-Martin de Sougé, prend possession de la cure de cette paroisse, en présence de noble François de Mésenge, seigneur de Sougé et de La Buissonnière.

⁸⁷ MOULARD P., *Chroniques de Sougé...*, op.cit. p. 8.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ Le fief de Serisay est situé à Assé-le-Boisne. Voir volume du canton de Fresnay-sur-Sarthe, commune d'Assé-le-Boisne, Serisay.

⁹⁰ 25 octobre 1572. Dans les registres paroissiaux de Fresnay, nous trouvons les mentions suivantes : « Le 25 dudit mois mourut M. (Gaucher) de Mellay, sieur de Serisay, au lieu de La Bussonnière près Beaumont, au retour du Mans, où il estoit allé faire profession de foy, suyvnt les ordonnances ». Il venait d'abjurer le protestantisme. Mentionné dans MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 205.

⁹¹ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 164 : *Feodum de Buisenoria* 1263, *Cartulaire de Vivoin*, p. 203.

⁹² BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p.57.

⁹³ DELAUNAY P., *Le sol sarthois- ses historiens, son histoire géologique sa géographie botanique économique historique et politique*, Monnoyer, Le Mans, 1930, p. 1330.

Sources

Archives du Cognier Série E art. 1-144, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 120.

ADS B 2100 :1701 : Procédures civiles et actes divers de la sénéchaussée de Beaumont.

ADS E 11 : 1547-1575 Aveux rendus aux seigneurs de Beaumont, François d'Alençon, Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret et Henri, rois et reine de Navarre.

ADS E 12 : 1575-1751 Aveux rendus aux rois de France et de Navarre et à René de Froullay comte de Tessé ...

ADS E 290 :1471-1776 Seigneurie de Boisserinet en Maresché (Déclaration et aveux rendus à Gilles, Geoffroi, Jean de la Fosse, Pierre Jousselin, François Dagues...)

ADS 1 F 13 : Collection Chambois : Maresché-Montailié, dont le fief de La Bussonnière, famille de Mésange, de La Chataigneraie, de Clermont (1469-1586).

ADS 3 P 188/17 : Cadastre Maresché : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p.57 et 94.

BOULMER F. / LATRON A. / TULASNE M-T., « De la Champagne mancelle au Saosnois – nos sorties historiques et archéologiques en 1992 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série tome XIII, 1993, p.229-246, (p. 239-241).

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 172-173.

DELAUNAY P., *Le sol sarthois- ses historiens, son histoire géologique sa géographie botanique économique historique et politique*, Monnoyer, Le Mans, 1930, p.1330 et 1385.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p.174.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6, 26 et 64.

HURON M., « Vernie, origines et anciens seigneurs », *La vie mancelle*, n°229, mai 1984, p.33-34, (p.34).

LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, t.1, p. 164-166.

LEGOUE C., *Le château de Beaumont et la Bussonnière pendant l'occupation anglaise XIV-XVe siècles*, Benderitter, Le Mans.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Manoir de La Bussonnière*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

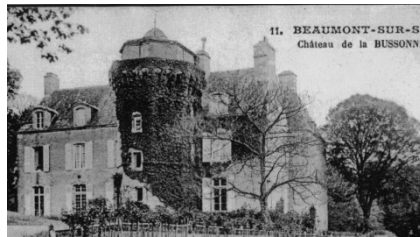
MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon*, E. Lebrault, Le Mans, 1880, p. 8, 11, 12, 191 et 192.

MOULARD P., *Recherches historiques sur Saint-Paul-le-Gaultier*, E. Lebrault, Le Mans, 1888, p. 103-104.

SALCH C-L. (dir.), *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*, Éditions Publitotal Strasbourg, Strasbourg, 1979.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 164.

Documents iconographiques



ADS 2 FI 03744 : date 1919



Ensemble de trois cartes postales, provenance : www.perche-gouet.net



ADS 18 J 1000 : Fonds Paul Cordonnier, année 1935.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Maresché

Préaudin



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Maresché section A2 du Bourg, cote PC 188 004.

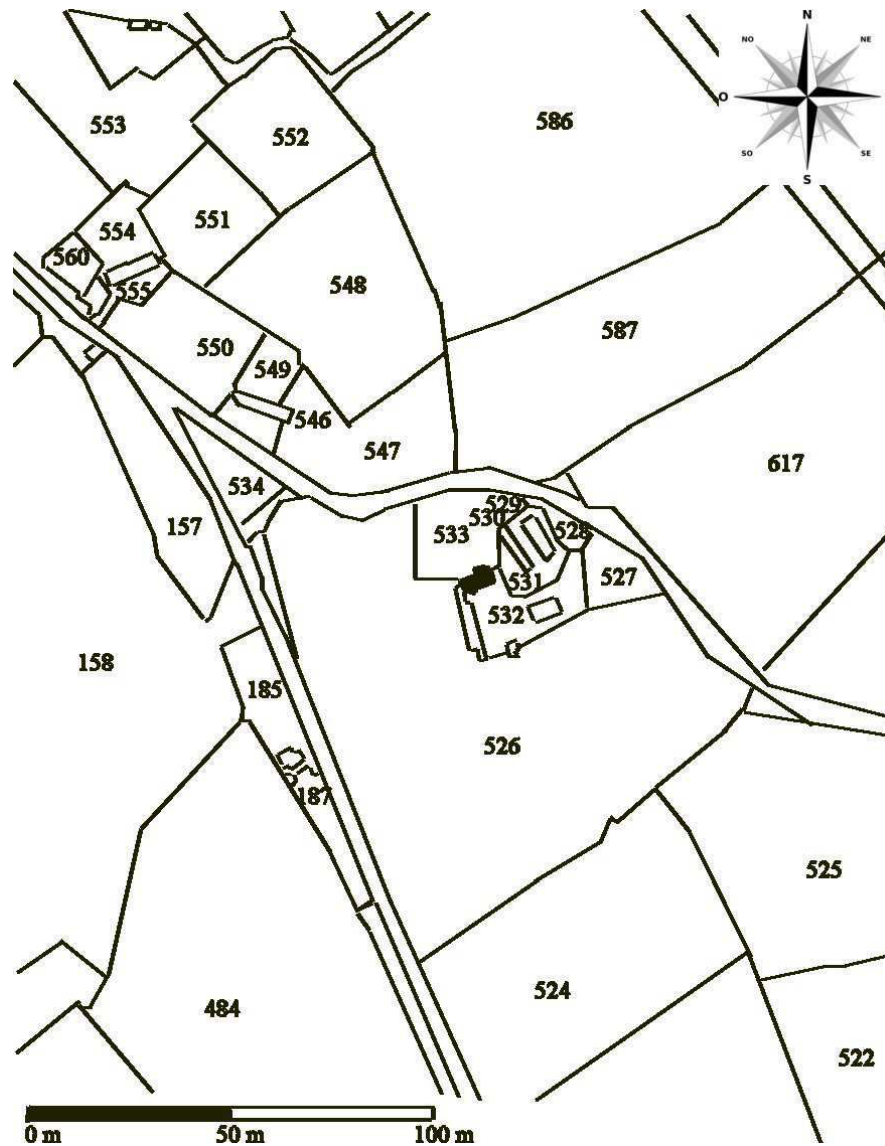
IGN 1/25000 :1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 438448,47$ m $y = 2359017,37$ m

Le site de Préaudin est implanté à l'est du village, à l'écart de toute autre habitation à 64 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant l'Orthon et au bois de Boisclaireau.

Distances	en m
Logis / église	582,04
Logis / cours d'eau	375
Logis / espace boisé	787

Cadastre



157 : La Luzerne de La Cohue
 158 : Le Grand Parc de Préaudin
 185 : Le Clos
 187 : Le Jardin
 484 : La Ruelle
 522 : Le Petit Epinay
 524 : Le Parc Frélu
 525 : Le Grand Epinay
 526 : La Pièce de Préaudin
 527 : Le Clos de Préaudin
 528 : Le Patis de Préaudin
 529 : La Grande Ile de Préaudin
 530 : La Petite Ile de Préaudin
 531 : La Mare
 532 : Préaudin
 533 : Le Jardin

534 : Le Jardin
 546 : Le Verger
 547 : Le Verger
 548 : Le Grand Champ
 549 : Le Jardin
 550 : Le Clos
 551 : La Petite Groie
 552 : La Petite Groie
 553 : La Metiverie
 554 : Le Jardin
 555 : La Cohue
 560 : Le Jardin
 586 : La Groie de Préaudin
 587 : Le Chardonneret de Préaudin
 617 : La Petite Pommeray de Préaudin

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrements des ouvertures soit en pierre calcaire blanche soit en grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard et bois.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 24 avril 2004.

Etat de conservation : Logis remanié aux XVIIe et XXe siècles. Restauration récente. La toiture a été modifiée au XVIIe siècle. Quelques ouvertures ont été percées au XXe siècle sur les façades et des vasistas ont été mis en place. Le linteau d'une ancienne fenêtre à croisée a été trouvé dans le jardin. L'intérieur a été totalement remanié.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture fortement pentue et d'ouvertures chanfreinées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage, comble aménageable).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17,4 m	6,50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Trois pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : une fenêtre chanfreinée modifiée au XIXe siècle, une porte chanfreinée et trois vasistas (sur la partie la plus ancienne). La façade nord-ouest est rythmée par trois ouvertures : une fenêtre contemporaine et deux ouvertures chanfreinées à l'étage. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte chanfreinée	Fenêtres chanfreinées
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée surélevé	1 : rez-de-chaussée surélevé
Pignon nord-ouest		2 : étage

Intérêt du site

La partie de toiture la plus pentue est d'un côté en croupe et de l'autre a conservé son mur pignon dégagé jusqu'au faîtage du toit. L'ensemble du bâtiment est recouvert de tuiles. Deux souches de cheminées sont visibles sur le mur pignon à la jointure des deux parties du logis et desservent une cheminée dans la partie gauche dont la toiture est très pentue, ainsi qu'une autre cheminée dans la partie droite dont la toiture est moins élevée. Les ouvertures chanfreinées sont en pierres calcaires blanches pour les fenêtres et **en grès roussard pour la porte d'entrée. Dans le jardin subsiste quelques pierres provenant d'une ancienne fenêtre démontée par le propriétaire.** En l'observant, on peut retrouver les indices de la présence d'une croisée ou d'un meneau au centre du linteau qui subsiste.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Préaudin comme métairie.

Sources :

ADS 3 P 188/17 : Cadastre Maresché : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 747.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Piacé

La Babière



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Piacé section B1 du Bourg, cote PC 238 006.

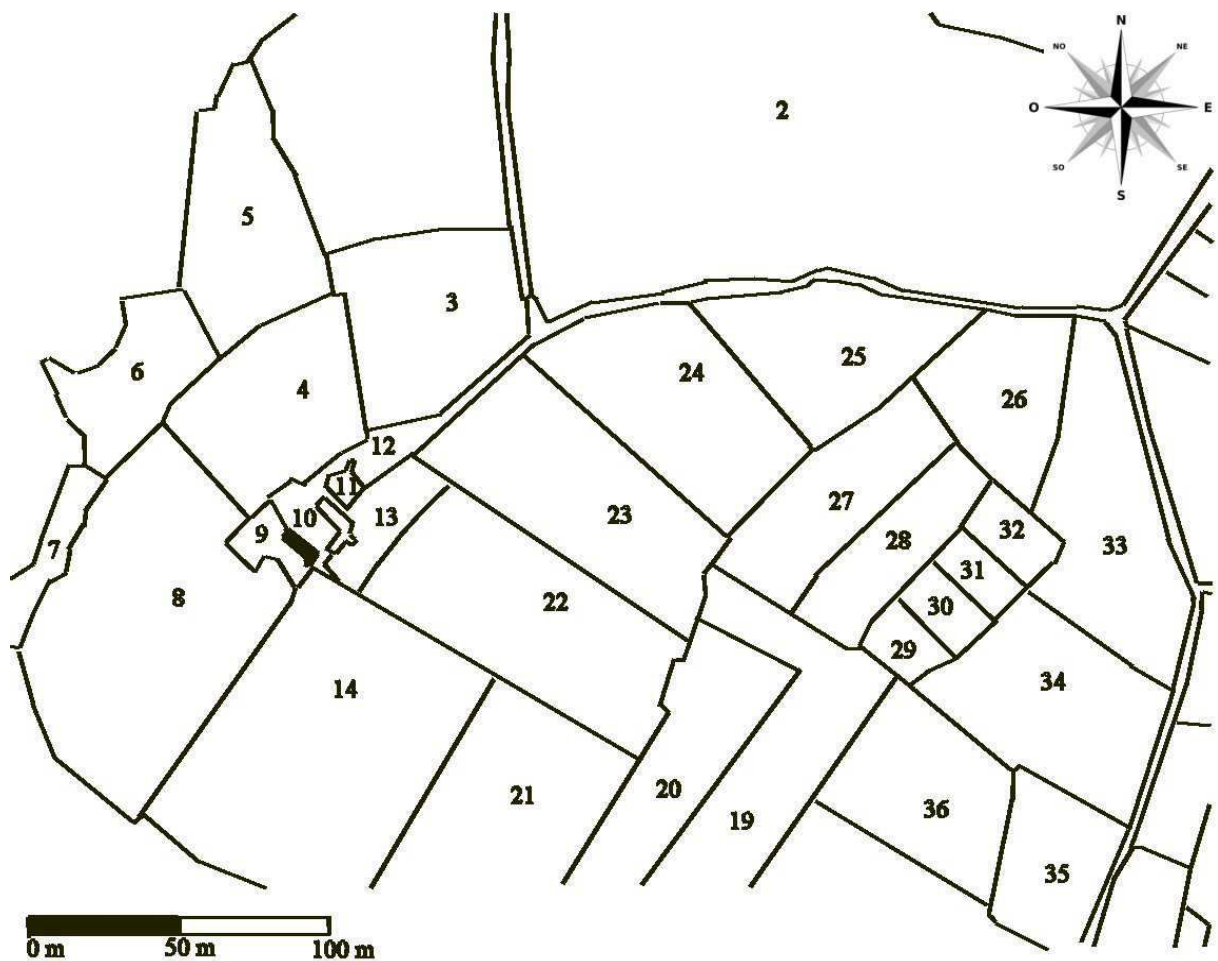
Carte IGN 1/25000: 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN, Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 432789,72$ m $y = 2366084,54$ m

Le site de La Babière est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 70 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant Le Rosay et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2728,03
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	194

Cadastre



- | | |
|---|--|
| 2 : Le Bois de La Babière | 21 : La Petite Pièce de La Babière |
| 3 : Champ dessous le Bois de La Babière | 22 : Le Verger de La Babière |
| 4 : Champ de La Fute de La Babière | 23 : Haute Hongroise de La Babière |
| 5 : Le Grand Parc de La Babière | 24 : Le Champ du Cormier de La Babière |
| 6 : Le Petit Parc de La Babière | 25 : Le Mauvais Champ de La Babière |
| 7 : La Coulée de La Babière | 26 : La Haute Vigne de La Babière |
| 8 : La Grouas de La Babière | 27 : La Grande Vigne de La Babière |
| 9 : Le Jardin de La Babière | 28 : Le Mauvais Champ de La Buffarie |
| 10 : La Babière | 29 : Les Hautes Vignes de Moirefoucher |
| 11 : La Marre de La Babière | 30 : Les Hautes Vignes de Moire foucher |
| 12 : Patis de La Cour de La Babière | 31 : Les Petite Vignes de La Buffarie |
| 13 : Le Grand Jardin de La Babière | 32 : Champ Léger de La Buffarie |
| 14 : La Grande Pièce de La Babière | 33 : Les Grandes Vignes de La Buffarie |
| 15 : Le Grand Pré de La Babière | 34 : Champ Léger de La Buffarie |
| 19 : Les Grande Futes de La Babière | 35 : Champ de Moirefoucher |
| 20 : Les Futes | 36 : Les Deux Journeaux de Moire Foucher |

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XIIIe-XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en grès de couleur grise et grès roussard, chaînage d'angle en pierres blanches et grès roussard, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 28 avril 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié, mais la toiture a été modifiée, aménagement du comble et mise en place de petits vasistas. L'une des ouvertures de la façade nord-est est en partie murée et la cheminée est elle aussi modifiée. La structure des pièces a changé depuis la période médiévale. Ajout d'une véranda. Restauration récente.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres et portes chanfreinées, d'une porte principale ornée d'une accolade, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'une petite niche de rangement à gauche de la cheminée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage, comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	18,60 m	7,70 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par dix ouvertures : Une porte chanfreinée surmontée d'une accolade, une deuxième porte ancienne mais postérieure au XVIe siècle, deux fenêtres datant du XIXe siècle à gauche de la porte d'entrée, deux ouvertures à droite dont celle à l'extrême droite qui est en partie murée, une ouverture en forme de meurtrière et trois ouvertures sur le toit datant du XXe siècle. La façade sud-ouest comporte cinq ouvertures : une porte chanfreinée, deux fenêtres chanfreinées, une fenêtre moderne et une ouverture du XXe siècle dans le toit.

Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes chanfreinée	Fenêtres chanfreinées
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée	
Pignon sud-est	1 : rez-de-chaussée	2 : étage

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Grande salle	0	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	233 cm	87 cm	230 cm

Intérêt du site

Le logis comporte quelques ouvertures médiévales telles que **la porte d'entrée dont l'encadrement est en grès roussard chanfreiné et qui est surmontée**



d'une accolade placée sur son linteau. Ou bien encore cette **autre porte sur la façade arrière qui est elle aussi en grès roussard ornée de chanfreins.** Les pignons ne présentent rien de remarquable si ce n'est cinq corbeaux sur le pignon nord-est qui indiquent l'éventuelle présence d'une structure en bois venant se poser contre cette partie du bâtiment. L'intérieur n'a pas gardé son caractère médiéval, mais **une cheminée engagée à hotte droite** dans la grande salle est toujours visible. Elle est



entièrement construite en grès roussard, excepté la corniche près du plafond qui est en pierre blanche. Les sommiers du linteau reposent sur deux coussinets de deux assises à ressaut. Elle peut-être datable du XIVe siècle avec remaniements postérieurs (corniche). Sur le côté se trouvent deux étagères solidaires qui encadrent le linteau. Á gauche se trouve une petite niche qui devait se fermer par une porte en bois.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Babière comme métairie.

Sources :

ADS 3 P 238/18 : Cadastre Piacé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 432.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Piacé

Moire-la-Haute



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 320_29 Cote Moire la Haute et E 320_30 Cote Moire la Haute, et E 320_31 Cote Moire la Haute.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Piacé section B2 du Bourg, cote PC 232 007.

Carte IGN 1/25000: 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 434211, 73 m y = 2364818, 57 m

Le site de Moire-la-Haute est implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 95 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau appelé La Bienne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	875
Logis / cours d'eau	375
Logis / espace boisé	173

Cadastre



- 325 : Champ Laguerterie
- 355 : Champ de L'Épinarie
- 356 : Le Grand Parc au Vaussi de Moire
- 357 : Le Bois de Moire
- 358 : Le Grand Parc au Vaussi de Moire
- 359 : Le Bois de Moire
- 360 : Le Grand Bois de Moire
- 361 : Le Champ de Pierre
- 361 bis : Le Champ de Pierre de Moire
- 362 : Le Jardin de Moire
- 363 : Moire
- 364 : Le Clos de Moire
- 365 : Le Clos Carré de Moire
- 366 : L'Ouche de Moire
- 367 : Le Petit Bois de Saint Léger
- 372 : La Vigne de Saint Léger
- 374 : La Petite Vigne de Saint Léger
- 375 : Les Torfères de Moire
- 387 : Le Noirai de La Basse-Cour
- 388 : Champ de La Fuye de Moire
- 389 : La Vigne de Moire
- 397 : Les Hautes Ruelles
- 398 : Les Hautes Ruelles

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Fin XIVe-XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud / Nord

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 28 avril 2004.

Etat de conservation : Restauré. Logis peu remanié, mais l'enduit de la façade a en grande partie disparu, les fenêtres de la façade sud ont peut-être été changées vers le XVIIe siècle, une porte à l'intérieur a été murée et les piédroits de la cheminée de la grande salle ont été refaits lors de la restauration.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture fortement inclinée, de quelques petites ouvertures chanfreinées, d'une porte de cave à encadrement en grès roussard chanfreinée et à piédroits surmontés de coussinets angulaires, de grilles sur certaines ouvertures, de deux cheminées engagées à hottes pyramidales et linteau en bois dont celui de la cheminée de la chambre est agrémenté d'un écu sculpté (les armes ont été bûchées).

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire est composé de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage, comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	12, 1 m	7, 50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

La façade sud est rythmée par cinq ouvertures : trois fenêtres du XVIIe siècle (?), une porte de la même époque et une ouverture chanfreinée protégée par des grilles. La façade nord ne comporte qu'une petite ouverture légèrement remaniée protégée par des grilles. Le pignon ouest est éclairé en hauteur par une petite ouverture chanfreinée. Le corps de bâtiment qui jouxte le logis comporte une porte chanfreinée menant à la cave qui est agrémentée de coussinets angulaires au niveau du linteau. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Ouvertures chanfreinées
Façade sud	1 : étage
Façade nord	1 : étage
Pignon ouest	1 : étage

Intérieur

Le logis se compose de deux pièces au rez-de-chaussée dont l'une est à feu et de deux pièces à l'étage, dont l'une est aussi à feu. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Grande salle	0	1
Chambre	1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur bandeau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	244 cm	144 cm	170 cm

Intérêt du site

Moire-la-Haute est un logis comportant certaines des caractéristiques des manoirs des XIVe-XVe siècles. La toiture est fortement inclinée et quelques ouvertures chanfreinées sont visibles. L'intérieur comporte **deux cheminées engagées, l'une au rez-de-chaussée fut remaniée** lors



de la dernière campagne de restauration. En effet, les piédroits ont été refaits dans un style médiéval. Cependant sa hotte pyramidale subsiste ainsi que le linteau en bois. **La cheminée de la chambre** au premier étage a été élaborée sur le même plan. La hotte est elle aussi pyramidale, les piédroits forment de fines colonnes en grès roussard surmonté de petits corbeaux moulurés. Le linteau est lui aussi en bois mais est agrémenté en son centre **d'un écu sculpté dont les armes ont été bûchées**. À



droite de cette cheminée se trouve une grande niche servant d'étagère. Une porte chanfreinée à encadrement en grès roussard et pierre calcaire subsiste, mais a été murée.



Données historiques

Sources :

ADS 28 J 176

1753

Couverture : Combre Livre des extraits des déclarations rendues sur la remembrances qui commence en 1753 ou livre de recepte.

Table alphabétique des Noms propres de ceux qui sont Enregistrer sur le Nouveau Livre de Recette de La seigneurie de Combres pour Parvenir à leur faire païen chacun leur part en chèque frerêches où Rentes Particulliers où ils sont Débiteurs...

[...] Louis françois Constance de Perrochel Chevalliers Seigneur dudit Combres Moire La Haute et autres Lieux.

ADS 28 J 176

5 novembre 1753

Couverture : Combre : Remembrance qui commence en 1753

Remembrance des plaids et assises de la seigneurie et haulte Justice de Combres, tenus au château du même lieu appartenants à Messire Pierre Anthoine Charles françois Etienne Louis françois Constance de Perrochel Chevalliers Saigneurs de Moire La Haute Combres et autres lieux par Nous Jean-françois Seinelet de Genteville Licencié es Droits Avocat au Siege Roial de frenai Bailli de ladite Seigneurie...

ADS E 145

3 septembre 1781

Paroisse de Moitron Le troisième jour de Septembre mil Sept Cent quatre vingt un avant midy. Devant nous notaire royal et Commissaire Susdit en présence et ce requérant le dit Sieur Berthereau au dit nom de procureur A Comparu Messire Louis Jacques Charles françois de Perrochel chevalier Seigneur de Saint aubin de Locquenay Sant Germain de la Coudre Coulombiers Cheré Moitron Combre Moire la haute et autres Lieux demeurant ordinairement Ville de Beaumont le Vicomte par le Sieur Bonnaventure Joseph Georges hatton Licenciés droits demeurant Ville de frenay porteur de Sa procuration Speciale en date du quatorze juillet dernier Signée Perrochel, Controllée au Bureau dudit frenay le Six août aussi dernier laquelle demeurera attachée a ces présente après avoir été Certiffiée Veritable par le dit Sieur hatton pour y avoir recours et Conjointement donné copie au Besoin.

Le quel en, Sadite qualité à Volontairement déclaré pour Satisfaire aux dites lettres a terrier et après avoir par communication des titres de cette Seigneurie être homme de foy Lige dudit Seigneur Comte de Tessé au regard de Sa Châtellenie d'assé à cause et pour raison de Sa terre fief été Seigneurie de Combre domaines Vassaux et Sujets haute moyenne et Basse justice y annexée, Circonsances et dépendances Sis et Situé paroisse de Moitron ainsi que le tour se poursuit et comporte et qu'il est plus au Long expliqué dans les aveux et dénombrement a qui en ont été précédemment rendus et relativement à la foy et hommage qui en a été faite par Messire Etienne François de Perrochel et coheritiere, le 19 septembre 1737. Contrôlé à Conlie le trois octobre Suivant cottée pièce 199 et autres en bonne forme. Plus Sous une autre foy et hommage Lige le dit Sieur procureur à dit et déclaré être homme de foy dudit Seigneur Comte de Tessé au regard de Sa dite Châtellenie d'assé pour raison de Sa terre fief et Seigneur de Moire La haute, domaine, Sujets, Vassaux avec justice Moyenne et Basse y annexées Circonstances et dépendances Six et Situées paroisse de Piacé ainsi que le tout Sepoursuit et comporte et qu'il est plus au Long Expliqué dans les aveux et dénombrements qui en ont été précédemment rendus et relativement à la foy et hommage qui en a été faite par le dit Sieur Etienne François de Perrochel et coheritiere le dit jour 10 septembre 1737 Contrôlée au Bureau du dit Conlie le trois octobre en Suivant cottée pièce 199 et autres en Bonne forme...

ADS E 146

1781

Relevé du Terrier de la Chatellenie D'assé le Riboul

Hommage

Moitron 6° Mre Louis Jacques Charles François de Perrochel 3 7bre 1781

Pour deux fois et hommages

La 1ere pour la terre fief et seigneurie de Combres

Piacé La seconde pour la terre fief et seigneurie de Moire la Haute

ADS E 145

14 mars 1787

Suit la Teneur de la procuration Pardevant Les Conseillers du Roy notaires à Caen Soussignés Lequatorzième Jour de Mars lan mil Sept cent quatre vingt Sept fut présent Messire René François hortense Comte de Perrochel Capitaine au Régiment de Dragons de Monsieur frere du Roy, chevalier Seigneur de Saint Aubin, moitron, Saint Germain, Coulombiers et autres lieux, demeurant ordinairement paroisse de Saint aubin province du Maine et présent en Son hôtel de Caen paroisse Saint Jean. Lequel a Constitué Son procureur général et Special Messire François René Jean Marie Catherine Reguier de Laronce notaire roial à Beaumont le Vicomte y demeurant, auquel il donne pouvoir de pour lui et en Son Nom faire et porter Les foy hommage et Serment de fidélité aquoi Ledit Seigneur constituant est Tenu envers Monseigneur Le Comte de Tessé pour raison des fiefs et domaine de Combre et Moire la haute, Situés aux paroisse de Moitron, St Germain et Piacé relevant de la Chatellenie d'assé Le Riboul membre du marquisat de Lavardin, lesdits fiefs et domaine appartenants audit Seigneur constituant Comme fils aîné et héritier de Messire Louis Jacques Charles François marquis de Perrochel...

ADS E 145

13 octobre 1787

Le teize octobre mil Sept cent quatre vingt Sept. Pardevant nous notaire Royal et commissaire Susdit en présence & ce requerant Ledit Seigneur Berthereau audit nom de procureur. A Comparu Messire René François hortence, comte de perochel capitaine au regiment de Dragons de Monsieur frere du roy chevalier Seigneur de St Aubin, moitron St Germain, coulombier et autre Lieux demeurant ordinairement paroisse St Aubin Province Dumaine et de présente en son hôtel a Caen paroisse St Jean par Messire François René Jean Marie Anthoine Regnier dela Ronce Notaire Royal a Beaumont Le vicomte y demeurant Son procureur général et Spécial Suivant Sa Procuration attestée des conseillers du roy notaires a Caen. Le quatorze du mois de Mars Mil Sept cent quatre vingt Sept contrôlée audit Caen Le même Jour, Laquelle demeurera attachée à ces présentes pour y avoir recours au cas de Besoin.

Lequel audit nom pour Satisfaire aux Dittes Lettres à Terrier après avoir pris Lecture en communication des anciens Titres de cette Seigneurie à volontairement déclaré être homme de foy hommage Lige de mon dit Seigneur comte de Tessé au regard de Sa chatellenie d'Assé à cause et pour raison de sa Terre fief et Seigneurie de Combre domaine, vassaux et Sujets, haute Moyenne et Basse justice y annexée circonstances et Dépendances Sis et Situées Paroisse de Moitron ainsi que Le Tout Sepoursuit et comporte et quil est plus au Long Expliquée dans Les aveux et dénombremements qui en ont été précédement rendus et relativement à les foy et hommage qui ont été faite à notre raport par Maître Louis Jacques Charles René francois deperrochel Le Trois Septembre 1787 Controlée en frenay Le quatorze Du même Mois et au Plus sous une autre foy et hommage Lige en cause et pour raison de sa terre fief et Seigneurie de Moire, domaines Sujets et vassaux avec Justices moyenne et Basse annexées circonstances et dépendances Sis et Situés paroisse de Piacé ainsi que Le tout se poursuit et comporte et quil en plus au Long Expliqué dans les aveux et denombremements qui enont été précédement rendus et Nottament a la foy et hommage quil en a été faite par Le dit Messire Louis Jacques Charles René francois de Perrochel le dit jour 3 septembre 1781 Controlée audit fresnay le 14 des mêmes mois...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Moire-la-Haute comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Moire-la-Haute comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
<i>Feodum</i>	Vers 1250	LIBER ALBUS CAPITULI ⁹⁴
Terre fief et seigneurie	3 septembre 1781	ADS E 145
Terre fief et seigneurie	1781	ADS E 146
Fief et domaine	14 mars 1787	ADS E 145
Terre fief et seigneurie	13 octobre 1787	ADS E 145
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS E 145 : 1781-1786 : Terrier de la châteltenie d'Assé-le-Riboul, pour les paroisses d'Assé, de Beaumont, de Fyé, de Saint-Marceau...

ADS E 146 : XVIIIe siècle Relevé du terrier de l'hommage de la châteltenie d'Assé-le-Riboul.

ADS 28 J 176 : Collection Brière : 1500-1788 : Marquisat de Lavardin, fiefs et seigneurie de Combres à Moitron, registre d'aveux et déclarations rendus à la seigneurie...

ADS 3 P 238/18 : Cadastre Piacé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

⁹⁴ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 608 : *Feodum de Moere vers 1250 Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 203.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 608.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 320_29 et E 320_30 et E 320_31.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Saint-Marceau

L'Épinay



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Saint-Marceau section B3 de Changé, cote PC 300 008.

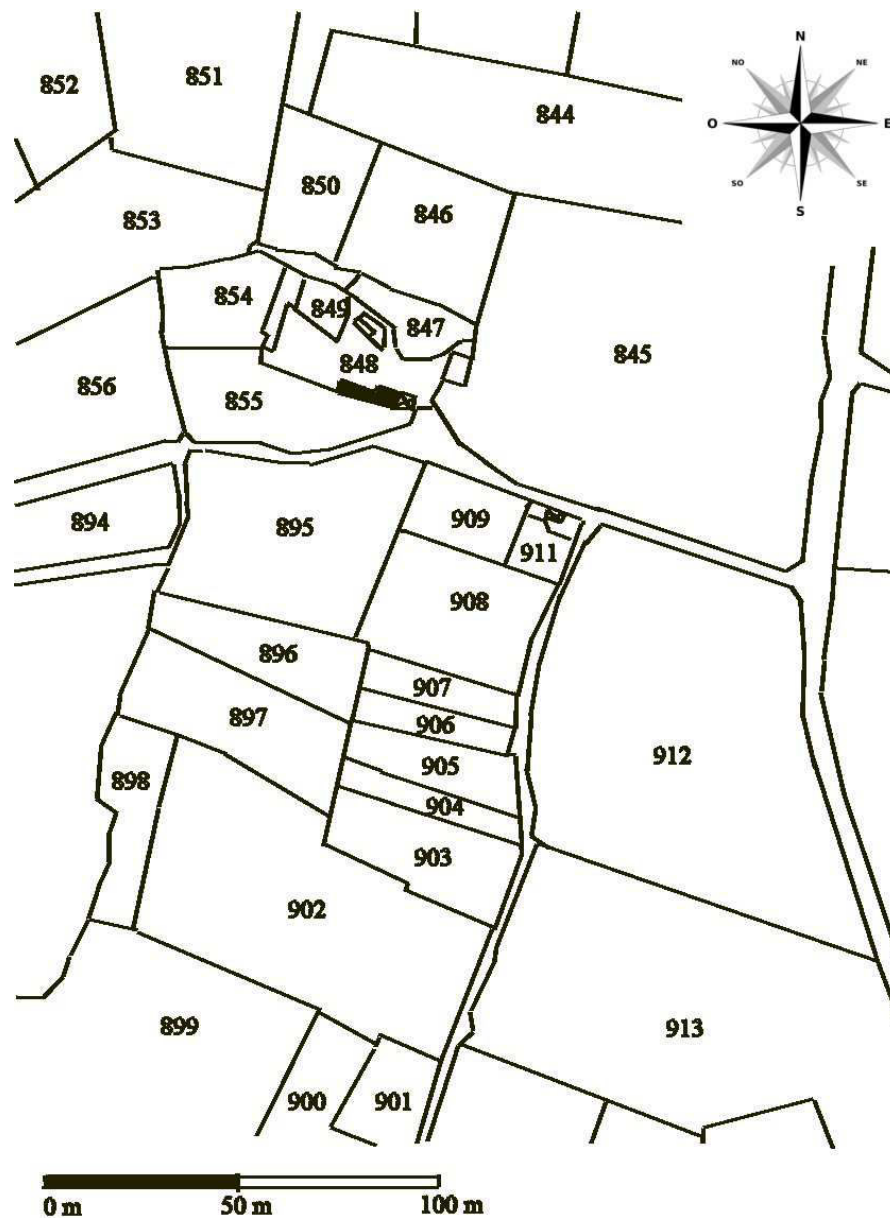
Carte IGN 1/25000: 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 433758, 73 m y = 2355758, 23 m

Le site de L'Épinay est implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation, à 75 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Sarthe et au Bois du Tronchet.

Distances	en m
Logis / église	1500
Logis / cours d'eau	1200
Logis / espace boisé	200

Cadastre



- | | |
|---------------------------------------|--|
| 845 : Le Pré de La Porte | 898 : Le Taillis de La Grande Foltière |
| 846 : Le Clos | 899 : Lavigne du Val |
| 847 : Lamâre | 900 : La Petite Foltière |
| 848 : Lepinay | 901 : La Petite Foltière |
| 849 : Le Clos des Doux | 902 : La Grande Foltière |
| 850 : Le Jardin | 903 : La Petite Foltière |
| 851 : Le Vignard | 904 : Le Taillis de La Foltière |
| 852 : Champ de devant | 905 : Le Taillis de La Foltière |
| 853 : Le Pré sec | 906 : Le Taillis de La Foltière |
| 854 : Le Jardin de derrière la grange | 907 : Le Taillis de La Foltière |
| 855 : Le Jardin de derrière la maison | 908 : Le Taillis |
| 856 : La Petite Lanerie | 909 : Le Clos |
| 894 : Le Verger du Bois | 911 : Le Jardin |
| 895 : Champ de Lepinay | 912 : La Grande Fabrice |
| 896 : La Foltière | 913 : La Petite Fabrice |
| 897 : La Foltière | |

Vestiges

Typologie : Logis hall puis logis bas rectangulaire.

Datation : Fin XIII^e siècle avec remaniements XV^e-XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en calcaire blanc et grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 29 février 2004.

Etat de conservation : Logis remanié pendant la période médiévale sans autres modifications postérieures pour l'extérieur et restauré lors de la visite. Les baies géminées ogivales de la façade nord-ouest ont été murées et remplacées par des fenêtres à croisée. La porte d'entrée a été repercée au XVI^e siècle. Une porte de garage a été percée dans le pignon sud-est. L'intérieur a lui aussi été modifié, car il devait s'agir à l'origine d'une grande salle sous charpente, le rez-de-chaussée et les combles ayant été séparés par la suite à l'aide d'un plancher. Une porte chanfreinée de type XV^e siècle placée au rez-de-chaussée est aujourd'hui murée. Il existe dans les combles des traces de peintures murales datées de la seconde moitié du XIII^e siècle par Christine Leduc et Christian Davy, chercheurs missionnés par le Service de l'Inventaire des Pays de la Loire⁹⁵. Cet ornement est jugé par Mme Leduc et M. Davy comme étant en mauvais état de conservation : « Les peintures ne sont conservées que dans la partie haute des murs de l'ancienne salle sous charpente (actuellement convertie en grenier), précisément sur les pignons est et ouest ; ponctuellement sur le mur sud et à l'état de traces sur le mur nord. Le plancher actuel coupe le décor. Partout la couche picturale est usée, très sale, lacunaire ou recouverte d'enduits ou de badigeons. A une date indéterminée ; le décor des deux murs nord et sud fut recouvert d'un enduit ; posé de manière très régulière. La construction de deux conduits de cheminées sur les pignons a largement endommagé les peintures. A l'origine ; la salle n'était chauffée que par une cheminée placée au milieu du mur sud ».

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très inclinée agrémentée de rampants, de baies géminées ogivales, de fenêtres à croisée, de quelques ouvertures chanfreinées, d'une porte à moulures à bandeaux, de trous de boullins sur les pignons, de peintures murales représentant entre autre des écus armoriés et d'un volet en bois orné de plis de serviettes.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée, combles).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	13, 50 m	8, 51 m
Second logis vers l'orient	16 m	6, 5 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très inclinée dont la charpente est d'origine.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Tuiles

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : Une porte moulurée de bandeaux datable du XVI^e siècle, deux fenêtres à croisée (avec présence de traces de grilles), et deux ouvertures permettant d'aérer la cave. Deux fenêtres géminées ogivales sont murées mais encore visibles ainsi que l'ancienne porte dont la forme est similaire à celle des baies. Le pignon nord-ouest comporte une porte dont l'encadrement est en grès roussard (elle donne aujourd'hui dans le vide) et une petite baie à arc brisé. Le pignon sud-est comporte une petite baie à arc brisé. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

⁹⁵ DAVY C. / LEDUC C., « Peinture monumentale : décor ornemental, armoiries à Saint-Marceau Épinay », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2004.

Emplacements	Fenêtres géminées	Fenêtres à croisée	Ouverture chanfreinée	Portes du XIIIe-XVIe
Façade nord-est	2 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée		2 : rez-de-chaussée
Façade sud-ouest			1 : comble	
Pignon nord-ouest	1 : comble			1 : comble
Pignon sud-est	1 : comble			

Intérieur

Le logis se composait d'une grande salle sous charpente. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Peintures murales
Comble	1	En divers endroits

Intérêt du site

La présence de la toiture fortement inclinée agrémentée de rampants de pierre et la présence de fenêtres à croisée confèrent immédiatement un caractère seigneurial à cette demeure. Mais l'Épinay réserve bien des surprises. La façade nord-est présente derrière les fenêtres à croisées de type XVIe siècle et la porte d'entrée à moulures à bandeaux, les vestiges de baies géminées ogivales et d'une porte à arc brisé datables de la fin du XIIIe siècle. Cette dernière devait donner accès à l'étage et se trouve proche du pignon nord-ouest. Selon Charles-Laurent Salch, elle devait être surmontée d'un auvent dont subsisteraient deux corbeaux d'accrochage⁹⁶. Il émet aussi l'hypothèse d'une bretèche défendant cette porte. Les pignons comportent des trous de boulins et aussi des baies à arc brisé datables du XIIIe siècle. Outre sa baie, le pignon nord-ouest comporte aussi une porte dont l'encadrement est en grès roussard et qui débouche dans le vide, ce qui laisse penser qu'une galerie de bois était peut-être présente à ce niveau et qu'elle longeait le second logis vers l'ouest. À l'intérieur peu de choses subsistent au rez-de-chaussée. Seule une porte chanfreinée ornée d'une accolade est encore visible donnant dans le second logis. Ce bâtiment devait-être chauffé par une cheminée adossée au mur gouttereau côté sud⁹⁷. Dans le comble, **la très belle charpente** en chêne forme un berceau brisé dont la structure est à chevrons formant ferme. Cette pièce destinée sans doute à la réception d'hôtes, conserve de nombreuses traces de polychromie datées par Christine Leduc et Christian Davy de la seconde moitié du XIIIe siècle : « Ils font une place importante aux armoiries et notamment à celle de la famille d'Assé à qui le fief appartenait au XIIIe siècle ⁹⁸[...] Des fragments de faux-appareil appartenant à une autre campagne picturale sont ponctuellement conservés sur le mur oriental. En l'absence d'analyses stratigraphiques, il n'a pas été possible de situer



précisément cette campagne par rapport à la première. Les peintures furent signalées dès 1990 par Edouard Boulrier. La palette est composée de rouge, de jaune, de blanc et de bleu. À l'est comme à l'ouest, des **écus armoriés** étaient représentés à l'intérieur d'une large frise semée de palmettes rouges et bleues et limitée par une double bordure bicolore rouge et jaune. La partie centrale des parois et des ouvertures était ornée d'une imitation de pierres de taille à joints rouge sur fond blanc. Les petits fragments conservés sur le mur permettent d'émettre l'hypothèse que la partie haute des murs, à la limite de la sablière, était également ornée d'écus placés sur un fond de palmettes. Une disposition que l'on retrouve dans plusieurs manoirs ou châteaux de l'ouest et du centre de la France aux XIIIe siècle et XIVe siècle et notamment à Châtillon-sur-Indre. Tous les écus sont peints dans des quadrilobes. Trois types d'armoiries y sont représentés. Sur le mur sud, ce sont les armes de la famille d'Assé à qui appartenait la seigneurie. Parti emmanché d'argent et de sable. Sur le mur ouest : palé d'arge ».

⁹⁶ SALCH C-L, *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine orientale (Sarthe)*, n° 37-38, mars / juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 50.

⁹⁷ *Ibid.* p. 50.

⁹⁸ DAVY C. / LEDUC C., « Peinture monumentale : décor ornemental, *op.cit.*

Cette pièce comporte aussi une petite niche qui se fermait par une porte de bois. Alain Bétin et Philippe Grégoire⁹⁹ émettent l'hypothèse que ce bâtiment était l'ancienne chapelle qui aurait été convertie en habitation au XVI^e siècle. **Le second bâtiment** composé de deux niveaux fut très remanié. Il ne conserve que peu de caractéristique de la période médiévale si ce n'est une petite ouverture



remaniée qui a conservé son **volet de bois orné de plis de serviettes**. Une porte à linteau droit et coussinets angulaires en grès roussard subsiste. Le comble de ce bâtiment conserve deux cheminées incorporées dont l'une a gardé sa hotte droite et dont l'autre ne conserve que ses piédroits. Petite originalité : la présence sur le document iconographique de la fin de la fiche, d'une souche de cheminée de forme ronde placée sur le faitage du toit, ce qui est extrêmement rare. Cela indique que la cheminée qui se situait à l'origine à l'intérieur était une cheminée centrale, ce qui permettait de se déplacer tout autour d'elle. Malheureusement, cet élément a



aujourd'hui disparu.

Données historiques

Sources :

ADS E 302

5 octobre 1398, Copie du 15 avril 1546

Saichent tous présents et avenir Que cy messire foulque seigneur d'asse Le Riboulle et de lavardin dudroict et [...] nous personnelles establiz Jehan dasse escuyer seigneur delespinay paroisse de St marcot...

ADS 4 J 247

27 juin 1452 Document illisible car énorme tache d'encre.

Aveu rendu pour L'Espinay et la Mousserie par Jean d'Assé au seigneur de Changé.

ADS 4 J 242

5 avril 1469

Echange des terres de vignes de rentes inféodées entre ecuyer seigneur de Lespinay et messire Jean le jeune seigneur de Changé

ADS B 2084

1688

Visite et expertise des bâtiments dépendant de la prestimonie de l'Epinay, fondée par Pierre Rouzay prêtre et dont Julien Pommereul, curé de Saint-Marceau est titulaire.

P.1 Nous Jean [...] masson demeurant paroisse de sainte sabine [...] jacques fabvran heritier de deffunte mathurine douzan [...] Nommé par couver par Me Jullien pommerile pretre cure de la paroisse de saint marceau [...] et de la prestimonie de l'Epinay fondé par ledit deffunt sieur rouzay [...] que consequence de la nomination faite [...] ou faire de la visite [...] dependance de fondation deladite prestimonie [...]

Premierement avoir remarqué audit lieu un bastiment servant de salle avecq cheminée

P.2 et avoue remarque quil fau deux coured parez a motre aux endroitz necessaires avecq chaux et sable quil faut roudoves ou reblanchir le dedouve deladite maison ou regaonir les murailles deladite maison en plusieurs endroitz [...] *Item* avoue veu et on fidere une grange une estable [...]

En avoue et considere un petit bastimen et issue de mur de [...] piedz de large a dix huict piedz de longueur ou il paraist un pignon et une cheminée lequell pignon est presque en tau soz entier [...] et qui voudrai reparer le susdit pignon et refaire les deux costez de muraille faudriat troze hautée de pierre de taille ...

⁹⁹ BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p.67.

ADS E 219

14 septembre 1723

Bail de Jacques Salmon laboureur demeurant à Neuvy ;

Liste de travaux à faire :

[...] Un millier et demy de thuille les lattes le cou nécessaires pour le faire, ramassera celles qui pourront tomber par les vents qu'il fera remplacer à l'égard des haies et fosses les clotures et le verger les entretiendra, les rendra au même état quelles seront...

ADS E 216

1729

Livre de Recepte des Cens Rentes et devoirs deûs chascun an aujour de St Martin d'hyver au fief et seigneurie de Lepinay en St Marceau, dressé par ordre alphabétique sur les obeissances et déclarations modernes par Me Jean Baptiste Bouquet licencié eslois et procureur fiscal du marquisat delavardin par ordre dehault et puissantr Seigneur monseigneur messire René mans de froulay Comte de Tessé chevallier des ordres du Roy Lieutenant general de ses armées et dans les provinces du maine perche et Comté de laval, grand d'Espagne premier e grand eueir de la Reine et marquis delavardin Seigneur des fiefs delepinay pour Commance lady Recepte afaite ala St Martin mol sept cens vingt neuf et finir quand il plaira adieu ala misericorde duquel toutes nos actions sont soumises.

ADS E 95

1743

Livre pour inscrire par moy menard La recette des ventes et rachats qui seront dûs par les fiefs du marquisat de Lavardin En conséquence de la procuration sous signature privée a moy donnée Le 15 may 1735 par monseigneur le marquis de Tessé.

...

P 49

Du 21 juin 1743 recû de René Dutertre fermier du prieuré de St Marceau devant quatre livres neuf sols pour les deux tiers des ventes du champ Bourgon faisant partie du bordage de La Guillarderie située paroisse dudit Saint Marceaux relevant du fief de L'Epinau qu'il a acquis pour quatre vingt livres de Marie Lamotte veuve Brindeau par contrat devant guitton notaire à Beaumont le 17 avril dernier (1742).

ADS E 158

1760

Terrier des fiefs et seigneurie de Lepinay et de la Barre de Crué autrement dit le fief de la Prée faisant partie du Marquisat de Lavardin, appartenant à très haut et très puissant Seigneur René Mans Sire de froullay, Comte de Tessé, de Vernie, fresnay et de Beaumont le froullay, Marquis de Lavardin, Seigneur Barron des Barronies de Tucé, Millesse, anthoigné, la Guierche et ambrières, grand d'Espagne de la première Classe, lieutenant général pour le Roy, dans ses provinces du Maine, perche et Comté de Laval, Brigadier de ses armées, Mestre des camps du Régiment Royal de Cravattes, premier et grand Ecuyer de la Reine.

Fait par Nous François Joseph Boullard notaire Royal au Château du loir et au Mans pour la résidence d'Ecommoy Commissaire aux droits seigneuriaux et féodaux, demeurant ordinairement au Mans, en Exécution des lettres patentes obtenues pour ledit Seigneur le 29 juillet 1760 Enregistrées encette Sénéchaussée le 12 septembre En Suivant lues et publiées et affichées au besoin a été.

[...] L'autre moitié appartenant àladitte Demoiselle Pissot, aussy de la succession de Sondit père, qui letenoit de Pierre Pissot notaire royal, leur père commun : Pour raison de quoy a reconnu et confessé devoir chacun an à la recpte deladitte seigneurie de Lepinay, au jour et feste de Saint Martin dhyver vingt sols deceux rendable en celieu ...

ADS E 99

23 septembre 1763

René des V. Joseph Boncé marchand demurant paroisse d'Assé Le Riboul La Somme de onze livres deux sols trois deniers pour les deux tiers des ventes des pièces de terre appelée les bourgeons du fief de l'Épinay...

ADS 4 J 243

26 septembre 1787

Aveu rendu au marquis de Lavardin par Louise du Hardaz veuve de Louis Charles de Perrochel seigneur de Grandchamp et autre pour partie de sa terre et seigneurie de Changé en Saint-Marceau

Vu

Extrai du terrier de la Baronnie du Vieux Lavardin membre dépendant du Marquisat de Lavardin appartenant à très haut et très puissant Seigneur René Mans Sire de froulay Comte de Tessé.

Icelui terrier fait par nous Michel Le Boul notaire royal du Maine pour la résidence de Frenay et Commissaire établi pour la rénovation du terrier du marquisat de Lavardin en vertu des lettres patentes pour ce obtenues par le dit Seigneur Comte de Tessé le treize novembre mil Sept cent Soixante treize enregistrées en la Sénéchaussée du Mans le dix neuf février en Suivant Vües et publiées par tout ou besoin a été e, présence et ce requérant Maitre antoine françois Berthereau avocat en parlement officier de la Reine et procureur de mondit Seigneur Comte de Tessé. Le Vingt six Septembre mil sept cent quatrevingt Sept. Pardevant nous notaire royal et Commissaire Susdit en présence et ce requérant Ledit Sieur Berthereau au dit nom de procureur.

A comparu Dame Louise du Hardaz vuve de Messire Louis Charles de Perrochal chevalier Seigneur de GrandChamp, Thoigné, Thoiré, Coulouané, le Tronchet, Changé et autres lieux, ancien mousquetaire dela premiere Compagnie demeurante ordinairement en Son château du Tronchet paroisse du même nom par les Sieur Alexandre Menuau Son fendiste et son procureur spécial suivant Sa procuration Soussignature privée du dix huit juillet dernier a laquelle est demeurée attachée à ces présentes pour être controlée après avoir été de luy certifiée véritable. Lequel audit nom pour Satisfaire aux dites lettres à terrier après avoir pris lecture et Communication des anciens titres de cette Seigneurie a Reconnu être homme de foy et hommage Simple demondit Seigneur Comte de Tessé au regard de Sa baronnie du Vieu Lavardin a cause departie de la terre fief et Seigneurie de Changé, Domaine, Vassaux Sujets justice haute moyenne et Basse y annexées circonstances et dépendances situées de St Marceau

[...] 37. Le dit Seigneur Comte de Tessé doit la foy et hommage Simple pour partie du domaine fief de L'Épinay Situé paroisse de St Marceau, lequel domaine consiste en la grange, étable sous même faite, toit à porcs y adossé, un cloteau derriere contenant trois quarts de journal joignant ensembles a lorient la cour et un petit jardin du dit lieu de L'Épinay que le dit Seignur Comte de Tessé tient du fief de Beauvais à Madame de Clinchamp vers loccident et le nord le champ de la petite Limerie et le pré See cy après, vers le midi la rue tendante du dit lieu de L'Épinay au bois du même nom.

ADS 18 J 93 :

XVIIIe siècle, sans date

Projet d'aveu que doit rendre Messire le Comte de Tessé à la Seigneurie de Changé

Partie du domaine de Lepinay lequel consiste

1° En la grange, etables Sous même faite toit aporcs adossé un cloteau derriere contenant trois quarts dejournal joignant ensemble vers l'orient la cour et un petit jardin dusit lieu de lepinay que ledit Seigneur comte de Tessé tient du fief de beauvais à Messire de Clinchamp vers l'occident et le nord le champ de la petite Linerie et le pré Sec cy après vers le midi la rüe tendant dudit lieu de lepinay aubois du même nom...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique L'Épinay comme un château ou une maison notable avec chapelle (ou oratoire ?).

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique L'Épinay comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Hugues d'Assé	d'Assé	XIIIe			LEDUC/DAVY
Geoffroy d'Assé	d'Assé	1389			LAMBERDIERE
Foulques d'Assé	d'Assé	1398	Ecuyer		ADS E 302
Jean d'Assé	d'Assé	1452			ADS 4 J 247

Peu de seigneurs de l'Épinay ont été retrouvés. Il semble que durant les XIIIe, XIVe et XVe siècles, le fief ait appartenu à la famille d'Assé. Le premier seigneur connu est Hugues d'Assé¹⁰⁰ qui aurait été marié à Gillette de Ségrie. Leur fils Geoffroy d'Assé fut évêque du Mans de 1270 à 1277.¹⁰¹ L'un de ses proches parents fut chancelier du roi de Sicile¹⁰². Lors de sa fonction d'évêque, il entreprit des travaux dans la cathédrale du Mans. En 1389, on trouve un autre Geoffroy d'Assé, compagnon d'armes de Louis II d'Anjou, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, duc d'Anjou, comte du Maine et de Provence¹⁰³.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Fief et seigneurie	1729	ADS E 216
Fief	1743	ADS E 95
Terres des fiefs et seigneurie	1760	ADS E 158
Fief	23 septembre 1763	ADS E 99
Domaine fief	26 septembre 1787	ADS 4 J 243
Domaine	XVIIIe	ADS 18 J 93
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Les diverses sources nous apportent quelques éléments sur les dépendances du logis de l'Épinay. En 1787¹⁰⁴, le logis s'accompagne d'une grange, d'une étable, d'un toit à porc et d'un petit jardin.

¹⁰⁰ DAVY C. / LEDUC C., « Peinture monumentale : décor ornemental, armoiries à Saint-Marceau Épinay », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2004.

¹⁰¹ BOULMER / CORDONNIER, « Excursions du 27 septembre 1980 et du 23 mai 1981 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1976-1981, p. 304 et GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 181.

¹⁰² LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 141.

¹⁰³ *Ibid.* p. 144.

¹⁰⁴ Extrait du terrier de la baronnie de Lavardin : ADS 4 J 243. Un projet d'aveu sans date mais rédigé au XVIIIe siècle, comporte les mêmes éléments : ADS 18 J 93.

Sources

ADS B 2084 : 1688 : Procédures civiles et actes divers Sénéchaussée de Beaumont.

ADS E 95 : 1735-1747 : Recettes des ventes et rachats dus aux fiefs de marquisat de Lavardin.

ADS E 99 : 1414-1585 : Baronnie d'Antoigné, dépendant du marquisat de Lavardin et fiefs de La Galaisière...

ADS E 158 : 1763-1788 : Terrier des fiefs et seigneuries de Lépinay et de La Barre de Crucé, autrement dit de La Prée, à Saint-Marceau-des-Champs, à Notre-Dame-des-Champs, et de Sainte-Sabine, annexe à ladite seigneurie de Lépinay.

ADS E 216 : XVIII^e siècle : Livre des recettes des cens, rentes et devoirs dus au fief et seigneurie de L'Épinay, en Saint-Marceau...

ADS E 219 : 1639-1771 : Comté de Vernie, appartenant à la famille de Tessé-Baux de domaines situés à Saint-Christophe-du-Jambet, Domfront, Fyé, Saint-Jean d'Assé, Saint-Marceau, Mezières, Neuvillalais, Ségrie notamment du greffe de Conlie, du droit de bilette de Neuvy, Conlie, Milesse et La Bazoge...

ADS E 302 : 1398-1700 : Ventes et baillées consenties dans la mouvance de la seigneurie de La Masserie, notamment par Jean D'Assé, seigneur de L'Épinay, en Saint-Marceau...

ADS 4 J 242 : Chartrier de Grandchamp : 1405-XVII^e siècle : Seigneurie de Changé et Fief-Dieu.

ADS 4 J 243 : Chartier de Grandchamp : 1448-XVIII^e siècle : Seigneurie de Changé et Fief-Dieu.

ADS 4 J 247 : Chartier de Grandchamp : 1408-1738 : Fief de L'Épinay.

ADS 18 J 93 : Collection Paul Cordonnier : Chartrier de Grandchamp : 1641-XVIII^e siècle : Projet d'aveu du comte de Tessé au seigneur de Changé pour partie du domaine de L'Épinay...

ADS 3 P 300/10 : Cadastre Saint-Marceau : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ADHEMAR J. / DORDOR G., *Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVII^e siècle*, Gazette des Beaux-Arts, Paris, 1974, t. 1, p. 34.

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 67.

BOULMER / CORDONNIER, « Excursions du 27 septembre 1980 et du 23 mai 1981 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1976-1981, p. 304.

BOUVET G. / GARRIGOU GRANDCHAMP P., « Quelques constructions médiévales du Maine », *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt, salles, chambres et tours*, MEIRION-JONES Gwyn (dir.), Presse Universitaire de Rennes, Rennes, 2013, p.191-207, (p. 197-198).

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 254-255.

DAVY C. / LEDUC C., « Peinture monumentale : décor ornemental, armoiries à Saint-Marceau Épinay », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2004.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 189.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7 et 181.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 50.

LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 141-142 et 144.

SCHEFFER M-E. / BOUVET G., *Sarthe : Rapport de prospection thématique, opération n°20058, Habitat seigneurial rural non châtelain : les résidences de la petite et moyenne aristocratie (XII-XIV^e siècle)*, Ministère de la Culture, Nantes SRA Pays de la Loire, 2000, (Sur l'Épinay : de la p. 10 à 15).

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 345.

Documents iconographiques



Fig.4.k : Vue du début du siècle (document gracieusement prêté par les propriétaires actuels, Mr et Mme Chauvet).

Photographie : SCHEFFER M-E. /BOUVET G., *Sarthe : Rapport de prospection thématique, opération n°20058, Habitat seigneurial rural non châtelain : les résidences de la petite et moyenne aristocratie (XII-XIVe siècle)*, Ministère de la Culture, Nantes SRA Pays de la Loire, 2000, 29 p.
(Sur l'Épinay : de la p. 10 à 15).

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Ségrie

La Jarrias



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Ségrie section E1 des Radonnières, cote PC 339 015.

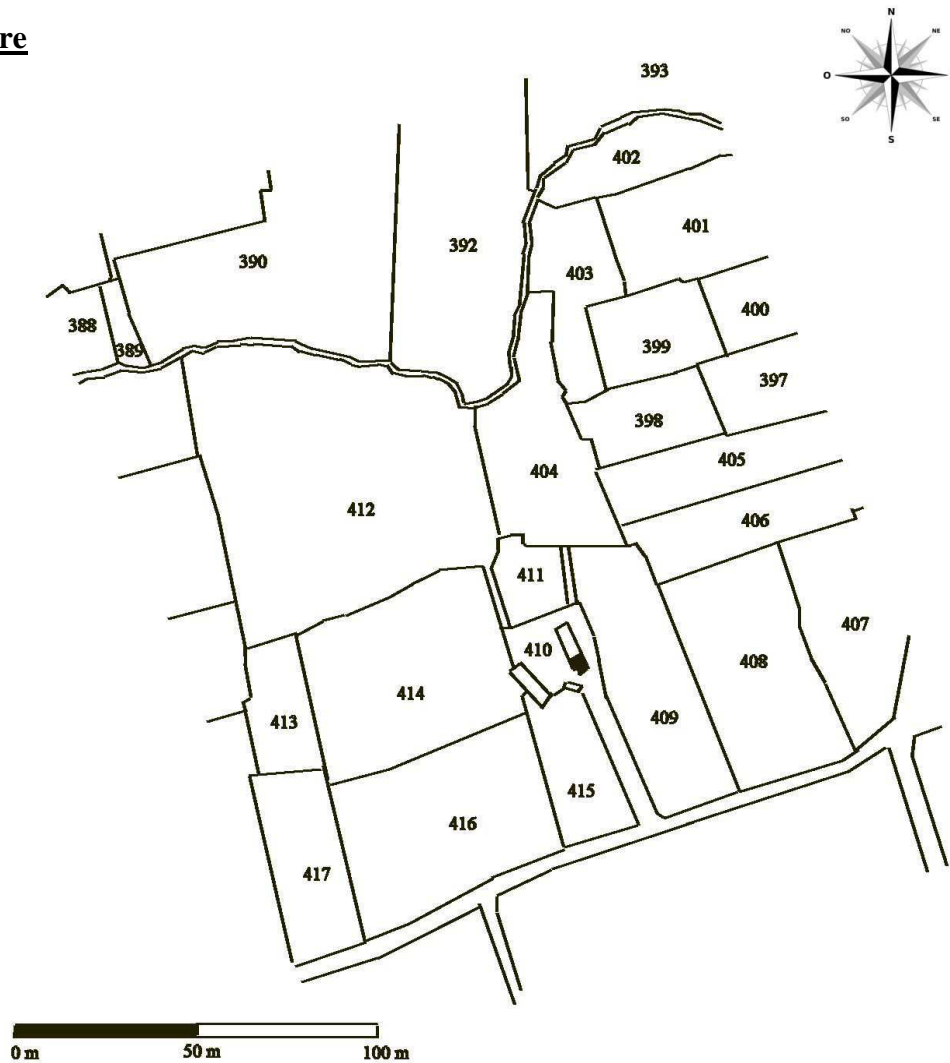
IGN 1/25000: 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 426670, 76 m y = 2358050, 24 m

Le site de La Jarrias se trouve implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 94 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, le cours d'eau et l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	1559,65
Logis / cours d'eau	146
Logis / espace boisé	1442

Cadastre



388 : Le Pré Poté

389 : Le Pré Poté

390 : Le Pré Prioux La Jarrias

392 : Le Pré du Batois La Jarrias

393 : Le Pré de la Mare La Jarrias

397 : Le Champ de La Jarrias

398 : Le Champ de La Jarrias

399 : Le Champ de La Jarrias

400 : Le Champ de La Jarrias

401 : Le Champ de La Jarrias

402 : Le Champ de La Jarrias

403 : Le Champ de La Jarrias

404 : Le Pré du Milieu

405 : Le Champ de La Jarrias

406 : Le Champ de La Jarrias

407 : La Petite Tasse La Jarrias

408 : La Grande Tasse La Jarrias

409 : La Pré de derrière La Jarrias

410 : La Jarrias

411 : Le Clos La Jarrias

412 : Le Champ dessus les Prés La Jarrias

413 : Le Champ aux Prêtres

414 : Le Champ de La Grange

415 : Le Jardin La Jarrias

416 : Le Petit Epinay

417 : Le Champ aux Prêtres

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Propriétaires non retrouvés.

Date de la prise de vue : 26 juin 2010.

Etat de conservation : Logis peu remanié, excepté les ouvertures du rez-de-chaussée sur la façade sud-ouest qui ont été reperçées au XXe siècle et la porte médiévale murée sans doute à la même époque. La fenêtre de l'étage a perdu sa croisée de pierre. La façade nord-est est restée dans son état originel, sauf la fenêtre à traverse de l'étage qui est murée.

Classement : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture fortement inclinée, d'une fenêtre ayant perdu sa croisée mais ayant conservé son appui mouluré de type XVe-XVIe siècle, d'une petite ouverture chanfreinée protégée par une grille et d'une fenêtre à traverse.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire (quasiment carré) se compose de deux niveaux (un rez-de-chaussée et un étage).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	7,80 m	6,90 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue conservant sa charpente d'origine.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée par trois ouvertures : une fenêtre à l'étage à droite dont il reste les traces d'une croisée ainsi que deux fenêtres au rez-de-chaussée datant du XXe siècle ; l'appareillage des pierres peut laisser penser que l'ouverture de gauche était une porte. La façade nord-est ne comporte que deux ouvertures : la première située à l'étage est une fenêtre à traverse aujourd'hui murée et la seconde se situant au rez-de-chaussée n'est qu'une petite ouverture protégée par des grilles. Le tableau suivant fait état des ouvertures du XVe siècle et de leurs emplacements.

Emplacements	Porte XVe siècle	Fenêtre à croisée	Fenêtre à traverse	Petite ouverture chanfreinée
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : étage		
Façade nord-est			1 : étage	1 : rez-de-chaussée

Intérêt du site

La présence de la toiture fortement inclinée, **de la fenêtre qui comportait une croisée durant la période médiévale et dont l'appui de fenêtre est mouluré dans le goût des XVe et XVIe siècle**, de la fenêtre à traverse et de la petite ouverture chanfreinée agrémentée d'une grille de protection font de ce petit logis un bâtiment caractéristique de notre étude. Les angles de cet édifice sont chaînés en dalles sur chant.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Jarrias comme métairie.

Sources :

ADS 3 P 339/18 : Cadastre Ségrie : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie :

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 18 et 286.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 508.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Vernie

La Fuie



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Vernie section C2 de la Motte, cote PC 377 010.

Carte IGN 1/25000: 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN, Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 428218, 59 m y = 2355933, 52 m

Le site de La Fuie est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 75 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Longuève et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	607,86
Logis / cours d'eau	150
Logis / espace boisé	500

Cadastre



696 : Champ Demoulvent
697 : Le Petit Champ Demoulvent
699 : Le Jardin Demoulvent
701 : Le Champ du Patis
702 : Le Champ du Patis
707 : Le Champ Long
709 : Le Champ de la Croix
717 : La Brosse
729 : La Vigne de la Fuie
730 : La Vigne de la Fuie
731 : La Vigne de la Fuie
732 : La Vigne de la Fuie
733 : La Vigne de la Fuie
734 : Champ de la Fuie
735 : Le Grand Cloteau
736 : Le Jardin de Laire

737 : La Fuie
738 : Le Jardin de Derrière la Grange
739 : Le Champ du Gué
740 : Le Champ du Pont
741 : La Barantine
742 : La Barantine
746 : Le Petit Jardin du Gué
766 : Le Pré Moussier
767 : Le Petit Pré du Gué
768 : Le Petit Clos du Gué
769 : Le Champ de L'Ecluse
771 : Le Champ des Noyers
772 : Les Ecluses
786 bis : Biers
787 : Le Pré du Gué
788 : Le Pré du Gué

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en grès de couleur grise et grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois et terre cuite.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 18 mars 2004.

Etat de conservation : Logis remanié au début du XXIe siècle en cours de restauration. La toiture a été refaite ; mise en place de vélux et d'une lucarne, souche de cheminée refaite, fenêtre à croisée modifiée en fenêtre à meneau, construction d'un tour en parpaing. Corbeaux des cheminées restaurés.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à meneau qui était à l'origine une fenêtre à croisée (voir document iconographique à la fin de la fiche), de trous de boulins, d'une porte moulurée à bandeaux de type XVIe siècle, de fenêtres à traverse, des niches et de coussièges dans l'embrasure des fenêtres.

Deux cheminées à hotte droite : celle du rez-de-chaussée comporte une sculpture représentant un personnage (?) sur l'un des piédroits et d'un écu bûché sur l'autre piédroit.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage, comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15,1 m	7,80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : un vasistas, une fenêtre percée récemment, une porte encadrée de grosses pierres de roussard et une fenêtre à meneau qui était à l'origine une fenêtre à croisée. Le pignon sud comporte quatre ouvertures : une porte moulurée surmontée d'une petite baie de même facture, et deux autres petites baies à l'étage et dans le comble. La façade orientale présente sept ouvertures : une lucarne du XXIe siècle, deux fenêtres à traverse restaurées, une petite ouverture dans la tour XXIe siècle, deux autres fenêtres probablement récentes et un vasistas.

Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte moulurée	Fenêtre à croisée	Fenêtres à traverse	Petites ouvertures
Façade ouest		1 : étage		
Façade est			1 : rez-de-chaussée 1 : étage	
Pignon sud	1 : rez-de-chaussée			1 : rez-de-chaussée 1 : étage 1 : comble

Intérieur

Le logis se composait de deux pièces à feu, l'une au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Grande salle	0	1
Chambre	1	1

Intérêt du site

La présence de la fenêtre à croisée (à l'origine) sur la façade ouest donnant dans la chambre à l'étage, ainsi que les deux fenêtres à traverses sur la façade orientale confère à ce petit logis un aspect médiéval assez caractéristique de cette étude. La porte **du pignon sud** est assez bien travaillée avec ses moulures ; la petite baie qui la surmonte présentant le même style d'ornements. Outre les trous de boulins visibles sur toutes les parties du logis, quelques niches à pigeons agrémentées d'un bandeau pour que les oiseaux puissent se poser, sont visibles sur le pignon sud sous la baie éclairant le comble. L'intérieur probablement composé dès l'origine de deux pièces, l'une au rez-de-chaussée et la seconde



à l'étage comporte encore une niche de rangement près de la cheminée du rez-de-chaussée.

Des coussièges sont encore visibles dans l'embrasure des fenêtres à traverse et de la fenêtre à

croisée aujourd'hui modifiée. Le plus grand intérêt réside **dans**

les cheminées en pierre. En effet celle du rez-de-chaussée,

récemment restaurée est engagée à hotte droite avec arc de

décharge et comporte sur ses piédroits des décors sculptés. Le

premier sur le côté droit est une sorte **de petit personnage très stylisé** (un rond

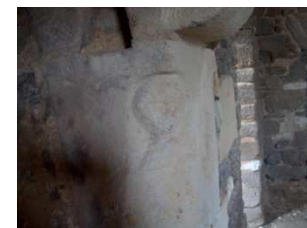
surmontant un triangle), le second est un écu dont les armoiries ont été bûchées. Pour

cause de travaux, la cheminée engagée de l'étage n'a pu être approchée mais le

propriétaire actuel nous a indiqué qu'elle était ornée d'une coquille et qu'elle

comporte aussi une hotte droite. Une évacuation d'eau est encore visible à 30 cm du sol dans la salle du rez-de-

chaussée.



Données historiques

Sources :

ADS E 219

13 avril 1662 Montrée sur les terres de la fuie appartenant à Jean Coutard laboureur

[...] Un jardin potagie en cloteau en devan deladyte metairyte...

ADS E 219

9 mai 1668 Montrée sur les terres de la Fuie appartenant à Jean Coutard laboureur.

[...] la dite mestairyte dela fuyte et nous faire fidel repor et [...] transportez Premier un jardin potager a cloteau de devant ladite métairyte La fuyte ...

ADS E 219

24 mai 1748 Bail de la Fuyte à Sébastien Rousseau laboureur et Marie Busson sa femme

[...] La terre et metayrie de la Fuyte composé des bâtiments, jardins, terres labourables [...]

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Fuie comme métairie.

Historique

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre /métairie	13 avril 1662	ADS E 219
Métairie	9 mai 1668	ADS E 219
Terre et métairie	24 mai 1748	ADS E 219
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS E 219 : 1639-1771 : Comté de Vernie, appartenant à la famille de Tessé-Baux de domaines situés à Saint-Christophe-du-Jambet, Domfront, Fyé, Saint-Jean d'Assé, Saint-Marceau, Mezières, Neuvillalais, Ségrie notamment du greffe de Conlie, du droit de bilette de Neuvy, Conlie, Milesse et La Bazoge...

ADS 3 P 377/12 : Cadastre Vernie : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 400.

Documents iconographiques



Document iconographique transmis par une voisine du site.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Vernie

La Motte



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Vernie section C2 de la Motte, cote PC 377 010.

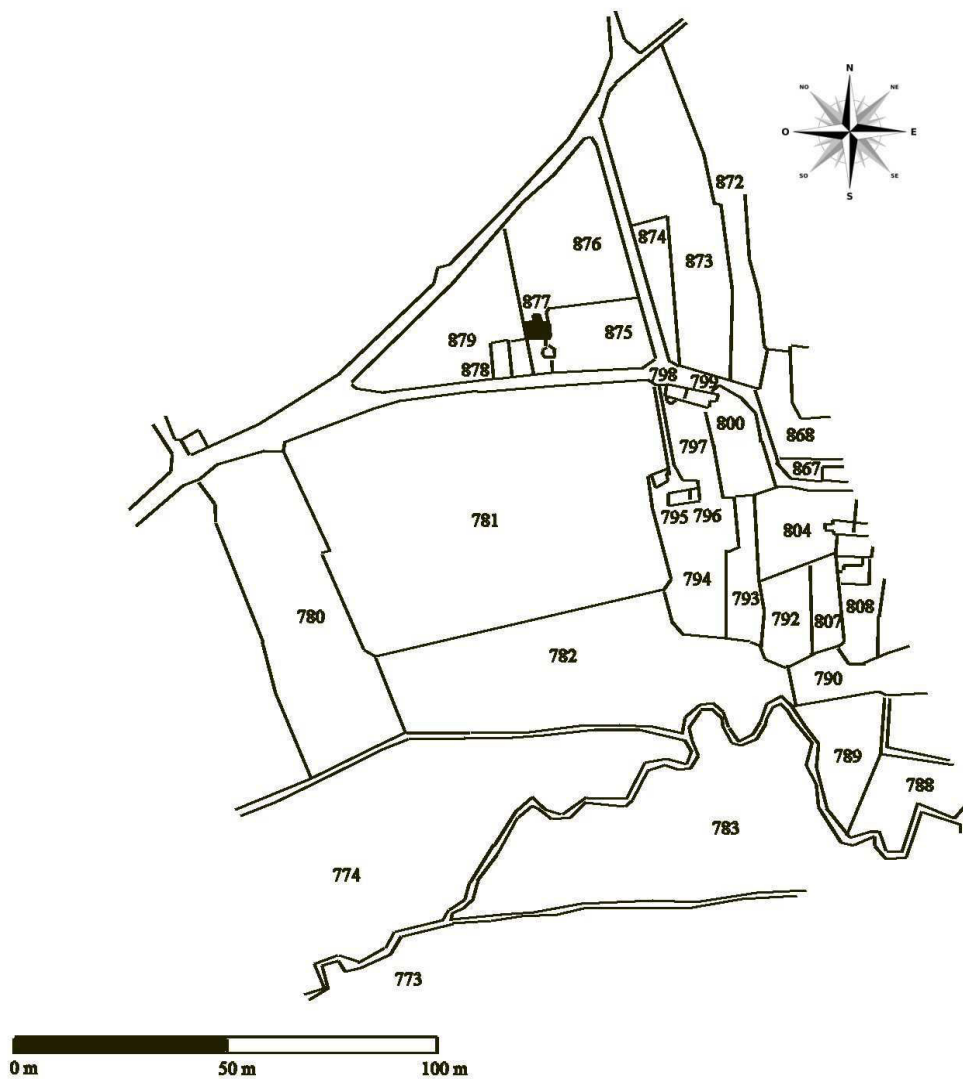
Carte IGN 1/25000 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 428444, 40 m y = 2356267, 60 m

Le site de La Motte est implanté à l'est du village dans un hameau à 80 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Longuève et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	625
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	259

Cadastre



773 : Le Champ du Gué Salé
774 : Les Cinq Hommées
780 : Le Pré de la Croix Galé
781 : La Pièce de la Croix Galet
782 : Le Pré de la Motte
783 : Le Pré du Gué Salé
788 : Le Pré du Gué
789 : Le Pré la Tourelle
790 : Le Pré la Tourelle
792 : Le Clos
793 : Les Jardins de la Motte
794 : Le Jardin des Ruelles
795 : Les Ruelles

796 : Les Ruelles
797 : Le Jardin
798 : La Butte Blanche
799 : La Butte Blanche
800 : Le Jardin
872 : Champ de la Motte
873 : Le Champ de la Butte Blanche
874 : Le Champ de la Butte Blanche
875 : Le Jardin
876 : La Grouas de Derrière
877 : La Croix Galet
878 : La Croix Galet
879 : Le Jardin

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres et encadrement des ouvertures en grès roussard.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 13 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis très remanié vers les années 1950-1960, sans campagne de restauration récente. Toute la façade sud a été modifiée, six ouvertures modernes ont remplacé les ouvertures plus anciennes. Un perron avec escalier a été aussi rajouté pour accéder à la porte d'entrée. La façade a été cimentée. Les pignons et la façade nord sont restés dans leur état d'origine. L'intérieur a lui aussi été fortement remanié, la structure originelle a disparu.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très inclinée, d'un escalier droit extérieur pour accéder à l'étage, de quelques pierres en roussard formant un arc au dessus de la porte d'entrée, de la porte de la cave entourée de grosses pierres, d'ouvertures encadrées par des grosses pierres en grès roussard sur le pignon oriental et sur la façade nord. Une cheminée engagée à hotte droite subsiste à l'étage.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire qui se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	10 m	8, 20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue conservant sa charpente d'origine.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade côté sud est rythmée actuellement par sept ouvertures dont six d'entre elles sont modernes. La porte d'entrée est surmontée d'un arc composé de pierre en grès roussard, qui semble être le vestige d'une porte plus ancienne. La porte de la cave semble d'origine. Le pignon oriental comporte une porte sans doute médiévale dont l'encadrement est en grès roussard. Une ouverture à l'étage a été murée et s'accompagne d'une petite baie en forme de meurtrière. Sur la façade nord se trouvent trois petites ouvertures encadrées de grès roussard.

Emplacements	Portes médiévale	Ouvertures en grès roussard
Façade sud	2	
Façade nord		3
Pignon est	1	1

Intérieur

Le tableau suivant rend compte des pièces qui subsistent et des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Cave	-1	
Chambre	1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	154 cm	103 cm	156 cm

Intérêt du site

La présence de la toiture inclinée et des ouvertures encadrées de grosses pierres de grès roussard font de ce logis un site caractéristique de cette étude. Il est intéressant d'y retrouver



un escalier droit en pierre à l'extérieur qui conduit à la chambre de l'étage par une porte dont l'encadrement est en grès roussard. Dans cette même chambre se trouve **une cheminée engagée à hotte droite et linteau en bois** dont les corbeaux ne comportent aucuns ornements. La cave dont le plafond comporte des poutres est agrémentée d'une niche qui devait se fermer à l'origine par une petite porte de bois.



Données historiques : Tous les aveux qui existent dans la liasse ADS E 169 n'ont pas été restitués ici car ils existent en très grand nombre.

Cartulaire d'Assé le Riboul prieuré de l'abbaye st Nicolas d'Angers 1097-1506 publié par le comte Bertrand de Broussillon, Société des Archives historiques du Mans, 1902.

P 31 :

Le 28 avril 1234 à Yvré l'Evêque, Acte par lequel l'évêque du Mans, Geoffroy de Loudun, relate l'engagement pris par Foulques Riboul et les autres propriétaires en Assé, de verser soixante-dix livres au prieuré à titre d'indemnité (B 10, p 106).

Universis... Gaufridus, divina permissione Cenomanensis ecclesiae minister indignus, salutem in Domino. Noverit universitas vestra quod anno Domini millesimo ducentesimo tricesimo quinto, die veneris, in feriatis Pasefiae, constitutis coram nobis apud Ebraicum fratre Andrea, celerario Beati Nicholai Andegavensis, ab abbate et conventu monasterii sopradicti procuratore constituto, ex una parte, et Fulcone Ribole, domino de Acé, pro se et hominibus suis, exceptis illis qui tenent de eo ad fidem, Hugone de Verni, milite, pro Johanne de Raderai et hominibus ipsius, Willelmo de Pochoio pro se et pro Willelmo Girardi et hominibus eorumdem, domino Hugone de Corbon pro se et pro Petro de la Belutiere et Hugone Gohier et pro Radulfo de Seville et hominibus ipsorum, Willelmo Bradone pro se et hominibus suis, ex altera, - de consensu ipsius Fulconis et aliorum militum, pro dampnis et injuriis dicti celerarii, quondam prioris de Ace le Ribol, - qui in nos, super causa quae vertebatur inter ipsos coram nobis, compromiserunt amicabiliter, - diximus, de voluntate partium, septuaginta libras Turonensium pradietis abbati et conventui vel mandato ipsorum, coram officiali Cenomanensi, ab ipsis militibus persolventas, ad terminos de voluntate ipsorum a nobis eisdem assignatos: videlicet medietatem pecuniae praenotate in testo Omnium Sanctorum proximo venturo, et aliam medietatem in Natali Domini proximo subsequente. Ad solutionem autem istam faciendam tenentur supradictus Fulquo et alii supradicti, per poenam in compositione super decimis inter ipsos facta appositam, praedietis abbati et conventui vel eorum mandato solvendam ab ipsis, secundum quod unusquisque eorum graavit, nisi had terminus nominatos, super solutione superius praenotata, secundum quod permissum est, abbati et conventui supradictis vel mandato eorum fuerit satisfactum. (Et sigillatum)

ADS E 169

1388

Saichent touz que que comme disoit sist mon ou appert aumont nom Jehan seigneur de Vernie escuyer....

ADS E 192

15 janvier 1456

De Vous noble et puissant Seigneur monseigneur Jehan Debouille escuier seigneur de Vernie La mote a cause de madamoiselle vostre femme Je Denis Le Vennier suy et cognoys estre votre homme de foy simple deux foiz desquelles choses heritaux don Je Suys en voz foys et hommages...

ADS E 192

15 janvier 1456 aveu rendu par Gervais Pichon pour noble et puissant seigneur monseigneur Jehan Debouille escuier seigneur de vernie la motte a cause de ma damoiselle vostre femme

ADS E 192

15 janvier 1456 aveu rendu par Jean Angenard pour *idem*
15 janvier 1456 aveu rendu par Simon Merienne pour *idem*
19 janvier 1456 aveu rendu par Michel Menaige pour *idem*

ADS E 169**23 octobre 1456**

De vous Monseigneur Jehan de bouille escuier seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle votre femme Je Jehanne dame de Radray Tiens et advoue tenir a foy et hommage simple [...] Je suys en votre foy et hommaige simple au Regard de votre dite terre et seigneurie [...] de Vernie la mote...

ADS E 192

14 juin 1457 aveu rendu par Jehan Taillenais pour *idem*
18 mars 1457 aveu rendu par Jehan Pichon pour *idem*
18 mars 1457 aveu rendu par la Fabrique de Conlie pour *idem*
18 mars 1457 aveu rendu par Thomas Poignant pour *idem*
21 décembre 1457 aveu rendu par Etienne Estrignnant pour *idem* a cause de dame Mathurine de La Haye
21 décembre 1457 aveu rendu par Robin Pichon pour *idem* a cause de dame Mathurine de La Haye
21 décembre 1457 aveu rendu par Gervaise Pichon pour *idem* a cause de dame Mathurine de La Haye
20 février 1459 aveu rendu par Jehan Dutertre pour *idem*
20 février 1459 aveu rendu par Michel Cordelet pour *idem*
9 juin 1459 aveu rendu par Jean Dutertre pour *idem*
14 juin 1457 aveu rendu par Jean Mortier pour *idem*
25 janvier 1462 aveu rendu par Jehan Drouet pour *idem*

ADS E 169

29 janvier 1462 aveu rendu par Jehan Eluyeau pour *idem*

ADS E 192

30 janvier 1462 aveu rendu par Jehan Bourry pour *idem*
7 juin 1466 aveu rendu par Jehanne et Guillaume Le Breton pour *idem*
7 juin 1466 aveu rendu par Jehan Yvray pour *idem*
20 février 1469 aveu rendu par Hamelin Estraignant pour noble homme et puissant seigneur monseigneur Jehan Bouille escuier seigneur de Vernie La motte
25 février 1472 aveu rendu par Jean Dubois pour monseigneur Jehan de Bouille seigneur de Foulletourte et de Vernie La Motte a cause de Mathurine de La Haye
27 décembre 1474 aveu rendu par Jeanne veuve Guillaume Le Breton pour noble et puissant seigneur monseigneur Jehan de Bouille seigneur de vernie la motte et de Foulletourte
18 décembre 1475 aveu rendu par Denis Yvray et Guillaumette Chalot pour monseigneur Jehan de Bouille escuier seigneur de houssemaigne defoulletourte et de vernye lamotte a cause de ma damoiselle Mathurine de La Haye
18 décembre 1475 aveu rendu par Allexandre Le Trippier pour noble seigneur monseigneur Jehan de Bouille escuier seigneur de houssemaigne defoulletourte et de vernye lamotte a cause de ma damoiselle Mathurine de La Haye
18 décembre 1475 aveu rendu par Julienne veuve Jehan Blanchet pour noble seigneur monseigneur Jehan de Bouille escuier seigneur de houssemaigne defoulletourte et de vernye lamotte a cause de ma damoiselle Mathurine de La Haye
1^{er} février 1476 aveu rendu par Simon Messienne pour noble et puissant seigneur monseigneur Jehan Le maczon chevalier seigneur de vernie la motte
1^{er} février 1476 aveu rendu par Jean Poulain pour noble et puissant seigneur monseigneur Jehan Le maczon chevalier seigneur de vernie la motte
8 février 1476 aveu rendu par Guillemette Gerard et Jean Yvray pour noble et puissant seigneur monseigneur Jehan Le maczon chevalier seigneur de vernie la motte
21 septembre 1476 aveu rendu par Jean Pichon pour noble homme monseigneur Jehan Le maczon chevalier seigneur du.... De foulletourte et de vernie

ADS E 192

21 septembre 1476 aveu rendu par Jean Dubois pour monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur du.... De fouletourte et de vernie
5 septembre 1477 aveu rendu par Allexandre Le Trippier pour monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur de vernie La Motte
9 décembre 1477 aveu rendu par Michel Cordelet pour messire Jehan Le Maczon chevalier seigneur de Vernie
5 décembre 1477 aveu de Thomas Poignant pour noble homme monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie
30 juin 1478 aveu rendu par Mathurin de Lisle pour monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie Lamotte
30 juin 1478 aveu rendu par Thomas Deslaye pour monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie Lamotte
30 juin 1478 aveu rendu par Jehan Lignier pour monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie Lamotte
30 juin 1478 aveu rendu par Jehan Drouet pour monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie Lamotte
29 octobre 1478 aveu rendu par Jehan Bouvry pour monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie Lamotte
22 octobre 1479 aveu rendu par Jean Pichon pour monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie Lamotte

ADS E 192**29 octobre 1479**

De Vous noble homme Monseigneur messire Jehan le maczon chevallier seigneur de Fouletourte et de Vernie lamote Je Jehan Estrugart acause de Marguerite ma femme fille de feu Denis Lebernier tiens et advoue atenir a foy et hommage simple les choses dont je suy en votredy foy et hommage simple...

ADS E 169

21 novembre 1479 aveu rendu par le curé de Crissé pour noble homme messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie Lamotte

ADS E 169**21 janvier 1481****Copie du traité de mariage de Girard du Bouchet écuyer et Marie le Maçon fille du seigneur de Foulettourte.**

Sachent tous present a advenir [...] cure de Fouletourte en droit pardavant nous personnellement establi noble et puissant seigneur messire Jean le mazonz chevalier seigneur de fouletourte [...] et noble et puissante dame Joanne de Juigné sa compagne et espouse [...] le mariage de damoiselle marye la mazonz fille aisnee dudit seigneur et dame deja cite paru et noble homme girard duboucher filz aisne de jacques du boucher et de damoiselle guyonne de beaumanoir son espouse (la dote consiste en :) La terre et seigneurye de vernye lamote sise au conte du Maine...

ADS E 192

7 juillet 1481 aveu rendu par Gervais Pichon pour noble homme monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie Lamotte
3 novembre 1481 aveu rendu par Jehann veuve Guillaume Le Breton pour monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie Lamotte
3 novembre 1481 aveu rendu Les religieux de Champagne pour monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur De fouletourte et de vernie Lamotte

ADS E 169

3 novembre 1481 aveu rendu par Guy de Martigné pour noble homme monseigneur messire Jehan Le maczon chevalier seigneur de vernie Lamotte

2 janvier 1483

Aveu rendu à Girard du Bouchet par Robert Fournier pour la Belutière.

Honorable homme et saige maistre Robert Fournier au nome et comm bail de rene fournier son frere [...] donne congnoist estre homme de foy et feaige simple de noble homme Girard du Bouschet escuier seigneur du Mortier et de Vernye Lamote pour raison du lieu et domaine de la Belutiere...

15 janvier 1483 aveu rendu par le curé de Crissé pour noble homme monseigneur Guyard du Bouchet escuier seigneur de Mondragon seigneur et de vernie Lamotte à cause de damoiselle marie lemazon

ADS E 192

15 janvier 1483 aveu rendu par Jean chevalier pour noble homme guyard du Bouchet seigneur de Vernie la mote
15 janvier 1483 aveu rendu par Gilles Guertin pour noble et puissant seigneur monseigneur guyard du Bouchet seigneur de mortier et de Vernie

15 janvier 1483 aveu rendu par Jean Drouet pour noble homme guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemazon sa feme

15 janvier 1483 aveu rendu par Jean Dubois pour noble homme guyard du Bouchet escuier seigneur des mortiers et de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemazon vostre espouse

15 janvier 1483 aveu rendu par Jean Hermault pour noble homme guyard du Bouchet seigneur des Mortiers et du fief et seigneurie de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemazon sa feme

15 janvier 1483 aveu rendu par André Drouet pour noble homme guyard du Bouchet seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemazon sa feme

15 janvier 1483 aveu rendu par Michel Cordelet pour noble homme monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de seigneurie de Vernie la mote et des fiefs de domfront en champagne a cause de damoiselle marie le maczon votre espouse

15 janvier 1483 aveu rendu par Gervaise Pichon pour noble homme monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Mondragon et de Vernie la mote a cause de mademoiselle marie lemazon votre espouse

15 janvier 1483 aveu rendu par Jean Hermault pour noble homme guyard du Bouchet seigneur des Mortiers et du fief et seigneurie de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemazon sa feme

ADS E 192

10 juin 1483

Sachent touz present et avenir Que en nostre court deChources en droit par davant Nous personnellent Establiuy noble dame Julienne denouray dame dudy lieu soubzmecte elle ses heritiers avecques touz et checuns ses biens et choses presents et avenir [...] et juridiction de madyte court et entouties autres se mestier est Confesse de son bon que sans mil [...] Navois fait constitue estably et ordonne et avoie par ces presentes fait constite establist et ordonne ses biens avec esquelle le paige Jehan Davangours.

Ses procureurs generaulx et certains mesaigiers especiaux et chacun deulx pour letout ainsi que lacondition de [...] ne soit pas la mellieure mes sont ce que [...] a fait ou encomence parung ou lun deulx puisse estre poursuy de [...] meme affin lautre en toutes et chacunes ses causes querelles et negoces meues et amonnois aout touz et chacunes ses adversaires tant endemande que endeffend atouz et chacuns ses jours et trames mes et [...] assignez et assige pardevant touz et chacun juges a commissaires ou autres dequelques penais et autoricte quilz ussent ou soient soudez tant decourt laye que decourt deglise ausquelx davant diz prends lady establisse et [...] plain pouair autoricte et commandement especial deulx presentez enjugement et defort deulx destre et demandez pour elle et en son nom present et deladeffendre danoncer et de desavouer dappliquer [...] degarantir et prendre engarantaige de demander [...] et [...] principal et despans si avesque luy estoit a jugez lacourt et obaissance de ses hommes et sujetz Ladelivrant et deliant de ses biens et choses sy presentes oufaisnat estoit quictez aplique ou audiment de jurer de [...] et [...] en [...] delady esytablissement Et especialement defaire foy et hommaige a noble homme guiard dubouchetacause de sa [...]

Seigneurie de Vernie la motte Acause et par Raison de saterre et seigneurie des Vallées tant en fie que endommaines sis en laparoisse de domfront enchampaigne...

ADS E 169

2 octobre 1483 aveu rendu par le curé de Crissé pour noble homme monseigneur Guyard du Bouchet escuier seigneur de Mondragon seigneur et de vernie Lamotte

ADS E 192

2 decembre 1483 aveu rendu par Guillaume Hamelin pour noble homme guyard du Bouchet seigneur de Mondragon de Vernie la mote et du fle de donfront

2 octobre 1484 aveu rendu par Jean Lujniere pour noble homme monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote et du fie de domfront

14 octobre 1484 aveu rendu par Gervaise Estringant pour monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle marye le maczon votre espouse

12 octobre 1486 aveu rendu par Gilette veuve Alexandre Trippier pour noble et puissant seigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemaczon votre espouse

1^{er} juillet 1488 aveu rendu par Jean Langlais pour noble homme monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote

1^{ER} octobre 1488 aveu rendu par Colas Meline pour noble homme monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Vernie la mote et des mortiers

30 octobre 1488 aveu rendu par Jean Gereau pour noble homme monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle marie Lemaczon votre feme

ADS E 169

30 octobre 1488 aveu rendu par Guillaume Levannier pour noble homme guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle marie Lemaczon votre espouse

ADS E 192

22 février 1489 aveu rendu par Jean Blanchet pour monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote

ADS E 192**2 mai 1489**

De vous Noble homme Monseigneur Guyard duboucher escuier Seigneur de Vernie lamote Je Jehan Estrugart tiens et avoue tenir a foy et hommage simpke les choses don je suys en vostre foy et hommage a cause de marguerite ma femme fille de feu denis Lebernier desquelles ladeclaration sensuit...

ADS E 192

2 may 1489 aveu rendu par Etienne Boutelou pour noble homme monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Vernie la mote

2 may 1489 aveu rendu par Gilette veuve Alexandre Trippier pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Vernie la mote et des fie de domfront a cause de damoiselle marie lemaczon votre espouse

9 may 1489 aveu rendu par Gervaise Le Trippier pour noble home guyard du Bouchet seigneur de Vernie la mote et des fie de domfront a cause de damoiselle marie lemaczon votre espouse

25 octobre 1490 aveu rendu par Jean Du Tertre pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Vernie la mote

6 novembre 1490 aveu rendu par Jean Poullain pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur a cause de damoiselle marie lemaczon votre espouse

3 janvier 1491 aveu rendu par Michel et Jean Cordelet pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur des Mortiers et de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemaczon votre espouse

13 mars 1491 aveu rendu par Jean Luon pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Mondragon de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemaczon votre espouse

ADS E 169

14 avril 1491 aveu rendu par Jean Lestoré pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur de la fortereau de Mondragon et de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemaczon votre espouse

ADS E 192

15 avril 1491 aveu rendu par Etienne Le Pelletier pour noble home monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemaczon

15 avril 1491 aveu rendu par Robin Pichon pour noble home monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemaczon
3 novembre 1492 aveu rendu par Denis Chandelier pour noble home monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemaczon votre espouse
29 octobre 1493 aveu rendu par le prieur de domfront pour noble home monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de laforteour et de Vernie la mote a cause de damoiselle marie lemaczon votre espouse
29 octobre 1493 aveu rendu par Pierre Verrier pour noble home monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Laforteure et de Vernie la mote a cause de marie Le maczon votre espouse
29 octobre 1493 aveu rendu par Mathurin de Lile pour noble home monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote
30 octobre 1493 aveu rendu par Jean Le Coq pour noble et puissant seigneur monseigneur guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie la mote par vos fiez de domfront en champagne

ADS E 169

13 juin 1494

De vous noble et puissant seigneur Monseigneur Girard Dubouchet escuier seigneur de Vernie Lamote Nous Jullien goys filz defeu Guillaume goys delabit et Pierre Chevalier bail naturel acause de Hatheyme ma femme jadis femme de jehan goys ...

ADS E 192

30 juin 1494 aveu rendu par Jacques Gandon pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Laforteure et de Vernie la mote
30 juin 1494 aveu rendu par Michel Boisrobert pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Vernie la mote et de Mondragon

ADS E 169

10 janvier 1496

Je Rene Fournier [...] de ladite seigneurie de Labelutiere [...] estre home de foy simple de monseigneur Girard Dubouschet escuier seigneur de Vernie Lamotte acause de ladite terre [...] dudit lieu de Vernie pour raison de mondomaine et terre dudit lieu delabelutiere en tant [...] aupres dudit lieu de Labellutiere et est tenir en vostre fief de Vernie ...

ADS E 192

4 juillet 1497 aveu rendu par Mathurin de Lisle pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Vernie la mote a cause de damoiselle Marie Lemaczon
24 juillet 1497 aveu rendu par Thomas Langlais et Etienne Blanchet pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Mondragon et de Vernie la mote a cause de damoiselle Marie Lemaczon votre espouse
17 juillet 1498 aveu rendu par Geoffroy Poignant pour noble home monseigneur guyard du Bouchet seigneur de Mondragon et de Vernie la mote a cause de damoiselle Marie Lemaczon votre espouse
17 juillet 1498 aveu rendu par Geoffroy Hamelin pour noble home guyard du Bouchet seigneur de la terre et seigneurie de Vernie La Motte a cause de Damoiselle Marie Le Maczon votre espouse
17 juillet 1498 aveu rendu par Jean Le Coq pour Monseigneur Noble home Guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie La Motte
11 octobre 1498 aveu rendu par Jean Desvier à Monseigneur Guyard du Bouchet escuier
11 décembre 1498 aveu rendu par Jean Hubert de la Bussardiere pour Monseigneur Guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie La Motte et des fiefs sis en la paroisse de Domfront
11 décembre 1498 aveu rendu par Marie Goys et Jean Jarosay pour Noble Home Guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie La Motte et des fiefs sis en la paroisse de Domfront
11 décembre 1498 aveu rendu par Jean Duterte pour Noble Home Monseigneur Guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie La Motte et des fiefs sis en la paroisse de Domfront
6 juin 1499 aveu rendu par Jean Coupelle pour Noble Home Monseigneur Guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie La Motte et des fiefs sis en la paroisse de Domfront
11 juin 1499 aveu rendu par Piard Ceillard pour Noble Home Monseigneur Guyard du Bouchet seigneur de La La Forteure de Mondragon et de Vernie La Motte à cause de Damoiselle Marie Le Maczon votre espouse
11 juin 1499 aveu rendu par Martin Le Brun pour Monseigneur Guyard du Bouchet seigneur de Mondragon et de Vernie

7 février 1501 aveu rendu par Guillemette Mathurin pour Monseigneur Guyard du Bouchet escuier seigneur de Vernie La Motte

ADS E 169

12 novembre 1502

Aveu rendu à Girard du Bouchet seigneur de Vernie La Motte par Guesnot Chouamieau de la Chouanière pour Saint-Denis-des-Eaux.

Aujourduy XIIeme jour De novembre lan mil cinq cens huit Guesnot chouamieau seigneur de lachouaniere et de saint denis des eaulx a fait foy et homaige simple anoble seigneur monseigneur girard dubouschet seigneur de la fortroys et de vernye lamote a cause de demoiselle marye lemaczon son espouse laquelle il luy a confesse [...] dudit lieu de Saint denis des eaulx tant en manoir fie et domaine...

ADS E 192

22 juin 1504 aveu rendu par Michel Pichon pour Noble Home Monseigneur Guyard du Bouchet seigneur de Vernie La Motte à cause de Damoiselle Marie Le Maczon votre espouse

27 juin 1504 aveu rendu par Jean Boutelou pour Noble Home Guyard du Bouchet à cause de Damoiselle Marie Le Maczon votre espouse

15 juin 1505 aveu rendu par Etienne Charlot pour Noble Home Monseigneur Guyard du Bouchet escuier seigneur de Mondragon de Vernie La Motte à cause de Damoiselle Marie Le Maczon votre espouse

ADS E 169

16 juin 1507

Sensuyt ladeclaration des choses heritaux que Je Jehan Guillon tiens et advoue atehir [...] de vous Noble homme monseigneur girard dubouchet Seigneur de mondragon et de vernye la mote a cause de votredy terre seigneurie de vernye la mote...

ADS E 173

Exhibition de contrat des terres fiefs et Seigneurie de Vernie Lamotte pour foi et hommage pour ladite Terre

31 juillet 1508

Le dernier jour de juillet 1508

Charles Perot escuyer Seigneur de Vernye d aujourdhuy Jour La Fautte d une foy et hommage Lige quil est tenu faire au Roy Nostre Sire pour Raison de La haulte Justice de Verbye des Sceaux des Contractz dudict Livre de la pronostre quil adroict de prendre ...

ADS E 173

31 août 1508

Le dernier jour daoust 1508

Noble homme Charles Perot Sire de Rouillon et de Vernye La motte a au Jourd huy de jugement exhibe Les Contractz par vertu desquelez Il cost en Saizine de Ladite Seigneurie de Vernye La motte Lestraict desquelz est demeure dans la Court en partant en ladaitte demande...

ADS E 192

3 octobre 1508 aveu rendu par Etienne Charlot pour noble homme monseigneur Charles Perot seigneur de rouillon et de Vernye la mote a cause de vos fiefz de domfront

3 novembre 1508 aveu rendu par Robin Dutertre pour noble homme monseigneur Charles Perot seigneur de rouillon et de Vernye la mote

3 novembre 1508 aveu rendu par Jean Simon pour noble et puissant seigneur monseigneur Charles Perot seigneur de rouillon Mondragon de la Chastelenye terre et seigneurie de Vernye la mote du fief de l'Habit en Domfront

3 novembre 1508 aveu rendu par Jacques Gandon pour noble Homme monseigneur Charles Perot seigneur de Mondragon de la Chastelenye terre et seigneurie de Vernye la mote du fief de l'Habit en Domfront

3 novembre 1508 aveu rendu par Pierre Nouet pour noble et puissant seigneur monseigneur Charles Perot seigneur de Mondragon de la Chastelenye terre et seigneurie de Vernye la mote du fief de l'Habit en Domfront

ADS E 169

28 décembre 1508 transaction entre noble homme Charles Perot seigneur de Vernie La Motte et le seigneur de la Guichardière

ADS E 192

16 avril 1509 aveu rendu par Pierre Viet pour noble seigneur Charles Perot escuier seigneur de Mondragon et de Vernie la motte

16 avril 1509 aveu rendu par veuve Guillemette Forget pour noble Homme Charles Perot seigneur de Vernie la motte

ADS E 169

11 février 1510 aveu rendu par le curé de Crissé pour noble homme Monseigneur Charles Perot escuier seigneur de Peroux de Rouillon et de Vernie la motte

ADS E 192

21 juin 1510 aveu rendu par Jean Le Pelletier pour noble et puissant seigneur Monseigneur Charles Perot seigneur de Peron de Monhoudoust et de Vernie la motte

21 juin 1510 aveu rendu par Gervaise Hubert pour noble et puissant seigneur Monseigneur Charles Perot seigneur de Vernie Le Moutier et de Vernie la motte

ADS E 169

25 octobre 1511 aveu rendu par le seigneur de Gouas pour noble homme et puissant seigneur Charles Perot seigneur de Pescoux de Monhoudou et de la chatellenie terre et seigneurie de Vernie la motte et des fiez de domfront en champagne dépendant de ladite chatellenie

9 juillet 1513 aveu rendu par le seigneur de La Guichardière pour noble homme monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux de vernie le moustier et de vernie la motte

ADS E 213

Aveu rendu par Lucas Launay à noble homme Charles Perot seigneur de Pescoux de Vernie et de Saint Denis dentre les eaulx le 12 décembre 1513 au regard de votre fie de saint Denis

ADS E 192

4 mai 1514 aveu rendu par Guillaume Bernard pour noble et puissant seigneur Monseigneur Charles Perot seigneur de Monhoudou de Vernie la motte Vernie Le Moutier et des fiefs de Domfront

ADS E 192**13 mai 1514**

De vous noble et puissant seigneur Monseigneur Charles Perot Seigneur de pescoux et de Vernye la mote je andrée veusve de deffunt maistre Symon Chaperon tiens et advoue atenir a foy et hommaige simple les choses dont je suys en votredy foy et hommaige...

ADS E 192

19 juillet 1515 aveu rendu par Jean Cordelet pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

19 juillet 1515 aveu rendu par Julien Simon pour noble Homme Charles Perot seigneur de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

ADS E 173**9 juin 1517****Foi hommage pour les terres fief et seigneuries de Rouillon et de Vernie Lamotte*****Au Roy***

Au Jour d huy en jugement du Noble homme Charles Perot seigneur de Pescoustz a juré La faulte a deux hommages loges quil doibt et est tenu faire en Madame a cause de Son Chasteau du Mans L'une pour raison de sa terre fief et Seigneurie du Rouillon en laquelle terre il y a moiene Justice et en laquelle en deppend par la coustume lautre pour raison a La haulte Justice Sceaux a contratz en prenoste quil a en sa terre fief et Seigneurie de Vernie La motte en la [...] et pour raison des fiefs appellees les fiefs goies situees en la paroisse de donfron en champagne et au environ lesdy fiefs deppendant de lady Seigneurie de Vernie

ADS E 213

Aveu rendu par La veuve Colin Loiseau à noble homme monseigneur Charles Perot escuier seigneur de Monthodeau de Vernie et deSaint Denis dentre les eaulx le 12 octobre 1517 à cause et par raison de votre fie de saint Denis

Aveu rendu par Jean Rabinaut à noble et puissant seigneur monseigneur Charles Perot seigneur de Monhoudeau de Vernie la mote et de la terre et seigneurie deSaint Denis le 22 juin 1520 à cause et par raison de votre dite terre fie et seigneurie de saint Denis

ADS E 192

7 juillet 1523 aveu rendu par Pasquier Belin pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

7 juillet 1524 aveu rendu par Gervaise Montouchet pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

7 juillet 1524 aveu rendu par Merlin Rousier pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

16 juillet 1525 aveu rendu par Gilles Lignier pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

27 juillet 1527 aveu rendu par Gervais Guicheux pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

27 juillet 1527 aveu rendu par Julien Bonneau pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

ADS E 169

6 juillet 1529 aveu rendu par Gilles Vetuet pour noble et puissant Charles Perot seigneur de Rouillon

ADS E 213

Aveu rendu par Jacques Esnault à monseigneur noble et puissant Charles Perot seigneur de Peroux de Vernie de St Denis le 5 juillet 1537 à cause de votre terre fief et seigneurie de St Denys

ADS E 192**9 juillet 1537**

Sensuit la declaration des choses heritiaux que je Jehan monet tiens et advoue a tenir [...] de vous noble home monseigneur Charles perot seigneur de Rouillon de Vernie lamote de la chastellenye terre et seigneurie de Vernie [...] et du fief delabbit deppendant de ladyte chastellenye Au Regard de vostre dy fief de labbit...

ADS E 169

12 juin 1540 aveu rendu par Mathurin Gouar pour noble homme Charles Perot seigneur de Vernie

16 juin 1540 aveu rendu par Jean Dezallay pour monseigneur noble homme Charles Perot seigneur de Vernie la mote

ADS E 213

Aveu rendu par Julien Desalay à monseigneur noble homme Charles Perot seigneur de Vernye et de St Denis le 18 juin 1540 à cause de votre fief et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Jacques Esnault à noble homme monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux Rouillon Vernye le Moutier et Vernye la Motte et de St Denis dentre les eaulx et haute ville le 18 juin 1540 à cause de votre terre fie et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Julien Hervé à noble homme monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux de Vernye St Denis dentre les eaulx le 18 juin 1540 au regard de votre fie et seigneurie de St Denys

ADS E 169

14 novembre 1541 vendition du lieu de la guerrerie par noble home Charles Perot escuier seigneur de la terre et seigneurie de pescoux de vernye et de rouillon aux chapelains et confrairie de l'église du Mans

MOULARD P., *Recherches historiques sur la châteltenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p. 196.

11 octobre 1542 Rôle du ban et de l'arrière ban. (Chartrier de Cerisay).

C'est le rolle de la monstre faicte en la ville du Mans, le 11^e jour d'octobre l'an mil cinq cens quarante deux, des nobles et subjectz au ban et arrière ban du Roy, nostre sire, en sa sénéchaussée du Maine, lesquels ont été retenus : 1^o en hommes d'armes et archers tant pour eulx que aultres leurs associez et aydes au contenu du rolle d'iceulx estant au greffe de ladite sénéchaussée, par devant nous, Christophe Perot, escuyer sénéchal du Maine, commissaire du Roy nostre sire, en ceste partie, en présence de messire François de Mellay, chevalier, seigneur de Serisay, commis pour faire la conduite dudit arrière-ban au pays de Picardie par monseigneur le duc de Vendosmois lieutenant-général et gouverneur pour le Roy, nostre sire, audit pays, lesquels nobles et subjects aussi retenuz ont fait le serment en tel cas requis par devant ledit chevalier.

ADS E 169

4 juillet 1543 aveu rendu a françois Hersent à noble et puissant seigneur monseigneur charles perot seigneur de pescoux de vernie de rouillon et de st denys

ADS E 213

Aveu rendu par Marin Thioule à noble homme monseigneur Charles Perot escuier seigneur de Pescoux de Rouillon de Vernye et de St Denis dentre les eaulx le 6 juillet 1543 au regard et par raison de votre fief et seigneurie de St Denis dentre les eaulx

ADS E 169

17 juin 1547 aveu rendu a françois Hersent à monseigneur noble homme charles perot seigneur de vernie la mote
25 juillet 1547 aveu rendu a pierre lestore à noble et puissant seigneur monseigneur charles perot seigneur de pescoux de rouillon de saint denys et de vernie la mote

ADS E 213

Aveu rendu par Jacques Esnault à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur de Pescoux Vernye Estaulx la Roche Tabari du fie louche ponchal du Maine le 17 juillet 1549 au regard de votre fie et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Julien Hervé à noble et puissant seigneur Christophe Perot seigneur de Vernye La Motte et Le Moutier Saint Denis seaulx Rouillon et Pescoux le 17 juillet 1549 à cause de votre terre fief et seigneurie de St Denys

ADS E 192

18 juillet 1549

De Vous noble et puissant Seigneur monseigneur Christofle Perot Seigneur depescoux, Rouillon, Vernye, Sceaux Je francoys auches mary de francoise goyes fille de feu vincen goys tiens et advoue tenir a foy et hommaige simple a cause de la terre chastellenye de Vernye...

ADS E 213

Aveu rendu par Julien Desallay à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur de Pescoux de Vernye des eaulx or de Saint Denis le 3 octobre 1549 au regard de votre terre et seigneurie de saint denys

ADS E 171

1549

Vernie la motte remembrances 1549

Proces des assises de Vernye lamote donnees en pre de Linthes par nous francoys demontereulx licencié es loys bailly le lyndy quiziesme jour de juillet lan mil cinq cens quarante neuf greffier maistre francoys chenillon, procureur maistre thomas bizot [...] Jehan Chesnay, Sergent Jehan belot [...] francoys Joinan et Guillaume belot...

ADS E 213

Echange entre Jean Chenay Seigneur de la Vove et noble et puissant seigneur Christophe Perot le 4 may 1552
Aveu rendu par Jaques Esnault à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur de Vernye Pescoux Sceaux Rouillon et du fief et seigneurie de St Denys le 2 septembre 1553 à cause et par raison de votre fief et seigneurie de St Denys

ARCHIVES HISTORIQUES DU MAINE IV, *Cartulaire du chapitre royal de Saint-Pierre-la-Cour du Mans*, publié par le vicomte Menjot d'Elbenne et l'abbé L-J Denis, Le Mans, 1903-1907.

P 346

1554, 7 mai Sentence de Christophe Perot, sénéchal du Maine, maintenant le chapitre de Saint-Pierre-de-la-Cour dans ses droits de prévôté et billette pendant la foire de la Pentecôte, contre Michel Chessac, fermier de la prévôté du Mans.

[...] Donné au Mans, par devant nous, Christophe Perot¹⁰⁵, escuyer, sénéchal du Maine, le mercredi septiesme jour de may, mil cinq cens quarante quatre. Signé : Lebaleur. Original parchemin. Archives de la Sarthe. Fonds municipal dossier N°883.

ADS E 192

8 juin 1554

Procuracion pour faire foy et hommage pour raison du fief de Lhabit dépendant de Laval Péan
[...] Et pour estat pour faire foy et hommage simple à monseigneur Christophe Perot escuier seigneur de Perroux vernye et [...] a cause de sondit fief de vernye et [...] pour raison dudit fief de lhabit sis en la paroisse de Domfront en champaigne dependant de la seigneurie de Laval Péan.

ADS E213

Aveu rendu par Denis Jupin à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur des terres fiefs et seigneuries de Vernye le moustier, Vernye la motte et de St Denis le 13 juillet 1557

¹⁰⁵ Note de bas de page recopié dans l'ouvrage : « Christophe Perot, sénéchal du Maine, était fils de Charles Perot, seigneur de Pescoux et de Vernie, et de Marie Prieur, dame de Sceaux et de Rouillon, dont l'hôtel, construit de 1530 à 1546, dans le style de la Renaissance et blasonné des armes des Perot et des Prieur, porte actuellement le n° 5 de la rue Saint-Honoré. Cet hôtel n'est donc pas celui du sénéchal, mais celui de son père. Le tombeau et l'épitahe du sénéchal, placés dans le chœur de Saint-Piere furent déplacé en 1717 ».

ADS E 170

23 juillet 1557 aveu rendu par Etienne rabinant à Christophe Perot seigneur de Vernie
Sensuyt ladeclaration des choses heritaulx que Je Estienne Rabyan prêtre demeurant au bourd de Vernye tiens
et advoue tenir messe de vous noble et puissant Seigneur Christophe pero seigneur des terres fiefs et Seigneuries
de Vernye le moustier et de Vernye la motte A cause de votre dite terre et Seigneurie de Vernye la motte...

ADS E 170

354 / 25 juillet 1557 aveu rendu par Michel Levrard à *idem*
355 / 26 juillet 1557 aveu rendu par Médard Aubry à *idem*
356 / 1 er août 1557 aveu rendu par Etienne Chevalier à *idem*
357 / 3 août 1557 aveu rendu par Jean le Boucher à *idem*
358 *idem* par Noël Mabou pour *idem*
359 *idem* par Jean Duvau pour *idem*
360 *idem* par Jean Levrard pour *idem*
361 *idem* par Jean Herient pour *idem*
362 *idem* par Mathurin et Jean Launay pour *idem*
363 *idem* par Jean Meny pour *idem*
364 *idem* par Jean Desallay pour *idem*
365 *idem* par Jacques Rabinant pour *idem*
366 *idem* par Mathieu Launay pour *idem*
367 *idem* par Jean Salmon pour *idem*
368 *idem* par Guillaume Courmarain pour *idem*
369 *idem* par Guillaume Dunoust pour *idem*
371/ 11 juin 1560 par Gilles Besnard à Christophe Perot seigneur de Vernie
372 *idem* par Pasquier Vivier pour *idem*
373 *idem* par Louis Crochard pour *idem*
374 *idem* par Jean Le Doux pour *idem*
375 *idem* par François Corbin pour *idem*
376 *idem* par Gilles Blanchard pour *idem*
377 / 12 juin 1560 par Jean Le Boucher pour *idem*
378 *idem* par Mathieu Launay pour *idem*
379 / 14 juin 1560 par Guillaume Hautet pour *idem*
380 *idem* par Etienne Huard pour *idem*

ADS E 213

Aveu rendu par Jean Prémartin à noble monseigneur Christophe Perot escuier seigneur de Vernye de Pescoux et
de Saint Denys le 12 juin 1560 au regard de votre terre fie et seigneurie de Saint Denis
Aveu rendu par Julien Hervé à monseigneur messire Christophe Perot escuier seigneur de Vernye le 12
décembre 1560

ADS E 173

6 Février 1561

Le sixiesme Jour de fébvrier Lan mil cinq cens soixante et un
Au texte de certain roule et extrait donné au Mans Le Vingt sixièsme de novembre dun signé brissart et a la
requeste de monsieur le procureur du Roy en sa province du Mayne Jura Sommé Noble Cristofle Perot escuyer
Sieur de Vernye a a este et comparu par davan monsieur le Senechal du maine ou monsieur son Lieutenant au
Mans au Jour et appel de mon [...] de Tannye et assises Royaulx du Mans prochain a tenir prochainement tenan
pour par ledroit [...] les contratz de son [...] de la terre fief et Seigneurie de Vernye La Motte aussi pour exhiber
les Contratz de son [...] des fiefz Grouas de la paroisse de donfron en Champaigne deppendant de ladyte terre de
Vernye et pour faire foy et hommage Lige pour raison de la terre et Seigneurie de Rouillon et de la haulte Justice
Sceaulx a contratz a prevosté mercs et mesures de Vernye...

ADS E 213

Aveu rendu par Michel de Courtetré à monseigneur Christophe Perot escuier seigneur de sénéchal et juge au
présidial dumans le 10 septembre 1565 au regard de votre terre fie et seigneurie de Saint Denis

ADS E 173**14 may 1566**

Aujourd'hui en Jugement Noble homme Marin duboucher sieur de mondragon heritier en partye a cause de damoysselle Jehanne Perot sa femme et noble homme chritople Perot vivan Senechal du Mayne A faict offre de deux fois et deux hommages tant pour lun que ses aultres coheritiers au Roy a cause de son conté du Mayne lune pour Raison de la terre et Seigneurie de Rouillon, lautre pour raison de la haulte Justice Sceaux de contractz et prevosté Merces mesures de Vernye La Motte...

ADS E 170

390 / 6 octobre 1568 par Guillaume Courmarain pour Jehan de La ferrière Chevalier de l'ordre du roi seigneur baron de Tessé que l'on le retrouve jusqu'en 1599
391 *idem* par Gilles Besnard pour *idem*

ADS E213

Aveu rendu par Julien Hervé à hault et puissant seigneur Monseigneur messire Jehan de la Ferrière Chevallier de l'ordre ... et gentilhomme ordinaire ... le 12 juillet 1571

ADS E 173**17 aout 1573**

Au Jourdhuy en Jugement lessire Jehan de La feriere Seigneur de tessé et Vernye chevalier de Lordre du Roy comparant en La personne de maistre guillaume chevalier son procureur par procuracion speciale Receue et passe en La cour en vicomte de [...] par Guillaime Le cleric et Jehan Livrot nottaires en tabellions Royaulx audy lieu le dixiesme jour du present moys daoust signe Le cleric et Livrot en celle du simple [...] de cire [...] lune grosse des Remembrances dun siege lequel en presence des advocat et procureurs du Roy audy sieg doffre faire en [...] deux foiz et deux hommages liges quil a confesse aupres deux en [...] Au Roy nostre souverain seigneur a cause de son conte dumaine et chasteau dumans Lune pour Raison de la Seigneurie de Vernye La motthe la haulte Justice droitz de prevoste sceaulx a contractz merc mesures ...

ADS E 173**2 février 1574**

Du Roy mon Souverain Seigneur Je Jehan de La Ferrière chevalier de Son ordre Seigneur de tessé Vernye et Rouillon Tiens et advoue tenyr a cause de son compte de [...] chastel dumans a foy et hommaige simples Cest assavoir la tiltre de mes baronnye chastellenyes et seigneuries de Vernye La Motte la haulte Justice droitz de prosces Sceaux à contrats mesdites mesures en despendans et mes fiefs de champaigne appelees Les fiefs gouays en la paroisse de Domfront en champaigne et aultres paroisses ...

ADS E 173**1^{er} mars 1574**

Messire Jehan de la ferriere chevalier de lordre du Roy seigneur de Tessé et Vernye comparant par maistre guillaume Chevallier advocat a ce siege son conseil en procureur par procuracion dautrefois demeures Li court a rendu et baille par devoir et denombremems La terre chastelenye et seigneurie dudy Vernye La motthe haulte Justice droitz de prevoste Sceaux contractz merces mesures en deppendans avec ses fiefz de champaigne...

ADS E 173

20 novembre 1576

Francois filz de France frere unique du roy Duc d'anjou alencon Conte du Maine a noz amez et feaux les gens de noz Contes Senechall du Mayne ou Son lieutenant au Mans noz advocat le procureur et recepveur de nostre domaine audy lieu ou leures subdsy et nomme et audy nos Justicies en officies a quil apartiendra salu Scavoir vous faisons que [...] Messire Jehan de feriere chevalier seigneur dudy Vernye en personne nous a fait en main de nostre aime et feal conseiller au primé conseil du Roy nostre tres honoré Seigneur et frere aussi conseiller en present conseiller Messire René du Ryan chevalier Seigneur de Tilleray par procuracion especialement a ce commice les foy et hommage en sermen et fidellite le quel ledy de feruere nous estoy tenu faire en partie pour raison de sa chastellenie terre et seigneurye dudy Vernye de ses appartenances et deppendances tenue en momant de nous a cause de nostre Compté du Mayne et chasteau du Mans...

ADS E 192

11 juin 1580

Aveu rendu à Jean de la feriere par Guillaume Gouays pour l'Habit.

Sensuit la declaration des choses heritaulx que jay Guillaume gouays lesue demourant en la paroisse de domfront en champaigne tient et advoue tenir aummesse de vous hault et puissant seigneur messire Jehan delaferiere chevalier de lordre du roy gentilhomme ordinaire de sa chambre baron de tessé Vernye Rouillin des fiezf de domfront en champaigne et fief gouas a cause de vostredict fief de Vernie la Motte par le dit fief de domfront Scavoir est une maison manable a cheminnee deux chambres...

ADS E 213

Aveu rendu par Jean Baptiste Deniau à haut et puissant seigneur messire Jean de la Ferrière chevalier de l'ordre du Roy messire gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de Tessé Vernye et Ambrières et du fief et seigneurie de Saint Denis le 6 septembre 1581 au regard de votre seigneurie de Saint Denis

Aveu rendu par Benoît Pinard à noble et puissant seigneur messire Jehan de la Ferrière chevalier de l'ordre du Roy et gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur de Lavay de Tesse ... et du fief terre et seigneurie de Saint Denis le 14 juin 1586

ADS E 173

24 mars 1596

A tous ceulx que ces presentes lettres veront Salu scavoir faisons que ce Jourdhuy vingt quatre me Jour de mars IIII xx seize apres midy en presence de maitre Jehan Corbeau et Jehan Liger notaires du roy nostre sire au pais et conte du mayne [...] la parr duquel coneserne noble et puissant Seigneur Messire Rene de la feriere Chevallier de l ordre du roy gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur Baron de Taisse en briere et Vernye Cest transporte au chasteau du mans antienemen appelle la tour ribaudel legard en sa personne a offre faire en presentez au roy comme conte du mayne la foy et hommage Lige qui luy doibt a ladyte quatha comme habitude de deffunct haul et puissant seigneur Messire Jehan de la feriere chevalier delordre du roy vivant seigneur baron dess tessé embriere et Verny et de faut a offre et offre faire ledys foy et hommage Lige audy seigneur roy a cause de sondy conte du mayne pour la terre fiefs et seigneurie La Grande au [...] et Vernye la Mothe leurs mouvances et deppendances et fief qui iz relleven don ledy sire de tessé doib porter la foy et autres droits...

ADS E 172

26 août 1598

A Ceux qui ces presentes veront salus Scavoir faisons que ca Jourdhuy Vingt six iesme jour daoust mil Cinq cente quaree vingt et dix huit apres midy en la presence de maitre [...] Tiger notaire Royal audy maine il des tesmoinge Cy appres nommez Messire René de la feriere Chevallier Seigneur Conte du Tessé Baron de Vernye et dambrieres principal heriter de deffunct messire Jehan de la feriere vivant chevalier de lordre du Roy et dame francoyses de rancton son espouse et de deffuncte dame Julianne de la feriere Cest transporte au [...] du chasteau de ceste ville du mans appelle vulgairement la Tour dorbeindelle [...] des assevoir du Roy pour offrir foy et hommage telle quil est deub a sa majeste a cause de son chasteau du mans au Conté du Maine Tous pour Rayson de la haulte et moyenne justove de la chastellenye de Vernye La mothe et fiefs groys situez a dompfront en champaigne...

ADS E 172

27 août 1598

Aujourd'hui en jugement est comparu en personne Messire René de la ferrière chevalier comte de Tessé principal héritier de défunts Messire Jehan de ferrière vivant chevalier de l'ordre du Roy et dudit Tessé et de dame française de rançon son épouse en encore de dame Jullienne de la ferrière Qui nous a remontré que suivant la coutume de ce pays Il s'en est comparu et présenté au château et tour auibendelle de ceste ville château et place capitale de ce pays et conte d'Anjou province pour faire offre au Roy ces hommages qui luy est tenu faire pour aucune de ses droictz terres et seigneuries tenues de sadyte Majesté

A cause de sondy Conte d'Anjou et que n'ayan trouvé personne pour recevoir lesdites offres pour l'ancien de mesures le lieutenant général particulier en assesseur Il se présente a nouveau Comme plus ancien ayan trouvé en Jugement pour de rechef offrir comme de fait d'offre ce noms par qualitez que dessus fere et Jura foy et hommage telz quilz sont deuz au Roy a cause de sondy château a conte d'Anjou Tant pour raison de la haulte et moyenne Justice de la châtellenie et seigneurie de Vernie la motte en fiefz gouaz situe en la paroisse de donfront en champaigne et audy lieux circonvoisins droict de provoste dicelle châtellenie en paroisse dudy Vernie mesures mensuelle l'alve asse a lieux en proximité Sceaux aux contrats...

ADS E 172

15 juillet 1599

Remembrances du contrat de la Seigneurie de Vernie Lamotte 1599

Remembrance du contrat de la Seigneurie de Vernie La motte [...] a messire Rene de La ferrière chevalier de l'ordre du Roy comte de tessé baron dambrières et Vernie [...] assises dudy siege tenu au bourg dudy Vernie...

ADS E 173

15 juillet 1609

Extrait des Rentes du greffe du domaine du Roy au Mans

Du Roy nostre Souverain seigneur Je René de froullay Chevalier de son ordre Seigneur Comte de Tessé baron de Vernie et dambrière et tiens et advoue tenir a cause de son Comté du Maine et château du Mans a foy et hommage Lige Cest a sçavoir Le tiltre de mes baronnies châtellenie et seigneurie de Vernie La motte la haulte justice droict de provosté deseaux acontcaite medites mesures et tout aultre droit en deppendant...

ADS E 173

9 mars 1628

Aujourd'hui en Jugements est Comparu en personne messire René defroullay Chevalier Comte de Tessé assisté de maître Claude Chappelain son advocat et conseil Lequel present le procureur du Roy en ceste senechaussee a offert faire en [...] les foy et hommages Lige quil est tenu faire au Roy par Son conté du Maine a raison de ses Châtellenie baronnies et Seigneuries de Vernie de la Mothe et de ses fiefs Groye avec la haulte Justice quil a esdites terres et sur les obeissances qui prouve son devoir suivant La Coustume et que les predessesseur dudy Conte les ont faictes...

ADS E 173

9 mars 1637

Au Roy Mon Souverain Seigneur Jay René de froullay Chevalier Conte de Tessé Baron dambrières et de Vernie Capitayne au Regiment des gardes françaises Confesse advoue tenir a cause de vos conté du Mayne et château du Mans a foy et hommage lige les Terres de mes Baronne, châtellenie et seigneurie de Vernie lamotte a haulte Justice droictz [...] Sceaux a Contrat [...] mesures et tout autres droictz en deppendant...

ADS E 213

15 mai 1652

A tous ceux qui ces presentes Verront Salut Sçavoir faisons Cy jourdhuy quinziesmes Jour de May Mil Six Cens Cinquante de deux avan midy En presence de nous yves Leandoy de [...] au marquisat de Lavardin residant a Meziere souz ledit Lavardin

[...] Marin dalinoust marchand mary de Mary Gevout et a cause Sevitude presomptit des [...] Frnacoys Lecour et français Lecour vicaire [...] Lesquels est transporté au Château en maison Seigneuriale de Vernie a effaict de [...] hault et puissant Seigneur messire René de froullay chevalier comte de Tessé baron dambrière ...

ADS E 173

23 juillet 1658 Aveu rendu au Roy par Monseigneur le Comte de Tessé et Vernie Pour La haute justice de Vernie la motte Du fief Gois alias Champagne

Au Roy nostre Souverain Seigneur Jay René de froullay chevalier de son ordre barron de Vernye et dambriere tien et advoue tenir a cause de son Conté du Mayne et chasteau du mans en foy et hommage Lige, Cest a Scavoir La terre et mes baronnies chastellaines et Seigneuries de Vernye La motte, La haulte Jusice, droictz et prevoste...

ADS E 173

24 mai 1680

Du vingt quatriesme Jour de may milsic cens quatre Vingt avan midy

Devant nous Jean Guillon lescure notaire et tabellion Royal aumaine demurant et residen a Vernie, fut presen enpersonne hault et puissant Seigneur Messire René defroullay chevalier et comte de Tessé Baron dambriere et de Vernie Brigadier general de Cavallerie et Colonel dun regiment dedragons [...] actuellement de arlée desa majesté Estan deprezent en son Chasteau dudit Vernie

[...] Est La faire [...] foy et hommage Lige asa majesté entre les mains de Monsieur sonprocureur audit Bureau pour Raison du Titre des Baronnie Chastelenie et seigneurie de Vernie La Motte, La haute Justice droit deprévôté, Sceaux de Contrats, Marc de mezures et tous autres droits en dependant...

ADS E 173

4 juin 1681

Louis par La grace de dieu Roy de France et de Navarre [...]

Salut Scavoir faisons que notre bien aimé René sire de froullay Chevalier Comte de Tessé Baron dambriere de Chasteauneuf et de Vernye [~~tant en mon mon et real bail en garde noble de mes~~]Tiens et advoue tenyr acause de son Compte et Chasteau dumans a foy et hommaige simples Cest assavoir mes baronnye chastellenyes et seigneuries de Vrenye haulte Justice droictz de prosce sceaulx a contrats mesures en dependans en mes fiefs de champaigne ...

ADS E 223

XVIIIe siècle

LE COMTE DE TESSE

René Sire de Froullay, comte de Tessé & de Froullay, Marquis de Vernye, Baron d'Ambrieres, de chasteauneuf, d'Aulney, &c. [...]

EXTRAIT DE LA PREUVE vérifiée & Scellée, par le marquis de Beringhen, & le Comte de Guamaches Commissaires [...]

XII. André I Sire de Froullay, par la réunion de la Sirerie d'Ambrières, à la Baronnie de Froullay, Seigneur de Montflaux, Fouilloux, Montchevrier, Poillé, &c. Chevalier de l'Ordre du Roy Servit long temps les Venitiens ; fut Colonel général de leur Infanterie ; il fonda le Chapitre de dix Prestres dans la Paroisse de Saint-Denis, & épousé l'an 1567 Thomasse de la Ferriere heritiere de Tessé, d'Ambrières, Chasteauneuf, Raveton, Vernie, Sommaire, &c. fille de Jean de la Ferriere, Chevalier, & de Françoise de Raveton. Duquel mariage nasquirent René Sire de Froullay, qui suit, & Marie de Froullay femme d'Urbain Marquis de Monteclair, qu'elle épousa l'an 1598. XIII. René Sire de Froullay & d'Ambrieres, Baron de Chasteauneuf, Montflaux, Vernie, &c. prit le nom de Comte de Tessé du vivant d'André son Père, & continua de le porter aprè sa mort ; ayant faut ériger Tessé en Comté par Lettres Patentes du Roy Henry, & par la réunion des quatre baronies, de Froullay, de Tessé, d'Ambrières & de Chasteauneuf ; il fut Capitaine de cent hommes d'Armes, & épousa à Chartres Marie d'Escoubleau de Sourdis, fille de François d'Escoubleau Marquis de Soudis, chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Chartres, Beaussé& Orleanois, & Isabelle Babou de la Bourdaisiere. Le Roy Henry IV honora ce mariage de sa présence ; Madame la Comtesse de Tessé ayant l'honneur de se trouver Cousine issué de germain de Cesar Duc de Vendosme fils de Henry le Grand.

ADS E 223

2 février 1776

EXTRAIT DES TITRES par haut et puissant seigneur Messire René-Mans Froulay, comte de Tessé, Seigneur chateain de Froulay Marquis de Lavardin et de Lessart, Vicomte d'Ambrières et de Vernie, Grand d'Espagne de la 1^{ère} classe, Marechal des camps et armées du Roi, Lieutenant général pour Sa Majesté dans les Provinces du Maine, Perche et Comté de Laval, Premier Ecuyer de la Reine, nommé par Sa Majesté Chevalier-Commandeur de ses Ordres pour les Preuves de sa noblesse. [...] M. le Comte de Tessé, ayant prouvé qu'il est petit fils de M. le Comte de Tessé reçu Chevalier des Ordres les 16 may 1728 on ajoute que sa maison distinguée par ses alliances et par les premières charges de la Cour et de la Couronne, est particulièrement recommandable par son dévouement au service militaire, Guillaume Seigneur de Froulay qui en étoit Chef fut tué avec Guillaume son fils, à la Bataille de Castillon gagnée par les françois sur les anglois en 1453. André Seigneur de la même terre et de Montflaux Chevalier de l'Ordre du Roi issu du dernier au 3^e degré, se trouva à la Bataille de Moncontour en 1569 à la défaite des Reitres à Auneau en 1587 et fut depuis Colonel général de l'Infanterie de la République de Venise. René Sire de froulay Comte de Tessé, fils du dernier, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, porta la cornette blanche à la Réduction de la Bretagne à l'obéissance du Roi en 1598. Celui-ci eut de Marie d'Escoubleau de Sourdis fille de françois d'Allye Chevalier des ordres du Roi 1^o René dont on va parler...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique La Motte comme château.

Historique

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Hugone de Vernie	de Vernie	1234	<i>Miles</i>		CARTULAIRE ASSE LE RIBOUL
Jean de Vernie	de Vernie	1388	Ecuyer		ADS E 169
Jean de la Haie	de la Haie	Vers le début du XV ^e			CORDONNIER
Jean Le Maczon	Le Maczon	Avant 1450			CORDONNIER
Jehan Debouille	de Bouille	de 1450 à 1475	Ecuyer		CORDONNIER ADS E 192
Jean Le Maczon	Le Maczon	de 1476 à 1481	Chevalier		ADS E 192
Guyard Duboucher	du Boucher	de 1482 à 1507	Ecuyer		CORDONNIER ADS E 169 ADS E 192
Charles Perot	Perot	de 1508 à à 1547	Ecuyer		ADS E 192 ADS E 169
Christophe Perot	Perot	de 1549 à 1565	Ecuyer	Sénéchal du Maine	ADS E 192 ADS E 170 ADS E 173
Marin du Boucher	du Boucher	1566			ADS E 173
Jehan de la Ferrière	de la Ferrière	1568 1586	Baron	Chevalier de l'ordre du Roi	ADS E 170 ADS E 213
René de la Ferrière	de la Ferrière	1596 à au moins 1599	Baron	Chevalier de l'ordre du Roi	ADS E 172 ADS E 173

D'après le cartulaire d'Assé-le-Riboul, la seigneurie de Vernie la Motte fut détenue en 1234 par Hugo de Vernie. On trouve ensuite en 1388 un certain Jean de Vernie. L'une de ses descendante, Marie de Vernie est citée dans les recherches effectuées par Paul Cordonnier¹⁰⁶ (mais nous n'avons pas trouvé trace d'acte la mentionnant).

¹⁰⁶ CORDONNIER P., « Coëvrons, Bercons, et Pays de Tessé », ds. *Revue historique et archéologique du Maine*, t. CXVIII, 1962, p. 3-63, (p.36).

Cette Dame de Vernie la Motte épousa Jean de la Haie¹⁰⁷. Leur seule héritière fut leur fille Mathurine de la Haie qui épousa en premières noces Jean Le Maczon¹⁰⁸, puis en secondes noces vers 1450 Jean de Bouille¹⁰⁹. On retrouve de nombreux aveux¹¹⁰ qui ont été rendus à ce dernier à cause de sa femme Mathurine de la Haie entre le 15 janvier 1456 et le 18 décembre 1475. Le fief revient ensuite à Jean le Maczon fils de Mathurine de la Haie et de son premier mari Jean Le Maczon. Des aveux¹¹¹ lui sont rendus du 1^{er} février 1476 au 3 novembre 1481. Jean Le Maczon¹¹² épousa Jeanne Le Clerc de Juigné. De leur union naquit Marie qui lors de son mariage avec Girard du Bouchet en 1482¹¹³ reçut en dot la seigneurie de Vernie la Motte. Ce dernier était le fils de Jacques du Bouchet et Guyonne de Beaumanoir. Girard reçut des aveux¹¹⁴ du 15 janvier 1483 au 16 juin 1507. La seigneurie passa ensuite à la famille Perot, sans que l'on sache par quel moyen. Charles Perot en devint alors seigneur. Il épousa en 1494 Marie Prieur dame de Rouillon¹¹⁵. Charles reçut des aveux¹¹⁶ du 31 juillet 1508 au 25 juillet 1547. Il fut également seigneur de Saint-Denis-des-Eaux, de Pescoux et de l'Habit¹¹⁷. Entre temps la seigneurie de Vernie la Motte et la seigneurie de Vernie-le-Moutier (qui est juste à côté) furent réunies le 10 juin 1510¹¹⁸. Il est fort probable que Charles Perot était un bourgeois de la ville du Mans¹¹⁹. Son fils Christophe lui succéda à la tête de la seigneurie de Vernie la Motte, de Saint-Denis-des-Eaux et de Pescoux. Il semble qu'il ait été aussi seigneur de La Roche-Tabary, mais sans grande certitude¹²⁰. Il reçut des aveux¹²¹ du 18 juillet 1549 au 11 septembre 1565. Mais nous trouvons mention de ce personnage en tant que Sénéchal du Maine, déjà en 1542 dans le rôle du ban et de l'arrière ban.¹²² Cependant cette dernière date trouvée dans un aveu conservé aux ADS sous la cote E 170 est remise en question par un autre aveu conservé aux ADS sous la cote E 173, dans lequel il est indiqué que le seigneur de Vernie la Motte le 14 mai 1566 est Marin du Bouchet¹²³, seigneur de Mondragon, héritier en partie à cause de damoiselle Jeanne Perot sa femme et noble homme Christophe Perot vivant Sénéchal du Maine (il fut aussi juge au présidial du Mans). Il semble donc qu'en juin 1566, Christophe Perot était décédé. On trouve ensuite un certain Jean de La Ferrière, chevalier de l'Ordre du Roi, seigneur de Tessé qui épousa Françoise de Raveton. Il reçut des aveux¹²⁴ du 6 octobre 1568 jusqu'en 1586. Lui succéda son fils René de la Ferrière chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre. On le trouve dans les sources¹²⁵ du 24 mars 1596 jusqu'au moins 1599.

¹⁰⁷ *Ibid.* p. 36.

¹⁰⁸ *Ibid.* p. 36.

¹⁰⁹ *Ibid.* p. 36. Selon Paul Cordonnier il aurait aussi été écuyer seigneur de Houssemaire à Oisseau au Bas-Maine.

¹¹⁰ Environ 26 aveux dans ADS E 192.

¹¹¹ Environ 18 aveux dans ADS E 192.

¹¹² CORDONNIER P., « Coëvrans, Bercons, et Pays de Tessé », *op. cit.* p. 36, selon Paul Cordonnier, Jean Le Maczon était aussi seigneur de Fouilletourte et de la Masselière, à Bazouges.

¹¹³ ADS E 169, copie du traité de mariage entre Girard du Bouchet et Marie Le Maczon, le 21 janvier 1481. Le document est daté de 1481, mais il semble que le mariage eut lieu en 1482, car Jean Le Maczon reçoit encore des aveux à la fin de l'année 1481.

¹¹⁴ Environ 50 aveux dans ADS E 192

¹¹⁵ CORDONNIER P., « Coëvrans... », *op. cit.* p. 36 / HURON M., « Vernie, origines et anciens seigneurs », *La vie mancelle*, n°229, mai 1984, p.33. Marie Prieur est la fille de Thomas Prieur, seigneur de Sceaux-sur-Huisne. Voir volume du canton de Tuffé, commune du Sceaux-sur-Huisne, La Cour.

¹¹⁶ Environ 19 aveux dans ADS E 192, deux aveux de 1508 dans ADS E 173, il rend aveu au roi pour Vernie la Motte le 9 juin 1517 dans ADS E 173.

¹¹⁷ Voir volume du canton de Conlie, commune de Mezières-sous-Lavardin, Saint-Denis-des-Eaux. L'auditoire de justice de la seigneurie de Pescoux situé à Contilly a fait l'objet d'une fiche. Voir volume du canton de Mamers, commune de Contilly, L'Auditoire de Justice. Voir volume du canton de Conlie, commune de Domfront-en-Champagne, L'Habit.

¹¹⁸ CORDONNIER P., « Coëvrans... », *op. cit.* p. 36 / HURON M., « Vernie ... », *op. cit.* p.33.

¹¹⁹ ARCHIVES HISTORIQUES DU MAINE IV, *Cartulaire du chapitre royal de Saint-Pierre-la-Cour du Mans*, publié par le vicomte Menjot d'Elbenne et l'abbé L-J Denis, Le Mans, 1903-1907, p. 346 : note de bas de page concernant Charles et Christophe Perot : Christophe Perot, sénéchal du Maine, était fils de Charles Perot, seigneur de Pescoux et de Vernie, et de Marie Prieur, dame de Sceaux et de Rouillon, dont l'hôtel, construit de 1530 à 1546, dans le style de la Renaissance et blasonné des armes des Perot et des Prieur, porte actuellement le n° 5 de la rue Saint-Honoré. Cet hôtel n'est donc pas celui du sénéchal, mais celui de son père. Le tombeau et l'épitaphe du sénéchal, placés dans le chœur de Saint-Pierre furent déplacés en 1717.

¹²⁰ Voir volume du canton de Conlie, commune de Bernay-en-Champagne, La Roche-Tabary.

¹²¹ Un aveu du 18 juillet 1549 dans ADS E 192, une sentence est rendue par Christophe Perot le 7 mai 1554 en temps que Sénéchal du Maine dans le Cartulaire du chapitre royal de Saint-Pierre-La-Cour au Mans 28 aveux dans ADS E 170, un aveu dans ADS E 173.

¹²² Chartrier de Cerisay mentionné dans MOULARD P. *Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p 196.

¹²³ Il devient lui aussi seigneur de Sceaux.

¹²⁴ Aveux dans ADS E 170 et quatre autres dans ADS E 173.

¹²⁵ Un aveu dans ADS E 173, trois aveux dans ADS E 172.

Cependant la Maison des comtes de Tessé revendique l'appartenance de ce fief au XVIII^e siècle (vers 1776)¹²⁶, quand ils rédigent les preuves de leur noblesse : « André I Sire de Froullay¹²⁷, par la réunion de la Sirerie d'Ambrières, à la Baronnie de Froullay, Seigneur de Montflaux, Fouilloux, Montchevrier, Poillé, &c. Chevalier de l'Ordre du Roy Servit long temps les Venitiens ; fut Colonel général de leur Infanterie ; il fonda le Chapitre de dix Prestres dans la Paroisse de Saint-Denis, & épousa l'an 1567 Thomasse de la Ferriere heritiere de Tessé, d'Ambrières, Chasteauneuf, Raveton, Vernie, Sommaire, &c. fille de Jean de la Ferriere, Chevalier, & de Françoise de Raveton. Duquel mariage nasquirent René Sire de Froullay, qui suit, & Marie de Froullay femme d'Urbain Marquis de Monteclair, qu'elle épousa l'an 1598. Puis suit René Sire de Froullay & d'Ambrières, Baron de Chasteauneuf, Montflaux, Vernie, &c. prit le nom de Comte de Tessé du vivant d'André son Père, & continua de le porter après sa mort ; ayant faut ériger Tessé en Comté par Lettres Patentes du Roy Henry, & par la réunion des quatre baronies, de Froullay, de Tessé, d'Ambrières & de Chasteauneuf ; il fut Capitaine de cent hommes d'Armes, & épousa à Chartres Marie d'Escoubleau de Sourdis, fille de François d'Escoubleau Marquis de Soudis, chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Chartres, Beaussé & Orleanois, & Isabelle Babou de la Bourdaisiere. Le Roy Henry IV honora ce mariage de sa présence ; Madame la Comtesse de Tessé ayant l'honneur de se trouver Cousine issuë de germain de Cesar Duc de Vendosme fils de Henry le Grand ». On peut alors penser qu'à la mort de René de La Ferrière, le domaine revient à sa sœur Thomasse qui par conséquent le met à disposition de son époux André sire de Froullay.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
La terre et seigneurie	21 janvier 1481	ADS E 169
Seigneurie	15 janvier 1483	ADS E 192
Seigneurie	10 juin 1483	ADS E 192
Terre fief et seigneurie	31 juillet 1508	ADS E 173
Seigneurie	31 août 1508	ADS E 173
Châtellenie terre et seigneurie	3 novembre 1508	ADS E 192
Terres fiefs et seigneuries	9 juin 1517	ADS E 173
Chastellenie terre et seigneurie	9 juillet 1537	ADS E 192
Terre châtellenie	18 juillet 1549	ADS E 192
Fief	8 juin 1554	ADS E 192
Terre et seigneurie	23 juillet 1557	ADS E 170
Terre fief et seigneurie	6 février 1561	ADS E 173
Seigneurie	17 août 1573	ADS E 173
Baronnie châtellenies et seigneuries	2 février 1574	ADS E 173
Terre châtellenie et seigneurie	1 ^{er} mars 1574	ADS E 173
Châtellenie terre et seigneurie	20 novembre 1576	ADS E 173
Fief	11 juin 1580	ADS E 192
Terres fiefs et seigneuries	24 mars 1596	ADS E 173
Châtellenie	26 août 1598	ADS E 172
Châtellenie et seigneurie	27 août 1598	ADS E 172
Seigneurie	15 juillet 1599	ADS E 172

¹²⁶ ADS E 213.

¹²⁷ Complément d'information sur l'histoire de cette famille et plus particulièrement sur André I de Froullay : « M. le Comte de Tessé, ayant prouvé qu'il est petit fils de M. le Comte de Tessé reçu Chevalier des Ordres les 16 may 1728 on ajoute que sa maison distinguée par ses alliances et par les premieres charges de la Cour et de la Couronne, est particulièrement recommandable par son dévouement au service militaire, Guillaume Seigneur de Froulay qui en étoit Chef fut tué avec Guillaume son fils, à la Bataille de Castillon gagnée par les françois sur les anglois en 1453. André Seigneur de la même terre et de Montflaux Chevalier de l'Ordre du Roi issu du dernier au 3^e degré, se trouva à la Bataille de Moncontour en 1569 à la défaite des Reitres à Auneau en 1587 et fut depuis Colonel général de l'Infanterie de la Republique de Venise. René Sire de froullay Comte de Tessé, fils du dernier, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, porta la cornette blanche à la Réduction de la Bretagne à l'obéissance du Roi en 1598. Celui-ci eut de Marie d'Escoubleau de Sourdis fille de françois d'Allye Chevalier des ordres du Roi 1^o René dont on va parler... ». Dans « L'extrait des titres EXTRAIT DES TITRES par haut et puissant seigneur Messire René-Mans Froulay, comte de Tessé, Seigneur chatelain de Froulay Marquis de Lavardin et de Lessart, Vicomte d'Ambrières et de Vernie, Grand d'Espagne de la 1^{ere} classe, Marechal des camps et armées du Roi, Lieutenant général pour Sa Majesté dans les Provinces du Maine, Perche et Comté de Laval, Premier Ecuyer de la Reine, nommé par Sa Majesté Chevalier-Commandeur de ses Ordres pour les Preuves de sa noblesse daté du 2 février 1776 dans ADS E 223 ».

Baronnies châtelainie et seigneurie	15 juillet 1609	ADS E 173
Baronnies et seigneurie	9 mars 1628	ADS E 173
Terres des baronnies châtelainie et seigneurie	9 mars 1637	ADS E 173
Château et maison seigneuriale	15 mai 1652	ADS E 213
Terre des baronnies châtelaines et seigneurie	23 juillet 1658	ADS E 173
Château /baronnie châtelaine et seigneurie	24 mai 1680	ADS E 173
Baronnie châtelainie et seigneurie	4 juin 1681	ADS E 173
Château	Fin XVIIIe	Carte de Cassini

La haute justice, privilège attaché à cette seigneurie est citée à plusieurs reprises : le 31 juillet 1508¹²⁸ et le 9 juin 1517 dans la foi et hommage pour les terres fiefs et seigneuries de Rouillon et Vernie la Motte au roi par Charles Perot. Puis le 14 mai 1566¹²⁹ dans la foi et hommage rendues au roi par Marin Du Boucher. Autre mention le 17 août 1573, le 2 février 1574 et le 1^{er} mars 1574¹³⁰ dans les foies et hommages rendu au Roi par Jean de la Ferriere ainsi que dans les devoirs et dénombremens. On retrouve aussi la mention de haute et moyenne justice le 26 août 1598¹³¹ dans la foi et hommage au roi par René de la Ferriere. Enfin la dernière mention de haute justice dans la période qui nous intéresse est le 27 août 1598¹³² dans la foi et hommage rendu au roi par René de la Ferriere. Il semble, grâce à toutes ces sources, que la seigneurie de Vernie La Motte fut très importante, on peut donc s'étonner de l'aspect du logis actuel. On peut éventuellement penser qu'un autre logis plus important existait peut-être vers les parcelles 802, 804, 810 : 811, 814, 822, 824, 825, 826,853, 854, 855, 860, 863, 864, 865, 869, 870 du cadastre du début du XIXe siècle. En effet, elles portent toutes le nom de La Motte, mais plus rien ne subsiste aujourd'hui. La Motte a néanmoins été publiée par Roger Verdier¹³³ en 1978.

Sources

Cartulaire d'Assé le Riboul prieuré de l'abbaye st Nicolas d'Angers 1097-1506 publié par le comte Bertrand de Broussillon, Société des Archives historiques du Mans, 1902, p. 31.

ARCHIVES HISTORIQUES DU MAINE IV, *Cartulaire du chapitre royal de Saint-Pierre-la-Cour du Mans*, publié par le vicomte Menjot d'Elbenne et l'abbé L-J Denis, Le Mans, 1903-1907, p. 346.

ADS E 169 : 1374-1734 Seigneurie de Vernie La Motte dépendant du Comté de Vernie le Froullay (Aveux et déclarations rendus à Guillaume Hue, Jean de Bouille, Jean de Perot, Jean le Mazcon, Girard du Bouchet, Charles et Christophe Perot...de foi et hommage rendus au roi à cause de son comté du Maine et tour Ribaudelle, au Mans de haute justice...)

ADS E 170 : 1554-1732 : Déclarations censives reçues par les seigneurs de Vernie-La-Motte des heritages divers mouvant de ladite seigneurie...

ADS E 171 : 1549 : Procès des assises de Vernie-La-Motte.

ADS E 172 : 1599 : Remembrances des contrats de la seigneurie de Vernie-La-Motte.

ADS E 173 : 1508-1657 : Aveux de foi et hommages rendus au Roi à cause de son comté du Maine et tour Ribaudelle, au Mans, de la haute justice, droit de prévôté, sceaux à contrats, merces et mesures de Vernie-La-Motte, du fief Gois, alias Champagne...

ADS E 192 : 1443-1762 : Fief de Gouas, à Domfront-en-Champagne, dependant de l'ancienne baronnie de Vernie...

ADS E 213 : 1406-1726 : Fiefs de Saint-Denis-d'entre-les-Eaux et du bourg de Mezières, dependant de l'ancienne baronnie de Vernie...

ADS E 223 : 1688-1776 : Preuves de René de Froullay, comte de Tessé maréchal de France, pour sa promotion aux Ordres du Roi.

ADS 3 P 377/12 : Cadastre Vernie : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹²⁸ ADS E 173 pour les deux documents.

¹²⁹ ADS E 173.

¹³⁰ ADS E 173 pour ces trois documents.

¹³¹ ADS E 172.

¹³² ADS E 172.

¹³³ VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 90.

Bibliographie

BEAUCHESNE A DE, « Le château de Vernie et les Froulay comtes de Tessé », *Revue historique et archéologique du Maine*, LXXXIII, janvier 1927, p.16-32, (p.17).

CORDONNIER P., « Coëvrons, Bercons, et Pays de Tessé », *Revue historique et archéologique du Maine*, t. CXVIII, 1962, p. 3-63, (p. 36 et 39).

DELAUNAY P., *Le sol sarthois- ses historiens, son histoire géologique sa géographie botanique économique historique et politique*, Monnoyer, Le Mans, 1930 (en 4 livres), 1407 p., (p. 1313).

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p. 60.

DUBOIS Ern-I, « Vernie », *La .Province du Maine*, III, 1895, p.83-90, (p. 88, 90, 113 et 114).

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 8.

HURON M., « Vernie, origines et anciens seigneurs », *La vie mancelle*, n°229, mai 1984, p.33-34.

MOULARD. P., *Recherches historiques sur la châteltenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p 196.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 635.

VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, (p. 90).

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Vernie

La Vacherie



Localisation

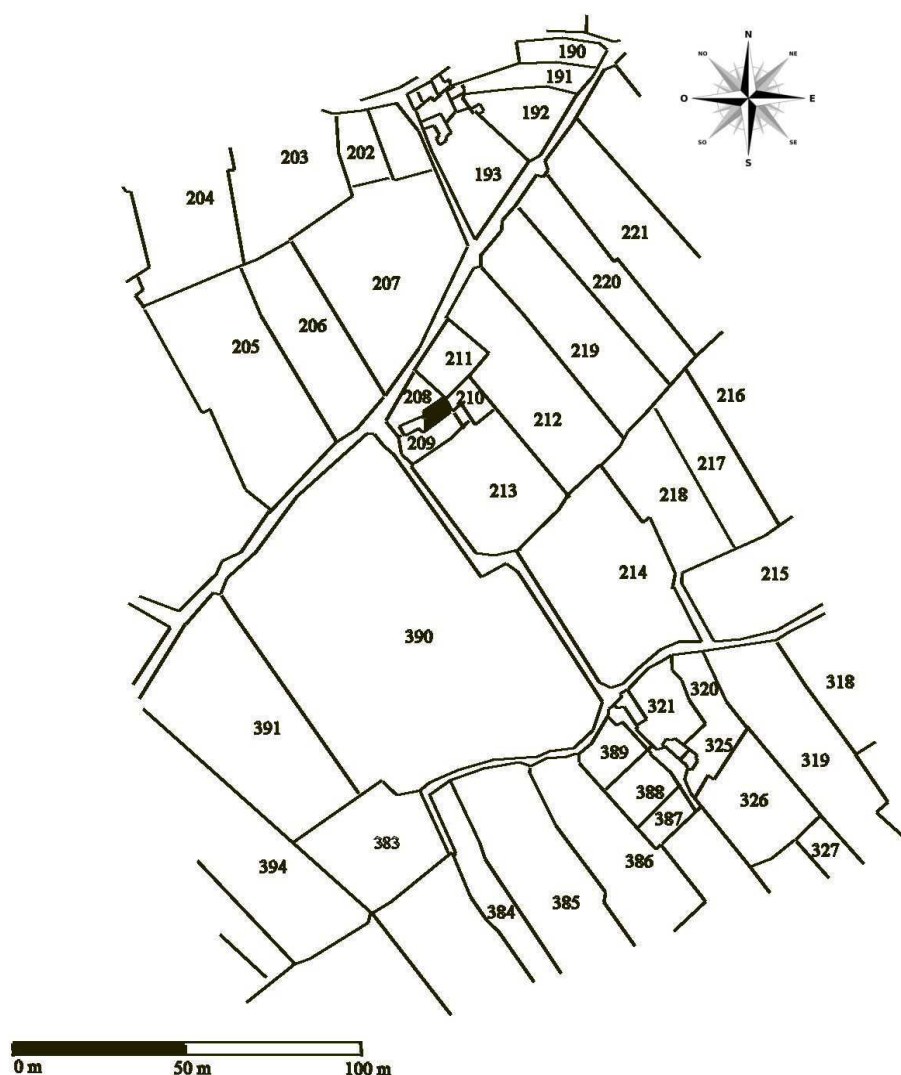
Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Vernie section C1 de la Motte, cote PC 377 009.
Carte IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 428670, 10 m y = 2355509, 05 m

Le site de La Vacherie est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 75m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Longuève et au Bois de Vore.

Distances	en m
Logis / église	1281, 49
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	500

Cadastre



190 : Le Jardin	219 : Labousselée
191 : Le Jardin	220 : Labousselée
192 : Le Jardin	221 : Labousselée
193 : Le Jardin	318 : Les Grands Fonds
202 : Le Petit Cloteau	319 : Champneuf
203 : La Grouas	320 : Le Clos du Jardin
204 : La Grouas	321 : Le Jardin
205 : La Grouas	325 : Le Jardin
206 : La Grouas	326 : Le Grand Champ
207 : La Grouas	327 : Le Grand Champ
208 : Le Jardin de Derrière	383 : Champ de la Tricotière
209 : La Vacherie	384 : La Fabrice
210 : Le Clos de Derrière La Grange	385 : Le Vieux Champ
211 : Le Petit Clos	386 : Le Vieux Champ
212 : Le Caquereau	387 : Le Petit Clos
213 : Champ Loges	388 : Le Clos de la Tricotière
214 : Champ Loges du Haut	389 : Le Clos de Devant
215 : Champ Guicheux	390 : Le Grand Champ
216 : Les Poulardières du milieu	391 : Les Fermes Chaligné
217 : Les Poulardières	394 : La Tretellerie
218 : La Petite Poulardière	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Début du XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en calcaire et grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Propriétaires non retrouvés.

Date de la prise de vue : 18 mars 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié, la façade sud comporte une fenêtre à croisée totalement murée, une fenêtre à traverse en partie murée et transformée en porte, les fenêtres du rez-de-chaussée ont été percées au XXe siècle, lecture de la façade difficile à cause de la végétation, façade nord et toiture nord entièrement recouvertes de lierre. De nombreux trous dans la toiture. Intérieur ayant perdu tous ses planchers. Bâtiment abandonné, mauvais état général.

Classement : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très inclinée, de trous de boulins sur les pignons, d'une fenêtre à croisée, d'une fenêtre à traverse, d'une cheminée engagée à consoles à arêtes vives et à piédroits chanfreinés, une autre cheminée engagée non ornée, un évier avec évacuation d'eau à l'extérieur et une petite dépendance accolée au logis agrémentée de petites ouvertures chanfreinées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (une cave est présente sous la grande salle située sur la droite du corps de bâtiment, un rez-de-chaussée, un étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11, 30 m	7, 50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue conservant sa charpente d'origine.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade sud est rythmée par deux ouvertures à l'étage et au rez-de-chaussée d'une porte d'entrée chanfreinée semblant d'origine s'accompagnant d'une autre porte percée bien plus tard. **La grande fenêtre de l'étage** à la gauche du logis est à croisée mais est aujourd'hui complètement murée. Son appui est mouluré dans le goût de la fin du Moyen Âge. La seconde fenêtre sur la droite est plus petite et devait comporter une traverse de pierre à peine perceptible. Elle fut remaniée plus tard en étant agrandie sans doute pour y faire passer des sacs de grains comme il est assez courant de voir dans les logis transformés en ferme aux XVIIIe-XIXe siècles. La façade nord n'est pas lisible à cause de la végétation.

Emplacements	Porte chanfreinée	Fenêtre à croisée	Fenêtre à traverse
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	1 : étage	1 : étage

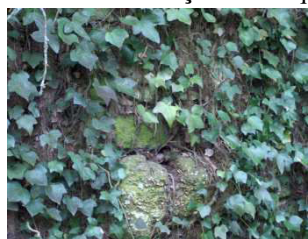
Intérieur

L'intérieur a gardé son organisation d'origine, car elle comporte encore deux pièces au rez-de-chaussée (cuisine et salle sans feu) et une pièce à feu à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur du logis.

Pièces	Niveau	Cheminées	Évier
Cuisine	0	1	1
Chambre	1	1	

Intérêt du site

La présence de la toiture très inclinée, et des diverses ouvertures à croisée et à traverse, font de ce logis, un édifice caractéristique de cette étude. En effet, **la croisée de la façade sud** qui est actuellement murée a conservé son appui et sa



traverse moulurée. La porte d'entrée en grès roussard chanfreinée fait aussi partie des caractéristiques recherchées. La façade nord



entièrement recouverte de lierre laisse cependant voir à sa base deux ouvertures donnant dans la cave qui devaient certainement être un système d'aération. On peut y voir aussi l'évacuation d'eau de l'évier de la cuisine. Les pignons ne laissent rien apparaître. Celui orienté vers l'est est entièrement recouvert de verdure et celui orienté vers l'ouest est recouvert d'un enduit posé sans doute vers le XXe siècle. L'intérieur du logis est aujourd'hui complètement ravagé, les cloisons de torchis sont brisées et les planchers ont disparus. Pour raison de sécurité, nous ne sommes pas rentré à l'intérieur, mais il a été possible d'observer quelques éléments par les portes laissées ouvertes. La petite cave est visible car elle n'a plus de



plafond. Un petit escalier droit se trouve au fond et donne accès au rez-de-chaussée composé de deux pièces. La pièce de droite ne présente rien de remarquable et ne présente aucune trace de cheminée. La pièce de gauche est à feu, mais la cheminée engagée à hotte droite, très ancienne n'a pas grand intérêt. Son linteau de bois repose sur deux corbeaux de pierre. Il s'agissait sans doute de la cuisine, car **un évier surmonté d'une étagère y est encore visible**. L'étage est composé d'une grande salle chauffée par **une grande cheminée de pierre qui est engagée et dont la hotte est légèrement pyramidale. Son linteau de bois repose sur deux consoles à arêtes vives et reste accrochée dans le vide au mur pignon.**



Sources

ADS 3 P 377/12 : Cadastre Vernie : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 178.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 919.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Vivoin

Bois-Richard



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Vivoin section A2 de Congé, cote PC 387 004.

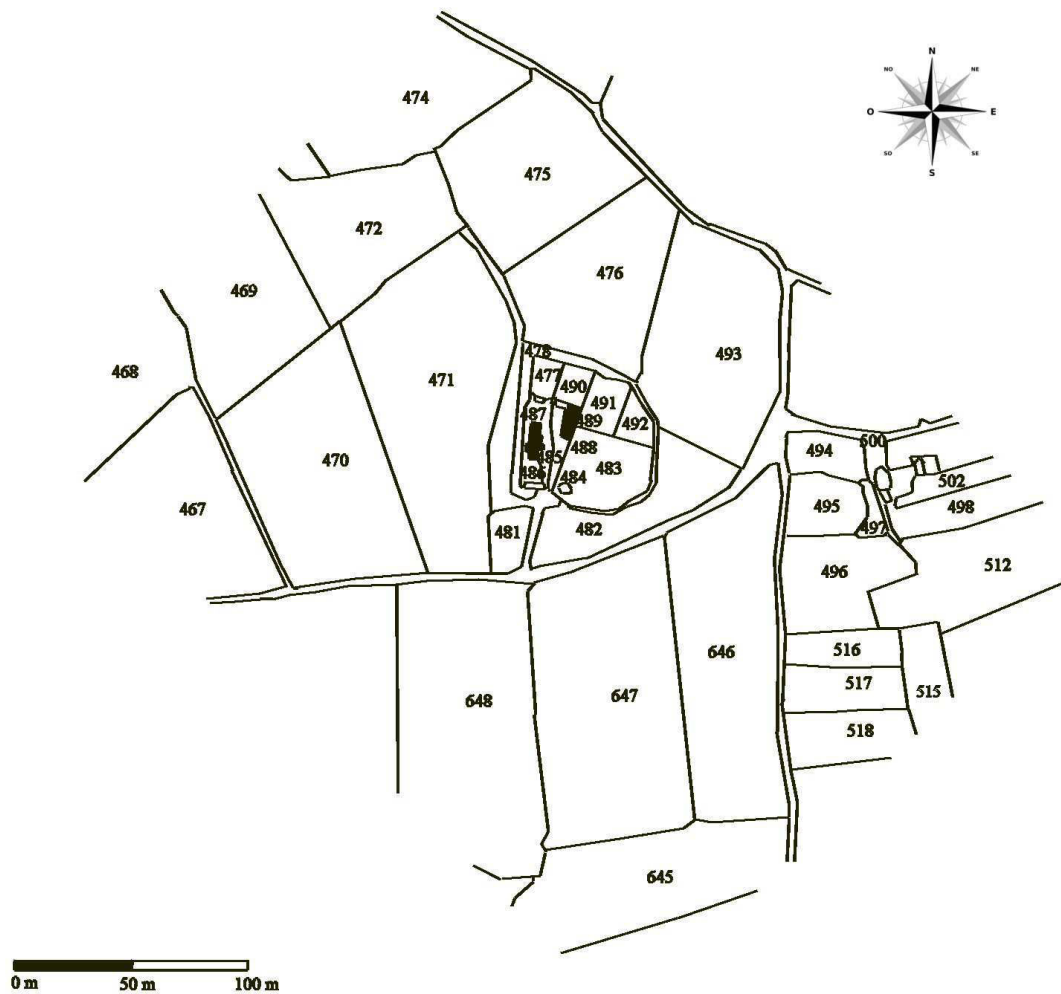
Carte IGN 1/25000 : série bleue 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris 1988.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 437490, 07 m y = 2364768, 16 m

Le site de Bois-Richard est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 80 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Bienne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	3000
Logis / cours d'eau	1400
Logis / espace boisé	3094

Cadastre



467 : La Petite Chesnaie
468 : le Parc aux Genêts Bois Richard
469 : La Prairie Bois Richard
470 : La Grande Chesnaie
471 : La Grande Chesnaies
472 : La Prairie
474 : La Grande Prairie
475 : Le Parc
476 : Le Parc Bois Richard
477 : Le Bardin
478 : La Douve
481 : Le Jardin
482 : Larrachié
483 : Le Clos
484 : Bois Richard
485 : Bois Richard
486 : La Cour
487 : Bois Richard
488 : Bois Richard
489 : Bois Richard

490 : Le Jardin
491 : Le Jardin
492 : Le Jardin
493 : L'Arrachée Bois Richard
494 : Le Patis Clos des Haies
495 : Le Petit Champ
496 : Le Champ Fontaine
497 : Le Clos
498 : La Petite Parture
500 : Le Jardin
502 : Le Clos Congé
512 : La Petite Guierche
515 : La Petite Guierche
516 : Les Biotais
517 : Les Biotais Les Grandes Fosses
518 : Le Biotait
645 : Le Trop Acheté
646 : Les Pièces
647 : Les Pièces
648 : Le Champ de la Porte

Vestiges

Typologie : Deux édifices : un manoir-Hall rectangulaire et un logis rectangulaire remanié plus tardif situés sur une plate-forme entourée de douves.

Datation : XIIIe siècle et XVe siècle pour le logis plus tardif.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement des ouvertures en calcaire et roussard, encadrement de portes en calcaire grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux pour le logis XIIIe siècle. Les matériaux du logis plus tardif ne sont pas perceptibles.

Orientation logis : Ouest / Est pour le logis XIIIe siècle et Est / Ouest pour le logis XVe siècle.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 14 mai 2010.

Etat de conservation : Logis XIIIe siècle remanié, pas de campagne de restauration récente. Grande baie à arc d'ogive et vestiges de remplages murés et coupés en partie par un hangar accolé sur le pignon, fenêtre datant du XVe siècle murée, deux portes murées, une petite baie à arc en plein cintre murée, percement de deux grandes portes de grange et de petites fenêtres en briques rouge de type XIXe siècle sur les deux façades. Le logis XVe siècle est encore plus remanié. Les fenêtres ont toutes été reperçées au XXe siècle, l'enduit est cimenté, et la toiture a été rabaissée. La fuie à été en partie arasée. Cette dernière a fait l'objet d'une restauration récente et a été convertie en habitation.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Le logis du XIIIe siècle comporte une grande baie à arc brisé gardant les vestiges de remplages, une porte à arc brisé, une fenêtre datant du XVe siècle, une grande baie à deux lancettes surmontées d'une grande rosace, une porte à arc en plein cintre, une petite baie à arc en plein cintre, des vestiges de contreforts d'angle, un coussiège et des traces de polychromies. Le logis XVe siècle à sa base qui s'élargie près du sol formant un glacis. Le reste du logis a été trop remanié pour être intéressant. Dépendances : présence d'une grande fuie.

Extérieur

Le logis rectangulaire datant du XIIIe siècle se compose d'un niveau (salle sous charpente).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis de type manoir-hall	18,60 m	10,10 m

Le logis rectangulaire datant du XVe siècle se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, un étage, comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis XVe	13,90 m	8,80 m

Le bâtiment datant du XIIIe siècle est surmonté d'une toiture pentue conservant sa charpente d'origine.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	0	Tuiles

Le bâtiment datant du XVe siècle est surmonté d'une toiture remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade ouest du logis du XIIIe siècle est rythmée aujourd'hui par trois ouvertures : une grande porte de grange moderne, une petite fenêtre à encadrement en briquettes rouges datant du XXe siècle et une porte de même facture. La façade orientale comporte une grande porte de grange et deux fenêtres à encadrement de briquette rouges datant du XXe siècle. Le pignon sud est rythmé par trois ouvertures médiévales : une grande baie à arc brisé en calcaire comportant des vestiges de remplages, une porte à arc brisé en calcaire et grès roussard et une fenêtre datant du XVe siècle en calcaire et grès roussard. Le pignon nord comporte trois ouvertures : une grande baie en pierres grises se composant de deux lancettes surmontées d'une rosace, une porte en calcaire et grès roussard à arc en plein cintre et une petite fenêtre en calcaire et grès roussard à arc en plein cintre. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à lancettes	Fenêtre à remplages	Fenêtre du XVe siècle	Petite fenêtre
Pignon sud	1 : au sol		1 : en hauteur	1 : à hauteur d'homme	
Pignon nord	1 : au sol	1 : en hauteur			1 : à hauteur d'homme

La façade orientale du logis du XVe siècle est rythmée par six ouvertures datant toutes du XXe siècle : deux portes, une fenêtre, deux petites ouvertures, une porte à l'étage qui permettait de faire passer les grains. La façade ouest quant à elle comporte elle aussi trois fenêtres datant toutes du XXe siècle et ne présentant aucun intérêt.

Intérieur

Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur du logis XIIIe siècle. Celui-ci se composait à l'origine d'une unique salle.

Emplacement	Niveau	Coussiège	Traces de polychromie
Pignon sud	A hauteur d'homme	1	
Pignon sud	En hauteur		Plusieurs traces éparées

Dépendances

L'ensemble manorial comporte encore une imposante fuie à l'entrée de la cour entourée de douves. Elle est aujourd'hui arasée, mais on peut encore bien se rendre compte de sa hauteur originelle. Elle a conservé son reposoir à pigeons qui fait le tour de l'édifice en hauteur. Au-dessus de ce dernier se trouve, à l'est et à l'ouest, une petite fenêtre à arc en plein cintre. Au-dessous de celle du côté oriental, s'ouvre au sol une porte en calcaire et grès roussard à arc en plein cintre. Côté sud se trouvent deux grandes archères qui permettaient sans doute de défendre l'entrée de la cour.



Intérêt du site

Bois-Richard est un complexe manorial très intéressant, car on y retrouve un logis primitif datant du XIIIe siècle, un logis plus tardif à quelques mètres et une fuie à l'entrée de la cour. L'ensemble se trouve sur une plate-forme ronde entourée de douves. Le logis XIIIe siècle est l'élément le plus intéressant de l'ensemble car il ne subsistent que peu de bâtiments de ce type dans notre région. Il semble d'ailleurs que cet édifice pose encore quelques questions comme on peut le voir dans le mémoire de maîtrise de Julien Hardy dirigée par Annie Renoux à l'Université du Maine¹³⁴. En effet, Julien Hardy a intégré ce site à son *corpus* de chapelles castrales, car selon lui, **la présence d'une baie à remplage**, élément à vocation culturelle par excellence, semble plus que rare dans les bâtiments civils. Cependant, il émet une seconde hypothèse se basant sur la comparaison de Bois-Richard avec La Périère de Voivre-lès-le-Mans¹³⁵ et La Cour de Vezot¹³⁶. Il semble que ces trois sites aient des points communs.



La Périère et La Cour semblent être des logis seigneuriaux, ce qui pourrait indiquer que Bois Richard le soit aussi. Pour ma part je rejoins Julien Hardy sur cette deuxième hypothèse, d'autant plus qu'il existe sous la fenêtre à remplage une autre fenêtre datant du XVe siècle qui n'aurait pas pu se trouver dans une chapelle. La présence d'une porte à arc brisé sur le pignon sud et celle d'une **porte à arc en plein cintre sur le pignon nord**, montre une disposition plus propre aux édifices civils que religieux. Lors de son étude, Julien Hardy a tenté une datation des deux grandes baies. **La fenêtre composée de lancettes surmontées d'une rosace daterait du XIIIe siècle** et la baie à remplage, plutôt des XIVe-XVe siècles. Il suppose ainsi que cette dernière aurait pu être une baie correspondant à un oratoire situé dans le logis.



¹³⁴ HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 234 et 235.

¹³⁵ Voivres-lès-le-Mans : commune située dans l'arrondissement de La Flèche dans le canton de La Suze-sur-Sarthe. La Périère comporte une fenêtre à lancette, une rangée de corbeaux sur l'un des ses pignons et des contreforts d'angle. Le bâtiment est daté de la fin du XIIe siècle, début du XIIIe siècle.

¹³⁶ Voir annexe sur CD, fiche sur La Cour de Vezot, canton de Mamers (site du XIIIe siècle, hors *corpus*).



Autres éléments intéressants à l'extérieur de l'édifice, des contreforts d'angle en partie détruits, ainsi que quelques corbeaux situés sur les pignons et la façade orientale. Ainsi il semblerait que des bâtiments aient été accolés au logis principal. L'intérieur comporte peut d'éléments. Cependant on peut encore voir **un coussiège** dans l'embrasure de la fenêtre du XVe siècle située à hauteur d'homme sur le pignon sud. À sa droite se trouvent les vestiges de la porte à arc brisé aujourd'hui murée. En hauteur près de la baie à remplage du pignon sud se trouvent des traces de polychromie en divers endroits, sans que l'on puisse savoir ce qui était représenté. Il semblerait selon Gérard Bouvet¹³⁷, qu'une cheminée ait existé sur le mur gouttereau de la façade orientale, mais il ne subsiste plus beaucoup d'éléments concernant ces vestiges.

Le logis datant du XVe siècle ne présente que peu d'intérêt à cause des nombreux remaniements dont il a été victime. Seul **le glacis à la base de l'édifice** sur la façade arrière indique l'ancienneté du site.



Données historiques

Sources :

ADS E 10

8 décembre 1471 Quittance des ventes des terres de Bois Richard

Receu par moy Jehan aucher chastellain de Beaumont et de Fresnay advoeu de Jehan Jousselein [...] de la somme de six deniers et cinq solz pour une simayson de terres par luy faire en jugement en lacom de eyens pour raison d'estant devant aluy a jour et messire de parlement pour raison des pres du boys Richart...

ADS E 11

8 juillet 1627

De vous tres haute et tres puissante Dame princesse Madame François Dalençon, duchesse de Vendosmois et de Beaumont douairière de Longueville... Je yves Dorvaulx seigneur dudit lieu Dorvaulx et de la terre fief et seigneurie de Juillé, connois confesse et avoue tenir a foy et hommage lige a cause de votre duché et château de Beaumont madite terre fief et seigneurie de Juillé dont et de laquelle la déclaration ensuit

Et premier mon domaine Cest a scavoir mon herbergement de Juillé ainsy qu'il se poursuit en compose motte, fossés, fuie, Bois, pressoirs a vin et ..., grange, estable, jardins, vergers avec un pre et petite noë au dessous, au dessous de mon hebergement bourg ou ville de Juillé plesses garennes fous a ban avec tout autre appartenance et dependances [entant qu'il y en ...]

... *Item* s'ensuivent mes hommes de foy a cause de mondit fief et seigneurie de Juille. Et premier le seigneur de Lavardin mon homme de foy et hommage lige a cause de son hebergement domaine et appartenance de Bois Richard en tant qu'il en adveu mon fief et seigneurie

... Noble homme Jean de Boys escuier sieur de Courteilles Le Maulne mon homme de foy et hommage lige a cause du fief et seigneurie dudit bois Richard [...] seigneur a cause de sa femme lequel fief fut autrefois acquis par deffunct Me Robert foucquet duquel ledit Debays en heritier a cause de ladite femme est tenu faire ligesse en ladite motte du Ribeire pres Juille ...

[...] Le huitieme jour de juillet mil six cent vingt sept

¹³⁷ Gérard Bouvet est artisan maçon et se passionne pour le patrimoine. Il a fait de nombreuses recherches dans le département sur les manoirs et maisons-fortes et a dressé des plans de Bois-Richard. L'information a été communiquée par les propriétaires du logis datant du XIIIe siècle.

LEDRU A. / VALLEE E., *La maison de Faudoas*, 3 vol. (t I 440 p.- t II 399 p.- t III 428 p.), Alphonse Lemerre, Paris, 1908.

Aveu au roi du comté de Sérillac, par Jean de Faudoas (P.12, article 1176)

1^{er} mars 1664

P.15 : [...] Le domaine et fiefs du Bois-Richard. Et premier, la Motte dudict lieu de Bois-Richard, située proche de la ville de Beaumont, comme elle se poursuit et comporte, au pied de laquelle il y a une petite maison composée de deux fermes avecq deux petits jardins au bout d'icelle, joignant laditte Motte, maison, jardins et circuit d'icelle, partyes des fossés de laditte ville de Beaumont, autres partyes de la rivière...

LEDRU A. / VALLEE E., *La maison de Faudoas*, 3 vol. (t I 440 p.- t II 399 p.- t III 428 p.), Alphonse Lemerre, Paris, 1908.

Visite et estimation du comté de Sérillac faite à la réquisition de Mme Marguerite-Louise-Gabrielle du Pont d'Aubevoye, veuve de messire Louis-Hervé-Charles-René, comte de Faudoas (article 1753).

Du 27 mai au 14 juin 1776

P.244 : [...] Description de Bois-Richard : Le droit de rivière, affermé à Charles Champoux dans la rivière de Beaumont, depuis l'arche de Beaumont jusqu'à la terre de la Courbe, estimé 900 livres. La maison de la Motte, occupée par le sgr de Beauvais, consistant dans un bâtiment de 77 pieds de longueur et 21 de largeur, distribuée au rez-de-chaussée d'une cuisine à cheminée, un office et un cabinet à côté, un sallon ensuite, un caveau et un cabinet à côté, un vestibule, une petite cave à côté, une salle au bout, greniers sur le tout, couverts de tuille, une petite cour au base de laquelle est une écurie et une chambre froide au bout...un toit à porcs, etc. Le jardin est clos de palis... La motte de Beaumont, joignant ledit jardin, plantée d'ormeaux et noyers en allée autour et au dessus, estimée, avec ladite maison et jardin, 2515 livres, et pour 485 livres d'ormes et noyers, ce qui fait au total 3000 livres.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Bois Richard comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Hebergement domaine et appartenance /fief et seigneurie	8 juillet 1627	ADS E 11
Domaine et fiefs	1 ^{er} mars 1664	LEDRU/VALLEE
Maison de la motte	Du 27 mai au 24 juin 1776	LEDRU/VALLEE
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans l'aveu rendu au roi par Jean de Faudoas le 1^{er} mars 1664, il est fait état d'une motte que nous n'avons pas vue lors de notre visite. S'agit-il de la plate forme sur laquelle sont implantés les logis et la fuie ? Il y est aussi indiqué qu'il s'y trouve une petite maison composée de deux fermes. Ces dernières étaient sans doute les deux logis transformés : Pour la plus ancienne en grange et en logis de fermier pour le bâtiment datant du XVe siècle. Un jardin et les fossés y sont cités également. Le cadastre de 1835 indique la douve sur la parcelle 478.

Sources

ADS E 10 : 994-1541 : Tessé : Duché de Beaumont.

ADS E 11 : 1547-1575 Aveux rendus aux seigneurs de Beaumont, François d'Alençon, Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret et Henri, rois et reine de Navarre.

ADS 3 P 387/30 : Cadastre Vivoin : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BOUVET G. / GARRIGOU GRANDCHAMP P., « Quelques constructions médiévales du Maine », *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt, salles, chambres et tours*, MEIRION-JONES Gwyn (dir.), Presse Universitaire de Rennes, Rennes, 2013, p.191-207, (p. 196-197).

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 318.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 210.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 234 et 235.

LEDRU A. / VALLEE E., *La maison de Fautoas*, 3 vol. (t I 440 p.- t II 399 p.- t III 428 p.), Alphonse Lemerre, Paris, 1908, p. 15 et 244.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, p. 583.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 103.

Canton de Beaumont-sur-Sarthe

Vivoin

Logis



Localisation

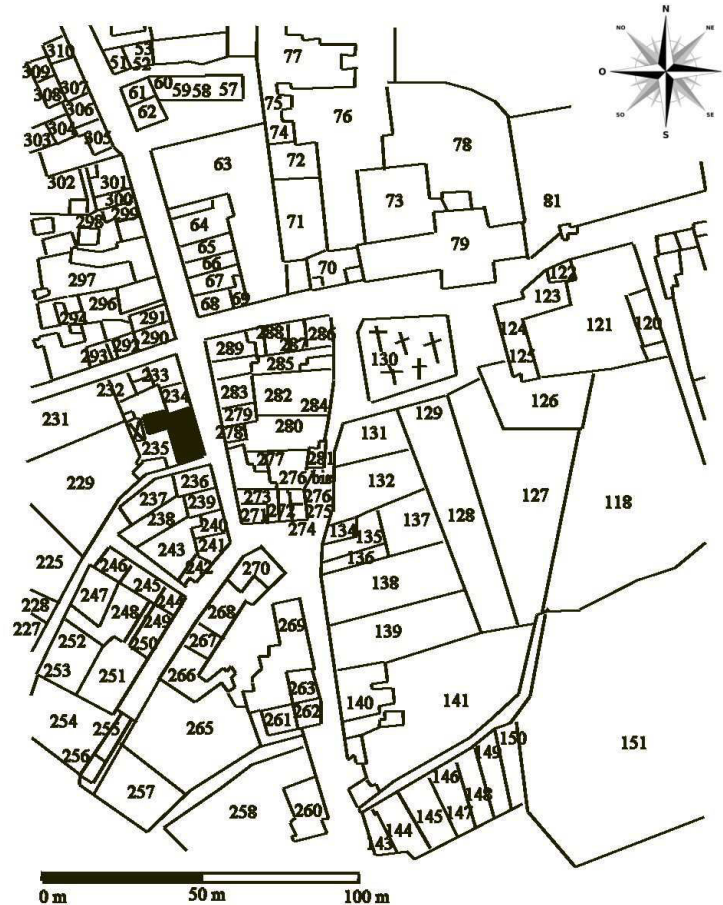
Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Vivoin section C1 du bourg, cote PC 387 008.
IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 437948,89$ $y = 2361626,34$ m

Le logis est dans le village à 63 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	107
Logis / cours d'eau	116
Logis / espace boisé	416

Cadastre



51 : Maison	120 : Bâtiment	150 : Le Jardin	253 : Bâtiment	284 : Maison
52 : Maison	121 : Le Jardin	151 : Le Clos	254 : Le Jardin	285 : Parterre
53 : Maison	122 : Maison	225 : Le Jardin	255 : Le Jardin	286 : Maison
57 : Maison	123 : Maison	227 : Maison	256 : Maison	287 : Maison
58 : Bâtiment	124 : Maison	228 : Maison	257 : Le Jardin	288 : Maison
59 : Bâtiment	125 : Maison	229 : Le Jardin	258 : Le Jardin	289 : Maison
60 : Maison	126 : Le Jardin	231 : Le Jardin	260 : Maison	290 : Maison
61 : Maison	127 : Le Jardin	232 : Bâtiment	261 : Maison	291 : Maison
62 : Maison	128 : Le Jardin	233 : Maison	262 : Le Jardin	292 : Maison
63 : Place	129 : Bâtiment	234 : Maison	263 : Parterre	293 : Maison
64 : Maison	130 : Cimetière	235 : Maison	265 : Le Jardin	294 : Maison
65 : Maison	131 : Le Jardin	236 : Maison	266 : Bâtiment	296 : Maison
66 : Maison	132 : Le Jardin	237 : Le Jardin	267 : Maison	297 : Maison
67 : Maison	134 : Maison	238 : Le Jardin	268 : Maison	298 : Maison
68 : Maison	135 : Le Jardin	239 : Maison	269 : Maison	299 : Maison
69 : Maison	136 : Le Jardin	240 : Maison	270 : Maison	300 : Maison
70 : Maison	137 : Le Jardin	241 : Maison	271 : Maison	301 : Maison
71 : L'Abbaye	138 : Le Jardin	242 : Bâtiment	272 : Bâtiment	302 : Le Jardin
72 : L'Abbaye	139 : Le Jardin	243 : Le Jardin	273 : Maison	303 : Maison
73 : L'Abbaye	140 : Maison	244 : Maison	274 : Maison	304 : Maison
74 : Parterre	141 : Le Jardin	245 : Maison	275 : Maison	305 : Maison
75 : Parterre	143 : Le Jardin	246 : Maison	276 : Bâtiment	306 : Bâtiment
76 : L'Abbaye	144 : Le Jardin	247 : Le Jardin	276 bis : Jardin	307 : Maison
77 : L'Abbaye	145 : Le Jardin	248 : Le Jardin	277 : Maison	308 : Maison
78 : L'Eglise	146 : Maison	249 : Maison	278 : Maison	309 : Maison
79 : L'Eglise	147 : Le Jardin	250 : Maison	279 : Maison	310 : Maison
81 : Le Jardin	148 : Le Jardin	251 : Le Jardin	282 : Le Jardin	
118 : Le Jardin	149 : Le Jardin	252 : Le Jardin	283 : Maison	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Fin XVe-début XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement des ouvertures en calcaire, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Est / Ouest

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 22 octobre 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié et récemment restauré. La toiture a été percée de lucarnes au XIXe siècle où au début du XXe siècle dans le style néo-gothique. Les grandes fenêtres de la façade orientale ont perdu leur croisée. L'enduit des façades a en partie disparu. La cheminée du rez-de-chaussée n'est pas d'origine, celle de la chambre de gauche date du XVIIIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très inclinée, d'une fenêtre à croisée, de fenêtres à traverse, d'une fenêtre à meneau, de petites ouvertures chanfreinées, d'une porte chanfreinée ornée d'une accolade et d'un écu, d'une petite pièce en encorbellement soutenue par une trompe sur la façade ouest, d'une ouverture chanfreinée entre le rez-de-chaussée et l'étage permettant de communiquer d'un niveau à l'autre, de portes chanfreinées à l'intérieur, d'une cloison en bois entièrement ornée de plis de serviettes, d'un escalier en vis dans œuvre à moitié en pierre et à moitié en bois, d'une cheminée engagée à hotte droite dont les ornements sont gothiques.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de six demi-niveaux (une cave est présente à gauche, un rez-de-chaussée à droite, un premier étage à gauche, un second étage au centre, un troisième étage à droite et un sixième étage à gauche).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14 m	8 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très inclinée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade à l'est est rythmée par dix ouvertures : une croisée moulurée qui a pu être remaniée au XIXe siècle, car le linteau est légèrement courbé ce qui n'est pas très caractéristique des XVe-XVIe siècle, trois fenêtres ayant perdu leur croisée, une ouverture de taille moyenne, une petite ouverture chanfreinée, deux lucarnes des XIXe-XXe siècles, une porte chanfreinée ornée d'une accolade et d'un écu et un soupirail donnant dans la cave. La façade ouest comporte quatorze ouvertures : une porte donnant accès à la cave, une autre porte donnant accès au rez-de-chaussée qui semble-t-il desservait une autre partie du bâtiment formant un retour en équerre ayant aujourd'hui disparu, une autre porte surmontée d'une ouverture à meneau, trois fenêtres à traverse, quatre petites ouvertures chanfreinées, une petite ouverture dans la pièce en encorbellement et deux lucarnes. Le tableau suivant fait état des ouvertures du XVe siècle et de leurs emplacements.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtre à meneau	Petites ouvertures	Soupirail
Façade est	1 : rdc	1 : rez-de-chaussée 1 : 2 ^{ème} niveau 1 : 4 ^{ème} niveau			1 : 3 ^{ème} niveau 1 : 5 ^{ème} niveau	1 : cave
Façade ouest	1 : cave 2 : rdc		1 : 1 ^{er} niveau 1 : 2 ^{ème} niveau 1 : 3 ^{ème} niveau	1 : rdc au dessus de la porte	1 : rdc 2 : 4 ^{ème} niveau 1 : 5 ^{ème} niveau	

Intérieur

Le logis se compose de deux pièces au rez-de-chaussée dont l'une était à feu, une chambre à feu (la cheminée est du XVIIIe siècle) au dessus de la cuisine, une petite pièce au dessus de l'entrée et une autre chambre à feu au-dessus de la salle à manger.

Pièces	Niveau	Cheminée	Système d'écoute	Cloison de bois
Salle	1 et 3		1	
Escalier en vis	Du 0 au 6			
Chambre 1	2			1
Chambre 2	4	1		

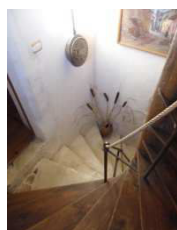
Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacement cheminée	Longueur bandeau	Hauteur hotte + bandeau	Hauteur bandeau / sol
Chambre 2	235 cm	142 cm	179 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	119 cm	16 cm	23 cm

Intérêt du site

La présence de la toiture très inclinée, des fenêtres à croisée et à meneau fond de ce logis un site caractéristique de cette étude. Le caractère seigneurial est renforcé par la présence d'un écu dont les armoiries ont été bûchées, situé au dessus de la porte d'entrée et logé dans une accolade ornementale. Á, l'intérieur, la grande salle du rez-de-chaussée était chauffée par une cheminée disparue, mais aujourd'hui restituée par le propriétaire actuel. Face à elle se trouve **une petite ouverture chanfreinée qui correspond avec la salle du troisième niveau**. Il semble que cet élément soit un moyen pour communiquer d'une pièce à l'autre. Á gauche de cette ouverture se trouve une porte menant à l'actuelle cuisine ou se trouvait des coussièges dans l'embrasure de la petite fenêtre à



croisée qui semble avoir été remaniée au XIXe siècle. Á droite du système de communication se trouvent deux portes chanfreinées dont celle de droite mène à **un escalier en vis en œuvre dont la première partie est en pierre et la seconde en bois**. Il est constitué dans sa première partie de marches gironnées portant noyau et dans sa seconde partie de marches suspendues au noyau. Il est tournant à gauche et donne accès à une première pièce sur le pignon sud. Cette pièce beaucoup plus petite que la grande salle du rez-de-chaussée se trouve au dessus de la cave et était chauffée. Il ne reste aujourd'hui aucun vestige de la cheminée médiévale qui fut remplacée par



une cheminée XVIIIe siècle. **Cependant cette pièce est très intéressante de par la présence d'une grande cloison qui traverse le logis d'est en ouest. Cet élément est tout en bois et est orné de plis de serviettes des**



XVe-XVIe siècles. Toutes les pièces n'étant accessibles que par l'escalier, il faut alors passer par la vis pour entrer dans la pièce suivante qui se trouve au centre de la façade côté est. De petite taille, les seuls éléments intéressants sont la présence maintenant cachée de la petite ouverture permettant de communiquer à la grande salle du rez-de-chaussée ainsi que l'envers de la cloison de bois de la salle précédente. La salle suivante est une grande chambre à feu dont la **cheminée engagée de pierre à hotte droite comporte des consoles à arêtes vives reposant sur des piédroits gothiques moulurés**. La dernière pièce dont la hauteur sous plafond est très basse ne présente pas d'intérêt majeur.

Sources :

ADS 3 P 387/30 : Cadastre Vivoin : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Table des matières :

CANTON DE BEAUMONT-SUR-SARTHE

1- Assé-le-Riboul	1
La Blutière.....	1
La Coutoudière.....	10
La Forêt	15
Radray	23
2- Chérancé	32
Coulouanné.....	32
3- Coulombiers.....	47
Blandin	47
Courteil.....	51
4- Juillé	60
Le Vieux Château	60
5- Maresché.....	69
La Bussonnière	69
Préaudin.....	79
6- Piacé	83
La Babièrè	83
Moire-la-Haute	87
7- Saint-Marceau	94
L'Épinay	94
8- Ségrie.....	104
La Jarrias	104
9- Vernie	108
La Fuie.....	108
La Motte	113
La Vacherie	137
10- Vivoin	141
Bois Richard	141
Le Logis.....	148

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 2 : *corpus* : canton de Beaumont-sur-Sarthe

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène **RENAUDIN**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenu le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)
Volume 3 : corpus : canton de Bonnétable*

JURY

Rapporteurs : Philippe RACINET, Professeur, Université de Picardie
Élisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : Anne-Marie FLAMBARDE-HERICHER, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CASSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : Annie RENOUX, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Bonnétable

Bonnétable

La Hollière



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Bonnétable section D1 de la Holiere 1-193, cote PC 040 016.

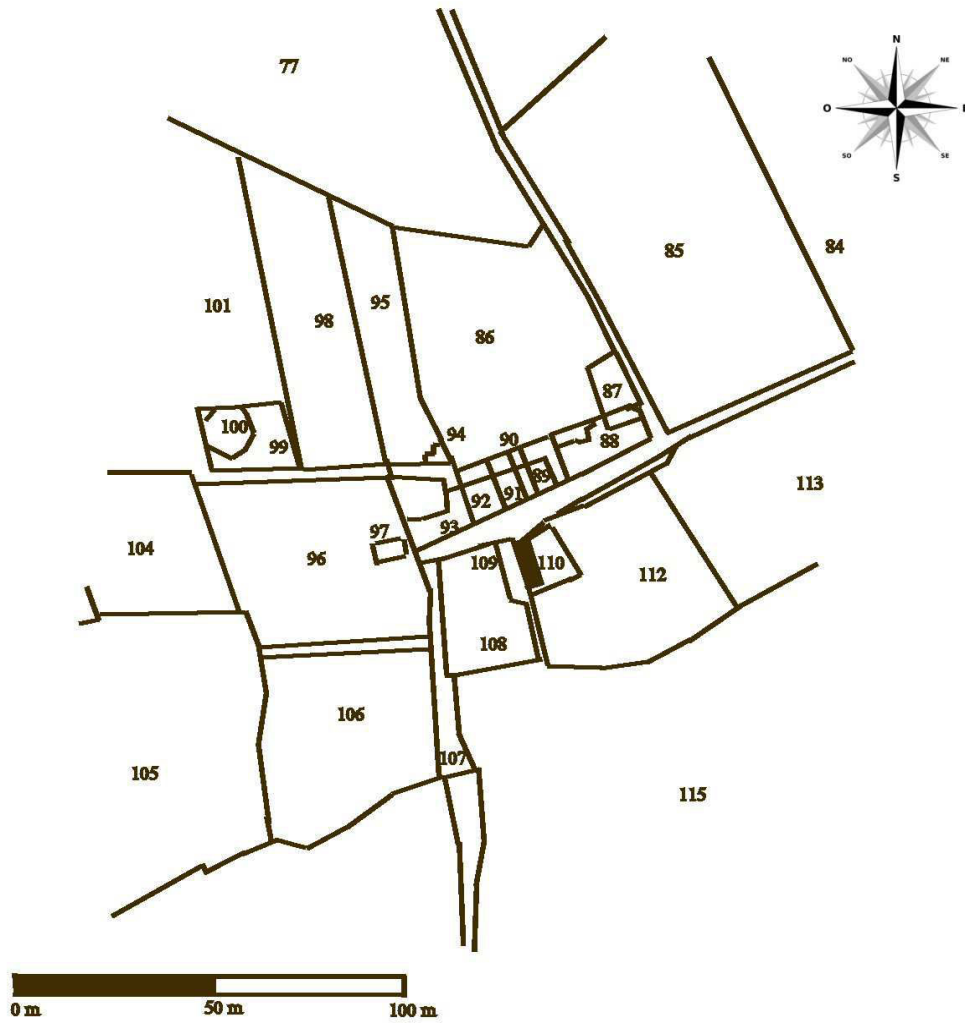
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 458092, 60 m y = 2357720,27 m

Le site de La Hollière est implanté au nord de la ville, dans un hameau à 98 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau appelé L'Épinay et au bois le Guélaridon.

Distances	en m
Logis / église	3134, 18
Logis / cours d'eau	389, 43
Logis / Espace boisé	1334, 27

Cadastre



Etat de sections non communicables pour cause de mauvais état.

77 : ?	98 : ?
84 : ?	99 : ?
85 : ?	100 : ?
86 : ?	101 : ?
87 : ?	104 : ?
88 : ?	105 : ?
89 : ?	106 : ?
90 : ?	107 : ?
91 : ?	108 : ?
92 : ?	109 : ?
93 : ?	110 : ?
94 : ?	112 : ?
95 : ?	113 : ?
96 : ?	115 : ?
97 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle avec remaniements du XVIII^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès ou de pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 8 avril 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié, restauré en partie. L'enduit qui recouvrait probablement l'appareillage à l'origine a disparu. L'escalier en vis a été arasé au 1^{er} étage alors qu'à l'origine il débouchait dans le comble. Trois des quatre cheminées ont été remaniées au XVIII^e siècle. La cheminée de la grande salle a été repeinte et décorée par le propriétaire actuel.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, de fenêtres à croisée, de fenêtres à traverse, d'arcs de décharge au-dessus de certaines ouvertures, de petites ouvertures anciennes dont certaines ont conservé leurs grilles de protection, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'un escalier en vis de bois et d'une porte à arc en plein cintre dans la cave.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	18, 20 m	9 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue conservant sa charpente d'origine.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	2	Tuiles

La façade orientale est rythmée aujourd'hui par treize ouvertures : deux portes anciennes, cinq petites ouvertures dont certaines ont conservé leurs grilles de protection, trois fenêtres à traverse, une fenêtre ayant très probablement perdu sa traverse, trois soupiraux donnant dans la cave. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude. La façade ouest comporte douze ouvertures : une porte ancienne, deux fenêtres à croisée, trois fenêtres anciennes, trois petites ouvertures et trois soupiraux donnant dans la cave.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtres ancienne	Petites ouvertures
Façade est	2 : rez-de-chaussée		1 : rez-de-chaussée 2 : étage		3 : rez-de-chaussée 2 : étage
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée	2 : étage		3 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 2 : étage

Intérieur

Le logis comportait à l'origine quatre pièces à feu. Le tableau suivant rend compte des pièces qui subsistent et des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier en vis	De la cave au comble à l'origine	
Grande salle		1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur bandeau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	216 cm	157cm	164cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	125 cm	18 cm	34 cm

Intérêt du site

Le logis de La Hollière conserve quelques caractéristiques des maisons seigneuriales étudiées, datant de la fin du XVI^e siècle. L'utilisation de la toiture en croupe très pentue en est l'un des exemples les plus évidents. Á l'extérieur, le logis ne comporte pas vraiment d'ornements, comme on peut le voir au niveau des ouvertures traitées de manière très simple. **Quelques moulures sont néanmoins visibles sur les appuis des fenêtres à croisée.** L'intérieur comporte une cave très ancienne, intéressante par la présence du départ de l'escalier en vis. **Si les premières marches sont en pierre le reste de la vis qui est suspendue au noyau est bâtie en bois.** L'escalier est tournant à droite. La cave conserve aussi une grande porte à arc en plein cintre. Au rez-de-chaussée subsiste dans la grande salle **une cheminée engagée à hotte droite.** Le linteau de pierre est soutenu par des piédroits à jambages galbés, ce qui est assez caractéristique de la seconde moitié du XVI^e siècle. Le décor peint est cependant tout à fait récent, car il a été réalisé par le propriétaire actuel.



Données historiques

Sources :

ADS 54 J 6

1602¹

Adjudication de la holliere

Henry par La grace de dieu Roy de France et de Navarre A tous ceulx qui ces presentes lettres verront salut Scavoir faisons Comme dans le seisiesme Juing Mil cinq cen quatre Vingt dix neuf Jacques Brimollege nostre sergent au bailliage et Siege presidial de Saint Pierre au Moustier se fust transporté en la paroisse de Vibraine pais du Mayne au domicile de Pierre de Clinchampescuier seigneur des Bussardière en parlant en sa personne... [...]

Icelle ensuivant saisit et unist en nostre main entre autre choses la terre de la holliere appartenances et dependances ainsy quelle sestant transporte [...] ses maison prez mestairies Bordaiges Moulins [...] granges pressouer vergers [...] bois et haulte fustaie Taillis garenne que avecque autre choses en dependant ...

¹ BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître et demeures rurales de la Sarthe du XVI^e au XVIII^e siècle*, ITF imprimeurs, Mulsanne, 2004, p. 51.

ADS 1 E 560²

1^{er} mars 1666

Au premier Jour de mars Lan mil Six Cens Soixante Six Avant et Apres Midy
Disittation et Monstrée faicte des bastiments Terres Labourables pré pasturail es bianchayes et fossés du Lieu de la Helliere A La Requeste de damoiselle desirée LevaudVeusve noble Maistre pierre Pasquinot vivan advocat en parlement et Bailly dudict bonnestable propriétaire dudit Lieu demeurant Audict bonnestable et de Jullian Herault naguere fermier dudict Lieu demeurant apresent parroisse de Courcemon...

[...]

Et premier Ledict Ligneid Macon Reciproquement convenu Comme dict est apoce savoit Veu et Visitté La Chambre a Entrer dans Le Principal Logis dict que pour Enduire ces Lieux necessaire Convient et Employe deux boisseaux de chaux à une journée de Macon...

ADS 1 E 560³

18 avril 1774

Du dix-huitième jour d'avril mil Sept Cens Soixante et quatorze avant midi. Pardevant nous Jean Pierre René Triquet notaire Royal héréditaire en la Sénéchaussée du Maine pour la Ville de Bonnétable en Paroisses y reunies demeurant aud. Bonnétable Soussigné...

[...]

Lesquels nous ont dit que desirant Connoitre L'état actuel des Batimens terres Paturails Prés hayes et fossés et autres Circonstances et dependances deladite métairie de la helliere ils l'auroient Vuë et visittee par eux-mêmes fait voir et visittes par Gens a ce connoissans et auroient reconnus que le tout se trouve dans l'état ci-apres. Savoir qu'à la principalle Chambre de la Maison dudit Lieu S'est trouvé à la cheminée au gond avec la Cremillere et au Cremillon Que devant la cheminée est usé par vectusté en un peu de gradé ce qui est une refection. Que le foyer est Pavé de pierres Brutes mal arrangées sans carie...

[...]

Que dans ladicte chambre est un escalier de Bois composé de neuf marches simples en Servant a monter au grenier...

ADS 54 J 6

15 décembre 1779⁴

Vendition du lieu de la holliere

Proclamation contenant les conditions de Lavente des Biens dependants de La Succession de Monsieur Labbé de Beauchamps Situés province du Maine. Premierement La mettairie de La holliere affermée à Louis Charbonnier à laquelle est annexé le fief du même nom, composée d'une maison de maître dont cependant jouit le fermier, d'une autre maison pour le fermier, grange Et Etables, remises, de soixante seize arpents de terre labourable...

[...]

Item Ledit fief de La holliere avec les droits de cens Rentes lods et ventes, Rachats et autres droits Seigneuriaux et feodaux Suivant la coutume generale dumaine...

ADS 54 J 6

Toussaint 1780⁵

Etat des Batimens Cour jardins, clos, vergers, terres labourables prés et pâtures de la métairie de la holiere a lepoque de toussaint mil sept cent quatre vingt que Mathurin Lochet est entré en jouissance constaté par la visite qui en a été faite à l'amiable entre Messire Marie René Urbain francois de Guillemaux Ecuier seigneur de Montbrais chevalier de St Louis ancien capitaine de grenadiers au regiment de La Reine propriétaire de laditte mérairie...

² BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître...*, op.cit. p. 51.

³*Ibid.*

⁴*Ibid.*

⁵*Ibid.*

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Hollière comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique La Hollière comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Pierre de Clinchamp	de Clinchamp	1596 1599			BETIN ADS 54 J 6
François Joubert	Joubert	1602	Ecuyer	Conseiller à l'élection du Maine	PROPRIETAIRES

Le premier seigneur connu se nomme Pierre de Clinchamp sieur de La Buzardière⁶. Le 18 juillet 1596, il se serait vu saisir par décret sa terre de La Hollière qui fut mise aux enchères en vente publique⁷, mais il est cité à la date de 1599 dans l'adjudication de la terre de La Hollière en 1602. La seigneurie est semble-t-il, acquise le 1^{er} janvier 1602 par François Joubert, écuyer, fils de Jérôme Joubert qui fut sieur de La Championnière à Saint-Cosme-de-Vair et de La Roche à Bonnétable⁸. Il fut également contrôleur au grenier à sel de Bonnétable et épousa Renée Dagues, fille de noble François Dagues, sieur de La Vassorerie, bailli du chapitre du Mans et de Catherine Ferrant. François Joubert épousa le 6 février 1595, Marie Vasse, fille de noble Michel Vasse sieur de La Pelerinière et de Marie Richer de la Baronnière. Il fut conseiller à l'élection du Mans, assesseur à la prévôté du Maine et échevin du Mans en 1606. Il décéda à Bonnétable en 1630.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre	16 juin 1599 / 1602	ADS 54 J 6
Lieu / Principal logis	1 ^{er} mars 1666	ADS 1E 560
Métairie / Maison	18 avril 1774	ADS 1 E 560
Métairie / fief	15 décembre 1779	ADS 54 J 6
Métairie	Toussaint 1780	ADS 54 J 6
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIII ^e	CASSINI

Il semble qu'il y ait eu une grande étable, une bergerie et un pressoir⁹.

Sources

ADS 1 E 560 : 1646-1791 : La Hellière ou Heillière (Bonnétable et Terrault) : Estimation, baux et montrées.

ADS 54 J 6 : 1599-1813 : Fonds de la Société Historique et Archéologique du Maine. La Hollière à Bonnétable : retraits féodaux, baux, acquêts, échanges, montrées, mémoire descriptif du contenu.

ADS 3 P 40/8 : Cadastre Bonnétable : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

⁶Ibid.

⁷Ibid.

⁸ Voir le présent volume, commune de Bonnétable, La Roche.

⁹ BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître...*, op.cit. p. 51.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître et demeures rurales de la Sarthe du XVIe au XVIIIe siècle*, ITF imprimeurs, Mulsanne, 2004, p. 50-51.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 77.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 488.

Canton de Bonnétable

Bonnétable

La Roche



Localisation

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Bonnétable section C1 du Genay 1-172, cote PC 040 013.

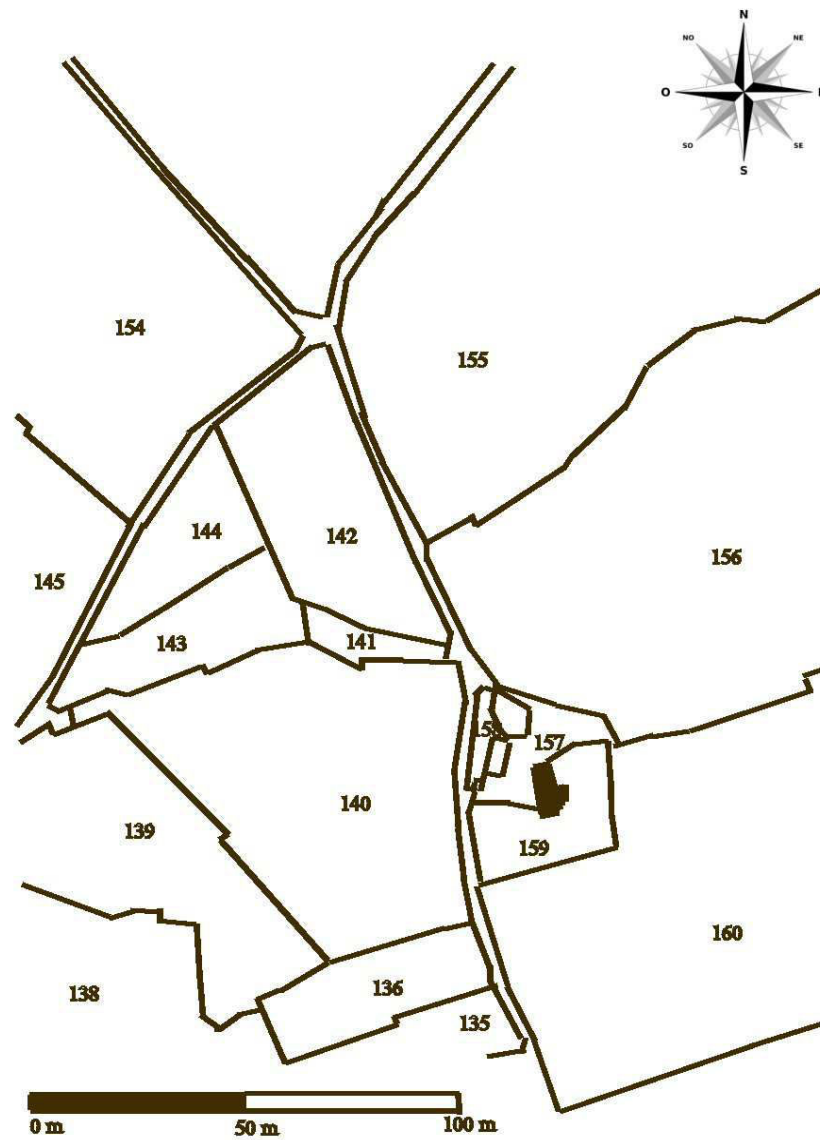
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 458817,56$ m $y = 2357138,18$ m

Le site de La Roche est implanté au nord-est de la ville, à l'écart de toute autre habitation à 109 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant L'Épinay et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2704, 88
Logis / cours d'eau	482, 70
Logis / espace boisé	558, 82

Cadastre



Etat de sections non communicables pour cause de mauvais état.

- 135 : ?
- 136 : ?
- 138 : ?
- 139 : ?
- 140 : ?
- 141 : ?
- 142 : ?
- 144 : ?
- 145 : ?
- 154 : ?
- 155 : ?
- 156 : ?
- 157 : ?
- 158 : ?
- 159 : ?
- 160 : ?

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire entouré sans doute de fossés.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de calcaire, bois et terre cuite.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 16 mars 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié en cours de restauration. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le milieu du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche en porte. Les piédroits de la porte de la façade principale ont été rehaussés de 30 cm. L'entrée de la cave a été remaniée au XIXe siècle et est aujourd'hui constituée de briquettes. L'escalier vient d'être construit et remplace une vis en bois. Un bâtiment a été accolé à la façade arrière. Présence de vasistas sur la toiture à l'arrière du logis.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, de deux portes à arc en plein cintre, d'une fente défensive au-dessus de deux portes, d'une encoche pour y glisser une poutre qui permet la fermeture de la porte, d'un placard logé dans le mur, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'une niche et d'une porte à arc en plein cintre à l'intérieur.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	8,40 m	7,80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : une porte remaniée au XIXe siècle, une porte ancienne légèrement remaniée lors de la présente restauration, une fenêtre repercée dans les années 30-40 et une petite ouverture de cave. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude. La façade orientale comporte aujourd'hui deux ouvertures (ainsi que deux vasistas) : une porte ancienne et une fenêtre transformée en porte.

Emplacements	Portes
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée
Pignon est	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le logis comporte une grande salle unique au rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

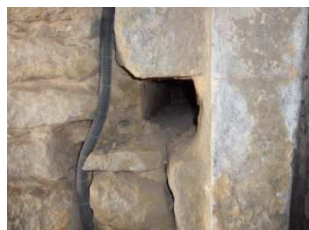
Pièces	Niveau	Cheminée	Niche	Placard
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	1	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	200 cm	105 cm	172 cm

Intérêt du site

Le petit logis de La Roche est caractéristique des bâtiments des XVe-XVIe siècles, par la présence de sa toiture très pentue. Si les ouvertures ont été assez remaniées, il subsiste néanmoins de chaque côté une porte à arc en plein cintre. Chacune est surmontée **d'une sorte de fente défensive** qui permettait de contrôler chaque entrée du bâtiment. La porte arrière était, semble-t-il pourvue d'une poutre de bois qui la renforçait. **L'encoche ou se glissait cet élément est encore visible** sur le côté de l'ouverture à l'intérieur. L'unique salle du rez-de-chaussée était chauffée par une **cheminée engagée à hotte droite dont le linteau de bois** repose sur deux consoles non ornées. A droite de cette cheminée se trouve une niche. Sur le mur qui leur fait face se trouvent un placard logé dans le mur, ainsi qu'une porte donnant dans le bâtiment annexe. Tout comme les portes extérieures, elle est à arc en plein cintre. On accédait à l'origine au comble par un escalier en vis de bois qui a aujourd'hui disparu.



Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jérôme Joubert	Joubert	Avant 1595		Contrôleur du grenier à sel	PROPRIETAIRES DE LA HOLLIERE
François Joubert	Joubert	1595	Ecuyer	Conseiller à l'élection du Maine	PROPRIETAIRES DE LA HOLLIERE

Le premier seigneur connu se nomme Jérôme Joubert qui fut sieur de La Championnière à Saint-Cosme-de-Vair. Il fut également contrôleur au grenier à sel de Bonnétable et épousa Renée Dagues, fille de noble François Dagues, sieur de La Vassorerie, bailli du chapitre du Mans et de Catherine Ferrant. Son fils François Joubert lui succéda et épousa le 6 février 1595, Marie Vasse, fille de noble Michel Vasse sieur de La Pelerinière et de Marie Richer de la Baronnière. Il fut conseiller à l'élection du Mans, assesseur à la prévôté du Maine et échevin du Mans en 1606. Il se rendit acquéreur en 1602 de la seigneurie de La Hollière¹⁰. Il décéda à Bonnétable en 1630¹¹.

¹⁰Voir le présent volume, commune de Bonnétable, La Hollière. BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître et demeures rurales de la Sarthe du XVIe au XVIIIe siècle*, ITF imprimeurs, Mulsanne, 2004, p. 51.

¹¹ Toutes ces informations proviennent de la documentation des propriétaires actuels de La Hollière à Bonnétable.

Sources

ADS 3 P 40/8 : Cadastre Bonnétable : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître et demeures rurales de la Sarthe du XVIe au XVIIIe siècle*, ITF imprimeurs, Mulsanne, 2004, p. 50-51.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 787.

Documents iconographiques



Documents iconographiques transmis par les propriétaires actuels de La Roche.

Les deux premières photographies datent des années 40 et la troisième des années 60.

La première image montre la fenêtre à droite de la porte d'entrée telle qu'elle était avant la mise en place de celle qui est visible sur le troisième cliché.

Canton de Bonnétable

Briosne-lès-Sables

Le Bordage



Localisation

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Briosne-les-Sables section A3 de La Mousse 361-453, cote PC 049 005.

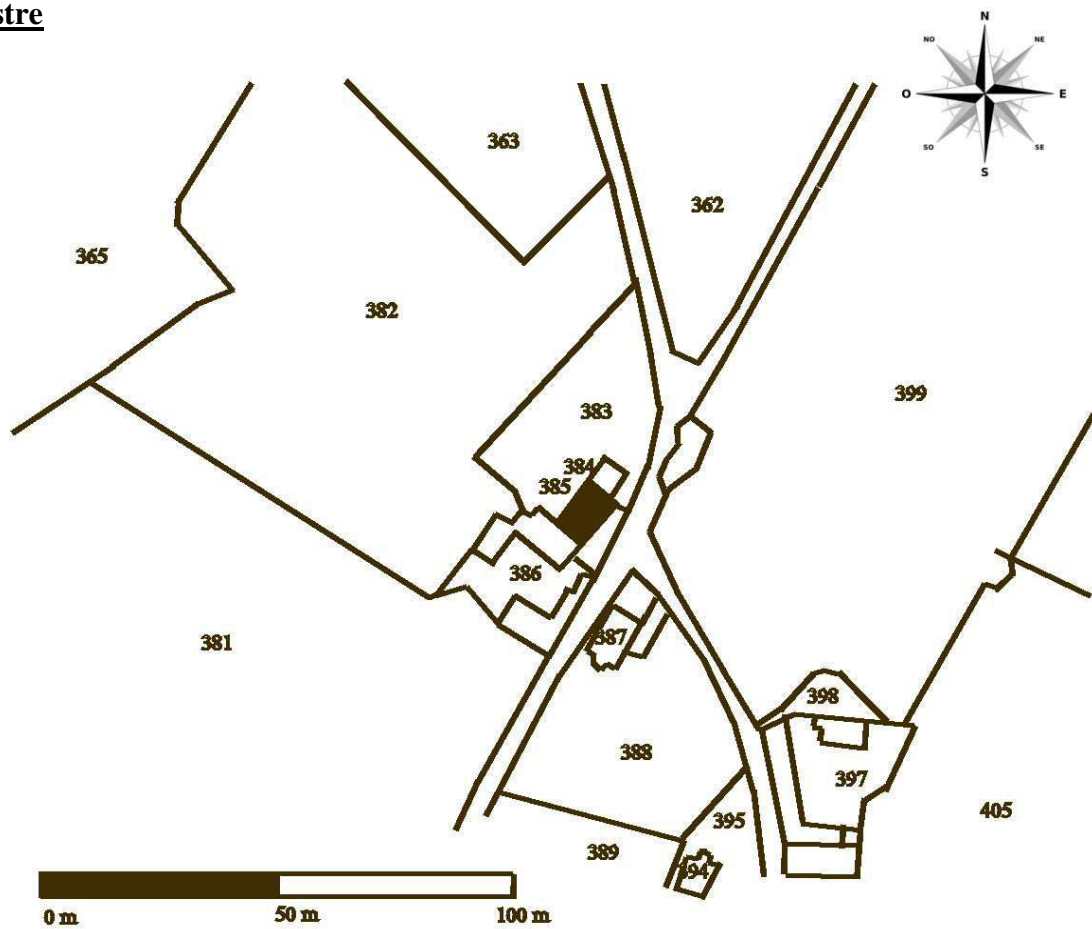
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 455588,05$ $y = 2354671,21$ m

Le site du Bordage est implanté dans le village de Briosne à 106 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à la chapelle de Briosne, au ruisseau Le Tripoulin et au Bois des Sablons.

Distances	en m
Logis / église	166, 71
Logis / cours d'eau	943, 24
Logis / espace boisé	798, 29

Cadastre



- 362 : Le Grand Champ du Bordage
- 363 : La Sapiniere
- 365 : Le Champ des Isles du Bordage
- 381 : Le Champ du Fourni du Bordage
- 382 : Le Champ du Bordage
- 383 : Le Jardin
- 384 : Le Bordage
- 385 : Le Bordage
- 386 : Le Bordage
- 387 : Le Bourg
- 388 : Le Jardin
- 389 : Le Jardin
- 394 : Le Bourg
- 395 : Le Jardin
- 397 : Le Logis de Bellevue
- 399 : Le Champ du Puits du Bordage
- 405 : Le Jardin

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, calcaire, bois, torchis et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 janvier 2013.

Etat de conservation : Non restauré. L'enduit a en grande partie disparu, lacunes au niveau du torchis, lattes de bois manquantes, logis non habité.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de pans de bois et torchis, d'une ouverture ancienne agrémentée de grilles, de deux fenêtres dont l'encadrement en bois est sculpté, de quatre cheminées, d'un placard dans la cuisine et d'un escalier en vis.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : une porte ancienne à encadrement en calcaire, une porte en bois postérieure (?), une petite ouverture agrémentée de grilles, une autre petite ouverture et deux fenêtres dont l'encadrement est en bois. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres avec sculptures	Petites ouvertures
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée	2 : étage	2 : rez-de-chaussée

Intérêt du site

Le petit logis du Bordage est original en plusieurs points. Si quelques-unes de ses ouvertures sont assez classiques des logis étudiés, l'utilisation de moellons de pierres au rez-de-chaussée, de pans de bois et torchis à l'étage est très intéressant. Les fenêtres de l'étage sont aussi remarquables. Datables du XVI^e siècle et réalisées totalement en bois, elles sont ornées de décors sculptés. En effet sur la façade sud-est, on peut remarquer sur la fenêtre de gauche un piédroit orné d'un demi-pilastre cannelé surmonté d'un chapiteau. **La fenêtre de droite comporte deux piédroits en forme de demi-pilastres surmontés de chapiteaux à volutes.** Ils sont sculptés d'un décor de feuillage et d'écus bûchés. Il semble que sur la façade nord-ouest se trouvent une autre fenêtre comportant des piédroits sculptés de feuillages et surmontés de chapiteaux à volutes, mais aussi une croisée de bois dont la traverse est ornée de feuilles de lauriers et le meneau d'un buste de femme¹². Il semble que l'intérieur¹³ comporte quatre pièces à feu. L'une des chambres est chauffée par une cheminée datable du XVI^e siècle. On peut accéder à cette pièce grâce à un escalier en vis en bois en œuvre.



¹² Nous n'avons pas pu voir cet élément. Voir FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 235.

¹³ *Ibid.*

Sources

ADS 3 P 49/13 : Cadastre Briosne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 82.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 235.

Documents iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 235.

Canton de Bonnétable

Briosne-lès-Sables

La Grande Maison



Localisation

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Sables Feuille unique 1-284, cote PC 267 002.
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 454075,16$ m $y = 2356432,80$ m

Le site de La Grande Maison est implanté dans le village de Sables à 101 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant Le Bertin et au Bois de Monthéan.

Distances	en m
Logis / église	40
Logis / cours d'eau	432, 50
Logis / espace boisé	326, 60

Cadastre



129 : Le Jardin	171 : La Place
131 : Le Jardin	172 : Le Cimetière
132 : Le Jardin	173 : Bourg de Sables
135 : Le Jardin	174 : La Grande Maison
136 : Le Jardin	175 : Jardin de Derrière
141 : Bourg de Sables	176 : Bourg de Sables
142 : Le Jardin	177 : Le Jardin
158 : Le Jardin	178 : Le Clos de La Louvrie
159 : Le Clos	179 : Le Clos du Bourg
160 : Clos du Jardin	180 : Champ de La Vigne
161 : Le Jardin du Clos	182 : Le Clos des Vergers
162 : Le Jardin	212 : Lependant
166 : Le Jardin de Devant	213 : Clos du Tertre
167 : Bourg de Sables	214 : Le Jardin
168 : Le Jardin de Derrière	215 : Bourg de Sables
169 : Bourg de Sables	216 : Le Clos
170 : Jardin de Derrière	218 : La Basse Carrière

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire remanié.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille calcaires, bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 6 juillet 2012.

Etat de conservation : Logis très remanié, sans grande campagne de restauration récente. Le bâtiment n'est pas habité. Des ouvertures ont été repercées au XIXe siècle. Des bâtiments ont été accolés à la façade arrière postérieurement. Torchis apparent en certains endroits à l'intérieur. Une partie du logis a été reconvertie en étable.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une petite ouverture agrémentée d'une grille, d'une cheminée engagée à hotte droite et d'une porte chanfreinée à l'intérieur

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11, 60 m	7, 70 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

Il semble que toutes les ouvertures extérieures aient été remaniées.

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Grande salle	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	231 cm	110 cm	170 cm

Intérêt du site

Il ne reste à La Grand Maison que peu de vestiges de la période étudiée. Si l'extérieur est très remanié, l'intérieur a conservé une salle chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de bois repose sur deux corbeaux non ornés surmontant deux piédroits. Dans la même salle se trouve une porte intérieure ornée de moulures chanfreinées. Le plafond en mauvais état de conservation laisse voir les matériaux de construction tels que les petites planches de bois et le torchis.



Données historiques

Sources :

ADS 18 J 477 d'après AN P 1334 fol. 85¹⁴ (Notes de Paul Cordonnier)

25 mars 1388

Jehan Espervier, foy simple (au Comte du Maine) à cause de la chastellenie de Saint-Denis de Sablen avec ses appartenances...

AN R5 117¹⁵

Février 1499 (Transcription de Julien Hardy)

Aveu au roi par Jean Deprès de la terre et seigneurie de Sables consistant en domaine, vassaux, cens, rentes, haute moyenne et basse justice, le tout relevant du roi à une foi lige, à un éperon doré et autres droits.

Jean Depres seigneur dudit lieu de Saint Denis de Sables, avoue tenir du roi au regard du comté du Maine : Châtellenie, terre et seigneurie de Sables ainsi qu'elle se poursuit c'est à savoir...

[...] *Item* deux maisons à demoures ou souloit (?) estre mon chasteau anxien dudit lieu de Sables contenant lesdites maisons estraigés jardins vergers et atres choses 1 journal de terre joignant d'un costé les terres feu Jehan Heroue aboutant d'un bout au presbytere de Sable pour raison desquelles choses pierre Heroue Gervaise Farot et fourent en proces...

AN R5 117¹⁶

1^{er} septembre 1568 (Transcription de Julien Hardy)

Aveu au roi de la chastellenie de Sables par Robert de La Vove, sieur de Thorovre et à cause de Anthoinette de Goueurot son espouze seigneur de saintdenis de Sables.

[...] *Item* Guillaume Hervé pour raison de ses maisons court et jardins ou estoient anxianement le chasteau dudit Sables contenant en tout demy journal joignant d'un cousté partye au cymetière dudit Sable et partye les jardins de la cure dudict Sable...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Herbertus de Sabla	de Sables	XIIe			HARDY
Radulphus de Sevilleio	de Sevilly	1243 1262	<i>Miles</i>		HARDY
Jean Espervier	Espervier	1388 1404			HARDY
Jean Desprès	Desprès	1499			HARDY
Jeanne Desprès	Desprès	1530	Dame		HARDY
Jean Gouevrot	Goevrot	1535 1551	Vicomte	Médecin du roi	HARDY
Robert de La Vove	de La Vove	1568			HARDY

¹⁴ Source trouvée par Julien Hardy, Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, 2012.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

D'après les recherches de Julien Hardy¹⁷, une famille de Sables (de Sabla) est mentionnée au XII^e siècle dans le cartulaire de Saint-Vincent, mais la première mention d'un seigneur de Sables ne daterait que du milieu du XIII^e siècle. On trouve en 1243-1244, un certain Radulphus de Sevilleio, cité comme *dominus* et *miles*¹⁸. On le trouve ensuite jusqu'en 1262. Le 25 mars 1388, apparaît Jehan Espervier qui doit une foi simple au vicomte du Maine à cause de la châteltenie de Saint-Denis de Sables¹⁹. On le trouve une nouvelle fois semble-t-il en 1404²⁰. Il faut ensuite attendre février 1499 pour trouver un certain Jean Desprès, seigneur de Sables rendant aveu au roi au regard de son comté du Maine²¹. Jean Desprès détient dans cet acte, la haute, moyenne et basse justice. Le 18 juillet 1530, est mentionnée Jeanne Desprès veuve du seigneur du lieu de Sables dans une sentence du lieutenant général de la Sénéchaussée du Maine²². En 1535, on trouve Jean Goevrot, seigneur châtelain de Saint-Denis de Sables, vicomte du Perche, conseiller médecin ordinaire de François I^{er}, puis Henri II, après avoir été le médecin de Marguerite de Lorraine, femme de René duc d'Alençon²³. De leur union naquit Charles d'Alençon qui épousa Marguerite de Valois-Angoulême, sœur de François I^{er}. C'est donc par l'intermédiaire de cette dernière que Jehan Goevrot fut introduit à la cour²⁴. Jehan Goevrot²⁵ naquit dans le Perche et était issu d'une famille de marchands. Il épousa avant 1520 Marie de Brevedent qui décéda avant 1570²⁶. Il rédigea le *Summaire et entretenement de la vie* qui fut publié en 1530 à Alençon²⁷. Il fut anobli par François I^{er}²⁸ et porta les titres de médecin du roi, maître des requêtes, vicomte du Perche et seigneur châtelain de Saint-Denis de Sables, seigneur de Landres à Mauves et du Breuil à Corbon²⁹. Il mourut en 1551³⁰, laissant quatre filles dont Françoise mariée à François Bouju seigneur de Verdigné et Antoinette qui épousa Robert de La Vove, baron de Tourouvre³¹. Le 1^{er} septembre 1568 apparaît Robert de La Vove qui rend aveu de la châteltenie de Sables à cause de son épouse Antoinette de Goevrot³².

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Châteltenie, fief et seigneurie	1499	HARDY
Lieu et métairie châteltenie et fief	1653	HARDY
Métairie	1741	HARDY

¹⁷ Julien Hardy est chargé de mission : inventaire du Patrimoine au Pays du Perche sarthois. Source : *Cartulaire de Saint Vincent*, 113 et 543 : *Hersendis de Sabolio, Herbertus de Sabla*.

¹⁸ Peut-être s'agit-il du seigneur de Sévilly (Radulpho de Seville en 1230-1234). Voir volume du canton de Conlie, commune du Sainte-Sabine-sur-Longève, Sévilly. Ces éléments ont été trouvés par Julien Hardy, Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, 2012, qui cite : Février 1243-1244 : « *Radulphus de Sevilleio, miles, dominus de Sable (Sables), et ejusfilio Pagano primogenito et dicta Agnet uxore dicti Radulfi militis*. (Raoul de Sevilleio, chevalier, seigneur de Sables, Payen son fils aîné, Agnes sa femme) ». (ADS H 981). Février 1250-51 : L'Official du Mans atteste que Raoul de Sevilleio, seigneur de Sables (ADS H 981). Samedi avant la Saint Vincent 1261-1262 : *Radulfus, dominus de Sable* (Sables), en la paroisse de Sables et au fief dudit Raoul (ADS H 981). Lundi après la Saint Vincent martyr 1261-1262 : Le même Raoul de Sables... en Sables (ADS H 981).

¹⁹ Ces éléments ont été trouvés par Julien Hardy, Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, 2012, qui cite : 25 mars 1388 : « Jehan Espervier doit foy simple au vicomte du Maine à cause de la chastellenie de Saint-Denis de Sablen (sic) avec ses appartenances... » (ADS 18 J 477 d'après AN P 1334 F° 85).

²⁰ Recherches de Julien Hardy, Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, 2012.

²¹ Recherches de Julien Hardy, Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, 2012. Source : AN R5 117.

²² *Ibid.*

²³ Recherches de Julien Hardy, Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, 2012. Il cite d'Hozier, t. 1. Voir aussi LE COURT H., « Un grand médecin du XVI^e siècle, Messire Jehan de Goevrot, médecin de François I^{er} et de Henri II. Vicomte du Perche. Sa famille et sa postérité », *Annuaire du Conseil héraldique de France*, 1888-1909, 1902, p. 185-213. Ce dernier tire ses informations du manuscrit généalogique de Jean II de Brévedent, écuyer seigneur du Bosc, conseiller du roi au présidial de Rouen dont la carrière dura de 1531 à 1627. Ce dernier fut le neveu de Jehan de Goevrot. Ce document est tiré du chartrier de la famille de Brévedent. Marguerite de Lorraine et René d'Alençon furent les parents de Charles d'Alençon (ou Charles de Valois), seigneur de Bias / Saint-Paul. Voir volume du canton de La Fresnaye-sur-Chedouet, commune de La Fresnaye-sur-Chedouet, Saint-Paul.

²⁴ LE COURT H., « Un grand médecin du XVI^e siècle... », *op.cit.* p. 190.

²⁵ Toutes ces informations sur Jehan Goevrot sont issues des recherches de Julien Hardy.

²⁶ LE COURT H., « Un grand médecin du XVI^e siècle... », *op.cit.* p. 191.

²⁷ *Ibid.* p. 190.

²⁸ *Ibid.* p. 189.

²⁹ *Ibid.* p. 192.

³⁰ *Ibid.* p. 185.

³¹ *Ibid.* p. 193. Voir volume du canton de Marolles-les-Braults, commune d'Avesnes-en-Saosnois, Verdigné.

³² *Ibid.*

Dans l'aveu rendu par Jean Desprès en 1499 au roi de France, la seigneurie de Sables comporte entre autres deux maisons avec « estraires, jardins et vergers ». Ces maisons seraient situées à l'emplacement de l'ancien château de Sables qui selon Julien Hardy aurait été construit avant le milieu du XIII^e siècle et détruit avant 1499. Cette information est indiquée dans un acte de 1568. Selon lui, le logis actuel pourrait correspondre à l'une des maisons citées construites à l'emplacement du château. Selon le document consulté par Julien Hardy, il y aurait deux cheminées, ce qui indique qu'il en manque aujourd'hui une. Ceci doit être du à la transformation d'une partie du bâtiment en étable. Dans un acte de 1741, trouvé par Julien Hardy, la métairie de La Grande Maison comprend un logis occupé par le fermier qui se compose de trois chambres à cheminées, une chambre froide, une laiterie et un grenier sur le tout. Un second bâtiment est mentionné comprenant une chambre à feu avec four et une chambre froide. Une cave se trouve en dessous. Un troisième bâtiment sert alors de grange et un quatrième comporte des étables et des toits à porcs. Dans la cour se trouvent à cette date un puits et un four.

Sources

ADS 18 J 477 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 267/4 : Cadastre Sables : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

AN R5 117 : Apanage de Provence. (Consulté et transcrit par Julien Hardy, version reportée dans cette fiche).

Bibliographie

LE COURT H., « Un grand médecin du XVI^e siècle, Messire Jehan de Goevrot, médecin de François Ier et de Henri II Vicomte du Perche. Sa famille et sa postérité », *Annuaire du Conseil héraldique de France*, 1888-1909, 1902, p. 185-213.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 808.

Canton de Bonnétable

Briosne-lès-Sables

La Grande Mousse



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Briosne-les-Sables section B3 de La Mousse 426-555, cote PC 049 009.

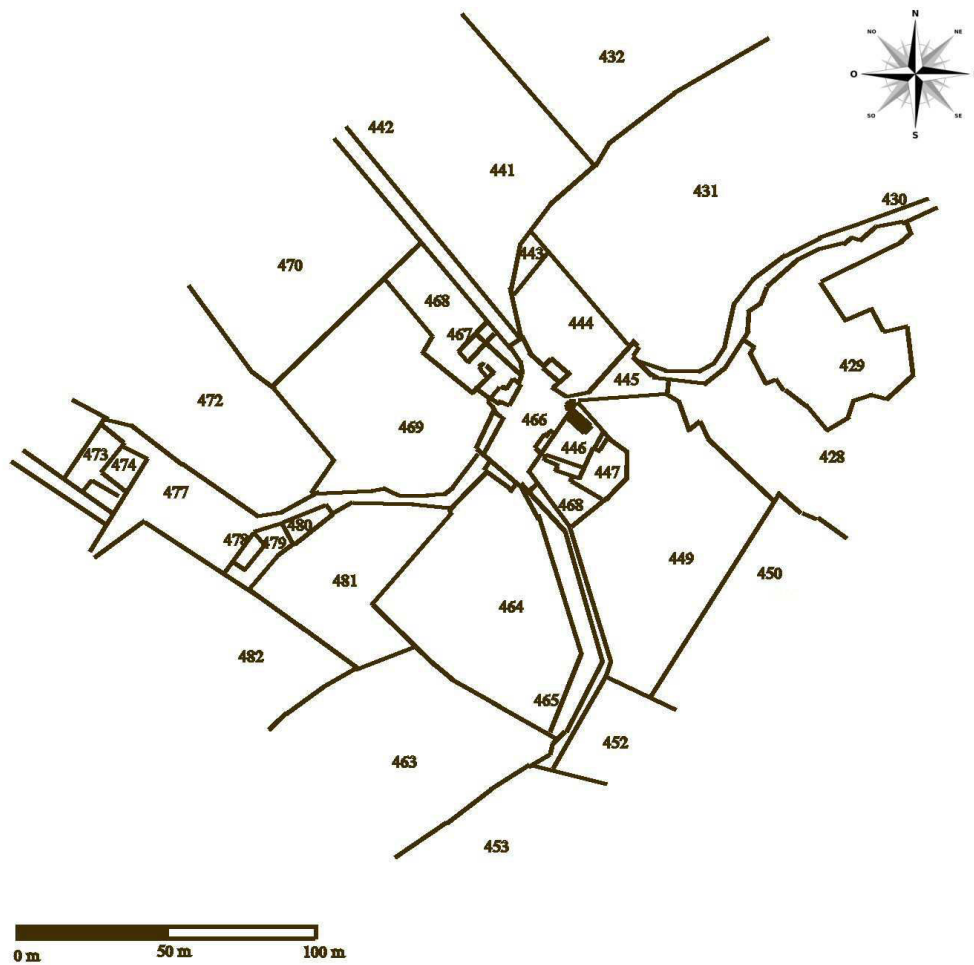
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 455350,46 m y = 2353485,87 m

Le site de La Grande-Mousse est implanté au sud du village de Briosne, à l'écart de toute autre habitation à 120 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à la chapelle du centre de Briosne, au ruisseau Le Tripoulin et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1127
Logis / cours d'eau	2106, 78
Logis / espace boisé	250, 11

Cadastre



- | | |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| 428 : Le Haut Taillis | 463 : Le Champ de La Picardie |
| 429 : Les Foncés de La Petite Mousse | 464 : Le Champ de La Grange |
| 430 : Le Petit Chemin de Briosnes | 466 : La Grande Mousse |
| 431 : Le Champ de Briosnes | 467 : La Douve |
| 432 : Le Champ de La Coudre | 468 : Le Jardin |
| 441 : Le Pend Loup | 469 : Le Jardin |
| 442 : L'Allée | 470 : Le Champ de La Fuie |
| 443 : Le Jardin | 472 : Le Champ de 4 Jours |
| 444 : Le Jardin | 473 : La Douve |
| 445 : Le Patis | 474 : Le Patis |
| 446 : La Petite Mousse | 477 : Le Patis de La Grande Mousse |
| 447 : Le Jardin | 478 : La Douve |
| 449 : Le Sainfoin | 479 : Le Patis |
| 450 : La Vigne | 480 : Lamare |
| 452 : Le Champ sous Le Bois | 481 : Le Petit Champ |
| 453 : Le Bois de La Mousse | 482 : Le Vivier |

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire remanié à tour, entouré à l'origine de douves.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 janvier 2013.

Etat de conservation : De nombreux remaniements. La fenêtre de la tour a été transformée en porte.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour ronde.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	?	Tuiles

Intérêt du site

Le bâtiment fortement remanié est agrémenté sur le pignon nord-ouest d'une tour ronde coiffée d'une toiture en poivrière. Une fenêtre à moulure sur cette tour a été transformée en porte et un escalier y menant a été accolé à cette partie du logis.

Données historiques

Sources :

ADS 1 J 34

9 juillet 1568

Cest un [...] des choses heritaulx que Jay François caroy notair en court luy Tiens et a voue tenyr de vous hault et puissant Seigneur monsieur monseigneur henry de berencourt Seigneur baron en lieu chevalier de lordre du Roy messire en lieu et comme [...] ordonne [...] noble de deffunt missyre Rene de Laval vivant chevalier Seigneur du boys dauphin presigne en autour sieur dudy lieu de boysdauphin et mousse saint [...] en metres Seigneurs au regard de lady Seigneurye de la mousse...

ADS 1 J 34

15 juillet 1616

De vous Noble Francois Joly conseiller du Roy [...] advocat au Conseil du Roy seigneur de feauymaogia villiers et la mousse Jay de Michelle Martin veuve feu phelippe manaut tiens et advoue tenir a foy et hommage simple par depied de fief Au regard de votre fie de la Mousse

ADS 1 J 34

23 décembre 1648

De vous Monseigneur Monsieur [...] Samuel Joly conseiller du Roy en Son parlement de [...]Seigneur de La grande et petite Mousse Je Jullian Racoul [...] tiens et advoue Tenir a foy et hommage Simple par depied de fief de votre dicte Seigneurie de La Grande Mousse...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Mousse comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique La Mousse comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Ambroise de Saint-Mars	de Saint-Mars	1508			PESCHE
René de Laval	de Laval	Avant 1568	Chevalier		ADS 1 J 34

Selon Julien-Rémy Pesche³³, la seigneurie de Briosne fut attachée à la terre de La Mousse qui était détenue au début du XVI^e siècle par la famille de Saint-Mars dont Ambroise de Saint-Mars, seigneur de Breteau à Beillé. Il fut notamment présent les 9 et 15 avril 1508, lors des assises aux procès-verbaux d'examen et de publication de la Coutume du Maine³⁴. Sa fille Renée de Saint-Mars apporta cette seigneurie, lors de son mariage avec Jean de Laval de Bois-Dauphin dans la famille de Laval. Enfin, René de Laval est mentionné avant 1568.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Seigneurie	9 juillet 1568	ADS 1 J 34
Fief	15 juillet 1616	ADS 1 J 34
Seigneurie	23 décembre 1648	ADS 1 J 34
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIII ^e	CASSINI

Le site était entouré à l'origine de douves si l'on en croit le cadastre napoléonien comportant la parcelle 478 s'intitulant La Douve.

Sources

ADS 1 J 34 : 1380-1789 : Documents isolés et petits fonds : Documents divers et de diverses provenances entrés aux Archives départementales postérieurement au classement général.

ADS 3 P 49/13 : Cadastre Briosne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

³³ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 229.

³⁴ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique...*, *op.cit.* t. 5, p. 226-227.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 82.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 235.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 229.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 226-227.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 643.

Documents iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 235.

Canton de Bonnétable

Courcival

Le Petit Parc



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Courcival section C1 du Petit Parc 1-84, cote PC 103 008.

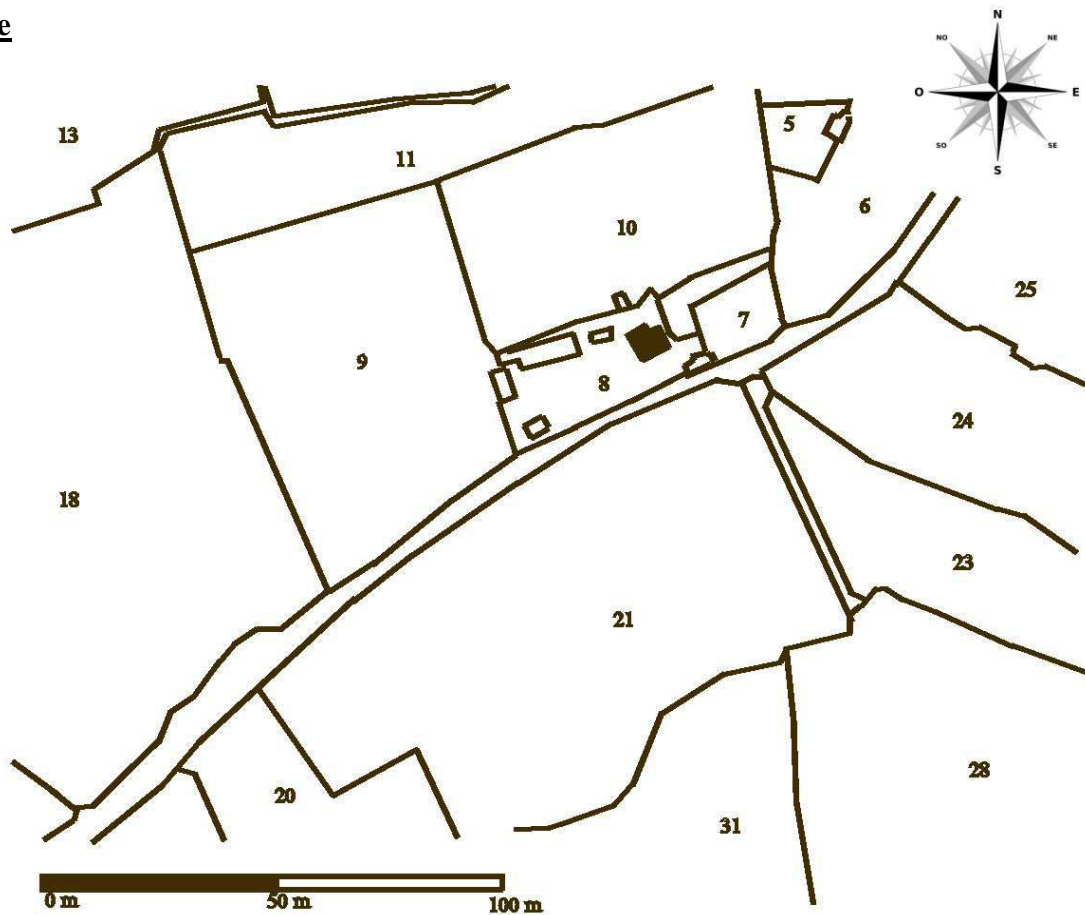
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 453482,50$ m $y = 2362068,96$ m

Le site du Petit-Parc est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 65 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Dève et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2717,36
Logis / cours d'eau	256
Logis / espace boisé	462

Cadastre



- 5 : Le Jardin
- 6 : Le Clos
- 7 : Le Jardin
- 8 : Le Petit Parc
- 9 : Le Champ du Pressoir
- 10 : Le Champ de Derrière
- 11 : Le Pré Haut
- 13 : Le Petit Marais Branlant
- 18 : La Grande Roierie
- 20 : Le Petit Feuillard
- 21 : La Pièce
- 23 : Le Champ Long
- 24 : Le Champ Colas
- 25 : Le Champ de La Croix
- 28 : Le Grand Champ
- 31 : Le Bois Tironneau

Vestiges

Typologie : Logis bas en L.

Datation : XVI^e siècle avec ajouts des XVII^e et XVIII^e siècles.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, calcaire, torchis, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 janvier 2013.

Etat de conservation : Semble restauré (en 1995 selon Julien Hardy³⁵).

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, de pans de bois et d'un escalier en vis.

Extérieur

Le logis de plan en L se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

Intérêt du site

Selon Julien Hardy³⁶, le bâtiment aurait été bâti en quatre campagnes de construction successives. Le logis initial forme les deux-tiers du bâtiment actuel. Une fenêtre murée et la cloison intérieure en pans-de-bois seraient les vestiges de la chambre froide. Sur le bâtiment initial se greffe la partie en retour d'équerre, probablement bâtie au XVI^e ou XVII^e siècle, où se trouve une chambre haute. Un escalier en vis en bois est visible dans cette partie du logis.

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Le Petit Parc comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Daniel du Bourg	du Bourg	1577		Archer	HARDY

D'après Julien Hardy³⁷ le premier seigneur cité est Daniel du Bourg qui est mentionné comme seigneur du Petit Parc en 1577. Il aurait été archer de la compagnie du duc de Montpensier.

³⁵ HARDY J., « Courcival, Petit Parc, Maison seigneuriale et ferme, actuellement maison », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2008.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 103/11 : Cadastre Courcival : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 235.

HARDY J., « Courcival, Petit Parc, Maison seigneuriale et ferme, actuellement maison », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2008.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 138.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 676.

Canton de Bonnétable

Jauzé

La Paysanerie



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Jauzé section B1 du Midi 1-337, cote PC 151 005.

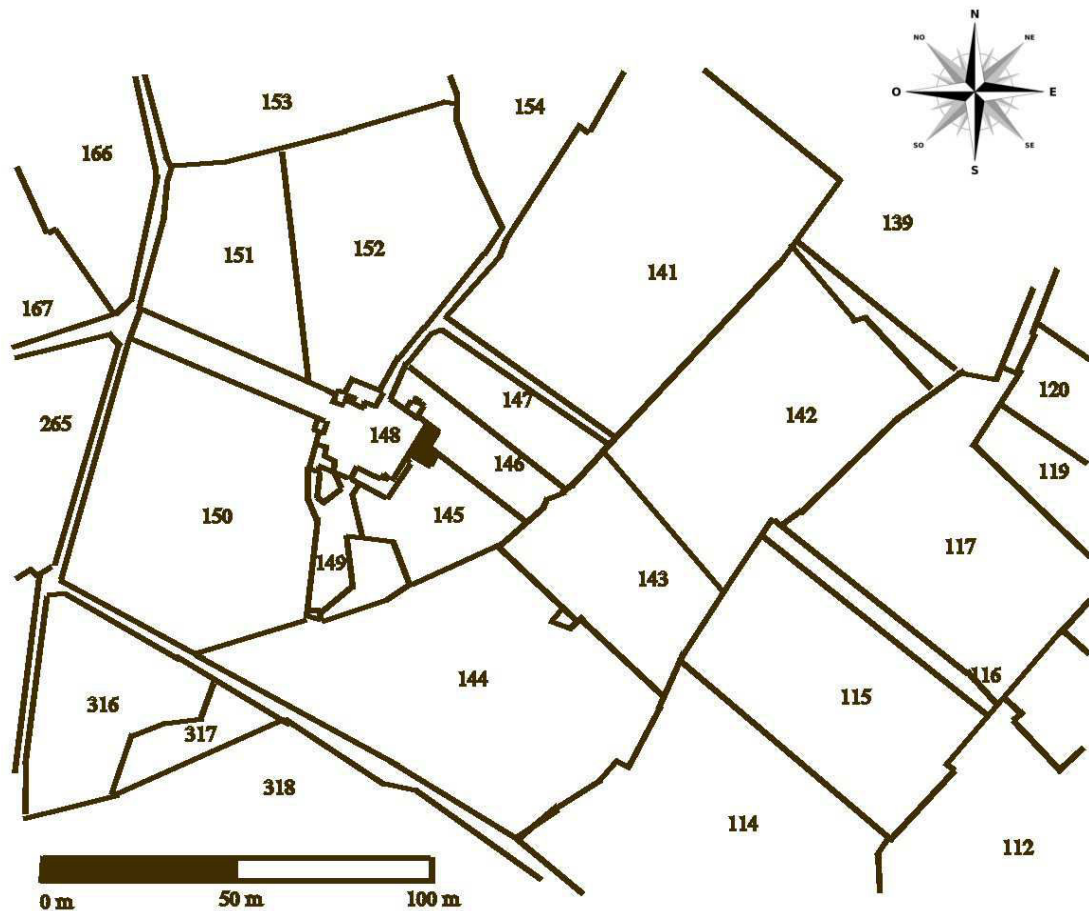
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 454390,02$ m $y = 2358068,46$ m

Le site de La Paysanerie est implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 72 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant Le Bertin et au Bois Le Bouchelin.

Distances	en m
Logis / église	736
Logis / cours d'eau	1479
Logis / espace boisé	627, 24

Cadastre



- 112 : Le Grand Pré
- 114 : Le Paturas
- 115 : Les Ardents
- 116 : Les Ardents
- 117 : Le Grand Ardent
- 119 : Le Petit Ardent
- 120 : Champ Long
- 139 : Pré des Pierres
- 141 : Le Vieille Hetre
- 142 : Pré de Mouviers
- 143 : Le Petit Pré
- 144 : Le Paturas
- 145 : Clos du Jardin
- 146 : Le Jardin du Clos
- 147 : Le Clos du Jardin
- 148 : La Pesanterie
- 149 : Patis des Marres
- 150 : Champ de La Fuie
- 151 : Champ de La Croix
- 152 : Champ de La Grange
- 153 : Le Grand Champ
- 154 : La Roulandière
- 166 : Champ de La Plée
- 167 : La Housse
- 265 : Pre de Lavenue
- 316 : Le Vieux Pré
- 317 : Le Vieux Pré
- 318 : Le Pré du Buisson

Vestiges

Typologie : Logis en L à tour.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, calcaire, bois, torchis et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : Façade nord-ouest réalisée lors d'une mission pour le Conseil général de La Sarthe le 21 juillet 2005 et façade sud-est réalisée le 26 août 2008.

Etat de conservation : Restauré à la fin des années 30. L'enduit d'origine a disparu. La toiture a été remaniée ainsi que la façade nord-ouest.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une petite ouverture chanfreinée, d'une demi-croisée³⁸ et d'une tour d'escalier hexagonale hors-œuvre non centrée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Légère	Non	1	Tuiles

Intérêt du site

Le logis de La Paysanterie a été largement remanié, mais la présence sur la façade arrière d'une tour hexagonale hors-œuvre non centrée contenant un escalier en vis est un élément caractéristique de l'habitat seigneurial de la fin du Moyen Âge. Selon Julien Hardy, une demi-croisée murée est visible sur l'élévation sud de l'aile en retour³⁹.

Données historiques

Sources :

Archives du Cognier Série E art. 1-144, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905.

Chartier de Malitourne, Fiefs de Malitourne, Vaux, La Querolle, L'Isle, etc. Famille d'Espagne, Art. 98 P. 197

23 juin 1681

Vente par Gédéon Morel, écuyer seigneur de la Montagne, et Elisabeth Dorigny, son épouse, demeurant en leur maison seigneuriale de la Payzanterie, paroisse de Jauzé, à Louis Nadot, écuyer de cuisine de la maison du roi, demeurant en la ville de Bonnétable, et à demoiselle Anne Loison, son épouse, de 75 l. de rente constituée sur leur seigneurie de la Payanterie et leur métairie des Brosses, à Jauzé, au principal de 1.500 l.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Paysanterie comme métairie.

³⁸ HARDY J., « Jauzé, Paysanterie, manoir puis ferme », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2007.

³⁹ *Ibid.*

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jullien Le Houx	Le Houx	Avant 1528			HARDY

Selon Julien Hardy, La Paysannerie aurait appartenu à Julien Le Houx.⁴⁰

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison seigneuriale	23 juin 1681	ARCHIVES COGNERS
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans un acte de 1528⁴¹, sont mentionnés une grande maison à étage, la potence de cette maison, une grange, un fournil, des étables avec pressoir, une cour avec un puits, une cour de latrines et un jardin. En 1646, est mentionné un escalier en vis⁴². En 1682⁴³, la maison seigneuriale est distribuée en salle, chambre à cheminée, cuisine avec four et laiterie. Les dépendances comportent alors un colombier, une charreterie, deux écuries, un jardin et le pressoir-écuries. En 1744⁴⁴, l'une des croisées de la chambre haute du logis est à condamner. Il semble que le logis ait abrité un temple protestant lors des Guerres de religion⁴⁵, ou au XVIIe siècle⁴⁶.

Sources

Archives du Cognier Série E art. 1-144, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 197.

ADS 3 P 151/8 : Cadastre Jauzé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 156.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 243.

HARDY J., « Jauzé, Paysannerie, manoir puis ferme », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2007.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 554.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 688.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 243.

⁴⁶ HARDY J., « Jauzé, Paysannerie ..., *op.cit.*

Canton de Bonnétable

Nogent-le-Bernard

Le Grand Chansonnay



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Nogent-le-Bernard section A1 de Chansonnay 1-354, cote PC 223 003.

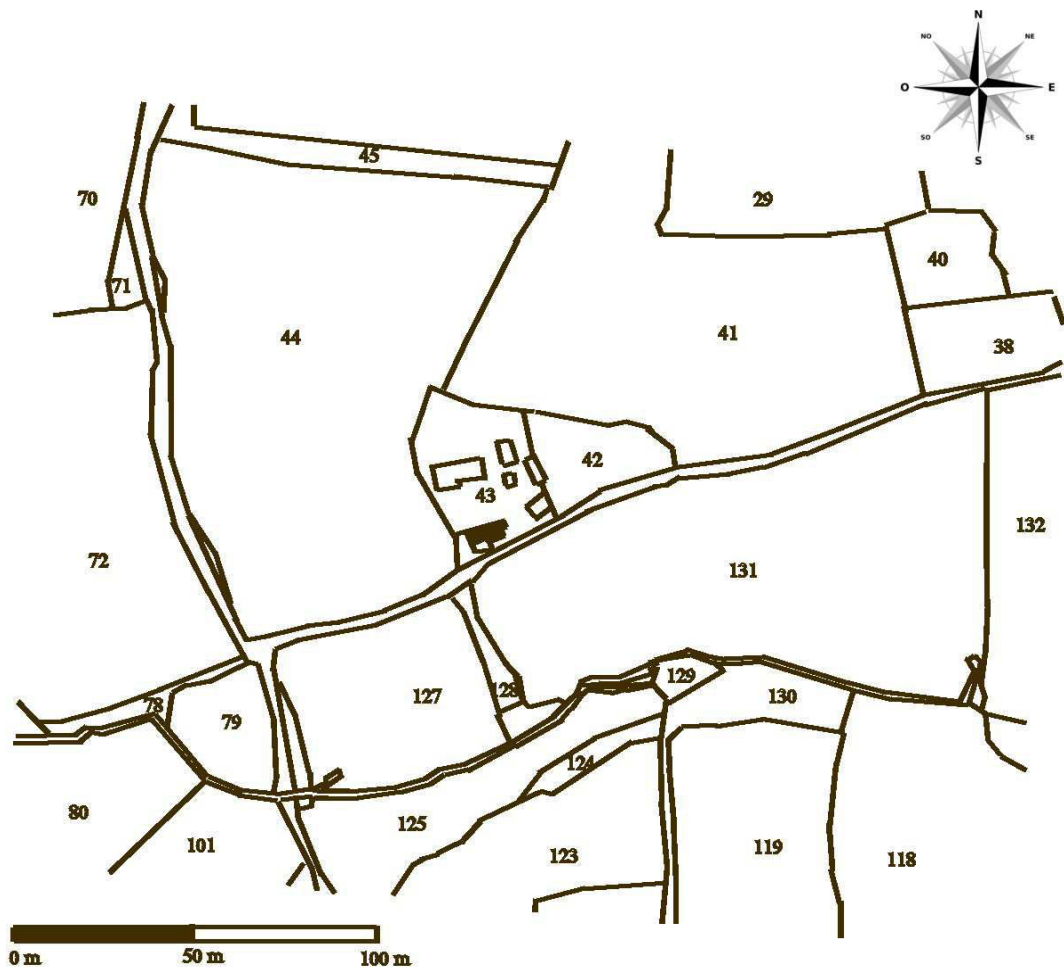
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 463108,04 m y = 2364318,97 m

Le site du Grand-Chansonnay est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 120 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	3051, 33
Logis / cours d'eau	1020, 96
Logis / espace boisé	560, 54

Cadastre



- 29 : Le Grand Jour
- 38 : Le Petit Champ de La Mare
- 40 : Le Closeau
- 41 : La Petite Perrière
- 42 : Le Jardin
- 43 : Grand Chansonnay
- 44 : Le Champ de La Cave
- 45 : La Noe
- 70 : Le Louche
- 71 : terrain vague
- 72 : Le Champ de l'Etang
- 78 : Le Champ de l'Etang
- 79 : La Vigne
- 80 : Le Grand Pré
- 101 : Le Grand Pré
- 118 : La Grande Pièce
- 119 : La Verie
- 123 : La Coutière
- 124 : Le Pré de l'Etang
- 125 : Le Pré de l'Etang
- 127 : Le Bignon
- 128 : L'Etang
- 129 : La Mare du Porturail
- 130 : Le Porturail
- 131 : La Grande Perrière
- 132 : La Courcierie

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XIIIe-XVe siècle⁴⁷.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 25 août 2008.

Etat de conservation : Logis remanié dont la restauration semble récente. L'enduit qui recouvrait très probablement l'appareillage à l'origine a disparu. Seules les ouvertures de l'étage sont d'origine. A l'intérieur, le rez-de-chaussée a été totalement remanié.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de petites ouvertures chanfreinées, de trois cheminées engagées situées à l'étage, d'une cloison en bois ornée de moulures à tables et de coussièges. Dépendances : présence d'une fuie carrée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

Dépendance

Il semble qu'un pigeonnier se trouve dans les dépendances du Grand Chansonnay. Il serait de forme carrée et surmonterait le porche d'accès à la grange⁴⁸.

Intérêt du site

Le logis n'a pu être approché. Les informations précédentes ont été fournies par Julien Hardy.

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 578

28 avril 1484 (copie)

A noble et puissant seigneur monseigneur Jehan de Saint Père escuier seigneur dud. lieu de Saint Père de Clinchamp de Ste Julite de Courtangis de Nogent le Bernard de Chansonnay...

ADS 1 J 196

19 septembre 1622

Je Julien herault pretre curé de Saint Jehan de la Chesuvre Sembre [...] anotre et mis Jehan la [...] fermier du lieu de la fluriere jour et [...] aux plaids du grand esnar [...] et resoudre que tout ledy Lieu tenir jour le tous du fief et seigneurie de chansonay.

⁴⁷ Datation effectuée par Julien Hardy, chargé de mission au Pays d'Art et d'Histoire du Perche sarthois.

⁴⁸ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 250.

ADS 1 J 196

XVIIe siècle

[...] par la déclaration [...] quil pretend estre de lady seigneurie de la Consistance dudy Lieu Lors de la premiere assignation istois a paris et ainsi Je nay pour comparaisance predecesseur ont [...] toute la consistance dudy Lieu de la fleurier a la seigneurie de Chansonnay ...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Chansonnay comme hameau.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Grand Chansonnay comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean de Saint-Père	de Saint-Père	1484	Ecuyer		CORDONNIER
Jehan de Clinchamp	de Clinchamp	Avant 1537			MOULARD

Entre le 28 avril 1484 et le 20 janvier 1490, on trouve un certain Jean de Saint-Père, cité comme écuyer seigneur de Saint-Père, de Clinchamp, de Sainte Julite, et de Courtangis⁴⁹. Il est alors également seigneur de Chansonnay à Nogent-le-Bernard⁵⁰. Le 21 juin 1537⁵¹, la tierce partie de la terre de Chansonnay fut accordée par François de Clinchamps à son frère et à ses beaux-frères suite au décès de son père Jehan de Clinchamp⁵² seigneur du Val et de La Buzardière et de sa mère Jacqueline de Saint-Père. François de Clinchamps fut porte-enseigne de cinquante hommes d'armes sous la charge du duc d'Etampes. Le frère de François se nommait Pierre de Clinchamps et fut écuyer. Ses beaux-frères furent François de Mellay⁵³, chevalier et seigneur de Cerisay, époux d'Antoinette de Clinchamps, ainsi que François Deshayes, écuyer, seigneur de Fontenailles, mari de Marguerite de Clinchamp.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Fief et seigneurie	19 septembre 1622	ADS 1 J 196
Seigneurie	XVIIe siècle	ADS 1 J 196
Hameau	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 223/38 : Cadastre Nogent-le-Bernard : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

⁴⁹ Voir volume du canton de Montmirail, commune de Saint-Jean-des-Echelles, Courtangis.

⁵⁰ ADS 18 J 578.

⁵¹ MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 185-186.

⁵² La famille de Clinchamps détenait aussi la seigneurie du Val à Saint-Rémy-du-Val. Voir volume du canton de Mamers, commune de Saint-Rémy-du-Val, Le Val.

⁵³ François de Mellay était aussi seigneur de la seigneurie de Serisay en Assé-le-Boisne. Voir volume du canton de Fresnay-sur-Sarthe, commune d'Assé-le-Boisne, Serisay.

Bibliographie

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 250.

MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 185-186.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 268.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 200.

Canton de Bonnétable

Nogent-le-Bernard

Haut Eclair



Localisation

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Nogent-le-Bernard section D2 du Bourg, cote PC 223 012.

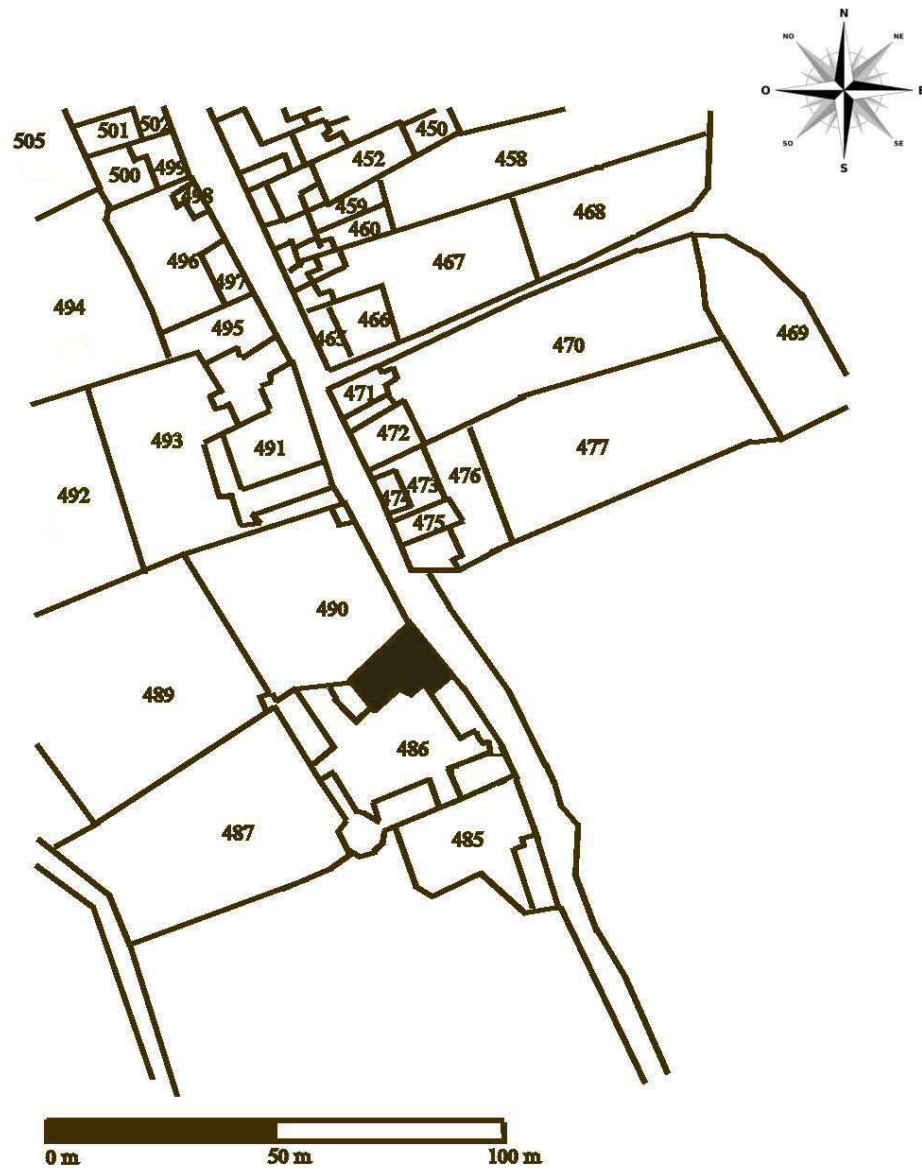
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 462885,26$ $y = 2361019,62$ m

Le site de Haut-Eclair est implanté dans le village à 114 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Moulin du Houx et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	243, 72
Logis / cours d'eau	93, 84
Logis / espace boisé	367, 81

Cadastre



450 : Nogent Bourg
452 : Le Jardin
458 : La Sensive
459 : Le Jardin
460 : Le Jardin
465 : Nogent
466 : Le Jardin
467 : La Sensive
468 : La Sensive
469 : Le Bredillon
470 : Le Jardin
471 : Nogent Bourg
472 : Le Jardin
473 : Le Jardin
474 : Bourg de Nogent
475 : Nogent
476 : Jardin
477 : La Sensive
485 : La Basse Cour
486 : Hautéclair

487 : Le Verger
489 : Le JardinBas
490 : Le Jardin Haut
491 : Nogent
492 : Le Jardin
493 : La Sensive
494 : La Sensive
495 : Le Petit Jardin
496 : Le Jardin
497 : Nogent
498 : Nogent
499 : Nogent
500 : Le Jardin
501 : Le Jardin
502 : Nogent
505 : La Sensive

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : Fin XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres de tuffeau, chaînage d'angle en pierre de tuffeau, enduit à la chaux, bois, terre cuite et ardoises.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété de la commune. Accès autorisé pour cette étude.

Date de la visite : 1^{er} avril 2013.

Etat de conservation : Logis restauré récemment. Les cheminées ont aujourd'hui disparu. Leurs emplacements subsistent parfois.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée d'une corniche à modillons, d'un fronton triangulaire, d'une tour carrée et d'un pavillon à l'arrière, d'ouvertures chanfreinées, d'une porte à moulures à bandeaux, d'une porte à arc en plein cintre, d'une ouverture agrémentée de grilles, d'une petite ouverture biaise à arc en plein-cintre, de deux tourelles en encorbellement agrémentées de petites arquebusières, d'une base de souche de cheminée triangulaire en maçonnerie, de deux petits vestibules à quatre portes donnant accès à quatre pièces, de portes intérieures à arc en plein-cintre, d'un escalier de pierre en vis, d'un vase d'écoute (?) et d'une console à arêtes vives placée sur le four à pain et provenant sans doute d'une ancienne cheminée du logis. Dépendances : présence d'une fuie.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	18, 20 m	7, 18 m
Bâtiment en retour d'équerre	6, 42 m	7, 6 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	2	Ardoises

La façade sud-est est rythmée par six ouvertures : une lucarne qui semble dater du XVII^e siècle, deux grandes fenêtres qui semblent dater de la fin du XVI^e siècle, deux grandes portes datant du XVII^e siècle et une petite ouverture biaise à arc en plein cintre. La façade nord-ouest comporte aujourd'hui douze ouvertures : deux lucarnes qui semblent dater du XVII^e siècle, neuf grandes fenêtres et une porte à moulures à bandeaux. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude. Le pignon nord-est comprend quatre grandes fenêtres et une petite lucarne datant du XVII^e siècle. Le pignon sud-ouest ne comporte aujourd'hui plus d'ouvertures, mais des traces de deux grandes fenêtres subsistent à l'intérieur.

Emplacements	Porte	Grandes fenêtres	Ouverture biaise
Façade sud-est		2 : étage	1 : étage
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée	4 : rez-de-chaussée 5 : étage	
Pignon nord-est		2 : rez-de-chaussée 2 : étage	
Pignon sud-ouest		2 : rez-de-chaussée	

Intérieur

Le logis comportait sans doute à l'origine trois grandes pièces au rez-de-chaussée et trois grandes pièces à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Vase acoustique
Escalier en vis	Du 0 au comble	
Pièce dans le bâtiment en retour d'équerre	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	114 cm	21 cm	20 cm

Dépendances

Les dépendances de Haut Eclair comprennent entre autre **une fuie ronde** agrémentée d'un bandeau de pierre et d'archères canonnières. Une porte est percée à l'étage. On pouvait y accéder à l'aide d'une échelle. Le bâtiment d'exploitation à sa gauche montre **sur le mur pignon les vestiges du porche d'entrée**. Dans la dépendance accolée au mur pignon sud-est du bâtiment en retour d'équerre se trouve, dans la grande salle une petite cheminée agrémentée d'un four à pain. Cette cheminée comporte une console à arêtes vives provenant sans doute d'une ancienne cheminée de logis.



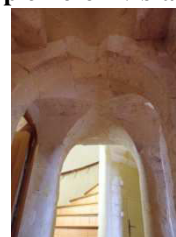
Intérêt du site

Le logis de Haut Eclair est très influencé dans sa structure par le modèle des logis de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, néanmoins son décor préfigure le goût du XVIIe siècle avec sa toiture en croupe **agrémentée d'une corniche de pierre à modillons** et surtout la présence du fronton triangulaire sur la façade arrière. Les grandes fenêtres et la grande porte de la façade arrière sont assez caractéristiques de l'architecture classique, **excepté la petite ouverture biaise à arc en plein cintre** située sur la façade avant près de la tour carrée ainsi que la fenêtre carrée à moulures à gorges, protégée par des grilles, qui est placée sur le bâtiment en retour d'équerre. Les deux tourelles (l'une est située à l'angle du mur pignon nord-est et de la façade arrière, et l'autre sur le mur pignon sud-ouest et de la façade avant) en encorbellement en pierres de taille calcaires gardent leur style **renaissance avec la présence des modillons et les petites sculptures de fleurs qui s'insèrent entre chaque console**. Chacune de ses tourelles comporte de petites arquebusières. L'une d'entre elles, petite et ronde contrôle directement l'entrée située sur la tour carrée hors-œuvre non centrée de la façade avant. **Cette entrée bâtie en pierre de tuffeau est à arc en plein cintre**. Trois petites ouvertures éclairent la tour. Deux d'entre elles sont à arc en plein cintre et la dernière, petite et carrée est chanfreinée. Le mur pignon sud-ouest **comporte une souche de cheminée dont la base est maçonnée et prend la forme d'un gâble triangulaire**.





Il semble qu'à l'origine on entrait dans le logis par la tour carrée. Cette tour contient une cage d'escalier ronde où se trouve **un escalier de pierre en vis à marche gironnées formant noyau**. Cet escalier est tournant à droite et la base est sculptée dans le goût gothique. De cet escalier, on accède au rez-de-chaussée à une porte à arc en plein cintre qui s'ouvre sur un petit vestibule de la largeur de la porte. **Ce vestibule constitué de quatre portes desservant chaque pièce du rez-de-chaussée**, ainsi que l'escalier sont surmontés d'une voûte à arêtes. Dans la salle donnant sur le pignon nord-est se trouve encore l'emplacement d'une cheminée disparu. Celle-ci était située sur le mur gouttereau orienté vers le sud-est. La salle située derrière cet emplacement comporte sur le mur longeant la cage d'escalier, un trou qui semble être **un vase acoustique** qui est aujourd'hui bouché. L'étage est de nouveau accessible par un petit vestibule identique à celui du rez-de-chaussée donnant accès à trois chambres. Les deux grandes chambres de l'étage orientées sud-est et nord-ouest ont chacune **un accès au petit cabinet contenu dans chacune des deux tourelles en encorbellement**. Notons que la construction de ce logis est très soignée et en fait un bel exemple d'architecture de transition entre le logis médiéval et le logis du XVIIIe siècle.



Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Gervais	de La Ferté	1133 1138	<i>Dominus</i>		CHARLES QUESNE
Bernard	de La Ferté	1138			CHARLES
Bernard III	de La Ferté	1170 1190			CHARLES
Bernard IV	de La Ferté	1190 1216			CHARLES

Selon Sylvie Quesne⁵⁴, il semble que durant le XIIe siècle, la paroisse de Nogent-le-Bernard appartienne aux seigneurs de La Ferté⁵⁵. Il semble aussi que la seigneurie de paroisse soit annexée à la terre de Haut Eclair. On peut alors supposer que les seigneurs qui ont été trouvés pour la seigneurie de La Ferté soient les mêmes pour le présent site. En voici l'historique : En 1133, apparut Gervais seigneur de La Ferté-Bernard, mentionné dans une charte relative au don de l'église Saint-Sulpice de Melleray⁵⁶. Puis en 1138, apparaît un autre Bernard⁵⁷ qui aurait été le père de Bernard III (il est étrange que ce Bernard n'ait pas de chiffre propre). Ce dernier apparaît en 1170, alors qu'il régularise la fondation d'un monastère nommé La Pelice⁵⁸. Bernard III épousa Isabelle, fille de Yves de Vieux-Pont seigneur de Courville⁵⁹. Puis il décéda en 1190.⁶⁰

⁵⁴ QUESNE Sylvie, *La châtellenie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de D.E.A, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 106.

⁵⁵ Il s'agit ici des seigneurs de La Ferté-Bernard. Voir volume du canton de La Ferté-Bernard, commune de La Ferté-Bernard, Le Château.

⁵⁶ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XIe siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870, p. 21 et 24 / CHARLES M. L., *Histoire de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Jules Fleury, Le Mans, 1869, p. 12.

⁵⁷ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 26.

⁵⁸ *Ibid.* p. 34. D. Briant, *Cenomania*, f° 317 [manuscrit de la Bibliothèque impériale, place de la fondation de la Pelice du temps de Renault (1187-1189)].

⁵⁹ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 34 / QUESNE Sylvie, *La châtellenie...*, op.cit. p. 32 et 37.

⁶⁰ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 26. Voir aussi *De Obligatione et solutione decemlibrarum cen. Sr. Barone de Fritate*, à la Pentecôte de 1190, f° 35.

Au XII^e siècle, alors que la famille Plantagenêt s'oppose au roi de France, il semble que La Ferté-Bernard fut un lieu où se tinrent plusieurs conférences de paix entre la France et l'Angleterre⁶¹. Il semble que Robert, abbé du Mont-Saint-Michel ait relaté l'une de ces rencontres : « La scène se passe dans les prairies de l'Huisne sous le château de La Ferté. Le roi de France attendit vainement jusqu'au soir au bord de la rivière. Lassé, il passa le bras d'eau, se lava les mains et but aux yeux de tous, puis il congédia le comte de Flandre et d'autres seigneurs qui l'accompagnaient. Alors qu'il attendait le retour des messagers qu'il avait envoyé pour s'enquérir, il vit arriver le roi d'Angleterre, à la tête d'une bande armée. Comme la nuit tombait, chacun établit son campement ; mais au matin, le roi de France avait déjà repris la route de Chartres. Des émissaires du roi d'Angleterre le rejoignirent pour lui demander de rencontrer leur souverain, mais Louis VII exigea des excuses »⁶². Bernard IV, fils de Bernard III serait très jeune parti pour la Palestine en croisade⁶³. Il semble qu'il ait embarqué avec le roi de France à Gênes, puis ait poursuivi son chemin avec quelques autres seigneurs du Maine jusqu'à Saint-Jean-d'Acre qui fut assiégé par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem⁶⁴. Bernard apparaît en 1201, alors qu'il rend hommage au roi de France, Philippe-Auguste⁶⁵.

Sources

ADS 18 J 477 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 223/38 : Cadastre Nogent-le-Bernard : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté, géographie féodale », *La Province du Maine*, octobre-décembre 1962, Le Mans, p. 214-230.

CHARLES M. L., *Histoire de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Jules Fleury, Le Mamers, 1869.

CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XI^e siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870.

CHARLES M. L., *Histoire de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Jules Fleury, Le Mamers, 1878.

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XV^e et XVI^e siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 194.

SALCH C.-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 83.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, 265, 267 et 272.

QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XI^e au XV^e siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 106-108.

SALCH C.-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 83.

SIGURET P., « Aux confins du Perche, La Ferté-Bernard », *Cahiers Percherons*, 3^{ème} trimestre 1960.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 480.

⁶¹ SIGURET P., « Aux confins du Perche, La Ferté-Bernard », *Cahiers Percherons*, 3^{ème} trimestre 1960, p. 6. / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté, géographie féodale », *La Province du Maine*, octobre-décembre 1962, Le Mans, p. 218 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 12 / QUESNE Sylvie, *La châtelainie...*, op.cit. p. 31.

⁶² SIGURET P., « Aux confins du Perche... », op.cit. p. 7. / SIGURET P., « Aux confins du Perche, La Ferté-Bernard », *Cahiers Percherons*, 3^{ème} trimestre 1960, p. 7.

⁶³ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 35 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 14.

⁶⁴ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 36. Ces informations se trouveraient dans une charte conservée dans les archives du Maine-et-Loire, dans laquelle Geoffroi de Mayenne l'atteste ainsi que François de Vimarcé, Guillaume de Quatre-Barbes et Geoffroi de la Planche auprès de négociants de Gênes / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 14.

⁶⁵ SIGURET Philippe, « Aux confins du Perche... », op.cit. p. 8. / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 37. L'auteur avance ici plutôt la date de 1202 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », op.cit. p. 218 / QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 32.

Canton de Bonnétable

Saint-Georges-du-Rosay

Le Mortier



Localisation

Cadastre napoléonien de 1834 au 1/2500 commune de Saint-Georges-du-Rosay section C2 du Bourg 190-546, cote PC 285 009.

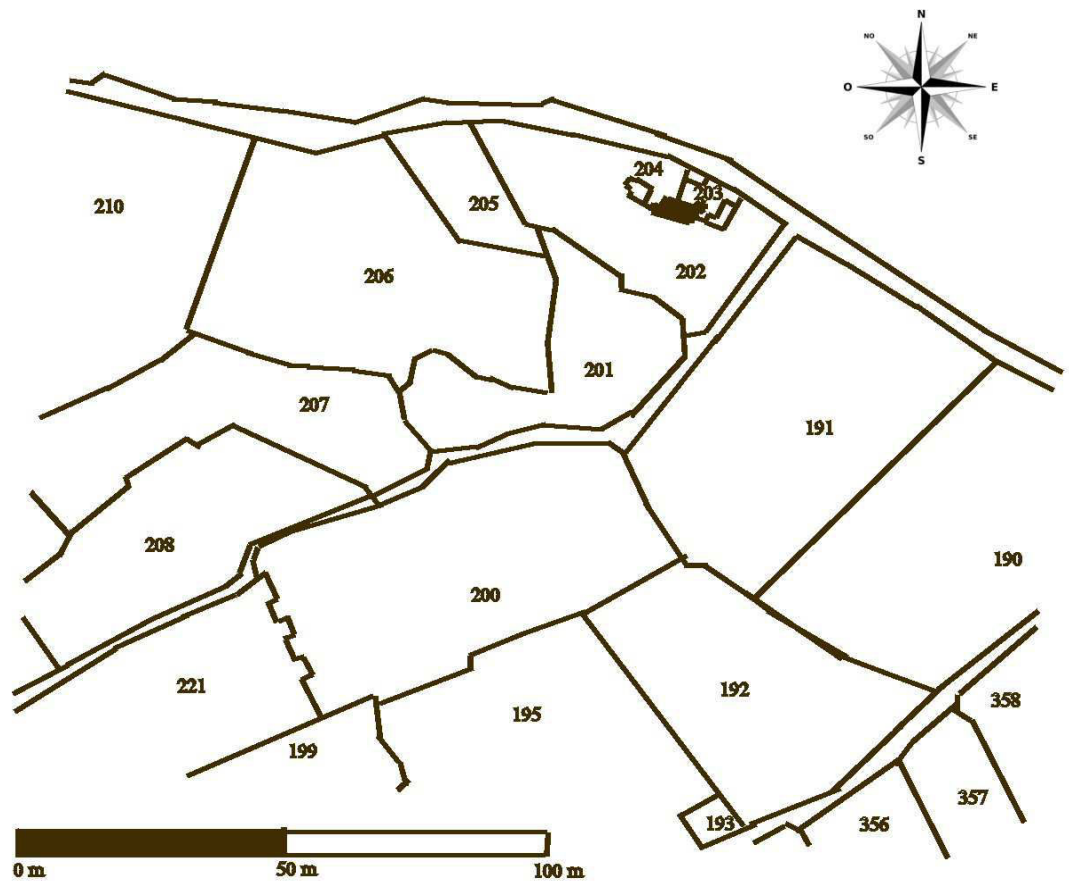
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 463121,80$ m $y = 2357314,92$ m

Le site de Mortier est implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 145 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et au Bois de La Martinière.

Distances	en m
Logis / église	506, 96
Logis / cours d'eau	322, 79
Logis / espace boisé	517

Cadastre



- 190 : Le Champ de La Croix
- 191 : Le Champ des Mortiers
- 192 : Le Champ de Guerinnet
- 193 : Le Petit Jardin
- 195 : Le Champ de Guerinnet
- 199 : Le Champ de l'Ormeau
- 200 : Le Champ des Mortiers
- 201 : Les Mortiers
- 202 : Le Jardin
- 203 : Le Mortier
- 204 : Le Mortier
- 205 : Le Paturas du Mortier
- 206 : Le Mortier d'en Bas
- 207 : Le Petit Champ des Mortiers
- 208 : Le Champ des Mortiers
- 210 : Le Mortier du Milieu
- 221 : Le Champ du Norfer

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : Fin XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 25 juin 2011.

Etat de conservation : Logis non remanié, dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. La cheminée de la chambre à l'étage a perdu ses consoles d'origine, l'une d'elles subsiste en tant que document.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée d'un corniche en bois, d'ouvertures agrémentées de grilles de protection, d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre non centrée, d'un pavillon carré, d'une porte à arc en plein cintre, d'une porte renforcée, de deux cheminées engagées à hotte droite, d'un évier, d'un escalier en vis suspendu sans mur de cage (hélicoïdal ou noyau évidé), d'arquebusières pivotantes, d'un cabinet de latrines, d'une fente défensive en encorbellement et d'une porte à deux battants dont les moulures sont à tables.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11,50 m	6,60 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue non remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	2	Tuiles

Outre la tour d'escalier, la façade nord est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : Une porte à arc en plein cintre, deux fenêtres longues assez anciennes et deux petites fenêtres anciennes. La façade sud comporte une porte et trois fenêtres anciennes. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres
Façade nord	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 1 : étage

Intérieur

Le logis se compose de deux pièces au rez-de-chaussée séparées par un couloir et deux chambres à l'étage. Dans le pavillon carré se trouvent deux cabinets superposés. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Evier	Porte renforcée	Arquebusière pivotante	Latrines
Escalier en vis	Du 0 au 1		1		1	1
Cuisine	Rez-de-chaussée	1				
Entrée	Rez-de-chaussée			1		
Chambre	Etage	1				

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Cuisine	227 cm	145 cm	176 cm
Chambre située au-dessus de la cuisine	187 cm	125 cm	158 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau évidé
Marches	100 cm	18 cm	29 cm

Intérêt du site

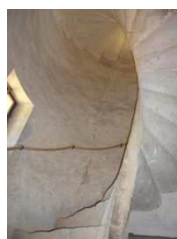
Le logis du Mortier est intéressant en de nombreux points. Son architecture est assez caractéristique de l'extrême fin du XVI^e siècle avec sa toiture en croupe très pentue. On y trouve néanmoins vers l'orient, une tour d'escalier ronde hors-œuvre non centrée contenant un escalier en vis comme dans les logis plus anciens. Vers l'ouest se trouve un pavillon carré contenant deux cabinets superposés, ce qui est plus caractéristique des logis du XVI^e siècle. La porte d'entrée est traitée de manière assez simple avec son arc en plein cintre non orné. Cette porte est intéressante par la présence à l'intérieur **d'une barre de bois qui permet de la renforcer**. Cette barre se loge dans une cavité creusée dans le mur.



Une fois l'entrée effectuée par cette porte, on pénètre dans le vestibule du logis qui coupe le bâtiment en deux parties. A droite se trouve une pièce dont aucun élément de la période qui nous intéresse ne subsiste mais qui donne accès à l'un des cabinets situés dans le pavillon carré. A gauche se trouve la cuisine chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** qui repose sur deux consoles non moulurées. Cette pièce donne accès à la tour d'escalier. On y accède par **une porte très ancienne dont les deux vantaux de bois comportent des moulures à tables caractéristiques du**



XVI^e siècle. Dans la cage d'escalier se trouve **un évier de pierre** logé dans



l'épaisseur du mur. L'escalier bâti en pierre se présente sous la forme d'une vis au noyau évidé ou vis hélicoïdale,

ce qui est assez rare, et est tournant à droite. Autre élément remarquable, **l'arquebuserie pivotante située dans le mur de la cage d'escalier** et qui permet de contrôler l'accès à la façade principale du logis.



Cet élément est extrêmement rare, mais il semble que ce type d'éléments défensifs est visible sur la façade de l'église de Nogent-le-Bernard⁶⁶.

Plus haut dans la cage se trouve un petit **cabinet de latrines** se trouvant en encorbellement à l'extérieur de la tour.



L'escalier débouche dans une chambre à l'étage qui est chauffée par une cheminée engagée à hotte droite qui a été récemment remaniée. La hotte reposait **sur deux consoles à volutes richement ciselées avec un cordon sculpté au milieu**. Ces dernières ont été remplacées par des corbeaux non ornés. L'une de ces consoles subsiste en tant qu'objet documentaire. La seconde chambre ne



comporte rien de remarquable mais donne accès à l'un des cabinets logés dans le pavillon carré.

⁶⁶HARDY J. (Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois), *St Georges du Rosay*, juin-juillet 2002, p. 8 / FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 261.

Données historiques

Sources :

Archives privées (copie appartenant aux propriétaires actuels).

10 février 1778

Laditte foy hommage simple de la ditte chatellenie de St Georges du Rosay appartenant a mon dit seigneur et chargé par luy suivant les foy hommages faites par Jeanne Veron veuve de Pierre Vertier le 17 juillet 1521 par Jean Pillet le 10 juin 1578 par pierre Couest le 16 juin 1642...

[...] Description du domaine par Messire Louis François Le Roy de Grandmont.

Un corps de bâtiment composé d'une cuisine vestibule et de deux chambres à feu, une tour en laquelle est un escalier, greniers sur le tout un pavillon au bout en lequel sont deux cabinets l'un bas l'autre haut cours au devant close de murs à l'entrée de laquelle est un portail en laquelle est un pressoir avec un fournil à cheminée et fous greniers dessus un cellier à côté deux appentis un puit avec un jardin et vergers derrière côté des dits bâtiments le tout en un tenant contenant un journal ou Environ joignant d'un côté vers le nord est le chemin tendant de Bonnétable au bourg du dit saint georges à main droite...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Pierre Verdier	Verdier	Avant 1521			PROPRIETAIRES
Jeanne Veron	Verdier	1521			PROPRIETAIRES
Claude Verdier	Verdier	XVIe			PESCHE
Jean Pillet	Pillet	1578			PROPRIETAIRES

Le premier seigneur connu est Pierre Verdier que l'on trouve avant 1521. On trouve mention de ce personnage dans un acte datant du 10 février 1778⁶⁷. Dans ce même acte est fait mention de la veuve de ce dernier. Elle se nomme Jeanne Veron et paraît le 17 juillet 1521. Leur fils Claude Verdier aurait été selon Julien-Remy Pesche, seigneur du lieu et aurait peut-être édifié le logis, ce qui est remis en cause par Damien Castel⁶⁸. Enfin dans l'acte de 1778 est fait mention d'un certain Jean Pillet seigneur du Mortier le 10 juin 1578.

Sur le bâti :

Le manoir était semble-t-il à l'origine entièrement clos de murs. Selon Alain Béтин et Philippe Grégoire⁶⁹, à l'intérieur dans la cour se trouvaient de part et d'autre du portail, le pressoir surmonté d'un colombier, une écurie, un peu plus loin et le fournil à cheminée et à four. Une description assez précise est donnée dans un acte du 10 février 1778. Il y est indiqué que le corps de bâtiment comporte alors, une cuisine, un vestibule, deux chambres à feu, une tour contenant un escalier, un grenier et un pavillon contenant deux cabinets. Concernant les dépendances, nous y retrouvons une cour close de mur avec portail, où se trouvent un pressoir, un fournil à cheminée, un cellier, deux appentis, un puits, un jardin et un verger.

Sources

ADS 3 P 285/13 : Cadastre Saint-Georges-du-Rosay : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

⁶⁷ Une transcription d'une partie de cet acte nous a été communiquée par les propriétaires actuels.

⁶⁸ Ces données proviennent de la documentation des propriétaires actuels.

⁶⁹ BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître et demeures rurales de la Sarthe du XVIe au XVIIIe siècle*, ITF imprimeurs, Mulsanne, 2004, p. 91.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître et demeures rurales de la Sarthe du XVIe au XVIIIe siècle*, ITF imprimeurs, Mulsanne, 2004, p. 90-93.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 240.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 261.

GREGOIRE P., « La Sarthe, pays des manoirs », *La Vie Mancelle et Sarthoise*, septembre-octobre 2002, n° 364, p. 30-31.

HARDY J. (Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois), *St Georges du Rosay*, juin-juillet 2002, p. 8.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 227 et 231.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 631.

Canton de Bonnétable

Saint-Georges-du-Rosay

Pendloup



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1834 au 1/2500 commune de Saint-Georges-du-Rosay section A1 de la Miloudière 1-267, cote PC 012 013.

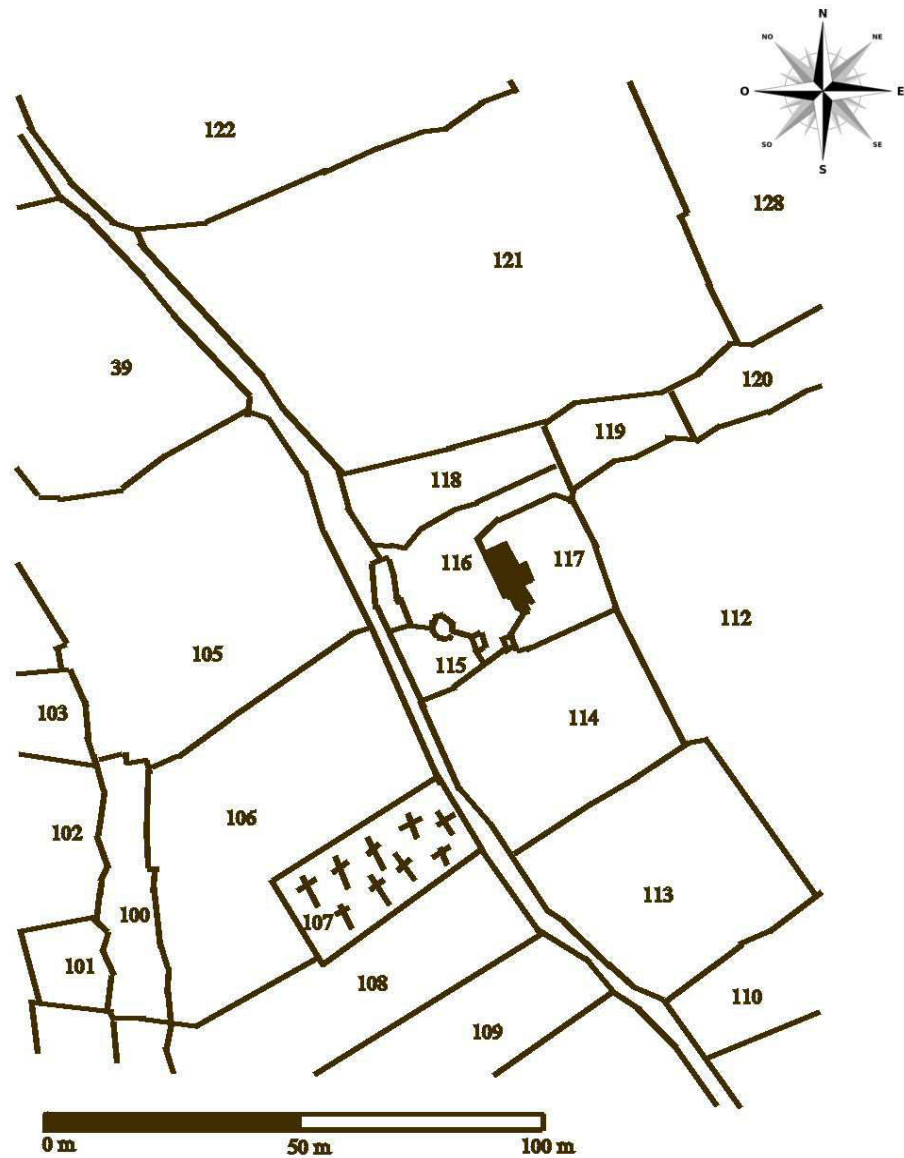
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 463508, 75 m y = 2357640, 48 m

Le site de Pendloup est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 146 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et au Bois de La Martinière.

Distances	en m
Logis / église	438, 30
Logis / cours d'eau	143, 10
Logis / espace boisé	664, 74

Cadastre



- 39 : Le Champ de La Barrière
- 100 : Le Pré
- 101 : Le Pré du Douai
- 102 : Le Pré du Douai
- 103 : Le Pré du Douai
- 105 : Le Grand Pré
- 106 : Le Champ de La Fuie
- 107 : Le Cimetière
- 108 : La Grande Courou
- 109 : La Petite Courou
- 110 : Le Closeau de La Butte
- 112 : Le Champ Cataux
- 113 : Le Champ Cataux
- 114 : Le Closeau
- 115 : Le Jardin de La Fuie
- 116 : Pendloup
- 117 : Le Jardin
- 118 : L'Etang
- 119 : La Noë
- 120 : Le Paturas
- 121 : Le Champ de l'Etang
- 122 : La Grouas
- 128 : Le Genneté

Vestiges

Typologie : Logis hall puis logis bas rectangulaire sans doute en L à l'origine, entouré partiellement de douves.

Datation : XIIIe-XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en granit ou grès de couleur grise, bois, terre cuite et torchis.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 13 octobre 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié, en partie restauré. Sur la façade principale, la fenêtre à croisée a été transformée en porte. La grande baie sur le pignon sud-est est en grande partie murée, tout comme celle du pignon nord-ouest. Au rez-de-chaussée, une cloison bâtie en torchis est visible, l'enduit qui devait le recouvrir a disparu. Elle est en partie endommagée. Il se peut qu'une partie de bâtiment ait disparu au niveau de la façade arrière, comme en témoigne la présence d'un coussinet de deux assises en ressaut provenant d'une ancienne cheminée et de la porte chanfreinée murée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, de deux portes chanfreinées, d'une fenêtre à croisée transformée en porte, de corbeaux extérieurs, d'un coussinet de deux assises en ressaut, d'une longue baie à arc en plein cintre, d'une grande baie à arc brisé, d'une cheminée engagée à hotte légèrement pyramidale, d'une porte chanfreinée à l'intérieur et d'une cloison en torchis. Dépendances : présence d'une fuie.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14, 10 m	7, 40 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par trois ouvertures : une porte chanfreinée, une fenêtre à croisée transformée en porte et une fenêtre très récente. La façade nord-est comporte une porte murée. Le pignon sud-est est agrémenté d'une longue baie à arc en plein cintre aujourd'hui murée, tout comme le pignon nord-ouest qui comporte une longue baie à arc brisé murée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à croisée	Fenêtre à arc en plein cintre	Fenêtre à arc brisé
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée		
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée			
Pignon sud-est			comble	
Pignon nord-ouest				comble

Intérieur

A l'origine le site de Pendloup devait comporter une unique pièce qui a été par la suite divisée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Salle	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	257 cm	178cm	172 cm

Dépendances

Face au logis se trouve **une fuie ronde** couverte d'une toiture en poivrière. Elle est aujourd'hui percée de quelques fenêtres récentes créées dans le goût médiéval. A l'intérieur, **les niches à pigeons sont toujours présentes**. Si l'échelle tournante a disparu, la base du noyau central qui lui permettait de tourner est toujours visible.

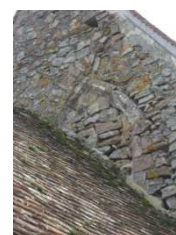


Intérêt du site

Le logis de Pendloup est particulièrement intéressant pour l'historique de son bâti. On peut penser que le site date des environs du XIIIe siècle. Le logis se présentait donc sous la forme d'un bâtiment à grande salle sous charpente. Il devait être alors éclairé par les grandes baies



situées sur les deux murs pignons. En effet au sud-est se trouve une longue ouverture à arc en plein cintre. Le pignon nord-ouest, comporte **une longue ouverture à arc brisé** qui possède selon Julien Hardy, des traces de remplages⁷⁰. On peut supposer que par la suite un corps de bâtiment fut accolé à l'arrière formant ainsi un L. On peut en effet voir sur la façade nord-est une porte chanfreinée murée et **un coussinet de deux assises en ressaut** logé dans le mur qui devait faire parti d'une cheminée disparue. Le bâtiment aujourd'hui visible comporte une porte d'entrée chanfreinée qui donnait accès à une salle non restaurée. On voit en cet endroit non restauré quelques **cloisons à pans de bois et torchis**. L'autre pièce est aujourd'hui accessible par une fenêtre transformée en porte. La fenêtre était à l'origine à croisée, mais elle a perdu une partie de son meneau. Elle est ornée de plusieurs moulures à gorges et son linteau comporte deux culots sculptés dans le goût gothique. A l'intérieur se trouve **une cheminée engagée à hotte légèrement pyramidale**. Le linteau de pierre comporte une corniche et repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des demi-colonnes. Une porte chanfreinée est visible à l'intérieur du logis.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Pendloup comme métairie.

⁷⁰ HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 228.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 18 J 477 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 285/13 : Cadastre Saint-Georges-du-Rosay : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 241.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 261.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d' Annie Renoux, 1998, p. 228.

HARDY J. (Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois), *St Georges du Rosay*, juin-juillet 2002, p. 8.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 227 et 231.

QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d' Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 185.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 691.

Documents iconographiques



ADS 2 FI 5413 et ADS 2 FI 9970.

Table des matières :

CANTON DE BONNETABLE

1- Bonnétable	1
La Hollière.....	1
La Roche.....	8
2- Briosne-les-Sables.....	13
Le Bordage	13
La Grande Maison	17
La Grande Mousse.....	23
3- Courcival.....	28
Le Petit Parc	28
4- Jauzé.....	32
La Paysanterie	32
5- Nogent-le-Bernard	36
Le Grand Chansonnay	36
Haut Éclair.....	41
6- Saint-Georges-du-Rosay	47
Le Mortier.....	47
Pendloup.....	53

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 3 : *corpus* : canton de Bonnétable

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Age et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

École doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire

Spécialité : Histoire médiévale

Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XV^e siècle)
Volume 4 : corpus : canton de Bouloire*

JURY

Rapporteurs : Philippe RACINET, Professeur, Université de Picardie
Élisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : Anne-Marie FLAMBARDE-HERICHER, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CAÛËT, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : Annie RENOUX, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Bouloire

Bouloire

Château



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastré napoléonien de 1834 au 1/2500 commune de Bouloire section C3 du Bourg 356-750, cote PC 043 026.

Carte IGN 1/25000 : 1819 E Bouloire, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 467047, 28 m y = 2331924, 03 m

Le site du Château de Bouloire est implanté dans le village à 122 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	40, 39
Logis / cours d'eau	184, 26
Logis / espace boisé	1749, 14

Cadastre



364 : Bourg
 366 : Bourg
 369 : Bourg
 432 : Bourg
 433 : Bourg
 434 : Bourg
 435 : Bourg
 436 : Bourg
 437 : Bourg
 523 : Bourg
 524 : Bourg
 525 : Bourg
 526 : Bourg
 527 : Bourg
 528 : Bourg
 529 : Bourg
 530 : Bourg
 532 : Bourg
 533 : Bourg
 534 : Bourg
 535 : Bourg
 536 : Bourg

538 : Bourg
 540 : Bourg
 542 : Bourg
 543 : Bourg
 544 : Bourg
 545 : Bourg
 548 : Bourg
 549 : Bourg
 550 : Bourg
 551 : Le Soleil
 552 : Bourg
 553 : Bourg
 554 : Bourg
 555 : Bourg
 556 : Bourg
 557 : Bourg
 558 : Bourg
 589 : Bourg
 597 : Bourg
 598 : Bourg
 599 : Bourg
 618 : Bourg

619 : Bourg
 620 : Bourg
 620 bis : Bourg
 621 : Bourg
 622 : Bourg
 623 : Bourg
 624 : Bourg
 625 : Bourg
 626 : Bourg
 627 : Bourg
 628 : Le Château
 629 : Les Douves
 630 : Le Château
 631 : Bourg
 632 : Bourg
 633 : Bourg
 634 : Bourg
 635 : Bourg
 636 : Bourg
 640 : Bourg

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré à l'origine de douves.

Datation : Vers 1466.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, bardeaux de bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété de la Commune. Accès autorisé par Monsieur Le Maire pour cette étude.

Date de la visite : 1er juin 2013.

Etat de conservation : Logis peu remanié, dont la restauration est récente (1997-1998). L'ensemble n'a connu que quelques modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur d'anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). Les deux ouvertures du rez-de-chaussée de la façade ouest avaient été remaniées, puis ont été modifiées lors des dernières restaurations. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Le château fut racheté en 1812 par la commune¹. Les fortifications furent démantelées, et la mairie s'y installa en 1860, ainsi qu'une salle de justice². Deux portes intérieures situées près des cheminées dans les deux étages ont été murées. Si le logis n'est que peu remanié, les fossés, tours, murailles, mâchicoulis, boulevards, canonnières, pont-levis et autres fortifications ont été détruits dans la première moitié du XIXe siècle³. La cave a été remaniée et accueillie aujourd'hui des toilettes pour les visiteurs.

Classement Monuments Historiques : Le château est inscrit à l'inventaire supplémentaire depuis le 1^{er} juin 1926.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée de rampants et de corniches, d'une tour d'escalier hexagonale hors-œuvre agrémentée d'une échauguette, d'une tour ronde défensive, d'une tour ronde tronquée sur la façade arrière, d'une porte d'entrée surmontée d'un gâble et ornée de sculptures gothiques, de petites ouvertures à moulures à gorges dont certaines sont ornées d'une accolade, de trois fenêtres à croisée, de trois fenêtres à traverse dont l'une d'entre elle est sur la tour ronde et dont les autres ont conservé les traces de trous de grilles ou même des grilles, d'une fenêtre ayant perdu sa traverse, de trous de boulins, de deux escaliers de pierre en vis, de latrines, d'un chemin de ronde dans le comble sous la charpente agrémenté de petites archères, de deux cheminées engagées à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge, d'une cheminée à hotte pyramidale, de deux portes intérieures murées, de cloisons à pans de bois et torchis, de portes intérieures chanfreinées dont l'une d'entre elles est ornée d'une accolade, d'une porte ornée de moulures à gorges, d'un visage sculpté dans la cage d'escalier, d'une cave voûtée agrémentée d'un pilier et de coussièges. Dépendances : présence d'une partie du mur d'enceinte avec tour ronde.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16,50 m	8, 80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Tuiles et bardeaux

Outre la tour, la façade ouest est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : trois fenêtres à croisée, une petite ouverture chanfreinée et une porte à multiples chanfreins. La façade orientale comporte sept ouvertures : deux fenêtres à traverse, une porte et quatre ouvertures sur le chemin de ronde. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

¹ GREGOIRE P., « La Sarthe, pays des manoirs », *La Vie Mancelle et Sarthoise*, septembre-octobre 2002, n° 364, p. 27.

² *Ibid.*

³ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1906, p. 154. Ces éléments sont cités dans des Lettres patentes datées du 10 décembre 1466 et données par Louis XI autorisant la reconstruction du château de Bouloire.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Petites ouvertures
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 2 : étage		1 : rez-de-chaussée
Façade est	1 : étage		2 : étage	4 : comble

Intérieur

Le logis comporte une grande cave et un petit cellier voûté. Au dessus se trouve une grande salle surmontée de deux grandes pièces à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cellier	Cheminées	Coussièges	Latrines	Chemin de ronde
Étage Cave	Sous-sol	1				
Grande salle	Rez-de-chaussée		1	1		
Chambre	Étage		1	1		
	Demi-étage				1	
	Comble					1
Cabinet de la tour	Comble		1			

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	275 cm	300 cm	170 cm
Chambre	287 cm	200 cm	162 cm
Cabinet de la tour	138 cm	104 cm	162 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches grande vis	165 cm	17 cm	27 cm
Marches escalier échauquette	79 cm	19 cm	29 cm

Dépendances

Le logis est encore aujourd'hui complété par une petite partie **du mur d'enceinte** vers le nord, sur lequel s'appuient actuellement de petites maisons côté ouest. Il part du mur pignon nord du logis. A l'arrière de ce mur d'enceinte se trouve **une tour ronde défensive**.



Intérêt du site

Le logis actuel comporte encore aujourd'hui de nombreuses caractéristiques de son passé seigneurial. Ce logis rectangulaire, dont la toiture pentue a conservé ses rampants et sa corniche de pierre, est éclairé sur sa façade avant de trois fenêtres à croisée. Celle du rez-de-chaussée a été restituée lors des dernières restaurations. **Les deux fenêtres de l'étage ont conservé leurs moulures à gorges et à filets ainsi que l'accolade au centre du linteau.** La porte située sur la droite de la façade n'est pas d'origine. La longue fenêtre visible au rez-de-chaussée à droite de la fenêtre à croisée semble d'origine, mais a perdu sa traverse de pierre. Cette façade est également rythmée par la présence d'une haute tour d'escalier hexagonale hors-œuvre non centrée qui est éclairée par de petites ouvertures à moulures à gorges ou à chanfreins et dont certaines sont surmontées d'une accolade.





Au niveau de la toiture de cette tour se trouve **une petite lucarne à gâble couronnée par un fleuron de pierre** et dont l'ouverture est ornée de moulures à gorges. Sur la gauche se trouve **une échauguette ronde contenant un petit escalier en vis et dont la trompe est constituée de cinq corniches**. Cette dernière est située au-dessus de la porte d'entrée donnant accès à l'intérieur de la tour.



La porte est très soignée et ses ornements sont issus du répertoire décoratif gothique. L'ouverture dont les piédroits prennent la forme de fines colonnettes à chapiteaux ornés de choux frisés, est surmontée d'un entablement dont le décor central a été bûché. Seul l'encadrement subsiste et représente des rinceaux prenant la forme de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Ce dernier est encadré par une voussure à deux rouleaux reposant sur des colonnes dont certaines d'entre elles sont surmontées de chapiteaux ornés de choux frisés. La voussure qui est ornée de crochets représentant des choux frisés et est surmontée d'un fleuron. Les deux demi-pilastres extérieurs sont surmontés

de pinacles à crochets. Cette façade principale comporte également à son angle sud **une tour ronde défensive éclairée par une fenêtre à traverse** contrôlant le pignon sud qui lui ne conserve que quelques petites ouvertures. A la base de ce pignon sud se trouve un glacis renforçant la base de l'édifice. Si la façade principale, évoquée précédemment est assez



caractéristique des logis de la région en ayant conservé son aspect d'apparat, la façade arrière présente un aspect tout à fait militaire. Aucune fenêtre n'est visible au rez-de-chaussée, ce qui empêche toute intrusion de ce côté du logis. L'étage comporte deux fenêtres à traverse **dont celle de droite a conservé ses grilles de protection** et celle de gauche seulement les trous de grilles. Entre ces deux fenêtres se trouve une **tour ronde tronquée dont le sommet en terrasse est accessible par une porte chanfreinée** donnant dans la grande chambre de l'étage. Si l'on observe l'appareillage et les différences



d'enduits, on peut éventuellement supposer que cette tour fut plus élevée à un moment donné de l'histoire de ce logis. Le comble est éclairé par trois ouvertures servant peut-être d'éléments défensifs avec quatre minuscules archères. Après observation de la toiture, la façade arrière se



présente comme étant une sorte d'avancée par rapport au reste du logis. Peut-être cela résulte-t-il de remaniements ? Le logis comporte une grande cave qui est aujourd'hui aménagée (constitution de petites pièces de stockage et de toilettes pour le public). Dans cette grande cave se trouve vers l'ouest un petit escalier menant à une large porte chanfreinée donnant accès à **un petit cellier voûté soutenu par un pilier central**. Le rez-de-chaussée comporte une seule grande salle chauffée par **une haute cheminée engagée à hotte droite** dont la partie supérieure comporte une avancée faisant également office d'arc de décharge ; dont les deux bases sont soutenues par des consoles à arêtes vives. Le linteau à



moulures à plates-bandes est soutenu par deux consoles à arêtes vives surmontant deux pilastres moulurés reposant sur des socles réalisés dans le goût gothique. A gauche de cette cheminée se trouve une porte chanfreinée murée. On accède de cette salle à la cage d'escalier par une porte dont l'encadrement est orné de moulures à gorges et dont la base est finement sculptée dans le goût gothique. **L'escalier de pierre en vis est constitué de marches gironnées formant noyau**. La base de ce dernier est sculptée dans le goût gothique. Ce large escalier



est tournant à droite et comporte quelques portes chanfreinées donnant accès à la grande chambre de l'étage, au comble et sur la façade ouest sur ce qui dû être une structure en bois aujourd'hui disparue. Au niveau du premier étage se trouve dans la cage d'escalier se trouve **une console en forme de visage sculpté réalisé de**



manière relativement grossière. La chambre principale à l'étage conserve des coussièges dans l'embrasement de ses fenêtres ainsi qu'une cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge. Le linteau à moulures à plates-bandes est soutenu par deux corbeaux moulurés surmontant chacun deux colonnes jumelées moulurées reposant sur des socles réalisés dans le goût gothique. A droite de cette cheminée se trouve une porte chanfreinée murée. Côté oriental, se trouve une porte chanfreinée donnant accès à l'extérieur sur la terrasse de la tour tronquée de la façade arrière. La seconde chambre n'a pas conservé sa cheminée, mais donne accès à la tour ronde du pignon sud.

Entre les deux chambres se trouve une cloison constituée de petites planches de bois contenant des moellons de pierres et du torchis qui sont encore visibles étant donné que les restaurations ne sont pas terminées à cet étage. Entre la petite chambre et la grande salle du rez-de-chaussée, se trouve à mi-étage, **un cabinet de latrines** relativement bien conservé.



Le haut de la cage d'escalier mène à un petit cabinet dont les cloisons sont en pans de bois et torchis qui comporte une porte menant sous la charpente et une autre porte donnant accès à l'échauguette. Cette dernière contient **un petit escalier en vis**, bâti en pierre et constitué de marches gironnées formant noyau. Cet escalier dont la base est sculptée dans le goût gothique est tournant à droite. Il mène **au petit cabinet logé dans le haut de la tour, éclairé par la lucarne et chauffé par une petite cheminée à hotte pyramidale constitué de briquettes** et dont le linteau de bois repose sur des jambages à consoles à arêtes vives. Le comble quant à lui comporte **le petit cabinet à pans de bois** évoqué précédemment, ainsi que le mur pignon sud englobé actuellement dans la structure défensive (sorte de chemin de ronde) allant de la tour ronde et se poursuivant sur tout l'arrière du logis. Ainsi une partie du rampant de la toiture, ainsi **qu'une fenêtre à moulures à gorges et une porte chanfreinée surmontée d'une accolade se trouvent à l'intérieur du comble vers le sud**. La porte permet alors d'accéder du comble à la charpente de la tour ronde défensive. Côté oriental se trouve **un petit passage longeant la façade arrière et éclairé par les ouvertures défensives** déjà évoquées.



Données historiques

Sources :

Nécrologe-Obituaire de la Cathédrale du Mans publié par le G. Busson et A. Ledru, Société des Archives historiques du Maine, 1906.

P. 203

10 août 1234

Sic obiit Willelmus de Boleria, qui moriens huic sancte ecclesie dedit v solidos cenomanensium, annuatim reddendos, de censibus de Boleria, in feste sanctorum Symonis et Jude. Cujus anima requiescat in pace.

ADS 18 J 478

Source imprimée sans référence conservée dans les archives de Paul Cordonnier (d'après BNF ms. Latin 9067. Chambre des Comptes XXI. Maine et Anjou. Fondations et noblesses anciennes. Fol. 367 v° et 368, r° et v°).

1242 Transcriptum escambii inter comitem vindocinae, Johannem de Estoutevilla... Ex una parte ; et Gaufridum, vicecomitem castriduni, ex altera.

Universis praesentes litteras inspecturis, P. comes Vindocinae, et Johannes de Estoutevilla et Agnes, uxor sua, salutem. Noveritis quod cum contentio verteretur inter nos, ex una parte ; et nobilem virum Gaufridum, vicecomitem Castriduni, ex altera ; super feodo de Boloria et juratione domus de Mesuncellis, tandem devenimus in hunc modum. Primo : Quod nos quittamus et concedimus dicto Gaufrido vicecomiti et suis haeredibus in perpetuum, dictum feodum de Boloria et feodum de Mesuncellis et jurationem dictae domus de Mesuncellis, et homagium quod ego, Johannes de Estoutevilla, petebam a Gaufrido, domino d'Illers, de feodo Sancti Medardi, et haec obedient castellaniam Sancti Carileffi...

ADS 18 J 478

Source imprimée sans référence conservée dans les archives de Paul Cordonnier (d'après Parlement, Lettres, Arrêts, Jugés, 1375-1376, AN Reg. X1a 25, fol. 44r°).

8 avril 1375 Arrêt du parlement de Paris entre Peronelle de Beaumont, veuve de Jehan de Combres et femme en 2es noces de B...de Berville, chevalier , mère de défunte Ysabeau de Combres, d'une part et Robert alias Roguet de Combres, d'autre part- Sur procès relatif au château de Boulouère.

Cum in certa causa applegiamenti et contraplegiamenti dudum mota coram senescallo Andegavensi, aut ejus locum tenente, et nunc pendente in nostra curia parlamenti, Inter Petronillam de Bellomonte, relictam defuncti Johannis de Combres, et nunc uxorem ditti Bni de Beruilla, militis, tam suo nomine quam defuncte Ysabellis, ipsius Petronille et dicti defuncti, dum viveret, filie, ex parte una ; Et Robertum de Combres, ex parte altera ; Et in qua causa partes ipse fuerant in factis contrariis appunctate, inter cetera, ratione et occasione castri dicti Boulouere et ejus pertinentiis dicta Petronilla, quibus supra nominibus, duos deffetus obtinisset coram senescallo predicto...

ADS 18 J 478

Source imprimée sans référence conservée dans les archives de Paul Cordonnier (d'après AN X1a 49, fol. 224 v° et 225 r° et v°).

11 mars 1402. Arrêt dans la cause entre Jean de Bueil, chevalier seigneur de Saint-Calais, chambellan du Roi et Jean de Combres, chevalier, seigneur de Bouloire.

Cum lis mota fuisset coram dilectis et fidelibus gentibus nostris requestas palatii nostri Parisius tenentibus, commissariis in hac parte a nobis deputatis, inter procuratorem nostrum pro nobis, et dilectum et fidelem cambellanum nostrum, Johannem de Buello, militem, dominum terre et castellanie de Sancto Kalesio, et Matheum Galon, castellanul dicte terre de Sancto Kalesio pro dicto de Buello, actores ex una parte ; et dilectum nostrum Johannem de Combris, militem, dominum de Bouloueria, defensorme, ex parte altera ; Super eo quod dicebant actores predicti, quod dictus de Buello, cambellanus noster, sui officiarum et familiares, ad causam dicti sui officii, in nostra et speciali salvagardia erant, dicti defensore ignorare non valente, in dictaque sua terra et castellania omnimodum, jurisdictionem, altam, mediam et bassam, ac etiam baillivum, castellenum et alios officarios, pro dicta sua jurisdictione et justicia tuenda et regenda habebat, et inter ceteros, dictus defensor, ad causam dicte sur terre de Bouloueria, ejus vassalus erat, dictaque eciam terra de Bouloueria de ressorto et superioritate dicte terre et castellanie de Sancto Kalesio erat...

AN P 667, f°61

1406

De vous noble et puissant monseigneur messire Jehan de Bueil chevalier seigneur de Saint kales Je Jehan de Beaumont chevalier sire de Boulouere acause de Ysabel de combres mon espouse et fesse que je suis vostre homme de foy simple a cause et paraison de mon chastel, chastellenie terre et appartenance de Boulouere a lesgart de mady espouse desquelles chastellenies terres et appartenances les presentes pour cy apres plus applain declarees et dicelles sensuivent lesdommaines Premierement mon chastel de boulouere...

[...]

Item ma fuye sis en mady ville...

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine, Le Mans, 1922.*

P. 103.

1407

Jehan de Beaumont avoue sommairement son « chastel de Boulouere, comme les dousves et redousves le comprennent et emportent ».

1428

Il était « garny de donjon et de tours tout à l'environ ; aussy y avoit pont leveis, doves et arrière doves, avec plusieurs autres belles fortifications ». Mais pendant les « grans guerres et divisions qui longuement ont duré en ce royaume, pource que ledit chasteau estoit cheu en main de femme, laquelle le delaisa sans provision de garde, les habitans du pays d'ilec environ alerent audit chasteau et le abatirent ».

ADS 18 J 478

Source manuscrite (copie) sans référence conservée dans les archives de Paul Cordonnier (d'après AN JJ 179, fol° 190 r° et 191 r° Pièce n° 335).

Août 1447. Rémission de Charles VII en faveur de Paty Le Voyer, seigneur de Pescheré.

... Et advint despieça et comme dix ou douze ans a ou environ (c'est à dite vers 1436) que un appelé Jehan Moulmier homme de guerre...se mist à piller aucuns nobles dudit pays du Maine parens dudit suppliant en indignacion d'aucunes gens de guerre de nostre parti qui avoient reparé la place fort de Boulouere, cetant près du Chastel dudit lieu de Pescheré appartenant audit suppliant, et leur dist que icelleui suppliant vouloit prendre ladite place d'emblée sur eulx pour lez faire mourir, et telement que lesdiz gens de guerre le mirent par plusieurs foiz en embusche et aguet pour rencontrer ledit suppliant et le tuer, dont ledit suppliant fut adverty par aucuns de ses amis...et delibera de s'en vengier dudit Moulmier. Cet de ce cas d'aventure se trouva icellui suppliant en ladite place de Boulouere qui ainsi avoir esté reparée et y trouva ledit Moulmier et ...lui donna ung coup d'espée et aucuns autres qui estoient en sa compaignie...lui donnerent aucuns coups desquels cinq ou six jours après ou environ il alla de vie à trespassement...

ADS 18 J 478

Source imprimée sans référence conservée dans les archives de Paul Cordonnier (d'après AN Comté du Maine, Remembrances d'Assises (1458-1465) R5 397, f°131, r°, copie de M. Le Vicomte d'Elbenne).

29 décembre 1461. Sentence de Jehan Fournier, juge ordinaire du Maine, confirmant Mre Gilbert Dupuy, chevalier, en son droit de lever justice patibulaire à trois piliers en sa terre et seigneurie de Boullouere.

A touz ceulx qui ces presentes lettres verront, Jehan Fournier, licencié en lays, juge ordinaire du Maine, Salut : Comme piecza la justice patibulaire de Boullouere, qui estoit à troys pilliers, ediffiee par Messires Gillebert Dupuy, chevalier, seigneur dudict lieu, ou de son commandement, eus testé demollie par l'auctorité et commandement de Monsieur le Conte du Maine, pour ce que on disoit, contre ledict chevalier, qu'il n'avoit pas droit de faire veu qu'il n'estoit barron ne chastellain ; lequel chevalier fust venu depuis devers nous exposer ce que dit est , requerant que luy vouldissions user d'icele justice à troys pilliers, actendu que, en sa dite terre de Boullouere, ses predecesseurs, seigneurs d'icelle, en avoient ainsi usé ou temps passé...

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine, Le Mans, 1906.*

P. 154. (Copie de AN JJ, 202, fol. 7n° X).

10 décembre 1466

Posse et facultas fortificandi locum de Boulouere, pro Francisco de Lesparvez- Loys[...] Salut.

L'umble supplication de nostre cher et bien amé escuier d'escurie, François de Lesparvez, avons receu, contenant que, à certains justes tiltres et moyens à déclarer en temps et en lieu, il est seigneur de la terre et seigneurie de Boulouère, assise receu, contenant que, à certains justes tiltres et mouens à déclarer en temps et en lieu, il est seigneur de la terre et seigneurie de Boulouère, assise ou pays et conté du Mayne, en laquelle terre et seigneurie ledict suppliant a droit de justice et de chastellenie, seel aux contracts et plusieurs autres beaulx droiz, et mesme y a droit de chasteau et place fort. Lequel chasteau, derennement et par avant les grans guerres et divisions qui longuement ont duré en ce royaume, estoit garny de donjon et de tours tout à l'environ, aussy y avoir pont leveis, doves et arrière doves, avec plusieurs autres belles fortifications ; mais à l'ocasion desdites guerres et divisions et durant le cours d'icelles, pour ce que ledit chasteau estoit cheut en main de femme, laquelle le délaissa sans provision de garde, les habitans du pays d'ilec environ alèrent audit chasteau et le abatirent ; et depuis est toujours demouré en ruyne jusques à naguères que ledit suppliant est délibéré de le fere reparer et y fere de grosses tours, boulevards, canonières, machicoules, pont leveis et autres grandes fortifications, par le moyen desquelles ledit chasteau pourra estre bien deffensable. Et combien que, de droit, il soit licite et permis audit suppliant, veu ce [que dit] est, de faire fere lesdites réparations et fortifications oudit chasteau de Boulouere qui fut ainsi [démoli] et abatu durant le temps desdites guerres et divisions, laquelle démolicion ne voulons préjudicier a iceluy suppliant ne desroguer à ses droiz : a iceluy suppliant, pour ces causes et autres à ce nous mouvans, avons donné et octroyé, donnons et octroyons congé et licence de fere reparer iceluy chasteau de Boulouere, et le fere clors de fossés et de tours, murailles, machicoules, boulevards, canonières, pont-leveis et autres fortifications, si comme bon luy semblera, sans [que], pour cause de la dite démolition qui en fut faicte, [on lui] puisse faire mectre ou [donner] aucun empeschement. Si donnons en mandement par ces dites présentes au bailli du Maine et les ressortissans, au juge des exemptions par appel, ou [à leurs lieutenantes], et à tous nos autres justiciers [...] que de notre presente grâce [...] sans luy faire ou donner [...] car ainsy [...] Et nonobstant quelconques ordonnances, mandemens ou décisions à ce contraires. En tesmoing [...] Donné à Orléans, le Xe jour de décembre, mil CCCC soixante six et de notre règne le sixième – Par le roy, Bourré.

AN P 667, f° 56⁴

9 janvier 1480

Je Franczoys de Lespervez, escuier, seigneur de Boulouere, confesse tenir a foy et hommage simple et à une maille d'or de service à muance d'homme et cent solz de taille quant il y eschet par la coustume du pays, de hault et puissant seigneur monseigneur Anthoyne, seigneur de Bueil et de Saint Kallès, conte de Sancerre, au regard de son chastel et chastellenie dudit Saint Kallès, mon chastel, chastellenie, terre et seigneurie dudit lieu de Boulouere, ainsy que elle se poursuit, tant en fié, justice, seigneurie et doumaine, comme mes prédécesseurs l'ont tenue et possédée des prédécesseurs de mondit seigneur. En tesmoing de ce, j'ay signé ces présentes de mon seing manuel, ey mis le neufvième jour de janvier l'an mil CCCC IIIJxx- Franczoys de Lespervez.

AN P 667, f° 60

2 février 1495

Saichent tous que par nostre court de [...] fut endroit presente et personnellement establie Noble et puissant damoiselle francoise de queleynec dame du [...] en son nom et comme [...] et garde de noble et puissant Jehan Rosmadec son filz seigneur desy lieux et aussi avec le bail et gouvernement dudy Jehan Jehanne et Marie de Rosmadec ses enfans myneur dans Laquelle fist [...] establit et ordonne maistre yves perensart Jehan leppaien Jacques le maistre et chacun deulx par foy et par le tout ses procureur generaulx
[...]

Et par expres de ossons offert et aussi de faire et jurer foy et hommaige ou foy et hommaiges liges ou simples acause de la chastellenie et seigneurie de boulouere et deppendan dicelle a treshaulte et puissante dame la contesse de Vendosme...

AN P 667, f° 60

10 octobre 1496

Pierre Tusier bailly et Jehan gillers procureurs delachastellenie troie et Baronnie de Saint Kalles cognoi quant advoue par haulte et puissante princesse madame et notre redoubter dame Madame marie de Luxembourg contesse de Vendosmois et de Saint Pol dame dudy lieu de Saint Kalles. A tous ceulx qui ces presentes lettres verront Salut Savons faisons que aujourd'huy sest comparu et par partre pardevant nous noble homme arthur de poille escuier seigneur dud lieu [...] nous a fait appavoir de feu francoys de lespervey en son vivant escuier seigneur de bouloir...

AN P 667, f° 58⁵

10 octobre 1496

Je Jehan Kerpaen, procureur de Françoise du Quellenec, bail en gond de jehan Rosmadec et autres, ses enfants mineurs, dans héritiers en ligne paternelle de feu François de Lesparvez, en son vivant seigneur de Bouloire, congoin et confesse estre homme de foy simple de haulte et puissante princesse ma dame Marie de Luxembourg, contesse de vendosmois de saint paul et de maule dame de Saint-Calais
[...]

pour la moitié indivise du château, châteltenie et seigneurie de Bouloire, dont l'autre moitié appartient à Artgur de Poillé, héritier en ligne maternelle dudit feu de Lesparvez.

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine, Le Mans, 1922.*

P. 104.

1511

[...] Le chastel et ville de Boulouere ainsy que les doves et arriere doves d'icelui chastel le comprennent, avec la basse court de davant, joignant le grand chemin de ladite ville au cimetièrè...

⁴ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1906, p. 158. (Copie de AN P 667, n° 67 [mais il s'agit en fait du f° 56]).

⁵ *Ibid.* p. 199. (Copie de AN P 667, n° 59 [mais il s'agit en fait du f° 58]).

AN P 667, f° 54

2 octobre 1512

De Vous haulte et puissante dame Madame marye de Luxembourg contesse et dame de Saint Kales michel flotes Licencié es loix en mon [...] procureur de noble et puissant jehan Rosmadec seigneur de Gyonalain de pontferoix et de la moytie par Judicion de lachastellenie terre et seigneurie de boullouere...

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine, Le Mans, 1922.*

P. 202-203. (Copie de AN pièces originales, vol. 2548, n° 56.977, pièce 3).

14, 17, 20 et 21 mai 1519

Devant Alain de Kermynytry, bailli de Cournouailles, comparait Françoise du Quellenec, dame de Tyouarlain, tutrice et garde testamentaire d'Alain Rosmadec, son douairain, seigneur de Tyouarlain, Rosmadec et Glomel, et aussi tutrice de Jean, Louise et Jeanne Rosmadec, enfants mineurs de feu Jean de Rosmadec et de Jeanne de la Chapelle. Ladite delle de Quellenec remontre que lesdits mineurs à cause de la succession de feu François de Lesparvez, seigneur de Bouloire, et de feu Jean de Lesparvez, son frère, sont tenus d'acquitter certaines fondations en l'église cathédrale de Cournouailles ; dit qu'au royaume de Luxembourg, en la comté du Maine, lesdits mineurs « ont longue piecze de terre et héritaige, lieu et chasteau appelé Boulouere, quelle piecze...et le logeys et chasteau de cette seigneurie estoit et sont commis par moitié indevys entre lesdits myneurs et noble et puissante damoiselle madame de Beausé, desdites parties de Luxembourg, quelle piecze est à ferme par commis aus environ six ou sept vingt livres tournois pour la part desdits myneurs, et que icelluy chasteau et logeys d'icelle seigneurie de Boulouere est de grand coustaige et mise à entretenir, et en dangier, obstant qu'il n'y avoit et n'y a demourance ne habitation de gentz, de cheoyr et tumber en ruyne...en forme que, tant audits pourchatz et recouvvrance desdits deniers et revenu que à l'entretènement de l'édifice dudit chasteau, qui ne prouffitoit ne prouffitte ryen ausdits myneurs ne à leur usaige, à ce que ils et leurs prédecesseurs de tout temps ont fait et font leur principalle et continuelle demourance et résidence en ceste juridiction, oudit manoir de Tyoarlen, la majeure part et presque le tout du revenu d'icelle piecze et seigneurie estoit et est chacun an consumée, et due du droict desditz myneurs d'icelle piecze de Boulouere, il en avoict et a esté offert à ladite tutrice cinq mil livres tournois et que ladite dame de Beausé, à laquelle compecte l'autre moictié...le désire...pour ledit pris... ». Sur quoi la cour requiert le serment aux assistants, savoir : ladite Jeanne de la Chapelle, mère desdits mineurs ; Raoul de Juch, seigneur de Pratanroux, second mari d'icelle ; Pierre de Botigneau, seigneur de Botigneau, oncle paternel desdits mineurs, cousin germain de leur père...lesquels disent que feu Jean de Rosmadec avait eu l'intention de vendre Bouloire et qu'il l'eût fait s'il eût vécu, afin d'employer les deniers en acquêts d'héritages en Bretagne. Comparaissent encore : Vincent de Plouec, mari de Jeanne de Rosmadec, sœur gremaine dudit feu Jean de Rosmadec ; Jean du Quellenec, vicomte du Fou, oncle desdits mineurs ; Jean, abbé de Doulas...lesquels sont d'avis unanime. Sur quoi, la cour autorise la vente de la moitié de la terre de Bouloire en la forme susmentionnée.

AN P 667, f° 53

14 juin 1526 (copie datant du XVIIIe siècle)

Extrait des registres du Greffe des remembrances des assises de Saint Callais, tenues par nous Jehan taindre Lieutenant desidit courtz bailli de venodme Le quatorziesmes jour de juin Lan mil Cinq cens vingt six.

Aujourd'hui magdellon prieur au nom et comme procureur de dame anthoinette dhillier veusve de feu messire hardouin de La tour en son vivant chevallier seigneur de La tourlandry dame des terres et seigneuries de boullouere maisoncelles et fief saint maure...

AN P 670

1^{er} décembre 1529

De vous treshault et trespuissant prince et mon tresredoubte seigneur Monseigneur Charles duc de Vendosmoys per de France Conte de marle et de Soysson viconte de meaulx et de beaumont seigneur de hedin de Lignerche en bretagne de noigent de sonnoys de la fleche despersion baron de mondoubleau et de saint kalles. Je Anthoinette d'Illiers dame de La tour de [...] du chesne d or de maisoncelles et de boullouere : Tiens et advoue atener a foy et hommaige simple les choses dont je suis en vostre foy et hommaige simple Au Regard de vostre chastel et baronne dudy dudy saint kalles Desquelles choses Ladeclaracion senssuit tant en fie que en dommaine Mon chastel chastellenie et ville dudy lieu de Boulouere ainsi que le tout se poursuit et comporte Et que les douves et anciennes douves de mondy chastel le comprennent et comporte Aveque La basse court dicelui...

[...]

Item mes plesses et garennes acongins deffensables tant alentour de mondy chastel...

[...]

Item am fuye a pigeons ayenfour aban...

[...]

Item mon pressoir...

[...]

Item mon moulin able

AN P 667, f° 49

13 septembre 1541

De vous Trespuissant prince et montresredoubte seigneur monseigneur Anthoine duc de Vendosmois per de Luxembourg Conte de marte et de soissons viconte de meaulx et de beaumont seigneur de bedin de Laguerche en bretagne de noyent de sonnoys de La flesche desperon Baron de montdoubleau et de saint kales Je Anthoinette dilliers dame de Latour de cleruault du chesin dore de maisoncelles et de boullouere Tiens et advoue a tenir a foy et hommaige simple Auregart de votre baronnye dudict saint kales Desquelles choses La declaration senssuit Et premierement en domaine mon chastel chastellenye en ville dudict lieu de boullouere ainsi que le tout se poursuit et comporte ce que les donnes et appartenances et aveues donnes de mondy chastel le comporten et emporten Avecques La bassecourt diceluy joignant a la grant Rue tendant du cymetiere dudict lieu...

[...]

Item mes plesses et garennes a congins deffensables tant alentour de mondict chastel La guytonniere que en plusieurs autres Lieux demady terre et chastellenye Item Ma fuye a pigeons mon four aban de bannye Et les droictz des cuysans et constraignables a icelluy. Et Mon pressouer de bannye et les droictz des pressouerans et contraignables a icelluy

AN P 667, f° 54

19 mai 1572

Extrait des registres des remembrances du greffier de saint Callais (copie du XVIIIe siècle)

[...] Jehanne par La grace de dieu raine de navarre dame souveraine de bearn et de la terre de douesan duchesse du Vendosmois et de Beaumont mere tutoree et legitime admintuaresse des sommes et biens de noz terres cheur et terres [...] anoz amez effiaux Led biens de noz comptes avendosme et bailly de vendosmois ou son lieutenant achacun deux sy comme aluy appartienne Salut nostre aime et feal messire francois de la tour Landry chevallier de Lordre du roy nostre seigneur et Gentilhomme ordinaire en sa chambre baron dudict Lieu et de chasteauroux cleuaux La Rue dudict et sieur de bouvinon saint chautier cherbourg avdent en Jay, Nous a personnellement dict remonstre que par Ledecedz et trespaces de deffunct messire paul Chabot en son vivant chevallier de Lordre du roy et sieur de claivaux Les deux tieres des Seigneuries de Boullouere et maisoncelle sont escheues par moien tant audict suppliant que par noz amez efeaux Messire paul de La Tourlandry aussy chevallier delordre du roy...

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire » *La Province du Maine, Le Mans, 1906.*

P. 364

12 février 1577 Fragment de lettre adressée par le curé de Bouloire au doyen de Montfort. Certificats de catholicité. Archives municipales du Mans, n° 984.

Monsieur, en ceste paroisse...n'y a aultres gens nobles synon hault et puissant messire Jehan de la Tour-Landry, chevalier de l'ordre du roy, nostre sire, frère de M. le comte de Chasteauroux, lequel est seigneur de Boullouere et Maisoncelles...Monsieur, je ne voulu point faillir à vous avertir que ledit seigneur est bien vivant suyvnt l'église catolique, apostolique et romaine...De notre presbitère de Boullouer, le 12 février 1577. Garnier.

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine, Le Mans, 1922.*

P. 104.

1671

[...] Au rez-de-chaussée, la salle du château, la cuisine, une chambre habitée par le fermier du domaine et une antichambre ; à l'étage, la haute chambre dite la chambre rouge, la chambre de l'escalier et une antichambre à côté...

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine, Le Mans, 1922.*

P. 104.

28 avril 1721

[...] La principale chambre d'entrée joignant les écuries, ayant une croisée donnant sur la cour, à côté de laquelle principale chambre y a une antichambre froide à laquelle y a une petite fenêtre donnant sur la cour ; à ladite chambre y a une porte pour entrer au vestibule qui sert à descendre au jardin du château, granges et écuries du domaine au-dessus de la porte de la grange s'y trouve une lucarne, toits à porcs attenants aux dites écuries en ruines, le jardin entouré de murailles divisé en quatre carrés séparés par allée, autour desquels carrés y a aussi une allée, au-dedans du jardin et ceinture de murailles se trouve cinquante huit pieds de poirier en espaliers et buissons, au bas du jardin plusieurs pêchers, un puits...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtelainie de Saint-Calais

P. 13-15

17 février 1762

Fiefs, terres, seigneuries et domaines relevant à foi et hommage de Saint-Calais-Bouloire et Maisoncelles ; M. le mal de Balincourt. Ces deux terres ont été érigées en baronnie par nouvelles lettres de 1748 dûment enregistrées.

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine, Le Mans, 1922.*

P. 105.

1783

[...]La salle du rez-de-chaussée ayant vue sur la cour ; une autre chambre au bout de ladite salle ; chambre froide, chambre haute sur le pont, petite chambre à côté ; autre chambre haute ; petite chambre à côté, greniers nommés les greniers noirs, petit grenier au-dessus de la dernière chambre, escalier du trésor ; fournil, grenier à foin, grange, grande cour.

ADS 9 J 14

1786

Partage En deux Lots des Biens immeubles Dacquêts dépendant de la Succession de feüe Madame La Comtesse de foucauts décédée au mois de décembre mil sept Cent quatre Vingt Six.

Lesdits Biens Echu à Chacun de Marie Josephe de Mondragon dasse demoiselle fille majeure, dame de la Cour dassé, de La marche ferrière, de La papillonnière, Et autres lieux demeurant ordinairement ville du mans et paroisse de la Coutûre Seulle et unique héritière de Laditte defuncte dame Comtesse de foucault au Côté paternel En Conséquemment pour une moitié dans Les Susdits Biens.

De haut Et Puissant Seigneur anne Jean Le Gras Marquis du Luart, Seigneur dudit Lieu Et autres Lieux Chevallier de L'ordre Royal et militaire de St Louis ancien Lieutenant au Régiment de Gardes françois demeurant ordinairement En Son Château du Luart paroisse du même nom.

De haut et Puissant Seigneur françois Marie Le Gras Chevallier de L'ordre Royal Et militaire de St Louis ancien Capitaine des Vesseaux du Roy demeurant au Château des Loges paroisse du même nom.

Et Emore Mesdits Sieur Le Gars aux noms Et Comme Se faisant fort de haut et Puissant Seigneur Guillaume Le Bègue Chevallier Seigneur de La Borde Et autres Lieux, au nom Et Comme mary de dame Marie Le Gras demeurant paroisse de Beauregard province dauvergue, Lesdits Sieur Le Gras et Le Bègue acause de Ladame Son Espouse, héritier au Côté maternel de Laditte défunte dame Comtesse de foucault Et Conséquemment de Lauter moitié des Susdits Biens. Lesquels Susdits partage ont été fait d'un Commun accord et de Concert Entre Les Susdites parties dans L'ordre qui Suit.

[...]

Second et dernier Lot

Au Second et dernier Lot a Eté mis et Employé par demeure aussy En plain epropriété Et a perpétuité ou Celle a qui il Echéra, La Terre fief et Seigneurie de Bouloire Située paroisse du même nom Et autres Circonvoisine, Telle quelle Se poursuit Et Comporte avec Les droits honneur privilège Et prérogatives En dépendent Le peuvent dépendre Circonstances dépendance sans Réserves...

ADS 9 J 14

XVIII^e siècle (document très endommagé)

Furent Present Le Sieur Jean Beaufsieur fermier general de la terre de Bouloire demeurant au Château dud. Lieu, René morant meulnier du Moulin de L'estang dependant de Laditte Terre de Bouloire, Veuf de Marie Binat Veuve avant leur mariage de Jean grange...

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine, Le Mans, 1922.*

P. 105-106.

29 août 1812 Acte de vente

1° Principal corps de bâtiment du château, couvert en ardoises, distribué au rez-de-chaussée (en partant de gauche) d'une chambre à cheminée, une chambre froide et une autre chambre froide à côté de celle-ci, dans laquelle est l'escalier de la cave solivée qui règne sous les deux chambres froides. En saillie sur la cour, une tourelle renfermant un escalier en pierre à noyau rond qui conduit au premier étage et aux greniers ; dans le haut de cette tourelle est une chambre à cheminée. Au premier étage, une chambre à feu (occupée alors par la municipalité, actuellement justice de paix) ; une autre chambre à feu (actuellement mairie) avec cabinet à côté pris sur une vieille tour à droite du bâtiment. Planchers et greniers sur le tout, y compris la vieille tour. Derrière, tour pleine hémisphérique servant de contrefort et formant terrasse accessible du premier étage.

2° Corps de bâtiment au tournant du principal et y attenant, distribué par bas d'une chambre à cheminée avec escalier ; grenier dessus couvert en tuiles, derrière, tour pleine hémisphérique.

3° et 4° Chambre froide et chambre à feu ; à feu ; à l'étage, deux chambres froides ; grenier dessus, couvert en tuiles ; au bout, tour pleine hémisphérique.

5° Coulant ou passage

6°, 7°, 8° Chambre froide avec escalier, cellier, chambre a feu. L'étage se compose d'une chambre à feu et d'une chambre froide. Grenier couvert en tuiles sur les numéros 5, 6, 7 et 8.

9° Vieille tour forte présentant un rez-de-chaussée et un étage.

10° Pavillon situé au-devant de la cour intérieure, tombant en ruines et inoccupé.

11° Galerie ou pont en mur et en bois, conduisant du premier étage de la tourelle du principal bâtiment à la tour du trésor. Au milieu de la galerie est une petite tour joignant le pignon ouest de l'église. L'ouverture de cette galerie demeure visible sur le côté droit de la tourelle : elle passait au-dessus du bâtiment qui suit.

12° Ancienne boulangerie en colombages adossée à la galerie, distribuée d'une chambre à cheminée et d'une chambre froide. Grenier au-dessus couvert en bardeau. Par devant, un puits. Derrière, dans l'encoignure de l'église, la masse du four surmontée d'une petite tour servant autrefois de prison, à laquelle on accédait par la galerie, ainsi qu'on vient de le dire au n°11. Entre ce bâtiment et la tour du trésor, un ancien passage de dégagement pour aller du château à l'église et à la halle.

13° Tour du trésor, en avant de la cour intérieure, distribuée d'une chambre froide.

14° Cour intérieure, entourée de trois côtés par les bâtiments et fermée de l'autre par un mur en terrasse dominant la cour d'entrée...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Bouloire comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Rahier Ier de Bouloire	de Bouloire	1037 1047			VALLEE
Rahier II de Bouloire	de Bouloire	1085			VALLEE
Hugues de Bouloire	de Bouloire	1081 1102			VALLEE
Bourguignon de Bouloire	de Bouloire	1118 1139			VALLEE
Raoul de Bouloire	de Bouloire	1145			VALLEE
Guillaume de Bouloire Mathieu de Bouloire	de Bouloire	1199 1222			VALLEE
Hugues II de Bouloire	de Bouloire	1226	Chevalier		VALLEE
Guillaume de Bouloire	de Bouloire	1234 Avant 1237			VALLEE
Marie de Bouloire	de Bouloire de Valennes	1237	Dame		VALLEE
Nicolas de Valennes	de Valennes	1259	Chevalier		VALLEE
Foulques de Valennes	de Valennes	1282	Chevalier		VALLEE
Hugues de Valennes dit Bridoul	de Valennes	1314	Ecuyer Chevalier		VALLEE
Foulques de Valennes	de Valennes	1328	Ecuyer		VALLEE
Jean Ier de Combre	de Combre	Avant 1329			VALLEE
Jean II de Combre	de Combre	1330 1368	Ecuyer Chevalier		VALLEE
Isabelle Iere de Combre	de Combre	1375	Dame		VALLEE
Perronelle de Beaumont	de Combre	1375	Dame		ADS 18 J 478
Robert dit Roguet de Combre	de Combre	1375	Ecuyer		VALLEE
Jean III de Combre	de Combre	1402 Avant 1405	Chevalier		VALLEE
Jean de Beaumont	de Beaumont	1405 1411	Chevalier		VALLEE
Isabelle II de Combre	de Beaumont	1414 1425	Dame		VALLEE
Philibert du Puy dit Gilbert	du Puy	1452 1465	Chevalier	Chambellan du roi	VALLEE
François de L'Esparvay	de L'Esparvay	1465 ou 1466 1495	Ecuyer	Maitre d'hôtel et chambellan du roi	VALLEE
Françoise de Quellenec	de Rosmadec	1496 1502	Dame		VALLEE
Jean III de Rosmadec	de Rosmadec	1503 1515	Ecuyer		VALLEE
Françoise de Quellenec	de Rosmadec	1515 1519	Dame		VALLEE
Antoinette d'Illiers	de Maillé	1519	Dame		VALLEE
Hardouin de Maillé	de Maillé	1519 1525	Chevalier		VALLEE
Antoinette d'Illiers	de Maillé	1526 1541	Dame		VALLEE AN P 667

Paul de Chabot	de Chabot	1567 1572	Chevalier	Chevalier de l'Ordre du Roi	VALLEE ROBVEILLE
François de La Tour Landry	de La Tour Landry	1572	Chevalier	Chevalier de l'Ordre du Roi	AN P 667
François de Maillé Paul de Maillé René de Maillé Jean de Maillé Raphael de Maillé Isabeau Chabot	de Maillé de Chabot	1572			VALLEE
Jean de Maillé	de Maillé	1577 1596			VALLEE
Marie Barjot de La Pallu	de Maillé	1597 1606			VALLEE

Le premier seigneur connu de Bouloire se nomme Rahier et apparaît dans des cartulaires de 1037 à 1047⁶. La première date correspond à l'acte de fondation du prieuré de Saint-Gildéric⁷ à Lavardin, près de Montoire⁸. Durant cette période et ce, jusqu'en 1242, la seigneurie de Bouloire releva du comté de Vendôme⁹. Rahier Ier eut entre autres pour fils, Rahier II. Il semble que ce dernier apparaisse vers 1085 dans une charte du prieuré de Cohémon dépendant de l'abbaye du Ronceray à Angers¹⁰. Hugues de Bouloire aurait été le successeur de Rahier II sans que l'on sache ses liens de parenté avec ce dernier. Il apparaît entre 1081 et 1102 et notamment en 1100 dans une donation faite par Thevin Le Manceau en faveur de l'abbaye du Ronceray¹¹. S'ensuit Bourguignon de Bouloire qui semble être le fils d'Hugues. Il aurait été présent entre 1118 et 1139¹² et aurait épousé Pétronille de Saint-Mars qui apparaît dans les sources datées de 1118. En 1139, Bourguignon apparaît dans une charte de donation de Geoffroy Grisegonelle, comte de Vendôme, aux religieux de la Trinité de Vendôme¹³. Lui succède Raoul de Bouloire qui apparaît en 1145 dans l'acte de fondation du prieuré du Saint-Sépulcre de Luxembourg au diocèse de Meaux¹⁴. En 1199, apparaissent dans les actes Guillaume et Mathieu de Bouloire, sans que l'on sache vraiment lequel d'entre eux était seigneur de ce lieu¹⁵. En 1222, Mathieu aurait assisté aux obsèques de Guillaume des Roches, sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine et du Maine¹⁶. En 1226, apparaît Hugues II de Bouloire dans une donation faite à la Maison-Dieu de Châteaudun avec l'assentiment de son épouse Héli-sente. À cette occasion, il fut qualifié de chevalier¹⁷. On trouve ensuite Marie de Bouloire, veuve de Guillaume de Bouloire en 1237¹⁸. Ce dernier apparaît dans un acte daté du 10 août 1234¹⁹. De leur union naquit Guillaume qui mourut sans doute avant d'avoir pu être seigneur de Bouloire. Marie hérita vraisemblablement de la seigneurie de Bouloire et épousa en secondes noces Nicolas de Valennes, chevalier²⁰. Leurs enfants héritèrent ainsi du fief²¹.

⁶ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1902, p. 210 et 212 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *La Province du Maine*, novembre 1895, p. 340 / VASTY DE LA HYLAI, *La Baronnie de Bouloire*, Pellechat, Le Mans, 1895, p.19.

⁷ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 212-213. Il cite ici le *Cartulaire blésois de Marmoutier*, par l'abbé Métais, p. 15 et le *Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois*, par M. de Trémault, p. 290.

⁸ *Ibid.* p. 212.

⁹ *Ibid.* p. 210.

¹⁰ *Ibid.* p. 214. Il cite ici Marchegay, *Cartulaire du Ronceray*, p. 241.

¹¹ *Ibid.* p. 215. Il cite ici le *Cartulaire du Ronceray*, p. 212 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p. 340.

¹² VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 215.

¹³ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 216 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p. 340.

¹⁴ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 217.

¹⁵ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 217 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p. 340.

¹⁶ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 217 / VASTY DE LA HYLAI, *La Baronnie*, *op.cit.* p. 20.

¹⁷ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 218 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p. 340.

¹⁸ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 219 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p. 341 / VASTY DE LA HYLAI, *La Baronnie...*, *op.cit.* p. 20.

¹⁹ *Nécrologe-Obituaire de la Cathédrale du Mans* publié par le G. Busson et A. Ledru, Société des Archives historiques du Maine, 1906, p. 203.

²⁰ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 221 / VASTY DE LA HYLAI, *La Baronnie...*, *op.cit.* p. 21.

²¹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 220.

À partir de 1242, la seigneurie releva de la seigneurie de Saint-Calais²². Eugène Vallée suppose ensuite que la seigneurie revint à Foulques de Valennes, chevalier qui apparaît le 20 juillet 1282, puis à Hugues de Valennes dit Bridoul, écuyer, puis chevalier qui apparaît dans les francs-fiefs en 1314 comme possesseur de fiefs à Saint-Mars-sous-Ballon²³. Il fut sans doute l'époux de Gillette de Combre²⁴. Il eut notamment pour fils Foulques, qui apparaît comme bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Calais en 1328. Il est alors qualifié d'écuyer²⁵. La seigneurie passe alors dans la maison de Combre sans doute par un jeu d'alliances²⁶. Jean Ier de Combre devint alors seigneur de Bouloire. Il posséda notamment les seigneuries de Combre²⁷, Le Meau, Montbizot, Le Boullay et La Rivière et mourut avant 1329²⁸. Il fut l'époux d'Isabelle de Valennes²⁹. Lui succéda son fils Jean II, mentionné comme écuyer et chevalier qui apparaît entre 1330 et 1368³⁰. Il fut l'époux de Perronelle dite Pétronille de Beaumont, fille de Guy de Beaumont, seigneur de Clichy-la-Garenne et d'Isabelle de Longni³¹. S'ensuit la fille de Jean II et de Perronelle, Isabelle qui ne vécut que peu de temps et mourut vers le 8 avril 1375³². La seigneurie passa ensuite à Robert, alias Roguet de Combre, mentionné comme écuyer qui fut l'oncle d'Isabelle et le frère de Jean II³³. Il semble que Roguet soit mentionné à plusieurs reprises dans un aveu rendu en 1406 à Jean de Beaumont³⁴. Son fils Jean III, fut mentionné comme chevalier et apparaît également dans l'aveu de 1406³⁵. Il apparaît également dans un arrêt daté du 11 mars 1402³⁶. Il fut l'époux d'Isabelle de Saint-Mars dame de Montargis, fille de Jean, mais ils n'eurent pas d'enfants³⁷. La seigneurie revint donc à Isabelle II de Combre qui épousa en première nocces Jean Esmon qui mourut avant Jean III de Combre. Isabelle II épousa en 1405 en secondes nocces Jean de Beaumont, qualifié de chevalier³⁸. Ce dernier aurait fait parti de l'armée de Charles VI en 1392 et serait encore vivant en 1411³⁹. Il semble qu'entre 1414 et 1425, les actes mentionnent Isabelle II de Combre comme dame de Bouloire. Jean de Beaumont décéda donc avant 1414⁴⁰. Bouloire fut occupée pendant l'invasion anglaise. En 1452, la seigneurie revint à Philibert dit Gilbert du Puy, chambellan de Charles VII, qui fut l'héritier d'Isabelle II de Combre, morte sans enfants⁴¹. Gilbert apparaît entre 1452 et 1465 et hérita également du fief de Combre⁴². On le trouve notamment le 25 octobre 1465, alors qu'il rend aveu à Jean V du Bueil seigneur de Saint-Calais⁴³. Peu après, il vendit la seigneurie de Bouloire à François de L'Espervay (ou L'Epervier) qui est mentionné en tant que seigneur le 10 décembre 1466 et dont la famille fut originaire de Bretagne et qui posséda également le fief de Pesrquern dans l'actuel département du Morbihan⁴⁴. Il est possible qu'il acheta également les fiefs de Combres et Montbizot, et ce dès le 20 septembre 1465⁴⁵. Il fut peu de temps auparavant cité parmi les cinquante et une lances de l'ordonnance du duc de Bretagne qui furent chargées de garder Clisson du 16 octobre 1464 au 1^{er} janvier 1465⁴⁶. Il fut également qualifié le 8 février 1468 de maître d'hôtel et chambellan du roi⁴⁷.

²² *Ibid.* p. 210.

²³ *Ibid.* p. 221.

²⁴ *Ibid.* p. 242.

²⁵ *Ibid.* p. 222.

²⁶ *Ibid.* p. 222.

²⁷ Voir volume du canton de Fresnay-sur-Sarthe, commune de Moitron-sur-Sarthe, Combre.

²⁸ *Ibid.* p. 222.

²⁹ *Ibid.* p. 243. Il cite La Thaumassière, *Histoire du Berry*, p. 682.

³⁰ *Ibid.* p. 245.

³¹ *Ibid.* p. 245 et ADS 18 J 478.

³² VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 245 et ADS 18 J 478. Dans un arrêt du Parlement daté du 8 avril 1375, Peronelle de Beaumont, veuve de Jehan de Combres est mentionnée comme mère de défunte Ysabeau de Combres.

³³ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 247.

³⁴ *Ibid.* p. 248.

³⁵ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 250.

³⁶ ADS 18 J 478.

³⁷ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 252-253.

³⁸ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 253-254 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p 341.

³⁹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 254.

⁴⁰ *Ibid.* p. 254.

⁴¹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 287/ FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p 341.

⁴² VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 289.

⁴³ *Ibid.*, p. 290. Il cite : « Et premierement messire Gilbert Dupuis, chevalier foy et hommaige lige et une maille d'or de service à muance d'homme, pour raison de sa terre et appartenances de Boullouer, ainsi qu'elle se poursuit en fié, justice et doumaine et cent solz de taille quand elle eschiet par la coustume du pays ». AN P 680, cotes 80 et 81, p. 711 fol 1 p. 713, cote 1 Bibliothèque de Saint-Calais, mss.

⁴⁴ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 290 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p 341.

⁴⁵ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 290. Il cite ADS E 29.

⁴⁶ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1906, p. 156-157.

⁴⁷ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 157-158.

Il fut l'époux en premières noces le 7 juin 1464, de Françoise de La Chapelle fille de Jean baron de La Chapelle et de Nolac, et de Marguerite de Malestroit⁴⁸. Puis, il épousa en secondes noces, Jeanne de Clermont (- Gallerande), fille d'Eustache et de Jeanne de l'Isle Bouchard.⁴⁹ Il semble que se soit François qui ait rebâti le château de Bouloire partiellement fortifié après la guerre de Cent Ans alors qu'il était à l'abandon depuis trente ans⁵⁰. Louis XI, lui en aurait donné l'autorisation par Lettres patentes, datées d'Orléans le 10 décembre 1466⁵¹. Le 9 janvier 1480⁵², il rendit hommage pour sa châtellenie à Antoine de Bueil, seigneur de Saint-Calais⁵³. François de l'Esparvez mourut sans enfants avant le 2 février 1495⁵⁴. Il fut une nouvelle fois mentionné comme défunt le 28 février 1496⁵⁵. La seigneurie de Bouloire revint donc à sa cousine germaine, Jeanne de Lesparvez (elle était l'épouse de Guillaume de Rosmadec) représentée par Jean, Jeanne et Marie de Rosmadec ses arrières petits enfants ainsi que d'Arthur de Poillé qui apparaissent tous dans l'acte du 2 février 1495⁵⁶. Jean, Jeanne et Marie dont le père se nommait Alain de Rosmadec et la mère Françoise de Quellenec étaient mineurs quand ils héritèrent de la seigneurie de Bouloire⁵⁷. Françoise de Quellenec et ses enfants apparaissent comme héritiers de Jean de Lesparvez, évêque de Cornouailles par représentation de feu François de Lesparvez dans un procès engagé devant le juge du Maine contre Olivier de La Chapelle, seigneur de La Chapelle-Rainsoin, Moré, La Ramée et Saint-Berthevin⁵⁸. On trouve également Françoise de Quellenec rendant hommage pour ses enfants les 28 février 1496 et le 10 octobre de la même année⁵⁹. On trouve également simultanément en tant que co-seigneur Arthur de Poillé, écuyer qui fut sans doute descendant de Jeanne de Lesparvez⁶⁰. Il apparaît également parmi les hommes d'armes participant à la garde de Clisson du 16 octobre 1464 au 1^{er} janvier 1465⁶¹. Il rendit également hommage pour Bouloire en même temps que Françoise de Quellenec le 10 avril 1496⁶². Il semble qu'il décéda avant le 26 avril 1503⁶³. Lui succède Geoffroy de Poillé, qui fut sans doute le fils d'Arthur de Poillé⁶⁴. La partie de la seigneurie qui appartenait à la famille de Poillé fut aliénée et fut détenue par Hardouin X de Maillé et Antoinette d'Illiers⁶⁵. En 1503, Jean de Rosmadec évoqué précédemment en tant que fils mineur de Françoise de Quellenec devint alors majeur et seigneur de Bouloire⁶⁶. On le trouve notamment le 3 juillet 1511, dans un aveu et dénombrement de la moitié de la châtellenie de Bouloire qu'il rend à Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme et dame de Saint-Calais⁶⁷, ainsi que le 2 octobre 1512, où il est mentionné comme écuyer⁶⁸.

Jean épousa le 19 décembre 1506 au château de Blois Jeanne de La Chapelle, deuxième fille d'Alain de La Chapelle et de Louise de Malestroit, en présence de Louis XII et d'Anne de Bretagne⁶⁹. Il mourut en 1515 laissant son fils aîné, Alain II mineur⁷⁰. Ce dernier fut alors sous la tutelle de sa grand-mère Françoise de Quellenec qui s'occupait de nouveau de la seigneurie de Bouloire⁷¹.

⁴⁸ *Ibid.* p. 153.

⁴⁹ *Ibid.* p. 153. Il cite BNF, Cabinet d'Hozier, vol. 211, n° 5, 461.

⁵⁰ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1922, p. 103.

⁵¹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1906, p. 154 / FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 270 / BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 63 : « Hautement symbolique, privilège régalien s'il en est, le droit de pont-levis était soumis à autorisation. Les textes des XVe-XVIe siècles abondent de ces privilèges accordés aux seigneurs pour bons et loyaux services rendus à la couronne : François de L'Esparvez, seigneur de Bouloire en 1466, René Fresneau, seigneur de Créans en 1474, François de Bonnacourcy, seigneur de Chédouet en 1525 sont quelques-uns des personnages parmi d'autres à qui fut concédé ce droit » / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p. 342 / GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 12 / VASTY DE LA HYLALIS, *La Baronnie...*, *op.cit.* p. 8 et 22.

⁵² AN P 667 / VASTY DE LA HYLALIS, *La Baronnie...*, *op.cit.* p. 22.

⁵³ VALLEE Eugène, « Les Seigneurs de Bouloire »..., *op.cit.* p. 158.

⁵⁴ AN P 667.

⁵⁵ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 154. Il cite « un aveu rendu le 7 février 1494 par François de Lespervier, écuyer seigneur de Combres, du Meau et de La Rivière au regard de sa seigneurie de Montbizot, par Jehannin Cailleau, pour le fief de La Guichardière ».

⁵⁶ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 197 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p. 341 / AN P 667, f° 60.

⁵⁷ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 198 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *op.cit.* p. 341.

⁵⁸ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 198-199. Il cite huit feuilles de papier extraites du Cabinet de M. Morin de La Beauluère cités dans P. Moulard, Monographie de La Chapelle-Rainsoin, *Revue du Maine*, t. XXVII, p. 371-380.

⁵⁹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 198-199. / AN P 667 / VASTY DE LA HYLALIS, *La Baronnie...*, *op.cit.* p. 22-23.

⁶⁰ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1922, p. 200.

⁶¹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »..., *op.cit.* p. 200.

⁶² *Ibid.* p. 200.

⁶³ *Ibid.* p. 200.

⁶⁴ *Ibid.* p. 200.

⁶⁵ *Ibid.* p. 201.

⁶⁶ *Ibid.* p. 201.

⁶⁷ *Ibid.* p. 201. Il cite AN P 667, n° 56 et AN, R5, 400, p. 253. *Comté du Maine, Remembrances d'assises*.

⁶⁸ AN P 667, f° 55.

⁶⁹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 201.

⁷⁰ *Ibid.* p. 201.

⁷¹ *Ibid.* p. 202.

Alors qu'une partie de la seigneurie fut vendue par la famille de Poillé, comme il le fut évoqué précédemment, la famille de Rosmadec décida à son tour en 1519, de céder sa propre partie à Antoinette d'Illiers qui fut alors la détentrice de la partie vendue par les de Poillé⁷². Durant cette période, la terre de Bouloire eut droit de châtelainie et put donc avoir pour chef-lieu, un château fortifié, ainsi que la haute, moyenne et basse justice⁷³. Antoinette d'Illiers épousa le 22 octobre 1518 en quatrième nocces Hardouin de Maillé qui devint alors seigneur de Bouloire⁷⁴. Il semble que le 9 janvier 1519, Jean de La Tour-Landry, fils d'Hardouin de Maillé qu'il eut d'un précédent mariage fut le procureur de ce dernier et d'Antoinette d'Illiers afin de faire foi et hommage au seigneur de Saint-Calais, également duc de Vendôme, pour la châtelainie de Maisoncelles et la moitié indivise de Bouloire⁷⁵. Hardouin de Maillé, décéda le 25 janvier 1525.⁷⁶ Apparaît de nouveau, mais en tant que veuve, Antoinette d'Illiers comme dame de Bouloire le 14 juin 1526⁷⁷, le 11 septembre 1529 et le 13 septembre 1541⁷⁸ alors que son procureur rend hommage à sa place pour Bouloire⁷⁹. Elle décéda semble-t-il entre 1541 et 1556. Lui succéda son fils Paul Chabot qui naquit de sa troisième union avec Robert Chabot⁸⁰. Il fut également baron de Clervaux, seigneur de Maisoncelles, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre et capitaine de cinquante hommes d'armes⁸¹. Il épousa le 12 octobre 1537 Jacqueline de Montigny, fille de Jacques de Montigny, seigneur du Fresne et d'Eléonore de Ferrières qui lui apporta en dote la seigneurie de Montfort et la seigneurie du Fresne dans le Vendômois⁸². Il semble qu'il décéda vers 1572 sans avoir eu d'enfants⁸³. La succession de Paul Chabot se partagea en deux parts indivises et inégales⁸⁴ entre Isabeau la sœur de Paul et les cinq enfants de l'autre sœur se nommant Anne. Cette dernière fut l'épouse de Jean de Maillé de La Tour-Landry, baron de La Tour-Landry et de Saint-Chartier, comte de Châteauroux, Clervaux. Le 19 mai 1572⁸⁵, François de Maillé de La Tour-Landry, l'un des trois fils d'Anne Chabot, rendit hommage pour sa tante et ses frères, Paul, René, Jean et Raphael, à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, duchesse de Vendôme et baronne de Saint-Calais. François fut l'époux le 3 février 1564, de Diane de Rohan, dame de Gilbourg en Anjou, fille de François de Rohan, seigneur de Gié, baron de Château-du-Loir et de Catherine de Silly⁸⁶. La seigneurie passa ensuite à Jean de Maillé, l'un des cinq frères mentionnés précédemment qui apparaît en 1577 lors de son certificat de catholicité⁸⁷. Il semble que Jean fut condamné par le procureur du duc de Vendôme le 15 juin 1584, à rendre aveu de ses terres. Pour se défendre Jean indiqua qu'il avait perdu ses textes des anciens aveux, car les titres avaient été détruits lors d'un incendie à Clervaux où il les avait entreposés⁸⁸. En 1593, les seigneuries de Bouloire et de Maisoncelles furent érigées en baronnie par Henri IV en récompense à la participation de Jean à la réduction de Paris⁸⁹. Il décéda à la fin de l'année 1596. Sa femme, Marie Barjot de La Pallu, alors veuve le remplaça dans les actes sans doute jusqu'au XVIIe siècle, étant donné que ses enfants étaient encore mineurs⁹⁰.

⁷² *Ibid.* p. 202. Voir sources reproduites.

⁷³ *Ibid.* p. 284.

⁷⁴ *Ibid.* p. 332.

⁷⁵ *Ibid.* p. 360. Il cite AN P 667, n° 21 et AN P 670 cote unique et Q1 1023, puis AN P 667 n°50.

⁷⁶ *Ibid.* p. 332.

⁷⁷ AN P 667.

⁷⁸ AN P 667.

⁷⁹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 360. Il cite AN P 671, n° 54.

⁸⁰ *Ibid.* p. 361.

⁸¹ *Ibid.* p. 361.

⁸² ROBVEILLE A., *Montfort-Le-Rotrou, Seigneurie et Pavoise*, A. Goupil, Laval, 1912, p. 32 / VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 362.

⁸³ ROBVEILLE A., *Montfort-Le-Rotrou...*, *op.cit.* p. 32 / VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 362.

⁸⁴ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 363.

⁸⁵ *Ibid.* p. 363 / AN P 667.

⁸⁶ *Ibid.* p. 363.

⁸⁷ *Ibid.* p. 364.

⁸⁸ *Ibid.* p. 364.

⁸⁹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 364 / VASTY DE LA HYLAI, *La Baronnie...*, *op.cit.* p. 25.

⁹⁰ *Ibid.* p. 365.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
<i>Feodum</i>	1242	ADS 18 J 478
<i>Castrum</i>	8 avril 1375	ADS 18 J 478
Terre	11 mars 1402	ADS 18 J 478
Chastellenie terre et appartenances / Chastel	1406	AN P 667
Chastel	1407	VALLEE
Donjon	1428	VALLEE
Place fort	Août 1447	ADS 18 J 478
Terre	29 décembre 1461	ADS 18 J 478
Terre et seigneurie / château / donjon	10 décembre 1466	VALLEE
Chastel, chastellenie, terre et seigneurie	9 janvier 1480	AN P 667
Châteal chatellenie et seigneurie	10 octobre 1496	AN P 667
Chastel	1511	VALLEE
Chastellenie terre et seigneurie	2 octobre 1512	AN P 667
Lieu et chasteau / logis / seigneurie	21 mai 1519	VALLEE
Terres et seigneuries	14 juin 1526	AN P 667
Chastel chastellenie	1 ^{er} décembre 1529	AN P 670
Domaine chastel et chastellenie	13 septembre 1541	AN P 667
Seigneurie	19 mai 1572	AN P 667
Château	1671	VALLEE
Château	28 avril 1721	VALLEE
Fief terre et seigneurie	17 février 1762	ARCHIVES COGNERS
Terre fief et seigneurie	1786	ADS 9 J 14
Terre	XVIII ^e siècle	ADS 9 J 14
Château	29 août 1812	VALLEE
Château ou maison notable	1706	JAILLOT

Selon Roger Verdier,⁹¹ le château de Bouloire aurait été bâti sur une ancienne motte. Dans un acte de 1407, le château s'accompagnait de douves. En 1428, le château se complétait d'un donjon et de tours. On pouvait également y voir un pont-levis, des douves et des fortifications. Il semble que par la suite il fut délaissé et en partie détruit. Le 10 décembre 1466, on apprend dans les Lettres patentes de Louis XII, que Bouloire a droit « de chasteau et place forte ». Il comprend alors un donjon et des tours, ainsi qu'un pont-levis, des fortifications et des douves. Suite à sa destruction, il est alors question de rebâtir les remparts, les grosses tours, les boulevards, les canonnières, les mâchicoulis, le pont-levis et les grandes fortifications, ce qui est autorisé par le roi dans cet acte. Puis il semble que le château soit en péril en mai 1519 : « la seigneurie de Boulouere est de grand coustaige et mise à entretenir, et en dangier, obstant qu'il n'y avoit et n'y a demourance ne habitation de gentz, de cheoyr et tumber en ruyne...en forme que, tant audits pourchatz et recoupvrance desdits deniers et revenu que à l'entretenement de l'édifice dudit chasteau, qui ne prouffitoit ne prouffitte ryen ausdits myneurs ne à leur usage, à ce que ils et leurs prédecesseurs de tout temps ont fait et font leur principale et continuelle demourance et résidence en ceste juridiction, oudit manoir de Tyoarlen, la majeure part et presque le tout du revenu d'icelle piecze et seigneurie estoit et est chacun an consumée, et due du droit desditz myneurs d'icelle piecze de Boulouere... ». Dans un acte de 1671, plus de précisions sont données sur l'agencement intérieur du logis. On trouve alors au rez-de-chaussée, une salle, une cuisine, une chambre pour le fermier et une antichambre. L'étage comporte deux chambres et une antichambre. Le 28 avril 1721, on apprend également que la chambre principale près de l'entrée comporte une fenêtre à croisée donnant sur la cour. A côté d'elle se trouve une antichambre froide. Les communs comprennent des granges, des écuries, des toits à porcs, un jardin entouré de murailles et un puits. Un acte daté de 1783, indique également deux salles pour le rez-de-chaussée, cinq autres chambres, des greniers, un escalier dit du trésor, un fournil et une grange. Enfin l'acte de vente daté du 29 août 1812 est encore plus précis concernant l'agencement intérieur ainsi que les dépendances. Le rez-de-chaussée comporte alors une salle à cheminée et deux chambres froides.

⁹¹ VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 94.

Dans l'une d'entre elles se trouve un escalier en pierre menant à la cave. La tour d'escalier est ensuite mentionnée, ainsi que la petite pièce à feu se trouvant en son sommet. L'étage se compose de deux chambres à feu avec un cabinet contenu dans la tour défensive. La tour tronquée servant de terrasse est également mentionnée. Concernant les dépendances, des corps de bâtiments avec chambre et escalier sont mentionnés, ainsi qu'une vieille tour, un pavillon, une galerie de bois qui conduit de l'étage de la tourelle à la tour du trésor et le pignon de l'église (cette galerie devait être accessible de la porte donnant dans le vide à droite de la tour d'escalier à l'étage), une boulangerie à colombages, un puits, un four, une tour servant de prison, la tour du trésor avec chambre froide... Selon Eugène Vallée, il semble que la fuie était située au bas du bourg de Bouloire à droite de La Fontaine⁹².

Sources

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtellenie de Saint-Calais, aux p. 13-24.

Nécrologe-Obituaire de la Cathédrale du Mans publié par le G. Busson et A. Ledru, Société des Archives historiques du Maine, 1906, p. 203.

ADS 9 J 14 : 1571-1812 : Collection André Pioger. Contrats, baux et documents divers concernant des biens sis à Bouloire.

ADS 14 J 5 : 1727-1793 : Archives Bigot de La Touanne, Famille de Mondragon, Salmon, de Loiray et alliés. Famille de Mondragon et alliés. Titres des biens appartenant à Marie-Josèphe de Mondragon.

ADS 18 J 478 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 18 J 759 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 43/59 : Cadastre Bouloire : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

AN P 667, f° 49, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60 et 61 : Chambre des Comptes.

AN P 670 : Volume des aveux et hommages de Vendôme, pièce unique.

Bibliographie

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, *Imagier des châteaux et manoirs de la Sarthe*, Conseil général de La Sarthe, Le Mans, 2005, p. 15 et 19.

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 31 et 63-64.

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 80.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 270.

FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *La Province du Maine*, novembre 1895, p. 340-343.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5, 12, 26 et 64.

GREGOIRE P., « La Sarthe, pays des manoirs », *La Vie Mancelle et Sarthoise*, septembre-octobre 2002, n° 364, p. 27.

LEFEBVRE S., *Mottes et maisons-fortes du canton de Bouloire*, mémoire de maîtrise sous la direction d' Annie Renoux, Université du Maine, 1998, p. 124-125.

LIGNE A. / KERVELLA G., *La Sarthe et ses richesses*, Editions de la Reinette, Le Mans, p. 44.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Château (ancien)*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 201-204.

ROBVEILLE A., *Montfort-Le-Rotrou, Seigneurie et Paroisse*, A. Goupil, Laval, 1912, p. 22 et 32.

SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 21.

VALLEE E., *Études sur Bouloire religieux et féodal*, Auguste Picard, Paris, 1922.

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1902, p. 209-222, 241-255, 287-293.

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1906, p. 152-159, 197-203, 284-289, 327-332, 361-366, 392-397.

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1922, p. 49-51, 76-80, 102-112.

⁹²VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *op.cit.* p. 284.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 124.

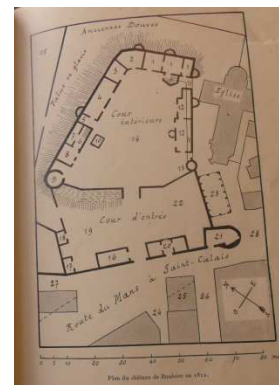
VASTY DE LA HYLAI, *La Baronnie de Bouloire*, Pellechat, Le Mans, 1895.

VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 55.

Documents iconographiques



ADS 18 J 759 : Fonds Paul Cordonnier.



VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1922.



ADS 2 FI 8232

Voir également : ADS 2 FI 136, ADS 2 FI 3983, ADS 2 FI 11424, ADS 2 FI 6548, ADS 2 FI 138, ADS 2 FI 10143 et ADS 2 FI 6085.



ADS 18 J 478 : Fonds Paul Cordonnier : carte postale de 1906 et photographies de 1924.



ADS 18 J 478 : Fonds Paul Cordonnier

Canton de Bouloire

Coudrecieux

La Cour



Localisation

Cadastré napoléonien de 1834 au 1/2500 commune de Coudrecieux section B2 du Bourg 142-367, cote PC 095 023.

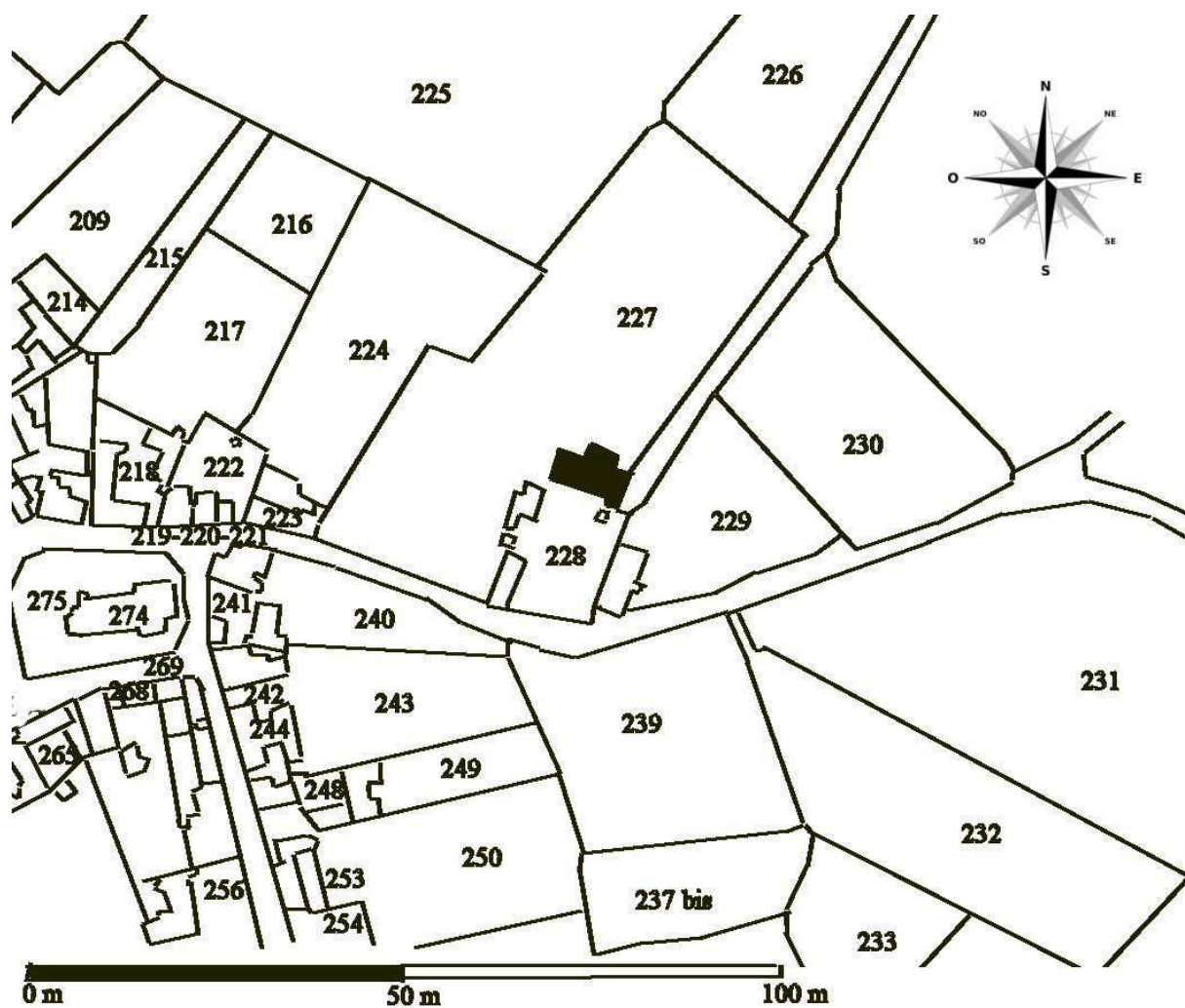
Carte IGN 1/25000 : 1819 E Bouloire, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 472719,56$ m $y = 2333886,60$ m

Le site de la Cour de Coudrecieux est implanté en bordure nord-est du village à 144 m à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et à la Forêt de La Pierre.

Distances	en m
Logis / église	84
Logis / cours d'eau	694, 42
Logis / Espace boisé	1293, 79

Cadastre



209 : Le Jardin	233 : Le Champ de La Douve
214 : Les Jeux de Boullles	237 bis : Le Grand Jardin
215 : Le Jardin	239 : Le Champ du Portail
216 : Le Jardin	240 : Le Jardin
217 : Le Jardin	241 : Coudrecieux
218 : Coudrecieux	242 : Coudrecieux
219 : Coudrecieux	243 : Le Jardin
220 : Coudrecieux	244 : Coudrecieux
221 : Coudrecieux	248 : Coudrecieux
222 : Le Jardin	249 : Le Jardin
224 : Le Jardin	250 : Le Jardin
225 : Le Champ des Jardins	253 : Coudrecieux
226 : Le Petit Champ des Jardins	254 : Le Jardin
227 : Le Jardin de La Cour	256 : La Cure ou le Presbytere
228 : La Cour	265 : Le Jardin
229 : Le Jardin	268 : Coudrecieux
230 : Le Champ de La Croix	269 : Coudrecieux
231 : Le Champ de La Douve	274 : Coudrecieux
232 : Le Champ de La Douve	275 : Le Cimetière

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré à l'origine de douves.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle (vers 1550-1560) et remaniements du XVIII^e siècle (vers 1754).

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres de taille calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 2 octobre 2010.

Etat de conservation : Logis non remanié, dont la restauration est récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Bon état de conservation dans son ensemble, deux cheminées ont été démontées et vendues par le propriétaire précédent. L'escalier en vis ne conserve plus que trois marches et la base de son noyau.

Classement Monuments Historiques : Le corps de logis en totalité est inscrit à l'inventaire supplémentaire depuis le 26 août 2005.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée de rampants et d'une corniche à modillons, d'un pavillon arrière comportant des cabinets, de petites ouvertures dont certaines sont chanfreinées, de six fenêtres à croisées, d'une porte réalisée dans le goût de La Renaissance, de quatre fenêtres à meneau, d'arquebusières, d'une barre de renfort derrière la porte d'entrée, d'un potager, de trois cheminées engagées à hotte droite dont l'une comporte les armes des seigneurs ayant bâti le logis, d'un cellier voûté, de vestige d'un escalier en vis ayant en partie disparu, d'une pièce située à l'étage qui comporte sur son mur deux canonnières contrôlant l'accès à l'escalier et de deux cabinets de latrines.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux avec des demi-niveaux intermédiaires (une cave est présente sous la grande salle située sur la gauche du logis). La différence de niveau se rattrape au 1^{er} étage, la chambre côté droit ayant moins de hauteur sous plafond que la chambre de gauche.

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	19,93 m	9,50 m
Pavillon arrière dit la tour	9 m	3,90 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture à forte pente ayant été remaniée (peut-être au XVIII^e siècle). Les deux lucarnes de la façade sud-ouest ont été enlevées probablement à ce moment là. Il subsiste leurs emplacements dans les combles.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par dix ouvertures et la façade nord-est par vingt-et-une autres ouvertures. Il semble que peu d'ouvertures aient été modifiées sur la façade sud-ouest, excepté la fenêtre à croisée côté droit au 1^{er} étage qui était en 1924 (date d'une photo donnée par les propriétaires actuels) une fenêtre à meneau. La fenêtre à meneau côté droit au rez-de-chaussée, est quant-à elle de conception récente, car la photo de 1924 montre qu'il y avait une porte en cet endroit qui est difficile à dater à cause de la qualité de l'image. Le tableau suivant indique les typologies et emplacements des ouvertures actuelles y compris les fenêtres recrées lors de la restauration du site.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à meneaux	Petites ouvertures
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage	2 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage
Façade nord-est		2 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : étage	14 : avant corps sur les différents niveaux
Pignon sud-est				1 : comble
Pignon nord-ouest	1 : cave			1 : comble

Intérieur

L'intérieur a gardé son organisation d'origine avec ses pièces énumérées dans le tableau suivant (les cabinets étant accessibles par les salles mentionnées dans la case précédente, ce manoir comporte des demi-étages qui sont indiqués par 0,5 et 1,5). Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Potager	Passe-plat	Latrines
Cave dont une partie dans la tour	-1			Vestiges ?	
Cuisine et cellier voûté	Rez-de-chaussée	1	1		
Cellier dans la tour	Rez-de-chaussée				
Vestibule	0,5				
Grande salle	0,5	1			
Cabinet 1 dans la tour	0,5				
Escalier (à l'origine vis) dans la tour	Du 0,5 au 1,5				
Chambre 1	1	1			
Cabinet 2 dans la tour	1				
Palier défensif	1				
Chambre 2 (ancienne chambre seigneuriale)	1,5	1 disparue			
Cabinet 3 dans la tour	1, 5				1
Chambre 3	1,5				
Cabinet 4 dans la tour	1,5				1
Chambre 4 dans la tour	2	1 disparue			
Combles	2				

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	237 cm	224 cm	176 cm
Ancienne cuisine	255 cm	88 cm	176 cm
Chambre située au-dessus de l'ancienne cuisine	236 cm	114 cm	178 cm

Mesures escalier en vis (vestiges)	Longueur	Hauteur
Marches	139 cm	13 cm

Dépendances

Le logis est complété par des communs s'organisant autour d'une cour. L'un d'entre eux semble dater du XVI^e siècle avec ses ouvertures en pierres blanches formant un arc en plein cintre. On accédait à cette cour par un porche ayant aujourd'hui disparu mais qui est visible sur les photos datant de 1924.

Intérêt du site

Le logis de La Cour de Coudrecieux a gardé une grande part de son authenticité dans son organisation comme il le fut évoqué précédemment, mais aussi dans son aspect avec sa toiture très inclinée, ses fenêtres à croisées et à meneaux, ainsi que sa tour rectangulaire chaînée en dalles sur chant et couronnée d'un comble pyramidant à l'arrière (non centrée sur la façade). Comme pour la tour, les deux pignons sont bordés d'un chaînage d'angle conférant un aspect soigné à ce logis. Le pignon nord-ouest quant à lui comporte des pierres d'arrachement ainsi que la trace d'une ancienne porte laissant penser qu'un autre bâtiment devait prolonger la façade sud-ouest à l'endroit où le chaînage d'angle est absent. Grâce au chaînage d'angle du côté nord et des rampants de la toiture, on peut penser que le bâtiment était moins élevé et moins large que le corps de logis encore visible aujourd'hui. D'un point de vue ornemental, l'extérieur a conservé en **partie la belle corniche à modillons** que l'on peut voir au centre de la façade d'entrée côté sud-ouest. Éléments relativement rare dans le corpus, il existe à La Cour un vestibule d'entrée agrémenté d'un petit escalier droit d'1, 50 m de large desservant les pièces du rez-de-chaussée s'organisant en demi-niveaux (la cuisine au 0 et la grande salle située au dessus de la cave au 0,5). On peut observer un remaniement de l'entrée de la



de couleur blanche, tout comme celle de la chambre seigneuriale au-dessus qui malheureusement a été vendue par le propriétaire précédent (tout comme celle de la chambre logée dans la tour). Le répertoire décoratif est caractéristique



de la fin de la Renaissance et du début du XVIIe siècle. Au centre de la hotte se trouve entre quatre demi-pilastres cannelés néo-antiques, **un élégant cartouche orné de guirlandes et de mascarons où un écusson ovale porte en son centre les armes de la famille de la Vove** (de sable à six besants d'argent). Des fleurs de lys naturalisées sont visibles sur les corbeaux. En sortant de cette pièce, on accède en passant sous une voûte à la cage d'escalier logée dans la tour. Il subsiste les vestiges d'un escalier en vis : la



base du noyau ainsi que trois marches ; la dernière faisant office de palier pour accéder à la première chambre située juste au dessus de l'ancienne cuisine. Cette pièce comporte une cheminée blanche dans le style classique d'un XVIe siècle déjà fort avancé. Les deux corbeaux sont moulurés en forme de volutes. De cette chambre, on accède tout comme dans la cuisine à l'avant corps central de la façade sud-ouest percé de ses arquebuseries. Pour accéder à l'étage supérieur, il faut emprunter l'escalier XIXe siècle ayant remplacé l'ancienne vis (peut-être en 1836 lorsque le logis fut remanié pour faire plusieurs logements). Le haut de cet escalier débouche sur un palier surveillé par un système défensif intérieur. **Deux bouches à feu** font face à toute personne empruntant l'escalier et donne une solution de replis dans le cas où des visiteurs indésirables pénétreraient à l'intérieur du logis. Derrière ce mur « défensif » se trouve donc une petite pièce se situant au-dessus du vestibule d'entrée. On y accède de l'escalier par la droite suivant un petit couloir puis en pénétrant sur la gauche dans une chambre s'ouvrant sur ladite pièce défensive. Cette organisation défensive mise en place pendant les Guerres de religion, est complétée par le réseau d'arquebuseries situées tout autour du logis, ainsi que par la porte d'entrée agrémentée d'une barre de bois transversale.



Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
?	de Mesne	Fin du XVe			PAH du Perche sarthois ⁹³
René de La Vove	de La Vove	1532 1545			PAH du Perche sarthois CORDONNIER
François de La Vove	de La Vove	1577		Gentilhomme de la chambre du roi	DRONNE ⁹⁴

Il semble que la Cour de Coudrecieux soit à la fin du Moyen Âge une appartenance de la famille de Mesne. En 1532, René de La Vove racheta le site pour le rattacher à la petite seigneurie de la Pierre (située dans la même paroisse) dont il est déjà le propriétaire. Avec cette nouvelle acquisition il put ainsi posséder les droits seigneuriaux attachés à la Cour à savoir le droit honorifique de seigneurie de paroisse et le droit de moyenne et basse justice. René de La Vove mourut en 1545, comme l'indique l'inscription sur sa pierre tombale qui se situait dans l'église paroissiale avant la Révolution⁹⁵. Le château de la Pierre n'étant pas encore vraiment constitué au XVIe siècle, les de La Vove résidèrent à la Cour, mais il semble qu'à partir du moment où François de La Vove, fit construire le logis de la Pierre, la Cour fut peu à peu délaissée pour être reléguée au rang de ferme⁹⁶. Ce dernier fut gentilhomme de la chambre du roi et seigneur de confession protestante jusqu'à ce qu'il abjure sa foi. Il reçut un certificat de catholicité le 15 février 1577.⁹⁷

Sur le bâti :

Le logis fut décrit en 1532⁹⁸, comme « une maison flanquée de pavillons comprenant cinq chambres à feu et cabinets, au devant la cour, et les communs, puits, porche et pont-levis, en côté la basse-cour entourée de murs et le jardin potager. Puis le 14 mars 1634⁹⁹, à l'occasion de la vente des fiefs des de La Vove, il semble que tous les aveux, cens, rentes durent être apportés à la maison seigneuriale de Coudrecieux ladite maison contenant un grand corps de logis accompagné de pavillons, une grande salle et plusieurs chambres, cave dessous, grenier dessus et quatre guerittes sur les coins du logis couverts d'ardoises, un pont-levis pour entrer. Autour une grande cour close de murs en laquelle fournil, pressoirs, granges, étables, colombiers et jardin à côté, le tout au bourg de Coudrecieux... ».

Sources :

ADS 18 J 478 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 95/34 : Cadastre Coudrecieux : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

⁹³ ANGELA / BELLAMY / BEZARD-TURLIER / CABARET / LEDUC / PELLETIER / BATAILLE / HARDY, *Coudrecieux, Saint-Michel de Chavaignes*, Monument du mois, Pays d'art et d'Histoire du Perche sarthois, La Ferté-Bernard, mai 2003, p. 11-14.

⁹⁴ DRONNE M., *La Réforme et les Protestants dans le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p. 75.

⁹⁵ ADS 18 J 478 : « Le 14^{ème} jour de janvier mil et cinq cent quarante –cinq fut lis et caché le corps de noble homme René de La Vove chevalier, seigneur de La Pierre et Coudrecieux. Prions Dieu que en paradis soit son âme. Requiescat in Pace. Amen ». Description extraite du registre paroissial le 17 avril 1786.

⁹⁶ Toutes ces informations historiques sont issues des recherches du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois dans la plaquette du monument du mois 2003 consacrée à la Cour de Coudrecieux.

⁹⁷ DRONNE M., *La Réforme...op.cit.* p. 75.

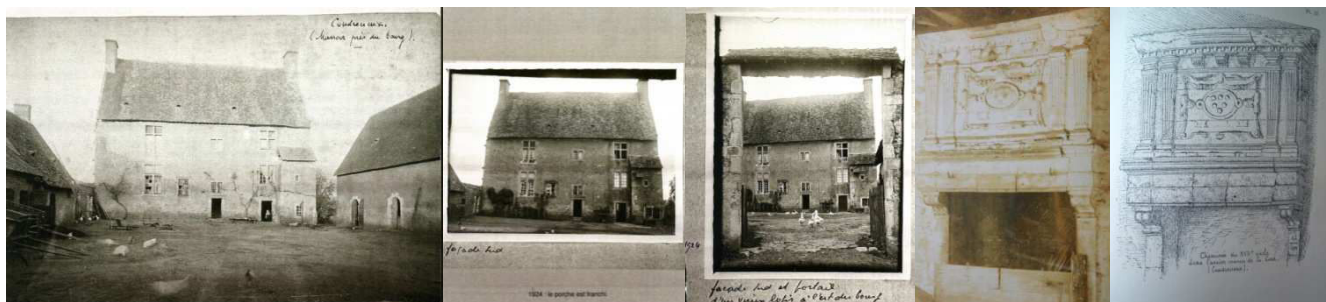
⁹⁸ Cité d'après les recherches du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois dans la plaquette du monument du mois 2003 consacrée à la Cour de Coudrecieux. Nous n'avons pas eu l'occasion de voir la source d'origine. Il semble que ce soit un terrier.

⁹⁹ Notes du XXe siècle données par les actuels propriétaires, et copiées d'un aveu dont nous n'avons pas la provenance.

Bibliographie

- ANGELA / BELLAMY / BEZARD-TURLIER / CABARET / LEDUC / PELLETIER / BATAILLE / HARDY, *Coudrecieux, Saint-Michel de Chavaignes*, Monument du mois, Pays d'art et d'Histoire du Perche sarthois, La Ferté-Bernard, mai 2003, p. 11-14.
- BETIN A., GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 37.
- CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 114.
- DRONNE M., *La Réforme et les Protestants dans le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p. 75.
- FLEURY G., « Coudrecieux », *Union du Maine*, novembre 1893, p. 373-375.
- FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 273.
- GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 26.
- LEFEBVRE S., *Mottes et maisons-fortes du canton de Bouloire*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1998, p. 148-149.
- MINISTERE DE LA CULTURE, *Manoir de La Cour*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 2005.
- PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 101-103.
- SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe 4^e Éditions accès, p. 58 et 82.
- VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 282.

Documents iconographiques



Documents iconographiques transmis par les propriétaires actuels de la Cour de Coudrecieux. La datation de la première photographie est antérieure aux deux autres clichés portant la mention 1924. Provenance ADS 18 J 478 : Fonds Paul Cordonnier /Dessin de la cheminée extraite de l'article de Gabriel Fleury.

Canton de Bouloire

Coudrecieux

Les Loges



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadaastre napoléonien de 1834 au 1/2500 commune de Coudrecieux sectionC3 des Loges 478-673, cote PC 095 029.

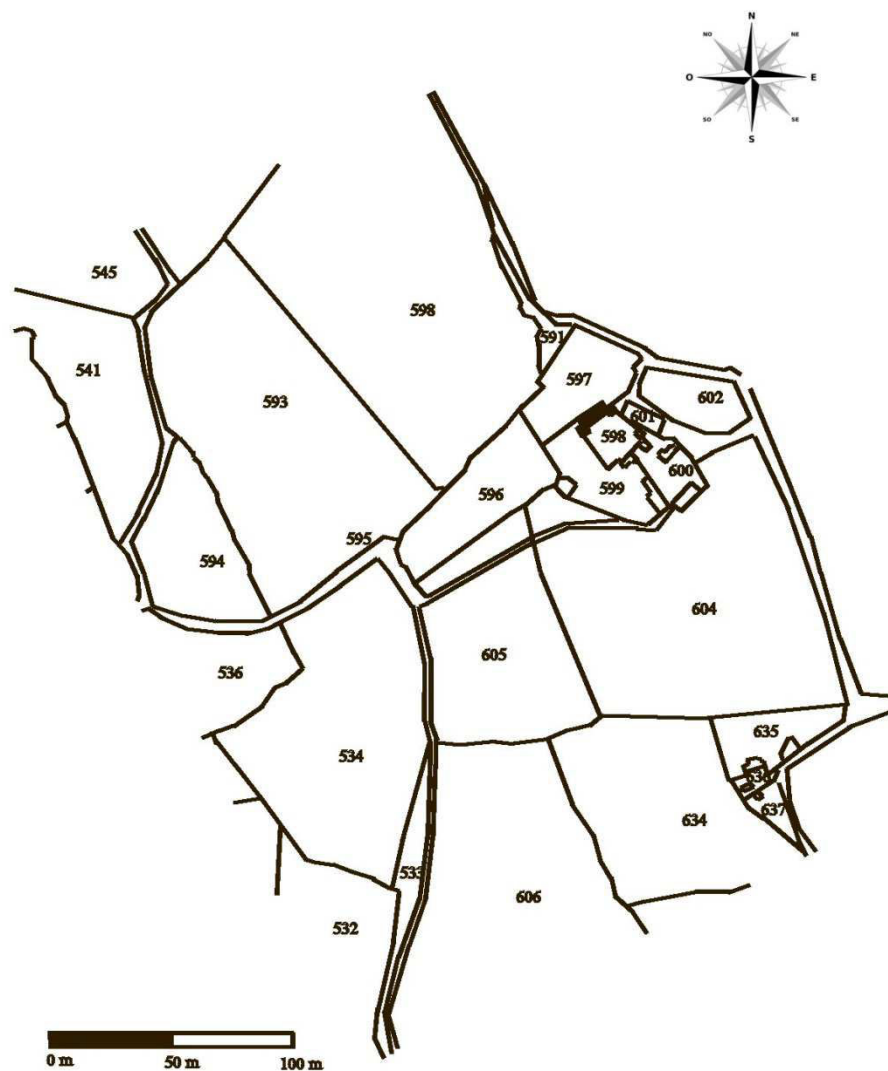
Carte IGN 1/25000: 1819 E Bouloire, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 470628,82$ m $y = 2331856,72$ m

Le site du château des Loges est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 164 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église des Loges	974, 83
Logis / cours d'eau	699, 48
Logis / Espace boisé	257, 10

Cadastre



- 532 : Le Gomisillon
- 533 : Le Bois des Châtaigniers
- 534 : Le Champ de Chauigné
- 536 : Le Champ du Fresne
- 541 : Le Champ de La Fontaine
- 545 : Le Champ de Devant
- 591 : Le Pâtis de Derrière
- 593 : La Pièce d'en Bas
- 594 : Le Champ des Ruelles
- 595 : Le Champ de Chauigné
- 596 : La Noë
- 597 : Le Jardin du Château
- 598 : Le Château des Loges
- 599 : Le Jardin
- 600 : Le Domaine
- 601 : La Marre
- 602 : Le Jeu de Paulme
- 604 : Le Verger
- 605 : Le Champ des Poiriers
- 606 : Le Bois des Châtaigniers
- 634 : Le Champ de La Grange
- 635 : Le Jardin
- 637 : Le Jardin de Devant
- 638 : Le Petit Chemin du Creux

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré à l'origine de douves.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 2 février 2013.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée de rampants, de deux pavillons rectangulaires de chaque côté, visibles sur la façade sud-est, de deux tourelles en encorbellement visibles sur la façade nord-ouest, de fenêtres à croisée et de fenêtres à traverse.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	5	Ardoises

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 478

1463 (notes Paul Cordonnier d'après les archives du château des Loges).

De vous noble et puissant monseigneur Jehan des loges escuier seigneur des loges je alphonse de maine (?) escuier [...] advoue a tenir de vous a foy et hommaige simple par cause de damoiselle coulône tierceline ma femme les choses dont [...] a hommaige simple Cest assavoir ma mestairie de la Jousse..

ADS 18 J 478

Janvier 1497 (notes Paul Cordonnier d'après les archives du château des Loges).

Je Jehan de Mehabert confesse estre homme de foy et hommaige simple par deux foiz et deux hommaiges simples de vous noble damoiselle ma damoiselle Jehanne de Villeblanche veufve de feu noble homme pierre des loges escuier en son vivant seigneur dud. lieu au nom et comme bail de messeigneurs voz enffans mineurs dans et dud. feu au regard de votre terre et seigneurie dud. lieu des Loges...

ADS 18 J 478

1502 (notes Paul Cordonnier d'après les archives du château des Loges).

Je Micheau de (?) et comme procureur special de Julien de Mehabert confesse estre homme par deux foys et hommaiges simples de noble damoiselle madamoiselle Jehanne de Villeblanche au nom et comme aiant bail de noble monseigneur Jacques des loges son filz seigneur dud. lieu au regard de son fye et seigneurie dud. lieu des loges...

ADS 18 J 478

20 janvier 1503 (source imprimée d'après AN).

Aveu et dénombrement de la châtellenie des Loges au château de Saint-Calais.

De vous haulte et puissante Princesse et ma tres redoubtee dame madame Marye de Lucembourg Contesse de Vendosmois de Saint Paoul Dame de Montdoubleau et Sainr Kalles Je Jacques Desloges escuier seigneur dudit lieu et darthins confesse tenir de vous a deux foiz et deux hommaiges simples Auregard de votre chastele et chastellenye dudit Saint Kalles mes terres fiez justices et seigneuries dudit lieu desloges ainsi quelles se puisuivent et comportent tant en fiez que domaines desquelles choses la declaration sensuit. Et premierement mon domaine cestassvoir ma maison manoir et court dudit lieu desloges avecques la basse court jardins vergers esdittes choses en ung tenant encloz de fossez contenant troys journees de terre ouenviron audedans desquel y a sept maisons et hebergements et des deux costez deux vyviers Lun diceulx a bonde et lautre estant apresent non repare joignant de tous costez et boutz mon domaine mondit manoir a leglise parochial dudit lieu desloges et a mes boys et terre de ma mestaierye du Creux et au boutz de deux petiz taillez contenant chacun demy journee ouenviron encloux pareillement de fossez *Item* en autres terres et vignes estans en ung tenant Court Ensemble mes garennes a congins deffensables contenant le tout quarante journées de terre ouenviron...

[...] *Item* ma fuye a pigeons ainsi quelle se poursuit et comporte en fuye terre et jardins audessus dudit bourg desloges contenant letout journee a troys homes bescheurs ouenviron...

ADS 18 J 478

1520 (notes Paul Cordonnier d'après les archives du château des Loges).

Je Jehan de mehabert fils de feu guillaume de mehabert confesse estre homme de foy de vous noble homme Jacques des loges escuier seigneur dud. lieu...pour raison d'une chambre de maison de la maison du lieu de mehabert...

ADS 13 F 1389

9 septembre 1541

Je noble homme Jacques desloges sieur dudy lieu daousins du Roroines et [...] Confesse a estre que pour foy et hommaige simple de vous ma dame francoise dallenczon duchesse de vendosmois...

ADS 18 J 478

10 août 1545 (notes Paul Cordonnier).

Vernoil-le-Fourrier. Contrat de mariage entre nobles personnes Jacques Grugelin...et Jehanne de Broc, veuve de défunt noble homme Jacques de Loges lorsqu'il vivait seigneur dudit lieu.

ADS 18 J 478

1548 (notes Paul Cordonnier d'après les archives du château des Loges).

Je Jehan Le Roy confesse estre homme de foy et hommage par deux foyz et hommaiges simples par depied de fief de vous, monseigneur Jehan des Loges escuier seigneur dudit lieu des loges darthins et du [...] conseiller du roy nostre sire en ses parlement de paris et de bretagne...

ADS 18 J 478

Juillet 1553 (notes Paul Cordonnier d'après les archives du château des Loges).

Je Jehan Le Roy mari de jacquine jouet tant de mon chef que a cause dicelle confesse estre homme de foy et hommaige simple par depied de fief de vous monseigneur hugues des loges seigneur dud. lieu...

ADS 18 J 478

1562 (notes Paul Cordonnier d'après les archives du château des Loges).

Sensuit la declaration des choses heritaulx que je michel nepfeu tiens et advoue a tenir de vous noble homme hugues des loges escuyer seigneur dud. lieu des arthins et boismignet...

ADS 18 J 478

16 juin 1568 (notes Paul Cordonnier d'après Titres papiers, archives de M. de Vathère, château de La Chapelle Gaugain).

[...] Par devant nous François Lemaignan notaire royal demeurant aux Loges en la présence de Discrette personne frère Jacques des Loges Chambrier de Nostre Dame d'Esvron et noble homme Marin des Loges seigneur de La Motte et comme procureur de François des Loges escuyer seigneur du Guedenheres (?) et à la requeste de noble damoiselle Rolande Le Vasseur veufve de deffunct Hugues des Loges en son vivant escuyer et seigneur dud. Lieu lad. damoiselle tant en son nom que Comme tutrice naturelle et garde noble de Jacques Hugues antoine des Loges et aultres leurs enfants...

ADS 18 J 478

1587 (notes Paul Cordonnier d'après l'inventaire des titres du Gué de Launay).

Contrat d'échange par devant Etienne Bourdin notaire entre Jacques des Loges écuyer seigneur dudit lieu, avec promesse de faire ratifié Dame Reine de Villeblanche son épouse et René Denizot seigneur de Coneraye...

ADS 9 J 14

1786

Partage En deux Lots des Biens immeubles Dacquêts dépendant de la Succession de feüe Madame La Comtesse de foucauts décédée au mois de décembre mil sept Cent quatre Vingt Six.

Lesdits Biens Echu à Chacun de Marie Josephe de Mondragon dasse demoiselle fille majeure, dame de la Cour dassé, de La marche ferrière, de La papillonnière, Et autres lieux demeurant ordinairement ville du mans et paroisse de la Coutûre Seulle et unique héritière de Laditte defuncte dame Comtesse de foucault au Côté paternel En Conséquemment pour une moitié dans Les Susdits Biens.

De haut Et Puissant Seigneur anne Jean Le Gras Marquis du Luart, Seigneur dudit Lieu Et autres Lieux Chevallier de L'ordre Royal et militaire de St Louis ancien Lieutenant au Régiment de Gardes françois demeurant ordinairement En Son Château du Luart paroisse du même nom.

De haut et Puissant Seigneur françois Marie Le Gras Chevallier de L'ordre Royal Et militaire de St Louis ancien Capitaine des Vesseaux du Roy demeurant au Château des Loges paroisse du même nom.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Les Loges comme château.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Les Loges comme château ou maison remarquable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Dreux Malmouche	Malmouche	XIIe			VALLEE
Jean Ier des Loges	des Loges	1391 1400	Ecuyer		VALLEE
Macé des Loges	des Loges	1409			VALLEE
Jean II des Loges	des Loges	1448 1481	Ecuyer Chevalier		VALLEE
Pierre des Loges	des Loges	1491 1494	Ecuyer		VALLEE
Jeanne de Villeblanche	des Loges	1497 1502	Dame		ADS 18 J 478 VALLEE
Jacques Ier des Loges	des Loges	1504 1543	Ecuyer		ADS 18 J 478 VALLEE
Jean III des Loges	des Loges	1545 1551	Ecuyer	Conseiller du Roi	VALLEE
Hugues des Loges	des Loges	1551 1558	Ecuyer		VALLEE
Rolande Le Vasseur	Le Vasseur	1560 1587	Dame		VALLEE
Jacques II des Loges	des Loges	1587 1627	Ecuyer Chevalier	Chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme de sa chambre	ADS 18 J 478 VALLEE

Le premier seigneur connu qui apparaît au XIIe siècle, se nomme Dreux Malmouche¹⁰⁰. Il faut ensuite attendre 1391, pour trouver Jean Ier des Loges seigneur du site. Il est alors mentionné comme écuyer dans une procédure¹⁰¹ évoquant l'affaire de la tentative d'assassinat d'Olivier de Clisson à Paris en juin 1392 par Pierre de Craon seigneur de La Ferté-Bernard¹⁰². Jean apparaît une nouvelle fois le 9 octobre 1400, alors qu'il rend aveu à Jean de Bueil, seigneur de Saint-Calais¹⁰³. Il eut un fils, nommé Macé qui lui succéda et qui apparaît dans les sources le 5 janvier 1409¹⁰⁴. Il eut entre autre pour enfant Jean II des Loges¹⁰⁵. Ce dernier apparaît en tant qu'écuyer, puis chevalier. Il rendit aveu à Jean du Bueil seigneur de Saint-Calais le 18 décembre 1454, puis le 18 décembre 1480. Mais à partir de 1470, son fils Pierre fut son procureur. On retrouve ce dernier en tant que seigneur des Loges vers 1490-1491¹⁰⁶. On le trouve une dernière fois le 15 avril 1494¹⁰⁷. Il fut l'époux de Jeanne de Villeblanche, mentionnée comme veuve en janvier 1497¹⁰⁸ et le 26 septembre 1502¹⁰⁹. Pierre et Jeanne eurent un fil nommé Jacques qui apparaît en 1504 dans un aveu du 20 janvier rendu à Marie de Luxembourg, comtesse de Vendômois et dame de Saint-Calais¹¹⁰. Le dernier document où il apparaît, est une déclaration qu'il reçoit le 17 août 1543. Il fut l'époux de Jeanne de Broc fille de René de Broc, écuyer seigneur de la Ville-au-Fourrier et de Perrine Bouju¹¹¹. Jeanne de Broc avait épousé précédemment André de Meurdrac, écuyer seigneur de la Charbonnière à Lamnay¹¹². Du mariage de Jacques et Jeanne est issu Jean III des Loges qui fut conseiller du roi en sa cour de parlement et du dauphin en son parlement de Bretagne¹¹³.

¹⁰⁰ VALLEE E., « Les Loges », *La Province du Maine*, A. Goupil, Laval, 1899, p. 127.

¹⁰¹ VALLEE E., « Les Loges », *op.cit.* p. 127.

¹⁰² Pierre de Craon, seigneur de La Ferté-Bernard. Voir volume du canton de La Ferté-Bernard, commune de La Ferté-Bernard, Le Château.

¹⁰³ VALLEE E., « Les Loges », *op.cit.* p. 128.

¹⁰⁴ *Ibid.* p. 128.

¹⁰⁵ *Ibid.* p. 129.

¹⁰⁶ *Ibid.* p. 129.

¹⁰⁷ *Ibid.* p. 129.

¹⁰⁸ ADS 18 J 478.

¹⁰⁹ VALLEE E., « Les Loges », *op.cit.* p. 129.

¹¹⁰ *Ibid.* p. 125. [Dans les notes de Paul Cordonnier (ADS 18 J 478) est mentionnée la date de 1503].

¹¹¹ *Ibid.* p. 130.

¹¹² *Ibid.* p. 130. Voir volume du canton de Montmirail, commune de Lamnay, La Charbonnière.

¹¹³ *Ibid.* p. 130.

Il apparaît en tant que seigneur des Loges le 31 août 1545, puis une dernière fois le 5 septembre 1551¹¹⁴. Il fut l'époux de Charlotte Gouault dont il eut une fille nommée Esther qui mourut avant 1552 et légua son héritage à Hugues des Loges¹¹⁵. Ce dernier est alors mentionné en tant qu'écuyer et fut peut-être le frère ou le neveu de Jean III¹¹⁶. Il fut l'époux à partir de 1551 de Rolande Le Vasseur, fille d'Antoine, seigneur du Cogners et d'Agnès de Renty¹¹⁷. Tous deux eurent huit enfants, mais Jean III mourut entre le 27 juin 1558 et le 30 septembre 1560¹¹⁸. Rolande, une fois veuve, apparaît dans les actes étant donné que ses enfants sont alors mineurs et administrent longuement la seigneurie des Loges¹¹⁹. Elle aurait épousé en secondes noces Jacques de Tiercelin, seigneur de La Chevalerie et de Romigny¹²⁰. A partir de 1587, lui succéda alors son fils aîné Jacques III des Loges, qualifié de chevalier, qui fut nommé en 1606, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre¹²¹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu / terre seigneurie et lieu	Janvier 1497	ADS 18 J 478
Lieu / fye seigneurie et lieu	1502	ADS 18 J 478
Lieu / terre fiez et seigneurie	20 janvier 1503 ou 1504	ADS 18 J 478
Lieu	1520	ADS 18 J 478
Lieu	1548	ADS 18 J 478
Lieu	Juillet 1553	ADS 18 J 478
Lieu	1562	ADS 18 J 478
Lieu	16 juin 1568	ADS 18 J 478
Lieu	1587	ADS 18 J 478
Château	1786	ADS 14 J 5
Château	1706	JAILLOT
Château ou maison remarquable	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans un aveu du 20 janvier 1504, rendu à Marie de Luxembourg, comtesse de Vendômois et dame de Saint-Calais, Jacques des Loges déclare posséder¹²² une « maison, manoir et cour des Loges avec les jardins et vergers, le tout enclos de fossés, contenant trois journées de terre, y compris sept maisons et deux viviers, terres et vignes et garennes défensables ; deux autres viviers et deux maisons au bourg, dans l'une desquelles étaient les pressoirs à vin ; un jardin sous le cimetière ; la fuie à pigeons, entourée de jardins, au-dessus du bourg, un étang à bonde, à la naissance de la rivière, dans la prairie, l'étang du Valsaunier, au milieu des bois... ». ¹²³ Il possède aussi le droit de haute moyenne et basse justice¹²⁴. Selon Paul Cordonnier, cette seigneurie avait droit de haute, moyenne et basse justice¹²⁵. Il est également intéressant de voir sur le cadastre napoléonien que la parcelle n° 602 s'intitule Le Jeu de Paulme.

¹¹⁴ *Ibid.* p. 130.

¹¹⁵ *Ibid.* p. 130. [Dans les notes de Paul Cordonnier (ADS 18 J 478), il est mentionné comme seigneur encore en 1562].

¹¹⁶ *Ibid.* p. 130.

¹¹⁷ *Ibid.* p. 131.

¹¹⁸ *Ibid.* p. 131.

¹¹⁹ *Ibid.* p. 131.

¹²⁰ VASTY DE LA HYLAI, *La Baronnie de Bouloire*, Pellechat, Le Mans, 1895, p. 71. Voir volume du canton de Saint-Calais, commune de Sainte-Cérotte, La Chevalerie. Voir volume du canton de Saint-Calais, commune de Bessé-sur-Braye, Romigny.

¹²¹ VALLEE E., « Les Loges », *op.cit.* p. 132.

¹²² *Ibid.* p. 125.

¹²³ *Ibid.* p. 126.

¹²⁴ *Ibid.* p. 126.

¹²⁵ ADS 18 J 478.

Sources

ADS 13 F 2389 : Collection Louis Calendini : 1540-1541 : Baronnie de Saosnois : Hommages et aveux rendus à Françoise d'Alençon comme dame de la baronnie de Saosnois et de la châellenie de Péray.

ADS 14 J 5 : 1727-1793 : Archives Bigot de La Touanne, Famille de Mondragon, Salmon, de Loiray et alliés. Famille de Mondragon et alliés. Titres des biens appartenant à Marie-Josèphe de Mondragon.

ADS 18 J 478 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 95/34 : Cadastre Coudrecieux : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 115.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6 et 20.

LEFEBVRE S., *Mottes et maisons-fortes du canton de Bouloire*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1998, p. 144-145.

PASTY DE LA HYLAYS / VALLEE E., *Aveu & dénombrement de la chatellenie des Loges au château de Saint-Calais, rendu le 20 janvier 1503*, Librairie ancienne et moderne R. Pellechat, Le Mans, 1894.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 617-619.

SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Editions de la Morande, Paris, 1988, p. 66.

VALLEE E., « Les Loges », *La Province du Maine*, A. Goupil, Laval, 1899, p. 125-133.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 535-536.

VASTY DE LA HYLAYS, *La Baronnie de Bouloire*, Pellechat, Le Mans, 1895, p. 71.

Documents iconographiques



ADS 2 FI 10304 et ADS 2 FI 9399.



ADS 18 J 478 : Fonds Paul Cordonnier.



ADS 18 J 478 : Fonds Paul Cordonnier.

Canton de Bouloire

Thorigné-sur-Dué :

Le Petit Pescheray :



Localisation

Cadastre napoléonien de 1834 au 1/2500 commune de Thorigné-sur-Dué section B1 du Bourg 1-243, cote PC 365 019.

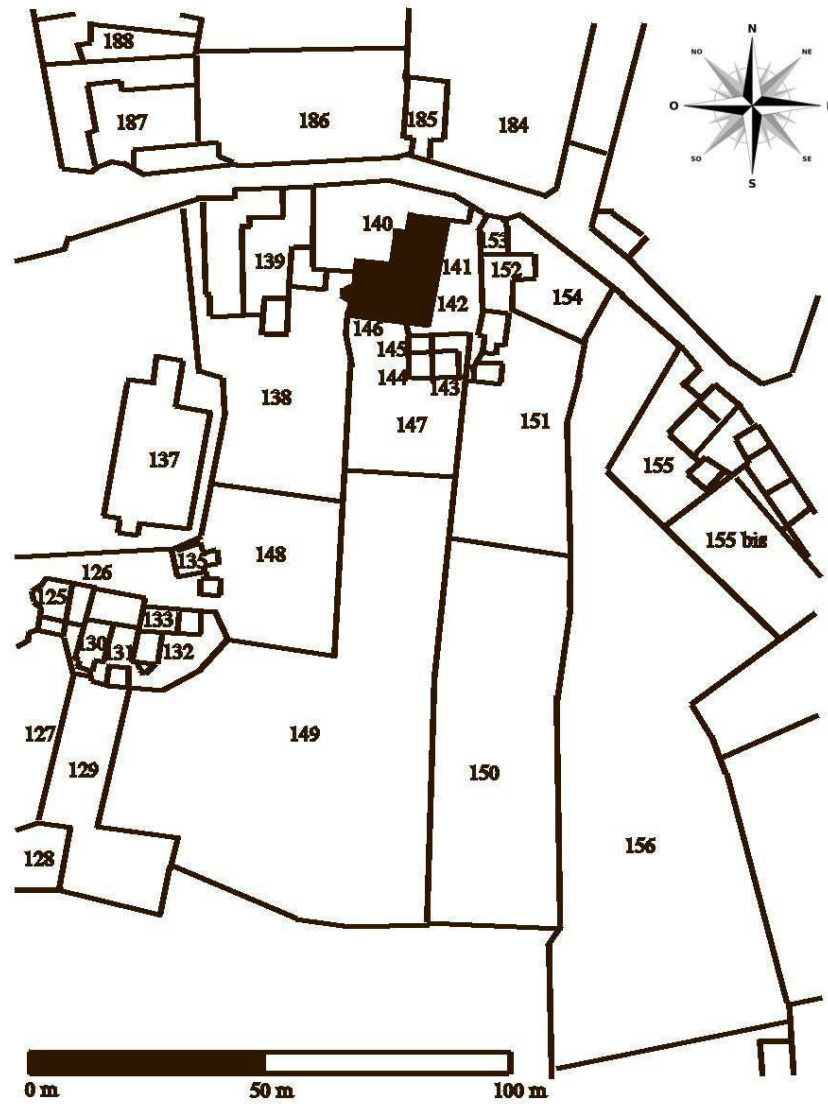
Carte IGN 1/25000 : 1819 O Montfort-le-Gesnois, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 465646,72$ m $y = 2339114,24$ m

Le site du Petit Pescheray est implanté dans le village à 90 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant Le Dué et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	66, 15
Logis / cours d'eau	801, 23
Logis / espace boisé	200, 56

Cadastre



125 : Bourg
126 : Bourg
127 : Bourg
128 : Bourg
129 : Bourg
130 : Bourg
131 : Bourg
132 : Bourg
133 : Bourg
134 : Bourg
135 : Bourg
137 : Bourg
138 : Bourg
139 : Bourg
140 : Bourg
141 : Bourg
142 : Bourg
143 : Bourg

144 : Bourg
145 : Bourg
146 : Bourg
147 : Bourg
149 : Bourg
150 : Bourg
151 : Bourg
152 : Bourg
153 : Bourg
155 : Bourg
155 bis : Bourg
156 : Bourg
184 : Le Presbitère
185 : Le Presbitère
186 : Bourg
187 : Bourg
188 : Bourg

Vestiges

Typologie : Logis en L à tour.

Datation : XVe-XVIe siècles.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres de taille calcaires et pierre de tuffeau, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par une partie des propriétaires pour cette étude. La partie de gauche sur la façade nord-est fut celle qui a été visitée.

Date de la visite : 19 mars 2013.

Etat de conservation : Logis remanié en partie (surtout à l'intérieur), sans grande campagne de restauration récente. Le bâtiment est actuellement séparé en deux. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). On peut cependant y voir que la porte d'entrée a été largement modifiée, car sur la photographie de 1928, se trouve une porte dont l'encadrement est sculpté dans le goût de la fenêtre située à sa gauche. L'entrée est aussi surmontée d'une petite ouverture encadrée de piédroits sculptés dans le goût de La Renaissance. Selon les notes de Paul Cordonnier, les sculptures de cette porte représentaient *un roi antique et solennel assis sur un trône recevant des émissaires à cheval suivis de soldats*¹²⁶. La façon dont cette porte était constituée semble être un travail très maladroit et nous semble être un *spolia* placé en cet endroit peut-être au XIXe siècle ou au XXe siècle. En effet, il semble que les éléments sculptés aient été disposés de manière assez étrange ; les proportions ne sont pas adaptées au bâtiment originel. Selon Paul Cordonnier, il s'agirait d'un moulage. Il peut d'ailleurs en être de même avec la fenêtre de gauche dont les éléments qui la constituent ne semblent pas avoir été créés pour être assemblés ensemble. De toute évidence les piédroits ne sont pas de la même époque que le linteau et leur largeur semble trop importante par rapport à la taille de la fenêtre. Depuis la prise de vue de 1928, la fenêtre a perdu son meneau de pierre. Les sculptures sont en grande partie usées. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu. Des vasistas ont été percés en divers endroits.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre ayant perdu son meneau dont les piédroits et le linteau sont sculptés, d'une porte chanfreinée à arc en plein cintre, d'une porte à arc en plein cintre, d'une porte à moulures à gorges ornée d'une accolade, d'une fenêtre à moulures à gorges, de petites ouvertures protégées par des grilles, d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre placée dans l'angle et d'un corbeau mouluré. Il semble selon les notes de Paul Cordonnier qu'un escalier en vis bâti en bois soit visible à l'intérieur, ainsi que deux cheminées : l'une située dans la cave et l'autre près de l'escalier¹²⁷.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15,60 m	7, 70 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par treize ouvertures : quatre vasistas, une fenêtre ayant perdu son meneau et qui comporte des ornements du XVe et XVIe siècle, une porte remaniée récemment, deux portes de cave à arc en plein cintre dont l'une d'entre elles est chanfreinée, une petite fenêtre datant du XIXe siècle, une fenêtre à moulures à gorges, deux petites ouvertures protégées de grilles et une porte à moulures à gorges surmontée d'une accolade. Les autres façades ne comportent pas d'ouvertures anciennes. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à meneau	Fenêtre moulurée	Petite ouverture
Façade nord-est	3 : vers la cave	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	1 : cave

¹²⁶ADS 18 J 479.

¹²⁷ADS 18 J 479.

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Corbeau mouluré
Escalier en vis	De la cave au grenier	
Grande salle de gauche	Rez-de-chaussée	1

Intérêt du site

Le logis du Petit Pescheray bien que remanié en partie, conserve quelques éléments caractéristiques des logis seigneuriaux des XVe-XVIe siècles. La façade nord-est comporte quelques ouvertures intéressantes. À gauche de la porte d'entrée qui fut remaniée au XXe siècle (voir commentaire dans la partie consacrée à l'état de conservation), se trouve **une fenêtre ayant perdu son meneau de pierre**. Cette ouverture comporte deux piédroits en pierre de tuffeau ornés de sculptures réalisées dans le goût de La Renaissance. Le piédroit de gauche est orné d'une rosace et d'éléments végétaux, quant au piédroit de droite, il ne subsiste qu'une rosace, les autres ornements ayant été usés avec le temps. Les parties supérieures des piédroits semblent avoir été coupées et sont surmontées par des chapiteaux non sculptés et non terminés semble-t-il. La fenêtre est surmontée d'un linteau dont le traitement des moulures et l'accolade semble très maladroite dans son exécution. **Seule la partie centrale de ce linteau semble de qualité. Elle représente un homme et une femme se tenant debout autour**



d'un écu bûché. Ces deux personnages sont habillés à la mode du XVe siècle. À gauche des personnages se trouve la représentation d'un village qui n'est qu'une sorte d'esquisse de mauvaise qualité. Il nous semble que l'ensemble de cette fenêtre ne soit qu'un *spolia* placé en cet endroit peut-être au XIXe siècle, étant donné les éléments disparates qui la composent et la mauvaise proportion de cet ensemble. À droite de la porte d'entrée se trouve une fenêtre ornée de moulures à gorges qui surmonte **une porte constituée de moulures à gorges dont le linteau forme une accolade**. Cette porte donne dans la partie droite de la cave. La partie gauche de la cave est accessible par une porte chanfreinée à arc en plein cintre qui mène **à une seconde porte à arc en plein cintre**. Toutes deux sont placées sous le perron de l'entrée. La cave de gauche est haute de plafond et non voûtée. Il semble selon les notes de Paul Cordonnier¹²⁸, que cette cave comporte une cheminée « à linteau de bois en poutre nue, soutenue à gauche par un pilier de tuffeau à droite par un culot à deux moulures et long triangle courbes. On y trouve



aussi semble-t-il dans un angle, le petit escalier à vis à marches et noyau de bois dont nous avons vu la tourelle à pans, au petit chassis unique et chanfreiné au nord qui permet de gagner le rez-de-chaussée de la maison de droite et son petit jardin vers le nord ouest et continue vers le grenier, toujours avec le même arbre servant de noyau, charpente curieuse ou du moins amusante au haut de l'escalier. La cave de gauche quant à elle comporterait les vestiges d'une jolie cheminée Renaissance à deux culots à pans en pierre supportant un petit linteau très mince en bois sculpté orné de pampres de vigne et de grappes de raisin avec un petit animal au centre, un bel escargot dit de Bourgogne, tandis qu'à gauche un oiseau grappille le raisin et suit à droite un cochon couché sur le dos. Au bas-côté droit ou retour : un gros cochon, au retour gauche un oiseau à la grande aile à la tête retournée vers une tige ou un cep et sa grappe de raisin. Ce linteau est une bonne chose, on peut se demander s'il y eut jamais une cheminée aussi finement décorée dans cette cave où on ne trouve pas de trace de feu ou de fumée, peut-être notre joli linteau du XVe siècle fut-il placé là par l'antiquaire... ». La façade arrière comporte à l'angle du bâtiment en L, une tour d'escalier octogonale hors œuvre qui comporte selon Paul Cordonnier une vis en bois allant de la cave au grenier¹²⁹. La partie gauche du bâtiment a été largement remaniée à l'intérieur. Seul subsiste **un corbeau sculpté soutenant une grosse poutre représentant une feuille**.



¹²⁸ ADS 18 J 479. Notes de 1960.

¹²⁹ ADS 18 J 479. Notes de 1960.

La partie droite n'ayant pas pu être visitée, les notes de Paul Cordonnier nous donnent encore une fois des indications sur l'état intérieur du logis en 1960. Il semble donc qu'il se trouve une cheminée à grande hotte datant du XVI^e siècle dont le linteau est orné d'un écu, sans doute aux armes de la famille Le Vayer de Pescheray¹³⁰.

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 479

29 mai 1628 (copie des Remembrances de la châtellenie de Thorigné).

Jacques Gaultier acquiert de Thomas Maslier tailleur d'habits, une maison manable composée de basses et hautes chambre dessus au gallatais et grenier dessus et place d'un four au bout d'icelle et portion des terre au devant, le tout scittuée et faut sont partie des maisons nommés Le Petit Pescheré, paroisse de Thorigné joignant d'un costé la maison dud. acquéreur en partie et partie la commune dud. lieu...avev droit en la viz communes...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Marin Le Vayer	Le Vayer	1ere moitié du XVIe	Chevalier		CORDONNIER DENIS
Marin II Le Vayer	Le Vayer	Seconde moitié du XVIe			DOC LOCATAIRES

Si l'on en croit les armes relevées dans le logis en 1899 dont l'information est conservée dans les archives de Paul Cordonnier, il semble que Le Petit Pescheray fut détenu par la famille Le Vayer. On peut alors supposer que Marin Le Vayer fut seigneur du lieu. Ce dernier fut également seigneur de Pescheray, mais aussi du logis de Cœur¹³¹ et de La Cour¹³². Il fut l'époux d'Anne Moreau de Saint-Hilaire en 1521¹³³. Le 14 juillet 1536, il fut chargé par François Ier de recevoir en Savoie deux mille lansquenets pour les conduire en Avignon dont il fit la monstre le 30 juillet 1536¹³⁴. Le 9 novembre 1537, il fut nommé commissaire ordinaire des guerres¹³⁵. Le 2 janvier 1539, François Ier lui envoya les provisions du gouvernement de la ville et château de Moncalieri situé dans le Piémont¹³⁶. Puis le 14 avril 1544, il participa à la bataille de Cérisoles sous la conduite du duc d'Enghien¹³⁷. Sa femme, Anne mourut en 1542 et il semble qu'il ait ensuite épousé le 4 avril 1544, Gabrielle d'Harcourt, veuve de Charles de Couesmes¹³⁸.

¹³⁰ ADS 18 J 479. Notes de 1960.

¹³¹ Voir volume du canton de Tuffé, commune de Saint-Hilaire-le-Lierru, Le Logis de Coeur.

¹³² Voir volume du canton de Tuffé, commune de Saint-Hilaire-le-Lierru, La Cour.

¹³³ ADS 18 J 607 : Notes de Paul Cordonnier / MENJOT D'ELBENNE, « Saint-Hilaire-le-Lierru », *L'Union Historique & Littéraire du Maine*, Le Mans, 1894, p. 367 / DENIS L., « Thorigné féodal », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1903, p. 70.

¹³⁴ DENIS L., « Thorigné féodal », *op.cit.* p.71.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.* Il cite « A conduire la bataille Monseigneur d'Anguien avec luy le seigneur de Langey, gouverneur de Turin...et de gentilshommes pour leur plaisir environ cent chevaux desquels estoient...le seigneur de Jarnac, le vidame de Chartres...Soubs la cornette de monseigneur d'Anguien...Le seigneur de Glaive, gouverneur de Cahors et de Pescheray, gouverneur de Montcallier et de gens de pied quatre mile suisses... ». Dans les *Mémoires de Martin du Bellay, Paris 1573, p. 431 v° et 432 r°*.

¹³⁸ DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XVe siècles) », *La Province du Maine*, Octobre-Décembre 1972, p. 319 / DENIS L., « Thorigné féodal », *op.cit.* p. 71-72. Charles de Couesmes était seigneur de Couesme. Voir volume du canton de Saint-Paterne, commune d'Ancinnes, Couesmes.

Gabrielle mourut assez rapidement et fut inhumée le 6 novembre 1546¹³⁹. Il se remaria alors à Jacqueline de La Mothe, dame des Autels et de La Babinière, veuve d'Antoine de Beauvau¹⁴⁰. La famille Le Vayer était protestante, comme en témoigne l'inscription empruntée au psaume 127 dans la traduction de Théodore de Bèze¹⁴¹ sur le logis de Cœur leur appartenant et qui est situé à Saint-Hilaire-le-Lierru¹⁴². La seigneurie revint ensuite à Marin II Le Vayer. Tout comme son père, il fit campagne en Piémont, mais sous la conduite du duc de Nemours¹⁴³. En 1557, il reçut la charge de commissaire des guerres à Avignon par le connétable de Montmorency¹⁴⁴. Calviniste, il fut admis le 3 janvier 1562 dans le canton de la justice de l'Eglise réformée du Mans sous la surveillance de Gervais Le Barbier de Francourt¹⁴⁵. Il participa au printemps de la même année à la prise de la ville du Mans contre les catholiques¹⁴⁶. Le 19 août 1565, il épousa Renée de Launay¹⁴⁷. En 1567, il participa à la bataille de Saint-Denis où il fut blessé¹⁴⁸. Blessé en tombant sur une dague qui lui transperça le corps, il mourut sans héritier en 1568, alors qu'il venait d'obtenir le brevet de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi¹⁴⁹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison manable	29 mai 1628	ADS 18 J 479

Sources

ADS 18 J 479 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 365/46 : Cadastre Thorigné-sur-Dué : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

DENIS L., « Thorigné féodal », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1903, p. 52-73 et 276-299.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 281.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 700.

¹³⁹DENIS L., « Thorigné féodal », *op.cit.* p.72.

¹⁴⁰*Ibid.* Il cite AN C/ 1a 4982 : 30 octobre 1560 « Jacqueline de La Mothe, veuve de Marin Le Voier chevalier et auparavant de Antoine de Beauvau sieur de Rivau ».

¹⁴¹TRAVIER D., *1561-2011, 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, atelier Compomakète, Nîmes, 2011, voir page de garde.

¹⁴²Voir volume du canton de Tuffé, commune de Saint-Hilaire-le-Lierru, Le Logis de Coeur.

¹⁴³DENIS L., « Thorigné féodal », *op.cit.* p. 275.

¹⁴⁴*Ibid.*

¹⁴⁵*Ibid.* p 276.

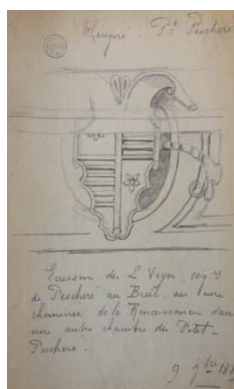
¹⁴⁶*Ibid.* D'après le Registre du Consistoire du Mans, publié par M. H Chardon dans Dom Piolin, *Histoire de l'Eglise du Mans*, t. V, p.424 et 438.

¹⁴⁷DENIS L., « Thorigné féodal », *op.cit.* p. 277.

¹⁴⁸*Ibid.* p. 275.

¹⁴⁹*Ibid.* p. 277.

Documents iconographiques



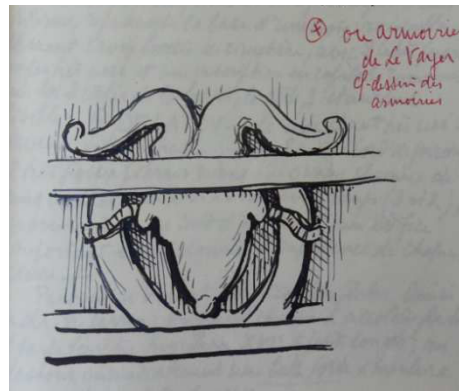
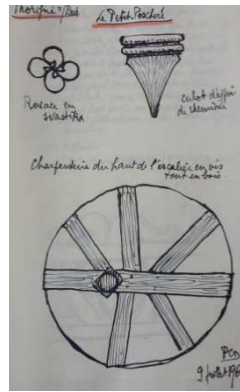
ADS 18 J 479 : Fonds Paul Cordonnier. Dessins de 1899.



ADS 18 J 479 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies de septembre 1928.



ADS 18 J 479 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies de septembre 1928.



ADS 18 J 479 : Fonds Paul Cordonnier. Dessins de 1960.



ADS 18 J 479 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies de 1960.

Canton de Bouloire

Tresson

Les Bois



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1834 au 1/2500 commune de Tresson section C1 de La Violière 1-207, cote PC 368 028 C.

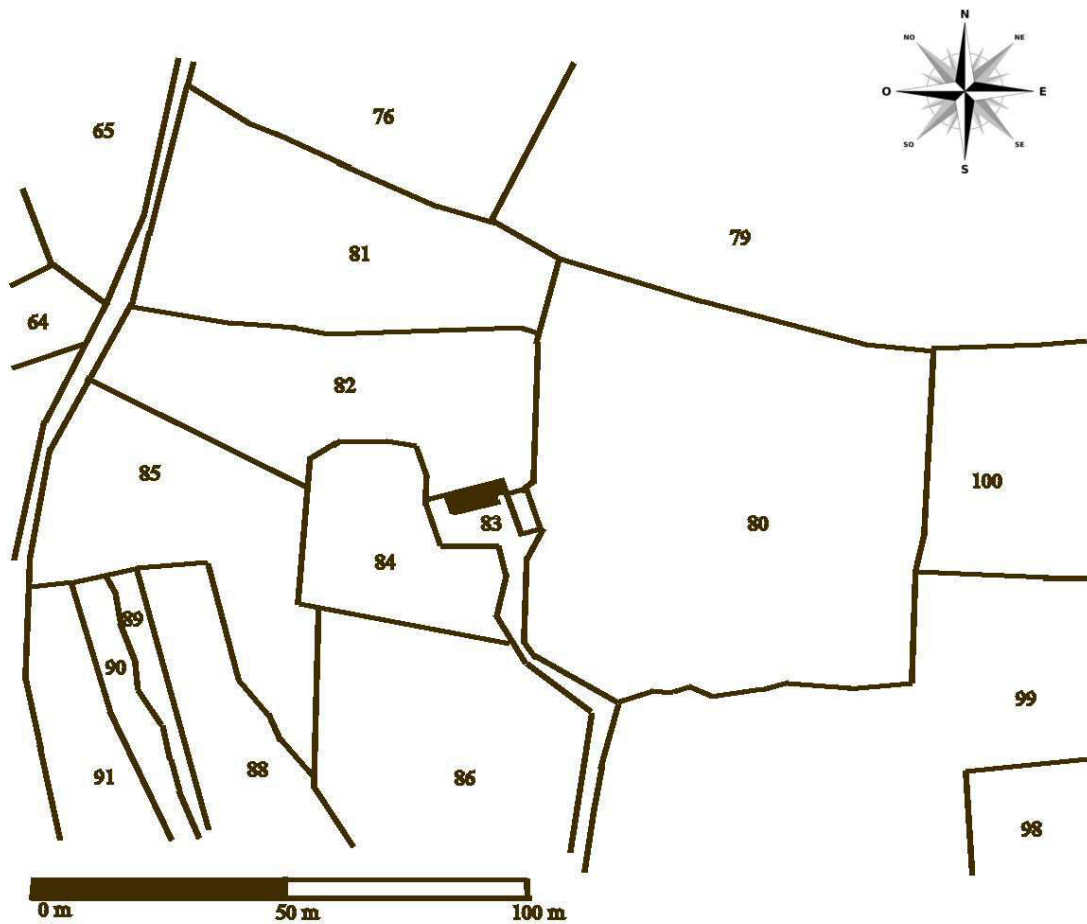
Carte IGN 1/25000: 1819 E Bouloire, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 468841, 30 m y = 2323577, 37 m

Le site des Bois est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 141 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant La Sourderie et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	801, 61
Logis / cours d'eau	257, 75
Logis / Espace boisé	354, 70

Cadastre



- 64 : Le Pré des Bois
- 65 : Les Dugalas
- 76 : La Côtière
- 79 : Le Perray
- 80 : Le Champ de La Grange
- 81 : Le Champ Court
- 82 : La Noë
- 83 : Les Bois
- 84 : Le Jardin
- 85 : La Biche
- 86 : La Biche
- 88 : La Côtière
- 89 : La Côtière
- 90 : Le Champ Dugalas
- 91 : Le Champ Dugalas
- 98 : Laubas
- 99 : La Brosse
- 100 : Le Champ des Châtaigniers

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 octobre 2008.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de trous de boullins, d'une bretèche et de fenêtres agrémentées de grilles.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

Intérêt du site

Il semble que le site comporte encore des fenêtres agrémentées de grilles, une porte à arc en plein cintre murée surmontée d'une bretèche avec une fente de tir¹⁵⁰.

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Les Bois comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIII ^e	Carte de Cassini

Sources

ADS 3 P 368/40 : Cadastre Tresson : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹⁵⁰ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 285.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 305.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 285.

LEFEBVRE S., *Mottes et maisons-fortes du canton de Bouloire*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1998, p. 170-171.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 95.

Documents iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 285.

Canton de Bouloire

Tresson

Les Haies



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1834 au 1/2500 commune de Tresson section D1 des Haies 1-138, cote PC 368 030.

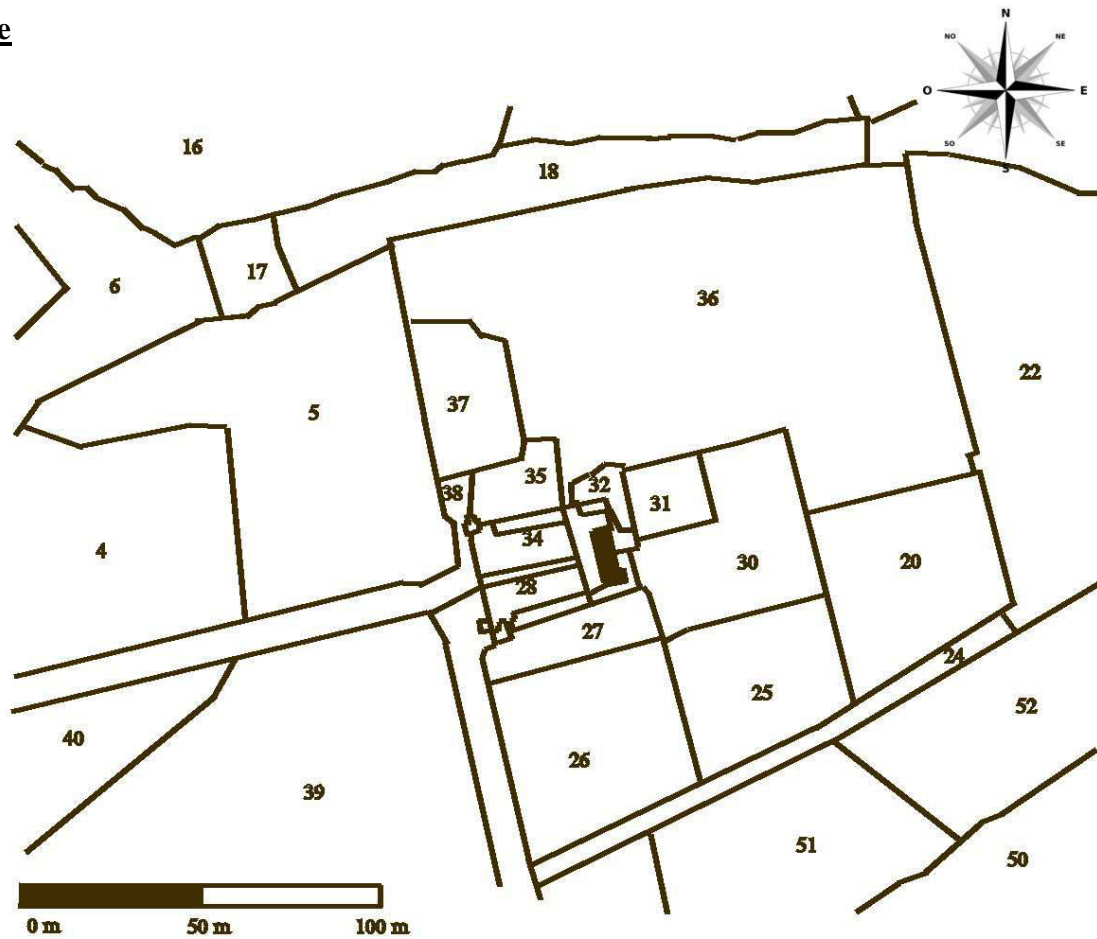
Carte IGN 1/25000: 1819 E Bouloire, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 467596,17$ $y = 2323844,60$ m

Le site des Haies est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 152 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	791,64
Logis / cours d'eau	211,93
Logis / Espace boisé	195,86

Cadastre



- 4 : La Taille d'en Bas
- 5 : Le Champ du Noyer
- 6 : Les Noës
- 16 : Le Champ de Devant
- 17 : La Petite Noë
- 18 : La Grande Noë
- 20 : Le Rougemond
- 22 : Laubas
- 24 : L'Allée de Laubas
- 25 : Le Champ du Portail
- 26 : Le Petit Champ de l'Allée
- 27 : Le Jardin
- 28 : Les Haies
- 30 : La Douve
- 31 : Le Jardin du Château
- 32 : La Douve
- 34 : Les Haies
- 35 : Le Jardin
- 36 : Le Champ de Derrière
- 37 : Le Chenevry
- 38 : La Grande Allée
- 39 : Le Sainfoin
- 40 : La Taille d'en Haut
- 50 : La Jeulinière d'en Bas
- 51 : La Noë
- 52 : Le Champ du Chêne

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire, entouré à l'origine de douves.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 octobre 2008.

Etat de conservation : La toiture a été largement remaniée ainsi que les ouvertures.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'éléments défensifs sur la façade arrière et d'un escalier rampe-sur-rampe en pierre¹⁵¹.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture non pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 420

28 avril 1581

Saichent tous present et advenir que le vingthuitiesme Jour daprvril mil cinq cens quatre vingtz ung apres midi Est La Cour du Roy nostre Sire et [...] Frere de sa maieste conte dumaine par [...] Pardavant nous Jehan Rabennaud notaire et tabelion demeurant a tresson Personnellement establiz [...] de Rene debaillet escuyer sieur des Hays Lieutenant en La [...] du Roy et de cinquante hommes darmes ses ordonnances soubz la charge de Monsieur le conte [...] Jeanne des essars son espouze dune son mary pour ce [...] autre par ces presentes quen au lieu maison seigneuriales des hayes...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Les Hayes comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Les Hayes comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
René de Baillet	de Baillet	1581	Ecuyer		ADS 18 J 420
Pierre Barrault	Barrault	1581	Ecuyer		ADS 18 J 420

¹⁵¹ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 285.

Le seul seigneur connu des Haies se nomme René de Baillet qui apparaît dans l'acte de vente daté du 28 avril 1581, ainsi que son épouse Jeanne des Essarts. Tous deux vendirent la seigneurie à Pierre Barrault, écuyer sieur de Pontlay¹⁵². Ce dernier fut l'époux de Renée Espéron¹⁵³. Il semble que cette seigneurie ait dépendu du prieuré de Tresson¹⁵⁴.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lie et maison seigneuriale	28 avril 1581	ADS 18 J 420
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 18 J 420 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 368/40 : Cadastre Tresson : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 285.

FROGER L., « Tresson », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1900, p. 187-188.

LEFEBVRE S., *Mottes et maisons-fortes du canton de Bouloire*, mémoire de maîtrise sous la direction d' Annie Renoux, Université du Maine, 1998, p. 154-155.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 374.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 474.

Documents iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 285.

¹⁵² FROGER L., « Tresson », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1900, p. 187.

¹⁵³ FROGER L., « Tresson », *op.cit.* p. 187.

¹⁵⁴ *Ibid.*

Canton de Bouloire

Volnay

Sargilet



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1836 au 1/2500 commune de Volnay section A3 de La Laire 476-672, cote PC 389 005.

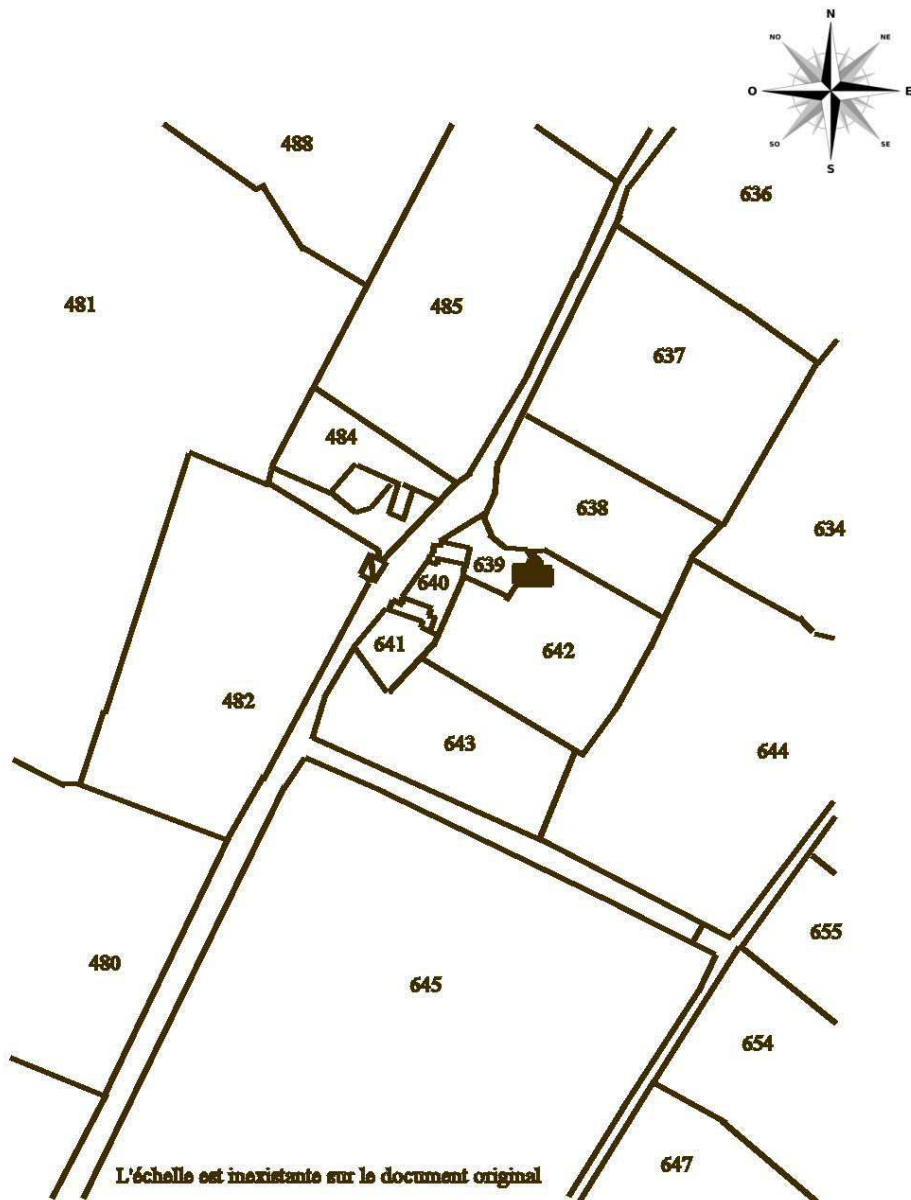
Carte IGN 1/25000: 1819 O Montfort-le-Gesnois, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 461775, 33 m y = 2330696, 78 m

Le site de Sargilet est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 121 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau nommé La Source et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	3174, 69
Logis / cours d'eau	866, 61
Logis / Espace boisé	582, 30

Cadastre



- 480 : Le Champ du Milieu
- 481 : La Grande Pièce
- 482 : La Noe
- 484 : Le Jardin
- 485 : Lanoe
- 488 : Le Fourmanté
- 634 : La Noe
- 636 : Le Fourmanté
- 637 : Le Fourmanté
- 638 : Le Champ de Derrière
- 639 : Sargilet
- 640 : Sargilet
- 641 : Le Patis de Derrière
- 642 : Le Jardin
- 643 : Le Petit Bois
- 644 : Le Verger
- 645 : Le Perray
- 647 : La Grande Touche
- 654 : Champ des Pommiers
- 655 : Champ des Pommiers

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 24 septembre 2008.

Etat de conservation : Il semble que la toiture ait été remaniée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre non centrée agrémentée de petites ouvertures chanfreinées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave¹⁵⁵, rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Sargilet comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 389/16 : Cadastre Volnay : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹⁵⁵ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 287.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 320.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 287.

LEFEBVRE S., *Mottes et maisons-fortes du canton de Bouloire*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1998, p. 172-173.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 606.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 859.

Documents iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 287.

Table des matières :

CANTON DE BOULOIRE

1- Bouloire	1
Le Château.....	1
2- Coudrecieux.....	23
La Cour.....	23
Les Loges	30
3- Thorigné-sur-Dué.....	39
Le Petit Pescheray	39
4- Tresson	47
Les Bois.....	47
Les Haies	51
5- Volnay	55
Sargilet.....	55

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 4 : *corpus* : canton de Bouloire

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un *corpus* rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A *corpus* was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual *arrondissement de Mamers* (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire

Spécialité : Histoire médiévale

Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)
Volume 5 : corpus : canton de Conlie*

JURY

Rapporteurs : **Philippe RACINET**, Professeur, Université de Picardie
Elisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : **Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER**, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CASSSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : **Agnès RENOUX**, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Conlie

Bernay-en-Champagne

Nouray



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Bernay-en-Champagne section A1 du Bourg, cote PC 034 002.

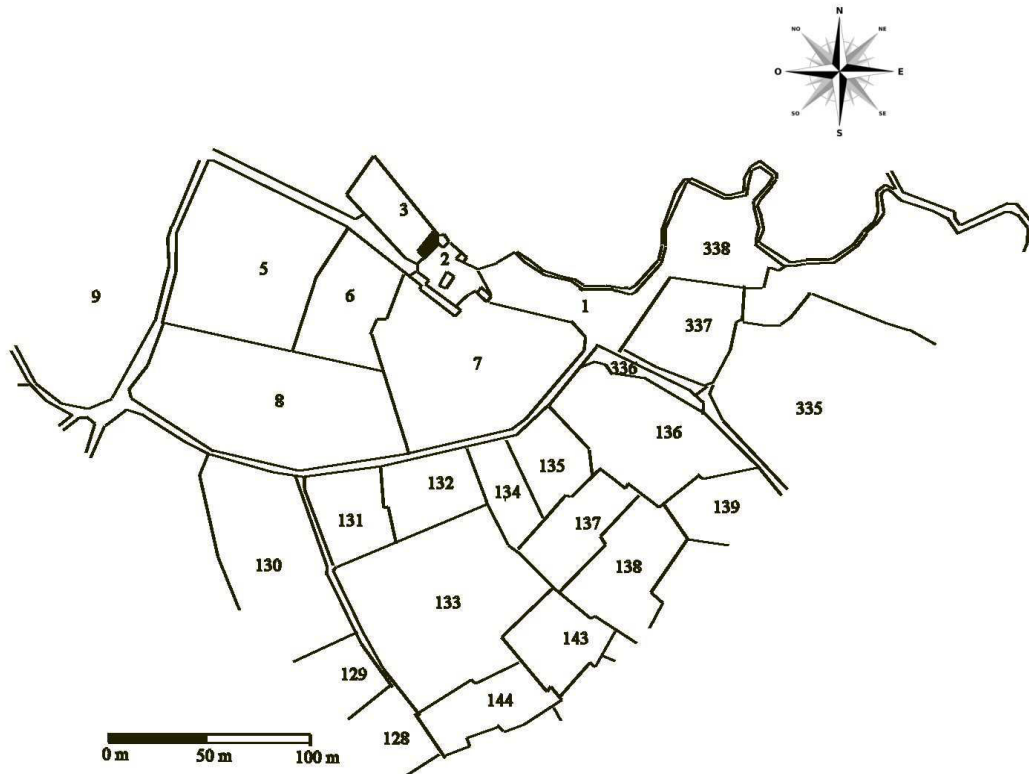
IGN 1/250001618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 420195,89$ m $y = 2346044,52$ m

Le site de Nouray est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 100 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Vègre et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2046,02
Logis / cours d'eau	125
Logis / espace boisé	582

Cadastre



- 1 : La Vallée
- 2 : Nouray
- 3 : Le Jardin
- 5 : Le Bois
- 6 : Le Clos du Murier
- 7 : La Grouas de Laire
- 8 : Le Clos
- 9 : La Grande Fosse
- 128 : Le Champ de Nouray
- 129 : Le Champ de Nouray
- 130 : Le Gauberger
- 131 : Le Champ de Nouray
- 132 : Le Champ de Nouray
- 133 : Le Champ de Nouray
- 134 : Le Champ de Nouray
- 135 : La Petite Fosse
- 136 : Le Vigné
- 137 : Le Petit Champ de Nouray
- 138 : Le Champ de l'Eglise
- 139 : La Courbe d'en Haut
- 143 : Le Vieux Champ La Bruandière
- 144 : Le Gros Ned
- 335 : La Petite Courbe
- 336 : Le Patis
- 337 : La Grouas des Prés Nouray
- 338 : Le Pré de Nouray

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire entouré partiellement de fossés.

Datation : Première moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, chaînage d'angle en pierres de Bernay, encadrement de fenêtres en calcaire, ardoises, terre cuite et bois.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 13 mars 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié à l'extérieur, excepté la toiture qui a du être rabaissée. Il est difficile de retrouver l'agencement des pièces à l'intérieur.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture assez pentue, de fenêtres et portes chanfreinées, de fenêtres dont les encadrements sont ornés de moulures plates datant du XVI^e siècle, de fenêtres à meneau, d'une petite baie à arc d'ogive, d'un escalier droit en pierre, d'une porte ornée d'une accolade à l'intérieur et d'une cheminée engagée à hotte droite. Dépendances : Présence d'une stèle sculptée dans le goût Renaissance et de bâtiments défensifs avec canonnières.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire, se composant de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage, comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	21,10 m	9,10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture assez inclinée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes et en croupe vers l'est	Moyenne	Non	2	Ardoises

Le tableau suivant fait état des ouvertures des XV^e et XVI^e siècles et de leurs emplacements.

Emplacements	Portes chanfreinées	Fenêtres à meneau	Fenêtres à moulures XVI ^e siècle	Petites ouvertures chanfreinées	Fenêtre à arc brisé
Façade sud-est	2 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	2 : étage	1 : rez-de-chaussée 2 : étage	
Pignon sud-ouest					1 : étage
Pavillon sud-est	1 : rez-de-chaussée	1 : étage			

Intérieur

L'agencement originel des pièces n'a pu être défini à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des pièces qui subsistent et des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier droit en pierre	Du 0 au 1	
Salle rez-de-chaussée	0	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacement cheminée	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	235 cm	110 cm	200 cm

Mesures escalier droit	Longueur	Hauteur
Marches	116 cm	17 cm

Dépendances

Le seul élément architectural digne d'intérêt en dehors du logis est la fortification surplombant la Vègre agrémentée de bouches à feu. Cependant il subsiste aussi à l'extérieur **un petit élément architectural datable des XVIe-XVIIe siècles** ayant peut être eu une fonction religieuse. Comportant une petite niche, il est possible qu'il ait contenu une statue.



Intérêt du site

La présence d'ouvertures ornées dans le goût des XVe-XVIe siècles font de Nouray un exemple assez caractéristique de cette étude. En effet, on y retrouve les moulures plates caractéristiques du XVIe siècle, de petites ouvertures chanfreinées, ainsi qu'une **fenêtre ayant conservé son meneau**. La porte du pavillon est chanfreinée. La façade nord-ouest et le pignon nord-est ne sont pas accessibles, ne permettant pas une description. **Le pignon sud-ouest comporte une baie à arc brisé qui peut faire penser à une baie d'oratoire aménagée dans le logis**. À l'intérieur, seul le rez-de-chaussée du site comporte encore des éléments médiévaux. Dans la salle la plus à droite se trouve **une grande cheminée engagée à hotte droite et arc de décharge** dont le linteau orné d'une corniche est soutenu par deux consoles à arêtes vives surmontant deux colonnes engagées (de moins du tiers) reposant sur des socles. Il subsiste dans cette pièce, les vestiges d'une fenêtre à croisée murée qui donnait sur le pignon nord-est. Pour accéder dans la pièce centrale du logis, une porte chanfreinée ornée d'une accolade fait office de passage. Cette présente salle comporte **un escalier droit** en pierre permettant d'accéder à l'étage. À l'origine il était séparé de la pièce par une cloison en torchis dont il ne reste que les colombages.



Données historiques

Sources :

ADS 7 F 26

2 décembre 1405

Aveu au comte dalencon seigneur de Ste Suzanne par Jehan le Voyer seigneur de Cources-Jehan Prieur homme de foi et une paire deperons dores... (Jehan Prieur seigneur de La Roche Tabary en Bernay duche de Jeanne Tabary sa femme).

ADS E 192

5 juillet 1481

Sachent touz present et avenir Que en nostre court deChources en droit par davant Nous personnellent Establie noble dame Julienne denouray dame dudy lieu soubzmecte elle ses heritiers et tous et checuns ses biens presents et avenir [...] et juridiction de madyte court et entoutes autres se mestier est quant aceste fait Confesse de son bon que sans avecque [...] Anous fait constitue establi et ordonne et encore spa lateneur de ces presentes lettres fait constite establist et ordonne ses biens avequez Messire Regne Rappier prêtre Messire Guy Delazune prêtre Ses procureurs generaulx et certains mesaigiers especiaulx et chacun deulx pour letout ainsi que lacondition de [...] ne soit pas la melieur mes sont ce que [...] a fait ou encomence par eulx ou lun deulx puis a estre poursuy [...] me affin plan en toutes et chacunes se causes querelles et negoces meues et amonnois aout touz et chacunes ses adversaires tant endemande que endeffend Atouz et chacun ses jours et trames mes et [...] assignez et assignez pardevant touz et chacun juges a commissaires ou autres dequelques penais et autoricte quilz ussent ou soient soudez estant en court laye sur decourt deglise ausquelx davant diz [...] et chacun deulx pour letout lady etablissant advenir et donne par ces presentes lettres plan pouair auctorite et commandement especial deulx presentez destre et de demandez pour et au nom delle et [...] en jugement et deschoses davouer dedesavouer dappliquer devant pleges doppasse degarantir et [...] de demander et [...] principal et despans si avesque luy estoit a jugez Et ladesliande de ces lettres et choses si elles estoit prises ou saissies en main decourt quinctez oplige ou autrement Et especiallement defaire pour et en mon deladestablissement Une foy et hommage telle que ses predecessurs ont acoustume faire au seigneur de Vernie Acause et par Raison de saterre et seigneurie des Vallées tant en fie que endommaines sis en laparoisse de domfront enchampagne...

ADS E 192

10 juin 1483

Sachent touz present et avenir Que en nostre court deChources en droit par davant Nous personnellent Establi noble dame Julienne denouray dame dudy lieu soubzmecte elle ses heritiers avecques touz et checuns ses biens et choses presents et avenir [...] et juridiction de madyte court et entoutes autres se mestier est Confesse de son bon que sans mil [...] Navois fait constitue estably et ordonne et avoie par ces presentes fait constite establist et ordonne ses biens avec esquelle le paige Jehan Davangours. Ses procureurs generaulx et certains mesaigiers especiaulx et chacun deulx pour letout ainsi que lacondition de [...] ne soit pas la mellieure mes sont ce que [...] a fait ou encomence parung ou lun deulx puisse estre poursuy de [...] meme affin lautre en toutes et chacunes ses causes querelles et negoces meues et amonnois aout touz et chacunes ses adversaires tant endemande que endeffend atouz et chacuns ses jours et trames mes et [...] assignez et assige pardevant touz et chacun juges a commissaires ou autres dequelques penais et autoricte quilz ussent ou soient soudez tant decourt laye que decourt deglise ausquelx davant diz prends lady establis et [...] plain pouair autoricte et commandement especial deulx presentez enjugement et defort deulx destre et demandez pour elle et en son nom present et deladeffendre danoncer et de desavouer dappliquer [...] degarantir et prendre engarantaige de demander [...] et [...] principal et despans si avesque luy estoit a jugez lacourt et obaissance de ses hommes et sujetz Ladelivrant et deliant de ses biens et choses sy presentes oufaisnat estoit quictez aplique ou audiment de jurer de [...] et [...] en [...] delady esytablissement Et especiallement defaire foy et hommaige a noble homme guiard dubouchetacause de sa [...] Seigneurie de Vernie la motte Acause et par Raison de saterre et seigneurie des Vallées tant en fie que endommaines sis en laparoisse de domfront enchampagne...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Nouray comme métairie.

Historique

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
W. de Noreio	de Nouray	1224			CARTULAIRE COUTURE ¹
?	de Tabary	Avant 1405			ADS 7 F 26
Jehan Prieur	Prieur	1405 1415			ADS 7 F 26
Julienne de Nouray	de Nouray	1481 1483	Dame		ADS E 192 ADS E 192
Emar de Thévalle	de Thévalle	1503 1532	Chevalier		DES CARS ET LEDRU MOULARD

Les sources nous indiquent qu'un certain W. de Nouray est seigneur du lieu en 1224. Il semble que la seigneurie ait appartenu ensuite à la famille de Tabary dont la dernière héritière Jeanne se maria avec Jehan Prieur seigneur de Sceaux-sur-Huisne mentionné entre 1405 et 1415². On trouve un peu plus tard Julienne de Nouray, dame du lieu entre 1481 et 1483. Il est fait ensuite mention dans un aveu de 1503 dans le livre du duc des Cars et de l'abbé Ledru d'un « Messire Emar de Thévalle, chevalier, pour sa terre de Nouray, mestairie de la Galesnière et pour ses fiefs dudit lieu de Nouray, homme de foi simple » doit 30 sous de service au seigneur de Sourches René du Bouchet.³ On le trouve une nouvelle fois le 5 août 1532, comme exécuteur testamentaire de Louise de Thévalle, veuve de René du Bouchet⁴.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Fié	1325	BEAULIEU ⁵
Lieu	5 juillet 1481	ADS E 192
Lieu	10 juin 1483	ADS E 192
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS E 192 : 1443-1762 Fief de Gouas à Domfront-en-Champagne, dépendant de l'ancienne baronnie de Vernie.

ADS 7 F 26 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : Sceaux-sur-Huisne, histoire féodale.

ADS 3 P 34/26 : Cadastre Bernay-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 657¹ : W. de Noereio, 1224 (*Cartulaire de La Couture*, p. 293), Le seigneur de Noeray, 1319 (*Cogner H 34*), Le fié de Nouray, 1325 (*Beaulieu*, p. 252). Nous n'avons pas trouvé ces sources.

² Voir volume du canton de Tuffé, commune de Sceaux-sur-Huisne, La Cour.

³ DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château de Sourches au Maine et ses seigneurs*, Lecène et Oudin,- Pellechat, Paris-Le Mans, 1887, p. 133.

⁴ MOULARD P., *Recherches historiques sur Saint-Léonard-des-Bois et Saint-Paul-le-Gaultier*, E. Lebrault, Le Mans, 1888, p. 125.

⁵ VALLEE E. *op. cit.* t. 2 p. 657.

Bibliographie

DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château de Sourches au Maine et ses seigneurs*, Lecène et Oudin-Pellechat, Paris-Le Mans, 1887, p. 133.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 401.

MALHERBE P., *Bernay-en-Champagne, canton de Conlie*, Maurice Vilaire, Le Mans, 1931, p. 8.

MOULARD P., *Recherches historiques sur Saint-Léonard-des-Bois et Saint-Paul-le-Gaultier*, E. Lebrault, Le Mans, 1888, p. 125.

LES PROPRIETAIRES/GUILBAUT J/HAM F., *Journées du Patrimoine 17 septembre 1995, Bernay-en-Champagne, Saint-Symphorien-Ruillé-en-Champagne et Tennie*.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 657.

Canton de Conlie

Bernay-en-Champagne

La Roche-Tabary



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson évêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Bernay-en-Champagne section B1 des Bourleries, cote PC 034 006

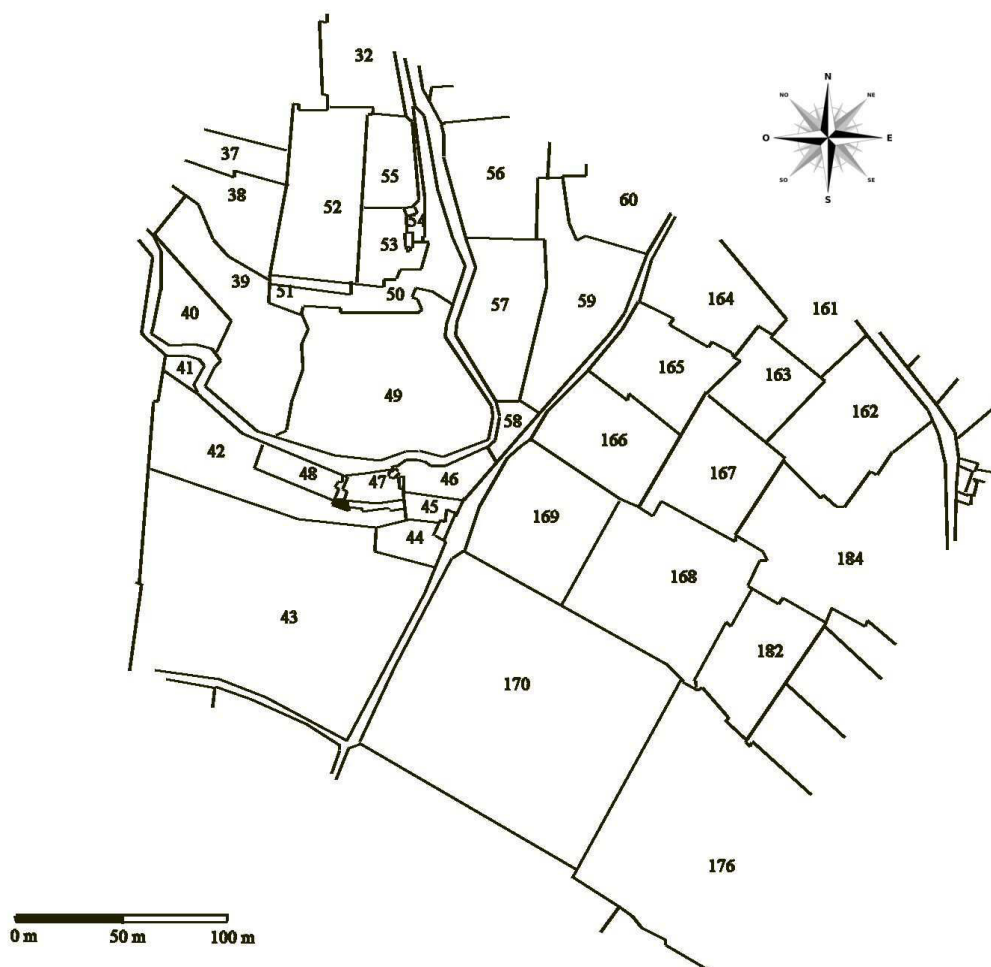
IGN 1/250001618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 421030, 74 m y = 2343766, 11 m

Le site de La Roche-Tabary est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 85 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Végre et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	750
Logis / cours d'eau	47
Logis / espace boisé	753, 20

Cadastre



32 : La Petite Grouas
37 : Le Pré Guérangeot
38 : Le Petit Guérangeot
39 : Le Pré Auvray
40 : Le Pré Auvray
41 : La Noue du Grand Guigne
42 : Le Haut Guigne
43 : Le Grand Champ
44 : Le Cloteau
45 : La Roche Tabary
46 : Le Verger
47 : La Roche Tabary
48 : Le Jardin
49 : La Prée
50 : Le Pré des Illes
51 : Le Pré des Illes
52 : Le Champ de Trois Journeaux
53 : Le Jardin
55 : La Petite Grouas
56 : Le Pré des Illes
57 : Le Pré Morveux
58 : La Petite None
59 : Le Pré Sec
60 : Le Champ de La Grange

161 : La Perrière
162 : La Grouas de Sur le Chemin
163 : La Petite Grouas
164 : La Perrière
165 : Le Champ de La Roche Tabary
166 : Le Petit Bois
167 : Le Champ Monnerie
168 : La Grouas de Quatre Journeaux
169 : La Grouas de Laire
170 : Le Grand Champ
176 : Les Neuf Journeaux
182 : Les Cloteaux
184 : La Grouas de La Quicanderie

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, encadrement de porte en calcaire, encadrement de fenêtres en pierres de Bernay, chaînage d'angle en pierres calcaires, ardoises, terre cuite et bois.

Orientation logis : Nord /sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Réalisation de la visite: 13 mars 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié, excepté certaines ouvertures du rez-de-chaussée percées dans une période plus récente. Comme on peut le voir sur la carte postale visible à la fin de cette fiche, le site n'a pas été modifié depuis le début du XX^e siècle, il a cependant été restauré. Il semble que la grange à l'entrée de la cour ait été la chapelle, car un écu peint est encore visible (mais il a tendance à disparaître) ainsi qu'un *spolia* sculpté en bas-relief représentant une scène de crucifixion dont les têtes des personnages ont été coupées (acte iconoclaste réalisé pendant les Guerres de religions ?) L'ancienne chapelle est donc en très mauvais état.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture assez pentue, d'une fenêtre à croisée en pierre de Bernay, d'une porte chanfreinée surmontée d'une accolade en calcaire, d'une cheminée engagée ornée dans le goût du XVI^e siècle à hotte droite, d'une autre cheminée engagée à hotte droite qui paraît un peu plus ancienne et d'un escalier en pierre rampe-sur-rampe du XVI^e siècle. Le plan originel subsiste : une grande pièce au rez-de-chaussée complétée par une petite pièce froide servant de cave, le tout surmonté d'une chambre à feu et d'une petite chambre froide. Les dépendances sont constituées d'une fuie et d'une chapelle transformée en grange ornée d'un écu peint et d'un *spolia* sculpté représentant une scène religieuse. Il est intéressant de constater que la façade sud n'a quasiment pas d'élévation, ce qui est extrêmement rare dans cette étude.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire, se composant de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage, comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14,20 m	7 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très inclinée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

Le tableau suivant fait état des ouvertures du XVI^e siècle et de leurs emplacements.

Emplacement	Porte chanfreinée à accolade	Fenêtre à croisée
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	1 : étage

Intérieur

Le tableau suivant rend compte des pièces qui subsistent et des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier rampe sur rampe en pierre	Du 0 au 1	
Salle rez-de-chaussée	0	1
Chambre	1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier rampe-sur-rampe	Longueur	Hauteur
Marches	92 cm	14 cm

Dépendances

Une fuie est visible à l'entrée de la cour. De forme ronde, elle est surmontée d'une toiture en poivrière couverte d'ardoises. Sa taille est assez moyenne. On entre à l'intérieur par une porte dont l'encadrement en calcaire ne présente rien de particulier. **L'intérieur a conservé ses niches et le reposoir à pigeons qui court le long du mur.** La charpente semble d'origine avec son enrayure, mais il est intéressant de noter qu'entre cet élément et le reste de la charpente se trouve du chaume. Il s'agit du seul site qui présente ce particularisme. Le mât central pivotant avec ses potences et l'échelle tournante ont disparu. **L'autre dépendance intéressante qui subsiste est une grange qui à**



priori semble avoir été la chapelle. Celle-ci se trouve non loin de la fuie de



l'autre côté du chemin. Le bâtiment n'offre rien de remarquable au point de vue architectural, mais l'intérieur présente des murs enduits à la chaux ornés **d'un écu peint avec des pigments rouges.** Son état de conservation ne permet pas une lecture



nette des armoiries. Près de cet élément se trouve un autre écu gravé dans l'enduit et non peint. **À l'extérieur se trouve un spolia sculpté**

en bas-relief représentant la crucifixion du Christ. Les têtes des personnages représentés ont été coupées. Selon le propriétaire de La Roche-Tabary il en serait ainsi depuis la Révolution, mais il nous semble plus probable qu'il s'agisse d'un acte iconoclaste de la part de calvinistes durant les Guerres de religions.

Intérêt du site

La présence de la toiture très inclinée, de la porte surmontée d'une accolade et de la fenêtre à croisée font de La Roche-Tabary un logis caractéristique de cette étude. L'originalité de l'extérieur de ce site vient de sa façade sud ayant peu d'élévation à cause de la pente du terrain. En effet, le choix de n'avoir aucune ouverture de ce côté est étrange car on capte moins de lumière au nord et pourtant la fenêtre à croisée est orientée en ce sens. On peut supposer que l'implantation de ce bâtiment est conditionnée par la présence de la rivière qui passe à quelques mètres. Il est fort probable que le logis devait contrôler le cours d'eau, d'où l'orientation de la façade principale vers le nord au détriment du flux de lumière



dans le logis. L'intérieur est aussi très intéressant. **La grande salle du rez-de-chaussée est chauffée par une grande cheminée engagée, en pierre, à hotte droite** dont les corbeaux moulurés supportent le linteau orné d'une corniche moulurée. **On accède à l'étage supérieur par un escalier rampe-sur-rampe à deux volées.** À mi-étage se trouve un repos formant un retour complet à gauche. Le tout se situe entre deux murs de cage. Cet exemple d'escalier qui



semble être d'origine doit dater du XVI^e siècle. La chambre située à l'étage est chauffée par **une cheminée engagée en pierre à hotte droite** dont les corbeaux semblent être dans un goût datable du XVI^e siècle. Ils soutiennent un linteau orné d'une corniche. Au milieu de la hotte se trouve un petit losange sculpté.



Données historiques

Sources :

ADS 7 F 26

20 juillet 1460 (copie du registre Protocole de Vaulon Thomas et Flotte notaires f. 123 Saint Vincent du Mans).

J. Giroys escuier seigneur de Neufvy en Champagne quitta a noble homme Guillaume Prieur escuier seigneur de Ceaux les deux foy et hommage quil devait à cause de la terre de Neufvy, pour raison de la terre et seigneurie de La Roche Tabary et de la métairie Rouge assises en la paroisse de Bernoi en Champagne et ne sy reserva qu'un maille de franc devoir sans foy ni hommage ni amende et ce moyennant la forme de 36 écus d'or.

ADS E 213

17 juillet 1549

Aveu rendu par Jacques Esnault à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur de Pescoux Vernye Estaulx la Roche Tabari du fie louche ponchal du Maine le 17 juillet 1549 au regard de votre fie et seigneurie de St Denys.

ADS E 97

1761-1767

[...] Pour les 2/3 des ventes de la métairie de la haute Roche-Tabary, paroisse de Bernay.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Roche-Tabary comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Roche-Tabary comme manoir.

Historique

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
?	de Tabary	Avant 1405			PIOGER
Jean Prieur	Prieur	1405			PIOGER
Guillaume Prieur	Prieur	1458 1460			PIOGER ADS 7 F 26
Richard Prieur	Prieur	1502	Ecuyer		PIOGER
Jean Girois	Girois	1506			PIOGER
Christophe Perot	Perot	1549			ADS E 213

Tous les renseignements sur les seigneurs de la Roche-Tabary sont issus de l'article fait par Alain Pioger.⁶ Il semble qu'à la fin du XIVe siècle se soit la famille de Tabary qui habita en ce lieu puisque dans un aveu datant du 2 décembre 1405, de Jean III Le Vayer seigneur de Sourches, au baron de Lavardin, il cita Jean Prieur tenant la Roche-Tabary de sa femme Jeanne de Tabary.⁷ On trouve ensuite un certain Guillaume Prieur seigneur de la Roche-Tabary et de Sceaux⁸. Il apparaît le 17 décembre 1458 dans un document où Jean de Vassé dit Grougné (Jean II de Vassé) seigneur de Sourches lui abandonna et vendit la foi et hommage ainsi qu'une « paire d'éperons dorés ci-devant abonnés à quinze sous et dus en raison de la garenne et droit de pêche que le dit Prieur avait en la Vègre à Berné et de certaine pièce de pré sise devant la cour de la Roche Tabary, la rivière entre eux deux. Deux petits deniers de cens étaient requérables ».

⁶PIOGER A., *Le fief de la Roche-Tabary à Bernay-en-Champagne*, imprimerie Madiot, Laval, p. 438-447.

⁷ DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château de Sourches au Maine et ses seigneurs*, Lecène et Oudin.-Pellechat, Paris- Le Mans, 1887, p. 73 : *Chartrier de Sourches*

⁸ Voir volume du canton de Tuffé, commune de Sceaux-sur-Huisne, La Cour.

Il est dit plus loin qu'il rendit hommage à Jean Girois seigneur de la Bachelerie à Neuvy-en-Champagne le 25 juillet 1460⁹. Nous ne savons rien pour les années suivantes jusqu'au 13 décembre 1502, où Richard Prieur, écuyer seigneur de la Roche Tabary, avoua tenir en nueuse le lieu de mesure René du Bouchet seigneur de Sourches. Puis en 1506, le 23 janvier Jean Girois (seigneur de la Bachelerie et de Bures à Neuvy-en-Champagne¹⁰) rendit aveu à Jean de Beaumanoir, baron de Lavardin pour la Roche-Tabary. Enfin il semble que la Roche-Tabary soit revenue à Christophe Perot qui est cité comme seigneur du lieu dans un aveu rendu par Jacques Esanult à cause du fief de Saint-Denis-des-Eaux appartenant à Christophe Perot¹¹ qui fut aussi seigneur de Vernie-la-Motte et de Pescoux.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	1761-1767	ADS E 97
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Manoir	Fin XVIIIe	CASSINI

Avant la Révolution le fief était appelé la Basse-Roche-Tabary.¹² Vers le milieu du XIIIe siècle la seigneurie de paroisse est annexée au domaine de Sourches, ainsi que le fief de la Roche-Tabary et c'était dans le village de Bernay que se tenaient les assises seigneuriales de Sourches. Les sources retrouvées aux archives départementales de la Sarthe ne nous apportent pas d'éléments intéressants sur la structure du logis et ses dépendances. Cependant l'article d'Alain Pioger indique l'état du site en 1969 : « il y a d'est en ouest une grange, une étable, un cellier, une tour carrée, vestige d'anciennes fortifications, la boulangerie, une chambre et enfin l'habitation du tenancier. Aucun des bâtiments n'a vue sur l'extérieur. Vers l'ouest, une construction peu importante est dénommée chambre de maître, un porche, surmonté d'une galerie couverte, donne accès à un jardin d'un demi journal, puis une tour circulaire bâtie sur arches présente une avancée sur la Vègre qui borde au nord toute la cour. Sur la rivière, un lavoir ». ¹³ Il y avait aussi semble-t-il un portail à tour circulaire cité par Roger Grandière qui a aujourd'hui disparu.¹⁴

Sources

ADS E 97 : 1761-1767 Livre de recettes des ventes, rachats et autres droits perçus sur les fiefs mouvant du marquisat de Lavardin.

ADS E 213 : 1406-1726 Fiefs de Saint-Denis-d'Entre-les-Eaux et du bourg de Mézières, dépendant de l'ancienne baronnie de Vernie.

ADS 3 P 34/26 : Cadastre Bernay-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

⁹ Voir aussi 7 F 26, la date est alors du 20 juillet 1460.

¹⁰ Voir présent volume, commune de Neuvy-en-Champagne, Bures.

¹¹ Voir présent volume, commune de Mézières-sous-Lavardin, Saint-Denis-des-Eaux. Voir volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Vernie, La Motte. Voir volume du canton de Mamers, commune de Contilly, L'Auditoire de Justice dépendant de la seigneurie de Pescoux.

¹² PIOGER A., *Le fief de...*, op. cit. p. 438.

¹³ *Ibid.* p.400.

¹⁴ GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 93.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 220.

DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château de Sourches au Maine et ses seigneurs*, Lecène et Oudin, Pellechat, Paris-Le Mans, 1887, p. 118 et 141.

CHARLES abbé, *Une excursion archéologique dans la paroisse de Bernay*, Le Guicheux Gallienne, Le Mans, p. 6.

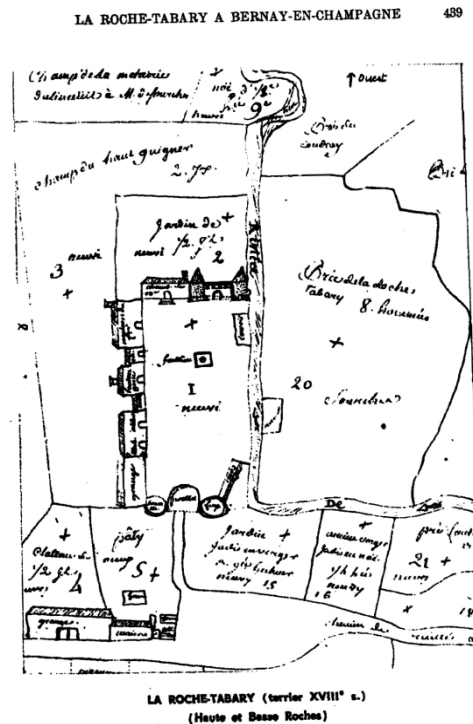
DELAUNAY P., *Le sol sarthois - ses historiens, son histoire géologique sagéographie botanique économique historique et politique*, Monnoyer, Le Mans, 1930 (en 4 livres), p. 1385.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5, 48, 75, 76 et 93.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 3, p. 156.

PIOGER A., *Le fief de la Roche-Tabary à Bernay-en-Champagne*, imprimerie Madiot, Laval, p. 438-447.

Documents iconographiques



Plan terrier du XVIIIe siècle : PIOGER A., *Le fief de la Roche-Tabary à Bernay-en-Champagne*, imprimerie Madiot, Laval



Carte postale du début du XXe siècle : Provenance : propriétaire de La Roche-Tabary et consultable sur www.perche-gouet.net

Canton de Conlie

La Chapelle-Saint-Fray

La Cour



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de la Chapelle-Saint-Fray section A1 du Bourg, cote PC 067 002.

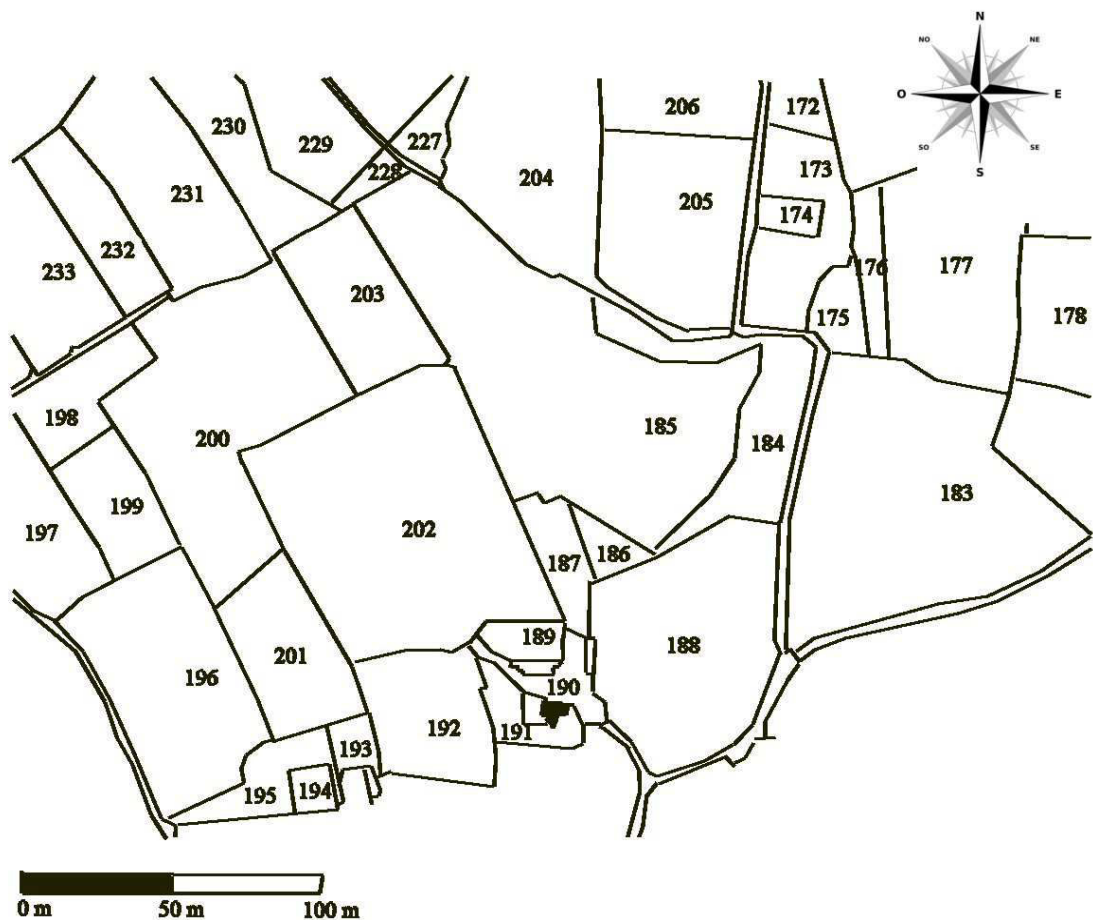
Carte IGN 1/25000 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 432778, 72 m y = 2348130, 33 m

Le site de la Cour est implanté à l'est du village, à l'écart de toute autre habitation à 109 m d'altitude, à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	773,85
Logis / cours d'eau	500
Logis / espace boisé	319

Cadastre



- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 172 : Le Domaine | 195 : Le Domaine La Chesnaye |
| 173 : Le Domaine Le Petit Patis | 196 : Le Domaine Champ du Presbytère |
| 174 : Le Domaine Le Petit Patis | 197 : Les Varesmes |
| 175 : Le Domaine Le Petit Patis | 198 : Les Varesmes |
| 176 : La Cour Champ du Veau | 199 : Les Varesmes |
| 177 : La Cour Champ du Veau | 200 : La Cour Les Grandes Prévôtés |
| 178 : La Cour Le Gué aux Perdrix | 201 : Le Domaine La Grande Chesnaye |
| 183 : La Cour Champ des Raïses | 202 : La Cour Le Grand Champ |
| 184 : La Cour Les Chintres | 203 : La Cour Les Petites Prévôtés |
| 185 : La Cour Le Gué Pré | 204 : Le Domaine Les Pâtures |
| 186 : Le Cour Le Gué Pré | 205 : La Cour Les Petites Prévôtés |
| 187 : La Cour Le Gué Pré | 206 : Le Domaine Les Pâtures |
| 188 : La Cour Le Pré Neuf | 227 : Les Coteaux |
| 189 : Le Petit Jardin | 228 : Les Noyers |
| 190 : La Cour | 229 : Les Noyers |
| 191 : La Cour | 230 : Le Coteau |
| 192 : La Cour Champ du Presbytère | 231 : Les Fosses Bourgault |
| 193 : Le Domaine | 232 : Les Fosses Bourgault |
| 194 : Le Domaine Le Petit Chessaye | 233 : Les Fossés Bourgeault |

Vestiges

Typologie : Logis haut en L.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord-sud.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 3 janvier 2004.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture assez inclinée, et semble-t-il de petites ouvertures chanfreinées.

Extérieur

Le logis de plan en L se compose à priori de trois niveaux.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

Intérêt du site

Le logis de plan en L se compose de trois niveaux visibles sur la photo. Il semble que toutes les ouvertures aient été remaniées, sauf les petites ouvertures chanfreinées ouvrant sur le comble. Il semble selon les dires du locataire, qu'il y eut une tour d'escalier au nord, mais elle a aujourd'hui totalement disparu.

Données historiques

Sources :

ADS E 78

1776

Article 46 : Foi et hommage simple et 1 cheval de service [...] Messire Jacques-Charles-Ambroise Bouteiller de château fort héritier de messire Charles Bouteiller son ayeul 1° Pour la métairie de la Cour de la Chapelle-Saint-Fray contenant tant en bâtiments jardins que terres...

ADS E 131

22 mars 1779

Le vingt deux mars Mil Sept Cent Soixante dix neuf après-midi. Pardevant nous Michel Jean le Boul Notaire Royal et Commissaire Susdit en présence et de requérant mon dit sieur Bertereau au dit nom de procureur.

A Comparu Alexandre Charles François Bouteiller de Château fort fils et presumtif héritier de Messire Jacques Charles Ambroise Bouteiller de Château fort, du quel il a déclaré se faire fort, demeurant au Mans paroisse de Saint Nicollas. Lequel au dit nom pour satisfaire aux dites lettres à terrier après avoir pris lecture et communication des titres de cette Seigneurie a reconnu être homme de foy hommage simple de mon dit Seigneur Comte de Tessé au regard de Sa Baronnie de Tucé, a cause et pour raison de la terre fief et Seigneurie de la Cour de la Chapelle avec celle de L' essart y reunies, Circonstances et dépendances droit de haute justice Située a paroisse de la Chapelle Saint fray en tant et pour tant qu'il a en la Mouvance de cette Baronnie, pour quoy il a reconnu devoir Cheval de Service abonné a Cinquante Sols à Mutation de Seigneurie Vassal aux foy hommages et aveux qui ont été précédemment rendus [...]

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

Selon la légende de la carte de Cassini, le logis de la Cour est mentionné comme métairie.

Historique

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	1776	ADS E 78
Terre fief et seigneurie	22 mars 1779	ADS E 131
Métairie	Fin XVIIIe siècle	CASSINI

Sources

ADS E 78 :1776 Livre de recettes des cens, rentes et devoirs dus chaque année à la baronnie du Vieux-Lavardin et fiefs en dépendant...

ADS E 131 :1776-1789 Terrier des fiefs et baronnie de Tucé.

ADS 3 P 67/16 : Cadastre La Chapelle-Saint-Fray : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 322.

Canton de Conlie

Degré

Le Bignon



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Degré section A1 du Bignon, cote PC 114 002.

Carte IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 430955,26$ $y = 2344020,91$ m

Le site du Bignon est implanté au nord du village non loin de Lavardin, à l'écart de toute autre habitation à 102, 5 m d'altitude en situation dominante. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant L'Antonnière et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2500
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	1329

Cadastre



Le logis qui subsiste n'apparaît pas sur le cadastre. Pour le matérialiser, nous avons placé une croix dans la parcelle n°16. On peut cependant le voir sur le plan du XVIII^e siècle à la fin de cette fiche.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1 : Le Pré | 77 : La Petite Couture |
| 2 : Le Closeau du Jardin Le Bignon | 78 : La Petite Couture |
| 3 : Le Jardin | 79 : La Grande Couture |
| 4 : Le Closeau de l'Allée | 80 : La Grande Couture |
| 5 : Le Pré des Trois Poiriers | 81 : La Petite Couture |
| 6 : L'Allée | 82 : La Petite Couture |
| 7 : L'Aire | 84 : La Petite Couture |
| 8 : Le Champ des Trois Poiriers | 85 : Le Champ de Dessus le Jardin |
| 9 : Le Champ des Trois Poiriers | 87 : Les Petits Closeaux des Lucelleries |
| 10 : Le Jardin | 88 : Le Champ Dedre |
| 13 : Le Jardin | 89 : Le Clottier |
| 14 : Le Closeau | 90 : Le Champ du Milieu |
| 15 : Champ de la Matelière Le Bignon | 91 : Le Champ du Cormier Les Ruelleries |
| 16 : Le Bignon | 92 : Le Petit Bois Le Bignon |
| 17 : Le Grand Pré | 93 : Le Grand Bois |
| 18 : Le Verger | 94 : Le Champ de La Croix |
| 19 : Le Jardin du Logis | 95 : Le Clottier le Plus Loin |
| 20 : La Pièce du Bignon | 96 : Le Champ de la Croix |
| 21 : Pièce du Milieu | |
| 22 : Pré du Milieu | |
| 71 : Le Pré Plé | |
| 72 : Champ du Guignier | |
| 73 : Le Champ Long | |
| 74 : La Petite Couture | |
| 75 : La Grande Couture | |
| 76 : La Grande Couture | |

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, encadrement de fenêtres en pierre de taille (provenant de Bernay ?), enduit à la chaux, terre cuite, ardoises, torchis et bois.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 29 avril 2004.

Etat de conservation : Logis très remanié après le XVIIIe siècle. Le bâtiment a été transformé en plusieurs greniers superposés. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Si l'on se réfère à la carte qui se trouve à la fin de cette fiche, le logis était beaucoup plus grand. Il aurait été coupé en deux, sa partie de gauche ayant disparu. La toiture était alors en croupe, signe d'un remaniement entre le XVe et le XVIIIe siècle, car elle devait être à l'origine à deux pentes. La toiture est aujourd'hui de nouveau à deux pentes et est agrémentée d'une corniche constituée de briquettes datant probablement du XIXe ou du début du XXe siècle. Il en est de même pour la toiture en poivrière de la tour qui surmonte une corniche constituée de briquettes. La toiture de la tour devait être beaucoup plus pentue à l'origine. Il semble aussi que la façade nord-est comportait des fenêtres, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. En effet il est très étrange de ne trouver sur les deux façades que de petites ouvertures de greniers. En fut-il toujours ainsi ? Où s'agit-il d'un remaniement ? Divers accès à la tour ont été murés. La vis de l'escalier a été en partie détruite. La voûte de la cave est constituée de brique ce qui n'est pas courant à cette époque dans la région étudiée (est-ce un signe de remaniement au XIXe siècle ?). Le logis était accompagné au XVIIIe siècle d'autres bâtiments formant un U autour de la cour. Il semble que le bâtiment de gauche était surmonté d'un lanternon ou d'un campanile.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte chanfreinée, d'une tour comportant un escalier de pierre en vis, de canonnières sur la tour, et d'une petite ouverture sur la tour comportant encore des grilles.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de cinq niveaux (cave, rez-de-chaussée, deux étages, comble). Les mesures suivantes ne sont pas représentatives de la réalité du XVIe siècle, car il semble que le logis ait été coupé en deux.

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	8, 20 m	8,20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture assez pentue dont la charpente a été remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : une porte donnant dans la cave en pierre de taille, une porte-haute en pierre blanche chanfreinée, deux petites ouvertures en forme de soupiraux protégées par des grilles mais qui ne semblent pas très anciennes, ainsi que deux autres soupiraux sous la corniche du toit qui ne semblent pas non plus très anciens. La façade sud-ouest et les pignons présentent aussi des soupiraux sans grand intérêt. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte ancienne sans ornements	Porte chanfreinée
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée menant à la cave	1 : 1 ^{er} étage

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être défini à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des pièces qui subsistent et des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau
Escalier en partie détruit	Du 0 au 1 ^{er} étage et à l'origine vers le comble

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	120 cm	12 cm	17 cm

Intérêt du site

L'étude de ce site est assez complexe car le supposé logis est actuellement constitué d'une superposition de greniers. L'absence du bâtiment que nous avons étudié sur le cadastre de 1830 est assez étonnante, puisqu'il comporte des éléments du XV^e siècle, mais l'absence de réelles ouvertures posent vraiment question, même s'il semble qu'il y eut des fenêtres comme le prouve la carte du XVIII^e siècle à la fin de cette fiche. Mais quel crédit peut-on apporter à ce document ? Reflète-t-il vraiment la réalité ? L'élément le plus intéressant de ce site est la tour ronde hors-œuvre se situant sur l'extrême droite du bâtiment. Elle est surmontée d'une corniche en briques rouges et d'une toiture en poivrière couverte d'ardoises, ses deux éléments ayant été remaniés au XIX^e siècle. On y trouve quatre meurtrières qui sont toutes les quatre **de petites canonnières de forme ronde**. Deux d'entre elles contrôlent l'accès à la façade nord-est au niveau du 1^{er}



étage et les deux autres contrôlent l'accès au pignon sud-est au niveau du rez-de-chaussée. Vers le haut de la tour subsiste deux grosses ouvertures placées sans doute pour permettre de diffuser de la lumière à l'intérieur de la tour comportant les vestiges d'un escalier. En effet, ce dernier se présente sous la forme **d'un escalier de pierre en vis constitué de marches gironnées portant noyau**. Cet escalier est tournant à droite et

démarré de la cave et menait à l'origine au comble. **Cette vis a été dérasée (peut-être au XIX^e siècle ?), sans que l'on en sache la raison, car la tour n'a été que très peu modifiée.** Elle ne mène aujourd'hui plus qu'au premier étage. Les portes menant aux autres étages ont été murées. On accède aujourd'hui aux différents niveaux par l'intérieur grâce à des échelles de meunier.



Données historiques

Sources :

ADS E 114

9 mai 1453

Jean Richier foy et hommage simple a cause du bordage du buignon en la paroisse de degré a sept deniers tournois de service audit jour

ADS E 118

5 février 1501

Aveu rendu à Baudouin de Tucé par Olivier Richier pour le Bignon.

Olivier Richier marchand demourant aumans confesse devoir est tenir faire foy et hommage simple a noble et puissant seigneur monseigneur messire Baudouin de Tucé chavalier dudit lieu baron de millesse de labouteillerie a cause de vostre fief de labouteillerie, Pour raison du lieu et appartenances du Bignon sis en la paroisse de degré

...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Bignon comme château ou maison notable avec chapelle fondée.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Bignon comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean Richier	Richier	1453			ADS E 114
Olivier Richier	Richier	1501		Marchand	ADS E 118

Le premier seigneur connu du Bignon se nomme Jean Richier et rendit aveu le 9 mai 1453 pour le Bignon. Nous ne savons pas quand il pu l'acquérir, ni quand il mourut, mais nous avons quelques précisions avec un aveu du 5 février 1501 rendu à Baudouin de Tucé. Cet aveu fut rendu par Olivier Richier qui est peut-être le fils de Jean. Nous pouvons y lire que ce dernier demeura au Mans et qu'il fut marchand. Il s'agit donc d'une famille de bourgeois. Dans des aveux rendus pour le domaine du Grand Gagné à Domfront-en-Champagne¹⁵, nous avons pu trouver un certain Colas Richier frère d'Olivier Richier. À la mort de Colas, le fief de Gagné revint à Olivier qui devint seigneur du Bignon et de Gagné.¹⁶

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Bordage	9 mai 1453	ADS E 114
Lieu et appartenances	5 février 1501	ADS E 118
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Le territoire de Degré est rattaché au marquisat de Lavardin et la seigneurie de paroisse, au château du Bignon.¹⁷

Sources

ADS E 114 : Châtellenie de Tucé (Aveux rendus au comte du Maine par Baudouin de Tucé, seigneur dudit lieu avec ses appartenances tant en fiefs que domaines).

ADS E 118 : 1497-1575 Châtellenie de Tucé (Aveux rendus à Beaudouin de Tucé, François, Charles et Jean de Beaumanoir seigneur dudit lieu).

ADS 3 P 114/16 : Cadastre Degré : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹⁵ Voir présent volume, commune de Domfront-en-Champagne, Le Grand Gagné. Le fief de Gagné fut détenu par la famille Richier au moins jusqu'à la fin du XVIe siècle.

¹⁶ Voir la fiche sur le Grand-Gagné /ADS E 118.

¹⁷ FLOHIC J-L., *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, 1667, t. 1, p. 412/ PESCHE J-R., *Dictionnaire Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 195.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 132.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1 p. 410 et 412.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6 et 24.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 195.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 80.

Documents iconographiques



Carte du XVIIIe siècle : provenance : propriétaire du Bignon

Canton de Conlie

Degré

Les Haies



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 328_10 Cote La Vasselière, Launay, Les Hayes...

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 (échelle non contractuelle / La façade principale fait environ 1 cm sur le plan d'origine) commune de Degré section A2 du Bignon, cote PC 114 003.

Carte IGN1/25000 : 1619 E La Suze-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 430649, 71 m y = 2342146, 82 m

Le site des Haies est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 101 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	750
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	2277

Cadastre



462 : Le Closeau
463 : La Guittonnière
464 : La Guittonnière
465 : Le Jardin
480 : Le Detai
481 : Le Grand Bois
484 : Le Grand Champ Le Plus Près Les Haies
485 : Le Petit Rouget Les Grandes Haies
486 : Le Grand Rouget Les Grandes Haies
487 : Le Closeau de Derrière
488 : Les Grandes Haies
489 : Les Grandes Haies
490 : Le Jardin
491 : Le Jardin

492 : Le Champ de la Fuite
493 : Le Champ du Jardin
494 : Le Jardin Les Grandes Haies
495 : Les Petites Haies
496 : Les Petites Haies
497 : Le Champ de La Fosse Les Grandes Haies
502 : Champ des Pierres Les Grandes Haies
503 : Le Grand Verger
504 : Le Petit Closeau
505 : Le Petit Verger
506 : La Genevraie
507 : Le Grand Champ
510 : La Grande Guenardiere Les Noyers
511 : La Guenardiere

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Fin XVI^e siècle-première moitié du XVII^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, chaînage d'angle en grès roussard, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès roussard, ardoises, bois, terre cuite, torchis, enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 13 mars 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié avec grande campagne de restauration en cours. Le parement de l'appareil en moellon a été rhabillé par l'adjonction d'un nouveau revêtement. La toiture a probablement été remaniée au XVII^e siècle car elle est en croupe forme peu employée au siècle précédent. Sur le document iconographique situé à la fin de la fiche, on peut voir que la fenêtre à droite était en partie bouchée, que la porte d'entrée à droite devait être une ancienne fenêtre et que la baie sous la lucarne devait être l'ancienne porte d'entrée. Lors de la restauration, les propriétaires actuels ont fait le choix de restituer l'aspect primitif présumé en y ajoutant un petit escalier droit en pierre pour accéder à l'entrée. Quelques petits vasistas ont été ajoutés sur le pignon oriental et la façade nord. Les ouvertures ont été changées afin de restituer une croisée en bois sur la fenêtre du rez-de-chaussée en s'appuyant sur le modèle de la fenêtre de la lucarne qui ne semble pas avoir été modifiée. Des vitraux en forme de losanges ont été restitués dans le goût de La Renaissance. Présence dans la grande salle du rez-de-chaussée d'un décor peint sur le plafond dont le test de restauration était en cours lors de la visite. Christian Davy et Christine Leduc¹⁸ ont fait état dans leur fiche d'inventaire des décors peints, de l'état de conservation du logis des Haies : « Au début des années 1990, le décor avait été caché par une couche de peinture rouge passée sur les solives ou endommagé sur la majeure partie des murs lors de vaines tentatives de dégagement. [...] La couche picturale de la frise et de la poutre ; partiellement dégagée de manière amateur vers 1993 ; était usée, abrasée et lacunaire (destructions partielles, saignées électriques, percements anciens). L'ensemble des solives avait été repeint à la même période à la peinture à l'huile rouge et décoré de motifs noirs faits au pochoir. Tous les entrevous étaient recouverts de badigeons de chaux. Les travaux réalisés entre mars et avril 2004 par l'atelier du restaurateur Brice Moulinier ont permis le dégagement ; la consolidation et la restauration de la totalité de la frise sous plafond ; d'un entrevous et de deux des faces de la poutre. Des sondages ont été également effectués sur la poutre de certaines solives. L'ensemble présentait de nombreuses traces d'usure ; des lacunes et une oxydation générale des pigments. Les couches de peintures contemporaines à l'huile ont été éliminées mécaniquement au scalpel et également à l'aide de solvants sur la frise située à la limite du plafond. Après la reprise des enduits lacunaires au mortier de sable et de chaux ; les motifs de la frise et de la poutre ont été reconstitués ou réintégrés. Il en a été de même pour certains entrevous ». Le reste de l'intérieur du logis était lui aussi en cours de restauration lors de la visite. L'escalier de bois en vis était dans un état assez moyen, certaines marches ayant disparu. L'évier n'était pas visible lors de la visite.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'ouvertures qui semblent être assez anciennes, d'une lucarne constituée de pans de bois et dont la fenêtre comporte une croisée en bois, d'une grande salle ornée d'un décor peint sur son plafond (daté de la première moitié du XVII^e siècle), d'une cheminée engagée en pierre à hotte droite, de cloisons à pans de bois, d'un escalier en bois en vis, d'un évier avec évacuation des eaux usées à l'extérieur et d'une bouche d'aération donnant dans la cave.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble aménagé).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17,70 m	7 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	1	Ardoises

¹⁸ DAVY C. / LEDUC C., « Peinture monumentale : plafond à Degré Les Grandes Haies », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2003.

La façade sud est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : deux fenêtres anciennes dont l'encadrement est en pierre de taille en grès roussard, une porte de même facture et une lucarne en pans de bois couverte d'ardoises. La façade nord ne comporte qu'une petite ouverture dont l'encadrement est en pierre de taille de grès roussard et protégée par des grilles. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacement	Porte	Fenêtre	Petite ouverture	Lucarne avec croisée
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée		1 : comble
Façade nord			1 : rez-de-chaussée	

Intérieur

La distribution des pièces du logis est constitué d'une grande salle, d'une petite salle et d'une petite pièce à feu au rez-de-chaussée le tout surmonté d'un comble aménageable ayant une petite pièce fermée par des cloisons en pans de bois. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

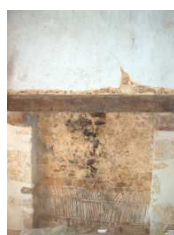
Pièces	Niveau	Décor peint	Cheminée	Évier
Escalier en vis	de la cave au comble			
Grande salle	0	sur le plafond		
Petite salle	0			1
Petite pièce attenant à la précédente	0		1	

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	100 cm	21 cm	15 cm

Intérêt du site

Il est probable que le logis des Haies soit ancien et qu'il ait été largement remanié à la toute fin du XVI^e siècle ainsi que durant la première moitié du XVII^e siècle. Il est intéressant d'y trouver sur la façade sud une lucarne constituée de pans de bois et d'une fenêtre à croisée dont cette dernière est aussi en bois. Sur la façade nord, **le système d'évacuation d'eau de l'évier** de la petite salle est visible. L'évier se situant à l'intérieur a été remanié en placard et n'est plus vraiment visible aujourd'hui. Une photo de cet élément a été publiée par Alain Bétin et Philippe Grégoire en 2002¹⁹ et a été rapportée à la fin de cette fiche. L'intérieur est remarquable par la présence du plafond peint de la grande salle. Ce dernier a été daté par Christian Davy et Christine Leduc²⁰ de la première moitié du XVII^e siècle et représente « des cartouches imbriqués formant un motif continu sur la frise qui se poursuit à l'identique sur la poutre. Le fond de ces cartouches est peint alternativement en rouge, jaune et marron et porte des motifs de rinceaux terminés de ponctuations ». **Une cheminée engagée** bâti en pierre a conservé sa hotte droite et le linteau de bois soutenu par deux corbeaux de grès roussard est visible dans la petite pièce située à l'extrême droite du logis. De cette pièce on peut accéder à **un escalier de bois en vis dans œuvre**. Cet escalier en vis est suspendu au noyau et est tournant à gauche. Enfin, dans le comble se trouve une petite pièce carrée entourée de cloisons à pans de bois comblés par du torchis et l'on peut voir dans la cave une petite bouche d'aération rectangulaire.



¹⁹ BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 44.

²⁰ DAVY C. / LEDUC C., « Peinture monumentale...op.cit. et BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs ... op. cit.* p. 56.

Données historiques

Sources :

ADS E 114

9 mai 1453

Aveu rendu au roi par Charles seigneur de Beaumanoir, chevalier marquis de Lavardin pour le marquisat de Lavardin...extrait mention des Haies en Degré.

[...] Fouques Thibault a cause de sa femme homme de foy lige par raison du lieu des Hayes et de la tousche

ADS 7 F 88

1453

Aveu pour la châteltenie de Tucé par Baudouin de Tucé au comte du Maine.

[...] Fouques Thibault a cause de sa femme homme de foy lige par raison du lieu des Hayes et de la tousche

ADS E 118

14 juin 1515

Aveu rendu à Baudouin de Tucé seigneur de Lavardin par Michel Thibault pour Les Haies.

Noble et puissant seigneur monseigneur Baudouin de Tucé seigneur dudit lieu et baron de millesse, Je Michel Thibault et [...] estre homme de foy et hommage lige au regard de vostre chatellenie et seigneurie de Tucé pour raison des terres et seigneurie des Hayes...

ADS E 119

4 juillet 1638

Aujourdhuy quatriesme Jour de juillet lan mil six cens trente et huict apres midy

Des presence de nous Charles Roy notaire de Lavardin demeurant en domfront en champaigne au dudy tesmoings cy appres Maître noel duval advocat au siege presidial et royal du Mayne filz et heritie de ladyte partye de deffuncte Mathurinne Thibault vivante veufsve de deffunct Maître Jean duval lequel tant pour luy que Mathurinne duval sa sœur aussy heritiere de ladyte deffuncte Thibault sezt transportes au chasteau de Tucé parroisse de Tucé a effect de [...] Monseigneur le marquis de Lavardin seigneur dudit chasteau en seigneurye de Tucé ou estan ledy duval arrive au devant de la grande porte de pricipale dutorché dudy chasteau Il avaiست par troys [...]foys appelle mondy seigneur de Tucé a haulte voix dudy ses mots Monseigneur Monseigneur Monseigneur de Tucé je suis venu vous offrir comme se fait je vous offre tant pour moy que ladyte duval ma sœur faire de [...] les foy et hommages sellon quellon vous soi rendu pour raison du lieu et mestairye fief et seigneurie des hays a [...] de la fraction de ladyte deffuncte Thibault ma Mere scitué en la parroisse de dergré...

ADS E 120

9 avril 1682

Aveu rendu à Henry de Beaumanoir seigneur de Lavardin par Pierre Clouet pour Les Haies.

Je Pierre Clouet seigneur de Montbron seigneur propriétaire des terres fiefs et seigneuries dela Groirie et des Hayes en la paroisse de degré tiens et advoue tenir a cause de vostre baronnie de Tucé a deux foy et deux hommages lune lige lautre simple et choses et heritaux que jay acquis de messire noel daval bourgeois demeurant au Mans et de marie aubert sa femme par contrat passé par jaquelin le cinq juin miol six cent soixante seize. Lesdites choses de la composition de la metairie des hayes situee en la paroisse de degré a cause desquelles deux foy et hommages lay fief et droit de seigneurie et justice foncière susdit et vassaux. Et premier sensuit la déclaration de mon domaine tenant la dite foy et hommage lige et dont lay fief. Et premier une petite chambre située sur laistre des hayes un pressoir et moulage au bout avec demy journeau de terre y joignant...

ADS E 131

24 juillet 1780 avant midy

Pardevant nous notaire et Commissaire Susdit en présence et ce requerant le dit Sieur Berthereau au dit nom de procureur

A Comparu Messire Etienne Claude françois Jannart ecuyer President Tresorier de France au Bureau des finances de la Généralité de Tours ancien officier dinfanterie au Regiment Royal Contois demeurant Ville du Mans paroisse de Saint Pierre la Cour fils et principal héritier de Messire Etienne Janart ecuyer.

Lequel pour satisfaire aux dites lettre a terrier et après avoir pris lecture et Communication des titres de cette Seigneurie a reconnu être homme de foy lige de mon dit Seigneur Comte de Tessé au regard de la Baronnie de Tucé a cause et pour raison de la Terre fief et Seigneurie des hayes domaine, Vassaux et Sujets avec la justice fontiere y annexée Circonstances et dépendances Situé paroisse de Degré ainsi que le tout se poursuite et Comporte et quil est plus au long Expliqué...

Texte donné par M. Coulon aux propriétaires des Haies

XVIIIe siècle

Aveu rendu par Etienne Claude Jaunart, écuyer au comte de Tessé

[...] Le fief des Hayes, le dit domaine composé d'une maison en pavillon distribuée de deux chambres, cave dessous, un perron en fer à cheval, une cour en laquelle sont trois toits à porcs et une fuye, deux jardins, le cloteau de la fuye, l'ancienne maison servant de boulangerie, un pressoir au bout et un jardin de quart de journal. L'aîtrage, la cour et une mare du dit lieu, où est le puits devant...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Les Haies comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Les Haies comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Fouques Thibault	Thibault	1453			ADS E 114 ADS 7 F 88
Michel Thibault	Thibault	1515			ADS E 118
?	Thibault	Fin XVIe			ADS E 119

Le logis des Haies est restée aux mains de la famille Thibault au moins de la moitié du XVe siècle à la fin du XVIe siècle. La dernière héritière de cette branche fut la défunte Mathurine Thibault épouse de maître Jean Duval cités dans l'aveu rendu le 4 juillet 1638²¹ par maître Noël Duval leur fils au marquis de Lavardin seigneur de Tucé. Noël Duval est alors qualifié d'avocat au siège présidial du Maine. La famille Duval fit parti de la bourgeoisie (Noël Duval est qualifié de bourgeois demeurant au Mans dans un acte du 9 avril 1682²²). On peut penser qu'il en était de même au XVIe siècle pour la famille Thibault.

²¹ ADS E 119.

²² ADS E 120.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu	9 mai 1453	ADS E 114
Lieu	1453	ADS 7 F 88
Terre et seigneurie	14 juin 1515	ADS E 118
Lieu métairie fief et seigneurie	4 juillet 1638	ADS E 119
Métairie/fief et droit de seigneurie/ domaine/fief	9 avril 1682	ADS E 120
Terre fief et seigneurie/domaine	24 juillet 1789	ADS E 131
Fief/domaine	XVIIIe	DOC PROPRIETAIRES
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Les sources plus tardives nous apportent quelques éléments complémentaires concernant le site des Haies. Le 9 avril 1682 dans un aveu, il est fait mention d'un pressoir et de moulage faisant parti des dépendances du logis. Vers la fin du XVIIIe siècle, il est fait état dans un aveu²³ rendu par Pierre Claude Jaunart au comte de Tessé d'une maison en pavillon (très certainement le logis) distribué de deux chambres (une pièce a-t-elle été ajoutée par la suite ?), d'une cave et d'un perron en fer à cheval (aujourd'hui disparu). Il est indiqué que l'ancienne maison a été transformée en boulangerie (ce bâtiment a disparu et était sans doute le logis primitif). Dans les autres dépendances il est fait mention du pressoir et d'un jardin.

Sources

ADS E 114 : Châtellenie de Tucé (Aveux rendus au comte du Maine par Baudouin de Tucé, seigneur dudit lieu avec ses appartenances tant en fiefs que domaines).

ADS E 118 : 1497-1575 Châtellenie de Tucé (Aveux rendus à Beaudouin de Tucé, François, Charles et Jean de Beaumanoir seigneur dudit lieu).

ADS E 119 : 1598-1662 Aveux rendus à Jean et à Henri de Beaumanoir, baron de Tucé.

ADS E 120 : 1662-1752 Aveux rendus à Marguerite Renée de Rostain veuve de Henri de Beaumanoir à Henri Charles de Beaumanoir, son fils et à M. de Froullay, seigneur de Tucé.

ADS E 131 : 1776-1789 Terrier des fiefs et baronnie de Tucé.

ADS 7 F 88 : Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang., tome 1er.

ADS 3 P 114/16 : Cadastre Degré : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et viequotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 44 et 56.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 132.

DAVY C. / LEDUC C., « Peinture monumentale : plafond à Degré Les Grandes Haies », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2003.

LEDUC-GUEYE C., *Décors peints Pays de Haute-Sarthe et d'Alençon*, Parcours du Patrimoine, Région des Pays-de-la-Loire, Nantes, 2012, p. 13 et 32-33.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 164.

²³ Il s'agit du document confié par les propriétaires.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 328_10



Photographie du logis avant restaurations, provenance : propriétaires des Haies et photo de l'évier tiré de BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 44.

Canton de Conlie

Domfront-en-Champagne

Le Grand Gagné



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 317_20 Cote Le Grand Gagné, le Petit Gagné...

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Domfront-en-Champagne section C1 des Côtiers, cote PC 120 009.

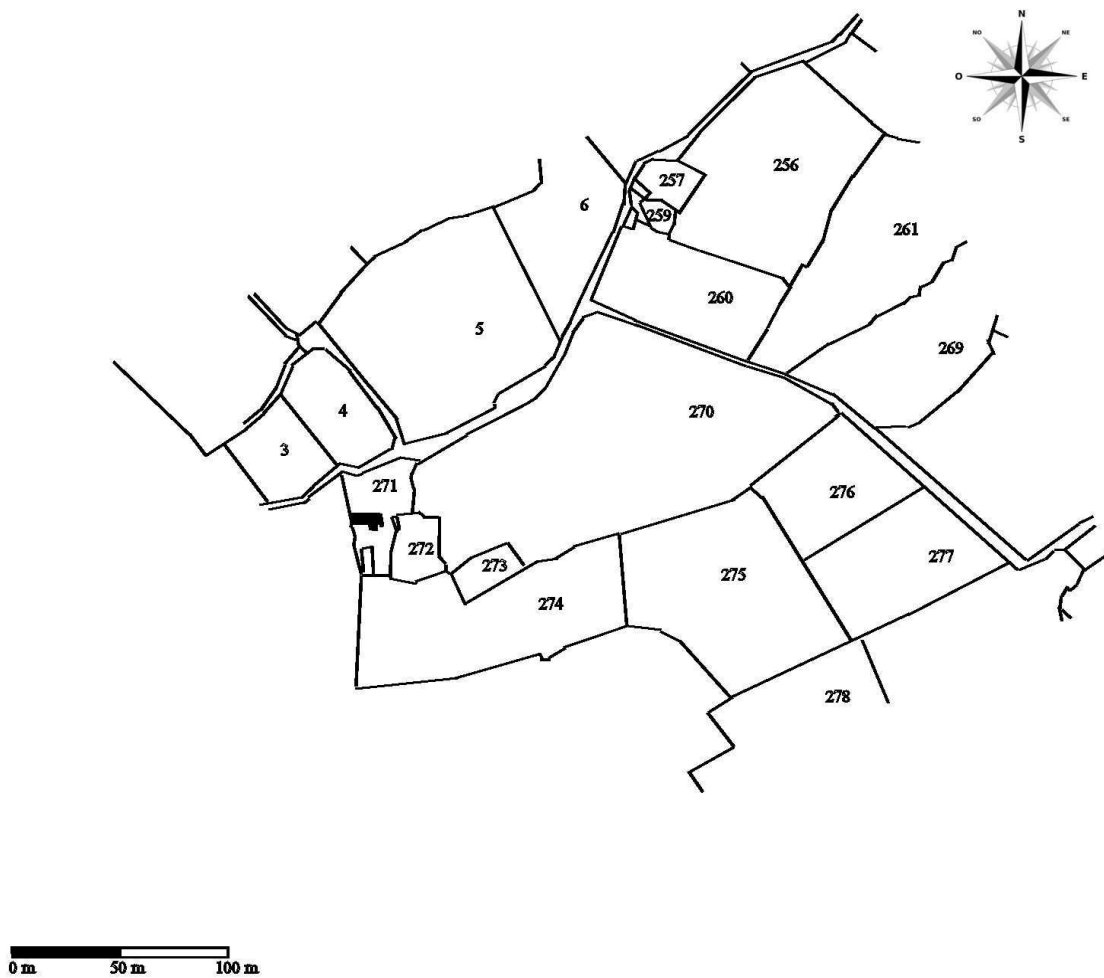
Carte IGN 1/250001718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 428683, 85 m y = 2348331, 17 m

Le site du Grand-Gagné est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 161 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Vrai et au bois situé sur la Butte du Camp de César.

Distances	en m
Logis / église	1000
Logis / cours d'eau	1200
Logis / espace boisé	182

Cadastre



- 3 : Champ de la Fuite Grand Gagné
- 4 : L'Arrachée Grand Gagné
- 5 : Le Pezeri Grand Gagné
- 6 : Champ du Patis Les Sources
- 256 : La Grande Fromagère Vrai
- 257 : Le Jardin Petit Gagné
- 259 : La Marre Petit Gagné
- 260 : La Petite Fromagère Petit Gagné
- 261 : Champ de l'Epine Petit Gagné
- 269 : Grand Pré de La Motte Petit Gagné
- 270 : Pré de l'Hotel Grand Gagné
- 271 : Grand Gagné
- 272 : Le Jardin Grand Gagné
- 273 : Le Cloteau Grand Gagné
- 274 : Champ de La Grange
- 275 : Champ de La Fontaine
- 276 : Champ Pont Pireau Grand Gagné
- 277 : Les Trois Grand Gagné
- 278 : Le Vieux Champ Grand Gagné

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, avec restes de douves transformées en mare.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, chaînage d'angle en grès roussard et pierre de Bernay, encadrement de fenêtres en pierre de taille provenant sans doute de Bernay-en-Champagne, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 20 mars 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié, avec grande campagne de restauration récente. Le parement de l'appareil en moellons de pierre a été rhabillé par l'adjonction d'un nouveau revêtement. Il en est de même à l'intérieur de la tour qui n'est plus enduit à la chaux. La toiture a été remaniée et est très certainement beaucoup moins pentue qu'elle ne l'a été au XVIe siècle. Elle a très certainement aussi été rabaissée. Les fenêtres de la façade nord ont été transformées en fenêtres pendantes de lucarnes.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour hors œuvre de forme pentagonale contenant un escalier en vis, d'une porte chanfreinée, de petites baies chanfreinées, d'une fenêtre chanfreinée à traverse, d'une porte à moulures en bandeaux et surmontée d'une plate-bande moulurée de bandeaux, d'une fenêtre moulurée de bandeaux et surmontée d'une plate-bande et de fenêtres moulurées de bandeaux.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de cinq niveaux (cave, rez-de-chaussée, un demi-étage, comble aménagé et petit grenier sur le dessus).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	12, 20 m	7, 10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Tuiles

La façade nord est rythmée aujourd'hui par trois ouvertures : une porte dont l'encadrement en pierre de Bernay est orné de moulures à bandeaux, une fenêtre de même facture et une autre fenêtre de même type transformée en fenêtre pendante de lucarne. La façade nord comporte huit ouvertures : une porte dont l'encadrement est en grès roussard, une porte chanfreinée en pierre de Bernay donnant dans la tour, quatre ouvertures de même facture éclairant la tour, une autre petite ouverture chanfreinée sous le comble et une autre porte en pierre de Bernay. Le pignon oriental comporte une multitude de fenêtres en pierre de Bernay. En effet, on y retrouve deux fenêtres dont l'encadrement est orné de moulures à bandeaux, trois petites ouvertures chanfreinées et une fenêtre à traverse. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à traverse	Fenêtres moulurées de bandeaux	Lucarne	Petites ouvertures chanfreinées
Façade nord	1 : demi-étage		1 : rez-de-chaussée	1 : comble	
Façade sud	1 : rez-de-chaussée 1 : tour 1 : demi-étage				4 : tour 1 : sous le comble
Pignon est		1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : comble		1 : comble 1 : petit grenier

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier en vis	Longueur	Diamètre noyau
Marches	92 cm	12 cm

Intérieur

Le logis se composait à l'origine de deux pièces au rez-de-chaussée et deux pièces à l'étage, le tout desservi par une tour d'escalier contenant une vis. La pièce à droite de la tour devait être la grande salle, alors que celle de gauche devait être la cuisine. Á l'étage se trouvait donc deux chambres. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Pierre à laver
Escalier	du rez-de-chaussée au comble	
Cuisine	0	1

Intérêt du site

La présence d'ouvertures chanfreinées et d'ouvertures moulurées de bandeaux, ainsi que la tour d'escalier font du Grand Gagné un logis caractéristique de cette étude. **Il est intéressant de noter la présence de la plupart des ouvertures dont l'encadrement est orné de moulures à bandeaux et pour certaines d'entre elles surmontée d'une plate-bande comportant une moulure de même type** sur la façade nord et le pignon oriental alors que la façade sud ne comporte que des ouvertures chanfreinées. Ainsi la façade nord (la principale sans doute) a un aspect correspondant plus à une esthétique issue de La Renaissance, alors que la façade sud à un aspect plus gothique. Cette dernière est aussi très intéressante par la présence de sa tour hors œuvre pentagonale, forme assez rare dans notre étude. Elle est surmontée d'une petite toiture en poivrière



probablement remaniée et comporte à l'intérieur **un escalier de bois en vis**. Cet escalier en vis est suspendu au noyau et est tournant à droite. Les marches ont été remaniées et ne nous permettent pas de savoir leur hauteur d'origine. Il est intéressant aussi de noter que le logis se compose de demi-étages, la grande salle étant plus basse que la cuisine. Aucune cheminée de la période qui nous intéresse ne subsiste. Enfin, la cave comporte un conduit en terre cuite amenant l'eau d'une nappe phréatique située sous une colline proche.

Données historiques

Sources :

ADS E 121 bis

14 octobre 1467

Mention du « château » de Gagné dans un aveu rendu par Jean Ongenart à Baudouin de Tucé pour une vigne près de ce lieu.

ADS E 118

5 février 1501

Aveu rendu à Baudouin de Tucé seigneur de Lavardin par Colas Richier pour Gagné.

Je Colas Richier conseiller en court laye demourant aumans Confesse devoir [...] tenir faire foy et hommage simple et noble et puissant seigneur monseigneur baudouyn de tuce chevalier seigneur dudit lieu baron de la millesse au regard de ladite terre de tuce acause et raison du lieu fief et domaine de gaigne sis en la paroisse de domfront en champagne...

ADS E 118

6 octobre 1509

Aveu rendu à Baudouin de Tucé seigneur de Lavardin par Colas Richier pour Gagné.

De vous et puissant seigneur Monseigneur Messire baudouyn de Tucé chevalier seigneur dudit lieu et de la millesse, Je Colas Richier demourant au mans Tiens et advoue a tenir a foy et hommage simple acause de votre dite seigneurie de tuce les choses dont je suy en [...] foy et hommage et premièrement portion de mon aistre de gaigne, c'est a assavoir une maison en laquelle vouloit avoir pressoier [...] avecques portion de une grange nouvellement edifiee en ung jardin ...

ADS E 118

14 juin 1524

Aveu rendu à Baudouin de Tucé seigneur de Lavardin par Olivier Richier pour Gagné.

Je olivier Richier marchant demourant aumans frere et heritaux [...] de deffunct honorable homme Colas Richier en son vivans conseiller en court laye, Coynoye et confesse estre homme de foy et hommage simple de vous noble et puissant seigneur monseigneur messire baudouin de tuce chevalier seigneur dudit lieu et baron de millesse acause de votre seigneurie de tuce, Pour raison dulieu fief et domaine de gaigne...

ADS E 118

29 mai 1543

Aveu rendu à François de Beaumanoir par Simon Richier pour Gagné.

De vous noble et puissant seigneur monseigneur franczoys de beaumanoir seigneur de Lavardin danthoigné de tuce de la millesse Je Simon Richier licencié en medecine demourant au mans tient et advoue tenir a foy et hommage simple a cause de votre seigneurie de tuce les choses dont suye en vostre foy et hommage, Et premierement portion de mon lieu de Gagné. Cest ascavoir une maison en laquelle [...] en un de prés est la [...] dudit lieu de gaigneavecques portion de une grange edifiee en ung jardin ...

ADS E 118

15 avril 1573

Déclaration de Jean Richier pour Gagné.

ADS E 118

13 mai 1575

Aveu rendu à Jean de Beaumanoir seigneur de Lavardin par Jean Richier pour Gagné.

Sachent tous presens et advenir vue en la court du Roy et de monseigneur frere de sa majeste le comte du maine au mans [...] Messire Jehan Richier docteur en médecine sieur de gaigne demourant an la ville du mans paroisse de Saint Pavin de la cite legues soubz metant ses biens meubles et immeubles [...] Foy et hommage simple a hault et puissant seigneur messire Jehan de beaumanoir chevalier seigneur baron de Lavardin et millesse et des chastellenyes et seigneuryes et terres dassé le Riboulle [...] et anthoigné gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy [...] a cause de sa chastellenye de tuce pour raison dune maison en laquelle y avoit aultres [...] pressoier et ou de [...] est la vacherrye du lieu de gaigne attendant [...] dans la paroisse de domfront avec portion dune grange en ung jardin atenant...

ADS E 192

19 août 1647

Aujourd huy dixneufiesme jour daoust mil six cens quarante et sept apres midy En presence de maitre Jehan Galler notaire en La Cour Royal dumans deux a conte ordre [...] cy apres nobles Simon Richer sieur de Gaigné advocat en [...] filz aisé et principal heritier de deffunt noble Simon Richer vivan sieur delablanchardiere et de la terre fief et seigneurie des Valles conseiller duroy alleu en lelection duMaine au mans deumeurant audit mans parroisse de Saint Padvin de la Citty Sommes transporte de nous avec luy au chasteau et maison seigneuriale du monthondean allian de Vernye parroisse dudylieu a effect dy trouver et apprehender monseigneur le Conte de Tesse seigneur de ladyterre fief et seigneurie dudy Vernye pour [...] offre des a foy et hommage telles quelle luy est deux pour raison de ladyte terre fief et seigneurie des Valles en tans et pourtan quil y en a tenu dudy seigneur Conte de Tesse et Gaigne LeRachapt quand Il eschera, mesme luy offrir les premier autien et accoustumez ou estan arivez a La porte de la Salle dudy Chasteau ledy Le Richer a appelle par troy foyes monseigneur monseigneur Je suis venu en [...] pour vous offrir la foy et hommage telle que je la vous doibtz comme defant je lavous offre [...] pour raison de ma terre fief et seigneurie des Valles situee parroisse de domfront en champagne et tant depourtan quil y en a tenu de vous a ladyte foy est [...] Gaigné le Rachapt quand il eschera ensuit je vous offre le premier antien et acoustumez qui vous en sou deuby...

ADS 1 J 34

9 septembre 1679

De Vous Monsieur Maitre Simon Richer escuier seigneur des terres fiez et seigneuries de Gaigne, la chastellerie les valles fay la haye huon de la Valpean Conseiller du Roy [...] ordinaire en la chambre des comptes de paris Je Cyprien Le Conte secretaire de Monsieur [...] seigneur de Soiszeon duroy en son conseil Maitre des Requestes ordinaire de son hostel acause de damoiselle Magdelaine Cheveau ma femme demuran a paris rue du grand champ tier parroisse St Nicollas deschamps madite femme heritiere pour cy tiens de deffunctz Maitre Pierre Cheveau bourgeois du Mans et dameMargueritte Jarry sa femme [...] Advoue et confesse Tenir a foy et hommage les titres de Cousine suivant les antienne foy et hommages advoue denombrement la declaration acause du desdy seigneuries de Gaigne Les Vallées le la chastellerie le lieu et Bordage de la Chastellerie situe en la parroisse de domfront en champagne province du Mayne

ADS 1 J 34

24 avril 1685

Lan mil six cens quatre vingt cinq Le mardy vingt et quatre iesme avril avan midy
A comparu devant nous Louis Reau notaire et tabellion Royal au pays et Comté du Maine [...] par sa majetsé en la [...] de [...] et y demeurant Monsieur Maitre Simon Richer seigneur de Gaigné conseiller du roy [...] ordinaire en sa chambre des comtes en [...] y [...] René Baubourg parroisse saint [...] seigneur de la terre fief et seigneurie des Vallées sittuees en la parroisse de donfron en champagne Lequel nous endit quayant Eu plusieurs [...] verbaux de la part de Monseigneur le Conte de Tesse seigneur de la Baronnye de Vernye de rendre et faire les obeissances de la coustule a la dicte Baronnye de Vernye pour Raison de ladyte terre seigneurie et deppendances des Vallées enquoy Il nauvoit esté [...] faisons Reffusant de quayan receu mondy seigneur comte de Tessé en la ville de [...] Il y envoi en parolles entre eux que ledy seigneur de Gaygné Rendrois lesdy obeissances [...] lordre desquel sivoit comme il a de coustume estre...

ADS E 120

9 mai 1692

Aveu rendu à Henry Charles de Beaumanoir seigneur de Lavardin par Simon Richier pour Gaigné.

Aujourd'hui en la présence et compagnie devou : du roy nottaire a Paris soussignez Messire Simon Richier seigneur des maisons seigneuriales de Gaigné les Vallées [...]En hostel de Hault et Puissan seigneur Messire Henry Charles de Beaumanoir Chevalier des ordres duroy lieutenant general au gouvernement de la haute et basse bretagne marquis de lavardin baron de tuce en millesse seigneur de Vaullhard en domfront [...] En une maison enlaquelle vouloï avoir pressoir en ou depresen en la vacherie du ditlieu de Gaigne avec portion dune grange edifiee en un jardin contenan en tout une journee d'homme becheur ...

ADS E 120

XVIIe siècle

Aveu rendu à Henry Charles de Beaumanoir par Simon Richier pour Gagné.

Aujourd'hui en la présence et compagnie du comte du Roy notaire à Paris sousigne Messire Simon Richier seigneur des terres et seigneuries de Gagny [...] S'est transporté en l'hotel de leur et puissant seigneur Messire Henry Charles Sire de Beaumanoir chevalier des ordres du Roy lieutenant general au gouvernement[...] en faisai leur foy et hommage et forman de fidelite quil ses tenu luy faire en portion pour raison d'une portion du lieu de Gagné [...] Consistan lay portion en une maison en laquelle vouloi avoir pressoir et ou depressus en la vacherie dudit lieu de Gagné avecque portion une grange [...] en un jardin ...

ADS E 129

4 octobre 1783

Terrier avec description de Gagné.

Lequel ès dit a noms et qualité pour satisfaire aux dites lettres à Terrier après avoir pris lecture et communication des anciens titres de cette seigneurie à déclaré et reconnu être homme de foy et hommage simple de mon dit seigneur comte de Tessé au regard de sa baronnie de Tucé à cause et pour raison de la terre fief et seigneurie des grands et petits Gagné, domaine, vassaux et sujets justice foncière y annexée circonstances et dependances situés paroisse de Domfront en champagne ainsy que le tout se poursuit et comporte et appartient audit seigneur comte Dastog comme unique heritier de messire Jean Charles Catherine Marquis Dastog légataire universel [...] Premièrement dans les bâtiments du lieu du grand Gagné composé de maison pour le fermier, Grange, etables et Ecuries, cour et issier qui en dependent avec une fuye au milieu des dites issues un jardin derriere la dite maison contenant environ demi journal, un grand patis au travers duquel passe le chemin qui conduit du lieu au bourg de Domfront ledit patis contenant environ deux journaux le tout en un tenant joignant ensemble vers le nord le champ de Lavardin et de la fuye...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Grand Gagné comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Grand Gagné comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
G. de Gueigné	de Gagné	1361			BEAULIEU ²⁴
Colas Richier	Richier	1501 1509		Conseiller en court laye	ADS E 118 ADS E 118
Olivier Richier	Richier	1524		Marchand	ADS E 118
Simon Richier	Richier	1543		Licencié en médecine	ADS E 118
Jean Richier	Richier	1573 1575		Docteur en médecine	ADS E 118 ADS E 118

En 1361, Gagné appartient à un seigneur portant le nom de ce lieu. Durant tout le XVIe siècle, le site fut détenu par une famille bourgeoise du nom de Richier. Le premier seigneur rencontré dans les sources est Colas Richier, conseiller en court laye que l'on retrouve en 1501 et 1509 et qui demeura au Mans. À sa mort, le fief revint à son frère Olivier Richier que l'on rencontre aussi dans l'histoire du fief du Bignon à Degré²⁵ où il fut seigneur en 1501. Nous savons alors que Colas descendit de Jean Richier, seigneur du Bignon à Degré en 1453. L'aveu de 1524 indique qu'Olivier fut marchand et demeura au Mans. Lui succède Simon Richier licencié en médecine et demeurant lui aussi au Mans. Enfin nous retrouvons à partir de 1573 Jean Richier qui fut docteur en médecine demeurant au Mans paroisse de Saint-Pavin-la-Cité.

²⁴ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 403 : *Parvum castellum de Gueigné*, 1250 (*St Victeur* p. 129), Le sire de Gagné, 1359 (*Beaulieu*, p. 332), G. de Gueigné, 1361 (*ibid* p. 334). Nous n'avons pas trouvé ces sources.

²⁵Voir présent volume, commune de Degré, Le Bignon. Le fief de Gagné fut détenu par la famille Richier au moins entre 1453 et 1501.

Notons que la famille Richier est un bel exemple d'ascension sociale car leurs descendants seigneurs de Gagné accédèrent à la noblesse un peu avant 1647 avec Simon Richier²⁶ noble sieur de Gagné avocat fils de défunt noble Simon Richier vivant conseiller du roi en l'élection du Maine demeurant au Mans paroisse de Saint-Pavin-la-Cité.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
<i>Parvum castellum</i>	1250	SAINT VICTEUR ²⁷
Château	14 octobre 1467	ADS E 121 BIS
Lieu fief et domaine	5 février 1501	ADS E 118
Aistre	6 octobre 1509	ADS E 118
Lieu fief et domaine	14 juin 1524	ADS E 118
Lieu	29 mai 1543	ADS E 118
Maison	13 mai 1575	ADS E 118
Terre fief et seigneurie	9 septembre 1679	ADS 1 J 34
Maison seigneuriale	9 mai 1692	ADS E 120
Terres et seigneuries	XVIIe	ADS E 120
Terre fief et seigneurie/lieu	4 octobre 1783	ADS E 129
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble que le lieu de Gagné ait été aménagé très tôt dans un but stratégique. En effet, non loin de l'actuel manoir se trouve la Camp de César qui domine la région. La toponymie laisse penser que ce lieu était déjà occupé pendant l'Antiquité. Pour la période médiévale, on parle d'une forteresse ou donjon. Il reste d'ailleurs une grande enceinte de terre. Julien-Rémy Pesche mentionne une « butte factice ». ²⁸ Autour de Gagné se trouve les restes des douves qui a été aménagé en mare. Si l'on se réfère aux diverses sources, le logis était accompagné d'une maison contenant un pressoir, mention que l'on retrouve en 1509, en 1574 et 1692. On y trouve aussi une grange nouvellement édifiée en 1509 et un jardin. On retrouve ces deux éléments en 1543, en 1575 et en 1692. On trouve aussi une vacherie en 1575 et en 1692. En 1783, on apprend que Le Grand Gagné est constitué d'une maison pour le fermier, d'une grange, d'étables et écuries, ainsi que d'une cour et issues qui en dépendent avec une fuie au milieu de ces dernières.

Sources

ADS E 118 : 1497-1575 Châtellenie de Tucé (Aveux rendus à Beaudouin de Tucé, François, Charles et Jean de Beaumanoir seigneur dudit lieu).

ADS E 120 : 1662-1752 Aveux rendus à Marguerite Renée de Rostain veuve de Henri de Beaumanoir à Henri Charles de Beaumanoir, son fils et à M. de Froullay, seigneur de Tucé.

ADS E 121 bis : Table réelle par ordre alphabétique des biens hommages du fief de Tucé membre du marquisat de Lavardin...

ADS E 129 : 1779-1788 Terrier de la baronnie de Tucé pour la paroisse de Domfront.

ADS E 192 : 1443-1762 Fief de Gouas à Domfront-en-Champagne, dépendant de l'ancienne baronnie de Vernie.

ADS 1 J 34 : Documents divers et de diverses provenances entrés aux Archives départementales postérieurement au classement général : Fiefs divers...

ADS 3 P 120/19 : Cadastre Domfront-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

²⁶ ADS E 192, aveu du 19 août 1647.

²⁷ VALLEE E., *Dictionnaire topographique ...*, op. cit. t. 2, p. 403.

²⁸ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 220.

Bibliographie

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 220.

SALCH L. (dir.) *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*, éd. Publitotal Strasbourg, Strasbourg, 1979.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 403.

VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 97.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 317_20

Canton de Conlie

Domfront-en-Champagne

L'Habit



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS 2 MI 129.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Domfront-en-Champagne section D1 du Bourg, cote PC 120 012.

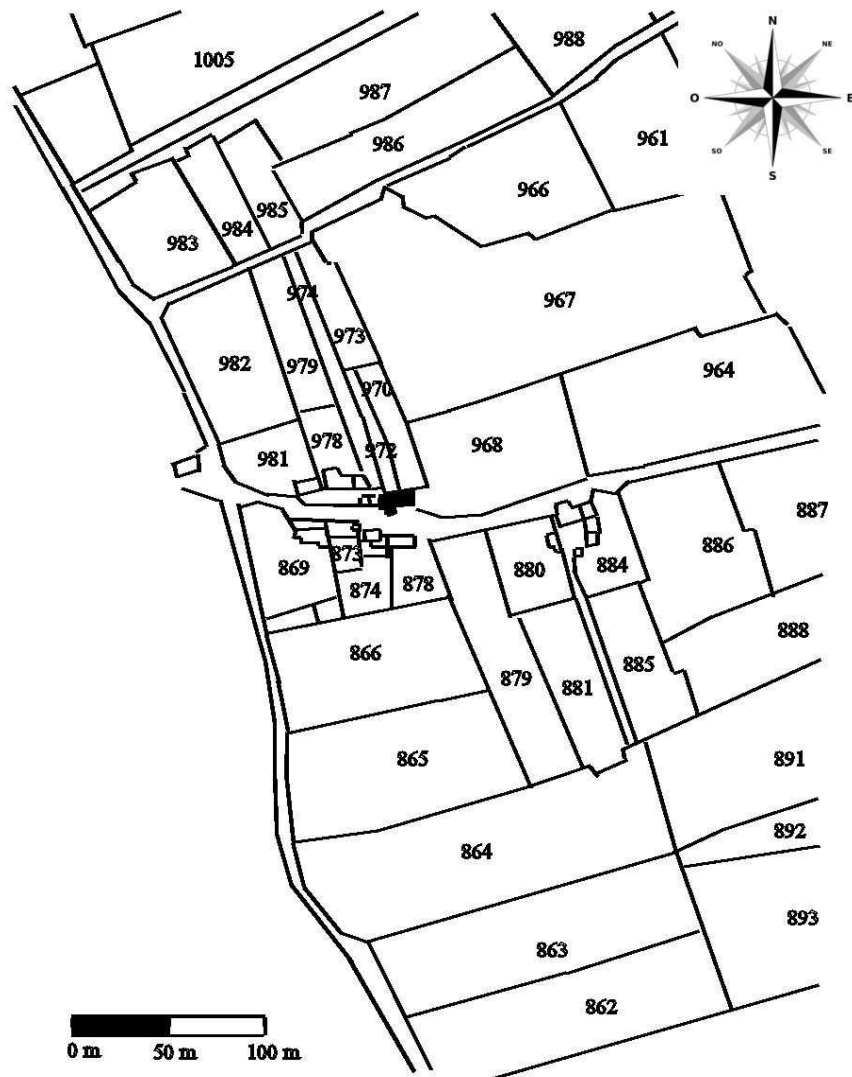
Carte IGN 1/250001718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 426857, 41 m y = 2348700, 65 m

Le site de L'Habit est implanté au nord-ouest du village, dans un hameau à 132 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau Le Vrai et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1500
Logis / cours d'eau	2500
Logis / espace boisé	1544

Cadastre



862 : Champ de La Grange Méavril
 863 : Champ de La Grange Méavril
 864 : Le Pré Méavril
 865 : Le Jardin Méavril
 866 : Meavril
 869 : Le Jardin Méavril
 873 : Chemin d'Exploitation
 874 : Champ de la Marre
 878 : Les Grands Champs Cures
 879 : Champ Roussard Méavril
 880 : Champ du Douet Cures
 884 : Le Petit Patis Cures
 885 : Le Grand Ormeau Cures
 886 : Les Longs Royages Grande Métairie
 887 : Les Longs Royages Grande Métairie
 888 : Le Petit Ormeau Grande Métairie
 891 : Le Cavereau Grande Métairie
 892 : Le Petit Cavereau Grande Métairie
 893 : Le Cavereau Bourg
 961 : La Crochardière Lucazière
 964 : Les Sept Lucazières
 966 : La Crochardière La Tuillerie

967 : La Crochardière Les Noyers
 968 : La Crochardière Les Noyers
 970 : La Crochardière Les Noyers
 972 : La Crochardière La Plaine
 973 : Les Bourgs Rayages
 974 : Le Carrouge advaie
 978 : Petite Pommeraie
 979 : Champ de Morron Grouas
 980 : Champ de Morron Grouas
 981 : Champ de Morron Grouas
 982 : Champ de Morron Grouas
 983 : La Grouas Lebut
 984 : Grouas de Moron Noyer
 985 : Clos de Chossin Grand Hotel
 986 : La Gautière
 987 : Les Sinforie
 988 : Les Sinforie
 1005 : Champ de Morron

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe siècle avec remaniements du XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, pierre de taille en grès roussard, encadrement de fenêtres en pierre de taille en calcaire, chaînage d'angle en pierre de taille de grès, ardoises, bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud /Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 20 mars 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié mais restauré. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir carte postale et photographies du fonds Paul Cordonnier à la fin de la fiche). On remarque cependant que la toiture ne doit pas être d'origine, car elle est peu inclinée et coupe les fenêtres du premier étage ce qui ne devait pas être le cas originellement. Les ouvertures ont elles aussi été remaniées. Les deux fenêtres de l'étage ont conservé leur croisée de pierre, mais la partie supérieure a été murée, sans doute à cause du remaniement de la toiture. Une petite ouverture a été percée postérieurement sous la fenêtre de gauche. Il subsiste les vestiges d'une grande fenêtre au rez-de-chaussée à gauche de la tour qui était à croisée et dont l'encadrement était orné de moulures à gorges et à filets. Cette dernière a perdu sa croisée de pierre, a été murée et reperlée d'une ouverture plus petite datant sans doute du XIXe ou XXe siècle. Une fenêtre récente se trouve au rez-de-chaussée à droite de la tour. Le rez-de-chaussée a été remanié. L'étage n'est pas habité et n'a pas été restauré. Il est resté dans son état originel. La chapelle est en bon état. La fuie a été arasée mais conserve ses niches.

Classement Monuments Historiques : Façades et toitures du manoir sont inscrits depuis le 24 avril 1944 et la chapelle est inscrite depuis le 8 novembre 1972.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier hors œuvre, de fenêtres à croisée, d'une fenêtre ornée de moulures à gorges et à filets, d'ouvertures chanfreinées, d'une petite baie surmontée d'une accolade et protégée d'une grille, d'une porte ornée de moulures à bandeaux, d'une porte à arc en plein cintre de type fin XVIe-XVIIe siècle, d'un escalier en vis, d'une cheminée engagée à hotte pyramidale avec ornements, d'une cheminée engagée à haute pyramidale sans ornements et de cloisons à pans de bois. Dépendances : Présence d'une fuie avec ses niches et d'une chapelle ayant de nombreux ornements.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose actuellement de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble aménagé), mais en comptait quatre à l'origine (cave, rez-de-chaussée, le comble actuel ayant été le premier étage et un comble ayant disparu).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16, 50 m	7, 60 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Ardoises

La façade sud est rythmée par neuf ouvertures : deux fenêtres à croisée en calcaire en partie murées, une ancienne fenêtre à croisée ornée de moulures à gorges et à filets en partie murée et reperlée d'une ouverture moderne, une fenêtre percée au XXe siècle, une porte en calcaire ornée de moulures à bandeaux, une porte en calcaire à arc en plein cintre (datable du XVIIe siècle ?), une petite ouverture chanfreinée en calcaire et une autre petite ouverture en calcaire chanfreinée surmontée d'une accolade.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtres chanfreinées
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 2 : 1 ^{er} étage	2 : sur la tour

Intérieur

Le logis comportait deux pièces au rez-de-chaussée et deux chambres à feu à l'étage. La chambre de gauche devait être la chambre du seigneur (la cheminée étant bien plus ornée). Ces deux chambres sont séparées par une petite pièce froide. Les trois pièces sont desservies par un couloir dont les cloisons sont à pans de bois comblés par du torchis. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier	du 0 au 1	
Chambre de gauche	1	1
Chambre de droite	1	1

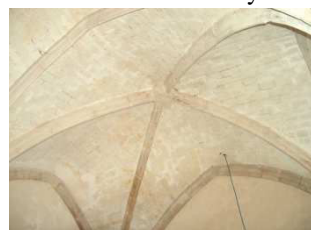
Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacement cheminée	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre de gauche	215 cm	110 cm	199 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	120 cm	16 cm	17 cm

Dépendances

La chapelle Notre-Dame-de-l'Habit comporte toutes les caractéristiques d'un petit édifice cultuel datant du XVI^e siècle. En effet, sa toiture à deux pentes et extrêmement pentue, comporte des rampants, deux épis de faitage en forme de fleurons et surmonte une corniche moulurée des deux murs gouttereaux. Le petit bâtiment rectangulaire est soutenu par six contreforts. Le haut du pignon ouest fait office de clocher-mur. L'entrée se fait par ce même pignon en empruntant une porte dont l'encadrement en calcaire est orné de moulures à bandeaux. Le linteau ayant disparu a été remplacé par un linteau en grès roussard. Chaque mur



gouttereau est percé par une grande baie à remplage, dont le réseau comporte entre autre un écu aux armes de Geoffroy Suet, vingt-septième abbé régulier de l'abbaye de Beaulieu. La façade orientale est éclairée par un *oculus* mouluré. Le mur gouttereau côté nord comporte aussi une porte à moulures à bandeaux surmontée d'un écu. L'intérieur est composé de deux travées dont **les voûtes s'ornent de liernes et de tiercerons**



retombant sur des culs de lampes ornés de **personnages grotesques**. Les clefs de voûte comportent les armes de Geoffroy Suet ce qui permet de dater la chapelle



du début du XVI^e siècle, ainsi que les instruments de la passion. Sur le mur oriental se trouve sous l'*oculus* une sculpture dans le goût gothique représentant une *pieta* entourée d'éléments architecturés. En effet, le Christ et la Vierge sont surmontés d'une accolade couronnée d'un fleuron et ornée de crochets, l'ensemble reposant sur deux pinacles. On trouve aussi un **très beau bénitier** dans le goût Renaissance italienne dont la cuve est surmontée d'une coquille, l'ensemble reposant sur un pied en forme de colonne en candélabre ornée de feuillages. Le chanoine René Baret



pensait que cette chapelle aurait pu être dessinée par Simon Hayeneufve²⁹ à qui on attribue le Grabatoire de la place du Cardinal Grente dans le Vieux-Mans. Un beau bénitier datant du XVI^e siècle est visible. **La fuie quant à elle ne présente rien de particulier. Sa toiture a été largement arasée**, mais elle conserve encore un certain nombre de ses niches.

²⁹ BOULMER F. / LATRON A. / TULASNE M-T., « De la Champagne mancelle au Saosnois – nos sorties historiques et archéologiques en 1992 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série tome XIII, 1993, p.229-246, (p. 234).

Intérêt du site

La présence de la tour d'escalier et des fenêtres à croisée font du logis de L'Habit un site caractéristique de cette étude. Il est cependant intéressant de voir que toutes ces ouvertures n'ont pas le même type d'ornements. Les deux fenêtres à croisée de l'étage sont assez brutes esthétiquement alors, que celle **du rez-de-chaussée est ornée de moulures à gorges et à filets**. Peut-être que cette dernière a été réalisée plus tardivement ainsi que la porte d'entrée à gauche dont les moulures sont à bandeaux. Cette porte est tout à fait contemporaine des portes que l'on trouve sur la chapelle. Il y eut



vraisemblablement au XVI^e siècle de nouveaux moyens financiers pour remanier le logis XV^e siècle et construire la chapelle. La tour d'escalier conserve son aspect XV^e siècle avec ses ouvertures chanfreinées dont celle surmontée d'une accolade est protégée par des grilles. Cette tour hors œuvre est octogonale et est surmontée d'une toiture en poivrière fort inclinée. À l'intérieur de la tour se **trouve un escalier de pierre en vis** constitué de marches gironnées portant noyau. Les marches sont en grès de couleur grise sur une certaine hauteur, et les autres sont en grès roussard de couleur rougeâtre. Cet escalier est tournant à droite et dessert l'étage ou se trouve entre autres deux chambres à feu. La première située à gauche du logis conserve **une cheminée engagée à hotte pyramidale**. Le linteau est soigneusement mouluré et repose sur deux consoles triangulaires à arêtes vives.



Les piédroits se présentent sous la forme de colonnes engagées (de moins du tiers) reposant sur un socle. **La base des consoles et les plinthes sont ornées d'une fine moulure imitant une grosse corde qui court le long des murs sur quelques centimètres**. La chambre de droite est chauffée par une cheminée engagée à hotte pyramidale. Le linteau est en bois et n'est pas orné. Les piédroits sont moulurés de deux chanfreins. Les deux pièces sont séparées par une petite pièce froide et sont desservis par un couloir en pans de bois comblés de torchis.



Données historiques

Sources :

Inventaire des titres de l'abbaye de Beaulieu du Mans (1124-1413), publié par le Chanoine L. Froger, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1907.

P 131.

Labbit : L'Habit, prieuré dédié à saint Barthélemy, et dont la chapelle est située à environ deux kilomètres de Domfront. La présentation de ce bénéfice appartenait à l'abbé de Saint-Jouin-de-Marne, au diocèse de Poitiers.

P 132.

29 décembre 1380

Une lettre de la court du Boure-Nouvel, sellée, signée et donnée le samedi après Nouel M CCC IIII xx, comment Laurence la Bazogelle, Guillaume de Valauberon et Marguerite, sa fame, confessèrent avoir quicté, baillé et cessé à touz jours mes, par héritage, à Guillaume Ermange, prbtre, religieux de Beaulieu et procureur de l'abbé du dit lieu, en solucion, acquitement et descharges de seix boueceaux de froment de rente perpétuel c'est assavoir, touz les droits et actions quelxcunques qu'ilz povoint avois en estrage, en un fournil, si comme il se poursuit, avec leurs appartenances, qui furent feu Jehan Leber, sis au village de Labit, ou fié du dit abbé...

ADS 7 F 88

**1453Aveu pour la châteltenie de Tucé par Baudouin de Tucé au comte du Maine.
P. 34 Guillaume Goays pour Labbit**

ADS E 169

13 juin 1494

Aveu rendu à Girard Dubouchet seigneur de Vernie La Motte par Julien Goys et Pierre Chevalier pour les vignes de l'Habit.

De vous noble et puissant seigneur Monseigneur Girard Dubouchet escuier seigneur de Vernie Lamote Nous Jullien goys filz defeu Guillaume goys delabit et Pierre Chevalier bail naturel acause de Hatheyne ma femme jadis femme de jehan goys [...] de nouel goys filz dudit jehan goys et de ladite hatheyne ma femme tenons et advouons [...] a foy et hommage simple les choses heritaulx dont nous faisons en votre foy et hommage simple chacun pour unefoiz [...] de votredite terre fie et pour [...] vos fiefz de domfront appelez le fie goys lesquelles choses sont en fie et domaines Lequel fie est [...] nous Deulx nomé comme deffié par moitie, Desquelles choses ladeclaration sensuit Premierement du domaine de moy jullien goys tien deVous audit hommage et cest assavoir un quartier et demi de vigne ouenviron sis autour de labit en trois parties dont lune dicelles ...

ADS E 192

3 novembre 1508

Cest ladeclaration des choses heritiaux que nous Jehan Symon est [...] acause de [...] fait en nos nous priez par es nous de [...] aussi acause de sa femme et des heritiers [...] tenous et advouons a tenir enmesse de Vous noble et puissant seigneur monseigneur Charles Perot seigneur de Rouillon monhoudaou de la chastelenye terre et seigneurie de Vernye lamote et du fief de labit en donfront dependant de ladyte chastelanye Au Regard de votredy fief de labit...

3 novembre 1508

Sensuit la declaration des choses heritiaux que Je michel Rousseau tiens et advoue tenir enmesse de vous noble et puissant seigneur monseigneur Charles Perot seigneur de Rouillon monhoudout de la chastelenye terres et seigneurie de Vernye lemoutier et du fief delabit en donfront descauses dicelle chastelenye a regard et par raison de vostre dy fief de labit...

3 novembre 1508

Cest ladeclaracion des choses heritiaux que Je [...] monet tiens et advoue tenir en messe de vous noble puissant seigneur monseigneur Charles Perot seigneur des terres et seigneurie de Rouillon Vernye lamote monhoudout et dufief delabit en domfront dependant delady seigneurie de Vernye Au Regart diceluy...

3 novembre 1508

Cest la declaration des choses heritiaux que je Jacques gandon tiens et advoue a tenir en messe de vous Noble homme monseigneur Charles perot seigneur de monhoudeau delachastelenye terre et seigneurie de Vernye lamote et dufie delabit en donfront deppendant de lady chastellenye Au Regard de votre dit fief delabit ...

3 novembre 1508

Aveu rendu par Pierre Nouet à noble et puissant seigneur monseigneur Charles Perot seigneur de Monhoudou de la chastellenye terre et seigneurie de Vernye la Motte et du fie de l'habit en Domfront

ADS E 192

9 juillet 1537

Sensuit la declaration des choses heritiaux que je Jehan monet tiens et advoue a tenir [...] de vous noble home monseigneur Charles perot seigneur de Rouillon de Vernye lamote de la chastellenye terre et seigneurie de Vernye [...] et du fief delabbit deppendant de ladyte chastellenye Au Regard de votredy fief de labbit...

ADS E 192

8 juin 1554

Procuration pour faire foy et hommage pour raison du fief de Lhabit dépendant de Laval Péan

Saichent tous present et avenir que en nostre cour de [...] de chappel [...] par devant nous ambroys lesaige notaire de ladyte court [...] au mans personnellement estably noble jacques de villiers seigneur de [...] en Laval Pean cest audit lieu de [...] paroisse de Sille ...

[...] Et pour estat pour faire foy et hommage simple à monseigneur Christophe Perot escuier seigneur de Perroux vernye et [...] a cause de sondit fief de vernye et [...] pour raison dudit fief de lhabit sis en la paroisse de Domfront en champaigne dependant de la seigneurie de Laval Péan.

ADS E 173

23 juillet 1558

Aveu rendu au roi par René de Froullay comtes de Vernie pour la haute justice de la châtellenie de Vernie La Motte et fief de Goin.

[...] (maison grange jardin aulieu de l'habit) Laureur et Lommeau pour domaine ferme et maison manable y [...] Cheminée deux chambres cave, grenier [...] une grange deux petits jardins le tout avec un terrain sittué aulieu delabit... [...] francois [...] et René pichon thomas lepureaud et mathurin Regnaudin pour raison dune ferme et maison composée lelong auquel y a four cheminée cave dessous et grenier dessus chambre au bout une profonde grange estable deux caves [...] y a aussy cheminée cour et yssus cour et jardin ...

Il y d'autres documents faisant mention de maisons manables à l'Habit, mais elles sont nombreuses, on ne peut donc pas savoir si il s'agit de celle qui nous intéresse : 9 mars 1637

ADS E 192

11 juin 1580

Aveu rendu à Jean de la feriere par Guillaume Gouays pour l'Habit.

Sensuit la declaration des choses heritaulx que jay Guillaume gouays lesue demourant en la paroisse de domfront en champaigne tient et advoue tenir aummesse de vous hault et puissant seigneur messire Jehan delaferiere chevallier de lordre du roy gentilhomme ordinaire de sa chambre baron de tesse Vernye Rouillon des fiefz de domfront en champaigne et fief gouas a cause de vostredict fief de Vernie la Motte par le dit fief de domfront Scavoir est une maison manable a cheminée deux chambres [...] une grange yssues estraiges qui en deppendent avecq deux patiz jardins le tout en ung tenant situez au hameau de labit paroisse dudit domfront lesquelles choses joignant ung coste le chemyn y tendant de la grande maison de labit aux Vallées...

ADS E 192

13 mai 1585

Procuration pour faire foi et hommage pour raison dudit fief de laval péan et Lhabit

Saichent tous present et advenir par quil en la court du roy maitre [...] Giraud par est mad mary baudry notaire dicelle des a vallee que par [...] En ladite court dame Louise de Villiers veusve de deffunt messire Jean de Launay vivant chevallier de lordre du Roy

[...] Le seigneur dudit lieu faire offre de foy et hommage simple pour raison des fiefs [...] et seigneuries de Laval Pean et Labit en dompfront

ADS E 192

30 septembre 1587

A tous ceulx qui ces presentes verront Salut Savoyr faisons que ce Jordhuy trentiesme jor de septembre lan mil cinq cens quatre vingz sept avant midy A la Requeste de noble Jehan Dennestaulz procureur [...] de la chastellenie de Vernye et des fiefz dedomfron en champaigne qui aslieu dimicielle en la maison dehoneste [...]maitre loys gouyer[...] de monsieur le bailly de Vernye par lesdyfiefz de domfront et environ deux au bourg a [...] et dy veusv et estain et effaitz obtenus par melle Jehanne Chevay [...] de ladite seigneurie avec aux assises dudy Vernye par lesdy fiefz au domfron en champaigne en dabte du seziesme jor doctobre lan mil cinq cens quatre vingz six a lencontre de dam loyse de vilyene veusve de deffunt messire Jehan delonnay vyvan chevaliet de lordre duroy [...] du fief delaby deppend de levalpean quen lady deffaulx permission a monsieur delayre seigneurie de dampfront de [...] de estre droitz par deffaulx eforme de a foy et hommaige may faute audy sieigneur por rendre audy fief delaby deppendant devalpean

ADS E 192

25 octobre 1588

Deffenses faites par le seigneur de Vernie aux sujets du fief de LavalPéan et Lhabit d en paier les rentes a autres qu'aux commissaires établis a la saisie féodale dudit fief.

A tous ceulx qui ses presentes lettres verront nous Jacques de Vuine fy dans de Vernye cest [...] Laterre quil aux rendy a la Requete [...]

[...] Du fief et seigneurie de LaValpean et tenir du fief et seigneurie des fiefs gouas et Lhabit

ADS E 192

8 février 1603

Par devant André Guillard et Mathieu bontemps notaires du Roy nostre Sire en son chastelles de Paris Soubz signez fut par les cy sa personne dame Loyse de Tilliuer Veusve de feu Mre Jehan delaunay vivant Chevallier delordre du roy Sieur Donglera dame de fresne Monday La Val pean et du fief et seigneurie de Labit en donfront demurant audy fief parra daulton paie de Vendosmois en jour de present en aste Till de pauier logée Ru en la paroisse Landre en la Maison ouese pour duseigne leig la dor laquelle af ant et constitué son procureur veurbal et special

Auquel ladite dame adonne pouvoir et puissant de faire porter de jurer la foy et hommaige quelle est tenue faire en porter seigneur de Vernye pour raison dudit fief et Seigneurie de Labit tenu a foy et hommaige de ladyte seigneurie de Vernye est a ledy efect faire toutes choses Requises et necessaires mesmes Rendré et forme audit Sieur de Vernye ladveu et desnombremen dudit fief seigneurie delabit le tout suivan de [...] de la coustume des lieux est en prendre...

ADS E 192

22 décembre 1623

A tous ceux qui ces presentes veront y [...] Richar [...] du la [...] des droitz bailly de la baronnye de Vernye Salu Comme pour faire une et pendant devan nous entre Maistre Jehan Joudé procedure filial du coste [...] demandeur et Roy [...] en proffi du seul deffault dune part et dautre Louyse du Villiers dame de mondan de Laval Pean et fief de Labit en deppendantz deffandant et deffaillant dautre part Lieu [...] donne a Ladit deffend [...] par [...] Lun de nous

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique qu'à L'Habit une chapelle est fondée.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique L'Habit comme hameau.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Abbé de Beaulieu	?	1380	Abbé	Abbé de l'abbaye de Beaulieu	TITRES ABBAYE DE BEAULIEU
Charles Perot	Perot	1508 1537			ADS E 192 ADS E 192
Jacques de Villiers	de Villiers	1554			ADS E 192
Jean de Launay	de Launay	Avant 1585	Chevalier	Chevalier de l'ordre du Roi	ADS E 192
Louise de Villiers	de Villiers	1585 1587 1603	Dame	Veuve de Jean de Launay	ADS E 192 ADS E 192 ADS E 192

Baucoup d'articles locaux ont été consacrés à ce lieu, d'une part parce qu'il s'agit d'un très bel ensemble, mais aussi parce que son origine reste incertaine.

En effet, certains auteurs pensent qu'il s'agit d'un prieuré et si tel avait été le cas, nous ne pourrions pas l'intégrer à notre *corpus*. Mais après quelques hésitations il semblait important de le mentionner et de l'étudier car d'après Paul Cordonnier sa fonction reste obscure puisqu'il n'a trouvé aucune véritable preuve que ce fief ait été ecclésiastique, même si l'architecture peut prouver le contraire, avec cette magnifique chapelle où sont gravées sur la porte et la clef de voûte de la première travée les armes de Geoffroy Suet, vingt-septième abbé régulier de l'abbaye de Beaulieu (au Mans) dit le « bon abbé » (1510-1538)³⁰. La signification même du lieu semble liée au monde religieux, mais les avis des auteurs divergent. Certains pensent que le nom du site a un lien avec le vêtement ecclésiastique, en effet A. L. David émet l'hypothèse suivante : « Les moines de Saint-Jouin venaient y faire leur profession, y prendre l'Habit ; de là serait venu, d'après cette opinion, le nom de chapelle et de hameau de l'Habit ; mais comment concilier un tel conte avec la distance qui séparait le monastère de sa dépendance ? Car on sait qu'il n'y a pas moins de 200 à 240 kilomètres de Domfront-en-Champagne à Poitiers. Nous avons entendu des personnes venues de loin en pèlerinage prononcer Abbie et non Habit et il nous a paru que l'on pouvait en induire que d'abord on disait Chapelle de l'Abbaye ; la corruption de ce nom rationnel en celui d'Abbie s'expliquerait très bien par les habitudes de langage du peuple des campagnes, qui dans le Maine comme ailleurs, est toujours porté à défigurer les noms en les contractant ». ³¹ Julien-Rémy Pesche quant à lui pense que « habit » signifie l'habitation puisque on le disait ainsi en vieux français. Deux autres idées apparaissent dans l'article sur la chapelle paru dans *la Vie Mancelle*³² :

- Les domaines appartenaient à diverses abbayes, l'abby, abie... Dans un inventaire des titres de l'abbaye de Beaulieu de 1343, on trouve le nom du hameau écrit « l'abbitt », puis dans un acte plus récent « labit » par des clercs qui n'en comprenant plus le sens croyaient rectifier une erreur.
- Une autre hypothèse vient du mot « labit » qui au XVe siècle avait le sens de : peine, tourment, détresse.

La dernière supposition est celle que l'on retrouve le plus souvent, car le nom de « l'Habit » désignerait donc la notion de détresse, pitié et malheur.³³ Paul Cordonnier apporte d'ailleurs d'autres éléments sur la signification de ce nom par rapport à la notion de détresse et de pitié : « Labit est le substantif de l'ancien verbe français labiter, du verbe latin labitare que Goezler, dans son dictionnaire définit par chanceler. D'après Goezler il signifie aussi : Détresse, malheur, tourment, peine... Ce mot labit se rencontre en de nombreux textes jusqu'au XVe siècle, textes que cite Godefroy et qui montrent que ce mot était encore bien « vivant » dans la langue littéraire à cette époque. Mais, dès le début du XVIe siècle, notre mot labit, considéré comme archaïque, se raréfie, puis disparaît de la langue littéraire des humanistes et sans doute également du langage courant. On a pu cependant noter une survivance locale dans certain « patois » ou vieux parler français de la Normandie centrale. De façon générale au XVIe siècle et aux siècles suivants, sa signification n'était plus comprise ». Il peut sembler plus vraisemblable que se soit la dernière signification qui soit la vraie étant donné qu'à travers toute la France, la dévotion à Notre-Dame-de-Pitié s'est développée après la guerre de Cent Ans.³⁴ Il est donc probable qu'à la suite de ce conflit, un abbé ait eut l'idée de construire au village de l'Habit une nouvelle chapelle dédiée à la Vierge de Pitié dont le culte était répandu. Cependant des documents existent mentionnant ce lieu avant la fin du XVe siècle, à une époque où ce culte n'avait pas la même importance³⁵. Le nom du village ne vient donc peut-être pas de cette dévotion. Reste à savoir si le logis qui existe toujours était réellement un prieuré ou un simple logis seigneurial. Sur ce point aussi les avis divergent. A. L. David pense que le lieu dépendait d'une abbaye lointaine (pensait-il à l'abbaye de Beaulieu où à celle de Saint-Jouin près de Poitiers ?) et que le logis servait pour les héberger le temps de gérer sur place le domaine.³⁶ Il est cependant certain qu'en 1380, l'Habit dépendait de l'abbaye de Beaulieu, puisqu'il existe un document où il est écrit : « si comme il se poursuit, avec leurs appartenances, qui furent feu Jehan Leber, sis au village de Labit, ou fié du dit abbé... » ³⁷ Pour Paul Cordonnier le fief de l'Habit reste un mystère, il convient lui aussi que toutes les marques d'un éventuel prieuré doté d'une chapelle prieurale sont existantes sur ce lieu.

³⁰ « La chapelles de l'Habit », *La vie mancelle*, n° 76, mai 1967, p. 6-7.

³¹ DAVID AL., « Pèlerinage dans la commune de Domfront », *Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, tome XVII, 1863-1864, p.98-111, (p. 104).

³² BOULMER F. / LATRON A. / TULASNE M-T., « De la Champagne mancelle ... », *op. cit.* p. 415.

³³ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, à la p. 415 / « La chapelles de l'Habit », *La vie mancelle*, *op. cit.* p. 6-7/ CORDONNIER P., *Champagne et Charnière sur les marges de la route de Laval*, p. 55.

³⁴ BOULMER F. / LATRON A. / TULASNE M-T., « De la Champagne mancelle ... », *op. cit.* p. 415.

³⁵ « La chapelles de l'Habit », *op. cit.* p. 6-7 | Il est dit qu'au XIIe siècle, l'évêque du Mans, Guillaume de Passavant avait confié l'église de Domfront à l'abbaye des Augustins Génovéfains de Beaulieu prouve qu'au XIVe siècle, Beaulieu possédait au lieu dit « labit » un fief.]

³⁶ DAVID AL., « Pèlerinage... » *op. cit.* p. 104.

³⁷ Source imprimée : Inventaire des titres de l'abbaye de Beaulieu (1124-1413), Archives historiques du Maine, VIII, publié par le chanoine L. Froger, 1907, p. 132 : 29 décembre 1380.

Mais il indique à juste titre que dans les sources écrites du XV^e siècle, il est fait mention d'un fief dont certains éléments relèvent du fief de Goys en Domfront-en-Champagne, dépendant lui-même de Vernie et à une certaine époque de Sourches.³⁸ En effet si l'on étudie les sources, nous pouvons retrouver certains aveux donnés par Charles Perot, seigneur de Vernie³⁹ en 1508 et 1537. Puis en 1554, un certain Jacques de Villiers rendit aveu pour L'Habit. Il semble que le fief revint à sa fille Louise qui épousa Jean de Launay, seigneur du site avant 1585, date où il fut mentionné comme défunt et où sa veuve gèra le domaine jusqu'au moins en 1603. Il nous semble donc certain que le fief de l'Habit était alors un fief détenu par des seigneurs laïcs. Paul Cordonnier ajoute d'ailleurs qu'aucun Pouillé du diocèse ni autre recueil des Abbayes et prieurés de France n'indique Labit, alias l'Habit, comme bénéfice, donc sans nomination éventuelle comme chapelain ou bénéficiaire à l'Habit.⁴⁰ À la fin de ses recherches il a pu conclure que la chapelle devait être une chapelle de dévotion appartenant à l'abbaye de Beaulieu.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Village ou fie	29 décembre 1380	TITRES ABBAYE DE BEAULIEU
Fief	3 novembre 1508	ADS E 192
Fief	9 juillet 1537	ADS E 192
Fief	8 juin 1554	ADS E 192
Grande Maison	11 juin 1580	ADS E 192
Fief et seigneurie	13 mai 1585	ADS E 192
Fief	30 septembre 1587	ADS E 192
Fief et seigneurie	25 octobre 1588	ADS E 192
Fief et seigneurie	8 février 1603	ADS E 192
Fief	22 décembre 1623	ADS E 192
Chapelle fondée	1706	JAILLOT
Hameau	Fin XVIII ^e	CASSINI

³⁸ CORDONNIER Paul, *Champagne... ,op.cit.* p. 54 [Il indique les côtes archivistiques : ADS E 173, 192, 193, certaines de ces sources ont été vérifiées et sont sur les pages précédentes. Il s'agit des : ADS E 169 : 1374-1734 Seigneurie de Vernie La Motte dépendant du Comté de Vernie le Froullay (Aveux et déclarations rendus à Guillaume Hue, Jean de Bouille, Jean de Perot, Jean le Mazcon, Girard du Bouchet, Charles et Christophe Perot...de foi et hommage rendus au roi à cause de son comté du Maine et tour Ribaudelle, au Mans de haute justice...) 13 juin 1494 / ADS E 173 : 23 juillet 1558 / ADS E 192 : 11 juin 1580.

³⁹ Voir volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Vernie, La Motte. Il possède également la seigneurie de Saint-Denis-des-Eaux et de Pescoux. Voir présent volume, commune de Mézières-sous-Lavardin, Saint-Denis-des-Eaux. Voir volume du canton de Mamers, commune de Contilly, L'Auditoire de Justice.

⁴⁰ Archives Départementales, Pouillés de la province de Tours, dom Besse, abbayes et prieurés de l'ancienne France, t.8. cité dans : CORDONNIER P., *Champagne ,op. cit.* p. 54.

Sources

Inventaire des titres de l'abbaye de Beaulieu (1124-1413), Archives historiques du Maine, VIII, publié par le chanoine L. Froger, 1907, 313 p.

ADS E 169 : 1374-1734 Seigneurie de Vernie La Motte dépendant du Comté de Vernie le Froullay (Aveux et déclarations rendus à Guillaume Hue, Jean de Bouille, Jean de Perot, Jean le Mazcon, Girard du Bouchet, Charles et Christophe Perot...de foi et hommage rendus au roi à cause de son comté du Maine et tour Ribaudelle, au Mans de haute justice...).

ADS E 173 : 1508-1657 Aveux de foi et hommage rendus au roi à cause de son comté du Maine et tour Ribaudelle au Mans de haute justice...et droit de prévôté, sceaux à contrats et mesures de Vernie La Motte et du fief Gois, alias champagne par Charles et Christophe Perot ecuyers seigneurs de Rouillon et Vernie.

ADS E 192 : 1443-1792 Fief de Gouas à Domfront dépendant de l'ancienne baronnie de Vernie (Aveux de foi et hommage et déclaration et censives faites à Jean de Bouillé, Jean le Maczon, Girard du Bouchet, Charles et Christophe Perot...).

ADS 7 F 88 : Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang, tome Ier.

ADS 3 P 120/19 : Cadastre Domfront-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

« **La chapelles de l'Habit** », *La vie mancelle*, n° 76, mai 1967, p. 6-7.

BOULMER F. / LATRON A./ TULASNE M-T., « De la Champagne mancelle au Saosnois – nos sorties historiques et archéologiques en 1992 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série tome XIII, 1993, p.229-246, (p. 234).

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 140.

CORDONNIER P., *Champagne et Charnie sur les marges de la route de Laval*, p. 54, 55, 60 et 61.

DAVID AL, « Pèlerinage dans la commune de Domfront », *Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, tome XVII, 1863-1864, p.98-111, (p. 104).

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, (p. 415).

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6, 47, 52, 63 et 76.

HUBERT J., « L'œuvre de la Sauvegarde de l'Art Français de 1975 à 1977 », *La Sauvegarde de l'Art Français*, Cahier 1, Picard, Paris, 1979, (p. 74-75).

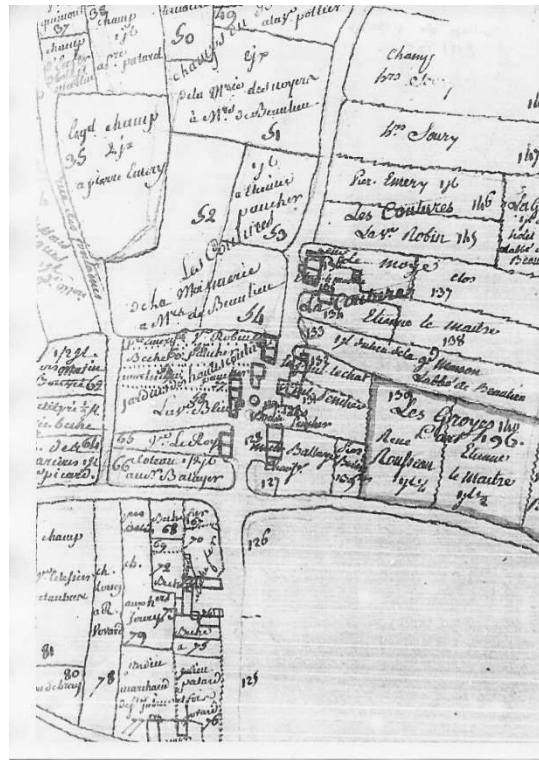
MINISTERE DE LA CULTURE, *Manoir*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Chapelle Notre-Dame-de-l'Habit*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

LATRON A., « Les chapelles de châteaux et manoirs dans le Maine », *La Province du Maine*, tome IX, Janvier-mars / Avril-juin / Juillet-septembre, 1995, p. 142.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 471.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS 2 MI 129



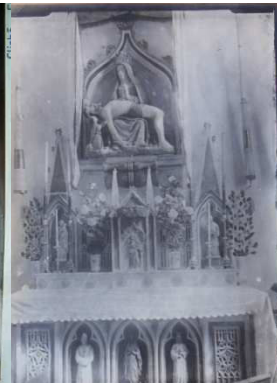
Carte postale : Sillé-le-Guillaume est les Coëvrons, Édition R. Bellanger, La Ferté Bernard, 1982.



ADS 18 J 923 : Fonds Paul Cordonnier, année 1924.



La Chapelle de L'Habit
dessinée par l'architecte de l'école de Chartres
reconstituée d'après les plans de l'abbé de la Chapelle
et mise au dessin de T. Chassignon, 1846.



ADS 18 J 760 et ADS 18 J 923 : Fonds Paul Cordonnier, année 1924.

Canton de Conlie

Domfront-en-Champagne

Vaulahard



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle ADS 2 MI 129.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Domfront-en-Champagne sections C2 des Côtieres, cote PC 120 010.

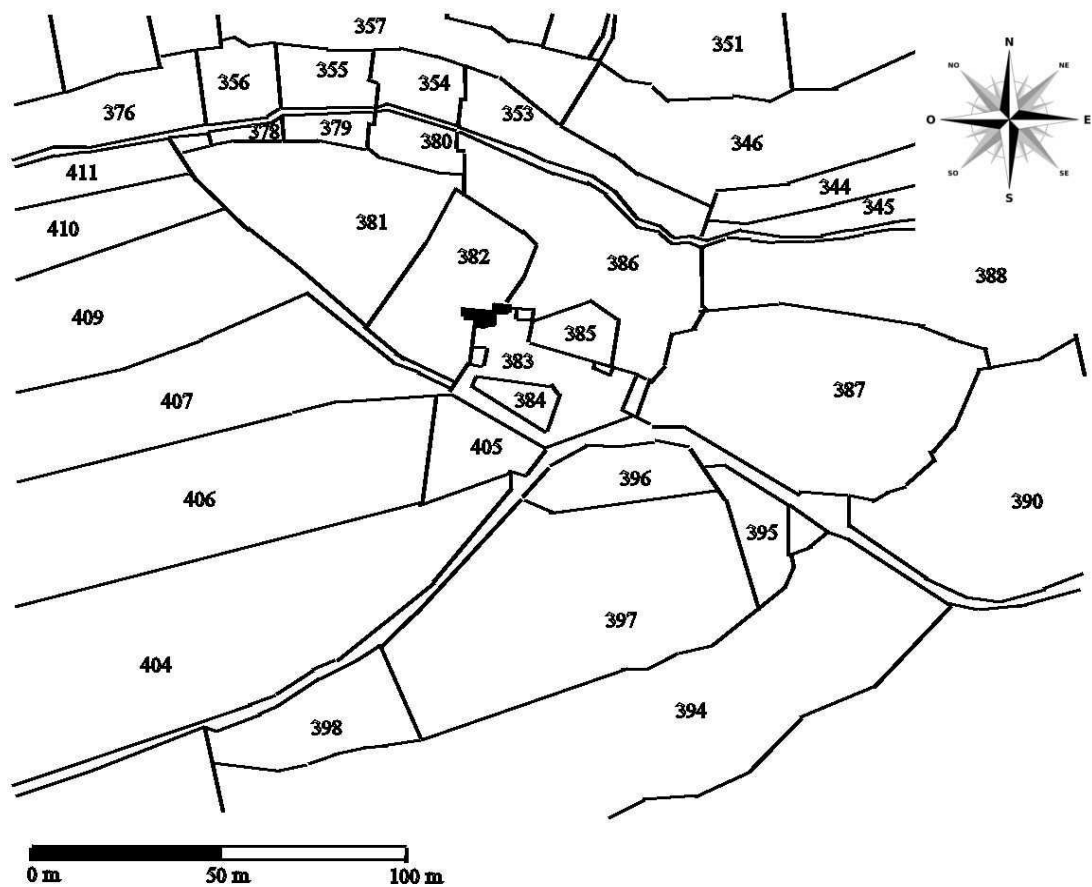
Carte IGN 1/25000 série bleue 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris 1996.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 430186, 28 m y = 2347098, 88 m

Le site de Vaulahard est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 110 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Gué Gris et au Bois de Tucé.

Distances	en m
Logis / église	2400
Logis / cours d'eau	125
Logis / espace boisé	248

Cadastre



344 : Pré de l'Etang Vaulahard
345 : Pré de l'Etang Vaulahard
346 : La Cotière La Morinière
351 : Champ de La Grange
353 : Pré de La Douve Vaulahard
354 : Pré de Ville Dieu Morinière
355 : Pré de Ville Dieu Vaulahard
356 : Pré de Ville Dieu Vaulahard
357 : Pré de La Fontaine Morinière
376 : Les Corvées Vaulahard
378 : Le Ville Dieu Baraton
379 : Le Ville Dieu Vaulahard
380 : Le Ville Dieu Morinière
381 : Le Verger Vaulahard
382 : Le Jardin
383 : Vaulahard
384 : Lapepinier Vaulahard

385 : Le Petit Jardin Vaulahard
387 : Champ de La Grange Vaulahard
388 : Pré de l'Etang Vaulahard
390 : Pré Pourri Vaulahard
394 : Le Pature Vaulahard
395 : La Roirie Vaulahard
396 : Cloteau de la Marre Vaulahard
397 : Grand Aulnai Vaulahard
398 : Petit Aulnai Vaulahard
404 : Champ Trois Coin
405 : Cloteau Vaulahard
406 : Bigarié d'en Haut Vaulahard
407 : Bigarié d'en Bas Vaulahard
409 : La Coutiere Vaulahard
410 : La Corvée Vaulahard
411 : La Corvée Vaulahard

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire remanié, entouré à l'origine de douves.

Datation : XIIe- XVe siècle avec remaniements du XXe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard et autre grès de couleur grise, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès roussard, ou calcaire, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Réalisation de la visite : 20 mars 2004.

Etat de conservation : Logis très remanié, avec campagne de restauration récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications au niveau de sa structure depuis la moitié du XXe siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir photographies du fonds Cordonnier à la fin de la fiche). Grâce à la restauration de la fin du XXe siècle, l'état originel des fenêtres murées a été restitué. Les fenêtres de la façade nord qui avaient été transformées en portes ont retrouvé leur fonction première. Des vasistas ont été posés et deux lucarnes par façades ont été créées lors de la restauration remplaçant des fenêtres coupées lors de remaniements antérieurs. De manière générale, la toiture du logis a été rabaissée sans doute avant le XXe siècle. Le mur pignon du côté ouest a conservé son élévation. Plusieurs traces d'arrachements sont visibles sur les deux façades, ce qui peut laisser penser que le logis était plus grand. L'ancienne chapelle accolée au logis a perdu sa petite baie à arc d'ogive qui fut remplacée (lors de la restauration ?, car elle était toujours présente sur les photographies du fonds Cordonnier en 1969) par une petite fenêtre à meneau. Une lucarne a été créée sur la toiture de l'édifice cultuel converti aujourd'hui en cuisine.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à croisée, d'une porte chanfreinée à arc brisé surbaissé, de deux portes chanfreinées, de petites fenêtres chanfreinées (certaines protégées par des grilles), d'une fenêtre à meneau, d'une fenêtre à traverse, de contreforts, d'une cheminée hors-œuvre, d'une dépendance surmontant une cave voutée (datée du XIIe siècle par le propriétaire) et d'une chapelle convertie en cuisine.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble aménagé).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16, 60 m	8, 80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : deux lucarnes datant du XXe siècle, une porte, une porte en grès roussard à arc brisé surbaissé, une fenêtre en grès roussard murée, une fenêtre à meneau en grès roussard. La façade nord comporte huit ouvertures : deux vasistas, deux lucarnes datant du XXe siècle, une fenêtre à traverse en grès roussard, une baie en grès roussard murée, une fenêtre datant du XIXe siècle et une petite ouverture chanfreinée. Le pignon oriental comprend quatre ouvertures : une fenêtre à croisée en grès roussard, une porte chanfreinée en grès roussard et deux petites ouvertures chanfreinées, dont l'une d'entre elles a conservé ses grilles.

Emplacements	Portes	Fenêtre à croisée	Fenêtre à meneau	Fenêtre à traverse	Fenêtres chanfreinées
Façade sud	1 : rez-de-chaussée		1 : rez-de-chaussée		
Façade nord				1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée
Pignon est	1 : rez-de-chaussée	1 : étage			2 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être défini à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Salle	Rez-de-chaussée	1

Dépendances

L'ancienne chapelle subsiste et est accolée au logis vers l'orient. Elle est aujourd'hui convertie en cuisine. Elle comportait encore en 1969 (voir documents iconographiques à la fin de la fiche) une petite ouverture à arc brisé assez caractéristique des édifices à vocation culturelle.



Un autre bâtiment se trouve dans la cour vers le sud et comporte encore une grande cave voûtée, datée par le propriétaire du XIIIe siècle.

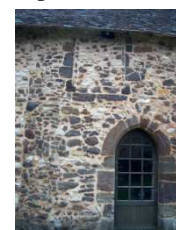


Intérêt du site

Bien que remanié, le logis de Vaulahard conserve des éléments intéressants. Il semble que l'occupation du site soit très ancienne (depuis l'Antiquité) et que certaines parties des bâtiments de la cour dateraient du XIIIe siècle. Il semble que cela soit le cas du bâtiment implanté au sud qui conserve une grande cave voûtée. La chapelle devait être elle aussi ancienne, mais malheureusement elle a perdu les éléments architecturaux qui pouvaient caractériser sa fonction culturelle. Le logis en lui-même a perdu un étage et par conséquent sa toiture très pentue comme le montre le vestige du pignon ouest. Il semble que ce bâtiment soit lui aussi assez ancien, car des contreforts furent utilisés lors de sa construction pour épauler le mur. On



retrouve aussi sur la façade sud **une porte chanfreinée surmontée d'un arc brisé surbaissé** (datable du XIVe siècle?). La présence des ouvertures chanfreinées, des fenêtres à traverse et meneau ainsi que de la fenêtre à croisée montrent que des remaniements sont survenus vers le XVe siècle, mais les choix esthétiques sont très minimalistes, on ne retrouve que peu de moulures. L'intérêt majeur de Vaulahard réside en sa **cheminée placée sur un mur gouttereau. Elle est hors œuvre** et son foyer ainsi que le conduit font saillie sur le mur de la façade nord. Il s'agit du seul exemple de notre étude comportant ce type de cheminée.



Données historiques

Sources :

Inventaire des titres de l'abbaye de Beaulieu du Mans (1124-1413), publié par le Chanoine L. Froger, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1907

10 juillet 1383

Une lettre signée et donnée le vendredi après Saint-Martin d'esté M CCC IIIxx III, faisant mention que, comme contens et discort fust meü ou espéré à mouvoir entre religieux homme Macé de Motihier, abbé, d'une part, et noble homme monseigneur Guillaume de Broussin, chevalier, d'autre, disant le dit chevalier contre le dit abbé, que il ly estoit tenu faire foy et hommage et une père d'esperons dorez, à muance de abbé du dit monastère, à cause et par raison du féage de la Mote, pour tant comme le dit abbé y tenoit et possidoit, à cause de la terre du dit seigneur de Broussin, appelé Vaulahart ; et o tout ce, disoit et propousoit le dit chevalier, contre le dit abbé, que li estoit tenu faire indempnité pour raison des chouses dessus dites, pour ce que le dit abbé avoit acquise depuis XL ans enczà, le dit abbé disant et propusant plusieurs raisons au contraire....

ADS E 121 bis

17 juin 1461 : mention du ruisseau de Vaulahard dans un aveu rendu à Beaudouin de Tucé...

ADS E 118

2 juin 1534

Aveu rendu à François de Beaumanoir par Jean Devendosmois pour Vaulaard.

De Vous noble et puissant seigneur monseigneur francois Debeaumanoir Seigneur de Lavardin danthoigne de [...] au perche et seigneur baron de millesse de tuce et de [...] acause de demoiselle Jehanne de tuce vostre espouse je jehan de vandosmois [...] seigneur de Vaulahart tiens et advous tenir de vous modit fie a foy et hommage simple au regard de votre chastellenye [...] de tuce en fief que [...] Et premier sensuit la declaration de mon domaine cest ascavoir une piecze de terre [...] mes boys de vaulahart dau bous sur le chemin tendan de ma maison de vaulahart au lieu de ruineves...

ADS E 120

9 mai 1692

Aveu rendu à Henry Charles de Beaumanoir seigneur de Lavardin par Simon Richier pour Gagné.

Aujourd'hui en la présence et compagnie devou : du roy nottaire a Paris soussignez Messire Simon Richier seigneur des maisons seigneuriales de Gagné les Vallées [...]En hostel de Hault et Puissan seigneur Messire Henry Charles de Beaumanoir Chevalier des ordres duroy lieutenant general au gouvernement de la haute et basse bretagne marquis de lavardin baron de tuce en millesse seigneur de Vaullhard en domfront [...] En une maison enlaquelle vouloï avoir pressoir en ou deprezen en la vacherie du ditlieu de Gaigne avec portion dune grange edifiee en un jardin contenan en tout une journee d'homme becheur ...

ADS E 99

18 septembre 1762

Le 18 septembre 1762 Receu de francois Gouttiere marchand demeurant a Domfront en Champaigne La Somme de Cent Soixante Six Livres treize sols quatre deniers pour les deux tiers des ventes des lieux des mineraï audy domfront relevant du fief de Vaulahard...

ADS E 93

1^{er} juin 1782

Terrier de Vaulaard appartenant à François Mareau.

A comparu François Mareau demeurant aux Pinçons paroisse de Millesse. Lequel a volontairement déclaré, reconnu et confesé etre sujet de mon dit seigneur Comte de Tefsé et en relever censivement au regard de son fief de Vaulahard, une maison à four et cheminée avec les ifsues qui en dépendent joignant vers le nord la rue tendant dubourg de Lavardin au lieu de Dureteau vers le midi la maison et ifsues appartenant à René Letourneau vers l'orient une rue et le Carrefour du Rocher et vers l'occident autre maison et ifsues audit Letourneau.2. Une portion de jardin contenant un boifseau...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Vaulahard comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Vaulahard comme château.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Nemora de Vaulahart	de Vaulahard	1303			SAINT VICTEUR ⁴¹
Guillaume de Broussin	de Broussin	1383	Chevalier		TITRES ABBAYE DE BEAULIEU
Jean de Vendosmois	de Vendomois	1534			ADS E 118

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre	10 juillet 1383	TITRE ABBAYE DE BEAULIEU
Fief /domaine/maison	2 juin 1534	ADS E 118
Fief	18 septembre 1762	ADS E 99
Fief / maison	1 ^{er} juin 1782	ADS E 93
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble que l'occupation du site de Vaulahard soit très ancienne, ce qui semble être attesté par la présence d'une piscine antique près de la façade nord du logis. D'autre part le cadastre de 1830, mentionne la parcelle 353 qui porte le nom du Pré de la douve Vaulahard, ce qui indique la présence d'éléments fossoyés.



Sources

Inventaire des titres de l'abbaye de Beaulieu du Mans (1124-1413), publié par le Chanoine L. Froger, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1907.

ADS E 93 : 1763-1788 Terrier du fief et seigneurie de Lanvaserie paroisse de Tucé Lavardin ancienne filette de celle de Domfront faisant partie de la baronnie de Tucé réunit au marquisat de Lavardin.

ADS E 99 : 1414-1585 Baronnie d'Antoigné, dépendant du marquisat de Lavardin et fiefs de La Galaisière à Sainte Jamme et des Ponts-d'Aillières à Saint-Ouen y réunis.

ADS E 118 : 1497-1575 Châtellenie de Tucé (Aveux rendus à Beaudouin de Tucé, François, Charles et Jean de Beaumanoir seigneur dudit lieu).

ADS E 120 : 1662-1752 Aveux rendus à Marguerite Renée de Rostain veuve de Henri de Beaumanoir à Henri Charles de Beaumanoir, son fils et à M. de Froullay, seigneur de Tucé.

ADS E 121 bis : Table réelle par ordre alphabétique des biens hommages du fief de Tucé membre du marquisat de Lavardin...

ADS 3 P 120/19 : Cadastre Domfront-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

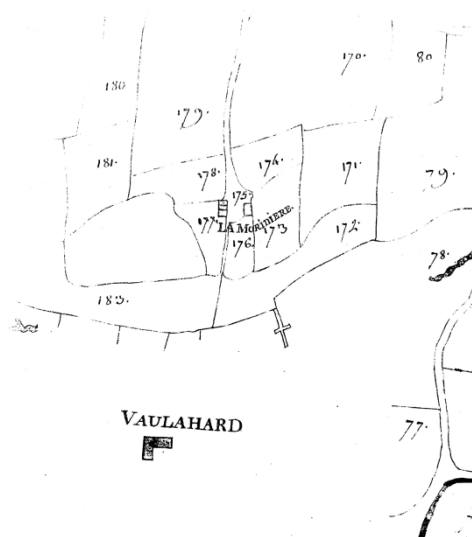
⁴¹ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 933 : Nemora de Vaulahart, 1303 (*St Victeur* p. 164), Valhard, XI^e siècle (*Beaulieu* p.720). Nous n'avons pas trouvé ces sources.

Bibliographie

DAVID AL, « Pèlerinage dans la commune de Domfront », *Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, tome XVII, 1863-1864, p.98-111, (p. 103).

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 933.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS 2 MI 219



Photographies noir et blanc datées de 1969 :
Fonds Paul Cordonnier conservés à la Médiathèque Louis Aragon du Mans (Fonds non classés)

Canton de Conlie

Mezières-sous-Lavardin

La Corbinière



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Mézières-sous-Lavardin section B2 de Boisouge, cote PC 198 007.

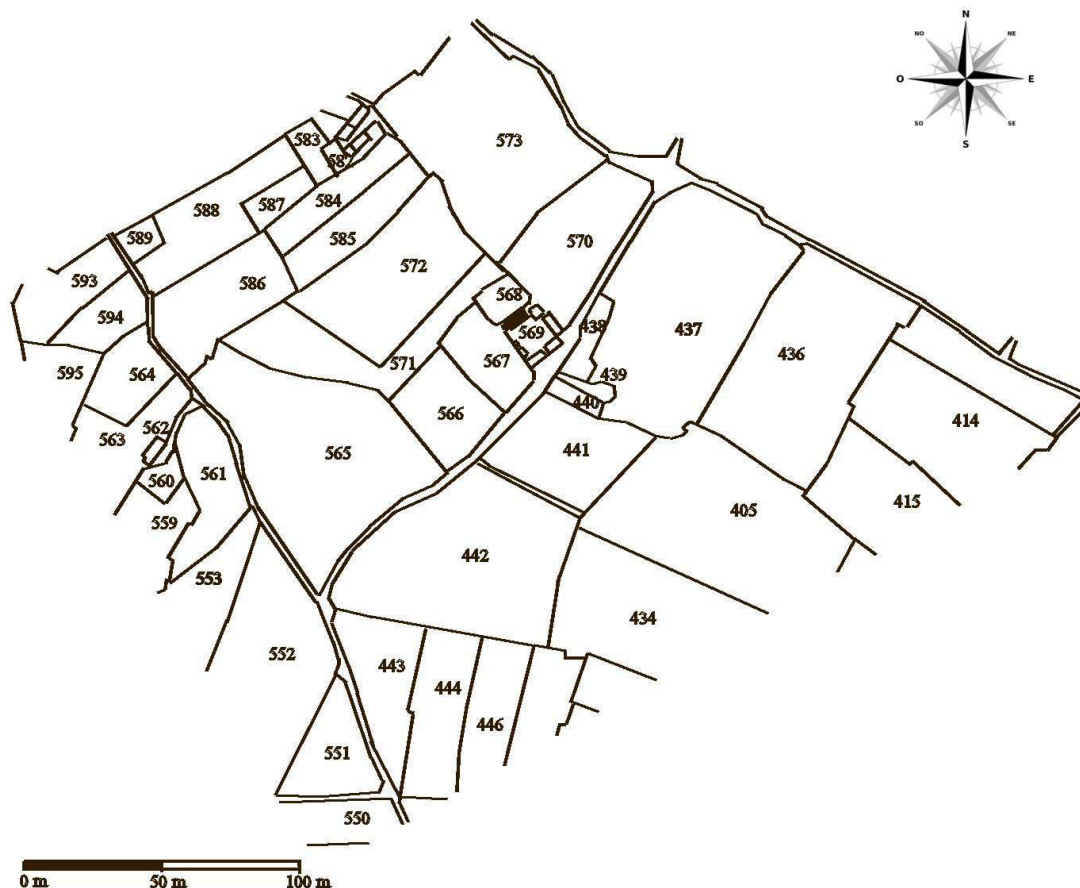
Carte IGN 1/250001718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 430232, 63 m y = 2353996, 11 m

Le site de La Corbinière est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 130 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Guêpe et à la Forêt de Mézières.

Distances	en m
Logis / église	2000
Logis / cours d'eau	875
Logis / espace boisé	1100

Cadastre



- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| 405 : Livouderie | 563 : Champ de Derrière |
| 413 : Champ de Derrière | 564 : Le Demi Journal |
| 414 : Le Champ de Chapeau | 565 : Champ du Châtaignier |
| 415 : Le Champ de Chapeau | 566 : Le Genetay |
| 434 : La Brosse au Poirier | 567 : Le Clos |
| 436 : Les Trois Journeaux | 568 : Le Jardin Derrière |
| 437 : La Garenne | 569 : La Corbinière |
| 438 : Le Jardin de Moulage | 570 : Champ de La Chapelle |
| 439 : La Mare | 571 : La Vigne |
| 440 : Le Jardin de la Mare | 572 : La Vigne |
| 441 : La Petite Serpe | 573 : Le Blanchard |
| 442 : La Grande Serpe | 582 : La Gonaserie |
| 443 : La Bête | 583 : Le Jardin |
| 444 : La Bête | 584 : Champ de Derrière |
| 446 : Champ Moussard | 585 : Champ de Derrière |
| 550 : La Frainaie | 586 : Champ des Buttes |
| 551 : La Bête | 587 : Les Cloteaux |
| 552 : Champ du Bois | 588 : Les Cloteaux |
| 553 : Champ de Bois | 589 : Les Cloteaux |
| 559 : Le Champ | 593 : Champ de la Croix |
| 560 : La Petite Corbinière | 594 : Le Demi Journal |
| 561 : La Petite Corbinière | 595 : Champ Hersant |
| 562 : La Petite Corbinière | |

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : Fin XV^e siècle (vers 1471?).

Matériaux de construction : Moellons de pierre, grès roussard, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 21 mars 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié, avec grande campagne de restauration en cours lors de la visite. Bon état de conservation général. La toiture a été rabaissée sans doute vers le XIX^e siècle et est donc aujourd'hui beaucoup moins pentue qu'à l'origine. Les murs pignons n'ont par contre pas été remaniés et ont conservé leurs élévations. Il est probable que la toiture de la tour ait été elle aussi modifiée. Une tour défensive sur la façade nord-ouest a été arasée, n'en conservant qu'une rémanence. Les marches en bois de l'escalier en vis sont usées, des jours sont visibles entre les différentes marches, surtout dans la hauteur.

Classement Monuments Historiques : Les façades et toitures ainsi que les deux cheminées du rez-de-chaussée et du premier étage du logis sont inscrits depuis le 28 décembre 1984.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier hors-œuvre décagonale, de fenêtres à croisée, d'une fenêtre à traverse, d'ouvertures chanfreinées, de trous de boulins, d'une tour défensive arasée ou subsiste une canonnière, de deux cheminées engagées à hotte droite et arc de décharge, de deux cheminées engagées à hotte légèrement pyramidale, de coussièges et d'un escalier en vis construit en bois.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14 m	8 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée. Le propriétaire actuel désire restituer la hauteur originelle de la toiture ainsi que les rampants.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures en façade et six ouvertures sur la tour : trois fenêtres à croisée dont l'encadrement est en grès roussard, et une fenêtre à traverse de même facture. La tour comporte cinq petites ouvertures en forme de meurtrière dont l'encadrement est en grès roussard et une porte chanfreinée dans les mêmes matériaux. La façade nord-ouest présente six ouvertures : trois fenêtres à croisée dont l'encadrement est en grès roussard, une petite ouverture chanfreinée de même facture et deux soupiraux de cave protégés par une barre de fer. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtre à traverse	Petites ouvertures chanfreinées	Petites ouvertures en forme de meurtrière
Façade sud-est	1 : dans la tour	1 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : rez-de-chaussée		5 : dans la tour
Façade nord-ouest		1 : rez-de-chaussée 2 : étage		2 : cave (soupiraux) 1 : rez-de-chaussée	

Intérieur

Le logis se compose à l'origine de quatre pièces (deux au rez-de-chaussée et deux à l'étage) surmontant une cave. La pièce de gauche du rez-de-chaussée devait être la cuisine, celle de droite la grande salle. Les deux pièces du dessus étaient des chambres. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	Du 0 au comble	
Grande salle	Rez-de-chaussée	1
Cuisine	Rez-de-chaussée	1
Chambre 1	étage	1
Chambre 2	étage	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle au rez-de-chaussée	280cm	183 cm	155 cm
Cuisine	280cm	183 cm	155 cm
Chambre 1 au 1 ^{er} étage	254 cm	146 cm	164 cm
Chambre 2 au 1 ^{er} étage	254 cm	146 cm	164 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	113 cm	19 cm	19 cm

Dépendances

Le site de la Corbinière a bien conservé sa structure de cour close. Les dépendances sont relativement anciennes. Près de l'ancienne entrée de la cour au sud, se trouve une tour de défense. Il s'agit de la dernière en place. Elles étaient à l'origine au nombre de quatre. Une se situait face à elle vers le nord-est et contrôlait aussi l'entrée. Les deux autres entouraient le logis. **La base de celle du nord-ouest est toujours visible (elle est accolée au logis) et comporte une canonnière ronde en son centre.** La dernière tour a totalement disparue.



Intérêt du site

Le logis de La Corbinière est sans doute l'un des exemples les plus caractéristiques du manoir tels qu'on l'entend au niveau de son aspect et de son organisation. En effet, le logis comportait une toiture très inclinée qui a été remaniée sans doute au XIX^e siècle. La distribution de ce bâtiment rectangulaire se compose de quatre pièces éclairées chacune de deux fenêtres en travées. Grâce à ces ouvertures, on peut en déduire la fonction des pièces. En effet, le rez-de-chaussée comporte deux fenêtres à croisée en travée, correspondant sans doute à la grande salle se situant à droite du logis. **Ces ouvertures sont agrémentées de coussièges.** On y trouve aussi une cheminée engagée construite en grès roussard. Elle comporte une hotte droite agrémentée d'un arc de décharge soutenu par un linteau en pierre de taille orné d'une corniche. Ce linteau est soutenu par deux corbeaux de grès roussard sans ornements. La pièce de gauche est éclairée coté sud-est par une fenêtre à traverse et au nord-ouest par une petite ouverture chanfreinée. Il est très probable qu'il s'agisse de la cuisine qui comporte **une cheminée agrémentée d'un four à pain.** Cette cheminée est absolument identique à celle de la grande salle. Notons que le rez-de-chaussée est composé actuellement d'une unique pièce qui devait comporter une cloison séparant la grande salle et la cuisine. Les deux chambres de l'étage sont séparées par une cloison à pans de bois et sont chacune éclairées de deux fenêtres à croisée agrémentées de coussièges et disposées en travées.



Chaque chambre est chauffée par **une cheminée engagée à hotte légèrement pyramidale surmontant un linteau en grès roussard**. Les piédroits en grès roussard sont chanfreinés et surmontés de consoles à arêtes vives. L'ensemble des pièces est desservi par la tour d'escalier hors-oeuvre assurant la circulation aussi bien verticalement, qu'horizontalement. Notons que l'on entre dans le logis par une porte logée dans cette tour. Il est intéressant aussi de prendre



en compte la forme de cet élément architectural qui est décagonale. Selon Roger Grandière il s'agirait du seul exemple connu en Sarthe.⁴² Selon lui il s'agirait aussi d'un exemple de transition entre les tours de défense des maisons fortes et les tours rondes de la fin du XVe siècle. **L'escalier se trouvant à l'intérieur est en vis suspendu au noyau**. Construit en bois, il est tournant à gauche. Enfin concernant les choix esthétiques du constructeur, le style est brut, très épuré, la modénature est simple, puisque seul le chanfrein a été utilisé.



Données historiques

Sources :

VOIR ADS 7 F 88⁴³

24 octobre 1408

Foulques VI Riboul, chevalier, sire d'Assé-le-Riboul et de Lavardin tiens et avoue tenir de vous à foi et hommage lige au regard de votre comté du Maine ma baronnie de Lavardin ainsi qu'elle se poursuit et comporte, tant en fiefs, domaines, justices, haute, moyenne et basse, en grands chemins et dehors, sceaux de contrats hommenage terres, prés, vignes, bois et la moyenne justice que j'ai en ma châtelainie d'Assé avec leurs circonstances et dépens, tel comme à seigneur baron et châtelain peut et doit appartenir la coutume du pays du Maine... et de laquelle châtelainie d'Assé, je tiens le fond de monseigneur le vicomte de Beaumont desquelles choses je suis en votre foi et hommage lige et dont la déclaration s'ensuit.

ADS E 75

1 octobre 1705

Pardevant les conseiller du Roy Notaires gardenottes et Garde Sceles au châtelet de Paris soussignez fut presente haute et puissante dame Dame Anne Charlotte De Beaumanoir Epouse de haut et puissant Seigneur Messire Louis marquis De La Chastre comte de Nancey et autres lieux Lieutenant general des armées du Roy de luy autorisée à l'effet des presentes par acgte passé pardevant de St Blimond et Barbier greffier de la marechaussée des camps et armées du Roy en Flandres le Vingt neuf aoust mil sept cent cinq Legalisé le même jour par le sieur De La coste Prevost desdits camps et armées Et déposé pour minutte à Navarre l'un des notaires Soussignez par Laditte dame principale herotoere par benefice d'jnvantaire de deffun hau et puissant Seigneur Messire Emanuel Henry De Beaumanoir marquis de Lavardin lieutenant general au gouverneman de Bretagne son Frere, qui etoit filz et principal heritier par benefice d'jnvantaire de tres haut et puissant Seigneur Messire Henry Charles Sire de Beaumanoir marquis de Lavardin chevalier des ordres du Roy Lieutenant general de ses armées et audit Gouverneman de Bretagne a la succession duquel ladite dame marquise de la Châtre a Renoncé par acte passé pardevant ledit Navare en son collègue notaire le sixième février mil spt cen deux demaurant a Paris rue du mail paroisse Saint Eustache Laquelle a reconnu et confessé avoir vendu cédé quitté transporté et délaissé par carpresentiesdesmaintenant et à toujours et promet en laditte qualité d'heritiere beneficiaire garantir de tous troubles doner douairier dettes hypoteques auctioner substitutions et autres enpechements generalement quelconques.

⁴²GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 57

⁴³ Source trouvée dans NEVOUX G., *La Châtelainie d'Assé-le-Riboul de la fin du XIe à la fin du XVe siècle*, mémoire de maîtrise réalisé sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1997, p. 16 / LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 145.

A tres heut et tres puissant Seigneur Monseigneur René Sire De Froullay comte de Tessé Mareschal de France, Grand d'Espagne chevalier des ordres du Roy General de ses armées premier & Grand Ecuyer de Madame la Duchesse de Bourgogne Gouverneur d'Ypres et Lieutenant general pour sa Majesté en ses provinces du haut et bas Mayne Perche et comté de Laval, Absan ce acceptant par Le Sieur Antoine De Lanzy argentier des Ecuries de Madyte Dame Duchesse de Bourgogne au nom et comme fondé de procuration dudit Seigneur Marechal de Tessé Speciale a l'effet des presantes passée pardevant Bellanger l'un desits notaires Soussignez en son colegue aussi notaire le neuf octobre mil sept cen quatre dom il y a minutte demeurant a Paris rue Saint Guillaume parroisse saint Sulpice a ce presant acquereur pour ledit seigneur Maréchal de Tessé ses hoirs en ayant cause Cest a Scavoir La Tere Seigneurie et Marquisat de Lavardin Baronnir de Tucé et Milesse châteltenie du Mortier La Bazoge assé Le Riboul antoigné Villiers Bouer en la Corbiniere avec les châteaux Seigneuries fiefs et droits de justices hautes moyennes et basses qui s'exercant à Conlie, La Bazoge et autres lieux en dependant concistant ledit Marquisat de Lavardin Scavoir.

La seigneurie de Lavardin Tucé en Milesse ces métairies de la Boutellaire Launay La Mobiliere Le Bignon La préee de Lavardin les bordages des trois poiriers et du Joncharay la métairie de la Rouillarie le moulin de Lavardin...

[...] Plus la Seigneurie de Lavardin lancien du domaine dudit Lavardin la cassine dudit lieu les métairies de la corbiniere de la grange d'assé de la moussare de la Bigottiere de la chouanniere de Landiron et de la goutardiere la cassine et billette d'assé, les Etangs dudit lieu, La préee des Gousses avec une portion de pré contenant une hommée ...

ADS E 95

31 janvier 1738

Livre pour inscrire par moy menard La recette des ventes et rachats qui seront dûs par les fiefs du marquisat de Lavardin En conséquence de la procuration soubs signature privée a moy donnée Le 15 may 1735 par monseigneur le marquis de Tessé....

P. 14 [Du 31 Janvier 1738] Recu dudit Buon la somme de douze livres quatre sols six deniers pour les deux tiers des ventes dune maison et quelques heritages situes au lieu de Boisouge paroisse de mezieres qu'il a acquis pour 220# suivant son Escantiction relevant du fief de la Corbinier de Joseph Jaroslay...

ADS E 84

19 février 1760

Terrier du fief et haute justice de la Corbinière faisant partie de la Baronnie de l'ancien Lavardin, de laquelle il est mouvant, icelle Baronnie réunie au marquisat de Lavardin appartenant à très haut et très puissant Seigneur René Mans Sire de froullay Comte de Tessé, de Vernie frenay et de Beaumont le Froullay marquis dudit Lavardin Seigneur Baron de la Baronnie de la Guierche et d'Ambrières, Grand d'Espagne de la première classe, Lieutenant général pour le Roy dans ses provinces du Maine, Perche et Comté de Laval brigadier de ses armées, Mestre de camp du régiment royal des cravates premier et grand Ecuyer de la Reine, demeurant ordinairement au château de Versailles.

[...]

Du dix neuvième jour du mois de février mil sept cent soixante six.

ADS E 83

19 février 1776

Livre de recette des cens rentes et devoirs dues chacun an Jour de La Toussaint au fief et Seigneurie de La Corbinière et haute justice d'Iceluy faisant partie de la Baronnie de Lancien Lavardin reunie au Marquisat de même nom et de Laquelle il est mouvant et audit fief a été réuni celuy de Lourson qui en etoit mouvant autrefois et qui s'étend Entre Les Bois du tronchet et Le Ruisseau au Stue de L'Etang de chêne sous au Bas Chartre, Le tout situé paroisse de Mizières sous Lavardin a lexception neantmoine des frêches Cottées art. 94139 du présent livre de Recette qui Sont en celle du Tronchet cette Baronnie etant un des Principaux membres du dudit marquisat de Lavardin appartenant à très haut et très puissant seigneur René Mans sire de froullay Comte de Tessé, vernie, frenay à Beaumont Le froullay, marquis de Lavardin, Seigneur Baron des Baronnies d'Ambrières, La Guierche, milesse et autres lieux grand d'Espagne de la première classe lieutenant Général pour le Roy dans ses Provinces du Maine, Perche et Comté de Laval, maréchal de Camp Premier et grand Ecuyer de la Reine Ce présent livre de Recette fait en 1776 et dressé sur Le Terryer du Sieur Boullard commencé Le 19 février 1766.

ADS E 82

2 janvier 1780

Continuation du Terrier du fief et baronnie du Vieux Lavardin en Mezières faisant partie du Marquisat de ce nom appartenant atres haut et tres puissant Seigneur René Mans Sire de froulay Comte de Tessé vernie fresnay et Beaumont le froulay, Marquis de Lavardin, Seigneur Baron des Baronnie D'Ambrières, la Guerche, Milesse et autres Lieux, grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant général pour le Roy dans Ses provinces du Maine, Perche et Comté de Laval, Maréchal de Camp, Premier et grand Ecuyer de la Reine.

[...]

Le deuxième jour de janvier Mil Sept cent quatre vingt un après midi.

Devant nous Notaire royal Susdit en présence et ce requis Le dit Sieur Berthereau au dot nom de procureur.

A Comparu Marin Collet Bo demeurant paroisse de Mezieres.

Lequel pour satisfaire aux dites lettres à terrier après avoir pris lecture et Communication des anciens titres de cette Seigneurie a volontairement déclaré, reconnu et Confesé etre Sujet de mon dit Seigneur Comte de Tessé et en relève censivement en toute Seigneurie et justice au regard de ses fiefs de la Baronnie du vieux Lavardin et de la Corbinière y réuni à cause et par raison des héritages dont la déclaration Suit et directe...

[...]

Pour raison du quel cloteau il doit deux deniers de cens suivant et conformément à la déclaration rendue par Louis Milou le 20 may 1676 cottées pièces 2676 des anciens titres du vieux Lavardin

[...]

Sous le devoir de quatorze mesures de Seigle et quatre Sols trois deniers en argent le tout de cens enfreche deplusieurs autres detenteurs d'heritages à Boisoué conformément à la déclaration rendue par Renée Le fevre veuve Jean Richard le 12 mars 1766 contrôlée au Mans le 29 avril ensuivant cottée art 93 du présent terrier par Jean Hugereau la 10 may 1651 cottée pièce 163 des anciens titres du fief de la Corbinière.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Corbinière comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Cornbinière comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Foulques VI Riboul	Riboul	1365 1412	Chevalier	Chambellan de Charles VI	LAMBERDIERE BNF DUCHESNE
Jean Riboul	Riboul	Avant 1425			BARET
Dreux Riboul	Riboul	Avant 1425			BARET
Jean Gaudin	Gaudin	Avant 1425 1464	Chevalier		BARET ADS E 85
Jean de Beaumanoir	de Beaumanoir	1425	Chevalier	Chambellan de Charles VII	SEYDOUX LAMBERDIERE
Guy de Beaumanoir	de Beaumanoir	Mort en 1485	Ecuyer		LAMBERDIERE
Jean II de Beaumanoir	de Beaumanoir	Mort en 1509			LAMBERDIERE
Hélène de Villeblanche	de Beaumanoir	1510	Dame		ARCHIVES COGNER
François de Beaumanoir	de Beaumanoir	1527 Mort en 1554	Baron		ARCHIVE COGNER LAMBERDIERE
Charles de Beaumanoir	de Beaumanoir	1561 Mort en 1572	Baron	Gouverneur	ADS 4 J 243 LAMBERDIERE
Jean III de Beaumanoir	de Beaumanoir	1575 Mort en 1614	Chevalier Baron	Maréchal	ADS E 67 LAMBERDIERE

Il semble que La Corbinière fut détenue avant 1425 par la famille Riboul, seigneurs d'Assé-le-Riboul⁴⁴ et du Vieux Lavardin situé dans la même paroisse⁴⁵. La Corbinière aurait été le siège d'une ancienne châellenie et serait passée à la famille de Beaumanoir vers 1425 suite à l'héritage de Marie Riboul, fille de Foulques qui avait épousé Jean de Beaumanoir⁴⁶. Les données du tableau ci-dessus sont tirées de l'historique de la fiche concernant Le Vieux Lavardin.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	1 ^{er} octobre 1705	ADS E 75
Fief	31 janvier 1738	ADS E 95
Fief	19 février 1760	ADS E 84
Fief et seigneurie	19 février 1776	ADS E 83
Fief	2 janvier 1780	ADS E 82
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble probable que La Corbinière ait été construite vers 1470 tout comme le logis du Vieux-Lavardin situé dans la même paroisse et appartenant aux mêmes seigneurs. En effet on y retrouve des similitudes : logis rectangulaire desservi par un escalier en vis dans une tour hors-œuvre, ouvertures en grès roussard réalisées dans un style brut sans ornements et cheminées à hottes droites avec arc de décharge. Il existe des Lettres patentes de 1471 autorisant la reconstruction du Vieux-Lavardin, ce qui donne un indice sur la période de construction de ce site. Ainsi, il y a de fortes chances pour que La Corbinière ait été reconstruite à la même époque.

Sources

ADS E 75 : 1705 Marquisat de Lavardin, érigé en 1604.

ADS E 82 : 1775-1789 Terrier de la baronnie du Vieux-Lavardin, en Mézières dressé par Michel-Jean Le Boul résidant à Fresnay.

ADS E 83 : 1776 Seigneurie de La Corbinière Livre de recette des cens, rentes et devoirs dus chacun an à ladite seigneurie et haute justice d'icelle faisant partie de la baronnie de l'ancien Lavardin, réunie au marquisat du même nom et de laquelle elle est mouvant, et audit fief a été réuni celui de Lourson, qui s'étend entre les bois du Tronchet et le ruisseau qui flue de l'étang du Chêne Sour au Bas Chartes.

ADS E 84 : 1776-1788 Livre terrier du fief et haute justice de La Corbinière, dressé par François-Joseph Boullard notaire à Château-du-Loir.

ADS E 95 : 1735-1747 Recette des ventes et rachats dus aux fiefs de marquisat de Lavardin.

ADS 7 F 88 : Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang, tome Ier.

ADS 3 P 198/28 : Cadastre Mezières-sous-Lavardin : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

⁴⁴ Commune située dans le canton de Beaumont-sur-Sarthe dans l'arrondissement de Mamers.

⁴⁵ Voir présent volume, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Lavardin.

⁴⁶ SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Editions de la Morande, Paris, 1988, p. 27.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 178.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6, 26 et 57.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Manoir de La Corbinière*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, p. 594 t 2. et p. 95 t 3.

SALCH C-L. (dir.), *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen-Âge en France*, éd. Publitotal Strasbourg, Strasbourg, 1979.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 64.

SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, éd. de la Morande, Paris, 1988, p. 27.

Canton de Conlie

Mezières-sous-Lavardin

Saint-Denis-des-Eaux



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson évêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Mézières-sous-Lavardin section A4 de Chartes, cote PC 198 005.

Carte IGN 1/250001718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 430738, 84 m y = 2355669,10 m

Le site de Saint-Denis-des-Eaux est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 68 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant La Guêpe et au Bois du Tronchet.

Distances	en m
Logis / église	3400
Logis / cours d'eau	78
Logis / espace boisé	905

Cadastre



653 : Le Champ Pandloup	1049 : L' Aire
677 : Les Pâtures	1050 : L' Aire
678 : Les Pâtures	1051 : Saint Denis-des-Eaux
679 : Le Petit Champ de l' Aune	1052 : Saint-Denis-des-Eaux
680 : Le Champ de l' Aune	1053 : Saint-Denis-des-Eaux
681 : Le Champ de l' Aune	1054 : Saint-Denis-des-Eaux
682 : Le Champ de l' Aune	1055 : Saint-Denis-des-Eaux
683 : Le Champ de Pandloup	1056 : Saint-Denis-des-Eaux
684 : Le Champ de Pandloup	1057 : Saint-Denis-des-Eaux
693 : La Petite Pommeraie	1058 : Saint-Denis-des-Eaux
694 : La Pommeraie	1059 : Saint-Denis-des-Eaux Chapelle
695 : La Grande Pommeraie	1060 : Saint-Denis-des-Eaux
696 : La Pommeraie	1061 : Saint-Denis-des-Eaux
697 : La Pommeraie	1062 : Saint-Denis-des-Eaux
698 : Le Pré de Saint-Denis	1063 : Le Closeau
724 : Le Pré Barbier	1064 : Le Closeau
725 : Pré Saint Denis	1065 : La Petite Corvée
1039 : Le Champ du Pâtis	1066 : La Petite Corvée
1040 : Le Champ du Pâtis	1067 : Le Pré de La Grande Corvée
1041 : Le Pré du Pâtis	1068 : Le Pré de La Grande Corvée
1042 : Le Pré du Pâtis	1069 : Le Pré de La Grande Corvée
1045 : Le Pré du Guet	1070 : Le Pré de La Chapelle
1046 : Le Champ du Guet	1072 : Le Champ de La Chapelle
1047 : Le Clos de l' Aire	1073 : Le Pré Rochet
1048 : Le Pâtis	1074 : Les Pâtures

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Début XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, grès roussard, pierres, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite, torchis, enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-est /Nord-ouest

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 21 mars 2004.

Etat de conservation : Logis très remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'ensemble n'a sans doute pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. La toiture n'est pas en bon état. Les ouvertures ont toutes été remaniées : soit elles ont été en partie ou entièrement murées, soit elles ont été remplacées par des ouvertures plus modernes au XX^e siècle. La façade arrière présente des indices de remaniements dans l'appareillage à gauche. Il semblerait que toute une partie du mur ait été remplacée, d'ailleurs, ce dernier lézarde à la jointure avec la partie la plus ancienne. Le logis n'est pas habité et a conservé son état originel à l'étage. Le potager à l'intérieur est en mauvais état. La chapelle ne sert plus aujourd'hui. Sa toiture remaniée au XX^e siècle est aujourd'hui en très mauvais état.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture relativement pentue, de fenêtres à croisée en partie murées ou partiellement détruites, de fenêtres à traverse murée ou partiellement détruites, d'une petite ouverture chanfreinée protégée de grilles, d'une porte murée à arc en anse-de-panier à trois centres, d'une cheminée engagée à hotte légèrement pyramidale, d'un coussiège dans l'embrasure de la fenêtre à traverse, d'une cloison à pans de bois comblés de torchis à l'étage, d'un potager et d'une chapelle éclairée par une baie trilobée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15,80 m	8 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : deux fenêtres datant du XX^e siècle, une fenêtre à croisée en grès roussard murée et reperlée d'une porte-haute (pour faire entrer les grains aux XVIII^e-XIX^e siècles), une autre fenêtre à croisée en grès roussard murée et reperlée d'une porte d'entrée datant du XX^e siècle, d'une autre porte du XIX^e siècle, d'une porte-haute sous la toiture, d'une fenêtre à traverse en grès roussard murée, d'une petite fenêtre en grès roussard chanfreinée et d'une autre petite fenêtre. La façade nord-ouest comporte cinq ouvertures : une petite fenêtre en briques du XIX^e siècle, une fenêtre à encadrement en grès roussard, une fenêtre à croisée en grès roussard en partie murée, une fenêtre à traverse en grès roussard murée et une porte en grès roussard murée à arc en anse-de-panier à trois centres. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtres à fenêtre à traverse	Ouverture chanfreinée
Façade sud-est		1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : étage	1 : rez-de-chaussée
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : étage	1 : rez-de-chaussée	

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Cependant l'étage a conservé son aspect et est composé de deux pièces séparées par une cloison à pan de bois. Mais on peut supposer qu'il en était de même pour le rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Potager
Chambre 1	1	1	
Chambre 2	1		1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre à l'étage	165 cm	88 cm	174 cm

Dépendances

Près du logis se trouve **une petite chapelle** citée dans l'ouvrage d'Alain Bertin et Philippe Grégoire qu'ils datent du **XVe siècle**⁴⁷. Il s'agit d'un petit bâtiment rectangulaire éclairé par une petite baie trilobée. La porte d'entrée semble un peu plus récente (peut-être du **XVIIe siècle**). L'intérieur est enduit à la chaux et comporte une charpente lambrissée.



Intérêt du site

Bien que remanié, le logis de Saint-Denis-des-Eaux conserve certains éléments caractéristiques des petits logis seigneuriaux tels que la toiture assez inclinée qui peut-être dans le cas présent a été légèrement remaniée.



La présence des fenêtres à croisée et à traverse malheureusement bouchées est l'autre signe du caractère médiéval du lieu. Il en est d'ailleurs de même concernant **la porte située sur la façade nord-ouest qui est à arc en anse-de-panier à trois centres**. L'intérieur conserve encore quelques éléments intéressants. Le rez-de-chaussée a été fort remanié, mais une petite porte médiévale subsiste caché derrière le mur de la cuisine. La grande chambre



de l'étage était à feu et comporte **une cheminée engagée, en pierre, à hotte légèrement pyramidale** reposant sur un linteau de bois. Ce dernier, repose sur deux corbeaux en grès roussard surmontant deux piédroits chanfreinés. La fenêtre à traverse de la façade nord-est



comporte en son embrasure un coussiège. Une cloison à pans de bois comblée de torchis sépare cette chambre d'une autre petite pièce située à gauche du logis **où se trouve un potager**. Cet élément peut paraître étrange, car ce type d'aménagement se trouve en général au rez-de-chaussée dans la grande salle ou dans la cuisine. D'un point de vue stylistique, le logis de Saint-Denis-des-Eaux est très épuré, les différents éléments étant traités de manière brute sans modénature complexe.



Données historiques

Sources :

ADS E 213

Aveu rendus à Saint-Denis-des-eaux

Aveu rendu par Jean de la Motte à noble homme monseigneur Jehan de Vernye escuier seigneur de St Denis le **23 avril 1406** « au regard de votre terre de St Denis »

⁴⁷ BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et viequotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 68.

Aveu rendu par Michel Rébillard à noble homme Regne Chaumeau escuier seigneur de St Denis deie les eaulx à cause de madame votre espouse le **14 février 1408** au regard de votre terre de Saint Denis (date étrange...)

Aveu rendu par Martin le Balleur à noble homme monseigneur de St Denis dans leseaulx le **24 juillet 1452** à cause de votre fief et seigneurie dudit lieu

Aveu rendu par Michel Rébillard à noble homme monseigneur seigneur de St Denis dans leseaulx le **21 juillet 1452** en raison de votre fief et seigneurie dudit lieu de saint Denis

Aveu rendu par Guillaume Buot à noble homme Rene Chaunemiau escui seigneur de St Denis dansles eaulx a cause de mademoiselle votre femme le **8 janvier 1454**

Aveu rendu par Martin Le Balleur à noble homme monseigneur Rene Chaunemiau escuier seigneur de St Denis dans les eaulx le **8 janvier 1454** à cause de ma damoiselle votre femme en raison de votre fief et seigneurie dudit lieu de saint Denis

Aveu rendu par Guillaume Vaugoust à noble homme Rene Chaunemiau escuier seigneur de St Denis dentre les eaulx le **22 juin 1454** à cause de ma damoiselle Raouline votre femme

Aveu rendu par Michel Hervé à noble homme René Chauemeau seigneur de la chaumière et de St Denis deseaulx à cause demadamoiselle votre feme le **19 octobre 1454** à cause de votre terre et seigneurie dudit lieu de saint denis dessus les eaues

Aveu rendu par Guillaume Evrard à noble homme René Chauemeau escuier seigneur de St Denis deseaulx à cause de madame Rouloin de Vernie votre espouse le **28 mai 1455**

Aveu rendu par Pierre Desalay à noble homme monseigneur René Chauemeau seigneur de la chaumière et de St Denis dans les eaulx le **10 juin 1457** à cause de votre fief et seigneurie dudit lieu de Saint Denis

Aveu rendu par Perrin Desmenaige à noble homme monseigneur René Chauemeau seigneur de la chaumière et de St Denis dans les eaulx à cause de damoiselle anne de Vernie votre espouse le **15 juin 1457** à cause de votre fief et seigneurie dudit lieu de Saint Denis

Aveu rendu par Guillaume Evrard à noble et puissant seigneur monseigneur René Chauemeau chevalier seigneur de la chaumière de moire et de St Denis dans les eaulx le **13 juillet 1462** au regard de votre dite terreet seigneurie de Saint Denis

Aveu rendu par Jean Bezanne à monseigneur messire René Chauemeau chevalier seigneur de la chaumière de more desaint Denis dans les eaulx le **13 juin 1463** à cause et par raison de votre terre et seigneurie de Saint Denis

Aveu rendu par Pierre Paigeau à noble homme messire René Chauemeau chevalier seigneur de la chaumière et desaint Denis dans les eaulx le **4 juillet 1464** à cause dema dame Raouline de Vernye votre espouse à cause et par raison de votre fie et seigneurie dudit lieu de Saint Denis

Aveu rendu par Guillaume Renard à madame Raouline veusve de feu messire René Chanemiau dame de Saint Denis dentre les eaulx le **6 février 1466** au regard de votre fie de Saint Denis

Aveu rendu par Pierre Le Royer curé de Mezières à madame Raouline veusve de feu messire René Chanemiau dame de Saint Denis dentre les eaulx le **17 avril 1466** au regard de votre fie de Saint Denis

Aveu rendu par Guillaume Hauret à noble dame dame Raouline de Vernye veusve de feu messire René Chanemiau en son vivant chevalier de la Chaumière et de Moire à cause et par raisons de votre terre et seigneurie de saint Denis dentre les eaulx le **2 décembre 1468**

Aveu rendu par Guillaume Coulou à noble homme Thierry Dechamougan escuier seigneur de Saint Denis dentre les eaulx à cause de Madame Raouline de Vernye votre espouse le **25 janvier 1474**

Aveu rendu par Guillaume Buot à noble homme monseigneur Thierry Dechamougan seigneur de Saint Denis Dentre les eaulx a cause demadame Raouline de Vernie votre espouse le **5 février 1475** à cause et par raison de votre dite terre et seigneurie de Saint Denis

Aveu rendu par Jean Debesane à noble homme Thierry Dechamougan seigneur de Saint Denis Dentre les eaulx a cause demadame Raouline de Vernie votre espouse le **15 avril 1479**

Aveu rendu par Perrain Voisin à monseigneur Thierry Dechamougan seigneur du fie de Saint Denis a cause demadame Raouline de Vernie votre espouse le **6 février 1481**

Aveu rendu par Pierre Pageau à noble homme Thierry Dechamougan escuier seigneur de la terre et seigneurie de Saint Denis Dentre les eaulx a cause demadame Raouline de Vernie votre espouse le **18 décembre 1482**

Aveu rendu par Jean Evrard à noble homme Thierry Dechamougan escuier seigneur de Saint Denis entre les eaulx a cause dema dame Raouline de Vernie votre espouse le **4 juin 1483**

Aveu rendu par Guillaume Landry à noble homme monseigneur Thierry Dechamougan chevalier seigneur de neusville et de Saint Denis Dentre les eaulx a cause demadame Raouline de Vernie votre espouse le **12 décembre 1484 (? ou 1486)** et par raison de votre seigneurie de St Denis

Aveu rendu par Michel Robillard à noble homme monseigneur Thierry Dechamougan chevalier seigneur de neusville et de Saint Denis Dentre les eaulx a cause demadame Raouline de Vernie votre espouse le **12 décembre 1487** à cause de votre fie et seigneurie de St Denis

Aveu rendu par Hugues Piday curé de Mezières à noble homme monseigneur Thierry Dechamougan chevalier seigneur de la seigneurie de Saint Denis a cause demadame vostre femme le **8 octobre 1488**

Aveu rendu par Jehen Nervent prêtre à noble homme monseigneur Thierry dechamougan seigneur de la terre et seigneurie de Saint Denis dentre les eaulx a cause demadame Raouline de Vernie votre feme et epouse le **5 novembre 1490**

Aveu rendu par Jean Hervé à noble homme messire Thierry dechamougan chevallier seigneur de la terre et seigneurie de Saint Denis dentre les eaulx a cause demadame Raouline de Vernie votre espouse le **5 novembre 1490**

Aveu rendu par Jean Derallay à noble homme messire Thierry dechamougan chevallier seigneur de la terre et seigneurie de Saint Denis dentre les eaulx a cause demadame Raouline de Vernie votre espouse le **5 novembre 1490**

Aveu rendu par Guillaume Robillard à noble homme monseigneur messire Thierry dechamougan chevallier seigneur de Saint Denis a cause demadame Raouline de Vernie votre espouse le **21 octobre 1491** au regard de votre fie et seigneurie dudit lieu de Saint Denis

Aveu rendu par Jean Le Rabinant à noble et puissant seigneur monseigneur Thierry dechamougan chevallier seigneur de neusville et de Saint Denis dentre les eaulx a cause demadame Raouline de Vernie votre espouse le **5 novembre 1497** au regard de votre seigneurie de Saint Denis

Aveu rendu par Guillaume Pierre et Michel Jouin à noble et puissant seigneur monseigneur Guezeniot Chanemiau seigneur de la Chaunemièrre et de Saint Denis le **31 janvier 1502** a cause de votre fie et seigneurie de Saint Denis

Aveu rendu par Jehan Le Rabinant à noble homme Guezeniot Chanemiau escuier seigneur de la Chaunemièrre delabourette et de Saint Denis dentre les eaulx et damoiselle Marie de lambellon son espouse le **2 mars 1502**

ADS E 169

12 novembre 1502

Aveu rendu à Girard du Bouchet seigneur de Vernie La Motte par Guesnot Chouamieau de la Chouannière pour Saint-Denis-des-Eaux.

Aujourduy XIIeme jour De novembre lan mil cinq cens huit Guesnot chouamieau seigneur de lachouanniere et de saint denis des eaulx afait foy et homaige simple anoble seigneur monseigneur girard dubouschet seigneur de la fortroys et de vernye lamote acause de demoiselle marye lemaczon son espouse laquelle il luy a confesse [...] dudit lieu de Saint denis des eaulx tant en manoir fie et domaine...

ADS E 213

Aveu rendus à St Denis des eaux

Aveu rendu par Guillaume Landry à noble homme monseigneur Guezenot Chanemiau seigneur de la Chaunemièrre et de Saint Denis le **30 juin 1505** à cause et par raison de votre terre de Saint Denis

Aveu rendu par Jean Derallay à noble homme monseigneur Guezenot Chanemiau escuier seigneur de la chounemmier et deSaint Denis dentre les eaulx le **13 août 1506** au regard et par raison de votre terre de saint Denis

Aveu rendu par Jean Hervé à noble homme monseigneur Guezenot Chanemiau escuier seigneur de la chounemmier et deSaint Denis dentre les eaulx le **13 août 1506** au regard et par raison de votre terre de saint Denis

Aveu rendu par Olivier Jouesseau à noble homme monseigneur Guezenot Chanemiau seigneur de la chounemmier et deSaint Denis le **28 juillet 1507** à cause et par raison de votre terre et seigneurie de Saint Denis

Aveu rendu par Lucas Launay à noble homme Charles Perot seigneur de Pescoux de Vernie et deSaint Denis dentre les eaulx le **12 décembre 1513** au regard de votre fie de saint Denis

Aveu rendu par La veuve Colin Loiseau à noble homme monseigneur Charles Perot escuier seigneur de Monthodeau de Vernie et deSaint Denis dentre les eaulx le **12 octobre 1517** à cause et par raison de votre fie de saint Denis

Aveu rendu par Jean Rabinaut à noble et puissant seigneur monseigneur Charles Perot seigneur de Monhoudeau de Vernie la mote et de la terre et seigneurie deSaint Denis le **22 juin 1520** à cause et par raison de votre dite terre fie et seigneurie de saint Denis

Aveu rendu par Jacques Esnault à monseigneur noble et puissant Charles Perot seigneur de Peroux de Vernye de St Denis le **5 juillet 1537** à cause de votre terre fief et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Julien Desalay à monseigneur noble homme Charles Perot seigneur de Vernye et de St Denis le **18 juin 1540** à cause de votre fief et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Jacques Esnault à noble homme monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux Rouillon Vernye le Moutier et Vernye la Motte et de St Denis dentre les eaulx et haute ville le **18 juin 1540** à cause de votre terre fie et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Julien Hervé à noble homme monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux de Vernye St Denis dentre les eaulx le **18 juin 1540** au regard de votre fie et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Marin Thioule à noble homme monseigneur Charles Perot escuier seigneur de Pescoux de Rouillon de Vernye et de St Denis dentre les eaulx le **6 juillet 1543** au regard et par raison de votre fief et seigneurie de St Denis dentre les eaulx

Aveu rendu par Jacques Esnault à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur de Pescoux Vernye Estaulx la Roche Tabari du fie louche ponchal du Maine le **17 juillet 1549** au regard de votre fie et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Julien Hervé à noble et puissant seigneur Christophe Perot seigneur de Vernye La Motte et Le Moutier Saint Denis seaulx Rouillon et Pescoux le **17 juillet 1549** à cause de votre terre fief et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Julien Desallay à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur de Pescoux de Vernye des eaulx or de Saint Denis le **3 octobre 1549** au regard de votre terre et seigneurie de saint denys

Echange entre Jean Chenay Seigneur de la Vove et noble et puissant seigneur Christophe Perot le **4 may 1552**

Aveu rendu par Jaques Esnault à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur de Vernye Pescoux Sceaux Rouillon et du fief et seigneurie de St Denys le **2 septembre 1553** à cause et par raison de votre fief et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Denis Jupin à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur des terres fiefs et seigneuries de Vernye le moustier, Vernye la motte et de St Denys le **13 juillet 1557**

Aveu rendu par Julien Hervé à monseigneur messire Christophe Perot escuier seigneur de Vernye le **12 décembre 1560**

Aveu rendu par Jean Prémartin à noble monseigneur Christophe Perot escuier seigneur de Vernye de Pescoux et de Saint Denys le **12 juin 1560** au regard de votre terre fie et seigneurie de Saint Denis

Aveu rendu par Michel de Courtetré à monseigneur Christophe Perot escuier seigneur de sénéchal (?) et juge au présidial dumans le **10 septembre 1565** au regard de votre terre fie et seigneurie de Saint Denis

Aveu rendu par Julien Hervé à hault et puissant seigneur Monseigneur messire Jehan de la Ferrière Chevallier de l'ordre ... et gentilhomme ordinaire ... le **12 juillet 1571**

Aveu rendu par Jean Baptiste Deniau à haut et puissant seigneur messire Jean de la Ferrière chevalier de l'ordre du Roy messire gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de Tessé Vernye et Ambrières et du fief et seigneurie de Saint Denis le **6 septembre 1581** au regard de votre seigneurie de Saint Denis

Aveu rendu par Benoît Pinard à noble et puissant seigneur messire Jehan de la Ferrière chevalier de l'ordre du Roy et gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur de Lavay de Tesse ... et du fief terre et seigneurie de Saint Denis le **14 juin 1586**

On retrouve Jean de La Ferrière jusqu'en 1594 après il n'y a pas de doc jusqu'en 1603 ou l'on trouve René de Froullay chevalier de l'ordre du roy comte de Tessé. On parle encore du « fief et Seigneurie de Saint Denis» le 13 mars 1690 dans un aveu rendu par Charles Lezé à René de Froullay comte de Tessé.

ADS E 214

1761

Remembrances des plaids et assises du fief et Seigneurie de Saint Denis Scittué paroisse demezières et autres appartenent a très haut et très puissant Seigneur René Mans Sire de froullay Comte de tessé et de vernie marquis de Lavardin vicomte de Beaumont et de fresnay, baron dambriere et de la guierche et autres lieux grand d'Espagne de la premiere classe premier et grand Ecuyer de la reine maître du camp du regiment roial des Cravattes lieutenant général pour le roy dans les provinces du maine perche et Comté de Laval

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique la chapelle se nommant Saint-Denis.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Saint-Denis-des-Eaux comme métairie

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean de Vernie	de Vernie	1406	Ecuyer		ADS E 213
René Chanemiau	Chanemiau	De 1408 1462 à 1464	Ecuyer Chevalier		ADS E 213 ADS E 213 ADS E 213
Raouline de Vernie	de Vernie	De 1466 à 1468	Dame		ADS E 213 ADS E 213
Thierry Dechamougan	de Chamougan	de 1474 1484 à 1491	Ecuyer Chevalier		ADS E 213 ADS E 213 ADS E 213
Guezenot Chanemiau	Chanemiau	de 1502 à 1507	Ecuyer		ADS E 213 ADS E 213
Charles Perot	Perot	de 1513 à 1543	Ecuyer		ADS E 213 ADS E 213
Christophe Perot	Perot	de 1549 1565 à 1566	Ecuyer	Sénéchal et Juge au présidial du Mans	ADS E 213 ADS E 213 ADS E 173 ⁴⁸
Jean de La Ferrière	de La Ferrière	de 1568 à 1594	Chevalier de l'ordre du Roi		ADS E 170 ⁴⁹ ADS E 213

Le premier seigneur qui apparaît dans les actes en 1406 se nomme Jean de Vernie. Il y a-t-il un lien entre ce Jean de Vernie et la famille de Vernie qui détient la seigneurie de Vernie-la-Motte⁵⁰ en 1234 et sans doute jusqu'au début du XV^e siècle ? Nous trouvons ensuite un certain René Chanemiau à qui des aveux sont rendus à cause de sa femme Raouline de Vernie. D'abord cité comme écuyer entre 1408 et 1455, René apparaît ensuite comme chevalier dans les actes. Le 6 février 1466, un aveu fut rendu à Raouline de Vernie citée comme veuve de René Chanemiau et ce jusqu'au moins le 2 décembre 1468. Elle se remarie ensuite à Thierry de Chamougan qui reçut des aveux à partir du 25 janvier 1474 « à cause de sa femme Raouline de Vernie ». Cité comme écuyer en 1474, il apparaît comme chevalier dès 1484. Vient ensuite Guesnot Chanemiau qui fut semble-t-il le fils de René Chanemiau et Raouline de Vernie. On le trouve à partir de 1502 en tant qu'écuyer. Il fut marié à Marie de Lambellon. Dans un aveu du 12 novembre 1502, on apprend que Guesnot rendit aveu à Girard du Bouchet seigneur de Vernie-la-Motte pour Saint-Denis-des-Eaux. À partir de 1513, nous retrouvons Charles Perot comme seigneur de Saint-Denis-des-Eaux. Il détint déjà entre autres les fiefs de Vernie-la-Motte et de Pescoux⁵¹. Par contre aucun élément ne montre comment la seigneurie est revenue à Charles Perot. La seigneurie revint ensuite à son fils Christophe qui devint alors seigneur de Vernie-la-Motte. Il aurait été aussi seigneur de la seigneurie de La Roche-Tabary⁵². Il fut sénéchal du Maine et juge au présidial du Maine. Il reçut des aveux jusqu'au 10 septembre 1565, mais fut encore vivant en 1566, alors qu'il reçut des aveux pour Vernie-la-Motte. On peut donc penser qu'il fut toujours seigneur de Saint-Denis-des-Eaux à cette date. On trouve ensuite un certain Jean de La Ferrière qui fut aussi seigneur de Vernie-la-Motte. Il reçut un aveu pour Saint-Denis-des-Eaux à partir du 12 juillet 1571, mais on peut supposer qu'il fut déjà seigneur du lieu en 1568 car il est cité comme seigneur de Vernie à cette date dans les actes concernant cette seigneurie. On le trouve jusqu'en 1594.

⁴⁸ Acte restitué dans la fiche consacrée à Vernie-la-Motte dans le volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Vernie, La Motte. ADS E 173 du 14 mai 1566.

⁴⁹ Acte restitué dans la fiche consacrée à Vernie-la-Motte dans le volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Vernie, La Motte. ADS E 170 du 6 octobre 1568.

⁵⁰ Voir volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Vernie, La Motte.

⁵¹ L'auditoire de justice de la seigneurie de Pescoux est situé à Contilly et à fait l'objet d'une fiche. Voir volume du canton de Mamers, commune de Contilly, L'Auditoire de Justice.

⁵² ADS E 213, aveu du 17 juillet 1549. Voir présent volume, commune de Bernay-en-Champagne, La Roche Tabary.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre	du 23 avril 1406 au 14 février 1408	ADS E 213 (3 actes)
Fief et seigneurie	du 24 juillet 1452 au 8 janvier 1454	ADS E 213 (3 actes)
Terre et seigneurie	19 octobre 1454	ADS E 213
Fief et seigneurie	du 10 juin 1457 au 15 juin 1457	ADS E 213 (2 actes)
Terre et seigneurie	du 13 juillet 1452 au 13 juin 1463	ADS E 213 (3 actes)
Fief et seigneurie	4 juillet 1464	ADS E 213
Fief	du 6 février 1466 au 17 avril 1466	ADS E 213 (2 actes)
Terre et seigneurie	du 2 décembre 1468 au 5 février 1479	ADS E 213 (2 actes)
Fief	6 février 1481	ADS E 213
Terre et seigneurie	18 décembre 1482	ADS E 213
Seigneurie	12 décembre 1484	ADS E 213
Fief et seigneurie	12 décembre 1487	ADS E 213
Seigneurie	8 octobre 1488	ADS E 213
Terre et seigneurie	5 novembre 1490	ADS E 213 (3 actes)
Seigneurie	5 novembre 1497	ADS E 213
Fief et seigneurie	du 21 octobre 1491 au 31 janvier 1502	ADS E 213 (2 actes)
Lieu /manoir fief et domaine	12 novembre 1502	ADS E 169
Terre	du 30 juin 1505 au 28 juillet 1507	ADS E 213 (4 actes)
Fief	du 12 décembre 1513 au 12 octobre 1517	ADS E 213 (2 actes)
Terre fief et seigneurie	du 22 juin 1520 au 5 juillet 1537	ADS E 213 (2 actes)
Fief et seigneurie	18 juin 1540	ADS E 213 (2 actes)
Terre fief et seigneurie	18 juin 1540	ADS E 213
Fief et seigneurie	du 6 juillet 1543 au 17 juillet 1549	ADS E 213 (2 actes)
Terre et seigneurie	3 octobre 1549	ADS E 213
Fief et seigneurie	2 septembre 1553	ADS E 213
Terre fief et seigneurie	du 13 juillet 1557 au 10 septembre 1565	ADS E 213 (3 actes)
Fief et seigneurie	6 septembre 1581	ADS E 213
Fief terre et seigneurie	14 juin 1586	ADS E 213
Fief et seigneurie	1761	ADS E 214
N'indique que la chapelle	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS E 169 : 1374-1734 Seigneurie de Vernie La Motte dépendant du Comté de Vernie le Froullay (Aveux et déclarations rendus à Guillaume Hue, Jean de Bouille, Jean de Perot, Jean le Mazcon, Girard du Bouchet, Charles et Christophe Perot...de foi et hommage rendus au roi à cause de son comté du Maine et tour Ribaudelle, au Mans de haute justice...).

ADS E 213 : 1406-1726 Fiefs de Saint-Denis-d'entre-les-Eaux et du bourg de Mezières, dépendant de l'ancienne baronnie de Vernie.

ADS E 214 : 1761-1773 Remembrances des plaids et assises des fiefs de Saint Denis et du bourg en Mezières-sous-Lavardin.

ADS 3 P 198/28 : Cadastre Mezières-sous-Lavardin : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et viequotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 55, 67 et 68.

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p. 60.

HURON M., « Vernie, origines et anciens seigneurs », *La vie mancelle*, n°229, mai 1984, p.33-34, (p. 34).

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 825.

Canton de Conlie

Mezières-sous-Lavardin

Le Vieux-Lavardin



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Mézières-sous-Lavardin section C3 du Vieux Lavardin, cote PC 198 011.

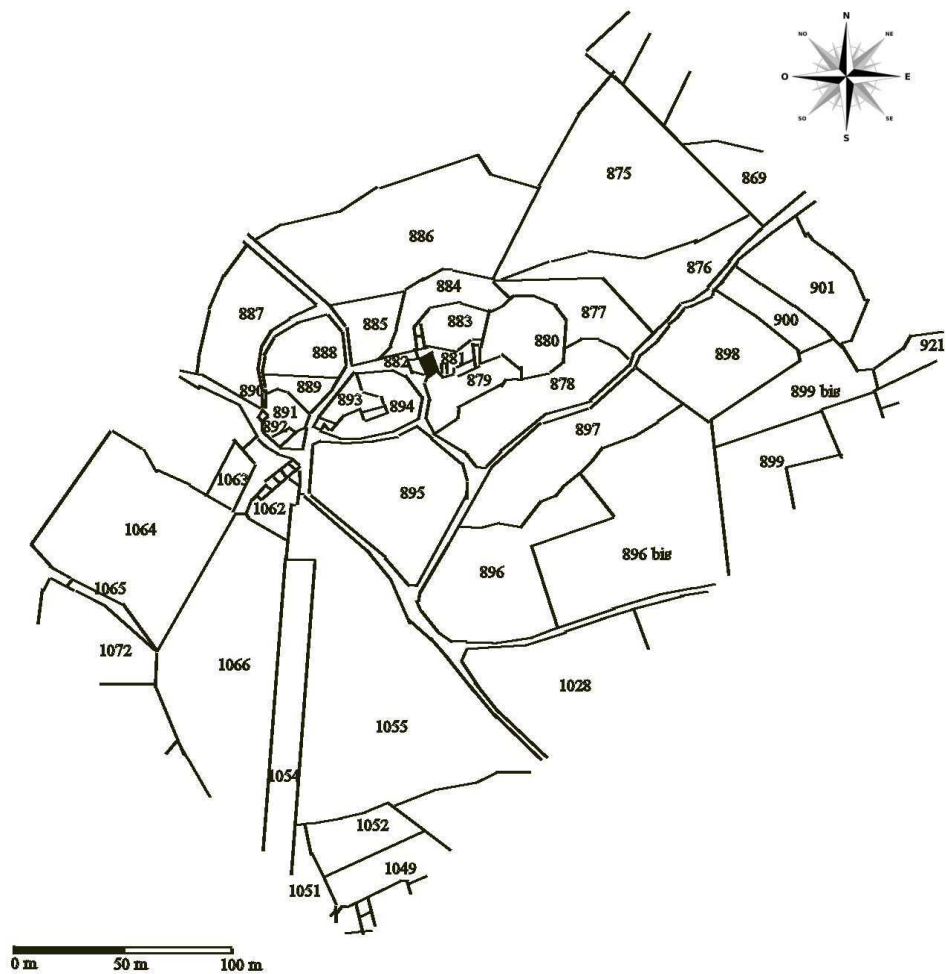
Carte IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 429304, 46 m y = 2352633,98 m

Le site du Vieux-Lavardin est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 135 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Guêpe et à la Forêt de Mézières.

Distances	en m
Logis / église	1000
Logis / cours d'eau	1000
Logis / espace boisé	662

Cadastre



- | | |
|------------------------------|--------------------------------------|
| 869 : Le Pré Sec | 895 : Les Vergers |
| 875 : La Grande Vigne | 896 : Le Pré de Lavardin |
| 876 : La Grande Vigne | 896 bis : Le Pré de Lavardin |
| 877 : La Vacherie | 897 : La Pommeraye |
| 878 : La Vacherie | 898 : La Vieille Vigne |
| 879 : Le Verger | 899 : Le Pré de Lavardin |
| 880 : La Butte de Lavardin | 899 bis : Le Pré de Lavardin |
| 881 : Le Vieux Lavardin | 900 : Le Haut Guerard |
| 882 : Le Petit Jardin | 901 : Le Champ de La Chaussée |
| 883 : Le Jardin | 921 : Le Pré de La Tesserie |
| 884 : Fossé | 1049 : Champ de la mare |
| 885 : La Haute Cour | 1051 : Le Jardin |
| 886 : Le Clos d'Assé | 1052 : La Gagnerie |
| 887 : Le Grand Jardin | 1054 : Lallée |
| 888 : Le Grand Jardin | 1055 : Le Saulain |
| 889 : La Petite Haute Cour | 1062 : Le Jardin de L'aire |
| 890 : La Fuye | 1063 : Le Jardin |
| 891 : La Fuye | 1064 : La Beussaie |
| 892 : Lavardin | 1065 : Le Vieux Champ de La Beussaie |
| 893 : Lavardin ou La Cassine | 1066 : La Pentière |
| 894 : Le Jardin | 1072 : Champ de Derrière |

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour situé près d'une motte et entouré de fossés.

Datation : XIIe-XIIIe siècle pour le « donjon » et fin XVe siècle (vers 1471 ?) pour le logis.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, ardoises, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 19 mars 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié, avec grande campagne de restauration récente. Bon état de conservation général. La toiture a été rabaissée sans doute vers le XIXe siècle et est donc aujourd'hui beaucoup moins pentue qu'à l'origine. Les murs pignons n'ont par contre pas été remaniés et ont conservé leurs élévations. Il est probable que la toiture de la tour ait été elle aussi modifiée. L'énorme tour carrée placée à gauche du logis et appelée « le donjon » est au trois-quarts détruite. Il ne subsiste qu'un grand pan de mur qui comporte des traces d'arrachements le long du mur pignon du logis. Les grilles des grandes ouvertures ont toutes disparues mais ont laissé les trous dans lesquelles elles se plaçaient. Grâce aux documents iconographiques visibles à la fin de cette fiche, nous pouvons connaître l'état du site au début du XXe siècle et à la fin des années 1920. Beaucoup des fenêtres à croisée avaient été en partie murées. Les petites ouvertures chanfreinées à gauche de la tour avaient été elles aussi murées. Les grilles actuellement visibles sont le fait du propriétaire ayant engagé les travaux de restauration. Lors de ces derniers, le choix fut fait de restituer l'état du logis de la fin du XVe siècle. Ainsi, la porte qui était placée sur la tour et qui semblait de la fin du XVIe siècle fut enlevée. Des traces d'arrachements étaient aussi visibles sur la partie du logis à droite de la tour. L'enceinte devait sans doute rejoindre le bâtiment, formant ainsi un chemin de ronde (toujours visible en partie sur l'enceinte). Une porte-haute (visible sur l'une des photographies de 1927) partant de l'étage y donnait certainement accès. Le porche actuel faisant le lien entre le logis et l'enceinte est une restitution.

Classement Monuments Historiques : Le château, ainsi que les courtines, les mottes et fossés et contrevallations sont inscrits depuis le 28 février 1995.

Caractéristiques architecturales : Présence des vestiges d'une tour appelée « le donjon » construit aux XIIe-XIIIe siècles (avec quelques éléments défensifs), d'un logis construit après 1470 où l'on trouve : une toiture très pentue à l'origine, une tour d'escalier carrée, des fenêtres à croisée, des fenêtres à meneau, une fenêtre à traverse, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines ont conservé des grilles, des trous de boulin, une archère-canonnière, des mâchicoulis, un escalier en vis en grès roussard, des coussièges, six cheminées engagées en pierre à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge, et d'une grosse poutre reposant sur deux consoles moulurées reposant chacune sur une corbeau en quart de rond. Dépendances : La cour est en grande partie close par une courtine polygonale ayant conservé les vestiges d'un chemin de ronde qui est entourée de larges fossés. Au-delà de la courtine se trouve une autre enceinte de terre entourant deux autres mottes. Un puits orné de deux écus armoriés est visible au centre de la cour.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de cinq niveaux (cave, rez-de-chaussée, 1^{er} étage, 2^{ème} étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17 m	10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Ardoises

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures en façade et deux ouvertures sur la tour : quatre fenêtres à croisée, deux fenêtres à meneau et deux petites ouvertures chanfreinées. La tour comporte deux petites ouvertures chanfreinées agrémentées de grilles. Tous les encadrements de ces ouvertures sont en grès roussard. La façade sud-ouest présente cinq ouvertures : une fenêtre à croisée, une fenêtre à traverse, deux longues ouvertures (ont-elles perdu leurs traverses ?) et une petite ouverture chanfreinée. Tous les encadrements de ces ouvertures sont en grès roussard. Le pignon nord-ouest comporte une porte-haute qui donnait sur le chemin de ronde. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtres à meneau	Petites ouvertures chanfreinées
Façade nord-est		2 : rez-de-chaussée 2 : 1 ^{er} étage		2 : 2 ^{ème} étage	1 : rez-de-chaussée 1 : 1 ^{er} étage 2 : dans la tour
Façade sud-ouest		1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 2 ? : 1 ^{er} étage		1 : rez-de-chaussée
Pignon nord-ouest	1 : 2 ^{ème} étage				

Intérieur

Le logis se compose à l'origine de six pièces. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Poutre sur consoles
Escalier en vis	Du 0 au comble		
Grande salle à gauche	Rez-de-chaussée	1	
Grande salle à droite	Rez-de-chaussée	1	
Chambre 1 (1 ^{er} étage à gauche de la tour)	1 ^{er} étage	1	1
Chambre 2 (1 ^{er} étage à droite de la tour)	1 ^{er} étage	1	
Chambre 3 (2 ^{ème} étage à gauche de la tour)	2 ^{ème} étage	1	
Chambre 4 (2 ^{ème} étage à gauche de la tour)	2 ^{ème} étage	1	

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	130 cm	14 cm	17 cm

Dépendances

La cour comprenant le logis est entouré **d'une courtine polygonale datant des XIIe-XIIIe siècle**. Vers le Sud parait la pile qui recevait un pont-levis. L'ensemble comporte aussi **une fuie à l'entrée** du hameau dépendant du manoir.



Une chapelle existait, mais a disparu. Il est dit qu'elle aurait été construite sur l'une des mottes. D'autres bâtiments assez anciens se trouvent dans la cour dont un puits en pierre de taille du XVIe siècle comportant deux écus armoriés. Il s'agit de celui des Beaumanoir et des Beaumanoir-Tucé.



Intérêt du site

Le logis du Vieux-Lavardin est sans doute l'un des exemples les plus caractéristiques de manoir tels qu'on l'entend au niveau de son aspect et de son organisation. En effet, le logis comportait une toiture très inclinée qui a été remaniée sans doute au XIXe siècle. La distribution de ce bâtiment rectangulaire se composait de six pièces éclairées soit par des fenêtres à croisée, soit par des fenêtres à meneau, ou bien encore des fenêtres à traverse qui comportent encore des trous de grilles. Dans l'embrasure de certaines de ces fenêtres se trouvent des coussièges. La façade principale orientée vers la cour comporte en son centre une tour carrée hors-oeuvre contenant une cage ronde dans laquelle se trouve **un escalier en vis constitué de marches gironnées portant noyau** desservant tous les étages par des portes ornées d'une accolade. Construit en grès roussard, il est tournant à droite. Il est couronné par une enrayure recouverte aujourd'hui d'un plafond.





La tour est éclairée par quelques petites ouvertures chanfreinées protégées par des grilles. Entre le premier et le second étage se trouve **une archère-canonnière** placée au centre. La façade arrière donne hors de la cour et comporte un système de défense qui semble plus élaboré, mais qui n'est sans doute qu'ornemental. En effet un mâchicoulis se trouve sous la toiture tout le long de la façade et comporte à l'intérieur un chemin de ronde extérieur soutenu par des consoles à trois assises en ressaut. Ce dernier devait se prolonger sur la courtine car une porte toujours visible donnait sur le mur d'enceinte. La façade arrière comporte moins de grandes ouvertures que la façade principale.

L'ensemble du logis comporte des trous de boulin. Sur le pignon sud-est se trouve les vestiges de l'ancien « donjon » qui était un bâtiment carré, dont il ne subsiste que quelques pans de murs. Il aurait été bâti vers les

XIIIe-XIIIe siècles. Il semble que vers le XVe siècle, des éléments défensifs y aient été aménagés, à l'exemple de cette canonnière visible sur la façade sud-ouest. À l'intérieur se

trouve donc six pièces à feu. Au rez-de-chaussée, **deux cheminées engagées en grès roussard sont visibles et ont été construites sur le même modèle.** Elles comportent une hotte droite agrémentée d'un arc de décharge et d'un linteau en pierre de taille orné d'une corniche. Ce linteau est soutenu par deux corbeaux de grès roussard sans ornements. Les pièces de l'étage



sont chauffées par des cheminées incorporées à hotte droite agrémentées d'un arc de décharge posé sur la corniche du linteau en grès roussard. Les piédroits en grès roussard sont chanfreinés et surmontés de coussinets de



deux assises en

ressauts. Le socle des piédroits est mouluré. Enfin le second étage comporte **deux cheminées engagées à hotte droite** agrémentée d'un arc de décharge posé sur la corniche du linteau en grès roussard. Les piédroits en grès roussard sont en forme de colonne engagée de plus du tiers et sont surmontées d'un corbeau. Le socle des colonnes est mouluré. Notons que



la chambre de gauche du premier étage **comporte une grosse poutre soutenue de chaque côté par des consoles moulurées** reposant chacune sur un corbeau en quart de rond. Enfin concernant les choix esthétiques du constructeur, nous pouvons remarquer que le style est brut, très épuré, la modénature est simple, puisque seul le chanfrein a été utilisé.

Données historiques

Sources :

ADS E 302

5 octobre 1398, Copie du 15 avril 1546

Saichent tous présents et avenir Que cy messire[..not] d'asse Le Riboulle et de lavardin dudroict et [...] nous personnelles establiz Jehan dasscuyer seigneur delespinay paroisse de St marcot...

VOIR ADS 7 F 88⁵³

24 octobre 1408

Foulques VI Riboul, chevalier, sire d'Assé-le-Riboul et de Lavardin tiens et avoue tenir de vous à foi et hommage lige au regard de votre comté du Maine ma baronnie de Lavardin ainsi qu'elle se poursuit et comporte, tant en fiefs, domaines, justices, haute, moyenne et basse, en grands chemins et dehors, sceaux de contrats hommenage terres, prés, vignes, bois et la moyenne justice que j'ai en ma châtellenie d'Assé avec leurs circonstances et dépens, tel comme à seigneur baron et châtelain peut et doit appartenir la coutume du pays du Maine... et de laquelle châtellenie d'Assé, je tiens le fond de monseigneur le vicomte de Beaumont desquelles choses je suis en votre foi et hommage lige et dont la déclaration s'ensuit.

1° mon chastel dudit lieu de Lavardin avec les murs fossés et cloisons d'icelui...

⁵³ Source trouvée dans NEVOUX G., *La Châtellenie d'Assé-le-Riboul de la fin du XIe à la fin du XVe siècle*, mémoire de maîtrise réalisé sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1997, p. 16 / LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 145.

LAMBERDIERE G., Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais, Le Mans, 2006, vol.1.

P. 145. (d'après BN-Duchesne, 37, fol., 112 Ve)

1412

L'an 1412, le 18 des calendes d'octobre, trépassa dans la ville du Mans, noble et sage chevalier Foulques VI Riboul qui fut ensépulturé en l'abbaye de Champagne, devant le grand autel de pierre... en la fosse faite pour luy à costé de noble, sage dame et espouse, Madame Jeanne de Montejean desquels issirent trois nobles enfants, ascavoir Jehan Riboul, leur fils aîné et Dreux Riboule, son frère. Monseigneur Jean de Beaumanoir espousa Marie, seur d'iceulx du temps dudit noble chevalier Martyrol de l'abbaye de Champagne.

ADS E 85

25 octobre 1464

Sensuit ladeclaration des choses heritaulx que Je Jehan drouet tiens et advoue atener de vous noble et puissant seigneur monseigneur messire Jehan gaudin chevalier de lavardin Au Regard de votredy Seigneurie deLavardin Cest assavoir une maison sise aubourg de Conlie

ADS G 114

26 août 1465

Foy et hommage simple Rendu a La Segneurie de Lavardin par Les Chappelains de Saint Michel pour Raison de 40 livres de rente sur une maison au carrefour St Pierre.

Nous Jehan gaudin chevalier seigneur de martigne ferchaulx asse et Lavardin Confessans que auJourduy les chappelains pretres de la confrerie deleglise dumans an la personne de monseigneur nicolas Ravau pretre ...

ADS E 76

19 février 1470

Hommages de la baronnie et seigneurie de lavardin Receuz au chastel dudy lieu de lavardin Par noble et puissant seigneur Monseigneur Guy de beaumanoir seigneur de landemont et deladyte baronnie de lavardin duisez Iceulx hommaige par honorable homme et saige Jehan le fourmiz bailly par les jours et en la manière apres declarez Du mardy XIXe Jour de fevrier lan mil cccc lxx

ADS E 76

17 juin 1474

Aujourduy XVIIe Jour de Juing Lan mil IIIc LXXIII. Guillaume duchesne comme procureur especial de Noble dame anne de champaigne dame de Rays et de la Suze et de pommeray A fait foy et hommaige lige ou simple et telle quelle est deue A Noble et puissant Guy de beaumanoir Seigneur de Landemons et de lavardin au Regard de la baronnye et Seigneurie de Lavardin par Raison et a cause de la terre de pommeray en fie et domaine entant et pourtant quil en a tenu audy hommaige Et afait les [...] en telz cas acoustumez et apromis ledy pourdy baille et avou dudy temps quil acoustume de A quoy mouddy Seigneur la Receu sauf son droit et [...] en toute chose

ADS 7 F 88

5 mars 1475Aveu pour la baronnie de Lavardin par Guy de Beaumanoir. p. 66

De vous monseigneur Charles de Lanjou, je Guy de Beaumanoir, seigneur de Landemon et de Lavardin reconnois estre votre homme de foi lige au regard de vous comte du Maine par raison et à cause de ma baronnie, terre et seigneurie du dit lieu de Lavardin...

Et par raison de ce vous dois et suis tenu faire 40 jours de ligesses en la ville du Mans, en mes maisons du dit lieu au 40 jours d'ostes [...] en votre pays et comté du Maine ou dehors pour le besoin de votre corps ou du dit comté allant en [...] ou séjournant par avenan jours à mes propres cousts et despens et 8 livres tournoys de taille, o avenant [...] quant elle [...] a estre levée par [...] selon la coustume du pays et plège gaige, droit et obeissances, tels comme... (Sans dénombrement)

A parce que je n'en a ay pas encores vraye cognoissance au moyen des guerres et divisions ce qui ont en cours en ce royaume et mesme des procès que j'en ay eu et ay encore à suivre tant en la court de parlement que ailleurs et qu'il n'y a que ma dite terre et seigneurie de Lavardin ma esté adjugée par arret dela dite court de parlement. O protestation ...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905

P 228 Chartrier de la Barberie
9 juillet 1490

Aveu rendu à Jean de Beaumanoir, seigneur de Lavardin, d'Anthoigné, de la Galazière et du Bois-Maulec, par Gervais Henry, pour le fief de la Barberie, tenu de la seigneurie de la Galazière à foy et hommage simple et à 4 s. t. de service au jour de Toussaint.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905

P 228 Chartrier de la Barberie
19 octobre 1504

Procès-verbal des plaids d'Anthoigné, attestant la foy et hommage simple faite à Jean de Beaumanoir, seigneur de Lavardin, Anthoigné et la Galaizière, à cause dudit fief de la Galaizière dépendant dudit fief d'Anthoigné par Thomas Henry, clerc, pour le fief de la Barberie, à lui échu des successions de Gerai Henry et Jeanne sa femme, ses aïeux

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905

P 229 Chartrier de la Barberie
1^{er} juillet 1508

Assignation donnée à Thomas Henry, prêtre, lui enjoignant de comparaître aux plaids d'Anthoigné pour jurer foy et hommage simple à demoiselle Hélène de Villeblanche, veuve de Jean de Beaumanoir, bail et tutrice de leurs enfants mineurs.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905

P 229 Chartrier de la Barberie
13 juin 1510

Foy et hommage simple à Hélène de Villablanche par ledit Henry.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905

P 229 Chartrier de la Barberie
18 juillet 1511

Sursis accordé audit Henry pour rendre son aveu jusqu'à ce que Monseigneur d'Anthoigné soit en âge

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905

P 229 Chartrier de la Barberie
5 juillet 1527

Foy et hommage simple par ledit Henri à François de Beaumanoir, seigneur d'Anthoigné, en la personne de demoiselle Thomasse de Tucé son épouse.

ADS E 67

3 novembre 1529

L'honorable homme maistre loys leboucher au nom et comme procureur spéciale quant a faire foy et hommaige de noble et seigneur francois debeaumanoir seigneur de lavardin anthoigne tiens et millesse mary de damoiselle Jehanne de Tuce ainsi quil [...] pass soubz les Sceaulx et contratz de la [...] pour par dupoe et bastomier notaires en le sixiesme jour de juing...

ADS E 77

5 juin 1533

Amends et Remembrances des assises de la baronnye de Lavardin tenues au bourg de mezieres le cinq esme de juing Lan mil V C trente trois...

ADS E 118

2 juin 1534

Aveu rendu à François de Beaumanoir par Jean Devendosmois pour Vaulaard.

De Vous noble et puissant seigneur monseigneur franczois Debeaumanoir Seigneur baron de Lavardin danthoigne de [...] au perche et seigneur baron de milless de tuce et de [...] acause de demoiselle Jehanne de tuce vostre espouse je jehan de vandosmois pretre (?) seigneur de Vaulahart tiens et advous tenir de vous modit fie a foy et hommage simple au regard de vostre chastellenye [...] de tuce fait en fief que [...] Et premier sensuit la déclaration de mon domaine cest ascavoir une piecze de terre [...] mes boys de vaulahart dau bous sur le chemin tendan de ma maison de vaulahart au lieu de ruineves...

ADS E 87

1535-1539

Amendes et Remembrances de lassise de Lavardin pour les fiefs dumans pour noble et puissant seigneur Monseigneur Francoys debeaumanoir seigneur baron de Lavardin tenue en la maison ou pend pour enseigne L homme sauvaige par nous Jehan denisot lieutenant es long bailly Le ... vingt huitiesme et ... jour de febvrier pour le ... Febvrier lan mil cinq cens trente cinq... Amendes et Remembrances de lassise de la baronnye de Lavardin pour les fiefs dumans tenues en la maison ou pend pour enseigne L homme sauvaige en la paroisse de saint padvin deschamps appartenant a marc berthelot et par nous Jehan denisot lieutenant es long bailly Le dixneviesme jour de febvrier lan mil cinq cens trente six. Amendes et Remembrances de lassise de la baronnye de Lavardin pour les fiefs dumans tenuz par nous Jehan denisot lieutenant des long bailly Le vingiesme jour de septembre Lan mil cinq cens trente sept . Amendes et Remembrances de lassise de la baronnye de Lavardin pour les fiefs dumans tenuz en la maison ou pend pour enseigne L Homme sauvaige par nous Jehan denisot lieutenant es long bailly Le quatrième jour doctobre Lan mil cinq cens trente et huitAmendes et Remembrances de lassise de la baronnye de Lavardin pour les fiefs dumans tenuz en la paroisse de saint padvin deschamps en la maison de Marc berthelot ou pend pour enseigne L Homme sauvaige par nous Jehan denisot lieutanant es long bailly Le premier jour doctobre lan mil cinq cens trente neuf

ADS 4 J 243

Juillet 1561

Aujourdhuy en Jugement noble homme françoys et partant present en personne a faire foy et hommage lige a haut et puissant seigneur monsieur charles de beaumanoir baron de lavardin ...

P 55 Chartrier de Malicorne
5 mars 1563/1564

Comme hault et puissant seigneur Charles de Beaumanoir, baron de Lavardin, eust en volonté de s'accomoder de la chastellenye d'Assé-le-Riboul, la remectre et réunir avec sadite baronnie de Lavardin, de laquelle elle avoit esté auparavant distraicte et depuys tombée es mains de Messire André Guillart, sieur du Mortier, conseiller du roy en son privé conseil, avec lequel ledit seigneur baron avoit eu propos de ladite réunion, en laquelle ledit seigneur continuant à conférer avec noble et puissant dame Magdelaine de Bayf, dame de Malicorne, et de Mangé, sa belle mère veufve de deffunct hault et puissant seigneur messire Félix de Choursses, chevalier, sieur de Malicorne, au moyen de récompenser ladite chastellenye d'Assé, laquelle ne désirant rien plus que l'avancement dudit seigneur de Lavardin, son beau filz et damoyselle Marguerite de Choursses, sa fille aynée, espouse dudit seigneur de Lavardin, et leur postérité, eust donné tel dessaing de icelluy favorisé à son pouvoir, auquel effect elle eust conseillé et accordé audit seigneur de Lavardin, qu'il peust retirer la terre et seigneyrye d'Épineu le Chevreul, à elle appartenant de son propre, alienné o condition de grâce sur les acquéreurs affiné de la bailler en contreschange pour ladite chastellenie d'Assé, ce que avoir été exécuté par ledit seigneur de Lavardin de ses propres deniers du consentement de ladite dame de Malicorne, mesme proceddé audit contract d'eschange avec ledit sieur du Mortier, auquel ladite dame et hault et puissant messire Jehan de Choursses, chevalier de l'ordre du roy, capitaine de cinquante hommes d'armes de Sa Majesté, sieur de Malicorne, filz ayné de ladite dame et dame Renée Anne son espouse seroient intervenuz par procureur spécial afin de faire tumber ladite chastellenye d'Assé ès main dudit seigneur de Lavardin, et parce que par le contract d'eschange ledit seigneur de Lavardin est chargé de faire ratiffier ausit seigneur et dames ledit contract il les avoyt requis lui accorder ladite ratiffication et faire déclaration par mesme moyen qu'ilz ne prétendoient aucun droict en ladite chastellenie d'Assé, ce que ladite dame mère avoit différé faire...

ADS E 67

14 octobre 1575

De vous haulte et puissant seigneur messire André Guilart chevalier conseiller du Roy en son privé conseil seigneur de lespichelie et des chastellenyes de lisle vallon et le mortier Je philipes Chuppin escuyer seigneur [...] procureur general et special de hault et puissant seigneur messire Jehan de Beaumanoir Chevallier de lordre du Roy Gentilhomme ordinaire de sa chambre capitaine de cinquante hommes darmes de ses ordonnances et maistre de camp dun regiement des bandes francoyses Baron de Lavardin et millesse seigneur des chastellenyes de Tuce Assé le riboulle et Anthoigné Tiens et advoue a tenir de voue audict nom a foy et hommaige simple Au regard de votredicte chastellenye du mortier Les choses heritauls dont je vous ay faict audy nom ladyte foy et hommaige simple Et dont la declaration sensuyt...

ADS E 75

1 octobre 1705

Pardevant les conseiller du Roy Notaires gardenottes et Garde Sceles au châtelet de Paris soussignez fut presente haute et puissante dame Dame Anne Charlotte De Beaumanoir Epouse de haut et puissan Seigneur Messire Louis marquis De La Chastre comte de Nancey et autres lieux Lieutenant general des armées du Roy de luy autorisée à l'effet des presentes par acgte passé pardevant de St Blimond et Barbier greffier de la marechaussée des camps et armées du Roy en Flandres le Vingt neuf aoust mil sept cen cinq Legalisé le même jour par le sieur De La coste Prevost desdits camps et armées Et déposé pour minutte à Navarre l'un des notaires Soussignez par Laditte dame principale herotoere par benefice d'jnvantaire de deffun hau et puissant Seigneur Messire Emanuel Henry De Beaumanoir marquis de Lavardin lieutenant general au gouverneman de Bretagne son Frere, qui etoit filz et principal heritier par benefice d'jnvantaire de tres haut et puissant Seigneur Messire Henry Charles Sire de Beaumanoir marquis de Lavardin chevalier des ordres du Roy Lieutenant general de ses armées et audit Gouverneman de Bretagne a la succession duquel ladite dame marquise de la Châtre a Renoncé par acte passé pardevant ledit Navare en son colègue notaire le sixième février mil sept cen deux demaurant a Paris rue du mail paroisse Saint Eustache Laquelle a reconnu et confessé avoir vendu ceddé quitté transporté et délaissé par carpresentiesdesmaintenant et à toujours et promet en laditte qualité d'heritiere beneficiaire garantir de tous troubles doner douairier dettes hypoteques auctioner substitutions et autres enpechements generalement quelconques.

A tres heut et tres puissant Seigneur Monseigneur René Sire De Froullay comte de Tessé Mareschal de France, Grand d'Espagne chevalier des ordres du Roy General de ses armées premier & Grand Ecuyer de Madame la Duchesse de Bourgogne Gouverneur d'Ypres et Lieutenant general pour sa Majesté en ses provinces du haut et bas Mayne Perche et comté de Laval, Absan ce acceptant par Le Sieur Antoine De Lanzy argentier des Ecuries de Madyte Dame Duchesse de Bourgogne au nom et comme fondé de procuration dudit Seigneur Marechal de Tessé Speciale a l'effet des presantes passée pardevant Bellanger l'un desits notaires Soussignez en son colegue aussi notaire le neuf octobre mil sept cen quatre dom il y a minutte demeurant a Paris rue Saint Guillaume paroisse saint Sulpice a ce presant acquereur pour ledit seigneur Maréchal de Tessé ses hoirs en ayant cause Cest a Scavoir La Tere Seigneurie et Marquisat de Lavardin Baronnir de Tucé et Milesse châteltenie du Mortier La Bazoge assé Le Riboul antoigné Villiers Bouer en la Corbiniere avec les châteaux Seigneuries fiefs et droits de justices hautes moyennes et basses qui s'exercant à Conlie, La Bazoge et autres lieux en dependant concistant ledit Marquisat de Lavardin Scavoir.

La seigneurie de Lavardin Tucé en Milesse ces métairies de la Boutellaire Launay La Mobiliere Le Bignon La préee de Lavardin les bordages des trois poiriers et du Joncharay la métairie de la Rouillarie le moulin de Lavardin...

[...] Plus la Seigneurie de Lavardin lancien du domaine dudit Lavardin la cassine dudit lieu les métairies de la corbiniere de la grange d'assé de la moussare de la Bigottiere de la chouanniere de Landiron et de la goutardiere la cassine et billette d'assé, les Etangs dudit lieu, La préee des Gousses avec une portion de pré contenant une hommée ...

ADS E 82

2 janvier 1781

Continuation du Terrier du fief et baronnie du Vieux Lavardin en Mezières faisant partie du Marquisat de ce nom appartenant atres haut et tres puissant Seigneur René Mans Sire de froulay Comte de Tessé vernie fresnay et Beaumont le froulay, Marquis de Lavardin, Seigneur Baron des Baronnies D'Ambrières, la Guerche, Milesse et autres Lieux, grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant général pour le Roy dans Ses provinces du Maine, Perche et Comté de Laval, Maréchal de Camp, Premier et grand Ecuyer de la Reine.

[...] Le deuxième jour de janvier Mil Sept cent quatre vingt un après midi.

Devant nous Notaire royal Susdit en présence et ce requis Le dit Sieur Berthereau au dot nom de procureur.

A Comparu Marin Collet Bo demeurant paroisse de Mezieres.

Lequel pour satisfaire aux dites lettres à terrier après avoir pris lecture et Communication des anciens titres de cette Seigneurie a volontairement déclaré, reconnu et Confesé etre Sujet de mon dit Seigneur Comte de Tessé et en relève censivement en toute Seigneurie et justice au regard de ses fiefs de la Baronnie du vieux Lavardin et de la Corbinière y réuni à cause et par raison des héritages dont la déclaration Suit et directe...

[...] Pour raison du quel cloteau il doit deux deniers de cens suivant et conformément à la déclaration rendue par Louis Milou le 20 may 1676 cottées piéces 2676 des anciens titres du vieux Lavardin

[...] Sous le devoir de quatorze mesures de Seigle et quatre Sols trois deniers en argent le tout de cens enfreche deplusieurs autres detenteurs d'heritages à Boisoue conformément à la déclaration rendue par Renée Le fevre veuve Jean Richard le 12 mars 1766 controllée au Mans le 29 avril ensuivant cottée art 93 du présent terrier par Jean Hugereau la 10 may 1651 cottée piéce 163 des anciens titres du fief de la Corbinière.

ADS 4 J 243

26 septembre 1787

Aveu rendu au marquis de Lavardin par Louise du Hardaz veuve de Louis Charles de Perrochel seigneur de Grandchamp et autre pour partie de sa terre et seigneurie de Changé en Saint-Marceau

Vu

Extrait du terrier de la Baronnie du Vieux Lavardin membre dépendant du Marquisat de Lavardin appartenant à très haut et très puissant Seigneur René Mans Sire de froulay Comte de Tessé.

Icelui terrier fait par nous Michel Le Boul notaire royal du Maine pour la résidence de Frenay et Commissaire établi pour la rénovation du terrier du marquisat de Lavardin en vertu des lettres patentes pour ce obtenues par le dit Seigneur Comte de Tessé le treize novembre mil Sept cent Soixante treize enregistrées en la Sénéchaussée du Mans le dix neuf février en Suivant Vües et publiées par tout ou besoin a été e, présence et ce requérant Maitre antoine François Berthereau avocat en parlement officier de la Reine et procureur de mondit Seigneur Comte de Tessé. Le Vingt six Septembre mil sept cent quatrevingt Sept.

Pardevant nous notaire royal et Commissaire Susdit en présence et ce requérant Ledit Sieur Berthereau au dit nom de procureur.

A comparu Dame Louise du Hardaz veuve de Messire Louis Charles de Perrochal chevalier Seigneur de GrandChamp, Thoigné, Thoiré, Coulouané, le Tronchet, Changé et autres lieux, ancien mousquetaire de la première Compagnie demeurant ordinairement en Son château du Tronchet paroisse du même nom par les Sieur Alexandre Menuau Son feudiste et son procureur spécial suivant Sa procuration Soussignature privée du dix huit juillet dernier a laquelle est demeurée attachée à ces présentes pour être contrôlée après avoir été de luy certifiée véritable. Lequel audit nom pour Satisfaire aux dites lettres à terrier après avoir pris lecture et Communication des anciens titres de cette Seigneurie a Reconnu être homme de foy et hommage Simple demondit Seigneur Comte de Tessé au regard de Sa baronnie du Vieu Lavardin a cause departie de la terre fief et Seigneurie de Changé, Domaine, Vassaux Sujets justice haute moyenne et Basse y annexées circonstances et dépendances situées de St Marceau...

ADS E 145

26 septembre 1787

Le vingt Six septembre mil Sept cent quatre vingt Sept. Pardevant nous notaire Royal et Commissaire Susdit et Sous Signé en présence et cetera Ledit Sieur Bertreau au dot nom de Procureur. A Comparu Dame Louise du hardaz Veuve de Messire Louis de perrochel chevalier Seigneur de grandchamps, Thoigné, Thoiré, de Coullouanné, le Tronchet et autre Lieux ancien Mousquetaire du roy de la première compagnie demeurant ordinairement en Son château du Tronchet paroisse du même nom, par Le Sieur alexandre Menneau Son feudite et son procureur Spécial Suivant Sa procuration Soussignature privée du dix huit juillet et dernier Laquelle est demeurée attachée a un aveu par lui rendu au dit nom ce jour d'huy a la Baronnie du Bieu Lavardin...

ADS 4 J 243

Sans date (XVIIIe siècle) : Note concernant un :

Aveu rendu le 10 mai mil cinq cent quatre vingt huit. Rendu par Julien Vean écuyer seigneur de Changé, à la baronnie de Mîlesse par le Vieux Lavardin partie de la terre de Changé Suivant l'aveu rendu par Julien Vean le 1^{er} septembre 1588, fief du Bouillonnais rendu par Guillaume Morin seigneur du Tronchet le 18 février 1473...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Vieux-Lavardin comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Vieux-Lavardin comme château.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Hubert III Riboul	Riboul	1217	Chevalier		CARTULAIRE COUTURE ⁵⁴
Foulques III Riboul	Riboul	1220			LAMBERDIERE
Hubert IV Riboul	Riboul	Avant 1271 ⁵⁵	Chevalier		LAMBERDIERE
Foulques IV Riboul	Riboul	1271			LAMBERDIERE
Hubert V Riboul	Riboul	1319	Chevalier		LAMBERDIERE
Foulques V Riboul	Riboul	1350			LAMBERDIERE
Foulques VI Riboul	Riboul	1365 1412	Chevalier	Chambellan de Charles VI	LAMBERDIERE BNF DUCHESNE
Jean Riboul	Riboul	Avant 1425			BARET
Dreux Riboul	Riboul	Avant 1425			BARET
Jean Gaudin	Gaudin	Avant 1425			BARET
Jean de Beaumanoir	de Beaumanoir	1425	Chevalier	Chambellan de Charles VII	SEYDOUX LAMBERDIERE
Jean Gaudin	Gaudin	1464 1465	Chevalier		ADS E 85 ADS G 114
Guy de Beaumanoir	de Beaumanoir	1470 Mort en 1485	Baron		ADS E 76 LAMBERDIERE
Jean II de Beaumanoir	de Beaumanoir	1490 Mort en 1509			ARCHIVES COGNER LAMBERDIERE
Hélène de Villeblanche	de Beaumanoir	1508	Dame		ARCHIVES COGNER
François de Beaumanoir	de Beaumanoir	1527 Mort en 1554	Baron		ARCHIVE COGNER LAMBERDIERE
Charles de Beaumanoir	de Beaumanoir	1561 Mort en 1572	Baron	Gouverneur	ADS 4 J 243 LAMBERDIERE
Jean III de Beaumanoir	de Beaumanoir	1575 Mort en 1614	Chevalier Baron	Maréchal	ADS E 67 LAMBERDIERE

Il semble que Le Vieux-Lavardin fut détenu au moins depuis 1217 par la famille Riboul, seigneurs d'Assé-le-Riboul⁵⁶. Le premier seigneur connu est Hubert III Riboul, époux d'Alix de Beauçay. On peut supposer que son successeur fut dès 1220 Foulques III Riboul son fils unique. Ce dernier fut notamment porte bannière dans l'armée de Philippe Auguste⁵⁷. Puis lui succède son fils Hubert IV né vers 1226 et mort en 1271. Il fut fait chevalier de l'Ordre de la Genette par saint Louis⁵⁸. Il épousa Béatrice de Tucé. Ils eurent un fils, Foulque IV né en 1256. Il succéda à son père à la tête de la seigneurie d'Assé-le-Riboul et sans doute aussi à celle de Lavardin. Il épousa Alix de Villeray⁵⁹. On trouve ensuite dès 1319 leur fils aîné, Hubert V qui épousa Thiphaine d'Averton. Il semble que durant la guerre de Cent Ans leur château principal d'Assé-le-Riboul fut détruit par le passage dans la région de la compagnie du chevalier Philippe de la Chèze en 1356. Ils préférèrent alors leur logis de Lavardin⁶⁰.

⁵⁴ P. 86 / LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 140.

⁵⁵ Il est dit défunt dans une charte de juin 1271 : ADS H 102 / LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 141.

⁵⁶ Commune située dans le canton de Beaumont-sur-Sarthe dans l'arrondissement de Mamers.

⁵⁷ LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 143.

⁵⁸ *Ibid.* p. 141.

⁵⁹ *Ibid.* p. 142.

⁶⁰ À ne pas confondre avec la commune actuelle de Lavardin, dans le canton de Conlie de l'arrondissement de Mamers. LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 123. Dans ce paragraphe, Gaby Lamberdière parle du château de Tucé à Lavardin, mais il s'agit d'une méprise car Tucé ne se nomme pas encore Lavardin. La famille Riboul habit donc plutôt au manoir du Vieux Lavardin à Mezières-sous-Lavardin.

On connaît notamment Foulques V Riboul⁶¹ et sa femme Agnès de Beaumont⁶². En 1350 il aurait été convoqués avec Patrice de Sourches, les seigneurs de Craon, de Laval, de Mayenne et le vicomte de Beaumont par le roi Jean II pour prendre part à la guerre contre les Anglais⁶³. Il semble qu'en octobre 1356, Charles V, régent du royaume en l'absence de son père Jean, donna à Foulques V soixante livres de rente sur les biens du chevalier Imbert Guy, les services rendus et les pertes dues à la guerre.⁶⁴ Il aurait été aussi en 1358, nommé commissaire avec Michel de La Bresche, évêque du Mans pour lever au pays du Maine, les deniers nécessaires à la rançon due aux Anglais pour libérer le roi qui fut fait prisonnier lors de la bataille de Poitiers en 1356⁶⁵. Selon Gaby Lamberdière Foulques VI Riboul aurait succédé à Foulques V et aurait pris part lui aussi à la guerre de Cent Ans. Il semble que le 6 août 1370 il y ait eu un « mandement de Louis, frère du roi, duc d'Anjou, Comte du Maine à son trésorier général pour faire délivrer à son ami et féal chevalier Fouquet Ribouille, sire d'Assé, la somme de cent francs d'or en recompensation d'un coursier qu'il a perdu en ces présentes guerres et en un certain voyage auquel le duc l'avait envoyé »⁶⁶. Il semble qu'il aurait aussi participé à la bataille de Pontvallain auprès de Bertrand du Guesclin⁶⁷. On trouve encore sa trace le 21 août 1391 comme chambellan du roi Charles VI. Ce dernier demanda à ses généraux des finances de faire bailler à son « féal chevalier et chambellan, Fouques Ribouille, sire d'Accey, la somme de deux cents francs d'or en considération de ses bons services comme chambellan et pendant les guerres »⁶⁸. Il apparaît également comme chevalier banneret dans la montre réalisée en août 1392, à l'arrivée de Charles VI au Mans en vue de l'expédition de Bretagne qui n'eut jamais lieu à cause de la crise de folie du roi⁶⁹. En 1408, Foulques VI fut bien cité comme titulaire de la baronnie de Lavardin et de la moyenne justice d'Assé⁷⁰. Il épousa Jeanne de Montejean. À la mort de Foulques en 1412⁷¹, la seigneurie revint à son fils aîné Jean qui mourut sans héritier. Après cet événement, les créanciers firent saisir les seigneuries de Fay, Assé-le-Riboul et Lavardin, acquises par Jean Gaudin seigneur de Martigné-Ferchant (en Ille et Vilaine) en épousant Jeanne Riboul (issue du second mariage de Foulques V) en 1406⁷². Il semble que la famille Gaudin et la famille de Beaumanoir se soit battu un temps pour la seigneurie du Vieux-Lavardin. En effet, alors que la seigneurie appartient aux Beaumanoir, Jean Gaudin reçut encore des aveux pour la seigneurie et se fit appeler chevalier de Lavardin⁷³. Quoiqu'il en soit le domaine revint à l'époux de Marie (issue du premier mariage de Foulques V) qui épousa selon René Baret, Jean de Beaumanoir écuyer seigneur de Landemont en 1418⁷⁴. Ce dernier fut originaire d'une importante famille de Bretagne.⁷⁵ Les autres auteurs ne sont pas d'accord au niveau des dates. En effet, Philippe Seydoux, Alexandre de Salies, monsieur Lusson, et Paul Cordonnier pensent qu'il s'agit plutôt de 1425.⁷⁶ Selon eux son père aurait été le fils cadet de Jean II, et se nommerait Robert, cinquième des seigneurs de Beaumanoir. Il forme par sa femme Thiennette du Bosso la branche des seigneurs et vicomtes de Bosso. Leur second fils, nommé Guillaume de Beaumanoir, chambellan du roi, fit naître la branche des Beaumanoir-Lavardin en mariant vers 1425 son fils Jean à Marie comme nous l'avons évoqué précédemment. Le fief de Lavardin fut alors donné en dot par la famille de Riboul. L'arrivée de Jean dans le Maine vers 1425 semble attestée par quelques documents. Alexandre Salies et Paul Cordonnier parlent d'un procès avec Péan Gaudin, seigneur de Martigné-Fechaut⁷⁷ et monsieur Lusson indique que Jean fut cité dans des chroniques du Maine, lors de la reprise de Malicorne sur les anglais.⁷⁸ Il fut d'ailleurs semble-t-il chambellan de Charles VII en 1426, puis gouverneur de Melun.

⁶¹ Gaël Nevoux et Gaby Lamberdière ne sont pas d'accord sur les dates de ce personnage. Pour Gaël Nevoux nous le trouvons de 1365 à 1412, alors que Gaby Lamberdière le situe de 1315 à 1365. Foulques VI Riboul semble lui succéder.

⁶² LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 142. Gaël Nevoux pense plutôt qu'il s'était marié en premières noces à Emme de Bucy, puis en secondes nocces à Jeanne de Montejean. NEVOUX G., *La Châtellenie d'Assé-le-Riboul...*, op. cit. p. 17.

⁶³ LEDRU A., « Le Maine sous le règne de Jean Le Bon 1350-1364 », *Province du Maine*, 1899, p. 70-71, d'après fonds latin 17048 de la BNF, et le *Traité du ban et de l'arrière ban* écrit par de La Rocque cité par LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 142.

⁶⁴ AN : JJ 84 n° 679, fol. 341 et 342 / LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 142.

⁶⁵ TRIGGER R., Une forteresse du Maine pendant l'occupation anglaise : Fresnay-le-Vicomte 1417-1450, Mamers, 1886, p. 10 / LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 151.

⁶⁶ BNF : 2474-Ribouille-55671, cote 4 cité par LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 143.

⁶⁷ Chronique Normande, « La guerre de Cent Ans dans le Maine », p. 200 cité par LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 143.

⁶⁸ BNF : 2474-Ribouille-55671, cote 6. Cité par LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 144.

⁶⁹ LEDRU A., « La folie de Charles VI », *La Province du Maine*, Leguicheux, Le Mans, 1897, p. 12.

⁷⁰ Voir sources : ADS 7 F 88.

⁷¹ BNF, Duchesne, 37 folio 112, cité par LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 279.

⁷² BARET R., « Le manoir du Vieux-Lavardin », *La vie mancelle*, n° 150, avril 1975, p.14 / BARET R., « Le manoir du Vieux-Lavardin », *La vie mancelle*, n° 151, mai 1975, p.17.

⁷³ Voir sources : ADS E 85.

⁷⁴ Date donnée par LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 145.

⁷⁵ BARET R., « Le manoir ... » op. cit. n° 151, p.17.

⁷⁶ SALIES A. de, « Notes critiques sur les trois Lavardin », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1^{ère} série, tome VI, 1879, p.198-227, (p. 207) / LUSSON, « Notice historique sur Lavardin », *Bulletin de la Société d'agriculture de sciences et arts de la Sarthe*, 1879-1880 XIX, P.299-316, (p.300) / CORDONNIER P., « Coëvrons, Bercons, et Pays de Tessé », *Revue historique et archéologique du Maine*, t. CXVIII, 1962, p. 60.

⁷⁷ SALIES Alexandre de, « Notes... » op. cit. p. 208 / CORDONNIER P., « Coëvrons... » op. cit. p. 62.

⁷⁸ LUSSON, « Notice... » op. cit. p. 300.

En 1426, il fut chargé de la garde du château de Sablé-sur-Sarthe par le comte de Richemont, connétable de France. Il aurait aussi participé en 1427 à la prise du Mans, détenu par les Anglais commandés par Suffolk. La seigneurie du Vieux-Lavardin revint ensuite à son fils Guy de Beaumanoir, baron de Lavardin. Il fut marié en premières noces en 1451 à Jeanne d'Estouteville, fille de Blanchet d'Estouteville, seigneur de Villebéron à Rouez-en-Champagne et de Marguerite de Vendôme. Issu d'une famille devenue très puissante, il semble que Guy de Beaumanoir fut choisi pour paraître au États généraux tenus à Tours du 6 au 14 avril 1468 en tant que député de la noblesse⁷⁹. Guy fut le seigneur qui fit reconstruire Le Vieux-Lavardin après la guerre de Cent Ans ce qui serait attesté par des lettres patentes du roi datant de novembre 1471 accordant au seigneur de remettre en état la forteresse.⁸⁰ Jeanne d'Estouteville mourut quelques temps plus tard en 1476 et fut inhumée dans l'abbaye de Champagne à Rouez-en-Champagne. Guy épousa en secondes noces Marguerite de la Faucille, dont il n'eut pas d'enfant. Il décéda en 1486 et fut lui aussi inhumé dans l'abbaye de Champagne.⁸¹ Jean II fils de Guy et de Jeanne succéda à son père. Il épousa en premières noces avant le 20 juin 1488, Catherine de la Rochefoucauld, dame d'Antoigné, de la Galaisière, Cheveigné, Boismauclerc, veuve de Jacques de Mathefêlon, seigneur des dits lieux, qui n'ayant pas d'enfant de ses deux maris, laissa par testament à Jean la terre d'Antoigné et ses autres biens.⁸² Jean de Beaumanoir épousa en secondes noces Hélène de Villeblanche. À la mort de Jean, cette dernière assura la tutelle de ses enfants. On la retrouve dans des documents comme celui du 8 octobre 1508 où selon Julien-Rémy Pesche elle comparait par son procureur Me Jean Denisot, à l'assemblée des trois ordres de la province, pour l'examen de la Coutume du Maine. De son mariage avec Jean naquit François de Beaumanoir, baron de Lavardin seigneur d'Antoigné, qui épousa en 1525, Jeanne de Tucé (ou Thomasse ?)⁸³, veuve de Claude d'Aumont, seigneur d'Estrabonne, et fille de Baudouin de Tucé, baron de la Milesse et de Françoise de Lespervier. Selon l'histoire de la famille de Tucé, Jeanne fut l'unique héritière de la terre de l'actuel Lavardin. Elle descendit de Louis Legros qui échangea son nom contre celui de Tucé vers 1453 afin de pouvoir hériter de la baronnie.⁸⁴ En effet sa tante Jeanne de Tucé, veuve de Baudouin de Tucé mourut sans enfants. Elle exigea de Louis, de prendre son nom et ses armes. Les descendants de Louis de Tucé furent Guillaume, Baudouin, Jean et Baudouin père de Jeanne⁸⁵. Pour en revenir à la famille de Beaumanoir, les armes de François (de sable à trois jumelles d'argent) sont gravées sur le puits qui se situe dans la cour. Mais à partir de cette période, les Beaumanoir ne résidèrent plus au Vieux-Lavardin préférant le château de Tucé.⁸⁶ C'est donc en 1525 que François de Beaumanoir réunit les deux terres de Lavardin et de Tucé distants de 8 Km. Tucé changea alors son nom en celui de Lavardin ; ou plutôt les deux noms furent alors réunis l'un à l'autre pour désigner cette localité qu'on appela Tucé-Lavardin. Les fiefs dépendant de Lavardin sont très nombreux, on peut citer la, Milesse, Antoigné, Tucé, Malicorne, Mayet, Coulaines, Sainte-Sabine, Villiers en Saint-Rémy-de-Sillé⁸⁷, ainsi que la Roselle à la Quinte⁸⁸. On retrouve ensuite François mentionné dans un procès en 1528⁸⁹, où Guillaume de Maridort seigneur de Bourg-le-Roi⁹⁰ attaqua Renée de Villeblanche et Hervé de Chahanay détenteurs du château de Chéronne en Tuffé⁹¹. Faisant parti de la famille de Villeblanche par sa mère, François pris part à l'enlèvement de Claude de Maulny, fille de Renée de Villeblanche qu'elle avait eu d'un premier mariage, orchestrée par sa mère et son beau-père. En effet, après la morte de son père, la petite fille âgée de onze ans vécut chez son curateur et oncle Guillaume de Maridort. Ce dernier obtint gain de cause lors du procès. François apparaît ensuite comme homme d'armes mentionné le 11 octobre 1542 dans le rôle du ban et de l'arrière ban du roi de France⁹².

⁷⁹LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 238.

⁸⁰BARET R., « Le manoir ... » op. cit., n° 151, p.17 / HEBRAY DE POUZALS M / LADRANGE P., *Châteaux...*, op. cit p. 23/ BOULMER F. / LATRON A. / TULASNE M-T., « De la Champagne ... » op. cit. p. 235/ CORDONNIER P., « Coëvrons... » op. cit. p. 62 [Nous n'avons malheureusement pas pu retrouver ces lettres patentes, car nous ne savons pas où elles sont conservées.].

⁸¹CORDONNIER P., « Coëvrons... » op. cit. p. 62.

⁸²*Ibid.* p. 63.

⁸³ Dans l'acte du 5 juillet 1527, il est fait mention d'une certaine Thomasse de Tucé, épouse de François de Beaumanoir : *Archives du Cognier série E 1-144*, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 229. Mais dans l'acte du 3 novembre 1529, on trouve bien une Jeanne de Tucé : ADS E 67.

⁸⁴LUSSON, « Notice... » op. cit. p. 300.

⁸⁵La liste des seigneurs de Tucé a été étudié lors de la recherche sur le fief de Villiers qui dépend de Tucé, la liste à été faite grâce aux archives dont voici la cote : ADS E 147 : 1360-1759 Châtellenie de Villiers à Saint-Rémy et Crissé dépendant de la baronnie de Tucé, aveux rendus à Guillaume Beaudoin, Louis, Guillaume, Baudouin et Jean de Tucé, François et Charles de Beaumanoir.... Voir volume du canton de Sillé-le-Guillaume, commune de Saint-Rémy-de-Sillé, Villiers.

⁸⁶BARET R., « Le manoir ... » op. cit., n° 151 p.17.

⁸⁷ Voir volume du canton de Sillé-le-Guillaume, commune de Saint-Rémy-de-Sillé, Villiers.

⁸⁸ Voir présent volume, commune de La Quinte, La Roselle.

⁸⁹ LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort, seigneur de La Freslonnière », *Union historique et littéraire du Maine*, Imprimerie Librairie Leguicheux, Le Mans, 1893, p. 333-341, (p. 334-336). Il cite le procès conseré au AN sous la cote X2a 79.

⁹⁰ Voir volume du canton de Saint-Paterne, commune de Bourg-le-Roi, Maridort.

⁹¹ Voir volume du canton de Tuffé, commune de Tuffé, Chéronne.

⁹² *Chartrier de Cerisay* mentionné dans MOULARD P. *Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p 196.

En mars 1543, François fut présent aux obsèques du maréchal Guillaume du Bellay (il s'agit de l'oncle du poète Joachim du Bellay) à la cathédrale du Mans. Il semble que François ait participé avec le seigneur de Courtalain, le seigneur de La Chénuère et Louis de Ronsard (père du poète Pierre de Ronsard) à tenir le drap mortuaire⁹³. À la mort de François en 1554, lui succéda Charles son fils qui avait épousé en 1545 Marguerite de Sourches fille de Félix de Sourches, seigneur de Malicorne. À la mort de cette dernière, il épousa Catherine du Bellay, dame de Langey. Ce dernier obtint des Lettres patentes qui unissaient les châtellenies d'Assé-le-Riboul, Tucé, La Milesse, et La Corbinière à la baronnie de Lavardin. Elles furent enregistrées en 1567. Comme certaines grandes familles aristocratiques, les Beaumanoir de Lavardin adhérèrent au calvinisme. L'église réformée se mit réellement en place au Mans en 1560. Charles fut alors l'un des membres influents de la communauté. P. Moulard⁹⁴ indique dans l'un de ses articles qu'il est « l'un des plus zélés de la secte nouvelle, leur château de Tucé servait de refuge aux religionnaires ». On voit notamment dans le journal de la Famille Legendre, dont les membres font parti de la communauté protestante, que Charles de Beaumanoir protège les autres paroissiens en les accueillant effectivement chez lui en 1562 lors des troubles qui résultent de la prise de la ville par les protestants au printemps de la même année et surtout lors du retour des catholiques dans la ville voulant se venger contre les adeptes de la nouvelle foi⁹⁵. Charles côtoya aussi la famille Bourbon et notamment Louis Ier prince de Condé, chef des calvinistes et oncle du futur Henri IV. Ainsi Charles de Beaumanoir commanda l'aile gauche de l'armée de Condé, à la bataille de Saint-Denis en 1567⁹⁶. Présent le 23 août 1572 en tant que « gouverneur du roi de Navarre » au mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois au Louvre il fut assassiné lors du massacre de la nuit de la Saint-Barthélemy. Jean III de Beaumanoir (1551-1614) son fils, fut gouverneur du Maine et du Perche en 1590, chevalier des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit en 1595, chevalier des ordres du roi et marquis de Lavardin en 1601, ainsi que maréchal de France. En 1596, il fut député de la noblesse du Maine aux Etats et Assemblées de notables tenus à Rouen le 4 novembre 1596. À la mort de son père il abjura temporairement le protestantisme. Il semble qu'à l'âge de vingt trois ans il voulut se marier⁹⁷ avec Françoise de Maridort, fille d'Olivier de Maridort qui fut veuve de Jean de Coesmes⁹⁸, baron de Lucé et de Bonnétale mort lors du siège de Lusignan le 25 novembre 1574 où il se battit contre les protestants. Étant très belle, Françoise fit parti des filles d'honneur de Catherine de Médicis. Mais Jean III eut un rival, le duc Randan de la Rochefoucauld qu'il n'hésita pas à tuer d'un coup de pistolet⁹⁹. Ainsi il dut fuir le Maine, par peur de représailles, et fut protégé en Guyenne par Henri de Navarre qui fut un ami d'enfance. Devant renoncer à Françoise de Maridort, il épousa en Gascogne Catherine de Carmain en 1578. Elle fut la fille de Louis de Carmain, seigneur de Négrepelisse, seigneurie se situant dans cette région. Étant très dévoué à Henri de Navarre, il l'aida à reconquérir son royaume face à la Ligue. Jean III, toujours très proche d'Henri IV, fut à ses côtés dans le carrosse lorsque celui-ci fut assassiné par François Ravailiac le 14 mai 1610. Jean mourut à Paris début novembre 1614 et fut inhumé dans la cathédrale du Mans.

⁹³ LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 251.

⁹⁴ MOULARD P., *La Famille Legendre*, Fleury et Dangin éditeurs, Mamers, 1888, p.24 et 26.

⁹⁵ *Ibid* : « Le lundi 3^e jour d'août 1562 qui estoit l'année des troubles, ma femme accoucha au château de Tucé d'une fille qui fut nommée Marguarite, laquelle serait décédée peu de temps après, le tout en mon absence, j'étais lors retiré en la ville d'Alençon, lieu de sûreté pour les troubles qui lors s'ensuivirent follement partout le royaume. Symon Legendre. /Le samedi troisième jour d'avril l'an mil Vc soixante-huit, ma femme accoucha d'une fille, sur les 6h. du soir, au chasteau de Tucé où nous étions retirés pour les troubles qui affligeaient le royaume, et fut ladite baptisée, le samedi ensuivant audit chasteau de Tucé par Monseigneur du Poirier, ministre et nommé par Honorable homme Jacques Richer, seigneur de Montehard mon beau-frère, Marie, laquelle fut incontinent baillée à nourrice à Perrine, femme de Trudelle, mon mestaiier de Boyssimon, en Champagne ».

⁹⁶ DRONNE M., *La Réforme et les Protestants dans le Maine*, Cagnet-Rocheville, 1985, p.14 et 24 / LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe...* op. cit. p. 273.

⁹⁷ LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe...* op. cit. p. 285.

⁹⁸ Jean de Coesmes était seigneur du logis de Coesmes. Voir volume du canton de Saint-Paterne, commune d'Ancinnes, Couesmes.

⁹⁹ MORO A., « La Dame de Monsoreau était sarthoise », *La Vie mancelle*, n° 365, nov-déc. 2002 / LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe...*, op. cit. p. 285.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Chastelenie	1387	BN fr. 9501, fol 289 ¹⁰⁰
Baronnie	1408	ADS 7 F 88
Chastel /baronnie	19 février 1470	ADS E 76
Baronnie et seigneurie	17 juin 1474	ADS E 76
Baronnie terre et seigneurie	5 mars 1475	ADS 7 F 88
Seigneurie	1 ^{er} octobre 1705	ADS E 75
Terre fief et baronnie	2 janvier 1781	ADS E 82
Baronnie	26 septembre 1787	ADS 4 J 243 ADS E 145
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

L'occupation du Vieux-Lavardin est très ancienne. Le « donjon » et le logis sont implantés sur une motte entourée de larges fossés et dont le système défensif se complète de deux autres mottes. **La motte la plus haute dans la basse cour fait 35 m de haut** et est elle aussi entourée de larges de fossés. Elle est d'ailleurs bien visible sur le cadastre de 1830 au numéro de parcelle 880 et porte le nom de Butte de Lavardin.



Sources

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Charrier de la Barberie, aux p. 228-229.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Charrier de Malicorne, à la p. 55.

ADS E 67 : 1381-1739 Aveux rendus à Jean de Montebault, Jean de La Fontaine, Jean, Charles et André Guillart, conseillers du Roi, Charles Guillart, évêque de Chartres, André Guillart, Henri-Charles de Beaumanoir et M. de Froullay de Tessé, successivement seigneurs du Mortier...

ADS E 75 : 1705 Marquisat de Lavardin érigé en 1604.

ADS E 76 : 1470-1489 Baronnie de Lavardin.

ADS E 77 : 1533-1553 Amendes et remembrances des assises de la baronnie de Lavardin tenues aux bourgs de Mézières-en-Champagne, Conlie et Saint-Jean d'Assé.

ADS E 82 : 1775-1789 Terrier de la baronnie du Vieux-Lavardin, en Mézières dressé par Michel-Jean Le Boul resident à Fresnay.

ADS E 85 : 1579-1748 Fiefs du Pion-Lourson dits de Courmenant à Domfront-et Conlie dependant de la baronnie du Vieux-Lavardin.

ADS E 87 : 1535-1573 Fiefs du Mans dépendant de la baronnie de Lavardin. Amendes et remembrances des assises de Lavardin pour les fiefs du Mans, pour François de Beaumanoir, tenues en la maison où pend pour enseigne l'Homme Sauvage, paroisse de Saint-Pavin-des-Champs.

ADS E 118 : 1497-1575 Châtellenie de Tucé (Aveux rendus à Beaudouin de Tucé, François, Charles et Jean de Beaumanoir seigneur dudit lieu).

ADS E 145 : 1781-1786 Terrier de la châtellenie d'Assé-le-Riboul pour les paroisses d'Assé, de Beaumont, de Fyé, de Saint-Marceau...

ADS E 147 : 1360-1759 Châtellenie de Villiers à Saint-Rémy et Crissé dépendant de la baronnie de Tucé, aveux rendus à Guillaume Beaudoin, Louis, Guillaume, Baudouin et Jean de Tucé, François et Charles de Beaumanoir....

¹⁰⁰ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 527. Nous n'avons pas trouvé ces sources.

ADS E 302 : 1398-1700 : Ventes et baillées consenties dans la mouvance de la seigneurie de La Masserie, notamment par Jean D'Assé, seigneur de L'Épinay, en Saint-Marceau...

ADS 7 F 88 : Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang, tome Ier.

ADS G 114 : 1453-1788 : Titres de rentes foncières assises sur des héritages situés à Fillé-Guécélard, Lamnay et dans la ville et les dehors du Mans : Rente de 40 sous sur une maison située paroisse de Saint-Paul de La Cité : Aveux rendus pour ladite rente par la Confrérie : à Jean Gaudin, chevalier seigneur de Martigné, Ferchault, Assé et Lavardin au regard de cette dernière seigneurie.

ADS 4 J 243 : 1448-XVIIIe siècle Chartier de Grandchamp Aveux rendus à la baronnie de La Milesse et à la baronnie du Vieux-Lavardin pour Changé...

ADS 3 P 198/28 : Cadastre Mezières-sous-Lavardin : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ADHEMAR J. / DORDOR G., *Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVIIe siècle*, Gazette des Beaux-Arts, Paris, 1976, t. 2, p. 27, 36 et 48.

ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé deuxième partie de 1508 à 1601*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1888, 332-334.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, *Imagier des châteaux et manoirs de la Sarthe*, Conseil général de LA Sarthe, Le Mans, 2005, p. 23.

BARET R., « Le manoir du Vieux-Lavardin », *La vie mancelle*, n° 150, avril 1975, p.14.

BARET R., « Le manoir du Vieux-Lavardin », *La vie mancelle*, n° 151, mai 1975, p.17.

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et viequotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 26.

BOULMER F. / LATRON A. / TULASNE M-T., « De la Champagne mancelle au Saosnois – nos sorties historiques et archéologiques en 1992 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série tome XIII, 1993, p.229-246, (p.235).

BOUTON E., « L'homme cornu au pays du Maine », *Maine découvertes*, n°27, décembre 2000 / janvier-février 2001, p. 57-58.

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 179.

CORDONNIER P., « Coëvrons, Bercons, et Pays de Tessé », *Revue historique et archéologique du Maine*, t. CXVIII, 1962, p. 3-63, (p. 60, 63, 67, 68 et 69).

DELAUNAY P., *Le sol sarthois- ses historiens, son histoire géologique sagéographie botanique économique historique et politique*, Monnoyer, Le Mans, 1930 (en 4 livres), 1407 p. (pour l'illustration).

DE SALIES A., « Notes critiques sur les trois Lavardin », ds. *Revue historique et archéologique du Maine*, 1^{ère} série, tome 6, 1879, p.198-227 aux p. 201, 203, 207, 208, 209, 211 et 212.

DRONNE M., *La Réforme et les Protestants dans le Maine*, Cannet-Rocheville, 1985, p.14 et 24.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1 p.419.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6.

HEBRAY DE POUZALS M. /LADRANGE P., *Châteaux de la Sarthe* (art et tourisme), Nouvelles éditions latines, Paris, p. 23.

LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 123-125-132-133-140 à 145-149-151-152-157-161 à 163- 238-251-252-266-273 à 303.

LEDRU A., *Bonnétable autrefois Malestable*, Benderitter, Le Mans, 1914, p. 39-40.

LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort, seigneur de La Freslonnière », *Union historique et littéraire du Maine*, Imprimerie Librairie Leguicheux, Le Mans, 1893, p. 333-341.

LUSSON, « Notice historique sur Lavardin », *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1879-1880 XIX, p. 300, 301, 302, 308 et 309.

MOULARD P., *La Famille Legendre*, Mamers, 1888, p. 24 et 26.

NEVOUX G., *La Châtellenie d'Assé-le-Riboul de la fin du XIe à la fin du XVe siècle*, mémoire de maîtrise réalisé sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1997.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 594.

SALCH C-L. (dir.), *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen-Âge en France*, Éditions Publitotal Strasbourg, Strasbourg, 1979.

SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Editions de la Morande, Paris, 1988, p. 65.

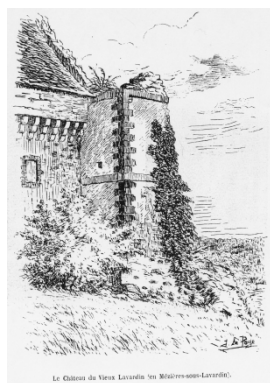
VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 527.

VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 94.

Documents iconographiques



Carte postale : ADS 2 FI 01470 et photographies datées de 1927 : ADS 18 J 762 Fonds Paul Cordonnier



Le Château de Vieux-Lavardin (en Mézières-sous-Lavardin).



Le Vieux-Lavardin : enceinte et muraille, XII^e-XIII^e.

Dessin : DELAUNAY P., *Le sol sarthois- ses historiens, son histoire géologique sagéographie botanique économique historique et politique*, Monnoyer, Le Mans, 1930.

Vue aérienne : BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et viequotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 26.

Canton de Conlie

Neuvy-en-Champagne

Bures



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle ADS 2 MI 137.

Cadastré napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Neuvy-en-Champagne section A2 de Bures et des Epinières, cote PC 222 003.

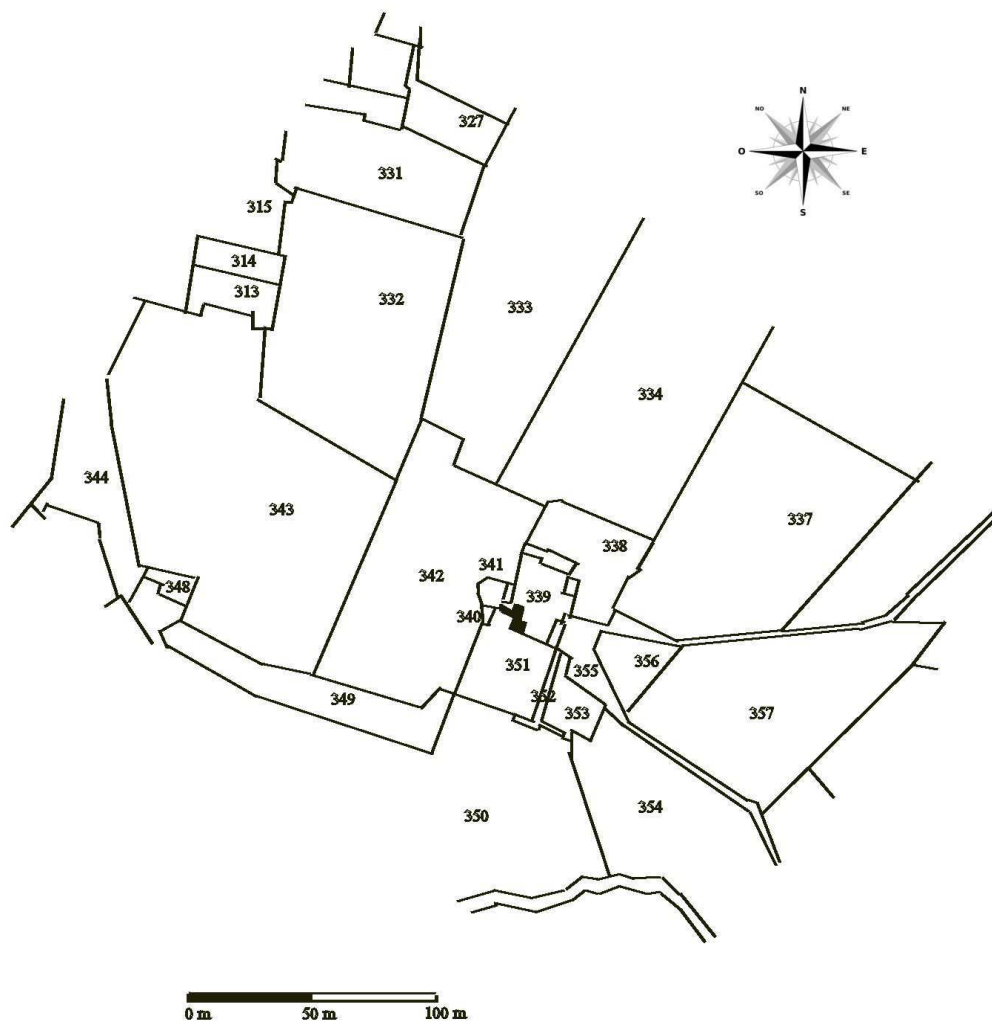
Carte IGN 1/25000:1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 421751, 37 m y = 2345255, 49 m

Le site de Bures est implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 85 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1100
Logis / cours d'eau	251
Logis / espace boisé	622

Cadastre



307 : Pré de La Pommerais

313 : Le Champ Guiet

314 : Le Champ Guiet

315 : Le Champ Guiet

327 : Le Cloteau

331 : Le Clos

332 : Le Champ Neuf Bures

333 : Le Petit Champ des Charronnières

334 : Le Grand Champ des Charronnières

337 : Champ de la Fuie Bures

338 : Le Grand Cloteau

339 : Bures

340 : La Marre Bures

341 : Le Verger de Bures

342 : Champ de La Mare de Bures

343 : Le 12 journeaux

344 : Le Pré de la Métairie de Bures

348 : La Grande Pré de Bures

349 : La Grande Pré de Bures

350 : La Grande Pré de Bures

351 : Le Jardin

352 : La Douve

353 : Le Cloteau de La Douve

354 : La Petite Prée

355 : Le Patis

356 : Le Patis

357 : Le 5 Journeaux

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire, puis en T, entouré à l'origine de douves.

Datation : Fin XVe siècle pour la partie du bâtiment orientée Nord-est/Sud-ouest et seconde moitié du XVIe siècle pour la partie du bâtiment orientée Sud-est / Nord-ouest.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres en pierre grise peinte en blanche, chaînage d'angle en pierres grises, bois, ardoises, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est/Sud-ouest pour la partie XVe siècle et Sud-est / Nord-ouest pour la partie XVIe siècle.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 21 mars 2004.

Etat de conservation : Logis remanié aux XVIe et XXe siècles. Il semble que la partie la plus ancienne du logis soit celle qui est orientée Nord-est / Sud-ouest. Il était rectangulaire et avait une tour d'escalier placée à droite de la façade. Le bâtiment Sud-est / Nord-ouest lui fut accolé et engloba la tour d'escalier afin que les deux édifices puissent communiquer. La tour n'est plus visible, sauf de l'intérieur. L'ensemble n'est donc plus rectangulaire mais en T. Une cheminée datant du dernier quart du XVIe ou du premier quart du XVIIe siècle a été placée à l'étage du bâtiment le plus ancien et des ouvertures de la même époque ont été percées. Des ouvertures datant du XXe siècle, ont été percées au rez-de-chaussée du bâtiment datant du XVIe siècle. La cheminée de la chambre XVIe siècle a perdu son linteau, celle de la salle XVe a été en partie murée tout comme celle datant de la fin du XVIe siècle. Le décor peint de cette dernière a disparu en grande partie. L'enduit d'origine a en partie disparu sur les deux bâtiments. Les toitures et charpentes ont très probablement été refaites. L'ensemble n'est plus habité depuis longtemps, ce qui lui donne un caractère assez authentique, mais l'état n'est pas bon.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à croisée moulurée, d'une porte encadrée par des pilastres et surmontée de deux baies géminées, d'une corniche à modillons, d'une petite baie trilobée entourée de deux pilastres, d'une petite ouverture ayant conservé sa grille d'origine, de deux cabinets dont un est voûté, d'une archère cruciforme, de deux canonnières ou arquebusières, de boiseries d'origine, de trois cheminées engagées à hotte droite en pierre, d'une tour d'escalier contenant une vis en bois, d'une porte à moulures à bandeaux, de décors peints sur la cheminée la plus récente.

Extérieur

Le logis de plan en T aujourd'hui et rectangulaire à l'origine, se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage, comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu inclinée remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Ardoises et tuiles

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : une porte et deux fenêtres percées au XXe siècle, une porte entourée de deux pilastres et surmontée par deux baies géminées datant de la seconde moitié du XVIe siècle et une fenêtre à croisée. Le pignon sud-est (du bâtiment le plus ancien), comporte deux fenêtres du XVIIe siècle. Le pignon nord-ouest (bâtiment du XVIe siècle) comporte une petite baie trilobée entourée de deux pilastres.

Emplacements	Porte	Fenêtre à croisée	Baie géminée	Baie trilobée
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée	1 : étage	2 : rez-de-chaussée	
Pignon nord-ouest				1 : comble

Intérieur

Chaque bâtiment composant le logis se compose d'une pièce au rez-de-chaussée et d'une pièce à l'étage. Dans la partie XVIe siècle, la chambre est agrémentée de cabinets. Le tableau suivant rend compte des pièces qui subsistent et des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	Du 0 au 2	
Salle rez-de-chaussée partie ancienne	0	1
Chambre partie ancienne	1	1
Chambre	1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacement cheminée	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	225 cm	116 cm	184 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	114 cm	18 cm	16 cm

Intérêt du site

Il semble que le site de Bures était à l'origine un bâtiment rectangulaire orienté nord-est /sud-ouest avec tour d'escalier excentrée. Très remanié, aucun vestige de la fin du XVIe siècle n'est visible dans ce corps de logis. Néanmoins, l'intérieur a conservé au rez-de-chaussée **une cheminée engagée à hotte droite** en pierre de style flamboyant. Elle est ornée d'une plate bande très moulurée également dans un style flamboyant. Les sommiers reposent sur deux consoles moulurées



reposant sur les jambages engagés dans le mur. Elle est datable des environs de 1500. À l'étage supérieur se trouve une chambre à feu, dont **la cheminée engagée à hotte droite** est en pierre. Son linteau repose sur des piédroits en forme de consoles à volutes. À droite de cette cheminée se trouve une niche. Une petite canonnière ou arquebusière se trouve dans cette salle et contrôle la porte d'entrée. L'ensemble est recouvert de polychromies dans les tons bleu-gris et rouge représentant des ornements floraux et végétaux. Au centre de la hotte se trouve peint en jaune sur fond gris dans une ellipse les initiales du Christ (IHS) et de la Vierge Marie



(MA). Sa datation se situe vers 1580. Les poutres de cette chambre sont peintes dans le même rouge. Si la tour d'escalier n'est plus visible à l'extérieur, elle reste accessible par l'intérieur et dessert les deux bâtiments. Elle conserve à l'intérieur **un escalier en vis suspendu au noyau**. Construit en bois, il est tournant à droite et est éclairé par quelques ouvertures chanfreinées et meurtrières. Près de cet escalier se trouve au rez-de-chaussée une porte aujourd'hui murée dont l'encadrement est mouluré de bandeaux. Le bâtiment qui fut accolé à celui évoqué jusque là, date sans doute de la seconde moitié du XVIe siècle. Orienté sud-est / nord-ouest, il comporte sur sa façade une porte entourée de deux pilastres et surmontée de deux baies géminées. On peut trouver ce type d'ornements dès les années 1550. La chambre à l'étage est éclairée par une fenêtre à croisée moulurée. La toiture de cette façade est bordée d'une corniche à modillons. Sur le pignon nord-ouest se trouve au niveau du comble **une petite baie trilobée entourée de deux pilastres** dont celui de gauche est moins élevé que celui de droite.



Est-ce du à l'ancienne inclinaison de la toiture ? Mais si oui, il aurait été sans doute déplacé lors du remaniement. On peut supposer qu'il correspondait à un oratoire. Le rez-de-chaussée de ce logis a été totalement remanié. Seul l'étage est intéressant. On trouve dans la chambre **une cheminée engagée à hotte droite en pierre**. Le linteau a, en grande partie, disparu, mais les sommiers reposent sur deux consoles surmontant des colonnes engagées (au moins du tiers) reposant sur des socles. Elle peut-être datable du milieu du XVIe siècle.





De cette pièce, on peut accéder à une autre plus petite, qui devait être éclairée par deux fenêtres à traverse. On pouvait aussi accéder à deux petits cabinets. **Celui de gauche est voûté** et celui de droite comporte une petite archère cruciforme. Dans son ouvrage, Julien-Rémy Pesche, fait allusion à des doubles croisées à ouvertures cintrées, mais nous n'avons pas retrouvé ces éléments sur le site.¹⁰¹Aucune chapelle n'a été trouvée, mais Alain Betin et Philippe Grégoire dans leur ouvrage auraient trouvé à Bures une niche et un lavabo dans celle-ci¹⁰².

Données historiques

Sources :

Archives du Cognier Série E art. 1-144, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905

22 août 1471

P 267 Châtellenie de Tennie

Aveu rendu à Charles, comte du Maine, de Mortain et de Gien, vicomte de Châtellerauld, pair de France, lieutenant pour le roi au pays de Languedoc et duché de Guyenne, à cause de son comté du Maine, par Guy Turpain ecuyer pour sa châtellenie de Tennie [...] Jean Girois, foi et hommage simple, à cause de partie de la motte de la rivière de Bures et des prés qu'il a sur la rivière de la Vègre

Archives du Cognier Série E art. 1-144, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905

13 juillet 1518

P 284 Châtellenie de Tennie

Aveu rendu à Foucques de Courtarvel chevalier seigneur de Pezé, de Beaugency, de la Courseure et de Montpinçon, par Antoine de Sallaines seigneur dudit lieu pour plusieurs objets, tant en domaine qu'en fief, tenus à foi et hommage simple du fief de Bures autrement nommé le fief de Neuvy, consolidé avec la seigneurie de Pezé. Domaine : une condraie de 6 journeaux, nommé le bois du Mortier, avec les plesses et garennes à connins défensables...

ADS E 219 :

7 septembre 1788

Echange de terres de Bures et la Rozelle entre René Mans sire de Froullay comte de Tessé marquis de Lavardin et Michel Duchesne seigneur de Marivaulx...

[...] Dans la maison seigneuriale de Bure, boulangerie écurie apprendre ou était anciennement les vieilles étables près desquelles se trouve une marre qui donne sur la pièce des douze tirant autravers de la cour allan gagner le portail

2° en un jardin étant derrière la maison au travers duquel passe un cours d'eau à côté duquel vers le nord est une marre

3° partie du patis étant au devant de ladite cour, regnan le long desdits jardins a marre à partir du coin du portail allant se rendre au champ des cinq journaux [...] les granges et étables ...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Bures comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Bures comme métairie.

¹⁰¹PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 201.

¹⁰²BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et viequotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 68.

Historique

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
F. de Buriis	de Bures	1085			SAINT VINCENT ¹⁰³
H. de Buris	de Bures	1095			COUTURE ¹⁰⁴
Hugues de Bures	de Bures	1209			COUTURE ¹⁰⁵
Jean de Bures	de Bures	1393 1408	Escuyer		PESCHE LEDRU
Jean de Girois	Girois	1442 1471	Escuyer		LEDRU ARCHIVES COGNER
Anne veuve de Jean Girois	Girois	1473	Dame		LEDRU
Jacques Girois	Girois	1486			LEDRU
Guyanne Daniel	Girois	1494			LEDRU
Jean Girois	Girois	1503 1517	Escuyer		LEDRU

Dès le XI^e siècle, la seigneurie fut détenue par la famille de Bures, dont on retrouve entre autres un certain Hugues en 1209. Les Bures semblent être issus des seigneurs de Chaources (Sourches), car les deux familles portent les mêmes armes : Burelé de sept pièces¹⁰⁶. On trouve à partir de 1393 un certain Jean de Bures « escuier », seigneur de Neufvy qui est mentionné dans des aveux de 1393 et de 1408.¹⁰⁷ Les seigneurs de Neuvy et de Bures se reconnaissaient hommes de foi simple du seigneur de Sourches pour leur terre de Neuvy et homme de foi lige au même seigneur pour leur fief de Bures « esuelles choses » ils avaient « droit de haute et moienne et basse justice, forban et rappel, la punition des trois grands cas et les droits qui en dépendent et peuvent dépendre, avec sceaux de contracts et de tabellionnage ».¹⁰⁸ Au milieu du XV^e siècle, la famille Girois succéda à celle de Bures. En 1442, on trouve un Jean Girois « escuyer », seigneur de Neuvy, mari de Julienne en 1442.¹⁰⁹ Plusieurs aveux sont cités dans l'article d'Ambroise Ledru¹¹⁰ :

- **1459** Jehan de Giroys, seigneur de Neufviz « rend aveu à Guillaume Bouchet seigneur de Sourches ».¹¹¹
- **4 décembre 1473** Anne veuve de Jean Girois ; seigneur de Neuvy donne procuration à Robert Cordelet pour rendre en son nom à Sourches, aveu et dénombrement de la terre de Neuvy¹¹² (chartrier de Sourches, Inventaire du fief du marquisat).
- **12 décembre 1486** Foi et hommage au seigneur de Sourches par Jacques Girois pour ses terres de Neuvy et de Bures.
- **15 Avril 1494** aveu à Sourches pour Guyanne Daniel veuve de Jacque Girois, seigneur de Neuvy et Bures.
- **12 mai 1503** « Jehan Giroys, escuyer seigneur de Neufvy au lieu de Huet de Bures, homme de foi pour sa court, circuict dudit lieu de Bures, moullin de Neufvy, fiez et maison du bourg dudit lieu de Neufvy... »¹¹³
- **1517** Aveu par Jean de Girois à dame Louise mère du roi.¹¹⁴

¹⁰³ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 163 : F. de Buriis, 1085 (*St Vincent p. 492*), H. de Buris, vers 1095 (*Couture p. 20*), Le fief de Bures autrement le fief de Neuvy, 1518 (*Cogner E 142*). Nous n'avons pas trouvé ces sources.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ LEDRU A., « Pendu au carcan, notes sur les seigneurs de Bures et de Neuvy », ds. *Union historique et littéraire du Maine* t.II, mai 1894, p.138-142, (p. 138).

¹⁰⁶ *Ibid.* d'après le sceau de *Huede Bures escuier dou bailliage dou Mans* sur une quittance du 16 septembre 1338.

¹⁰⁷ PESCHE J-R., *Dictionnaire ...*, *op. cit.* p. 201 t. 4. / [AN P.345 3 fol LX] cité dans : DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château de Sourches au Maine eses seigneurs*, Lecène et Oudin- Pellechat, Paris-Le Mans, 1887, p. 114.

¹⁰⁸ LEDRU A., « Pendu au carcan... » *op. cit.* p. 138/ CORDONNIER DETRIE P., « Notes d'histoire et d'archéologie Neuvy, Tennie, Vassé, Sillé-le-Guillaume, Foulletorte, Le Rocher de Mezangers (excursion du 17 juin 1930) », *Revue historique et archéologique du Maine*, t. LXXXVI, 1930, p. 205.

¹⁰⁹ [Inventaire sommaire des archives de la Sarthe T.III p.351] cité dans : DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château ... op. cit.* p. 114 et 134/ LEDRU A., « Pendu ... » *op. cit.* p. 139 et 141.

¹¹⁰ LEDRU A., « Pendu ... » *op. cit.* p. 141.

¹¹¹ DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château ... op. cit.* p. 115 cité dans : LEDRU A., « Pendu ... » *op. cit.* p. 141.

¹¹² *Chartrier de Sourches*, Inventaire du fief du marquisat cité dans : LEDRU A., « Pendu ... » *op. cit.* p. 141.

¹¹³ DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château ... op. cit.* p. 134 cité dans : LEDRU A., « Pendu ... » *op. cit.* p. 141.

¹¹⁴ BNF Ms. F. franç 22608, coll. Dangeau, Maine et Perche T I fol 249 recto cité dans : LEDRU A., « Pendu ... » *op. cit.* p. 141.

Afin de compléter cette liste, il existe un aveu aux Archives départementales de La Sarthe rendu à Charles, comte du Maine, de Mortain et de Gien, vicomte de Châtellerauld, pair de France, lieutenant pour le roi au pays de Languedoc et duché de Guyenne, par Guy Turpain écuyer pour sa châtellenie de Tennie le 22 août 1471, où il cite Jean Girois comme l'un de ses vassaux.¹¹⁵ Selon Charles-Laurent Salch¹¹⁶, le seigneur de Bures en 1468 (Jean Girois), « devait accueillir son [...] une fois par an, lorsqu'il plaît à celui-ci d'y séjourner, et doit lui céder son propre lit et monter en personne la garde à la porte de la chambre entièrement armé et un vouge à la main. Il doit en outre la pitance à ses serviteurs, à ses chiens et à ses éperviers ». Le 23 janvier 1506, Jean Girois rendit aveu à Jean de Beaumanoir, pour le fief de la Roche Tabary à Bernay-en-Champagne.¹¹⁷ Enfin dans les Archives du Cogners se trouve un aveu du 13 juillet 1518 où Antoine de Sallaines, seigneur de Sallaines à Crissé, fait mention du fief de Bures dans la déclaration qu'il rend à Fouques de Courtavel. On peut donc supposer que Jean Girois est devenu le suzerain d'Antoine de Sallaines.¹¹⁸

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Fief	13 juillet 1518	ARCHIVES COGNER
Maison seigneuriale	7 septembre 1788	ADS E 219
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

La seigneurie de Bures semble très ancienne, car il est fait mention de la motte de la rivière de Bures dans l'acte du 22 août 1471¹¹⁹. Il faut attendre la fin du XVIIIe siècle pour avoir plus d'éléments sur la composition du site. Le logis est qualifié en 1788 de maison seigneuriale et l'on apprend dans cet acte qu'il est complété par une boulangerie, une écurie, un portail et un jardin. Sur le cadastre de 1830, on peut voir que la parcelle 352 se nomme « La Douve » et indique sans doute son ancienne existence.

Sources

Archives du Cogners Série E art. 1-144, publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 267 et 284.

ADS E 219 : 1639-1771 : Comté de Vernie, appartenant à la famille de Tessé-Baux de domaines situés à Saint-Christophe-du-Jambet, Domfront, Fyé, Saint-Jean d'Assé, Saint-Marceau, Mezières, Neuvillalais, Ségrie notamment du greffe de Conlie, du droit de bilette de Neuvy, Conlie, Milesse et La Bazoge...

ADS 3 P 322/28 : Cadastre Neuvy-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹¹⁵Source imprimée : *Archives du Cogners* série E article 138 p. 267 (châtellenie de Tennie) 22 août 1471.

¹¹⁶ SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Editions accès, p. 19 et 21.

¹¹⁷ PIOGER A., *Le fief de la Roche-Tabary à Bernay-en-Champagne*, imprimerie Madiot, Laval, p.441.

¹¹⁸Source imprimée : *Archives du Cogners* série E article 142 p. 284 13 juillet 1518.

¹¹⁹*Archives du Cogners Série E art. 1-144*, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 267. Voir volume du canton de Sillé-le-Guillaume, commune de Crissé, Salaines.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et viequotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 68 et 102.

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 192.

DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château de Sourches au Maine et ses seigneurs*, Lecène et Oudin-Pellechat, Paris-Le Mans, 1887, p. 114 et 134.

CORDONNIER DETRIE P., « Notes d'histoire et d'archéologie Neuvy, Tennie, Vassé, Sillé-le-Guillaume, Foullertorte, Le Rocher de Mezangers (excursion du 17 juin 1930) », *Revue historique et archéologique du Maine*, T. LXXXVI, 1930, p. 205.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6 et 24.

LEDRU A., « Pendu au carcan, notes sur les seigneurs de Bures et de Neuvy », *Union historique et littéraire du Maine* t.II, mai 1894, p. 138, 139 et 141.

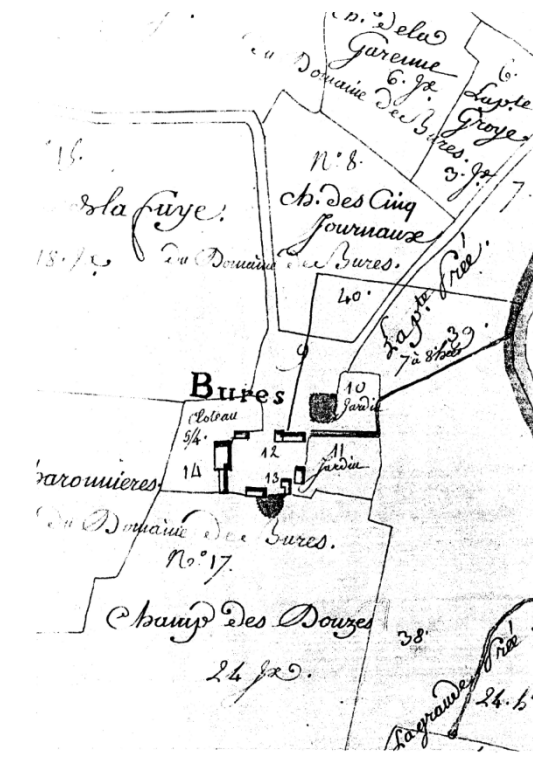
PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 201.

PIOGER A., *Le fief de la Roche-Tabary à Bernay-en-Champagne*, imprimerie Madiot, Laval, p.441 et 442.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 19 et 21.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 163.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS 2 MI 137.

Canton de Conlie

Neuvy-en-Champagne

La Renaudière



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Neuvy-en-Champagne section D feuille unique de Saint-Julien, cote PC 222 010.

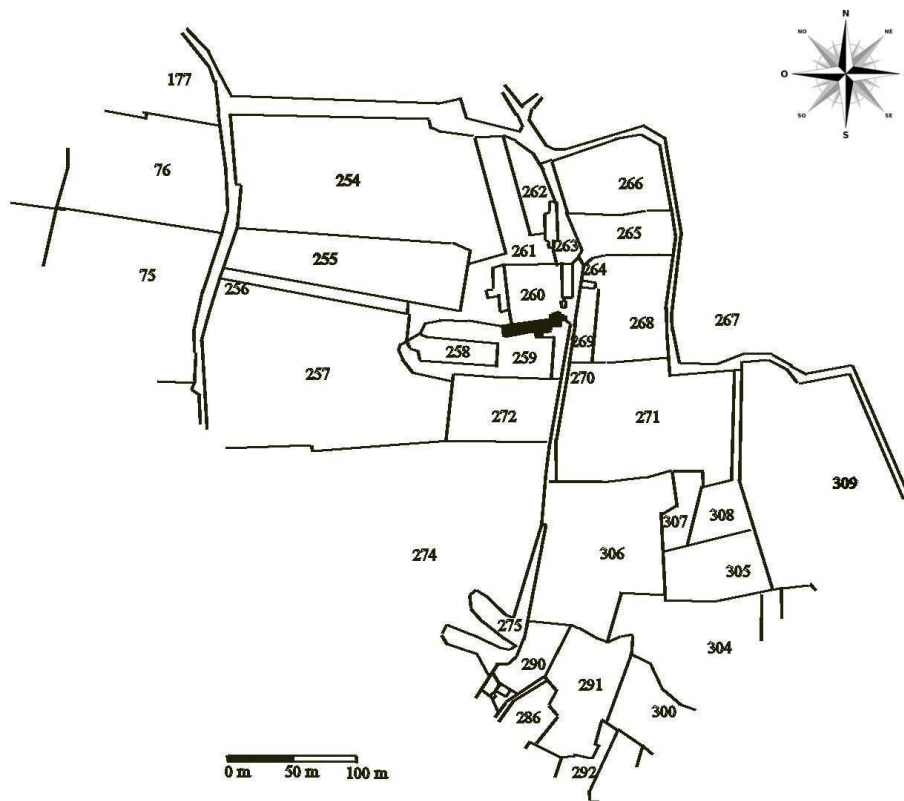
Carte IGN 1/25000: 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 425510, 56 m y = 2342649, 08 m

Le site de La Renaudière est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 125 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Gée et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	3400
Logis / cours d'eau	750
Logis / espace boisé	136

Cadastre



75 : Le Coudray
76 : Le Champ de Fontaine
177 : Champ du Carefour
254 : Le Parc La Renaudière
255 : Le Petit Parc Réserve
256 : L'Avenue
257 : La Petite Prée
258 : La Douve
259 : Le Jardin
260 : Château La Renaudière
261 : L'Avenue
262 : Le Petit Verger
263 : La Renaudière
264 : La Renaudière
265 : Le Jardin
266 : Le Verger
267 : Le Grand Verger

268 : Le Grand Jardin
270 : Le Petit Jardin
271 : La Blanchardière
272 : Le Clos du Jardin
274 : La Grande Prée
275 : Bourg de Saint Julien
286 : Le Jardin
290 : Le Clos de Derrière
291 : Le Pré du Plessis
292 : Le Champ des Vignes
300 : La Gâtine
304 : Le Pré de La Renaudière d'en bas
305 : La Blanchardière
306 : Le Pré d'en Haut
307 : Le Chaintre du pré d'en haut
308 : La Blanchardière
309 : La Vigne de Courtemanche

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré à l'origine de douves.

Datation : Seconde moitié du XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, encadrement de fenêtres en calcaire, chaînage d'angle en pierres grises, bois, ardoises et terre cuite.

Orientation logis : Nord /Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 6 mars 2004.

Etat de conservation : Logis largement remanié au XIXe siècle. Toutes les ouvertures ont été modifiées lors de la restauration du XIXe siècle. Le bâtiment a été agrandi vers l'ouest avec l'adjonction de deux tourelles d'angle. Une chapelle a été reconstruite durant cette campagne de restauration. Il subsiste du XVIe siècle une tour d'escalier massive contenant un escalier en vis dont les marches ont été changées. Tous les éléments du XVIe siècle qui subsistent sont restaurés et en bon état de conservation.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier carrée massive défendue par deux canonnières. Cette tour contient un escalier en vis en pierres. Le corps de logis subsiste aussi mais a été totalement remanié.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis partie du XVIe siècle	19 m	8, 50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très inclinée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	4	Ardoises

La totalité des ouvertures ont été remaniées au XIXe siècle.

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau
Escalier en vis	Du 0 au 2

Mesures effectuées à l'intérieur

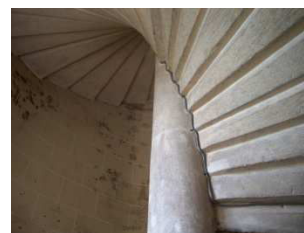
Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches escalier	180 cm	15 cm	60 cm

Intérêt du site

Le logis rectangulaire de La Renaudière agrémenté d'un pavillon carré vers l'est et d'une tour d'escalier hors-œuvre carrée est caractéristique du XVI^e siècle. Malheureusement les remaniements du XIX^e siècle brouillent sans doute la perception de l'apparence originelle. La tour est défendue par deux canonnières disposées sur chacun de ses côtés. Elle comporte à l'intérieur **un escalier de pierre en vis** dont les marches sont suspendues au noyau central qui est fort large



(presque un petit mur noyau à sa base), mais s'affine dans les étages. Il est tournant à droite. À l'intérieur se trouve aussi une grande cave voûtée. On y accède par une grosse porte de bois cloutée dont l'encadrement est chanfreiné. À l'intérieur, d'autres portes chanfreinées sont encore visibles. La chapelle d'origine a disparu au profit d'une chapelle néo-gothique, mais son ancien emplacement est signalé par la présence d'un écu blasonné surmonté d'une croix sur la tour ouest datant du XIX^e siècle.



Données historiques

Sources :

Archives historiques du Maine IV Cartulaire du chapitre royal de St Pierre La Cour du Mans publié par Le Vicomte Menjot d'Elbenne et L'Abbé LJ Denis, Au Mans, 1907.

27 mai 1335 Jean Royer notaire public, interroge Michel Turpin, autrefois lieutenant du bailli du comté, sur les droits de voirie appartenant au chapitre de Saint-Pierre-de-la-Cour pendant la foire de la pentecôte et la veille de la fête de saint Jean-Baptiste.

In nomine Dei. Per hoc presens instrumentum publicum cunctis pateat evidenter, quod anno Domini Mo CCCmo tricesimo quinto, die sabbati post Ascensionem Domini, mense maii, indictione tercia, pontificatus sanctissimi patris et domini nostri, domini B[enedicti], superna providencia pape XII, anno primo, super eo quod venerabiles viri decanus et capitulum ecclesie Sancti Petri de Curia Cenomanensi dicunt et asserunt se habere, et a longo et longissimo tempore eciam habuisse possessionem omnium jurium vilice Cenomanensis, una cum vilico, per tresdecim dies quilibet anno, videlicet per sex vel septem in nudinis Penthecostes, cujus est eorum electio, et residuum tresdecim in vigilia beati Johannis Baptiste, continue; per me, notarium publicum infra scriptum, Michael Turpin, fideliter, super premissis, examinatus, rogatus ac etiam requisitus, prius prestitio juramento, fuit.

[...] Acta sunt et fuerunt in atrio de la Renaudiere, in parochial Sancti Juliani in Campania, anno, die et loco predictis, presentibus magistro Johanne Hardy, canonico ecclesie predicte Sancti Petri, qui super premissis, tanquam notario public, peccit fieri publicum instrumentum, ac Teophania, filia Julioti Dalibart, testibus ad premissa specialiter et rogatis. ...

Archives du Cognier Série E art. 1-144, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905.

P 230 Chartrier de la Renaudière

16 avril 1465

Contrat d'échange entre noble René du Halay d'une part et, Denis Lepeletier et Michelle, sa femme, paroissiens de Coulans d'autre part. René du Halay donne auit Lepeletier un journal de terre, à Coulans, joignant le chemin tendant de la Renaudière à la Quinte et à la vigne Jean Moreau du Mans, avec une pièce de bois nommé le bois de Cochereu, contenant 2 journaux. En échange Denis Peletier et sa femme donnent audit du Halay les choses qui suivent : 1° un journal de terre « sis à Loumeau, devant le chauchey de la Regnaudière, joignant le chemin tendant à l'ostel qui fut feu Michel Richer ; 2° un jardin, contenant demi-journal, joignant le chemin de la Renaudière à la Quinte ; 3° un jardin devant la maison de la Renaudière ; 4° un gast, contenant un quartier, et généralement tout ce qui audit Lepeletier et sa femme appartiennent au lieu de Fougerolles et ce qu'ils ont de leurs cohéritiers de Bretagne. Présents à ce contrat : noble Thebault Duboys, écuyer ; Geoffroy de Saint-Jame, prêtre, etc...

P 231**20 février 1483 / 1484**

Contrat d'échange entre noble René du Hallay, écuyer seigneur d'Eporcé, de la Renaudière et de Saint-Julien-en-Champagne, d'une part, et Sinton Huart et Jacqueline, sa femme, d'autre part. Ledit du Hallay baile audit Huart les choses suivantes...

19 juillet 1486

Contrat d'échange entre noble René du Hallay, écuyer seigneur de la Renaudière, d'une part et Jean Bardoul, d'autre part, René du Hallay donne une pièce de terre qui fut feu Guillaume Prieur, et en échange ledit Bardoul donne une pièce de pré, contenant le quart d'une hommée, sise au grand pré de la Renaudière.

7 octobre 1488

Aveu et dénombrement de la Fouqueterie, rendu à Coulans

[...] René du Hallay, pour son pré de Crochet, 10 d. t. de cens ; pour deux journées de terre appelées la Tremblaye, 10 d. t. de cens ; pour un pré qui fut Guillaume Dalibart et depuis à Guillaume Payen, 6 d. t. de cens, pour un pré qui fut Antonin Richer et depuis à Messire Jean du Clox et depuis à Guillaume Prieur, f. et h. s. et une coiffe de soie de service appréciée à 2 s. 6 d. t. pour une hommée de pré sise à Landifer, 3 d. t. de cens ; pour ses terres étant de Saint-Julien sises près Landifer, f. et h. s. et 10 d. t. de service ...

P 232**22 mars 1518 / 1519**

Fondation par noble René d'Orvaulx, seigneur de la Renaudière et de Champiré en Anjou, de la chapelle de la Renaudière, en l'église de Saint-Julien-en-Champagne. Il la dote d'une maison, grange, jardin, au bourg de Saint-Julien, de plusieurs pièces de terre à Neuvy, Coulans et Saint-Julien, et de 40 s. t. de rente à la Toussaint sur le lieu des Pinières, à Neuvy et sur les vignes de Huchelou. Il charge le chapelain de la célébration de deux messes par semaine, l'une du Saint-Esprit le vendredi, et l'autre de Requiem le mardi, en l'église de Saint-Julien ou audit lieu de la Renaudière après la construction de la chapelle. Il se réserve, pour lui et ses descendants seigneurs de la Renaudière, le droit de patronage et de présentation de ladite chapelle. Présent : Maître Jean Lemyntier, curé de Loué.

P 233**11 juillet 1541**

Vente par Noël Bourreau à noble Louis d'Orvaulx, écuyer seigneur de Champiré, d'Orvaulx, d'Eporcé et de la Renaudière, de partie du lieu de Fougerolles.

31 janvier 1582

Fragment d'un acte par lequel Louis d'Orvaulx augmente de certains biens fonds la dotation de la chapelle de la Renaudière, à charge par le chapelain de célébrer chaque dimanche au soleil levant une messe basse et de dire, avant le lavabo de cette messe, le De profundis avec les oraisons Inclina, Deus venie largitor et Fidelium pour les seigneurs et dames de la Renaudière.

13 février 1586

Contrat d'échange entre Louis d'Orvaulx, d'une part, et Maître Mathurin Richomme, prêtre, curé de Saint-Julien-en-Champagne, d'autre part. Led. d'Orvaulx donne au curé et à ses successeurs la pièce de terre du Coudray, à Bernay-en-Champagne. Ledit curé, en échange, baile audit d'Orvaulx : 1° deux pièces de terre nommées le champ du Cormier et le champ du Pyneau ; 2° une pièce de terre joignant la terre de la cure de Verniette ; 3° une pièce de terre nommée le champ de Lhoumeau, le tout situé à Saint-Julien-en-Champagne et tenu du fief de la Renaudière. Ledit. Echange fait sans augmentation ni diminution du devoir que ledit curé doit au seigneur de la Renaudière, qui est de 5 s. 10 d. demi-obole, payables à la fête aux Morts.

P. 234-235

13 juillet 1616.

Acte par lequel Louis de la Baussonnière, écuyer dudit lieu, et demoiselle Catherine de Vignolles, sa femme, demeurant audit lieu de la Baussonnière, à Moncé-en-Belin donnent à bail annuel et perpétuel à Jean d'Orvaux, écuyer seigneur de Courtemanche et de Pareennes, les objets qui suivent : le lieu et domaine de la Renaudière, composé de grand corps de logis, haute et basse cours closes de murs, jardins, étang, vivier, parc enclos de murs, etc. ; la prée dudit lieu, non compris une petite portion appartenant à demoiselle Hélène de la Baussonnière, comme dame du lieu de la Barberie ; 22 quartiers de vigne ; les fiefs de la Renaudière et Saint-Julien, avec droit de fondateur en l'église de Saint-Julien et droit de présenter à la chapelle de la Renaudière ; les métairies de Fougerolles et de la Richerie, à Saint-Julien et la métairie de Huchelou...

P. 236

22 mai 1652

Bail du lieu de La Renaudière, composé de la terre dudit lieu, des métairies de la Richerie et de Fougerolles et du fief et seigneurie de la Fouqueterie, fait pour neuf ans et 600 l. de ferme, par Jean Samson à Jacques Aleaume, bourgeois du Mans.

10 janvier 1686

Partage des biens de défunts Messire Jean de Samson chevalier seigneur de Milon et dame Marie de Samson, vivante religieuse à la Visitation Sainte-Marie du Mans, fait entre Messire Paul de Samson, chevalier seigneur susdit Milon, fils aîné et Messires Jacques Joseph Louis François et Claude de Samson chevaliers seigneurs dudit Milon, fils puînés dudit défunt seigneur de Milon. Au premier lot, échu à Paul de Samson, la seigneurie de Milon à Amné-en Champagne, avec la seigneurie de paroisse dudit Amné, les métairies de la Pinaudière, des Grands-Grois, de la Roche, de Changuion, de Laubé, de Cossé et de la Cornillère, les bordages du Tertre, de Beauvais et de la Freslonnière, le moulin de Glanveneil avec les sujets, et les vignes des Cornillailles et de Bazouges, le tout situé paroisses d'Amné, Brains, Ruillé et Bazouges ; la seigneurie de la Renaudière, avec la seigneurie de paroisse de Saint-Julien, et le droit de patronage et de présentation de la chapelle de la Renaudière...

P. 237

17 novembre 1703

Copies d'actes anciens sur la métairie du Breil, fournie à François Rivault. Parmi ces actes : 1476-1477, 7 janvier. Contrat d'acquisition dudit moulin fait par René du Hallay, seigneur d'Eporcé et de la Renaudière, de Gervais Lucas, Gillette, sa femme et Julien Lucas, leur fils ; 1527, 3 avril Déclaration dudit moulin faite à René d'Orvaux, seigneur de la Renaudière et d'Eporcé, au regard dudit Eporcé, par Thibault Guibert ; 1547, 15 novembre Vente par Jean de Champhuon, seigneur de la Cornière, mari d'Anne de la Durancière, à Thibault Guibert, de trois charges de méteil de rente, qu'il a droit à cause de sa femme, d'avoir sur le moulin du Breil...

1735-1738

Remembrances des assises de la seigneurie de la Fouqueterie, Renaudière, et Saint-Julien, tenues par l'ordre de Marguerite Le Roux, veuve de François Rivault, en présence de Maître Jacques Rivault, prêtre, bachelier en Sorbonne, curé de Sargé, son fils...

P. 238

1745

Remembrances des assises des fiefs et seigneuries de la Fouqueterie, la Renaudière et Saint-Julien-en-Champagne, tenues à la requête de Maître Jacques Rivault prêtre curé de Saint-Nicolas seigneur desdits fiefs...

P. 239

1757-1785

Baux du moulin du Breil, faits par Jean-Etienne Rivault, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial du Mans (1757-1769) puis (1775-1785), conseiller en la cour des monnaies à Paris, seigneur de la Renaudière...

ADS B 1260

15 mai 1776

Louis par la grace de Dieu Roi de France et de Navarre : A toys ceux qui ces présentes Lettres verront ; Salut. Jean Etienne Rivault écuyer conseiller du Roy en Sa cour des monnoys a paris y demeurants paroisse de St Louis en Lisle. Nous a fait exposer que, par acte demeurant en forme [...] de Maître Chevallier notaire Royal aumans y demeurant paroisse du crucifix le quize may mille sept cent soixante seize il avoit acquis de michel le Duc laboureur demeurant paroisse de Saint Julien en champagne moyennant la forme principale de cinq mille six cents livres Sont ledit vendeur sen reserve vingt livres de rente Scavoir deux pieces de terre lune appelée le champ des loges contenant neuf journaux et l'autre piece apellée la groye des maisons rouges contenan huit journaux relevantes censivement du fief de la Renaudiere appartenenant audit Seigneur Rivault ...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Renaudière comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Renaudière comme château.

Historique

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean Turpin	Turpin	Fin XIVE			PESCHE
Jeanne de Mouchi	de Mouchi	1461			PESCHE
René du Halay	du Hallai	1461 1488	Ecuyer		ARCHIVES COGNER
René d'Orvaulx	d'Orvaulx	1518 1519			ARCHIVES COGNER
Louis d'Orvaulx	d'Orvaulx	1541 1586	Ecuyer		ARCHIVES COGNER

À la fin du XIVE siècle, le site de la Renaudière fut possédé par Jean Turpin et son épouse Isabeau de Coesmes¹²⁰. Cette famille semble être originaire du Mans, mais ils vivèrent au XIVE siècle à Tennie dont ils furent les seigneurs. Ils y restèrent pendant tout le XVE siècle. En ce qui concerne la Renaudière ils la cédèrent selon Julien-Rémy Pesche à une certaine Jeanne de Mouchi, laquelle la vendit en 1461 avec la terre d'Eporcé en la Quinte, à René de Hallai et à Anne du Bois de Maquitte, sa femme.¹²¹ Dans un document de 1465, René de Hallai fit mention de sa maison de la Renaudière.¹²² Nous ne savons pas qui furent les détenteurs du lieu entre René du Hallai et son descendant René d'Orvaulx (René de Hallai est son aïeu maternel) qui fonda en 1519 la chapelle du manoir dédiée à saint René et saint Louis, et qui aujourd'hui a disparu.¹²³ Le dernier seigneur trouvé pour la période qui nous intéresse est Louis d'Orvaulx dont les actes trouvés sont compris entre 1541 et 1586.

¹²⁰ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, p. 424 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5 p. 329 / SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, éd. de la Morande, Paris, 1988, p. 94 / BIGOT L., *Notices sur les communes du canton de Conlie*, septembre 1889, p. 23.

¹²¹ PESCHE J-R., *Dictionnaire ...*, op. cit. t. 5, p. 329 / FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine ...* op. cit. p. 424/ BIGOT L., *Notices...op.cit* p. 23.

¹²² SEYDOUX P., *Châteaux...op. cit.* p. 94.

¹²³ *Ibid.* p. 94/ BIGOT L., *Notices...op.cit.* p. 23/ PESCHE J-R., *Dictionnaire ...op. cit.* t. 5, p. 329.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Atrio	1335	CARTULAIRE ST PIERRE DE LA COUR
Maison	1465	ARCHIVES COGNER
Fief	1586	ARCHIVES COGNER
Lieu et domaine	1616	ARCHIVES COGNER
Lieu	1686	ARCHIVES COGNER
Fief et seigneurie	1745	ARCHIVES COGNER
Fief	1776	ARCHIVES COGNER
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Le cadastre napoléonien indique qu'à l'origine se trouvait des douves sur ce site. En effet la parcelle n° 258 s'intitule « La Douve ».

Sources

Archives du Cognier Série E art. 1-144, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 230-239.

Archives historiques du Maine IV Cartulaire du chapitre royal de St Pierre La Cour du Mans publié par Le Vicomte Menjot d'Elbenne et L'Abbé LJ Denis, Au Mans, 1907, p. 127-130.

ADS B 1260 : 1777 Lettres de ratification des contrats de vente.

ADS 3 P 322/28 : Cadastre Neuvy-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, *Imagier des châteaux et manoirs de la Sarthe*, Conseil général de LA Sarthe, Le Mans, 2005, p. 7.

BIGOT L., *Notices sur les communes du canton de Conlie*, septembre 1889, p. 23.

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 192.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, p. 424.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 329.

SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, éd. de la Morande, Paris, 1988, p. 94.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 776.

Documents iconographiques



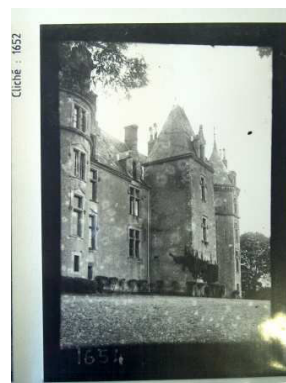
ADS 18 J 762 : Fonds Paul Cordonnier, dessin du 30 mai 1897.



ADS 2 FI 9945



ADS 2 FI 9946



ADS 18 J 1143 Archives Fonds Paul Cordonnier, année 1930.



SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, éd. de la Morande, Paris, 1988, p. 94.

Canton de Conlie

La Quinte

La Roselle



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle ADS E 320_37 Cote Eglise, presbytère, la Roselle....

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de La Quinte section A2 du bourg, cote PC 253 003.

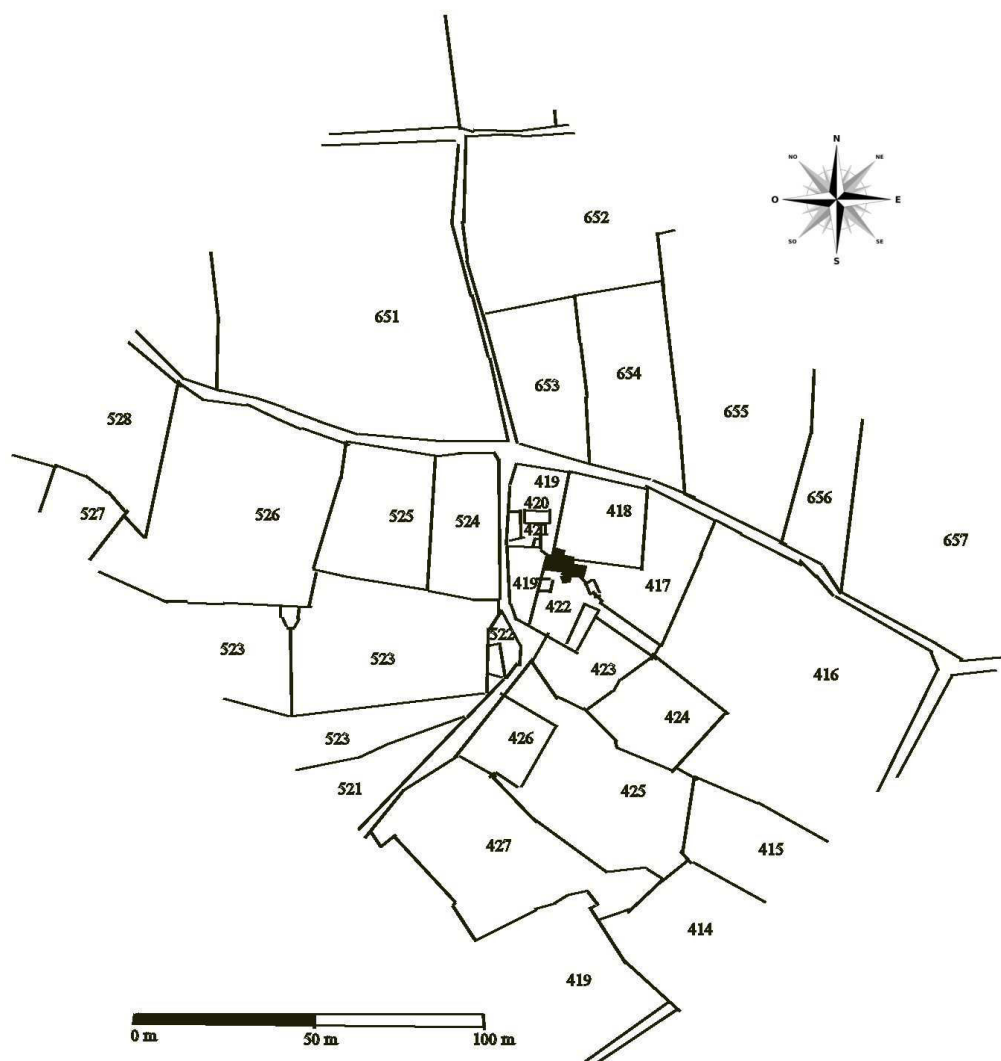
Carte IGN 1/25000:1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 426059, 06 m y = 2343108, 50 m

Le site de La Roselle est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 106 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau L'Antonnière et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	750
Logis / cours d'eau	500
Logis / espace boisé	625

Cadastre



414 : Le Champ de Montaigne
415 : La Noüe
416 : Le Champ de La Cour
417 : Le Closeau de l' Aire
418 : Le Jardin
419 : Le Jardin
420 : Le Perron
421 : Le Perron
422 : La Roselle
423 : Le Jardin de la Grange
424 : Le Closeau de la Garenne
425 : Le Pré de l'Etang
426 : Le Closeau du Gué
427 : Le Champ du Bois

521 : La Pommeraie
523 : Le Pré de La Roselle
524 : Le Closeau
525 : Le Chardonne
526 : Le Pré Neuf
527 : La Petite Noüe
528 : L'Oiselie
651 : Le Champ du Noyer
652 : Le Champ du Moulin
653 : Le Champ du Carrefour
654 : Le Champ Merle
655 : Le Champ du Milieu
656 : Le Champ Vau
657 : Le Grand Fourneau

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, grès roussard, encadrement de fenêtres en pierre de Bernay, chaînage d'angle en pierres grises, bois, ardoises, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 25 mars 2004.

Etat de conservation : Logis largement remanié au XXe siècle. La toiture a été remplacée et est peu inclinée aujourd'hui. Un enduit moderne a été posé sur toute la façade sud. Les fenêtres, ainsi que la porte de cette même façade ont été changées à la fin du XXe siècle. Les deux fenêtres à croisée et l'entrée visibles sur la carte postale du début du XXe siècle ont disparu (voir le document iconographique à la fin de cette fiche). Seule la tour a gardé son authenticité. La façade nord a, elle aussi, été modifiée et notamment au rez-de-chaussée. Trois grandes ouvertures ont été percées vers le XIXe siècle. Les deux fenêtres à traverse de l'étage ont été en partie murées. La fenêtre à traverse ornée d'une accolade placée au rez-de-chaussée a été totalement murée. Le rez-de-chaussée à l'intérieur a été entièrement remanié. L'étage n'est pas habité et conserve certaines caractéristiques médiévales. Le plafond du rez-de-chaussée et de l'étage ont été abaissés. Les hottes des cheminées sont maintenant bien visibles dans le comble.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier octogonale comportant un escalier en vis en bois, de quelques ouvertures chanfreinées, de deux fenêtres à traverse dont l'une est ornée d'une accolade et de deux cheminées engagées à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	12, 70 m	8 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu inclinée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Ardoises

La façade sud est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : trois fenêtres du XXe siècle remplaçant deux fenêtres à croisée et une porte à moulures à cavets. La tour est éclairée par trois petites ouvertures chanfreinées. La façade nord comporte cinq ouvertures : trois portes-fenêtres de la fin du XIXe siècle et deux fenêtres à traverse. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte moulurée	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtres chanfreinées
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : étage		3 : sur la tour 1 : étage
Retour nord			1 : rez-de-chaussée 2 : étage	

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Cependant l'étage a conservé son aspect et devait être composé de deux pièces. On peut supposer qu'il en était de même pour le rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	Du 0 au 2	
Chambre de gauche	1	1
Chambre de droite	1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre de gauche	183 cm	183 cm
Chambre de droite	190 cm	166 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	100 cm	17 cm	19 cm

Intérêt du site

Ce logis rectangulaire desservi par une tour d'escalier octogonale non centrée, est tout à fait caractéristiques des manoirs de la région. Bien que très remanié, on y trouve encore quelques éléments intéressants. Heureusement grâce à une carte postale du début du XXe siècle, on connaît l'aspect originel de La Roselle. Sur la façade sud, à gauche se trouvait deux fenêtres à croisée, l'une éclairant le rez-de-chaussée, l'autre l'étage. On entrait dans le logis par une porte dont l'encadrement en pierre était orné de moulures à bandeaux. Cette dernière se situait entre la fenêtre à croisée et la tour d'escalier agrémentée de trois ouvertures



chanfreinées. Une autre petite ouverture éclairait la chambre de droite à l'étage. La façade nord a conservé ses deux fenêtres à traverse **dont celle de droite est ornée d'une accolade**. La fenêtre à traverse du rez-de-chaussée de la façade nord a été entièrement murée, mais l'accolade qui la surmonte est encore visible. Le rez-de-chaussée ne conserve aucun élément datant du Moyen Âge excepté une cheminée inaccessible se trouvant actuellement partagée entre deux pièces de l'habitation. En montant à l'étage, le remaniement des niveaux est plus visible, car **les jambages de la cheminée de la chambre ne touchent plus le sol** et sa hotte se trouve actuellement dans le grenier. Une autre cheminée plus petite, côté oriental lui fait face. Les deux cheminées sont engagées à hotte droite en pierre. Le linteau de la cheminée placée vers l'ouest repose sur deux corbeaux légèrement moulurés. Les différentes pièces sont desservies par **un escalier en vis suspendu au noyau**. Les six premières marches sont en pierre et le reste de l'escalier est en bois. Il est tournant à gauche.



Données historiques

Sources :

Chartrier de Sourches, papiers de la Roche Coisnon cité dans LEDRU Ambroise, « Les seigneurs de la Roche-Coisnon », *Revue historique et archéologique du Maine*, VIII, 1880, p.225-283 aux p. 272 et 280.

29 mars 1571

Il existe un inventaire dressé après le décès de Jean II de Coisnon, seigneur de la Roche-Coisnon¹²⁴ des meubles du 29 mars 1571 fait par Louis de Coisnon sieur du Lebert Coisnon et Louise sa sœur : Fait par Louis Grippon « notayre en la court royal du Mans demeurant à la Roselle, paroysse de la Quincte » en présence de Jacques de la Sigoigne sieur de Montcruchet (à qui Jean II avait donné ainsi qu'à son frère Louis de Coisnon pouvoyr, puissance, auctorité et mandement)

¹²⁴ Voir présent volume, commune de Ruillé-en-Champagne, La Roche Coisnon.

ADS E 119 et ADS E 129

12 avril 1643

Aveu rendu à Henry de Beaumanoir seigneur de Lavardin par Pierre Anger prêtre chanoine prebende en l'église du Mans, curé de Chantenay pour la Rozelle.

Sensuit la declaration des choses heritiaux que je pierre anger pretre chanoine prebende en leglize dumans prieur de monteray curé de chantenay tiens et advoue tenir conformement de vous hault et puissant seigneur monseigneur messire henry de beaumanoir chevallier des ordres du roy seigneur marquis de Lavardin baron dela baronnie de tuce et de millesse seigneur de malicorne asse le riboul lemortier les mesangeres et de la beauchardiere en et acause de vostre dite baronnye de tuce cest assavoir mon domaine terre fief et seigneurye de la rouselle composee du grand corps de logis seigneurial dudit lieu grange estable presouer court issues jardin ung coteau de terre pour ledict jardin contenant[...] ung petit verger ...

ADS E 120

9 novembre 1683

Aveu rendu à Charles de Beaumanoir seigneur de Lavardin par Perrine Thébaudin fille et héritière de Jehan Thébaudin sieur de la Chevalley et mauguerche pour la Rozelle.

[...] mon domaine de la Rozelle sittué paroisse de la quinte Consistan en un grand corps de logis, boulangerie, grange, Estable, cour, Issues jardin et cloture de terre pres ledit jardin...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Roselle comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Roselle comme métairie.

Historique

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
G. de Rosela	de Roselle	1097 1127			SAINT VINCENT ¹²⁵
Louis Grippon	Grippon	1560 1571		Notaire Notaire	BETIN ET GREGOIRE CHATRIER DE SOURCHES ¹²⁶

Au début du XIIe siècle, la seigneurie fut détenue par la famille de La Roselle. Puis, selon Alain Bétin et Philippe Grégoire, un certain Louis Grippon, notaire en la cour royale du Mans aurait habité à la Roselle en 1560¹²⁷. On le trouve mentionné onze ans plus tard lors de la rédaction de l'inventaire après décès de Jean II de Coisnon, seigneur de La Roche Coisnon à Ruillé-en-Champagne.

¹²⁵ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 798 : *G. de Rosela, 1097-1127 (St Vincent p. 767)*, Nous n'avons pas trouvé cette source.

¹²⁶ Chartrier de Sourches, papiers de la Roche Coisnon cité dans LEDRU A., « Les seigneurs de la Roche-Coisnon », *Revue historique et archéologique du Maine*, VIII, 1880, p.225-283, (p. 272 et 280).

¹²⁷ BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 93.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site à la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Domaine terre fief et seigneurie/grand corps de logis	12 avril 1643	ADS E 119 ADS E 129
Domaine/grand corps de logis	9 novembre 1683	ADS E 120
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Les sources de la période moderne indiquent que le logis seigneurial est complété par une grange, une étable, un pressoir, une boulangerie et une étable.

Sources

Charrier de Sourches, papiers de la Roche Coisnon cité dans LEDRU Ambroise, « Les seigneurs de la Roche-Coisnon », *Revue historique et archéologique du Maine*, VIII, 1880, p.225-283 aux p. 272 et 280.

ADS E 119 : 1598-1662 Aveux rendus à Jean et à Henri de Beaumanoir barons de Tucé.

ADS E 120 : 1662-1752 Aveux rendus à Marguerite Renée de Rostain veuve de Henri de Beaumanoir à Henri Charles de Beaumanoir, son fils et à M. de Froullay, seigneur de Tucé.

ADS E 129 : 1779-1788 Terrier de la baronnie de Tucé pour la paroisse de Domfront.

ADS 3 P 253/14 : Cadastre La Quinte : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A., GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 93.

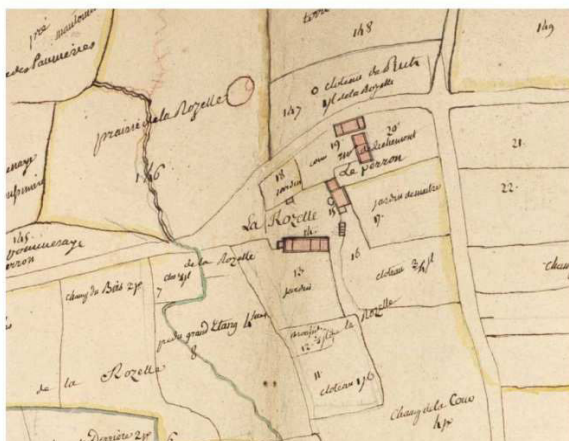
CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 214.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 425.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 590.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 798.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 320_37



ADS 2FI 03806 carte postale datant de 1903.

Canton de Conlie

Ruillé-en-Champagne

La Roche-Coison (La Roche-Basse)



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 190 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Ruillé-en-Champagne section A1 du Bourg, cote PC 265 002.

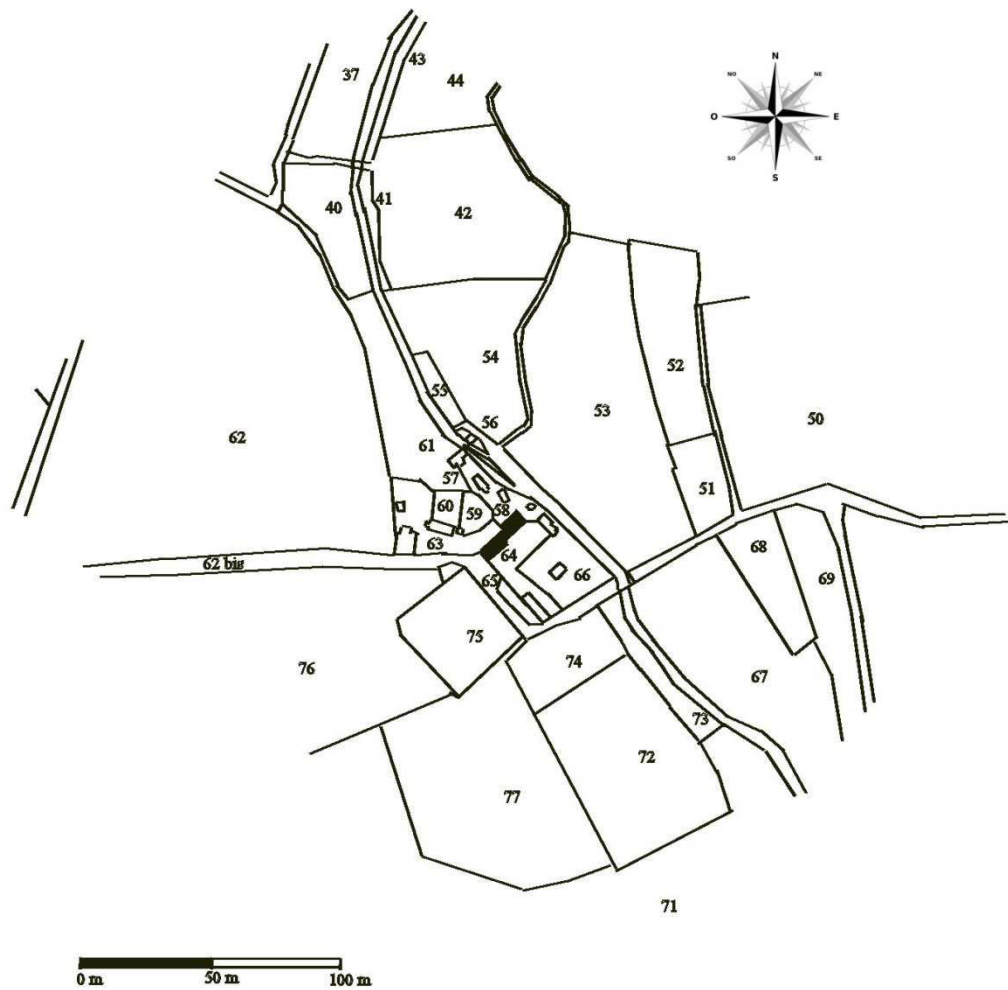
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 420437, 05 m y = 2343563, 33 m

Le site de La Roche-Coison est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 90 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Vègre et au Bois du Tronchet.

Distances	en m
Logis / église	1000
Logis / cours d'eau	47
Logis / espace boisé	373

Cadastre



37 : Le Rouloir
40 : La Butte La Roche
41 : La Coulée
42 : Le Pré de Mone
43 : La Coulée
44 : La Coulée
50 : La Gouas de La Roche
51 : La Butte de La Prée
52 : La Butte de La Prée
53 : La Pré du Pont
54 : Pré du Portineau
55 : Le Jardin
56 : La Roche Moulin
57 : La Roche
58 : La Roche
59 : La Roche
60 : Le Clos

61 : Le Clos
62 : La Varenne
62 bis : Les Illees
63 : La Roche
64 : La Roche
65 : La Roche
66 : Le Verger
67 : Le Pré du Pont
68 : Le Clos
69 : La Garenne
71 : La Prée
72 : Le Clos
73 : L'Eguille
74 : Le Clos
75 : Le Jardin
76 : La Pièce
77 : La Petite Pièce

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire très remanié.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres en pierre de Bernay, chaînage d'angle en pierre de Bernay, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Réalisation de la visite : 13 mars 2004.

Etat de conservation : Logis très remanié, sans grande campagne de restauration récente. Il a été arasé et a perdu tout son étage (il est encore visible sur le cliché 3364 à la fin de la fiche datant de 1947). Il ne reste actuellement que le rez-de-chaussée qui a conservé quelques vestiges médiévaux. La fenêtre à croisée du rez-de-chaussée de la façade sud-est a été murée, puis repercée d'une fenêtre datant du XXe siècle. La cheminée à l'intérieur a été déplacée sur le mur gouttereau.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de vestiges d'une fenêtre à croisée, d'une porte surmontée d'une accolade, d'une petite bouche à feu, d'une cheminée remaniée à corbeaux moulurés dans le style flamboyant, de portes chanfreinées à l'intérieur, d'une chapelle agrémentée de décors Renaissance, de vestiges de la fuie et d'une écurie ayant une porte surmontée d'une accolade .

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose actuellement d'un rez-de-chaussée, l'étage et le comble d'origine ont disparu.

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	20,50 m	8, 25 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Tuiles

La façade sud-est est rythmée par cinq ouvertures : une porte relativement ancienne surmontée d'une petite ouverture protégée par une grille, une porte donnant dans le comble créée après 1947, une fenêtre à croisée repercée d'une fenêtre du XXe siècle, une porte surmontée d'une accolade et une fenêtre du XXe siècle.

Emplacements	Portes	Fenêtre à croisée
Façade sud-est	2 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
?	Rez-de-chaussée	1

Dépendances

L'intérêt principal de La Roche Coison est **la très belle chapelle de plan rectangulaire**. Fondée en 1492, elle garde encore quelques aspects du style gothique flamboyant comme ses deux baies à arc brisé à remplages. Le reste du bâtiment est déjà emprunt du style Renaissance. Sa toiture est assez inclinée ou des rampants de pierre sont visibles ainsi qu'une corniche moulurée sur les deux façades.



Le pignon sud-est comporte une grande baie à arc en plein cintre à remplages formé de deux lancettes surmontées d'une rose entourée de réseaux, dans un style intermédiaire entre le Gothique et la Renaissance. **La porte d'entrée est à arc en plein cintre**, avec cartouche en son centre au-dessus de la boiserie. Elle est entourée de deux pilastres sculptés surmontés de



deux chapiteaux corinthiens sculptés ornés d'abaques à cornes. Celui de gauche comporte une tête d'ange entouré de ses ailes surmontant un vase entouré de deux dauphins. **Celui de droite comporte une tête de satyre** surmontant des ornements végétaux où deux anges jouent du cor. L'ensemble est surmonté d'une table dont les écus ont été buchés. Il devait sans doute s'agir des armes de la famille de Coisnon. Cette table est surmontée d'une corniche moulurée. L'intérieur conserve une voûte lambrissée et des trous de boulins. Les vestiges d'un bénitier jonchent



le sol. Il est brisé en cinq morceaux mais on reconnaît la cuve surmontée d'une coquille, l'ensemble devant reposer sur un pied en forme de colonne en candélabre ornée de feuillages de style Renaissance. À gauche de la chapelle se trouve les vestiges de **la fuie ronde** dont la toiture a disparu. Fort heureusement les photographies de 1947 (voir fin de la fiche) indiquent qu'elle était surmontée d'une toiture en poivrière agrémentée d'une sorte de campanile (il y avait il une cloche ?). Une écurie se situe de l'autre côté de la cour. Elle comporte une porte surmontée d'une accolade et d'un contrefort à l'arrière. Un moulin se situe toujours à quelques mètres du logis.



Intérêt du site

Si la chapelle est de loin le bâtiment le plus intéressant de La Roche Coisnon, le logis en apparence postérieur à la période étudiée, comporte en fait quelques éléments médiévaux. Il est assez complexe à étudier, car il a été énormément remanié. En effet il a perdu au moins un étage et sa toiture. Il est dit dans les sources qu'il y avait des chambres hautes, ce qui n'est plus le cas. Il y avait aussi une cave, une cuisine, une garde robe et la garde robe de la chambre basse. Sa longueur totale reste incertaine, car des traces anciennes d'habitation existent dans le bâtiment d'exploitation qui est à gauche de la maison. D'extérieur par contre rien ne nous l'indique excepté une porte chanfreinée et sculptée se trouvant en hauteur sur son mur pignon. L'ancien logis ressemble à une simple ferme. Seules quelques ouvertures sont les témoins d'un passé prestigieux. **Une très belle porte chanfreinée surmontée d'une accolade de qualité donne l'accès à l'intérieur.** À gauche subsiste l'encadrement d'une fenêtre à croisée, dont le meneau et le croisillon ont disparu. **Quelques éléments défensifs sont**



visibles sur le petit bâtiment se situant entre le logis et la grange. Il semble que leurs fonctions soient plutôt esthétiques que vraiment défensives. Ils donnent toutefois directement sur l'entrée à hauteur d'homme. Dans le petit bâtiment comportant des éléments défensifs se trouvent les deux jambages d'une cheminée qui aurait pu être celle de la cuisine. Cette pièce rejoint la salle du logis par une porte aujourd'hui murée. **Cette salle comporte une cheminée dont les corbeaux sont moulurés dans le style flamboyant (vers 1500).** Son emplacement reste étonnant car elle est incorporée à une porte chanfreinée donnant peut-être dans la tour d'escalier qui a laissée quelques traces à cet emplacement. Nous pourrions alors supposer que cette cheminée ait été déplacée. Les cheminées de cette période sont le plus souvent sur les murs pignons alors qu'elle est placée ici sur le mur gouttereau. Il est courant au XIXe siècle de déplacer les cheminées médiévales pour les réemployer ailleurs.



Données historiques

Sources :

ADS 7 F 88 Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang, tome Ier.

1453 Aveu pour la châtelainie de Tucé par Baudouin de Tucé au comte du Maine.

P.32 Le seigneur de Ravoir et le seigneur de la Roche Coynon pour son féage de Conlie et pour son fief de Courgoul.

ADS 1 J 65 :

Copie signée du 20 février 1642, Sainte Suzanne 20 octobre 1490 : Condamnation par Jean de Saint-Denis, sénéchal de la Roche Coison (paroisse de Ruillé) pour le seigneur de la Roche Coison contre le meunier du moulin de la route qui avait pêché dans une dérivation de la rivière de la Vègre.

A tous ceux qui ces presentes Lettres verront Jan et Saint Denis Senechal en la Roshe Coison Salut Comme pour fust mis et cependant estre Le procureur de La cour dudit Lieu en demandeur dune par et Jan Dogis meulnier estait demeurant au Moulin de la [...] deffendeur acause part pour occasion de ce que Ledy demandeur à faire que Monsieur de la cour de [...] entre Les [...] Terres et seigneuryes estoit seigneur de ladyte seigneurye de la roschecoison en deppendant delaquelle estoit la Riviere de vaigue qui estoit son reffand a lendroit deson fyé seigneurye et domaine ou ledyt demandeur disoit que ledit deffendeur navoi aulcun droit dy pesche ni prendre poissons quoy que soit en la veille eau...

[...] a juste titre parce que feu Guillaume Coison en son vivant seigneur dudit lieu de la roche coison filz baille dudit moulin et appartenance vives a feu Gilles la bonnier avec droit de pesche en la riviere dependan audit moulin par [...] les boys estant entre les eaux, au dessus les doulves qui sisoit estre les fosees monstes entre les choses et par lesdy Le Bonnier et Sa femme en avoien jouy plus de vingt audt et [...] dame alix de Tucé qui en fut dame en avoir pareillement jouy par long [...] et apres Jan prieur en fut seigneur au tiltre de la baillee que Luy er filz Jan Coison seigneur de la rosche Coison qui pareillement en avoist jouy plus de vingt ans ...

Chartrier de Sourches, papiers de la Roche Coison cité dans LEDRU Ambroise, « Les seigneurs de la Roche-Coison », *Revue historique et archéologique du Maine*, VIII, 1880, p.225-283 aux p. 272 et 280.

7 septembre 1492

Nobles personnes pierres Coaison escuyer sieur de la Rochecoaison, des fiez d'Autheville en Vernie et de Nareux et damoiselle Jullienne de Feschal son épouse et compaigne » fondèrent « en l'onneur et louenge de Dieu de la benoiste Vierge Marie, sa mère, de monsieur saint Jehan Baptiste, Saint Estienne et Saint Symphorien...une chapelle et chappellenie...en la court, manoir et habergement de la Rochecoaison

29 mars 1571

Il existe un inventaire des meubles du 29 mars 1571 fait par Louis de Coison sieur du Lebert Coison et Louise sa sœur : Fait par Louis Grippon¹²⁸ « notayre en la court royal du Mans demeurant à la Roselle, paroyss de la Quinte » en présence de Jacques de la Sigoigne sieur de Montcruchet (à qui Jean II avait donné ainsi qu'à son frère Louis de Coison pouvoyr, puissance, auctorité et mandement)Et « Premier en la chambre d'ahault ou demouroit Monsieur se trouve un charlit de chesne fait au tour garny de quarry, lequel est enfonsé de cordes, dedans lequel y a une paillasse, une couette de lict avecques son traversyer, deux oreillers garnys de souilles, avecques se ung vieil soeyer.*Item* une table sur une quarry de treteaux avecques deux chairres à plain eufvre, troyes espées dont y en a une qui a les garnytures dorés et une dague de mesmes avecques foureaux de vellours en laquelle y a ung cousteau et ung poinezon, une aultre espée avecques garnitures noyres gravées en laquelle y a ung ponezon et un cousteau, l'autre ung estoc garniture à crousile, *Item* deux petis landiers de fer. *Item* ung tretaulex ? de vieil liet fait à panneaulx. *Item* une petite pieeze de tapisserys de turquye contenant envyron de cinq quartiers d'aulne en quarré, deux vieilx ridaulx de sarge rouge et jaulne et vert. En la garde robe près ladite chambre deux bahus en long desquelz n'y a rien, en l'autre ung poirpains de toile blanche deccoupé, deux payres descarpains blancqs de marocquin deccoupés.

Item un chapperon noyr dalletment acoustré de passément dargent et scoye noyre doublée de vellours, une payrre de gantz un bas de chausse destamine rouge, une sainture de cuyr noyr avecques une petite dague foureau de vellours, une payre d'esperons d'Allemaigne non garnys, une petite pieeze de camelottyn rouge dedans laquelle y a enveloppe de petit passément noyr de soaye qui a servy et ung escheveau de fil rouge

¹²⁸ Louis Grippon était seigneur de La Roselle. Voir présent volume, commune de La Quinte, La Roselle.

Item un reste de toile gommée noyrre, une boiste de sappin en laquelle y a de vieulx boutons de passemment d'argent et de scoye noyrre, des manches de pourpoinct de toile jaulne et ung petit paquet de voilles pieczes noyres.*Item* une payre de bottes saïches, ung petit livre de droict couvert de noyr »Les autres chambres, la boulangerie, le pressoir...ne contiennent que quelques bahuts, ustensiles, instruments de travail à demi rompus.Les estables et les soutlz renferment « deux vaches et une méchante busse en laquelle y a un ferret, cinq porcqs...cinq oays...sept poules d'inde comprenant le coq »

L'écurie abrite « troyes chevaux et une mulle » Cuisine : « deux tables avecques leurs treteaulx, deux banselles, deux grantz landiers de fonte, deux routissoire, un palle de fer toutte de fer, une grille, une cramailere, une fourchette à servir au feu, aumanchée de boys, deux broches de fer, une poysle acqueue, deux pots de fer dont l'ung est ebraiché, ung chauldron et une passette de arain, troys chandelliers de cuivre.*Item* seze plats tous antiers, huict qui sont rompus, dix sept escuelles aussy entyere et une qui est rompue, vingt assiettes entieres et troys rompues, six saulsiers, une buys, ung broc, une quarte, deus pinthes, deux choppinnes, deux setiers, ung esguerre, ung vase, deux coupes, deux mechans chandelliers, deux sallières et ung bassin, le tout d'estaing. Deux cousteaulx et une fourchette de cuisine, une seille, ung godet, un dressouer et quatre potz de terre. »

Cave : « deux pippes de vin plainnes des vignes de la Roche, une pippe plainne de vin d'Anjou, ung fust de pippe en laquelle peult avayr ung quart de vin d'Anjou ou envyrn, deux aultres futz de pippe dans lesquelz peult avayr ung quart de vin ou environ, un poinezon demy de vin clairte ou environ, ung fust de pipe anfoncé des deux boutz où il n'y a rien, ung verjutter où il y a quelques verjutz, trois salloieres dont en ung y a demy porq sallé ou envyrn, en deux où il n'y a rien, troyes poullains a descendre vin, une selle de boys, et en la cave y a des chantyers tout du long »Garde robe de la chambre basse près la chapelle : « ung gros bonnet de nuict, ung estuy de paignes dans lequel y a deux peignes de bouist, des sizaulx, des forsettes, ung curre oreille, des pinsettes, ung poinczon de fer, une boeste ferrée dans laquelle y a ung cachet dyvoelle amboutté d'argent...ung chauspiéd de fer, des thablettes d'Allemaigne, deux fiolles de vayrre et une godde de boys, deux veilles payres de mulles et une veille serreurre.La chapelle a ce moment ne sert plus au culte : draps, nappes, serviettes « chemenses à usage de deffunct Monsieur » mouchoirs a ourlés de passemment de fil d'or de scoye noyrre..., payres bas de chausses...souilles d'oreiller », vaisselle, lit de camp, harnais, viel bacut de charrette »

Et « Trois jambons de Manganse (Mayence) et une langue de porcq dans un coffre à plain eufvre »

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 190

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Roche Coisnon comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Roche Coisnon comme manoir.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean Ier de Coisnon	de Coisnon	1403 1408	Ecuyer		CHARTRIER SOURCHES ¹²⁹
Guillaume II de Coisnon	de Coisnon	Avant 1490			LEDRU
Pierre Ier de Coisnon	de Coisnon	1492	Ecuyer		CHARTRIER SOURCHES ¹³⁰
Pierre II de Coisnon	de Coisnon	1529 Mort en 1540			ALOUIS LEDRU
Guillaume Veron	Veron	Avant 1540	Chanoine		LEDRU CORDONNIER
Jean II de Coisnon	de Coisnon	Mort en 1571			CHARTRIER SOURCHES ¹³¹

La seigneurie de paroisse appartient alors à la famille Couasnon seigneurs de la Roche. Cette famille est mentionnée depuis le début du XVe siècle, avec Jean Ier de Couasnon, écuyer fils de Guillaume et d'Alice de Tucé.¹³²

¹²⁹ LEDRU A., « Les seigneurs de la Roche-Coisnon », *Revue historique et archéologique du Maine*, VIII, 1880, p.225-283, (p. 272 et 280).

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Il y aurait eut des documents datés 4 novembre 1403 et du 9 août 1408 dans la Chartrier de Sourches qui est cité dans : LEDRU Ambroise, « Les seigneurs ... » *op. cit.* p. 259.

Il eut un fils qui se nommait Guillaume II¹³³. Ce dernier participa au combat de la Bussonnière, sous le commandement d'Ambrois de Loré et du comte d'Aumale, avec les seigneurs de Laval (André de Laval), de Barres, de Chambellay, de Daillon, de Mirmande, de Charnossé, du Chassau, de la Grandière, le Brun de la Roche, de la Court, de la Berthière, de Querqueron, Jean de la Haye...¹³⁴ Guillaume est-il le seigneur cité dans l'aveu de 1453¹³⁵ ? Il pourrait alors être aussi le seigneur de Courgoul¹³⁶. Guillaume épousa Guillemette du Hards de Houteville. Ils eurent deux enfants Lorette et Pierre qui devint à son tour seigneur de la Roche sous le nom de Pierre Ier. Il épousa en premières noces Françoise de Montécler qui mourut le 23 février 1472¹³⁷ et par la suite Jullienne de Feshal le 15 octobre 1482.¹³⁸ Nous savons que ce sont eux qui fondèrent la chapelle du domaine, grâce à un document datant du 7 septembre 1492¹³⁹. Le seigneur suivant de la Roche est Pierre II de Coisnon, fils de Pierre Ier qui épousa Suzanne de Vassé¹⁴⁰. Il aurait participé à l'expédition d'Italie (il aurait pris part à la bataille de Ravenne le 11 avril 1512) sous le règne de Louis XII. Il semble que Pierre II mena grand train et il n'est pas étonnant de le voir vendre son domaine à la fin de sa vie à Guillaume Veron, prêtre chanoine du Mans.¹⁴¹ Il mourut en 1540 complètement ruiné. Par la suite ses descendants cherchèrent à reconstituer le domaine en rachetant les divers fiefs. Nous n'avons pas pu vérifier tous ces dires puisque la plupart des documents ont disparu. En tout cas il semble que les descendants de Pierre II de Coisnon aient réussi à retrouver le fief de La Roche, car un certain Jean II en est seigneur avant 1571, date à laquelle il meurt et où un inventaire après décès est dressé donnant de précieux éléments sur les objets que l'on pouvait trouver dans un logis de cette époque.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Court manoir et hébergement	7 septembre 1492	CHARTRIER SOURCHES
Terre et seigneurie/fié seigneurie et domaine	20 février 1642	ADS 1 J 65
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Manoir	Fin XVIIIe	CASSINI

L'inventaire après décès datant de 1571 (voir les sources sur la page précédente) indique que le logis comporte entre autre : une chambre d'en haut, une garde robe, d'autres chambres, une cuisine, une cave et la garde robe de la chambre basse près de la chapelle. Dans les dépendances, on compte une boulangerie, un pressoir, des étables et une écurie.

Sources

Chartrier de Sourches, papiers de la Roche Coisnon cité dans LEDRU Ambroise, « Les seigneurs de la Roche-Coisnon », *Revue historique et archéologique du Maine*, VIII, 1880, p.225-283 aux p. 272 et 280.

ADS 7 F 88 : Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang, tome Ier.

ADS 1 J 65 : Documents divers ne paraissant pas provenir de fonds conservés aux ADS.

ADS 3 P 265/11 : Cadastre Ruillé-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹³³On le retrouve dans un aveu rendu en 1422 au seigneur de Sourches : [Inventaire général des titres...de la maison de du Bouchet de Sourches, fol. 98 rectos] cité dans : LEDRU A., « Les seigneurs... » *op. cit.* p. 260.

¹³⁴Cité par HIRET dans les *Antiquitez d'Anjou* (p.425) cité par : LEDRU A., « Les seigneurs... » *op. cit.* p. 260.

¹³⁵ ADS 7 F 88.

¹³⁶ Courgoul est une seigneurie située à Rouez-en-Champagne. Voir volume du canton de Sillé-le-Guillaume, commune de Rouez-en-Champagne, Courgoul.

¹³⁷ CORDONNIER P., « Vegre et Charmie », *Revue historique et archéologique du Maine*, t. CV, 1949, p. 3-95, (p.19).

¹³⁸ LEDRU A., « Les seigneurs... » *op. cit.* p. 263/ CORDONNIER P., « Vegre ... » *op. cit.* p. 19.

¹³⁹La source n'est pas indiquée, elle est citée dans LEDRU A., « Les seigneurs... » *op. cit.* p. 272 / cette fondation est aussi mentionnée dans : FLOHIC J-L. (sous la direction), *Le des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t.1, p. 427/ LES PROPRIETAIRES / GUILBAUT J. / HAM F., *Journées du Patrimoine 17 septembre 1995, Bernay-en-Champagne, Saint-Symphorien-Ruillé-en-Champagne et Tennie* / CORDONNIER P., « Vegre ... » *op. cit.* p. 22.

¹⁴⁰FLOHIC J-L. (dir.) *Le patrimoine ...op. cit.* p. 427/ LEDRU A., « Les seigneurs... » *op. cit.* p. 277 / LES PROPRIETAIRES / GUILBAUT J. / HAM F., *Journées ...op. cit./* CORDONNIER P., « Vegre ... » *op. cit.* p. 22.

¹⁴¹LEDRU A., « Les seigneurs... » *op. cit.* p. 277 / CORDONNIER P., « Vegre ... » *op. cit.* p. 22.

Bibliographie

- ALOUIS V.**, *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé deuxième partie de 1508 à 1601*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1888, p. 37
- BETIN A. / GREGOIRE P.**, *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 57.
- CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G.**, *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 220.
- CORDONNIER P.**, « Vegre et Charnie », *Revue historique et archéologique du Maine*, t. CV, 1949, p. 3-95, (p. 19, 21 et 22).
- FLOHIC J-L.** (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t.1, p. 427.
- GRANDIERE R.**, *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 95 et 95 (a).
- LATRON A.**, « Les chapelles de châteaux et manoirs dans le Maine », *La Province du Maine*, tome IX, Janvier-mars / Avril-juin / Juillet-septembre, 1995, p. 7-18 / 137-143 / 221-236, (p. 142).
- LEDRU A.**, « Les seigneurs de la Roche-Coisnon », *Revue historique et archéologique du Maine*, VIII, 1880, p.225-283, (p. 255, 259, 260, 263, 274, 277, 279 et 280).
- MALHERBE P.**, *Bernay-en-Champagne, canton de Conlie*, Maurice Vilair, Le Mans, 1931, p. 9.
- LES PROPRIETAIRES / GUILBAUT J. / HAM F.**, *Journées du Patrimoine 17 septembre 1995, Bernay-en-Champagne, Saint-Symphorien-Ruillé-en-Champagne et Tennie*.
- VALLEE E.**, *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 788.

Documents iconographiques



ADS 18 J 1117 : Archives Fonds Paul Cordonnier, année 1947.

Canton de Conlie

Ruillé-en-Champagne

Valaubun



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 190 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 (échelle non contractuelle / Le logis fait environ 1 cm sur le plan d'origine) commune de Ruillé-en-Champagne section A3 du Bourg, cote PC 265 004.

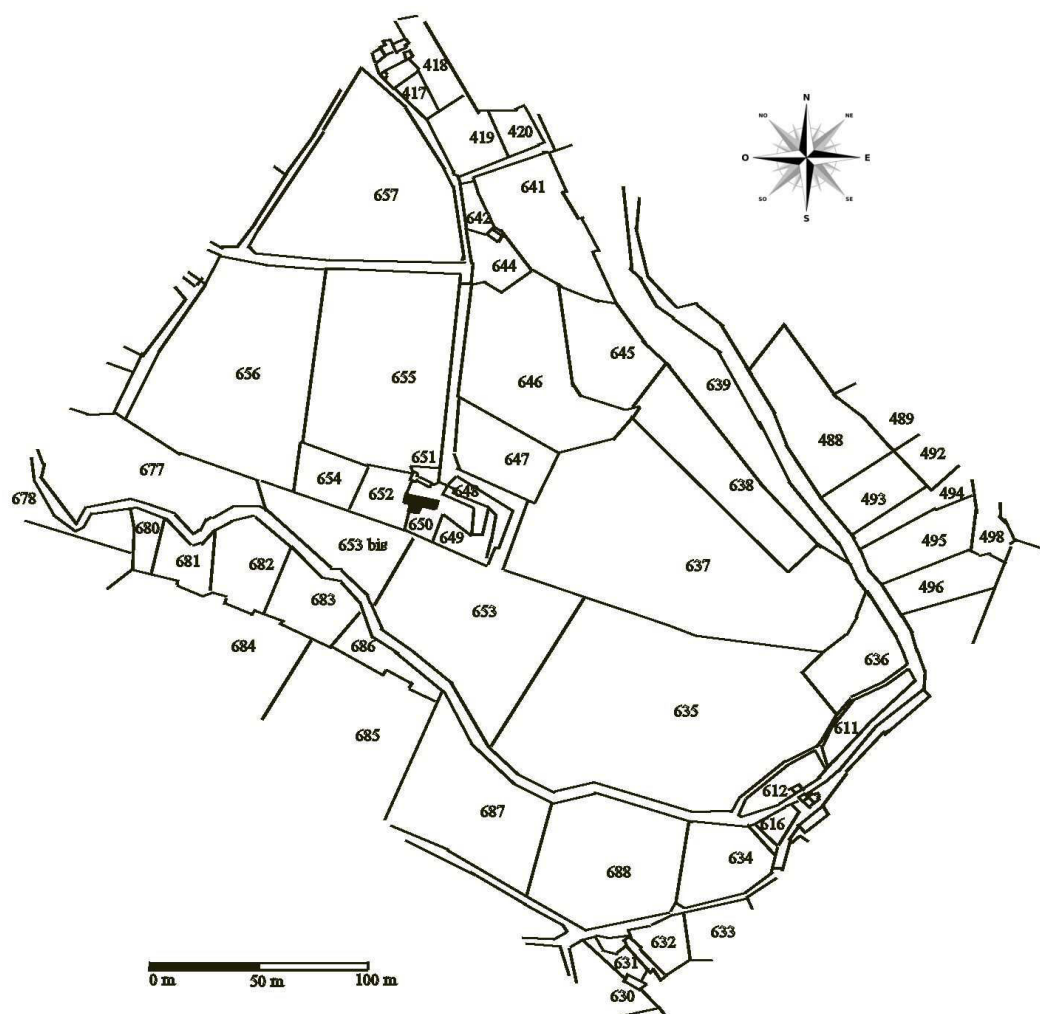
Carte IGN 1/25000 : 1619 E La Suze-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 419138, 32 m y = 2341703, 44 m

Le site de Valaubun est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 70 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Végre et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1700
Logis / cours d'eau	151
Logis / espace boisé	2389

Cadastre



417 : Le Jardin
418 : Le Cloteau
419 : La Grouas
420 : Le Cloteau
488 : Le Pré de La Jouletière
489 : Les Noes
492 : Le Champ Trottier
493 : Le Pré D'embas
494 : Le Pré D'embas
495 : Le Pré des Hauts Pays
496 : Le Pré
498 : Le Pré
611 : Les Chaussées
612 : Les Noes
616 : Guiavreux
630 : Le Cloteau
631 : La Folie
632 : La Folie
633 : Le Verger
634 : Le Cloteau
635 : La Grande Prée
636 : Le Petit Pré
637 : La Courbe
638 : Le Bois Long
639 : Le Pré Timbault

645 : Le Bois Rouloir
646 : Le Grand Bois
647 : Le Cloteau
648 : Le Cloteau
649 : Le jardin de la Fuite
650 : Valaubin
651 : Le Grand Jardin
652 : Le Grand Jardin
653 : La Petite Prée
653 bis : La Noe
654 : Le Cloteau du Grand Jardin
655 : Le Perray le plus Pré
656 : Le Perray le plus Long
677 : Le Pré clos
678 : Le Pré des Nais
680 : Le Champ de Fontaine
681 : Le Pré Guindrot
682 : Le Pré Mors
683 : Le Pré Mutuel
684 : La Vallée le Plus Pres
685 : La Vallée du Milieu
686 : Le Pré sec
687 : La Vallée le plus loin
688 : La Vallée

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré à l'origine de douves.

Datation : XVe siècle et remaniements vers 1560.

Matériaux de construction : Moellons de pierre et encadrement de fenêtres en pierre de Bernay, chaînage d'angle en pierre de Bernay, terre cuite, ardoises, bois et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 7 mars 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié, depuis le milieu du XXe siècle, comme en atteste les documents iconographiques datant de 1947 à la fin de cette fiche. Le bâtiment le plus à droite daterait du XVe siècle et devait être agrémenté à l'arrière d'une tour d'escalier ronde hors-oeuvre intégrée aujourd'hui à un pavillon rectangulaire datant de la seconde moitié du XVIe siècle. Les ouvertures de la façade sud sont en grande partie murées et celles de la façade nord ont été refaites vers 1560. Le corps de logis sur la gauche datant des années 1560 comporte une porte d'entrée et les piédroits de la fenêtre du rez-de-chaussée refaits au XVIIe siècle. La cheminée gothique située dans le cellier (datant du XIXe siècle) a sans doute été déplacée. La cheminée de l'étage a perdu une partie de sa hotte et la cheminée du comble a perdu la totalité de sa hotte. La chapelle a été remaniée et transformée en remise. Ses ouvertures ont été murées et une partie de la corniche a disparu.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, d'une lucarne ornée d'un écu, de fenêtres à croisée, d'une fenêtre à croisée dont les culots sont sculptés en formes de chiens, de fenêtres à traverse, d'ouvertures à moulures à bandeaux, de petites ouvertures chanfreinées, d'une tour d'escalier ronde intégrée à moitié dans un pavillon XVIe siècle, d'une cheminée engagée à hotte droite ornée dans le registre gothique, de deux cheminées engagées à hotte droite dans le style Renaissance, d'un escalier en vis de pierre, de portes intérieures à moulures à bandeaux ou surmontées d'une accolade, de boiseries datant du XVIe siècle avec huisseries, d'un vitrail de même période, de pavés polychromes dont certains comportent des fleurs de lys et de trous de boulins. Dépendances : Présence d'une chapelle agrémentée d'une corniche, de baies géminées protégées par des grilles et de canonnières

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire qui se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, un étage, comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	13, 50 m	8,40 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très inclinée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	3	Tuiles et ardoises

La façade nord est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : une porte d'entrée datant du XVIIe siècle, une lucarne dont la fenêtre est à croisée, une fenêtre à croisée moulurée, une autre fenêtre moulurée probablement à l'origine à croisée, une fenêtre à traverse moulurée, trois fenêtres à moulures à bandeaux. La façade sud comporte deux fenêtres à croisée dont celle de l'étage est brute, alors que celle du rez-de-chaussée est très ornée. On trouve aussi une fenêtre à traverses, ainsi que quatre ouvertures chanfreinées sur la tour-pavillon orientée vers l'ouest. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtres à moulures	Ouvertures chanfreinées
Façade nord	1 : rez-de-chaussée 1 : étage 1 : lucarne du comble	1 : étage	2 : rez-de-chaussée 1 : étage	
Façade sud	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : étage		
Pavillon côté ouest				4 : tour-pavillon

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des pièces qui subsistent et des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Pavé à fleur de lys	Boiseries	Vitrail
Escalier en vis	Du 0 au 2				
Cellier	0	1			
Salle	0	1			
Chambre	1	1		5 volets	1
Comble	2	1	Plusieurs pavés		

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacement cheminée	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Cellier (bâtiment XIXe)	206 cm	89 cm	189 cm

Mesures escalier en vis (vestiges)	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	110 cm	14 cm	25 cm

Dépendances

La seule dépendance à caractère subsistant est **la chapelle convertie aujourd'hui en remise**, mais elle a conservé son aspect originel à l'extérieur. Son plan est rectangulaire à pans coupés. La toiture est bordée par une corniche. **Le chœur est éclairé par deux baies géminées protégées par des grilles de fer forgé. Elle est surtout très intéressante car elle comporte plusieurs petites canonnières et arquebusières** qui devaient donner à l'origine sur les douves comme l'a indiqué



l'actuel propriétaire. La chapelle a longtemps conservé sa voûte, aujourd'hui refaite selon le plan d'origine. Elle est carénée avec deux tirants sans poinçons. Il ne reste plus rien à l'intérieur, mais Paul Cordonnier a mentionné en 1949¹⁴² que le mur de droite à l'entrée comportait une niche rectangulaire qui avait peut-être contenu un motif sculpté. Il y avait aussi encore un petit lavabo dont l'écoulement gagnait l'extérieur par un trou. Selon André Latron, la chapelle daterait du XVIIe siècle.¹⁴³



Intérêt du site

La façade nord de ce site est assez harmonieuse. Le propriétaire nous a indiqué que la partie du logis la plus ancienne était celle de droite qui date du XVe siècle, ce qui se confirme à l'arrière du bâtiment, comme nous le verrons par la suite. Il est fort probable que cette partie du logis devait être plus élevée. Les trois ouvertures de ce petit corps de bâtiment ont été remaniées au XVIe siècle. Elles comportent actuellement des moulures à bandeaux. Le logis de droite comporte toutes les caractéristiques d'une maison seigneuriale du XVIe siècle (cette partie daterait de 1560). **La toiture est fortement inclinée et est éclairée par une lucarne percée d'une fenêtre à croisée moulurée à bandeaux.** Cette dernière est surmontée d'un fronton cintré comportant en son centre un écu qui semble comporter les armes de la famille de Mellay.



¹⁴² CORDONNIER P., « Vègre et Charnie », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1949, p.3-95, (p. 39).

¹⁴³ LATRON A., « Les chapelles de châteaux et manoirs dans le Maine », *La Province du Maine*, tome IX, Janvier-mars / Avril-juin / Juillet-septembre, 1995, p. 7-18 / 137-143 / 221-236, (p. 140).

Ce fronton est entouré de deux acrotères. Le premier étage est quant à lui éclairé par une fenêtre à croisée et une fenêtre à traverses toutes deux moulurées à bandeaux. **Ces ouvertures ont conservé leurs volets de bois sculptés de tables saillantes datant du XVIe siècle ainsi que les huisseries permettant de les fermer. La baie supérieure de la fenêtre à traverse comporte un petit vitrail de la seconde moitié du XVIe siècle dont les formes des morceaux de verre**



sont géométriques. La fenêtre du rez-de-chaussée a été remaniée, mais a conservé son linteau orné de moulures à bandeaux. Il semble qu'elle était à l'origine à croisée. La façade sud donne quelques éléments supplémentaires sur la partie du logis XVe siècle. Il semble que ce petit bâtiment rectangulaire **était desservi par une tour d'escalier ronde comportant un escalier en vis. Cette tour subsiste toujours mais se trouve en grande partie intégrée à un pavillon** datant des années 1560, éclairée par des petites ouvertures chanfreinées et dont le comble est pyramidant. Le corps de logis datant du XVe siècle est éclairé à l'étage par une fenêtre à croisée de pierre sans

ornements (il s'agit sans doute de l'une des fenêtres d'origine). Contrairement à cette dernière, la fenêtre à croisée du rez-de-chaussée est très ornée dont les décors sont puisés dans le répertoire gothique. Au-dessus de son linteau à gauche et à droite se trouvent **deux chiens sculptés aux allures fantastiques quasi monstrueux.** L'intérieur comporte lui aussi un certain nombre d'éléments intéressants. L'actuel cellier datant probablement du XIXe siècle comporte **une**



cheminée déplacée datant du XVe siècle dont les ornements sont gothiques. Cette cheminée engagée est à hotte droite divisée en plusieurs registres par des cordons superposés formant le linteau. Ce dernier repose sur deux corbeaux sculptés représentant des choux frisés qui surmontent deux colonnes à demi engagées dont le chapiteau de gauche représente des grappes de raisin et celui de droite à nouveau des choux frisés.

La grande salle du rez-de-chaussée est chauffée elle aussi par **une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau est à plate bande orné en son centre d'un écu représentant les armes des de Mellay :**



« Ecu à l'italienne à trois merlettes tournées à senestre ». Le linteau est soutenu par deux consoles galbées en talon reposant sur deux piédroits sculptés de formes géométriques de style classique. Il est fort probable qu'elle date des alentours de 1560. Cette salle comporte aussi une porte intérieure ornée de moulures à bandeaux. On accède ensuite aux étages par un **escalier de granit en vis à marches gironnées formant noyau.** Cet escalier logé dans la tour ronde est tournant à gauche. La chambre du premier étage est **chauffée par une cheminée engagée à hotte droite de même style que celle du rez-de-chaussée datant sans doute de la même période.**



Une partie de la hotte a disparu, mais les sommiers reposent toujours sur deux consoles galbées en talon soutenues par des piédroits ayant la forme de pilastres assis sur des socles. L'étage de la partie datant du XVe siècle comporte aussi quelques éléments intéressants. Il subsiste une petite cheminée dans le comble dont seuls les piédroits de roussard sont encore visibles, mais tout l'intérêt réside



dans les pavés polychromes de terre cuite. **En effet certains d'entre eux sont ornés de fleurs de lys.** Il s'agit du seul manoir de notre étude ayant de tels pavés. Il arrive en effet dans d'autres manoirs (hors de la région étudiée), que l'on retrouve dans les chambres ce genre de pavage. Les carreaux à fleurs de lys désignent par tradition qu'un personnage important de la cour serait venu. Il s'agit d'un honneur accordé aux personnes ayant servi l'entourage royal¹⁴⁴. Pour terminer cette description, une porte du XVe siècle ornée d'une accolade se situe entre la partie du XVe siècle et celle du XVIe siècle. Il semblerait aussi qu'un

potager ait existé dans la cuisine, mais nous ne l'avons pas trouvé. Il est cité par Roger Grandière dans son mémoire.¹⁴⁵

¹⁴⁴ BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 57.

¹⁴⁵ « Quelques fois il existait à côté un « potager », fourneau en maçonnerie ou en briques à chauffage par braises incandescentes prélevées dans la cheminée. J'en ai repéré un très ancien et très probablement encore en place en 1931, d'après un état des lieux dressé par M. Fourmand expert géomètre à Conlie » cité par GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 77.

Données historiques

Sources :

MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p.187 et 193.

23 mars 1540

Copie d'aveu rendu au Roi, à cause de son comté du Maine, par messire François de Mellay, chevalier, seigneur de Cerisay, Boisaprestre, Chantemelle, Neuville.

Du Roy, notre souverain seigneur je, Francoys de Meslay, écuyer chevalier, seigneur de Cerisay, audit lieu, paroisse d'Assé-le-Boysne et en obéissant au bon plaisir et commandement dudit seigneur et instructions sur ce faites en ce pays du Maine, confesse pardevant vous Monseigneur le senechal du Maine ou Monseigneur votre lieutenant, commissaire dudit seigneur... Et ma maison de Cerisay avec mes fosses anxien, ma fuye et pigeonnier, court et basse court, la maison de mon domain, yssues et pressouer. ...

[...]

Item Mon domaine de Valaubin, situé en la paroisse de Ruillé en Champagne, composé d'une maison, court, estables et jardins avec grange, estables et jardins de mon mestaiier dudit lieu ; ma fuye a pigeons et yssues avecques les dosves anxien et fossez et les terres labourables de mondit domaine, le boys de haulte fustaye, taillys et guarenes, le tout contenant 55 journaux ou environ, avec 16 hommées de pré et aulnayz ou environ, lesquelles choses je tiens pour hommaige simple du seigneur de La Vallepaysen, a 8 sous 4 deniers de service, un boisseau d'orge requérable au seigneur de Sourches et pour l'usage que jay en madite terre en la forest de la petite Charnige a edifier et redifier, et a mon chauffaige, et laquelle forest est ruinée et n'y a de présent aucun boys marmental. Lequel seigneur de La Vallepaysen tient du seigneur Despigneu qui tient de Sablé et celui-ci de vous mondit seigneur (Le Roy)... Et me peult valoir lesdites choses par revenu annuel 50 livres tournois...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 190

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Valaubun comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Valaubun comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean de La Chapelle	de La Chapelle	1475 1503	Ecuyer		CORDONNIER
Jacques de Mellay	de Mellay	Avant 1517			ALOUIS
Julianne de La Chapelle	de Mellay	1517	Dame		ALOUIS
François de Mellay	de Mellay	1540	Ecuyer Chevalier		MOULARD
Gaucher de Mellay	de Mellay	Vers 1560			PROPRIETAIRES
Antoinette de Clinchamp	de Mellay	1564			MOULARD
Jacques de Mellay	de Mellay	1589			PROPRIETAIRES

Le nom paraît pour la première fois le 2 février 1405 dans un aveu par Jean III le Vayer, seigneur de Sourches à son suzerain.¹⁴⁶ Il est fort probable que Valaubun ait été une appartenance de la famille de Laval, puisque le nom s'écrit à l'origine Laval-Aubin. Paul Cordonnier aurait trouvé le nom du seigneur qui y vivait vers 1475.

¹⁴⁶ LES PROPRIETAIRES / GUILBAUT J. / HAM F., *Journées du Patrimoine 17 septembre 1995, Bernay-en-Champagne, Saint-Symphorien-Ruillé-en-Champagne et Tennie.* / CORDONNIER P., « Vègre ... » *op. cit.* p. 32.

Il s'agirait de Jean de la Chapelle. Il y aurait trois déclarations : le 25 septembre 1475, le 31 août 1482 et en 1503.¹⁴⁷ D'après le livret fait par les propriétaires de manoirs de la région, il est dit que le manoir aurait été bâti par la famille de Mellay que l'on signale de 1560 à 1729.¹⁴⁸ Mais dans l'ouvrage de P. Moulard¹⁴⁹, un certain François de Mellay est déjà cité comme seigneur de Valaubin en 1540. Il est aussi seigneur entre autres des fiefs de Cerisay¹⁵⁰ et de Bois-Après¹⁵¹. On trouve aussi en 1517, une certaine Julianne de La Chapelle dame de Valaubin, veuve de feu noble Jacques de Mellay¹⁵². Cette dernière fut la fille de Jean de La Chapelle. Il est certain que les armes de la famille de Mellay se situent sur la lucarne au haut du logis, ainsi que sur la cheminée de la grande salle : « Ecu à l'italienne à trois merlettes tournées à senestre »¹⁵³. On retrouve alors un certain Gaucher de Mellay, seigneur de Vauhuon, Laval Péan et Valaubin. Le 12 mai 1564, Gaucher, seigneur de Cerisay, vendit pour 12000 livres devant Mathurin Gauquelin, notaire à Chassillé, la seigneurie de Valaubin à sa mère Antoinette de Clinchamp veuve de François de Mellay¹⁵⁴. On trouve en 1589 la trace de Jacques de Mellay, fils de François de Mellay. Il est condamné à payer au seigneur de Sourches les ventes de Vauhuon et Valaubin.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Domaine /maison	23 mars 1540	MOULARD
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Il y avait à l'origine des douves qui entouraient la cour, mais elles ont complètement disparu aujourd'hui. Selon l'aveu de 1540, Valaubin était composé d'une maison se complétant d'étables, de granges, de jardins, de la maison du métayer, de la fuie à pigeon, et d'une garenne. On trouve aussi mention de la fuie sur le cadastre de 1831, sur la parcelle 649.

Sources

ADS 3 P 265/11 : Cadastre Ruillé-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé deuxième partie de 1508 à 1601*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1888, p. 37.

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 37 et 67.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 21, 24 et 220-223.

CORDONNIER P., « Vegre et Charnie », *Revue historique et archéologique du Maine*, t. CV, 1949, p.3-95, (p. 32, 37, 38 et 39).

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7, 19, 25, 52, 53, 74, 74 (a) 77 et 95.

LATRON A., « Les chapelles de châteaux et manoirs dans le Maine », *La Province du Maine*, tome IX, Janvier-mars / Avril-juin / Juillet-septembre, 1995, p. 7-18 / 137-143 / 221-236.

¹⁴⁷ *Ibid.* p.32.

¹⁴⁸ LES PROPRIETAIRES / GUILBAUT J. / HAM F., *Journées du ...*, *op. cit.*

¹⁴⁹ MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 193.

¹⁵⁰ Cerisay est un fief situé à Assé-le-Boisne. Voir volume du canton de Fresnay-sur-Sarthe, commune d'Assé-le-Boisne, Serizay.

¹⁵¹ Bois Après est un fief situé à Saint-Aubin-de-Locquenay. Voir volume du canton de Fresnay-sur-Sarthe, commune de Saint-Aubin-de-Locquenay, Bois Après.

¹⁵² ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé deuxième partie de 1508 à 1601*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1888, p. 37.

¹⁵³ Données communiquées par les actuels propriétaires.

¹⁵⁴ MOULARD P., *Recherches...op.cit.* p 203. Il cite : *Excuculatam sanctimoniam Pratensem in concubinam accepit*, dit un contemporain, le chanoine Moreau, auteur de la Légende dorée ou Vie des Evêques du Mans.

LES PROPRIETAIRES / GUILBAUT J. / HAM F., *Journées du Patrimoine 17 septembre 1995, Bernay-en-Champagne, Saint-Symphorien-Ruillé-en-Champagne et Tennie.*

MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 191, 193 et p. 203.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 42.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 920.

Documents iconographiques



ADS 18 J 1120 : Archives Fonds Paul Cordonnier, année 1947.

Canton de Conlie

Sainte-Sabine-sur-Longève

Sévilly



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Sainte-Sabine-sur-Longève section B1 de Poché, cote PC 332 005.

Carte IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 431858, 63 m y = 2351338, 11 m

Le site de Sévilly est implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 113 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et à la Forêt de Mezières.

Distances	en m
Logis / église	1400
Logis / cours d'eau	473
Logis / espace boisé	125

Cadastre



- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| 13 : La Cousinerie | 115 : Sévilly Le Petit Verger |
| 14 : La Cousinerie | 116 : Sévilly Le Jardin |
| 15 : La Cousinerie | 117 : Sévilly Le Jardin |
| 16 : Champ du Meslier | 118 : Sévilly |
| 18 : Champ du Fourneau | 119 : Sévilly |
| 19 : Champ du Fourneau | 120 : Sévilly |
| 20 : La Chardonnette | 121 : Sévilly |
| 21 : La Chardonnette | 122 : Sévilly Le Petit Clos |
| 23 : La Guillaumerie | 123 : Sévilly Clos de La Grange |
| 24 : La Tasse aux Renards | 126 : Sévilly Le Pavillon |
| 103 : La Petite Tasse | 127 : Sévilly Champ de La Cuve |
| 104 : Sévilly La Tasse | 128 : Sévilly Champ de La Cuve |
| 110 : Sévilly La Prée | 129 : Sévilly La Vigne |
| 111 : Sévilly La Prée | 130 : Sévilly Pré de La Cuve |
| 112 : Sévilly Le Grand Verger | 131 : Sévilly Pré de La Cuve |
| 113 : Sévilly L'Arrachée | 132 : L'Etang |
| 114 : Sévilly Le Petit Verger | |

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire, près d'une motte et entouré partiellement de fossés.

Datation : Un corps de bâtiment du XII^e siècle avec remaniements du XIII^e siècle (?) et corps de logis du XIV^e siècle avec remaniements du XV^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, grès roussard, chaînage d'angle en pierres grises, encadrement de fenêtres en calcaire pour certaines et en grès roussard pour d'autres, bois, ardoises, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 6 mars 2004.

Etat de conservation : Logis remanié au fil des siècles, sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Le logis le plus ancien nommé « le donjon » a sans doute été rabaissé et sa toiture complètement changée. Il semble que certaines de ses ouvertures aient été murées. La fenêtre orientée vers le sud a perdu sa croisée de pierre. Un logis fut construit dans son prolongement au XIV^e siècle. Il semble qu'une tour d'escalier ait été alors construite pour desservir les deux bâtiments (cette tour est signalée sur la carte conservée aux Archives Nationales reproduite à la fin de la fiche). Cette tour a aujourd'hui disparu. À l'intérieur se trouve une cheminée dont la hotte comporte des traces de peinture étudiées par Christine Leduc pour le Service de l'Inventaire. Elle signale qu'une partie de ces peintures furent partiellement dégagées des badigeons par les propriétaires dans les années 1980. Son rapport comporte un constat d'état qui indique que « la couche picturale est très partiellement dégagée, usée, écaillée et lacunaire, mauvais état ».

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue pour le logis datant du XIV^e siècle, de fenêtre à traverse protégées par des grilles, d'ouvertures chanfreinées, d'une porte à moulures à bandeaux à l'intérieur, d'une cheminée engagée à hotte droite ornée de peinture murales, d'une cheminée engagée à hotte droite sans ornements, d'une porte en bois ornée de plis de serviettes avec huisseries d'origine, de deux niches se fermant par des portes en bois ornées de plis de serviettes avec huisserie d'origine, de celliers voutés, de caves voutées, « d'un ancien local de justice » (nom donné par le propriétaire actuel) éclairé par une fenêtre à traverse ornée d'une accolade et d'une sculpture représentant un cerf.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé en partie et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis XV ^e siècle	12,80 m	8 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très inclinée (pour la partie XIV^e siècle).

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Ardoises

La façade ouest (de la partie du logis datant du XIV^e siècle) est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : une porte chanfreinée, une fenêtre datant du XX^e siècle, une porte haute datant du XX^e siècle et une fenêtre à traverse protégée par des grilles. La façade orientale comporte cinq ouvertures : deux soupiraux aérant la cave une porte chanfreinée, une ouverture chanfreinée et une fenêtre à traverse protégée par des grilles. Le pignon sud faisant partie du logis XII^e siècle comporte deux ouvertures : une petite fenêtre donnant dans le comble et une grande fenêtre ayant probablement perdu sa croisée de pierre. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à traverse	Fenêtres à croisée	Ouvertures chanfreinées
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée		
Façade est	1 : rez-de-chaussée surélevé	1 : rez-de-chaussée surélevé		2 : soupiraux vers la cave 1 : rez-de-chaussée surélevé
Pignon sud « donjon »			1 : rez-de-chaussée surélevé	

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	109 cm	151 cm	144 cm

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Placards avec boiseries
Cave voutée	0		
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	
Cuisine	Rez-de-chaussée	1	
Cellier	Rez-de-chaussée		2

Dépendances

Vers l'ouest se trouve un petit bâtiment surnommé le « **local juridique avec prison** ». On y entre par une porte chanfreinée sur la façade nord. La façade sud quant à elle, est éclairée par **une fenêtre à traverse surmontée d'une accolade** dont l'exécution est assez maladroite. Au centre de cette accolade se trouve un cerf sculpté. À l'intérieur de ce corps de bâtiment se trouve une cheminée engagée dont la hotte droite est soutenue par deux corbeaux.



Intérêt du site

Bien que très remanié au fil des siècles, Sévilly comporte un certain nombre de caractéristiques des logis de cette étude. Il semble selon des documents récents appartenant au propriétaire actuel, que Sévilly aurait été bâti sur des vestiges gallo-romains¹⁵⁵. Un bâtiment aurait été construit au XIIe siècle surnommé « **le donjon** » dont il reste quelques vestiges. De forme rectangulaire il est éclairé par une grande fenêtre percée postérieurement et qui devait comporter une croisée de pierre aujourd'hui disparue. **À l'intérieur se trouve un évier en pierre**. Un autre logis lui fut accolé au nord vers le XIVe siècle. On accède aujourd'hui à cet autre bâtiment par une porte intérieure ornée de moulures à bandeaux de type XVIe siècle. Il semble selon une carte du XVIIIe



siècle (voir document iconographique à la fin de cette fiche), qu'il existait une tour d'escalier aujourd'hui disparue qui desservait ces deux bâtiments. Le corps de logis datant du XIVe siècle est surmonté d'une toiture très inclinée. Son élévation est plus haute du côté oriental grâce au dénivelé du terrain. Le rez-de-chaussée est alors surélevé de ce côté surmontant une cave à demi enterrée. On accède au logis par un escalier droit menant à une porte chanfreinée.

À sa droite se trouve une fenêtre à traverse à moulures à gorges et à filets caractéristique du XVe siècle. Cette dernière est protégée par des grilles. La



façade ouest comporte elle aussi une porte chanfreinée donnant accès à l'intérieur du logis. On peut aussi voir sur cette façade une fenêtre chanfreinée à traverse, protégée par des grilles et ayant conservé le volet de la baie supérieure. Ce dernier est en bois sculpté orné de plis de serviette. L'intérieur du logis comporte **une grande cave voutée**. Au-dessus de cette dernière se trouve le rez-de-chaussée composé de deux salles agrémentées de deux petits celliers voutés.

¹⁵⁵ Cette information est donnée aussi par Roger Verdier dans : VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Editions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 94.

L'un d'entre eux comporte deux placards se fermant par de portes en bois ornés de plis de serviettes. La salle attenante à ce cellier devait être la cuisine ayant conservé **une cheminée engagée à hotte droite**. Cette dernière repose sur deux consoles de style gothique. L'accès à la salle se fait par une porte chanfreinée dont les boiseries ornées de plis de serviette et les huisseries sont d'origine. Cette salle est chauffée par une cheminée engagée à hotte droite reposant sur deux corbeaux.



L'originalité de cette cheminée réside dans son décor peint. En effet partiellement dégagé, ce décor représente des pointes de diamant dans les tons gris-bleu. Ce motif revient sept fois sur la hauteur du support. Christine Leduc ayant réalisé une étude pour le Service de l'Inventaire la date du XVII^e siècle, mais indique qu'elle pourrait être aussi datable de la fin du XVI^e siècle.



Données historiques

Sources :

Cartulaire d'Assé le Riboul prieuré de l'abbaye st Nicolas d'Angers 1097-1506 publié par le comte Bertrand de Broussillon, Société des Archives historiques du Mains, 1902

P 30 :

Le 28 avril 1234 à Yvré l-Evêque, Accord établi entre le Frère célerier de St Nicolas d'Angers et Foulques Riboul comparant avec les divers seigneurs de la paroisse d'Assé afin de fixer l'indemnité due au prieur. (B 74, p218)

Anno Domini millesimo ducentesimo tricesimo quarto, die veneris, in feriatis Paschae, constitutis coram nobis [apud] Ebraicum fratre Andrea, celerario Beati Nicholai Andegavensis, ab abbate et conventu monasterii supradicti procuratore constituto, ex una parte, et Fulcone Ribole, domino de Acé, pro se et hominibus suis, exceptis illis qui tenent de eo ad fienm, Hugone de Vernie, milite, pro Joanne de Raderai et hominibus ipsius, Guillelmo de Pothai, pro se et pro Guillelmo Girardi et hominibus eorundem, domino Hugone de Corbon, pro se et pro Petro de La Belutière et Hugone Gohier et pro Radulpho de Seville et homonibus ipsorum, Guillelmo Baradone, pro se et hominibus suis, ex altera, de consensu ipsius Fulconis et aliorum militum, pro dampnis et injuriis dicti celerarii, quondam prioris de Acé le Ribole, qui in nos, super causa quae vertebatur inter ipsos, coram nobis, compromiserunt, amicabiliter diximus, de voluntate partium, septuaginta libras turonensium praedictis abbati et conventui vel mandato ipsorum, coram officiali Cenomanensi, ad ipsis militibus persolvendas, ad terminos de voluntate ipsorum a nobis eisdem assignatos, videlicet medietatem pecuniae praenotatae in festo Omnium Sanctorum proxime venturo, et aliam medietatem in Natali Domini proximo subsequenti. Ad solutionem autem istam faciendam tenentur supradictus Fulco et alii supradicti per poenam in compositione super decimis inter ipsos facta appositam, praedictis abbati et conventui vel eorum mandato solvendam ab ipsis, secundum quod unusquisque eorum gratavit, nisi ad terminos nominatus, super solutione superius praenotata, secundum quod praemissum est, abbati et conventui supradictis vel mandato eorum fuerit satisfactum (et sigillatum).

P 31 :

Le 28 avril 1234 à Yvré l'Évêque, Acte par lequel l'évêque du Mans, Geoffroy de Loudun, relate l'engagement pris par Foulques Riboul et les autres propriétaires en Assé, de verser soixante-dix livres au prieuré à titre d'indemnité (B 10, p 106)

*Universis...Gaufridus, divina permissione Cenomanensis ecclesiae minister indignus, salutem in Domino. Noverit universitas vestra quod anno Domini millesimo ducentesimo tricesimo quinto, die veneris, in feriatis Pasefiae, constitutis coram nobis apud Ebraicum fratre Andrea, celerario Beati Nicholai Andegavensis, ab abbate et conventu monasterii sopradicti procuratore constituto, ex una parte, et **Fulcone Ribole**, domino de Acé, pro se et hominibus suis, exceptis illis qui tenent de eo ad fidem, **Hugone de Verni**, milite, pro **Johanne de Raderai** et hominibus ipsius, Willelmo de Pochaio pro se et pro Willelmo Girardi et hominibus eorumdem, domino **Hugone de Corbon** pro se et pro **Petro de la Belutièree** et Hugone Gohier et pro **Radulfo de Seville** et hominibus ipsorum, Willelmo Bradone pro se et hominibus suis, ex altera, - de consensu ipsius Fulconis et aliorum militum, pro dampnis et injuriis dicti celerarii, quondam prioris de Ace le Ribol, - qui in nos, super causa quae vertebatur inter ipsos coram nobis, compromiserunt amicabiliter, - diximus, de voluntate partium, septuaginta libras Turonensium pradictis abbati et conventui vel mandato ipsorum, coram officiali Cenomanensi, ab ipsis militibus persolventas, ad terminos de voluntate ipsorum a nobis eisdem assignatos: videlicet medietatem pecuniae praenotate in testo Omnium Sanctorum proximo venturo, et aliam medietatem in Natali Domini proximo subsequente. Ad solutionem autem istam faciendam tenentur supradictus Fulquo et alii supradicti, per poenam in compositione super decimis inter ipsos facta appositam, praedietis abbati et conventui vel eorum mandato solvendam ab ipsis, secundum quod unusquisque eorum graavit, nisi had terminus nominatos, super solution superius praenotata, secundum quod permissum est, abbati et conventui supradictis vel mandato eorum fuerit satisfactum. (Et sigillatum)*

P 32 :

Le 25 avril 1235 à Yvré l'Évêque, Acte par lequel Hugues de Corbon, au nom de Foulques Riboul et des autres seigneurs de la paroisse d'Assé, s'oblige à verser au prieuré les soixante-dix livres dues par eux (B 93, p. 249)

*In nostra praesentia constitutus Hugo de Corbon, miles, gratavit se soluturum, in crastino instantis Pentecostes pro **Fulcone le Ribole**, domino de **Ace le Ribole**, et hominibus suis, exceptis illis qui tenent ab eodem Fulcone ad finem, **Johanne de Raderai**, Guillelmo de Pothai, Guillelmo Girardi, **Petro de la Belutièrre**, Hugone Gohier, de **Radulfo de Seville**, Guillelmo Karadone et hominibus eorumdem, septuaginta libras Turonensium abbati et conventui Beati Nicholai Andegavensis vel eorum certo nuntio coram officiali nostro apud Cenomanum, nisi dictus abbas, recognoverit, praedictus Hugo de Corbon non solvet dictis abbati et conventui vel eorum nuntio nisi sexaginta libras. Si vero non recognoverit, tunc dictus Hugo de Corbon solvet dictas septuaginta libras prout superius est expressum, nec credetur eidem Hugoni de solutioni, nisi super hoc litteras nostras vel officialis nostri habuerit speciales. Si vero non solverit dictam summam pecuniae termino constituto, nos, ex tunc omni exceptione dilatoria cessante ullaque amonitione praemissa, in personam ipsius excommunicationis et in terram ejus interdicti sententias proferemus, et processum erit, salvis expensis, ex parte dictorum abbatis et conventus, factis et faciendis in repetitione pecuniae memoratae. Actum apud Ebraicum, die mercurii post Misericordia Domini, ano gratia millesimo ducentesimo trigesimo quinto. (Et sigillatum)*

Archive privée (M. Boulier propriétaire de Sévillé)

XVII-XVIIIe siècle

[...] Premier le logis seigneurial composé de trois salles apied droit une chapelle, deux caves voultée, un cabinet, une depece, une cuisine, deux chambres haultes grenier dessus, deux escuryes une cour cloze avecmur et fossez, un jardin clos apr dans lequel lon entre dans lune des salles par sur un pont, un clos de vigne contenant deux arpents, deux cloteaux contenant un journaux et une vigne contenant deux journaux

Un pavillon estan tout prosfe et un jardin contenant deux journaux clos demuraille.

Trois four de maison [...] desatble avec la cour estan entre le logis seigneurial en pavillon aletour en un tenant.

[...] au bout du pon en sortie de la cour du logis seigneurial est le bordage de la casine compozé dun bou de maison chambre acosté estable pressoir et grange, deux jardins... Il y a aussi la mention de quelques étangs...

ADS E 96

24 avril 1748

Etat des profits de fief que Pierre Chopelin procureur fiscal du marquisat de Lavardin recevra suivant la procuration de Madame passée devant les notaires au châtelet de Paris le 24 avril 1748

Le 4 septembre audit an (1749) on recû de monsieur dornant la somme de cinq cent livres pour le rachat de la terre fief et seigneurie de Sévilly relevant du château d'assé à l'exception des terres eschoses de Lancien lieu nommé Leaumevre relevans censivement d' antoigné, le rachat du parledit sieur dornant par son mariage avec la dame le Barbel de preau du mois de février de lannée 1746

ADS E 146

30 septembre 1780

Relevé du Terrier de la Chatellenie D'assé le Riboul

Hommage

Ste Sabine 1° Mre MarieHenry Dornant 30 7bre 1780

Foy et hommage pour la terre de Sévillé

ADS E 145

30 Décembre 1780

Terrier de Sévillé appartenant à Marie Henry Dornant.

A comparu Messire Mariehenry Dornant Chevallier Seigneur de Sévilly lieutenant de Cavallerie Regiment de Royal Cravattea demeurant ordinairement ville Dalençon paroisse de notre dame, fils aîné et principal heritier de Messire henry Dornant et de dame Marie Françoise le Barbier de Préaux [...] Lequel ès dits noms pour satisfaire aux dites lettres à terrier après avoir pris lecture et communication des anciens titres de cette seigneurie a reconnu être homme de foy et hommage lige de mon dit seigneur Comte de Tefsé au regard de sa châtellenie d'assé le Riboul à cause et pour raison delaterre fief et seigneurie de Sévillé, château, manoir et domaine, Vassau et sujets, haute et moyenne et basse justice y annexée, Circonstances et dépendances sice et située paroisse de Sainte Sabine ainsi que le tout se poursuit et comporte ...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Sévilly comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Sévilly comme château.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
G. de Sevillei	de Sévilly	1060			SAINT VICTEUR ¹⁵⁶
P. de Silveia	de Sévilly	1100 1105			CATULAIRE ASSE LE RIBOUL ¹⁵⁷
G. de Siviliaco	de Sévilly	1180			SAINT VINCENT ¹⁵⁸
W. de Sevilé	de Sévilly	1222			SAINT VICTEUR ¹⁵⁹
Raoul de Sévillé ou Radulpho de Seville	de Sévilly	1230 1234			PROPRIETAIRE CARTULAIRE ASSE LE RIBOUL
Mathurin Fontaine	Fontaine	Début du XIVe			PROPRIETAIRE
Jacques Fontaine	Fontaine	?			PROPRIETAIRE
Jean Fontaine	Fontaine	1568			PROPRIETAIRE

Sévilly aurait eu basse, moyenne et haute justice. C'était une dépendance du marquisat du Vieux Lavardin¹⁶⁰.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Logis seigneurial	XVII-XVIIIe siècle	ARCHIVE PRIVEE
Terre fief et seigneurie	24 avril 1748	ADS E 96
Terre	30 septembre 1780	ADS E 146
Seigneurie / terre fief et seigneurie / château manoir et domaine	30 décembre 1780	ADS E 145
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Le site était situé près d'une motte et était entouré de douves. Le document datant des XVII-XVIIIe siècles consulté chez le propriétaire actuel donne le plus de précisions concernant ce site. En effet ce dernier est défini comme logis seigneurial composé de trois salles, deux caves voutées, un cabinet, une dépendance, une cuisine, deux chambres hautes avec grenier au dessus, ainsi qu'une chapelle (intégrée au logis semble-t-il). Puis des dépendances y sont aussi mentionnées. On y retrouve deux écuries, une cour close de murs et des fossés. On accède du logis au jardin par un pont (l'escalier visible sur la façade orientale ?). Puis l'ensemble est complété par un pavillon.

Sources

Cartulaire d'Assé le Riboul prieuré de l'abbaye st Nicolas d'Angers 1097-1506, publié par le comte Bertrand de Broussillon, Société des Archives historiques du Mains, 1902 aux p. 30-32.

Archive privée appartenant à M. Boulier.

ADS E 96 : 1748-1756 Etat des profits, ventes, rachats et autres droits de fiefs, perçus par le procureur fiscal du marquisat de Lavardin.

¹⁵⁶ Cité dans VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2. p. 867 : G. de Sevillei, vers 1060 (*Saint Victeur* p. 10) P. de Silveia, de Siviliaco vers 1100-1105 (*Assé* p. 4 et 5) G. de Siviliaco, vers 1180 (*Saint Vincent* p. 763), W. de Sevilé, 1222 (*Saint Victeur* p.84) G de Sevilleo, 1225 (*Vivoin*, p. 172), R de Sévilé., 1234 (*Assé* p. 27) R. de Sevilleio, 1250 (*Cauvin* p. 503). Nous n'avons pas trouvé toutes les sources.

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ Information trouvée dans des documents récents appartenant à l'actuel propriétaire de Sévilly.

ADS E 145 : 1781-1786 Terrier de la châtellenie d'Assé-le-Riboul pour les paroisses d'Assé, de Beaumont, de Fyé, de Saint-Marceau...

ADS E 146 : XVIIIe siècle Relevé du terrier de l'hommage de la châtellenie d'Assé-le-Riboul.

ADS 3 P 332/9 : Cadastre Sainte-Sabine-sur-Longève : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et viequotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 26 et 56.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 278.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, p. 434.

LEDUC C., « Cheminée : décor de pointes de diamant à Sainte-Sabine-sur-Longève, Sévilly », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2003.

VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Editions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 94.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 867.

Documents iconographiques

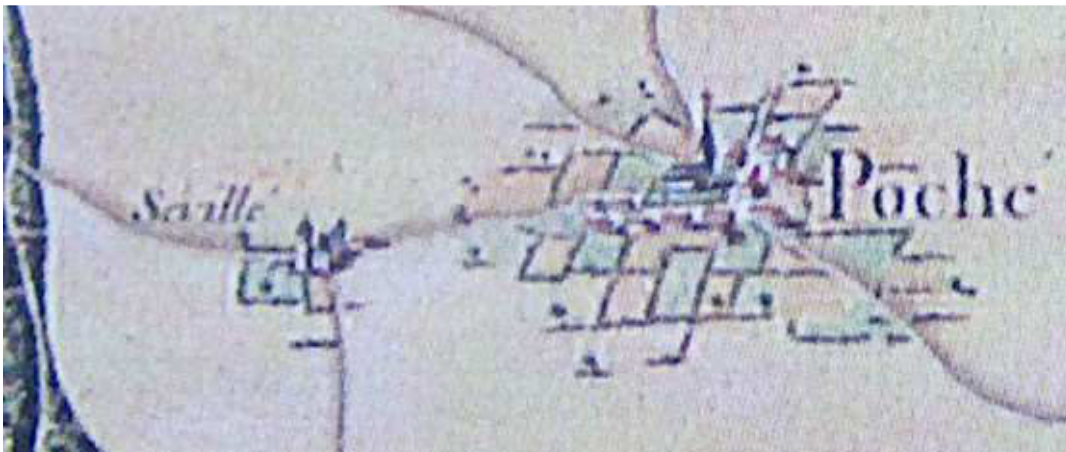
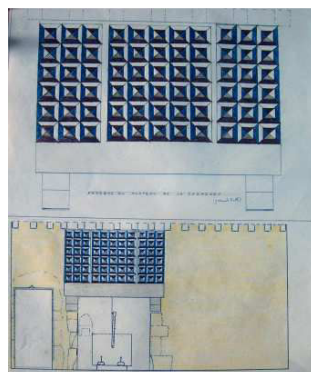


Illustration fournie par le propriétaire extrait de MUREL F., *De la métallurgie dans le Maine de l'âge de fer au milieu du XXe siècle (cahier du patrimoine)*, éd. Monum, Paris, 2003, p. 122

[Les bois des forges d'Antoigné AN : N II Sarthe 7 (Ce document doit dater du XVIIIe siècle)]



Cheminée ornée de damiers et restitution du décor par M. Boulrier

Canton de Conlie

Saint-Symphorien

Gouin



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 190 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Saint-Symphorien section B2 de la Champagne, cote PC 323 005.

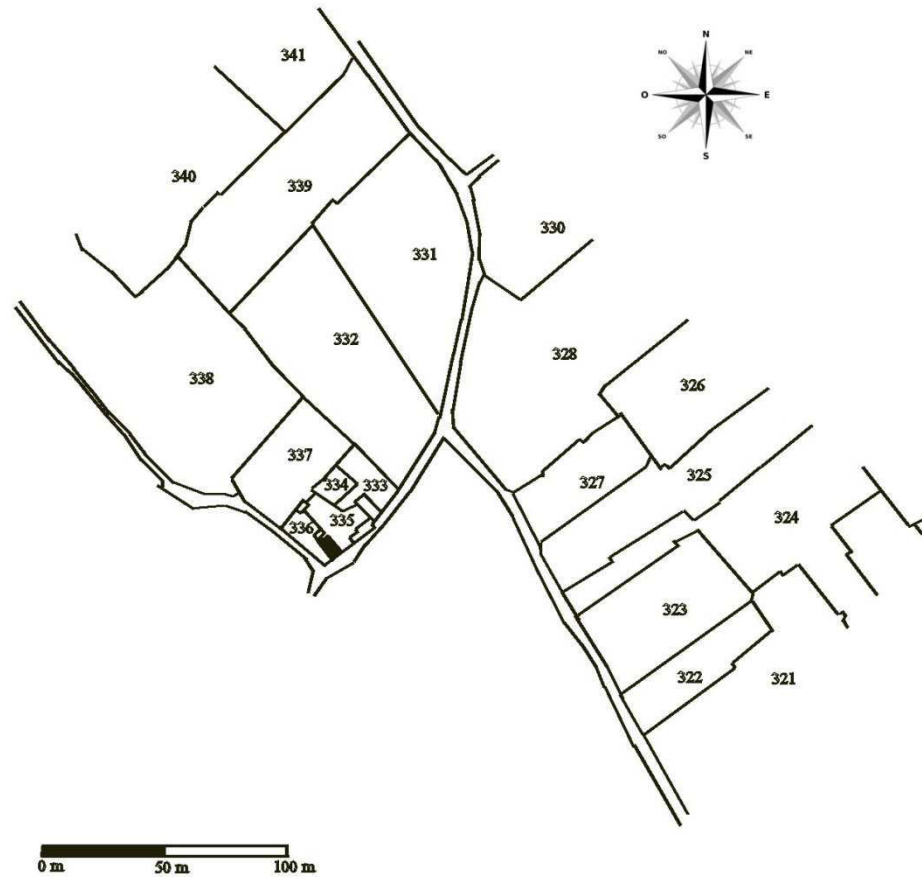
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 418703,42$ m $y = 2343951,14$ m

Le site de Gouin est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 95 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	1200
Logis / cours d'eau	125
Logis / espace boisé	1014

Cadastre



- 321 : La Champagne
- 322 : Les Degouin
- 323 : Les 2 Journeaux
- 324 : Les Tailles
- 325 : L'Ecottay
- 326 : La Petite Groie
- 327 : La Petite Groie
- 328 : Le Grand Fosse
- 330 : Le Petit Fosse
- 331 : Les 3 Journeaux
- 332 : Les 3 Journeaux de plus pré
- 333 : L'Aire
- 334 : Le Petit Jardin de l'Aire
- 335 : Gouin
- 336 : Le Jardin
- 337 : Le Cloteau
- 338 : La Censive
- 339 : Les 3 Journeaux
- 340 : La Censive
- 341 : Le Grand Picot

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Fin XV^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, chaînage d'angle en pierres grises, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise, bois, ardoises, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 7 mars 2004.

Etat de conservation : Logis en cours de restauration lors de la visite. Les propriétaires redonnent au logis un aspect médiéval en reperçant des fenêtres à croisée au rez-de-chaussée. Sur la façade arrière, les traverses des fenêtres du rez-de-chaussée ont été restituées. La toiture a été récemment refaite. L'une des cheminées a perdu une grande partie de sa hotte.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres à croisée, de fenêtres à traverse, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines sont protégées par des grilles, de volets en bois ornées de tables et de plis de serviettes, de deux cheminées engagées à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15 m	8,5 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Ardoises

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : trois fenêtres à croisée, une fenêtre à traverse, une ouverture chanfreinée protégée par des grilles, une petite ouverture récente, une porte haute datant du XX^e siècle. La façade sud-ouest comporte sept ouvertures : cinq fenêtres à traverse dont une d'entre elles a été transformée en porte, et deux petites ouvertures chanfreinées. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtres chanfreinées
Façade nord-est	2 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : étage	1 : étage
Façade sud-ouest		3 : rez-de-chaussée 2 : étage	2 : étage

Intérieur

Le logis devait s'organiser en quatre pièces : une salle, une cuisine et deux chambres à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Chambre 1	étage	1
Chambre 2 (la cheminée a été descendue au rez-de-chaussée lors des derniers travaux)	étage	1

Intérêt du site

Bien que sa toiture soit peu inclinée, Gouin comporte un certain nombre d'éléments qui font de lui un logis caractéristique de cette étude. En effet, on peut



observer la présence de trois fenêtres à croisée (deux d'entre elles ont été entièrement refaites, dont **celle de l'étage est moulurée**. Un grand nombre de fenêtres à traverse est aussi visible sur les deux façades. Certaines d'entre elles ont conservé les trous où se logeaient les grilles de protection.



Trois des ouvertures de la façade nord-est ont conservé leurs volets en bois ornés de table, mais aussi de plis de serviettes. On peut penser qu'une

tour d'escalier ait été accolée au logis, car une porte est visible sur le mur pignon nord-ouest qui mène aujourd'hui dans le vide. Elle comporte aussi une marche. L'intérieur comportait à l'origine quatre

cheminées réparties dans les quatre pièces du logis. Seules les deux cheminées de l'étage sont parvenues jusqu'à nous. **L'une d'entre elles a été descendue au rez-de-chaussée lors des derniers travaux de restauration.** Elle est engagée et comporte une hotte droite dont le linteau est à plate bande très endommagé pour le moment. Cette dernière est soutenue par deux consoles à arêtes vives surmontant des piédroits en forme de demi-colonnes posées sur des socles. Elle peut-être datable de la fin du XVe ou début du XVIe siècle. La cheminée de l'étage a été édifiée sur le même modèle. Dans l'autre pièce on peut observer l'emplacement de l'ancienne cheminée dont il ne reste que le foyer.



Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 190

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Gouin comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Gouin comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Gilles Le Febvre	Le Febvre	1503	Ecuyer		LEDRU/DES CARS

Une seule mention a été retrouvée et mentionne un certain « Gilles le Febvre, escuyer pour son domaine et fief de Gruaing, homme de foi simple ». Il devait 10 deniers de service au seigneur de Sourches René du Bouchet en 1503.¹⁶¹

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Domaine et fief	1503	LEDRU/DES CARS
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

¹⁶¹ DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château de Sourches au Maine et ses seigneurs*, Lecène et Oudin-Pellechat, Paris-Le Mans, 1887, p. 134.

Sources

ADS 3 P 323/16 : Cadastre Saint-Symphorien : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L./ de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 270.

DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château de Sourches au Maine et ses seigneurs*, Lecène et Oudin-Pellechat, Paris-Le Mans, 1887, p. 134.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 620.

LES PROPRIETAIRES / GUILBAUT J. / HAM F., *Journées du Patrimoine 17 septembre 1995, Bernay-en-Champagne, Saint-Symphorien-Ruillé-en-Champagne et Tennie.*

Canton de Conlie

Saint-Symphorien

Le Houx



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Saint-Symphorien section A2 du Houx, cote PC 323 003.

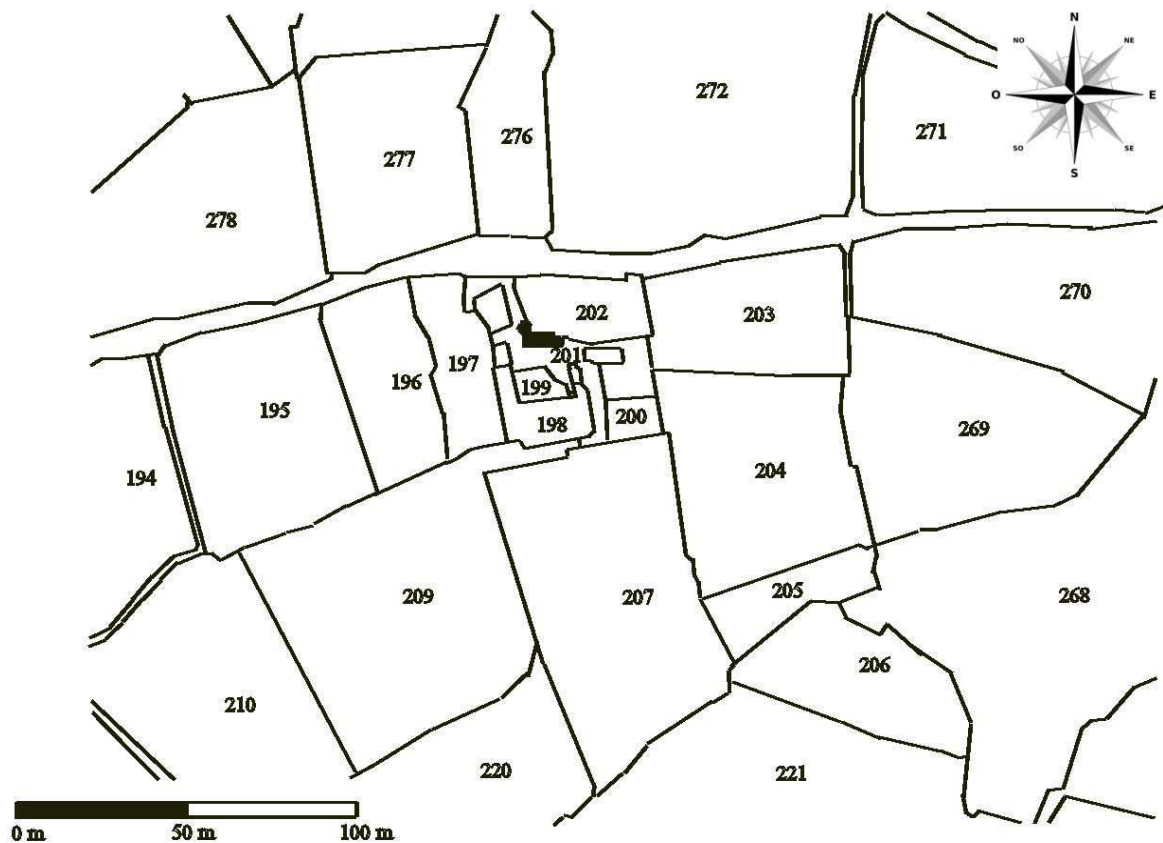
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 415762, 24 m y = 2345796, 36 m

Le site du Houx est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 136 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant La Guitonnière et à la Forêt de la Petite Charnie.

Distances	en m
Logis / église	2100
Logis / cours d'eau	750
Logis / espace boisé	1200

Cadastre



- 194 : Le Taillis du Houx
- 195 : Le Champ Blanc
- 196 : Le Cloteau du Jardin
- 197 : Le Jardin
- 198 : Le Jardin
- 199 : La Cour Le Houx
- 200 : Le Houx
- 201 : Le Houx
- 202 : Le Jardin de La Boulangerie
- 203 : Le Petit Champ de l'Allée
- 204 : Le Grand Champ de l'Allée
- 205 : Le Longueau
- 206 : Le Petit Bois de Feu La Prée
- 207 : La Prée
- 209 : Le Champ de La Prée
- 210 : Le Champ de La Prée
- 220 : Le Pré du Douet
- 221 : Le Grand Bois
- 268 : L'Etang Le Houx
- 269 : La Douitière
- 270 : Le Bardeau
- 271 : La Boulaie
- 272 : Le Champ de l'Etang
- 276 : Le Cloteau et L'Etang
- 277 : Le Grand Pré Le Houx
- 278 : La Faulerie

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré à l'origine de douves.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, encadrement de fenêtres en pierre de taille de couleur gris, bois, ardoises, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 7 mars 2004.

Etat de conservation : Logis restauré récemment. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu. Les ouvertures ont été remaniées (vers le XVIIe siècle ?). Le rez-de-chaussée a été rabaissé de presque 1 m. Les fenêtres à croisée ont été murées et ne sont visibles que du comble. La cheminée de la cuisine a perdu son linteau et a été réaménagée en cuisinière. L'ancien escalier a disparu. Le porche de l'entrée de la cour a disparu.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour de défense agrémentée de canonnières, d'une échauguette agrémentée d'une arquebusière, de fenêtres à croisée entièrement murée, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'une cheminée engagée à hotte droite ornée de sculptures du XVIe siècle, de latrines et de canonnières. Dépendances : Présence de vestiges du porche d'entrée de la cour.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17,80 m	12,70 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture dont l'inclinaison est moyenne.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Ardoises

La façade nord-ouest est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : une porte, une grande fenêtre, une petite fenêtre, deux fenêtres oblongues et une petite baie. Elles semblent toutes dater du XVIIe siècle.

Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude. Les ouvertures de la façade nord ont toutes été refaites vers le XVIIe siècle, époque à laquelle une extension sur l'arrière a été rajoutée. À l'intérieur de cette extension on peut voir une fenêtre à croisée entièrement murée aujourd'hui.

Emplacement	Fenêtre à croisée
Façade nord	1 : comble

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Latrines
Salle	Rez-de-chaussée	1	
Cuisine	Rez-de-chaussée	1	
Tour	Étage		1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacement cheminée	Longueur bandeau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle	232 cm	103 cm	160 cm

Intérêt du site

Bien que remanié, le logis du Houx comporte quelques caractéristiques très intéressantes. Ce logis rectangulaire dont peu d'ouvertures sont encore de la période qui nous intéresse



comporte sur sa façade **une tour de flanquement** qui contrôlait l'entrée de la cour, dont il reste quelques pierres du porche. **Cette tour accolée comporte quelques canonnières** dont les ébrasements intérieurs ou extérieurs sont larges et biaisés afin d'offrir un angle plus large au tir. Cette tour est aussi originale par la présence à l'étage **de latrines composées d'un socle, une pierre percée d'un trou**. L'écoulement se fait



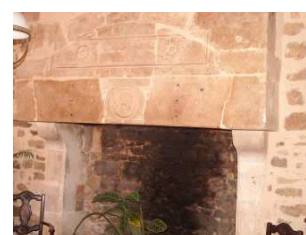
dans la tour et sort par un petit trou qui donnait à l'origine dans



les douves. La façade sud comporte sur l'angle avec le pignon ouest **une échauguette en brique sur trompe conique**. Elle est percée de petites arquebusières carrées contrôlant l'intérieur de la cour et l'entrée du logis. À l'intérieur se trouve deux cheminées monumentales. **La première se trouve dans la salle**. Elle est engagée et sa hotte droite entièrement en pierre est agrémentée d'un arc de décharge. Sous ce dernier, se trouve une table barlongue ornée de deux mascarons représentant des fleurs dans un style classique. Le linteau est orné d'un médaillon qui comprend en son centre le profil d'un personnage dans un style



Renaissance italienne. Ce visage est couronné de fleurs de lys (celui de François Ier ?). Le linteau repose sur deux corbeaux non ornés couronnant des piédroits. **La cheminée de la cuisine est engagée**. La hotte est droite et est agrémentée d'un arc de décharge. Les sommiers reposent sur des corbeaux non ornés surmontant des piédroits. L'escalier d'origine a disparu, mais on peut encore voir la trace de sa vis.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Houx comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guillaume Le Vayer	Le Vayer	1373			PROPRIETAIRE
Chartreux de Notre Dame du Parc		Avant 1468	Religieux	Chartreux	LEDRU/DES CARS
Guillaume Bouchet	du Bouchet	1468	Ecuyer		LEDRU/DES CARS
Baudouin II du Bouchet	du Bouchet	1555 1578		Lieutenant Chevalier de l'ordre du roi	PROPRIETAIRE

Le premier seigneur connu du Houx se nomme Guillaume Le Vayer, seigneur de Sourches¹⁶². On le retrouve en 1373. Il semble que par la suite, la seigneurie ait appartenu aux chartreux de Notre-Dame-du-Par cet qu'ils aient revendu à noble homme Guillaume Bouchet, écuyer seigneur de Chources-le-Vayer et damoiselle Jehanne de Vassé en 1468¹⁶³. Il semble que la seigneurie ait été détenue dès 1555 par Baudouin II du Bouchet¹⁶⁴. Il fut marié à Magdelaine de Coulonges. Il est cité en 1574 comme lieutenant de Jean de Thevalle. En 1578, il est aussi cité comme chevalier de l'Ordre du roi, lieutenant de cinquante hommes des ordonnances sous la charge du seigneur de Thévalle¹⁶⁵.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Hébergement	1373	PROPRIETAIRE
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 323/16 : Cadastre Saint-Symphorien : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe. Architecture et viequotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 63.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 271.

DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château de Sourches au Maine et ses seigneurs*, Lecène et Oudin-Pellechat, Paris-Le Mans, 1887, p. 66, 117 et 141.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 430.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 622.

LES PROPRIETAIRES / GUILBAUT J. / HAM F., *Journées du Patrimoine 17 septembre 1995, Bernay-en-Champagne, Saint-Symphorien-Ruillé-en-Champagne et Tennie.*

¹⁶² Cette information a été communiquée par l'actuel propriétaire. Sourches est une seigneurie située à Saint-Symphorien. Le château date actuellement du XVIIIe siècle, mais il existait au XV^e siècle un logis à tour contenant un escalier en vis.

¹⁶³ Cette information a été communiquée par l'actuel propriétaire / FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 430 / DUC DES CARS / ABBE LEDRU A., *Le Château de Sourches au Maine et ses seigneurs*, Lecène et Oudin-Pellechat, Paris-Le Mans, 1887, p. 117.

¹⁶⁴ Cette information a été communiquée par l'actuel propriétaire. Sourches

¹⁶⁵ LES PROPRIETAIRES / GUILBAUT Julien / HAM F., *Journées du Patrimoine 17 septembre 1995, Bernay-en-Champagne, Saint-Symphorien-Ruillé-en-Champagne et Tennie.*

Canton de Conlie

Saint-Symphorien

Le Mont-Porcher



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 190 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Saint-Symphorien section C3 du Bourg, cote PC 323 009.

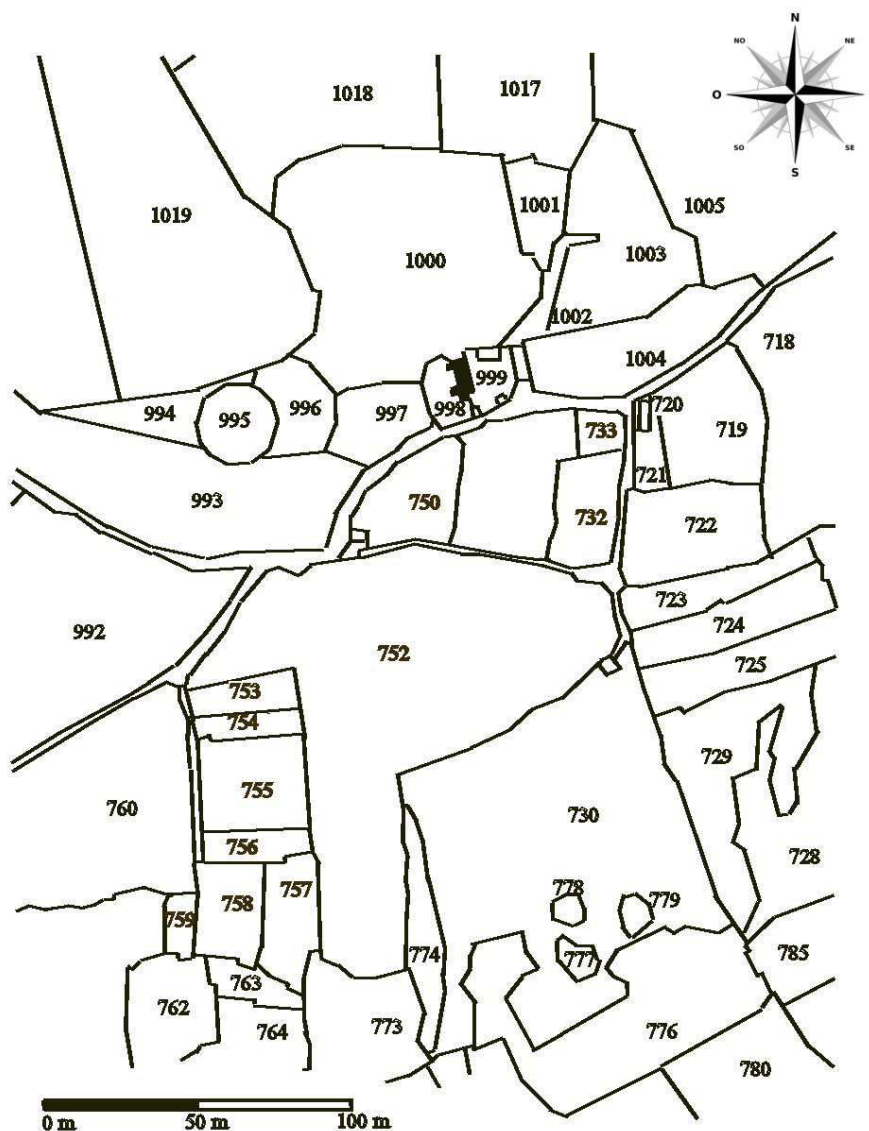
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 415239, 89 m y = 2344684, 77 m

Le site du Mont-Porcher est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 160 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Guérineau et à la forêt de La Petite Charnie.

Distances	en m
Logis / église	2210
Logis / cours d'eau	983
Logis / espace boisé	519

Cadastre



718 : Le Clos Le Mont Porcher
 719 : La Compterie
 720 : Le Mont Porcher
 721 : Le Mont Porcher
 722 : Le Cloteau du Cormier
 723 : Les Barres
 724 : La Barre Le Mt Porcher
 725 : La Barre Le Mt Porcher
 728 : Le Grand Pré
 729 : Le Grand Pré
 730 : Le Pré d'Euse
 732 : Le Cloteau du Fourneau
 733 : Le Jardin
 750 : Le Jarrye
 752 : La Bouvière
 753 : Les Vergers
 754 : Les 10 Sillons
 755 : Les Vergers
 756 : Les 7 Sillons
 757 : Le Vieux Pré

760 : Le Champ du Grand Pré
 762 : Le Vieux Pré
 763 : Le Cloteau d'en Bas
 764 : Le Vieux Pré
 773 : L'Arrachoir
 774 : Le Pré d'Eux
 776 : Le Chaintre du Pré d'Eux
 777 : Le Chaintre du Pré d'Eux
 778 : Le Chaintre du Pré d'Eux
 779 : Le Chaintre du Pré d'Eux
 780 : Le Ronceray
 785 : Le Ronceray d'en Bas
 992 : Le Penloup
 993 : La Fouinière
 994 : La Fouinière
 995 : La Batte de La Fouinière
 996 : Le Cloteau La Fouinière
 997 : Le Cloteau
 998 : Le Jardin
 999 : Le Mont Porcher

1000 : La Grande Vallée
 1001 : La Pépinière
 1002 : Le Chemin de la Marre
 1003 : Le Grenouillet
 1005 : Le Pré de l'Étang
 1017 : Le Champ d'en Haut
 1018 : La Petite Vallée
 1019 : Le Bois du Mt Porcher

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré à l'origine de douve et construit à proximité d'une motte.

Datation : XIVe-XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement de fenêtres en pierre calcaire, chaînage d'angle en pierre grise, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 13 mai 2010.

Etat de conservation : Logis très remanié, dont la restauration des années 1990 avait pour but de restituer l'état médiéval. L'ensemble a donc connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle, époque à laquelle le logis fut modifié afin d'en faire une ferme. Sur les photos reproduites à la fin de cette fiche, on peut voir l'état du site en 1990-1991 lors de l'achat du Mont Porcher par l'ancien propriétaire ayant effectué les travaux de restauration (le logis a été racheté depuis¹⁶⁶). Sur les photos de 1991, on peut voir que toutes les ouvertures datent du XXe siècle. La toiture avait aussi été rabaissée et les tours sans doute arasées. Un bâtiment avait été accolé le long de la façade ouest. A l'intérieur le niveau du sol avait été modifié permettant de créer une cave. Lors de sondages en mai 1991, les restes d'un vitrail aux armes de la famille de Laval ont été découverts dans le conduit de la cheminée de la cuisine de la ferme. Il en fut déduit que cette pièce accolée au pignon sud fut sans doute l'ancienne chapelle. Avec l'aide de l'architecte des Bâtiments de France d'alors et le service des Monuments historiques de la DRAC de Nantes, les restaurations et restitution du logis débutèrent en 1991. Les travaux débutèrent par la restitution de la chapelle et de la tourelle d'escalier sur la façade orientale. En 1992, la tour carrée de la façade ouest fut restaurée et surélevée d'un étage. En 1993 furent restaurés les toitures et les enduits de la chapelle ainsi que de la tour. En 1994, fut entamée la restauration des façades, puis l'année suivante les façades furent enduites. Enfin en 1996, les niveaux intérieurs furent restitués faisant ainsi disparaître la cave. Notons que toutes les ouvertures modernes furent remplacées par des fenêtres à croisée, des fenêtres à traverses et de petites ouvertures chanfreinées.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour carrée et d'une tourelle renfermant un escalier en vis.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17, 50 m	6, 50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement inclinée remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

La façade orientale rythmée aujourd'hui par onze ouvertures : sept petites ouvertures chanfreinées, une fenêtre à croisée et trois fenêtres à traverse. La façade ouest comporte treize ouvertures : une porte, trois fenêtres à croisée, trois fenêtres à traverse et six petites ouvertures chanfreinées. Toutes ces baies ont été reperçées après 1991.

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau
Escalier en vis	Du 0 au comble

¹⁶⁶ Les propriétaires actuels nous ont confié la documentation liée à l'histoire du Mont Porcher.

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier en vis (vestiges)	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	94 cm	Non d'origine	20 cm

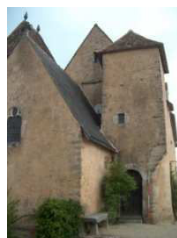
Dépendances

La seule dépendance intéressante qui subsiste est une **chapelle accolée au pignon sud du logis**. Transformée en cuisine au début du XXe siècle, elle fut redécouverte lors de la restauration du logis. En effet, les restes d'un vitrail aux armes de Jeanne de Laval (elles sont ceintes d'une cordelière de veuve) furent découverts dans le conduit de la cheminée. Cet indice peut indiquer que le bâtiment fut édifié au début du XVe siècle. Il semble qu'elle ait été dédiée à saint Marc. Son plan est simple, puisqu'il s'agit d'un petit bâtiment rectangulaire.



Intérêt du site

Le Mont Porcher a beaucoup souffert des modifications apportées au XXe siècle. Avec les récentes restaurations il a pu retrouver son aspect seigneurial. Malheureusement, peu de choses y sont encore authentiques. Notons la présence de **la tour carrée** qui rythme la façade ouest ainsi que de **la tourelle carrée de la façade orientale qui contient un escalier en vis**. Si ce dernier a conservé ses proportions, il n'en est pas de même pour ses marches qui ont été refaites.



Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 190

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Mont Porcher comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Mont-Porcher comme château ou maison notable avec chapelle.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
G. de Monte Porcario	de Mont Porcher	XIe			SAINT VINCENT ¹⁶⁷
J. de Monte Porcario	de Mont Porcher	XIe			COUTURE
Geoffroy de Mont Porcher	de Mont Porcher	XIIe			CARTULAIRE SAINT VINCENT ¹⁶⁸
?	de Laval	?			USUELS ARCHIVE MAYENNE ¹⁶⁹
Jeanne de Laval	de Laval	Début du XVe siècle	Dame		USUELS ARCHIVE MAYENNE ¹⁷⁰
Chartreux de Notre Dame du Parc d'Orques		XVe siècle		Religieux	BROUSSILLON

Les premiers écrits attestant de l'existence de Mont Porcher datent du XIIe siècle. En effet un certain Geoffroy de Mont Porcher seigneur du lieu est mentionné dans le cartulaire de l'Abbaye Saint Vincent¹⁷¹. Geoffroy aurait épousé une certaine Hadvis sans que nous ayons plus d'informations. Puis en 1197, le Pape Célestin III confirme dans une bulle que le Mont Porcher relève de l'Abbaye d'Etival. Il semble que plus tard, le fief passa dans la famille de Laval, sans que nous ayons retrouvé la date exacte. Au début du XV^e siècle, le site appartient à Jeanne de Laval, veuve de Bertrand du Guesclin¹⁷² comme en atteste le morceau de vitrail à ses armes retrouvé dans la chapelle. Il semble que très rapidement, elle fasse don du Mont Porcher à la chartreuse Notre Dame du Parc d'Orques¹⁷³. Les chartreux restèrent sur place jusqu'à la Révolution.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable avec chapelle	Fin XVIIIe	CASSINI

Le site est fort ancien puisqu'il est implanté près **d'une motte**. Ce système de défense est constitué d'un fossé et d'un remblai de terre faisant office de rempart. Le remblai était selon Roger Verdier à double levée, créant ainsi deux fossés successifs. Aujourd'hui on ne distingue plus qu'un seul fossé. La maison forte préfigurant l'actuel logis aurait été constituée au XIIe siècle.



¹⁶⁷ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 738 : *G. de Monte Porcario. J de Monte Porcherio, XIe siècle (St Vincent, p. 488 Couture p. 18)* .Nous n'avons pas trouvé ces sources.

¹⁶⁸ Cité dans les documents conservés par les propriétaires actuels.

¹⁶⁹ *Idem.*

¹⁷⁰ *Idem.*

¹⁷¹ Information issue de la documentation des propriétaires.

¹⁷² Cité dans les usuels des Archives de la Mayenne.

¹⁷³ La chartreuse du Parc avait été fondée en 1236 à la sortie de Saint-Denis-d'Orques (département de La Sarthe, arrondissement de La Flèche, canton de Loué). Des vestiges en sont encore visibles. Cette donation est détaillée dans l'étude historique de Bertrand de Broussillon sur la Maison de Laval.

Sources

ADS 3 P 323/16 : Cadastre Saint-Symphorien : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 273.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 430.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p.622.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 738.

VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 97.

Documents iconographiques



Photographie de mai 1991 (façade ouest)



Photographie de mai 1991 (façade est)



Photographie de mars 1991 (pignon sud)



Photographie de janvier 1995 (façade ouest)



Photographie de janvier 1995 (façade est)



Photographie de février 1994 (pignon sud)

Canton de Conlie

Saint-Symphorien

Le Tonsort



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Saint-Symphorien section C3 du Bourg, cote PC 323 009.

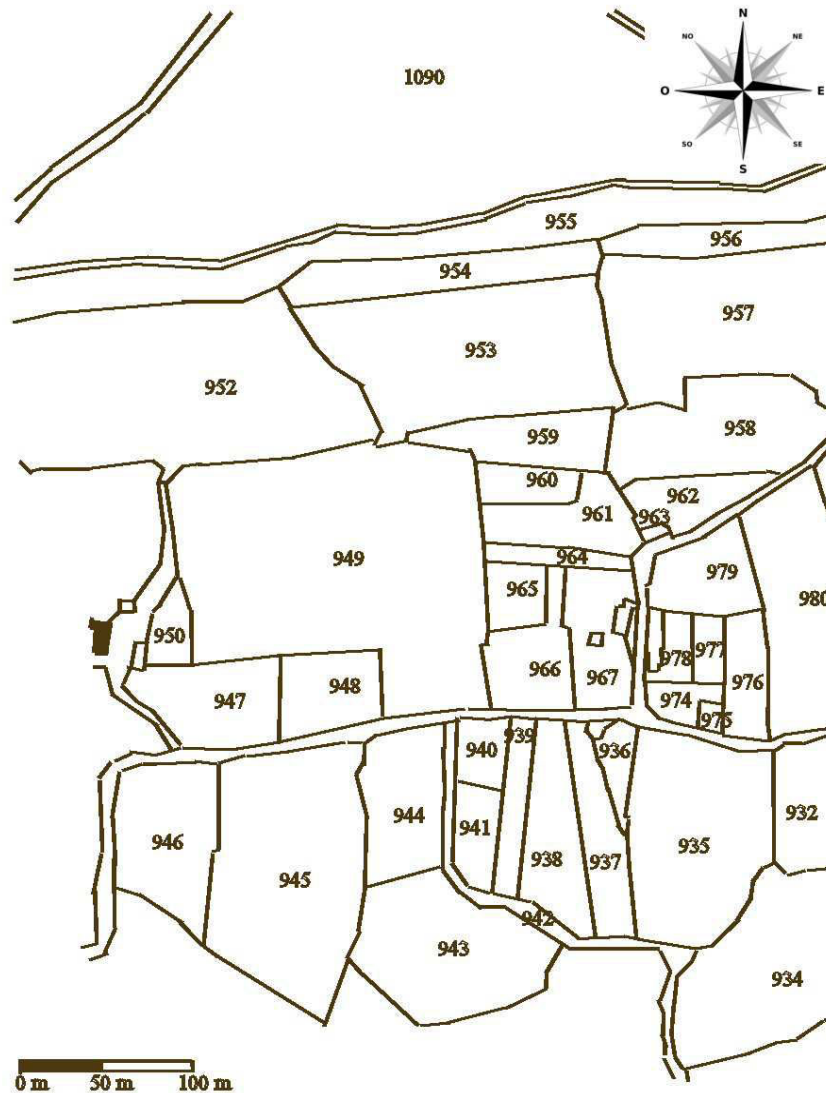
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 414187,40 m y = 2344409,52 m

Le site du Tonsort est implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 140 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Guérineau et au Bois des Loges.

Distances	en m
Logis / église	2314,76
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	125

Cadastre



932 : Le Petit Dureau
 934 : Le Pré Neuf
 935 : Le Dureau
 936 : Le Cloteau du Douet
 937 : Le Pré de La Latterie
 938 : Le Pré de La Latterie
 939 : Les 3 Rondes
 940 : Les 3 Rondes
 941 : Les 3 Rondes
 942 : La Ruelle des Noes Tonsort
 943 : Le Grand Pré Tonsort
 944 : Le Grand Pré Tonsort
 945 : Le Champ Paquier
 946 : Le Pré Paquier
 947 : Le Cloteau de l'Aire
 948 : Le Cloteau
 949 : Le Champ Paquier
 950 : Le Jardin Le Tonsort
 952 : Le Champ du Houx
 953 : Le Champ du Châtaignier
 954 : La Chaintre du Champ du Châtaignier
 955 : La Petite Charnie

956 : La Rue Chrétienne Tonsort
 957 : La Rue Chrétienne Tonsort
 958 : Le Rouloir
 959 : Le Rouloir
 960 : La Chaintre
 961 : Cloteau de l'Aire
 962 : Le Jardin
 963 : La Latterie
 964 : Les Sillons
 965 : Le Jardin de La Latterie
 966 : Le Jardin de La Latterie
 967 : Le Jardin de La Latterie
 974 : Le Jardin de La Latterie
 975 : Le Jardin de La Latterie
 976 : Le Jardin de La Latterie
 977 : Le Jardin de La Latterie
 978 : Le Jardin de La Latterie
 979 : Le Cloteau de La Latterie
 980 : Les 2 Journeaux
 1090 : La Petite Charnie

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XV^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres encadrement de fenêtres en pierre calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 7 mars 2004.

Etat de conservation : Logis peu remanié, mais restauré récemment. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Il semble que certaines fenêtres à traverse aient été refaites. Cela ne peut être confirmé car nous n'avons pas pu les approcher.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très inclinée de fenêtres à traverse, de petites ouvertures chanfreinées et d'une porte chanfreinée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

La façade orientale est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : une porte chanfreinée, une porte datant probablement du XX^e siècle et trois ouvertures chanfreinées dont l'une d'entre elles est protégée par des grilles. La façade ouest comporte quatre ouvertures : trois fenêtres à traverse et une petite ouverture chanfreinée. Sauf erreur, trois de ces ouvertures semblent avoir été refaites. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre à traverse	Fenêtres chanfreinées
Façade est	1 : rez-de-chaussée		3 : rez-de-chaussée 1 : comble
Façade ouest		1 : rez-de-chaussée	

Intérêt du site

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux auxquels on peut ajouter une cave semble-t-il. Le bâtiment est surmonté d'une toiture à forte pente, couverte de tuiles agrémentée d'une souche de cheminée et d'une petite lucarne sur la façade orientale dont l'ouverture est chanfreinée. D'autres fenêtres de même type sont visibles sur la façade principale. Sur la façade arrière orientée vers l'ouest, trois fenêtres à traverse éclairent le logis ainsi qu'une petite ouverture chanfreinée.

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Le Tonsort comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 323/16 : Cadastre Saint-Symphorien : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Canton de Conlie

Tennie

Le Ravoir



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 188 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Tennie section A3 de Launay, cote PC 358 004.

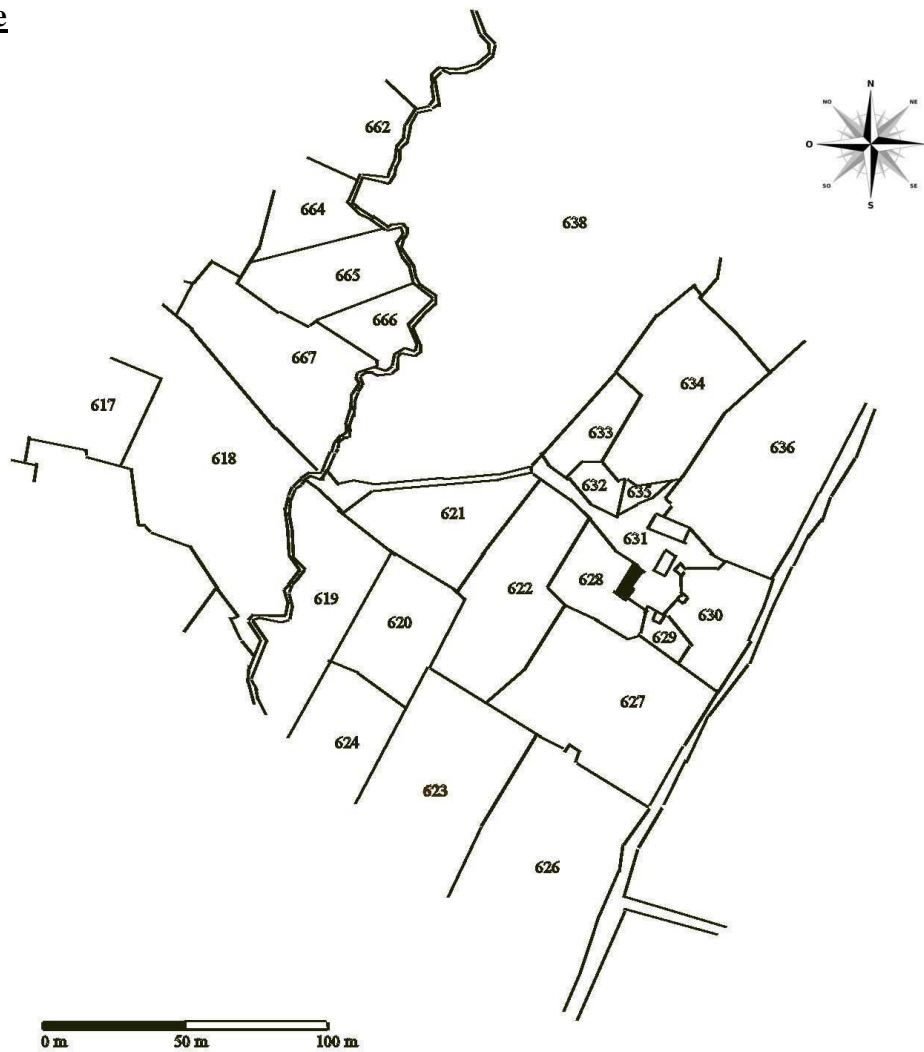
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 420806, 76 m y = 2349340, 85 m

Le site du Ravoir est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 100 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant Le Ruisseau de Berdin et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	84
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	1489

Cadastre



617 : Le Pré Noé
618 : Le Pré Ravoir
619 : Le Pré Ravoir
620 : Les Grouas
621 : Le Verger
622 : Clos du Jardin
623 : La Grouas
624 : Petit Champ d'Ici
626 : Grande Grouas
627 : Le Peuts Ravoir
628 : Le Jardin
629 : Clos du Four
630 : Pâtis de La Cour

631 : Le Ravoir
632 : Clos Bosse
633 : La Douve
634 : Le Grand Closeau
635 : Clos Bass
636 : La Garenne
638 : La Grande Prée
662 : Pré du Ravoir
664 : Le Pré
665 : Pré du Ravoir
666 : Pré du Ravoir
667 : Le Patures Le Ravoir

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire, entouré à l'origine de douves.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : bois, ardoise et terre cuite. Les autres éléments n'ont pu être déterminés.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 4 janvier 2004.

Etat de conservation : Logis remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'appareillage est entièrement recouvert d'un enduit datant probablement du XXe siècle. Toutes les ouvertures datent du XXe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux visibles (rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Ardoises

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : une porte, deux fenêtres et une porte haute. Elles datent toutes du XXe siècle. L'autre façade n'est pas visible.

Intérêt du site

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux apparents à l'extérieur (rez-de-chaussée et comble). La visite n'ayant pas été réalisée, il se peut qu'une cave existe sans que nous le sachions. Le bâtiment est surmonté d'une toiture à forte pente couverte d'ardoises. Deux souches de cheminées y sont visibles sur les deux pignons.

Données historiques

Sources :

ADS 7 F 88

1453

Aveu pour la châellenie de Tucé par Baudouin de Tucé au comte du Maine.

P.32 : Le seigneur de Ravoir et le seigneur de la Roche Coynon pour son féage de Conlie et pour son fief de Courgoul.

ADS E 295

21 juillet 1513

Aveu rendu à Jean d'Andigné seigneur de Coulettre par Michelle le Fournier veuve de Raoul Querlavoine pour le Ravoir.

Honneste femme michelle le fournier veufve feu honorable homme maistre Raoul querlavoine en son vivant advocat du Roy aumans. aujourduy fait foy et hommage simple a messire Jehan dandaingnai chevalier seigneur de coulettres acause de sa terre et fie dudy lieu de coulettres pour raison du lieu et appartenance du Ravoir tant en fief que en domaine ...

Idem pour le **13 juin 1524**

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 188

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Ravoir comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Ravoir comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Raoul Querlavoine	Querlavoine	Avant 1513	Maître	Avocat du Roi	ADS E 295
Michelle Le Fournier	Querlavoine	1513 1524	Honneste femme	Veuve	ADS E 295 ADS E 295

Le fief du Ravoir fut détenu au début du XVIe siècle par Raoul Querlavoine, avocat du roi au Mans. Il épousa Michelle Le Fournier qui rendit aveu à Jean d'Andigné seigneur de Coulettre¹⁷⁴ lorsque Raoul mourut. On la retrouve en 1513 et 1524.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu et appartenance tant en fief qu'en domaine	21 juillet 1513	ADS E 295
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Le cadastre napoléonien mentionne la présence de douves. En effet la parcelle n° 633 s'intitule La Douve.

Sources

ADS E 295 : 1509-1570 Seigneurie de Coulettre à Rouez (Amendes et remembrances des plaids et assises tenues par Messire Jean Davangour seigneur dudit lieu).

ADS 7 F 88 : Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang, tome Ier

ADS 3 P 358/19 : Cadastre Tennie : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 772.

¹⁷⁴ Coulettre est situé à Rouez-en-Champagne. Ce site fait parti de notre corpus. Voir volume du canton de Sillé-le-Guillaume, commune de Rouez-en-Champagne, Coulettre.

Table des matières :

CANTON DE CONLIE

1- Bernay-en-Champagne	1
Nouray	1
La Roche Tabary	8
2- La Chapelle-Saint-Fray	15
La Cour.....	15
3- Degré	19
Le Bignon.....	19
Les Haies	25
4- Domfront-en-Champagne	33
Le Grand Gagné	33
L'Habit	42
Vaulahard	55
5- Mézières-sous-Lavardin	62
La Corbinière.....	62
Saint-Denis-des-Eaux	71
Le Vieux Lavardin.....	82
6- Neuvy-en-Champagne	100
Bures.....	100
La Renaudière.....	108
7- La Quinte	117
La Roselle.....	117
8- Ruillé-en-Champagne	123
La Roche Coisnon	123
Valaubun	131
9- Sainte-Sabine-sur-Longève	139
Sévilly.....	139

10- Saint-Symphorien.....	148
Gouin	148
Le Houx	153
Le Mont Porcher.....	158
Le Tonsort	164
11- Tennie.....	168
Le Ravoir.....	168

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 5: *corpus* : canton de Conlie

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Age et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual *arrondissement* de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)
Volume 7 : corpus : canton de Fresnay-sur-Sarthe*

JURY

Rapporteurs : Philippe RACINET, Professeur, Université de Picardie
Elisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : Anne-Marie FLAMBARDE-HERICHER, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CASSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : Annie RENOUX, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Assé-le-Boisne

L'Échenay



Localisation

Plan Terrier de 1785 : ADS E 312_11 Cote L'Échenay, La Rance, Assé moulin...

Cadastre napoléonien de 1811 au 1/2500 commune d'Assé-le-Boisne sections E1-520, cote PC 011 011

Carte IGN 1/25000: 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 426226, 97 m y = 2371774, 93 m

Le site de L'Échenay est implanté au sud-est dans le village à 143 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	190, 87
Logis / cours d'eau	878, 89
Logis / espace boisé	1149, 47

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

25 : ?	47 : ?	124 : ?
26 : ?	51 : ?	125 : ?
27 : ?	63 : ?	130 : ?
32 : ?	108 : ?	131 : ?
33 : ?	109 : ?	132 : ?
34 : ?	110 : ?	135 : ?
35 : ?	111 : ?	136 : ?
36 : ?	112 : ?	138 : ?
37 : ?	113 : ?	139 : ?
38 : ?	115 : ?	140 : ?
39 : ?	116 : ?	141 : ?
40 : ?	117 : ?	142 : ?
42 : ?	119 : ?	143 : ?
43 : ?	120 : ?	144 : ?
44 : ?	121 : ?	145 : ?
45 : ?	122 : ?	146 : ?
46 : ?	123 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire, entouré partiellement de douves.

Datation : Fin XVe- début XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres et portes en pierres calcaires, ardoises, chaînage d'angle en grès roussard sur le pignon oriental, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 22 mai 2010.

Etat de conservation : Logis peu remanié, campagne de restauration récente entreprise depuis 1997 par les propriétaires actuels. Le propriétaire précédent qui avait acquis l'Echenay en 1963, avait procédé à la réfection des toitures, des souches de cheminées, à la reconstitution de la fenêtre au-dessus de l'entrée de la façade sud et à la consolidation de l'angle de la façade sud avec le pignon ouest. Les propriétaires actuels ont rétabli la croisée de la fenêtre centrale du rez-de-chaussée, celle de l'étage et l'encadrement de la porte d'entrée. Les trois loquets retrouvés sur les fenêtres et datant du dernier quart du XVe siècle ainsi que les panneaux à plis de serviette de l'autel situé dans la chapelle, ont été utilisés comme modèles pour les restaurations des portes et fenêtres du premier étage. La galerie italienne de la façade nord qui avait été entièrement murée a été réouverte. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications architecturales depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir carte postale à la fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Une porte moderne a été percée au rez-de-chaussée, ainsi que quelques ouvertures sur le pignon ouest. Les contreforts de la façade nord ont en partie été détruits. Il semble qu'il ait existé à l'origine une tour de latrines, ainsi qu'un tambour remarquable coiffant la sortie de l'escalier en vis au premier étage¹. Il semble qu'une partie du logis ait été détruite lors des Guerres de Religion.

Classement Monuments Historiques : Manoir inscrit depuis le 30 avril 1969.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, de coyaux soutenant les versants du toit, d'une lucarne à gâble orné de crochets et figures zoomorphes, de rampants de toitures ornés de figures zoomorphes, de fenêtre à traverse, de fenêtres à croisée, d'une fenêtre à meneau, d'une ouverture à arc brisé à remplage trilobée et protégée par une grille, d'une porte ornée de moulures à gorges et à filets, de petites ouvertures ornée d'une accolade, d'ouvertures chanfreinées protégées par des grilles, de contreforts, d'une galerie à l'italienne, quatre cheminées engagées à hotte droite dont certaines sont ornées d'écu armoriés, d'une chapelle intérieure, d'un escalier en vis logé dans une tour en œuvre, d'un grand cellier voûté aéré par des ouvertures en forme de meurtrière et de trous de boulins.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16, 80 m	10, 84 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture fortement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	3	Ardoises

La façade sud est rythmée aujourd'hui par dix ouvertures : une porte récente sans intérêt, d'une porte murée, deux petites ouvertures chanfreinées, deux fenêtres à croisée restaurées, une lucarne comportant une fenêtre à traverse, une fenêtre à traverse, une petite fenêtre ornée d'une accolade et une porte. La plupart des ouvertures sont ornées de moulures à gorges et à filets. La façade nord est agrémentée d'une galerie italienne ouverte, de quatre ouvertures en forme de meurtrière au rez-de-chaussée donnant dans le cellier voûté. Dans la galerie se trouve une porte qui en donne l'accès ainsi qu'une fenêtre faisant le lien entre la chapelle et la chambre seigneuriale. Le pignon ouest comporte sept ouvertures : une fenêtre à meneau, une fenêtre à traverse, deux baies récentes sans intérêt, deux ouvertures chanfreinées et une porte murée. Le pignon oriental comporte une porte chanfreinée, une petite baie chanfreinée et une baie à arc brisé à remplage trilobé donnant dans la chapelle. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

¹ Cité par MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtelainie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p 108.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtre à meneau	Petites baies	Baie trilobée
Façade sud	2 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : étage 1 : comble		2 : rez-de-chaussée 1 : étage	
Façade nord	1 : étage				1 : étage	
Pignon ouest	1 : rez-de-chaussée		1 : étage	1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	
Pignon est	1 : rez-de-chaussée				1 : rez-de-chaussée	1 : étage

Intérieur

Le logis se composait de trois pièces au rez-de-chaussée en enfilade dont celle vers l'ouest comporte l'escalier en vis dans œuvre. À l'arrière se trouve un long cellier voûté faisant toute la longueur de la maison. À l'étage se trouve une petite chambre à feu près de l'escalier et une grande salle à feu. À l'arrière se trouve une galerie ouverte avec chapelle vers l'orient. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Galerie	Chapelle
Escalier	Du 0 au 2			
Cellier voûté	Rez-de-chaussée			
Salle	Rez-de-chaussée	1		
Petite salle vers l'ouest	Rez-de-chaussée	1		
Petite chambre vers l'ouest	Etage	1		
Grande chambre	Etage	1		
Façade nord	Etage		1	1

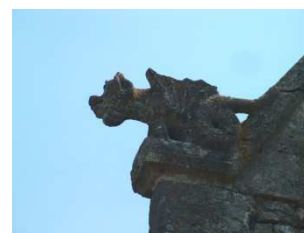
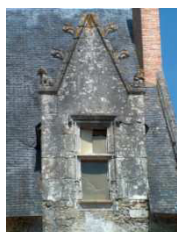
Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle rez-de-chaussée	250 cm	141 cm	180 cm
Grande chambre avec tour rez-de-chaussée	248 cm	137 cm	184 cm
Chambre de gauche étage vers motte	248 cm	134 cm	166 cm
Chambre étage	258 cm	100 cm	200 m

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches Grand escalier	130 cm	15 cm	30 cm

Intérêt du site

Le logis de l'Échenay est un très bel exemple d'habitat seigneurial dont certains éléments sont très intéressants. La façade principale orientée vers le sud est assez caractéristique du goût du XV^e siècle. En effet, la toiture fortement pentue est agrémentée de rampants encore ornés de deux acrotères sur crossette de pignon sous forme de figures zoomorphes (les deux autres ont disparu) dont **l'une d'entre elles représente un dragon**. La toiture est éclairée par une **lucarne à gâble dont les rampants sont ornés de crochets**. Impossible de déterminer s'il existait un fleuron sommital, mais il semble qu'il manque un élément couronnant le gâble. Deux figures zoomorphes subsistent à la base des rampants du gâble et font office d'acrotères. L'un d'entre eux représente très clairement un chien issu d'un bestiaire fantastique. La lucarne comporte en son centre une fenêtre à traverse ornée de moulures à gorges et filets formant des colonnettes de style gothique. Les autres ouvertures ont été réalisées dans un goût similaire, comme par exemple la porte d'entrée surmontée d'une petite baie ornée d'une accolade. Le pignon ouest est éclairé par quelques ouvertures dont une fenêtre à meneau et une fenêtre à traverse. Notons qu'elles ne comportent aucun ornement. Le logis est renforcé à ce niveau **par deux contreforts**. On retrouve trois autres vestiges de contreforts sur la façade.



Cette dernière est très intéressante, car elle comporte une très belle galerie à l'italienne² ouverte sur l'extérieur. Un soin particulier a été apporté au style ornemental. Elle s'ouvre sur une série de cinq arcades en anse de panier. **Les quatre colonnes qui la composent se regroupent en deux groupes différents. Deux d'entre elles sont à nervures torsées et les deux autres sont des colonnes polygonales.** Les socles et chapiteaux sont sculptés dans un style encore gothique.



Cet élément architectural fait clairement penser à une période de transition entre le goût gothique et celui de la Renaissance. Il semble que cet exemple de galerie soit le seul qui existe au nord de La Loire. Cette galerie surmonte un cellier voûté aéré par quatre ouvertures en forme de meurtrière se situant au



rez-de-chaussée. Ce cellier comporte un puits. Le pignon oriental conserve une porte et une ouverture chanfreinées en grès roussard dans un style brut, sans ornements. Au-dessus se trouve une petite baie à arc brisé à remplage trilobé, dont le modèle se trouve fréquemment dans les édifices culturels ou dans les oratoires. **Ici, cette baie éclaire la chapelle située dans**

la galerie et orientée vers l'est. La titulature de cette chapelle serait liée à saint Jean-Baptiste³. Une fenêtre entre cette dernière et la chambre seigneuriale permettait de suivre l'office sans sortir de logis. L'intérieur a conservé quelques très beaux exemples de cheminées de la fin du XVe



siècle. Dans la grande salle du rez-de-chaussée se trouve une cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge. Le linteau de pierre est mouluré de deux bandeaux saillants. En son centre se trouvent les vestiges d'un écu armorié dont il ne reste qu'une petite partie. On retrouve ces armes sur l'une des cheminées de l'étage. Selon les



informations données par l'actuel propriétaire, on retrouve ces mêmes armes peintes sur un pilier de l'église d'Assé-le-Boisne⁴.

Le linteau est soutenu par deux piédroits prenant la forme de colonnettes de style gothique. Vers l'ouest se trouve une petite pièce à feu dont la cheminée engagée est à hotte droite surmontant un linteau de bois. Ce dernier est soutenu par deux consoles à arêtes vives surmontant des colonnes semi-engagées. **Dans cette petite pièce se trouve la**



tour en-œuvre contenant un escalier en vis. Il est suspendu au noyau et est constitué de bois. Il est tournant à gauche. Il s'ouvre à l'étage près d'une autre petite chambre à feu dont la

cheminée engagée est à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge. Le linteau est mouluré et comporte en son centre un écu brisé en bas à gauche, mais qui a conservé une partie de ses armoiries. Le linteau repose sur deux consoles à arêtes vives, elles-même reposant sur des piliers dont le socle est orné dans le goût gothique. **La grande chambre seigneuriale est chauffée par une cheminée à hotte droite dont le linteau comporte une corniche**

surmontée de bas reliefs représentant des feuilles de vigne et des grappes de raisins, éléments décoratifs caractéristiques de la période gothique. Le linteau repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des piliers dont les socles sont ornés dans le goût gothique. De la chambre seigneuriale, on accède directement vers le nord à la galerie. La vue donne sur la motte d'Assé-le-Boisne. On accède au comble de la galerie par un petit escalier droit en bois.

²L'ouverture de la galerie a été réalisée par Robert de Marsouel. En effet, le style de la galerie et les comparaisons avec les autres galeries de style très proches (château d'Argy) permet de penser qu'elle a été construite autour de 1510. Ce devait être un homme fortuné si l'on considère la richesse de la décoration ; il a fait ouvrir la galerie vers le village de manière ostentatoire alors qu'en raison du climat du Maine, elle aurait été beaucoup plus utilisable sur la façade sud. Il est possible qu'il ait participé aux guerres d'Italie et décidé de reproduire ce qu'il y avait vu. Document fourni par le propriétaire actuel.

³HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 128.

⁴Il semble que ces armes ne correspondent pas à celles de la famille Guyard dont un membre, Charles Guillard, fut Président au Parlement de Paris en 1521 et conseiller d'Etat. On peut en déduire que, soit il s'agissait d'une autre famille Guyard, soit que les cheminées sont de facture plus tardive, construites pour Robert de Marsouel qui y aurait apposé les armes de sa famille. Document fourni par le propriétaire actuel.

Données historiques

Sources :

MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtelainie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885.

P 102-103.

3 mai 1492

Copie d'une sentence émanant de la cour de Fresnay, établissant échange et transaction entre Jehan de Mathefelon, seigneur d'Assé-le-Boisne, et damoiselle Ysabeau de Brée, sa femme et Guillaume Lemercier, conseiller en cour laie, seigneur de Lechanel et Louise sa femme demeurant à Fresnay. Ceux-ci baillent au seigneur d'Assédeux fois et deux hommages simples et 4 sous tournois de service que leur doivent : 1° Robin Martin écuyer seigneur de Cerisay, une foi et hommage et 3 sous tournois de service annuel, pour raison de Cerisay ; 2° Robert de Marsouel, écuyer et damoiselle Ambroise Guyard sa femme seigneur et dame de Lechanel, l'autre foi et 12 deniers de service, pour raison de leur dite seigneurie et terre de Lechanel. Ils baillent le droit de fief et de seigneurie qu'ils avaient sur lesdites terres de Cerisay et de l'Echenay avec tel droit que Lemercier et sa femme pouvaient demander au seigneur d'Assé de foi et hommage simple et 3 sous tournois de service annuel, pour raison de moitié de l'Etang-Neuf, appartenant au seigneur d'Assé, à cause de la seigneurie de Boisfroux. Le tout en la forme que le seigneur et dame d'Assé avaient acquis lesdites choses de honorable et sage Michel Le Boucher, seigneur de Fontaine, père de la femme dudit Lemercier, auquel elles appartenaient à cause de la seigneurie dudit lieu de Fontaine. Lemercier, à cause de Louise, sa femme, avait eu par retrait aux assises royaux du Mans lesdites choses, sur le sieur et dame d'Assé. Suivent les échanges...

P 109.

12 juillet 1529

Suit l'extrait d'un aveu par le seigneur de Fontaine au seigneur de Cons et du Bu : De vous noble homme monseigneur Jehan du Bu, seigneur de la terre et seigneurie de Cons et du fief du Bu, j'ai, Guillaume Le Boucher, sieur de Fontaine, avoué tenir à foi et hommage simple, au regard de votre seigneurie du Bu, ma terre et seigneurie de Fontaine, sous le ressort de la châtelainie d'Assé-le-Riboul... c'est à savoir, ma cour, maisons, grange, étables, pressoir, jardins, vergers, courtils et issues dudit lieu de La Fontaine... Il cite les noms de ses hommes et sujets tenants à cause dudit fief : 1° Le seigneur d'Assé-le-Boisne doit 2 deniers à cause des hommages que lui est tenu faire noble homme François de Mellay, chevalier, seigneur de Cerisay, pour raison dudit lieu, avec 3 sols de service audit seigneur d'Assé, à la Toussaint 2 ° Demoiselle Ambroise Guiard dame de L'Echenay, pour raison de sa terre et seigneurie dudit lieu, sous le service annuel de 12 deniers au seigneur d'Assé. Lesquels hommages le seigneur d'Assé tient de moi par transport que lui en a fait autrefois feu Michel Le Boucher, mon père... En toute ma terre et seigneurie de Fontaine... avoue avoir droit de justice foncière... droit de prendre ventes doubles sur mes sujets à la raison de 3 sous 4 deniers tournois par livre, pour raison des héritages tenus en la seigneurie de Fontaine... Donnés aux plaids de Cons et du fief de Bu, tenus par Guillaume Massue, licencié ès-lois et bailli le 12 juillet 1529.

P 367.

1593-1594 Comptes

Dicit Jacques Lebouc, procureur du général des habitants, que au mois de juin et durant le temps de ladite procure (de Noël 1592 à pareil jour 1593), arriva en ce pays une armée d'Anglois pour le Roy, nostre sire, conduictz et menez par un nommé monseigneur Noury (Norris), général et conducteur de ladite armée, lequel logé aux bourgs de Villaine et de La Posté des Nids, craignant qu'au département dudit lieu ils vinsent loger en nostre paroisse d'Assé, à ceste occasion et pour y donner ordre, noble Jacques de Mellay, escuyer seigneur de Cerisay, alla jusqu'audit villaige de La Posté, trouver mondit seigneur Noury, général et conducteur de la susdite armée. Ce qui fustfaict. L'ayant trouvé ledit sieur de Cerisay fustpryé par ladite paroisse de prendre aultres quartiers, ce qui fustfaict, promis par ledit sieur général, baillé audit sieur de Cerisay une sauvegarde pour ladite paroisse. Pour la délivrance de laquelle auroit icelluy Le Bouc, procureur, baillé au seigneur de Cerisay la somme de deux escus sol pour le segretaire de mondit sieur le général

...

Dicticceluy procureur avoir baillé depuis à ung capitaine nommé le capitaine Alègre qui estoit de ladite armée, et logé au logis et maison seigneuriale dudit Cerisay, pour la garde et conservation tant des bestiaux qu'à celle des meubles de la paroisse, étant logés audit lieu, auquel capitaine le procureur dict avoir baillé et payé par le commandement des paroissiens la somme de 50 escus sol... Remontre aussi icelluy procureur que pour la dépense fournie et aultres articles par ledit seigneur de Cerisay, d'avoir noury ledit capitaine Allègre avec ses gens et chevaulx où il estoit audit logis, et maison seigneuriale dudit Cerisay... l'espace de douze à quinze jours. Pour ce demande ledit seigneur de Cerisay audit procureur la somme de ... Avoir ledit seigneur faict mettre ledit procureur en procès, depuis peu de temps au siège de Beaumont, ce que les paroissiens ayent à ce adviser comme il conviendroytestre. Dictaussy le procureur avoir baillé, payé par le commandement de monseigneur de Bernay (Bordigné seigneur de Molland) à ungEngloysestant alors en ladite paroisse au logis et maison seigneuriale de Leschenail, estant en ladite paroisse pour la garde et conservation d'icelle, paye audit Engloys la somme de 50 escus. ...

ADS B 1508

15 janvier 1776

Louis Par la grace de dieu Roy de France et denavarre au bailly [...] ou Sou Lieutenant General au Bailliage et Sage présidial de Laditz ville Salut nos Chers et bien amé Le Sieur michel pierre françois Comte d'Argouges maréchal de nos compte et armées, marquis a la chapelle la Reine Seigneur d'achevco, villersSougrel et [...] près fontainebleau d'asséLeboine, [...] Lavigne Labroize, Lavoirie, d'Echenay Saint Georges touschant la largere les Souvellesneuste et autres lieux et dame henriette Charlotte de Courtaveldepezé son Epouze nous ont fait Remontre qu'acause de leurs dits Seigneuries d'asséLeboine, L'Echenay, Saint Georges, touschant, la largere, les Souvelles et autres fiefs indépendants...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
O. de Lacaneil	de l'Echenay	Fin XIe			CARTULAIRE SAINT VINCENT ⁵
Jehan Guyard	Guyard	1405 1433			MOULARD
Martin Guyard	Guyard	1482 1485	Ecuyer		MOULARD
Robert de Marsouel	de Marsouel	1492 1509	Ecuyer		MOULARD
Ambroise Guyard	Guyard	1529	Damoiselle		MOULARD
Ysabeau Guyard	Guyard	1545	Damoiselle		MOULARD
Jehan Le Boucher	Le Boucher	1547			MOULARD
François Deniau	Deniau	1556	Maître		MOULARD
Thierry Le Boucher	Le Boucher	1588			MOULARD

Les premiers seigneurs répertoriés pour L'Échenay portaient le nom de la seigneurie. On trouve notamment un certain O. de Lacaneil. Puis le site fut détenu par la famille Guyard. Selon P. Moulard⁶. Ces seigneurs appartiendraient à la famille Guyard, seigneurs du Mortrier, en La Bazoge et des Epichellières en Souigné-sous-Vallon. Cette famille serait issue de Jehan, seigneur d'Archi anobli en 1464. On trouve un certain Jehan Guyard marié à Jehanne qui achèta le moulin des Eclopart à Perrot Ferrequin le 25 mars 1405⁷. Dans un document de 1412, on retrouve toujours Jehan, mais marié avec une certaine Gervoste de Cordouen, citée comme « dame de L'Echenneil ». Ils firent alors partie de la confrérie de Saint-Julien à Assé⁸.

⁵ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 335. O. de Lacaneil, fin du XIe siècle (Saint-Vincent, 527).

⁶ MOULARD P., *Recherches historiques...op.citp.* 103.

⁷ *Ibid.* p. 101.

⁸ *Ibid.* p. 102.

En 1433, ce même seigneur donna une quittance de soixante livres aux religieux de Champagne⁹. On peut penser que ce Jehan fut le seigneur d'Arci, anobli en 1464. La seigneurie fut détenue en 1482 par Martin Guyard, écuyer. Il dut alors entre autres à la fabrique d'Assé-le-Boisne « un pain à benoister »¹⁰. Le 3 mai 1492 furent cités comme seigneurs de l'Échenay Robert de Marsouel écuyer et damoiselle Ambroise Guyard sa femme dans une sentence établissant les échanges et transaction entre Jehan de Mathefelon et Guillaume Lemercier. L'Échenay passa donc dans la famille de Marsouel par alliance. On trouve encore le 16 mars 1503 Robert de Marsouel dans un contrat d'échange entre Jacques de Mellay seigneur de Cerisay et de Bois-Après, et Jehan Belocier¹¹. Le 6 février 1509, Robert de Marsouel vendit à Jacques de Mellay une portion du lieu de Mesnil en Assé-le-Boisne¹². Le 12 juillet 1529, nous apprenons que Robert de Marsouel mourut quelques temps auparavant, car demoiselle Ambroise Guiard, dame de L'Échenay fut citée dans l'aveu rendu par le seigneur de Fontaine¹³. En 1545, une certaine Damoiselle Ysabeau Guyard fut citée comme dame de Leschanneil. Nous ne savons ce que furent ces liens avec Ambroise Guyard¹⁴. Anne de Marsouel, fille de Robert et d'Ambroise Guyard hérita de l'Échenay. Ainsi Jehan Le Boucher, qui fut son époux, devint à son tour seigneur dudit lieu¹⁵. En 1556, on retrouve un certain Maître Deniau, seigneur de Gesnes et de L'Échenay¹⁶. Ce dernier dû avoir une fille qui hérita de la seigneurie. Marie Deniau épousa Thierry Le Boucher sieur de La Rosnerie en Saint-Georges. Ce dernier fut veuf en 1588¹⁷. La famille Le Boucher était essentiellement composée de gens de robe et était fortement implantée dans la région de Fresnay-sur-Sarthe¹⁸.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Seigneurie et terre	3 mai 1492	MOULARD
Terre et seigneurie	12 juillet 1529	MOULARD
Logis et maison seigneuriale	1593-1594	MOULARD
Seigneurie	15 janvier 1776	ADS B 1508

Il semble qu'avant 1592, L'Échenay ait été une importante habitation bien close. Un siège y aurait été établi. Elle fut dès lors dévastée et en partie démolie¹⁹. Cet épisode est cité dans une déclaration faite au roi par le procureur de la fabrique de l'église d'Assé le 17 août 1609. Il y indique : « que l'église fut pillée et volée de tout en l'an 1592 par une troupe d'Anglois, lesquels seraient venus pour assiéger une maison forte (L'Echenay), dans le bourg et villaige dudit Assé, lesquels pillèrent et emportèrent entièrement tous les meubles de ladite église... ». L'année suivante, le seigneur de Cerisay tenta d'empêcher le seigneur de Lavardin²⁰ d'envoyer une garnison à L'Échenay²¹. Il semble que le logis fut pillé à plusieurs reprises par les Huguenots. Selon P. Moulard²², L'Échenay était composé en 1766 de : trois corps de logis, cour au milieu et trois autres corps de bâtiments détachés, consistant en la maison du fermier, une chambre à côté, une grange et une étable pour bœufs, *idem* pour vaches, une bergerie, une écurie... un cellier appelé l'huilerie et un pressoir, le tout couvert de tuiles, un jardin...

⁹*Ibid.* p. 102.

¹⁰*Ibid.* p. 102. P. Moulard cite ici les comptes de fabrique.

¹¹*Ibid.* p. 179.

¹²*Ibid.* p. 180.

¹³*Ibid.* p. 109.

¹⁴*Ibid.* p. 103.

¹⁵*Ibid.* p. 103.

¹⁶*Ibid.* p. 104.

¹⁷*Ibid.* p. 104.

¹⁸ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 54.

¹⁹*Ibid.* p. 104. Voir le document de 1593 dans les sources citées précédemment.

²⁰Le seigneur de Lavardin détenait entre autres les seigneuries du Vieux-Lavardin et de La Corbière. Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Lavardin et La Corbinière.

²¹*Ibid.* p. 104.

²²*Ibid.* p. 106.

Sources

ADS B 1508 : 1772-1779 Insinuations laïques.

Bibliographie

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, *Imagier des châteaux et manoirs de la Sarthe*, Conseil général de LA Sarthe, Le Mans, 2005, p. 20.

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 51 et 78.

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 8-9, 24-25, 27, 50 et 52-53.

DUFOUR J., *Les Alpes mancelles, la nature, les hommes, hier et aujourd'hui*, Presses de l'Imprimerie Fresnoise, Fresnay-sur-Sarthe, 1998, p. 110.

FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1 p. 607.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5, 50 et 68.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 128.

LAUNAY C., « Monographie sur Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, IVe série, t. X, 1975-1976, p. 77-90, (p. 82-83).

LEGUICHEUX, « Chroniques d'Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, XVII, 1863-1864, p. 437-477, (p. 473).

MINISTERE DE LA CULTURE, *Manoir de L'Échenay*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtelainie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p. 101-109, 179-180, 245, 367.

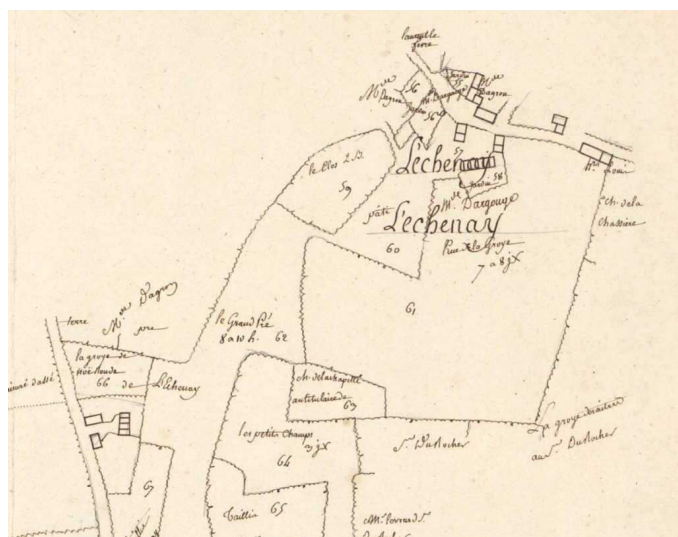
PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Viellies demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 55.

SALCH C.-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p.66.

SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 40.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 335.

Documents iconographiques



Plan Terrier de 1787 : ADS E 312_11



ADS 18 J 510 : Fonds Cordonnier et ADS 2 FI 10355.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Assé-le-Boisne

Le Grand Mesnil



Localisation

Cadastre napoléonien de 1811 au 1/2500 commune d'Assé-le-Boisne section C2 405-830, cote PC 011 007.
Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 426211, 10 m y = 2371997, 71 m

Le site du Grand-Mesnil est implanté au nord-est dans le village à 152 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Rocher et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	161, 98
Logis / cours d'eau	1665, 67
Logis / espace boisé	1833, 64

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

753 : ?	773 : ?	800 bis : ?
754 : ?	774 : ?	801 : ?
755 : ?	775 : ?	802 : ?
756 : ?	778 : ?	803 : ?
761 : ?	779 : ?	804 : ?
762 : ?	780 : ?	805 : ?
763 : ?	787 : ?	806 : ?
764 : ?	789 : ?	808 : ?
765 : ?	790 : ?	809 : ?
766 : ?	791 : ?	815 : ?
767 : ?	793 : ?	816 : ?
768 : ?	796 : ?	817 : ?
770 : ?	798 : ?	818 : ?
771 : ?	799 : ?	819 : ?
772 : ?	800 : ?	820 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, pierres calcaires, grès de couleur grise, granit, encadrement de fenêtres et portes en grès de couleur grise et grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 6 août 2011.

Etat de conservation : Logis remanié, campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Le logis a été bâti en deux campagnes de constructions, la partie de gauche étant plus ancienne que la partie de droite. Certaines ouvertures ont dû être réouvertes plus tardivement. Une petite ouverture sur la façade arrière est murée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres à traverse, de portes chanfreinées, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines sont agrémentées de grilles, de trois cheminées engagées à hotte droite en pierre, d'un escalier droit en granit, d'un évier avec son évacuation pour eaux usées, d'un potager, d'une pierre gravée d'inscriptions sur le pignon ouest et d'une porte piétonne surmontée d'un écu bûché.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis XVe	8, 90 m	6, 50 m
Logis XVIe	23, 40 m	8, 50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

La façade nord est rythmée aujourd'hui par dix ouvertures : deux fenêtres et une porte récemment restaurée ayant un petit chanfrein, trois fenêtres à traverse dont l'une d'entre elles comporte des moulures à bandeaux, deux petites baies chanfreinées, une porte en pierre calcaire qui semble très ancienne et une porte à arc en anse de panier dont l'encadrement est constitué de pierres en grès de couleur grise et en grès roussard. Ces pierres sont disposées de manière alternative. La façade sud comporte dix ouvertures : une fenêtre à traverse à moulures à bandeaux, quatre fenêtres agrémentées d'un appui mouluré dans le goût du XVIe siècle, deux portes restaurées qui semblent plus récentes, une petite baie chanfreinée agrémentée de grilles et une fenêtre assez ancienne.

Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à traverse	Fenêtres à appui	Petites baies
Façade nord	1 : rez-de-chaussée 1 : rez-de-chaussée surélevé	1 : rez-de-chaussée surélevé 2 : étage		1 : rez-de-chaussée 1 : étage
Façade sud		1 : étage	3 : appui	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le logis se compose d'une petite pièce et d'une salle à feu surmontant la cave dans la partie la plus ancienne. La partie du XVIe siècle comporte une grande salle au rez-de-chaussée, et deux chambres à l'étage dont l'une d'entre elle est à feu. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Evier	Potager
Escalier droit	Du 0 au 1			
Salle (partie la plus ancienne)	Rez-de-chaussée surélevé	1		
Salle	Rez-de-chaussée	1		1
Chambre	étage	1	1	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	210 cm	93 cm	156 cm
Salle logis XVe	242 cm	102 cm	160 cm
Chambre logis XVIe	192 cm	169 cm	150 cm

Mesures escalier	Longueur	Hauteur
Marches	130 cm	16 cm

Intérêt du site

Le logis du Grand-Mesnil fut bâti en deux campagnes de constructions. La partie la plus ancienne est un petit logis rectangulaire qui ne comporte qu'une salle surmontant une cave semi-enterrée. On accède donc à la salle par un petit escalier droit à l'extérieur. A l'intérieur, on découvre **une grande cheminée engagée à hotte droite** agrémentée d'un arc de décharge, le tout en pierre. Le linteau repose sur deux consoles à arêtes vives. Le logis datant du XVIe siècle, comporte au rez-de-chaussée **une salle chauffée par une cheminée engagée en granit, dont la hotte est droite**. Les sommiers reposent sur deux corbeaux



de cette cheminée, se trouve un potager. On monte à l'étage **par un escalier droit** en granit qui se trouve entre les deux salles du rez-de-chaussée. Il dessert les deux chambres de l'étage. La chambre de gauche comporte **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau repose sur deux corbeaux moulurés dans le goût du XVIe siècle. Dans cette chambre se trouve aussi un évier dont l'évacuation des eaux usées est visible à l'extérieur du logis. Cette pièce comporte un accès menant à la partie la plus ancienne du logis. Sur le pignon ouest à l'extérieur se trouve une **Pierre gravée datant de 1613** : RANC [...]



D[...] MESNIL 1613 ESCVIER DE LA CELINIÈRE (comprendre François du Mesnil). Autre élément intéressant, le porche d'entrée dont il subsiste la porte piétonne surmontée d'un écu dont les armes ont été buchées.



Données historiques

Sources :

Documents dactylographiés des propriétaires (pas de références concernant cette source) :

23 octobre 1511

Exhibition à la seigneurie d'Assé-le-Boisne du contrat d'acquêt du Mesnil

Noble Jacques de Mellay...exhibe contrat d'acquêt par luyfait de Jehan de Saint-Denis, vicomte, et damoiselle du Mesnil, sa femme du lieu, domaine...du Mesnil, ainsy qu'il se poursuit, pour la somme de mille livres tournois. Le dictcontract passé soubz la court de Bourg-Nouvel, le 23^e jour de mars l'an mil cinq cens et neuf. Signé : Regnaudin, Clément et Massue.

Archives du Cognier série E 431-546, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905

P 185

8 novembre 1633

Fragment d'une baillée à rente faite à Me Thierry Gado, sergent, par Jacques du Mesnil, écuyer seigneur dudit lieu de Moland, demurant en son logis du Mesnil, paroisse d'Assé-le-Boisne...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jehan du Mesnil	du Mesnil	1470	Ecuyer		MOULARD
Gilles du Mesnil Jehan de Saint-Denis	du Mesnil de Saint-Denis	Avant 1509		Lieutenant	MOULARD
Jacques de Mellay	de Mellay	1509			MOULARD
François de Mellay	de Mellay	1512			MOULARD
Nicolas du Mesnil	du Mesnil	1589 1601			MOULARD

Dès 1470, il est fait mention de l'hôtel de Jehan du Mesnil à Assé-le-Boisne²³. Cette famille, originaire d'Alençon fut anoblée par charte de Jean II, duc d'Alençon le 5 décembre 1449 et par Lettres patentes de Charles VII, donnée au mois d'avril 1449²⁴. En effet Jehan du Mesnil aurait rendu des services dans la lutte contre les Anglais. Le 28 mars 1509, Jehan de Saint-Denis, vicomte d'Alençon époux de Marie du Mesnil et Gilles du Mesnil (cohéritier), lieutenant d'Alençon procèdent à un contrat d'acquêt avec Jacques de Mellay, seigneur de Serizay²⁵ lors de l'achat du Grand Mesnil par ce dernier le 23 mars de la même année²⁶. Jacques de Mellay, devint alors seigneur du lieu avec sa femme Julienne de La Chapelle. Le Grand-Mesnil releva alors du fief de l'Échenay²⁷. Le 23 octobre 1511, Jacques de Mellay exhiba son contrat d'acquêt de la seigneurie du Mesnil lors des assises d'Assé-le-Boisne. Le seigneur suivant fut François de Mellay, fils de Jacques. Il épousa Antoinette de Clinchamp, fille de Jehan et de Jacqueline de Saint-Père²⁸.

²³ MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 116.

²⁴ Informations communiquées par M. Michel Mignot en 2004 aux propriétaires du Grand-Mesnil (pas de sources mentionnées).

²⁵ Serisay est situé dans la même commune, voir le présent volume, commune d'Assé-le-Boisne, Serisay. Voir histoire de la famille de Mellay sur cette fiche.

²⁶ MOULARD P., *Recherches historiques, op. cit.* p. 116, 264 et 180 : 6 février 1509 Jacques Ier de Mellay, avec le consentement de Julienne de La Chapelle, sa femme, vendit le lieu et métairie du Puits, à elle appartenant, au pays d'Anjou, pour solder l'acquisition du domaine et métairie du Mesnil, sis en Assé-le-Boisne. Robert de Marsouel, sieur de Leschenneil, se fit adjuger par Jacques de Mellay, la somme de 68 livres pour portion des ventes du lieu du Mesnil.

²⁷ Voir présent volume, commune d'Assé-le-Boisne, L'Échenay.

²⁸ MOULARD P., *Recherches historiques, op. cit.* p 182 et 183.

Il semble qu'en 1589, le Grand Mesnil revint à la famille du Mesnil, puisque dans une lettre adressée au seigneur de Serisay qui était alors Jacques II de Mellay, Nicolas du Mesnil le supplia de « le protéger envers M. de Hertré pour conserver le Mesnil, situé en la paroisse d'Assé, de lui donner logement dans sa maison de Cerisay, à cause de la précaution qu'il avoit du siège d'Alençon (1589), et demande excuse audit seigneur de Cerisay pour son frère Gelinière, qui seroit pour lors M. de Carouge, et au bas de sa lettre, se dit ancien serviteur et sujet du seigneur de Cerisay »²⁹. On trouve toujours Nicolas du Mesnil seigneur du lieu en 1601³⁰. Il semble que son fils François du Mesnil ait fait placer en 1613 la pierre gravée que nous avons évoquée plus haut.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu et domaine	23 octobre 1511	DOC PROPRIETAIRES
Logis	8 novembre 1633	ARCHIVES COGNER

En 1885, P. Moulard, indique dans son article que le logis comporte une tourelle (qui a aujourd'hui disparu)³¹. A Le Guicheux indique la présence avant 1862 de la **porte charretière**, à arc en plein-cintre. Il ajoute que la petite porte piétonne a été réédifiée (l'écu est-il d'origine ?)³².



Sources

Archives du Cognier série E 431-546, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 185.

Bibliographie

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5.

LE GUICHEUX A. *Chroniques de Frensay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 42.

MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 100, 115-116, 180, 185-186, 256, 264-265.

Documents iconographiques



Documentation des propriétaires

²⁹ *Ibid.* p. 265.

³⁰ *Ibid.* p. 116.

³¹ *Ibid.* p. 115.

³² LE GUICHEUX A. *Chroniques de Frensay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 42.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Assé-le-Boisne

Lévrigné



Localisation

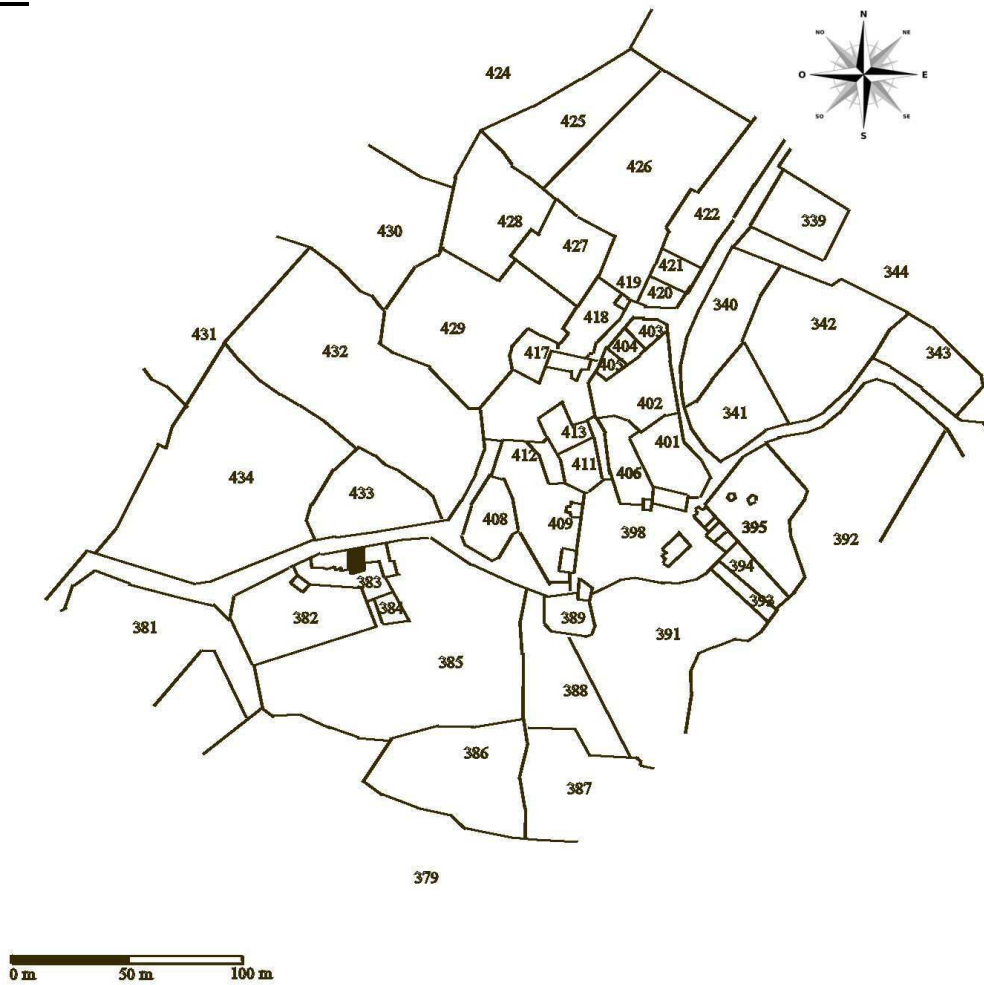
Cadastre napoléonien de 1811 au 1/2500 commune d'Assé-le-Boisne sections E1 1-520, cote PC 012 013.
Carte IGN 1/25000: 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 426983, 68 m y = 2372206, 73 m

Le site de Lévrigné se trouve implanté au nord-est du village, dans un hameau à 133 m d'altitude légèrement en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant le Rocher et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	945, 49
Logis / cours d'eau	49, 22
Logis / espace boisé	407, 54

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

339 : ?	392 : ?	418 : ?
340 : ?	393 : ?	419 : ?
341 : ?	394 : ?	420 : ?
342 : ?	395 : ?	421 : ?
343 : ?	398 : ?	422 : ?
344 : ?	401 : ?	424 : ?
379 : ?	402 : ?	425 : ?
381 : ?	403 : ?	426 : ?
382 : ?	404 : ?	427 : ?
383 : ?	405 : ?	428 : ?
384 : ?	406 : ?	429 : ?
385 : ?	408 : ?	430 : ?
386 : ?	409 : ?	431 : ?
387 : ?	411 : ?	432 : ?
388 : ?	412 : ?	433 : ?
389 : ?	413 : ?	434 : ?
391 : ?	417 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres en pierre calcaire, bois, et terre cuite.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 7 août 2011.

Etat de conservation : Logis très remanié, avec grande campagne de restauration récente. L'enduit qui devait recouvrir l'appareillage a totalement disparu. Une lucarne a été ajoutée pour aménager le comble. Des corps de bâtiments ont été ajoutés (ainsi que la tour) tout autour et une partie du bâtiment d'origine a disparu.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très inclinée, d'une fenêtre à traverse agrémentée de grilles, d'une porte dont le linteau originel est à gorge et à filet, d'un fleuron en métal ornant le toit, de deux cheminées engagées à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	6,40 m	7,40 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue légèrement remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par trois ouvertures : une porte dont le linteau est orné d'une gorge et d'un filet, d'une fenêtre à traverse protégée de grilles et d'une lucarne récente. La façade nord comporte une fenêtre très remaniée dont il subsiste un chanfrein. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre à traverse	Fenêtre ancienne
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	
Pignon nord			1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Remise	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle de gauche	208 cm	73 cm	192 cm
Salle de droite	219 cm	108 cm	130 cm

Intérêt du site

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (un rez-de-chaussée et une cave sous la partie la plus à droite du logis, la partie la plus à gauche étant bâti directement sur la roche). De la période médiévale il ne subsiste plus aujourd'hui qu'une petite partie comprise entre la tour moderne et l'avant-corps construit par le propriétaire actuel. Le bâtiment est surmonté d'une toiture à forte-pente couverte de tuiles qui comporte une souche de cheminée se trouvant vers la droite (elle comprend deux conduits pour les deux cheminées placées de part et d'autre de l'actuel mur de refend). La lucarne éclairant le comble a été placée récemment. Il subsiste au-dessus du toit un élément de métal que l'on peut assimiler à une fleur de lys. La façade sud-est (de la partie médiévale) est rythmée par deux ouvertures, l'une est une **porte dont le linteau comporte une moulure à gorge et filet**, l'autre est **une fenêtre à traverse ayant conservé ses grilles**. La façade nord-ouest ne comprend que deux ouvertures composées d'une fenêtre remaniée et d'une petite meurtrière ne servant qu'à diffuser un peu de lumière. On



entre dans le logis de Lévrigné par une porte donnant accès à une pièce de petite dimension comportant une cheminée accolée au mur pignon de droite. Cette dernière comporte une hotte droite dont le linteau est en bois et les corbeaux moulurés. De l'autre côté du mur pignon se trouve **une autre cheminée (quasiment identique à la première) qui, au XXe siècle se trouvait à l'extérieur**, le logis du côté droit ayant été abattu puis reconstruit par le propriétaire actuel. Cette cheminée est elle aussi à hotte droite et comporte un linteau en bois et des corbeaux moulurés.



Données historiques

Sources :

ADS H 1882

XVIIe siècle

René Dagon sieur de Levigné a baillé par declaration les Choses heritax quil lieux en cette seigneurie de Grateil, Scavoir estun logis composé dune Salle deux Chambres a Costé, grenier, Issues Caves dessoubz ladicté Salle, deux estables et une grange, Issue et estrages en Independant avec une autre petite chambre Devant du fourny ou y a four et cheminée, une estable au bour, grenier dIssues Le tout en un tenant Sittué au lieu de levigné en la parroisse Dassé Le boisne...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
I de Luvrinio	de Levigné	?			CARTULAIRE SAINT VINCENT ³³
G. de Levrinneio	de Levigné	Vers 1100			CARTULAIRE SAINT VINCENT ³⁴
J. de Leuregneio	de Levigné	1272			LIB. ALB. ³⁵

³³ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 530 : I. de Luvrinio, G. de Levrinneio, de Livriniano, de Levrinneio, vers 1100 (Saint-Vincent, 502, 518, 524, 525). J. de Leuregneio, 1272 (Lib. Alb. 503).

³⁴Ibid. p. 530.

³⁵Ibid. p. 530.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Logis	XVIIe siècle	ADS H 1882

Sources

ADS H 1882 : XVIIe siècle. Fief de Grateil. Terrier. Déclaration de René Dagon, pour Levrigné...

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 530.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Assé-le-Boisne

Pré



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1811 au 1/2500 commune d'Assé-le-Boisne section E2 521-740, cote PC 011 012

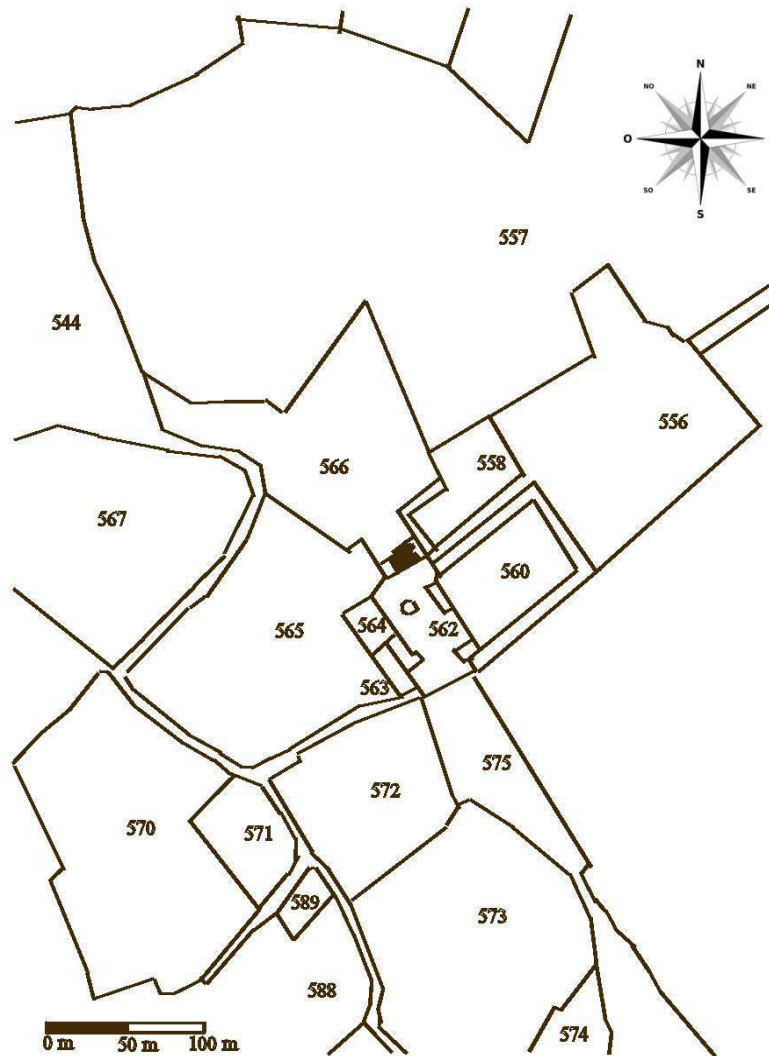
Carte IGN 1/25000 : 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 428529,38 m y = 2372181,33 m

Le site de Pré est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 117 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	2466,65
Logis / cours d'eau	50,20
Logis / espace boisé	10

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

- 544 : ?
- 557 : ?
- 556 : ?
- 558 : ?
- 560 : ?
- 562 : ?
- 563 : ?
- 564 : ?
- 565 : ?
- 566 : ?
- 567 : ?
- 570 : ?
- 571 : ?
- 572 : ?
- 573 : ?
- 574 : ?
- 575 : ?
- 588 : ?
- 589 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré partiellement de douves.

Datation : Fin XVe- début XVIe siècle avec remaniements fin XVIe -XVIIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard (à l'intérieur), pierres calcaires, encadrement de fenêtres et porte en pierre de taille de grès de couleur grise, chaînage d'angle en granit et grès de couleur grise, granit, bois, ardoises, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 27 mars 2011.

Etat de conservation : Logis remanié à la fin du XVIe siècle et XVIIe siècle, restauration en cours. La croisée de la porte a été recréée récemment, ainsi que le rampant de toiture à gauche. Les sculptures ornementales des rampants viennent aussi d'être refaites. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Les lucarnes et la fenêtre du rez-de-chaussée ont été ajoutées au XVIIe siècle. Les ouvertures du pavillon arrière ont été reperçées au XVIIe siècle. Ce pavillon a du être agrandi au XVIIe siècle et englobe aujourd'hui une partie de la tour ronde.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres à croisée, d'ouvertures chanfreinées protégées par des grilles, de trous de grilles sur les fenêtres à croisée, d'une corniche sous la toiture, d'une tour ronde abritant un escalier en vis, d'arquebusières, d'une archère, de trous de boulins, de trois cheminées engagées à hotte droite, de traces de polychromies, d'une pierre avec dessin préparatoire d'architecte, d'une fuie ayant conservé ses niches et de vestiges de la chapelle.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14, 30 m	7, 20 m
Vestiges jardins	8, 50 m	17 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Ardoises

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : deux lucarnes postérieures à la construction, deux fenêtres à croisée, une porte à croisée, une fenêtre datant du XVIIe siècle et une petite ouverture chanfreinée protégée par des grilles. La façade nord-ouest comporte six ouvertures : quatre fenêtres datant probablement du XVIIe siècle, une petite ouverture surmontée d'une sorte d'accolade mais datant sans doute aussi du XVIIe siècle, et une fenêtre chanfreinée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtres moulurée
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée	2 : étage	1 : rez-de-chaussée
Façade nord-ouest			1 : étage

Intérieur

Le logis est composé de deux pièces au rez-de-chaussée dont l'une est à feu. L'étage comporte deux chambres à feu. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Puits intérieur	Peintures	Pierre avec dessin
Escalier	Du 0 au comble				
Remise de la salle 1	Rez-de-chaussée	1	1		1
Salle 2	Rez-de-chaussée			Traces	
Chambre 1	Étage	1			
Chambre 2	Étage	1			

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre seigneuriale	236 cm	134 cm	167 cm
Seconde chambre	196 cm	141 cm	160 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	146 cm	17 cm	38 cm

Dépendances

Le logis est complété par des communs dont **une grande fuie ronde**. Cette dernière est coiffée d'une toiture en poivrière. Un bourrelet de pierre court le long de son mur et servait de reposoir pour les pigeons. On y entre par une grande porte créée plus tardivement. La porte d'origine se trouve au-dessus. On y accédait à l'aide d'une échelle. L'intérieur a conservé ses niches à pigeons qui sont au nombre de mille-soixante-six boulines.



Intérêt du site

Le logis de Pré est caractéristique de l'habitat seigneurial de la région. En effet, ce bâtiment dont la toiture pentue est agrémentée de rampants comporte une corniche non moulurée. La présence des fenêtres à croisée à moulures à gorges contribue à cet aspect authentique, ainsi que la porte agrémentée d'une croisée. Cette dernière est assez originale, car il s'agit du seul site ayant une ouverture de ce type. À droite de cette dernière se trouve une petite arquebuserie. La façade arrière du logis comporte un pavillon sur la gauche. Agrandie au XVII^e siècle, ce pavillon englobe aujourd'hui en partie la tour ronde comportant l'escalier. À droite de la tour se trouve une longue archère au niveau du rez-de-chaussée. L'intérieur se compose de quatre grandes pièces. Le rez-de-chaussée est constitué d'une



grande salle comportant les vestiges d'un puits intérieur et une pierre calcaire où subsiste un dessin préparatoire laissé sans doute par un architecte. Cette salle comporte à l'arrière une petite remise agrémentée **d'une cheminée engagée à hotte droite** reposant sur deux corbeaux. La seconde salle du rez-de-chaussée comporte des traces de polychromie sans que l'on puisse définir le programme iconographique. On accède à l'étage par **un escalier en vis de pierre** constitué de marches gironnées portant noyau. Il est tournant à droite. À l'étage, il s'ouvre sur deux portes chanfreinées



donnant accès aux deux chambres séparées par une cloison à pans de bois. La première chambre comporte **une grande cheminée engagée à hotte droite**. Le linteau de grès repose sur deux consoles moulurées dans un goût encore légèrement gothique. La seconde chambre est, elle aussi à feu. La cheminée de cette pièce est plus petite. Elle est à hotte droite sans ornements notables.



Données historiques

Sources :

MOULARD P., *Recherches historiques sur la châellenie et la paroisse d'Assé Le Boisne*, Le Mans, 1885.

P 283

30 mars 1536

Extrait délivré par Guillaume Pichonnet, Verdier Desconnes, garde des sceaux aux obligations de la châellenie d'Alençon.

Comme le troisième jour de février dernier, après le contrat fait et célébré de la vendition faite à noble homme maistre Guillaume Caignou, président des comptes d'Alençon, par nobles hommes François et François dictz de Saint-Mars, frères de la terre et seigneurie de Prez, ses appartenances...pour la somme de cinq mille livres tournois, lors sollue et poyée par ledit seigneur Président auxdits de Saint-Mars, que lesdits bailleroient et mettroient es mains susit Caignou... ensuite les lettres de la rescousse faite d'icelle terre de Prez, de la vesfve Martin Hervé, à laquelleiceux de Saint-Mars avoient aultrefoiz vendu ladite terre et seigneurie de Prez, et ce, à la peine de tous interestz...

P 284

13 octobre 1544

Assises de Prez.

Noble homme Sonnard de Sainte-Marie, seigneur de Prez, comme héritier principal à cause de damoiselle Françoise Caignou, fille aînée et héritière principale de feu homme noble Caignou, en son vivant seigneur de Meshoudin, président des Comptes à Alençon et seigneur de Prez, pour lui et les autres enfans dudit Caignou, par nous Robert Poyvet, bachelier es loix, lieutenant de monseigneur le bailli... .

P 287

14 novembre 1587

Aveu de Mathurin Feron ou Le Feron, seigneur de Prez, à Jean de Vallée ou de La Vallée, seigneur de Saint-Victeur, de ce qui dépend, dans le domaine de Prez, du seigneur de Saint-Victeur.

... il y a encore quelques restes de muraille d'une fuie à pigeons tombé en ruine par vétusté... la grande porte tirant vers le pont de Prez... La taillette donnée en fondation de la châellenie par mes prédécesseurs...héritages bordant Champagne, Brétignolles... La Plaine en Saint-Victeur... Je vous avoue droit de chasse, de garennes à connils, droit de justice foncière et basse... Pour raison d'icelle je vous dois foi et hommage simple, avec le baiser et les mains, seulement en entrant en votre hommage plégegaige.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Pré comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Pré comme métairie ou ancienne maison d'importance.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Olivier de Prez	de Pré	1401 1405			MOULARD
Guillaume du Puisat	du Puisat	1411			MOULARD
Juliotte de Soligne	du Puisat	1412	Dame		MOULARD
Jean et Pierre de Saint-Mars	de Saint-Mars	1412	Ecuyers		MOULARD
Michel de Launay	de Launay	Avant 1433			MOULARD
Guillaume de Launay	de Launay	1433 1446	Ecuyer		MOULARD LE GUICHEUX
Adam de Saint-Mars	de Saint-Mars	1466			MOULARD
Mathurin de Saint-Mars	de Saint-Mars	1473	Ecuyer		MOULARD
Jehan Roussard	Roussard	1474 1503	Ecuyer		MOULARD
Jacques Roussard	Roussard	1510			MOULARD
François de Saint-Mars	de Saint-Mars	1536			MOULARD
Guillaume Caignou	Caignou	1536		Président des comptes	MOULARD
Andrée Rabinart	Rabinart	1542	Dame		MOULARD
Sonnard de Saint-Marie	de Sainte-Marie	1544			MOULARD
Jacquine de Saint-Marie	de Sainte-Marie	1573	Dame		MOULARD
Barthelemi et Guillaume Le Chevalier	Le Chevalier	1578			MOULARD
Mathurin Feron	Feron	1578 1587	Maître		MOULARD
Jacques Feron	Feron	1597 1628		Procureur du Roi	MOULARD

Le premier seigneur connu est Olivier sieur de Pré qui apparaît en 1401 lorsqu'il rendit aveu pour sa terre de Coulombiers et de Tremblay³⁶. Nous le retrouvons aussi en 1405 lorsqu'il rendit aveu pour la châtellenie et terre seigneuriale de Ballon³⁷. Selon P. Moulard, le seigneur suivant fut Guillaume du Puizat que l'on retrouve en 1411 lorsqu'il fut commandant du Guéliant³⁸. Il semble qu'en 1412, Guillaume du Puizat soit décédé. En effet, il est fait mention dans un registre de la fabrique d'Assé d'une certaine Juliotte de Soligné, dame de Pré pour feu Guillaume Puizat. Lui succédèrent Jehan et Pierre de Saint-Mars, écuyers³⁹. Nous trouvons ensuite, mais sans date précise, un certain Michel de Launay seigneur de Pré⁴⁰. En 1433, son fils Guillaume chercha de l'argent pour délivrer son père fait prisonnier par les Anglais⁴¹. En 1439, Guillaume de Launay fit un don à Jehan Bouchet qui lui rendit des services et notamment à payer la délivrance du seigneur de Pré (Michel) détenu par les Anglais⁴².

³⁶ MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé Le Boisne*, Le Mans, 1885, p. 280.

³⁷ MOULARD P., *Recherches historiques...op.cit...*p. 280.

³⁸ *Ibid...* p. 281.

³⁹ *Ibid...* p. 281.

⁴⁰ *Ibid...* p. 41. P. Moulard cite un cahier de 86 feuillets ADS E 300 concernant la seigneurie de Maleffre au XVe siècle.

⁴¹ MOULARD P., *Recherches historiques sur Saint-Léonard-des-Bois et Saint-Paul-le-Gaultier*, Lebrault, Le Mans, 1888, p. 120.

⁴² MOULARD P., *Recherches historiques (Assé-le-Boisne)...op.cit...*p. 41 /LE GUICHEUX A., *Chroniques de Frensay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 44.

Guillaume apparaît toujours le 6 mai 1445 lorsqu'il donna en perpétuelle aumône à Jehan Bouchet quinze sous tournois de denier et la foi et hommage simple que lui devait le seigneur de Saint-Georges-le-Gaultier⁴³. Le 11 juin 1446, Guillaume de Launay seigneur de Pré et de La Motte, écuyer donna usage à Jehan Bouchet, avocat, à mettre en ses bois cinquante porcs⁴⁴. La seigneurie changea ensuite de famille et P. Moulard indique qu'un certain Adam de Saint-Mars fut seigneur de Pré en 1466⁴⁵. Vers 1473, les assises de Pré furent tenues par Jehan Roussard au nom de Mathurin de Saint-Mars, écuyer⁴⁶. Jehan Roussard épousa Jehanne de Saint-Mars⁴⁷. Il fut ensuite cité comme seigneur de Pré en 1474 lorsqu'il paya trois sous pour trois journeaux de terre en la plaine de Saint-Victeur⁴⁸. Le 9 novembre 1477, Jehan Roussard fit foi et hommage simple à Jehan d'Assé pour sa seigneurie de Pré à cause de sa femme Jehanne de Saint-Mars⁴⁹. Il rendit un autre aveu le 12 janvier 1481 à Olivier de La Vallée pour une partie du lieu de Pré⁵⁰. En 1490, il procéda à une transaction avec Jehan de Mathefelon seigneur d'Assé-le-Boisne. On apprend dans cet acte que Jehanne de Saint-Mars fut décédée⁵¹. On peut supposer qu'il se remaria avec Perrine de Clinchamp qui est citée comme veuve de Jehan Roussard dans son testament de 1525⁵². Elle décèda en 1530 en la maison de Serisay⁵³. En 1492, Jehan Roussard fit un retrait de puissance de fief à cause de ses enfants mineurs⁵⁴. Le 16 mars 1503, Jehan Roussard signa en bas d'un contrat d'échange entre messire Jacques de Mellay seigneur de Serisay et de Bois-Après et Jehan Belocier cleric à Douillet⁵⁵. Le 29 mai 1510, Jacques Roussard seigneur des Roches et de Pré donna procuration à l'effet de faire foi et hommage simple à dame Anne de Mathefelon pour raison du fief et domaine de Pré⁵⁶. Le 26 mars 1536, nous trouvons de nouveau la famille Saint-Mars avec François sieur de Monthebault et son frère François de Saint-Mars, prieur de Grandmont. Ils donnèrent procuration à un certain Perchappe afin de régler en leur nom un paiement concernant la vente de Pré à Guillaume Caignou, président des Comptes à Alençon⁵⁷. Le 4 juillet 1542, Andrée Rabinart est Dame de Pré⁵⁸. Le 13 octobre 1544, les assises de Pré furent tenues par Sonnard de Sainte-Marie seigneur de Pré comme héritier de Françoise Caignou⁵⁹. Le 16 février 1557, apparaît le seigneur de Breveaulx Commeaux et du Plessis, époux de damoiselle Jacquine de Sainte-Marie qui hérita de Pré lors d'une procédure contre Marguerite Caignou pour une pièce de terre à Saint-Christophe-du-Jambet⁶⁰. Le 6 juin 1573, Jacquine de Sainte-Marie dame de Pré fit aveu de foi et hommage simple à Jean d'Assigné, baron de Sillé pour don du fief de Louzier et de Saint-Berthevin⁶¹. Le 24 janvier 1578 le domaine de Pré fut vendu par Barthelemi Le Chevalier et son frère Guillaume Le Chevalier à maître Mathurin Feron et Elisabeth Richer. Les deux frères furent les fils de Jacquine de Sainte-Marie⁶².

⁴³MOULARD P., *Recherches historiques (Assé-le-Boisne)...op.cit...* p. 41 : Le 6^{me} jour de mai 1445, noble homme Guillaume de Launay, écuyer, seigneur de Pres et de la Plesse, d'une part et honorable homme Jehan Bouchet, demeurant à Sablé, d'autre part, lequel Guillaume de Launay, connaissant les grands plaisirs et services que lui a faits ledit Bouchet de le délivrer de la main des Anglais, en plusieurs autre manières le secourut après grands besoins et nécessités de sa pure volonté... donne en perpétuelle aumône non renouvelable et non rappelable, audit Bouchet et à ses hoirs, 15 sous tournois de denier avec la foi et hommage simple que lui devait le seigneur de Saint-Georges-le-Gaultier, à cause de la terre et appartenance de Saint-Georges, tant en fiefs qu'en domaines, avec tout le droit seigneurial sans en rien retenir, avec tous les autres droits, cens ou prestations que ledit Guillaume y pouvait demander, à cause de ladite terre de Prez et de La Plesse...laquelle terre de Saint-Georges fut anciennement à feu Raoullet de Saint-Georges et la teneur de feu Olivier de Prez et de La Plesse, dont ledit Guillaume est héritier en cette partie, et desquelles choses dessus dites, et de chacune d'elles ledit Guillaume, s'est dessaisi et en a vètu et saisi ledit Bouchet... / LE GUICHEUX A., *Chroniques de Frensay, op.cit...* p. 410. / MOULARD P., *Recherches historiques sur Saint-Léonard-des-Bois... op. cit.* p. 118.

⁴⁴MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtelainie et la paroisse d'Assé Le Boisne... op. cit.* p. 40.

⁴⁵*Ibid.* p. 281.

⁴⁶*Ibid.* p. 281.

⁴⁷*Ibid.* p. 281.

⁴⁸*Ibid.* p. 351.

⁴⁹*Ibid.* p. 276.

⁵⁰*Ibid.* p. 281.

⁵¹LE GUICHEUX A., *Chroniques de Frensay, op. cit.* p. 18

⁵²*Ibid.* p. 283 et 185 : 28 mars 1525 Testament de Perrine de Clinchamp. Jesus, Maria. Saichent tous présens... que en notre court de chapitre du Mans pour messires les prébendiers de Montregnauld... Damoiselle Perrine de Clinchamp, veuve de feu noble homme Jehan Roussard (Ronsard, Rossard), en son vivant seigneur des Roches (En Sceau) et de Prez en la paroisse d'Assé-le-Boisne, laquelle de sa bonne volonté... par ces présentes fait... son testament... comme s'ensuit ...

⁵³Voir le présent volume, commune d'Assé-le-Boisne, Serisay.

⁵⁴MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtelainie et la paroisse d'Assé Le Boisne... op. cit.* p. 282.

⁵⁵*Ibid.* p. 179.

⁵⁶*Ibid.* p. 282.

⁵⁷*Ibid.* p. 283 et 284.

⁵⁸*Ibid.* p. 284.

⁵⁹*Ibid.* p. 284.

⁶⁰*Ibid.* p. 285.

⁶¹*Ibid.* p. 285.

⁶²*Ibid.* p. 286.

Le 12 avril 1580, Mathurin Feron fit aveu de foi et hommage à Charles de Cossé seigneur de Sillé pour le fief de Louzier⁶³. Le 14 novembre 1587, Mathurin rendit un aveu à Jehan de Vallée seigneur de Saint-Victeur pour Pré. Le 16 février 1595, apparaît le fils de Mathurin. Le 27 novembre 1597, les biens de Mathurin Feron furent partagés entre les deux fils et ce, selon la Coutume du Maine. Nous y trouvons Robert, marchand au Mans et Jacques, procureur du roi en l'élection du Maine qui hérita de Pré⁶⁴. Ce dernier épousa en 1599 Marie Deschamps puis en secondes noces Suzanne Le Silleur en 1628⁶⁵.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Terre et seigneurie	30 mars 1536	MOULARD
Principale maison	27 mai 1637	MOULARD
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble que le site soit très ancien. Dans le pré à côté, subsiste des traces d'occupation de l'époque gallo-romaine.⁶⁶ En 1507, fut fondée une chapelle dédiée à la Vierge et peut-être aussi à sainte Marguerite⁶⁷. Cette chapelle ne fut pas établie d'une manière bien régulière selon P. Moulard⁶⁸. Il semble qu'elle comportait une crypte (dont on voit encore sans doute les vestiges aujourd'hui), et fut détruite au XVIIe siècle. La chapelle Sainte-Marguerite qui la remplaça fut fondée en 1684⁶⁹. Cette dernière fut elle aussi détruite en 1789. Le 14 novembre 1587 (Voir sources), Pré comporte encore quelques restes de muraille, une fuie à pigeons tombée en ruine par vétusté et une grande porte vers le pont de Pré. Le 27 mai 1637, on trouve une maison principale, une chapelle avec cave en dessous, une fuie couverte, un pressoir à cidre et une cour close de muraille⁷⁰. **Nous voyons encore aujourd'hui une partie des douves.**



Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 54.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 608.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 134.

LAUNAY C., « Monographie sur Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, t. X, 1975-1976, p. 77-90, (p. 87).

LE GUICHEUX A., *Chroniques de Frensay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 18, 34, 44, 410.

⁶³Ibid. p. 286.

⁶⁴Ibid. p. 288.

⁶⁵Ibid. p. 292.

⁶⁶L'information provient des propriétaires et est attestée par le service d'archéologie régional.

⁶⁷HARDY Julien, *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 134.

⁶⁸MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtelainie et la paroisse d'Assé le Boisne... op. cit.* p. 300 : 31 octobre 1507. Provision de monseigneur François de Luxembourg, évêque du Mans, en faveur de la chapelle de Saint-Marguerite de Pré en l'église d'Assé, avec fondation d'une messe par semaine, à l'autel de Sainte-Marguerite, dans la chapelle du seigneur de Pré, noble homme René Roussart *Universis presentes litteras inspecturis Franciscus de Luxemburgo, Dei et sancte sedis aplice gra Cenoman. episcopus... cum nobilis vir Renatus Roussart, dominus temporalis de Roches et de Prez... de rebus et bonis a Deo sibi collatis disponendo pro redemptione anime patris et matris amicorumque benefactorum suorum vivorum et defunctorum, et ad divini cultus augmentum, unam capellam perpetuam sub nomine Sancte Margarite deinceps nuncupandam in honore Dei genitricis Marie, ad altare ipsius beate Margarite existens in cappella dicti fundatoris, in ecclesia predicta de Assevo-le-Boyne, ad onus unius misse qualibet hebdomada deserviend. Fundare et dotare, proposuerit fundari et dotari mediantibus nostris decreto et assensu ordinaverit... La dotation de la chapelle comprenait une pièce de terre de 6 journaux nommés les Champs-au-Gay, en Saint-Victeur ; feu Jehan Roussart, père de René, l'avait eue par retrait féodal, comme étant tenue de la seigneurie de Prez, à 15 deniers tournois. De devoir annuel...*

⁶⁹HARDY J., *Les chapelles castrales, op. cit.* p. 134. Il cite l'acte de fondation conservé aux ADS G 368 f° 292.

⁷⁰Ibid. p. 277.

LE GUICHEUX A., « Chroniques sur Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, XVII, 1863-1864, p. 437-477, (p. 458).

MOULARD P., *Recherches historiques sur la châellenie et la paroisse d'Assé Le Boisne*, Le Mans, 1885, p. 41, 179, 185, 210, 276-277, 280, 281-288, 292, 294, 300, 351.

MOULARD P., *Recherches historiques sur Saint-Léonard-des-Bois et Saint-Paul-le-Gaultier*, Lebrault, Le Mans, 1888, p. 118-120.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 63.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 40.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 746.

Documents iconographiques



ADS 18 J 510 : Fonds Paul Cordonnier.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Assé-le-Boisne

Le Rocher



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1811 au 1/2500 commune d'Assé-le-Boisne section G2 285-618, cote PC 011 017.

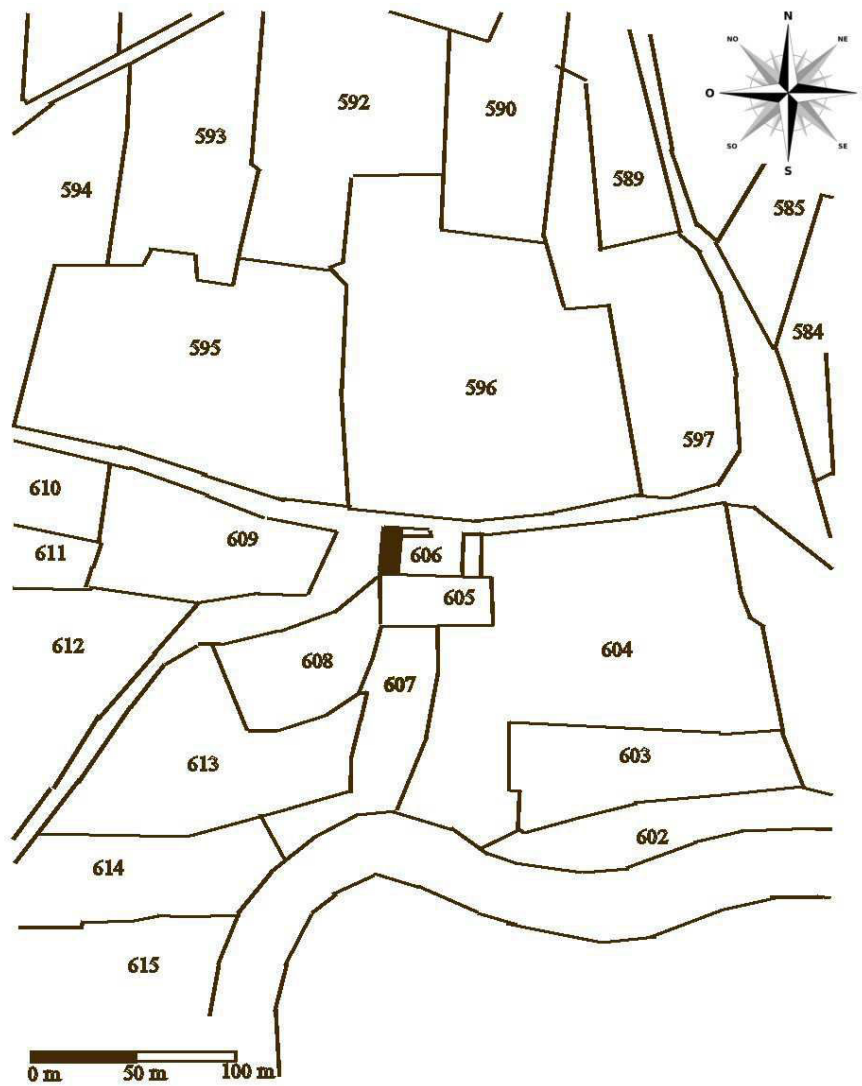
Carte IGN 1/25000: 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 427156, 19 m y = 2367849, 57 m

Le site du Rocher est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 103 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église Assé-le-Boisne	4201, 30
Logis / église Fresnay-sur-Sarthe	1302, 79
Logis / cours d'eau	150, 84
Logis / espace boisé	613, 58

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

584 : ?	604 : ?
585 : ?	605 : ?
589 : ?	606 : ?
590 : ?	608 : ?
592 : ?	607 : ?
593 : ?	609 : ?
594 : ?	610 : ?
595 : ?	611 : ?
596 : ?	612 : ?
597 : ?	613 : ?
602 : ?	614 : ?
603 : ?	615 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Début du XV^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres (?), grès roussard, encadrement de fenêtres en grès roussard et pierres calcaires, chaînage d'angle en grès roussard, bois et terre cuite.

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 17 novembre 2007.

Etat de conservation : Logis peu remanié, sans grande campagne de restauration récente en 1984⁷¹. L'une des fenêtres du rez-de-chaussée a été remplacée par une fenêtre moderne au XX^e siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très inclinée, d'une fenêtre à croisée, de trois fenêtres à traverse et d'une porte à linteau droits et coussinets angulaires. Le linteau est orné d'une accolade.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Ardoises

La façade orientale est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : une fenêtre moderne sans intérêt, une fenêtre à croisée, trois fenêtres à traverse et une porte à linteau droit et coussinets angulaires. La façade ouest n'est pas visible. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre à croisée	Fenêtres à traverse
Façade est	1 : rez-de-chaussée	1 : étage	1 : rez-de-chaussée 2 : étage

Intérêt du site

Le logis de plan rectangulaire se compose vue de l'extérieur de deux niveaux (un rez-de-chaussée et un étage). Le bâtiment est surmonté d'une toiture à forte pente dont la couverture est en tuile et comporte deux souches de cheminées placées sur les pignons. La façade orientée vers l'est est rythmée par six ouvertures. Á l'étage vers la gauche se trouve une fenêtre à croisée, au centre une fenêtre à traverse et à droite une autre fenêtre à traverse. Au rez-de-chaussée la fenêtre de gauche est à traverse. Quant à celle de droite elle fut remaniée et n'a pas conservé son caractère médiéval. On entre dans le logis par une porte aux jambages chanfreinés surmontés d'un linteau droit orné d'une accolade reposant sur deux coussinets angulaires. La façade ouest ? n'est pas lisible, car un bâtiment a été construit contre l'arrière du logis. La visite de l'intérieur n'a pas été autorisée. Selon Charles-Laurent Salch⁷², la porte donne sur un couloir où démarre l'escalier qui mène à l'étage. Il semble qu'une vaste cheminée soit encore présente dans une grande pièce aux poutres apparentes en 1984⁷³.

⁷¹PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 67

⁷² SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine orientale (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 59.

⁷³ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures...op. cit p. 67.*

Données historiques

Sources :

ADS H 1882

XVIIe siècle

Michel de Molland escuyer abaillé par declaration les choses heritiaux quil Lieu censivement de cette seigneurie du grateil, Cest a Scavoir...

[...]Item la Grande maison du lieu du Rocher composée de deux fermes de maisons chambres hautes et grenier Issues aux portion de la cour et Issue appartenances independantes & audevant que dicelle avec une piece de terre appallee la Grande Vallée...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Rocher comme métairie.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Rocher comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Grande Maison	XVIIe siècle	ADS H 1882
Métairie	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS H 1882 : XVIIe siècle. Fief de Grateil. Terrier. Déclaration de Michel de Molland, écuyer pour Le Rocher...

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 51.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 67.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 59.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 791.

Documents iconographiques



PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*,
Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 67.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Assé-le-Boisne

Serisay



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1811 au 1/2500 commune d'Assé-le-Boisne sections D2 304-409, cote PC 011 009

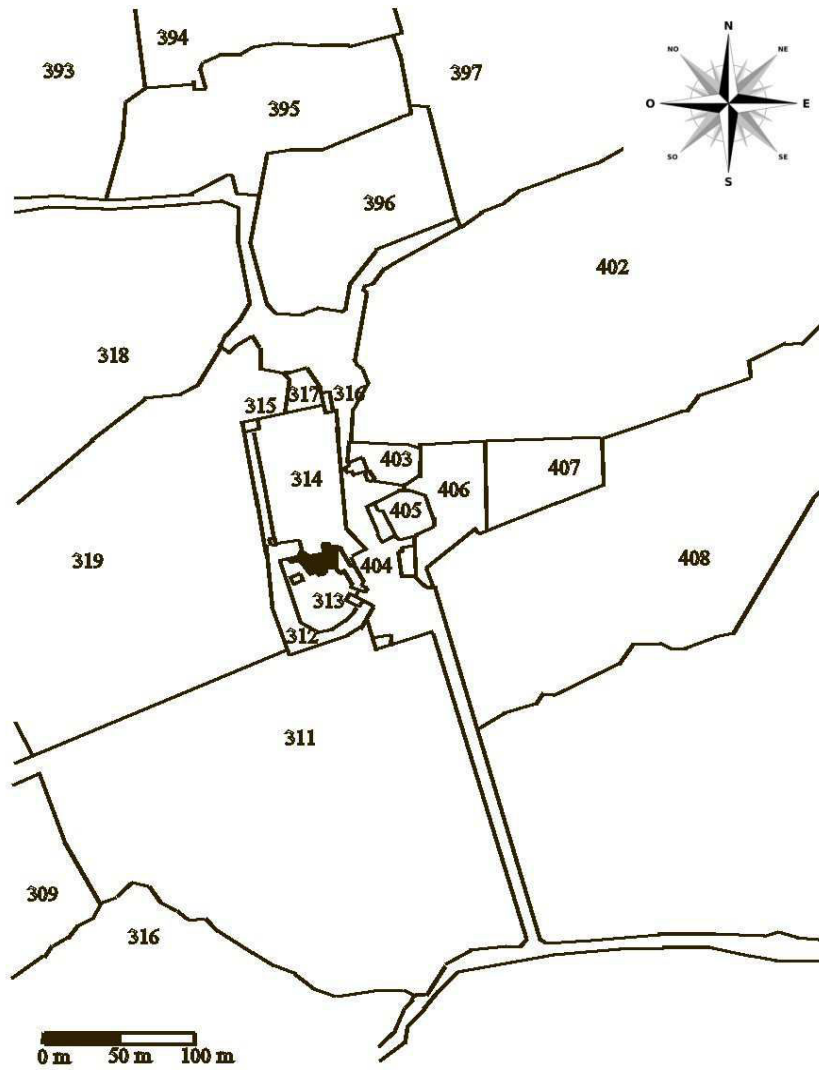
Carte IGN 1/25000: 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 427710, 76 m y = 2373187, 81 m

Le site de Serisay est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 146 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	2084, 33
Logis / cours d'eau	84, 83
Logis / espace boisé	236

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

309 : ?	394 : ?
311 : ?	395 : ?
312 : ?	396 : ?
313 : ?	397 : ?
314 : ?	402 : ?
315 : ?	403 : ?
316 : ?	404 : ?
317 : ?	405 : ?
318 : ?	406 : ?
319 : ?	407 : ?
393 : ?	408 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour entouré de douves.

Datation : XIVe, XVe, XVIe siècles et nombreux remaniements du XIXe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres (?), grès roussard, pierres calcaires, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise, granit blanc d'Alençon, chaînage d'angle en grès roussard, granit d'Alençon, bois, terre cuite et ardoise.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Réalisation de la visite : 19 juin 2011.

Etat de conservation : Logis très remanié au XIXe, avec restauration récente. Il semble qu'à l'origine⁷⁴ Serisay ait comporté sept tours reliées par de hautes murailles dominant les douves. Deux tours percées de meurtrières auraient défendu la poterne d'entrée et le pont-levis. Une fuie, aujourd'hui disparue, aurait été située dans la cour. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir carte postale à la fin de la fiche). M. Vérité, architecte mena les travaux durant le XIXe siècle à la demande de M. le comte Raoul de Beaurepos⁷⁵. Une tour comportant une pièce voûtée ornée de peintures anciennes représentant des scènes de nature (ciel, mer, bois et scène de chasse)⁷⁶ fut démolie à l'ouest ainsi que la chapelle. Cette dernière fut alors déplacée près de l'entrée, reconstruite dans le style néo-gothique et inaugurée en 1883 sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes⁷⁷. Une flèche a été ajoutée au dessus de la tour octogonale. Toutes les ouvertures de la façade sud ont été repercées. Les ouvertures du bâtiment en retour d'équerre vers l'est sont des fenêtres néo-gothiques. L'intérieur a été remanié pour l'essentiel dans un goût XIXe siècle. Le châtelet d'entrée a été restauré au XIXe siècle. Cependant le pont-levis a disparu et a été remplacé par un pont en pierres.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue ornée de rampants et d'une figure zoomorphe, d'une tour ronde sur la façade nord ainsi qu'une tour carrée, de lucarnes à gâble dans un style classique, d'un escalier en vis de granit logé dans une tour octogonale hors-œuvre, de deux autres petits escaliers en vis dont l'un d'entre eux est logé dans une tour ronde vers l'est, d'une porte en pierre calcaire très ornée de style Renaissance (est-elle d'origine ? Certains éléments semblent anciens et d'autres pas), d'une fenêtre à croisée à l'arrière du bâtiment orienté vers l'est, d'une autre fenêtre à croisée située au même endroit ornée de moulures formant de fines colonnes gothiques et de deux accolades, de deux cheminées engagées à hotte droite dans le bâtiment en retour d'équerre, d'un écu bûché sur l'une des cheminées, d'une pièce dallée, de portes chanfreinées à l'intérieur, de deux évier, de coussièges, d'un tableau représentant l'un des seigneur du lieu, d'un placard avec ses boiseries (plis de serviettes) et huisseries d'origine, d'une salle des gardes comportant une cheminée, d'une cave voûtée avec cachot qui est aérée par des soupiraux défendus par des grilles, de crochets de fer accrochés au plafond de la cave, d'un châtelet d'entrée remanié, d'un puits et de douves empierrées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire avec pavillon en retour d'équerre vers l'est, se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16,60 m	9,70 m
Pavillon de droite	14,80 m	5 m
Pavillon de gauche	7,30 m	6,30 m

⁷⁴ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 61.

⁷⁵ MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p. 163.

⁷⁶ *Ibid.* p. 164 / PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles... op. cit. p. 61* / LEGUICHEUX A., *Chroniques de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 31. A. Leguicheux qui a pu voir cette peinture ajoute que l'on y décèle un seigneur à cheval qui pourrait être le propriétaire de Serisay. La voûte était bleue, parsemée d'étoiles d'or, un soleil était peint à la clé de voûte.

⁷⁷ MOULARD P., *Recherches...op.cit. p. 164.*

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	4	Ardoises

La façade sud comporte seize ouvertures : six d'entre elles nous semblent modernes, trois lucarnes qui semblent plus anciennes (mais sans certitude), trois petites fenêtres éclairant la tour principale avec une lucarne en son sommet, une grande porte d'entrée, deux petites ouvertures sur la petite tour. Orientées vers l'ouest, les ouvertures du pavillon ont toutes été remaniées. La façade nord comporte quatorze ouvertures : neuf fenêtres probablement remaniées, deux lucarnes qui semblent anciennes et trois petites fenêtres qui semblent anciennes sur la tour ronde. Le pavillon comporte vers l'est deux fenêtres à croisée dont l'une d'entre elles à perdu son meneau et sa traverse. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Lucarnes	Petites ouvertures
Façade sud	1 : rez-de-chaussée		4 : comble	5 : sur les tours
Façade nord			2 : comble	3 : sur la tour
Pavillon vers l'est		1 : rez-de-chaussée 1 : étage		

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Evier	Coussièges	Placard	Cachot
Cave	Cave					1
Escalier tour polygonale	De 0 au comble				1	
Escalier petite tour ronde	De la cave au comble					
Escalier en-œuvre	De l'étage au comble					
Pièce donnant accès à la cave dans le pavillon	Rez-de-chaussée	1				
Ancienne cuisine dans pavillon	Rez-de-chaussée	1				
Salle des gardes	Rez-de-chaussée	1	1	1		
Tour ronde arrière	De 0 au comble		1			

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle des gardes	281 cm	153 cm	173 cm
Cuisine	279 cm	165 cm	169 cm
Ancienne écurie	167 cm	94 cm	153 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre du noyau
Marches grand escalier	200 cm	13 cm	40 cm
Marches escalier avant	80 cm	15 cm	28 cm
Marches escalier arrière	92 cm	19 cm	28 cm

Dépendances

Le logis est complété par un **châtelet d'entrée remanié au XIXe siècle**. Fort heureusement la partie médiévale subsiste malgré tout. Notons la présence d'une grande porte cochère en grès roussard et d'une porte piétonne de même facture. Tout le couronnement de cette poterne a été refait dans un goût néo-gothique avec



fenêtre à meneau et lucarne à gâble. Les **deux grosses tours médiévales ont été restituées au XIXe siècle car elles avaient été arasées**. Celle de gauche abrite la nouvelle chapelle. On peut retrouver l'aspect original de cette poterne dans un tableau conservé par les propriétaires actuels montrant l'état du site avant les travaux du XIXe siècle (voir documents iconographiques à la fin de cette fiche).

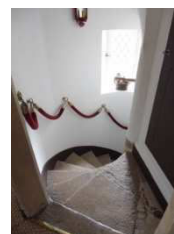


Intérêt du site

Bien que très remanié, le logis de Serisay conserve un certain nombre d'éléments intéressants. En effet, le bâtiment a une belle proportion et sa dimension est déjà d'importance. La toiture est très pentue et est agrémentée de rampants. L'un d'entre eux comporte une figure zoomorphe. La plupart des ouvertures ont été modifiées. Les lucarnes à gâble qui éclairent le comble pourraient être de la fin du XVIe siècle, mais sans grande certitude. Leurs fenêtres sont entourées de demi-pilastres à table. Les linteaux sont surmontés de corniches portant les gâbles. Ces derniers sont entourés de petits pinacles. Une petite tour à droite du logis **comporte un petit escalier en vis** qui dessert le



bâtiment de la cave au comble. La façade comporte en son centre une large tour octogonale éclairée par de petites ouvertures moulurées. On entre dans cette tour par **une grande porte encadrée par des demi-pilastres ornés d'une moulure à table**. Ils reposent sur des socles et sont coiffés des



chapiteaux de style corinthais. **Les chapiteaux comportent un abaque à corne dont le centre est orné d'un visage d'angelot**. Placé entre ce dernier et le caulicole à feuillage, se trouvent deux figures « chimériques » à têtes d'angelots et corps de lions. Au-dessus des chapiteaux se trouvent des décors sculptés représentant une sorte de cuirasse surmontée d'une tête d'ange dans un goût néo-antique. Au-dessus de la porte se trouve un écu armorié surmonté d'un heaume



entouré de feuillages de type début du XVIIe siècle. Il nous semble que cet écu ait été sculpté plus tardivement (au XIXe siècle). L'ensemble est surmonté d'une corniche comportant deux pinacles en candélabres. **A**

l'intérieur de la tour se trouve un large escalier en vis constitué de marches gironnées portant noyau. Il est construit en pierre et est tournant à droite. Dans la cage d'escalier se trouve **un petit placard ayant conservé ses boiseries à plis de serviettes et huisseries**. La façade nord du logis est beaucoup moins ornée que la façade sud. Elle comporte le même type d'ouvertures. Une



grande tour ronde (sans doute la partie la plus ancienne du logis) se trouve à gauche de la façade. À l'intérieur de cette tour se trouvent des pièces et une petite vis en œuvre qui dessert l'étage et le comble. Au rez-de-chaussée de la tour se trouvent les vestiges d'un évier dont il reste les traces des étagères. Le pavillon en retour d'équerre comporte sur sa façade orientale deux fenêtres à croisée. Celle du rez-de-chaussée est assez brute. Celle de l'étage a



conservé ses piédroits ornés de moulures formant de fines colonnes gothiques. Au-dessus des vitres se trouve un linteau orné de deux accolades. À l'intérieur une salle des gardes est chauffée par une petite cheminée engagée à hotte pyramidale. Elle ne comporte aucun ornement. Dans cette pièce se trouvent aussi un coussiège et un évier. La salle à côté comporte **une grande cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge surmontant un linteau de pierre comportant un écu dont les armoiries ont été bûchées**. Les sommiers sont soutenus par deux corbeaux sculptés. La pièce suivante est dallée de grosses

pierres. Elle est chauffée par une hotte droite à arc de décharge. Le linteau de pierre repose sur deux corbeaux légèrement moulurés.

De cette pièce on accède à la **grande cave voûtée** qui comporte plusieurs pièces dont un « cachot ». On peut voir en quelques endroits des crochets de fer qui servaient à accrocher de la viande dans la cave.



Données historiques

Sources :

ADS 18 J 510

1000 ?

Papier Ledru (copie) : Cartulaire de Saint-Vincent, Liber controversiarum. Menjot d'Elbenne, fol. 406

Noverit... quod ego Galterius Boigne dedi... abbatie Beati Vincentii cenom. et monachis ibidem Deo servienibus et domini predictorum monachorum de Aceio in perpetuum quecunque erunt necessaria in omnibus in forenta mea que vocatur Pail et dimidium pratum de Vallibus quod diu injuste temeram. Terter hujus rei magister Johannes de Ceresio, Robertus Auvel (ou Aunel) Fulco de Guere, Robertus de Lintes, Robertus de Molenc, Guillelmus Le Boigne, milites... Datum anno gratie 1000 (?)

W. de Doulecola, miles confirme cette donation de son prédécesseur *predecessoris mei Galterii Le Boigne*

MOULARD P., Recherches historiques sur la châteltenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne, Le Mans, 1885.

P 167

21 mars 1422

Laquelle baillée est faite pour et en compenstion de la tierce partie de la terre, fié, domaine et seigneurie de Cerisay, appartenant au dit Dernotin et à sa femme, à cause d'elle et auxdits mineurs au tître de certain don pieta fait par feu Jehan Devron, père de ladite Julienne à feu Jehanne de Beaugencé dernièrement conjointe par mariage avecques feu Guillaume Martin, père et mère de feu Martin (Thébault) et de ladite Katerine...

ADS 4 J 78

12 février 1472

Hommage rendu à Jacques de Surgères, chevalier seigneur de la Flocelière, de Cerizay, Balon et de Grandchamp, par Pierre de Lavallée écuyer sieur des Lettres, à René pour son lieu de Lommays en la paroisse de Vivoin, relevant de Grandchamp, au fief de Beaumont, une pièce de terre joignant les hoirs de feu Guillaume de la Guerche.

De vous Noble et puissant Seigneur Messire Jacques de Surgeres Chevalier de la Floceliere decerizay debalon et degrant champ Je pierres delaVallee escuier seigneur des hoirs tiens et avout atenuir a foy et hommage simple Au Regard de votre terre et seigneurie degrant champ en votre fie debeaumont mon lieu delommays fie en lapanoisse de Vivoing dont Je suys den votre foy et hommage simple et dont ladeclaration sensuit ...

MOULARD P., Recherches historiques sur la châteltenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne, Le Mans, 1885.

P 231

19 octobre 1530

Lettres des vicaires généraux du cardinal Louis de Bourbon (1519-1535), évêque du Mans, permettant de dire la messe dans la chapelle du manoir de Cerisay :

Vicarii generales...Domini Ludovici de Borbonio...tituli Sancte Sabine sacrosancte romane ecclie pbr cardinalis, epi cenom...ut in capella manerii de Serizay, in parrochia de Asseyo... constructa, edificata, missam seu missas voce submissa singulis diebus et horis competentibus super altare portabile coram XXI fidelibus...assistentibus celebrare possitis et valeatis...dummodo ibid. nulla benedictio nuptialis celebratur et mulier post partum ad purificationem non admittatur... salvis juribus parochialib... Datum cenoman...

P 187

23 mars 1540

Copie d'aveu rendu au Roi, à cause de son comté du Maine, par messire François de Mellay, chevalier, seigneur de Cerisay, Boisaprestre, Chantemelle, Neuville.

Du Roy, notre souverain seigneur je, Francoys de Meslay, écuyer chevalier, seigneur de Cerisay, audit lieu, paroisse d'Assé-le-Boysne et en obéissant au bon plaisir et commandement dudit seigneur et instructions sur ce faites en ce pays du Maine, confesse pardevant vous Monseigneur le senechal du Maine ou Monseigneur votre lieutenant, commissaire dudit seigneur... Et ma maison de Cerisay avec mes foyes anxien, ma fuye et pigeonnier, court et basse court, la maison de mon domain, yssues et pressouer. ..

[...]

Ay droict de haute justice, moyenne et basse avec mon ferme droict et tout ce qui en dépend par la coustume du pays. En laquelle madite terre et seigneurie de Cerisay, ay enclos de ma maison forte et chapelle fondée de deux messes par semaine par mes predecesseurs et moy, et dotée de dix livres tournois de rente a prendre sur mon bien avecques une dismerye que j'avays droict et prendre, en ma terre et seigneurie de Chantemelle et subjectz dudit lieu. ..

[...]

Item Mon domaine, terre fief et seigneurie de Boisaprestre, situé en la paroisse de Saint-Aubin de Locquenay, composé d'une maison, grange, étables, jardins, vergers, yssues. Et la maison de mon mestaiier avec les tasses de boys de haulte fustaye, pressouer à cildre, guarannes a congnins, fossez anxien et mon pigeonnier, le tout contenant 10 journaux...

[...]

Ladite terre, domaine de Boisaprestre et Boismellay je les tiens par hommaige simple du seigneur d'Assé-le-Boysne par sa chatellenie dudit lieu qu'il tient du baron de Fresnay, qu'il tient de vous a cause de votre dit comté du Maine. Et n'en doy aucun service ni debvoir. ..

P 367

1593-1594 Comptes

Dict Jacques Lebouc, procureur du général des habitants, que au moys de juin et durant le temps de ladite procure (de Noël 1592 à pareil jour 1593), arriva en ce pays une armée d'Angloys pour le Roy, nostre sire, conduictz et menez par un nommé monseigneur Noury (Norris), général et conducteur de ladite armée, lequel logé aux bourgs de Villaine et de La Posté des Nids, craignant qu'au département dudit lieu ils vissent loger en nostre paroisse d'Assé, à ceste occasion et pour y donner ordre, noble Jacques de Mellay, escuyer seigneur de Cerisay, alla jusqu'audit villaige de La Posté, trouver mondit seigneur Noury, général et conducteur de la susdite armée. Ce qui fust faict. L'ayant trouvé ledit sieur de Cerisay fust pryé par ladite paroisse de prendre aultres quartiers, ce qui fust faict, promis par ledit sieur général, baillé audit sieur de Cerisay une sauvegarde pour ladite paroisse. Pour la délivrance de laquelle auroit icelluy Le Bouc, procureur, baillé au seigneur de Cerisay la somme de deux escus sol pour le segretaire de mondit sieur le général

... Dict icelluy procureur avoir baillé depuis à ung capitaine nommé le capitaine Allègre qui estoit de ladite armée, et logé au logis et maison seigneuriale dudit Cerisay, pour la garde et conservation tant des bestiaux qu'à celle des meubles de la paroisse, étant logés audit lieu, auquel capitaine le procureur dict avoir baillé et payé par le commandement des paroissiens la somme de 50 escus sol... Remontre aussi icelluy procureur que pour la dépense fournie et aultres articles par ledit seigneur de Cerisay, d'avoir noury ledit capitaine Allègre avec ses gens et chevaulx où il estoit audit logis, et maison seigneuriale dudit Cerisay... l'espace de douze à quinze jours. Pour ce demande ledit seigneur de Cerisay audit procureur la somme de ... Avoir ledit seigneur faict mettre ledit procureur en procès, depuis peu de temps au siège de Beaumont, ce que les paroissiens ayent à ce adviser comme il conviendroyt estre. Dict aussi le procureur avoir baillé, payé par le commandement de monseigneur de Bernay (Bordigné seigneur de Molland) à ung Engloys estant alors en ladite paroisse au logis et maison seigneuriale de Leschenail, estant en ladite paroisse pour la garde et conservation d'icelle, paye audit Engloys la somme de 50 escus. ...

P 235

16 novembre 1734

Dans l'aveu rendu par messire de Beurepos au seigneur d'Addé, Hubert de Courtavel, marquis de Pezé, nous trouvons de nouveaux éclaircissements sur la chapelle de Cerisay : ...dans madite cour était aussi la chapelle que j'ai fait démolir en 1709, laquelle avait été fondée et dotée par un de mes prédécesseurs, seigneur de Cerisay, de dix livres de rente avec la dîmerie de vin que le seigneur de Cerisay avait droit de prendre sur les vassaux et sujets du fief et seigneurie de Chantemelle, dans la paroisse d'Assé-le-Riboulle, pour rétribution et fondation d'une messe, chaque semaine, ainsi que le seigneur de Cerisay l'a reconnu et rendu par aveu au Roi, à cause de son comté du Maine, de la terre, fief et seigneurie de Cerisay le 23 mars 1540...

P 242-243

16 novembre 1734

Aveu rendu par messire de Beurepos au seigneur d'Assé-le-Boisne. « De vous haut et puissant seigneur messire Hubert de Courtavel, marquis de Pezé, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, gouverneur des ville et château de Rennes, châteaux de La Muette et de Madrid, colonel-lieutenant du régiment du Roi-Infanterie, comme tuteur honoraire et ayant la garde noble de mesdemoiselles Marie-Elisabeth et Louise-Madeleine de Courtavel, vos deux filles, issues de vous et de haute et puissante dame Nicole-Lidie de Berinhem, votre épouse, à cause d'elle, dames de la châtellenie d'Assé-le-Boisne, fief de l'Echenay, La Voyrie... Je, Louis-Pierre-Joseph de La Croix, chevalier, seigneur de Beurepos, Cerisay, Prez et Louzier, tiens et avoue tenir à foi et hommage simple, au regard de votre dit fief et seigneurie de l'Echenay, annexé à votre châtellenie, ma terre, fief et seigneurie de Cerisay, tant en fief qu'en domaine...Premièrement, ma maison forte et seigneuriale dudit Cerisay en Assé, enclose, et la cour dudit lieu, d'eau et de murailles tout autour d'icelles, avec pont-levis... Ladite maison composée d'un gros de logis, appelé autrefois La Maison-Neuve, avec deux pavillons et une tour en laquelle est construit un degré pour servir à exploiter ladite maison, avec des caves voûtées sous icelle, contenant icelle maison 20 chambres ou salles et cabinets, y compris et y joignant un autre corps de logis, appelé autrefois La Maison-Ancienne, dans laquelle est ma cuisine, duquel corps de logis j'ai fait démolir une partie, à la place duquel j'ai fait construire des œuvres et remises.*Item* dans madite cour, il y avait une fuie à pigeons que j'ai fait démolir en 1709, et à présent sur le portail d'entrée de madite cour j'en ai fait ma fuie et colombier. Dans madite cour était aussi construite une chapelle que j'ai fait démolir en 1709, laquelle avait été fondée et dotée par un de mes prédécesseurs, seigneur dudit Cerisay, de dix livres de rente avec la dîmerie de vin que ledit seigneur de Cerisay avait le droit de prendre sur les vassaux et sujets du fief et seigneurie de Chantemelle, dans la paroisse d'Assé-le-Riboul, pour rétribution et fondation d'une messe, chaque semaine, ainsi que le seigneur de Cerisay (François de Mellay), l'a reconnu et rendu par aveu au Roi, à cause de son comté du Maine, de ladite terre, fief et seigneurie de Cerisay, le 23 mars 1540, en conséquence de lettres patentes du Roi, adressées à M. le sénéchal du Main, lesdites lettres en date du 15 octobre 1539...

Item mon jardin contenant cinq quarts de journal de terre environ, derrière madite maison, les fossés de madite maison, entre deux enclos et partie de murailles, et partie d'un fossé d'eau vive, qui sert de réservoir à mettre poisson. *Item* mes fossés autour de madite cour et maison avec bondes et pêcherie. ..

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Serisay comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Serisay comme métairie ou ancienne maison d'importance avec chapelle.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
H. de Cerisei	de Serisay	1090 1110			CARTULAIRE SAINT VINCENT ⁷⁸
Robert Martin	Martin	Avant 1360			MOULARD
Jehan Ier ou Jacques de Mellay	de Mellay	1360 Avant 1422			MOULARD
Julienne Desvron	Martin	1422	Dame		MOULARD
Robin Martin	Martin	1453 1460	Ecuyer		MOULARD
Jehan de Mellay	de Mellay	1460 Avant 1471			MOULARD
Perrine Martin	de Mellay	1471 1479	Dame		MOULARD
Jacques de Mellay	de Mellay	1483	Ecuyer		MOULARD
Robin Martin	Martin	1492			MOULARD
Jacques de Mellay	de Mellay	1493 1511			MOULARD
François de Mellay	de Mellay	1512 1552	Chevalier		MOULARD
Gaucher de Mellay	de Mellay	1553 1572			MOULARD
François II de Mellay	de Mellay	1572 1576			MOULARD
Jacques II de Mellay	de Mellay	1576 1620			MOULARD

Les premiers seigneurs connus de Serisay portaient le nom de la seigneurie. On trouve notamment un certain H. de Cerisei entre 1090 et 1110. Puis apparaît la famille Martin qui détint le fief avant 1360. Robert Martin, dernier seigneur de ce nom eut une fille nommée Perrine. Cette dernière épousa Jehan (ou Jacques) de Meslay⁷⁹ seigneur de Bois-Après⁸⁰. En 1364, Jacques de Mellay acheta à Bernard de La Ferté (Macé), seigneur d'Assé-le-Boisne les hommages et rentes du Jarossay et du Molland⁸¹. Le 12 mars 1396, on trouve de nouveau Jehan de Mellay dans un contrat d'échange avec Jehan Legras concernant la métairie de Musevilain au fief de Boisfrou⁸². Le 4 janvier 1422, apparaît une donation de Damoiselle Jehanne de La Forest alors femme de Guillaume Méhabert écuyer, mais qui épousa précédemment Jehan de Mellay seigneur de Bois-Après. Cette donation de ses biens meubles et immeubles fut réalisée en faveur de ses fils Fouquet et Jehan de Mellay, écuyers⁸³. Il est assez étrange de trouver le 21 mars 1422, une certaine Damoiselle Julienne Desvron, dame de Serisay, veuve de Jehan Martin. Elle bailla une tierce partie de la terre, fief et seigneurie de Serisay au dit Dernotin et à sa femme⁸⁴.

⁷⁸ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 181 : H. de Cerisei, de Cerescio, de Cereso, de Ceresio, de Ceresiaco, de Cerisiaco, apud Ceresiacum, 1090-1110 (Saint-Vincent, 494, 497, 518, 521, 531). Le fief de Serisay, 1314 (BNF, fr. 8736, fol. 26.).

⁷⁹ MOULARD P., *Recherches...op.cit.* p. 23.

⁸⁰ Voir présent volume, commune de Saint-Aubin-de-Locquenay, Bois Après.

⁸¹ MOULARD P., *Recherches...op.cit.* p. 169. Nous n'avons pu rencontrer cette pièce. Toutefois, à l'article Molland, nous en reproduisons une notable partie tirée d'une copie collationnée sur l'original, 9 janvier 1658 : signé L. de La Croix de Beurepos/ LEGUICHEUX A., *Chroniques de Fresnay*, op. cit. p. 23

⁸² MOULARD P., *Recherches...op.cit.* p. 171.

⁸³ *Ibid.* p. 169.

⁸⁴ *Ibid.* p. 167.

Dans un acte du 6 mars 1452, nous retrouvons la famille de Mellay dans les partages des biens de feu Jehanne de La Forest et de feu Jehan de Mellay cités précédemment⁸⁵. Le 20 avril 1453, se trouve de nouveau un membre de la famille Martin cité comme seigneur de Serisay. Robin Martin procéda à cette date à une baillée à rente accordée au sieur du Hameau⁸⁶. Selon M. Moulard, à partir du 19 août 1453 jusqu'à l'année 1620, tous les seigneurs de Serisay possédèrent des dignités et charges d'honneur pour le service du roi⁸⁷. Le 2 juillet 1457, Serisay releva de la seigneurie de Fontaine. Robin Martin, alors seigneur de Serisay rendit obéissance pour ledit lieu devant Jehan Pillon sénéchal de Fontaine⁸⁸. Le 14 juin 1460, Robin Martin usa du droit de haute et moyenne justice, mais fut condamné à n'user que de la moyenne justice lors des assises d'Assé-le-Riboul⁸⁹. Robin Martin aurait épousé Gilette Tragin. Ils eurent une unique fille nommée Perrine qui épousa Jehan de Mellay⁹⁰. Nous nous apercevons alors qu'une erreur a dû se glisser dans les textes de P. Moulard et A. Leguicheux, concernant le début de l'histoire de cette seigneurie. Nous pensons que la version concernant l'existence de Perrine Martin en 1460 est plus probable qu'en 1360, étant donné l'abondance des témoignages allant dans ce sens dans notre bibliographie. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de documents originaux. Ainsi nous avons coloré en rouge les premières données du tableau récapitulatif des seigneurs afin de montrer que le début de cet historique est sans doute faux. Les véritables données commencent plutôt en 1422. Le 15 février, Robin Martin est toujours qualifié de seigneur de Serisay par Jean Guillon aux assises de Beaumont⁹¹. Si nous savons que Robin Martin ne meurt qu'en 1494⁹², il semble probable que Serisay ait été donné à sa fille et à son gendre. En 1463, le duc d'Alençon certifie que Robin Martin fit parti de son hôtel et fut son serviteur en tant que connétable en la ville de Fresnay afin de servir le roi, ce qui montre l'importance de ce personnage dans la région⁹³. Pour en revenir à Perrine Martin qui épousa Jehan de Mellay, il semble qu'elle ait été déjà veuve en 1471. Le 16 novembre de cette même année, une sentence rendue au Mans par Pierre de Courthardy, juge fit savoir qu'elle était tutrice de ses enfants mineurs. Robin Martin, père de Perrine fut procureur fondé de pouvoir dans cette affaire⁹⁴. Le 27 octobre 1479, Damoiselle Perrine Martin comparut aux assises de Beaumont⁹⁵. Le 8 avril 1483, Jean Pinois procureur et receveur de Philippe de Luxembourg, évêque du Mans fit faire une loge pour pêcher près de Serisay avec l'accord de Jacques de Mellay, fils de Monseigneur de Serisay⁹⁶. Le 16 janvier 1484, Jacques de Mellay est cité dans une commission chargée de réprimer le braconnage. Il fut qualifié d'écuyer seigneur de Bois-Après⁹⁷. Le 5 avril 1491, nous apprenons qu'il épouse Julienne de La Chapelle, fille de Jehan de La Chapelle, écuyer seigneur de Valaubin et de Rouveau et de Jehanne de Cornesse⁹⁸. Par ce mariage la seigneurie de Valaubin⁹⁹ entra dans les possessions de la famille de Mellay. Le 23 janvier 1492, on trouve de nouveau Robin Martin, beau-père de Jacques de Mellay, se faisant appelé seigneur de Serisay lors d'un aveu rendu à Jehan de Mathefelon pour la terre et seigneurie de Serisay. Il est très étrange de trouver dans ce document la mention de Jehan de Mellay comme procureur de Robin, puisque Jehan fut déjà mort en 1471. Peut-être y a-t-il erreur sur la date ? On trouve de nouveau Robin Martin dans une sentence concernant une transaction entre Jehan de Mathefelon et Guillaume Lemercier¹⁰⁰. Le 15 mars 1493, nous trouvons de nouveau Jacques de Mellay lors d'un échange réalisé avec Jehan de Mathefelon¹⁰¹.

⁸⁵ *Ibid.* p. 170.

⁸⁶ *Ibid.* p. 240.

⁸⁷ *Ibid.* p. 179.

⁸⁸ *Ibid.* p. 109.

⁸⁹ *Ibid.* p. 179.

⁹⁰ *Ibid.* p. 171 et 172.

⁹¹ *Ibid.* p. 168.

⁹² *Ibid.* p. 177. Il fut inhumé dans le chancel de l'église d'Assé, auprès de sa femme. La permission est octroyée le 10 décembre 1494.

⁹³ *Ibid.* p. 167-168. 1463 : Jehan duc d'Alençon, comte du Perche, vicomte de Beaumont et seigneur de La Gairche, per de France, certifications à qui appartiendra que nostre bien aimé escuyer, Robin Martin est de nostre hostel et nostre serviteur en office de connestable en nostre ville de Fresnay, prest de servir Monseigneur le Roy, en nostre compagnie au fait de la guerre, toute fois que beseuing sera. En témoignage de ce, nous avons fait mettre notre scel à ce ... en nostre chatel Dalançon le ... l'an mil quatre centz soixante-trois. Par monseigneur le Duc, les sieurs de Beaumesnil et de Saint-Celerin, Jean Gaudin et autres presents... / LAUNAY C., « Monographie sur Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, t. X, 1975-1976, p. 77-90, (p. 82 et 84).

⁹⁴ *Ibid.* p. 171-172.

⁹⁵ *Ibid.* p. 172.

⁹⁶ *Ibid.* p. 246.

⁹⁷ *Ibid.* p. 173.

⁹⁸ *Ibid.* p. 191.

⁹⁹ Voir volume du canton de Conlie, commune de Ruillé-en-Champagne, Valaubun.

¹⁰⁰ MOULARD P., *Recherches...op.cit.* p. 245.

¹⁰¹ *Ibid.* p. 45.

On le trouve ensuite le 15 mars 1494, lors d'un rachat envers Jehan de Mathefelon. On apprend qu'il hérita de Serisay de son grand-père Robin Martin moyennant cent livres tournois¹⁰². Le 19 juillet 1495, Jacques ne put paraître devant les juges de Fresnay, car il était au service du roi lors du siège de Nantes. Il était en faveur auprès de Marguerite d'Alençon, duchesse d'Alençon qui l'invita à conférer avec son chancelier¹⁰³. Le 15 mars 1497, Jacques apparaît lors du contrat de mariage de René de Neufville (fils de Jeanne de Mellay, sœur de Jacques) et de Marguerite Tillon¹⁰⁴. Le 6 juin 1502, Jacques est toujours présent et ce lors des partages de la succession de son père Jehan de Mellay et de sa mère Perrine Martin¹⁰⁵. On le trouve aussi le 22 juillet 1502 aux assises d'Assé contre Anne de Mathefelon à qui il doit la foi et hommage pour Bois-Après¹⁰⁶. Le 16 mars 1503, il procéda à un contrat d'échange avec Jehan Belocier concernant le lieu de Musevilain¹⁰⁷. Le 23 août 1503, Jehan Morin, chevalier de Loudon du Tronchet, rendit aveu à Jacques de Mellay pour une pièce de vigne à Assé-le-Riboul¹⁰⁸. Le 8 juin 1507, Jacques de Mellay concéda à son frère Jehan de Mellay le domaine de La Fresnaie à Meurcé¹⁰⁹. Le 6 février 1509, Jacques vendit avec le consentement de sa femme le lieu du Puits afin d'acheter le domaine du Mesnil à Assé-le-Boisne¹¹⁰. Jacques de Mellay mourut en 1511¹¹¹. Le 29 mars 1511, des privilèges furent octroyés à Julienne de La Chapelle, veuve de Jacques de Mellay, par le Pape Léon VI et le roi de France. Cet acte devait lui permettre de faire gras en vertu d'un confessionnal. Elle eut en échange, obligation de contribuer de ses biens à faire la guerre contre les Turcs, pour faire lever le siège de Rhodes¹¹². Il est de nouveau étrange de trouver le 23 octobre 1511 Jacques de Mellay aux assises d'Assé-le-Boisne¹¹³. Le 23 octobre, nous trouvons mention de François de Mellay, fils de Jacques, lors d'un aveu rendu à la baronnie de Sillé pour le lieu de Louzier. Il se fit représenté par son procureur et oncle Jehan de Mellay¹¹⁴. Selon P. Moulard, François de Mellay suivit de bonne heure une carrière militaire. Il fit partie de l'armée du roi, François Ier lorsque celui parti à Avignon en 1524 afin de combattre le connétable Charles de Bourbon s'était allié à Charles Quint. De cet épisode subsiste une lettre écrite par François de Mellay destinée à son frère Jean. Il mentionne aussi Antoinette de Clinchamp son épouse ou sa fiancée, fille de Jehan et de Jacqueline de Saint-Père¹¹⁵. Le 12 juillet 1529, François de Mellay est cité dans l'aveu du seigneur de Fontaine rendu au seigneur de Cons. Il est mentionné comme chevalier¹¹⁶. On trouve également François comme exécuteur testamentaire de Perrine de Clinchamp le 17 octobre 1531¹¹⁷. Cette dernière mourut à Serisay et fut inhumé dans la chapelle de Serisay en l'église d'Assé¹¹⁸. Le 21 juin 1537 et le 15 février 1538, nous retrouvons François dans un accord en lien avec les partages de biens des parents décédés de sa femme Antoinette de Clinchamp¹¹⁹. Le 23 mars 1540, François rendit aveu au roi pour ses différentes seigneuries¹²⁰.

¹⁰²*Ibid.* p. 178.

¹⁰³MOULARD P., *Recherches...op.cit.* p. 179 / TRIGER R., *La bienheureuse Marguerite de Lorraine duchesse d'Alençon 1563-1521*, Monnoyer, 1921, p. 16.

¹⁰⁴MOULARD P., *Recherches...op.cit.* p. 173.

¹⁰⁵*Ibid.* p. 177

¹⁰⁶*Ibid.* p. 180.

¹⁰⁷*Ibid.* p. 180.

¹⁰⁸*Ibid.* p. 181.

¹⁰⁹*Ibid.* p. 180.

¹¹⁰*Ibid.* p. 180. Voir le présent volume, commune d'Assé-le-Boisne, Le Grand Mesnil.

¹¹¹*Ibid.* p. 181.

¹¹²*Ibid.* p. 181.

¹¹³*Ibid.* p. 180 et 181.

¹¹⁴*Ibid.* p. 182.

¹¹⁵*Ibid.* p. 182 et 183 : Mon frere je avoys promys a mademoyselle de La Buzardiere de renvoyer mon laquayt incontinent mays je lay encore retins afin de vous fayre savoir des nouvelles plus a plain et sy suys en grande payne q. ne en scay de La Buzardière veu donc que jy ay tout laisse... des nouvelles dde pardese Charles de Bourbon est devant Marseille et sy y a plus de six semaines et ajurdhy va dner lasault Mays il y a dedans.. mille homes de pye de troys cens homes... quilz ne demandent autre chousse synon que monseigneur de Bourbon leur done lasault. Le Roy est en seste ville Davignon avecques une belle armée et sy sen va loger son camp le plus pres q. y poura du camp de Monseigneur de Bourbon en sorte q. il fault q. il se retire ou q. il luy dne la bataille et je vous avertys q. se sera bientost faut ou failly car la Roy luy vyeukt doner la bataille et il la vyeult doner au Roy, et nest possible q. ce ajurdhy la bataille sy ne se retyre à Arles sy pres les ungs des autres. Nous avons une belle armee et sy on noz amenant de par de la incontinment fayt ou failly je men ire et envoye moy a St Georges et a touz noz amys de p. de la et nest pas pr me rdre bien fort a vous et doner escripture Sest le XXe jr de septembre (1524) Francoys Demellay. Jehan de Clinchamps est seigneur du Val en Saint-Rémy-du-Val et du Grand Chansonay à Nogent le Bernard. Voir volume du canton de Mamers, commune de Saint-Rémy-du-Val, Le Val. Voir volume du canton Bonnétable, commune de Nogent-le-Bernard, Le Grand Chansonay.

¹¹⁶*Ibid.* p. 109.

¹¹⁷*Ibid.* p. 185.

¹¹⁸*Ibid.* p. 210. Cette dernière était aussi douairière de Pré, fief situé dans la même commune. Voir le présent volume, commune d'Assé-le-Boisne, Pré.

¹¹⁹*Ibid.* p. 185-186.

¹²⁰*Ibid.* p. 187.

Le 1^{er} février 1542, le gouverneur de Terouane en Flandres atteste des bons services que François de Mellay rendit au roi avec les gentilshommes qu'il commanda¹²¹. Le 23 juin 1542, François de Mellay vendit à Jacques de Ciral sieur de Grillemont à Crissé et à sa femme demoiselle Leroy, la seigneurie de Bois-Après¹²². Le 13 septembre 1542, une commission fut octroyée à François de Mellay par le duc de Vendôme, lieutenant général pour le roi, en Picardie afin de commander la noblesse du Maine au service de Sa Majesté¹²³. Cet acte fut suivi le 22 septembre 1542, par des Lettres patentes du roi en son conseil à Lyon, ordonnant au Sénéchal du Maine de convoquer le ban et l'arrière ban du Maine sous la conduite du seigneur de Serisay¹²⁴. Selon P. Moulard, François de Mellay reçut d'éclatants témoignages pour ses services militaires. Charles de Bourbon, dans une lettre, atteste des marches et battues faites en Picardie par le seigneur de Serisay et les gentilshommes manceaux¹²⁵. Le 10 mars 1547, Marguerite de France, épouse du roi de Navarre, duchesse d'Alençon et de Berry octroya à François de Mellay, la charge de conseiller et de maître d'hôtel de sa maison. Cette femme donnait sa protection aux artistes, philosophes et écrivains de son temps¹²⁶. Ainsi, François de Mellay et sa femme reçurent à différentes reprises les marques de faveur de la maison d'Alençon. Le seigneur de Serisay fut réputé pour sa valeur militaire et fut très estimé de Jeanne d'Albret, femme d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et de Beaumont. Fidèles à ces seigneurs, François de Mellay et son épouse adhérèrent au protestantisme¹²⁷. Le 21 décembre 1551, une transaction fut établie entre François de Mellay et sa femme relative à leur contrat de mariage¹²⁸. De cette union naquirent trois fils dont Gaucher et quelques filles¹²⁹. Il semble que François mourut en 1552¹³⁰. Le 12 février 1553, Gaucher de Mellay, nouveau seigneur de Serisay vendit à sa mère le lieu d'Eclopard¹³¹. Le 21 décembre 1555, Gaucher apparaît lors de la négociation de son mariage avec Avoie-Marie de Menon, fille de défunt Jacques de Menon seigneur de Boussay et Claude de Charnassay¹³². Le 13 janvier 1562, Gaucher de Mellay apparaît dans une sentence d'ajournement au siège de Sillé¹³³. Tout comme son père, Gaucher s'impliqua dans la vie de la communauté protestante. On le retrouve le 27 janvier 1562, dans la réunion du consistoire du Mans. Pendant l'occupation de la ville par les calvinistes durant le printemps suivant, il fut capitaine de la vieille-porte.

¹²¹ *Ibid.* p. 193.

¹²² *Ibid.* p. 168.

¹²³ *Ibid.* p. 193-194.

¹²⁴ *Ibid.* p. 193-194 et 196-197 : 11 octobre 1542 Rôle du ban et de l'arrière ban. (Chartrier de Cerisay). C'est le rolle de la monstre faicte en la ville du Mans, le 11^e jour d'octobre l'an mil cinq cens quarante deux, des nobles et subjectz au ban et arriere ban du Roy, nostre sire, en sa sénéchaussée du Maine, lesquels ont été retenus : 1^o en hommes d'armes et archers tant pour eulx que aultres leurs associez et aydes au contenu du rolle d'iceulx estant au greffe de ladite sénéchaussée, par devant nous, Christophe Perot, escuyer sénéchal du Maine, commissaire du Roy nostre sire, en ceste partie, en présence de messire François de Mellay, chevalier, seigneur de Serisay, commis pour faire la conduite dudit arriere-ban au pays de Pucardie par monseigneur le duc de Vendosmois lieutenant-général et gouverneur pour le Roy, nostre sire, audit pays, lesquels nobles et subjects aussi retenuz ont fait le serment en tel cas requis par devant ledit chevalier. Hommes d'armes : entre autre François de Beaumanoir seigneur de Lavardin./ 16 octobre 1542 Nous donnons les noms des gentilshommes de la province du Maine, lesquels firent la montre au-devant des halles du Mans, en présence de messire François de Mellay, chevalier, seigneur de Cerisay, et prêtèrent le serment usité en pareil cas/25 octobre 1542 Christophe Perot escuyer seneschal du Mayne, à messire François de Mellay, seigneur de Cerisay, capitaine des nobles et subjectz au ban et arriere ban de ca pays du Mayne, estant de présent en garnison au pays de Picardie, Salut. Scavoir vous faisons avoir reçu lettres patentes du Roy, nostre sire à nous adressay que vous faict publier en notre juridiction desquelles la teneur s'ensuit : François par la grâce de Dieu... au seneschal du Mayne ou à son lieutenant Salut. Comme puis nagueres, pour la seureté de notre royaume et conservation d'icelluy, nous avons advisé de mectre garnison durant cest hyver prochain le ban et arriere-ban de notredit royaume, villes et places desdites frontières, et à ceste fin mandé par toutes les juridictions d'icelluy que ledit ban et arriere ban marchast et se trovast es-lieux respectivement désignés par les lettres de commission.../27 novembre 1542. Christophe Perot, écuyer, Sénéchal du Maine, envoie commission à François de Mellay, pour lors en garnison en Picardie, commandant pour le service du Roi de la noblesse du Maine, en vue de convoquer au nom de SM la noblesse du Maine.

¹²⁵ *Ibid.* p. 198.

¹²⁶ *Ibid.* p. 198-199 : Marguerite de France par la grâce de Dieu, royne de Navarre, duchesse d'Alençonnet du Berry, à tous ceulx qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir faisons que nous avons plaine confiance de la personne de nostre amé et feal messire François de Mellay, chevalier, seigneur de Serisay, et de ses sens suffisance, loyaulté, preudhomme, experience et bonne diligence a icelluy, pour ses causes et autres, à ce, nous mouvons mesmement à cause de plusieurs bons, grands et louables services que nous a pardevant faitz en plusieurs endroictz et diverses manieres, avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes, l'estat et office de nostre conseiller et maistre d'hostel ordinaire et domestique, avoir, tenir, doresnavant exercer par ledit seigneur de Serisay aux honneurs, priveileges, franchises, libertez, gaiges, droictz, houstellaiges, livraisons, fruitctz, prouffictz et esmollumens acoustulez et qui appartiennent tant qu'il nous plaira. Si, donnons en mandement à nostre amé et feal chancellier que pins et reçeu dudit Mellay le serment, en tel cas requis et accoutumé, icelluy mects et institue ou face mectre et instituer de par nous, en possession et saisine dudit estat et office de conseiller et maistre d'hostel ordinaire et domestique... Marguerite de France, fut également dame de Saint-Paul, situé à La Fresnaye-sur-Chedouet. Voir volume du canton de La Fresnaye-sur-Chedouet, commune de La Fresnaye-sur-Chedouet, Saint-Paul.

¹²⁷ *Ibid.* p. 201.

¹²⁸ *Ibid.* p. 200.

¹²⁹ *Ibid.* p. 201.

¹³⁰ *Ibid.* p. 201.

¹³¹ *Ibid.* p. 201.

¹³² *Ibid.* p. 202.

¹³³ *Ibid.* p. 202.

Théodore de Bèze dans son histoire ecclésiastique publié en 1580 (t. II p. 537) relate que La Borderie, chargé de lever cent arquebusiers à cheval dans le duché de Beaumont se contenta : « d'emplir sa bourse, à quoi il ne se montra lasche, n'ayant pas mesme espargné les gentilshommes, d'entre lesquels... le sieur de Cerisay. Le chapitre de Fresnay, au bailli de Fresnay...pour recouvrer les joyaux de la cathédrale qui se trouvaient apud dominum de Cerisay et alibi »¹³⁴. Il semble que Françoise de Mellay, sœur de Gaucher ait épousé en 1562 Pierre Merlin, ministre envoyé par l'église réformée de Paris. Ce dernier fut formé à Genève par Jean Calvin¹³⁵ et se retira à La Rochelle après 1566 auprès de l'amiral de Coligny. Il échappa de justesse au massacre de la Saint-Barthélemy. Le 12 mai 1564, Gaucher vendit à sa mère la terre et seigneurie de Valaubin situé à Ruillé-en-Champagne¹³⁶. Le 25 octobre 1572, Gaucher fut probablement assassiné au lieu de La Bussonnière¹³⁷ à Maresché lors de son retour du Mans où il était allé abjurer sa foi protestante¹³⁸. Il fut inhumé dans la chapelle de Serisay en l'église d'Assé-le-Boisne et laissa sa femme veuve sans enfant. Son héritier fut son frère François II de Mellay¹³⁹. Le 18 mars 1573, une transaction eut lieu entre Avoye de Menon veuve de Gaucher de Mellay et François de Mellay frère du défunt. Elle revendiqua une partie des terres de Serisay, suite au détournement de l'argent qu'elle reçut de son père lors de son mariage. En 1576, François de Mellay mourut¹⁴⁰. La procédure se poursuivit avec son frère Jacques II de Mellay nouveau seigneur de Serisay. Jacques épousa Catherine de Mandon, fille de Pierre, seigneur des Bordeaux en Anné¹⁴¹. Protestant comme son père, il abjura sa foi le 12 octobre 1572¹⁴². En 1589, est produit un certificat des officiers et des principaux habitants de la ville d'Alençon par lequel est justifié le service du seigneur de Serisay envers le roi durant les troubles de guerre de cette même année¹⁴³. En 1593-1594, Jacques de Mellay et les habitants d'Assé tentèrent d'empêcher le seigneur de Lavardin d'envoyer une garnison à L'Echenay¹⁴⁴. Le 14 juin 1596, Jacques de Mellay put bénéficier d'une exemption de ban et d'arrière ban¹⁴⁵. Jacques de Mellay décéda en juillet 1620 dans la religion réformée bien qu'il ait abjuré au cours du XVIe siècle¹⁴⁶.

¹³⁴ *Ibid.* p. 202.

¹³⁵ *Excuculatam sanctimoniam Pratensem in concubinam accepit*, dit un contemporain, le chanoine Moreau, auteur de la Légende dorée ou Vie des Evêques du Mans, *Ibid.* p. 213.

¹³⁶ *Ibid.* p. 203.

¹³⁷ Château situé dans la commune de Maresché. Voir volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Maresché, La Bussonnière.

¹³⁸ MOULARD P., *Recherches...op.cit.* p. 204-205 et 210/ LEGUICHEUX A., *Chroniques de Fresnay, op. cit.* p. 6 / DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.34.

¹³⁹ MOULARD P., *Recherches...op.cit.* p. 204.

¹⁴⁰ *Ibid.* p. 210.

¹⁴¹ *Ibid.* p. 206.

¹⁴² *Ibid.* p. 208.

¹⁴³ *Ibid.* p. 206-207. Dans une lettre du prince de Condé au seigneur de Cerisay, en date du 24 mars 158 ? à La Ferre, on remarque ces mots : votre affectionné Henry de Bourbon qui espère rescousse dudit seigneur de Cerisay .François de Bourbon invite messire de Cerisay à l'aller trouver pour servir le Roi dans ses armées.Monsieur de Cerisay, ayant été averti de la bonne volonté que me faites, j'ai voulu outre le remerciement que je vous en fait par celle-ci, vous faire connaître qu'il a plu au Roi, Monseigneur, me faire cet honneur de me commander par deux courriers qu'il m'a envoyés exprès de l'aller trouver à cette Saint-Jehan, avec le plus de force que je pourrai pour le servir avec ceux qui s'offrent, qui me fait vous prier bien affectueusement de me venir trouver avec la plus grande quantité de vos amis qu'il vous sera possible, et de me rendre réponse si vous me viendrez trouver audit temps avec assurance de combien d'honnêtes gens que vous pourrez amener avec vous, ou quand ce pourra être, afin que j'en puisse faire état. L'obligation, je me promets qu'acquerrait sur moi en cet endroit, me rendra désireux de vous faire part de toute bonne fortune qui me pourra jamais en demeurer. Votre plus affectionné et meilleur ami, Signé : Francoys de Bourbon. Le 25 décembre 1595, le seigneur de Clermont d'Amboise, maréchal général de camps des armées de France justifie des services que le seigneur de Serisay rendit au Roi au siège de Dreux qu'à la bataille d'Ivry en 1590.

¹⁴⁴ *Ibid.* p. 104.

¹⁴⁵ *Ibid.* p. 208.P. Moulard cite le chartier de Cerisay : Par le Roy (Chartier de Cerisay) A tous nos baillis seneschaux prevots...leurs lieutenants et autres... et officiers qu'il partindra, salut. Savoir faisons que nous desirant bien favorablement traiter notre cher et bien amé le seigneur de Cerisay, en considération des services qu'il nous a faits en nos camps et armées durant le siège de La Ferre, comme il continue journellement... Pour ces causes et avis a ce nous... et nous l'avons affranchi quitté et exempté, affranchissons, quittons et exemptons par ces presentes signées de notre main, des services, comparutions et contributions à nos bans et arrière bans ; denombrement ... en tout temps pour raison de tous ses fiefs et seigneuries, en quelque part qu'elles soient situées et assises, sans qu'il soit tenu d'y assister, comparoir, ni en quelque sorte ni manière que ce soit. Ce que voulons et nous mandons et... a droict soy et ce qui lui appartient. Que notre presente grace quittance, affranchissement et exemption sans faute souffrez et laissez ledit seigneur de Cerisay jouir et user pleinement et ... de tout trouble et empêchement et main-levée au contraire desquelles sy fait... ou donnez lui...incontinent... remettre à plusieurs...car tel est notre plaisir...voulons iceluy seigneur de Cerisay ... compris ny entendu de ce l'en avons excepté et exceptions par ces presentes. Donné à Abeville le 14^e jour de juin 1596. Signé Henry Par le Roy.

¹⁴⁶ MOULARD P., *Recherches...op.cit.* p. 208 / DRONNE M., *La Réforme...op.cit.* p.17.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre et seigneurie	23 janvier 1492	MOULARD P 177
Domaine et seigneurie	21 mars 1422	MOULARD
Terre et seigneurie	23 mars 1540	MOULARD
Logis et maison seigneuriale	1593-1594	MOULARD
Terre fief et seigneurie/maison forte seigneuriale	16 novembre 1734	MOULARD
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie avec chapelle	Fin XVIIIe	CASSINI

En 1423, Serisay fut détruit par les anglais¹⁴⁷. Le 14 juin 1460, Robin Martin use du droit de haute et de la moyenne justice¹⁴⁸. L'aveu du 23 mars 1540 donne quelques renseignements sur Serisay, Nous apprenons que la haute, moyenne et basse justice y sont rattachées. Le logis est qualifié de maison avec **fossés anciens**. Il s'y ajoute une fuie, une chapelle, une cour et basse cour. En 1592, durant les Guerres de Religions, Serisay fut pillé par Lansac, partisan de la Ligue¹⁴⁹. Pour en revenir aux dépendances, la chapelle dont la datation présumée est du XVIe siècle, fut détruite en 1709¹⁵⁰. Dans l'acte du 16 novembre 1734, nous apprenons que le logis se trouve dans une cour close de murs avec eaux, murailles et pont-levis. La maison est composée d'un gros logis avec deux pavillons, caves voûtées et une tour. Durant cette période, il y aurait eu vingt chambres. Le messire de Beaurepos indique qu'il y a une maison neuve et une maison ancienne (où se trouve l'actuelle cuisine) et qu'il a détruit en partie cette dernière afin d'y faire des remises. Il parle ensuite de la fuie qu'il fit démolir en 1709 pour la remplacer par une volière dans le portail d'entrée.



Sources

ADS 4 J 78 : Chartrier de Grandchamp : 1473 L'Ommay. Aveu rendu à Jacques de Surgères par Pierre de La Vallée, sieur des Lettres, pour son lieu de l'Ommay à Vivoin.

ADS 18 J 510 : Fonds Paul Cordonnier : Assé-le-Boisne.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 50.

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.17 et 34.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 607.

GALBRUN-CHOUTEAU G., *Les Alpes Mancelles au début du Tourisme automobile*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2007 p. 66.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5, 66, 67, 72, 93, 95 et 106.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d' Annie Renoux, 1998, p. 126.

LAUNAY C., « Monographie sur Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, t. X, 1975-1976, p. 77-90, (p. 82 et 84).

LEDUC C., « Peinture monumentale : paysage et marine », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2004.

¹⁴⁷ *Ibid.* p. 165 et 213.

¹⁴⁸ *Ibid.* p. 179.

¹⁴⁹ *Ibid.* p. 165.

¹⁵⁰ **HARDY J.**, *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d' Annie Renoux, 1998, p. 126.

LE GUICHEUX A., *Chroniques de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 6, 23-25, 31.
LEGUICHEUX A., « Chroniques sur Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, XVII, 1863-1864, p. 437-477, (p. 459, 472-473).
MOULARD P., *Recherches historiques sur la châellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p. 45, 104, 109, 116, 163-173, 176-187, 193-194, 196-208, 210, 212-213, 231, 235, 240-243, 245-246, 268, 270, 367.
Notice biographique des personnes qui a Fresnay ou dans les communes de ce canton ont acquis certaine notoriété dans le passé ou le présent par un chercheur, Brunet, Fresnay-sur-Sarthe, 1898, p. 17.
PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 61.
PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 40.
TRIGER R., *Etude Historique sur Douillet-Le-Joly*, Mamers, 1884, p. 93-94 et 120.
TRIGER R., *La bienheureuse Marguerite de Lorraine duchesse d'Alençon 1563-1521*, Monnoyer, 1921, p. 16.
TRIGER R., *Variétés historiques* (ADS 18 J 510), p. 11.
VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 181.

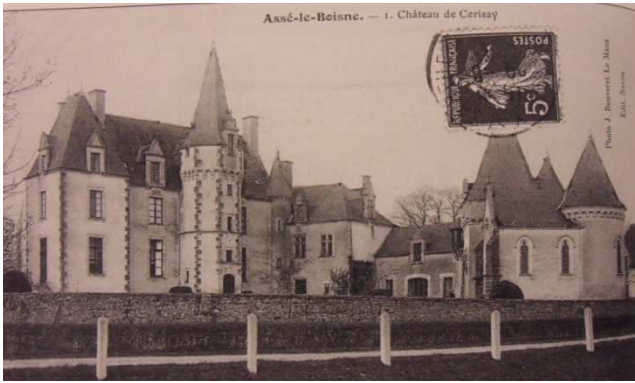
Documents iconographiques



Peinture représentant l'un des seigneurs de Serisay et dessin représentant Serisay au XVII^e siècle (provenance : propriétaires actuels)



Dessin représentant Serisay au XVII^e siècle (propriétaires) et ADS 18 J 510 : Fonds Paul Cordonnier



GALBRUN-CHOUTEAU G., *Les Alpes Mancelles au début du Tourisme automobile*,
Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2007, p. 66 et ADS 2 FI 10351.
Voir aussi ADS 2 FI 10350, 2 FI 3871, 2 FI 10352, 2 FI 10353, 2 FI 10354.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Douillet-le-Joly

Corbon



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1811 au 1/2500 commune de Douillet-le-Joly, section B3 des Roches, cote PC 122 007.

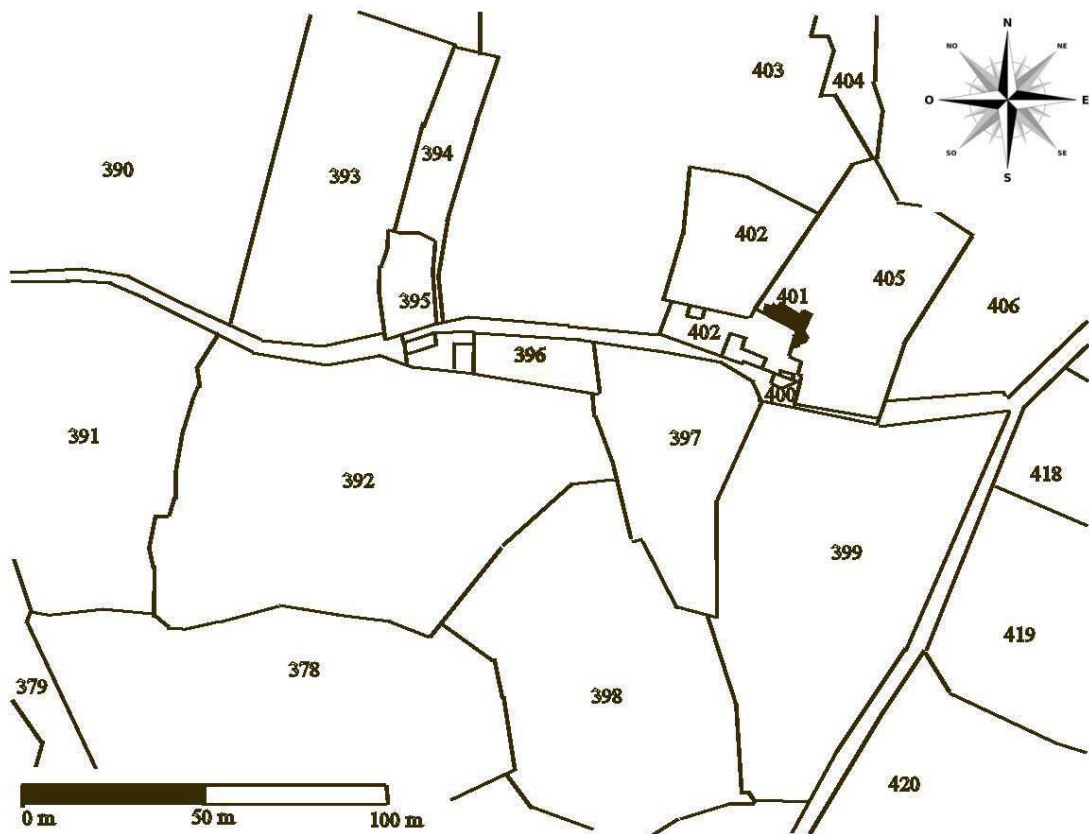
Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 425324, 22 m y = 2368443, 83 m

Le site de Corbon est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 89 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et au Bois des Roches.

Distances	en m
Logis / église	2937, 34
Logis / cours d'eau	169, 42
Logis / espace boisé	243, 47

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

- 378 : ?
- 379 : ?
- 390 : ?
- 391 : ?
- 392 : ?
- 393 : ?
- 394 : ?
- 395 : ?
- 396 : ?
- 397 : ?
- 398 : ?
- 399 : ?
- 400 : ?
- 401 : ?
- 402 : ?
- 403 : ?
- 404 : ?
- 405 : ?
- 406 : ?
- 418 : ?
- 419 : ?
- 420 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : Début du XV^e siècle et remaniements du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres en pierres calcaires et grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite, torchis, ardoises et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 2 octobre 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, campagne de restauration en cours de réflexion. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Le logis n'a pas été habité depuis très longtemps et conserve son aspect médiéval. Aucun aménagement moderne n'est visible. Un bâtiment avait été accolé postérieurement sur la façade nord et vient d'être détruit. Presque tous les vitrages ont disparu. La toiture est en mauvais état et n'est pas d'origine. Les souches de cheminées ont disparu. On peut voir que le logis a été construit en deux campagnes de constructions durant le Moyen-Âge. L'une des fenêtres ornée de moulures à cavets a été transformée en porte. La fenêtre à croisée de l'étage en partie murée a perdu sa traverse et son meneau. Le torchis est apparent en de nombreux endroits. Les planchers sont fragilisés. Certaines moulures provenant d'encadrements de fenêtres ou portes ont été cassées. Certaines portes intérieures ont été murées. La tour située vers l'orient a été en partie tronquée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte en grès roussard à arc en anse de panier, de fenêtres à croisée, d'une fenêtre à traverse, de petites ouvertures chanfreinées, de trous de grilles, d'une tour ronde défensive comportant de petites arquebusières, de deux cheminées engagées à hotte droite dont l'une est ornée d'un écu, de torchis apparent dans toutes les pièces, de coussièges, de vitraux, de boiseries ornées de plis de serviettes, de cloisons à pans de bois et torchis, d'un escalier droit simple en bois, d'un évier et de niches.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	19 m	7 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	0	Ardoises et tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par dix ouvertures : une fenêtre à bandeaux transformée en porte, une petite ouverture percée postérieurement, une porte ancienne à linteau chanfreiné, une porte en grès roussard à arc en anse de panier, une fenêtre à croisée, une fenêtre ayant perdu sa croisée, trois fenêtres chanfreinées, et une porte chanfreinée. La façade nord comporte six ouvertures que nous n'avons pas pu approcher. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres moulurée	Fenêtres chanfreinée
Façade sud	1 : vers la cave 2 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : rez-de-chaussée surélevé	1 : rez-de-chaussée 3 : étage

Intérieur

Le logis se compose d'un petit vestibule et de trois pièces au rez-de-chaussée. L'étage comporte quatre pièces. La partie la plus ancienne ne comportait que quatre pièces principales sur les deux niveaux. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Coussièges	Evier	Eléments défensifs
Escalier droit	Du 0 au 1				
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	1		
Grande chambre	étage	1	2		
Proche escalier	étage			1	
Tour	étage				multiples

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	252 cm	110 cm	207 cm
Chambre	201 cm	74 cm	182 cm

Mesures escalier	Longueur	Hauteur
Marches	88 cm	13 cm

Intérêt du site

Le Logis de Corbon a conservé son aspect quasi originel. Son aspect est assez austère, car peu d'ornements y sont visibles. La porte à arc en anse de panier et la fenêtre à croisée en grès roussard (ayant perdu ses grilles) donne nt un aspect fort ancien au site. Des remaniements ont du être opérés durant le XVIe siècle. Ainsi une fenêtre à moulures à bandeaux fut percée dans le bâtiment accolé sur le pignon ouest. **Une fenêtre à croisée de même**



facture a été percée à l'étage. En partie murée, elle a aussi perdu sa traverse. La façade sud comporte vers l'orient les traces d'un ancien chaînage d'angle. Le bâtiment a été agrandi vers l'orient durant la période médiévale. **Une tour se situe à l'angle oriental du bâtiment.** Cette dernière comporte une petite pièce au rez-de-chaussée dont le plafond comporte des poutres. **À l'étage une petite pièce comporte, sur son pourtour, une multitude de petites arquebusières** sur un niveau et des canonnières un peu plus haut. On entre dans la partie la plus ancienne par la porte



à arc en anse de panier donnant accès à un petit vestibule. La grande salle attenante est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite remaniée.** Le linteau actuel est en bois et repose sur des consoles à arêtes vives en grès roussard. Ces dernières couronnent des piédroits avec chanfreins. On accède à l'étage par un escalier droit en bois sans ornements. **L'étage comporte une grande chambre chauffée par une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau de bois est orné en son centre par un écu bûché.** Le linteau est soutenu par deux corbeaux



légèrement moulurés posés sur des piédroits avec chanfreins. Cette chambre est séparée de l'escalier par une cloison à pans de bois et torchis. Les vestiges d'un évier en pierre est visible près de l'escalier.



Données historiques

Sources :

ADS H 1877

14 décembre 1451

Saichent tous presnet et avenir que en nostre court de fresne le vicomte en droi pardevant nous personnelment estably Jehan decorbon escuier seigneur dudy lieu de corbon...

ADS H 803

22 décembre 1474

A touz ceulx qui ces presentes lettres verront Jehan Lefournier bailli de lavardin pour noble et puissant seigneur Monseigneur Guy de Beaumanoir Seigneur dudit lieu Salut. Comme autrefois feu Jehan de Corbon en son vivant seigneur dudit lieu Je suist obligé par a Religieux et honneste personnes les Religieux abbe et [...] de champaigne en l'ondit des heritaux en drouede du mans...

ADS G 817

29 février 1708

A tous Ceux qui Ces presentes veront Salut Scavoir que sommes que Du vingtneuviesme jour de febvrier mil sept cent huit apre smidy. Par Devant nous Urbain Deshai notaire Royal au mayne En La [...] de la paroisse dedouillet y demeurant, fut presente ensapersonne et deubvant Sulbmi la Dame anne de courtavel veuve dedeffunt René Gilles de barville vivant seigneur dudit Lieu demourante En sa maison seigneuriale de Corbon paroisse dudit douillet...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Corbon comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Corbon comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guillaume de Corbon	de Corbon	Avant 1223			TRIGER
Guischard de Corbon	de Corbon	1223			TRIGER
Hugues de Corbon	de Corbon	1234			CARTULAIRE ASSE ¹⁵¹
Jean de Corbon	de Corbon	1451 1469	Ecuyer		ADS H 1877 TRIGER
Pierre de Corbon	de Corbon	Fin XVe 1507			TRIGER
Georges de Corbon	de Corbon	1527	Ecuyer		TRIGER
Jehan de Corbon	de Corbon	1560 1563			TRIGER
Jacques de Courtavel	de Courtavel	1597 1599	Ecuyer		LEGUICHEUX

À partir de 1223, un certain Guischard de Corbon fut seigneur du fief qui porte le même nom¹⁵². Il apparaît dans un acte où Guischard reconnut une rente annuelle de sept sols donnée en aumône perpétuelle à l'abbaye de Champagne par son père Guillaume de Corbon. On trouve ensuite un certain Hugues de Corbon en 1234. Il faut attendre le XVe siècle pour voir apparaître le seigneur suivant, à savoir Jean de Corbon, écuyer seigneur dudit lieu¹⁵³. Il épousa Roberde de Saint-Berthevin¹⁵⁴ et eurent deux enfants : Pierre et Jeanne. On le trouve de nouveau le 14 décembre 1451 dans un acte concernant le moulin du Pré¹⁵⁵. Le 17 janvier 1457, Jehan reçut un aveu de foi et hommage de Guillaume de Cordouan seigneur de Mimbré à cause du fief de Chaigné à Pezé-le-Robert¹⁵⁶.

¹⁵¹ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 268 : *H. de Corbon, 1234 (Assé, 23), Corbon, 1454, (Cogner E 730), Courbon, 1458 (ADS H 816)*.

¹⁵² TRIGER R., *Etude historique sur Douillet-le-Joly*, Fleury et Dangin, Mamers, 1884, p. 46 et 92.

¹⁵³ *Ibid.* p. 92.

¹⁵⁴ *Ibid.* p. 92 et 124.

¹⁵⁵ ADS H 1877.

¹⁵⁶ TRIGER R., *Etude historique...op.cit.* p. 88 et 92.

En 1458 Jean vendit le fief de Chaigné à Pierre Lepaige¹⁵⁷ et le 27 janvier apparaît dans un acte lors d'une contestation entre Jean Ferquin et Fouques Courtavel¹⁵⁸. En 1461, il vendit aussi à Etienne d'Aligny seigneur de Chauffour à Crissé la foi et hommage qui lui était due de la terre de Chaigné. Enfin en 1469, Jehan apparaît une dernière fois dans un accord avec l'abbé de Champagne au sujet de quatorze sols de rente légués par ses prédécesseurs¹⁵⁹. Le fils de Jehan, Pierre lui succéda. Dans les dernières années du XVe siècle il fonda une chapelle sous le vocable de Notre-Dame dans l'église de Douillet¹⁶⁰. En 1507, Pierre dut à la nourrice de ses enfants Georges et Charlotte, Jeanne Chapeaux, vingt deux sols et une paire de chausses¹⁶¹. En 1527, nous trouvons Georges de Corbon, écuyer lors d'un procès avec les habitants de Douillet-le-Joly car il fit inhumer deux de ses enfants en la chapelle Notre-Dame de l'église de la paroisse sans le consentement des paroissiens sous prétexte que son père avait fondé la chapelle¹⁶². Il épousa une certaine Renée de Lavergne¹⁶³. En 1560, Jehan de Corbon fut le seigneur du fief du même nom¹⁶⁴. On le trouve en 1563, où il acheta le pré Blanche dans le fief de Moré dans la même paroisse au procureur de la fabrique Marin Garnier¹⁶⁵. Après la mort de Jehan de Corbon, le fief échu à Jacques de Courtavel, écuyer¹⁶⁶. On le trouve en 1597 comme parrain de Marguerite Chauvin¹⁶⁷ et en 1599 lors du baptême de son fils Jacques¹⁶⁸.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison seigneuriale	29 février 1708	ADS G 817
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

La terre de Corbon relevait du fief de La Forêt en Assé-le-Riboul¹⁶⁹. Le logis était entouré de douves et de murailles et on y accédait par un portail en plein cintre¹⁷⁰.

Sources

ADS G 817 : 1640-1781 : Paroisse de Dissé-sous-le-Lude et de Douillet : Testament de dame Anne de Courtavel, veuve de feu René Gilles de Barville, écuyer seigneur dudit lieu demeurant en sa maison seigneuriale de Corbon, par lequel elle lègue à la cure et à la fabrique de la paroisse une rente annuelle de 117 livres affectée sur la terre de Corbon.

ADS H 803 : 1474 : Terre et seigneurie de Saint-Chéron. Décret de Jean Lefournier bailli de Lavardin adjugeant aux religieux de Champagne la terre et seigneurie de Saint-Chéron saisie à leur requête sur damoiselle Roberde de Saint-Berthevin veuve de Jean de Corbon, seigneur dudit lieu...

ADS H 1877 : 1451-1614 : Fief de Grateil. Vente par Jean de Corbon, écuyer seigneur de Corbon à frère Jean Babinot, commandeur de Grateil, pour 50 sols tournois, d'une rente de 2 sols 6 deniers que Guillaume Clément, d'Assé-le-Boisne, était tenu servir chacun an au seigneur de Corbon, à la décharge dudit commandeur, lequel devait cette rente pour partie de la chaussée de son moulin du Pré, sis en la rivière dudit seigneur de Corbon (1451).

¹⁵⁷ *Ibid.* p.92.

¹⁵⁸ *Ibid.* p.79.

¹⁵⁹ *Ibid.* p.92. Mention du *Cartulaire de Champagne*.

¹⁶⁰ *Ibid.* p.93.

¹⁶¹ *Ibid.* p.107.

¹⁶² *Ibid.* p.113.

¹⁶³ *Ibid.* p.127.

¹⁶⁴ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 89 / PASQUIER JB., *Notice statistique et historique sur la commune de Douillet*, Le Mans, Impr. Monnoyer, 1873, Extrait du Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, p. 86.

¹⁶⁵ TRIGER R., *Etude historique...op.cit.* p. 127.

¹⁶⁶ *Ibid.* p.140.

¹⁶⁷ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay...op.cit.* p. 89.

¹⁶⁸ *Ibid.* p.89.

¹⁶⁹ TRIGER R., *Etude historique...op.cit.* p. 91.

¹⁷⁰ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 79.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 28-29.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 141.

LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 88-89.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 79.

PASQUIER JB., *Notice statistique et historique sur la commune de Douillet*, Le Mans, Impr. Monnoyer, 1873, Extrait du Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, p. 86.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 231.

TRIGER R., *Une forteresse du Maine pendant l'occupation anglaise Fresnay-le-Vicomte de 1417 à 1450*, Fleury et Dangin, Mamers, 1886, p. 124.

TRIGER R., *Étude historique sur Douillet-le-Joly*, Fleury et Dangin, Mamers, 1884, p. 46, 88, 91-93, 102, 107, 113, 117, 127, 140.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 268.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Douillet-le-Joly

La Jarretière



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

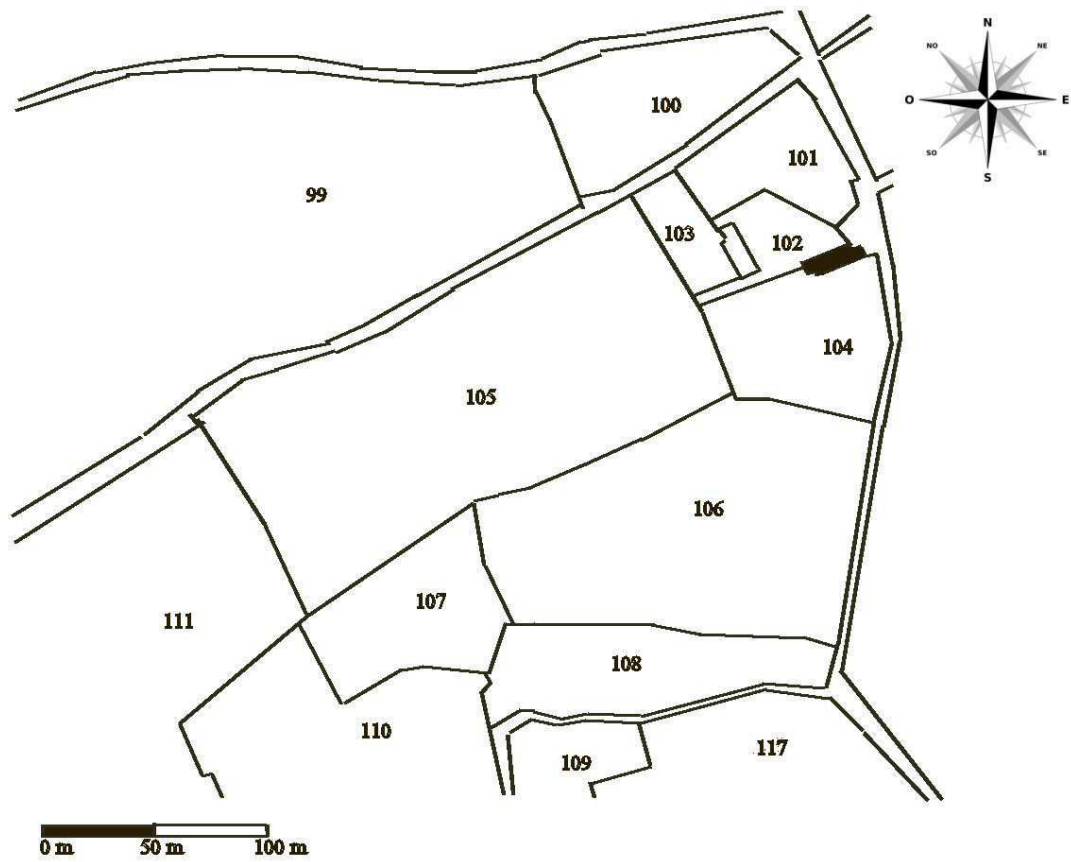
Cadastré napoléonien de 1811 au 1/2500 commune de Douillet-le-Joly section E1 de la Forge cote PC 122 013
Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 422854,07$ m $y = 2366108,09$ m

Le site de La Jarretière est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 125 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Orthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	476, 25
Logis / cours d'eau	327, 15
Logis / espace boisé	104, 03

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

99 : ?
100 : ?
101 : ?
102 : ?
103 : ?
104 : ?
105 : ?
106 : ?
107 : ?
108 : ?
109 : ?
110 : ?
111 : ?
117 : ?

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 30 décembre 2011.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte surmontée d'un écu bûché.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Ardoises

Intérêt du site

Le logis de plan rectangulaire comporte une porte d'entrée surmontée d'un écu bûché.

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Jarretière sans statut.

Bibliographie

TRIGER R., *Etude Historique sur Douillet-Le-Joly*, Mamers, 1884, p. 78.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 507.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Douillet-le-Joly

Moré



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1811 au 1/2500 commune de Douillet-le-Joly, section A3 de La Chaussonnière, cote PC 122 004.

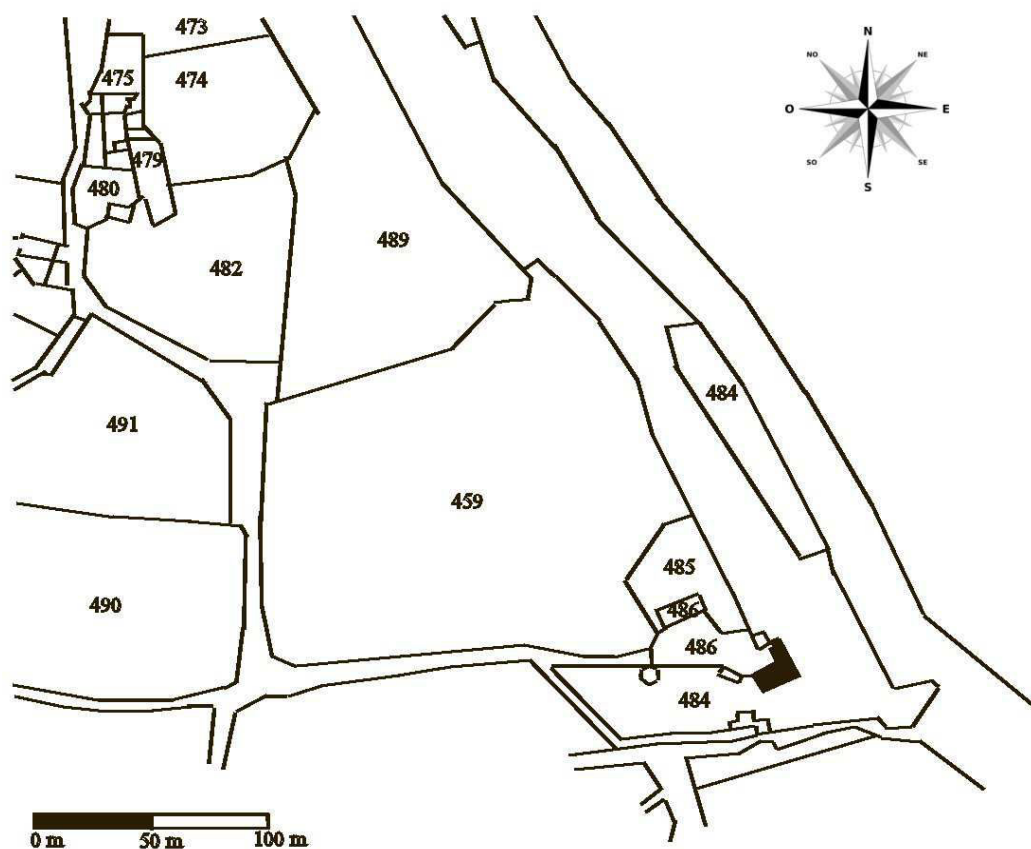
Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 423570, 29 m y = 2368376, 62 m

Le site de Moré est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 81 m à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et au Bois des Roches.

Distances	en m
Logis / église	2012, 18
Logis / cours d'eau	52, 12
Logis / espace boisé	1968, 51

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

- 459 : ?
- 473 : ?
- 474 : ?
- 475 : ?
- 479 : ?
- 480 : ?
- 482 : ?
- 484 : ?
- 485 : ?
- 486 : ?
- 489 : ?
- 490 : ?
- 491 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut en L.

Datation : Seconde moitié du XV^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres et portes en pierre de taille de grès de couleur grise, chaînage d'angle en grès de couleur grise, bois, terre cuite, ardoises et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-ouest / Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 29 mai 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, avec grande campagne de restauration récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir carte postale à la fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait sans doute l'appareillage a disparu. Le bâtiment attenant au logis a été remanié avec des briquettes et son ouverture entièrement murée. Traces d'arrachement sur le pignon nord-ouest. Il manque sans doute une partie du bâtiment.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, de fenêtres à croisée, de fenêtres à traverse, de petites baies chanfreinées, de grilles protégeant certaines baies, de portes chanfreinées, d'un glacis à la base de l'édifice à l'arrière, de trous de boulins, de neuf cheminées engagées à hotte droite, de coussièges, de portes chanfreinées à l'intérieur, de cloisons à pans de bois, de vestiges d'un bâtiment avec ouvertures à grand arc brisé, et d'une fuie ayant conservé ses niches.

Extérieur

Le logis de plan en L se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16,50 m	9,40 m
Pavillon (retour en équerre)	6,30 m	5,50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	3	Ardoises

La façade nord-ouest est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : une porte chanfreinée, une fenêtre à traverse et deux ouvertures chanfreinées. Le pavillon en retour orienté vers le sud-ouest comporte deux ouvertures : une porte chanfreinée et une fenêtre à traverse. La façade sud-est est éclairée par quatre ouvertures : quatre fenêtres à croisée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtres chanfreinée
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée		1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage
Façade sud-est		2 : rez-de-chaussée surélevé 2 : étage		
Façade retour sud-ouest	1 : rez-de-chaussée		1 : étage	

Intérieur

Le logis était à l'origine composé de six pièces : trois en bas, dont deux grandes salles et trois à l'étage, dont deux grandes chambres. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Coussièges
Grande salle 1	Rez-de-chaussée	1	2
Grande salle 2	Rez-de-chaussée	1	2
Petite salle	Rez-de-chaussée	1	
Grande chambre 1	Étage	1	2
Grande chambre 2	Étage	1	2
Petite chambre	Étage	1	
Comble	Comble	3	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	262 cm	168cm	174 cm
Cuisine	240 cm	154 cm	188 cm
Pavillon rez-de-chaussée	173 cm	170 cm	172 cm
Chambre située au-dessus de la cuisine	232 cm	156 cm	170 cm
Chambre situées au-dessus de la salle	246 cm	158 cm	167 cm
Comble côté cuisine	209 cm	Conduit apparent	156 cm
Comble côté salle	183 cm	Conduit apparent	155 cm
Comble du pavillon	163 cm	Conduit apparent	150 cm

Dépendances



À l'angle de la cour se trouve **une fuie ronde** surmontée d'une toiture en poivrière. On y entre par une porte remaniée au rez-de-chaussée. Au-dessus de cette dernière une autre ouverture a été réalisée. Des traces d'arrachement indiquent que des bâtiments étaient accolés à cet édifice. Quelques trous de boulins sont visibles sur la façade. L'intérieur a conservé **ses niches à pigeons** et le bourrelet de pierre servant de reposoir. En contrebas du logis se trouve encore un vieux moulin.



Intérêt du site

Le logis de Moré est un bel exemple d'habitat seigneurial du XVe siècle. Peu remanié, il a conservé les caractéristiques de ce type d'habitat. En effet, la présence de la toiture pentue, des fenêtres à croisée et à traverse, ainsi que ses proportions lui donne un aspect noble.



L'organisation intérieure a peu changé et conserve son aspect d'origine. Toutes les pièces étaient à feu et ont conservé leurs cheminées. En effet, les deux grandes salles du rez-de-chaussée comporte chacune une **grande cheminée engagée à hotte droite** agrémentée d'un arc de décharge. Le linteau de pierre repose sur deux corbeaux peu moulurés. Les jambages sont chanfreinés. Les fenêtres des grandes salles comportent des coussièges. Les deux pièces sont séparées par **une cloison à pans de bois**. On trouve aussi **quelques portes chanfreinées** à arc légèrement brisé. La petite pièce du rez-de-chaussée comporte une petite cheminée engagée à hotte droite

agrémentée d'un arc de décharge. Le linteau est soutenu par deux corbeaux de même facture que les deux grandes cheminées.



Dans le foyer est logé un four à pain. Les deux grandes chambres comportent elles aussi deux grandes cheminées identiques à celles du rez-de-chaussée. La petite pièce de l'étage est elle aussi à feu et est chauffée par une petite cheminée identique à celle de la petite pièce du rez-de-chaussée. **Le comble devait être aménagé**, car on y trouve trois cheminées dont le conduit est apparent. Les linteaux surmontent des jambages dont le chapiteau est légèrement mouluré.



Données historiques

Sources :

Archives privées provenant de l'actuel propriétaire.

Plan complété d'un texte probablement du XVIIIe siècle.

La maison seigneuriale de Moré est dans le pied de douillet au haut maine 3 cartz de lieue proche de fresnay le Conte laquelle paroisse est chargée de 4141 # de taille 30 minotz tel ladite maison Et apresent situé par [...] quy En paye la some 2280 #, Icelle bastre sur Le Coing [...] montagne asse Elevée et dans votre tres bel aspet La Riviere de Sarthe La Costant jusque au droit de ladicte maison en la Riviere Dorthe La [...] joindres Iceluy pais composee de Prairie de [...] cottez des dites Rivieres des montaignes quy ne selevant quimperceptiblement ledy Remplies de Labeurs [...] fond particulierement pour le Seigle, ladite maison Est de bon massonnail counltre dadroite la face tournée en Loccident Compozée dune grande salle et unegrande chambre au bout avec une moindre au coing dicelle salle Le tour [...] Lescalier de bois dans lady Salle Dessus 3 chambres de mesme grandeur audy coing dun desquelles Il y a un Epvié et petit pavillon necessaire pour les commoditez, Le dessus Il y a un grand grenier au dit boutz duquel il y a des cheminées, tout les planchers fort exactement En lun tres mauvais Etta de la [...]desend 3 petitz jardins 25 journeaux de terre labourable...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Moré comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Moré comme métairie ou ancienne maison d'importance.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Philippe de Moré	de Moré	Avant 1290			TRIGER
Jacques Chapelain	Chapelain	1554		Officier de la prévôté	MOULARD
Pierre II de Laval	de Laval	XVIe			TRIGER
Honoret d'Ascigné	d'Ascigné	XVIe			TRIGER

Une légende dit qu'au XIIIe siècle, Philippe-Auguste serait passé à Moré¹⁷¹. En effet en 1215, Jean-sans- Terre menaça Robert III seigneur d'Alençon qui s'était rallié au roi de France. La ville d'Alençon fut donc menacée. Philippe-Auguste accourut donc pour sauver son vassal.

¹⁷¹ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 77. / LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 92. / PASQUIER J.B., « Notice statistique et historique sur la commune de Douillet », *Extrait du Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, Monnoyer, Le Mans, 1873, p. 84. / TRIGER R., *Etude historique sur Douillet-le-Joly*, Fleury et Dangin, Mamers, 1884, p. 39-40.

N'ayant pas assez de troupes, il se serait arrêté à Moré où de nombreux chevaliers s'étaient réunis pour un tournoi. Selon Robert Triger les doutes concernant cette histoire semblent sérieux si l'on compare *les Chroniques de Douillet*¹⁷² et *l'Histoire d'Alençon* qu'elles prétendent citer. En effet, il semble plus probable que le lieu cité soit Moret-en-Gastinais, château-fort où Philippe-Auguste séjourna à plusieurs reprises. En 1290, une certaine dame de Courtaliéru assigna à l'abbaye de Champagne en sa qualité d'exécutrice testamentaire de son défunt mari Philippe de Moré, une rente de 5 livres tournois¹⁷³. Il légua également une rente de vingt cinq sous tournois sur la terre de Cortelle à l'église de Douillet¹⁷⁴. Selon Robert Triger, ce seigneur devait occuper un rang honorable dans la hiérarchie féodale, étant donné que sa femme Roesia dame de Seetgaut (il ne semble pas qu'il s'agisse de la même femme évoquée par A. Leguicheux), épousa en seconde nocces Guillaume, baron de Sillé et en troisièmes nocces Hugues de Courtavel¹⁷⁵. Toujours selon Robert Triger, la rente léguée à l'abbaye de Champagne fut à l'origine une rente donnée à l'église de Douillet, et la décision de ce changement fut décidée par la veuve de Philippe de Moré sous prétexte que le curé dudit lieu négligea de remplir ses obligations¹⁷⁶. Il semble qu'en 1554 le seigneur du lieu soit Jacques Chapelain, officier à la prévôté du Mans¹⁷⁷. Durant la seconde moitié du XVIe siècle, Moré fut détenu par Pierre de Laval, seigneur de Lezay, de la maison de Montmorency-Laval. Il fut le fils de Guy de Laval et de Claude de la Jaille¹⁷⁸. La seigneurie fut ensuite donnée en dot à sa fille Jacqueline de Laval lors de son mariage avec Honorat d'Ascigné, comte de Grand-Bois¹⁷⁹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison seigneuriale	XVIIIe	PLAN PROPRIETAIRE
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble que Moré ait été l'un des fiefs le plus ancien de la paroisse¹⁸⁰. Le logis était entouré autrefois de murailles¹⁸¹ et contrôlait le gué de Moré. Le fief relevait de la châtellenie d'Assé-le-Boisne qui dépendait elle-même de la baronnie de Fresnay et par la suite de la vicomté de Beaumont¹⁸². Qualifiée de maison seigneuriale sur le texte accompagnant le plan confié par le propriétaire actuel du lieu, nous y apprenons que le logis est alors composé d'une grande salle et une grande chambre et au bout d'une autre petite au bout de la grande salle. On y accède à l'étage par un escalier en bois. Trois chambres de même grandeur sont visibles avec un petit pavillon pour les commodités. Un grand grenier est chauffé par des cheminées.

Sources

Archives privées provenant de l'actuel propriétaire : plan complété d'un texte probablement du XVIIIe siècle.

¹⁷² Elles ont été écrites en 1906 par l'abbé Gauthier. Les Mémoires historiques sur la ville d'Alençon d'Odolant Desnos indiquent qu'il s'agit de Moret en Gastinais.

¹⁷³ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, op. cit. p. 64 et 91.

¹⁷⁴ TRIGER Robert, *Etude historique*, op.cit. p. 46.

¹⁷⁵ *Ibid.* p. 46.

¹⁷⁶ *Ibid.* p. 46. Robert Triger cite ADS H Bilard, Inventaire sommaire p. 86, n°424 et 425.

¹⁷⁷ MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon*, E. Lebrault, Le Mans, 1880, p. 60.

¹⁷⁸ TRIGER R., *Etude historique*, op.cit. p. 116.

¹⁷⁹ *Ibid.* p. 140.

¹⁸⁰ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, op. cit. p. 92.

¹⁸¹ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 77.

¹⁸² TRIGER R., *Etude historique*, op.cit. p. 88.

Bibliographie

- CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G.**, *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 31 et 142.
- DUFOUR J.**, *Les Alpes mancelles, la nature, les hommes, hier et aujourd'hui*, Presses de l'Imprimerie Fresnoise, Fresnay-sur-Sarthe, 1998, p. 53.
- FLOHIC J-L.** (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 610.
- GALBRUN-CHOUTEAU G.**, *Mémoire en Images, Les Alpes mancelles au début du tourisme automobile*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2007, p. 73.
- GRANDIERE R.**, *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6 et 96.
- LEGUICHEUX A.**, *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 64, 91-92.
- MOULARD P.**, *Chroniques de Sougé-le-Ganelon*, E. Lebrault, Le Mans, 1880, p. 60-61.
- PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE**, *Viellies demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 77.
- PASQUIER J.B.**, « Notice statistique et historique sur la commune de Douillet », *Extrait du Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, Monnoyer, Le Mans, 1873, p. 84.
- PESCHE J-R.**, *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 231.
- SALCH C-L.**, *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 59 et 83.
- TRIGER R.**, *Etude historique sur Douillet-le-Joly*, Fleury et Dangin, Mamers, 1884, p. 39-40, 46, 88-89, 116, 127, 140.
- VALLEE E.**, *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 627.

Documents iconographiques



GALBRUN-CHOUTEAU G., *Mémoire en Images, Les Alpes mancelles au début du tourisme automobile*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2007, p. 73.



ADS 2 FI 344

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Douillet-le-Joly

Le Plessis-Breton



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1811 au 1/2500 commune de Douillet-le-Joly section F2 du Plessis, cote PC 122 017

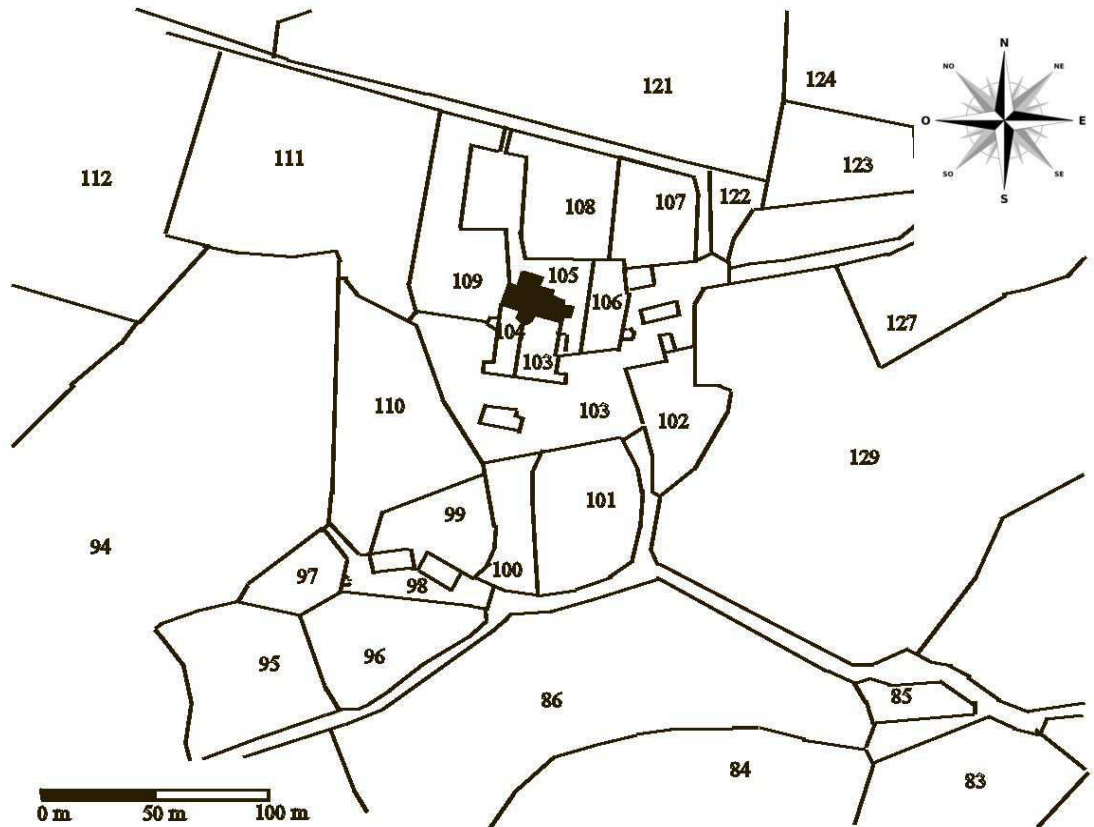
Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 421489,35$ m $y = 2366591,75$ m

Le site du Plessis-Breton est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 122 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et au Bois des Boulaies.

Distances	en m
Logis / église	1755, 42
Logis / cours d'eau	302, 56
Logis / espace boisé	704, 21

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

- 83 : ?
- 84 : ?
- 85 : ?
- 86 : ?
- 94 : ?
- 95 : ?
- 96 : ?
- 97 : ?
- 98 : ?
- 99 : ?
- 100 : ?
- 101 : ?
- 102 : ?
- 103 : ?
- 104 : ?
- 105 : ?
- 106 : ?
- 107 : ?
- 108 : ?
- 111 : ?
- 112 : ?
- 121 : ?
- 122 : ?
- 123 : ?
- 124 : ?

Vestiges

Typologie : Logis en L après avoir été T, entouré à l'origine de douves.

Datation : XVe-XVIIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, grès de couleur grise, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise et grès roussard, granit, bois, ardoises et terre cuite et enduit.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 25 juin 2010.

Etat de conservation : Logis remanié, sans grande campagne de restauration récente excepté la tour d'escalier. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu sur la façade arrière. L'enduit de la tour a été refait récemment. La toiture a très vraisemblablement été refaite. L'actuelle porte d'entrée était à l'origine une fenêtre. Les fenêtres chanfreinées de la façade sud ont sans doute perdu leurs croisées. Quelques pierres de la corniche côté sud ont disparu. Des traces d'arrachements sur le pignon oriental peuvent indiquer la présence d'un ancien bâtiment de ce côté. Une porte à arc en anse de panier a été murée, elle devait permettre le passage vers le bâtiment évoqué à l'instant. Le pignon ouest laisse apparaître un conduit et les vestiges d'une cheminée donnant aujourd'hui à l'extérieur et dont les consoles à arêtes vives sont encore visibles. Sur la tour donnant du même côté, une porte murée donne aujourd'hui dans le vide ; ce qui laisse penser qu'un bâtiment existait vers l'occident. Un bâtiment sur un niveau a été accolé par la suite sur ce pignon. Il y aurait eu une des galeries abattues en 1807.¹⁸³ La cheminée du comble a perdu sa hotte. La grange a été largement remaniée, mais est intéressante. Elle menace aujourd'hui de s'effondrer. Sa toiture est en tôle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre non centrée, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines sont protégées par des grilles, d'une lucarne moulurée sur la tour, de fenêtres chanfreinées, de portes chanfreinées, d'une corniche, de traces d'arrachements, d'une porte à arc en anse de panier murée, de trous de boulins, de trous de grilles sur certaines ouvertures, de bouches à feu sur le pavillon arrière, d'une pierre sculptée représentant un écu fleurdelisé, de vestiges d'une cheminée donnant aujourd'hui à l'extérieur, d'un escalier en vis, de quatre cheminées engagées à hotte droite, d'une cheminée engagée à hotte droite ornée d'un écu, d'une cheminée engagée dans le comble, d'une porte en bois datant du XVIIe siècle, de portes intérieures chanfreinées, d'un élément de portée du mur dans la salle du rez-de-chaussée et d'une grange datant du Moyen Âge agrémentée de diverses ouvertures chanfreinées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11,90 m	9,60 m
Pavillon arrière	6,90 m	5,35 m
Pavillon côté	9,30 m	3,80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Ardoises

La façade sud est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : deux portes en grès roussard chanfreinées dont l'une était à l'origine une fenêtre, deux fenêtres ayant perdu leurs croisées. La porte et les deux fenêtres étaient surmontées d'un arc de décharge. La tour est accessible par une porte chanfreinée et est éclairée par quatre petites ouvertures chanfreinées ainsi qu'une lucarne moulurée. Le pignon oriental comporte deux fenêtres modernes et une porte murée à arc en anse de panier. La façade nord comporte deux petites baies chanfreinées protégées à l'origine par des grilles. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

¹⁸³ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 75.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres moulurées
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 2 : étage	
Façade nord			1 : rez-de-chaussée 1 : étage
Pignon est	1 : rez-de-chaussée		

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements, mais il subsiste deux salles au rez-de-chaussée et une chambre à l'étage (qui devait se diviser en deux) le tout complété par des cabinets situés dans le pavillon arrière, vers le nord. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	Du 0 au comble	
Grande salle	Rez-de-chaussée	1
Petite salle	Rez-de-chaussée	1
Chambre (séparée en deux à l'origine)	Étage	2
Comble (intérieur et extérieur aujourd'hui)	Comble	2

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle rez-de-chaussée	296 cm	142 cm	180 cm
Cuisine	194 cm	147 cm	175 cm
Chambre 1	244 cm	135 cm	183 cm
Chambre 2	244 cm	135 cm	183 m

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	163 cm	15 cm	25 cm

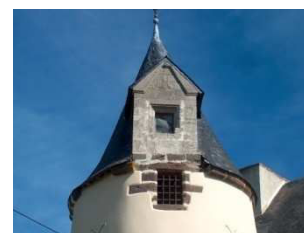
Dépendances

Le logis est complété par des communs dont **une grange probablement antérieure au XVI^e siècle**. Ce bâtiment rectangulaire, est éclairé par six ouvertures chanfreinées en grès roussard dont deux sont des portes. Un contrefort est visible près du pignon oriental. La façade arrière a été fortement remaniée.



Intérêt du site

Bien que remanié, le logis du Plessis-Breton a conservé ses caractéristiques seigneuriales. De forme rectangulaire aujourd'hui, la façade sud est rythmée par la présence d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre non centrée. Cependant il est fort probable qu'à l'origine, elle fut au centre de la façade car une partie du bâtiment vers l'ouest a disparu. Éclairée par de petites ouvertures chanfreinées, il est intéressant d'y retrouver les grilles de protection en fer forgé. A. Leguicheux mentionne la présence de meurtrières dans la tour, mais celles-ci ne sont plus visibles¹⁸⁴. La toiture en poivrière est éclairée par une **lucarne à gâble dont l'ouverture est ornée de moulures à gorges**.



¹⁸⁴ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 95.

Sous la toiture, la corniche en grès roussard est très peu ornée. Cette façade comporte de grandes ouvertures dont les fenêtres devaient avoir à l'origine des croisées de pierre¹⁸⁵. Le pignon oriental ne comporte que les vestiges d'une porte à arc en anse de panier qui est aujourd'hui murée. Cette dernière devait permettre le passage entre le logis existant et un autre corps de bâtiments aujourd'hui disparu ce qui se confirme par les traces d'arrachements



sur ce même pignon. La façade nord beaucoup plus austère devait être le côté vulnérable du logis. En effet, seules deux petites baies chanfreinées protégées à l'origine par des grilles permettent d'éclairer le logis. Cette façade est agrémentée d'un pavillon truffé de petites bouches à feu permettant de protéger l'arrière du logis. Le pavillon est orné **d'une pierre blanche sculptée d'un écu à fleur de lys et d'une demi-croix, le tout entouré de branches de feuillage**. Il est fort probable qu'il s'agisse d'un *spolia* représentant les armes des Le Roy et des Ferquin¹⁸⁶. Le pignon ouest comporte les traces du

bâtiment disparu. **En effet le conduit, les sommiers et les consoles à arêtes vives de la cheminée de l'étage sont actuellement visibles de l'extérieur**. On peut aussi apercevoir une porte murée donnant dans la tour d'escalier. Cette dernière



comporte **un escalier en vis constitué de marches gironnées portant noyau**. Il est construit en granit et est tournant à droite. Il semble qu'à l'origine il y ait eu une centaine de trous de boulins en haut de la tour afin d'y accueillir des pigeons. Cela peut paraître étonnant, étant donné l'odeur et le bruit que produisent ces animaux¹⁸⁷. Au rez-de-chaussée se trouve, entre autres, une grande salle à feu chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite et arc de décharge**. Le linteau en grès roussard repose sur deux corbeaux peu moulurés. L'esthétique



est assez brute. Cette pièce comporte notamment une porte chanfreinée à arc en anse de panier. Toujours dans cette pièce se trouve sur le mur donnant dans la tour une sorte **de trompe en grès roussard permettant sans doute de renforcer le mur**. Une petite pièce à côté est chauffée par une petite cheminée engagée dont le linteau de bois repose sur deux corbeaux peu moulurés. Il se trouvait peut-être dans cette petite pièce, incrustée dans le pavage une pierre comportant l'inscription : *Nobilis Jacobus Rex et Elisabeth de Moré conjux opus perficiunt*¹⁸⁸.



L'étage comporte une grande pièce qui devait à l'origine être séparée en deux cloison. Vers l'ouest se trouve une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau repose sur deux corbeaux dont celui de gauche **comporte un écu bûché**. **Ces deux corbeaux reposent à leur tour sur deux consoles à arêtes vives surmontant des piédroits moulurés**. Il s'agit de la cheminée la plus ornée du logis et sans doute celle de la



chambre seigneuriale. **Face à elle se trouve une autre cheminée engagée à hotte droite dont le linteau repose sur deux corbeaux peu moulurés**. A la fin du XIXe siècle se trouvait dans cette chambre des morceaux de schistes intercalés dans le pavage. On pouvait y lire qu'en 1534, Jacques Le Roy et sa femme Jeanne de Ferquin avait réédifié la maison de leur père : *1534 Aedes Patr. Colap. Vetustate nobilis Jacobus Rex et Is de Ferquin conjux conficiunt*¹⁸⁹ (Voir iconographie à la fin de la fiche). Sur une autre pierre était gravé : *Unam petii a Domino*¹⁹⁰. De cette chambre, on peut accéder au pavillon arrière par une porte chanfreinée. Dans la pièce suivante se trouve une autre porte ayant conservé ses boiseries du XVIIe siècle dont les moulures sont à tables. Le pavage comporte des tomettes rouges et noires. Enfin, le comble comporte lui aussi une cheminée dont la hotte a disparu. Les sommiers reposent sur deux corbeaux peu moulurés.

¹⁸⁵ Ceci est confirmé par A. Leguicheux en 1877 : LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 95 / PASQUIER J.B., « Notice statistique et historique sur la commune de Douillet », *Bulletin de la Société d'Agriculture Sciences et Arts*, 1873-74, p. 85.

¹⁸⁶ *Ibid.* p. 75.

¹⁸⁷ PARC NATUREL REGIONAL, ...op.cit. p. 75./ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay...* op. cit. p. 95.

¹⁸⁸ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay...* op. cit. p. 94.

¹⁸⁹ PARC NATUREL REGIONAL, ...op.cit. p. 75./ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay...* op. cit. p. 94.. Les inscriptions auraient été retrouvées par M. Ripault, curé de Douillet-le-Joly / PASQUIER J.B., « Notice statistique et historique ...op. cit. p. 85 / TRIGER R., *Étude Historique sur Douillet-Le-Joly*, Mamers, 1884, p. 115.

¹⁹⁰ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay...* op. cit. p. 94.

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 510

13 mai 1596 Papier Ledru

Prolongation de grâce d'un an de la vendition faite par messire de Rougé au seigneur de Boisgencé de la seigneurie du Plessis.

Le treiziesme jour de May Lan mil cinq cens quatre vingts seize apresmidy pardevant nous françois piraux notaire en la cour Royal dumans demeurant en [...] personnellement estably noble [...] Seigneurie de Boisgency demeurant en ceste ville de fresnay et [...] Lequel de Sa [...] volonte a plaise a noble René de Baugé seigneur de la Renve et de Laouvi en Anjou [...] de la maison du Roy subz la charge de Monsire Le marquis de Ruydy Gentilhomme audevant de la chambre de sa majesté de haulte et puissante dame Renée de Vuelleyer veusve de deffunct hault et puissant Seigneur Mathurin de Rengi chevalier de Lordre du Roy Seigneur des Rues demeurant a ladite Maison Seignerual de [...] par d'anjou et a lesiour Stipulant et acceptant pour ceulx noble Jehan Gattier seigneur de la Margerie du bourg dlré en Anjou a en presen et leur procureur [...] pour ast effet [...] est la faculte en audition de grace que ledit seigneur de Boisgency amoinque demand aupletz seigneur des Rues en a ladicte dale de Vuelleyer Sa mere Et par deulx [...] de prouver asavoir sur luy les [...] terres et seigneuries du plessis de contennan Situe en la parroisse de douillet dou ilz luy avouyent faict vendition parcontract passe...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Plessis-Breton comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jeanne de Ferquin	de Ferquin	Avant 1530	Dame		TRIGER
Jacques Le Roy	Le Roi	1530			TRIGER
Thomas Le Roy	Le Roi	1545 1600			TRIGER

La seigneurie appartenait au XVe siècle à la famille de Ferquin. Jeanne de Ferquin¹⁹¹, qui détenait le lieu du Grand-Plessis, fut mariée à un certain Jacques Le Roy, sieur de Valettes et gentilhomme breton. Ainsi la seigneurie prit le nom de Plessis-Breton. Il semble que se soit eux qui entreprirent la reconstruction du logis actuel¹⁹². Jacques Le Roi aurait épousé en secondes noces Elisabeth de Moré¹⁹³. Le fils de Jacques, Thomas fut le seigneur suivant. Il aurait terminé la construction du logis entre 1570 et 1589¹⁹⁴. Il aurait épousé une certaine Olive de Moré fille de René de Moré et de Françoise de Bois-Simon¹⁹⁵. Ils eurent plusieurs enfants, dont Guy « escolier en 1593 », Françoise, Thomas et Jeanne. Thomas Le Roy mourut le 5 mars 1600 au logis seigneurial de Bresteau en rendant visite à ses beaux-parents. Olive de Moré aurait continué à habiter au logis avec ses enfants¹⁹⁶. Telle fut la version de Robert Triger, mais A. Leguicheux donne une autre version : en 1596 un certain M. de Rougé vendit le Plessis au seigneur de Boisgencé¹⁹⁷. Mais s'agit-il vraiment du Plessis-Breton et non pas du Haut-Plessis ?

¹⁹¹ Des auteurs comme A. Leguicheux et JB. Pasquier ne sont pas d'accord sur le prénom de la dame de Ferquin. Si Robert Triger propose une certaine Jeanne de Ferquin, les autres auteurs indiquent Aline de Ferquin.

¹⁹² TRIGER R., *Etude Historique ...op. cit.* p. 81 et 115. / PARC NATUREL REGIONAL...*op. cit.* p. 75 / LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay, op. cit.* p. 93 / PASQUIER J.B., « Notice statistique et historique ...op. cit. p. 85.

¹⁹³ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay, op. cit.* p. 93 / PASQUIER J.B., « Notice statistique et historique ...op. cit. p. 85. Cette information aurait été retrouvée sur des inscriptions trouvées dans le château sur d'épaisses ardoises en forme de marbre et dans la cuisine.

¹⁹⁴ TRIGER Robert, *Etude Historique ...op. cit.* p. 115 et 127.

¹⁹⁵ *Ibid.* p. 131.

¹⁹⁶ *Ibid.* p. 139.

¹⁹⁷ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay, op. cit.* p. 94 / PARC NATUREL REGIONAL...*op. cit.* p. 75 / ADS 18 J 510.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terres et seigneuries	13 mai 1596	ADS 18 J 510
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Le logis était à l'origine entouré de doubles murailles agrémentées de couleuvrines et de douves¹⁹⁸. On accédait au logis par un pont-levis. À l'intérieur des murailles, il y avait des galeries joignant des murs qui existaient encore en 1800¹⁹⁹ et qui donnaient accès à une chapelle située dans l'angle nord-ouest²⁰⁰.

Sources

ADS 18 J 510 : Fonds Paul Cordonnier : Douillet-le-Joly.

Bibliographie

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, *Imagier des châteaux et manoirs de la Sarthe*, Conseil général de LA Sarthe, Le Mans, 2005, p. 6.

CHAUDUN N./ DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 141.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 222.

LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 93-95.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 75.

PASQUIER J.B., « Notice statistique et historique sur la commune de Douillet », *Bulletin de la Société d'Agriculture Sciences et Arts*, 1873-74, p. 85 et 95.

TRIGER R., *Etude Historique sur Douillet-Le-Joly*, Mamers, 1884, p. 76, 81, 114-115, 127, 131 et 139.

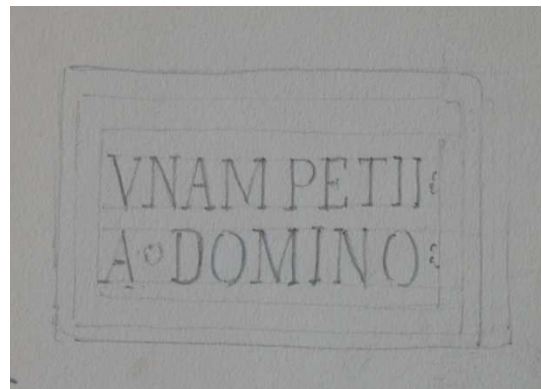
VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 723.

¹⁹⁸ PARC NATUREL REGIONAL, ...op.cit. p. 75 / PASQUIER J.B., « Notice statistique et historique ...op. cit. p. 85 / TRIGER R., *Étude Historique ...op. cit. p. 115.*

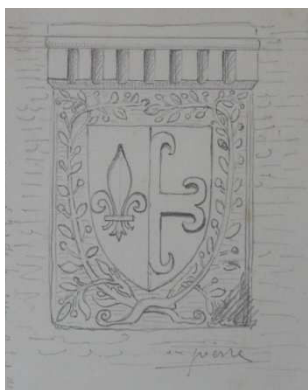
¹⁹⁹ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, op. cit. p. 94.

²⁰⁰ *Ibid.* p. 94 / HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 222 / PASQUIER J.B., « Notice statistique et historique ...op. cit. p. 85 / TRIGER R., *Etude Historique ...op. cit. p. 115.*

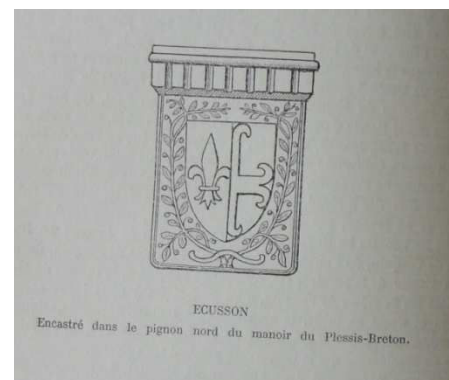
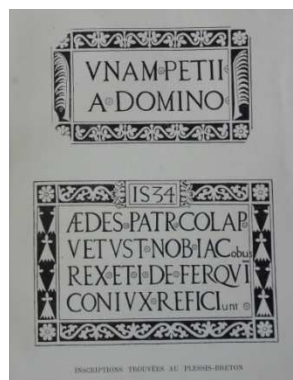
Documents iconographiques



ADS 18 J 510 : Fonds Paul Cordonnier, vers 1880.



ADS 18 J 510 : Fonds Paul Cordonnier, vers 1880.



TRIGER R., *Étude Historique sur Douillet-Le-Joly*, Mamers, 1884 et voir ADS 18 J 760.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Moitron-sur-Sarthe

Combre(s)



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tressonevesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 319_041 Cote Domaine de Combres

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 319_042 Cote Domaine de Combres

Cadastre napoléonien de 1813 au 1/2500 commune de Moitron-sur-Sarthe section C1 de La Commanderie, cote PC 201 005

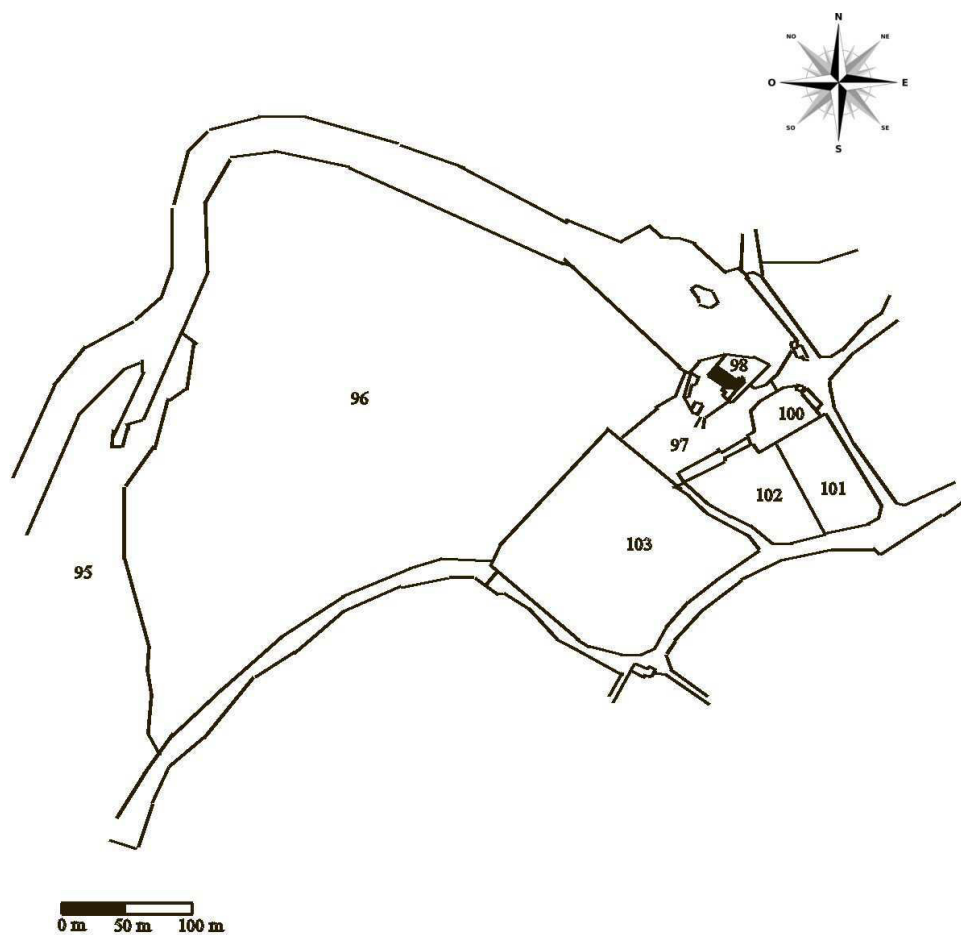
Carte IGN 1/25000 : 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 432160, 79 m y = 2364800, 52 m

Le site de Combre est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 63 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	3864, 39
Logis / cours d'eau	30, 86
Logis / espace boisé	1935, 25

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1813 est inexistant.

- 95 : ?
- 96 : ?
- 97 : ?
- 98 : ?
- 100 : ?
- 101 : ?
- 102 : ?
- 103 : ?

Vestiges

Typologie : Logis en L entouré partiellement de douves.

Datation : Fin XIV^e siècle (datation par dendrochronologie), puis hiver 1460.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres et portes en pierre de taille calcaires, chaînage d'angle en grès-roussard, bois, terre cuite, ardoises et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 1^{ère} visite lors des Journées du Patrimoine le 20 septembre 2009 et visite pour la thèse le 13 mai 2010.

Etat de conservation : Logis peu remanié, en cours de restauration. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a été refait en partie. Les planchers et les cloisons ont été refaits, les coussièges ont été restitués, les lucarnes de la façade sud-ouest ont été refaites (leurs traces subsistaient dans la charpente), la plupart des ouvertures ont été restaurées (elles avaient été murées) et leurs grilles ont été restituées selon les trous qui subsistaient. La porte d'entrée avait été transformée en fenêtre et vient d'être restaurée dans son état originel. Reconstruction d'une partie du mur d'enceinte agrémenté de meurtrières et de contreforts suivant les traces des fondations, ainsi que d'une partie du pont donnant accès à la cour. Un petit bâtiment à pans de bois a été créé et construit dans un goût médiéval. Présence d'un moulin dont le bief s'est effondré depuis 1870. Une partie des douves a été bouchée.

Classement Monuments Historiques : Ensemble des bâtiments avec les dépendances, grange, pont, douves sont inscrits depuis le 3 février 1999.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour octogonale hors-œuvre non centrée, d'une fenêtre à croisée restaurée, de quatre fenêtres à traverse restaurée (l'ébrasement subsistait, ainsi que quelques pierres permettant de restituer les moulures d'origine), de quatre lucarnes restaurées, de contreforts, d'un escalier en vis en bois, d'une cheminée engagée à hotte droite ornée d'un écu bûché, d'une autre cheminée engagée à hotte droite, de deux cheminées engagées à hotte pyramidale, de coussièges, d'une porte intérieure à moulures à gorges, d'une porte donnant dans le comble à arc brisé, d'une pierre portant une inscription datant du XVIII^e siècle, d'une dépendance avec une porte surmontée d'un écu et d'une accolade.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16,90 m	10 m
Bâtiment en retour d'équerre	7,70 m	?

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue restaurée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Ardoises

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : deux lucarnes, une fenêtre à croisée, une fenêtre à traverse et une porte à moulures à gorges. La façade nord-est comporte cinq ouvertures : deux lucarnes et trois fenêtres à traverses. Toutes ces ouvertures ont été restituées ou restaurées. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre à croisée	Fenêtres à traverse	Lucarnes
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	2 : étage
Pignon nord-est			3 : rez-de-chaussée	2 : étage

Intérieur

Le logis de Combres se compose au rez-de-chaussée d'une grande salle à feu, d'une plus petite salle à feu et d'une pièce dans le bâtiment en retour d'équerre. Le comble se divise en deux pièces sur le même plan que le rez-de-chaussée. Le tout est desservi par un escalier logé dans la tour hors-œuvre. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	De la cave au comble	
Grande salle	Rez-de-chaussée	1
Cuisine	Rez-de-chaussée	1
Grande pièce	Comble	1
Petite pièce	Comble	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	260 cm	?	164 cm
Cuisine	252 cm	?	290 cm
Salle sous charpente	245 cm	?	162 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	168 cm	12 cm	24 cm

Dépendances

Le logis est complété par un petit bâtiment lui faisant face dans la cour. De plan rectangulaire, il comporte deux petites fenêtres et deux portes dont l'une d'entre elle est moulurée et surmontée d'une accolade ayant en son centre un écu bûché.



Intérêt du site

Le logis de Combre a été peu remanié et nous permet de bien comprendre son agencement. La présence des fenêtres à croisée et traverse, ainsi que de la tour octogonale hors-œuvre et non centrée en font un habitat seigneurial caractéristique. Il est intéressant de noter la présence de nombreux contreforts sur la façade arrière, éléments que l'on retrouve souvent sur des logis assez anciens. La tour d'escalier comporte des meurtrières. Ce logis est à la fois austère par ses matériaux de constructions et le peu d'ornements de la façade arrière, mais comporte aussi quelques éléments du début de la Renaissance que l'on retrouve sur la porte intérieure au rez-de-chaussée située entre la grande salle et la cuisine. La grande



salle est chauffée par une **grande cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge**. Le linteau en entablement comporte sur sa frise au centre un écu bûché. Le linteau repose sur deux corbeaux moulurés. La cuisine comporte elle aussi une **cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge**. Le linteau non orné repose sur deux corbeaux moulurés. Puis, on accède à l'étage par un escalier en vis logé dans la tour. Construit en bois il est **constitué de marches gironnées portant noyau et est tournant à gauche**. En haut de cet escalier une porte chanfreinée à arc brisé permet de pénétrer dans le comble. La grande salle sous charpente est chauffée par



une grande cheminée à hotte pyramidale dont le linteau non orné repose sur deux consoles à arêtes vives moulurées. Ces dernières couronnent des piédroits ayant la forme de colonnes engagées d'un tiers reposant sur de petits socles. La petite salle surmontant la cuisine est elle aussi chauffée par une **cheminée à hotte pyramidale, dont le linteau repose sur des piédroits à chapiteaux non ornés**. Le logis comporte aussi une cave non voûtée sous la grande salle et le pavillon en retour d'équerre. Il semble qu'il y ait eu à l'intérieur de ce logis une porte dont le linteau était orné de deux visages. Nous ne l'avons pas retrouvée²⁰¹.



²⁰¹ TRIGER R., « Etudes historiques et archéologiques sur le canton de Fresnay, Moitron-sur-Sarthe, Manoir de Combres », Revue Historique et archéologique du Maine, Mamers, 1932, p. 75.

Données historiques

Sources :

ADS E 10

2 mars 1503

Noble homme pierre de bauge escuier seigneur de cherence du fief gouas et de combre [...] en jugement jure la feutedunefoy et hommage simple quela [...] estre tenir faire a notre tresRedoubteeprinssesma dame marguerite de loreinne en cause en bail de tresRedoubte seigneur et prince monseigneur Charles duc dalenzon

ADS 18 J 511 : TRIGER R., *Etudes historiques et archéologiques sur le canton de Fresnay, Moitron-sur-Sarthe, Manoir de Combres*, p. 69.

6 septembre 1614

Donnée au Mans le 6 septembre 1614, sous la signature autographe du jeune roi, cette sauvegarde a déjà été publiée (LE GUICHEUX CHRONIQUES DE Fresnay p 326). Elle est si intéressante pour l'historique de Combres que, par exception, nous en reproduisons ici le principal passage :

Scavoir faisons que, désirant gratifier et favorablement traiter nostre bien aimé le sieur de Lansac, nous vous défendons très expressément qu'en la maison, terres et seigneurie de Combres, à lui appartenant, scise en notre pays du Maine, vous n'ayez à loger de guerre, ni à laisser prendre, emporter ou fourrager aucuns bien, meubles, chevaux, bœufs, blés, vins, foins, pailles ni autres choses généralement quelconques, d'autant que nous avons en tout prins et mis, prenons et mettons par ces présentes, signées de notre main, en notre protection et sauvegarde spéciale, pour témoignage de laquelle et afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, nous avons permis et permettons audit sieur de Lansac de faire mettre et apposer, aux portes et demeure de sa maison de Combres, nos armoiries, pannonceaulx et bastons royaux...

ADS 1 J 211

6 juillet 1722

Du Sixiesme Jour de Juillet mil Sept Censvingt deuxavanmidy

Pardevant Nous René Lehaules cb Laurent Launay notaires Royaux aumaineSoubz demurant en Laville de Beaumont Le Vicomte furent presens En leurs personnes Establys En donnent Subvenis Jean FrançoisdupontJournalliers demurant En Laparoissedesaint Christophe dujambetEcannedupont fille majeure demurant paroisses defonne, Lesquels ont les Jour dhuy volontairement vendu Epar Ces presentes vendent ceddent quittent transportent promettent S'obligent solidairement un chœur deux seul pour le tout sans division de partyeny de biens renoncean aux benefices de division ordre de droit et de dinouplusieurspromettansmesme chose que Leur avous donne aentendre et quils ont dit bien scavoir garantir vers En Contre tous a Charles Jouffes Sieur des [...] marchand demuras audit beaumont absent demoiselle anneLeret son epouzeacepresntstipullante et acceptante acque tant pour eux que leurs hoirs et aians cause

[...]

Le bois Rousteau Joignant d'un costecharlesLaumonietdautrecochécharlesdezallay d'un bout la briere de Combredautre bout les vendeurs Sittuéparroyssedemoitron Le Tout ainsyquilCepoursuit et comporte Lequel appartient audit francoisdupont a la charge par ledit Sieur acquerueur de la Relever Censivement du fief et Seigneurie de Combre et du payer deux Sols de Rente feodales...

ADS 1 J 211

22 novembre 1752

Du Vingt deuxieme Jour du mois de novembre mil sept CensCinquante deux avant midy.

Pardevant les Notaires Royaux au Maine demurans en la ville du Mans soussignés Fut présente dame HelenneJousses veuve du Sieur Pierre Bobet vivanegotiant demurante en cette ville rue et paroisse de faim Vincent L quelle a par ces presentes vendu et delaissé purement et simplement avec promesse de garantir faire procedder et valloir de tous Empenchements au Sieur Michel Hellouin marchand demurant ville de Beaumont-le-Vicomte present et acceptant acquerant pour luy Son Epouse leurs hoirs et ayant causes ou pour autres personnes quil se reserve la faulte de nomme dans l'an suivant la Coutume

[...]

Se poursuit Comporte circonstances et dependance fond tres fond et super [...] quil est Scituéparroisse de Moitron et appartient a la Dame vendresse des Successions de ses père et mere sans par elle en rien retenir excepte myreserves que l'acquireur a dit bien connoitre pour l'avoir vu et visitté, a la charge par luy de le relever censivement du fief et Seigneurie de Combre et dy payes deux Solz de Renyefeodale...

ADS 28 J 176

1753

Couverture : Combre Livre des extraits des déclarations rendues sur la remembrances qui commence en 1753 ou livre de receipte.

Table alphabétique des Noms propres de ceux qui sont Enregistrer sur le Nouveau Livre de Recette de La seigneurie de Combres pour Parvenir à leur faire païen chacun leur part en châquefrerêches où Rentes Particulliers où ils sont Débiteurs...

[...]

Livre de Recette de la Seigneurie de Combres pour faciliter à recevoir les Rentes féodales qui y sintdüs chacun an au Jour de Toussaints. Il est necessaire d'observer quil faudra aavoir recours à la Table Alfabétique des Noms Propres des Vassaux Sujets qui renverra aux pages de ce Livre pour voir ce quils devront.

[...]

Louis françois Constance de PerrochelChevalliers Seigneur dudit Combres Moire La Haute et autres Lieux.

ADS 28 J 176

5 novembre 1753

Couverture : Combre : Remembrance qui commence en 1753

Remembrance des plaids et assises de la seigneurie et haulte Justice de Combres, tenus au château du même lieu appartenants à Messire Pierre Anthoine Charles françois Etienne Louis françois Constance de PerrochelChevalliers Saigneurs de Moire La Haute Combres et autres lieux par Nous Jean-françoisSeinelet de Genteville Licencié es Droits Avocat au Siege Roial de frenai Bailli de ladite Seigneurie...

ADS 1 J 211

13 novembre 1753

Du treizième Jour de Novembre mil sept CensCinquante trois après midy.

Pardevant les Notaires Royaux au mainerésidens et demeurans en la ville de Beaumont le Vicomte sous-signés Furent présents en personnes chacuns du sieur Michel Eslouin marchand de cette ville y demeurant d'une part.

Et Maître quentin Louis Aubers aussi notaire royal de cette ville et Demoiselle Anne-Jeanne Pavet son Epouse qu'il autorise devant nous pour l'effet des présentes demeurant en cette dite ville d'autre part. Etre lesquelles parties a été fait ce qui suit 1^{er}

C'est a savoir que ledit sieur Esloinauroit par [...] atesté de maître faribault l'ainé notaire au Mans et son Confrère le vingt-deux Novembre mil sept CensCinquante deuxControlléLinsinué dans le tems de [...] suivant l'expédition dudit acte acquis Dame EleineJousset veuve du Sieur Pierre Bobet un bois taillis

[...]

A la charge par les dits Sieur et Demoiselle Auberd& à quoy ils S'obligent solidairement dicelluy l'un pour l'autre l'un chacun d'eux Seul pour le tous sans division Seul pour le tout sans division ni discussionrenonsant à ladite division et [...] qu'avons expliquées à la D. Demoiselle aubert, de relever Ledit Taillis Censivement de la dite Seigneurie de Combre& d'y payer à l'avenir quitte dupassé les Cens, rentes, charges & devoirs anciens & accoutumés...

ADS E 145

3 septembre 1781

Paroisse de Moitron Le troisième jour de Septembre mil Sept Cent quatre vingt un avant midy. Devant nous notaire royal et Commissaire Susdit en présence et ce requerant le dit Sieur Berthereau au dit nom de procureur A Comparu Messire Louis Jacques Charles françois de Perrochelchevallier Seigneur de Saint aubin de Locquenay Sant Germain de la Coudre CoulombiersChéréMoitronCombre Moire la haute et autres Lieux demeurant ordinairement Ville de Beaumont le Vicomte par le Sieur Bonnaventure Joseph Georges hatton Licenciées droits demeurant Ville de frenay porteur de Sa procuration Speciale en date du quatorze juillet dernier Signée Perrochel, Controllée au Bureau dudit frenay le Six août aussi dernier laquelle demeurera attachée a ces présente après avoir été CertifiéeVeritable par le dit Sieur hatton pour y avoir recours et Conjointement donné copie au Besoin.

Le quel enSadite qualité à Volontairement déclaré pour Satisfaire aux dites lettres a terrier et après avoir par communication des titres de cette Seigneurie être homme de foy Lige dudit Seigneur Comte de Tessé au regard de Sa Châtellenie d'Assé à cause et pour raison de Sa terre fief été Seigneurie de Combre domaines Vassaux et Sujets haute moyenne et Basse justice y annexée, Circonstances et dépendances Sis et Situé paroisse de Moitron ainsi que le tour se poursuit et comporte et qu'il est plus au Long expliqué dans les aveux et dénombrement a qui en ont été précédemment rendus et relativement à la foy et hommage qui en a été faite par Messire Etienne François de Perrochel et coheritiere, le 19 septembre 1737. Contrôlé à Conlie le trois octobre Suivant cottée pièce 199 et autres en bonne forme.

ADS E 145

14 mars 1787

Suit la Teneur de la procuration Pardevant Les Conseillers du Roy notaires à Caen Soussignés Lequatorzième Jour de Mars lan mil Sept cent quatre vingt Sept fut présent Messire René François hortense Comte de Perrochel Capitaine au Régiment de Dragons de Monsieur frere du Roy, chevalier Seigneur de Saint Aubin, moitron, Saint Germain, Coulombiers et autres lieux, demeurant ordinairement paroisse de Saint aubin province du Maine et présent en Son hôtel de Caen paroisse Saint Jean. Lequel a Constitué Son procureur général et Special Messire François René Jean Marie Catherine Reguier de Laronce notaire roial à Beaumont le Vicomte y demeurant, auquel il donne pouvoir de pour lui et en Son Nom faire et porter Les foy hommage et Serment de fidélité aquoi Ledit Seigneur constituant est Tenu envers Monseigneur Le Comte de Tessé pour raison des fiefs et domaine de Combre et Moire la haute, Situés aux paroisse de Moitron, St Germain et Piacé relevant de la Chatellenie d'assé Le Riboul membre du marquisat de Lavardin, lesdits fiefs et domaine appartenants audit Seigneur constituant Comme fils aîné et héritier de Messire Louis Jacques Charles François marquis de Perrochel...

ADS E 145

13 octobre 1787

Le treize octobre mil Sept cent quatre vingt Sept. Pardevant nous notaire Royal et commissaire Susdit en présence & ce requérant Ledit Seigneur Berthereau audit nom de procureur. A Comparu Messire René François hortence, comte de perochel capitaine au regiment de Dragons de Monsieur frere du roy chevalier Seigneur de St Aubin, moitron St Germain, coulombier et autre Lieux demeurant ordinairement paroisse St Aubin Province Dumaine et de présente en son hôtel a Caen paroisse St Jean par Messire François René Jean Marie Anthoine Regnier de la Ronce Notaire Royal a Beaumont Le vicomte y demeurant Son procureur général et Spécial Suivant Sa Procuration attestée des conseillers du roy notaires a Caen. Le quatorze du mois de Mars Mil Sept cent quatre vingt Sept contrôlée audit Caen Le même Jour, Laquelle demeurera attachée à ces présentes pour y avoir recours au cas de Besoin. Lequel audit nom pour Satisfaire aux Dittes Lettres à Terrier après avoir pris Lecture en communication des anciens Titres de cette Seigneurie à volontairement déclaré être homme de foy hommage Lige de mon dit Seigneur comte de Tessé au regard de Sa chatellenie d'Assé à cause et pour raison de sa Terre fief et Seigneurie de Combre domaine, vassaux et Sujets, haute Moyenne et Basse justice y annexée circonstances et Dépendances Sis et Situées Paroisse de Moitron ainsi que Le Tout Sepoursuit et comporte et qu'il est plus au Long Expliquée dans Les aveux et dénombrements qui en ont été précédement rendus et relativement à les foy et hommage qui ont été faite à notre rapport par Maître Louis Jacques Charles René François de Perrochel Le Trois Septembre 1787...

ADS E 145

6 août 1788

Le Sixième jour d'août mil Sept Cent quatre vingt huit Pardevant Nous Michel Jean Le Boul notaire roial au maine pour la résidence de Frenay demeurant ordinairement au Château de Lavardin Tucé paroisse du même nom, Commissaire établi pour la renovation des terriers du marquisat de Lavardin en vertu de lettres patentes obtenues par très haut et puissant seigneur René Mans Sire de froullay comte de Tessé Vernie frenay et Beaumont le froullay marquis de Lavardin, Seigneur Baron des Baronnies d'ambrières Lavardin en Mezières Lavardin Tucé millesse, la guierche Seigneur chatelain des châtellenies de Villiers, Boueres le mortier et autres lieux, chevalier de L'ordre du St Esprit grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant général des armées de sa majesté et dans ses provinces du maine Perche et Comté de Laval, Premier et Grand Ecuyer de la Reine, le treize octobre mil Sept Cent Soixante treize enregistrée en la Senechaussée du Mans le dix neuf février ensuivant lües et publiées partout où besoin a été ene présence et ce requérant Messire Antoine François Berthereau avocat en parlement officier de la Reine et procureur de monseigneur

Le Comte de tessé Suivant Sa procuration ad hoc passée le huit juillet mil Sept Cent Soixante huit devant [...] qui en a Minutte et Son confreres notaires au Chatelet de Paris, représentée par ledit Sieur Bertheureau, et à lui remise attendû qu'elle concerne d'autres affaires, Stipullant et acceptant pour mond Seigneur Le Comte de Tessé Sauf blâme défection et comission demeurant Led Seigneur Comte de Tessé à Son hôtel rüe de Varenne faubourg St Germain à Paris et Led Sieur Bertheveau à l'hôtel de Tessé paroisse St Vincent lèslemans. A Comparu Messire René François hortense Comte de Perrochel, major durégiment des grenadiers royaux de la Champagne cy devant Capitaine au régiment de Dragons de Monsieur frereduRoy, chevalier Seigneur de St aubin, moitron, St Germain, Coulombiers et autres lieux, demeurant ordinairement paroisse de St Aubi province du Maine, et de présent chez Madame La marquise de Pommeryüe St Dominique paroisse St Sulpice en Paris pour Messire franois René Jean marie Catherine Reguier de La Ronce notaire roial à Beaumont le Vicomte, y demeurant Sonprocureur général et Spécial Suivant Sa procuration attestée des conseillers du roy notaires au Châtelet de parois le huit may dernier qui demeure attachée à représenter pour leur validité et en délivrer copie au besoin. Lequel, pour Satisfaire auxdittes lettres à terrier après avoir pris lecture et Communication des anciens titres de Cette Seigneurie et en Conséquence de la Soumission postée dans L'acte de foy et hommage faite ànotre rapport par led Messire Reguier de Laronceaud nom de procureur le treize octobre mil Sept cent quatre vingt sept, contrôlé à Conlie le dix neuf des mêmes mois et an, a présentement donné Son aveu et dénombrement à mondSiegnur Comté de Tesséauregard de Sa châteltenie d'assé le riboulle pour raison de sa Terre, fief et Seigneurie de Combres Située paroisse de moitronPiacé St Germain de la Coudre et St Christophe du Jambet dont le dénombrement Suit : Premièrement Lancien hébergement où Motte château de Combres, Composé d'une grande Cuisine d'entrée Salle et Chambre froide à côté grenier sur le Tout, cave dessous, Cabinet sur L'entrée de lad cave, cour devant puits en icelle, écurie, Boulangerie, Toit à porc et ancien [...] en ladite cour, le tout en untenant enclos par des douves [...] par L'orient qui joint la riviere de Sarthe, fuy à pigeons avec droit de motte et garenne. 2. Un grand Corps de bâtiment Servant de granges et étables, une grande Cour au nord et au midy et au couchant diceux à l'orient est le jardin qui contient La Somes un boisseau debled, les corps de bâtiments et jardin joignant vers lenord une rüetendantedud lieu Seigneurie de Combres au Moulon du même nom et le Grand parc cy après, un fossé d'eau entre deux, vers l'orient les écuries du Moulin, vers ledmidy le cloteaucy après, vers le nord les[...] fossés et le grand parc...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Combres comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Combres comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
W. de Cumbris	de Combre	1088			CARTULAIRE SAINT VINCENT ²⁰²
Gallardus de Combris	de Combre	1097			PARC REGIONAL ...
Jean Ier de Combre	de Combre	Avant 1329			VALLEE
Jean II de Combre	de Combre	1330 1368	Ecuyer Chevalier		VALLEE
Isabelle Iere de Combre	de Combre	1375	Dame		VALLEE
Perronelle de Beaumont	de Combre	1375	Dame		ADS 18 J 478
Robert dit Roguet de Combre	de Combre	1375	Ecuyer		VALLEE
Jehan Esmon	Esmon	1394			ADS 18 J 511
Jean III de Combre	de Combre	1402 Avant 1405	Chevalier		VALLEE
Jehan de Beaumont	de Beaumont	1404 1411	Chevalier		LEGUICHEUX VALLEE
Isabelle II de Combre	de Beaumont	1414 1425	Dame		VALLEE
Gilbert du Puy	du Puy	1452 1465	Chevalier	Chambellan du roi	TRIGER LEGUICHEUX
François de Lespervier	de Lespervier	1465 1496	Ecuyer	Maitre d'hôtel et chambellan du roi	TRIGER VALLEE
Pierre de Bauge	de bauge	1503	Ecuyer		ADS E 10
Jean d'Inverse	d'Inverse	1508 1522			TRIGER LEGUICHEUX
Gilles de Lusignan de Saint-Gelais	de Lusignan de Saint-Gelais	1536			LEGUICHEUX
Radegonde de Maridort	de Lusignan de Saint-Gelais	1538 1564	Dame		LEGUICHEUX
François Raffin	Raffin	Avant 1579			LEGUICHEUX
Nicole Le Roy de Chauvigny	Raffin de Cossé	1579	Dame		LEGUICHEUX
Guy de Lusignan de Saint-Gelais	de Lusignan de Saint-Gelais	1589 1626	Chevalier	Chevalier des ordres du Roi	LEGUICHEUX

Le premier seigneur connu de la seigneurie de Combre est W. de Cumbris en 1088. On trouve ensuite Gallardus de Combris qui donna en 1097 au prieuré de Saint-Aubin-de-Locquenay la dîme de son moulin²⁰³. Il semble que la seigneurie soit détenue avant 1329 par Jean Ier de Combre qui fut également seigneur de Bouloire²⁰⁴, de Meau, Montbizot, Le Boullay et La Rivière et mourut avant 1329²⁰⁵. Il fut l'époux d'Isabelle de Valennes²⁰⁶. Lui succéda son fils Jean II, mentionné comme écuyer et chevalier qui apparaît entre 1330 et 1368²⁰⁷.

²⁰² VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 260 : W. de Cumbris, vers 1088 (Saint-Vincent 292), G. de Combris, 1261 (Saint-Aubin, 342), Heres de Combres, 1212 (Vivoin, p. 50) Dominus de Combris, 1261 (Vivoin, p. 61).

²⁰³ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 107.

²⁰⁴ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1902, p. 222.

²⁰⁵ *Ibid.* p. 222.

²⁰⁶ *Ibid.* p. 243. Il cite La Thaumassière, *Histoire du Berry*, p. 682.

²⁰⁷ *Ibid.* p. 245.

Il fut l'époux de Perronnelle dite Pétronille de Beaumont, fille de Guy de Beaumont, seigneur de Clichy-la-Garenne et d'Isabelle de Longni²⁰⁸. S'ensuit la fille de Jean II et de Pétronille, Isabelle qui ne vécut que peu de temps et mourut vers le 8 avril 1375²⁰⁹. La seigneurie passa ensuite à Robert, alias Roguet de Combre, mentionné comme écuyer qui fut l'oncle d'Isabelle et le frère de Jean II²¹⁰. Il semble que Roguet soit mentionné à plusieurs reprises dans un aveu rendu en 1406 à Jean de Beaumont²¹¹. Son fils Jean III, fut mentionné comme chevalier et apparaît également dans l'aveu de 1406²¹². Il apparaît également dans un arrêt daté du 11 mars 1402²¹³. Il fut l'époux d'Isabelle de Saint-Mars dame de Montargis, fille de Jean, mais ils n'eurent pas d'enfants²¹⁴. La seigneurie revint à Isabelle II de Combre qui épousa en première nocces Jean Esmon (Robert Triger parle de ce personnage qui rend aveu le 26 août 1394 à Jehanne de Bauçay et de Ballon à laquelle il doit quinze jours de garde au château de Ballon²¹⁵). Jean Esmon mourut avant Jean III de Combre. Isabelle II épousa en 1405 en secondes nocces Jean de Beaumont, qualifié de chevalier dans un aveu rendu à Olivier de Prez, seigneur de Ballon²¹⁶. On le trouve de nouveau le 16 avril 1408, où il est cité comme noble et puissant homme ainsi que chevalier. Il rendit alors aveu à Olivier de Prez comme en 1405. Robert Triger, qui avait donné cette information, indique que Jehan de Beaumont fut peut-être un chevalier anglais, capitaine de Cherbourg et d'Evreux entre 1389 et 1431, qui porta les mêmes armes que les vicomtes de Beaumont de la famille de Brienne²¹⁷. Selon Eugène Vallée, il aurait fait parti de l'armée de Charles VI en 1392 et serait encore vivant en 1411²¹⁸. Il semble qu'entre 1414 et 1425, les actes mentionnent Isabelle II de Combre comme dame de Bouloire, Jean de Beaumont était donc décédé avant 1414²¹⁹. En 1452, la seigneurie revint à Philibert dit Gilbert du Puy, chambellan du roi Charles VII qui fut l'héritier d'Isabelle II de Combre, morte sans enfants²²⁰. Gilbert apparaît entre 1452 et 1465 et hérita également du fief de Bouloire²²¹. On le trouve notamment le 25 octobre 1465, alors qu'il rendit aveu à Jean V du Bueil seigneur de Saint-Calais²²². Peu après, il vendit la seigneurie de Bouloire à François de L'Espervay (ou L'Epervier) qui est mentionné en tant que seigneur le 10 décembre 1466 et dont la famille fut originaire de Bretagne et qui posséda également le fief de Pesquern dans l'actuel département du Morbihan²²³. Il est possible qu'il acheta également les fiefs de Combre et Montbizot, et ce dès le 20 septembre 1465²²⁴. Il fut peu de temps auparavant cité parmi les cinquante et une lances de l'ordonnance du duc de Bretagne qui furent chargées de garder Clisson du 16 octobre 1464 au 1^{er} janvier 1465²²⁵. Il fut également qualifié le 8 février 1468 de maître d'hôtel et chambellan du roi²²⁶. Il fut l'époux en premières nocces le 7 juin 1464, de Françoise de La Chapelle fille de Jean baron de La Chapelle et de Nolac, et de Marguerite de Malestroit²²⁷. Puis, il épousa en secondes nocces, Jeanne de Clermont (-Gallerande), fille d'Eustache et de Jeanne de l'Isle Bouchard.²²⁸

²⁰⁸ *Ibid.* p. 245 et ADS 18 J 478.

²⁰⁹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 245 et ADS 18 J 478. Dans un arrêt du Parlement daté du 8 avril 1375, Peronelle de Beaumont, veuve de Jehan de Combres est mentionnée comme mère de défunte Ysabeau de Combres.

²¹⁰ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 247.

²¹¹ *Ibid.* p. 248.

²¹² *Ibid.* p. 250.

²¹³ ADS 18 J 478.

²¹⁴ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 252-253.

²¹⁵ TRIGER R., *Etudes historiques et archéologiques sur le canton de Fresnay, Moitron-sur-Sarthe, Manoir de Combres*, ADS 18 J 511, Fond Cordonnier, p. 67. Il cite ADS E 29, n° 4.

²¹⁶ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 253-254 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *La Province du Maine*, novembre 1895, p 341 / LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 325.

²¹⁷ ADS 18 J 511 : TRIGER R., *Etudes historique...**op. cit.* p. 67.

²¹⁸ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 254.

²¹⁹ *Ibid.*...p. 254.

²²⁰ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 287 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire »...*op.cit.* p 341.

²²¹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 289 / ADS 18 J 511 : TRIGER R., *Etudes historique...**op. cit.* p. 68. Il cite ADS E 29 et ADS E 59 ainsi que Billard, *Analyse des archives III*, p. 12, 27 et 40. / LEGUICHEUX A., *Chronique...**op.cit.* p. 325. A. Leguicheux donne plutôt la date de 1460 au lieu de 1465. / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère}ed. 1829-1842, t. 5, p. 26.

²²² VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 290. Il cite : Et premierement messire Gilbert Dupuis, chevalier foy et hommaige lige et une maille d'or de service à nuance d'homme, pour raison de sa terre et appartenances de Boullouer, ainsi qu'elle se poursuit en fié, justice et doumaine et cent solz de taille quand elle eschiet par la coustume du pays. AN P 680, cotes 80 et 81, p. 711 fol 1 p. 713, cote 1 Bibliothèque de Saint-Calais, mss.

²²³ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 290 / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire »...*op.cit.* p 341.

²²⁴ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 290. Il cite ADS E 29 / ADS 18 J 511 : TRIGER R., *Etudes historique...**op. cit.* p. 68. Il cite ADS E 10 et ADS E 59 ainsi que Billard, *Analyse des archives III*, p. 40 et 42. / LEGUICHEUX A., *Chronique...**op.cit.* p. 325. A. Leguicheux donne plutôt la date de 1460 au lieu de 1484 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique...**op.cit.* p. 26.

²²⁵ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1906, p. 156-157.

²²⁶ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 157-158.

²²⁷ *Ibid.* p. 153.

²²⁸ *Ibid.* p. 153. Il cite BNF, Cabinet d'Hozier, vol. 211, n° 5, 461.

Il semble que ce soit François qui ait rebâti le château de Bouloire après la guerre de Cent Ans alors qu'il était l'abandon depuis trente ans²²⁹. Louis XI, lui en aurait donné l'autorisation par Lettres patentes, datées d'Orléans le 10 décembre 1466²³⁰. Le 9 janvier 1480, il rendit hommage pour sa châtellenie de Bouloire à Antoine de Bueil, seigneur de Saint-Calais²³¹. Il reçut également un aveu le 14 mai 1484 de Jean de Saint-Rémy écuyer seigneur de Montigné²³². François de l'Esparvez mourut sans enfants entre le 7 février 1495 et le 28 février 1496²³³. Apparaît ensuite Pierre de Bauge, écuyer, dans un jugement où il dut rendre foi et hommage à Marguerite de Lorraine le 2 mars 1503. Le détenteur suivant fut Jean d'Inverse, seigneur de Ballon²³⁴. À partir de ce moment Combre fut détenu par les divers seigneurs de Ballon qui furent des personnages puissants. On trouve notamment en 1536, Gilles de Lusignan de Saint-Gelais, marquis de Lansac, seigneur d'Azay-le-Rideau, de Pilquavary, Mudon et Ballon²³⁵. Ce dernier mourut sans doute un peu avant 1538, car à partir de cette date nous trouvons Radegonde de Maridort probablement la veuve de Gilles de Lusignan. Elle apparaît jusqu'en 1564²³⁶. Puis vient Nicole Le Roy de Chauvigny qui aurait été la fille de Radegonde de Maridort (peut-être cette dernière avait épousé à un moment un certain Le Roy). En 1579, elle fut veuve de François Raffin seigneur d'Azay-le-Rideau puis d'Arthur de Cossé, comte de Secondigny, maréchal de France²³⁷. La fille de François Raffin et de Nicole Le Roy de Chauvigny, Antoinette Raffin²³⁸ épousa Guy de Lusignan de Saint-Gelais, chevalier marquis de Lansac, chevalier des ordres du roi, capitaine de l'une de ses compagnies de chevaux-légers. On sait qu'il assiégea le château de Touvoie le 9 juillet 1589²³⁹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes modernes.

Mention du site	Date	Mention
Fief	2 mars 1503	ADS E 10
Terre et seigneurie / maison	6 septembre 1614	TRIGER
Fief et seigneurie	6 juillet 1722	ADS 1 J 211
Fief et seigneurie	22 novembre 1752	ADS 1 J 211
Seigneurie / château	5 novembre 1753	ADS 28 J 176
Seigneurie	13 novembre 1753	ADS 1 J 211
Terre fief et seigneurie	3 septembre 1781	ADS E 145
Fief et domaine	14 mars 1787	ADS E 145
Terre fief et seigneurie	13 octobre 1787	ADS E 145
Terre fief et seigneurie / ancien hébergement /château	6 août 1788	ADS E 145
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

²²⁹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1922, p. 103.

²³⁰ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1906, p. 154 / FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 270 / BETIN A / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 63 : Hautement symbolique, privilège régalien s'il en est, le droit de pont-levis était soumis à autorisation. Les textes des XVe-XVIe siècles abondent de ces privilèges accordés aux seigneurs pour bons et loyaux services rendus à la couronne : François de L'Esparvez, seigneur de Bouloire en 1466, René Fresneau, seigneur de Créans en 1474, François de Bonnacourcy, seigneur de Chédouet en 1525 sont quelques-uns des personnages parmi d'autres à qui fut concédé ce droit / FROGER L., « La Baronnie de Bouloire »...*op.cit.* p. 342.

²³¹ VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire »...*op.cit.* p. 158.

²³² TRIGER R., *Etude Historique sur Douillet-Le-Joly*, Mamers, 1884, p. 83. Il cite ADS E 59.

²³³ *Ibid.* p. 154. Il cite un aveu rendu le 7 février 1494 par François de Lespervier, écuyer seigneur de Combres, du Meau et de La Rivière au regard de sa seigneurie de Montbizot, par Jehannin Cailleau, pour le fief de La Guichardière.

²³⁴ ADS 18 J 511 : TRIGER R., *Etudes historique...op. cit.* p. 68. / LEGUICHEUX A., *Chronique...op.cit.* p. 325. A. Leguicheux donne plutôt les dates de 1511-1514.

²³⁵ LEGUICHEUX A., *Chronique...op.cit.* p. 325 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique...op.cit.* p. 26.

²³⁶ LEGUICHEUX A., *Chronique...op.cit.* p. 325 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique...op.cit.* p. 26.

²³⁷ LEGUICHEUX A., *Chronique...op.cit.* p. 325 et 326 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique...op.cit.* p. 26 / BARBIER-MUELLER J-P., *La parole et les armes...op.cit.* p. 136.

²³⁸ LEGUICHEUX A., *Chronique...op.cit.* p. 326 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique...op.cit.* p. 26.

²³⁹ LEGUICHEUX A., *Chronique...op.cit.* p. 326

Le logis de Combre, entouré de douves alimentées directement par la Sarthe est à proximité d'un gué. Entouré de murailles, on y accédait par pont levis ayant aujourd'hui disparu²⁴⁰. Selon A. Leguicheux, le logis aurait été plus considérable et une chapelle aurait été contiguë²⁴¹. En 1788, le site qualifié d'ancien hébergement et château était composé d'une grande cuisine d'entrée, d'une salle et d'une chambre froide à côté. Le tout était surmonté d'un grenier et une cave se trouvait en-dessous. On y trouvait aussi un puits, une écurie, une boulangerie, un toit à porcs, une fuie à pigeons, un moulin, des granges et des étables.

Sources

ADS E 10 : 994-1541 : Tessé, Duché de Beaumont. Aveux rendus aux vicomtes de Beaumont.

ADS E 145 : 1781-1786 : Terrier de la châtellenie d'Assé-le-Riboul.

ADS 1 J 211 : 1694-1753 : Contrats et baux concernant des biens sis à Moitron.

ADS 28 J 176 : Chartrier de La Suze : 1753-1760 : Fief et seigneurie de Combres à Moitron.

Bibliographie

BARBIER-MUELLER J-P., *La parole et les armes, Chronique des Guerres de religion en France, 1562-1598*, Musée international de la Réforme Genève, Hazan, Italie, 2006, p. 136.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 180.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 619.

FROGER L., « La Baronnie de Bouloire », *La Province du Maine*, novembre 1895 p 340-343.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6, 22, 46 (a), 52, 52 (a), 59, 60 et 66.

LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 325-326, 328-329.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Manoir de Combres*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1999.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 107-108.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4 à la p. 112, 113 et t. 5 p. 26.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 58.

TRIGER R., *Etudes historiques et archéologiques sur le canton de Fresnay, Moitron-sur-Sarthe, Manoir de Combres*, ADS 18 J 511, Fonds Cordonnier, p. 67-69, 71, 73-75, 766-767.

TRIGER R., « *Etudes historiques et archéologiques sur le canton de Fresnay, Moitron-sur-Sarthe, Manoir de Combres* », *Re Etude Historique sur Douillet-Le-Joly*, Mamers, 1884, p. 83.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t.1, p. 260.

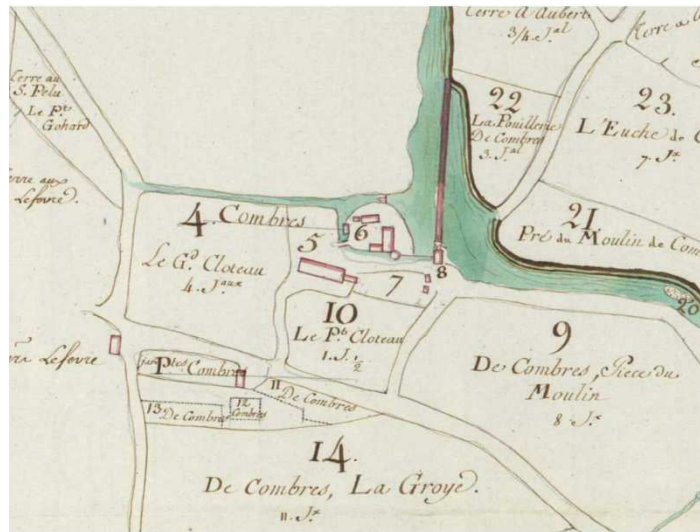
VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1902, p. 209-222, 241-255, 287-293.

VALLEE E., « Les Seigneurs de Bouloire », *La Province du Maine*, Le Mans, 1906, p. 152-159.

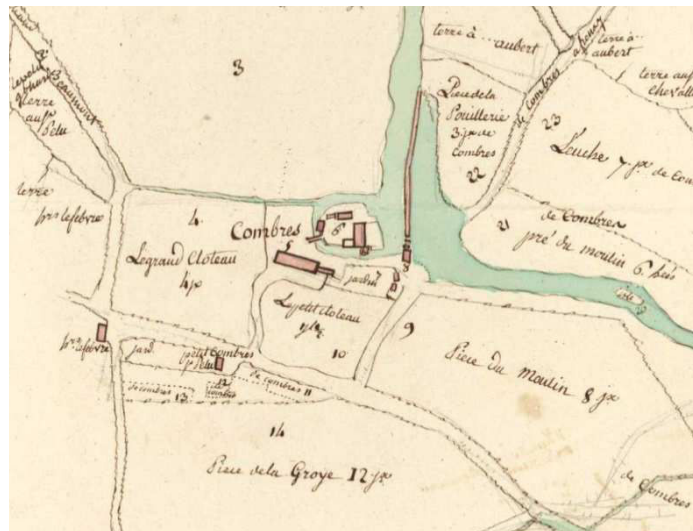
²⁴⁰PARC NATUREL REGIONAL, ...op.cit. p. 107.

²⁴¹LEGUICHEUX A., *Chronique*...op.cit. p. 329.

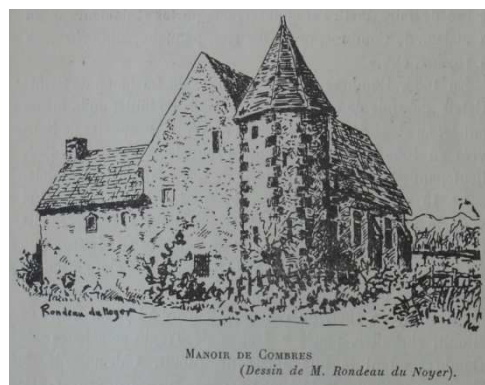
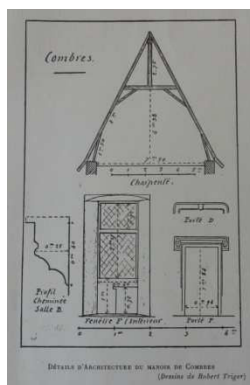
Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 319_041



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 319_042



TRIGER R., « Etudes historiques et archéologiques sur le canton de Fresnay, Moitron-sur-Sarthe, Manoir de Combres », *Revue Historique et archéologique du Maine*, Mamers, 1932, p. 75 et 69.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Montreuil-le-Chétif

Bernay



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Montreuil-le-Chétif section C2, cote PC 211 007.

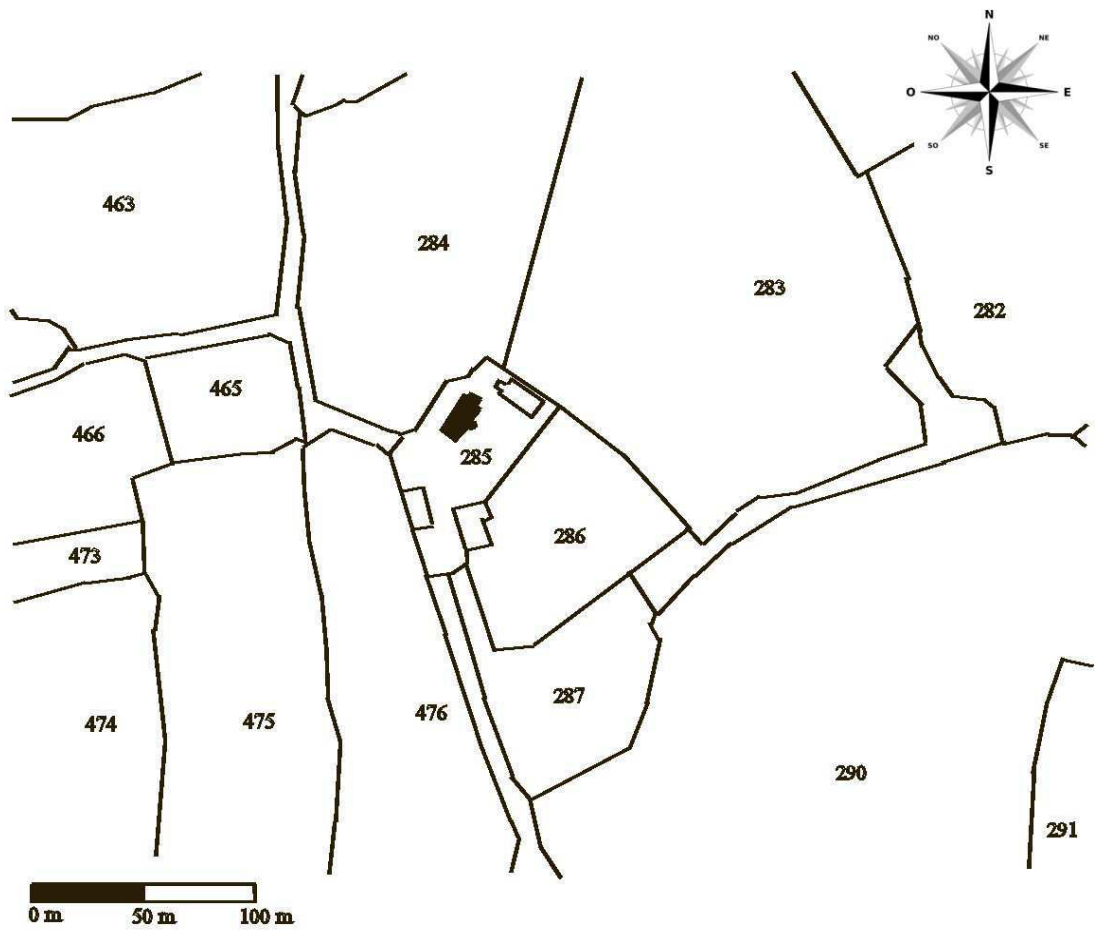
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 423990, 45 m y = 2362013, 92 m

Le site de Bernay se trouve implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 156 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, le cours d'eau se nommant La Tasse et la Forêt de Sillé-le-Guillaume.

Distances	en m
Logis / église	1422, 37
Logis / cours d'eau	587, 83
Logis / espace boisé	332, 15

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

- 282 : ?
- 283 : ?
- 284 : ?
- 285 : ?
- 286 : ?
- 287 : ?
- 290 : ?
- 291 : ?
- 463 : ?
- 465 : ?
- 466 : ?
- 473 : ?
- 474 : ?
- 475 : ?
- 476 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour entouré à l'origine de douves.

Datation : XIVe-XVIe siècles.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres et portes en pierre de taille de calcaire, chaînage d'angle en grès roussard, bardeaux, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 25 juin 2010.

Etat de conservation : Logis peu remanié, dont la restauration est récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir photo à la fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a été entièrement refait. Le corps de bâtiment attenant au logis à droite a été construit à la fin du XXe siècle dans le goût médiéval. Deux lucarnes ont été percées dans la toiture afin d'aménager le comble. La charpente de la tour a été refaite. La toiture en poivrière est donc aujourd'hui plus inclinée. Plusieurs campagnes de construction ont été nécessaires pour édifier ce logis, car la tour du XVe siècle a été bâtie après le reste du logis. En effet, les vestiges d'une ancienne porte sur laquelle la tour est venue se greffée sont encore visibles. Des portes murées sur la façade arrière au rez-de-chaussée et à l'étage indiquent qu'un autre corps de bâtiment était attenant au logis vers le nord-est. Il devait s'agir de la tour de latrines ayant disparu. Près de ces dernières se trouvent des pierres d'arrachement. La grange est en attente de restauration.

Classement Monuments Historiques : La grange en totalité est inscrite depuis le 27 mars 2008.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, d'une tour octogonale, d'une porte dont les sculptures sont issues du répertoire gothique, de fenêtres à croisée, de fenêtres à traverse, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines sont protégées par des grilles, de petites arquebusières, d'un escalier en vis logé dans la tour, de deux cheminées engagées à hotte droite, d'une cheminée engagée à hotte pyramidale ornée d'un écu, de sculptures représentant des figures zoomorphes et anthropomorphes, et d'une belle grange à ouvertures à arc brisé.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17, 80 m	9, 30 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : une grande porte sculptée donnant dans la tour, quatre fenêtres à croisée et deux lucarnes récentes. La façade nord-est comporte huit ouvertures : deux portes murées dont l'encadrement est en grès roussard, deux fenêtres à croisée, trois fenêtres à traverse et une petite ouverture chanfreinée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Ouverture chanfreinée
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage		
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	2 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : étage

Intérieur

Le logis devait être composé à l'origine de deux grandes salles au rez-de-chaussée, dont la salle seigneuriale devait être la pièce au sud-ouest. L'étage comprenait aussi deux chambres dont celle à feu se trouvait au sud-ouest. Il devait s'agir de la chambre seigneuriale. Une petite pièce, sans doute la garde-robe séparait les deux chambres. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Sculptures figuratives
Escalier en vis	Du 0 au comble		
Salle seigneuriale	Rez-de-chaussée	1	3
Cuisine	Rez-de-chaussée	1	
Chambre seigneuriale	Étage	1	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	257 cm	219 cm	206 cm
Salle 2	245 cm	222 cm	203 cm
Chambre seigneuriale	270 cm	239 cm	186 cm
Chambre 2	221 cm	257 cm	168 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	124 cm	15 cm	25 cm

Dépendances

Face au logis se trouve **une grande grange médiévale de plan rectangulaire allongé** (elle fait plus de 22 m de longueur), couverte d'un toit en bâtière à faible pente. Elle semble être datable du XIII^e- début XIV^e siècle avec ses deux ouvertures sur le mur-pignon nord-ouest. En effet on **peut y voir une porte piétonne et une porte charretière dont le linteau prend la forme d'un arc brisé**. À droite de la grande porte se trouve une petite fenêtre carrée. Il y aurait eu en 1877 à la



pointe du pignon une ouverture longue à bords évasés comme l'indique A. Leguicheux²⁴². Cette dernière a aujourd'hui disparu. Une datation de la charpente a été effectuée par dendrochronologie. Cette dernière date de 1510. L'intérieur est divisé en trois nefs, celle du milieu étant plus élevée et séparée des nefs des bas-côtés par des piliers en bois carrés. Ces derniers supportent une charpente à chevrons-formant-ferme. Il semble que cette grange soit unique en son genre dans notre département, comme l'indique A. Leguicheux²⁴³, mais elle peut-être comparée à la grange de Parçay-Meslay située au nord-ouest de Tours.

Intérêt du site

Le logis de Bernay est un très bel exemple d'habitat seigneurial. En effet, nous y retrouvons toutes les caractéristiques des « manoirs » régionaux. De plan rectangulaire, le logis est surmonté d'une haute toiture agrémentée de rampants en pierre et de coyaux. Construit à l'origine vers le XIV^e siècle, le bâtiment a été modifié au début du XVI^e siècle. De cette période datent les fenêtres à croisée ornées de moulures à gorges et à filets dans un style encore gothique, ainsi que la haute tour octogonale hors-œuvre centrée sur la façade sud-ouest (elle a été bâtie à l'emplacement de l'ancienne porte d'entrée du logis primitif dont les vestiges sont encore visibles). Cette dernière est encore éclairée par quelques petites ouvertures chanfreinées dont certaines sont protégées par des grilles de fer forgé. Une petite arquebuserie est visible à droite de cette tour au niveau du rez-de-chaussée. **À gauche, au niveau de la première corniche on trouve accolé à la façade une petite sculpture zoomorphe qui n'est plus identifiable**.

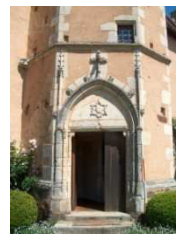


La façade arrière moins spectaculaire conserve néanmoins des fenêtres à croisée et des fenêtres à traverse. **À gauche de cette façade se trouvent deux portes murées situées au rez-de-chaussée et à l'étage qui donnaient dans l'ancienne tour des latrines.**

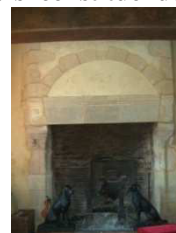
²⁴² LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 364.

²⁴³ *Ibid.* p. 364

Cette dernière s'est effondrée dans les douves. Des pierres d'arrachements sont encore visibles à son emplacement. On entre dans le logis par la tour d'escalier précédemment évoquée. **La porte est très soignée et ses ornements sont issus du répertoire décoratif gothique.** L'ouverture dont les piédroits prennent la forme de fines colonnettes à chapiteaux ornés de choux frisés, est surmontée d'un linteau à accolade, elle-même surmontée d'un écu bûché entouré d'un réseau de ronces situé sur le tympan de la porte. Ce dernier est encadré par une



voussure à deux rouleaux reposant sur des colonnes dont certaines d'entre elles sont surmontées de chapiteaux ornés de choux frisés. La voussure est ornée de crochets représentant des choux frisés et est surmontée d'un fleuron. Les deux colonnes extérieures sont surmontées de pinacles à crochets. **À l'intérieur se trouve l'escalier en vis constitué de marches gironnées portant noyau.** Il est construit en pierre et est tournant à gauche. La pièce de gauche au rez-de-chaussée devait être la grande salle seigneuriale. **Elle était chauffée par**



une grande cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge. Le linteau mouluré surmonte deux consoles à arêtes vives. **La console de gauche est ornée d'une figure zoomorphe non identifiable** et la console de droite d'une figure anthropomorphe représentant vraisemblablement le visage d'un homme mettant le doigt devant la bouche. Ce dernier porte un bonnet pointu. Les piédroits de la cheminée prennent la forme de colonne engagée à plus d'un tiers. Dans cette pièce, on peut aussi remarquer un corbeau supportant l'une des grosses poutres du plafond. Ce corbeau représente un



visage mi humain, mi animal. On observe aussi au niveau du sol de cette pièce une pente (inclinaison de 15 cm environ) allant de la façade arrière à la façade avant. Était-ce pour évacuer l'eau lors du lavage du sol ? La seconde pièce qui devait être **la cuisine est chauffée par une cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge.** Le linteau non orné repose sur deux consoles à arêtes vives.



L'étage comporte deux pièces et une garde-robe, mais seule la pièce de gauche a conservé **sa cheminée engagée à hotte pyramidale** à linteau en plate-bande ornée en son centre d'un écu bûché entouré de ronces. Le linteau repose sur des colonnes surmontées de chapiteaux. Le foyer de cette cheminée a conservé un appareillage en arêtes de poissons et la taque est en pierre ce qui est peu commun. L'autre chambre accédait à la tour de latrines.

Données historiques

Sources :

ADS B 1508

13 janvier 1777

Louis par la grace de Dieu Roy de France et de navarre a notre Sénéchal du maine en Son lieutenant général et autres officiers de la Senechausse du mans Salut de la partie de notre aimé alexandre pierre Louis Robert de fremensonecuyer notre Conseiller secretaire General de notre Cavalerie Seigneur des terres fiefs et Seigneurie de Bernay [...] du haut Bois [...] dependances situées en la paroisse de montreuil le chetiffrenay Saint aubin de LocquenayPezé le Robert Crissé Vernie Segrie et autres Circonvoisines nous a été expréquacaue des dittes terres fiefs et Seigneurie Il a droit de haute moyenne et basse justivequil lui sont du plusieurs droits et devoirs seignuriaix et féodaux Lots ventes Cens Rentes dixmes inféodées amendes corvées droit de parage dans les grands et petits [...] et autres droits dont il ajouy de tous tems par lequel ses predecesseurs mais Comme les papiers terriers [...] papiers de Renttes venant a vieillis lesdits droits pourroient souffrir quelques interractions ou deperissement...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Bernay comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Bernay comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
? d'Ermenonville	d'Ermenonville	1398 1493			LEGUICHEUX
Pierre de Bordigné	de Bordigné	Seconde ½ XVIe			MOULARD
François de Maillard	de Maillard	Fin XVIe			MOULARD

Le premier seigneur connu de Bernay est un certain messire d'Ermenonville, époux de Marguerite Aubry²⁴⁴. On trouve ensuite un certain Pierre de Bordigné²⁴⁵ (pas de date précise) qui est cité comme seigneur de Bernay dans d'anciens titres du chartrier de Serisay²⁴⁶. Il épousa Antoinette de Saint-Berthevin dont la famille posséda la seigneurie de Corbuzain²⁴⁷. A l'extrême fin du XVIe siècle, François Maillard fut seigneur de Bernay. Il épousa Renée de Brie, fille de Charles de Brie seigneur de Serrant et de Guillemette Grognet de Vassé²⁴⁸. Tous deux n'eurent que des filles : Madeleine et Françoise. En 1601 et 1603, François de Maillard se présenta comme tuteur de ses filles, sa femme étant décédée à cette date²⁴⁹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre fief et seigneurie	13 janvier 1777	ADS B 1508
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans son ouvrage A. Leguicheux²⁵⁰, cite l'acte de vente de Bernay datant de 1664. On y apprend qu'il y a « un manoir seigneurial, composé d'un corps de logis couvert en ardoises, deux granges, basse-cour, logement icelle pour le fermier, étable, une grande cour et jardin devant, un verger derrière le tout contenant trois journaux labourables *item* XXXII hommées de pré en un seul tenant un autre pré de deux hommées situé aux Tuileries, *item* 70 arpents de bois-taillis, *item* le droit de haute et basse justice ». Toujours dans le même ouvrage²⁵¹, nous trouvons une autre description de Bernay datant de 1772 qui se compose « d'un manoir seigneurial et bâtiments, cours, jardins, 32 hommées de pré en un seul tenant, un autre pré aux Tuileries, 70 arpents de bois-taillis, droits de haute et basse justice, la métairie des Clairbotières, en Montreuil, celle de Haut-Boulay, fief et seigneurie sis à Rouessé-Fontaine...Il semble qu'il y ait eu aussi un pont-levis traversant les douves »²⁵². Le logis de Bernay fait aussi l'objet d'une mention dans les Mémoires de Maxime du Camp que ce dernier fréquenta dans sa jeunesse : « Ma grand'mère possédait dans la Sarthe, entre Fresnay-le-Vicomte et Sillé-le-Guillaume, un bien patrimonial composé de trois fermes dont l'une, la terre de Frémusson, avait prêté son nom à mes ascendants de la ligne maternelle. La ferme principale s'appelait Bernay, comme tant de localités de France où les ours ont rôdé jadis. La maison d'habitation était une Commanderie de Templiers, manoir de la fin du XIIIe siècle, bâti en pierres énormes, muni au centre d'une tourelle tétragone et caché au fond des bois comme un repaire de brigands »²⁵³.

²⁴⁴ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay...op.cit.* p. 364 / PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 117.

²⁴⁵ MOULARD P. *Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p. 256 / LAUNAY C., « Monographie sur Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1975-1976, p. 86.

²⁴⁶ Voir le présent volume, commune d'Assé-le-Boisne, Serizay.

²⁴⁷ Voir le présent volume, commune de Sougé-le-Ganelon, Corbusin.

²⁴⁸ ADS 18 J 510 / MOULARD P. *Recherches historiques ...op. cit.* p. 49 / LAUNAY C., « Monographie sur Assé-le-Boisne »...*op. cit.* p. 81.

²⁴⁹ MOULARD P. *Recherches historiques ...op. cit.* p. 50 et 57 / LAUNAY C., « Monographie sur Assé-le-Boisne »...*op. cit.* p. 81.

²⁵⁰ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay...op.cit.* p. 363.

²⁵¹ *Ibid.* p. 364.

²⁵² PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE ...*op. cit.* p. 117.

²⁵³ DU CAMP M., *Souvenirs littéraires*. Le temps perdu, t. I, p. 154. Cité dans BRUNEAU H., *La jeunesse de Maxime du Camp et Le Maine*, Imprimerie Leguicheux, Le Mans, 1894, p. 6-7. Il est assez étrange que Maxime du Camp, cite Bernay comme commanderie des Templiers.

Sources

ADS B 1508 : 1772-1779 Insinuations laïques.

ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier : Montreuil-le-Chétif.

Bibliographie

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, *Imagier des châteaux et manoirs de la Sarthe*, Conseil général de LA Sarthe, Le Mans, 2005, p. 19.

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 31 et 71.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 37 et 186-187.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1 p. 607.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6, 23, 46, 50 (a), 54, 62, 72, et 77.

LAUNAY C., « Monographie sur Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1975-1976, p. 77-90, (p. 81 et 86).

LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 360, 363-364.

LEGUICHEUX A., « Extrait des chroniques de Montreuil-le-Chétif », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1865-1866, p. 638-647, (p. 639-641).

MINISTERE DE LA CULTURE, *Grange du manoir de Bernay*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 2008.

MOULARD P. *Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p. 50, 57, 256.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 117.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, (p. 194 et 196).

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 64.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 71.

Documents iconographiques



ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Montreuil-le-Chétif

Le Cormier



Localisation

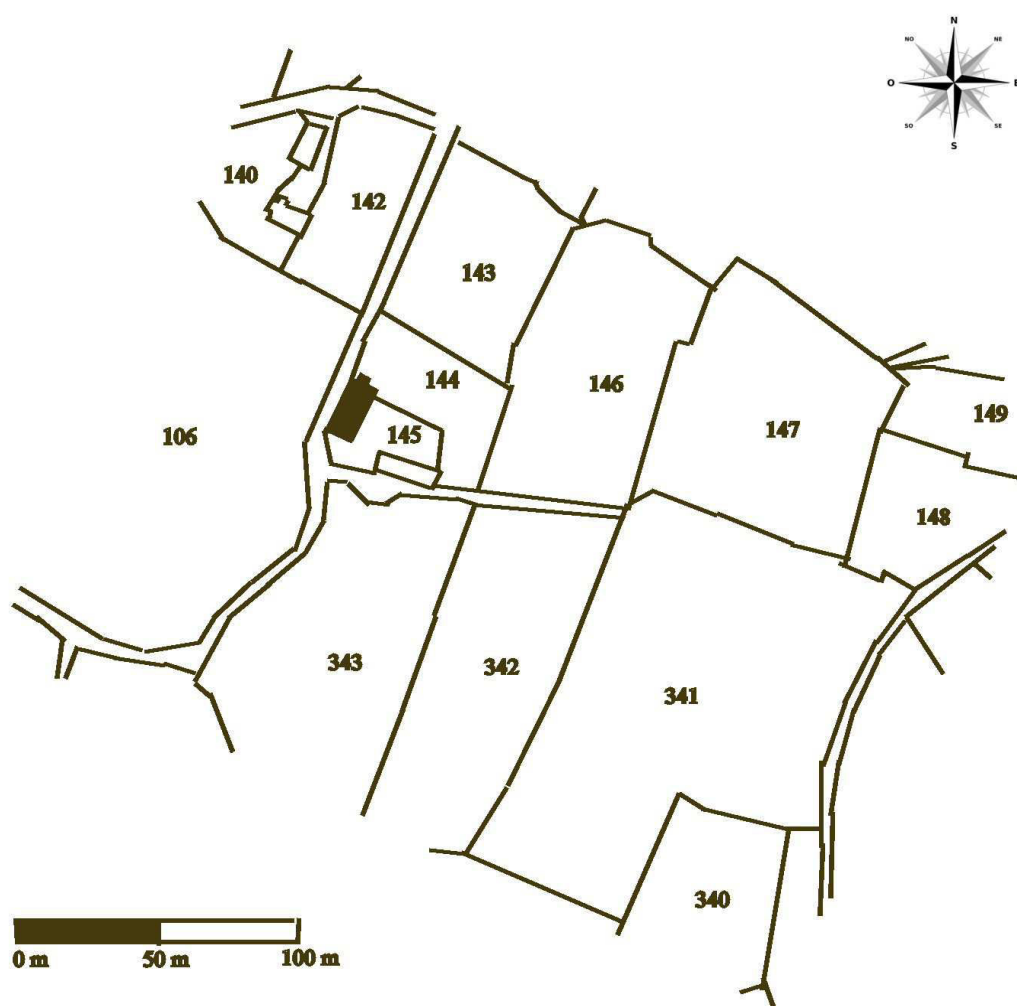
Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Montreuil-le-Chétif section E1, cote PC 211 009.
Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN, Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 422917, 30 m y = 2363853, 31 m

Le site du Cormier est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 150 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et à la Forêt de Sillé.

Distances	en m
Logis / église	977, 41
Logis / cours d'eau	758, 85
Logis / espace boisé	469, 98

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

106 : ?
140 : ?
142 : ?
143 : ?
144 : ?
145 : ?
146 : ?
147 : ?
148 : ?
149 : ?
340 : ?
341 : ?
342 : ?
343 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres (?), encadrement de fenêtres et porte en grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois et ardoises.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 18 juin 2011.

Etat de conservation : Logis remanié à l'intérieur, restauré récemment. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a été refait. La fenêtre à l'étage sur la façade sud-est devait comporter une croisée qui a disparu. Son linteau a été modifié et est aujourd'hui en bois. La fenêtre du rez-de-chaussée a elle aussi perdu sa croisée. Mise en place d'un petit vasistas sur la toiture de la façade arrière. La fenêtre du rez-de-chaussée de cette façade a été percée au XXe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte chanfreinée, de deux fenêtres qui comportaient une croisée de pierre et d'une fenêtre à traverse.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	8,50 m	8,30 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Ardoises

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : une porte chanfreinée en grès roussard, deux fenêtres en grès roussard qui comportaient à l'origine une croisée et une fenêtre longue percée au XXe siècle. La façade nord-ouest comporte deux ouvertures : une fenêtre à traverse en grès roussard et une fenêtre datant du XXe siècle. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtre à traverse
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	
Façade nord-ouest			1 : étage

Intérêt du site

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux. Il est surmonté d'une toiture dont la pente est légèrement inclinée et dont la couverture se compose d'ardoises. Une souche de cheminée moderne de brique rouge se trouve à droite. La façade sud-est est rythmée par quatre ouvertures dont trois seulement semblent d'origine avec leur encadrement de grès roussard. Il s'agit de la porte d'entrée moulurée de chanfreins et des deux fenêtres à droite, l'une étant au rez-de-



chaussée et l'autre à l'étage. Ces dernières semblent avoir perdu leur croisée de pierre dont on aperçoit encore l'emplacement surtout sur **la fenêtre du rez-de-chaussée**. L'ouverture de gauche à l'étage est postérieure, sans doute du XIXe siècle. La façade nord-ouest ne comporte qu'une **fenêtre à traverse en grès roussard** se situant à l'étage et une fenêtre moderne au rez-de-chaussée. Les pignons n'ont rien de remarquable mais on y retrouve les chaînages d'angle qui comme les ouvertures sont en grès roussard.



Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 188.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 270.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Montreuil-le-Chétif

Le Jarrier



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Montreuil-le-Chétif section E1, cote PC 211 009

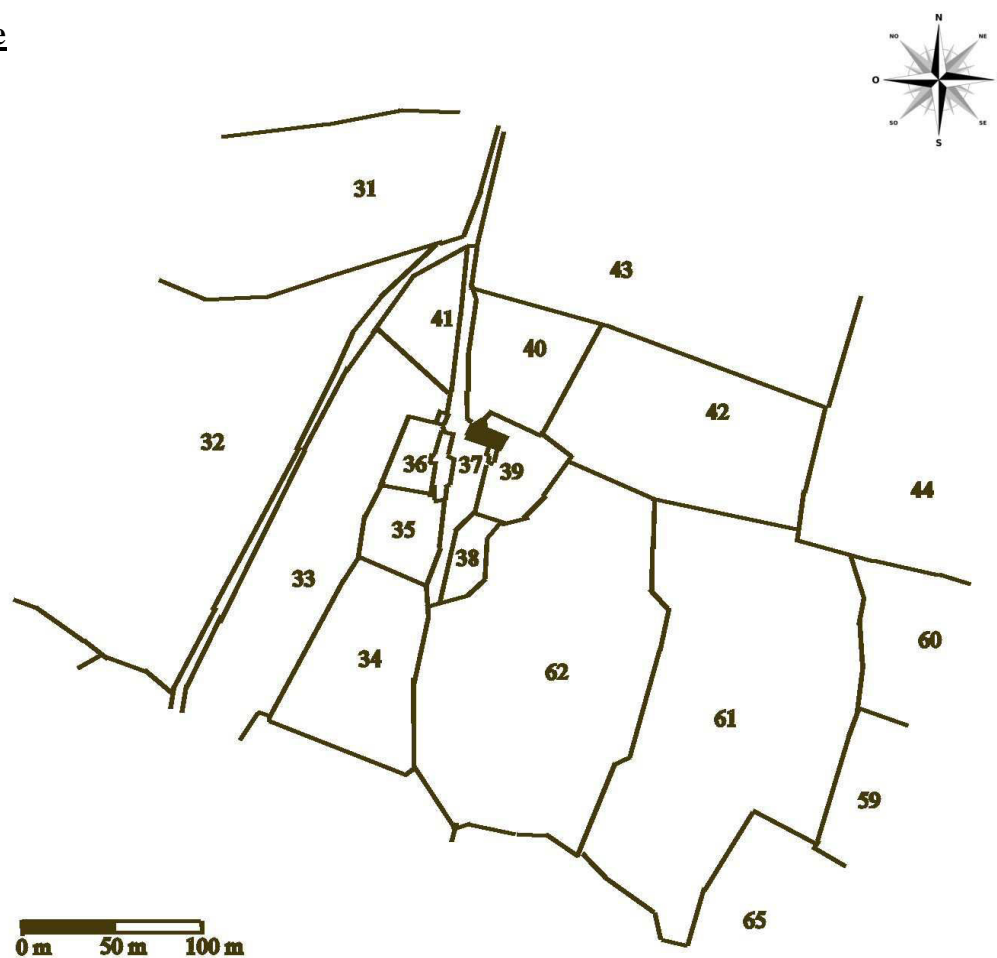
Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids Alpes mancelles, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 422592, 39 m y = 2364400, 47 m

Le site du Jarrier est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 158 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Orthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1564, 49
Logis / cours d'eau	522, 19
Logis / espace boisé	179, 92

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

- 31 : ?
- 32 : ?
- 33 : ?
- 34 : ?
- 35 : ?
- 36 : ?
- 37 : ?
- 38 : ?
- 39 : ?
- 40 : ?
- 42 : ?
- 43 : ?
- 44 : ?
- 59 : ?
- 60 : ?
- 61 : ?
- 62 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres et de porte en grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, ardoises, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest/ Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 16 août 2010.

Etat de conservation : Logis remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a en grande partie disparu. La toiture a très certainement été remaniée et sa forme est actuellement en croupe. La porte de la façade arrière a été murée. Toutes les ouvertures du rez-de-chaussée sur la façade avant du logis principal ont été changées au XIXe siècle. La fenêtre de l'étage de cette même façade a son linteau qui a été remplacé contre un autre en bois. Les niveaux à l'intérieur du logis ont été rabaissés, ainsi que les hottes des cheminées du rez-de-chaussée qui ne sont plus visibles. L'une des chambre de l'étage n'est pas habitée et à conservé son aspect médiéval. On y voit encore le torchis. Les propriétaires actuels nous ont indiqué que des travaux avaient été effectués il y a environ vingt ans au niveau de la charpente de la tour.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre, d'ouvertures anciennes en grès roussard dont certaines ont conservé des grilles ou des trous de grilles, de deux portes chanfreinées sur le bâtiment attenant, de deux cheminées engagées à hotte droite, d'une cheminée engagée à hotte pyramidale agrémentée d'une étagère attenante ornée et d'un escalier en vis construit en bois.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis (longueur : 7, 20 m sous toiture croupe + 13 m partie arasée)	20, 20 m	7, 80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes et en croupe vers le nord-ouest	Légère	Non	2	Ardoises et tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : une porte et deux fenêtres dont les encadrements sont en briquettes datant du XIXe ou XXe siècle, une fenêtre en grès roussard remaniée et deux portes chanfreinées et les traces d'une autre porte. La façade nord-est comporte deux ouvertures : une fenêtre en grès roussard et une porte en grès roussard murée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres en grès roussard
Façade sud-ouest	2 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : étage
Pignon nord-est	1 : rez-de-chaussée	1 : étage

Intérieur

Le logis est constitué de deux pièces au rez-de-chaussée et de trois pièces à l'étage le tout desservi par la tour d'escalier. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier	Du 0 au comble	
Salle 1	Rez-de-chaussée	1
Salle 2	Rez-de-chaussée	1
Chambre	Etage	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Ancienne grande salle	267 cm	? modification	166 cm
Ancienne cuisine	228 cm	? modification	150 cm
Chambre 1 ^{er} étage	222 cm	? modification	160 cm

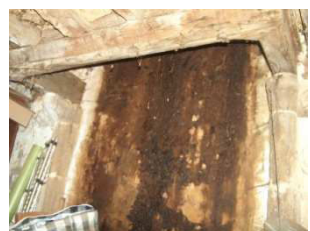
Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau vis
Marches	140 cm	21 cm	30 cm

Intérêt du site

Le bâtiment comporte deux types de toitures : à gauche, la toiture recouverte d'ardoises est en croupe alors que vers la droite le reste du bâtiment est surmonté d'une toiture à deux pans recouverts de tuiles. Entre la porte d'entrée et cette baie moderne se trouve l'emplacement d'une ancienne ouverture pouvant dater de la fin du Moyen Âge. À l'extrême gauche de l'étage se trouve une autre fenêtre sans doute ancienne mais très remaniée. À droite de la porte d'entrée, le reste du bâtiment a été arasé (celui qui y est aujourd'hui couvert de tuile) et son élévation est moins importante que le bâtiment surmonté d'une toiture en croupe. La façade nord-est, comporte une grosse tour ronde hors-œuvre surmontée d'une toiture en poivrière qui n'est pas centrée. Cette dernière est éclairée par trois fenêtres qui semblent être d'origine, ainsi que d'un soupirail chanfreiné au rez-de-chaussée. La façade à gauche de la tour a été remaniée et est aujourd'hui non visible car un appentis la recouvre. À droite de la tour se trouve au rez-de-chaussée la trace **d'une ancienne ouverture aujourd'hui bouchée** qui est surmontée d'une fenêtre remaniée. Le pignon orienté nord-ouest ne comporte aucune ouverture. Le pignon orienté sud-est est éclairé par trois petites ouvertures chanfreinées situées aux trois niveaux du bâtiment. On entre dans le manoir du



Jarrier par une porte moderne composée de briquettes donnant dans un petit couloir qui distribue deux pièces principales. À gauche de l'entrée se trouve une salle chauffée par **une grande cheminée engagée à hotte droite** soutenue par deux corbeaux. Il est possible que cette salle ait été la cuisine du logis car la cheminée ne comporte pas de décor particulier. À droite du couloir d'entrée se trouve une autre pièce chauffée elle aussi par **une grande cheminée engagée dont la hotte aujourd'hui cachée par une modification de l'emplacement du plafond**. Cette cheminée devait sans doute être droite. Les consoles de celle-ci sont moulurées dans le goût du XVI^e siècle. Située dans l'actuelle cuisine, cette cheminée (plus grande que la précédente) devait sans doute servir à chauffer la pièce de réception étant donné la présence des moulures. Le reste du rez-de-chaussée est occupé aujourd'hui par une remise dont l'accès se fait par la large porte chanfreinée. L'étage supérieur est accessible par le large escalier en vis en bois qui est suspendu au noyau et qui se trouve dans la tour. Cet escalier est tournant à droite. Le premier étage se compose de trois pièces. La première chambre située vers le pignon nord-ouest comporte une cheminée non visible aujourd'hui et est accessible de la tour. La seconde pièce est elle aussi desservie par la tour et se situe au-dessus de l'actuelle cuisine mais dans la partie arasée du logis. Elle était chauffée par **une cheminée plus ancienne que celle du rez-de-chaussée**. Dans cette pièce, il est possible de voir que les niveaux ont été modifiés : le plancher a été abaissé



laissant la base des piédroits de la cheminée à quelques centimètres du sol et le plafond rabaissé lui aussi empêche de voir la hotte de la cheminée. Toutefois en regardant à l'intérieur de la cheminée, la forme de la hotte peut être déterminée et laisse voir l'aspect pyramidal.



Il est intéressant aussi d'observer que les piédroits chanfreinés surmontés de corbeaux (**Celui de droite est agrémenté d'une étagère solidaire à ornements losangés**) comportent les caractéristiques des cheminées gothiques du début du XVe siècle. Le linteau est en bois. **Cette chambre, n'ayant pas été habitée depuis très longtemps, nous permet encore aujourd'hui d'observer** la tomette au sol, ainsi que les cloisons en torchis. De cette pièce on accède à une autre petite salle non habitée donnant sur le pignon éclairé par les petites ouvertures

chanfreinées. De cette dernière pièce, on peut accéder aux combles par un petit escalier droit de bois.

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Jarrier comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Jarrier comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 189.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 115.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 196.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 508.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Montreuil-le-Chétif

Le Logis (La Petite Lucasière)



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastré napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Montreuil-le-Chétif section A2, cote PC 211 003.

Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN, Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 423612, 63 m y = 2363315, 67 m

Le site du Logis se trouve implanté au sud-ouest dans le village à 182 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et à la Forêt de Sillé.

Distances	en m
Logis / église	191, 75
Logis / cours d'eau	302, 92
Logis / espace boisé	679, 40

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

293 : ?	321 : ?
294 : ?	322 : ?
295 : ?	323 : ?
296 : ?	324 : ?
297 : ?	325 : ?
302 : ?	327 : ?
304 : ?	330 : ?
306 : ?	331 : ?
307 : ?	332 : ?
308 : ?	333 : ?
310 : ?	334 : ?
313 : ?	336 : ?
314 : ?	337 : ?
315 : ?	338 : ?
316 : ?	341 : ?
317 : ?	342 : ?
319 : ?	343 : ?
320 : ?	344 : ?
	484 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres et portes en pierre de taille de grès de couleur grise, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest/ Nord-est mais à l'origine probablement Nord-ouest / Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 4 juin 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, mais une grande partie du logis a disparu (voir photographies datant de 1963 à la fin de la fiche). Pas de grande campagne de restauration récente. Le bâtiment n'a pas été habité depuis des décennies. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Une porte située au rez-de-chaussée a été murée. La grande fenêtre a perdu ses grilles de protection et sa croisée de pierre. La tour de défense à l'entrée de la cour a été en partie arasée. La fuie a perdu sa toiture.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre qui était agrémentée d'une croisée de pierre, d'une porte ornée d'une accolade, de trous de grilles, d'une petite fenêtre ornée d'une accolade, d'une fenêtre à traverse ornée d'une accolade avec grilles de protection, d'un coussiège, d'un cellier. Dépendances : présence d'une tour de défense placée à l'entrée de la cour agrémentée d'arquebusières et d'une fuie ronde.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis (vestiges)	7,80 m	6,30 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : une fenêtre remaniée dont on ne peut déterminer l'époque, une fenêtre ornée d'une accolade ayant perdu sa croisée, une porte ornée d'une accolade, d'une petite ouverture ornée d'une accolade et d'une porte murée. La façade nord-est comporte une fenêtre à traverse. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à croisée	Fenêtre à traverse
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : étage	
Pignon nord-est			1 : étage

Intérieur

La petite partie du logis qui subsiste comporte une pièce au rez-de-chaussée et deux pièces à l'étage dont l'une est toute petite. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Coussiège
Grande salle	Étage	1

Dépendances

Le Logis comporte dans sa cour un bâtiment aujourd'hui d'exploitation qui a conservé une **tour défensive aujourd'hui en partie arasée**. Quelques



arquebusières y sont encore visibles. Face à la cour, un peu à l'écart se trouve une grande fuie ronde dont la toiture a disparu. **Les niches** et le bourrelet de pierre servant de reposoir à l'extérieur y sont encore visibles. Une porte en grès roussard permet de pénétrer à l'intérieur.



Intérêt du site

Bien qu'une grande partie du bâtiment ait disparu, Le Logis a conservé quelques caractéristiques d'une maison seigneuriale. La présence **de la fenêtre ayant perdu sa croisée**,



de la **porte ornée d'une belle accolade** et de la fenêtre à traverse de la façade arrière donne un caractère soigné à l'ensemble. La salle principale se situe à l'étage. On y accède par un escalier droit extérieur qui mène à la porte que nous venons d'évoquer. Rien de remarquable ne se trouve à l'intérieur, si ce n'est un coussiège dans l'embrasure de la fenêtre à traverse. Sous l'escalier extérieur se trouve un petit passage clos d'une porte qui devait donner dans le bâtiment qui a aujourd'hui disparu. Il en est de même pour la porte se trouvant face à l'escalier. Celle-ci et le pan de mur dans lequel elle est logée donnent aujourd'hui dans le vide.



Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Petite Lucasière comme château ou maison notable.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT

Dans les papiers de Paul Cordonnier datant de 1961, se trouve une brève description du logis à cette époque donnant quelques éléments sur le bâtiment disparu : « Un vieux logis à haut et grand toit à très petites ardoises, dans sa façade vers l'est au premier étage une fenêtre en grès roussard, dans le côté sud, vers la route : une fenêtre à entourage en roussard au premier d'un petit mur de côté, en forte saillie une tourelle sud-est enlignée avec une fenêtre vers l'ouest, puis nous reverrons, de la route on voit deux fenêtres larges à petits carreaux, en roussard au premier étage de la façade ouest vers la cour, que nous reverrons de la cour ».

Sources

ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier : Montreuil-le-Chétif.

Bibliographie

GALBRUN-CHOUTEAU G., Les Alpes Mancelles au début du tourisme automobile, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2007, p. 83.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 113.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 537.

Documents iconographiques



ADS 18 J 512 Fonds Paul Cordonnier clichés du 28 juin 1961.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Montreuil-le-Chétif

Touchette (Bertherie)



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Montreuil-le-Chétif section E1, cote PC 211 009.

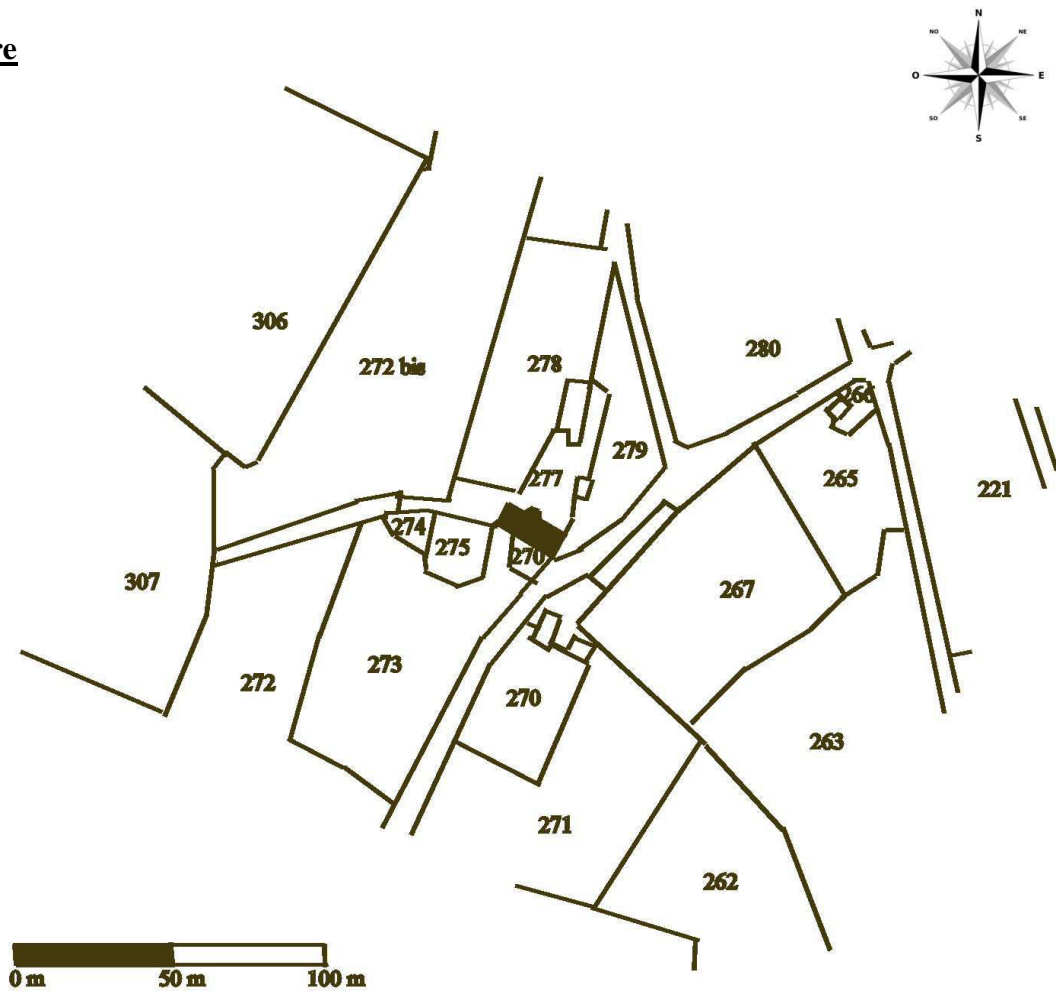
Carte IGN 1/25000 :1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN, Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 423197, 76 m y = 2363368, 59 m

Le site de La Touchette se trouve implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 171 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et à la Forêt de Sillé-le-Guillaume.

Distances	en m
Logis / église	605, 57
Logis / cours d'eau	445, 57
Logis / espace boisé	240, 23

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

221 : ?
262 : ?
263 : ?
265 : ?
266 : ?
267 : ?
270 : ?
271 : ?
272 : ?
272 bis : ?
273 : ?
274 : ?
275 : ?
277 : ?
278 : ?
279 : ?
280 : ?
306 : ?
307 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour entouré partiellement de douves.

Datation : XIVe-XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, pierres calcaires, encadrement de fenêtres et portes en grès roussard ou en pierre calcaire, chaînage d'angle en grès roussard, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord-est/ Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 4 juin 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, dont la restauration est récente. L'enduit qui devait recouvrir à l'origine l'appareillage a disparu. Des lucarnes ont été percées dans le corps de bâtiment de gauche, ainsi qu'un chien assis sur la partie droite du logis. *Idem* sur la façade arrière. Les souches de cheminées ne sont pas d'origine. L'escalier en vis a du être remanié. Les volets anciens cités dans l'ouvrage du Parc Régional de Normandie-Maine en 1984 ont disparu²⁵⁴.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier hexagonale hors-œuvre centrée, d'une porte chanfreinée, d'une porte en grès roussard non ornée, d'une porte en pierre calcaire chanfreinée, de fenêtres en grès roussard non ornées, d'une fenêtre à croisée, d'une fenêtre à traverse, de fenêtres chanfreinées, d'arqubusières, de trous de boulins, d'un escalier en vis en bois, de quatre cheminées engagées à hotte droite, d'une niche près de la cheminée du rez-de-chaussée et d'une porte intérieure chanfreinée en grès roussard à arc en anse de panier

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de cinq niveaux (cave, rez-de-chaussée, rez-de-chaussée surélevé [bâtiment de gauche : le plus ancien], étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Ancien logis	10, 80 m	8, 35 m
Logis XVe siècle	9, 20 m	7, 75 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte et Moyenne selon position	Non	3	Tuiles

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par onze ouvertures : trois lucarnes récentes, un chien assis récent, une porte en grès roussard chanfreinée, deux fenêtres anciennes en grès roussard, une porte chanfreinée en pierre calcaire, une fenêtre à croisée en pierre calcaire, une porte ancienne en grès roussard et une fenêtre chanfreinée en grès roussard. La façade sud-ouest comporte dix ouvertures : deux lucarnes récentes, un chien assis récent, cinq fenêtres ancienne en grès roussard et une fenêtre à traverse en grès de couleur grise. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à croisée	Fenêtre à traverse	Fenêtres ancienne
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée surélevé 2 : rez-de-chaussée	1 : étage		2 : rez-de-chaussée surélevé 1 : rez-de-chaussée
Façade sud-ouest			1 : étage	3 : rez-de-chaussée surélevé 2 : rez-de-chaussée 1 : étage

²⁵⁴PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 113

Intérieur

Le logis a été bâti en deux campagnes de constructions. Le bâtiment le plus ancien, à gauche, comporte deux pièces situées au-dessus d'une cave. Le bâtiment datant du XV^e siècle avec la tour, est constitué à l'origine, d'une pièce au rez-de-chaussée et d'une pièce à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Niche
Escalier	Du 0 au comble		
Grande salle bâtiment ancien	Rez-de-chaussée surélevé	1	
Petite salle bâtiment ancien	Rez-de-chaussée surélevé	1	
Grande salle XV ^e siècle	Rez-de-chaussée	1	1
Grande chambre XV ^e siècle	Étage	1	

Intérêt du site

Avec sa fenêtre à croisée, sa fenêtre à traverse et **sa tour d'escalier hexagonale hors-œuvre centrée**, le logis de Touchette comporte toutes les caractéristiques architecturales d'une maison seigneuriale. La tour est en effet coiffée d'une toiture en poivrière pointue et est défendue par de petites arquebuseries. Elle est éclairée par une petite baie en pierre calcaire. On entre dans la tour par une porte en pierre calcaire chanfreinée. À l'intérieur se trouve **un escalier en vis en bois qui est suspendu au noyau**. Il est tournant à gauche. Construit en deux campagnes de constructions, la partie la plus ancienne se trouve à gauche à un niveau plus élevé que le rez-de-chaussée de la partie datant du XV^e siècle. Dans ce bâtiment ancien se trouvent deux salles à feu surmontant une cave. La plus grande salle est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de bois repose sur deux corbeaux non moulurés en grès roussard. La petite salle comporte aussi une cheminée engagée à hotte droite. Son linteau de pierre repose sur deux corbeaux en grès roussard. Une belle porte chanfreinée à arc en anse de panier fait la jonction entre le bâtiment ancien et la partie XV^e siècle. Cette dernière comporte en son rez-de-chaussée une salle chauffée par une **cheminée engagée à hotte droite**



dont le linteau repose sur deux corbeaux massifs légèrement moulurés. À droite de cette cheminée, se trouve une niche fermée par un volet. À l'étage se trouve une chambre à feu dont **la cheminée engagée à hotte droite en pierre blanche** comporte un linteau reposant sur deux consoles légèrement moulurées soutenues par des piédroits.



Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Les Touchettes comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Les Touchettes comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Une légende dit que la fameuse reine Berthe aurait vécu dans le logis de Touchette²⁵⁵. Il semble que cette femme ait été la veuve répudiée de Philippe Ier (1052-1108) qui, après sa disgrâce, s'était établie dans le Maine. Elle aurait été à l'origine de diverses fondations d'église comme celle de Fresnay-sur-Sarthe, Ségrie, Saint-Christophe et Moitron-sur-Sarthe. D'autres auteurs indiquent qu'elle aurait été duchesse de Bourgogne et femme de Robert II roi de France. Parente de son époux, elle aurait été répudiée²⁵⁶. Il se peut aussi qu'il s'agisse de la reine Berthe aux grands pieds, mère de Charlemagne, dont les aventures dans la forêt du Maine est relatée dans les chansons de gestes du cycle carolingien²⁵⁷ : fille du roi de Hongrie Flore et de la reine Blanche fleur, Berthe fut demandée en mariage par le roi Pépin. À son arrivée en France, Berthe fut victime d'un complot orchestré par l'une des ses suivantes afin de la remplacer par sa fille. Berthe fut donc arrêtée et condamnée, mais sa beauté la sauva, car ses bourreaux ne purent se résoudre à la tuer. Ils l'abandonnèrent donc dans la forêt du Mans où elle fut recueillie par Simon Le Voyer. Le complot fut découvert et le roi retrouva Berthe dans le Maine²⁵⁸. On peut aussi penser qu'il s'agisse de la femme d'Hugues II comte du Maine²⁵⁹. Ce dernier mourut en 1051.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Le logis actuel est encore en partie entouré de **douves** et de fossés.



Sources

ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier : Montreuil-le-Chétif.

²⁵⁵PARC NATUREL REGIONAL...*op.cit.* p. 113 / LEGUICHEUX A., « Extrait des chroniques de Montreuil-le-Chétif », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1865-1866, p. 642 / CORDONNIER P., « Légendes des Bercons », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, Monnoyer, 1962, p. 82.

²⁵⁶ LAMBERDIERE G., *Histoire de la Sarthe à partir d'un village et ses environs : Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, volume 1, 2006, p. 113 / CORDONNIER P., « Légendes des Bercons »,...*op.cit.* p. 83.

²⁵⁷ PARC NATUREL REGIONAL... *op. cit.* p. 113.

²⁵⁸LAMBERDIERE G., *Histoire de la Sarthe à partir d'un village...op.cit.* p. 114, d'après les recherches de Paul Cordonnier / CORDONNIER P., « Légendes des Bercons »,...*op.cit.* p. 84.

²⁵⁹ LEGUICHEUX A., « Extrait des chroniques de Montreuil-le-Chétif »,...*op.cit.* p. 646.

Bibliographie

- CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G.**, *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 188.
- CORDONNIER P.**, « Légendes des Bercons », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, Monnoyer, 1962, p. 82-86, (p. 82-84).
- FLOHIC J-L.** (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1 p. 622.
- GRANDIERE R.**, *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6, 46, 50 (a) et 59.
- LAMBERDIERE G.**, *Histoire de la Sarthe à partir d'un village et ses environs : Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, volume 1, 2006, p. 113.
- LEGUICHEUX A.**, *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 358.
- LEGUICHEUX A.**, « Extrait des chroniques de Montreuil-le-Chétif », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1865-1866, p. 638-647.
- PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE**, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 113.
- PESCHE J-R.**, *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, (p. 193, 194 et 196).
- VALLEE E.**, *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 903.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Aubin-de-Locquenay

Bois-Après



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 312_043 Cote Bois-Après, Ridoire, La Grange.

Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Saint-Aubin-de-Locquenay section A2 de l'Eglise, cote PC 270 003.

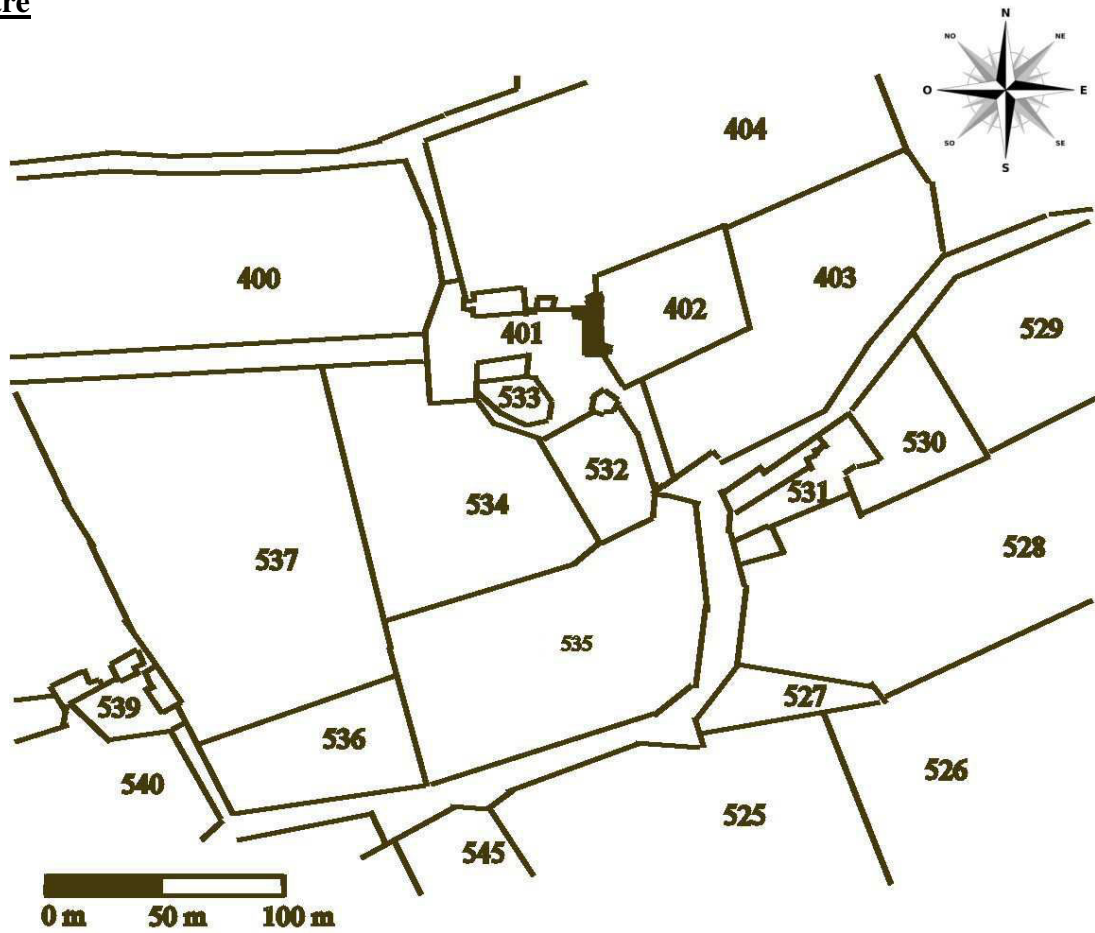
Carte IGN 1/25000 : 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 427874, 54 m y = 2365751, 96 m

Le site de Bois-Après est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 95 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	623, 81
Logis / cours d'eau	838, 99
Logis / espace boisé	1273, 37

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

- 400 : ?
- 401 : ?
- 402 : ?
- 403 : ?
- 404 : ?
- 525 : ?
- 526 : ?
- 527 : ?
- 528 : ?
- 529 : ?
- 530 : ?
- 531 : ?
- 532 : ?
- 533 : ?
- 534 : ?
- 535 : ?
- 536 : ?
- 537 : ?
- 539 : ?
- 540 : ?
- 545 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour entouré à l'origine de douves.

Datation : Seconde moitié du XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, pierres calcaires, encadrement de fenêtres et porte soit en grès roussard ou en pierre calcaire, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et ardoises.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 22 mai 2010.

Etat de conservation : Le logis avait failli être démoli en 1966²⁶⁰. Il fut racheté par M. et Mme Galland en 1969, puis il fut sauvé et restauré. Logis peu remanié. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le milieu du XXe siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir à la fin de la fiche ou). L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu. L'escalier en vis a été remanié. Si le noyau est d'origine, les marches ont été refaites.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue ornée de rampants et d'une corniche moulurée, d'une tour carrée agrémentée d'arqubusières, de tours rondes sur la façade arrière, d'une fenêtre à croisée, de fenêtres à traverse, de petite ouvertures légèrement moulurées dont certaines ont gardé leurs trous de grilles, des arcs de décharge sont visibles au-dessus de certaines ouvertures, de deux portes en grès roussard dont l'une d'entre elles est chanfreinée, d'un soupirail de cave ayant conservé sa grille de protection, d'une archère, d'un escalier en vis de bois dont le noyau est sculpté, de deux cheminées engagées à hotte droite, d'un potager et d'une fuie ronde.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	19, 70 m	6, 90 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Ardoises

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par dix ouvertures : deux fenêtres à traverse en pierres calcaires (restaurées), quatre petites ouvertures moulurées en pierres calcaires, deux portes en grès roussard, une grande fenêtre en pierres calcaires peut-être remaniée au XVIIe siècle et une fenêtre dont l'encadrement est une alternance de pierres calcaires et de grès roussard remaniée sans doute au XVIIe siècle. La façade orientale comporte neuf ouvertures : une fenêtre à croisée en pierre calcaire (restaurée), deux petites ouvertures moulurées, trois fenêtres moulurées un peu plus grandes, deux soupiraux de cave et une archère donnant aussi dans la cave. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtres moulurée
Façade ouest	1 : vers la cave 1 : rez-de-chaussée		2 : rez-de-chaussée surélevé	1 : rez-de-chaussée surélevé 2 : étage
Façade est		1 : rez-de-chaussée surélevé		2 : rez-de-chaussée surélevé 3 : étage

²⁶⁰ ADS 18 J 512 : Notes de Paul Cordonnier. Le propriétaire de l'époque voulait détruite le logis afin d'en tirer des matériaux de construction. Mme Thual qui travaillait au musée de l'Homme à Paris avait décidé de sauver le bâtiment par l'intermédiaire de Paul Cordonnier et la Société Historique et Archéologique du Maine, devant fournir un rapport à la Commission des Sites ainsi qu'au Préfet de la Sarthe.

Intérieur

Le logis devait comporter à l'origine deux grandes pièces au rez-de-chaussée et deux grandes pièces à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Potager
Escalier	Du 0 au comble		
Cave	0	1	
Grande salle	Rez-de-chaussée surélevé	1	1
Salle	Rez-de-chaussée surélevé	1	
Chambre 1	Étage	1	
Chambre 2	Étage	1	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	207 cm	165 cm	170 cm
Chambre de droite	185 cm	165 cm	165 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	109 cm	Pas d'origine	?

Dépendances

À l'entrée de la cour se trouve à quelques mètres du logis **une fuie ronde**. Cette dernière est coiffée d'une toiture en poivrière couvert d'ardoises. Un bourrelet de pierre vers le haut sert de reposoir pour les pigeons. On peut y voir cinq ouvertures : deux portes au rez-de-chaussée, deux portes à l'étage et une petite ouverture au-dessus du bourrelet. Certaines d'entre elles ont très certainement été repercées ultérieurement. Cette fuie sert aussi d'élément défensif, car plusieurs arquebusières sont visibles au premier niveau. **L'intérieur a conservé ses niches à pigeons.**



Intérêt du site

Le logis de Bois-Après comporte toutes les caractéristiques d'une maison seigneuriale de la seconde moitié du XVI^e siècle. Le bâtiment a conservé une fenêtre à croisée et des fenêtres à traverse. La plupart des petites ouvertures sont légèrement moulurées. Notons aussi la présence de petits éléments défensifs comme l'archère donnant dans la cave sur la façade arrière, ainsi que les arquebusières sur les différentes tours. L'une des caractéristiques de ce site est en effet la présence **de deux tours rondes éclairées par des petites ouvertures moulurées**, placées sur la façade arrière. La façade avant est rythmée par une tour carrée hors-œuvre non centrée qui comporte de petits cabinets. Il semble qu'une tour semblable ait existé de l'autre côté près de la fuie, car des fondations ont été retrouvées (ou tout du moins sa construction avait été prévue)²⁶¹.



²⁶¹ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 127.



À l'intérieur se trouve au rez-de-chaussée une grande salle chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** agrémentée d'une corniche moulurée. Le linteau à plates-bandes repose sur deux corbeaux à volutes. Ces derniers reposent sur des piliers sculptés de losanges reposant sur deux socles. Cette cheminée est tout à fait caractéristique de la seconde moitié du XVI^e siècle. Dans cette même pièce se trouve un très **beau potager** ayant conservé tous ses éléments. On accède à l'étage par un escalier en vis logé dans une cage en-œuvre. Cette vis est **en bois et est suspendu au noyau. Il est tournant à gauche**. Si les marches ont été restituées au XX^e siècle, le noyau est d'origine et est sculpté de rainures torsées qui pouvaient servir de rampes. Cet élément est assez rare dans notre région d'étude. À l'étage se trouvent des cheminées dans les chambres. Celle que nous avons pu voir est une **cheminée engagée à hotte droite** dont les sommiers reposent sur deux coussinets à deux ressauts couronnant les piédroits. Excepté les coussinets, il n'y a aucun ornement sur cette cheminée datable du début du XV^e siècle. Peut-être provient-elle du logis primitif, car le reste du bâtiment est tout à fait caractéristique du XVI^e siècle.

Données historiques

Sources :

MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885.

P 170

1^{er} mars 1456.

Partages entre les deux frères Fouquet et Jehan de Mellay.

Sachent tous ... que en notre court de Frensay... Fouquet de Mellay, escuier et seigneur du Tremblay, d'une part et Jehan de Mellay, son frère semblablement escuier, d'autre... confessent de leurs bonnes volontés avoir faict...partaiges et divisions ensemble de la terre et seigneurie de Boisaprestre... située en la paroisse de Saint-Aubin-de-Locquenay, et de toutes les autres choses immeubles à eulx appartenant par moitié au moien du partaige autrefois à eulx faict et baillé par héritaige par feu Jehan de Mellay, leur frère aîné, comme par ledit partaige nous est apparu. C'est assavoir que au lot et partaige dudit Jehan de Mellay est et demeure pour luy, ses hêrs et aiant cause atoujourmes par héritaige, la court, domaine et habergement dudit lieu de Boisaprestre avecques le fief et appartenant d'iceluy lieu comme elle se poursuit et estend es paroisses dudit lieu de Saint-Aulbin-de-Locquenay, De Saint-Germain-de-la-Couldre, Fresnay, Saint-Victeur, les bois de La Richenière, sis près Le Carrouge, en ladite paroisse de Saint-Germain... autrefois partie du lieu de Carrouge, sis près La Galpinière et ledit bois. Ce fief nommé le fief de ...paroisse de Monstereul-le-Chétif, come il se poursuit; la métairie et appartenant de Musevilain, sis en la paroisse d'Assé, au fief du seigneur de Boisfroit; deux journées à homme faucheur de pré, près La Basse-Moire, en Saint-Germain et tenues de la seigneurie de Moire, à 4 deniers tournois; *item* l'estang de Folleton... Signé. Martin Theronde, Pierre Picart.

P 181

22 juillet 1502

Sentence du siège d'Assé aux assises dudit lieu, au nom de dame Anne de Mathefelon dame de Serrant, contre Jacques de Mellay, seigneur de Cerisay, pour raison de la foi et hommage de la seigneurie de Boisaprestre, de la métairie du Musevilain, des bois de Doucelles, du moulin de Rance, alias Folleton.

Finalement devant nous ... noble homme messire Jean Morin, chevalier, sieur de Loudon, au nom et comme procureur de ladite dame de Serrant...et ledit Jacques de Mellay... ils ont transigé, pacifié...ledit Jacques de Mellay a confessé par devant nous tenir de ladite dame, au regard de sa châtellenie d'Assé, lesdites terres et seigneurie de Boisaprestre... avec foi et hommage simple et 2 deniers tournois de service annule... que ledit de Mellay...jouisse et use de droit de haute, moyenne et basse justice... droit de bailler mesure à blé et à vin à ses hommes et sujets...

P 187

23 mars 1540 Copie d'aveu rendu au Roi, à cause de son comté du Maine, par messire François de Mellay, chevalier, seigneur de Cerisay, Boisaprestre, Chantemelle, Neuville.

Du Roy, notre souverain seigneur je, Francoys de Meslay, écuyer chevalier, seigneur de Cerisay, audit lieu, paroisse d'Assé-le-Boysne et en obéissant au bon plaisir et commandement dudit seigneur et instructions sur ce faites en ce pays du Maine, confesse pardevant vous Monseigneur le senechal du Maine ou Monseigneur votre lieutenant, commissaire dudit seigneur...

[...] *Item* Mon domaine, terre fief et seigneurie de Boisaprestre, situé en la paroisse de Saint-Aubin de Locquenay, composé d'une maison, grange, étables, jardins, vergers, yssues. Et la maison de mon mestaier avec les tasses de boys de haulte fustaye, pressouer à cildre, guarannes a congnins, fossez anxien et mon pigeonier, le tout contenant 10 journaux...

[...] Ladite terre, domaine de Boisaprestre et Boismellay je les tiens par hommaige simple du seigneur d'Assé-le-Boysne par sa chatellenie dudit lieu qu'il tient du baron de Fresnay, qu'il tient de vous a cause de votre dit comté du Maine. Et n'en doy aucun service ni devoir. ..

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Bois-Après comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Bois-Après comme métairie ou ancienne maison d'importance.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jehan Ier de Mellay	de Mellay	1364 Avant 1422			MOULARD
Jehan de Mellay	de Mellay	1456 Avant 1471	Ecuyer		MOULARD
Perrine Martin	de Mellay	1471 1479	Damoiselle		MOULARD
Jacques Ier de Mellay	de Mellay	1483 1511	Ecuyer		MOULARD
François de Mellay	de Mellay	1512 1542	Ecuyer Chevalier		MOULARD
Jacques de Ciral	de Ciral	1542			MOULARD
Gaucher de Mellay	de Mellay	1555 1559			MOULARD LEGUICHEUX
Jacques de Mellay	de Mellay	1572			MOULARD

Le premier seigneur connu de Bois-Après se nomme Jehan de Mellay et apparaît dans l'acte de vente des hommages, cens, services, devoirs et rentes du Jarrosay et du Molland le 14 juillet 1364²⁶² par noble Bernard de la Ferté-Macé, seigneur d'Assé-le-Boisne. Dans cet acte, il est mentionné que Jehan de Mellay demeure à Fresnay. Le 4 janvier 1422, on trouve une donation de damoiselle Jehanne de La Forest, femme de Guillaume de Méhabert qui fut l'épouse précédemment de Jehan de Mellay, alors décédé à cette date. Cette donation fut effectuée en faveur des fils puînés Fouquet et Jehan de Mellay cités comme écuyers²⁶³. Le 1^{er} mars 1456, un partage de la seigneurie de Bois-Après eut lieu entre Fouquet de Mellay, écuyer et son frère Jehan de Mellay, également écuyer. On apprend que Jehan de Mellay hérita entre autre de l'hébergement²⁶⁴. Il apparaît de nouveau le 8 janvier 1458 lorsqu'il fit foi et hommage à la seigneurie d'Assé-le-Boisne²⁶⁵.

²⁶² TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles (Excursion de la Société Historique et Archéologique du Maine, Mardi 23 juin 1925) », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1925, p. 205-325, (p. 226-227)/ MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 36, 99 et 116.

²⁶³ MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne...op. cit...* p. 169.

²⁶⁴ *Ibid.* p. 170.

²⁶⁵ *Ibid.* p. 100 et 270.

Le 29 octobre 1460, il rendit aveu au seigneur de Boisfrouit pour la terre de Musevilain²⁶⁶. Jehan de Mellay épousa Perrine Martin fille unique de Robin Martin, seigneur de Serisay²⁶⁷. À partir de cette époque, la famille de Mellay s'installa au château de Serisay. Elle était déjà veuve en 1471. Le 16 novembre de cette même année, une sentence rendue au Mans par Pierre de Courthardy, juge, fait savoir qu'elle devient tutrice de ses enfants mineurs. Robin Martin, père de Perrine fut procureur fondé de pouvoir dans cette affaire²⁶⁸. On la trouve aussi citée dans un procès le 24 janvier 1472²⁶⁹. Elle était alors tutrice de ses enfants. On la trouve toujours citée pour la même affaire le 28 juillet 1474, puis elle comparait aux assises d'Assé-le-Riboul le 27 octobre 1479²⁷⁰. Le 8 avril 1483, Jean Pinois procureur et receveur de Philippe de Luxembourg, évêque du Mans fit faire une loge pour pêcher près de Serisay avec l'accord de Jacques de Mellay, fils de Monseigneur de Serisay²⁷¹. Nous trouvons ensuite ce nouveau seigneur le 16 janvier 1484. Il fut alors qualifié d'écuyer dans une commission qui lui fut octroyée au sujet du duc d'Alençon, afin de réprimer le braconnage dans les seigneuries de Beaumont et Fresnay²⁷². Le 5 avril 1491, Jacques épousa Julienne de La Chapelle fille de Jehan de La Chapelle écuyer seigneur de Valaubin et de Rouveau et de damoiselle Jehanne de Cornesse²⁷³. Le 15 mars 1494, Jacques traita du rachat envers Jehan de Mathefelon seigneur d'Assé-le-Boisne pour la seigneurie de Serisay dont Jacques hérita de son grand-père²⁷⁴. Le 22 juillet 1502, une sentence fut prononcée aux assises d'Assé-le-Boisne au nom d'Anne de Mathefelon dame de Serrant, afin que Jacques de Mellay lui rendit aveu pour Bois-Après²⁷⁵. Le 23 août 1503, Jehan Morin seigneur de London et du Tronchet rendit aveu à Jacques de Mellay pour une pièce de vigne²⁷⁶. Le 16 mars 1503, un contrat d'échange eut lieu entre Jacques de Mellay et Jehan Belocier cleric de Douillet concernant le lieu de Musevilain²⁷⁷. Jacques de Mellay mourut en 1511²⁷⁸. En 1512 apparût un nouveau seigneur de Bois-Après. Il s'agit de François de Mellay. On trouve mention de son nom le 13 octobre 1512, lorsque Jehan de Mellay, son oncle, fut son procureur pour rendre aveu à la baronnie de Sillé pour le lieu de Louziers en Assé-le-Boisne²⁷⁹. François épousa Antoinette de Clinchamp. Le 23 mars 1540, François rendit aveu au roi à cause de son comté du Maine pour Serisay, Bois-Après, Chantemelle et Neuville. Le 23 juin 1542, François de Mellay, vendit à Jacques de Ciral, sieur de Grillemont et à damoiselle Leroy sa femme la seigneurie de Bois-Après pour 900 livres tournois sous le devoir de foi et hommage au seigneur d'Assé-le-Boisne²⁸¹.

²⁶⁶ *Ibid.* p. 94.

²⁶⁷ *Ibid.* p. 168. Voir le présent volume, commune d'Assé-le-Boisne, Serisay.

²⁶⁸ *Ibid.* p. 171-172.

²⁶⁹ *Ibid.* p. 94.

²⁷⁰ *Ibid.* p. 172.

²⁷¹ *Ibid.* p. 246.

²⁷² *Ibid.* p. 174 : 16 janvier 1484 Commission octroyée à Jacques de Mellay écuyer seigneur de Boisaprestre, sujet du duc d'Alençon, René à cause de sa seigneurie de Fresnay de réprimer le braconnage dans l'étendue des seigneuries de Beaumont et de Fresnay.

A touz ceulx que ces présnetes lettres verront Thierry de Clamorgan, chevalier, baillif de Beaumont et Fresnay le vicomte pour très hault et très puissant prince Monseigneur le duc d'Alençon, per de France, comte du Perche, vicomte de Beaumont Salut. Comme de nageres plusieurs des nobles desdites seigneuries soient venuz plaintifs devers nous, disant que à l'occasion que les gens d'environ desdites seigneuries, demourans au plat pays, se sont applicquez et applicquent de jour en jour à prendre les lièvres, cognins, faisnas, perdris et aultres gibiers, à fillez, furetz et autres engins. Lesdits seigneurs sont tellement dénués de gibier que on n'y en peut de présent nullement recouvrer, au grand deshonneur et dommaige de mondit seigneur, des nobles des susdites seigneuries et de la choses publique d'icel, par quoy soit besoing faire donner provision, savoir faisons que nous oye, ladite plainte à plain informez de la faulte que ont faite et commise les gens du plat pays desdites seigneuries à prendre lesdits gibiers destrans ad ce pourverons.... Pour ces causes cognoissons que Jacques de Mellay, escuier seigneur de Boisaprestre, subget de mondit, en sa seigneurie de Fresnay, est homme ydone et suffisant pour besongner sur le fait desdites gens de plat pays qui s'applicquent à prendre lesdits gibiers. Iceluy avons commis et comectons par ces présentes... auquel avons donné puissance et autorité de prendre touz les gens de la condicion des susdits, touz les fillez, furetz et aultres engins dont il les trouvera saiziz. Parquoy vraysemblablement ils poroient prendre lesdits gibiers et les mectre entre la main de mondit seigneur, et avecques ce se informer de ceulx qui ont fait les choses dessusdites et ceulx qu'il en trouvera coupables, soit du passé ou pour l'avenir, les prendre et amener en la justice de mondit seigneur, esdits lieux de Beaumont et Fresnay, pour iceulc recevoir pugnicion selon l'exigence des cas.

²⁷³ *Ibid.* p. 176. Ainsi, Jacques de Mellay hérita de la seigneurie de Valaubun située à Ruillé-en-Champagne. Voir volume du canton de Conlie, commune de Ruillé-en-Champagne, Valaubun.

²⁷⁴ *Ibid.* p. 178.

²⁷⁵ *Ibid.* p. 181.

²⁷⁶ *Ibid.* p. 181.

²⁷⁷ *Ibid.* p. 179.

²⁷⁸ *Ibid.* p. 181.

²⁷⁹ *Ibid.* p. 182.

²⁸⁰ MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne...op. cit.* p. 187. / TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles ...op.cit. p. 226-227.

²⁸¹ MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne...op. cit.* p. 168. / TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles ...op.cit. p. 227.

Cependant on peut remarquer selon Robert Triger, que le fils de François de Mellay, Gaucher de Mellay, puis Jacques de Mellay en 1572 se firent encore appeler seigneurs de Bois-Après en même temps que seigneurs de Serisay²⁸².

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Domaine et habergement	1 ^{er} mars 1456	MOULARD
Terre et seigneurie	22 juillet 1502	MOULARD
Terre fief et seigneurie	23 mars 1540	MOULARD
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

L'aveu rendu au roi par François de Mellay le 23 mars 1540, donne quelques précisions sur le site. En effet la terre, fief et seigneurie de Bois-Après, est composée d'une maison, d'une grange, d'étables, jardins, vergers et issues. Il s'y trouve aussi une maison pour le métayer, un pressoir à cidre, une garenne à connins, des fossés anciens et le pigeonnier. Il y aurait eu un pont-levis²⁸³.

Sources

ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier : Saint-Aubin-de-Locquenay.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 226.

DUFOUR J., *Les Alpes mancelles, la nature, les hommes, hier et aujourd'hui*, Presses de l'Imprimerie Fresnoise, Fresnay-sur-Sarthe, 1998, p. 55.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 623.

GALBRUN-CHOUTEAU G., *Les Alpes Mancelles au début du tourisme automobile*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2007, p. 87.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7, 25, 31, 64, 97, 106 et 111.

LAUNAY C., « Monographie sur Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1975-1976, p. 77-90, (p. 84).

LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 397.

MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 36, 94, 99, 116, 168-170, 172, 174, 176, 178-179, 181-182, 187, 193, 202, 205, 270.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 127.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, (p. 25 et 31).

²⁸² TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles ...op.cit .p. 228 / MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne...op. cit. p. 202* : 21 décembre 1555. En la châtellenie d'Assé, devant Michel Leboucher, notaire audit lieu, noble Antoinette de Clinchamp, dame de La Haye, Neuville, en Charnie et de Nogent (le Bernard), veuve de noble et puissant messire François de Mellay, chevalier, seigneur de Cerisay, Valaubin, Rouvereau, Boisapreste et Chantemelle, constituée Me Jehan Liger, licencié ès-lois, son procureur et messenger dans la négociation du mariage de noble Gaucher de Mellay, seigneur des lieux susénoncés, son fils apiné, avec damoiselle Avoie-Marie de Menon, fille de défunt Jacques de Menon, seigneur de Boussay, de Billy, et « de dame Claude, enfant d'une de Charnassay et 30 octobre 1572 Certificat du lieutenant-général du Présidial et Sénéchaussée du Mans, commissaire du Roi et de Monseigneur le maréchal de Cossé, en date du 15 octobre 1572, constatant que noble Jacques de Mellay, sieur de Boisapreste et de Cerisay, a abjuré l'opinion nouvelle avec protestation de vivre et mourir en la religion catholique et romaine, entre les mains de Me Jean Viel, docteur en théologie et curé de Saint-Ouen-de-Mimbré. / LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 397 : 1559 A cette époque Gaucher de Meslay seigneur de Serisay était seigneur de Bois-à-Près et du Valoutin.

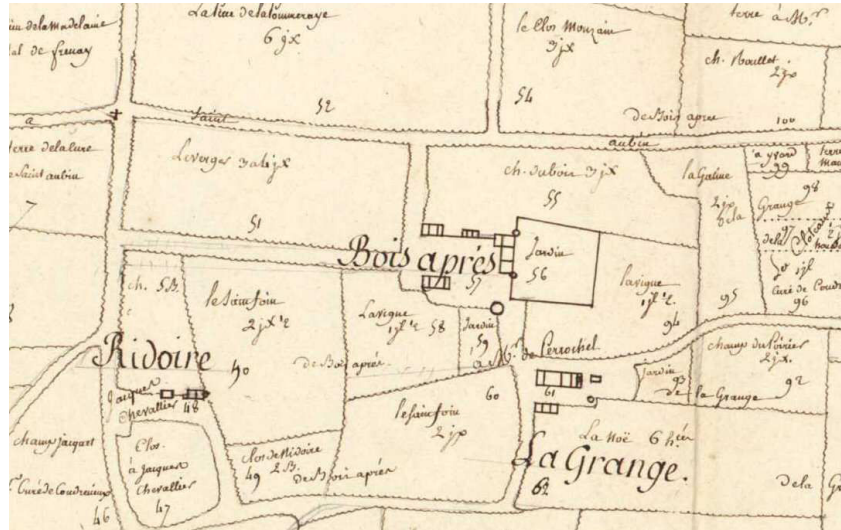
²⁸³ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE...op.cit. p. 127.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 83.

TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles (Excursion de la Société Historique et Archéologique du Maine, Mardi 23 juin 1925) », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1925, p. 205-325, (p. 226-230).

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 95.

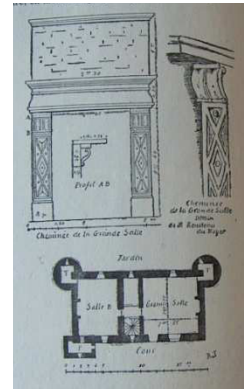
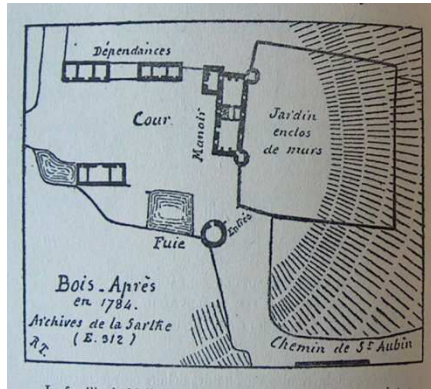
Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 312_043.



ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier.



TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles (Excursion de la Société Historique et Archéologique du Maine, Mardi 23 juin 1925) », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1925, p. 205-325, (p. 226-230).



DUFOUR J., *Les Alpes mancelles, la nature, les hommes, hier et aujourd'hui*, p. 55.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Georges-le-Gaultier

Les Écurettes



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Saint-Georges-le-Gaultier section D1 de la Rivière, cote PC 286 006

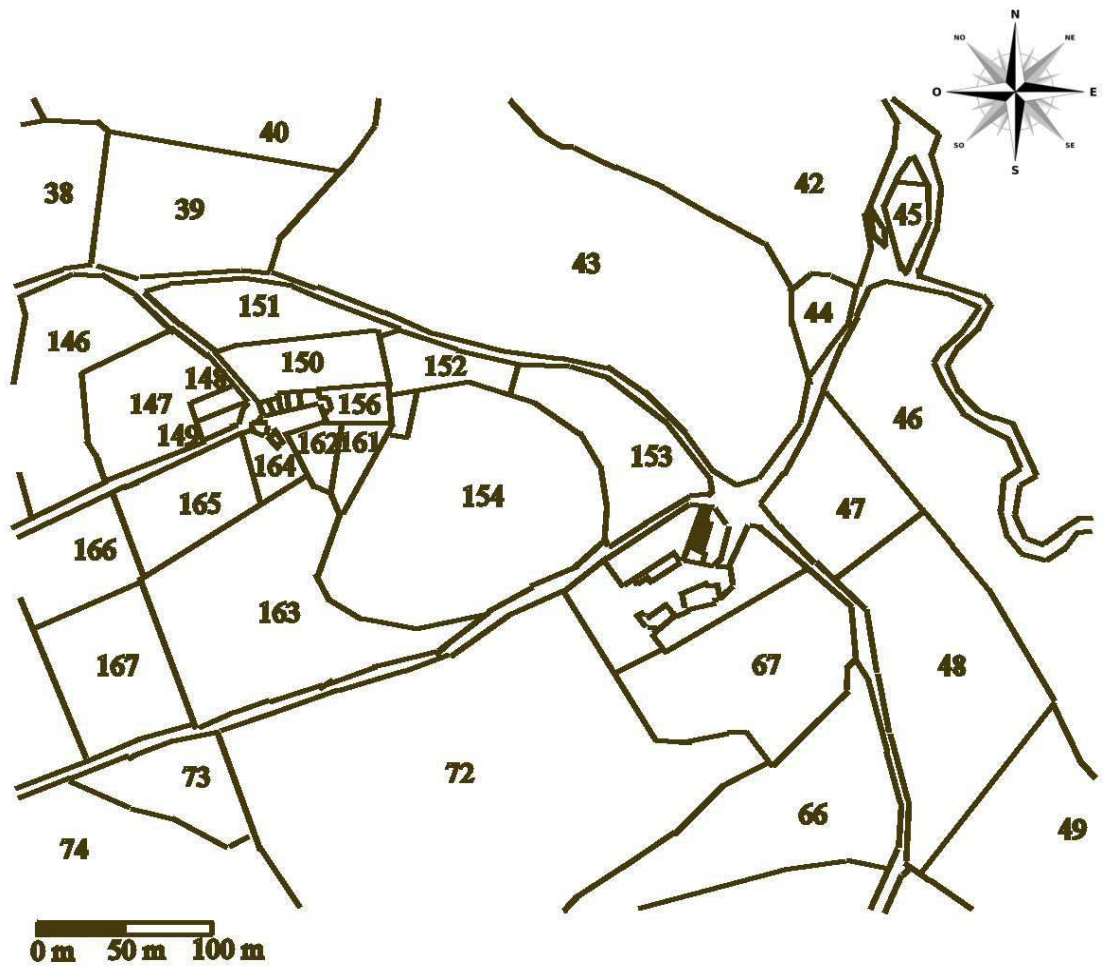
Carte IGN 1/25000: 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 421326, 63 m y = 2370514, 46 m

Le site des Écurettes est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 97 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2877, 99
Logis / cours d'eau	169, 09
Logis / espace boisé	24

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

38 : ?	146 : ?
39 : ?	147 : ?
40 : ?	148 : ?
42 : ?	149 : ?
43 : ?	150 : ?
44 : ?	151 : ?
45 : ?	152 : ?
46 : ?	153 : ?
47 : ?	154 : ?
48 : ?	156 : ?
49 : ?	161 : ?
66 : ?	162 : ?
67 : ?	163 : ?
72 : ?	164 : ?
73 : ?	165 : ?
74 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVIe-XVIIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 30 décembre 2011.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture relativement pentue et d'une tour carrée hors-œuvre non centrée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture relativement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Ardoises

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Les Ecurettes comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Les Ecurettes comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Bibliographie

GALBRUN-CHOUTEAU G., *Les Alpes Mancelles au début du tourisme automobile*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2007, p. 98.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 338.

Documents iconographiques



GALBRUN-CHOUTEAU G., *Les Alpes Mancelles au début du tourisme automobile*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2007, p. 98.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Georges-le-Gaultier

Lièvresault



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Saint-Georges-le-Gaultier section E3 de Boisgency, cote PC 286 010.

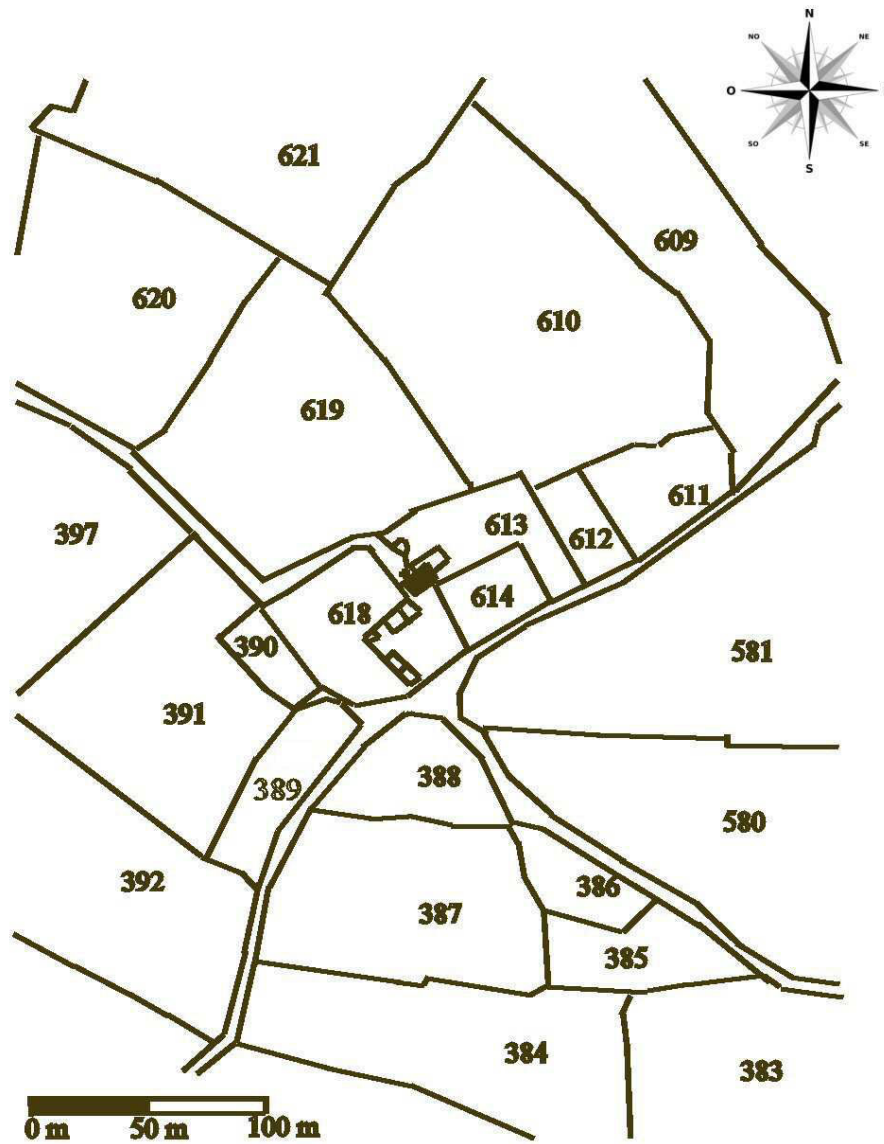
Carte IGN 1/25000: 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 418815, 20 m y = 2367623, 09 m

Le site de Lièvresault est implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 127 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau appelée La Vaudelle et au Bois des Boulaies.

Distances	en m
Logis / église	1609, 92
Logis / cours d'eau	816, 38
Logis / espace boisé	1906, 18

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

383 : ?	581 : ?
384 : ?	609 : ?
385 : ?	610 : ?
386 : ?	611 : ?
387 : ?	612 : ?
388 : ?	613 : ?
389 : ?	614 : ?
390 : ?	618 : ?
391 : ?	619 : ?
392 : ?	620 : ?
397 : ?	621 : ?
580 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellon de pierres, encadrement des fenêtres et des portes en grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois et ardoises.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 30 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis laissé à l'abandon. Pas de restauration récente, mauvais état de conservation.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, de fenêtres anciennes en grès roussard et d'une fenêtre en grès roussard ornée d'une belle accolade.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Ardoises

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Lièvresault comme château ou maison notable.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notables	Fin XVIIIe	CASSINI

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 531.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Georges-le-Gaultier

Maison



Localisation

Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Saint-Georges-le-Gaultier section C Feuille unique de Massuère, cote PC 286 005

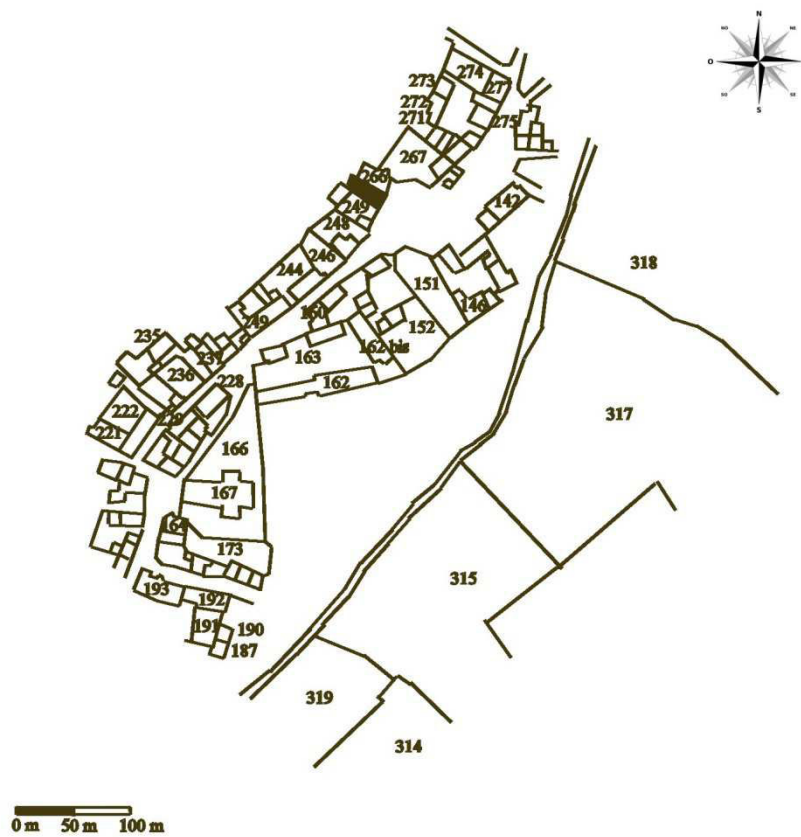
Carte IGN 1/25000: 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 418878, 70 m y = 2369392, 62 m

Le site est implanté au nord-est dans le village à 150 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Vaudelle et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	184, 30
Logis / cours d'eau	696, 67
Logis / espace boisé	2480, 19

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

142 : ?	235 : ?
146 : ?	236 : ?
151 : ?	237 : ?
152 : ?	240 : ?
160 : ?	244 : ?
162 : ?	246 : ?
162 bis : ?	249 : ?
163 : ?	266 : ?
166 : ?	267 : ?
167 : ?	271 : ?
169 : ?	272 : ?
173 : ?	273 : ?
187 : ?	274 : ?
190 : ?	277 : ?
191 : ?	275 : ?
192 : ?	314 : ?
193 : ?	315 : ?
221 : ?	317 : ?
222 : ?	318 : ?
223 : ?	319 : ?
228 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XV^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres et porte en grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 7 avril 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, en cours de restauration. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu. Cette maison n'avait pas été vraiment entretenue jusque là. L'évier est en partie muré. La cheminée incorporée est presque entièrement murée. Il semble que le logis ait été rehaussé (on le voit au niveau du chaînage d'angle), et la toiture a été remaniée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres anciennes en grès roussard, d'une porte chanfreinée ornée d'une accolade, d'une petite ouverture chanfreinée protégée par une grille de défense, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'une grande cave voûtée avec des niches, d'un évier, de vestiges d'une cheminée incorporée en partie murée et de coussièges.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11,50 m	9 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : trois fenêtres anciennes en grès roussard, une fenêtre remaniée plus récente et une porte en grès roussard ornée d'une accolade. La façade nord-est n'est pas lisible car un corps de bâtiment y a été accolé. Le pignon sud-est comporte deux petites ouvertures dont l'une d'elles est chanfreinée et protégée par des grilles en fer forgé. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres ancienne	Fenêtre chanfreinée
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 1 : étage	
Pignon sud-est			1 : comble

Intérieur

Le logis était composé à l'origine de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux pièces à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Coussièges	Niches	Evier
Cave voûtée	-1			2	
Couloir	0				1
Grande salle	0	1	2		
Chambre 1	1				
Chambre 2	1	1	2		

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur bandeau	Hauteur hotte + bandeau	Hauteur bandeau / sol
Grande salle (hypothèse)	214 cm	?	?
Chambre	177 cm	134 cm	137 cm

Intérêt du site

Ce logis a conservé ses caractéristiques médiévales, par la présence entre autre d'anciennes fenêtres en grès roussard et **une porte chanfreinée surmontée d'une belle accolade**. À l'intérieur se trouve une grande salle au rez-de-chaussée chauffée par une grande cheminée qui nous semble incorporée (elle est aujourd'hui en grande partie murée), ce qui est extrêmement rare dans cette étude. Les chambres de gauche et de droite comportent deux coussièges dans l'embrasure de leur fenêtre. **La pièce de droite** est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite**. Le linteau de pierre repose sur des consoles non ornée surmontant de simples piédroits. Près de l'entrée de la **cave, au rez-de-chaussée**, se trouve un évier en pierre en partie **muré**. **La cave voûtée** est de grande dimension et comporte quelques niches.



Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Georges-le-Gaultier

Maison



Localisation

Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Saint-Georges-le-Gaultier section C Feuille unique de Massuère, cote PC 286 005

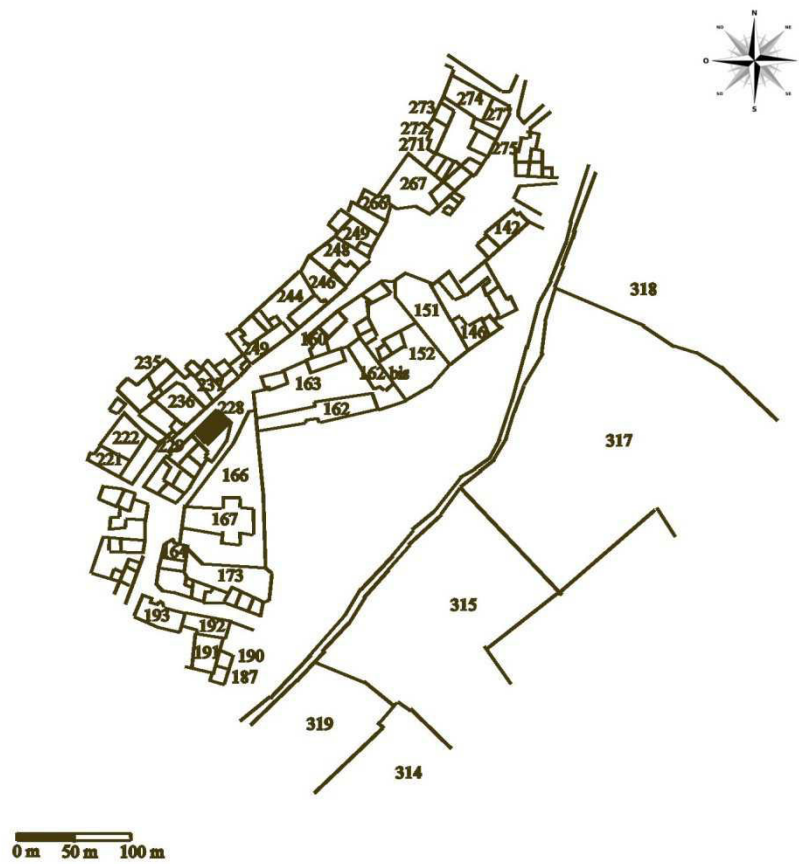
Carte IGN 1/25000: 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 418703, 02 m y = 2369244, 46 m

Le site est implanté au centre du village, à 144 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	47, 33
Logis / cours d'eau	699, 98
Logis / espace boisé	2702, 92

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

142 : ?	235 : ?
146 : ?	236 : ?
151 : ?	237 : ?
152 : ?	240 : ?
160 : ?	244 : ?
162 : ?	246 : ?
162 bis : ?	249 : ?
163 : ?	266 : ?
166 : ?	267 : ?
167 : ?	271 : ?
169 : ?	272 : ?
173 : ?	273 : ?
187 : ?	274 : ?
190 : ?	277 : ?
191 : ?	275 : ?
192 : ?	314 : ?
193 : ?	315 : ?
221 : ?	317 : ?
222 : ?	318 : ?
223 : ?	319 : ?
228 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Début XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres et portes en grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, ardoises et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 12 novembre 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, restauré. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu. La toiture a été remaniée. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir carte postale à la fin de la fiche). Le plafond a été rabaissé au rez-de-chaussée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte ornée de gorges et d'un écu armorié surmontant une accolade, d'un arc de décharge au dessus de la porte d'entrée, d'une barre de protection derrière la porte d'entrée, d'une petite ouverture chanfreinée ornée d'un écu armorié, de fenêtres anciennes en grès roussard dont certaines ont des appuis moulurés, d'une petite ouverture chanfreinée agrémentée de grilles de fer forgé, de deux petites sculptures zoomorphes placées aujourd'hui sur le mur du jardin, d'une cheminée incorporée en grès roussard ornée d'écus armoriés, de coussièges, des vestiges du portail d'entrée et d'une évacuation d'eau sur la façade arrière.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11, 80 m	7, 40 m
Pavillon sur côté droit	3, 80 m	7, 40 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Ardoises

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : une lucarne relativement récente, quatre fenêtres anciennes en grès roussard, une autre fenêtre de même type avec un appui mouluré et qui devait comporter une croisée de pierre, une porte en grès roussard ornée d'une accolade et d'un écu armorié, d'une fenêtre chanfreinée et d'une petite ouverture chanfreinée surmontée d'un écu armorié. La façade nord-ouest comporte trois ouvertures : une ouverture récente, une ouverture ancienne en grès roussard avec appui de fenêtre et une petite ouverture chanfreinée agrémentée de grilles de protection. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres ancienne	Fenêtres à croisée	Fenêtres chanfreinée
Façade sud-ouest	2 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : étage	1 : étage
Façade nord-ouest		1 : étage		1 : étage

Intérieur

Le logis était composé à l'origine de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux pièces à l'étage et d'un pavillon sur le côté de deux niveaux. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Coussièges
Grande salle	0	1	
Chambre 1	1		2

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	185 cm	124 cm	150 cm

Intérêt du site

Ce petit logis bâti sur la roche, comporte quelques caractéristiques des maisons seigneuriales. En effet la présence d'une fenêtre en grès roussard agrémentée à l'origine d'une croisée de pierre et la belle porte ornée de moulures à gorges en



sont quelques exemples. Cette porte est, elle aussi, ornée d'une grande accolade comportant en son centre un écu armorié. Il est intéressant de noter la présence d'une barre de bois pouvant bloquer la porte de l'intérieur qui se glisse dans l'épaisseur du mur. Sur la même façade se trouve une



petite ouverture chanfreinée comportant un même écu armorié. Accolé au petit pavillon de droite se trouvent les vestiges d'un ancien porche (il ne subsiste qu'un piédroit). Sur le petit mur du jardin, devant la façade principale se trouve un *spolia* représentant **deux figures zoomorphes que l'on peut assimiler à des lions** (ils ont été abîmés par les intempéries). Sur la façade arrière, on peut remarquer une



petite ouverture chanfreinée protégée par des grilles de fer forgé, ainsi qu'un système d'évacuation des eaux usées. À l'intérieur, on retrouve quelques coussièges dans l'embrasure de deux fenêtres mais aussi une cheminée assez intéressante située dans la salle principale du rez-de-chaussée. Celle-ci est incorporée dans le mur. Le linteau de grès roussard



repose sur deux corbeaux de même nature, chacun étant orné des mêmes écus armoriés que sur la façade. La taque comporte des fleurs de lys.

Sources

ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier : Saint-Georges-le-Gaultier.

Documents iconographiques



Document iconographique provenant des archives des propriétaires.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Léonard-des-Bois

Bel-Air



Localisation

Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Saint-Léonard-des-Bois section C2 de Haut-Fourcher, cote PC 287 007.

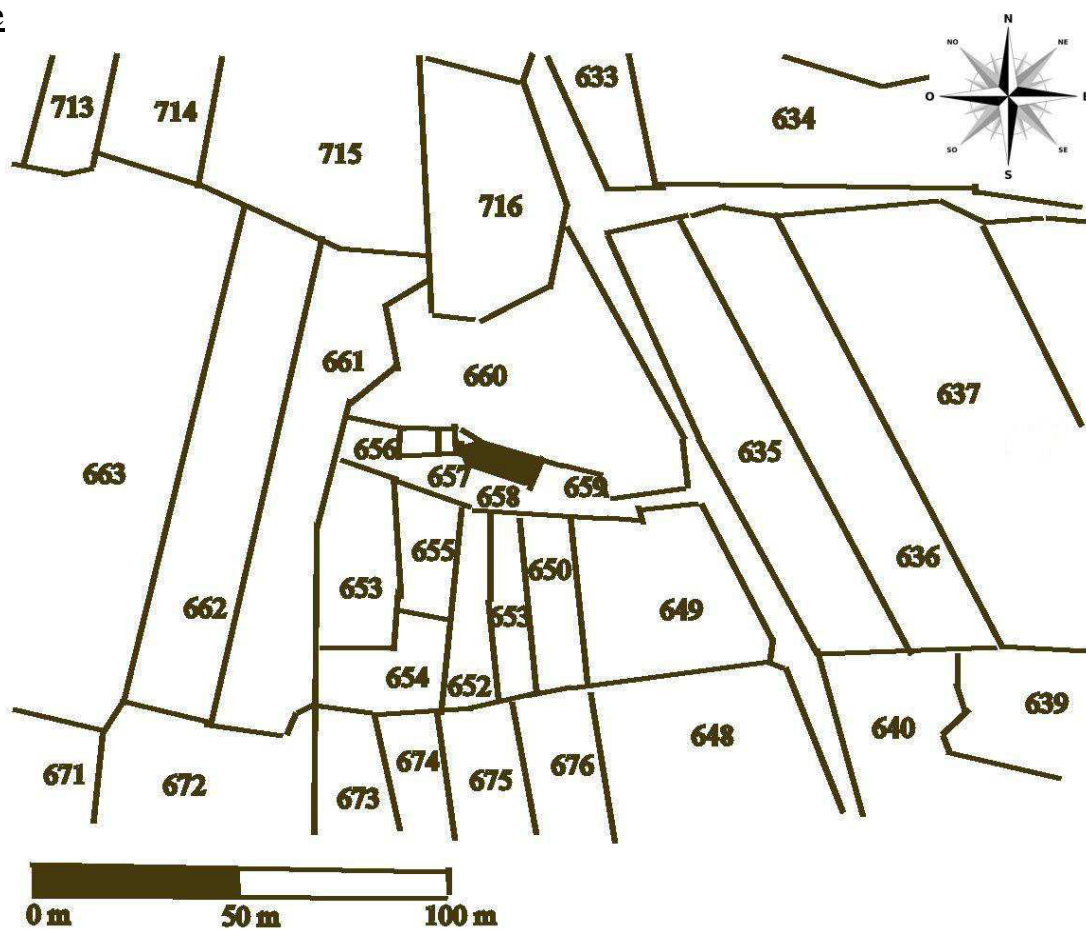
Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 421002, 78 m y = 2375727, 81 m

Le site de Bel-Air est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 138 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et au Bois de Linthe.

Distances	en m
Logis / église	409, 92
Logis / cours d'eau	169, 42
Logis / espace boisé	52, 12

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

633 : ?	658 : ?
634 : ?	659 : ?
635 : ?	660 : ?
636 : ?	661 : ?
637 : ?	662 : ?
639 : ?	663 : ?
640 : ?	671 : ?
648 : ?	672 : ?
649 : ?	673 : ?
650 : ?	674 : ?
652 : ?	675 : ?
653 : ?	676 : ?
654 : ?	713 : ?
655 : ?	714 : ?
656 : ?	715 : ?
657 : ?	716 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres et portes en grès gris et grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 11 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, en cours de restauration. Le bâtiment n'avait pas été habité depuis longtemps. L'enduit qui recouvrait à l'origine l'appareillage a disparu. La fenêtre à meneau est à moitié murée. La toiture est en cours de réfection. La cheminée est très sale. Le plancher et le plafond, qui sont d'origine, sont fortement endommagés.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à meneau avec trous de grilles, d'une petite ouverture chanfreinée, de deux portes chanfreinées, d'une évacuation d'eau extérieure, d'un escalier droit extérieur, d'une cheminée engagée à hotte légèrement pyramidale, d'une étagère et d'une pierre au sol à l'intérieur pour évacuer les eaux usées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	6,40 m	7,50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Ardoises

La façade sud est rythmée aujourd'hui par trois ouvertures : une fenêtre à meneau, une petite ouverture chanfreinée et une porte chanfreinée. Le pignon ouest comporte une porte chanfreinée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à meneau	Fenêtre chanfreinée
Façade sud	1 : vers la cave	1 : rez-de-chaussée surélevé	1 : rez-de-chaussée surélevé
Pignon ouest	1 : rez-de-chaussée surélevé		

Intérieur

Le logis comporte une cave surmontée d'une salle. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Etagère	Evacuation des eaux
Salle	Rez-de-chaussée surélevé	1	1	1

Intérêt du site

La partie la plus ancienne du logis se trouve à gauche, la partie de droite datant probablement de la période moderne. Le petit logis médiéval est surmonté d'une toiture à légère pente en cours de restauration. Elle comporte une souche de cheminée sur le mur pignon de gauche. La façade sud est rythmée par trois ouvertures dont deux ouvrent sur la cave. Il s'agit d'une petite fenêtre et d'une porte chanfreinée. La troisième ouverture éclairant l'étage est **une fenêtre à meneau** ayant conservé l'emplacement de ses grilles.





L'accès à l'étage se fait sur le mur pignon de gauche par un escalier droit extérieur. La façade nord par manque d'accessibilité n'a pu être étudiée. Le logis a conservé son chaînage d'angle. L'intérieur se compose d'une pièce à semi-enterrée que nous avons évoquée comme cave dans la description précédente. La seconde et dernière pièce se trouve à l'étage et comporte **une cheminée engagée** que nous n'avons pu approcher pour raison de sécurité. La hotte est légèrement pyramidale, le linteau est en bois et les corbeaux peu moulurés sont soutenus par des piédroits chanfreinés. Sous la fenêtre à meneau subsiste une pierre avec un petit trou

pour évacuer à l'extérieur des eaux usées ainsi que des étagères à gauche de cette même ouverture.



Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 60.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Léonard-des-Bois

Les Grandes Maisons



Localisation

Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Saint-Léonard-des-Bois section E1 du Bourg, cote PC 297 009.

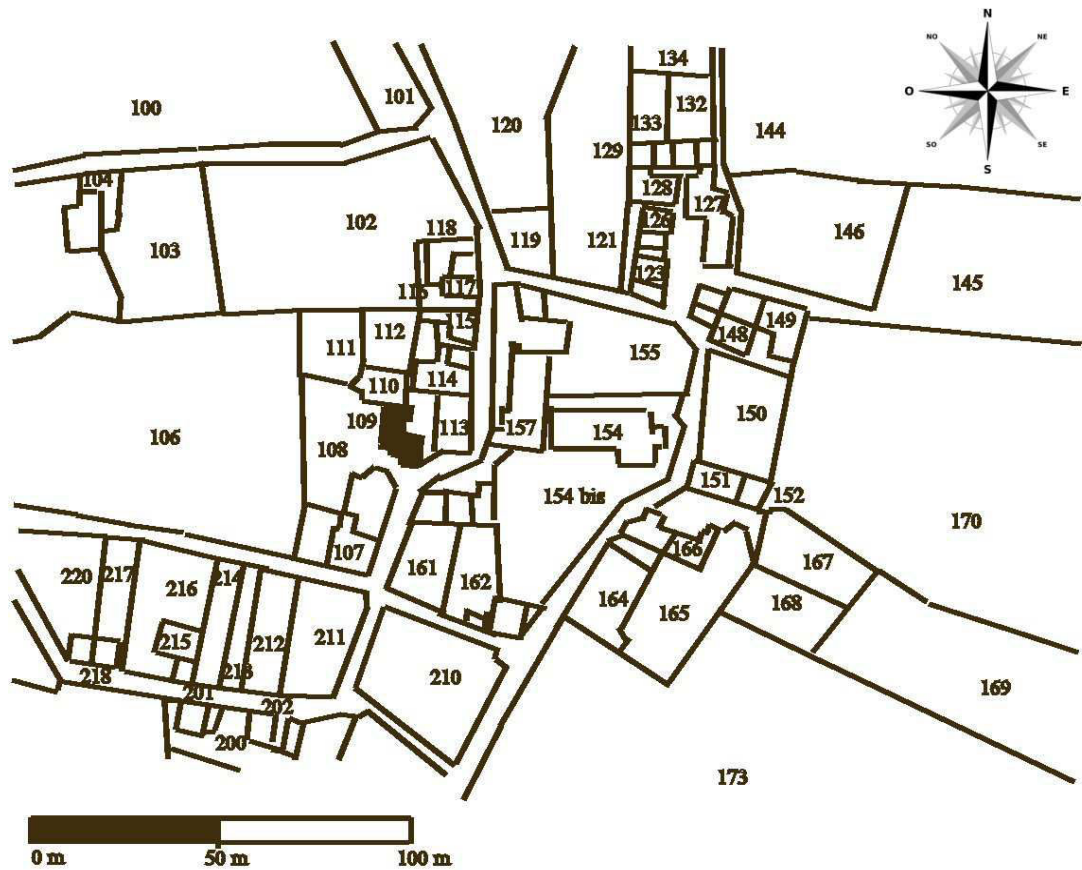
Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 421023,94$ m $y = 2375299,18$ m

Le site des Grandes Maisons est implanté au centre du village à 112 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et au Bois de Linthe

Distances	en m
Logis / église	63, 94
Logis / cours d'eau	227, 60
Logis / espace boisé	349, 25

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

100 : ?	126 : ?	165 : ?
101 : ?	127 : ?	166 : ?
102 : ?	128 : ?	167 : ?
103 : ?	129 : ?	168 : ?
104 : ?	133 : ?	169 : ?
106 : ?	134 : ?	170 : ?
108 : ?	144 : ?	173 : ?
109 : ?	145 : ?	200 : ?
110 : ?	146 : ?	201 : ?
111 : ?	148 : ?	202 : ?
112 : ?	149 : ?	210 : ?
113 : ?	150 : ?	211 : ?
114 : ?	151 : ?	212 : ?
115 : ?	152 : ?	213 : ?
116 : ?	154 : ?	214 : ?
117 : ?	154 bis : ?	215 : ?
118 : ?	155 : ?	216 : ?
119 : ?	157 : ?	217 : ?
120 : ?	161 : ?	218 : ?
121 : ?	162 : ?	220 : ?
123 : ?	164 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : début XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres en grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et ardoises.

Orientation logis : Est/ Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 11 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié restauré. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu en certains endroits. En 1887, un incendie ravagea cette maison et notamment la toiture aujourd'hui remaniée²⁸⁴.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte à moulures à cavets ornée d'une accolade, d'une fenêtre à traverse agrémentée de grilles de fer forgé, d'une ancienne fenêtre ayant perdu son meneau et ornée d'accolades.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	7,60 m	7,90 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Ardoises

La façade orientale est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : deux fenêtres datant de la période moderne, une fenêtre à traverse, une fenêtre ayant perdu sa croisée et une porte moulurée et surmontée d'une accolade. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre à meneau	Fenêtre à croisée
Façade est	1 : rez-de-chaussée	1 : étage	1 : rez-de-chaussée

Intérêt du site



Le logis des Grandes Maisons comporte quelques caractéristiques seigneuriales comme une fenêtre à traverse agrémentée de grilles de fer forgé éclairant l'étage. On remarque aussi au rez-de-chaussée, **une fenêtre ayant perdu son meneau**. Elle est surmontée de deux accolades. Á gauche de cette fenêtre se **trouve une porte à moulures à bandeaux** dont le linteau est surmonté d'une accolade à fleurons comportant en son centre une rosace.



²⁸⁴ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 139. / TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles (Excursion de la Société Historique et Archéologique du Maine, Mardi 23 juin 1925) », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1925, p. 205-325, (p. 298).

Bibliographie

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 627.

LANGERON A. *Promenons nous... à Saint-Léonard-des-Bois*, Éditions des Trois Compagnons, Saint-Léonard-des-Bois, 1931, p. 16.

MARIETTE P., *Saint-Léonard-des-Bois*, Découvrez les Alpes Mancelles, p. 32.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 139.

TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles (Excursion de la Société Historique et Archéologique du Maine, Mardi 23 juin 1925) », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1925, p. 205-325, (p. 298).

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Léonard-des-Bois

Linthe



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson évêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Saint-Léonard-des-Bois section D feuille unique de Linthe, cote PC 287 008.

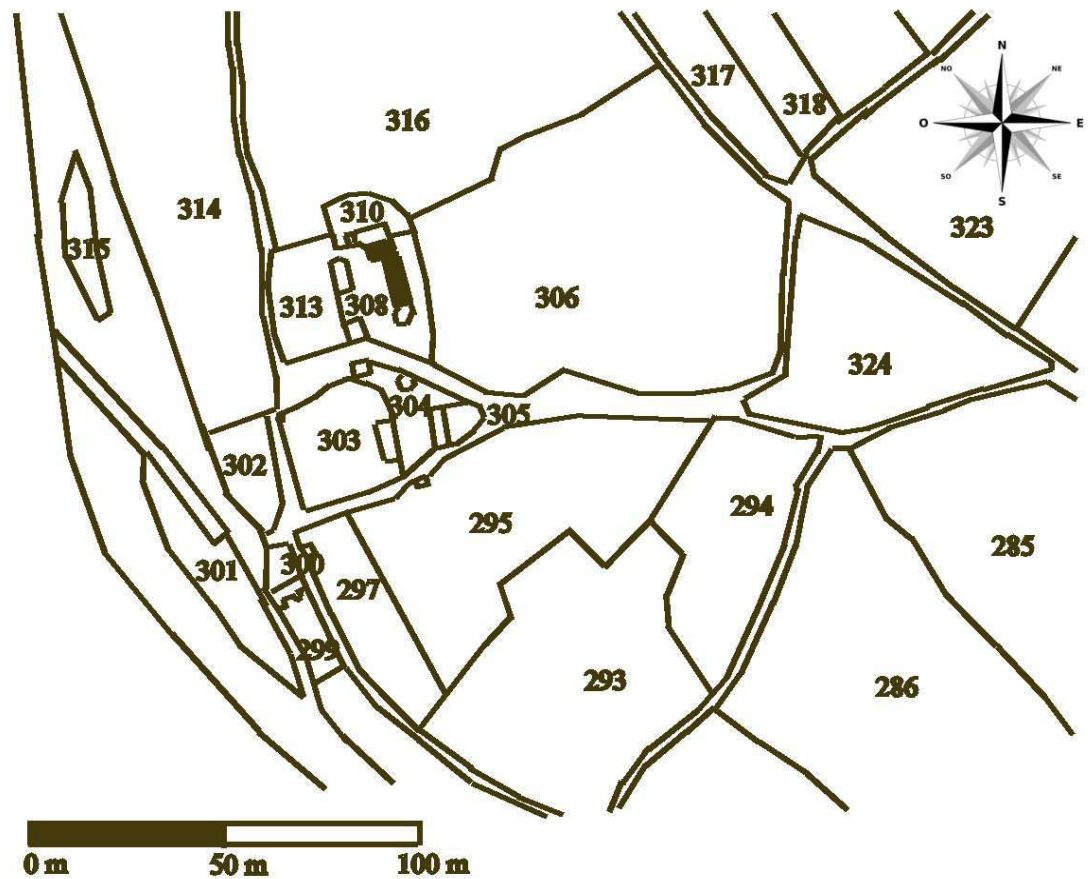
Carte IGN 1/25000 : 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 420992, 19 m y = 2374791, 18 m

Le site de Linthe est implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 107 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	553, 30
Logis / cours d'eau	132, 71
Logis / espace boisé	181, 16

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

285 : ?
286 : ?
293 : ?
294 : ?
295 : ?
297 : ?
299 : ?
300 : ?
301 : ?
302 : ?
303 : ?
304 : ?
305 : ?
306 : ?
308 : ?
310 : ?
313 : ?
314 : ?
315 : ?
316 : ?
317 : ?
318 : ?
323 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire, entouré partiellement de douves.

Datation : XVe (1440 ?)-XVIe (1530 ?) siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, granit gris et granit blond d'Alençon, grès roussard, pierres calcaires, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise et grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, ardoises et bois.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé du logis XVIe siècle par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 2 octobre 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié dont l'aménagement intérieur est récent. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir documents iconographiques à la fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu. Le logis n'a jamais été terminé. Des pierres d'arrachement subsistent à l'endroit où était prévu une tour d'escalier jamais construite. Une porte murée est visible sur le pignon sud au niveau du comble, et deux autres ouvertures murées sur les différents niveaux, ainsi que des pierres d'arrachement. Ces éléments laissent penser qu'un bâtiment auraient été prévu à cet emplacement. Il semble donc que le bâtiment datant du XVIe siècle ne fut jamais réellement terminé. La hotte de la cheminée de la salle basse est recouverte d'un lambris de bois sombre. Le pont levis a disparu au XIXe siècle.

Classement Monuments Historiques : Façades et toitures du manoir, ainsi que celles du pavillon carré et de la fuie sont inscrites depuis le 16 juillet 1984.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une partie du logis datant du XVe siècle et d'une autre partie datant du XVIe siècle, d'une toiture très pentue, d'une corniche sous la toiture, de fenêtres à croisée, de petites ouvertures dont certaines sont chanfreinées et agrémentées de grilles de protection, de trous de grilles, de soupiraux agrémentés de grilles donnant dans le sous-sol, d'une évacuation des eaux usées, de deux cheminées engagées à hotte droite, d'un dispositif dans le sous-sol soutenant les cheminées du rez-de-chaussée et de l'étage sur le pignon sud, et d'un placard avec sa porte. Dépendances : Présence d'un puits, d'un pavillon carré défensif agrémenté de multiples canonniers, d'une évacuation des eaux usées sur le pavillon défensif, d'une cheminée engagée dans le pavillon défensif, d'une fuie ayant conservé ses trous de boulins et d'une chapelle.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	13,40 m	8,40 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Ardoises

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : quatre fenêtres à croisée, deux portes anciennes et un soupirail. La façade orientale comporte sept ouvertures : deux fenêtres à croisée, quatre petites ouvertures anciennes et un soupirail de cave. Le pignon sud a conservé une porte murée donnant aujourd'hui dans le vide. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Petites ouvertures
Façade ouest	1 : vers le sous-sol 1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage	
Façade est		1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : rez-de-chaussée 3 : étage

Intérieur

Le logis datant du XVI^e siècle devait comporter à l'origine deux pièces : une au rez-de-chaussée et une à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Structure de soutient de cheminée	Placard
Sous-sol	-1		1	1
Salle basse	0	1		
Salle haute	1	1		

Mesures effectuées

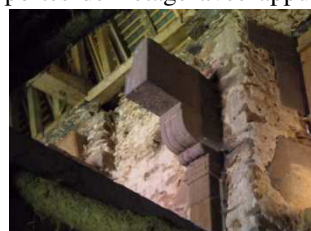
Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle basse	248 cm	262 cm	173 cm
Salle haute	248 cm	179 cm	149 cm

Dépendances

Le logis est complété par des communs. On y trouve une grande **fuie ronde à toiture en poivrière** bordée par une corniche. Elle est éclairée par une lucarne à fronton triangulaire dont l'amortissement se présente sous la forme d'une boule en pierre. Un bourrelet de pierre servant aussi de reposoir aux pigeons est encore visible dans la partie haute. On entre dans la fuie par une porte chanfreinée. L'intérieur de la fuie a conservé ses **mille-cinq-cent niches à pigeons**. Non loin de la fuie se trouve un **pavillon carré surmonté d'une toiture en croupe extrêmement pentue**.



Cette dernière est bordée par une corniche. Elle comporte sur toutes ses faces des canonniers contrôlant la douve qui entourait la cour. De nombreuses portes y sont visibles. Seules les portes de l'étage avec appui sont d'origine. On y accédait à l'aide d'une échelle. Quelques petites ouvertures chanfreinées dont certaines sont munies de grilles y sont aussi visibles ainsi que des trous de boulins. La face sud comporte une pierre en saillie permettant d'évacuer les eaux usées. À l'intérieur se trouvent les vestiges **d'une cheminée engagée en grès roussard**. La hotte a aujourd'hui disparu mais les deux sommiers toujours visibles reposent sur deux consoles à volutes moulurées. Ces dernières surmontent deux piédroits ayant la forme de demi-pilastres. Face au logis se trouvent



aussi un puits (il n'est plus à son emplacement d'origine), ainsi qu'une petite boulangerie prenant la forme d'un petit bâtiment rectangulaire. Non loin de la cour se trouve au ancien moulin datant du XVIII^e siècle. **La chapelle de Linthe** subsiste mais se trouve relativement éloignée du logis. En effet, il faut se rendre à l'entrée du village de Saint-Léonard-des-Bois pour la voir sur la route de Moulins-le-Carbonnel. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire



couvert d'une toiture couvert de tuiles. Deux croix de pierre sont disposées autour de la porte d'entrée. **Cette dernière comporte sur son linteau à l'intérieur d'un cercle mouluré un écu bûché.**

Il semble que les armes des du Hardaz (d'argent à six tourteaux de gueules posés 3, 2 et 1) y aient été visibles avant la Révolution²⁸⁵. Le mur pignon est couronné par une croix de pierre. À l'intérieur se trouvent sous une voûte de bois en berceau, un autel fait d'une grande dalle de granit. Au-dessus se trouve une croisée semi-ogivale qui éclaire l'intérieur de la chapelle²⁸⁶. Celle-ci fut fondée en 1573 en exécution du testament d'Aminadab du Hardaz. Elle était placée sous le vocable de Notre-Dame-de-Pitié²⁸⁷.

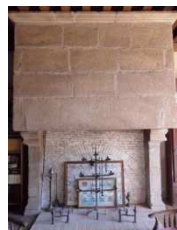
Intérêt du site

Si l'ensemble des dépendances conservées dans la cour sont d'un grand intérêt, le logis de Linthe a aussi conservé ses caractéristiques seigneuriales. Bâti en deux campagnes de construction, il semble que le corps de logis de gauche date de 1440. De forme rectangulaire, ce bâtiment conserve une toiture peu pentue en comparaison du logis datant de 1530. Le bâtiment le plus ancien a conservé deux grandes fenêtres : celle de l'étage a perdu sa croisée. Au-dessus de la porte d'entrée se trouve une belle accolade. N'ayant pu visiter ce petit bâtiment, quelques informations sont fournies par les notes de Paul Cordonnier²⁸⁸. En effet ce dernier indique que la porte d'entrée comporte une poutre glissante dans une rainure afin de renforcer l'accès. Au niveau des fenêtres, des trous dans le roussard permettent de placer un morceau de bois pouvant coincer le châssis. La



grande pièce du rez-de-chaussée est chauffée par une cheminée ornée d'un écu en bois sculpté aux armes des du Hardaz. On peut y voir aussi, semble-t-il des coussièges. Des ouvertures étaient aménagées au rez-de-chaussée afin de communiquer avec le logis plus récent. Le logis de 1530, avec sa toiture très pentue et ses hautes fenêtres à croisée sur la façade principale, est un bel exemple de bâtiment du début du XVI^e siècle. On accède à l'intérieur par un perron à double volée et l'on peut apercevoir sur cette même façade, une pierre en saillie permettant d'évacuer les eaux usées. **La façade arrière** éclairée elle aussi par deux grandes fenêtres à croisée comporte des pierres d'arrachements indiquant qu'une tour

avait été prévue. Le bâtiment surmonte un sous-sol aéré par des soupiraux protégés par des grilles de fer forgé. Vers le sud, cette **cave comporte un dispositif de bois qui semble soutenir les cheminées de la salle basse et de la salle haute se superposant. Sous ce dispositif, se trouve un petit placard se fermant par une porte de bois.**



Le rez-de-chaussée comportait une grande pièce principale chauffée par **une cheminée engagée en pierre dont la hotte est droite et recouverte d'un lambris de bois sombre.** Le linteau à entablement est soutenu par deux consoles à volutes surmontant deux piédroits à moulures à tables dans un goût caractéristique de la Renaissance. **La chambre de l'étage est elle aussi chauffée par une grande cheminée en pierre à hotte droite.** Le linteau repose sur deux corbeaux moulurés soutenus par deux piédroits peu ornés.

²⁸⁵ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 442 / FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1 p. 627. / PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 143. / LANGERON A., *Promenons nous... à Saint-Léonard-des-Bois*, Éditions des Trois Compagnons, Saint-Léonard-des-Bois, 1931, p. 20. / TRIGER R. « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles (Excursion de la Société Historique et Archéologique du Maine, Mardi 23 juin 1925) », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1925, p. 292.

²⁸⁶ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, ...op.cit. p.143. / LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, ...op.cit. p. 446.

²⁸⁷ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, ...op.cit. p.143. / FLOHIC Jean-Luc (dir.), *Le patrimoine des ...op.cit. p. 627 / LANGERON A., Promenons nous...op.cit. p. 20.*

²⁸⁸ ADS 18 J 512.

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 510

Papier Ledru (copie)

**Cartulaire de Saint-Vincent, *Liber controversiarum*. Menjot d'Elbenne, fol. 406
1000**

Noverit... quod ego Galterius Boigne dedi... abbatie Beati Vincentii cenom. et monachis ibidem Deo servienibus et domini predictorum monachorum de Aceio in perpetuum quecunque erunt necessaria in omnibus in forenta mea que vocatur Pail et dimidium pratum de Vallibus quod diu injuste temeram. Terter hujus rei magister Johannes de Cereiseio, Robertus Auvel (ou Aunel) Fulco de Guere, Robertus de Lintes, Robertus de Molenc, Guillermus Le Boigne, milites... Datum anno gratie 1000 (?)

W. de Doulceola, miles confirme cette donation de son prédécesseur *predecessoris mei Galterii Le Boigne*

ADS 18 J 512 Fonds Cordonnier

1081-1102 Stephanus de Lintres cartulaire de Saint-Vincent col 305 n° 530

LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 442-443, 445-446, 448-450.*

P 442-446

TESTAMENT DE MESSIRE DU HARDAS

Le vendredi 27^e jour de novembre 1573, Sachent tous présents et à venir que la Cour du Roi notre Sire au Mans, par devant nous François, Fontennes notaire et tabellion en ycelle demeurant à Sougé-le-Ganelon, furent présents et établis Aminada Duhardas, écuyer, seigneur de Linthe, paroisse de Saint-Léonard-des-Bois, lequel à ce jourd'hui, par devant nous, par ces présentes, fait et ordonné son testament et ordonné ses dernières volontés en la manière qui suit : ...

... *Item* Il donne et laisse pour la fondation d'une chapelle par lui fait faire et érigée près dudit lieu de Linthe, en l'honneur de Dieu et de Notre Dame de Pitié, le lieu domaine et métairie de la Huronnière, située en ladite paroisse de Saint-Léonard, au fief de Linthe, ainsi que le dit lieu se comporte...

... *Item* ledit testateur pour ce qui veult et lui plais a donné et donne par ces présentes à tous cest enfants de lui et de damoiselle Anne Le Clerc, sa femme et épouse tout et chacun ses acquêts par lui et ladite sa femme, faits et chacun ses acquêts par lui et ladite sa femme faits et qu'il comprit en leur mariage et en quelques lieux que lesdits héritages choses immeubles sont situés sans aucune révocation, pour à regard seulement des acquêts roturiers à la charge néanmoins que le fié (fils) aîné du testateur voudrait [...] ...

... *Item* pour mettre son testament présent exécution il a élu nommé ladite Enne (Anne) Le Clerc, demoiselle son épouse et André du Hardas écuyer son fié aîné...

LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 442-443, 445-446, 448-450.*

P 448

1732

Messire Charles-François Desportes, chevalier, seigneur et patron du Mesnil-Vicomte, de Linthe et autres lieux, vend la terre et seigneurie de Linthe, composée d'un manoir seigneurial, douves, basse-cour, jardins, un moulin tournant, avec ses vassaux, sujets audit moulin, rivière, droit de pêche, chapelle et tous droits honorifiques, fermes et bois taillis... à haut et puissant seigneur messire Hubert de Courtavel, marquis de Pezéz, maréchal des armées du roi... à haut et puissant seigneur messire Hubert de Courtavel, marquis de Pezéz, maréchal des armées du roi... représenté par messire Emmanuel Le Silleur, chevalier, seigneur de Sougé, Mébezou... demeurant au château de Sougé, Mébezou... demeurant au château de Sougé. Cette terre fut vendue 45000 livres.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Linthe comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Linthe comme métairie ou ancienne maison d'importance.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Robertus de Lintes	de Linthe	1000			CARTULAIRE SAINT VINCENT ²⁸⁹
Stephanus de Lintres ou Etienne de Linthes	de Linthe	1081 1102			CARTULAIRE DE SAINT VINCENT ²⁹⁰ CORDONNIER ²⁹¹
Robert de Linthe	de Linthe	1219			CORDONNIER
Jean du Hardaz	du Hardaz	1497 1502			CORDONNIER MOULARD
Jacques du Hardaz	du Hardaz	1511			CORDONNIER
Thomas du Hardaz	du Hardaz	1559			CORDONNIER
Aminabad du Hardaz	du Hardaz	1573	Ecuyer		MOULARD

Le premier seigneur connu de Linthe se nomme Robertus que l'on trouve vers l'an 1000 dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent. À la fin du XI^e siècle, nous trouvons dans le même cartulaire un certain Stephanus de Linthe jusqu'en 1102²⁹². Selon les auteurs locaux, il s'agirait plutôt d'Etienne de Linthe²⁹³. En 1219, est cité Robert de Linthe comme témoin lors de la donation faite par Robert de Doucelle à l'abbaye Saint-Vincent²⁹⁴. Entre le XV^e siècle et 1679, la seigneurie fut détenue par la famille du Hardaz²⁹⁵. Il semble que cette famille bénéficia tout particulièrement de la protection de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon²⁹⁶. Le 15 ou le 17 mars 1497, Jehan du Hardaz seigneur de Linthe fut témoin lors du contrat de mariage de René de Neufville et de Jehanne de Mellay²⁹⁷. Le 6 juin 1502, Jean du Hardaz fut encore présent lors du partage de la succession de Perrine Martin veuve de Jehan de Mellay seigneur de Serisay²⁹⁸. Il aurait épousé Jeanne de Coulonges²⁹⁹. Il semble que Jacques du Hardaz succéda à Jehan. On le trouva en 1511. Il épousa Antoinette Dubois de Maquillé³⁰⁰. En 1559, nous trouvons un certain Maître Thomas du Hardaz. Il s'agit de la date de l'insinuation des lettres de maîtrise ès-arts³⁰¹.

²⁸⁹ ADS 18 J 510.

²⁹⁰ ADS 18 J 512.

²⁹¹ CORDONNIER P., « Coevrons Bercons et pays de Tessé », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Maine*, 1962, p. 27.

²⁹² VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 533. : S. de Lintres fin du XI^e siècle (*Saint-Vincent*, 530), *Feodum de Lintes*, 1277 (*Lib. Alb.530*)/ LADRANGE P., « La seigneurie de Linthe à Saint-Léonard des Bois », *La Province du Maine*, Le Mans, juillet-septembre 1978, p. 258.

²⁹³ CORDONNIER P., « Coevrons Bercons et pays de Tessé »,...*op.cit.* p. 27. / MOULARD P., *Recherches historiques sur Saint-Léonard-des-Bois et Saint-Paul-le-Gaultier*, Lebrault, Le Mans, 1888, p. 146. / TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles (Excursion de la Société Historique et Archéologique du Maine, Mardi 23 juin 1925) », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1925, p. 292.

²⁹⁴ CORDONNIER P., « Coevrons Bercons et pays de Tessé »,...*op.cit.* p. 27. / MOULARD P., *Recherches historiques ...op.cit.* p. 146. / TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles (Excursion de la Société Historique et Archéologique du Maine, Mardi 23 juin 1925) », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1925, p. 292 / LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 442.

²⁹⁵ TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs...*op.cit.* p. 292.

²⁹⁶ TRIGER R., *La Bienheureuse Marguerite de Lorraine duchesse d'Alençon*, Imprimerie Monnoyer, Le Mans, 1921, p. 16.

²⁹⁷ MOULARD P., *Recherches historiques ...op.cit.* p. 146. / MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 173 / CORDONNIER P., « Coevrons Bercons et pays de Tessé »,...*op.cit.* p. 27.

²⁹⁸ MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne ...op.cit.* p. 173. Voir dans le présent volume, commune d'Assé-le-Boisne, Serizay.

²⁹⁹ LADRANGE P., « La seigneurie de Linthe, ...*op.cit.* p. 259.

³⁰⁰ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} ed. 1829-1842, t. 5, (p. 347) / LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay...op.cit.* p. 442 / MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne ...op.cit.* p. 173 / CORDONNIER P., « Coevrons Bercons et pays de Tessé »,...*op.cit.* p. 27.

³⁰¹ Insinuations ecclésiastiques G 338 cité dans MOULARD P., *Recherches historiques ...op.cit.* p. 146. / CORDONNIER P., « Coevrons Bercons et pays de Tessé »,...*op.cit.* p. 27.

Le 27 novembre 1573, le testament d'Aminadab du Hardaz nous apprend que ce dernier fut à cette date écuyer seigneur de Linthe³⁰². On y apprend aussi qu'il épousa Anne Le Clerc. C'est d'ailleurs dans ce testament qu'il décida de fonder la chapelle de Linthe. Selon Robert Triger, il semble qu'en 1593, Linthe ait servi de poste d'observation lors de la dernière incursion des Anglais dans le Bas-Maine pendant la Ligue. Le procureur de la fabrique d'Assé-le-Boisne envoya « un homme exprès dudit Assé jusques au logis et maison seigneuriale de Lintes pour parler à Monseigneur du Hardatz scavoir où devait tourner l'armée des Engloys au partement du villaige de la Posté ».

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Feodum	1277	LIB. ALB. 530 ³⁰³
Logis et maison seigneuriale	1593	TRIGER ³⁰⁴
Terre et seigneurie	1732	LEGUICHEUX
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans l'acte de 1732, nous apprenons que Linthe est composé d'un manoir seigneurial, avec douves, basse cour, jardins, d'un moulin et d'une chapelle. **Une partie des douves** citées est encore actuellement visible au nord du logis.

Sources

ADS 18 J 510 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier.

Bibliographie

- CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G.**, *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 253.
- CORDONNIER P.**, « Coevrons Bercons et pays de Tessé », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Maine*, 1962, p. 26-27.
- DUFOUR J.**, *Les Alpes mancelles, la nature, les hommes, hier et aujourd'hui*, Presses de l'Imprimerie Fresnoise, Fresnay-sur-Sarthe, 1998, p. II et 60.
- FLOHIC J-L.** (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 627.
- GALBRUN-CHOUTEAU G.**, *Les Alpes Mancelles au début du Tourisme automobile*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2007, p. 122.
- GRANDIERE R.**, *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7, 48, 66, 69, 72, 78, 98 et 98 (a).
- LADRANGE P.**, « La seigneurie de Linthe à Saint-Léonard des Bois », *La Province du Maine*, Le Mans, juillet-septembre 1978, p. 257-265.
- LANGERON A.**, *Promenons nous... à Saint-Léonard-des-Bois*, Éditions des Trois Compagnons, Saint-Léonard-des-Bois, 1931, p. 20-21.
- LEGUICHEUX A.**, *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 442-443, 445-446, 448-450.

³⁰² MOULARD P., *Recherches historiques ...op.cit.* p. 91 et 146. / LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay...op cit.* p. 442 / LEGUICHEUX A., « Documents pour servir à la chronique de Saint-Léonard-des-Bois », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, XIX, 1867-1868, p. 775.

³⁰³ VALLEE Eugène, *Dictionnaire topographique ...op.cit.* p. 533.

³⁰⁴ TRIGER Robert, « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs...op.cit. p. 292.

LEGUICHEUX A., « Documents pour servir à la chronique de Saint-Léonard-des-Bois », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, XIX, 1867-1868, p. 773-780, (p. 774-775).

LIGNE A. / KERVELLA G., *La Sarthe et ses richesses*, Éditions de la Reinette, Le Mans, p. 37.

MARIETTE P., *Saint-Léonard-des-Bois*, Découvrez les Alpes Mancelles, p. 35.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, *Manoir de Linthe*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

MOULARD P., *Recherches historiques sur la Châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, Imprimerie et Librairie E. Lebrault, Le Mans, 1885, p. 173, 177, 367.

MOULARD P., *Recherches historiques sur Saint-Léonard-des-Bois et Saint-Paul-le-Gaultier*, Lebrault, Le Mans, 1888, p. 91, 120, 144-146.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vielles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 141 et 143.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, (p. 347 et 353).

RATOUIS H., « Le Manoir de Linthe à Saint-Léonard-des-Bois », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Imprimerie Monnoyer, Le Mans, 1963.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 29 et 42.

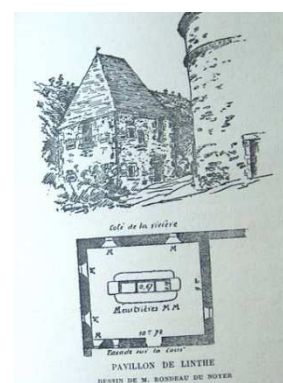
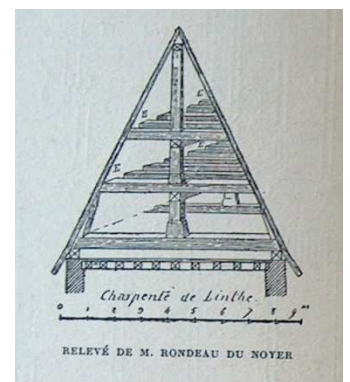
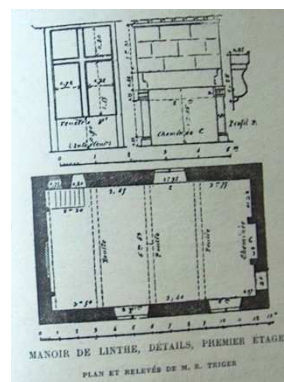
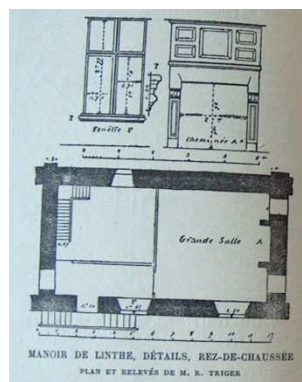
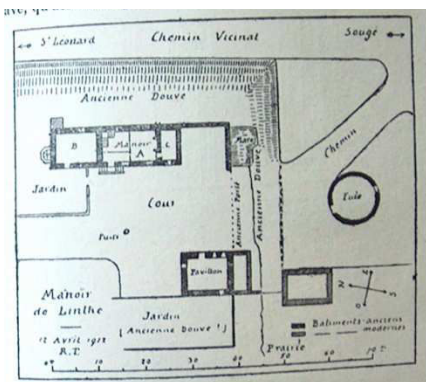
SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 66.

TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles (Excursion de la Société Historique et Archéologique du Maine, Mardi 23 juin 1925) », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1925, p. 205-325, (p. 286-289, 291-292, 294).

TRIGER R., *La Bienheureuse Marguerite de Lorraine duchesse d'Alençon*, Imprimerie Monnoyer, Le Mans, 1921, p. 16, 23-24.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 533.

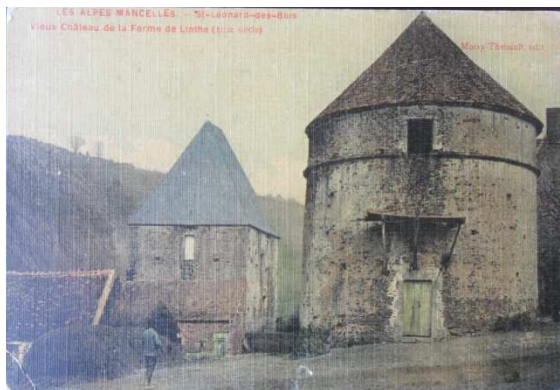
Documents iconographiques



TRIGER R., « Fresnay-sur-Sarthe, ses environs et les Alpes Mancelles (Excursion de la Société Historique et Archéologique du Maine, Mardi 23 juin 1925) », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1925.



LANGERON A., *Promenons nous... à Saint-Léonard-des-Bois*, Éditions des Trois Compagnons, Saint-Léonard-des-Bois, 1931, p. 20-21 et ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier



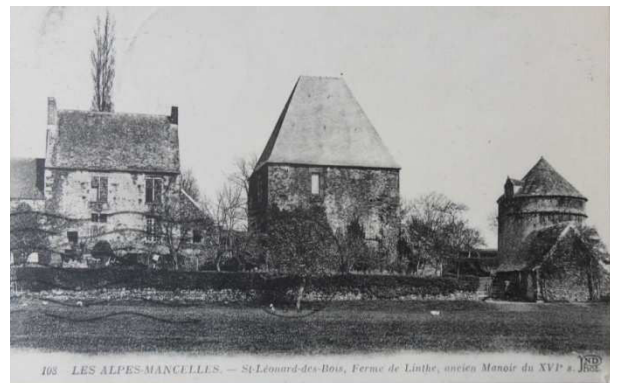
ADS 2 FI 5443



ADS 2 FI 5442, datée de 1943



ADS 2 FI 5441



ADS 2 FI 9496

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Ouen-de-Mimbré

Les Grands Prés



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1811 au 1/2500 commune de Saint-Ouen-de-Mimbré section A1, cote PC 307 002

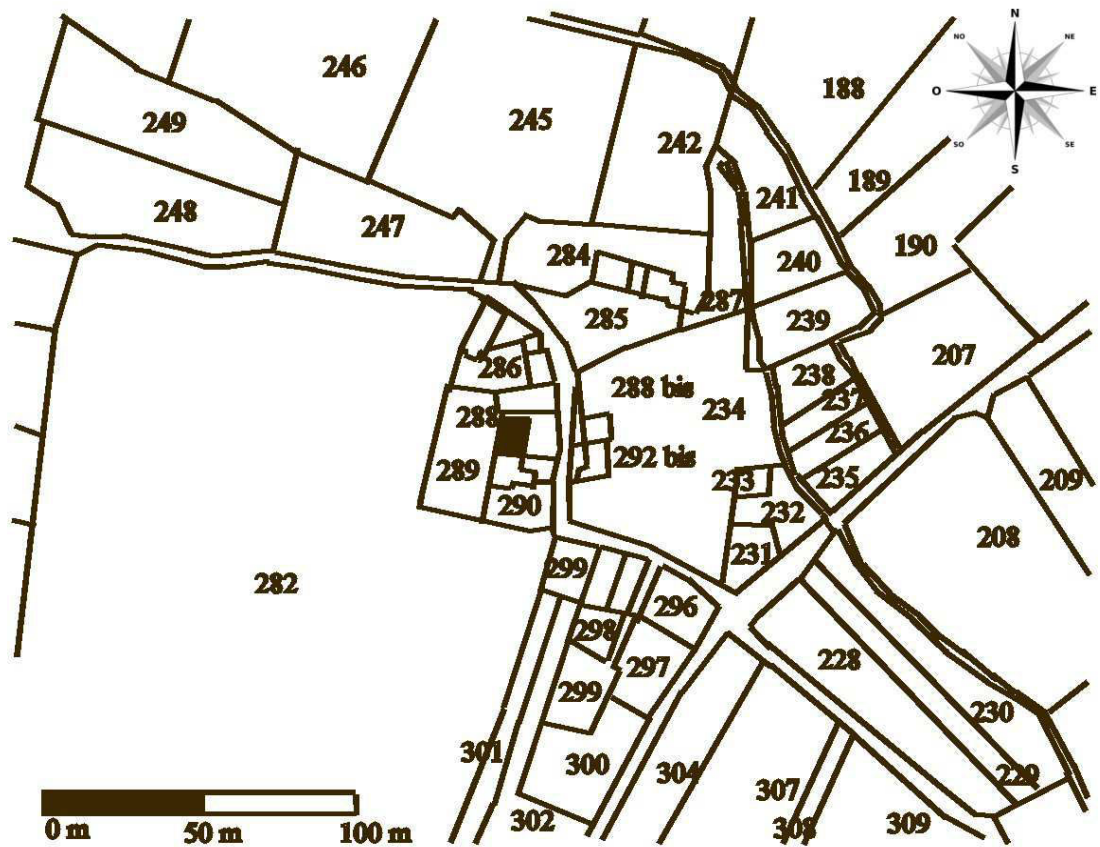
Carte IGN 1/25000 : 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 429848, 33 m y = 2369170, 37 m

Le site des Grands-Prés est trouve implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 91 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	728, 73
Logis / cours d'eau	1785, 20
Logis / espace boisé	1133, 02

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

188 : ?	247 : ?
189 : ?	248 : ?
190 : ?	249 : ?
207 : ?	282 : ?
208 : ?	284 : ?
209 : ?	285 : ?
220 : ?	286 : ?
228 : ?	287 : ?
230 : ?	288 : ?
231 : ?	288 bis : ?
232 : ?	289 : ?
233 : ?	290 : ?
234 : ?	292 bis : ?
235 : ?	296 : ?
236 : ?	297 : ?
237 : ?	298 : ?
238 : ?	299 : ?
239 : ?	300 : ?
240 : ?	301 : ?
241 : ?	302 : ?
242 : ?	304 : ?
245 : ?	307 : ?
246 : ?	308 : ?
	309 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Fin XVe-début XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres et portes en pierre de taille de grès de couleur grise, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et ardoises.

Orientation logis : Est / ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 3 avril 2010.

Etat de conservation : Logis peu remanié, dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait à l'origine l'appareillage a disparu. L'enduit de la façade arrière a été refait. La porte d'entrée a été remaniée. La cheminée du rez-de-chaussée a disparu.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très inclinée, de fenêtres à traverse, de fenêtres ornées d'accolades, d'une porte chanfreinée, d'un linteau de fenêtre ornée d'écus à fleurs de lys (cette même fenêtre à une grille de protection), de petites ouvertures chanfreinées, d'une cheminée engagée à hotte pyramidale, d'un escalier en vis en bois,

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11, 60 m	7, 90 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très inclinée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Ardoises

La façade orientale est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : deux fenêtres à traverse, deux fenêtres chanfreinées ornées d'une accolade, une porte chanfreinée et une porte ancienne donnant accès à la cave. La façade ouest comporte une fenêtre à traverse, deux ouvertures chanfreinées et une porte chanfreinée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à traverse	Fenêtres chanfreinée
Façade est	1 : vers la cave 1 : rez-de-chaussée	2 : étage	2 : rez-de-chaussée
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	2 : étage

Intérieur

Le logis comportait à l'origine une pièce au rez-de-chaussée et une pièce à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier	Du 0 au comble	
Chambre 1		1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	212 cm	73 cm	169 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	107 cm	17 cm	23 cm

Intérêt du site

Le logis des Grands Prés comporte certaines caractéristiques des maisons seigneuriales. On y retrouve en effet une toiture très inclinée et la présence sur la façade orientale de deux fenêtres à traverse et de deux autres fenêtres ornées d'une accolade. La façade ouest comporte moins d'ouvertures, mais la fenêtre à traverse est très intéressante car elle comporte sur son linteau **deux écus armoriés à fleurs de lys**. L'intérieur comporte un escalier en vis en œuvre construit en bois. Il est suspendu au noyau et est tournant à droite. **Le noyau est sculpté de rainures torsées** qui pouvaient servir de rampes. La chambre à l'étage a conservé sa **cheminée engagée à hotte pyramidale** dont le linteau repose sur deux consoles surmontant des piédroits non ornés.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Les Grands Prés comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean Pasquer	Pasquer	1521			LEGUICHEUX 305
René Pasquer	Pasquer	1530			LEGUICHEUX 306

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIII ^e	CASSINI

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 257.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 630.

LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 750.

³⁰⁵ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 476.

³⁰⁶*Ibid.* p. 476.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Ouen-de-Mimbré

Le Grand Villepeinte



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson évêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1811 au 1/2500 commune de Saint-Ouen-de-Mimbré section A2, cote PC 307 003

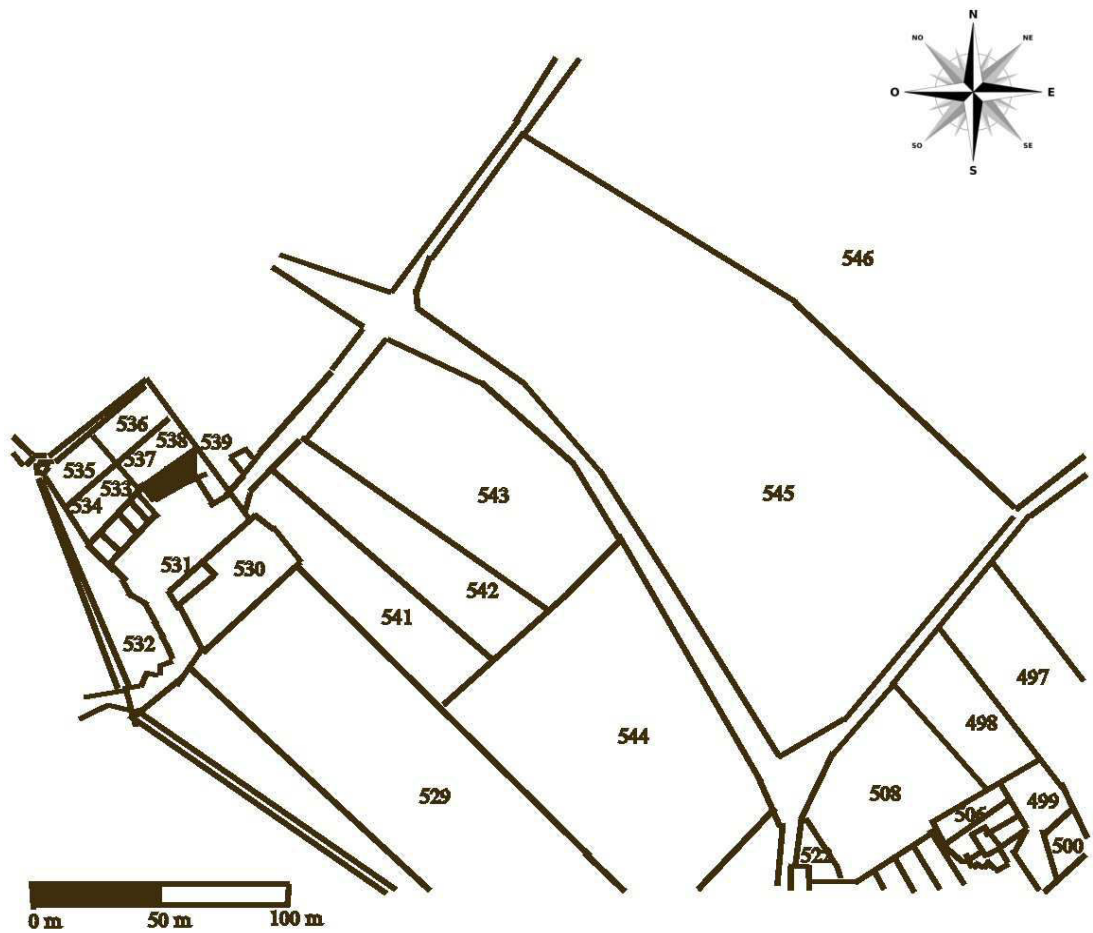
Carte IGN 1/25000: 1617 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 428631, 24 m y = 2368213, 64 m

Le site du Grand Villepeinte est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 100 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1583, 70
Logis / cours d'eau	879, 52
Logis / Espace boisé	1205, 87

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

- 497 : ?
- 498 : ?
- 499 : ?
- 500 : ?
- 506 : ?
- 508 : ?
- 522 : ?
- 529 : ?
- 530 : ?
- 531 : ?
- 532 : ?
- 533 : ?
- 534 : ?
- 535 : ?
- 536 : ?
- 537 : ?
- 538 : ?
- 539 : ?
- 541 : ?
- 542 : ?
- 543 : ?
- 544 : ?
- 545 : ?
- 546 : ?

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 30 décembre 2011.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres à croisée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	3	Ardoises

Données historiques

Sources :

ADS 1 J 213

Fin XVIIIe siècle

Au nom du peuple français atous Ceux qui Ces presentes veront Salut proclamant et Conditions pour parvenir à la vente par Licitacion alaquelle des Etrangers Seront admis des biens fonds dependants de la Succession de de dame françoise jeanne pavet veuve du Citoyen gabriel michel terrault decedée Commune de pontlieu les le mans dont Le detail Suit. La métairie de villepinte Situee Commune de fresnay, assé Le boisne Et Saint ouen de mimbé dont la Composition Suit. Art pour les batiments de maitre, de fermier servant à Son exploitation, Cour et jardin Contenant vingt arres ou trente perches anciennes mesure. Art 2 Les quatre Cinqieme de létang qui est au midy de la Cour et jardin Contenant ensemble quarante arres ou Soixante perches. Art 3 une pature Sise au Couchant du jardin Et de la Cour Contenant Soixante Six arres ou Cent perche joignant au levant le dit jardin et Etang au midy le Citoyen garreau au Couchant Le Citoyen bordeaux Et au nord La Citoyenne garreau Laquelle Sexploitera par Le petit Clos faisant partie de la dite terre dans les terres ou il ni aura pas de grain...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Grand Villepeinte comme château ou maison notable ruinés.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Grand Villepeinte comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jehan Clément	Clément	1551	Marchand		LEGUICHEUX 307

³⁰⁷ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 477.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	ADS 1 J 213
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 1 J 213 : 1703-An X : Titres et baux concernant des biens sis à Saint-Ouen-de-Mimbré.

Bibliographie

LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 98.

LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 477.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 958.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Ouen-de-Mimbré

Maigné



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1811 au 1/2500 commune de Saint-Ouen-de-Mimbré section C1, cote PC 307 006

Carte IGN 1/25000 : 1717 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 429742, 49 m y = 2367034, 66 m

Le site de Maigné est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 99 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1570, 23
Logis / cours d'eau	1299, 23
Logis / espace boisé	128, 10

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

- 141 : ?
- 142 : ?
- 143 : ?
- 145 : ?
- 147 : ?
- 148 : ?
- 149 : ?
- 150 : ?
- 151 : ?
- 153 : ?
- 154 : ?
- 155 : ?
- 156 : ?
- 157 : ?
- 159 : ?
- 160 : ?
- 161 : ?
- 162 : ?
- 163 : ?
- 164 : ?
- 165 : ?
- 166 : ?
- 167 : ?
- 168 : ?
- 169 : ?
- 170 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire remanié.

Datation : XIIIe-XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres et porte en pierres calcaires, chaînage d'angle en grès roussard, bois et terre cuite.

Orientation logis : Est / ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 25 juin 2010.

Etat de conservation : Logis remanié restauré récemment. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu. La cheminée a été en partie remaniée et certaines ouvertures ont été murées. Les chapiteaux romans se trouvant dans la cave sont usés. L'une des fenêtres a été transformée en porte. Des vasistas ont été percés dans la toiture.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de deux portes chanfreinées, de fenêtres chanfreinées, de contreforts massifs, de trous de boulins, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'une niche près de la cheminée, d'une pierre servant à évacuer les eaux usées et de chapiteaux romans dans la cave.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11,40 m	9,20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Tuiles

La façade orientale est rythmée aujourd'hui par trois ouvertures : une porte chanfreinée, et deux petites fenêtres chanfreinées. La façade ouest comporte cinq ouvertures : trois vasistas, une porte relativement récente, et une petite ouverture chanfreinée remaniée en porte. Le pignon nord comporte deux ouvertures murées : une porte à arc en anse de panier et une petite fenêtre. Le pignon sud est agrémenté d'une porte chanfreinée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres chanfreinées	Fenêtres anciennes
Façade est	1 : vers la cave	1 : rez-de-chaussée surélevé	1 : rez-de-chaussée surélevé
Façade ouest		1 : rez-de-chaussée surélevé	
Pignon nord	1 : rez-de-chaussée		1 : comble
Pignon sud	1 : rez-de-chaussée surélevé		

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Plaque d'évacuation d'eau	Chapiteaux romans
Cave	0			2
Salle	Rez-de-chaussée surélevé	1	1	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	254 cm	?	190 cm

Intérêt du site

Bien que remanié, le logis de Maigné a conservé quelques éléments intéressants. Ce logis rectangulaire semble très ancien étant donné la présence de deux contreforts massifs sur la façade orientale. À l'aspect de ces contreforts, nous pouvons supposer que le logis devait être beaucoup plus élevé. Si quelques ouvertures chanfreinées sont visibles sur les façades ouest et est, les baies les plus anciennes se trouvent sur le pignon nord.



En effet, on peut voir **une large porte en grès roussard à arc en anse de panier** qui est aujourd'hui murée. L'étage est éclairé par une petite ouverture en grès roussard elle aussi murée. La cave semi-enterrée comporte **deux chapiteaux romans** placés sur le mur du pignon nord. Il peut-être probable qu'une voûte reposait sur ces deux éléments et sur d'autres ayant disparu. Au rez-de-chaussée, se trouve une grande salle chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de pierre repose sur des corbeaux légèrement moulurés. Dans cette même pièce se trouve sur le sol, **une plaque de pierre avec évacuation d'eau vers l'extérieur.**



Données historiques

Sources :

ADS B 1508

Registre du prieuré de Sougé le Ganelon

12 juin 1775

Louis parlagrace dedieu Roi de France et denavarre anotre Sénéchal du Maine en Son Lieutenant généralou particulier [...] Salut notre amé et feal René andré françois de la fournerie Ecuyer notre Conseiller Secretaire de notre maison et Courance de feance Seigneur de la ferriere Chabain, bourg, la chapelle des chardonnects et autres lieux nous a fait Remontrer qu'acause de Ses Seigneurie du bourg et de Chapelle droits de bassejustice et jurosdiction fouiere, mansire, domaines, garennes, droits de fiefs arrieres fiefs, Cens, Rentes inféodées et non infeodées, Corvées Reconnaissances, Banalité demoulin, droits de chasse, perches, Eaux, Rivieres Servis Servitudes et Autres droits Seigneuriaux établis tant par la Coutume dumaine queparles titres et Terrier, de lexposant à prendre et percevoir Surplusieurs titres et terriers, de lexposant à prendre et percevoir Sur plusieurs maisons, batiments, bois, buissons, terres labourables et [...] près heritages Scitués dans les paroisses de maigné, pilmil, Sougé Le Ganelon, Douillet et autres Lieux en notre Comté dumaine qui Sont de noble et Serviles, Condition et possédées par plusieurs particuliers tant Ecclesiastiques, nobles qu'autres dont les prédécesseurs de lexposant

[...] Et sous Cette peine que vous verrer être à faire et à qui il appartiendra ; ils aient à venir dans Lamaison Seigneuriale dudit fief de bourg audit maigné et dans la maison Seigneuriale dudit fief de la Chapelle des Chardonnets audit Sougé Le ganelon y faire les foi et hommage qu'ils sont leurs faire à l'exposant par devant nousdeux notaires qui seront nommé par l'expostant...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Maigné comme métairie avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Maigné comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
R. de Maneio	de Maigné	1112			CARTULAIRE SAINT AUBIN ³⁰⁸
Jean Lechat	Lechat	Avant 1535			LEGUICHEUX
Jehan Clément	Clément	1535			LEGUICHEUX

Le premier seigneur connu se nomme R. de Maneio et est cité en 1112. On trouve bien plus tard Jean Lechat sieur de La Ragotière avant 1535³⁰⁹. À partir de cette date, il vendit la seigneurie à Jehan Clément³¹⁰.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison seigneuriale	12 juin 1775	ADS B 1508
Métairie	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Le logis de Maigné était complété par une chapelle fondée en 1428 par Jean Louvier³¹¹. Elle était dédiée à saint Gervais et saint Protais³¹².

Sources

ADS B 1508 : 1772-1779 Insinuations laïques.

Bibliographie

- FLOHIC J.-L.** (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1 p. 607.
- HARDY J.**, *Les chapelles castrales et manoriales du Maine*, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 168.
- LEGUICHEUX A.**, *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 476.
- PESCHE J.-R.**, *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 444.
- VALLEE E.**, *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 551.

³⁰⁸ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 551 : R. de Maneio, 1112 (Saint-Aubin, 338), Le fié de Magné, 1314 (BNF, fr. 8736, fol 27).

³⁰⁹ LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 476.

³¹⁰ *Ibid.* p. 476.

³¹¹ Lepaige cité par HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine*, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 168.

³¹² *Ibid.* p. 168.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Paul-le-Gaultier

La Bretonnière



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1811 au 1/2500 commune de Saint-Paul-le-Gaultier section E feuille unique du Bourg, cote PC 311 007

Carte IGN 1/25000: 1617 E Saint-Pierre-des-Nids, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 420216, 44 m y = 2371462, 72 m

Le site de La Bretonnière est implanté au sud-est du village, dans un hameau à 107 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant Le Merdereau et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1485, 16
Logis / cours d'eau	159, 10
Logis / espace boisé	1236, 24

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1811 est inexistant.

208 : ?	243 : ?
209 : ?	244 : ?
210 : ?	245 : ?
211 : ?	246 : ?
212 : ?	249 : ?
213 : ?	250 : ?
214 : ?	251 : ?
215 : ?	258 : ?
216 : ?	259 : ?
218 : ?	260 : ?
220 : ?	261 : ?
221 : ?	262 : ?
222 : ?	263 : ?
223 : ?	264 : ?
224 : ?	265 : ?
225 : ?	266 : ?
227 : ?	267 : ?
228 : ?	268 : ?
230 : ?	269 : ?
235 : ?	270 : ?
236 : ?	271 : ?
237 : ?	272 : ?
238 : ?	273 : ?
239 : ?	274 : ?
240 : ?	275 : ?
241 : ?	276 : ?
242 : ?	277 : ?

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres et portes grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite, ardoises et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 27 mars 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, restauré récemment. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir photographies à la fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Une des ouvertures a été murée. Certaines ouvertures de grès roussard ont dû être reperçées ultérieurement. Une lucarne a été percée dans la toiture. Cette dernière a été remaniée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte en bois agrémentée d'une huisserie du XVe siècle, de deux portes chanfreinées, d'une fenêtre à traverse, d'une fenêtre avec appui mouluré, d'une pierre servant d'évacuation d'eau, de petites ouvertures protégées par des grilles de fer forgé, d'une canonnère, d'un coussiège, d'une cheminée engagée à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave semi enterrée, rez-de-chaussée surélevé et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	12,80 m	7,50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade nord est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : une lucarne percée récemment, une fenêtre en grès roussard percée peut-être ultérieurement, une petite ouverture percée ultérieurement, une petite ouverture chanfreinée et une porte chanfreinée. La façade sud comporte cinq ouvertures : une fenêtre à traverse, une petite ouverture murée, une fenêtre percée ultérieurement, et deux petites fenêtres chanfreinées agrémentées de grilles de protection. Le pignon ouest est percé de deux fenêtres (percées ultérieurement) et une porte. Le pignon oriental est agrémenté d'une fenêtre percée ultérieurement et d'une porte chanfreinée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à traverse	Fenêtres chanfreinées
Façade nord	1 : rez-de-chaussée		1 : rez-de-chaussée
Façade sud		1 : rez-de-chaussée	2 : cave 1 : rez-de-chaussée
Pignon est	1 : rez-de-chaussée		

Intérieur

Le logis se compose de deux pièces au rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Coussiège
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	179 cm	95 cm	160 cm

Intérêt du site

Le logis de La Bretonnière comporte une fenêtre à traverse sur sa façade sud. Le dénivelé du terrain a permis de créer une cave semi-enterrée. Celle-ci est éclairée par deux petites ouvertures chanfreinées protégées par des grilles de protection. On peut y accéder par une porte chanfreinée située sur le pignon oriental, dont la boiserie d'origine a conservé **ses huisseries du XV^e siècle**. Dans cette cave se trouve aussi **une canonnière avec fente de visée** donnant vers le sud. Toujours sur la façade sud se trouve au niveau du sol du rez-de-chaussée une pierre servant à évacuer les eaux usées. À l'intérieur se trouve dans la grande salle **une cheminée engagée à hotte droite**. Le linteau repose sur des corbeaux non ornés. Un coussiège est situé dans l'embrasure de la fenêtre à traverse.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique La Bretonnière comme château ou maison notable.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	Fin XVIII ^e	CASSINI

Bibliographie

FLOHIC J-L (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 631.

VALLEE E ;, *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 146.

Documents iconographiques



ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier, photographies du 26 avril 1936.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Sougé-le-Ganelon

La Chapelle



Localisation

Cadastré napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Sougé-le-Ganelon section E feuille unique de La Chapelle, cote PC 344 011.

Carte IGN 1/25000: 1617 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 422364, 85 m y = 2369180, 96 m

Le site de La Chapelle est implanté au sud-ouest du village, dans un hameau à 131 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	3110, 82
Logis / cours d'eau	1025, 72
Logis / Espace boisé	1728, 26

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

44 : ?	134 : ?	155 : ?	197 bis : ?
68 : ?	135 : ?	157 : ?	198 : ?
70 : ?	137 : ?	158 : ?	199 : ?
71 : ?	138 : ?	159 : ?	202 : ?
72 : ?	139 : ?	160 : ?	203 : ?
73 : ?	140 : ?	161 : ?	204 : ?
74 : ?	141 : ?	162 : ?	206 : ?
75 : ?	142 : ?	163 : ?	207 : ?
76 : ?	143 : ?	164 : ?	208 : ?
77 : ?	144 : ?	165 : ?	209 : ?
78 : ?	145 : ?	169 : ?	210 : ?
79 : ?	146 : ?	171 : ?	211 : ?
80 : ?	147 : ?	172 : ?	212 : ?
81 : ?	148 : ?	180 : ?	213 : ?
82 : ?	149 : ?	181 : ?	214 : ?
83 : ?	150 : ?	186 : ?	344 : ?
84 : ?	151 : ?	187 : ?	345 : ?
85 : ?	152 : ?	192 : ?	346 : ?
86 : ?	153 : ?	193 : ?	347 : ?
131 : ?	154 : ?	195 : ?	349 : ?
132 : ?	155 : ?	196 : ?	350 : ?
133 : ?	154 : ?	197 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XIVe-XVe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 2 juin 2011.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à croisée, d'une fenêtre à traverse, de cheminées et de coussièges³¹³.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de quatre niveaux (cave³¹⁴, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis ³¹⁵	Longueur	Largeur
Logis	10 m	8 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	3	Ardoises

Dépendance

Il semble que le logis s'accompagne d'une chapelle qui comporte une porte romane murée sur la façade ouest et une fenêtre géminée triflée³¹⁶. À l'intérieur il y aurait la trace de deux ouvertures romanes au sud et une au nord³¹⁷. Un bénitier serait toujours en place dans le mur³¹⁸. Cette chapelle était dédiée à sainte Marguerite et était entourée d'un cimetière³¹⁹.

Intérêt du site

Le logis comporterait une porte principale surmontée d'un écu portant l'anagramme du Christ³²⁰. Le bâtiment est chauffé par des cheminées superposées de 2, 20 m d'ouverture. Leur style est « archaïsant », le linteau reposant sur de simples corbeaux³²¹. L'une d'elles comporte un écu avec les initiales RP³²². La grosse poutre de traverse est décorée de trois écussons du côté de la salle³²³. Ces derniers comportent des inscriptions latines (voir photographie à la fin de la fiche). On peut y lire sur le premier : *Nosce te ipsum E P*, le second est indéchiffrable et le troisième comporte *Nichil nimium cupere*³²⁴.

³¹³ SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 44.

³¹⁴ *Ibid.* p. 44.

³¹⁵ Ces mesures proviennent de SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe... op.cit.* p. 44.

³¹⁶ PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Vieilles demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 165.

³¹⁷ *Ibid.* p. 165.

³¹⁸ *Ibid.* p. 165.

³¹⁹ MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon*, E. Lebrault, Le Mans, 1880, p. 298.

³²⁰ *Ibid.* p. 299.

³²¹ SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe...op.cit...* p. 44.

³²² MOULARD P., *Chroniques ...op.cit.* p. 299.

³²³ SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe...op.cit.* p. 44./ MOULARD P., *Chroniques ...op.cit.* p. 299.

³²⁴ MOULARD P., *Chroniques ...op.cit.* p. 299.

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 512

Registre du prieuré de Sougé le Ganelon

1450

Damoizelle Marye de Saint Berthevin, dame de la chapelle des Chardennay, qui tient de Courbusain et Courbusain (tient) de Saint Celerin et Saint Celerin tient de thouvoye

ADS 18 J 512

Registre du prieuré de Sougé le Ganelon

1485

René de Mensenge escuyer seigneur de la Chapelle

ADS 18 J 512

Registre du prieuré de Sougé le Ganelon

1485

René de Mensenge et son filz Christofle de Mesenge, soy disant escollier à Paris.

ADS B 1508

Registre du prieuré de Sougé le Ganelon

12 juin 1775

Louis parlagrace dedieu Roi de France et denavarre anotre Sénéchal du Maine en Son Lieutenant généralou particulier [...] Salut notre amé et feal René andré françois de la fournerie Ecuyer notre Conseiller Secretaire de notre maison et Courance de feance Seigneur de la ferriere Chabain, bourg, la chapelle des chardonnects et autres lieux nous a fait Remontrer qu'acause de Ses Seigneurie du bourg et de Chapelle droits de bassejustice et jurosdiction fouiere, mansire, domaines, garennnes, droits de fiefs arrieres fiefs, Cens, Rentes inféodées et non infeodées, Corvées Reconnaissances , Banalité demoulin, droits de chasse, perches, Eaux, Rivieres Servis Servitudes et Autres droits Seigneuriaux établis tant par la Coutume dumaine queparles titres et Terrier, de lexposant à prendre et percevoir Surplusieurs titres et terriers, de lexposant à prendre et percevoir Sur plusieurs maisons, batiments, bois, buissons, terres labourables et [...] près heritages Scitués dans les paroisses de maigné, pilmil, Sougé Le Ganelon, Douillet et autres Lieux en notre Comté dumaine qui Sont de noble et Serviles, Condition et possédées par plusieurs particuliers tant Ecclesiastiques, nobles qu'autres dont les prédécesseurs de lexposant [...] Et sous Cette peine que vous verrer être à faire et à qui il appartiendra ; ils aient à venir dans Lamaison Seigneuriale dudit fief de bourg audit maigné et dans la maison Seigneuriale dudit fief de la Chapelle des Chardonnects audit Sougé Le ganelon y faire les foi et hommage qu'ils sont leurs faire à l'exposant par devant nousdeux notaires qui seront nommé par l'exposant...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Marye de Saint Berthevin	de Saint-Berthevin	1450	Damoiselle		ADS 18 J 512
René de Mesenge	de Mesenge	1485	Ecuyer		ADS 18 J 512
Jehan de Saint-Berthevin	de Saint-Berthevin	Avant 1488			MOULARD
François de Mesange	de Mesenges	1488	Ecuyer		MOULARD
Christophe de Mésenge	de Mesenges	1527	Chevalier		MOULARD
Roland de Marcé	de Marcé	Avant 1606	Ecuyer		MOULARD

La première dame à détenir en 1450 La Chapelle se nomme Marie de Saint-Berthevin. Apparaît ensuite un certain René de Mésenge en 1485. Il est étrange que nous retrouvions la famille de Saint-Berthevin avec Jehan avant 1488. Il doit y avoir une erreur de la part d'un des historiens. Selon P. Moulard, la fille de Jehan de Saint-Berthevin et Jeanne de Tucé, Catherine se maria avec François de Mesenges, écuyer, fils de René seigneur de Saint-Paul-le-Gaultier et de la Bussonnière en Maresché et de Marguerite de Saint-Paul³²⁵. Christophe de Mésenges fut chevalier seigneur de la Rivière, Sougé le Ganelon et Saint-Paul, mais aussi maréchal ordinaire des logis du roi. Il épousa Jeanne Girard, dame de La Bardillère³²⁶. Ils fondèrent en 1527 une chapelle en l'église de Sougé-le-Ganelon³²⁷. En 1606, un certain Roland de Marcé vendit la seigneurie de La Chapelle à Marguerite de Corbin³²⁸. Roland de Marcé fut écuyer, conseiller du roi, lieutenant-général du ressort de la ville de Beaugé.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Maison seigneuriale	12 juin 1775	ADS B 1508

Sources

ADS B 1508 :1772-1779 Insinuations laïques.

ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier : Sougé-le-Ganelon.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 288.

LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 98.

LEGUICHEUX A., *Chronique de Fresnay*, Leguicheux-Gallienne, Le Mans, 1877, p. 477.

MOULARD P., « Marguerite Corbin, dame de Sougé-le-Ganelon », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Fleury et Dangin, Mamers, 1886, p. 132-151, p. 139.

MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon*, E. Lebrault, Le Mans, 1880, p. 186, 298-303.

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE, *Viellies demeures du canton de Fresnay-sur-Sarthe*, Fresnay-sur-Sarthe, 1984, p. 165.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 200.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 44.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 203.

³²⁵ MOULARD P., « Marguerite Corbin, dame de Sougé-le-Ganelon », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Fleury et Dangin, Mamers, 1886, p. 132-151, à la p. 139. Voir volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Maresché, La Bussonnière.

³²⁶ MOULARD P., « Marguerite Corbin, dame de Sougé-le-Ganelon,...op.cit. p. 139. / MOULARD P., *Chroniques ...op.cit. p. 299.*

³²⁷ MOULARD P., *Chroniques de ...op.cit. p. 186.*

³²⁸ MOULARD P., « Marguerite Corbin, dame de Sougé-le-Ganelon,...op.cit. p. 139.

Documents iconographique



ADS 18 J 512 : Fonds Cordonnier.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Sougé-le-Ganelon

Corbusin



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Sougé-le-Ganelon section C2 de Corbusain 403-578, cote PC 344 008.

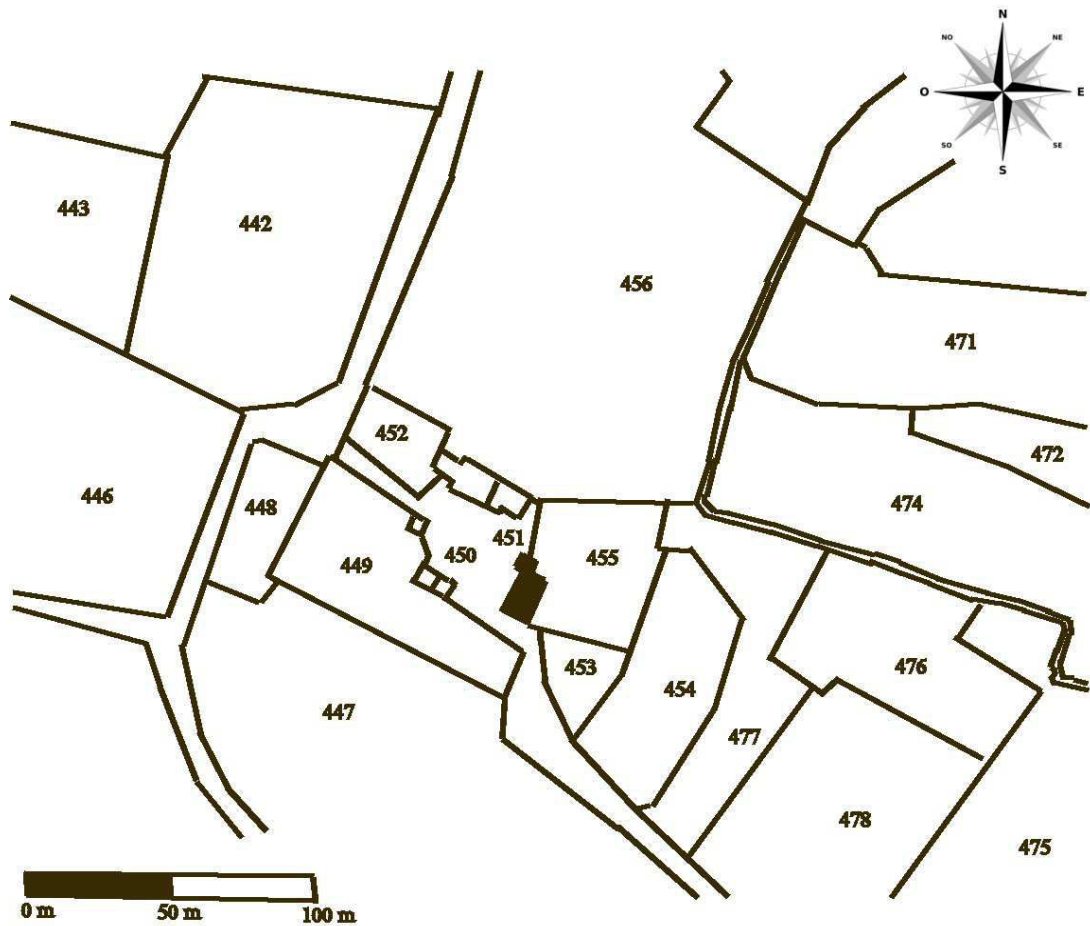
Carte IGN 1/25000: 1617 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 424427, 54 m y = 2370074, 19 m

Le site de Corbusin est implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 100 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et au Bois des Roches.

Distances	en m
Logis / église	1361, 44
Logis / cours d'eau	276, 99
Logis / espace boisé	1402, 30

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

- 442 : ?
- 443 : ?
- 446 : ?
- 447 : ?
- 448 : ?
- 449 : ?
- 450 : ?
- 451 : ?
- 453 : ?
- 454 : ?
- 455 : ?
- 456 : ?
- 471 : ?
- 472 : ?
- 474 : ?
- 475 : ?
- 476 : ?
- 477 : ?
- 478 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise et grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, et ardoise.

Orientation logis : Ouest/ Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude. Seul l'extérieur a été étudié.

Date de la visite : 22 mai 2010.

Etat de conservation : Logis très remanié, restauré récemment. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu. Il ne reste que peu de vestiges de ce qui fut l'une des maisons seigneuriales les plus importantes de cette région.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres anciennes.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis (= les trois pavillons)	20, 2 m	9, 20 m
Pavillon gauche	6,60 m	
Pavillon central	6, 50 m	11, 50 m
Pavillon droite	7, 10 m	

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	3	Tuiles et ardoises

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par dix ouvertures : trois vasistas, une fenêtre encadrée de pierre en grès gris, une porte de même facture, une porte de cave en grès roussard à arc en anse de panier, une large porte percée récemment, une petite ouverture percée récemment, une fenêtre percée récemment et une petite ouverture ancienne en grès roussard. La façade orientale comporte sept ouvertures : deux vasistas, une fenêtre en roussard percée récemment, deux autres fenêtres percées récemment et deux petites ouvertures en grès roussard. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres en grès roussard
Façade ouest	1 : vers la cave	1 : rez-de-chaussée surélevé
Façade est		2 : rez-de-chaussée surélevé

Intérêt du site

Bien que très remanié, le logis a conservé un aspect ancien avec quelques petites ouvertures en grès roussard et la porte à arc en anse de panier donnant dans la cave.

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 512

Registre du prieuré de Sougé le Ganelon

1450

Damoizelle Marye de Saint Berthevin, dame de la chapelle des Chardennay, qui tient de Courbusain et Courbusain (tient) de Saint Celerin et Saint Celerin tient de thouvoye

Chartrier de Vassé

P 141. Orthe

24 février 1510/1511

Procuration donnée en cour de Fresnay-le-Vicomte par demoiselle Perrette de Barro, veuve de noble Jean de Saint-Berthevin, seigneur de Courbusain, au nom de leurs enfants mineurs, à Eumont de Saint-Berthevin, prêtre, pour jurer foy et hommage au seigneur d'Orthe, « à cause et par raison de la terre fié et domaine de Beaugencé, sis ès la paroisse de Saint-Georges-le-Gaultier et aux environs, en tant et pour tant qu'il en est tenu de la seigneurie dudit lieu de Corbusain.

ADS 18 J 512

Registre du prieuré de Sougé le Ganelon

14 octobre 1524

Appoitement entre frère Jean Dampou, prieur de Sougé et noble homme Jehan de St Bertelemi (Berthevin) seigneur de Corbusan au sujet d'un siège ancien au chanceau de l'église de Saigé. Le seigé de Corbusain l'avait fait rompre et mis au lieu une grande chesne de menuiserie ou entoient ses armes. Le prieur l'avais fait enlever et emporter au prieuré. Accord : il y aura deux chaires semblables, et le prieur ne placera dans celle qui lui conviendra.

ADS 18 J 512

Registre du prieuré de Sougé le Ganelon

1547

Claude de Saint Berthevin seigneur de Corbuson.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Corbusain comme métairie.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Corbusain comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Olivier de Corbusain	de Corbusin	1096 1125			DIDION
Herbert de Sougé	de Sougé	1245			DIDION
Foulques de Sougé	de Sougé	1272			DIDION
? de Saint-Berthevin	de Saint-Berthevin	Avant XIVe			MOULARD
Hugues de Saint-Berthevin	de Saint-Berthevin	Vers 1395 1404			DIDION
Jehan de Saint-Berthevin	de Saint-Berthevin	1459 1504			MOULARD
Jehan de Saint-Berthevin	de Saint-Berthevin	1510 1524			ARCHIVES COGNER ADS 18 J 512
Claude de Saint-Berthevin	de Saint-Berthevin	1511 1574			MOULARD
Christophe de Saint-Berthevin	de Saint-Berthevin	1579			MOULARD

Cette « antique villa » est citée pour la première fois dans le précepte de Charlemagne en 773. Elle aurait dépendu de l'abbaye de Saint-Calais qui la rendit à l'évêque Mérole. Puis elle entra parmi les biens du diocèse où on la retrouve en 802 et 832. Au moment des invasions normandes elle passa aux mains des laïcs. Le premier seigneur connu fut Olivier de Corbusin que l'on trouve dans deux actes du cartulaire de Saint-Vincent, l'un rédigé vers 1096 concernant Assé-le-Boisne et l'autre dressé entre 1110 et 1125³²⁹. On trouve ensuite en 1245, un certain Herbert de Sougé, puis Foulque de Sougé en 1272³³⁰. Il semble qu'avant le XIV^e siècle, la seigneurie fut déjà détenue par la famille de Saint-Berthevin³³¹. Le premier seigneur connu de cette famille fut Hugues de Saint-Berthevin vers 1395³³². Puis on trouve Jehan le 9 septembre 1459 lors d'une vente à Jehan de Mathefelon³³³. On le trouve encore le 15 juillet 1491 et le 15 juillet 1494 lors d'aveux rendus pour Corbusin à Jehan de Mathefelon seigneur d'Assé-le-Boisne³³⁴. On le trouve encore en 1502 et en 1504³³⁵. Les données divergent par la suite. Selon les Archives du Cognier et le fonds Paul Cordonnier on trouverait encore Jehan de Saint-Berthevin en 1510³³⁶ et 1524³³⁷. P. Moulard quant à lui indique que Claude de Saint-Berthevin fut seigneur de Corbusin dès 1511 et en 1527³³⁸. On le trouve ensuite en 1547 dans les papiers de Paul Cordonnier³³⁹. On le trouve encore le 4 juillet 1574 dans un contrat de vente avec messire Etienne Chereau³⁴⁰. À partir du 26 juin 1579, nous trouvons le fils de Claude, Christophe qualifié de sieur de Corbusin³⁴¹. Le 16 septembre 1584, Christophe de Saint-Berthevin rendit aveu au seigneur d'Assé³⁴². Le 21 septembre suivant, il fut condamné à bailler par déclaration les obéissances à la seigneurie du Molland³⁴³. Le 25 avril 1587, Christophe de Saint-Berthevin apparaît dans un contrat passé avec Charles de Brie chevalier de l'Ordre du roi seigneur d'Assé-le-Boisne³⁴⁴.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Seigneurie	1510/1511	ARCHIVES COGNER
Métairie	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble que les seigneurs aient quitté assez rapidement le lieu de Corbusin pour le château de Ray situé au nord-ouest du village³⁴⁵. Lorsque P. Moulard rédige son livre sur Sougé-le-Ganelon en 1885, il indique que Corbusin « est divisé alors en plusieurs corps de bâtiments, occupés par des cultivateurs. Il reste peu de vestiges de l'ancienne maison seigneuriale. La fuie, la tasse, la garenne et l'étang ont disparu »³⁴⁶.

³²⁹ DIDION L., « Sougé-le-Ganelon et Corbusain », *La Province du Maine*, 1939, p. 111. Il cite le Cartulaire de Saint-Vincent, n° 522 et 524. / VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 268. : *O. de Corbusen, de Curtbusen, vers 1100 (Saint-Vincent, p 522 et 524)*, Corbusson, 1314 (BNF, fr. 8736 fol 26).

³³⁰ DIDION L., « Sougé-le-Ganelon et Corbusain »,...*op.cit.* p.112.

³³¹ MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon*, E. Lebrault, Le Mans, 1880, p. 51.

³³² DIDION L., « Sougé-le-Ganelon et Corbusain »,...*op.cit.* p.11 3.

³³³ MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtelainie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p 259. / MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon...**op.cit.* p. 54.

³³⁴ MOULARD P., *Recherches historiques sur ...op.cit.* p 258. / MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon...**op.cit.* p. 54.

³³⁵ MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon...**op.cit.* p. 402.

³³⁶ *Archives du Cognier Série E art. 1-144*, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905, p.141.

³³⁷ ADS 18 J 512.

³³⁸ MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon...**op.cit.* p. 402.

³³⁹ ADS 18 J 512.

³⁴⁰ MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon...**op.cit.* p. 55.

³⁴¹ MOULARD P., *Recherches historiques sur ...op.cit.* p 260. / MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon...**op.cit.* p. 55.

³⁴² MOULARD P., *Recherches historiques sur ...op.cit.* p 260.

³⁴³ MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon...**op.cit.* p. 55.

³⁴⁴ MOULARD P., *Recherches historiques sur ...op.cit.* p 260. / MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon...**op.cit.* p. 55.

³⁴⁵ DIDION L., « Sougé-le-Ganelon et Corbusain »,...*op.cit.* p.11 5.

³⁴⁶ MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon...**op.cit.* p. 60.

Sources

Archives du Cognier Série E art. 1-144, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1905, p.141.

ADS 18 J 512 : Fonds Paul Cordonnier : Sougé-le-Ganelon.

Bibliographie

DIDION L., « Sougé-le-Ganelon et Corbuzain », *La Province du Maine*, 1939, p. 97-116, aux p. 111-113.

LAUNAY C., « Monographie sur Assé-le-Boisne », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1975-1976, p. 77-90, (p. 86).

MOULARD P., *Recherches historiques sur la châellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p 256, 258-260.

MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon*, E. Lebrault, Le Mans, 1880, p. 8-9, 11-13, 51, 53-56, 60, 402.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 198.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 268.

Canton de Fresnay-sur-Sarthe

Sougé-le-Ganelon

Gué Ory



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1812 au 1/2500 commune de Sougé-le-Ganelon section F2 du Gué Ory, cote PC 344 013.

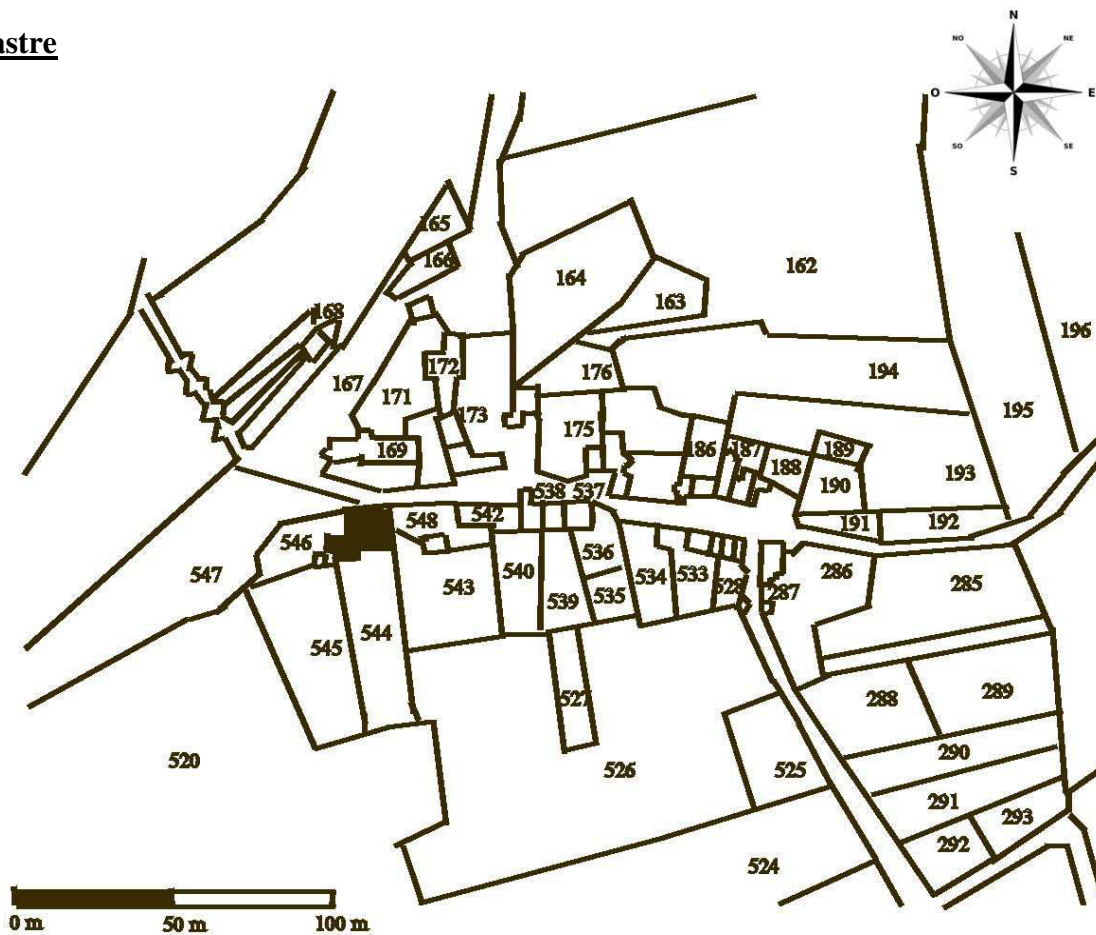
Carte IGN 1/25000: 1617 O Fresnay-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 421835, 69 m y = 2370608, 65 m

Le site de Gué-Ory est implanté au sud-ouest du village, dans un hameau à 94 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2807
Logis / cours d'eau	35, 50
Logis / espace boisé	490, 96

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1812 est inexistant.

162 : ?	191 : ?	526 : ?
163 : ?	192 : ?	527 : ?
164 : ?	193 : ?	528 : ?
165 : ?	194 : ?	533 : ?
166 : ?	195 : ?	534 : ?
167 : ?	196 : ?	535 : ?
168 : ?	285 : ?	536 : ?
169 : ?	286 : ?	537 : ?
171 : ?	287 : ?	538 : ?
172 : ?	288 : ?	539 : ?
173 : ?	289 : ?	540 : ?
175 : ?	290 : ?	542 : ?
176 : ?	291 : ?	543 : ?
186 : ?	292 : ?	544 : ?
187 : ?	293 : ?	545 : ?
188 : ?	520 : ?	546 : ?
189 : ?	524 : ?	547 : ?
190 : ?	525 : ?	548 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres (?), grès roussard, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise et grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 24 juin 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, restauré récemment. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a été remplacé par un enduit plus récent. Le plafond du rez-de-chaussée a été rabaissé et le sol rehaussé ce qui fausse les mesures de la cheminée. La fenêtre surmontée d'une accolade sur la façade nord a été modifiée en fenêtre.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à meneau, de fenêtres chanfreinées, d'une porte chanfreinée surmontée d'une accolade et d'un écu, de deux cheminées engagées à hotte droite, de portes chanfreinées, d'un évier et d'un potager.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	12,50 m	14 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Ardoises

La façade nord est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : trois fenêtres récentes, une porte chanfreinée, une porte transformée en fenêtre, une fenêtre à meneau et une petite fenêtre chanfreinée. La façade sud comporte six ouvertures : deux fenêtres relativement récentes, deux fenêtres anciennes, une porte remaniée et une porte-fenêtre datable du XXe siècle. Le pignon ouest présente cinq ouvertures : deux portes chanfreinées et trois fenêtres récentes. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	PorteS	Fenêtre à meneau	Fenêtres chanfreinées
Façade nord	2 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée
Façade sud	1 : rez-de-chaussée		1 : rez-de-chaussée 1 : étage
Pignon ouest	2 : rez-de-chaussée		

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Evier	Potager
Salle	Rez-de-chaussée	1	1	
Salle 2	Rez-de-chaussée			1
Chambre	Etage	1		

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle rez-de-chaussée	201 cm	59 cm	153 cm
Chambre à l'étage	236 cm	114 cm	178 cm

Intérêt du site

Le site du Gué Ory a conservé quelques caractéristiques médiévales avec ses fenêtres et portes chanfreinées. La façade nord comporte **une belle accolade au-dessus de la fenêtre. Un écu bûché se trouve au centre de l'accolade.** Une fenêtre à meneau se trouve au-dessus d'une porte d'entrée chanfreinée. On entre dans le logis par la façade sud qui donne accès à une petite salle qui comporte **un potager.** La grande salle à feu comporte **une cheminée engagée à hotte droite avec des étagères solidaires.** Le linteau de bois repose sur deux coussinets à deux assises en grès reposant sur deux piédroits légèrement moulurés. Le foyer comporte un four. À droite de cette cheminée se trouve un évier servant aussi d'étagère. Quelques portes chanfreinées sont visibles à l'intérieur. À l'étage se trouve entre autres, **une chambre à feu dont la cheminée engagée à hotte droite.** Le linteau de bois repose sur des étagères solidaires soutenues par deux corbeaux légèrement moulurés. Ces derniers surmontent des piédroits moulurés.



Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Gué Ory comme hameau avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Gué Ory comme château ou maison notable.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Hameau	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 458.

Table des matières :

CANTON DE FRESNAY-SUR-SARTHE

1- Assé-le-Boisne	1
L'Échenay	1
Le Grand Mesnil.....	11
Lévrigné.....	17
Pré.....	22
Le Rocher	31
Serisay	36
2- Douillet-le-Joly	52
Corbon	52
La Jarretière.....	59
Moré	62
Le Plessis Breton	69
3- Moitron-sur-Sarthe.....	77
Combre	77
4- Montreuil-le-Chétif	90
Bernay	90
Le Cormier	97
Le Jarrier.....	101
Le Logis.....	106
Touchette	111
5- Saint-Aubin-de-Locquenay	117
Bois Après	117
6- Saint-Georges-le-Gaultier	127
Les Écurettes	127
Liévresault	131
Logis 1	134
Logis 2.....	138

7- Saint-Léonard-des-Bois	142
Bel Air	142
Les Grandes Maisons	146
Linthe.....	150
8- Saint-Ouen-de-Mimbré	160
Les Grands Prés.....	160
Le Grand Villepeinte	164
Maigné.....	168
9- Saint-Paul-le-Gaultier.....	173
La Bretonnière.....	173
10- Sougé-le-Ganelon	178
La Chapelle.....	178
Corbusin	184
Gué Ory	190

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 7 : *corpus* : canton de Fresnay-sur-Sarthe

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Age et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual *arrondissement* de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)
Volume 6 : corpus : canton de La Ferté-Bernard*

JURY

Rapporteurs : Philippe RACINET, Professeur, Université de Picardie
Élisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : Anne-Marie FLAMBARDE-HERICHER, Professeur émérite, Université de Rouen
Alain DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CASSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : Annie RENOUX, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de La Ferté-Bernard

Avezé

La Coignardière



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1826 au 1/2500 commune d'Avezé section A3 de La Prouterie 467-593, cote PC 021 004.

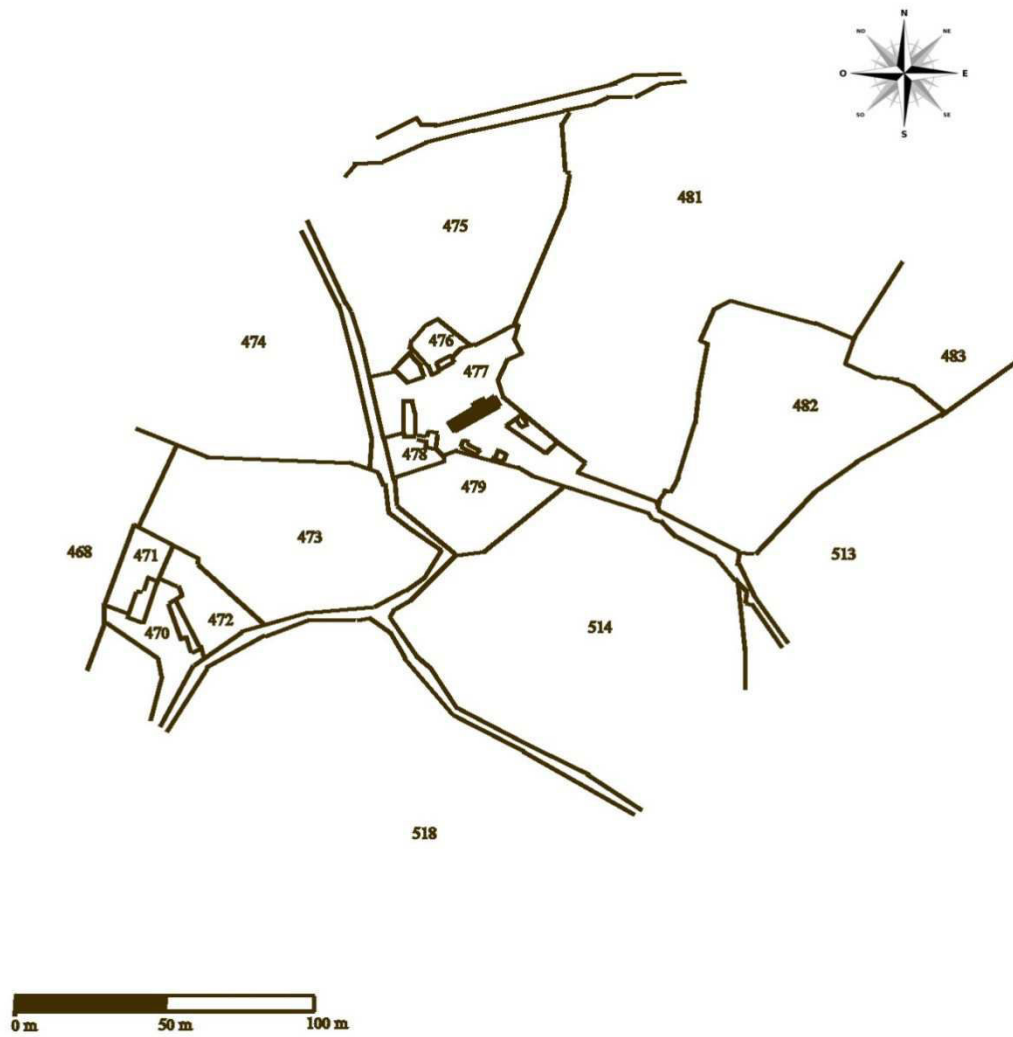
Carte IGN 1/25000: 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 476288, 26 m y = 2362649, 88 m

Le site de La Coignardière est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 114 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2659, 63
Logis / cours d'eau	819, 30
Logis / Espace boisé	523, 98

Cadastre



- 468 : Le Durepeau
- 470 : La Buralière
- 471 : Le Jardin
- 472 : Le Clos
- 473 : Le Petit Buis
- 474 : Champ des Bourgeons
- 475 : Champ de Derrière
- 476 : Jardin de Derrière
- 477 : La Coignardière
- 478 : Jardin de La Grange
- 479 : Le Rigault
- 481 : Le Vivier
- 482 : La Vigne
- 483 : Maison de Mardes Maison Neuve
- 513 : Champ Grand
- 514 : Champ de La Chevalerie
- 518 : Champ de Devant

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : La toiture est fortement inclinée.

Extérieur

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	0	Tuiles

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Cosnardière comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean de Villeray	de Villeray	Début du XVe			COMMISSION INVENTAIRE ¹

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 21/15 : Cadastre Avezé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 104. Citation de AN KK 1054, ...f° 49 r°.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 104.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 258.

Canton de La Ferté-Bernard

Avezé

La Croix



Localisation

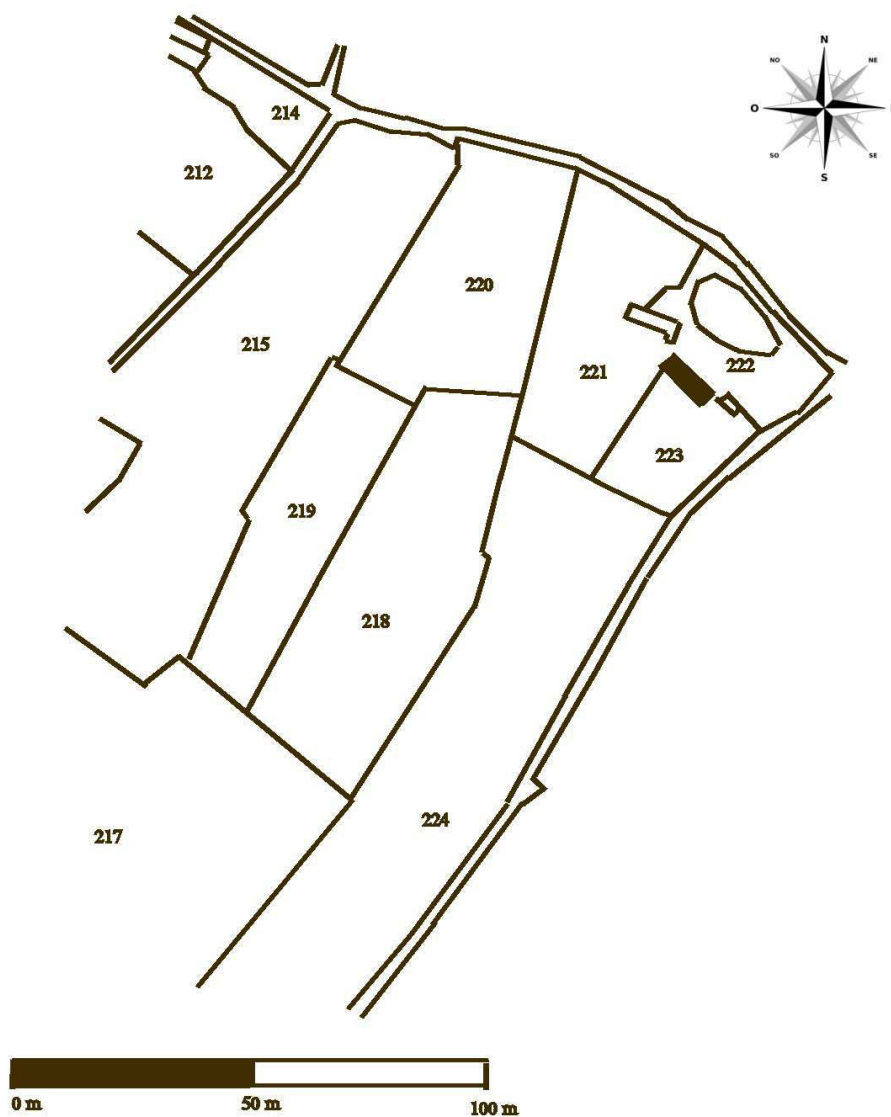
Cadastre napoléonien de 1826 au 1/2500 commune d'Avezé section C2 de Villée 155-298, cote PC 021 008.
Carte IGN 1/25000: 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 478060, 97 m y = 2359113, 03 m

Le site de La Croix est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 130 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau de Jault et au bois de Beauvais.

Distances	en m
Logis / église	1746, 96
Logis / cours d'eau	455, 73
Logis / Espace boisé	702, 60

Cadastre



- 212 : Champ de devant
- 214 : Le Jardin
- 215 : Petit Sablon de La Boynetière
- 217 : Grand Sablon de La Boynetière
- 218 : Champ de La Croix d'en haut
- 219 : Champ Collet
- 220 : Champ de La Croix d'en Bas
- 221 : Le Closeau de La Croix
- 222 : La Croix
- 223 : Le Jardin
- 224 : Le Sablon

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Début XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord-est /Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une cheminée à consoles et plates-bandes moulurées et cloison à pans-de-bois².

Extérieur

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

Sources

ADS 3 P 21/15 : Cadastre Avezé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 104 et 113.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 302.

Documents iconographiques



COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 113.

² Tous ces éléments proviennent de COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 104.

Canton de La Ferté-Bernard

Avezé

La Ponjardière



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1826 au 1/2500 commune d'Avezé section D2 de La Ponjardière 283-566, cote PC 021 012.

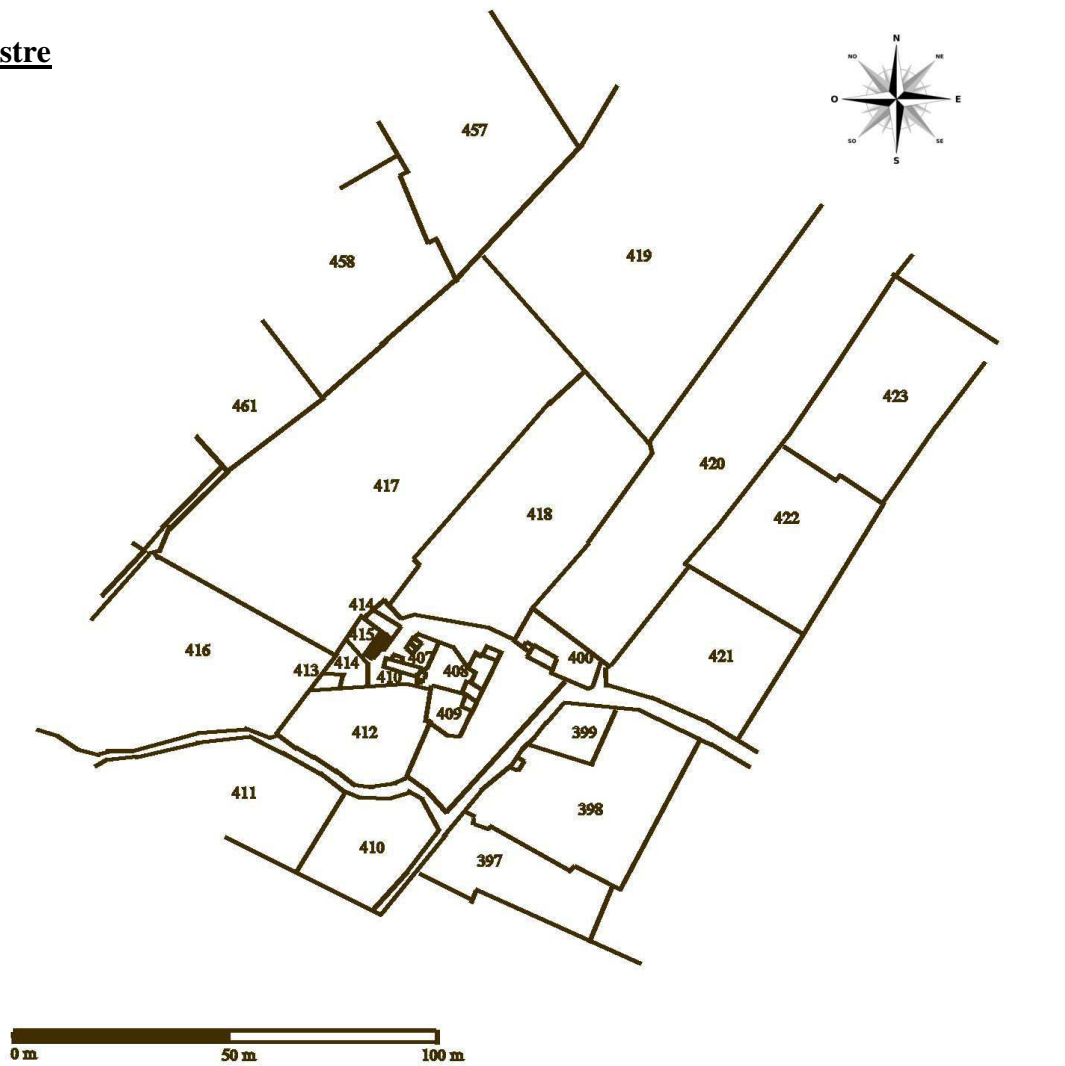
Carte IGN 1/25000: 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 474935, 71 m y = 2360023, 20 m

Le site de La Ponjardière est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 115 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et au bois de La Prouseterie.

Distances	en m
Logis / église	1603, 41
Logis / cours d'eau	1608, 68
Logis / Espace boisé	1519, 04

Cadastre



397 : Champ de devant

398 : Le Cloteau de La Ponjardière

399 : La Ponjardière

400 : La Ponjardière

407 : La Ponjardière

408 : La Ponjardière

409 : La Ponjardière

410 : Le Perrine ou Champ Fleury

411 : Champ Fleury

412 : Le Closeau de La Ponjardière

413 : La Ponjardière

414 : La Ponjardière

415 : La Ponjardière

416 : Champ du Cormier de La Ponjardière

417 : La Petite Ligne

418 : Le Closeau

419 : La Grande Ligne

420 : Champ du Pressoir de La Ponjardière

421 : Champ de La Chaise

422 : Champ de La Chaise de La Ponjardière

423 : Champ de La Chaise de La Ponjardière

457 : La Ligne du Creux

458 : La Ligne

461 : La Ligne de La Ponjardière

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Début XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : Logis peu remanié sans grande campagne de restauration récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le milieu du XX^e siècle comme on peut le voir sur d'anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu en certains endroits. La fenêtre à traverse de la façade principale a été transformée en porte. Il semble que les cheminées aient été vendues.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à moulures à gorges, d'une fenêtre à traverse ornée de moulures à gorges et à filets transformée en porte, d'une porte à arc en anse de panier ornée d'un écu bûché, d'une porte chanfreinée, d'une archère-canonnière, de deux cheminées engagées dont l'une d'elles a une hotte droite³, d'un escalier en vis⁴ et d'une porte intérieure ornée de plis de serviettes⁵.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

La façade sud-est, est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : deux portes médiévales, une fenêtre à moulures à gorges, une fenêtre à moulures à gorges et à filets transformée en porte, et une fenêtre datant probablement du XVII^e siècle. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre moulurée
Façade ouest	2 : rez-de-chaussée	2 : étage

Intérêt du site

La Ponjardière conserve quelques éléments caractéristiques des maisons seigneuriales de la période étudiée. Le bâtiment se compose de deux parties. Celle de gauche à un niveau peu élevé. À droite, la salle principale est surélevée et se trouve au dessus d'une salle basse servant sans doute de cellier. On y accède par une porte chanfreinée. La façade principale comporte aussi une fenêtre à moulures à gorges et une fenêtre à traverse à moulures à gorges et à filets qui est aujourd'hui transformée en porte. On accède à la partie de gauche par une belle porte à double arc en anse de panier moulurée, comportant au centre un écu bûché. Au-dessus de cette dernière, une archère-canonnière contrôle l'entrée du logis. Il semble que l'intérieur ait conservé pendant longtemps les éléments que nous allons évoquer ici, mais sans savoir s'ils subsistent. Ainsi le rez-de-chaussée comportait une cuisine chauffée par une cheminée remaniée dont les corbeaux reposaient sur des piédroits prenant la forme de piliers sur socles. Cette dernière datait probablement du XVI^e siècle et existait encore en 2000 comme en témoigne la photographie de l'ouvrage édité par Flohic⁶. Il semble que le logis comportait aussi un escalier en vis permettant d'accéder à l'étage⁷.

La chambre à l'étage était chauffée par une cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge dont le linteau était orné de moulures à plates-bandes. Ce dernier reposait sur deux consoles à arêtes vives⁸. Une ancienne porte en bois était ornée de plis-de-serviettes⁹.

³ Information selon l'iconographie, mais il semble que depuis que ces photographies ont été faites que les cheminées aient été vendues.

⁴ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 105 et 115.

⁵ *Ibid.*

⁶ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 468.

⁷ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 105.

⁸ *Ibid.* p. 105 et 115.

⁹ *Ibid.* et ADS 18 J 501.

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Ponjardière comme château ou maison notable.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 19 FI 1174-1178 : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de La Sarthe : enquête photographique sur l'habitat rural. Photographie de mars 1989.

ADS 18 J 501 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 21/15 : Cadastre Avezé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

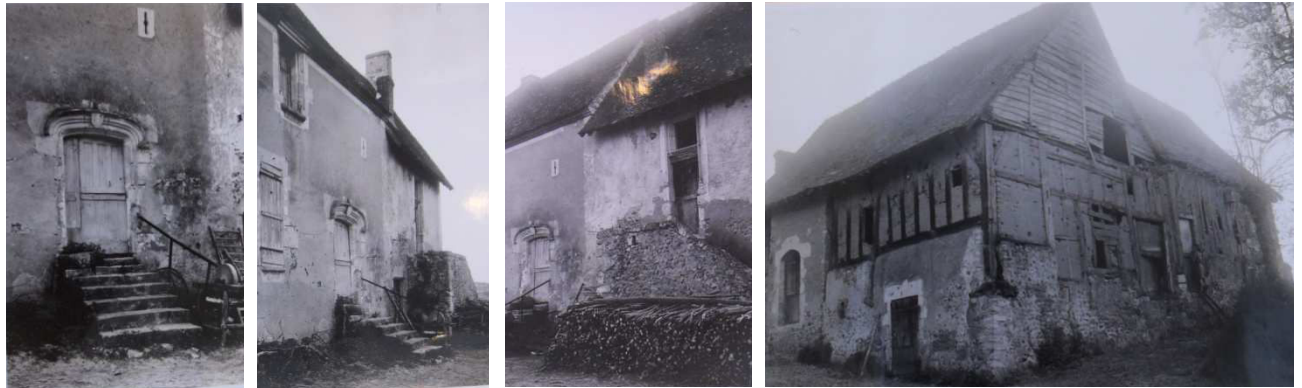
CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 68.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 105 et 115.

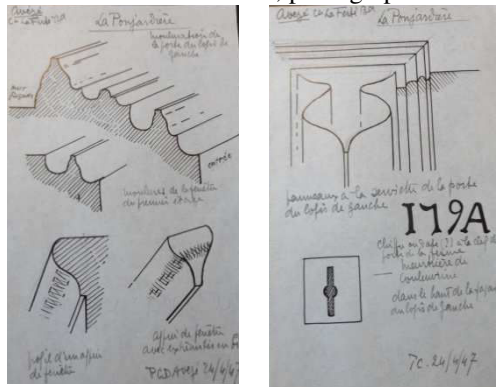
FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 468.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 732.

Documents iconographiques



ADS 18 J 501 : Fonds Paul Cordonnier, photographies datant d'avril 1947.



ADS 18 J 501 : Fonds Paul Cordonnier, dessins datant d'avril 1947.



COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 115.



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 468.

Canton de La Ferté-Bernard

La Chapelle-du-Bois

La Torillère



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1825 au 1/2500 commune de La Chapelle-du-Bois section C1 1-232, cote PC 063 008.

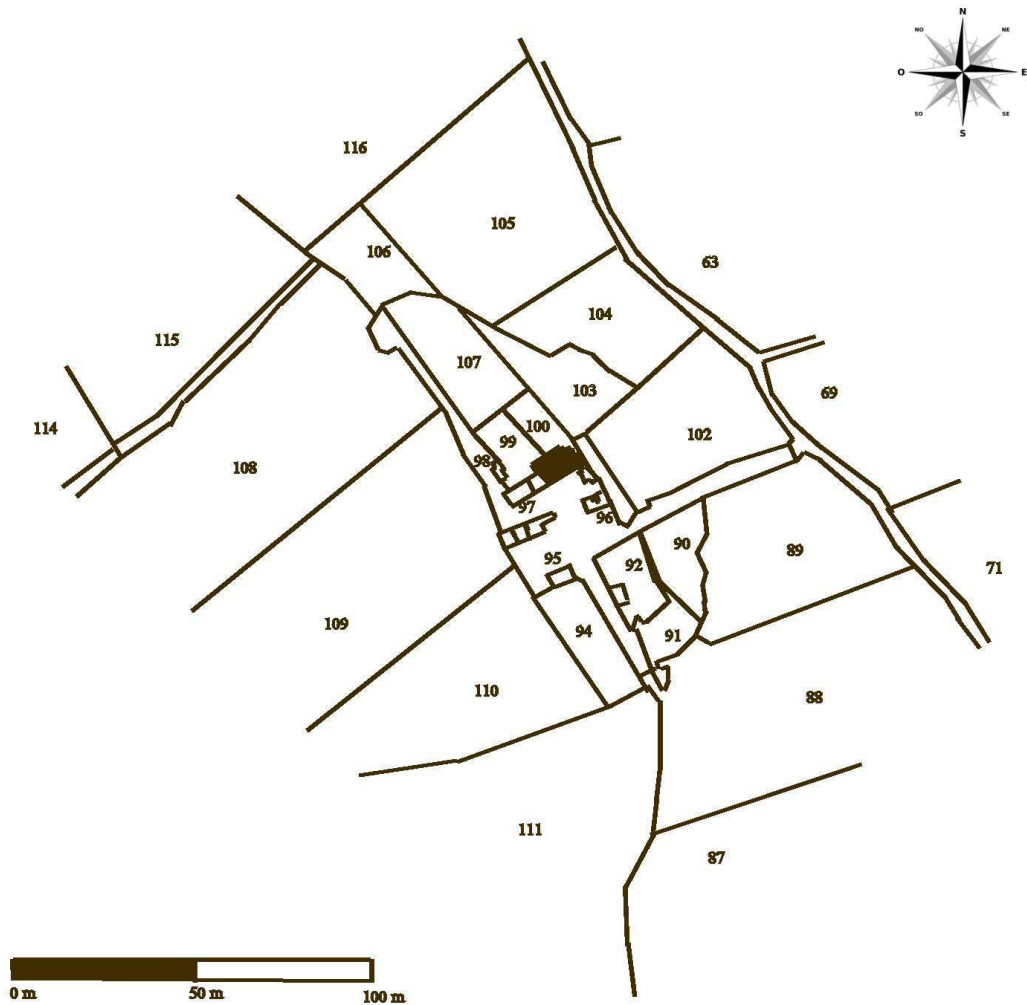
Carte IGN 1/25000: 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 471972,37$ m $y = 2358864,32$ m

Le site de La Torillère est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 152 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière La Même et au Bois de La Matrassière.

Distances	en m
Logis / église	1723,69
Logis / cours d'eau	1250,18
Logis / Espace boisé	1460,37

Cadastre



63 : Champ du Bois de La Pouparderie

69 : Petit champ de devant

71 : Le Grand champ de devant

87 : La Cherrière

88 : Champ de La Mare

89 : La Petite Cherrière

90 : Le Jardin

91 : La Mare

92 : Le Verger

94 : Le Petit Verger

95 : La Torillère

96 : La Torillère

97 : La Torillère

98 : La Torillère

99 : La Torillère

100 : La Torillère

102 : Le Closeau

103 : Le Grand Jardin de La Torillère

104 : Le Petit Bois

105 : Le Petit Bois

106 : Le Petit Bois

107 : Le Haut du Jardin

108 : Champ du Puits

109 : Champ de La Grange

110 : Champ de 2 jours

111 : Champ de Blanc

114 : Le Louche

115 : Le Louche

116 : La Brosse

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Réalisation de la prise de vue : 6 janvier 2013.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une cheminée engagée à hotte droite datant du XVI^e siècle¹⁰.

Extérieur

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

Intérêt du site

Le seul élément qui nous semble intéressant et dont nous avons la connaissance est une cheminée à hotte droite dont le linteau est soutenu par des piédroits à jambages galbés, ce qui est assez caractéristique de la seconde moitié du XVI^e siècle (voir fin de la fiche)¹¹.

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique La Torillère comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Julien-Rémy Pesche¹² indique dans son *Dictionnaire Topographique et Historique*, que La Torillère fut un fief ecclésiastique. En l'absence de sources fiables attestant ce fait, nous avons préféré laisser ce site dans le corpus.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIII ^e	CASSINI

¹⁰ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 131.

¹¹ *Ibid.*

¹² PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 311 : « La Torillère ferme au sud du bourg, annonce par le genre fort ancien de sa construction, et l'importance de ses bâtiments, un ancien fief ecclésiastique, peut-être celui de l'abbaye de La Pelice, dans cette paroisse ».

Sources

ADS 3 P 63/15 : Cadastre La Chapelle-du-Bois : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 98.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 124 et 131.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 311.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 899.

Documents iconographiques



COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 131.

Canton de La Ferté-Bernard

Cherré

La Fuie



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1825 au 1/2500 commune de Cherré section B feuille unique du Bourg 1-389, cote PC 081 004.

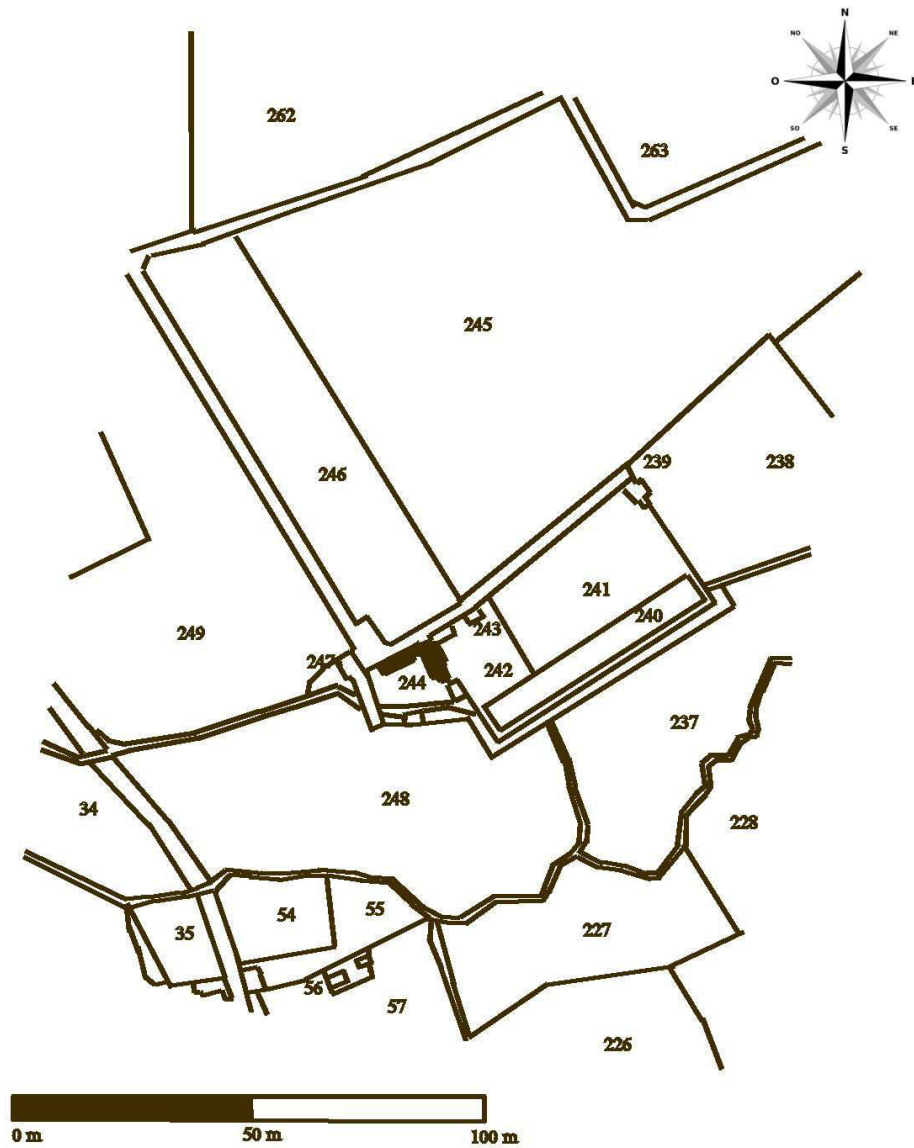
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 475126,21$ m $y = 2354245,76$ m

Le site de La Fuie est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 91 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau du Valmer et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	260, 58
Logis / cours d'eau	92, 57
Logis / espace boisé	1328, 59

Cadastre



34 : Pré de La Borde

35 : Pré de La Borde

54 : Bourg

55 : Bourg

56 : Bourg

57 : Bourg

226 : Champ de La Fontaine

227 : Champ de La Fontaine

228 : Pré de La Fuye

237 : La Longère

238 : La Longère

239 : La Grande Fuye

240 : La Grande Fuye

241 : La Grande Fuye

242 : La Grande Fuye

243 : La Grande Fuye

244 : La Grande Fuye

245 : Champ de La Fuye

246 : Champ de La Venice

247 : Champ de La Venice

248 : Pré de La Cour

249 : Pré de La Cour

262 : Haute Folie

263 : Haute Folie

Vestiges

Typologie : Logis haut en T à l'origine en L.

Datation : Fin du XVe- début du XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, grès roussard, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise et grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 21 juillet 2012.

Etat de conservation : Logis remanié au XVIIIe siècle et restauré en partie. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine, a disparu en certains endroits ou a été remplacé par un enduit cimenté. La cheminée de la salle du rez-de-chaussée a été déplacée au XXe siècle. Seules les consoles ont été conservées. Selon l'ouvrage de la Commission régionale d'inventaire des Pays de la Loire, l'aile postérieure aurait été bâtie après 1742¹³. La plupart des ouvertures ont été remaniées au XVIIIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée de rampants et de figures zoomorphes, de petites ouvertures chanfreinées, de lucarnes à gâble dont l'une d'entre elles comporte une fenêtre à meneau, d'une ouverture à moulures à gorges, de petit éléments sculptés et d'une cheminée engagée à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15 m	8 m
Retour en équerre	11 m	4, 20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture fortement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	3	Tuiles

La plupart des ouvertures ont été remaniées au XVIIIe siècle. Sur le pignon sud-ouest subsiste une petite ouverture chanfreinée. Le pignon sud-est comporte quant à lui deux ouvertures chanfreinées. La façade nord-est est éclairée par deux lucarnes. Enfin la façade nord-ouest conserve une ouverture à moulures à gorges.

Intérieur

Le logis comportait à l'origine trois salles au rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Cuisine (salle en retour d'équerre)	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Cuisine	213 cm	121 cm	178 cm

¹³ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 137.

Intérêt du site

Le logis de La Fuie conserve quelques petites ouvertures chanfreinées, une fenêtre à moulures à gorges et deux lucarnes à gâble non ornées, dont l'une des fenêtres



comporte un meneau. Ces deux lucarnes éclairent une haute toiture pentue agrémentée de rampants en pierre. Sur le rampant du pignon sud-est se trouve un acrotère prenant la forme **d'une figure zoomorphe ressemblant à un chien fantastique**.



Le rampant du pignon nord-ouest est couronné par **une autre figure zoomorphe prenant la forme d'un chien fantastique prêt à bondir**. Il se situe juste à côté de la souche de cheminée. En bas du rampant de droite se trouve sculptée **une forme zoomorphe prenant la forme d'un serpent ou d'un dragon**. Cette sculpture se trouve à la jonction du corps de bâtiment principal et **du bâtiment en retour d'équerre**.



L'intérieur ne conserve que peu d'éléments médiévaux. Seule une cheminée située dans l'actuelle cuisine subsiste (elle est située dans le bâtiment en retour d'équerre). **Cette cheminée engagée à hotte droite** comporte un linteau de pierre reposant sur deux consoles à volutes sculptées. Elle est datable du XVI^e siècle.



Données historiques

Sources :

ADS 1 E 590

25 avril 1741

Du Vingtcinquième jour d'avril mil Sept cent quarante un apresmidy. Devant Les Notaires Royaux au Mans Soussignés. Fut Presente Dame Marie Etienne Louise Renée Le Camus veuve de Messire Philibert Emmanuel Richer chevalier Seigneur de Montheard demeurante En cette ville paroisse de La Coulture laquelle fait bail a ferme pour six années et autant de Cuilletes entieres, parfaittes et consecutives qui commenceront aujourd'hui le sixième jour de mai mil sept Cent quarante deux et finiront a pareil jour au Sieur Louis Langlois marchand Et demoiselle Louise Pezé son espouze deluy autorizee devant nous pour l'effet des presentes presents et acceptans demeurant paroisse de Cherré prenans aud tiltre et pour ledy temps la terre de Richefuye et Montpellier alaquelle demeurent annexées pendant le present bail les chambres haultes de la maison de maître concistans entrois chambres et un cabinet Scittués paroisse de Cherré, comme le tout Se poursuit et comporte circonstances et dependances sans aucun exception....

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique La Fuie comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jehan de Baugé	de Baugé	1509	Ecuyer		CORDONNIER

En 1509, apparaît Jehan de Baugé, écuyer seigneur de La Fuye. Il est mentionné à cette date lorsqu'il en appelle au juge du Maine contre Antoinette de Marrafain, veuve d'Etienne Le Roy, écuyer seigneur de Panné¹⁴.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre	25 avril 1741	ADS 1 E 590
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 1 E 590 : Seigneurie et domaine de Beauchamp : 1741-1742 : Richefuye (Cherré)¹⁵.

ADS 18 J 501 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 81/31 : Cadastre Cherré : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 106.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 137 et 143.

DEMAS Y., « Cherré, le manoir de La Fuye », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1990, p. 263-271.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 472.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 33.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 400.

Documents iconographiques



ADS 2 FI 6393.

¹⁴ ADS 18 J 501 : Note de Paul Cordonnier d'après AN X 1a 4850, fol° 519 v°. Panné se situe à Cormes. Voir présent volume, commune de Cormes, Panné.

¹⁵ Cité dans COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.*

Canton de La Ferté-Bernard

Cherré

La Grande Porte



Localisation

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 314_014 Cote Bourg et environs.

Cadastre napoléonien de 1825 au 1/2500 commune de Cherré section B feuille unique du Bourg 1-389, cote PC 081 004.

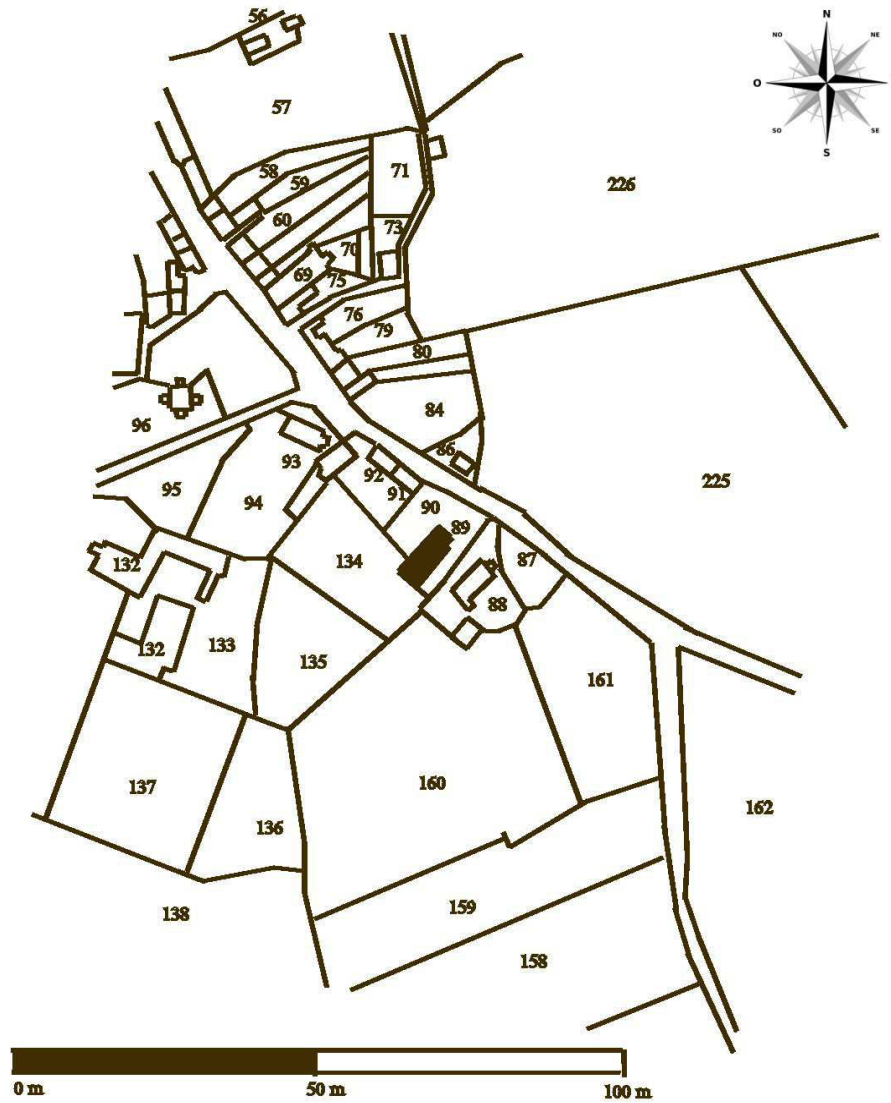
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 475073,29$ m $y = 2353960,01$ m

Le site de La Grande Porte est implanté dans le village à 93 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau Le Valmer et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	79, 38
Logis / cours d'eau	262
Logis / espace boisé	964

Cadastre



- | | |
|------------|----------------------------|
| 56 : Bourg | 92 : Bourg |
| 57 : Bourg | 93 : Bourg |
| 58 : Bourg | 94 : Bourg |
| 59 : Bourg | 95 : Bourg |
| 60 : Bourg | 96 : Bourg |
| 69 : Bourg | 132 : Bourg |
| 70 : Bourg | 133 : Bourg |
| 71 : Bourg | 134 : Bourg |
| 73 : Bourg | 135 : Bourg |
| 75 : Bourg | 136 : Bourg |
| 76 : Bourg | 137 : Bourg |
| 79 : Bourg | 138 : Bourg |
| 80 : Bourg | 158 : Champ de La Pierre |
| 84 : Bourg | 159 : La Petite Garenne |
| 86 : Bourg | 160 : Champ de La Grange |
| 87 : Bourg | 161 : Le Closeau |
| 88 : Bourg | 162 : Champ du Midi |
| 89 : Bourg | 225 : Champ Noivaux |
| 90 : Bourg | 226 : Champ de La Fontaine |
| 91 : Bourg | |

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord-ouest/ Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 2 novembre 2012.

Etat de conservation : Logis remanié dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu et a été remplacé au XXe siècle. Il n'y a aujourd'hui plus d'enduit. Lors des travaux de restauration, une ouverture à arc en plein cintre menant vers l'extérieur a été découverte. Elle est aujourd'hui murée et de nouveau cachée (voir fin de la fiche). Le logis comportait deux fenêtres à croisée ayant aujourd'hui disparu.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée d'une corniche de pierre, d'une porte chanfreinée menant à la cave, d'une petite ouverture chanfreinée, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'une porte chanfreinée avec un trou où logeait une barre de bois qui la renforçait, d'une cave voûtée et de niches dans la cave.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14, 60 m	7, 50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade nord-ouest est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : une lucarne récente, une porte datant du XVIIIe siècle, une porte chanfreinée menant à la cave, deux fenêtres datant du XVIIIe siècle et une grande fenêtre moulurée datant du XVIe siècle. La façade sud-est comporte trois ouvertures : deux fenêtres datant du XXe siècle et une petite ouverture chanfreinée remaniée au XIXe siècle qui a toutefois conservé ses grilles. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres moulurées (à croisée avant)	Petite ouverture chanfreinée
Façade nord-ouest	1 : vers la cave	2 : rez-de-chaussée	
Façade sud-est			1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le logis principal comporte une grande salle au rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Salle	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle	196 cm	189 cm	130 cm

Dépendances

Face au logis, se trouve dans la cour un **corps de bâtiment comportant une porte chanfreinée** datant probablement du XVe siècle.



Intérêt du site

Le logis de La Grande Porte comportait à l'origine deux fenêtres à croisée sur sa façade avant.



Seule **une fenêtre à moulure à gorge** subsiste (elle a du perdre sa croisée). La façade arrière ne conserve qu'une petite ouverture chanfreinée remaniée au XIXe siècle conservant toutefois ses grilles de protection. A l'intérieur de la maison se trouve une cave voûtée à laquelle on **accède par une porte chanfreinée** sur la façade avant. Cette cave comporte quelques niches de rangement. Le logis était chauffé par deux cheminées. Aujourd'hui, seule **une cheminée engagée à hotte droite** située sur le mur pignon nord-est subsiste. Son linteau de pierre repose sur deux jambages galbés. Afin de monter dans le comble, il fallait à l'origine passer par l'extérieur, pour accéder à un escalier situé sur la façade nord-est. Cet escalier menait à une porte chanfreinée qui était protégée par une barre de bois qui s'encastrait dans **un trou qui subsiste encore**. Sur la façade sud-ouest, à l'origine, se trouvait un four.



Données historiques

Sources :

Source détenue par les propriétaires actuels.

14 thermidor an 13.

Vente du lieu de La Grande Porte

Pardevant Nous Jacques E Chauvel et Son Collègue notaires Résidents ville de canton de la ferté Bernard, arrondissement de Mamers département de la sarthe Soussignés. Fut présent Le Sieur Jean Marie Avenant praticien demeurant commune de Cherré en ce canton fondé de pouvoir de dame Marie Anne Heurtaux Ve Antoine henry Le Duc demeurant ville du Mans Section de la Liberté Suivant Sa procuration Sous Signature privée du Neuf Messidor courant enregistré au D. La Ferté Le douze certifié véritable du d. Sieyr Avenant...

[...]Savoir Le Lieu et Bordage de la grande porte composé 1° de Bâtiments pour le logement du fermier & l'exploitation du lieu dans une cour particulière, d'un jardin, d'un closeau...

Sources

ADS 3 P 81/31 : Cadastre Cherré : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 135.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 314_014.



Photographies prises en 1999 et communiquées par les propriétaires actuels.

Canton de La Ferté-Bernard

Cormes

Les Hayes Parenteaux



Localisation

Cadastre napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Cormes section A2 de La Brussonnière, cote PC 094 003

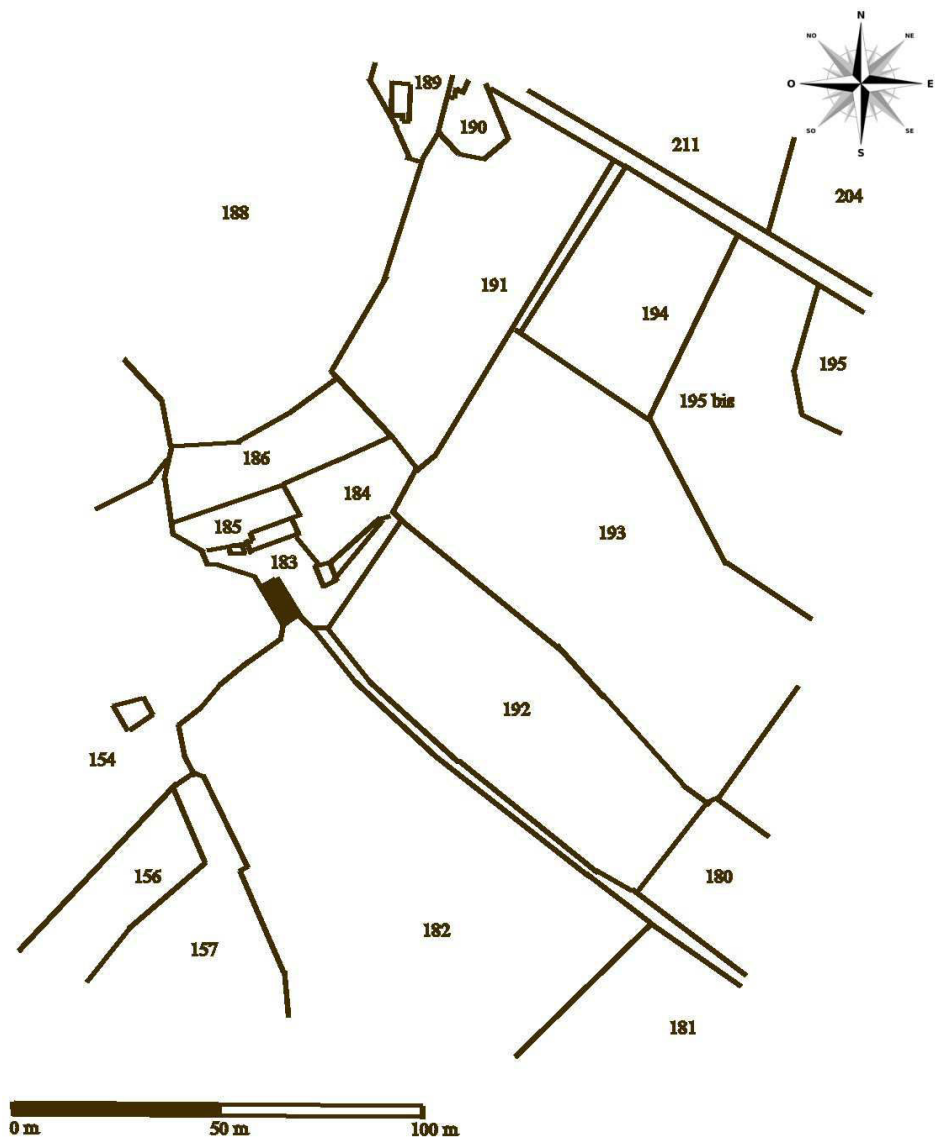
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 479252,65$ $y = 2356038,57$ m

Le site des Hayes Parenteaux est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 158 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau de La Varichaudun et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2611, 65
Logis / cours d'eau	714, 86
Logis / espace boisé	747, 18

Cadastre



- 154 : La Genièvre
- 156 : Bois du Taillis
- 157 : Champ des Ix
- 180 : Le Jambard
- 181 : Le Catinat
- 182 : Le Cormier
- 183 : Haies Parenteau
- 184 : Haies Parenteau
- 185 : Le Petit Jardin
- 186 : La Vigne
- 188 : Le Grand Turet
- 189 : Haie Joullard
- 190 : Champ de La Vigne
- 191 : Champ de Devant
- 193 : Grand Pays
- 194 : Petit Pays
- 195 : Le Verger
- 195 bis : Le Verger
- 204 : Champ de La Mare
- 211 : Champ du Noyer

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, encadrement des ouvertures en pierres de taille calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, et terre cuite.

Orientation logis : Nord-est/ Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 6 octobre 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié, bâti en deux campagnes de constructions durant les XVe-XVIe siècles. Campagne de restauration récente. L'intérieur a été largement remanié. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a été refait. Mise en place de vasistas sur la toiture.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte chanfreinée, d'une porte chanfreinée surmontée d'une accolade et ornée d'un cœur renversé, d'une porte chanfreinée surmontée d'un écu bûché, de deux fenêtres chanfreinées, d'une pierre sur la façade qui servait à évacuer les eaux usées et d'une porte intérieure chanfreinée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17, 90 m	7, 80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	3	Tuiles

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par douze ouvertures : quatre vasistas, une lucarne récente, une fenêtre difficilement datable, une porte de cave non datable, trois portes chanfreinées et deux fenêtres chanfreinées. La façade sud-ouest comporte deux ouvertures récentes et deux vasistas. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres chanfreinées
Façade nord-est	1 : vers la cave 2 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements.

Intérêt du site

Le logis des Hayes Parenteaux a été bâti en deux campagnes de constructions durant les XVe-XVIe siècles, car une porte chanfreinée se trouve sur le corps de bâtiment ajouté vers le sud-est. La façade principale est agrémentée de deux fenêtres chanfreinées et de deux portes chanfreinées jumelées. Celle de gauche est surmontée d'un écu bûché et celle de droite est surmontée d'une accolade ornée d'un cœur renversé. A droite de cette porte se trouve une pierre encastrée dans le mur qui servait sans doute à évacuer les eaux usées (un évier devait se trouver de l'autre côté du mur). L'intérieur ne conserve qu'une porte chanfreinée.

Données historiques

Sources :

ADS G 32

22 novembre 1588

Declaration du 22 novembre 1588 par laquelle françois Binet apotiquaire vend Censivement son Lieu des Rompeis ou hautes hayes qui furent feu Florant Baudoux, composé d'un logis atros fermes en l'une desquelles y a une cheminée et un four avec un jardin devant icelle derriere et au bout de la dite maison y a un jardin avec un closeau contenant un arpen Le tout en un tenant joignant d'un coste et bout aux terres des héritiers feu jullien Doullard d'austre costé aux terres de L'aistre pasquier d'autre bout aux terres de La veuve et heritiere de Mathurin Parenteau...

ADS G 32

6 juin 1626

Declaration du 6 juin 1626 par Laquelle Gille Parenteau vend censivement Le Lieu et Metairie des hayes composé de maisons a trois fermes granges estables aistraiges...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Mathurin Parenteau	Parenteau	Avant 1588			COMMISSION REGIONALE ¹⁶

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu et métairie	6 juin 1626	ADS G 32

Sources

ADS G 32 : Baronnie de Courgenard, appartenant au chapitre : 1400-1765¹⁷.

ADS 3 P 94/20 : Cadastre Cormes : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 165 et 179.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 474.

¹⁶ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 165.

¹⁷ *Ibid.*

Canton de La Ferté-Bernard

Cormes

Panné



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Cormes section D1 de Planchette 1-151, cote PC 094 009.

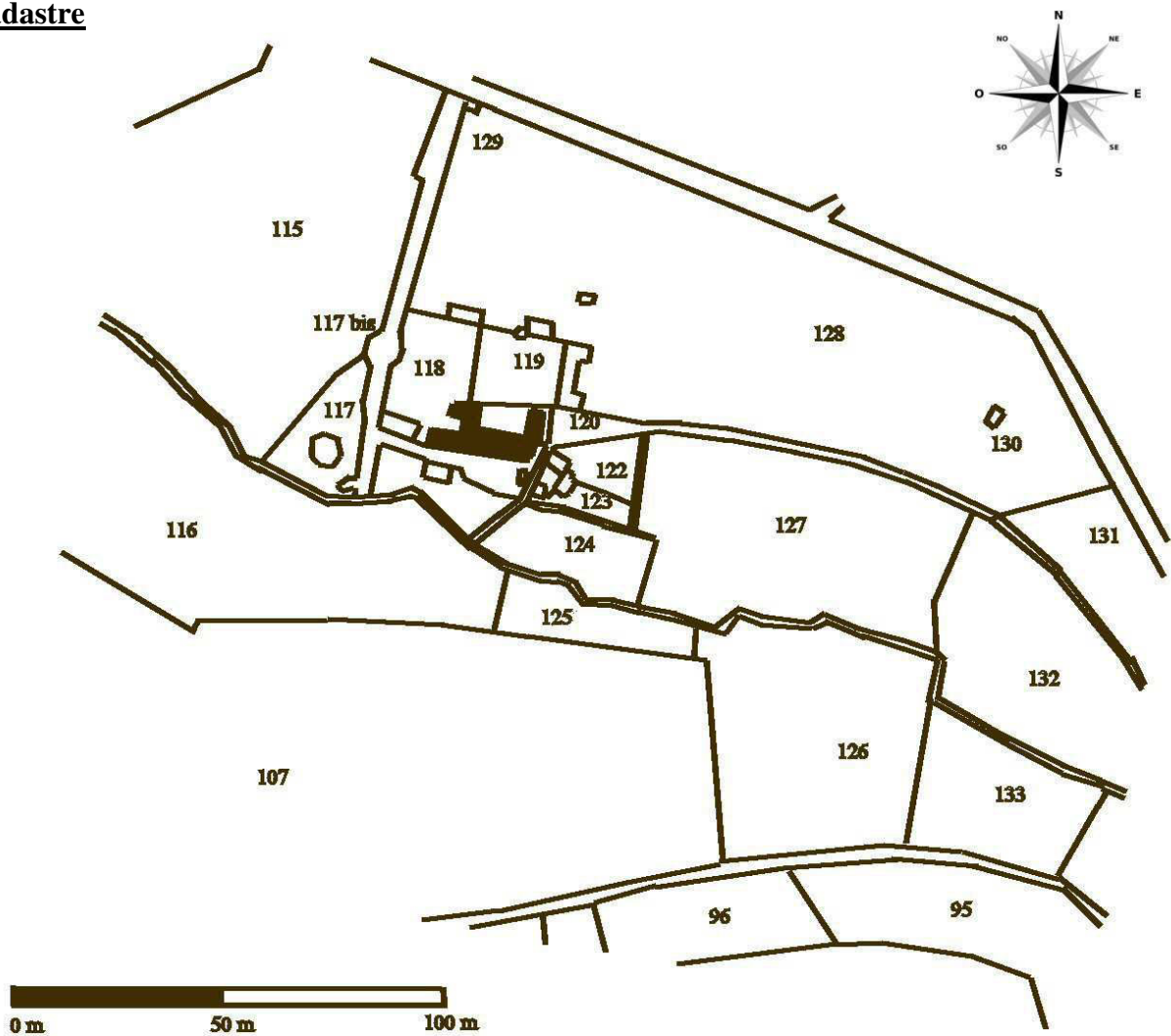
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 478130,82$ m $y = 2353755,75$ m

Le site de Panné est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 105 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau Le Valmer et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	450,26
Logis / cours d'eau	53,18
Logis / Espace boisé	227,97

Cadastre



- 95 : La Bruyère
- 96 : Le Taillis
- 107 : Les Lantou
- 115 : Pré des Bains
- 116 : Pré des Lantou
- 117 : Le Rondeau
- 117 bis : L'Allée
- 118 : Panné
- 119 : Panné
- 120 : Panné
- 122 : Panné
- 123 : Panné
- 124 : Le Petit Marécage
- 125 : Le Petit Cloteau
- 126 : Les Traies
- 127 : Pré du Moulin
- 128 : L'Enclos
- 129 : Panné
- 130 : Panné
- 131 : Le Jardin
- 132 : Pré de La Cour
- 133 : Les Treilles Chevallier

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire avec pavillons entouré partiellement de douves.

Datation : XVe siècle et remaniements au XVIIIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 octobre 2012.

Etat de conservation : Logis remanié à la fin du XVIIIe siècle pour Pierre-Alphonse Le Blanc de Simiane, lieutenant colonel au régiment provincial du Mans, gouverneur de La Ferté-Bernard ou Louis-Stanislas Lenormant, comte de Champflé¹⁸. La fresque trouvée au XXe siècle aurait été grattée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'un contrefort et d'une fenêtre à traverse. Il semble qu'il y ait une fuie et une ancienne chapelle¹⁹.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave²⁰, rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	?	Ardoises

Intérêt du site

Il semble qu'une fresque ait été trouvée, au XXe siècle au premier étage dans l'escalier. Elle représentait un Christ en croix²¹, la Vierge et saint Jean à ses côtés : « Il s'agit d'une Crucifixion du Christ en Croix avec la Vierge à sa droite et Saint Jean à sa gauche. Au centre, sur un tertre arrondi peint en vert, se dresse la croix au pied calé par trois bois ; elle soutient le Christ bras étendus, la tête penchée vers sa droite, un petit voile à plis autour du bas ventre, les pieds superposés avec un seul clou, une plaie saignante au flanc droit, sous le sein assez haut. A sa droite la Vierge se tient debout tournée aux trois-quarts vers son Fils, un voile sur sa tête, le visage joli, sobrement indiqué, digne et calme, légèrement incliné dans un mouvement d'acceptation, de résignation ; les mains jointes fines et bien dessinées au trait noir ou gris, comme l'ensemble du personnage assez bien conservé avec ses couleurs encore fraîches de carmin, de pourpre, de gris bleu et de jaune d'or dans le nimbe. A la gauche du Christ, Saint Jean, le disciple bien aimé, la tête au visage imberbe tournée, relevée vers son Maître... Ces trois personnages ont été exécutés aux trois-cinquièmes de la grandeur naturelle. A l'arrière-plan, entre le Christ et la Vierge, églises et clochers, puis, s'élevant, des tours, des pignons et maisons... Enfin, au-dessus de la croix, au sommet de la composition, dans un lointain « rapproché », la ville de Jérusalem avec murs percés de fenêtres, tours et détails d'architecture, au-devant de laquelle de petits personnages, bien conservés, travaillent dans leurs champs ».

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Panné comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Panné comme château ou maison notable.

Historique :

¹⁸ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 166.

¹⁹ ADS 18 J 501 : notes de Paul Cordonnier.

²⁰ ADS 18 J 501 : cave citée dans les notes de Paul Cordonnier.

²¹ ADS 18 J 501 : notes de Paul Cordonnier.

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Adam Le Roy	Le Roy	1473	Ecuyer		ADS 18 J 501
Etienne Le Roy	Le Roy	1490 1533	Ecuyer		ADS 18 J 501
Martin du Bellay	du Bellay	1537 1539			ADS 18 J 501
Michel Odiou	Odiou	1569 1577	Prêtre		ADS 18 J 501
Nicolas de Saint-Meloir	Saint-Meloir	1597	Ecuyer		ADS 18 J 501

En 1473, est cité comme seigneur de Panné, un certain Adam Le Roy, écuyer. Il fut également seigneur de Bois-Dauphin²². En 1490, apparaît Etienne Le Roy²³, écuyer et fils d'Adam. Il apparaît de nouveau en 1533, ce qui peut paraître étrange, car un acte du 19 février 1509 indique qu'il est décédé : sa femme, Antoinette de Marrafin est indiquée comme veuve²⁴. Il semble qu'entre 1537 et 1539, que la seigneurie soit détenue par Martin du Bellay²⁵. On peut penser que ce dernier fut le même Martin du Bellay qui naquit à Glatigny dans Le Perche et fut lieutenant général en Normandie. Entre 1569 et 1577, la seigneurie de Panné fut louée par la collégiale Saint-Pierre-La-Cour à Michel Odiou prêtre chanoine. Le fief de Cormes lui est également adjudgé²⁶. En 1597 est mentionné Nicolas de Saint-Meloir, écuyer faisant parti des cent gentilshommes de la maison du Roi²⁷.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Manoir hébergement	1418	COMMISSION REGIONALE ²⁸
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Selon Julien-Rémy Pesche, la seigneurie de paroisse aurait été annexée au fief de Panné²⁹.

Sources

ADS 18 J 501 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 94/20 : Cadastre Cormes : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 112.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 166 et 179.

CORDONNIER P., *Voyage aux collines vertes (Fertois et au Perche-Gouet 4 juillet 1946)*, Société historiques et archéologique du Maine, Le Mans, 1946.

²² ADS 18 J 501. Paul Cordonnier cite ici ADS H 1009.

²³ ADS 18 J 501. Paul Cordonnier cite ici archives du chapitre B85 bis fol 7 v° et fol 26 verso.

²⁴ ADS 18 J 501. Paul Cordonnier cite AN X1a 4851, fol 269 v°.

²⁵ ADS 18 J 501. Paul Cordonnier cite ADS G 482.

²⁶ ADS 18 J 501. Paul Cordonnier cite ADS G 484.

²⁷ ADS 18 J 501. Paul Cordonnier cite ADS G 488.

²⁸ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, op.cit.p. 166.

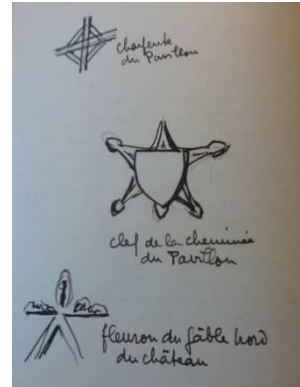
²⁹ PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 96.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 96.

QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XI^e au XV^e siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 165-167.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 673.

Documents iconographiques



COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 179, ADS, Dessin de Robert Charles, 1871 et ADS 18 J 501 : Fonds Paul Cordonnier.



2 FI 10378



2 FI 10379

Canton de La Ferté-Bernard

Cormes

Planchette



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Cormes section D4 de Planchette 421-561, cote PC 094 012.

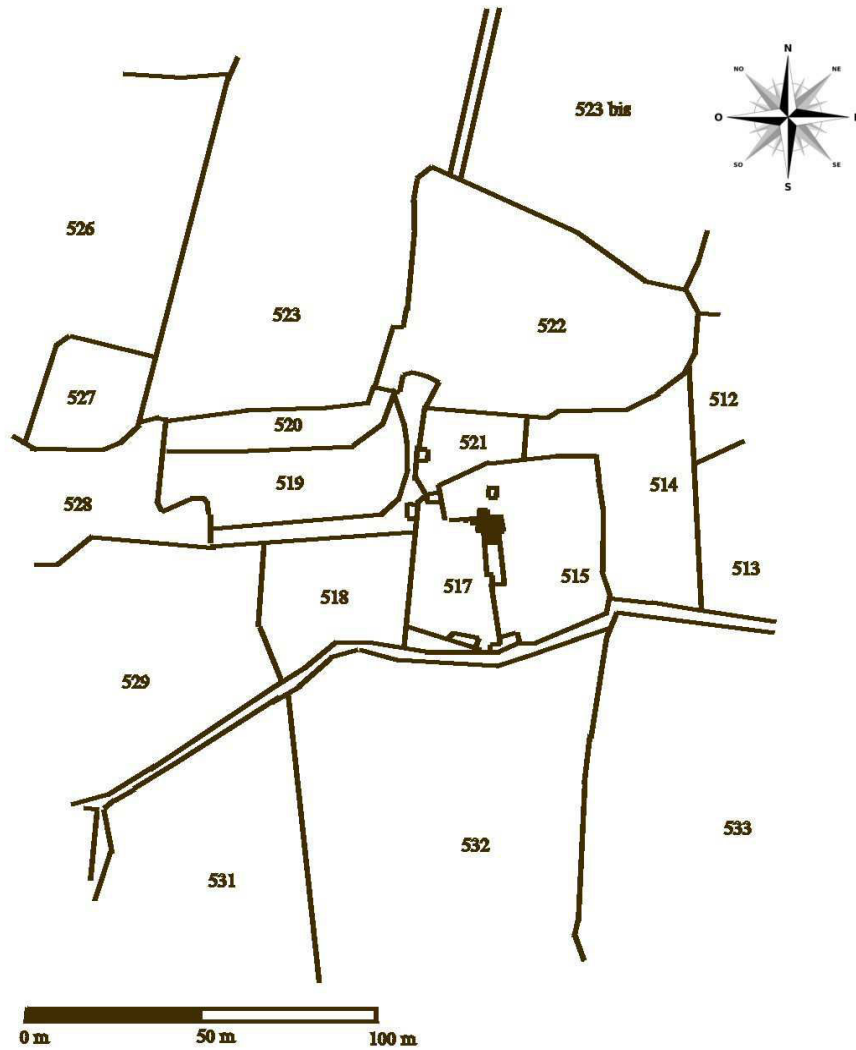
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 478421, 86 m y = 2350434,70 m

Le site de Planchette est implanté à l'écart du village à 120 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant Le Gradon et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	3106, 08
Logis / cours d'eau	1824, 46
Logis / Espace boisé	1327, 63

Cadastre



- 512 : Le Paturas
- 513 : Petit Champ de La Bruyère
- 514 : Cloteau du Jardin
- 515 : Le Grand Jardin
- 517 : Planchette
- 518 : Petit Clos de La Fuie
- 519 : Le Profond
- 520 : Le Profond
- 521 : Pièce d'eau
- 522 : Champ du Vivier
- 523 : Le Taillis
- 523 bis : Le Taillis
- 526 : Le Grand Cotier
- 527 : Le Grand Cotier
- 528 : Taillis de La Levée
- 529 : Champ de La Fuie
- 531 : La Beduaudière
- 532 : Champ du Portail
- 533 : Champ de La Relière

Vestiges

Typologie : Logis haut en T entouré à l'origine de douves (le fossé est aujourd'hui asséché).

Datation : Seconde moitié du XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 14 avril 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait à l'origine l'appareillage a été remplacé par un autre plus récent. Avant 1825, le logis était entouré de murs qui comportaient une tourelle aujourd'hui détruite³⁰. Six fenêtres ont été percées dans l'aile gauche avant la seconde moitié du XVIIe siècle³¹. Durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, une partie des fenêtres furent murées, de nouvelles cheminées furent mises en place, et des ouvertures, dont l'une d'elles porte le chronogramme de 1760³², ont été percées. Au XXe siècle, des lucarnes ont été détruites³³. Le mur pignon ouest du bâtiment en retour d'équerre a été surélevé lors de la dernière restauration retrouvant son aspect d'origine. Ainsi les rampants de toitures sont neufs. Les latrines du cabinet de l'étage ont disparu.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée d'une corniche à modillons, d'une souche de cheminée en briquettes rouges dont la disposition en vague sert d'ornements, d'une fenêtre à croisée ayant conservé des trous de grilles, de deux fenêtres à traverse, de petites ouvertures à arc en plein-cintre, de petites ouvertures non moulurées agrémentées de grilles, d'une porte dont l'encadrement est de pierres sculptées en bossages en tables, de deux oculi, de canonnières, de longues fenêtres à arc en plein-cintre ayant conservé leurs trous de grilles, d'arquebusières, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'une porte biaise à arc en plein-cintre, de porte intérieures à arc en plein-cintre, d'un escalier rampe-sur-rampe voûté, de deux étagères à arc en plein-cintre et de vestiges d'un évier. Dépendances : présence d'un porche d'entrée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11, 20 m	8, 95 m
Pavillon	14, 50 m	7, 10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade ouest du logis orienté ouest-est est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : une fenêtre à croisée, deux ouvertures à arc en plein-cintre et une porte datant du XVIIIe siècle. La façade orientale comporte trois ouvertures : deux fenêtres à traverse et une porte. La façade sud du logis en retour d'équerre orienté nord-sud est rythmée par trois ouvertures : deux *oculi* et une porte dont l'encadrement est de pierres sculptées en bossages en tables. La façade nord comporte six ouvertures : trois ouvertures datant du XVIIe siècle dont deux sont murées et trois petites non murées. Le pignon ouest est éclairé par six ouvertures : une petite ouverture en forme de meurtrière, trois ouvertures à arc en plein-cintre, une porte datant du XVIIe siècle et une fenêtre datant également du XVIIe siècle. Le pignon oriental comporte huit ouvertures : deux petites ouvertures en forme de meurtrière et six petites ouvertures encore agrémentées de grilles. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

³⁰ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 166.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

Corps de logis Ouest / Est :

Emplacements	Fenêtre à croisée	Fenêtres à traverse	Ouvertures à arc en plein cintre
Façade ouest	1 : étage		1 : rez-de-chaussée 1 : étage
Pignon est		2 : étage	

Corps de logis Nord / Sud :

Emplacements	Porte	Ouvertures à arc en plein cintre	Petites ouvertures	Oculi
Façade nord	1 : rez-de-chaussée	2		2 : étage
Façade sud		1	3 : rez-de-chaussée	
Pignon ouest		2 : étage 1 : comble		
Pignon est			2 : cave 3 : rez-de-chaussée 2 : étage 1 : comble	

Intérieur

Le logis comportait trois salles au rez-de-chaussée et trois chambres à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier rampe-sur-rampe	De la cave au comble	
Grande salle dans le corps de logis nord/sud	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur bandeau	Hauteur hotte + bandeau	Hauteur bandeau / sol
Grande salle pavillon	255 cm	96 cm	153 cm

Mesures escalier rampe-sur-rampe	Longueur	Hauteur
Marches	107 cm	13 cm

Dépendances

On entrant dans la cour, close à l'origine, par un logis-porte de forme carrée dont la toiture est en croupe. **La porte charretière est à arc en anse de panier**, mais le passage est aujourd'hui muré par des briquettes (remaniement du XIXe siècle). L'étage vers le sud est éclairé par une petite ouverture moulurée qui a conservé ses grilles. **Du côté nord, la porte est à arc brisé.** Elle est surmontée d'une petite ouverture non moulurée, agrémentée de grilles. Le côté orientale de ce porche est agrémenté d'une arquebuisière et d'une canonnière. Enfin le côté ouest est agrémenté d'une porte à arc en plein-cintre à l'étage menant à **un petit chemin de ronde logé sur une petite muraille qui subsiste sur quelques mètres.** Ce mur conserve encore une archère et un corbeau à double ressaut indiquant qu'une structure en bois devait se trouver au sommet de ce mur. Du côté oriental, le porche se prolonge par un petit corps de bâtiment en partie à pans de bois.





Le porche comporte à l'intérieur, à l'étage, **une cheminée engagée** dont le linteau de bois repose sur deux consoles non moulurées. A droite de cette cheminée se trouve un placard ayant perdu sa porte de bois. Au fond de ce placard, on peut voir une petite arquebuserie. Sur le mur de cette chambre se trouve une rosace gravée.

Intérêt du site

Le logis de Planchette conserve un certain nombre d'éléments très intéressants. Son plan se compose d'un premier corps de bâtiment rectangulaire et d'un second bâtiment rectangulaire perpendiculaire donnant la forme d'un T à l'ensemble. La toiture est pentue et est agrémentée d'une corniche à modillons. La façade ouest est éclairée par deux petites ouvertures à arc en plein-cintre et **par une grande**



fenêtre à croisée surmontée d'une corniche moulurée. Les piédroits prennent la forme de demi-pilastres. Des trous de grilles bouchés y sont encore visibles. La façade orientale est éclairée par deux fenêtres à traverse. Le bâtiment orienté nord-sud comporte au sud **une porte d'entrée avec des pierres sculptées en bossages en tables.** Au-dessus de cette porte se trouve un oculus dont l'encadrement est sculpté. **La porte est contrôlée par trois canonniers situés au niveau du comble.** Il semble que le pignon ouest conserve deux longues baies à arc en plein-cintre qui semblent anciennes. La façade nord est éclairée au rez-de-chaussée par trois petites ouvertures munies de grilles situées au rez-de-chaussée. Au niveau du comble se trouve **une souche de cheminée très originale.** En effet, les briquettes sont disposées en forme de vague ce qui lui confère un aspect décoratif. Le pignon oriental comporte six petites ouvertures munies de grilles et deux petites ouvertures en forme de meurtrière, ce qui permet d'éclairer la cage d'escalier. L'intérieur du logis conserve au rez-de-chaussée dans la salle orientée nord / sud, **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau en pierre est couronné par une corniche. Ce linteau repose sur deux corbeaux légèrement moulurés prenant la forme de volutes. Cette salle comporte deux portes à arc en plein-cintre. La première porte mène à un petit cabinet où se trouvent deux étagères à arc en plein-cintre ainsi que les vestiges d'un évier. **La seconde porte est biaise** et mène à la cage d'escalier. **Ce dernier est à rampe-sur-rampe** dont les volets s'organisent autour d'un large mur-noyau agrémenté de petits placards à porte en bois. L'escalier se déploie sous une voûte qui repose à chaque angle du mur-noyau sur des pilastres surmontés de corniches. Le premier étage comporte dans l'une de ses chambres, un accès à un cabinet qui comportait à l'origine des latrines. Ce cabinet conserve une arquebuserie donnant sur la façade arrière.



La seconde porte est biaise et mène à la cage d'escalier. **Ce dernier est à rampe-sur-rampe** dont les volets s'organisent autour d'un large mur-noyau agrémenté de petits placards à porte en bois. L'escalier se déploie sous une voûte qui repose à chaque angle du mur-noyau sur des pilastres surmontés de corniches. Le premier étage comporte dans l'une de ses chambres, un accès à un cabinet qui comportait à l'origine des latrines. Ce cabinet conserve une arquebuserie donnant sur la façade arrière.



Données historiques

Sources :

AN KK 1053, f° 29³⁴

6 mai 1387

Olivier quient entra en la foy de mon seigneur pour raison des chouses dont michiel du bouchet jadis mari de la mere dudit olivier avoit este en la fiy feu monseigneur Guillau. De craon iadis seignour de la ferte Et fut ce feut en la presence de mons. Mori de esgouge prestre colin la gougue colin charpentier jehan de vallemer et plusours autres. Ledit Olivier tient a ladicte foy le habergement mestairie et appartenances de planchestes tant bois terre [...] fyes comme autres chouses *Item* la mestoirie.

ADS E 272

14 février 1402

Je Jehan desgranges chastellain garde de justice et des sceaulx establiz aux causes et contraz de la ferte bernard depar treshault et tres puissant prince monseigneur leduc dorleans [...] atouz aqui je puis appartenir que aujourduy XIIIe Jour de seprembre lan mil CCCet deux fouquet quien escuiez sire deplanchettes est venu par devers moy deloys de saint martin premier de receu dud. seigneur audit lieu de laferte...

ADS E 12

2 août 1585

Saichent tous presens et advenir que en la court royal du Mans par davan nous Guill Le Conte notaire et tabellion Jure et receveur dicelle court demeurant en La parroisse de Saint paterne pres la ville dallencon furent present en personne Noble homme René Perot sieur de Villier et de Planchette et y demurant parroisse de cormes pres La ferte besnard dune part et Noble homme guill Le Coustelier sieur de bourse et y demurant...

Copie d'un acte du XVIIIe siècle. Provenance : actuels propriétaires.

11 octobre 1766

Louis PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE France ET DE NAVARRE : A tous ceux qui ces presentes Lettres verront ; Salut georges Paul Henry de la goupillere Chevallier Seigneur de Planchette demeurant ordinairement ordinairement en Son château de planchette paroisse de Corme...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Planchette comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Planchette comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Olivier Quient	Quient	1387			AN KK 1053
Fouquet Quien	Quient	1402			ADS 272
René Perot	Perot	1585			ADS E 12

³⁴ Référence de la source citée dans COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe ...*, op.cit. p. 323.

Le Premier seigneur connu se nomme Olivier Quiet et est cité en 1387³⁵. Le 14 février 1402, Fouquet Quiet, sire de Planchette rend aveu au duc d'Orléans pour sa terre³⁶. Le 2 août 1585³⁷, il est fait mention de René Perot sieur de Villiers (en Vivoin) et de Planchette, demeurant paroisse de Cormes dans l'acte de vente de la seigneurie de Villiers.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Habergement metairie et appartenances	1387	AN KK 1053
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans un acte datant de 1387³⁸, le site de Planchette est défini comme « habergement mestoirie et appartenances de planchette tant bois terres garaines fuye comme autre choses... ».

Sources

ADS E 12 : 1575-1751 : Aveux rendus aux rois de France et de Navarre Henri IV, Louis XIII et Louis XIV et à René de Froullay, comte de Tessé, maréchal de France, devenu propriétaire du duché de Beaumont par suite d'échange avec le Roi, du 25 mai 1701³⁹.

ADS E 272 : 1394-1574 : Châtellenies de La Ferté-Bernard et de Sablé.

ADS 18 J 501 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 94/20 : Cadastre Cormes : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

AN KK 1053, f° 29 : 1389 : La Ferté-Bernard.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 112-113.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 166 et 180.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 482.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 99.

QUESNE S., *La châtellenie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 98-104.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 720.

³⁵ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, *op.cit.* p. 166. / FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 482.

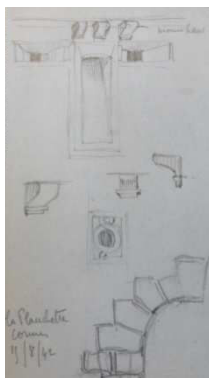
³⁶ QUESNE S., *La châtellenie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de D.E.A, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 98. Voir ADS E 272 f°73.

³⁷ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, *op.cit.* p. 166. / ADS 18 J 501 : Paul Cordonnier cite ADS E 12.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Cité dans COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, *op.cit.*

Documents iconographiques



ADS 18 J 501 : Fonds Paul Cordonnier.



COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 180.

Canton de La Ferté-Bernard

Dehault

Château



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Dehault section E feuille unique 1-36, cote PC 133 011.

Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 468765, 62 m y = 2358049, 41 m

Le site du Château de Dehault est implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 146 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Montretaux et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	265, 43
Logis / cours d'eau	429, 77
Logis / espace boisé	3491, 16

Cadastre



17 : Le Clos
23 : Le Jardin
24 : Assé
25 : Le Closeau
26 : Le Petit Closeau
27 : Le Verger
28 : Champ de Mare
29 : La Charmille
30 : Le Champ
31 : Le Pâtis de La Réserve du Bourg
32 : La Douve
34 : Le Château de Dehault
35 : Le Champ du Bois

36 : Avenue de Charmille
39 : La Cotière
48 : La Beurière
49 : Le Bois du Château
227 : Le Champ de Dehault
229 : Le Champ de Dehault
232 : Le Clos du Champ du Bourg
233 : Le Clos du Champ du Bourg
234 : Le Champ du Chemin
235 : Le Champ de devant
236 : Le Champ de devant
238 : Champ du Bourg

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour entouré partiellement de douves.

Datation : XVI^e siècle, vers 1509.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres de taille en calcaires, bois, ardoises, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé pour l'extérieur et la tour d'escalier par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 23 juillet 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié, dont la restauration date des années 1980. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a été remplacé par un nouvel enduit. La plupart des ouvertures ont été modifiées au XVIII^e siècle (entre 1760 et 1764)⁴⁰. Il semble selon les propriétaires actuels que la façade sud-ouest comportait à l'origine seulement quatre ouvertures. Durant la même période un couloir⁴¹ a été construit, des cheminées et des boiseries ont été posées. Lors de la restauration effectuée à partir de 1980, certaines des ouvertures de la tour ont retrouvé leurs traverses de pierre⁴². Au XVIII^e siècle, la porte d'entrée avait été remaniée et prenait la forme d'une grande ouverture à arc en plein-cintre dont les piédroits formaient des demi-pilastres. Lors de la restauration de 1980, les vestiges de l'ancienne porte datant du XV^e siècle à gâble ont été redécouverts. Les propriétaires actuels ont fait le choix de restituer la porte d'origine en s'inspirant également du porche nord de l'église d'Avezé. L'une des cheminées est actuellement cachée sous les lambris de l'une des chambres. Un vantail de porte en bois orné de plis de serviettes a été découvert lors de la restauration au fond d'un placard. Cet élément a été replacé dans l'ancienne cuisine. Certaines portes à l'étage et dans le comble donnent dans le vide sur la droite du logis⁴³. On peut donc supposer qu'un bâtiment était accolé en cet endroit, qui selon l'ouvrage réalisé par la Commission régionale de l'inventaire aurait été un pavillon déjà en place en 1585⁴⁴. Toujours selon la même référence, il semblerait que la charpente du comble comporte encore le linçoir d'une grande lucarne ayant disparu avant 1734⁴⁵.

Classement Monuments Historiques : Les façades et toitures du château, du pavillon nord et de celui des anciennes latrines, dans le château, escalier en vis, grand salon avec son décor, cheminée de la chambre du premier étage avec son trumeau, colombier, portail d'accès au parc sont inscrits à l'inventaire supplémentaire depuis le 29 décembre 1981.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée de rampants et d'une corniche de pierre, d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre, de canonnières et arquebusières, d'une tour contenant le charrier agrémentée de contreforts, de fenêtres à traverse restaurées dont certaines sont ornées de moulures à gorges et à filets, de fenêtres à moulures à gorges dont certaines sont protégées par des grilles, d'une porte à gâble restaurée, d'un escalier de pierre en vis, de cheminées engagées à hotte droite, de portes intérieures chanfreinées, d'une porte ayant conservé ses boiseries à plis de serviettes, et d'un puits dans la cave. Dépendances : présence d'une fuie.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	24, 90 m	9, 20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	3	Ardoises

⁴⁰ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 187.

⁴¹ BETIN A. / GRÉGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 51.

⁴² COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, op.cit. p. 187.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*

La façade nord-est est outre la tour, rythmée aujourd'hui par onze ouvertures : quatre grandes fenêtres datant du XVIIe siècle, une porte datant du XVIIe siècle, trois lucarnes datant du XVIIe siècle et trois fenêtres à moulures à gorges datant du XVe siècle dont l'une d'entre elles a conservé ses grilles de protection. La façade sud-ouest comporte douze ouvertures datant du XVIIe siècle. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres à moulures à gorges
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée 2 : étage

Intérieur

Il semble que le logis se composait à l'origine de cinq pièces au rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier en vis	Du 0 au comble	
Actuelle cuisine	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	176 cm	16 cm	31 cm

Dépendances

La plupart des dépendances du château datent du XVIIIe siècle. **Une fuie** subsiste mais date du début du XVIIe siècle. En effet le linteau de sa porte comporte un chronogramme indiquant la date de 1609. Ce bâtiment aurait, selon les propriétaires actuels pris la place d'une ancienne tour de défense datant de 1509. Cette fuie est circulaire et est coiffée d'une toiture en poivrière bordée d'une corniche de pierre et éclairée par **une lucarne de pierre** à fronton en plein cintre sculpté. La petite ouverture située sous le fronton est également à arc en plein cintre encadrée par deux demi-pilastres sculptés. On entre à l'intérieur par la porte surmontée du chronogramme. L'intérieur a conservé sa charpente ainsi que ses mille-cent niches.



Intérêt du site

Le château de Dehault est un exemple caractéristique d'architecture de maison seigneuriale datant du début du XVIe siècle, malgré les quelques remaniements opérés au XVIIIe siècle. En effet, la présence de la haute toiture agrémentée d'une corniche de pierre et de rampants, ainsi que celle de la tour d'escalier octogonale hors-œuvre centrée en sont les meilleurs exemples. Si un grand nombre d'ouvertures ont été reperçées au XVIIIe siècle, le logis conserve sur sa droite **une fenêtre à moulures à gorges qui devait sans doute être agrémentée d'une croisée de pierre à l'origine**. La tour elle-même, après la grande campagne de restauration a retrouvé ses fenêtres à moulures à gorges et à filets ainsi que leurs traverses de pierre. La porte d'entrée avait été largement modifiée au XVIIe siècle, mais la forme originelle a pu être retrouvée lors de la restauration, puis réinterprétée en s'inspirant de l'une des portes de l'église d'Avezé. Cette tour comporte également **quelques canonniers** et arquebusières.



L'un des éléments les moins habituels est sans doute la **présence du petit pavillon situé sur la gauche et appelé le chartrier**. Ce petit bâtiment est agrémenté de deux contreforts et est



éclairé au rez-de-chaussée par une ouverture à moulures à gorges et protégé par des grilles de fer. L'étage du chartrier a conservé sa fenêtre à moulures à gorges. Il semble que l'intérieur soit aussi bien voûté au rez-de-chaussée qu'à l'étage⁴⁶. L'intérieur est desservi par **un large escalier de pierre en vis composée de marches gironnées formant noyau**. La base de ce dernier est sculptée dans le goût gothique. Cet escalier est tournant à droite. On accède aux différents étages par des portes intérieures aux encadrements chanfreinés. Selon le propriétaire actuel, la cave comporterait un puits. Il semble aussi que la cave soit voûtée⁴⁷.



Données historiques

Sources :

ADS 5 F 9

11 juillet 1384 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens que nous au jour de lundy avant la feste des apopstre la saint Simon et Jude lan mil trois cens quatre vingt et quatre avons leu et diligemment regardé une lettre saine et antiere non cancellé non viciée en aulcunne manière cellé cy comme il apparoist des ceaulx dont lon usse aula cause et contratz en la ville et chastellenie de la Fert Bernard. Androit par davant nous personnellement establiz noble damoiselle Beatrix de la Ferté jadis fame de feu Gion de Lapriere demeurante en la paroisse de Saint-Denis de Buresard en la chastellenie d Essay...

[...] laquelle damoiselle baillé vandu cessé quité transporté et delese audict Mousieur Guillaume et a ces hoirs a tout jamais c'est assavoi : la terre et seigneurie de Dehault cy comme elle se poursuit avec toutes les appartenances et dependances et avec justice cens, feage hommage , seigneurie, doumaine comme autres chosses quelconques et tout les profits envoluments avenemens adventure a ladicte terre et seigneurie appartenant laquelle terre apartenoit a noble personne Guillaume de la Ferté, escuier dit le Bègue frère de ladicte Beatrix a baille hereditalement avec aultres chosses a ladicte damoisele et a ces hoirs a toujours mais tant pour son droit de partage comme pour certaine somme dort quelle luy avoit priez ansy comme elle dissoit, tenue ladicte terre a foy et hommage de reverand père au Dieu monsieur levesque du Mans sy comme lon dit, a tenir, poursui vir exploiter randre persevoir exiger requier, demander et respoir ladicte terre cy comme elle se poursuit avec les droitz profitz avolumans, redevances qui y apartienne et qui dorenavant en pouroit yser et appartenir en la forme et manière que ledit guillaume de la Ferté et ladicte damoiselle et leurs predecesseurs segneurs de ladicte terre lont tenue levée et employee au temps passez et en faire dudict monsieur guillaume mouchet et a ces hoirs et a tous ceulx qui auront cause de luy tous les droitz, toutes les actions et les demandes reelles et personnelles...

ADS 5 F 9

18 avril 1402 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

De vous monseigneur Johan Bordeau a cause de madame vostre fame je Pierre Bontemps tiens et avoue a tenir de vous mondit seigneur de vostre fié de dehaux les chouses dont je sui en vostre foy et hommaige a foy et homaige simple a rachat et a cheval de servige et taille lesquelles chouses sont a apres deviseas et desclarees mot a mot en la fourne et meniere quil consult cest asavoir lestraigne et appartenances dicelui nommé le pin sis en la paroisse de Dehaux...

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ YVARD E., *Le Château de Dehault*, étude historique, 2000, p. 3.

ADS 5 F 9

10 octobre 1494 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et advenir que en nostre court de montfort le Rotrou en droit par davant nous personnellement establiz Jehan Garnier, mercier et Robine sa feme de luy par davant nous suffisamment auctorisee quant ad ce soubzmectans eulx...

[...] Cognoissant et confessant avoir vendu et octroyé et par ces mes vendent et octroyant a touz jours mes perpetuellement par heritaige a honorable homme et saige maistre Richart Lemoyne notaire et secretaire du Roy nostre sire et seigneur de Dehaulx et a Katherine Duhoux son espouse a leurs hoirs et aians cause...

ADS 5 F 9

27 septembre 1495 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en la court du Roy nostre sire a Tours en droit par davant nous personnellement estably macé Bucheron du diocese du Mans au nom et comme procureur litteralement destiné de Pierre Monclet marchand demourant es faulxbourgs du Mans ainsi quil nous est apparu en court en nostre presence...

[...] Perpetuellement a heritaige a honorable homme et saige maistre Richard Le Moyne, seigneur de Dehaulx, notaire et secretaire du Roy nostre sire a ce present prenant et acceptant a gré tant pour luy que pour ses hoirs...

ADS 5 F 9

15 février 1498 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Noble homme maistre Richard Lemoyne seigneur de Dehaulx notaire et secretaire du roy nostre sire luy comparant par maistre Jehan Ferrault licencié es droiz son procureur a dujourduy tiré a garrant messire Lidoire Berruyer chevalier au conduict de ses deffausses contre les demandes et requestes de lettres faictes contre luy et dujourduy recitees...

ADS 5 F 9

8 janvier 1505 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en nostre court de montfort le Rotrou en droit par davant nous personnellement establiz Jehan Pinot paroissien du Pont de Genne et Ragonde sa femme a ce presente auctorisee de son dict mary par davant nous quant a ce soubzmectans aulx leurs hors biens et choses moibles...

[...] vendent et octroyent purement a tousjoursmes par heritaige a noble homme maistre Richard Lemoyne seigneur de Dehaulx notaire et secretaire du Roy nostre sire et esleu pour ledict seigneur en lelection du Maine a damoiselle Katherine du houlx son espouse leurs hoirs et ayans cause...

ADS 5 F 9

6 décembre 1507 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en nostre court de montfort le Rotrou endroit par davant nous personnellement establiz Guillaume Danten et Sasincte sa femme de luy auctorisee pardevant nous suffisamment quant en cest fait parroissiens de Dehaulx soubzmectans leurs hers biens et choses meubles et immeubles presens et avenir ou pouvoir et juridicion de nostred-court et en toutes autres si mestier est lesquelz de leurs bonnes voluntés ont congneu et confessé cognoissent et confessent avoir vendu et octroye vendent et octroyent a tousjoursmes par heritaige a noble homme maistre Richard lemoyne secretaire du Roy nostre sire esleu du maine et sr de Dehaulx comparant en la personne devenerable et discret maistre Jacques abot presbtre curé de Savigné son procureur...

ADS 5 F 9

13 septembre 1508 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous que en nostre court de montfort le Rotrou en droit par davant nous perpetuellement establiz guillaume Dantan et Sainte sa femme de luy auctorisee par devant nous suffisamment quant a ce demourans en la parroisse de Dehaulx soubzmectans eulx leurs hers biens et choses meubles et immeubles...

[...] et confesse avoir vendu et octroyé vendent et actroyent a noble homme maistre Ricahrd Lemoyne secretaire du Roy nostre sire, esleu du Maine et seigneur dudict lieu de Dehaulx a damoiselle Katherine Duhoulx son espouse...

ADS 5 F 9

10 septembre 1509 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous comme proces fust meü par entre noble homme maistre Richart Le Moyne seigneur de Dehault demandeur et appeigneur dune part et Guillemine veufve de feu Julian Breisart defendaresse et appeigaresse et autre part surce que disoit ledict demandeur que a cause de sa seigneurie de Dehault il avoit plusieurs hommes et subjects tenans tenans de lui tant a hommaige que a cens et entre autres ung nommé feu Jehan Vivian tenoit de luy a cause de sa ducte seigneurie de Dehault ung bordaige nommé la Bureliere...

ADS 5 F 9

17 janvier 1509-1510 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en nostre court de Montfort le Rotrou en droit par davant nous personnellement estably maistre guillaume Lorient praticien en court laye filz de deffunct Jehan Lorient soubzmettant soy ses hers biens et choses meubles et immeubles presens et avenir ou pouvoir et juridicion de nostre dicte court et en toutes autres si mestier est quant encest fait, Lequel de sa liberalle volonte a congneu et confessé congnoist et confesse avoir vendu et octroyé vend et octroye a noble homme maistre Richard Lemoyne secretaire du Roy nostre sire, esleu du Maine et seigneur de Dehault qui achate pour luy er ses hers et aians cause a touz joursmes par heritaige les troys pars...

ADS 5 F 9

17 avril 1513 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en nostre court de montfort le Rotrou en droit par davant nous personnellement estably noble homme nycollas de Mondragon escuier seigneur de moncheveaux soubzmettant luy ses hers biens et choses presens et avenir ou povoir et juridicion de nostred court et entoutes autres si mestier est quant ace confesse avoir ce jourduy vendu et octroyé rend et octroye a noble homme maistre Richard Lemoyne escuier notaire et secretaire du Roy nostre sire esleu pour led. sieur en lexlection du Maine seigneur de Dehault et a damoiselle Katherine Duhoulx son espouse achateurs pour eulx leurs hers ou ayans cause...

ADS 5 F 9

31 janvier 1515 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en nostre court de Saint-Cher en droict par devant nous personnellement establi noble homme monsieur maistre Richart le moyne esleur du maine et Sr de Dehault et damoiselle Katherine duhoux son espouse dune part et Thenot mouchet et Jehanne Lesnee sa femme dautre part...

ADS 5 F 9

5 juillet 1515 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en nostre court de la Ferte Bernard en droit par davant nous personnellement establi Michel Le Roy tabellion en court lay demourant a present en la parroisse de la chapelle du boys en son nom et soy faisant fort en ceste partie de Katherine sa femme Et prometant la faire obliger a ce present contract et luy en faire avoir le contenu pour agreable dedens ung moys prouchainement venant en peine de touz interstz Soubmettant luy ses hers et touz ses biens meubles et immeubles present et avenir ou pouvoir et juridicion de nostred court et en toutes autres si mestier est quant a tenir et enterigner ce qui ensuit confesse de sa bonne voluncte sans contraincte avoir vendu cedé quité transporté et delaisé Et encores par ces presentes rence de quite transporte et delaisse a noble homme maistre Richard Le Moyne esleu du Maine et Sr de Dehault a ce present et achepteur pour luy er pour damoiselle Katherine du houx son espouse et pour leurs hers ou a tousjours mes par heritaige cest assavoir la somme de quarante solz tournoys de rente annuelle et perpetuelle...

ADS 5 F 9

8 mars 1516-17 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent touq presens et advenir que en nostre court Royal du mans en droict par davant nous michel Le Roy demourant en la paroisse de La Chapelle du boys notaire et tabellion des contractz de lad court du mans personnellement estably Silvestre Grandin filz de deffunct Pierre grandin demourant en la parroisse de Dehaulx soubzmectant son ses hers et tous ses biens meubles et immeubles presens et adevenir ou pouvoir et juridicion de nostred court et en toutes aultres si mestier est quant a tenir et enterigner ce que sensuyt confesse de sa bonne et liberalle volunte sans contrainctte avoir vendu et octroye et encores par ces presentes vend et octroyd a noble homme maistre Richart Le Moyne seigneur de Dehaulx et esleu du Maine present achapteur pour luy damoiselle Katherine duhoulx son espouse et pour leurs hers et ayans cause des maintenant a tousjoursmes par heritaige Cest assavoir la tierce partie par indivis...

ADS 5 F 9

23 décembre 1516 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous comme autrefois Claude Leprince demourant a present en la ville de la ferte Bernard eust vendu et octroyé a noble homme maistre Richart Lemoyne esleu du Maine et Sr de Dehaulx qui eust achappté dud. Leprince pour luy damoiselle Katherine duhoulx son espouse leurs hers et ayans cause la somme de vingt livres...

ADS 5 F 9

5 octobre 1517 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en court Royal du Mans par devant nous Jehan Le Roy demourant a la Ferte Bernard notaire et tabellion des contratctz de la. Court du Mans personnellement estably ambroys grandin demourant en la paroisse de Dehaulx soubzmectant soy ses hers et tous ses biens meubles et immeubles presens et avenir ou pouvoir et juridicion de nostred court et en toutes autres si mestier est quant a tenir et enterigner ce que sensuit Confesse de sa bonne volonté sans contraincte avoir vendu et octroyé et encores par ces presentes vend et octroye a noble homme maistre Richart lemoyne seigneur de Dehaulx et esleur du Maine a ce present achapteur pour luy ses hers et ayans cause des maintenant a tousjours mais par heritaige...

ADS 5 F 9

9 octobre 1518 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en nostre court de Montfort le Rotrou en droit par devant nous personnellement estably Nicollas Tacheau de la paroisse de Dehaulx soubzmectant soy ses hers et tous ses biens meubles et immeubles presens et advenir ou povoir et juridicion de nostre dicte court et en toutes autres si mestier est quant en cest fait lequel de sa liberalle volonté a confessé et confesse avoir vendu et vend par ses presentes a noble homme maistre Richard Lemoyne seigneur dudit lieu de Dehaulx et esleu du Maine et a damoiselle Katherine du houlx son espouse qui achatnent pour eulx leurs hers et aians cause a touzjoursmes par heritaige...

ADS 5 F 9

4 octobre 1522 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

De vous noble seigneur mon seigneur Jehan de Laval vicomte de Bresteau seigneur de Boys Dauphin d'aulnay la mousse mongasteau saint aulbin des couldrays et de saint georges du Rouzay Je Richart Lemoyne escuier seigneur de Dehaulx la Chesnaye le Couldray et du fief de la Folletiere tiens et advoue a tenir au regard de vostred. Seigneuie de Saint George mond. Fief de la Folletiere dont la declaracion sensuit...

ADS 5 F 9

13 janvier 1523 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en nostre court royal du Mans en droict par davant nous Mathurin quineau notaire et tabellion jure de ladicte court demourant a Dehaulx personnellement estably Colin Tacheau laboureur demourant en ladicte parroisse soubzmectant luy ses biens meubles et immeubles presens et advenir ou povoir et jurisicion de nostre dicte court et en toutes aultres si mestier est quant a tenir et enterigner ce quil ensuyt confesse de sa bonne et franche volonte sans contraincte avoir vendu et octroyé et encores par ces presentes vend et octroye a noble homme maistre Richart Lemoyne seigneur de Dehaulx et de la Chesnaye present achapteur qui achapté pour luy damoiselle Katherine du houlx son espouze leur hers et ayans cause des maintenant a tousmes par heritaige...

ADS 5 F 9

11 novembre 1523 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et advenir que en nostre court Royal du Mans endroit par davant nous mathurin quineau notaire et tabellion juré de ladicte court demourant a Dehaulx personnellement estbaly noble homme Charles de Montgoubert seigneur de l Esnable demourans en ladicte parroisse...
[...] Cest fait confesse de sa liberalle volenté sans contraincte avoir vendu et octroyé et encores a present vend et octroye a noble homme maistre Richart Le Moyne seigneur dudict Dehaulx et de Lachesnaye a ce present achapteur pour luy damoiselle Katherine du Houlx son espouze leurs hers et ayans cause a tousjoursmes et par heritaige...

ADS 5 F 9

7 janvier 1526-1527 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

En ladjournalment que noble homme maistre Richard le moyne seigneur de haulx demandeur dune part avoir fait bailler a huy a macé Rochet et ambroys Rochet deffendeurs dautre part sont comparuz et presentez en jugement lesd. Parties Scavoir est esta quineau son procureur ainsi quil nous est apparu par procuracion vallable et lesdi. Deffendeurs en leurs personnes par lequel luy fait de noble homme Jacques de Saint Liennart sr des Destrez en Dunoy...

ADS 5 F 9

6 juillet 1528 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et advenir que en nostre court Royal du mans en droict par davant nous Michel le Roy notaire et tabellion juré de lad. court demourant en la parroisse de la chappelle du boys personnellement estably ambroys Grandin demourant en la parroisse de Dehaulx Soubzmectant soy ses hers et tous ses biens meubles et immeubles presens et advenir ou povoir jurisdiction de nostred court et entoutes aultres si mestier est quant a tenir et enterrigner ce que sensuyt confesse de sa bonne volonte et sans contraincte a avoir vendu et octroyé et encores par ces presentes vend et octroye a noble homme maistre Richart Lemoyne seigneur dud. Lieu de Dehaulx et de la Chesnays achapteur qui a achapté pour luy damoiselle katherine du houlx son espouse leurs hers et ayans cause des maintenant a tousjoursmes et par heritaige...

ADS 5 F 9

9 août 1533 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et advenir que en nostre court de montfort le Rotrou endroit par davant nous Jacques Levalloays et Jehan Baillart notaires en lad. court personnellement establiz noble homme maistre Richart Lemoyne seigneur de Dehaulx dune part et honneste homme maistre alexis Drouyn heritier en partie cause de sa femme de deffunct Robin Vantan...

ADS 5 F 9

18 août 1534 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir comme proces fust meu et pendant par davant monseigneur le seneschal du maine ou son lieutenant entre guillemin Le Gesne Guillaume de Vaucranne Guillaume Savygnart et Colin Raddé demandeurs d une part et noble homme maistre Richard Lemoyne seigneur de Dehaulx deffendeur dautre part...

YVARD E., *Le Château de Dehault, étude historique*, 2000.

P. 3

1^{er} octobre 1534

De vous très révérend père en Dieu et seigneur monseigneur Louis de Bourbon, évêque de Lan et du Mans, per de France et baron de Thouvoie à cause de vostre dit évêché du Mans. Je Richart Lemoyne, escuyer, seigneur de Dehaulx, tiens et advoue à tenir à foy et hommage simple pour raison desquelles j'ay fief et domaine avecques droit d'avoir haulte moyenne et basse justice et premièrement s'ensuyt soubz ladicte foy une place où anciennement souloient estre deux maisons sises audict lieu de Dehaulx avecques journée à troys hommes de courtilyz ou environ constenant d'un costé le cymetière dudict lieu de Dehaulx, ung chemin entre deux et d'aultre cousté le chemyn tendant dudict lieu de Dehaulx à la chapelle du Boys lesquelles choses souloient estre mon domaine et depuys naguères j'y ai fait baillé à tousiourmes à Estienne Mouchet qui m'en est tenu faire chascun an cinq solz de rente et deux deniers de cens au jour et feste du dymanche d'après la feste des Trépassesz...

ADS 5 F 9

9 juin 1535 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir que en nostre court Royal du mans en droict par devant nous michel Le Roy notaire et tabellion jure de ladicte court demurant en la parroisse de la chapelle du boys personnellement estably noble homme Jherosme Courtin seigneur de la main ferme et du gue de pre soubzmettant luy ses hoirs et touz sesbiens meubles et immeubles presens et avenir ou pouvoir et juridition de nostre dicte court et en toutes autres si mestier est quant a tenir et enterigner ce que sensuyt confesse de sa bonne volunte sans contraincte avoir vendu et octroyé et encores par ces presentes vend et octroye a noble homme Richard Le Moyne seigneur de Dehaulx et de la Chesnaye a ce present et achapteur pour luy ses hoirs et ayans cause...

ADS 5 F 9

29 mars 1543 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et advenir que en nostre court de Vibraye en droict pzz devant nous René Fillon notaire jure de ladicte court cy dessoubz signé personnellement estably Denis le Roy barbier et marguerite ourceau sa femme de luy suffisamment auctorisee quant a ce demurant audit Vibraye soubzmettans eulx leurs hoirs avecques tous et chacuns leurs biens meubles et immeubles presens et advenir ou pouvoir et juridicion de nostre dicte court et de toutes aultres si mestier est quant a tenir et enterigner ce qui sensuit, lesquelz de leurs bonnes volunctez sans contrainctes confessent avoir vendu et octroye et encores par ces presentes vendent et octroyent des maintenant a tousjours mais par heritaige a noble et discrecte personne maistre Francoys Le Moyne seigneur de Dehaulx et de la Rochere demourant au lieu de la Rochere parroisse de Meursannes absent...

ADS 5 F 9

26 décembre 1544 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

A la requeste de noble et discret personne Me Francoys Le Moyne seigneur de Dehaulx, je baille ajournement a Macé Le Gesne a lundy prochain venant a comparoir...

ADS 5 F 9

31 mai 1550 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Par nostre court de (?) devant nous notaires Royaulx soubsignez jures en la senechaussée et comté de Nantes a est present noble homme Jehan de Prioulleau escuyer sr de Sarcé a present demurant en la ville de saint mallo de lisle...

[...] Le dit Prioulleau audit Bonnet son procureur de bailles et transporter a tiltre de rente a jamais heritellement a noble homme maistre Francoys Lemoyne seigneur de Dehaulx et de la Rochiere le lieu terre et seigneurie de Sarcé en la parroisse de Theloché...

ADS 5 F 9

26 juin 1550 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

De vous noble homme Francoys Le Moyne seigneur de Dehault estoit appellé pour exhiber les tiltres en vertu desquelz il s'est ensaygné du moullin Roux et aussi pour exhiber les contractz faitz par avecques Anthoyne de Channay touchant ledit moulin...

ADS 5 F 9

Mention de noble et discret maistre François Le Moyne seigneur de Dehault et de La Rochere **le 15 octobre 1551.**

Mention de noble homme François Le Moyne seigneur de Dehault **le 22 avril 1552.**

ADS 5 F 9

28 mai 1553 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

En la présence de nous hyerosme Leboucq notaire et tabellion jure des contractz Royaulx du mans demeurant en la parroisse de Dehault du mans demeurant en la parroisse de Dehault cy dessoubzsigne et destemoings soubzscriptz honneste homme martin Rochect demeurant en la parroisse de saint albin des Couldray sest transporte par devers et a la personne en sa maison seigneurial dud. Dehault auquel lieu led. Rochect adict et profferé telles parolles ou autres ou semblables en effect et substance...

ADS 5 F 9

Mention de monseigneur monsieur maistre François Le Moyne escuier seigneur de Dehault et de La Rochere **le 8 mai 1554.**

Mention de noble homme François Le Moyne seigneur de Dehault et de La Rochere **le 2 juillet 1554.**

Mention dans un achat de François Le Moyne escuier seigneur de Dehault et de La Rochere **le 10 novembre 1555.**

ADS 5 F 9

3 mars 1561 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Entre Francoys Le Moyne escuyer demandeur comparant par maistre Denys de Baugé son procureur dune part et Jherosme Le Bouc defend comparant par maistre Guillaume Mariette son procureur...

ADS 5 F 9

Mention de noble homme François Le Moyne escuier seigneur de Dehault et de La Rochere **le 23 mai 1561.**

ADS 5 F 9

26 mars 1562 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Sachent tous presens et advenir que en nostre court Royal du Mans en droit par devant nous personnellement estably noble et discret maistre Francoys Le Moyne seigneur de Dehault demeurant a present en ceste ville de la Ferté Bernard dune part et honneste homme Francoys Esnou demeurant en la parroisse de Dehault dautre part...

YVARD E., *Le Château de Dehault, étude historique*, 2000.

P. 4

7 décembre 1564

[...] confesse avoir baillé (...) à titre de moictié (...) à Nouel Chevallier laboureur demourant en la parroisse dudict Dehault ad ce présent preneur pour luy ses hoirs et ayans cause, c'est ascavoir quatre pièces de terre labourables deppendant de la maison seigneurial dudict Dehault avecques l'enclos de boys estant près ladict maison avecques le petit verger de poyriers au dessus garenne (...) sera tenu ledit preneur durant ledict tems demourer sur ledict lieu au fournil et pavillon dudict lieu tant hault que bas...

ADS 5 F 9

Mention dans l'exhibition par le curé de Dehault du contrat de don de deffunct noble François Le Moyne **le 22 décembre 1564.**

ADS 5 F 9

29 décembre 1565 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Charles par la grace de Dieu Roy de France au premier huissier de nostre court de parlement ou autre nostre sergent sur ce, premier requis Salut Exposé nous a esté de la partie de nostre bien amé anthoine de Saint Denis escuyer mary et espouse de damoysele Susanne Le Moyne heritiere principale de deffunct Francoys Le Moyne vivant seigneur de Dehault que proces se seroit meu par devant le juge du Marquisat de Mayenne et son lieutenant au siege de la Ferte Bernard...

ADS 5 F 9

20 septembre 1566 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Charles par la grace de Dieu Roy de France a nostre premier huissier ou sergent sur ce requis Salut De la partye de Me Jehan le Gros prestre curé de lesglise parrochial de Dehault nous a este exposé que Me Bernard Bernier presbtre son vicaire pour lequel il a prins la cause a [...] en procès par devant le juge du marquisat de maienne ou son lieutenant a la Ferté Jullien Esnoues et Gervaise Durant pour lesquelz Anthoine de Saint-Denis sieur de Dehault a prins la cause a ce quilz fussent tenuz exhiber et communiquer les contractz dacquisitions par eulx faites en et au-dedans du fief appellé le fief du presbitaire et de la cure de Dehault...

ADS 5 F 9

27 août 1568 (copie d'un parchemin des archives de Dehault et copie identique sur papier datant du XVIe siècle dans ADS 5 F 77)

Le vingt septiesme jour daouest lan mil cinq cens soixante huit en nostre court Royal du Mans en droit par devant nous andre Le houlx notaire dicelle demurant au bourg de Dehault personnellement establye damoysele Susanne Le Moyne dame dudit Dehault femme separee de biens davec noble anthoine de Sct Denys Sr de Mores et dallonnes dune part et Noel Chevalier daultre...

ADS 5 F 9

Mention dans un jugement en faveur de damoysele Suzane Le Moyne dame de Dehault **le 26 janvier 1571.**

Mention dans un acte notarial de damoysele Suzane Le Moyne **le 6 février 1571.**

Mention dans un bail de noble damoysele Suzane Le Moyne dame de la terre fief et seigneurie de Dehault **le 17 mai 1572.**

ADS 5 F 9

4 juillet 1580 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

De vous noble damoysele susanne Lemoyne dame de la terre fief et seigneurie de Dehaulx et usans de vos droicyz je Yon Le Roy licentie es droictz et elleu du Maine a la Ferte Bernard tiens et advoue a tenir de vous a foy et hommaige rachapt cheval de service et autres droictz et debvoirs par la coustume du Mayne quand le cas y escheet les choses heritaulx dont je suys envostre foy et hommaige simple cy apres declarees Cest a scavoir mon doumaine et mectayrie du Pin...

ADS 5 F 9

27 novembre 1582 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et advenir que en la court du Roy nostre Sire au Mans et de Monsieur frere de Sa Majesté, comte du Maine endroit par devant nous Estienne Mouchet notaire d'icelle demeurant en la Ferté Bernard cy dessous soubzigné personnellement estably honneste homme Mathurin Avisse marchand demeurant en la paroisse de Tuffé promectant faire lier et obliger et avoir pour agreable le contenu en ces presentes a Jehanne Biou sa femme Toutesfoys que requis en sera a peine de tous interestz a laquelle par ces présentes il a donné puissance et auctorité de ce faire, soubmectant luy ses hoirs biens et choses presens et adevnir ou pouvoir et jurisdiction de ladicte court et de toutes aultres simestier est quant a cest fait. Confesse de sa bonne volonte sans contrainctes avoir vendu et octroyé et encores par ces presentes vend et octroyé a Francoys de Saint-Denys escuyer sieur de Dehaulx et d Allonnes demeurant a sa maison seigneurial dudit Dehaulx adce present acquerueur pour luy et pour damoysele anthoinette de Baigneux son espoux et pour leurs hoirs et ayant cause...

ADS 5 F 9

9 juillet 1585 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Je Françoise le prince veufve defunct me yon Le Roy au nom et comme tutrice naturelle des enfans mineurs dans dud. Defunct et moy congnoist et confesse estre femme de foy et hommaige simple de vous damoizelle anthoinette de Beigneulx veufve defunct noble homme François de Saint Denys au nom et comme ayant le bail et garde noble des enfans mineurs dans dud defunct de Saint Denys et de vous au regard de vostre terre et seigneurie de Dehault pour raison du lieu mestairie et appartenances du Pin...

ADS 5 F 9

8 janvier 1590 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presens et avenir en nostre court Royal du Mans en droict par devant nous Estienne Mouschet demeurant en la ville de la Fert Bernard et Jacques Pillon demeurant a Montfort le Rotrou notaires dicelle fut present en sa personne personnellement estably honneste homme Mathurin Pillon marchand demeurant a Lombron tant en son nom privé que comme procureur special deument fondé par procuration...
[...] Lequel a cejourdhy vendu cedde quicté transporte et delaisse des maontenant a toujoursmes par heritaige a Jehan de Courcillon escuyer et a damoysele Marye de Saint Denys son espouze seigneurs dudit lieu et du Couldray demeurant na present au lieu et maison seigneuriale de Dehault paroisse dudit Dehault presens acquerueurs pour eulx leurs hoys et ayant cause...

ADS 5 F 9

17 septembre 1590 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

A tous ceulx qui ces presentes lettres verront Denis Gaudin licentié en droictz sieur de la Chesnardiere bailly de la Ferté Bernard Salut Scavoir faysons que comparant cejourd'huy en jugement la jurisdiction tenant Jehan de Coursillon escuyer sieur du grand Couldray assisté de conseil lequel nous a fait remonstrer que parcy davant il auroust estably et ordonné par justice tuteur et curateur aulx personnes biens et choses des enffans mynerus dans de deffunct François de Saint Denis vivant escuyer sieur de Dehault et de damoiselle anthonette de Baigneux son espoze que pour le deub de sa charge il auroyt fait proclamer le lieu et bordaige du Bignon sis en la paroisse de Dehault...

ADS 5 F 10

5 octobre 1650 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous present et advenir que du cinquiesme jour doctobre mil six cent cinquante apres midy. Par devant nous Pierre Couronne notaire Royal demeurant au bourg de Dehault personnellement estably Jehan Godin marchand demeurant a la Ferte Bernard tout pour luy que pour Charlotte Guiot sa femme...
[...] Et messire Jehan de Boisset chevallier Seigneur de Dehault demeurant en la maison Seigneuriale et parroisse dudict Dehault d'autre part Lesquelles parties demeurent soubzmis soubz le pouvoir de nostre ditte Cour et de toutes aultres sy besoin est ont fait et font encores ce que sensuict...

ADS 5 F 10

17 septembre 1654 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Le dix septiesme jour de septembre lan mil six cent cinquante et quatre apres midy par devant nous Louis Fillon notterre en la cour de la Ferté Bernard demeurant a la chapelle du boys furent presens en leurs personnes et deument soubzmis Messire Jean de Boisset chevallier Seigneur de Villedieu et de Dehault demeurant en son château audict Dehault...

ADS 5 F 10

26 mai 1657 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Saichent tous presents et advenir que du vingt sixiesme jour de may mil six cents cinquante et sept avant midy devant nous Jean le Gay notaire royal au Mayne rezidant a Dehault...

[...] Messire Jean de Boisset escuier Seigneur dud. Dehault gentilhomme ordinaire du Roy et surintendant de la musique de la chambre de Sa majesté demeurant rue de L'arbre secq parroisse de Saint-Germain de L'auxerrois a Paris estant de present a son chasteau seigneurial dud. Dehault...

ADS 5 F 10

15, 16 et 19 juillet 1659 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

Lan mil six cens cinquante et neuf le quinziesme jour de juillet avant midy a la requeste de messire Jehan de Boisset chevallier Seigneur de Dehault Conseiller et mestre d hostel ordinaire de Sa majesté lequel pour leffet des presentes a fait ellection de domicile en sa maison seigneuriale dud. Dehault...

ADS 5 F 77

24 décembre 1666

Saichent tous present et advenir Que du Vingt quatreieme jour de decembre Mil Six Cent Soixante Six apres midy devant Nous Jean Le Gay notaire Royal au Mayne Residant a dehault Furent presents en [...] soubz le pouvoir en notre Cour et de touste autre cy besoing et a chacans de Messire Jean de Boisset chevallier Seigneur de dehault...

[...]

Scavoir que La terre et Seigneurie de dehault, domaine et terre endependant...

YVARD E., *Le Château de Dehault, étude historique*, 2000.

P. 6-7

17 février 1667

[...] la terre fief et seigneurie de Dehault scituée au pays du Mayne, consistans en moulins, mestairies, bordages, prez, pastures, bois, taillis, cens, rentes, charges et debvoirs et généralement tout ce qui dépend de ladicte terre de Dehault avec la moitié des profficts et fiefs lods ventes et rachapts sans aucune chose en réserver sinon le chasteau, enclos d'icly ses consistans en un jardin , allée de charmes estant au bout et iceluy fuye et verger clos de murailles en laquelle réserve tout compris les greniers dudit chasteau dont ledict preneur se servira pour y serrer les grains qu'il moullera (...) ce présent bail fait moyennant le prix de quize cens livres en ferme et loyer pour et par chacune desdicts six années...

ADS 5 F 10

21 février 1674 (copie d'un parchemin des archives de Dehault)

A tous ceux sui ces presentes lettres verront Salut Scavoir faisons que du vingt uniesme jour de fevrier mil six cent soixante quatorze apres midy. Devant nous Jean Leguay notaire Royal au compte du Maine reservé par Sa majesté en la résidence de Dehault y demeurant furent presents de leurs personnes et deubment soumis au pouvoir et jurisdiction de nostre ditte Cour chacuns de dame Laurence Lehaguais espouse de messire Jean de Boisset chevalier Seigneur de Dehault estant et demeurante au chasteau seignerial dudict Dehault et ce faisant forte en cste partie de mondict et sieur son mary...

ADS 5 F 77

24 décembre 1677

Pardavant Les Conseiller du Roy nottaires gardenottes au Chastellet de paris Soussigne fut present ensapersonne Messire Jean de Bouesset Chevallier Sseigneur dedehault demeurant a paris Rue neufve enparoisie St Eustache, Lequel a Reconnu et Confesse avoir Baillé etdelaissé en titre de ferme en prix dargen du premier jour de mars prochain venan Jusques six années Six [...] endepouilles ...

[...]

Cest ascavoir La Terre fief et seigneurie dedehault Scittuée aupais du maine, Consistan en moullins, Mestairie, Bourdages, prez, pastures, bois taillis, Cens, Rentes Charges et devoirs etgenerallement tout cequi deppend delady terre de dehault...

YVARD E., *Le Château de Dehault, étude historique, 2000.*

P. 7

25 juin 1681

[...] la cuisine de mon chasteau de Dehault, l'office estant auprès et la chambre au dessus ledict office, la salle du grand corps de logis y compris aussy le petit sallon à costé, la cave, la boulangerye, le pavillon, la letterye, les escuries, la fuye, le verger, le jardin (...) sans préjudice audict seigneur de Dehault du surplus du logemens de son logemens dans sondict château de Dehault et des escurues pour les chevaux dudict seigneur de Dehault quant il sera sur les lieux ou gens de sa part, et mesme quand madame de Dehault sera sur les lieux aura la sale et pourra faire sa cuisine dans lasisidicte cuisine du chasteau...

ADS 18 J 501

19 février 1690

Dudixneufiesme Jour de février mil six cents quatre vingt dix apres midy

Pardevant Noux François Binoier notaire Royal aumayne residen en demeuran adehault fut presen En personne Sommier messire Roger degast chevallier Seigneur dudict fehault y demeurant En son chasteau Seigneurial Lequel a baillé et par ces presentes baille a tiltre de Rente...

YVARD E., *Le Château de Dehault, étude historique, 2000.*

P. 16-19

16 juillet 1734 Visite et états de lieux du château de Dehault.

Aujourd'hui seizième jour de juillet mil sept cent trente quatre sur les six à sept heures du matin. Devant nous Etienne Picquet, notaire royal au Mans demeurant à Saint Aubin des Coudrays Soussigné...

[...]

Premierement nous ont dit et déclaré avoir vu et visite le principal corps dudict chasteau avoir remarqué qu'il est necessaire d'y faire par le dehors la valleur de dix toises de pourfrit en recherches

Item étant descendu dans les caves ont dit avoir remarqué qu'il y a une poutre pourie dans ses portées...

[...] Et aussy avoir remarque pour réparer les aires au rais de chaussée de la salle et chambres basses...

[...] A la cloison du passage d'entre les deux chambres il s'y trouve audessus de la porte du cabinet un chassis defaillant aux croisées s'y trouve quatre grands carreaux de vitre cassés.

[...]

Item à l'escalier le chassis de la croisée est usé de vétusté et deux panneaux de vitres à mettre en plomb

[...]

Etants montés dans la chambre de sur laditte cuisinne pour en réparer l'aire y employer un cent de carreau et refaire aux planchers valleur de trois toises de rendu...

[...]

Dans le petit cabinet donnant sur l'office et bas de l'escalier du bastiment cy-dessus dernier marqué à l'aire s'y trouve un millier de carreaux deffailants...

[...]

Au pavillon joignant ledit fournil, à l'aire de la boulangerie étant au dessous...

[...]

Le tour du puit les pierres de taille sont ruinées et de peu de valleur...

[...] *Item* la chapelle étant au bas de la cour qui est sans autel, ny aucun ornement, et non pavée, ny le plancher rendu, les ventaux des croisés sont usés de vétusté, l'éventail de la porte de nulle valeur, un des pouteaux du

devant est poury, et les seules, refaire six toises de hourdement à chaux et à sable au pignon donnant sur la cour tant au dehors que dedans, le bas du dôme est couvert de quatre cent bardeau aux trois quarts usé. Delà étant allé dans la fuye se trouve l'éventail de la porte de nulle valeur, et un des jambages de laditte porte à reposer, à la couverture se trouve toute sillonnée et la latte brulée pourquoy la tuille est toute remanier et relatter à neuf...

[...] *Item* les escuries et étables autour d'icelles y faire aux sous seuilles valeur d'une toise de mur...

[...] Quant aux murs qui enclosent les cours, jardin et vergers e, ce qu'il s'en trouve pour les réparer et mettre en état de service...

YVARD E., *Le Château de Dehault, étude historique, 2000.*

P. 24-25

22 juillet 1769 Travaux de charpenterie.

Mémoire des ouvrages que moy, Gautier, charpentier et couvreur soussigné ay fait au château et dépendances de la terre seigneuriale de Dehault. Scavoir : Vingt quatre journées de deux huit sols par jour employées à réparer les couvertures du logis, couvrir les latrines et démolir le pavillon...

YVARD E., *Le Château de Dehault, étude historique, 2000.*

P. 29

31 décembre 1788 Déclaration concernant le droit de franc fief par madame Guerrier après la mort de sa tante mademoiselle de Gast.

Est comparu dame Marie Françoise Antoinette de Gast épouse séparée de corps et de biens de monsieur Alexandre Guerrier receveur des gabelles à la Ferté-Bernard demeurante à Dehault. Laquelle pour satisfaire aux réglemens concernant les droits de franc fief nous a dit et déclaré que par le décès de damoiselle Anne Laurence de Gast sa tante arrivé le vingt sept août mil sept cent soixante huit elle est devenue propriétaire de la moitié des deux tiers de la terre fiefs seigneuries et domaines de Dehault situées paroisse du même nom consistant les dits deux tiers. 1° Dans le château de Dehaul, basse cour, un jardin d'environ trois quart d'arpent, deux pièces de terre devant le château contenant environ trois journaux, une autre pièce de terre à côté du jardin d'environ cinq quarts de journal le tout relevant à foy et hommage savoir le château et autres bâtiments basse cour, un jardin d'environ trois quart d'arpent, deux pièces de terre devant le château contenant environ trois journaux, une autre pièce de terre à côté du jardin d'environ cinq quarts de journal le tout relevant à foy et hommage, sacvoir le château et autres bâtiments basse cour avec un closeau du fief de Pied Noir suivant l'aveu du dernier août mil six cent quatre vingt cinq et les terres de la baronnie de Touvoye suivant l'aveu rendu le cinq décembre mil six cent quatre vingt six qu'elle estime au total cinquante neuf livres dix sols de revenu...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Dehault comme château.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Dehault comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Bernard VI de La Ferté	de La Ferté	Avant 1362			YVARD
Guillaume de La Ferté	de La Ferté	Vers 1382			YVARD COMMISSION REGIONALE
Béatrix de La Ferté	de La Ferté	Avant 1384	Dame		COMMISSION REGIONALE YVARD
Guillaume Mouchet	Mouchet	1384		Prêtre	COMMISSION REGIONALE
Jehan Bordeau	Bordeau	1402			ADS 5 F 9
Gervaisotte Bordeau	Bordeau	Vers 1450 1491	Dame		YVARD
Richard Lemoyne	Lemoyne	1491 1537	Ecuyer	Notaire secrétaire Receveur des aides	YVARD
François Lemoyne	Lemoyne	1540 Avant 1564	Ecuyer	Chanoine Prieur	YVARD
Suzanne Lemoyne	Lemoyne	1565 1581	Dame		ADS 5 F 9 YVARD
François de Saint Denis	de Saint-Denis	1581 1583	Ecuyer		CORDONNIER
Antoinette de Baigneux	de Saint-Denis	1583	Dame		YVARD
Pierre de Saint-Denis	de Saint-Denis	Après 1583 1642			YVARD

Le premier seigneur connu de Dehault se nomme Bernard de La Ferté, mort en 1362⁴⁸. Il aurait épousé Jehanne dame de Loupelande, puis après le 18 novembre 1355, Théophaine de Doucelles, dame de René, veuve de Gauquelin de Ferrières⁴⁹. De son premier mariage, Bernard eut pour fils Guillaume de La Ferté dit Le Bègue⁵⁰. Les seigneurs de Dehault rendent alors aveux aux évêques du Mans⁵¹ à cause de leur seigneurie de Touvoie. La seigneurie revint ensuite à sa sœur Béatrix⁵² qui la vendit le 11 juillet 1384⁵³, à un certain Guillaume Mouchet, qui fut prêtre⁵⁴. Le 18 avril 1402⁵⁵, apparaît Jehan Bordeau seigneur de Dehault à cause de sa femme sans que cette dernière soit nommée. Vers 1450, après l'occupation anglaise, une certaine Gervaisotte Bordeau dit La Bordelle rendit aveu d'une partie de son domaine de Dehault au seigneur de Touvoie le 19 décembre 1472⁵⁶. Il est fort probable qu'elle soit la descendante de Jehan Bordeau. Elle apparaît ensuite le 21 avril 1488 lorsqu'elle rendit aveu au seigneur de Rosay⁵⁷.

⁴⁸ YVARD E., *Le Château...*, *op.cit.* p. 32.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.* P. 3 / ADS 5 F 9.

⁵¹ *Ibid.* p. 3 et 32.

⁵² COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, *op.cit.* p. 187 / YVARD E., *Le Château...*, *op.cit.* p. 32.

⁵³ ADS 5 F 9 / YVARD E., *Le Château...*, *op.cit.* p. 2 et 32.

⁵⁴ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, *op.cit.* p. 187 / ADS 5 F 9.

⁵⁵ ADS 5 F 9.

⁵⁶ YVARD E., *Le Château...*, *op.cit.* p. 2 et 33.

⁵⁷ *Ibid.* p. 2 Voir 5 F 74.

Elle épousa en premières noces Bertrand Lemoyne qui fut panetier de Louis XI⁵⁸ et fut issu d'une famille de marchands. Leur fils, Richard hérita de la seigneurie à la mort de sa mère en 1490⁵⁹. On le trouve mentionné avant 1491 lorsqu'il acheta une charge de notaire secrétaire du roi, puis en 1493, il devint receveur des aides et des tailles de l'élection de Chartres⁶⁰. Selon les recherches d'Eric Yvard⁶¹, il fut remarqué par Louis XII qui l'envoya à plusieurs reprises en ambassade auprès d'Henri VII Tudor, roi d'Angleterre, puis auprès de Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, roi et reine d'Espagne. Richard fut ensuite anobli par lettres patentes du roi en 1496⁶². Richard est mentionné comme seigneur de Dehault en 1494⁶³, le 27 septembre 1495⁶⁴, en 1497, lorsqu'il acheta la terre de Courvalain en La Chapelle-Saint-Rémy⁶⁵, le 15 février 1498⁶⁶, le 8 janvier 1505⁶⁷, le 6 décembre 1507⁶⁸, le 13 septembre 1508⁶⁹, le 10 septembre 1509⁷⁰, le 17 janvier 1509-1510⁷¹, le 17 avril 1513⁷², le 31 janvier 1515⁷³, le 5 juillet 1515⁷⁴, le 3 mars 1516⁷⁵, le 23 décembre 1516⁷⁶, le 5 octobre 1517⁷⁷, le 9 octobre 1518⁷⁸, le 4 octobre 1522⁷⁹, le 13 janvier 1523⁸⁰, le 11 novembre 1523⁸¹, le 7 janvier 1526-1527⁸², le 14 juin 1526 dans les recherches effectuées par Paul Cordonnier⁸³, le 6 juillet 1528⁸⁴, le 9 août 1533⁸⁵ et le 18 août 1534⁸⁶. Il décida semble-t-il de s'établir à Dehault au début du XVIe siècle⁸⁷. Il fut vraisemblablement à l'origine de la construction de l'actuel logis. On le trouve encore ainsi que le 1^{er} octobre 1534 lorsqu'il rendit aveu pour Dehault à Louis de Bourbon évêque du Mans⁸⁸. On y apprend qu'il fut alors écuyer et qu'il posséda la haute moyenne et basse justice. Il apparaît ensuite le 9 juin 1535⁸⁹ et pour la dernière fois dans un document daté du 7 janvier 1537⁹⁰. Il eut trois fils et plusieurs filles de son union avec Catherine du Houlx⁹¹. Son fils, François lui succéda semble-t-il vers 1540. En effet il aurait rendu foi et hommage le 10 mai 1540 à René du Bellay, évêque du Mans⁹². Il fut chanoine de l'église cathédrale du Mans en 1528, puis prieur du prieuré de Saint-Blaise-les-Vignes en 1536 et enfin curé de Dollon en 1547⁹³. Si François vécut à La Rochère en Mulsanne de 1543 à 1546⁹⁴, c'est à la fin de sa vie qu'il s'installa à Dehault tout en vivant également à la Ferté-Bernard.

⁵⁸ *Ibid.* p.2 et 33. Selon Eric Yvard, elle aurait épousé en secondes noces Jean Rigault.

⁵⁹ *Ibid.* p. 2 et 34.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, *op.cit.* p. 187 et très exactement le 10 octobre 1494 dans ADS 5 F 9 / QUESNE S., *La châellenie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de D.E.A, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 173.

⁶⁴ ADS 5 F 9.

⁶⁵ ADS 5 F 7.

⁶⁶ ADS 5 F 9.

⁶⁷ ADS 5 F 9.

⁶⁸ ADS 5 F 9.

⁶⁹ ADS 5 F 9.

⁷⁰ ADS 5 F 9.

⁷¹ ADS 5 F 9.

⁷² ADS 5 F 9.

⁷³ ADS 5 F 9.

⁷⁴ ADS 5 F 9.

⁷⁵ ADS 5 F 9.

⁷⁶ ADS 5 F 9.

⁷⁷ ADS 5 F 9.

⁷⁸ ADS 5 F 9.

⁷⁹ ADS 5 F 9.

⁸⁰ ADS 5 F 9.

⁸¹ ADS 5 F 9.

⁸² ADS 5 F 9.

⁸³ ADS 18 J 501.

⁸⁴ ADS 5 F 9.

⁸⁵ ADS 5 F 9.

⁸⁶ ADS 5 F 9.

⁸⁷ YVARD E., *Le Château...*, *op.cit.* p. 2.

⁸⁸ *Ibid.* p. 3.

⁸⁹ ADS 5 F 9.

⁹⁰ YVARD E., *Le Château...*, *op.cit.* p.3.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Ibid.* p. 4.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.* p. 4 et 34.

Il apparaît durant cette période dans les actes comme « noble et discret maistre », et notamment le 29 mars 1543⁹⁵, le 26 décembre 1544⁹⁶, le 31 mai 1550⁹⁷, le 26 juin 1550⁹⁸, le 15 octobre 1551⁹⁹, le 22 avril 1552¹⁰⁰, le 8 mai 1554¹⁰¹, le 2 juillet 1554¹⁰², le 10 novembre 1555¹⁰³ (en tant qu' « escuier »), en 1556¹⁰⁴, le 3 mars 1561¹⁰⁵, le 23 mai 1561¹⁰⁶, puis il est cité pour la dernière fois le 26 mars 1562¹⁰⁷. Il fut alors noté comme deffunct noble le 22 décembre 1564, dans l'exhibition de contrat de don faite par le curé de Dehault¹⁰⁸. A sa mort, la seigneurie de Dehault revint à sa nièce Suzanne dont le père se nommait René Lemoyne et la mère Marie de Plaix. Suzanne s'installe à Dehault avec son époux Antoine de Saint-Denis, écuyer seigneur d'Allonnes à Oisseau-le-Petit et de Moré à Colombiers¹⁰⁹. Suzanne apparaît avec son époux dans les sources le 29 décembre 1565¹¹⁰, le 20 septembre 1566¹¹¹, le 27 août 1566¹¹², le 27 août 1568¹¹³, le 26 janvier 1571¹¹⁴, le 6 février 1571¹¹⁵, le 17 mai 1572¹¹⁶ et lorsqu'elle rendit foi et hommage à Philippe d'Angennes, évêque du Mans le 22 juin 1573¹¹⁷, puis le 22 juin 1574¹¹⁸ à Nicolas Crestot le vicaire général. Elle décéda le 13 avril 1581¹¹⁹. François de Saint-Denis, son fils, lui succéda¹²⁰. Ce dernier est mentionné le 30 juin 1581¹²¹, le 27 novembre 1582¹²² et le 12 février 1583 lors du baptême de son fils Philippe qu'il eut d'Antoinette de Baigneux¹²³. Il semble que cette dernière fut veuve le 15 mai 1583¹²⁴ et devint tutrice de ses enfants mineurs. Elle apparaît comme telle dans un aveu rendu au seigneur de Touvoie le 24 mars 1583¹²⁵. Puis elle apparaît une nouvelle fois le 9 juillet 1585¹²⁶. Il semble que Marie de Saint-Denis et son époux Jehan de Courcillon vécurent alors à Dehault comme il est indiqué dans un acte du 8 janvier 1590¹²⁷. Il semble aussi que Jehan de Courcillon soit alors le tuteur des frères et sœurs de Marie comme il est indiqué dans l'acte du 17 septembre 1590¹²⁸. Lorsque Pierre, le frère de Marie, héritier de Dehault fut majeur, il put administrer la seigneurie. A la mort de sa mère en 1602, il épousa Gabrielle de Fromentières, fille de René de Fromentières et de Charlotte Descartes¹²⁹.

⁹⁵ ADS 5 F 9.

⁹⁶ ADS 5 F 9.

⁹⁷ ADS 5 F 9.

⁹⁸ ADS 5 F 9.

⁹⁹ ADS 5 F 9.

¹⁰⁰ ADS 5 F 9.

¹⁰¹ ADS 5 F 9.

¹⁰² ADS 5 F 9.

¹⁰³ ADS 5 F 9.

¹⁰⁴ ADS 18 J 501.

¹⁰⁵ ADS 5 F 9.

¹⁰⁶ ADS 5 F 9.

¹⁰⁷ YVARD E., *Le Château...*, op.cit. p. 4 / ADS 5 F 9.

¹⁰⁸ ADS 5 F 9.

¹⁰⁹ YVARD Eric, *Le Château...*, op.cit. p. 4 et 35-36.

¹¹⁰ ADS 5 F 9.

¹¹¹ ADS 5 F 9.

¹¹² ADS 5 F 9.

¹¹³ ADS 5 F 9.

¹¹⁴ ADS 5 F 9.

¹¹⁵ ADS 5 F 9.

¹¹⁶ ADS 5 F 9.

¹¹⁷ YVARD Eric, *Le Château...*, op.cit. p. 4 et 35-36.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ ADS 18 J 501 / YVARD E., *Le Château...*, op.cit. p. 4.

¹²⁰ ADS 18 J 501 / YVARD E., *Le Château...*, op.cit. p. 5 et 36.

¹²¹ ADS 18 J 501.

¹²² ADS 5 F 9.

¹²³ ADS 18 J 501.

¹²⁴ ADS 18 J 501.

¹²⁵ YVARD Eric, *Le Château...*, op.cit. p. 5.

¹²⁶ ADS 5 F 9.

¹²⁷ ADS 5 F 9.

¹²⁸ ADS 5 F 9.

¹²⁹ YVARD Eric, *Le Château...*, op.cit. p. 5.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre et seigneurie	11 juillet 1384	ADS 5 F 9
Fie	18 avril 1402	ADS 5 F 9
Seigneurie	10 septembre 1509	ADS 5 F 9
Lieu	9 octobre 1518	ADS 5 F 9
Lieu	6 juillet 1528	ADS 5 F 9
Fief et domaine	1 ^{er} octobre 1534	YVARD
Maison seigneuriale	28 mai 1553	ADS 5 F 9
Maison seigneuriale	7 décembre 1564	YVARD
Terre fief et seigneurie	17 mai 1572	ADS 5 F 9
Terre fief et seigneurie	4 juillet 1580	ADS 5 F 9
Maison seigneuriale	27 novembre 1582	ADS 5 F 9
Terre et seigneurie	9 juillet 1585	ADS 5 F 9
Maison seigneuriale	8 janvier 1590	ADS 5 F 9
Maison seigneuriale	5 octobre 1650	ADS 5 F 10
Château	17 septembre 1654	ADS 5 F 10
Château seigneurial	26 mai 1657	ADS 5 F 10
Maison seigneuriale	15 juillet 1659	ADS 5 F 10
Terre et seigneurie / domaine	24 décembre 1666	ADS 5 F 77
Terre fief et seigneurie / Chateau	17 février 1667	YVARD
Chateau seigneurial	21 février 1674	ADS 5 F 10
Terre fief et seigneurie	17 février 1777	ADS 5 F 77
Chateau	25 juin 1681	YVARD
Chateau seigneurial	19 février 1690	ADS 18 J 501
Chateau	16 juillet 1734	YVARD
Château et dépendances de la terre seigneuriale	22 juillet 1769	YVARD
Château	31 décembre 1788	YVARD
Château	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble qu'en 1564, les dépendances comportèrent : « un fournil et un pavillon à un étage constituant « la maison manable », deux étables, un pressoir, chenil, fuie, grange¹³⁰. En 1585, il est alors fait mention d'une cuisine avec chambre dessus »¹³¹. Il semble que la chapelle de Dehault, fut mentionnée pour la première fois dans l'acte d'inhumation de Suzanne Lemoyne en 1581¹³². Selon Eric Yvard, elle se serait trouvée dans la cour, devant le logis, sur le côté gauche face à la boulangerie. Il semble qu'elle eut été construite par François Lemoyne au milieu du XVIe siècle, puis détruite au XIXe siècle¹³³. Un document datant de 1666, donne par la suite plus de précisions sur le logis avec les mentions pour l'étage : « de chambres hautes, cabinet et d'une chapelle isolée »¹³⁴.

¹³⁰ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, *op.cit.* p. 187.

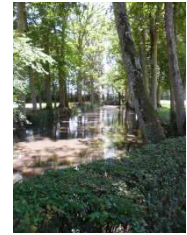
¹³¹ *Ibid.*

¹³² YVARD E., *Le Château...*, *op.cit.* p. 4.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, *op.cit.* p. 187.

Toujours selon Eric Yvard¹³⁵, le domaine se compose le 17 février 1667 de la « terre fief et seigneurie de Dehault scituée au pays du Mayne, consistans en moulins, mestairies, bordages, prez, pastures, bois, taillis, cens, rentes, charges et debvoirs et généralement tout ce qui dépend de ladite terre de Dehault avec la moitié des profficts et fiefs lods ventes et rachaps sans aucune chose en réserver sinon le chasteau, enclos d'iceluy ses consistans en un jardin , allée de charmes estant au bout et iceluy fuye et verger clos de murailles en laquelle réserve tout compris les greniers dudit chasteau dont ledict preneur se servira pour y serrer les grains qu'il moullera ». En 1681¹³⁶, l'ensemble comporta alors: « un corps de logis distribué en cuisine avec chambre dessus, office, montée à côté de l'office, salle avec galerie, salon, escalier (l'étage n'est pas décrit) ; pour les dépendances, une boulangerie, un pavillon, une laiterie, des écuries et une fuie ». Le 16 juillet 1734, le domaine fait l'objet d'une visite et états de lieux¹³⁷. On y retrouve le château se composant de caves, de chambres et cabinets, d'un escalier, d'une boulangerie, d'un puits, d'une chapelle, d'une fuie, d'écuries et étables, de jardins et vergers ainsi que de murs qui entourent la cour. En 1767, la chapelle fait l'objet de réparations et est alors surmontée d'un dôme couvert partiellement en bardeaux¹³⁸. Selon Julien Hardy, elle aurait été alors située à l'angle nord-ouest de la cour et aurait été détruite en 1826. Elle n'aurait comporté ni autel, ni ornements, ni planchers¹³⁹. **Une partie des douves en eau** est encore visible, mais ces douves auraient été creusées selon les propriétaires en 1782.



Sources

- ADS 5 F 6** : Collection Dubois-Guchan : Dehault, histoire féodale et civile.
ADS 5 F 7 : Collection Dubois-Guchan : Dehault, seigneurs.
ADS 5 F 9 : Collection Dubois-Guchan : Dehault, archives du château de Dehault 1384-1649.
ADS 5 F 10 : Collection Dubois-Guchan : Dehault, archives du château de Dehault 1650-1788.
ADS 5 F 77 : Collection Dubois-Guchan : Seigneurie et domaine de Dehault, baux et montrées 1568-1677.
ADS 18 J 501 : Fonds Paul Cordonnier.
ADS 18 J 760 : Fonds Paul Cordonnier.
ADS 3 P 115/9 : Cadastre Dehault : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

- CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G.**, *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 134.
COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 187 et 199.
BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 51.
GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6.
HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 220.
MINISTERE DE LA CULTURE, *Château*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.
PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 197.
QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 173.
SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 38.
YVARD E., *Le Château de Dehault*, étude historique, 2000.
VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 321.

¹³⁵ YVARD E., *Le Château...*, op.cit. p. 6-7.

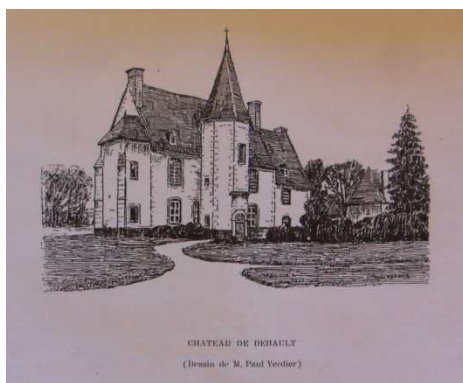
¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.* p. 16-19.

¹³⁸ YVARD E., *Le Château...*, op.cit. p. 16-19 / HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 220.

¹³⁹ HARDY Julien, *Les chapelles castrales...*, op.cit. p.220. Il cite ici ADS 5 E 35.

Documents iconographiques



Dessin de Paul Verdier, tiré d'YVARD E., *Le Château de Dehault*, étude historique, 2000.



Cartes postales, tirées d'YVARD E., *Le Château de Dehault*, étude historique, 2000.



ADS 18 J 760 : Fonds Paul Cordonnier. 1911-1912.



COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*,
Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 199.



Cartes postales communiquées par les propriétaires actuels.



Photographies communiquées par les propriétaires actuels, 1980.



Photographies communiquées par les propriétaires actuels, restauration de la porte de la tour.



Photographie communiquée par les propriétaires actuels, 1989.



Photographies communiquées par les propriétaires actuels, actuelle cuisine au rez-de-chaussée, avant (1980) et après (1988) restauration.



Photographies communiquées par les propriétaires actuels.



Photographies communiquées par les propriétaires actuels, panneaux de boiserie datant du XV^e siècle, découverts au fond d'un placard lors de la restauration.
Réutilisation dans l'ancienne cuisine

Canton de La Ferté-Bernard

Dehault

Les Haut Buissons



Localisation

Cadastré napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Dehault section B1 de La Roche 1-197, cote PC 115 004.

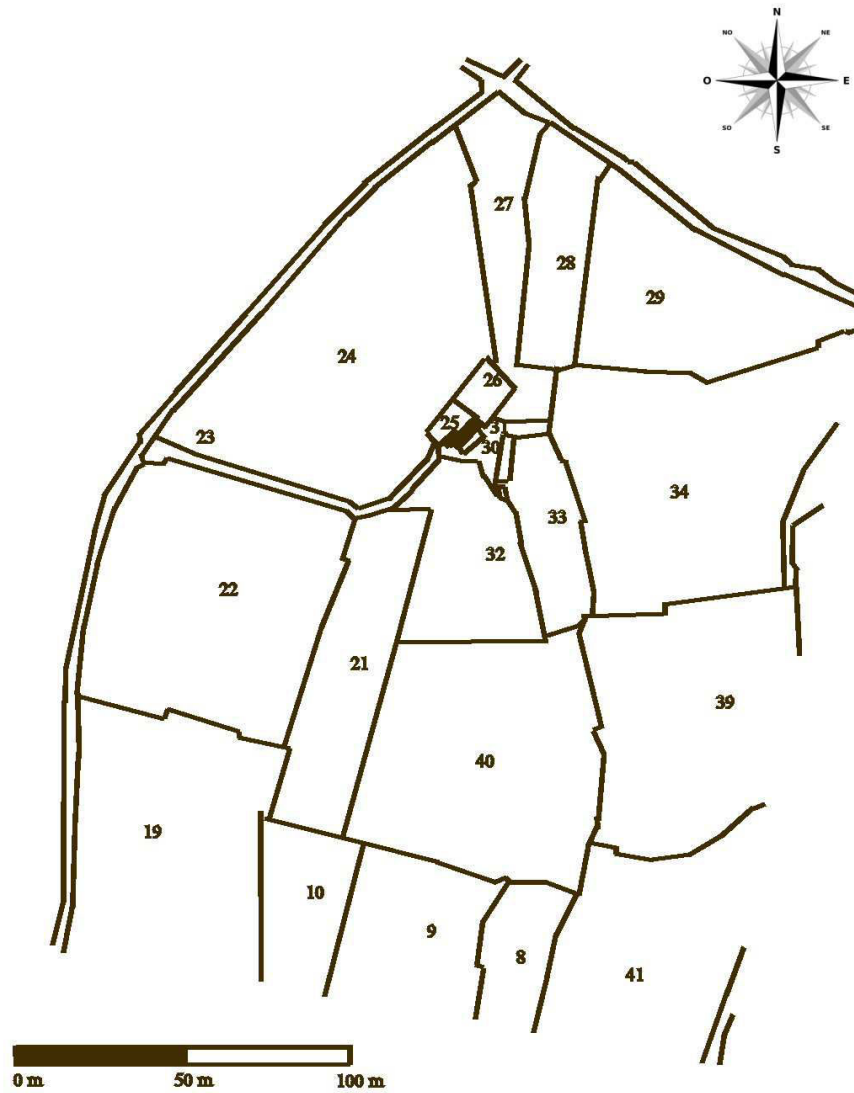
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 469528,68$ m $y = 2358890,78$ m

Le site des Hauts-Buissons est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 142 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau Le Montretaux et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	963,61
Logis / cours d'eau	692,24
Logis / Espace boisé	2459,03

Cadastre



- 8 : La Cotiere des Brioux
- 9 : Champ des Brioux
- 10 : Le Petit Drioux
- 19 : Le Genetay
- 21 : Champ des 2 Jours
- 22 : Le Grand Champ Batorient
- 23 : Allée des Hauts Buissons
- 24 : Le Champ de derrière
- 25 : Le Jardin
- 26 : Le Jardin des Hauts Buissons
- 27 : La Grande Noue
- 28 : La Noue Livonnaire
- 29 : La Vigne
- 30 : Le Haut Buissons
- 31 : Le Jardin de La Cour
- 32 : La Petite Cotiere
- 33 : La Petite Noue
- 34 : Champ de devant
- 39 : La Grande Cotiere Livonnaire
- 40 : La Grande Cotiere Haut Buisson
- 41 : L'Arraché Le Colombier

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Fin du XVI^e siècle, remaniée au XVIII^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 janvier 2013.

Etat de conservation : L'une des cheminées a disparu¹⁴⁰.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une cheminée engagée à hotte droite et consoles à arêtes vives (dans la chambre haute).

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

Données historiques

Sources :

ADS 5 F 122

3 octobre 1667

Scaient tous presents et advenir Que du Troysiesme jour d'octobre Mil Six Cens Soixante sept apres midy, devant nous Jean Legay nottaire Royal du Mayne Residant adehault furent presents et [...] soubz le pouvoir de nostre dite cour [...] chacun de Maître Jullian dehaillais et Jullianne Couronne sa femme de luy devant et suffizamment autorizee devant nous quand au demourant ville et [...] d'une part et Messire Jean de Bouesset chevallier Seigneur de dehault demourant a paris...

[...]

Scavoir estre ung grand corps de logis composé dune chambre basse, une dessus en galtas, boutique a costé aultre chambre basse, grenier dessus, une cave estans soubz ladicte chambre et boutique, Une estable au bout du pignon Une cour, carier à porcs estans dans ladicte cour, Ung jardin en joignant contenan a lestimation d'une hommée...

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Corps de logis	3 octobre 1667	ADS 5 F 122

¹⁴⁰ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 186.

Sources

ADS 5 F 122 : Collection Dubois-Guchan : Seigneurie et domaine de Dehault : 1637-1668 : Fief des Hauts-Buissons (Dehault)¹⁴¹ .

ADS 3 P 115/9 : Cadastre Dehault : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 186 et 194.

Documents iconographiques



COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 194.

¹⁴¹Cité dans COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.*

Canton de La Ferté-Bernard

Dehault

La Mauvaisinière



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Dehault section A2 de La Main Ferme 425-751, cote PC 115 003.

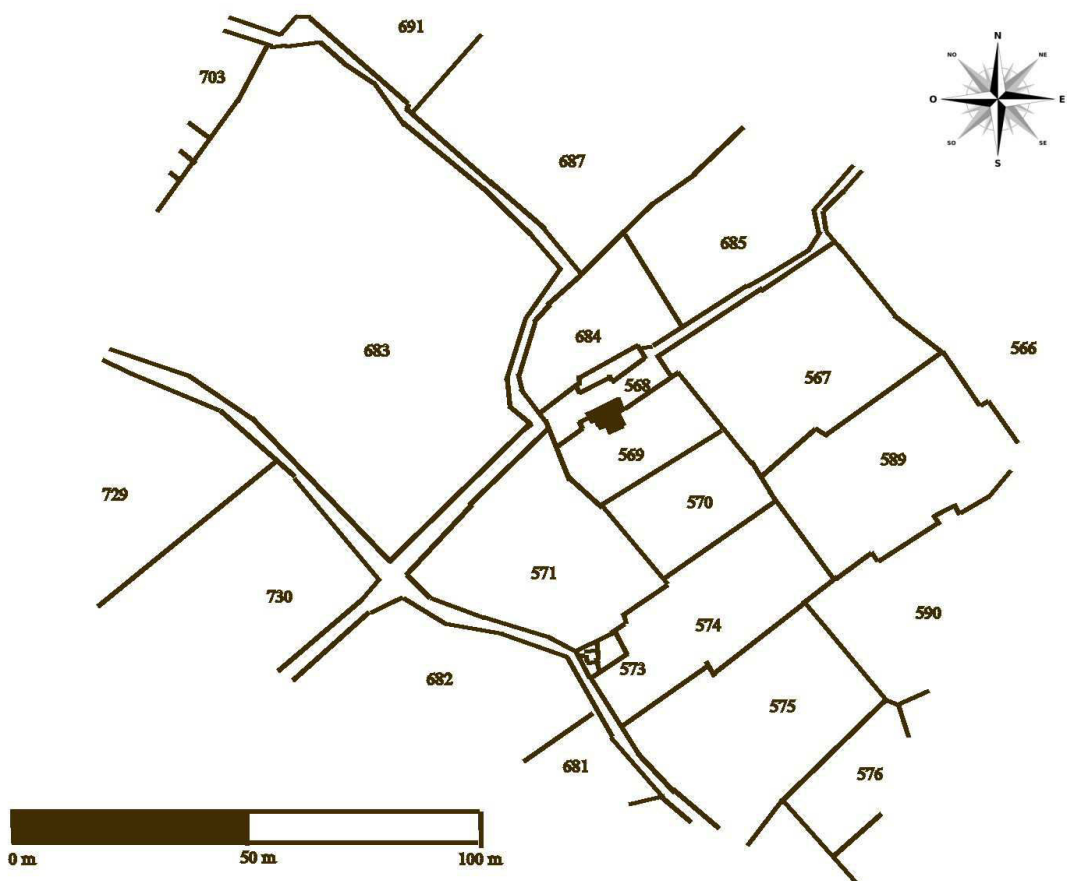
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 467363, 33 m y = 2358848, 45 m

Le site de La Mauvaisinière est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 155 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau Le Montretaux et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1500, 84
Logis / cours d'eau	355, 17
Logis / Espace boisé	2254, 55

Cadastre



- 566 : La Cotiere d'en haut
- 567 : Champ du châtaignier
- 568 : La Mauvaisinière
- 569 : La Mauvaisinière
- 570 : Le Clos de derrière Le Jardin
- 571 : Le Champ de derrière
- 573 : Le Jardin
- 574 : Le Champ des Fosses
- 575 : Le Petit Champ
- 576 : Le Closeau
- 589 : Le Champ des Fosses
- 590 : Le Champ Touchard
- 681 : La Feroudière
- 682 : La Feroudière
- 683 : Le Champ du Pont
- 684 : Le Clos à Chanvre
- 685 : Le Champ des Rues
- 687 : Le Grand Champ
- 691 : Lorgerie
- 703 : Le Jardin
- 729 : Les Guillemières
- 730 : Les Guillemières

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Fin XVe-Début XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord-ouest/ Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. Etude refusée.

Date de la prise de vue : 6 janvier 2013.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, d'une fenêtre à croisée, d'un étage en pans de bois et d'une cheminée engagée à hotte pyramidale avec écu bûché.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue non remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	0	Tuiles

Intérêt du site

Le logis est surmonté d'un étage à pans-de-bois sous une toiture très inclinée. La salle de l'étage comporte une cheminée¹⁴² engagée à hotte pyramidale dont le linteau de bois est orné d'un écu bûché. Ce linteau repose sur deux corbeaux légèrement moulurés surmontant des piédroits non ornés.

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Mauvaisinière comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 115/9 : Cadastre Dehault : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹⁴² COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 196.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 133.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 187 et 196.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 590.

Documents iconographiques



COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 187 et 196.

Canton de La Ferté-Bernard

La Ferté-Bernard

Château



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastre napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de La Ferté-Bernard section E feuille unique 1-36, cote PC 133 011.

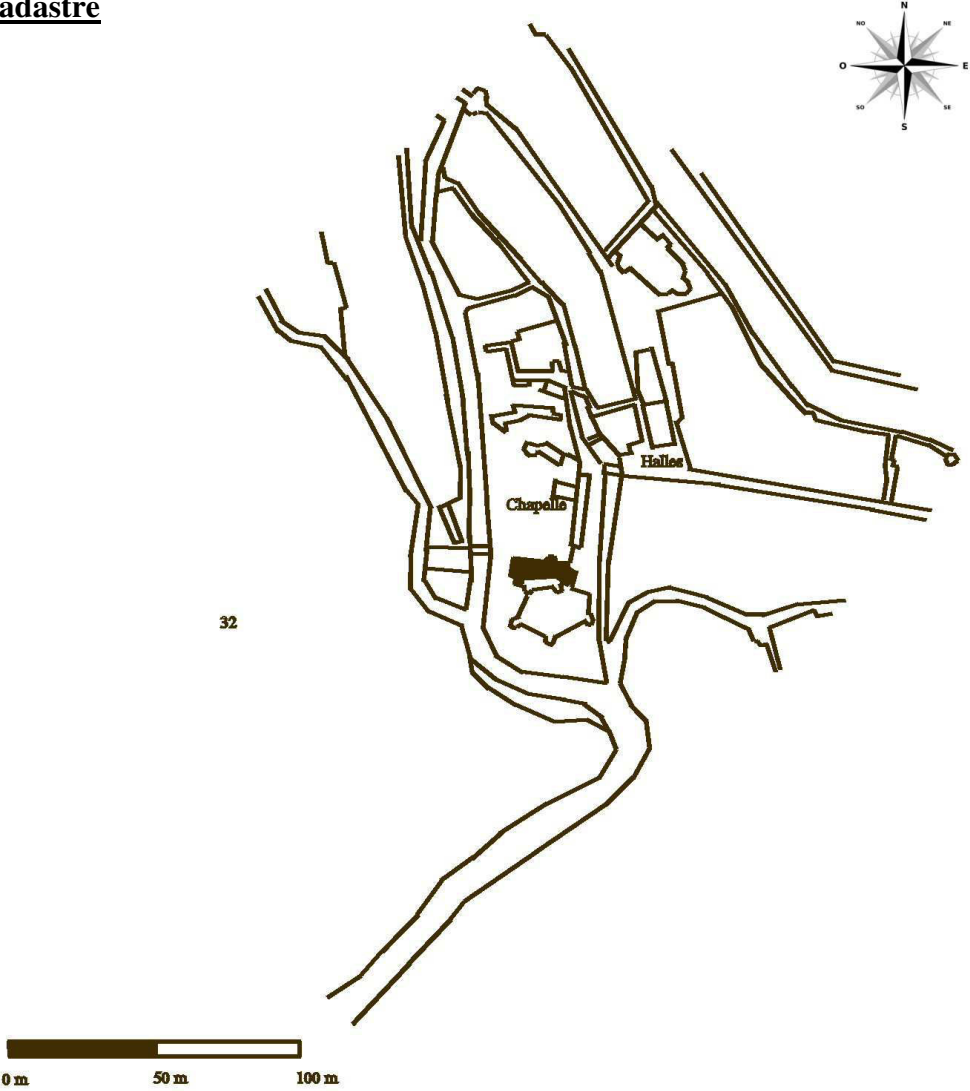
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 434831, 93$ $y = 2355243, 54$ m

Le château de La Ferté-Bernard est dans la ville à 83 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et au bois de La Plaisse.

Distances	en m
Logis / église	243, 47
Logis / cours d'eau	42, 66
Logis / espace boisé	2483, 69

Cadastre



32 : Pré du Château

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, à l'origine en L, entouré partiellement de douves.

Datation : Fin XIVe-Début XVe siècles (entre 1392 et 1426).

Matériaux de construction : Moellons de pierre, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, chaînage d'angle en calcaire, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude. (La façade arrière n'a pas pu être étudiée. Le logis est actuellement occupé par plusieurs locataires. Seul un appartement a pu être étudié).

Date de la visite : 2 avril 2005 dans le cadre d'une visite avec le Conseil général de la Sarthe et le 2 novembre 2012 pour la thèse.

Etat de conservation : Logis remanié en partie, dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu en certains endroits. Le château a été en partie détruit en 1392 sur ordre de Charles VI¹⁴³. En 1480-82, une tour destinée à la surveillance des écluses aurait été édifée au bout du grand boulevard d'artillerie. Il n'en subsiste rien aujourd'hui¹⁴⁴. Peu avant 1829, la tour porche à deux étages disparaît. Il en est de même pour la tour dite du Trésor en 1847¹⁴⁵. Ces deux tours sont connues par plusieurs dessins du premier tiers du XIXe siècle. Le retour en équerre du corps de logis qui était attenant à la chapelle est visible sur un dessin du XVIIIe siècle (voir fin de la fiche) et a aujourd'hui disparu. La cour du château devint par la suite une place publique¹⁴⁶. Á la fin du XVe siècle, le château aurait été entouré de deux enceintes. La première reprenait sans doute l'enceinte primitive qui aurait été reconstruite au début du XVe siècle et la seconde enceinte était composée des boulevards en construction vers 1470-1480 dont certains subsistent au sud du logis¹⁴⁷. Le logis, aurait été bâti en L, avec tourelle d'escalier dans l'angle et tour carrée. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une aile composée de la tour carrée et de deux corps¹⁴⁸. L'actuelle cave n'en était pas une à l'origine et la hauteur des étages a été modifiée au XVIIIe siècle¹⁴⁹. Il semble que la partie la plus élevée eut comporté un hourd de bois commandant le boulevard intérieur¹⁵⁰. Un certain nombre d'ouvertures ont été remaniées au XVIIe siècle, ainsi que la galerie extérieure largement transformée aux XIXe-XXe siècles. On remarque ces remaniements notamment sous la galerie avec les deux arches constituées de briquettes rouges. Des pierres d'arrachements sont visibles en plusieurs endroits indiquant que les bâtiments étaient en effet beaucoup plus importants qu'aujourd'hui. Restauration de la chapelle en 1989¹⁵¹. Les vitraux ont été réalisés en XXe siècle, par les ateliers Avice du Mans¹⁵².

Classement Monuments Historiques : La chapelle et son oratoire sont classés depuis le 19 juin 1981. Les éléments architecturaux conservés du château fort et de son enceinte sont inscrits à l'inventaire supplémentaire depuis le 13 mai 1992.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une haute toiture agrémentée d'une corniche de pierre, d'une archère, de pierres d'arrachement, d'une porte dont les piédroits forment des colonnettes de style gothique, de vestiges d'une cheminée donnant aujourd'hui à l'extérieur, d'une petite porte à moulures à gorges, de petites ouvertures à gorges, d'une fenêtre à croisée, d'une porte à arc en plein cintre, d'une tour d'escalier hexagonale hors-œuvre non centrée, d'une galerie ouverte en bois, d'une cheminée engagée à hotte droite et de deux escaliers en vis. Dépendances : présence d'une chapelle et d'un boulevard d'artillerie.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	40, 88 m	14, 27 m

¹⁴³ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 227 / QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de D.E.A, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 43.

¹⁴⁴ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 227.

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Ibid.* p. 228.

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 485.

¹⁵² FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine...op.cit.* p. 485.

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	4	Tuiles

Outre la tour, la façade nord est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : une fenêtre qui semble dater du XVII^e siècle, une fenêtre à croisée, quatre grandes portes-fenêtres qui ont été remaniées et qui devaient être à l'origine des fenêtres à croisée, une petite ouverture chanfreinée, une porte datant du XIX^e siècle et une porte en partie chanfreinée composée de pierres de réemploi. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Ouverture chanfreinée
Façade nord	1 : rez-de-chaussée (vers « la cave »)	5 : étage	1 : étage

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis car la visite n'a pu se faire en totalité à l'intérieur. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier en vis dans tour	Du 0 au comble	
Escalier en vis en oeuvre	Du 0 au comble	
Chambre à gauche de la tour d'escalier	Etage	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle pavillon carré	204 cm	277 cm	154 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches petite vis	102 cm	21 cm	30 cm
Marches grande vis	130 cm	22 cm	27 cm

Dépendances

Si un certain nombre de dépendances ont aujourd'hui disparu, le château a conservé **sa chapelle**. Selon Julien Hardy¹⁵³, elle était dans un premier temps dédiée à saint Gatien, puis ensuite à saint Lyphard¹⁵⁴ et aurait été construite entre le XII^e¹⁵⁵ et le XVI^e siècle. Située à l'origine sur l'enceinte près de la tour d'entrée du château, elle était reliée au logis par la partie aujourd'hui détruite. Le plan de cette chapelle est rectangulaire et est surmontée d'une haute toiture couverte aujourd'hui de tuiles. L'entrée à l'ouest est surmontée d'une baie à arc en plein cintre et d'un petit campanile. Elle est éclairée par trois ouvertures sur la façade sud et d'une baie sur la façade nord. Le chevet est percé d'une baie à redent aujourd'hui murée. L'intérieur se divise en deux parties distinctes : une première partie sous la forme **d'une longue nef à chevet plat** et la seconde partie est un oratoire collatéral datant selon Julien Hardy du XIV^e siècle¹⁵⁶. Deux statues qui semblent être médiévales sont visibles à l'intérieur.

¹⁵³ HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Âge*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p.149.

¹⁵⁴ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit...*p. 201 : Il est probable que la chapelle a été fondée lorsque Notre Dame des Marais devint paroissiale soit après 1366.

¹⁵⁵ BEALET D., « La Chapelle Saint-Lyphard », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1990, 245.

¹⁵⁶ HARDY J., *Les chapelles castrales...*, *op.cit.*p. 149.

L'oratoire commandé vraisemblablement par Louis d'Orléans en 1392¹⁵⁷, se compose de deux travées voûtées sur croisées d'ogives. De cet oratoire, on accède à la nef en passant sous deux arcades percées sur le mur nord. Selon Julien Hardy, il semble que l'autel de l'oratoire comportait un retable à triptyque¹⁵⁸. Paul Cordonnier dans ses notes indique qu'il s'y trouve également un bénitier, des niches, des colonnettes et embases¹⁵⁹. Autre élément intéressant se situant à l'arrière du logis, côté sud, la présence des vestiges du boulevard d'artillerie bâti en 1476¹⁶⁰. En effet, on peut encore voir **l'une des trois tours d'artillerie à casemate et plate-forme percée de canonnières.**



Intérêt du site

Malgré la destruction d'une partie du logis (bâtiment en retour d'équerre rejoignant la chapelle), le château de La Ferté-Bernard conserve ses caractéristiques faisant de lui un bâtiment à caractère seigneurial. Il se compose aujourd'hui d'un corps de logis rectangulaire à haute toiture agrémentée d'une corniche de pierre. Sur la gauche de ce bâtiment se trouve les vestiges **d'une porte murée à arc en plein cintre (remaniements ?), dont les piédroits**



forment de fines colonnettes sculptées dans le goût gothique. A droite de cette porte se trouve les vestiges **d'une large cheminée dont il ne subsiste que les corbeaux de pierre et les traces du conduit.** Ces deux éléments aujourd'hui situés à l'extérieur sur la façade se trouvaient dans la partie du logis en retour d'équerre ayant disparu à la fin du XIVe siècle. Des pierres d'arrachements sont d'ailleurs toujours visibles à la jonction du logis actuel et de la partie disparue. Une partie de ces pierres d'arrachements sont visibles sur le côté de **la tour d'escalier hexagonale hors-œuvre qui se**



trouvait à l'angle des deux bâtiments. La fenêtre située à gauche de la tour a été percée après la destruction du bâtiment et semble datable du XVIIe siècle. La tour d'escalier est éclairée par quelques petites ouvertures à moulures à gorges. On peut y accéder **par une large porte dont le linteau est à moulures à gorges.** Il est possible que la porte se trouvant à droite en haut de six marches soit postérieure. A l'intérieur se trouve **un escalier en pierre prenant la forme d'une vis** dont les marches gironnées forment le noyau. Cet escalier est tournant à droite. Au premier étage de l'escalier se trouve une porte dont la partie extérieure au logis est ornée de chanfreins.



Cette porte permet **d'accéder à une galerie de bois largement remaniée aux XIXe-XXe siècles** qui longe le corps de logis principal, ainsi que le bâtiment



attenant et dont la toiture est moins pentue. Le long de cette galerie se trouve une fenêtre à croisée, une petite fenêtre chanfreinée et quatre grandes portes-fenêtres qui semblent avoir été des fenêtres à croisée. Sous cette galerie se trouve dans le renforcement, une porte remaniée dont le linteau semble être un réemploi et qui mène à l'actuelle cave¹⁶¹. A droite de ce second corps de logis, se trouve accolé un petit bâtiment quadrangulaire dont **la porte est à arc en plein cintre** et semble dater de la fin du XVIe siècle. **Le corps de logis principal est agrémenté d'un pavillon carré situé en partie sur le mur pignon oriental.** Sa face orientale est agrémentée d'une longue archère située près de sa base. Les ouvertures sont datables du XVIIe siècle.



¹⁵⁷ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, *op.cit.* p. 201 / HARDY J., *Les chapelles castrales...*, *op.cit.* p. 149.

¹⁵⁸ HARDY J., *Les chapelles castrales...*, *op.cit.* p. 149.

¹⁵⁹ ADS 18 J 502.

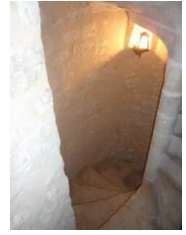
¹⁶⁰ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*, *op.cit.* p. 227.

¹⁶¹ *Ibid.* p.228 : *Les anomalies apparaissent bien dans la cave qui n'en était pas une à l'origine, la hauteur des étages ayant été modifiés au XVIIe siècle (cheminées).*

Le mur pignon oriental du logis, est éclairé par quelques petites ouvertures et porte les traces de divers remaniements résultant de la destruction du bâtiment en retour d'équerre évoqué précédemment (les pierres d'arrachement y sont visibles). On peut y voir notamment sur la partie supérieure, une partie réalisée en pans de bois. On peut entrer dans cette partie du logis,



grâce à une porte remaniée donnant sur **un petit escalier en vis situé dans une cage en œuvre**. Cet escalier bâti en pierre est constitué de marches gironnées formant noyau et est tournant à gauche. Il mène au premier étage à une grande salle aujourd'hui transformée en appartement (le seul qui a pu être visité). Cette pièce est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau repose sur deux piédroits prenant la forme de demi-pilastre** se rétrécissant vers leur base. Cette cheminée est datable de la seconde moitié du XVI^e siècle. Il semble qu'une autre pièce à l'intérieur du logis comporte des armoiries de France et du dauphin sous la forme d'un réemploi¹⁶². La façade arrière du logis au sud, n'a pas pu être étudiée, faute d'accès. Il semble que cette façade comportait à l'origine un hourd de bois dont il restait des vestiges assurément en 1983¹⁶³.



Données historiques

Sources :

CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XI^e siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870.

**P. 86
1185**

Universis presentes litteras inspecturis Ivo de VeteriPonte, dominus de Curvavilla et Isabella soror ejus domina de Feritate Bernardi salutem in Domino...

CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XI^e siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870.

P. 87

1205 (copie du chartier de Thiron, recueillis dans la collection Excerpta cartulariis. Manuscrit de la Bibliothèque impériale, f° 52-53)

Quoniam ignorantiae et oblivioni debilitas...igitur cartula praesentibus notum faciat quod nos humillimus Cenomanensis episcopus, et ejusdem ecclesie decanus et capitulum acabbas et conventus Beatae Marie de Pellicia et Bernardus de Feritate Bernardi dominus ipsius monasterii pastronus...

CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XI^e siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870.

**P. 87-88
1226**

Dominus Feritatis Bernardi promisit per fidem quod tenebit a Comitissa (de Champagne) quicquid sibi eveniet per escasuram de Comitatu Pertici quod sit de feodo Comitum Carnotensis...

CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XI^e siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870.

**P. 89
1231**

... Hugo dominus Feritatis Bernardi...nover univers. Quod ego, cum assensu et voluntate Ysabelle uxoris meae vendidi abbati et conventui Pietatis-Dei...

¹⁶²*Ibid.*

¹⁶³*Ibid.*

CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XIe siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870.

P. 90

22 mars 1233 (Copie des lettres des papes Gregori IX anni VII, epistila II, f°1 r° Bibliothèque impériale, fonds Moreau 1188).

Bernardo et Hugoni fratibus Stephaniae Mariae Luciae eorum sororibus pupillis de Feritate Bernardi.

CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XIe siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870.

P. 91-92

1272 (copie des archives de la fabrique de la Ferté-Bernard)

Universis...Hugo dominus Feritatis Bernardi armiger salutem in Domino, Novertis quod cum viri religiosi abbas et conventus Beatissimae Mariae de Pellicia incepissent construere quoddam cellarium ad vinum suum apponendum in...suo sito juxta foassata ville nostre de Feritate...

CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XIe siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870.

P. 92

1270-1290 (Copie d'un extrait du cartulaire de l'Epau, fonds Gaignières, f° 30, v°).

Noverint universi quod Hugo dominus de Feritae Bernardi, miles recognovit quod defunctus Bernardus quondam pater ejus miles cujus idem Hugo haeres universalis existit vendiderat et concesserat Symoni de Perrehot clerico et philipe ejus exori nunc defunctis quasdam res immobiles contentas in quibusdam litteris super hoc confectis sigillis curiae officialis Cenomanensis et dicti defuncti Bernardi et d. Johanna condam uxoris dicti defuncti Bernardi et matris dicti Hugonis sigillatis..sub tenore qui sequitur...

ADS 18 J 502

5 septembre 1344 (notes d'après AN JJ 75 n°133, fol 69 v°).

Saint Germain en Laye

Philippe roi de France fait savoir que comme par nos lettre adrecies a noz..genz de nos cruptes faisans mencion que comme nous faissions tenuz a notre tres chere compaigne la royne a li asseoir... en heritage perpetuel 750 livres de terre pour la moitie a li appartenant par la coustume du pais et pour son droit en l acquest que nous a donques comte du Maine feismes heritablement, le mariage estant de nous et de elle de la terre chastel et chastellenie de la Ferte Bernart au Maine laquelle terre chastele et chastellenie nous...avons depuis tourné par devers nous et baillie en eschange de certaines choses au seigneur d'Amboise...

DE BROUSSILLON B., *Archives historiques du Maine, documents inédits pour servir à l'Histoire du Maine au XIVe siècle*, Siège de la Société des archives historiques du Maine, Le Mans, 1905.

P 45-47

16 février 1346 (d'après AN, X1C 3/b, n°261)

Sur les debas et descors meuz et espérez à mouvoir entre monsieur Ingergier, seigneur d'Amboise, à cause de madame Marie de Flandres, sa femme pour laquelle il se est fait et fait fort d'une part et monsieur Guillaume de Craon viconte de Chastiaudun et chambellan du roy nostre sire à cause de madame Margarite de Flandres sa femme de Ysabelle de Flandres cordeliere au Moncel lès Pons Sainte Maixence et Mahaut de Flandres damoiselles seurs à ladite dame d'Amboise pour lesquelles ledit monsieur Guillaume de Craon se fist et fait fort d'autre part pour cause des successions et escheoites advenues et escheues aus dites seurs par la morte de monsieur Jehan de Flandres seigneur de Neelle leur père de Jehan et Guyot de Flandres leurs freres en toutes les terres et heritages fiefz ou censives dont les diz père et freres moururent vestuz et saizis et qui appartenir leur pouvoient par quelque cause que ce fust en quelque lieu ou païs les choses soient assises et en toutes demandes et actions qui aux diz competoient ou competer pouvoient coment que ce fust, Accordé est, si plaist au Roy nostre sire et à sa court et à monsieur le duc de Normandie, son filz pour bien de païs et toute matière de plait eschiver entre lesdites parties pour cause que dessus en la manière qui s'ensuit : Premièrement que ledit sire d'Ambaise baillie, délaisse, quitte et transporte le chastel et chastellenie de La Ferte Bernart avec tout tel droit seigneurie noblece justice et avec toutes les appartenances tout en la fourme et manière que elle li fut baillie par le Roy nostre sire ou par monsieur le duc de Normandie son filz et avec touz les acques que il y a fais, sans y rien retenir ou dit monsieur Guillaume tant ou nom de lui de sadite femme comme ou nom et a cause de la dite Mahaut, tant pour le droit de ladite cordeliere, lequel elle a transporte et cesse en la personne de la femme dudit monsieur Guillaume et de ladite Mahaut avant que elle entrast en religion si comme il dit a tenir et posséder dudit monsieur Guillaume es noms de sa dite femme et de sa dite seur heritablement et perpetuellement et a voulu et consenti le dit sire d'Amboise que le dit monsieur Guillaume es nom que dessus et au prouffit des dites seurs pour tel droit comme a chascune en puet appartenir en entre en la foy et hommage de monsieur le duc de Normandie a cause de sa conté du Maine et semblablement le dit monsieur Guillaume es noms que dessus a delaisie quittie et transporte delaisse quitte et transporte au dite sire d'Ambaise à cause de sa femme tout ce entierement que baillié et assigne avoit esté a viage à sa dite femme et à ses dites seurs en la terre de Neelle, de Biaulieu et des appartenances sans y rien retenir et généralement tout tel droit quelque part que ce soit qui pour cause de viage leur appartient ou pourroit appartenir en temps présent ou advenir pour cause des successions dessus dites....

DE BROUSSILLON B., *Archives historiques du Maine, documents inédits pour servir à l'Histoire du Maine au XIVe siècle*, Siège de la Société des archives historiques du Maine, Le Mans, 1905.

P 47-48

25 janvier 1348 (d'après AN, X1C 4/b, n°278)

Sur les debas et descors meus et esperes a mouvoir entre monsieur Guillaume de Craon visconte de Chastiaudun et chambellan du roy nostre sire et autres en sonnom comme a cause de madame Marguerite de Flandrez sa femme d'une part et demoisele Mahaut de Flandrez sereur à la dicte dame d'autre part sur ce que la dicte demoiselle demandoit au dit monsieur Guillaume a avoir la moitie du chastel et chastellenie de la Ferte Bernart avec seigneurie noblece justice o lez appartenances et aussy es chastellenies de Sainte Julite et de la Guierce en Touraine lez quelz chastiaux et chastellenies le dicte demoiselle disoit appartenir aus dis monseigneur Guillaume et sa femme pour la moitie et a la dicte demoiselle pour l'autre moitie tant par un certain acort fait en parlement ou mois de fievrier l'an XLVI entre monsieur Ingergier seigneur d'Ambaise a cause de madame Marie de Flandrez sa femme d'une part et le dit monsieur Guillaume tant pour li comme pour et a cause de la dicte madame Marguerite sa femme et de la dicte demoiselle cordeliere au Monchel d'autre part comme par un certain doin et transport pieça fait de la dicte cordeliere a la femme dudit monsieur Guillaume et a ladite demoiselle Mahaut ses sereurs...

ADS 18 J 502 et DE BROUSSILLON B, *Archives historiques du Maine, documents inédits pour servir à l'Histoire du Maine au XIVe siècle*, Siège de la Société des archives historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 74.

25 juillet 1354 (notes d'après AN X1C 9A cote 44).

Personellement establiz noble et puissant homme monsieur Guillaume de Craon chevalier ou nom de lui et de noble dame madame Marguerite de Flandres sa femme a cause de elle pour laquelle il se fist et fait fort en ceste partie dune part et Symon Hennequin procureur et ou nom procuratoire de noble damoiselle Mahaut de Flandres damoiselle de Neele, suer de la dite madame madame Marguerite ayant pover de ladite damoiselle de traittier faire et accorder les choses qui s'ensuivent...

[...] C est assavoir que le chastel et chastellenie et toute la terre de la Ferte Bernart dessusdite avecques les appartenances appendences droiz pourffiz revenues et emolumens d icelle tant en justice comme en seigneurie et en toutes autres choses quelconques de quoy prouffit et emolument pouvoit venir et yssir sont, seront et appartendront demeurent et demourront doresenavant paisiblement a ladite damoiselle Mahait seule et pour le tout le cours de sa vie durant tant seulement et en joira et usera et doit joir et user tant comme elle aura vie naturelle en corps en quelques estat ou habit que elle soit et demegne comme viagiere en la dite chose et apres son trespasement toute la dite terre chastel chastellenie et toutes les appartenances d icelle seront et demourront a touzjours perpetuenment et demeurent par ces presentes aus diz chevalier et dame pour eulx pour leurs hoirs et successeurs et pour les aians d eulx cause pour tout le temps avenir...

ADS 7 F 13

27 avril 1384 (notes d'après AN KK, 1053).

De vous très noble et puissant seigneur Monseigneur Messire Guillaume de Craon seigneur de La Ferté Bernard je Bounabes de Tucé seigneur de Bouair a cause de ma fame tiens et avoue a tenir a foy et hommage lige ma terre de Boair par tant comme il eu a en votre chastellenie de La Ferte Bernard, desquelles choses je suy en votre foy et hommage lige Et par moi desdites choses et suy tenu feire rende espoier so soubz det. Quant elle eschiet a lever sel la Court e pais et el mest souffisamment anonce et un mois de garde en votre ville de La Ferte Bernard ...

ADS 7 F 13

17 mai 1387 (notes d'après AN KK, 1053).

Le 17^e jour du mois de may lan IIII xxx et sept, Monseigneur Bournabes de Tucé sire de Bouer à cause de sa femme entra en la foi et hommage lige de Monseigneur Pierre de Craon seigneur de La Ferté Bernard à cause de ladite terre de Boair...

ADS 18 J 502

3 février 1392 (notes d'après AN KK 896, Cartulaire de la Chambre des comptes de Blois, fol 144 à 160).

Prisée des terres de La Ferté Bernard et autres provenant de la confiscation faite sur Pierre de Craon.

Paris

Charles VI nomme se amez et feaulx conseillers maistres Estienne de Givry et Fouques Labbé pour faire les dites prisées.

ADS 18 J 502

**16 février 1392 (notes d'après AN KK 896, Cartulaire de la Chambre des comptes de Blois, fol 144 à 160).
Prisée des terres de La Ferté Bernard et autres provenant de la confiscation faite sur Pierre de Craon. [Il doit y avoir une erreur de date, il s'agit peut-être de l'année 1393].**

Paris

Louis duc d'Orléans nomme comme son procureur pour lesdites prisées Louis de Saint Martin Lequel Loys avoit esté receveur de ladite terre de La Ferté Bernard dès lan LXXXVI du temps de messire Guillaume Craon jadis seigneur de ladite terre et dud. Messire Pierre de Craon, par l'espace de quatre ans...

[...]On commence par la prisée du chastel de la Ferté, des jardins appartenances à icellui c'est assavoir du grant jardin assis à l'issue du dit chastel devers le prez *item* du petit jardin du colombier *item* des jardins des mezeaux, de un colombier assis lez le dit chastel de lostel du pavillon qui est comme bassecourt dudit chastel. Les dessus dits et avec le seigneur d'Illiers, chevalier Merlet de Montihier, Symon de Mondoucet, Gieffroy Espervier, Robin de Cherreau, Jehan des Loges, Triboullart de Treffours, Pierre Revel, Fouquet Quent, Phelippot de Cardum, Guillaume Gouppil, Jehan de Courvalain, Denys des Hayes, Robin Morel, Jehan de Mondoucet, Rotrou Le Maire et Colin de La Chapelle, escuiers Pierre Chapellain, Gervaise Petit, Jehan Bonceau, Michiel de Doucelles et Gilet Brete bourgeois se transportent sur les lieux qu'ils visitent et disent que ilz ne sauroient priser ledit chastel pour ce que un grant pan de mur dudit chastel contenant environ XXV toises et sales et édifices tenant audit mur estoient démolies et abatues jusques au reez des terres et autres parties dudit chastel desmoliez et desemparez et n'est point forteresse tenable pour cause de ce qui est dit est....

ADS E 271¹⁶⁴

1^{er} juillet 1392

Hutin de Ruit, examinateur de par le roy notre sire au chastelet de Paris, commissaire en ceste partie, a noble homme Robert le sénéscal, escuier, salut. Comme par vertu de certaines lettres de commission de noble homme et sage monsieur le prévost de Paris, desquelles la teneur sensuit : Jehan seigneur de Foleville, chevalier, conseiller du roy notre sire, garde de la prévosté de Paris et commissaire du dit seigneur en ceste partie, à maistre Hutin de Ruit, examinateur de par le roy notre sire au Chastelet de Paris, salut et dileccion. Receu avons les lettres du roy, notre dit seigneur, a nous adressant, desquelles la teneur sensuit : Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, au prevost de Paris ou a son lieutenant Salut. Nous, pour certaines justes causes et considérations qui ad ce nous mouvent, vous mandons, commandons et estRICTEMENT enjoignons en commectant par ces présentes que en quelconque lieu que vous pourrez savoir ou trouver en notre royaume, hors lieu saint, Pierre de Craon et ses complices, c'est assavoir : Bonnabès de Tussé, chevalier ; Guillaume son frère, demeurant à Bengelle, pres de La Ferté-Bernard . Jehan de Champchevrier, chevalier ; Pierre de Treffo, escuier, demeurant à la Roche, pres La Ferté ; Jehan de Hubines, Poncelet de Maire, Jehan Gosset, Jaquet Gossoyn, Hennequin, queux du dit Pierre de Craon, né du pays de Flandres ; le varlet du dit Treffo ; Hennequin, page du dit Jaquet, né du pays d'Alemaigne, Macé Coquin de La Ferté Bernart, Jehan, l'Ostrucier du dit Pierre de craon, né d'environ Pontoise, Jehan Le Maire, varlet du dit Bonabes, et Addam Davelins escuier : vous yceulx prenez ou faites prendre et amener prinsonniers, sous seure et sauve garde es prisons de notre Chastellet de Paris, pour en ordonner par nous comme bon nous semblera ; et aussi prenez et faites prendre et mettre en notre main, realement et de fait touz les chasteaux villes forteresses terres possessions et biens meubles et immeubles quelconques des dessus nommés ; estant en notre dit royaume, soubz quelque pouvoir ou juridiction qu'ilz soient et les baillez en garde de par nous a personnes suffisantes qui en puissent et sachent respondre, toutesfois que mestier sera ; et en ce procedez le plus diligemment que vous pourrez par main armée se mestier est, tellement que la force en soit en notre....

¹⁶⁴ Transcription tirée de QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, t. 3. Archives justificatives tirées de l'ouvrage de L. Charles : *Histoire de La Ferté-Bernard, seigneurs, administration, église, monuments, hommes illustres*, Mamers, 1877, p. 234-235.

ADS E 272

14 février 1402

Je Jehan desgranges chastellain garde de justice et des sceaulx establiz aux causes et contraz de la ferte bernard depar treshault et tres puissant prince monseigneur leduc dorleans [...] atouz aqui je puis appartenir que aujourduy XIIIe Jour de seprembre lan mil CCCet deux fouquet quien escuiez sire deplanchettes est venu par devers moy deloys de saint martin premier de receu dud. seigneur audit lieu de laferte...

ADS 5 F 4 et ADS 18 J 413 (original sur parchemin pour cette dernière côte)

24 septembre 1439 (notes d'après les archives du duc de La Trémoille, dossier Jonvelle).

Noble dame Madame Marie de Craon dame de Villebon, veufve de feu monseigneur Charles d'Estouteville en son vivant chevalier seigneur dudit Villebon, fille et heritiere de feu monseigneur anthoine de Craon en son vivant aussi chevalier seigneur de Beauverger filz de feu monseigneur Pierre de Craon chevalier et de madame Jehanne de Chastillon, jadis sa femme icelle madame Marie de Craon dame dudit Villebon heritiere de ladite feu madame Jehanne de Chastillon sa grant mere cédé à Jean de La Trémoille seigneur de Jouvelle père de Georges et à Jacqueline d'Amboise sa femme sous les droits qu'elle pouvait avoir ès ville chastel et seigneurie revenus et appartenances de La Ferté Bernard et en la terre et seigneurie appartenances de Vaulx en Arraise. La dite terre de La Ferté Bernard venue à Pierre de Craon pendant la vie de ce dernier le roy de Sicille duc d'anjou se ensesina delad. Terre et seigneurie de la Ferté : a Madame Jehanne de Chastillon après le trespas dud. Messire Pierre de Craon son mari fist appeler ledit roy de Sicille en la cour de Parlement ». Marie de Craon possédait ces droits comme heritiere de feu anthoine de Craon son père. Le seigneur de Jouvelle et sa femme donnent en échange de ces droits sur La Ferté inutilles et de nulle valeur pour Marie de Craon à ladite Marie dame de Villebon une rente de XXXII gros de Flandres.

ADS 5 F 4

5 mars 1483 (notes d'après Godefroy Histoire de Charles VIII, p. 387).

Charles par la grace de Dieu Roy de France a tous ceulx qui ces presentes lettres verront, Salut. Comme tantost aprez le trespas de feu nostre tres-cher seigneur et père, que Dieu absolve et nostre joyeux advenement à la couronne, Nous estant en nostre chastel d'amboise aussions mandé venir pardevers nous plusieurs grands prince et seigneurs de nostre sang et lignage pour assister autour de nous et de nostre personne, et entre autres nos tres chers et tres amez cousins Jehan et Loys d'armagnac, lesquels peu de temps aprez leur venüe nous eussent humblement fait supplier et requerir en la presence de plusieurs seigneurs de nostre sang, prelatz d'eglise, et autres gens de nostre grand conseil, que nostre bon plaisir fust leur faire delivrer les terres et seigneuries qui leur estoient escheües et advenües par le trespas de feu nostre tres cher et très amé cousin charles d'anjou, en son vivant Roy de Sicile et Comte du Maine, leur oncle maternel et dont il estoit mort saisi et vestu, non tenües en pairie et appanage de France, ni venües de nostre Domaine, appartenans audit Jehan et Loys d'armagnac, Catherine et Charlotte sœurs, comme enfans de nostre tres chere et très amé cousine Dame Loyse d'anjou, sœur de nostre dit cousin et sa seule heritiere : c'est a scavoir, les comté, chastel et seigneurie de Guise ou Thierache, ou bailliage de Vermandois, Prevosté de Ribemont, la terre, chastel et Seigneurie de Nouyon ausit bailliage, la terre et seigneurie de chastelleraud, au comté de Poictou, les terres et seigneuries de la Ferté-Bernard, Maine-le-Juhès et Sablé au pays et comté du Maine, les terres et seigneurie de Nogent-le-Rotrou, Buiss Monmirail, auton, la Basache, Rivery, la Ferriere...

ADS G 820¹⁶⁵

14 mars 1598

Saichent tous present et advenir que en nostre court royal dumans endroit pardavant nous Jullian cocquin notaire dicelle et dessouche figure demeurant en Laville de la ferte bernard furent present en leur personnes venerable et discret maistre Robert guellin pretre cure de [...] et chapellain de la chapelle Saint Liphard fondee [...] duchasteau de ceste dite ville de la ferte y demeurant dune part Et noble homme maistre denys Gaudry sieur de la chesnardiere antique bailly de la dicte ferte Lieu de sa demeure daultre part ...

[...] Recogneurent et confessent avoir soubz bon plaisir de treshault et trespuissant prince monseigneur le duc demayenne pair et grand chambellan de France gouverneur et Lieutenant general pour le Roy en Lisle de France seigneur baron de ladicte ferte faict et tout part entre eulx ou que sensuivent Cestasavoir que [...] de la fondation dotation et augmentation de ladicte chapelle de Saint Liphard....

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Ferté-Bernard comme ville murée.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Avesgaud	de Bellême	1025 1036		Evêque	COMMISSION REGIONALE
Gauscelin Le Normand	de La Ferté	1050 1055			SIGURET QUESNE
Bernard I	de La Ferté	1080 1097			SIGURET CHARLES
Bernard II	de La Ferté	1097 Fin du XIe			CHARLES QUESNE
Gervais	de La Ferté	1133 1138	Dominus		CHARLES QUESNE
Bernard	de La Ferté	1138			CHARLES
Bernard III	de La Ferté	1170 1190			CHARLES
Bernard IV	de La Ferté	1190 1216			CHARLES
Hugues	de La Ferté	1220 1232			CHARLES QUESNE
Isabelle de Pruillé	de La Ferté	1232 1237			CHARLES
Bernard V	de La Ferté	1250 1270	Chevalier		CHARLES
Hugues	de La Ferté	1272 1281 1302	Ecuyer Chevalier		CHARLES
Bernard VI	de La Ferté	1309 1319			CHARLES CORDONNIER
Philippe de Valois Philippe VI	de Valois	1319 1328 Avant 1336	Roi	Comte d'Anjou et du Maine Roi de France	CORDONNIER SIGURET CHARLES
Jean de Valois Jean II Le Bon	de Valois	Avant 1336		Comte d'Anjou et du Maine Roi de France	CORDONNIER SIGURET CHARLES

¹⁶⁵ Cité par Julien Hardy dans HARDY J., *Les chapelles castrales...*, op.cit.p. 149.

Ingelger Le Grand	d'Amboise	1336 1346			CORDONNIER
Guillaume de Craon	de Craon	1346 1378			BROUSSILLON CHARLES
Pierre de Craon	de Craon	Après 1378 Avant 1392	Chevalier		ADS 5 F 4 CORDONNIER
Charles VI	de Valois	1392 1393	Roi	Roi de France	CHARLES
Louis d'Orléans	de Valois	1393 1407		Duc d'Orléans	CORDONNIER CHARLES
Jean	de Valois	Après 1407			CORDONNIER CHARLES
Louis II d'Anjou	d'Anjou	1410 1417		Comte du Maine	CORDONNIER CHARLES
Yolande d'Aragon	d'Anjou	1417 1425	Dame	Comtesse du Maine	CORDONNIER CHARLES
Louis III d'Anjou	d'Anjou	Avant 1434		Comte du Maine	CHARLES
René d'Anjou	d'Anjou	1434 1441		Comte du Maine	CHARLES
Charles IV d'Anjou	d'Anjou	1441 1445			BELLANGER CHARLES
Jean d'Harcourt	d'Harcourt	1445 1449		Comte	CORDONNIER CHARLES
Charles IV d'Anjou	d'Anjou	1449 1473		Comte du Maine	BELLANGER CHARLES
Charles V d'Anjou	d'Anjou	1473 1481		Comte du Maine Roi de Sicile	CHARLES
Louis XI	de Valois	1481 1483	Roi	Roi de France	BELLANGER CORDONNIER
Charles VIII	de Valois	1483	Roi	Roi de France	CORDONNIER
Jean et Louis d'Armagnac	d'Armagnac de Nemours	1483 1499			CORDONNIER
René de Lorraine	de Lorraine	1499			CORDONNIER
Philippe de Gueldres	de Lorraine	Avant 1514	Dame		CHARLES
Claude de Lorraine	de Lorraine	1540			CORDONNIER
?	de Lorraine	Avant 1573			CHARLES
Charles de Mayenne	de Lorraine	1573 1598			CORDONNIER ADS G 820
Catherine de Lorraine	de Lorraine de Gonzague-Clèves	Avant 1599			CORDONNIER
Charles de Gonzagues-Clèves	de Gonzague-Clèves	1599	Baron		CORDONNIER

Il semble que l'établissement d'un *castrum* à la Ferté-Bernard remonte aux années 1025-1026 et eut été commandité par l'évêque du Mans, Avesgaud (il était fils et frère des deux premiers seigneurs de Bellême qui auraient reçu La Ferté-Bernard en apanage à la fin du Xe siècle¹⁶⁶) afin de créer un refuge lors de ses confrontations avec Herbert Eveille-Chien, comte du Maine¹⁶⁷. Ce dernier aurait mis le siège devant La Ferté-Bernard avec l'aide d'Alain Barbeforte, duc de Bretagne, d'autant plus qu'Avesgaud aurait bâti vers 1027 un château à La Ferté-Bernard sans l'autorisation d'Herbert qui fut son suzerain¹⁶⁸. Avesgaud serait mort à Verdun en 1036 alors qu'il revenait de Terre Sainte où il partit en 1032¹⁶⁹. Il semble qu'en 1050, un certain Gauscelin Le Normand se soit installé à La Ferté-Bernard¹⁷⁰ et se présente comme étant le premier seigneur laïc connu dans cette seigneurie. On le trouve dans un acte de 1055 comme signataire de la charte de fondation du prieuré du Plessis au Moine : *Goscelini Normanni*¹⁷¹. Il aurait épousé une fille de Humbaud seigneur de Vierzon¹⁷². C'est à partir de 1072-1077, que la seigneurie de La Ferté-Bernard aurait été détenue par la famille des Bernard¹⁷³. En effet, l'un des fils de Gauscelin, Bernard I serait mentionné dans une charte datée de 1080 ou 1083, alors qu'il fut témoin de la fondation du prieuré de Ceton¹⁷⁴. Il aurait avec ses frères pris le parti de Guillaume Le Conquérant et se seraient battus à ses côtés lors de la bataille d'Hastings en 1066¹⁷⁵. Puis, il apparaît de nouveau en 1097¹⁷⁶. Il se serait aussi rangé du côté de son puissant voisin Geoffroy IV, comte du Perche lors des guerres contre Robert Le Diable¹⁷⁷. Il semble qu'ensuite il participa à la première Croisade, répondant à l'appel du pape Urbain II¹⁷⁸. Il aurait épousé la fille de Nivelon seigneur de Freteval¹⁷⁹. Il semble que son fils Bernard lui eut succédé à la fin du XIe siècle et eut épousé une certaine Aimée¹⁸⁰. En 1133, apparaît Gervais seigneur de La Ferté-Bernard, mentionné dans une charte relative au don de l'église Saint-Sulpice de Melleray¹⁸¹. Puis en 1138, apparaît un autre Bernard¹⁸² qui aurait été le père de Bernard III (il est étrange que ce Bernard n'ait pas de chiffre propre). Ce dernier apparaît en 1170, alors qu'il régularise la fondation d'un monastère nommé La Pelice¹⁸³. Bernard III épousa Isabelle, fille d'Yves de Vieux-Pont seigneur de Courville¹⁸⁴. Puis il décéda en 1190.¹⁸⁵ Au XIIe siècle, alors que la famille Plantagenêt s'opposait au roi de France, il semble que La Ferté-Bernard fut un lieu où se tinrent plusieurs conférences de paix entre la France et l'Angleterre¹⁸⁶.

¹⁶⁶ BELLANGER R., *Le Pays Fertois et La Ferté-Bernard*, éd. R. Bellanger, La Ferté-Bernard, 1933, p.10 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XIe siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870, p. 9.

¹⁶⁷ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe ...* p. 201 / ADS 18 J 502 : Délibération du Conseil municipal en date du 24 avril 1961 / BELLANGER R., *Le Pays Fertois...op.cit.* p.10. Dans cet ouvrage, l'auteur avance la date de 994, quant à l'établissement d'Avesgaud à La Ferté / SIGURET P., « Aux confins du Perche, La Ferté-Bernard », *Cahiers Percherons*, 3^{ème} trimestre 1960, p. 5 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p.8 et 10. Avesgaud est le fils d'Yves de Crei et le frère de Guillaume / CORDONNIER P., *Au Pays fertois et au Perche-Gouet*, Société historiques et archéologique du Maine, Le Mans, 1967, p. 143 et 147 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté, géographie féodale », *La Province du Maine*, octobre-décembre 1962, Le Mans, p. 215-216 / CORDONNIER P., *Voyage aux collines vertes (Fertois et au Perche-Gouet 4 juillet 1946)*, Société historiques et archéologique du Maine, Le Mans, 1946, p. 10 / CHARLES M. L., *Histoire de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Jules Fleury, Le Mamers, 1869, p. 10 / QUESNE S., *La châteltenie...op.cit.* p. 26 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 311.

¹⁶⁸ SIGURET P., « Aux confins du Perche... », *op.cit.* p. 5 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 216 / CHARLES M. L., *Histoire...op.cit.* p. 10 / QUESNE S., *La châteltenie... », op.cit.* p. 27.

¹⁶⁹ SIGURET P., « Aux confins du Perche... », *op.cit.* p. 5 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard... », op.cit.* p.11 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 216 / CHARLES M. L., *Histoire... », op.cit.* p. 10 / QUESNE S., *La châteltenie... », op.cit.* p. 27.

¹⁷⁰ SIGURET P., « Aux confins du Perche... », *op.cit.* p. 5 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard... », op.cit.* p.12. Il serait mentionné dans les *cartulaires de Saint-Vincent et du Chapitre de Saint-Julien du Mans dit Livre Blanc* / CORDONNIER P., *Au Pays fertois ... », op.cit.* p. 143 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 216 / CHARLES M. L., *Histoire... », op.cit.* p. 11 / QUESNE S., *La châteltenie... », op.cit.* p. 30.

¹⁷¹ QUESNE S., *La châteltenie... », op.cit.* p. 30.

¹⁷² *Ibid.* p. 37.

¹⁷³ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe... », op.cit.* p. 201 / QUESNE S., *La châteltenie... », op.cit.* p. 31.

¹⁷⁴ SIGURET P., « Aux confins du Perche... », *op.cit.* p. 6.

¹⁷⁵ QUESNE S., *La châteltenie... », op.cit.* p. 31 / PESCHE J-R., *Dictionnaire Topographique... », op.cit.* t. 1, p. 311.

¹⁷⁶ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard... », op.cit.* p. 18.

¹⁷⁷ SIGURET P., « Aux confins du Perche... », *op.cit.* p. 6 / CHARLES M. L., *Histoire... », op.cit.* p. 11.

¹⁷⁸ SIGURET P., « Aux confins du Perche... », *op.cit.* p. 6. Selon CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard... », op.cit.* p. 24, il semble que se soit Bernard II / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 218 / CHARLES M. L., *Histoire... », op.cit.* p. 11.

¹⁷⁹ QUESNE S., *La châteltenie... », op.cit.* p. 37.

¹⁸⁰ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard... », op.cit.* p. 25. L'auteur cite le *Cartulaire blanc de Saint-Denis*, f° 802, t. II / QUESNE S., *La châteltenie... », op.cit.* p. 31 et 37.

¹⁸¹ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard... », op.cit.* p. 21 et 24 / CHARLES M. L., *Histoire... », op.cit.* p. 12.

¹⁸² CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard... », op.cit.* p. 26.

¹⁸³ *Ibid.* p. 34. D. Briant, *Cenomania*, f° 317 [manuscrit de la Bibliothèque impériale, place de la fondation de la Pelice du temps de Renault (1187-1189)].

¹⁸⁴ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard... », op.cit.* p. 34 / QUESNE S., *La châteltenie... », op.cit.* p. 32 et 37.

¹⁸⁵ *Ibid.* p. 26. Voir aussi *De Obligatione et solutione decem librarum cen. Sr. Barone de Fritate*, à la Pentecôte de 1190, f° 35.

¹⁸⁶ SIGURET P., « Aux confins du Perche... », *op.cit.* p. 6 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 218 / CHARLES M. L., *Histoire... », op.cit.* p. 12 / QUESNE S., *La châteltenie... », op.cit.* p. 31 / PESCHE J-R., *Dictionnaire Topographique... », op.cit.* t. 1, p. 313.

Il semble que Robert, abbé du Mont-Saint-Michel ait relaté l'une de ces rencontres : « La scène se passe dans les prairies de l'Huisne sous le château de La Ferté. Le roi de France attendit vainement jusqu'au soir au bord de la rivière. Lassé, il passa le bras d'eau, se lava les mains et but aux yeux de tous, puis il congédia le comte de Flandre et d'autres seigneurs qui l'accompagnaient. Alors qu'il attendait le retour des messagers qu'il avait envoyé pour s'enquérir, il vit arriver le roi d'Angleterre, à la tête d'une bande armée. Comme la nuit tombait, chacun établit son campement ; mais au matin, le roi de France avait déjà repris la route de Chartres. Des émissaires du roi d'Angleterre le rejoignirent pour lui demander de rencontrer leur souverain, mais Louis VII exigea des excuses¹⁸⁷ ». Bernard IV, fils de Bernard III serait très jeune parti pour La Palestine en croisade¹⁸⁸. Il semble qu'il ait embarqué avec le roi de France à Gênes, puis ait poursuivi son chemin avec quelques autres seigneurs du Maine jusqu'à Saint-Jean-d'Acre qui fut assiégé par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem¹⁸⁹. Bernard apparaît en 1201, alors qu'il rend hommage à Philippe-Auguste¹⁹⁰. En février 1211, Bernard IV apparaît de nouveau alors qu'il rend caution pour Amaury de Craon promettant de tenir sa forteresse de Chantocé à disposition de Philippe-Auguste¹⁹¹. On le trouve de nouveau en novembre 1216 comme caution de Raoul vicomte de Sainte-Suzanne s'étant engagé à remettre son fils à la garde du roi de France¹⁹². Il aurait épousé Domete de Sillé¹⁹³. En 1220, apparaît un certain Hugues dit Le Trouvère, que l'on trouve également en 1222, alors qu'il était présent lors de la sépulture du sénéchal d'Anjou, Guillaume des Roches, à l'abbaye de Bonlieu¹⁹⁴. En 1226, Hugues reçut une lettre de convocation pour le couronnement de saint Louis¹⁹⁵ bien qu'il ait composé des chansons satiriques sur la mère du jeune roi, Blanche de Castille¹⁹⁶. Le 2 mars 1230, Hugues apparaît dans le partage des biens de Guillaume, évêque de Châlons, dernier membre de la famille des Rotrou¹⁹⁷. Puis dans les mêmes moments, Hugues apparaît avec sa femme Isabelle de Pruillé, parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de la Piété-Dieu ou de l'Epau qui fut fondée par la reine Bérengère de Navarre, veuve de Richard Cœur de Lion¹⁹⁸. Hugues mourut semble-t-il en 1232 laissant six enfants dont Bernard l'aîné qui suit comme seigneur de La Ferté. Mais étant mineur, les biens de la seigneurie furent administrés de 1232 à 1237 par la veuve d'Hugues¹⁹⁹. C'est donc en 1250, qu'apparaît Bernard V en tant que chevalier ayant la garde des châteaux de Sablé, Diexaïde, La Roche-aux-Moines et Chantocé, places fortes confiées par la reine Blanche de Castille à la prière d'Isabelle de Craon, sénéchale d'Anjou, alors que Louis IX était parti en croisade²⁰⁰. Il semble que comme son père, Bernard ait rédigé des poésies telles que certaines conservées sans doute à la BNF (mentionnée par M.L Charles comme Bibliothèque impériale), comme par exemple un dialogue en vers entre un Bernard, sire de La Ferté et un comte de Bretagne (M. L. Charles pense à Pierre Mauclerc) où il est question de chevalerie, de prouesses et de largesses en se demandant à laquelle il faut accorder le plus d'intérêt²⁰¹. Si le comte de Bretagne pense que la prouesse est supérieure à la largesse, le seigneur de La Ferté pense le contraire.

¹⁸⁷ SIGURET P., « Aux confins du Perche... », *op.cit.* p. 7.

¹⁸⁸ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 35 / CHARLES M. L., *Histoire...*, *op.cit.* p. 14.

¹⁸⁹ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 36. Ces informations se trouveraient dans une charte conservée dans les archives du Maine-et-Loire, dans laquelle Geoffroi de Mayenne l'atteste ainsi que François de Vimarcé, Guillaume de Quatre-Barbes et Geoffroi de la Planche auprès de négociants de Gênes / CHARLES M. L., *Histoire...*, *op.cit.* p. 14.

¹⁹⁰ SIGURET P., « Aux confins du Perche... », *op.cit.* p. 8. / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard*, *op.cit.* p. 37. L'auteur avance ici plutôt la date de 1202 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 218 / QUESNE S., *La châteltenie...*, *op.cit.* p. 32.

¹⁹¹ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 38. Voir Dom Martène, *amplissima collectio*, t. 1 p. 1099, donne la charte émanée d'Amaury et datée du Mans.

¹⁹² *Ibid.* p. 39.

¹⁹³ QUESNE Sylvie, *La châteltenie...*, *op.cit.* p. 37.

¹⁹⁴ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 39 / CHARLES M. L., *Histoire...*, *op.cit.* p. 15 / QUESNE S., *La châteltenie...*, *op.cit.* p. 32 / PESCHE J-R., *Dictionnaire Topographique...*, *op.cit.* t. 1, p. 314.

¹⁹⁵ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 40. Voir Layettes du *Trésor des Chartes*, n° 1827 / CHARLES M. L., *Histoire...*, *op.cit.* p. 15 / QUESNE S., *La châteltenie...*, *op.cit.* p. 32.

¹⁹⁶ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 40. Voir la publication de Paulin Pâris, dans le *Romancero français* et Leroux de Lincy, dans le *Recueil des chants historiques*, t. 1, p. 165-175 et Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. IV, p. 110 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 218 / CHARLES M. L., *Histoire...*, *op.cit.* p. 15 / QUESNE S., *La châteltenie...*, *op.cit.* p. 32.

¹⁹⁷ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 40-41.

¹⁹⁸ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 41 / CHARLES M. L., *Histoire...*, *op.cit.* p. 15 / QUESNE S., *La châteltenie...*, *op.cit.* p. 34 et 37.

¹⁹⁹ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 43. Voir ADS, original en latin d'une charte de l'Officialité du Mans de 1237, relative à l'abbaye de l'Epai, H 74, n° 15 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 219 / QUESNE S., *La châteltenie...*, *op.cit.* p. 33.

²⁰⁰ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 43 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 218 / CHARLES M. L., *Histoire...*, *op.cit.* p. 16 / QUESNE S., *La châteltenie...*, *op.cit.* p. 33 / PESCHE J-R., *Dictionnaire Topographique...*, *op.cit.* t. 1 p. 314.

²⁰¹ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 44-45. Conf. Bibliothèque impériale, fonds de Cangé, n° 65-66-67. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. IV, p. 112.

Il semble que Bernard V apparaisse dans un certain nombre de chartes et notamment en 1251, 1258, 1262 et 1263²⁰². Il épousa une certaine Jeanne²⁰³. Mentionnons aussi le fait que Bernard fut le vassal de Charles, comte d'Anjou et du Maine, frère de Louis IX, avec qui il se rendit à la conquête du royaume de Naples et de Sicile²⁰⁴. Il revint d'Italie en 1270 et mourut peut de temps après²⁰⁵. Son fils Hugues qui lui succéda apparaît dans les sources à partir de 1272 où il est mentionné comme écuyer²⁰⁶. Il devint chevalier après l'expédition conduite par Philippe Le Hardi, contre le roi d'Aragon qui fut le complice du massacre des français en Sicile en 1281²⁰⁷. Cette expédition se solda par un échec avec la mort du roi en 1285. Hugues apparaît ensuite lors d'une donation faite en 1290²⁰⁸, puis dans des chartes datées de 1265, 1296 et en 1301 dans les comptes tenus par Jean de Saint-Just pendant le voyage de Philippe Le Bel et la reine Jeanne de Navarre²⁰⁹. En 1302, il semble qu'Hugues se rendit au camp d'Arras sur les ordres du roi, afin de se battre contre les Flamands²¹⁰. Mais l'armée commandée par Robert d'Artois fut battue le 11 juillet 1302 à Courtrai²¹¹. Il est possible selon M. L. Charles, qu'Hugues de La Ferté y soit mort²¹². [Cependant, Paul Cordonnier dans ses notes indique que la famille de Bellême détient la seigneurie jusqu'à la fin du XIIIe siècle²¹³. C'est donc ensuite qu'apparaîtrait la lignée des Bernard (donnant leur nom à la ville) qui descendrait de Gauscelin Le Normand²¹⁴]. Le fils d'Hugues, prénommé Bernard VI, héritier prodigue aliéna en grande partie de son domaine²¹⁵. Il traita d'ailleurs en 1309 avec Guillaume de Panteuf, archidiacre de Laval et du Mans²¹⁶. Il traita aussi durant quelques années avec Amaury de Craon qui espéra pouvoir acquérir la seigneurie de La Ferté, mais entre temps, le comte du Maine, Philippe du Maine (futur roi de France sous le nom de Philippe VI), fils puîné du comte de Valois, exerça son droit féodal du retrait sur les acquisitions de son vassal²¹⁷. Puis en 1319 il racheta directement La Ferté-Bernard à Bernard VI en échange de la petite châtelainie de Loupelande²¹⁸. Il fut l'époux de Jeanne de Bourgogne, et c'est neuf années après l'acquisition de La Ferté-Bernard que Philippe devint roi de France. Le fils de Philippe, Jean, roi de France en 1350 sous le nom de Jean II Le Bon, reçut une partie de la seigneurie de La Ferté-Bernard et la revendit en 1336 avec l'autorisation de son père à Ingelger Le Grand²¹⁹. Ce dernier était issu de la famille d'Amboise et marié à Marie de Flandres²²⁰. Il semble qu'Ingelger ait participé le 19 septembre 1356 à la bataille de Poitiers, où il fut fait prisonnier²²¹.

²⁰² CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 45-46 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 16 / QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 33.

²⁰³ QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 33 et 37.

²⁰⁴ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 49. Voir *Histoire de l'Eglise du Mans*, t. IV, p. 422 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », op.cit. p. 218 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 16.

²⁰⁵ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 49.

²⁰⁶ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 50 et 91-92 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 16 / QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 33.

²⁰⁷ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 50 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », op.cit. p. 218 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 16.

²⁰⁸ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 51.

²⁰⁹ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 51-52 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 16.

²¹⁰ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 52. Voir Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. IV, p. 111. / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », op.cit. p. 218. Il semble qu'il y soit décédé / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 17 / QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 33.

²¹¹ QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 33.

²¹² CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 52.

²¹³ ADS 18 J 502.

²¹⁴ ADS 18 J 502.

²¹⁵ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 53. Voir Bibliothèque impériale (actuelle BNF), art. La Ferté-Bernard, t. 1, p. 157-213 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », op.cit. p. 219 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 17 / QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 33.

²¹⁶ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 53 / QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 33.

²¹⁷ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 55. Il cite l'inventaire du Trésor des Chartes et date cet événement d'août 1318 et fut rendu au château du Gué-de-Maulny / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », op.cit. p. 220 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 17 / QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 36.

²¹⁸ ADS 18 J 502 / BELLANGER R., *Le Pays Fertois...*, op.cit. p. 20. Dans cet ouvrage, l'auteur indique que la terre de La Ferté retourna à la couronne en 1284 après le décès de Hugues de La Ferté de l'ancienne famille de Bellême. Elle fut ensuite vendue à Guillaume de Craon et son petit fils la revendit en 1318 à Philippe de Valois qui devint roi de France. Son fils Jean la vendit à Georges d'Amboise, époux de Marie de Flandre. La seigneurie repassa ensuite par héritage dans la famille de Craon / SIGURET P., « Aux confins du Perche... », op.cit. p. 9. / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 55 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...*, op.cit. p. 143 et 147 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », op.cit. p. 220 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 17 / QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 36.

²¹⁹ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 57 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...*, op.cit. p. 143 et 147 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », op.cit. p. 220-221 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 17 / QUESNE S., *La châtelainie...*, op.cit. p. 38.

²²⁰ ADS 18 J 502 : Il est fait mention dans les notes de Paul Cordonnier de AN J 357, n° 11, 12 et 13 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 18 / CHARLES M. L., *Histoire...*, op.cit. p. 17.

²²¹ PASTY DE LA HILAI, Inventaire féodal de l'ancienne châtelainie de Saint-Calais, Imprimerie-Librairie Renard-Busson, Saint-Calais, 1893, p. 25.

La Ferté-Bernard arriva par héritage en 1346²²² dans les mains de Guillaume de Craon dit Le Grand, vicomte de Châteaudun, fils d'Amalry de Craon précédemment cité et gendre d'Ingelger²²³. En effet, Guillaume épousa Marguerite de Flandres²²⁴. Guillaume serait encore vivant en 1378²²⁵. Il fut l'homme de confiance du duc d'Anjou, frère de Charles V²²⁶. Son second fils, Pierre de Craon hérita de la seigneurie²²⁷ et devint naturellement le chambellan du duc d'Anjou qu'il accompagna en Bretagne en 1379 afin de se battre contre Jean de Montfort²²⁸. Peu de temps après Pierre fut attaqué pour le meurtre dans un bain de Baudouin de Vêlu ; ceci pour se venger de son frère Gombaudo de Vêlu²²⁹. Il obtint le 8 mars 1379, des lettres de rémission qui lui furent octroyées par Charles V²³⁰. En 1382, Pierre de Craon accompagna le duc d'Anjou lors de la conquête du royaume de Sicile qui lui donna la reine Jeanne de Naples. Elle avait adopté Louis d'Anjou le 29 juin 1380²³¹. Cette conquête fut soutenue par le pape Clément VII à Avignon, mais pas par le pape Urbain VI à Rome qui leva une troupe contre Jeanne de Naples, avant que Louis d'Anjou n'arrive²³². Ce dernier prit le titre de roi de Naples lorsque Jeanne de Naples se fit assassiner par Charles de Duras son neveu qui voulut également récupérer la couronne. Louis d'Anjou fit le siège des places fortes détenues par Charles Duras, mais sans succès. Alors qu'il perdait beaucoup d'argent, il chargea Pierre de Craon son homme de confiance d'emprunter de l'argent en son nom à Barnabé Visconti, Galéas et Regnault des Ursins²³³. Marie de Blois, femme de Louis d'Anjou lui donna également tout ce qu'elle possédait. Mais au retour en Italie de Pierre de Craon, ce dernier dépensa tout l'argent de son maître à Venise²³⁴. En représailles, Louis d'Anjou le fit emprisonner, mais Pierre de Craon fut délivré par ses amis²³⁵. Son infidélité au duc d'Anjou ne décrédita pourtant pas Pierre à la cour de France : il fut nommé chambellan du roi à la place de son père Guillaume de Craon²³⁶. A partir de 1388, des liens de confiance se mirent en place entre Pierre de Craon et le duc de Touraine, futur duc d'Orléans et frère de Charles VI²³⁷. Pierre de Craon tomba en disgrâce quelques temps plus tard après avoir révélé à Valentine de Milan, épouse du duc de Touraine, les intrigues amoureuses de son époux. Pierre de Craon se retira chez le duc de Bretagne, Jean de Montfort, et imagina que sa disgrâce fut le résultat du rapprochement entre le duc de Touraine et le connétable Olivier de Clisson²³⁸. Pierre imagina alors un moyen d'assassiner le connétable. Afin d'arriver à ses fins, il réunit une vingtaine d'hommes et complices en son château de Porchefontaine²³⁹. Parmi eux se trouvèrent entre autres Bonabès de Tucé, seigneur du Domaine à Bouëre et de nombreux hommes demeurant à La Ferté-Bernard²⁴⁰. Tous ensemble, ils exécutèrent leur plan le 13 juin 1392²⁴¹. S'ils blessèrent le connétable et le pensèrent mort, ce dernier ne fut en fait que blessé, rendant l'expédition ainsi inutile²⁴². Charles VI désira les châtier suite à cet événement. Pierre de Craon chercha refuge chez son cousin Jean IV de Montfort, duc de Bretagne qui refusa de le livrer au roi de France.

²²² DE BROUSSILLON B., *Archives historiques du Maine, documents inédits pour servir à l'Histoire du Maine au XIV^e siècle*, Siège de la Société des archives historiques du Maine, Le Mans, 1905, 45-47.

²²³ BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 221 / CHARLES M. L., *Histoire...*, *op.cit.* p. 17 / QUESNE S., *La châtelainie...*, *op.cit.* p. 38. Voir AN X1c 3/b n°261.

²²⁴ QUESNE S., *La châtelainie...*, *op.cit.* p. 38.

²²⁵ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 57 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...*, *op.cit.* p. 143.

²²⁶ LEDRU A., « La folie de Charles VI », *La Province du Maine*, Leguicheux, Le Mans, 1896, p. 290.

²²⁷ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 58 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...*, *op.cit.* p. 147 / QUESNE S., *La châtelainie...*, *op.cit.* p. 38 / PESCHE J-R., *Dictionnaire Topographique...*, *op.cit.* t. 1, p. 316.

²²⁸ LEDRU A., « La folie de Charles VI », *op.cit.* p. 290. Il cite BNF, Ms Titres scellés de Clairambault, reg. 36, p. 2739, n° 180, p. 2741, n° 183.

²²⁹ *Ibid.* p. 290.

²³⁰ *Ibid.* p. 291. Il cite AN X 2a 12, fol. 320.

²³¹ LEDRU A., « La folie de Charles VI », *op.cit.* p. 293.

²³² *Ibid.* p. 293.

²³³ *Ibid.* p. 294.

²³⁴ *Ibid.* p. 294. Il cite la Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France, par M. Petitot, t. VI. Tableau du règne de Charles VI, p. 201.

²³⁵ *Ibid.* p. 294. Il cite AN X2a 12, fol. 321.

²³⁶ *Ibid.* p. 296.

²³⁷ *Ibid.* p. 297.

²³⁸ *Ibid.* p. 322.

²³⁹ *Ibid.* p. 324.

²⁴⁰ *Ibid.* p. 324. Bonabès apparaît selon Ambroise Ledru dans les Titres scellés de Clairambault, reg. 108, p. 8458, n° 125 et p. 8400, n° 12, conservé à la BNF. Voir volume du canton de Tuffé, commune de Bouëre, Le Domaine.

²⁴¹ ADS 18 J 502 / LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, t.1, p. 153 / SIGURET P., « Aux confins du Perche... », *op.cit.* p. 9 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, *op.cit.* p. 58 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...*, *op.cit.* p. 143 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté... », *op.cit.* p. 221 / CHARLES M. L., *Histoire...*, *op.cit.* p. 17 / QUESNE S., *La châtelainie...*, *op.cit.* p. 38 / LEDRU A., « La folie de Charles VI », *op.cit.* p. 289.

²⁴² LEDRU A., « La folie de Charles VI », *op.cit.* p. 327.

Ce dernier décida alors de se rendre en Bretagne²⁴³ en passant par Le Mans où de nombreux seigneurs de la région l'attendirent. On trouve notamment dans la montre des compagnies réalisées devant le trésorier des guerres : Foulque Riboul, chevalier banneret²⁴⁴ seigneur d'Assé, du Vieux-Lavardin, de La Corbinière et de Bourg-le-Roi avec neuf écuyers, Brisgaut de Couesmes, seigneur de Couesmes, Gilles de Quatrebarbes, seigneur de Coulette et Ambrois de Loré seigneur de La Cour de Cordé.²⁴⁵ C'est en partant du Mans que se produisit le célèbre épisode de cette chevauchée inachevée. En effet, le 5 août 1392, par une journée caniculaire, le roi traversa la forêt alors qu'un mendiant lui aurait saisi ses rênes en lui criant « Roi ne chevauche plus en avant, mais retourne car tu es trahi ! ». Cet homme fut chassé et la troupe reprit son chemin, jusqu'à ce que la lance de l'un des pages tombe sur le casque de son compagnon dans un grand fracas. Le roi effrayé par le bruit tira semble-t-il, son épée en s'écriant « Avant, avant sur ces traîtres ! » tout en se ruant sur sa suite tuant deux cavaliers et blessant deux autres de ses hommes. Son chambellan, Guillaume Martel, aurait réussi à le contrôler et à le désarmer. Ainsi se déroula, semble-t-il, la première crise de folie de celui que l'on appela par la suite Charles Le Fol. La chevauchée s'arrêta au Mans, le roi étant ramené en cette ville pour être soigné jusqu'au 18 août. Les diverses crises de folie de Charles plongèrent le royaume dans une période de crise due notamment aux rivalités entre Armagnacs (partisans de Louis d'Orléans, frère du roi) et Bourguignons (partisans de Philippe II le Hardi, oncle du roi et duc de Bourgogne). Suite à cette histoire, les biens de Pierre furent saisis par le roi de France et furent donnés au frère de ce dernier, Louis duc d'Orléans en 1393²⁴⁶. Ainsi Jeanne de Châtillon²⁴⁷, dame de La Ferté et épouse de Pierre de Craon, fut chassée de son château et ne put jamais récupérer son domaine contrairement à l'épouse de Bonabès de Tuc seigneur de Bouër²⁴⁸. Il semble donc que se soit Louis d'Orléans et sa femme Valentine de Milan qui firent construire l'oratoire de la chapelle²⁴⁹. Le 30 octobre 1404, il semble que Foulques Riboulle, chevalier sire d'Assé²⁵⁰, ait confessé avoir reçu du duc d'Orléans la somme de 104 sous tournois qu'il eut droit de lers prendre chaque année sur la terre de La Ferté Bernard²⁵¹. Mais la seigneurie ne fut que peu de temps entre les mains de Louis, car en 1407, il fut assassiné à Paris par Jean sans Peur, fils du duc de Bourgogne et allié des Anglais²⁵². La Ferté fut ensuite donnée au troisième fils de Louis, qui se nommait Jean²⁵³, mais la maison d'Anjou qui était créancière de Pierre de Craon revendiqua La Ferté²⁵⁴. La seigneurie fut alors réclamée par Marie de Bretagne et son fils Louis II d'Anjou. Celle-ci était veuve de Louis Ier d'Anjou, roi de Sicile qui décéda à Bari lors de la conquête du royaume de Naples. La seigneurie leur fut adjugée en 1410, puis fut érigée en baronnie en 1411²⁵⁵. Louis II qui décéda en 1417, laissa pour veuve Yolande d'Aragon, comtesse du Maine²⁵⁶, reine de Jérusalem et de Sicile. Un de leurs enfants, leur fille Marie épousa le dauphin qui devint le roi Charles VII²⁵⁷.

²⁴³ Tout cet épisode est relaté dans LAMBERDIERE G., *Histoire ...*, op.cit. p. 153-154 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...*, op.cit. p. 60.

²⁴⁴ Le Vieux Lavardin et La Corbinière sont situés à Mezières-sous-Lavardin. Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Lavardin et La Corbinière. Bourg-le-Roi se situe dans le canton de Saint-Paterne. Voir volume du canton de Saint-Paterne, commune de Bourg-le-Roi, Maridort.

²⁴⁵ LEDRU A., « La folie de Charles VI », *La Province du Maine*, Leguicheux, Le Mans, 1897, p. 12.

²⁴⁶ ADS 18 J 502 / BELLANGER R., *Le Pays Fertois...* op.cit. p. 20 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...* op.cit. p. 60 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...* op.cit. p. 143 et 147 / QUESNE S., *La châtelainie...* op.cit. p. 38 / PESCHE J-R., *Dictionnaire Topographique...* op.cit. t. 1, p. 317.

²⁴⁷ LEDRU A., « La folie de Charles VI ... » op.cit. p. 290.

²⁴⁸ ADS 18 J 502 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...* op.cit. p. 60 / CHARLES M. L., *Histoire...* op.cit. p. 18.

²⁴⁹ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...* op.cit. p. 62. / COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...* op.cit. p. 228 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...* op.cit. p. 143 et 147.

²⁵⁰ Il s'agit ici du seigneur du Vieux Lavardin et de La Corbinière. Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Lavardin et La Corbinière

²⁵¹ LAMBERDIERE G., *Histoire...* op.cit. p. 144. Il cite ici BNF, pièce originale 2474, Riboule-55671, cote J.

²⁵² LAMBERDIERE G., *Histoire ...* op.cit. p. 154 / BELLANGER R., *Le Pays Fertois...* op.cit. p. 20 / SIGURET P., « Aux confins du Perche... » op.cit. p. 9 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...* op.cit. p. 62 / CORDONNIER Paul, *Au Pays fertois...* op.cit. p. 147 / CHARLES M. L., *Histoire...* op.cit. p. 18 / QUESNE S., *La châtelainie...* op.cit. p. 38.

²⁵³ ADS 18 J 502 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...* op.cit. p. 63 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...* op.cit. p. 147.

²⁵⁴ BELLANGER R., *Le Pays Fertois...* op.cit. p. 20 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...* op.cit. p. 143 et 148 / QUESNE S., *La châtelainie...* op.cit. p. 38.

²⁵⁵ ADS 18 J 502 / SIGURET P., « Aux confins du Perche... » op.cit. p. 9 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...* op.cit. p. 63.

²⁵⁶ ADS 18 J 502 / QUESNE S., *La châtelainie...* op.cit. p. 39.

²⁵⁷ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...* op.cit. p. 63.

En 1424, le siège fut mis devant la Ferté-Bernard par le comte de Salisbury, alors que la place était détenue par le capitaine Loys d'Avaugour²⁵⁸ : « Le comte de Salisbury en continuant ses conquêtes fist une grande armée et vint mettre le siège devant la Ferté-Bernard, au pays du Maine, de laquelle place estoit capitaine un escuyer nommé Louis d'avangour, il estoit garny de tous les habillements de guerre dessus declarez et si fut il devant trois à quatre mois sans ce qu'il la peust avoir. La dite place fut bien batue et ceux de dedans la défendirent le mieux qu'il peurent, mais finalement ils furent conatrins d'eulx rendre audit comte de Salisbury comme à a svolonté et la place luy fut baillée. Il retint prisonnier par aucun temps le dit messire Louis d'Avaugour mais combien qu'il fust bien gardé il trouver moyen de son eschapper... ». Bien que la ville fût prise par les Anglais, Yolande d'Aragon fut citée en 1425 comme « Tres excellente et puissante Princesse, la royne de Jherusalem et de Cecille, duchesse d'Anjou et de Touraine, comtesse de Provence et du Mayne, dame de La Ferté²⁵⁹ ». En 1426, La Ferté-Bernard fut reprise par la compagnie de La Hire et Ambrois de Loré²⁶⁰ au nom du roi de France²⁶¹. Le comte du Maine, Louis III, partit en Italie à Cosenza, où il mourut en 1434²⁶². Sa succession fut assurée par le roi René qui abandonna le comté du Maine et notamment la seigneurie de La Ferté à son jeune frère Charles par lettres datées du 5 avril 1441 à Tarascon²⁶³. Ce dernier cède rapidement la seigneurie (le 17 décembre 1445) à Jean comte d'Harcourt²⁶⁴. Cependant Raoul Bellanger indique dans son ouvrage que la seigneurie est détenue par la famille d'Anjou jusqu'en 1483, date à laquelle meurt Charles IV d'Anjou²⁶⁵. Mais il semble que la terre de La Ferté soit revenue dans le domaine de la famille d'Anjou vers 1449 toujours entre les mains de Charles IV qui mourut en 1473²⁶⁶. Son fils lui aussi prénommé Charles lui succéda²⁶⁷. Ce dernier était qualifié de comte du Maine et de roi de Sicile. N'ayant pas d'enfant, Charles institua son cousin Louis XI son héritier universel à la veille de sa mort qui survint le 12 décembre 1481²⁶⁸. La seigneurie passa ensuite selon Paul Cordonnier et Philippe Siguret, à son fils Charles VIII qui donna La Ferté-Bernard aux d'Armagnac de Nemours, alors que René de Lorraine, fils de Yolande d'Anjou revendiquait ce domaine²⁶⁹. La Ferté-Bernard lui fut alors adjugée²⁷⁰ ce qui le mena à visiter la ville en 1499. Il fut aussi seigneur de Sablé²⁷¹. Selon la version de M. L. Charles, Louis XI, cinq mois avant sa mort, aurait baillé le 5 mars 1483, la seigneurie de La Ferté à ses cousins Jean et Louis d'Armagnac, fils de Louise d'Anjou, sœur de Charles V d'Anjou²⁷². Dans cette présente version, le duc de Nemours fut aussi obligé de partager sa terre de La Ferté-Bernard avec René de Lorraine²⁷³. Ce dernier épousa Philippe de Gueldres qui était déjà veuve en 1514²⁷⁴. Leur fils Claude de Lorraine leur succéda (il fit ériger La Ferté-Bernard, Mayenne et Sablé en baronnie-pairie)²⁷⁵. Claude épousa Antoinette de Bourbon, princesse du sang²⁷⁶, dont il eut François, duc de Guise et Charles de Mayenne qui obtint en 1573, l'érection de son marquisat de Mayenne (réunissant Mayenne, Sablé et la Ferté-Bernard) en duché-pairie²⁷⁷. En 1589-1590, la seigneurie appartenant à la famille de Guise, La Ferté était donc détenue par les partisans de La Ligue, alors qu'Henri IV tentait de reconquérir son royaume²⁷⁸.

²⁵⁸ ADS 5 F 4. D'après la Chronique de Charles VII par Jean Chartier, p. 46. Chapitre 18 : siège mis à la Ferté-Bernard et citation de la Chronique de Cousinot II de Montreuil, p. 230 / BELLANGER R., *Le Pays Fertois...op.cit.* p. 23 / SIGURET P., « Aux confins du Perche...op.cit. p. 9 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 63 / CHARLES M. L., *Histoire...op.cit.* p. 29- 30.

²⁵⁹ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 63. Il semble que cette mention ait été trouvée dans divers actes conservés aux ADS.

²⁶⁰ Ambrois de Loré était seigneur de La Cour de Cordé. Voir volume du canton de Sillé-le-Guillaume, commune de Mont-Saint-Jean, La Cour de Cordé.

²⁶¹ ADS 5 F 4 / CHARLES M. L., *Histoire...op.cit.* p. 30.

²⁶² CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 64.

²⁶³ *Ibid.* p. 64.

²⁶⁴ ADS 18 J 502 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 64 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 148 / CHARLES M. L., *Histoire...op.cit.* p. 18.

²⁶⁵ BELLANGER R., *Le Pays Fertois...op.cit.* p. 20.

²⁶⁶ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 64 / QUESNE S., *La châteltenie...op.cit.* p. 39.

²⁶⁷ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 65 / QUESNE S., *La châteltenie...op.cit.* p. 39.

²⁶⁸ ADS 18 J 502 / BELLANGER R., *Le Pays Fertois...op.cit.* p. 20 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 65 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 143 et 148 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 64 / QUESNE S., *La châteltenie...op.cit.* p. 39 / PESCHE J-R., *Dictionnaire Topographique...op.cit.* t. 1, p. 318.

²⁶⁹ ADS 18 J 502 / SIGURET P., « Aux confins du Perche...op.cit. p. 15 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 144 et 148 / QUESNE S., *La châteltenie...op.cit.* p. 39.

²⁷⁰ ADS 18 J 502 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 144 et 148.

²⁷¹ ADS 18 J 502 / SIGURET P., « Aux confins du Perche...op.cit. p. 15.

²⁷² CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 65 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 64 / QUESNE S., *La châteltenie...op.cit.* p. 39.

²⁷³ CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 66.

²⁷⁴ *Ibid.* p. 67.

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ ADS 18 J 502 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 67 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 148 / CHARLES M. L., *Histoire...op.cit.* p. 19.

²⁷⁸ BELLANGER R., *Le Pays Fertois...op.cit.* p. 24 / BARBIER-MUELLER J-P., *La parole et les armes, Chronique des Guerres de religion en France, 1562-1598*, Musée international de la Réforme Genève, Hazan, Italie, 2006, p. 210.

C'est alors que vers novembre-décembre 1589, le comte de Brissac chargé par Henri IV d'investir Le Mans arriva à La Ferté-Bernard²⁷⁹. Il fut suivi par Le Prince de Conti, cousin d'Henri IV qui assiégea la ville tenue alors par le gouverneur Drague de Comnène qui capitula le 27 mai 1590²⁸⁰. Puis la fille de Charles de Mayenne, Catherine de Lorraine épousa en 1599 Charles de Gonzague-Clèves, premier duc de Nevers, de Mantoue et de Montferrat, pair de France, et baron de La Ferté-Bernard²⁸¹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Castrum	1072-1077	COMMISSION REGIONALE
Terre chastel et chastellenie	5 septembre 1344	ADS 18 J 502
Chastel et chastellenie	16 février 1346	BROUSSILLON
Chastel et chastellenie	25 janvier 1348	BROUSSILLON
Chastel et chastellenie	25 juillet 1354	BROUSSILLON
Chastellenie	27 avril 1384	ADS 7 F 13
Chastel ostel	16 février 1392	ADS 18 J 502
Chastel et seigneurie / Terre et seigneurie	24 septembre 1439	ADS 5 F 4
Terres et seigneuries	5 mars 1483	ADS 5 F 4
Ville murée	1706	JAILLOT

Le château de la Ferté-Bernard n'était pas entouré de maisons lors de sa construction. Il était alors fortifié par une double enceinte de murs séparés par des fossés profonds en eau provenant de la rivière. Il était aussi situé au milieu de marais qui, lors d'inondation, rendait toute approche périlleuse²⁸². Le château se composait d'une cour à cinq côtés, qui était close au sud par le logis seigneurial. La muraille qui fermait la cour comprenait deux tours carrées²⁸³. De l'autre côté se trouvait deux tours rondes²⁸⁴. Selon l'ouvrage de la Commission régionale d'inventaire des Pays de La Loire²⁸⁵, « en 1392 à la suite du crime de Pierre de Craon, Charles VI ordonne la destruction du château puis revient sur ses intentions, à la prière de son frère Louis Ier d'Orléans. Il lui accorde que l'on ne abattist du dit chastel for la moictié de devers la ville afin que l'autre moictié soist closturé de ladit ville et que icelle ville ne demeurast déclose... puis l'autorise à le réédifier. La prisée de 1392 décrit donc son château en piteux état. Les commissaires désignés font d'abord la visite du grant jardin assis à l'issue du dit chastel devers les prez ; *item* du petit jardin des mezeaux, de un colombier assis lez le dit chastel de l'ostel du pavillon qui est comme basse court dudit chastel... » Mais ils déclarent incapables de « priser ledit chastel pour ce que un grant pans de mur du dit chastel contenant environ XXV toises, et sales et édifices tenans au dit mur estoient démolies et abatues jusques au reez des terres... ». D'autres parties sont également démolies et le château n'est plus une forteresse tenable ». Le logis aurait été également complété par une tour porche aujourd'hui détruite²⁸⁶. Connue sur quelques dessins, il semble qu'elle ait été bâtie lors de la même campagne de construction que le logis et la chapelle à la fin du XIVe siècle, où au début du XVe siècle. Elle aurait été agrémentée d'échauguettes flanquant le toit qui, selon les auteurs de la Commission régionale de l'inventaire, auraient été des remaniements du XVIe ou du XVIIe siècle²⁸⁷. Elle était également défendue par des mâchicoulis²⁸⁸. Concernant les communs, Julien-Rémy Pesche²⁸⁹ cite dans son *Dictionnaire Topographique et Historique*, une fuie qui serait toujours visible en 1829-1842. La Ferté-Bernard fut une seigneurie qui devint une châtellenie puis une baronnie au XVe siècle et enfin en baronnie-pairie en 1540²⁹⁰

²⁷⁹ BELLANGER R., *Le Pays Fertois...op.cit.* p. 24 / CHARLES M. L., *Histoire...op.cit.* p. 29-30.

²⁸⁰ BELLANGER R., *Le Pays Fertois...op.cit.* p. 24 et 27 / SIGURET P., « Aux confins du Perche...op.cit. p. 15-16.

²⁸¹ ADS 18 J 502 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard...op.cit.* p. 68 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 144 et 148.

²⁸² BELLANGER R., *Le Pays Fertois...op.cit.* p.17.

²⁸³ SIGURET P., « Aux confins du Perche...op.cit. p. 11.

²⁸⁴ *Ibid.* p. 11.

²⁸⁵ COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 227.

²⁸⁶ *Ibid.* p. 201.

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ SIGURET P., « Aux confins du Perche...op.cit. p. 11.

²⁸⁹ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 303.

²⁹⁰ ADS 18 J 502 : Délibération du Conseil municipal en date du 24 avril 1961.

Sources

ADS E 271 : 1096-1395 : Châtellenies de La Ferté-Bernard et de Sablé. Procès verbal de saisie de la terre de La Ferté-Bernard sur Pierre de Craon précédé des lettres patentes du roi Charles VI ordonnant l'arrestation dudit Pierre de Craon et de ses complices.

ADS E 272 : 1394-1574 : Châtellenies de La Ferté-Bernard et de Sablé.

ADS 5 F 4 : Collection Dubois-Guchan : Maine histoire civile.

ADS 7 F 13 : Collection Menjot d'Elbenne : Bouëre

ADS G 820 : 1520-1783 : Paroisses d'Etival-lez-le-Mans, Fay, La Ferté-Bernard, Fillé-Guécélard et La Flèche

ADS 18 J 413 : Fonds Paul Cordonnier. Actes de gestion seigneuriale ou domaniale et de mutations immobilières, classés par paroisse ou commune sièges des biens concernés. La Ferté-Bernard.

ADS 18 J 502 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 133/40 : Cadastre La Ferté-Bernard : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ADHEMAR J. / DORDOR G., *Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVIIe siècle*, Gazette des Beaux-Arts, Paris, 1976, t. 2, p. 5, 20, 25 et 45.

ANONYME, *Mémoire sur Pierre de Craon*, Imprimerie de CH. Lahure et Cie, imprimé aux dépens de l'auteur, Paris, 1860 (conservé aux ADS 13 F 46 : Collection Louis Calendini).

BARBIER-MUELLER J.-., *La parole et les armes, Chronique des Guerres de religion en France, 1562-1598*, Musée international de la Réforme Genève, Hazan, Italie, 2006, p. 210.

BEALET D., *La Ferté-Bernard et le Pays Sarthois en cartes postales anciennes*, éd. R. Bellanger, La Ferté-Bernard, 1981.

BEALET D., « La Chapelle Saint-Lyphard », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1990, 245-248.

BEALET D., « Samedi 22 septembre 1990, La Ferté-Bernard et ses environs », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1990, p. 241-244.

BELLANGER R., *Le Pays Fertois et La Ferté-Bernard*, éd. R. Bellanger, La Ferté-Bernard, 1933.

BONHOMMET D., « La chapelle Saint-Lyphard, sa restauration », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1990, p. 249-254.

BOUTON A., *Le Maine, histoire économique et sociales des origines au XIVe siècle*, Imprimerie Monnoyer, Le Mans, 1962, p. 139, 144.

BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté, géographie féodale », *La Province du Maine*, octobre-décembre 1962, Le Mans, p. 214-230.

DE BROUSSILLON B., *Archives historiques du Maine, documents inédits pour servir à l'Histoire du Maine au XIVe siècle*, Siège de la Société des archives historiques du Maine, Le Mans, 1905.

CHARLES M. L., *Histoire de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Jules Fleury, Le Mans, 1869.

CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XIe siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870.

CHARLES M. L., *Histoire de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Jules Fleury, Le Mans, 1878.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 201-202, 227-228 et 300.

CORDONNIER P., *Voyage aux collines vertes (Fertois et au Perche-Gouet 4 juillet 1946)*, Société historiques et archéologique du Maine, Le Mans, 1946.

CORDONNIER P., *Au Pays fertois et au Perche-Gouet*, Société historiques et archéologique du Maine, Le Mans, 1967.

CORDONNIER P. / DUC DE LA FORCE, *Les châteaux de La Sarthe*, J. Delmas et Cie, Paris, 1960, texte et image n°4.

CRONIER R. *Dalles et tombes dans le Comte du Maine du XIIe au XVe siècle* : La Sarthe, mémoire de maîtrise sous la direction de Monsieur le Professeur Heitz, Université de Paris X, 1988, t.1, p. 72-73.

GUENEE B., *La folie de Charles VI, roi bien-aimé*, Perrin, Paris, 2004.

FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 485.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d' Annie Renoux, 1998, p.149.

LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, t.1, p. 144, 153-154.

LEDRU A., « La folie de Charles VI », *La Province du Maine*, Leguicheux, Le Mans, 1896, p. 289-298, 321-327 et 354-359.

LEDRU A., « La folie de Charles VI », *La Province du Maine*, Leguicheux, Le Mans, 1897, p. 5-14, 71-79, 112-122, 166-173 et 215-221.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, *Château (ancien)*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 300, 302-303, 306 et 310-318.

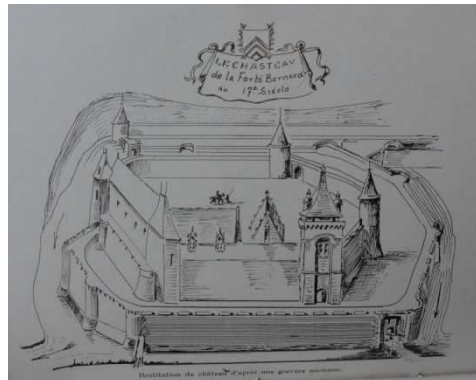
QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XI^e au XV^e siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, t. 1 et 2.

QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XI^e au XV^e siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, t. 3. Archives justificatives tirées de l'ouvrage de L. Charles : Histoire de La Ferté-Bernard, seigneurs, administration, église, monuments, hommes illustres, Mamers, 1877.

SIGURET P., « Aux confins du Perche, La Ferté-Bernard », *Cahiers Percherons*, 3^{ème} trimestre 1960.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 361.

Documents iconographiques



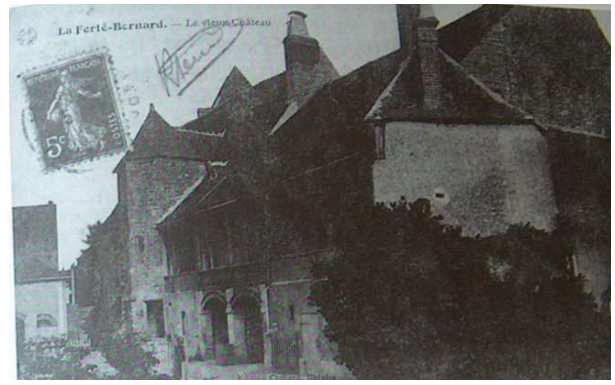
Château de La Ferté-Bernard au XVII^e siècle, SIGURET P.,
« Aux confins du Perche, La Ferté-Bernard »,
Cahiers Percherons, 3^{ème} trimestre 1960, p. 6 et 10.



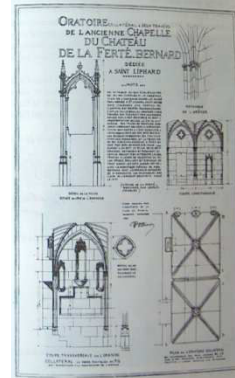
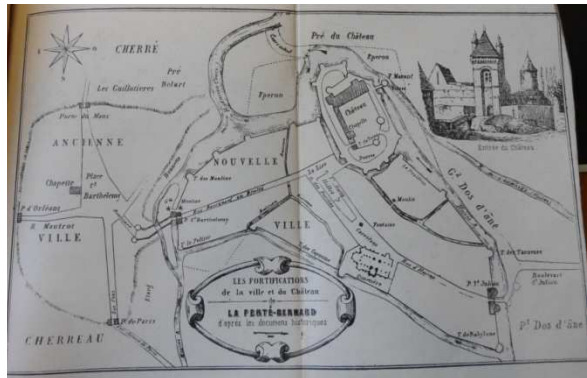
Reconstitution du château par Marc Fonassier d'après un plan conservé au Cabinet des Estampes de la BNF et une lithographie de L. Charles de 1870 :

QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XI^e au XV^e siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p.47

Et tour carrée à l'entrée du château, SIGURET P., « Aux confins du Perche, La Ferté-Bernard », *Cahiers Percherons*, 3^{ème} trimestre 1960, p. 11.



BEALET D., *La Ferté-Bernard et le Pays Sarthois en cartes postales anciennes*, éd. R. Bellanger, La Ferté-Bernard, 1981 et BEALET D., « Samedi 22 septembre 1990, La Ferté-Bernard et ses environs », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1990, p. 241.



BELLANGER R., *Le Pays Fertois et La Ferté-Bernard*, éd. R. Bellanger, La Ferté-Bernard, 1933, p 18-19. EBEALET D., « La Chapelle Saint-Lyphard », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1990, 245-248.



Commission régionale d'inventaire des Pays de La Loire, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 300 et La chapelle Saint-Lyphard avant et après sa restauration dans BONHOMMET D., « La chapelle Saint-Lyphard, sa restauration », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1990, p. 251.



ADS 2 FI 8890.



ADS 2 FI 3061.

Canton de La Ferté-Bernard

La Ferté-Bernard

La Derouinière



Localisation

Cadastre napoléonien de 1825-1826 au 1/2500 commune de La Ferté-Bernard section C2 de La Monge 251-446, cote PC 133 007.

Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 472012,59$ $y = 2354281,74$ m

Le site de La Derouinière est implanté au sud-ouest de la ville, à l'écart de toute autre habitation à 120 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau Le Montretaux et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	3047, 25
Logis / cours d'eau	534, 48
Logis / espace boisé	3310, 96

Cadastre



275 : Champ de La Derouinière
276 : Champ du Chardonneret
278 : Champ Bregeon
279 : Closeau de derrière La Grange
280 : La Derouinière
281 : Closeau du Jardin
282 : La Derouinière
283 : La Derouinière
285 : Le Haut de La Cour
286 : Le Closeau
287 : Le Closeau
288 : La Petit Guerance
289 : Le Closeau
290 : La Guerouard

291 : La Guerouard
311 : Le Champ Long
312 : Le Pat Neuf
313 : Le Champ de derrière
316 : Coutance
319 : Chemin d'exploitation
320 : Coutance
321 : Coutance
322 : Les Petits Prés
434 : La Noe
435 : Champ de Coutance
437 : Champ de Corbin
438 : Champ de La Fosse
439 : Champ de L'Epine

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Début du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement de fenêtres en pierres de taille de grès de couleur grise et grès roussard, bois, terre cuite, enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 9 juin 2012.

Etat de conservation : Logis remanié, en cours de restauration. L'enduit qui recouvrait l'appareillage avait été remplacé au XX^e siècle par un enduit cimenté, qui vient d'être enlevé. Lors de la première phase de restauration, des lucarnes ont été ajoutées et toutes les ouvertures ont été remplacées. Le pignon oriental qui était constitué de planches de bois au niveau du comble a été maçonné. Une photographie datant de 1983, montre l'état antérieur aux restaurations²⁹¹ (voir fin de la fiche). L'une des deux cheminées a aujourd'hui disparu²⁹² (voir fin de la fiche). La cheminée de la grande salle a été un peu remaniée. Les façades ont été largement remaniées. L'escalier en vis a été démonté. Les vestiges de cet escalier se trouvent dans le jardin.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence de pierres d'encadrement de fenêtres ayant conservé leurs trous de grilles, de petites ouvertures chanfreinées ayant conservé leurs grilles de protection et dont l'une d'entre elles est ornée d'une accolade, un contrefort sur le pignon oriental, de vestiges de marches gironnées, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'un petit placard ayant perdu sa porte, d'un évier et d'une porte intérieure chanfreinée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15,80 m	8, 25 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures toutes remaniées. La façade nord comporte également des ouvertures remaniées. Un petit bâtiment accolé est éclairé par deux petites ouvertures chanfreinées agrémentées de grilles de protection dont l'une d'entre elles est ornée d'une petite accolade.

Intérieur

Le logis devait comporter à l'origine deux salles au rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Placard	Evier
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

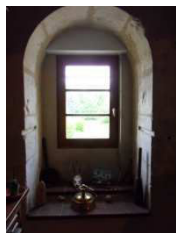
Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	226 cm	126 cm	180 cm

²⁹¹ Les deux cheminées sont citées dans COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 304.

²⁹² Les deux cheminées sont citées dans COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...*op.cit. p. 229.

Intérêt du site

Le petit logis de La Derouinière comporte quelques éléments caractéristiques de la période étudiée, malgré les récents remaniements. En effet, si l'extérieur n'a conservé **qu'un contrefort sur le pignon oriental** et trois petites ouvertures chanfreinées, (**deux d'entre elles ont conservé leurs grilles de protection, ainsi qu'une accolade pour l'une d'entre elles**), l'intérieur du logis comprend encore quelques aménagements intéressants. La grande salle est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau de bois repose sur deux consoles à arêtes vives**. Cette même salle conserve à droite de la cheminée, un petit placard ayant perdu sa porte de bois. Côté sud, se trouvent **les vestiges d'un évier surmonté à l'origine d'une étagère**. La salle était séparée de la cuisine par une cloison à pans de bois. La cuisine comportait à l'origine une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau qui a aujourd'hui disparu, reposait sur deux consoles à arêtes vives. Le logis comportait également un escalier en vis, aujourd'hui démonté, dont quelques vestiges de marches gironnées en pierre subsistent dans le jardin. Selon le propriétaire actuel, quelques marches de cet escalier étaient en pierre, puis le reste était en bois. Cet escalier était tournant à droite. L'intérieur comporte également une porte intérieure chanfreinée.



Données historiques

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Logis manable	1720	COMMISSION REGIONALE

Un document daté de 1720, indique que la Petite Derouinière est composée d'un « logis manable avec pignon, chambre basse, cheminée et four au bout de ladite chambre...une chambre froide dont la moitié sert d'étable, grenier sur la moitié de la chambre froide »²⁹³.

Sources

ADS 3 P 133/39 : Cadastre La Ferté-Bernard : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 229 et 304.

²⁹³ *Ibid.*

Documents iconographiques



COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 229 et 304.

Canton de La Ferté-Bernard

La Ferté-Bernard

Essay



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1825-1826 au 1/2500 commune de La Ferté-Bernard section C2 de La Monge 251-446, cote PC 133 007.

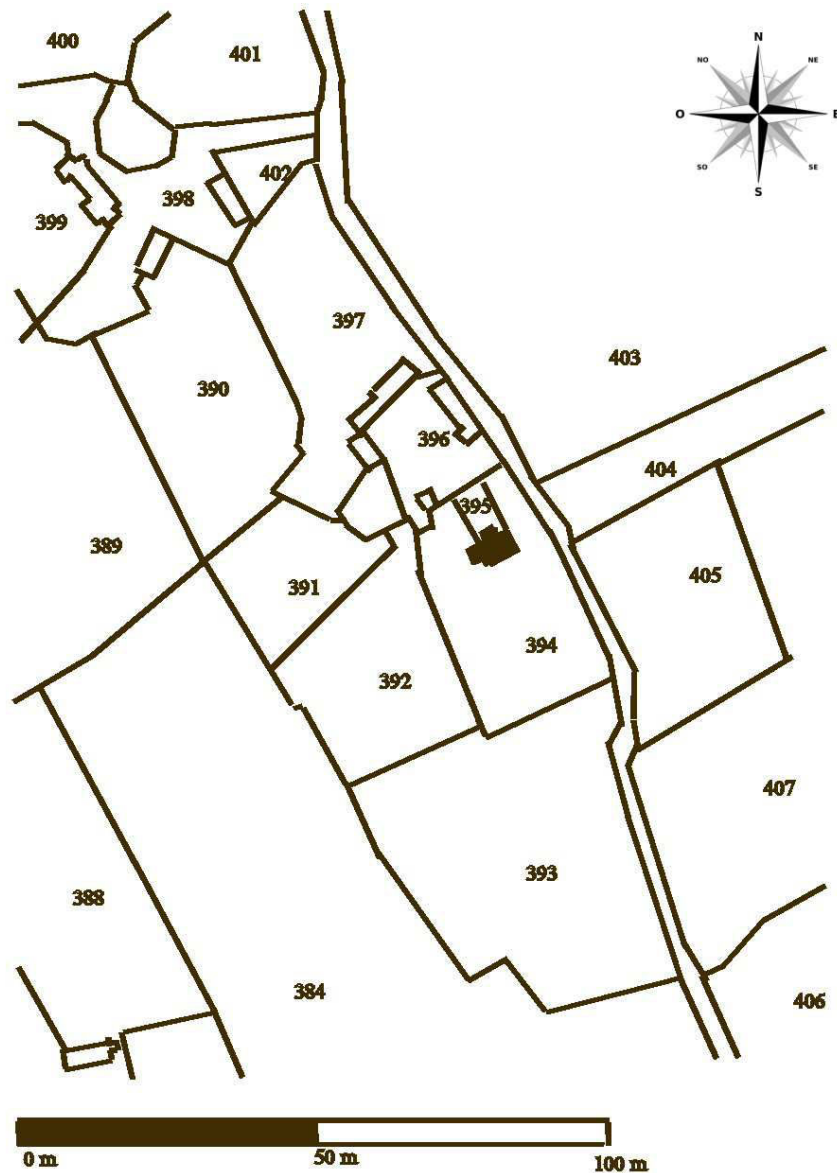
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 471796,69$ m $y = 2355920,04$ m

Le site d'Essay est implanté à l'est de la ville, à l'écart de toute autre habitation à 138 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau des Roufrangeoux et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	3013,97
Logis / cours d'eau	799,44
Logis / Espace boisé	3425,76

Cadastre



384 : La Fugeraie
388 : Le Grand Closeau
389 : Les Ybles
390 : Closeau de derrière
391 : Petit Verger
392 : Le Verger
393 : La Faucheraie
394 : La Faucheraie
395 : Essay
396 : Essay
397 : Closeau de derrière

398 : Le Patis
399 : Jardin
400 : Le Liard
401 : Le Petit Closeau
402 : Le Verger
403 : Champ de derrière
404 : L'Allée
405 : Le Closeau
406 : La Pature
407 : L'Orgerie

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle (vers 1590).

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Étude refusée.

Date de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : Il semble que l'escalier en vis ait disparu²⁹⁴.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une haute toiture très pentue agrémentée d'une corniche de pierre, d'une fenêtre à arc en plein cintre comportant une traverse, une porte à arc en plein cintre, une porte à arc en anse de panier, de souches de cheminées soutenues par un élément maçonné en forme de gâble.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	2	Ardoises

La façade sud-est, est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : une porte à arc en plein cintre datant du XVI^e siècle, une porte à arc en anse de panier datant du XVI^e siècle, deux fenêtres non datables et une petite ouverture. Le pignon sud-ouest comporte une fenêtre à arc en plein cintre agrémentée d'une traverse. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à traverse
Façade sud-est	1 : cave 1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée
Pignon sud-ouest		

Intérieur

Il semble que le logis ait été composé de deux pièces au rez-de-chaussée situées au dessus d'une cave et surmonté d'un haut comble. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Grande salle	Rez-de-chaussée	1

Intérêt du site

Essay est un petit logis tout à fait caractéristique de la fin du XVI^e siècle avec sa haute toiture en croupe bordée d'une corniche de pierre. Les ouvertures sont datables du XVI^e siècle, telle que la petite fenêtre du pignon sud-ouest. Sa forme est à arc en plein-cintre, mais il est original d'y retrouver une traverse de pierre. La porte menant à la cave est à arc en anse de panier, alors que la porte menant au logis est à arc en plein cintre. Notons la présence assez rare dans cette étude, de deux éléments maçonnés en forme de gâble soutenant chacun une souche de cheminée. Il semble²⁹⁵ qu'à l'intérieur, l'une des salles soit chauffée par une très belle cheminée engagée à hotte ornée d'un écu portant les armes des familles Rigault de Beauvais et Jodon²⁹⁶. Ce dernier se situe au centre juste au-dessus du linteau mouluré de plates-bandes. Ce linteau repose sur des consoles à volutes moulurées surmontant des colonnes engagées de moitié et posées sur des socles quadrangulaires (Voir fin de la fiche).

²⁹⁴ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 229 et 235.

²⁹⁵ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 229 et 235.

²⁹⁶ *Ibid.*

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Éssay comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Éssay comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean d'Essay	d'Essay	1384 1390			COMMISSION REGIONALE
?	Chambart	1470			COMMISSION REGIONALE
Christophe Rigault	Rigault	1590			COMMISSION REGIONALE

Le premier seigneur connu se nomme Jean d'Essay et apparaît entre 1384 et 1390²⁹⁷. La seigneurie fut ensuite détenue vers 1470 par la famille Chambart²⁹⁸. En 1590, le lieu fut en possession de Christophe Rigault²⁹⁹, sieur de La Vallée et bailli de La Ferté-Bernard. Une maison du bailli est aussi visible à La Ferté-Bernard au n° 45 de la rue Bourgneuf.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble que le logis ait été construit en 1590 pour Christophe Rigault³⁰⁰.

Sources

ADS 3 P 133/39 : Cadastre La Ferté-Bernard : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 150.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 229 et 305.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 349.

²⁹⁷Ibid. p. 229.

²⁹⁸Ibid.

²⁹⁹Ibid.

³⁰⁰Ibid. p. 223.

Documents iconographiques



COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*,
Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 305.

Canton de La Ferté-Bernard

La Ferté-Bernard

La Vacherie



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1825-1926 au 1/2500 commune de La Ferté-Bernard section A1 du Grand Parc 1-60, cote PC 133 002.

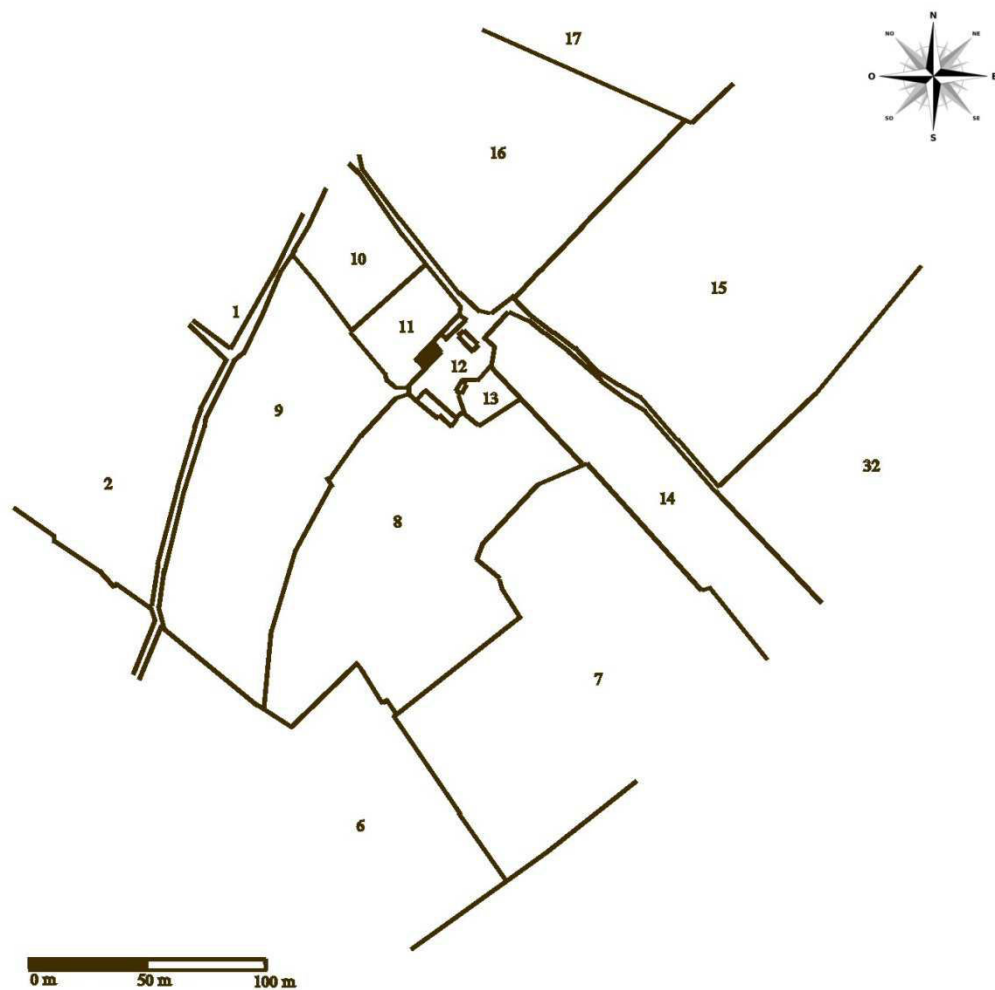
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 474036, 12 m y = 2357740,37 m

Le site de La Vacherie est au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 95 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau de Courbry et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2398, 15
Logis / cours d'eau	199, 48
Logis / Espace boisé	1194, 56

Cadastre



- 1 : La Vacherie
- 2 : La Vacherie
- 6 : La Vacherie
- 7 : La Vacherie
- 8 : La Vacherie
- 9 : La Vacherie
- 10 : La Vacherie
- 11 : La Vacherie
- 12 : La Vacherie
- 13 : La Vacherie
- 14 : La Vacherie
- 15 : La Vacherie
- 16 : La Vacherie
- 17 : La Vacherie
- 32 : Prairie de Guébas

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard (escalier), encadrement des ouvertures en pierres de taille de grès de couleur grise et grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-est /Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 15 avril 2012.

Etat de conservation : Logis très remanié à l'extérieur, sans grande campagne de restauration récente (excepté pour l'intérieur). L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a été remplacé par un enduit cimenté au XX^e siècle. Les contreforts de la façade arrière ont été placés au XX^e siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une cheminée engagée à hotte droite ornée d'un écu bûché, d'une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau comporte des rosaces gravées, d'une cave voûtée, de portes intérieures à arc en plein cintre dont l'une d'elles a conservé ses boiseries à moulures à tables, d'un escalier en vis.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17, 20 m	11, 30 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

Les deux façades ayant été totalement remaniées, toutes les ouvertures ont été remplacées.

Intérieur

Le logis comportait très vraisemblablement deux pièces au rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

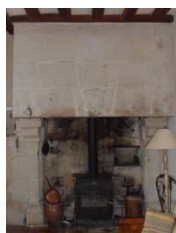
Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	De la cave au rez-de-chaussée	
Grande salle	Rez-de-chaussée	1
Cuisine	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur bandeau	Hauteur hotte + bandeau	Hauteur bandeau / sol
Grande salle	232 cm	139 cm	173 cm
Ancienne cuisine	220 cm	143 cm	165 cm

Intérêt du site

Si l'extérieur du logis de La Vacherie a été largement remanié, l'intérieur a conservé certains éléments intéressants. Au rez-de-chaussée se trouve une cuisine chauffée **par une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau repose sur deux corbeaux légèrement moulurés. Le linteau comporte deux rosaces gravées. A côté de cette pièce se trouve la grande salle chauffée par une **cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau est orné d'un écu bûché entouré de feuilles de laurier. Ce linteau repose sur deux corbeaux sculptés surmontant des demi-pilastres sur socles. Derrière la grande salle se trouve l'accès à un petit vestibule où se trouve **une porte à arc en plein cintre dont les boiseries ont été conservées**. Celles-ci sont à moulures à tables et datent probablement du XVI^e siècle. Cette porte donne accès à une petite pièce servant de réserve. Dans le vestibule se trouve **un petit escalier en vis** comportant six marches gironnées portant noyau dont deux d'entre elles sont en grès roussard. Cet escalier mène à la cave voûtée. On y accède par une porte à arc en plein cintre.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique La Vacherie comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
W. de Vacaria	de La Vacherie	1073			VALLEE ³⁰¹

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIII ^e	CASSINI

Sources

ADS 3 P 133/39 : Cadastre La Ferté-Bernard : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 181.

³⁰¹VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 919. Il cite le Cartulaire de Saint-Vincent à la p. 181.

Canton de La Ferté-Bernard

Préval

La Matrassière Boulay



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Préval section B3 de La Matrassière 629-771, cote PC 249 006.

Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 472531,17$ m $y = 2358616,67$ m

Le site de La Matrassière Boulay est implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 140 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Même et au Bois de La Matrassière.

Distances	en m
Logis / église	2522, 39
Logis / cours d'eau	835, 21
Logis / espace boisé	2036, 40

Cadastre



643 : Champ des Guigniers
644 : Champ des Guigniers
645 : Champ des Guigniers
646 : Champ des Guigniers
647 : Champ des Guigniers
648 : Champ des Guigniers
649 : Quinconce
650 : La Matrassière
651 : La Matrassière
652 : La Matrassière
653 : La Matrassière
654 : La Matrassière
655 : Le Verger
656 : Le Verger
657 : La Bassette

658 : Le Coutier
659 : Les Bielles
661 : Les Bielles
662 : Champ du Milieu
664 : Champ Fargoin
666 : Le Bois
667 : Le Bois
668 : Le Bois
669 : Le Sablon
670 : Le Sablon
671 : Le Sablon
672 : Le Sablon
673 : Le Sablon
674 : Champ de La Grange Matrassière
675 : Les Grandes Mines

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres (?), pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Réalisation de la visite : 13 octobre 2012.

Etat de conservation : Logis très remanié, avec restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a été remplacé. Toutes les ouvertures des façades ont été remplacées. Les deux cheminées sont remaniées.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de deux cheminées engagées à hottes légèrement pyramidales.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17, 70 m	6, 80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Tuiles

Toutes les ouvertures du logis ont été remaniées.

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Grande salle	Rez-de-chaussée	1
Salle 2	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle 1	210 cm	71 cm	173 cm
Grande salle 2	256 cm	90 cm	148 cm

Intérêt du site

Bien que très remanié à l'extérieur, le logis conserve à l'intérieur deux salles chauffées par des cheminées engagées à hottes pyramidales. **La première située dans l'actuelle cuisine (salle 1)**, comporte un linteau en bois reposant sur deux corbeaux de pierre usés. **La seconde, située dans la grande salle (salle 2)**, comporte un linteau de bois reposant sur deux consoles à arêtes vives.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Matrassière comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 249/10 : Cadastre Préval : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 311 et 320.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 587.

Canton de La Ferté-Bernard

Saint-Aubin-des-Coudrais

La Cour



Localisation

Cadastré napoléonien de 1825 au 1/2500 commune de Saint-Aubin-des-Coudrais section A2 de La Siraudière, cote PC 271 003.

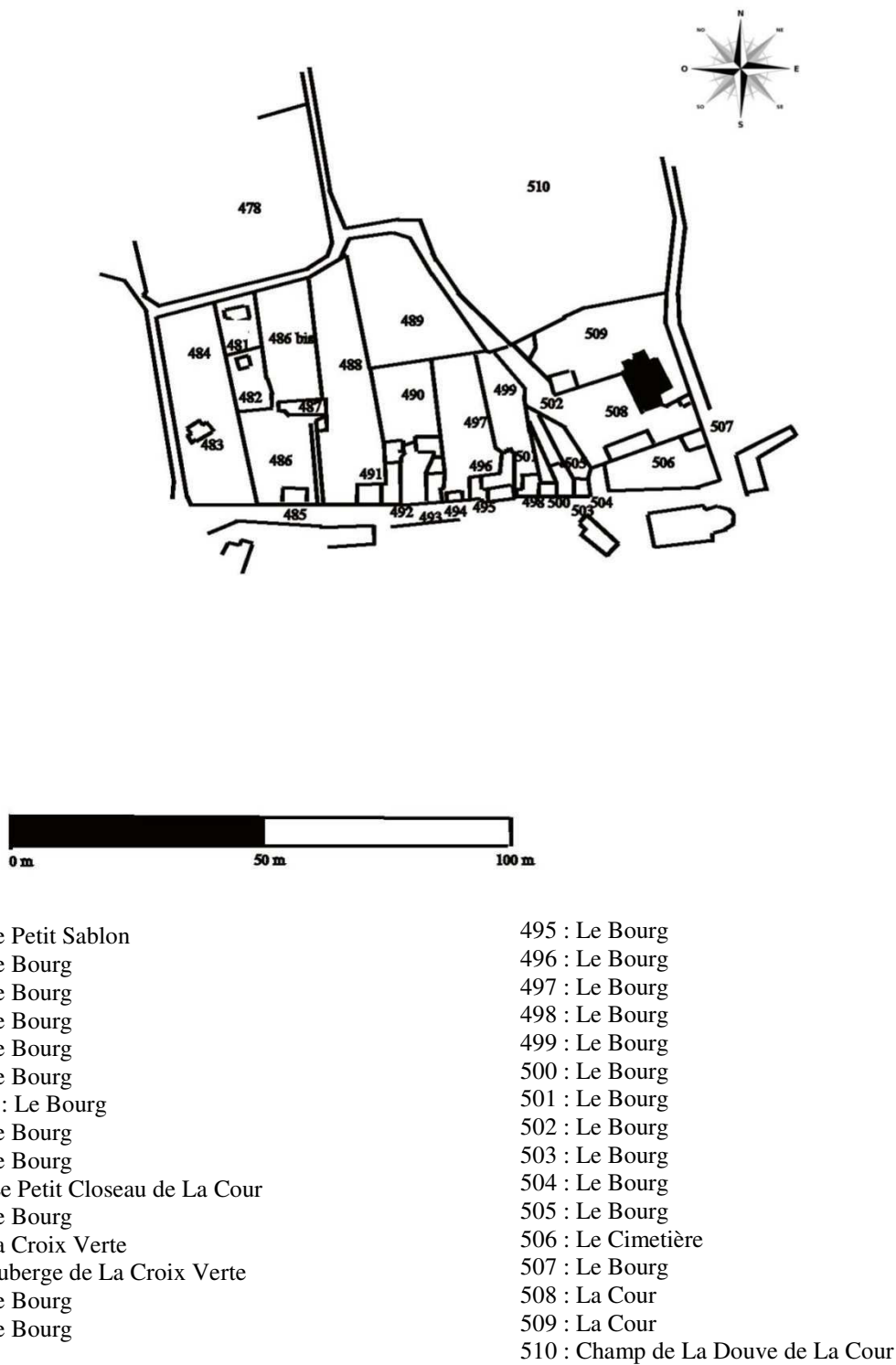
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 469893, 81 m y = 2354069, 02 m

Le site de La Cour est implanté dans le village à 110 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai du Rosay et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	52, 92
Logis / cours d'eau	236
Logis / Espace boisé	1222, 67

Cadastre



Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire entouré à l'origine de douves.

Datation : Fin XVe-début XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : La toiture a été très probablement remaniée. Une tour d'escalier y était peut-être présente³⁰².

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres à moulures à gorges et d'une cave voûtée³⁰³.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

Données historiques

Sources :

AN KK 1053, f° 6³⁰⁴

1379

Monsieur Guy de Laval sir de Saint abin home loge acause de la terre de Saint Albin dont il a baille son aveu dont le teneur ensliuult cy apres. De vous tres noble et puissant seigneur monseigneur mes. guill. de Craon vicomte de chasteaudun Seigneur de la Fert bernart. Je Guyon de Laval chevalier seigneur de Saint Albin veue et aveue a tenir mon habergement et ma ville de Saint albin et toutes les chouses que je tiens de vous lesque ie soulaie tenir de regart de la Ferté en ma foy et mon homaige...

ADS 1 E 488

17 février 1502

Nous avons mandes sansepiz de monseigneur marie de saint denis veufve monseigneur guillaume fleury tant en son nom que comme tutrice naturelle des enfans mineurs [...] dudy deffunct et delle comparant par Jehan besson son procureur du jourduy fonde pour faire la foi et hommaige telle quelle audy confesse tenu faire et monstre devant vous Laval escuier seigneur de Saint aulbin descoudray pour raison de son fief terre et Seigneurie de la beausserie...

ADS 1 E 488

1^{er} juillet 1506

Aujourduy en Jugement honeste femme marie de Saint denis veufve de feu maistre guillaume fleury au nom et comme ayant le bail garde et adminstracion de jacquine [...] fille aisnee dudit deffunct de elle et de ses autres enfansAujourduy jour la [...] de la foy et hommaige simple telle quelle doit et est tenu faire amonseigneur [...] a cause et par raison du domaine fief et seigneurie et dependances de la beausserie.

³⁰² COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 323.

³⁰³ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe ...op.cit.* p. 323.

³⁰⁴ Référence de la source citée dans COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe ...op.cit.* p. 323.

ADS 1 E 488

26 juin 1512

Jacquine fleury fille aisne et principale heritiere de deffunct maistre guillaume fleury Aujourduy en Jugement fait foy et hommaige simple a noble et deffunct Seigneur Monseigneur Jehan de laval seigneur de boysdauphin davant et de saint aulbin des couldrays en la personne de noble et puissant seigneur monseigneur mathurin de Saint marc vicomte de bresteau seigneur de la mousse de saint george du Ronzan et de mangasceau procureur especial prenant ace de monseigneur seigneurs de saint aulbin acause de lesdy seigneurs de Saint aulbin par Raison du dommaine fief et seigneurie de la beausserie autant et pourtant et lesdy choses atenu de monseigneur et seigneur a lady foy et hommaige simple...

ADS 1 E 488

13 octobre 1512

Maistre michel Fegeur licencie es loix mary de espoux de Jacquine fille aisne et heritiere de deffunct un guillaume fleury en son vivant seigneur de la beausserie a aujourdhuy en Jugement fait foy et hommaige simple a noble et puissant seigneur monseigneur Jehan de Laval.

AD ADS 1 E 488

2 avril 1524

Nous avons mis et mectons sansz Resprtz honorable homme maistre Jehan Souchay mary et espoux de Jacquine fleury tant pour luy a cause de lady jacquine que pour maistre françoys courtin mary de Jehanne fleury seur de lady Jacquinne de faire foy et hommaige simple telle quil ont mest est tenu faire a maistre Jehan de Laval seigneur de boydauphin de brestiau seigneur [...] et de saint aulbin a cause de sa terre et seigneurie dudit saint aulbin par Raison et cause du lieu fief et dommaine et appartenances de la beausserie...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guy de Laval	de Laval	1379	Chevalier		AN KK 1053
Thibault de Laval	de Laval-Boisdauphin	Avant 1461			PESCHE COMMISSION REGIONALE ³⁰⁵
Jean de Laval	de Laval-Boisdauphin	Après 1461 1524			PESCHE ADS 1 E 488
René de Laval	de Laval-Boisdauphin	XVIe			PESCHE

Il semble que la seigneurie ait été détenue en 1379 par Guy de Laval. Peu après, apparaît Thibault de Laval³⁰⁶, fils de Thibault de Laval et de Jeanne de Maillé qui fut à l'origine de la branche des Laval-Boisdauphin par son mariage avec Anne de Maimbier, dame de Bois-Dauphin. Il mourut en 1461³⁰⁷. De leur union naquit Jean de Laval qui lui succéda comme seigneur de La Cour et qui semble apparaître jusqu'en 1524³⁰⁸. Au XVIe siècle, la seigneurie fut détenue par René de Laval³⁰⁹. Il posséda également les vicomtés de Bresteau, Aulnay, La Mousse, Rouperoux, Saint-Mars et la seigneurie de Mongasteau³¹⁰.

³⁰⁵ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe ...op.cit.* p. 323.

³⁰⁶ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 33.

³⁰⁷ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique...op.cit.* t. 5, p. 33.

³⁰⁸ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe ...op.cit.* p. 323.

³⁰⁹ *Ibid.*

³¹⁰ *Ibid.*

Sources

ADS 1 E 488 : 1444-1672 : Famille Richer de Beauchamp. La Beausserie terre et seigneurie. Aveux et devoirs rendus aux seigneuries de Saint-Aubin-des-Coudrais et de La Ferté-Bernard.

ADS 3 P 271/13 : Cadastre Saint-Aubin-des-Coudrais : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

AN KK 1053, f° 6 : 1389 : La Ferté-Bernard.

Bibliographie

ADHEMAR J. / DORDOR G., *Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVIIIe siècle*, Gazette des Beaux-Arts, Paris, 1974, t. 1, p. 170.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 323et 328.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 227.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 31-33.

QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 111-113.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 183.

Canton de La Ferté-Bernard

Saint-Aubin-des-Coudrais

La Grande Bausserie



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastre napoléonien de 1825 au 1/2500 commune de Saint-Aubin-des-Coudray section D3 de Varannes 639-828, cote PC 271 011.

Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 467946, 47 m y = 2352503, 74 m

Le site de La Grande Bausserie est implanté à sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 159 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Les Tainières et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2501, 90
Logis / cours d'eau	938, 58
Logis / espace boisé	412, 38

Cadastre



- 672 : Champ de La Fuie
- 673 : Champ de La Son
- 674 : Closeau de La Vieille Maison
- 675 : La Grange
- 676 : Closeau de La Vieille Grange
- 677 : Le Verger
- 678 : La Grande Beausserie
- 679 : Jardin Neuf de La Douve
- 680 : Le Pâtis
- 681 : Le Jardin
- 682 : Les Grands Champs
- 683 : Les Grands Champs
- 685 : Champ de La Grange
- 686 : Lallée
- 687 : Champ du Bois
- 689 : Le Paty
- 704 : L'Ecotaie
- 706 : Champ du Puits
- 708 : Le Jardin
- 709 : Clos du Puits
- 711 : Closeau de devant
- 714 : Champ du Verger

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire avec pavillon entouré partiellement de douves.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres (?), encadrement des ouvertures en pierres calcaires, bois, ardoises et terre cuite.

Orientation logis : Sud /Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 30 juin 2011.

Etat de conservation : Logis remanié, restauré en partie. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a été remplacé par un enduit cimenté au XX^e siècle. La toiture a été très vraisemblablement remaniée. La plupart des ouvertures de la façade sud ont été remaniées. Les ouvertures de la façade nord ont été remaniées. L'accès au rez-de-chaussée a été modifié. Il semble qu'à l'origine, il se soit fait par un porche surélevé³¹¹. La cheminée qui subsiste a été remaniée au XIX^e et XX^e siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue au niveau du pavillon, toiture du logis moyennement pentue agrémentée d'une corniche de pierre, d'une ouverture à arc en plein-cintre agrémentée de grilles, d'une lucarne peu ornée, d'une lucarne à baies jumelées géminées, de petites ouvertures en forme de meurtrières agrémentées d'une grille, d'une niche, d'une cheminée engagée à hotte droite et d'un évier muni d'une évacuation des eaux usées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	31,50 m	8, 20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue (sauf celle du pavillon qui est très pentue).

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	4	Ardoises et tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par quinze ouvertures : deux vasistas, deux lucarnes du XVI^e siècle, une ouverture à arc en plein-cintre datant du XVI^e siècle, trois portes datant du XVII^e siècle, quatre fenêtres datant du XVII^e siècle, deux fenêtres datant du XX^e siècle et une porte datant du XX^e siècle. La façade nord ne comporte que des ouvertures récentes. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Lucarnes	Ouverture à arc en plein-cintre
Façade nord	2 : comble	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le logis comporte quatre pièces, auxquelles on ajoute la pièce du pavillon de gauche. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Niche
Salle rez-de-chaussée	Rez-de-chaussée	1	
Cave	-1		1

³¹¹ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 323.

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle	197 cm	117 cm	187 cm

Intérêt du site

La Grande Bausserie fut déjà remaniée au XVII^e siècle au niveau de ses ouvertures et peut-être même aussi au niveau de la toiture du logis. Le pavillon de gauche quant à lui a conservé sa haute toiture caractéristique du XVI^e siècle. Cette dernière est éclairée par **une lucarne à fronton triangulaire** légèrement mouluré. Le corps de logis a cependant lui aussi conservé une **lucarne à baies jumelées géminées**, dont l'arc en plein-cintre repose sur des demi-pilastres que l'on peut voir de profil. Au-dessus des baies se trouve un entablement dont les côtés sont ornés de volutes. La lucarne est couronnée d'un fronton triangulaire et de deux acrotères prenant la forme



d'un petit socle surmonté d'une boule. A droite du pavillon se trouve encore au rez-de-chaussée, **une petite ouverture à arc en plein-cintre** agrémentée de grilles. Enfin sous la fenêtre datant du XVII^e siècle à l'extrême droite du logis, se trouve un trou laissant passer les eaux usées **de l'évier en pierre** qui se trouve dans la grande salle du rez-de-chaussée. Dans la salle ou se trouve cet évier, on peut aussi observer une **cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de bois repose sur deux corbeaux de pierre. Les piédroits ont été largement remaniés au



XIX^e et XX^e siècle. Le logis surmonte une cave aérée par deux petites ouvertures en forme de meurtrière protégées par une grille ornée. Une niche est aussi visible dans cette cave.



Données historiques

Sources :

ADS 1 E 488

28 Avril 1444

A Touz ceux qui ces presentes lettres verront et oieront Je Adam Cornilleau notaire tabellion Jure a La ferte bernard Salut Savoir faiz que au Jour duy vingt huyt ieme jour du moys davril lan mil CCCC quarante quatre heure de prime ou [...] en leglise paroichal et ville de lady ferte fu present que noble homme Philipot de Ganceville escuyer mary et espoux de Ysabel fille de feu Guillaume fortier et jadis femme de feu Michel fleuré fist dire [...] pour et en son nom et avour de lady Isabel par Michel Cornilleau praticien audy lieu de la ferte a Jean Jouennet demeurant apresent aumans et estant pour le jour durant inscript au lieu de lady ferte [...]

Autreffoiz et en lan que on disoit mil CCCC dixneuf ouenviron Vous et de une franche volunte festes vendicion et transport a feu guillaume fortier pere de ysabel a present femme de de phelipot qui cy est du dommaine et appartenance de la beausserie en la paroisse et partie ou fief de saint aulbin des couldrays...

ADS 7 F 3

28 avril 1444 (copie)

Heures de prime en l'église principale et ville de la Ferte, devant Ad. Cornillau [...] tab. A la Ferte Bernard. Seigneur noble homme Philipot de Ganceville, escuier mari de Ysabel, fille feu Guille (sic) Fortier, et jadis femme de feu Michel Fleuré qui fit dire en son nom à lad. Ysabel par Michel Couilleau praticien à la Ferte à Jehan Jouennet (joudnot) demeurant apt au Mans et pour le jour durant inscrit à la Ferte Jehan Jouennet, Ph. De G. au nom de sa femme présente vous fait dire qu'autrefois en lan 1419, ou environ, vous vendites a feu Guille Fortier père de lad. Ysabel le domaine et appartenances de la Beausserie, en la par. et seigneurie au fief de S. aubin des Couldrays...

ADS 7 F 3

21 septembre 1444 (copie)

Au bailli de la Fert B. Guill. Le Courte dit Jehan sergent de la Ferte a fait savoir que des lettres d' applegement sur refus de plege par la [...] lui ont depent pour P. de Ganceville et sa femme par Jacquet Fleury les procureur de ladite terre a la main de Lubon Jouennet sergent son predecesseur...

ADS 1 E 488

21 septembre 1444

A touz ceulx qui ces presentes lettres verrons ou oiront Je Michel Cornilleau [...] tabellion Jou dhuy contactz de lacourt de la ferte bernard [...] que aujour dui lundi vingt et ungieme jour de septembre lan mil CCCC quarante quatre fu present en la ville pardevant leglise de nostre dame de la ferte bernard en la presence de tesmougniez ce dessoubz justoyoz que jacquet fleuré chev demourant audy lieu de la ferte et procureur suffisamment justan de Phelipot de granceuille...

[...]

Pour et au nom de Phelipot de Granceuille a cause de Isabel sa femme duquel Phelipot Je suis procureur homme Il aper Pour ces presentes lettres Je vous pris et Justamment vents regnet Que le plege de guillaume du gontres que vous offre parlant soy devant vous vouts plaise me Rendre tant ce que detenez es mains de mondit seigneur de saint aubin du lieu et appartenace de la beausserie en la baronnie de la ferte...

ADS 7 F 3

21 septembre 1444 (copie)

Michel Cornilleau cleric tab. Aux court de la Ferte Bernard par devant leglise Notre Dame [...] Jaquet Fluéré cleric demeurant à la Fert et procureur de F de Ganceville a cause de femme fille Guille Fortier par la procuracion de la Court de Vendôme...

ADS 7 F 3

23 septembre 1444 (copie)

Phelipot de Ganceville à cause de Ysabel sa femme [...] contre Thibaut de Laval Le dit Seigneur de Saint aubin et G. Le Camus son bailli qui tient atort sur refus du plege, le titre de la B. châtelnie de la Ferté entant quelle tient de S. A....

ADS 1 E 488

23 octobre 1444

Phelipot deganceuille acause de ysabeau sa feme [...] contre thibault delaval son defunct seigneur de saint aubin et pierre heraulx son bailli [...] qui tient le sien a tort et sur Reffus depleget Cest [...] la terre de la beausserie sise en la chatellenie de la ferte...

ADS 1 E 488

21 avril 1445

Charles par la grace de dieu Roi de France Au premier huissier de notre parlement ou notre sergent que jure feu Requers Salut de la partie de nos [...] Phelipot de gansseuille et Ysabeau sa femme Nous aeste expose que acertain Justes et loyaux tiltres Lez fait jugement aeulx compete et appartient la terre de beausserie en partie de notre treschere et tresame frere et cousin le conte dumaine acause de sa seigneurie de la ferte bernard en partie du fie de saint aubin des couldrays Auquel Suire des couldraiz lesdy [...] ont demement offert leur foy et hommaige et autres obeissances et Reques en leur pourtour et pourelux...

ADS 1 E 488

15 octobre 1445

Saichent tous present et advenir que pardevant nous en notre court de Vendosme endroit personnelement estably Ysabeau fortier famme de noble homme phelipot de ganceville escuier adce present alaquelle ledit phelipot adonne auctorite de passer se que ensuit recognoi et confesse avoir faiz nous constituez et adonnez et establiz et fai par la teneur de ses presentes fait nous constitue et establiz ses certain et bien amez ledit phelipot de ganceville et jacquet le tilier dit fleury ses procureurs generaulx et messaiges especiaux Ausquelx elle a donne et donne par ses presentes pouvoir auctorite et mande especial de transige parson et acoudes avecques noble homme thibault delaval escuier seigneur de saint aulbin descouldrays en la chastellenie de la ferte bernard tant du desbat et procuracion en la court de parlement et enlacourt entre ledy delaval dune part et ledy deganceville et sa femme acause delle dautre part a laraison des reutenus rachaz ventes [...] et audes de nous que ledis delaval demande ausdiz espoux acause de six vraymanoir prez et appartenance de nomme le beausserie Situez en laparoisse dudy lieu de Saint aubin descoudrais...

ADS 1 E 488

17 février 1502

Nous avons mandes sansepiz de monseigneur marie de saint denis veufve monseigneur guillaume fleury tant en son nom que comme tutrice naturelle des enfans mineurs [...] dudy deffunct et delle comparant par Jehan besson son procureur du jourduy fonde pour faire la foi et hommaige telle quelle audy confesse tenu faire et monstre devant vous Laval escuier seigneur de Saint aulbin descoudray pour raison de son fief terre et Seigneurie de la beausserie...

ADS 1 E 488

1^{er} juillet 1506

Aujourduy en Jugement honeste femme marie de Saint denis veufve de feu maistre guillaume fleury au nom et comme ayant le bail garde et adminstracion de jacquine [...] fille aisnee dudit deffunct de elle et de ses autres enfansAujourduy jour la [...]de la foy et hommaige simple telle quelle doit et est tenu faire amonseigneur[...] a cause et par raison du dommaine fief et seigneurie et dependances de la beausserie.

ADS 1 E 488

26 juin 1512

Jacquine fleury fille aisne et principale heritiere de deffunct maistre guillaume fleury Aujourduy en Jugement fait foy et hommaige simple a noble et deffunct Seigneur Monseigneur Jehan de laval seigneur de boysdauphin davant et de saint aulbin des couldrays en la personne de noble et puissant seigneur monseigneur mathurin de Saint marc vicomte de bresteau seigneur de la mousse de saint george du Ronzan et de mangasceau procureur especial prenant ace de monseigneur seigneurs de saint aulbin acause de lesdy seigneurs de Saint aulbin par Raison du dommaine fief et seigneurie de la beausserie autant et pourtant et lesdy choses atenu de monseigneur et seigneur a lady foy et hommaige simple...

ADS 1 E 488

13 octobre 1512

Maistre michel Fegeur licencie es loix mary de espoux de Jacqueline fille aisne et heritiere de deffunct un guillaume fleury en son vivant seigneur de la beausserie a aujourdhuy en Jugement fait foy et hommmaige simple a noble et puissant seigneur monseigneur Jehan de Laval.

ADS 1 E 488

4 avril 1514

Maistre michel Fegeur licencie es loys mary et espoux de Jacqueline fille aisne de feu maistre guillaume fleury en son vivant seigneur de la beausserie a aujourdhuy en Jugement juré La feaulte de la foy et hommaige quil est tenu defaire nom a La Seigneurie de ceans...

ADS 7 F 3

4 mai 1514 (copie)

Maistre Michel Fegeur lic. Es loi mari de Jacqueline fille ainee de guillaume Fleury fait foy et hommage par le cloz des Entes...

ADS 7 F 3

21 juin 1514 (copie)

Maistre Michel Fegeur mari de Jacqueline Fleury fille Maistre Guillaume Fleury appelé qui a fait autrefois foi et hommage du fief et seigneurie de la Beausserie qui a dot que Jehan de Laval seigneur de Boisdaphin et de Céans fait servir par les predecesseurs dudy Fleury des hommages de la Varenne tant au fief que domaine et de la mestairie de la Coche de Cheronne ...

ADS 1 E 488

Début XVIe siècle

Je Jacques Lenormant receveur de Saint aulbin des couldrays confesse avoir et Receu de honeste femme Jacquinnes fleury vefve de feu Jehan fleury lap de douze emonstre par la richont par elle den par connoist et trespas dudy feu fleury acause du domaine fief et appartenance de la beausserie ...

ADS 1 E 488

2 avril 1524

Nous avons mis et mectons sansz Resprtz honorable homme maistre Jehan Souchay mary et espoux de Jacqueline fleury tant pour luy a cause de lady jacquine que pour maistre françoys courtin mary de Jehanne fleury seur de lady Jacqueline de faire foy et hommaige simple telle quil ont mest est tenu faire a maistre Jehan de Laval seigneur de boydauphin de brestiau seigneur [...] et de saint aulbin a cause de sa terre et seigneurie dudit saint aulbin par Raison et cause du lieu fief et dommaine et appartenances de la beausserie...

ADS 1 E 488

21 juin 1524

Honneste homme Jehan de Souchay acause de Jehanne fleury son espouse est souvers de faire foy et hommaige pour Raison ou domaine fief et seigneurie de la beausserie autant et pourtant que dudy lieu en a tenu la raison foy et hommaige...

ADS 1 E 488

6 août 1527

Aujourdhuy en Jugement honorable homme et saige maistre francois courtin et escorre de Jacquennay Slenoye de saint et Jure La foy et hommaige simple telle quilz es tenu faire advouer a monseigneur Il raison de domaine paraxxtion de la beausserie...

ADS 1 E 488

9 juin 1529

Aujourd'hui en Jugement maistre Thomas Meullant licencie es loix bailly de la ferte bernard et Saint et jure La foy et hommaige simple tel que doict et comme de personnelement Sa femme Pour Raison du fief domaine et seigneurie de la beausserye...

ADS 7 F 3

10 février 1538 (copie)

[...] fille feu Guillaume Fouquere et Jacquine le Roy vendent à Thomas Meullant licencie es loix bailli de la Ferte...

ADS 1 E 488

17 mai 1541

Aujourd'hui dixseptiesme Jour de May lan mil cinq cens quarante ung En la presente de nous notaire cy dessoubz signataire des desins en apers devoiz Maistre francois courtin procureur de la ferte bernard seigneur de la contessiere Sept transport sur le lieu de la contessiere en la paroisse de saint aulbin des couldrais...

ADS 7 F 3

28 avril 1548 (copie)

Maistre Jehan Peschart procureur de Maistre Thomas Meullant bailli de la Ferte Bernard baille aveu de ce quil tient du Maisne...

ADS 1 E 488

27 juin 1549

Aujourd'hui [...] honorable homme Maistre francoys courtin licencies es loix procureur fiscal et de la ferte bernard A faire quatre foiz et quatre hommaige telles quil est tenu faire a monseigneur [...] pour lady de son fief et seigneurie des chalongis

ADS 7 F 3

2 mai 1550 (copie)

Aveu de [...] a Maitre Thomas Meullant licencie es loix bailli de la Ferte Bernard sieur de la Beausserie à cause de J. Fleury sa femme sa femme pour la petite Beausserie...

ADS 1 E 488

27 mai 1551

Honneste femme Louyse peschard veufve de de [...] homme messire francois courtin en son vivant procureur de la ferte bernard

ADS 1 E 488

8 juillet 1552

Loyse peschart veufve de feu messire francois courtin en son vivant procureur de la ferte bernard en nom est [...] naturelles des enffans mineur doins dudy deffunct...

ADS 7 F 3

Dernier jour de mai 1553 (copie)

Loyse Peschart veuve de feu francois Courtin procureur de la Fert au nom de ses enfans mineurs condamne a avouer certaine aulnay plein fief ...

ADS 1 E 488

Juin 1553

Aujourdhuy en Jugement honeste personne Loyse preschart vefse de feu de deffet messire francois courtin en son vivant procureur de la ferte bernard...

ADS 1 E 488

Juin 1553

Aujourdhuy en Jugement honneste femme Loyse Peschard veufse de feu messire Francoyz Courtin vivant procureur de la baronnye terre et seigneurie de la Ferte Bernard ou may de [...] de Rence et francoyse les [...] dudy deffunt et delle a fait foy et hommaige simple telle quelle est deue a mon tres cher et ame Jehan seigneur de come home [...] du lieu fief et seigneurie de la beausserye...

ADS 1 E 488

7 juin 1560

Messire Charles de la Goupillere chevallier seigneur du Lieu Baroche dollon et aussi [...] Et Seigneurie de la terre et seigneurie de St aulbin des coudrays Je damoiselle francoise Joubert veuve dudy deffunt noble Messire Rgnault Rouillez vivant seigneur de beauchamps conseiller [...] du Roy ordre de son altesse Royale bailly et juge ordinaire de la baronnye de la ferte bernard et [...] Cogneu mere et tutrice naturelle des Enffans Issus dudy deffunct Sieur de beauchamps mady[...] Tiens et advoue a tenir de vous au regard de votre seigneurie de St Aulbina cinq foy et hommage simple [...] pour la premiere foy et hommage rendu donnent domaine fiefs et seigneurie de la Grand Beausserye [...] situes en la paroisse dudy Saint aubin
[...]

Et confesse mondy dommaine dud Lieu de La Grand Beausserie composé des choses que Censivement Premièrement ma maison Seigneuriale [...] composee [...] garderobbe et grande chambre a [...] Cuisine une Cave Vergers Grand futtaie Chambre a Galletas et greniers desus *Item* mon Collombier sur pilliers, *Item* une estable et issues depubre Ma Cour Jardin...

ADS 1 E 488

19 janvier 1568

Nous avons Suveis et suvons honorable homme et Saige Monseigneur Maistre Loys gaudin licencie en droitz lieutenant general du marquisat de Mayenne au siege de la ferte bernard mary et espoux de francoise courtin sa femme tant parce soing que pour Noble homme maistre Emard de Vabres Notaire et secretaire du roy nostre sire mary de damoiselle Renée Courtin sa femme Et faire foiz et hommage par troiz foiz et troys hommaiges telles quilz exhibent et son tenez faire a cause de [...] A monseigneur Urbain delaval seigneur de boisdauphin et de saint aulbin descouldrais On a son [...] acause de sadite seigneurie de Saint aulbin desquel drois lune pour raison de lieu domaine et seigneurie de la beausserie sis en la paroisse dudy Saint aulbin descouldrais...

ADS 1 E 487

1568

Saichent touz present et advenir que en nostre court royal dumans par davant nous Jagniers froirotte notaire et tabellion Jure dicelle court Parsonnellemant Establiz nous Nycollas degaigne escuyer seigneur des sablons demeurant audict lieu...

[...]

Lesqulz sont tenez scavoir est led lieu debesoslhommy a fond ey miraige desaint aulbin descoudrayes et asuiyre de quatres [...] et ledy lieux de la beausserye et laigne [...] A acause tant du fief et seigneurie de la grande beausserye ...

ADS 1 E 487

26 juin 1587

Aujourdhuy En Jugement damoysselle Renée Courtin veuve defunt noble Emard de Vabres vivant sieur de la Beausserie et Courtessiere presente en personne a exhinez troys contratz dacquest passez en la Court Royal dumans Le present Contract passe par Lebreton Le treisiesme jour au mans mil cinq Cens quatre vingt quinze Contenant...

ADS 1 E 487

24 mai 1596

Aujourd'hui En Jugement damoysselle Renée Courtin veuve defunt noble Emard de Vabres vivant sieur de la Beausserie et Courtessiere presente en personne a exhinez troys contratz dacquest passez en la Court Royal dumans Le present Contract passe par Lebreton Le treisiesme jour au mans mil cinq Cens quatre vingt quinze Contenant...

ADS 1 E 487

4 juin 1599

Aujourd'hui Comparant En Jugement damoysselle Renée Courtin veuve defunt noble Emard de Vabres vivant conseiller et [...] de ma maison et couronne de ferme darrest de La beauserie present ...

ADS 1 E 487

20 juin 1603

Aujourd'hui En Jugement Comparant en personne Noble Emard de Vabres sieur de la beausserie Obeissant aube demandes qui luy estoit faicte parle procureur de la court Le requet aus [...] Le Roy fermier Recepveur de la seigneurie [...] a savoir Un bien de partaige...
[...] detenu de damoiselle Marye de [...] d e la Seassemon et trefseur de deffunct noble messire Emard de Vabres en son vivant conseiller demeurant en fief et seigneurie de la grande Beausserie...

ADS 1 E 487

9 novembre 1604

Le Neufiesme jour de novembre Lan mil Six Xens Quatre apres midy Pardevant nous Gervaise fontaine notaire en La court duroi pris Sire aumaine demeurant au bourg de Saint aulbin des couldrais fut present demement subnniez au pouvoir de ladicte court Jehan dreulx fermier En foilles demeurant au lieu des petites Ginever aultrement nomme Chairdasme et en partue propriétaire dicelluy lieu situe pres les Lieulx de La Petite et grande beausserie appartenant a Aymard de Vabres escuier sieur desdict lieu et parroisse audit Saint aulbin...

ADS 1 E 487

30 août 1664

Le trentiesme Jour daoust Mil six cen Soixante et quater apres midy, devant nous Christophe boullant Nottaire Royal en la ferté bernard furent present [...] dame françoise Joubert Veufve de deffunct Monsieur Messire Regnault Rouiller vivant sieur de Beauchamps Conseiller et Maître des Requestes ordinairres de l'Hostel de Monseigneur Le duc d'orleans et bailly et Juge Civil et Criminel delad. Ferté demeurant a lad. ferté dune part Et Messire andré hanibal Rouilles sieur de Beauchamps Conseiller du Roy en Ses conseils et tresorier general de ses finances en la generalite de paris Et demeurant de present en lad. ferté daultre par Lesquelles parties ont fait et accordé cequy ensuit Cest a scavoir que lad. dame de Beauchamps desirant rentrer en la pocession de La terre fief et Seigneurie de La Beausserie Circonstances et deppendances dIcelle...

ADS 1 E 487

2 septembre 1664

Aujourd'hui segond Jour de septembre mil six cens soixante et quatre. Pardevant nous Christophe boullant Notaire Royal gardenirre hereditaire au Mayne residens de la ferté bernard en lassignacion quavoient prise a ce Jour dix heures du Matin dame francoise Joubert veive de deffunct Monsieur Messire Regnault Rouiller vivant sieur de Beauchamps...
[...] Les lieux maisons et deppendances des Grandes et petites beauseryes et des buissons parroise de Villaines la Gosnais en reccompense de La terre et seigneurie de La beauserie en St aulbin quy luy rmet et quelle luy avoit baillé en Payement de ses Conventions de Mariage...

ADS 1 E 487**XVIIe siècle**

La terre fief et seigneurie De La Beausserye avec le fief de la beausserye des brosses [...] et Coustardiere Le Consirent

En nostre maison seigneuriale bastye de pierre (couverte de tuilles) ou Il y a chambre salle Cabinet ou acompaynement chambre en gallatas greniers Cuisine de Soubz avec des [...] Cabinets ou acaompagnement Cave un escalliers au devant du peron audevant de lad. maison un four alad Cuisine Une Escurie a mettre Cinq ousix Chevaux Une autre maison pour les vallets composee de deux chambres greniers dessus le tout enclos defosses dans lequel enclos Il y a assy jardins vergers une piece de terre le tout contenant environ tois arpents...

ADS 1 E 487**XVIIe siècle**

La terre fief et seigneurie de La Beauiserie avec les fiefs de la Beauiserie des Bosses Tesuieres et Courtardiere se consistent

En une Maison seigneuriale bastye de pierre (couverte de tuilles) ou Il y a chambre salle Cabinet ou acompaynement chambre en gallatas greniers Cuisine de Soubz avec des [...] Cabinets ou acaompagnement Cave un escalliers au devant du peron audevant de lad. maison un four alad Cuisine Une Escurie a mettre Cinq ousix Chevaux Une autre maison pour les vallets composee de deux chambres greniers dessus Un coulombier Le tout enclos de fosses dans Lequel enclos Il y a puy Jardins verhers une piece de terre Le tout contenant environ Trois arpents...

ADS 1 E 487**28 juin 1743**

Lan Mil Sept Cen quarante trois le Vingt huitiesme jour de Juin, a La Requete de Monsieur Le procureue fiscal des fiefs et seigneurie de la Beauiserie, pour Lequel domicile [...] au lieu seigneurial de la beauiserie Situee parroisse de Saint aubin des Coudrais Jai Gabriel Ligne huissier royal [...] En La Senechaussée du Siege presidial du Maine au Mans doumourant a La Ferte Bernard Soussigne donne assignation a chaque de aussi propriétaire du Lieu et metairie de la Grande Jollerie Situee parroisse dudi St aubin...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Grande Beauiserie comme château ou maison notable.

Historique

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Gervesote de La Bausserie	de La Bausserie	1390 1400	Dame		ADS 7 F 3
Jehan Jouennet	Jouennet	Avant 1419			ADS 7 F 3
Guillaume Fortier	Fortier	1419			ADS 7 F 3
Michel Fleury	Fleury	Avant 1444			ADS 7 F 3
Phelipot de Ganceville	de Ganceville	1444 1445	Ecuyer		ADS 7 F 3
Jacques Fleury	Fleury	1475 1486			ADS 7 F 3
Guillaume Fleury	Fleury	1500 Avant 1502			COMMISSION REGIONALE ADS 1 E 488
Marie de Saint Denis	Fleury	1502 1507	Dame		ADS 7 F 3
Jacquine Fleury	Fegeac	1512	Dame		ADS 7 F 3 ADS 1 E 488
Michel Fegeac	Fegeac	1512 1514		Licencie es lois	ADS 1 E 488
Jacquine Fleury	Veuve Fegeac Future Souchay	1518	Dame		ADS 7 F 3 ADS 1 E 488
Jehan Souchay	Souchay	1524			ADS 1 E 488
François Courtin	Courtin	1524 1529			COMMISSION REGIONALE
Thomas Meullant	Meullant	1529 1550		Licencie es lois Bailli de La Ferté	ADS 7 F 3
François Courtin	Courtin	Avant 1551		Licencie es lois Procureur de La Ferté	ADS 7 F 3
Louise Peschart	Courtin	1551 1561			ADS 7 F 3
Aymard de Vabres	de Vabres	1568		Notaire et secrétaire du Roi	ADS 1 E 488
Renée Courtin	de Vabres	1572 1600	Dame		COMMISSION REGIONALE

La première dame connue de La Grande Bausserie se nomme Gervesote de La Bausserie que l'on trouve entre 1390 et 1400³¹². Elle aurait épousé en première nocces Guillaume Caillot³¹³, puis en secondes nocces Jehan Jouennet³¹⁴, demeurant au Mans en 1414. Elle fit don de La Bausserie à ce dernier avant 1419³¹⁵. En 1419, ce personnage vendit La Bausserie à Guillaume Fortier³¹⁶.

³¹²ADS 7 F 3.

³¹³ADS 7 F 3.

³¹⁴ADS 7 F 3.

³¹⁵ADS 7 F 3.

³¹⁶ADS 7 F 3.

Ce seigneur fut le père d'Isabelle Fortier dame de La Bausserie³¹⁷ mariée en premières noces à Michel Fleury³¹⁸, puis en secondes noces à Phelipot de Ganceville³¹⁹, écuyer que l'on trouve dans un acte du 28 avril 1444³²⁰. On le trouve de nouveau avec sa femme le 21 septembre 1444³²¹, le 23 septembre 1444³²², le 23 octobre 1444³²³, le 21 avril 1445 dans un acte donné par le roi de France³²⁴ et le 15 octobre 1445³²⁵. Jacques Fleury lui succéda et reçut un aveu le 9 mai 1475 de Th. Creniere pour le fief des Brosses³²⁶. Jacques reçut ensuite des aveux jusqu'au 8 septembre 1486³²⁷. Il semble que son fils, Guillaume Fleury lui succéda. Ce dernier apparaît vers 1500³²⁸. Le 17 février 1502³²⁹, apparaît Marie de Saint-Denis veuve de Guillaume Fleury et tutrice de ses enfants mineurs, lorsqu'elle rend aveu à René de Laval pour La Bausserie³³⁰. Il semble qu'elle soit réapparue en 1507³³¹. Sa fille aînée Jacqueline fut mariée dès le 16 juin 1512 à « Maistre Michel Fegeac licencié ès lois » et fit foi et hommage à Jehan de Laval seigneur de Saint-Aubin le 26 juin 1512³³². Michel rendit ensuite aveu à Jehan de Laval le 13 octobre 1512³³³, puis on le trouve dans un jugement daté du 4 avril 1514³³⁴, ainsi que dans des aveux du 4 mai 1514³³⁵ et du 21 juin 1514³³⁶. Puis il semble qu'en novembre 1518, Jacqueline Fleury rende de nouveau aveu pour La Bausserie³³⁷. Elle fut alors très certainement veuve de Michel Figeac. Jacqueline fut ensuite remariée en 1524 à « Maitre Jacques Souchay ». Ce dernier rendit aveu à Jehan de Laval le 2 avril 1524³³⁸ et le 21 juin 1524³³⁹. La seigneurie passa ensuite à la sœur de Jacqueline, Jehanne Fleury mariée en 1524 à « Maistre François Courtin »³⁴⁰. Ce dernier rendit aveu le 21 juin 1524³⁴¹ et apparaît dans un jugement le 6 août 1527. Il semble qu'il soit décédé très rapidement. Jehanne épousa ensuite dès le 9 février 1529, « Maitre Thomas Meullant, licencié ès lois et bailli de La Ferté-Bernard ». Ce dernier apparaît dans un jugement le 9 juin 1529³⁴² et dans un acte de vente le 10 février 1538³⁴³. On le trouve également dans des actes et aveux datés du 28 avril 1548³⁴⁴ et du 2 mai 1550.³⁴⁵ La seigneurie passa ensuite, semble-t-il, à leur neveu François Courtin qui fut « licencié ès lois et procureur fiscal de La Ferté-Bernard »³⁴⁶. Ce dernier épousa Louise Peschart qui est citée comme veuve le 27 mai 1551³⁴⁷, le 8 juillet 1552³⁴⁸, le dernier jour de mai 1553³⁴⁹ et en juin 1553³⁵⁰. Il semble qu'elle soit apparue encore le 4 juillet 1561³⁵¹. Il semble très probable que la seigneurie soit donnée ensuite à Renée Courtin, leur fille qui épousa Aymard de Vabres³⁵² qui était notaire et secrétaire du roi. On le trouve mentionné le 19 janvier 1568³⁵³.

³¹⁷ ADS 7 F 3.

³¹⁸ ADS 7 F 3.

³¹⁹ ADS 7 F 3.

³²⁰ ADS 7 F 3.

³²¹ ADS 7 F 3 / ADS 1 E 488.

³²² ADS 7 F 3.

³²³ ADS 1 E 488.

³²⁴ ADS 1 E 488 / ADS 7 F 3.

³²⁵ ADS 1 E 488.

³²⁶ ADS 7 F 3.

³²⁷ ADS 7 F 3.

³²⁸ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe... op. cit.* p. 323 / FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1 p.501.

³²⁹ ADS 1 E 488.

³³⁰ ADS 7 F 3.

³³¹ ADS 7 F 3.

³³² ADS 1 E 488.

³³³ ADS 1 E 488.

³³⁴ ADS 1 E 488.

³³⁵ ADS 7 F 3.

³³⁶ ADS 7 F 3.

³³⁷ ADS 7 F 3.

³³⁸ ADS 1 E 488.

³³⁹ ADS 1 E 488.

³⁴⁰ ADS 7 F 3.

³⁴¹ ADS 1 E 488.

³⁴² ADS 1 E 488.

³⁴³ ADS 7 F 3.

³⁴⁴ ADS 7 F 3.

³⁴⁵ ADS 7 F 3.

³⁴⁶ ADS 7 F 3.

³⁴⁷ ADS 1 E 488.

³⁴⁸ ADS 1 E 488.

³⁴⁹ ADS 7 F 3.

³⁵⁰ ADS 1 E 488.

³⁵¹ ADS 7 F 3.

³⁵² COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe... op. cit.* p. 323 / FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine...op.cit.* p.501. / ADS 1 E 488.

³⁵³ ADS 1 E 488.

Il semble qu'Aymard soit mort en 1572³⁵⁴. Son épouse Renée apparaît alors dans divers actes et notamment dans des jugements du 26 juin 1587³⁵⁵, du 24 mai 1596³⁵⁶ et du 4 juin 1599³⁵⁷. Il semble qu'elle soit décédée en 1600³⁵⁸.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Domaine et appartenances	28 avril 1444	ADS 7 F 3
Lieu et appartenance	21 septembre 1444	ADS 1 E 488
Terre	23 octobre 1444	ADS 1 E 488
Terre	21 avril 1445	ADS 1 E 488
Manoir / appartenances	15 octobre 1445	ADS 1 E 448
Fief terre et seigneurie	17 février 1502	ADS 1 E 488
Domaine fief et seigneurie	26 juin 1512	ADS 1 E 488
Fief et seigneurie	21 juin 1514	ADS 7 F 3
Lieu fief et domaine et appartenances	2 avril 1524	ADS 1 E 488
Domaine fief et seigneurie	21 juin 1524	ADS 1 E 488
Domaine	6 août 1527	ADS 1 E 488
Fief domaine et seigneurie	9 juin 1529	ADS 1 E 488
Lieu fief et seigneurie	Juin 1553	ADS 1 E 488
Fief et seigneurie / maison seigneuriale	7 juin 1560	ADS 1 E 488
Lieu et domaine et seigneurie	19 janvier 1568	ADS 1 E 488
Fief et seigneurie	1568	ADS 1 E 487
Maison	4 juin 1599	ADS 1 E 487
Fief et seigneurie	20 juin 1603	ADS 1 E 487
Lieu	9 novembre 1604	ADS 1 E 487
Terre fief et seigneurie	30 août 1664	ADS 1 E 487
Lieu maison et dépendance / terre et seigneurie	2 septembre 1664	ADS 1 E 487
Terre fief et seigneurie / maison seigneuriale	XVIIe siècle	ADS 1 E 487
Terre fief et seigneurie / maison seigneuriale	XVIIe siècle	ADS 1 E 487
Fiefs et seigneuries / lieu seigneurial	28 juin 1743	ADS 1 E 487
Château ou maison notable	1706	JAILLOT

Le 7 juin 1560, La Bausserie se compose d'une maison seigneuriale, avec une garde-robe, une grande chambre, une cuisine, une cave, des vergers, un colombier sur piliers, des étables et une cour. Dans un acte du XVIIe siècle³⁵⁹, La Grande Beauserie se compose d'une « grande maison seigneuriale... composée d'une garde-robe et grande chambre à feu, cuisine et une cave et un grand sellier... chambre et gallatais et grenier...[salle] basse. *Item*, un collombier sur quatre piliers. *Item* une estable, cour, jardin, escurie. La maison manable du fermier est composée de bouge avec pignon et four et cheminée...cellier et fournil, un pressoir, une grange et une estalle... », il y a également des fossés à poissons ». Dans deux autres actes datant du XVIIe siècle³⁶⁰, on y trouve une « maison seigneuriale bastie de pierre (couverte de tuilles) ou Il y a chambre salle Cabinet ou acompaynement chambre en gallatas greniers Cuisine de Soubz avec des [...] Cabinets ou acompagnement Cave un escalliers au devant du peron audevant de lad. maison un four alad Cuisine Une Escurie a mettre Cinq ou six Chevaux.

³⁵⁴ ADS 7 F 3 / COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe... op. cit.* p. 323.

³⁵⁵ ADS 1 E 487.

³⁵⁶ ADS 1 E 487.

³⁵⁷ ADS 1 E 487.

³⁵⁸ ADS 7 F 3 / COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe... op. cit.* p. 323.

³⁵⁹ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe... op. cit.* p. 323.

³⁶⁰ ADS 1 E 487.

Une autre maison pour les vallets composée de deux chambres greniers dessus le tout enclos defosses dans lequel enclos Il y a assy jardins vergers une piece de terre le tout contenant environ tois arpents... », mais aussi un colombier. Dans un autre acte, datant du XVIII^e siècle³⁶¹, les bâtiments se composent d'une « maison seigneuriale bastye de pierre, couverte de tuille, où il y a chambre, salle, cabinet ou accompagnements, chambre en gallatas, greniers cuisine desoubz avec des cabinets... cave, un escallier au devant du [...] au devant de la dite maison, un four à ladite cuisine, une escurye..., une cave, maison pour des vallez composée de deux chambres, greniers dessus, un colombier. Le tout enclos de fossés... Une allée d'environ deux mille pas... la mestairie de la grande Beausserye composée de maison où il y a deux chambres et bouge, cheminée avec grenier dessus... ». En 1720, une chapelle est installée à l'étage du logis et fait l'objet d'une visite pour obtenir l'autorisation d'y dire la messe³⁶². **Une partie des douves** est encore visible aujourd'hui à l'arrière du logis.



Sources

ADS 1 E 487 : 1568-1743 : Famille Richer de Beauchamp. La Beausserie terre et seigneurie. Titres de propriété.
ADS 1 E 488 : 1444-1672 : Famille Richer de Beauchamp. La Beausserie terre et seigneurie. Aveux et devoirs rendus aux seigneuries de Saint-Aubin-des-Coudrais et de La Ferté-Bernard.
ADS 7 F 3 : Collection Menjot d'Elbenne : Fiefs divers de la region de Tuffé. 1335-1779.
ADS 3 P 271/13 : Cadastre Saint-Aubin-des-Coudrais : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 227.
COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 323 et 329.
FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1 p.501.
PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 33.
VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 55.

Documents iconographiques



COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 329.

³⁶¹ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe... op. cit.* p. 323.

³⁶² *Ibid.*

Canton de La Ferté-Bernard

Saint-Martin-des-Monts

Bourdué



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1825 au 1/2500 commune de Saint-Martin-des-Monts section A1 du Levant, cote PC 305 002.

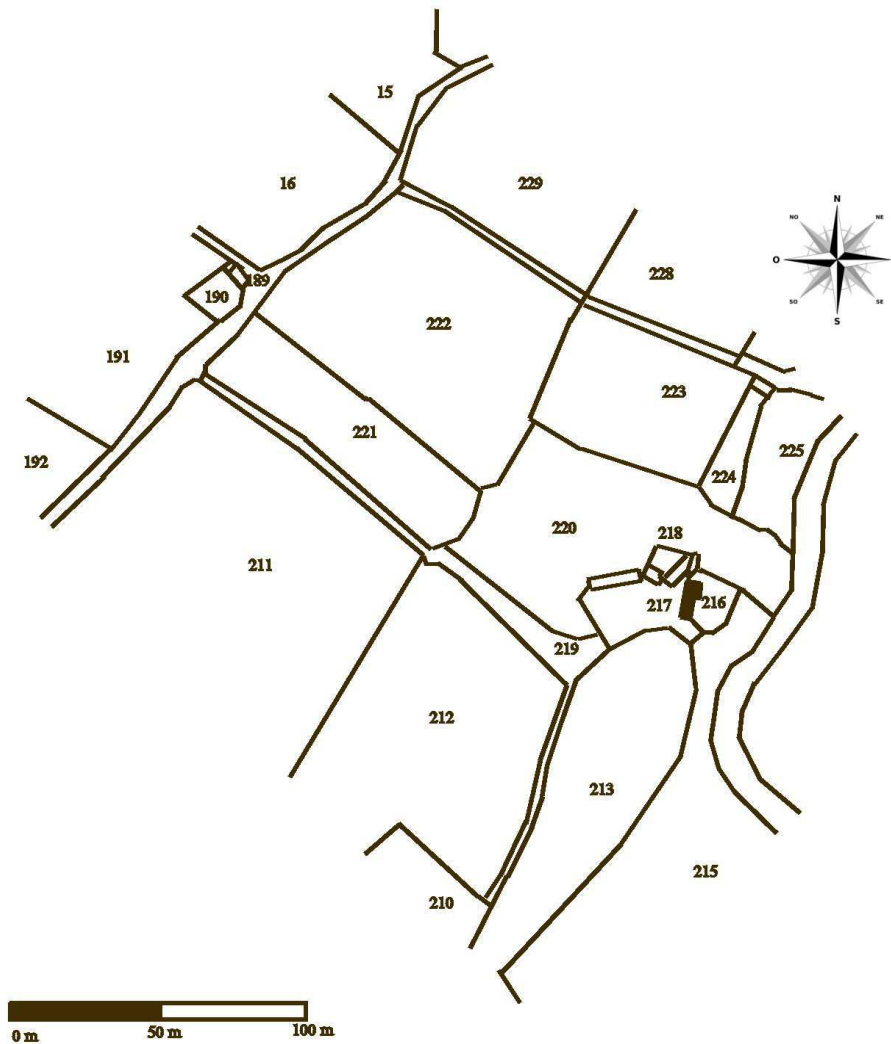
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 471288,69$ m $y = 2351702,58$ m

Le site de Bourdué est implanté à l'est du village, à l'écart de toute autre habitation, à 81 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	880, 96
Logis / cours d'eau	102, 75
Logis / espace boisé	1302, 62

Cadastre



- 15 : L'Andrillée
- 16 : Champ des fusées
- 189 : La Croix Chaptin
- 190 : Le Jardin
- 191 : Champ des Pantes de La Fontaine
- 192 : La Petite Grouas de Bordué
- 210 : Le Geoutay
- 211 : Grand Champ de Bordoué
- 212 : Champ de Hoitre
- 213 : Le Closeau
- 215 : Petite Pasture ou Vacher
- 216 : Le Jardin
- 217 : Bourdué
- 218 : Jardin Dudouet
- 219 : Patis des Cours
- 220 : Le Patura
- 221 : La Noe
- 222 : La Chartre de La Fontaine
- 223 : Champ de La Grange
- 224 : Closeau de La Grange
- 225 : Le Paturas de La Fontaine
- 228 : Le Closeau
- 229 : Grand Champ

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en grès de couleur grise, bois et terre cuite.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 7 août 2012.

Etat de conservation : Logis très remanié, en partie restauré. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en grande partie. Les deux cheminées du rez-de-chaussée sont postérieures au XVIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte chanfreinée et d'une ouverture chanfreinée donnant dans le comble.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17,70 m	7,30 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement peu pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

Les deux façades ont été remaniées, seules deux ouvertures chanfreinées subsistent.

Intérêt du site

Le site a été largement remanié. Il subsiste sur la façade arrière **une porte chanfreinée** datant probablement du XVe siècle. Une autre ouverture chanfreinée est visible sur le pignon sud au niveau du comble.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Bourdué comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean de Bordoil	de Bordue	1278			COMMISSION REGIONALE
Hugues d'Eschelle	d'Eschelle	Avant 1384			COMMISSION REGIONALE
Geoffroy d'Illiers	d'Illiers	1384 1390			COMMISSION REGIONALE

Le premier seigneur connu de Bourdué se nomme Jean de Bordoil³⁶³ qui apparaît en 1278. Entre 1384 et 1390, apparaît Geoffroy d'Illiers³⁶⁴ à qui la terre de Bourdué a été baillée par les enfants d'Hugues d'Eschelles³⁶⁵.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 305/9 : Cadastre Saint-Martin-des-Monts : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 339.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p.417.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 127.

³⁶³ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 339.

³⁶⁴ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 339.

³⁶⁵ *Ibid.*

Canton de La Ferté-Bernard

Saint-Martin-des-Monts

La Vallée



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1825 au 1/2500 commune de Saint-Martin-des-Monts section B1 du Couchant, cote PC 305 004.

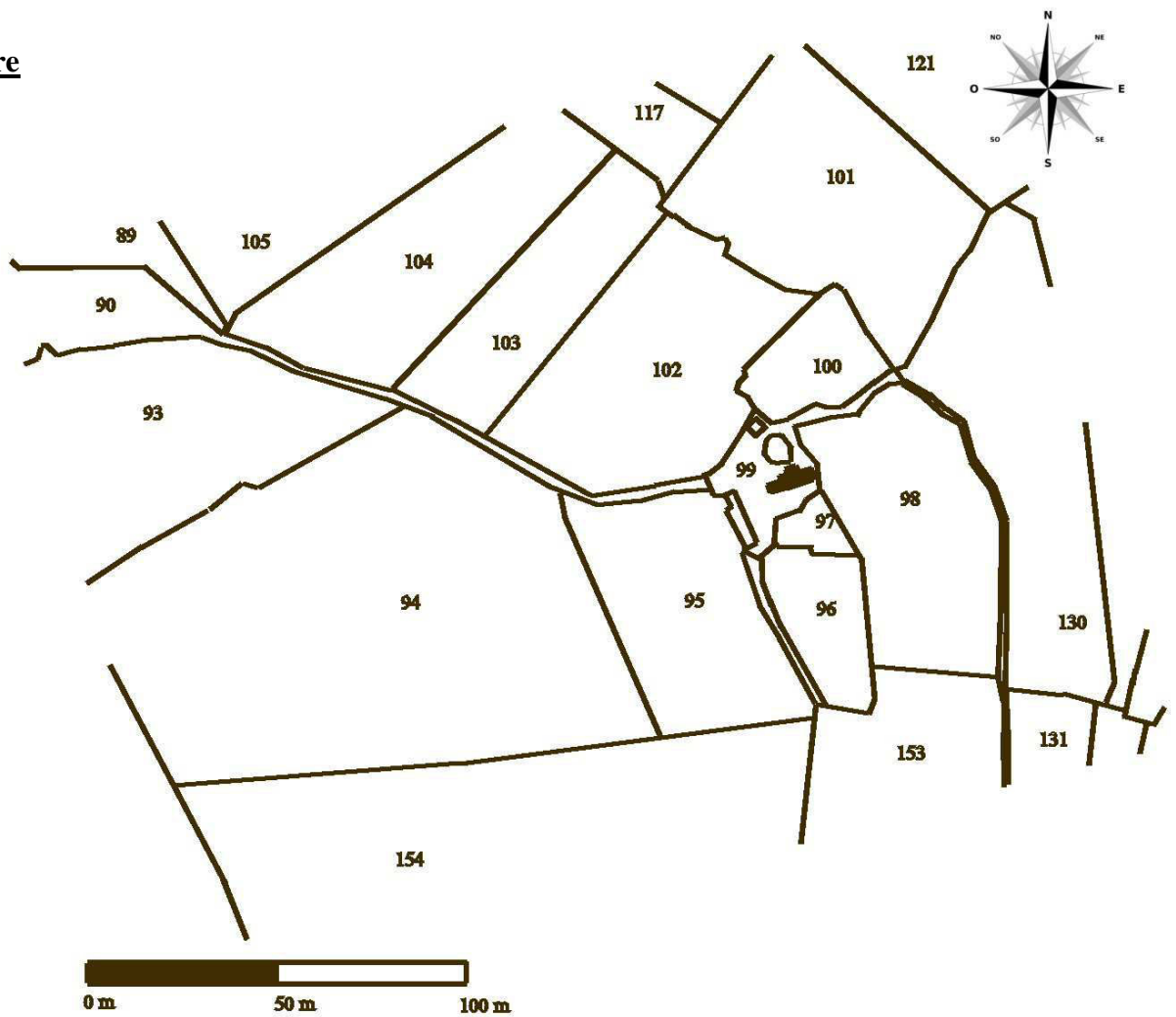
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 470225, 07 m y = 2351591,46 m

Le site de La Vallée est implanté au nord-ouest du village à 93 m à mi-pente à l'écart de toute autre habitation. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	245, 54
Logis / cours d'eau	1241, 29
Logis / Espace boisé	300, 18

Cadastre



- 89 : Hegé du Champ des Terriers de La Vallée
- 90 : Champ des Terriers
- 93 : Champ des Noes La Vallée
- 94 : Grand Champ
- 95 : Pièce de La Vallée
- 96 : Closeau des Barges
- 97 : Le Jardin
- 98 : Pré de La Mare
- 99 : La Vallée
- 100 : Closeau du Puits
- 101 : La Petite Grouas
- 102 : Champ de La Grange
- 103 : Lagni Viel Aître
- 104 : La Noé Vie Laître
- 105 : Champ dessous Le Bois
- 117 : Le Petit Sablon
- 121 : La Grande Grouas
- 130 : La Coutiere
- 131 : La Petite Coutiere
- 153 : Lecrue
- 154 : Champ du Four Villarceau

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Fin XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres (?), pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 9 avril 2012.

Etat de conservation : Logis très remanié au XIXe siècle dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu et a été refait. Toutes les ouvertures ont été refaites.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau de bois repose sur deux consoles sculptées et d'une niche.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11 m	6, 60 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	1	Tuiles

Toutes les ouvertures des façades ont été refaites au XIXe siècle.

Intérieur

Il est fort probable que le logis comportait à l'origine une unique pièce. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Niche
Salle	Rez-de-chaussée	1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur bandeau	Hauteur hotte + bandeau	Hauteur bandeau / sol
Grande salle	238 cm	122 cm	166 cm

Intérêt du site



Ce petit logis comporte dans sa salle une **cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de bois repose sur **deux consoles sculptées de feuillages** dans le goût gothique. Ces dernières surmontent des colonnes posées sur des socles moulurés également dans le goût gothique. A droite de la cheminée se trouve une petite niche.



Données historiques

Sources :

ADS 1 E 616³⁶⁶

26 Novembre 1765

Aujourd'hui, vingt sixième jour de Novembre mil sept cent soixante cinq, il a été procédé à la visite et montrée sur les batimens, cours, jardins, terres labourables, et non labourables, prés, du lieu de la vallée situé paroisse de St martin des monts appartenant à Madame de Beauchamps, à la requête de madite dame ce requerant, françois linais, fermier sortant et denis linais, fermier entrant, lesquels sus denommés d'un commun consentement ont choisi la personne de Mathurin Boisnard, laboureur demeurant à boissé le sec, expert ordinaire à l'effet de procéder à la ditte visite et montrée pour constater les dommages et jure sur son ame et consience ci aucuns il y a sur ledit lieu duquel apres avoir vu et visité lesdits bâtimens, terres et prés a remarqué premierement que dans la maison manable, à la cheminée se trouve un gond sans cramailliere..

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Vallée comme château ou maison notable.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison manable	Novembre 1765	ADS 1 E 616
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Au début du XVe siècle³⁶⁷, un censier citait la mesure de la Vallée sous Saint-Martin. Il semble que La Vallée soit mentionnée comme « mestairie » en 1528 et dépendrait du fief de Santigny en Villaines-la-Gosnais³⁶⁸. Un acte de 1765³⁶⁹, indique que la Vallée se composait « d'un logis à maison, chambre froide et laiterie, d'une grange, d'une étable aux bœufs, d'une écurie aux chevaux, d'une étable aux vaches et de toits à porcs ».

Sources

ADS 1 E 616 :1765 : Seigneurie et domaine de Beauchamp : Domaines : La Vallée à Saint-Martin-des-Monts.

ADS 3 P 305/9 : Cadastre Saint-Martin-des-Monts : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

³⁶⁶ PARIS E., *Reconstitution de la ferme de la Vallée au XVIIIe siècle (1765) située sur la commune de Saint-Martin-des-Monts*, dossier d'histoire moderne, licence, 1995-1996, p. 4.

³⁶⁷ Commission régionale d'inventaire des Pays de La Loire, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 339.

³⁶⁸ PARIS E., *Reconstitution de la ferme de la Vallée ...op.cit.* p. 3. Voir volume du canton de La Ferté-Bernard, commune de Villaines-la-Gosnaie, Santigny.

³⁶⁹ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, ... op.cit.* p. 339.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 339 et 346.

PARIS E., *Reconstitution de la ferme de la Vallée au XVIIIe siècle (1765) située sur la commune de Saint-Martin-des-Monts*, dossier d'histoire moderne, licence, 1995-1996.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 923.

Documents iconographiques



COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 346.

Canton de La Ferté-Bernard

Souvigné-sur-Même

La Cour



Localisation

Cadastre napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Souvigné-sur-Même section A2 du Bourg 253-483, cote PC 349 003.

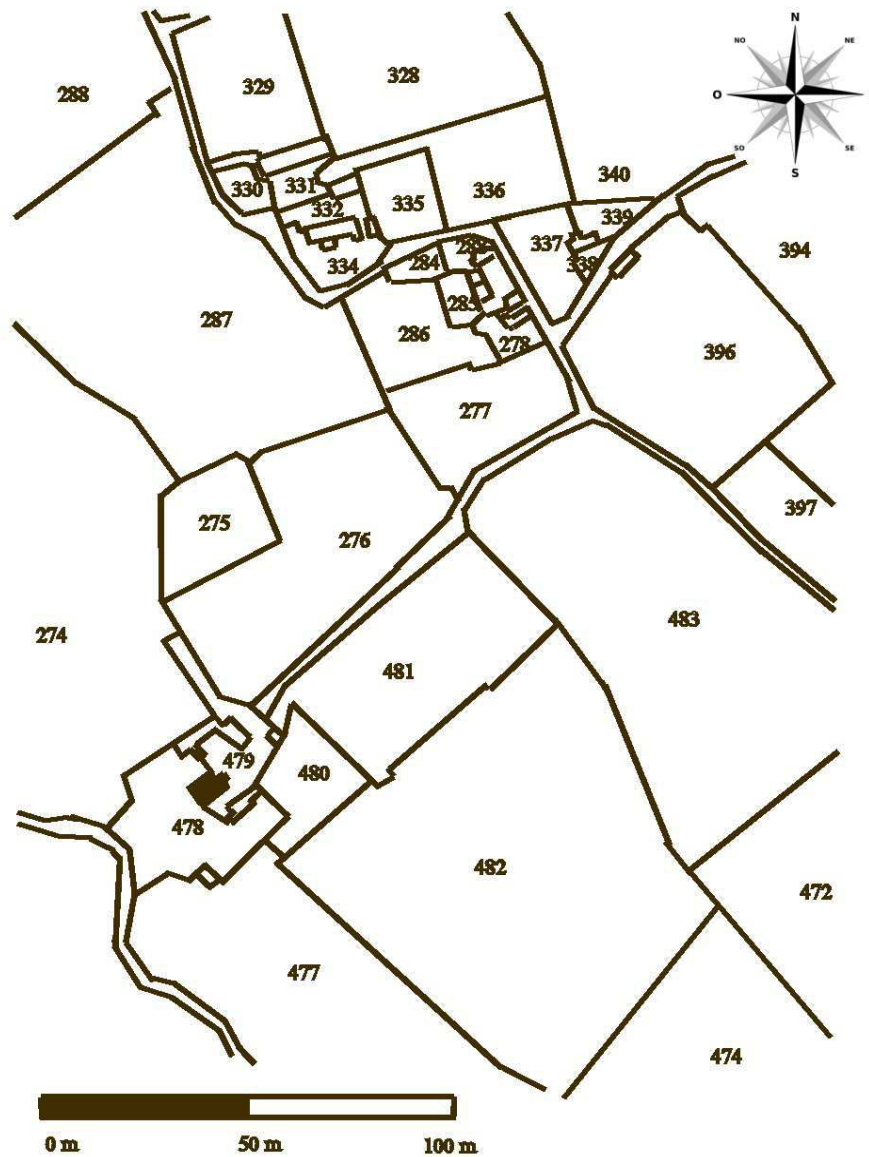
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 473603, 27 m y = 2358956, 40 m

Le site de La Cour est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 93 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Même et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	247, 86
Logis / cours d'eau	63, 94
Logis / espace boisé	422, 70

Cadastre



274 : Le Grand Pré
275 : Le Verger de La Fontaine
276 : Champ de La Fuie
277 : Le Closeau
278 : Le Jardin
283 : Le Jardin
284 : Le Jardin
285 : Le Jardin
286 : Le Clos
287 : Champ du Cimetière
288 : Champ du Vicariat
328 : Champ du Verger
329 : Champ de derrière
330 : Le Jardin
331 : Bitère
332 : Bitère
334 : Bitère
335 : Bitère
336 : Le Verger
337 : Le Jardin

338 : Le Fourneau
339 : Le Verger
340 : Champ de La Charmille
394 : Les Oisonnières
396 : Champ de devant
397 : Cloteau du Grand Champ
472 : Champ de La Braudière
474 : Champ de devant
477 : Pré du Fourmy
478 : Le Jardin
479 : La Cour
480 : Le Verger
481 : Champ des Eutes
482 : Champ du Fourmi
483 : Champ du Bourg

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Milieu du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est /Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 17 mai 2012.

Etat de conservation : Logis remanié dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine, a disparu en partie et a été remplacé par un autre enduit en certains endroits. Les ouvertures de la façade sud-est ont été remplacées au XX^e siècle et ont été réalisées dans le goût renaissance. Des ouvertures à arc en plein-cintre ont été percées au XVIII^e siècle. Il semble que la partie arrière du logis ait été bâtie postérieurement (traces visibles de reconstruction sur les pignons). La partie supérieure du pignon sud-ouest a été rebâtie en parpaings. La pierre d'évier se trouve dans le jardin.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée d'une corniche, de petites ouvertures chanfreinées sur le pignon nord-est ayant conservé des trous de grilles, d'un vase acoustique, d'un sol en dalles de pierres dans la pièce arrière, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'une cheminée engagée à hotte pyramidale ornée d'ornements sculptés, d'une cheminée engagée à hotte pyramidale ornée d'un écu, de cloisons à pans de bois, d'un plafond en bois et d'une pierre d'évier.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	13, 20 m	6,80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par six ouvertures récentes réalisées dans le goût renaissance. Les ouvertures de la façade nord-ouest datent du XVIII^e siècle. Seules quelques petites ouvertures chanfreinées subsistent sur les deux pignons.

Intérieur

Le logis devait à l'origine comporter deux pièces au rez-de-chaussée séparées par un couloir, et deux chambres à l'étage, séparées également par un couloir. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Plafonds de bois
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	
Grande chambre nord-est	Etage	1	1
Chambre (sud-ouest)	Etage	1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle (nord-est)	190 cm	133 cm	160 cm
Chambre 1 (nord-est)	237 cm	180 cm	138 cm
Chambre 2 (sud-ouest)	198 cm	147 cm	176 cm

Intérêt du site

Le logis de La Cour conserve quelques éléments très intéressants de son passé seigneurial. Si les ouvertures extérieures ont été remaniées, l'intérieur conserve sa structure quasi-originelle.



Au rez-de-chaussée, la salle de droite (nord-est) est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** datant de l'extrême fin du XVI^e siècle ou du XVII^e siècle. Le linteau de pierre repose sur deux jambages galbés formant vers le haut des consoles. La pièce de gauche a sans doute perdu sa cheminée, mais conserve, élément peu commun, **un vase acoustique** communiquant avec l'extérieur par le pignon sud-ouest. Ce trou percé dans le mur et noyé dans la maçonnerie est disposé de manière à améliorer l'acoustique de la construction. À l'étage se trouvent également deux pièces. La chambre de droite est chauffée par **une cheminée engagée à hotte pyramidale** dont le linteau à plates-bandes comportant un mascarón au centre entouré de deux R sculptés, repose sur de fines colonnettes faisant office de piédroits. Ces dernières sont surmontées de



deux chapiteaux d'ordre corinthien ornés de feuillages (mais ils sont différents) et surmontent des socles quadrangulaires dont les moulures sont gothiques. La hotte est couronnée par une corniche dont les moulures à tables comportent soit **des visages de putti**, soit des ornements végétaux. Le centre de la hotte devait comporter des anges qui ont été bûchés. Cette cheminée, dont la forme est typiquement médiévale, comporte un décor issu du répertoire ornemental renaissance. Il s'agit donc d'un élément architectural de transition entre le goût gothique et le goût renaissance. Selon l'ouvrage réalisé par La Commission régionale des Pays de La Loire, le décor de cette cheminée est très proche de celui de la porte de l'église de Souvigné-sur-Même portant le chronogramme de 1542³⁷⁰. On peut sans doute dater cette cheminée de des années 1540-1550, car la présence des R sculptés peuvent éventuellement indiquer que le commanditaire soit Jehan Robineau seigneur du lieu en 1551 (voir historique dans la suite de la fiche) qui fut notaire et secrétaire du roi. **Le plafond de cette chambre est totalement réalisé en bois**, tout comme celui de la chambre de gauche. Ces deux pièces sont séparées par un couloir et des cloisons à pans de bois. La chambre de gauche est chauffée par **une cheminée engagée à hotte pyramidale** dont le linteau de bois, orné en son centre d'un écu bûché, repose sur deux consoles à arêtes vives. Ces dernières reposent sur des colonnes engagées à moitié et surmontant des socles quadrangulaires sculptés dans le goût gothique. Dans le jardin se trouve actuellement **une pierre d'évier** dont nous ne connaissons par la provenance exacte.



Dans le jardin se trouve actuellement **une pierre d'évier** dont nous ne connaissons par la provenance exacte.



³⁷⁰ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 359.

Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Robin Tragin	Tragin	1473			ROBERT
René de Bois-Hurpin	de Bois-Hurpin	1494 1500			ROBERT
Jehan Heullant	Heullant	1524			ROBERT
Guillaume Preudhomme	Preudhomme	1531		Conseiller du Roi	ROBERT
Jehan Robineau	Robineau	1551		Notaire et secrétaire	ROBERT
Maurice Dampstan	Dampstan	1559 1582	Ecuyer		ROBERT
Marie Dampstan	Dampstan	1592 1607	Dame		ROBERT

Le premier seigneur connu de La Cour se nomme Robert Tragin et apparaît en 1473 dans les comptes de fabrique³⁷¹. Le seigneur suivant se nomme René de Bois-Hurpin (noble homme) qui apparaît entre 1494 et 1500. À cette date, il apparaît dans une délibération des principaux habitants de la ville et châtellenie de La Ferté-Bernard, relative à l'établissement d'une taxe pour la construction de l'église paroissiale et la réparation des fortifications de la cité³⁷². On trouve ensuite Jehan Heullant (honorabile homme) en 1524³⁷³. En 1531, la seigneurie fut détenue par Guillaume Preudhomme³⁷⁴ (noble homme), conseiller du roi, général des finances en pays de Normandie. Puis en 1551, apparaît Jehan Robineau³⁷⁵ (noble homme), notaire et secrétaire du roi qui reçoit la seigneurie de sa femme demoiselle Preudhomme. On trouve ensuite entre 1559 et 1582, Maurice Dampstan, écuyer, époux de Magdelaine Preudhomme³⁷⁶. Enfin, Marie Dampstan³⁷⁷ apparaît entre 1592 et 1607. Elle épousa à la fin du XVI^e siècle un certain Pierre de La Louppe, écuyer sieur du Chesne, déjà mort en 1607.

Sur le bâti :

Lors de la vente³⁷⁸ de La Cour comme bien national en 1792, le logis s'accompagnait d'une maison de fermier, d'un pressoir, d'une bergerie, d'une remise, d'une grange et d'une écurie.

Sources

ADS 3 P 349/8 : Cadastre Souvigné-sur-Même : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

³⁷¹ ROBERT C. , « Etude historique et archéologiques sur l'église et la paroisse de Souvigné-sur-Même », *Revue Historique et Archéologique du Mans*, Le Mans, 1876, p. 72.

³⁷² ROBERT C., « Etude historique et archéologiques...*op.cit.* p. 73.

³⁷³ *Ibid.*

³⁷⁴ *Ibid.*

³⁷⁵ *Ibid.*

³⁷⁶ *Ibid.*

³⁷⁷ *Ibid.*

³⁷⁸ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 359.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 296.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 350 et 359.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 505.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 232-233.

QUESNE S., *La châellenie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 125-129.

ROBERT C., « Etude historique et archéologiques sur l'église et la paroisse de Souvigné-sur-Même », *Revue Historique et Archéologique du Mans*, Le Mans, 1876, p. 72-76.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 284.

Documents iconographiques



COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 359.

Canton de La Ferté-Bernard

Souvigné-sur-Même

La Grande Roche



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Souvigné-sur-Même section B1 du Cavereau 1-247, cote PC 349 004.

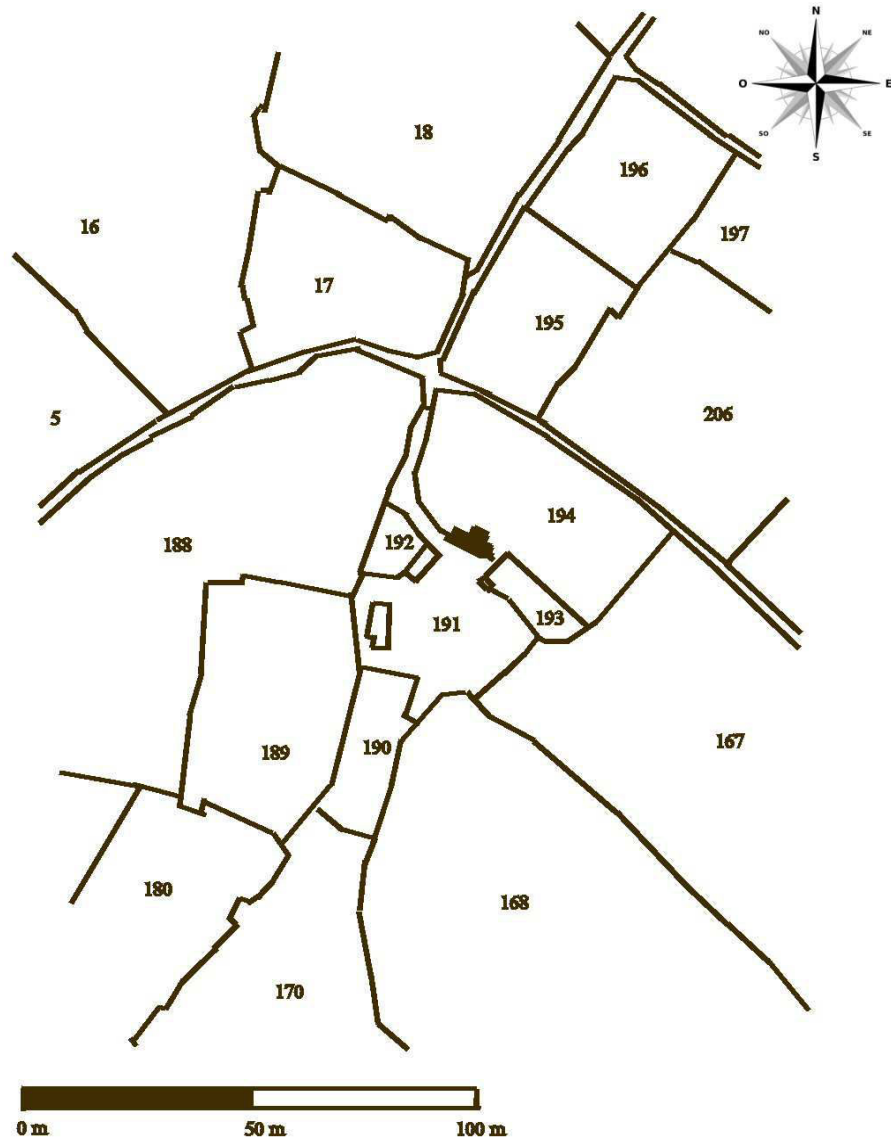
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 474824, 58 m y = 2358628, 32 m

Le site de La Grande Roche est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 101 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Même et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1275, 56
Logis / cours d'eau	771, 95
Logis / espace boisé	2255, 65

Cadastre



- 5 : Champ de La Troche
- 16 : Grand Champ des Noës
- 17 : Champ Marcellerie
- 18 : Champ de La Housse
- 167 : Champ de La Gandinière
- 168 : La Pommière
- 170 : Le Haut du Champ Cher
- 180 : Champ du Moulin
- 188 : Champ du Charneau
- 189 : Champ de La Rochre
- 190 : Le Verger
- 191 : La Roche
- 192 : Jardin des derrière les Ecuries
- 193 : Jardin d'en Bas
- 194 : Le Clos à chanvre
- 195 : La Mercerie
- 196 : La Mercerie
- 197 : Le Jariot
- 206 : Champ Jouannet

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en calcaire, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud /Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Réalisation de la visite: 30 juin 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait à l'origine l'appareillage a été remplacé. Des lucarnes ont été ajoutées sur la toiture. L'ouverture à arc en plein-cintre à droite de la fenêtre à croisée a été créée. Elle remplace une ancienne ouverture en cet endroit. Un perron surmontant deux colonnes, qui ont disparu, permettait d'accéder à cette porte. L'escalier menant à ce perron était contre le mur et a aujourd'hui aussi disparu. Toutes les ouvertures ont été restituées remplaçant des ouvertures du XX^e siècle.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, de trous de boulins, d'une petite baie à moulures à gorges surmontée d'une accolade, d'un grand placard ayant conservé ses boiseries d'origine, d'un petit placard avec sa porte de bois, d'une porte à arc en plein cintre surmontée d'un chronogramme, d'une autre porte à arc en plein cintre, de deux cheminées engagées à hotte droite, d'une porte intérieure chanfreinée et d'un potager.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose actuellement de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15, 60 m	6, 70 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

Les ouvertures ne sont pas d'origine.

Intérieur

Le logis comportait à l'origine deux grandes salles en demi-niveaux. Présence d'un petit bâtiment à l'arrière qui sert de laiterie. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Placard	Potager	Porte avec chronogramme
Salle rez-de-chaussée	0	1	1	1	
Salle rez-de-chaussée surélevé	1	1	1		1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle (rez-de-chaussée surélevé)	203 cm	168 cm	160 cm
Salle (rez-de-chaussée)	205 cm	124 cm	167 cm

Intérêt du site

Le logis de La Roche a été restauré récemment ; des ouvertures réalisées dans le goût médiéval ont été restituées remplaçant des ouvertures percées au XXe siècle. Il semble que **la petite ouverture du pignon ouest soit d'origine**. Les moulures de cette petite ouverture sont à moulures à gorges. Le linteau prend la forme d'une accolade. La partie de droite du logis comporte une salle chauffée par une **cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de bois repose sur deux consoles à arêtes vives. A droite de cette cheminée se trouve un petit placard ayant une porte de bois permettant de le fermer. Au-dessous se trouve **un petit potager**. On accède à la salle de gauche par un petit escalier droit, car cette pièce se trouve un demi-niveau plus haut, surmontant une cave ou cellier. **Une porte à arc en plein-cintre portant le chronogramme de 1576** dessiné à la mine de plomb permet de passer d'une pièce à l'autre. Dans la salle de gauche se trouve **un grand placard muni d'étagères se fermant par une porte à deux vantaux en bois à moulures à tables datant du XVIe siècle**. Ce placard est surmonté d'une corniche sculptée. Cette même salle est chauffée **par une cheminée à hotte droite** surmontée d'une corniche. Le linteau à plates-bandes surmonte deux consoles à volutes finement moulurées et sculptées d'éléments végétaux. Ces consoles surmontent deux colonnes engagées de moins d'un tiers reposant sur deux petits socles quadrangulaires.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Roche comme château.

Historique

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Bernard Le Melle	Le Melle	XVe			COMMISSION REGIONALE

Il semble que le logis soit détenu au début du XVe siècle³⁷⁹, par un certain Bernard Le Melle : « l'ostel et appartenance de la Roche qui fut jadis feu Bernard le Melle... et estoit naguère le féage de l'abbé de la Pelice... »

³⁷⁹ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 350.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 349/8 : Cadastre Souvigné-sur-Même : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 296.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 350 et 360-361.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1 p. 505.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 789.

Documents iconographiques



COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 360-361.

Canton de La Ferté-Bernard

Theligny

La Cordelière



Localisation

Cadastré napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Theligny section C feuille unique de La Cordelière 1-245, cote PC 360 006.

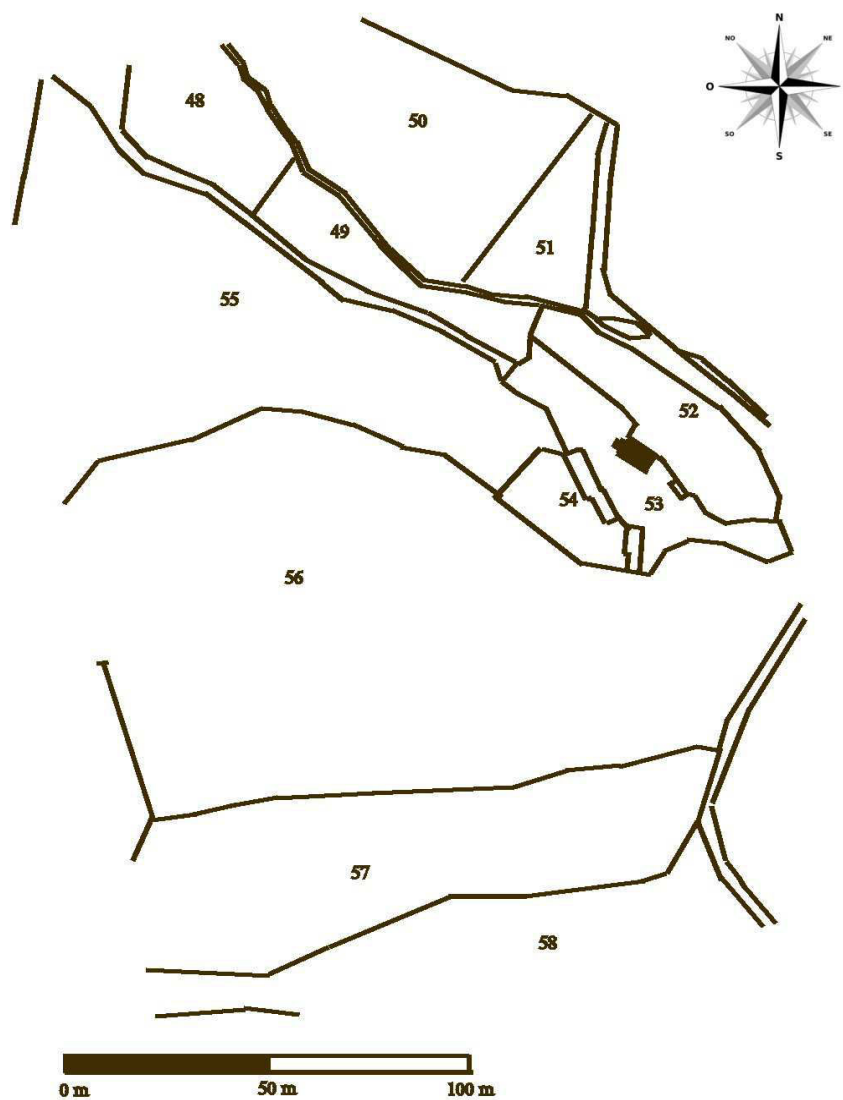
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 484254,21$ m $y = 2351997,83$ m

Le site de La Cordelière est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 154 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2439,80
Logis / cours d'eau	370,91
Logis / Espace boisé	191,67

Cadastre



- 48 : Clos des Houx
- 49 : La Vieille Cour
- 50 : Pré de l'Etang
- 51 : Clos du Fourneau
- 52 : Clos de La Fenêtre
- 53 : La Cordellière
- 54 : Le Jardin
- 55 : La Vieille Cour
- 56 : Le Champ de La Grange
- 57 : La Noë de Saint-Jean
- 58 : Le Sablon

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire haut rectangulaire.

Datation : Début XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres calcaires et grès de couleur grise, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : Logis peu remanié sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu en certains endroits. La toiture a été remaniée au XVII^e siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte surmontée d'une accolade.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade nord-est, est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : trois vasistas, deux fenêtres datant du XVII^e siècle et **une porte surmontée d'une accolade**. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée



Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Vers 1245, un incident oppose le gendre du maire de La Cordelière et Guillaume de Théligny³⁸⁰.

Sources

ADS 3 P 360/18 : Cadastre Theligny : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 105 et 115.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 311.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 268.

³⁸⁰ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 105.

Canton de La Ferté-Bernard

Theligny

La Grande Métairie



Localisation

Cadastré napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Theligny section D2 de Métairie 157-551, cote PC 360 008.

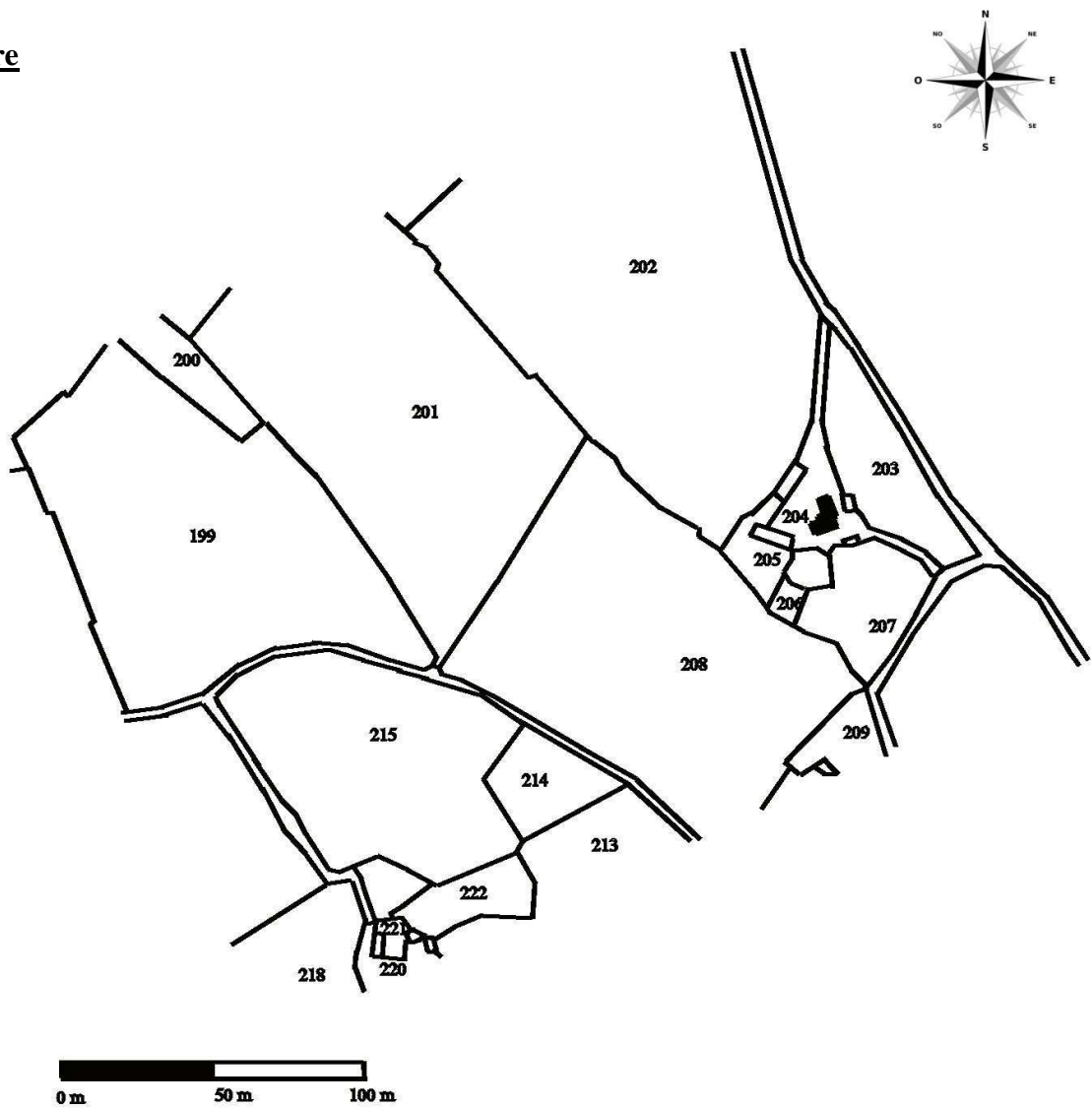
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 485186,59$ $y = 2354636,33$ m

Le site de La Grande Métairie est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 181 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	796,78
Logis / cours d'eau	919,87
Logis / Espace boisé	829,63

Cadastre



- 199 : Les Gagnerais
- 200 : Pré de La Noë
- 201 : Champ Morin
- 202 : Champ du Pressoir
- 203 : Clos de La Bergerie
- 204 : La Métairie
- 205 : La Métairie
- 206 : Clos de devant
- 207 : La Pépinière
- 208 : Champ de devant
- 209 : Le Clos
- 213 : Le Grand Pré
- 214 : Le Petit Pré
- 215 : Le Feu
- 218 : La Petite Brûlée
- 220 : La Bardonnaire
- 221 : Le Petit Jardin
- 222 : Clos des Bois

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle³⁸¹.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : Le portail de la cour porte le chronogramme de 1843. Le logis a été agrandi en 1823, par un bâtiment en retour d'équerre orienté ouest-est.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : ?

Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
? de Maugasteau	de Maugasteau	1452			COMMISSION REGIONALE ³⁸²

Sources

ADS 3 P 360/18 : Cadastre Théligny : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, Sarthe, canton de La Ferté-Bernard, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 367 et 375.

VALLEE E., Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 600.

³⁸¹ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 367.

³⁸² COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.*p. 367.

Canton de La Ferté-Bernard

Theligny

Le Pressoir



Localisation

Cadastre napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Theligny section B3 du Bourg 238-397, cote PC 360 005.

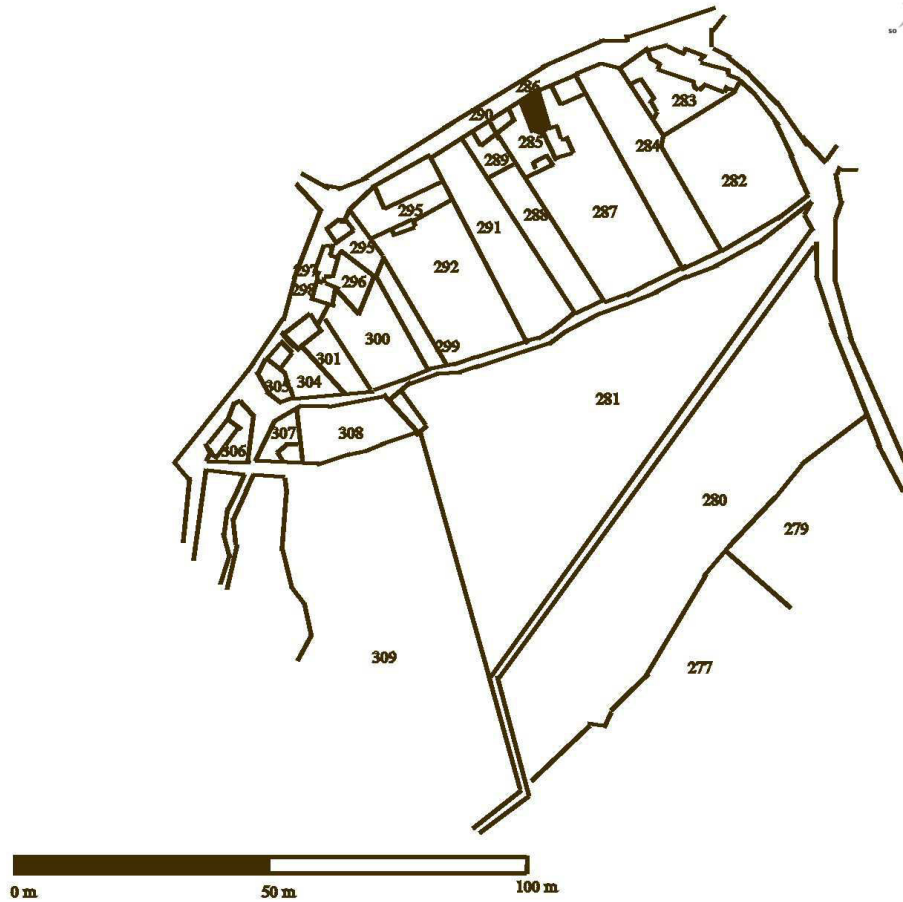
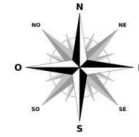
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 485779,39$ $y = 2354017,16$ m

Le site du Pressoir est implanté dans le village à 168 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	105, 97
Logis / cours d'eau	86, 14
Logis / espace boisé	524, 30

Cadastre



277 : La Maladire

279 : La Maladire

280 : Le Grand Pré du Curé

281 : Le Grand Pré du Curé

282 : Le Grand Pré du Curé

283 : Saint Martin

284 : Clos de La Boete

285 : Bourg

286 : Bourg

287 : Clos du Pressoir

288 : Le Clos

289 : Le Clos

290 : Bourg

291 : Le Clos

292 : Le Clos

295 : Bourg

296 : Bourg

297 : Bourg

298 : Le Bourg

299 : Le Clos

300 : Le Clos

301 : Le Clos

304 : Le Bourg

305 : Le Bourg

306 : Le Bourg

307 : Le Bourg

308 : Le Verger

309 : Le Pré des Arpents

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Première moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres de taille de grès de couleur grise et pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 7 octobre 2012.

Etat de conservation : Logis remanié, avec restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Les fenêtres et portes ont été remaniées. Certaines d'entre elles avaient été murées. La toiture a été remaniée au XIX^e siècle et a été surélevée d'1, 50 m. Une partie de la cave a été bouchée. Cette partie a perdu son ouverture ovale destinée à l'aération. Il en subsiste une. Trois des cheminées ont été vendues.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'un four à pain et de niches. Présence éventuelle d'un potager.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14, 30 m	7, 20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par dix ouvertures : sept fenêtres du XVII^e siècle, deux portes du XVIII^e siècle et une fenêtre à moulures à gorges plus ancienne. La façade orientale comporte sept ouvertures : trois ouvertures du XVII^e siècle murées, une fenêtre du XVIII^e siècle, deux petites ouvertures chanfreinées dont l'une est murée et un petit oculus. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtre à moulures	Ouvertures chanfreinées	Oculus
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée		
Façade est		1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le logis principal se composait de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux pièces à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Four à pain	Potager	Etagère	Niche
Cuisine	Rez-de-chaussée	1	Vestiges	1	
Chambre sud	Etage				1

Intérêt du site

Le logis du pressoir a été largement remanié aussi bien à l'extérieur, qu'à l'intérieur. Si quelques ouvertures chanfreinées sont encore visibles sur la façade arrière, l'intérieur conserve dans la cuisine, une cheminée plus récente **un four à pain voûté**. Dans cette même pièce se trouve dans l'embrasure de la fenêtre ce qui pourrait être les vestiges d'un potager. Enfin **une étagère légèrement remaniée** se trouve aussi dans cette cuisine. L'étage, quant à lui ne conserve qu'une petite niche dans la chambre sud.



Données historiques

Historique :

Ce bâtiment faisait très sans doute parti de Saint Marin³⁸³.

Sources

ADS 3 P 360/18 : Cadastre Théligny : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 366.

³⁸³ Saint-Marin est situé sur la parcelle voisine. Voir le présent volume, commune de Théligny, Saint-Marin.

Canton de La Ferté-Bernard

Theligny

La Rosaie



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastre napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Theligny section C feuille unique de La Cordelière 1-245, cote PC 360 006.

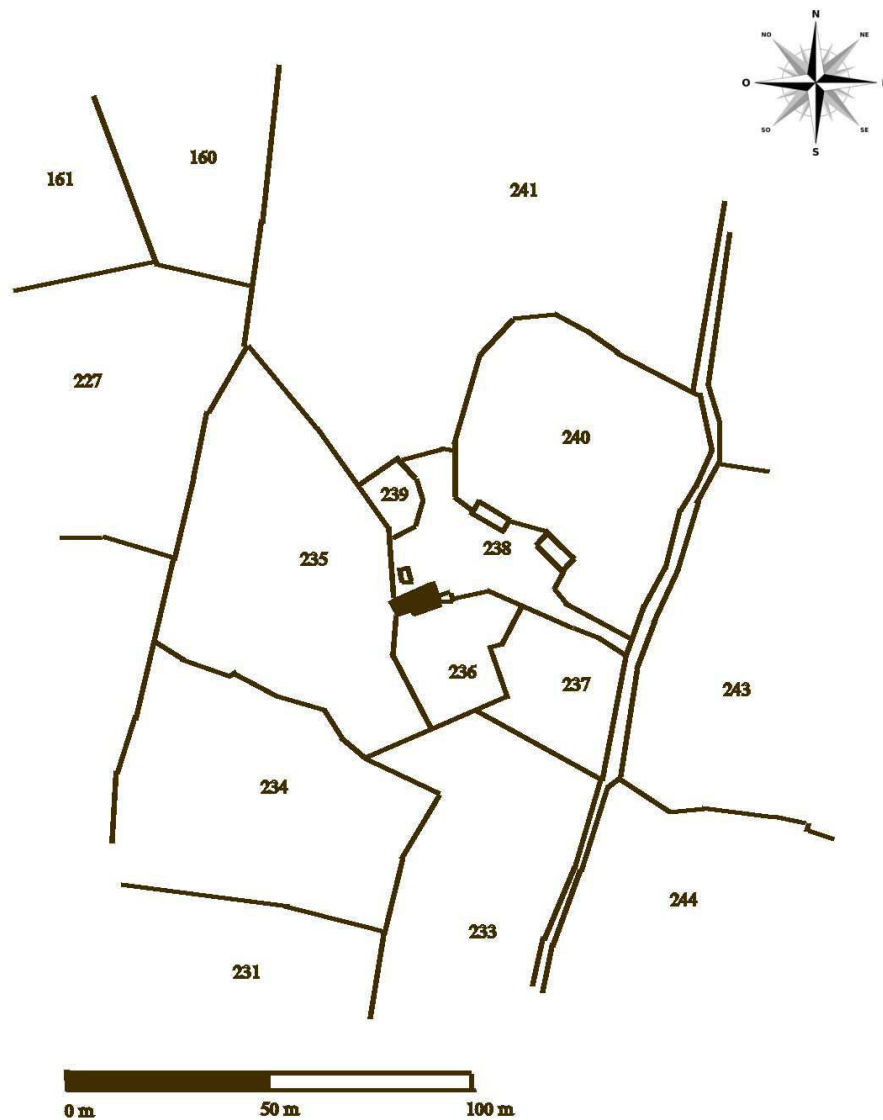
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 484064,89 m y = 2351255,97 m

Le site de La Rosaie est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 173 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	3132, 93
Logis / cours d'eau	555, 65
Logis / espace boisé	238, 18

Cadastre



- 160 : Le Patis
- 161 : Le Champ des Fosses
- 227 : Le Champ des Raïses
- 231 : Le Champ de La Bruyère
- 233 : La Fourmillière
- 234 : La Bruyère
- 235 : Champ de La Mare
- 236 : Le Jardin
- 237 : Le Petit Sablon
- 238 : La Rosaie
- 239 : La Rosaie
- 240 : Le Champ de La Grange
- 241 : Le Champ du Bois
- 243 : Le Grand Champ
- 244 : Le Grand Sablon

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Début du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres de taille calcaires restaurées, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, terre cuite et torchis.

Orientation logis : Nord-ouest/ Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 6 octobre 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié dont la restauration est récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche). La toiture a été vraisemblablement remaniée. Les lucarnes sont récentes. Présence de vasistas. Les ouvertures ont été restaurées. La croisée de la fenêtre de la façade nord-ouest a été refaite sur le modèle de l'ancienne croisée. Une fenêtre chanfreinée sur la façade sud-est a sans doute perdu sa traverse de pierre. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Le plafond de l'actuel salon au rez-de-chaussée a été rabaissé de 50 cm. Le plafond de l'actuelle salle à manger a gardé sa proportion d'origine. Il semble qu'il y avait un étage supérieur qui, aujourd'hui, a disparu. Les poutres et des cheminées ont été vendues par le fermier qui occupait précédemment le logis. Dans le comble, il y avait une cheminée qui a aujourd'hui disparu. Elle était placée sur le mur pignon sud-ouest. Une bonne partie de la hotte, du linteau et l'écu de la cheminée située sur le mur pignon sud-ouest (salon) a été refaite, mais elle est relativement authentique. Cette dernière était auparavant située dans l'actuelle salle-à-manger. L'actuelle cheminée de la salle à manger conserve les piédroits de l'ancienne cheminée du salon, mais les autres éléments sont neufs. La proportion est restée la même.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à croisée restituée, d'ouvertures chanfreinées dont l'une d'entre elles a conservé une grille et une autre les trous de ses grilles, d'une porte à moulures à bandeaux, d'une porte chanfreinée, d'une fenêtre à traverse, d'une cloison à pans de bois et de deux cheminées engagées à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16,40 m	8, 10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

La façade nord-ouest est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : trois lucarnes récentes, un vasistas, deux fenêtres chanfreinées, une fenêtre à croisée et une porte à moulures à bandeaux. La façade sud-est comporte sept ouvertures : trois vasistas, une fenêtre à traverse, une petite ouverture chanfreinée, une porte chanfreinée et une fenêtre ayant sans doute perdu sa traverse. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à croisée	Fenêtres à traverse	Ouverture chanfreinée
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée		
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée		2 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le logis devait comporter à l'origine deux grandes salles au rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Grande salle	Rez-de-chaussée	1
Salle 2 (actuel salon)	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle 1 (salon)	260 cm	108 cm	183 cm
Salle 2 (salle à manger)	258 cm	122 cm	185 cm

Intérêt du site

Le logis de Rosaie a été en partie remanié, mais conserve quelques caractéristiques de son passé seigneurial. En effet, la façade nord-ouest conserve une fenêtre à croisée, des ouvertures chanfreinées et une porte à moulures à bandeaux. La façade sud-est comporte une fenêtre à traverse, une petite ouverture chanfreinée protégée par une grille et une porte chanfreinée. Il semble qu'il y ait eu un écu armorié sur la porte principale. Ce dernier était encore visible en 1983³⁸⁴, mais il n'a pas pu être observé lors de la visite. A l'intérieur, la salle (actuel salon) est chauffée **par une cheminée engagée à**



hotte droite dont le linteau mouluré à plates-bandes est soutenu par deux consoles à arêtes vives surmontant des piédroits prenant la forme de colonnes engagées d'un tiers. Ces dernières reposent sur des socles quadrangulaires. L'autre salle (salle-à-manger) est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des piédroits prenant la forme de colonnes engagées à moitié. Ces dernières reposent sur de hauts socles quadrangulaires sculptés. Lors de restaurations, les positions de ces cheminées ont été



interverties. **A l'étage se trouve une cloison à pans de bois.**



Données historiques

Sources :

ADS G 32

15 septembre 1718

Declaration du 15 septembre 1718 par Laquelle Marie Renée Jodon veuve de feu maître Pierre Le Camus vend censivement son lieu nommé La Rosaye Situee a Theligné Se consistant en une ferme de logis composée de deux chambres a cheminée a lune desquelles il y a un four deux greniers sur lady chambre estables des Carrins a porcs La grange avec estables au Bœufs ...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Rosaie comme château ou maison notable.

³⁸⁴ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 368.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu / logis	15 septembre 1718	ADS G 32
Château ou maison notable	1706	JAILLOT

Un document de 1718³⁸⁵, fait état à La Rosaie « d'une ferme de logis composée de deux chambres à cheminée en l'une desquelles il y a un four, deux greniers sur lesdites chambres quatre étables, des carriés à porcs, la grange avec étables aux bœufs, l'aistrise dudit lieu dans laquelle il y a un puid plus un jardin... ».

Sources

ADS G 32 : Baronnie de Courgenard, appartenant au chapitre : 1400-1765³⁸⁶.

ADS 3 P 360/18 : Cadastre Theligny : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 368 et 376.

VALLEE E. , *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 798.

Documents iconographiques



COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 368.

³⁸⁵ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 368.

³⁸⁶ Cité dans COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.*

Canton de La Ferté-Bernard

Theligny

Saint-Marin



Localisation

Cadastre napoléonien de 1826 au 1/2500 commune de Theligny section B3 du Bourg 238-397, cote PC 360 005.

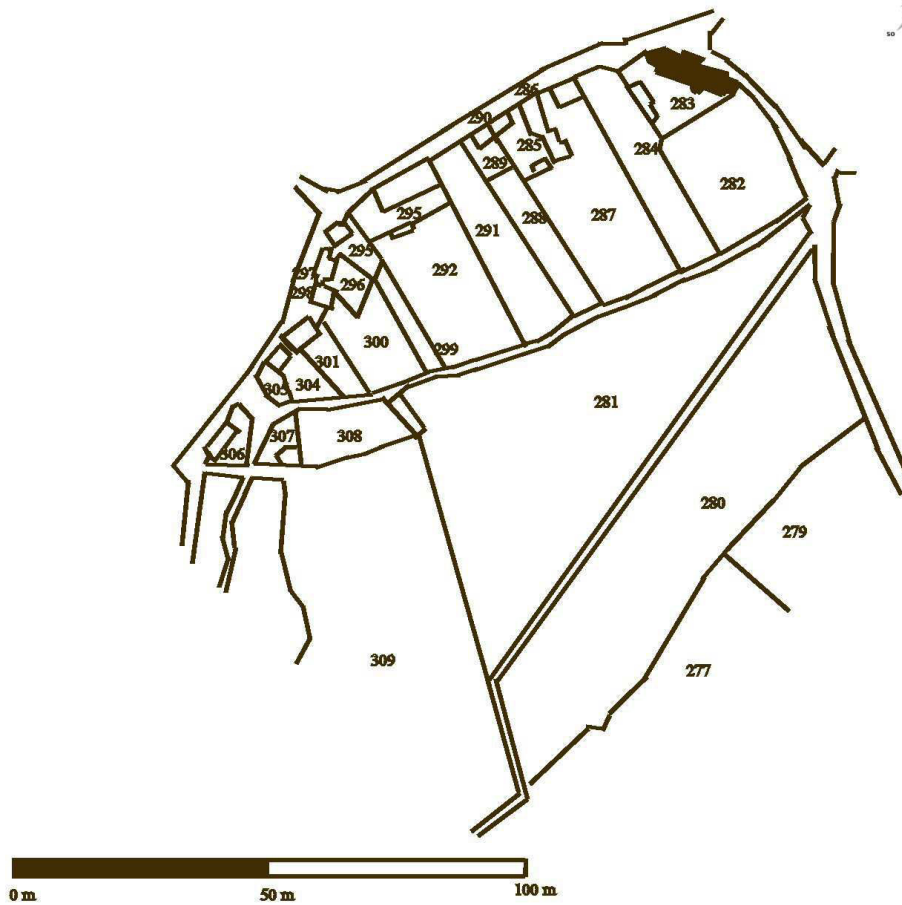
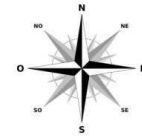
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 485837, 60 m y = 2354017, 16 m

Le site de Saint-Marin est implanté dans le village à 165 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	164, 13
Logis / cours d'eau	57, 24
Logis / espace boisé	535, 90

Cadastre



277 : La Maladire

279 : La Maladire

280 : Le Grand Pré du Curé

281 : Le Grand Pré du Curé

282 : Le Grand Pré du Curé

283 : Saint Martin

284 : Clos de La Boete

285 : Bourg

286 : Bourg

287 : Clos du Pressoir

288 : Le Clos

289 : Le Clos

290 : Bourg

291 : Le Clos

292 : Le Clos

295 : Bourg

296 : Bourg

297 : Bourg

298 : Le Bourg

299 : Le Clos

300 : Le Clos

301 : Le Clos

304 : Le Bourg

305 : Le Bourg

306 : Le Bourg

307 : Le Bourg

308 : Le Verger

309 : Le Pré des Arpents

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : Non visible de la route.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une petite tour hors-œuvre non centrée avec meurtrières et un puits du XVI^e siècle au premier niveau³⁸⁷.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

Toutes les ouvertures semblent postérieures au XVI^e siècle.

Intérêt du site

Ce logis se trouve au milieu d'une cour close de murs et de bâtiments de dépendances. On entre dans cette cour par un portail à porte piétonne. Le nom de ce site vient de saint Marin, patron des tailleurs³⁸⁸.

Sources

ADS 3 P 360/18 : Cadastre Théligny : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 366 et 373.

FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 508.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 309.

³⁸⁷ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 366 / FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 508.

³⁸⁸ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 366 / FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes...op.cit.* p. 508.

Documents iconographiques



COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p.373.



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 508.

Canton de La Ferté-Bernard

Villaines-la-Gosnais

La Roche



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Cadastre napoléonien de 1825 au 1/2500 commune de Villaines-la-Gosnais section A2 du Nord 129-294, cote PC 382 003.

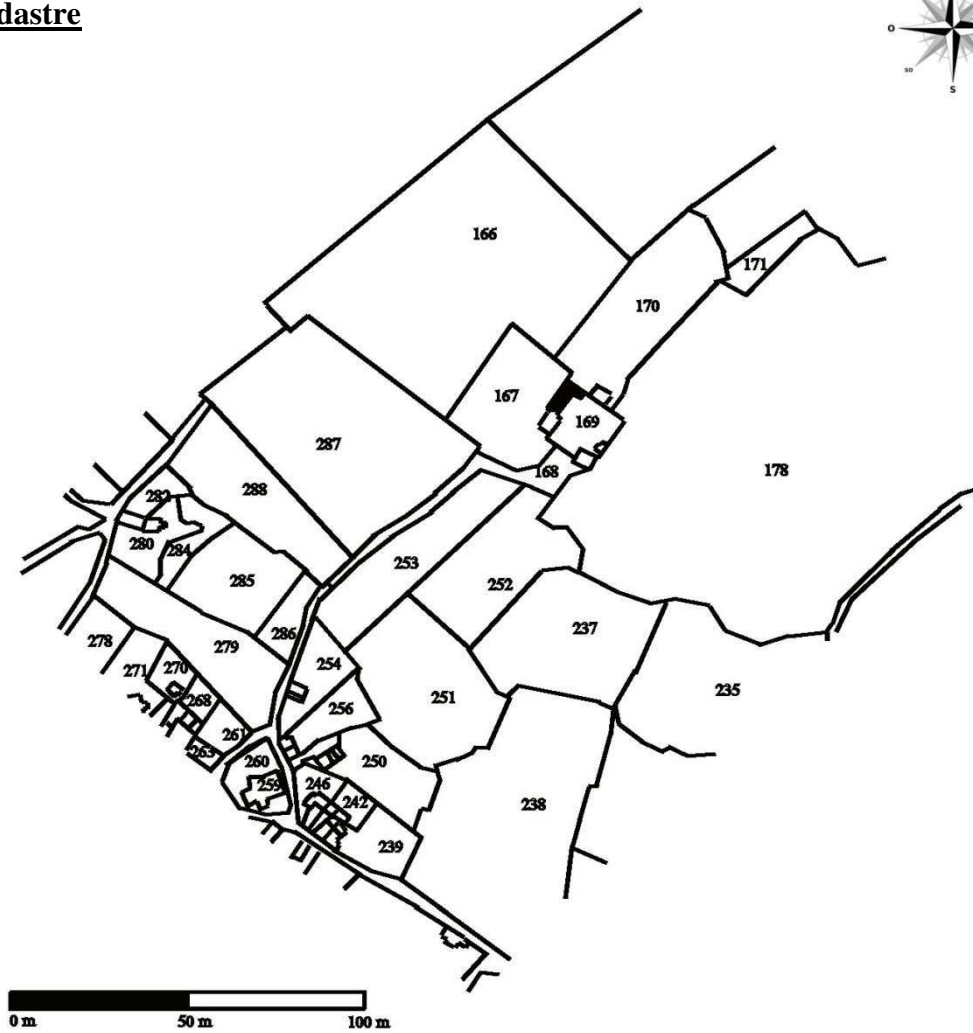
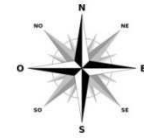
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 470930,97$ m $y = 2350223,03$ m

Le site de La Roche est implanté dans le village à 103 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	256,90
Logis / cours d'eau	265,74
Logis / Espace boisé	397,76

Cadastre



166 : La Vigne	254 : Le Jardin
167 : Le Jardin	259 : Le Bourg
168 : Le Patis	260 : Le Bourg
169 : La Roche	261 : Le Bourg
170 : Le Verger	263 : Le Bourg
171 : Le Broussil	268 : Le Bourg
178 : Champs du Logis	270 : Le Bourg
235 : Le Poil de Chien	271 : Le Bourg
237 : Champ du Cormier	278 : Le Bourg
238 : La Grouas	279 : Le Verger du Pressoir
239 : Le Jardin	280 : Le Jardin
242 : Le Bourg	282 : Petit Jardin
246 : Le Bourg	284 : Hégé du Jardin
250 : Le Bourg	285 : Champ Raine
251 : Le Côteau	286 : Hégé du Champ Raine
252 : Le Tuffé	287 : La Vigne
253 : Le Saint Fouin	288 : La Saintrie

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : 4^{ème} quart du XVI^e siècle, et remaniements aux XVIII^e-XIX^e siècles.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrements des ouvertures en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la prise de vue : 7 juillet 2013.

Etat de conservation : Il semble selon Julien-Rémy Pesche, que le logis fut en partie détruit en 1810³⁸⁹. De nombreux remaniements ont été effectués au XVIII^e siècle et en 1840-1841³⁹⁰. La plupart des ouvertures ont été repercées au XVIII^e siècle. Selon les propriétaires actuels, il y aurait eu une tour d'escalier carrée sur la façade sud-est, mais elle a totalement disparu. La fenêtre à traverse qui subsiste est totalement murée. La façade nord-ouest est relativement récente, car elle se serait écroulée. Selon l'ouvrage de la Commission régionale d'inventaire des Pays de La Loire, « les travaux ont fait disparaître l'essentiel des éléments de datation, sauf dans les annexes de la cuisine où subsistent encore une niche à arc en plein-cintre et une petite fenêtre, toutes deux à chambranles chanfreinés. Dans la cuisine et la pièce voisine sont encore visibles les enchevêtrures d'anciennes cheminées ».

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de deux canonnières, d'une ouverture chanfreinée, d'une ouverture ayant conservé ses trous de grilles, des vestiges d'une fenêtre à traverse, d'une niche à arc en plein-cintre (évier ?) et d'un cellier voûté. Dépendances : présence d'un pavillon.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire (agrémenté d'une courte aile en retour d'équerre à droite) se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	21, 25 m	7, 20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

Toutes les ouvertures datent des XVIII^e-XIX^e siècles, mise à part une petite ouverture chanfreinée sur la façade sud-est, les vestiges d'une fenêtre à traverse murée située sur la même façade, ainsi que d'une autre ouverture ayant conservé ses trous de grille sur l'aile en retour d'équerre.

Intérieur

Il semble que le logis se compose de trois pièces et deux cabinets au rez-de-chaussée³⁹¹.

³⁸⁹ PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 523.

³⁹⁰ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 382.

³⁹¹ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 382.

Dépendances

Il subsiste dans **la cour un pavillon assimilé à la chapelle**. Ce bâtiment rectangulaire coiffé d'une toiture en croupe, **est voûté en blocage** et comporte un étage, aujourd'hui sans plancher³⁹². Il semble plus probable qu'il ait été un petit pavillon défensif. Un mur part de ce pavillon, forme un retour en équerre avant de rejoindre le logis à l'angle nord-est.



Il subsiste également **une petite dépendance** de forme rectangulaire dont les portes sont à arc en anse de panier, chanfreinées, elles ont été réalisées en pierres calcaires.

Intérêt du site

Le logis de La Cour a été fort remanié, mais il subsiste quelques petits éléments intéressants. Si la façade nord-ouest a été totalement reconstruite, la façade sud-est conserve **une petite ouverture chanfreinée** qui a été murée, ainsi qu'une fenêtre à traverse également murée. Sur la droite se trouve une petite aile en retour d'équerre qui est agrémentée sur son pignon d'une



petite ouverture ayant conservé ses trous de grilles. Cette même aile comporte vers le sud-ouest une canonnnière faisant face à **une autre canonnnière située sur le mur pignon de la petite dépendance** prolongeant le logis vers le sud-ouest. Il semble



selon les propriétaires actuels que ces deux canonnnières aient contrôlé une tour d'escalier carrée ayant aujourd'hui disparu. Il semble subsister à l'intérieur une niche à arc en plein cintre dont la forme n'est pas sans évoquer celle de certains éviers. Un cellier voûté serait également visible à l'intérieur.

Données historiques

Sources :

ADS 1 E 689³⁹³

12 avril 1585

Sachent Tous Presens et avenir que en Nostre Cour du Mans Pardavant Nous Mathurin Letail notaire deladite cour demeurant a Conesses dessousignés personnellement Establye Noble Dame Jeanne hurault veuve de deffunt Messire Loys deVendosmoys Vivant chevalier de Lordre du Roy nostre Sire estan elle de present au lieu et maison Seigneurial dela roche alle appartenant paroisse de Villaynes Soumission...

ADS 1 E 621³⁹⁴

16 septembre 1784

Vente de la seigneurie de Vilaine et autres biens par M. M. les héritiers de Ma dale Deshayes a M. er Mmn de Richer.

[...]Au sixieme et dernier Lieu Le pareillement par droit de jeu de fief en La même Seigneurie de Trefoux, La maison et hebergement de la Roche près Le bourg dud. Vilaine, Composé de plusieurs corps de bâtiments entrautres d'un grand pavillon nommé Le château de La Roche Cour au milieu des Batiments colombier, le tout enclos de murs, jardins attenant au principal corps de bâtiment, allée complantée de quelques arbres, Laquelle terre du bourg de vilaine a La principale Cour, un clos de Vigne...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Roche comme château ou maison notable.

³⁹² *Ibid.*

³⁹³ Référence donnée par COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 382.

³⁹⁴ Référence donnée par COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe...op.cit.* p. 382.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guillelmus Gonas	Gonais	1257	Miles		QUESNE
Jehan de Valemer	de Valemer	Début du XVe		Tabellion receveur	COMMISSION REGIONALE
Louis de Vendosmois	de Vendomois	Avant 1585		Chevalier de l'ordre du roi	ADS 1 E 689
Jeanne Hurault	de Vendomois	1585	Dame		ADS 1 E 689

Le premier seigneur connu se nomme Guillaume Gonais et apparaît en 1257 dans le *Liber Albus*³⁹⁵. Il est alors qualifié de *miles* et vend les dîmes que sa femme possédait dans la paroisse au chapitre cathédrale du Mans. On trouve ensuite Jehan de Valemer dans le censier de la châtellenie de La Ferté-Bernard au début du XVe siècle³⁹⁶. Ce dernier fut tabellion et receveur de la châtellenie de La Ferté-Bernard³⁹⁷. Le 12 avril 1585, est citée dans un acte, Jeanne Hurault, veuve de Louis de Vendomois, chevalier de l'ordre du roi, vivant à La Roche.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie / Ostel	Début du XVe	COMMISSION REGIONALE
Lieu et maison seigneuriale	1585	ADS 1 E 689
Maison et hébergement / château de la Roche	1784	ADS 1 E 621
Château ou maison notable	1706	Carte de Jaillot

La Roche est mentionnée au début du XVe siècle dans le censier de la châtellenie de La Ferté-Bernard et est qualifiée de métairie et « ostel »³⁹⁸. Le logis devint postérieurement le presbytère du village. Dans un document de 1784, sont mentionnés un colombier et le pavillon assimilé à la chapelle depuis le XIXe siècle³⁹⁹.

Sources

ADS 1 E 621 : 1725-1792 : Seigneurie et domaine de Beauchamp : Seigneurie de Villaines-la-Gosnaie.

ADS 1 E 689 : 1540-1785 : Seigneurie et domaine de Beauchamp : Seigneurie de Villaines-la-Gosnaie, Fabrique.

ADS 3 P 382/22 : Cadastre Villaines-la-Gosnais : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 316.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 382 et 389.

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Fiche d'inventaire à destination de la Base Mérimée (LA00034802)*, 1973-80, enquête de 1986.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 523-524.

³⁹⁵ QUESNE S., *La châtellenie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de D.E.A, sous la direction d' Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 130. *Liber Albus Capituli*, p. 570.

³⁹⁶ Commission régionale d'inventaire des Pays de La Loire, *Sarthe...op.cit.* p. 382.

³⁹⁷ *Ibid.*

³⁹⁸ *Ibid.*

³⁹⁹ *Ibid.* et ADS 1 E 621.

QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 130-132.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 789.

Documents iconographiques



Photographies provenant de la fiche du Service de l'Inventaire. Elles ont été confiées par les propriétaires actuels (Evier et cellier voûté)

Canton de La Ferté-Bernard

Villaines-la-Gosnais

Santigny



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1825 au 1/2500 commune de Villaines-la-Gosnais section D1 du Couchant 1-207, cote PC 382 007.

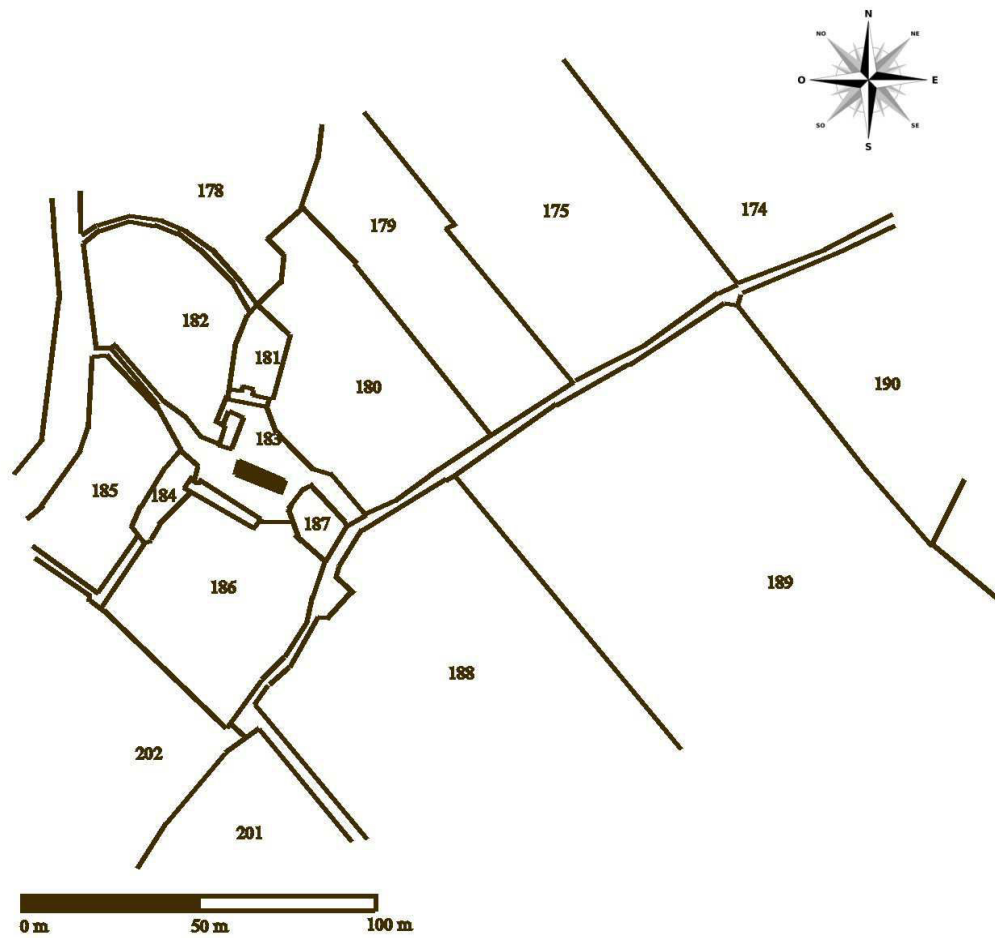
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 469502, 22 m y = 2349308, 63 m

Le site de Santigny est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 77 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1448, 46
Logis / cours d'eau	122, 17
Logis / espace boisé	527, 28

Cadastre



- 174 : Champ de Lille
- 175 : Champ de La Fuie
- 178 : Pré d'Amont
- 179 : Le Petit Champ
- 180 : Champ Berger
- 181 : Le Jardin
- 182 : Le Patura
- 183 : Santigny
- 184 : Santigny
- 185 : Le Petit Pré
- 186 : Champ de La Grange
- 187 : Le Jardin
- 188 : Le Grand Champ
- 189 : La Longrain
- 190 : Champ de La Troigne
- 201 : La Grouas Demiez
- 202 : La Grande Pature

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres de taille de grès de couleur grise bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-ouest/ Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 20 mai 2012.

Etat de conservation : Logis remanié dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait à l'origine l'appareillage a disparu. Une fenêtre a été percée au-dessus de la porte d'entrée au XIX^e siècle. Des lucarnes ont été placées lors de la dernière restauration. Toutes les fenêtres ont été refaites au XX^e siècle. On peut voir l'état antérieur sur la photographie confiée par les propriétaires actuels. (voir fin de la fiche).

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte surmontée d'un écu bûché et de deux cheminées largement remaniées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	25 m	7,10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes et en croupe vers le sud-est	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par quatorze ouvertures : quatre lucarnes récentes, cinq fenêtres récentes, une porte récente, une petite ouverture datant du XIX^e siècle, une porte ancienne surmontée d'un écu bûché et deux portes anciennes menant à la cave. La façade nord-est comporte huit ouvertures : deux vasistas, deux lucarnes récentes, trois fenêtres récentes et une porte qui semble ancienne. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes
Façade sud-ouest	2 : vers la cave 1 : rez-de-chaussée
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le logis se compose de trois salles au rez-de-chaussée. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Grande salle	Rez-de-chaussée	1
Cuisine	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle 1 (actuel salon)	238 cm	188 cm	150 cm
Salle 2 (actuelle cuisine)	238 cm	188 cm	150 cm

Intérêt du site

Le logis de Santigny est en bonne partie remanié, mais il conserve sur sa façade principale orientée au sud-ouest, une porte non ornée mais surmontée **d'un écu bûché**. L'intérieur conserve trois salles dont deux d'entre elles comportent une cheminée chacune. La grande salle située au milieu du logis est chauffée par une **cheminée engagée à hotte droite** largement remaniée. A l'origine (voir fin de la fiche), le linteau était soutenu par des consoles légèrement moulurées en ressauts. La cuisine située vers le sud-est est chauffée par **une cheminée complètement remaniée** qui à l'origine (voir fin de la fiche) comportait une hotte droite soutenue par deux consoles légèrement moulurées en ressauts.



Données historiques

Sources :

ADS 1 E 511

25 mai 1537

Saichent tous present et avenir que en nostre court Royal du mans endroit pardevant Jehan haultesse notaire Jure deladict court demourant en La Ville de la ferte bernard cy dessoubz signe Personnellement Establiz noble homme francoys decentigny et damoyselle Anne de billon son espouse demourans en La paroisse de Villaines Lagosnays Lad anne de Sondy mary auctorisee suffisamment pardevant ledy jure quant a cest fait Soubzmectans eulx et toutes leurs choses ou pouvoir et juridicion de medy court et en toutes autres se mestier est quant a tenir ey enteriner ce que sensuit Confessent de Leurs bonnes voluntes sans contrainctes avoir Vendu et octroye et encores par ces presentes vendent et octroyent A honorable homme Guillaume dutertre seigneur de la Riviere demourant a Jugrande absent homme homme florent beaudoulx demourant a La ferte bernard present acheteur et stippullant pour cedy Guillaume dutertre ses hoirs et aians cause du jourdhuy a touziousme heritalement Cestassavoir Les deux tierces parties par indivis dune piece de pre gagnable situee et assise en lady paroisse de Villaines la golnays et deppendant du lieu de centigny Icelle piece appelee le grand pre de centigny...

ADS 1 E 528

5 juillet 1569

Entre Maître aulbert courtin filz et heritier de feu messire nicole courtin en son vivant procureur en lieu et a lacour au gresfe [...] dicelle seigneur du chastellier demande et regner lenterinemant dune estre savalle du huictieme may de pat rodon dunepart et Jacques Burault seigneur de vibet et de tresfours grand audientent de France par desboys et maître michel Legrad conseiller du roy et [...] en sa senechaussee dumans seigneur du luart et de centigny par dupont dusqu a lanterinement de ladicte requeste apres que ledict demandeur a persister a lenterinement...

ADS 1 E 511**13 mai 1573**

Entre maistre Jehan gaudeau et Estienne Roder commissaire estably aux [...] et Receveur des deux parts des Lieux de la gadeliere et La fresnaye et en quy en deppend du fief de centigny Regneraux bail estre fait desdy [...] Comparant par Messire Jacques Legendre Leur procureur et Conseil en La maison duquel Ilz ont esleudomaige. Et honorable messire michel Legraiz Conseiller du Roy Lieutenant particulier a ce Siege Regeneraux de la Saise desdy choses appelle pour voier se le bail Comparant en personne Assiste de Messire Nicollas Le bouc et son procureur et conseil En la maison duquel Je a asussu esleu domicile dune part Et damoiselle Jehanne godeau veufve deffunct Noble Adrian decentigny Comparant en personne assestre par messire Son et dutertre son procureur et Conseil en La maison duquel elle a aussi est en domicile dun...

ADS 1 E 511**21 janvier 1578**

Du Vingt et ungniesme Jour de Janvier Lan mil Cinq cens soixante et dix huit Au Mans. Comme proces feussent meuz pendentz et judens tant aux Siege presidial Senechaussee du bailliage danger dict Cour et Lemans duter damoiselle Jehanne godeau veufve feu Adrien de Centigny vivant escuyer seigneur au tyr dudict Lieu de La gadeliere tant en nom Comme tuteur naturelle bail et garde Noble des anfans mineurs dans dudict deffunct a dalles et honorable homme maistre Michel Legrad Apresent deffunct a Lors quil vivoyt Sieur du Luard al de parfy dudict Centigny deffendeur et demandeur au Roy nostre Journelle at noble denys de clinchamp sieur dargenson Deffendeur al paraillement Icelluy deffunct Legrad Cessnomaire dudict de Clinchamp al de Seur Jacquine de Centigny sa belle mere demandeur au Retraict feodal Pour Raison du lieu de La Fresnaye nommant Immediatement du fief et seigneurye de Centigny autant quil dyest tous dudict fief al Ladicte Veufve..

ADS 1 E 511**23 février 1584**

Saichent tous Present advenir que du Vingt troisisme jour de febvrier lan mil Cinq Cens quatre vingt et quatre davant midy. En la Cour du Roy nostre sire au mans Et de Monseigneur fils de France frere unique de sa Majesté Conte du Maine endroict pardevant Nous Gervais Le More et pierre Bourgouin Notaires et tabellions Jures audict Mans Personnellement Establis chacune de Adrian de Centigny Escuier sieur de La Gadeliere demeurant audict lieu paroisse de Villaines la gosnaies tant en son nom pource que au nom Et Comme procureur special par procuracion au cour troussaapte à la fin des [...] de damoiselle Jehanne Godeau veufve deffunct Adrian de Centigny vivant escuier sieur de la Gadeliere tant en son nom que soy faisant four de damoiselle Margueritte de Centigny, françois et [...] de Centigny Escuiers damoiselle Magdeleine de Centigny tous en faud desdictz deffunt de Centigny et Goheau Et anne de Centigny veufve de noble Jullien de Beury vivant sieur de la borde ausquelles dhaboudant Iceluy adrian a pounnid faire tatifier...

ADS 1 E 511

2 septembre 1616

A tous Ceulx qui Ces presentes lettres veront Marin Gallais heritier en droitz baily de la chastellenie de cetton pour monsieur de la prousterie La gallasidre de prez Salut Scavoir faisobs que pardevant noel Izint tabellion Jure de icelle chatellenye furent present en leur personnes Jean deprez escuyer sieur de Launay y demeurant en la paroisse de cetton en son nom dune part Et Jehan dufay escuyer sieur de saint denis demeurant au lieu de mallaiffe en La paroisse de Saint hillaires sur devant ausy en snon nom et venerable et discrete personne noble anthoine demousses prestre licencie en droitz canon et comme se faisant fort de Jacques de mousses escuyer sieur du mesnil demoiselle barbe du fay son espouze...

[...]

Et par la presente font entiers lotz partages et divisions du lieu dommaine de la Gadolliniere La fresnaye chammoday La maison arse et du fief terre et seigneurie de Sentigny dy se que dudit fief terre et seigneurie de Sentigny appartenai a defunt françois de Sentigny vivant escuyer de par partage faicte estre luy et deffunt anthoine de Sentigny ausy escuyer son frere aisne arestez pardevant mae ammelloy notaire en Cour Lay le Vingcinquiesme jour de mars Lan mil cinq cens trente le tout assis en la paroisse de Villaines La Gosnaies appartenant audy sieur de Launay pour les deux tiers comme representant defunctz Joachim deprez vivant escuyer sieur de Launay Son père et Lant jube appartenant audit sieur de saint denis et de la Cheronniere et ausdit sieur du mesnil de la Roche et de lestang a cause desdittes demoiselle leur sespouze Represenat ensemblement deuncte damoiselle francoisse deprez La mere qui estoie seur dudit defunt sieur de Launay et a eulx tous ensemble acueur de la succession [...] de defunct damoiselle marguerite de Sentigny vivant Cousine maternelle est espouze de Louis de mely escuier sieur de marge...

ADS 1 E 521

10 novembre 1762

Le dix novembre Mil Sept Cent Soixante deux et de la visite et Montrée faite sur la Métairie du grand Sentigné Située parroisse de vilaines lagonais appartenant a monsieur de Beauchamps Conseiller du Roy au parlement de paris. A la Resquisition de maistre René haultbourg fermier dudit lieu Et de la veuve Louis Boulay fermiere Cy devant qui ce soit concordement choisi pour Expert La personne de Maturin Bonnard laboureur Expert ordinaire Demeurant parroisse de Boissé le Sec qui leur promis voir Et visite ce qui Suit. Et Premierement Nous avons Remarque dans la maison manable que a La cheminee ce trouve au gons sans cremilliere ...

[...]

L'escalier est de quatre Marche de pierre brute...

ADS 1 E 621

16 septembre 1784

Vente de la seigneurie de Vilaine et autres biens par M. M. les héritiers de Ma dale Deshayes a M. er Mmn de Richer.

[...]En second lieu Le tiers du fief de Centigné Sis en la paroisse de Vilaine La Gouais, Les vassaux, hommes sujets et Censitaires dud. tiers de fief, sans en Rien Reserves au reterrier, duquel tiers de fief La dame Deshayes étoit dame propriétaire par delibation de fief de deux parts au tiers conformement a L'arrêt du parlement de Paris du vingt mars mil six cent quatrevingt deux et au partage du fief et seigneurie de Centigné...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Santigny comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Santigny comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
François de Centigny Anthoine de Centigny	de Santigny	1530 1537			ADS 1 E 511
Michel Legras	Legras	1569		Conseiller du roi	ADS 1 E 528
Adrien de Centigny	de Santigny	Avant 1573			ADS 1 E 511
Jeanne Godeau	de Santigny	1573 1584	Dame		ADS 1 E 511
Marguerite de Centigny	de Santigny	Avant 1616			ADS 1 E 511

Un certain Mathurin Courtin dit de Centigny apparaît dans l'assemblée des habitants de la ville et seigneurie de La Ferté-Bernard en 1500 et est cité dans l'ouvrage de la Commission régionale d'inventaire des Pays de La Loire⁴⁰⁰. Il nous semble cependant très probable que la seigneurie soit alors détenue par la famille de Santigny. On trouve ensuite, en 1537, François de Santigny qui épousa Anne de Billon. En 1569, apparaît Michel Legras, seigneur du Luart, conseiller du roi en la sénéchaussée du Mans. S'ensuit Jeanne Godeau, veuve d'Adrien de Santigny en son vivant seigneur de Santigny qui apparaît dans les actes en 1573, 1578 et 1584. Il semble que la seigneurie soit détenue avant 1616, par Marguerite de Santigny, fille de François de Santigny.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu	25 mai 1537	ADS 1 E 511
Fief	13 mai 1573	ADS 1 E 511
Fief et seigneurie	21 janvier 1578	ADS 1 E 511
Fief terre et seigneurie	2 septembre 1616	ADS 1 E 511
Métairie	10 novembre 1762	ADS 1 E 521
Fief et seigneurie	16 septembre 1784	ADS E 621
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble que le site soit mentionné dès le dernier quart du XIIIe siècle et dans le terrier de 1384-1390⁴⁰¹. Lors de travaux dans le château de Beauchamp en 1683, il est indiqué que le vitrier a également mis des vitres « à la salle et cabinet de Centigny »⁴⁰². Une estimation datant de 1779⁴⁰³, donne quelques précisions sur le logis et ses dépendances : « la mesteris... consiste dans un corps de batimanst...distribuée dans un vestibulle aux milieu, une grande salle sur la gauche, une autre salle sur la droicte et une chambre à feu servans de cuisine aux bout vers le levans, deux cave sous la première salle... greniers sous le toict...Un autre corps de batimanst en retour du presedans vers le nord... contenant une boulangerie et une étable, grenier sur la boulangeris... Un four adossé aux pignon à cheminée, un toict à porcs...Delautre costé de la cour vers le midy se trouve un autre corps de batimanst, une grange et une étable...Aux bout du dit corps vers le couchand se trouve un autre corps...contenant deux étables et une écuris construit partis sur mur et partis sur pans de bois... ».

⁴⁰⁰ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 382.

⁴⁰¹ COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe ...op.cit.* p. 382.

⁴⁰² *Ibid.*

⁴⁰³ *Ibid.*

Sources

ADS 1 E 511 : 1537-1748 : Seigneurie et domaine de Beauchamp : Centigny, terre et fief : Titres généraux et partage du fief.

ADS 1 E 521 : 1762-1829 : Seigneurie et domaine de Beauchamp : Centigny, terre et fief : Montrées.

ADS 1 E 528 : 1509-1706 : Seigneurie et domaine de Beauchamp : Le Châtelier, relevant de Centigny.

ADS 1 E 621 : 1725-1792 : Seigneurie et domaine de Beauchamp : Seigneurie de Villaines-la-Gosnaie.

ADS 3 P 382/22 : Cadastre Villaines-la-Gosnais : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 382 et 389.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 524-525.

Documents iconographiques



COMMISSION REGIONALE D'INVENTAIRE DES PAYS DE LA LOIRE, *Sarthe, canton de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Nationale, Paris, 1983, p. 389.



Photographies appartenant aux propriétaires actuels : façade, cuisine et salle.

Table des matières :

CANTON DE LA FERTE BERNARD

1- Avezé	1
La Coignardière	1
La Croix.....	5
La Ponjardière	8
2- La Chapelle du Bois	13
La Torillère.....	13
3- Cherré	17
La Fuie.....	17
La Grande Porte.....	22
4- Cormes	27
Les Hayes Parenteaux.....	27
Panné	31
Planchette	36
5- Dehault	45
Le Château.....	45
Les Hauts Buissons.....	68
La Mauvaisinière	72
6- La Ferté-Bernard	76
Le Château.....	76
La Derouinière.....	99
Essay.....	104
La Vacherie	109
7- Préval	113
La Matrassière Boulay.....	113
8- Saint-Aubin-des-Coudrais.....	116
La Cour.....	116
La Grande Beausserie.....	122

9- Saint-Martin-Des-Monts	137
Bourdué	137
La Vallée	141
10- Souvigné-sur-Même	146
La Cour.....	146
La Grande Roche.....	152
11- Théligny	157
La Cordelière.....	157
La Grande Métairie.....	160
Le Pressoir	163
La Rosaie.....	167
Saint-Marin.....	172
12- Villaines-la-Gosnais	176
La Roche.....	176
Santigny.....	182

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 6 : *corpus* : canton de La Ferté-Bernard

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another; the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène **RENAUDIN**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

École doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : *Histoire médiévale*
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XV^e siècle)
Volume 8 : corpus : canton de La Fresnaye-sur-Chedouet*

JURY

Rapporteurs : Philippe RACINET, Professeur, Université de Picardie
Elisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examineurs : Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CASSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : Annie RENOUX, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

Aillières-Beauvoir

La Locherie



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1832 au 1/2500 commune de Beauvoir section A2 du Bourg, cote PC 031 003.

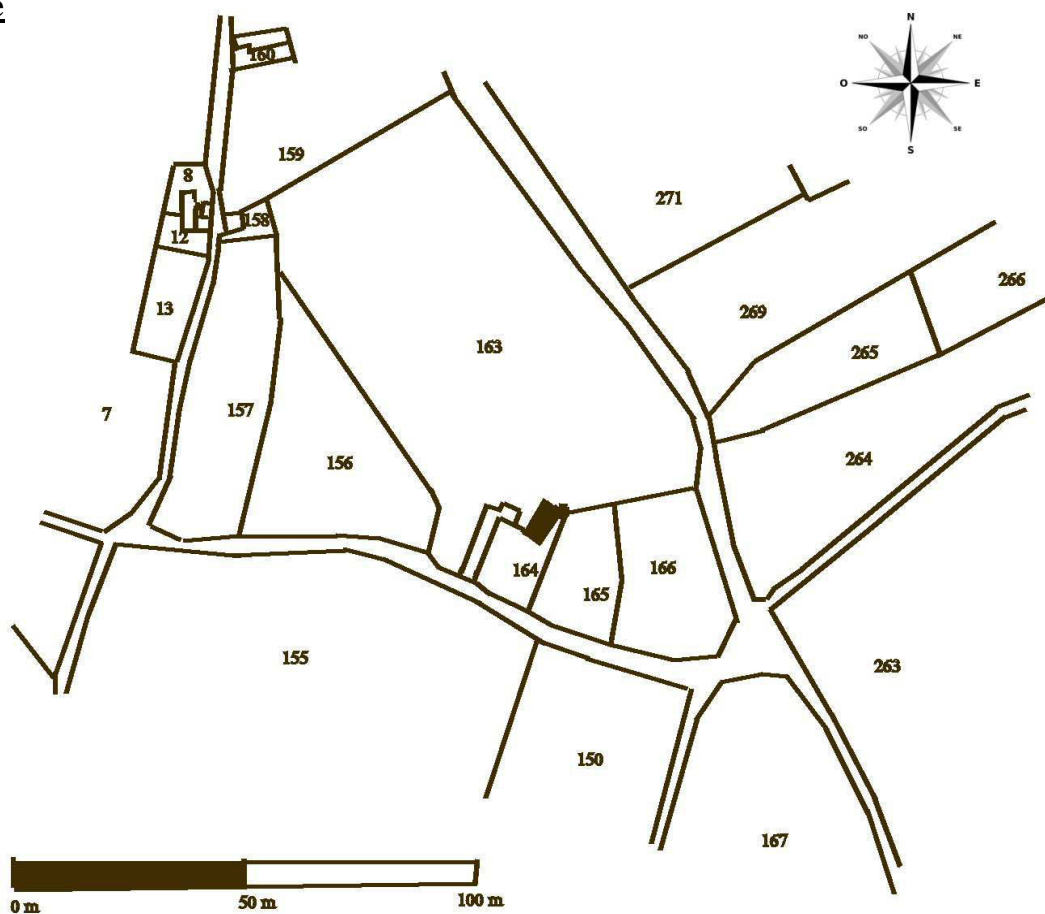
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 451390,97$ m $y = 2380651,17$ m

Le site de La Locherie est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 241 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et à la Forêt de Perseigne.

Distances	en m
Logis / église	529,83
Logis / cours d'eau	1376
Logis / espace boisé	394

Cadastre



- 7 : Pièce de La Bonnerie
- 8 : Le Jardin (Pressoir)
- 12 : Le Jardin
- 13 : Le Clos
- 150 : La Petite Pièce La Locherie
- 155 : La Grande Pièce La Locherie
- 156 : Champ des Genets
- 157 : Clos de Devant (Pressoir)
- 158 : Le Jardin
- 159 : Le Pressoir
- 160 : Le Pressoir
- 163 : La Chataigneraie
- 164 : La Locherie
- 165 : Le Jardin La Locherie
- 166 : Le Clos
- 167 : La Gobillonerie
- 263 : Les Hutteries
- 264 : Le Pré long
- 265 : Le Petit Pré
- 266 : Le Petit Pré
- 269 : Le Pré Neuf
- 271 : Les Patis

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe siècle, très remanié au XVIIIe siècle. La tour est du XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise, et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 17 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis remanié au XVIIIe siècle, avec campagne de restauration relativement récente. Seule la tour est vraiment authentique. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits sur la tour.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour ronde hors-œuvre non centrée contenant deux salles voûtées, d'ouvertures chanfreinées, d'une archère et de vestiges d'une cheminée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15, 10 m	7 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : trois portes-fenêtres modernes et trois fenêtres. La façade nord-ouest comporte une fenêtre moderne. Seule la tour comporte quelques petites ouvertures chanfreinées.

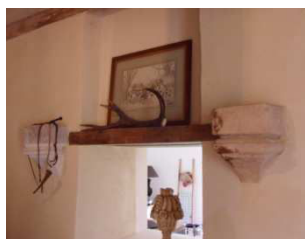
Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements.

Pièces	Niveau	Cheminée
Petite salle proche de la tour	Rez-de-chaussée	vestiges

Intérêt du site

Le logis de La Locherie conserve des caractéristiques issues de son passé seigneurial, telle **la tour ronde hors-œuvre** qui aurait été bâtie pendant la guerre de Cent Ans. Elle est éclairée par quelques petites ouvertures chanfreinées et est agrémentée d'une archère. À l'intérieur, se trouve à chaque étage une petite pièce ronde voûtée en moellons de pierres. Au rez-de-chaussée, dans une petite salle proche de cette tour subsiste **les vestiges d'une cheminée médiévale dont on peut voir les deux consoles légèrement moulurées à arêtes vives.**



Données historiques

Sources :

ADS 109 J 50

2 mai 1665

A tous qui ces presentes verront Le Garde des Sceaux et tabellion Royal de la baronnye du Saonnois et chastellenye de prey sallan. Scavoir faisons que du vingtieme jour de may lan mil six cent soixante cinq avan midy pardavent nous Michel Martin notaire Royal au duché de Beaumont demeurant a Roullee fut present en sa personne Mathieu Caillard escuyer sieur de la (?) demeurant en sa maison de La Locherye, paroisse de Beauvoir...

ADS 109 J 50

11 mars 1671

A tous qui ces presentes verront Scavoir faison que du onziesme jour de mars mil six cent soixante et onze avant midy pardevant nous Jacques Luce notaire royal de Beauvoir et [...] demeurant en la paroisse de Contilly fut present en personne Mathieu Caillard escuyer sieur de La Juridiere demeurant en son logis seigneurial de La Locherye paroisse de Beauvoir lequel a continue epar ces presentes continu le bail par luy fait de la terre et mestairye en La Locherye sittiée audy Beauvoir a Nicollas Bestier Laboureur...

ADS 109 J 50

1^{er} mars 1672

A tous qui ces presentes verront Salu Scavoir faisont que du premier jour de mars mil six cent soixante et douze apres midy Pardavent nous Jacques Luce notaire royal de Beauvoir et (?) demeurant en la paroisse de Contilly, fut present en personne Mathieu Caillard escuier sieur de la Juridière demeurant en son logis seigneurial de La Locherye paroisse de Beauvoir...

ADS 109 J 62

1673

Pardevant nous guillaume Luce et Jean leger notaires royaulx hereditaires du Sonnois residende en la ville de Mamers et demeurant Soubsignés fut present en persones Abraham Caillard ecuyer Sieur de la Monnerye seigneur daillieres, la huy boidé et la locherie a cause de dame Judith le Vasseur son espouse fille aisnée et principale heritiere de feu Messire Jean Anthoine le Vasseur Chevallier seigneur dailieres demeurant en la Maison Seigneuriale daillieres
[...] *Item* dit et declare tenir du roy nostre souverain seigneur le fief de la Locherye et les vassaulx d'Icelluy decquoy nest obey...

ADS 109 J 50

6 février 1687

A tous ceux qui ces presentes lettres verront les tabellions et gardes seels royal de la baronnye de sonnois et chastellenye de peray Salut savoir faisons que du jedy sixiesme jour de fevrier lan mil six cens quatre vingt sept avant midy pardevant nous françois Lecourt notaire royal hereditairement du païs et comte du mayne demeurant en la paroisse de auneaux soubz signé, fut présent abraham Caillard escuyer sieur de beauvoir seigneur d'Aillières demeurant en la paroisse d'aillières en son chasteau seigneurial dudit lieu, lequel a fait bail a titre de ferme et maigne pour le temps esper de six ou neuf ans entiers eparfait aux feoirs respectivement s'advertissant par lun ou lautre des partyes trois moys e auparavant qui commencent au jour et fest depasques prochain et fini appareil jour a Louis Lamare laboureur et Louise hubert sa femme de luy demeurant autorisée demeurant en la paroisse de Beauvoir acepresent preneurs ausdits tiltres et acceptant Scavoir est le lieu et mestairye de La Grande et petite Locherye Scittiée en laditte parroisse de Beauvoir et consistant en maisons manables, chambres, granges, estables, court, jardin clos à faire [...], verger, prez, pastures estant labourables sans en faire aucun [...] la grande maison jardin et une escurye estant au bout des bastiments ou est la grange dont ledit seigneur a fait...
Autre bail entre les mêmes personnes le 22 février 1693.

ADS 109 J 50

29 mars 1687

Visite

Aujourd'hui Samedi 29^{ème} jour de mars 1687 En la presence de Paul michel dumesnil aunoz En Loc. Stipulant pour abraham Caillard escuier sœur de beauvoir seigneur d'aillières et de Louis Lamare fermier des lieux de la grande et petite Locherye et de Andrée Leroux veuve Jacques Couret madame fermiere desdits lieux, nous françois Linere notaire sommes exprest transportés sur lesdits lieux pour faire visite de l'Etat des hayes le foussez et dependans en la présence de René chedhomme et de hieremy chalambert experts couvreurs en sommes en lieux transportes...

ADS 109 J 50

14 décembre 1713

Nous soussigné avons fait le marché qui suit Cest a Scavoir que moy Daillieres propriétaire des mestairies de la Locherie, la Bonnerie et bordage de la mote les données par le présent a tiltre de fermes à Jean le hucheur et anne du Bois Sa femme laquelle il lauthorise pour leffet du présent et soblige de luy faire signer et ratifier dos toutefois et quante lesditte methairie et Bordage ainsy quen jouit apresent le dit le hucheur et la veuve guimart et encore deux jours de terre par augmentation scituez dans les vales et ainsy quils mapartiennent par retrait feodal fait par Nicolas Bachelier, lesdittes choses jus dittes pour et moyennant la somme de trois cent livres par chacun ainsy payable moitié a la toussaint et lautre a pasque, et les faisances contenues aux baux dudit le hucheur et le Guimart quelle jouissance commencera a pasques prochain et ainsy continuera pendant neuf années consecutive dont ledit le hucheur usera en Bon père de famille et rendra les ditte choses en lestat quelles seront trouvées par la visitte que nous en fairront faire immediatement apres pasques prochain par les expert dont nous conviendront ne sera en daucune reparartion font de ramasser les essen(?) qui tomberont par les vents fairra sa residence au lieu de la Bonnerie ou il est a present, et me sera permis de Batre les Bastiments de La Locherie ou de faire ce que bon me semblera...

ADS 109 J 50

20 avril 1726

Bail entre Abraham Caillard et Michel Dagrán et Louise Dubois sa femme pour la terre et métairie de La Locherie.

ADS 109 J 50

22 mai 1729

Bail entre Abraham Caillard et Denis Le Brave et Jeanne Rivard sa femme pour la terre et métairie de La Locherie.

ADS 109 J 50

16 mars 1733

Bail entre Abraham Caillard et Etienne Boulay et Françoise Geslain pour la terre et métairie de La Locherie.

ADS 109 J 50

2 février 1708

Bail entre Charles Isaac Caillard et Jean Bourdon et Françoise Leblanc sa femme pour la terre et métairie de La Locherie.

ADS 109 J 50

20 mars 1748

Visite

Du vingt mars 1748 nous soussignés Charles Isaac Caillard seigneur d'Allières et Jean Bourdon fermier de La Locherie paroisse de Beauvoir assisté de François guimard que nous avons pris pour seul et unique expert pour parvenir à l'amiable a la visitte de la ditte terre et constater l'estat des choses promettent de nous y rapporter après nous estre transporté par les lieux sans convenir de ce qui en suit.

1^{er} quart de la maison manable elle est en tout point en estat de servire.

ADS 109 J 50

10 février 1793

Bail entre Charles Isaac Caillard et Abraham Chapelle et Madeleine Gacillard sa femme pour la terre et métairie de La Locherie.

[...] Quoy faisant resider en les batiments de la ditte terre de La Locherie la peuplee et meubles suffisamment de meubles morts et vifs pour plus grande assurance des fermages...

ADS 109 J 50

7 décembre 1761

Bail entre Charles Isaac Caillard et François Grignault et Renée Le Feuvre sa femme pour le lieu et métairie de La Locherie.

ADS 109 J 50

17 février 1772

Bail entre Germain Caillard et François Grignault et Renée Le Feuvre sa femme pour le lieu et métairie de La Locherie.

ADS 109 J 50

23 novembre 1778

Bail entre Germain Caillard et François Grignault et Renée Le Feuvre sa femme pour le lieu et métairie de La Locherie.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Locherie comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
?	Trouillard	XVIe			CHAUDUN
?	Perot	XVIe			FLOHIC

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison	2 mai 1665	ADS 109 J 50
Logis seigneurial	11 mars 1671	ADS 109 J 50
Logis seigneurial	1 ^{er} mars 1672	ADS 109 J 50
Fief	1673	ADS 109 J 62
Métairie / Maison manable	6 février 1697	ADS 109 J 50
Lieu	29 mars 1687	ADS 109 J 50
Métairie	14 décembre 1713	ADS 109 J 50
Terre et métairie	20 avril 1726	ADS 109 J 50
Terre et métairie	20 avril 1729	ADS 109 J 50
Terre et métairie	16 mars 1733	ADS 109 J 50
Terre et métairie	2 février 1708	ADS 109 J 50
Maison manable	20 mars 1748	ADS 109 J 50
Terre	10 février 1793	ADS 109 J 50
Lieu et métairie	17 février 1772	ADS 109 J 50
Lieu et métairie	23 novembre 1778	ADS 109 J 50
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 109 J 50 : Chartier d'Aillières : 1665-An IV : Terre et métairie de la Locherie, gestion : baux de location, procès verbaux de visites et montrées. Composition : état des terres labourables, des prés et des pâtûres.

ADS 109 J 62 : Chartier d'Aillières : 1472-1766 : Fief d'Aillières, Féodalité supérieure, terres et seigneurie d'Aillières, rachat : décharge (1461). Devoirs féodaux rendus à la baronnie Saonnois : actes de foi et hommage, aveux. Convocation du ban et de l'arrière ban, comparution et déclarations de la noblesse de la sénéchaussée de La Flèche : extrait de procès-verbal (1674).

ADS 3 P 31/9 : Cadastre Beauvoir : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 38.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 574.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 140.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 534.

Canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

Blèves

Courpotain



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1832 au 1/2500 commune de Blèves section A feuille unique du Bourg, cote PC 038 002.

Carte IGN 1/25000: 1616 E Le Méle-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 453010, 22 m y = 2386223, 30 m

Le site de Courpotain est implanté dans le village, à 143 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Pervenche et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	142, 24
Logis / cours d'eau	27, 62
Logis / Espace boisé	1760, 94

Cadastre



50 : Le Pré du Chêne Courpotin
51 : Le Verger du Moulin
52 : Le Jardin
53 : Le Verger
54 : Le Verger
55 : La Pièce
56 : La Pièce
57 : Le Verger
58 : Le Verger
59 : Le Bourg
60 : Le Jardin
63 : Le Bourg
64 : Le Bourg
67 : Le Jardin
69 : Le Jardin
70 : Le Jardin
74 : Le Jardin
77 : Le Bourg
78 : Le Jardin
79 : Le Jardin
80 : Le Bourg
81 : Le Jardin
82 : Le Bourg

83 : L'Etang
84 : Le Château
85 : Le Jardin
86 : Le Jardin Courpotin
87 : Courpotin
89 : Le Verger
90 : Le Verger des Buis
91 : La Mazure
94 : Le Bourg
95 : Le Jardin
96 : Le Jardin
98 : Le Cimetière
99 : L'Eglise
100 : Le Presbitere
101 : Le Jardin du Presbitere
102 : Le Bourg
108 : La Petite Boissière
116 : Le Clos de Blèves
117 : Le Jardin
120 : Le Jardin
122 : Le Jardin
123 : Le Bourg
124 : Le Bourg

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour agrémenté de deux pavillons sur la façade arrière.

Datation : Seconde moitié du XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 8 janvier 2012.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée de rampants, de deux pavillons, d'une tour d'escalier octogonale, de fenêtres à meneau, et d'une lucarne à baies jumelées géminées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : une porte chanfreinée, deux fenêtres à meneau, une fenêtre ayant perdu son meneau et une lucarne à baies jumelées géminées. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre à meneau	Lucarne
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : comble

Intérêt du site

Le logis de Courpotain a conservé semble-t-il de nombreuses caractéristiques architecturales des maisons seigneuriales. En effet la présence de la toiture très pentue agrémentée de rampants, de la tour d'escalier octogonale hors-œuvre centrée sur la façade principale et des fenêtres à meneaux encadrées par des demi-pilastres à chapiteaux d'ordre ionique, en sont de bons exemples. Mais ce site est surtout intéressant par la présence d'une très **belle lucarne architecturée à fronton circulaire**. Elle est éclairée par deux baies jumelées géminées entourées d'un décor constitué de colonnes à chapiteaux ioniques et surmontées par une plate-bande soutenant le fronton. Le plan lui-même du logis est assez originale puisque le bâtiment rectangulaire est flanqué de deux pavillons à l'arrière (voir plan dessiné par Paul Cordonnier à la fin de cette fiche).



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Courpotain comme château ou maison notable.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 18 J 513 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 38/5 : Cadastre Blèves : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

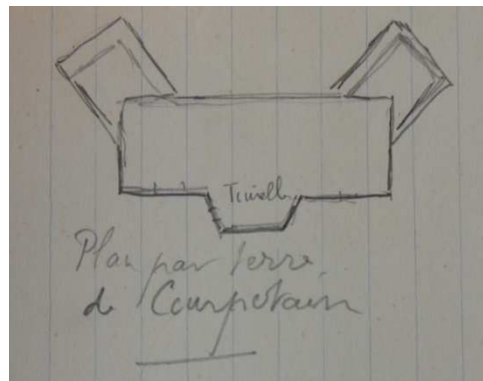
GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 169.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 291.

VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 74.

Documents iconographiques



ADS 18 J 513 : Fond Paul Cordonnier



ADS 18 J 513 : Fonds Paul Cordonnier, photos du 15 mars 1961

Canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

Chenai

Le Coudray



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1832 au 1/2500 commune de Chenai section A2 du Chenay, cote PC 077 003

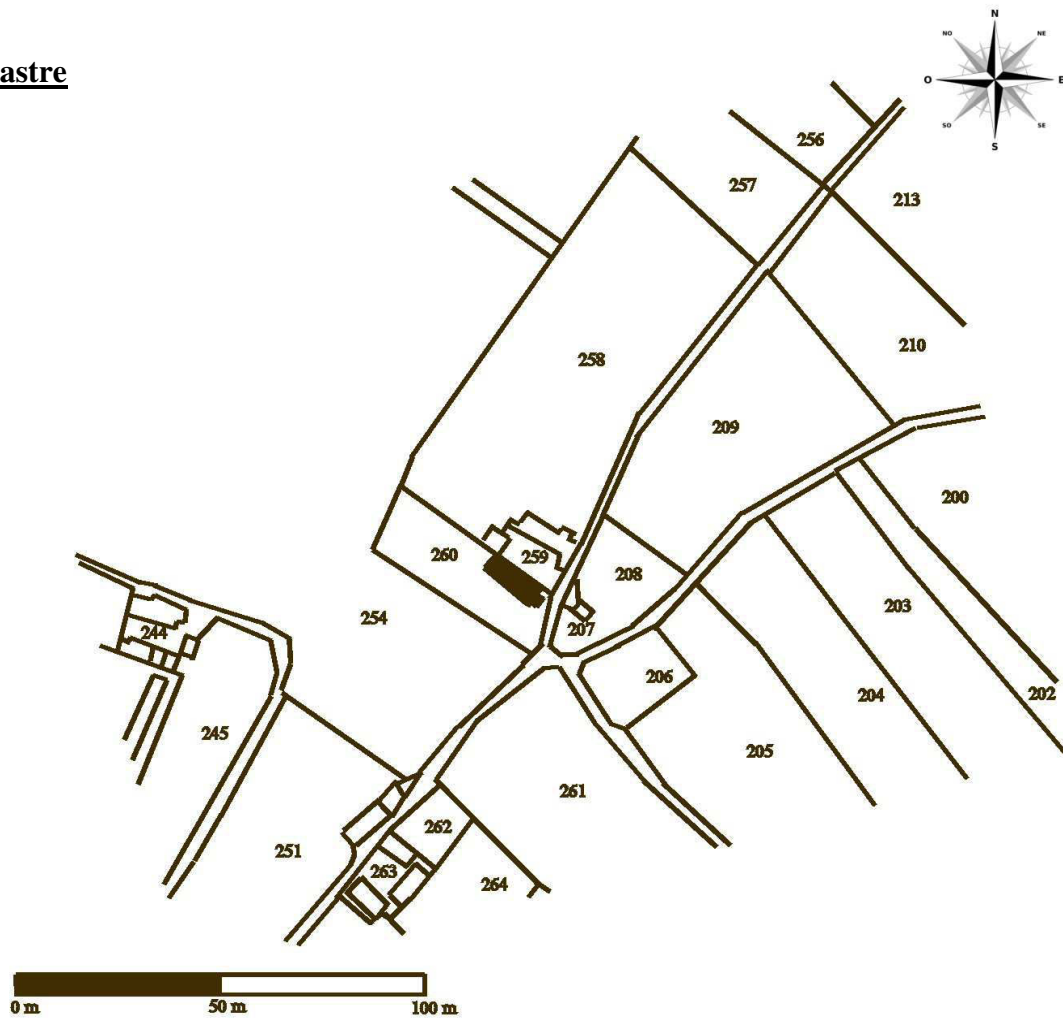
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 439067,73$ m $y = 2385155,73$ m

Le site du Coudray est implanté au sud du village, dans un hameau à 150 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	489,48
Logis / cours d'eau	264,08
Logis / Espace boisé	301,79

Cadastre



- 200 : La Pièce
- 202 : La Fontaine au Ladre
- 203 : La Fontaine au Ladre
- 204 : La Fontaine au Ladre
- 205 : L' Acre du Clos
- 206 : Le Clos
- 207 : Le Coudray
- 208 : Le Petit Verger
- 209 : Le Plan
- 210 : La Croix du Pintre
- 213 : La Fosse
- 244 : Le Parc Galet
- 245 : Le Verger
- 251 : Le Verger
- 254 : Les Petites Groas
- 256 : Les Grouas
- 257 : Champ du Coudray
- 258 : Le Verger
- 259 : Le Coudray
- 260 : Le Coudray
- 262 : Le Jardin
- 263 : Le Jardin
- 264 : Le Jardin

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 8 janvier 2012.

Etat de conservation : L'appareillage est recouvert d'un enduit relativement récent. Il semble que toutes les fenêtres aient été refaites.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture fortement inclinée, de petites ouvertures chanfreinées et d'une porte chanfreinée ornée d'une accolade comportant en son centre un écu bûché.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Coudray comme hameau.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Coudray comme château ou maison notable.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Hameau	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 77/5 : Cadastre Chenay : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 276.

Canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

La Fresnaye-sur-Chedouet

Chedouet



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de La Fresnaye-sur-Chedouet section A1 du Bourg, cote PC 141 003.

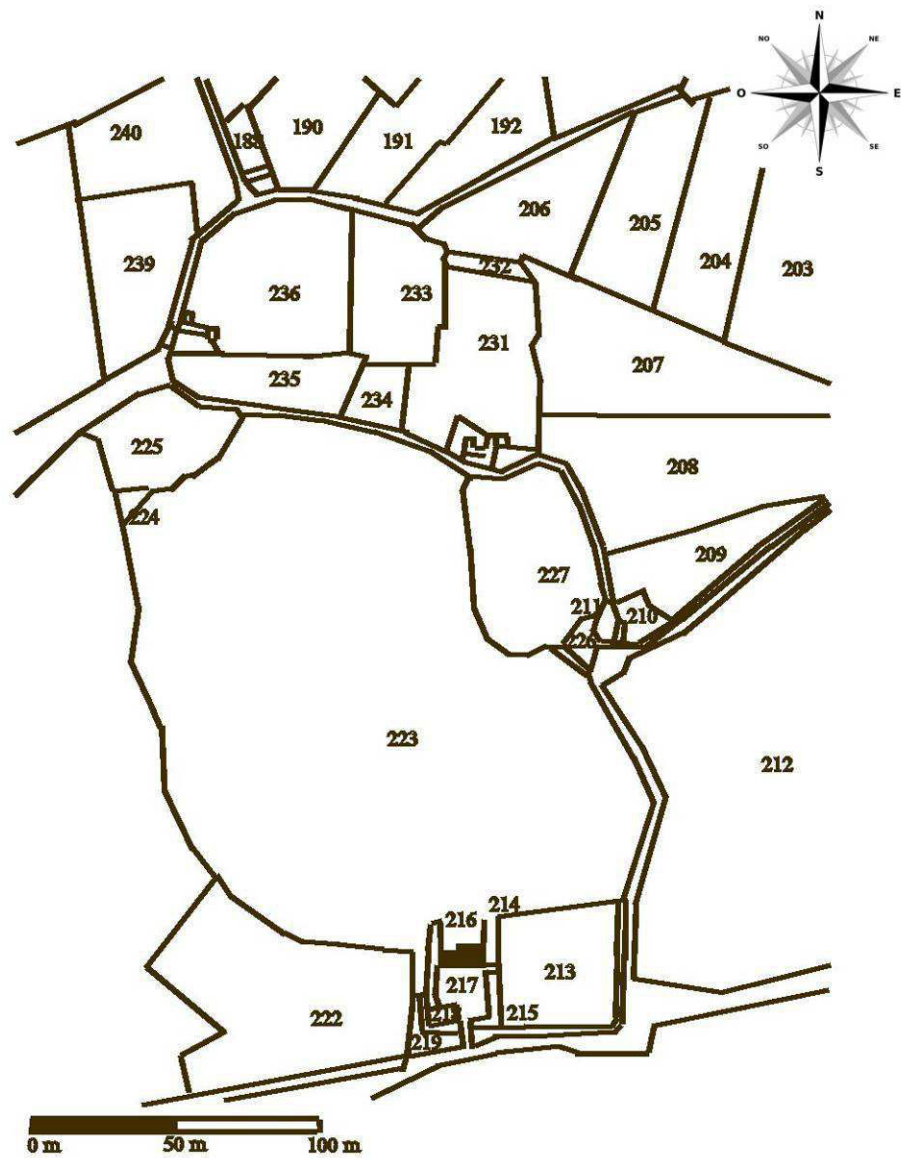
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 446269, 161 m y = 2385020, 50 m

Le site de Chedouet est implanté dans le village, à 157 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	436, 63
Logis / cours d'eau	158
Logis / espace boisé	724, 23

Cadastre



188 : Le Jardin
190 : Le Petit Pré
191 : Pré du Jarias
192 : Le Parchet
203 : Les Essard
204 : Le Pré Long
205 : Pré au Vesque
206 : Pré au Vesque
207 : Pré du Maunel
208 : Pré du Maunel
209 : Le Verger
210 : Le Jardin
211 : Le Moulin
212 : Pré du Moulin
213 : Le Jardin
214 : Petite Nöe
215 : Petite Nöe
216 : Petit Jardin

217 : Château de Chedouet
218 : Petit Jardin
219 : Douve
222 : Pré du Trefle
223 : L'Etang
224 : Jardin
225 : Champ de La Butte
226 : Eccluse
227 : Champ de La Butte
231 : Le Verger
232 : Le Verger
233 : Pré du Pâtis
234 : Pré du Pâtis
235 : Pré du Pâtis
236 : Pré du Pâtis
239 : Le Buclé
240 : Le Buclé

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré partiellement de douves.

Datation : Milieu du XVI^e siècle avec remaniements du XVII^e siècle (chronogramme de 1626).

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, chaînage d'angle en pierre de taille en grès de couleur grise, encadrement de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise, bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 31 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis très remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Certaines des fenêtres ont perdu leur croisée. Le rez-de-chaussée a été totalement remanié au XVII^e siècle. L'étage n'est pas habité et n'a pas été restauré. On peut ainsi bien voir les matériaux de construction tels que le torchis qui est apparent en de nombreux endroits de l'étage. La cheminée de la chambre à l'étage a perdu une grande partie de sa hotte. La partie en bois de l'escalier est endommagée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue en croupe bordée d'une corniche de pierre, d'une tour d'escalier hexagonale, d'un contrefort sur la façade nord, de fenêtres à croisée, d'une fenêtre à traverse, d'une lucarne à œil de bœuf, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines ont conservé leur grilles de protection, d'un escalier en vis constitué en pierre et en bois, de trois cheminées engagées à hotte droite, des vestiges d'un volet à moulures à tables, de portes en bois dont l'une des portes est ornée d'une croix peinte en rouge, d'une seconde croix peinte en rouge dans la cage d'escalier et d'une grange datant du XVI^e siècle.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis XV ^e	12, 60 m	7, 70 m
Logis XVII ^e	12, 60 m	9, 70 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	2	Ardoises et tuiles

La façade nord-ouest est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : une porte chanfreinée, une petite ouverture chanfreinée, une fenêtre à croisée, une fenêtre à traverse, une fenêtre ayant semble-t-il perdu sa traverse, deux fenêtres ayant semble-t-il perdu leur croisée, une petite ouverture qui semble aussi ancienne et une lucarne avec un œil de bœuf. La façade nord comporte sept ouvertures : une fenêtre à croisée, deux fenêtres à traverse, deux fenêtres ayant semble-t-il perdu leur croisée, une petite ouverture qui semble ancienne et une petite ouverture à arc en plein cintre. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Petites ouvertures	Lucarne
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 1 : étage	2 : étage	2 : rez-de-chaussée	1 : comble
Façade nord		2 : rez-de-chaussée 1 : étage	2 : étage	2 : rez-de-chaussée	

Intérieur

Le rez-de-chaussée a été largement remanié durant le XVII^e siècle. A l'étage se trouve une grande salle séparée par une cloison d'une petite pièce. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Croix peintes
Escalier	Du 0 au comble		1
Chambre	1	2	1
Bâtiment annexe		1	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	245 cm	182 cm	169 cm
Chambre	169 cm	226 cm	117 cm
Cellier	187 cm	123 cm	136 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	112 cm	17 cm	40 cm

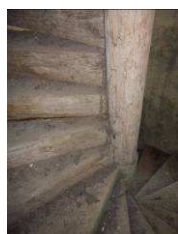
Dépendances

Le logis est complété par une **grange datant vraisemblablement du XVI^e siècle**, dont la réalisation fut très soignée. En effet, elle comporte une toiture très inclinée, agrémentée de rampants de pierre ornés de deux acrotères sur crossette de pignon sous forme d'un élément décoratif mouluré. La toiture est également ornée d'une corniche de pierre.



Intérêt du site

Le logis de Chedouet a conservé un certain nombre de ses caractéristiques seigneuriales. L'ensemble est constitué de deux corps de bâtiments accolés. A leur jointure se trouve une tour d'escalier hexagonale hors œuvre qui agrémente la façade arrière. La partie la moins élevée, n'est pas l'habitation seigneuriale à proprement parlé, mais comporte **une petite cheminée engagée** à hotte droite, dont le linteau de bois repose sur deux corbeaux non moulurés. Le corps de logis le plus élevé, comporte sur sa façade principale une lucarne dont le fronton est à arc en anse de panier soutenu par deux faux pilastres sur lesquels sont accolés des volutes. La lucarne est éclairée par une ouverture en forme d'œil de bœuf assez caractéristique soit de la fin du XVI^e siècle, soit du XVII^e siècle. Outre la tour d'escalier, la façade arrière



comporte aussi au niveau du pignon oriental un large contrefort. À l'intérieur, le rez-de-chaussée a été très largement remanié au XVII^e siècle, ne laissant plus voir d'éléments de la période qui nous intéresse, contrairement à l'étage n'ayant pas été modifié. **On y accède par un escalier en vis dont le bas est construit en grès, et le haut en bois.** En effet la partie basse de la vis est constituée de marches gironnées portant noyau. La partie haute de la vis est suspendue au noyau. L'escalier est tournant à droite. La cage de cet escalier comporte **une croix peinte en rouge**, dont la signification exacte n'a pu être définie. On trouve ce même élément peint sur la porte de la petite pièce se trouvant à l'étage, à droite de la sortie de l'escalier.





La grande salle est chauffée par deux cheminées engagées. La plus grande est en partie détruite et conserve les vestiges de sa hotte droite qui reposait sur un linteau à entablement. Ce dernier était soutenu par des piédroits à jambages galbés, ce qui est assez caractéristique de la seconde moitié du XVI^e siècle. La petite cheminée lui faisant face comporte elle aussi une hotte droite non moulurée. Cette pièce conserve aussi

les vestiges **d'un volet de bois** à moulures à tables, caractéristiques du XVI^e siècle.



Données historiques

Sources :

ADS 18 J 513

28 novembre 1577

Aveu rendu à Beaumont pour la terre et seigneurie de Chesdouet, la Fresnai, Louze et Roullée par Hierosme de Gondy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi

ADS E 18

28 novembre 1577 (inventaire datant du XVIII^e siècle)

Inventaire des titres et enseignements du Domaine du Duché de Beaumont Le Vicomte, fait par nous Jacques defontaine Escuyer seigneur De la poudriere Conseiller du Roy Lieutenant general Civil Criminel Commissaire Examineur et Enquesteur en La Senechaussée et Siege presidial dudy lieu

[...] *Item* un aveu et Denombrement de la terre et Seigneurie de Chesdouet la fraisnaie Louze et Roullée rendu a henry roy de Navarre duc de vandosmois et de Beaumont par hierosme de gondy Gentilhomme ordinaire de la chambre du roy Le 28 novembre 1577 Signé Hierosme de Gondy du ver et le Camus au pied duquel en tette des presentations aux assises dudy Beaumont le 12 décembre ensuivant Signe Courbefosse et auquel adveu est attachée la procuration dudy de gondy pour presente ledy adveu passé devant lesdy Duret et LeCamus notaires au chastellet ledy jour 28 novembre 1577

ADS 18 J 513

28 novembre 1577

Aveu rendu par Herosme de Gondy (etc) tant pour lui que pour damoiselle Loyse de Bonnacoursy son épouse et pour damoiselle Anne de Bonnacoursy, seur pynée de la daite Louise, à Beaumont pour sa terre et seigneurie de Chesdouet (homme lige). Premièrement : la maison manable et seigneuriale dudit Chesdouet, pour le regard des offices, salle et chambres avecque le jardin et la moitie de la premiere court, laquelle mon prédecesseur, ayeul de madite epouse a fait bastir et ediffier sur le rivage de mar estang... et en l'esgard de l'autre moistié de la d court, estables, grange et portail, sont situées au fief de Brinville tenu le tant de la baronnie de Sonnois... avecque droict de fere clore mad. Maison seigneuriale du dict Chesdouet de pont levys, fossés, tours et tourelles.

ADS E 12

28 novembre 1577

Tous ceulx qui ces presentes verront Anthoine du prat chevalier de lordre du roy sieur de Flantoille preau royiau et de formiere Baron de Thoury et deschitaulx Conseiller de la mate dudict Seigneur son Chambellan [...] egarde de la prevoste de paris Salut Et savoir faisons Que pardevant Guillaume denets et Nicolas Le Camus notaires du roy nostre seigneur en son chastelet de Paris fut present en sa personne noble homme Jhirosme de Gondy gentilhomme ordinaire de la chambre du roy aiant la charge et conduite des ambassadeurs escuier [...] de la royne mere dudict seigneur et gentilhomme ordinaire de la chambre de monseigneur Le duc Danjou et dalencon frere unique du roy seigneur de Chesdouet et de brinville acause de damoiselle Loyse de Bonnacoursy son espouse fille aisnee et principale heritiere de deffunct noble homme Anthoine de Bonnacoursy escuier [...] du roy Lequel A fait et constitue Ses procureurs generaux et pricipaux Messire Jullian Liger. Ausquelz et chascun deulx seul et pour le tout ledy constituant a donne et donne pouvoir et puissance de Comparoir pour luy en assises du duche de Beaumont et pardevant le Senechal dudy lieu ou Son lieutenant et la [...] et partie ladveu que ledy seigneur de Gondy Rend au Roy de Navarre acause de son duche de Beaumont donneraison de la terre fief et seigneurie dudy Chesdouet

ADS E 12

28 novembre 1577

De vous tres haut et tres puissant prince mon Tres redoubte Seigneur Henry par la grace de dieu Roy de navarre duc de Vendosme et de Beaumont. Je Jherosme de gondy gentilhomme ordinaire de la chambre du roy Ayant la charge et la conduite des ambassadeurs escuyer defenderie de la royne mere dudict Seigneur et gentilhomme ordinaire de la chambre de monseigneur le duc danjou et dalencon fere unique du roy seigneur de Chesdouet et de brinville a cause de damoiselle loyse de Bonnacoursy mon espouse Tant pour moy que pour damoiselle Anne de bonnacoursy seur puisnee de mady espouse Tient et advoue tenir de vous a foy et hommage lige ma terre et seigneurie de Chesdouet tenir de vous a ladite foy lige a cause de vostre duche de beaumont le Visconte. Premièrement La maison manable et seigneuriale dudict Chesdouet pour le regard des offices Salle et chambres avecque le Jardin et la moitié de la premiere court Laquelle mon predecesseur ayeul de madite espouse a fait bastir et ediffiee sur le ruinage de mon estang cy apres declare. Et en Regard de lautre moitié de lady court Establies grange et portal sont Scituees au fief de brinville...

ADS 1 J 334

19 décembre 1688

Pardevant Les Conseillers et notaires duroy auchlet de Paris Soubssignez fut present messire Pierre d'Eu chevalier seigneur de la fresnaye chedouet Branville la normanderie Ligniere Le Bounneuf La Juisselerie et autres Lieux demourant ordinairement au lieu seigneurial de Chedouet parroisse de La Fresnays pays du mayne...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Chedouet comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Chedouet comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Françoise d'Alençon	d'Alençon	Avant 1538	Dame		BLANCHE
Giuliano Buonaccorsi où Julien de Bonnacourcy	Bonnacourcy	1538 1563			BLANCHE
Antoine Bonnacourcy	de Bonnacourcy	1563 1565			BLANCHE
Jherosme de Gondy	de Gondy	1575 Avant 1600	Ecuyer	Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi	BLANCHE
Jean d'Eu	d'Eu	Avant 1600		Ancien gouverneur de Mantes et de Poissy	BLANCHE

Dans un premier temps, la seigneurie fut détenue par Françoise d'Alençon, dame du Saosnois et sœur de Charles IV d'Alençon. À partir de 1538, le nouveau seigneur du Chedouet se nomme Giuliano Buonaccorsi, qui obtint de Françoise la seigneurie avec droit de haute, moyenne et basse justice¹. Il fut également seigneur de Brinville. Né à Florence à la fin du XVe siècle dans une famille de banquiers, il fut envoyé en 1507, par ses parents en France. Marié à une française, il se fit naturaliser et changea son nom en Julien Bonnacourcy². Il travailla dans un premier temps sous les ordres de Jacques de Beaune, baron de Semblançais, ministre des Finances de François Ier, puis obtint un office de notaire-secrétaire du roi et devint finalement trésorier et receveur général des Finances ordinaires et extraordinaires en Provence³. On trouve sa trace alors qu'il s'occupe de certains artistes tels Giovanni Battista di Jacopo Rosso qui fut le peintre ordinaire du roi en 1531. En cette même année, Julien de Bonnacourcy recevait donc l'autorisation de se rembourser de 717 livres et 5 sous qu'il paya pour la location et l'aménagement d'une maison à Paris qui fut à disposition de l'artiste⁴. On le trouve de nouveau peu avant 1537⁵ alors qu'il tente d'organiser une rencontre à Fontainebleau entre Benvenuto Cellini, dessinateur, orfèvre, médailleur et sculpteur originaire de Florence et le roi. Mais cette tentative fut un échec. Il fut aussi chargé du paiement de la Compagnie des Gentilshommes de la Maison du roi qui furent sous les ordres de Louis de Brezé, grand sénéchal de Normandie⁶. Le logis de Chedouet fut bâti par ce seigneur. Le 16 juin 1563, il fut autorisé par lettres patentes de Charles IX, à munir le site d'un pont-levis et d'un portail..., avant de mourir le même été⁷. Son fils Antoine, devint à son tour seigneur de Chedouet, tout en remplissant sa fonction de diplomate en Italie, avant de mourir en 1565⁸. Il épousa Anne Brinon, fille d'un greffier de la Cour des Aides à Paris⁹. Leur fille Louise hérita de Chedouet et épousa en 1575 à l'âge de dix-sept ans, Jérôme de Gondy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui fut lui aussi diplomate et dont la famille originaire de Florence fut proche de Catherine de Médicis. Il fut entre autre chargé de négocier le mariage de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche en 1570, après avoir été ambassadeur à Venise et à Rome¹⁰.

¹ BLANCHE J., « Les seigneurs de Chedouet », *Les Cahiers du Saosnois*, n° 12, 1988, p. 484. / BLANCHE J., *La Fresnaye-sur-Chedouet : 5 siècles d'histoire : (1500-2000)*, Impr. Auffret-Plessix, Mamers, p.30.

²*Ibid.*

³*Ibid.*

⁴ DOREZ L., « Nouvelles recherches sur Michel-Ange et son entourage », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, Société de l'Ecole des Chartes, Paris, 1973, p. 448.

⁵ LA BRASCA F., « Une Italie française ? Quelques considérations sur le premier voyage de Cellini en France en 1537 », *Chroniques italiennes web15* (chroniquesitaliennes.univ-paris3.fr/PDF/web15/LaBrascaweb15.PDF), p. 11.

⁶*Ibid.*

⁷BLANCHE J., « Les seigneurs de Chedouet »...op.cit.p. 485 / BLANCHE J., *La Fresnaye-sur-Chedouet : 5 siècles d'histoire...op.cit...* p.30 / BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 63.

⁸ BLANCHE J., « Les seigneurs de Chedouet »...op.cit. p. 485 / BLANCHE J., *La Fresnaye-sur-Chedouet : 5 siècles d'histoire...op.cit.* p.31.

⁹*Ibid.*

¹⁰*Ibid.*

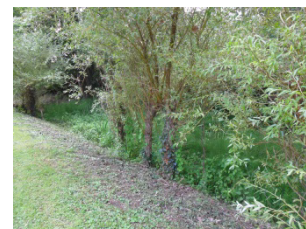
De retour en France, il fut chargé de la conduite des ambassadeurs, comme on le voit dans différents aveux donnés le 28 novembre 1577¹¹, mentionnant la seigneurie de Chedouet (voir sources précédemment données). Selon les recherches de Stéphane Hellin¹², il semble que Jérôme de Gondi fut soupçonné d'espionnage au profit de l'ambassade d'Espagne. Cependant, le renvoi de l'ambassadeur d'Espagne en 1571 indiquerait qu'il soit en fait tout à fait fidèle à Catherine de Médicis et aurait été une sorte « d'agent secret » aux ordres de son cousin le comte de Retz. Etant bien introduit à la cour, il n'est pas étonnant de retrouver Louise de Bonnacourcy, dame d'honneur de Catherine de Médicis, charge qu'elle occupera de 1578 à 1584¹³. Notons que Jérôme de Gondi, posséda également le petit domaine d'Aunay à Saint-Cloud, qui prit le nom de La Maison Gondi¹⁴, puis du château de Saint-Cloud. Il fut aussi le propriétaire de l'hôtel de Gondi à Paris, ainsi qu'un palais à Florence. Il mourût en 1600, après avoir donné la seigneurie de Chedouet à sa belle sœur Anne de Bonnacourcy. Cette dernière épousa en secondes noces Jean d'Eu, seigneur de La Chapelle, ancien gouverneur de Mantes et de Poissy¹⁵.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre et seigneurie	28 novembre 1577	ADS 18 J 513
Terre et seigneurie	28 novembre 1577	ADS E 18
Terre et seigneurie / Maison manable et seigneuriale	28 novembre 1577	ADS 18 J 513
Terre fief et seigneurie	28 novembre 1577	ADS E 12
Terre et seigneurie / Maison manable et seigneuriale	28 novembre 1577	ADS E 12
Lieu seigneurial	19 décembre 1688	ADS 1 J 334
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans les lettres patentes de Charles IX, datées du 16 juin 1563, il est mentionné que Jérôme de Gondy fut autorisé à construire un pont-levis, un portail, des portes fortifiées, des tours et tourelles ainsi que « d'autres édifices requis et nécessaires pour la sécurité et la défense de ses personnes ou biens de famille » et à clore l'ensemble de fossés afin d'« éviter voleries et saccagements qui se commettent journellement, ladite maison étant environnée en la plupart de la forêt de Perseigne et de quelques autres bois »¹⁶. Le 28 novembre 1577, il est mentionné dans un aveu rendu par le même seigneur, que Chedouet comporte outre sa maison manable et seigneuriale, un jardin, une cour, des étables, une grange et les éléments défensifs cités précédemment. Si presque tous ces éléments ont aujourd'hui disparu, il subsiste aujourd'hui **une partie des douves**.



¹¹ ADS 18 J 513, ADS E 12, ADS E 18. Le site internet du Service du Protocole du Ministère des Affaires étrangères avance la date de 1585 : *La première charge d'introducteur des ambassadeurs fut confiée en 1585 par Henri III à Jérôme de Gondi qui inaugura ainsi une lignée brièvement interrompue entre 1793 et le Consulat* / LE ROUX N., « La Cour dans l'espace du palais. L'exemple de Henri III », *Palais et pouvoir de Constantinople à Versailles, Saint-Denis*, sous la direction de M.F Auzepy et J. Cornette, Presses Universitaires de Vincennes, 2003, p. 229-267.

¹² HELLIN S., « Espionnage et contre espionnage en France au temps de la Saint-Barthélemy : le rôle de Jérôme Gondi », *Revue Historique*, n° 646, PUF, Paris, 2008, p. 279-313.

¹³ BLANCHE J., « Les seigneurs de Chedouet »...*op.cit.* p. 485 / BLANCHE J., *La Fresnaye-sur-Chedouet : 5 siècles d'histoire...op.cit.* p. 31.

¹⁴ C'est en cette maison que fut assassiné Henri III en 1589 par le dominicain Jacques Clément.

¹⁵ BLANCHE J., « Les seigneurs de Chedouet »...*op.cit.* p. 487 / BLANCHE J., *La Fresnaye-sur-Chedouet : 5 siècles d'histoire...op.cit.* p.32.

¹⁶ BLANCHE J., « Les seigneurs de Chedouet »...*op.cit.* p. 485.

Sources

ADS E 12 : 1575-1751 : Aveux rendus aux rois de France et de Navarre Henri IV, Louis XIII et Louis XIV et à René de Froullay comte de Tessé, maréchal de France, devenu propriétaire du duché de Beaumont par suite d'échange avec le Roi.

ADS E 18 : 1688-1716 : Inventaire détaillé des titres et enseignements du domaine du duché de Beaumont, trouvés en la maison de feu Jacques Percheron, vivant procureur du Roi près le siège présidial de Beaumont...

ADS 1 J 334 : Pièces isolées : 19 décembre 1688 : Vente faite par Pierre d'Eu, chevalier seigneur de La Fresnaye-Chedouet, Barinville, La Notmanderie, Lignièrre, Le Bourneuf, La Juissellerie et autres lieux, demeurant à Chedouet et Madeleine du Voigne, son épouse, à François Chabot, chevalier seigneur de Boisgirard et de La Fontenelle, capitaine au château de Lucheux en Picardie, y demeurant des terres et seigneuries de Lignièrres, La Juissellerie et Bourneuf, situées au pays du Maine, près Sonnois...

ADS 18 J 513 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 141/23 : Cadastre La Fresnaye-sur-Chedouet : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 63.

BLANCHE J., « Les seigneurs de Chedouet », *Les Cahiers du Saosnois*, n° 12, 1988, p. 484-487.

BLANCHE J., « Les seigneurs de Chedouet », *Les Cahiers du Saosnois*, n° 13, 1988, p. 511-516.

BLANCHE J., *La Fresnaye-sur-Chedouet : 5 siècles d'histoire : (1500-2000)*, Impr. Auffret-Plessix, Mamers.

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 153.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 584.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 488.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 223.

Documents iconographiques



BLANCHE J., « Les seigneurs de Chedouet », *Les Cahiers du Saosnois*, n° 13, 1988, p. 516.



BLANCHE J., « Les seigneurs de Chedouet », *Les Cahiers du Saosnois*, n° 13, 1988, p. 516.

Canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

La Fresnaye-sur-Chedouet / Saint-Paul-le-Vicomte

Château de Saint-Paul / Bia(r)s



Localisation

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de La Fresnaye-sur-Chedouet (Saint-Paul) section A1 du Bourg, cote PC 141 003.

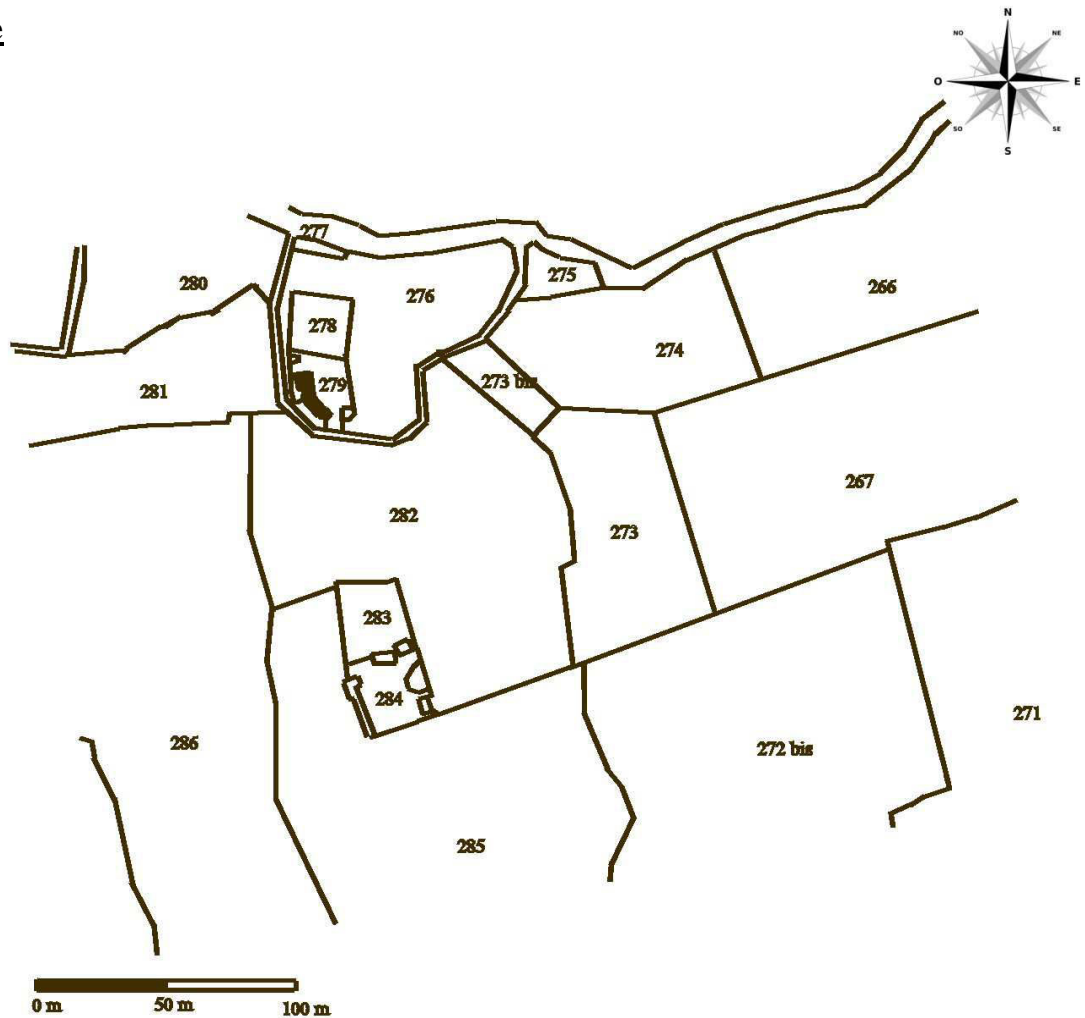
Carte IGN 1/25000: 1716 E Le Mêle-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 444069, 95 m y = 2387943, 62 m

Le site du château de Saint-Paul est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 138 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	3265, 79
Logis / cours d'eau	106, 36
Logis / espace boisé	226, 15

Cadastre



- 266 : Les Six Arpents
- 267 : Le Pré du Milieu
- 271 : Le Haut des Bas Prés
- 272 bis : Le Grand Parc
- 273 : Le Parc aux Chevaux
- 273 bis : Le Parc aux Chevaux
- 274 : Les Quatre Arpents
- 275 : Lilette
- 276 : La Cour du Château
- 277 : La Cour du Château
- 278 : Le Jardin
- 279 : Saint Paul Château
- 280 : La Petite Bredonne
- 281 : La Grande Bredonne
- 282 : Le Bas Jardin
- 283 : Le Jardin
- 284 : Biars
- 285 : Le Pré de La Cour
- 286 : Les Emillais

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour remanié en logis haut rectangulaire, partiellement entouré de douves.

Datation : XVI^e siècle avec remaniements du XVII^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, granit, encadrements de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise, bois et terre cuite.

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 31 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis très remanié au XVII^e siècle, dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. La forme originelle du logis était rectangulaire avec la présence d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre. Au XVII^e siècle, le logis a été agrandi. Un corps de bâtiment a été accolé sur la façade orientale englobant alors la tour d'escalier qui n'est plus visible de l'extérieur. Certaines des anciennes fenêtres (datant du XVI^e siècle) sont encore visibles à l'intérieur du logis.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une ancienne fenêtre à moulures à gorges, d'une porte chanfreinée, d'une cheminée engagée, d'une cheminée incorporée, des vestiges du potager, de corbeaux soutenant la grosse poutre dans la grande salle et d'un escalier en vis.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire à l'origine se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis (dimensions supposées du XVI ^e siècle)	10, 50 m	6 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture dont l'inclinaison est moyenne.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Moyenne	Non	2	Tuiles

Presque toutes les ouvertures ont été remaniées au XVII^e siècle, excepté une porte chanfreinée située sur le mur pignon orienté vers le nord. Une longue fenêtre à moulures à gorges est visible à l'intérieur du logis entre la salle principale et l'actuelle cuisine qui fut bâtie au XVII^e siècle. Cette fenêtre se situait donc sur la façade principale orientée vers l'orient.

Intérieur

Il semble qu'au XVI^e siècle, le logis comportait une grande salle au rez-de-chaussée, chauffée par deux cheminées (peut-être étaient elles séparées par une cloison qui aurait aujourd'hui disparu). L'étage comporte deux chambres et une autre petite pièce comportant un petit escalier permettant d'accéder au comble. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Potager (vestiges)
Escalier en vis	Du 0 au 1		
Grande salle		2	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	223 cm	156 cm	164 cm
Grande salle	154 cm	194 cm	116 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	198 cm	17 cm	34 cm

Intérêt du site

Le château de Saint-Paul a conservé quelques-unes de ses caractéristiques seigneuriales. On y trouve notamment deux ouvertures médiévales telles que la porte chanfreinée du pignon nord et les fenêtres à moulures à gorges précédemment évoquées se situant actuellement à l'intérieur du bâtiment. Au rez-de-chaussée, se trouve la salle principale chauffée **par une cheminée engagée construite en pierres**. Le large linteau repose sur deux consoles moulurées de manière simple. Face à elle se trouve une cheminée plus petite qui est incorporée. Le linteau repose simplement sur des piédroits, le tout étant bâti en pierre. Dans cette même salle ont été conservés **les vestiges d'un potager** sans que l'on sache réellement son emplacement d'origine, car il a été retrouvé dans les douves lors d'un nettoyage. On accède à l'étage **par un large escalier en granit** construit en vis et est constitué de marches gironnées portant noyau. Il est tournant à droite.



Données historiques

Sources :

ADS 18 J 513

**Cartulaire de Perseigne p. 2 (copie)
1145**

Cheminum...per quod [...] de sancto-Paulo apud sanctum Rigomerium de Plano

Archives privées détenue par le propriétaire : copie d'un parchemin conservé aux Archives diocésaines du Mans.

4 août 1546

A tous ceulx qui ces presentes liront et veront, Salut. Scavoir faisons en la presence de nous Robert Houdre notaire juré en la cour royale du Bourg-Nouvel et es tesmoings cy apres nommés et escripts Noble Homme Loys de Baigneux demeurant au lieu et château de Sainct Paul le Vicomte, en la paroisse dudit Sainct Paul a per et apprehende sa personne jouissant et possession icelle et actuelle audit lieu du château comme aux logis en la cour, jardins, illets, pré de la salle et de toulte la prairie de dessous Saint Jehan qu'il a passe naguere... de Madame la Duchesse de Vendôme, et en iceulx lieux et prairies ledit Baigneur a rompu branches d'arbres...

ADS 18 J 513

Source non mentionnée

12 février 1577

Je Messire Mathurin Boudier, prêtre, curé de Saint-Paul-le-Vicomte au doyenné de Lingneres, diocesse du Mans, certifie à vous Monsieur le grand vicaire de Monsigneur le Reverendissime cardinal de Remboullet et evesque du Mans et à tous aultres à quit il apartiendra que Pierre de Cuissé seigneur de La Bertaudyere et du chasteau dudit Saint-Paoul¹⁷, est demeurant audit chasteau lequel est de l'églize prétendue reformée et non obstant il vit paisiblement et noblement à sa maison sans faire ceddion ny manyer auchunement les armes, et en sinne de véritté je singne la presente de mon sing sy mins le XIIème jour de febvrier l'an mil cinq cens soixanpte et disept et ny a auchuns autres gentissommes en madite paroisse. M. Boudier.

¹⁷ Pierre de Cuissé était devenu seigneur de Saint-Paul-le-Vicomte par son mariage avec Marguerite de Baigneux, veuve en premières nocces d'André Le Vasson, écuyer sieur de la Harmandière et fille de Louis de Baigneux, seigneur de Saint-Paul-le-Vicomte et de Guillonne Le Marchand. Judith fille de Pierre de Cuissé et de Marguerite de Baigneux épousa le 3 mai 1592 René de Beauvais, écuyer seigneur des Loges. Tiré des Notices généalogiques sur la famille Stellaye de Baigneux de Courcival, p.23.

ADS E 329

21 février 1767

Du Vingt unieme Jour de fevrier Mil Sept Cens Soixante Sept après midy

Par devant nous Charles François Michel Mallet notaire royal gardenottes dereditaire au Maine demurant au Bourg et paroisse De la fresnaye Soussigné

Fut Present Messure Claude François Louis Robert Guy de Beauvoir de Saint Paul Seigneur de la paroisse de Saint Paul le Vicomte, La Croix des aulnay et autres Lieux Demeurant en Son château Seigneurial dudit Saint-Paul ...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Roger de Montgomerie	de Montgommery	XIe			BLANCHE
Robert III	de Montgommery-Bellême	Avant 1217		Comte d'Alençon	BLANCHE
Emme de Laval	de Montgommery-Bellême	1217	Dame		BLANCHE
Jean III d'Harcourt	d'Harcourt	Avant 1310		Baron	PESCHE
Geoffroi d'Harcourt	d'Harcourt	1310		Baron	PESCHE
Jean IV d'Harcourt	d'Harcourt	Avant 1339		Baron	BLANCHE
Louis d'Harcourt	d'Harcourt	Avant 1339		Baron	PESCHE
Jean IV d'Harcourt	d'Harcourt	1339		Baron	PESCHE
Jean VI d'Harcourt	d'Harcourt	Avant 1358		Baron	PESCHE
Louis d'Harcourt	d'Harcourt	1358		Vicomte	PESCHE
Jean VI d'Harcourt	d'Harcourt	1360		Baron	PESCHE
Charles	de Valois	Avant 1517		Duc d'Alençon	PESCHE
Charles	de Valois	1517 1545		Duc d'Alençon	PESCHE
Françoise d'Alençon	de Valois	Avant 1546	Dame		BLANCHE
Loys de Baigneux	de Baigneux	1546			ARCHIVES PRIVEES
Pierre de Cuissé	de Cuissé	1577			ADS 18 J 513
René de Beauvais	de Beauvais	1592	Ecuyer		ADS 18 J 513

Le premier seigneur qui apparaît vers le XIe siècle à la tête de la seigneurie de Saint-Paul, se nomme Roger de Montgommery. Il donna à l'abbaye Saint-Martin de Sées, le prieuré Saint-Paul¹⁸. Il épousa une certaine Mabile qui hérita de la baronnie du Saosnois par l'évêque Yves II, seigneur de Saint-Paul¹⁹. Avant 1217, la seigneurie fut détenue par Robert III comte d'Alençon, puis sa veuve Emme de Laval. La seigneurie fut ensuite détenue par Jean III d'Harcourt et son épouse Alix de Brabant qui l'abandonnèrent vers 1310 à leur troisième fils Geoffroy²⁰.

¹⁸ BLANCHE J. « Saint-Paul-le-Vicomte », *Les Cahiers du Saosnois*, n°14, 1991, p. 527 / BLANCHE J., *La Fresnaye-sur-Chedouet : 5 siècles d'histoire : (1500-2000)*, Impr. Auffret-Plessix, Mamers, p.116.

¹⁹ PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 502.

²⁰*Ibid.*

On trouve ensuite le frère aîné de Geoffroy, Jean IV d'Harcourt²¹, baron du Saosnois seigneur de Saint-Paul qui fut tué à la bataille de Crécy en 1346. Il fut l'époux d'Isabeau de Parthenay. Jean IV donna auparavant la seigneurie de Saint-Paul à son frère puîné Louis²². À la mort de ce dernier, la seigneurie revint de nouveau à Jean IV en 1339²³. La seigneurie fut ensuite transmise à Jean VI d'Harcourt, baron du Saosnois, mais elle fut rapidement confisquée le 28 mars 1358, par lettres du dauphin Charles de Valois, régent du royaume qui la donna à Louis d'Harcourt, vicomte de Châtellerault²⁴. En effet, il semble que Jean VI pris les armes contre le roi. Mais en août 1360, la donation fut annulée, car Jean VI rentra en grâce auprès de ce dernier²⁵. Il fut l'époux de Catherine de Bourbon, belle-sœur de Charles V. Durant la guerre de Cent Ans, le château de Saint-Paul fut occupé par les Anglais. Le duc de Bedford, régent du royaume de France par son frère Henri V d'Angleterre, installa à Saint-Paul le receveur des finances²⁶. En 1517, la seigneurie fut détenue par Charles Ier, duc d'Alençon et baron du Saosnois. Il fut l'époux de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier qui favorisa l'entrée des idées de la Réforme protestante dans Le Maine²⁷. En 1517, il céda la seigneurie de Saint-Paul à son frère Charles²⁸. Ce dernier mourut en 1545. La seigneurie fut ensuite détenue par Françoise d'Alençon, dame du Saosnois qui la vendit à Louis de Baigneux en 1546²⁹. On retrouve d'ailleurs ce dernier dans un acte le 4 août 1546. Vient ensuite Pierre de Cuissé, cité dans un acte daté du 12 février 1577, rédigé par Mathurin Boudier, curé de Saint-Paul-le-Vicomte qui attesta que ce seigneur fit parti de l'Eglise « prétendue réformée », mais qu'il vécut paisiblement et noblement dans sa maison sans acte de violence. Selon les notes de Paul Cordonnier³⁰, Pierre de Cuissé serait devenu seigneur de Saint-Paul-le-Vicomte par son mariage avec Marguerite de Baigneux, fille de Louis précédemment cité. Elle serait veuve en premières noces d'André Le Vassor, écuyer sieur de la Harmandière. La fille de Pierre de Cuissé et de Marguerite de Baigneux, Judith épousa le 3 mai 1592 un certain René de Beauvais sieur des Loges.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château / Logis	4 août 1546	ARCHIVES PRIVEES
Château / Maison	12 février 1577	ADS 18 J 513
Château	21 février 1767	ADS E 329

Il semble que le château soit implanté sur une ancienne « motte » **entourée de douves alimentées par la Sarthe**. Une chapelle aurait existé à Saint-Paul et aurait été dédiée à saint Jean. Elle aurait été mentionnée dans le pouillé du début du XVI^e siècle³¹.



Sources

ADS E 329 : 1506-1789 : Ventes, baux, transactions.

ADS 18 J 513 : Fonds Paul Cordonnier.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ BLANCHE J., « Saint-Paul-le-Vicomte »...*op. cit.* p. 527.

²⁷ DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p. 5.

²⁸ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique*...*op. cit.* p. 502.

²⁹ BLANCHE J., « Saint-Paul-le-Vicomte »...*op. cit.* p. 529 / BLANCHE J., *La Fresnaye-sur-Chedouet*...*op. cit.* p.118.

³⁰ ADS 18 J 513 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique*...*op. cit.* p. 503.

³¹ HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Âge*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 223, l'auteur cite ici : G 368 f° 284 : Démission du chapelain du château de St Paul en 1684, F° 411 : Prise de possession de la chapelle St Jean au château de St Paul en date du 10 septembre 1685, LOGNON A, Pouillés ecclésiastiques de la Province de Tours, Paris, 1903, p 103.

ADS 3 P 141/20 : Cadastre Saint-Paul (La Fresnaye-sur-Chedouet) : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Archives privées détenues par le propriétaire : copie d'un parchemin conservé aux Archives diocésaines du Mans : Prise de possession du château de Saint-Paul-le-Vicomte par noble Homme Loys de Baigneux le 4 août 1546.

Bibliographie

BLANCHE J., « Saint-Paul-le-Vicomte », *Les Cahiers du Saosnois*, n°14, 1991, p. 526-534.

BLANCHE J., *La Fresnaye-sur-Chedouet : 5 siècles d'histoire : (1500-2000)*, Impr. Auffret-Plessix, Mamers.

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 218.

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p. 5.

FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 599.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 223.

LAMBERDIERE G. *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 154.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 502-504 et 506.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 848.

VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 75.

Canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

Lignières-la-Carelle

La Juissellerie



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Lignières-le-Carelle section B3 du Bourg, cote PC 164 006.

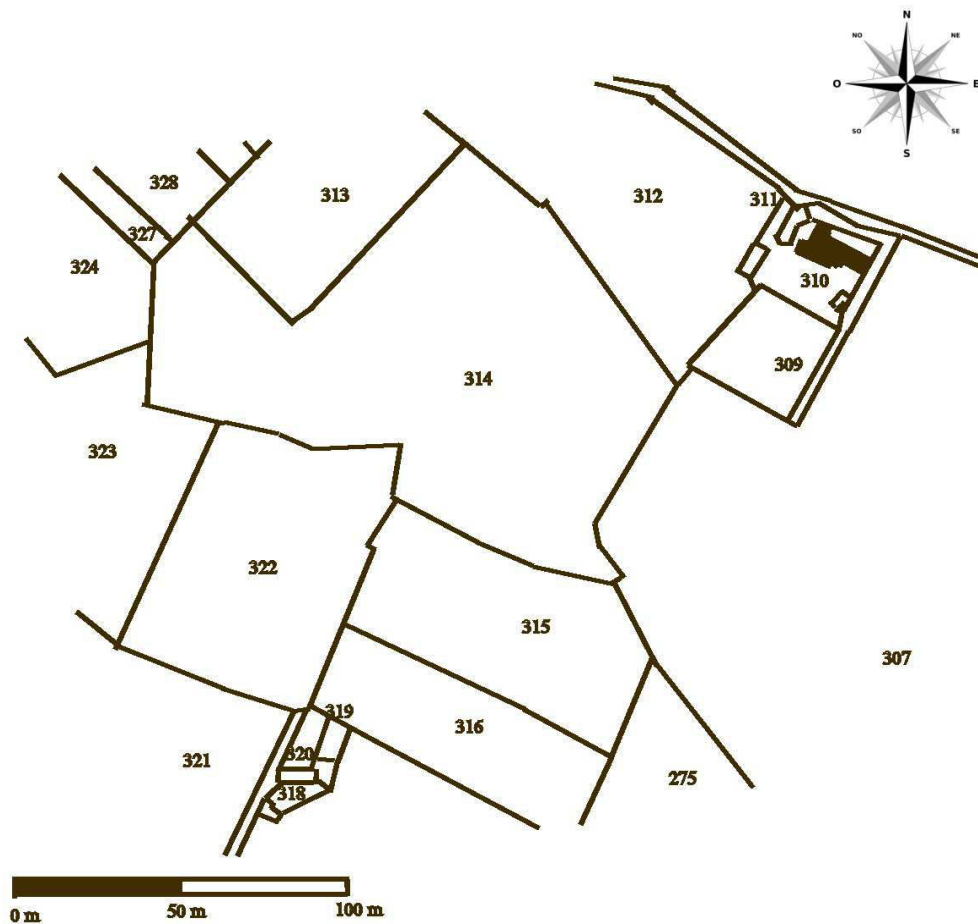
Carte IGN 1/25000: 1716 E Le Mêle-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 440591, 73 m y = 2383718, 75 m

Le site de La Juissellerie est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 148 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	604
Logis / cours d'eau	354
Logis / Espace boisé	1142

Cadastre



- 275 : Le Petit Pré de Trois Jours
- 307 : Le Parc de La Juissellerie
- 309 : Le Jardin
- 310 : La Juissellerie
- 311 : La Pepinière de La Douve
- 312 : Le Verger
- 313 : La Morinerie
- 314 : Le Grand Pré
- 315 : Le Petit Pré
- 316 : Le Champ Morgan
- 318 : Trois Sous
- 319 : Le Jardin
- 320 : Le Parc du Jardin
- 321 : La Pièce de Liguère
- 322 : La Petite Pièce
- 323 : La Plaine de Liguère
- 324 : La Plaine de Liguère
- 327 : La Plaine de Liguère
- 328 : La Plaine de Liguère

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire, entouré à l'origine de douves.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Granit et terre cuite.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 15 janvier 2012.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue en croupe.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	2	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par douze ouvertures toutes d'origine : une porte, sept fenêtres et quatre lucarnes. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres	Lucarnes
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	3 : rez-de-chaussée 4 : étage	4 : comble

Données historiques

Sources :

ADS E 309

26 octobre 1500

Sachent tous present et adevnir que pour Imposer fin aux differens compromis mens et qui se pourroient mouvoir tant En La Court de Sonnoye et assises Royaux du mans que autrepert Et av que en deppend et peut deppendre Entre tres haute et tres puissante princesse et nostre tres redoubte dame ayan dame Catharine en sueur et Seulle fille seur en tant des ductz d allencon Contesse de Laval et du monfou dame des baronnys terres et seigneurys de Sonnoyes parday et de la [...] dunepart Et Noble homme Jean de garennes escuier sieur dudy lieu en ladicte baronnye de Sonnois herittier principal du deffunctz Messire pierre Jeannequin et pierres de Garennes en leurs [...] seigneurs dudict lieu ayans reprim Le pronz deux dautrepart Pour le bien de paie par les moyens advenir et deliberation de leur [...] offreur et Conseiller Lesdicts partyes presentes en leur personnes ont fait et font entre elles les transactions fraictes appoitement et accord qui ensuivent Et premierement Touchan hommage deub a madicte dame La Contesse acause de sadyte baronnye de Sonnoys par ledict seigneur de garennes quil hommage ledict messire pierre de garennes amon jure lige simple ou autre tel qui pourroi estre deub qui estan une fifellite faite sancte alternativement et soubz Condition et non par une [...] A este faite accord et conclu audi lesdictes partyes que ledict hommage de par Raison desdictes choses est et sera pour [...] hommage lige et non simple et presentement a Ledict seigneur de garennes jure et fait a nostre dame ledict hommage lige en noste present et fait les solennites en [...] qui y appartient et ausy Le [...] tenir faire les successeurs dudict seigneur de garennes aux successeurs de madicte dame au temps advenir soubz lequel hommage lige

[...]
Ledict seigneur de garennes tient et possede ledy lieu de La Juissellerye [...] dict faite l accorde quil en fera foy et hommage simple a madicte dame et a ses successeurs en ladicte baronnye de Sonnoys...

ADS E 309

26 octobre 1500

Noble homme Jehan de garennes Seigneur dudcit lieu Nous a aujourduy presente en parchemyn En forme auctentique des lettres detransaicion et appointements nagueres faiz et passez Antre madicte tresRedoubtee dame Et ledy degarennes Dont Lateneur ensuyt Saichent tous present et advenir Que pour Imposer fin aux differends et proces menz et quilz se pouroient mainmoir tatn en Sacourt de Sonnoys es assises Royaulx dumans qui aud [...] Et face que en deppend et peult dependre En treshaulte et trespuissante princesse et madicte tresRedoubte dame Madame Katherine aisnee et seulle fille seur et tante des ducs dalencon Contesse de laval et de monefoyt dame des baronnys terres et seigneuries de Sonnoys pean et delaigny chose dune parte Et Noble homme Jehan degarennes escuyer et seigneur dudy lieu en lady baronnye de Sonnoys heritier principal de deffuncts Messire pierre Jehannequin et pierre degarennes en leurs vivans seigneurs dudy lieu...

[...]

A madyte dame et ases sucesseurs en ladyte baronnye deSonnoys Les hommaiges et telle obeissance en messes et [...] des fiezf et terre delignieres qui sont deues et de la juissellerye situez et assis en lady parroisse de Lignieres et es environs pour en estre mady dame et ses sucesseurs ainsi obeye et payee et des droitz qui en deppendent

[...] Et de toute que pouvoir avoir este deu que Daine et paye audy seigneurs de garennes ou ses predecesseurs des ventes et autres proffitz defief lesdy seigneurs de garennes en demeure quite et prouve que ledy seigneurs de garennes tient et possede ledy lieu delaJuisselerye...

ADS E 309

17 décembre 1556 (Copie de 1603)

De Vous tres hault t tres [...]Monseigneur Anthoine par la grace de Dieu Roy de Navarre Souverain de bearn Seigneur dalebret Dux de Vendosme et de beaumont Comte darguiniac et Rhoddez marle et Soysons [...] Despivnon et de Sonnoys Je Gilles de Joullay sieur dudy lieu de Jouelle Mary et espouz de dame Jehanne de garennes dame dudy lieu fief et seigneurie de garennes tiens et advoue a tenir de vous foy et hommage lige [...] Je suys en votre hommage Au regard de votredy [...] et seigneurie dudy [...] et Sonnoys ledy lieu fief terre et seigneurie de garennes tant en fief que en domaine dont la declaration ensuyt.

Premierement mon hebergement et maison manable pressondes granges estables jardins courtz et yssues davant et [...] Le touz tenans ensemble cloz et fosez contenants les arpents oudy joignant dudy coste le chemin tenges du Moullin et [...] a leglise dudy lieu dautre coste [...] liet et garennes les dousves et fossez entre eux...

[...]

Un chemin entredeux tenge et la planche et carton a lignieres dautre et les pres de terre daucte appelle le fief conges et aytre et aux pres du ommaine et la fontenelle Six caule et aux chemin tenge du boysgirard a Ligneres et autre et au fief de La Juissellerie...

ADS 1 J 334³²

19 décembre 1688

Pardevant Les Conseillers et notaires duroy auchlet de Paris Soubssigne fut present messire Pierre d'Eu chevalier seigneur de la fresnaye chedouet Branville la normanderie Ligniere Le Bounneuf La Juissellerie et autres Lieux demourant ordinairement au lieu seigneurial de Chedouet parroisse de La Fresnays pays du mayne...

[...]

Pou luy ses heritiers ayans Cause Les Terres Fiefs et seigneuries de Lignieres La Juissellerye et Bonneuf scitué au pays dumayne...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Juissellerie comme hameau.

³² BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître et demeures rurales de la Sarthe du XVIe au XVIIIe siècle*, ITF imprimeurs, Mulsanne, 2004, p. 70-71.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jehan de Garennes	de Garenne	1500	Ecuyer		ADS E 309
Jeanne de Garenne	de Garenne	1545	Dame		PESCHE

Le premier seigneur connu de La Juisselière se nomme Jehan de Garenne³³ que l'on trouve en 1500. Il épousa Françoise du Fay, fille de Pierre du Fay et de dame Helis du Chastelet. Leur fille, Jeanne fut Dame de La Juisselière et épousa Jean de Poillé qui en 1545, paya le rachat de La Juissellerie au baron de Saosnois à cause de sa femme³⁴.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Lieu	26 octobre 1500	ADS E 309
Fief et terre / Lieu	26 octobre 1500	ADS E 309
Fief	17 décembre 1556	ADS E 309
Terres fiefs et seigneurie	19 décembre 1688	ADS 1 J 334
Hameau	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS E 309 : XVIIe siècle-1619 : Seigneuries de Roullée, Garennes et Bonnebos a Roullée, relevant de la baronnie de Sonnois.

ADS 1 J 334 : Pièces isolées : 19 décembre 1688 : Vente faite par Pierre d'Eu, chevalier seigneur de La Fresnaye-Chedouet, Barinville, La Notmanderie, Lignière, Le Bourneuf, La Juissellerie et autres lieux, demeurant à Chedouet et Madeleine du Voigne, son épouse, à François Chabot, chevalier seigneur de Boisgirard et de La Fontenelle, capitaine au château de Lucheux en Picardie, y demeurant des terres et seigneuries de Lignières, La Juissellerie et Bourneuf, situées au pays du Maine, près Sonnois...

ADS 3 P 164/8 : Cadastre Lignières-la-Carelle : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître et demeures rurales de la Sarthe du XVIe au XVIIIe siècle*, ITF imprimeurs, Mulsanne, 2004, p. 70-71.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 611.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 517.

³³ Voir le présent volume, commune de Roullée, La Garenne.

³⁴ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 611.

Documents iconographiques



BETIN A. / GREGOIRE P., *Maisons de Maître et demeures rurales de la Sarthe du XVIe au XVIIIe siècle*, ITF imprimeurs, Mulsanne, 2004, p. 70.

Canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

Roullée

La Boire



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Roullée section B4 de Rougemard, cote PC 262 010

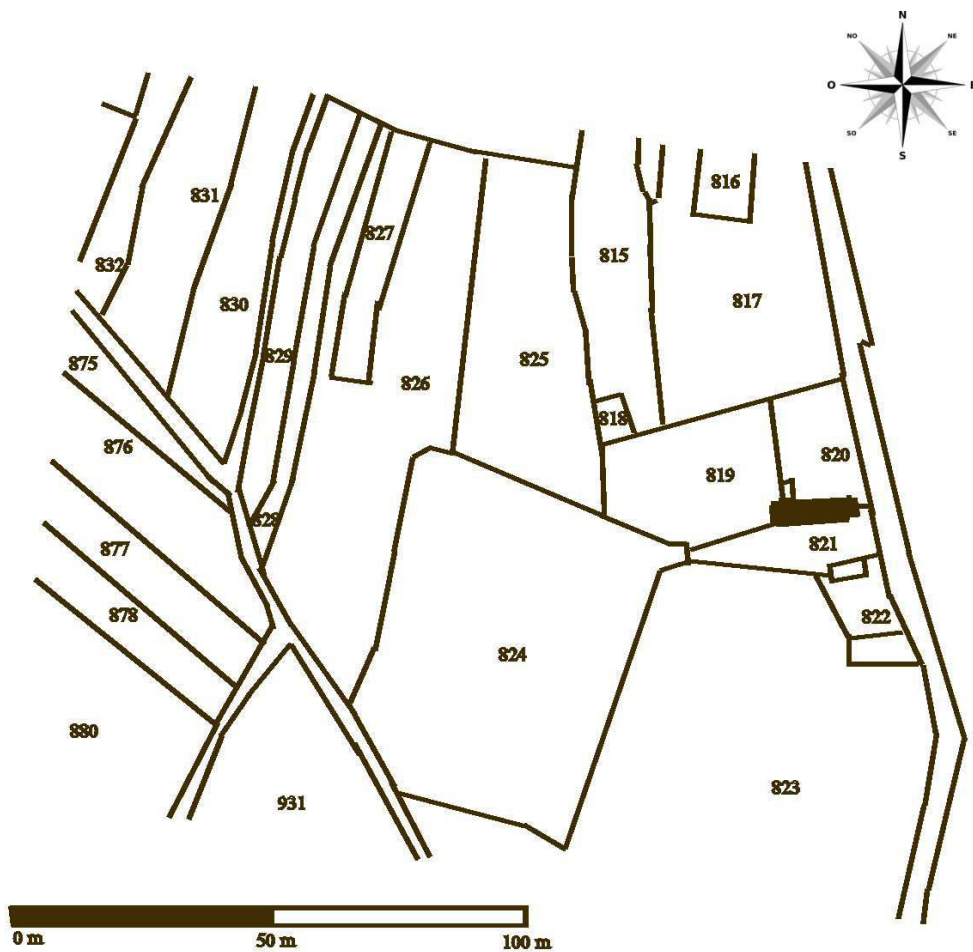
Carte IGN 1/25000: 1716 E Le Mêle-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 449796, 06 m y = 2385931, 73 m

Le site de La Boire est implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 150 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau appelé Bas Boulay et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1156, 69
Logis / cours d'eau	275, 48
Logis / Espace boisé	1210, 68

Cadastre



- 815 : La Masure
- 816 : Le Petit Clos
- 817 : La Masure
- 819 : La Masure
- 820 : Le Jardin de Derrière
- 821 : La Boire
- 822 : Le Jardin de La Grange
- 823 : Le Parc
- 824 : La Pièce
- 825 : Le Blossier
- 826 : Le Blossier
- 827 : Le Blossier
- 828 : Le Blossier
- 829 : Le Blossier
- 830 : La Grouette
- 831 : La Grouette
- 832 : La Grouette
- 875 : Les Grouas
- 876 : Les Grouas
- 877 : Le Champ de Grouas
- 878 : La Grouas
- 880 : Les Grouas
- 931 : Les Grouas

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Torchis, bois, et terre cuite.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 17 juillet 2011.

Etat de conservation : Le torchis n'est pas en bon état.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture fortement inclinée et d'une façade en pans de bois.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

Données historiques

Sources :

ADS E 310

6 juillet 1753

Lettre : A Monsieur Dumesle Monsieur Le Roy de Sanguin maître en Sa chambre des Comptes Rue des Bons Enfants a paris en diligence a Paris

De Roullée le Six juillet 1753

Monsieur

Jay lhonneur De vous Ecrire Lapresente Pour vous marquer que monsieur Le Gendre votre Greffier a cejourdhuy fait rendre un jugement Contre moy en Conséquence dune assignation quil ma fait donner en ma quallité de procureur de notre Eglise pour laquelle il me demande que luy paye en madite qualité un drois dindaimnité quil dit Entre deux pour Raison dune petite maison et jardin Servent de logement des deux vicaires de Roullée

[...]

Ses droits étant dubs par le legataire qui a du tiers quittance Luy même du Sieur de la boire qui Etoit pour lors Regisseur des domaines de garennes et de la tournerie qui ne lui Soit Rien Echapee des droits qui appartenoient aux dotes Seigneuries...

[...]

Signé : Votres tres humble et tres obeissans Serviteur Maries

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Boire comme château ou maison notable.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS E 310 : 1684-1785 : Adjudication de la terre et seigneurie de Roullée, Garennes et Bonnebos, à la suite d'une saisie sur messier Jacques de Caumont, marquis de Boisse, au nom et comme tuteur de Jeanne, Louise et Marguerite de Caumont ses filles et de défunte Marie de Saint-Simon, son épouse, à Mathurin Lejariel, écuyer, conseiller et secrétaire du Roi...

ADS 3 P 262/15 : Cadastre Roullée : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 91.

Canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

Roullée

La Garenne



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Roullée sections A3 de La Garenne, cote PC 262 004

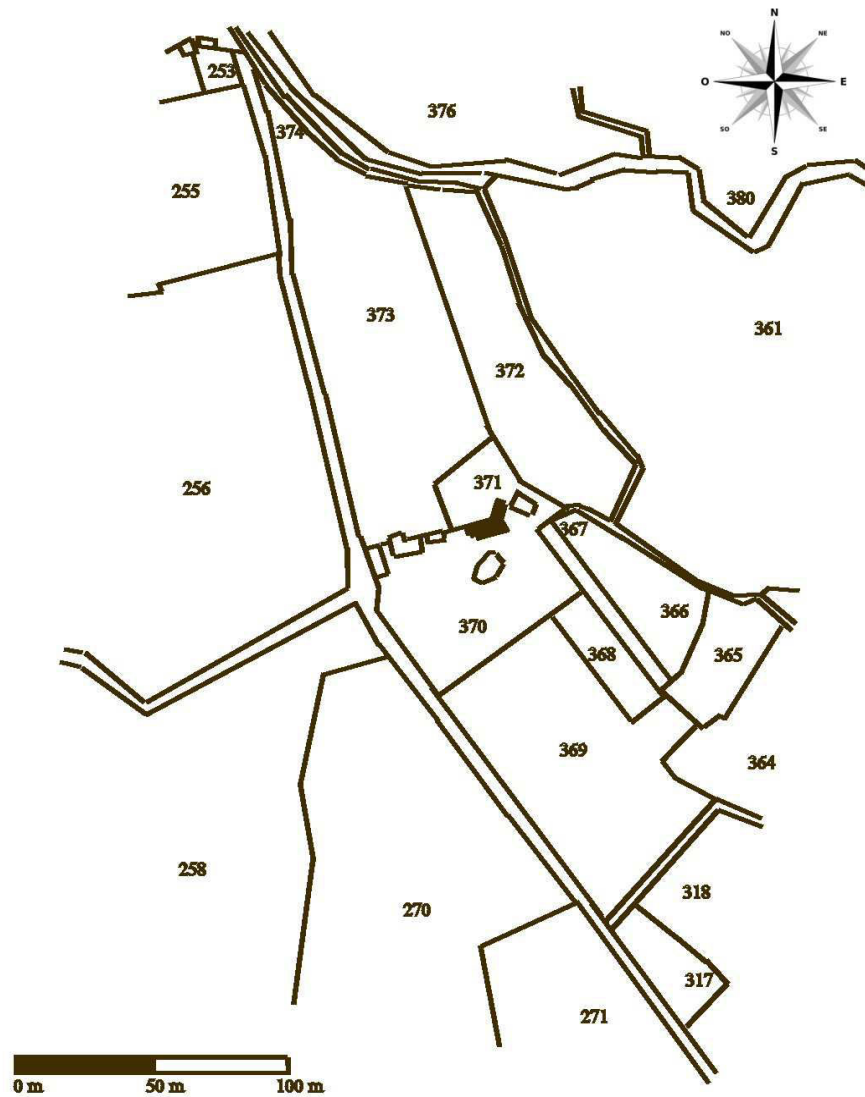
Carte IGN 1/25000: 1716 E Le Mêle-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 449534, 12 m y = 2387564, 74 m

Le site de La Garenne est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 141 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	502, 01
Logis / cours d'eau	331, 40
Logis / espace boisé	410, 68

Cadastre



- 253 : Le Jardin
- 255 : Le Pré de Gastine
- 256 : Le Champ de La Porte Garenne
- 258 : L'Etang
- 270 : La Majouanne
- 271 : La Pièce du Champ de La Garenne
- 317 : Le Vicair Garenne
- 318 : Le Champ du Bourg
- 361 : Le Galbrun Garenne
- 364 : Le Grand Pré Désire
- 365 : Le Pré
- 366 : Le Petit Marain Garenne
- 367 : La Douve
- 370 : Garenne
- 371 : Le Vieux Jardin
- 372 : Le Grand Marais
- 373 : Le Verger de Derrière
- 374 : Le Pâtis du Moulin
- 376 : Les Prêteaux
- 380 : Bertrai

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour avec petit pavillon en retour, entouré partiellement de douves.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrements des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise, bois, terre cuite, et ardoises.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 10 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, restauré durant la seconde moitié du XXe siècle. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. La façade arrière a été réenduite. Certaines des fenêtres ont perdu leur croisée de pierre. Des pierres d'arrachement sont visibles sur la façade sud et des ouvertures murées se voient aussi sur le pignon oriental. Un bâtiment devait être accolé au logis existant. Les ouvertures de la façade arrière ont été en partie remaniées.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée d'une corniche et de rampants, d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre, de longues fenêtres à gorges dont l'une d'entre elles est ornée d'un écu bûché, d'une fenêtre ayant perdu sa croisée mais qui est surmontée de deux accolades, de fenêtres à double croisée et de moulures à gorges et à filets, d'une porte d'entrée surmontée d'une accolade, d'une lucarne éclairant la tour, de petites ouvertures chanfreinées, d'une cheminée engagée à hotte pyramidale, de portes intérieures chanfreinées, de deux cheminées engagées à hotte droite, de deux escaliers en vis en bois, d'un évier, d'un petit cabinet de latrine situé en encorbellement au niveau de la tour.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15,50 m	9,80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	1	Ardoises

La façade sud, outre la tour, est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : deux fenêtres longues dont l'une d'entre elles est surmontée d'un écu bûché, une fenêtre à double croisée et à moulures à gorges et à filets, une fenêtre ayant perdu sa croisée de pierre mais qui est surmontée de deux accolades moulurées à gorges et une large porte surmontée d'une accolade moulurée à gorges. La façade nord comporte treize ouvertures : trois vasistas, trois chiens assis, trois fenêtres longues en partie d'origine, une fenêtre longue transformée en porte, deux fenêtres datant du XVIIe siècle et une porte plus récente. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtres longue
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage
Façade nord			1 : rez-de-chaussée 3 : étage

Intérieur

Le logis devait comporter à l'origine une grande salle au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage. Un petit cabinet est présent au sommet de la tour. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Potager
Escalier en vis	Du 0 au comble		
Escalier en vis	Du comble au haut de la tour		
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	1
Chambre	Étage	1	
Cabinet	Sommet de la tour	1	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	267 cm	200 cm	186 cm
Chambre étage	253 cm	174 cm	171 cm
Pièce dans la tour	157 cm	126 cm	135 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches escalier 1 dans tour	177 cm	18 cm	33 cm
Marches escalier 2 dans tour	102 cm	15 cm	28 cm

Intérêt du site



Le logis de Garenne a conservé son aspect quasi originel et est un modèle caractéristique des logis seigneuriaux des XVe-XVIe siècles. En effet, la présence de la toiture très inclinée agrémentée de rampants, ainsi que la présence de la haute tour octogonale hors-cœur non centrée en sont quelques exemples. De cette tour, on peut accéder à **un cabinet de latrines** en encorbellement. Sur la façade principale, notons la présence au rez-de-chaussée **d'une fenêtre à double croisée de pierre**, ce qui est très rare

dans cette étude, ainsi que la fenêtre surmontée de deux accolades jointes à moulures à gorges. **Une longue fenêtre surmontée d'un écu bûché** est aussi visible sur la même façade. L'arrière du bâtiment est beaucoup moins intéressant. Si le logis est actuellement de forme rectangulaire, on peut supposer que sa forme originelle était en forme de L, car des pierres d'arrachement sont visibles sur la façade sud près du pignon oriental. Ce dernier comporte d'ailleurs deux ouvertures murées qui donnaient dans le

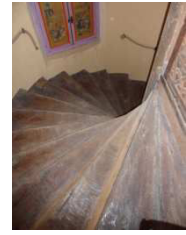
bâtiment disparu. Un pavillon a été bâti au niveau de la tour d'escalier et comporte quelques pièces sur deux niveaux. On entre dans **le logis par une large porte, située près de la tour**. Elle est ornée d'une accolade à moulures à gorges. Au rez-de-chaussée, se trouve une grande salle chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** agrémenté d'un arc de décharge dont le linteau comporte une corniche. Il repose sur deux corbeaux moulurés.



Près de cette cheminée se trouve un évier dans l'embrasure de la grande fenêtre à double croisée. On accède à l'étage par un large escalier de bois dont la vis est suspendue au noyau. La base de ce dernier est moulurée dans le goût gothique.



L'escalier est tournant à gauche. Les portes qui permettent d'accéder aux différentes pièces sont chanfreinées. A l'étage se trouve entre autre une grande chambre chauffée par une grande cheminée engagée à hotte pyramidale dont le linteau repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des demi-colonnes. Dans le foyer se trouve un petit four. Dans le comble, un autre petit escalier de bois dont la vis suspendue au noyau est tournante à gauche. Il donne accès à un petit cabinet logé au sommet de la tour. Dans cette pièce se trouve une petite cheminée engagée à hotte droite dont le linteau repose sur deux consoles à arêtes vives.



Données historiques

Sources :

ADS E 309

1260 Copie du XVIe siècle

Saichent tous presens et advenir Que en nostre court androit estably Noble homme Jehan viconte de chastelerrault donna et octroya as Robert de garennes chevallier et [...] pour Les[...] que cerf chevallier Luy avoir la fait agreablement et Loyement scomme ledis une piece desaterre [...] douze arpens assase en les exemples de blanon faictz et affaire anplus pres de lame [...] audy[...] Lieutz degarennes ...

ADS E 309

1277

Copie du 12 août 1666 du don fait par Jehan Vicomte de châtelierault à Robert de Garennes, de 12 arpents de terre près de la métairie de la Giroudière à Lignières la Carelle

Saichent tous presents et advenir qui nos presentes Lettres verront que en nostre Cour en droit estably Noble homme Jehan Vicomte de chattelerault donna et octroya a Robert de garennes chevallier et a ses hoirs pour le servir que ledit chevallier luy avoit la fait agreable et Loyaument sy comme Il disoit une piece de sa terre contenant douze arpents ...

ADS E 309

26 octobre 1500

Sachent tous present et adevnir que pour Imposer fin aux differens compromis mens et qui se pourroient mouvoir tant En La Court de Sonnoye et assises Royaux du mans que autrepart Et a v que en deppend et peut deppendre Entre tres haute et tres puissante princesse et nostre tres redoubte dame ayan dame Catharine en sueur et Seulle fille seur en tant des ductz d allencon Contesse de Laval et du monfou dame des baronnies terres et seigneuries de Sonnoyes parday et de la [...] dunepart Et Noble homme Jean de garennes escuier sieur dudy lieu en ladicte baronnie de Sonnois herittier principal du deffunctz Messire pierre Jeannequin et pierres de Garennes en leurs [...] seigneurs dudict lieu ayans reprimd Le pronz deux dautrepart Pour le bien de paie par les moyens advenir et deliberation de leur [...] offreur et Conseiller Lesdicts partyes presentes en leur personnes ont fait et font entre elles les transactions fraictes appoitement et accord qui ensuivent Et premierement Touchan hommage deub a madicte dame La Contesse acause de sadyte baronnie de Sonnoys par ledist seigneur de garennes quil hommage ledict messire pierre de garennes amon jure lige simple ou autre tel qui pourroi estre deub qui estan une fifellite faite sancte alternativement et soubz Condition et non par une [...] A este faite accord et conclu audi lesdictes partyes que ledict hommage de par Raison desdictes choses est et sera pour [...] hommage lige et non simple et presentement a Ledict seigneur de garennes jure et fait a nostre dame ledict hommage lige en noste present et fait les solennites en [...] qui y appartient et ausy Le [...] tenir faire les successeurs dudict seigneur de garennes aux successeurs de madicte dame au temps advenir soubz lequel hommage lige [...]

Ledy seigneur de garennes y demeure subiect et les faire payer a temps quad le cas y escheura et employe ladicte subiection desdictes tailles Relies en son adveu et de sa part ledy seigneur de garennes pour raison dudict [...] deub par la mort dudict messire pierre de garennes son père et pierre de garennes son frere ...

ADS E 309

26 octobre 1500

Noble homme Jehan de garennes Seigneur dudict lieu Nous a aujourduy presente en parchemyn En forme auctentique des lettres detransaicion et appointements nagueres faiz et passez Antre madicte tresRedoubtee dame Et ledy degarennes Dont Lateneur ensuyt Saichent tous present et advenir Que pour Imposer fin aux differends et proces menz et quilz se pouroient mainmoir tant en Sacourt de Sonnoys es assises Royaulx dumans qui aud [...] Et face que en deppend et peult dependre En treshaulte et trespuissante princesse et madicte tresRedoubte dame Madame Katherine aisnee et seulle fille seur et tante des ducs dalencon Contesse de laval et de monfoyt dame des baronnies terres et seigneuries de Sonnoys pean et delaigny chose dune parte Et Noble homme Jehan degarennes escuyer et seigneur dudy lieu en lady baronnye de Sonnoys heritier principal de deffuncts Messire pierre Jehannequin et pierre degarennes en leurs vivans seigneurs dudy lieu...

ADS E 309

1501

Saichent tous present et advenir que pour pourpasse fon aux differendz comme proces [...] et quilz se pourrsuit en [...] tant en la court de [...] et assizes royaulx dumans qui aultre part En ac que en deppend et peult dependre antre treshaulte et tres puissante princesse madame Catherine aisne et seulle fille et tante des ducs dallencon Contesse delaval et de montfoyt dame des baronnies terres et seigneuries de Sonnoyes pebay et de la [...] sune part et noble homme Jehan de garennes escuier seigneur dudy lieu dayant reprend le proces deuls daultre part pour de bien de parts Le moyches avand en deliberation deleurs sentences officiers et conseilles medy presentes en leurs dysommes ont faict et font autres alles lees transactions traicte et appoint et accord qui [...] Et premierement touchant lhommage deu a madyte dame la Contesse acause de saidy baronnies de Sonnoy eledy sieur de garennes quil hommage ledy messire pierre de garennes avoiz jure lige simple ou que tel quil pourions estre deus qui estois en fedalite faiye alternativement et soulz condition en nen jura ni cestan A estre fraicte en accord en [...] Autre ledy lityges que ledy hommage deu et Raisson desdy chosses et est et sera pour ladvenir hommage lige et non simple En parteneur a ledy seigneur de garennes jure et fait a madyte dame ledy hommage lige en nostre presence...

ADS E 309

17 novembre 1533

A tous ceulx qui ces presentes verrontNicolle Leverrieru escuier garde des scaulx aux obligations de la vicomte [...] Comme au contract de mariage qui sensuit deulie Noble homme Jehan de Garenne seigneur dudict lieu et de la [...] Cest damoiselle françoise dy fay fille de feu pierre du fay chevalier et de dame helis duchastellet...

ADS E 309

28 aout 1536

Noble homme Jehan degarennes seigneur dudict lieu Anjoind present un jugement quatre [...] Qant rdy a troys fait anmesmes en faune des fautes faisantz mention des droitz et [...] desady terre et land est de lanjointement faict qui madame Lacontesse de Laval et luy Les proces questions et differends qui estoient par antre eulx tant en lacourt de [...] que en lacourt royale dumans Etans Le quel appoitement est antenir a mady dame la tenir quite...

ADS E 309

16 juin 1539

Par devant nous Pierre houy licencie es loix bailly de Sonnoy et Cest luy comparu en personne Noble Jehan de Troussainville Seigneur de Chesnebrun [...] garennes et La Sacelle Lequel offert faire foy et hommage simple ou tale autre quelle est tenu a monseigneur Le prince de navarre Pour Raison de sa terre fief et seigneurie de garennes Laquelle foy et hommage ledy seigneur acongeu et confesse debvois a mon seigneur Le Prince au Regard de sa baronnie de Sonnoy dependant de son duche de beaumont par La mort de deffuncte Jehanne de garennes vivant dame de garennes et duchesse de la sacelle...

ADS E 309

Proces verbal portant que feu noble homme francois de st simon et la damoiselle sa femme avoient este envoye en la possession de la terre de garenne au prejudice de jacques de troussainville.

17 juin 1539

A tous ceulx qui ses presentes lettre verront Marin hardy sergant fieffe et ordinaire en la baronnie de Sonnoy Sachent a scavoir touz que cejourd'hui dict de ses presentes par honorable homme marin boyminel en mon et comme present par procuration valable de noble homme francois Symon seigneur de beufeuille Et de damoiselle Renee de troussainville son espouse a cause d'elle mon este presentees Aussi declaration Certaines lettres donnees de monseigneur maistre pierre honys licencie es loix lieutenant sergent de monseigneur le bailly dudit lieu de Sonnoys dont la Teneur ensuit cy Lassignation que pendoit par nous Entre noble homme francois Symon seigneur de beufeuille et damoiselle Renee de troussainville son espouse au droict d'elle comparans par marin boisminel lesdits present de [...] jour present et noble homme messire Jacques de troussainville chevalier seigneur de chesnebois et de garennes

ADS E 309

17 décembre 1556 (Copie de 1603)

De Vous tres hault et tres [...] Monseigneur Anthoine par la grace de Dieu Roy de Navarre Souverain de bearn Seigneur dalebret Duc de Vendosme et de beaumont Comte darguiniac et Rhoddez marle et Soysons [...] Despivnon et de Sonnoys Je Gilles de Joullay sieur dudy lieu de Jouelle Mary et espouz de dame Jehanne de garennes dame dudy lieu fief et seigneurie de garennes tiens et advoue a tenir de vous foy et hommage lige [...] Je suis en votre hommage Au regard de votredy [...] et seigneurie dudy [...] et Sonnoys ledy lieu fief terre et seigneurie de garennes tant en fief que en domaine dont la declaration ensuyt.

Premierement mon hebergement et maison manable pressondes granges estables jardins courtz et yssues davant et [...] Le touz tenans ensemble cloz et fossez contenant les arpents oudy joignant dudy coste le chemin tenges du Moullin et [...] a leglise dudy lieu dautre coste [...] liet et garennes les dousves et fossez entre eux...

ADS E 309

17 décembre 1556 (Copie du 3 septembre 1650)

Jehan de garenne escuyer dudit lieu sur ledy droit dusage en lady forest coppie de laveu audit Gilles du poillay mary de Jehanne de garennes au roy de navare barron de Tours (?) du dix septiesme Jour de decembre cinq cens cinquante six...

ADS E 309

1556

De Vous tres hault et tres illustre est monseigneur Anthoine par la grace de dieu Roy de Navarre Souverain de barn Seigneur dalebret duc de Vendosmoys et de beaumont conte darminac de Roddez marlie et [...] baron de perray et de Sonnoyes

Je Gilles de pouellay sieur dudit lieu de pouellay mary et eppouly de dame Jehann de Garennes dame dudit lieu fief et seigneurie de garennes Tiens et advoue a tenir de vous a foy et hommage lige les choses dont Je suis En Votre foy et hommage lige Au regard de Votredy baronnye et seigneurie dudy lieu de Sonnoye Ledict lieu fief terre et seigneurie de Garennes Tant en fief que en domaine dont la declaration Ensuit

Premierement

Mon hebergement & maison manable pressoud Granges Estables Jardins court et yssues devant et derriere letout tenant en semble cloz et fossez contenant six arpens en environs joignant dudy coste le chemin tendant du moullin de roullee en leglise dudy lieu ...

ADS E 309

7 novembre 1574

Saichent tous present et advenir quen la Court Royal du Mans endroict par davant par davant nous Jehan boyer notaire et tabellion jure en icelle demeurant a Roulee Premierement estably hounorable Claude goindre demeurant au Mans [...] par principal noble Jehan de trousseauville seigneur de chesnain et de garennes demeuran a part au lieu de chesnain filz et principal heritier de deffuncte noble dame Jehanne de Garennes en son vivante et de deffunct noble Jacques de trousseauville...

ADS E 309

25 septembre 1604

Henry par la grace de dieu Roy de France et de navarre a Tous ceux qui ces présentes lettres verront Salut Scavoir faisons que par arrest de notre grand conseil donné le vingt cinquiesme Jour de septembre mil six cens quatre prononce Le sept jour doctobre midy an en entre nostre ayme feal maistre August gallard procureur en notre maison et aufiez domaine demandeur regnants les abbez religieux de St martin de Sees prieur [...] membre dependant dicelle abbea Des abbez religieux et couvent de St Laurent les le [...] prieur des prieurs desdits [...] et [...] et seineures du lieu et mestairie des pastitz dependant de ladite abbee les religieux et prieur et couvent de labbee de perseigne dame Renée de montafier contesse de hoysour fille et heritiere par benefice et Jugement de messire Ludovic de montafier et dame Jehanne de Locsamer anthoigne par Justin de [...]droictz Anthoine de Roffard sieur de Rivallon messire Odet de St Denys chevallier seigneur du hostié et la tournerye dame Anne de boullay veusve de feu martin du hardaz chevallyer chevallier dauin sur fauttiere de la terre de Courtillolles messire Jehan de St Simon chevallier seigneur de Garennes

ADS E 310

30 août 1675

Louis par la Grace de dieu Roy de France et de Navarre a tous ceux qui ces presentes lettres verrons Salut Scavoir faisons que Comme par tiltre dun arret de nostre cour deparlement deparis du trente aoust mil six cens soixante quinze Signé Jacques et a la requeste de maître Antoine Bigor conseiller et auditeur en Nostre chambre des comptes de paris en deux rue du cimetièr St André des arts lequel auroit es lieu son donne elle en la maison de messire pierre Boisseau procureur en ladite Cour Size rue des prostiers parroisse de St [...] françois Masson huissier en escolle demeurant rue de callandre continuant la ignification dudit arrest auroit le dihuieme Jour de Septembre mil six cens soixante quize faite commandeur [...]messire Jacques de caumonr chevalier marquis deboisse au nom et comme tuteur de damoiselle Jeanne louise et marguerite de caumour ses filles et de deffuncte marie de St Simon son espouse en et par lan aladame Sa femme en son domicile a lapalve royalle chez le sieur de Bevingan son beaupere...

[...]

Scavoir les fiefs et Seigneurie de Garennes et bonnebos sujets vassaux censives et rentieres dependant desits fiefs et seigneuries de Garennes et de Bonnebos, *Item* le droit de champair outerreages dependant aussi d Iceux fiefs et seigneuries qui consistente que le seigneur et Oeux fiez adroit deprendre lonziesme gibbe des graines de semences par les sujets dans la paroisse de roulee Laquelle gibbe plus doner portee dans la Grange dudit Garennes avant que des dulieu ancun autre *Item* le logis Seigneurial dudit Garennes consistant en grandes maisons fournil granges escuries pressoir avec une autre petite maison a cheminée cour jardin du clos

[...]

La déclaration desquelles choses la terre fiefs et seigneuries de Roullée Garennes et Bonneboz consistant en chasteau et logis seigneurial dudit Garennes composé de salle basse chambres haultes et cabinets grenier cour et fournils granges escuries pressoir avec une autre petite maison a cheminée cours jardins cloz a cheminés cours jardins clos...

ADS E 310

24 juin 1684

Contreditz que Mis en baille pardeant Vous Nosseigneur de Parlemant.

Mathurin Le Jariel Conseiller et secretaire du Roy maison et Couronne de France et de ses finances et propriétaire des terres de Garennes Roullée et bonnebos et de la paroisse de Roullée en Conséquence de lad.on desdittes terres et seigneuries faitte a son proffit Le 24 juin de la presente Année 1684 procedant En L'Instance au lieu et place de Messire Thomas le Secq de launaz cy devant poursuivant les Criées la Vente en ad.on des terres et seigneurie de roullée garennes et bonnebos

[...]

Rendu et reconnu devoir ses droits et debvoirs seigneuriaux audeffendeur et [...] par veritable g ven 1681 : 1682 et 1683 Les Marguillieres en charge et le Sacriste sont allez La nuit de Noel avec des torches Et flambeaux au chasteau et logis Seigneurial degarennes pour y prendre le seigneur de Garennes et le Conduire a Leglise Comme leur seigneur et le fondateur de Leur paroisse...

ADS E 310

27 juin 1684

Inventaire de production que mis en baille pardevant Vous nosseigneurs de Parlemant

Mathurin Le Jariel escuier conseiller et secretaire du Roy maison et couronne de France et de ses finances Seigneur et proprietaire des terres de garennes Roullée et bonnebostes et Seigneur de la paroisse de roullée en consequence de Ladeclartion des dites terres et seigneuries fait a don proffit le vingt sept juin de la presente année 1684 et procedant en ljustice au lieu et place de messire Thomas le Secq de launay pour suivre les Criées vente et adjudications des terres et Seigneuries de roullée garennes et bonnebostes...

[...]

Item pour justifier deplusieur plus Comme on Ladeja fait Voir sourla Cotte B . de la production fait par ledit Sieur de Launay que La terre de Garennes qui s'appelait autre fois la livre de Roullée changea de nom dans la Suite des temps Ce fut acause que la famille des seigneurs qui la possedoient portoient le nom de Garennes produit Le deffendeur, un adveu en forme du premier juin 1631 present par Jean de Garennes prestrea Messire Michel du Moulinet Seigneur de La terre de Bonnebostes pour raison du fief d Rougemard, Cet adveu ses encore a faire voir que le demandeur quise dit propre dudit fief de Rougemard enconsequence de son acquisition est vassal du dessus et partant il y tous fait de la temoite de la pars dudit Sr Sain de prende les honneurs dans l'Eglise de Roullée qui est bastie sur le fond dans la haut Justice et dans les fiefs du deffendeur Ledit Employ cotté B.

Item pour justifier que le chasteau de garennes a toujours esté Considéré comme la Seulle et véritable Maison Seigneuriale de ladite paroisse de Roullée par les Vassaux en honneur du lui Employe ledoffendeur Une declarayon du 14 octobre 1603 rendu par Gilles dallon a messire Jean de Saint Denis seigneur de Garennes laquelle Siva cy apres produit sous la cott h. dans laquelle declaration Il se void que ledit dallon a l'exemple de la tou les autour de la paroisse de roullée La toujours est attachéz de puis six a sept cens années que Guillaume Comte de Ponthuin et baron de Sonnois qui vivoit dans l'onzieme Siecle fit don et Concession de ladite terre de roullée a robert samson et robert de garennes Ses [...] naurels sans en fair aucune Exception [...] les titres justificatifs de Cotte Civité ont este produits par les Delaunayz soub la cotte g Comme Cette terre deroullée demeura dans son Integrité audy Robert de Garennes luy et ses sucesseurs qui portoient le medme nom de Garennes en changeant la Denomination parla [...] des temps, en luy Donnant leur nom de Garennes aulieu de Celuy de Roullée ledy Employ Cotté C *Item* produit le [...] trois pièces de Lannée 1585 qui pronnent [...] queles [...] De la [...] prétendu dans la seigneurie directement dans les hommaiges de leglise en la paroisse de roullée, non plusque dans la haue justice, dans la [...] dans le droit desfossés de Toirie de la terre, Car eau testé Lendroit den faire [...] expresse et de prendre par les sire de Saint Denis qui possedoit lores lady terre de la Tournerie laqualité de Seigneur et de haut justicier de lady Paroisse de Roullée

[...]

La Premiere des pieces est En Employs den [...]du ... 1584 par lequel Messire René de saint denis Seigneur de Hardaz en lady terre de la tournerie Vendit au nom deodes de Saint denis sonfilz à Messire Arthur de Caumont seigneur de benslouille la part et portion qui luy appartenoit En Lady terre de garennes comme layant acquise par eschange de arthur de la fontaine Cette portion de la terre de garennes apatartenoit [...] successif Comme heritier de la dame de trousseuille Sa mere et de dame Jeanne de garennes Son ayeuille or le seigneur de la tournerie ne peut par Contrat ny la qualite de seigneur de roullée ny celle de haut justicier de ladyte paroisse, il ne fit pareillement aucune reserve de la seigneurie directe de roullée ny de la haute justice dudy lieu

[...]

Item pour justifier que la terre de roullée a demeurée dans la famille du seigneur de Garennes depuis le onzième siècle que Guillaume Comte de Pontieu en fiz don a Robert de garennes jusqu'en l'année 1539 quelle passa en la famille des sieurs de trousenaille, ce qui fait pres de cinq siècle antiens que les cette Longue Suite de siècles en d'années qui a fait changer le nom de ladite tere de Roulle et luy a donné dans la Suite celuy des Seigneurs de s Garennes qui l'ont possédé pendant tans de siecles, produit le deffendeur Un acte de foy et hommage du 16 Juin 1539 fait à la Baronnie de Sonnois par Messire Jean de Troussenaille acause de la mutacion de ladite Terre de Garenne arrivée par le decez de dame Jeanne de Garennes Sa mere, par cette foy et hommage qui est anterieieure aux pretendues titres du demandeur Il se void que les baronns de Sonnois n'avoient et ne pretendoient quoy que Ce soit dans ladite terre de Roullée parceque Ils y avoit En on pretendu que les choses ils n'avoient pas souffert que les seigneurs de garennes en fait une foy et hommage pure et simple et les avoient obligez a Employer des modificacions des restrictions, la Cour se souviendra toujours Ils luy plaist que la mesme terre qui fut par Cet acte qualiffiée dunom de Garennes portoit auparavant Cleuy de roullée ledit acte Cotté f.

[...]

(24 décembre 1647) Ledit Segiun procureur fabricain reconnurent que la fabrique de lady Eglise et paroisse de Roullée estoit tenue de rendre annuellement le Devoir Seigneurial aux seigneur de Garennes la nuit denoel avec torches et flambeaux Jusque dans leur Manoir Seigneurial de Garennes.

[...] 1683 Les prestres et les principaux [...] du lieu ont Reconny que Suivan les anciennes obeissances rendues par leurs predecesseurs et suivant La Coutume ordinaire on Sestoit transporté au logis seigneurail de Garennes la nuit deNoel de lannee Mil Six Cens quatre vingt trois avec des torches et flambeaux pour le prendre Le Seigneur de Garennes ainsy que les Ils son obligez en que n'ayant trouve dans le chasteau que Maoton du Lespine Ils lavoient Conduit avecq la Mesme Ceremonie dans leglise dudit lieu...

ADS E 310

4 novembre 1684

Louis par la grace de dieu Roy de France et de Navarre, aupremier notre huissier ou [...] Royal sur ce requier Salut expose Nous aosté par notre anné en feal mathurin Le Jarriel Ecuyer notre Conseiller en [...] de notre Maison ou Couronne en decoirs finances, quil a plusieurs proces et differentes pour raison de sa Segneurie, devoir, fief et haulte justices de Roullée, Garennes et bonnebos tant en notre Cour ...

ADS E 310

8 mars 1685

Lan Mil six cent quatre vingt Cinq Le huictieme Jour de Mars sur les deux heurs de Relevée, Nous Jean lemagnez Sieur de Lormont Conseiller du Roy Lieutenant particulier Civil et Criminel au baillige et Siege Royal de [...] et De clean A la Requisition de Maître en droict Le Bert de Montiege Procureur et agent des affaires de Mathurin Le Jariol [...] de Conseiller Secretaire du Roy Maison de la Couronne de France et de ses finances Seigneur de Roullée Garennes et Bonnebost fondée et sa procuration ...

ADS E 310

23 juillet 1686

Pardevant les conseillers du Roy Notaires au chatelet de Paris Soussignés furent present messire alexandre jean levincher seigneur chatelain de la chatellenie de la tournerie et autres lieux conseiller du Roy en sa Cour departement demeurant a Paris ensonhotel sur lequay [...] paroisse saint sulpice d'une part et mathurin le Jarriel escuyer conseiller du Roy maison Couronne de France et de ses finances seigneur des fiefs terres et seigneurie de Garenne Bonnebos et autres lieux demeurant à Paris rue de paradis parroisse saint jean engreve d'autre part...

ADS E 310

23 mars 1702

A tous ceux qui ces presentes verront Charles de Bullion chevalier Marquis de Galardon Seigneur de Péonelle et autres Lieux Conseiller du Roy en Son Conseils Prevôt de Paris Salut Savoir faisons que pardevant en Jean Carnot [...] du Roy Notaires au chatelet de Paris Soussinez Sur present Abraham Desmoulins sieur de la Joubeterie demeurant a Paris rue des Boucheries paroisse Saint Sulpice Lequel a reconnu avoir volontairement vendu, vidé, quité, transporté et delaisé dès maintenant et a toujours et promet garentir, de tous troubles, Dones douaires evictions, Substitutions et autres empesement generalement quelconques a Jacques Regnoul Bourgeois de Paris Conseiller du Roy Recevoir Particulier de la maitrise des eaux et forest de Perseigne demeurant rue du [...] paroisse Saint André des arts au present et estant aquel ceux pour luy et ses hoirs ou ayant cause le lieu et métairie de la Droulinière...

[...]

Toutes lesdites choses audessus declarées mouvantes du fief et seigneurie de Garenne a la charge de faire le devoir de terrage pour les terres qui y Sont sujetes en seize deniers de cens pour chacun arpent depré avec les devoirs de corvée...

ADS E 310

13 janvier 1720

Nous soussignés sommes convenus deceque fait Scavoir nous comme mathurin Lejariel seigneur de forges promettons vendre et ceder incessamment a messire Charles Paul Payen et dame marie anne Elizabeth lejariel son espouse t à maître Louis gabriel Portal et dame Edmée mathurine margueritte Lejariel son epouse les terres et seigneuries de la Tournerie, Roullée, garenne et bonnebos Scituée aupays dumaine...

ADS E 310

18 novembre 1721

A tous ceux qui ses présentes verront Guillaume françois Joru de fleury estre conseiller du Roy en son conseil d'Etat et son procureur general au parlement garde de la prevosté et Vicomté de Paris Le siege vaccant Salut Scavoir faisons que pardevant Messire Jean Batiste le Cours et René Pean conseiller du Roy nottaires au chasteles de Paris Soussignes furent present dame Marie Anne Elisabeth Le Jariel Epouse du Messire Charles Paul Payen au present aucthorisée a lettres de presentes Sans [...] quil authorization ...

[...] Cest a scavoir que ledit seigneur LeBlanc a par ces presentes abandonné et délaissé et promis garentir de tous troubles et Empeschement generalement quelconque a laditte Dame Payen ce acceptante pour elle ses hoirs et ayant cause... La terre et seigneurie de Roullée Garenne et bonnebos avec toutes ses appartenances dependances et annexes ainsy que le tout est plus au long Enoncé et de taille dans le decret d'adjudication qui en asté faite audy Sieur Mathurin Le Sainct au Parlement le seize juin mil 6C quatre vingt quatre et en la Transaction passée entre Messire Le Président Sevin en ledit sire Sieur Mathurin Lejariel pardevant de Troyes et Carnot nottaires à Paris le vingt trois juillet mil 6C quatre vingt six.

ADS E 310

26 mars 1722

Louis Par la grace de Dieu Roy de France de Navarre a nous amez Sceaux Cour les gens de nos Comptes [...] Salut Scavoir faisons que notre ame et feal Charles Paul Payen notre conseiller [...] ordinaire en notre chambre des Comptes Nous a Cejourd'huy fait au bureau de notre dite chambre des Comptes En votre d'arrest d'Icelle du vingt quatre mars mil sept cens vingt deux les foy et hommage qu'il nous devoi En Estoi tenu denous faire Pour Raison des Terres et seigneuries de Roullée, Garenne, Bonnebos...

ADS E 310

25 août 1728

Par Le Contrat de mariage Entre Messire Claude Michel Le Roy chevalier Seigneur de Sanguin aux audi lieux conseiller du Roy messire ordinaire en sa chambre des comptes Et Danielle Charlotte Marie Jeanne Payen passé devant messire Baptiste luy de [...]

[...]

Les terres et Seigneuries de Roullée garennes et Bonnebos Scituées pres Allencon

ADS E 310

24 mars 1734

Les Gens des Comptes du Roy Notre Sire aux Presidents Tresoriers de France du Bureau des Finances Etably à Tours, Procureur du Roy, Receveur du domaine audit Lieu et autres officiers qu'il appartiendra, Salut Il nous est apparu par Lettres patentes du Roy données à Paris les dix neufviesme jour de mars mil sept cens trente quatre Signées par Le Conseil Etam En La Chambre des Comptes Nobles les Scellés au duplicata desquelles Les presentes sont attachées Sous Contrescel M. Michel Le Roy chevalier Seigneur de Sanguin, Roullée, Garennes, Bonnebos, Terres jointes et autres lieux...

...Les foy et hommage qu'il Etoit tenu de faire pour raison des Terres et Seigneuries de Roullée, Garennes et Bonnebos...

ADS 2 F 82

6 mai 1734

Extrait de la remembrance et assises des plaids des fiefs et seigneuries de Garenne et Bonnebos

Entre Messire claud michel Le Roy chevalier seigneur des Sauguig, Roullée, Garenne, Bonnebos Et autres lieux, conseiller du Roy maistre ordinaire en sa chambre des comptes demandeur Suivant Lexplois de [...] sergent du vingt neuf avril dernier controllé a Roullée par Bellier le Trente comparant par Maistre Mathieu Renard son procureur fiscal dune part. Et Jean du Val Sieur du Mesnil Comparant par demoiselle francoise Cherouel son Epouse de lluy fondée de sa procuracion Lassée durant Les nottaires royaux de la ville dalencon Le vingt trois may mil sept Cent trente ung Et par Elle est déposée au bureau de maistre Michel Le coq lun des notaire Royaux a Roüez, paru en une Expedition quelle En a retire Dudit Le coq notaire [...]

Ledit Seigneur demandeur a Conclu a la réformation dudit contrat, attendu que leurs heritages, y contenant ne sont point de la mouvance de la chastellenye de la tourneye Mais bien de la mouvance du fief de Garenne Suivant la Declaration rendüe par Jacques Rommet au nom et comme mary de francoise Gaigné...

ADS E 310

29 mars 1737

Pardevant les conseillers du Roy notaires au chatelet de Paris Soussignes furent presents Maitre Claude Le Roy des Sacquier notaire du Roy et ordinaire en Sa chambre des comptes tuteur des enfants mineurs de Luy et de feu Dame Charlotte Marie Jeanne Payen son Epouse a la ditte qualite de laveu des paren et amer des de la mineur par sentene du chastelet de Paris du vingt neuf mars mil sept cent trente sept Expedie par Minard greffier laquelle charge et a accepté par acte du deux avril suivant et dicelle qualité le Seigneur propriétaire des terres et Seigneurie de Roullée Garenne de Bonnebos ...

ADS E 310

24 février 1744

Les présentes Tresoriers de France generaux des finances en grande voyers En la generalité de Tours Entre Claude Michel Le Roy Seigneur defanguin Conseiller du Roy Maistre ordinaire En la chambre des Comptes a paris, Eleu tuteur des Enfans mineurs de luy et de Deffuncte Dame Charlotte Marie Jeanne Payen son Epouse par sentence du Chateller de paris du Vingt neuf mars Mil sept Cens Trente Sept ladite tutelle par lay acceptée par acte du deux avril suivant et en Cette qualité Seigneur propriétaire des Terres et Seigneuries de Rollée garenne et Bonnebos opposant a la reception de laveu des fiefs De la haye de Roullée et de la verrerie Suivant la Requete Repondue le Trente juillet mil sept Cent quarente deux, les assignations donnée En Consequence le Trente un par Martin huissier Controllé à Tours Lepremier aoust suivant...

ADS E 310

30 septembre 1744

Aujourd'hui Sont Comparus pardevant les Conseillers du Roy notaires a Paris Soussignez Messire Charles Paul Payen chevalier conseiller du Roy en ses Conseils maître et honnoraire en Sa chambre des comptes a Paris et Dame Marie anne Elisabeth Le Jariel des Fougues Son Epouse quil autorise a Leffet des presentes demeurans a Paris rue neuve des bons Enfants paroisse Ste Eustache dune part Et Messire Claude Michel Le Roy chevalier Seigneur de Sanguin aussi conseiller du Roy en Ses Conseils maitre ordinaire en Sa chambre des comptes demeurant a Paris Rue vide Gousset mesme paroisse tant en Son nom quau nom et comme tuteur des Enfants mineurs de luy et de Deffuncte dame Charlotte Marie Jeanne Payen aujour de Son decedz son Epouse fille des dits et Dames payen dautre part Lequels ont dit que lors de labandon que les dits Sieur et dame Payen ont fait audit Sieur de Sanguin et feu La Dame Son Epouse En février et par leur contrat de mariage passé pardevant Maître Baptiste et son confrere notaires a Paris le vingt cinq aoust mil VIIIc vint huit des Terres et Seigneuries de Roullée garenne et Bonnebos Scituées pres alençon circonstabce et dependances, Ensemble les nouvelles acquisitions comme le tout avoit été abandonné aux dits Seigneur et dame Payen par Maitre Le blanc Grand

ADS E 310

9 juin 1753

Lettre : A Monsieur Monsieur de Sanguin Conseiller du Roy Maistre En Sa chambre des comptes Rüe des Bons Enfans a Paris

Du château de Garennes le 9 juin 1753

Signé : Votre tres humble et obeissant serviteur Legendre

ADS E 310

6 juillet 1753

Lettre : A Monsieur Monsieur Le Roy de Sanguin maître en Sa chambre des Comptes Rüe des Bons Enfans a paris en diligence a Paris

De Roullée le Six juillet 1753

Monsieur

Jay lhonneur De vous Ecrire Lapresente Pour vous marquer que monsieur Le Gendre votre Greffier a cejourd'huy fait rendre un jugement Contre moy en Conséquence dune asignation quil ma fait donner en ma quallité de procureur de notre Eglise pour laquelle il me demande que luy paye en madite qualité un drois dindaimnité quil dit Entre deux pour Raison dune petite maison et jardin Servent de logement des deux vicaires de Roullée

[...]

Ses droits étant dubs par le legataire qui a du tiers quittance Luy même du Sieur de la boire qui Etoit pour lors Regisseur des domaines de garennes et de la tournerie qui ne lui Soit Rien Echapee des droits qui appartenoient aux dotes Seigneuries...

[...]

Signé : Votres tres humble et tres obeissans Serviteur Maries

ADS E 310

11 mars 1756

Par Contrat Passé devant Maitre Lartel qui en a gardé la minute et son Confrere Notaires a Paris le onse mars mil sept cen cinquante six

Il appert que Messire Claude Jean Nicolas Le Roy de Sanguin De Roullée chevalier Seigneur dudit Roullée Garennes Bonnebos et autres lieux Conseiller du Roi en sa Cour et Parlement, A Vendu a Sieur Charles Pierre Cureau negociant au Mans, Les Terres et Seigneuries de Roullée Garnnes Bonnebos Situées pays du Maine près alençon Consistant en un manoir Seigneurial Batiments jardins vergers prez herbages paturages Terres labourables Censives fiefs arrieres fiefs Cens Surcens rentes redevances droits seigneuriaux et feodaux et de droit de vente et rachats à chaque mutation droict de champart et de terrage à prendre sur les terres labourables relevantes dedites Terres et seigneuries haute moyenne et basse justice droit de chasse droit de peche dans la riviere de Sartre en tout les domaines et droits utiles et honorifiques fixes en [...] appartenant audites terres.

ADS E 310

11 mars 1756

Ensuite en La Minute d'un acte passé devant Maitre Mariel L'un de dy Notaires Soussigne Les Son confrere le onze mars mil Seot cen cinquante Six, Conservant Vente par Maitre Claude Jean Nicolas Le Roy de Sanguin de Roullée chevalier Seigneur dedy Roullée Garennes, Bonnebos et autres lieux Conseiller du Roy en Sa Cour de Parlement, au Seigneur Charles Pierre Cureau Negociant au Mans de la terre et Seigneurie de Roullée, Garennes et Bonnebos...

ADS E 310

28 novembre 1757

Les Presidents tresoriers de France Generaux des finances et Grands viyers En la Generalite de Tours a tous ceux qui ces presentes verront Salut Scavoir faisons que Charles Pierre Cureau fils aîné propriétaires des terres fiefs et seigneuries de Roullé, La Garennes et Bonnebos...

ADS E 310

11 mars 1758

Ensuite Sur Contrat passé devant M. Mariel L'un des notaires Soussignés qui en a laminutte a Son confrere Le Le onze mars mil Sept Cent cinquante Six Contenan Vente pour Messire Claude Jean Nicolas Le Roy de Sanguin de Roullée Chevalier Seigneur dudit Roullée, Garennes, Bonnebos et autres Lieux, Conseiller du Roy en Sa Cour du Parlement demeurant à Paris rue des bons enfans paroisse Saint Eustache audy Charles-Pierre Cureau négociant aumans y demeurant de la Terre et Seigneurie dudit Roullée, Garnnes Bonnebos, avec ses années et dependances...

ADS E 310

22 mai 1759

Ensuite de plusieurs actes passés devans maitre martet Lun des notaires Soussignés qui en a les minutttes et ses confreres dont Le premier est un contrat de rente des terres et Seigneuries de Roullé Garennes et Bonnebois par maitre Claude Jean Nicolas Le Roy Dejanguin de Roullée Messire seigneur dudy Roullée conseiller au parlement au sieur Charles Pierre Carreau negotiant aumans passé devant Ledy Maitre martet et son confrere Le onze mars mil sept cent cinquante six en l'acte donr la teneur suit

Et le vingt deux may mil sept cent cinquante neuf est comparu devant ledu confrere du Roy Notaire a Paris Issy Ledy Le Roy de Roullée nommé qualifié et [...] au contrat des autres parts.

ADS E 310

23 septembre 1762

A tous ceux qui verront Ces presentes lettres Alexandre de Segur Chevalier Seigneur de France Beigle Saint [...] la tour lafite Paulliac callon Rasse Querax et autres lieux Conseiller du Roy en ses conseiles Prevot en laditte Prevoté et vicomté de Paris et conservateur des privilèges Royaux de l'Univesité de la même ville Salut faisons savoir que par devant Maitres et francois leffay Lainé conseiller du Roy Notaire au chatelet de Paris Soussigne fut present Sieur Charles Pierre Cureau Négociant au Mans Seigneur de Roullée Garenne Bonnebois et autres lieux demeurant ordinairement en la ville du mans et au ce de present a Paris loge chez les Vallienne Banquier rue Saint Martin paroisse Saint Merry.

[...]

A l'avoir et prendre speciallement et par privilège attendu l'emploi cy après Sur les terres et seigneuries du Roullée Garenne Bonnebois et dependances scituées dans le pays du maine près alençon...

ADS E 310

23 septembre 1762

Pardevant les conseillers du Roy notaires au chatelet de Paris Soussignés Fut present Sieur Charles Pierre Cureau negociant au Mans Seigneur de Roullée, garenne, Bonnebos et autres lieux demeurant ordinairement en la ville du Mans etant de present a Paris logé chez le Sieur Vallienne banquier rue St Martin paroisse St Merry...

ADS E 310

27 décembre 1782

Pardevant le Commissaire à Terrier de la Baronnie de Sonnois et Chatellenie de Peray, Notaire royal desdites Baronnie Et Chatellenie à la residence de neuf Chatel demeurant à Mamers en présence des témoins Cy après nommés et soussignés. Fut présent Messire Charles Pierre Cureau Escuyer Seigneur de Garenne Bonnebos roullée et autres Lieux, Lieutenant de moire en titre de la Ville du Mans y demeurant paroisse de la Couture. Lequel Sieur Comparant pour Satisfaire aux Lettres a Terrier obtenues en la Grande Chancellerie du Palais Paris Le dix Sept mars mil sept Cens Soixante quinze Signé par le Roi et Son Conseil...

...A l'effet de faire porter en jures à maditte dame Duchesse de Beauvilliers La foy et hommage lige et Serment de fidelité que ledit Sieur Comparant lui doit a Cause de Sa Baronnie de Sonnois, Pour raison du manoir seigneurial de Garenne, domaines, Vassaux et sujets en dependans...

ADS E 310

4 juillet 1785

Pardevant les congres Notaires du Roy a Paris Soussignez furent Present Messire Claude Jean Nicolas Le Roy de Sanguin de Roullé Chevalier seigneur dudy Roullé, Garenne, Bonnebos et autres Lieux Conseiller du Roy En Sa cour de Parlement demeurant a Paris rue des Bons Enfants pres Saint Eustache d'une part Et Sieur Charles Pierre Cureau Negociant au Mans y demeurant ordinairement étant de present a Paris logé Rue de la harpe pres St Severin Chez Le Sieur Mouton Chirurgien dautrepart . Lequels ont dit que mondy Le Roy de Roullé par contrat passé a linstant devant les notaires sousiz dom M.Martel Lindeux a [...] A vendu audy Sieur Cureau Ses Terres et Seigneuries de Roullé, Garenne et Bonnebos Situés pays dumaine près alencon Circonstances et dependances relevant du domaine du Roy que cette Vente est faite...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Garenne comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Garenne comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guillaume III	de Bellême	XIIe	Comte		PESCHE
Robert	de Bellême	XIIe			PESCHE
Hugues	de Bellême	XIIIe			PESCHE
Robert de Garenne	de Garenne	1260 1277	Chevalier		ADS E 309
Gérard de Garenne	de Garenne	1455			PESCHE
Joachim de Garenne	de Garenne	1474 1484			PESCHE
Jeannequin de Garenne	de Garenne	Après 1484			PESCHE
Pierre de Garenne	de Garenne	Avant 1500			ADS E 309
Jean de Garenne	de Garenne	1500 1536	Ecuyer		ADS E 309
Jehan de Troussainville	de Troussainville	1539	Chevalier		ADS E 309
Jehanne de Garenne	de Garenne	1556	Dame		ADS E 309
Jehan de Troussainville	de Troussainville	1574			ADS E 309

Il semble que la terre de Garenne fut détenue au XII^e siècle à la maison de Talvas³⁵. Guillaume III de Ponthieu (dit Talvas), comte d'Alençon, du Perche et baron du Saosnois donna la seigneurie de Garenne à son fils Robert qu'il eut de son épouse Hélène de Bourgogne. Cette donation aurait été confirmée par Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie et comte du Maine³⁶. La seigneurie passa ensuite à son fils Hugues³⁷. Puis apparaît Robert de Garenne, fils d'Hugues qui est cité en 1260 comme chevalier. On le trouve de nouveau en 1277 dans un don fait par Jehan vicomte de Châtellerauld au seigneur de Garenne. En 1455, la seigneurie fut détenue par Gérard de Garenne, puis entre 1474 et 1484, par son frère Joachim³⁸. La seigneurie passa ensuite entre les mains de Jeannequin, fils de Gérard de Garenne et neveu de Joachim³⁹. Il faut ensuite attendre le 26 octobre 1500, pour trouver un certain Jean de Garenne, écuyer dans une transaction avec la sœur du duc d'Alençon. On apprend dans cet acte que Jean fut fils de Pierre de Garenne seigneur du lieu à la fin du XV^e siècle. Puis Jean de Garenne apparaît de nouveau dans un acte rendu à la sœur du duc d'Alençon en 1501. Le 17 novembre 1533, on apprend que Jean de Garenne épouse Françoise du Fay, fille de Pierre du Fay et de dame Helis du Chastelet. Il apparaît une nouvelle fois le 28 août 1536 dans un procès entre lui et la comtesse de Laval. Jean dut avoir une fille se nommant Jehanne qui se maria à Jehan de Troussainville qui devint alors seigneur de Garenne. On trouve ce dernier dans un aveu rendu au prince de Navarre, datant du 16 juin 1539. Sa femme est alors citée comme défunte. Dans un procès-verbal datant du 17 juin 1539, Jehan de Troussainville est cité comme chevalier. Il est ensuite très étrange de trouver le 17 décembre 1556, un seigneur se nommant Gilles de Joullay, mari de Jehanne de Garenne dame de la seigneurie de Garenne. Jehanne est-elle la même dame citée en 1539 et qui est censée être morte ? Il semble pourtant que dans cet acte de 1556⁴⁰, on parle bien de la fille de Jean de Garenne. Mais dans un partage daté du 7 novembre 1574, nous trouvons de nouveau Jehan de Troussainville cité comme seigneur de Garenne qui est cité comme héritier de Jehanne de Garenne en son vivant épouse de Jacques de Troussainville (ce qui diffère de l'information précédente).

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu	1260	ADS E 309
Terre fief et seigneurie	16 juin 1539	ADS E 309
Lieu fief terre et seigneurie / hebergement et maison manable	17 décembre 1556	ADS E 309
Lieu fief et seigneurie / lieu fief terre et seigneurie / hebergement et maison manable	1556	ADS E 309
Fief et seigneurie / logis seigneurial / chasteau et logis seigneurial	30 août 1675	ADS E 310
Terres / terre et seigneurie / chasteau et logis seigneurial	24 juin 1684	ADS E 310
Terre / terre et seigneurie / chasteau / maison seigneuriale / manoir seigneurial / logis seigneurial	27 juin 1684	ADS E 310
Seigneurie devoir fief	4 novembre 1684	ADS E 310
Fief terre et seigneurie	23 juillet 1686	ADS E 310
Fief et seigneurie	23 mars 1702	ADS E 310
Terre et seigneurie	13 janvier 1720	ADS E 310
Terre et seigneurie	18 novembre 1721	ADS E 310
Terre et seigneurie	26 mars 1722	ADS E 310
Terre et seigneurie	25 août 1728	ADS E 310
Terre et seigneurie	24 mars 1734	ADS E 310
Fief et seigneurie	6 mai 1734	ADS 2 F 82
Terre et seigneurie	29 mars 1737	ADS E 310
Terre et seigneurie	24 février 1744	ADS E 310

³⁵ PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 676.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.* p. 677.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Dans l'inventaire de production que mis en baille devant les seigneurs du parlement le 27 juin 1684, il est dit que la seigneurie était possédée par la famille de Garenne jusqu'en 1539, puis elle passa dans la famille de Troussainville. Voir ADS E 310.

Terre et seigneurie	30 septembre 1744	ADS E 310
Château	9 juin 1753	ADS E 310
Domaines	6 juillet 1753	ADS E 310
Terres et seigneurie / manoir seigneurial / fief	11 mars 1756	ADS E 310
Terre et seigneurie	11 mars 1756	ADS E 310
Terre fief et seigneurie	28 novembre 1757	ADS E 310
Terre et seigneurie	11 mars 1758	ADS E 310
Terre et seigneurie	22 mai 1759	ADS E 310
Terre et seigneurie	23 septembre 1762	ADS E 310
Manoir seigneurial	27 décembre 1782	ADS E 310
Terre et seigneurie	4 juillet 1785	ADS E 310
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans l'acte du 17 décembre 1556, le logis s'accompagne de granges, étables, jardins, cours et issues. L'ensemble est clos de murs et fossés. On y trouve aussi une garenne. Dans un autre acte du 30 août 1675, nous y retrouvons toujours des granges mais aussi un fournil, des écuries, un pressoir, une petite maison à cheminée, la cour et un jardin clos. Le logis est décrit comme étant composé d'une salle basse, de chambres hautes, de cabinets et d'un grenier. Une partie des douves est encore actuellement visible.

Sources

ADS E 309 : XVIIe siècle-1619 : Seigneuries de Roullée, Garennes et Bonnebos a Roullée, relevant de la baronnie de Sonnois.

ADS E 310 : 1684-1785 : Adjudication de la terre et seigneurie de Roullée, Garennes et Bonnebos, à la suite d'une saisie sur messier Jacques de Caumont, marquis de Boisse, au nom et comme tuteur de Jeanne, Louise et Marguerite de Caumont ses filles et de défunte Marie de Saint-Simon, son épouse, à Mathurin Lejariel, écuyer, conseiller et secrétaire du Roi...

ADS 2 F 82 : 6 mai 1734 : Fiefs de Garenne et Bonnebos (à Roullée) : retrait féodal par le seigneur de Garennes de sept quartiers de pré et pastures nommés les Friches situés à Roullée.

ADS 3 P 262/15 : Cadastre Roullée : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 218-219.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 1, p. 599.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p.675-676 et 681.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 410.

Canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

Roullée

Maison



Localisation

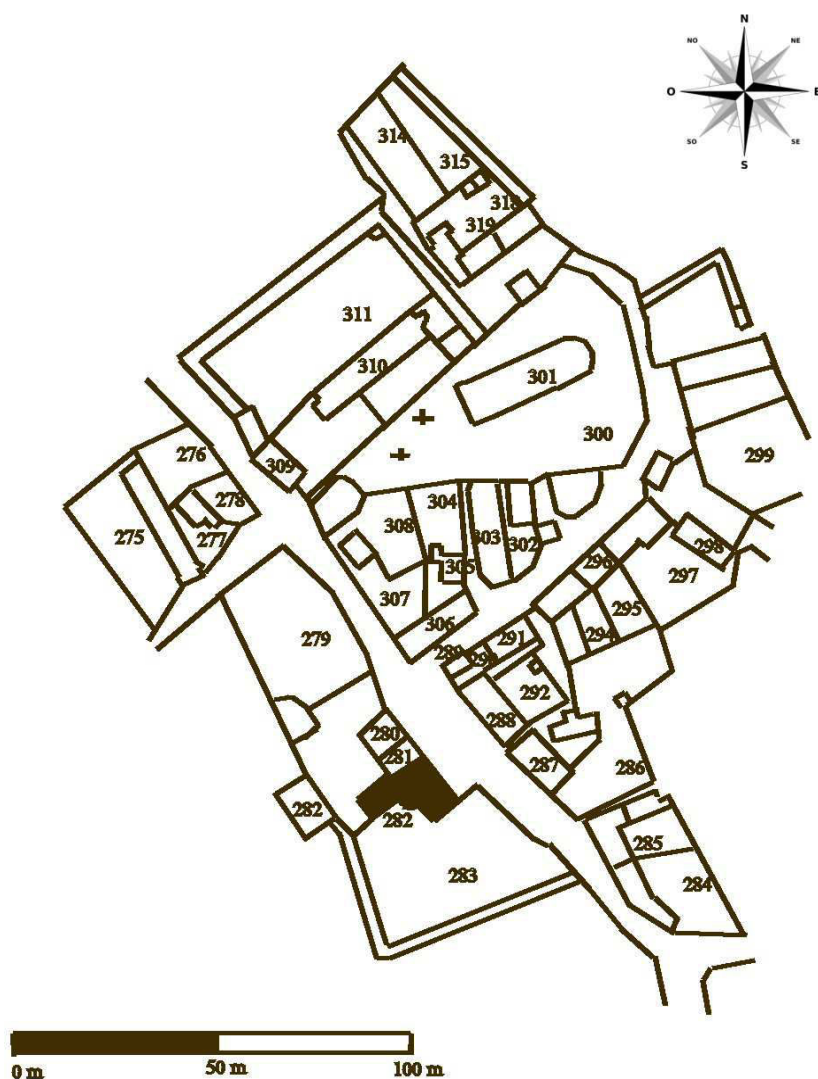
Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Roullée section A3 de La Garenne, cote PC 262 004
Carte IGN 1/25000: 1716 E Le Mêle-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 449665, 88 m y = 2387010, 17 m

Le site est implanté dans le village, à 144 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	88, 74
Logis / cours d'eau	649, 48
Logis / espace boisé	203, 75

Cadastre



275 : Bourg
276 : Bourg
277 : Bourg
278 : Bourg
279 : La Pepinière
280 : Bourg
281 : Bourg
282 : Bourg
283 : Bourg
284 : Bourg
285 : Bourg
286 : Bourg
287 : Bourg
288 : Bourg
289 : Bourg
290 : Bourg
291 : Bourg
294 : Bourg
295 : Bourg
296 : Bourg

297 : Le Jardin du Fouray
298 : Bourg
299 : Bourg
300 : Le Cimetière
301 : Bourg
302 : Bourg
303 : Bourg
304 : Bourg
305 : Bourg
306 : Bourg
307 : Bourg
308 : Bourg
309 : Bourg
310 : Le Presbytere
311 : Le Presbytere
314 : Le Presbytere
315 : Le Presbytere
318 : Le Champ du Bourg
319 : Le Pré du Bourg

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVI^e siècle avec remaniements du XVII^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrements des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise et en calcaire, chaînage d'angle en grès de couleur grise, bois, terre cuite, enduit à la chaux et ardoises.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 17 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait très probablement à l'origine l'appareillage a disparu sur la façade principale et en grande partie sur la façade arrière. Il semble que les fenêtres aient été remaniées au XVII^e ou au XVIII^e siècle. La porte d'entrée a été reperçée aussi durant cette période. Les lucarnes datent sans doute des XVII^e-XVIII^e siècles. Les niveaux à l'intérieur ont été modifiés. Ainsi le rez-de-chaussée a été surélevé. La cheminée de l'étage n'est qu'à moitié visible à cause du changement de niveau. Les corbeaux de la cheminée du bâtiment en retour d'équerre sont endommagés.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture moyennement pentue bordée d'une corniche de pierre, des vestiges de la porte d'entrée d'origine à arc en plein cintre, d'une tour d'escalier ronde, de fenêtres protégées par des grilles, de trous de grilles au-dessus de la fenêtre de droite sur la façade principale, d'une grande cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un four, d'une niche étant à l'origine un placard, de corbeaux de pierre soutenant les grosses poutres, d'une pierre au sol permettant d'évacuer les eaux usées, d'un évier, d'un lavabo évacuant l'eau par un petit trou orné, de corbeaux dans le mur soutenant les poutres d'origine avant les changements de niveaux, de deux autres cheminées engagées à hotte droite, d'un escalier en vis en bois, et d'une grange à pans de bois.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14, 10 m	7, 70 m
Pavillon retour en équerre	5, 70 m	6, 40 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Moyenne	Non	2	Ardoises

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : deux lucarnes, trois grandes fenêtres, une grande porte et une petite porte murée datant de la période qui nous intéresse. Outre la tour, la façade sud-ouest comporte trois ouvertures : une grande porte, une petite fenêtre et une lucarne. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le corps de bâtiment principal (sans le retour en équerre) devait comporter à l'origine, deux pièces au rez-de-chaussée et deux pièces à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Placard Niche	Evier	Pierre pour eaux usées	Lavabo
Escalier en vis	Du 0 au comble					
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	1			
Petite pièce proche de l'escalier	Rez-de-chaussée			1	1	1
Grande chambre	Etage	1				
Bâtiment retour en équerre	Rez-de-chaussée	1	1			

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	335 cm	143 cm	166 cm
Cuisine	202 cm	185 cm	159 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	110 cm	16 cm	38 cm

Dépendance

Dans le jardin subsiste une **grange à toiture pentue** couverte de tuiles. Les murs sont construits en torchis et pans de bois.



Intérêt du site

Si ce logis situé à Roullée a été assez remanié aux XVII^e-XVIII^e siècles, il subsiste certains éléments très intéressants. La présence de la tour ronde sur la façade arrière est un témoignage de son passé datant du XVI^e siècle. **Sur la façade avant, les vestiges de l'ancienne porte d'entrée ont été conservés.** Il s'agit d'une ouverture aujourd'hui murée, dont l'encadrement à arc en plein-cintre semble être en pierres calcaires. A l'intérieur se trouve dans la grande salle du rez-de-chaussée, **une très grande cheminée engagée à hotte droite qui est agrémentée dans son foyer d'un four à pain.** Les sommiers reposent sur d'énormes consoles formant piédroit. A droite de cette cheminée se trouve une niche qui fut à l'origine un placard et dont la porte de bois a disparu. Au-dessus de cette niche, on peut



voir un corbeau mouluré qui soutenait sans doute à l'origine une poutre avant que le logis ne soit remanié et avant que les niveaux ne soient modifiés. Dans une petite salle menant à la tour, se trouve au sol une pierre qui permettait d'évacuer les eaux usées. Au-dessus de cette pierre, à droite est visible un **lavabo sculpté** dont l'eau ressort par un trou percé sur le mur perpendiculaire. **Ce trou est décoré par une rosace.** Non loin de là se trouve aussi **un évier** qui pouvait être muni d'étagères. Tous ces aménagements font preuve d'une grande modernité dans l'élaboration de ce bâtiment.



On accède à l'étage par **un escalier en vis** construit en bois. La vis est suspendue au noyau et est tournant à droite. Á l'étage se trouve la grande chambre chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite remaniée** à cause du changement de niveau. Il subsiste les sommiers reposant sur deux corbeaux moulurés surmontant les deux piédroits, dont seul le tiers est encore visible aujourd'hui. Dans le bâtiment en retour d'équerre, se trouve une petite pièce chauffée par une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau de bois repose sur deux corbeaux moulurés.



Sources

ADS 3 P 262/15 : Cadastre Roullée : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

Roullée

La Mare



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Roullée section A4 de La Garenne, cote PC 262 005.

Carte IGN 1/25000 : 1716 E Le Mêle-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 450585,57$ m $y = 2386978,42$ m

Le site de La Mare est implanté à l'est du village, à l'écart de toute autre habitation à 143 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	893, 97
Logis / cours d'eau	796
Logis / espace boisé	500

Cadastre



480 : Le Pré de La Plouassièr
485 : Le Pré de La Prairie
486 : Le Pré de La Prairie
487 : Le Pré de La Prairie
488 : Le Pré du Souches
489 : Le Jouchet
490 : Le Petit Traffé
491 : Le Jardin Grand
492 : La Beccardièrre
493 : Le Petit Pré
494 : Le Pré Derasel
495 : Le Pré des Planches
495 bis : Le Pâtis des Planches
496 : Le Petit Pré
497 : La Cour
498 : La Pepinière

499 : La Beccardièrre
500 : Le Jardin
501 : Le Jardin
502 : La Mare
503 : Le Grand Verger
504 : La Vallée
505 : Le Pré de Montemps
506 : Le Goudrier
507 : Le Goudrier
528 : Les Goudrier
529 : Les Goudrier
530 : Les Goudrier
531 : Les Goudrier
532 : Les Goudrier
533 : Les Goudrier
534 : Les Goudrier

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, chaînage d'angle en grès de couleur grise, encadrements de fenêtres en pierre de taille de grès de couleur grise et calcaire, bois et ardoises.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 22 octobre 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié et restauré à la fin du XX^e siècle. L'enduit qui recouvrait probablement l'appareillage a disparu. La cheminée du rez-de-chaussée a été en partie repeinte et remaniée en y incluant une cheminée contemporaine dans le foyer.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture en croupe très pentue agrémentée d'une corniche, de deux lucarnes à fronton triangulaire contenant deux baies jumelées géminées, de deux petits oculi, d'une porte à moulures à bandeaux, de fenêtres à moulures à bandeaux, de petites ouvertures chanfreinées, de deux cheminées à hotte droite, d'un escalier en vis construit en bois et de portes en bois qui semblent anciennes.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11, 90 m	7, 60 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	1	Ardoises

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : une porte à bandeaux, deux fenêtres légèrement moulurées, une lucarne à baies jumelées géminées et deux oculi. La façade nord-ouest comporte six ouvertures : une porte légèrement moulurée, une fenêtre légèrement moulurée, une fenêtre à moulures à bandeaux, deux petites ouvertures chanfreinées et une lucarne à baies jumelées géminées. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres anciennes	Lucarnes	Oculus
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : comble	1 : rez-de-chaussée 1 : étage
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée surélevé 1 : étage	1 : comble	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	254 cm	117 cm	157 cm
Chambre à l'étage	227 cm	130 cm	144 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	135 cm	20 cm	25 cm

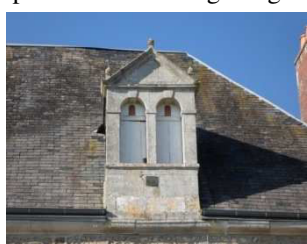
Intérieur

Le logis se composait à l'origine de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux pièces à l'étage. Le comble devait être aménagé. Le tout était desservi par un escalier en vis en œuvre. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	Du 0 au comble	
Grande salle		1
Grande chambre		1

Intérêt du site

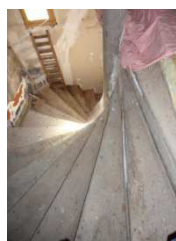
Le logis de La Mare comporte quelques caractéristiques des maisons seigneuriales de la fin du XVI^e siècle. En effet, ce petit bâtiment rectangulaire dont la toiture en croupe est très pentue, comporte quelques fenêtres légèrement moulurées et une porte d'entrée soignée grâce à la présence des moulures à bandeaux. **Les oculi**



présents sur la gauche de la façade principale et qui servent à éclairer la cage d'escalier, sont un fait relativement rare dans cette étude. L'ouverture de ces oculi est bordée de lignes de pierre en relief se terminant par des volutes. Ce décor fait déjà penser au style ornemental employé au XVII^e siècle. **Le comble est éclairé par une lucarne à fronton triangulaire**



surmontée d'un amortissement en forme de petit boulet de pierre et comporte de chaque côté des acrotères ayant eux aussi la forme d'un petit boulet de pierre. Sous le fronton se trouvent deux baies jumelées géminées réalisées dans un style très classique assez caractéristique de la seconde moitié du XVI^e siècle. Une lucarne quasi identique est visible sur la façade arrière à l'exception de l'amortissement et des deux acrotères. L'intérieur a en grande partie conservé son agencement originel. La grande salle comporte **une cheminée engagée à hotte droite** ornée d'une corniche et de deux demi-pilastres sur chaque côté. Deux énormes corbeaux encadrent un petit foyer très simple dont la structure n'est pas ornée. **On accède à l'étage par un escalier de bois en vis en-œuvre.** Cet escalier en vis est suspendu au noyau et est tournant à gauche. La grande chambre à l'étage est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** reposant sur deux corbeaux moulurés surmontant des piédroits ornés de manière à faire penser à des pilastres sur socles.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique La Mare comme château ou maison notable.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 262/15 : Cadastre Roullée : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 577.

Table des matières :

CANTON DE LA FRESNAYE-SUR-CHEDOUE

1- Aillières-Beauvoir.....	1
La Locherie.....	1
2- Blèves.....	8
Courpotain.....	8
3- Chenai	12
Le Coudray	12
4- La Fresnaye-sur-Chedouet.....	15
Chedouet.....	15
Saint-Paul	24
5- Lignières-la-Carelle	31
La Juissellerie	31
6- Roullée.....	37
La Boire.....	37
La Garenne	41
Le Logis.....	58
La Mare	63

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 8 : *corpus* : canton de La Fresnaye-sur-Chedouet

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Age et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another; the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène **RENAUDIN**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)
Volume 9 : corpus : canton de Mamers*

JURY

Rapporteurs : [Philippe RACINET](#), Professeur, Université de Picardie
[Élisabeth CHALMIN-SIROT](#), MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : [Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER](#), Professeur émérite, Université de Rouen
[Aline DURAND](#), Professeur, Université du Maine
[Marie CASSET](#), MCF, Université de Bretagne-Sud

Directeur de Thèse : [Annie RENOUX](#), Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Mamers

Commerveil

La Turpinière



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1828 au 1/2500 commune de Commerveil section B1 de La Turpiniere 1-143, cote PC 084 004.

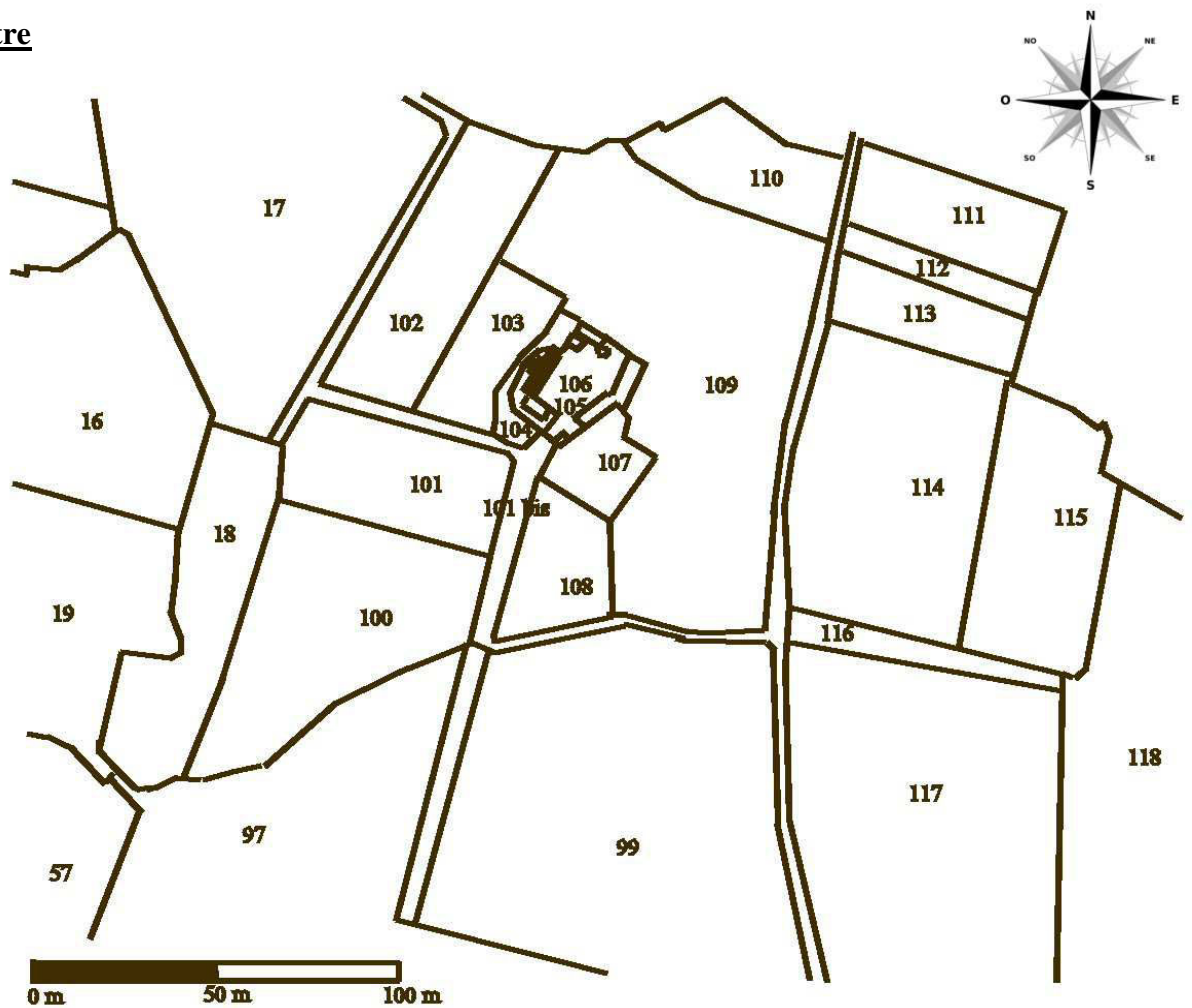
Carte IGN 1/25000: 1817 O Mamers, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 454294, 24 m y = 2370857, 36 m

Le site de La Turpinière est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 107 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours le plus proche et au bois de La Cour du Bois.

Distances	en m
Logis / église	1116, 59
Logis / cours d'eau	344, 57
Logis / Espace boisé	1588, 18

Cadastre



16 : Les Gauchetières

17 : Les Bois

18 : Le Pré de l'Etang

19 : Les Grands Champs

57 : Les Jenièvres

97 : La Bête des Six Journaux

99 : Les Bâtes d'en Haut

100 : Les Epinaux

101 : Le Verger

101bis : L'avenue

102 : Le Grand Jardin

103 : Le Grand Jardin

104 : La Douve

105 : Le Logis

106 : La Turpinière

107 : Le Jardin

108 : Le Clos du Jardin

109 : Le Grand Clos

110 : Le Grand Champ des Saules

111 : Le Grande Brullée

112 : La Grande Brullée

113 : La Grande Brullée

114 : Les Croix

115 : La Jouchée

116 : L'Allée de La Jouchée

117 : Le Grand Pau

118 : La Douve de La Jouchée

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire entouré à l'origine de douves.

Datation : Seconde moitié du XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 22 août 2008.

Etat de conservation : Bon aspect général concernant l'extérieur. Les deux fenêtres de droite sur la façade avant ont été remaniées au XVIIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	1	Tuiles

Dépendances

Selon le mémoire de Sandrine Garnier, il semble qu'il y ait une chapelle du XVIe siècle¹.

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Turpinière comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Turpinière comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jehan Carel	Carel	1461	Ecuyer		VAVASSEUR

Il semble que le 28 octobre 1461, Jehan Carel seigneur de La Turpinière soit mentionné dans un acte où il s'engagea à servir à perpétuité une rente à son beau frère Laurent de Frébourg, écuyer qui épousa Michelle Carel. Par cet acte, il renonça à l'héritage de ses parents Jehan Carel et Jacqueline de Courboullain².

¹ GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales et maisons fortes dans le canton de Mamers XI-XVe siècles*, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2002-2004, p. 11.

² VAVASSEUR (abbé), « Contilly seigneurial », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1911, p. 60-88, (p. 64). Il cite un acte passé devant Duchesne et signé de Richart de Saint-Loup, seigneur de Saint-Loup à Louzes.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble qu'il y ait eu des douves si l'on se réfère au cadastre de 1828 à la parcelle 14 qui se nomme La Douve.

Sources

ADS 3 P 87/7 : Cadastre Commerveil : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales et maisons fortes dans le canton de Mamers XI-XVe siècles*, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2002-2004, p. 11-12.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 65.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 918.

VAVASSEUR (abbé), « Contilly seigneurial », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1911, p. 60-88, (p. 64).

Canton de Mamers

Contilly

Auditoire de justice



Localisation

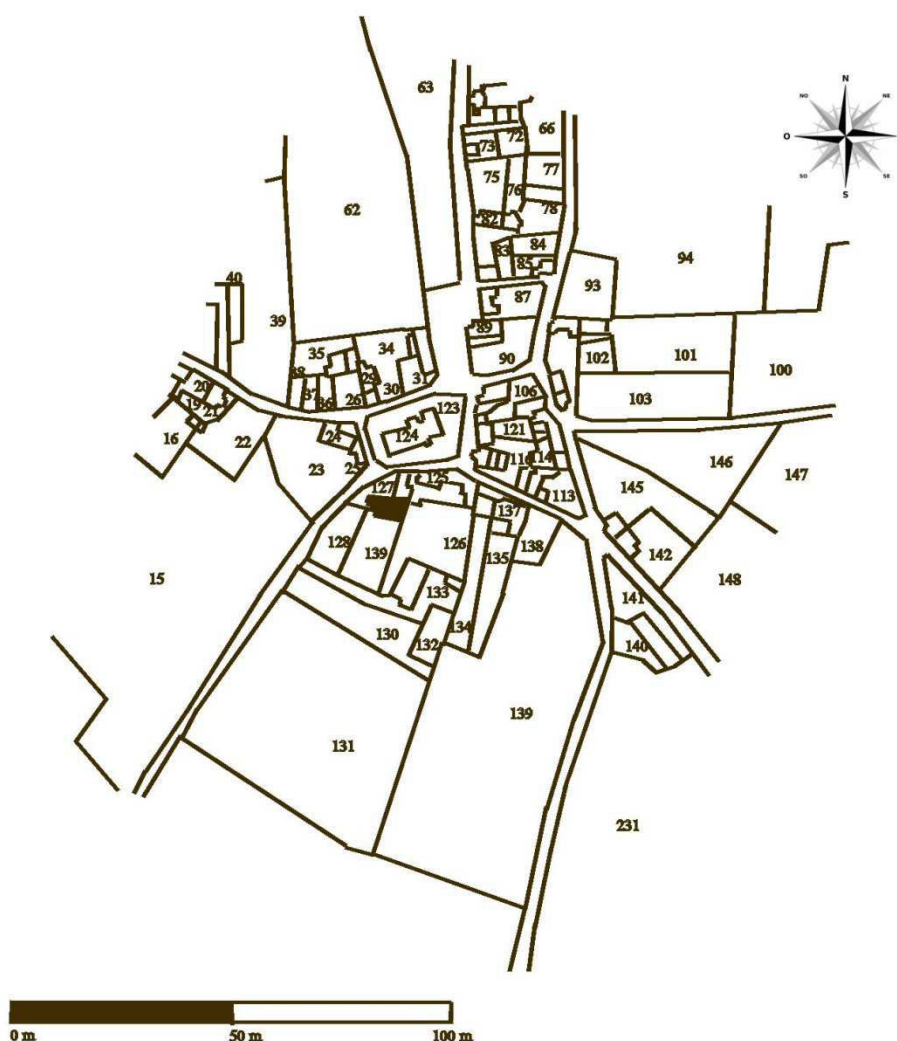
Cadastre napoléonien de 1828 au 1/2500 commune de Contilly section D1 du Bourg, cote PC 092 008.
Carte IGN 1/25000 : 1817 O Mamers, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 454313, 82 m y = 2379769, 58 m

Le site de La Maison de Justice est implanté dans le village à 177 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	34, 80
Logis / cours d'eau	194, 57
Logis / espace boisé	1648, 08

Cadastre



15 : Champ du Bourg	76 : Le Jardin	128 : Le Jardin
16 : Le Jardin	77 : Le Jardin	130 : Le Sifouin
19 : Bourg	78 : Bourg	131 : Le Sifouin
20 : Bourg	82 : Bourg	132 : Le Jardin
21 : Bourg	83 : Le Jardin	133 : Bourg
22 : Le Jardin	84 : Le Jardin	134 : Le Jardin
23 : Le Jardin	85 : Le Jardin	135 : Le Jardin
24 : Bourg	87 : Le Jardin	137 : Bourg
25 : Bourg	89 : Bourg	138 : Le Jardin
26 : Bourg	90 : Le Jardin	139 : Champ du Bourg
29 : Bourg	93 : Le Jardin	140 : Bourg
30 : Le Jardin	94 : La Cagellerie	141 : Le Jardin
31 : Le Jardin	100 : Champ Cloté	142 : Le Jardin
34 : Le Jardin	101 : Le Clos	145 : Le Clos
35 : Le Jardin	102 : Le Jardin	146 : Le Jardin Clos
36 : Le Jardin	103 : Le Clos	147 : Champ Pistolle
37 : Le Jardin	106 : Le Jardin	148 : Le Clos
38 : Le Jardin	113 : Bourg	231 : Pièce de Devant
39 : Champ Subitte	114 : Bourg	
40 : Champ Subitte	116 : Le Jardin	
42 : Bourg	121 : Bourg	
63 : La Commune	123 : Bourg	
66 : Le Jardin	124 : Bourg	
72 : Le jardin	125 : Bourg	
73 : Le Jardin	126 : Le Jardin	
75 : Le Jardin	127 : Bourg	

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Seconde moitié du XVe siècle, peintures datées des environs de 1470.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 17 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis non remanié, dont la restauration est en cours. L'enduit qui recouvrait probablement l'appareillage a disparu en grande partie. Les peintures murales ont été découvertes en 1996 puis restaurées en 1998. Concernant l'état de conservation, voici les observations de Christine Leduc : « Toute la cheminée était peinte. La couche picturale était très usée ; lacunaire et sur le manteau de la cheminée elle avait en plus été pictée. Ces zones lacunaires ont été largement réintégréées lors de la restauration ou entièrement recouvertes comme aux extrémités de la hotte de la cheminée »³. Il semble qu'il y ait eu une scène peinte représentant la Nativité, mais que cette dernière ne put être restaurée⁴. Les petits placards ont perdu leurs portes. L'évier n'a pas conservé ses étagères, il subsiste néanmoins leurs emplacements. L'étage n'a pu être visité en raison des travaux, mais grâce à une photographie, nous avons pu y voir la cheminée qui s'y trouve. Elle a perdu sa hotte. Selon la photographie, il semble probable que la toiture ait été remaniée et rabaissée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte moulurée surmontée d'une accolade ornée, de petites ouvertures chanfreinées, d'une fenêtre à croisée moulurée agrémentée de grilles, d'une fenêtre à traverse agrémentée de grilles et ornée de choux frisés, de deux portes moulurées dont l'une est surmontée d'une accolade et l'autre d'un chou frisé, d'un évier agrémenté d'étagères, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'une autre cheminée engagée, d'une niche, de deux petits placards, d'une peinture représentant une scène de l'annonciation, d'une peinture représentant la crucifixion, d'une porte intérieure surmontée d'une accolade et d'un écu bûché et de vestiges d'un volet dont les boiseries sont ornées de plis de serviettes.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15,70 m	8,10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade nord est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : une porte moulurée surmontée d'une accolade et trois petites ouvertures chanfreinées. La façade sud comporte quatre ouvertures : une fenêtre à croisée moulurée et agrémentée de grilles, une porte moulurée surmontée d'une accolade, une porte chanfreinée surmontée d'un chou frisé sculpté et une fenêtre à traverse ornée d'une accolade et agrémentée de grilles. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude. Une dernière porte non visible mène à la cave.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Ouvertures chanfreinée
Façade nord	1 : rez-de-chaussée			3 : rez-de-chaussée
Pignon sud	1 : vers la cave 2 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	

³ LEDUC C., « Contilly : Cheminée, peinture monumentale, calvaire, Annonciation », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2003.

⁴ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 872.

Intérieur

Le rez-de-chaussée comporte deux salles. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

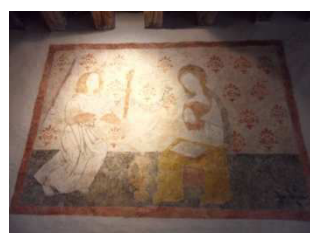
Pièces	Niveau	Cheminées	Peintures	Evier	Placards	Niche	Porte ornée
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	2	1	2	1	1
Comble	3	1					

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	259 cm	166 cm	165 cm

Intérêt du site

Nous ne savons pas vraiment si ce petit logis fut un jour habité. Il semble qu'il fut dès sa construction destiné à être un auditoire de justice dépendant de la seigneurie de Pescoux. Ce petit bâtiment est très intéressant car il a conservé sa structure



originelle. A l'extérieur, la façade nord présente quelques petites ouvertures chanfreinées, mais aussi une large **porte ornée de moulures à gorge et dont le linteau forme une accolade formant aussi une petite croix** grâce à l'entrecroisement d'une gorge et d'un filet de pierre. La façade sud est éclairée par une belle **fenêtre à croisée à moulures à gorges et à filets** surmontée d'une petite accolade, ainsi que de petites moulures gothiques. Elle est aussi agrémentée de grilles de protection, tout comme **la fenêtre à traverse. Cette dernière comporte des moulures à gorges et est surmontée par une grosse accolade** qui devait comporter un ornement aujourd'hui bûché. En bas des piédroits se trouvent de chaque côté une feuille de chou frisé. Entre ces deux fenêtres est visible une **porte moulurée de gorges dont le filet forme une accolade surmontée d'une autre accolade**. Sous la première accolade se trouve une petite fleur sculptée. L'autre porte est chanfreinée. **Son linteau est orné d'une feuille de chou frisé**. A l'intérieur, se trouve une grande salle chauffée par une **grande cheminée engagée à hotte droite. Cette dernière est richement ornée car elle est recouverte de polychromie dans les tons rouge, vert et jaune**. Au centre se trouve la représentation de la Crucifixion. Le Christ en croix est entouré à gauche de la Vierge et à droite de saint Jean. Le fond est composé d'un semis de fleurs de lys rouges. L'inscription INRI est peinte en noir sur une petite pierre qui forme le socle de la croix. Le linteau formant trois corniches est lui aussi peint. Il surmonte deux larges consoles à arêtes vives couronnant deux

piédroits ayant la forme de colonnes. A gauche de cette cheminée se trouve une petite niche et de l'autre côté deux placards ayant perdu leur porte de bois. Sur le mur de la façade nord, se trouve un grand **évier niché dans l'épaisseur du mur** ayant conservé les encoches des étagères qui le surplombaient à l'origine. Sur le mur faisant face à la cheminée, on peut **admirer une autre scène peinte. Il s'agit de l'Annonciation**. La Vierge en position assise et priant fait face à l'ange Gabriel dépliant un phylactère qu'il n'est pas aisé de déchiffrer. Le fond est orné de peintures au pochoir dans les tons rouges sur fond jaune, que l'on peut assimiler à des sortes de grenades. A droite de cette peinture, une porte intérieure menant à l'autre pièce est ornée d'une haute accolade agrémentée d'un écu bûché.

Les propriétaires actuels nous ont montré les vestiges d'un petit volet de bois orné de plis de serviettes. Enfin, il semble que le comble comporte une cheminée engagée, que nous n'avons pas pu voir à cause de travaux. **Une photographie communiquée par les propriétaires permet de voir son apparence.** La hotte a aujourd'hui disparu (il semble ainsi que la toiture ait été remaniée et rabaissée). Les vestiges de cette cheminée sont d'une grande qualité. Les consoles ont une forme peu habituelle et font penser à un répertoire ornemental datant du XVI^e siècle naissant. Ces dernières surmontent des piédroits prenant la forme de colonnes dont le socle est traité dans un goût plus gothique.



Données historiques

Sources :

ADS E 169

11 février 1510 aveu rendu par le curé de Crissé pour noble homme Monseigneur Charles Perot escuier seigneur de Pescoux de Rouillon et de Vernie la motte

ADS E 192

21 juin 1510 aveu rendu par Jean Le Pelletier pour noble et puissant seigneur Monseigneur Charles Perotseigneur de Peron (Pescoux ?) de Monhoudoust et de Vernie la motte

ADS E 169

25 octobre 1511 aveu rendu par le seigneur de Gouas pour noble homme et puissant seigneur Charles Perotseigneur de Pescoux de Monhoudou et de la chatellenie terre et seigneurie de Vernie la motte et des fiez de domfront en champagne dépendant de ladite châtellenie

9 juillet 1513 aveu rendu par le seigneur de La Guichardière pour noble homme monseigneur Charles Perotseigneur de Pescoux de vernie le moustier et de vernie la motte

ADS E 213

Aveu rendu par Lucas Launay à noble homme Charles Perot seigneur de Pescoux de Vernie et de Saint Denis dentre les eaulx **le 12 décembre 1513** au regard de votre fie de saint Denis

ADS E 192

13 mai 1514

De vous noble et puissant seigneur Monseigneur Charles Perot Seigneur de pescoux et de Vernye la mote je andrée veusve de deffuntmaistre Symon Chaperon tiens et advoue atehir a foy et hommaige simple les choses dont je suys en votredy foy et hommaige...

ADS E 192

19 juillet 1515 aveu rendu par Jean Cordelet pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

19 juillet 1515 aveu rendu par Julien Simon pour noble Homme Charles Perot seigneur de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

ADS E 192

7 juillet 1523 aveu rendu par Pasquier Belin pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

7 juillet 1524 aveu rendu par Gervaise Montouchet pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

7 juillet 1524 aveu rendu par Merlin Rousier pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

16 juillet 1525 aveu rendu par Gilles Lignier pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

27 juillet 1527 aveu rendu par Gervais Guicheux pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

27 juillet 1527 aveu rendu par Julien Bonneau pour noble Homme Monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux et de Vernie Le Moustier et de Vernie la motte

ADS E 213

Aveu rendu par Jacques Esnault à monseigneur noble et puissant Charles Perot seigneur de Peroux de Vernye de St Denis le **5 juillet 1537** à cause de votre terre fief et seigneurie de St Denys

ADS E 213

Aveu rendu par Jacques Esnault à noble homme monseigneur Charles Perot seigneur de PescouxRouillonVernye le Moutier et Vernye la Motte et de St Denis dentre les eaulx et haute ville le **18 juin 1540** à cause de votre terre fie et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Julien Hervé à noble homme monseigneur Charles Perot seigneur de Pescoux de Vernye St Denis dentre les eaulx le **18 juin 1540** au regard de votre fie et seigneurie de St Denys

ADS E 169

14 novembre 1541 vendition du lieu de la guerrerie par noble home Charles Perot escuier seigneur de la terre et seigneurie de pescoux de vernye et de rouillon aux chapelains et confrairie de l'église du Mans

4 juillet 1543 aveu rendu afrançois Hersent à noble et puissant seigneur monseigneur charles perot seigneur de pescoux de vernie de rouillon et de st denys

ADS E 213

Aveu rendu par Marin Thioule à noble homme monseigneur Charles Perot escuier seigneur de Pescoux de Rouillon de Vernye et de St Denis dentre les eaulx le **6 juillet 1543** au regard et par raison de votre fief et seigneurie de St Denis dentre les eaulx

ADS E 169

25 juillet 1547 aveu rendu a pierre lestore à noble et puissant seigneur monseigneur charles perot seigneur de pescoux de rouillon de saint denys et de vernie la mote

ADS E 213

Aveu rendu par Jacques Esnault à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur de PescouxVernye desaulx la Roche Tabari du fie louche ponchal du Maine le **17 juillet 1549** au regard de votre fie et seigneurie de St Denys

Aveu rendu par Julien Hervé à noble et puissant seigneur Christophe Perot seigneur de Vernye La Motte et Le Moutier Saint Denis deseaulxRouillon et Pescoux le **17 juillet 1549** à cause de votre terre fief et seigneurie de St Denys

ADS E 192

18 juillet 1549

De Vous noble et puissant Seigneur monseigneur Christofle Perot Seigneur depescoux, Rouillon, Vernye, Sceaux Je francoysauches mary de francoisegoyes fille de feu vincen goys tiens et advoue tenir a foy et hommaige simple a cause de la terre chastellenye de Vernye...

ADS E 213

Aveu rendu par Julien Desallay à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur de Pescoux de Vernye des eaulx or de Saint Denis **le 3 octobre 1549** au regard de votre terre et seigneurie de saint denys

ADS E 213

Echange entre Jean Chenay Seigneur de la Vove et noble et puissant seigneur Christophe Perot **le 4 may 1552**
Aveu rendu par JaquesEsnault à noble et puissant seigneur monseigneur Christophe Perot seigneur de VernyePescouxSceauxRouillon et du fief et seigneurie de St Denys **le 2 septembre 1553** à cause et par raison de votre fief et seigneurie de St Denys

ADS E 192

8 juin 1554

Procuracion pour faire foy et hommage pour raison du fief de Lhabit dépendant de Laval Péan
[...] Et pour estat pour faire foy et hommage simple à monseigneur Christophe Perot escuier seigneur de Perroux vernye et [...] a cause de sondit fief de vernye et [...] pour raison dudit fief de lhabit sis en la paroisse de Domfront en champaigne dependant de la seigneurie de Laval Péan.

ADS E 213

Aveu rendu par Jean Prémartin à noble monseigneur Christophe Perotescuier seigneur de Vernye de Pescoux et de Saint Denys **le 12 juin 1560** au regard de votre terre fie et seigneurie de Saint Denis.

Archives propriétaires actuel (photocopie d'un document original)

13 mai 1672

Fut present Messire Jean Baptiste Colbert chevalier Marquis de Seigneulay Conseiller du Roy ordinaire en tous ses conseils du Conseil Royal Secretaire d'Etat et des Commandement ...

[...]

Lequel a comme a confessé avoir baillé et delaisé a Tiltre de Somme et prix dargent pour Neuf années ...

[...]a Pierre Couin Sieur de La Bajotisse marchand en la Violle de Mamers et Marie Luce sa femme acceptant par Messire Pierre Luce advocat en parlement demeurant a paris rue des sept voix parroisse saint Hillaire demoua cepres anprenan au nom et comme Sa faisand et porta les desdy sieur Couin et sa felle auxquels Il prend soin agreas et ratiffier en presence en [...] acte et bonne forme aud Seigneur Colbert dans quinze Jours prochains Cestascavoir Le Revenu general de la Terre seigneurie et Chastellenie de Pescouxscis en la province du Maine...

[...]

Une maison Scitué au bourg de Contilly dans laquelle est Lauditoire au section la Juridiction ordinaire de la Chastellenie de Pescoux, estable et Jardin devant et dependances affermé a Noel Boulard par bail...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guillaume Hue	Hue	Fin XIV ^e			PROPRIETAIRES
Pierre Moreau	Moreau	Avant 1454			PROPRIETAIRES
Jean Moreau	Moreau	Milieu XV ^e			PROPRIETAIRES
Jean Perot	Perot	1458 1470			VAVASSEUR PROPRIETAIRES
Charles Perot	Perot	1474 1547	Ecuyer		VAVASSEUR ADS E 192 ADS E 169
Christophe Perot	Perot	1549 1566	Ecuyer		PROPRIETAIRES ADS E 192 ADS E 170 ADS E 173
Jeanne de La Ferriere	de La Ferrière	1566 1569			PROPRIETAIRES
René de Langan	de Langan	1569 1616			PROPRIETAIRES

Cet auditoire de justice dépendit de la seigneurie de Pescoux. Le premier seigneur connu fut Guillaume Hue, vivant à la fin du XIV^e siècle. On trouve ensuite Pierre Moreau ou Morel. Il épousa Catherine de Montchevrel. Ils eurent quatre enfants dont Jean et Isabeau. Pierre mourut en 1454. Son fils Jean lui succéda. Il eut deux enfants nommés Mathurin et Michel. Il est probable que le site étudié fut bâti durant cette période. La seigneurie passa ensuite dans la famille Perot par le mariage d'Isabeau Moreau, sœur de Jean. L'époux d'Isabeau se nommait Jean Perot et apparaît à partir du 12 janvier 1458 dans une déclaration rendue par le seigneur de Frébourg pour son château à cause d'Isabeau Morel son épouse⁵. Charles Perot leur succéda comme seigneur. Il épousa en 1494 Marie Prieur dame de Rouillon⁶. Charles reçut des aveux⁷ du 17 juin 1474⁸ au 25 juillet 1547. Il est fort probable que Charles Perot fut un bourgeois de la ville du Mans⁹. Son fils Christophe lui succéda à la tête de la seigneurie de Vernie la Motte, Saint-Denis-des-Eaux et de Pescoux. Il semble qu'il ait été aussi seigneur de La Roche-Tabary¹⁰. Il reçut des aveux¹¹ du 18 juillet 1549 au 11 juin 1566. Il occupa aussi la fonction de sénéchal du Maine (il fut aussi juge au présidial du Mans). Nous ne savons pas comment, mais il semble que son héritière fut Jeanne de La Ferrière qui épousa Germain d'Anthenaise. Enfin entre 1569 et 1616 René de Langan, fils aîné de Jeanne de La Ferrière hérita de la seigneurie.

⁵VAVASSEUR (abbé), « Contilly seigneurial », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1911, p. 65.

⁶Charles Perot était aussi seigneur de Vernie La Motte à Vernie et Saint-Denis-des-Eaux à Mezières-sous-Lavardin. Voici les références bibliographiques correspondant à ces deux seigneuries : CORDONNIER P., « Coëvrons, Bercons, et Pays de Tessé », ds. *Revue historique et archéologique du Maine*, t. CXVIII, 1962, p. 3-63, (p.36)/ HURON M., « Vernie, origines et anciens seigneurs », *La vie mancelle*, n°229, mai 1984, (p.33). Vernie est situé aujourd'hui dans le canton de Beaumont-sur-Sarthe. Voir volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Vernie, La Motte .Mezières-sous-Lavardin est situé aujourd'hui dans le canton de Conlie. Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Saint-Denis-des-Eaux.

⁷ Environ 19 aveux dans ADS E 192, deux aveux de 1508 dans ADS E 173, il rend aveu au roi pour Vernie la Motte le 9 juin 1517 dans ADS E 173.

⁸ VAVASSEUR (abbé), « Contilly seigneurial »...*op. cit.* p. 65. Il reçoit un aveu le 17 juin 1474, de Pierre, seigneur de Frébourg et écuyer qui embrassa la carrière sacerdotale.

⁹ARCHIVES HISTORIQUES DU MAINE IV, *Cartulaire du chapitre royal de Saint-Pierre-la-Cour du Mans*, publié par le vicomte Menjot d'Elbenne et l'abbé L-J Denis, Le Mans, 1903-1907, p. 346 : note de bas de page concernant Charles et Christophe Perot : Christophe Perot, sénéchal du Maine, était fils de Charles Perot, seigneur de Pescoux et de Vernie, et de Marie Prieur, dame de Sceaux et de Rouillon, dont l'hôtel, construit de 1530 à 1546, dans le style de la Renaissance et blasonné des armes des Perot et des Prieur, porte actuellement le n° 5 de la rue Saint-Honoré. Cet hôtel n'est donc pas celui du sénéchal, mais celui de son père. Le tombeau et l'épithaphe du sénéchal, placés dans le chœur de Saint-Pierre furent déplacés en 1717.

¹⁰ La seigneurie de La Roche-Tabary se trouve dans la commune de Bernay-en-Champagne. Voir volume du canton de Conlie, commune de Bernay-en-Champagne, La Roche Tabary.

¹¹ Un aveu du 18 juillet 1549 dans ADS E 192, une sentence est rendue par Christophe Perot le 7 mai 1554 en temps que Sénéchal du Maine dans le Cartulaire du chapitre royal de Saint-Pierre-La-Cour au Mans 28 aveux dans ADS E 170, un aveu dans ADS E 173.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison / auditoire	13 mai 1672	PROPRIETAIRES

Le siège de la juridiction de Pescoux était dans l'auditoire de Contilly. Il semble qu'elle comportait un bailli, un procureur fiscal, un greffier, un sergent et plusieurs avocats. La justice y était rendu tous le premier mercredi de chaque mois¹².

Sources

ADS 3 P 92/11 : Cadastre Contilly : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 111.

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p. 60.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 872.

LEDUC C., « Contilly : Cheminée, peinture monumentale, calvaire, Annonciation », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2003.

LEDUC-GUEYE C., *Décors peints Pays de Haute-Sarthe et d'Alençon*, Parcours du Patrimoine, Région des Pays-de-la-Loire, Nantes, 2012, p. 15 et 28-29.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 91.

SIROT E., *Allumer le feu, cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XIIIe au XVIe siècle*, Éditions Picard, Paris, 2011, p. 28 et 111.

VAVASSEUR (abbé), « Contilly seigneurial », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1911, p. 60-88 aux p. 65.

Documents iconographiques



Photographie de la cheminée de l'étage réalisée par les propriétaires actuels

¹² Notes des propriétaires actuels.

Canton de Mamers

Contilly

La Noiraie



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1828 au 1/2500 commune de Contilly section D1 du Bourg, cote PC 092 008.

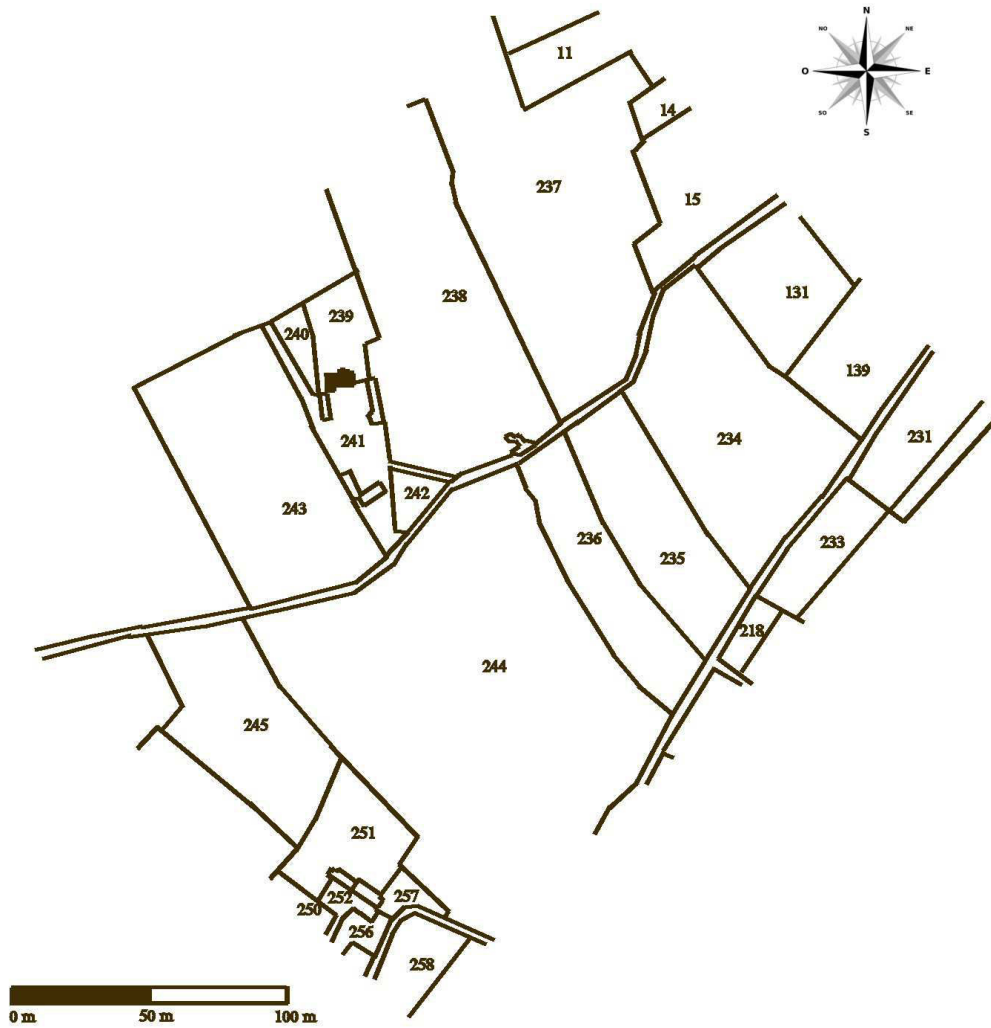
Carte IGN 1/ 25000 : 1817 O Mamers, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 453956, 63 m y = 2379536, 75 m

Le site de La Noiraie est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 161 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et au bois les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	451, 25
Logis / cours d'eau	444, 91
Logis / Espace boisé	1643, 80

Cadastre



11 : Champ du Sifouin

14 : Champ de La Rue du Cleau

15 : Champ du Bourg

131 : Le Sifouin

139 : Champ du Bourg

218 : Champ du Bignon

231 : Pièce du Devant

233 : Louche Gatelle

234 : Laville Bourg

235 : Laville Noiraie

236 : Le Petit Parc

237 : La Noiraie

238 : Le Grand Parc

239 : Jardin Derrière

240 : Lenclos Derrière

241 : La Noiraie

242 : Jardin du Parc

243 : La Garenne

244 : Louche

245 : La Grouas

250 : Clos Dupuits

251 : Le Plan

252 : Le Petit Egrefin

256 : Le Jardin

257 : Le Jardin

258 : Champ Dessous Le Bois

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe- XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 8 janvier 2012.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Petite logis court avec pavillon et lucarne avec chronogramme mentionnant la date de 1585.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

Intérêt du site

Il semble qu'en 1911, La Noiraie était agrémentée d'une tourelle percée de fenêtres à meneaux et ornée d'un écu bûché¹³.

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Noiraie comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Noiraie comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jehan de Guérout	de Guérout	Avant 1483			VAVASSEUR
Jehan de Guérout	de Guérout	1483			VAVASSEUR
Pierre de Guérout	de Guérout	1535	Ecuyer		VAVASSEUR
Charles de Guérout	de Guérout	Avant 1630	Ecuyer		VAVASSEUR

Le premier seigneur connu de La Noiraie se nomme Jehan de Guérout¹⁴, seigneur du Boulay en Contilly et de Saint-Aubin-des-Grois. Il aurait épousé Marie de Tourneboeuf. Lui succéda son fils aîné Jehan¹⁵ seigneur du Boulay, de Saint-Aubin et de Bellenœ. Le 16 décembre 1483, il partagea avec ses frères les biens de ses défunts parents. Son fils aîné, Pierre¹⁶ devint à son tour seigneur de La Noiraie.

¹³ VAVASSEUR (abbé), « Contilly seigneurial », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1911, p. 166.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.* p. 167.

¹⁶ *Ibid.*

Le 25 mars 1535, il épousa Jeanne de Barat. Le seigneur suivant fut Charles, l'un des fils de Pierre. Il fut également seigneur de Saint-Aubin, du Boulay et de Bellefontaine. Nous savons qu'il fut inhumé en l'église de Contilly le 21 février 1630¹⁷. Il épousa Tassine Le Conte, fille de Denis Le conte sieur du Gué-Laurent à Suré.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site à la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 92/11 : Cadastre Contilly : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 111.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 91 et 93.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 653.

VAVASSEUR (abbé), « Contilly seigneurial », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1911, p. 166-168.

¹⁷*Ibid.*

Canton de Mamers

Louvigny

Château



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1828 au 1/2500 commune de Louvigny section B2 du Château, cote PC 172 007.

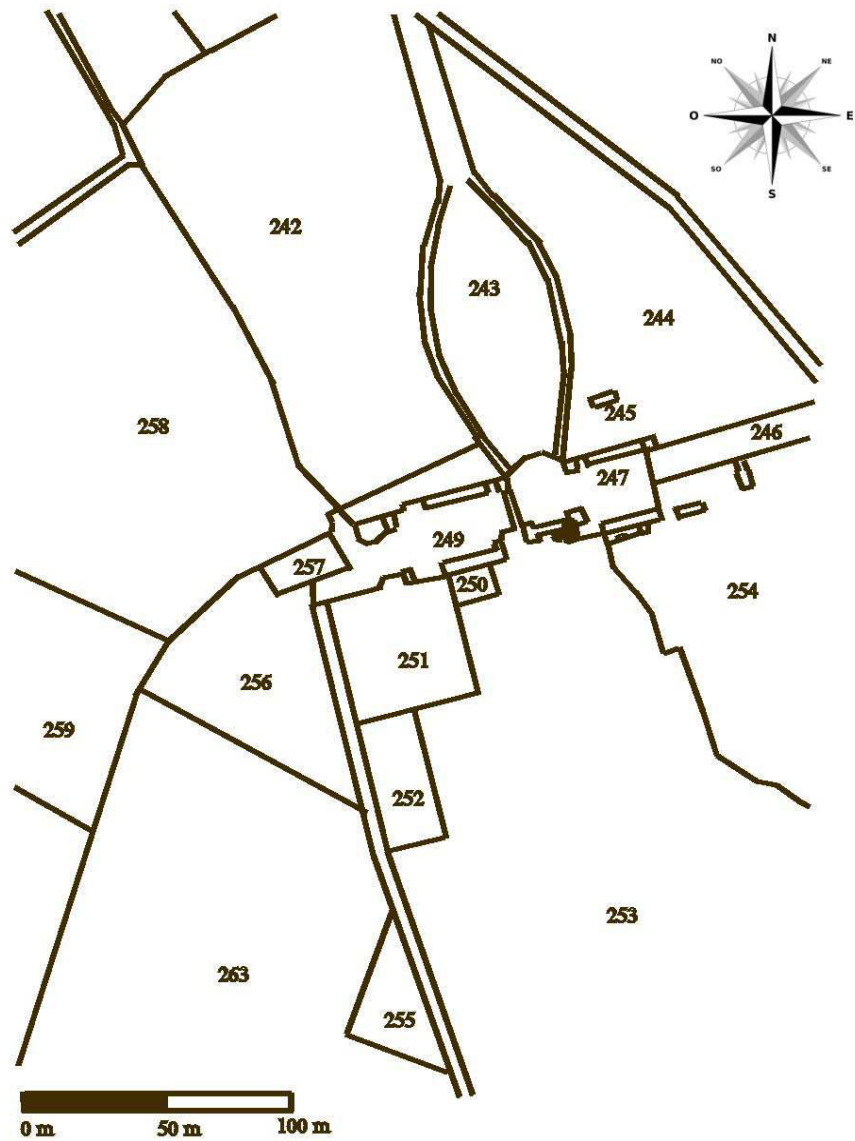
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 442289, 04 m y = 2372570, 27 m

Le site du Château de Louvigny est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 118 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Biègne et à l'espace boisé faisant parti du domaine.

Distances	en m
Logis / église	805, 95
Logis / cours d'eau	1157, 09
Logis / espace boisé	71

Cadastre



- 243 : Château
- 244 : Château
- 245 : Château
- 246 : Château
- 247 : Château
- 249 : Château
- 250 : Château
- 251 : Château
- 252 : Château
- 253 : Le Parc
- 254 : Château
- 255 : Le Parc et La Butte de La Basse Cour
- 258 : Le Grand Parc
- 259 : Les Chardons
- 263 : La Pièce Blanche de La Basse Cour

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVIe siècle et remaniements datant du XVIIIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de calcaires, chaînage d'angle en pierre de taille calcaires, bois et ardoises.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 23 octobre 2011.

Etat de conservation : Logis très remanié au XVIIIe siècle, sans grande campagne de restauration récente. Il ne subsiste plus qu'un pavillon et une tour d'escalier concernant la période étudiée. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le milieu du XXe siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. L'escalier en vis était à l'origine en pierre, les marches étant depuis le XXe siècle recouvertes de bois.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'un pavillon dont la toiture est très pentue, d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines ont conservé leurs grilles de protection, d'un escalier en vis, d'un coussiège dans la cage d'escalier, de cloisons en torchis et de caves voûtées

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble). Le pavillon et la tour sont surmontés d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	1	Ardoises

Toutes les ouvertures ont été remaniées au XVIIIe siècle, excepté les fenêtres chanfreinées de la tour et une ouverture chanfreinée orientée vers l'ouest sur le pignon du pavillon.

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements du XVIIIe siècle, mais il semble qu'il y avait deux pièces au rez-de-chaussée dans le pavillon datant du XVIe siècle. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Coussiège	Cloison en torchis
Escalier en vis	Du 0 au comble	1	
Comble	4		1

Mesures effectuées

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre du noyau
Marches	147 cm	16 cm	26 cm

Intérêt du site

Si le château de Louvigny a connu de nombreux remaniements durant le XVIII^e siècle, il a conservé un pavillon datant du XVI^e siècle, ainsi qu'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre éclairée par quelques ouvertures chanfreinées dont certaines sont agrémentées de grilles de protection. L'intérieur a conservé **quelques petites caves voûtées** sous les parties du bâtiment datant du XIX^e siècle et du XVI^e siècle. On accède aux étages par **l'escalier en vis** bâti à l'origine en pierre, mais dont les marches sont aujourd'hui recouvertes de bois. Il est constitué de marches gironnées portant noyau. Ce dernier comporte une base moulurée dans le goût gothique. L'escalier est tournant à droite. Enfin, dans le comble est encore visible une petite cloison en torchis.



Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Louvigny comme château.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Louvigny comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Robertus de Louvigneio	de Louvigny	1250	Miles		PAUL CORDONNIER
Jean de Poillé	de Poillé	1479	Ecuyer		PAUL CORDONNIER
Guillaume Chauvel	Chauvel	1551			PAUL CORDONNIER
Louise de Poillé	de Bure	1578 1588	Dame		PAUL CORDONNIER

Le premier seigneur connu est Robert de Louvigny qualifié de miles dans le cartulaire de Perseigne¹⁸. Jean de Poillé, écuyer fut seigneur de Louvigny en 1479¹⁹. Il semble qu'en 1551 le seigneur de Louvigny se nommait Guillaume Chauvel et fut anobli cette année là par le roi²⁰. En 1578 et 1588, est mentionnée la veuve de noble Barbe de Bure, en son vivant seigneur de Sévres. Elle est mentionnée comme dame de la seigneurie de Louvigny et se nomma Louise de Puillé²¹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIII ^e	CASSINI

¹⁸ ADS 18 J 532 : Notes de Paul Cordonnier qui citent le Cartulaire de Perseigne, p. 181.

¹⁹ ADS 18 J 532 : Notes de Paul Cordonnier qui citent la source ADS G 833.

²⁰ ADS 18 J 532 : Notes de Paul Cordonnier qui citent la source AN JJ 261, fol 334 n° 512.

²¹ ADS 18 J 532 : Notes de Paul Cordonnier qui citent la source ADS H 124 et ADS G 833.

Sources

ADS 3 P 172/14 : Cadastre Louvigny : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, *Imagier des châteaux et manoirs de la Sarthe*, Conseil général de LA Sarthe, Le Mans, 2005, p. 21.

GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales et maisons fortes dans le canton de Mamers XI-XVe siècles*, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2002-2004, p. 27-28.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 649 et 651.

SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 67.

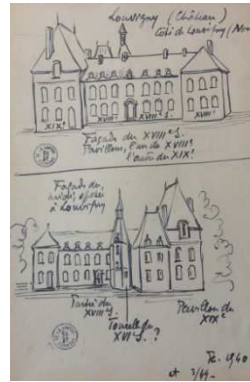
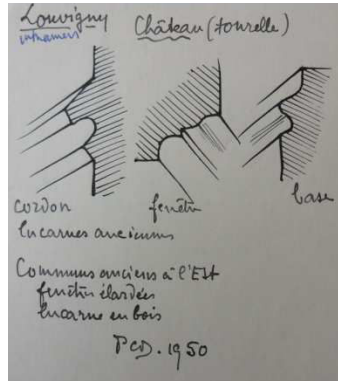
Documents iconographiques



Carte postale communiquée par les propriétaires actuels



ADS 18 J 532 : Fonds Paul Cordonnier, photographies datant de 1949.



ADS 18 J 532 : Fonds Paul Cordonnier, dessins datant de 1950 et 1940



ADS 2 FI 11503 : Carte postale

Canton de Mamers

Saint-Rémy-des-Monts

Maineuf



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1828 au 1/2500 commune de Saint-Rémy-des-Monts section B5 de Mongrignon et de La Cour du Bois, cote PC 319 009.

Carte IGN 1/25000 : 1817 O Mamers, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 455632, 50 m y = 2369794, 26 m

Le site de Maineuf est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 85 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière nommée La Dive et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	774, 92
Logis / cours d'eau	133, 24
Logis / Espace boisé	1154, 80

Cadastre



- 731 : Les Sablons
- 734 : Le Sablon
- 735 : Le Parc
- 736 : La Petite Lepinière
- 737 : Les Grands Peupliers
- 738 : Le Clos
- 739 : La Friche
- 745 : Les Orgeries
- 751 : Les Orgeries
- 752 : Maineuf
- 753 : La Pâture de Derrière
- 754 : Le Jardin
- 755 : La Pépinière
- 756 : Le Parc aux Boeufs
- 757 : Le Pré de Devant
- 758 : Le Pré du Moulin
- 759 : Le Pré du Moulin
- 840 : Les Courcières
- 841 : Le Parc
- 842 : Les Petites Courcières
- 843 : Patis de Maineuf
- 844 : Champ Long
- 845 : Le Pré
- 846 : La Pièce
- 857 : Legrière
- 858 : La Longère

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe- XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en grès de couleur grise, chaînage d'angle en grès de couleur grise et terre cuite.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 12 mars 2011.

Etat de conservation : L'enduit a disparu en certains endroits.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de deux fenêtres à traverse surmontées d'une accolade et deux petites fenêtres chanfreinées surmontées d'une accolade.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

Données historiques

Sources :

ADS 13 F 2388

1776

Precis pour François Aubry, Fermier du Domaine du Petit Biars, Appellant, Contre Pierre-Charles-François de Bouvet, Seigneur des Fiefs de Saint-Rémi des Monts, Mainneuf, Biars, Lasalle & Commerveil.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Mainneuf comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Mainneuf comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 13 F 2388 : 1762-1776 : Collection Louis Calendini : Saint-Rémy-des-Monts.

ADS 3 P 319/13 : Cadastre Saint-Rémy-des-Monts : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 266.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7 et 62.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 585.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 553.

Canton de Mamers

Saint-Rémy-des-Monts

Planche



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Saint-Rémy-des-Monts section B2 de Mongrignon et de La Cour du Bois 231-327, cote PC 319 006.

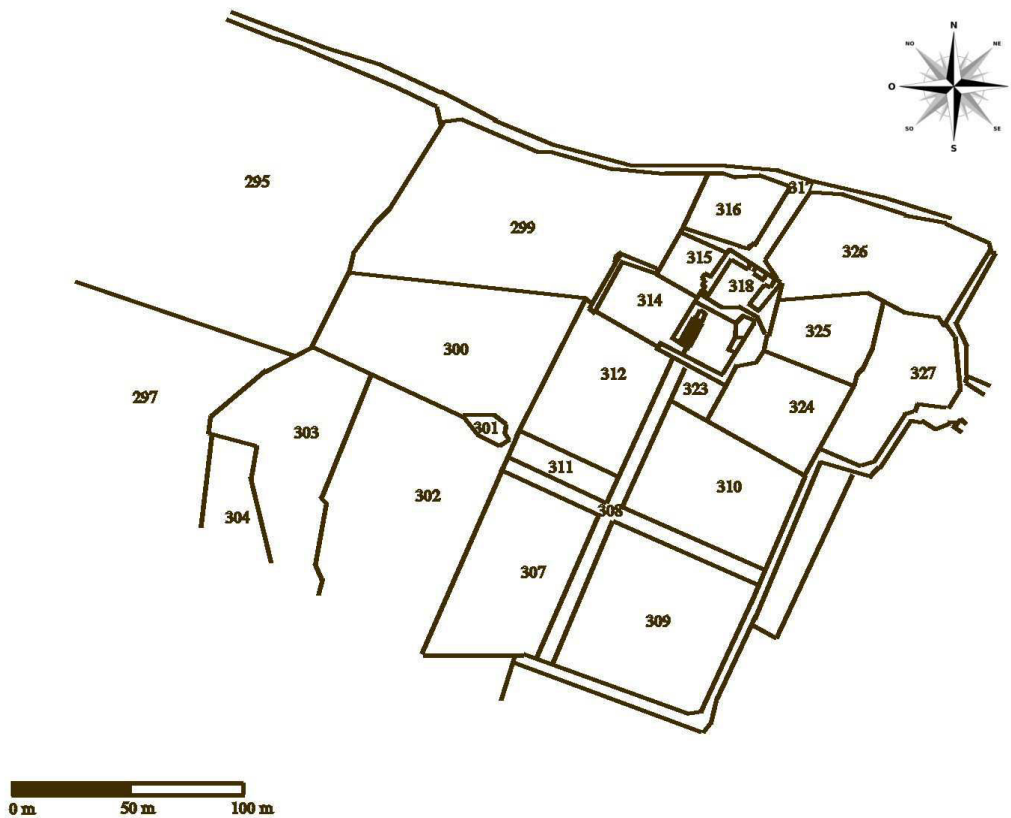
Carte IGN 1/ 25000 : 1817 O Mamers, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 453954, 37 m y = 2371604,45 m

Le site des Planches est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 124 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant Le Rutin et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	3134, 96
Logis / cours d'eau	243, 42
Logis / espace boisé	143, 93

Cadastre



- 295 : Le Jardin
- 297 : La Grande Pièce
- 299 : Le Grand Cormier
- 300 : Le Petit Cormier
- 301 : Le Mortier
- 302 : Le Grand Pâtureau
- 303 : Le Pré du Teurtier
- 304 : Le Petit Pâtureau
- 307 : Le Bois
- 308 : Lallée
- 309 : Le Bois
- 310 : Le Pré
- 311 : Les Broussailles
- 312 : Le Grand Verger
- 314 : Le Jardin de Maître
- 315 : Le Jardin du Fermier
- 316 : Le Verger
- 317 : Lallée
- 318 : Planche
- 323 : Le Verger
- 324 : Le Clos
- 325 : Le Grand Clos
- 326 : L'allée Goye
- 327 : Le Clos

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire entouré partiellement de douves.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise, chaînage d'angle en pierre de grès grise, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 12 mars 2011.

Etat de conservation : Logis remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait à l'origine l'appareillage a disparu en certains endroits. Les fenêtres de la façade principale ont perdu leurs croisées (voir fin de la fiche). La fenêtre à croisée et la fenêtre à meneau de la façade arrière sont murées. Des ouvertures ont été reperçées au XVIIe siècle. Un corps de bâtiment a été accolé à l'arrière. Les trois corbeaux présents sur la façade nord-ouest semblent indiquer qu'un élément se trouvait en encorbellement en cet endroit. L'intérieur ne comporte que des cheminées et un escalier datant des XVIIe-XVIIIe siècles.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée de rampants et d'une corniche, les fenêtres à l'origine à croisée sont encore ornées d'un encadrement à demi-pilastres qui entourent les ouvertures, d'une fenêtre à croisée murée, d'une fenêtre à meneau murée, d'une tour carrée agrémentée d'arquebusières, d'un pan de mur percé d'une porte chanfreinée, de trois corbeaux sur le pignon nord-est.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	17, 80 m	7, 80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Oui	2	Tuiles

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : quatre fenêtres ayant perdu leurs croisées, une autre fenêtre et une porte. Ces deux dernières semblent dater de la fin du XVIe siècle ou du XVIIe siècle. La façade nord-ouest comporte sept ouvertures : une porte, une grande fenêtre et une fenêtre longue qui semblent dater de la fin du XVIe siècle ou du XVIIe siècle, une petite ouverture murée, une petite ouverture récente, une fenêtre à meneau et une fenêtre à croisée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à meneau	Fenêtres non ornées
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage		1 : étage
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : étage	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 1 : étage

Intérieur

Le logis comportait à l'origine deux grandes pièces au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage.

Intérêt du site

Si le logis de Planche a été remanié à l'intérieur et que rien ne subsiste de la période qui nous intéresse, l'extérieur conserve quelques caractéristiques des bâtiments de la Renaissance. En effet on y trouve une toiture relativement pentue agrémentée de rampants ornés d'acrotères sur



crossette de pignon sous forme de boulets en pierre. Cette même toiture est aussi ornée d'une corniche. La façade principale (sud-est) comporte quatre **fenêtres encadrées par des demi-pilastres sculptés**. Certaines d'entre elles comportaient encore en 1902 (voir fin de la fiche) leur croisée de pierre ayant aujourd'hui disparu. La façade nord-ouest a conservé **une fenêtre à croisée** et



une fenêtre à meneau, mais elles sont toutes deux aujourd'hui murées. On peut remarquer sur le pignon nord-est trois corbeaux de pierre qui indiquent qu'un élément se situait à cet endroit en encorbellement. S'agissait-il de latrines ? Sur ce même mur s'appuie un pan de mur ouvert par une porte chanfreinée donnant sur le jardin à l'arrière. **Sur le petit bâtiment accolé au pignon sud-est, se trouve une tour carrée percée d'ouvertures chanfreinées**. Elle est défendue par quelques arquebuseries.



Données historiques

Sources :

ADS 109 J 2

23 juin 1590

Sachent tous present et advenir que au traicte et preambule du mariage future d'antre Joachim Levasseur escuyer sieur d'Aillieres et damoysselle Yzabel dargenczon les pactions et conventions on été accordees ainsi qui sensuict :

[...]

En faveur duquel mariage lady dethurin a donné et donne audy futurs conjointz la terre fief et seigneurie de planches situee en la paroisse de saint remy des monts composee de maison seigneurial, granges, estables, fuy, domaine dicelle et bordage appelle bout Girard...

(Le père d'Isabelle était Guillaume d'Argençon mort au moment du mariage. Il était marié à Incesse de Thurin)

FLEURY G., Le domaine de Planches en Saint-Rémy-des-Monts, Fleury et Dangin, Mamers, 1902.

P. 11

Vente du 8 août 1673 de la terre de Planches

... La terre, fief et seigneurie de Planches, cens, rentes, sujets, vassaux, composée de maisons, haute et basse cour, fossés, garenne à connils, fuye, jardins, bois de haute futaye, allées, vergers, terres labourables, près et pastures, circonstances et dépendances, et tout ce qui dépend de ladite terre, sittiée en la paroisse de Saint-Rémy-des-Monts et autres paroisses y adjacentes et tout ainsi que ladite terre lui appartient de la succession de ses père et mère.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Planche comme château avec avenue.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Fulgogii de Plancheis	de Planche	Fin XIe			CARTULAIRE ST VINCENT
Hugone de Planchis	de Planche	Fin XIe			CARTULAIRE ST VINCENT
S et A de Planchis	de Planche	Vers 1100			VALLEE
Guillaume Graffart	Graffart	1466 1505			FLEURY
Claude de Chansy	de Chansy	XVIe			FLEURY
Claude de Chansy	de Chansy	Avant 1582			FLEURY
Guillaume d'Argençon	d'Argenson	1582			FLEURY
Ingresse de Thurin	d'Argenson	Avant 1590	Dame		ADS 109 J 2
Joachim Levasseur	Le Vasseur	1590	Ecuyer		ADS 109 J 2

Les premiers seigneurs connus sont Fulgogii de Plancheis et Hogone de Planchis, tous deux cités dans le cartulaire de Saint-Vincent à la fin du XIe siècle²². Puis, on trouve vers 1100, S. et A. de Planchis dans le Cartulaire de Saint-Vincent²³. Il faut ensuite attendre 1466, pour trouver un seigneur de Planche. Celui-ci se nomme Guillaume Graffart et apparaît dans un acte où il reçoit une amende par le seigneur de Biars pour ne pas avoir rendu foi et hommage pour la seigneurie de Planche²⁴. Mais Guillaume ne sembla pas beaucoup prêter attention à ce jugement, car en 1486 et 1490, le greffier de la seigneurie de Commerveil lui accorda surséance ainsi qu'à son mandataire Louis Chédhomme, aux fins de se présenter aux plaids de la seigneurie de Biars pour faire foi et hommage du domaine de Planche²⁵. Il s'y résout néanmoins le 30 juin 1494. La nature des biens soumis à l'hommage est précisé ainsi : « ... tant en maisons, cours, vergers, enclos et fossés tout autour, et au-dedans d'icelle cour la fuye à pigeons, le tout contenant deux journeaux de toutes parts ses choses ». Il rendit de nouveau aveu à Jeanne Girard, veuve de Jean Biars le 15 janvier 1505²⁶. Claude de Chansy succéda à Guillaume Graffart²⁷. Il porta également le titre de seigneur de Jauzé. Il épousa Louise de Cléraunay²⁸. Leur fils aîné Claude de Chansy fut leur principal héritier²⁹. Le 7 mars 1582, il vendit à Guillaume d'Argenson, seigneur d'Avesnes et Lucrèce (ou Ingresse) de Thurin, « le lieu, terre, justice et seigneurie de Planches, cens, rentes et devoirs, hommes et sujets qui en dépendent, tout ainsi qu'il se poursuit et comporte, situé en la paroisse de Saint-Rémy-des-Monts et autres circonvoisines, mouvant immédiatement à foy et hommage de la seigneurie de Commerveil »³⁰.

²² GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales et maisons fortes dans le canton de Mamers XI-XVe siècles*, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2002-2004, t.2, p. 100-101 : On trouve mentionné dans les textes à la fin du XIe siècle, deux seigneurs de Planche. Fulgogii de Plancheis et de Hugone de Planchis (1^{er} cartulaire St Vincent 554, 557), sans toutefois pouvoir les associer avec certitude au fief de Planche de Saint-Rémy des Monts (un autre fief porte ce nom à Thoigné dans le canton de Marolles-les-Braults).

²³ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 720 : Cite le cartulaire de Saint-Vincent p. 557 et 766.

²⁴ FLEURY G., *Le domaine de Planches en Saint-Rémy-des-Monts*, Fleury et Dangin, Mamers, 1902, p 5. : *A moins d'avis contraire, tous ces renseignements sont extraits d'un Inventaire raisonné de tous les titres et enseignements du fief et seigneurie de Commerveil, comprenant toutes les obéissances rendues audit fief et le détail des objets qui en relèvent, divisé en deux chapitres, le premier des héritages hommages et le second des censifs. Registre in-folio, manuscrit du XVIIIe siècle renfermant des analyses d'actes depuis 1451 jusqu'à 1760.* / GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales...op.cit.* p. 100-101.

²⁵ FLEURY G., *Le domaine de Planches...op.cit.* p. 5. / GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales...op.cit.* p. 100-101.

²⁶ FLEURY G., *Le domaine de Planches...op.cit.* p. 5

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.* p. 6.

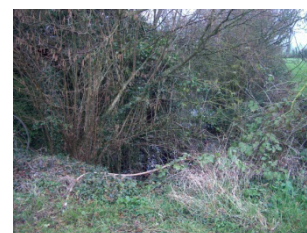
Le 23 juin 1590, Ladite de Thurin donna la seigneurie de Planche à Joachim Le Vasseur, écuyer sieur d'Aillières et à damoiselle Isabelle (ou Elisabeth) d'Argenson³¹ fille de Guillaume d'Argenson et d'Ingresse de Thurin. Le 24 juillet 1592, fut rendu à Jean Biars un aveu par Joachim Le Vasseur³². A la mort de Joachim, la terre revint à son fils Philippe³³.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu terre et seigneurie	7 mars 1582	FLEURY
Terre fief et seigneurie / maison seigneuriale	23 juin 1590	ADS 109 J 2
Terre fief et seigneurie	8 août 1673	FLEURY
Château	1706	JAILLOT

Le 30 juin 1494, un aveu indique que le logis s'accompagne de maisons, cours, vergers, enclos et fossés, d'une fuie à pigeons et d'une garenne à connils près le la maison. Le 23 juin 1590, le logis qualifié de seigneurial est complété par des granges, des étables et une fuie. Enfin dans la vente du 8 août 1673, sont présents des maisons, une haute et basse cour, des fossés, une garenne à connils, une fuie, des jardins et des vergers. Il ne semble pas qu'il y ait eu de chapelle avant 1640, que l'on peut encore voir près du logis. **Une partie des douves est encore visible.** Selon Gabriel Fleury, on pouvait les franchir par deux ponts que fermaient deux portes avec piles en pierres de taille³⁴.



Sources

ADS 18 J 533 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 109 J 2 : Chartrier d'Aillières : 1590 : Contrat de mariage entre Joachim II Le Vasseur et Elizabeth d'Argenson.

ADS 3 P 319/13 : Cadastre Saint-Rémy-des-Monts : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 266-267.

FLEURY G., *Le domaine de Planches en Saint-Rémy-des-Monts*, Fleury et Dangin, Mamers, 1902.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 900.

GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales et maisons fortes dans le canton de Mamers XI-XVe siècles*, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2002-2004, t.2, p. 100-101.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7, 57 et 95.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 585 et 588.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 720.

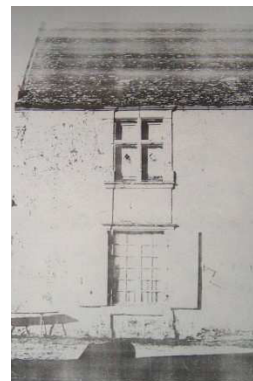
³¹ ADS 109 J 2 / FLEURY G., *Le domaine de Planches...op.cit.p.* 6.

³² FLEURY G., *Le domaine de Planches...op.cit.p.* 6.

³³ *Ibid.* p. 6.

³⁴ *Ibid.* p. 3-4.

Documents iconographiques



FLEURY G., *Le domaine de Planches en Saint-Rémy-des-Monts*, Fleury et Dangin, Mamers, 1902.

Canton de Mamers

Saint-Rémy-du-Val

Le Val



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1828 au 1/2500 commune de Saint-Rémy-du-Val section A2 du Bourg, cote PC 372 003.

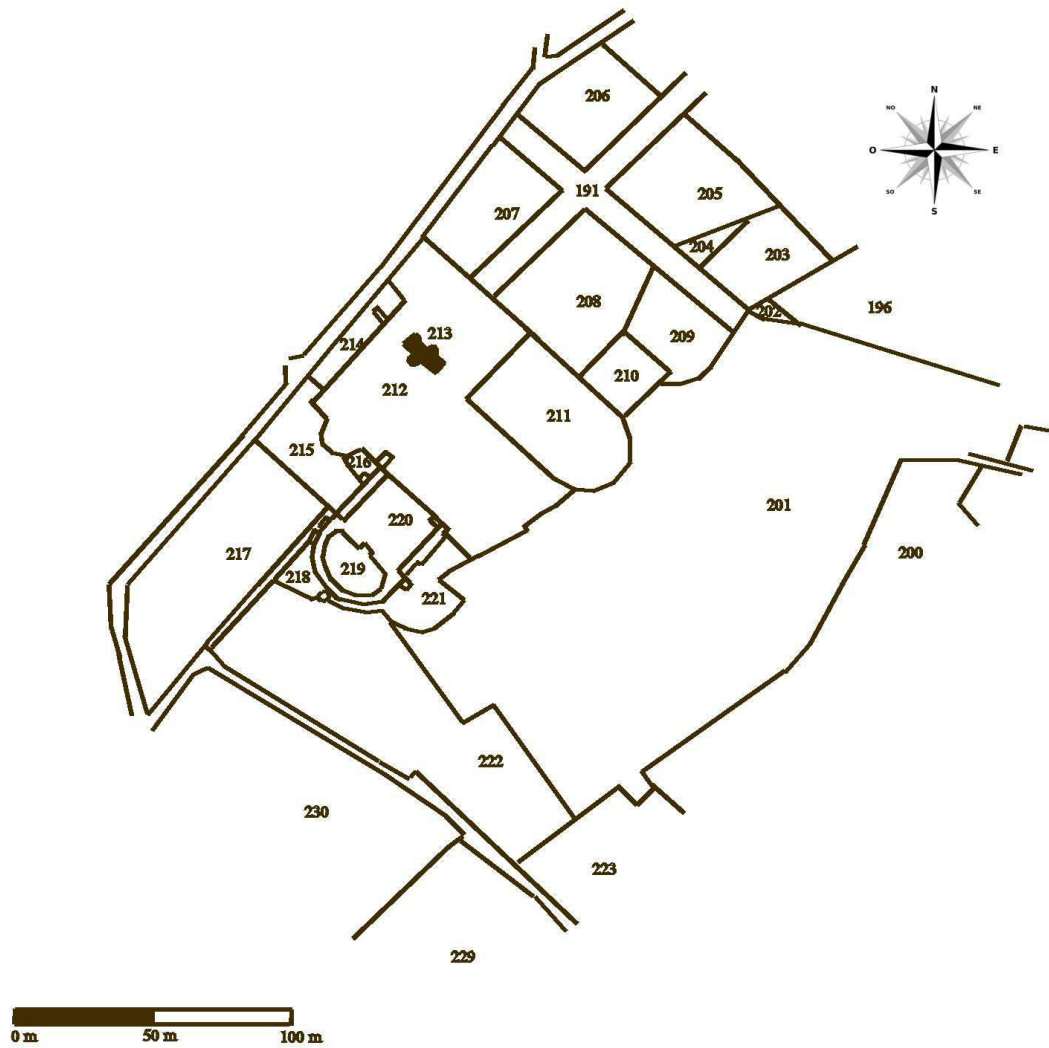
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 446642, 49 m y = 2375801, 36 m

Le site du château du Val est implanté dans l'ancien village du Val à 136 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière appelée La Bienne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	160, 68
Logis / cours d'eau	435, 50
Logis / Espace boisé	45

Cadastre



191 : Le Crotard
196 : Le Champ du Fourneau
200 : Pièce de La Prée de La Basse Cour
201 : La Basse Cour
203 : La Terre
204 : Le Château
205 : Le Château
206 : Le Château
207 : Le Château
208 : Le Château
209 : Le Château
210 : Le Château
211 : Le Château
212 : Le Château

213 : Le Château
214 : Le Château
215 : Le Château
216 : Le Château
217 : La Basse Cour
218 : La Basse Cour
219 : La Basse Cour
220 : La Basse Cour
221 : La Basse Cour
222 : La Basse Cour, pièce de La Fuye
223 : La Grande Garenne
229 : Les Grands Champs
230 : Pièce de la Croix

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe-XVIe siècle avec remaniements des XVIIe-XVIIIe siècles (construction de pavillons).

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 15 janvier 2012.

Etat de conservation : Le logis a été agrémenté aux XVIIe-XVIIIe siècles de deux pavillons. La plupart des ouvertures ont été remaniées, des lucarnes ont été ajoutées au XVIIe siècle. Il semble que le logis ait été très remanié à l'intérieur.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée de rampants ornés de crochets, de figures zoomorphes et anthropomorphes, d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre centrée, d'une tour ronde hors-œuvre non centrée, de deux archères canonnières, d'une fenêtre à croisée, d'une autre fenêtre ayant perdu sa croisée, d'une petite ouverture chanfreinée surmontée d'une accolade, d'une porte surmontée d'une haute accolade sculptée, d'un petit pavillon à toiture très pentue. Dépendances : une fuie³⁵.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de cinq niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage 1, étage 2 et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Ardoises

La façade sud-ouest outre la tour, est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : deux lucarnes datant du XVIIe siècle, quatre fenêtres datant du XVIIe siècle, deux fenêtres anciennes dont l'une a gardé sa croisée. La tour comporte entre autres de petites ouvertures chanfreinées dont l'une est ornée d'une accolade et une belle porte sculptée. La façade sud-est comporte neuf ouvertures : trois lucarnes, cinq fenêtres et une porte le tout remanié au XVIIe siècle. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres à croisée
Façade sud-ouest	2 : Etage 1

Intérêt du site

Le logis du Val comporte une toiture très pentue agrémentée de rampants ornés de crochets. Les acrotères prennent la forme sur le côté gauche d'un dragon et à droite d'un buste d'homme. Dans sa forme d'origine, le bâtiment est composé d'un corps de logis rectangulaire agrémenté d'une tour octogonale hors-œuvre non centrée sur sa façade principale. Elle est aussi agrémentée d'ouvertures chanfreinées et de deux archères canonnières. On accède à la tour par une porte surmontée d'une haute accolade agrémentée de crochets et surmontée d'un fleuron. Les côtés de la porte sont surmontés par des pinacles. Sur la façade arrière se trouve une tour ronde hors-œuvre non centrée. Sur la droite se trouve un petit pavillon surmonté d'une toiture très pentue. Il y aurait aussi une fuie circulaire avec une lucarne dans la cour.

³⁵Elle est mentionnée dans CORDONNIER P., « Châteaux et fortifications du Saosnois », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1965, p. 3-68, (p. 32). Nous n'avons pas pu vérifier cette donnée.

Données historiques

Sources :

ADS H 934

14 janvier 1398

Donation des Prez des Marais par Macé Seigneur du Val

Saichent touz present et avenir que en nostre court dumans endroit pardavant nous personelement Estably a macé duval seigneur dudit lieu duval desuivant ces deffaulx a prins la personne oratoire [...]de sa bonne et presente volonte...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Val comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Odon Cotinel	Cotinel	1208		Forestier du comte d'Alençon	CORDONNIER
Herbert de Valle	de Valle	1250	Chevalier		ADS H 124 ³⁶
Macé Duval	du Val	1398			ADS H 934 ³⁷
Ambroise de Clinchamps	de Clinchamp	1415			ADS H 124 ³⁸
Jean de Clinchamps	de Clinchamp	Avant 1522			PAUL CORDONNIER
Marin de Clinchamps	de Clinchamp	1589	Chevalier	Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi	PAUL CORDONNIER

Le premier seigneur connu du Val se nomme Odon Cotinel et vivait dès 1208³⁹. Il semble qu'il soit alors forestier du comte d'Alençon⁴⁰ (garde des forêts d'Ecouves, de Bourses, de Blavou et de Perseigne⁴¹) et sénéchal du Saosnois⁴². Au milieu du XIIIe siècle, la famille de Cotinel disparut et l'on trouve alors un certain Herbert de Valle, chevalier⁴³. En 1398⁴⁴, le seigneur du Val se nomme Macé du Val et est cité dans un acte de donations à l'abbaye de Perseigne⁴⁵. Après la guerre de Cent Ans, la seigneurie fut rachetée par la puissante famille de Clinchamp qui y reconstruit sans doute l'actuel logis⁴⁶. Il semble que l'un d'entre eux se nommait Ambroise et vivait en 1415⁴⁷. Sur une plaque de cuivre située dans l'église du Val, se trouve un épitaphe datant de 1522, concernant Jehan de Clinchamp,⁴⁸ qui épousa Jacqueline de Saint Père.

³⁶ Cité par GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales et maisons fortes dans le canton de Mamers XI-XVe siècles*, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2002-2004, t. 2, p. 116

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Notes de Paul C. ADS 18 J 534 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, (p. 430) / CORDONNIER P., « Châteaux et fortifications du Saosnois »...*op.cit.* p. 32.

⁴⁰ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 904.

⁴¹ GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales...**op.cit.* p. 116.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.* Sandrine Garnier cite ADS H 124.

⁴⁴ Paul C. cite la date 1398 dans ses notes ADS 18 J 534 / CORDONNIER P., « Châteaux et fortifications du Saosnois »...*op.cit.* p. 32.

⁴⁵ *Ibid.* Sandrine Garnier cite ADS H 934.

⁴⁶ *Ibid.* Sandrine Garnier cite ADS H 124.

⁴⁷ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique...**op.cit.* p. 431.

⁴⁸ Jehan de Clinchamps, était aussi seigneur du Grand Chansonay à Nogent-le-Bernard. Voir volume du canton de Bonnétable, commune de Nogent-Bernard, Le Grand Chansonay.

Il fut également seigneur du Grand-Chansonnay⁴⁹. On trouve en 1589, Marin de Clinchamp qui fut aussi seigneur de la Buzardière et de La Quentinière⁵⁰.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS H 934 : 1390-1399 : Chartes : Macé, seigneur du Val, donne par devant la cour du Mans, au moustier de Notre Dame de Persaigne, pour la célébration de messes à son intention, les prés des Marais sis en la paroisse du Val, au fief dudit Macé, sous les bois de Leurson, entre le domaine des religieux, la vieille chaussée qui traverse la rivière et le ruisseau coulant de La Brestesche à Coupepie.

ADS 18 J 534 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 372/5 : Cadastre Le Val : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 13 et 63.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 267.

CORDONNIER P., « Châteaux et fortifications du Saosnois », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1965, p. 3-68 aux p. 30-35.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 904.

GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales et maisons fortes dans le canton de Mamers XI-XVe siècles*, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2002-2004, t. 2, p. 115-116.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 430-431 et 433.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 920.

⁴⁹ Voir volume du canton de Bonnétable, commune de Nogent-Bernard, Le Grand Chansonnay.

⁵⁰ ADS 18 J 534 : Fond Paul Cordonnier. Il cite ADS G 895 / CORDONNIER P., « Châteaux et fortifications du Saosnois »...*op.cit.* p. 32. Voir volume du canton de Vibraye, commune de Valennes, Le Quentinière.

Documentes iconographiques



ADS 2 FI 10321 : Carte postale et ADS 2 FI 9808 : Carte postale



ADS 18 J 534 : Dessins de Paul Cordonnier datant de 1947



ADS 18 J 534 : Photographies de Paul Cordonnier datant d'août 1964



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 904.

Canton de Mamers

Saint-Vincent-des-Prés

Le Grand Moiré



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Saint-Vincent-des-Prés section A2 238-693, cote PC 326 003.

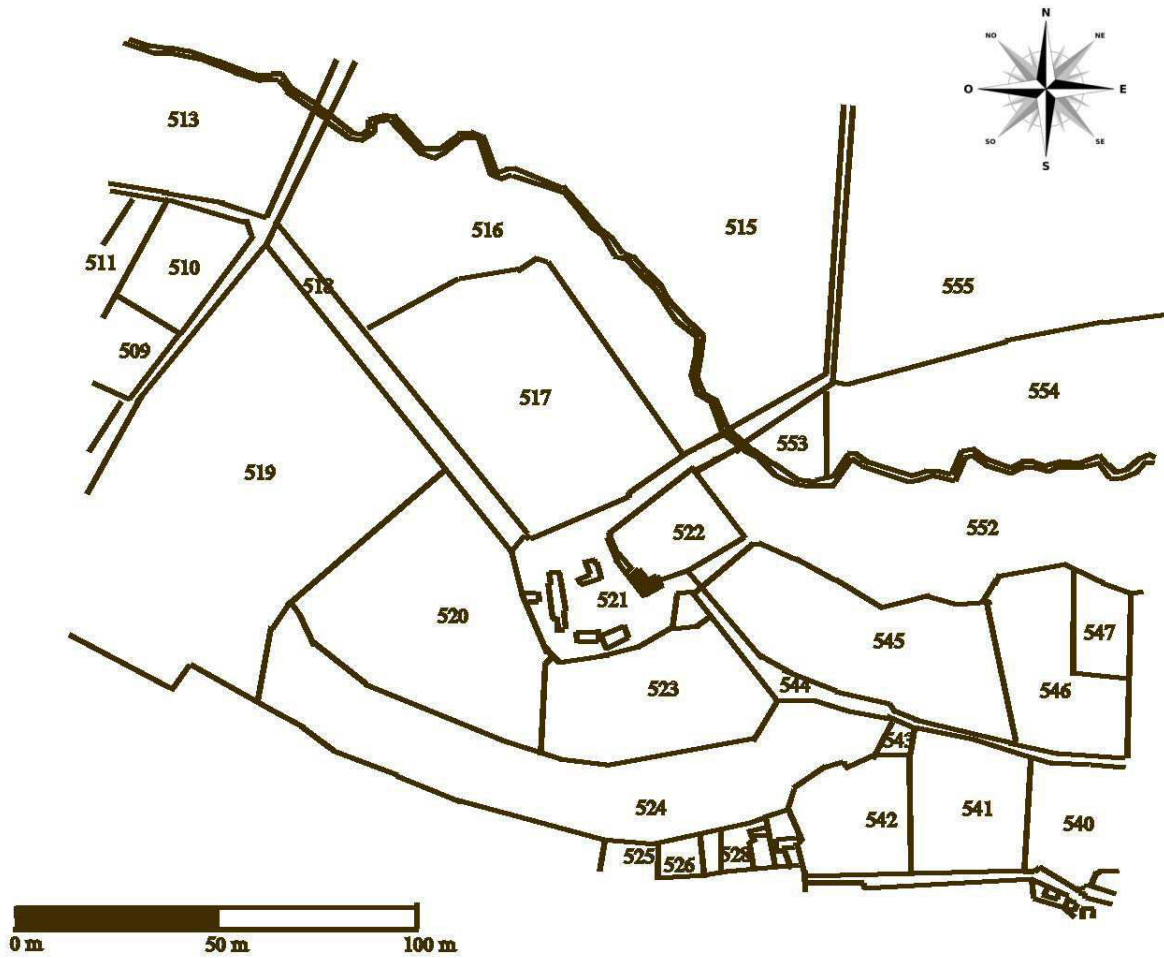
Carte IGN 1/25000 : 1817 O Mamers, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 452904,65$ m $y = 2367350,04$ m

Le site du Grand-Moire est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 79 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Moire et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2428, 16
Logis / cours d'eau	127, 28
Logis / espace boisé	127, 25

Cadastre



509 : La Roucette

510 : La Roucette

511 : La Roucette

513 : Le Grand Pré

515 : Le Parc aux Boeufs

516 : Le Parc aux Boeufs

517 : Le Treteau

518 : Lallée

519 : Le Bois

520 : Laraché

521 : Le Grand Moire

522 : Le Jardin

523 : Le Verger

525 : Le Clos

526 : Le Clos

528 : Le Clos

540 : Champ de Derrière

541 : La Frauderie

542 : Le Pissol

543 : Le Bas de Pissol

544 : Chemin

545 : Le Pissol

546 : La Vallée de Moire

547 : La Vallée Quarrée

552 : Le Parc du Jardin

554 : Le Parc du Jardin

555 : La Garame

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre (?), encadrement des ouvertures en pierres calcaires, chaînage d'angle en pierre de taille blanche, bois, terre cuite, enduit à la chaux, torchis et ardoises.

Orientation logis : Sud-ouest/ Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 28 mai 2011.

Etat de conservation : Logis très remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'enduit d'origine qui recouvrait l'appareillage a été refait au XX^e siècle. Toutes les ouvertures ont été remaniées au XVII^e siècle. L'une des chambres est dans son état quasi originel et n'est pas habitée. Il est fort probable que la toiture ait été remaniée. La cheminée de la chambre de gauche est partagée aujourd'hui entre deux pièces, car une cloison a été créée postérieurement.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une petite arquebusière sur la façade principale, de deux cheminées engagées à hotte droite et de cloisons en torchis.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	19,50 m	7 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Ardoises

Toutes les ouvertures des deux façades ont été remaniées au XVII^e siècle et dans les siècles suivants.

Intérieur

Le logis était à l'origine composé de deux salles au rez-de-chaussée et de deux chambres à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

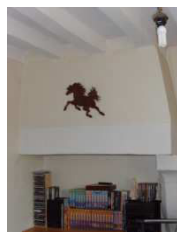
Pièces	Niveau	Cheminées
Chambre 1	1	1
Chambre 2	1	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre 2	206 cm	110 cm	159 cm

Intérêt du site

Il ne subsiste que peu de choses de la période qui nous intéresse. En effet, la toiture et les différentes ouvertures ont été remaniées au XVII^e siècle, ainsi que dans les siècles suivants. Les deux chambres de l'étage sont par contre plus intéressantes, car chacune comporte une



cheminée. La première chambre se situant à droite est chauffée par une cheminée engagée à hotte droite (il n'a pas été possible d'y accéder) **dont le linteau est bordé par une petite corniche. Il repose sur deux consoles que nous n'avons pas pu entrevoir.** La seconde chambre est aussi chauffée **par une cheminée engagée** (se trouvant actuellement partagée entre deux pièces) à hotte droite dont le linteau non orné repose sur deux longues consoles faisant offices de piédroits. Le comble comporte quelques cloisons en torchis.



Données historiques

Sources :

ADS B 621

10 janvier 1743

L'on fait a Scavoir a tous quil appartiendra, que les hoirs dependts de la Succession de feu veuve françois Lunel de vivans Seigneur de mondragon et de Moire, St vincent des pré, conseiller honoraire au parlement de paris, sont a vendre aux plus offrants et desdits encherisseurs pour acquittes les dettes de lad succession, a La resquete, et diligence de messire gwestre conseiller du Roy lieutenant general au Baillage et siege royal de mamers, aieul maternel et tuteur institué...

[...]

Plus les biens consistent dans la terre du grand moire cette terre est scituee paroisse de St Vincent des prezpres La ville de mamers Elle donne La seigneurie de Lad paroisse de St Vincent des pres elle a droit de haute iustice relevant du Roy, il y a un tres beau fief et droit de presentation au prieuré de St [...] en La mesme paroisse. Cette terre est composee de Bastiments necessaires...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Le Grand Moiré comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Gervasius de Moira	de Moire	Vers 1060	Cellarius		CARTULAIRE SAINT VINCENT
Ebrardo de Moire	de Moire	Vers 1080			CARTULAIRE SAINT VINCENT
Petrus de Moire	de Moire	1221	Miles		CARTULAIRE PERSEIGNE
PhilippusGuinemer	Guinemer	1228	Miles dominus		CARTULAIRE PERSEIGNE
Guillaume de Cordouan	de Cordouen	1467	Ecuyer		CARTULAIRE PERSEIGNE
Ollivier de La Chapelle	de La Chapelle	1480	Ecuyer		PAUL CORDONNIER

Le premier seigneur connu et qui apparaît vers 1060, se nomme Gervasius de Moira et fut qualifié de cellarius dans le cartulaire de Saint-Vincent⁵¹. On trouve ensuite Ebrardo de Moire vers 1080⁵². Il faut ensuite attendre 1221, pour voir apparaître dans le cartulaire de Perseigne, un certain Petrus de Moire qualifié de *miles*⁵³. Lui succéda Philippus Guinemer que l'on trouve en 1228, avec sa femme Juliana dans le cartulaire de Perseigne. Il est alors qualifié de *miles dominus*⁵⁴. Le 2 juillet 1467, apparaît Guillaume de Cordouan, cité comme écuyer. Il rendit alors hommage à l'abbaye de Perseigne pour ses biens situés à Saosnes⁵⁵. Enfin le 15 juillet 1480, apparaît Olivier de La Chapelle, mentionné comme écuyer⁵⁶.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre / fief	10 janvier 1743	B 621
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS B 621 : 1743 : Civil : Procédures et actes divers.

ADS 18 J 533 : Fonds Paul Cordonnier

ADS 3 P 326/12 : Cadastre Saint-Vincent-des-Prés : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2 p. 907.

GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales et maisons fortes dans le canton de Mamers XI-XVe siècles*, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2002-2004, p. 125-126.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 645.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 608.

⁵¹ GARNIER S., *Inventaire des mottes castrales et maisons fortes dans le canton de Mamers XI-XVe siècles*, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2002-2004, p. 125-126 : *Vers 1060 Gervasius de Moira, Cellarius (1^{er} cartulaire Saint Vincent 764)*.

⁵² *Ibid.* : *Vers 1080 Ebrardo de Moire (1^{er} cartulaire Saint Vincent 752-770)*.

⁵³ *Ibid.* : *1221 Petrus de Moire, miles (cartulaire de Perseigne 359)*.

⁵⁴ *Ibid.* : *1228, Philippus Guinemer, miles dominus de Moire (cartulaire de Perseigne 234). Ce personnage est mentionné avec sa femme Juliana, lors d'une donation en 1212 en faveur de l'abbaye de Perseigne, sans que lui soit attribué le titre de dominus de Moire (2d cart. De Saint Vincent, 186). L'acte précise cependant que les biens concédés sont situés : « apud Moire » sur les terres de Pagani de Planchis, à Thoigné [Le fief de Planche se trouve à 8 km à l'ouest du lieu-dit du Grand Moire, sur la commune de Thoigné, canton de Marolles-les-Braults, arrondissement de Mamers].*

⁵⁵ *Ibid.* : *On renoue avec l'histoire du fief le 2 juillet 1467, lorsque Guillaume de Cordouan, ecuyer et seigneur de Moyre, rend hommage à l'abbaye de Perseigne pour ses biens situés à Saosnes, sur le fief des seigneurs de Vezet (cart de Perseigne 258)*.

⁵⁶ Notes de Paul Cordonnier dans ADS 18 J 533. Il cite ici un document conservé aux Archives départementales de la Sarthe dans le fond La Suze.

Canton de Mamers

Saosnes

Les Grandes Maisons



Localisation

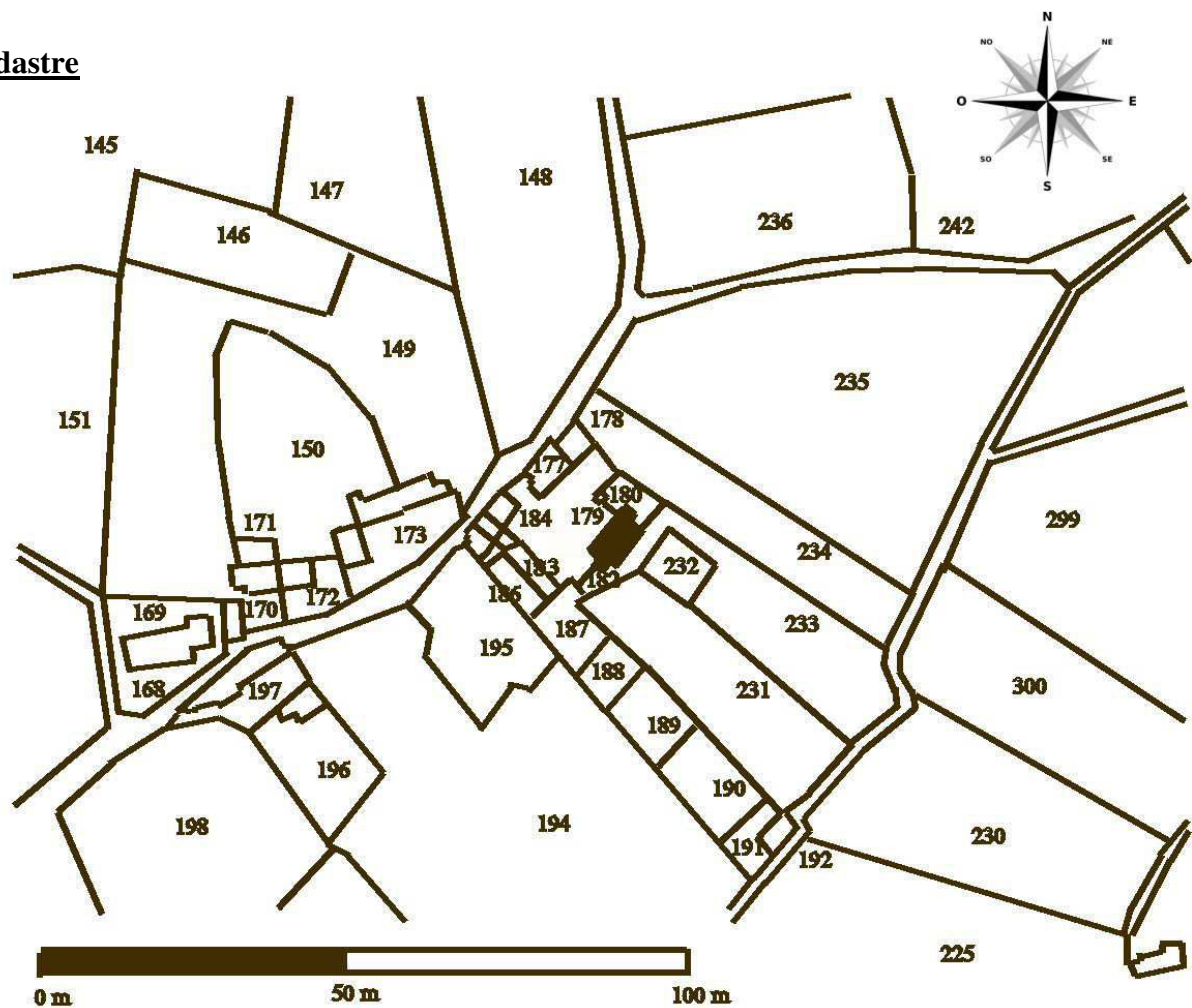
Cadastré napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Saosnes section B2 du Bourg, cote PC 333 004.
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 447542,75$ $y = 2371741,43$ m

Le site des Grandes Maisons se trouve implanté dans le village à 112 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau appelé La Saosnette et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	141, 20
Logis / cours d'eau	110, 56
Logis / Espace boisé	441, 10

Cadastre



- | | |
|--|-----------------------------------|
| 145 : Le Pâtis des Noës | 187 : Le Clos à Trois |
| 146 : Le Petit Champ du Pâtis des Noës | 188 : Le Clos à Trois |
| 147 : Le Champ des Fosses | 189 : Le Clos à Trois |
| 148 : Le Champ des Ruelles | 190 : Le Clos à Trois |
| 149 : Le Champ du Presbytère | 191 : Le Jardin du Clos à Trois |
| 150 : Le Presbytère | 192 : Le Jardin du Clos à Trois |
| 151 : Le Champ de La Butte | 194 : L'Ouchette |
| 168 : Le Cimetière de Saone | 196 : La Prestimonie |
| 169 : L'Eglise de Saone | 197 : La Prestimonie |
| 170 : Le Presbytere | 198 : Le Clos de La Fabrique |
| 171 : Le Presbytere | 225 : Le Marais |
| 172 : Le Presbytere | 230 : Le Marais |
| 173 : Le Presbytere | 231 : Le Clos des Grandes Maisons |
| 177 : Les Grandes Maisons | 232 : Les Grandes Maisons |
| 178 : Les Grandes Maisons | 233 : Le Clos des Grandes Maisons |
| 179 : Les Grandes Maisons | 234 : Le Clos Long |
| 180 : Les Grandes Maisons | 235 : Le Clos des Grandes Maisons |
| 182 : Les Grandes Maisons | 236 : Le Clos |
| 183 : Les Grandes Maisons | 242 : Le Clos |
| 184 : Les Grandes Maisons | 299 : Le Marais |
| 185 : Les Grandes Maisons | 300 : Le Marais |
| 186 : Les Grandes Maisons | |

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord-ouest / Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Réalisation de la prise de vue : 15 janvier 2012.

Etat de conservation : Remaniements visibles. Le logis a été transformé en grange. Il semble que les ouvertures du côté nord soient murées⁵⁷.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue et de trous de boulins.

Extérieur

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	Non	Tuiles

Intérêt du site

Notes de Paul Cordonnier datant du 12 février 1948 : « Au rez-de-chaussée (semblant surélevé), deux grandes fenêtres fin XVe siècle : une droite, une double ou du moins à meneau central mince, avec appui mouluré simple ; au premier étage même disposition d'ouvertures. Au centre du rez-de-chaussée une porte (?). Le tout bouché. Au pignon ouest, un petit châssis chanfreiné XIVE siècle ».

Sources

ADS 18 J 534 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 333/20 : Cadastre Saosnes : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère}éd. 1829-1842, t. 5, p. 758.

⁵⁷ Notes de Paul Cordonnier datant du 12 février 1948, ADS 18 J 534.

Table des matières :

CANTON DE MAMERS

1- Commerveil.....	1
La Turpinière.....	1
2- Contilly.....	5
L’Auditoire de Justice.....	5
La Noiraie.....	14
3- Louvigny.....	18
Le Château.....	18
4- Saint-Rémy-des-Monts.....	24
Maineuf.....	24
Planche.....	28
5- Saint-Rémy-du-Val.....	35
Le Val.....	35
6- Saint-Vincent-des-Prés.....	41
La Grand Moiré.....	41
7- Saosnes.....	46
Les Grandes Maisons.....	46

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 9 : *corpus* : canton de Mamers

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual *arrondissement de Mamers* (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIVe-XVIe siècle)
Volume 10 : corpus : canton de Marolles-les-Braults*

JURY

- Rapporteurs : **Philippe RACINET**, Professeur, Université de Picardie
Elisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2
- Examinateurs : **Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER**, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CAÛËT, MCF, Université de Bretagne Sud
- Directeur de Thèse : **Annie RENOUX**, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Marolles-les-Braults

Avesnes-en-Saosnois

Verdigné



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1838 au 1/2500 commune d'Avesnes-en-Saosnois section B2 du Bourg 218-356, cote PC 019 010.

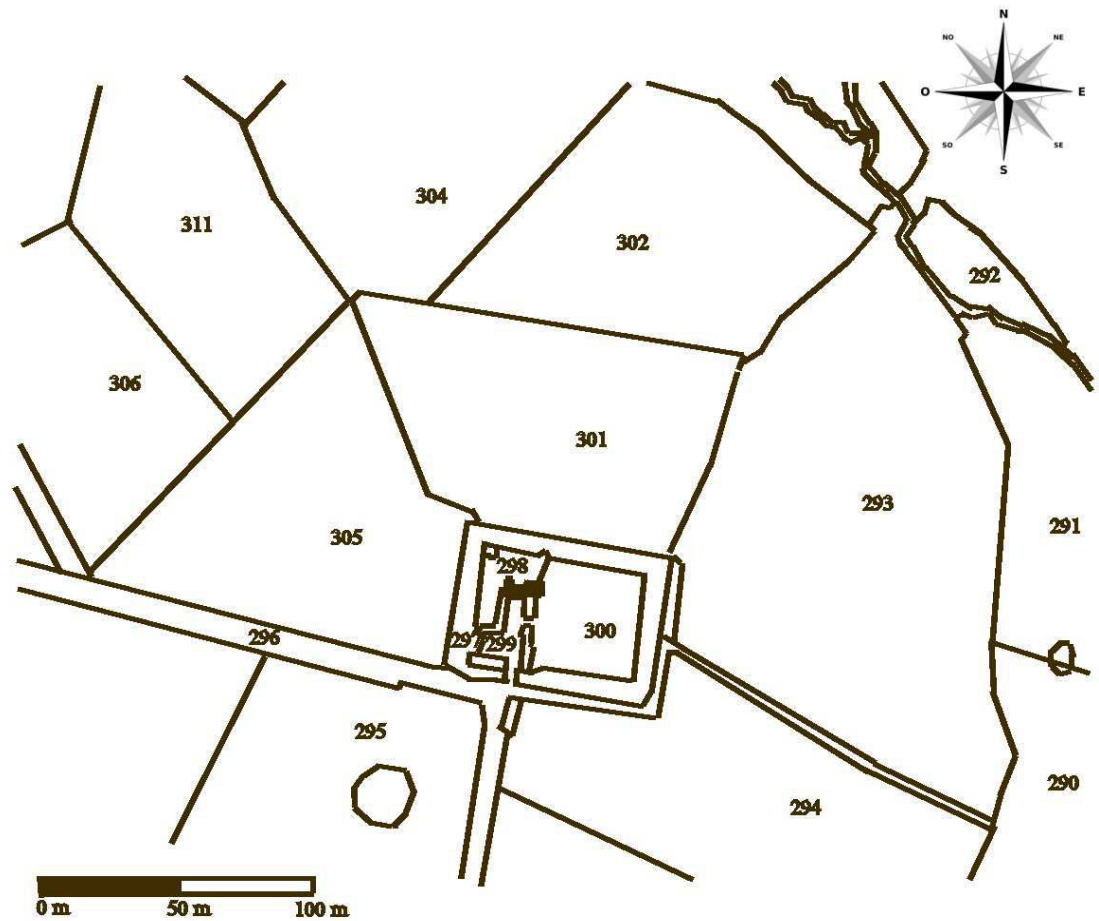
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 452931, 11 m y = 2363886, 65 m

Le site de Verdigné est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 71 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant La Gravée et au Bois de Nauvay.

Distances	en m
Logis / église	1229, 58
Logis / cours d'eau	395, 22
Logis / espace boisé	1768, 75

Cadastre



- 290 : Le Grand Pré
- 291 : Le Grand Pré
- 292 : Le Pré de Mananne
- 293 : La Pièce de Mananne
- 294 : Le Catusse
- 295 : Le Parc aux Boeufs
- 296 : La Grande Allée
- 297 : La Douve
- 298 : La Vieille Cour
- 299 : Verdigné
- 300 : Le Jardin
- 301 : Le Pré Bonju
- 302 : La Pièce des Courts
- 304 : La Pièce des Courts
- 305 : Le Bois
- 306 : La Petite Saulaie
- 311 : La Grande Saulaie

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire agrémenté d'un pavillon et d'une galerie, le tout entouré de douves.

Datation : Dernier quart du XVI^e siècle (sans doute après 1590, date de l'acquisition par Yves Tragin).

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrements des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise, chaînage d'angle en grès de couleur grise, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 16 octobre 2010.

Etat de conservation : Logis non remanié en cours de restauration. Le logis n'a pas été habité depuis longtemps. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. L'une des fenêtres à croisée a été en partie murée, la porte et la fenêtre à sa gauche ont été repercées ultérieurement, certaines ouvertures sont murées. L'un des escaliers en vis hélicoïdale situé dans un des pavillons a disparu. La toiture du pavillon défensif de gauche a été remaniée. Les deux colonnes de la cheminée du rez-de-chaussée ont disparu. Elles ont été remplacées par deux des quatre colonnes présentes sur la cheminée de la chambre située à l'étage. Les peintures dans le bâtiment annexe sont en mauvais état, une partie des œuvres sont dissimulées et des manques y sont décelables¹.

Classement Monuments Historiques : Les bâtiments constituant le manoir y compris l'aire du jardin et les douves sont inscrits depuis le 23 décembre 1997.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture en croupe très pentue agrémentée d'une corniche à modillons, de fenêtres à croisée, d'une fenêtre à traverse protégée par des grilles, d'une archère canonnière, de deux lucarnes ornées, de pavillons défensifs agrémentés de canonnières, d'une galerie dite du jeu de paume éclairée par des lucarnes ornées, de trous de boulines, de deux cheminées engagées à hotte droite, d'une inscription sculptée sur la hotte de l'une des cheminées, de grands placards, d'un petit escalier tournant voûté, de portes dont les boiseries datent du XVI^e siècle, d'un escalier en vis hélicoïdale dans un des pavillons, d'un escalier rampe-sur-rampe et de poutres à décor polychrome dans l'une des dépendances datant de la fin du XVI^e siècle.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15,10 m	7,55 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	2	Ardoises

La façade sud est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : deux lucarnes, trois fenêtres à croisée dont l'une est à moitié murée, une porte et une fenêtre plus récentes et une petite ouverture agrémentée de grilles. La façade nord comporte cinq ouvertures : trois fenêtres à croisée dont l'une est à moitié murée, une fenêtre à meneau agrémentée de grilles et une petite ouverture murée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres à croisée	Fenêtres à meneau	Petites ouvertures	Lucarnes
Façade sud	1 : rez-de-chaussée 2 : étage		1 : rez-de-chaussée	2 : comble
Façade nord	3 : étage	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	

Intérieur

Le logis devait comporter deux salles au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

¹ LEDUC C., « Avesnes-en-Saosnois, Verdigné. Plafond : décor ornemental », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2005.

Pièces	Niveau	Cheminées	Placard
Escalier rampe sur rampe	Du 0 au comble		
Escalier voûté tournant pavillon de droite	Du 0 au 1er		
Salle	Rez-de-chaussée	1	
Petite salle pavillon de droite	Rez-de-chaussée	1	
Chambre	Étage	1	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	323 cm	173 cm	193 cm
Chambre	294 cm	221 cm	168 cm

Mesures escaliers	Longueur	Hauteur
Marches escalier voûté	45 cm	12 cm
Marches escalier droit	153 cm	17 cm
Marches escalier en vis hélicoïdal	79 cm	17 cm

Dépendances

Le logis est complété par des communs s'organisant autour d'une cour sur une plate-forme de 100 m par 130 m, le tout entouré de douves et dont l'accès se



faisait à l'origine par un pont-levis. **La première dépendance à gauche de l'entrée de la cour comporte** une charpente en coque de bateau renversée dont certaines poutres **sont ornées de décors peints très soignés** datant sans doute de la même période que le logis. On y voit des motifs trilobés ou des festons garnis de boutons de fleurs, ainsi que



des rinceaux. On peut supposer que ces poutres ont été déplacées du logis dans la grange. D'autres corps de bâtiments à but utilitaire forment la cour. On peut supposer qu'un pavillon se situait à gauche du logis et aurait pu être le pendant du **pavillon-est toujours visible** éclairé par deux grandes baies superposées côté levant et coiffé d'une toiture en croupe. Ce dernier comprend une petite pièce (on y accède par la grande salle du corps de logis principal) qui comporte **un grand placard mural** dont malheureusement le système de fermeture a disparu mais qui est un rare exemple de rangement d'aussi grande taille. A droite



de ce placard se trouve une ouverture donnant accès à un **escalier doté d'une voûte** d'environ 45 cm de large construit en moellons de pierres. Il débouche sur une pièce de même dimension que celle située du rez-de-chaussée et comporte deux arquebusières contrôlant l'avant et l'arrière du logis. De cette pièce se trouve le départ d'un autre petit escalier situé au dessus du précédent et permettant l'accès aux combles. Pour en revenir au pavillon disparu côté



ouest, on peut voir sur le pignon du logis, des traces d'anciennes portes qui y donnaient accès. Cet ancien pavillon desservait donc aussi bien le logis que la **longue galerie dite à tort « Salle du Jeu de Paume »** fermant la cour manoriale à l'ouest.

Cette dernière est constituée actuellement de trois niveaux mais à l'origine elle n'en comportait sans doute que deux et est agrémentée vers l'est **de deux**



lucarnes décorées d'un fronton à volutes et d'un décor à formes géométriques. Elle comporte en son centre une ouverture à arc cintré entouré d'éléments sculptés, ainsi que d'une porte très sobre. **Elle débouche sur un petit pavillon défensif faisant face vers l'est à un autre pavillon identique.** Tous deux contrôlent l'accès à la cour manoriale. Ils sont éclairés par de grandes fenêtres à arc cintré et sont agrémentés de nombreuses canonniers.

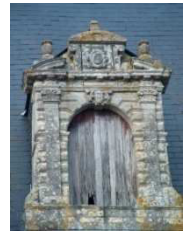


A l'intérieur tous deux comportaient un **escalier en vis hélicoïdal** de très belle qualité. Si l'un d'eux est encore visible, le second a malheureusement totalement disparu.



Intérêt du site

Le logis de Verdigné tel qu'il apparaît encore aujourd'hui témoigne du soin qui a été apporté lors de l'édification du site. La présence de la toiture en croupe bordée d'une corniche à modillons et des **deux belles lucarnes architecturées** à frontons cintré souligné par une minuscule corniche à modillons surmontant une baie à arc cintré orné d'un cartouche aux éléments floraux et deux demi-pilastres à chapiteaux corinthien montrent la grande qualité des éléments décoratifs. Les différentes fenêtres ne comportent par contre aucune moulure et sont très sombres. On peut voir aussi sur la façade principale une petite archère canonnière qui donne dans la cage d'escalier.



On entre dans le manoir de Verdigné par la porte située au centre de la façade sud et donnant accès directement à la grande salle. Cette dernière est chauffée par une **cheminée monumentale** engagée à hotte droite. Cette dernière est surmontée d'une corniche où est inscrit « Avec grand tort les hommes ont en hayne La mort qui est guarison souveraine ».



Cette inscription à valeur moralisante contribue à montrer que les détenteurs de Verdigné étaient des personnes lettrées et instruites. La hotte est ornée d'une frise ornée de vagues et d'un décor à table qui peut-être comportait en son centre une toile peinte. Le linteau à modillons repose sur deux colonnes posées sur socle qui donne un aspect très classique à cette cheminée. Dans un petit vestibule du rez-de-chaussée, se trouve un puits intérieur. Cette petite pièce mène au **grand escalier à rampes droites** caractéristique de la fin du XVI^e siècle desservant le premier étage où se trouve la grande chambre. Cette pièce de grande taille non remaniée est agrémentée **d'une grande cheminée engagée à hotte droite** qui comporte en son centre un emplacement pour une toile peinte. Le linteau de pierre repose sur deux colonnes (elles étaient à l'origine au nombre de quatre) sur socles. Le plafond de cette pièce n'existe plus aujourd'hui et laisse voir la charpente. L'art de vivre au XVI^e siècle est donc très perceptible dans ce manoir avec la multiplication des pièces et cabinets, mais surtout avec la présence de la longue galerie.



Données historiques

Sources :

ADS 13 F 2389

9 septembre 1541

Je Francoys bouiu Licencié es loix Seigneur de la terre du praud Verdigné Lieutenant criminel en la Senechaussee dumaine Confesse estre homme de foy et hommaige simple de vous tres haulte et tres puissante pincesse et ma tre redoubte dame Ma dame francoise dallenzon duchesse de Vendosmois [...] Au regard de vostre chastellenie de peray pour Raison de ma terre et seigneurie de Verdigne tant en fief que en domaine...

Aveu² de 1627 : Verdigné se composait alors d'un grand corps de logis avec galeries, quatre pavillons étant au « coin dudit logis, haute et basse cour, écurie, fuye, le tout enclos de murailles et fossés avec portail et pont-levis ».

² Nous n'avons pas pu retrouver l'aveu cité ici. Extrait tiré de GREGOIRE P., « La Sarthe, pays des manoirs », *La Vie Mancelle et Sarthoise*, septembre-octobre 2002, p. 28-29.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Verdigné comme château ou maison notable avec chapelle et avenues.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Verdigné comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jehan Bonin	Bonin	XVe	Bourgeois		PAUL CORDONNIER
Pierre Bonin	Bonin	XVe			PAUL CORDONNIER
François Bouju	Bouju	1530		Lieutenant de la judicature du Maine Echevin du Mans	PAUL CORDONNIER
Thibault Bouju	Bouju	1559		Juge criminel au Mans	MOULARD
Yves Tragin	Tragin	1588	Ecuyer		PAUL CORDONNIER
Jacques Tragin	Tragin	Fin XVI ^e		Gentilhomme ordinaire du Roi	BETIN ET GREGOIRE

Il semble que le site fut occupé dès la fin du XIV^e siècle. Au XV^e siècle apparaît Jehan Bonin, bourgeois du Mans. Il épousa Nicole Le Cirier, fille de Guillaume. Leur héritier fut Pierre Bonin, leur fils. La seigneurie passa ensuite à la famille Bouju. Il s'agit d'une famille bourgeoise du Mans bien connue. Le premier seigneur de Verdigné issu de cette famille serait François Bouju³ lieutenant de la judicature du Maine et échevin de la ville du Mans en 1530. Il épousa Françoise de Goevrot fille de Jehan de Goevrot conseiller et médecin de Marguerite de Lorraine puis de Marguerite de Valois-Angoulême et enfin de François Ier ainsi qu'Henri II⁴. François Bouju et Françoise de Goevrot eurent un fils nommé Thibault qui leur succéda comme seigneur de Verdigné. Il épousa Marie Trouillard et fut juge criminel au Mans⁵. On le trouve cité comme parrain du fils de Symon Legendre le 9 avril 1559, où il est cité comme seigneur de Verdigné⁶. Partisan actif du Calvinisme il prit part aux côtés de Jean de Vignolles à la prise du Mans par les réformés en avril 1562. Il se rendit chez le connétable Louis Dagues gardien des clefs des portes de la ville dont la femme se rendit sans résistance en l'absence de son époux. Ainsi débutèrent les pillages des couvents et de la cathédrale Saint-Julien du Mans vers la Pentecôte. Le 21 avril 1563, les troupes catholiques envoyées par les Pezats assassinèrent à Verdigné René d'Argenson, seigneur d'Avesnes, dépouillèrent son corps et le jetèrent aux chiens⁷. Verdigné passa ensuite par alliance à la famille Tragin. En effet, de confession protestante Yves Tragin, écuyer seigneur du Plessis, de Marolles, Cohardon, et du Boulay, épousa Marie Bouju le 17 juin 1572⁸. Il semble que le commanditaire du site tel que nous le voyons aujourd'hui soit ce même Yves Tragin ou son fils Jacques, fidèle compagnon d'Henri IV qui en fit un gentilhomme ordinaire de sa chambre⁹. Il semble que le logis soit directement inspiré du modèle de la maison noble telle qu'elle est définie dans le traité d'architecture paru en 1570 de Philibert Delorme architecte royal¹⁰. Jacques fit de Verdigné sa résidence principale et y mena un train de vie fastueux ne laissant que peu de biens à sa mort¹¹. Il fut l'époux de Louise de Berziau¹². A la mort de Jacques, son fils fut obligé de vendre Verdigné en 1627 à Honorat du Bouchet, seigneur de Sourches et de Saint Aignan¹³.

³GREGOIRE P., « La Sarthe, pays des manoirs », ...*op.cit.*p. 28-29.

⁴ Jehan Goevrot fut également seigneur de Sables, seigneurie située à Briosne-les-Sables. Voir volume du canton de Bonnétable, commune de Briosne-les-Sables, Les Sables.

⁵ DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.26.

⁶ MOULARD P., *La Famille Legendre*, Mamers, 1888, p. 20.

⁷ DRONNE M., *La Réforme...**op.cit.* p.23.

⁸ ADS 18 J 568 : Notes de Paul Cordonnier.

⁹ BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, p. 38.

¹⁰GREGOIRE P., « La Sarthe, pays des manoirs », ...*op.cit.* p. 28-29.

¹¹*Ibid.*

¹² ADS 18 J 568 : Notes de Paul Cordonnier.

¹³GREGOIRE P., « La Sarthe, pays des manoirs », ...*op.cit.* p. 28-29.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble qu'une chapelle ait pu exister et subsister jusqu'au XVIIIe siècle¹⁴. Quant à la fuie mentionnée dans un document de 1627¹⁵ il n'en subsiste rien aujourd'hui. Une partie **des douves** est encore visible aujourd'hui, dont la levée de terre atteint 5 à 6 m de largeur pour 2 m de hauteur.



Sources

ADS 13 F 2389 : Collection Louis Calendini : 1540-1541 : Baronnie de Saosnois : Hommages et aveux rendus à Françoise d'Alençon comme dame de la baronnie de Saosnois et de la châtellenie de Péray.

ADS 18 J 568 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 19/12 : Cadastre Avesnes-en-Saosnois : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes, 2002, aux p. 38, 50, 53-54.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 66-67.

CORDONNIER P. « Châteaux et fortifications du Saosnois », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1965, p. 3-68 aux p. 14-15.

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p. 23, 26 et 70-71.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1071.

GREGOIRE P., « La Sarthe, pays des manoirs », *La Vie Mancelle et Sarthoise*, septembre-octobre 2002, p. 28-29.

LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 269-270.

LEDUC C., « Avesnes-en-Saosnois, Verdigné. Plafond : décor ornemental », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2005.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Manoir de Verdigné*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 2008.

MOULARD P., *La Famille Legendre*, Mamers, 1888, aux p. 20 et 24-25.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 72.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 940.

VERDIER R., *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Éditions du Râcaud, Le Mans, 1978, p. 66.

¹⁴ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1071.

¹⁵ Source sans référence signalée dans un document du propriétaire actuel.

Canton de Marolles-les-Braults

Dangeul

Vaugermain



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1837 au 1/2500 commune de Dangeul section B1 du Parc 1-264, cote PC 113 015.

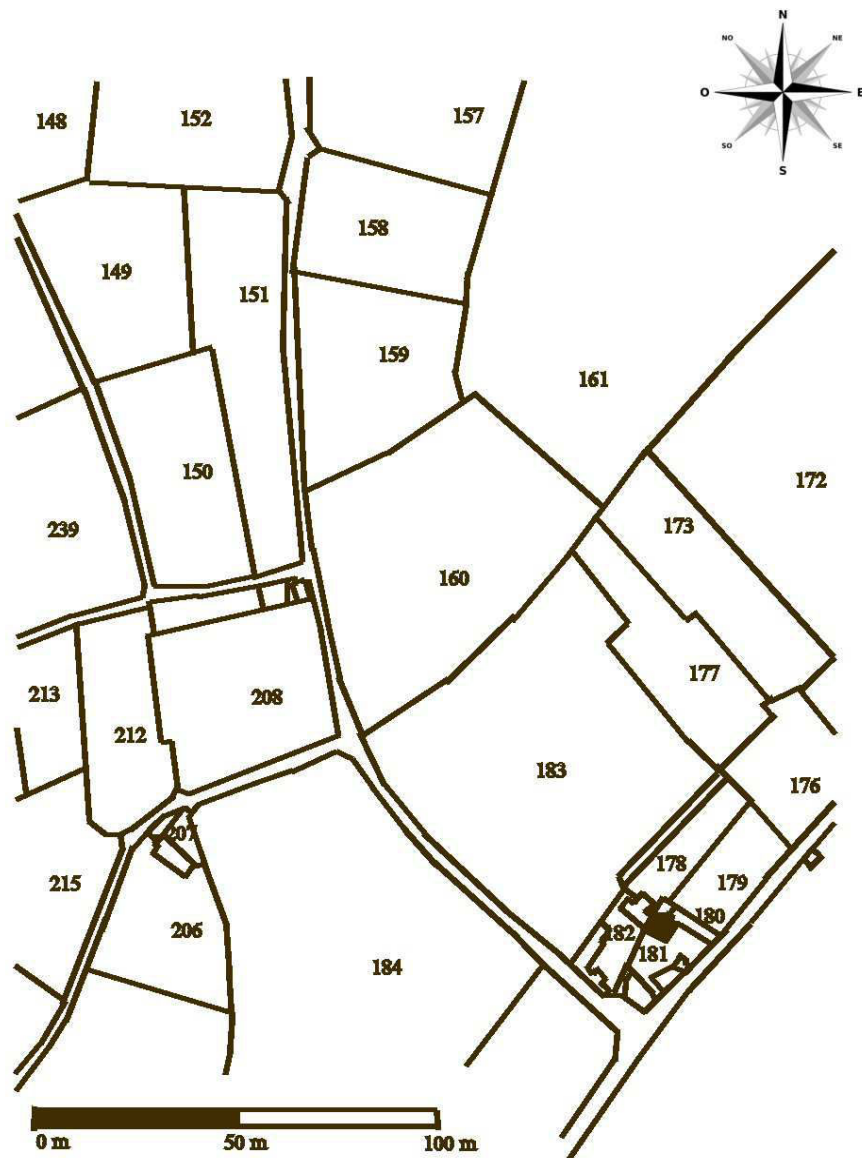
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 445680,46$ m $y = 2363713,08$ m

Le site de Vaugermain est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 73 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Gandelée et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	565,60
Logis / cours d'eau	992,17
Logis / espace boisé	188,67

Cadastre



148 : Les Gremillons
149 : Le Champ de La Plesse
150 : Le Champ de La Plesse
151 : Le Grand Champ
152 : Les Moulineaux
157 : Le Petit Chambron
158 : Les Chambrons
159 : Les Chambrons
160 : Le Grand Chambron
161 : Le Grand Chambron
172 : La Pièce du Foussin
173 : Le Petit Parc
176 : Le Clos de Devant
177 : Le Petit Champ

178 : Le Jardin
179 : Le Clos
180 : Vaugermain
181 : Le Jardin de Devant
182 : Vaugermain
183 : Le Petite Pièce
184 : La Grande de Vaugermain
206 : Le Champ de Derrière
207 : Louche
208 : Les Six Boisseaux
212 : Le Petit Champ
213 : La Petite Plesse
215 : Le Grand Parc
239 : La Pleine des Bodets

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire entouré à l'origine de douves.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, chaînage d'angle en grès de couleur grise, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest/ Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 29 mai 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié, en cours de restauration. L'enduit vient d'être refait. Les ouvertures ont dû être modifiées au XVIIe siècle puis ont récemment été restaurées.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, de petites ouvertures chanfreinées dont l'une d'entre elle a conservé ses grilles de protection, d'une cheminée engagée à hotte droite, de vestiges d'une porte à l'étage donnant sur la façade arrière et de cloisons à pans de bois.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	12,50 m	9,90 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : deux vasistas, quatre fenêtres remaniées, une porte remaniée et deux petites ouvertures chanfreinées dont l'une d'elles est murée. La façade nord-est comporte cinq ouvertures : deux petites ouvertures chanfreinées datant du XVe siècle, deux autres ouvertures chanfreinées restituées et une porte relativement récente. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Ouvertures chanfreinées
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée 1 : étage
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée 1 : étage

Intérieur

Il semble qu'à l'origine, le logis se composait de deux salles au rez-de-chaussée et de deux chambres à l'étage. Ces dernières étaient et sont encore séparées par la cage d'escalier et un petit cabinet. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Chambre	Etage	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	246 cm	80 cm	165 cm

Intérêt du site

Le logis de Vaugermain est un petit bâtiment rectangulaire à toiture pentue dont subsistent quelques éléments de la période étudiée. On peut y trouver notamment de petites ouvertures chanfreinées dont l'une à l'arrière a conservé ses grilles de protection. Si le rez-de-chaussée a été remanié, la chambre de l'étage a conservé **une cheminée** située sur un mur de refend, ce qui est assez rare dans cette étude. Elle est engagée à droite. Son linteau de pierre repose sur deux consoles à arêtes



vives surmontant deux colonnes posées sur des socles moulurés dans le goût gothique. Dans cette même pièce se trouvent les vestiges de ce qui semble avoir été soit un placard, soit une porte donnant sur la façade arrière. En effet, il subsiste dans l'encadrement de pierre des trous où venaient s'insérer les éléments de serrurerie. **Un petit cabinet est aussi visible à l'étage** et se situe au-dessus de la cage d'escalier (ce dernier est droit et sans doute postérieur à la période étudiée). Il est séparé de cette dernière par un cloison à pans de bois. Une grande niche se trouve à l'intérieur. Des corbeaux de pierre soutenant les grosses poutres sont encore visibles.



Données historiques

Sources :

ADS H 167

18 avril 1554

Sensuitladveu rendu par ledy Le Feuvre pour raison dudy lieu de Vaugermain

De vous monseigneur Le Reverendissime Jehan cardinal du bellayevesquedumans et abbeComendataire de labbaye de St Vincent sizlemans Je Jacques Le feuvremanesant demeurant adangeul Tiens et advoue a teni a foy et hommaige simple Au Regard de votre fief et seigneurie de mangnennes membre deppendant de votredy abbaye Les choses heritaulx qui EnsuyventCest assavoir mon lieu et domaine de vaugermain Sis en la paroisse de St George de dangeulContenan tan en maison manables granges establesstraigesdosves jardins et terre labourable...

[...] Esquelles choses suis jeadvouedroi de justice [...] et tout ce quy en deppent et peuerdeppendre par la coustule du pays avecquesadvoust de fuye a pigeons telle que mes predecesseurs ont acoustumedavoirest choses...

ADS H 167

1555

Hommaige Saint Paul de dangeul

Service deu par chacun an au jour et feste de Toussaint A layRecepte et Seigneurye en maignennes

Et Premier Jacques Rene et Julianne Les feuvre Au lieu de deffunct messire Guillaume belin pretre pour les Lieu de Vaugermain, Compose de maisons granges estables jardins pressoir collombier court ysses et terres labourables le tout contenant troyesJourneauls de terre ou en Joignandungcoste Le Chemin tendant de dangeul aulx moulineaulxdaultcostemissire Estienne Tironpretre...

Association Histoire et Patrimoine du Pays de Saosnois, Dangeul, 2001, p. 33-34.

Un document des Archives de l'Evêché du Mans montre ce qu'était un bail de la ferme et des terres de Vaugermain au XVIIIe siècle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Vaugermain comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jacques Rene Lefebvre	Lefebvre	1554 1555			ADS H 167 FLOHIC

En 1555, apparaît comme seigneur de Vaugermain Jacques René Lefebvre qui fut l'époux de Julianne.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Lieu et domaine	18 avril 1554	ADS H 167
Lieu	1555	ADS H 167
Ferme et terre	XVIIIe siècle	ASSO PAYS SAONNOIS
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Le logis de Vaugermain s'accompagnait en 1554 de « maison manables granges estables traiges dos ves jardins, et fuye à pigeons » puis en 1555 « de maisons granges estables jardins pressoir collombier court et ysses ». Il semble qu'il y ait eu à l'origine des dépendances et des douves. On peut encore voir aujourd'hui **des talus** formant une plate-forme où est implanté le logis.



Sources

ADS H 167 : 1555 : Abbaye des Bénédictins de Saint-Vincent du Mans : Seigneurie de Maignenne à Dangeul dépendante de ladite abbaye-Livre terrier aveux et déclarations.

ADS 3 P 113/23 : Cadastre Dangeul : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE DU PAYS DE SAOSNOIS, *Dangeul*, 2001, p. 33-34.

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 132.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1088.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 932.

Canton de Marolles-les-Braults

Dissé-sous-Ballon

Maison dite La Besnardière



Localisation

Cadastré napoléonien de 1837 au 1/2500 commune de Dissé-sous-Ballon section A1 du Bourg 1-476, cote PC 117 005.

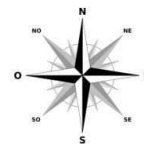
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 448526, 54 m y = 2361800, 93 m

Le site de La Besnardière est implanté dans le village à 72 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Malherbe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	67, 46
Logis / cours d'eau	234, 65
Logis / espace boisé	2034, 71

Cadastre



318 : Le Clos des Murs	399 : Le Jardin
319 : Le Jardin	402 : Le Jardin
320 : Le Petit Bois	403 : Le Jardin
322 : Le Jardin	404 : Le Champ de Devant
323 : Les Rues	407 : Le Jardin
346 : Le Pré du Gué	435 : L'Ouche
347 : Le Clos	439 : Le Petit Champ de Derrière La Grange
348 : Le Jardin	440 : Le Petit Verger
349 : La Planche	445 : Le Champ de l'Eglise
350 : La Planche	446 : Le Jardin
351 : La Planche	447 : Les Ouches
352 : Le Jardin	448 : Le Jardin
353 : Le Petit Jardin de Devant	449 : Le Fourmy
354 : La Planche	450 : Bourg
355 : Le Jardin du Puits	451 : Bourg
356 : Basse-Cour	452 : Bourg
357 : Le Jardin	453 : Bourg
359 : Le Cimetière	454 : Bourg
361 : Le Presbytère	455 : Bourg
362 : Le Jardin	456 : Bourg
364 : Le Jardin	457 : Le Pavillon
365 : Le Clos des Murs	458 : Le Champ de l'Eglise
366 : Le Clos	463 : Le Champ de l'Eglise
390 : Le Jardin	

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrements des ouvertures en pierres calcaires, bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 13 mars 2011.

Etat de conservation : Logis remanié en partie aux XIXe et XXe siècles, en cours de restauration. L'enduit cimenté a été refait durant le XXe siècle. Toute la façade nord-est a été modifiée. Plus aucune ouverture n'est d'origine de ce côté.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre non centrée, d'ouvertures chanfreinées, d'un escalier en vis bâti en bois, de deux cheminées engagées à hotte droite, de portes en bois de la fin du XVIe siècle et de cloisons à pans de bois dans le comble.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	12, 40 m	7 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe d'un côté et à deux pentes de l'autre	Forte	Non	1	Tuiles

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures toutes récentes. Outre la tour, la façade sud-ouest comporte cinq ouvertures : deux velux, une porte et deux petites ouvertures remaniées mais qui semblent anciennes.

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	Du 0 au comble	
Chambre	Étage	1
Salle sous charpente	Comble	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre située au-dessus de l'actuelle cuisine	192 cm	78 cm	152 cm
Ancienne chambre seigneuriale	190 cm	?	174 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	118 cm	13 cm	29 cm

Intérêt du site

Le Logis dit de La Besnardière a conservé quelques éléments de son passé seigneurial. En effet, la présence sur la façade arrière de la tour d'escalier ronde hors-œuvre non centrée en est le plus bel exemple et contraste avec la façade avant qui a été totalement remaniée dans les siècles suivants. A l'intérieur, la salle du rez-de-chaussée est chauffée par une cheminée datant du XVIII^e siècle. Cette salle est séparée



d'une plus petite pièce par une cloison à pans de bois. On accède à l'étage par un **escalier de bois en vis suspendu au noyau**. Cet escalier comporte une première marche en pierre et est tournant à gauche. Il y avait semble-t-il une porte d'entrée donnant dans la tour qui a aujourd'hui disparue. A l'étage, une chambre est chauffée **par une cheminée engagée** à hotte droite, dont le linteau de bois repose sur deux corbeaux non moulurés. Une **autre cheminée engagée**, se situant dans le comble comporte une hotte légèrement pyramidale dont le linteau de pierre repose sur deux corbeaux légèrement moulurés surmontant des colonnes sur socles. Une cloison construite en torchis et à pans de bois est également visible dans le comble.



Sources

ADS 3 P 117/8 : Cadastre Dissé-sous-Ballon : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1094.

Documents iconographiques



Carte postale appartenant aux propriétaires actuels



Photographies appartenant aux propriétaires actuels

Canton de Marolles-les-Braults

Lucé-sous-Ballon

Le Pin



Localisation

Cadastre napoléonien de 1837 au 1/2500 commune de Lucé-sous-Ballon sections A2 du Bourg, cote PC 175 009 C.

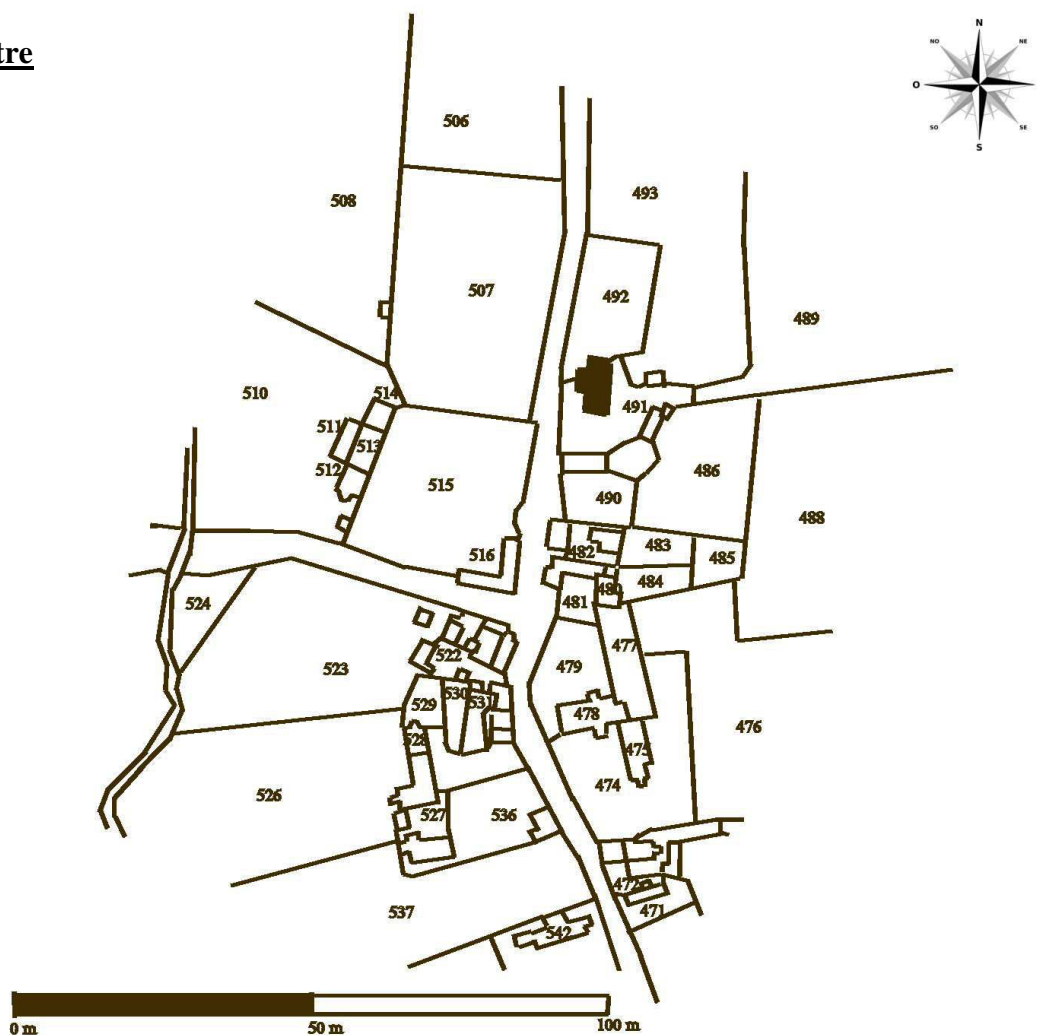
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 442280, 04 m y = 2358701, 34 m

Le site du Pin est implanté dans le village à 65 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau appelé La Gandelée et au bois de Boisclereau.

Distances	en m
Logis / église	69, 25
Logis / cours d'eau	137, 51
Logis / Espace boisé	1943

Cadastre



- | | |
|-----------------------|---------------------------------|
| 471 : Le Jardin | 507 : Le Jardin |
| 472 : La Thuarderie | 508 : Le Grand Pré |
| 474 : Le Jardin | 510 : Le Pré de Derrière |
| 475 : Le Presbitaire | 511 : Le Jardin |
| 476 : Le Jardin | 512 : La Cour |
| 477 : La Cour | 513 : La Cour |
| 478 : L'Eglise | 514 : La Cour |
| 479 : Le Cimetièrre | 515 : La Cour |
| 480 : Le Bourg | 516 : La Cour |
| 481 : Le Bourg | 522 : La Cour |
| 482 : Le Bourg | 523 : Le Champ de Derrière |
| 483 : Le Jardin | 524 : Le Jardin |
| 484 : Le Jardin | 526 : Le Champ de Derrière |
| 485 : Le Jardin | 527 : Le Bourg |
| 486 : La Garenne | 528 : Le Bourg |
| 488 : La Garenne | 529 : Le Jardin |
| 489 : Le Champ du Pin | 530 : Le Jardin |
| 490 : Le Petit Clos | 531 : Le Jardin |
| 491 : Le Pin | 536 : Le Jardin |
| 492 : Le Jardin | 537 : Le Champ de La Thuarderie |
| 493 : Le Grand Clos | 542 : Le Bourg |
| 506 : Le Grand Clos | |

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrements des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise, chaînage d'angle en pierres de grès de couleur grise, bois et terre cuite.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 1^{er} octobre 2010

Etat de conservation : Bon aspect général concernant l'extérieur. Les deux fenêtres de droite sur la façade avant ont été remaniées au XVIIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée de coyaux, d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre centrée, de deux fenêtres à croisée surmontées de deux accolades, de petites ouvertures chanfreinées, d'une archère sur la tour, d'une porte surmontée d'une accolade à moulures à gorges, d'un escalier de pierre en vis et d'une cheminée engagée à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

Outre la tour, la façade ouest est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : deux fenêtres à croisée restaurées et deux fenêtres remaniées au XVIIe siècle. Une porte d'entrée surmontée d'une accolade est visible sur la tour. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres à croisée
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée 1 : étage

Intérêt du site

Le logis du Pin est caractéristique des maisons seigneuriales de la région avec la présence d'une toiture très pentue, de fenêtres à croisée surmontées de deux accolades, de la porte d'entrée surmontée d'une accolade à moulures à gorges et de la tour d'escalier ronde hors-œuvre non centrée. Quelques archères sont présentes sur la tour et le reste du logis¹⁶. Il semble¹⁷ que l'intérieur comporte un escalier de pierre en vis constitué de marches gironnées portant noyau. Cet escalier est tournant à gauche. On peut aussi y trouver une cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge dont le linteau repose sur deux corbeaux légèrement moulurés.

Sources

ADS 3 P 175/14 : Cadastre Lucé-sous-Ballon : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹⁶ Nous en avons vu une, mais il semble qu'il y en ait d'autre selon FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1097 : Cette tourelle d'escalier ronde confère au bâti quelque noblesse que rehaussent encore des archères simples mais judicieusement parsemées dans la construction.

¹⁷ Nous n'avons pas pu voir ni l'escalier, ni la cheminée. Ils sont visibles dans FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine...op cit* p. 1097.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 166.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1097.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 74.

Documents iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1097.

Canton de Marolles-les-Braults

Meurcé

La Barre



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1837 au 1/2500 commune de Meurcé sections A2 de La Jarrias, cote PC 196 008.

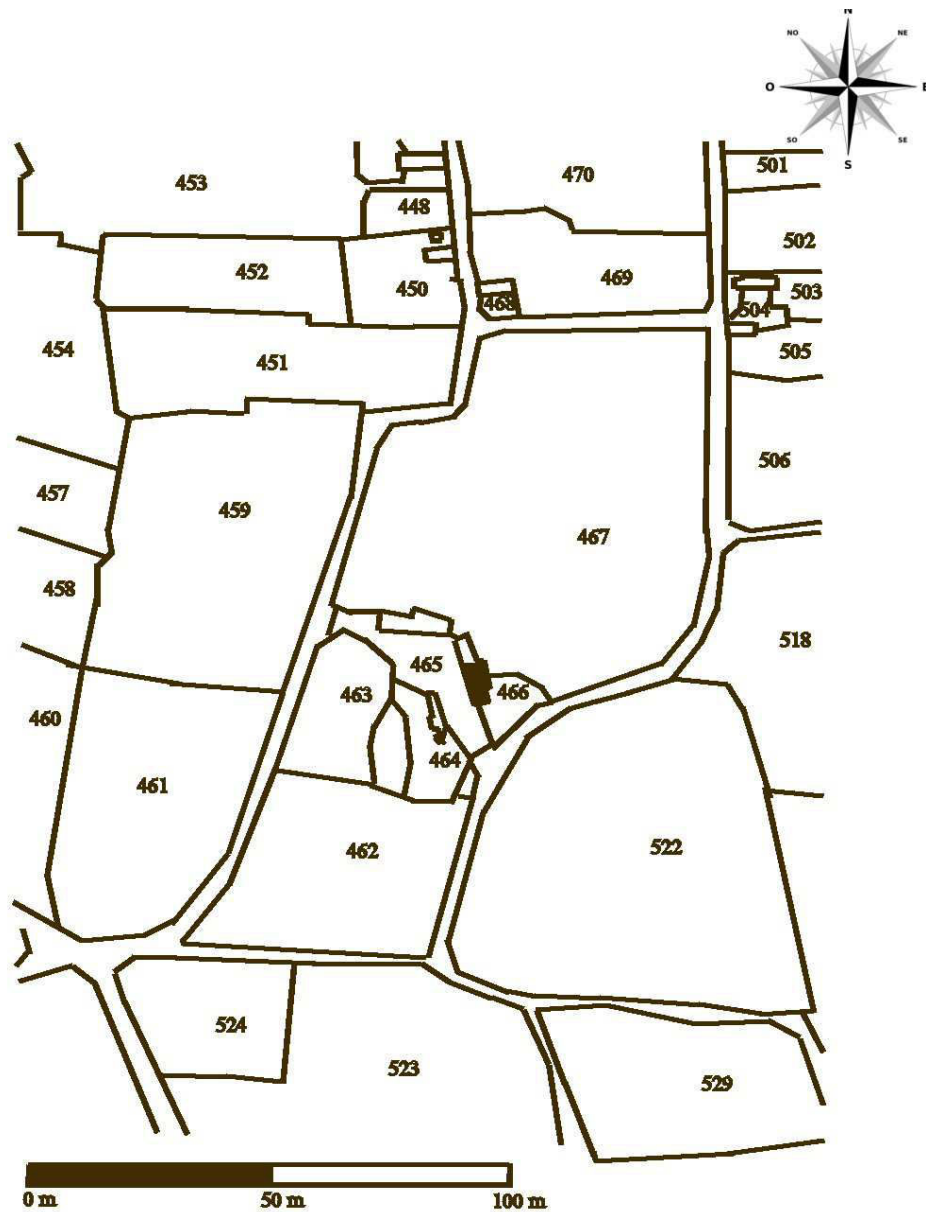
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 441710, 13 m y = 2362773, 28 m

Le site de La Barre est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 74 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau appelé l'Orthon et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1222, 50
Logis / cours d'eau	1436, 71
Logis / Espace boisé	772

Cadastre



448 : Le Petit Clos
450 : Le Jardin
451 : Le Champ du Puits
452 : Le Petit Champ
453 : Le Champ de La Petite Barre
454 : Les Souchettes
457 : Les Souchettes
458 : Les Souchettes
459 : Le Parc
460 : Les Souchettes
461 : Le Petit Pré
462 : Le Verger
463 : Le Jardin
464 : La Mare
465 : La Barre
466 : Le Jardin

467 : Le Champ de Derrière
468 : La Petite Barre
469 : Le Clos
470 : Le Champ du Puits
501 : Le Champ du Puits
502 : La Louyère
503 : Le Clos de La Maison
504 : Couvre Feu
505 : Le Clos de La Grange
506 : Le Clos Sec
518 : Le Grand Champ
522 : Le Champ Carible
523 : Les Fontaines
524 : Le Clos de La Croix
529 : La Seinerie

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 15 janvier 2012.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue. L'entrée se fait par le mur pignon.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	0	Tuiles

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Barre comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean de La Barre	de La Barre	Fin du XIe			FLOHIC

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 196/15 : Cadastre Meurcé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1111.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 85-86.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 42.

Canton de Marolles-les-Braults

Moncé-en-Saosnois

La Pierre



Localisation

Cadastré napoléonien de 1837 au 1/2500 commune de Moncé-en-Saosnois section A3 du Bourg 616-759, cote PC 203 011.

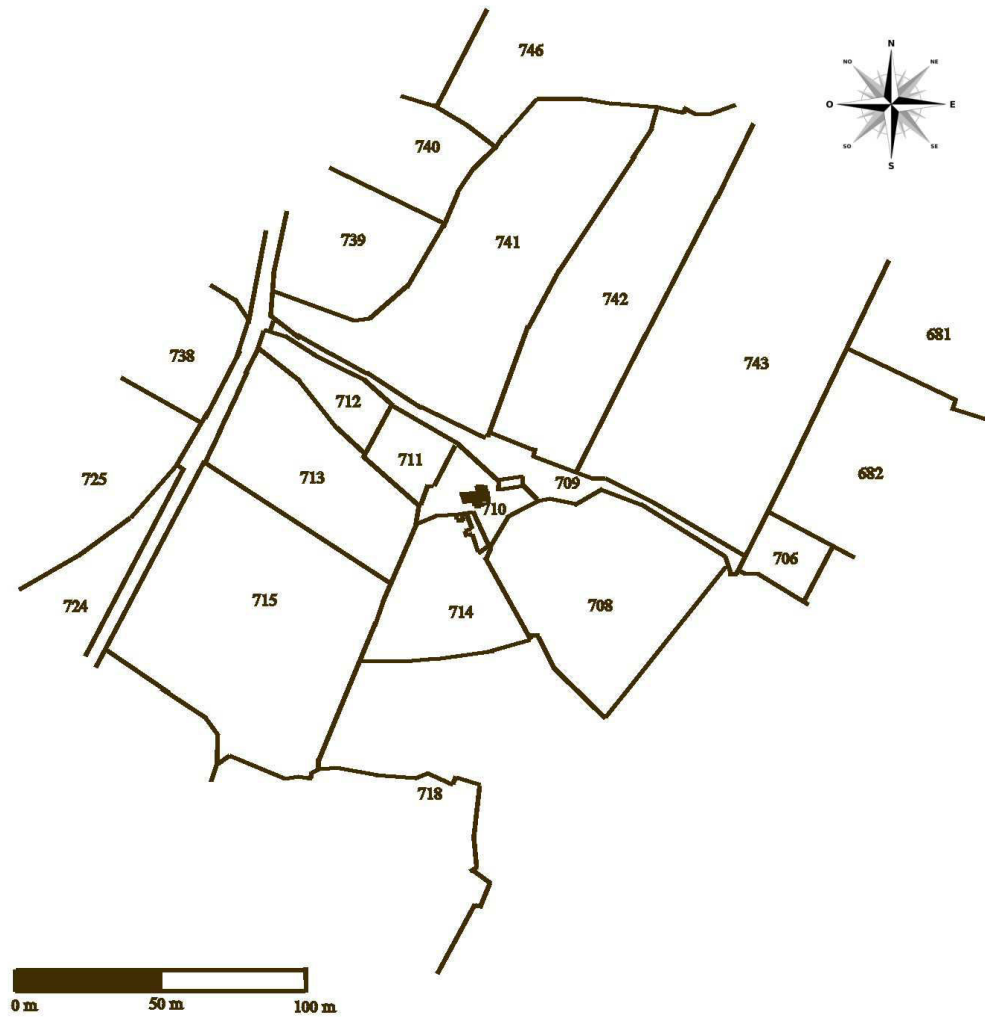
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 455306,54$ $y = 2364760,83$ m

Le site de La Pierre est implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 84 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière appelée La Dive et au bois de Nauvay.

Distances	en m
Logis / église	901, 80
Logis / cours d'eau	262
Logis / Espace boisé	40

Cadastre



- 681 : Le Parc
- 682 : Le Parc de Quatre Jours
- 706 : Le Pan de l'Entrée
- 708 : Le Pigeonnier
- 709 : La Ruelle
- 710 : La Pierre
- 711 : Le Jardin
- 712 : Le Petit Champ
- 713 : La Petite Closerie
- 714 : Le CreveCoeur
- 715 : La Grande Closerie
- 718 : Le Champ Gilette
- 724 : Le Parc Sec
- 725 : Le Pré du Gratesard
- 738 : Le Pré de l'Entrée
- 739 : Le Grand Champ de Haut Père
- 740 : Le Petit Champ de Haut Père
- 741 : Le Champ de Haut Père
- 742 : La Pièce Courte
- 743 : La Grande Pièce
- 746 : La Petite Closerie

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 15 janvier 2012.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	1	Tuiles

Sources

ADS 3 P 203/16 : Cadastre Moncé-en-Saosnois : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 181.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 707.

Canton de Marolles-les-Braults

Monhoudou

Congé



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1837 au 1/2500 commune de Monhoudou sections A1 du Levant 1-383, cote PC 204 008.

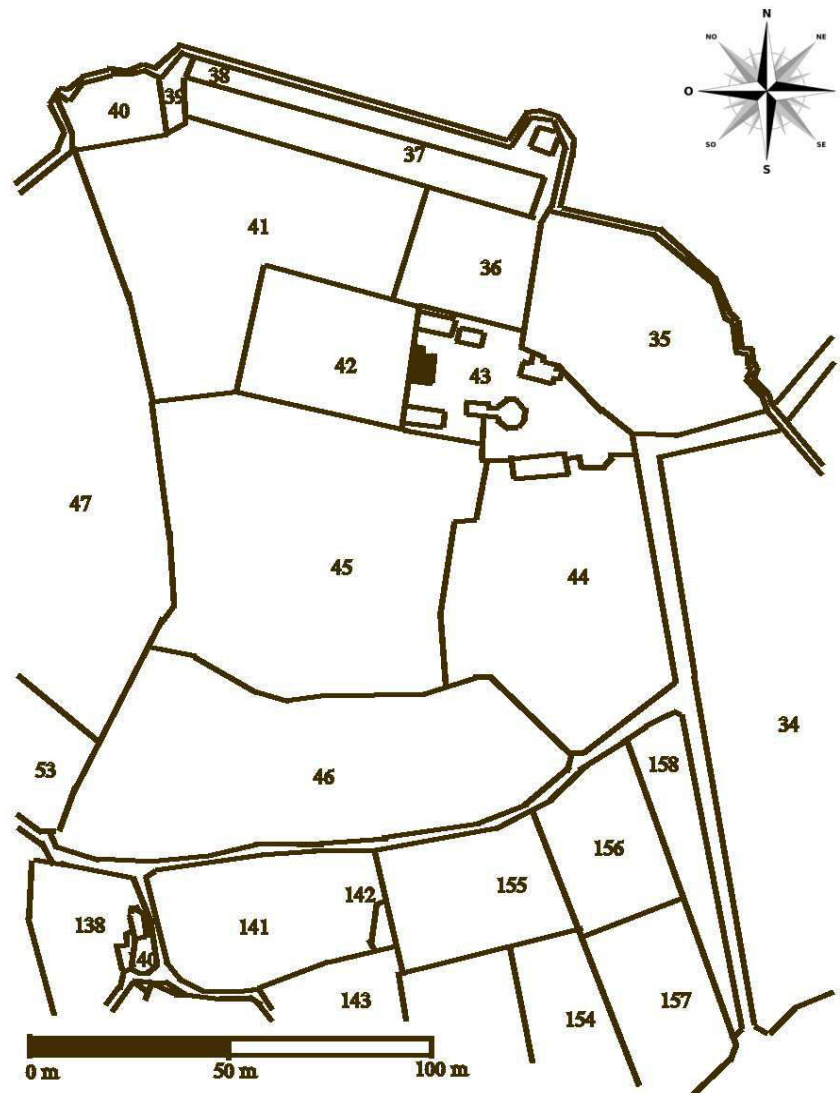
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 450878, 47 m y = 2368846, 52 m

Le site de Congés est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 93 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau de La Prée et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1714, 70
Logis / cours d'eau	93, 54
Logis / espace boisé	352

Cadastre



34 : Le Parc aux Boeufs
35 : Champ de Derrière la Vieille Maison
36 : Le Patis
37 : Le Vivier
38 : Lallée
39 : Chemin au bout du Vivier
40 : Pré de La Belle Meunière
41 : Le Verger
42 : Le Jardin
43 : Congé
44 : Champ de Derrière La Grange
45 : Le Bois
46 : Les Petits Champs

47 : Les Echaudriers
53 : Champ des Buissons
138 : La Brebicière
140 : La Brebicière
141 : Champ de La Mâre
142 : La Mâre
143 : Clos de La Mâre
154 : Champ Roux
155 : Champ de La Mâre
156 : Le Petit Parc
157 : Leguillé
158 : Laigu

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire entouré partiellement de douves.

Datation : Seconde moitié du XVe siècle, XVIe siècle et remaniements du XVIIe siècle (cheminées et escaliers).

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrements des ouvertures en calcaire, chaînage d'angle en grès de couleur grise, bois et terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 16 octobre 2010.

Etat de conservation : Logis remanié au XVIIe siècle, dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait sans doute l'appareillage a disparu en certains endroits. La fenêtre de l'étage à gauche sur la façade principale a perdu sa croisée. Les autres ouvertures ont été remaniées au XVIIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à moulures à gorges ayant perdu sa croisée, de petites ouvertures murées à moulures à gorges, d'une petite ouverture en forme d'ogive, d'une baie surmontée d'un décor sculpté orné de fleurs de lys, d'arcs de décharge sur la façade principale, de trous de boulins, d'un placard orné d'un visage d'homme sculpté ayant perdu sa porte de bois et d'une cave voûtée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	13,40 m	11,50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade orientale est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : trois fenêtres du XVIIe siècle, une fenêtre ayant perdu sa croisée, une porte relativement récente, une fenêtre donnant dans la cave surmontée de sculptures à fleurs de lys et deux petites ouvertures murées à moulures à gorges. La façade ouest comporte sept ouvertures toutes remaniées. Le comble du pignon sud est éclairé par une petite ouverture en forme d'ogive. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtre à croisée	Petites ouvertures à gorges	Petite ouverture sculptée	Petite ouverture en ogive
Façade est	1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : cave	
Pignon sud				1 : comble

Intérieur

L'intérieur de Congé a été entièrement remanié et comporte un certain nombre de pièces sans doute supérieur à celui prévu dans l'agencement originel. On peut penser qu'il se composait de quatre grandes pièces, deux au rez-de-chaussée et deux à l'étage (ces pièces correspondant aux quatre fenêtres principales des deux façades). Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Placard avec sculpture
Cave voûtée	-1	
Chambre	1	1

Intérêt du site

Le logis de Congé a conservé quelques éléments intéressants de son passé seigneurial comme la fenêtre à moulures à gorges ayant perdu sa croisée, ou les petites ouvertures murées ayant les mêmes ornements. Sur la même façade se trouve une petite ouverture donnant dans la cave. **Son linteau est sculpté et représente trois arches et deux fleurs de lys.** La réalisation



n'est pas d'une très grande qualité, mais la présence des fleurs de lys peut témoigner d'un quelconque lien entre le détenteur et la cour. Il faut cependant rester prudent car il est étonnant qu'une telle représentation soit placée en cet endroit si peu accessible, alors que ces symboles devraient être bien visibles dans un souci symbolique. S'agit-il d'un spolia de pierre d'un manoir plus ancien peut-être contemporain **de la cave** qui semble elle aussi plus ancienne ?

En effet, cette dernière est voûtée à arcs chanfreinés et est dans un bel état de conservation. À



l'intérieur, de nombreux remaniements ont été effectués au XVIIIe siècle. Seul un ancien placard ayant perdu sa porte est visible dans une chambre de l'étage. Sur le côté de ce placard, se trouve **un visage d'homme sculpté ayant les yeux et la bouche ouverts.** L'actuel propriétaire nous a aussi mentionné la présence d'un potager qui se situait dans la salle du rez-de-chaussée mais qui a aujourd'hui disparu. Enfin le comble est éclairé par **une petite ouverture en ogive.** Est-ce la trace d'un éventuel oratoire ?

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Congé comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Congé comme château.

Historique :

Sur les détenteurs :

Il semble selon Julien-Rémy Pesche, que le 10 juillet 1532 et le 8 mai 1535, les religieux de l'abbaye de Beaulieu du Mans, comparaissent par procuration aux Assises de Beaumont, pour y donner leur déclaration relative à la seigneurie de Congé¹⁸.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

¹⁸ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p.127. En l'absence de sources plus fiables, nous avons laissé ce site dans le corpus.

Le logis se situe au fond de la cour qui est partiellement entourée **de douves sèches en été** et en eau l'hiver. L'actuel propriétaire nous a mentionné la présence d'une fuie qui fut visible jusqu'au début du XXe siècle et qui se situait à l'entrée de la cour.



Sources

ADS 3 P 204/14 : Cadastre Monhoudou : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 182.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1124.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 126-127 et 129.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 263.

Canton de Marolles-les-Braults

Thoigné

Logis



Localisation

Cadastre napoléonien de 1837 au 1/2500 commune de Thoigné section A1 du Bourg 1-387, cote PC 361 007.

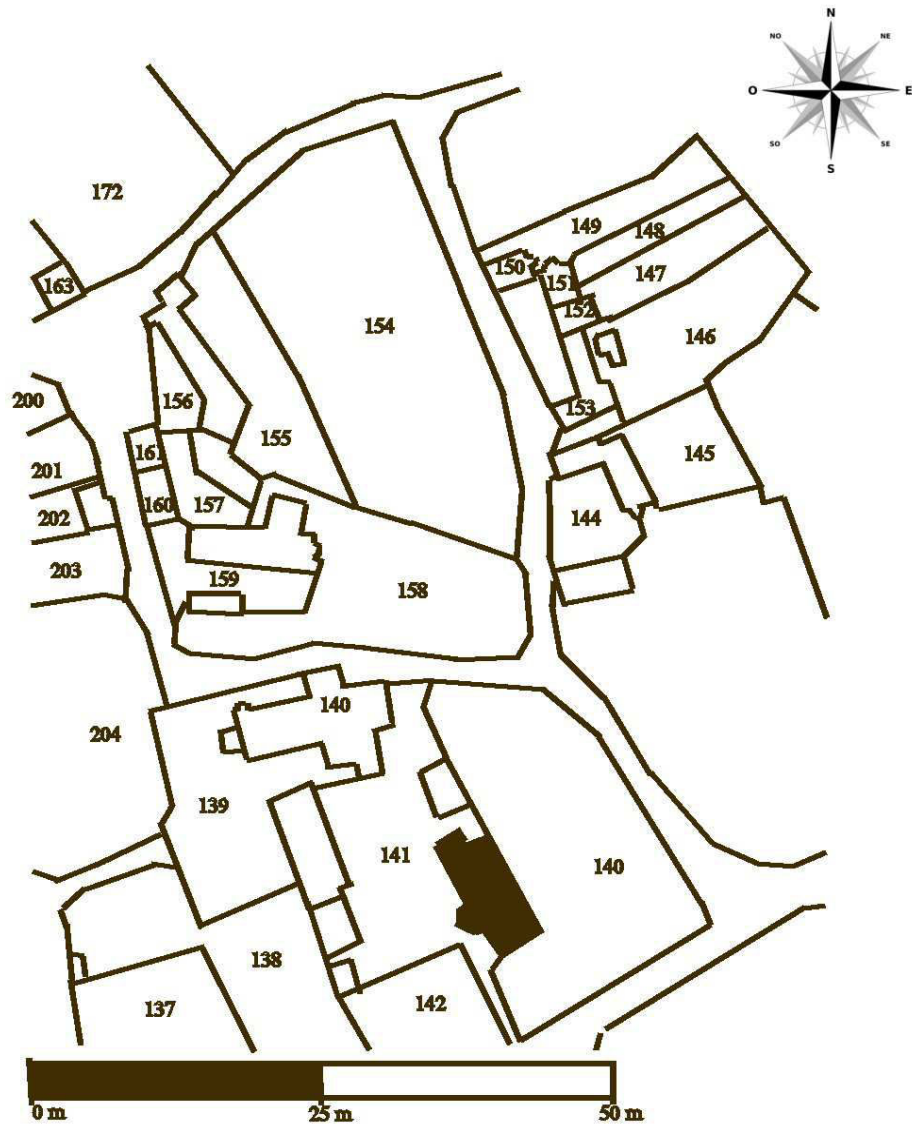
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 445498, 96 m y = 2367569, 12 m

Ce logis est implanté dans le village à 113 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant La Gandelée et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	49, 22
Logis / cours d'eau	987, 03
Logis / espace boisé	1682, 59

Cadastre



137 : Le Verger
138 : Le Verger
139 : Le Cimetière
140 : L'Eglise
141 : Le Presbytere
142 : Le Petit Jardin
144 : La Rüe Nouvelle
145 : Le Jardin
146 : Le Jardin
147 : Le Jardin
148 : Le Jardin
149 : Le Jardin
150 : La Rüe Nouvelle
151 : La Rüe Nouvelle
152 : La Rüe Nouvelle
153 : La Rüe Nouvelle

154 : Le Clos Hamet
155 : Le Jardin
156 : Le Bourg
157 : Le Bourg
158 : Le Jardin
159 : Le Bourg
160 : Le Bourg
161 : Le Bourg
163 : Le Bourg
172 : Le Grand Clos
200 : Le Jardin de Devant
201 : Le Jardin
202 : Le Jardin
203 : Le Jardin
204 : Le Jardin

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe siècle, mais escalier comportant un chronogramme avec la mention « 1391 ».

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrements des ouvertures en calcaire, chaînage d'angle en calcaire, bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 25 juin 2011.

Etat de conservation : Logis non remanié qui vient d'être restauré. L'enduit a été refait très récemment. Deux portes et une petite ouverture ont été repercées ultérieurement sur la façade principale. L'ouverture du pignon sud-est a été murée et une grande porte a été repercée au-dessous lors de la restauration (il n'y avait que de petites ouvertures). Avant les travaux, la tour était tronquée et a été restituée. Sur la façade arrière, les ouvertures du rez-de-chaussée ont été refaites. Des peintures ont été découvertes sous plusieurs couches de badigeons dans la chambre en 1994. Elles furent dégagées, puis fixées en 1996.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée de coyaux, d'une tour d'escalier pentagonale, de quatre fenêtres à croisée moulurée, d'une fenêtre à traverse surmontée d'un écu bûché et d'une accolade, de trois autres fenêtres à traverse, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines sont surmontées d'une accolade et d'autre ayant conservé leurs grilles de protection, d'une porte surmontée d'une accolade, d'une pierre servant d'évacuation des eaux usées, d'un évier, de deux cheminées engagées à hotte droite dont l'une est très ornée, d'un placard, d'un escalier de pierre en vis comportant un chronogramme, d'une figure anthropomorphe près de la cheminée de la chambre, de vestiges d'une peinture murale datant du XVIe siècle, de coussièges, de consoles soutenant une grosse poutre, de vestiges de la cheminée de la chambre comportant des ornements dessinés au fusain (écu armorié et inscriptions) et de portes intérieures chanfreinées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	19, 80 m	7, 80 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

Outre la tour, la façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : trois fenêtres à croisée, une fenêtre à traverse surmontée d'une accolade et d'un écu bûché, deux petites ouvertures en forme de meurtrières, deux portes récentes et d'une petite ouverture récente. La tour comporte quelques petites ouvertures surmontées d'accolades, une ouverture protégée par des grilles de protection et une porte surmontée d'une accolade moulurée le tout datant du XVe siècle. La façade nord-est comporte sept ouvertures : une fenêtre à croisée, trois fenêtres à traverse et trois petites ouvertures chanfreinées. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtre à croisée	Fenêtre à traverse
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : étage
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée	3 : étage

Intérieur

Le logis comportait trois pièces au rez-de-chaussée et deux grandes chambres à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Evier	Placard	Chronogramme	Visage sculpté	Peinture murale	Coussièges
Escalier en vis	Du 0 au comble				1			
Cuisine	Rez-de-chaussée	1	1	1				
Grande chambre	1	1				1	1	3

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Cuisine	215 cm	93 cm	180 cm
Chambre située au-dessus de la salle	229 cm	137 cm	176 cm

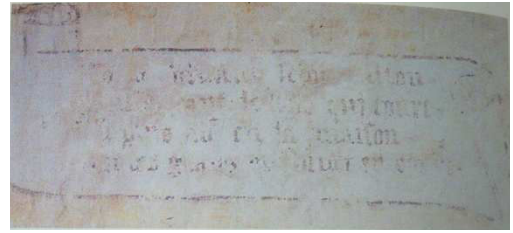
Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre du noyau
Marches	130 cm	17 cm	34 cm

Intérêt du site

Ce logis se situant près de l'église de Thoigné comporte de nombreux éléments dignes d'intérêt. Son architecture est caractéristique des logis seigneuriaux bâtis au XVe siècle avec la présence des fenêtres à croisée moulurée, des fenêtres à traverse dont celle de la façade principale est ornée d'une accolade et d'un écu bûché, des petites ouvertures ornées d'une accolade et de la tour d'escalier pentagonale hors-œuvre non centrée. Cette dernière comporte **une belle porte d'entrée** (sans doute l'entrée principale au XVe siècle) ornée d'une accolade moulurée. A l'intérieur au rez-de-chaussée se trouve une cuisine où il subsiste une petite cheminée engagée à hotte droite dont le linteau repose sur deux corbeaux non moulurés. A droite de cette cheminée est inséré dans le mur un petit placard ayant conservé sa porte en bois. A gauche sur le mur de la façade principale, **un évier a été conservé**. Ce dernier comporte une pierre extérieure qui devait servir à évacuer les eaux usées. On accède à l'étage par **l'escalier de pierre en vis** constitué de marches gironnées portant noyau. L'escalier est tournant à droite et comporte, chose rare, sur son noyau le **chronogramme « 1391 »**. Les portes donnant accès aux différentes pièces sont chanfreinées. A l'étage se trouve une grande chambre chauffée par **une cheminée engagée** à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge dont le linteau à plates bandes est soutenu par deux consoles moulurées surmontant des colonnes chanfreinées sur socles. Le tout est traité dans une esthétique gothique. A l'origine se trouvait une pierre sous l'arc de décharge qui a été démontée lors de la restauration. **Elle comporte encore des traces de dessins réalisés au fusain représentant un écu armorié**, ainsi que quelques inscriptions. A gauche de la cheminée, près du linteau est insérée une **figure anthropomorphe représentant un visage** réalisé d'une manière un peu maladroite et dont il semble que le nez a été bûché.



Cette chambre est ornée d'un décor peint récemment redécouvert par les propriétaires actuels. On peut encore y voir **un phylactère** comprenant l'inscription suivante : « Home vivant selon raison / Considerant le temps qui court / Est plus aise en sa maison / Que les grans qui vivent en court¹⁹ ». On peut aussi y voir les vestiges d'une représentation d'un



personnage ayant un bonnet. La description de Christine Leduc²⁰ est la suivante :

« L'homme est représenté en buste et de profil tenant d'une main une des extrémités du phylactère et pointant l'autre en direction des inscriptions. Ce geste attire le regard du spectateur vers le texte dont le contenu est satirique et anticurial ». Après quelques recherches, les propriétaires actuels ont découvert une peinture similaire conservée au château de Villeneuve-Lembron dans le Puy-de-Dôme²¹. Il s'agit de la fresque de l'Astrologue. Toujours suite aux recherches des propriétaires du logis, on retrouve le même

texte dans *la Prophétie de Merlin* qui serait conservée à la Bibliothèque Nationale, mais aussi au bas d'une fresque conservée au château d'Issogne en Italie dans la Vallée d'Aoste²². Enfin on y trouve aussi **des coussièges** situés dans les embrasures de certaines fenêtres, ainsi que des consoles à arêtes vives soutenant la grosse poutre traversant la pièce.

Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Selon l'ouvrage de Nicolas Chaudun, Jean-Louis Durand et Gilles de Galard²³, le logis aurait appartenu au XVe siècle à la famille Pezas, seigneur de Planche. En 1456, on y retrouverait Anne de Pezas, épouse de Roland du Lisouët. En 1580, le logis aurait été cédé au curé de Thoigné.

¹⁹ Les propriétaires actuels ont fait de nombreuses recherches concernant ce texte et ont trouvé un grand nombre d'exemples similaires dont voici la teneur : Au château d'Issogne : *L'home vivant selon raison/ Considerant le temps qui court/ Il est plus aisez en sa maison / Qu'ung grand seigneur qui vit en court*. A Villeneuve-Lembron : *Home vivant selon raison / Considerere le temps qui court / Est plus heureux en sa maison / Que les grans qui vivent en court*. A Neuchâtel : *L'home vivant selon raison / Considerant le temps qui court / Est plus aise en sa maison / Que les grantz seigneurs en cour*. Lyre dans Evreux, 8, fol, 165 v° (cat. Gen., II, 460) : *Home vivant selon raisson / Considerere le temps qui court / Est plus eureux en sa maison / Que les grands qui vivent en court / Quand ienaquis rien nappourtay / En ce monde ie vins tout nudz / Se ienay rien quand iemourray / Je naurraygaigne ne perduz*. Dans L'Advocacie Notre-Dame ou La Vierge Marie plaidant contre le diable, Poème du XIVe siècle, par un moine de Bayeux (1326) par M.A. Chassant, publié dans le recueil des travaux de la société libre d'Agriculture Sciences Art et Belles lettres du département de l'Eure, 1847, p. 127 (Manuscrit venant de Lyre) : *Homme vivant selon raison / Considerere le temps qui court / Est plus eureux en sa maison / Que les grands qui vivent en court*, écrit de la main et signé par ALEICIS (Alexie / Guillaume), surnommé le bon moine de Lyre. Dans la thèse de Lucien Fevbre, sur Philippe II et La Franche Comté se trouve un cahier servant de modèle d'écriture datant de la seconde moitié du XVe siècle où est inscrit : *L'homme vivant selon raison / Considerant le temps qui court / Il est plus aise en sa maison / Qu'un gentilhomme n'est en court*. Dans l'ex-libris d'un manuscrit de la bibliothèque des Ducs de Bourgogne (publié en 1748 par André Joseph Panckoucke), *La dance aux aveugles, et autres poésiesdu XVe siècle* à la p. 208 : *L'homme vivant selon raison / Considerere le temps qui court / Est plus aise en sa maison / Que ne sont ceux qui sont en court*. Dans le livre imprimé par Antoine Vérard (1498), *Prophéties de Merlin*, manuscrit correspondant répertorié à la Bibliothèque de l'Arsenal, 5229, f° 173, v° : *Homme vivant selon raison / Considerere le temps qui court / Et ne retire en sa maison / Prebstres, moynes ne gens de court*. Dans le manuscrit ms fr 2231 : *Homme vivant selon raison / Considerant le temps qui court / il est plus aise en sa maison / que le mignon qui vit en court*. Dans la minute du notaire royal Pillot (Jehan) de Saint-Maixent (Deux-Sèvres). En 1560, à propos de l'enterrement de Jacqueline Nesdeau et après avoir rapporté un grand nombre de noms de familles ayant adopté la religion réformée, le rédacteur ajoute : *Home vivant selon raison / Considerant le temps qui court / Est plus aise en sa maison / Que gentilhomme qui vit en court*.

²⁰ LEDUC C. , « Thoigné : Ensemble de deux peintures monumentales : homme accompagné d'un poème, blason et inscriptions », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de La Loire, Inventaire général, 2005.

²¹ Christine Leduc dans sa fiche patrimoine rapproche cette peinture aux décors conservés sur le plafond à caissons du château du Plessis-Bourré à Ecuillé en Maine-et-Loire ou sur les murs d'une salle au premier étage du logis abbatial de Clermont à Olivet en Mayenne.

²² BORETTAZ O., *Issognecastellivaldostaniillustrati*, Editrice Tipographia La Vallée Aosta, p. 34.

²³ CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 302.

Sources

ADS 3 P 361/14 : Cadastre Thoigné : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 302.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1142.

LEDUC C., « Thoigné : Ensemble de deux peintures monumentales : homme accompagné d'un poème, blason et inscriptions », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2005.

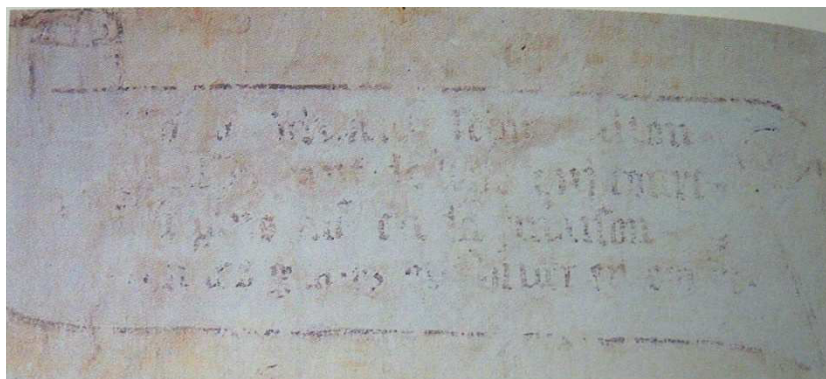
Documents iconographiques



Photographies prises avant 1900, communiquées par le propriétaire actuel.



Photographies prises en 1993, communiquées par le propriétaire actuel.



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1142.



Château de Villeneuve-Lembron dans le Puy-de-Dôme et fresque de l'Astrologue.
Cartes postales des Éditions du Patrimoine (photos de Bernard Acloque)



Fresque du château d'Issogne en Italie dans la Vallée d'Aoste
La citation se trouve sous la représentation du comptoir de droite dans la partie peinte en rouge.

Tables des matières :

CANTON DE MAROLLES LES BRAULTS

1- Avesnes-en-Saosnois.....	1
Verdigné	1
2- Dangeul	8
Vaugermain	8
3- Dissé-sous-Ballon.....	13
La Besnardière.....	13
4- Lucé-sous-Ballon	18
Le Pin	18
5- Meurcé	22
La Barre	22
6- Moncé-en-Saosnois.....	25
La Pierre	25
7- Monhoudou.....	28
Congé.....	28
8- Thoigné.....	33
Logis.....	33

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 10: *corpus* : canton de Marolles-les-Braults

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un *corpus* rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A *corpus* was realized and and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XV^e siècle)
Volume 11 : corpus : canton de Montfort-le-Gesnois*

JURY

Rapporteurs : **Philippe RACINET**, Professeur, Université de Picardie
Élisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : **Anne-Marie FLAMBARDE-HERICHER**, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CASSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : **Annie RENOUX**, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Montfort-Le-Gesnois

Champagné

Les Hêtres



Localisation

Cadastre napoléonien de 1836 au 1/2500 commune de Champagné section B3 des Vignes 1461-1652, cote PC 055 008.

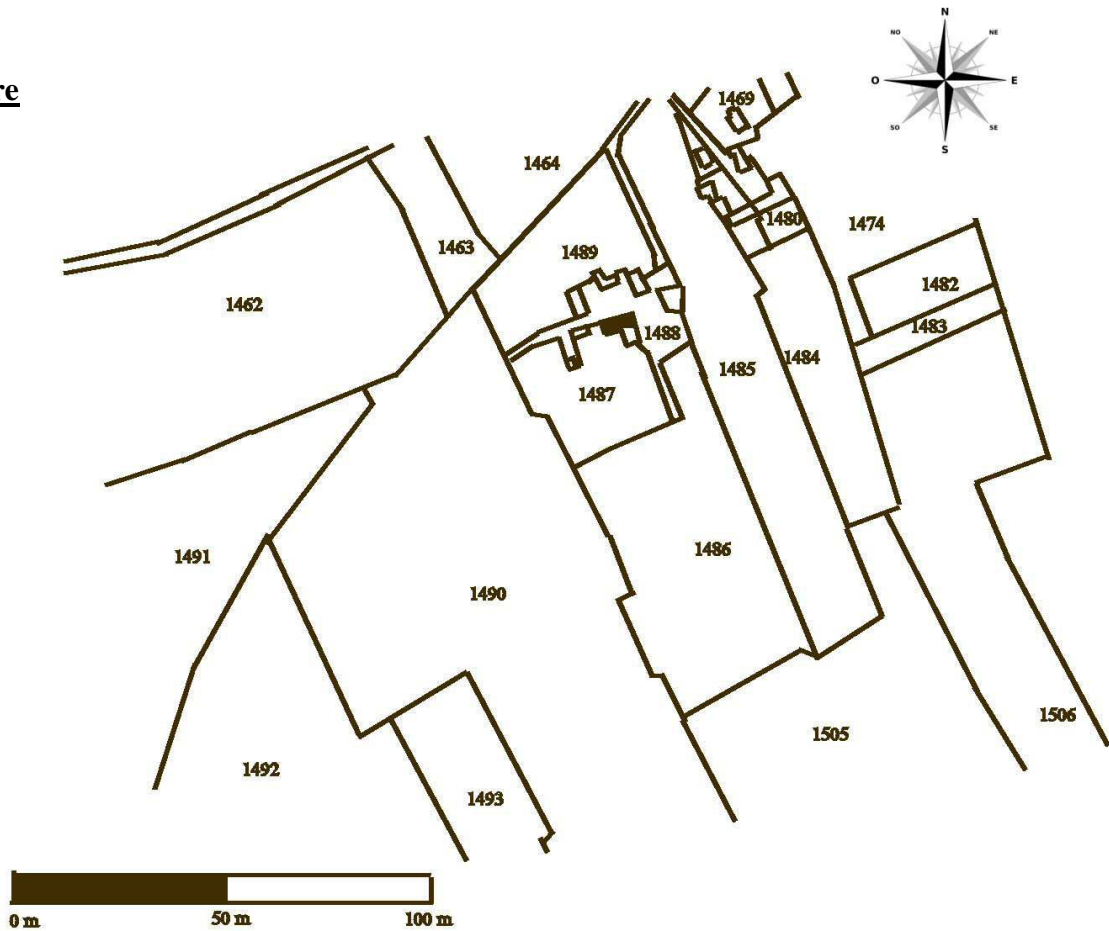
Carte IGN 1/25000 : 1819 O Montfort-Le-Gesnois, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 449086, 45 m y = 2337389, 68 m

Le site de des Grands Hêtres est implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 72 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1729, 34
Logis / cours d'eau	1363, 26
Logis / Espace boisé	243, 47

Cadastre



- 1462 : La Taille
- 1463 : Champ Jousse
- 1464 : Champ Haut
- 1469 : Le Jardin
- 1474 : Les Bilauges
- 1480 : Le Jardin
- 1482 : Champ Carré
- 1483 : Champ des Hêtres
- 1484 : Clos du Jardin
- 1485 : Champ du Puits
- 1486 : Champ du Carreau
- 1487 : Le Jardin
- 1488 : Les Grands Hêtres
- 1489 : Le Jardin Haut
- 1490 : La Grande Pièce
- 1491 : La Pointe
- 1492 : Champ de La Pierre
- 1493 : Champ de St Mars
- 1505 : Pièce de La Rangée
- 1506 : Le Verger

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 10 mars 2012.

Etat de conservation : Logis remanié, dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait probablement l'appareillage à l'origine a disparu. Des lucarnes ont été percées sur la toiture qui a été remaniée. La fenêtre du rez-de-chaussée et de la cave ont été reperçées au XIXe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte à fines moulures à gorges qui est surmontée d'une belle accolade.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	8,60 m	8 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	Pas d'origine	Tuiles

Au niveau des ouvertures, seule la porte d'entrée ornée d'une accolade est d'origine.

Intérêt du site

Le petit logis des Grand Hêtres n'a que peu conservé d'éléments de la période qui nous intéresse. Il ne subsiste que la belle porte d'entrée ornée de fines moulures à gorges et surmontée d'une accolade typique des XVe-XVIe siècles.

Sources :

ADS 3 P 55/32 : Cadastre Champagné : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1191.

Canton de Montfort-Le-Gesnois

Lombron

La Grande Maison ou L'Aunay



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1836 au 1/2500 commune de Lombron section A3 de La Grande Maison 802-1083, cote PC 167 005.

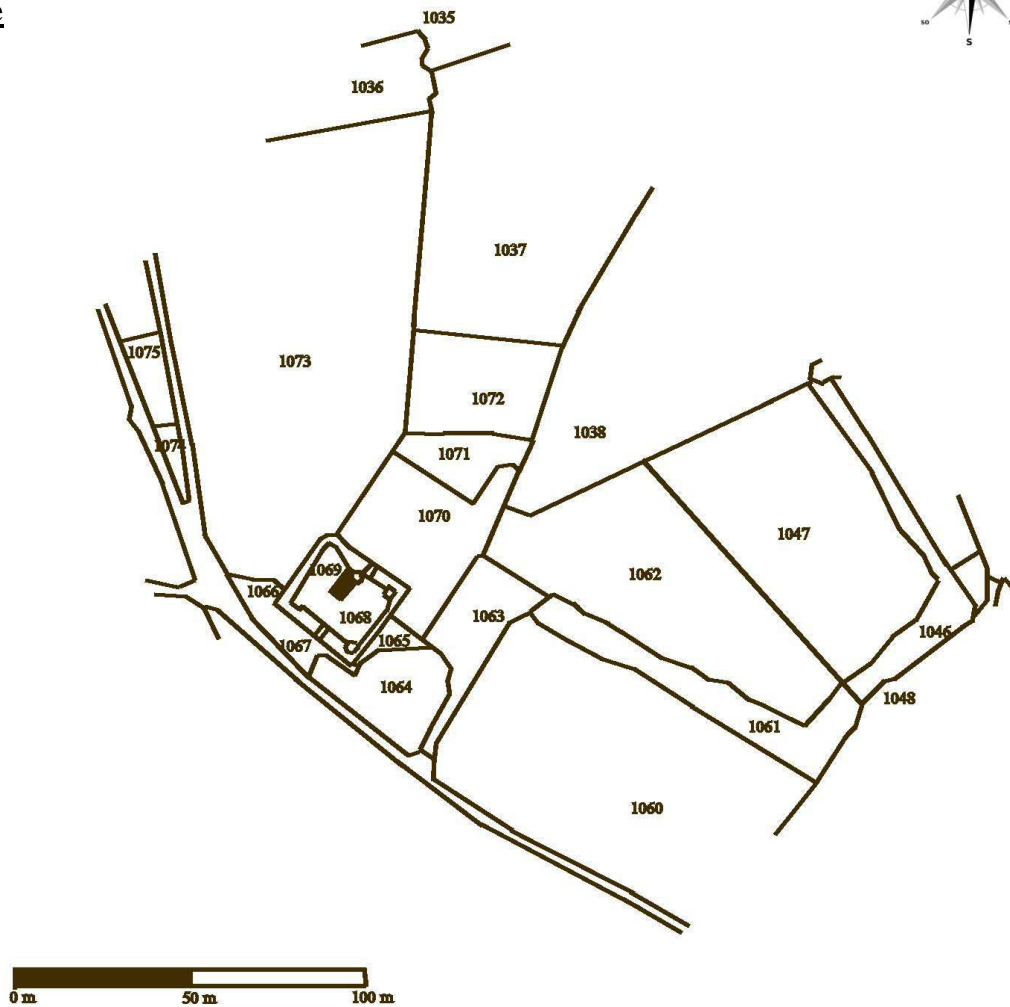
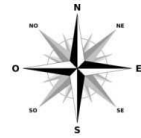
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 456251, 36 m y = 2344595, 87 m

Le site de La Grande Maison est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 80 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau de Lombron et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1011, 59
Logis / cours d'eau	579, 91
Logis / Espace boisé	85, 49

Cadastre



- 1035 : La Couture
- 1036 : La Petite Couture
- 1037 : Le Petit Jardin
- 1038 : Le Grand Pré
- 1046 : Le Champ du Grand Pré
- 1047 : Le Champ du Grand Pré
- 1048 : Le Vieux Chemin
- 1060 : Le Maillard
- 1061 : Le Grand Pré
- 1062 : Le Grand Pré
- 1063 : Le Pré de l'Étang
- 1064 : L'Étang
- 1065 : L'Étang
- 1066 : La Douve
- 1067 : Le Patis
- 1068 : La Cour
- 1069 : La Grande Maison
- 1070 : Le Jardin
- 1071 : Le Boisquet
- 1072 : La Vérie
- 1073 : Le Champ du Pressoir
- 1074 : La Pelouse
- 1075 : La Pelouse

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour entouré partiellement de douves.

Datation : XVe- XVIe siècle avec remaniements au XVIIIe et XXe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 janvier 2013.

Etat de conservation : Le logis fut incendié en 1762¹, ce qui lui vaut son aspect remanié.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, d'une tour carrée, de deux tours rondes² et de pavillons carrés³.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	?	Ardoises

Il semble, selon les photographies (voir fin de la fiche) que beaucoup d'ouvertures aient été remaniées au XIXe ou XXe siècle.

Intérêt du site

Il semble que la Grande Maison ait conservé une toiture très pentue, une tour carrée et deux tourelles rondes. Selon l'iconographie retrouvée, beaucoup des ouvertures sont traitées aujourd'hui dans un goût néo-gothique. La cour est quasi fermée et agrémentée en divers endroit de petits pavillons (défensifs ?).

Données historiques

Sources :

ADS 7 F 10 d'après AN P 343 2 (notes de la collection Menjot d'Elbenne)

5 septembre 1404

Aveu et dénombrement rendu à Louis II, roi de Jérusalem et de Sicile, Duc d'Anjou et Comte du Maine par Fouquet Pappeilon, escuyer seigneur de Braitel pour sa chastellenie de Braitel.

De vous très hault, excellent et puissant prince et mon très redoubté, Louys, par la grâce de Dieu, roy de Jhiérusalem et de Sicile, duc d'anjou, comte du Maine. Je Fouquet Pappeilon, escuyer, Seigneur de Braitel, tiens et avoue a tenir a foy et homaige lige au regart de votre ditte comté du Maine...

[...]

Item Messire Pierre de Million, chevalier, mon homme de foy quil dit estre simple à cause de son fié et domaine de Launay, avec les appartenances ainsi quil se poursuit et comporte pour tant quil en a au dedens de ladicte chastellenie de Braitel qui se monte en maisons, en courtilz, en pastiz, en estraiges, soixante dix journaulx de terre ou environ...

¹ DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XVe siècle) », *La Province du Maine*, Octobre-Décembre 1972, p. 313.

² Notes de Paul Cordonnier : ADS 18 J 574.

³*Ibid.*

ADS H 1402

1551

Saichent tous present et avenir Que en nostre court Royal dumans endroict par davant nous Jehan Aubert notaire Jure Soubz les contractz Lad court Personnellement establiz venerable et discret maistre Loys Tronchay pretre chanoine et scolasticque en Leglise dumans dune part Et dame Renée Tronchay Religieuse de Labbayes de madame destival en Charnye dune part Soubzmetans lesdy parties Eulx hairs et ayans causes avesques tous et chaqcons leurs beins meubles et Immeubles present et avenir au premier Ressort et Jugement de nostredy court...

[...]

Ladite rente qui a pris et accepte pour elle savie durant seulement La Somme de vingt cinq Livres tournois de Rente et Receu annuel sur le lieu dommaine et appartenances fief et seigneurie de Launay situe dans Laparoisse de Lombron...

ADS 18 J 574

8 octobre 1700

Papiers de la Fabrique de Saint Célerin (copie d'un original en papier)

Monseigneur noble andré Guionneau conseiller du roy assesseur, lieutenant civil et criminel en la sénéchaussée et siège présidial du Mans, seigneur de La Grande Maison, haut justicier de la forêt de Vaulombron, fiefs de Launay, Vaubesnard et Pouvray...Donné aux assises de la seigneurie de Pouvray tenues au logis seigneurie de Launay, paroisse de Lombron...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Grande Maison comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Grande Maison comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Robin de Launay	de Launay	Fin XIVe			CLEACH DUFOUR
Pierre de Millon	de Millon	1404 1406	Chevalier		CORDONNIER ⁴
Jean de Bernay	de Bernay	1453 1499		Greffier	CLEACH
Pierre de Bernay	de Bernay	1501 1550			CORDONNIER CLEACH
Louis de Tronchay	de Tronchay	1551 1569			ADS H 1402 CORDONNIER
Jérôme de Tronchay	de Tronchay	1570 1586			CORDONNIER
Pierre de Tronchay	de Tronchay	1587 1600	Ecuyer		CORDONNIER

⁴ Toutes ces références sont issues des notes de Paul Cordonnier : ADS 18 J 574.

Le premier seigneur connu fut Robin de Launay à la fin du XIV^e siècle⁵. Puis, Pierre de Million, chevalier, lui succéda à la tête de la seigneurie et rendit aveu au début du XV^e siècle à Foulques Papillon, seigneur de Braiseau et de Mortrie, à cause de sa femme héritière de Robin de Launay⁶. Il apparaît également en 1404 dans l'aveu que rendit Foulques Papillon à Louis II d'Anjou⁷. Pierre de Million fut sénéchal de Montfort⁸. Au milieu du XV^e siècle, la seigneurie fut détenue par une autre famille dont le nom est de Bernay. Jean de Bernay est aussi sénéchal de Montfort en 1455⁹, bailli de Touvoie en 1453¹⁰ et greffier de la Sénéchaussée du Maine en 1499¹¹. Il aurait épousé Jacquine Le Mesnaiger¹². Il semble que La Grande Maison fut bâtie par Pierre de Bernay, licencié, avocat au présidial du Mans¹³ qui succéda à Jean. Ce dernier était aussi l'homme de confiance de Charles de Couesmes, seigneur de Couesmes¹⁴ et participa à l'enlèvement de Gabrielle d'Harcourt, fille du seigneur de Bonnétable afin que Charles de Couesmes puisse l'épouser¹⁵. Ils furent d'ailleurs accueillis, semble-t-il dans un premier temps au lieu de l'Aunay dite aussi La Grande Maison¹⁶. Suite à l'implication de Pierre de Bernay dans cette affaire, il fut condamné par arrêt du 17 mars 1523 à « estre decappite en la place publique de la ville du Mans la teste mise sur la porte de la dite ville tendant au dict lieu de Bonnestable et le corps au gibet »¹⁷. Mais Pierre de Bernay avait fui à Metz avec Charles de Couesmes et Gabrielle d'Harcourt¹⁸. Il semble que vers 1525, Charles de Couesmes ait obtenu des lettres de rémissions de la duchesse d'Angoulême, alors que le roi était détenu prisonnier suite à la bataille de Pavie. Charles de Couesmes et Pierre de Bernay purent alors rentrer dans Le Maine¹⁹. Pierre de Bernay aurait épousé Renée de Houssemaigne²⁰. On sait que le 3 juillet 1534, il aurait acheté la seigneurie des Aulnays²¹ à Hélié de Rochefort. Pierre Dufour pense qu'il s'agit d'un emprunt déguisé, car les 600 livres données pour l'achat de cette terre furent remboursées et vraisemblablement l'acte annulé. Enfin à partir de 1551, la seigneurie fut détenue par la famille de Tronchay et notamment par le chanoine et scholastique de l'église du Mans, Louis²². On trouve ensuite Jérôme de Tronchay²³, le frère de Louis à partir entre 1570 et 1587. Il semble que son fils Pierre lui succéda. Ce dernier fut qualifié d'écuyer²⁴. Il reçut des aveux pour L'Aunay jusqu'en 1600²⁵.

⁵ CLEACH M-P., *Lombron*, plaquette de la ville / DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 313.

⁶ Notes de Paul Cordonnier : ADS 18 J 574 / CLEACH M-P., *Lombron...op.cit.*

⁷ ADS 7 F 10.

⁸ DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 314.

⁹ Notes de Paul Cordonnier : ADS 18 J 574 / DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 314 : il cite ici AN R5 385.

¹⁰ DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 314.

¹¹ CLEACH M-P., *Lombron...op.cit.* / DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 314.

¹² *Ibid.*

¹³ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1201 / Notes de Paul Cordonnier : ADS 18 J 574 / CLEACH M-P., *Lombron...op.cit.* / DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 314 Il cite ici le Cartulaire de l'Épau.

¹⁴ La seigneurie de Couesmes est située à Ancinnes. Voir volume du canton de Saint-Paterne, commune d'Ancinnes, Couesmes. DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 315.

¹⁵ DELMAS Y., « Lombron, géographie, population, histoire et patrimoine », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 2002, p. 85-86 / CLEACH M-P., *Lombron...op.cit.*

¹⁶ DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 317.

¹⁷ *Ibid.* p. 319.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ CLEACH M-P., *Lombron...op.cit.* / DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 314.

²¹ ADS 18 J 576 / DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 315. Voir le présent volume, commune de Torcée-en-Vallée, Les Aulnays.

²² ADS H 1402 / DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 320.

²³ ADS 18 J 576 / DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 321.

²⁴ DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 321.

²⁵ ADS 18 J 576 / DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècle) », *La Province ...op.cit.* p. 321.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Domaine et appartenance fief et seigneurie	1551	ADS H 1402
Seigneurie / Logis seigneurial	8 octobre 1700	ADS 18 J 574
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 7 F 10 : XIe-XVIIIe siècles : Collection Menjot d'Elbenne : Notes sur le canton de Tuffé : châtellenie, vicomté, comté de Breteau.

ADS G 126 : 1598-1599 : Compte de la recette et mise des biens et revenus de la confrarie des chapelains et clercs de l'Eglise du Mans. Receveurs de noble Pierre du Tronchay, sieur de La Monerie pour le lieu de Launay à Lombron.

ADS H 1402 : 1551 : Rentes : Paroisse de Lombron, Constitution par Louis Tronchay, chanoine et scolastique de l'église du Mans, à Renée Tronchay, religieuse à Etival d'une rente viagère de 25 livres tournois sur le fief et seigneurie de Launay à Lombron.

ADS 18 J 574 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 167/40 : Cadastre Lombron : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 164.

CLEACH M-P., *Lombron*, plaquette de la ville.

DELMAS Y., « Lombron, géographie, population, histoire et patrimoine », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 2002, p. 83-87.

DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XVe siècle) », *La Province du Maine*, Octobre-Décembre 1972, p. 313-328.

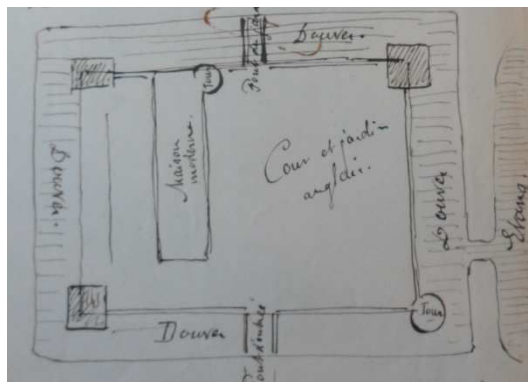
FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1201.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 626.

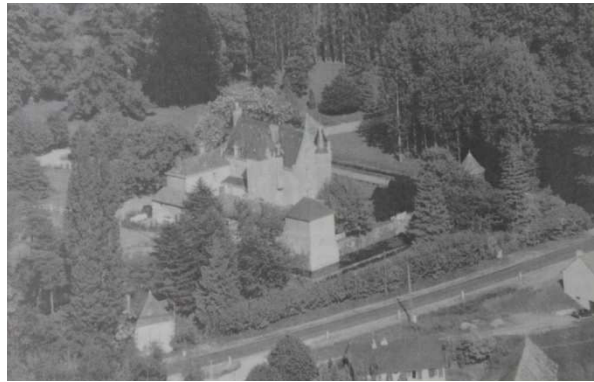
SABLE L., *Terres de Bonnétable*, éd. Bellanger & Fils, La Ferté-Bernard, 1971, p. 23-24.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 554.

Documents iconographiques



ADS 18 J 574 : Fonds Paul Cordonnier.



CLEACH M-P., *Lombron*, plaquette de la ville.



DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XVe siècles) », *La Province du Maine*,
Octobre-Décembre 1972, p. 328.



ADS 2 FI 11075.

Canton de Montfort-le-Gesnois

Montfort-le-Gesnois

La Bondonnière



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1836 au 1/2500 commune de Montfort-le-Gesnois section A2 de La Bondonnière 212-367, cote PC 208 003.

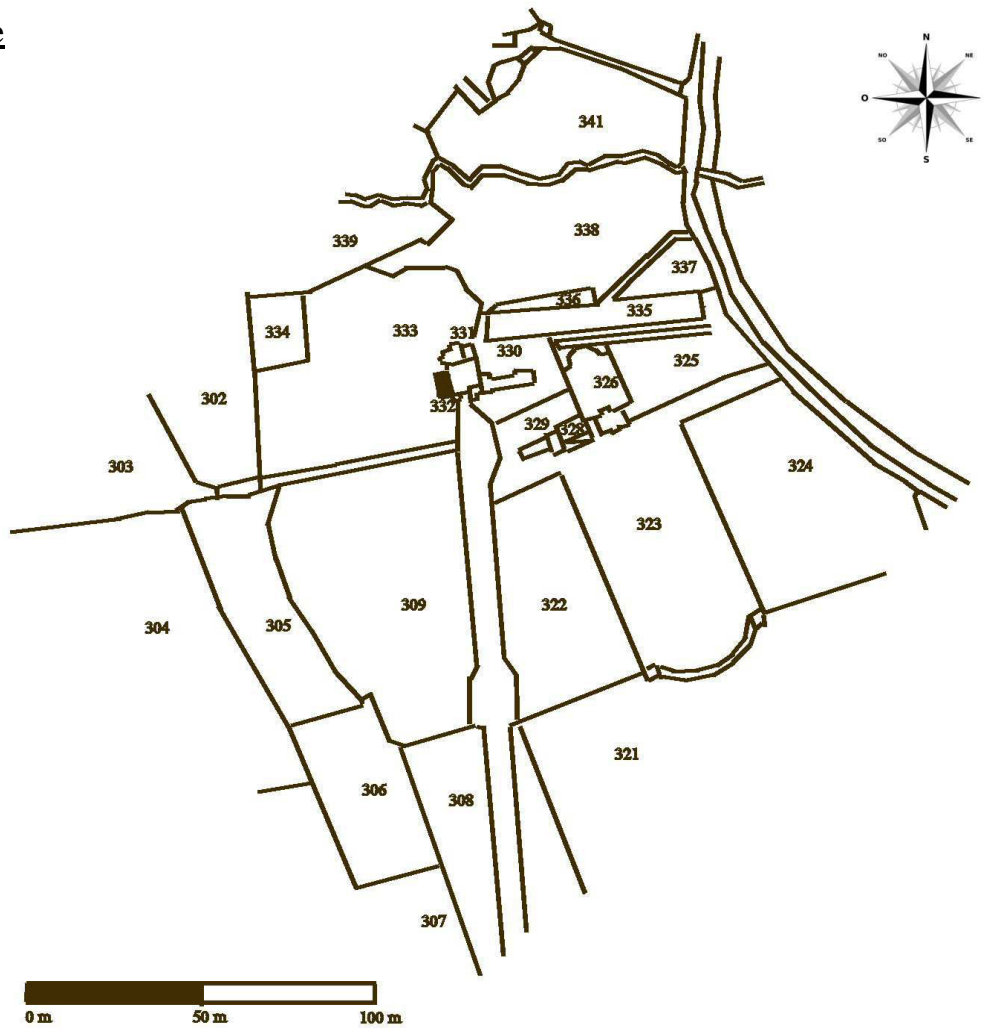
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 454235, 24 m y = 2342731,09 m

Le site de La Bondonnière est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 60 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Merdereau et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2607, 42
Logis / cours d'eau	132, 71
Logis / Espace boisé	192, 62

Cadastre



302 : Le Petit Pré
303 : La Blanchardière
304 : La Blanchardière
305 : La Coulée d'en bas
306 : Le Paturas du Milieu
307 : Le Paturas de l'Autre Bout
308 : Le Petit Paturas
309 : Le Champ de Devant
321 : La Grande Pièce
322 : Le Petit Verger
323 : Le Jardin Potager
324 : Le Grand verger
325 : Le Bosquet
326 : Le Parterre

328 : La Bondonnière
329 : L'Avenue du Parterre
330 : La Bondonnière
331 : La Bondonnière
332 : La Bondonnière
333 : Le Jardin
334 : Le Pré du Jardin
335 : La Douve
336 : La Pepinière
337 : La Levée
338 : Le Pré de La Douve
341 : Le Jardin

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire entouré de partiellement de douves.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès, bois, torchis, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 13 avril 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié et non restauré. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. L'escalier est très endommagé. La plupart des ouvertures ont été remaniées au XIX^e siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, d'une lucarne en bois, de deux portes à arc en anse de panier, d'une porte et d'une fenêtre ancienne, d'un escalier en vis en bois, de cloisons à pans de bois et torchis, de trois cheminées engagées à hotte droite. Dépendances : présence de la chapelle de Saussay non loin du logis.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	10, 20 m	7, 77 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	2	Ardoises

La façade orientale est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : quatre fenêtres remaniées au XIX^e siècle, une petite fenêtre, une lucarne, deux portes à arc en anse de panier et une lucarne. La façade ouest comporte cinq ouvertures : trois ouvertures récentes, une porte et une fenêtre ancienne. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre ancienne	Lucarne
Façade est	2 : rez-de-chaussée		1 : comble
Pignon ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	

Intérieur

Le rez-de-chaussée comporte trois pièces au rez-de-chaussée et trois chambres à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	Du 0 au comble	
Salle	Rez-de-chaussée	1
Salle	Rez-de-chaussée	1
Chambre	Etage	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur bandeau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	193 cm	173 cm	107 cm
Petite salle	165 cm	125 cm	162 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	90 cm	18 cm	25 cm

Dépendances

Il semble que la **chapelle de Saussay**, éloignée de plusieurs centaines de mètres de La Bondonnière ait été disputée entre le seigneur de cette seigneurie et le seigneur de Montfort. Mais il est aussi possible que Saussay fut une seigneurie à part entière. Cet édifice datable des XIe-XIIe siècles et remanié au XVIe siècle est entouré d'un cimetière. Il se compose d'une nef et d'une abside. Cette chapelle était placée sous le patronage de la sainte Vierge et se nommait Notre-Dame de Saussay²⁶.



Intérêt du site

Le logis de La Bondonnière, a été peu remanié (en dehors de ses ouvertures) et est encore dans son état quasi originel étant donné qu'il n'a pas été restauré et qu'il n'est pas habité. Il est donc très intéressant d'y étudier les matériaux de construction. L'extérieur conserve une toiture en croupe très pentue assez caractéristique de la seconde moitié du XVIe siècle, ainsi que deux



portes à arc en anse de panier datant aussi de cette période. **La lucarne** éclairant le comble est intéressante car elle est entièrement constituée en bois. On entre dans le logis soit par une porte sur la façade orientale, soit par une porte donnant à l'ouest. Ces deux ouvertures donnent dans un **couloir** partageant le bâtiment en deux parties. La grande salle située vers le nord est chauffée par **une cheminée engagée** à hotte droite agrémentée d'un linteau de bois. La salle située vers le sud est chauffée elle aussi par une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau de bois repose sur deux



corbeaux. On accède à l'étage par un **escalier de bois dont la vis est suspendue au noyau**. L'escalier est tournant à gauche. Toute la cage comporte **des cloisons à pans de bois et torchis**. Ces éléments sont récurrents dans toutes les pièces du logis. L'une des chambres de l'étage (vers le nord) comporte **une cheminée engagée à hotte droite, agrémentée d'un linteau de bois**.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Bondonnière comme château ou maison notable.

²⁶ Toutes les informations sur cette chapelle sont tirées de DEBUISSIER J.P., *Histoire de Pont-de-Gennes, Montfort-le-Rotrou, Saussay avant 1789*, Le Champ du Bourg, Pont-de-Gennes, 1981, p. 14-15 et 86-87.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI



Non loin du logis subsiste une partie **des douves**.

Sources

ADS 3 P 208/47 : Cadastre Montfort-le-Rotrou : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

DEBUISSIER J.P., *Histoire de Pont-de-Gennes, Montfort-le-Rotrou, Saussay avant 1789*, Le Champ du Bourg, Pont-de-Gennes, 1981, p. 14-15 et 86-87.

DE COSSE BRISSAC C., « L'œuvre de la Sauvegarde de l'Art Français de 1975 à 1977 », *La Sauvegarde de l'Art Français*, Cahier 1, Picard, Paris, 1979, aux p.104-105.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 163.

Canton de Montfort-le-Gesnois

Montfort-le-Gesnois

Maison du Grand Chardon



Localisation

Cadastre napoléonien de 1836 au 1/2500 commune de Pont-de-Gennes (Montfort-le-Gesnois) section B3 du Bourg 505-1040, cote PC 244 008.

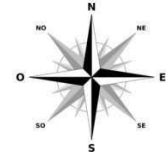
Carte IGN 1/25000 : 1819 O Montfort-le-Gesnois, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 456608,02$ m $y = 2340547,75$ m

Le site de La Maison du Grand Chardon est implanté dans le village de Pont-de-Gennes, à 61 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et au Bois de Montfort.

Distances	en m
Logis / église	341, 96
Logis / cours d'eau	513, 54
Logis / espace boisé	370, 42

Cadastre



657 : Champ des Ormeaux	700 : Le Jardin	952 : Grande Rue
658 : Champ du Point du Jour	701 : Le Jardin	954 : Grande Rue
659 : Le Champ du Cheneau	702 : Le Bourg	955 : Le Jardin
660 : Le Jardin	703 : Le Bourg	956 : Le Jardin
661 : Le Chesneau	704 : Le Bourg	957 : Le Petit Chardron
664 : Le Chesneau	705 : Le Bourg	960 : Le Jardin
666 : Le Jardin	706 : Le Bourg	962 : Grande Rue
668 : Le Chardron	707 : Le Jardin	965 : Le Jardin
669 : Le Grand Chardron	709 : Le Jardin	968 : Le Bourg
671 : Le Grand Chardron	710 : Le Jardin	969 : Le Bourg
675 : Le Jardin	711 : Le Jardin	970 : Le Jardin
676 : Le Jardin	712 : La Petite Aumonerie	971 : Le Jardin
677 : Le Champ du Jardin	934 : Grande Rue	972 : Grande Rue
678 : Le Jardin	941 : Grande Rue	974 : Le Jardin
680 : Le Jardin	942 : Grande Rue	977 : Le Jardin
682 : Le Bourg	944 : Grande Rue	1033 : Champ de La Fuite
683 : Le Grand Chardron	945 : Le Jardin	1035 : La Demi-Journée
684 : Le Bourg	946 : Grande Rue	1036 : Le Jardin
685 : Le Bourg	947 : Grande Rue	1037 : Champ du Chardron
686 : Le Bourg	948 : Grande Rue	1038 : Champ du Chardron
687 : Le Bourg	949 : Grande Rue	1039 : Champ du Chardron
688 : Le Jardin	950 : Grande Rue	
690 : Le Jardin	951 : Grande Rue	

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, bois, terre cuite et ardoises.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 10 mars 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits à l'arrière du logis. L'enduit de la façade principale a été refait plus récemment. Les cheminées sont recouvertes de papier peint et de peinture. L'escalier est recouvert d'une couche de peinture. Six des huit fenêtres de la façade principale ont été refaites au XX^e siècle. L'encadrement est aujourd'hui en briquettes.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre non centrée, de petites ouvertures chanfreinées, de deux portes à arc en plein cintre, de deux fenêtres à fines moulures à gorges, d'un escalier en vis en pierre, de quatre cheminées engagées à hotte droite, de moulures à plis de serviette et d'écus armoriés.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14,60 m	8,20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	2	Ardoises

La façade sud est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : six ouvertures récentes, deux fenêtres datant du XVI^e siècle à fines moulures à gorges et une porte à arc en plein cintre datant du XVI^e siècle. Outre la tour, la façade nord comporte trois ouvertures : une porte à arc en plein cintre datant du XVI^e siècle et deux petites ouvertures anciennes largement remaniées. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à moulures	Petites ouvertures
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	
Façade nord	1 : vers la cave		1 : rez-de-chaussée 1 : Etage

Intérieur

Le logis se compose de quatre pièces à feu, deux au rez-de-chaussée, séparées par un couloir, et deux chambres à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	Du 0 au comble	
Salle de droite	Rez-de-chaussée	1
Salle de gauche	Rez-de-chaussée	1
Chambre de droite	Etage	1
Chambre de gauche	Etage	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle de droite	238 cm	123 cm	177 cm
Grande salle de gauche	230 cm	139 cm	154 cm
Chambre de droite	239 cm	111 cm	200 cm
Chambre de gauche	218 cm	91 cm	167 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre Noyau
Marches	103 cm	16 cm	27 cm

Intérêt du site

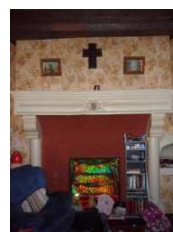
Ce logis tire sans doute son nom, d'après l'ouvrage édité par Flohic²⁷, d'un chardon de plomb placé sur son toit. Ce bâtiment est très intéressant et comporte de nombreuses caractéristiques des maisons seigneuriales de la période qui nous intéresse. En effet, la présence sur la façade principale de deux fenêtres à fines moulures à gorges ainsi que de **la porte à arc en plein cintre** caractéristique de la



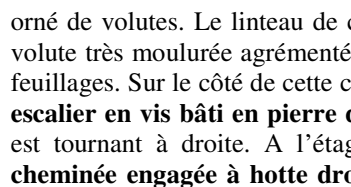
fin du XVI^e siècle, en sont quelques exemples. La façade arrière est rythmée par la présence d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre non centrée qui est éclairée par quelques petites ouvertures chanfreinées. On accède à la cave par cette même façade en traversant **une porte à arc en plein cintre** se situant au bas d'un petit escalier de pierre. Mais l'intérieur est encore plus intéressant, car la structure originelle de ce logis est intacte. En effet, deux pièces au rez-de-



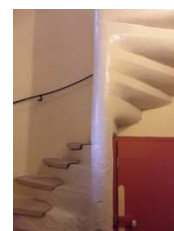
chaussée, séparées par un couloir, abritent chacune une très belle cheminée. La salle de droite (vers l'est) est chauffée par une **cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau mouluré comporte une longue moulure à plis de serviette coupée en deux par la présence d'un **écu armorié représentant trois poissons**. Il s'agirait des armes de la famille de Ronsard. Cet écu est entouré d'une couronne de fruits et de deux nœuds, noués à



gauche et à droite. Le linteau repose sur deux consoles prenant la forme d'une volute reposant sur une colonne engagée de moins d'un tiers surmontant un petit socle. La seconde salle est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau est agrémenté de trois écus armoriés. Celui de droite prend la forme d'un mascarón orné de volutes contenant trois croissants de lune s'entrecroisant. L'écu central comporte trois hermines (bretonnes ?) et est entouré d'une couronne imitant des branchages s'entourant de rubans. Enfin l'écu de gauche comporte trois fleurs et se trouve au milieu d'un mascarón

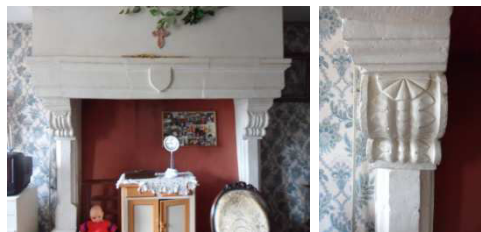


orné de volutes. Le linteau de cette cheminée repose sur deux consoles ayant la forme d'une volute très moulurée agrémentée d'un décor où se trouve un éventail surmontant un réseau de feuillages. Sur le côté de cette console se trouve **un fleur stylisée**. On accède à l'étage par **un escalier en vis bâti en pierre dont les marches sont gironnées portant noyau**. Cet escalier est tournant à droite. A l'étage, la chambre de droite (vers l'est) est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau est orné d'une moulure à plis de serviette, quasi identique à celle de la cheminée de la pièce se situant en dessous. Cette moulure est par contre coupée en deux par une longue pierre lisse qui a dû être ajoutée plus tard, remplaçant une partie du linteau ayant disparu. **On trouve de nouveau la moulure à plis de serviette sur le côté des deux sommiers**.



²⁷ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1203.

Le linteau repose toujours sur deux consoles à arêtes vives surmontant des colonnes engagées de moins d'un tiers placées sur deux socles moulurés dans un goût encore gothique. Enfin la dernière chambre est chauffée par une **cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau est agrémenté d'un écu bûché. Le linteau repose sur **deux consoles prenant la forme d'une volute** dont le décor est identique à la cheminée de la salle située juste en dessous de cette chambre. Les piédroits comportent des moulures chanfreinées.



Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
?	de Ronsard ²⁸	XVIe			Ecu armorié

Si l'on s'en réfère à l'écu armorié de la cheminée de la grande salle du rez-de-chaussée à l'est, il semble que la seigneurie ait été détenue au XVIe siècle par la famille de Ronsard. Selon Claude Dubois-Geoffroy, les armoiries d'azur à trois rosses d'argent posées en face l'une sur l'autre pourraient faire penser à une déformation du mot roussard (du nom rosse ou rousse ou rossart ou encore gardons rouges) qui serait devenu Ronsart, puis Ronsard²⁹.

Sources

ADS 3 P 244/19 : Cadastre Pont-de-Gennes : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 184.

DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe », *La Vie Mancelle*, novembre 1985.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1203.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 481.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 207.

²⁸ La famille Ronsard possède également La Possonnière en La Couture-sur-Loir (département du Loir-et-Cher), La Béchuère à Saint-Gervais-de-Vic et Romigny à Bessé-sur-Braye. Voir volume du canton de Saint-Calais, commune de Saint-Gervais-de-Vic, La Béchuère. Voir volume du canton de Saint-Calais, commune de Bessé-sur-Braye, Romigny.

²⁹ DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe », *La Vie Mancelle*, novembre 1985.

Canton de Montfort-le-Gesnois

Saint-Célerin

Buis



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1836 au 1/2500 commune de Saint-Célerin section B2 du Bourg 429-609, cote PC 275 008.

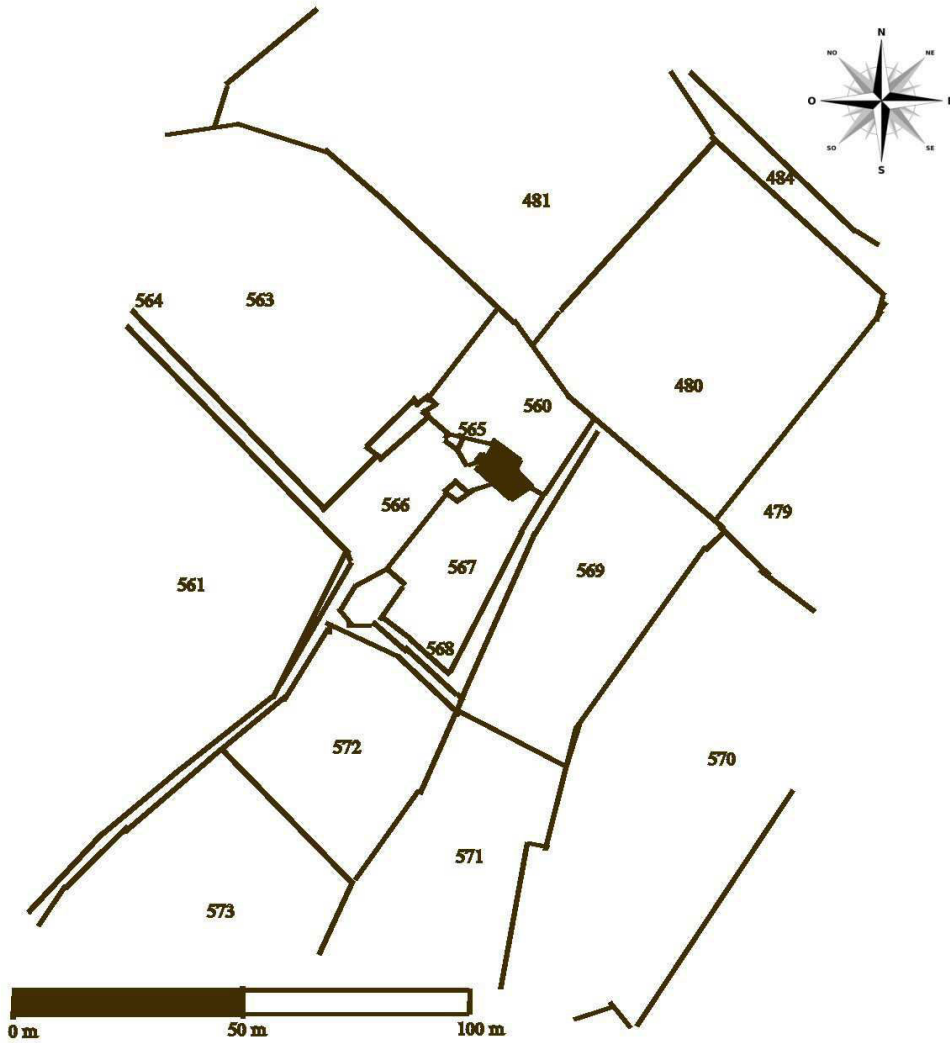
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 459149,08 m y = 2348948,80 m

Le site de Buis est implanté à l'est du village, à l'écart de toute autre habitation à 100 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	1017, 39
Logis / cours d'eau	614, 95
Logis / espace boisé	231, 93

Cadastre



- 479 : Le Grand Pré de La Cour
- 480 : La Petite Garottière
- 481 : La Grande Garrottiere
- 484 : Le Jardin
- 560 : Le Champ du Noyer
- 561 : Le Champ des Coudrais
- 563 : Le Champ de La Grange
- 564 : Le Closeau
- 565 : Buis
- 566 : Fuie
- 567 : Le Jardin
- 568 : La Douve
- 569 : Le Verger
- 570 : Le Grand Pré
- 571 : Le Champ des Prés
- 572 : Le Petit Champ de La Fonatine
- 573 : Le Grand Champ de La Fontaine

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour entouré partiellement de douves.

Datation : XVe siècle et seconde moitié du XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès roussard et de pierre calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 9 juin 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié, dont la restauration est récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a été refait. Le placard de la cave a perdu sa boiserie. L'escalier de la cave ne correspond plus aujourd'hui avec le rez-de-chaussée. Les portes d'entrée du logis primitif ont été murées. La cheminée de l'une des chambres a disparu.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée d'une corniche et de rampants polychromes, d'une tour d'escalier ronde hors-œuvre centrée, de trous de boulins, de fenêtres à croisée, de fenêtres à traverse dont l'une d'elles est surmontée d'une accolade, de deux lucarnes à ouverture à arc en plein cintre surmontées d'un fronton triangulaire, de quatre fenêtres de roussard, de petites ouvertures chanfreinées ou non dont certaines ont conservé leurs grilles de protection, de deux corbeaux sur la façade principale, de portes murées, d'un escalier droit menant à la cave, d'une cave voûtée dallée de pierres, d'un petit escalier tournant dans la cave, d'un placard ayant perdu sa porte, d'un escalier en vis en bois, de deux cheminées engagées à hotte droite, d'un cabinet de latrines ayant conservé son assise de bois, d'arquebusières, de porte d'intérieur chanfreinées, d'huisseries d'origine, de deux pavillons défensifs. Dépendances : présence d'un pavillon défensif.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	11, 15 m	8, 10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	1	Tuiles

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : deux fenêtres à croisée, deux fenêtres à traverse, deux lucarnes et les vestiges d'une porte ancienne murée. La façade nord-ouest comporte une petite ouverture en grès roussard. Le pignon nord-ouest est éclairé par six ouvertures : quatre baies en grès roussard qui sont probablement les ouvertures les plus anciennes du logis et deux petites ouvertures chanfreinées en grès roussard. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Lucarnes	Anciennes ouvertures en roussard
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	2 : comble	
Façade nord-est					1 : étage
Pignon nord-ouest	1 : vers la cave				4 : rez-de-chaussée 2 : étage

Intérieur

Au XV^e siècle, le logis comportait une unique salle sous charpente sans doute. Au XVI^e siècle, le bâtiment se compose d'une grande salle au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage toutes deux à feu (il ne subsiste qu'une cheminée). Le comble était très certainement aménagé. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Placard	Latrines
Cave	-1		1	
Escalier tournant	Du -1 au 0			
Escalier en vis	Du 0 au comble			1
Salle	Rez-de-chaussée	1		
Chambre	Étage	1		

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle	209 cm	147 cm	160 cm
Chambre de droite	242 cm	133 cm	169 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches Grand escalier	154 cm	15 cm	30 cm

Dépendances

Des vestiges de fortification sont encore visibles. En effet, une partie de mur (il ne reste aujourd'hui que quelques pierres d'arrachement) près du pignon nord-ouest devait à l'origine rejoindre **le pavillon rectangulaire défensif**. Ce dernier est surmonté d'une toiture en croupe bordée d'une corniche de bois. Il comporte quelques ouvertures dont les encadrements sont en pierres calcaires. D'autres ouvertures ont été repercées ultérieurement. De petites arquebuseries sont percées de part et d'autres du bâtiment.



Intérêt du site

Le logis de Buis est intéressant en de nombreux points. Le bâtiment aurait été construit en plusieurs campagnes de construction comme en témoigne **les quatre ouvertures en grès roussard** à la base du pignon nord-ouest. Selon Julien Hardy³⁰, le premier logis, n'aurait eu qu'un niveau d'élévation dont il subsiste des traces sur le pignon sud-est. L'étage aurait ensuite été bâti au XVI^e siècle. La façade principale est donc aujourd'hui éclairée par des ouvertures toutes différentes. En effet, le rez-de-chaussée comporte une fenêtre à croisée à fines moulures à gorges et une fenêtre à traverse à moulures à gorges et à filets. Ces deux ouvertures sont surmontées de fenêtres de même type mais non ornées. Enfin le comble est éclairé à gauche **par une lucarne dont la baie est à arc en plein cintre**, et dont l'encadrement comporte une alternance de pierre de grès roussard et de grès de couleur grise. Cette baie est surmontée d'un fronton triangulaire surbaissé dont l'amortissement prend la forme d'un boulet de pierre. A droite, se trouve **une autre lucarne de même type** mais qui comporte des baies jumelées à arc en plein cintre. La toiture est bordée par une corniche en pierre qui s'interrompt sous les lucarnes.

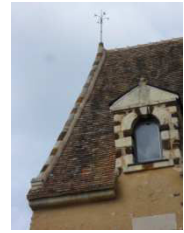


³⁰HARDY J., Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois, *Monument du mois, Saint-Célerin*, La Ferté-Bernard, octobre 2004, p.15.

On peut aussi voir sur cette façade principale (et non sur la façade arrière) des rampants de toitures dont le décor s'organise grâce à **l'alternance de pierres en grès roussard et en grès de couleur grise**. La façade arrière ne comporte qu'une petite ouverture en grès roussard sans grand intérêt. On y voit par contre une large tour d'escalier



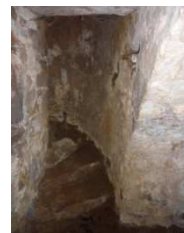
ronde hors-œuvre centrée. Elle est éclairée par quelques petites ouvertures en grès roussard dont certaines ont conservé leurs grilles de protection. Notons la présence d'un élément en encorbellement au niveau de l'étage, **qui est un cabinet de latrines**, surmonté d'une petite arquebuisière, faisant ainsi double emploi. Si l'on se place en dessous, on peut encore y voir **l'assise en bois, ce qui est extrêmement rare. On la voit d'ailleurs de manière plus évidente à**



l'intérieur du logis. Des bâtiments ont été accolés à la façade, au pied de la tour. D'autres arquebuisières sont visibles sur la tour dans la partie inférieure de cette dernière. A droite de la tour, se trouve accolé au pignon nord-ouest **un petit pavillon défensif carré surmonté d'une toiture en croupe**. Il



comporte sur trois de ses faces une petite arquebuisière, ce qui permet de protéger chaque partie du bâtiment. On accède à ce pavillon, par l'intérieur du logis. Non loin, dans le pignon nord-ouest se trouve une porte à laquelle on accède en descendant quelques marches de pierre. Il s'agit de **l'entrée de la cave. Cette dernière est voûtée en berceau brisé**. Le sol est couvert de grosses dalles de pierre et au centre coule un mince filet d'eau, puisqu'une source s'y trouve dans cette cave. **A gauche de l'entrée se trouve un petit escalier tournant** qui menait à l'origine au pavillon défensif, mais qui est aujourd'hui bouché. Non loin de là, se trouve un petit placard en grès roussard ayant perdu sa boiserie. Le rez-de-chaussée du logis ne se compose que d'une unique pièce chauffée **par une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de pierre repose sur deux corbeaux à peine moulurés. Dans cette pièce on peut ainsi voir les quatre ouvertures en grès roussard évoquées au début de cette description ainsi que les deux portes d'entrée murées. On accède à l'étage par un large escalier en vis en bois **dont les marches sont gironnées et portant noyau, ce qui est plutôt rare**.



Cet escalier est tournant à droite. On voit aussi à l'étage une porte chanfreinée dont **les boiseries et les huisseries semblent du XVIIe siècle**. Cette porte mène à une chambre chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de pierre repose sur deux corbeaux légèrement moulurés surmontant deux piédroits placés sur deux socles eux aussi légèrement moulurés.



Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Buis comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Buis comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
R. de Bux	de Buis	Vers 1100			VALLEE
Mathieu et Odon de Buis	de Buis	1196			HARDY
Jean de Bouis	de Buis	1405	Ecuyer		HARDY
Jean de Vanssay	de Vanssay	1453 1457			CHAMBOIS HARDY
Jean de Vanssay	de Vanssay	1476			GENDROT

Selon Julien Hardy³¹, la seigneurie de Buis serait mentionnée dès 1060-1070 et serait qualifiée d'alleu. Les premiers seigneurs connus sont R. de Bux³² vers 1100 et Mathieu et Odon de Buis témoins lors de la fondation du prieuré de Torcé en 1196³³. Il faut ensuite attendre 1405 pour trouver de nouveau un seigneur. Ce dernier se nomme Jean de Buis et fut écuyer³⁴. Il eut une fille sans doute unique répondant au nom de Catherine. Cette dernière épousa Jean, de Vanssay, seigneur de La Barre³⁵. On le trouve en tant que seigneur de Buis de 1453 à 1457³⁶. Son fils Jean issu de son premier mariage lui succéda et apparaît le 28 septembre 1476 lorsqu'il rend foy et hommage au seigneur de Montfort pour le moulin de Charruau en Torcé³⁷.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI



La douve qui entourait le logis est en partie conservée.

Sources

ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 275/36 : Cadastre Saint-Célerin : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

³¹ *Ibid.*, p. 14.

³² VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 160. Il cite le Cartulaire de Saint-Vincent, p. 805.

³³ *Ibid.* : *Matheus et Odo de Buxo*, ADS H 375.

³⁴ HARDY J., Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois, *Monument du mois...op.cit.* p. 14 / GENDROT F.A., *Mosaïques d'histoires de la commune de Torcé-en-Vallée et des environs*, 1937, p. 171.

³⁵ HARDY J., Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois, *Monument du mois...op.cit.* p. 14 / GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires...op.cit.* p. 172 / Voir volume du canton de Saint-Calais, commune de Conflans-sur-Anille, La Barre.

³⁶ ADS 18 J 575 : note de Em.Louis Chambois. / GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires...op.cit.* p. 172. Il cite un acte du 26 décembre 1457 où Jehan de Vanssay rend aveu pour La Courtillière à Jehan de Courvallain seigneur de Couléon.

³⁷ GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires...op.cit.* p. 172 et 246.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 54.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 229.

GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires de la commune de Torcé-en-Vallée et des environs*, 1937, p. 171-172 et 246.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7.

HARDY J., *Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois, Monument du mois, Saint-Célerin*, La Ferté-Bernard, octobre 2004, p.14-15.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 146.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 160.

Documents iconographiques



Carte postale ancienne communiquée par le propriétaire actuel.



ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier.

Canton de Montfort-le-Gesnois

Saint-Corneille

Hyre



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1836 au 1/2500 commune de Saint-Corneille section B1 du Bourg 1-334, cote PC 277 007.

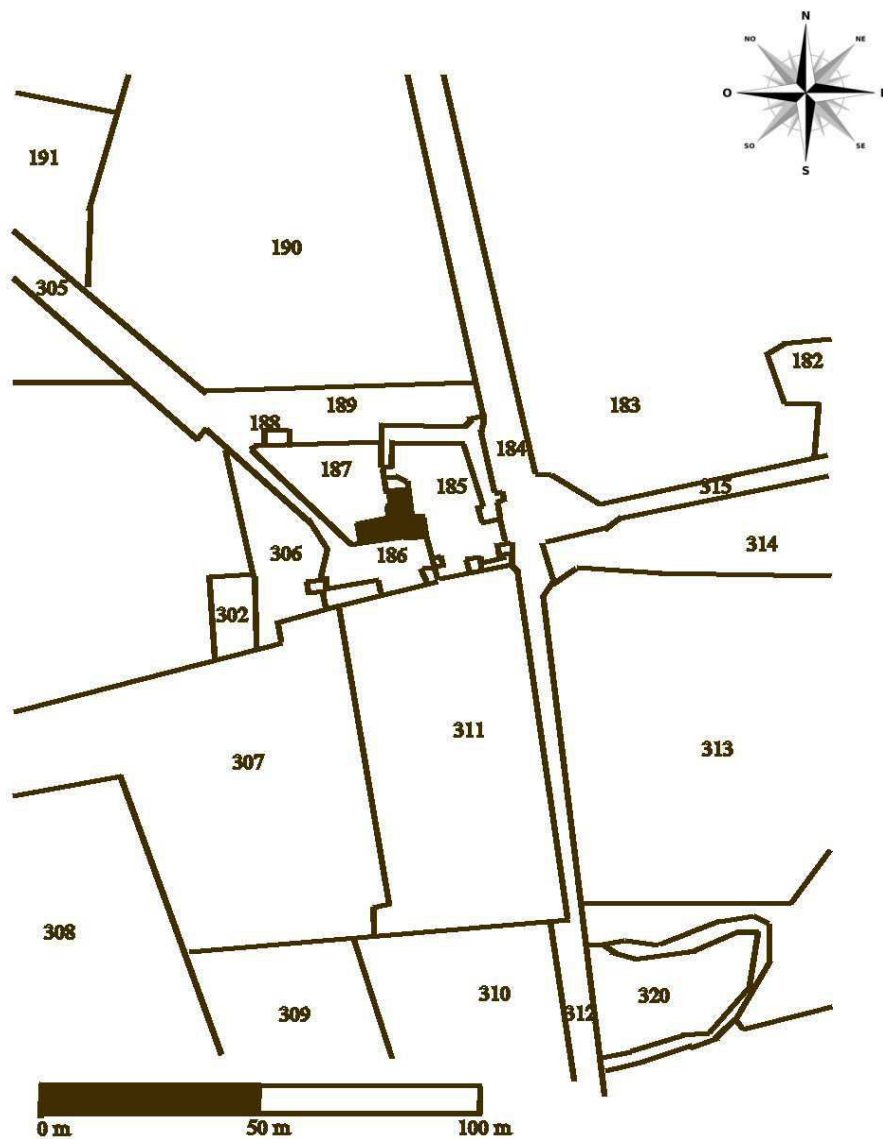
Carte IGN 1/25000 : 1718 E Ballon, IGN Paris

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 451843, 40 m y = 2342465, 45 m

Le site de Hyre se trouve implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 63 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Lortier et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	446, 17
Logis / cours d'eau	402, 20
Logis / espace boisé	746, 14

Cadastre



- 182 : La Mare
- 183 : Le Champ de La Mare
- 184 : L'avenue du Bois Doux
- 185 : Hyre
- 186 : Hyre
- 187 : Le Jardin
- 188 : Le Jardin
- 189 : Le Jardin
- 190 : Le Champ du Pressoir
- 191 : Le Champ Bas
- 302 : La Vigne
- 305 : L'avenue du Bourg
- 306 : Le Jardin
- 307 : Le Verger
- 308 : Le Champ des 6 Jours
- 309 : Le Champ de Derrière
- 310 : Le Petit Parc
- 311 : Le Jardin
- 312 : L'avenue des Rousselières
- 313 : L'Ecobue
- 314 : Le Jardin
- 315 : L'avenue du Nord
- 320 : La Pépinière

Vestiges

Typologie : Logis en L à tour.

Datation : XIVe siècle, largement remanié aux XVIIe, XIXe et XXe siècles.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, chaînage d'angle en grès, et encadrement des ouvertures en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 19 mai 2012.

Etat de conservation : Logis remanié aux XVIIe, XIXe et XXe siècles, une restauration avait été effectuée il y a quelques années. L'enduit de la façade sud n'a pas été restauré. Il est encore cimenté. Grâce au dessin réalisé par le fils des actuels propriétaires à l'aide des informations fournies par son grand-père sur l'apparence du logis avant 1926, il est intéressant de noter les remaniements effectués au XXe siècle. Ainsi de nombreuses lucarnes ont été percées sur la façade sud. La porte principale a été largement remaniée et a perdu ainsi son arc en plein cintre et ses deux vantaux. Une ouverture a été percée à sa gauche. Un perron a été créé sous les trois grandes fenêtres à gauche de l'entrée principale. Le pavillon situé à droite a été lui aussi très remanié. La toiture qui était très pentue a été largement arasée, perdant ainsi son caractère de maison seigneuriale. Les ouvertures de ce pavillon ont été aussi en partie remaniées. En effet la fenêtre la plus à gauche a été transformée en porte et une autre porte a été repercée à l'extrême droite du pavillon. La toiture de la tour d'escaliers située sur la façade nord a été remaniée et a perdu de la hauteur. La cheminée conservée dans le pavillon a été remaniée car les consoles sont de provenances différentes.

Classement Monuments Historiques : Non

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier hexagonale hors-œuvre non centrée, d'un oculus, d'une fente de tir, d'une fenêtre longue chanfreinée agrémentée de grilles, d'un escalier en vis, de portes chanfreinées à l'intérieur, d'une cheminée engagée à hotte droite et d'une cave voûtée qui comporte des placards. Dépendances : présence d'un mur d'enceinte avec contreforts agrémenté d'une tour de défense et d'un porche.

Extérieur

Le logis de plan en L se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé et comble). Le bâtiment en retour en équerre formant le L n'a pu être mesuré.

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	21, 80 m	8,55 m
Pavillon	8, 2 m	8, 55 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue probablement remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par dix neuf ouvertures : cinq lucarnes récentes, une entrée de cave en arc en plein cintre qui semble ancienne, une autre de même type qui est récente, six fenêtres datant du XVIIe siècle, deux fenêtres transformées en portes, trois portes récentes et une fenêtre récente. Outre la tour, la façade nord comporte six ouvertures : une lucarne récente, deux chiens assis récents, une fenêtre récente, une petite ouverture ancienne, et une longue fenêtre ancienne. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtre ancienne	Petite ouverture ancienne
Façade nord	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des pièces qui subsistent et des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Placards
Cave	-1		2
Escalier en vis	Du 0 au comble		
Chambre pavillon		1	

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches Grand escalier	133 cm	18 cm	28 cm

Dépendances

Les dépendances du logis de Hyre sont d'un intérêt particulier, car une partie de la clôture de la cour est encore visible. En effet **ce mur est encore agrémenté de contreforts en certain endroits**. La cour est aussi close en partie par des bâtiments d'exploitation et au nord-est de la cour se trouve une tour défensive. La toiture de cette tour polygonale est bordée par une corniche de pierre. Au niveau du rez-de-chaussée se trouve sur deux des côtés, trois petites archères qui contrôlent l'accès à la cour. D'autres petits pavillons se trouvant dans des coins de la cour sont encore visibles. Les vestiges d'un porche sont aussi visibles à l'entrée de la ferme. Un autre porche est aussi présent entre la ferme et le logis.



Intérêt du site

Bien que très remanié, le logis de Hyres a conservé quelques-unes de ses caractéristiques seigneuriales datant de la période qui nous intéresse. En effet, la présence sur la façade nord de la tour d'escalier hexagonale hors-œuvre non centrée en est un bel exemple. **Cette tour** a perdu sa toiture d'origine, mais conserve deux ouvertures anciennes dont l'une d'entre elles est ornée de chanfreins et agrémentée de grilles de protection. Au-dessus de cette fenêtre se trouve un petit oculus, lui-même surmonté d'une fente de tir disposée de manière horizontale. A l'intérieur de cette tour se trouve **un escalier en vis** constitué de marches gironnées portant noyau bâti en pierre. L'escalier est tournant à gauche et comporte, à divers étage **des portes chanfreinées**. Du logis, on peut accéder au pavillon accolé, qui lui-même dessert le bâtiment en retour d'équerre. Dans cette partie à l'étage se trouve au rez-de-chaussée une petite pièce chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** qui a été largement remaniée, puisque le linteau de bois repose sur deux consoles de provenances différentes. Celle de gauche est à arêtes vives dans le goût gothique, alors que celle de droite n'est presque pas ornée. Le logis a été bâti au-dessus **d'une grande cave voutée** qui comporte en certains endroits des placards dont les portes de bois ont disparu.



Données historiques

Sources :

ADS 7 F 26

24 avril 1542 (copie du chartrier de Boisguinant)

Declaracion que Guillaume de Mondragon escuier seigneur de Hires de noble homme Monseigneur Marin Chabot seigneur du Vivier et de Boysguinant au regard du fief de Boisguinant...

ADS B 569

18 mars 1720

A Monsieur Le Senechal du Mayne ou Monsieur Lelieutenant General au mans

Supplient humblement René francois de Girard escuier seigneur de la chauvoie et anne Magdelaine de Mondragon Son Epouse damoiselle et nous Remontrent que pour arangement de leur affaires ilz ont este obliges de vendre leur Terre fie et seigneurie de hire et ses dependances Scitue parroisse de St Corneille par contrat du 15 septembre 1719 passe devant Gendrot notaire a Jacques pareslier a dame Renée Le Royer Son Epouse pour la Somme de cinquante mil livres...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Hyre comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Hyre comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guillaume de Mondragon	de Mondragon	1535 1542		Licencié es lois	CORDONNIER ADS 7 F 26
Louise Denisot	de Mondragon ?	1576			CORDONNIER
René de Mondragon	de Mondragon	1576 1581			CORDONNIER

La seigneurie de Hyre fut détenue en 1535-1542, par Guillaume de Mondragon, licencié ès lois³⁸. On trouve ensuite le 2 février 1576 une certaine Louise Denisot dame de Hyres³⁹ sans savoir si elle a un lien avec la famille de Mondragon. Le 7 novembre 1576⁴⁰, apparaît noble René de Mondragon seigneur de Yres⁴¹. On le trouve une nouvelle fois le 29 avril 1578⁴², puis le 24 novembre 1580⁴³ et le 24 décembre 1581⁴⁴.

³⁸ ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier. Il cite ADS G 720.

³⁹ ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier. Il cite l'État civil de Montfort.

⁴⁰ ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier.

⁴¹ ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier. Il cite l'État civil de Pont-de-Gennes.

⁴² ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier. Il cite l'État civil de Pont-de-Gennes.

⁴³ ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier.

⁴⁴ ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier. Il cite l'État civil de Pont-de-Gennes.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

La chapelle a été détruite au XXe siècle.

Sources

ADS B 569 : 1720 : Civil, procédures et actes divers.

ADS 7 F 26 : Collection Menjot d'Elbeune : Notes sur le canton de Tuffé, histoire féodale.

ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 278/27 : Cadastre Saint-Corneille : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 234.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p 1212.

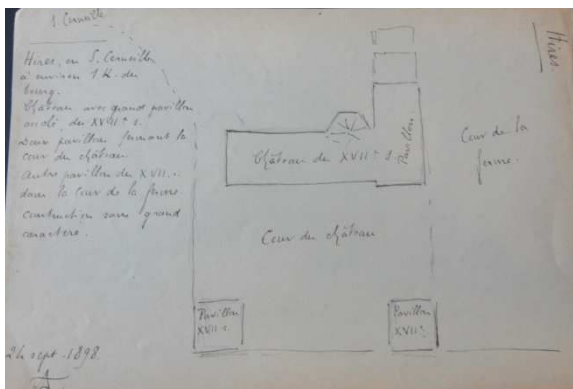
GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7.

GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires de la commune de Torcé-en-Vallée et des environs*, 1937, p. 292.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 180 et 182.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2, p. 488.

Documents iconographiques



ADS 18 J 575 : Fonds Paul Cordonnier. Dessin réalisé le 24 août 1898 et dessin réalisé par le fils des propriétaires actuels représentant Hyre avant 1926, d'après les informations données par son grand-père ayant vécu sur le site à ce moment là.

Canton de Montfort-le-Gesnois

Torcée-en-Vallée

Les Aulnays



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1836 au 1/2500 commune de Torcée-en-Vallée section B4 de Conhard 734-952, cote PC 366 010.

Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 454712,55 m y = 2348583,67 m

Le site des Aulnays se trouve implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 74 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Parence et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1726, 04
Logis / cours d'eau	35
Logis / espace boisé	60, 33

Cadastre



- 871 : La Pièce
- 872 : Le Petit Champ
- 873 : La Pièce
- 930 : Le Pré
- 931 : Pré
- 932 : Champ Bas
- 933 : Le Pré
- 934 : Le Grand Pré
- 935 : Le Grand Pré
- 936 : Le Pré de l'Ane
- 937 : L'Allée
- 938 : La Douve
- 939 : Le Jardin des Douves
- 940 : Le Jardin
- 941 : Les Aulnays
- 942 : Le Jardin
- 943 : Les Aulnays
- 944 : La Douve
- 945 : Le Verger
- 946 : Le Broussil
- 947 : Le Paturail
- 948 : Les Aulnays
- 949 : Le Paturail
- 950 : Le Petit Clos
- 951 : Le Champ des Prés
- 952 : Le Champ de La Troisne

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour entouré de douves.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise, chaînage d'angle en grès de couleur grise, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 31 août 2012.

Etat de conservation : Logis non remanié, restauré il y a longtemps. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait sans doute à l'origine l'appareillage a disparu en certains endroits. Le logis devait avoir une taille plus importante, car des pierres d'arrachement sont visibles sur la tour, ainsi qu'un certain nombre d'ouvertures murées. Les latrines ont aujourd'hui disparu.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée d'une corniche, d'une tour carrée contenant l'escalier, d'une haute porte d'entrée encadrée par des pierres sculptées en bossages en tables, d'une porte à arc en plein cintre, de deux lucarnes, de grandes fenêtres peut-être remaniées, de nombreuses archères, d'arquebusières, d'un trou d'évacuation des eaux usées provenant d'anciennes latrines aujourd'hui disparues donnant dans les douves, d'ouvertures protégées par des grilles, d'un escalier rampe-sur-rampe, de deux cheminées engagées à hotte droite, de portes intérieures à arc en plein cintre, de caves voûtées et de niches.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	9,7 m	12,9 m
Tour d'escalier	7,35 m	4,10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	2	Ardoises

La façade nord est rythmée aujourd'hui par trois ouvertures : une grande fenêtre, une petite ouverture et une lucarne. La façade sud comporte quatre ouvertures : trois grandes fenêtres et une fenêtre transformée en porte. Enfin le pignon ouest est rythmé par la présence de trois ouvertures : deux grandes fenêtres et une porte à arc en plein cintre. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres	Petite ouverture	Lucarnes
Façade nord	1 : rez-de-chaussée (sur la tour)	1 : rez-de-chaussée	1 : cave	1 : comble
Façade sud		2 : rez-de-chaussée 2 : étage		1 : comble (sur la tour)
Pignon ouest	1 : vers cave	1 : rez-de-chaussée 1 : étage		

Intérieur

Le logis comporte actuellement deux pièces au rez-de-chaussée (à l'origine, il s'agissait peut-être d'une pièce unique) et une chambre accompagnée de deux petites pièces à l'étage. La chambre et l'une des petites pièces sont accessibles de l'escalier. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Niches
Cave voûtée	-1		2
Escalier rampe-sur-rampe	Du 0 au comble		
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	
Chambre	Étage	1	

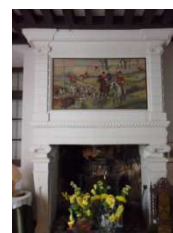
Mesures effectuées à l'intérieur

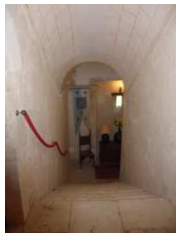
Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	234 cm	194 cm	150 cm
Chambre	201 cm	169 cm	153 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur
Marches Grand escalier	143 cm	15 cm

Intérêt du site

Le logis des Aulnays est un site très intéressant. Situé sur une plate-forme entièrement entourée d'eau, le bâtiment semble néanmoins avoir perdu une partie de son ensemble vers l'orient. **En effet des pierres d'arrachement, ainsi que des ouvertures murées sont visibles sur le mur de la tour d'escalier.** Cette dernière de forme rectangulaire, hors-œuvre, est éclairée par quelques petites ouvertures au fil des étages. Elle est surmontée d'une haute toiture en croupe bordée d'une corniche de pierre. Du côté sud se trouve donnant dans le comble **une lucarne à baie à arc en plein cintre** dont l'encadrement imite deux faux-pilastres. Le tout est surmonté par un fronton triangulaire surbaissé dont l'amortissement prend la forme d'un gros boulet de pierre taillé. Le reste du bâtiment est éclairé par de grandes fenêtres déjà caractéristiques de l'architecture classique du XVIIe siècle, et d'une autre lucarne de même type sur la façade nord. La cave comporte quelques petites ouvertures encore protégées par des grilles. On entre dans le logis **par une grande porte située sur la façade nord au niveau de la tour.** L'ouverture est à arc en plein cintre surmontée par un oculus. Le tout est encadré par des pierres sculptées en bossages en tables. Cette partie est ensuite encadrée par deux demi-pilastres reposant sur de faux socles et sont surmontés par deux chapiteaux doriques. Le couronnement de cette porte est un entablement encadré sur les côtés de deux demi-pilastres reposant sur de faux socles et sont surmontés par deux chapiteaux doriques. Il est surmonté d'une frise ornée de trois rosaces sculptées. Cette frise est elle-même surmontée d'un fronton cintré comportant en son centre une coquille. Dans l'entrée se trouve un accès à une partie des caves. Ces dernières se composent **de plusieurs pièces voûtées**, où l'on accède en enfilade par des portes à arc en plein cintre. On peut y voir en certains endroits des niches et des éléments défensifs. Une partie des caves est aussi accessible par le pignon ouest grâce à une porte à arc en plein cintre situées vers l'extérieur. Au rez-de-chaussée se trouve une grande salle chauffée par une **cheminée engagée à hotte droite.** Cette dernière est ornée d'une corniche et de deux demi-pilastres à bossages à tables reposant sur des socles et surmontés de chapiteaux ioniques. Le linteau est orné d'une frise sculptée de pétales et dont le centre comporte une coquille sculptée. Ce linteau repose sur deux consoles formant jambages sculptés à chapiteaux ioniques.





On accède à l'étage par le **bel escalier rampe-sur-rampe** à voûte en berceau. Le mur-noyau est orné sur ses extrémités situées sur chaque palier par **des pilastres d'ordre dorique** sur lesquels reposent les voûtes dudit palier. Dans les étages, on peut voir les portes murées qui donnaient accès à la partie du bâtiment ayant disparu. **Au premier étage se trouvent deux portes légèrement biaises.** Celle de gauche donne accès à une petite pièce et celle de droite ouvre sur la chambre. Cette dernière est chauffée par une **cheminée engagée à hotte droite** surmontée par une corniche. Le linteau de pierre repose sur deux consoles formant jambages. Les pièces de l'étage comportent en divers endroits des archères donnant à l'extérieur sur différents côtés du logis.



Données historiques

Sources :

ADS H 375

6 octobre 1502 (Copie du XVIIe ou XVIIIe siècle)

Sachent tous presents et a venir que en nostre cour de Montfort en droict par devant nous personnellement Etablis Damoysselle Jehanne Dyerriau veuve de feu Guillaume de Rochefort en Son vivant Escuyer, Dame des aulnois Dune part et venerable et discrete personne frere Richart Logier Prestre Prieur du Prieuré de nostre Dame de Torcey, membre dependant de l'abaye de mairemoustier lez Tours dautre part. Soumettants Cest a Scavoit ledit Prieur soy, ses successeurs Et biens dudit Prieuré Et la ditte Dyerriau Elle, ses hoirs biens et choses quelconques meubles presents Et avenir au pouvoir Et juridiction de nostre ditte Cour et de toutes autres Si metier est quant à c'est fait, Confessent avoir aujourd'huy fait permutation et Eschange de certains leurs heritages comme S'ensuit, C'esr a Scavoit que laditte Damoiselle a Baillé Et par ves presentes baille audit prieur qui a prins Et accepté pour luy et Ses successeurs audit Prieuré une pièce de pré...

[...]

Joignant d'un costé aux Prés de Jousques d'autre costé et des deux Bouts au Doumaine de la ditte Seigneurie des aulnois...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Les Aulnays comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean Tachel	Tachel	1279 1280	Ecuyer		CORDONNIER GUY
Guillaume de Rochefort	de Rochefort	Avant 1502	Ecuyer		CORDONNIER
Jeanne d'Yerriau	de Rochefort	1502	Dame		CORDONNIER
Hélie de Rochefort	de Rochefort	1527 1534	Ecuyer		CORDONNIER
Pierre de Bernay	de Bernay	1534			DUFOUR
Hélie de Rochefort	de Rochefort	1534	Ecuyer		CORDONNIER
Jacques de Boisnay	de Boisnay	1552 1577	Ecuyer		CORDONNIER

Selon Laure Levacher-Renoult, un premier château fort aurait été élevé au Xe siècle aux Aulnays⁴⁵. Le premier seigneur connu des Aulnays se nomme Jean Tachel et apparaît en 1279⁴⁶. Il semble que vers 1359, les Anglais aient voulu prendre Les Aulnays⁴⁷. Au début du XVIe siècle, nous trouvons Guillaume de Rochefort seigneur des Aulnays. Il épousa Jeanne d'Yerriau, troisième fille de Guillaume d'Yerriau, écuyer seigneur de Voisines et de Catherine de Courvalain. Elle est citée comme veuve en 1502⁴⁸. En 1527, apparaît Hélie de Rochefort, peut-être fils de Guillaume et de Jeanne.⁴⁹ On sait qu'en 1534, il fut marié à Radegonde Le Bigot et est cité dans un acte du 3 juillet avec Pierre de Bernay, seigneur de La Grande Maison à Lombron⁵⁰, licencié en lois et ancien avocat de la Cour du Parlement. Ce dernier aurait acheté la seigneurie des Aulnays⁵¹. Pierre Dufour pense qu'il s'agit d'un emprunt déguisé, car les 600 livres données pour l'achat de cette terre furent remboursées et vraisemblablement l'acte annulé. Dans un document rédigé par A. Trouillet, curé de Torcé-en-Vallée, apparaît en 1552⁵², puis le 11 février 1577, un certain Jacques de Boisnay sieur des Aulnays et de Courparent⁵³. Ce dernier fut le fils de Guillaume de Boisnay qui épousa Andrée d'Yerriau, sœur de Jeanne l'épouse de Guillaume de Rochefort⁵⁴. Jacques hérita sans doute des Aulnays par sa tante Jeanne. Il épousa une certaine Helean Dorvaux⁵⁵.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Seigneurie	6 octobre 1502	ADS H 375
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI



Le logis est encore aujourd'hui complètement **entouré de douves**. Non loin du logis se trouve un moulin faisant partie des dépendances.

Sources

ADS H 375 : XIe-XVIe siècles : Prieuré de Notre Dame de Torcé, dépendant de l'abbaye de Marmoutier de Tours.

ADS 18 J 576 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 366/31 : Cadastre Torcé-en-Vallée : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

⁴⁵ LEVACHER-RENOULT L., *Torcée-en-Vallée, domaine de La Tour et de Notre-Dame*, Atelier Raymond Crès, Bonnétable, 1983, p. 31 / GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires de la commune de Torcé-en-Vallée et des environs*, 1937, p. 130 bis-132, 186 et 241.

⁴⁶ ADS 18 J 576. Paul Cordonnier cite ADS H 375 / GUY A., *Etude historique sur Bonnétable, depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Prevost Guilleux, Bonnétable, 1895, p. 129 : 1279 : Charte du doyen de Malestable par laquelle Jehan dit Tasche, escuyer, seigneur des Aulnais paroisse de Torcé, donne au prieuré de Torcé une rente d'un denier mançais qui lui était due (Cartulaire de Marmoutiers) / GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires...op.cit.* p. 239, 241, 479 et 483.

⁴⁷ GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires...op.cit.* p. 183.

⁴⁸ ADS H 375 / ADS 18 J 576 / LEVACHER-RENOULT L., *Torcée-en-Vallée...op.cit.* p. 88.

⁴⁹ ADS 18 J 576.

⁵⁰ Voir le présent volume, commune de Lombron, La Grande Maison.

⁵¹ ADS 18 J 576 / DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XVe siècles) », *La Province du Maine*, Octobre-Décembre 1972, p. 315.

⁵² LEVACHER-RENOULT L., *Torcée-en-Vallée...op.cit.* p. 88.

⁵³ ADS 18 J 576 / GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires...op.cit.* p. 484.

⁵⁴ GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires...op.cit.* p. 188.

⁵⁵ *Ibid.* p. 284.

Bibliographie

DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XVe siècle) », *La Province du Maine*, Octobre-Décembre 1972, p. 315.

GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires de la commune de Torcé-en-Vallée et des environs*, 1937, p. 130 bis, 132, 183-188, 239-241, 479, 482-484.

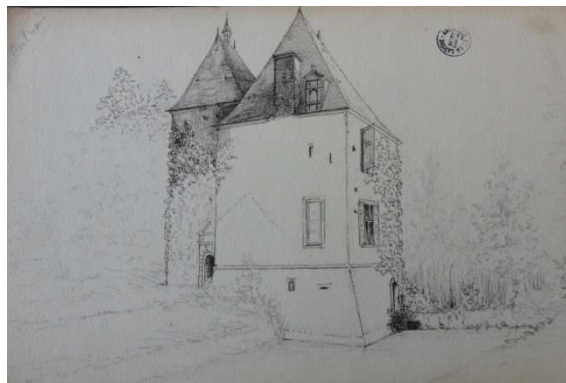
GUY A., *Etude historique sur Bonnétable, depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Prevost Guilleux, Bonnétable, 1895, p. 129.

LEVACHER-RENOULT L., *Torcée-en-Vallée, domaine de La Tour et de Notre-Dame*, Atelier Raymond Crès, Bonnétable, 1983, p. 31-32.

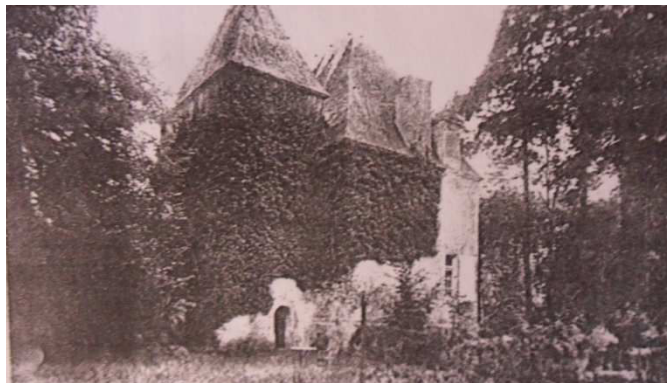
PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 348 et 355.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1, p. 28.

Documents iconographiques



ADS 18 J 576 : Fonds Paul Cordonnier.



ADS 2 FI 3526.

Table des matières :

CANTON DE MONTFORT LE GESNOIS

1- Champagné.....	1
Les Hêtres.....	1
2- Lombron	4
La Grande Maison	4
3- Montfort-le-Gesnois.....	11
La Bondonnière	11
La Maison du Grand Chardon	16
4- Saint-Célerin.....	21
Buis.....	21
5- Saint-Corneille.....	28
Hyre.....	28
6- Torcée-en-Vallée.....	34
Les Aulnays.....	34

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 11 : *corpus* : canton de Montfort-le-Gesnois

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another; the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène **RENAUDIN**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XV^e siècle)
Volume 12 : corpus : canton de Montmirail*

JURY

Rapporteurs : **Philippe RACINET**, Professeur, Université de Picardie
Élisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : **Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER**, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CASSSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : **Annie RENOUX**, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Montmirail

Courgenard

La Grande Mérie¹



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1838 au 1/2500 commune de Courgenard section B2 de La Grande Mérie 196-531, cote PC 106 014.

Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

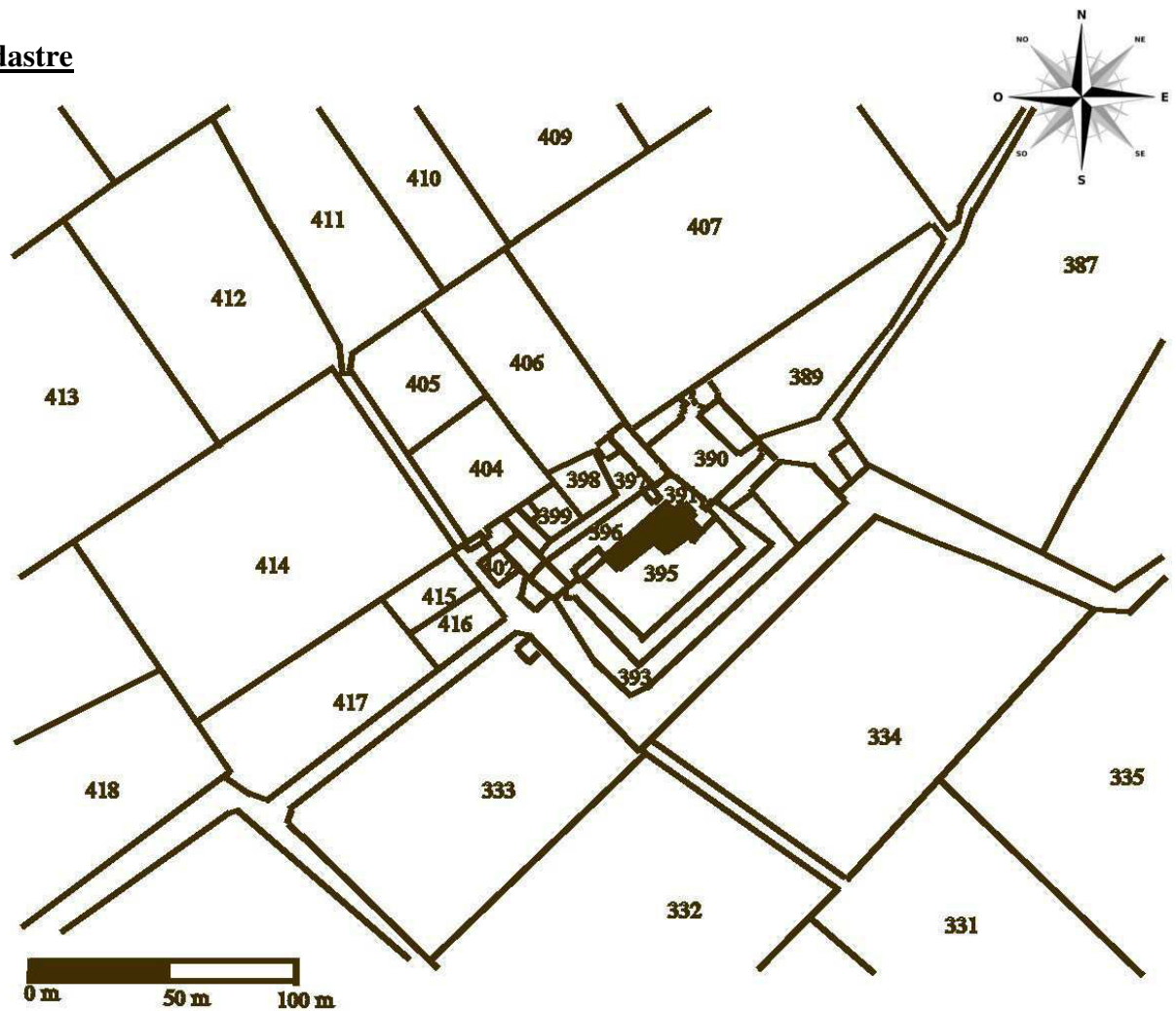
Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 481442,34 m y = 2351306,77 m

Le site de La Grande Mérie est implanté dans le village à 157 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant Le Gradon et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	517, 20
Logis / cours d'eau	1291, 05
Logis / espace boisé	580, 16

¹PERSIGNAN L. (abbé), *Chronique de la paroisse de Courgenard*, JF. Besnard, Courgenard, 1841, présente édition Fédération des Amis du Perche, 2001, p. 61. Ce dernier indique que le nom originel du site aurait été l'hébergement.

Cadastre



- | | |
|-------------------------------|----------------------------|
| 331 : Le Pré de La Fontaine | 404 : Le Jardin |
| 332 : Le Champ de La Fontaine | 405 : Le Jardin |
| 333 : Le Champ de La Grange | 406 : Le Jardin |
| 334 : Le Champ Fontaine | 407 : Le Champ de La Fille |
| 335 : Le Pré de La Fontaine | 409 : Le Grand Champ |
| 387 : Le Champ des Haies | 410 : Le Grand Champ |
| 389 : Le Verger | 411 : Le Grand Champ |
| 390 : La Grande Mérie | 412 : Le Verger |
| 391 : Le Petit Jardin | 413 : Le Petit Champ |
| 395 : Le Jardin | 414 : Le Verger |
| 396 : La Grande Mérie | 415 : Le Jardin |
| 397 : La Grande Mérie | 416 : Le Jardin |
| 398 : La Grande Mérie | 417 : L'avenue |
| 399 : La Grande Mérie | 418 : Les Charmilles |
| 402 : La Grande Mérie | |

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire haut entouré partiellement de douves.

Datation : XVe-XVIe siècles et remaniements du XVIIIe siècle. Chronogramme dans l'escalier mentionnant la date de 1590.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres de taille de calcaire, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, terre cuite (tuiles et briquettes de l'escalier) et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-ouest / Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 30 mars 2013.

Etat de conservation : Logis remanié, en cours de restauration. Le logis a été bâti en deux campagnes de construction semble-t-il. La partie la plus ancienne est la partie de gauche sur la façade avant. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu. Il semble qu'une partie de bâtiment ait disparu au niveau de la façade arrière ; ce qui est confirmé par le dessin du cadastre datant de 1838. Il semble que la partie disparue formait un retour d'équerre. On voit aujourd'hui à droite sur la façade arrière une porte à l'étage donnant dans le vide. Sur la partie qui subsiste du retour en équerre, quelques pierres d'arrachement sont également visibles. Une lucarne a été placée postérieurement afin d'éclairer le comble. Des ouvertures semblent dater du XVIIIe siècle. Une cloison a été installée dans la cage d'escalier créant de petites pièces côté sud-est. Les petites ouvertures dans ces pièces, éclairaient donc à l'origine la cage d'escalier.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, d'une fenêtre remaniée dont les piédroits sont encore chanfreinés, d'une cave voûtée semi enterrée, d'une arquebusière, d'un escalier rampe-sur-rampe agrémenté d'un chronogramme, d'un sol pavé dans la cuisine à l'aide de pierres non uniformes, d'une sculpture non identifiable, d'une cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un four à pain.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). La cave n'est pas directement sous le logis.

Mesures extérieures du logis (partie médiévale)	Longueur	Largeur
Logis	9,30 m	7,40 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade nord-ouest comporte dans sa partie médiévale quatre ouvertures : une porte datant sans doute du XVIIIe siècle, deux grandes fenêtres remaniées au XVIIIe siècle et une fenêtre remaniée mais encore ornée sur ses piédroits de chanfreins. La façade sud-est dans sa partie médiévale ne comporte que deux petites ouvertures éclairant la cage d'escalier. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtre chanfreinée	Petites ouvertures
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : étage
Façade sud-est		

Intérieur

La partie médiévale de La Grande Mérie se composait d'une pièce au rez-de-chaussée et d'une pièce à l'étage. Le tout était desservi par un escalier rampe-sur-rampe. Le bâtiment en retour d'équerre devait comporter d'autres pièces. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier rampe sur rampe	Du 0 au comble	
Cuisine	rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Cuisine	222 cm	56 cm	164 cm

Mesures escalier rampe-sur-rampe	Longueur	Hauteur
Marches escalier	114 cm	14 cm

Dépendances

On entre dans la cour de La Grande Mérie par le sud-ouest en passant sous **un porche composé d'une porte charretière à arc en plein cintre**. L'encadrement de la porte est appareillé de grosses pierres de taille créant un décor. La toiture est bordée d'une petite corniche moulurée. Deux bâtiments sont accolés autour de cette porte. A l'origine, tous les bâtiments d'exploitation étaient disposés afin de créer une cour close. Il semble selon les notes de Paul Cordonnier², que la cour comprenait une seconde porte cochère de même facture située au sud-est. Sur la parcelle 390 du cadastre de 1838, se trouve **une fuie toujours visible aujourd'hui**. Ce bâtiment cylindrique et est couronné d'une toiture en poivrière bordée d'une corniche en pierre et agrémentée de deux lucarnes réalisées dans un style de la fin du XVI^e siècle. Leurs frontons triangulaires sont couronnés d'une boule en pierre et encadrés par deux acrotères également en forme de boule. Un bourrelet de pierre entoure le bâtiment servant de reposoir aux pigeons et prenant également le nom de bandeau de justice.



Intérêt du site

Le logis de La Grande Mérie fut bâti en deux campagnes de construction semble-t-il. La première campagne, qui daterait de la période médiévale concerne la partie la plus à gauche du logis lorsque l'on est du côté de la façade principale au nord-ouest. De ce côté de nombreux remaniements sont visibles au niveau des ouvertures. Seule **la fenêtre la plus à gauche au niveau du rez-de-chaussée a conservé ses piédroits chanfreinés** alors que son linteau a été modifié à l'aide de briquettes de terre cuite. **La façade arrière comporte les stigmates de la destruction d'une grande partie du logis en retour d'équerre**. Ainsi l'on peut voir trois portes situées au niveau de l'étage donnant actuellement dans le vide. Des pierres d'arrachement sont aussi visibles sur les vestiges du retour en équerre. Ces derniers ont cependant conservé la présence d'une petite arquebuisière, **ainsi qu'une cave voûtée** peu enterrée. L'intérieur a conservé quelques éléments intéressants. La cuisine, qui est la salle du rez-de-chaussée subsistant de la période qui nous intéresse, est constituée d'un sol pavé à l'aide de pierres de formes non régulières.



² ADS 18 J 577. Ces notes datent de 1945.



Cette pièce est chauffée par **une petite cheminée engagée à hotte droite remaniée dont le linteau de bois repose sur deux corbeaux** de pierre non ornés. Dans le foyer se trouve un four à pain. Au niveau du piédroit de droite se trouve **un spolia prenant la forme d'une pierre sculptée non identifiable**. Proche de cette pièce, se trouve la cage d'escalier contenant **un bel exemple d'escalier rampe-sur-rampe**, que l'on



peut dater de 1590 si l'on en croit le chronogramme situé entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Les marches sont en pierre. On pénètre dans chaque volée en passant **sous une porte à arc en plein cintre composé d'une alternance de pierre de taille en calcaire et d'une série de petites briquettes rouges**. La taille de la cage d'escalier a été diminuée lors de remaniements afin de créer de petites pièces vers le sud-est. La cage était donc à l'origine plus grande et



éclairée par les deux petites ouvertures visibles sur la façade arrière qui éclairent actuellement les pièces citées précédemment.

Données historiques

Sources :

ADS G 32

17 septembre 1716

Declaration du 17 septembre 1716 par Laquelle Le Sieur Renault Gallois seigneur de La Bliniere comme acquerreur de Messire Louis Gaston fleuriauEvesque d'Orleans rend censivement la maison et terre de La grande Merie alias l'hebergement, cour, jardin derriere et jardin au devant de La Cour a coste duquel sont deux vergers plantes d'arbres fruitiers, bois et hautes futaie appelle La Violerie boutes lesquelles choses contiennent treze journaux. *Item* La basse cour close dependante de La maison du fermier le tout de demi journeau...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Mérie comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Mérie comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
René de Laval	de Laval	Avant 1545			HERBE
?	Leboul	Avant 1594			HERBE
Jehan Robillard	Robillard	1594 1606		Receveur au grenier à sel	HERBE

Selon Eudes-Emmanuel Herbé, il est possible que le lieu ait été acheté en 1261 par le Chapitre. En effet Jean Le Guillier et sa femme Julienne auraient vendu un bordage nommé L'Hebergement à un chanoine dénommé Lancelin³. Il semble plus certain que René de Laval, seigneur de Bois-Dauphin que l'on trouve avant 1545⁴ ait été seigneur de La Grande Mérie. Puis la seigneurie passa ensuite à Jehan Robillard, seigneur de Courtangis et de La Voye en Cherré et receveur au grenier à sel de La Ferté-Bernard en 1594. Il fut également ancien fourrier de des cent gentilshommes de la maison du roi⁵. Il aurait acheté la seigneurie à un certain sieur Le Boul⁶. On trouve toujours Jean Robillard en 1606, alors qu'il fit construire une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste,⁷ et réalise également d'important travaux au niveau du logis⁸.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison et terre / alias l'hebergement	17 septembre 1716	ADS G 32
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble que le logis s'accompagnait également d'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste qui a aujourd'hui disparu⁹. Selon Julien Hardy, il semble que cette chapelle ait pu se trouver au premier étage dans l'un des communs¹⁰. Selon les propriétaires actuels du logis, il semble que



la chapelle se trouvait dans **un pavillon correspondant à la parcelle 397**. Il cite également la mention d'une cloche¹¹. **Une grande partie des douves est encore visible**. Elles sont très intéressantes, car elles sont empierrées. Il s'agit d'un très beau travail de maçonnerie. Il semble que ces douves aient été bâties en deux campagnes de construction, la première au XVIe siècle et la seconde au XVIIe siècle (selon les propriétaires actuels). Elles furent en eau jusque dans les années 40.



³ HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p.48. Il cite : A.D.S. G.1036 (1490-1533) : livre des cens et moutonnaiges de la baronnie de Courgenard. On retrouve cette appellation d'Hebergement mais l'adjectif est celui de bordage, les seigneurs de Champs tiendraient à vie ce lieu. A.D.S. G.32 (inventaire détaillé des déclarations rendues à la baronnie de Courgenard appartenant au Chapitre 1400-1765), dans une déclaration du 17 septembre 1716, le sieur Renault Gallois seigneur de la Blinière acquiert de Messire Louis Gaston Fleurian évêque d'Orléans la maison et terre de la Grande-Méerie qui est dite « alias l'Ebergement ». Le lieu de la Blinière, à l'est de Courgenard, près des « champs forts » est intéressant, dans ce même registre il est dit « la Blinière en la fosse par[oisse] de Courgenard », il semblerait que la fosse fait référence à la mare, ce fut à une époque une maison de maître, en 1698 elle appartenait déjà à un « Regnault Gallois » l'abbé Persigan, homme du XIXe siècle, nous apprend dans sa chronique de la paroisse de Courgenard que les bâtiments avaient été détruits « excepté la ferme ». Au sujet de familles antérieures, on trouve en ce lieu en 1586 une Jehanne Cornu, (qui fonda une rente de 6 sous, pour une messe chaque année). En 1587 Ambroise Cornu certainement le mari de la précédente fonde également une rente assise sur ce lieu. En 1575, on trouve déjà une Barbe Cornu « veuve de François Béquignon », qui fonde une rente sur un champ dépendant de la Blinière.

⁴ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1236 / HERBE E-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p.48/ PERSIGNAN L. (abbé), *Chronique de la paroisse...op.cit.* p. 62.

⁵ PERSIGNAN L. (abbé), *Chronique de la paroisse...op.cit.* p. 62.

⁶ HERBE E-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p.48 / PERSIGNAN L. (abbé), *Chronique de la paroisse...op.cit.* p. 62.

⁷ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine...op.cit.* p. 1236 / HERBE E-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p.48.

⁸ PERSIGNAN L. (abbé), *Chronique de la paroisse...op.cit.* p. 62.

⁹ *Ibid.* p. 28-29. Ce dernier pense que la chapelle aurait été édifée vers 1606.

¹⁰ HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 219 / HERBE E-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p.49.

¹¹ HARDY J., *Les chapelles castrales...op.cit.* p. 219 : Voir ADS G 402.

Sources

ADS G 12 : XVIII^e siècle : Plan de domaines dépendant du temporel du chapitre ou relevant de ses fiefs et situés à Courgenard, Saint-Croix, Saint-Pavace, Pruillé-le-Chétif, Saint-Quentin, Sargé, Souigné-sous-Vallon et Spay.¹²

ADS G 32 : Baronnie de Courgenard, appartenant au chapitre : 1400-1765.

ADS 18 J 577 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 106/26 : Cadastre Courgenard : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 71.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 121.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1236.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 219.

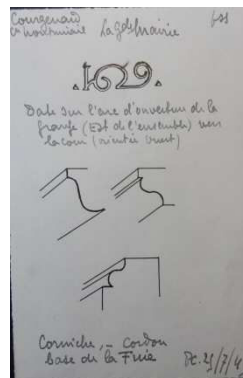
HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 48-50.

PERSIGNAN L. (abbé), *Chronique de la paroisse de Courgenard*, JF. Besnard, Courgenard, 1841, présente édition Fédération des Amis du Perche, 2001, p. 28-29 et 61-62.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 150 et 152-153.

Documents iconographiques

ADS 18 G 12 : Baronnie de Courgenard : Plan levé en 1788.



ADS 18 J 577 : Fonds Paul Cordonnier : dessins datant de 1945.

¹² HARDY J., *Les chapelles castrales...op.cit.*

Canton de Montmirail

Courgenard

Maison dite Le Pavillon



Localisation

Cadastre napoléonien de 1838 au 1/2500 commune de Courgenard section A3 du Bourg 476-592, cote PC 106 012.

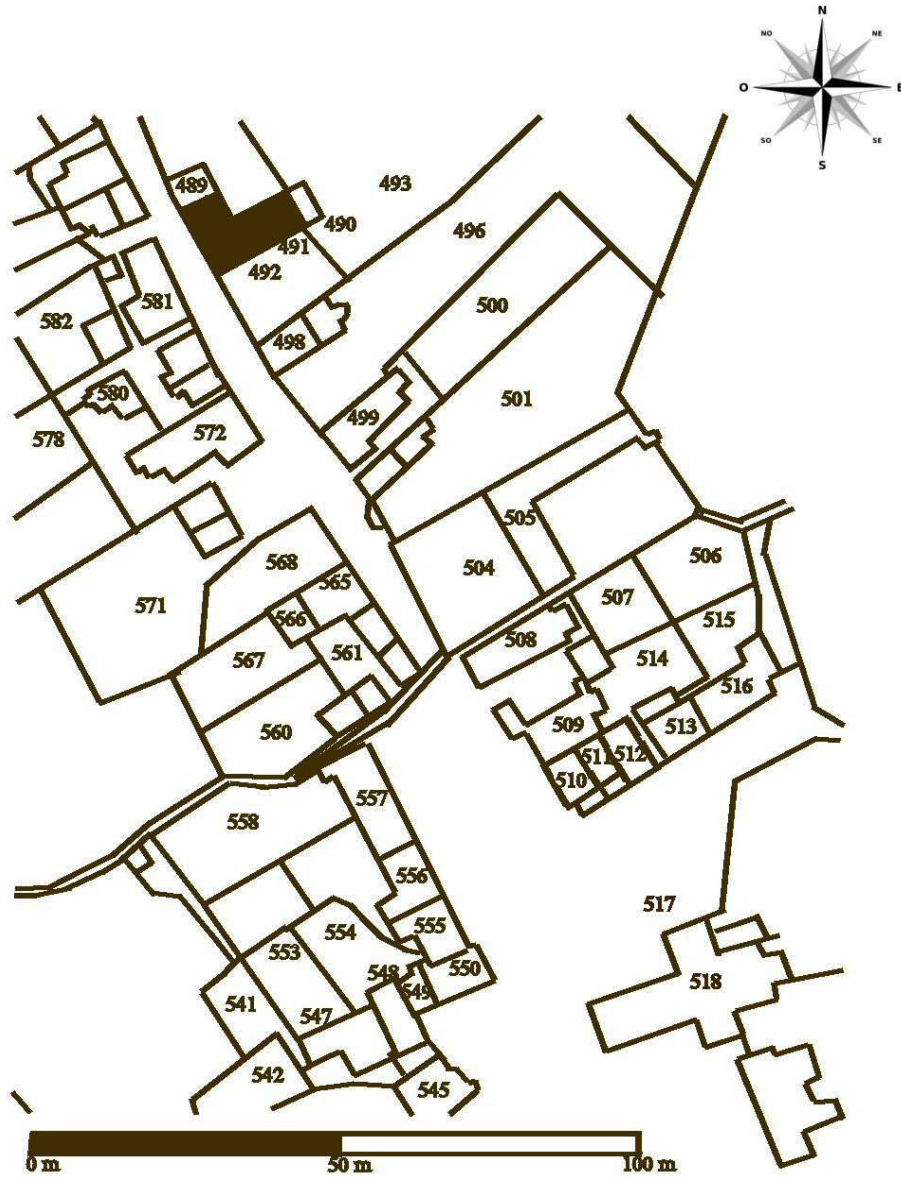
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 480934, 34 m y = 2351613, 68 m

Cette maison est implantée dans le village à 136 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant Le Gradon et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	102, 20
Logis / cours d'eau	864, 50
Logis / Espace boisé	720, 33

Cadastre



489 : Le Bourg
490 : Le Bourg
491 : Le Bourg
492 : Le Bourg
493 : Le Closeau
496 : La Closeau
498 : Le Bourg
499 : Le Bourg
500 : Le Bourg
501 : Le Bourg
504 : Le Bourg
505 : Le Bourg
506 : Le Bourg
507 : Le Bourg
508 : Le Bourg
509 : Le Bourg
510 : Le Bourg
511 : Le Bourg

512 : Le Bourg
513 : Le Bourg
514 : Le Bourg
515 : Le Bourg
516 : Le Bourg
517 : Le Bourg
518 : Le Bourg
541 : Le Bourg
542 : Le Bourg
545 : Le Bourg
547 : Le Bourg
548 : Le Bourg
549 : Le Bourg
550 : Le Bourg
553 : Le Bourg
554 : Le Bourg
555 : Le Bourg
556 : Le Bourg

557 : Le Bourg
558 : Le Bourg
560 : Le Bourg
561 : Le Bourg
565 : Le Bourg
566 : Le Bourg
567 : Le Bourg
568 : Le Bourg
571 : Le Bourg
572 : Le Bourg
578 : Le Bourg
580 : Le Bourg
581 : Le Bourg
582 : Le Bourg

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord-ouest / Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : Pas de possibilité de prise de vue.

Etat de conservation : Logis peu remanié sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu en certains endroits.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, d'une grande fenêtre ornée et de quelques petites ouvertures chanfreinées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	0	Tuiles

La façade nord-ouest, est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : une porte datant du XX^e siècle dont l'encadrement est en briquettes, une porte chanfreinée, trois petites ouvertures chanfreinées, une grande fenêtre datant du XVI^e siècle ornée de sculptures et une lucarne récente. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre moulurée	Ouvertures chanfreinées
Façade nord-ouest	1 : cave	1 : rez-de-chaussée surélevé	2 : cave 1 : rez-de-chaussée surélevé

Intérêt du site

Outre les petites ouvertures chanfreinées et sa porte chanfreinée, ce petit logis a conservé une très belle fenêtre datant du XVI^e siècle. En effet cette dernière est composée de deux piédroits sur les côtés surmontés chacun d'un chapiteau sculpté représentant une couronne à fleur de lys. Il semble selon les notes de Paul Cordonnier¹³ datant de 1945, que l'intérieur comporte un escalier en vis dont les premières marches sont en pierres, puis le reste en bois. Cet escalier serait contenu dans une cage à pans de bois.

Données historiques

Sources :

ADS G 32

17 septembre 1716

Declaration du 17 septembre 1716 par laquelle Le sieur Renault Gallois de la Bliniere vend censivement son bordage du Pavillon sis au bourg de Courgenard sous les devoirs de trois sols de cens...

Historique :

Il semble que cette maison appartenait à la seigneurie de La Grande Mérie¹⁴.

¹³ ADS 18 J 577.

¹⁴ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1235. Voir le présent volume, commune de Courgenard, La Grande Mérie.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Bordage	17 septembre 1716	ADS G 32

Sources

ADS G 32 : Baronnie de Courgenard, appartenant au chapitre : 1400-1765.

ADS 18 J 577 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 106/26 : Cadastre Courgenard : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1235.

Documents iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1235.

Canton de Montmirail

Greez-sur-Roc

La Pinellière



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastre napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Gréez-sur-Roc section B3 de La Pinellière 385-467, cote PC 147 025.

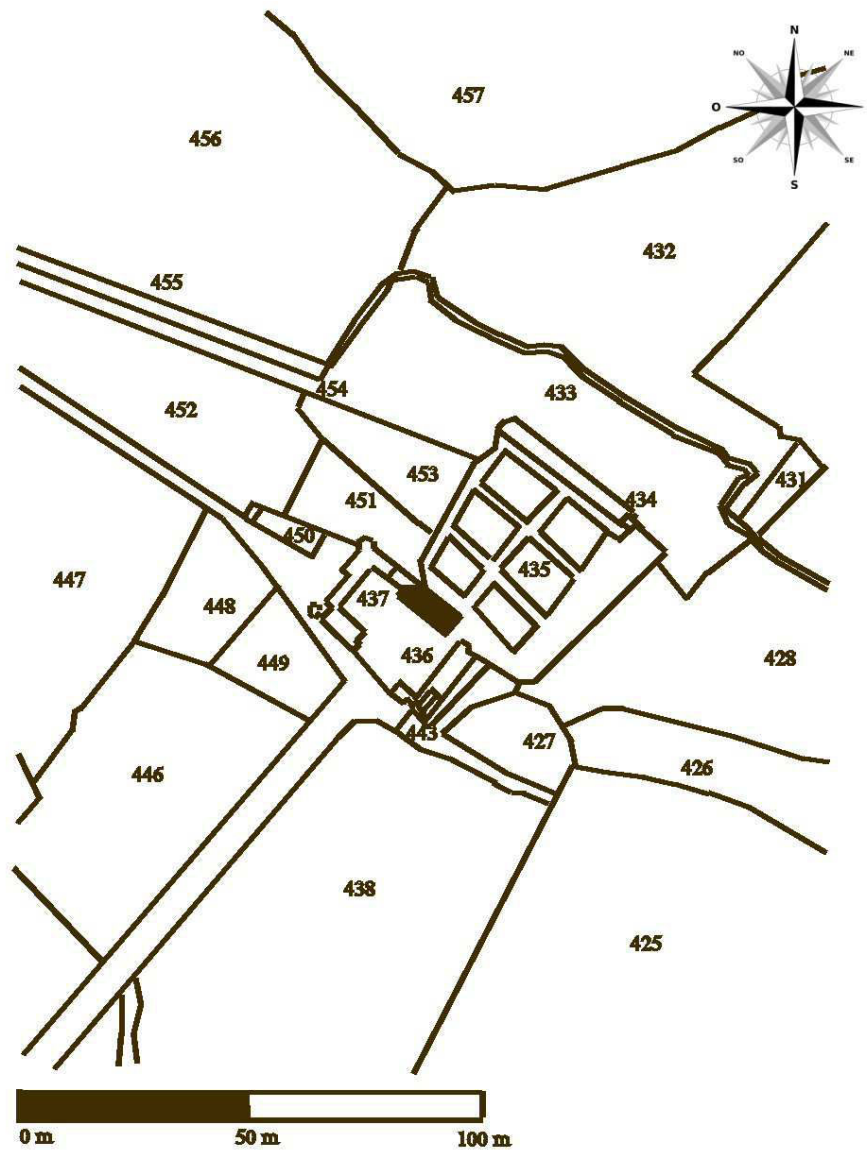
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 486180, 50 m y = 2348214,32 m

Le site de La Pinellière est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 168 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau de La Pinellière et au Bois se nommant La Garenne.

Distances	en m
Logis / église	1797
Logis / cours d'eau	98, 43
Logis / espace boisé	378, 83

Cadastre



- | | |
|-------------------------------|----------------------------|
| 425 : Champ de La Porte | 446 : Le Petit Sablon |
| 426 : Le Broussil | 447 : Le Champ du Pressoir |
| 427 : La Cour | 448 : La Cour |
| 428 : Le Pâturas | 449 : La Cour |
| 431 : Chainta du du Grand Pré | 450 : La Pepiniere |
| 432 : Le Grand Pré | 451 : Le Jardin |
| 433 : Le Pré du Vivier | 452 : La Carrière |
| 434 : La Douve du Jardin | 453 : Le Petit Pré |
| 435 : Le Jardin | 454 : Lallée |
| 436 : La Pinellière | 455 : La Douve |
| 437 : La Pinellière | 456 : L'Etang |
| 438 : Champ du Puits | 457 : La Pesseras |
| 443 : Lallée | |

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire entouré partiellement de douves.

Datation : XVI^e siècle-début du XVII^e siècle (chronogramme de 1627).

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de calcaire, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 21 juillet 2012.

Etat de conservation : Logis remanié au début du XVII^e siècle, sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait à l'origine l'appareillage a disparu en certains endroits. Des lucarnes ont été percées à la période moderne. Une vigne vierge recouvre toute la façade principale. L'intérieur a été largement remanié au XVIII^e siècle.

Classement Monuments Historiques : Le logis, les communs y compris la chapelle et la tour d'enceinte, les vestiges du jardin avec le lavoir sont inscrits depuis le 24 juillet 1989.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée d'une corniche de pierre et des rampants sculptés formant des ressauts de pierres, d'un épi de faitage en pierre en forme de boulet, de figures zoomorphes, d'un écu armorié, de grandes fenêtres type XVII^e siècle, d'une fenêtre à arc en plein cintre, d'une porte à arc en plein cintre, d'un trou servant à évacuer les eaux usées, d'une porte chanfreinée, d'une petite ouverture chanfreinée et de trous de boulins.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	25,70 m	9, 10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	3	Tuiles

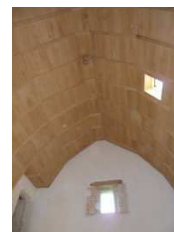
La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par quatorze ouvertures : quatre lucarnes datant du XVIII^e siècle, neuf grandes fenêtres datant de la même période et une porte de même facture. La façade nord-est comporte onze ouvertures : cinq fenêtres de la fin du XVI^e siècle (ou début du XVII^e siècle), une fenêtre à arc en plein cintre, une petite ouverture ronde et une porte à arc en plein cintre. Sur le pignon sud-est, notons la présence d'une large porte chanfreinée datable du XVI^e siècle, ainsi que d'une petite ouverture également chanfreinée. Le pignon nord-ouest comporte trois fenêtres datant du XVIII^e siècle. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres	Petites ouvertures
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	4 : rez-de-chaussée 5 : étage	1 : rez-de-chaussée
Pignon sud-est	1 : cave		1 : comble

Dépendances



Au nord-ouest du logis se trouve **la chapelle récemment restaurée dont la voûte est lambrissée**. Il est possible qu'une sorte de galerie en bois y ait existé, car une porte est visible dans la hauteur sur le mur nord-ouest. Elle donne actuellement dans le vide. De cette chapelle, on accède à une salle ronde qui servait de laiterie. Cette salle se trouve dans **une tour de défense de la cour encore en partie close**. On peut voir sur cette tour une arquebuserie bouchée.



Intérêt du site

Le logis de La Pinellière a conservé que peu d'éléments des XVe-XVIe siècles. Outre une toiture très pentue, **une large porte chanfreinée** donne accès à la cave et une petite ouverture chanfreinée éclaire le comble. Le bâtiment a été par la suite remanié durant le XVIIIe siècle et notamment les ornements de la toiture. Les rampants dont les pierres sont en ressauts semblent dater de cette période, ainsi **que les figures zoomorphes** réalisées pourtant dans un goût encore médiéval. L'une de ces figures porte un écu armorié associé à un chronogramme donnant la date de 1627. La plupart des ouvertures ont été remaniées à cette époque au niveau de la façade arrière, quant à la façade avant, elles semblent dater du XVIIIe siècle, ainsi que celles présentes sur le pignon nord-ouest. La façade arrière comporte également **un petit trou d'évacuation pour les eaux usées**, ainsi qu'une ouverture permettant d'aérer la cave. L'intérieur a été largement remanié durant la période moderne.



Données historiques

Sources :

ADS 18 J 578

30 juillet 1541 (copie)

Par devant Jehan Geslain notaire et tabellion juré à Lamnay... noble homme Robert de Cremainville seigneur de La Pinellière et damoysselle Blanche de meurdrac son espouze... demeurant audit lieu de La Pinellière en la paroisse de Gres et damoysselle Jehanne de Broc, veuve de deffunct noble homme andre de meurdrac, en son vivant seigneur de la charbonniere demeurant audit lieu en ladite paroisse de Lamnay transigent ainsi que suit, lesdit de cremainville et de meurdrac son espouze fille et heritiereunicque dudit deffunctandre de meurdrac ont cedde et delaissea ladite de broc pour son droict de douaire... sur les biens immeubles de sondideffunct mary le domaine dudit lieu de la cherbonniere avec ses appartenances tout ainsi quilestoit exploite par led. deffunct et qu il en joyssoi lors de son trespas non compris une piece de pre...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Pinellière comme château ou maison notable avec chapelle.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Simon de Maugastel	de Maugastel	1367			HERBE
Robert de Cremainville	de Cremainville	1541			ADS 18 J 578
?	Lefevre	1598			PROPRIETAIRE

Le premier seigneur de La Pinellière connu se nomme Simon de Maugastel et apparaît en 1367¹⁵. Puis dans un acte du 30 juillet 1541, on trouve Robert de Cremainville qui épousa Blanche de Meurdrac, fille d'André de Meurdrac seigneur de La Charbonnière et de Jehanne de Broc¹⁶.

¹⁵ HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 56. Il cite ici le registre d'aveux de Yolande de Flandre : ADS 1 MI 1327, p. 1-2.

¹⁶ Voir le présent volume, commune de Lamnay, La Charbonnière.

Cette dernière lui transmet la seigneurie de La Charbonnière et La Corne¹⁷. Selon les propriétaires actuels, la seigneurie aurait été détenue vers 1598 par la famille Lefevre.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT

Il subsiste encore une partie **des douves en eaux** au bout du jardin au niveau de la parcelle 434 du cadastre de 1833.



Sources

ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 147/36 : Cadastre Gréez-sur-Roc : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 155.

HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d' Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 31 et 56-57.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Logis de La Pinellière*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère}éd. 1829-1842, t. 2, p. 520 et 522.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 713.

¹⁷ Voir le présent volume, commune de Lamnay, La Corne.

Canton de Montmirail

Lamnay

La Charbonnière



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Lamnay section B2 du Bourg 380-529, cote PC 158 020.

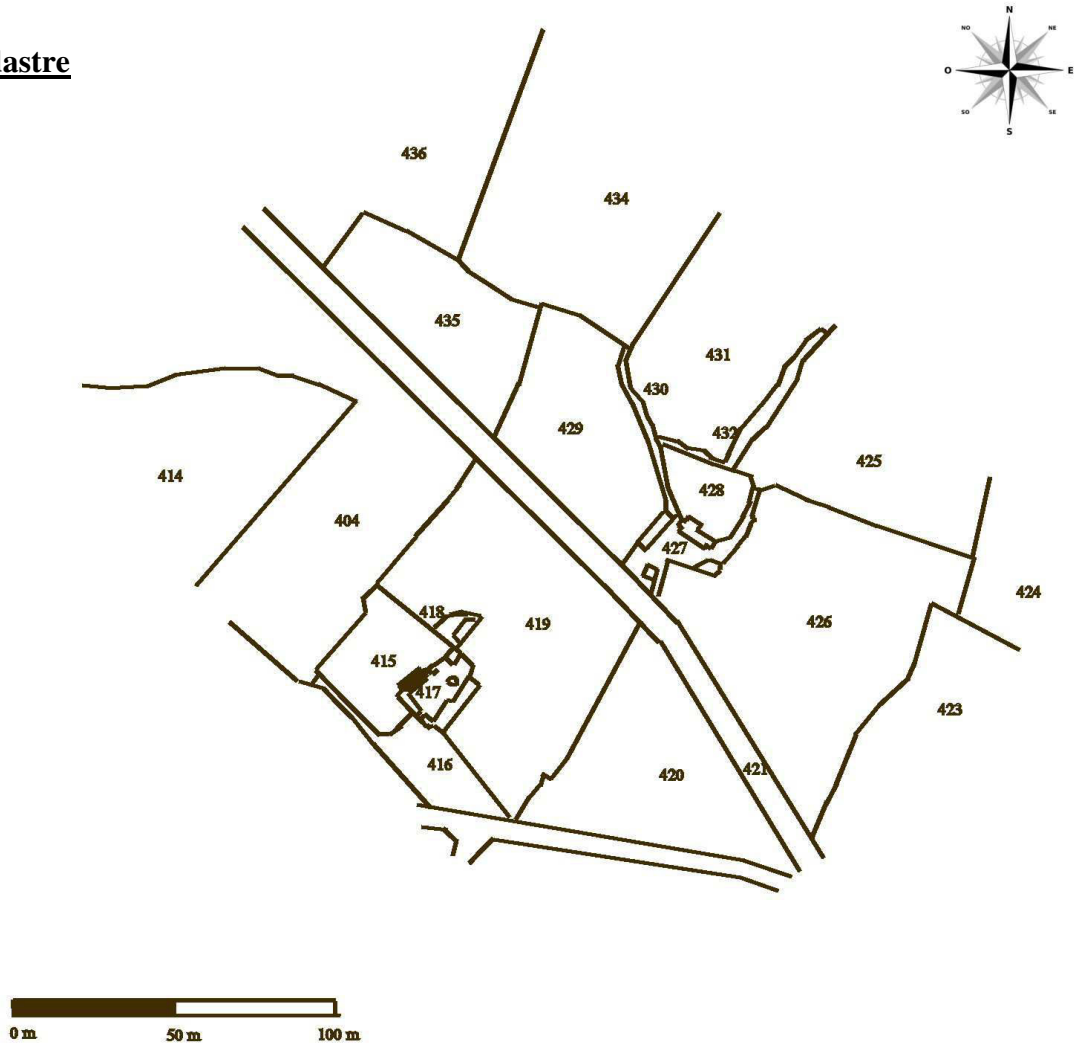
Carte IGN 1/25000: 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 479107, 66 m y = 2346993 m

Le site de La Charbonnière est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 166 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Mouchet et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1032, 76
Logis / cours d'eau	1017, 98
Logis / Espace boisé	501, 90

Cadastre



- 404 : Le Grand Clos
- 414 : L'Ecotay
- 415 : Le Jardin
- 416 : La Grande Cour
- 417 : La Charbonnière
- 418 : Le Vieux Château de La Charbonnière
- 419 : Les Closeaux
- 420 : La Fromentelle
- 423 : Le Champ du Milieu
- 424 : Le Champ des Merceries
- 425 : La Bruyère
- 427 : La Grande Métairie
- 428 : Le Jardin
- 429 : Le Champ de La Grange
- 430 : Le Chemin du Champ Blanc
- 431 : Le Champ du Pommier
- 432 : Le Champ du Pommier
- 434 : Le Champ Blanc
- 435 : Le Champ de La Butte
- 436 : Le Champ des Pelleteries

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XIVe-XVe siècle.

Matériaux de construction : ?.

Orientation logis : Sud-est /Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : ?

Intérêt du site

La présence d'une cheminée datant des XVe-XVIe siècles est citée dans les notes de Paul Cordonnier datant de 1947¹⁸. Cette dernière serait ornée de moulures creuses et d'un écu bûché. Une cave voûtée¹⁹ se trouve sous le logis. Elle comporte une niche et un escalier muré qui menait au rez-de-chaussée. Il avait aussi été trouvé une petite ouverture surmontée d'une accolade ayant conservé ses grilles. Elle fut déplacée et réemployée sur le mur de l'écurie²⁰.

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 578

19 novembre 1527 (copie des archives de la Ville-au-Fourrier)

Saichent tous, comme par cydavant procès fustmeu ou espéré mouvoir entre nobles personnes andré de Meurdrac, escuier, seigneur de La Charbonnelière, demandeur d'une part et René de Broc et Jehan de Broc son fils aîné, aussi escuyer, deffendeur d'autre part par raison de ce que ledit demandeur disoit que entraictant le mariage de luy et de damoiselle Jehanne de Broc, fille dudit René de Broc et sœur Germaine dudit Jehan de Broc Iceulx René et Jehan de Broc avoient ceddé et transporté audit de meurdrac et à ladite damoiselle sa future espouse la somme de cent livres tournois de rente anise et assignée sur la moitié de la terre et seigneurie de la court de Broc ses appartenances et dependances, o telle condition que si dedans troys ans apres les espousaillesilzluypaioient la somme de deux mil livres tournois...

ADS 18 J 578

30 juillet 1541 (copie)

Par devant Jehan Geslain notaire et tabellion juré à Lamnay...noble homme Robert de Cremainville seigneur de La Pinelière et damoyselle Blanche de meurdrac son espouze...demeurant audit lieu de La Pineliere en la paroisse de Gres et damoyselle Jehanne de Broc, veusve de deffunct noble homme andre de meurdrac, en son vivant seigneur de la charbonniere demeurant audit lieu en ladite paroisse de Laménay transigent ainsi que suit, lesdit de cremainville et de meurdrac son espouze fille et heritiereunicque dudit deffunctandre de meurdrac ont cedde et delaissea ladite de broc pour son droict de douaire...sur les biens immeubles de sondideffunct mary le domaine dudit lieu de la cherbonniere avec ses appartenances tout ainsi quilestoit exploite par led. deffunct et qu il en joyssoi lors de son trespas non comprins une piece de pre...

[...]

Avecque Ce ont dellaisié a ladi de Broc la borde de la Barre, la chambre basse de la maison manabledud lieu galleryz et chambre joignant au portail avecque les greniers et cave... de laquelle cave lesd. De Cremainville et sa femme seront tenus faire clouaison et separationavecque le reste de lad. cave qui leur demeure... le fournil et chambre qui en dependent, ensemble lestable joignant aud. fournil... la granche et estables a bestesdud. Lieu... est au regard de la chapelle pressouer pays cour et yssuedud lieu demeurant en communaulte et pour l accomplissement de la constitution...

¹⁸ ADS 18 J 578.

¹⁹ Données de Paul Cordonnier : ADS 18 J 578.

²⁰ Données de Paul Cordonnier : ADS 18 J 578.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Charbonnière comme château ou maison notable ruiné et chapelle ruinée.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Charbonnière comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
André de Meurdrac	de Meurdrac	1527 1541	Ecuyer		CORDONNIER
Robert de Cremainville	de Cremainville	1541			CORDONNIER

Au XVIe siècle, La Charbonnière fut détenue par la famille de Meurdrac qui posséda aussi la maison dite de La Corne dans le bourg de Lamnay²¹. Le 19 novembre 1527, André de Meurdrac (Il était aussi seigneur du Grez), apparaît dans un accord avec son beau-père René de Broc seigneur de Ville-aux-Fourier. Cet accord fut en lien avec le mariage entre André et Jeanne de Broc²². Le 29 mai 1532, André fonda une chapelle à La Charbonnière²³. Il décéda en 1541. Survint alors une transaction le 30 juillet entre son gendre Robert de Cremainville, seigneur de La Pinelière²⁴ (qui avait épousé Blanche de Meurdrac) et Jeanne de Broc. Les époux laissèrent la chambre basse de la maison manable à Jeanne. Cette dernière se remaria ensuite avec Jacques des Loges²⁵.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison manable	30 juillet 1541	ADS 18 J 578
Château ou maison notable ruiné	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Selon les notes de Paul Cordonnier²⁶ datant de 1947, une motte ou les vestiges d'un ancien donjon seraient présents non loin des bâtiments de ferme. Le 30 juillet 1541, le logis se compose entre autres de chambres et galeries, avec grenier et cave. Cette demeure s'accompagne d'une grange, d'étables, d'un fournil, d'une chapelle, d'un pressoir, d'une cour et issues.

Sources

ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 158/29 : Cadastre Lamnay : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

²¹ Voir le présent volume, commune de Lamnay, La Corne.

²² Données de Paul Cordonnier : ADS 18 J 578.

²³ Données de Paul Cordonnier : ADS 18 J 578. D'après Archives du Chapitre A1 entre f° 64 et 65 / HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 29 et 63.

²⁴ Voir le présent volume, commune de Gréez-sur-Roc, La Pinelière.

²⁵ VALLEE E., « Les Loges », *La Province du Maine*, A. Goupil, Laval, 1899, p. 130. Voir volume du canton de Bouloire, commune de Coudrecieux, Les Loges.

²⁶ ADS 18 J 578.

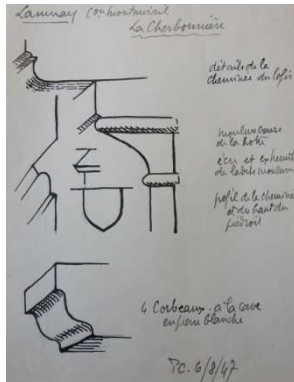
Bibliographie

HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 29 et 63-64.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 585.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 207.

Documents iconographiques



ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier : dessins de 1947 et photographies de 1936.

Canton de Montmirail

Lamnay

Maison dite La Corne



Localisation

Cadastre napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Lamnay section B1 bis du Bourg 137-379, cote PC 158-019.

Carte IGN 1/25000: 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 478481, 12 m y = 2347649, 70 m

Le site de La Corne est implanté dans le village, à 145 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Mouchet et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	104, 13
Logis / cours d'eau	729, 16
Logis / Espace boisé	940, 44

Cadastre



162 : Le Bourg	260 : Le Grand Jardin	319 : Le Bourg
163 : Le Bourg	261 : La Grange	320 : Le Bourg
165 : Le Bourg	262 : Le Jardin	321 : Le Bourg
166 : Le Bourg	264 : Le Bourg	322 : Le Jardin Beauregard
167 : Le Bourg	265 : Le Bourg	323 : Beauregard
168 : Le Bourg	266 : Le Bourg	324 : Le Bourg
169 : Le Bourg	267 : Le Bourg	325 : Le Bourg
170 : Le Bourg	268 : Le Bourg	326 : Le Bourg
171 : Le Bourg	269 : L'Espérance	339 : Le Bourg
172 : Le Sourget	270 : La Cour de l'Espérance	340 : Le Bourg
174 : Le Bourg	271 : L'Eglise	341 : Le Bourg
175 : Le Jardin	272 : Le Cimetière	342 : Le Bourg
251 : Le Bourg	286 : Le Bourg	343 : Le Bourg
252 : Le Petit Jardin	287 : La Cure	344 : Le Bourg
253 : Le Bourg	288 : La Cure	345 : Le Bourg
255 : La Victoire	289 : La Cure	346 : Le Bourg
256 : Le Petit Jardin	314 : Le Bourg	347 : Le Bourg
257 : Le Bourg	315 : Le Bourg	348 : Le Bourg
258 : Le Bourg	317 : Le Bourg	350 : Le Bourg
259 : Le Bourg	318 : Le Bourg	

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres (?), encadrement des ouvertures en pierre de taille en calcaire, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Réalisation de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : Logis qui semble un peu remanié au niveau de ses deux fenêtres, le perron a été refait et la corniche en briquettes semble dater du XVIII^e ou XIX^e siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, de deux fenêtres qui semblent anciennes, d'une porte chanfreinée surmontée d'un écu et d'une porte à arc en plein cintre.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

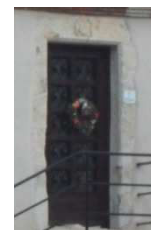
Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

La façade ouest, est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : deux fenêtres anciennes, une porte surmontée d'un écu, d'une porte à arc en plein cintre et deux petites ouvertures qui semblent plus récentes. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres anciennes
Façade ouest	1 : cave 1 : rez-de-chaussée surélevé	2 : rez-de-chaussée surélevé

Intérêt du site

Ce petit logis comporte une toiture très pentue. On accède à la cave par une large porte chanfreinée à arc en plein cintre. Les deux fenêtres de la façade ouest ont été légèrement remaniées mais ont conservé leurs appuis de fenêtres moulurés. L'élément le plus intéressant reste **la porte principale qui est encore aujourd'hui surmontée d'un écu** entouré de quatre arcs de cercle.



Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
André de Meurdrac	de Meurdrac	1527 1541	Ecuyer		CORDONNIER
Robert de Cremainville	de Cremainville	1541			CORDONNIER

Ce logis fut détenu par les seigneurs de La Charbonnière²⁷. Au XVI^e siècle, La Charbonnière fut détenue par la famille de Meurdrac. Le 19 novembre 1527, André de Meurdrac (Il fut également seigneur du Grez), apparaît dans un accord avec son beau-père René de Broc seigneur de Ville-aux-Fourier. Cet accord fut en lien avec le mariage d'André et Jeanne de Broc²⁸. Le 29 mai 1532, André fonda une chapelle à La Charbonnière²⁹. Il décéda en 1541. Survint alors une transaction le 30 juillet entre son gendre Robert de Cremainville, seigneur de La Pinellière³⁰ (qui avait épousé Blanche de Meurdrac) et Jeanne de Broc. Les époux laissèrent la chambre basse de la maison manable à Jeanne.

Sources

ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 158/29 : Cadastre Lamnay : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

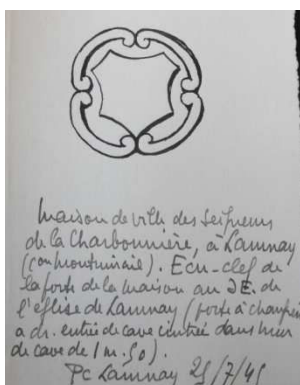
FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1242.

HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 29 et 63-64.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 586.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 272.

Documents iconographiques



ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier, dessin de 1945.

²⁷ FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1242. Voir le présent volume, commune de Lamnay, La Charbonnière.

²⁸ Données de Paul Cordonnier : ADS 18 J 578.

²⁹ Données de Paul Cordonnier : ADS 18 J 578. D'après Archives du Chapitre A1 entre f° 64 et 65 / HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 29 et 63.

³⁰ Voir le présent volume, commune de Grévez-sur-Roc, La Pinellière.

Canton de Montmirail

Lamnay

L'Étang



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Lamnay sections B1 du Bourg 1-136, cote PC 158 018.

Carte IGN 1/25000: 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 479180,68$ m $y = 2348636,06$ m

Le site de L'Étang est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 121 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Mouchet et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1245, 25
Logis / cours d'eau	1788, 91
Logis / espace boisé	247, 33

Cadastre



- 34 : Le Fourneau
- 35 : Le Closeau du Paturais
- 36 : La Pature du fourneau
- 37 : Le Petit Champ de derrière
- 39 : Le Richardeau
- 40 : Le Paty
- 41 : Le Paturais du Haut du Paty
- 42 : Le Côtier
- 43 : Le Côtier
- 44 : Le Pré de La Grange
- 45 : Le Jardin
- 46 : L'Etang
- 47 : La Marre de l'Etang
- 48 : L'Avenue de L'Etang
- 49 : Le Verger
- 50 : Le Verger
- 51 : Le Pré de La Fuie
- 55 : La Fromentelle
- 99 : La Marnière du Champ de La Grange
- 102 : Le Grand Pré
- 103 : Le Grand Pré
- 104 : Le Closeau du Grand Pré
- 105 : La Barrière

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : Début XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de calcaire, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest/ Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 21 juillet 2012.

Etat de conservation : Logis très remanié au XVIII^e siècle, dont la restauration est très récente. Le logis fut arasé sans doute au XIX^e siècle et perdit une bonne partie de son étage et de l'élévation de sa tour d'escalier. Les fenêtres furent en partie murées ou tout simplement échangées contre des ouvertures plus modernes. On peut étudier cet état sur les photographies communiquées par les propriétaires actuels et visibles à la fin de cette fiche. (voir fin de la fiche). Il s'agit d'images datant du début du XX^e siècle. La restauration effectuée il y a quelques années eut pour but de restituer l'état médiéval du site. Ainsi le comble fut rehaussé, redonnant la dimension originelle à l'étage. L'élévation de la tour a été restituée, ainsi que son échaugette dont il ne restait que la trompe. Les fenêtres à croisée et à traverse ont été également restituées (toutes les ouvertures de la façade sud-ouest avaient été modifiées). Il semble que sur la façade sud-ouest se trouvait un avant-corps central qui a aujourd'hui totalement disparu. Ce dernier n'a pas été restitué. Des châssis de fenêtre ont été retrouvés, puis ont été démontés pour des raisons de conservation. Ils ont fait l'objet d'une étude précise par le Centre de Recherches sur les Monuments Historiques 1996³¹, par M. Charton, architecte ayant dessiné les relevés. Quelques pierres sculptées situées à l'origine sur le logis ont été retrouvées. On peut y reconnaître le morceau d'un rampant. Les marches de l'escalier en vis ont été refaites. L'enduit qui recouvrait à l'origine l'appareillage a disparu depuis très longtemps. Un nouvel enduit a été réalisé lors de la restauration.

³¹ Il existe des relevés réalisés par les Monuments historiques. Inventaire : D 16242 : croisée, élévation extérieure située sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16243 : croisée, plan au niveau de l'appui, coupe horizontale sous la traverse située sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16244 : croisée, coupe verticale au niveau du meneau située sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16245 : croisée, profil jambage, profil base des colonnettes située sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16269 : croisée, appui, profil et élévation extérieure, située sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16270 : canton inférieur gauche, ouvrant-élévation extérieure (châssis n°1) situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16300 : croisée, élévation intérieure, située sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16301 : canton inférieur gauche, ouvrant-élévation intérieure (châssis n°1), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16302 : canton inférieur gauche, volet supérieur-élévations extérieure et intérieure (châssis n°1), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16303 : canton inférieur gauche, volet inférieur-élévations extérieure et intérieure (châssis n°1), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16304 : canton inférieur gauche, coupe horizontale et détails (châssis n°1), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16305 : canton inférieur gauche, coupe verticale et détails (châssis n°1) situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16306 : canton inférieur gauche, ouvrant targette (châssis n°1), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16307 : canton inférieur gauche, volet supérieur targette (châssis n°1), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16308 : canton inférieur droit, ouvrant élévation extérieure (châssis n°2), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16309 : canton inférieur droit, ouvrant élévation intérieure (châssis n°2), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16310 : canton inférieur droit, volet supérieur-élévations extérieure et intérieure (châssis n°2), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16311 : canton inférieur droit, volet inférieur-élévations extérieure et intérieure (châssis n°2), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16312 : canton inférieur droit, coupe horizontale et coupe verticale (châssis n°2), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de droite / D 16313 : canton inférieur gauche, ouvrant-élévations extérieure et intérieure (châssis n°3), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de gauche / D 16314 : canton inférieur gauche, ouvrant élévation intérieure (châssis n°3), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de gauche / D 16315 : canton inférieur gauche, volet supérieur-élévations extérieure et intérieure (châssis n°3), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de gauche / D 16316 : canton inférieur gauche, coupes horizontales, coupe verticale (châssis n°3), situé sur la façade nord-est, premier étage, fenêtre de gauche / D 16329 : canton inférieur, ouvrant-élévation extérieure avec le volet pliant, coupe horizontale (châssis n°5), situé sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16330 : canton inférieur, ouvrant-élévation intérieure, coupe verticale (châssis n°5), situé sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16331 : canton inférieur, volet pliant, élévation extérieure (parties démontées) (châssis n°5), situé sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16332 : canton inférieur, volet pliant, élévation intérieure (parties démontées) (châssis n°5), situé sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16333 : canton inférieur, volet, targette, poignée (châssis n°5), situé sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16334 : canton inférieur, gond, œil de gond, paumelle à anneaux, suite des pentures formant les charnières du volet et de ses plis (châssis n°5), situé sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16348 : demi-croisée, élévation extérieure, coupe horizontale, situation coupe partie haute de la tourelle, située sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16349 : demi-croisée, élévation intérieure, coupe verticale, située sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16350 : canton supérieur, ouvrant, élévation extérieure (châssis n°4), située sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16351 : canton supérieur, ouvrant, élévation intérieure (châssis n°4), située sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16352 : canton supérieur, volet, élévation extérieure et intérieure (châssis n°4), située sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16353 : canton supérieur, coupe horizontale, coupe verticale, détails : profils montants et panneau (châssis n°4), située sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16354 : canton supérieur, targette, loqueteau, poignée (emploi) (châssis n°4), située sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure / D 16355 : canton supérieur, gond, anneau, paumelle, penture (charnière) (châssis n°4), située sur la façade nord-est, tourelle d'escalier, fenêtre supérieure.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une haute toiture agrémentée d'une corniche ; le tout ayant été restitué lors de la restauration, d'une tour d'escalier hexagonale agrémentée d'une échauguette en partie restituée, d'une porte surmontée d'un gâble et d'un fleuron, de lucarnes restituées, de petites ouvertures avec leurs grilles de protection, de canonniers dont certaines sont bouchées, de fenêtres à croisée restituées, de fenêtres à traverse restituées, de porte donnant actuellement dans le vide au niveau de l'étage, de portes intérieures chanfreinées, de rosaces gravées dans la pierre, de châssis de fenêtres en bois ornés de plis de serviettes et ayant conservé leurs huisseries d'origine, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'un escalier en vis, de figures anthropomorphes sculptées, de figures zoomorphes sculptées, d'anges sculptés, d'une porte dont le bois à un aspect moiré au niveau du décor à plis de serviettes et dont les huisseries sont d'origine.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	18,70 m	9,44 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	3	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures toutes restituées lors de la restauration car elles avaient toutes disparu au profit d'ouvertures du XXe siècle : trois fenêtres à traverse, une fenêtre à croisée, quatre portes et une petite ouverture protégée par des grilles de protection. Outre la tour, la façade nord-est comporte sept ouvertures restituées : deux lucarnes, quatre fenêtres à croisée et une fenêtre à traverse. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Lucarnes	Petite ouverture
Façade sud-ouest	2 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 2 : étage		1 : cave
Façade nord-est	Sur la tour	2 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : rez-de-chaussée	2 : comble	

Intérieur

Le logis devait comprendre à l'origine deux pièces au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage. Toutes ces pièces étaient desservies par la tour d'escalier. Des petits cabinets aujourd'hui disparus qui se logeaient probablement dans l'avant-corps de la façade sud-ouest devaient s'y ajouter. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Châssis de fenêtre Aujourd'hui démontés	Porte à plis de serviettes et effets moirés
Escalier en vis	Du 0 au comble		2 (étage)	
Salle de gauche	Rez-de-chaussée			1
Chambre de droite (façade nord-est)	1		2	
Chambre de gauche (façade nord-est)	1	1	1	

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	285 cm	190 cm	175 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	184 cm	16 cm	31 cm

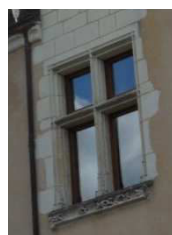
Intérêt du site

Si le logis de L'Etang fut largement remanié durant le XIXe siècle, les restaurations récentes effectuées par les propriétaires actuels ont redonné son lustre d'antan à ce bâtiment. La façade sud-ouest fut sans doute la façade la plus endommagée avec la disparition de toutes ses ouvertures d'origine. Après de nombreuses recherches de la part des propriétaires, il est probable que cette façade comportait un avant-corps central de grande dimension qui devait accueillir sans doute deux cabinets au rez-de-chaussée et deux cabinets à l'étage. Le logis qui se composait vraisemblablement de quatre pièces, on peut penser que chacune d'elle avait un accès à son propre cabinet logé dans l'avant-corps. **Les propriétaires ont donc fait le choix de restituer sur la façade les quatre portes (deux au rez-de-chaussée et deux à l'étage) qui donnaient accès à ces quatre cabinets. Puis le choix a été également fait de restituer les trois fenêtres à traverse et la fenêtre à croisée.** La façade nord-est avait conservé plus d'éléments de son passé médiéval, mais les quelques ouvertures qui subsistaient furent en partie murées et la tour d'escalier arasée, ainsi que l'étage. Une fois encore,

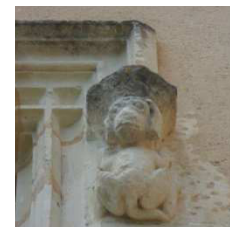


un choix de restitution de l'état médiéval a été fait lors de la restauration. L'étage et le comble, ainsi que la tour ont donc été surélevés. Toute la partie supérieure à partir de la trompe de l'échauguette n'est donc pas d'origine. Les ouvertures ont aussi été restituées ou débouchées pour celles qui substituaient. En effet, grâce aux documents iconographiques donnant l'état du site au début du XXe siècle, on peut voir **que la fenêtre à croisée de**

gauche au rez-de-chaussée était alors présente, ainsi que la fenêtre supérieure à traverse de la tour et les deux fenêtres à croisée de l'étage. Celles-ci avaient été coupées quand le logis fut arasé. La



fenêtre à croisée du rez-de-chaussée comporte un décor intéressant. En effet, ses moulures sont à gorges et à filets, mais elle comporte deux culots de fenêtres au niveau de son linteau. Ces deux culots prennent la forme de figures zoomorphes. **A droite, on peut reconnaître un chien de dos qui tourne sa tête pour nous regarder, prenant alors une posture non naturelle.** Le culot de gauche, prend la forme d'un aigle dont la tête a aujourd'hui disparu. Une autre fenêtre est intéressante. Il s'agit **de la fenêtre à croisée de l'étage à droite.** Elle comporte également des moulures à gorges et à filets, mais son appui de fenêtre est très orné. On peut y voir tout le long une sorte de réseaux de branchage réalisé en pierre. A chaque extrémité de l'appui se trouve une figure zoomorphe ; celle de droite est très érodée. Mais l'élément le plus caractéristique de cette façade reste la tour d'escalier hexagonale hors-œuvre centrée. Il est intéressant de voir que la porte d'entrée a pu subsister. **La porte est très soignée et ses ornements sont issus du répertoire décoratif gothique.** L'ouverture dont les piédroits prennent la forme de pilastres est surmontée d'un linteau à accolade agrémenté de choux frisés et couronné par un fleuron constitué également de choux frisés. Un écu bûché se trouve au centre du tympan de la porte. Ce dernier est encadré par une voussure à deux rouleaux reposant sur des colonnes dont certaines d'entre elles sont surmontées de chapiteaux ornés de



choux frisés. La voussure est ornée de crochets représentant des choux frisés et est surmontée d'un fleuron. Les piédroits sont couronnés par des pinacles à crochets. La tour a également conservé une archère-canonnière contrôlant le côté droit du logis. Enfin sur la droite de la tour, se trouve en hauteur, une échauguette qui fut restituée lors de la restauration.

Signalons que la trompe de l'échauguette et son culot en forme de personnage caricatural sont parvenus jusqu'à nous.

Il semble, selon les propriétaires actuels, que la tour était également ornée de petites sculptures prenant la forme **de deux anges et d'un personnage priant.** Ils étaient encore en place en 1947, lorsque Paul Cordonnier fit la visite du logis³². Ces éléments de décor furent enlevés et placés dans la grande salle de gauche au rez-de-chaussée. On peut encore aujourd'hui les voir en cet endroit. On retrouve également des morceaux de sculptures qui étaient placés sur la



toiture, **tel qu'un fragment de rampant conservé par le propriétaire actuel.**

³² ADS 18 J 578. Notes de Paul Cordonnier qui indique les sculptures sur la tour en août 1947.

Il a aussi été retrouvé dans les notes de Paul Cordonnier³³, que les deux lions visibles à l'entrée du château de Courtangis³⁴ proviendraient du logis de L'Etang : « Les deux lions de Courtangis proviennent de l'ancien vieux logis ou petit manoir de l'Etang en Lamnay près de St Jean des Echelles. Ce manoir de



l'Etang appartenait à M. Gasselin qui voulut en distraire différentes antiquités, dont les lions et une porte, celle-ci est restée sur place ». On entre à l'intérieur du logis, par la porte de la tour évoquée précédemment. Cette entrée mène à l'escalier en vis constitué de marches gironnées formant noyau. Ce dernier comporte une base sculptée dans le goût gothique. L'escalier est tournant à gauche et dessert le logis aussi bien verticalement qu'horizontalement. En effet des portes chanfreinées présentes dans la cage d'escalier donnent accès aux différentes pièces et à la cave. On peut aussi observer dans cette cage d'escalier la présence d'une archère en étrier qui est actuellement bouchée. Une cave est présente sous l'ensemble du logis et est compartimentée en plusieurs petites pièces. On passe d'un espace à l'autre grâce à une porte chanfreinée où des rosaces ont été gravées dans la pierre (est-ce médiéval ?). Le rez-de-chaussée comporte trois pièces, mais il est probable qu'il n'y en avait que deux à l'origine. Dans la salle de gauche (façade nord-est), se trouve une très belle porte dont le vantail est en bois sculpté, représentant des plis de serviettes avec un effet moiré et dont les huisseries subsistent. À l'étage, seule la chambre de droite présente un intérêt, avec la présence d'une cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge. Le linteau à plates bandes repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant chacune une colonne engagée d'un tiers. Chacune des colonnes repose sur un socle sculpté dans le goût gothique. Enfin signalons de nouveau que des volets ornés de plis de serviettes ont été retrouvés et démontés pour des raisons de conservation. Ces éléments qui étaient en place dans les deux fenêtres de l'étage et dans la fenêtre supérieure à travers de l'escalier sont remarquables car il est rare d'en retrouver autant dans un même logis. Les huisseries des cantons sont toujours présentes ainsi que les petits morceaux de velours rouge situés sous les jours et découpes des ferrures comme il était souvent d'usage durant cette période. Mentionnons également la présence d'un volet pliant de même facture.



Données historiques

Sources :

ADS 18 J 578

20 février 1526 (notes de Paul Cordonnier, copie des Archives du Chapitre A3 fol. 148 v°)

Nobles personnes messire Jehan de Fesfoyschevallier et dame Françoise d'Aron, dir des Arglentiers, son espouse... seigneur et dame de Lestang. Ils fondent une chapelle qu'ilzont de nouvel ediffiee en leur maison par eulx semblablement de nouvel ediffiee au lieu et village de Laménay en ce diocèse du Maine et près la Croix bousséedud. lieu de Laménay...

³³ ADS 18 J 578, note rédigée le 5 août 1947.

³⁴ Voir le présent volume, commune de Saint-Jean-des-Échelles, Courtangis.

ADS 4 J 393

19 décembre 1686

Extrait d'aveu Rendu par René de Betryant Chevalier Seigneur de Villaines La terre fief et seigneurie de La Grande Jannière à Messire Henry Leonor Aurault chevalier seigneur du marquisat de Vibraye Baron de la Baronnie de la Guierche Comte de la Roche des aubiers Conseiller du Roy En ses Conseils Colonel au regimentBoulonnayecause de son fief et seigneurie de L'Etang du dix neufdecembre mil six censquatre vingt six a este de la main notaire Reçu en Jugement Le Vingt dudit mois Seigneur marquis de Vibraye a foy et hommage Simple au Regard de la ditte Seigneurie de L Etang Son lieu et appartenances du Bray ainsi quil se poursuit Et Comporte tant en maison Cour et Vergers fossés terres arables Et non arables, hayes, Buissons aulnays Contenant le nombre Et Quantité de Cinquante quatre Journées de terre ou environs..

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique L'Etang comme château.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique L'Etang comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jeanne L'Espervière	L'Espervière	1382	Dame		HERBE
Jehan Fesfoy	Fesfoys ou Soffrys	1526	Chevalier		CORDONNIER

En 1382, une certaine Jeanne L'Espervière est citée comme dame de l'Etang alors qu'elle rend aveu à Yolande de Flandre pour un pré situé près du Petit Punchery. Elle est alors veuve d'Olivier Stillaut³⁵. On trouve ensuite Jean Fesfoys (ou Soffrys). Il est alors cité comme chevalier et aurait épousé Françoise d'Aron. Avec elle, il fonda une chapelle en 1526 dans sa maison (L'Étang), qui est indiquée dans la source comme étant nouvellement édifée par ces mêmes personnages³⁶.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison	20 février 1526	ADS 18 J 578
Fief et seigneurie	19 décembre 1686	ADS 4 J 393
Château	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 4 J 393 : 1458-1835. Chartrier de Grandchamp. Biens divers.

ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 158/29 : Cadastre Lamnay : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

³⁵ HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 66. Il cite ici le registre d'aveux de Yolande de Flandre : ADS 1 MI 1327.

³⁶ HERBE E-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 29.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 31.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 161.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1242.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6.

HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 29 et 66-67.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 585.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 64.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 350.

Documents iconographiques



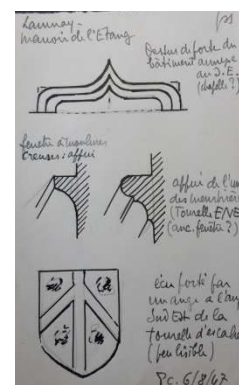
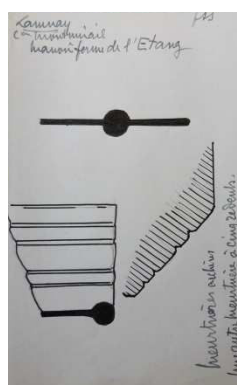
Photographie communiquée par les propriétaires actuels.



Photographies communiquée par les propriétaires actuels.



Photographies communiquée par les propriétaires actuels : Le logis avant les restaurations.



ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier : documents datant d'août 1947.



ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier : documents datant d'août 1947.

Canton de Montmirail

Lamnay

La Loginière



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Lamnay section D3 des Bois 396-635, cote PC 158 026.

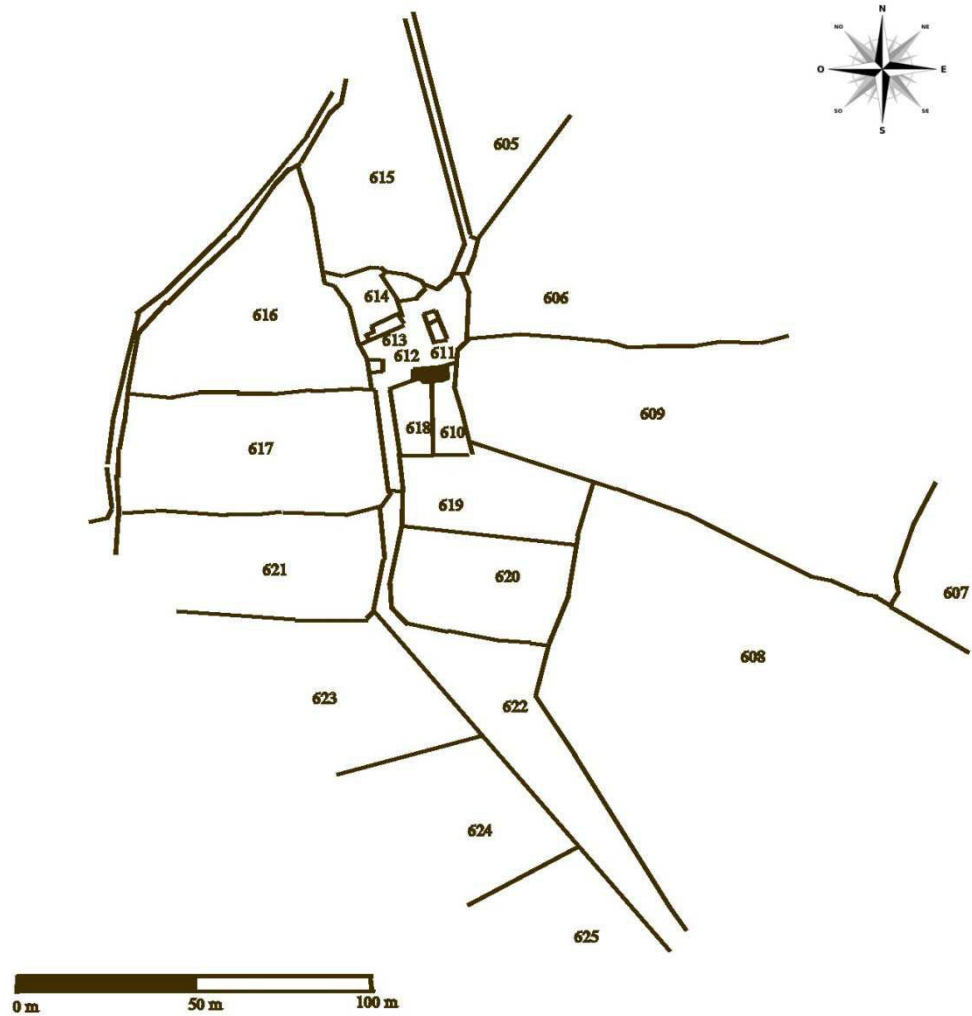
Carte IGN 1/25000: 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 477629, 70 m y = 2346014, 04 m

Le site de La Loginière est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 147 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau du Mouchet et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1845, 06
Logis / cours d'eau	1015, 03
Logis / Espace boisé	202, 06

Cadastre



- 605 : Le Champ de La Vallée
- 606 : Le Champ du Milieu
- 607 : Le Champ des Pierres
- 608 : La Garenne
- 609 : Le Champ du Puis
- 610 : Le Jardin de La Loginière
- 611 : La Loginière
- 612 : La Loginière
- 613 : La Loginière
- 614 : Le Verger
- 615 : Le Champ de La Fosse
- 616 : La Charmois
- 618 : Le Jardin de La Loginière
- 619 : Le Closeau
- 620 : Le Champ du Châtaignier
- 621 : Le Champ du Lapin
- 622 : L'Allée
- 623 : La Sapinière
- 624 : La Sapinière
- 625 : La Sapinière

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : La plupart des ouvertures ont été remaniées.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue et d'une petite fenêtre à meneau agrémentée de grilles.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade sud, est rythmée aujourd'hui par trois ouvertures : une petite fenêtre à meneau et trois fenêtres récentes. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtre à meneau
Façade sud	1 : rez-de-chaussée

Intérêt du site

Outre la présence de la toiture pentue et d'une fenêtre à meneau, il semble que La Loginière comporte une fenêtre à croisée³⁷.

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Loginière comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

³⁷ D'après les notes de Paul Cordonnier : ADS 18 J 578.

Sources

ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 158/29 : Cadastre Lamnay : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 537.

Canton de Montmirail

Melleray

Champ



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastre napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Melleray section A2 de Champ 108-273, cote PC 195 016.

Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 487225,60$ $y = 2347659,75$ m

Le site de Champ est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation (En 1928, il y avait 17 habitations autour de la maison), à 213 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Vaulargis et à la forêt de Montmirail.

Distances	en m
Logis / église	2715, 55
Logis / cours d'eau	2111, 48
Logis / espace boisé	23, 67

Cadastre



111 : Le Champ des Moutons
112 : Champ
113 : Champ
114 : Le Jardin de La Ferme
115 : Le Jardin de La Ferme
116 : Le Jardin de La Ferme
117 : Le Champ de Chanoine
118 : La Petite Vente
119 : Le Petit Champ d'en Haut
120 : Le Grand Champ d'en Haut
121 : Le Closeau
246 : Le Champ Fontaine
247 : Le Marrecage
250 : La Vente du Bas

260 : Le Champ du Cormier
262 : La Vente d'en Haut
264 : Le Chemin de Champ
265 : Le Verger
266 : Le Jardin du Château
267 : Le Jardin de La Cour
268 : Champ
269 : Champ
270 : Le Petit Jardin Haut
271 : Le Four à Chaux
272 : Champ
273 : Le Paty
274 : La Futaie

Vestiges

Typologie : Logis en L à tour.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres de taille calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 22 septembre 2012.

Etat de conservation : Logis remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine, a disparu en certains endroits. La plupart des ouvertures ont été remaniées aux XVIII^e-XIX^e siècle (alternance de pierres calcaires et briquettes). Certaines d'entre elles ont été en grande partie murées. La toiture a été très vraisemblablement remaniée. La corniche de briquettes semble dater des XVIII^e-XIX^e siècles. Des lucarnes y ont été ajoutées au XVIII^e siècle. La cheminée de l'actuelle cuisine a été remaniée. Sa hotte a été recouverte de lambris. Il y aurait eu une autre tour côté nord dont il semble rester des fondations. Selon les propriétaires actuels, sous Charles X, un incendie se serait déclaré, ce qui aurait entraîné la reconstruction de toute une partie du logis.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour ronde, de trous de boulins, de petites ouvertures chanfreinées ayant conservé leurs grilles de protection, d'ouvertures à moulures à fines gorges ayant conservé leurs grilles de protection, de deux fenêtres ayant conservé leurs trous de grilles et dont les chanfreins sont sculptés, d'une large porte à arc en anse de panier, d'une porte chanfreinée à l'extérieur, des caves voûtées, d'une porte chanfreinée à l'intérieur, de deux cheminées engagées à hotte droite et d'un potager. Dépendances : présence d'une fuie carrée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15, 90 m	13, 40 m
Pavillon arrière	3, 40 m	6, 70 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Légère	Non	3	Ardoises

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par douze ouvertures : trois lucarnes datant du XVIII^e siècle, quatre fenêtres datant du XVIII^e siècle, une porte datant du XVIII^e siècle, deux fenêtres remaniées non datables et deux fenêtres datant du XVI^e siècle. La façade orientale comporte trois ouvertures : deux grandes fenêtres datant du XVIII^e siècle et une petite ouverture chanfreinée. Le bâtiment en retour d'équerre donnant sur la façade orientale est éclairé par une petite ouverture chanfreinée agrémentée de grilles donnant dans la cave et par une longue fenêtre à moulures à gorges ayant conservé ses grilles de protection. Le pignon sud comporte entre autre l'entrée de la cave prenant la forme d'une large porte à arc en anse de panier. On relève également sur ce pignon quatre grandes fenêtres datant du XVIII^e siècle et une porte datant également de la même époque. Enfin le pignon nord est rythmé par six ouvertures : une porte chanfreinée, trois ouvertures postérieures à la période étudiée et deux petites ouvertures non moulurées. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres chanfreinées ou à gorges	Petites ouvertures
Façade ouest		2 : étage	
Façade est (+ bâtiment en retour)		1 : étage	1 : cave 1 : étage
Pignon sud	1 : cave		
Pignon nord	1 : rez-de-chaussée		1 : rez-de-chaussée 1 : étage

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Potager
Salle 1 (actuelle cuisine)	Rez-de-chaussée	1	
Salle 2 (actuel atelier)	Rez-de-chaussée	1	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle 1	215 cm	142 cm	173 cm
Salle 2	230 cm	151 cm	163 cm

Dépendances

A l'entrée de la cour se trouve **une fuie carrée**, qui selon le propriétaire actuel, daterait du règne d'Henri IV. On y entre par une porte à arc en plein cintre. Un bourrelet de pierre est visible juste sous la toiture couvert de tuiles.



Intérêt du site

Bien que remanié en grande partie, le logis de Champ conserve quelques caractéristiques de son passé seigneurial médiéval. En effet, si la façade principale orientée vers l'ouest, est éclairée en grande partie par des fenêtres en calcaire et briquettes réalisées au XVIII^e siècle, on peut encore apercevoir deux fenêtres chanfreinées. Ces deux ouvertures ont conservé leurs trous de grilles. L'une d'entre elles est en partie sculptée de lignes en forme de vagues (sur le linteau et une partie des piédroits). **La seconde ouverture était sans doute à croisée et est également sculptée.** Sur la droite du logis, se trouve **une tour ronde coiffée d'une toiture en poivrière** qui renferme de petits cabinets. Le mur pignon nord, qui n'est autre que le bâtiment en retour d'équerre formant ainsi un L, a conservé **une porte chanfreinée**. Trois ouvertures chanfreinées, dont deux d'entre elles ont conservé leurs grilles de protection sont visibles sur la façade arrière.



Peu de choses sont remarquables sur le pignon sud, excepté l'entrée des caves voûtée qui prend la forme d'une large porte à arc en anse de panier. L'intérieur n'a conservé que peu d'éléments de la période étudiée, mais on peut encore voir dans une salle du rez-de-chaussée servant actuellement de cuisine, **une cheminée engagée adossée sur un mur de refend**. La hotte est droite et le linteau de bois repose sur deux consoles à arêtes vives. La seconde salle servant aujourd'hui d'atelier, comporte également **une cheminée engagée adossée à un mur de refend**. La hotte est droite et le linteau de bois repose sur deux petits corbeaux de pierre. A droite de cette cheminée, donnant sur le mur pignon sud, **dans l'embrasure d'une fenêtre subsiste un potager**. Dans le couloir se trouve également une porte intérieure chanfreinée.



Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Champ comme château ou maison notable.

Historique

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Rotrou de Maugastel	de Maugastel	1367			HERBE
Gilles de Crémainville	de Crémainville	XVIe			HERBE
Antoine de Crémainville	de Crémainville	1550	Ecuyer		PROPRIETAIRES BOILLE
Gédéon de Crémainville	de Crémainville	1596			HERBE

Selon l'actuel propriétaire, il semble que l'ermite Antoine ait procédé à des défrichements dans la région ce qui entraîna l'installation d'une forteresse en l'emplacement de Champ. Puis il semble que vers l'an 1000, y soit installée une léproserie³⁸. Selon Eudes-Emmanuel Herbé, la seigneurie aurait été détenue en 1367, par Rotrou de Maugastel. A cette date, et plus précisément le 1^{er} août, il rend aveu à Yolande de Flandre³⁹. Au XVIe siècle, la seigneurie est détenue par Gilles de Crémainville⁴⁰, sans que l'on connaisse ses liens avec Robert de Crémainville seigneur de La Pinellière⁴¹. Gilles épousa Françoise de Courcelle⁴². De cette union naquit Antoine, cité comme écuyer et qui épousa en 1550, Florentine de La Chaussée⁴³. La seigneurie passa ensuite à leur fils Gédéon qui épousa le 2 mai 1596 Anne de Surmont⁴⁴. Gédéon se fit ensuite protestant⁴⁵.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT

Sources

ADS 3 P 195/32 : Cadastre Melleray : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

³⁸ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1248.

³⁹ HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 70. Il cite ici le registre d'aveux de Yolande de Flandre : ADS 1 MI 1327.

⁴⁰ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine...op.cit.* p. 1248 / HERBE E-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 56 et 70.

⁴¹ Logis situé à Grévez-sur-Roc dans le canton de Montmirail.

⁴² Documentation des propriétaires du Boille à Montmirail / HERBE E-E., *Inventaire des Mottes...op. cit.* p. 56 et 70.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine...op.cit.* p. 1248.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 177.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1248.

HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 56 et 70-73.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 76-77 et 79.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 187.

Canton de Montmirail

Melleray

Le Clos-Gonthier



Localisation

Cadastre napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Melleray section B2 du Bourg 443-452, cote PC 195 021.

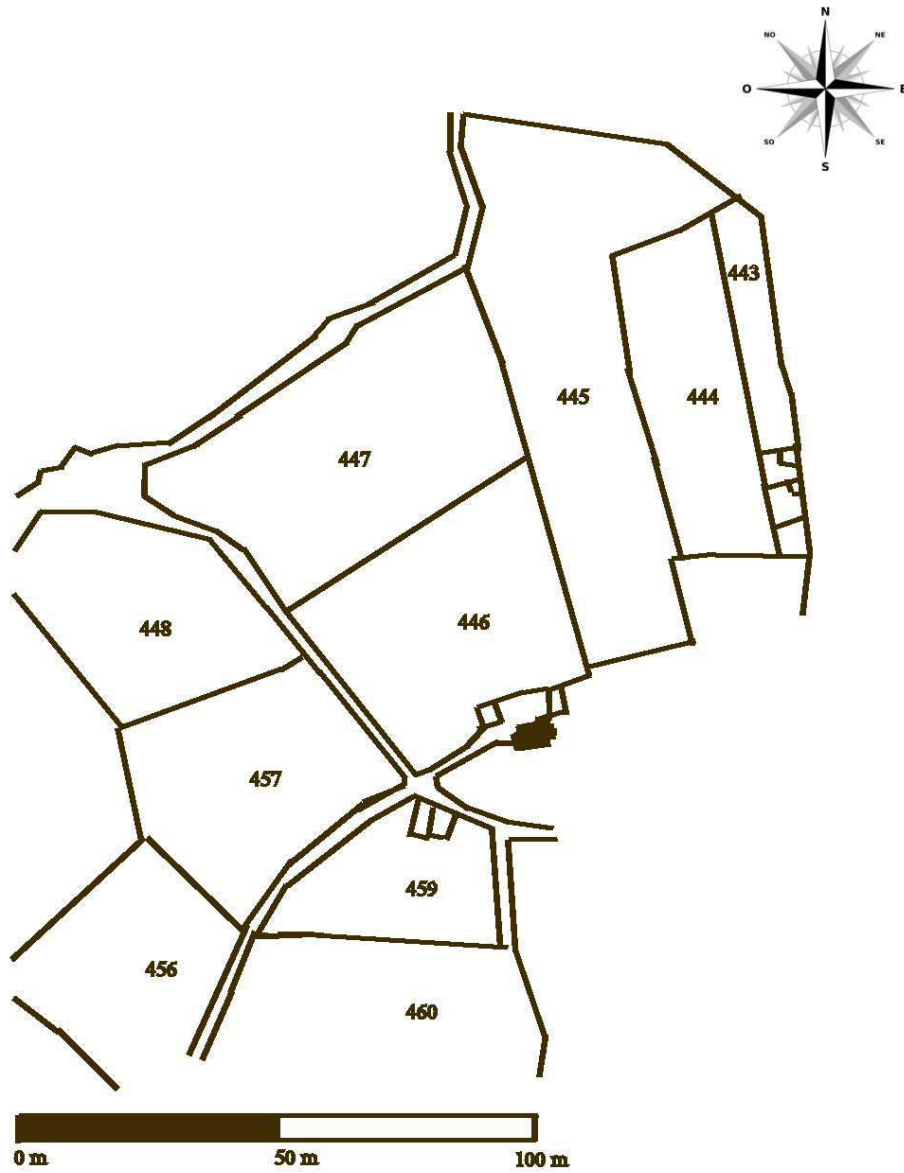
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 485314,25$ $y = 2345506,04$ m

Le site du Clos Gonthier est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 160 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	243,76
Logis / cours d'eau	297,51
Logis / Espace boisé	694,90

Cadastre



- 443 : Le Cartier
- 444 : Le Champ du Jardin
- 445 : Le Champ Plaidé
- 446 : Le Champ de devant
- 447 : Le Champ d'en Haut
- 448 : Le Petit Champ
- 456 : Le Petit Champ
- 457 : Le Champ des Chemins
- 459 : Château-Roux
- 460 : Le Champ de La Fontaine

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire à pavillon.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 2009-2010. Photographie prise par Eudes-Emmanuel Herbé dans le cadre de son mémoire de Master I.

Etat de conservation : Logis en cours de restauration. Quelques traces de remaniements à diverses époques.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour carrée et d'une porte jumelée à arcs en plein cintre.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

Intérêt du site

Le petit logis du Clos-Gonthier comporte une tour carrée ; une porte assez intéressante prenant la forme d'une ouverture jumelée dont chaque partie est surmontée d'un arc en plein cintre.

Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jacques de La Ferrière	de La Ferrière	1367	Ecuyer		HERBE

Le premier seigneur connu du Clos Gonthier se nomme Jacques de La Ferrière et apparaît le 15 août 1367 dans un aveu qu'il rend à Yolande de Flandre⁴⁶. Il est alors mentionné comme écuyer et rend aveu à cause de sa femme Jeanne.

Sources

ADS 3 P 195/32 : Cadastre Melleray : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 75-76.

⁴⁶ HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 75. Il cite ici le registre d'aveux de Yolande de Flandre : ADS 1 MI 1327.

Documents iconographiques



HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 75-76.

Canton de Montmirail

Melleray

Les Grandes Pezeries



Localisation

Cadastre Napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Melleray section D3 des Pezeries 328-428, cote PC 195 026.

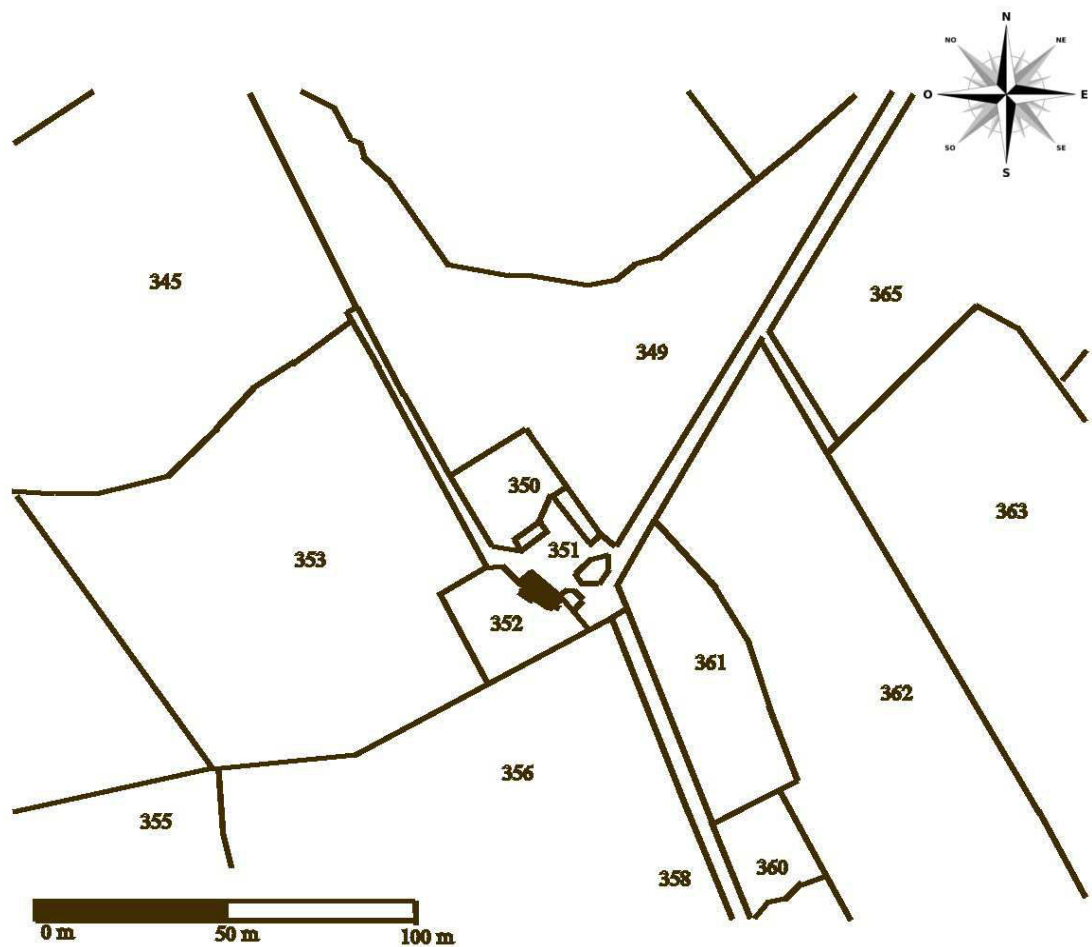
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 486223, 36 m y = 2343278, 25 m

Le site des Grandes Pézeries se trouve implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 166 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, le ruisseau se nommant La Vallée et l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2423, 19
Logis / cours d'eau	1010, 21
Logis / espace boisé	233, 91

Cadastre



- 345 : La Borde
- 349 : La Butte
- 350 : Le Jardin du Fermier
- 351 : Les Grandes Pezeries
- 352 : Le Jardin de Maître
- 353 : Le Sablon
- 355 : La Petite Bussardière
- 356 : Le Champ de Four
- 358 : L'allée du Boulay
- 360 : La Petite Noë
- 361 : Le Closeau
- 362 : L'Arrachée
- 363 : Le Grand Pré
- 365 : Le Champ du Bordage

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierre, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 6 mars 2013.

Etat de conservation : Logis très remanié, dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu en certains endroits de la façade arrière. La façade avant a été totalement remaniée. En effet toutes les ouvertures sont relativement récentes, des lucarnes ont été placées sur la toiture et l'enduit de la façade est neuf. La façade arrière comporte également quelques ouvertures récentes. Une sorte de balcon en béton a été accolé au niveau du premier étage. La fenêtre à croisée de l'étage est à moitié murée. La hotte de la cheminée semble avoir été largement remaniée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à croisée, d'une fenêtre à moulures à gorges agrémentée de ses grilles et d'une cheminée engagée à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	9 m	8, 25 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par six ouvertures relativement récentes. La façade sud-ouest comporte quatre ouvertures : une fenêtre en ciment, une fenêtre en briquettes, une fenêtre à croisée à moulures à gorges et une petite ouverture à moulures à gorges agrémentée de grilles. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtre à croisée	Fenêtre moulurée
Façade sud-ouest	1 : étage	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Il est possible que le logis ne comportait à l'origine qu'une grande salle au rez-de-chaussée et une salle à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Salle	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle	237 cm	131 cm	176 cm

Intérêt du site

Malgré ses remaniements, le petit logis des Grandes Pézeries a conservé quelques éléments datant de la fin du Moyen Âge. C'est en découvrant la façade arrière, que l'on trouve au rez-de-chaussée une petite ouverture à moulures à gorges ayant



conservé ses grilles. Mais c'est à l'étage que subsiste une grande **fenêtre à croisée dont la partie supérieure a été murée**. Si l'intérieur a été très modifié, **une cheminée engagée à hotte droite** est restée en place sur le mur pignon nord-ouest. La hotte de cette cheminée a été largement remaniée, mais elle repose sur deux consoles à arêtes vives datant du XVIe siècle. Dans cette même salle du rez-de-chaussée, on peut encore trouver un plafond réalisé en torchis et poutres de bois.



Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Pierrot Gilet	Gilet	1384			HERBE

Le premier seigneur connu des Grandes Pezeries se nomme Pierrot Gilet et rendit aveu le 18 décembre 1384 au nom de sa femme Agnes de Pezeris à Yolande de Flandre⁴⁷. Il y indique : « a faire servires, Esdiffier et reparations de mon hostel, et pour mon hebergement des pezeries et Mevrain aux Vignes dudit hebergement ».

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période médiévale.

Mention du site	Date	Mention
Hôtel et hébergement	18 décembre 1384	HERBE

Sources

ADS 3 P 195/32 : Cadastre Melleray : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 78-79.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 702.

⁴⁷ HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 78. Il cite ici le registre d'aveux de Yolande de Flandre : ADS 1 MI 1327.

Canton de Montmirail

Montmirail

Le Boille



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastre napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Montmirail section A2 du Boille 213-393, cote PC 210 007.

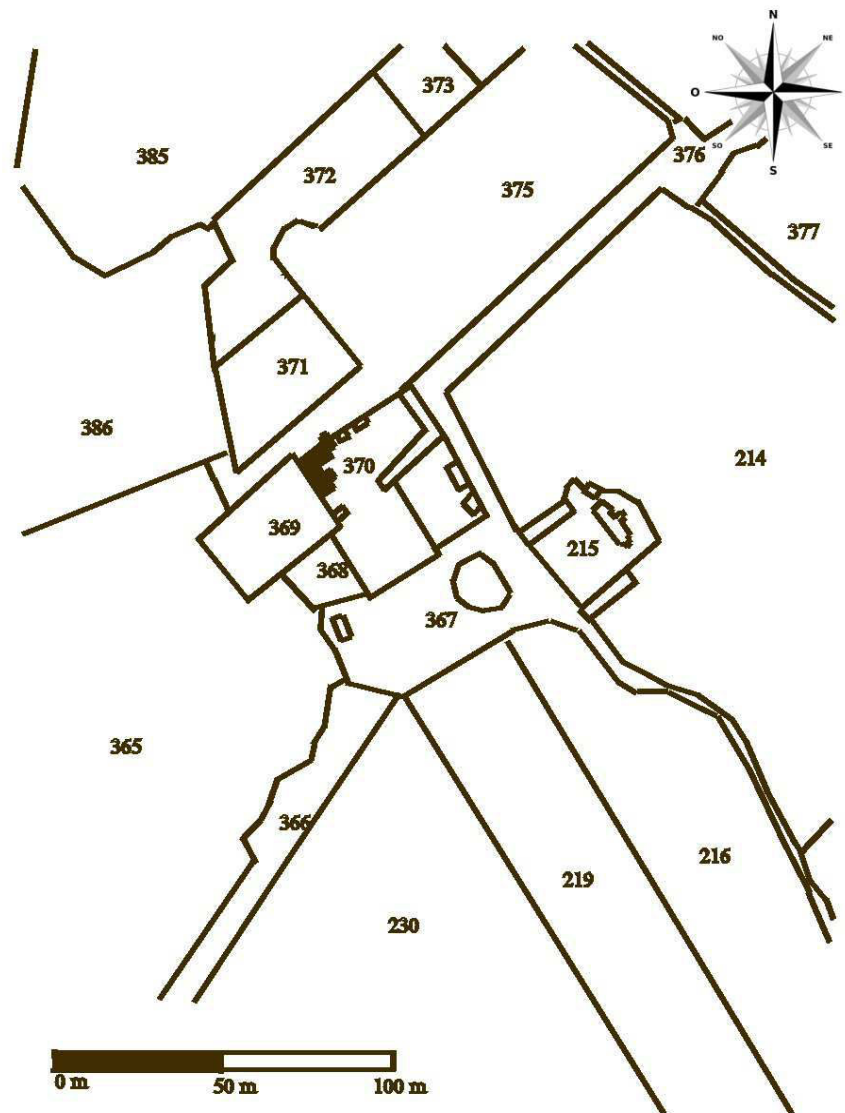
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 483639,97$ $y = 2348126,47$ m

Le site du Boille est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 157 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant La Bretèche et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2427, 61
Logis / cours d'eau	329, 15
Logis / espace boisé	63, 50

Cadastre



- 214 : Champ de l'Estable
- 215 : Le Boille Domaine
- 216 : Le Champ de La Grange
- 219 : L'Avenue de Montmirail
- 230 : La Champ du Grand Formain
- 365 : La Fromentée
- 366 : L'Allée de l'Etang
- 367 : L'Avant-Cour
- 368 : La Luzerne
- 369 : Le Jardin
- 370 : Le Boille Château
- 371 : La Salfrenière
- 372 : Le Petit Champ des Promenades
- 373 : Le Verger
- 376 : Le Pâtis du Fond
- 377 : La Pepinière du Petit Domaine
- 385 : Le Champ du Moulin
- 386 : Le Bois

Vestiges

Typologie : Logis en L à tour.

Datation : XVe-XVIe siècles, puis XVIIIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres de taille calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, ardoises, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est/ Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 14 octobre 2012.

Etat de conservation : Logis remanié en partie au XVIIIe siècle, sans grande campagne de restauration récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur d'anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). L'enduit a été refait en certains endroits. Les trois fenêtres à croisée, ont perdu leur croisée de pierre. Deux de celles-ci ont été remplacées par des croisées en bois. Il semble qu'un certain nombre de fenêtre à traverse ne soient pas d'origine (sur le pignon sud-est notamment). La façade nord-ouest et la façade sud-ouest ont été édifiées dans un esprit totalement XVIIIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée d'une corniche de pierre et de rampants ornés de crochets et d'un fleuron, de figures zoomorphes sculptées, d'une tour ronde, d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre non centrée, d'une échauquette agrémentée d'archères, d'une bretèche agrémentée d'une archère-canonnière, d'une porte chanfreinée, d'une porte à moulures à gorges, d'une porte dont le linteau est à coussinets à double ressauts, de fenêtres à traverse, de fenêtres à croisée ornée de moulures à gorges et à filets, d'une lucarne à gâble, de petites ouvertures chanfreinées dont l'une d'entre elles a conservé ses grilles, d'un archère biaise, d'archères-canonnières cruciformes, d'un escalier en vis bâti en pierre, d'un petit escalier en vis bâti en pierre, de portes intérieures chanfreinées, d'une cheminée engagée à hotte droite ornée d'une corde sculptée et d'un écu bûché, ainsi qu'une cave voûtée agrémentée d'une niche.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15, 10 m	8, 50 m
Pavillon XVIIIe	22, 60 m	9, 18 m
Petit pavillon	6, 90 m	4, 50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	4	Ardoises

Outre la tour, la façade nord-est est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : deux fenêtres à croisée (la croisée étant aujourd'hui en bois remplaçant une croisée en pierre disparue) ornées de moulures à gorges et à filets, une fenêtre à moulures à gorges et à filets ayant perdu sa croisée de pierre et ayant été agrandie, une porte à moulures à gorges et une lucarne à gâble agrémentée d'une fenêtre à croisée et ornée de moulures à gorges et à filets, et d'une porte récente réalisée dans le goût médiéval. Toutes les ouvertures de la façade sud-est ont été refaites au XVIIIe siècle. Le pignon nord-est comporte cinq ouvertures chanfreinées et une porte dont le linteau est à coussinets à double ressauts. Il n'est pas facile d'être certain de la provenance médiévale de ces ouvertures. Toutes les ouvertures de la façade nord-ouest ont été refaites au XVIIIe siècle, sauf une petite chanfreinée visible au rez-de-chaussée. Celles de la façade sud-ouest ont été refaites au XVIIIe siècle. Il semble que toutes les fenêtres à traverse du pignon sud-est aient été refaites sans doute au XIXe siècle dans le goût médiéval. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Lucarne	Ouvertures chanfreinées
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : comble	
Façade nord-ouest				1 : rez-de-chaussée
Pignon nord-est	1 : cave			2 : rez-de-chaussée 2 : étage 1 : comble

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Niche
Escalier en vis	Du 0 au comble		
Escalier en vis dans l'échauguette	Du 1 au comble		
Cave	Cave		1
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	264 cm	218 cm	173 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	156 cm	18 cm	33 cm

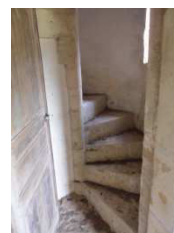
Intérêt du site

Si le logis du Boille a connu de nombreuses modifications durant les XVIII^e et XIX^e siècles, il subsiste toutefois des éléments intéressants du passé médiéval de ce site. La façade ayant conservé l'aspect le plus authentique est la façade nord-est de ce bâtiment dont le plan à la forme d'un L. Cette façade est rythmée par la présence d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre non centrée. Cette tour est éclairée par de grandes fenêtres à traverses dont certaines ne nous semblent pas d'origine. A la base de cette tour se trouve une porte chanfreinée et sur quatre des pans de cet élément **se trouvent des archères-canonnières cruciformes à étriers**. Sur le pan le plus proche de la porte d'entrée, se trouve **une archère simple, mais biaisée** qui contrôle l'accès au logis. Le sommet de la tour est agrémenté sur la droite d'une **échauguette constituée de briquettes rouges et dont la défense s'effectue par deux petites archères**. Cette échauguette est couronnée par une toiture en poivrière et sa base prend la forme d'une trompe constituée de corniches en ressauts. Sous la trompe de l'échauguette se trouve **une bretèche qui comporte en son centre une archère-canonnière** et à sa base un trou permettant de procéder à des jets d'objets de manière verticale au-dessus de la porte d'entrée du logis. Cette dernière, est ornée de moulures à gorges et permet d'accéder à la grande salle. La façade est aussi agrémentée de quelques ouvertures d'origine.

On peut y voir à droite de la tour, deux fenêtres ornées de moulures à gorges et à filets dont les croisées de pierre ont disparu. Ces dernières ont été remplacées par des croisées de bois.



Au-dessus de ces fenêtres se trouve une **lucarne à gâble dont les rampants sont ornés de crochets**. Impossible de déterminer s'il existait un fleuron sommital, mais il semble qu'il manque un élément couronnant le gâble. Deux figures zoomorphes subsistent à la base des rampants du gâble et font office d'acrotères. L'un d'entre eux représente très clairement un dragon. L'autre animal est plus difficile à reconnaître. La lucarne comporte en son centre une fenêtre à croisée ornée de moulures à gorges prenant la forme de petites colonnettes gothiques. Le linteau de la fenêtre est sculpté d'ornements représentant des végétaux (branches de chêne et choux frisés) et les deux culots de fenêtre sont de même facture. **Le centre du tympan de la lucarne comporte un ensemble sculpté**. Il semble que deux ours tiennent un heaume qui surmontait sans doute à l'origine un écu armorié aujourd'hui disparu. Au-dessus de ce heaume se trouve une sorte de chauve-souris dont les ailes sont constituées de plumes. Autour de ces ailes se trouve des feuilles de choux frisés. A gauche de la tour subsiste une autre fenêtre à moulure à gorges et à filets dont la croisée de pierre a disparu. Cette ouverture a été remaniée. Le pignon nord-est comporte également quelques éléments intéressants. Un effet, on peut y voir **un rampant de toiture agrémenté de crochets** prenant la forme de choux frisés. Ce rampant est couronné par un fleuron et deux figures zoomorphes subsistent à la base des rampants du gâble et font office d'acrotères. A gauche se trouve donc un lion et à droite un singe. Ce même pignon comporte également quelques petites ouvertures chanfreinées dont l'une d'entre elle a conservé ses grilles, ainsi que l'entrée de la cave, dont la porte comporte un linteau à coussinets à ressauts. Sur la droite de ce mur pignon se trouve également une tour ronde qu'il n'est pas facile à dater. L'intérieur a donc conservé une belle **cave voûtée qui comporte entre autre une niche et des portes à arc brisé**. La grande salle du rez-de-chaussée est quant à elle chauffée par une **grande cheminée engagée à hotte droite, agrémentée d'un arc de décharge**. Le linteau mouluré comporte en son centre un écu bûché entouré d'une corde sculptée qui court ensuite le long du linteau. Ce dernier repose sur deux consoles moulurées dans le goût gothique et surmontent deux colonnes engagées de moins d'un tiers. Ces dernières reposent sur deux larges socles sculptés également dans le goût gothique. On accède à l'étage par **un escalier en vis bâti en pierre** et dont les marches gironnées forment le noyau. La base de ce dernier est sculptée dans le goût gothique. Cet escalier est tournant à gauche. Aux différents étages se trouvent deux portes jumelées chanfreinées donnant accès à différentes pièces. Enfin, l'échauguette comporte également **un petit escalier en vis bâti en pierre dont les marches gironnées forment le noyau**. Ce petit escalier est tournant à gauche.



Le linteau mouluré comporte en son centre un écu bûché entouré d'une corde sculptée qui court ensuite le long du linteau. Ce dernier repose sur deux consoles moulurées dans le goût gothique et surmontent deux colonnes engagées de moins d'un tiers. Ces dernières reposent sur deux larges socles sculptés également dans le goût gothique. On accède à l'étage par **un escalier en vis bâti en pierre** et dont les marches gironnées forment le noyau. La base de ce dernier est sculptée dans le goût gothique. Cet escalier est tournant à gauche. Aux différents étages se trouvent deux portes jumelées chanfreinées donnant accès à différentes pièces. Enfin, l'échauguette comporte également **un petit escalier en vis bâti en pierre dont les marches gironnées forment le noyau**. Ce petit escalier est tournant à gauche.

Données historiques

Sources :

AN P 667, f° 46

17 septembre 1489

Saichent touz present et advenir que en nostre court delamenay endroit pardavant nous personnellement establie Noble damoiselle Jehanne lapicarde dame de meslenay et boysguinant Soubmets elle ses hers et touz ses biens meubles et Immeubles present et advenir pouvoir et juridiction de medy court et de toutes autres par mesnier est quantatenir et envesque ce que enffant confesse de sa pour volunte sans mil pourforcementaud fait cestafaireestably et ordonne Et par ces presentes fait constitue establisset et ordonne Ses bien amez et feaulx Cest apperd maistre Jehan Le picart escuyer seigneur du boille bestand belot Jehan decourcillon...

AN P 667, f° 41

2 juin 1494

Saichent touz present et avenir Que en notre court demondoubleau Endroit par davant nous personnellement establymaistre Jehan lepiscardescuier Seigneur du boile au nom et comme procureur de damoiselle Jehanne lepiscard saseur veusve de feu Estienne de la Rante en son vivant Escuier Seigneur de Saint Michel deChavaignes...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 93

6 juin 1552

Contrat par lequel Nicolas du Bouchet, écuyer seigneur de La Guyonnière et Madeleine d'Illiers, sa femme demeurant à Vic, vendent à Joachim Le Picart, écuyer seigneur du Boille, en Montmirail, et à sa femme, différentes pièces de terre à Vic, au fief de La Fourerie.

ADS 18 J 578 (copie de AN JJ 2552, fol. 74)

Juillet 1541

Rémission par Francois I, pour Joachim Le Picart, jeune gentilhomme agé de 23 ou 24 ans seigneur de Boyle, homme d'armes de noz ordonnances en la campaigye de [...] l'admiraldemourant en la baronnys de Montmyral lequel etant a Paris pour les affaires et proces de sa maison de Boyle logé en la maison ou pend pour enseigne l huys de fer avec autres gens le vendredi 13 fevrier 1539 tua dans une dispute Louis Laurent des Bleriaut du pays de Bretagne.

ADS 18 J 578

10 février 1577

Certificat de catholicité.

Il y a noble Joachim Le Picquart, jeune gentilhomme seigneur du Boille, pres Montmirail qui depuys peu de temps s'est retiré aud. lieu du Boille, de bonnes mœurs et conditions en se que j'en ay par cognoitreluyestant par deça.

Photocopie d'un acte original communiqué par les propriétaires actuels.

5 octobre 1585

Le dimanche cinquiesme jour dudictmoysdoctobre environ troys heures apres minuit entre le samedi et le dimanche est decedde noble homme Joachim Le Picard Sieur du Boille filz de defunct noble homme Joachim Le Picard et avoit environ de vingt sept ans lors quil est decedde Son coprs a este Inhume dans Leglise de Saint Michel pres le Maistre austel...

Acte original communiqué par les propriétaires actuels.

3 juillet 1734

Du 3 juillet mil sept cent trente quatreapresmidya Saint Ulphaceau maison dudit Gabriel Roger hotte dit au Bourg dudit Saint UlphacePardevant Le notaire dudit Lieu Soussigné fut presentMathyeu Claude PoullardEscuyer seigneur du Coudrépoullard du Boille demeurant en son Château du Boille paroisse de Montmirail...

Photocopie d'un acte original communiqué par les propriétaires actuels.

9 janvier 1769

Contresignée guillard avec paraphe, trois sceaulx et duement insinuée et controllée au greffe des insinuations eclesiastiques du dioces de chartres le meme jour signé Frochevron pour labesse du greffier Lautre de monseigneur Archevêque de Tours endatte du neuf janvier aussi de La presente année...

[...]

Donné la benedictionnuptiale en presence du sieur curé de montmirail en La chapelle du château du Boille paroisse du dit montmirail...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Boille comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
G. de Bailo	du Boille	XIe			VALLEE
Guillot du Boille	du Boille	1379			HERBE
Jacques de Bueil	de Bueil	1476	Ecuyer		CORDONNIER
Jean Le Picard	Le Picard	1489 1494	Ecuyer		AN P 667
Guillaume Le Picard	Le Picard	Avant 1510 1529			SIGURET CORDONNIER
Joachim Le Picard	Le Picard	1539 1585			CORDONNIER PROPRIETAIRES

Le premier seigneur connu du Boille se nomme G. du Boille au XIe siècle⁴⁸. On trouve ensuite, selon Eudes-Emmanuel Herbé, Guillot du Boille. Il apparaît en 1379, alors qu'il rend aveu à Yolande de Flandre pour son fief des Rochettes à cause de sa femme Jeannette⁴⁹. Puis apparaît Jacques de Bueil que l'on trouve le 1^{er} octobre 1476 et qui fut mentionné comme écuyer⁵⁰. Il fut aussi seigneur du Bois et du Porteau de Valennes. On trouve par la suite Jean Le Picard, écuyer, vivant en 1489⁵¹. Il est également cité comme écuyer dans un acte que nous avons retrouvé aux Archives Nationales⁵². Il fut le fils d'un certain Vastin Huval, qui lors de la guerre de Cent Ans avait fait fortune dans la vente d'armes et fut vicomte du Perche⁵³. Il fut aussi nommé Le Picard, ce qui fit référence à sa région d'origine⁵⁴. Jean eut pour fils Guillaume⁵⁵ qui épousa Marie d'Illiers, avec qui il fit sans doute construire le logis actuel⁵⁶. Guillaume fut également seigneur de La Roche à Thorigné, des Chênes et de La Mesnerie à Dollon, de Saint-Michel-de-Chavaignes, de Lassay et de La Touzalière à Saint-Michel-de-Chavaignes, de La Fourerie, Vaumours et des Mésangères⁵⁷ à Saint-Gervais-de-Vic. Il décéda en 1529⁵⁸. De son union avec Marie, Guillaume eut pour fils Joachim⁵⁹. Celui-ci apparaît dans les sources en 1541 dans une lettre de rémission qui lui accorde François Ier suite à une dispute à Paris le 13 février 1539 qui entraîna la mort d'un homme⁶⁰. Puis, il apparaît le 6 juin 1552, puis en 1562⁶¹. Ce dernier épousa Françoise du Fresne⁶². Cette dernière fut mentionnée comme veuve en 1600, puisque Joachim décéda vers 1585⁶³. Il est indiqué comme défunt dans l'acte de décès de son fils Joachim le 5 octobre 1585⁶⁴.

⁴⁸ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 91. Il cite le Cartulaire de Saint-Vincent à la p. 840.

⁴⁹ HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 88. Il cite ici le registre d'aveux de Yolande de Flandre : ADS 1 MI 1327.

⁵⁰ ADS 18 J 578. Notes de l'abbé Ledru conservées dans les archives de Paul Cordonnier. Cette information serait extraite des archives du Cogners.

⁵¹ AN P 667.

⁵² Documentation des propriétaires actuels / HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 89 / AN P 667.

⁵³ SIGURET P., *Les Manoirs du Perche*, Amis du Perche, Imprimerie des Arts Graphiques du Perche, Meaucé.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ SIGURET P., *Les Manoirs...op.cit.* / HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 89.

⁵⁶ SIGURET P., *Les Manoirs...op.cit.* / HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 89.

⁵⁷ Voir volume du canton de Saint-Calais, commune de Saint-Gervais-de-Vic, Les Mésangères.

⁵⁸ ADS 18 J 578. Notes de l'abbé Ledru conservées dans les archives de Paul Cordonnier.

⁵⁹ Documentation des propriétaires actuels / HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 89.

⁶⁰ ADS 18 J 578. Notes de l'abbé Ledru conservées dans les archives de Paul Cordonnier.

⁶¹ ADS 18 J 578. Notes de l'abbé Ledru conservées dans les archives de Paul Cordonnier. Cette information serait extraite des archives du Cogners.

⁶² HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 89.

⁶³ ADS 18 J 578. Notes de l'abbé Ledru conservées dans les archives de Paul Cordonnier / HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 89.

⁶⁴ Documentation des propriétaires actuels / HERBE E.-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 89.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Maison	Juillet 1541	ADS 18 J 578
Lieu	10 février 1577	ADS 18 J 578
Château	3 juillet 1734	PROPRIETAIRES
Château	9 janvier 1769	PROPRIETAIRES
Château ou maison notable	1706	JAILLOT

Dans un acte daté du 9 janvier 1769, est fait mention de la chapelle du château de Boille.

Sources

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtellenie de Saint-Calais, p. 93.

ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 210/15 : Cadastre Montmirail : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

AN P 667, f° 41 et 46 : Chambre des Comptes.

Bibliographie

ASSOCIATION MONS MIRABILIS, *Montmirail au début du 20^{ème} siècle, anecdotes et petites histoires sur la vie quotidienne*, 2010, p.98-99.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6.

HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 88-90.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 182 et 189.

QUAIREAU S., *La seigneurie de Montmirail du XIe au XVe siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1994-1995, p. 132.

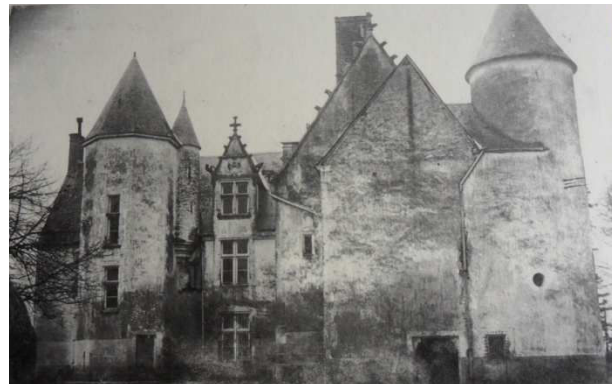
SIGURET P., *Les Manoirs du Perche*, Amis du Perche, Imprimerie des Arts Graphiques du Perche, Meaucé.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 91.

Documents iconographiques



ASSOCIATION MONS MIRABILIS, *Montmirail au début du 20e siècle, anecdotes et petites histoires sur la vie quotidienne*, 2010, p. 98-99.



Photographies communiquées par les propriétaires actuels. Elles sont datées entre 1911 et 1921.



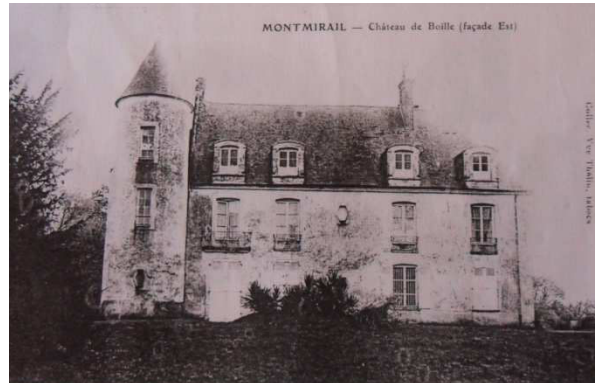
Cartes postales datées des années 1950, communiquées par les propriétaires actuels.



ADS 2 FI 3891



ADS 2 FI 945



ADS 2 FI 7635



Vue aérienne du Boille, photographies communiquées par les propriétaires actuels.

Canton de Montmirail

Montmirail

Le Colombier



Localisation

Cadastré napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Montmirail section C2 du Colombier 409-498, cote PC 210 013.

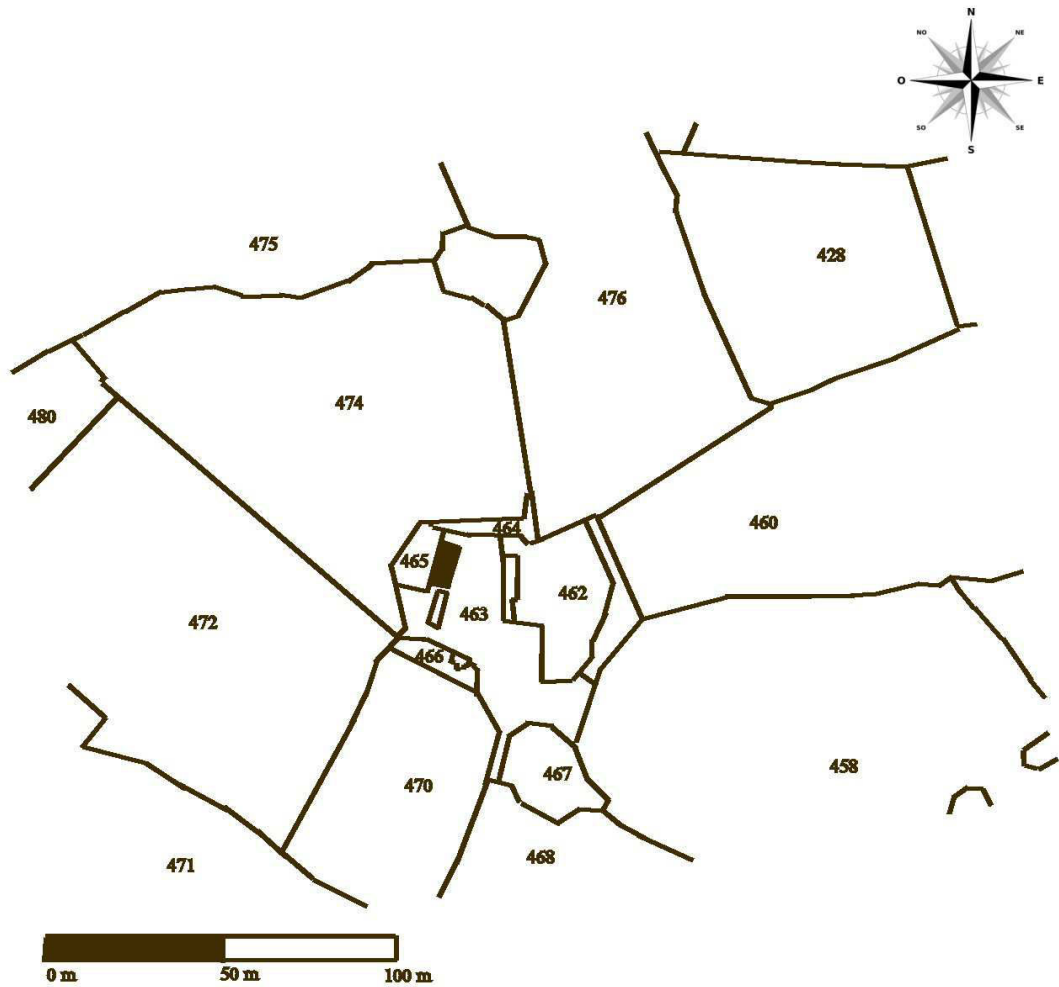
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 482867, 39 m y = 2344801, 19 m

Le site du Colombier est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 125 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant La Brétoire et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2379, 87
Logis / cours d'eau	281, 70
Logis / Espace boisé	406, 94

Cadastre



- 428 : Le Paturas
- 458 : L'Oseraie
- 460 : Le Larmenier
- 462 : Le Clos
- 463 : Le Colombier
- 464 : La Douve
- 465 : Le Jardin
- 466 : Le Jardin du Fourmy
- 467 : La Mâre
- 468 : Le Champ des Prés
- 470 : Le Grand Clos
- 471 : Le Pré de Laulnay
- 472 : Le Champ de Launay
- 474 : Le Champ de Derrière
- 475 : Le Champ du Milieu
- 476 : Le Pâturas aux Boeufs
- 480 : La Grande Fromentée

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire entouré à l'origine de douves.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 12 janvier 2013.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : ?

Extérieur

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Moyenne	Non	1	Tuiles

Données historiques

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guillaume Biguet	Biguet	XIV ^e	Ecuyer		HERBE

Le premier seigneur connu du Colombier se nomme Guillaume Biguet et est cité comme écuyer dans un aveu rendu par Macée, veuve de Pierre Le Flament, à Yolande de Flandre⁶⁵.

Sources

ADS 3 P 210/15 : Cadastre Montmirail : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XV^e et XVI^e siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 184.

HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XI^e-XVI^e siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 93-95.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 260.

⁶⁵ HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XI^e-XVI^e siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 93. Il cite ici le registre d'aveux de Yolande de Flandre : ADS 1 MI 1327, p.117-125.

Documents iconographiques



HERBE Eudes-Emmanuel, *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 94.

Canton de Montmirail

Saint-Jean-des-Échelles

Courtangis



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Saint-Jean-des-Echelles section A3 de Courtangis 176-269, cote PC 295 006.

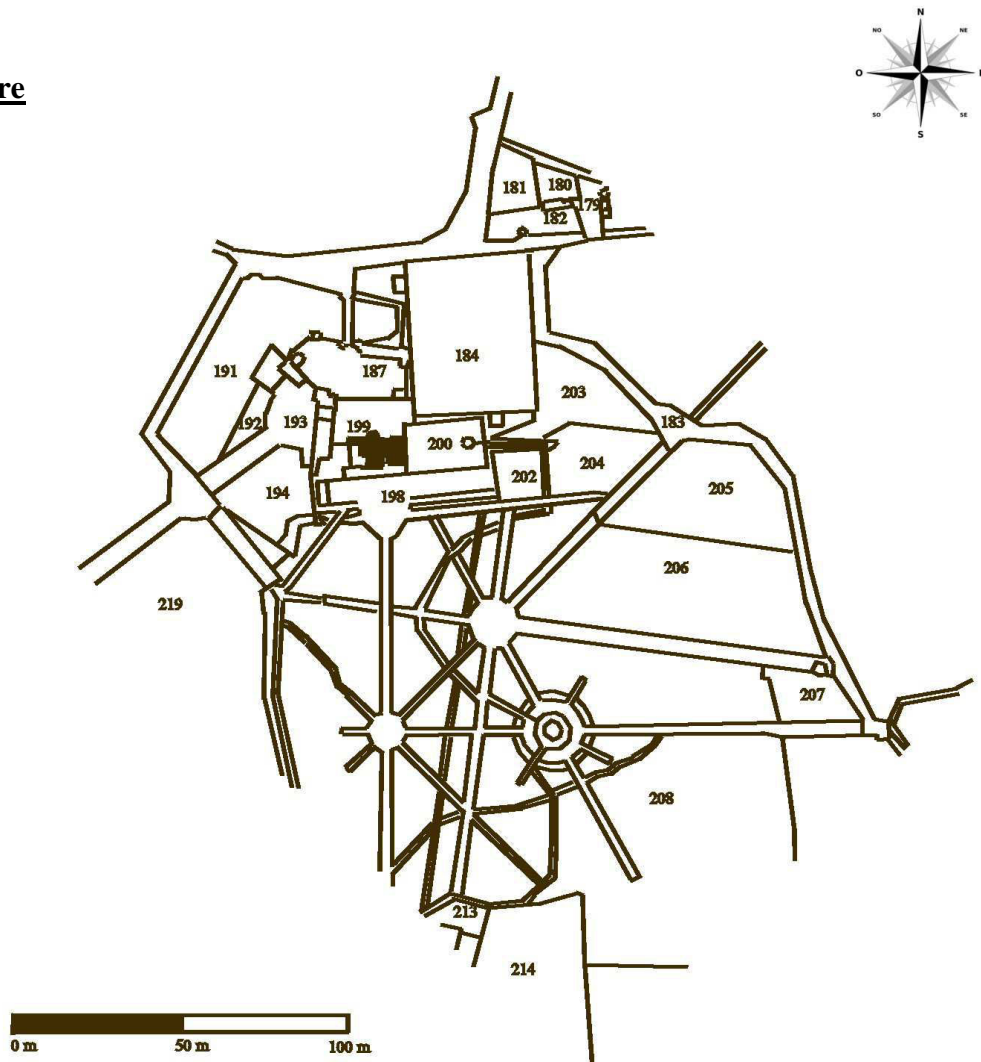
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 481601, 62 m y = 2350217, 74 m

Le site de Courtangis est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 154 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant Le Gradon et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2726, 73
Logis / cours d'eau	846, 82
Logis / Espace boisé	52, 12

Cadastre



- 179 : La Chaussumée
- 180 : Le Jardin
- 181 : Le Bois
- 182 : La Chaussumérie
- 183 : La Ruelle
- 184 : Le Jardin Potager
- 187 : Courtangis
- 191 : Le Grand Vivier
- 192 : Le Jardin de l'Étang
- 193 : Courtangis
- 194 : Le Jardin
- 198 : La Terrasse
- 199 : Courtangis
- 200 : Le Jardin
- 202 : La Terrasse
- 204 : Le Petit Quinconce
- 205 : Le Grand Quinconce
- 206 : Le Grand Quinconce
- 207 : Bois de Lisle
- 208 : Bois de Lisle
- 213 : Champ des Sapins
- 214 : Champ de derrière la Thuilerie
- 219 : Le Petit Coutier

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour entouré partiellement de douves.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 8 avril 2009.

Etat de conservation : Logis remanié en partie au XIX^e siècle, en cours de restauration. Remaniements dans le goût néo-gothique durant le XIX^e siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre non centrée, de fenêtres à croisée, de fausses lucarnes, de deux échauguettes, d'une porte d'entrée surmontée d'un gâble et couronné par un fleuron. Dépendances : présence d'une fuie.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (rez-de-chaussée, deux étages et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Ardoises

La façade nord est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : deux fausses lucarnes, sept fenêtres et une porte fenêtre remaniée (il ne s'agissait que d'une fenêtre à l'origine). Il semble que ces ouvertures aient été remaniées au XIX^e siècle dans le goût néo-gothique.

Dépendances

On accède à la cour par un petit pont entouré **de deux tours rondes défensives coiffées de toitures en poivrière en tuiles**. Chacune d'elles comporte des canonnières tournées vers les douves et l'entrée. À l'un des angles de la plate-forme au niveau de la parcelle 187 du cadastre de 1833, **se trouve une fuie ronde coiffée d'une toiture en poivrière en tuiles**. Une lucarne éclaire le comble. Un bourrelet de pierre servant de reposoir aux pigeons est également présent.



Intérêt du site

Le logis de Courtangis fait parti des modèles caractéristiques des logis seigneuriaux à tour qui ont vu le jour dans notre région. En effet, la présence de la tour octogonale hors-œuvre non centrée contenant très vraisemblablement un escalier en vis donne un caractère tout à fait seigneurial à ce site. Notons également l'importante élévation du bâtiment avec ses deux étages. Il semble que beaucoup d'ouvertures aient été remaniées dans le goût néo-gothique au XIX^e siècle. Il n'est donc pas évident à distance de faire la part entre les éléments médiévaux et les éléments du XIX^e siècle. Par exemple, les échauguettes étaient-elles en place au XV^e-XVI^e siècles ? La porte d'entrée située sur la tour, dont le décor consiste en un gâble et un fleuron est-elle aussi d'origine ?

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 578

Mai 1231 (copie)

Maurice évêque du Mans fait savoir que *Guillelmus Hoan eclericua* reconnu devant lui avoir vendu à l'abbé et au couvent de l'Epau ce qu'il pouvait posséder dans le présent et ce qu'il posséderait à l'avenir sur la dîme *de Curia Angis...*

ADS 18 J 578

28 avril 1484 (copie)

A noble et puissant seigneur monseigneur Jehan de Saint Père escuier seigneur dud. lieu de Saint Père de Clinchamp de Ste Julite de Courtangis de Nogent le Bernard de Chansonay...

ADS 18 J 578

15 février 1502 (copie des Archives du Chapitre A1 bis)

Fondation de la chapelle Sainte Barbeau château de S. Ulphace, par noble et puissant seigneur Jehan de Saint Pierre seigneur de Clinchamp, de sainteJullite, de Courtangis, de Saint Ulphace et de la Lande et noble damoiselle Beatrix de Montfaucou, son épouse...es presences de noble damoiselle Charlotte de la Haye, femme...de noble homme Adam de Saint Père, filzainé des. Seigneur et dame...

ADS 18 J 578

7 mai 1509 (copie AN X1a 4851, fol. 75)

Charles d'Angennes seigneur de Rambouillet contre Béatrix de Montfaulcon, vefve de feu Jehan de Saint-Père, Charlotte de la Haye vefve de feu Adam de St Père...messire Pierre d'Avaulgour, chevalier seigneur de Courtalain, Jehan de St Père et Jehanne de St Père...lad. Charlotte de la Haye, vefvedud. feu Adam de St Père est à présent remariée avec messire François de Theligny, chevalier...

ADS 1 J 120

4 juillet 1545

De Vous haulte et puissante Dame madame marie demechin Dame des Baronnies terres et seigneuries de montmirailauthon et La Bazoche gouet Veusve de deffuncthault et puissant Seigneur messire Jacques dechabannes En son vivant chevalier de lordre du Roy nostre sire Conseiller et chambellandudict Sieur mareschal de France et seigneur delapalice Je Loysleroychevallier seigneur de chavigny La baussonnyerepanyeusRoussigny et pescheseul Et Acause de noble dame anthoynette de saint père mon espouse Seigneur de ClinchampCourtangissaint [...] La Lande villeneusfe et la chapelle...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Courtangis comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Courtangis comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Mainard	?	951 971	Evêque		CORDONNIER
Guillaume Haane	Ahene ou Haane	1231	Clerc		CORDONNIER
Jean de Saint-Père	de Saint-Père	1484 1503	Ecuyer		CORDONNIER
Adam de Saint-Père	de Saint-Père	1503 Avant 1509			CORDONNIER
Antoinette de Saint-Père	de Saint-Père	1509 1515	Dame		CORDONNIER
Louis Le Roy	Le Roy	1515 1554		Conseiller et chambellan du roi	CORDONNIER
François Le Roy	Le Roy	Après 1554 1606		Conseiller et chambellan du roi	CORDONNIER

Le premier seigneur connu de Courtangis se nomme Mainard et fut évêque du Mans entre 951 et 971⁶⁶. Au XIIIe siècle, le Chapitre aliéna cette terre. Elle est alors détenue par les Ahene ou Haane⁶⁷. On trouve un certain Guillaume Haane en 1231, qui est alors clerc⁶⁸. Le 28 avril 1484, on trouve un certain Jean de Saint-Père⁶⁹, cité comme écuyer seigneur de Saint-Père, de Clinchamp, de Sainte Julite, et de Chansonnay à Nogent-le-Bernard⁷⁰. Il apparaît de nouveau le 20 janvier 1490. Il épousa Béatrix de Montfaucon avec qui il fonda une chapelle dédiée à sainte Barbe au château de Saint-Ulphace le 15 février 1502⁷¹. Vient ensuite leur fils aîné, Adam qui épousa Charlotte de La Haye en 1503⁷². Il semble qu'Adam soit décédé avant 1509⁷³. Antoinette de Saint-Père, leur fille unique hérita de la seigneurie de Courtangis⁷⁴. Elle épousa vers 1515, Louis Le Roy seigneur de Chavigny et de la Baussonnière. Le père de ce dernier, René Le Roy fut le conseiller et chambellan de Louis XI⁷⁵. Louis fut à son tour conseiller et chambellan du roi (Louis XII et François Ier), capitaine de ses gardes du corps, capitaine de soixante archers nouvellement établis pour la garde du corps du roi⁷⁶. Il semble qu'il fut présent lors de la bataille de Pavie⁷⁷. Il fut encore vivant en 1554⁷⁸. Son fils, François Le Roy lui succéda⁷⁹. Il fut capitaine des gardes du corps du roi à partir de 1553⁸⁰. Le 10 janvier 1561, il reçut provision de la charge de lieutenant général pour le roi au gouvernement de Touraine, du Maine, de Laval, du Perche, du Vendômois, du Blésois, d'Amboise et du Loudonnois⁸¹. Puis il fut gouverneur du Maine en 1563⁸². En janvier 1575, il quitta la charge de capitaine des gardes du corps pour devenir capitaine de la première compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi⁸³. Il servit ensuite au siège de Lusignan sous le commandement du seigneur de Montpensier le 25 janvier 1575⁸⁴.

⁶⁶ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois et au Perche-Gouet*, Société historiques et archéologique du Maine, Le Mans, 1967, p. 152 / CORDONNIER P., *Voyage aux collines vertes (Fertois et Perche-Gouet)*, 4 juillet 1946, p. 14.

⁶⁷ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 152 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 14 / HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 27-106.

⁶⁸ ADS 18 J 578.

⁶⁹ CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 14 / HERBE E-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 28 et 106.

⁷⁰ Voir volume du canton de Bonnétable, commune de Nogent-le-Bernard, Le Grand Chansonnay.

⁷¹ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153. Dans son article Paul Cordonnier indique la date du 15 février 1503 / CORDONNIER Paul, *Voyage...op.cit.* p. 15 / HERBE E-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 106.

⁷² ADS 18 J 578.

⁷³ ADS 18 J 578.

⁷⁴ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

⁷⁵ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153 / HERBE E-E., *Inventaire des Mottes...op.cit.* p. 106.

⁷⁶ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

⁷⁷ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

⁷⁸ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153.

⁷⁹ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

⁸⁰ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

⁸¹ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

⁸² ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

⁸³ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

⁸⁴ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

Le 31 décembre 1578, il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit⁸⁵ et reçut la garde du château de Chinon et de la personne du cardinal de Bourbon après qu'il fut arrêté aux Etats de Blois en 1588⁸⁶. Il épousa en premières noces Antoinette de la Tour et en secondes noces Renée d'Avaugour dite de Bretagne. De ses deux épouses, il n'eut aucun enfant. Il mourut le 18 février 1606⁸⁷.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Une grande partie des douves est toujours visible.



Sources

ADS 1 J 120 : 1539-1545 : Documents isolés et petits fonds. Aveux rendus à la baronnie de Montmirail.

ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 295/13 : Cadastre Saint-Jean-des-Échelles : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

AUVRAY D. / BETIN A., *Châteaux et manoirs de la Sarthe*, éditions Cénomane, Le Mans, 1988, p. 41-42.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 251-252.

CORDONNIER P., *Voyage aux collines vertes (Fertois et Perche-Gouet)*, 4 juillet 1946, p. 14-16.

CORDONNIER P., *Au Pays fertois et au Perche-Gouet*, Société historiques et archéologique du Maine, Le Mans, 1967, p. 152-154.

CORDONNIER P. / DUC DE LA FORCE, *Les châteaux de La Sarthe*, J. Delmas et Cie, Paris, 1960, texte et image n°6.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7.

HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d' Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 27-28 et 106-107.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 307-309 et 311.

SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 35.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 292.

⁸⁵ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

⁸⁶ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

⁸⁷ ADS 18 J 578 / CORDONNIER P., *Au Pays fertois...op.cit.* p. 153 / CORDONNIER P., *Voyage...op.cit.* p. 15.

Documents iconographiques



ADS 2 FI 10734 et ADS 2 FI 3888

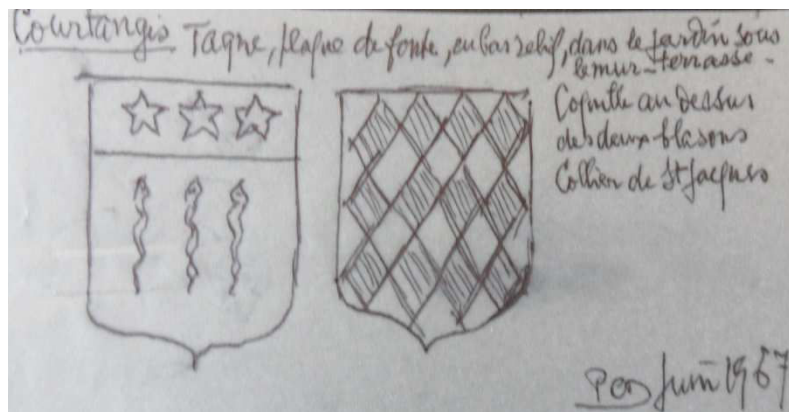


ADS 2 FI 6047, ADS 2 FI 10442 et ADS 2 FI 10444

Voir également ADS 2 FI 9975, ADS 2 FI 10449 et ADS 2 FI 7652



ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies de 1924.



ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies de 1967.



ADS 18 J 578 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies de 1967.

Canton de Montmirail

Saint-Jean-des-Échelles

La Grande Malpougère



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1833 au 1/2500 commune de Saint-Jean-des-Echelles section A4 de Courtangis, cote PC 295 007.

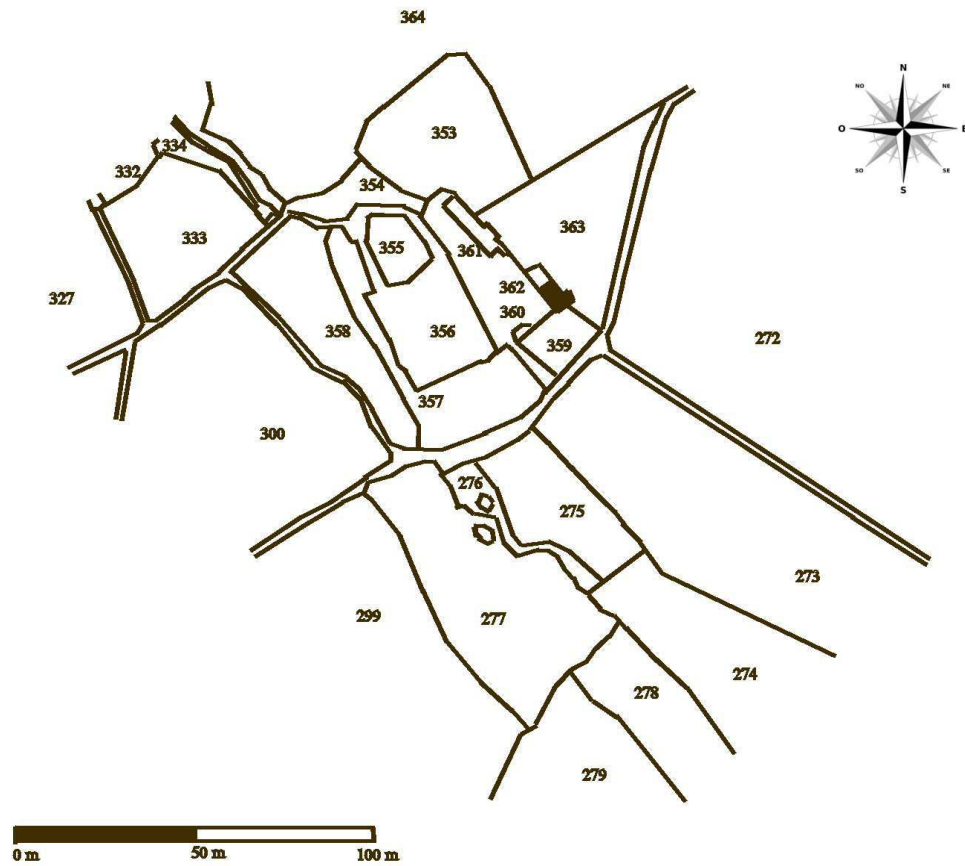
Carte IGN 1/25000: 1918 O Authon-du-Perche, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 481770, 95 m y = 2348484, 19 m

Le site de La Grande Malpougère est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 145 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	2737, 92
Logis / cours d'eau	170, 65
Logis / espace boisé	356, 43

Cadastre



- 272 : Le Grand Verger
- 273 : Champ du Pâtis
- 274 : Le Grand Pré
- 275 : Le Closeau du Bouet
- 276 : Le Closeau du Bouet
- 277 : Le Paturas
- 278 : Le Pré à Monsieur
- 279 : Le Grand Marais
- 299 : Le Champ du Ponceau
- 300 : Le Champ de Devant
- 327 : Champ de Devant
- 332 : Le Grand Jardin
- 333 : Le Grand Jardin
- 334 : Launay
- 353 : Le Verger
- 354 : Pâtis
- 355 : Jardin du Vivier
- 356 : Le Vivier
- 357 : La Levée
- 358 : Le Petit Pré
- 359 : Le Jardin
- 360 : Le Jardin
- 361 : La Grande Malpougère
- 362 : La Grande Malpougère
- 363 : Closeau du Puits
- 364 : Le Grand Champ

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Fin XVIe-début XVIIe siècle (chronogramme de 1620).

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de calcaire, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite: 23 septembre 2012.

Etat de conservation : Logis peu remanié à l'extérieur, dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait à l'origine la façade arrière a disparu en certains endroits. Les ouvertures de la façade arrière ont toutes été refaites.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée d'une corniche de pierre, de fenêtres anciennes de type XVIe-XVIIe siècle dont l'une d'entre elles comporte un chronogramme, de grilles de protection sur certaines ouvertures, d'une porte à arc en anse de panier ornée de lettres gravées,

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	12, 90 m	8, 30 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes vers le nord-ouest et en croupe vers le sud-est	Forte	Non	3	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : deux fenêtres, deux anciennes fenêtres transformées en portes dont l'une est surmontée d'un chronogramme, une petite ouverture et une porte surmontée d'un cartouche orné de lettres gravées. Les quatre ouvertures de la façade nord-est ont été refaites mais semblent avoir conservé leurs emplacements d'origine. Le pignon sud-est est éclairé par trois fenêtres agrémentées de grilles de protection. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres	Petite ouverture
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : étage
Façade nord-est		2 : rez-de-chaussée 2 : étage	
Pignon sud-est		1 : rez-de-chaussée 2 : étage	

Intérêt du site

Le logis de La Grande Malpougère semble avoir été bâti en **1620 si l'on en croit le chronogramme** située au-dessus de l'une des anciennes fenêtres transformées en porte. Il est alors probable que nous fassions une incursion dans le XVIIe siècle avec ce site, mais il est intéressant de voir que la structure et l'aspect n'est que peu éloigné des autres sites étudiés. En effet ce bâtiment



de forme rectangulaire est surmonté d'une toiture très pentue agrémentée d'une corniche de pierre, dont l'un des côtés est à deux pentes et l'autre en croupe (ce qui est plus caractéristique de la fin du XVIe siècle et du XVIIe siècle). Les ouvertures ne comportent aucune moulure. Seule la porte d'entrée se démarque par son arc en anse de panier surmonté **d'un cartouche ovale comportant les lettres M P D R D**.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Grande Malpougère comme château ou maison notable.

Historique

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 295/13 : Cadastre Saint-Jean-des-Échelles : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

HERBE E-E., *Inventaire des Mottes et Maisons-fortes du canton de Montmirail. XIe-XVIe siècles*, Mémoire de Master I, sous la direction d' Annie Renoux, Université du Maine, 2009-2010, p. 109-110.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère}éd. 1829-1842, t. 5, p. 311.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 570.

Table des matières :

CANTON DE MONTMIRAIL

1- Courgenard.....	1
La Grande Mérie.....	1
Le Pavillon	8
2- Greez-sur-Roc.....	12
La Pinellière	12
3- Lamnay	17
La Charbonnière	17
La Corne	22
L'Étang.....	26
La Loginière	35
4- Melleray	39
Champ	39
Le Clos Gonthier	45
Les Grandes Pezeries.....	49
5- Montmirail.....	53
Le Boille	53
Le Colombier.....	63
6- Saint-Jean-des-Échelles	67
Courtangis	67
La Grande Malpougère.....	75

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 12: *corpus* : canton de Montmirail

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène **RENAUDIN**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire

Spécialité : Histoire médiévale

Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)
Volume 13 : corpus : canton de Saint-Calais*

JURY

Rapporteurs : Philippe RACINET, Professeur, Université de Picardie
Élisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CASSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : Annie RENOUX, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Saint-Calais

Bessé-sur-Braye

Courtanvaux



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Bessé-sur-Braye section A1 de Courtanvaux 1-268, cote PC 036 002.

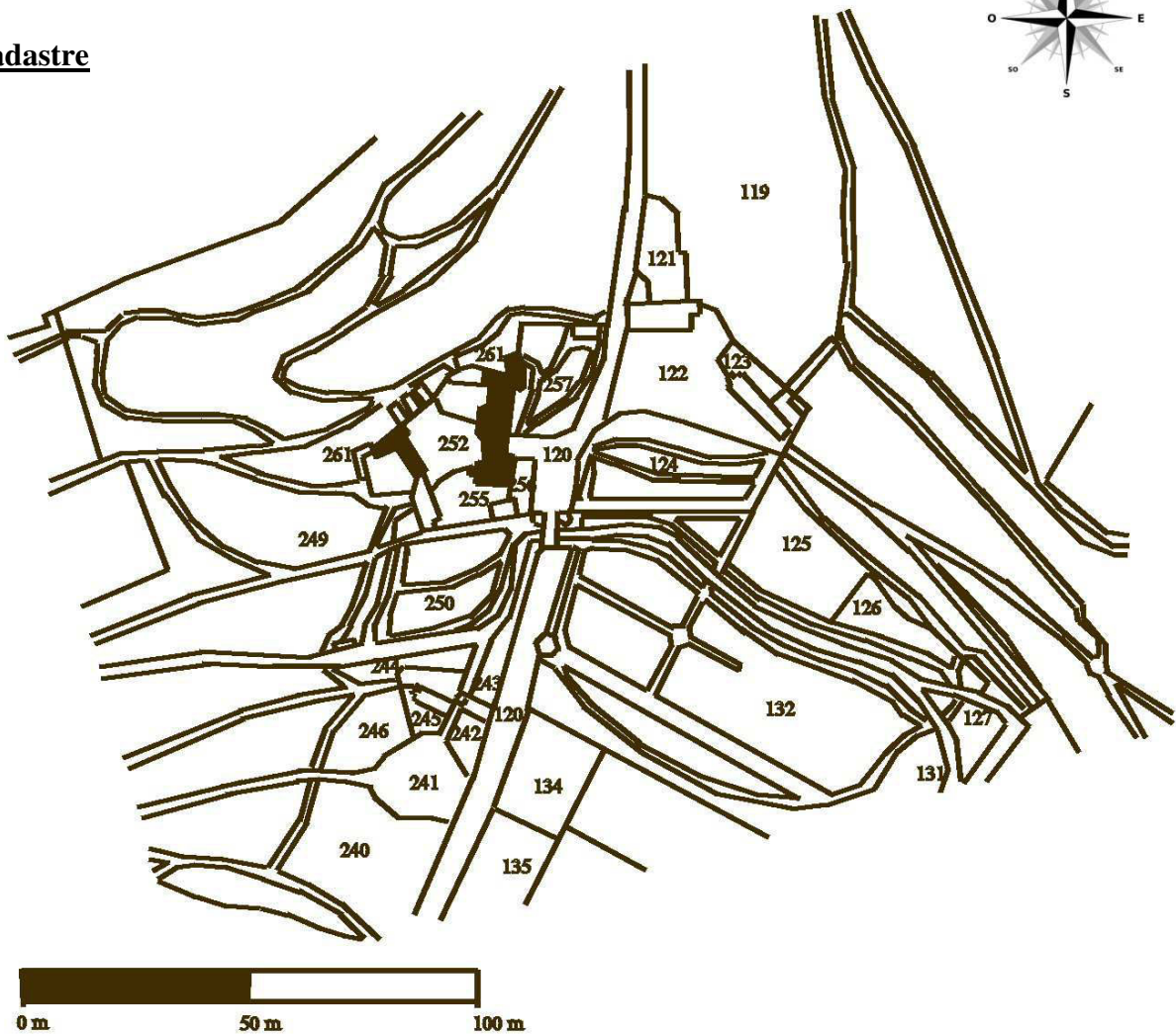
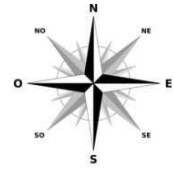
Carte IGN 1/25000: 1920 O Montoire-sur-le-Loir, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 480179,22 m y = 2317310,45 m

Le site de Courtanvaux est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 102 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	1590, 61
Logis / cours d'eau	160, 35
Logis / espace boisé	18, 52

Cadastre



- | | |
|------------------------------------|---|
| 119 : Les Coulées | 241 : Le Petit Etang |
| 120 : Chemin de Courtanvaux | 242 : Clos Touchant |
| 121 : Jardin derrière La Grange | 243 : Clos Devant la Porte du Jardinier |
| 122 : Ferme de Courtanvaux | 244 : Courtanvaux |
| 123 : Jardin de Derrière la Maison | 245 : Clos Derrière la Maison du Jardinier |
| 124 : Le Grand Verger | 246 : Le Parc |
| 125 : Le Jardin Bas | 249 : Le Parc |
| 126 : Le Pré du Jardin | 250 : La Vigne du Parc |
| 127 : Lile au Bas du Jardin | 252 : Taillis près la Maison Rustique |
| 131 : Le Pré aux Veaux | 254 : Courtanvaux |
| 132 : Le Jardin de La Fuite | 255 : Enclos situé au Devant de La Chapelle |
| 134 : Jardin du Régisseur | 257 : Le Verger de l'Orangerie |
| 135 : Petit Champ de La Fuite | 261 : Le Bois de La Maison |
| 240 : Champ de l'Etang | |

Vestiges

Typologie : Logis en T à tour et logis rectangulaire à tour, le tout entouré partiellement de douves sèches.

Datation : Vers 1455 pour le premier logis et fin XVe siècle pour le grand logis.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, tuffeau, encadrement des ouvertures en pierre de tuffeau, chaînage d'angle en pierre de tuffeau, rampants en grès, bois, terre cuite, ardoises, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest pour le petit logis et Est / Ouest pour le grand logis.

Visite in situ : Logis appartenant à la commune depuis 1976. Accès autorisé pour cette étude.

Date de la visite : 21 juin 2013.

Etat de conservation : Le petit logis est peu remanié sur la façade sud-est, il semble néanmoins que quelques fenêtres à croisée, ainsi que la porte aient été refaites au XIXe siècle (au rez-de-chaussée). La façade nord-ouest comporte de nombreuses ouvertures remaniées au XVIIIe siècle semble-t-il. L'intérieur quant à lui a été totalement remanié au XIXe siècle. Restaurations partielles. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis la seconde moitié du XXe siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. La galerie qui rejoignait les deux corps de bâtiment a disparu en partie. Son emplacement subsiste et forme aujourd'hui une terrasse. Le grand logis est peu remanié à l'extérieur, il semble néanmoins qu'un certain nombre de fenêtres et portes aient été refaites au XIXe siècle (notamment l'accès à la bibliothèque avec son escalier à balustre néo-gothique, ainsi que la porte située à gauche surmontée d'une voussure à arc brisé et ornements néo-gothiques). On trouve également en de nombreux endroits des écus armoriés placés par Marie Bibesco, détentrice de Courtanvaux à la fin du XIXe siècle. La plupart des figures zoomorphes semblent avoir été restituées au XIXe siècle. Le corps de bâtiment accueillant l'escalier monumental du XIXe siècle a été accolé semble-t-il à cette époque au bâtiment originel mais a été réalisé dans le style médiéval. L'entrée principale placée sur la façade orientale et donnant accès à la cour intérieure a perdu son pont-levis ainsi que les flèches qui permettaient de le faire basculer. Au-dessus des rainures où s'encastraient ces flèches se trouvent des différences d'appareillage indiquant des remaniements en cet endroit. Le passage voûté de cette entrée a été restauré au XIXe siècle dans le goût néo-gothique. Les ouvertures de la façade orientale semblent d'origine, excepté les fenêtres éclairant la cuisine au premier niveau du logis qui ont été réalisées au XIXe siècle. Il est possible que des lucarnes aient été ajoutées au XIXe siècle sur cette même façade (il s'agirait des petites lucarnes). Du côté ouest se trouve sur l'extrême droite une tour d'escalier hexagonale hors-œuvre. A l'intérieur il ne subsiste que les vestiges de l'escalier en vis en partie détruit. L'intérieur quant à lui a été largement remanié au XIXe siècle. Le comte de Montesquiou-Fezensac et son épouse qui fut la gouvernante du roi de Rome furent à l'origine de la restauration au XIXe siècle. De nouveaux aménagements furent réalisés à partir de 1882, par Marie Bibesco, veuve du comte Odon de Montesquiou. L'architecte Victor Laloux, qui fut grand prix de Rome et à l'origine de la gare d'Orsay à Paris, fut engagé afin de mener à bien cette campagne de construction. Il réalisa notamment les salons néo-gothique en enfilade du premier étage, ainsi que l'escalier d'honneur monumental. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis la seconde moitié du XXe siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. La chapelle a été également modifiée avec la création d'une porte et son auvent dans le goût néo-gothique. Le tout fut commandité par Marie Bibesco.

Classement Monuments Historiques : Le portail d'entrée, avec ses deux tours sont classés depuis le 5 janvier 1948. Les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments sont inscrites depuis le 11 juin 1980.

Caractéristiques architecturales du petit logis : Présence d'une toiture agrémentée d'une corniche de pierre et de rampants, d'une tour d'escalier pentagonale hors œuvre non centrée, d'une porte non ornée, de trois fenêtres à moulures à gorges et à filets, de neuf fenêtres à croisée (dont certaines ont été refaites au XIXe siècle), d'une lucarne à fenêtre à croisée, de petites ouvertures, d'ouvertures en forme de meurtrière, d'un escalier en vis, de portes chanfreinées et de pièces voûtées au rez-de-chaussée.

Caractéristiques architecturales du grand logis : Présence d'une toiture pentue agrémentée d'une corniche de pierre de tuffeau et de rampants ornés de figures zoomorphes, d'un glacis à la base du bâtiment vers le nord, d'un large contrefort au même endroit, d'une tour d'escalier pentagonale hors œuvre non centrée, d'une tour d'escalier carrée hors œuvre non centrée, d'une tour d'escalier (la vis a disparu) hexagonale hors œuvre non centrée, d'une tour hexagonale contenant de petits cabinets à chaque étage, d'une échauquette percée de trois archères, d'une bretèche, de petites ouvertures surmontées d'accolades, de petites ouvertures en forme de meurtrière, de petites ouvertures chanfreinées, de petites ouvertures non moulurées, de fenêtres à moulures à gorges et à filets, de fenêtre à croisée à moulures à gorges et à filets, de fenêtres à traverse à moulures à gorges et à filets, de lucarnes dont les rampants sont ornés de figures zoomorphes et surmontées d'un fleuron, des rainures où s'encastraient les flèches du pont-levis, d'une tête de cerf sculptée et de trois escalier en vis. Dépendances : présence d'un châtelet d'entrée, d'une chapelle et d'une fuie.

Extérieur

Le logis datant des environs de 1455, de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (rez-de-chaussée, deux étages et comble).

Mesures extérieures	Longueur	Largeur
Logis	18, 70 m	7 m

Le logis datant de la fin du XVe siècle, de plan rectangulaire se compose de cinq niveaux. (cave, entresol, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures	Longueur	Largeur
Logis	57 m	Entre 9, 20 m et 10 m selon les endroits

Le bâtiment datant des environs de 1455 est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Oui	2	Ardoises

Le bâtiment datant de la fin du XVe siècle est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	11	Ardoises

Outre la tour d'escalier, la façade sud-est du logis datant des environs de 1455 est rythmée aujourd'hui par quinze ouvertures : neuf fenêtres à croisée dont trois semblent avoir été refaites au XIXe siècle, ainsi que la porte d'entrée, une lucarne et quatre petites ouvertures. La façade nord-ouest comporte neuf ouvertures : une porte datant des XVIIIe-XIXe siècles, quatre fenêtres datant de la même période et trois ouvertures à moulures à gorges et à filets datant du XVe siècle. Le pignon sud-est, est agrémenté de deux fenêtres à croisée et une fenêtre à meneau surmontée d'un arc brisé. Ces ouvertures datent peut-être du XIXe siècle. La porte et la meurtrière datent également des XVIIIe et XIXe siècles. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres à croisée	Fenêtres à moulures	Lucarne	Petites ouvertures
Façade sud-est	3 : 1 ^{er} étage 3 : 2 ^{ème} étage		1 : comble	1 : 1 ^{er} étage 1 : 2 ^{ème} étage 2 : comble
Façade nord-ouest		3 : 2 ^{ème} étage		

Le logis datant de la fin du XVe siècle comporte un très grand nombre d'ouvertures parmi lesquelles des fenêtres à croisée, des fenêtres à traverse, des lucarnes et de petites ouvertures chanfreinées. Un certain nombre d'entre elles ont été restituées au XIXe siècle.

Intérieur

Le logis datant des environs de 1455 comporte deux salles voûtées au rez-de-chaussée. Le reste du logis ayant été largement remanié au XIXe siècle, il est difficile de définir l'agencement d'origine. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau
Escalier en vis	Du 0 au comble

L'intérieur du logis datant de la fin du XVe siècle a été largement remanié au XIXe siècle dans le goût néo-gothique. Il est alors difficile de définir l'agencement d'origine. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau
Escalier en vis	Du 0 au comble
Escalier en vis	Du 0 au comble
Escalier en vis	Du 0 au comble

Mesures effectuées

Mesures escalier en vis du logis de 1455	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	97 cm	18 cm	31 cm

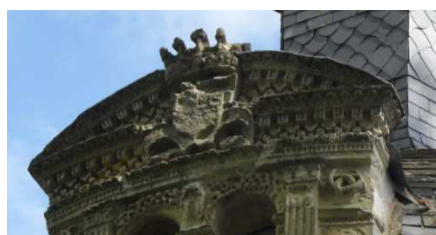
Mesures escaliers en vis du logis de la fin du XVe siècle	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches du grand escalier de la tour carrée	150 cm	16 cm	30 cm
Marches de l'escalier en œuvre	135 cm	16 cm	30 cm
Marches de l'escalier de la petite tour	108 cm	15 cm	38 cm

Dépendances

On entre à Courtanvaux par **un pont dormant précédant un châtelet d'entrée d'apparat**. Il se compose de deux tours rondes coiffées de coupoles surmontées d'une sorte de lanteron sans fenêtres et dont la corniche à modillons est également ornée de denticules. Chaque coupole est éclairée par une lucarne soigneusement ouvragée et différentes l'une de l'autre. La tour de gauche comporte **une lucarne éclairée par des baies géminées jumelées** qui sont surmontées d'une pierre ornée de trous. Ces baies sont séparées par un



pilastre à cannelures plates. Ce dernier semble être surmonté d'un visage en partie bûché. Ces baies sont encadrées par deux pilastres à cannelures plates surmontés de chapiteaux dont le décor est en partie usé. De chaque côté de ces pilastres se trouvent des ornements sculptés. Dans le registre supérieur se trouvent de chaque côté **trois croissants de lune s'imbriquant les uns dans les autres**. Il s'agit du symbole illustrant la devise du roi Henri II, dont le règne dura de 1547 à 1559. On peut alors supposer que ce châtelet d'entrée fut commandité par Antoine de Souvré (détenteur de Courtanvaux entre 1518 et 1552) qui fut maître d'hôtel du roi. De sa fonction à la cour, Antoine eut certainement le droit de faire figurer les trois



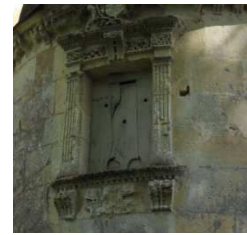
croissants de lune sur le châtelet d'entrée. Le registre décoratif intermédiaire comporte également les trois croissants dont la réalisation est moins en relief. Enfin le registre inférieur comporte deux sortes de mascarons dont l'intérieur fut bûché. Cette lucarne est couronnée par **un fronton cintré à ornements courants** prenant la forme de rais-de-cœur dans la partie supérieure et de denticules dans la partie inférieure. Ces dernières encadrent un décor de petites fleurs quadrilobes ornant l'intérieur du fronton. Au centre se trouve un écu dont les armes ont été bûchées. Ce dernier est surmonté d'une couronne. L'appui des baies jumelées surmonte des denticules et trois corbeaux à volutes prenant place sur une frise ornée de rinceaux sculptés. **De chaque côté de la frise figurent de nouveau les trois croissants de lune. Sous cette dernière apparaît une autre frise ornée d'une grecque. Sous cette dernière se trouve de nouveau un écu dont les armoiries ont été bûchées et qui se trouve encadré par deux branches de laurier** (celle de droite a quasiment disparu). Il semble que ces branches étaient portées de chaque côté par deux personnages, mais seul celui de gauche subsiste en partie.



Cet écu surmonte une **fenêtre longue encadrée par deux pilastres à cannelures plates surmontés de petits chapiteaux**. Le linteau comporte en son centre un corbeau orné d'une coquille se trouvant au niveau d'une corniche décorée d'oves et de dards. Sous la corniche se trouve une frise à ornements végétaux sculptés. L'appui de fenêtre comporte



une frise moulurée et des denticules. Sous cette frise sont sculptés de chaque côté, deux corbeaux à volutes ornés de feuillages. Entre les deux corbeaux on devine un cartouche en partie bûché. **La tour de droite** comporte une **lucarne éclairée par des baies géminées jumelées** qui sont surmontées d'une pierre ornée de trous. Ces baies sont séparées par un pilastre à cannelures plates. Une niche ovale semble se trouver en-dessous de ce dernier. Ces baies sont encadrées par deux pilastres à cannelures plates



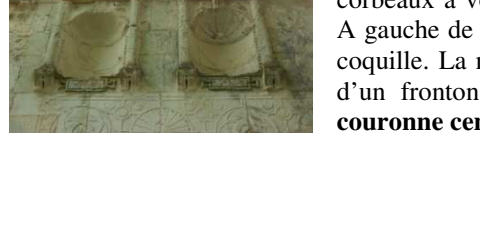
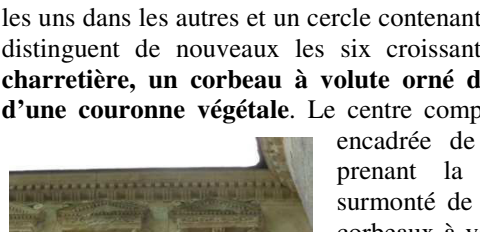
surmontés de chapiteaux à décor végétal. De chaque côté de ces pilastres figurent des ornements sculptés. Dans le registre supérieur se trouvent de chaque côté une fleur occupant le centre d'un cadre sculpté. Le registre décoratif intermédiaire comporte de chaque côté un ovale contenu dans un cadre. Ces derniers surmontent deux mascarons. Enfin le registre inférieur comporte deux ornements bûchés. Cette lucarne est couronnée par un fronton cintré à ornements courants prenant la forme de rais-de-cœur dans la partie supérieure et de denticules dans la partie inférieure. Ces dernières encadrent un décor de petites fleurs quadrilobes ornant l'intérieur du fronton. Au centre se trouve un écu dont les armes ont été bûchées. Ce dernier semble avoir été surmonté d'une couronne ayant aujourd'hui disparu. L'appui des baies jumelées surmonte quant à lui des denticules et trois corbeaux à volutes prenant place entre de petites fleurs contenues dans des cadres. De chaque côté de la frise se trouvent de nouveau deux fleurs sculptées. Sous cette frise se trouve une autre frise ornée d'une grecque. Sous cette frise, apparaît de nouveau un écu, encadré par une couronne végétale dont les armoiries ont été bûchées. Cette couronne est tenue par deux personnages en robe dont les têtes ont disparu. Cet écu surmonte une **fenêtre longue encadrée par deux pilastres à cannelures plates** surmontés de petits chapiteaux. Le linteau comporte en son centre un cartouche usé se trouvant au niveau d'une corniche ornée d'oves et de dards. Sous la corniche se trouve une frise à ornements végétaux sculptés. L'appui de fenêtre est orné d'une frise moulurée et de denticules. Sous cette frise se trouvent de chaque côté, deux corbeaux entourant un **cartouche orné en son centre d'un visage d'homme**. Entre les deux tours, un mur a été percé d'une porte charretière chanfreinée à arc en anse de panier. Ce dernier est bordé par une grecque qui se prolonge sous forme de frise de part et d'autre du mur. Au-dessus de la frise se trouvent des ornements sculptés.



A droite de l'arc en anse de panier sont représentés quatre cercles. Le premier contient les trois croissants de lune qui s'imbriquent les uns dans les autres, le second une rosace, le troisième de nouveau les trois croissants de lune qui s'imbriquent les uns dans les autres et le quatrième une fleur. Entre chaque cercle se trouvent six croissants de lune séparés les uns des autres. A gauche de l'arc en plein cintre apparaît de nouveau un cercle contenant les trois croissants de lune imbriqués les uns dans les autres et un cercle contenant une rosace. Entre ces deux cercles se distinguent de nouveaux les six croissants de lune. **Au-dessus de la porte charretière, un corbeau à volute orné de feuillages sculptés, est surmonté d'une couronne végétale.** Le centre comporte un écu bûché. La couronne est encadrée de deux éléments décoratifs sculptés prenant la forme d'un fronton triangulaire surmonté de deux volutes. Sous le fronton, deux corbeaux à volute encadrent un cartouche sculpté. A gauche de cet ensemble se situe une niche à voûte en cul de four en forme de coquille. La niche est encadrée par deux colonnes à chapiteau, le tout surmonté d'un fronton triangulaire. **Deux autres niches se trouvent à droite de la couronne centrale.**



Au-dessus de la porte charretière, un corbeau à volute orné de feuillages sculptés, est surmonté d'une couronne végétale. Le centre comporte un écu bûché. La couronne est encadrée de deux éléments décoratifs sculptés prenant la forme d'un fronton triangulaire surmonté de deux volutes. Sous le fronton, deux corbeaux à volute encadrent un cartouche sculpté. A gauche de cet ensemble se situe une niche à voûte en cul de four en forme de coquille. La niche est encadrée par deux colonnes à chapiteau, le tout surmonté d'un fronton triangulaire. **Deux autres niches se trouvent à droite de la couronne centrale.**



Les deux tours de ce châtelet d'entrée, comportent chacune **un escalier en vis, tournant à gauche réalisé en pierre**. Le noyau central est sculpté d'éléments en reliefs tournant autour du noyau formant une torsade. **L'arrière du châtelet est beaucoup moins orné que la façade avant**. Seule la partie



de taille importante. Cette dernière est ronde. Sa toiture est en poivrière, surmontée d'une



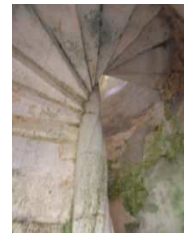
sorte de lanternon sans ouvertures et bordée par une corniche de pierre. Quelques ouvertures ont été percées ultérieurement.

Dans la cour du château a été bâtie une chapelle citée dès 1454 et dédiée à Notre-Dame-de-Lorette. Le plan de cette chapelle

est rectangulaire. La toiture à deux pentes est bordée d'une corniche de pierre et les



pignons sont ornés de deux rampants de pierre. L'entrée se faisait à l'origine sur le côté nord, dont la porte toujours visible avec son arc en anse de panier est aujourd'hui murée. On entre actuellement dans la chapelle par une entrée à auvent de style néo-gothique commandité par Marie Bibesco. Cette entrée est surmontée d'une petite



ouverture ornée d'une accolade. A l'intérieur, **les voûtes sont arc d'ogives** et un **petit tabernacle gothique** orné d'accolades est encore visible ainsi

qu'une **petite sacristie côté sud**. Les deux châteaux et la chapelle se trouvent dans une cour presque close **de murs dont l'angle sud-est a conservé une petite tour en encorbellement où sorte d'échauguette** ayant été largement remaniée au XIXe siècle. Il semble qu'un bâtiment d'exploitation faisait à l'origine le lien entre le château primitif et l'échauguette, mais celui-ci aujourd'hui disparu.



Intérêt du site

Le site de Courtanvaux se compose de deux corps de logis. Le premier, édifié vers 1455 est bâti sur la base d'un plan en T. La toiture à deux pentes assez pentue est bordée de rampants de pierre et est éclairée sur la façade avant par une lucarne dont la fenêtre est à croisée. La façade est également éclairée par neuf fenêtres à croisée dont certaines ont été remaniées au



XIXe siècle. La partie en retour d'équerre comporte de petites ouvertures.

Une tour d'escalier pentagonale hors œuvre non centrée prolonge le retour en équerre. Elle est percée de petites ouvertures en forme de meurtrières et d'une porte d'entrée. La façade arrière largement remaniée aux XVIIIe-XIXe siècles, n'a conservé que quelques ouvertures du XVe

siècle au dernier étage. **Le mur pignon est éclairé par deux fenêtres à croisée** et une fenêtre à meneau à moulures à gorges et à filets, surmontée

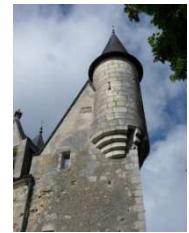
d'un arc brisé qui semble avoir été percé au XIXe siècle afin d'éclairer le comble. L'intérieur a été largement remanié au XIXe siècle, mais conserve au rez-de-chaussée **deux salles voûtées** qui furent peut-être des celliers. On accède à l'étage par un escalier de pierre en vis logé dans la tour. Ce dernier

est constitué de marches gironnées formant noyau. La base de ce dernier est sculptée dans le goût gothique. L'escalier est tournant à droite. Le second corps de logis de dimension très importante fut sans doute construit vers la fin du XVe siècle, ou au début du XVIe siècle.





La façade principale donnant vers le châtelet d'entrée, bâti en pierres de tuffeau, chose rare dans cette étude, comporte un très grand nombre de fenêtres à croisée et de lucarnes à gâble. Ces dernières sont parfois ornées d'acrotères prenant la forme de petites figures zoomorphes et sont couronnées par un fleuron sculpté qui semblent pour certains avoir été remaniés au XIXe siècle. Le bâtiment



forme sur la droite une sorte de pavillon agrémenté d'un puissant contrefort placé en parti sur le glacis. Il est essentiellement éclairé par des fenêtres à traverse et trois lucarnes. Un autre pavillon prolonge le premier et comporte en son sommet une échauguette percée d'archères. Cette façade orientale est percée à gauche d'une porte cochère et d'une porte piétonne donnant accès dans la cour intérieure. Ces dernières étaient précédées d'un pont-levis ayant aujourd'hui disparu. Il subsiste néanmoins sur la façade les rainures où s'encastrent les trois flèches du pont. Au-dessus de la porte charretière à arc brisé, se trouvent des écus armoriés sans doute remaniés au XIXe siècle ainsi qu'une fenêtre à croisée surmontée d'une tête de cerf sculptée. Le passage menant



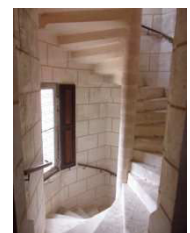
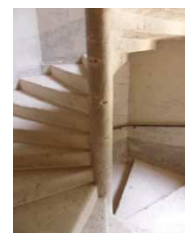
du pont à la cour a été largement remanié au XIXe siècle dans le style néo-gothique. A gauche de ces portes, un autre pavillon en retour d'équerre est bâti en moellons de pierres recouverts d'un enduit. Ce dernier comporte de petites ouvertures sur son pignon oriental. La partie sud faisant face à la chapelle, est éclairée par cinq fenêtres à croisée, une fenêtre à meneau, trois fenêtres à traverse, quatre petites ouvertures et trois lucarnes à gâble surmontée d'un fleuron, dont deux comportent des fenêtres à croisée. Ces dernières ont été en partie remaniées au XIXe siècle, ce qui se remarque au niveau de quelques figures zoomorphes. Sur la gauche se trouve une tour d'escalier hexagonale dont seul des vestiges de l'escalier subsistent à l'intérieur. Le pavillon en retour d'équerre, cité précédemment, est aussi visible sur la façade arrière et laisse voir une bretèche au-dessus d'une petite porte. Le corps de logis est éclairé par quelques fenêtres à croisée, quelques lucarnes et est rythmé à gauche de la porte cochère par une tour d'escalier pentagonale hors-œuvre, d'une autre tour d'escalier quadrangulaire et d'un pavillon en retour d'équerre contenant un troisième escalier.



Enfin le pignon nord du logis comporte quelques petites ouvertures et une tour hexagonale percée de nombreuses ouvertures dont certaines sont ornées d'une accolade, contenant de petits cabinets à chaque étage. Entre la façade ouest du corps de logis du XVIe siècle et le logis construit vers 1455, se trouvait une galerie les reliant, qui a aujourd'hui disparu. Il subsiste néanmoins un petit bâtiment en pierre de tuffeau percé de grandes portes à arc en anse de panier qui se trouvait sous la galerie. L'intérieur du grand corps de logis construit au XVIe siècle, a été largement remanié au XIXe siècle dans le goût néo-gothique. Les seuls aménagements datant de la période



médiévale sont les trois escaliers en vis. Le premier est situé dans la tour pentagonale de la façade ouest. De petite dimension, il a été réalisé en pierre et ses marches sont gironnées formant noyau. Il est tournant à gauche. Le deuxième escalier est de grande dimension et se trouve dans la tour quadrangulaire de la façade ouest. Réalisé en pierre, ses marches sont gironnées formant noyau et est tournant à droite. Le noyau se prolonge jusqu'à une voûte à arcs brisés qui semble avoir été remaniée au XIXe siècle. Enfin le troisième escalier se trouve dans le pavillon en retour d'équerre situé sur la gauche de la façade ouest. Cet escalier tournant à gauche est en pierre et les marches sont gironnées formant noyau.



Enfin le pignon nord du logis comporte quelques petites ouvertures et une tour hexagonale percée de nombreuses ouvertures dont certaines sont ornées d'une accolade, contenant de petits cabinets à chaque étage. Entre la façade ouest du corps de logis du XVIe siècle et le logis construit vers 1455, se trouvait une galerie les reliant, qui a aujourd'hui disparu. Il subsiste néanmoins un petit bâtiment en pierre de tuffeau percé de grandes portes à arc en anse de panier qui se trouvait sous la galerie. L'intérieur du grand corps de logis construit au XVIe siècle, a été largement remanié au XIXe siècle dans le goût néo-gothique. Les seuls aménagements datant de la période médiévale sont les trois escaliers en vis. Le premier est situé dans la tour pentagonale de la façade ouest. De petite dimension, il a été réalisé en pierre et ses marches sont gironnées formant noyau. Il est tournant à gauche. Le deuxième escalier est de grande dimension et se trouve dans la tour quadrangulaire de la façade ouest. Réalisé en pierre, ses marches sont gironnées formant noyau et est tournant à droite. Le noyau se prolonge jusqu'à une voûte à arcs brisés qui semble avoir été remaniée au XIXe siècle. Enfin le troisième escalier se trouve dans le pavillon en retour d'équerre situé sur la gauche de la façade ouest. Cet escalier tournant à gauche est en pierre et les marches sont gironnées formant noyau.

Données historiques

Sources :

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 66

22 mars 1351-1352

Contrat par lequel Michel de Doucelles le vieux et Michel de Doucelles, son fils paroissiens de Bessé, vendent à Robin Tiercelin la borde de la Machoterie, que led. Robin leur avait baillée en échange d'un hébergement proche de la ville de Saint-Calais.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 67

21 avril 1372

Contrat par lequel Michel de Doucelles, paroissien de Bessé, vend à Pierre Decsoutils et à Gillette sa femme, un pré à Bessé, sous la Hauguaise, au fief de Margerie, plus diverses rentes. *Item*, une foi et hommage simple et 2 sous de service à la Saint-Jean que lui doit Michel Hougon pour une terre et aîtrise appelées Villiers ; *item* 8 sous de rente sur le domaine de Renté au fief de Margerie.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 67

24 août 1413

Contrat par lequel Olivier Bouvier, prêtre, héritier de feu Gillette, jadis femme de feu Pierre Descoutils et auparavant femme de feus André Brispière et Michel Le Savatier, vend à Jean Le Tort, seigneur de Courtenvau une foi et hommage simple avec 2 sous de service en quoi Jean Hougon, fils de feu Michel, était tenu envers led. Olivier pour Villiers, tenu de Courtenvau, lesd. choses acquises de feu Michel de Doucelles, jadis seigneur de Courtenvau.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 86

16 janvier 1466-1467

Aveu à Jacques Berziau, notaire et secrétaire du roi seigneur de Courtenveau et Redonne, par Richard Cruchet, pour le domaine de La Baderie à la Chapelle Huon, tenu de Redonne à foi et hommage simple et 2 sous de service, à la Décollation de saint Jean-Baptiste, rendus à l'hôpital de Cogners.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 67

18 avril 1480-1481

Acte par lequel Jean Peslin confesse avoir reçu de Maître Jacques Berziau, secrétaire du roi, 10 livres tournois pour le retrait ci-dessus.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 98

22 octobre 1489

Retrait lignager du lieu de Landouardière, opéré sur Ambroise Huguet par Maître Jacques Berziau, contrôleur des finances, seigneur de Courtenvau, comme proche parent de Michelet Le Jeune à cause de Jeanne de Villiers, femme dud. Berziau.

MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848.

P. 66-67

26 octobre 1490 (copie des archives impériales, 3^{ème} volume des titres du Vendosmois, 601, du dépôt des fiefs cote 3).

De vous noble et puissant seigneur, monseigneur messire Jehan, bastard de Vendosme, chevalier seigneur de Venssay et de Bonneval-sur-Braye, Je, Jacques Berziau, notaire et secretaire du roy nostre sire, contrôleur general de ses finances et seigneur de Courtenvau tient et advoue a tenir a foy et hommaige simple au regard de vostre terre et seigneurie du dit lieu de Vanssay, les choses dont je suis en vostre foy et hommaige simple, des quelles la declaracion s'en suit tant en fié que en domaine. Et premierement en domaine ma court et habergement du dit lieu de Courtanvau avec lesquelles j ai uny et consolide ung fie appele le fie de Courtanvau par acquest que j en ay fait de Marie, veufve de feu Jean Cullier duquel fie je tenois ma dicte court et de présent je la tiens de vous a la dite foy et hommaige par le moiien du dit acquest, ainsy qu elle se poursuit et comporte en maisons, caves, jardins, chapelle, le tout clos de murs, avecques une tousche de boys, sise au dessus de ma dite court, une fuye et un clos de vugne... joignant d'une part au chemin tendant de la Chapelle-Huon en Bois-Breton, à passer par devant ma dite court...

FROGER L., « Les constructeurs du château de Courtanvaux à Bessé-sur-Braye », *Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, 1905.

P. 164-165

11 décembre 1491

Du 11^e jour de décembre l'an mil IIIc IIIxx et unze. Symon Oger, masson demourant en la paroisse de Sainte-Oustrille de Montoire aagé de XLII ans comme il dit, interrogé sur les dites accusations, dit et depose par son serment que environ la feste de Chandeleur dernier passé, il s'en vint besongner de son mestier aud. lieu de Courtanvau où il a depuis continuellement besongné par quoy il a eu cognoissance dudit Blaisot parce qu'il a touzjours besongné aud. lieu de Courtanvau et a eu congnoissance dudit petit Jehan Sallé, d'un nommé Maurice dont il ne scet le surnom et aussi de Guillaume Denéchau et d'un nommé Franczois Guillot, couvreurs lesquelz il a veu besongner à couvrir d'ardoise aud. lieu de Courtanvau et encores y besongnent de present, et a sceu environ la Madeleine dernier passé qu'il y avoir quelque petite question entre ledit petit Jehan Sallé et led. Blaisot à l'occasion de ce que led. Blaisot disoit aud. Petit Jehan Sallé qu'il luy avoir desrobé son chappeau, ce que led. petit Jehan Sallé ne confessoit pas et disoit qu'il ne le daigneroit avoir fait. Et à ceste cause, led. Sallé a consceu hayne avecques led. Blaisot en telle manière que depuis il a ouy dire à ung nommé Gillet Daillant ? masson, qu'il avoir ouy dire aud. Sallé que led. Blaisot s'en repentiroit...

[...] Et dit que le ieudi veille Saint-Martin dyver dernier passé, comme luy, lesd. couvreurs et autres manouvres sortoient de la salle dud. lieu de Courtanvau où ils avoient gousté après midi, il vit led. Blaisot qui tenoit son cousteau en sa main, et, en l'autre, du pain qu'il alloit mangeant, et, en allant à sa besongne, passa par emprès led. Maurice, estant tous deux en la gallerie dud. lieu de Courtanvau, lequel Maurice dit aud. Blaisot qu'il l'avoit frappé de son sabot par la cheville du pié, et ledit Blaisot lui respondit que non, et, sur ce, led. Maurice luy respondit qu'il avoit menty, et led. Blaisot luy respondit que c'étoit luy, et après lesd. parolles, et tout incontinent, led. Maurice print led. Blaisot au collet par encontre la gorge et pareillement le print led. Blaisot. Et sur ce se laschèrent l'un l'autre, et advisa led. Maurice un pot cassé qui estoit sur une pouldre, duquel led. Maurice print un test...frappa led. Blaisot par la teste, tellement que led. test alla en pièces et pareillement led. Blaisot print une autre pièce du test et en frappa led. Maurice par la teste, qui pareillemnt alla en pièces, et illec survint ledit Guillaume Denechau qui frappa un coup de poing sur la joe dud. Blaisot, tant qu'il peut frapper, et led. Franczois print led. Blaisot aux cheveux, les luy tirant bien estroit, et led. Jeha, Sallé print une latte cuidant venir frapper led. Blaisot ce qu'il ne peut faire, obstant que luy qui deppose luy osta lad. latte (Déposition de Symon Oger).

[...] Combien que Mademoiselle de Courtenveau leur doist qu'ils estoient mauvais paillars de faire telles outrages en sa maison (Déposition de Symon Oger).

[...]Et luy et autres leur oustèrent led. Blaisot et croit que qu'il ne leur eust ousté qu'ils l'eussent outrageusement battu (Déposition de Symon Oger).

[...] Veue l'information dessus dite et la confession de Symon Oger, tesmoing précédent, en rapport duquel lesd. Maurice Auger, petit Jehan Sallé et Francoz Rigault, couvreurs et besoignans aud. lieu de Courtenvau se sont rapportez et qu'il confesse en leur présence que sa confession cy devant escripte contient vérité, avons, iceluy Maurice Auger, condamné et condamnons paier aud. Blaisot pour son desdommagement des excès et basteures à luy faictes par led. Maurice, la somme de vingt sols tournois, et ledit petit Jehan Sallé et Francoz Rigault, chacun, cinq sols tournois, le tout, dedans...jours prochainement venans. Et avec ce leur avons interdit et deffendu et pareillement aud. Blaisot de non meffaire l'un à l'autre sous peine d'amande. Fait à Courtenvau par nous Pierre Cullier, bailli dudit lieu, en la présence de Jehan Detays, maistre des œuvres dud. lieu, Jean Sallé l'aisné et aultres, le IIIe jour de décembre l'an mil IIIc IIIxx et unze, et, avec ce, avons led. Maurice, petit Jehan Sallé et Francoz Rigault condampnez en amende laquelle Monseigneur présent leur a donnée et remise... P. Cullier et B. Million.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 90

15 octobre 1509

Deux fois et hommage simple rendus par noble Jean Berziau seigneur de Courtenvau, au nom et comme procureur de Jeann de Villiers, sa mère, à François de Baïf, l'une pour le fief de la Chevrie, autrefois baillé à cens et rente à feu Guillaume Renvoisé par les prédécesseurs de lad. Jeann de Villiers, à cause de Riverelles ; l'autre pour le fief de La Trousserie et La Buresse, le moulin à blé de Cormes et le moulin à draps de Taillefer, à cause de La Cour-du-Bois.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 67

10 mars 1518-1519

Retrait par Antoine de Souvré, seigneur de Souvré et de Courtenvau, sur Jeanne Allaire, de choses acquises par feu Jean Berziau, seigneur dud. Courtenvau ; led. retrait opéré le 17 mars suivant, en la maison seigneuriale de Courtenvau, par Antoine de Souvré comparant par Françoise Berziau, sa femme en présence de Jeanne de Villiers, dame de Courtenvau et Catherine Berziau, sa fille.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 90

1^{er} juin 1535

Aveu à Françoise de Villiers, dame des Mésangères et la Barre, veuve de François de Baïf chevalier seigneur de Mangé... par Antoine de Souvré écuyer seigneur de Souvré, Gevraise et Courtenvau, pour le fief et seigneurie appelé le Fief Corbin autrement Treffours à La Chapelle Huon lui appartenant à cause de Françoise Berziau, sa femme, tenu led. fief Corbin de la seigneurie de la Basse Barre à foi et hommage simple

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 67

4 septembre 1545

Déclaration de Georges Darbille à Antoine de Souvré, seigneur de Courtenvau, Gevraise, Redonne et Treffours, au regard de Treffours, pour une maison et jardin au bourg de la Chapelle-Huon.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 67

23 juin 1552

Accord entre Antoine de Souvré et plusieurs paroissiens de Bessé au sujet d'entérinement de lettres royaux.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 86

6 juin 1553

Foi et hommage par Ozias Million écuyer seigneur de La Hardouinière, lequel confesse être tenu à deux foi et hommage simple de Jean de Souvré, seigneur de Souvré, Courtenvau et Redonne, pour diverses rentes sur les lieux de La Buderie et de La Baderie à La Chapelle-Huon, mouvant de Redonne.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 98

9 juillet 1554

Démission du lieu de La Landouardière par Macé Huguet et autres héritiers de feu Jean Huguet au profit de Jean de Souvré, seigneur de Souvré, Courtenvau et La Roche-Marteau, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, comparant par Françoise de Martel, sa femme.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 91

14 mai 1561

Procuration de François Martel, dame de la Roche-Martel, veuve de Jean de Souvré, écuyer seigneur de Courtenvau, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, demeurant à Courtenvau, en son nom et comme bail de ses enfants mineurs, pour comparoir aux plets de Riverelles, la Barre et Vilhémon, afin d'y jurer foi et hommage à Madeleine de Baïf, veuve de Félix de Sourches, dame de Mangé, les Mésangères, Riverelles, la Cour-de-Bois et Vilhémon...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 91

3 juin 1564

Aveu à Madeleine de Baïf par Françoise Martel, au nom de Gilles, Marthe, Renée et Lucrèce de Souvré, ses enfants mineurs pour La Chevrerie ayant droit de justice foncière et tenu de Riverelles à foi et hommage simple et 6 deniers de service aux Trépassés.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 91

2 juin 1565

Procuration de Françoise Martel, comme bail des susdits mineurs, pour présenter aux plets de Riverelles l'aveu de La Chevrerie sus mentionné.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 68

29 janvier 1601

Déclaration du lieu de La Vaugouère à Bessé, rendues à Gilles de Souvré, chevalier des ordres du roi, conseiller d'état et privé, capitaine de 100 hommes d'armes, gouverneur en Touraine, seigneur de Courtanvau, Redonne, Gevrise, La Roche-Martel, seigneur châellain des châellenies de Bonneval, Vancé et Bessé et des fiefs de Troô, et, à cause de Françoise de Bailleul, sa femme, seigneur baron de Rurie et de Musse, lesd. décl. Rendues au regard du fief de La Vaugouère, uni et consolidé à Courtenvau.

MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848.

P. 76

9 mai 1690 (Extrait d'un aveu de Courtanvau rendu par le marquis de Louvois au duc de Vendôme)

Premierement mon chastel de Courtenvau situé en la paroisse de Bessé-sur-Braye, consistant en deux hauts pavillons entre lesquels il y a un grand corps de logis composé de salles basses et hautes, plusieurs chambres, estages et galeries hautes et basses pour aller en un autre ancien et grand corps de logis au derrière du susdit, composé aussi de plusieurs chambres et estages ; entre les quels deux corps de logis sont les offices de cuisine, sommellerie et boulangerie ; une chapelle proche et néanmoins séparée du dict premier corps de logis fondée par mes prédécesseurs en l'honneur de Notre-Dame-de-Lorette ; un petit jardin proche la dicte chapelle ; écuries, pont-levis et autres fortifications, le tout en un tenant ; plus une basse-cour dans laquelle sont les autres écuries, pressoir, stable, maison à cheminée pour le logement du fermier et un puits ; le tout enclos de murailles où il y a deux tourelles et pont dormant, un jardin enclos où est la fuye à pigeons...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Courtanvaux comme couvent des sœurs de La Charité.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Courtanvaux comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Michel de Doucelles	de Doucelles	1351			ARCHIVES COGNER
Michel de Doucelles	de Doucelles	1372			ARCHIVES COGNER
Jehan Le Tort	Le Tort	1413			ARCHIVES COGNER
Jehan Cullier	Cullier	Avant 1467			FROGER
Jacques Berziau	Berziau	1467 1498	Maître	Contrôleur général des finances	ARCHIVES COGNER
Jeanne de Villiers	Berziau	Après 1498	Dame		MEGRET
Jean Berziau	Berziau	1504 1510	Ecuyer	Capitaine de Chartres Maître d'hôtel du roi	MEGRET
Antoine de Souvré	de Souvré	1518 1552	Ecuyer	Maître d'hôtel du roi	ARCHIVES COGNER
Jean de Souvré	de Souvré	1552 1553	Ecuyer	Gentilhomme de la maison du roi	ARCHIVES COGNER
Françoise Martel	de Souvré	1554 1565	Dame		ARCHIVES COGNER
Gilles de Souvré	de Souvré	1574 1626		Chevalier des ordres du roi	MEGRET

A l'origine, Courtanvaux fut un petit fief relevant de Vancé¹. Le premier seigneur connu se nomme Michel de Doucelles qui apparaît comme seigneur de Courtenvaux en 1351 alors qu'il vendit à Robin Tiercelin la borde de La Machoterie². On trouve ensuite son fils Michel dans un contrat daté du 21 avril 1372³. S'ensuit Jehan Le Tort qui paraît le 24 août 1413⁴. Puis lui succède Jehan Cullier qui vendit la seigneurie à Maître Jacques Berziau à la fin du XV^e siècle⁵. Il semble que la seigneurie fut déjà détenue par Jacques Berziau le 16 janvier 1467, car les sources le mentionnent comme seigneur de Courtanvaux dans un acte donné par Richart Cruchet⁶. Il fut notaire et contrôleur général des finances sous Charles VII⁷. Il semble que se soit Jacques qui fit édifier le logis primitif situé en fond de cour ainsi que la chapelle⁸. Il rend d'ailleurs aveu pour la seigneurie le 26 octobre 1490 à Jean de Vendôme⁹. Il semble que l'on trouve Jacques jusqu'en 1498, puis ensuite des aveux sont rendus à sa veuve, Jeanne de Villiers, fille de Guillaume de Villiers seigneur des Mésangères¹⁰ et de Jeanne de Tiercelin¹¹. De leur union naquit Jean qui devint à son tour seigneur de Courtanvaux¹². Il est d'ailleurs mentionné le 26 janvier 1504 lors de la vente de la châtellenie de Beaussart¹³. Il fut notamment écuyer, conseiller du roi et capitaine de Chartres et maître d'hôtel du roi¹⁴. Il mourut sans enfant. La seigneurie revint alors à sa sœur Françoise qui épousa en 1510 Antoine de Souvré, fils de Macé, prévôt des maréchaux en Bretagne et maître d'hôtel du roi, et de Yolande de Laval¹⁵. Il apparaît notamment le 10 mars 1518 dans un retrait, ainsi que dans un aveu qu'il rend le 1^{er} juin 1535 à Françoise de Villiers, dame des Mésangères¹⁶. On le trouve de nouveau le 4 septembre 1545, ainsi que le 23 juin 1552¹⁷. Antoine servit Louis XII lors des guerres d'Italie, lors du siège de Bologne et fut blessé à la bataille de Ravenne¹⁸. Il servit également François I^{er} lors de ses guerres contre Charles Quint¹⁹. De son mariage avec Françoise il eut un fils prénommé Jean qui fut gentilhomme de la maison du roi²⁰. Ce dernier épousa le 9 juin 1537, Françoise Martel, fille de Charles Martel, seigneur de La Roche-du-Maine²¹. Jean aurait rendu un aveu pour sa seigneurie de Courtanvaux le 14 mars 1552, à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme²². Il est cité ensuite le 6 juin 1553 dans un aveu que lui rend Ozias Million²³.

¹ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 66 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1948, p. 89.

² FROGER L., « Notes sur les seigneurs de Bessé-sur-Braye », *La Province du Maine*, Le Mans, 1901, p. 377 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 89 / *Archives du Cognier série E 1-144*, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtellenie de Saint-Calais, p. 66.

³ *Archives du Cognier série E 1-144 ...op.cit.* p. 67.

⁴ FROGER L., « Notes sur les seigneurs de Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 377 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 89 / *Archives du Cognier série E 1-144 ...op.cit.* p. 67.

⁵ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 66 / FROGER L., « Notes sur les seigneurs de Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 377 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 89.

⁶ FROGER L., « Notes sur les seigneurs de Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 377-378 / *Archives du Cognier série E 1-144 ...op.cit.* p. 86.

⁷ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 66. / FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1363 / GREGOIRE P., « Châteaux en Sarthe », *La Vie Mancelle et Sarthoise*, Le Mans, septembre-octobre 2005, p. 26 / BARET R., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye », *La Vie Mancelle et Sarthoise*, Le Mans, novembre 1985 / CHAFFANJON A., *Courtanvaux, notice historique et descriptive*, André Barry, Paris, p. 4.

⁸ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 66. / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 89 / CHAFFANJON A., *Courtanvaux...op.cit.* p. 4.

⁹ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 66 / GREGOIRE P., « Châteaux en Sarthe »...*op.cit.* p. 26 / FROGER L., « Notes sur les seigneurs de Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 377 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 89.

¹⁰ Voir le présent volume, commune de Saint-Gervais-de-Vic, Les Mésangères.

¹¹ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 68 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90.

¹² MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 69 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90.

¹³ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 69.

¹⁴ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 69 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90.

¹⁵ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 68-69 / GREGOIRE P., « Châteaux en Sarthe »...*op.cit.* p. 26 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90 / CHAFFANJON A., *Courtanvaux...op.cit.* p. 5.

¹⁶ *Archives du Cognier série E 1-144 ...op.cit.* p. 67 et 90.

¹⁷ *Archives du Cognier série E 1-144 ...op.cit.* p. 67.

¹⁸ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 69 / GREGOIRE P., « Châteaux en Sarthe »...*op.cit.* p. 26 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90.

¹⁹ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 70 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90.

²⁰ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 70 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90.

²¹ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 70 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90.

²² MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 71 : Il cite les archives impériales, 5^{ème} volume des Titres du Vendômois, 601 du dépôt des fiefs cote 4.).

²³ *Archives du Cognier série E 1-144 ...op.cit.* p. 86.

Le 9 juillet 1554, Françoise Martel comparaît à la place de son époux dans une démission de lieu²⁴. On la trouve dans de nombreux actes jusqu'au 2 juin 1565, où elle est mentionnée comme veuve de Jean et comme bail de ses enfants mineurs²⁵. Parmi ces derniers se trouve Gilles, nouveau seigneur du lieu²⁶ qui vécut quatre-vingt-quatre ans et s'éteignit en 1626²⁷. Il épousa le 9 mai 1582 Françoise de Bailleul, fille de Jean de Bailleul seigneur de Renouard et de Jeanne d'Aché²⁸. Gilles fut notamment nommé grand maître de la garde-robe d'Henri III à son retour de Pologne en 1574, gouverneur du Dauphin par Henri IV, premier gentilhomme de la chambre de Louis XIII, puis maréchal de France en 1615²⁹. La terre de Courtanvaux fut d'ailleurs érigée en marquisat en 1609³⁰. On retrouve notamment Gilles de Souvré en mars 1589. Il fut chargé de mettre en échec les catholiques pro-Ligue de Tours avant l'arrivée d'Henri III, qui en fit sa capitale provisoire suite de l'assassinat du duc de Guise³¹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Domaine, cour et habbergement / maison	26 octobre 1490	MEGRET
Lieu	11 décembre 1491	FROGER
Maison seigneuriale	10 mars 1518	ARCHIVES COGNER
Chastel / corps de logis	9 mai 1690	MEGRET
Couvent	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Un aveu rendu le 26 octobre 1490 par Jacques Berziau à Jean de Vendôme donne quelques précisions sur le site de Courtanvaux. Il est indiqué que « l'habbergement » se complète de maisons, caves, jardins et chapelle, le tout enclos de murs. Il semble que l'année suivante, Jacques Berziau entame des travaux. Il semble d'ailleurs que lors de la construction du château, des rixes entre ouvriers éclatèrent, ce qui les menèrent devant le bailli. Les procédures permettent aujourd'hui de connaître le nom de certains de ces ouvriers³². Un certain Jehan Detays en aurait été l'architecte « maistre des œuvres ». On y trouve également Collin Hain, maçon résidant à Bessé-sur-Braye, Guillemain Dormeau, valet et serviteur de Collin Hain, Pierre Folliau et Simon Oger, tous maçons originaires de Saint-Oustrille à Montoire, Guillaume Denéchau, couvreur d'ardoises venant de Lavenay, Maurice Auger, Petit Jehan Sallé et François Rigault tous trois couvreurs, Jehan Morin, pierrier demeurant à Bessé, Ambroise Jollis, charpentier résidant à Bouloire et un manœuvre nommé Blaisot qui fut à l'origine de la querelle le 22 juillet 1491. En effet Blaisot accusa Jehan Sallé de lui avoir volé un chapeau. Ce dernier nia et l'affaire en resta là. Le 8 novembre suivant Blaisot fut interpellé et bousculé par le groupe des couvreurs. La situation dégénéra si bien que si les autres ouvriers n'étaient pas intervenus, Blaisot aurait certainement perdu la vie. L'épouse de Jacques Berziau, dame du lieu de Courtanvaux semble être intervenue pour que la rixe cesse, mais sans succès. L'affaire se termina plutôt bien puisque devant le bailli, les couvreurs se soumirent d'eux-mêmes à payer leurs amendes ce qui entraîna néanmoins la compassion de Jacques Berziau. D'autres informations sont également lisibles dans un aveu rendu par le marquis de Louvois au duc de Vendôme.

²⁴ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 71 / *Archives du Cognier série E 1-144* ...*op.cit.* p. 98.

²⁵ *Archives du Cognier série E 1-144* ...*op.cit.* p. 91.

²⁶ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 71.

²⁷ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 72/ CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90.

²⁸ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 72/ CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 91.

²⁹ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 72 / PATY M.E., « Notes sur l'Histoire féodale de Bessé », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1862, p. 309 / GREGOIRE P., « Châteaux en Sarthe »...*op.cit.* p. 26 / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90.

³⁰ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton »...*op.cit.* p. 72 / PATY M.E., « Notes sur l'Histoire féodale de Bessé », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1862, p. 309 / BARET R., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 90 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t.2, p. 155.

³¹ BARBIER-MUELLER J-P., *La parole et les armes, Chronique des Guerres de religion en France, 1562-1598*, Musée international de la Réforme Genève, Hazan, Italie, 2006, p. 211.

³² FROGER L., « Les constructeurs du château de Courtanvaux à Bessé-sur-Braye », *Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, 1905, p. 163-167. Ces procédures auraient été conservées au moment de la rédaction de cet article au château de Courtanvaux / CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye »...*op.cit.* p. 96-98 / GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 43.

On y apprend que le château se compose de deux pavillons entre lesquels se trouve un grand corps de logis composé de salles basses et hautes où il y a plusieurs chambres, étages et galeries hautes et basses pour aller au grand corps de logis à l'arrière (les galeries ont aujourd'hui disparues). Le vieux corps de logis à l'arrière se compose de plusieurs étages et chambres. Entre les deux corps de logis se trouvaient les offices de cuisine, sommellerie et boulangerie. Proche du grand corps de logis se trouve la chapelle fondée en l'honneur de Notre-Dame-de-Lorette. Il est mentionné ensuite la présence de jardin, écuries, pressoir, étables, logement du fermier et puits le tout enclos de murailles. Le pont dormant à deux tourelles ainsi que la fuie y sont également mentionnés.

Sources

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtelainie de Saint-Calais, p. 66- 68, 86, 90-91 et 98.

ADS 3 F 9 : Fonds Dejault-Martinière. Sarthe et Le Mans. Photographies.

ADS 18 J 592 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 18 J 759 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 18 J 1936 / 1937 / 1938 / 1939 / 1940 / 1972 : Photos Courtanvaux.

ADS 3 P 36/48 : Cadastre Bessé-sur-Braye : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, *Imagier des châteaux et manoirs de la Sarthe*, Conseil général de LA Sarthe, Le Mans, 2005, p. 9 et 18.

AUVRAY D. / BETIN A., *Châteaux et manoirs de la Sarthe*, éditions Cénomane, Le Mans, 1988, p. 43-44.

BARBIER-MUELLER J-P., *La parole et les armes, Chronique des Guerres de religion en France, 1562-1598*, Musée international de la Réforme Genève, Hazan, Italie, 2006, p. 211.

BARET R., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye », *La Vie Mancelle et Sarthoise*, Le Mans, novembre 1985.

CHAFFANJON A., *Courtanvaux, notice historique et descriptive*, André Barry, Paris.

CORDONNIER P., « Courtanvaux à Bessé-sur-Braye », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1948, p. 88-98.

CORDONNIER P. / DUC DE LA FORCE, *Les châteaux de La Sarthe*, J. Delmas et Cie, Paris, 1960, texte et image n°16.

CORDONNIER-DETRIE P., « Courtanvaux », Congrès archéologique de France, CXIXe session, Société française d'archéologie, Maine, Paris, 1961, p. 206-212.

COUDRAY FRANCK, *Le triangle d'or du Vendômois*, Éditions Patrimoine médias, Prahecq, 2012, p. 160-165.

CROSNIER LECONTE M-L., « Courtanvaux, un château au goût du jour », *303*, Jean Cuvelier, directeur de publication, Nantes, 1987, p. 43-49.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1363.

FROGER L., « Notes sur les seigneurs de Bessé-sur-Braye », *La Province du Maine*, Le Mans, 1901, p. 375-378.

FROGER L., « Les constructeurs du château de Courtanvaux à Bessé-sur-Braye », *Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, 1905, p. 163-167.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5, 43, 53, 53 (a), 66, 66 (a) et 79.

GREGOIRE P., « Châteaux en Sarthe », *La Vie Mancelle et Sarthoise*, Le Mans, septembre-octobre 2005, p. 26-27.

LATOUCHE R., *Maine, Perche et leurs châteaux*, Arthaud, Paris, 1961, p. 118-119 et 122.

LIGNE A. / KERVELLA G., *La Sarthe et ses richesses*, Éditions de la Reinette, Le Mans, p. 36.

MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 62-85.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Château de Courtanvaux*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

DE MONTESQUIOU-FESENSAC R., *Histoire de Courtanvaux*, Imprimerie Maurice Vilaire, Le Mans, 1934.

PATY M.E., « Notes sur l'Histoire féodale de Bessé », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1862, p. 309-310.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 161, 163, 165, t.2, p. 155-156.
SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 36.
VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 294.

Documents iconographiques



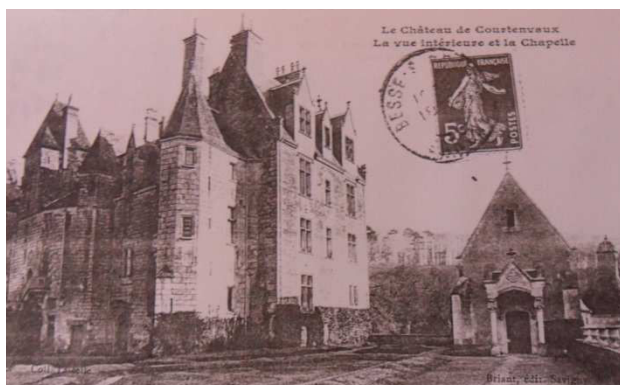
ADS 3 F 9 : Fonds Dejault-Martinière et ADS 18 J 592 : Fonds Paul Cordonnier.



ADS 18 J 759 : Fonds Paul Cordonnier.



ADS 2 FI 108 et ADS 2 FI 10591



ADS 2 FI 10592 et ADS 2 FI 3990



ADS 2 FI 10342, ADS 2 FI 7328 et ADS 2 FI 9372

Voir également ADS 2 FI 6005, ADS 2 FI 3989, ADS 2 FI 6006, ADS 2 FI 4959, ADS 2 FI 112, ADS 2 FI 4960, ADS 2 FI 6007, ADS 2 FI 113, ADS 2 FI 109, ADS 2 FI 2100, ADS 2 FI 110, ADS 2 FI 6008, ADS 2 FI 9371, ADS 2 FI 111, ADS 2 FI 114, ADS 2 FI 9835, ADS 2 FI 105 et ADS 2 FI 11766.



ADS 18 J 592 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies datant de 1934.



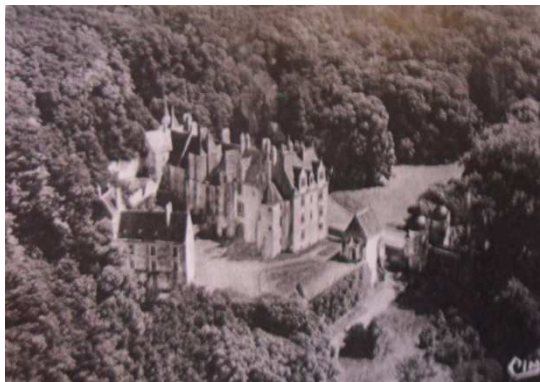
ADS 18 J 592 : Fonds Paul Cordonnier.



ADS 18 J 592 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies datant de 1934 et 1947.



ADS 18 J 759 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies datant de 1948.



ADS 2 FI 11422 et ADS 2 FI 10343

Canton de Saint-Calais

Bessé-sur-Braye

Romigny dit La Fosse de Romigny ou Vaumeraut



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Bessé-sur-Braye section C1 de Montumier 1-765, cote PC 036 009.

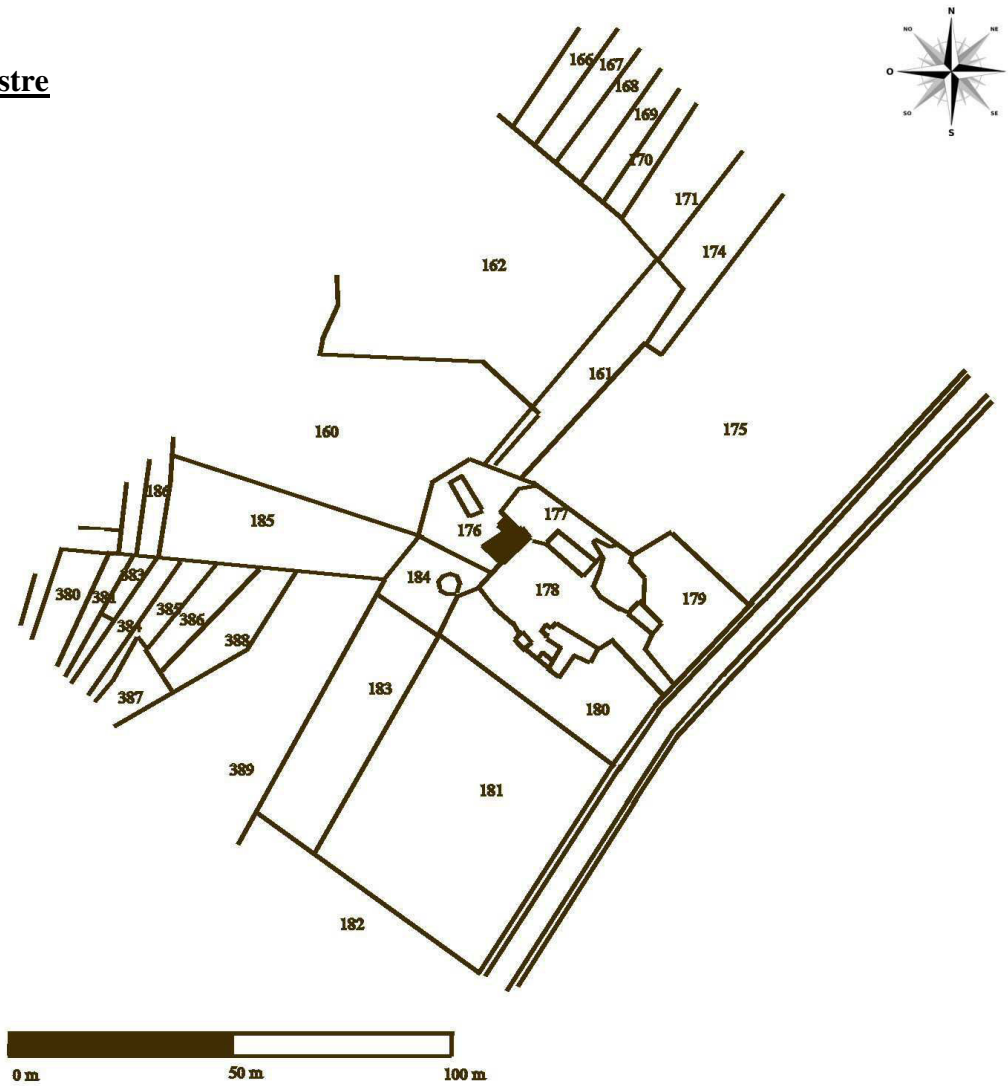
Carte IGN 1/25000: 1920 O Montoire-sur-le-Loir, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 478911, 87 m y = 2312858, 57 m

Le site de Romigny est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 82 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Braye et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	4136, 62
Logis / cours d'eau	551, 88
Logis / Espace boisé	16, 53

Cadastre



160 : Le Bois
161 : Chaître au Bas du Petit Clos
162 : Le Petit Clos
166 : Le Clos du Grand Champ
167 : Le Clos du Grand Champ
168 : Le Clos du Grand Champ
169 : Le Clos du Grand Champ
170 : Le Clos du Grand Champ
171 : Le Clos du Grand Champ
174 : Le Grand Champ
175 : La Vinette
176 : Le Patis de La Cave
177 : Jardin Derrière La Grange
178 : Romigny
179 : Clos sur La Route et Derrière L'Ecurie

180 : Clos Derrière l'Etable aux Boeufs
181 : Le Petit Perray
182 : Le Grand Perray
183 : Le Jardin de La Fuie
184 : Le Jardin de La Fuie
185 : Champ de L'Abbé
186 : Le Taillis de Romigny
380 : Clos de Romigny
381 : Clos de Romigny
383 : Clos de Romigny
384 : Clos de Romigny
385 : Clos de Romigny
386 : Clos de Romigny
388 : Clos de Romigny
389 : Clos de Romigny

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Pierres de taille en tuffeau, encadrement des ouvertures en pierre de tuffeau, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 8 décembre 2008.

Etat de conservation : N'est pas habité. Traces de remaniements dans l'appareillage au niveau de la fenêtre à croisée du rez-de-chaussée et autour de la fenêtre à traverse de l'étage. La porte d'entrée a été réalisée au XIXe siècle ou au XXe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, d'une tour d'escalier, d'une coursive à pans de bois, de deux fenêtres à croisée dont l'une d'entre elles comporte des moulures à bandeaux et ses grilles de protection, d'une fenêtre à traverse et d'une cheminée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

Données historiques

Sources :

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais

P. 50

9 décembre 1466

Déclaration de Noël Guérineau à Michelet Le Jeune, seigneur de Monteault, à cause du fief de Romigné, pour sa borde de Montulier en Bessé joignant aux choses d'Olivier Ronsart, à la borde de la Fosse-de-Romigné, appartenant au déclarant, à la boire de Villemisson, à la rivière de Braye et au chemin de Bessé à Lavenay.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais

P. 50

19 août 1474

Déclaration d'Henri Le Clerc à Olivier Ronsart, écuyer seigneur de la Chapelle-Gaugain, de La Possonnière et du fief de La Fosse-de-Romigné, au regard dud. fief pour son aître de Montulier, en Bessé ; et un arpent de bois à la Testardière.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais

P. 50

3 juillet 1612

Reçu de la déclaration donné à Toussaint Ménard, procureur fabricant de Saint-Pierre-d'Ecorpain, pour ce qu'il tient censivement du fief de Romigny.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Romigny comme métairie avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Romigny comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Michelet Le Jeune	Le Jeune	1466			ARCHIVES COGNER
Olivier Ronsart	de Ronsard	1469 1474	Ecuyer		MEGRET ARCHIVES COGNER
Louis Ronsart	de Ronsard	1541			GIRAULT DUBOIS GEOFFROY
Jacques Tiercelin	de Tiercelin	1582 1611			GIRAULT

Il semble que la seigneurie soit détenue en 1466 par Michelet le Jeune mentionné comme seigneur de Romigny, alors que Noël Guérineau lui rendit aveu pour la borde de Montulier. Dans le même acte est mentionné Olivier Ronsard qui détint la borde de La Fosse-de-Romigny. La seigneurie semble ensuite appartenir à Olivier Ronsard qui apparaît le 16 avril 1469, dans le partage de succession qui eut lieu entre Jean Vendômois et son frère³³. En 1474, Henri Le Clerc rendit aveu à Olivier Ronsard pour son aître de Montulier à cause du fief de La Fosse-de-Romigny. Peut-on penser que Romigny fit alors partie de La Fosse-Romigny, ce qui pourrait signifier qu' Olivier Ronsard³⁴ est alors seigneur de Romigny. Il apparaît comme écuyer dans ce dernier acte. Il possède aussi les seigneuries de La Chapelle Gaugain et de La Possonnière à La Couture-sur-Loir. Il aurait hérité de la seigneurie de La Fosse-de-Romigny de son père Jean de Ronsard³⁵. Il épousa Jeanne d'Illiers des Radrets³⁶ et fut échanson de Louis XI à la cour, puis écuyer du roi³⁷. Il eut pour fils Louis, qui fut le père du célèbre poète Pierre de Ronsard³⁸. On peut supposer que Louis hérita de Romigny³⁹. Ce dernier servit le roi dans les différentes campagnes d'Italie comme chevalier de l'ordre de Saint-Michel et fut « maistre d'hotel du roy François Ier »⁴⁰. Il épousa Jeanne Chaudrier, alors veuve,⁴¹ et bâtirent vers 1515⁴², le très beau logis de La Possonnière⁴³ tel que l'on peut encore le voir aujourd'hui. Il est cité à Romigny en 1541, d'après les notes de Charles Girault. Lui succéda ensuite Jacques Tiercelin également seigneur de La Chevalerie⁴⁴ et de La Chapelle-Gaugain. Ce dernier est mentionné entre 1582 et 1611.

³³ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 63.

³⁴ Il semble que la famille Ronsart possède également la Maison du Grand Chardon à Montfort-le-Gesnois. Voir volume du canton de Montfort-le-Gesnois, commune de Montfort-le-Gesnois, La Maison du Grand Chardon.

³⁵ DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe », *La Vie Mancelle*, novembre 1985 / FROGER L., « Notes sur la famille de Ronsard », *Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, 1906, p. 83.

³⁶ DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe »...*op.cit.*

³⁷ DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe »...*op.cit.*

³⁸ DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe »...*op.cit.*

³⁹ DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe »...*op.cit.*

⁴⁰ DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe »...*op.cit.* / FROGER L., « Notes sur la famille de Ronsard »...*op.cit.* p. 85.

⁴¹ DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe »...*op.cit.*

⁴² CORDONNIER P., « Commémoration du IV^eme centenaire de La Pléiade, Itinéraire au Pays de Ronsard, 10 juillet 1948 », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1948, p. 83.

⁴³ CORDONNIER P., « Commémoration du IV^eme centenaire de La Pléiade, Itinéraire au Pays de Ronsard, 10 juillet 1948 »...*op.cit.* p. 110-115.

⁴⁴ Voir le présent volume, commune de Sainte-Cérotte, La Chevalerie.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Fief	9 décembre 1466	ARCHIVES COGNER
Fief	19 août 1474	ARCHIVES COGNER
Fief	3 juillet 1612	ARCHIVES COGNER
Métairie	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Selon le Dictionnaire de La Sarthe d'Eugène Vallée, la seigneurie de Romigny se serait également nommée Vaumeraut en 1391 et en 1398⁴⁵.

Sources

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtellenie de Saint-Calais, aux p. 50-51.

ADS 2 J 54 : Fonds Charles Girault : La seigneurie de La Pierre à Coudrecieux : notes sur les familles de Tucé et de La Vove, le domaine, les fiefs relevant (Romigny et ses vassaux).

ADS 3 P 36/48 : Cadastre Bessé-sur-Braye : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 76.

CORDONNIER P., « Commémoration du IVe centenaire de La Pléiade, Itinéraire au Pays de Ronsard, 10 juillet 1948 », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1948, p. 83.

COUDRAY Franck, *Le triangle d'or du Vendômois*, Éditions Patrimoine médias, Prahecq, 2012, p. 166.

DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe », *La Vie Mancelle*, novembre 1985.

FROGER L., « Notes sur la famille de Ronsard », *Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, 1906, p. 83 et 85.

MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 63.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 163 et 165.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 795.

VASTY DE LA HYLAI, *La Baronnie de Bouloire*, Pellechat, Le Mans, 1895, p. 70.

⁴⁵ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 795. Il cite le Censif de Saint-Calais, les folios 22 et 46.

Canton de Saint-Calais

Cogners

Château



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Cogners section A2 de L'Eglise, cote PC 086 003.

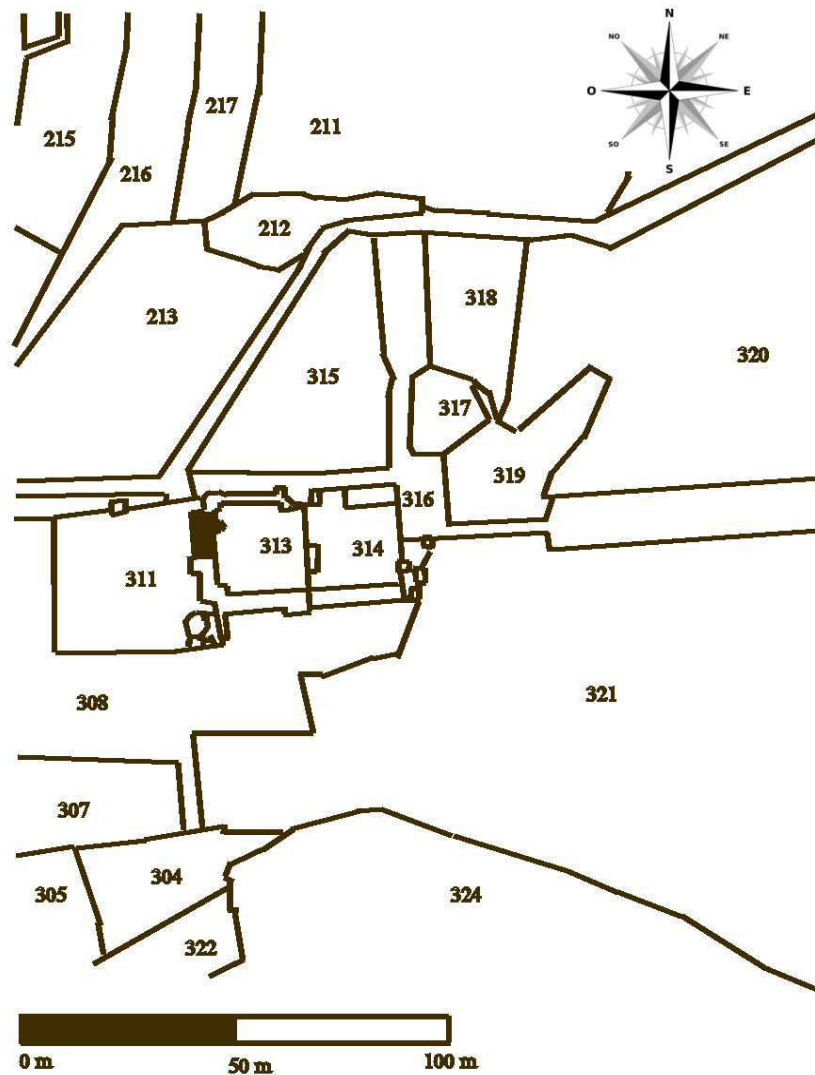
Carte IGN 1/25000: 1820 E La Chartre-sur-le-Loir, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 474641,39$ m $y = 2320429,07$ m

Le site du château de Cogners est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 126 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant Le Tusson et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	267,79
Logis / cours d'eau	343,04
Logis / Espace boisé	27,24

Cadastre



- 211 : La Cotiere
- 212 : Rueau de La Cotiere
- 213 : Château du Fourneau
- 215 : Coullée du Château
- 216 : Les Gautellières
- 217 : Les Gautellières
- 304 : Le Sept Champ
- 305 : Le Jardin
- 307 : Le Petit Champ
- 308 : Le Jardin Bas
- 311 : Le Jardin Haut
- 313 : Le Château
- 314 : Le Domaine du Château
- 315 : Clos du Fourneau
- 316 : Les Allées
- 317 : La Marre
- 318 : Le Jardin du Domaine
- 319 : Les Ruaux
- 320 : Champ des Ruaux
- 321 : La Garenne
- 322 : Le Chenevril
- 324 : Champ de La Mare Michaux

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour entouré à l'origine de douves.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle-début du XVII^e siècle.

Matériaux de construction : Briques, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, terre cuite, ardoises et bois.

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la prise de vue : 8 juillet 2013.

Etat de conservation : Logis remanié en grande partie au XVIII^e et au XIX^e siècle, en cours de restauration. À la fin du XVIII^e siècle, le château arriva dans la famille de Musset, qui réalisa de nombreux travaux, afin de le mettre au goût du jour. Au XIX^e siècle, le château fut détenu par Louis de Musset qui y reçut pour les vacances, son jeune neveu, Alfred de Musset, dès 1822. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle comme on peut le voir sur d'anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). La plupart des ouvertures ont été remaniées au XIX^e siècle. L'escalier en vis a été également en grande partie remanié excepté la partie allant au sous-sol. La partie gauche du corps de logis a été surélevée. Les salles ont été transformées en salons de style XVIII^e siècle. L'entrée a été décorée dans le style néo-gothique. Un pavillon sur le pignon sud du logis, une échauguette et une tour ronde ont été ajoutés au XIX^e siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre, d'une grosse tour contenant des pièces surmontée d'une toiture bordée d'une corniche et couronnée par un lanternon, de fenêtres à traverse, de fenêtres dont les chapiteaux sont sculptés dans le style Renaissance, d'une lucarne sculptée, de petites ouvertures dont certaines ont conservé leurs grilles de protection, d'une porte donnant dans la tour comportant un support d'armoirie bûché, d'une porte en bois datant de la fin du XVI^e siècle, d'un escalier en vis en pierre, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'une pierre gravée d'une inscription datant de la période médiévale, d'une grande cave voutée et d'un petit cellier voûté. Dépendances : présence de deux pavillons.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de cinq niveaux (cave, rez-de-chaussée, deux étages et comble).

Mesures extérieures du logis (Partie ancienne)	Longueur	Largeur
Logis	24 m	11, 50 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	4	Ardoises

La plupart des ouvertures semblent avoir été remaniées au XIX^e siècle, si ce n'est les fenêtres de la tour d'escalier et les fenêtres de la grosse tour ronde située sur le pignon nord.

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier en vis	Du sous-sol au comble	
Tour	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesure escalier en vis remanié	Longueur
Marches grande vis	213 cm

Dépendances

Deux bâtiments datant vraisemblablement de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e siècle font office de dépendances. **Un premier pavillon bâti en briques**



dont l'appareillage forme un décor losangé est surmonté d'une toiture en croupe éclairée par quelques lucarnes à arcs cintrés. La toiture est bordée d'une corniche en pierre. **Le second pavillon a été nommé selon la tradition locale, le pavillon de Gabrielle d'Estrée**, favorite d'Henri IV qui aurait séjourné plusieurs fois à Cogners,

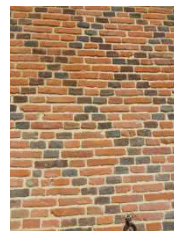


mais qui décéda avant que le pavillon ne soit terminé. Le bâtiment bâti en briques rouges, se compose d'un petit corps de logis de trois niveaux surmonté d'une toiture en croupe bordée d'une corniche en pierre agrémentée de deux souches de cheminées. Le logis se prolonge par un pavillon long surmonté d'une toiture en croupe. L'arrière de ce pavillon se compose de moellons de pierres recouverts d'un enduit et est éclairé de lucarnes en briques. L'intérieur du petit logis comporte au rez-de-chaussée une salle chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** surmontée d'une corniche et ornée sur les deux côtés de deux demi-pilastres cannelés. L'étage comporte également une salle chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** ornée de moulures à tables et d'une corniche. Le linteau est également sculpté. Cette pièce a été légèrement remaniée, car une cloison a été installée constituant ainsi deux pièces. Cette cloison se trouve au niveau d'une **grosse poutre soutenue par un pilier de bois comportant un écu sculpté**. Dans le prolongement du logis se trouve le pavillon long comportant une grande salle sous charpente à laquelle on accède par une **porte en bois dont le haut est cintré** et qui date probablement de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e siècle. Quelques volets de bois agrémentés de leurs huisseries d'origine, datent également de cette période. Le niveau du dessous comporte également une petite salle **chauffée par une cheminée engagée à hotte droite** ne comportant aucun décor si ce n'est une peinture réalisée au XX^e siècle. Le linteau repose sur deux corbeaux de pierres surmontant des piédroits non ornés.



Intérêt du site

Le château de Cogners bâti à la fin du XVI^e siècle est très intéressant car il a conservé quelques caractéristiques de cette période malgré les nombreux remaniements opérés, mais son originalité provient surtout de son **appareillage constitué de briques rouges et noires organisées de manière à former un décor losangé** sur l'ensemble du bâtiment. Le logis de forme rectangulaire est surmonté d'une toiture peu pentue remaniée mais bordée d'une corniche à modillons en pierre calcaire blanche. Elle est rythmée par la présence **d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre non centrée** dont la toiture éclairée par une lucarne est surmonté d'un lanternon, placé en cet endroit sans doute au XVIII^e siècle. La tour est éclairée par des fenêtres datant de la Renaissance encadrées de demi-pilastres couronnés de chapiteaux sculptés ornés **de rinceaux et d'un personnage nu** ou d'oiseaux ayant les ailes déployées (fenêtre basse : chapiteau de gauche et de droite). L'appui de fenêtre est soutenu par **deux corbeaux sculptés prenant la forme de volutes**.



Une **grosse tour ronde** se trouve à droite du logis. Elle est coiffée d'une haute toiture en ardoises qui semble remaniée et est bordée d'une corniche de pierre avec de faux mâchicoulis. La toiture est éclairée par une lucarne de style Renaissance mais réalisée très probablement au XIXe siècle. La tour, quant à elle est éclairée par de grandes fenêtres probablement remaniées au XIXe siècle dont l'encadrement se compose de demi-pilastres couronnés de **chapiteaux sculptés dans le style Renaissance et ornés de têtes de monstres**. Il est probable que ces chapiteaux soient des spolia provenant d'anciennes ouvertures du château. La façade arrière a été largement remaniée aux XVIIIe et XIXe siècles. Elle est rythmée par une tour ronde peut-être bâtie au XIXe siècle et d'une



échauguette néo-renaissance. Il semble néanmoins que **les grandes fenêtres à croisée encadrée de demi-pilastres surmontés de chapiteaux, ainsi que la lucarne** soient d'origine. **Le pignon nord** comporte quelques ouvertures datant du XIXe siècle ainsi qu'une porte menant à la cave qui semble être un peu plus ancienne. Sur ce pignon se trouve accolée la grosse tour ronde



précédemment mentionnée. Le pignon sud quant à lui n'est pas visible car un pavillon datant du XIXe siècle y a été ajouté. On entre dans le logis par la tour octogonale de la façade principale dont l'encadrement de la **porte semble avoir été remanié au XIXe siècle**. Le blason tenu par les deux lévriers a été sans doute ajouté à cette époque. **La porte en bois pour sa part semble assez authentique** et a conservé ses huisseries d'origine. Cette



entrée débouche sur un **large escalier en vis bâti en pierre qui fut largement remanié au XIXe siècle** et dont il ne reste pas grand chose d'origine si ce n'est la proportion. Cependant **la partie basse menant à la cave date bien du XVIe siècle**. Sur le noyau subsiste **une inscription** dont



la typographie semble médiévale mais dont il a été impossible de définir la signification. L'escalier mène dans un premier temps à un petit cellier voûté, puis si l'on poursuit la descente, on arrive dans **une grande cave dont la voûte repose sur des arches de pierre**. La grande cave voûtée donne également accès à une petite pièce carrée se trouvant sous la grosse tour ronde évoquée



précédemment. Cette dernière comporte au rez-de-chaussée une grande pièce chauffée **par une cheminée engagée à hotte droite en cours de restauration**.



Données historiques

Sources :

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtelainie de Saint-Calais

P. 90

6 novembre 1556

Fragment d'aveu rendu à Madeleine de Baïf par Joachim Le Vasseur, chevalier seigneur de Cogners, Fargot, Aillières, Gratessac, Sainte-Osmane, Villetremoise et les Fougerais pour les fiefs de Fougerais, le Perray d'Evaillet et Servigny, relevant de Riverelles à foi et hommage simple. L'aveu débute par la description du manoir et domaine de Servigny, sur les chemins de Cogners à Lavenay et de Cogners à Vancé.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Cogners comme château.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Cogners comme château.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Herbert Ier dit Eveille Chien	Hugonides	XI ^e		Comte du Maine	HENNET DE GOUTEL
Gervais de Cogners	de Cogners	1226 1233			HENNET DE GOUTEL COGNER
André Ier Le Vasseur	Le Vasseur	1280	Chevalier		HENNET DE GOUTEL
André Le Vasseur	Le Vasseur	1342			HENNET DE GOUTEL
Pierre Le Vasseur	Le Vasseur	1395 1424	Chevalier		HENNET DE GOUTEL CORDONNIER
Jean Le Vasseur	Le Vasseur	1453 Avant 1468			CORDONNIER HENNET DE GOUTEL
Alain Le Vasseur	Le Vasseur	1480			HENNET DE GOUTEL
Jean Le Vasseur	Le Vasseur	1510 1534	Chevalier		CORDONNIER HENNET DE GOUTEL
Antoine Le Vasseur	Le Vasseur	Avant 1537			HENNET DE GOUTEL
Joachim Le Vasseur	Le Vasseur	1537 1572	Chevalier		HENNET DE GOUTEL
Jacques Le Vasseur	Le Vasseur	1572 1629			HENNET DE GOUTEL

Il semble qu'au XI^e siècle, le comte du Maine Herbert dit Eveille Chien, fit don de la villa de Cogners à la chapelle de Saint-Pierre-de-la-Cour⁴⁶. En 1226, le seigneur du lieu semble se nommer Gervais de Cogners et est mentionné, alors qu'il a un différent avec la Collégiale Saint-Pierre du Mans. La reine Bérengère, veuve de Richard Cœur de Lion arbitra les deux parties⁴⁷. Il semble qu'il apparaisse une seconde fois en 1233⁴⁸. En 1280 la seigneurie fut détenue par André Ier Le Vasseur, alors cité comme chevalier⁴⁹. Un autre André Le Vasseur apparaît en 1342 en tant qu'époux de Jeanne Usurière⁵⁰. Ils eurent notamment pour héritier Pierre Le Vasseur, mentionné comme chevalier⁵¹. Il épousa en premières noces Isabeau de Valennes en 1395 et en secondes noces Jeanne de Chources en 1424⁵², dont il n'eut pas d'enfant⁵³.

⁴⁶ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1964, p. 158.

⁴⁷ ADS 18 J 593 : Notes de Paul Cordonnier / HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires »...*op.cit.*...p. 158 / VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 256. Il cite le Cartulaire de Saint-Pierre-de-La-Cour, p. 49 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t.2, p. 59.

⁴⁸ VALLEE E., *Dictionnaire topographique...**op.cit.* t. 1 p. 256. Il cite le *Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, p. 670.

⁴⁹ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires »...*op.cit.* p. 158 / ADS 18 J 593 : Notes de Paul Cordonnier. Ici Paul Cordonnier indique qu'André Ier Le Vasseur apparaît au début du XIV^e siècle.

⁵⁰ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires »...*op.cit.* p. 158.

⁵¹ *Ibid.* p. 158.

⁵² ADS 18 J 593 : Notes de Paul Cordonnier. Il indique ici la date de 1424. Il mentionne comme épouse Jeanne Pesaz, veuve de Patry de Sourches.

⁵³ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires »...*op.cit.* p. 158.

D'Isabelle, il eut pour enfant Jean Le Vasseur qui apparaît dans les sources le 29 mai 1453⁵⁴ et qui épousa Jeanne d'Argenson⁵⁵. Leur fils Alain succéda à Jean et épousa le 27 juillet 1480, Marguerite d'Andigny⁵⁶. De cette union naquit Jean qui épousa Louise Aubry, fille de Christophe Aubry, seigneur de Radray⁵⁷, bien qu'il fut en procès avec ce dernier le 3 mai 1510⁵⁸. Il semble que Jean fut premier veneur du roi⁵⁹. Il apparaît notamment en 1534, dans un partage qu'il effectue avec son frère François⁶⁰. Jean eut pour fils Antoine qui épousa Agnès de Renty le 7 novembre 1516⁶¹. Il fut tué en 1537, alors qu'il défendait la ville de Therouënne. Le fils d'Antoine, prénommé Joachim est mentionné comme chevalier. Il fut l'époux en premières noces de Louise de Thouars dont il eut Jacques et Joachim, puis en secondes noces de Françoise de Ponthieux dont il n'eut pas d'héritier⁶². La baronne Hennet de Goutel dans son article sur le château de Cogners indique que le 1^{er} novembre 1563, la Reine de Navarre également duchesse du Vendômois adressa des lettres de provision du gouvernement à Joachim Le Vasseur. Ces lettres seraient conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal⁶³. Une autre de ces lettres datée du 25 avril 1572, indique que le roi de Navarre invita Joachim Le Vasseur à « aller avec lui à son mariage avec la sœur du dit Roy » et à être son témoin⁶⁴. Le seigneur de Cogners de confession protestante, fut l'un des principaux chefs militaires des Réformés⁶⁵. Il dissipa notamment une compagnie de Ligueurs en 1562 menées par le curé d'Evailly qui se trouvait être le frère du poète Pierre de Ronsard⁶⁶. En 1564, il fut chargé de garder le château de Vendôme et fut nommé gouverneur du Vendômois⁶⁷. S'étant rendu au mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois comme il le lui fut demandé, il périt assassiné lors de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572⁶⁸. Son fils aîné lui succéda et épousa Isabeau de Saint-Maure, dame de Jonzac⁶⁹. Il mourut en 1629 sans enfant⁷⁰.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

Archives du Cognier série E I-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtelainie de Saint-Calais, p. 90.

ADS 18 J 593 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 86/23 : Cadastre Cogners : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

⁵⁴ ADS 18 J 593 : Notes de Paul Cordonnier. Date provenant d'un document provenant du château de Sérillac (il s'agit d'une copie sur papier).

⁵⁵ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires »...*op.cit.* p. 158.

⁵⁶ *Ibid.* p. 159.

⁵⁷ *Ibid.* p. 159. Voir volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune d'Assé-le-Riboul, Radray.

⁵⁸ ADS 18 J 593 : Notes de Paul Cordonnier. D'après document conservé aux AN X1a 8333, f° 186.

⁵⁹ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires »...*op.cit.* p. 159.

⁶⁰ *Ibid.* p. 159.

⁶¹ *Ibid.* p. 159.

⁶² *Ibid.* p. 159.

⁶³ *Ibid.* p. 159.

⁶⁴ *Ibid.* p. 159.

⁶⁵ *Ibid.* p. 159.

⁶⁶ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires »...*op.cit.* p. 159 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique...op.cit* t.2, p. 59.

⁶⁷ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires »...*op.cit.* p. 159.

⁶⁸ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires »...*op.cit.* p. 160 / PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique...op.cit* t.2, p. 59.

⁶⁹ HENNET DE GOUTEL (baronne), « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires »...*op.cit.* p. 160

⁷⁰ *Ibid.* p. 160.

Bibliographie

AUVRAY D. / BETIN A., *Châteaux et manoirs de la Sarthe*, éditions Cénomane, Le Mans, 1988, p. 34-36.

CORDONNIER P./ DUC DE LA FORCE, *Les châteaux de La Sarthe*, J. Delmas et Cie, Paris, 1960, texte et image n°12.

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p. 51.

HENNET DE GOUTEL Baronne, « Notes sur le château de Cogners et ses propriétaires », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1964, p. 158-163.

PATY M.E., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 314-315.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 59, 61-63.

SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 26.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 256.

Documents iconographiques



ADS 18 J 593 : Fonds Paul Cordonnier.

Voir également 2 FI 288, 2 FI 3995, 2 FI 287, 2 FI 9789, 2 FI 6014, 2 FI 289 et 2 FI 290



ADS 18 J 593 : Fonds Paul Cordonnier.

Canton de Saint-Calais

Conflans-sur-Anille

La Barre



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Conflans-sur-Anille section C4 du Bourg, cote PC 088 016.

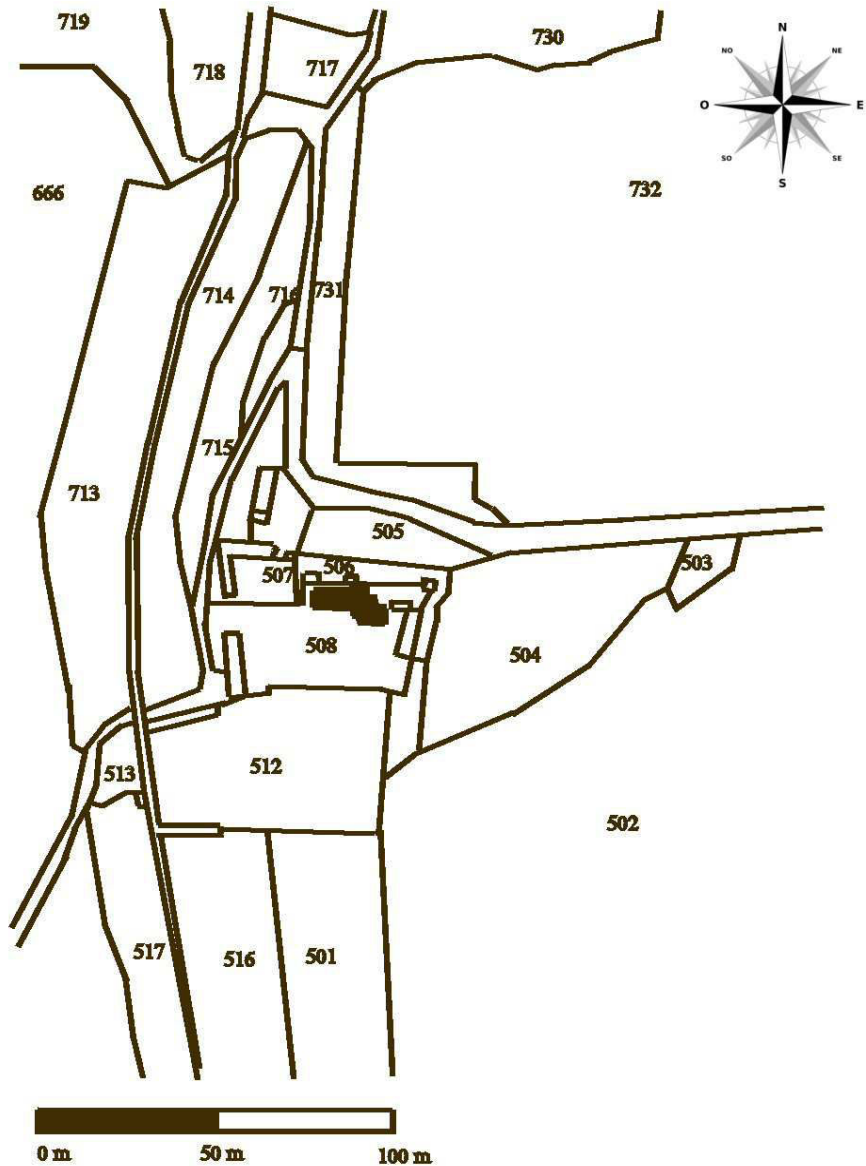
Carte IGN 1/25000: 1919 O Saint-Calais, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 481386, 25 m y = 2328898, 67 m

Le site de La Barre est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 122 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant Le Roulecrotte et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	418, 05
Logis / cours d'eau	110, 52
Logis / Espace boisé	56, 81

Cadastre



- 501 : Bois de La Garenne
- 502 : La Basse Cour La Ragottiere
- 503 : Le Focerneau
- 504 : Le Verger
- 505 : Le Verger
- 506 : Le Château Douve
- 507 : Le Château Terre Labourable
- 508 : Le Château
- 512 : La Basse Cour
- 513 : La Basse Cour
- 516 : Le Grand Pré de La Garenne
- 517 : Pré du Lavoir
- 666 : La Basse Cour Champ de La Madeleine
- 713 : La Basse Cour
- 714 : La Basse Cour
- 715 : La Basse Cour
- 716 : La Petite Pature
- 717 : La Pepiniere
- 718 : L'Etang
- 719 : La Basse Cour
- 730 : La Bergeviniere
- 731 : Le Verger
- 732 : La Basse Cour

Vestiges

Typologie : Logis en L à tour entouré à l'origine de douves.

Datation : XIVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : Logis non visible de la route. Les prises de vue proviennent du site internet du domaine de La Barre.

Etat de conservation : Remaniements datant du XVIIIe siècle, notamment à l'intérieur. Toute une aile semble avoir été reconstruite au XVIIIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée de rampants ornés de crochets, de fenêtres à croisée, de fenêtre à traverse, de lucarnes à gâbles, d'une tourelle carrée à pans coupés, d'un escalier en vis et d'une cheminée engagée à hotte droite.

Extérieur

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	4	Ardoises

Intérêt du site

Le logis de La Barre, bien que remanié a conservé à l'extérieur certains aspects médiévaux, tels que la tour d'escalier carrée à pans coupés, comportant des fenêtres à traverse et dont la toiture est surmontée d'un campanile. Le bâtiment de plan en L est surmonté d'une haute toiture agrémentée des rampants ornés de crochets et éclairée par des lucarnes à gâbles. Certaines des façades sont rythmées par la présence de fenêtres à croisée. A l'intérieur subsiste une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau repose sur d'énormes consoles à plusieurs ressauts et à arêtes vives. Ces consoles surmontent des jambages prenant la forme de colonnes engagées de moins d'un tiers. Un escalier en vis logé dans un tour subsiste également. Les marches de pierre sont gironnées formant noyau. Cet escalier est tournant à droite.

Données historiques

Sources :

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 35

24 novembre 1509

Extrait d'une déclaration de Thomas Le Forestier, curé de Conflans à Calais de Vanssay, seigneur de La Barre, pour la Borde des Bournays, sur le chemin de Conflans à Semur, baillée par led. seigneur en échange de la borde de La Morinière...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 35

28 mars 1541-1542

Vente en cour de Mondoubleau par Bernard de Vanssay, seigneur des Barres, demeurant à la Barre de Conflans, à Jean Bautre, châtelain de Mondoubleau, et à Perrine, sa femme, du fief, terre et domaine de La Ruffinière et Bourgcheveau, sis à Saint-Amand ou ailleurs, pour le prix de 3000 l. à condition de grâce de deux ans. Lesd. choses retenues à foi et hommage du seigneur du Plessis-Fourmentières.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 35

15 avril 1550

Renvoi de la cause entre Félix de Chourses, seigneur de Malicorne, demandeur, d'une part et Calais de Vanssay, curateur de François de Vanssay, fils et héritier de Bernard de Vanssay et Claude de Châteaugiron, vivant seigneur des Barres de Conflans et Lunay, défendeur, d'autre part.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 5

26 décembre 1573

Procuration par Louise de Salmon, veuve de Jean de Vanssay, seigneur de Bouis et Rocheux, étant de présent en sa maison seigneuriale de Rocheux, à Mondoubleau, en qualité de bail et garde noble de leurs enfants et comme ayant charge de noble Jean de Chaumont, seigneur de Cantelou, à Jean Boisaubert, à l'effet de comparoir par-devant le bailli de Vendômois ou son lieutenant à Saint-Calais, pour composer du rachat dû à la châellenie par la mort et mutation de feu François de Vanssay seigneur de Barre.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 35

16 novembre 1581 et 23 juillet 1582

Baux de terres et maison au fief du Perrin, par Marin de Vanssay, écuyer seigneur de La Barre, Rocheulx et le Perrin.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 5

29 avril 1586

Ajournement donné par Nicolas de Saint-Méloir, écuyer lieutenant du bailli de Saint-Calais, à la requête de Marin de Vanssay, écuyer seigneur de La Barre, La Seillerie, le fief Bazile, La Ragottière, à Maître Antoine Pillon, curé de Conflans, à comparaître pour bailler déclaration de ce qu'il tient dud. de Vanssay.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 35

30 mai 1586

Déclaration d'Antoine Pillon, prêtre, curé de Conflans, à Marin de Vanssay, écuyer seigneur de La Barre, du fief Bazile, La Seillerie et La Ragottière, au regard de La Barre, La Seillerie et La Ragottière, au regard de La Barre de Conflans, reconnaît devoir chacun an à Marin Le Sirier, chevalier seigneur de Boisguinault, la somme de 75 l. t. de rente constituée par led. défunt seigneur de La Barre à feus René Le Sirier et Susanne de Vassé, seigneur de Semur, laquelle rente Marin de Vanssay, chevalier seigneur de La Barré de Conflans, et Elisabeth Le Fuselier, son épousé, s'obligent à continuer.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 5

20 mai 1587

Ajournement à la requête dud. Marin de Vanssay audit Maître Antoine Pillon, pour comparoir aux prochains plaids des causes nouvelles de Saint-Calais, et s'y voir condamner à réformer la déclaration par lui ci-devant rendue.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 5

17 juin 1599

Ajournement, à la requête du procureur des seigneuries de La Barre de Conflans, le fief Bazile, la Seillerie, La Ragottière et La Foucaudière, aud. Maître Antoine Pillon, pour comptoir aux prochains plaids desd. Seigneuries et y bailler son aveu.

ADS 1 J 65

8 janvier 1603

De Vous Marin de Vanssay esquier sieur de La Barre de Conflans des fiefs dela [...] de La Chambre du Roy Monseigneur Charles Thiercelin esquier sieur de Ballon Sonnay La tabaise aussy Gentilhomme de la Chambre du Roy tan en nostre [...] que comme pere a tuteur de Jehan Suzanne et Anne Tiercelin noz enfans tenons et advoue tenir de vous a foy et hommaige Simple et a douze deniers de devoir...

ADS 18 J 593

25 juin 1609 (copie)

Première partie

De Vous hault et puissant Prince César de Vendôme fils naturel du Roy et par Sa Majesté légitime du de Vendosmois de Beaufort et d'Estampe Pair de France Conte de Bu zansoys baron de Remilly Seigneur de Maligny gouverneur et lieutenant general pour Sa Majeste et ses pair et Duché de Bretagne Lionnoys forest et Beaujelloys Je Marin de Vanssay chevalier de l ordre du Roy nostre Sire, Seigneur de La Barre de Conflans tiens et advous tenir de vous a foy et hommage simple a cause de nostre Chastel et Chastellenye de Saint Callais membre dépendant de nostre Duché de Vendosmois, ma terre fief et seigneurye de La Barre Conflans sis en la parroisse de Conflans et parroisse circonvoisine ainsy qu elle se poursuit et comporte tant en fief que en domaine et dont la declaration s'ensuit : Et premier En Domaine, Mon Hebergement en maison Seigneurial dudit lieu de La Barre de Conflans, ainsy qu'elle se poursuit et comporte en maison Chappelle portaulx pavillon gallerie tours deffensable esperons escuryes granges fuye a pigeons le tout enclos de fossez revestus des deux costez avec pontbois guarittes et terrasses servant de basse court en une maison manable grange estable aussy fortiffyees et encloz de murailles au tour Avecq des esperons en pavillons le tout fortiffye par la Permission du Orfoy ainsy que ses Lettres patentes le porte la capture attachées à la fin de ce present adveu et ma garanne a plesse a connilz, boys, tailis avec ma tousche de boys derriere mon hebergement en est a present le pressoir seigneurial de ma dicte maison contenant mon jardin au bas de ma gallerie entre la garanne a connilz enclos de murailles le tout en ung tenant contennt douze arpens en environ joignant d'un coste a mes prez...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 36

Juillet 1666

Déclaration de Germain Cousin à Marin de Vanssay, chevalier de l'ordre du roi , seigneur de LA Barr de Conflans, La Seillerie, le fief Basile, La Rogotière et autres fiefs en dépendant, et ce à cause de la haute justice et seigneurie de La Barre, pour une pièce de terre dépendant du lieu du Puits, en Conflans.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Barre comme château avec chapelle dédiée à saint Martin.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Barre comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jeanne du Temple	Bellanger	Fin XIVE			GRANDIERE
Guillaume Bellanger	Bellanger	Fin XIVE			ADS 18 J 593
Jean Chouet	Chouet				ADS 18 J 593
Jean Ier de Vanssay	de Vanssay	Avant 1445 Avant 1461			ADS 18 J 593
Jean II de Vanssay	de Vanssay	1483		Chevalier de l'ordre du roi	ADS 18 J 593
Calais de Vanssay	de Vanssay	1509			ARCHIVES COGNER
Bernard de Vanssay	de Vanssay	1541			ARCHIVES COGNER
François de Vanssay	de Vanssay	1550			ARCHIVES COGNER
Jean III de Vanssay	de Vanssay	Avant 1573			ADS 18 J 593
Louise de Salmon	de Vanssay	1573	Dame		ARCHIVES COGNER
Marin de Vanssay	de Vanssay	1581 1603	Ecuyer	Chevalier de l'ordre de saint Michel	ARCHIVES COGNER

Le premier seigneur connu se nomme Guillaume Bellanger qui apparaît à la fin XIVE siècle comme bourgeois du Mans⁷¹. Il épousa en premières noces Jeanne du Temple dame de La Barre⁷² qui lui transmet la seigneurie, puis il épousa Jacqueline Tiercelin⁷³. Ils eurent pour fille Robine Bellanger qui épousa Jean Chouet et furent les parents de Marie Chouet⁷⁴. Cette dernière épousa Jean Ier de Vanssay, qui se maria ensuite à Catherine de Buis qui lui transmet la seigneurie de Buis⁷⁵. De son premier mariage naquit Jean de Vanssay, chevalier de l'ordre du roi en 1483. Il fut l'époux de Louise Drouin⁷⁶. Calais de Vanssay, son fils lui succéda. Il est notamment cité dans un acte daté du 24 novembre 1509. Calais épousa en 1501 Jeanne d'Aumont⁷⁷. Lui succéda Bernard de Vanssay qui apparaît dans une vente datée du 28 mars 1541-1542. Il épousa Claude de Châteaugiron qui est mentionnée dans un acte du 15 avril 1550, ainsi que son fils François de Vanssay. A cette date Bernard était décédé. Après François, est mentionné Jean III de Vanssay, qui épousa en 1551 Louise de Salmon⁷⁸. Le 15 septembre 1566, il fut chargé par le roi Charles IX de recevoir le serment des gentilshommes protestants de sa province. Il semble qu'il soit décédé avant le 26 décembre 1573, car Louise de Salmon apparaît alors dans une procuration où elle est citée comme veuve. Marin de Vanssay succéda à Jean III son père⁷⁹. Il est mentionné dans les sources le 16 novembre 1581, le 23 juillet 1582, le 29 avril 1586, le 30 mai 1586, le 20 mai 1587 et le 8 janvier 1603. Il épousa en premières noces Claude de Menon et en secondes noces Lucrèce de Souvré⁸⁰. Il rend notamment aveu à César de Vendôme pour sa seigneurie de La Barre le 25 juin 1609.

⁷¹ ADS 18 J 593. Notes de Paul Cordonnier / GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 113.

⁷² GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux...op.cit.*p. 113.

⁷³ ADS 18 J 593. Notes de Paul Cordonnier.

⁷⁴ ADS 18 J 593. Notes de Paul Cordonnier.

⁷⁵ Voir volume du canton de Montfort-le-Gesnois, commune Saint-Célerin, Buis.

⁷⁶ ADS 18 J 593. Notes de Paul Cordonnier.

⁷⁷ ADS 18 J 593. Notes de Paul Cordonnier.

⁷⁸ ADS 18 J 593. Notes de Paul Cordonnier.

⁷⁹ ADS 18 J 593. Notes de Paul Cordonnier.

⁸⁰ ADS 18 J 593. Notes de Paul Cordonnier.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Seigneurie	17 juin 1599	ARCHIVES COGNER
Terre fief et seigneurie / domaine / hébergement / maison seigneuriale	25 juin 1609	ADS 18 J 593
Seigneurie	Juillet 1666	ARCHIVES COGNER
Château	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Selon Roger Grandière, La Barre aurait été en partie reconstruite au moment des Guerres de religions et aurait alors été en partie fortifiée à cause de ce contexte de violences⁸¹. C'est dans l'aveu rendu par Marin de Vanssay à César de Vendôme, le 25 juin 1609, qu'apparaît le plus d'éléments descriptifs du domaine de La Barre. Le logis est alors défini comme hébergement et maison seigneuriale. Il est alors indiqué que l'on y trouve des maisons, une chapelle, un portail, un pavillon, une galerie, des tours défendables, des écuries, des granges, une fuie à pigeons, le tout fortifié et entouré de fossés. On trouve également dans la basse-cour fortifiée et close de murailles, une maison manable, une grange et des étables. Puis il est ensuite mentionné la « garenne à connins », les bois et taillis, ainsi que le pressoir seigneurial.

Sources

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais, aux p. 5 et 35-36.

ADS 1 J 65 : 1440-1699 : Documents isolés et petits fonds. Documents divers ne paraissant pas provenir de fonds conservés aux AD.

ADS 18 J 593 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 88/39 : Cadastre Conflans-sur-Anille : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 13.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 110.

DEMAS Y., « Samedi 1^{er} juin 1991, de Saint-Calais au Perche-Gouet », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1992, p. 153-159.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6, 12 et 113.

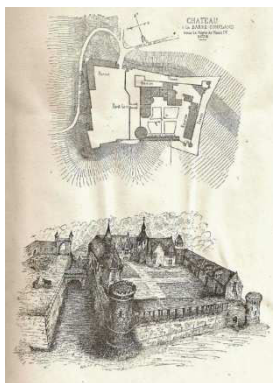
PATY M.E., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 298-299.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p.67-69.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 42.

⁸¹ GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux...op.cit.* p. 12.

Documents iconographiques



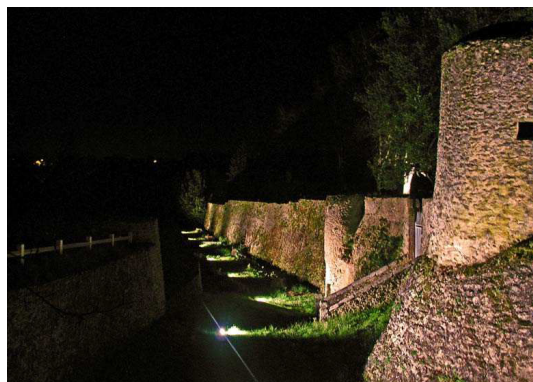
<http://www.chateaudelabarre.com>



ADS 2 FI 3997 et ADS 18 J 593 : Fonds Paul Cordonnier.



DEMAS Y., « Samedi 1^{er} juin 1991, de Saint-Calais au Perche-Gouet »,
Revue Historique et Archéologique du Maine, 1992.



<http://www.chateaudelabarre.com>



<http://www.chateaudelabarre.com>

Canton de Saint-Calais

Saint-Gervais-de-Vic

La Béchuère



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Saint-Gervais-de-Vic sections C4 de La Métairie, cote PC 290 010.

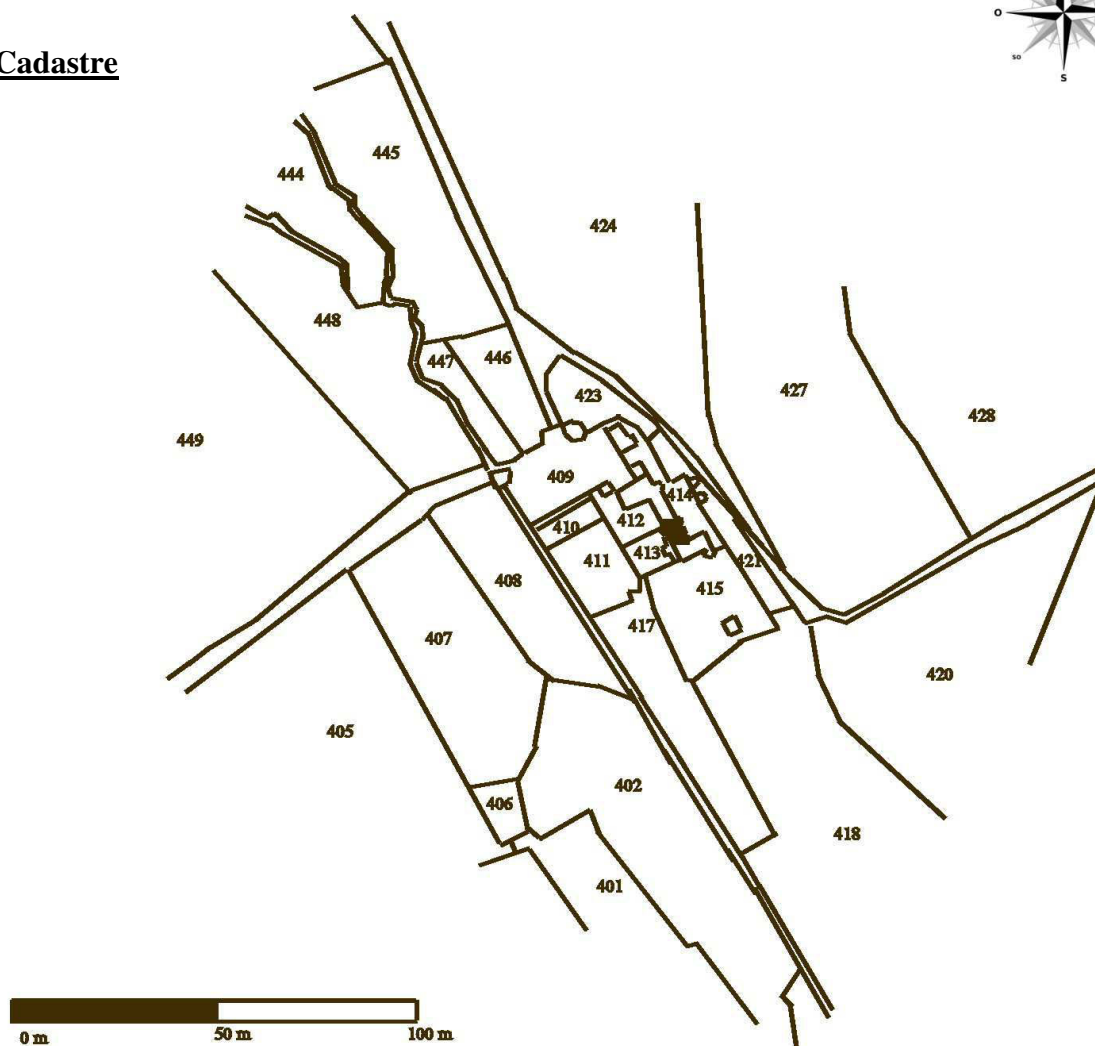
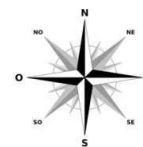
Carte IGN 1/25000: 1920 O Montoire-sur-le-Loir, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 479447,38 m y = 2319845,69 m

Le site de La Béchuère est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 110 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant La Redonne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2501, 89
Logis / cours d'eau	73, 51
Logis / espace boisé	31, 75

Cadastre



- 401 : Launay
- 402 : Le Pré Neuf
- 405 : Le Brulé
- 406 : Le Jardin de La Verine
- 407 : Le Parc
- 408 : Le Pré du Château
- 409 : La Béchuère
- 410 : La Douve
- 411 : Le Jardin du Château
- 412 : Le Château de La Béchuère
- 413 : La Belle Cour
- 414 : Lades caves
- 415 : Le jardin de La Chapelle
- 417 : Le Pré du Château
- 418 : Champ de L'Allée
- 420 : La Vigne
- 423 : Le Verger de La Fuie
- 424 : La Garenne
- 427 : La Garenne
- 428 : Le Petit Champ
- 444 : Le Pré Long
- 445 : Laubue
- 446 : Le Jardin Vieu
- 447 : Le Petit Pré
- 448 : Le Pré Long
- 449 : Le Grand Pré

Vestiges

Typologie : Logis haut en L entouré à l'origine de douves.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès, de calcaire, bois et terre cuite.

Orientation logis : sud-ouest/ nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 30 mars 2013.

Etat de conservation : Logis remanié surtout à l'intérieur au XVIIIe siècle, dont la restauration est récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu en certains endroits. La cheminée de la chambre a été déplacée et devait se trouver à l'origine au rez-de-chaussée.

Classement Monuments Historiques : Les façades et toitures, la chapelle sont inscrites depuis le 27 décembre 1979.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture agrémentée d'une corniche de pierre et de rampants à crochets et fleuron, ainsi que de figures zoomorphes, d'un avant-corps imitant un châtelet d'entrée, de tours rondes, de fenêtres agrémentées de grilles de protection, de fenêtres à moulures à gorges, de fenêtres à moulures à gorges et à filets, d'une porte à moulures à gorges, de petites ouvertures chanfreinées, de deux volets en bois sculptés dans le goût gothique avec notamment des plis de serviette, d'une cheminée engagée à hotte droite, et d'une pièce voûtée dans l'une des tours, d'un potager et d'une volière. Dépendances : présence d'une chapelle, de tours défensives et d'un pavillon.

Extérieur

Le logis de plan en L se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis façade sud-ouest / nord-est	11, 30 m	7, 80 m
Logis façade sud-est /nord-ouest	17, 60 m	8, 40 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Oui	3	Tuiles et ardoises

Outre la tour, la façade sud-ouest est aujourd'hui rythmée par sept ouvertures : une porte ornée de moulures à gorges, quatre grandes fenêtres ornées de moulures soit à gorges, soit à gorges et à filets, une longue ouverture ornée de moulures à bandeaux et une petite ouverture chanfreinée. La façade nord-est comporte aujourd'hui huit ouvertures : quatre longues ouvertures et quatre petites fenêtres. Le retour en équerre est composé de la façade sud-est et de la façade nord-ouest. La façade sud-est, outre la tour, est aujourd'hui rythmée par six ouvertures : cinq grandes fenêtres et une fenêtre longue. La façade nord-ouest comporte aujourd'hui huit ouvertures : une porte, trois grandes fenêtres, deux fenêtres longues et deux petites ouvertures. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Grandes fenêtres	Longues ouvertures	Petites ouvertures
Façade sud-ouest	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : étage	1 : étage
Façade nord-est			1 : rez-de-chaussée 3 : étage	2 : rez-de-chaussée 2 : étage
Façade sud-est		3 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : étage	
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 1 : étage	2 : étage	2 : étage

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

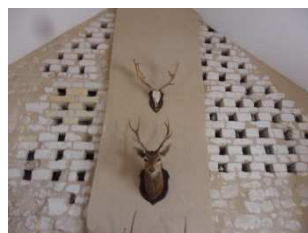
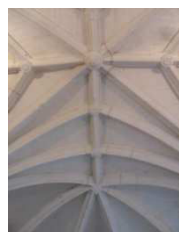
Pièces	Niveau	Cheminée	Potager
Cuisine	Rez-de-chaussée		1
Chambre ⁸²	Étage	1	

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	200 cm	161 cm	189 cm

Dépendances

Non loin du logis, une très belle **chapelle réalisée au XVI^e siècle** dans le goût gothique se trouvait sous le vocable de saint Louis⁸³. Son plan est rectangulaire à chevet plat. La toiture est très pentue et agrémentée d'une corniche de pierre ainsi que de rampants. Le pignon nord-ouest est couronné par une croix de pierre. Il comporte trois ouvertures et deux contreforts. Le chevet est éclairé par trois **fenêtres gothiques à lancettes**. Entre chacune d'entre elles se trouvent des contreforts. La façade nord-est ne comporte aucune ouverture. Enfin la façade sud-ouest est agrémentée d'une porte qui permet d'accéder à l'intérieur. **On peut y voir une voûte à croisées d'ogives**. Les clefs de voûtes comportent des écus armoriés ainsi que des mascarons ornés d'éléments végétaux. Quelques décors peints y sont toujours visibles. Face à l'entrée de la chapelle, un puits a été remanié dans le goût néo-gothique. A l'entrée de la cour se trouve également **un petit pavillon datant du XVI^e siècle** dont la toiture est agrémentée d'une corniche et de rampants de pierre. Face à ce dernier vers le sud-ouest subsistent **les vestiges d'une première tour d'enceinte**, dont une partie de l'élévation. Cette tour est agrémentée de canonnières. Au sud-est de la cour (sans doute dans la parcelle 420 du cadastre de 1829), restent les fondations d'une autre tour d'enceinte. Tout le nord-est de la cour comporte **un réseau de caves troglodytes** (cave pour le pressoir, cave à vin, cave pour le four à pain et cave servant sans doute de dortoir pour le chemin de Compostelle⁸⁴). Enfin, le mur pignon nord-ouest du logis donnant dans un bâtiment annexe, est percé de boulins servant de **volière pour les pigeons**.



⁸² La cheminée se trouvait à l'origine au rez-de-chaussée.

⁸³ PATY M.E., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 307.

⁸⁴ Information communiquée par les propriétaires actuels.

Intérêt du site

Bien que très remanié à l'intérieur durant le XVIII^e siècle, le logis de La Béchuère a conservé de nombreux éléments caractéristiques du XVI^e siècle à l'extérieur. En effet, sur la façade sud-ouest est éclairé par **des fenêtres à moulures à gorges, ainsi que des fenêtres à gorges et à filets**. La porte d'entrée est également à moulures à gorges. La partie de ce bâtiment prend la forme **d'un mur-pignon dont la toiture est agrémentée de rampants de pierre ornés de crochets et couronnés par un fleuron**. La base des rampants se termine par des acrotères prenant la forme de deux figures zoomorphes (sans doute des chiens). A gauche de ce mur se trouve une tour ronde coiffée d'une toiture en poivrière. **La façade sud-est comporte également une tour ronde comportant de petits cabinets. Celui du rez-de-chaussée est voûté**. La jonction du bâtiment principal et son retour en équerre sont visibles vers le nord-est. Vu de cet endroit, la façade nord-est comporte **un léger avant-corps qui prend la forme d'un châtelet d'entrée à deux tours rondes**. Il est étrange que cet élément se trouve sur la façade arrière et ne comporte aucune porte, mais quelques ouvertures chanfreinées dont les trois du haut ont conservé leurs volets de bois ornés de plis de serviette. La fenêtre du milieu comporte également **un petit ventail sculpté de petites lancettes dans le goût gothique**. Il semble selon les propriétaires actuels que chacune de ces tours comportaient des cabinets contenant des latrines. Il semble également que la pièce contenue à l'étage de cet avant corps comportait une sorte de petit oratoire. Cette pièce donne dans une chambre située vers le sud-ouest, aujourd'hui chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** reposant sur deux consoles à arêtes vives. Selon le propriétaire actuel, cette cheminée aurait été déplacée et proviendrait du rez-de-chaussée. La cuisine a conservé **un potager réalisé en pierre situé dans l'embrasure de la fenêtre**.



Données historiques

Sources :

Archives du Cognac série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtelainie de Saint-Calais.

P. 93

5 juin 1419

Contrat par lequel Macé Thiercelin, écuyer seigneur de La Beschuière, vend à Guillot Le Feudeurs et à Jeanne, sa femme, un pré à La Chapelle-Huon, au fief de La Fourrierie. Présents : Jean Le Tort, seigneur de Courtenvau et Jean Le Bariller.

CHARDON H., « *La vie de Tahureau, documents inédits sur sa famille, son mariage et l'admiration* », *La Province du Maine*, Le Mans, 1884.

P. 304

29 juillet 1548

Passé en la cour royale du Mans et de Bournouvel, faite entre noble personne Claude de Roussard, seigneur de la Possonnière, mary de damoiselle Anne Tiercelin, fille unique de deffunt noble homme Julien Tiercelin, en son vivant fils aîné et principal héritier de deffunt noble messire Louis Tiercelin, chevalier seigneur de la Beichuère d'une part, et damoiselle Marie Tiercelin, femme de noble homme Jacques Tahureau, sieur de la Chevallerie, Mathurin Guénault, procureur de damoiselle Jeanne Tiercelin, femme de noble homme Guillaume de Mondragon, sieur de Hire, et damoiselle Françoise Tiercelin, les dites damoiselles sœurs germaines du dit deffunt Julien et de deffunt Mre Louis Tiercelin en son vivant trésorier dudit Saint-André.

MEGRET-DUCOUDRAY., « *Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton* », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848.

P. 76

9 mai 1690 (Extrait d'un aveu de Courtanvau rendu par le marquis de Louvois au duc de Vendôme)

[...] Les enfants héritiers de feu Messire Jacques d'Oilson (Williamson), vivant, chevalier, marquis de Saint-Germain et seigneur de la terre et seigneurie de La Béchuère, pour le lieu de La Guiberdière, paroisse de La Chapelle-Huon, foy et hommage simple et 4s. de service annuel le jour de la Décollation de saint Jean-Baptiste à une autre recette de ma dite seigneurie qui se fait à l'hospital de Congners.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Béchuère comme château ou maison notable avec chapelle fondée.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Béchuère comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Macé Tiercelin	de Tiercelin	1419	Ecuyer		ARCHIVES COGNER
Julien de Tiercelin	de Tiercelin	1 ^{ère} moitié XVI ^e			FROGER
Claude de Ronsart	de Ronsard	Après 1537 Avant 1556	Chevalier		FROGER
Chanoine Tiercelin	de Tiercelin	Fin XVI ^e			PROPRIETAIRES
?	Williamson	Fin XVI ^e			PROPRIETAIRES

Le premier seigneur connu de La Bechuère se nomme Macé Tiercelin et apparaît le 5 juin 1419 dans un acte de vente, où il est cité comme écuyer. Il faut ensuite attendre la première moitié du XVIe siècle pour trouver mention de Julien de Tiercelin, en tant que seigneur de La Bechuère qui est alors située dans la paroisse de La Chapelle-Huon⁸⁵.

⁸⁵ FROGER L., « Notes sur la famille de Ronsard », *Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, 1906, p. 86.

Ce dernier était le frère de Marie qui épousa le poète Jacques Tahureau, ami de Pierre de Ronsard⁸⁶. Sa fille Anne, héritière de la seigneurie épousa le 1^{er} octobre 1537⁸⁷, Claude de Ronsard, fils de Louis de Ronsard, qui servit le roi dans les différentes campagnes d'Italie comme chevalier de l'ordre de saint Michel et qui fut « maître d'hôtel du roy François Ier »⁸⁸. Ce dernier épousa Jeanne Chaudrier, alors veuve⁸⁹ et bâtirent vers 1515⁹⁰, le très beau logis de La Possonnière à Couture-sur-le-Loir⁹¹ tel que l'on peut encore le voir aujourd'hui. Il est aussi semble-t-il, seigneur de Romigny à Bessé-sur-Braye⁹². Louis fut également le père du célèbre poète Pierre de Ronsard, ce qui en fait le frère de Claude. Ce dernier fut introduit à la Cour par son père, puis participa à l'expédition que mena Henri II en 1555 contre les principautés allemandes⁹³. Il fut alors armé chevalier⁹⁴. Il eut un différend avec le poète Jacques Tahureau, qui comme évoqué précédemment fut l'époux de la tante par alliance de Claude. En effet, Jacques Thureau prétendit que Claude n'avait qu'un titre d'écuyer et non pas celui de chevalier. Claude lui intenta donc un procès, dont la sentence rendue à Paris le 21 septembre 1555, établit que Claude fut bien nommé chevalier lors de son voyage avec le roi en Allemagne⁹⁵. Selon les propriétaires actuels de La Beschuière, il semble que Claude eut beaucoup de dettes et qu'il trompa sa femme, ce qui entraîna une séparation de corps. Il vendit alors La Bechuère, ce qui entraîna dix années de procédure, car la famille de Tiercelin l'attaqua en justice. Ces derniers gagnèrent le procès et la seigneurie revint au chanoine Tiercelin. Elle passa ensuite à la famille Williamson qui vivait à la cour.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre et seigneurie	9 mai 1690	MEGRET
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais, p. 93.

ADS 18 J 764 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 290/14 : Cadastre Saint-Gervais-de-Vic : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 67.

CHARDON H., « La vie de Tahureau, documents inédits sur sa famille, son mariage et l'admiration », *La Province du Maine*, Le Mans, 1884, p. 303-304 et 306.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 32 et 244-245.

COUDRAY F., *Le triangle d'or du Vendômois*, Éditions Patrimoine médias, Prahecq, 2012, p. 176-178.

⁸⁶ CHARDON H., « La vie de Tahureau, documents inédits sur sa famille, son mariage et l'admiration », *La Province du Maine*, Le Mans, 1884, p. 303.

⁸⁷ FROGER L., « Notes sur la famille de Ronsard »...op.cit. p. 86.

⁸⁸ DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe », *La Vie Mancelle*, novembre 1985 / FROGER L., « Notes sur la famille de Ronsard »...op.cit. p. 85.

⁸⁹ DUBOIS-GEOFFROY C., « Ronsard et La Sarthe »...op.cit.

⁹⁰ CORDONNIER P., « Commémoration du IV^{ème} centenaire de La Pléiade, Itinéraire au Pays de Ronsard, 10 juillet 1948 », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1948, p. 83.

⁹¹ CORDONNIER P., « Commémoration du IV^{ème} centenaire de La Pléiade, Itinéraire au Pays de Ronsard, 10 juillet 1948 »...op.cit. p. 110-115.

⁹² Voir le présent volume, commune de Bessé-sur-Braye, Romigny.

⁹³ FROGER L., « Notes sur la famille de Ronsard »...op.cit. p. 86.

⁹⁴ *Ibid.* p. 86.

⁹⁵ CHARDON H., « La vie de Tahureau,...op.cit. p. 306. D'après les papiers de famille des Tahureau au cabinet des Titres.

FROGER L., « Notes sur la famille de Ronsard », *Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, 1906, p. 86.
GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7 et 57.
HUBERT J., « L'œuvre de la Sauvegarde de l'Art Français de 1975 à 1977 », *La Sauvegarde de l'Art Français*, Cahier 1, Picard, Paris, 1979, aux p. 126-127.
MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 81.
MINISTERE DE LA CULTURE, *Manoir de La Bechuère*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.
PATY M.E., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 307.
PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p.319.
SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 11.
VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 57.
VASTY DE LA HYLAI, *La Baronnie de Bouloire*, Pellechat, Le Mans, 1895, p. 70.

Documents iconographiques



ADS 18 J 764 : Fonds Paul Cordonnier.

Canton de Saint-Calais

Saint-Gervais-de-Vic

La Cour



Localisation

Cadastré napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Saint-Gervais-de-Vic section C Dèv du Bourg, cote PC 290 011.

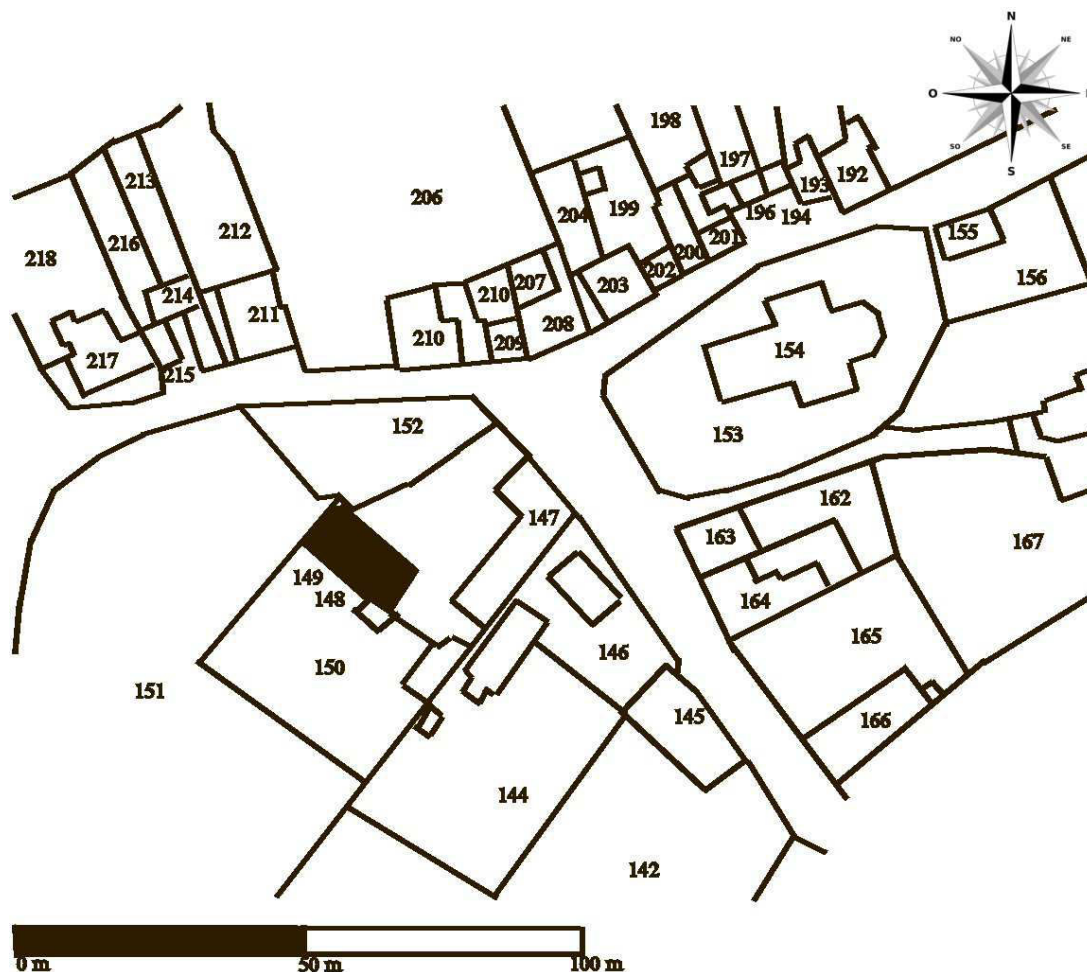
Carte IGN 1/25000: 1919 O Saint-Calais, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 480463,91$ $y = 2322070,31$ m

Le site de La Cour est implanté dans le village à 98 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant l'Anille et à l'espace bois le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	62,89
Logis / cours d'eau	301,64
Logis / Espace boisé	274,07

Cadastre



- | | |
|-----------------------------|---|
| 142 : Le Jardin | 194 : Laguillonnière |
| 144 : La Vieille Cour | 196 : La Vaumourière |
| 145 : Le Presbitaire | 197 : Le Petit Champ |
| 146 : La Maison du Sacriste | 198 : Le Chenevraie |
| 147 : La Grande Cour | 199 : Les Chênes |
| 148 : La Grande Cour | 200 : Le Jardin |
| 149 : La Grande Cour | 201 : Le Chenevraie |
| 150 : Le Jardin | 202 : Le Chenevraie de Derrière La Grange |
| 151 : La Luzerne | 203 : Lalande |
| 152 : Le Jardin | 204 : Le Petit Pommereau |
| 153 : Le Cimetièrre | 206 : Champ de La Fosse |
| 154 : L'Eglise | 207 : Le Petit Chenevraie |
| 155 : Le Bourg | 209 : Le Jardin |
| 156 : Le Jardin | 210 : Champ des Châtaigniers |
| 162 : Le Bourg | 211 : Champ Long |
| 163 : Le Bourg | 212 : Champ de La Métairie |
| 164 : Le Bourg | 213 : Champ de La Métairie |
| 165 : Le Jardin | 214 : La Vallée |
| 166 : Laluzerne | 215 : Laluzerne |
| 167 : Le Jardin | 216 : Le Jardin de Derrière |
| 192 : Les Brulas | 217 : La Musardière |
| 193 : Les Brulas | 218 : La Musardière |

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 5 février 2013.

Etat de conservation : Logis en cours de restauration.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée de rampants, d'une fenêtre à meneau, de quelques fenêtres moulurées et d'un écu aux armes des Vendôme.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	1	Tuiles

Il semble qu'un écu portant les armes de la maison de Vendôme soit toujours visible sur la porte de la grande salle⁹⁶.

Sources

ADS 3 P 290/14 : Cadastre Saint-Gervais-de-Vic : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XV^e et XVI^e siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 245.

FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1404.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XV^e siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7.

PATY M.E., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 304-305.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 283.

⁹⁶ FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1404.

Documents iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1404.

Canton de Saint-Calais

Saint-Gervais-de-Vic

Les Mésangères



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Saint-Gervais-de-Vic section C2 de La Métairie 83-231, cote PC 290 008.

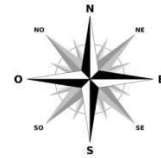
Carte IGN 1/25000: 1919 O Saint-Calais, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 479704, 56 m y = 2321667, 08 m

Le site des Mésangères est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 133 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Anille et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	928, 84
Logis / cours d'eau	1171, 90
Logis / Espace boisé	53, 96

Cadastre



- 95 : Champ du Milieu
- 96 : La Lindirme
- 97 : Champ de La Fosse
- 101 : Le Chenevrail
- 102 : La Luzerne
- 103 : Champ de La Bonde
- 104 : Lallée Neuve
- 105 : Le Bas Jardin
- 106 : Le Jardin
- 107 : Les Mezangères
- 109 : Le Petit Verger de La Douve
- 110 : Le Jardin de La Douve
- 111 : Les Mezangères
- 112 : Le Vieu Jardin
- 115 : Les 4 Journeaux
- 116 : Le Chenevrail
- 117 : Le Clos
- 118 : Laraché
- 119 : Les Bruyères
- 123 : Les Bruyères
- 124 : Le Côteau
- 125 : La Bruyère
- 133 : Champ de La Vigne

Vestiges

Typologie : Logis tour entouré à l'origine de douves.

Datation : XIVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 5 février 2013.

Etat de conservation : Il ne subsiste qu'une haute tour carrée percée de fenêtres à croisée. Le petit pavillon est néo-gothique. Quelques ouvertures de la tour semblent également avoir été refaites dans le goût néo-gothique au XIXe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une haute toiture, de fenêtres à croisée et d'une lucarne.

Intérêt du site

Charles-Laurent Salch, dans son article sur les manoirs de La Sarthe, définit Les Mésangères comme étant un petit « donjon-logis »⁹⁷ de trois niveaux. Il indique également que le logis semble antérieur à l'enceinte et que parmi ses chaînes d'angle figurent de très longues dalles en lit dont la technique d'édification semble dater du XIVe siècle. Alain Béтин et Philippe Grégoire, quant à eux mentionnent la présence d'une petite pièce à feu au sommet de la tour qui aurait pu faire office de chartrier⁹⁸.

Données historiques

Sources :

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 99

12 juin 1461

Acte par lequel Gervaisote, abbesse de Bonlieu près Château-du-Loir, baille à Guillaume de Villiers, ecuyer seigneur des Mésangères, Périers et La Ferrière, le fief de la Roche-de-Vic, avec les cens et devoirs communs entre elle et le seigneur de Marcé, contre 20 sols de rente sur la terre de Périers.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 86

22 octobre 1468

Déclaration à noble Guillaume de Villiers, seigneur des Mésangères, pour la borde du Pressoir à La Chapelle-Huon.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 87

9 avril 1473-1474

Contrat par lequel Guillaume de Villiers écuyer seigneur des Mésangères et Jeanne Tiercelin sa femme font bail perpétuel d'une maison sise à Vic en leur fief.

⁹⁷ SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 40.

⁹⁸ BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 34.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 84

Vers 1481

Aveu de Pierre de Lamandaye seigneur de La Loutière à Jeanne Tiercelin, dame des Mésangères, pour la Loutière, mouvant des Mésangères.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 84

31 janvier 1481

Quittance donnée par ladite Tiercelin aud. de Lamandaye pour les ventes de La Loutière faites d'Olivier Ronsard.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 84

1^{er} juillet 1482

Acte du procureur des Mésangères pour un rachat dû par le trépas de Michel de La Teillaus, oncle dud. de Lamandaye.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 87

18 avril 1483

Bail d'une maison au bourg de Vic par Jeanne Tiercelin, dame des Mésangères.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 87

2 novembre 1486

Quittance de Jeanne Tiercelin.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 97

16 janvier 1487-1488

Vente de la borde de Landouardière faite à Ambroise Huguet par Michelet Le Jeune seigneur de Monteault, en prévision du mariage projeté entre Marguerite Le Jeune sa fille et Jean de Sarcé, fils aîné de Thomas de Sarcé, seigneur de Sarcé et de Neuilly-sur-Loir. Reçu des ventes, en tant qu'il relève des Mésangères, donné par Marguerite de Tucé, dame de l'Etang et des Mésangères, bail de ses enfants mineurs.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 87

16 novembre 1491

Contrat par lequel Marguerite de Tucé, dame de l'Etang et des Mésangères, comme bail de Jean de Villiers, écuyer son fils aîné et de ses autres enfants mineurs issus d'elle et de feu Jean de Villiers écuyer, fait échange d'un jardin près le bourg de Vic contre un autre jardin baillé autrefois par feue Jeanne Tiercelin, aïeule dud. Jean de Villiers.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtelainie de Saint-Calais.

P. 87

28 mars 1498-1499

Quittance du receveur du bas-Vendômois donnée à noble Pierre de Mauny écuyer seigneur de Saint-Aignan et à Marguerite de Saint-Amadour, sa femme, pour le rachat dû à la châtelainie de Saint-Calais des choses hommées de la succession de Jean de Villiers, écuyer seigneur des Mésangères au moyen du mariage dud. seigneur de Saint-Aignan avec lad. de Saint-Amadour, tenant en bail Françoise de Villiers, sa fille mineure.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtelainie de Saint-Calais.

P. 3

21 avril 1507

Déclaration au comte de Vendôme et seigneur de Saint-Calais, par Madeleine de Dureil, abbesse de Bonlieu, pour ce que son abbaye tient de la châtelainie de Saint-Calais, savoir 8 l. 5 s. de rente que le curé de Vic lui doit aux fêtes de Toussaint et de Pâques par moitié et 1 d. t. cens à la Toussaint : 8 l. à cause de la moitié des dîmes de blé et de vin de las. Cure et 5 s. 1 d. par raison de l'ancienne grange dîmeresse sise près l'église de Saint-Calais ; *item* 8 s.t. qu'elle a droit de prendre à la Toussaint sur la « prévosté et festages » de Saint-Calais, lesquelles choses lui appartiennent avec le fief qu'elle a à Vy, autrefois baillé par échange par ses prédécesseurs abbesses à feu noble homme Guillaume de Villiers seigneur des Mésangères par legs anciennement fait à l'abbaye par Geoffroy vicomte de Châteaudun, lors seigneur de Saint-Calais...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtelainie de Saint-Calais.

P. 98

21 avril 1507

Vente de prés sur l'Anille, faite par Jean de la Béchère chevalier seigneur de La Fertière en Savigny à Marguerite de Saint-Amadour, dame des Mésangères, lesd. prés appartenant au vendeur de la succession de feu Jean de La Béchère, écuyer lequel les avait acquis par échange d'Anne d'Arquenay lors dame de Vilhémon.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtelainie de Saint-Calais.

P. 3

22 avril, 16 juillet et 15 octobre 1507

Appointements des assises de Saint-Calais entre le procureur de la cour, demandeur en plusieurs demandes pas assignations des 22 avril et 16 juillet 1507 et noble homme Rubeclerc de Villiers, bail de Françoise de Villiers, dame des Mésangères, défendeur : 1° sur les défections de ses aveux ; 2° sur ce que led. bail avait à informer du paiement du rachat de son fief de La Roche et que, sous l'hommage qu'il fait à la seigneurie de Céans, il peut garantir en parage à la dame de Courtenvau les lieux et domaine des Cormiers et Laucherie ; 3° sur l'obéissance de fief et ventes demandées par led. procureur pour le fief commun de Vy, eu par échange des religieuses de Bonlieu, au sujet de quoi, ledit bail ayant demandé garantie desd. Religieuses, maître Jean Givray, leur procureur, a pris la garantie.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtelainie de Saint-Calais.

P. 4

4 septembre 1510

Foi et hommage par Françoise de Villiers, dame des Mésangères, à Marie de Luxembourg, dame de Saint-Calais, pour la Roche-de-Vy.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 100

22 octobre 1512

Quittance donnée par Bertrand de Saint-Méloir, receveur de Saint-Calais, à Marguerite de Saint-Amadour, veuve de Jean de Villiers, écuyer seigneur des Mésangères pour le rachat dû à cause du mariage futur de Françoise de Villiers, sa fille et seule héritière, pour raison des fiefs de Bouviers, La Roncherie, fiefs de Vic, Les Cormiers, Les Tesnières et Le Pressoir.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 4

11 décembre 1516

Jugement des assises de Saint-Calais qui ordonne que montrée soit faite des choses situées à Vy, au sujet desquelles il y a procès entre le procureur de la cour, demandeur et François de Baïf seigneur des Mésangères.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 100

29 janvier 1518-1519

Déclaration à François de Baïf, chevalier seigneur des Mésangères et Bouviers, pour la borde du Genest, relevant de Bouviers.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 87

21 novembre 1523

Déclaration à François de Baïf, chevalier seigneur de Mangé, Riverelles, la Cour-du-Bois et les Mésangères, pour une partie du lieu du Clot, à Vic.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 87

5 mars 1529-1530

Déclaration à Françoise de Villiers, dame des Mésangères et de la Cour-du-Bois, pour une pièce de terre du lieu du Pressoir, à la Chapelle-Huon.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 90

1^{er} juin 1535

Aveu à Françoise de Villiers, dame des Mésangères et la Barre, veuve de François de Baïf chevalier seigneur de Mangé... par Antoine de Souvré écuyer seigneur de Souvré, Gevraise et Courtanvau, pour le fief et seigneurie appelé le Fief Corbin autrement Treffours à La Chapelle Huon lui appartenant à cause de Françoise Berziau, sa femme, tenu led. fief Corbin de la seigneurie de la Basse Barre à foi et hommage simple.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 98

8 juin 1551

Déclaration à Félix de Sourches chevalier seigneur de Malicorne, Mangé, La Cour-du-Bois, les Mésangères et Vilhémon, pour les lieux du Clairét et de la Haute-Barré, relevant de Vilhémon.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtellenie de Saint-Calais.

P. 90

1554

Aveu de Jean Despins, comme procureur de Renée... à Madeleine de Baïf dame de Mangé, les Pins, Espineu, La Ferrière, Les Mésangères, Riverelles, femme de Félix de Sourches, chevalier seigneur de Malicorne, pour choses héritaires ès landes de Servigny, tenues à foi et hommage simple de lad. dame.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtellenie de Saint-Calais.

P. 87

17 mai 1555

Aveu à Madeleine de Baïf, dame de Mangé, les Pins, Espineu, La Ferrière, Les Mésangères, Riverelles, La Giraudière, Bouviers, Le Pressoir, La Roche-de-Vic, La Cour-du-Bois, femme de Félix de Sourches, chevalier seigneur de Malicorne, par Marguerite Drouin, veuve d'Etienne Angevin, au regard des Mésangères, pour une vignette au lieu du Tertre, lequel lieu est tenu à foi et hommage simple et trois s. de service à la mi-août.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtellenie de Saint-Calais.

P. 90

1^{er} juin 1555

Déclaration à Madeleine de Baïf, femme de Félix de Sourches, pour partie du lieu de La Janverie à Vic, tenu de Riverelles.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtellenie de Saint-Calais.

P. 90

6 novembre 1556

Fragment d'aveu rendu à Madeleine de Baïf par Joachim Le Vasseur, chevalier seigneur de Cogners, Fargot, Aillières, Gratessac, Sainte-Osmane, Villetremoise et les Fougerais pour les fiefs de Fougerais, le Perray d'Evailé et Servigny, relevant de Riverelles à foi et hommage simple. L'aveu débute par la description du manoir et domaine de Servigny, sur les chemins de Cogners à Lavenay et de Cogners à Vancé.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtellenie de Saint-Calais.

P. 96

6 février 1558-1559

Transaction entre Madeleine de Baïf, dame de Mangé, les Mésangères, Riverelles, la Cour-du-Bois et Conflans, veuve de Félix de Sourches, chevalier seigneur de Malicorne, et Gervais du Chesnay, prêtre, vicaire de Conflans, au sujet d'un étang à Conflans, autrefois ruiné par les Anglais et les grandes eaux.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châtellenie de Saint-Calais.

P. 91

14 mai 1561

Procuration de François Martel, dame de la Roche-Martel, veuve de Jean de Souvré, écuyer seigneur de Courtenvau, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, demeurant à Courtenvau, en son nom et comme bail de ses enfants mineurs, pour comparoir aux plets de Riverelles, la Barre et Vilhémon, afin d'y jurer foi et hommage à Madeleine de Baïf, veuve de Félix de Sourches, dame de Mangé, les Mésangères, Riverelles, la Cour-de-Bois et Vilhémon...

ADS 1 J 12

22 août 1629

Transaction au sujet du fief des Mésangères

Du vingt et deuxiesme jour d'aoust Lan mil Six Cent vingt et neuf Apres midy

En La Cour roial dumans par davans nous [...] Rahude notaire d'icelle y demurant paroisse du faubourg Saint Nicollas furent present et personnellement establiz haulte et puissante dame Marguarite de la Baulme veusve de deffunt Messire henry de beumanoir vivant chevalier marquis de Lavardin en nom et comme present et tutrice naturelle des enfans dudict deffunt et delle demeurante a Paris René [...] estant dit fief en Ceste ville [...] de Paris et diceu Messire Charles de Beaumanoir evesque dumans Abbe debeaulieu et delignaire Conseiler du Roy en son Conseil d'estat en prime au nom et comme [...] curateur particullier desdits enfans mineurs dudict deffunct Seigneur Marquis de Lavardin demurant en son manoir episcopal dumans...

[...]

Ladite dame deLavardin et Seigneulx dudy qye des quallites ly dessus [...] vendu et transprte aLadite dame dehaulte fort La terre dommaine fief et seigneurye des Mesangeres fief et seigneurye de La Roche...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais.

P. 6

Février 1666

Projet de foi et hommage à rendre par François Michel Le Tellier, chevalier, marquis de Louvois et de Courtenvau seigneur de Riverelles et des Mésangères et fiefs y joints, de Vilbautru et de La Grande-Bellaillerie, conseiller du roi en ses conseils, secrétaire d'état et des commandements de Sa Majesté, demurant à Paris, rue des Francs-Bourgeois, paroisse Saint-Gervais, pour la moitié par indivis de Riverelles et des Mésangères et fiefs y joints, tenus chacun à une foi et hommage simple de la baronnie de Saint-Calais et pour les fiefs de Vilbautru et de La Grande-Bellail-Bellaillerie de Saint-Calais et Vilbautru de la châellenie de Savigny; les dites seigneuries acquises par ledi seigneur de Louvois de Messire Jacques Le Jay, chevalier baron de Tilly et de dame Louise Le Forestier, son épouse par contrat du 1^{er} février présent mois et an.

ADS 6 J 171

8 juillet 1742

A tous ceux qui ces presentes verront Salut Scavoir faisons que du huitieme jour de juillet lan mil sept cent quarente deux apres midy. Devant les notaires Royaux auvendomois demurant ville de saint calais au bourg de vic Sousignes fut present en personne Le Sieur Pierre Anjubault marchand fermier general desdiefs et seigneuries des Mesangeres, le fourrie parroisse de vic Lequel a Baille cedé quitté et transporté atitre de rente annuelle et perpetuelle avec promesse de qarentir fournir faire proceder valoir de tous troubles, hipoteques, évictions et autres en pêcheurs generalement quelconques envers et contre tous à peine de tous dommages intérêts et depens...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Mésangères comme château ou maison notable avec chapelle fondée.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Les Mésangères comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guillaume de Villiers	de Villiers	1461 1474	Ecuyer		ARCHIVES COGNER
Jeanne Tiercelin	de Villiers	1481 1486	Dame		ARCHIVES COGNER
Jean de Villiers	de Villiers	Avant 1487			ARCHIVES COGNER
Marguerite de Tucé	de Villiers	1487 1491	Dame		ARCHIVES COGNER
Jean de Villiers	de Villiers	1491 1498	Ecuyer		ARCHIVES COGNER
Pierre de Mauny	de Mauny	1498	Ecuyer		ARCHIVES COGNER
Marguerite de Saint-Madour	de Mauny	1507	Dame		ARCHIVES COGNER
Françoise de Villiers	de Villiers de Baïf	1507 1510	Dame		ARCHIVES COGNER
François de Baïf	de Baïf	1516 1523	Chevalier		ARCHIVES COGNER
Françoise de Villiers	de Baïf	1529 1535	Dame		ARCHIVES COGNER
Félix de Sourches	de Sourches	1551	Chevalier		ARCHIVES COGNER
Madeleine de Baïf	de Sourches	1554 1561	Dame		ARCHIVES COGNER

Le premier seigneur connu des Mésangères se nomme Guillaume de Villiers qui apparaît le 12 juin 1461 dans un acte ou l'abbesse de Bonlieu lui baille des cens et devoirs sur la terre de Périers. On apprend dans ce document que Guillaume fut écuyer et également seigneur de Périers, La Ferrière et La Roche-de-Vic. Le dernier acte faisant mention de ce personnage est daté du 9 avril 1473-1474. Il fut l'époux de Jeanne Tiercelin qui est mentionné dans ce même acte. Il semble que Guillaume de Villiers soit décédé en 1481, car sa femme apparaît dans les actes à sa place. Elle est citée de nouveau le 28 avril 1483 et le 2 novembre 1486. Le 16 janvier 1487-1488, est mentionné Marguerite de Tucé, dame de L'Etang et des Mésangères qui représente ses enfants mineurs et apparaît de nouveau le 16 novembre 1491. Il semble qu'elle fut l'épouse de Jean de Villiers (qui est cité comme feu Jean de Villiers), sans que l'on sache exactement à quel moment ce dernier fut seigneur des Mésangères. Il est également mentionné que feu Jeanne Tiercelin fut l'aïeule de Jean. Le fils aîné de Jean et Marguerite, dénommé Jean est également cité dans ce contrat comme écuyer. Selon les différents actes reproduits précédemment dans cette fiche, on peut déduire que Jean de Villiers épousa Marguerite de Saint-Amadour, qui une fois veuve épousa en secondes noces Pierre de Mauny. Dans une quittance datée du 28 mars 1498-1499, il est indiqué que ce dernier, écuyer et sa femme Marguerite rachetèrent « les choses hommées de la succession de Jean de Villiers ». Françoise de Villiers est également mentionnée comme étant la fille mineure de Marguerite. Cette dernière apparaît par la suite comme dame des Mésangères le 21 avril 1507, Pierre de Mauny doit alors être décédé à cette date. Dans des appointements datés du 22 avril, du 16 juillet et du 15 octobre de l'année 1507, Françoise de Villiers, fille de Jean et Marguerite est également nommée comme dame des Mésangères. On la trouve également rendant foi et hommage à Marie de Luxembourg, dame de Saint-Calais le 4 septembre 1510, pour la seigneurie de La Roche-de-Vy. Il est fort probable que Françoise se maria vers 1512, car l'on retrouve sa mère le 22 octobre de cette année dans une quittance donnée par Bertrand de Saint-Méloi, receveur de Saint-Calais pour « le rachat dû à cause du mariage futur de Françoise de Villiers » pour raison des fiefs de Bouviers, La Roncherie...

Dans des actes plus tardifs, reproduits précédemment dans cette fiche, nous apprenons que Françoise de Villiers épousa François de Baïf qui apparaît comme seigneur des Mésangères le 11 décembre 1516 dans un jugement des assises de Saint-Calais. Ce seigneur n'est autre que le fils aîné de Jean de Baïf, chevalier et seigneur de Baïf, de Verneuil-le-Chétif en Anjou, de Mangé au Maine⁹⁹ et en partie de La Cour de Cré, qu'il partage avec son frère René¹⁰⁰. Jean épousa Marguerite de Chasteigier de La Roche Posay. Jean fut notamment choisi par la noblesse du Maine pour la représenter en tant que député aux Etats généraux assemblés à Tours¹⁰¹. Il fit bâtir entre 1486 et 1490 le logis de La Cour des Pins en Verron¹⁰² et fit le pèlerinage à Jérusalem en 1493 avec sa femme et ses trois frères. De son union avec Marguerite, il eut trois fils, François qui épousa Françoise de Villiers héritière des Mésangères, Lazare qui hérita de son père de la seigneurie de La Cour des Pins et Pierre qui fut clerc du Chœur du Mans et docteur en droit¹⁰³. Lazare, fut célèbre pour avoir été lorsqu'il fut avocat au parlement de Paris, un disciple de Budé avec qui il fréquenta le barreau de Paris.¹⁰⁴ Il fut l'un des meilleurs hellénistes de son temps. Ami de Pierre de Ronsard, il fut également l'un des instigateurs de La Pléiade. Entre 1514 et 1519, il partit avec Longueil à Rome¹⁰⁵ et en profita pour écrire un traité sur les vêtements des anciens. De retour en France, il devint professeur de droit et de lettres à l'Université de droit d'Angers¹⁰⁶. En 1526, il fut attaché à la maison du cardinal de Lorraine, protecteur des lettres. Puis il fut appelé par le roi François Ier, qui le nomma entre 1527 et 1529 ambassadeur à Venise¹⁰⁷. À son retour d'Italie, il rentra à la Cour des Pins avec son fils Jean-Antoine qui fut également un poète reconnu dans son temps et dont la mère était italienne. Les œuvres de Lazare qui nous sont parvenues sont : *De re vestiaria* (1526), *De vasculis* (1531), *De re navale* (1536). Il fit des traductions du grec au français d'*Electre* de Sophocle (1537) et de l'*Hécube* d'Euripide (1544). Pour en revenir à son frère François, seigneur des Mésangères, il est cité dans une déclaration datée du 29 janvier 1518-1519 ainsi que le 21 novembre 1523. Le 5 mars 1529-1530, apparaît de nouveau Françoise de Villiers qui semble alors être veuve de François de Baïf, ce qui est confirmé dans un aveu qu'elle rend à Antoine de Souvré pour le fief de Corbin le 1^{er} juin 1535. Il semble que de l'union de Françoise de Villiers et de François de Baïf naquit Madeleine de Baïf qui épousa Félix de Sourches. Ce dernier est mentionné le 8 juin 1551 comme chevalier seigneur de Malicorne, Mangé, La Cour-du-Bois, Les Mésangères et Vilhémon. A partir de 1554, Madeleine de Baïf reçut des aveux et est citée comme femme de Félix de Sourches. Elle est alors mentionnée comme dame de Mangé, d'Espineu, La Ferrière, Les Mésangères, Riverelles et des Pins (sans doute s'agit-il de la seigneurie située à Verron mentionnée précédemment). Madeleine apparaît de nouveau le 17 mai 1555, le 1^{er} juin 1555, le 6 novembre 1556, le 6 février 1558-1559, et le 14 mai 1561. Dans ce dernier acte, Madeleine est citée comme veuve de Félix de Sourches. La seigneurie revint ensuite à leur fils Jean¹⁰⁸. La sœur de ce dernier épousa Charles de Beaumanoir, seigneur de Lavardin¹⁰⁹. Jean fut par ailleurs très impliqué dans la religion réformée. Il aida Joachim Levasseur, seigneur du Cogners¹¹⁰ en 1562 à punir des moines ayant massacré des protestants. En représailles, les ligueurs détruisirent en partie le logis des Mésangères¹¹¹. La seigneurie revint ensuite au neveu de Jean, se nommant Jean de Beaumanoir, seigneur de Lavardin¹¹².

⁹⁹ RENAUDIN H., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs dans les cantons de La Flèche et Malicorne (1450-1520)*, mémoire de Master II Recherche sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2005, Volume 2, p. 162 : Mention de CALENDINI L., Lazare et Antoine de Baif, ADS Collection Louis Calendini (feuilles manuscrites).

¹⁰⁰ RENAUDIN H., *Les manoirs ruraux...* op.cit.p. 94.

¹⁰¹ *Ibid.* p. 162. DE BEAUCHESNE M. LE MARQUIS / DE LINIERE R., *Compte rendu du Congrès Archéologique Fléchois*, présidé par M. Eugène LEFEVRE PONTALIS, 1 et 2 juin 1908, Champion Honoré, Paris, Besnier Eugène, La Flèche, 1909, p. 12.

¹⁰² *Ibid.* p. 162 : FERTRE A., *Un manoir de Baif au Maine Angevin : la Cour des Pins*, La Flèche, Imp. Gaillard, 1951, p. 10. La Cour des Pins située en Verron dans le canton de La Flèche, à fait l'objet d'une étude dans le cadre du Master II Recherche.

¹⁰³ *Ibid.* p. 163 : DE BEAUCHESNE M. LE MARQUIS, « Le berceau de la famille de Baif, la branche de Cré et la terre de l'Outinière » *Annales Fléchoises*, mars 1905, Imp. Besnier, La Flèche, p. 12.

¹⁰⁴ *Ibid.* p. 163 : GUIGNARD C., *Les De Baif, Lazare, Jean Antoine, Guillaume*, Imprimerie Moderne, Laval, 1899, p. 6.

¹⁰⁵ *Ibid.* p. 163 : FERTRE A., *Un manoir...op. cit. p. 3.* / PINVERT L., *Lazare de Baif (1496-1547)*, Albert Fontemoing éd., Paris, 1900, p. 5.

¹⁰⁶ *Ibid.* p. 163 : PINVERT Lucien, *Lazare ...op. cit. p. 5.*

¹⁰⁷ *Ibid.* p. 163 : PINVERT Lucien, *Lazare ...op. cit. p. 5.*

¹⁰⁸ COUDRAY F., *Le triangle d'or du Vendômois*, Éditions Patrimoine médias, Prahecq, 2012, p. 180.

¹⁰⁹ Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin,

¹¹⁰ Voir le présent volume, commune de Cogners, Le Château.

¹¹¹ COUDRAY F., *Le triangle d'or..op.cit.p. 180.*

¹¹² *Ibid.* p. 180.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre domaine fief et seigneurie	22 août 1629	ADS 1 J 12
Fief et seigneurie	8 juillet 1742	ADS 6 J 71
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble que la chapelle des Mésangères était dédiée à sainte Laurette¹¹³.

Sources

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, Fonds Paty-Vallée, châellenie de Saint-Calais, aux p. 3-4, 6, 84, 86-93 et 96-100.

ADS 1 J 12 : 1601-1887 : Documents isolés et petits fonds.

ADS 6 J 171 : 1584-1818 : Collection Julien Chappée : Contrats, baux et documents divers concernant des biens sis à Saint-Gervais-de-Vic.

ADS 18 J 596 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 18 J 764 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 290/14 : Cadastre Saint-Gervais-de-Vic : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 34.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 247.

COUDRAY F., *Le triangle d'or du Vendômois*, Éditions Patrimoine médias, Prahecq, 2012, p. 179-180.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7 et 57.

PATY M.E., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 304.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t.5, p.261 et 264.

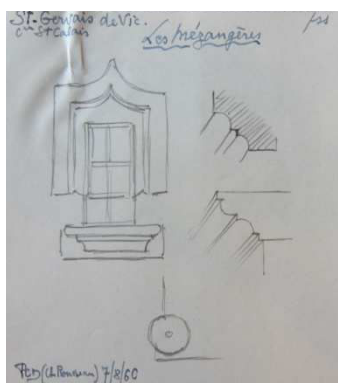
RENAUDIN H., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs dans les cantons de La Flèche et Malicorne (1450-1520)*, mémoire de Master II Recherche sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 2005, Volume 2, p. 154-166 (analyse du logis de La Cour des Pins).

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 39-40.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 597.

¹¹³ADS 18 J 596.

Documents iconographiques



ADS 18 J 596 : Fonds Paul Cordonnier : dessin et photographie datant de 1960.



ADS 18 J 764 : Fonds Paul Cordonnier : Intérieur de la chapelle des Mésengères (Saint-Gervais-de-Vic ?).

Canton de Saint-Calais

Sainte-Cérotte

La Chevalerie



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson évêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Sainte-Cérotte section A4 du Bourg, cote PC 328 005.

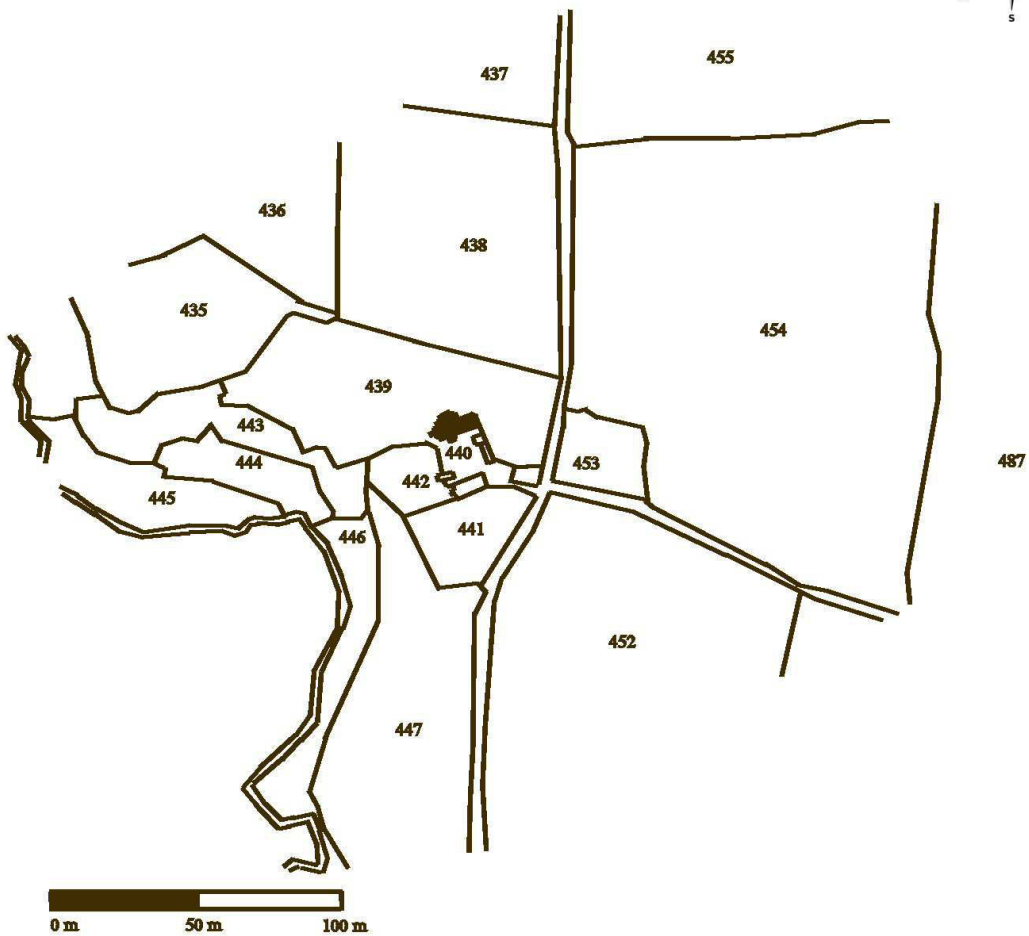
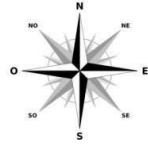
Carte IGN 1/25000: 1819 E Bouloire, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 474476,92 m y = 2323844,07 m

Le site de La Chevalerie est implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 145 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant La Carrie et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	2344, 30
Logis / cours d'eau	111, 25
Logis / espace boisé	95, 84

Cadastre



- 435 : Le Champ de La Vigne
- 436 : Le Champ de Pouance
- 437 : Le Champ du Carrefour
- 438 : Le Champ de Monsieur
- 439 : Le Verger
- 440 : La Chevalerie
- 441 : Le Jardin de La Grange
- 442 : Le Jardin
- 443 : La Garenne
- 444 : Le Chenevry
- 445 : Le Pré de Fontaine
- 446 : Les Clotes
- 447 : Le Champ de La Garenne
- 452 : Le Champ de Pontilleux
- 453 : La Luizerne
- 454 : Le Champ aux Cheveux
- 455 : La Grande Pantière
- 487 : Les Bois Busson

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire et logis en T à tour.

Datation : XIVe siècle (vers 1390) pour le premier logis et XVe siècle pour le logis à tour (vers 1450).

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de couleur grise, corniche en pierres calcaires, grès roussard, bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest pour le logis XIVe siècle et Nord-ouest / Sud-est pour le logis XVe siècle.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 20 mars 2013.

Etat de conservation : Logis du XIVe siècle très remanié, sans grande campagne de restauration récente. Il semble que l'intérieur ait conservé les traces d'une cheminée incorporée sur le mur gouttereau de la façade arrière. Il est fort probable que l'élévation de ce bâtiment fut bien plus importante si l'on observe la taille du contrefort sur le mur-pignon nord-ouest. Une structure en tôle a été accolée à l'arrière. Logis du XVe siècle peu remanié, en cours de restauration. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur les anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). Cependant la tour d'escalier s'est en grande partie effondrée en 1954¹¹⁴. L'escalier en vis est protégé par une structure en tôle qui isole l'intérieur de la tour à nu depuis l'écroulement de tout un pan de mur. La porte d'entrée du logis était située en cet endroit et a par conséquent disparu. La partie supérieure de la vis, endommagée, a été remplacée par des marches en bois d'attente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits, ainsi que la corniche de pierre bordant la toiture. Les figures zoomorphes de la toiture sont usées. La fenêtre à croisée du rez-de-chaussée vers le sud-est a été transformée en porte. La fenêtre de l'étage vers le nord-est a été largement remaniée et en partie murée. Une longue ouverture sur le mur-pignon au nord-est a été également murée. Une porte a été percée au XIXe donnant accès à l'oratoire dans lequel on entrait que par l'intérieur au XVe siècle. Le torchis est encore visible en de nombreux endroits de la maison. Le mur de cloisons qui séparait au rez-de-chaussée l'oratoire et la pièce d'évacuation des latrines n'existe plus aujourd'hui. La fenêtre de la cuisine dans l'avant-corps arrière a été en grande partie murée. Le pilier central de la cuisine est un spolia provenant peut-être selon le propriétaire actuel, de l'abbaye de Saint-Calais et placé en son endroit actuel au XIXe siècle. La cheminée de la chambre située vers le sud-ouest a perdu une grande partie de sa hotte. Les volets ont été démontés dans un souci de conservation. L'avant corps de la façade arrière contenait des latrines qui n'existent plus, mais les cabinets qui les contenaient subsistent. La cloison divisant la pièce de l'avant-corps à l'étage a été démolie. L'une des portes du rez-de-chaussée donnant accès à l'escalier en vis a été murée. Selon le propriétaire actuel, il semble que le bâtiment qui contenait le pressoir devait être aussi élevé que le logis. La fuie a disparu laissant seulement les traces de ses fondations.

Classement Monuments Historiques : Le corps de logis et le portail d'entrée au sud-est avec la tour voisine sont classés depuis le 24 juillet 1986. Le manoir et ses dépendances à l'exception des parties classées sont inscrits depuis le 24 juillet 1986.

Caractéristiques architecturales : Présence dans le logis XIVe siècle des vestiges d'une cheminée incorporée, d'une porte à arc brisé, d'un large contrefort et de trous de boulins. Présence dans le logis XVe siècle d'une toiture pentue agrémentée d'une corniche et de rampants ornés de crochets et de figures zoomorphes, d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre centrée, de trous de boulins, d'une fenêtre à croisée ornée de moulures à gorges agrémentée de grilles, de deux autres fenêtres à croisée, de petites ouvertures chanfreinées, d'une petite ouverture ornée d'une ogive ayant conservé ses trous de grilles, d'un escalier en vis bâti en pierre, de cinq cheminées engagées à hotte pyramidale, d'une cheminée engagée à hotte droite ornée d'un écu armorié, d'une cheminée engagée à hotte droite ornée d'un écu bûché et portant un écu armorié gravé ainsi que des inscriptions, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'un potager, d'un petit four, de pavés en terre cuite ornés de différents dessins à fleurs de lys, de cloisons ornées d'un faux appareillage, d'une porte à moulures à tables et ses ferrures d'origine, de chambranles de bois et leurs ferrures d'origine, d'un panneau de bois sculpté dans le goût gothique ayant conservé ses ferrures provenant d'un tambour de tornavent, de deux cabinets de latrines, d'une pierre d'évier avec trou d'évacuation vers l'extérieur, de corbeaux sculptés et ornés d'une corde dans la cuisine, d'une cave en partie voûtée contenant un petit escalier droit et d'une cloison percée d'arches à arcs brisés. Dépendances : présence d'un portail d'entrée.

¹¹⁴ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1407.

Extérieur

Le logis datant du XIVe siècle, de plan rectangulaire se compose d'un niveau.

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis XIVe siècle	28,50 m	9 m

Le logis datant du XVe siècle, de plan en T se compose de quatre niveaux. (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis XVe siècle	16 m	8, 50 m
Pavillon arrière	8, 5 m	8, 25 m

Le bâtiment datant du XIVe siècle est surmonté d'une toiture peu pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	0	Tuiles

Le bâtiment datant du XVe siècle est surmonté d'une toiture pentue ayant conservé sa toiture d'origine.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Ardoises

La façade nord-est du logis datant du XIVe siècle est rythmée aujourd'hui par six ouvertures relativement récentes. A l'intérieur, les vestiges d'une porte murée à arc brisé sont visibles. La façade sud-ouest a également conservé deux petites fenêtres qui semblent médiévales. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Petite fenêtre
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée	
Façade sud-ouest		2 : rez-de-chaussée

Outre la tour, la façade nord-ouest du logis du XVe siècle, est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : deux petits vasistas et trois fenêtres à croisée dont deux d'entre elles ont été remaniées (celle de droite au rez-de-chaussée a été transformée en porte et celle de gauche à l'étage a perdu sa croisée). La façade sud-est ne comporte aucune ouverture. Le pignon et le côté de l'avant corps arrière orientés vers le nord-est sont agrémentés d'une longue ouverture murée qui était peut-être une fenêtre à traverse, de trois ouvertures chanfreinées, une petite baie ornée d'une ogive, de deux portes datant du XIXe siècle et d'une ouverture datant du XIXe siècle. Le pignon et le côté de l'avant corps arrière orientés vers le sud-ouest comportent deux petites ouvertures chanfreinées, une petite ouverture datant du XIXe siècle et deux fenêtres chanfreinées murées. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtres chanfreinée	Petites ouvertures
Façade nord-ouest	2 : rez-de-chaussée 2 : étage			
Côté nord-est		1 : rez-de-chaussée	3 : étage	1 : rez-de-chaussée
Côté sud-ouest			1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage

Intérieur

Le logis datant du XIV^e siècle devait se composer d'une grande salle peut-être sous charpente (mais sans certitude). Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Grande salle	Rez-de-chaussée	1

Le logis XV^e siècle, se compose de deux grandes pièces au rez-de-chaussée et de deux grandes chambres à l'étage, le tout desservi par une tour d'escalier polygonale hors-œuvre contenant une vis en pierre. La façade arrière comporte un large avant-corps qui contient au rez-de-chaussée une cuisine et à l'étage deux petites chambres à feu séparées à l'origine par une cloison. De chaque côté de l'avant corps se trouvent deux petits pavillons. Celui de gauche comporte un petit cabinet au rez-de-chaussée dont la fonction n'a pas été définie. A l'étage se trouvait un cabinet contenant des latrines. Le pavillon de droite comportait probablement un oratoire au rez-de-chaussée et à l'étage un second cabinet de latrines. Un bâtiment prolonge le logis vers le sud-ouest et contenait le pressoir. Il subsiste dans cette partie une cheminée engagée à hotte droite. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Potager	Evier	Latrines	Evacuation latrines	Pavé à fleurs de lys	Cloison ornée
Escalier en vis	Du 0 au comble							
Grande salle vers le sud-ouest	Rez-de-chaussée	1						
Grande salle vers le nord-est	Rez-de-chaussée	1 (+ four à pain)	1					
Cuisine	Rez-de-chaussée	2		1				
Cabinet vers le sud-ouest	Rez-de-chaussée					1		
Cabinet + oratoire séparés par une cloison vers le nord-est	Rez-de-chaussée					1		
Grande chambre vers le sud-ouest	Étage	1					Chiffre non défini	1
Chambre avant-corps vers le sud-ouest	Étage	1						
Chambre avant-corps vers le nord-est	Étage	1						
Cabinet vers le sud-ouest	Étage				1			
Cabinet vers le nord-est	Étage				1			
Bâtiment en prolongement	Rez-de-chaussée	1 (+ four)						1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle de droite	233 cm	176 cm	136 cm
Salle de gauche	275 cm	148 cm	162 cm
Chambre de droite	234 cm	154 cm	167 cm
Pavillon cuisine : Cheminée de droite	176 cm	193 cm	122 cm
Pavillon cuisine : Cheminée de gauche	176 cm	193 cm	122 cm
Pavillon : Chambre de droite	175 cm	42 cm (linteau)	147 cm
Pavillon : Chambre de gauche	175 cm	42 cm (linteau)	147 cm
Dépendance de droite	186 cm	188 cm	129 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	165 cm	14 cm	25 cm

Dépendances

On entre à La Chevalerie par **un large porche à arc en anse de panier** dont la partie supérieure est constituée en pierres calcaires et la partie inférieure en grès



roussard. Ce porche est intégré **dans un mur d'enceinte agrémenté à droite de l'entrée d'une large tour ronde défensive**. Cette dernière est coiffée d'une toiture en poivrière couverte d'ardoises et bordée d'une corniche en pierres calcaires. La partie supérieure comporte une ouverture chanfreinée en grès roussard. Sous cette dernière se trouve une archère murée en grès roussard. A l'intérieur de la cour, une archère canonnière située sur



la base de la tour, donne actuellement sur un bâtiment accolé qui n'existait pas lors de l'édification de la tour. On peut supposer que la tour est antérieure au corps de logis datant du XVe siècle. Durant la période où le logis du XIVE siècle faisait office de résidence seigneuriale, la cour devait être disposée différemment. Selon le propriétaire actuel, les fondations d'un mur ont été retrouvées traversant les parcelles 586 et 587 du cadastre de 1829. Ainsi, l'archère canonnière était orientée vers l'extérieur de la cour. Il semble que la fuie se trouvait dans la parcelle 585 du cadastre de 1829, car **les fondations d'un bâtiment circulaire ont été retrouvées en cet endroit**.



Intérêt du site

Le site de La Chevalerie comporte deux corps de logis. Le premier daterait de la fin du XIVe siècle et a été largement remanié. Il sert actuellement de remise. De plan rectangulaire ce



bâtiment ne comporte qu'une cloison à l'intérieur, mais cette dernière ne nous semble pas d'origine. La présence de pierres calcaires disposées de manière régulière sur le mur gouttereau orienté vers le sud-ouest peut laisser penser qu'il s'agisse des vestiges d'une cheminée incorporée comme on en trouve aux XIIIe-XIVe siècles. Le même mur comporte également **deux petites ouvertures chanfreinées superposées**. Sur le mur orienté vers le nord-est, se trouve l'encadrement **d'une porte murée dont on voit encore le linteau en forme d'arc brisé**. Notons également la présence sur le mur-



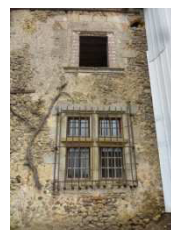
pignon nord-ouest **d'un large contrefort non centré**, qui étant donné son importance, laisse penser que l'élévation du logis devait être bien plus importante à l'origine. Non loin de ce dernier, se trouvent également les vestiges d'une porte chanfreinée en grès roussard qui est actuellement murée.



Le logis construit au XVe siècle, est un exemple tout à fait caractéristique des logis seigneuriaux de cette période, mais il comporte quelques caractéristiques au niveau de ses aménagements qui en font un site assez exceptionnel. La façade principale orientée vers le nord-ouest est classique. On y retrouve quatre fenêtres à croisée dont chacune comporte des moulures différentes. **La fenêtre située à gauche a conservé ses grilles de protection** et celle de droite les trous où les grilles s'inséraient. Il ne semble pas que les fenêtres du niveau supérieur aient été agrémentées de grilles de protection. Au centre de la façade, se trouve **une large tour d'escalier octogonale hors-œuvre centrée** dont la toiture est bordée d'une corniche de pierre. En 1954, le pan de mur de gauche de cette tour s'est effondré¹¹⁵. La porte d'entrée du logis qui était située en cet endroit a disparu sans que l'on sache réellement à quoi elle ressemblait. Le propriétaire actuel a trouvé dans le terrain, une pierre sculptée provenant probablement de l'accolade qui surmontait la porte. On peut par contre voir en son emplacement **le trou qui recevait la barre de bois servant à la renforcer de l'intérieur**. Sur la carte postale du début du XXe siècle¹¹⁶, on peut cependant voir que l'entrée était surmontée d'une bretèche située au



sommet de la tour, contrôlant l'accès au logis.



¹¹⁵ Voir la photographie datée de 1960 réalisée par Paul Cordonnier montrant l'effondrement. L'image est restituée à la fin de la fiche.

¹¹⁶ Voir fin de la fiche. (voir fin de la fiche).



La toiture est très pentue et est agrémentée au niveau du mur-pignon nord-est de **rampants de pierre ornés de crochets**. Les rampants reposent sur deux acrotères prenant la forme de figures zoomorphes non identifiables à cause de l'érosion. Ce mur-pignon est percé d'une multitude de trous de boulins et comporte au rez-de-chaussée une ancienne fenêtre à traverse aujourd'hui murée. Le mur-pignon sud-ouest quant à lui n'est agrémenté ni de rampants, ni d'ouvertures.

Seuls les trous de boulins y sont visibles. La façade arrière ne comporte aucune ouverture (seuls des trous de boulins y sont visibles), mais un avant-corps central y est accolé accompagné de **deux pavillons**



de chaque côté, ce qui confère à ce logis, une dimension assez importante. L'avant-corps prend la forme d'un mur pignon dont la toiture est bordée par des rampants ornés de crochets. Les ouvertures se concentrent sur les côtés des avant-corps ainsi que sur les deux pavillons. Ces ouvertures sont essentiellement chanfreinées, mais on peut voir également sur le pavillon de droite au niveau du rez-de-chaussée **une petite ouverture ornée d'une sorte d'accolade ressemblant à une ogive**. Ce type d'ouverture est assez caractéristique des oratoires. On peut alors supposer qu'il s'agissait de la fonction de cette petite pièce. A la base de chacun des pavillons se trouve **une petite ouverture qui permettait de**



racler le sol des conduits qui servaient d'évacuation aux deux cabinets de latrines situés en haut de chacun des pavillons. L'intérieur du logis comporte **une grande cave en partie voûtée accessible par un escalier extérieur**. Une seconde partie de la cave comprend un petit escalier droit aboutissant directement dans le logis. Cette salle non voûtée est séparée par une **cloison percée d'arcs à arcs brisés**. Comme il a déjà été évoqué, on entrait dans le logis par la tour d'escalier. Cette dernière contient **un escalier en vis bâti en pierre, tournant à droite**. Les marches sont gironnées formant noyau. Le sommet de ce dernier se termine par un mat en bois qui comprend **un garde corps également en bois orné de moulures à tables**. La tour est éclairée par de petites ouvertures chanfreinées, dont l'une d'entre elles a conservé son volet de bois non orné. A chaque niveau se trouvent deux portes chanfreinées donnant chacune accès à une des deux pièces présentes. La porte donnant accès à la grande salle à droite de la tour est aujourd'hui murée. A l'étage, **la porte donnant accès à la chambre à gauche de la tour a conservé ses boiseries d'origine** dont les moulures sont à tables. La grande salle à droite de la tour se situant au rez-de-chaussée est chauffée par une grande cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge. Sur cette hotte se trouve un



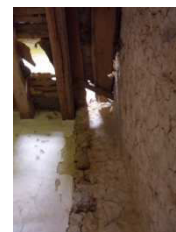
écu armorié entouré d'une couronne de lauriers, qui est encore en partie caché sous un enduit. Une inscription également en partie cachée sous l'enduit est visible et la calligraphie semble être datable des **XVe-XVIe siècles**. Il semble que l'on peut y lire le mot « pvisqve » (puisque). Le linteau est orné en son centre d'un écu bûché qui semble avoir gardé quelques traces de polychromie. Cet écu est placé sur deux cordes sculptées qui longent le linteau. Ce dernier repose sur deux corbeaux sculptés surmontant des colonnes engagées de moins d'un tiers. La grande salle située à gauche de la tour est également chauffée par **une grande cheminée engagée à hotte droite** qui semble dater du **XVIe siècle**. Le linteau est mouluré et repose sur deux corbeaux ornés d'une volute. Cette cheminée est agrémentée **d'un four à pain voûté** ainsi que d'un potager.



Ces deux grandes salles comportent chacune, une porte ouvrant sur un petit vestibule qui donnait à l'origine accès aux deux pavillons, ainsi qu'à la cuisine située dans l'avant corps de la façade arrière. La fonction du pavillon correspondant à la salle de droite n'a pu être définie. Il devait contenir un conduit d'évacuation du cabinet de latrines situé au-dessus. Le pavillon de gauche contenait l'oratoire déjà mentionné. A l'origine, il comportait une cloison qui le séparait



du conduit d'évacuation des latrines de l'étage supérieur, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. On peut voir **les pierres d'arrachement entre l'oratoire qui est enduit et le conduit qui ne l'est pas**. La cuisine comporte deux cheminées facilitant ainsi la préparation des repas. **Ces deux cheminées sont engagées à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge**. Le linteau repose sur deux corbeaux. La pièce comporte en son centre un arc en anse de panier soutenant le plafond reposant sur deux corbeaux. Ces deux derniers sont différents. Le premier prend la forme d'une console à arêtes vives et le second est orné d'une volute et comporte en son centre



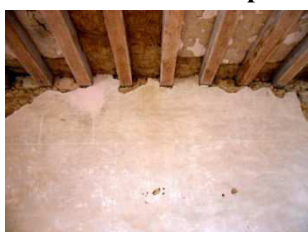
une corde sculptée. On peut éventuellement penser que cet arc fût placé ainsi plus tardivement et que les deux corbeaux sont des spolia. Cet arc est également soutenu par une colonne dont l'esthétique ne correspond pas au logis. Il s'agit aussi



très certainement d'un spolia. Vers le nord-est se situe **une pierre d'évier disposée à terre** agrémentée d'un trou servant d'évacuation des eaux usées. L'étage comporte une grande chambre à droite de la tour. Cette pièce est chauffée par **une cheminée engagée à hotte pyramidale** dont le linteau légèrement mouluré repose sur deux consoles à arêtes vives qui se prolongent en colonnes à demi engagées. Cette pièce est également ornée d'un pavage où l'on peut voir de manière



éparse plusieurs **types de pavés ornés de fleurs de lys**. Le propriétaire actuel pense que ces pavés proviennent du logis primitif servant actuellement de remise. Les fenêtres ont conservé leurs chambranles d'origines, avec leurs ferrures et les gonds où étaient fixés les volets de bois. Il semble que cette chambre comportait également un « tornavent » dont un panneau de bois a été retrouvé dans le comble. Ce panneau est d'une grande qualité. **Il est sculpté dans le goût gothique** puisant dans le répertoire architectural avec la



représentation de rosaces, de lancette...**Les ferrures** subsistent également. Enfin la cloison présente un décor représentant **un faux appareillage dessiné à la chaux**. La seconde chambre située à gauche de la tour a été largement remaniée au XVIIIe siècle, mais conserve dans l'un de ses coins, **un demi-pilastr**



servant à soutenir la poutre, qui aurait été sans doute placé par les Ursulines du Mans après 1599. Chacune des chambres mentionnées a un accès direct à l'avant corps de la façade arrière. Ce dernier se composait à l'origine de deux petites pièces à feu dont la cloison a aujourd'hui disparu. On peut néanmoins toujours observer **les deux cheminées engagées à hotte pyramidale** (ces dernières ont aujourd'hui disparu). Le plafond n'existe plus aujourd'hui et laisse apparaître la très belle charpente de l'avant corps. Chacune des pièces à feu avaient un accès dans l'un des petits pavillons contenant à l'étage **un cabinet de latrines**, ce qui indique une grande recherche de



confort dans ce logis. Enfin ce dernier se complète d'un petit bâtiment sur sa droite qui contient entre autres le pressoir, mais aussi une petite pièce chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** agrémentée d'une corniche dont le décor est de qualité. On peut voir sur la hotte un écu armorié entouré d'une couronne dans le goût du XVIe siècle. Le linteau repose sur deux consoles à volutes surmontant une colonne engagée à moitié. A droite de cette cheminée se trouve un petit four dont l'accès se fait également par la pièce de derrière. La cloison de cette pièce est ornée d'un faux appareillage dessiné à la chaux.



Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Chevalerie comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique La Chevalerie comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jehan Tiercelin	Tiercelin	1391	Ecuyer		VASTY
Robert Tiercelin	Tiercelin	1456	Ecuyer		CORDONNIER
Beatrix Hamelet	Hamelet	1481	Dame		CORDONNIER
Jean Tiercelin	Tiercelin	1489	Ecuyer		CORDONNIER
Jean Tiercelin	Tiercelin	1539	Chevalier	Maître d'hôtel du Dauphin	CORDONNIER
Jacques Tiercelin	Tiercelin	1574 1575		Chevalier de l'ordre du roi	CORDONNIER
Ursulines du Mans		1599	Religieuses		PROPRIETAIRE

Le premier seigneur connu de La Chevalerie se nomme Jehan Tiercelin, mentionné comme écuyer et qui apparaît en 1391¹¹⁷. S'ensuit Robert Tiercelin cité dans les actes vers le 21 février 1456-1457, alors qu'il rend aveu à Fleurentin d'Illiers pour la borde de La Macheterie¹¹⁸. Il épousa Béatrix Hamelet, qui une fois veuve, rendit aveu le 28 février 1481-1482 à Jean d'Illiers¹¹⁹. Le 15 janvier 1489-1490, Jean Tiercelin apparaît dans un procès-verbal de reddition d'aveu pour le bordage de La Macheterie¹²⁰. Il fut notamment maître d'hôtel du dauphin, futur Henri II¹²¹. Jean Tiercelin est une nouvelle fois mentionné, mais nous supposons qu'il s'agit du fils du précédent seigneur. Il s'agit d'un aveu daté du 17 février 1539-1540 rendu à Siméon Le Jeune seigneur de Manteaulx pour la métairie de La Vallée¹²². Le 19 mars 1574¹²³, sont mentionnés dans un acte de vente concernant La Grande Maison en Saine-Cérotte, Jacques Tiercelin et son épouse Renée Carreau. Jacques est alors chevalier de l'ordre du roi et est également mentionné le 18 avril 1575 dans un acte de vente, comme seigneur de La Chevalerie, La Chapelle Gaugain, La Moynerie et La Court de Bersay. Il loge alors à La Chapelle Gaugain¹²⁴. Il semble qu'il épousa en secondes noces Rolande Le Vasseur, veuve d'Hugues des Loges, écuyer seigneur du lieu¹²⁵. La seigneurie fut ensuite donnée en 1599 à la communauté des Ursulines du Mans¹²⁶.

¹¹⁷ VASTY DE LA HYLAI, *Bouloire et ses environs*, Res Universis, Paris, 1990, p. 61.

¹¹⁸ ADS 18 J 595 : Notes de Paul Cordonnier / VASTY DE LA HYLAI, *Bouloire...op.cit.* p. 62.

¹¹⁹ ADS 18 J 595 : Notes de Paul Cordonnier / VASTY DE LA HYLAI, *Bouloire...op.cit.* p. 62.

¹²⁰ ADS 18 J 595 : Notes de Paul Cordonnier.

¹²¹ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 69.

¹²² ADS 18 J 595 : Notes de Paul Cordonnier.

¹²³ ADS 18 J 595 : Notes de Paul Cordonnier / VASTY DE LA HYLAI, *Bouloire...op.cit.* p. 62.

¹²⁴ ADS 18 J 595 : Notes de Paul Cordonnier.

¹²⁵ VASTY DE LA HYLAI, *Bouloire...op.cit.* p. 71. Voir volume du canton de Bouloire, commune de Coudrecieux, Les Loges.

¹²⁶ ADS 18 J 595 : Notes de Paul Cordonnier.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 18 J 595 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 328/12 : Cadastre Sainte-Cérotte : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 274.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1407.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7, 48, 52, 54, 61 (b), 63, 68 (a), 69, 76, 93 et 93 (a).

MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 69.

MALLON P., « Promenade dans le Haut-Maine », *La Province du Maine*, mars-avril 1927, p. 99-100.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Manoir de La Chevalerie*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

PATY M.E., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 322-323.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t.5, p.701 et 703.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 238.

VASTY DE LA HYLAI, *Bouloire et ses environs*, Res Universis, Paris, 1990, p. 61-62 et 71.

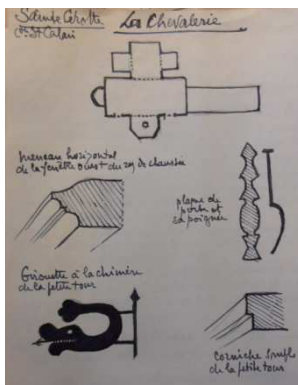
Documents iconographiques



Cartes postales anciennes communiquées par le propriétaire actuel.



MALLON P., « Promenade dans le Haut-Maine », *La Province du Maine*, mars-avril 1927, p. 99.



ADS 18 J 595 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies datant de 1960.

Canton de Saint-Calais

Sainte-Cérotte

Maison



Localisation

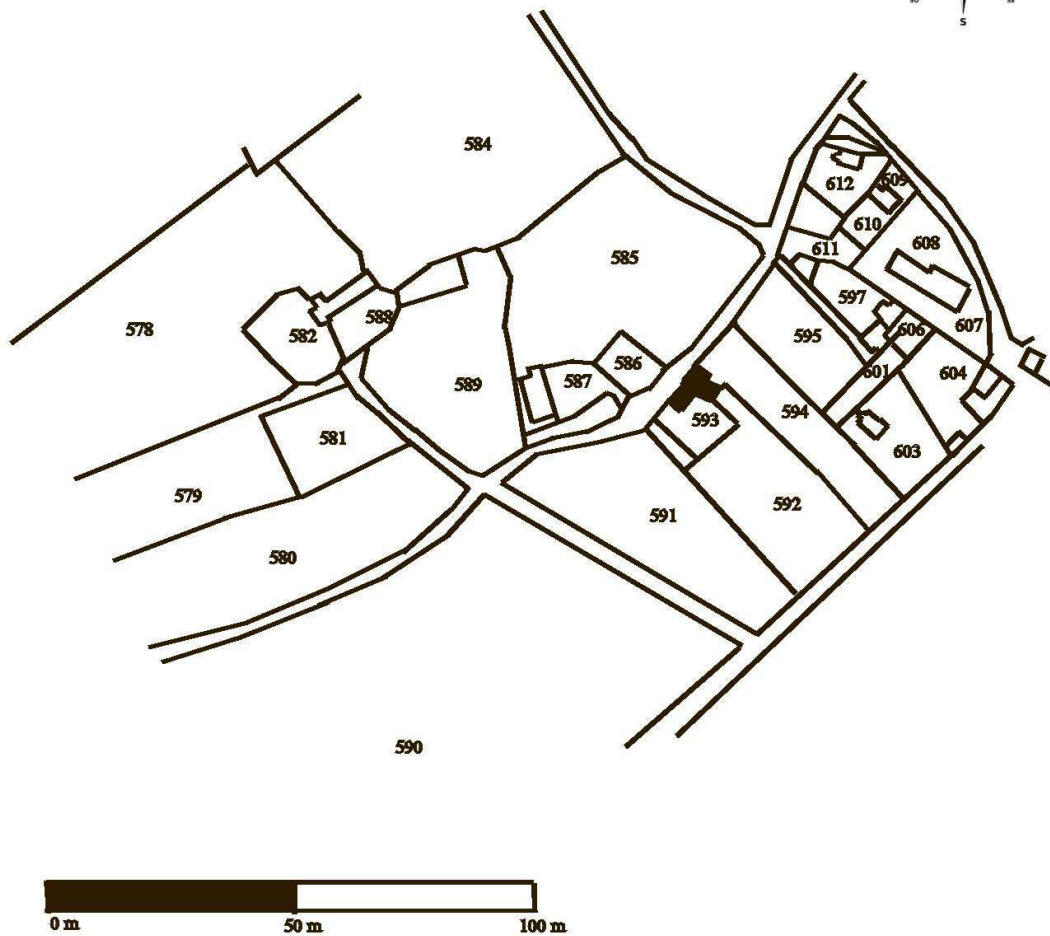
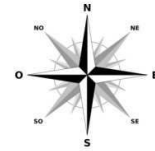
Cadastre napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Sainte-Cérotte section A4 du Bourg, cote PC 328 005.
Carte IGN 1/25000: 1819 E Bouloire, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 476694,13$ $y = 2323680,03$ m

Cette maison est implantée dans le village à 155 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	115, 27
Logis / cours d'eau	694, 67
Logis / Espace boisé	579, 73

Cadastre



578 : Le Champ de Derrière
579 : Le Champ de La Fleurière
580 : Le Champ de La Fleurière
581 : La Luizerne
582 : Le Jardin
584 : La Vigne
585 : Le Verger
586 : Le Jardin
587 : Le Presbitère
588 : Le Petit Jardin
589 : Le Chenevry
590 : Le Champ des 3 Chênes
591 : Le Préant
592 : Le Jardin

593 : Le Presbitère
594 : Bourg
595 : Le Grand Jardin
597 : Le Grand Jardin
601 : Le Grand Jardin
603 : Le Grand Jardin
604 : Le Grand Jardin
606 : Le Grand Jardin
607 : Le Grand Jardin
608 : Le Grand Jardin
609 : Bourg
610 : Bourg
611 : Bourg
612 : Bourg

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 5 février 2013.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'un pavillon agrémenté de canonnières et d'un porche d'entrée.

Intérêt du site

N'ayant pas pu accéder à l'intérieur de la cour, le logis n'a pût être étudié. Seul le pavillon et le portail visibles de la route on pu être observé. Le pavillon semble avoir été bâti au XVI^e siècle et comporte une haute toiture en croupe. La fenêtre de l'étage a été murée, mais une large ouverture subsiste au rez-de-chaussée (XVII^e siècle ?). L'intérêt de ce pavillon réside dans la multitude de canonnières visibles sur au moins l'un de ses côtés. On accède à la cour par un large porche à arc en plein cintre faisant office de porte charretière.

Sources

ADS 3 P 328/12 : Cadastre Sainte-Cérotte : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XV^e et XVI^e siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 275.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1407.

Table des matières :

CANTON DE SAINT CALAIS

1- Bessé-sur-Braye	1
Courtanvaux	1
Romigny	20
2- Cogners	25
Le Château.....	25
3- Conflans-sur-Anille	33
La Barre.....	33
4- Saint-Gervais-de-Vic	42
La Béchuère.....	42
La Cour.....	50
Les Mésangères	54
5- Sainte-Cérotte	66
La Chevalerie	66
Le Logis.....	77

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 13: *corpus* : canton de Saint-Calais

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)
Volume 14 : corpus : canton de Saint-Paterne*

JURY

Rapporteurs : Philippe RACINET, Professeur, Université de Picardie
Élisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CASSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : Annie RENOUX, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Saint-Paterne

Ancinnes

Couesmes



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1820 au 1/2500 commune d'Ancinnes section A2 des Ormeaux 141-357, cote PC 005 003.

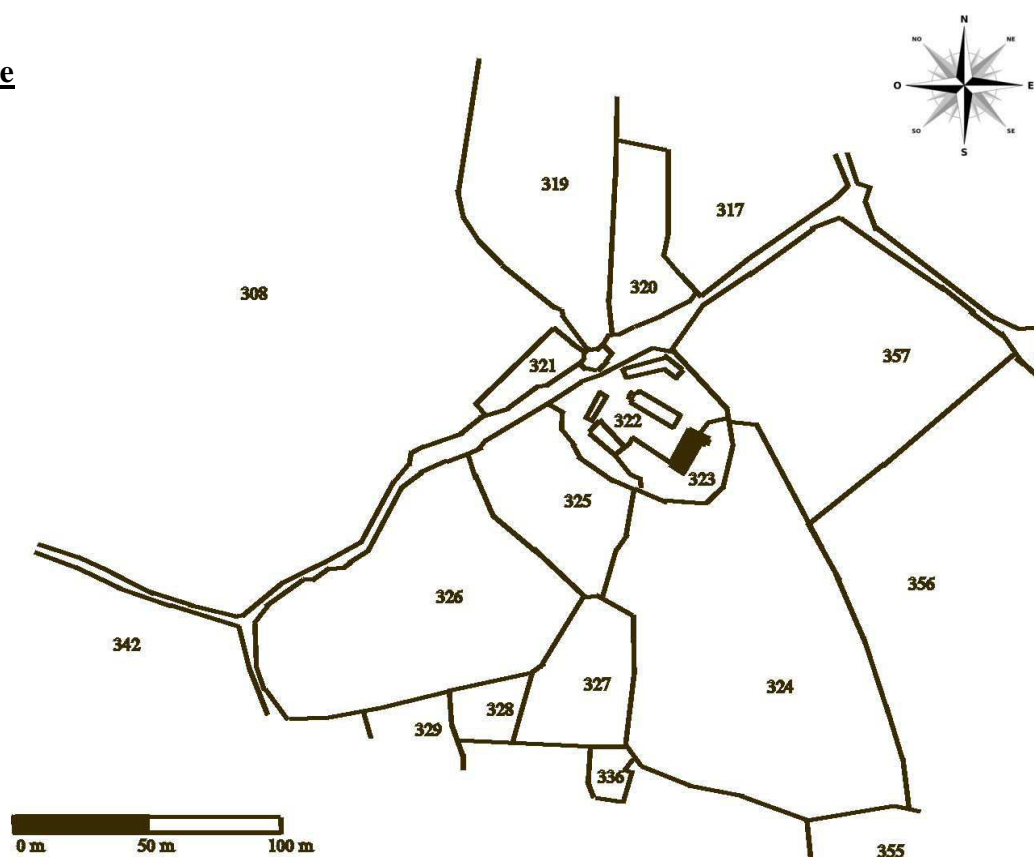
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 438445, 17 m y = 2375319, 29 m

Le site de Couesmes est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 140 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Semelle et à la Forêt de Perseigne.

Distances	en m
Logis / église	2011,01
Logis / cours d'eau	726, 19
Logis / espace boisé	1309, 92

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1820 est inexistant.

308 : ?
317 : ?
319 : ?
320 : ?
321 : ?
322 : ?
323 : ?
324 : ?
325 : ?
326 : ?
327 : ?
328 : ?
329 : ?
336 : ?
342 : ?
355 : ?
356 : ?
357 : ?

Vestiges

Typologie : Logis hall, puis logis haut rectangulaire, entouré partiellement de douves.

Datation : XIVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise et pierres calcaires, d'un chaînage d'angle en pierres de grès gris, granit, bois, terre cuite, ardoises et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-ouest / Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 27 juin 2010.

Etat de conservation : Logis remanié entre le XIVe siècle et le XVIe siècle, la restauration (2006 à 2011) est récente et l'état du logis vers 1526 a été restitué. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu, puis a été restauré très récemment. Les ouvertures ont été restituées. Des traces d'arrachement sont visibles sur le mur pignon sud-ouest. La porte à arc brisé dans le renforcement de la façade sud-est a été repercée, car elle était encore murée avant la restauration du logis. La grande baie à arc brisé de la façade nord-est qui était murée est aujourd'hui repercée, les travaux étant en cours lors de la visite. La cheminée de la grande salle au rez-de-chaussée a été restaurée (de nombreuses pierres ont été changées). Il est possible que les niveaux à l'intérieur aient été modifiés au cours de l'histoire du site (un indice est visible sur le mur de la chambre de droite à l'étage qui donne sur la cage d'escalier). La ferme de Couesmes fut en 1716 dans un état de délabrement avancé. Le seigneur de Louvigny est contraint par la justice de remettre en état l'ensemble. A l'occasion de ces travaux, il fait abattre les vestiges de la chapelle et le portail surmonté de son colombier¹.

Classement Monuments Historiques : Le manoir en totalité est inscrit depuis le 15 février 2005.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée d'une corniche, de grandes baies à arc brisé murées, d'une porte à arc bisé dans le renforcement de la façade, d'ouvertures chanfreinées, de fenêtres à traverse, de fenêtres à croisée à moulures à bandeaux, d'une lucarne à gâble comportant une fenêtre à croisée agrémentée de fleurons et figures zoomorphes, de corbeaux, de trous de boulins, de six cheminées engagées à hotte droite, de portes chanfreinées à l'intérieur, de portes à moulures à bandeaux à l'intérieur, d'une porte de bois ornée de plis de serviettes, d'une cloison de bois datant probablement du XVIe siècle, d'un escalier de pierre en vis dans œuvre, d'un volet démonté dont les boiseries et les huisseries subsistent.

¹Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes, p. 22. Communiquée par les propriétaires actuels.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	24, 83 m	13, 45 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Ardoises

La façade nord-ouest est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : deux portes chanfreinées, six fenêtres à croisée à moulures à cavets et une lucarne à gâble agrémentée d'une fenêtre à croisée. La façade sud-est comporte neuf ouvertures : six petites ouvertures chanfreinées, une fenêtre à traverse, une fenêtre à croisée et une porte à arc brisé. Chaque mur pignon comporte les vestiges d'une grande baie à arc brisé. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtre à traverse	Fenêtres chanfreinées	Fenêtres à arc brisé
Façade nord-ouest	2 : rez-de-chaussée	3 : rez-de-chaussée 3 : étage 1 : lucarne comble			
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 4 : étage	
Pignon sud-ouest					1 : étage
Pignon nord-est					1 : étage

Intérieur

Le logis comportait à l'origine trois pièces au rez-de-chaussée, trois pièces à l'étage et une grande salle sous charpente dans le comble, le tout desservi par un escalier en vis dans œuvre. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Cloison
Escalier en vis dans œuvre	Du 0 au comble		
Grande salle à gauche	Rez-de-chaussée	1	
Salle centrale	Rez-de-chaussée	1	
Salle de droite	Rez-de-chaussée	1	
Chambre de gauche	Étage	1	
Chambre centrale	Étage	1	
Chambre de droite	Étage	1	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle à gauche	275 cm	49 cm	172 cm
Salle centrale	267 cm	54 cm	172 cm
Salle de droite	254 cm	57 cm	178 cm
Chambre de gauche	251 cm	65 cm	175 cm
Chambre centrale	251 cm	65 cm	175 cm
Chambre de droite	251 cm	65 cm	175 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	129 cm	18 cm	28 cm

Intérêt du site

Le logis de Couesmes a conservé toutes ses caractéristiques d'habitat seigneurial. Remanié au cours du XVI^e siècle, ce bâtiment est très intéressant, car il a conservé son plan originel datant du XIV^e siècle. Il devait être constitué d'une seule et grande pièce sous charpente dont l'accès se faisait notamment par la façade sud-est au niveau d'une porte à arc brisé logé dans un renforcement de la façade. Autre vestige de cette période, les **deux grandes baies à arc brisé situées chacune sur l'un des murs pignon**. Murées depuis les XV^e-XVI^e siècle (une cheminée a été construite à l'arrière de la baie du pignon sud-ouest), la baie de la façade nord-est vient d'être réouverte par les propriétaires actuels. Ce bâtiment fut peut-être construit par



Brisgault de Couesmes où Payen de Couesmes mort avant 1347². Les autres ouvertures datent très vraisemblablement de la fin du XV^e siècle, voir du début du XVI^e siècle, comme en témoigne les grandes fenêtres à croisée dont les moulures sont à bandeaux, élément caractéristique du XVI^e siècle. Selon un compte de 1529 à 1530 réalisé par Jehan Prévost, receveur de Couesmes, le seigneur Charles de Couesmes aurait été présent en janvier 1529, pour suivre les travaux de restauration du logis³. De cette période subsiste une **belle lucarne à gâble** dont les rampants sont ornés de crochets et agrémentés de deux acrotères sur crossette prenant la forme de figures zoomorphes et surmontée d'un fleuron. L'une des deux figures

zoomorphes représente un dragon. La lucarne comporte en son centre une fenêtre à croisée chanfreinée. L'intérieur a conservé six cheminées. Au rez-de-chaussée la grande salle de gauche est chauffée **par une grande cheminée engagée** en pierre dont la hotte droite repose sur un linteau prenant la forme d'une plate bande moulurée reposant lui-même sur deux consoles à arêtes vives couronnant deux colonnes engagées d'un tiers.



La pièce centrale est chauffée par une plus petite **cheminée engagée** à hotte droite dont le linteau repose sur deux consoles à arêtes vives. Enfin la salle de droite

est chauffée par une **cheminée engagée** à hotte droite non ornée. Le linteau repose sur deux corbeaux non moulurés. On accède à l'étage par un escalier en vis constitué de marches gironnées portant noyau bâti en



granit. L'escalier est tournant à droite. La chambre de droite est chauffée par une **cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau à corniche repose sur deux consoles à arêtes vives couronnant des demi-piliers sur socles. Cette pièce comporte aussi **une cloison de bois réalisée sans doute au XVI^e siècle**. Deux autres cheminées identiques sont visibles dans les deux pièces suivantes. Pour accéder de l'escalier au comble, on passe par une porte en bois ornée de plis de serviettes datant de la fin



du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. Les propriétaires actuels ont redécouvert les vestiges d'un châssis de fenêtre à quatre cantons qui était resté emmuré à l'extérieur. Si les volets ont disparu, un dormant à double feuillure subsiste, un ouvrant dans le canton supérieur droit ainsi que les huisseries du XVI^e siècle.

²Ibid. p. 8.

³Ibid. p. 13. Les auteurs citent ADS Chartrier de Lucé 11 J 42.

Données historiques

Sources :

CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1911, p. 186-208 et 237-261.

P. 244 ADO H 958, cartulaire de Saint-Martin de Séez (copie de l'abbé Choplin).

Notum sit omnibus tam posteris quam presentibus quod Fulconius de Coismes, anno ab Incarnatione Domini M^o LXXXVIII dedit Deo et sancto Martino Fratribusque in coenobio sagiensi tam victuris quam viventibus et in perpetuum solute et quiete concessit ut in consuetudinibus quas habet in Mania, scilicet apud Frainiacum, totum suum dominium solutum et quietum ; predicti fratres transigerunt de victu sive de potu seu de ceteris propriis rebus, nullam consuetudinem prefato Fulconio reddentes. Testes fuerunt Ausfridus, sacerdos de Uncinis, etc. Hoc donum per quemdam librum super altare sancti Martini posuit.

ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé première partie de 1370 à 1508*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1884.

P. 45

1391

Le mardy apres la monseigneur St Julien darreniere, l'an mil CCC IIIxx et onze, noble homme monsour Brisegaut, sire de Coaymes et de Lucé, chevalier, receipt en sa foy et en son hommaige messire Henry, sire de Monstereul, chevalier, a cause de la haulte justice que le dit monseignour de Coaymes et de Lucé ly a bailliee ou terrouer de Monstereul, excepté es chemins du dit terrouer, et a cause des mesures a blé dont le dit sire de Monstereul prend l'essef de mon dit seignour pour bailler mesures a blé au patron d'icelui a ses hommes et subgects du dit terrouer de Monstereul, marchees dou marc au dit seignour de Monstereul, et, nonobstant ce que dessus est dit, seignour de Lucé a retenu a lui pour soy et pour ses hoirs que ils povent et pouront justicier ou dit terrouer de Monstereul, et pourront justicier ou dit terrouer de Monstereul pour la haulte justice et pour les mesures a blé et de tout ce qui appartient a chastelain, excepté la justice moyenne et basse. Presencs ad ce madame de Coyames, mademoiselle Margarite de Maulevrier, fame de Charles de Coaymes, monssour Michel de la Roussiere, prestre, Brandelis, filz bastart dou dit sire de Monstereul, Agnes de la Richardiere, Perrot Goussart, Michaut Meche et je, Michelet de Boessay, tabellion juré de la court du Mans, qui en devise la fay, et fut ce fait en la chambre neuve de mon dit seignour en son chasteau de Lucé, l'an et le jour dessus dits, tesmoign mon nom escript et signé de ma main et de mon marc. M Boessay.

ADS 7 F 88

P. 160

23 juillet 1407 (La date doit être inexacte)

Procuracion de noble et puissant seigneur François syre de Coësmes, fils de Charles de Coesmes pour entier en foi et hommaige de toutes les terres et seigneuries quil liant du roi comte du maine donné à messire Geoffroy de Tremerrant chevalier seigneur de Berrie son procureur et messenger especial.

ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé première partie de 1370 à 1508*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1884.

P. 143-144

25 juin 1412

Sachent tous presens et a venir que, en nostre court du Mans, en droit pardevant nous personnellement estably, Henry Julliard, a present parroissien de Lucé, recongnut et confessa que noble dame, Marie d'Eschelles, dame de Coaymes et de Lucé, li a baillé et qu'il a prins et receu agreablement de ladite dame pour soy, pour ses hoirs et pour ceulx, qui aront cause de lui, a tousjours mes, par heritaige, la place d'une maison, qui antiennement fut feu Denys Cornu, et une couredee de terre, aboutant d'un bout en amont de ladite place de maison...

ADS 11 J 42

16 décembre 1455

Nous Charles de Coysmes seigneur dudy lieu Et dons Cognoissons Et Confessons avoir eu et Receu de Jehan buneau notre recepveur de monstre des terres de Coysmes la Somme de quatorze livres trois deniers...

ADS 20 J 131

22 mars 1469 copie du 28 août 1781

De vous haut et puissant seigneur monseigneur francois de Laval comte de monfort seigneur de gaure de la guierche de gaerber Baron de Sonnois Je francois sire de coemes seigneur de lucé et d'orte tiens et avoüe tenir a foy et hommage simple les choses heritiaux dont je suis en votre foi et hommage simple au regard de votre dite baronie de Sonnois desquelles choses de la declaration ensuit. Premièrement ma cour et hebergement de coemes ainsi quelle se poursuit avec la clouaison des douves plesse et garennes Etang et domaine contenant tant En terres labourables et non labourables, prez, pastures, bois hayes qu'autres chouses audit lieu appartenant sept vingt dix journeaux de terre ou environ En plusieurs pieces toutes joignan en contigues les uns aux autres...[...] Esquelles choses Dessus dites et en appartenances dicelles jay toute justice haute maoyenne Basse, Sceaux de contracts, droit de châteltenie, Espaves, mesures a Bled et de vin et en prend le patron en essissance vous en ay droit de les Bailles a mes sujets en tous les droits qui dependent desdits droits selon la coutume du pays du maine avec cesdits droits d'usage en feage comme mes predecesseurs en mon avons accoutume avoir En notre forest de perseigne par la forme accoutumée et pour le chauffage, pour l'Edification, rediffication et reparation de mon hebergement du dit lieu de coemes....

ADS 20 J 131

13 juin 1475 copie du 28 août 1781

De vous noble et puissant seigneur Messire françois de coemes seigneur dudit lieu d'orte et de Lucé je Jacques seigneur tiens et avoüe a tenir a foy et hommage simple les choses heritiaux dont je suis votre homme de foy et d'hommage simple par raison de vostre terre es du dit lieu de coemes et desquelles jay jure la feaute En notre court et seigneurie dudit lieu et dont la declaration ensuit.

ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé première partie de 1370 à 1508*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1884.

P. 255

26 février 1477

Loys, bastard du Maine, ... conseiller et chambellan du Roy, nostre sire, et commissaire du d. seigneur a faire les monstres et reveues des gens du ban et arriere ban du pais et conté du Maine, a tous ceulx, qui ces presentes lettres verront, scavoir faisons que aujourduy s'est présenté devant nous, tenant lesd. Monstres, François de Couaesmes, seigneur de Lucé, lequel nous a exhibé certaines lettres patentes du Roy, dattees du segond jour de may soixante quatorze, par lesquelles nostre d. Sire veult et mande que le d. seigneur de Lucé soit tenu quitte et exempt de soy presenter aux monstres et de venir en armes aux assemblees de armes qui par luy seroient ordonnees, au moien des quelles lettres et après que avons esté deument informé et acertainé des causes contenues en icelles, nous avons le d. seigneur de Lucé tenu pour excusé de soy trouver en ceste presente armee et voiage ordonné de par le Roy... et neantmoins le d. seigneur de Lucé a voulu envoyer et envoira ses gens, chevaux et son traing avecques Nicollas de Coasmes, son filz aîné, pour servir le Roy en ceste presente annee et voiage de Picardie. En tesmoing des quelles choses nous avons signé ces presentes de nostre seing manuel et scellé de nostre scel cy mis, les jours et an que dessus, LB du Maine.

ADS E 305

Aveu rendu le **11 octobre 1499** par Jean Cochon à noble et puissant seigneur monseigneur nicolas de Coasmes seigneur dudit lieu de lucé et dorthe à cause et par raison de votre terre et chastellenie dorthe

Aveu rendu le **23 juin 1502** par Noel Beaudouin à noble et puissant seigneur monseigneur nicolas seigneur de Coasmes de lucé de saint mazan dorthe a cause de votredy terre et chastellenie dorthe

ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé première partie de 1370 à 1508*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1884.

P. 296

19 novembre 1502 d'après les archives du chartrier de Lucé.

A tous ceulx, qui ces presentes verront, Jacques de Montortier, licencié en loix, lieutenant a Baugé et ou ressort de monseigneur, seigneur de Lucé, de Pruillé et d'Orthe, père de Charles de Coasmes, mineur, a iceluy mineur avons pourveu et pourvoions de tuteur et curateur, c'est assavoir de la personne de noble homme Jacques Amire, escuier, sieur de Boyscler, luy seul quant a l'administracion et gouvernement des heritages, proffitz et revenuz d'iceulx au d. mineur appartenans... Et du d. Amire et de maistre René Riou. Et de chacun d'eulx, seul et pour le tout, quant a la poursuite et conduite des causes, querelles et negoces du d. mineur, tant en demandant que en deffendant pardavant tous juges, commissaires et autres, de quelque povoir qu'ils usent, lesquelx Amire et Riou en ont prins le fetz et charge...

ADS E 305

Aveu rendu le **6 octobre 1503** par Guillaume Brigot à noble et puissant seigneur monseigneur nicolas seigneur de Coasmes de lucé de saint mazan daomeur en orthe a cause et par raison de votre terre et chastelenie dorthe

Aveu rendu le **11 février 1505** par Jean Lemaire à noble et puissant seigneur monseigneur nicolas seigneur de Coasmes de lucé de saint mazan de la terre, seigneurie de chastelenie dorthe

Aveu rendu le **26 juin 1506** par Julien Levesque à noble et puissant seigneur monseigneur nicollas seigneur de Coasmes de lucé de Maigné de saint mazan et doit au regard de vostre chastelenie...

ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé deuxième partie de 1508 à 1601*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1888.

P. 16

Lettres royales obtenues à propos d'un procès de chasse.

Janvier 1509

De la part de nostre amé et feal Charles de Coasmes, chevalier, seigneur de Lucé... nous a esté exposé que icelluy de Coasmes est noble, vivant noblement, homme d'armes de la compaignye de nostre amé et feal cousin, conseiller et chambellan le sieur de la Tremoille, qu'il est de nos ordonnances et suyct les guerres ainsi que ont fait ses predecesseurs...

... Pendant que le supleant estoit en guerre de la les monts en notre service et en notre compaignie en ceste presente annee contre nos ennemys les venissiens...

ADS E 305

Aveu rendu le **20 décembre 1509** par Jean Barbes à noble et puissant seigneur monseigneur Messire Charles seigneur de Coasmes chevalier seigneur de lucé de saint mazan de neufbour de Maigné et doit à cause de vostre terre et chastelenie

Aveu rendu le **28 février 1510** par Michelle Plat à noble et puissant monseigneur Messire Charles de Coasmes chevalier seigneur dudit lieu berout de saint mazan baron de neufbourg seigneur de Lucé Maigné en orthe au regard de votre terre et chastelenye

Aveu rendu le **23 septembre 1512** par Guillaume de Beville et Mathurin Chauvin à noble et puissant monseigneur Messire Charles de Coasmes seigneur dudit lieu de viroust de saint mazan baron de neufbourg de Lucé ... de Maigné ... et doit au regard de votre fie et seigneurie...

Aveu rendu le **24 septembre 1512** par Jean Pelalaine à noble et puissant monseigneur Charles seigneur de Coasmes ... de neufbourg seigneur ... de Lucé de Maigné et doute au regard de votre fie et seigneurie...

Aveu rendu le **23 juin 1513** par Etienne Aurmeau à noble et puissant monseigneur Charles de Coasmes chevalier seigneur dudit lieu de voust de saint mazaon baron de neufbourg seigneur de lui En ordre au regard de votre terre et chastellenye dudit desguilles

Aveu rendu le **23 juin 1513** par Jean Gouin à noble et puissant seigneur monseigneur messire Charles de Coasmes chevalier seigneur dudit lieu de viroust de saint mazan baron de neufbourg seigneur de ...

Aveu rendu le **28 juin 1514** par Jean Villefeu à noble et puissant monseigneur Charles de Coasmes chevalier seigneur dudit lieu viroust de saint mazaon baron de neufbourg seigneur de lui et doit au regard de votre terre et chastellenye...

Aveu rendu le **30 juin 1514** par Guillaume Drouard à noble et puissant monseigneur Charles de Coasmes chevalier seigneur dudit lieu ... de saint mazaon baron de neufbourg de lui seigneur de ...

Aveu rendu le **13 février 1516** par Jean le Prinee à noble et puissant monseigneur Charles de Coasmes chevalier seigneur dudit lieu viroust de saint mazaon de baron de neufbourg de lucé seigneur de lapereraye charteu marigné et de la terre et chastellenie dorthé au regard de votre terre et chastellenie dorthé

Aveu rendu le **27 juin 1517** par Gervais Deniau à noble et puissant monseigneur Charles de Coasmes chevalier seigneur dudit lieu de viroust de saint mazaon baron de neufbourg seigneur de charteu marigné lapereraye et orthé au regard de votre terre et chastellenie dorthé et votre fief de failleul

Aveu rendu le **15 février 1519** par Jehan Pelard à noble et puissant monseigneur Charles de Coasmes chevalier seigneur dudit lieu viroust de saint mazaon baron de neufbourg du lucé seigneur de maigné....

ADS 20 J 131

22 décembre 1519 Copie du 28 août 1781

De vous tres haut et tres puissant mon tres redoutte Prince monseigneur Charles duc d'alencon comte Perche vicomte de Beaumont pair de France Baron de Sonnois et fresnay, jay charles de Coesmes chevalier Seigneur du dit lieu de coesmes, d'orte, combon, Sire de nazaire, chartrenay, marigné, armondæ, de coureiles de Lucé, de pruilé l'Eguillé, tiens et avoue a tenir a foy et hommage simple au regard de votre dite Baronnie de Sonnois les choses heritæux dons je suis en votre foy et hommage simple des quelles choses la declaration Ensuit.

Premierement mon manoir chapelle cour et hebergement de coesmes avec la cloaison des douves de portes ainsi qu'ils se poursuivent en comportent, *Item* mes plesses et garennes a connins, Etang etant de present En pré et mes autres prés, de touches de Bois avec mon domaine dudit lieu tout En un tenant contigu L'un Autre contenant En terres labourables et non arables, prez, pastures, bois haut que autres choses audit lieu et domaine appartenant deux cens journaux ou Environ En plusieurs pieces joignant dune pars de mes metairies de La verserie cy apres delarue d'autre au chemin tendant du bourg long a courtilloles et dautre part partie au chemin tendan d'ancinette a alencon en partie aux choses cy apres declaracion aix choses le jean richard....

[...] En toutes lesquelles choses susdittes et appartenances dicelles jay toute justice haute moyenne et Basse droit de chatellenie tabellionage sceaux a contracts garenne a connins deffensable sans contredit de [...] Espaves mesures a bled et a vin En prendre patron en Essief avec vous mondit seigneur en jay droit de baille et En faire baille par mon sergent ordinaire a mes hommes sujets en madite Seigneurie et chatellenie de coesmes tout droit qui depend desdits droits selon La coutume du pays et comté du Maine et de notre dite Baronnie en usage local dicelle baronnie de Sonnois avec ce tel droit dusages et feage comme mes predecesseurs et moy avons acoutumé avoir En cotre forest de perseigne par la montré de nos officiers commis pour vous ou messires vos predecesseurs a ce faire par la forme accoutumée pour le chauffage pour Ediffication et rediffication et reparation de mon manoirs hebergement dudit lieu de coesmes...

Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes. Communiquée par les propriétaires actuels.

P. 14

ADS 11 J 42

1^{ère} moitié du XVI^e siècle (Charles de Couesmes)

Messire Guillaume Hart ou au recepveur de monseigneur à Coasmes

Maistre Guillaume et vous recepveur monseigneur de Lucé vous mande qu'il sera demain à coucher à Couesmes et pour ce faictes luy garnir troys chambres et empruntez des litz et drapz et acheptez des verres faictes accoustrez les estables de Haute-Joye et garnir de foing et de paille de boys et aultres chouses adce requises. Trouvé ung veau, une douzaine de pouletz et quelques chevreau et soyez seurs où l'on pourra trouvez du vin. Monseigneur vous mande aussy que vous trouvé de l'advoine et faictes portez celle qui est chès vous à Couesmes, Monseigneur vous mande qu'il n' y ayt faute que faciez payer Robin du blé qu'il doibt, car mon dict seigneur le veulx faire admener icy pour sa provysion pour ce qu'il y veult faire résidence et vous mande qu'il n'y ait faulte... Faictes boulenger deux boesseaulx de blé et en faicyes faire du pain... le vendredi XIème de may De vostre amy à jamais

Claude de Maridort

ADS 18 J 597⁴

Août 1540

François I a la supp. De Charles de Coesmes chevalier, seigneur et baron de Lucé, considérant que en sa terre et seigneurie de Coesmes, il n'avait tout droit de chastellenie... ensemble plusieurs bon bourg et villaiges, l'un desquelz appelle Enseignes est bien peuplé...

ADS 20 J 131

10 mars 1553 Copie du 10 août 1781

De vous tres haut tres puissant en mon tres doubte prince et Seigneur Monseigneur antoine duc de vendomois, d alencon beaumont pair de France comte du perche, Baron de Sonnois et de fresnay je louis de coesmes chevalier vicomte de St nazaire et de grillemont baron de Lucé combon, Sillé le toreil du neuf bourg, Seigneur chatelain de coesmes orte bonnetable les jardins [...] de la ville, thievalle qui cette ville au villiers chartrene en pruiillé l'Eguillé tiens et avoue tenir a foy et hommage simple au regard de votre de baronnie de Sonnois lesquelles choses Le teneur Ensuit. Premièrement mon manoir chapelle cour et hebergement de coesmes avec la clouaison des douves en portes ainsi qu ils se poursuivent et comportent, jardin, mes plesses, garennes a connins, Etangs, tant les presens En pré en nous autres prés en tranches des Bois avec mon domaine dudit lieu tout En un tenant en contigu L'un l'autre contenant tant en terres labourables et non labourable pres pastures bois hayes que autres, choses dudit domaine appartenances en dependance diceluy deux cent journeaux ou Environ en plusieurs iceulx, joignant d'une part ma metairie de la verserie apres delarue, d'autres au chemin tendent alencon en partie a mes choses cy apres declaracion et aux choses de jean richard. [...] En toutes les quelles choses desdittes en chacune d'icelles jay toute justice haute moyennes basse droit de châteltenie tabellionage Sceaux a contrats garenne a connins defensible sens contredits des [...] Espaves mesures a bled et vin et En prendre le patron Essief Sur nous mondi Seigneur et de les bailles en faire baille pour mon sergent ordinaire a mes hommes et sujets demadite chastellenie de coesmes en tous droits qui dependant desdits droits selon la coutume du pays es comté du maine et de notre baronnie en usage local de Sonnois avec tous droits d'usage et feages comme mes predecesseurs et de coutume avoir En votre forest de perseigne par la montrée de mon officiers par nous ou mes seigneurs mon predecesseurs a ce faire en par la forme accoutance pour les chauffage en Edification rediffication en reparation de mon manoir et hebergement dudit lieu de coesmes...

ADS 20 J 131

6 Novembre 1558

Proces verbal des assises de la chastellenie de coesmes appartenant à messire Louis de Coesmes chevalier Baron de Lucé seigneur chatelain de Bonnetable lieutenant de cinquante hommes d'armes de lordonnance du Roy et gentilhomme ordinaire de sa chambre tenus en la maison seigneuriale de coesmes par nous jean daccours licencie es lois bailly dudit lieu en personne de messire michel le maigneu greffier de pierre de le menier et julien collet sergent de laditte chatellenie le sixième jour de novembre Lan mil cinq cent cinquante huit.

⁴ Fonds Paul Cordonnier, note prises de AN JJ 254, fol. 82, v°, n° 450.

ADS 20 J 131

16 novembre 1558 copie du 10 août 1781

[...] Louis de coesmes baron [...] seigneur chatelain bonnedable lieutenant de [...] du Roy et gentilhomme ordinaire [...] tenus en la maison seigneuriale de coesmes pour nous [...] les [...] baile dudit lieu en presence de messire michel le maique pour de nombre Lan mil cinq cent cinquante huit. Folio deux dudit registre noble homme messire jean de Vignolles à cause de femme et noble homme jean berhelos seigneur de bechereau comme curateur des Enfants de feu messire Jean guillon pour faire foy et hommage simple et baille par aveu leur terre fief Seigneurie de chaigne avec les autres [...] particulieres qu'ils ou pres des lieu pareillement tous en foy et hommage ce que 1553 seront, 7 juin 1554, present ledit berthelot qui a fait en la qualité de foy et hommage.

ADS 11 J 42

26 septembre 1575

Le lundy XXVIem jour de Septembre Lan mil Ve Soixante quinze En nostre court de Sonnois pardavant nous Alexandre pommier notaire et a [...] personnellement estably procureur pour [...] et comme procureur de hault et puissant Seigneur Messire Ludovic conte de montafie chevalier de lordre du Roy. Seigneur barron de luce et de la Chastellenie de couasmes acause de dame Jehanne de Couasme son espouse [...] enlpar [...] seigneurie lieu er masnoir seigneurial dudy couasmes...

Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes. Communiquée par les propriétaires actuels.

P. 16

Couesmes est adjugée le 23 mai 1618 après un long procès à l'héritière de la famille de Couesmes Anne de Montafié, comtesse de Soissons pour la somme de 6450 livres à charge de laisser la jouissance de ladite terre à Françoise de Maridort.

...La propriété de la chastellenie, terre et seigneurie de Couesmes sis en ladicte parroise d'Ancinnes, ses appartenances et dépendances, consistans en ung corps de logis seigneurial dedans lequel y a trois salles basses et trois chambres haultes avec les garderobes et greniers dessus, estans avec appenti tenant à ladicte maison, une charpente estant au bout d'icelle maison avec les escuries et ung colombier à pigeons le tout en la haute court dudict logis, plus en la basse court dudict logis une petite maison du métaier avec la grange et estables, deux petits jardins estans aux deux bouts en ladicte maison seigneuriale enclos de vieilles murailles, fossés contenant en maisons, granges estables court et jardins à l'estimation d'un journal et demy de terre ou environ plus ung bois de haulte fustaye proche de ladicte maison contenant sept à huict arpens ou environ, plus ung autre petit bois et garenne clos à haies et fossez partie en bois de haulte fustaie et aultre partie en bois taillis, appelé la Garenne contenant deux arpens ou environ plus ung autre petit bois de haute fustaie appelé le bois Samson contenant un arpent ou environ...

Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes. Communiquée par les propriétaires actuels.

P. 17

Le **18 février 1630** André Cotreuil fermier général de Couesmes donne à bail pour neuf années à partir de Pâques 1630 à Samuel Pézé sieur de Coins habitant de Pontgoin et Israel Boulanger père et fils habitant au Chevain la terre fief et seigneurie et chastelenie de Couasmes et moulin en dépendant... avec le droit de prévosté, droit de chauffage en la forêt de Perseigne, les bois au derrière du logis seigneurial pour 1 030 livres...⁵

⁵ ADS Notariat de Saint-Rémy-du-Plain.

Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes. Communiquée par les propriétaires actuels.

P. 18

Le 28 novembre 1658 la princesse de Carignan et la duchesse de Nemours font faire une nouvelle estimation de leur terre de Couesmes qui est plus détaillée que celle de 1644, la description du château et des bâtiments de Couesmes est la suivante :

... Le chasteau composé d'un grand corps de logis à deux estages, en entrant est une salle à la main gauche au costé droict est une grande chambre avec un cabinet à costé et une aultre chambre au bout qui se déchargent par une porte à sortir dans la cour et à la main gauche de la salle est une cuisine et une despense seulement à un estage et au-dessus de la salle et chambre basse il y a pareil logement avec cabinetz et greniers au-dessus et une montée e pierre l'exploitation des chambres haultes et greniers. Puis une chapelle à la main gauche entrant dans la cour qui joint au corps de logis où est la salle et cuisine à l'autre costé de la chapelle est une escurie aux deux boutz de laquelle escurye il y a deux cheminées et à six vingt pieds de longueur et vingt et huit pieds de largeur, fort basse d'estage, la cour close de muraille avec un portail et un petit colombier au-dessus, la basse cour composée d'une maison manable pour le logement du fermier avec des granges et deux estables estant au bout du logement de ladicte mesterrye qui est en la haute cour, ledict chasteau, basse cour et jardinz enclos d'un fossé sec et au-devant de ladicte basse cour est un pasty qui joint de costé à la garenne dudict chasteau et contiennent lesdictz pasty et garenne à l'estimation de quatre à cinq journeaux de terre, dans laquelle garenne, prez et petites brosses en proximité nous avons estimé y avoir des bois pour mil ou douze cent livre...

Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes. Communiquée par les propriétaires actuels.

P. 19

Le 28 juin 1700 le prince de Carignan se décide à vendre son domaine de Couesmes et conte cette maison à son procureur qui vend le 18 septembre 1700 à David de Bouvet chevalier seigneur de Louvigny pour la somme de 20 000 livres en argent et 1 000 livres en pot de vin

... la terre seigneurie et chastellenie de Couesme et Ancine scituée en la paroisse d'Ancine et es environs pays du Mayne, concistant en chasteau court basse court et bastimens en dépendances chapelle garenne moulin bordage terres labourables prez pastures bois de haute futaye et taillis, cens, rentes devoirs proffitz et hasards de fief, droit de haute moyenne et basse justice...

ADS 20 J 131

Début XVIIIe siècle

De vous monsieur Monseigneur Messire pierre Charles françois de Bouvet chevalier Seigneur de Louvigné châtelain de Couême, D'ancine et autres Lieux à Cause et au regard de Vôtre châteltenie de Couême, J'ay loüis de Chourses chevalier Seigneur de Piacé, Becherau, Chaîne, Ecorné, Vauguallay, la Classe, Montrenier, grand et petit Couêdroux, le Rideray, le Val et autres lieux demeurant surdite paroisse de Piacé, tient et avoüe tenir à foy et hommage Simple les choses dont je suis vôtre homme de foy et hommage Simple par raison de vôtre châteltenie de Couême et dont la déclaration ensuit.

Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes. Communiquée par les propriétaires actuels.

P. 20 et 21

Le 23 avril 1716 quelques jours après l'entrée d'Antoine Guillet comme fermier de Couesmes ce dernier assigne devant le baillage de Saonnois le seigneur de Louvigny comme propriétaire de Couesmes et la veuve et les héritiers Judel comme fermiers sortant pour dresser un état des lieux des bâtiments et des terres de la ferme de Couesmes⁶.

... Premièrement que la porte d'entrée servant de maison manable il n'y a à la cheminée ny gond ny cremaillère que le contenu est rompu de quatre pieds de large et deux pieds et demy de hauteur, que le foyer est de plusieurs pierres ce qui est... réfections que la pièce est entièrement déplacé et la cloison de carreaux de la ditte sale et la lavanderie est de peu de valeur et ayant veu et visité toutes les portes tant des chambres basses, hautes que des greniers de tout le chasteau ont remarqué qu'elles sont de peu de valeur et auxquelles il y a seulement treize serrures vieilles sans clef et parroissent qu'elles n'ont fermé de temps immémoraux et plusieurs desdites portes manquent de crampons qu'à la porte de l'un des cabinets il n'y a point de portes aux entredeux, la chambre servant de cellier n'est point plancheyée et il n'y a point de pavé en toutes les chambres cabinets et greniers dudit chasteau toutes les fenestres duquel sont de nulle valeur sans vitres ny grilles auxquelles il manque plusieurs verroulx clanches et gonds les greniers et places des chambres hautes et cabinets sont de peu de valeur et ont besoin d'estre rechargées et refaite de neuf en plusieurs endroits. Dans l'une des chambres hautes se trouve une poustre rompue sous laquelle il y a un etançon et lesdits arpents n'ont peu scavoire ny cognoistre la cause de sa rupture. A l'un desdits cabinets se trouve plusieurs solives sous le grenier qui ont baisé et menaçent ruine. Au fournil ou boulangerie se trouve une poustre rompue par vetusté estant entièrement pourrie à la cheminée duquel il n'y a un gond ny cremaillère ny estancilles au four, le foyer du four n'est que de terre et de peu de valeur aussi bien que l'aire qui est festé et rompue en plusieurs endroits et ont besoin d'estre refaite. Dans la chambre nommée le pressoir il y a une huisserie sans fenestre et ne paroist point qu'il y en ait eu autre fois, la panne du côté du jardin est rompue et estançonée aussi bien qu'une solive. A la porte de la maison il n'y a point de contre huys et il paroist qu'autrefois il y en a eu. A la chapelle il n'y a point aucunes portes lambry et charpente couverture ny pavé. La chambre nommée la fauconnerie s'y trouve un degré couché par terre de bois de peu de valeur, le plancher est en ruine, il manque une fenestre à l'huisserie, il n'y a aucune creiches ny rateliers, la porte est de peu de valeur sans serrures et la place a une concavité pour la quelle combler et mettre en estat de service il est convenu qu'il faut trois charetées de terre et deux journées d'homme.

Ont recogneu qu'entre la fauconnerie et la grande escurie il y a aucune séparation de terrasse dont le sous seuil est rompue et a besoin d'estre refaite et la terrasse des coulombages qui est rompue en plusieurs endroits pour l'accomoder lesdits coulombages sans y comprendre le sous seuil qui est une réfection. Il faut une journée d'homme. Ont veu et visité la grande escurie et ont remarqué que le plancher sont ruisnez de terre et auxquels il manque dix solives en laquelle escurie se trouve deux petits rateliers, une petite mangeoire à chevaux faite d'une vieille souche creusée de viron sept à huit pieds de longueur, deux creiches des deux costez de ladite escurie à la réserve de viron trente pieds de longueur ou il n'y en a point le tout de peu de valeur, les portes sont de peu de valeur, à la grande il y a une serrure sans clef et à la petite point de serrure il n'y a aucune fenestre de bois, il s'y trouve plusieurs concovitez, trois poustres rompues et cinq estaches sous cinq poutres d'icelle. Ont visité le coulombier qui se trouve sans pigeon auquel il y a une eschelle de peu de valeur et la porte d'iceluy est de peu de valeur et à la porte cochère du dessous il y a des pierres de l'huisserie des deux costez prestes à tomber auxquels n'y a aucune porte de bois. Ont parallelement veu les deux granges qui se trouvent sans battrie cinas à foin ny paille, la porte de la grande basne fermante de clef et le pendant manque un crampon ou verroult, les portes de la petite, la grande de nulle valeur et la petite de nulle valeur sans gonds ny pentures. La couverture de toutes les bastiments a besoin de réfection et réparation qu'entre en charge au fermier sortant. Dans la grande et petite estable n'ont trouvé aucune creiches ratelier ny cinas. Dans la petite maison il y a un vieil plancher ruisné et toutes les portes de ladite maison et estables sont de nulle valeur et sans serrures. Le portail de la cour est de peu de valeur pour avoir les deux bourdonnières rompues cependant s'y trouve deux fourchettes de fer et la petite porte est de peu de valeur...

⁶ ADS Voir Saint Rémy du Plain.

ADS 20 J 131

28 aoust 1739 copie du 10 août 1781

De vous Louis quinziesme du nom Roi de France de navarre je pierre charles françois de bouvet chevallier seigneur de Louvigny seigneur de coesmes et d ancennes tiens et avoue tenir a foy et hommage lige a cause de votre baronnie de Sonnois les heritages dans la teneur de la declaration suit. Premièrement mon château et manoir chapelle court bâtimens de coesmes avec la cloison des douves ou autrefois cy avoit des portes. *Item* mes plesses garenes Etang etan de present en pré mes autres [...] et terres ou autrefois il y avoit touffes de bois avec mon domaine dudit lieu En un tenant contigu l'un de lautre contenant tant en terres labourables que non labourable mes pastures bois taillis hayes fossés audit lieu dependant de mondit domaine deux cent journeaux ou environ En plusieurs pieces joignant d'une part ma métairie de la verserie cy apres dautre au chemin tendant du bourgleroi a courtilloles et dautre part partie au chemin tendant d'ancienettes a alencon partie aux choses cy apres declarés.

ADS 20 J 131

15 juin 1740

De vous Louis quizieme du nom Roy de France et de navarre j'ay Pierre Charles françois de Bouvet Chevalier Seigneur de Louvigny Seigneur de Coesmes et ancennes Tiens et avoue tenir a foy et hommage lige a cause de votre Baronnie de Sonnois les heritages dont la teneur des declarations Suit Premièrement mon Château et manoir Chapelle Cour et bâtiment de Coesmes avec la cloison des douves ou autre fois il y avoit des portes. *Item* mes plesses et garenes Etang etan de present en présent [...] et mes autres pres et terres ou autrefois il y avoit touffes de bois avec mon domaine dudit lieu tout en un tenant contigu l'un de lautre contenant tant en terres labourables que non labourable mes pastures bois taillis hayes fossés audit lieu dependant de mondit domaine deux cent journeaux ou environ En plusieurs pieces joignant d'une part ma métairie de la verserie cy apres dautre au chemin tendant du bourgleroi a courtilloles et dautre part partie au chemin tendant d'ancienettes a alencon partie aux choses cy apres declarés.

Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes. Communiquée par les propriétaires actuels.

P. 29

Le 20 décembre 1788 monsieur de Louvigny (Pierre Charles François de Bouvet de Louvigny) rend aveu de sa terre de Couesmes à la duchesse de Bauvilliers à cause de sa baronnie de Saosnois. Le château et les bâtiments d'exploitations sont brièvement décrits dans cet acte ainsi que les termes suivants :

... Le château composé d'un grand corps de logis distribué par bas de trois grandes salles et deux cabinets par tout de trois grandes chambres avec deux cabinets, grenier sur le tout, et un grand escalier de pierre pour les exploiter, une boullengerie et un cellier au bout dudit corps de logis. Un autre corps de bâtiment distribué d'une écurie pour les chevaux appelée la fauconnerie, une bouverie, une étable aux vaches et une petite écurie, un autre corps de bâtiment servant de grange et enfin un autre corps de bâtiment servant autrefois pour l'habitation du fermier à présent distribué en quatre étables, une cour au-devant desdits jardin derrière et au bout dusdit corps de logis, verger derrière lesdites écuries, le tout entouré de deouves et fossés contenant un journeau et demi ou environ⁷.

⁷ Chartrier de Couesmes, Archives privée du château de Louvigny.

Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes. Communiquée par les propriétaires actuels.

P. 25, 26, 27, 28 et 29

Du 16 au 23 avril 1793, un état et montrée de lieux est dressé à la requête de madame de Louvigny à l'entrée des époux Cabaret et pour la sortie des époux Bailleul devant maître Piat, notaire à Ancinnes⁸ :

Et premièrement qu'à la cheminée de la principale maison s'y trouve un ganz sans crémaillère. De devant du feu désanduit et dégarni en quelques endroits et dont une demie toize est à enduire et pour y satisfaire a été concordamment arbitré quinze sols. Le foyer pavé de terre cuite, de quatre sur six pieds felé en quelques endroits et cependant tenant à leurs rangs autour du quel foyer se trouve une petite carrie en bois de peu de valeur, le surplus de la place à terre quoique inégale peu même servir. Qu'au jambage de sa cheminée il se trouve trente pouces de chaque costé de pierre deffailante, pour les fournir de la même espèce de celle qu'y ecclate, les faire tailler et replacer a été arbitré par le citoyen Foussard six livres. De laquelle arbitration le fermier entrant n'entend se charger et qu'elle doit tomber à la décizion de la dame propriétaire : vû que le sieur Renard a donné des ordres pour les faire oster et faire transporter chez le nommé Barré garde de ladite dame propriétaire.

Que la principale porte ouvrant au nord sur la cour est garnie de son ventail qu'à ses gons et pentes avec une serrure picte sans verroul et sa clef et se ferme par en dedan par un verroul rond. Que de même costé se trouve une croisée garnie de deux volets par le bas, qu'ont leurs serrures ordinaires et se ferme avec chacun un verroul plat et par le haut de deux chassis dormants qu'ont leurs petites ferrures ordinaires garni chacun six carreaux de vitre en état sans aucunes grilles au devant ny apparence : Que les murs du contour du dedans de la ditte maison sont désendus en plusieurs endroits, une partie par vetusté la partie qui regarde le local consiste dans deux toizes estimé trois livres à l'égard du plat fond du grenier très ancien en état de servir. Que la porte de l'entretoize de ladite maison à la lavanderie est garnie de son ventail à panneaux garni de ses gons et couppletz une vieille placque de serrure sans clef et ferme avec un verroul plat le tout de très peu de valeur. Plus lesdits experts ont observé que ladite lavanderie la place enfoncée de pierre brute, mai arrangée et cependant en état de servir, à laquelle se trouve une ouverture garni de son volet qui a ses gons et pente pour toutes fermetures, au-dessous de laquelle ouverture garnie de son vollet qui a ses gons et pentes pour toutes fermetures, au-dessous de laquelle ouvertures se trouve un évier ou mur garni d'une plaine de pierre pour recevoir les seilles et au devant du tout trois grilles de fert de bout sans vitre, ny apparence les murs de contour désendus en plusieurs endroits et donc deux toises en recherche pour les remettre en état, à été arbitré trois livres dont le fermier entrant n'entend se charger, prétendant que c'est au fait des propriétaires. Quant au plat fond du grenier la majeure partie est tombée par vetusté, dont ce fait regarde la propriétaire. Plus nous ont déclarés avoir examiné la salle à costé de la maison ou ils ont remarqué que la porte à entrer es icelle est passablement bonne pour servir et garnir de ses gons et pentures d'une serrure plate sans verroul ny clef fermant avec une planche de bois et petit crochet de fert. A la cheminée de laquelle il n'y a ny gons ny crémaillère, le devant du feu dégarni et sans enduit le tout paraissant usé par vétusté, pourquoy le fermier entrant ne doit aucunement y estre tenu à la quelle chambre qu' costé de la cour se trouve une croisée garnie de deux volets par le bas, qui ont leurs ferrures ordinaires et se ferme avec une verroul plat et par le haut une partie close à terrasse autre partie par un chassis dormant garnie de six carreaux de vitres dont un est deffactant pour le fournir et faire placer lesdits experts d'une même voix ont arbitré dix sols. Que la pièce paroist avoir été autre foy pavée pour partie de petits carreaux de terre cuite, le peu qu'il y paroist usé par vetusté et hors de comte, le surplus à terre peu servir. Que les murs du costour de dedans sont enduits d'ancien temps une partie usée par vetusté au devant de ladite croisée se trouve un tiers de toizes de recherche pourquoy il a arbitré dix sols. Que la porte de l'entretoize de ladite salle en une petite chambre à costé au midy est garnie de son ventail à panneaux qui a ses gons, une pente et deux couppletz et se ferme avec une planche de bois, la place à terre quoique un peu inégale peu servir à laquelle chambre du midy se trouve une petite croisée garnie de deux vollets l'un sur l'autre qui ont leur petites ferrures ordinaires fermant avec une petite planche de fert au devant est une barre de fert sans vitre ny apparence. Que les murs du contour se trouve désenduit en plusieurs droits et pour les enduire et regarnir a été arbitré par ledit toussard trente sols. Que la porte dudit pressoir ouvrante sur la cour est garnie de son ventail qui a ses gons et pentes et se ferme avec deux verrouls ronds l'un par dehors et l'autre par dedans, du même côté est une croisée en trois quarts massonnée, le surplus pour une moitié se trouve garnie d'un mauvais volet garni de deux tournoires sans autres fermetures, le surplus sans volet, même avant la jouissance dudit Angot ainzy qu'il est reconnu par l'ancienne visite. Que du costé du jardin se trouve aussy une croisée massonnée de mauvais murs sans enduits. La place dudit pressoir très innégale et ce causer par son exploitation en qualité de pressoir ausquels se trouve une cheminée sans gons ny crémaillère, les jambages de laquelle ainsy que le devant du feu uzé par vetusté, pourquoy les fermiers ny sont aucunement tenu que ledit pressoir est garny de ses ustancilles consistant dans ses deux poutres sa vice le tably carreaux de couverture, en forme de porte, deux madrilliers un bouton de fer et le tout paroist ancien sans jaile ny baquets.

⁸ ADS Notariat d'Ancinnes 4 E 150

Que les murs du contour dudit pressoir désenduit pour la majeure partie par vetusté et même le plat fond du grenier. Cette deffectuosité parois estre avant la jouissance du fermier sortant pourquoy n'a rien été arbitré. Que la porte de l'entretoize dudit sellier au bucher est sans ventail quoiqu'il paroissent y en avoir eu autre foy la place d'ycelui par concavité et ce causer par les ouvrages que l'on est obligé d'y exercer. Au pignon du quel s'y trouve au levant, une petite ouverture sans fermeture ny apparence, les murs du contour duquel bucher sont sans enduits ny apparence d'y en avoir jamais eu, le sinas d'au-dessus composé de seize sailveaux anciens et une piece de bois écarie qu'y a été rapportée sans aucuns rameaux pour soutenir ses fourrages. Que la porte de l'entresolze du pressoir au fournil est garnie de son ventail à panneaux garni de ses gons et pentes une vieilles serrure sans clef et ce ferme avec un verrou plat à la cheminée duquel il ne s'y trouve ny gons ny cremaillère le devant du feu usé par vetusté et désenduit, le foyer par concavité qui a besoin d'estre réunis à son niveau pour y satisfaire et réunir quelques espaces de la place qui n'est qu'à terre, tout y emplyer une journée suivant le rapport dudit Foussard. Il par le citoyen Louis Garnier a été répliqué que la journée arbitrée cy-dessus ne doit point tomber à la charge du fermier sortant vu que la concavité a été reconnue par la cy devant visitte et a ledit Foussard... dans son arbitration que la porte dudit fournil ouvrant sur le verger au levant est garnie de ses gons et ... et se ferme avec un verroust rond. Du même costé se trouve une petite ouverture garnie d'un mauvais volet qui a les petites ferrures ordianire et roiz barres de fer de bout sans vitre nt apparence d'y en avoir eu... Et premier le four étant adossez à la cheminée à l'embouchure duquel il ne se trouve aucune fermeture, la pierre du banc cassée par le milieu et usé par vetusté. L'aire d'icluy pavée de carreau de terre cuite fellée en quelques endroits et ce pendant en état deservir. Que les murs de contour dudit fournil sont sans enduits et dégarni en quelques endroits, pour les regarni trente sols, sans y comprendre les jambages de la cheminée qui paroissent uzé par vetusté ce qui tombe à la charge de la dame propriétaire. Qu'as plat fond du grenier, il est troué en plusieurs endroits et les enduits tombés pour la majeure partie cy pour mémoire. Que la porte de l'entrée du grenier sur la salle garnie de ses gons et pente fermant avec une corde. Ledit escalier en pierre qui paroissent très anciennent et cependant peuvengt servir au milieu dudit escalier se trouve une petite ouverture sans volet ny fermeture. Que la porte du grenier sur la maison est garnie de son ventail à panneaux qu'a ses gons et couplets, une vieilles serrure avec sa clef auquel grenier se trouve une cheminée sans gons ny cremaillère du costé de la cour s'y trouve une croisée garnie de quatre mauvais vollets uzé par vetusté, et cependant ont leur petite serrure ordinaire sans aucune grille ny vitre au devant. L'aire dudit grenier en terre cependant en état de servir, les enduits du contour très ancien et usés par vetusté ceux pour mémoire. Qu'ent à la porte étant à l'enstrée d'une petite chambre à côté dudit grenier garnie de son ventail à pasneaux, munie de ses couplets, une vieille serrure sans clef. Que du costé du jardin se trouve une petite ouverture garnie d'un mauvais volet par le haut et par le bas d'un mauvais chassis dormant et hors d'état de servir, auxquels il paroist cependant de petite ferrure de très peu de valleur sans aucune grille au devant la place à terre qui a besoin d'estre rechargée à menus convois. Il contient quatre toize un peu plus estimé quinzze sols la toize fait la somme de trois livres. Les murs du contour enduits d'ancien temt, le devant de laditte croisée dégradé et qui paroist l'estre par les eaux qui ont rejailly par la croisée pourquoy les fermiers ny sont aucunement tenus. Que la porte d'une petite chambre à costé de celle de dessus la salle est garnie de son ventail à panneaux qui a ses gons et couplets, une serrure platte dont la poignée du veroust est deffailante pour la fournir et faire placer a été arbitré dix sols. La place à terre quoique fellée en quelques endroits est en état de servir à laquelle charnière se trouve deux mauvais vollets à une croisée uzé par vetusté néamoins garni de petites ferrures et hors d'état de servir. Que la porte de la chambre de dessus la salle est garnie de son ventail qui a ses gons et cospplets, une vieille serrure sans clef et ce ferme avec verrou plat. Que du costé de la cour se trouve une croisée garnie de quatre vollets mouvants qui ont leurs petite ferrure très uzée par vetusté, ainsy que lesdits vollets sans aucune grille ny vitre ny appartenance d'en avoir eu. A la cheminée de laquelle ne se trouve ny gons ny cremaillere. La place enfoncée de terre fellée en plusieurs endroits et pour la remettre en état dans ce qu'il s'en trouve de deglaisé seulement il a été arbitré trois livres. Quant aux enduits du contour ils paroissent sy anciens qu'il en a été arbitré. Qu'à l'entrée de la chambre d'au-dessus le pressoir la pote est sans ventail quoique qu'il paroist qu'il y en avoit autre foy par deux gons qu'ils s'annoncent ce qui est pareil à l'ancienne visite. A laquelle chambre du costé de la cour se trouve une croisée garnie de quatre volets usés par vetusté et cependant ont encore quelques petites serrure sans vitre ny apparacance d'y en avoir eu audevant. Du costé du jardin s'y trouve aussy une croisée close par le haut avec un petit volet uzés par vetusté et cependant ont encore quelques petite serrure sans vitre ny apparence d'y en avoir eu audevant. A la cheminée de laquelle il n'y a ny gons ny cremaillère. La place d'ycelle enfoncée de terre fellée en plusieurs endroits et dont deux toizes en recherche à menus convoy pourquoy ledit Foussard a estimé trente sols. A été répliqué par Louis Gesmier qui n'entendait point attaquer l'arbitration du cotoyen Foussard mais qu'il n'entend point non plus que ladite taxe appartient audit fermier sortant vû que par l'ancienne visite ladite place lui a été donné au trois quart mauvais. Que les enduits du contour d'ycelle chambre sont uzé par vetusté et ce ne tombent point à la charge des fermiers.

Item vû les greniers au-dessus des chambres cy-devant à l'entretoize desquels il se trouve une ouverture sans ventail quoiqu'il paroissent y en avoir eu un par deux gons qui l'annoncent. Auquels greniers du costé de la cour se trouve deux croisée dont les vollets et chassis sont uzé par vetusté et hors d'état de servir au devant desquels croisée il ne s'y trouve ne grille ny porte même il n'y a pas apparence d'y en avoir eu. Le pen de murs desenduits par vetusté. Quant à l'ère de celui de sur la maison et la salle ils conviennent trente sept toizes en total dont trente deux sont à recharger à menu convoi et pour y satisfaire a été arbitré par le citoyen Foussard seize livres y compris le transport de la terre et le foin nécessaire. A été réplique par ledit citoyen Gesmier que vû les deux précédentes visite les deux greniers dont il s'agit étaient fellé et que s'il y a des concavités il ne sont occasionnés que par la pluie vû le deffaut de couverture. Pourquoi proteste que Bailleul n'est pas susceptible d'aucuns dommages et interrest. Quant à celui de dessus le pressoir est trouyes et tombez pour la majeure ârtie, pourquoi à présent ont fait la demande du rétablissement, le citoyen Gesmier a répondu pour sa partie que ledit grenier était lors de l'entrée d'Aguillé premier mari de la femme du fermier sortans pourquoi il proteste n'estre tenu à cette réparation et là où cet objet sera reconnu soit par l'ancienne visite ou par la citoyenne propriétaire ledit Cabanet proteste n'en estre aucunement tenu cy pour mémoire...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Couesmes comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Couesmes comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Fulconius de Coismes	de Coesmes	1088 1125			CHOPLIN CARTULAIRE VIVOIN
Guillaume de Coesmes	de Coesmes	1150 1160			CHOPLIN
P. de Coismis	de Coesmes	1166			CARULAIRE PERSEIGNE
Guillaume de Coesmes	de Coesmes	1182 1190			PORTENEUVE
P. de Coymes	de Coesmes	1283			CARTULAIRE DE PERSEIGNE
Payen de Coesmes	de Coesmes	Avant 1347			ETUDE PREALABLE
Jeanne de Mellay	de Couesmes	1347			ETUDE PREALABLE
Brisgaut de Couesmes	de Couesmes	Avant 1370			ETUDE PREALABLE
Brisegaut de Couesmes	de Couesmes	1370 1410			ETUDE PREALABLE CHOPLIN
Charles de Coesmes	de Coesmes	Avant 1407 ? ou 1410 1415			ADS 7 F 88 CHOPLIN
Marie d'Eschelle	de Coesmes	1418	Dame		ALOUIS
Charles de Coesmes	de Coesmes	(1415) 1466			CHOPLIN
François de Coesmes	de Coesmes	1466 1488		Conseiller du roi	CHOPLIN
Nicolas de Coesmes	de Coesmes	1488 1506			CHOPLIN ADS E 305

Charles de Coesmes	de Coesmes	1509 1543	Chevalier		ADS E 305 CHOPLIN
Gabrielle d'Harcourt	de Couesmes	1543	Dame		CHOPLIN
Louis de Coesmes	de Coesmes	1547 1562	Chevalier		ETUDE PREALABLE CHOPLIN
Anne de Pisseleu	de Couesmes	1562 1566	Dame		ETUDE PREALABLE
Jean de Couesmes	de Couesmes	1573 1574			ETUDE PREALABLE
Jeanne de Couesmes	de Couesmes	1574 1575			CHOPLIN
Ludovic de Montafié	de Montafié	1575 1577	Chevalier	Chevalier de l'Ordre du roi	CHOPLIN ETUDE PREALABLE
Françoise de Maridort	de Maridort	1578			ETUDE PREALABLE

Il semble qu'il faille remonter à 1088, pour trouver le plus ancien seigneur de la maison de Coesmes⁹. Si le château primitif a totalement disparu, A. Choplin et L. Froger émettent l'hypothèse qu'il se situait à l'emplacement même de l'actuel logis. Il se nommait Foulque de Coesmes et donna l'un de ses domaines aux religieux de l'abbaye Saint-Martin de Sées¹⁰. On le trouve une nouvelle fois en 1125 dans le cartulaire du prieuré de Vivoin¹¹. En 1150, apparaît Guillaume de Coesmes qui cèda à l'évêque du Mans l'église paroissiale d'Ancinnes¹². Vers 1160, il est cité comme témoin lors de la fixation définitive des limites paroissiales entre Ancinnes et Le Val par les religieux de Saint-Martin de Sées et le chapitre cathédral¹³. Puis en 1166, apparaît un certain P. de Coismis dans le cartulaire de Perseigne¹⁴. En 1186, le fils aîné de Guillaume, se prénommant lui aussi Guillaume qui apparaît dès 1182¹⁵, contesta la décision de son père. Frappé d'excommunication, il dut pour en être relevé, confesser son erreur devant Henri II roi d'Angleterre¹⁶. Vers 1190, Guillaume de Coesmes figure comme témoin dans la troisième charte par laquelle Jean d'Alençon, fils et successeur de Guillaume III de Talvas confirma des dons à Perseigne¹⁷. En 1283, apparaît P. Coymes dans le cartulaire de Perseigne¹⁸. Avant 1347, il semble que la seigneurie soit détenue par Payen de Coesmes, puis à sa mort par sa femme Jeanne de Mellay¹⁹. Vient ensuite leur fils aîné Brisgaut de Couesmes²⁰, qui épousa Jeanne de Chaources dame de Montléart²¹.

⁹ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1911, p. 244 / PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p.76 : *Cartulaire de l'abbaye Saint-Martin de Sées* p. 176.

¹⁰ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 244.

¹¹ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 76 : L.J Denis, *Cartulaire du prieuré de Vivoin*, p. 122 / VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 255 : F. de Cosmis vers 1125 (Vivoin, p. 122), P. de Coismis, vers 1166 (Perseigne, 342), G. de Coimis, vers 1184 (Lib. Alb, 128), G. de Comis, vers 1190 (Perseigne, 6), P. de Coymes, 1283 (Ibid, 352), P. de Couesmes, 1347 (Ibid, 341), N. de Coaismes, 1490 (Perseigne, 354).

¹² CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 244. Les auteurs citent les *Liber albus capituli*. p. 288, ch CCCCLXV / PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 76 : A. Lottin, *chartularium insignis ecclesiae cenomanensis. Lib. Alb. n° 465*, p. 288.

¹³ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 77 : A. Choplin et L. Froger, *Les seigneurs de Couesmes*, RHAM, 1911, p. 188 / ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé première partie de 1370 à 1508*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1884, p. 22.

¹⁴ VALLEE E., *Dictionnaire topographique...op.cit.* t. 1 p. 255.

¹⁵ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 77 : A. Choplin et L. Froger, *Les seigneurs de Couesmes*, RHAM, 1911, p. 188 / VALLEE E., *Dictionnaire topographique...op.cit.* t. 1 p. 255.

¹⁶ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 246, Les auteurs citent les *Liber albus capituli*. P. 72, ch CXXVIII / PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 77 : A. Lottin. Lib. Alb. n°128 p. 72 / ALOUIS V., *Les Couesmes seigneurs... première partie de 1370 à 1508*, *op.cit.* p. 22.

¹⁷ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 77 : G. Fleury, cartulaire de l'abbaye de Perseigne, n° 6 / ALOUIS V., *Les Couesmes... première partie de 1370 à 1508*, *op.cit.* p. 21 / VALLEE E., *Dictionnaire topographique...op.cit.* t. 1 p. 255.

¹⁸ VALLEE E., *Dictionnaire topographique...op.cit.* t. 1 p. 255.

¹⁹ *Etude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 7. Communiquée par les propriétaires actuels / ALOUIS V., *Les Couesmes... première partie de 1370 à 1508*, *op.cit.* p. 24 / VALLEE E., *Dictionnaire topographique...op.cit.* t. 1 p. 255.

²⁰ *Etude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 7. Communiquée par les propriétaires actuels. Les auteurs de cette étude citent le Cartulaire de l'abbaye de Perseigne p 148 / PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 77 : G. Fleury, Cartulaire de l'abbaye de Perseigne, n° 341, p. 190-191.

²¹ *Etude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 7. Communiquée par les propriétaires actuels : Selon les premiers documents du chartrier de Couesmes inventorié en 1701 et l'ouvrage de Victor Alouis (Les Couesmes seigneurs de Lucé et Pruillé²¹...) un certain Brisgaut de Couesmes est seigneur de Couesmes à Ancinnes dès 1370. Il semble être le fils aîné de Brisgaut cité plus haut et de Jeanne de Chaources (dame de Montléart).

Ils eurent un fil prénommé lui aussi Brisgaud de Couesmes²². Il semble que ce dernier ait servi de caution vers 1370, lors d'une transaction entre Amaury de Craon et les Anglais, afin de récupérer trois forteresses près d'Evron²³. Ce dernier épousa en 1370 Marie d'Eschelle, fille de Pierre d'Eschelle seigneur du Grand-Lucé veuve en première nocces d'Hugues de Verneil²⁴ décédé en 1369, tué par les Anglais, après avoir été en procès avec le seigneur de Roisny-sur-Seine qui voulut épouser la même femme²⁵. Par ce mariage Brisegaud fut en possession de grands domaines et ne résida plus à Couesmes. Il lui préféra le château d'Orthe. En 1383, Brisegaud participa comme capitaine à la campagne de Flandre sous le commandement du duc de Berry²⁶. Selon Dom Morice, Brisgaud réalisa une monstre le 24 juillet 1392, lorsque Charles VI vint au Mans²⁷. Le 22 novembre 1384, il fut choisi par la veuve de Louis de France duc d'Anjou et comte du Maine pour devenir capitaine de la ville et du château du Mans²⁸. Le 27 novembre, il devint membre du conseil de la duchesse d'Anjou²⁹. Il est fort probable que Brisgaud fut le seigneur qui fit construire le logis de Couesmes dans son état XIVE siècle. En 1399, il rendit aveu au comte d'Alençon Pierre II pour Couesmes³⁰. Il mourût vers le 18 août 1410, après avoir fait un testament le 9 août 1400³¹. Son épouse lui survécut jusqu'à mai 1422³². Leur fils aîné Charles, hérita entre autre de Coesmes³³. Il épousa avant 1392 Marguerite de Maulevrier, fille de Renaud et Béatrix de Craon³⁴. Il reçut un aveu de Jean Brisoul seigneur du Livet en 1410³⁵. Il mourut vraisemblablement à la bataille d'Azincourt le 24 octobre 1415 aux côtés de son suzerain Jean Ier duc d'Alençon³⁶. Leur fils Charles, était lui aussi un militaire sous les ordres de Jean de Tucé. Il fut fait prisonnier par les Anglais lorsque ces derniers firent le siège du Mans en 1418 sous le commandement du comte de Cornouaille³⁷. Ainsi Charles de Coesmes fut conduit en Angleterre d'où il revint en 1422 après avoir engagé pour sa rançon les seigneuries du Grand-Lucé et de Pruillé-L'Eguille³⁸. Sa grand-mère Marie d'Eschelle le remplace dans les divers actes de ses seigneuries³⁹. Dans les mêmes moments il épousa la sœur du Maréchal de Rieux, se nommant Marguerite⁴⁰. Le contrat de mariage fut signé le 20 mai 1423. Il semble que le 15 janvier 1454, Charles de Couesmes rendit aveu pour sa terre de Couesmes au duc Jean II d'Alençon⁴¹. Le 25 avril 1460, le bailli du Saosnois confirma le droit de haute justice en la terre de Coesmes⁴². Il mourut en 1466, âgé d'environ soixante-quinze ans⁴³. Il laissa un fils, François qui épousa en 1449 Jehanne Turpin de Crissé, fille d'Antoine et d'Anne de Grésille⁴⁴. Ce dernier reçut une déclaration des biens et revenus de l'église de Villaines-sous-Lucé en 1466⁴⁵. Puis il fut nommé conseiller du roi et servit ainsi successivement Louis XI et Charles VIII⁴⁶.

²² CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 247 / ALOUIS V., *Les Coesmes seigneurs... première partie de 1370 à 1508, op.cit.* p. 115 et 122.

²³ LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 142.

²⁴ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 247 / ALOUIS V., *Les Coesmes seigneurs de Lucé et de Pruillé*, 2^{ème} partie, in-8, p.106 / ALOUIS Victor, *Les Coesmes... première partie de 1370 à 1508, op.cit.* p. 14.

²⁵ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 7. Communiquée par les propriétaires actuels. ADS 4 F 5 / PORTENEUVE Véronique, *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 77 : B. de Broussillon, Documents inédits, RAHM, Tome V, Le Mans, 1905, p. 162. Au XIVE siècle, la seigneurie du Grand Lucé passe aux mains de la famille de Couesmes par alliance avec la famille d'Eschelle.

²⁶ ALOUIS Victor, *Les Coesmes... première partie de 1370 à 1508, op.cit.* p. 30.

²⁷ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 30 : DOM MORICE, Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne.

²⁸ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 7. Communiquée par les propriétaires actuels. / PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 77 : A. Ledru, Le Maine sous Charles VI, Province du Maine, 1931, p. 247.

²⁹ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 7. Communiquée par les propriétaires actuels. Les auteurs de cette étude citent le Chartrier du Grand Lucé conservé aux ADS.

³⁰ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 247, Les auteurs citent les archives du château du Grand-Lucé. / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 8. Communiquée par les propriétaires actuels.

³¹ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 8. Communiquée par les propriétaires actuels / ALOUIS V., *Les Coesmes... première partie de 1370 à 1508. op.cit.* p. 118-126.

³² CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 247.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.* / ALOUIS V., *Les Coesmes... première partie de 1370 à 1508*, p.133 et B. de Broussillon, *Maison de Craon*, in-8, t.II p.129 / ALOUIS V., *Les Coesmes... première partie de 1370 à 1508, op.cit.* p. 133-134.

³⁵ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 78 : A. Choplin, Histoire d'Ancinnes, p. 183.

³⁶ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 247 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 8. Communiquée par les propriétaires actuels / ALOUIS Victor, *Les Coesmes... première partie de 1370 à 1508, op.cit.* p. 140.

³⁷ ALOUIS V. : *Les Coesmes seigneurs de Lucé et de Pruillé*, 1^{ère} partie, in-8, p.149.

³⁸ Selon l'*Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 8. Communiquée par les propriétaires actuels. Il s'agirait plutôt de la terre de Bourgon.

³⁹ ALOUIS V., *Les Coesmes... première partie de 1370 à 1508, op.cit.* p. 143-144.

⁴⁰ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 247 / ALOUIS V., *Les Coesmes... première partie de 1370 à 1508, op.cit.* p. 154.

⁴¹ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 9. Communiquée par les propriétaires actuels.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 249 / ALOUIS V., *Les Coesmes... première partie de 1370 à 1508, op.cit.* p. 241-242.

⁴⁵ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 78 : A. Choplin, Histoire d'Ancinnes, d'après les archives du château de Courtillolles.

⁴⁶ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 9. Communiquée par les propriétaires actuels.

Il apparaît dans les sources notamment le 22 mars (ou 20 mars) 1469 lorsqu'il rendit aveu à François de Laval, baron du Saosnois. Il est alors cité comme seigneur de Lucé et d'Orthe. Il déclara dans cet acte avoir droit de haute, moyenne et basse justice⁴⁷. On le trouve une nouvelle fois le 13 juin 1475 dans un aveu qui lui fut rendu par Jacques Seigneur. On le trouve ensuite dans un acte royal où il fut exempté de service féodal à partir de 1474, sans doute pour raison de santé⁴⁸. En tant que conseiller du roi, il eut notamment à surveiller en 1479, la monstre des francs-archers du Maine⁴⁹. En 1485, il conserva encore ses fonctions de conseiller et de chambellan, mais aussi « de chevaucheur d'escuyrie du Roy »⁵⁰. Comme ses ancêtres proches, il ne résida pas à Coesmes, mais au château du Grand-Lucé⁵¹. Il décéda en 1488 à l'âge de soixante-quatre ans⁵². Son fils aîné Nicolas lui succéda dans ses nombreuses seigneuries et en sa charge de conseiller chambellan du roi⁵³. Il épousa Madeleine de Chources fille de Jehan seigneur de Malicorne et de Marie de Vivonne⁵⁴. Voulant conserver les terres de son père, il fut néanmoins obligé d'abandonner à sa sœur et à son frère une partie du domaine. La seigneurie de Coesmes revint à son frère Jehan le 5 avril 1489⁵⁵. Ce dernier devint curé de Mezières⁵⁶, mais dans les sources, Nicolas se fait toujours mentionner comme le seigneur de Coesmes entre le 19 juillet 1490⁵⁷ et le 26 juin 1506⁵⁸. Quoiqu'il en soit à la mort de Jehan en mars 1513⁵⁹, la seigneurie revint au fils de Nicolas, Charles né en 1485, qui se fit lui aussi nommer seigneur de Coesmes, chevalier seigneur de Lucé à partir du 20 décembre 1509⁶⁰. Dès son plus jeune âge ce dernier évolua à la cour « Nourry chez le Roy » comme page de Louis XII, et fut élevé avec le jeune François comte d'Agoulême et futur roi de France⁶¹. Il prit part ensuite aux guerres d'Italie, dans la compagnie de Louis II seigneur de La Trémoille⁶² sous Louis XII et sous François Ier. En 1507, il suivit le seigneur de La Trémoille lors du siège de Gênes⁶³, puis le 14 mai 1509, il participa à la bataille près d'Agnadel avec Bayard, La Trémoille, d'Alègre, La Palice où les vénitiens furent défaits⁶⁴. Charles de Couesmes fut armé chevalier après cette victoire⁶⁵. Il aurait aussi participé à la bataille de Ravenne⁶⁶ et celle de Marignan⁶⁷. Pendant les campagnes d'Italie, les terres de Couesmes furent gérées par la mère de Charles et par Pierre de la Gareloye son procureur. Ce dernier représenta Charles lors d'un procès qui opposa le seigneur de Coesmes à Jacques Tahureau, lieutenant général ordinaire du pays du Maine qui prétendit que Charles n'eut aucun droit de « scel à contrat ». Mais une sentence du 9 mai 1516, confirma le droit de tabellionage en l'étendue de Coesmes⁶⁸. Le 22 décembre 1519, il rendit aveu à Charles, duc d'Alençon, comte du Perche et vicomte de Beaumont pour son lieu de Coesmes. Il déclara dans cet acte avoir droit de haute, moyenne et basse justice⁶⁹. En 1520, il épousa Jeanne d'Harcourt, âgée de douze ans, fille aînée de François seigneur de Bonnéttable et d'Anne de Saint-Germain⁷⁰. En 1521, il reçut le commandement de la milice criarde et fuyarde des francs-archers⁷¹.

⁴⁷ ADS 20 J 131 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 9. Communiquée par les propriétaires actuels.

⁴⁸ ALOUIS V., *Les Couesmes... première partie de 1370 à 1508*, op.cit. p. 255.

⁴⁹ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », op. cit. p. 249 / ALOUIS V., *Les Couesmes... première partie de 1370 à 1508*, op.cit. p. 256.

⁵⁰ ALOUIS Victor, *Les Couesmes... première partie de 1370 à 1508*, op.cit. p. 257.

⁵¹ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », op.cit. p. 249.

⁵² CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », op.cit. p. 249.261 / ALOUIS V., *Les Couesmes... première partie de 1370 à 1508*, op.cit. p. 261.

⁵³ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 10. Communiquée par les propriétaires actuels.

⁵⁴ ALOUIS Victor, *Les Couesmes... première partie de 1370 à 1508*, op.cit. p. 250.

⁵⁵ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », op.cit. p. 249 / ALOUIS V., *Les Couesmes... première partie de 1370 à 1508*, op.cit. p. 266

/ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 10. Communiquée par les propriétaires actuels.

⁵⁶ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », op.cit. p. 250.

⁵⁷ PORT ENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 78 : Le 19 juillet 1490 son fils Noble et puissant seigneur Nicolas de Couaismes (Il épousa Madeleine de Chourses de la maison de Malicorne) escuyer seigneur dudit lieu de Lucé, confirme une donation à l'abbaye de Perseigne dans A. Choplin, Histoire d'Ancinnes, p. 183.

⁵⁸ ADS E 305.

⁵⁹ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », op.cit. p. 250 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, op.cit. p. 52 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 10. Communiquée par les propriétaires actuels.

⁶⁰ ADS E 305.

⁶¹ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 10. Communiquée par les propriétaires actuels / ADS E 305 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*. Op.cit. p. 7-8.

⁶² GUY A., *Etude historique sur Bonnéttable depuis son origine jusqu'à nos jours*, Imprimerie Prevost-Guillemain, Bonnéttable, 1895, p. 29 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, op.cit. p. 7 et 16.

⁶³ GUY A., *Etude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 29.

⁶⁴ ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, op.cit. p. 16 et 19.

⁶⁵ GUY A., *Etude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 32.

⁶⁶ ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, op.cit. p. 20.

⁶⁷ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », op. cit. p. 250 / PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 78 / A. Choplin, Histoire d'Ancinnes, p. 183 d'après les archives de Lucé.

⁶⁸ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 10. Communiquée par les propriétaires actuels / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, op.cit. p. 73.

⁶⁹ ADS 20 J 131 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 11. Communiquée par les propriétaires actuels.

⁷⁰ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », op.cit. p. 250 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 12. Communiquée par les propriétaires actuels / GUY A., *Étude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 41 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, op.cit. p. 78 / LEDRU A., *Bonnéttable autrefois Malestable*, Benderitter, Le Mans, 1914, p. 34.

⁷¹ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », op.cit. p. 250 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 12. Communiquée par les propriétaires actuels / GUY A., *Étude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 47.

N'ayant pas su tenir ses troupes qui s'étaient rendues coupables des pires excès dans le Maine et l'Anjou, Charles s'attira les foudres du pouvoir royal et fut emprisonné au « petit-chastelet » à Paris pendant sept mois. Compte-tenu des services rendus lors des guerres d'Italie et suite aux supplications de la famille de Coesmes, François Ier accorda à Charles des Lettres de rémission⁷². Le 1^{er} novembre 1523, mourut l'épouse de Charles qui ne s'en était guère occupé et dont l'enfant ne survécut pas non plus⁷³. Charles de Couesmes décida alors d'épouser sa belle-sœur Gabrielle d'Harcourt, petite sœur de Jeanne sa défunte femme. L'entremetteur fut un homme de confiance de Charles et répondait au nom de Pierre de Bernay. Ce dernier, « licencié ès lois et avocat en la cour de parlement » fut seigneur du lieu de L'Aunay (ou La Grande Maison) à Lombron⁷⁴. Anne de Saint-Germain, mère de Jeanne et Gabrielle refusa cette union. Charles de Coesmes n'hésita donc pas à enlever Gabrielle le 28 décembre 1523⁷⁵ et s'enfuit en Lorraine⁷⁶ après s'être marié dans la clandestinité à Challes en quittant Bonnéttable. La famille de Gabrielle intenta un procès à Charles avec l'appui de François Ier. Le seigneur de Couesmes fut alors condamné à mort par contumace pour le rapt et le viol de Gabrielle⁷⁷. Alors qu'ils se dirigèrent vers Metz, Charles et Gabrielle furent interceptés par une troupe d'hommes armés qui ramenèrent Gabrielle en France⁷⁸. Madeleine de Chources, mère de Charles de Couesmes fit intervenir la régente (pendant la captivité du roi) Louise de Savoie, mère de François Ier afin d'obtenir une nouvelle fois des Lettres de rémission pour son fils, afin qu'il puisse rentrer en France⁷⁹. De l'union légitimée de Charles et Gabrielle en 1525 par le Souverain Pontife, naquirent Renée en 1527 et Louis en 1530⁸⁰. Il semble que le 2 mars 1528, Charles fut présent à Couesmes lorsqu'il nomma le « lieutenant bailly et chastellain en la terre et chastellenie de Bonnéttable et greffier dans la seigneurie de Convoise noble homme Jehan de l'Espinay écuyer sieur de Saint-Thibault par acte donné à Couesmes le second jour de mars [l'an 1528] »⁸¹. On le trouve encore entre 1529 et 1530 dans un compte rédigé par Jehan Prévost, receveur de Couesmes. Charles serait alors présent en janvier 1529 pour surveiller la restauration de Couesmes⁸². Charles mourut le 7 mai 1543⁸³. Gabrielle se remaria avec Marin Le Vayer en 1545, sieur de Pescheray⁸⁴, du Petit Pescheray à Thorigné-sur-Duë⁸⁵, de La Cour à Saint-Hilaire-le-Lierru et du Logis de Cœur à Saint-Hilaire-le-Lierru⁸⁶. Gabrielle rendit aveu pour la seigneurie de Coesmes à Françoise d'Alençon, baronne du Sonnois le 4 juin 1543 au nom de ses enfants mineurs⁸⁷. À partir du 15 juin 1547, apparaît Louis de Coesmes qui donna alors à bail le domaine à Jean Testedoux devant maître Claude Boreau et Pierre de Prella notaire au châtelet de Paris⁸⁸. Tout comme ses ancêtres, Louis fut également militaire et servit comme guidan dans la compagnie de Louis de Bueil comte de Sancerre. Il assura à plusieurs reprises la lieutenance générale au pays du Maine et du Perche au nom du roi en l'absence d'Henri de Bourbon duc de Montpensier⁸⁹.

⁷² CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 250 / ALOUIS V., *Les Coesmes seigneurs de Lucé et de Pruillé*, 2^{ème} partie, in-8, p. 106 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 13. Communiquée par les propriétaires actuels/ ALOUIS V., *Les Coesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 105-109.

⁷³ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op. cit.* p. 250 / ALOUIS V., *Les Coesmes seigneurs de Lucé et de Pruillé*, 2^{ème} partie, in-8, p. 127 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 13. Communiquée par les propriétaires actuels/ GUY A., *Étude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 47 / ALOUIS V., *Les Coesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 129-130 / LEDRU A., *Bonnéttable autrefois... op. cit.* p. 34.

⁷⁴ ALOUIS V., *Les Coesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 138-141 / Plaquette de la ville de Lombron, introduction par M-P. CLEACH, maire et conseiller municipal / DELMAS Y., « Lombron : géographie, population, histoire et patrimoine », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 2002, p. 85-86. Voir volume du canton de Montfort-le-Gesnois, commune de Lombron, La Grande Maison.

⁷⁵ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 250 / GUY A., *Étude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 54 et 55 / ALOUIS V., *Les Coesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 138-141 / LEDRU A., *Bonnéttable autrefois... op. cit.* p. 34.

⁷⁶ ALOUIS Victor, *Les Coesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 141, 145 et 151.

⁷⁷ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 250 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 13. Communiquée par les propriétaires actuels / GUY A., *Étude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 56 et 57.

⁷⁸ GUY A., *Étude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 58 / ALOUIS V., *Les Coesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 154-155.

⁷⁹ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 252 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 13. Communiquée par les propriétaires actuels / GUY A., *Étude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 60 / ALOUIS V., *Les Coesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 197-201.

⁸⁰ GUY A., *Étude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 63 / ALOUIS V., *Les Coesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 204, 229 et 239 / LEDRU A., *Bonnéttable autrefois...op. cit.* p. 34.

⁸¹ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 13. Communiquée par les propriétaires actuels : Chartrier de Lucé.

⁸² *Ibid.* Voir ADS Chartrier de Lucé 11 J 42 / PORT ENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 78 : A. Choplin, Histoire d'Ancinnes, p. 191.

⁸³ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 253.

⁸⁴ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 13. Communiquée par les propriétaires actuels/ GUY A., *Étude historique sur Bonnéttable...op.cit.* p. 66 / ALOUIS V., *Les Coesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 261 / LEDRU A., *Bonnéttable autrefois...op. cit.* p. 36.

⁸⁵ Voir volume du canton de Bouloire, commune de Thorigné-sur-Duë, Le Petit Pescheray.

⁸⁶ Voir volume du canton de Tuffé, commune de Saint-Hilaire-le-Lierru, La Cour et Le Logis de Cœur.

⁸⁷ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 253 / ALOUIS V. *Les Coesmes seigneurs de Lucé et de Pruillé*, 2^{ème} partie, in-8, p. 259 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 14. Communiquée par les propriétaires actuels / ALOUIS Victor, *Les Coesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 259.

⁸⁸ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 14. Communiquée par les propriétaires actuels.

⁸⁹ *Ibid.*

À partir du 10 mars 1553⁹⁰, nous trouvons donc Louis de Coesmes, chevalier, vicomte de Saint-Nazaire et de Grilemont, baron de Lucé et seigneur de Coesmes. Il rend alors aveu à Antoine duc de Vendôme, d'Alençon et de Beaumont, pour son lieu de Coesmes. Il déclara dans cet acte avoir droit de haute, moyenne et basse justice. Il épousa vers 1545, Anne de Pisseleu fille d'Adrien et de Charlotte d'Ailly, nièce d'Anne de Pisseleu, favorite de François Ier⁹¹. On le trouve une nouvelle fois dans le procès-verbal des assises de la châtellenie de Coesmes datant du 6 novembre 1558⁹². On y apprend qu'il fut lieutenant de cinquante hommes d'armes de l'ordonnance du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre⁹³. Puis, il apparaît sur un autre acte concernant les assises de la châtellenie de Coesmes datant du 16 novembre de la même année. Entre 1558 et 1562, il fut à l'armée y servant les catholiques sous la direction du duc de Guise⁹⁴. Il décéda en 1562, suite à ses blessures reçues lors du siège d'Orléans le 12 février⁹⁵. Anne de Pisseleu, veuve de Louis obtint la garde de ses enfants mineurs. Cette dernière fut alors une adepte des principes de la Réforme et répandit dès 1558 les idées du culte protestant à Bonnétable, Mamers et Bellême⁹⁶. Anne de Pisseleu vendit au nom de ses enfants le 10 octobre 1566, La Petite Brosse⁹⁷. De l'union de Louis et Anne naquirent Jean et Jeanne. Jean épousa le 13 décembre 1573 Françoise de Maridort⁹⁸, connu plus tard sous le nom de « Dame de Montsoreau » fille d'Olivier et d'Anne de Matignon dame d'honneur de Jeanne d'Albret reine de Navarre, qu'il laissa veuve le 23 novembre 1574⁹⁹. Il fut gentilhomme de la chambre du roi et assista au siège de Domfront en 1574 sous les ordres du maréchal de Matignon, l'oncle de sa femme. A cette occasion, il commanda un régiment d'infanterie¹⁰⁰. Puis, il mourut suite à une blessure reçue lors de l'assaut de la ville de Lusignan au fort de La Vacherie¹⁰¹. La seigneurie de Couesmes revint à sa sœur Jeanne qui fut « damoiselle de la Roynne »¹⁰². La même année, elle épousa Ludovic de Montafié, chevalier de l'ordre du roi¹⁰³, dont elle eut Anne et Suzanne¹⁰⁴. Ce dernier s'acquitta du droit de rachat de la terre de Couesmes le 25 septembre 1575¹⁰⁵. Son premier époux décéda le 7 octobre 1577¹⁰⁶. Elle se remaria avec François de Bourbon, prince de Conty, fils de Louis et d'Éléonor de Roye¹⁰⁷. N'ayant pas eu d'enfants de cette union, les deux filles issues du premier mariage devinrent héritières de Couesmes en 1601¹⁰⁸.

⁹⁰ ADS 20 J 131.

⁹¹ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op. cit.* p. 253 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op. cit.* p. 281 et 283 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 15. Communiquée par les propriétaires actuels / GUY A., *Étude historique sur Bonnétable...op.cit.* p. 66 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 281-283 / LEDRU A., *Bonnétable autrefois...op. cit.* p. 36.

⁹² ADS 20 J 131.

⁹³ Ou de la chambre de monseigneur le duc d'Anjou frère du roi et futur Henri III selon l'*Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 15. Communiquée par les propriétaires actuels / LEDRU A., *Bonnétable autrefois... op. cit.* p. 36.

⁹⁴ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 253.

⁹⁵ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 253 / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 15. Communiquée par les propriétaires actuels / GUY A., *Étude historique sur Bonnétable...op.cit.* p. 69 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 297 / LEDRU A., *Bonnétable autrefois...op. cit.* p. 37.

⁹⁶ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 15. Communiquée par les propriétaires actuels / LEDRU A., *Bonnétable autrefois...op. cit.* p. 38.

⁹⁷ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 15. Communiquée par les propriétaires actuels : Chartrier de Couesmes, archives privées du château de Louvigny.

⁹⁸ *Ibid.* Dans ce document il est avancé que Jean épouse Françoise de Maridort par contrat le 25 novembre 1573 et religieusement le 23 mai 1574 / GUY A., *Étude historique sur Bonnétable...op.cit.* p. 71 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 295, 298 et 303 / LEDRU A., *Bonnétable autrefois... op. cit.* p. 38.

⁹⁹ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 253 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 303 et 306. Voir le présent volume, commune de Bourg-le-Roi, Maridort. / *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 15. Communiquée par les propriétaires actuels. Il est indiqué dans ce dernier document que Jean est décédé le 25 décembre 1574.

¹⁰⁰ LEDRU A., *Bonnétable autrefois...op. cit.* p. 39.

¹⁰¹ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 253 / GUY A., *Étude historique sur Bonnétable...op.cit.* p. 72 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 298 et 314. Brantôme narrât cet épisode : « Pour ceste conquête de la Basse-Normandie, furent faictz maistres de camp trois ensemble d'une vollée, MM. De Bussy, de Lussé et Lavardin, chascun de quatre compagnies seulement, braves certes, comme leurs effectz l'ont monstré ; et le roy Charles n'eust sceu faire meilleure élection ; aussi qu'il en avoit nourry deux Bussy et Lussé, gentilzhommes de hautes maisons, riches et bien accomplys en tout. Lussé fut tué devant Lusignan, à l'assaut de La Vacherie, où il fit très bien (23 novembre 1574), car luy et M. de Bussy s'estans tous deux à l'envy precipitez dans le retranchement, luy fut tué, dont ce fut grand dommage, et Bussy blessé à mort, dont depuis il alla plus de six mois à potance ». *Œuvres de Brantôme*, t. V, p. 361. Éditions de la Société de l'histoire de France / LEDRU A., *Bonnétable autrefois... op. cit.* p. 39.

¹⁰² ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 313. L'auteur cite un document conservé à la BNF : Pièces originales, t, 877, de Couesmes, 19, 707, cote 3.

¹⁰³ ADS 11 J 42.

¹⁰⁴ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 253 / GUY A., *Étude historique sur Bonnétable...op.cit.* p. 71 et 72 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 312 / LEDRU A., *Bonnétable autrefois... op. cit.* p. 40.

¹⁰⁵ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 15. Communiquée par les propriétaires actuels : ADS Chartrier de Lucé 11 J 42.

¹⁰⁶ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 253 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601*, *op.cit.* p. 313 / GUY A., *Étude historique sur Bonnétable...op.cit.* p. 78. Il est cité comme chevalier de l'Ordre de Jérusalem.

¹⁰⁷ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op.cit.* p. 253 / GUY A., *Étude historique sur Bonnétable...op.cit.* p. 80 / LEDRU A., *Bonnétable autrefois... op. cit.* p. 41.

¹⁰⁸ CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *op. cit.* p. 253.

Une autre version indique que suite à une transaction du 16 mars 1578 entre les héritiers et la veuve de Jean de Coesmes, la seigneurie fut abandonnée en usufruit à Françoise de Maridort pour solder son droit de douaire¹⁰⁹. En 1576, Françoise épousa en secondes noces Charles de Chambes¹¹⁰, comte de Montsoreau et de Pont-Château. Mais Françoise entretint une liaison adultère avec Louis de Clermont sieur de Bussy et d'Amboise. Lorsque Charles de Chambes se rendit compte de cette situation il fit poignarder les deux amants dans la nuit du 17 au 18 août 1579 (mais certains auteurs indiquent également qu'elle fut toujours vivante en 1613, lorsqu'elle accueillit Marie de Médicis à Angers)¹¹¹. Cette histoire inspira le roman d'Alexandre Dumas père ayant pour titre *La Dame de Montsoreau*. Entre 1578 et 1620, Françoise de Maridort fut à plusieurs reprises en procès avec la famille héritière de Couesmes dont François de Bourbon et Anne de Montafié la fille issue du premier mariage de Jeanne de Couesmes¹¹².

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Cour et hébergement	22 mars 1469	ADS 20 J 131
Terre et lieu	13 juin 1475	ADS 20 J 131
Manoir / Hébergement	22 décembre 1519	ADS 20 J 131
Terre et seigneurie	Août 1540	ADS 18 J 597
Manoir / Hébergement	10 mars 1553	ADS 20 J 131
Maison seigneuriale	6 novembre 1558	ADS 20 J 131
Maison seigneuriale	16 novembre 1558	ADS 20 J 131
Seigneurie lieu et manoir seigneurial	26 septembre 1575	ADS 11 J 42
Châtellenie, terre et seigneurie / grand corps de logis seigneurial / maison seigneuriale	23 mai 1618	ETUDE PREALABLE
Terre fief et seigneurie et chastellenie	18 février 1630	ETUDE PREALABLE
Château	25 novembre 1658	ETUDE PREALABLE
Terre seigneurie et châtellenie / château	28 juin 1700	ETUDE PREALABLE
Châtellenie	Début du XVIIIe	ADS 20 J 131
Château	23 avril 1716	ETUDE PREALABLE
Château et manoir	28 août 1739	ADS 20 J 131
Château et manoir	15 juin 1740	ADS 20 J 131
Château / grand corps de logis	20 décembre 1788	ETUDE PREALABLE
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans l'aveu rendu au comte de Montfort le 22 mars 1469, il apparaît que le logis de Coesmes est agrémenté d'une cour avec cloisons et douves. On y dénombre aussi des plesses et garennes, ainsi qu'un étang. L'aveu rendu le 22 décembre 1519 au duc d'Alençon, est quasi similaire au précédent. Si la cour, les cloisons, les douves, les plesses et garennes (à connins) et l'étang y sont toujours inscrits, on peut alors y ajouter une chapelle. Celui du 10 mars 1553 rendu au duc de Vendôme et d'Alençon n'apporte pas plus d'éléments que ceux déjà énoncés si ce n'est que la garenne à connins est défensable. Suite au procès qui oppose Françoise de Maridort et Anne de Montafié, il est indiqué que Couesmes se compose d'un grand corps de logis seigneurial où il y a trois salles basses et trois chambres hautes avec des garde-robes et des greniers au-dessus. Les dépendances comportent des écuries, un colombier à pigeons situés dans la grande cour de Couesmes. Dans la basse cour se trouve une petite maison de métayer, avec une grange, des étables et deux petits jardins. Le tout est entouré des vieilles murailles et de fossés. À l'extérieur se trouve une garenne closes à haies et fossés. Le 25 novembre 1658, la princesse de Carignan et la duchesse de Nemours font une estimation de la terre de Couesmes. On y apprend que le château est composé d'un grand corps de logis à deux étages.

¹⁰⁹ *Etude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 15 et 16. Communiquée par les propriétaires actuels / Il s'agit de la fille d'Olivier de Maridort seigneur de Maridort à Bourg-le-Roi. Voir le présent volume, commune de Bourg-le-Roi, Maridort.

¹¹⁰ JOUIN F., *Bourg-le-Roi, ...op.cit.* p. 283 / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601, op.cit.* p. 316-317.

¹¹¹ JOUIN F., *Bourg-le-Roi, ...op.cit.* p. 283 / GUY A., *Etude historique sur Bonnetable...op.cit.* p. 73. Il était chevalier des Ordres du roi, gouverneur d'Auvergne, de Paris, du Dauphiné, chevalier du Saint-Esprit / ALOUIS V., *Les Couesmes... deuxième partie de 1508 à 1601, op.cit.* p. 318 / LEDRU A., *Bonnetable autrefois... op. cit.* p.40.

¹¹² *Etude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 16. Communiquée par les propriétaires actuels.

À gauche se trouve une grande salle et à droite une grande chambre avec un cabinet à côté. Une autre chambre se trouve au bout et comporte une porte donnant dans la cour. À gauche de la salle se trouve une cuisine avec dépense d'un étage. Au-dessus de la salle et de la chambre se trouvent des pièces identiques avec cabinets, le tout surmonté par un grenier. L'escalier qui dessert le logis est en pierre. En ce qui concerne les dépendances, une chapelle se trouve à gauche de l'entrée de la cour. À côté de la chapelle se trouve une écurie avec deux cheminées à chaque bout. La cour est close de murailles avec un portail pour y accéder. Un petit colombier se trouve au dessus. La basse cour comporte toujours une maison pour le métayer avec des granges et deux étables se situant au bout de ce dernier logement. Les jardins sont enclos d'un fossé sec, et l'on trouve aussi une garenne. L'état des lieux du 23 avril 1716, donne quelques précisions complémentaires sur les dépendances. Il y est cité la boulangerie, une chambre nommée le pressoir, la chapelle et une chambre nommée la fauconnerie. Dans l'aveu rendu à Louis XV, le 28 août 1739, le seigneur de Coesmes déclare avoir dans sa cour, une chapelle, des cloisons, des douves où il y avait autrefois des portes, des plesses, des garennes et un étang étant de présent en pré. Il est en de même pour l'autre aveu rendu à Louis XV le 15 juin 1740.

Sources

- ADS E 305** : 1499-1615 : Déclarations rendues à Nicolas et Charles de Couesmes et à François d'Averton.
ADS 7 F 88 : Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang, tome Ier.
ADS 11 J 42 : Chartier du Grand-Lucé : 1455-1575 : Seigneurie de Coesmes-Quittances et mandements adressés au receveur (1455-1544). Frais de la saisie opérée par le roi en raison des droits de rachat dus à la baronnie de Sonnois (1575).
ADS 18 J 597 : Fonds Paul Cordonnier.
ADS 20 J 131 : 1469-1740 : Chartier de Courtilloles : Fief de Chaigné et d'Ecouvé, hommage et aveu rendus à la châtellenie de Couesmes (1475, 1679, XVIIIe siècle). Aveux rendus par la châtellenie de Coesmes à la baronnie de Saosnois (1469-1558, 1739-1740), extraits des registres des assises de la châtellenie de Coesmes (1558-1610, 1738).

Bibliographie

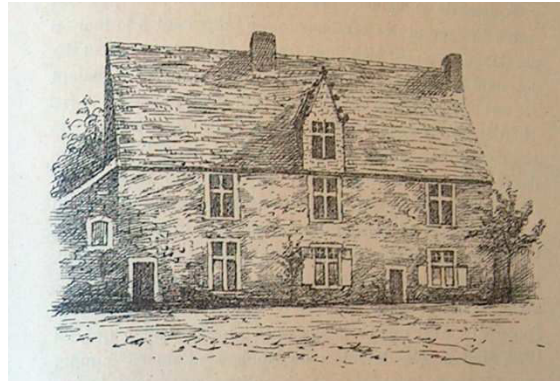
- ALOUIS V.**, *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé première partie de 1370 à 1508*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1884.
ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé deuxième partie de 1508 à 1601*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1888.
CHARTON G., *Note de présentation de l'analyse de la charpente du manoir de Couesmes*, 25 juin 2004.
CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 44-45.
CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1911, p. 186-208 et 237-261.
DELMAS Y., « Lombron : géographie, population, histoire et patrimoine », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 2002, p. 85-86.
Etude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes. Communiquée par les propriétaires actuels.
GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires de la commune de Torcé-en-Vallée et des environs*, 1937, p. 256-259 et 266.
GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5, 53 et 53 (a).
GUY A., *Etude historique sur Bonnétable depuis son origine jusqu'à nos jours*, Imprimerie Prevost-Guillemain, Bonnétable, 1895, p. 28 à 95.
HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d' Annie Renoux, 1998, p. 213.
HUNOT J-Y. (service archéologique départemental de Maine-et-Loire), *Le manoir de Couesmes à Ancinnes : Notes et remarques sur la charpente du logis*, 20 octobre 2008.
LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 142.
LEDRU A., *Bonnétable autrefois Malestable*, Benderitter, Le Mans, 1914, p. 33-43.
LEVACHER-RENOULT L., *Torcée-en-Vallée, domaine de La Tour et de Notre-Dame*, Atelier Raymond Crès, Bonnétable, 1983, p. 54-61.
MINISTERE DE LA CULTURE, *Manoir de Coesmes*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 2005.

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 76-78.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 61 et 67

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 255.

Documents iconographiques



ADS 18 J 597 : Fonds Paul Cordonnier.

et CHOPLIN A. / FROGER L., « Ancinnes », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1911, p. 245

Canton de Saint-Paterne

Arçonnay

La Chapelle



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1819 au 1/2500 commune d'Arçonnais section B des Tibaudières, cote PC 006 003

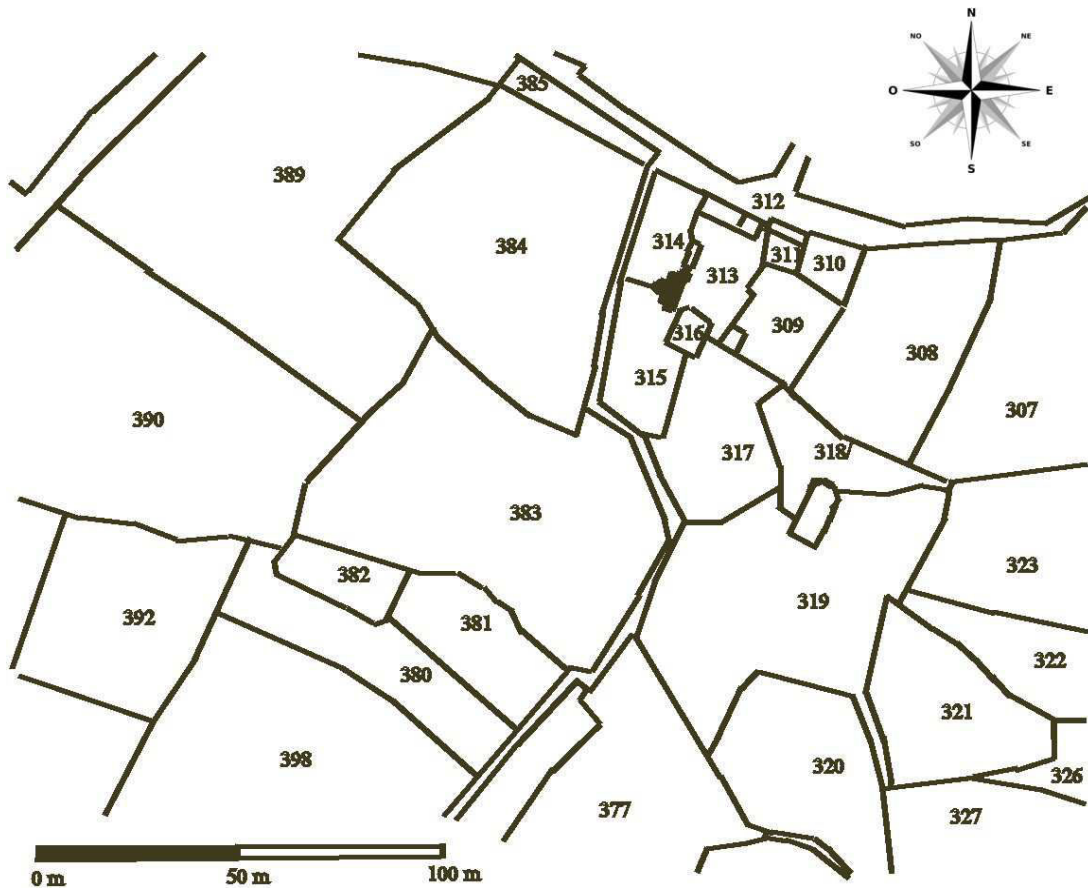
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 431500, 39 m y = 2379770, 64 m

Le site de La Chapelle est implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 171 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant Le Ruisseau de Gesnes et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1778, 07
Logis / cours d'eau	1857, 16
Logis / espace boisé	275, 17

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

307 : ?	323 : ?
308 : ?	326 : ?
309 : ?	327 : ?
310 : ?	377 : ?
311 : ?	380 : ?
312 : ?	381 : ?
313 : ?	382 : ?
314 : ?	383 : ?
315 : ?	384 : ?
316 : ?	385 : ?
317 : ?	389 : ?
318 : ?	390 : ?
319 : ?	392 : ?
320 : ?	398 : ?
321 : ?	
322 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : Fin XVe- début XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, chaînage d'angle en granit, encadrement des ouvertures en pierre en granit, bois et terre cuite.

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 26 mars 2011.

Etat de conservation : Logis restauré récemment. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le Moyen Age. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Les souches de cheminée ne sont pas d'origine. Des lucarnes ont été percées sans doute vers le XVIIIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture inclinée, de rampants, d'une corniche, de fenêtres à croisée, de fenêtres à traverse, d'ouvertures chanfreinées dont certaines ont conservé leurs grilles, d'une porte surmontée d'un accolade et d'un écu armorié, d'une tour d'escalier ronde, d'une évacuation pour les eaux usées, de quatre cheminées engagées à hotte droite, d'un évier, d'un escalier en vis en granit et de portes chanfreinées

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15,40 m	7 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Oui	2	Tuiles

La façade orientale est rythmée aujourd'hui par onze ouvertures : trois lucarnes du XVIIIe siècle, trois fenêtres à croisée, deux fenêtres à traverse, une fenêtre chanfreinée protégée par des grilles, deux portes chanfreinées dont l'une d'elles est ornée d'une accolade avec un écu armorié. Outre la tour, la façade ouest comporte quatre fenêtres chanfreinées. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Ouverture chanfreinée
Façade est	2 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : rez-de-chaussée
Façade ouest		1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage	

Intérieur

Le logis a conservé son organisation d'origine. Nous y trouvons deux pièces au rez-de-chaussée et deux pièces à l'étage. Elles sont toutes à feu. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Evier
Escalier en vis	Du 0 au comble		
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	
Cuisine	Rez-de-chaussée	1	1
Chambre principale	Étage	1	
Chambre 2	Étage	1	

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	241 cm	130 cm	190 cm
Ancienne cuisine	241 cm	130 cm	190 cm
Chambre située au-dessus de la grande salle	241 cm	90 cm	190 cm
Chambre située au-dessus de la cuisine	141 cm	174 cm	106 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	123 cm	18 cm	45 cm

Intérêt du site

Le logis de La Chapelle comporte toutes les caractéristiques d'une maison seigneuriale. En effet, ce bâtiment rectangulaire composé à l'origine de quatre pièces est desservi par une tour d'escalier ronde hors-œuvre centrée se situant sur la façade arrière. La présence des fenêtres à croisée, des fenêtres à traverse et des petites ouvertures chanfreinées



dont certaines ont conservé leurs grilles sont d'autres éléments significatifs de la fonction de la maison. On entre dans le logis par une porte chanfreinée ornée **d'une accolade comportant en son centre un écu armorié**. À l'intérieur il semble



assez aisé de définir la fonction de chaque pièce. La pièce de droite au rez-de-chaussée doit être **la cuisine car elle comporte un évier** dont l'évacuation des eaux usées est encore visible à



l'extérieur sur la façade arrière. Cette même pièce comporte aussi **une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau de pierre repose sur deux corbeaux moulurés**. La pièce de gauche comporte une cheminée



quasi identique, si ce n'est un plus grand soin apporté à la hotte constituée de grosses pierres de taille, contrairement à la cheminée précédente dont les petites pierres sont encore visibles. Cette seconde salle devait être la salle de réception. **On accède à l'étage par un escalier en vis de pierre logé dans la tour**. Cette dernière est constituée de marches gironnées formant noyau. Ce dernier repose sur un socle sculpté dans le goût gothique. L'escalier est tournant à gauche. A l'étage la chambre de droite surmontant la grande salle comporte **une cheminée quasi identique à celle du rez-de-chaussée** et sa hotte est constituée elle aussi de grosses pierres de taille. L'autre chambre comporte **une cheminée peu large dont la hotte est droite**. Aucun ornement n'est visible sur cette cheminée.



Données historiques

Sources :

Archives privées

Chartier de Maleffre, copie appartenant à M. de Nanteuil (provenant du mémoire d'Amandine Gendronneau).

1596

François Briant rend aveu à Jacques du Bouchet, seigneur de Maleffre pour une ferme de maison cy tuee à la chapelle [...] et un petit jardin derrière icelle maison [...].

Archives privées

Chartier de Maleffre, copie appartenant à M. de Nanteuil (provenant du mémoire d'Amandine Gendronneau).

1604

Benjamin Crespin rend aveu à Jacques du Bouchet seigneur de Maleffre, la Rivière, Saint-Gilles-de-la-Plaine pour une maison manable composée de salle, grenier dessus, aussi la granche au bout, cour devant [...].

Archives privées

Chartier de Maleffre, copie appartenant à M. de Nanteuil (provenant du mémoire d'Amandine Gendronneau).

26 juin 1612

Marie Briant avoue tenir de messire Jacques du Bouchet, écuyer seigneur de Maleffre et de la Rivière pour une ferme de maison ayant four et cheminée avec la cour et issue et un jardin estant le tout en un tenant situé au lieu de la chapelle.

Archives privées

Chartier de Maleffre, copie appartenant à M. de Nanteuil (provenant du mémoire d'Amandine Gendronneau).

2 août 1673

Charles Collet, marchand demeurant en la ville d'Alençon, rend aveu à Dame Marthe de Boulemer veuve de messire Jacques du Bouchet, chevalier pour une maison manable composée de quatre fermes deux dans lesquelles y a cheminée et les deux autres servant de granges et estables, cour et jardin derrière [...].

Archives privées

Chartier de Maleffre, copie appartenant à M. de Nanteuil (provenant du mémoire d'Amandine Gendronneau).

1688

Léonard Bourdon rend aveu à dame Marthe de Boulemer, veuve de messire Jean du Bouchet, vivant chevalier seigneur de Maleffre pour [...] une maison manable composée de trois fermes en l'une desquelles y a four et cheminée, grenier dessus, une autre servant de cellier, grenier dessus, l'autre servant d'estable, jardin derrière et au bout avecque le droit de issue dans le pastis de la chapelle [...].

Archives privées

Chartier de Maleffre, copie appartenant à M. de Nanteuil (provenant du mémoire d'Amandine Gendronneau).

1723

Jacques Thirault maître apothicaire de la ville d'Alençon rend aveu pour une maison manable ou il y a cheminée grenier dessus et un petit cabinet a costé, une grange au bout [...].

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Chapelle comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
François Briant	Briant	1596			CHARTRIER DE MALEFFRE

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Ferme de maison	1596	CHARTRIER DE MALEFFRE
Maison manable	1604	CHARTRIER DE MALEFFRE
Ferme de maison	26 juin 1612	CHARTRIER DE MALEFFRE
Maison manable	2 août 1673	CHARTRIER DE MALEFFRE
Maison manable	1688	CHARTRIER DE MALEFFRE
Maison manable	1723	CHARTRIER DE MALEFFRE
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

En 1596, il est fait mention d'un jardin. Dans un aveu de 1604, on apprend que le logis comporte une salle avec grenier au dessus. Une grange est mentionnée dans ce même acte. Le 26 juin 1612, il est indiqué que la maison a un four et une cheminée. Il est aussi mentionné qu'il y a une cour, issue et jardin. Le 2 août 1673, il semble que deux bâtiments de la cour aient des cheminées et que les dépendances comprennent une grange et une étable. On trouve toujours la cour et le jardin. On trouve pratiquement la même description en 1688. En 1723, la maison manable comporte des cheminées et un grenier. Un petit cabinet y est accolé et la grange est toujours mentionnée.

Sources

Archives privées : Chartier de Maleffre, copies appartenant à M. de Nanteuil (provenant du mémoire d'Amandine Gendronneau)¹¹³.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 46.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2 p. 1421.

GENDRONNEAU A., *Inventaire des manoirs XIIIe-XVIe siècles des cantons de Saint-Paterne, Mamers et La Fresnaye-sur-Chedouet*, t.2, fiche de La Chapelle, mémoire de Master I sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, Juin 2007, p. 9-11¹¹⁴.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 202.

¹¹³ Amandine Gendronneau signale dans son mémoire qu'une partie de chartier de Maleffre a été vendu aux enchères par M. G. de La Barre de Nanteuil. Les transcriptions ont été réalisées d'après des photocopies des originaux fournies par M. de Nanteuil.

¹¹⁴ Seule la fiche concernant La Chapelle a été consultée car elle a été communiquée par les propriétaires du site.

Canton de Saint-Paterne

Béru

La Poterie



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1819 au 1/2500 commune de Béru sections A feuille unique du Bourg, cote PC 035 002

Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 431759,68$ m $y = 2378021,22$ m

Le site de La Poterie est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 159 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	1158,54
Logis / cours d'eau	365,47
Logis / espace boisé	526,54

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

- 79 : ?
- 80 : ?
- 81 : ?
- 82 : ?
- 83 : ?
- 84 : ?
- 208 : ?
- 209 : ?
- 210 : ?
- 211 : ?
- 212 : ?
- 213 : ?
- 219 : ?
- 346 : ?
- 347 : ?
- 351 : ?
- 352 : ?
- 353 : ?
- 354 : ?
- 355 : ?
- 356 : ?

Vestiges

Typologie : Logis en L à tour.

Datation : Fin XVe-début XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, granit, grès roussard, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès roussard, granit, calcaire, et grès de couleur grise, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-est /Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 14 mai 2010.

Etat de conservation : Logis très remanié à l'intérieur, restauré dans les années 90 car il était alors en ruine. Depuis 2003, de petits travaux sont effectués à l'intérieur. Ce dernier s'était écroulé en 1931¹¹⁵. L'enduit qui recouvrait sans doute à l'origine l'appareillage a disparu. Des lucarnes et des velux ont été percés ultérieurement. Le corps de bâtiment situé à gauche a probablement été ajouté au XVIIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier ronde, de fenêtres à croisée en bois probablement récentes, de trois petites ouvertures surmontées d'une accolade, de petites ouvertures chanfreinées dont l'une d'entre elles a conservé ses grilles, d'une porte à linteau à coussinets surmonté d'une accolade, d'une cave voûtée et d'un escalier en vis.

Extérieur

Le logis de plan en L qui se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	19, 50 m	7, 10 m
Pavillon arrière	2, 40 m	1, 70 m
Pavillon dépendance accolé	6, 40 m	7, 60 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Tuiles

Outre la tour, la façade sud-est est rythmée aujourd'hui par treize ouvertures : trois lucarnes du XXe siècle, une lucarne du XVIIe siècle, une fenêtre à croisée en bois (la fenêtre est ancienne, mais la croisée a du être refaite), une fenêtre du XVIIe siècle, deux fenêtres en grès roussard probablement du XVIIe siècle, trois petites ouvertures surmontées d'une accolade, une petite ouverture avec ses grilles et une porte surmontée d'une accolade. La façade nord-ouest comporte onze ouvertures : deux vasistas, une fenêtre à croisée en bois, deux fenêtres anciennes, une porte ancienne, cinq ouvertures chanfreinées. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres chanfreinée	Fenêtres ornées d'une accolade	Ouvertures anciennes
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée	1 : étage		3 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : étage	2 : rez-de-chaussée 3 : étage		1 : rez-de-chaussée 1 : étage

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau
Escalier	De la cave au comble

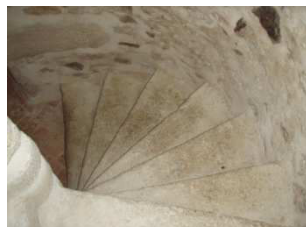
¹¹⁵ Article de journal daté de 1931 relatant l'accident. ADS 18 J 597 : Fonds Paul Cordonnier.

Mesures effectuées

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	113 cm	15 cm	29 cm

Intérêt du site

Le logis de La Poterie conserve quelques caractéristiques de son passé seigneurial. En effet la présence de porte et ouvertures ornées d'une accolade en sont un exemple. La présence de la tour d'escalier ronde confère au bâtiment son aspect noble. L'intérieur ne comporte plus vraiment d'éléments médiévaux.



Une petite cave voûtée est visible à gauche du logis et est accessible par la tour d'escalier. Les pièces au-dessus de cette cave correspondent au bâtiment XVIIIe siècle dont les pièces sont en demi-étages. **L'escalier en vis est constitué de marches gironnées formant noyau.** Construit en granit, il est tournant à droite.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Poterie comme métairie ou ancienne maison d'importance.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 18 J 597 : Fonds Paul Cordonnier.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 76.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1426.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 160-161.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 742.

Canton de Saint-Paterne

Bourg-le-Roi

Maridort, Le Château ou Palais Royal



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1819 au 1/2500 commune de Bourg-le-Roi section A feuille unique, cote PC 044 002

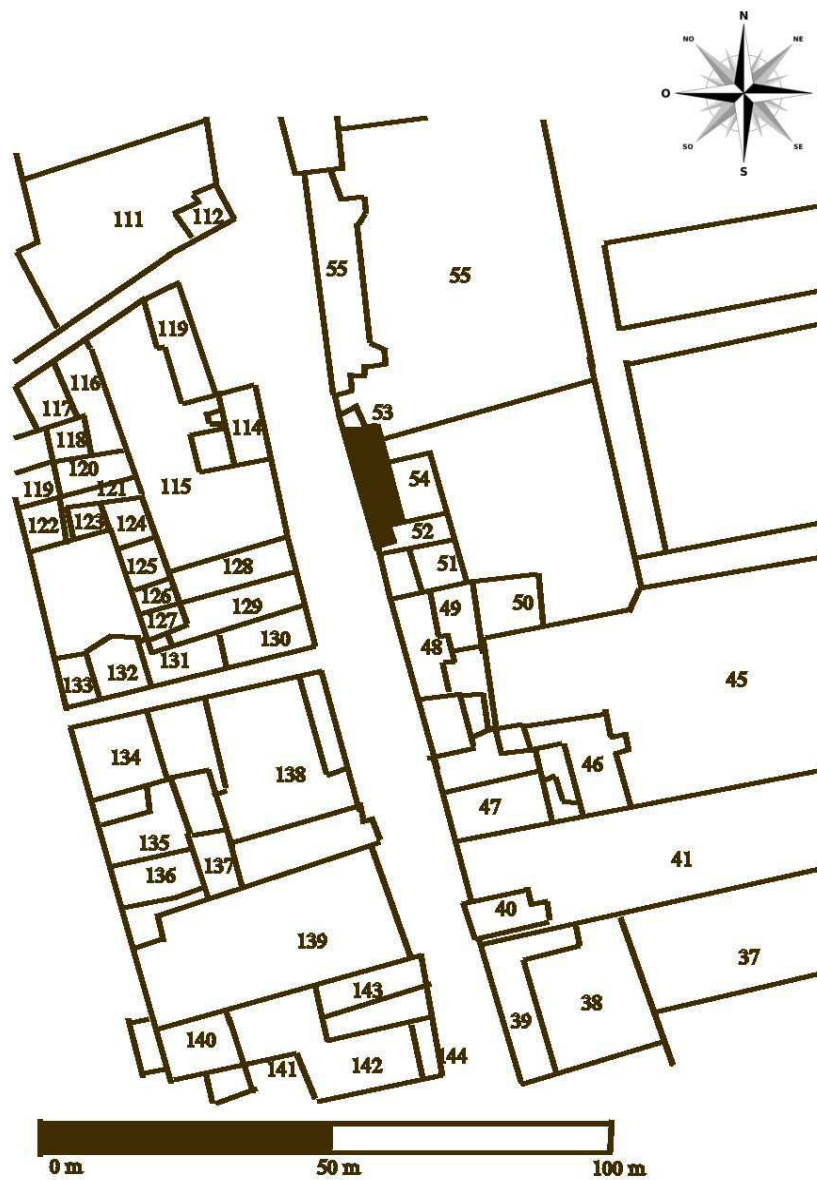
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 436705,27$ m $y = 2374195,34$ m

Le site de Maridort est implanté dans le village à 112 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant Le Rosay Nord et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	224, 82
Logis / cours d'eau	370, 57
Logis / espace boisé	1276, 62

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

37 : ?	112 : ?	130 : ?
38 : ?	114 : ?	131 : ?
39 : ?	115 : ?	132 : ?
40 : ?	116 : ?	133 : ?
41 : ?	117 : ?	134 : ?
45 : ?	118 : ?	135 : ?
46 : ?	119 : ?	136 : ?
47 : ?	120 : ?	137 : ?
48 : ?	121 : ?	138 : ?
49 : ?	122 : ?	139 : ?
50 : ?	123 : ?	140 : ?
51 : ?	124 : ?	141 : ?
52 : ?	125 : ?	142 : ?
53 : ?	126 : ?	143 : ?
54 : ?	127 : ?	144 : ?
55 : ?	128 : ?	
111 : ?	129 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle avec remaniements du XVIIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise, chaînage d'angle en pierres grises, bois et terre cuite.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 6 août 2011.

Etat de conservation : Logis remanié avec restauration récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait sans doute l'appareillage a disparu. Les grilles des fenêtres ont disparu. La plupart des linteaux des ouvertures ont été remplacés par des linteaux de bois. La toiture semble avoir été remaniée, le logis ayant été très certainement rabaissé. Un pavillon a été accolé à l'arrière au début du XVIIe siècle. Les niches de la cave ont perdu leur porte. Une large fenêtre à l'étage a été entièrement murée (était-elle à croisée ?). Une autre fenêtre à l'étage a été transformée en porte (sans doute pour monter des grains au XIXe siècle).

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'ouvertures qui semblent anciennes, d'une fenêtre à moulures à gorges avec un appui de fenêtre dans le goût des XVe-XVIe siècles, d'une porte chanfreinée, d'un escalier droit extérieur, d'une fenêtre ornée de moulures à gorges, d'une grande cave voûtée agrémentée de niches,

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14, 50 m	7, 10 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : une fenêtre ornée de moulures à gorges avec appui mouluré, une porte chanfreinée, une petite ouverture chanfreinée transformée en porte, deux portes et quatre fenêtres anciennes mais non datable. La façade orientale comporte deux ouvertures, les autres ayant disparu suite à la construction du pavillon au début du XVIIe siècle. Nous y trouvons donc une fenêtre à moulures à gorges et une fenêtre plus récente. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres moulurées
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée	2 : étage
Façade est		1 : étage

Intérêt du site

Ce logis a conservé quelques ouvertures datant de la période qui nous intéresse. Peu de choses subsistent à l'intérieur, si ce n'est les traces de quelques fenêtres anciennes **dont l'une d'entre elles a été totalement murée**. Il semble qu'il y ait eu encore au début du XXe siècle, comme l'évoque le Docteur Jouin dans son livre, une cheminée dans la chambre dite de Melle de Colbert. Cet élément aurait daté du XVIe siècle et comportait des moulures et mascarons¹¹⁶.



¹¹⁶ JOUIN F., *Bourg-le-Roi*, Imprimerie Fleury, Mamers, 1909, p. 291.



L'élément le plus intéressant de ce site reste **la grande cave voûtée** composée d'une grande pièce, d'une seconde plus petite et d'un passage étroit menant au mur de la rue (une petite réserve ?) faisant environ 15 m de long. Quelques niches sont visibles mais on perdu leurs portes sans doute de bois.

Données historiques

Sources :

ADS E 272

16 juillet 1414

Sachent tous present et avenir que en nostre court du mans en droit par devant nous personnellement estable noble damoiselle marie Riboule fille puisnee de feu noble homme messire fouques Riboule chevalier submettent elle ses hoirs nous sce rente meubles et immeubles presen receveur en la juridiction denostre dite court et en toute autre si messire est quant adire qui sensuit Cogneu et confesse reucou cognoist confesse de sa bonne et pure volonte sans nul ysoiement que en la presence de noble personne le seigneur de montejean messire regnaud de monthe jehan chevalier [...] elle aprouve et accepte pour son droit departaige aelle escheu de ses père et mere. Cest assavoir les terres et chastel dubourleroy delamenay de beauchesne ensemble les bois des claraiz...

Archives du Cognier série E 263-430, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1909, Chartrier de La Freslonnière.

p. 151

13 octobre 1502

Acte par lequel noble Messire Jean de Maridor, chevalier seigneur de la Freslonnière, et dame Marguerite de Maulny, son épouse, se font donation mutuelle de tout ce qu'ils se peuvent donner suivant la coutume. Présents : noble François de Maridor, seigneur de Courtéan, Messire Louis Pollin, prêtre...

ADS B 2083¹¹⁷

19 juin 1685

A la maison seigneuriale de Bourg Le Roi qui longe la Grande Rue

Y avait autrefois un escalier de pierre de taille pour descendre à la cour... Ladite cour a aussi été autrefois close de murailles mais il n'y a plus que quelques restes de fondement par endroits... S'en suivent la description de la muraille en ruine et la mention de bâtiments disparus ainsi que la maison du four à ban.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Maridort comme château ou maison notable.

¹¹⁷Référence trouvée dans : PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècles)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 118.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Foulques Riboul	Riboul	Début XVe			ADS 18 J 597 ¹¹⁸
Marie Riboul	Riboul	1414			ADS E 272 ADS 18 J 597
Jean de Beaumanoir	de Beaumanoir	1453	Ecuyer		ADS 18 J 597
Guy de Beaumanoir	de Beaumanoir	Avant 1480			ADS 18 J 597
Pierre de Maulny	de Maulny	1480			ADS 18 J 597
Jean de Maridort	de Maridort	1502	Chevalier		ARCHIVES COGNERS
Guillaume de Maridort	de Maridort	1504	Ecuyer		LEDRU
Olivier de Maridort	de Maridort	1551 1574		Chevalier de l'ordre du Roi	LEDRU
Jean de Maridort	de Maridort	1581			F. JOUIN
David de Maridort	de Maridort	Fin du XVIe	Chevalier		F. JOUIN

Dans les papiers de Paul Cordonnier se trouve un texte indiquant qu'à l'aube du XVe siècle, la seigneurie fut détenue par Foulques Riboul¹¹⁹ seigneur d'Assé-le-Riboul et de Lavardin, ainsi que sa femme Jeanne de Montejean. Le 15 juillet 1414, Marie Riboul partagea avec son frère Jean les biens de leurs père et mère. Ainsi Marie¹²⁰ reçut la seigneurie de Bourg-le-Roi. Elle épousa Jean de Beaumanoir. Tous deux réclamèrent le 22 mai 1453 l'entier accomplissement de leur convention¹²¹. Le seigneur suivant fut Guy de Beaumanoir qui mourut en 1486 après avoir épousé Jeanne d'Estouteville. Leur fille Françoise de Beaumanoir épousa par contrat Pierre de Maulny seigneur de Saint-Aignan le 19 octobre 1480. Guy de Beaumanoir donna alors en dot à sa fille la terre de Bourg-le-Roi¹²². Sur toute la période du XVe siècle, la version du Docteur Jouin¹²³ diffère de celle de Paul Cordonnier. Ainsi, il indique dans son livre que la seigneurie fut déjà détenue avant 1417, par la famille de Maulny liée aux comtes de Flandre et qui auraient été de valeureux capitaines, compagnons de Bertrand du Guesclin. Mais les sources du Docteur Jouin n'étant pas citées, nous accorderons donc un peu plus de crédit à la version de Paul Cordonnier que nous avons cité plus haut. Pour le XVIe siècle, le Docteur Jouin et l'Abbé Ledru ne donnent pas non plus la même version. Selon le Docteur Jouin, le 13 octobre 1502 nous trouvons Jean de Maridort qui épousa Marguerite de Maulny fille du seigneur précédent.¹²⁴ De cette union naquirent entre autres Hercule qui succéda à son père et Guillaume le second fils qui se maria en 1504 à sa cousine Renée de Maulny. Ainsi ils fondèrent la branche des Maridort de Bourg-le-Roi. Guillaume fut également seigneur de La Freslonnière en Soulligné-sous-Ballon, ainsi que de Château-Sénéchal¹²⁵. Succéda à Guillaume, son fils Olivier, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de la chambre du roi, et écuyer tranchant de la reine de Navarre¹²⁶. Il épousa Anne de Matignon dame d'honneur de Jeanne d'Albret¹²⁷. Il mourut en 1574 laissant trois filles. L'aînée, Françoise fut mariée à Jean de Couesmes¹²⁸ seigneur, baron de Lucé et de Bonnétable, frère de la princesse de Conti et oncle de la comtesse de Soissons. Mais ce dernier mourut relativement rapidement dans la première année du mariage, lors du siège de Lusignan le 25 octobre 1574 où il se battit contre les protestants¹²⁹.

¹¹⁸ Fonds Paul Cordonnier.

¹¹⁹ Il était aussi seigneur de La Corbinière et du Vieux Lavardin. Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Lavardin et La Corbinière.

¹²⁰ ADS E 272. On retrouve Marie Riboul dans l'historique des seigneuries de La Corbinière et du Vieux Lavardin.

¹²¹ ADS 18 J 597 : cite un acte conservé à la BNF : pièces originales, t. 245 Beaumanoir, 5405, n° 13.

¹²² Paul Cordonnier aurait trouvé cette information sur un parchemin conservé dans les archives du château de Saint-Aignan.

¹²³ JOUIN F., *Bourg-le-Roi, ...op.cit.* p. 252.

¹²⁴ *Ibid.* p. 256.

¹²⁵ LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort, seigneur de La Freslonnière », *Union historique et littéraire du Maine*, Imprimerie Librairie Leguicheux, Le Mans, 1893, p. 333.

¹²⁶ JOUIN F., *Bourg-le-Roi, ...op.cit.* p. 282 / LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort...op.cit. » p. 333.

¹²⁷ *Étude préalable à la restauration du Manoir de Coesmes*, p. 15. Communiquée par les propriétaires actuels du manoir de Coesmes.

¹²⁸ JOUIN F., *Bourg-le-Roi, ...op.cit.* p. 283. Celui-ci était aussi seigneur du logis de Couesmes. Voir le présent volume, commune d'Ancinnes, Couesmes.

¹²⁹ MORO A., « La Dame de Monsoreau était sarthoise », *La Vie mancelle*, n° 365, nov-déc. 2002 / LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 285.

Grâce à ce mariage, Françoise vécut à la cour et devint fille d'honneur de Catherine de Médicis¹³⁰. Il semble que Françoise fut alors très convoitée par les seigneurs des environs puisque Jean III de Beaumanoir¹³¹ tua son rival le duc de Radan de la Rochefoucauld. Jean III du donc quitter le Maine par peur des représailles et se retira en Guyenne auprès d'Henri de Navarre. Devant renoncer à Françoise, il épousa en Gascogne Catherine de Carmain en 1578¹³². En 1576, Françoise épousa donc en secondes noces Charles de Chambes¹³³, comte de Montsoreau et de Pont-Château. Mais Françoise entretint une liaison adultère avec Louis de Clermont sieur de Bussy et d'Amboise. Lorsque Charles de Chambes se rendit compte de cette situation il fit poignarder les deux amants dans la nuit du 17 au 18 août 1579¹³⁴. Cette histoire inspira le roman d'Alexandre Dumas père ayant pour titre *La Dame de Montsoreau*. La seigneurie revint semble-t-il dès 1575 au cousin de Françoise, Hercule¹³⁵ de Maridort suite à l'inconduite de Françoise lors de son premier mariage¹³⁶. Le père de Françoise donna donc la seigneurie de Bourg-le-Roi à son neveu. C'est sans doute par jalousie envers les biens qu'amassa Hercule que son neveu Olivier de Maridort seigneur de La Freslonnière, fils de Guillaume assassina son oncle en 1581¹³⁷. Hercule épousa Guillemine de Maulny, dont il eut Jean pour successeur¹³⁸. Ce dernier fut gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère unique du roi, seigneur de Saint-Ouen-en-Champagne, du Beuil, de Lucé, de Doucelles et de Bourg-le-Roi¹³⁹. Il épousa Dionyse-Claudine de Tillou dont ils eurent David, chevalier gentilhomme de la chambre de Monsieur frère unique du roi. Il épousa en 1583 Germaine de Riant, fille d'un président à mortier au parlement de Paris¹⁴⁰. Pour simplifier cet historique, selon le Docteur Jouin, Guillaume Maridort aurait épousé en 1504 Renée de Maulny. De leur union naquirent Olivier et Jean. Olivier épousa Anne de Matignon et eurent pour fille Françoise future dame de Montsoreau. Jean épousa Marguerite de Maulny et eurent pour enfants Hercule et Guillaume. Ce dernier eut pour fils Olivier qui tua en 1581 son oncle Hercule. La version de l'Abbé Ledru diffère dans le sens où la généalogie qu'il établit dans son article dédié à Olivier de Maridort¹⁴¹ comporte moins de protagoniste. Selon lui Guillaume de Maridort aurait épousé Renée de Maulny¹⁴², ce qui concorde avec la version précédente. Cependant Guillaume aurait eu pour frère Hercule¹⁴³, alors que dans la version précédente, il s'agissait de son petit-fils. Hercule aurait épousé Guillemine de Maulny. Guillaume aurait eu de son mariage avec Renée, un fils Olivier¹⁴⁴, qui en août 1551, tua son oncle Hercule¹⁴⁵. Une fois encore les deux versions diffèrent. Selon l'Abbé Ledru, Olivier se serait disputé avec son oncle Hercule à propos des frais qu'occasionnait la présence de la nièce d'Olivier vivant chez Hercule. Cette dispute se poursuivit au fil de l'épée, alors qu'Olivier fut le premier blessé à la cuisse, il riposta et tua son oncle¹⁴⁶. Il prit ensuite la fuite, pour ne réapparaître qu'après avoir reçu des lettres de rémission d'Henri II, datée de septembre 1551¹⁴⁷. En 1552, Olivier épousa Anne de Matignon et eurent pour fille Françoise future dame de Montsoreau. Les sources étant mentionnées dans l'article de l'Abbé Ledru, nous accorderons donc plus de crédit à cette dernière version. L'article de l'Abbé Ledru est également intéressant, car il relate l'affaire de l'enlèvement de Claude de Maulny, nièce de Guillaume de Maridort, qui se déroula en 1528. En effet, le 18 août 1528, apparaît Hervé de Chahanay et son épouse Renée de Villeblanche, seigneur de Chéronne à Tuffé¹⁴⁸, dans un procès¹⁴⁹ les opposant à Guillaume de Maridort. Claude de Maulny dont il est question dans cette affaire, fut la fille de Renée de Villeblanche et de son premier époux François de Maulny, frère de Renée de Maulny, épouse de Guillaume de Maridort¹⁵⁰.

¹³⁰ JOUIN F., *Bourg-le-Roi, ...op.cit.* p. 285.

¹³¹ Jean III de Beaumanoir était seigneur de La Corbinière et du Vieux Lavardin. Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Lavardin et La Corbinière.

¹³² JOUIN F., *Bourg-le-Roi, ...op.cit.* p. 285.

¹³³ *Ibid.* p. 283.

¹³⁴ JOUIN F., *Bourg-le-Roi, ...op.cit.* p. 283 / MORO A., « La Dame de Montsoreau...op.cit. p. 38-42. Alain Moro, dans son article indique que Françoise de Maridort ne fut pas tuée par son époux, il semble que tous deux accueillirent en 1613, Marie de Médicis à Angers.

¹³⁵ Selon l'Abbé Ledru, Hercule aurait été tué en 1551 par Olivier de Maridort, père de Françoise. Il se peut que la seigneurie revienne à Jean de Maridort, fils d'Hercule et cousin de Françoise.

¹³⁶ *Ibid.* p. 285.

¹³⁷ *Ibid.* p. 285. Le Docteur Jouin cite ici l'Abbé Ambroise Ledru, « Les exploits de messire Olivier de Maridort, seigneur de La Freslonnière », *Union historique et littéraire du Maine*, t.1, p. 233-341.

¹³⁸ *Ibid.* p. 285.

¹³⁹ *Ibid.* p. 287.

¹⁴⁰ *Ibid.* p. 290.

¹⁴¹ LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort...op.cit...p. 333-341.

¹⁴² *Ibid.* p. 333.

¹⁴³ *Ibid.* p. 333.

¹⁴⁴ *Ibid.* p. 333.

¹⁴⁵ *Ibid.* p. 337.

¹⁴⁶ *Ibid.* p. 339.

¹⁴⁷ *Ibid.* p. 339. Il cite AN JJ 261, f° 300.

¹⁴⁸ Voir volume du canton de Tuffé, commune de Tuffé, Chéronne.

¹⁴⁹ ADS 18 J 607. Il cite AN X2a 79 / LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort...op.cit. p. 334. Il cite également AN X2a 79.

¹⁵⁰ LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort...op.cit. p. 334.

Suite au décès de François de Maulny, la petite fille fut placée chez son oncle et curateur Guillaume de Maridort¹⁵¹. Il semble que Renée de Villeblanche voulut récupérer sa fille âgée de onze ans pour la marier à François de Silly, mais Guillaume de Maridort refusa de la laisser partir¹⁵². Renée et Hervé de Chahanay orchestrèrent un enlèvement avec l'appui d'autres seigneurs dont François de Beaumanoir¹⁵³, seigneur de Lavardin¹⁵⁴ et fils d'Hélène de Villeblanche. Il semble que cinquante à soixante personnes (*les gens en armes de Renée de Villeblanche, dont une partie estoient aventuriers et vagabonds, garnis d'arbalestes bandées, les garrotz dessus*) prirent part au plan de Renée de Villeblanche qui consistait à enlever la petite fille à la sortie de la messe alors qu'elle était accompagnée de Renée de Maulny sa tante et de deux de ses cousines¹⁵⁵. Les hommes de main de Renée de Villeblanche se saisirent de Claude, alors que sa tante tenta de s'y opposer, mais une femme contre une bande armée ne pouvait avoir que peu de poids : « ils tirèrent espées et poignars, les luy aprochans à ung doy près de la gorge, lui disant que si elle ne laschait ladite Claude qu'ils la tueroient »¹⁵⁶. Renée de Maulny prévint son époux, Guillaume de Maridort qui se rendit à Antoigné dans l'un des domaines du seigneur de Lavardin où se trouvait la troupe¹⁵⁷. Mais ils le frappèrent « d'ung grant coup d'espée sur la tête et d'ung coup d'estoc au travers du corps »¹⁵⁸. C'est donc à la suite de cet évènement que Guillaume de Maridort intenta un procès qu'il gagna contre la dame de Chéronne, qui semble ensuite avoir été emprisonnée à Paris. On trouve également la mention de Lettres de rémissions de François Ier datant de mai 1535¹⁵⁹, gracieux Olivier de Maridort qui tua en juillet 1534 Louis de Chenevyères qui vint à La Freslonnière à Soulligné-sous-Ballon, logis qu'occupait alors Olivier de Maridort, afin de se disputer avec Jacques de Bailleul, seigneur de Beauvais, parrain du jeune homme. C'est donc en prenant part à la querelle qu'Olivier, blessé par Louis de Chenevyères le blessa mortellement en retour.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre et chastel	16 juillet 1414	ADS E 272
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Selon un acte daté du 19 juin 1685, le logis était agrémenté d'un escalier pour descendre à la cour close de murs¹⁶⁰.

Sources

Archives du Cognier série E 263-430, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1909, Charrier de La Freslonnière, p. 151, 153 et 169.

ADS E 272 : 1394-1574 : Châtellenies de La Ferté-Bernard et de Sablé. Acceptation de partage par Marie Riboulle fille puînée de Foulques Riboulles dans la successions de son père, en présence de Regnaud de Montejean, comprenant les terres et châtel de Bourg-le-Roi, de Laménay, de Beauchêne et des bois de claraie, le tout devant valoir 300 livres de rente ou le seigneur d'Assé devant les parfaire.

ADS 18 J 597 : Fonds Paul Cordonnier.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Lavardin .

¹⁵⁵ LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort...*op.cit.* p. 334-335.

¹⁵⁶ *Ibid.* p. 335.

¹⁵⁷ *Ibid.* p. 336.

¹⁵⁸ *Ibid.* p. 336.

¹⁵⁹ *Ibid.* p. 337. Il cite AN JJ 248, f° 83.

¹⁶⁰ ADS B 2083, cité par PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...op.cit.* p. 118. Le document n'a pas été retrouvé.

Bibliographie

ALOUIS V., *Les Couesmes seigneur de Lucé et de Pruillé deuxième partie de 1508 à 1601*, G. Fleury et A. Dangin Imprimeurs-éditeurs, Mamers, 1888, p. 295, 298, 303, 317, 318 et 319.

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p. 56.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1434.

JOUIN F., *Bourg-le-Roi*, Imprimerie Fleury, Mamers, 1909, p. 252-257, 281-291.

LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 285.

LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort, seigneur de La Freslonnière », *Union historique et littéraire du Maine*, Imprimerie Librairie Leguicheux, Le Mans, 1893, p. 333-341.

MAQUET L., « Bourg-le-Roi de destinée en destinée », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1995, p. 9-16, à la p. 12.

MORO A., « La Dame de Monsoreau était sarthoise ! », *La Vie mancelle et sarthoise*, Le Mans, n° 165, novembre-décembre 2002, p. 38-42.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 208.

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 118.

Documents iconographiques



JOUIN F., *Bourg-le-Roi*, Imprimerie Fleury, Mamers, 1909, p. 283 et 290.



MAQUET L., « Bourg-le-Roi de destinée en destinée », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 1995, p. 12.

Canton de Saint-Paterne

Cherisay

La Cour de Gesnes



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1820 au 1/2500 commune de Cherisay section C1 de Chauvel, cote PC 080 005.

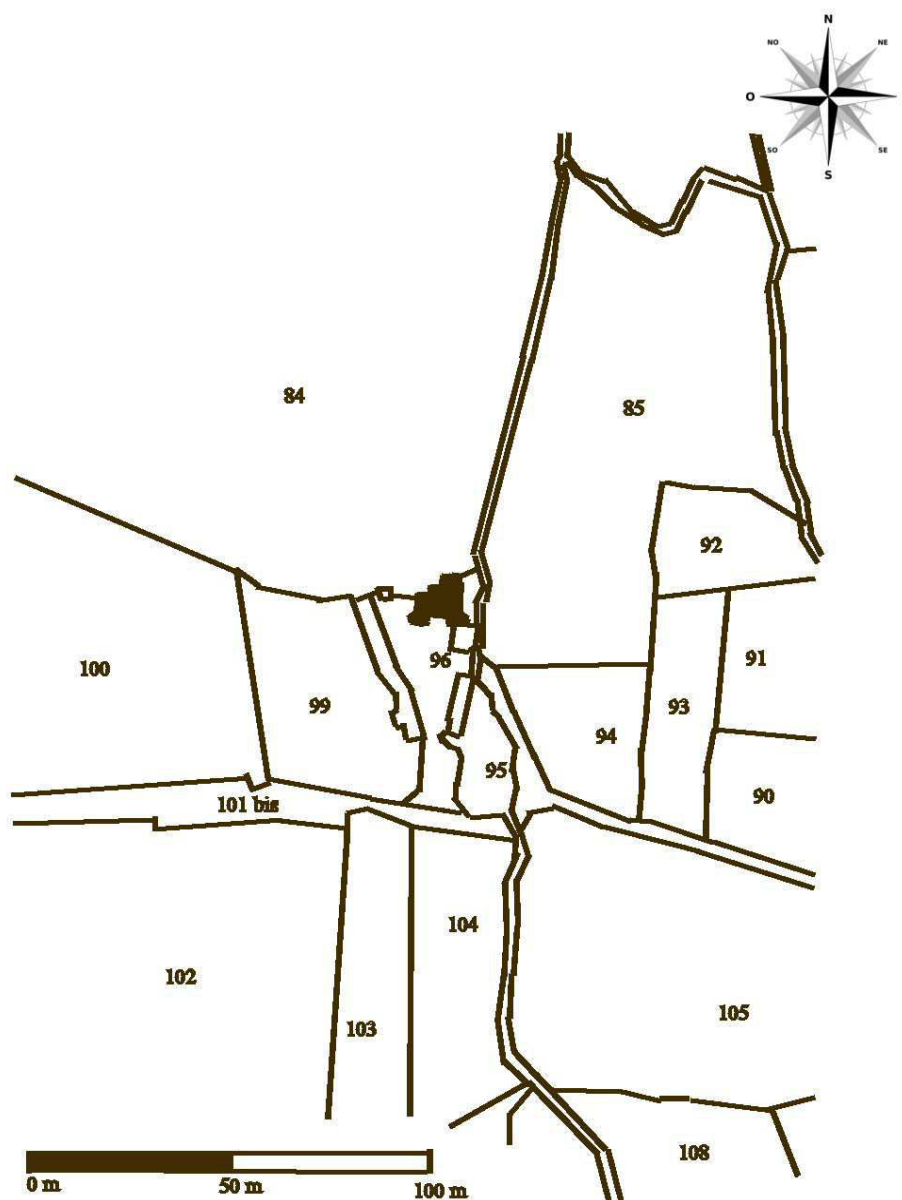
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 435986, 66 m y = 2373639, 72 m

Le site de La Cour de Gesnes est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 94 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau appelé Le Rosay Nord et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1784, 61
Logis / cours d'eau	23, 67
Logis / Espace boisé	493, 15

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1820 est inexistant.

- 84 : ?
- 85 : ?
- 90 : ?
- 91 : ?
- 92 : ?
- 93 : ?
- 94 : ?
- 95 : ?
- 96 : ?
- 99 : ?
- 100 : ?
- 101 bis : ?
- 102 : ?
- 103 : ?
- 104 : ?
- 105 : ?
- 108 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré à l'origine de douves.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 8 janvier 2012 pour le pignon.

Etat de conservation : La toiture a été remaniée et les deux tours arasées. Les deux fenêtres de l'étage ont perdu leur croisée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de deux fenêtres à croisée, de deux tours dont l'une d'entre elles comporte des éléments défensifs, d'une tour sur la façade nord contenant un escalier en vis¹⁶¹.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Légère	Non	2	Ardoises

La façade sud est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : deux fenêtres à croisée, deux fenêtres ayant perdu leurs croisées et deux portes. Celle de l'entrée est remaniée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée
Façade sud	1 : cave	2 : rez-de-chaussée 2 : étage

Intérêt du site

Le logis de La Cour de Gesnes a conservé ses fenêtres à croisée, ses deux tours dont l'une d'entre elles est agrémentée d'une canonnière et une tour sur la façade arrière qui contiendrait selon Véronique Porteneuve, un escalier en vis.

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Cour de Gesnes comme château.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique La Cour de Gesnes comme métairie.

¹⁶¹ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 130.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Feodum	1115	ABBAYE TRINITE ¹⁶²
Château	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 105.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2 p. 1445.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 24.

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 130.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 288.

Documents iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2 p. 1445.

¹⁶² Vers 1115 Mention du feodum de Gesnis (L. Merlet, cartulaire de l'abbaye de Saint Trinité de Tiron n°9) : PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans ...op.cit.* p. 130 / VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 288.

Canton de Saint-Paterne

Cherisay

Le Grand-Chauvel



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1820 au 1/2500 commune de Cherisay section C1 de Chauvel, cote PC 080 005.

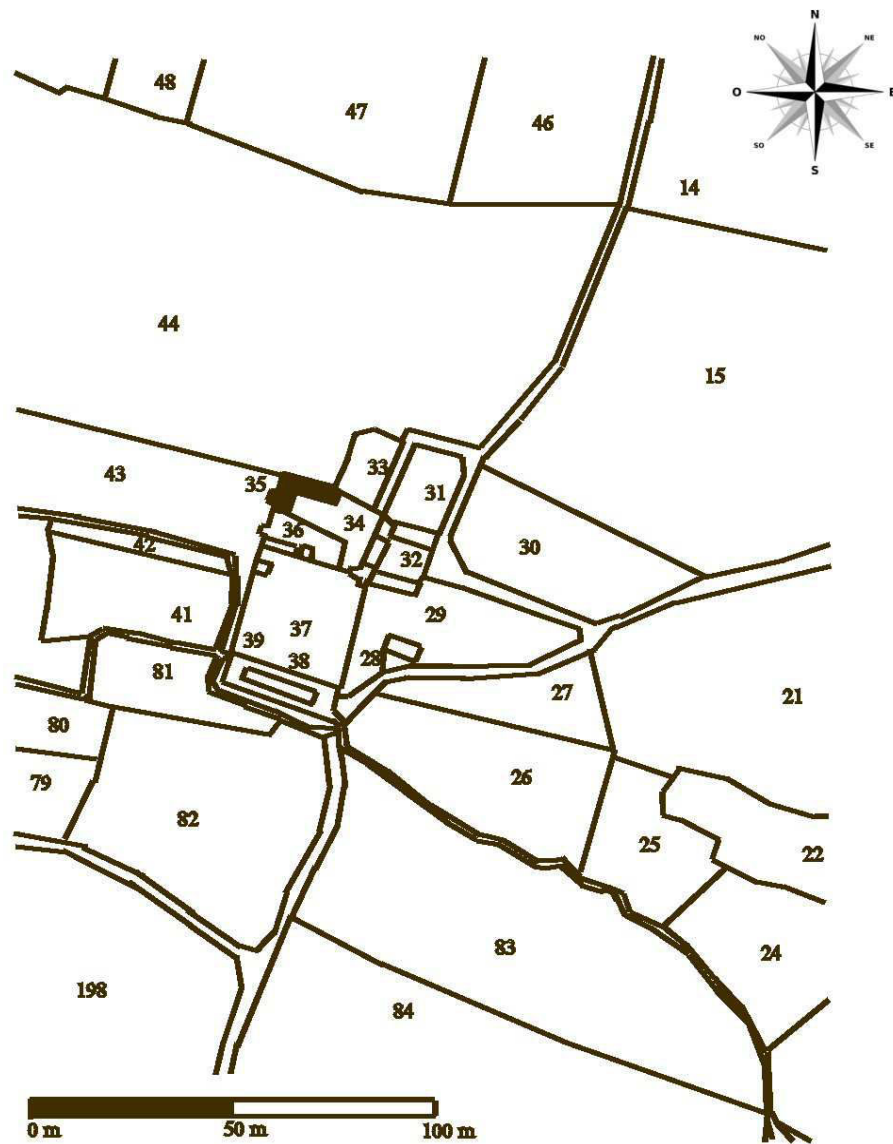
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 435896, 70 m y = 2374168, 88 m

Le site du Grand-Chauvel est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 105 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches

Distances	en m
Logis / église	1271, 51
Logis / cours d'eau	93, 62
Logis / Espace boisé	487, 29

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1820 est inexistant.

14 : ?	38 : ?
15 : ?	39 : ?
21 : ?	41 : ?
22 : ?	42 : ?
24 : ?	43 : ?
25 : ?	44 : ?
26 : ?	46 : ?
27 : ?	47 : ?
28 : ?	48 : ?
29 : ?	79 : ?
30 : ?	80 : ?
31 : ?	81 : ?
32 : ?	82 : ?
33 : ?	198 : ?
34 : ?	
35 : ?	
36 : ?	
37 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Fin XVe-début XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Est / Ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 8 janvier 2012 pour la façade orientale et le 9 février 2008 pour la façade ouest.

Etat de conservation : ?

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture dont l'inclinaison est forte, d'une fenêtre à traverse sur la façade ouest, d'ouvertures ornées d'une accolade et de trois cheminées selon Jean-Claude Yvard.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

Intérêt du site

Selon Jean-Claude Yvard¹⁶³, le logis du Grand-Chauvel se compose « d'une grande salle en un rez-de-chaussée un peu surélevé sur cave : une porte à perron entre deux baies (traces de moulurations sur celle de gauche), pas d'étage mais deux probables lucarnes dans un comble. Seul en prolongement, l'angle sud-ouest comportait un corps de bâtiment à l'étage droit maçonné : là, au rez-de-chaussée, une salle basse éclairée par deux fenestrelles ornées d'accolades et chauffée d'une cheminée assez sommaire ; au-dessus, l'étage noble, haute pièce à poutraison avec sa cheminée monumentale de la fin du XVe siècle. Une fenêtre à meneau et décor d'accolade illustre ici le grand mouvement de rénovation qui suit la guerre de Cent Ans ».

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Grand Chauvel comme métairie.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Grand Chauvel comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
?	Picart	1541			REGISTRES PAROISSIAUX 164

¹⁶³ YVARD J-C., « Le logis du Grand Chauvel à Cherisay et ses sieurs (XVIe-XVIIIe siècle) », *La Province du Maine*, Le Mans, 1997, p. 99.

¹⁶⁴ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 128 : Il fait remonter les seigneurs de Chauvel du milieu du XVIe siècle avec la famille Picart d'après les registres paroissiaux de Fresnay / YVARD J-C., « Le logis du Grand Chauvel...op.cit. p. 105.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
<i>Feodum</i>	1115	CARTULAIRE DE TIRON ¹⁶⁵
Métairie	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 105.

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 128.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 221.

YVARD J-C., « Le logis du Grand Chauvel à Cherisay et ses sieurs (XVIe-XVIII siècle) », *La Province du Maine*, Le Mans, 1997, p. 99- 110.

Documents iconographiques



Façade sud



Cheminée de la grande salle



Cheminée de la chambre



Cheminée de la cuisine

Toutes les illustrations proviennent de YVARD J-C., « Le logis du Grand Chauvel à Cherisay et ses sieurs (XVIe-XVIII siècle) », *La Province du Maine*, Le Mans, 1997, p. 99- 110.

¹⁶⁵ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1. p. 221.

Canton de Saint-Paterne

Cherisay

Rabours



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1820 au 1/2500 commune de Cherisay section C1 de Chauvel, cote PC 080 005.

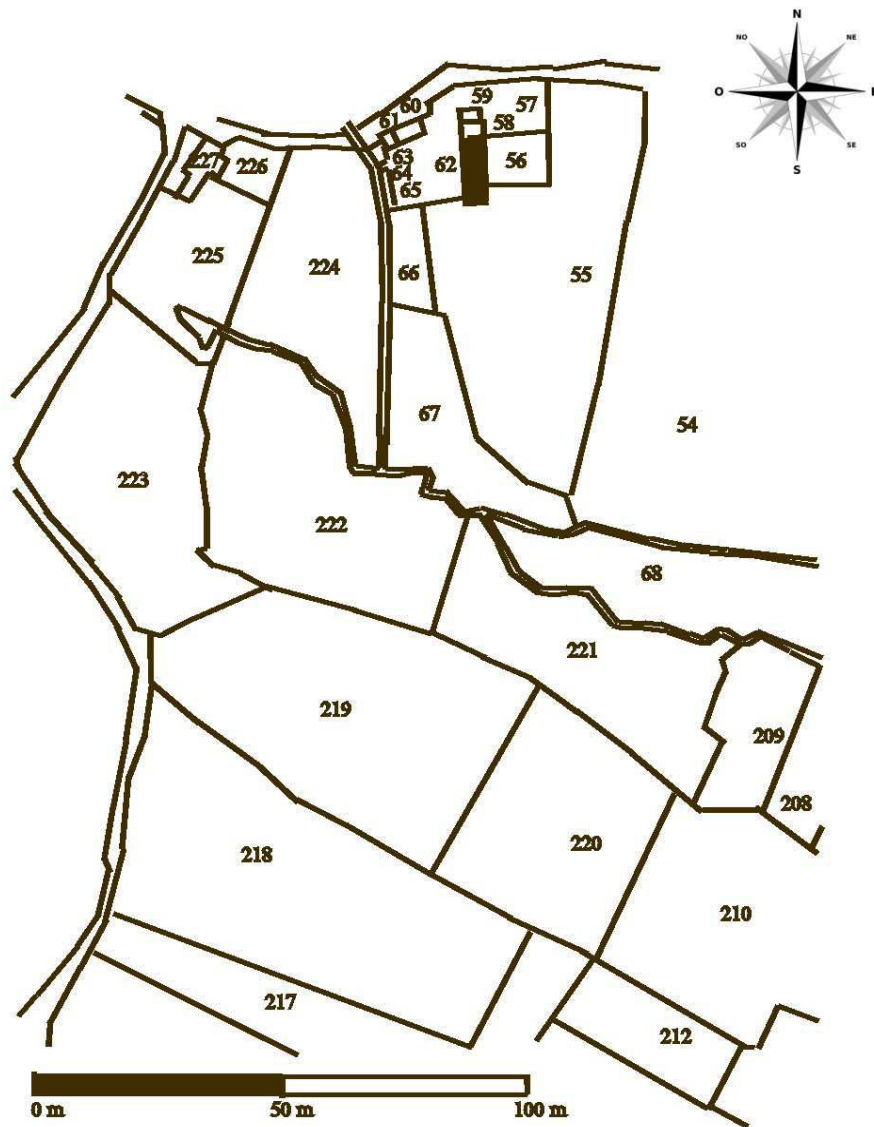
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 435182, 33 m y = 2374565, 76 m

Le site de Rabours est implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 105 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	677, 66
Logis / cours d'eau	78, 67
Logis / espace boisé	221, 11

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

54 : ?	208 : ?
55 : ?	209 : ?
56 : ?	210 : ?
57 : ?	212 : ?
58 : ?	217 : ?
59 : ?	218 : ?
60 : ?	219 : ?
61 : ?	220 : ?
62 : ?	221 : ?
63 : ?	222 : ?
64 : ?	223 : ?
65 : ?	224 : ?
66 : ?	225 : ?
67 : ?	226 : ?
68 : ?	227 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 24 juin 2011.

Etat de conservation : Logis remanié au rez-de-chaussée avec restaurations récentes. L'enduit qui recouvrait sans doute l'appareillage a disparu. Les fenêtres de la façade avant et arrière au rez-de-chaussée ont été refaites. Une fenêtre à traverse située sur la façade arrière a été entièrement murée. Tous les écus sont bûchés.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, de portes chanfreinées extérieures et intérieures, d'une fenêtre à traverse ornée d'une accolade, d'une autre fenêtre à traverse, d'une troisième fenêtre à traverse aujourd'hui murée ornée d'un accolade contenant un écu, de trous de grilles, d'une lucarne comportant une petite ouverture chanfreinée ornée de moulures à gorges ainsi que d'une accolade contenant un écu et deux fleurs de lys, d'une cheminée engagée à hotte pyramidale ornée d'un écu, d'une cloison en torchis et pans de bois et de coussièges.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	20,3 m	8,70 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Tuiles

La façade nord-ouest est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : une porte de cave à arc en anse de panier, d'une porte chanfreinée, d'une porte récente, de deux fenêtres récentes, d'une fenêtre à traverse ornée d'une accolade, un vasistas et d'une lucarne à ouverture chanfreinée ornée de moulures à gorges surmontée d'une accolade contenant un écu bûché. La façade orientale comporte cinq ouvertures : trois fenêtres très récentes, une petite ouverture chanfreinée ayant la forme d'une meurtrière et une fenêtre à traverse. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à traverse	Ouvertures moulurées
Façade ouest	1 : vers la cave 1 : rez-de-chaussée surélevé	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : comble
Façade est		1 : étage	1 : étage

Intérieur

Le logis principal comportait à l'origine une pièce au rez-de-chaussée et une salle à l'étage. Une autre pièce (où deux) se trouvait dans la partie de gauche moins élevée surmontant la cave. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Coussièges	Cloison
Chambre principale	Étage	1	2	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	225 cm	153 cm	162 cm

Intérêt du site

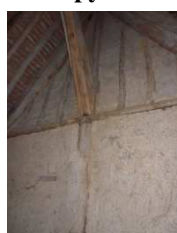
Le logis de Rabours a conservé un certain nombre d'éléments intéressants montrant le caractère seigneurial du site. En effet, la présence de la toiture très inclinée, des portes chanfreinées et des ouvertures surmontées d'une accolade en sont quelques unes (la partie gauche du logis est aujourd'hui divisée en deux. Une partie du bâtiment n'a pas été visitée car elle n'appartient pas au même propriétaire, mais une accolade est aussi visible sur cette partie). Les éléments les plus remarquables de la façade avant sont sans doute la fenêtre à traverse et la petite lucarne



comportant une petite ouverture à appui mouluré orné des gorges formant une accolade. **Celle-ci surmonte un petit écu bûché et est entourée de deux fleurs de lys.**



La façade arrière éclairée par une autre fenêtre à traverse comporte aussi **une fenêtre à traverse murée ornée d'un écu au milieu de son accolade.** Si l'intérieur a été remanié au rez-de-chaussée, l'étage a conservé son aspect d'origine. La chambre est éclairée par les deux fenêtres à traverse agrémentées chacune d'un coussiège. Au centre sur le mur pignon, se trouve une grande **cheminée engagée à hotte pyramidale.** La taille du linteau est très importante. Il est orné d'une



corniche et d'un énorme écu bûché. Les sommiers reposent sur deux consoles moulurées à arêtes vives surmontant deux colonnes engagées de plus de deux tiers s'appuyant sur deux petits socles moulurés. La chambre est séparée du bâtiment de gauche par une porte chanfreinée à arc en anse de panier. Dans la pièce sous comble du bâtiment de gauche se trouve **une cloison en torchis dont la partie supérieure comporte des pans de bois.**



Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Rabours comme métairie.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Rabours comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 106.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2 p. 1445.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 45.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 766.

Canton de Saint-Paterne

Le Chevain

Le Manoir



Localisation

Cadastre napoléonien de 1819 au 1/2500 commune du Chevain section A1 du Bourg, cote PC 083 002.
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 436357, 61 m y = 2383985, 45 m

Le site du manoir est implanté dans le village à 132 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Sarthe et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	118, 12
Logis / cours d'eau	18, 52
Logis / espace boisé	635

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

2 : ?	35 : ?
5 : ?	36 : ?
6 : ?	38 : ?
7 : ?	39 : ?
9 : ?	40 : ?
10 : ?	41 : ?
11 : ?	42 : ?
12 : ?	43 : ?
13 : ?	44 : ?
14 : ?	45 : ?
16 : ?	78 : ?
17 : ?	81 : ?
20 : ?	82 : ?
21 : ?	83 : ?
22 : ?	84 : ?
26 : ?	85 : ?
28 : ?	86 : ?
29 : ?	87 : ?
30 : ?	88 : ?
31 : ?	106 : ?
32 : ?	
33 : ?	
34 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement des ouvertures et chaînage d'angle en pierre de taille de grès de couleur grise et granit, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 18 juin 2011.

Etat de conservation : Logis remanié (surtout à l'intérieur), sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en de nombreux endroits. La toiture a été remaniée et rabaissée. Toutes les fenêtres de l'étage sur la façade arrière ont été murées. Certaines fenêtres ont été modifiées au XIXe siècle. Une petite ouverture chanfreinée agrémentée de sa grille a été agrandie. Une porte qui donnait sur l'extérieur au niveau de la façade arrière a été murée et transformée en étagère. Deux des fenêtres ont perdu leur croisée de pierre.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre qui fut à l'origine à croisée, d'une fenêtre ayant perdu sa croisée à l'étage qui est surmontée de deux écus bûchés, d'une petite ouverture chanfreinée ayant conservé sa grille de protection, d'un placard extérieur sous forme de niche ayant perdu sa porte, d'une pierre marquant l'emplacement d'un porche, d'une porte à l'intérieur murée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	21,20 m	8,40 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par dix ouvertures : neuf fenêtres et une porte. Il est difficile de déterminer la période à cause de la vigne vierge placée sur la façade. La façade nord comporte sept ouvertures : quatre fenêtres murées qui semblent dater des XVIIe-XVIIIe siècles, une porte-fenêtre du XIXe siècle, une petite fenêtre du XIXe siècle et une petite ouverture chanfreinée agrémentée de sa grille de protection. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres à croisée	Fenêtre chanfreinée
Façade sud	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	
Façade nord		1 : rez-de-chaussée

Intérêt du site

Le logis du Chevain est ancien, mais il reste peu d'éléments concernant la période étudiée si ce n'est les murs du bâtiment, la petite ouverture chanfreinée avec ses grilles et **la fenêtre ayant perdu sa croisée au rez-de-chaussée**. L'ouverture la plus intéressante est la fenêtre ayant perdu sa croisée à l'étage. **Le linteau de cette dernière est orné de deux écus bûchés** (il est difficile de déterminer si ces derniers sont contenus dans des accolades).



Données historiques

Sources :

ADS 15 J 30

5 juin 1410 Copie du XVIIIe siècle

De vous tres noble et puissant prince monSeigneur Jean Comte Dalençon Et du perche Seigneur de fougère comme ayant La garde gouvernement et administration de madame Marie notre mere Comtesse des dits Lieux vicomtesse de beaumont et dame de Sonnois. Jay perrinet Langlays tant en mon nom que Comme bail De mes Enfans mineurs dans tiens Et avoue a tenir a foy et hommage simple au regard de notre ditte baronnie de Sonnois Mon habergement domaine terre et appartenances De chevain ainsi Comme icelles choses la declaration Censuit Premièrement mon habergement dudit lieu Duchevain avec toutes Les maisons dicelui Lieu Les vergers le jardin d'Environ, ainsi Comme les murs, Le vivier de [...]Et les hayes d'Environ contenant icelles choses Deux journées Et demy de terre ou Environ *Item* mon moulin dudit Lieu duchevain avec les montaux contraignables Et detraignables, Dicelui Et Ses appartenances Et dependances avec les porte pescheries Et hayes dela riviere de sarthe *Item* ma pesche garenne Et deffense En La riviere de Sarthe pardevant Le millieu Du fil de La Ditte riviere ...

ADS 15 J 30

7 janvier 1414 Copie du XVIIIe siècle

De vous tres noble et puissant prince monSeigneur Le Comte Dalençon Et du perche Seigneur de fougère ayant La garde gouvernement et administration de madame marie Comtesse des dits Lieux vicomtesse de beaumont et dame de Sonnois notre mere. Jay jean Leroy Ecuyer tiens et avoue a tenir a Cause de ma femme a foy Et hommage simple au regard de votre ditte baronnie de Sonnois mon hebergement fief Et domaine terre Et appartenances Dechevain aussi Comme icelles choses se comportente Des quelles choses La declaration Sensuit Premièrement ledit hebergement Dochevaing, les vergers Et jardin D Environ, mon moulin du dit Lieu dechevain avec les montaux Contraignables Et detraignables, Dicelui Et Ses appartenances Et dependances avec les porte pescheries Et hayes dela riviere de sarthe parmi le millieu Du fil de La Ditte riviere depuis Le manoir...

ADS 15 J 30

7 janvier 1415 Copie du XVIIIe siècle

De vous tres noble Et puissant prince monSeigneur jean Comte Dalençon Et du perche Seigneur de fougère ayant La garde gouvernement et administration de madame marie Comtesse des dits Lieux vicomtesse de beaumont et dame de Sonnois notre mere. Jay jean Leroy Ecuyer tiens et avoue a tenir a Cause de ma femme a foy Et hommage simple au regard de votre ditte baronnie de Sonnois mon habergement fief Et domaine terre Et appartenances Dechevain ainsi Comme icelles choses se comportente Des quelles choses La declaration Sensuit Premièrement ledit habergement Dochevaing, les vergers Et jardin D Environ, mon moulin du dit Lieu dechevain avec les montaux Contraignables Et detraignables, Dicelui Et Ses appartenances Et dependances avec les porte pescheries Et hayes dela riviere de sarthe parmi le millieu Du fil de La Ditte riviere depuis Le manoir de Serisay...

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000.

P. 141

1461

Aveu de Jean de Vallée à François de Laval : De vous très hault, très puissant et mon très redoubté seigneur François aîné fils de Laval, Comte de Montfort sire de Gaure, de Gaël de la Guierche et de la baronnyie terre et seigneurie de Sonnoys. Je, Jehan de Vallée, escuier seigneur d'Ochevain, tiens et advoue à tenir à foy et hommage simple au regard de votre baronnyie terre et seigneurie de Sonnoys... Premièrement du domaine c'est assavoir mon habergement dudit lieu d'Ochevain ainsy qu'il se comporte contenant tant en maisons, grange, fuye, jardins et vergers ainsy comme les murs, la rivière de Sarthe et les haies d'environ...*Item* mon moulin dudit lieu d'Ochevain avec les moutaulx contraignables à icelluy et les portes, pescheries et bayes de ladite rivière de Sarthe. *Item* ma pescherie et garenne déffensable en ladite rivière par le melieu du fil de l'eau depuis le manoir de Cerisay...*Item* mes garennes et plesses à connins deffensables...pasturaiges et bois...*Item* 22 journaux de terre arable tout en un tenant appelée la Motte...terres joignant celle de feu Perrinel de Villiers...*Item* terre sise au dessus de mon manour d'Ochevain...la mestairye de Villiers¹⁶⁶.

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000.

P. 141

1500

Aveu de Mathurin de Vallée à Françoise d'Alençon, duchesse de Vendôme : De vous... Françoise d'Alentzou duchesse de Vendosme et de Beaumont, dame de la Baronnie de Sonnoys, Fresnay, Saint Suzanne et la Flèche et chastelaine de Pray... Et premier, ma maison, court, granges, estables, presouer, fuye ou colombier à pigeons, vergers, jardins et tout le circuit de ma ditte court comme des murs l'encernent, contenant, le tout en un tenant deux journaux de terre. *Item* mes moulins à blé et à tan...portes, pesches...écluses...garenne en la rivière...plesses et garennes à connins...*item* une pièce de terre appelée La Motte contenant 22 journaux de terre labourable joignant...Guillaume Painel de Montaudin...bois et haulte futaye¹⁶⁷.

ADS 15 J 34

24 juillet 1504

De Vous noble homme monseigneur Denis de Vallee seigneur de la terre [...] dechevain Je Jehan perou fils de feu Robert perou tant en mon nom qui est nous de mes [...] Tiens et advoue a tenir a foy et hommage Simple les choses dont je suis en votre foy et hommaige simple et dont au Jourdy Je vous ai fais lady foy et hommaige...

ADS 15 J 34

23 may 1505

Sensuit la declaracion des choses heritaux que Je colin Legardie Tiens et advoue a tenir en nuesse de vous monseigneur mathurin de Vallee escuier seigneur ducehvain acause et par de votre fie de enssier dudy lieu duchevain...

ADS 15 J 34

8 juin 1509

De vous monseigneur Mathurin de Vallee Je francois le maistre filz aîné de feu nouel le maistre Tiens et advoue a tenir afoy et homaige simple par despice de fie leschoses dont je suys en votre foy et homaige simple pardespice de fie...

¹⁶⁶ Copie d'un acte du château du Chevain appartenant aux proprietaires du lieu-dit le Manoir.

¹⁶⁷ *Ibid.*

ADS 1 E 1608

19 juillet 1510

Saichent touz present et avenir que En notre court deSonnois endroit par devant nous personnellement establiz quelle michel coutellier bourgeois dalencon et sa feme deluy suffiz autorise quant arest fait passez soubzmetez eulx les jours [...] touz les biens meubles et Immeubles pres et autour ou pouvoir et juridiction de madite court et en toutes aussi si mestier est quant an qui ens tenir [...] lesquelz de les bonnes volonte sans mil poursuit ont cogneu et confesse au vendu et [...] cesse transporte et delesse tant par eulx que par leurs hoirs et [...] par les presentes vendent [...] ressein transportent en [...] a damoiselle Jehanne decorchefilles veusve defeu Jehan de Vallee en son vivant escuyer seigneur dechevaigny laquelle a achat tant et elle que pour ses hoirs et qui aura son achon ...

ADS 15 J 34

21 juin 1515

Cest ladeclaracion des chouses heritiaux que Je Guillaume allart pretre cure duchevain tiens et advoue a tenir acause demaite cure en messe de vous noble homme monseigneur mathurin deVallee seigneur dudy lieu duchevain en votre seigneurie dudy lieu...

ADS 15 J 30

10 juillet 1517 Copie du XVIII^e siècle¹⁶⁸

De vous tres haut et puissant Prince Et mon tres redoubté seigneur Monseigneur Charles Duc dalencon per de France Conte du perche Vicomte de Beaumont et Baron de Sonnoye. Je mathurin de Vallée Ecuyer seigneur duchevain Tiens et avoue tenir afoy et hommage simple au regard de votre dite Baronne de Sonnoye ma Terre et seigneurie dudit lieu dechevain Tant en fief qu'en domaine dou iay juré la feaulte en vos assises dudit Lieu delaquelle ma terre la declaration Ensuit et Premièrement de mon Domaine Cest a Sceavoir ma maison Court granges et Pressoir Estables Vergers Jardins fuye ou Colombier a pigeons en sont le Circuit de madite Cour comme les murs lenclos contenant letout en un Tenant deux journeaux de terre ou environ. *Item* mon Moullin abled et a Than avec les monteaux Contraignables a iceux Et les porte pescherie Bayes Chaussées Escluses et Eschantillon d'Icelle chaussée et Escluse en la rivier de sarthe et toute les appartenances desdits Moullins, chaussées Escluses pour gaves tant au dessus qu'au dessous en ma garenne deffensable que iay en ladite riviere desarthe par le milieu en fils de leau dicelle du costé de madite terre depuis et a lendroit de la maison Court et manoir de Cerisay en tirant contre val ladite riviere...

ADS 15 J 30

15 juillet 1517 Copie du XVII^e siècle

Aveu Rendu le15 Juillet 1517 par les mathurin Desvallees seigneur du Chevain de la terre et seigneurie du chevain.

1° la maison Cour, granges, pressouer, Estables verger, Jardin , fuye ou Coulombiers apigeons

Item un moulin a Bled et a tan avec les portes pescherie chaussees et Eschantillon Sur la riviere de Sarthe et la Garenne deffensable par le milieu du fil de leau avec deux isles entre lesdite riviere de sarthe et lancienne riviere Contenant un journeau

Item mes plesses et garennes avec une piece de terre nommée le champ St denis contenant six Journeaux.

[...]

Je avoüe droit dejustice fondciere avecceque en depent et peut dependre par la Courume dupaïs et par raison dicelle je vous dois et suis tenu pleige gage droit et obeissances tels comme homme de foy simple doit a son seigneur fie et de foy simple a protestation que sil etoit trouvé plus grandes charges ou servitude je ne vous la contredis...

ADS 15 J 34

23 octobre 1537 Colin Marays

De vous noble homme monseigneur mathurin de Vallee seigneur du chevain Tiens et advoue tenir a foy et hommage simple par depied de fief par raison des choses heritaulx droit la declaracion ensuit Cest assavoir votre piece de pre contenant deulx journeaux ...

¹⁶⁸ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes dans le canton de Saint-Paterne (XI-XV^e siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 141.

ADS 15 J 34**15 février 1540**

De Vous Monseigneur mathurin de Vallee Seigneur du Chevain et de la terre [...] a cause de votre damoiselle francoyse de Tuce votre femme Je Colin marays declarant un lieu de [...] quin du aveque declaracion Tiens et advoue a tenir de vous par vostre fief et seigneurie duchevain et foy et hommayges simple cinq hommees de par ou environs....

ADS 1 E 1608**28 août 1540**

Saichent tous present et avenir Queen nostre court de Sonnois en droit par devant nous Estienne Kourez notaire et tabellion dicelle personnellement establiz Jehan Regnard [...] demourant acourteillez et loyse dunoyer safemme de luyaoctroyee suffisamment quant ace pour eulx et faisons foys de [...] dunoyer feue de ladite loyse promectans luy faire Ratiffier et avoir agreable lecontenu en ses presentes toutes faiz cequantes quil plairai aux acquereur cy apres desnommez En peine de tous [...] lesdy loyse et maugoicte filles et heritieres de deffuncts Jehan dunoyer et guillemine sa femme en leur vivant de la paroisse duchevain Soubzmis en ly leurs hoires et tous leurs biens et choses en premier Rapport et juridiction de notredy court et decontes aveces et mestier est quant a tenir et contegnier ce qui ensuit lesquelz de leurs bonnes voluntes congnoissent et confessent avoir vendu qui ette cedeconsiste et delesse par heritaux atou sousignan tant poureulx par eulx pour lady [...] que pour leurs hoirs et nobles personnes mathurin de vallee et damoiselle françoise de Tucé son espouse seigneurs duchevain...

ADS 13 F 2389**10 septembre 1541**

Je Mathurin de Vallee Seigneur duchevain Confesse tenir a foy et hommaige simple de vous tres haulte et puissante dame madame francoise dallencon dame de vendosmoys vicomtesse de beaumont et dame delabaronye de sonnois et chastellenie de peray A cause de vostredy baronny Mon lieu fief et seigneurie duchenay...

ADS 15 J 30**16 juillet 1552 Copie du XVIIIe siècle**

Heritage de mr de mortenay, seigneur dozé elevants de la seigneurie du Chevain

Les remembrances du 16 juillet 1552 page 10

Honnete homme pierre buheré marchand bourgeois d alencon a aujourdhy En jugement Exhibé deux contrats passés En La Cour de Sonnois par [...] Le premier En datte du vingt neuvieme jour d'octobre L'an 1549 Contenant que noble homme mathurin de vallées Seigneur du chevain, a fait vendition audit buheté d'une piece de terre nommée Le pré au fournier autrement Le pré bauldry Contenant sept journeaux ou environ situé au fief du chevain...

ADS 1 E 1608**5 septembre 1560**

Le cinq me Jour de Septembre Lan mil cinq cens soixante Saichent tous present et avenir comme par construct passe devant Anthoine leroule tabellion royal En la court Du mans Le vingt sept me Jour doctobre mil cinq cens cinquante deux hounorable homme et saige maistre Labechain chevalier seigneur de boy Girard eust vendu et se faist obliger faire ...

...De larest de lady court ci nommeur Noble homme Rene deVallee seigneur du Chevain filz et heritier delay deffuncte desudy...

ADS 15 J 34**30 juillet 1594**

De Vous René de Vallee escuier seigneur duchevain Jay moi Jehan herisson pretre cure duchevain et declarant tient et avoue de vous a foy et hommage simple pour depend du fief votre dite seigneurie duchevain Les choses heritaux et maisons sy apres declarees ...

ADS 15 J 34

13 mars 1606

A Tous qui ces Presentes Verront Guillaume Lefeuvre sieur de La Talette Conseiller du Roy et de monseigneur bailly en Sieg Royal de Sonnois de peray Salut homme proces [...] et pendant devant nous entre Rene de Vallee Escuier sieur du Chevain demandeur et saisissa dunepart Et Leonard Ruel baraud de Richard Lenoir deffendeur et opposant daultre part

[...] Les Reproches et saluations il tesmoignes fourniere par lesdites partyes Les Coppies par nous colationnees de tirez des [...] et Remembrances de la seigneurie duchevain dun acte de foy et hommaige faict par damoiselle Jehanne Gouin dame de Courfonleur au sieur duchevain lors de la teneur des pledz de la seigneurie tenuz par marcelin pouer bailly de ladite seigneurie le dixeme Jour de Juillet mil quatre Cens quatre vingt dix...

[...] foy et hommaige faict par Guillaume Roger escuier a Jaque de Valle escuire sieur duchevain pour raison descution deux parties de pre a luy desclarer par le decriez de ladite Gouin sa mere cy datte du vingt deuxiesme de juin mil quatre cens quatre vingtz douze

[...] de foy et hommaige faict par messire Gregoire perou sieur defenseur [...] de deffucte Gillotte veuve de deffunct Robert Perou a mathurin de Vallee escuier sieur du Chevain pour Raison desdictes deux pieces de pre pres le poud de Courteilles que ledy deffunct Perou avoict au precedent acquise dusdy Guillaume Roger sieur de Cobfouleure dun aultre foi decibition de contract faict par noel Lemaistre du vingt sixiesme Jour de mars mil cinq cens cinq...

[...] faict par Ledit Lemaistre audit mathurin de Vallee pour Raison [...] deulx jounaux de pre dung aultre acte de foy et hommaige faict Le vingt cinq juin de Juillet mil cinq cens huict par Jehan Perou...

ADS 15 J 30

6 octobre 1667

Aujourd'hui Sixiesme octobre mil sept cens soixante sept devant nous Guillaume faurer Sieur de Congé Conseiller du roy president bailly juge roial [...] & Criminel de Sonnois & Chevaing Est comparu en personne dessire Guillaume de Vallee Chevalier sergent [...] de Champfleur Groustel et du fief du Chevaing ...

ADS 15 J 30

XVIIe siècle

Monseigneur de Cougé

Suplie humblement Christophe de Vallée Chevalier Seigneur et Vicomte de Champfleur & Groustel des Terres et seigneuries du Chenay et du petit bois....

ADS 15 J 30

24 juillet 1715

DE PAR LE ROY

[...] L'An mil sept cens quinze le vingt quatre jour de juillet aprs midy, par vertu de l'Ordonnance dont copie est cy-dessus, à la Requete de Monsieur le Procureur du Roy au Bureau des Finances à Tours, lequel a élu son domicile en son Hôtel audit Tours, Cloistre S. Martin, Paroisse S. Venant : Je me suis Huissier soussigné exprés & de cheval transporté sur le Lieu, Fief & Seigneurie de Chevin appartenant audit Bonnoust relevant de Sa majesté, à cause de don Château et baronnie de Sonnois...

ADS 15 J 30

16 may 1729

DE PAR LE ROY

Les Presidens Tresoriers de France, Generaux des Finances & Grand Voyers en la Generalité de Tours . Sur la Requête à Nous présentée par Barthelemy Chaussé Huissier de ce Bureau tendante à fin de lui être fait taxe du voyage & exploit de proces verbal de perquisition par lui fait fut Madame veuve Bonhoust et fils Propriétaire des Fiefs, Terre & Seigneurie de Chevin de cette paroisse ...

ADS 15 J 30

16 mars 1731

DE PAR LE ROY

Les Presidens Tresoriers de France, Generaux des Finances & Grand Voyers en la Generalité de Tours . Sur la Requête à Nous présentée par Barthelemy Chaussé Huissier de ce Bureau tendante à fin de lui être fait taxe du voyage & exploit de saisie par lui fait fut Madame veuve Bonhoust et fils Propriétaire des Fiefs, Terre & Seigneurie de Chevin paroisse du chevin...

ADS 15 J 30

9 aoust 1731

Le neufvisme jour daoust mil sept cent trente et un en continuant autres Exploits cy-devant faits & notamment celui de faire en date du deuxième aoust mil sept Cens Trente par vertu d'Ordonnance rendüe au Bureau des Finances de la Generalité de Tours le 22 jour de May 1730, étant en forme Signée & Scellée, & 0 LA Requête de Monsieur l'Avocat du Roy audit Bureau des Finances de Tours, pour lequel domicile est élu en son Hôtel, sis Ville de Tours, Paroisse de S. Venant, poursuite & diligence de Maître François Peyret d'Avaux, Conseiller du Roy, Receveur General des Domaines & Bois de la Generalité de Tours, pour lequel domicile est élu maison du sieur Godin la Huilliere fite Ville de Tours, Paroisse Saint Hilaire, que ledit Sieur Peyret d'Avaux a constitué pour son Procureur : j'ai Huissier Soussigné donné jour & assignation à Laveuve Denis godefroy enfils servant Commissaire établi par Exploit de saisie féodale à la régie des fruits & revenus des Terres, Fiefs &Seigneuries de chevin etdeses dependances situées ditte paroisse du chevin appartenant à Madame veuve bonnoust endesia don fils...

ADS 15 J 30

2 septembre 1732

DE PAR LE ROY

Les Presidens Tresoriers de France, Generaux des Finances & Grand Voyers en la Generalité de Tours . Sur la Requête à Nous présentée par Barthelemy Chaussé Huissier de ce Bureau tendante à fin de lui être fait taxe du voyage & exploit dassignation au commissaire par lui fait fut Madame veuve Bonhoust en le sieur son fils Propriétaire des Fiefs, Terre & Seigneurie de Chevin ditte assé ...

ADS 15 J 30

7 août 1733

DE PAR LE ROY

Les Presidens Tresoriers de France, Generaux des Finances & Grand Voyers en la Generalité de Tours . Sur la Requête à Nous présentée par Barthelemy Chaussé Huissier de ce Bureau tendante à fin de lui être fait taxe du voyage & exploit de signification dordonnance par lui fait fut Madame veuve Bonhour enfils Propriétaire des Fiefs, Terre & Seigneurie de Chevin lieu du chevin...

ADS 15 J 30

20 juin 1736

Les presidens tresoriers de france generaux des finances Esgrandes [...] generalite de Tours, a Tous ceux qui ces presentes, verrons, Salut Scavoir faisons que jean Bauvour fils unique heritier de Jean Bauvour Escuier Calvacadeur de notre [...] Royale Madame douairiere proprietaire a titre de droit successif de la Terre fief et Seigneurie de Chevin Sittuée parroisse de St Denis dudit Lieu, relevant du Roy a cause de son château du Sonnois...

ADS 15 J 30

28 juillet 1740

Les PRESIDENTS- TRESORIERES DE FRANCE Généraux des Finances & Grands Voyers de la Généralité de Tours Entre le Procureur de ce Bureau, poursuite & diligence de Maître Joseph –François Peyret Davaux, Conseiller du Roy, Receveur général des Domaines & Bois de cette Généralité, Demandeur, aux fond de l'Exploit de Devaulx Huissier en ce Bureau du quatre avril dernier contrôlé à Beaumont le sept de ce mois comparant par Maître Jean Godin Lahulliere, son Procureur, d'une part CONTRE François Brelonnet Commissaire établi par saisie féodale, à la regie & sur les fruits & revenus des Fiefs, Terres & Seigneurie de Chevain ses appartenances et dépendances...

ADS 15 J 30

30 juillet 1764

L'An mil sept cens quarante quatre le trentiesme jour de juillet en continuant autres Exploits ci-devant faits, notamment mon procès-verbal de Saisie Mobiliaire, en datte du dix mars dernier, par vertu de l'Ordonnance renduë au Bureau des Finances de la Généralité de Tours, en datte du douze juin mil sept cens quarante trois étant en forme, signée et scellée, A LA REQUÊTE de Monsieur le Procureur du Roy audit Bureau des Finances à Tours, pour lequel domicime est élu en son Hôtel, seis Ville de Tours, Cloître St. Martin, Paroisse de St. Venant, poursuite & diligence de Sr ~~Joseph François Payeret Davaux~~, Conseiller du Roy, Receveur général des Domaines & Bois de la Généralité de Tours, pour lequel domicile est élu en son Bureau de Recette générale, seis audit Tours, ruë de la Sellerie, Maison de Maître Jean Godin Lahuillière, son Procureur spécial, à faute par le ~~Sieur~~ Raoul Rallier demeurant Paroisse du Chevain, Commissaire établi à la Regie des fruits & revenus des Fiefs, Terres & Seigneuries du Chevain...

ADS 15 J 30

22 mai 1758

Observations pour monsieur de boisgenes quil peut communique a Monsieur rivelle. Dans L'acte de foy et hommage recue au bureau des finances de tours En Lannée 1758, par Le porteur de procuration De mademoiselle Le jean du plessis Et ses sœurs, il se trouve Employé mal a propos que Le fief Et Seigneurie du chevain releve a foy et hommage Lige de Sa majesté a cause de sa baronnie de Sonnois, par le qu'En quatre avec ancien Consentifs, Le dit fief et Seigneurie Sont déclarés relever Simplement a foy et hommage Simple. Les Presidents tresoriers de France Generaux des finances la Grande [...] en la Generalité de tours A tous ceux qui ces presentent lettres verront Sallut Scavoir faisons qu'un Jean corneillon procureur au barrau fondé de procuration, Specialle passe devant de launay notaire royal au maine rendu au Chevain [...] le vingt avril dernier dumans en font de demoiselles Marie anne françoise Jeanne thereze Madeleine, anne françoise Legray du plessis seules et uniques heritieres de deffunt Le Sieur Jean duviveur vivant Seigneur de Chevain Suivant malant lequel rend aremonte En consequence deladitte procuration etre change par les dittes demoiselles legeay du plessis de faire des foy et hommage lige quelle donnent en qualité de faittes Comprendre heritiers du [...] Bonvent leur [...] par raison du fief terre le Seigneur de Chevain.

3 septembre 1764

L'An mil sept cens soixante quatre Le troisième jour de Septembre par vertu d'Ordonnance rendue par Nosseigneurs les Présidens Trésoriers de France, Generaux des Finances & Grands Voyers de la Généralité de Tours, en date du 4 Février 1754, étant en forme, Signée & Scellée, d ont copie ci-dessus & à la Requête de Monsieur le Procureur du Roy au Bureau des Finances de ladite Généralité pour lequel domicile est élu en son Hôtel Scis audit Tours, cloître S. Gatien, Paroisse de S. Pierre j'ay Huissier Soussigné fait Sommation de par le Roy notre Sire à mes demoiselles Legeay duplessis & autres possesseurs propriétaires des Fiefs, Terres & Seigneuries de Chevin Situé paroisse du même nom...

ADS 15 J 30

25 septembre 1764

Exécutoire,

De par le Roy

Les Présidens-Tresoriers de France, Généraux des Finances & Grands Voyers en la Généralité de Tours, sur la Requête à Nous présentée par Messire François Marie de la Rabellière premier Huissier de ce Bureau, tendante à fin de lui être fait taxe des Voyages & Exploits de Sommaton feodalle par lui faits aux Seuls heritiers du Sieur Bouvacent. Propriétaire des Fiefs Terre & Seigneurie de Chevin à la Requête de Mr. le Procureur du Roy en ce Bureau, le neuf juillet mil sept cent soixante deux...

ADS 15 J 30

10 Décembre 1764

Je Huissier au Bureau des Finances à Tours, Soussigné reconnois avoir reçu de Mesdemoiselles Legeay Duplessis par les mains de monsieur Bruneau la somme de Douze Livres à laquelle ont été taxées audit Bureau des Finances les Significations contre lui faites au mois de Septembre dernier faute d'obéissances féodales au Roy, pour raison des Fiefs, Terres et Seigneurie de Chevin dont Quittance, sans préjudice d'autres dûs, Droits & Actions. Fait ce Dixième jour de décembre mil sept cens Soixante quatre.

ADS 15 J 30

16 décembre 1769

Extrait du Registre de declaration de La Baronnie de Sonnois et Chastellenie de peray a Mamers Et cejour d'huy jeudy quatorze de décembre mil sept cens soixante neuf. Est comparu devant nous pierre pelisson degennes conseiller du Roy presidens Bailly juge Royal civil et criminel au Baillage et siège royal de la ville de mamers, commissaire député par nos seigneurs les commissaires de sa chambre des comptes pour procéder aux évaluations de la Baronnie de Saonnois suivant Larrest quinze faittes devrier Messire François Louis de Courtilloles chevalier seigneur derogvevier Saint Rigomert, Livet et autres Lieux poursuit président du présidial dalençn demeurant Enson Château de Courtilloles paroisse dudit Saint Rigomert au nom et comme fondé de procuration espéciale et adhor de demoiselle Marie anne françoise Le Geay du plessis dame patronne honoraire de la paroisse de Saint Denis du Chevain demeurant en allençon, laditte procuration vous seing privé En datte du trente un octobre dernier Controllee ace bureau le jour et qui demeure jointe acepresent.

[...] Laditte damoiselle Le Geay duplessis est propriettaire de la terre fief et seigneurie du Chevain En toutes ses circonstances et dépendances, droit de peche dans la riviere de Sarthe, laquelle terre fief et seigneurie est attachée le droit depatronnage honoraire de ladite paroisse du Chevain par tous les droits honorifiques En l'église et paroisse dudict Lieu...

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000.

P 142

4 mars 1788

Notes et renseignements pour faire l'aveu de la seigneurie du Chevain :

Une maison manable qui est le logis seigneurial...composé de deux salles en bas, une cuisine et un office à costé ; chambres et greniers dessus, grange, pressoir, étables, boulangerie et cour au milieu des dits bâtiments, verger, parterre, jardin, latrine à l'un des bouts, fuye ou colombier à pigeons sur le portail pour entrer dans ladite cour, et tout le circuit d'icelle et les murs et enclos...une porte pour entrer de mon verger dans l'église du chevain. La cour de ma maison seigneuriale ayant son entrée par le bourg de la paroisse, bornée d'un costé par le chemin du bourg, église et cimetièrre, d'autre costé par la rivière la Sarthe, d'un bout par un chemin qui tend de celui du bourg à mes moulins cy après, d'autre bout par une douve qui joint mes prés des Nouettes cy après...moulins à bled et à tan...écluses...garenne défensable à poisson (l'autre côté de la rivière, où il y a un manoir à Cerisay, est dit en Normandie)...plesses et garennes à conins...le pré les Nouettes entouré de hayes en la plus grande partie (entre la douve, la rivière, le parc de la Motte et les Vergers) (lui-même entouré de haies)...une pièce de terre nommée la Motte (24 journaux), joignant premièrement le grand pré, deuxièmement le chemin du bourg du Chevain à Chenay, troisièmement Mr de la Blosserie , quatrièmement la patûre de la Motte. Un pré-patûre nommé la Motte (5 journaux)¹⁶⁹.

¹⁶⁹ Copie d'un acte du château du Chevain appartenant aux proprietaires du lieu-dit le Manoir.

ADS 15 J 30

XVIII^e siècle

Faire la foy et hommage pour demoiselle marie anne francoise le jean du plessis dame patronne honoraire de La paroisse De Saint denys du Chevain demeurante a alençon, a madame La duchesse de beauvilliers, En la qualité de baronne de Sonnois Du fief et Seigneurie du chevain ayant basse justice fonciere relevant a foy et hommage simple De La ditte baronnie de Sonnois ainsi qu'il est porté dans tous les anciens aveux rendus aux anciens.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Morandes de Echevenno	du Chevain	1090 1113			CARTULAIRE SAINT PIERRE ¹⁷⁰
Drogone de Ochevenno	du Chevain	1162			LIBER. ALBUS. ¹⁷¹
Albericus de Ochevaing	du Chevain	1272	Dominus		CAUVIN ¹⁷²
Macé du Chevain	du Chevain	1367			CHARTRIER DU CHEVAIN ¹⁷³
Perrinet Langlays	Langlays	1410			ADS 15 J 30
Aubry du Chevain	du Chevain	Avant 1414			BOISSEAU ¹⁷⁴
Jean Leroy	Leroy	1414 1415	Ecuyer		ADS 15 J 30
Gillette de Prulay	du Prulay	1451			BOISSEAU
Jean de Vallee	de Vallee	1461	Ecuyer		PORTENEUVE
Jacques de Vallee	de Vallee	1492	Ecuyer		ADS 15 J 34
Denis de Vallee	de Vallee	1504			ADS 15 J 34
Mathurin de Vallee	de Vallee	1505 1552	Ecuyer		ADS 15 J 34 ADS 15 J 30
René de Vallee	de Vallee	1560 1594	Ecuyer		ADS 1 E 1608 ADS 15 J 34

Le premier seigneur connu du Chevain se nomme Morandes de Echevenno (du Chevain) que l'on trouve entre 1090 et 1113 dans le cartulaire de Saint-Pierre-la-Cour. En 1162, apparaît un certain Drogone de Ochevenno (du Chevain), puis en 1272 Albericus de Ochevaing. Le 11 juin 1367 est mentionné dans le chartrier du Chevain, Macé du Chevain, seigneur dudit lieu. On trouve ensuite Perrinet Langlays qui rendit aveu au comte d'Alençon le 5 juin 1410. Puis le 7 janvier 1414, apparaît Jean Leroy, écuyer qui rendit aveu à cause de sa femme, Jeanne du Chevain (fille d'Aubry du Chevain) au comte d'Alençon. On le trouve une nouvelle fois le 7 janvier 1415 dans un autre aveu qu'il rendit au comte d'Alençon. En 1451, on trouve une certaine Gillette du Prulay, qui épousa Jehan de Beauvoir¹⁷⁵.

¹⁷⁰PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...* op. cit. p. 140 : Voir cartulaire de Saint-Pierre la Cour n°10 p14, 1090-1113 Morandes de Echevenno donne sa dime aux moines de Saint-Martin de Sées (Boisseau, *Les seigneurs du Chevain p3 d'après le livre Blanc*), Cartulaire de Saint-Martin de Sées, folio 36 verso n° 123

¹⁷¹PORTENEUVE Véronique, *Mottes et maisons fortes...* op. cit. p. 140 : 1162 Mention de Drogone de Ochevenno seigneur d'Ochevaing et Robertus de Uncinis dans un acte de l'évêque Guillaume concernant l'église d'Ancinnes (A Lottin, *Chartularium insignis ecclesiae cenomanensis, lib. Alb. N° 519 p 325*).

¹⁷²PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...* op. cit. p. 140 : 1272 Albericus de Ochevaing, arniger dominus de Ochevaing cède ses droits de dime et de patronage de la cure d'Ochevaing à Geoffroy d'Assé évêque du Mans (Th. Cauvin, *Géographie ancienne du diocèse du Mans, Paris, 1845, p. 444 d'après le livre Rouge, 113 v.*).

¹⁷³PORTENEUVE Véronique, *Mottes et maisons fortes...* op. cit. p. 140 : Le 11 juin 1367 Colin de Saint-Denis écuyer seigneur du Chevain avait jadis vendu 10 livres de rente à Michel et Robert les Guilles frère bourgeois d'Alençon, Macé d'Ochevaing seigneur dudit lieu, les eut par héritage (achat) de Guillaume jardin par la suite et était tenu de faire 10 livres de rente à celui-ci chaque an aux fêtes de Toussaint. (Notes de L. Boisseau appartenant à M. et Mme Brochet propriétaires du lieu dit Le Manoir d'après le chartrier du Chevain).

¹⁷⁴PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes...* op. cit. p. 141 : En 1414 : Jehan Le Ro, écuyer, seigneur d'Ochevaing, épouse Jeanne du Chevain, fille de Aubry, seigneur dudit lieu. Il fait aveu à cause de sa femme à Jean comte d'Alençon et du Perche le 7 janvier 1414. (L. Boisseau : *Les seigneurs du Chevain (1090-1757)*... p 3).

¹⁷⁵BOISSEAU L., « Les seigneurs du Chevain (1090-1757) », *La Province du Maine*, 1964, p 3.

En 1461, Jean de Vallee, écuyer seigneur du Chevain rendit aveu à François de Laval, baron du Sonnois. Il semble qu'il ait épousé une certaine Jehanne de Corchefilles que l'on trouve dans un contrat daté du 19 juillet 1510¹⁷⁶. Puis il faut attendre le 22 juin 1492 pour trouver un autre seigneur détenant la seigneurie du Chevain. Ce dernier se nomme Jacques de Vallee que l'on trouve dans une pièce communiquée pendant les remembrances du 13 mars 1606. Le 24 juillet 1504, Denis de Vallee reçut l'hommage de Jehan Perou. L'année suivante on trouve Mathurin de Vallee, écuyer seigneur du Chevain auquel Colin Legardie rendit hommage. Selon les données de Véronique Porteneuve, il semble que Mathurin de Vallée rendit déjà aveu à la duchesse de Vendôme et de Beaumont pour le Chevain en 1500, ce qui va à l'encontre des données trouvées sur Denis de Vallee aux archives départementales de la Sarthe. Qui était alors réellement le seigneur du Chevain à cette date ? On trouve une nouvelle fois Mathurin de Vallee, le 8 juin 1509 et le 21 juin 1515. Les 10 et 15 juillet, il rendit aveu à Charles duc d'Alençon. Le 23 octobre 1537, Colin Marays rendit hommage à Mathurin de Vallee qui est toujours seigneur du Chevain à cette date. On le trouve d'ailleurs toujours le 15 février 1540 dans un aveu rendu par Colin Marays, où l'on y apprend qu'il épousa Française de Tucé. Il semble qu'il doive foi et hommage simple à Française d'Alençon, vicomtesse de Beaumont le 10 septembre 1541¹⁷⁷. Enfin il apparaît une nouvelle fois dans les remembrances du 16 juillet 1552. Le 5 septembre 1560 apparaît dans un contrat de vente, René de Vallee¹⁷⁸, écuyer seigneur du Chevain que l'on retrouve ensuite le 30 juillet 1594 dans un aveu rendu par Jehan Herisson.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Habergement domaine terre et appartenances	5 juin 1410	ADS 15 J 30
Hebergement fief et domaine terre et appartenance	7 janvier 1414	ADS 15 J 30
Hebergement fief et domaine terre et appartenance	7 janvier 1415	ADS 15 J 30
Domaine / Hebergement	1461	PORTENEUVE
Maison	1500	PORTENEUVE
Terre et seigneurie / Maison	10 juillet 1517	ADS 15 J 30
Terre et seigneurie / Maison	15 juillet 1517	ADS 15 J 30
Fief	6 octobre 1667	ADS 15 J 30
Terres et seigneurie	XVIIe	ADS 15 J 30
Fief et seigneurie	24 juillet 1715	ADS 15 J 30
Fiefs terre et seigneurie	16 mai 1729	ADS 15 J 30
Fiefs terre et seigneurie	16 mai 1731	ADS 15 J 30
Terres fief et seigneurie	9 août 1731	ADS 15 J 30
Fiefs terre et seigneurie	2 septembre 1732	ADS 15 J 30
Fiefs terre et seigneurie	7 août 1733	ADS 15 J 30
Terre fief et seigneurie	20 juin 1736	ADS 15 J 30
Fiefs terres et seigneurie	28 juillet 1740	ADS 15 J 30
Fiefs terres et seigneuries	30 juillet 1764	ADS 15 J 30
Fiefs terres et seigneuries	3 septembre 1764	ADS 15 J 30
Fiefs terre et seigneurie	25 septembre 1764	ADS 15 J 30
Fiefs terres et seigneurie	10 décembre 1764	ADS 15 J 30
Terre fief et seigneurie	16 décembre 1769	ADS 15 J 30
Fief et seigneurie	22 mai 1758	ADS 15 J 30
Maison manable / Logis seigneurial	4 mars 1788	PORTENEUVE
Lieu fief et seigneurie	XVIIIe	ADS 15 J 30

¹⁷⁶ ADS 1 E 1608. Elle est alors citée comme veuve de feu Jean de Vallee en son vivant écuyer seigneur du Chevain.

¹⁷⁷ PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes... op. cit.* p. 142 : ADS 13 F 2389 Copie tirée d'un original en parchemin du chartrier Choiseul-Praslin.

¹⁷⁸ Dans les notes de Paul Cordonnier on y trouve plutôt un certain Pierre Peschard le 7 mai 1594. Il se base sur les archives de Sérillac dans le dossier de Crottay. ADS 18 J 598.

Un mur était visible dans la cour et est cité le 5 juin 1410 dans un aveu. Ce document révèle aussi qu'il y avait des vergers, des haies et un vivier. Les dépendances comprenaient un moulin, une garenne à pêche et des portes de pêche. L'aveu du 7 janvier 1414, indique quant à lui qu'il y avait toujours des vergers et un jardin. Le moulin y est toujours cité ainsi que la porte de pêche. Les mêmes éléments sont cités le 7 janvier 1415. Puis en 1461, on y trouvait des maisons, granges, une fuie, des jardins et vergers ainsi que des murs. Le moulin est une nouvelle fois cité ainsi que les portes et pêcheries, la garenne défensable dans la rivière. Enfin on peut compter aussi des garennes et plesses à connins défensables. L'aveu de 1500, mentionne la maison, la cour, les granges et étables, le pressoir, la fuie ou colombier à pigeons, les vergers et jardins et les murs. On y trouve toujours les moulins, les portes et pêcheries, la garenne dans la rivière et les plesses à connins. Les mêmes éléments se trouvent aussi dans les aveux des 10 et 15 juillet 1517. Enfin le 4 mars 1788, plus d'éléments sont donnés sur le logis seigneurial en lui-même. On apprend dans ce document qu'il y a deux salles en bas, une cuisine et un office à côté. Au-dessus se trouve des chambres et un grenier. Les dépendances comprennent un pressoir, une grange, un pressoir, des étables, une boulangerie, des vergers, un jardin, des latrines, une fuie ou colombier à pigeons sur le portail pour entrer dans la cour, le tout encerclé de murs. On y trouve toujours les moulins et la garenne défensable à poissons, ainsi que les plesses et garennes à conins. Selon les informations communiquées par le propriétaire actuel, il y aurait eu à l'intérieur du logis un puits et une forge non loin du site.

Sources

ADS 1 E 1608 : Famille Menjot de Champfleury : 1492-1698 : De Vallée, seigneurs du Chevain et de Fyé.

ADS 13 F 2389 : Collection Louis Calendini : 1540-1541 : Baronnie de Saosnois : Hommages et aveux rendus à Françoise d'Alençon comme dame de la baronnie de Saosnois et de la châellenie de Péray.

ADS 15 J 30 : Chartrier du Chevain : 1410-1782 : Aveux et fois et hommages rendus par la seigneurie du Chevain à la baronnie de Saosnois. Sommations et saisies féodales.

ADS 15 J 34 : Chartrier du Chevain : 1505-1778 : Aveux et déclarations rendus par les curés du Chevain pour le temporel de leur bénéfice relevant du fief du Chevain (1594-1609)...

ADS 18 J 598 : Fonds Paul Cordonnier.

Bibliographie

BOISSEAU L., « Les seigneurs du Chevain (1090-1757) », *La Province du Maine*, 1964, p. 2-4.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1449.

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 140-142.

Documents iconographiques



Documents iconographiques transmis par le propriétaire actuel du Manoir du Chevain.
Copie d'un plan du 30 juin 1700 exécuté à la requête de Guillaume Beauvy (détail).

Canton de Saint-Paterne

Fyé :

Cons :



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1819 au 1/2500 commune de Fyé sections A3 de Meslay, cote PC 142 004.

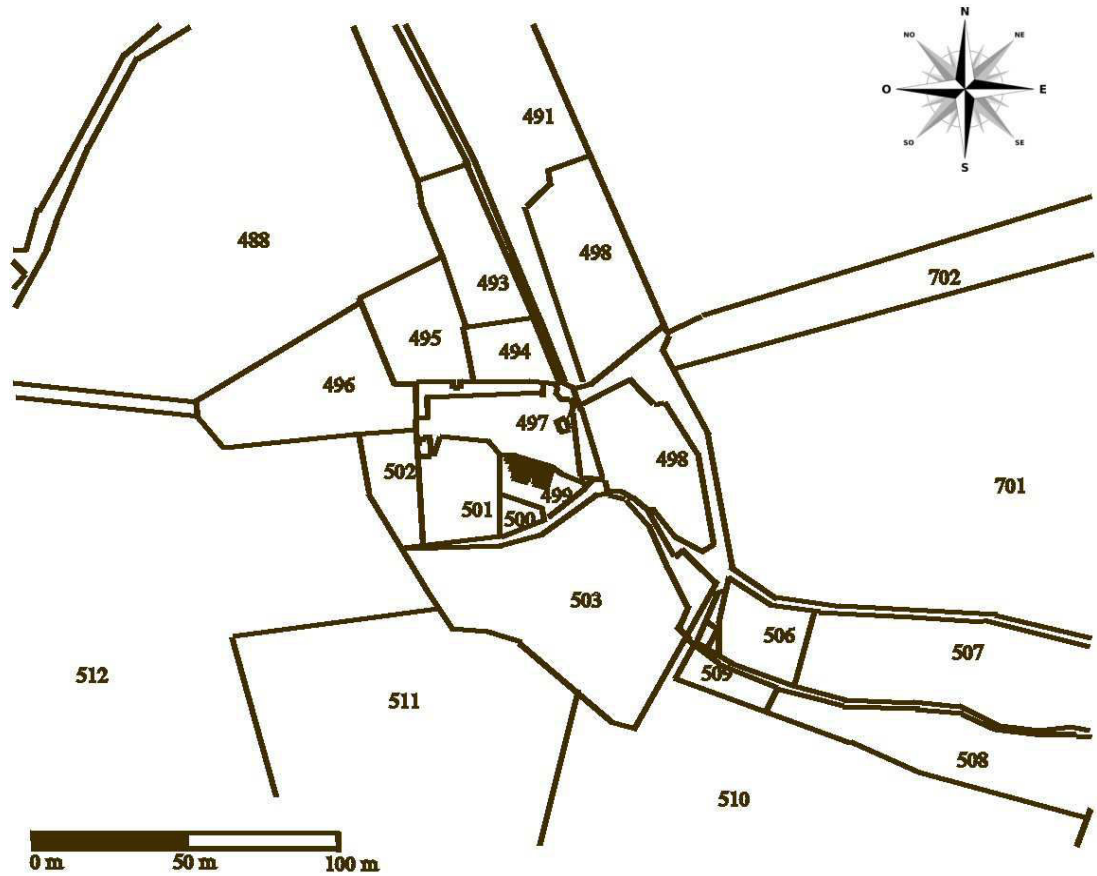
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 431064, 35 m y = 2371801, 39 m

Le site de Cons est implanté à l'ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 96 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	1607, 61
Logis / cours d'eau	785, 68
Logis / espace boisé	1450, 53

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

488 : ?
491 : ?
493 : ?
494 : ?
495 : ?
496 : ?
497 : ?
498 : ?
499 : ?
500 : ?
501 : ?
502 : ?
503 : ?
506 : ?
507 : ?
508 : ?
509 : ?
510 : ?
511 : ?
512 : ?
701 : ?
702 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré à l'origine de douves.

Datation : Fin XVe siècle et XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise, bois, terre cuite, ardoises, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 5 avril 2010.

Etat de conservation : Logis remanié, sans grande campagne de restauration récente. On remarque aisément sur la façade arrière plusieurs campagnes de construction. La grosse tour arrière arasée en partie a été accolée postérieurement au logis principal. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu à l'arrière du logis. La façade avant comporte un enduit cimenté datant du XXe siècle. L'encadrement des ouvertures de la façade avant ont été remaniés dans le style du XIXe siècle. Le chaînage d'angle sur la façade avant est en faux appareillage, peint sur l'enduit cimenté. La bretèche arrière du pavillon est endommagée. Aménagement d'une baie vitrée sur la façade arrière. Une grande ouverture a été murée sur la façade arrière. S'agissait-il d'une grande porte avec croisée de pierre ? Des baies plus récentes ont été repercées. Il semble qu'une galerie (de bois ?) ait existé sur la façade arrière, car des corbeaux sont visibles ainsi qu'une porte murée à l'étage. Il semble que les lucarnes aient été percées au XVIIe siècle. La cheminée du comble a perdu sa hotte.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée en partie de rampants, d'un glacis à la base de l'édifice, de portes à gorges, de petites ouvertures chanfreinées et à moulures à gorges, de traces de grilles, d'une fenêtre à meneau, d'une tour arasée, d'une tour ronde d'escalier, de trois bretèches, d'un pavillon défensif, de canonnières, d'arquebusières, de trous de boulins, d'une cheminée engagée à hotte pyramidale, d'une autre cheminée engagée, de portes intérieures chanfreinées, de portes chanfreinées à arc en anse de panier dans la tour, d'une porte à arc brisé situé dans la tour et débouchant dans le comble, d'un escalier de bois en vis et d'une cheminée engagée dans la remise.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	24, 60 m	9, 20 m
Pavillon	5, 50 m	5, 20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	En partie	4	Tuiles et ardoises

La façade nord est rythmée aujourd'hui par douze ouvertures : trois lucarnes datant du XVIIe siècle, trois grandes fenêtres à gorges, une longue fenêtre plus récente, une petite fenêtre à gorges, deux accès remaniés donnant dans la cave et deux portes à moulures à gorges. Outre la tour, la façade sud comporte cinq ouvertures : une baie très récente, une grande ouverture murée repercée d'une petite fenêtre récente, une porte murée à l'étage, une fenêtre à meneau et une porte datant probablement du XXe siècle. Le pignon oriental comporte une grande fenêtre à gorges. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à meneau	Fenêtres à gorges
Façade nord	2 : rez-de-chaussée		3 : rez-de-chaussée 1 : rez-de-chaussée surélevé
Façade sud		1 : étage	
Pignon est			1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le rez-de-chaussée comportait à l'origine deux grandes pièces avec cheminées. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Escalier en vis	Du 0 au comble	
Chambre	Rez-de-chaussée surélevé	1
Salle sous charpente	Comble	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	231 cm	141 cm	159 cm
Remise rez-de-chaussée	220 cm	124 cm	158 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches Grand escalier	103 cm	13 cm	17 cm

Intérêt du site

Le logis de Cons est un grand bâtiment rectangulaire ayant conservé ses caractéristiques seigneuriales. En effet, la toiture très inclinée a conservé quelques vestiges de rampants. La base du logis comporte en certains endroits un glacis, élément souvent caractéristique des logis anciens. Le nombre des souches de cheminées est assez important. La plupart des ouvertures ont conservé sur la façade avant leurs moulures à gorges. La porte d'entrée est surmontée d'une



bretèche qui en contrôle l'accès. À droite de cette façade se trouve un pavillon défensif agrémenté au rez-de-chaussée d'une arquebuserie orientée vers l'entrée et au niveau du comble **d'une canonnnière tournée vers la même direction.** Vers l'ouest et le sud, **ce pavillon est agrémenté de deux bretèches.**



Les différences d'appareillages visibles sur le pignon ouest indiquent que l'ensemble a été bâti en plusieurs campagnes de construction. En effet la grosse tour arasée éclairé par quelques ouvertures chanfreinées a été accolée postérieurement au logis rectangulaire, tout comme le pavillon défensif qui vient d'être évoqué. Sur cette même tour est accolée une plus petite tour circulaire contenant un escalier. La façade sud est plus authentique que la façade nord car elle n'est pas recouverte de l'enduit cimenté visible sur l'avant du bâtiment. Une très grande ouverture aujourd'hui est murée. S'agissait-il d'une grande porte comportant une croisée de pierre ? La partie à l'extrême droite du corps de logis a été remanié, mais la présence de corbeaux et d'une porte murée située à l'étage laisse penser qu'une galerie sans doute de bois ait pu exister. La fenêtre à meneau donnait dans cette galerie ouverte sur l'extérieur. L'intérieur du logis a été très remanié au niveau du rez-de-



chaussée. Les cheminées n'y sont aujourd'hui plus visibles. On accède au rez-de-chaussée surélevé et au comble par **un escalier de bois en vis logé dans la tour.** Cet escalier en vis est suspendu au noyau et est tournant à droite. L'accès aux différentes pièces se fait par des portes chanfreinées à arc en anse de panier **ou arc brisé pour le comble.** La chambre située au rez-de-chaussée surélevé est chauffée par **une cheminée engagée à hotte**



pyramidale. Le large linteau de pierre est soutenu par deux consoles à arêtes vives reposant sur d'imposantes colonnes engagées d'un tiers. Dans cette pièce non restaurée, dont l'aspect semble quasi originel se voit encore le torchis composant le plafond. Le comble, se présente sous la forme d'une grande salle sous charpente chauffée par une cheminée engagée dont les sommiers (la hotte a disparue) reposent sur deux consoles à arêtes vives couronnant des colonnes peu engagées.



Données historiques

Sources :

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000.

P. 148

Avril 1217

La dame de Floe (Fyé) et Olivier, seigneur de Revel, reconnaissent et confirment une donation de vigne à l'abbaye Saint-Martin de Séez. Dont témoins : Gervais, seigneur de Saint-Cénery et de Cohardon, Geoffroy du Bu...¹⁷⁹

Le 22 avril 1410

Aveu de Foulques Riboulle, chevalier, seigneur d'Assé-le-Riboul et de Lavardin au comte du Maine : Simon du Bu, escuier, seigneur de Cons, homme de foi simple... de sa dite terre de Cons dont il m'est tenu faire plaige et gaige¹⁸⁰.

Le 28 juillet 1498

Dans un aveu rendu à René duc d'Alençon par Jean de Mathefélon, écuyer, seigneur d'Assé-le-Boisne, le seigneur de Cons doit foi et hommage simple pour sa cour et domaine de Cons, qui fut à Simon du Veau (sic) et depuis à Jean du Veau (sic) ainsi que pour le fief qu'il a à Villette¹⁸¹ Villette appartient à la famille de Saint-Denis à cette époque.

P. 149

Le 12 juillet 1529

Aveu rendu par Guillaume le Bouchet, seigneur de Fontaine (Assé-le-Boisne), au seigneur de Cons et du Bu : De vous noble homme monseigneur Jehan du Bu, seigneur de la terre et seigneurie de Cons et du fief du Bu... je dois foi et hommage simple au regard de votre seigneurie du Bu. Donné aux plaids de Cons et du Bu¹⁸².

MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885.

P. 109

12 juillet 1529

Suit l'extrait d'un aveu par le seigneur de Fontaine au seigneur de Cons et du Bu : De vous noble homme monseigneur Jehan du Bu, seigneur de la terre et seigneurie de Cons et du fief du Bu, j'ai, Guillaume Le Boucher, sieur de Fontaine, avoué tenir à foi et hommage simple, au regard de votre seigneurie du Bu, ma terre et seigneurie de Fontaine, sous le ressort de la châtellenie d'Assé-le-Riboul... c'est à savoir, ma cour, maisons, grange, étables, pressoir, jardins, vergers, courtils et issues dudit lieu de La Fontaine... Il cite les noms de ses hommes et sujets tenants à cause dudit fief : 1° Le seigneur d'Assé-le-Boisne doit 2 deniers à cause des hommages que lui est tenu faire noble homme François de Mellay, chevalier, seigneur de Cerisay, pour raison dudit lieu, avec 3 sols de service audit seigneur d'Assé, à la Toussaint 2 ° Demoiselle Ambroise Guiard dame de L'Echenay, pour raison de sa terre et seigneurie dudit lieu, sous le service annuel de 12 deniers au seigneur d'Assé. Lesquels hommages le seigneur d'Assé tient de moi par transport que lui en a fait autrefois feu Michel Le Boucher, mon père... En toute ma terre et seigneurie de Fontaine... avoue avoir droit de justice foncière... droit de prendre ventes doubles sur mes sujets à la raison de 3 sous 4 deniers tournois par livre, pour raison des héritages tenus en la seigneurie de Fontaine... Donné aux plaids de Cons et du fief de Bu, tenus par Guillaume Massue, licencié ès-lois et bailli le 12 juillet 1529.

¹⁷⁹ Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Séez, n° 179 Ce Geoffroy du Bu serait-il l'ancêtre de Simon du Bu (seigneur de Cons en 1410) et déjà possesseur de la seigneurie de Cons pour témoigner avec un autre seigneur de Fyé ?

¹⁸⁰ AN P343/3.

¹⁸¹ J. Chappée, LJ Denis, Archives du Cognier, E 547-704, p. 190.

¹⁸² Moulard P., Assé-le-Boisne, p. 109.

MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon*, E. Lebrault, Le Mans, 1880.

P. 53

20 avril 1559

De vous noble... André Guilart, chevalier, seigneur du Mortier, d'Assé-le-Riboul, Lespichelères, Lisle et Valon, j'ai Girard Dubu, seigneur de Cons et du Bu, avoué tenir deux fois et deux hommages au regard de Cons que je tiens en foi et hommage simple du seigneur de Corbusam... a la suite de cet aveu, je trouve l'observation suivante : Le Bu, qui est le nom du seigneur de Cons, qui rend cet aveu, est aussi le nom que l'on donne à un fief imaginaire pour frustrer si l'on pouvait le seigneur de Corbusain du droit de profiter du dépié de fief, encouru par l'alinéation des hommages de Cerisay et de Lechenay .

ADS 1 J 163

25 février 1777

Nous Messire Richard jacques philippes urbain Marie de fontaines chevalier Seigneur de St Victor et Etienne Chaumon Laboureur demeurant paroisse de fyé avous faits double sous nos Seins le traité cy après Cest a scavoir que moy seigneur de fontaines donne pat le prezents audits Chaumonts atitres de ferme et loyer daregent Mon domaine de Cons comme il se poursuit et comporte pour neuf année entiere et consecutives qui commenceront a paques Mil Sept Cents quatre vint et finiront a pareille jour...

ADS 1 J 163

1^{er} janvier 1792

Nous Richard jerôme Bon de fontaines demeurant au château de St Victor paroisse du même nom. Et geoffroi Royer, la ve pierre le Royer, et geoffroi royer Son fils demeurants paroisse d'Assé le Boisne, avous fait double Sous nos Seings letraité cy après. A scavoir que moi Richard jerôme bon de fontaines doüe et afferme aux dits Royer et ve royer ma terre et metairie de conse Située paroisse de fyé avec circonstances et dependances, et telle que jouit actuellement le nommé chaumont...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Cons comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Cons comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Geoffroy du Bu	du Bu	1217			CARTULAIRE SAINT MARTIN
Simon du Bu	du Bu	1460	Ecuyer		PORTENEUVE
Jean du Veau	du Veau	Avant 1498			PORTENEUVE
Simon du Veau	du Veau	1498			PORTENEUVE
Jehan du Bu	du Bu	1529			PORTENEUVE
Girard du Bu	du Bu	1559			MOULARD

Le premier seigneur connu est Geoffroy du Bu que l'on trouve mentionné comme témoin dans une donation datant d'avril 1217¹⁸³. Il faut ensuite attendre le 22 avril 1410 pour trouver trace de Simon du Bu, écuyer dans un aveu rendu à Foulques Riboulle, chevalier d'Assé-le-Riboul et de Lavardin¹⁸⁴. Le 28 juillet 1498, est mentionné dans un aveu, un certain Simon du Veau seigneur de Cons, il est aussi indiqué que son prédécesseur se nommait Jean du Veau.

¹⁸³PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 148.

¹⁸⁴Foulques Riboul est seigneur de La Corbinière et du Vieux-Lavardin. Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Lavardin et La Corbinière.

La famille du Bu réapparaît le 12 juillet 1529 comme seigneurs de Cons dans un aveu rendu par Guillaume Le Bouchet seigneur de Fontaine en Assé-le-Boisne. Le 20 avril 1559, Girard du Bu rend hommage à André Guilart chevalier seigneur du Mortier.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre	22 avril 1410	PORTENEUVE
Cour et domaine	28 juillet 1498	PORTENEUVE
Terre et seigneurie	12 juillet 1529	PORTENEUVE
Domaine	25 février 1777	ADS 1 J 163
Terre et métairie	1 ^{er} janvier 1792	ADS 1 J 163
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Julien-Rémy Pesche, indique dans son *Dictionnaire topographique et historique de la Sarthe*, que le logis est entouré de douves au moment où il rédige sa notice¹⁸⁵.

Sources

ADS 1 J 163 : Documents isolés et petits fonds : 1675-1940 : Papiers provenant de la famille Roussel, donnés en 1956 par Monsieur Vernégeol, sous-archiviste principal.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 64.

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 154.

MOULARD P., *Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p. 109.

MOULARD P., *Chroniques de Sougé-le-Ganelon*, E. Lebrault, Le Mans, 1880, p. 53.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 492.

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 148-149.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 264.

¹⁸⁵ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 492.

Documents iconographiques



Documents appartenant au locataire de Cons.

Canton de Saint-Paterne

Fyé

Puy Dodo ou Pavillon



Localisation

Plan Terrier de 1776 : ADS E 317_041 Cote Bourg de Fyé.

Cadastre napoléonien de 1819 au 1/2500 commune de Fyé section A4 de Meslay, cote PC 142 005.

Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 432350, 23 m y = 2372084, 50 m

Le site de Puy-Dodo est implanté dans le village à 102 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	58, 57
Logis / cours d'eau	291, 05
Logis / Espace boisé	465, 67

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

735 : ?	815 : ?
737 : ?	816 : ?
739 : ?	817 : ?
740 : ?	818 : ?
770 : ?	819 : ?
773 : ?	823 : ?
774 : ?	827 : ?
777 : ?	828 : ?
778 : ?	829 : ?
780 : ?	835 : ?
781 : ?	841 : ?
782 : ?	842 : ?
784 : ?	843 : ?
785 : ?	846 : ?
786 : ?	847 : ?
787 : ?	848 : ?
788 : ?	849 : ?
789 : ?	852 : ?
790 : ?	859 : ?
799 : ?	860 : ?
800 : ?	1244 : ?
813 : ?	1255 : ?
814 : ?	1257 : ?

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : Fin XVe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 30 décembre 2011.

Etat de conservation : Les fenêtres et la toiture sont très endommagées. Les fenêtres et la porte d'entrée ont été remaniées au XVIIIe siècle. Une partie du logis est à l'abandon.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, d'une tour d'escalier et d'ouvertures chanfreinées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	3	Tuiles

Intérêt du site

Ce logis situé au cœur du village a conservé sa belle tour d'escalier dont la section inférieure polygonale se transforme au niveau du comble en section quadrangulaire servant de petite pièce haute. Ce dernier niveau est amorti en tas de charge. Selon Charles-Laurent Salch il resterait les vestiges d'une guette sur corbeaux¹⁸⁶. Julien-Rémy Pesche dans son *Dictionnaire topographique et historique*, indique que cette maison ou manoir aurait pu être une dépendance de l'ancien château de Fyé¹⁸⁷.

Sources

ADS 18 J 598 : Fonds Paul Cordonnier.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 154.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1451.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 490.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 66.

¹⁸⁶SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 66.

¹⁸⁷ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 490.

Documents iconographiques



Plan Terrier de 1776 : ADS E 317_041



ADS 2 FI 11478 et ADS 2 FI 11475.

Canton de Saint-Paterne

Oisseau-le-Petit

Logis



Localisation

Cadastré napoléonien de 1819 au 1/2500 commune d'Oisseau-le-Petit section C1 de Pommeray, cote PC 229 005.

Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 433266, 21 m y = 2374464, 16 m

Le site se trouve implanté dans le village à 132 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	147, 81
Logis / cours d'eau	209, 49
Logis / Espace boisé	1020, 64

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

58 : ?	94 : ?	245 : ?
59 : ?	96 : ?	246 : ?
60 : ?	97 : ?	251-252 : ?
61 : ?	99 : ?	254 : ?
65 : ?	100 : ?	255 : ?
66 : ?	101 : ?	256 : ?
67 : ?	102 : ?	258 : ?
68 : ?	223 : ?	259 : ?
69 : ?	224 : ?	260 : ?
70 : ?	225 : ?	265 : ?
71 : ?	227 : ?	267 : ?
72 : ?	228 : ?	269 : ?
73 : ?	229 : ?	270 : ?
75 : ?	230 : ?	275 : ?
77 : ?	236 : ?	276 : ?
79 : ?	237 : ?	277 : ?
81 : ?	239 : ?	290 : ?
90 : ?	240 : ?	291 : ?
92 : ?	242 : ?	292 : ?
93 : ?	243 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : Fin XVe-début XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellon de pierres, pierre calcaires, grès de couleur grise, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Réalisation de la prise de vue : 30 décembre 2011.

Etat de conservation : Semble restauré, la toiture a dû être remaniée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier octogonale avec éléments décoratifs et quelques ouvertures chanfreinées.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu pentue sans doute remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1 ou 2	Tuiles

Intérêt du site

Le logis de la rue des Recoins a conservé sa tour d'escalier octogonale hors-œuvre, dont le dernier niveau est de plan carré, le débord s'appuyant sur des consoles à quintuples ressauts. Le haut de la tour forme alors un fronton dont les rampants ornés de crochets se terminent par des acrotères sur crossette représentant de petites figures zoomorphes. Il semble qu'il y ait eu au sommet un fleuron ayant aujourd'hui disparu. On entre dans cette tour par une petite porte qui a sans doute été percée ultérieurement. Des ouvertures chanfreinées sont aussi visibles.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 197.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2 p. 1473.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 66-67.

Documentes iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2 p. 1473.

Canton de Saint-Paterne

Rouessé-Fontaine

Logis



Localisation

Cadastre napoléonien de 1819 au 1/2500 commune de Rouessé-Fontaine section A1 de Moulin Garnier, cote PC 258 002.

Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 437972,09$ m $y = 2371556,39$ m

Le site est implanté dans le village à 103 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et au bois de Brestel.

Distances	en m
Logis / église	87, 67
Logis / cours d'eau	245, 48
Logis / Espace boisé	1400, 27

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

85 : ?	112 : ?	145 : ?
86 : ?	113 : ?	146 : ?
87 : ?	114 : ?	147 : ?
88 : ?	115 : ?	230 : ?
89 : ?	118 : ?	231 : ?
90 : ?	125 : ?	233 : ?
91 : ?	126 : ?	236 : ?
92 : ?	127 : ?	238 : ?
93 : ?	128 : ?	239 : ?
94 : ?	131 : ?	241 : ?
97 : ?	133 : ?	246 : ?
100 : ?	134 : ?	247 : ?
101 : ?	137 : ?	248 : ?
103 : ?	138 : ?	249 : ?
104 : ?	139 : ?	252 : ?
105 : ?	140 : ?	253 : ?
106 : ?	141 : ?	262 : ?
107 : ?	142 : ?	263 : ?
108 : ?	143 : ?	264 : ?

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 8 janvier 2012.

Etat de conservation : Un fronton triangulaire a été ajouté à la toiture.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue agrémentée de rampants, de deux accolades au-dessus de la fenêtre de gauche du rez-de-chaussée, d'acrotères sur crossette représentant de petites figures zoomorphes, de trous de boulins et d'une tour carrée à l'arrière.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	3	Ardoises

La façade sud est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : Deux petites lucarnes, une fenêtre à gorges et à filets, une fenêtre chanfreinée, deux fenêtres datant probablement du XVII^e siècle, une fenêtre surmontée de deux accolades et protégée par des grilles, ainsi qu'une porte. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres moulurées	Fenêtre à accolades
Façade sud	2 : étage	1 : rez-de-chaussée

Intérêt du site

Ce logis situé à Rouessé-Fontaine conserve quelques caractéristique d'un logis seigneurial du XVI^e siècle, telles qu'une toiture très inclinée, des fenêtres moulurées, des rampants de toitures agrémentés d'acrotères sur crossette représentant de petites figures zoomorphes. L'arrière comporte une tour carrée.

Canton de Saint-Paterne

Saint-Paterne

Château



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastré napoléonien de 1819 au 1/2500 commune de Saint-Paterne section B2 du Bourg, cote PC 310 004.

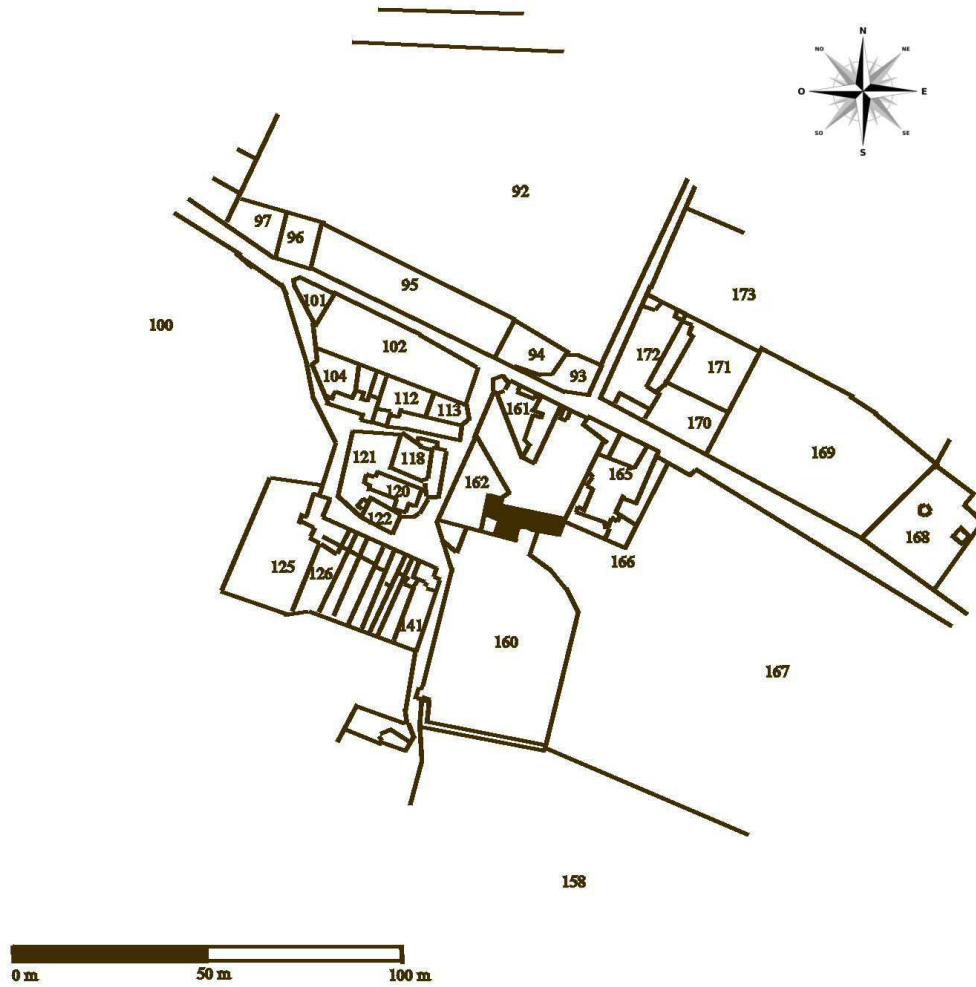
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 435156,40$ $y = 2381827,51$ m

Le site du château du Tronchet est implanté dans le village 136 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	77, 14
Logis / cours d'eau	765, 13
Logis / espace boisé	69, 60

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

92 : ?	125 : ?
93 : ?	126 : ?
94 : ?	141 : ?
95 : ?	158 : ?
96 : ?	161 : ?
97 : ?	162 : ?
100 : ?	165 : ?
101 : ?	166 : ?
102 : ?	167 : ?
104 : ?	168 : ?
112 : ?	169 : ?
113 : ?	170 : ?
118 : ?	171 : ?
120 : ?	172 : ?
121 : ?	173 : ?
122 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : Fondation datant du XVe siècle, puis pour l'élévation seconde moitié du XVIe siècle et XVIIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrements des ouvertures en granit, chaînage d'angle en granit, bois, ardoises et terre cuite.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 26 mars 2011.

Etat de conservation : Logis peu remanié avec restaurations récente. L'enduit qui recouvrait très certainement l'appareillage a disparu. Présence de petits vasistas. Le haut de la tour d'escalier a été remanié. Six ouvertures ont été murées sur la façade sud. La fuie a été repercée de nombreuses ouvertures aux XVIIIe et XIXe siècles. Elle a été transformée en habitation car on y voit une souche de cheminée. Le buste en bronze d'Henri IV placé dans la niche au-dessus de l'entrée et sa statue équestre située sur la flèche coiffant la tour d'escalier ont toutes deux disparues en 1792.¹⁸⁸

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, d'une tour d'escalier hexagonale, de petites ouvertures encore protégées par des grilles, de grandes fenêtres à frontons triangulaire, de lucarnes à frontons triangulaires, d'une corniche, d'une cave voûtée, d'un plafond peint, d'une cheminée sculptée et d'un escalier en vis. Dépendances : Présence d'une fuie ronde.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	4	Ardoises

La façade nord est rythmée aujourd'hui par dix-neuf ouvertures : cinq lucarnes à frontons triangulaires, deux petites lucarnes, six grandes fenêtres à frontons triangulaires, cinq grandes fenêtres et une porte-fenêtre. Outre la tour, la façade sud comporte dix-neuf ouvertures : trois lucarnes à frontons triangulaires, une petite lucarne, cinq grandes fenêtres, cinq grandes fenêtres, six petites ouvertures murées et trois portes-fenêtres. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres	Lucarnes	Petites ouvertures
Façade nord	1 : rez-de-chaussée	5 : rez-de-chaussée 6 : étage	5 : comble	
Façade sud		1 : rez-de-chaussée	2 : comble	2 : rez-de-chaussée 4 : étage

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Plafond peint
Escalier en vis	Du 0 au comble	
Chambre dite Henri IV		1

¹⁸⁸ RENDU J-B. (dir.), « Saint-Paterne un château aimé d'Henri IV », *Châteaux Passion*, Éditions Atlas, 2004.

Mesures effectuées

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	122 cm	15 cm	34 cm

Dépendances

A l'entrée de la cour se trouve une importante **fuie ronde** dont la toiture est en poivrière. Le bandeau de justice y est toujours visible. Des fenêtres et une lucarne y ont été percées postérieurement. Une souche de cheminée est visible vers le nord-est.



Intérêt du site

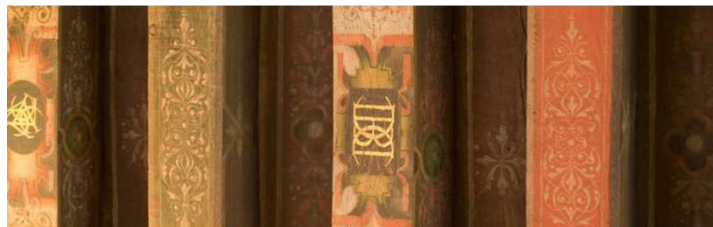
Le château de Saint-Paterne a conservé sa tour d'escalier hexagonale coiffée d'une toiture en poivrière très pentue. Le reste du bâtiment sans doute bâti dans la seconde moitié du XVI^e siècle, voir du début du XVII^e siècle est déjà caractéristique d'une architecture plus emprunte de classicisme avec ses lucarnes à frontons triangulaires, sa toiture en croupe, ses hautes souches de cheminées en briques et pierre, ainsi que ses **hautes fenêtres du premier étage couronnées d'un**



fronton triangulaire réalisées dans le goût de l'hôtel du Louvre situé dans le Vieux-Mans ayant été construit par Jean de Vignolles. À l'intérieur se trouve une **grande cave voûtée** dans une partie du bâtiment proche de la tour d'escalier. Cette dernière **renferme un escalier de pierre en vis constitué de marches gironnées formant noyau**. L'escalier est tournant à droite. À l'étage se trouve entre autres une grande chambre dite « Henri IV » qui **conserv**



un beau plafond à solives ainsi qu'une cheminée décorée de sculptures¹⁸⁹. Cette chambre est nommée ainsi car le roi y aurait séjourné en 1589 ou 1590. Certains voient dans le décor du plafond les chiffres entrelacés du monarque et de la dame de



Saint-Paterne née Courtemanche¹⁹⁰ suite à une éventuelle liaison. Quant à la cheminée, elle aurait été ornée du portrait du roi, mais n'aurait conservé qu'une partie de son décor suite à des réparations successives ayant fait disparaître en grande partie la représentation¹⁹¹.

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 598

XVIII^e siècle

La Terre et seigneurie de St Paterne sise au Maine près la ville d'Alencon a droit de haute moyenne et Basse justice avec tous les honneurs y attachés. Elle est composée du fief au St Paterne, des fiefs d'Ozé, Bonneboze, La Plaine ou Doigt, de Val frileux, de Laudefresne et diceluy du Bordage du Gont.

¹⁸⁹ La chambre ayant été louée au moment de la visite nous n'avons pu y accéder, ces informations proviennent de RENDU J-B. (dir.), « Saint-Paterne...*op.cit.*

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ DE LA SIGAUTIERE L., *Excursion dans le Sonnois*, 1840, p. 4.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le château de Saint-Paterne comme château.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
? d'Ozé	d'Ozé	Avant le milieu XIIe			RENDU
? Samson	Samson	Milieu du XIIe			RENDU
? Le Coustellier	Le Coustellier	Vers 1300			RENDU
Louis Le Coustellier	Le Coustellier	1400			PORTENEUVE
? Le Gay	Le Gay	Fin XVe-Début XVIe			TRIGER
François Péron	Péron	1525			PORTENEUVE
Catherine Le Gay	Péron	1539 1553	Dame		PORTENEUVE
Thomas Le Coustellier	Le Coustellier	1590			RENDU

Il semble qu'avant le milieu du XIIe siècle, la seigneurie ait appartenu à la famille d'Ozé, puis elle passa à la famille Samson, branche bâtarde des comtes d'Alençon¹⁹². En 1300 la seigneurie passa dans la famille Le Coustellier¹⁹³. En 1400, un nouveau seigneur apparaît en la personne de Louis Le Coustellier qui rendit aveu en 1400. Il y déclare qu'il a acquis les fiefs de la Grande Barre, des Boursiers de Sées et avoir fait bâtir son château de Saint-Paterne remplaçant le château d'Ozé détruit pendant la guerre¹⁹⁴. Ils auraient bâti le château de Saint-Paterne à l'emplacement d'une ancienne maison détenue par des bourgeois de Sées¹⁹⁵. À la fin du XVe siècle et au début du XVIe siècle, il est fort probable selon l'article de Robert Triger¹⁹⁶ que la seigneurie fut détenue par la famille Le Gay. Il y déclare que Marguerite de Lorraine duchesse d'Alençon « avait honoré de son amitié les seigneurs de Saint-Paterne, les le Gay, prenant même un membre de leur famille pour maistre d'écolle et confesseur du jeune duc Charles IV plus tard pour argentier et maître de sa chambre aux deniers »¹⁹⁷. On peut ensuite supposer que la fille du seigneur de Saint-Paterne, Catherine épousa un certain François Péron que l'on trouve le 22 octobre 1525¹⁹⁸. Catherine Le Gay rendit ensuite aveu le 13 février 1539 à Françoise d'Alençon « pour raison de sa terre et seigneurie de Saint-Paterne, à elle advenue au moyen de l'acquisition qu'elle et feu son dict mary en avait faite par ensemble, tenue et mouvant de ma dicte dame, à cause de sa baronnie du Sonnois ». On y apprend qu'elle est alors veuve de François Péron. Le 10 décembre 1553, nous la trouvons une nouvelle fois dans un aveu et dénombrement où elle est citée comme dame de Saint-Paterne à Antoine de Vendôme baron de Sonnois²⁰⁰. Il semble que la seigneurie revienne à la fin du XVIe siècle à la famille Le Coustellier. Le 15 mars 1590, Henri IV serait venu passer une nuit chez Thomas Le Coustellier au château quelques jours après la bataille d'Yvry qu'il avait remporté face aux troupes commandées par le duc de Mayenne. Ce fait aurait été consigné dans *Le Mercure de France*²⁰¹.

¹⁹² RENDU J-B. (dir.), « Saint-Paterne...*op.cit.* La source n'est pas citée.

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ PESCHE J-R., *Dictionnaire Topographique...op.cit.*, p.490 / CAUVIN T., *Mamers et ses environs*, p.255 / PORTENEUVE V., *Mottes et maisons fortes dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 211.

¹⁹⁵ RENDU J-B. (dir.), « Saint-Paterne...*op.cit.* La source n'est pas citée.

¹⁹⁶ TRIGER R., *La bienheureuse Marguerite de Lorraine duchesse d'Alençon (1463-1521)*, Imprimerie Monnoyer, Le Mans, 1921, p. 23.

¹⁹⁷ DUVAL L., « Un mandement de la Bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, 1504 », *Bulletin de l'Histoire de Normandie*, Rouen, 1911. Cité par TRIGER Robert, *La bienheureuse...op.cit.* p. 23.

¹⁹⁸ MOULARD P., *Fief et seigneurie de Maleffre en Arçonnay*, p.57 / PORTENEUVE V., *Mottes ...op.cit.* p. 211.

¹⁹⁹ Archives privées de Maleffre appartenant à Gaëtant de la Barre de Nanteuil. Cité par PORTENEUVE V. *Mottes ...op.cit.* p. 211.

²⁰⁰ Acte d'achat de Poulain de Marténé aux enfants de Pineau de Lucé : liasse de titres de propriété, archives privées de Valbray. Cité par PORTENEUVE V., *Mottes ...op.cit.* p. 212.

²⁰¹ RENDU J-B. (dir.), « Saint-Paterne...*op.cit.* La source n'est pas citée.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre et seigneurie	XVIIIe	ADS 18 J 598
Château	1706	JAILLOT

Sources

ADS 18 J 598 : Fonds Paul Cordonnier.

Bibliographie

- CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G.**, *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 261.
- DE LA SIGAUTIERE L.**, *Excursion dans le Sonnois*, 1840, p. 4.
- FLOHIC J.-L.** (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1486.
- GRANDIERE R.**, *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7.
- PESCHE J.-R.**, *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 489, 491 et 495.
- PORTENEUVE V.**, *Mottes et maisons fortes dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 211-212.
- RENDU J.-B.** (dir.), « Saint-Paterne un château aimé d'Henri IV », *Châteaux Passion*, Éditions Atlas, 2004.
- TRIGER R.**, *La bienheureuse Marguerite de Lorraine duchesse d'Alençon (1463-1521)*, Imprimerie Monnoyer, Le Mans, 1921, p. 23.
- www.chateau-saintpaterne.com**

Documents iconographiques



Document provenant des propriétaires actuels du château



ADS 2 FI 1708, ADS 2 FI 1709, ADS 11585



www.chateau-saintpaterne.com

Canton de Saint-Paterne

Saint-Paterne

Saint-Gilles



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1819 au 1/2500 commune de Saint-Paterne section C feuille unique de Saint-Gilles, cote PC 310 005.

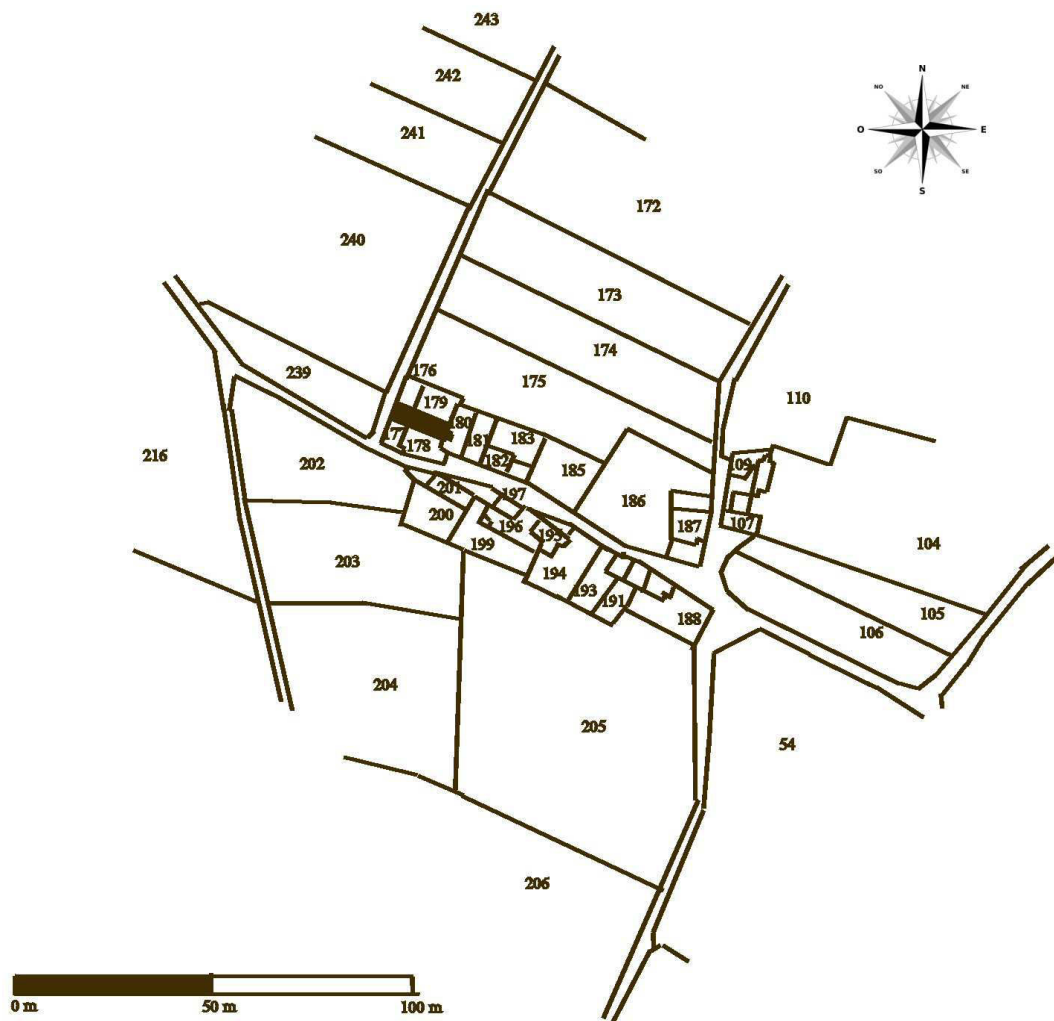
Carte IGN 1/25000 : 1717 OT Forêt de Perseigne, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 434519, 28 m y = 2380508, 83 m

Le site de Saint-Gilles est implanté au sud-ouest du village, dans un hameau à 138 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau et à l'espace boisé les plus proches.

Distances	en m
Logis / église	1452, 84
Logis / cours d'eau	326, 68
Logis / espace boisé	1718, 23

Cadastre



L'état de sections du cadastre de 1819 est inexistant.

54 : ?	188 : ?
104 : ?	191 : ?
105 : ?	193 : ?
106 : ?	194 : ?
107 : ?	195 : ?
109 : ?	196 : ?
110 : ?	197 : ?
172 : ?	199 : ?
173 : ?	200 : ?
174 : ?	201 : ?
175 : ?	202 : ?
176 : ?	203 : ?
177 : ?	204 : ?
178 : ?	205 : ?
179 : ?	206 : ?
180 : ?	216 : ?
181 : ?	239 : ?
182 : ?	240 : ?
183 : ?	241 : ?
185 : ?	242 : ?
186 : ?	243 : ?
187 : ?	

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise ou granit, chaînage d'angle en pierre de taille de couleur grise, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud -ouest/ Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 24 juin 2011.

Etat de conservation : Logis remanié au XVIII^e siècle, avec campagne de restauration récente et en cours. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Sur la partie de droite, l'enduit a été refait lors de la restauration. L'ensemble se compose de plusieurs bâtiments accolés (aujourd'hui encore il y a deux propriétaires se partageant le bâtiment). Le logis a été déjà remanié entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle selon Christian Davy et Christine Leduc²⁰². Lors de ces modifications, les ouvertures et la toiture ont été modifiées. Durant le dernier quart du XVIII^e siècle, le logis fut entièrement décoré aussi bien à l'extérieur, qu'à l'intérieur. On y trouvait toujours selon Christian Davy et Catherine Leduc un enduit extérieur orné et la pièce au rez-de-chaussée était peinte de fausses pierres de taille. Le cabinet de l'étage est plus exceptionnel car le programme iconographique représente des scènes réalistes évoquant la vie de Thomas-René Poullain de Martenot détenteur de la seigneurie de Saint-Gilles en 1773. L'une des scènes nous intéresse plus particulièrement puisqu'elle représente le logis étudié. Les décors furent nettoyés et consolidés entre le 16 avril et le 11 mai 2007 dans l'attente de la sauvegarde de cet ensemble. Au niveau des autres éléments, une lucarne a été percée sur la façade principale au niveau du côté gauche. Toutes les fenêtres ont été remaniées mais certains appuis subsistent. Le potager est en partie remanié.

Classement Monuments Historiques : La salle au décor peint panoramique et son rez-de-chaussée ; façades et toiture correspondantes sont inscrits depuis le 14 novembre 1997.

Caractéristiques architecturales : Présence d'ouvertures anciennes remaniées, de deux portes chanfreinées, d'une porte surmontée d'une accolade et d'un écu bûché, d'une corniche, d'une cheminée engagée à hotte droite et d'un potager.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14 m	7,40 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : une lucarne datant du XX^e siècle, cinq fenêtres anciennes remaniées au XVII^e siècle, une fenêtre datant du XVII^e siècle, une porte chanfreinée et une porte surmontée d'une accolade et d'un écu. La façade nord-est comporte cinq ouvertures : deux petites fenêtres anciennes remaniées au XVII^e siècle, une porte chanfreinée et deux portes datant du XVII^e siècle. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Ouvertures remaniées au XVII ^e
Façade sud-ouest	2 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 3 : étage
Pignon nord-est	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée 1 : étage

²⁰² DAVY C./LEDUC C., « Peinture monumentale : paysage, vue maritime », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2005.

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Salle	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	224 cm	140 cm	167 cm

Intérêt du site

Bien que remanié en partie au XVIII^e siècle, le logis de Saint-Gilles conserve quelques caractéristiques des logis seigneuriaux du XVI^e siècle, telle que la porte **d'entrée surmontée d'une belle accolade agrémentée en son centre d'un écu bûché**. Dans la pièce la plus à gauche du rez-de-chaussée se trouve un petit potager remanié en grande partie. La salle située à l'opposé est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de granit repose sur deux corbeaux légèrement moulurés.



Données historiques

Sources :

ADS 1 J 102

12 juillet 1536

Sensuit Ladeclaration desheritaiges et choses hereditaulx que Jay ysabeau Le Lessier vesve de feu maistre Jehan Le Villain Tant en moy moïn que pour mes enffans et dudy deffunct Tiens et advoue a tenir en nuesse noble homme [...] monseigneur gilles le barbier seigneur de la terre fief et seigneurie de saint gilles delaplaine acause et par Raison dudy fief et seigneurie dudy Lieu Cestassavoir Le Lieu et domaine mestayrie et appartenance du boysmargot...

ADS 1 J 102

23 juillet 1549

En partie illisible. Seigneur de Saint Gilles : Gilles barbier

ADS 1 J 102

23 juillet 1549

Cest Ladeclaracion des choses hereditaulx que Je Jehan Le Saige demurant en la ville dalencon Tiens et advoue atenir de Vous monseigneur gilles barbier seigneur de Saint gille de la playne acause de votredy fie de saint gilles Cestassavoir une piece de prey...

ADS 1 J 102

1er juin 1574

Cest Ladeclaracion des choses hereditaulx que Je Leonard cornille pretre de la paroisse darczonny tiens et advoue atenir ennuesse de Vous honorable homme pierre barbier sieur du fief et seigneurie de saint gilles de la plaine Au Regard de votredy seigneurie Scavoir est une piece de terre...

ADS 1 J 102

27 mai 1596

Cest La declaracion des choses hereditaux que Je Jacques gard Laisne bourgeois [...] tiens et advoue tenir en nuesse de Vous honneste homme gilles barbier seigneur de la terre et seigneurie de saint gilles au Regard de votredy seigneurie Cest assavoir une piece de terre...

ADS 1 J 102

28 mai 1596

Cest La declaracion des choses hereditaulx que Je Marc Leconte tiens et advoue tenir en nuesse de Vous honneste homme gilles barbier seigneur de la terre et seigneurie de saint gilles au Regard de votredy seigneurie de St Gilles Cest assavoir une piece de terre...

ADS 1 J 102

3 mai 1598

Cest La declaracion des choses hereditaulx que Je Marc Leconte bourgeois dalencon tiens confesse et advoue tenir en nuesse de Vous Monseigneur honneste homme gilles barbier seigneur de la terre et seigneurie de saint gilles au Regard de votredy seigneurie Cest assavoir une piece de terre...

ADS 1 J 102

5 mai 1598

Cest La declaration des choses hereditaux que Je Andre du Clou tiens et advoue tenir en nuesse de Vous Jacques du bouchet escuyer seigneur de maleffre et du fief de St Gilles de La Plaine pour raison et au regard de votredy fief de St Gilles Cest assavoir cinq fermes de maison...

ADS 1 J 102

5 mai 1598

Cest La declaration des choses hereditaux que Je pierre du Clou Laisne de la parroisse de saint pater tiens et advoue tenir en nuesse de Vous Noble homme Monseigneur Jacques du bouchet sieur de maleffre et du fief et seigneurie de Saint Gilles de La Playne Au regard de votredy seigneurie de Saint Gilles Cest assavoir une maison manable...

ADS 1 J 102

5 mai 1598

Cest La declaracion des choses hereditaulx que Je mathurin moullin tiens et advoue atenir en nuesse de Vous Monseigneur Jacques du bouchet escuyer seigneur de maleffre Saint Gilles et de Lagivouediere acause et pour le regard de votredy seigneurie de Saint Gilles Cest assavoir une piece de terre...

ADS 1 J 102

5 mai 1598

Cest La declaracion des choses hereditaux que Je Guillemine Torton veusve de deffunt Lucas froi pour et moy qui pour en au nom de mes Enffans tiens et advoue tenir en nuesse de Vous Jacques du boucher escuyer seigneur de maleffre et du fief de St Gilles pour raison et au regard de votredy seigneurie de Saint Gilles Cest assavoir trois fermes de maison...

ADS 1 J 102

12 novembre 1598

Cest La declaration des choses hereditaux que Je Suzanne Vebuisseaux dame de Gonnell tiens et advoue Tenir en nuesse de vous Jacques du bouchet escuier Sieur de maleffre et de Saint gille de La plaine pour raison et au regard de votredy seigneurie de St Gille Cest assavoir une piece de terre...

ADS 1 J 102

1 mai 1599

Cest La Declaracion des choses heritaulx que Je Mathurine fournier veusve de deffunct Marin gagnart Tiens et advoue tenir en nuesse de Vous Noble homme Monseigneur Jacques du bouchet sieur des Terres et seigneurie de Maleffre et de saint Gilles de la plaine au Regard de votre seigneurie de saint gilles Cestassavoir une maison...

ADS 1 J 102

27 mai 1603

Cest La declaration des choses hereditaux que Je Estienne Chapelle a cause de francoyse duClou ma femme tiens et advoue tenir en nuesse de Vous Jacques dubouchet escuier Sieur de Maleffre La Riviere et de Saint Gilles de la plaine pour raison et au regard de votredy seigneurie de Saint Gilles Cestassavoir une maison...

ADS 1 J 102

14 janvier 1604

Declaration des heritages que Je Mathurin Pithois grenetier de fresnay tien de Vous Monsieur Jacques du Boschet escuier sieur de maleffre et de la Riviere en Vostre fief et seigneurie de Saint Gilles Premierement une maison...

ADS 1 J 102

10 janvier 1605

Declaration des heritages que Je Jacqueline Le Sage veusve de feu Leonard du pean tiens de Vous Monsieur Jacques du bouschet escuyer sieur de maleffre et de la Riviere en Vostre fief et seigneurie de Saint Gilles Premierement une maison...

ADS 1 J 102

19 septembre 1606

Declaracion des choses heritaulx que Je Mathurin pothoys grenefide de fresnay tiens et advouetenir en nuesse de Vous Monsieur Jacques dubouchet escuier sieur de Maleffre et de la Riviere [...] de fief et seigneurie de saint gilles Premierement une maison ...

ADS 1 J 102

1607

Cest la declaration des choses hereditaulx Que Je pierre duclou La Vouvrans de la parroisse de saint pater tiens et advoue en nuesse de [...] Seigneur Jacques du bouchet Escuyer seigneur de malleffre La Riviere et Saint gilles acause et au Regard de votredy seigneurie de Saint gille Cestassavoir une ferme de maison...

ADS 1 J 102

6 septembre 1619

Cest La declaracion des choses hereditaux que Je Jehenne leroux veusve de deu André duclou fut [...] de mes Enffans et advoue tenir en nuesse de Vous Monseigneur Jacques du bouchet escuier de Malleffre la riviere bethon st Gilles de laplaine au Regard de votre seigneurie de st gilles une maison...

ADS 1 J 102

14 juillet 1620

Cest La declaration des choses hereditaulx que Je Louise Leconte veusve Israel Le Vosque demeurante [...]Tiens et advoue atehir en nuesse de Vous Monseigneur Jacques du bouchet escuier Seigneur de Malleffre la riviere bethon saint gilles de la plaine acause et au Regard de votre seigneurie de saint gilles Cest asscavoir deux journeaux de terre...

ADS 1 J 102

28 septembre 1620

Cest La declaration des choses hereditaulx que Je mathurin Leconte marchant bouchet bourgeois dalencon Tiens et advoue atehir en nuesse de Vous Monseigneur Jacques du bouchet escuier sieur de Malleffre la riviere bethon saint gilles de la plaine acause et au Regard de votre seigneurie de saint gilles cepasseau une piece de terre...

ADS 1 J 102

19 avril 1622

Cest La declaracion des heritaiges que Moy marie du perche veuve Israel faucy demurant a alencon tiens et avoue de tenir vous Jacques du boucher Escuier seigneur de Maleffre La Riviere bethon St gilles acause de votre sieurie de St gilles Sest a scavoir trois journeaux de terre ...

ADS 1 J 102

15 septembre 1634

Cest la declaration des choses hereditaux que Je Guillaume chocques tiens declare tenir en Nuesse de Vous Monseigneur Messire Jacques dubouchet Chevallier Gentilhomme ordinaire de La Chambre du Roy Seigneur de maleffre La Riviere bethon et saint gilles de La plaine Acause et Au Regard de vostre dicte Seigneurie de saint Gilles Cest ascavoir Les maisons...

ADS 1 J 102

30 janvier 1636

Cest la declaration des choses hereditaux que Je Gervais bougier boucher dallencon tant pour moy que Marye bougier ma seur tiens et advoue tenir en Nuesse de Vous Monseigneur Messire Jacques du Bouchet Chevallier Gentilhomme ordinaire de La Chambre du Roy Seigneur de maleffre La Riviere bethon et saint gilles de La plaine Acause et Au Regard de vostre dicte Seigneurie de saint Gilles Cest ascavoir demy journeaux...

ADS 1 J 102

23 juin 1636

Cest la declaration des choses hereditaux que Je Louyse allouse veusve de deffunct marc Leconte tiens confesse et advoue tenir en Nuesse de Vous Messire Jacques du Bouchet Chevallier Gentilhomme ordinaire de La Chambre du Roy Seigneur de maleffre La Riviere bethon et saint gilles de La plaine Acause et Au Regard de vostre dicte Seigneurie de saint Gilles Cest ascavoir une piece de terre...

ADS 1 J 102

9 décembre 1641

De Vous Monseigneur Messire Jacques dubouchet chevallier Gentilhomme ordinaire de La Chambre du Roy Seigneur de Maleffre La Riviere Bethon et Saint Gilles de La plaine Je Mathurin hebdom marchand demurant de present en la parroisse darconnay Tiens et advoue tenir a foy et hommaige simple par depied de fief a cause et Au Regard de Vostre dicte Seigneurie de Saint Gilles Cest assavoir trois journeaux et demy de terre...

ADS 1 J 102

16 juin 1645

Cest La declaration des choses hereditaux que je Jullien Pean fourrier des cheminiers de son altesse roiale duc dorleans oncle du Roy demeurant en la ville dalencon Tiens confesse et advoue tenir en nuesse de Vous Messire Louis dubouchet chevallier gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy Seigneur des terres et seigneuries nobles de Mallefre La Riviere Bethon et Saint gilles de la plaine au regard de vostre dicte Seigneurye desaint gilles Cest assavoir mes maisons...

ADS 1 J 102

20 juin 1646

Cest La declaration des choses hereditaux que Je Magdeleine Le Vaye veusve de deffunct Gilles Varrin tens et advoue tenir en nuesse de Vous Monseigneur Messire Jacques duboucher chevallier Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy Seigneur de Maleffre La Riviere Bethon et Saint Gilles de La Plaine acause et au Regard de Vostre dicte Seigneurye de Saint Gilles Cest assavoir unh Journeau de terre...

ADS 1 J 102

6 juillet 1646

Cest Ladeclaracion des choses hereditaux que Je galloya foucquelay marchand bourgeois d' alencon tiens et advoue tenir en Nuesse de Vous Monseigneur messire Jacques du bouchet chevalier gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy Seigneur de maleffre, La Riviere, bethon et Saint gilles de la plaine acause et au Regard de vostre dite Seigneurye de Saint gilles a saint gilles Cest ascavoir deux Journeaux et demy de terre...

ADS 1 J 102

20 novembre 1646

Cest La declaration des choses hereditaux que je Rene parent fils de defunct Jehan parent tiens et advoue tenir en nuesse de Vous Monseigneur Messire Jacques dubouchet Chevallier Gentilhomme ordinaire de La chambre du Roy Seigneur de Maleffre La Riviere Bethon et Saint Gilles de La plaine A cause et au Regard de vostredict Seigneurye de Saint Gilles Cest assavoir une maison...

ADS 1 J 102

5 juillet 1661

Cest la declaracion des choses hereditaux que je Fernan bougier Marchand bousier dalencon Tiens Confesse et advoue Tiens en nuesse de Vous Monseigneur Messire Louis dubouchet chevallier Seigneur de Mallefre bethon Saint gilles a la plaine et autres terres et seigneurye a cause de vostredy Seigneurye desaint gilles Cest assavoir demy journeau de terre...

ADS 1 J 102

16 juin 1675

Cest la declaracion des choses hereditaux que Je pierre picot de la paroisse de st pater Tiens Confesse et advoue Tenir Ennuesse de vous Monseigneur messire Jean du bouchet Chevallier Seigneur de maleffre bethon & st gilles de La plaine a cause et au Regard de vostre dite Seigneurie de stgilles de La plaine Cest ascavoir une maison manable...

ADS 1 J 102

11 juin 1684

Cest la declaration des Choses hereditaux que Jay Françoise Fror Veusve Thomas Chegues demeurant En la paroisse de st Germain du Corbey Tiens Confesse et advouie Tenir Ennuesse demondy messire Jean du Bouchet Chevallier seigneur de Maleffre bethin en saint Gilles a Cause et au regard devostre ditte Seigneurye de st Gilles a Cause et auegard de vostre ditte seigneurye de st Gilles Cest a Scavoir Un clos de terre...

ADS 1 J 102**14 juillet 1685**

Cest La declaration des choses hereditaux que Je Jeanne Cornu veuve de Deffunct Marin pean tiens Confesse tenir en nuesse a vous Monseigneur Messire Jean du bouscher chevalier Seigneur de Maleffre Saint Gilles de la plaine bethon au Regard de ceste seigneurie de saint Gilles Cest a savoir une ferme en Maison...

ADS 1 J 102**8 aoust 1693**

Du Samedy huitiesme Jour daoust mil six cens quatre vingt treize avant midy Pardavant Nous Tomas Odillars Notaire en la [...] Garde nottes de la Ville dumans demeurant a saint pater pres allencon Fut present Georges quelquejeu Marchand demeurant a saint pater au nom et Comme procureur fabrical de leglize et Trezor dudy saint pater a Recogneu Tenir Ennuesse de Dame Marthe de Boullerende veuve de messire jean du Bouchez Chevalier seigneur de Mallefre Bethon et Saint Gilles de laplaine au Nom et Comme mere et tutrice Establie [...] aux Enfants mineurs dudit deffunct seigneur de Maleffre dicelle occasion auregard dudy fief et seigneurie de Saint Gilles de la plaine A savoir un journeau de terre...

ADS 1 J 102**6 mai 1700**

Cest la declaracion des heritages que Je Louis Seigneur de paul Monjor escuyer sieur dudy Coulleon en la paroisse de la chapelle St Rely tiens et advoue tenir [...] de Vous Madame Marthe de Boulerende Veusve de deffunct Messire Jean Dubouschet vivan chevallier Seigneur de Maleffre St Gilles et aultres Lieux au nom et comme mere et tutrice naturelle de [...] trois enfans issus de deffunct de de vous a Cause du fief et Seigneurie de St Gilles Scavoir est mon Lieu et terre de Boismargot...

ADS 1 J 102**28 juillet 1722**

Cest La Declaration des choses hereditalles que Jai pierre barbier journallier demeurant en La paroisse de Saint Peter auvillage de saint gille heritier de deffunte dizabell du clou sa mere tient et avoüe tenir sensivement de vous Monseigneur Messire Jacque duBoucher chevallier seigneur de Mallesfre Le grand Bethon, et Saint gille de la plaine lieutenant du Roy dans la ville de Longouy chevalier de lordre de saint Louis heritier beneficiere de feu Messire jean dubouchet chevallier seigneur de Mallesfre son père, a cause et au regard de votre seigneurie de saint gille...

ADS 1 J 102**1724**

Cest la declaration des choses hereditaires que Jai jean Coller marchand demeurant au faubourg de Mondort parroisse de saint pierre Dalencon au nom et comme père et tutteur [...] Coller ma fille Substituée par Leonard Coller marchand son oncle et defer autres Enfants et en cette qualité tient et avoue tenir Censivement de Vous Monseigneur Messire Jacques Du Bouchet Chevalier Seigneur de Mallesfre, Legrand Bethon, St Gilles de La plaine, Lieutenant du Roy dans La ville de Longuez, Chevalier de Lordre de St Louis heritier beneficiere de feu Messire jean Du Bouchet en son vivant Chevalier Seigneur de Mallesfre Son père a Cause et au regard de Vostre dite Seigneurie de St Gilles, C'est a Scavoir La terre et metairie de Saint gilles...

heritier de deffunte dizabell du clou sa mere tient et avoüe tenir sensivement de vous Monseigneur Messire Jacque duBoucher chevallier seigneur de Mallesfre Le grand Bethon, et Saint gille de la plaine lieutenant du Roy dans la ville de Longouy chevalier de lordre de saint Louis heritier beneficiere de feu Messire jean dubouchet chevallier seigneur de Mallesfre son père, a cause et au regard de votre seigneurie de saint gille...

ADS 1 J 102

7 août 1724

Cest La declaration des choses hereditaires que jay demoiselle marie Barbe demoiselle du Sieur guillaume Blessebois de la Garenne mere et tutrice naturelle de mes Enfants issus demoz et dudit seigneur Blessebois mon mary demeurante En La ville D'alençon rue defarce Tiens et avoué tenir Censivement De Vous Monseigneur messire Jacques Du Boucher Chevalier Seigneur de Mallesfre, Le grand bethon et Saint Gilles de La plaine, Lieutenant du Roy dans La ville de Longuez Chevalier de Lordre de St Louis heritier beneficiere de feu Messire jean Du Bouscher en Son Vivant Chevalier Seigneur de Mallesfre a Cause et au regard de vostre Seigneurie de St Gilles, C'est a Scavoir deux fermes de maison...

ADS 1 J 102

23 octobre 1724

Declarations de heritages que Je Anthoine paul menjot chevalier vicomte du groutel seigneur de champfleur Coulleon et autres lieux demurant en la ville dallençon tient et advoue tenir Censivement devous messire Jacques dubouchet chevalier seigneur de la chatelenie de malleffre betton st gille de la plaine et autres lieux chevalier de lordre de St Louis Lieutenant de Royar En la ville de Longhoüe herittier beneficiere de deffunt Messire Jean dubouchet Chevallier Seigneur de malleffre votre père Au Regard de votre fief et seigneurie de St gille Savoir est monlieu terre de bois Margot...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Saint-Gilles comme prieuré.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Saint-Gilles comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Gilles Le Barbier	Le Barbier	1536 1549			ADS 1 J 102
Pierre Barbier	Le Barbier	1574			ADS 1 J 102
Gilles Barbier	Le Barbier	1596 1598			ADS 1 J 102
Jacques du Bouchet	du Bouchet	1598 1599	Ecuyer		ADS 1 J 102

Le premier seigneur connu de la terre de Saint-Gilles se nomme Gilles Le Barbier que l'on trouve dans un aveu qui lui fut rendu le 12 juillet 1536. Puis on le trouve une nouvelle fois le 23 juillet 1549. Le 1^{er} juin 1574, un certain Pierre Barbier est mentionné comme seigneur de Saint-Gilles, fief pour lequel il reçut un aveu de Leonard Cornille. Le 27 mai 1596, le nouveau seigneur se prénomme Gilles Barbier et reçut un aveu de Jacques Gard. On le trouve de nouveau le 28 mai de la même année. Deux jours plus tard, un certain Jacques du Bouchet sieur de Maleffre et de Saint-Gilles reçoit plusieurs aveux. On le trouve toujours au delà de l'année 1599.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre fief et seigneurie	12 juillet 1536	ADS 1 J 102
Fief	23 juillet 1549	ADS 1 J 102
Fief et seigneurie	1 ^{er} juin 1574	ADS 1 J 102
Terre et seigneurie	27 mai 1596	ADS 1 J 102
Terre et seigneurie	28 mai 1596	ADS 1 J 102
Terre et seigneurie	3 mai 1598	ADS 1 J 102
Fief	5 mai 1598	ADS 1 J 102
Seigneurie	5 mai 1598	ADS 1 J 102
Seigneurie	5 mai 1598	ADS 1 J 102
Seigneurie	5 mai 1598	ADS 1 J 102
Seigneurie	5 mai 1598	ADS 1 J 102
Seigneurie	1 ^{er} mai 1599	ADS 1 J 102
Seigneurie	27 mai 1603	ADS 1 J 102
Fief et seigneurie	14 janvier 1604	ADS 1 J 102
Fief et seigneurie	10 janvier 1605	ADS 1 J 102
Fief et seigneurie	19 septembre 1606	ADS 1 J 102
Seigneurie	1607	ADS 1 J 102
Seigneurie	6 septembre 1619	ADS 1 J 102
Seigneurie	14 juillet 1620	ADS 1 J 102
Seigneurie	28 septembre 1620	ADS 1 J 102
Seigneurie	19 avril 1622	ADS 1 J 102
Seigneurie	15 septembre 1634	ADS 1 J 102
Seigneurie	30 janvier 1636	ADS 1 J 102
Seigneurie	23 juin 1636	ADS 1 J 102
Seigneurie	9 décembre 1641	ADS 1 J 102
Seigneurie	16 juin 1645	ADS 1 J 102
Seigneurie	20 juin 1646	ADS 1 J 102
Seigneurie	6 juillet 1646	ADS 1 J 102
Seigneurie	20 novembre 1646	ADS 1 J 102
Seigneurie	5 juillet 1661	ADS 1 J 102
Seigneurie	16 juin 1675	ADS 1 J 102
Seigneurie	11 juin 1684	ADS 1 J 102
Seigneurie	14 juillet 1685	ADS 1 J 102
Fief et seigneurie	8 août 1693	ADS 1 J 102
Fief et seigneurie	6 mai 1700	ADS 1 J 102
Seigneurie	28 juillet 1722	ADS 1 J 102
Seigneurie / Terre et métairie	1724	ADS 1 J 102
Seigneurie	7 août 1724	ADS 1 J 102
Fief et seigneurie	23 octobre 1724	ADS 1 J 102
Prieuré	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 1 J 102 : Documents isolés et petits fonds : Débris du chartrier de Maleffre et papiers de la cure et de la fabrique d'Arçonnay (don de l'abbé Souty en 1940) : 1549-1724 : Seigneurie de Saint-Gilles-de-la-Plaine, à Saint-Paterne. Aveux et déclarations reçus.

Bibliographie

DAVY C. / LEDUC C., « Peinture monumentale : paysage, vue maritime », *Fiche inventaire patrimoine*, site internet www.patrimoine.paysdelaloire.fr, Région Pays de la Loire-Inventaire général, 2005.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1485.

LEDUC-GUEYE C., *Décors peints Pays de Haute-Sarthe et d'Alençon*, Parcours du Patrimoine, Région des Pays-de-la-Loire, Nantes, 2012, p. 15 et 50-51.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Maison au cabinet peint*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1997.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 495.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 834.

Documents iconographiques



Cabinet peint au premier étage du logis (détail) :
représentation du logis durant le dernier quart du XVIII^e siècle.

Table des matières :

CANTON DE SAINT PATERNE

1- Ancinnes.....	1
Couesmes.....	1
2- Arçonnay.....	26
Le Chapelle.....	26
3- Bérus.....	32
La Poterie.....	32
4- Bourg-le-Roi.....	36
Maridort.....	36
5- Chérisay.....	44
La Cour de Gesnes.....	44
Le Grand Chauvel.....	48
Rabours.....	52
6- Le Chevain.....	56
Le Manoir.....	56
7- Fyé.....	70
Cons.....	70
Puy Dodo.....	78
8- Oiseau-le-Petit.....	82
Le Logis.....	82
9- Rouessé-Fontaine.....	85
Le Logis.....	85
10- Saint-Paterne.....	88
Le Château.....	88
Saint-Gilles.....	95

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 14: *corpus* : canton de Saint-Paterne

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual *arrondissement* de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This facttestify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Th se de Doctorat

H l ne RENAUDIN

*M moire pr sent  en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Universit  du Maine
sous le label de L'Universit  Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Soci t s, cultures et  changes

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Sp cialit  : *Histoire m di vale*
Unit  de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles ma onn s b tis
dans le nord-est du Maine (XIVe-XVIe si cle)
Volume 15 : corpus : canton de Sill -le-Guillaume*

JURY

Rapporteurs : Philippe RACINET, Professeur, Universit  de Picardie
Elisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Universit  de Lyon 2

Examinateurs : Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER, Professeur  m rite, Universit  de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Universit  du Maine
Marie CASSET, MCF, Universit  de Bretagne Sud

Directeur de Th se : Annie RENOUX, Professeur  m rite, Universit  du Maine

Canton de Sillé-le-Guillaume

Crissé

Pommeray



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1832 au 1/2500 commune de Crissé section C4 de Hercé, cote PC 110 011.

Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 422489, 53 m y = 2354659, 53 m

Le site de Pommeray est implanté à l'est du village, dans un hameau à 125 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Longuève et à la Forêt de Sillé-le-Guillaume.

Distances	en m
Logis / église	750
Logis / cours d'eau	1000
Logis / espace boisé	4558

Cadastre



800 : Champ des Noyers

801 : Champ des Noyers

802 : Champ de Derrière

835 : Champ de Derrière

836 : Clos de Chauvin

837 : Clos de Chauvin

840 : Le Cloteau

841 : Clos de Pommeray

842 : Clos de Pommeray

843 : Clos de Pommeray

844 : Clos de Pommeray

845 : Pommeray

846 : Cloteau de Pommeray

847 : Cloteau de Pommeray

848 : Le Jardin

849 : Le Jardin

850 : Jardin

851 : Clos du Jardin

852 : Le Jardin

853 : Le Jardin

854 : Le Jardin

855 : Pommeray

856 : Pommeray

858 : Pommeray

859 : Pommeray

860 : Pommeray

864 : Pommeray

865 : Pommeray

867 : Pommeray

868 : Le Cloteau de Pommeray

869 : Le Cloteau

870 : Pommeray

872 : Le Cloteau de Pommeray

874 : Le Clos Bouquet

875 : Champ Thuard

890 : Le Domaine

894 : La Tannerie

895 : Cloteau de La Tannerie

896 : Foulon de Pommeray

897 : Le Pré

898 : Pommeray

899 : Pommeray

900 : Pommeray

901 : Le Pré d'ici

1022 : Le Cloteau

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Pierres calcaires, encadrement de fenêtres en pierre de taille de calcaire, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud/ Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 3 septembre 2011.

Etat de conservation : Logis très remanié à l'époque moderne. La toiture a très probablement été refaite vers le XVIIe siècle et est aujourd'hui en croupe. Les ouvertures de la façade sud datent probablement aussi de cette époque. La façade nord comporte une grande fenêtre murée repercée d'une petite ouverture protégée par des grilles. Un bâtiment postérieur a été accolé à cette façade. L'intérieur a été modifié, mais comporte encore deux cheminées. La plus petite a été déplacée (elle était à l'origine à l'étage) par le propriétaire actuel qui l'a insérée dans la grande cheminée de la salle du rez-de-chaussée. L'escalier en vis comporte des marches de pierre et de bois. Ces dernières ont été recouvertes en partie de carrelage et de linoléum.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de petites ouvertures de type XVIe siècle dont certaines sont protégées par des grilles, d'une tour d'escalier carrée, d'un escalier en vis de pierre et de bois et de deux cheminées (l'une est engagée) à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	12 m	6, 60 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Légère	Non	2	Ardoises

La façade sud est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : une porte, quatre grandes fenêtres et une longue fenêtre peu large. La façade nord comporte cinq ouvertures (du XVIe siècle ?) : une porte et quatre petites ouvertures dont l'une a été repercée dans une plus grande fenêtre. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Grande fenêtre non ornée
Façade nord	1 : rez-de-chaussée	1 : étage

Intérieur

Le logis est constitué de quatre pièces : deux en haut et deux au rez-de-chaussée. Il est fort probable qu'elles étaient toutes à feu. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Salle	Rez-de-chaussée	1
Chambre à l'origine et aujourd'hui salle	Étage puis rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	243 cm	104 cm	175 cm

Mesures escalier en vis (vestiges)	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	140 cm	15 cm	18 cm

Dépendances

Le logis situé dans un hameau se trouve à côté d'un autre logis de type XVe-XVIe siècle qui devait faire partie de ses dépendances. Ce dernier de forme rectangulaire est beaucoup plus petit. Il comporte encore une toiture à deux pans très pentus ornés de rampants, une ouverture chanfreinée protégée par des grilles sur sa façade sud, **deux autres fenêtres chanfreinées et une porte chanfreinée sur la façade**



nord. À l'intérieur se trouve quatre pièces, deux à chaque étage, ainsi qu'un escalier droit en pierre.

Accolé à ce petit logis se trouve un autre bâtiment dont le pignon comporte **les vestiges d'une cheminée engagée en pierre** située aujourd'hui à l'extérieur.

Cette dernière est aujourd'hui très endommagée. La hotte en partie détruite est encore visible. Le linteau de bois a en partie disparu, seuls les sommiers sont encore visibles, reposant sur les coussinets moulurés à une assise. À la

droite de cette cheminée se trouve encore une étagère. Autre élément intéressant : une petite ouverture chanfreinée sur l'un des bâtiments d'exploitation proche du logis principal. **Cette baie comporte un linteau sculpté représentant une équerre et une hache (?)**. Il semble plus que probable que cet élément soit un *spolia*.



Intérêt du site

Bien que remanié, le logis de Pommeray conserve quelques caractéristiques des logis de notre région comme la présence de la **tour d'escalier carrée à l'arrière**. Cette dernière est éclairée par de petites ouvertures non ornées dont certaines sont protégées par des grilles. Cette tour **comporte à l'intérieur un escalier en vis tournant à droite**, constitué de marches gironnées portant noyau. Les sept premières sont en pierre et les suivantes en bois. La grande salle du rez-de-chaussée comporte encore une **grande cheminée engagée** à hotte droite en pierre. Elle est surmontée d'une corniche moulurée. Le linteau est soutenu par deux corbeaux de pierre moulurés reposant sur de simples piédroits. Le propriétaire actuel a démonté la cheminée de l'étage et l'a incorporée à celle de la salle. Les dimensions d'origine n'ont pas été conservées. On peut cependant retrouver les piédroits à jambages galbés caractéristiques de la seconde moitié du XVIe siècle.



Données historiques

Sources :

ADS E 210

Aveu rendu le **28 juin 1452** par Jean Curas à noble et puissant seigneur monseigneur René de Rays seigneur de La Suze de Vrechay et de pommeray à cause de votre fief de pommeray...

Aveu rendu le **8 juin 1454** par Colin Boutelou à noble et puissant seigneur monseigneur René de Rays chevalier seigneur de La Suze de pommeray au regard de votre seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **28 juin 1455** par Jean Chasteau à noble et puissant seigneur monseigneur messire René de Rays chevalier seigneur de La Suze de pommeray a cause de votre fief de pommeray...

ADS E 210

22 août 1460

Aveu de Jean Belot pour le Grand Essart à cause de Bazeille

De vous noble et puissant seigneur Monseigneur messire Rene de Rays chevalier seigneur de Raiz de laSuze et de Pommeray

ADS E 76

17 juin 1474

Aujourduy XVIIe Jour de Juing Lan mil IIIc LXXIII. Guillaume duchesne comme procureur especial de Noble dame anne de champaigne dame de Rays et de la Suze et de pommeray A fait foy et hommaige lige ou simple et telle quelle est deue A Noble et puissant Guy de beumanoir Seigneur de Landemons et de lavardin au Regard de la baronnye et Seigneurie de Lavardin par Raison et a cause de la terre de pommeray en fie et domaine entant et pourtant quil en a tenu audy hommaige Et a fait les [...] en telz cas acoustumez et apromis ledy pourdy baille et avou dudy temps quil acoustume de A quoy moudy Seigneur la Receu sauf son droit et [...] en toute chose

ADS E 76

26 juin 1480

Aujourduy XXVI Jour de Juing lan mil quatre cent quatre vingt et troys Nous boudouin de champaigne chevalier seigneur de coulens de saint cher et de lady terre de pommeray avons fait a noble et puissant seigneur de lavardin foys et hommage simple ou lige ou telle que nous lui ont fait audy seigneur seigneur de lavardin [...] Et que luy sommes tenus fe acause de lady terre et seigneurie delavardin par Raison de lady terre de pommeray acause quelle se poursuit en fief et domaine laquelle terre de pommeray nous avons eue Retrait de Estienne daligne et Jehan deceval aussi par dame anne de champaigne dame de la suze la avoit vendue et luy avons fait [...] en telz cas Regard En tesmoing de ce nous avons saigne ces presentes [...] les jours par dessudy.
B. dechampaigne

ADS E 210

Aveu rendu le **28 juillet 1491** par Jean Duboys à monseigneur messire Beaudoin de Champaigne chevalier seigneur de Coullanset de pommeray a cause de votre terre de pommeray...

Aveu rendu le **15 juin 1493** par Jehan Davoust à monseigneur messire Beaudoin de Champaigne chevalier seigneur de Coullans et de pommeray a cause de votre lieu de pommeray...

Aveu rendu le **15 octobre 1495** par Jehan Dugast à noble seigneur monseigneur messire Beaudoin de Champaigne chevalier seigneur de Coullanset de pommeray a cause de votre seigneurie de pommeray...

ADS E 210

3 juin 1496

A tous ceulx qui ces presentes veront Jehan Lesaige [...] notaire et tabellion des Contraictz de la chastelnye de CoulansSalut Scavoir faisons qu aujourdhuy En ma presente et des [...] apres nommez Noble et puissant Seigneur messire Baudoy de champaigne chevallier seigneur en ladite terre de Coulans a dict declare confesse et ateste que des present son propre mouvement pour et liberalle voloute Je avouye donne octroye et outorise du Jourdhuy et de present jour et octroye cede transporte quinte et delaisse [...] un bordaige...

ADS E 210

20 mai 1497

Gilbert bounnays a aujourd'hui deux lettres avecques [...] et feuilées des sceaulx desquelz on voutre aux contractz de coullans Passees par Jehan Le Saige tabellion et notaire jure soules lesdys contractz Lans contenu que messire bauldoyns de Champaigne chevalier seigneur de coullans et de pommeray avoit donne pour quil transporte et delaisse pour demaison personnelle Le tout raison personnellement aluy ses heritiers et ayant cause un gbourdaige sis en laparoisse de crisse ou fief dudy seigneur de pommeray quil a exploite a moitie et de part exploite ung nous mars [...] Ladite lettre contient que dame marie de la quesille dame desdites terres de coullans et de pommeray a loue ratiffie et approuve...

ADS E 210

Aveu rendu le **27 avril 1501** par Jean Rousseau à noble dame Madame marie de Quesille dame de Coullanset de pommeray a cause de voutre seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **6 juillet 1518** par Colas Le Volleur à noble et puissant Monseigneur messire Christophe de Champaigne seigneur de Ravand et de pommeray a cause de voutre terre et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **15 avril 1529** par Denisse veuve de Mathurin Vanier à noble et puissant Monseigneur messire Christophe de Champaigne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de voutre terre et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **30 juin 1535** par Collas Boudin à noble homme Monseigneur messire Christophe de Champaigne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de voutre terre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **2 janvier 1536** par Jacques Drouet à noble et puissant seigneur Monseigneur messire Christophe de Champaigne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de voutre terre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **2 juin 1536** par Nicolas Geslin à noble et puissant seigneur Monseigneur messire Christophe de Champaigne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de voutre terre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **26 juin 1536** par Michel Huaut à noble et puissant seigneur Monseigneur messire Christophe de Champaigne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **10 juillet 1538** par André Brioulay à noble et puissant seigneur Monseigneur messire Christophe de Champaigne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de voutre fief et seigneurie dudit lieu de pommeray...

Aveu rendu le **9 avril 1539** par Jacques Morineau à noble et puissant seigneur Monseigneur messire Christophe de Champaigne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de voutre fief de pommeray...

Aveu rendu le **18 juin 1541** par André Briollay à noble et puissant seigneur Monseigneur Christophe de Champaigne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de voutre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **30 juin 1541** par Jullien Lemoire à noble et puissant seigneur Monseigneur Christophe de Champaigne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray

Aveu rendu le **13 juin 1542** par François Vaulle à noble et puissant seigneur Monseigneur Christophe de Champagne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de votre seigneurie et fief de pommeray...

Aveu rendu le **19 septembre 1542** par Robert Bouttier à noble et puissant seigneur Monseigneur Christophe de Champagne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de votre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **28 mai 1543** par Jehan Lucas à noble et puissant seigneur Monseigneur Christophe de Champagne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de votre terre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **23 juin 1544** par Pierre Coutelle à noble et puissant seigneur Monseigneur Christophe de Champagne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de votre fief et de pommeray...

Aveu rendu le **22 septembre 1545** par Michel Lucas à noble et puissant seigneur Monseigneur Christophe de Champagne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de votre seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **7 juin 1549** par Julien Montoubou à noble et puissant seigneur Monseigneur messire Christophe de Champagne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de votre seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **30 juin 1551** par ThomasCoutelle à noble et puissant seigneur Monseigneur seigneur Christophe de Champagne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de votre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **19 juin 1554** par Denise Vaule veuve de Mathurin Vanier à noble et puissant seigneur Monseigneur messire Christophe de Champagne chevalier seigneur de Ravand de la mote greu et de pommeray a cause de votre terre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **18 juillet 1560** par Julien Le Due à noble et puissant seigneur Monseigneur messire Christophe Perot escuyer seigneur de Vernye et de pommeray a cause de votre seigneurie de pommeray...

ADS E 77

1^{er} juillet 1567

Noble messire christophe de champaigne chevalier seigneur de guenault et de pommeray comparant en la personne de Marc Bitrau son present par [...] Vall est somoys fere foy hommaige telle quil La doibt a Monseigneur de la [...] de mans et pour Raison de sa terre de pommeray et jusque la laffese [...] se plus tost luy est fait [...] es assises de Lavardin ...

ADS E 210

Aveu rendu le **14 juillet 1571** par Lucas Macé à haut et puissant seigneur Monseigneur messire Jehan de La Ferrière chevalier de l'ordre du Roi gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de tesse et de Vernye a cause de votre terre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **7 octobre 1573** par Pierre Bouttier à haut et puissant seigneur messire Jehan de La Ferrière chevalier de l'ordre du Roi gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de tesse Vernye et Rouillon a cause de votre seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **3 juillet 1578** par Ambroise de Ciral à haut et puissant Monseigneur messire Jehan de La Ferrière chevalier de l'ordre du Roi gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de tesse et Vernye a cause de votre domaine fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **8 septembre 1581** par René Boutier à haut et puissant Monseigneur messire Jehan de La Ferrière chevalier de l'ordre du Roi gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de tesse et Vernye a cause de votre domaine terre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **19 mars 1587** par Jacques Chesneau à haut et puissant Monseigneur messire Jehan de La Ferrière chevalier de l'ordre du Roi gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de tesse et Vernye a cause de votre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **9 avril 1587** par François Mabon à noble et puissant monsieur Jehan de La Ferrière chevalier de l'ordre du Roi gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de tesse ambriere et Vernye a cause de votre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **22 avril 1587** par Gervays Morineau à haut et puissant seigneur Monseigneur messire Jehan de La Ferrière chevalier de l'ordre du Roi gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de tesse ambriere et Vernye a cause de votre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **22 octobre 1587** par Etienne Montoubou à noblehaut et puissant seigneur Monseigneur messire Jehan de La Ferrière chevalier de l'ordre du Roi gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de tesse ambriere et Vernye a cause de votre fief terre et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **9 mai 1591** par Mathurin Lemonnier à noblehaut et puissant seigneur Monseigneur messire Jehan de La Ferrière chevalier de l'ordre du Roi gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de tesse ambriere et Vernye a cause de votre fief et seigneurie de pommeray...

Aveu rendu le **5 juin 1591** par Jean Houdaier à noblehaut et puissant seigneur Monseigneur messire Jehan de La Ferrière chevalier de l'ordre du Roi gentilhomme ordinaire de sa chambre seigneur baron de tesse ambriere et Vernye a cause de votre fief et seigneurie de pommeray...

ADS E 210

1635

De vous hault et puissant seigneur Monseigneur Messire René de Froullay chevallier comte de Tessé baron dambriere et [...] au regiment des gardes francois et seigneur des fief et seigneurie de pommeray...

ADS E 210

27 mai 1647

Aujourd'hui lundy vingt et septiesme jour de May Lanmil Six cens quarante sept devant midy et present devant nous Nicolas Lamouttay notaire au marquisat de Lavardin [...] cest transporte au lieu seigneurial de pommeray...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Pommeray comme hameau.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
René de Rays	de Rais	1452 1460	Chevalier		ADS E 210
Anne de Champagne	de Rais	1474	Dame de Rays		ADS E 76
Baudouin de Champagne	de Champagne	1480 1496	Chevalier		ADS E 76
Marie de La Quesille	de Champagne	1497 1501	Dame		ADS E 210
Christophe de Champagne	de Champagne	1518 1554 1567 ?	Chevalier		ADS E 210 ADS E 77
Christophe Perot	Perot	1554 1560	Ecuyer	Sénéchal du Maine	ADS E 210
Jehan de La Ferrière	de La Ferrière	1571 1591	Chevalier	Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi	ADS E 210

Le premier personnage cité est René de Rays seigneur de la Suze, de Brilay et Pommeray recevant des aveux à partir du 28 juin 1452 jusqu'au 22 août 1460. Ce dernier n'est autre que le frère du célèbre Gilles de Rais, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc. Vient ensuite Anne de Champagne, dame de Rais qui apparaît en 1474. Un membre de sa famille semble avoir pu acquérir la seigneurie par la suite. Il s'agit de Baudouin de Champagne qui rendit aveu à partir du 26 juin 1480 et en reçut jusqu'au 3 juin 1496. Il épousa probablement Marie de la Quesille, qui devint veuve avant 1497, puisque cette année là, elle apparaît dans un acte où est cité son époux dont on parle au passé. Enfin le dernier seigneur est Christophe de Champagne, sans doute le fils de Baudouin et de Marie qui reçut des aveux entre 1518 et 1567. Cependant nous trouvons aussi à partir de 1554, un certain Christophe Perot¹ qui fut écuyer et qui se déclara seigneur de Pommeray. Il fut aussi Sénéchal du Maine en 1542². A partir du 14 juillet 1571, apparaît Jehan de La Ferrière, chevalier de l'Ordre du roi³, jusqu'au 5 juin 1591. Il fut l'époux de Françoise de Raveton.

¹ Il est aussi seigneur du fief de Vernie. Voir volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Vernie, La Motte.

² Chartrier de Cerisay mentionné dans MOULARD Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne, Le Mans, 1885, p 196.

³ Il est aussi seigneur du fief de Vernie.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Fief	28 juin 1452	ADS E 210
Seigneurie	8 juin 1454	ADS E 210
Fief	28 juin 1455	ADS E 210
Terre /fie et domaine	17 juin 1474	ADS E 76
Terre /fie et domaine	26 juin 1480	ADS E 76
Terre	28 juillet 1491	ADS E 210
Lieu	15 juin 1493	ADS E 210
Seigneurie	15 octobre 1495	ADS E 210
Terre	20 mai 1497	ADS E 210
Seigneurie	27 avril 1501	ADS E 210
Terre et seigneurie	6 juillet 1518	ADS E 210
Terre et seigneurie	15 avril 1529	ADS E 210
Terre fief et seigneurie	30 juin 1535	ADS E 210
Terre fief et seigneurie	2 janvier 1536	ADS E 210
Terre fief et seigneurie	2 juin 1536	ADS E 210
Seigneurie	26 juin 1536	ADS E 210
Fief et seigneurie	10 juillet 1538	ADS E 210
Fief	9 avril 1539	ADS E 210
Fief et seigneurie	18 juin 1541	ADS E 210
Seigneurie et fief	13 juin 1542	ADS E 210
Fief et seigneurie	19 septembre 1542	ADS E 210
Terre fief et seigneurie	28 mai 1543	ADS E 210
Fief	23 juin 1544	ADS E 210
Seigneurie	22 septembre 1545	ADS E 210
Seigneurie	7 juin 1549	ADS E 210
Fief et seigneurie	30 juin 1551	ADS E 210
Fief terre et seigneurie	19 juin 1554	ADS E 210
Seigneurie	18 juillet 1560	ADS E 210
Terre	1 ^{er} juillet 1567	ADS E 77
Terre fief et seigneurie	14 juillet 1571	ADS E 210
Seigneurie	7 octobre 1573	ADS E 210
Domaine fief et seigneurie	3 juillet 1578	ADS E 210
Domaine terre fief et seigneurie	8 septembre 1581	ADS E 210
Fief et seigneurie	19 mars 1587	ADS E 210
Fief et seigneurie	9 avril 1587	ADS E 210
Fief et seigneurie	22 avril 1587	ADS E 210
Fief terre et seigneurie	22 octobre 1587	ADS E 210
Fief et seigneurie	9 mai 1591	ADS E 210
Fief et seigneurie	5 juin 1591	ADS E 210
Fief et seigneurie	1636	ADS E 210
Lieu seigneurial	15 juin 1636	ADS E 210
Lieu seigneurial	27 mai 1647	ADS E 210
Fie et seigneurie	26 octobre 1767	ADS E 210
Hameau	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS E 76 : 1470-1489 Baronnie de Lavardin.

ADS E 77 : 1533-1553 Amendes et remembrances des assises de la baronnie de Lavardin tenues aux bourgs de Mézières-en-Champagne, Conlie et Saint-Jean-d'Assé.

ADS E 210 : 1452-1764 Pommeray en Crissé dépend de l'ancienne baronnie de Vernie (Aveux de foi et hommage et déclarations censives rendus à René de Rays, à Baudouin et Christophe de Champagne.

ADS 3 P 110/32 : Cadastre Crissé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CAZACU M., *Gilles de Rais*, Texto, Paris, 2012, p.26, 46-48 et p.249-278.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 127.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 731.

Canton de Sillé-le-Guillaume

Crissé

Salaines



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1835 au 1/2500 commune de Crissé section B2 de Salaine, cote PC 110 006.

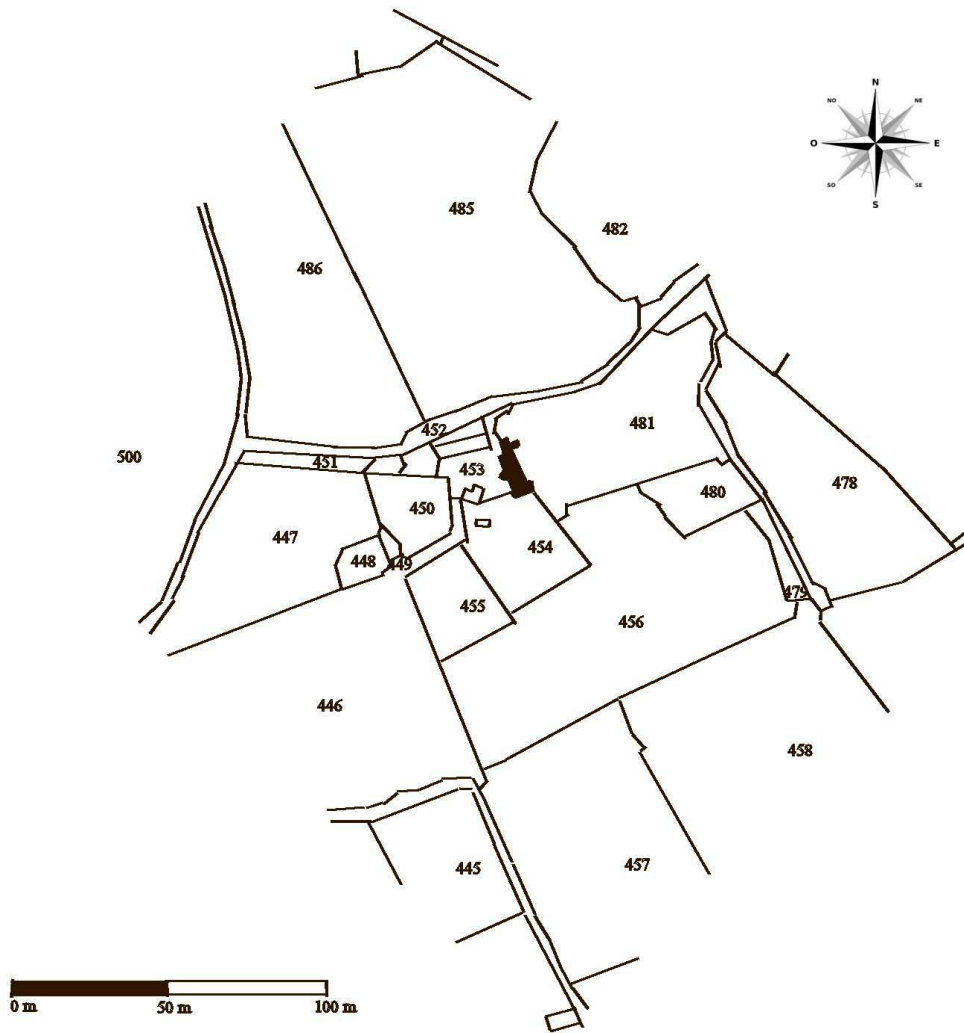
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 421200, 01 m y = 2356585, 37 m

Le site de Salaines est implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 150 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant Le Gué Morceau et à la Forêt de Sillé-le-Guillaume.

Distances	en m
Logis / église	1700
Logis / cours d'eau	500
Logis / espace boisé	1800

Cadastre



- 445 : Champ de Lavigne
- 446 : La Tasse
- 447 : Taillis de la Tasse
- 448 : Les Pepinières de la Tasse
- 449 : Les Pepinières de la Tasse
- 450 : Cloteau de la Fuite
- 451 : L' Allée
- 452 : Pepinière derrière l' Ecurie
- 453 : Salaine
- 454 : Le Jardin
- 455 : Cloteau du Taillis
- 456 : Champ de La Porte
- 457 : Le Perron
- 458 : Le Haut de La Grande Chainaie
- 478 : Champ de La Vinette
- 480 : Le Carré Vert
- 481 : Champ de La Vigne
- 482 : Le Nez de Bertre
- 485 : Le Grand Bois
- 486 : Le Petit Bois
- 500 : Le Jardin

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour, entouré à l'origine de douves.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres et chaînage d'angle en pierre de taille grises, bois et terre cuite.

Orientation logis : Sud-ouest/ Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 28 mars 2004.

Etat de conservation : Logis remanié au XVIII^e siècle, restauration récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XX^e siècle. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. La toiture a sans doute été refaite vers le XVII^e-XVIII^e siècle. La fenêtre du rez-de-chaussée de la façade sud-ouest a été remaniée, ainsi que la porte de droite de la même façade. Quelques ouvertures ont aussi été refaites sur la façade nord-est. Les cheminées d'origine ont été remplacées par des cheminées du XVIII^e siècle. Il semble que l'escalier en vis réalisé en bois ait aussi été remanié durant la période moderne, et il est fort probable que son sens ait été modifié. La chapelle et la fuie ont été détruites.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier octogonale percée de petites ouvertures chanfreinées, d'une fenêtre à gorges et à filets ornée d'une accolade, de fenêtres ornées de moulures à bandeaux, de fenêtres à moulures à gorges, de grilles et de trous de grilles, d'écus comportant les armes de la famille de Salaines, de deux autres écus bûchés et de portes chanfreinées à l'intérieur. Dépendances : présence de vestiges de la fuie et d'un *spolia* représentant une femme priant.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	13, 80 m	?

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Croupe	Forte	Non	2	Ardoises

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par dix ouvertures : une fenêtre moderne, une porte d'époque fin XVI^e siècle, une fenêtre à gorges et à filets (à l'origine à traverse), une fenêtre à bandeaux (à l'origine à croisée), une porte à bandeaux qui devait être à l'origine une fenêtre, une lucarne moulurée et cinq petites ouvertures chanfreinées. La façade nord-est comporte onze ouvertures : trois lucarnes modernes, une porte du XVII^e siècle, une petite ouverture en brique qui est assez récente, cinq longues ouvertures du XVI^e siècle et une petite ouverture chanfreinée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à croisée	Fenêtre à traverse	Fenêtres moulurées	Ouvertures chanfreinées
Façade sud-ouest	2 : rez-de-chaussée	1 : étage	1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : comble	4 : dans la tour
Façade nord-est				2 : rez-de-chaussée 3 : étage	1 : étage

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau
Escalier en vis	Du rez-de-chaussée au comble

Dépendances

Les dépendances de Salaines comprennent encore les vestiges de la fuie. Il ne subsiste malheureusement que **les fondations**. Nous savons ainsi que le plan était



rectangulaire, ce qui est assez rare dans notre région. Elle est placée à l'entrée de la cour et faisait à l'origine environ 13 m de haut. Une chapelle existait aussi mais a été détruite vers 1900, afin de récupérer les matériaux pour faire un bâtiment utilitaire. On peut voir sur ce dernier **un spolia qui est une stèle funéraire du XVI^e siècle qui représente peut-être l'une des dames du lieu.**



Intérêt du site

Avec sa **tour d'escalier octogonale** percée d'ouvertures chanfreinées, Salaines est un logis caractéristique des logis construits au XVI^e siècle. Sur cette même façade orientée sud-ouest, se



trouvent quelques fenêtres moulurées. L'une d'entre elles, à gauche de la tour, est à gorges et à filets surmontée d'une accolade. Elle comportait à l'origine une traverse. **A droite de la tour se trouve une autre fenêtre à moulures à bandeaux.** Elle comportait à l'origine une croisée. Son appui de fenêtre est très orné et comporte une moulure représentant une corde. La tour comporte en son sommet une petite lucarne surmontée d'une



corniche dont l'appui est mouluré. Le gâble est surmonté de deux petites volutes en son sommet. Deux portes sont encore visibles sur cette façade. Celle à gauche de la tour

semble dater de la toute fin du XVI^e siècle, voir du XVII^e siècle. Elle est à arc en plein cintre surmontée d'une petite ouverture carrée. A droite de la tour se trouve l'autre porte à moulures à bandeaux. Cette dernière remaniée, devait être à l'origine une fenêtre. La façade nord-est semble moins prestigieuse, mais il s'agissait de la façade publique (en tout cas au XVIII^e siècle),

car le chemin d'entrée aboutissait à l'origine de ce côté du logis. C'est sans doute la raison pour laquelle on trouve **les armes de la famille de Salaines** sur le milieu du bâtiment au niveau du premier étage. Les ouvertures ont été assez remaniées. À gauche de cette fenêtre, **une autre ouverture de même type est surmontée de deux autres écus.** Ces derniers ont été bûchés. La fenêtre la plus à droite à l'étage comporte des moulures à gorges et a conservé ses trous de grilles. Une fenêtre de même type



se trouve à l'extrême gauche du rez-de-chaussée. Les autres baies sont moins ouvragées. L'intérieur du logis a été remanié et la structure d'origine a été totalement modifiée. Les

cheminées sont postérieures au XVI^e siècle. Seules quelques portes intérieures peuvent être d'origine. **L'escalier est en vis suspendu au noyau et** a lui aussi été remanié. Il est actuellement en bois, mais semble assez récent, sans doute de des XVII^e-XVIII^e siècles. Tournant aujourd'hui à droite, il est fort probable qu'il ait été inversé car des traces indiquent que sa révolution était contraire. On peut aussi remarquer que le palier pour accéder au grenier est plus haut que la base de la porte. La charpente de la tour a sûrement été refaite en même temps que celle du logis et date probablement du XVIII^e siècle.



Données historiques

Sources :

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 281

21 mars 1406

Foi et hommage simple par Jean seigneur de Sallaines à Jean seigneur de Montjean et de Sillé, pour son hebergement de Sallaines.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 281

4 juillet 1407

Foi et hommage lige à Olivier de Prez, « bail de madame sa fille, de Renée et Marie de Sillé », par Jean, seigneur de Sallaines, pour raison de la motte du Boullay

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 281

15 août 1414

Aveu rendu à Jean de Montjean, chevalier baron de Sillé, à cause de dame Anne de Sillé, sa femme, par Jean, seigneur de Sallaines, pour ses deux mottes anciennes de Salloigne et du Boullay,... closes de doves et foussés anciens en laquelle mote de Salloigne est citué son principal habergemet dudit lieu de Salloigne. Pour lesquelles deux mottes il doit foi et hommage lige et en outre est tenu faire 40 jours de garde, une fois durant sa vie Odvenant semonce, à la porte dudit chastel de Sillé qui est sise devers le lieu appelé de la Fouscherie en mettant icelle porte et portail en suffisant repparacion.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 313

25 novembre 1422 (Notes généalogiques sur la famille de Sallaines)

Extrait du compte 5 de Maître Guillaume Charrier, receveur général des finances en Langue d'Oil et Languedoc dans le chapitre des dons et récompenses à Jehan de Sallennes esquier et garde par le roy de Saint Verain des Bois 300 lovres à luy ordonné par lettres patentes du roy pour ses bons services et pour mieux entretenir ses gens d'armes et de traits.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 282

12 juin 1439

En la cour de Sillé, partage entre Jehan de Sallaines escuier seigneur de Sallaines, Simon Brière et Jehanne sa femme, sœur dudict Jehan de Sallaines, enfans de feuz Ambroiz de Sallaines, d'une part et Jehan de Montaubon et Jehanne sa femme fille de Guillaume Nail et de feue Jehanne sa femme, sœur dudict feu Ambroys... d'autre part, des biens échus audit Jehan de Sallaines et à sadite sœur, femme dudit Brière, et audit de Montaubon, à cause de sadite femme par représentation de feue sadite mère, femme dudit Guillaume Nail, à cause et par le moyen de la succession et escheutes à eulx advenues de feuz Jehan, seigneur dudit lieu de Sallaines, et de Margariite du Cormier, leur ayeul et ayeulle et aussy de la succession escheues et advenues audit Jehan de Sallaines et Jehan de Sallaines, son frère puisné et audi Simon Brière à cause de sadiite femme, par le moyen de feuz Ambroys de Sallaines et de Ysabel de la Bussonnière, leur père et mère. Au lot desdits de Montaubon et Simon Brière demeure le domaine du Boullay, en maisons, vergers, cens, rentes, garennes, à tenir par moitié, suf que ledi de Montaubon aura en avantage un journal de terre qu'il choisira sur les terres communes entre eux. Audit Jean de Sallaines, pour son droit d'aïnesse, comme pour tel droit qui appartient audit Jean de Sallaines, son frère puisné, demeure l'hébergement ancien de Sallaines, avec les métairies des Grouas, de l'Épinay, de la Ronce, de la Tourrière, comme le tout se comporte, en maisons, terres, garennes, cens, rentes, féages, hommages, justice, seigneurie. En vertu de ces partages, lesdits Jean de Sallaines et Simon Brière seront tenus de mettre hors de cour, à leurs dépens ledit Jean de Montaubon, avec qui ils sont en procès devant le bailli du Maine au suhet desdites successions.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 282

1^{er} février 1452 et 4 décembre 1458

Déclaration à noble demoiselle Guillemette de Monchenoul, veuve de Messire Jean de Sallaines, écuyer ayant le bail de René de Sallaines écuyer seigneur leur fils mineur, entre autres par Messire Robert Moreau, prêtre le 1^{er} juillet 1456.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905

p. 282-283

8 avril 1467

Aveu rendu par Macé Bruyère, au nom et comme bail de René de Sallaines, mineur d'ans, à Messire Antoine de Beauvau, baron de Sillé, pour les choses qu'il tient de la baronnie dudit Sillé à 2 foi et hommage, l'une lige et l'autre, à savoir :

1° La motte ancienne de Sallaines, close de douves, en laquelle est le principal manoir dudit lieu, tenue à ladite foi et hommage lige et à 40 jours de garde une fois en sa vie ou en la vie dudit mineur, à la porte du château dudit Sillé, devers le lieu appelé la Foucherie, en mettant cette porte en état suffisant pour y demeurer le temps durant

2° La maison dudit Sallaines en laquelle il y a un pressoir, avec les étables, la moitié du portail, les plesses à connins, et un verger contenant deux journaux ou environ ; quarante cinq journaux de terre et une hommée de pré, le tout en un tenant, entre le grand chemin de Bercon à Crissé et le chemin de Sillé à la Genvraye, une pièce de bois en une coudraie derrière la motte de Sallaines, avec les plesses à connins d'environ, contenant quinze journaux de terre ; le fief de Sallaines, vallant par an vingt sous de cens au terme de Saint-Rémy, èsquelles choses il a droit de justice foncière ; le tout tenu à ladite foi et hommage simple avec plèg, gage et obeissance.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 282-283

Deux aveux sont rendus à René de Sallainesle 3 juillet 1469 et un le 2 juin 1484.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 284

22 décembre 1498

Aveu rendu audit René de Sallaines écuyer seigneur de Sallaines et des Brosses au regard de son fief dudit Sallaines par Maître Jean Regnier, licencié ès loi...

ADS E 180

30 juin 1502

Mention de Marguerite de Sallaines dame dudit lieu le 30 juin 1502, elle est veuve de René de Crissé

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

P 290

27 octobre 1506 (pièce produite lors de la présentation du mémoire justifiant la noblesse de Louis de Sallaines le 14 octobre 1598.

Contrat de mariage de feu noble Antoine de Sallaine et de damoiselle Maline le Maçon passé devant Larcher notaire de la cour de Durtal.

p. 284

13 juillet 1518

Aveu rendu à Foucques de Courtavel, chevalier seigneur de Pezé, de Beaugency, de la Courseure et de Montpinçon, par Antoine de Sallaines, seigneur dudit lieu, pour plusieurs objets, tant en domaine qu'en fief tenus à foi et hommage simple du fief de Bures autrement nommé le fief de Neuvy, consolidé avec la seigneurie de Pezé.

13 juillet 1518

Aveu rendu à Foucques de Courtavel chevalier seigneur de Pezé, de Beaugency, de la Courseure et de Montpinçon, par Antoine de Sallaines seigneur dudit lieu pour plusieurs objets, tant en domaine qu'en fief, tenus à foi et hommage simple du fief de Bures autrement nommé le fief de Neuvy, consolidé avec la seigneurie de Pezé [...] *Item* une pièce de terre d'un journal joignant à la douve allant par derrière le four ancien de l'hébergement de Sallaines, *item* une coudraie de deux journaux de terre, près le bois de Sallaines ; *item* trois quartiers de vigne, nommés le clos au Roytre, avec les plesses et garennes à connins sises ès environs desdits coudraies et terres ; une pièce de terre d'un journal qui autrefois était en plesses et garennes à connins [...] Divers censitaires-Droit de garenne ancienne et défensable, de justice foncière... »

ADS 2 F 35

28 mai 1535

Partage en six lots du tiers des biens de la Succession de Noble homme et puissant René le Maczon auquel partage est demeuré le Lieu Seigneurial fief et Metayrie de la Bousteillerie a Anthoine de Sallayne mary de mâline Le Maczon [...] A tous ceuls qui ces presentes lettres veront françois Chaloppin Licencié es loix Lieutenant par conseil de monsieur Le Senechal [...] Salut Scavoir faisons que aujourd'hui Se sont parus par [...] et Jugements Nobles personnes [...] escuier seigneur de mondagron nicollad delanfasnays esvuiet seigneur de congradz René defay escuier seigneur de Chaville noble

...

Ledit Vrebre a fait scavoir par procuracion que son [...] en la fin de ces presentes et demoures noble homme anthoine de Sallaaignes escuier et sieur dudit lieu en la personne de Louys de Sallaaignes son filz et premier ainsy que aussy Il le fait apparoy par procuracion qui fait pareillement Juste et escripte en la fin de ses presentes tous les dessus sieurs ensemblement ...

...

Saichent tous present et advenir que en la courte royale du mans endroit et davant nous personnellement establiz noble homme anthoine de Salleigne sieur dudit Lieu et damoiselle maline Lemaczon son espouse de luy suffisammant autorisee pardavant nous guant et ceste fait lesguez de lenos bond grez en ce jourdhuy fait nomme cp,stitue estably et ordonne et encores pardavant nous en la teneur de ces [...] sont nomment constituent establiz et ordonne leurs choses et biens aymez noble homme louys de Salleigne leur filz ...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 285

XVIe siècle

Mémoire produit devant noble René Le Moine, seigneur du Coudray et de Paluau, élu du Mans, conseiller du roi, par nobles Antoine de Sallaines, seigneur dudit lieu et Jean de Sallaines, seigneur des Brosses, son neveu, pour prouver leur noblesse. Il y est dit que ledit Antoine de Sallaines et René de Sallaines, père dudit Jean de Sallaines étaient issus de René de Sallaines et damoiselle Jeanne d'Oriart lequel René était fils de noble Jean de Sallaines et de damoiselle Guillemette de Monchenoul, lequel Jean était fils de noble Ambroise de Sallaines, que ledit Ambroise était marié à damoiselle Malin le Maçon fille du seigneur du Grand-Auvers et de Foulletourte, que ledit René de Sallaines, père dudit Jean seigneur des Brosses, était marié à damoiselle Marguerite de Pontault...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 285

XVIe siècle

Estat et description des choses héritaulx estant du patrimoine de défunt noble personne Anthoine de Sallaines, vivant seigneur dudict lieu et de son acquest et conquest, ensemble de ses meubles, le tiers par indivis desquelles choses pour le regard dudit patrimoine et lesdits acquestz et meubles en ce qui appartenoit audit deffunct, ses enfans dounataires, demandent leur estre délibré, comme compris sous leudi dounaison. Patrimoine : le fief de Sallaines avec les rentes...

A la suite se lit l'acte suivant :

Remonstrances que ay moy ayquité les tentes [...] et charges de la meson depuis la mort de feu mon père, savoyr les [...] du bien [...] de père et mère depuys et auparavant le [...], les prosés intantés et autres chouses à la charge de la meson, demande que il [...] et pour le fet de l'arrière ban du pasé et présent, ensemble demande pour quatre mes frères et seurs mors depuys la donnason et V des seurs mariés à gans nobles et moy qui estoys puyné pour lors de la donnason première. Sensuyt les noms des enfans et premier : Lancelot, Louys, Quristoufle, René , Renée, Margarite, Fransoyse, Jehanne, Perrine, Blanchés les de Sallaynes. Qui est ansomme de quoy je represante et fais insetance d'une rente de X livres et six chapons de l'argant des dessus éritaiges et autres acquès fey, au nom de René et Jehan de Sallaynes, demande que soyt denombré des acquès ou que cela leur soyt précomté sur se que leur peut appartenir.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 287-288

XVIe siècle

Requête adressée au sénéchal du Maine par noble Lancelot de Sallaines, dans laquelle il demande la diminution de sa taxe, attendu que des biens d'Antoine de Sallaines, son père, il ne possède plus que la terre de Sallaines, ayant baillé le surplus en partage à Jean, René, Marguerite, Françoise, Jeanne, Perrine et Blanche de Sallaines, ses frères et sœurs.

p. 288

26 mai 1544 et 18 juin 1545

Déclarations à noble Lancelot de Sallaines, seigneur dudit lieu.

ADS E 265

25 février 1546

Remembrances des Pletz de Chauffour et la cureliere Pour Noble et puissant Seigneur Missire Anthoine dict groignet de Vasse chevallier seigneur dudit lieu

Noble homme Lancelot de Sallaines seigneur dudy lieu a exhibe ung [...] pass par le saing soubz la court de peze
Le XXV febvrier mil vc xlvi

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 288

12 février 1551-1552

Aveu rendu audit Lancelot de Sallaines seigneur de Sallaines et des Brosses par Pierre de Bray.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

P 290

22 février 1552-1553 (pièce produite lors de la présentation du mémoire justifiant la noblesse de Louis de Sallaines le 14 octobre 1598.

Partage entre Lancelot de Sallaines et ses puînés.

P 290

10 décembre 1565 (pièce produite lors de la présentation du mémoire justifiant la noblesse de Louis de Sallaines le 14 octobre 1598.

Testament dudit Lancelot de Sallaines

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 288

13 juillet 1574

Deux foys et hommages, l'une lige et l'autre simple, faites par noble René de Sallaines seigneur dudit lieu à damoiselle Madeleine de Beauvau dame de Guégrecier.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 287

6 juin 1576

Mémoire présenté au sénéchal du Maine par Perrine Bellenger, veuve de Julien Danguy, dame de Hercé, pour obtenir le retrait des choses ci-dessus. Il y est dit que le 22 juin 1574 ladite Bellenger avait acquis le lieu de Hercé de noble Pierre de Bourdigné : que le 13 octobre 1575 (pour 1523 Voir pièce 19) feu noble Gabriel de Bourdigné et damoiselle Jeanne Renard, sa femme, avaient procédé avec Antoine de Sallaines et damoiselle Maline Le Maçon, sa femme, ayant les droits cédés de feux Jean de Logé et Marguerite Renard, sa femme, au partage des lieux de Hercé et du Gros-Buisson, échus auxdits Bourdigné et de Logé par le décès de noble Jean Renard et de damoiselle Jeanne Guillou, père et mère de leurs dites femmes, et que les lieux dont on demandait le retrait étaient demeurés audit de Sallaines et à sa femme...

p. 288

30 décembre 1577

Accord fait entre noble René de Sallaines, d'une part et noble Georges de Préaulx seigneur des Pryziers, demeurant à Chantenay, mari de Catherine de Sallaines sœur dudit René d'autre part.

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 288

29 février 1580

Aveu rendu par René de Sallaines écuyer à demoiselle Madeleine de Beauvau, dame de la seigneurie du Guégrecier à Sillé pour

1° La motte de Sallaines, où sont situés les maisons seigneuriales, chapelle, fuie et colombiers à pigeon, le tout entouré de murs et de douves anciennes, tenu à foi et hommage lige de ladite seigneurie

2° Pour le pressoir, plusieurs pièces de terre, la maison et grange de la Groye et le féage dudit lieu, auquel sont soumis... »

ADS E 265

1^{er} septembre 1587

Remembrances des Pletz de Chauffour et la cureliere Pour Noble et puissant Seigneur Missire Anthoine dict groignet de Vasse chevalier seigneur dudit lieu

[...] Les procureurs de ceste seigneurie sont tenu estre de la messe du coste seigneur en plus ad aquil ad a Ventulle et pour les ventes Lequel Gouy a dict avoir entendu de ladicte piece tien du fief de Salaine et de la Coppinardiere ...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 289

23 mars 1589

Offre de foy et hommage faite par ledit René de Sallaines à la seigneurie de Pezé.

p. 289

28 juillet 1595

Offre de foy et hommage faite à la seigneurie de Pezé par damoiselle Françoise Le Boindre, veuve de feu noble René de Sallaines.

p. 289

6-26 avril 1596

Nomination de tuteur à Louis de Sallaines, âgé de 17 à 18 ans, Charles de Sallaines, âgé de 12 à 13ans, et Madeleine de Sallaines, âgée de 6 à 7ans, enfants de feu René de Sallaines, écuyer et damoiselle Françoise Le Boindre, faite devant le lieutenant général du Maine par les parents desdits mineurs...

p. 290

18 avril 1598

Partage de la succession de feus René de Sallaines, écuyer seigneur dudit lieu et damoiselle Françoise Le Boindre, sa femme, fait entre Louis de Sallaines écuyer seigneur de Sallaines, leur fils aîné, d'une part, et Jean de Sallaines écuyer seigneur de la Motte, curateur de Charles et Madeleine de Sallaines, enfants mineurs desdits défunts, demeurant aux Maillets, faubourd de Saint-Vincent, d'autre part. Ledit partage fait avec l'avis de Maître Mathurin Le Boindre, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial du Mans, sieur de Binières, curateur honoraire desdits mineurs pour en jouir les copartageants par manière de provision en attendant la majorité desdits Charles et Madeleine. Au lot de Louis de Sallaines revient le lieu, terre et seigneurie de Sallaines...

p. 290

14 octobre 1598

Mémoire justifiant leur noblesse produit par Jean de Sallaines et Louis de Sallaines, son neveu, devant les commissaires royaux chargés de la réformation des tailles et de l'état de la noblesse. Il y est dit que ledit Jean de Sallaines a assisté à toutes les batailles, depuis la bataille de Dreux, que Louis de Sallaines a été, depuis qu'il a pu porter les armes, à la suite du maréchal de Lavardin, duquel il est homme d'armes, où il a service, mesmes à l'assiègement d'Amyens.

p. 291

17 janvier 1599

Contrat de mariage entre Louis de Sallaines, écuyer seigneur dudit lieu, d'une part et damoiselle Jacqueline d'Alexandre fille de feu Louis d'Alexandre écuyer seigneur de Chantelou et de damoiselle Antoinette de Choynet demeurant en la maison seigneuriale de Chantelou paroisse de Requeil d'autre part...

ADS 2 F 43 Collection Chappée.

5 août 1631

Baillée par le seigneur Louis de Sallaines.

[...] la terre fief et seigneurie dudit Sallaines scittué en ladite paroisse de crissé et comme ville le poursuit et composee dune maison, cour [...] cassines, jardin, bois, tallus et dehaultes fustaies...moullin...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 281

12 août 1613

Deux fois et hommages, l'une simple et l'autre lige, au comte de Brissac, baron de Sillé et châtelain de Guerguecier, réuni à ladite baronnie, par Louis de Sallaines, écuyer, fils aîné et principal héritier de noble René de Sallaines, pour son fief et seigneurie de Sallaines...

p. 294

5 août 1631

Acte par lequel Louis de Sallaines écuyer seigneur dudit lieu y demeurant baille à rente annuelle et perpétuelle à Charles de Sallaines écuyer seigneur du Vivier demeurant en la maison seigneuriale des Aunais, paroisse de Toré, la terre fief et seigneurie de Sallaines, maison cours, cassines, jardins, bois, taillis et de haute futaie, garennes, fuie, hommes et sujets...

ADS 2 F 43

5 août 1631

Saichent tous Presens et advenir que du cinquiesme daoust Mil Six cens Trente et ung appert audy enla Cour Royal du Mans davent nous Isac Rommé et faire quelle et La residance du Mans et demeurant paroisse de saint Benoist furent present en lautre personne [...] de Louis de Sallaines escuyer sieur dudit lieu demeurant en sa maison seigneuriale dudy Sallaines parroise dudy Crissé et estant depresent en ceste dicte Ville du Mans [...] paru Et eseleiu de Sallaines

[...] La Terre fief et Seigneurie dudy Sallaines scittuée en lady parroisse de crissé ainsy et comme il se poursuit et comporte tant en maison cour cassines jardins bois...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 281

5 mai 1678

Contrat de mariage entre noble Jacques du Mesnil-Bérard de la Chaize écuyer seigneur de Saint-Lambert demeurant à Vimarcé, fils de feus René du Mesnil-Bérard de la Chaize, écuyer seigneur de Saint-Lambert et damoiselle Nicole Le Féron, assisté de Me Guillaume du Mesnil-Bérard de la Chaize, prêtre curé de Vimarcé et de damoiselle Madeleine du Mesnil-Bérard de la Chaize sa sœur, d'une part et damoiselle Madeleine-Hélène de Sallaines majeure, demeurant en la maison seigneuriale de Sallaines à Crissé...

ADS 2 F 35

3 mars 1694

Du rolle arreste par Monseigneur de Miromenil Intendant en la Generalite de Tours, dont l'Extrait est cy-dessous. Scavoir Par René de Salaines Escuier pour ses terres de Salaines susd. Pavoir et de la Courbe par de Beaufay ...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 299

27 avril 1695

[...] A René de Sallaines, tant pour son préciput que pour ce qui peut lui appartenir comme héritier de feu Charles de Sallaines, son frère puîné, est attribué la terre fief et seigneurie de Sallaines...

ADS E 231 : 1694-1709 Livre de recette, des rentes dues à la baronnie de Sillé par son procureur fiscal.

Et premier les seigneurs de Sallaines pour la motte de Salaines ou son leur maison, ladite chapelle et [...] cour et tour...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 300

5 janvier 1701

Contrat de mariage entre René de Sallaines écuyer seigneur de Mézières fils aîné de René de Sallaines écuyer seigneur dudit lieu, Marcé, Mézières et le Vivier et de dame Marie de Choynet d'une part et damoiselle Marie Renard de la Brainière fille de noble Louis Renard seigneur de la Brainière officier de SAR Madame, et de dame Marguerite de Remilly d'autre part. En mariant leur fils lesdits seigneurs et dame de Sallaines lui donnent la terre, fief et seigneurie de Sallaines, consistant dans la maison seigneuriale, bois, garennes, fuies, métairies de la Groye, l'Épinay et Langlotière...

ADS B 658

14 août 1748

Aujourd'hui quatorze aoust milsept quarante huit onze heure du matin. Devant Nous René Joseph Thebaudin de la Rozelle lieutenant particulier En la Sénéchaussée dumaîne et juge présidial du mans estant au palais royal a labarre dit jige a mssire de landisme En pressence de maitre Julien Gourdin noataire greffier ordinaire. Est comparue marie renée de Vahaie damoiselle Epouse non Commune en biens de massire René Louis François de Salaine Seigneur et propre [...] de la terre de Salaine...

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905.

p. 306

4 novembre 1749

Vente par Messire René-Louis-François de Sallaines chevalier seigneur de Sallaines et de Villeclair, et dame Marie-Renée de Vahais son épouse demeurant au Mans paroisse Saint-Pavin de la Cité à Messire Louis René de Courtarvel chevalier seigneur marquis de Pezé, demeurant en son château de la Lucazières paroisse de Mont Saint Jean, de présent logé à l'hôtel du Roi d'Espagne, place des Halles, paroisse de la Couture, des fiefs et seigneuries de Sallaines, le Boullay...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Salaines comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Salaines comme château.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Jean Ier de Sallaines	de Salaines	Avant 1380			ABALO
Ambroiz de Sallaines	de Salaines	Avant 1406			ARCHIVES COGNER
Jean de Sallaines	de Salaines	1406 1439	Ecuyer		ARCHIVES COGNER
Guillemette de Monchenoul	de Salaines	1452 1458	Dame de Salaines		ARCHIVES COGNER
René de Sallaines	de Salaines	1467 1498	Enfant mineur Ecuyer		ARCHIVES COGNER
Marguerite de Sallaines	de Salaines	1502	Dame		ADS E 180
Antoine de Sallaines	de Salaines	1506 1535	Ecuyer		ARCHIVES COGNER ADS 2 F 35
Lancelot de Sallaines	de Salaines	1544 1565			ARCHIVES COGNER
René de Sallaines	de Salaines	1574 1589	Ecuyer		ARCHIVES COGNER
Françoise Le Boindre	de Salaines	1595	Damoiselle	Veuve	ARCHIVES COGNER
Louis de Sallaines	de Salaines	1598 1631	Ecuyer		ARCHIVES COGNER

Le site de Salaines fut l'ancien siège semble-t-il d'un important fief, car les premières fondations de la maison forte dateraient du XII^e et XIII^e siècle. Les « de Sallaynes » se nommèrent autrefois de Gebernes et obtinrent le droit de faire échanger leur nom contre celui de la terre qu'ils possédaient.⁴ Le nom de cette famille eut plusieurs orthographes au long des siècles. On trouve Salloigne, Sallaigne, Sallanes, Sallaynes puis Sallaines.⁵

⁴ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1494 / ABALO R., « Les abords de Sillé-le-Guillaume-nos sorties archéologiques en 1988 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série tome VIII, 1988, p.267-278, p. 268/ GALBRUN-CHOUTEAU G., « Charles-Anselme de Sallaynes, l'ultime », *Maine Découvertes*, n° 38, sept. oct. nov. 2003, p. 53-56, (p. 53)/ DENIS (abbé), *Histoire généalogique de la famille de Sallaines*, Imprimerie Librairie Goupil, Laval, 1901, p. 6.

⁵ (Généalogie des Gébernes de Sallaines réalisé par Julien Chappée, repris en 1901 par l'abbé Denis) cité dans ABALO R., « Les abords... » *op. cit.* p. 269.

Leur généalogie commence avec Jehan Ier de Salaines qui épousa une certaine Marguerite du Cormier⁶. Après leur mort en 1380 ils furent inhumés dans l'église de Crissé.⁷ Leur fils Ambroiz de Salaines⁸ leur succéda avant 1406. Il est cité dans un acte de partage de ses enfants en 1439 comme « feu Ambroiz de Sallaines ». Il épousa Ysabel de la Bussonnière⁹ et eurent trois enfants dont le futur Jehan qui lui succéda et que l'on retrouve entre 1406 et 1439¹⁰. Il fut entre autre écuyer et « garde par le roy de Saint Verain des Bois ». Il reçut du roi 300 livres vers 1422 pour ses bons services (sans doute pendant la guerre) et pour mieux entretenir ses gens d'armes et de traits. Il épousa Guillemette de Monchenoul que l'on retrouve dans un aveu du 1^{er} février 1452 : « madame Guillemette de Machenoul, veufve Jehan de Sallaigne, escuier, aiant le bail de messire René de Sallaigne escuier, son fils par Jehan le Rouge a cause de Philippe sa femme ». ¹¹ On la trouve toujours en 1458 rendant aveu pour Salaines à la place de son fils mineur René. Il est possible qu'elle mourut entre 1458 et 1467, car à cette date un certain Macé Bruyère rendit aveu au nom de René de Salaines qui fut alors toujours mineur. Il fut majeur au moins en 1469 lorsqu'il reçut un aveu à son nom¹² et fut qualifié d'écuyer en 1498. L'abbé Denis parle dans son article de son épouse qui aurait été une certaine Jeanne d'Oriard. En 1502, il est fait mention dans un acte du 30 juin 1502¹³ de Marguerite de Salaines dame dudit lieu et veuve de René de Crissé, mais nous ne savons pas quels sont ses liens avec le couple précédent. Toujours selon l'abbé Denis, René de Salaines serait toujours vivant le 1^{er} juillet 1507, car il est mentionné dans un aveu rendu par Jehan Drouet. Il serait décédé selon ce même auteur le 6 décembre 1507.¹⁴ Quelques semaines avant la mort de René de Salaines, son fils et héritier Antoine épousa le 27 octobre 1598 Maline Le Maczon, fille de René le Maczon seigneur de Foulletourte, Vernie et d'Avuers, et de Jeanne Leclerc de Juigné.¹⁵ Mais cette information peut poser problème, car nous n'avons trouvé aucun seigneur de Vernie se nommant René le Maczon, ni dans les monographies de la région de ce fief, ni dans les sources. On peut alors supposer qu'il s'agisse plutôt de Jean Le Maczon qui épousa effectivement Jeanne Leclerc de Juigné¹⁶. Maline Le Maczon est donc aussi la sœur de Marie Le Maczon épouse de Girard du Bouchet seigneur de Vernie. Mais pour en revenir à Antoine, nous savons qu'il rendit aveu à Fouques de Courtavel chevalier seigneur de Pezé, de Beaugency, de la Courseure et de Montpinçon, le 13 juillet 1518, ce qui nous fournit quelques précisions sur les biens rattachés à ce domaine.¹⁷ Dans l'acte du 28 mai 1535, Antoine fut qualifié d'écuyer¹⁸. On trouve ensuite Lancelot de Salaines, fils d'Antoine qui reçut des aveux à partir du 26 mai 1544. Son testament est daté du 10 décembre 1565. À partir du 13 juillet 1574, René de Salaines devint à son tour seigneur de la seigneurie (s'agit-il du fils ou du frère de Lancelot ?). Il est qualifié le 29 février 1580 d'écuyer.¹⁹ Il rendit aveu jusqu'en 1589. Il épousa Françoise Le Boindre qui une fois veuve rendit aveu à la seigneurie de Pezé le 28 juillet 1595. Il est fort probable que cette dernière mourut vers le début de l'année 1596, car un tuteur fut nommé au mois d'avril pour les enfants de René et de Françoise²⁰. Louis le fils aîné fut alors âgé de 17-18 ans. Ce dernier fut majeur en 1598, car il fut qualifié d'écuyer dans le partage de la succession de ses parents en se voyant attribuer la terre de Salaines.

⁶ Elle est citée dans l'acte du 12 juin 1439 dans *Archives du Cognier série E 1-144*, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 282.

⁷ FLOHIC J-L (dir.), *Le patrimoine ... op. cit.* p. 1494/ ABALO R., « Les abords... » *op. cit.* p. 269.

⁸ DENIS (abbé), *Histoire généalogique...op. cit.* p. 9.

⁹ Elle est citée dans l'acte du 12 juin 1439 dans *Archives du Cognier, op. cit...* p. 282. Il semble qu'il ait épousé en premières noces une certaine Maline Le Maczon cité dans un acte du XVI^e siècle produit par Antoine de Sallaines sous forme de mémoire pour prouver la noblesse de la famille, cité dans *Archives du Cognier, op. cit.* p. 285.

¹⁰ Ils sont mentionnés sur le partage de succession du 12 juin 1439 Fonds Chappé : « tant pour son droict d'ainesse, comme pour tel droict qu'il appartient à jehan de Sallaines, son frère puisné, le habergement antiens de Sallaines avec mestairie et doumaine de la Grouas, l'Espinay, la Ronce, la Tourière... » « Maison, terres arables et non arables, prez pastures, boys, hays, vignes, guarennnes, cens, rentes de bleds, viviers et poulaillers, corvées avecq le moullin d'olivier ». [Rèf. Citée dans DENIS (abbé), *Histoire généalogique...op. cit.* p. 10-11].

¹¹ DENIS (abbé), *Histoire généalogique...op. cit.* p. 11/ Source imprimée : *Archives du Cogniers, op. cit.* p. 282-283 1^{er} février 1452 et 4 décembre 1458.

¹² *Archives du Cognier, op. cit.* p. 282-283.

¹³ ADS E 180.

¹⁴ DENIS (abbé), *Histoire généalogique...op. cit.* p. 12. Nous n'avons pas retrouvé cet acte.

¹⁵ *Archives du Cognier, op. cit.* p. 290 / GALBRUN-CHOUTEAU G., « Charles-Anselme... » *op. cit.* p. 53, il cite comme source aux ADS : 2 F 35/ DENIS abbé, *Histoire généalogique...op. cit.* p. 15.

¹⁶ Voir volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Vernie, La Motte.

¹⁷ *Archives du Cogniers, op. cit.* p. 284 13 juillet 1518 / DENIS (abbé), *Histoire généalogique...op. cit.* p. 16 (Celui-ci indique que le seigneur de Pezé se nomme Jacques de Courtavel).

¹⁸ ADS 2 F 35.

¹⁹ *Archives du Cognier, op. cit.* p. 288.

²⁰ *Ibid.* p. 289.

On apprend dans un mémoire²¹ justifiant la noblesse de Louis, qu'il fut homme d'armes à la suite du maréchal de Lavardin²² dès qu'il put porter les armes et qu'il fut à son service lors du siège d'Amiens. Il se maria en janvier 1599 à Jacqueline d'Alexandre fille de Louis d'Alexandre écuyer seigneur de Chantelou et de demoiselle Antoinette de Choisnet²³. Louis de Salaines reçut des aveux jusqu'en 1631.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Hebergement	21 mars 1406	ARCHIVES COGNER
Deux mottes anciennes/habergement/	15 août 1414	ARCHIVES COGNER
Hebergement ancien	12 juin 1439	ARCHIVES COGNER
Motte ancienne/maison	8 avril 1467	ARCHIVES COGNER
Hebergement	13 juillet 1518	ARCHIVES COGNER
Fief	XVIe	ARCHIVES COGNER
Motte /maisons seigneuriales	29 février 1580	ARCHIVES COGNER
Fief	1 ^{er} septembre 1587	ADS E 265
Lieu terre et seigneurie	15 avril 1598	ARCHIVES COGNER
Terre fief et seigneurie	5 août 1631	ADS 2 F 43
Maison seigneuriale/terre fief et seigneurie	5 août 1631	ADS 2 F 43
Fief et seigneurie	12 août 1631	ARCHIVES COGNER
Maison seigneuriale	5 mai 1678	ARCHIVES COGNER
Terres	3 mars 1694	ADS 2 F 35
Fief et seigneurie	27 avril 1695	ARCHIVES COGNER
Terre fief et seigneurie/maison seigneuriale	5 janvier 1701	ARCHIVES COGNER
Terre	14 août 1748	ADS B 658
Fief et seigneurie	4 novembre 1749	ARCHIVES COGNER
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Dès 1414, il est fait mention de la motte principale, de deux autres mottes, des douves et fossés anciens qui entourent l'hébergement de Salaines²⁴. En 1467²⁵, la motte ancienne et les douves sont encore citées. On apprend dans le même document que les dépendances comprennent un pressoir, des étables, la moitié d'un portail, des « plesses à connins » et un verger. En 1580²⁶, on trouve toujours la mention de la motte, mais aussi celle de la chapelle, de la fuie, le tout entouré de douves anciennes.

²¹*Ibid.* p. 290.

²² Il s'agit de Jean III de Beaumanoir, seigneur du Vieux-Lavardin à Mezières-sous-Lavardin. Jean III de Beaumanoir (1551-1614) était gouverneur du Maine et du Perche en 1590, chevalier de Saint-Michel et du Saint-Esprit en 1595, chevalier des ordres du Roi et marquis de Lavardin en 1601 et maréchal de France. Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Château.

²³*Archives du Cognier, op. cit.* p. 291.

²⁴*Archives du Cognier, op. cit.* p. 281.

²⁵*Ibid.* p. 282-283.

²⁶*Ibid.* p. 288.

Sources

Archives du Cognier série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905p. 281-285, 287-291, 294, 299-300, 306 et 313.

Archives du Cognier Série E art. 263-430, Publiées par Julien Chappée et L'abbé L-J Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1909, p. 74.

ADS B 658 : 1748 Procédures et actes divers Nomination de séquestre de la terre de Salaines en Crissé appartenant pour les deux tiers à René-Louis-François de Salaines.

ADS E 180 : 1389-1778 Châtellenie de Clermont à Segrie. (Aveux de foi et hommage à Jean et Gyon Reboussy, Jacques, Jean et Pierre de Mathefelon...).

ADS E 231 : 1694-1709 Livre de recette, des rentes dues à la baronnie de Sillé par son procureur fiscal.

ADS E 265 : 1550-1609 Amendes et remembrances des plaids de Chauffour et de La Curelière tenues par le bailli d'Antoine, Jean et Lancelot dits Grognetts de Vassé, seigneurs dudit lieu.

ADS 2 F 35 : 1528-1694 Collection Chappée Famille de Sallaines Titres généalogiques.

ADS 2 F 43 : 1631-1642 Collection Chappée Domaine de Salaines.

ADS E 231 : 1694-1709 Livre de recette, des rentes dues à la baronnie de Sillé par son procureur fiscal.

ADS 3 P 110/32 : Cadastre Crissé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, *Imagier des châteaux et manoirs de la Sarthe*, Conseil général de LA Sarthe, Le Mans, 2005, p. 22.

ABALO R., « Les abords de Sillé-le-Guillaume-nos sorties archéologiques en 1988 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série tome VIII, 1988, p.267-278, (p. 268, 269 et 270).

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 128.

DENIS (abbé), *Histoire généalogique de la famille de Sallaines*, Imprimerie Librairie Goupil, Laval, 1901, p. 6, 9, 10, 11, 12, 15 et 16.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1494.

GALBRUN-CHOUTEAU G. « Charles-Anselme de Sallaynes, l'ultime », *Maine Découvertes*, n° 38, sept. oct. nov. 2003, p. 53-56, (p. 53).

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6.

LATRON A., « Les chapelles de châteaux et manoirs dans le Maine », ds. *Province du Maine*, tome IX, Janvier-mars / Avril-juin / Juillet-septembre, 1995, p. 7-18 / 137-143 / 221-236, (p. 17).

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2 p. 178.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 856.

Canton de Sillé-le-Guillaume

Crissé

La Talvassière



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1832 au 1/2500 commune de Crissé section B3 de Salaine, cote PC 110 007.

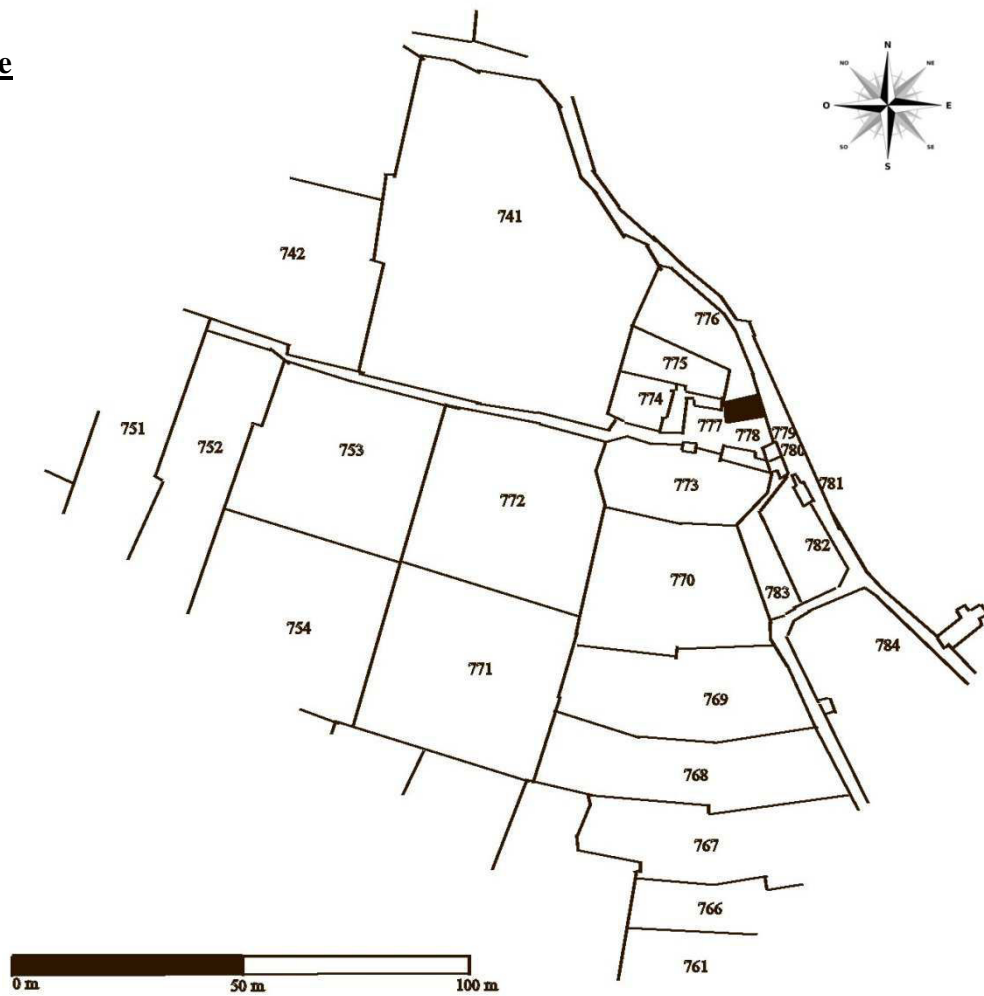
Carte IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 421431, 12 m y = 2355141, 98 m

Le site de La Talvassière se trouve implanté au nord-ouest dans le village à 136 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Longuève et à la Forêt de Sillé-le-Guillaume.

Distances	en m
Logis / église	3380, 65
Logis / cours d'eau	626, 65
Logis / espace boisé	2063

Cadastre



- 741 : Champ de l'Hôpital
- 742 : Champ Rouge
- 751 : Champ Rouge
- 752 : Champ Rouge
- 753 : Champ Levard
- 754 : Champ Levard
- 761 : Le Carreau
- 766 : Le Carreau
- 767 : Le Carreau
- 768 : Le Carreau
- 769 : Le Carreau
- 770 : Le Plan
- 771 : Champ Levard
- 772 : Champ Levard
- 773 : Le Grand Jardin
- 774 : Le Grand Jardin
- 775 : Le Grand Jardin
- 776 : Le Grand Jardin
- 777 : La Talvassière
- 778 : La Talvassière
- 779 : La Talvassière
- 780 : La Talvassière
- 781 : La Talvassière
- 782 : La Talvassière
- 783 : La Talvassière
- 784 : Le Grand Jardin

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle avec de nombreux remaniements des XVII-XVIIIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres en calcaire et grès roussard, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 3 septembre 2011.

Etat de conservation : Logis très remanié durant la période moderne, avec restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. La toiture peu inclinée aujourd'hui a sans doute été remaniée vers le XVIIIe siècle. Toutes les ouvertures de la façade sud et de la façade nord ont été refaites vers le XVIIe siècle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte chanfreinée donnant accès à la cave, d'une cheminée engagée, et d'un évier. Dépendances : présence d'une petite partie du porche de la cour, d'une grange comportant des trous de volière (époque moderne ?) et de vestiges de la fuie.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	13,20 m	8,18 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Ardoises

La façade sud est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : une porte et cinq fenêtres, le tout datant du XVIIIe siècle. La façade nord comporte six ouvertures : une porte et cinq fenêtres, le tout datant du XVIIe siècle. On accède aussi au logis par une porte située sur le pignon ouest datant de la période moderne. Enfin la cave est accessible par une porte chanfreinée en grès roussard datant probablement du XVe siècle sur le pignon oriental. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte
Pignon est	1 : vers la cave

Intérieur

Le logis se compose à l'origine de quatre pièces : deux au rez-de-chaussée et deux à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée	Evier
Cuisine	Rez-de-chaussée	1	1

Mesures effectuées

Emplacement cheminée	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Cuisine	209 cm	184 cm	169 cm

Dépendances

La cour de La Talvassière devait à l'origine être fermée. On trouve encore aujourd'hui sur la grange quelques pierres qui constituaient le porche d'entrée. Cette même grange, ancienne, comporte quelques niches sur sa façade nord destinées aux pigeons. Il y a quelques années, **une grande fuie rectangulaire** (élément rare dans cette étude) a été démolie. Elle était surmontée d'une toiture pentue en forme de croupe. La photo suivante a été conservée par le propriétaire précédent. Cette fuie fut aménagée au XVIIIe siècle en habitation.

Intérêt du site

Bien que très remanié durant la période moderne, le logis de La Talvassière a conservé quelques éléments de la période qui nous intéresse. En effet la cave et **la porte chanfreinée** qui y mène datent très vraisemblablement du XVe siècle. L'intérieur comporte beaucoup d'éléments des XVIIe-XVIIIe siècles, telles les deux cheminées d'époque Louis XV, ou encore l'escalier de bois rampe-sur-rampe. Seule la cuisine a conservé **une cheminée engagée à hotte droite**. Le linteau et les piédroits sont en grès roussard ainsi que les deux corbeaux. Aucun élément décoratif n'orne cette cheminée. Enfin sur le mur de la façade sud se trouve **un évier en pierre**.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Talvassière comme métairie ou ancienne maison d'importance.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 110/32 : Cadastre Crissé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 880.

Documents iconographiques



Photographie communiquée par M. Sechet, ancien propriétaire de La Talvassière.

Canton de Sillé-le-Guillaume

Mont-Saint-Jean

La Cour de Cordé



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Mont-Saint-Jean section B5 de Cordé.

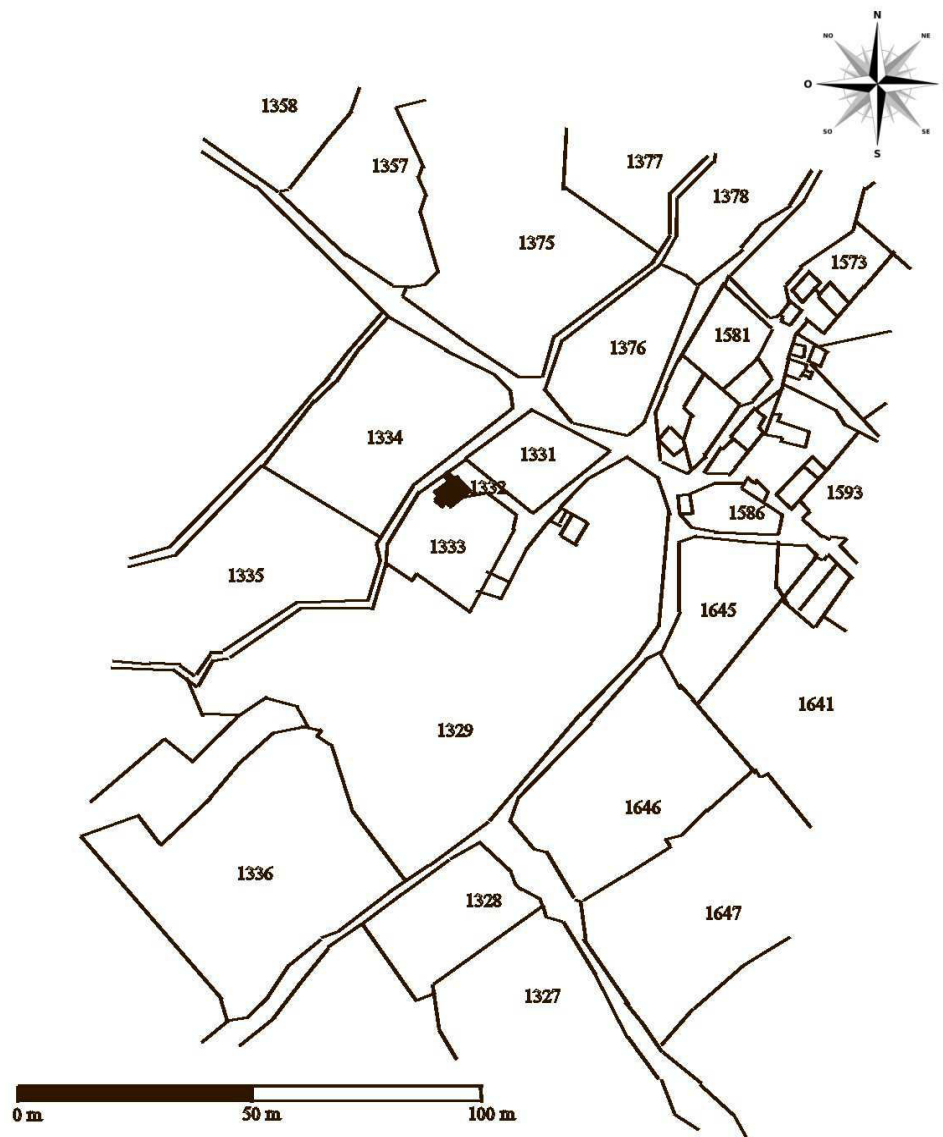
Carte IGN 1/25000 :1617 E Saint-Pierre-des-Nids Alpes mancelles, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 421216, 11 m y = 2363631, 54 m

Le site de La Cour de Cordé se trouve implanté à l'est du village, à l'écart de toute autre habitation à 110 m d'altitude en vallée. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Delfa et à la Forêt de Sillé-le-Guillaume.

Distances	en m
Logis / église	2682,9
Logis / cours d'eau	79
Logis / espace boisé	750

Cadastre



1327 : Le Mortier
1328 : Le Petit Mortier
1329 : Champ de La Chapelle
1331 : Le Jardin Neuf
1332 : La Cour de Cordé
1333 : Le Jardin de Devant
1334 : Le Pré de Derrière
1335 : Le Pré de Derrière
1336 : La Petite Ouche
1357 : Le Pré Picard
1358 : Le Clos Sec
1375 : Le Grand Pré

1376 : La Noe du Fourneau
1377 : Le Pré de l'Aune
1378 : Le Pré de La Jardin
1573 : Le Jardin
1581 : La Heudrie
1586 : La Touasnerie
1593 : Le Clos de la Touasnerie
1641 : Le Pré de Devant
1645 : Le Pré de Derrière
1646 : La Rue Guérin
1647 : La Petite Guerinère

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XIIIe siècle remaniée aux XIVe et XVe siècles.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres et portes en pierre de taille de grès roussard ou en calcaire, chaînage d'angle en grès roussard, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 16 août 2010.

Etat de conservation : Logis remanié durant le Moyen Âge, sans grande campagne de restauration récente. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche). Cependant le grand escalier droit situé à l'extérieur qui menait à la salle de l'étage a été remplacé par un petit bâtiment qui est accolé au logis. La tour carrée à l'arrière a été arasée. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Le pignon sud-ouest a été cimenté au XXe siècle. Le linteau de la cheminée de la salle a en partie disparu. Les peintures de la cheminée ont été en grande partie effacées. Le potager à l'étage a été recouvert de carrelage en terre cuite. Il paraît probable que la toiture ait été remaniée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour carrée, d'une fenêtre à croisée ornée de moulures à gorges, d'une porte à arc en anse de panier, d'une porte remaniée ornée de gorges, d'une fenêtre à traverse, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines ont la forme de meurtrières, d'une cheminée engagée à hotte droite, de traces de polychromies, d'une autre cheminée engagée à hotte pyramidale portant les armes de la famille de Loré, de coussièges, d'un potager, de portes chanfreinées et d'une porte dont le linteau est à coussinets.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée avec remise servant de cave, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	10 m	7, 80 m
Pavillon arrière dit la tour	?	3,60 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture dont l'inclinaison est moyenne.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Ardoises

La façade sud-est rythmée aujourd'hui par trois ouvertures : une porte remaniée ornée de gorges (ancienne fenêtre), une porte à arc en anse de panier et une fenêtre à croisée. La façade nord-ouest comporte deux ouvertures : une fenêtre à traverse et une fenêtre chanfreinée. Le pignon sud-ouest est éclairé par une petite ouverture chanfreinée. Le pignon nord-est comporte une petite ouverture chanfreinée et une porte chanfreinée qui est aujourd'hui cachée par le petit bâtiment accolé au logis. Cette porte donnait sur l'escalier droit ayant aujourd'hui disparu. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre à croisée	Fenêtre à traverse	Fenêtre à gorges	Ouvertures chanfreinées
Façade sud-est	1 : rez-de-chaussée	1 : étage		1 : rez-de-chaussée	
Façade nord-ouest			1 : étage		1 : étage
Pignon sud-ouest					1 : comble
Pignon nord-est	1 : étage				1 : comble

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	265 cm	105 cm	165 cm
Chambre située à l'étage	234 cm	118 cm	187 cm

Intérieur

Le logis comporte une salle au rez-de-chaussée et une remise donnant dans une autre petite salle se situant dans la tour carrée. À l'étage se trouve une chambre et une petite pièce où se trouve aujourd'hui l'escalier de bois. Dans la tour se trouve une autre petite pièce à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Peintures	Potager	Coussièges
Tour	Du rez-de-chaussée à l'étage				
Salle		1	Traces		2
Chambre		1		1	2

Intérêt du site

Le logis de la Cour de Cordé a été peu remanié depuis le début du XXe siècle. L'escalier droit en pierre qui se situait à l'extérieur et menait à la chambre seigneuriale de l'étage a disparu après 1952 (voir fin de la fiche). Au début du XXe siècle on pouvait voir la porte d'entrée chanfreinée de l'étage donnant sur l'escalier extérieur. Cette porte est aujourd'hui cachée par le bâtiment accolé au logis ayant remplacé l'escalier. L'accès à l'étage se fait aujourd'hui à l'intérieur par un escalier droit plus récent en bois. **La tour carrée située à l'arrière a été arasée avant 1952.** On entre dans le logis de la Cour par une porte à arc en anse de panier menant à un passage aboutissant à la tour comportant une petite pièce. L'unique salle du rez-de-chaussée est accessible aujourd'hui par l'ancienne fenêtre transformée en



porte. Il semble que le niveau du rez-de-chaussée ait été surélevé. La pièce principale comporte des coussièges situés dans l'embrasure des fenêtres et **est chauffée par une cheminée engagée en pierre à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge.** Le linteau a été endommagé. Les sommiers reposent sur deux consoles légèrement ouvragées. Quelques traces de polychromies sont perceptibles sur la hotte, mais le programme iconographique ne peut être défini à cause de l'état de conservation. À l'étage se trouve la chambre seigneuriale comportant elle aussi des coussièges dans l'embrasure de la fenêtre à croisée. Face à elle se trouve l'embrasure de la fenêtre à traverse comportant le potager aujourd'hui remanié. La chambre était chauffée par **une cheminée engagée en pierre à hotte pyramidale.** Le linteau de pierre est orné d'hermines et d'étoiles contenues dans un écu composant **les armes de la famille de Loré.** Ce dernier repose sur deux larges corbeaux moulurés surmontant deux piédroits. Entre cette chambre et la porte donnant sur l'extérieur se trouve une sorte de petit vestibule donnant accès à une petite pièce située dans la tour de la façade arrière.



Données historiques

Sources :

ADS E 227²⁷

6 octobre 1457

De Vous Tres heult et puissant prince Charles conte dumaine de guise mortaing et de gyen Viconte de chateaufault baron de mayenne lajuhes et pes de sainte Je Anne de Sille dame de La Suze et dudit lieu, cognoise tenir a foy et hommage lige de vous Au Regard de Voustre dicte baronnye de mayenne Les choses dont je suys entiere en voustre foy et hommaige Lige...

Item damoiselle ma femme de foy lige A Cause et par Raison de sa mothe et de la bermondriere avecques troys hommes de foy soixante a moy solz Et en consist Quarante chappons Vingt et ung boesseaux de seigle Et en est Les seigneurs de Corday son homme de foy A cause et par Raison de partie de laterre de Corday En ce quil y en a desza le Ruysseau qui descent du monthay de [...] au gue du Laume du Couste devers ma dicte chouses....

ADS E 227

13 août 1660

De Vous Monseigneur L'Eminentissime Julles Cardinal Mazarini Duc de Mayenne Pair de France. Nous Charles de la porte Duc de la Meillesaye, Chevallier des odres du Roi Conseiller enses conseils Pair Marechal et Grand Maitre de l'artillerie de France, lieutenant general pour sa Majesté en son pays et duché du Bretagne Gouverneur des ville et Château de Nantes et du Pontouins, Comte de Jesondignie Baron de Sillé le Guillaume...

Item le seigneur de Cordai est notre homme de foi lige pour partie de saterre dudit Cordai encequil yen a ennotre ville de Sillé, de ça le Ruissel qui descend du moulin de Quincampoys aupres de laune ducôté de notre dite forêt nommée Bercon...

ADS E 226

29 mai 1733

Inventaire des Titres et papiers concernant la Baronnie Terre et Seigneurie de Sillé le Guillaume et de ses dependances etant dans le tresor du château de la ville dudy Sillé dans lequel pour la plus grande partie ils ont été transporté de la chambre et appartenance occupée cy devant par deffunt Messire Maitre Jean Francois Macé d'Ersees vivant doien de Messires les conseillers au Siege presidial d'alençon ayant la regie et administration de ladite Baronnie...

Un accord pour les ventes de la terre de Cordé du 20 octobre 1586

...

Acte de fondation de la Chapelle de Cordé du 28 juin 1584

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 187

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Cour de Cordé comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Cour de Cordé comme château.

²⁷Sources communiquées par Charlotte Raquidel-Barca.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Ambrois de Loré	de Loré	1393	Ecuyer		LEGUICHEUX
Ambrois de Loré	de Loré	1413 1444			HOUTEVILLE
Ambrois de Loré	de Loré	1446 1510			HOUTEVILLE
Ambrois de Loré	de Loré	1510 1520			HOUTEVILLE
Samson d'Hauteville	d'Hauteville	1520			HOUTEVILLE

La Cour de Cordé fut détenue dès le XIVE siècle²⁸ par la famille de Loré dont les armes sont visibles sur la cheminée de la chambre à l'étage. Ces dernières portaient d'hermine à trois quintes feuilles de gueules. La seigneurie et le domaine relevaient de la Bermondière qui reportait de Sillé-le-Guillaume. La famille de Loré s'illustra lors de la guerre de Cent Ans. En effet, un certain Ambrois de Loré, écuyer apparaît dans une « monstre » réalisée en août 1392 lors de la venue de Charles VI désirant mener une expédition en Bretagne pour punir Pierre de Craon²⁹. Puis il apparaît également dans une autre « monstre » de Guillaume de Neuville réalisée au Mans le 24 juillet 1393³⁰. En 1393, il eut un fils prénommé aussi Ambrois né au château de Loré à Grand-Oisseau près de Mayenne³¹. Ce dernier s'illustra de nombreuses fois durant la guerre de Cent Ans. Il semble qu'il fit ses premières armes durant la bataille d'Azincourt en 1415 sous les ordres du comte d'Armagnac³² qui devint par la suite connétable. Ambrois, soutenu par le comte d'Armagnac, fut nommé officier des gardes du connétable à Paris. Peu de temps après, suite au meurtre du comte d'Armagnac, Ambrois, ne pouvant garder sa fonction songea à quitter la cour mais fut très rapidement appelé par Jean Louvert, président de Provence qui l'engagea afin d'escorter le dauphin voyageant vers Melun³³. De retour dans Le Maine, Ambrois se battit de nouveau contre les Anglais et après avoir repris quelques places fortes, il se fit nommer capitaine de Fresnay en 1418³⁴. Trois années plus tard il devint capitaine de la ville de Sainte-Suzanne où il y avait une garnison importante³⁵. En 1424, cette cité fut prise par les Anglais et Ambrois de Loré réussit à se retirer à Sablé où il rejoignit les troupes du seigneur de Rais et celles du seigneur de Beaumanoir³⁶. En 1427, Ambrois se rendit maître de la ville et du château du Lude, puis l'année suivante il aida Étienne de Vignolles dit La Hire à reprendre La Ferté-Bernard et Nogent-le-Rotrou³⁷. En 1429, il fut aussi aux côtés du duc d'Alençon, Jean de Dunois, de La Hire, Jean Poton de Xaintrailles, Raoul de Gaucourt, Jacques de Chabannes et d'Arthur de Bretagne les compagnons de Jeanne d'Arc lors du siège d'Orléans³⁸. Suite à cette grande victoire, il suivit Jeanne lors des sièges de Jargeau et de Beaugency, à la bataille de Patay où il conduisit le prisonnier anglais Talbot devant le roi, et au siège de Troyes³⁹. Lors de ce séjour, le roi demanda à Ambrois de conduire son armée sur le chemin de Reims⁴⁰. Sur le chemin du retour, ce dernier s'empara de Saint-Denis où le roi le chargea de devenir capitaine de Lagny, avant d'être de nouveau renvoyé dans Le Maine⁴¹. En 1430, le duc d'Alençon fit d'Ambrois son maréchal et lui confia le château de Saint-Cénéry⁴².

²⁸ GRANDIERE R., *Les manoirs ... op. cit.* p. 76.

²⁹ LEDRU A., « La folie de Charles VI », *La Province du Maine*, Leguicheux, Le Mans, 1897, p. 12.

³⁰ LEGUICHEUX, « Ambroise de Loré », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, XVIII, 1865-1866, p. 667.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.* / « Excursion a Fresnay-sur-Sarthe », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1901, p. 144.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.* p. 668 / LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 155.

³⁵ *Ibid.* p. 672.

³⁶ *Ibid.* p. 676.

³⁷ *Ibid.* p. 678-679.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ « Excursion a Fresnay-sur-Sarthe », *op. cit.* p.148.

⁴⁰ LEGUICHEUX, « Ambroise de Loré », *op. cit.* p. 683.

⁴¹ *Ibid.* p. 684.

⁴² *Ibid.* p. 686.

On le trouve encore l'année suivante dans quelques batailles locales dont celle de Vivoin, où il se battit aux côtés de du Bueil qui le sauva de la main des Anglais avant de remporter la bataille, puis il mit en place l'une de ses plus grandes expéditions en direction de Caen⁴³. Il contribua par la suite à la reddition de Paris et fut récompensé par le roi le 5 avril 1437 par la charge de prévôt de Paris, juge général et réformateur des malfaiteurs, restée vacante depuis la destitution de Simon Mortier qui avait pactisé avec les Anglais⁴⁴. En 1439, on trouve encore Ambrois lors du siège d'Avranches au côté du connétable⁴⁵. En 1446 Ambrois de Loré mourut. Il avait épousé en premières noces Guilleumette de Courcieriers, puis Catherine de Marsillé dont il eut entre autres, Ambrois de Loré, seigneur de Cordé entre 1446 et 1510⁴⁶. Ce dernier épousa Marguerite des Aubiers⁴⁷. Leur fils se nomma aussi Ambrois, seigneur de Cordé entre 1510 et 1520 qui épousa N. de Soucher dont il eurent un fils prénommé lui aussi Ambrois et une fille Marie⁴⁸. Cette dernière hérita de la seigneurie de Cordé qui passa ensuite dans la famille de son époux Samson d'Hauteville⁴⁹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre	6 octobre 1457	ADS E 227
Terre	13 août 1660	ADS E 227
Terre	29 mai 1733	ADS E 226
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans la cour se trouvent une grange et d'autres bâtiments bien plus récents. Nous savons qu'une chapelle existait encore en 1913.⁵⁰ Nous en trouvons aussi trace sur la carte de Jaillot en 1706, sur le cadastre de 1831 sur la parcelle 1329 et dans l'inventaire des titres et papiers de la baronnie de Sillé-le-Guillaume de 1733 : « Acte de fondation de la Chapelle de Cordé du 28 juin 1584 », ainsi que sur le cadastre de 1831.E. Toublat cite aussi un moulin dans les bâtiments annexes de ce manoir, il se nommait le moulin de Cordé.⁵¹ Sur la butte face à la grange des traces d'un pavillon rectangulaire ont été décelées mais la fonction de ce bâtiment n'a pu être déterminée.

Sources⁵²

ADS E 226 : 1381-1729 Inventaire des titres et papiers concernant la baronnie de Sillé-le-Guillaume terre et seigneurie et les dépendances étant dans le trésor du château de Sillé et appartenant à Adrienne-Emilie-Félicité de la Baume le Blanc de la Vallière.

ADS E 227 : 1409-1660 Principaux hommages de la baronnie de Sillé-le-Guillaume.

ADS 3 P 214/51 : Cadastre Mont-Saint-Jean: Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

⁴³*Ibid.* p. 688.

⁴⁴*Ibid.* p. 702.

⁴⁵*Ibid.* p. 703.

⁴⁶*Ibid.* p. 696 et 705.

⁴⁷*Ibid.*

⁴⁸*Ibid.* p. 707.

⁴⁹ TOUBLET E, « Fief de Mont-Saint-Jean », *Revue historique et archéologique du Maine*, LXXIII, 1913, p.55-84, (p. 65).

⁵⁰ TOUBLET E, « Fief de Mont-Saint-Jean », *Revue historique et archéologique du Maine*, LXXIII, 1913, p. 64.

⁵¹*Ibid.*

⁵²Sources communiquées par Charlotte Raquidel-Barca.

Bibliographie

DU PEROUX A., *Les Alpes Mancelles*, A. Loger/ C. J. Boulay, Le Mans, 1871, p. 76-86.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 6, 19, 26, 76 et 106 .

LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 155-156 et 163.

LEGUICHEUX A., *Chroniques de Fresnay*, Leguicheux-Galienne, imprimeur libraire et éditeur, Le Mans, 1877, p. 117-124.

LEGUICHEUX A., « Ambroise de Loré », *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, XVIII, 1865-1866, p. 664-708.

TOUBLET E., « Fief de Mont-Saint-Jean », *Revue historique et archéologique du Maine*, LXXIII, 1913, p.55-84, (p. 63-65).

TRIGER R., *Une forteresse dans du Maine pendant l'occupation anglaise, Fresnay-le-Vicomte de 1417 à 1450*, Fleury et Dangin, Mamers, 1886.

Ambroise de Loré, Leguicheux-Galienne, imprimeur libraire et éditeur, Le Mans, 1879.

« Excursion a Fresnay-sur-Sarthe », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1901, p. 113-181.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 268.

Documents iconographiques



ADS 18 J 1025 : Fonds Paul Cordonnier, année 1952



ADS 18 J 762 : Fonds Paul Cordonnier

Canton de Sillé-le-Guillaume

Rouez-en-Champagne

Le Baudray



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Rouez-en-Champagne section C3 du Bourg, cote PC 260 013.

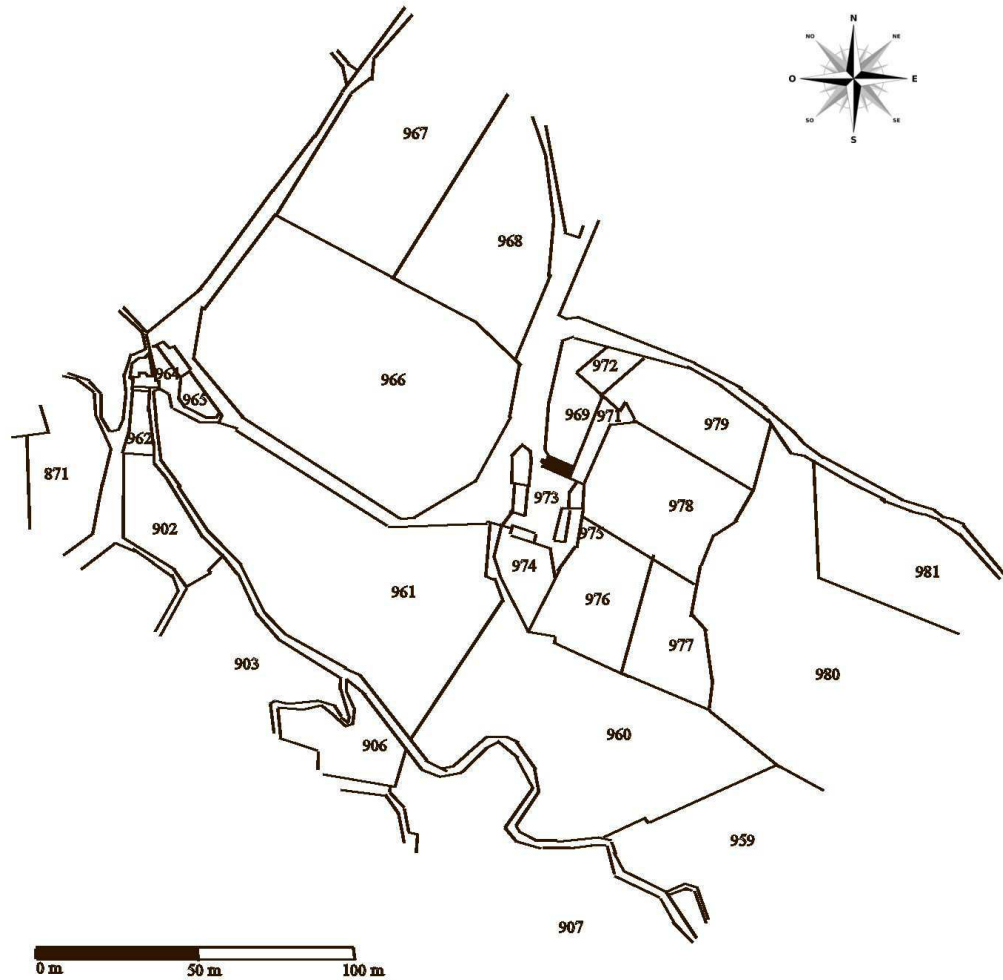
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 416229, 91 m y = 2351092,93 m

Le site du Baudray est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 105 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Vègre et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1500
Logis / cours d'eau	250
Logis / espace boisé	2651, 55

Cadastre



- 871 : Pré du Gué
- 902 : Pré de La Planche
- 903 : Pré d'Outre les Eaux
- 906 : Pré Sec
- 907 : Pré du Pont
- 959 : La Corvée
- 960 : La Corvée
- 961 : Le Grand Pré
- 962 : Le Jardin
- 964 : Moulin à Foulon
- 965 : Le Jardin
- 966 : Champ du Moulin
- 967 : Champ Cornu
- 968 : Champ Cornu
- 969 : Jardin du Pavillon
- 971 : Jardin du Puits
- 972 : Clos des Bangers
- 973 : Le Baudray
- 974 : Jardin du Bois
- 975 : Jardin de Derrière
- 976 : Petit Pré de Derrière
- 977 : Petit Pré de Derrière
- 978 : Petit Pré de Derrière
- 979 : Cloteau Long
- 980 : La Corvée
- 981 : La Corvée

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : Fin XVI^e siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, ardoises, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 14 mars 2004.

Etat de conservation : Logis remanié au rez-de-chaussée, sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. La façade sud a été totalement remaniée au XIX^e siècle et est recouverte d'un enduit.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier ronde hors-oeuvre, d'une cheminée engagée à hotte droite, d'un escalier en vis en bois et de meurtrières.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	1	Ardoises

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Escalier	Du 0 au 2	
Chambre		1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre	200 cm	104 cm	172 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches Grand escalier	115 cm	15 cm	13 cm

Intérêt du site

Le Baudray est composé d'un corps de logis, d'une maison plus moderne et de bâtiments d'exploitation qui semblent plus récents. La façade nord comporte une tour d'escalier ronde hors-oeuvre non centrée, contenant un escalier de bois en **vis suspendu au noyau tournant à gauche**. Cette tour est éclairée par quelques petites ouvertures dont des meurtrières. L'étage a conservé une **cheminée en pierre engagée à hotte droite**. Le linteau est de bois et repose sur deux corbeaux surmontant des jambages non ornés. Le pavage est d'origine, car il s'agit de petits tessons de terre cuite rouge.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Baudray comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
H. de Beaudré	de Baudray	1232			ADS H 73 ⁵³

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 260/45 : Cadastre Rouez-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 216.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 47.

⁵³ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 47.

Canton de Sillé-le-Guillaume

Rouez-en-Champagne

La Brochère



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Rouez-en-Champagne section C2 du Bourg, cote PC 260 012.

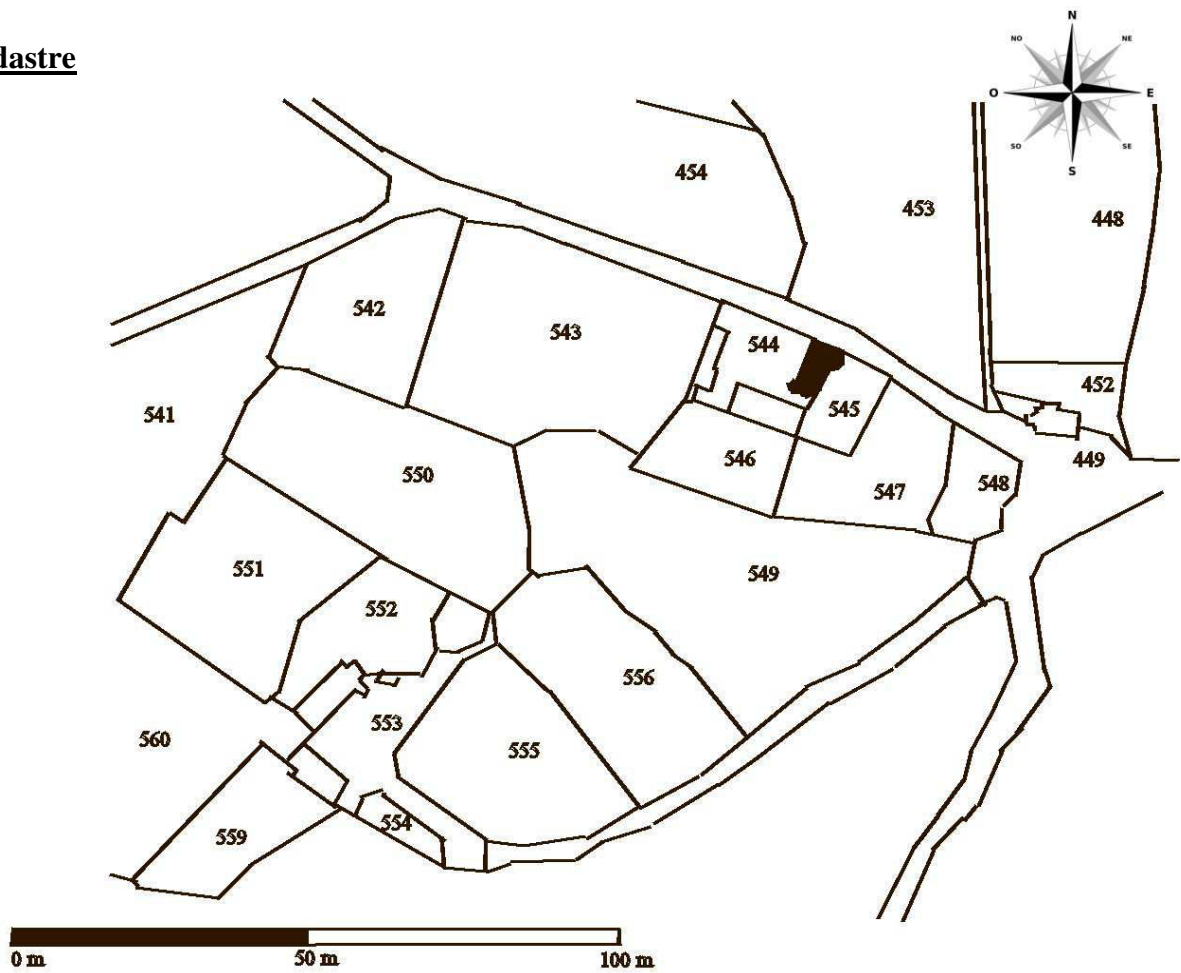
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 417135, 64 m y = 2351585, 20 m

Le site de La Brochère est implanté au sud-ouest du village à 101 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant Le Merdereau et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	250
Logis / cours d'eau	125
Logis / espace boisé	1796, 90

Cadastre



- 448 : Champ de La Croix
- 449 : Champ de La Croix
- 452 : Champ de La Croix
- 453 : Champ de Motage
- 454 : Champ Neuf
- 541 : Champ de La Brochère
- 542 : Petit Cloteau
- 543 : Champ de l'Aire
- 544 : Petite Brochère
- 545 : Jardin de La Brochère
- 546 : Jardin de La Brochère
- 547 : Pré de La Brochère
- 548 : Marre
- 549 : La Noë
- 550 : Champ du Devant
- 551 : Champ du Puits
- 552 : Jardin de Derrière
- 553 : Grande Brochère
- 554 : Petit Jardin
- 555 : Cloteau à Chanvre
- 556 : Cloteau de la Noë
- 559 : Cloteau de l'Aire
- 560 : Champ de l'Aire

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe-XVIe siècles.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement des ouvertures en pierres de taille de grès de couleur grise et calcaire, bois, terre cuite, ardoises et enduit à la chaux.

Orientation logis : Ouest/ Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 14 avril 2004.

Etat de conservation : Logis sans grande campagne de restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Quelques fenêtres plus modernes ont été reperçées sur les deux façades, toiture en mauvais état, latrines qui ne sont plus accessibles aujourd'hui.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de deux tours d'escalier rondes, de canonnières, d'arquebusières, d'une fenêtre ornée de moulures à gorges et à filets, de quelques grilles sur certaines ouvertures, de petites ouvertures chanfreinées, de latrines en encorbellement, de deux escaliers en vis en bois, d'une porte ornée d'une accolade, de quatre cheminées engagées à hotte droite, de quelques niches, d'un évier et d'une volière dans la grange.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	13, 14 m	5, 66 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Ardoises

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : deux portes chanfreinées dont celle de gauche est surmontée d'une accolade, une petite ouverture plus récente, deux fenêtres plus récentes, trois petites ouvertures chanfreinées. La façade orientale comporte quatre ouvertures : une porte plus récente, deux fenêtres plus récentes et une fenêtre ornée de moulures à gorges et à filets. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtre moulurée	Ouvertures chanfreinées
Façade ouest	2 : rez-de-chaussée		3 : étage
Façade est		1 : étage	

Intérieur

Le logis se compose de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux autres pièces à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Latrines	Evier
Escalier 1	Du 0 au comble			
Escalier 2	Du 0 au comble			
Salle 1	Rez-de-chaussée	1		
Salle 2	Rez-de-chaussée	1		
Chambre 1 (nord)	Étage	1	1	
Chambre 2 (sud)	Étage	1		
Evier	Rez-de-chaussée			1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle 1	207 cm	86 cm	179 cm
Salle 2	205 cm	86 cm	179 cm
Chambre	215 cm	86 cm	179 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches tour 1	110 cm	15 cm	19 cm
Marches tour 2	87 cm	16 cm	14,5 cm

Dépendances

La Brochère est composée d'un logis et de quelques dépendances qui lui semblent contemporaines. S'il n'y a aucune trace de chapelle, ni de fuie, la **grange comporte quelques niches à pigeons** dans le grenier.



Intérêt du site

Ce logis est très original car il comporte deux tours d'escaliers hors œuvre non centrées, vers l'est et l'ouest. La façade ouest comporte une tour ronde garnie de canonniers, qui sont encore pour la plupart cachée par l'enduit. La tour ronde de la façade orientale apparaît avec de nombreuses ouvertures à but défensif, telles que des canonniers et **des arquebuseries**. On y entre par une porte qui n'est pas d'origine. Sur cette même façade se trouve une fenêtre caractéristique du XVe siècle avec ses moulures à gorges et à filets, mais qui a perdu sa croisée de pierre. On peut aussi y apercevoir



facilement **les latrines en encorbellement** qui ne sont plus accessibles de l'intérieur. L'autre façade comporte aussi quelques ouvertures anciennes dont une porte surmontée d'une accolade ornée d'une fleur. À l'intérieur on peut mieux observer les tours escaliers. Celle de la façade ouest comporte moins d'éléments défensifs que celle de la façade orientale (peut-être parcequ'elle est orientée vers la cour). Son escalier de bois est en vis suspendu au noyau et est tournant à gauche. L'autre tour comporte beaucoup d'éléments défensifs dont on voit les embrasures. **Le second escalier de bois est lui aussi en vis suspendu au**

facilement **les latrines en encorbellement** qui ne sont plus accessibles de l'intérieur. L'autre façade



noyau et est tournant à gauche. Les deux salles du rez-de-chaussée étaient chauffées par deux cheminées de type XVe siècle sans ornements. La première construite en pierre est engagée à hotte droite, son linteau est en bois et repose sur deux corbeaux surmontant les jambages. **La seconde de même structure comporte un linteau de pierre surmonté d'un arc de décharge.** À sa droite se trouve une niche ou placard dont la porte a disparu. A l'étage se trouve dans la pièce vers le nord, une cheminée en pierre engagée à hotte droite dont le linteau de bois repose sur deux consoles surmontant des piédroits chanfreinés. **La dernière cheminée de même forme que les autres est entièrement en pierre et comporte à sa droite une petite niche qui a perdu sa porte et à sa gauche, l'accès aujourd'hui muré qui menait aux latrines.**



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Brochère comme manoir.

Historique :

Sur les détenteurs :

Le seul élément que nous ayons est paru dans un article de F. Liger, où il indique un aveu rendu par le seigneur de la Brochère à Jehan d'Ingrande seigneur de Courmenant le 15 juillet 1483.⁵⁴

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Manoir	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 3 P 260/45 : Cadastre Rouez-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 216.

LIGER F, *Le donjon de Courmenant, ses origines, ses seigneurs et pcesseurs, son musée*, De Saint-Denis Libraire, Le Mans, 1901, 223 p. 89.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 149.

⁵⁴ LIGER F, *Le donjon de Courmenant, ses origines, ses seigneurs et pcesseurs, son musée*, De Saint-Denis Libraire, Le Mans, 1901, 223 p. 89. Il a du le consulté dans les archives des d'Andigné, communiqué par M. Teigny ancien notaire (au début du XXe siècle).

Canton de Sillé-le-Guillaume

Rouez-en-Champagne

Cohardy



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 190 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 321_15 Cote Métairie de Cohardy Moulin de Cohardy...

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Rouez-en-Champagne section C3 du Bourg, cote PC 260 013.

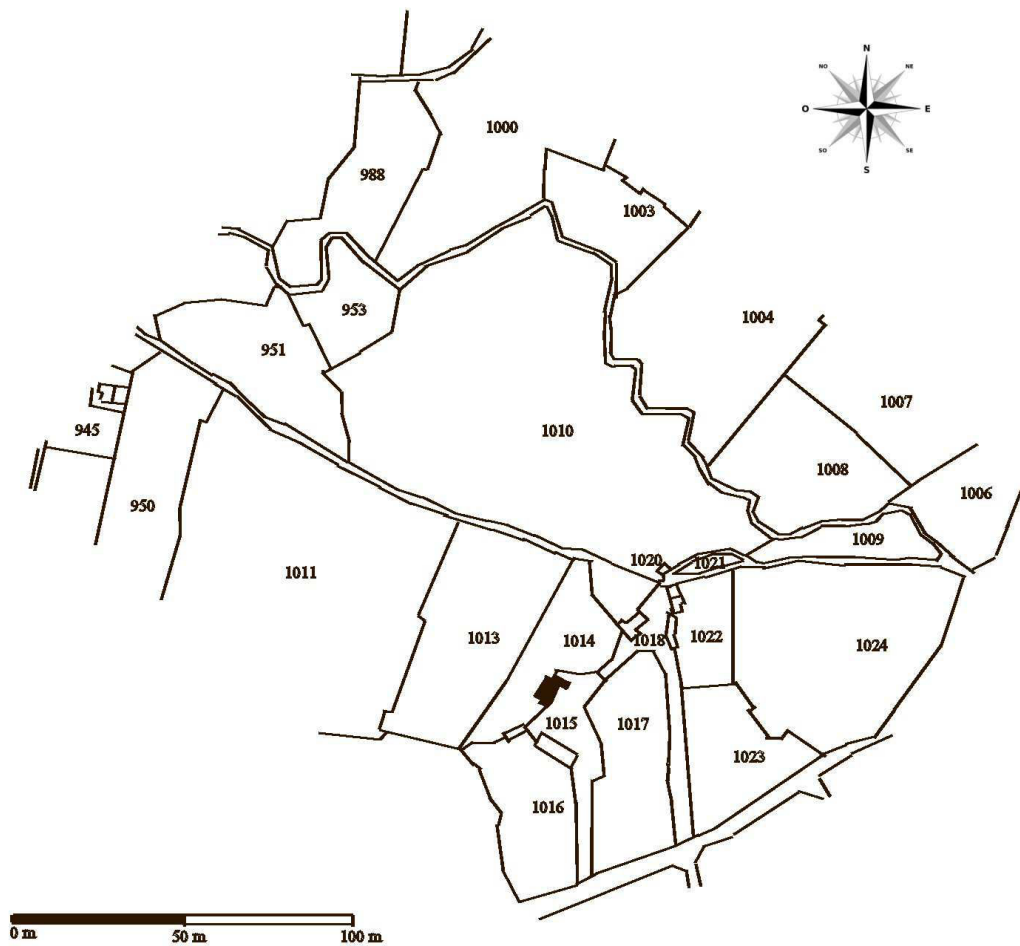
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 416976, 20 m y = 2350519, 75 m

Le site de Cohardy est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 105 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Vègre et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1415, 03
Logis / cours d'eau	253, 61
Logis / espace boisé	1862, 67

Cadastre



- 945 : La Grosillère
- 950 : Champ Frétine
- 951 : La Noë
- 953 : Pré de Loutel
- 988 : Les Petits Prés
- 1000 : Champ de La Rivière
- 1003 : Pré de La Rivière
- 1004 : La Bodardière
- 1006 : Le Pré du Pont
- 1007 : Le Vieux Pré
- 1008 : Le Vieux Pré
- 1009 : La Brosse
- 1010 : Le Grand Pré
- 1011 : Le Champ Blanc
- 1013 : Le Grand Journal
- 1014 : Le Jardin
- 1015 : Cohardy
- 1016 : Le Cloteau de l'Aire
- 1017 : Le Cloteau de Devant
- 1018 : Cohardy
- 1020 : Cohardy
- 1021 : La Brosse
- 1022 : Le Jardin
- 1023 : Le Cloteau de l'Aire
- 1024 : Le Grand Pré du Moulin

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XIVE-XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, grès roussard, encadrement de fenêtres en calcaire, chaînage d'angle en calcaire, bois, ardoises, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-ouest/ Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 21 mars 2004.

Etat de conservation : Logis restauré. Il semble que la toiture ait été remaniée car elle n'est pas très pentue. La porte, et les deux fenêtres du rez-de-chaussée de la façade sud-est ont été refaites plus récemment dont l'une d'entre elle a remplacé une fenêtre à traverse. Une ouverture à arc brisé à l'étage a été murée. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Les niveaux à l'intérieur ont été modifiés.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'un contrefort, d'une fenêtre à arc brisé murée, d'une fenêtre à croisée, de deux fenêtres à traverse, d'une autre fenêtre à traverse transformée en porte, de deux cheminées engagées à hotte droite, de niches, de coussièges, d'un écu comportant trois fleurs de lys gravé sur le mur de la remise.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	13,40 m	8, 30 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	2	Ardoises

La façade sud-est est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : une porte, deux fenêtres récentes dont l'une d'entre elles a remplacé une fenêtre à traverse dont on voit encore le linteau, une fenêtre à traverse, une fenêtre à croisée et une fenêtre à arc brisé aujourd'hui murée. La façade nord-ouest comporte entre autres deux fenêtres à traverse dont l'une d'entre elles est actuellement transformée en fenêtre. Le pignon nord-est comporte lui aussi une fenêtre à traverse. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtre à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtre à arc brisé
Façade sud-est	1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : étage
Façade nord-ouest		1 : rez-de-chaussée 1 : étage	
Pignon nord-est		1 : étage	

Intérieur

Le nombre originel des pièces était composé de deux salles au rez-de-chaussée et de deux chambres à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Coussièges
Salle	Rez-de-chaussée	1	
Chambre	étage	1	2

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur
Chambre	222 cm	217 cm

Dépendances

Dans la remise du manoir se trouve un **étrange écu armorié gravé dans la pierre**. Trois fleurs de lys y figurent. Nous ne savons pas de quand il peut dater, ni quelle est sa fonction.



Intérêt du site

Le logis de Cohardy date probablement du XIV^e siècle. On effect on peut apercevoir sur la façade sud-est un contrefort assurant la stabilité de l'édifice. On trouve aussi une ouverture à arc brisé à l'étage qui est plus ancienne que les fenêtres à croisée et à traverse placées sur le reste du bâtiment. A l'intérieur, une cheminée engagée au rez-de-chaussée semble antérieure au XV^e siècle. Dans la chambre de l'étage se trouve une autre **cheminée engagée à hotte droite** en partie cachée car le niveau du plafond a été rabaissé. Le linteau repose sur deux coussinets de deux assises en ressaut surmontant deux piedroits chanfreinés. Une autre cheminée existait à l'origine dans l'autre chambre, mais elle a aujourd'hui disparu. Au niveau des aménagements intérieurs, des niches sont présentes à l'entrée près de la porte et à l'étage à droite de la cheminée. La fenêtre à croisée quant à elle, est munie des coussièges.



Données historiques

Sources :

ADS E 295

21 juillet 1513

Aveu rendu à Jean davangont seigneur de Coulettre par Pierre de Cohardy pour Cohardy.

[...] faire foy et hommage simple a monseigneur messire jehan davangont chevalier seigneur de [...] et decoulettre a cause de sa terre et seigneurie dudit lieu decoulettre par raison de mon moulin et appartenance de Cohardy...

ADS E 295

14 juin 1548

Exhibition du lieu de Cohardy par Me Jean Brouillere.

[...] en maison granges autours estraignes [...] moulin...

ADS E 120

Juin 1667

Aveu rendu à Charles de Beaumanoir seigneur de Lavardin par Charles François d'Andigné pour Courgoul et ses dépendances.

Sensuit le domaine de Cohardy qui estoit entierement le feage de nostre terre et seigneurie de Courgoul et duquel nos predecesseur ont fait de leur fief leur domaine. Premier le moulin et maison ou demeure un monnier de Cohardy avec une place ou vouloit y avoir une maison qui est de present [...] avec encore une grange qui a este edifiee de nouveau. *Item* lieu jardin Courtilz et ne piece de terre derriere la susdite maison avec leur issues Circonstances et dependances dicelle...

ADS E 130 :

1778

Aveu rendu au comte de Tessé par Pierre Antoine du Pont pour Courgault.

[...]Plus le moulin et la majeure partie des terres et pieces de la metairie de Cohardy également situé en la paroisse de dit Rouez, consistant premierement dans une portion dela maison dudit moulin de Cohardy, la partie ou sont la Rouez roueta tournaux et viraux du dit moulin, le surplus dela quelle dite maison qui consiste dans la maison qu'habite le meunier est et fait aujourd'huy partie du domaine de Coulettre relevant directement dela Baronnie de Sainte Suzanne, Secondement dans un petit jardin ou il eut autrefois une maison située derrière et a lorient des dits bâtiments dans un pré de trois hommées ou environ touchant le dit jardin, avec deux petits cloteaux en un tenant Contenant les deux un journal ou environ, le tout en un tenant joignant vers lorient et le midy le chemin tendant dudit moulin au bourg de Rouez vers le septentrion la rivière de Vaigre descendant du dit moulin au gué de forge et en pointe vers le couchant l'ecluse ou viau dudit moulin, une petite cour et ifsues entre deux...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 190

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Cohardy comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Cohardy comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Pierre de Cohardy	de Cohardy	1513			ADS E 295

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Appartenance	21 juillet 1513	ADS E 295
Lieu	14 juin 1548	ADS E 295
Domaine	Juin 1667	ADS E 120
Métairie	1778	ADS E 130
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

On apprend dans le document de juin 1667, que le logis s'accompagne d'un moulin et d'une maison où loge le meunier. Il y avait aussi une grange et un jardin. Aucune fuie n'existe, mais il semble qu'elle paraît sur le plan terrier du XVIIIe siècle au sud du logis.

Sources

ADS E 120 : 1662-1752 Aveux rendus à Marguerite Renée de Rostain veuve de Henri de Beaumanoir à Henri Charles de Beaumanoir, son fils et à M. de Froullay, seigneur de Tucé.

ADS E 130 : 1662-1752 Aveux rendus à Marguerite Renée de Rostain veuve de Henri de Beaumanoir à Henri Charles de Beaumanoir, son fils et à M. de Froullay, seigneur de Tucé.

ADS E 295 : 1509-1570 Seigneurie de Coulettre à Rouez (Amendes et remembrances des plaids et assises tenues par Messire Jean Davangour seigneur dudit lieu).

ADS 3 P 260/45 : Cadastre Rouez-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 78.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 660.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 256.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 321_15

Canton de Sillé-le-Guillaume

Rouez-en-Champagne

Coulettre



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 188 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Rouez-en-Champagne section A1 de Champagne, cote PC 260 002.

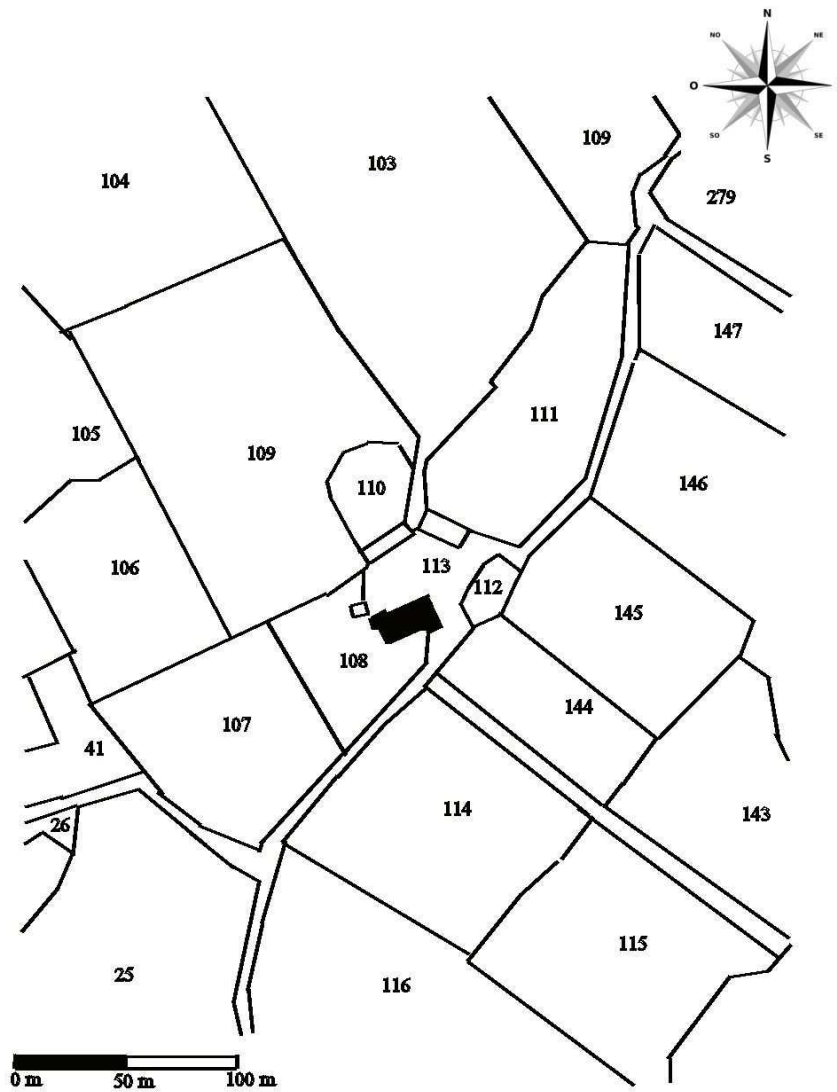
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 419273,20 m y = 2352162,53 m

Le site de Coulettre est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 130 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant L'Echarbeau et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1700
Logis / cours d'eau	1100
Logis / espace boisé	259, 35

Cadastre



- 25 : La Rue Dorée
- 26 : Le Grand Jardin
- 41 : Petite Guerrieres
- 101 : Le Vieux Bois
- 103 : Le Petit Bois
- 104 : Bois du Milieu
- 105 : La Chataigneraie
- 106 : Grande Guerrierie
- 107 : Le Carré
- 108 : Le Jardin
- 109 : Grand Bois
- 110 : La Butte
- 111 : Champ du Pressoir
- 112 : La Marre
- 113 : Couletre
- 114 : Couletre
- 115 : Les Tasses
- 143 : Pré Neuf
- 144 : Le Grand Jardin
- 145 : Champ de La Pièce
- 146 : Taillis de La Pièce
- 147 : Champ Maudoux
- 279 : Champ du Carrefour Chaterie

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire, entouré partiellement de douves et proche d'une motte.

Datation : Fin XVe siècle- début XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, bois, terre cuite, ardoises et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-ouest/ Sud-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 11 juillet 2011.

Etat de conservation : Logis actuellement en restauration. La partie gauche du logis a été ajoutée au XVIIIe siècle. Afin de joindre les deux bâtiments, la toiture a été remaniée et construite en croupe durant la période moderne. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Le volet en bois qui subsistait, a été démonté et conservé. Les ouvertures avaient sans doute été endommagées mais viennent d'être restaurées. Des portes murées situées à l'intérieur ont été transformées en étagères. La cheminée située au sud-ouest à l'étage est en partie détruite. L'escalier a disparu. Des cloisons ont été créées aujourd'hui à l'étage pour faire deux pièces et un couloir, alors qu'à l'origine, il ne comportait qu'une grande salle.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une corniche sous la toiture, de fenêtres à croisée, de fenêtres à traverse, de grilles de protection, d'une porte ornée d'une accolade, d'une petite ouverture chanfreinée, d'un volet en bois avec ses huisseries, d'une cheminée engagée à hotte droite ornée d'un écu à fleur de lys, d'une cheminée engagée à hotte légèrement pyramidale, d'une cheminée engagée à hotte droite en partie détruite, d'une cheminée à hotte pyramidale dans le comble, de tomettes dont certaines sont poinçonnées, d'anciennes portes chanfreinées à l'intérieur, d'un placard et de coussièges restaurés.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16 m	8, 90 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	1	Ardoises

La façade nord-ouest (partie médiévale) est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : une porte ornée d'une accolade, d'une fenêtre à croisée, de deux fenêtres à traverse et d'une ouverture chanfreinée. La façade sud-est comporte quatre ouvertures : deux fenêtres à croisée et deux fenêtres à traverse. Le pignon sud-ouest comporte à l'étage une porte murée qui indique qu'un autre bâtiment ou une galerie de bois y était attenant. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Ouverture chanfreinée
Façade nord-ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	2 : étage	1 : rez-de-chaussée
Façade sud-ouest		1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	
Pignon sud-ouest	1 : étage			

Intérieur

Le logis était composé d'une grande salle au rez-de-chaussée et d'une grande chambre à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Placard	Coussièges
Salle	Rez-de-chaussée	1	1	plusieurs
Chambre	Étage	2		plusieurs
Comble	Comble	1		

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	280 cm	203 cm	168 cm
Chambre au dessus de la salle	232 cm	165 cm	176 cm
Chambre 2	250 cm	?	?
Comble	165 cm	?	176 cm

Intérêt du site

Coulettre est composé d'un corps de logis situé non loin d'une ancienne motte. La partie la plus ancienne date sans doute de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle. La partie la plus à gauche a été ajoutée au XVIIe siècle et la toiture reconstruite en croupe. Une corniche moulurée en pierre calcaire qui semble



être du XVIe siècle borde la toiture sur la partie la plus ancienne de la toiture. Les ouvertures ont été restaurées et l'on peut remarquer des fenêtres à croisée et des fenêtres à traverse. **La porte d'entrée** est ornée d'une moulure à gorges formant une accolade au sommet. **Un volet subsistait mais a été récemment démonté.** Il a gardé ses huisseries d'origine. À l'intérieur, aucun escalier du XVIe siècle ne subsiste. Alain Barbier⁵⁵ suppose que la maçonnerie courbe visible sur le mur



de refend puisse être le vestige du mur d'échiffre de l'escalier médiéval. La salle du rez-de-chaussée est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge.** Le linteau est bordé d'une corniche et est orné d'un écu placé dans un trèfle orné de lancettes gothiques. Dans cet écu se trouve une demi-fleur de lys. Le linteau repose sur des consoles à arêtes vives soutenues par des colonnes à socles gothiques. Cette salle comporte aussi un placard dont la porte a disparu ainsi qu'une porte intérieure chanfreinée. Les coussièges des fenêtres ont été récemment restaurés. À l'étage la chambre aujourd'hui divisée en deux pièces et un couloir, **comporte une cheminée engagée vers le nord-est.** La hotte droite



s'évase vers le bas prenant une forme pyramidale. Le linteau de bois repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des



colonnes moulurées soutenues par des socles réalisés dans le goût gothique. Face à elle se trouve une autre cheminée très endommagée dont il ne subsiste qu'une hotte droite. Dans le comble se trouve aussi une petite cheminée engagée à hotte pyramidale dont le linteau de bois repose sur deux corbeaux de grès roussard placés sur deux piroits de calcaire. Le logis comporte aussi **des tomnettes de terre cuite ocre dont certaines comportent des poinçons représentant des pentagrammes ornés.**



Données historiques

Sources :

ADS 2 F 108 Collection Chapée

12 octobre 1497

Sensuit la declaration des choses heritiaux que Je estienne Lechat tiens et advoue tenir de vous [...] de vous noble seigneur monseigneur pierre davangon de Neufvilette et decoulettre a cause et par raison de vostre terre et seigneurie de Coulettre ...

⁵⁵ BARBIER A. (architecte du patrimoine), *Manoir de Coulettre, étude préalable à la restauration*, janvier 2010, p. 31.

ADS E 295

21 juillet 1513

Aveu rendu à Jean davangont seigneur de Coulettre par Pierre de Cohardy pour Cohardy.

[...] faire foy et hommage simple a monseigneur messire jehan davangont chevalier seigneur de [...] et decoulettre a cause de sa terre et seigneurie dudit lieu decoulettre par raison de mon moullin et appartenance de Cohardy...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 188

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Coulettre comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Coulettre comme château.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
P. de Culueltre	de Coulettre	1110			CARTULAIRE SAINT VINCENT ⁵⁶
Guillelmus de Corletres	de Coulettre	1150			CARTULAIRE ASSE LE RIBOUL ⁵⁷
Gaufridus de Coulettre	de Coulettre	1210 1220			ADS 1 MI 101 CARTULAIRE CHAMPAGNE ⁵⁸
Gefroy de Coulettre	de Coulettre	1282	Chevalier		ADS 2 MI 101 CARTULAIRE CHAMPAGNE ⁵⁹
Marie de Couliettes	de Coulettre	Début XIVE	Dame		ADM 115 J 2 ⁶⁰
Gilles Quatrebarbes	Quatrebarbes	Début XIVE	Chevalier		BARBIER
Jeanne Quatrebarbes	Quatrebarbes	1455			BARBIER
Guillaume d'Avaugour	d'Avaugour	?		Conseiller et chambellan du roi	ADM 115 J 2 ⁶¹
Pierre d'Avaugour	d'Avaugour	1470 1497	Ecuyer		ADS E 76 ⁶² ADS 2 F 108
Jehan d'Avengour	d'Avaugour	1502 1513	Chevalier		ADS E 295
Guy d'Avaugour	d'Avaugour	1517 1519	Ecuyer Chevalier		BARBIER BARBIER
Guyonne de Villeprouver	d'Avaugour	1524 1526	Dame		ADS E 295 ⁶³

⁵⁶ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 280 : *Culiatura in vicaria Silgiacense, 900 (Ampl. Coll, I, 256), P. de Culueltre, v. 1110 (Saint-Vincent, 353) G. de Corletres vers 1150 (Assé, 11) G. de Corletris, vers 1200 (ADS H 753) Dominus de Collectris, 1259 (Cogner H 34) Feudum de Corletris, 1287 (Cogner H 34).*

⁵⁷ BARBIER A. (architecte du patrimoine), *Manoir de Coulettre...op.cit.* p. 4.

⁵⁸ *Ibid.* Documents prêtés par M. Pioger / LIGER F., *Le donjon de Courmenant, ses origines, ses seigneurs et possesseurs, son musée*, Paris, Le Mans, 1901, p. 77.

⁵⁹ *Ibid.* Documents prêtés par M. Pioger.

⁶⁰ *Ibid.* p. 5 : Archives de la Mayenne, 115 J 2, fonds Le Saulx d'Ancreville histoires généalogiques de familles nobles, XVIIIe siècle, sixième et huitième cahiers.

⁶¹ *Ibid.* p. 6 : Archives de la Mayenne, 115 J 2, fonds Le Saulx d'Ancreville histoires généalogiques de familles nobles, XVIIIe siècle, sixième et huitième cahiers.

⁶² *Ibid.* p. 6.

⁶³ *Ibid.* p. 6.

Claude d'Avaugour	d'Avangour	Avant 1535 Puis 1556 1564	Dame		BARBIER
Jacques Clerembault	Clerembault	1535 1548			BARBIER ADS E 295
Perrine Bellenger	Bellenger	1564 Avant 1584			BARBIER

Le premier seigneur mentionné dans les sources vécut aux alentours de 1110, et se nomma P. de Coulettre. Il fut cité dans le cartulaire de Saint-Vincent. En 1150 apparaît Guillelmus de Corletre. Il est cité dans un accord passé entre le prieur d'Assé-le-Riboul et Guillaume de Chantemerle, accord qui concerne une dîme (cartulaire d'Assé-le-Riboul, prieuré de l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers, 1097-1506, publié par le comte Bertrand de Broussillon, Le Mans, 1902, p. 16-17.) On trouve ensuite entre 1210 et 1220, un certain Gaufridus de Coulettre qui fut témoin lors d'un arrangement entre les moines de Champagne et la famille de Courtavel. En 1282, il semble que la seigneurie appartienne à Geofroy de Coulettre. Au début du XIV^e siècle, Marie de Coulettre est « Dame et principale héritière de Courlettres ou Courtelettres », et dame également de « Verniettes⁶⁴, Vinay⁶⁵, et de beaucoup d'autres terres en Anjou », et épouse de Gilles Quatrebarbes, chevalier, seigneur de la Tousche Quatrebarbes, Ampoigné, la Motte Cheorchin⁶⁶, Cosme et Courlettres qui est notamment cité dans « une montre » réalisée au Mans en août 1392 lors de la venue de Charles VI préparant son expédition en Bretagne afin de punir Pierre de Craon⁶⁷. On trouve par exemple mention de « Gilles Quatrebarbes, chevalier, seigneur de la Touche-Quatrebarbes, Ampoigné, la Motte-Chéorchin, &c., donna aveu en 1406, & fonda deux chapelles à Ampoigné. Il épousa Marie Couillette, Dame de Cour, Lettres, Chantepie, Vaux & Chauveau, laquelle se remaria à Guillaume d'Avaugour, chevalier, seigneur de la Roche-Mabille, à qui elle donna une grande partie de son bien, & n'en eut point d'enfants ; ceux de son premier lit furent : [...] Jeanne, principale héritière de son frère & de ses terres. Mariée à Louis de la Tour-Landry, Baron dudit lieu, Bouloire au Maine (...) »⁶⁸. Marie épousa Guillaume d'Avaugour en 1420. Ce dernier fut seigneur du Parc⁶⁹, de La Roche-Mabile⁷⁰ et de Grez-Neuville⁷¹, « auquel d'Avaugour cette dame fit don de la tierce partie de ses propres, de la moitié des acquêts qu'elle avait fait avec son 1^{er} mari & de tous ses meubles »⁷². Selon Alain Barbier, « on trouve ensuite et l'on peut même se demander s'ils ont vraiment été propriétaires de Coulettre, les Quatrebarbes : Jeanne Quatrebarbes de la Tour d'Ampoigné, de la Tousche Quatrebarbes et de Courlettres, en janvier 1455. Guillaume Quatrebarbes, son frère est cité en même temps, mais il était mort dès 1424, puisqu'il fut tué à la journée de Verneuil⁷³. Un procès opposa Jeanne de Quatrebarbes, fille de Gille de Quatrebarbes et de Marie de Couliettes, à Blanche de La Tour, veuve de Guillaume d'Avaugour. Il faut savoir que Guillaume d'Avaugour, second mari puis veuf de Marie de Couliettes, s'était donc remarié avec Blanche de La Tour : et que le frère de celle-ci, Louis de La Tour, mort avant 1454, était le mari de Jeanne de Quatrebarbes, Thomas de Cervon, écuyer, sieur de la Motte-Husson, fut en 1454 arbitre dans ce procès⁷⁴. On peut imaginer, sans grand risque d'erreur, que ce procès concernait les terres de Marie de Couliette, par elle données à son second mari et qu'ont probablement revendiqué les enfants du premier mariage. Coulettre en faisait partie ». La terre passa donc ensuite à la famille d'Avaugour, pendant plusieurs générations (l'essentiel de la généalogie d'Avaugour est établie à partir des ADM 115 J 2).

⁶⁴ Commune rattachée à Conlie.

⁶⁵ Lieu-dit rattaché à Conlie.

⁶⁶ Ces terres sont situées en Mayenne : la Touche à Mée, la Motte-Sorchin à La Chapelle-Craonnaise, et Ampoigné est une commune.

⁶⁷ LEDRU A., « La folie de Charles VI », *La Province du Maine*, Leguicheux, Le Mans, 1897, p. 12.

⁶⁸ BARBIER A. (architecte du patrimoine), *Manoir de Coulettre*, op. cit. p. 5 : Jacques Badier et François-Alexandre Aubefrt de La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, Berger-Levrault, 1980, article Quatrebarbes.

⁶⁹ Près de Gorron en Mayenne.

⁷⁰ Commune proche de Saint-Denis-sur-Sarthon (Orne).

⁷¹ Commune proche du Lion-d'Angers (Maine-et-Loire).

⁷² BARBIER A. (architecte du patrimoine), *Manoir de Coulettre*, op. cit. p. 5 : ADM, 115 J 2, op. cit.

⁷³ *Ibid.* : ADS 1 MI 101. Copie manuscrite du Cartulaire de l'abbaye de Champagne et Badier et François-Alexandre Aubefrt de La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire*, op. cit.

⁷⁴ *Ibid.* : ADM, 115 J 2, op. cit.

Selon Alain Barbier, Guillaume d’Avaugour, second mari de Marie de Couliettes et héritier, fut « l’un des plus fidèles serviteurs de Charles VII son conseiller et chambellan, bailli de Touraine à partir de 1418, capitaine de cent puis de deux cents hommes d’armes, toujours en 1418, gouverneur du dauphin de 1434 à 1440, mort au plus tard en 1447, il avait prêté beaucoup d’argent au roi, que Blanche de La Tour-Landry eut à se faire rembourser après sa mort ». Pierre d’Avaugour succéda à son père Guillaume qui épousa Blanche de La Tour-Landry. Il fut seigneur de La Roche-Mabile et de Grez-Neuville, « le fut aussi de la terre de Courlettres, Verniettes, du Ravair & de la Gibaisière, à cause de la donation de Marie de Couliettes, fille en 1^{ère} noces de son père ». Le même document mentionné par Alain Barbier précise que Pierre d’Avaugour demeure seigneur de Coulettre par « accomodement & transaction » avec Christophe de La Tour, fils de Louis de La Tour et de Jehanne Quatrebarbes. En 1470, Pierre d’Avaugour, seigneur de Courlettres, rendit hommage à la baronnie et seigneurie de Lavardin, pour sa métairie de la Frétinière, alias de Coulonge, la moitié de l’étang d’Echarbeau et des perrières à ardoises et partie de féage de Courlettres⁷⁵. Noble homme Pierre d’Avaugour, écuyer, seigneur de Neuville et de Courlettres, fut l’époux de Françoise du Vau et fut mentionné en 1488 et 1489⁷⁶. On trouve ensuite leur fils Jean seigneur de La Roche-Mabile, Coulettre, Grez-Neuville, la Merveille, Verniette et Segré, cette dernière terre lui venant de sa femme. En 1502, il acquiert « le lieu des Brepions sis au fief & seigneurie de Courlettres ». Vivant en janvier 1509, époque à laquelle le bailli reçut les amendes et remembrances du fief de Coulettre « audit lieu de Courtlectres », aux lieux et place de « noble et puissant messire Jehan d’Avaugour, chevalier, sieur dudit lieu. Il épousa une demoiselle d’Espinay dont il eut un fils nommé Guy, chevalier seigneur de La Roche-Mabile, Grez-Neuville, Coulettre et Segré, époux de Guyonne de Villeprouvée ». En 1517, il fut alors qualifié d’écuyer. En décembre 1519, il fut cité comme seigneur de Neuville, Courlettre et du Mesnil Rouillet. Guyonne de Villeprouvée fut veuve en juin 1524⁷⁷. Ils eurent deux filles Renée et Claude : « noble dame Guyonne de Villeprouver, veuve de feu noble et puissant messire Jehan (sic) d’Avaugour », en son vivant chevalier, seigneur de Neufville et de [...] et à demoiselle Renée d’Avaugour, leur fille mineure. Rectification en avril 1526, puisque Guyonne de Villeprouvée est bien désignée alors comme « veuve de noble et puissant messire Guy de Vaugour, chevalier seigneur en son vivant de Neuville, du [...] et de la court de Céans ». Mention est également faite de leur fille, demoiselle Renée d’Avaugour, dont on ne trouve plus trace par la suite contrairement à Claude⁷⁸. Toujours selon Alain Barbier, en juillet 1526, un document concernant une messe fondée en leur maison d’Angers, paroisse Saint-Michel-du-Tertre, cite Guyonne de Villeprouvée, veuve de noble et puissant messire Guy d’Avaugour, en son vivant chevalier, seigneur de Neufville, des Loges, de Coulectes et du Mesnil Trouillet, au nom et comme garde naturel de Claude d’Avaugour, mineure, leur fille⁷⁹. Il indique ensuite que le 12 avril 1526, « Amendes et rembrances des pletz de Coulettez, tenus en la grande salle de la court dudit lieu », puis vient le document de juillet 1530 : « Amendez et remembrances desplez de Courlettre, tenuz au lieu de Escharbot en une grange », Echarbot étant un lieu-dit situé à quelque 600 mètres de Coulettre. Par contre les cessions suivantes de juillet 1534, juillet 1535 et juin 1536, se tinrent à Coulettre, « en la maison seigneuriale du dit lieu »⁸⁰. On retrouve ensuite Claude d’Avaugour, « fille & unique héritière de Guy & de Gyonne de Villeprouvée, fut dame de la Roche Mabile, Grez Neufville, de Courlettres, du Mesnil Rouillet, de Segré & au deceds de François de Villeprouvée, son cousin, de la baronnie de Trèves, la Ferrière, la Bigeottière, la Roche Normand & de Villeprouvée ». Elle épousa Jacques Clérembault, vicomte de Montreveau. Selon Alain Barbier, en mai 1535, celui-ci donna « procuration pour faire foy et hommage au seigneur de Lavardin à raison de Courlettres, de ce qui en était tenu ». Alain Barbier indique aussi qu’en juin 1544, Jacques Clérembault, seigneur de la Plesse, vicomte de Montreveau, et Claude d’Avaugour, son épouse, dame de la seigneurie de Courlettres, sont cités dans le volume des amendes et remembrances de Coulettre. A la même époque Jehan Bouhours fut fermier des lieux⁸¹. Jacques Clérembault est alors toujours vivant en 1548. En 1556, toujours à propos des amendes et remembrances de Coulettre, est citée « Claude et puissante damoiselle Claude d’Avaugour, dame de Neufville et de Courlettre, veufve de feu noble et puissant Jacques Clérambaut, en son vivant seigneur de la Plesse et du Plessys Clérambaut », vend une parcelle de terrain à Angers⁸².

⁷⁵Ibid. p. 6 : ADS E 76.

⁷⁶Ibid. p. 6 : ADS G 95.

⁷⁷Ibid. p. 6 : ADS 18 J 601

⁷⁸Ibid. p. 6 : ADS E 295

⁷⁹Ibid. p. 7: ADML E 1525 Famille d’Avaugour.

⁸⁰Ibid. p. 7: ADS E 295.

⁸¹Ibid. p. 7: ADS E 295.

⁸²Ibid. p. 7: ADML E 2037 Clérembaut.

En 1564, Claude vendit Coulettret à Perrine Bellenger, veuve Danguy. Alain Barbier⁸³ indique que cet acte de 1564 n'est pas conservé, mais sa trace existe, très curieusement, dans l'inventaire des papiers réalisé après le décès en 1678 d'Anne Guillon, enfant âgée d'un peu plus d'un an, dont le père était décédé ; elle était la petite-fille de Jean-Baptiste Guillon, qui vécut quelques années à Coulettret. D'autres papiers, dont le détail n'est guère précisé dans ce document, concernent aussi Coulettret et la métairie de la Traversière, située à proximité. Perrine Bellenger décède avant le 27 mars 1584, date à laquelle les partages de sa succession sont présentés à la sénéchaussée du Maine⁸⁴. Les Danguy étaient une famille notable du Mans, où Julien Danguy était échevin.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Fief	1267	ADS 1 MI 101 ⁸⁵
Feodum	1287	COGNER H 34 ⁸⁶
Feage	1470	ADS E 76 ⁸⁷
Terre et seigneurie	12 octobre 1497	ADS 2 F 108
Fief et seigneurie	1502	BARBIER
Fief / lieu	1509	BARBIER
Terre et seigneurie	21 juillet 1513	ADS E 295
Court	12 avril 1526	BARBIER
Maison seigneuriale	Juin 1536	ADS E 295 ⁸⁸
Terre et seigneurie	8 juin 1635	BARBIER
Terre fief et seigneurie	6 août 1787	BARBIER
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Le site de Coulettret est très ancien comme le montrent les sources, et la présence de **la petite motte située non loin du logis** ainsi que des douves attestent de l'ancienneté du site. On retrouve sur le cadastre de 1831, la mention de la butte sur la parcelle n° 110 correspondant à ce monticule de terre. Alain Barbier indique un document dans son rapport qui apporte quelques éléments sur les dépendances du site : « 8 juin 1635, aveu est rendu à la baronnie de Saint-Suzanne, par la châtellenie de Sourches Chamaillard, pour la terre et seigneurie de Courlestret, foi et hommage simples. Jean Le Maire, chevalier de l'ordre de Sa Majesté, seigneur de Millières, La Goupillière et Courlettret... ainsi qu'il se poursuit en maisons, granges, étables, jardins, vergers, estrages, et comme les doulves, cloisons et murs l'entourans (?), la chapelle sise au devant dudict hebergement, telle administration et gouvernement que mes prédecesseurs y ont cy devant ordonnée... »⁸⁹. Il apporte ensuite un autre document qui donne plus de précisions sur le logis en lui-même : Le 4 fructidor an VIII (22 août 1800) et les jours suivants, a lieu une estimation des biens immobiliers de la famille du Prat, ceux qui ont été vendus et ceux qui ne le sont pas encore, afin de calculer leur valeur de 1790, à la demande de Suzanne Desportes de Saint-Père, épouse de l'émigré Pierre-Antoine du Prat, qui tente de sauvegarder les intérêts de leur fils unique, Pierre-Jean-François du Prat. Le fermier de l'époque est François Pichon, fils d'Ambroise.



⁸³Ibid. p. 7.

⁸⁴Ibid. p. 7: ADS 4 E 21 et 49 ainsi que 6 F 16.

⁸⁵Ibid. p. 4.

⁸⁶VALLEE E., *Dictionnaire topographique...op.cit.t.* 1 p. 280

⁸⁷BARBIER A. (architecte du patrimoine), *Manoir de Coulettret...op.cit.* p. 6.

⁸⁸Ibid. p. 7.

⁸⁹Ibid. p. 8 : Document en mains privées, communiqué par Laurent Maillat.

La transcription qui suit est la seule description un peu longue et précise qui semble exister sur Coulettre :

« Examen fait des bâtiments, ils consistent, savoir :

1° Un corps de bâtiment de six mètres quarante neuf centimètres de longueur sur huit mètres soixante seize centimètres de largeur, distribué d'une chambre à feu avec four, dans laquelle se trouve pratiquée une petite chambre froide et la cage de l'escalier, au premier une chambre froide, grenier dessus, dedit bâtiment construit à mur et couvert en ardoise.

2° Un autre corps de bâtiment de treize mètres soixante quatre centimètres de longueur sur huit mètres soixante seize centimètres de largeur, distribué d'une grande chambre à feu et une froide, au premier deux chambres à feu, grenier sur le tout, dans lequel se trouvent pratiquées deux cheminées le dit bâtiment construit à mur et couvert en ardoises du pays.

3° Au pignon un petit corps de bâtiment en ravallement, de quatre mètres cinquante quatre centimètres de longueur sur sept mètres quatorze centimètres, distribué d'un cellier, grenier dessus, bâti à mur à terre et couvert en bardeau.

4° Attenant au grand bâtiment, un autre corps de bâtiment de quatre mètres cinquante quatre centimètres de longueur sur cinq mètres deux décimètres de largeur, distribué au rez-de-chaussée d'un cellier, une petite chambre froide au dessus, grenier sur le tour, le dit construit à mur et couvert en ardoise.

5° Au pignon nord, un autre corps de bâtiment de neuf mètres quarante un centimètre de longueur sur deux mètres six décimètres de largeur, distribué de toits à porcs, bâti à mur et couvert en bardeau, avec un autre toit à porcs en retour des mêmes constructions.

6° Un autre corps de bâtiment de vingt trois mètres trente huit centimètres de longueur sur neuf mètres soixante quatorze centimètres de largeur, distribué de deux étables et d'une grange, bâti à mur et couvert en ardoise à quatre chevrons sous latte.

7° Un autre corps de bâtiment de vingt six mètres quarante cinq centimètre de longueur sur sept mètre quatorze centimètres de largeur, distribué d'une écurie, une étable et une grange, le tout bâti à mur et couvert en ardoises du pays. La Cour dans laquelle est un puits et une marre peut abreuver les bestiaux contenant compris l'espace occupé par les bâtiments vingt deux ares environ »⁹⁰.

Sources

Archives du Cognais série E 1-144, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 287.

ADS E 295 : 1509-1570 : Seigneurie de Coulettre à Rouez (Amendes et remembrances des plaids et assises tenues par Messire Jean Davangour seigneur dudit lieu).

ADS 2 F 108 : Collection Chapée.

ADS 3 P 260/45 : Cadastre Rouez-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BARBIER A. (architecte du patrimoine), *Manoir de Coulettre, étude préalable à la restauration*, janvier 2010.

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 216.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 659.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 280.

⁹⁰*Ibid.* p. 13 : ADS I Q 269 meubles et effets mobiliers des émigrés confisqués. Biens séquestrés non vendus. Pierre-Antoine Du Prat.

Canton de Sillé-le-Guillaume

Rouez-en-Champagne

Courgoult



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 188 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 321_16 Cote Courgon Gogainiere Buraiserie...

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Rouez-en-Champagne section C1 du Bourg, cote PC 260 011 C.

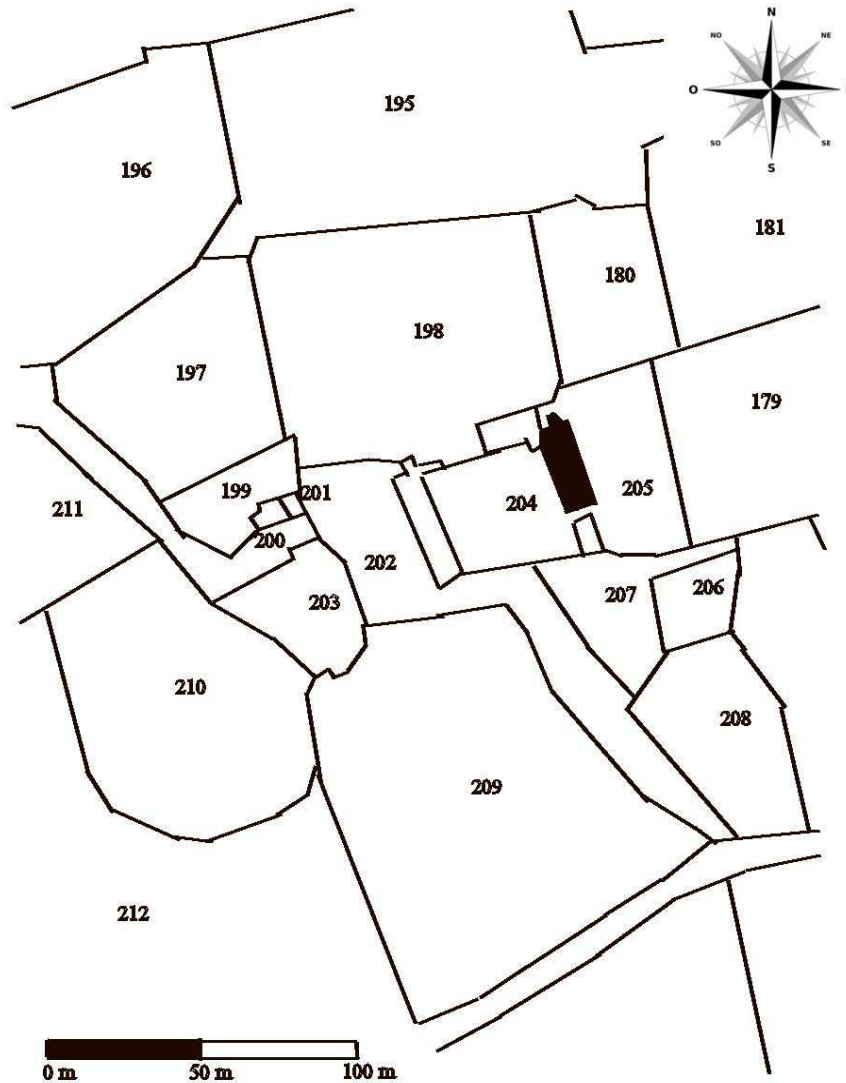
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 417941,89 m y = 2351162,24 m

Le site de Courgoult est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 110 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Merdereau et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1700
Logis / cours d'eau	500
Logis / espace boisé	1061, 31

Cadastre



- 179 : Champ des Poiriers
- 180 : Champ de l'Allée
- 181 : Champ de l'Allée
- 195 : Pré de La Cour
- 196 : L'Étang
- 197 : Champ de l'Étang
- 198 : Le Jardin à Chanvre
- 199 : Champ de Derrière
- 200 : Petit Courgoue
- 201 : Petit Courgoue
- 202 : Petit Courgoue
- 203 : Petit Courgoue
- 204 : Courgoue
- 205 : Jardin de Derrière
- 206 : Jardin Neuf
- 207 : Pâtis de devant
- 208 : Cloteau du Poirier
- 209 : Le Bois
- 210 : Le Verger
- 211 : Cloteau de La Croix
- 212 : Le Bois

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire, entouré à l'origine de douves.

Datation : Fin XVIe-début XVIIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres en pierres de taille de grès de couleur grise, bois, terre cuite, ardoises, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Réalisation de la visite : 28 mars 2004.

Etat de conservation : Logis en cours de restauration. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Les fenêtres et portes du rez-de-chaussée ont été refaites au XXe siècle. L'étage à l'intérieur n'est pas habité. La fenêtre à croisée de la façade orientale est en partie murée. Les deux cheminées de l'étage ont perdu leurs linteaux et l'une d'entre elles a perdu aussi ses piédroits. Une lucarne dans le style gothique a été créée sur le bâtiment en retour d'équerre. La chapelle a en grande partie disparu. Il ne subsiste que deux baies à remplages très endommagées.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, de fenêtres à traverse, d'une fenêtre à croisée, d'un volet du XVIe siècle, d'un corbeau orné d'un visage sculpté, de trous de boulins, de deux cheminées engagées à hotte droite et de crochets de fer dans la cave. Dépendances : vestiges de baies à remplages qui doivent être les vestiges de la chapelle et d'un puits.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	13 m	8, 70 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue restaurée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	2	Ardoises

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : deux fenêtres et une porte ayant été percées au XXe siècle et deux fenêtres à traverse des XVIe-XVIIe siècles. La façade orientale comporte actuellement quatre ouvertures : une porte et une fenêtre percées au XXe siècle, ainsi qu'une fenêtre à traverse et une fenêtre à croisée caractéristiques des XVIe-XVIIe siècles. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtre à croisée	Fenêtres à traverse
Façade ouest		2 : étage
Façade est	1 : étage	1 : étage

Intérieur

Le logis devait comporter à l'origine deux pièces au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Chambre 1	Etage	1
Chambre 2	Etage	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Chambre 1 Nord	287 cm	67 cm	157cm
Chambre 2 Sud	256 cm	67 cm	157 cm

Dépendances

Les bâtiments d'exploitation qui semblent anciens forment une véritable cour. La chapelle citée dans les diverses sources était dédiée à saint Avoy. Elle se situe actuellement dans la grange, car dans ce bâtiment subsiste un mur gouttereau orné



de deux grandes baies à remplages dans le style gothique flamboyant. Il est donc fort probable qu'elles datent du début du XVI^e siècle. À l'extérieur de cette grange, se trouve sur le mur nord à l'hypothétique entrée de la chapelle, **un corbeau orné d'un visage sculpté en partie bûché.**



Un puits se situe juste dans la cour devant le bâtiment contenant la chapelle.

Intérêt du site

Le logis de Courgoult est assez caractéristique des logis étudiés dans cette étude. En effet, la présence de la toiture très inclinée, des fenêtres à traverse, **de la fenêtre à croisée en partie murée**, ainsi que des trous de boulins, sont des éléments caractéristiques des XV^e-XVI^e siècles. Comme on peut le voir sur le cadastre du début du XIX^e siècle, aucun bâtiment n'était accolé au logis. Le bâtiment en retour d'équerre comportant une lucarne de style gothique qui vient d'être créée, n'est donc pas médiéval. Ce bâtiment n'ayant pas existé à la période que nous étudions, il est fort probable que la chapelle ait été totalement indépendante du logis. Concernant le logis rectangulaire le plus ancien, le cadastre indique une forme carrée sur le pignon nord. On peut penser que cette dernière était une tour contenant un escalier en vis. Cette donnée peut-être confirmée par la présence dans la chambre nord d'une porte donnant dans ce



qui aurait pu être la cage de l'escalier. Si le rez-de-chaussée a été totalement remanié, l'étage non habité a conservé un certain nombre d'éléments d'origine. L'étage se compose actuellement d'une grande salle, mais on voit encore au sol une grosse poutre centrale dans laquelle venaient se fixer des colombages formant ainsi une cloison. Cette salle a conservé aussi ses deux cheminées de pierre. **La première située sur le mur pignon nord est engagée à hotte droite agrémenté d'un arc de décharge.** Le linteau ainsi que les piédroits ont aujourd'hui disparu. Il ne subsiste que les deux sommiers ainsi que les étagères solidaires sur les côtés de la hotte. **La cheminée située sur le mur pignon sud est aussi à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge.** Le linteau à lui aussi disparu, mais il subsiste les deux sommiers soutenus par des coussinets de deux assises en ressauts. Notons que la hauteur des hottes de ses deux cheminées semble peu élevée. On peut supposer que le niveau du plafond ait été modifié au fil du temps. Sous le logis, la cave ne présente que peu d'originalité si ce n'est la présence **de quelques crochets de métal au plafond devant servir à accrocher de la nourriture.**



Données historiques

Sources :

ADS 7 F 88

1453

Aveu pour la châtellenie de Tucé par Baudouin de Tucé au comte du Maine.

P.32 Le seigneur de Ravoire et le seigneur de la Roche Coyon pour son fêage de Conlie et pour son fief de Courgoult.

ADS E 118

24 septembre 1520 en deux exemplaires.

Aveu rendu à Baudouin de Tucé seigneur de Lavardin par Lancelot d'Andigné pour Courgoul.

Je lancelot dandigné escuier seigneur dudit lieu [...] Confesse estre homme de foy et hommage lige et simple pour troys foys et trois hommages de vous noble et puissant seigneur Monseigneur Messire baudouyn detuce chevallier seigneur dudit lieu et baron de millesse au regard de vostre chastellenie terres et seigneurie de tuce La premiere foy pour raison de mon boys de Rouez [...] hommage simple pour raison de mon domaine de rouez appelle courgoul tant en fief que en domaine ...

ADS E 120

Juin 1667

Aveu rendu à Charles de Beaumanoir seigneur de Lavardin par Charles François d'Andigné pour Courgoul et ses dépendances.

De vous hault et puissant seigneur Monseigneur Messire Hanry Charles de Beaumanoir chevallier conseiller du Roy [...] Nous Charles François dandigné chevallier marquis de [...] baron de la baronnie de la Tourlandry et de pordie seigneur dangrie et de Rouez fils unique et seul heritier de deffunt messire charles dandigné chevallier nostre pere Tenons et advouons tenir de vous a Trois foies et trois hommages la declaration sensuit. Premier mon hebergement fief et domaine et maison seigneuriale de Courgoul dit Rouez avec les jardins vergers estangs viviers et patiz situez au dessoubz Circonstances et dependances Le tout contenant des hayes et fossezentou deux contenant le tout six journaux de terre ou environ avec deux tasses de cour situé proche madite seigneuriale maison en une maison Grange estable cour courtils motte et douves Issues aistraiges qui est la demeure denotre metayer tout proche de notre dite maison seigneuriale [...] *Item* nostre plessis et garenne dessensablir a connilz avec bestier [...] la chapelle de Saint avoy desservie en notre manoir et maison seigneuriale dudit Courgoul ...

ADS E 130

25 janvier 1778

Aveu rendu au seigneur comte de Tessé par Pierre Antoine du Prat pour Courgoul.

A comparu Messire Pierre antoine du Prat Ecuyer Chevallier Seigneur dela Chatellenie de Tennie, le Ravoire, la Goupillere, Coulette, Boisyvon, la Cour de Rouez, Courgou, Vaigron, la houssiere et autres lieux demissionnaire de Dme Marie Magdeleine Brillou sa mere acquerence de Messire Pierre Jean Baptiste du Prat son mari pere dudit seigneur comparant [...] demeurant en son château de la Goupillere paroisse de Rouez en champagne, lequel dit seigneur comparant pour satisfaire aux dites lettres a terrier après avoir pris lecture et communication des titres de cette dite seigneurie a reconnu être homme à trois foy et hommage simple de mon dit seigneur Comte de Tessé au regard de sa baronnie de Tucé lune a cause et pour raison de son domaine et fief de Courgou situé paroisse dudit Rouez avec les moyennes et basses justices qui en dépendent [...] Premièrement le domaine de Courgou consistant dans la maison seigneuriale dudit Courgou distribuée d'une chambre haute, grenier defsu, un escallier pour exploiter les dites chambres et Greniers, un emplacement ou il y eut autres fois une chapelle, grange étable Ecuries toits à porcs, une cour entourée des dits batiments et de murs un petit jardin ou clos a chanvre contenant ou semer deux Boifseaux de chanvre une autre cour dans la quelle est une mare derriere les dites Etables et Ecuries , une autre petite maison distribuée d'une chambre Bafse à cheminée et four une petite chambre froide a côté et sous même faite, un autre petit jardin à legumes d'une journée de Becheur Touchant ladite maison, trois cloteaux en un tenant contenant ensemble un journal et demi ou environ situé au dessous du dit dernier jardin des dites cours et batiments avec deux champs lun Nommé du Poirier et lautre de la fontaine dans lesquels Sont une fontaine et douet contenant ensemble deux journaux ou environ, Séparé par une avenue Tendante dulieu dela Burarzerie au dit Courgou, le tout en un tenant Situé près le Bourg et en la paroisse dudit Rouez, joiganat vers le septentrion Letang et le pré dela Cour dudit domaine de Courgou ...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 188

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Courgoult comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Courgoult comme château.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
J. de Courgooul	de Courgou	1234			CARTULAIRE CHAMPAGNE ⁹¹
G. de Cortguol	de Courgou	1270			CARTULAIRE CHAMPAGNE ⁹²
? de Coisnon	de Coisnon	1453			ADS 7 F 88
Lancelot d'Andigné	d'Andigné	1520	Ecuyer		ADS E 118

Selon Julien-Rémy Pesche, Courgoult aurait pu dépendre du fief de la Goupillère situé à Rouez-en-Champagne⁹³. Les premiers seigneurs mentionnés dans le cartulaire de Champagne sont J. de Courgoult et G. de Courgoult. Il semble qu'en 1453, le seigneur de Courgoult ait été de la famille de La Roche-Coisnon. Il détenait aussi le fief de La Roche-Coisnon⁹⁴ et le fief du Ravoir⁹⁵. En 1520, la seigneurie fut détenue par un certain Lancelot d'Andigné, écuyer. Il rendit alors aveu à Baudouin de Tucé seigneur de Lavardin. Nous savons qu'il était déjà seigneur de la paroisse le 24 décembre 1478⁹⁶, mais Courgoult lui appartenait déjà-t-il ? Où a-t-il profité de la ruine de la famille de Coisnon pour racheter ce fief qui n'était pas loin de ses propres appartenances ?

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Fief	1453	ADS 7 F 88
Fief domaine	1520	ADS E 118
Hébergement fief et domaine et maison seigneuriale	1667	ADS E 120
Domaine fief/domaine/maison seigneuriale	1778	ADS E 130
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Courgoult est composé d'un corps de logis ainsi que de dépendances. Ce logis est vraisemblablement situé au pied d'une motte aujourd'hui arasée qui semble apparaître sur des photos aériennes. Cette forme ronde est entourée au Nord par une sorte d'étang ayant une forme de croissant de lune. Ce que nous prenions à la base pour un simple étang, pourrait être en fait une partie des anciennes douves citées dans les sources. Ces dernières indiquent en 1667 que la maison seigneuriale est complétée par des jardins, vergers, étangs, viviers et pâtis. On y trouve aussi une autre maison, une grange, une étable, une cour, la demeure du métayer, une garenne, la chapelle Saint-Avoy, la motte et les douves. Le document de 1778 donne une description plus précise du logis. Il y est indiqué que la chambre haute comporte un grenier au dessus et un escalier. Nous savons ensuite que la chapelle était déjà détruite à cette date, car il est écrit « qu'il y avait un emplacement ou il y eut autrefois une chapelle ». Notons la présence de grange, étable, écurie, toits à porcs et d'une autre petite maison.

⁹¹ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 290 : J. de Courgool, 1234 (Champagne) G. de Cortguol 1270 (Champagne).

⁹² *Ibid.*

⁹³ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 659.

⁹⁴ Voir volume du canton de Conlie, commune de Ruillé-en-Champagne, La Roche Coisnon.

⁹⁵ Voir volume du canton de Conlie, commune de Tennie, Le Ravoir.

⁹⁶ ADS E 186.

Sources

ADS E 118 : 1497-1575 Châtellenie de Tucé (Aveux rendus à Beaudouin de Tucé, François, Charles et Jean de Beaumanoir seigneur dudit lieu).

ADS E 120 : 1662-1752 Aveux rendus à Marguerite Renée de Rostain veuve de Henri de Beaumanoir à Henri Charles de Beaumanoir, son fils et à M. de Froullay, seigneur de Tucé.

ADS E 130 : 1662-1752 Aveux rendus à Marguerite Renée de Rostain veuve de Henri de Beaumanoir à Henri Charles de Beaumanoir, son fils et à M. de Froullay, seigneur de Tucé.

ADS 7 F 88 : Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang. Tome Ier.

ADS 3 P 260/45 : Cadastre Rouez-en-Champagne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

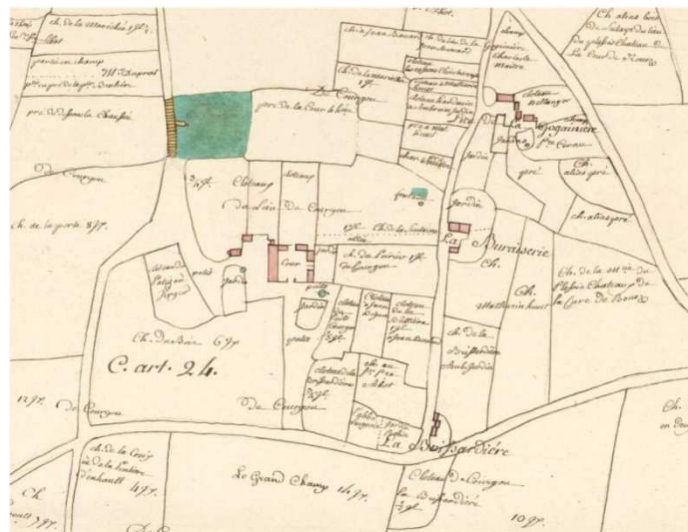
Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 217.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 4, p. 659.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 290.

Documents iconographiques



Plan Terrier du XVIIIe siècle : ADS E 321_16

Canton de Sillé-le-Guillaume

Saint-Rémy-de-Sillé

Oigny



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32 feuille 64 (fin XVIIIe siècle, original imprimé) De Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à la Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1830-1831 au 1/2500 commune de Saint-Rémy-de-Sillé section B3 Doigny, cote PC 318 009.

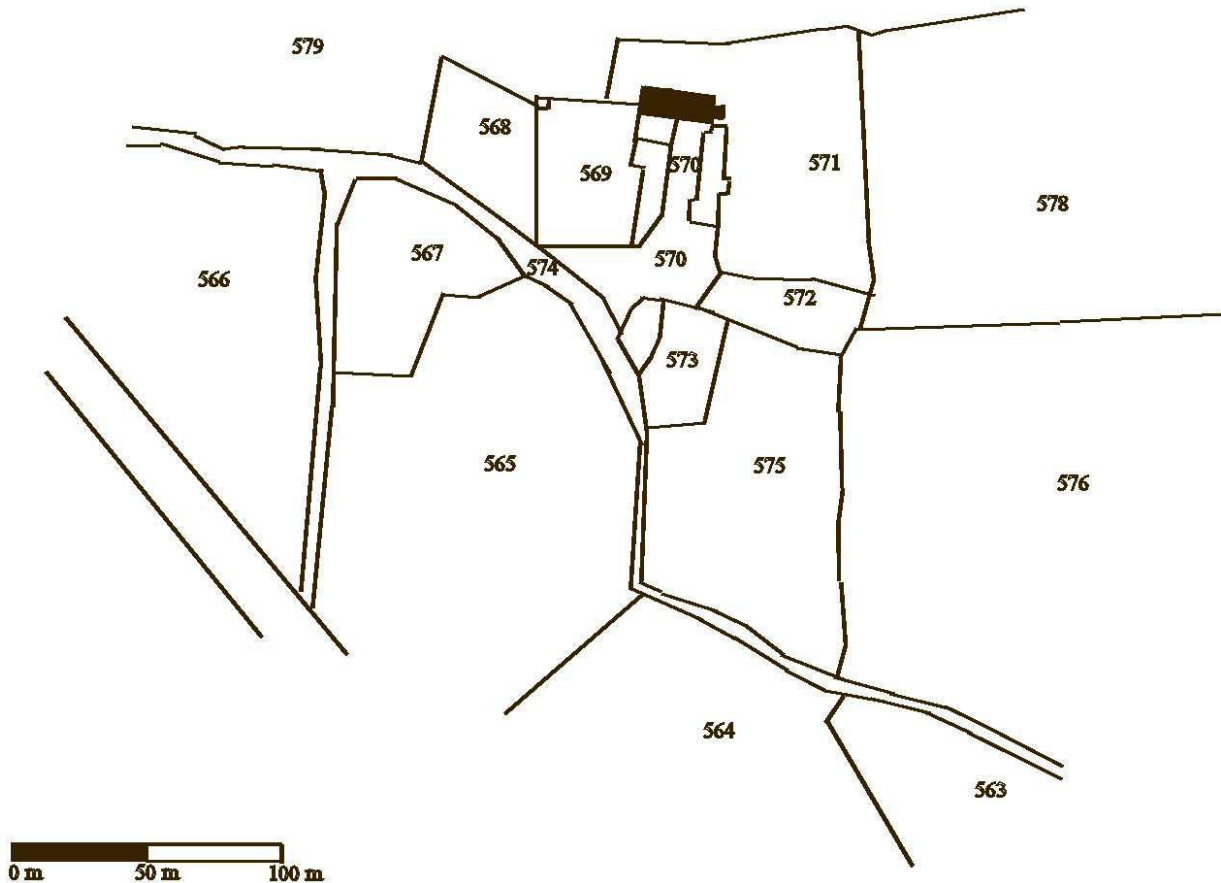
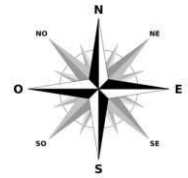
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 418240,22$ m $y = 2355752,50$ m

Le site d'Oigny se trouve implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 185 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant Le Berdin et à la Forêt de Sillé-le-Guillaume.

Distances	en m
Logis / église	1600
Logis / cours d'eau	1700
Logis / espace boisé	3000

Cadastre



- 563 : Le Pré du Bas
- 564 : Le Pré du Milieu
- 565 : Le Pré du Haut
- 566 : Le Champ Devant
- 567 : Le Closeau de sur le Pré
- 568 : Le Closeau dessus le Jardin
- 569 : Le Jardin
- 570 : Oigny
- 571 : Le Champ de Derriere
- 572 : Le Pâtis
- 573 : Le Jardin aux Quionchas
- 574 : Le Chemin
- 575 : Le Plan
- 576 : Le Champ de La Vigne
- 578 : Le Champ de La Prunerie
- 579 : Le Feuilis

Vestiges

Typologie : Logis en L à tour.

Datation : XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, ardoises (pas plus d'éléments)

Orientation logis : Sud/ Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Les propriétaires n'ont pas pu être contactés.

Date de la visite : Pas de visite, pas de possibilité de photo.

Etat de conservation : Il semble que les ouvertures aient été repercées au XXe siècle et que la toiture ait été remaniée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour (d'escalier ?) ronde.

Extérieur

Le logis de plan en L qui semble être composé de quatre niveaux (cave [citée par les sources], rez-de-chaussée, étage et comble) Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue sans doute remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Ardoises

Intérêt du site

Le logis semble être en forme de L. Il s'organise sans doute sur quatre niveaux d'habitation : une cave (citée dans les sources), un rez-de-chaussée, un étage et un grenier. Ils sont tous accessibles par une tour ronde, contenant certainement un escalier en vis. Les ouvertures ont été fortement remaniées. Celles du mur pignon sont relativement récentes puisqu'elles ne paraissent pas sur la vieille carte postale (voir fin de la fiche).

Données historiques

Sources :

ADS E 147

7 janvier 1454

Aveu rendu à Baudouin de Tucé par Guillaume Le Bigot pour Oigny.

De vous noble et puissant seigneur monseigneur baudouin seigneur de Tuce de [...] chevalier Je Guillaume Lebigot sieur et [...] tiens et avoit tenir de vous foy et hommage simple les [...] don presen en vous foy et hommage simple antenant de vous fief et seigneurie dudit lieu de villiers et desquelles choses et declarations sensuivent Cest assavoir [...] habergement de oigny auquel a une maison [...] portan [...] en laquelle demeure le mestaier dudit lieu ainsi que une grange [...] ledit habergement fait en maisons [...] yssant que jardins deux portions de terre...

ADS E 147

11 juin 1462

Vendition par Philipin Vauquelin.

Le XIeme jour de juing lan mil CCCC soixante deux en nostre [...] du bourg nommé endroit deoigny nous estably philipin vauquelin frere et heritier seul pour le tout en reste profie de feu Jehan vauquelin dit maufilz demeurant en la paroisse de Sainte [...] pres valloignee [...] a vendu ride et transpot heritemment atouz [...] à jullien Bouvet et de Estienne boyrand demeurant en la ville de Sille le Guillaume au diocese dumans qui ont achat destienent le lieu domaine et appartenance doigne donne en se XIeme jour et comporte tant en maison estraige terres prez pressoir boys haies garenne deffeusable a connilsque autres choses quelques appartenances iceluy lieu doigne situe et assis en la paroisse de saint remy dudit lieu de sille au fie de villiers...

ADS E 147

1^{er} mai 1464

Aveu rendu à Louis de Tucé seigneur de Villiers par Julien Bonnet pour Oigny.

Je jullien bonnet a aujourd'hui fait foy et hommage simple a noble et puissant seigneur monseigneur loys de tuce seigneur dudit lieu de villiers par raison du domaine lieu et appartenances doigne sis en la paroisse de Saint Remy de sille ...

ADS E 147

1^{er} mars 1482

Sachent tous present et avenir que en nostre court dupontmans presentement estably Jehan dourcisses escuier seigneur dudit lieu soy soutin aux [...] et jurudiction de ladite court [...] ordonne et estably lesbiens avec maistre geoffroy dourcisses son filz bien en loys guillaume maulny dit de la roche [...] pour ledit confirmant foy et hommage simple anoble et puissant monseigneur de tuce et de mezieres et de villiers acause de sa terre et seigneurie de villiers [...] a cause et par raison dudit domaine doigne avec ses appartenances...

ADS E 147

10 janvier 1485

Aveu rendu à Guillaume de Tucé par Jean Dourcisse pour Oigny.

De vous noble et puissant seigneur Monseigneur Guillaume de Tucé baron de milesse seigneur de barronie dudit lieu de tuce et vilier je Jehan Dourcisse escuier seigneur dudit lieu de [...] et doigne tient et avou tenir a foy et hommage simple les choses dont je suis en une foy et hommage simple [...] dudit fie et seigneurie dudit lieu de villiers desquelles ladite declaration sensuit Cest assavoir mon dits domaine et appartenances de oigne sis en la paroisse de Saint Remy proche Sille laquelle contenant quatre vignes [...] une maison a cheminee avecque ladite [...] estaige et yssin jardin et verger le tout autour de trois journaux de terre...

ADS E 147

16 octobre 1521

Procuracion de Guillaume Dourcisse.

[...] de faire hommage ou foy [...] a noble et puissant monseigneur baudouin de Tuce chevalier dudit lieu baron de la millesse seigneur [...] pour raison dudit lieu et appartenances doigne...

ADS E 147

29 juillet 1540

Aveu rendu à François de Beaumanoir par Guy Dourcisses pour Oigny.

Mention de bâtiments, de jardins, terres et bois.

ADS E 147

30 juin 1587

Aveu rendu à Olivier de Sechal par Charles Dourcisses pour Oigny

De vous haut et puissant seigneur monseigneur messire Olivier de sechal chevalier baron du hommet et seigneur de polligne de la terre et chastellenie de villiers acause de vous messire louys de beaumanoir vostre espouse et du recur de vostre dicet terre et chatellenie de villiers

Je charles dourcisse [...] de foy simple acause de mon domaine et appartenance doigne situe en la paroisse de saint remy dont la declaration sensuit. Cest ascavoir les maisons avec les jardoyns estraigés et fuies et mes metayries dudit lieu contenant quatorze jouraux de terre [...]grange, estables, jardoyns...

ADS E 147

Mars 1666

Aveu rendu à Marguerite Aestaing veuve d'Henry de Beaumanoir seigneur de Lavardin par Antoine de la Rivière pour Oigny.

De vous haulte et puissante dame madame marguerite [...] de Aestaing veuve de deffunt messire henry de beaumanoir vivan chevallier seigneur marquis de lavardin dame des fontaines [...] moys anthoine de la riviere escuier seigneur des Roches mary de damoiselle michelle [...] tiens et advous tenir a foy et hommage simple mon lieu et appartenances dhoigne comme il se poursuit et comporte et comme le denombrement ensuit ces assavoir la maison manable avec les six chambres en costes et une chambre haulte et cabinet Le tout se joignant avec les derniers issus *Item* une [...] avec le fournil et ung grenie dessus de ma cour cloye affair entre les deux *Item* une aultre maison manable et dans lautre cour avec une chambre en coste Lavadrerie avec un four Les greniers issus lelong de la maison *Item* ma chapelle estant au bout de la basse cour qui joint le [...] et la grange et estable et joignant plus [...] grange autre une estable [...] *Item* trois jardins joignant ma maison [...] *Item* mon estang [...] *Item* ma garenne a lapins...

ADS E 147

18 avril 1682

Aveu rendu à Henry Charles de Beaumanoir par Gilles faury pour Oigny.

De vous hault et puissant seigneur monseigneur messire henry charles sire de beaumanoir chevallier conseiller du roy escuier conseiller [...] a cause de nostre seigneurie du ponceau commissaire du roy lieutenant général en ce [...] de mans tien et advoue tenir a foy et hommage simple mon lieu et appartenances doigne consistant en une maison composee de trois chambres a cheminées deux autres chambres et un cabinet une chambre haulte et un cabinet a coste les greniers dessus lesdites chambres caves dessous une grange et une escurie a coste et une estable a brebis au pignon de la grange.

Item une autre maison composée de cinq chambres dont il ya trois a cheminee, les greniers dessus au pignon de laquelle maison il ya des fours a porcs, audevant de la maison pour le maistre est une grange deux estables a coste un pressoir et une chapelle une cour cloze de murailles ou il y a un portail lesdites choses couvertes dardoises [...] *Item* le jardin enclos de murailles [...]

Item lesdits issues ou il y a mare aboutissan au chemin...

ADS E 147

7 novembre 1726

Aveu rendu à René Mans comte de Tessé par René François Chauvin pour Oigny.

De vous hault et puissant seigneur messire René mans sire de froulay chevallier comte detesse [...] a cause de vostre dite seigneurie de Villiers Je françois chauvin Duponceau avocas du Roy et conseiller En la [...] en siege presidial Du Maine au Mans tiens et advoue tenir a foy et hommage simple mon lieu et appartenance doigné consistant en une maison composée de trois chambre a cheminees dans autre chambre la un cabinet et une chambre haute et un cabinet a coste, le grenier par lesdites chambres caves dessous une grange et une escurie a coste et une estable a brebis au pignon de la grange *Item* une autre maison composée de quatres chambres don ilyena trois a cheminees avec une ecurie [...] les greniers dessus au pignon delaquelle maison il y a des toits a porcs audevant de la maison pour le maistre [...] *Item* le jardin contenant une journee de terre ou environ...

ADS E 149

18 mars 1779

Terrier d'Oigny

Devant nous Michel René françois Chauvin Seigneur Doigny gentil homme ordinaire dela chambre du Roy demurant Ville du Mans paroisse de Saint Pierre le réitére unique heritier de Messire René Chauvin Sieur Doigny Son ayeul. Lequel pour satisfaire aux dites lettres à terrier après avoir pris lecture et communication des titres de cette dite Seigneurie a Volontairement déclaré et reconnu être homme de foy Simple demondit seigneur Comte de Tefsé au regard de sa chatellenie de Villiers à cause et pour raison du lieu et Métairie Doigny Située paroisse de Saint Rémy de Sillé le Guillaume, dont le dénombrement suit. Premierement les bâtiments dudit lieu consistan dans une maison composée de trois chambres à cheminée, deux autres chambres, un cabinet, une chambre haute et un cabinet a côté, grenier Sur les dites chambres Cave dessous, une grange et une Ecurie à côté, une étable a Brebis aupignon dela dite grange.

2° Une autre maison composée de quatre Chambres Sous même faite grenier dessus, un toit a porcs about au devant de la maison de maître et une grange, deux étables à côté, un pressoir et une Chapelle avec une cour close.

3° Un jardin clos de murs derrier la maison, de maître d'environ un tiers de journal, joignant vers le nord un petit verger au travers duquel passe une avenue qui conduit au nouveau grand chemin de Conlie à Sillé tracé en lannée

4° Un petit jardin derriere la maison du fermier d'environ douze ou treize perches joignant vers le nord et l'occident l'ancien Taillis cy après.

5° Un autre jardin derriere la grange et Etable dudit lieu, d'environ un journal, joignant vers l'orient lapiece de de la premiere cy apres vers le nord ledit taillis.

6° Le dit Taillis dans lequel il yades arbres de haute futaye d'environ quatre journaux, au milieu du quel passe une avenue qui conduit dudit jardin clos de murs au bois defutay cy après, le dit Taillis joignant vers le nord la dite futaye cy après un chemin antre deux qui conduit dudit lieu à Saint Rémy.

7° Le dit petit Verger étant a l'occident du jardin [...] La Garenne a lapins dudit lieu étant entre ladite Prée et le champs de l'Etang cy après...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 32

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Oigny comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Guillaume Le Bigot	Le Bigot	1454			ADS E 147
Jehan Vauquelin	Vauquelin	Après 1454			ADS E 147
Philipin Vauquelin	Vauquelin	1462			ADS E 147
Julien Bouvet et Etienne Boisrond	Bouvet Boisrond	1462			ADS E 147
Julien Bouvet	Bouvet	1464			ADS E 147
Jehan Dourcisses	Dourcisses	1482 1485	Ecuyer		ADS E 147
Guillaume Dourcisses	Dourcisses	1521			ADS E 147
Guy Dourcisses	Dourcisses	1540			ADS E 147
Charles Dourcisses	Dourcisses	1587			ADS E 147

La seigneurie d'Oigny semble relever du fief de Villiers au XVe siècle⁹⁷. Le premier seigneur cité par René Abalo est Jehan Le Bigot seigneur de la Goupillère (peut-être à Rouez-en-Champagne)⁹⁸ mais il nous a semblé sur le document datant du 7 janvier 1454, que le prénom était plutôt Guillaume.⁹⁹ Le 11 juin 1462, eut lieu « la vendition » du lieu d'Oigny pour la somme de 200 écus d'or payée comptant net à Julien Bouvet et Etienne Boisrond de Sillé le Guillaume par le ministère de Philippin Vauquelin de la paroisse d'Alleaume près Valognes. Il semble que le lieu appartenait avant à Jehan Vauquelin le frère de Philippin.¹⁰⁰ On trouve ensuite la famille Dourcisses à partir de 1482 et durant une grande partie du XVIe siècle. Le premier mentionné est Jean que l'on retrouve entre 1482 et 1485¹⁰¹, il s'agit d'aveux rendus à Guillaume de Tucé seigneur de Villiers. Vient ensuite Guillaume en 1521. Il fait « foy et hommage » à Baudoin de Tucé seigneur de Villiers.¹⁰² S'ensuit les déclarations de Guy en 1540, puis celle de Charles en 1587.

⁹⁷ ADS E 147. Voir le présent volume, commune de Saint-Rémy-de-Sillé, Villiers.

⁹⁸ Aveu de foi et hommage à Louis sieur de Tucé le 16 juin 1460, cité par ABALO R., « Les abords de Sillé-le-Guillaume-nos sorties archéologiques en 1988 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série tome VIII, 1988, p.267-278, (p. 272).

⁹⁹ ADS E 147.

¹⁰⁰ ADS E 147.

¹⁰¹ ADS E 147.

¹⁰² ADS E 147.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Habergement	7 janvier 1454	ADS E 147
Lieu domaine et appartenance	11 juin 1462	ADS E 147
Domaine lieu et appartenance	1 ^{er} mars 1464	ADS E 147
Domaine et appartenances	1 ^{er} mars 1482	ADS E 147
Domaine et appartenances	10 janvier 1485	ADS E 147
Lieu et appartenances	16 octobre 1521	ADS E 147
Domaine et appartenances/maison	30 juin 1587	ADS E 147
Lieu et appartenances/ maison manable	Mars 1666	ADS E 147
Lieu et appartenances	18 avril 1682	ADS E 147
Lieu et appartenances	7 novembre 1726	ADS E 147
Lieu et métairie	18 mars 1779	ADS E 149
Château	Fin XVIIIe	CASSINI

Les sources indiquent que le logis se complétait en 1454 d'une maison pour le métayer, ainsi qu'une grange et un jardin. En 1462, on apprend que le logis est complété aussi par un pressoir, des bois et une garenne. En 1485, il existe entre autre une maison à cheminée ainsi que le jardin et le verger. Un siècle plus tard, en 1587, on dénombre les maisons, les jardins, estrages, métairies, grange, étables, jardins ainsi que les fuies. En 1666, il est indiqué qu'Oigny comporte une maison manable avec six chambres sur les côtés, une chambre haute et un cabinet. On y trouve aussi un fournil avec grenier dessus. Il existe une autre maison manable avec une chambre et un four. Pour la première fois la chapelle est mentionnée et est située au bout de la basse cour non loin de la grange et de l'étable. On y trouve toujours les jardins, mais aussi un étang et la garenne. En 1682, les sources indiquent que le logis comporte trois chambres à cheminées, deux autres chambres, un cabinet, une chambre haute agrémentée d'un autre cabinet le tout surmonté d'un grenier. Il existe en dessous une cave. Les dépendances sont composées d'une grange, d'une écurie et d'une étable à brebis. On trouve aussi une autre maison composée de cinq chambres dont trois d'entre elles ont des cheminées, un pressoir et la chapelle. La cour est close de murailles. On y entre par un portail. Le jardin quant à lui est lui aussi entouré de murs. Le document de 1726 reprend les mêmes éléments que celui de 1682. Enfin le terrier de 1779 apporte la même description du logis et cite toujours la chapelle et le pressoir. N'ayant pas pu accéder au site, il nous est impossible de savoir ce qu'il subsiste réellement. Selon l'ouvrage de Jean-Luc Flohic, il y aurait encore deux chapelles qui servent aujourd'hui de remises.¹⁰³

Sources

ADS E 147 : 1360-1759 Châtellenie de Villiers à Saint-Rémy et Crissé dépendant de la baronnie de Tucé, aveux rendus à Guillaume Beudoin, Louis, Guillaume, Baudouin et Jean de Tucé, François et Charles de Beaumanoir...

ADS E 149 : 1779-1788 Terrier de la chatellenie de Villiers pour les paroisses de Saint-Etienne, de Saint-Rémy de Sillé et de Crissé.

ADS 3 P 318/11 : Cadastre Saint-Rémy-de-Sillé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹⁰³ FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2 p. 1521.

Bibliographie

ABALO R., « Les abords de Sillé-le-Guillaume-nos sorties archéologiques en 1988 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série tome VIII, 1988, p.267-278 à la p. 272.

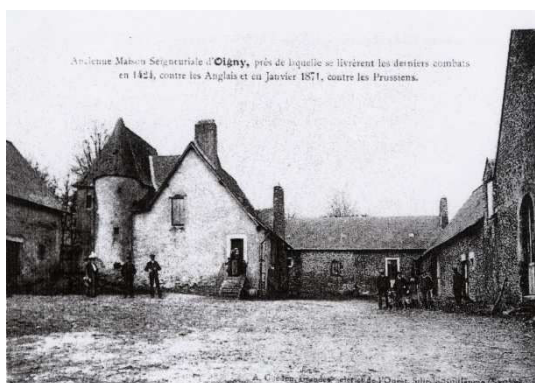
CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G. *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 265.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2 p. 1521.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 580.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 660.

Documents iconographiques



Vieille carte postale : ASSOCIATION SILLE DEMAIN, *Il était 500 et une fois le canton de Sillé le Guillaume*, Presses de l'Imprimerie Deslandes, 1999.



Photographie tirée de FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, p. 1521.

Canton de Sillé-le-Guillaume

Saint-Rémy-de-Sillé

Villiers



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson évêque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31 feuille 63 (fin XVIIIe siècle, tirage du XXe siècle éd. IGN) Nord Sarthe, Sillé, Bonnétable, la Ferté. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Saint-Rémy-de-Sillé section B3 d'Oigny, cote PC 318 009.

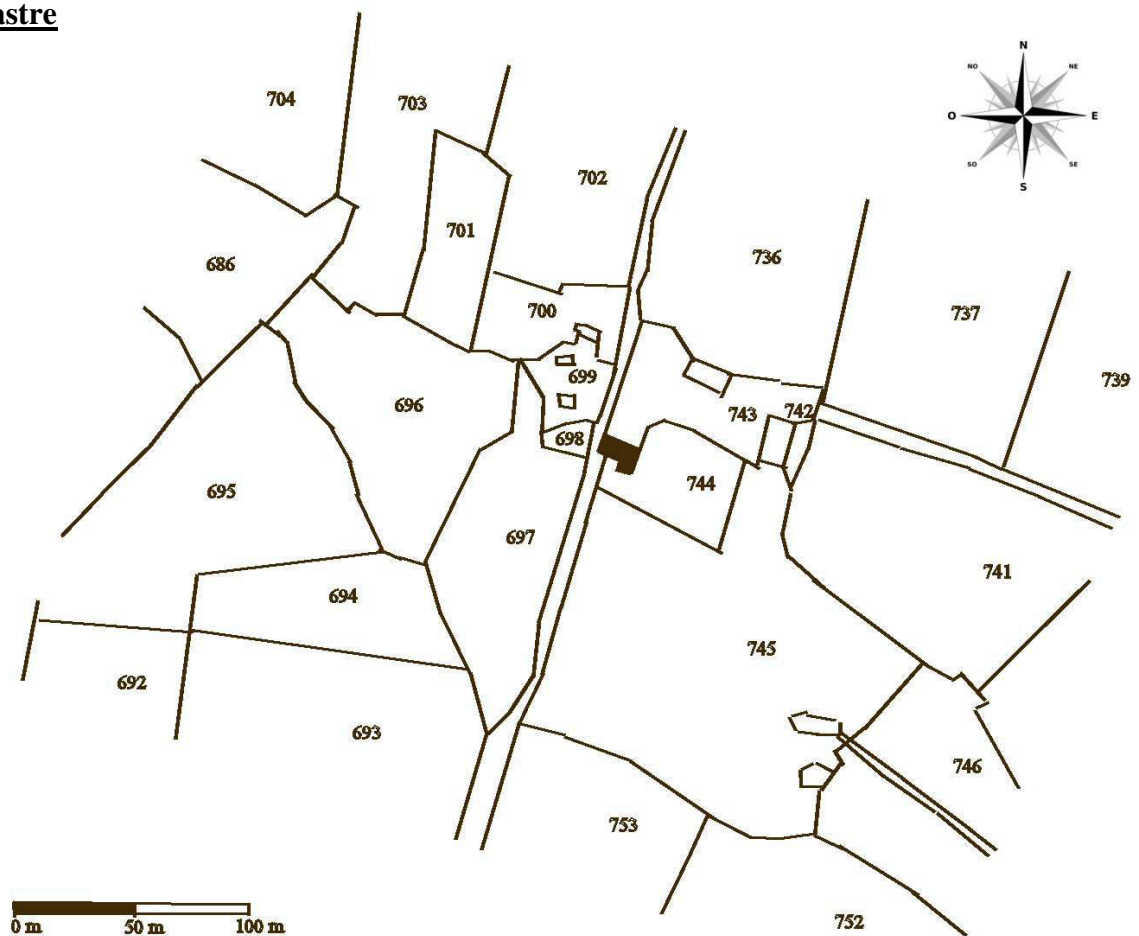
Carte IGN 1/25000 : 1618 E Sillé-le-Guillaume, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 419115, 71 m y = 2355560, 68 m

Le site de Villiers se trouve implanté au nord-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 147 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant Le Berdin et à la Forêt de Sillé-le-Guillaume.

Distances	en m
Logis / église	1300
Logis / cours d'eau	1000
Logis / espace boisé	3000

Cadastre



- 686 : Le Pré de Villiers
- 692 : Le Pré du Doué
- 693 : Le Pré de La Barrière
- 694 : Le Petit Pré de l'Etang
- 695 : Le Pré de l'Etang
- 696 : Le Pâtis de sur l'Etang
- 697 : L'Etang
- 698 : Le Petit Jardin de sur l'Etang
- 699 : Villiers
- 700 : Le Jardin de Derrière
- 701 : Le Petit Champ du Pâtis
- 702 : Le Champ de Devant
- 703 : Le Champ du Milieu
- 704 : Le Champ de l'autre bout
- 736 : Le Champ de la Grange
- 737 : Le Petit Pressoir
- 739 : Le Grand Pressoir
- 741 : Le Pressoir de sur les Prés
- 742 : La Pépinière
- 743 : Villiers
- 744 : Le Jardin
- 745 : Le Grand Pré
- 746 : Le Pré aux Vaux
- 752 : Le Grand Champ de sur le Bois
- 753 : Le Champ de la Fripière

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Fin XVe-début XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, chaînage d'angle en grès roussard, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord / Sud.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 14 mars 2004.

Etat de conservation : Logis très remanié, restauration récente. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu. La toiture a été remaniée, les fenêtres ainsi que la porte d'entrée ont été reperçées au XXe siècle, le portail de l'entrée a en très grande partie disparu.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une porte en grès roussard chanfreinée, de vestiges d'une fenêtre à croisée sur le pignon oriental et du piédroit de l'ancien portail de la cour.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	15, 40 m	7, 25 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Tuiles

La façade nord est rythmée aujourd'hui par quatre ouvertures : trois fenêtres et une porte modernes. La façade sud comporte trois fenêtres. Deux d'entre elles datent du XXe siècle et la troisième en grès roussard semble ancienne sans que l'on puisse la dater. Le pignon oriental comporte les vestiges d'une fenêtre à croisée aujourd'hui murée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre à croisée
Façade nord	1 : rez-de-chaussée vers la remise	
Pignon est		1 : étage

Intérieur

Il semble probable que le logis ait été composé de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux pièces à l'étage. L'intérieur a été totalement remanié.

Intérêt du site

Bien que très remanié, le logis de Villiers conserve quelques traces de son passé, comme les traces de la fenêtre à croisée qui subsiste sur le pignon oriental. Il subsiste aussi vers la remise à droite du logis principal, **une porte chanfreinée en grès roussard**. Sur la façade sud, l'appareillage a été modifié sur la droite du logis. On peut supposer qu'une tour était accolée au logis en cet endroit. Peut-être comportait-elle un escalier en vis. Vers l'ouest se situent sur le mur pignon **les vestiges de l'un des piédroits du porche d'entrée de la cour**. La route actuelle passe maintenant en plein milieu de l'ancienne cour du site. Il est possible que l'étang situé à l'ouest ait été une partie des douves, réaménagées par la suite en point d'eau.



Données historiques

Sources :

ADS E 147

Aveu rendu par Jean de la Sillé à noble homme monseigneur Guillaume de Tusse et de Villiers le **22 octobre 1360**.

Aveu rendu par Jeane fame feu [...] Lechat à noble et puissant seigneur monseigneur Guillaume de Tuse seigneur dudit lieu de tuse et de Villiers le **18 juillet 1394** à cause des terres de Villiers.

Aveu rendu par Guillaume Conier à noble et puissant seigneur monseigneur Guillaume de Tuce de Villiers le **10 avril 1395** à cause des terres de Villiers..

Aveu rendu par Payen d'Averton à noble homme monseigneur Guillaume de Tuce et de Villiers le **24 novembre 1400** à cause des terres de Villiers.

Aveu rendu par Le Chapitre de Sillé à noble et puissant seigneur Guillaume de Tusse escuier seigneur dudit lieu de tuce et de Villiers le **22 fevrier 1403** à cause des terres de Villiers.

Aveu rendu par Guillemain donlucleau à noble et puissant seigneur Guillaume sire de Tusse et de Villiers le **9 août 1413** à cause des terres de Villiers.

Aveu rendu par Guillaume Nail à noble et puissant seigneur monseigneur Guillaume de Tusse seigneur dudit lieu et de Villiers le **19 août 1416** à cause des terres de Villiers.

Aveu rendu par Habert Gouvafé à noble et puissant seigneur monseigneur Guillaume de Tusse seigneur dudit lieu de tusse de courmenant et de Villiers le **12 octobre 1416**.

Aveu rendu par Robin Leplat à noble et puissant seigneur seigneur Baudouyn de Tuce et de Villiers le **26 juin 1449** à cause des terres et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Agnes Pichard à noble et puissant seigneur monseigneur Baudouyn de Tusse seigneur de tuce et de Villiers le **23 juin 1450** à cause des terres et seigneurie de Villiers..

Aveu rendu par Jean Bernard à noble et puissant seigneur monseigneur Baudouin chevalier seigneur de Tuce et de Villiers le **9 juillet 1451** à cause des terres et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Philippot Davames à noble et puissant seigneur monseigneur Baudouyn seigneur de Tuce et de Villiers à cause de madame son epouse le **21 octobre 1451** à cause des terres de Villiers.

Aveu rendu par Jehan Daverton à noble homme monseigneur Baudouyn seigneur de Tuce et de Villiers le **15 juin 1452** à cause des terres de Villiers.

Aveu rendu par Etienne Coustard à noble et puissant seigneur monseigneur Baudouin chevalier seigneur de Tuce de Villiers à cause de noble et puissante dame madame Jehanne son epouse le **23 octobre 1452** à cause du fief et seigneurie dudit lieu de Villiers.

Aveu rendu par Ivan Montaubon à noble et puissant seigneur monseigneur Baudouyn seigneur de Tusse et de Villiers à cause de noble et puissante dame madame Jehanne de tusse son epouse le **25 juin 1453** à cause du terre dudit lieu de Villiers.

ADS 7 F 88

1453

Aveu pour la châtelainie de Tucé par Baudouin de Tucé au comte du Maine. P. 28

[...] *Item* les maisons, terres et seigneuries de Villiers et le domaine de Villiers, ainsi qu'il se compose et sensuit tant en maison, maisonnettes, courtils, vergers, portaulx, fuyes, pressoirs, avec la motte sise au dehors de la dite court, laquelle estait anciennement close à foussés *Item* un estang sis devant long des fourteaux du dis habergement *Item* une tasse de gros boys de haute futaye sis près *Item* 12 quartiers de vigne [...] Les garennes à connils et issues deffensables sis entre le chemin du Mans...

ADS E 147

4 janvier 1454

Aveu rendu à Baudouin de Tucé par Guillaume Le Bigot pour Oigny.

De vous noble et puissant seigneur monseigneur baudouin seigneur de Tuce de [...] chevalier Je Guillaume Lebigot sieur et [...] tiens et avoit tenir de vous foy et hommage simple les [...] don presen en vous foy et hommage simple antenant de vous fief et seigneurie dudit lieu de villiers et desquelles choses et declarations sensuivent

ADS E 147

Aveu rendu par Guillaume Fortin à noble homme et redoubte et puissant seigneur monseigneur Baudouyn seigneur de Tusse chevalier seigneur de courmenant et de Villiers le **28 mai 1456** à cause du fief et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Colas Le Royer à noble et puissant seigneur monseigneur messire Baudouin de Tuce chevalier segneur de Laguerche et de Villiersle **20 octobre 1456** à cause de la terre et seigneurie dudit lieu de Villiers.

Aveu rendu par Yvan Le Volleur à noble et puissant seigneur monseigneur Baudouyn sire de Tuce et de Villiers le **30 janvier 1457** à cause du fie de Villiers.

Aveu rendu par Jean Le Volleur à noble et puissant seigneur monseigneur Baudouyn de Tuce et de Villiers le **10 juin 1457** à cause de la seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Jean Le Bigot à noble et puissant seigneur monseigneur Louys seigneur de Tuce et de Villiers le **16 juin 1460** à cause du lieu de Villiers.

Aveu rendu par Jehan Boutelou à monseigneur Louys seigneur de Tuce seigneur de Villiers le **22 décembre 1460**.

Aveu rendu par Robin Le Plat à noble et puissant seigneur monseigneur Louys seigneur de Tuce escuier seigneur dudit lieu et de Villiers le **11 juin 1461** à cause la terre de Villiers.

Aveu rendu par Jehan Huart à noble et puissant seigneur monseigneur Louys de Tuce seigneur dudit lieu et de Villiers le **29 octobre 1461** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Etienne Coustard à noble et puissant seigneur monseigneur Louys de Tuce seigneur dudit lieu et de Villiers le **12 juillet 1463** à cause du fief et seigneurie de Villiers.

ADS E 147

1^{er} mars 1464

Aveu rendu à Louis de Tucé seigneur de Villiers par Julien Bouver pour Oigny.

Je jullien bouver a cause dOigny fait foy et hommage simple a noble et puissant seigneur monseigneur loys de tuce seigneur dudit lieu de villiers par raison du domaine lieu et appartenances doigne sis en la paroisse de Saint Remy de sille ...

ADS E 147

Aveu rendu par Etienne d'Aligny à noble et puissant seigneur monseigneur Loys de Tuce seigneur dudit lieu de mernay et de villiers le **18 avril 1464**.

Aveu rendu par Julien Bonnet à noble et puissant seigneur monseigneur Loys de Tuce seigneur dudit lieu et de villiers le **1^{er} mai 1464**.

Aveu rendu par Jehan Davenet à noble et puissant seigneur Loys de Tuce seigneur dudit lieu et de villiers le **23 juillet 1464** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Hilayre veuve de feu Robin Le Plat à noble et puissant seigneur Loys seigneur de Tuce et de Villiers le **14 juillet 1465**.

Aveu rendu par Jehan d'Avaigny à noble et puissant seigneur Loys seigneur de Tuce et de Villiers le **24 juin 1469**.

Aveu rendu par Jehan d'Averton à noble et puissant seigneur monseigneur Loys seigneur de Tuce et de Villiers le **10 janvier 1471** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Guillaume Leber à monseigneur Loys seigneur de Tuce et de Villiers le **9 juillet 1471**.

Aveu rendu par Edin Duboys à noble et puissant seigneur monseigneur Loys seigneur de Tuce et de Villiers le **29 mars 1473** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Jehan Montaubon à noble seigneur monseigneur Loys du Tuce seigneur dudit lieu et de la terre et seigneurie de Villiers le **16 juillet 1477** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

ADS E 147

1^{er} mars 1482

Sachent tous present et avenir que en nostre court dupontmans presentement estably Jehan durcisses escuier seigneur dudit lieu soy soutin aux [...] et jurudiction de ladite court [...] ordonne et estably lesbiens avec maistre geoffroy durcisses son filz bien en loys guillaume maulny dit de la roche [...] pour ledit confirmant foy et hommage simple anoble et puissant monseigneur de tuce et de mezieres et de villiers acause de sa terre et seigneurie de villiers ...

ADS E 147

Aveu rendu par le Chapitre de Notre-Dame de Sillé-le-Guillaume à noble et puissant seigneur monseigneur Guillaume du Tuce escuier seigneur dudit lieu baron de millece et seigneur de Villiers le **1^{er} août 1483** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par le Guillemain Leber à noble et puissant seigneur monseigneur Guillaume du Tuce escuier seigneur dudit lieu baron de millesse et seigneur de la terre de Villiers le **26 avril 1484** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

ADS E 147

10 janvier 1485

Aveu rendu à Guillaume de Tucé par Jean Durcisse pour Oigny.

De vous noble et puissant seigneur Monseigneur Guillaume de Tucé baron de milesse seigneur de barronie dudit lieu de tuce et vilier je Jehan Durcisse escuier seigneur dudit lieu de [...] et doigne tient et avou tenir a foy et hommage simple les choses dont je suis en une foy et hommage simple [...] dudit fie et seigneurie dudit lieu de villiers desquelles ladite declaration sensuit

ADS E 147

Aveu rendu par Julian Montaubon à noble et puissant seigneur monseigneur Guillaume du Tuce escuier seigneur dudit lieu et de Villiers le **26 avril 1485** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Etienne d'Aligny à noble et puissant seigneur monseigneur Guillaume seigneur du Tuce de mernay et de Villiers le **24 janvier 1486** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Guillaume Boulemer à noble et puissant seigneur monseigneur messire Guillaume du Tuce chevalier baron de lamillesse seigneur dudit lieu de Tuce et de Villiers le **2 juin 1486** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par le Chapitre du Mans à noble et puissant seigneur monseigneur Baudoynde Tusse seigneur dudy lieu et baron delamillesse le **1^{er} juin 1487** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par le Chapitre de l'église collegiale de Notre Dame de Sille le guillaume à noble et puissant seigneur monseigneur sieur Baudouin de Tuce chevalier le **26 octobre 1487** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Edin Dubois à noble et puissant seigneur monseigneur messire Bauldouin de Tuce chevalier baron de millesse seigneur dudy lieu de tuce et de villiers le **27 septembre 1488** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par le Guillaume Boulemier à noble et puissant seigneur monseigneur messire Bauldouin de Tuce chevalier baron delamillesse seigneur dudy lieu de tuce et de villiers le **2 avril 1489** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par les chanoines et le chapitre de leglise collegiale de notre Dame de sille le guillaume à noble homme Jehan de Tuce seigneur de Villiers le **15 décembre 1490** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Jehan d'Aligny à noble homme monseigneur Jehan de Tuce le **26 mai 1491**.

Aveu rendu par les chanoines et chapitre de sille à noble et puissant seigneur monseigneur Jehan de Tuce seigneur de Villiers le **23 décembre 1493** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Guillaume Bouilleur à noble seigneur monseigneur Jehan de Tuce seigneur de Courtilloles et de Villiers le **17 juillet 1495** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par le Chapitre du Mans à noble seigneur monseigneur Jehan de Tuce seigneur de la terre et seigneurie de Villiers le **18 juillet 1497**.

Aveu rendu par le Jehan Leber à noble et puissant seigneur monseigneur Jehan de Tuce seigneur de Courtilloles des vaux et Villiers le **27 avril 1498** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par le Jehan Boliart laisne à noble et puissant seigneur monseigneur messire Jehan de Tuce chevalier seigneur de Courtilloles [...] et Villiers le **20 décembre 1498** à cause de la seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par le Etienne Montaubon à noble et puissant monseigneur messire Jehan de Tuce chevalier seigneur de Courtilloles et Villiers le **21 juillet 1505** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par le Gervaise Montaubon à noble et puissant seigneur monseigneur messire Jehan de Tuce chevalier seigneur de Courtilloles et de la terre fie et seigneurie de Villiers le **23 juillet 1512** à cause de la terre fie et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par les chanoines et chapitre de leglise collegiale de notre dame de sille le guillaume à noble et puissant seigneur monseigneur Jehan de Tuce chevalier seigneur dudit lieu de tuce de courtilloles et de villiers le **20 juin 1513** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Guillaume Suttleau à noble et puissant seigneur messire Baudouyn seigneur de Tuce baron de millesse le **30 avril 1518** à cause de la seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par les chanoines de l'église du Mans à noble et puissant seigneur monseigneur messire Baudouyn de Tuce chevalier seigneur dudit lieu et de villiers le **12 mai 1520**.

Aveu rendu par les chanoines de l'église du Mans à noble homme messire Bauldouyn de Tuce chevalier baron de millesse et seigneur temporel de villiers le **6 juin 1520** à cause du lieu et appartenace de Villiers.

Aveu rendu par Guillaume Dourcisses à noble et puissant seigneur monseigneur messire Bauldouyn chevalier dudit lieu baron de millesse le **6 octobre 1521** à cause de la seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Jean Le Volleur à noble et puissant seigneur monseigneur francois de beumanoir seigneur baron de Lavardin seigneur danthoigne baron de millesse seigneur de tuce et de la chastellenie terre et seigneurie de Villiers à cause de noble damoiselle Jehanne de Tuce le **11 mai 1538** à cause de la terre et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Guy Dourcisses à noble et puissant seigneur monseigneur francoys de beumanoir seigneur baron de Lavardin millesse seigneur de tuce et de la chastellenie terre et seigneurie de Villiers le **29 juillet 1540** à cause de la chastellenie de Villiers.

Aveu rendu par Jehanne Suffleau à noble et puissant seigneur monseigneur francois de beumanoir seigneur baron de Lavardin et de millesse seigneur danthoigne et de la chastellenie de Villiers le **14 février 1541** à cause de la chastellenie de Villiers.

ADS E 94

22 mai 1563

Livre terrier des terres hommages du marquisat de Lavardin puss des paugens de main morte qui doivent donner homme vivant et mourant à la mutation duquel ondoit jurer la foy et hommage en payer le rachaps
Premier par la baronnie de Tucé composée de la chatellenie de Bocre en Coulans et Devilliers en St Rémy pres Sillé le Guillaume et de la haute justice de Lantonnier

ADS E 147

Aveu rendu par Marie Langlois à hault et puissant seigneur charles de beumanoir seigneur baron de Lavardin et de la chastellenie terre et seigneurie de Villiers le **23 juin 1565**.

Aveu rendu par Ambroise Dutertre à noble et puissant seigneur charles de beumanoir seigneur baron de Lavardin et millesse seigneur des chastellenies de tuce dasse et de Villiers boispre danthoigne gentilhomme ordinaire de la chambre du roy le **1^{er} septembre 1568** à cause de la chastellenie de Villiers.

Vendition par noble et puissant seigneur Charles de Beaumanoir baron de Lavardin et damoiselle marguerite de Chourses son espouse à Robert de Launay le **29 janvier 1571** du lieu de Saint Gand à Crissé.

Aveu rendu par Guillaume Fournier maître de la psalette du Mans à noble et puissant seigneur charles de beumanoir baron de Lavardin chastellain des chastellenies dasse et de Villiers le **23 juin 1571** à cause de la chastellenie de Villiers.

Aveu rendu par Etienne Dutuet à noble et puissant seigneur messire charles de beumanoir chevalier baron des baronnies de Lavardin et millesse seigneur des chastellenies terres et seigneurie de tuce bouers anthoigne asse le Ribolle et de Villiers le **12 juillet 1571** à cause de la chastellenie de Villiers.

Aveu rendu par Anne du Gast veuve de messire Jehan Lalletou sieur des Granges à haut et puissant seigneur messire charles de beumanoir seigneur baron de Lavardin et millesse et des chastellenies Asse Anthoigne Villiers et Bouers de tuce bouers le **13 juin 1572** à cause de la terre fief et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Etienne Gilot à hault et puissant seigneur monseigneur Olivier de Seschal baron du hommet seigneur de polligny et de la chastellenie terre set seigneurie Villiers le **3 juillet 1575** à cause de la chastellenie et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Ambrois Le Large à monseigneur hault et puissant seigneur messire Olliviez Seschal chevalier de Lordre du Roy Baron du hommet sieur de polligny et de la chastellenie terre fief et seigneurie Villiers le **23 mai 1578** à cause de la chastellenie de Villiers.

Aveu rendu par Mathurin Geocour à hault et puissant seigneur monseigneur messire Olyvier de Seschal chevallier Baron du hommet seigneur de polligny à cause de dame [...] son espouse seigneur de la chastellenie terre fief et seigneurie Villiers le **3 juin 1578** à cause de la seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Jehan Giliart à haut et puissant seigneur monseigneur Olivier de Feschal chevalier baron du homme et seigneur de polligne de la chastellenie tenu de seigneurie de Villiers le **22 juin 1579**.

Aveu rendu par Gervais Leconte à hault et puissant seigneur monseigneur messire Olliviez de Feschal chevallier seigneur Baron du hommet seigneur de polligny à cause de dame madame magdelaine de Beaumanoir son espouse seigneur de la chastellenie terre fief et seigneurie Villiers le **30 juillet 1586** à cause de la chastellenie de Villiers.

ADS E 147

30 juin 1587

Aveu rendu à Olivier de Sechal par Charles Doucisses à cause d'Oigny

De vous haut et puissant seigneur monseigneur messire Olivier de sechal chevalier baron du hommet et seigneur de polligne de la terre et chastellenie de villiers acause de vous messire louyse de beaumanoir vostre espouse et du recour de vostre dicet terre et chatellenie de villiers

ADS E 147

Aveu rendu par Pierre Beliart à hault et puissant seigneur monseigneur messire Olivier de Feschal chevallier seigneur Baron du hommet seigneur de polligny à cause de damoiselle magdelaine de Beaumanoir son espouse seigneur de la chastellenie terre fief et seigneurie Villiers le **28 mars 1588** à cause de la chastellenie terre fief et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Marguerite et Nicolle La Bosse à hault et puissant seigneur monseigneur messire Olivier de Feschal chevallier seigneur Baron du hommet seigneur de polligny à cause de damoiselle magdelaine de Beaumanoir (**le plus lisible**) son espouse seigneur de la chastellenie terre fief et seigneurie Villiers le **11 avril 1588** à cause de la chastellenie terre fief et seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Francois Difson à hault et puissant seigneur monseigneur messire Olivier de Feschal chevallier seigneur Baron du hommet seigneur de polligny à cause de damoiselle magdelaine de Beaumanoir son espouse seigneur de la chastellenie terre fief et seigneurie Villiers le **15 juillet 1595** à cause du fief de Villiers.

Aveu rendu par Etienne Reaudiere à hault et puissant seigneur monseigneur messire Olivier de Feschal chevallier seigneur Baron du hommet seigneur de polligny à cause de damoiselle magdelaine de Beaumanoir son espouse seigneur de la chastellenie terre fief et seigneurie Villiers le **15 juin 1596** à cause de la seigneurie de Villiers.

Aveu rendu par Michel Coifson à hault et puissant seigneur monseigneur messire Olivier de Feschal chevallier de Lordre du Roy Baron du hommet seigneur de polligny à cause de damoiselle magdelaine de Beaumanoir son espouse seigneur de la chastellenie terre fief et seigneurie Villiers en saint remy pres sille le **15 juillet 1596**.

Aveu rendu par Paul de Crénou à hault et puissant seigneur monseigneur messire Ollivier de Feschal chevallier Baron de hommet seigneur de polligny à cause de damoiselle magdelaine de Beaumanoir son espouse seigneur de la chastellenie terre fief et seigneurie Villiers le **30 juin 1599**.

Aveu rendu par Martin Dallmoust à hault et puissant seigneur monseigneur messire Olivier de Feschal chevallier baron de hommet seigneur de polligny à cause de damoiselle magdelaine de Beaumanoir son espouse seigneur de la chastellenie terre fief et seigneurie Villiers le **5 juillet 1599** à cause de la seigneurie de Villiers.

ADS E 94

24 octobre 1681

Chatellenie de Villiers en St Rémy de Sillé le Guillaume

Les doyens et chanoines de Sillé le Guillaume pour leur terre de Vigué située paroisse de Rouez en Champagne doivent foy et hommage simple et cinq solz de service le jour de toussaint le rachaps quandil y echer

Aveu des chanoines du 24 octobre 1681 par lequel iljour nommé Me Elie Gaudoz avocat pour faire la foy et hommage et randre l'aveu

ADS E 75

1 octobre 1705

A tres heut et tres puissant Seigneur Monseigneur René Sire De Froullay comte de Tessé Mareschal de France, Grand d'Espagne chevalier des ordres du Roy General de ses armées premier & Grand Ecuyer de Madame la Duchesse de Bourgogne Gouverneur d'Ypres et Lieutenant general pour sa Majesté en ses provinces du haut et bas Mayne Perche et comté de Laval, Absan ce acceptant par Le Sieur Antoine De Lanzy argentier des Ecuries de Madyte Dame Duchesse de Bourgogne au nom et comme fondé de procuration dudit Seigneur Marechal de Tessé Speciale a l'effet des presantes passée pardevant Bellanger l'un desits notaires Soussignez en son colegue aussi notaire le neuf octobre mil sept cen quatre dom il y a minutte demeurant a Paris rue Saint Guillaume parroisse saint Sulpice a ce presant acquerueur pour ledit seigneur Maréchal de Tessé ses hoirs en ayant cause Cest a Scavoir La Tere Seigneurie et Marquisat de Lavardin Baronnie de Tucé et Milesse châtellenie du Mortier La Bazoge assé Le Riboul antoigné Villiers Bouer en la Corbiniere avec les châteaux Seigneuries fiefs et droits de justices hautes moyennes et basses qui s'exercant à Conlie, La Bazoge et autres lieux en dependant concistant ledit Marquisat de Lavardin Scavoir.

ADS E 147

7 novembre 1726

Aveu rendu à René Mans comte de Tessé par René François Chauvin pour Oigny.

De vous hault et puissant seigneur messire René mans sire de froulay chevallier comte detesse [...] a cause de vostre dite seigneurie de Villiers Je françois chauvin Duponceau avocas du Roy et conseiller En la [...] en siege presidial Du Maine au Mans tiens et advoue tenir a foy et hommage simple mon lieu et appartenance doigné ...

ADS E 95

24 mars 1742 et 19 juin 1744

Livre pour inscrire par moy menard La recette des ventes et rachats qui seront dûs par les fiefs du marquisat de Lavardin En conséquence de la procuration soubs signature privée a moy donnée Le 15 may 1735 par monseigneur le marquis de Tessé.

...

P 43Du 24 mars 1742 de Jean Vienne dit La Noe Cordonnier demeurant à Sillé La somme de trente livres deux sols six deniers pour les trois quart des ventes d'une maison située audit Sillé relevant du fief de Villiers quil a acquis pour 220 # de Jean Morin et Marguerite Lefebure sa femme demeurant au village des coursaud Sillé par contrat devant Launay notaire au ... du 25 juillet 1741

P 54Du 19 juin 1744 recû de Renée de Lhommeau veuve de Joseph Lemarié trois livres dixsept sols six deniers pour les trois quarts des rentes d'une maison en ruine avec une portion de jardin située paroisse de St Rémy relevant du fief de Villiers qu'elle a acquis pour 60# et 2# de pot de vin de Jean Peschard Bordager et Marie Drouin sa femme par contrat du 9 octobre 1743

ADS E 149

18 mars 1779

Terrier d'Oigny

Devant nous Michel René françois Chauvin Seigneur Doigny gentil homme ordinaire dela chambre du Roy demeurant Ville du Mans paroisse de Saint Pierre le réitére unique heritier de Messire René Chauvin Sieur Doigny Son ayeul. Lequel pour satisfaire aux dites lettres à terrier après avoir pris lecture et communication des titres de cette dite Seigneurie a Volontairement déclaré et reconnu être homme de foy Simple demondit seigneur Comte de Tefsé au regard de sa chatellenie de Villierss à cause et pour raison du lieu et Métairie Doigny

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Villiers comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 31

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Villiers comme manoir.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
H. de Villers	de Villiers	1257			ARCHIVES COGNER ¹⁰⁴
R. de Villers	de Villiers	XIII ^e			CARTULAIRE COUTURE ¹⁰⁵
Guillaume de Tucé	de Tucé	1360 1416	Ecuyer		ADS E 147
Baudouin de Tucé	de Tucé	1449 1457	Chevalier		ADS E 147
Louys de Tucé	de Tucé	1460 1477	Ecuyer		ADS E 147
Guillaume de Tucé	de Tucé	1483 1486	Ecuyer	Baron de La Milesse	ADS E 147
Baudouin de Tucé	de Tucé	1487 1489	Chevalier	Baron de La Milesse	ADS E 147
Jean de Tucé	de Tucé	1490 1513	Chevalier		ADS E 147
Baudouin de Tucé	de Tucé	1518 1521	Chevalier	Baron de La Milesse	ADS E 147
François de Beaumanoir	de Beaumanoir	1538 1541		Baron de Lavardin et de La Milesse	ADS E 147
Charles de Beaumanoir	de Beaumanoir	1565 1572		Baron de Lavardin et de La Milesse Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi	ADS E 147
Olivier de Séchal	de Séchal	1575 1599		Chevalier de l'ordre du roi Baron du Hommet	ADS E 147

Au XIII^e siècle, la seigneurie fut détenue par une famille portant le nom du lieu à savoir Villiers. Le lieu fut ensuite détenu par Guillaume de Tucé, écuyer, qui apparaît à partir du 22 octobre 1360¹⁰⁶, alors qu'il rendit aveu à Jean de Sillé. Il est mentionné dans de nombreux aveux jusqu'au 12 octobre 1416¹⁰⁷. Ce fief semblait très important et fut implanté près d'une ancienne motte qui est citée dans un aveu daté de 1453 fait par Baudouin de Tucé seigneur de Villiers au comte du Maine¹⁰⁸. Baudouin fut l'un des seigneurs les plus puissants de la région puisqu'il avait de nombreuses appartenances grâce à sa baronnie de Lavardin. Il reçut en fait des aveux du 26 juin 1449, jusqu'au 10 juin 1457¹⁰⁹. Il épousa une certaine Jeanne¹¹⁰.

¹⁰⁴ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 959 : H. de Villers, 1257 (Cogner H 34), R. de Vilers, XIII^e siècle (Couture 300).

¹⁰⁵ VALLEE E., *Dictionnaire topographique...op.cit.* t. 2 p. 959

¹⁰⁶ ADS E 147.

¹⁰⁷ ADS E 147.

¹⁰⁸ ADS 7 F 88 Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang. Tome Ier en 1453.

¹⁰⁹ ADS E 147.

¹¹⁰ ADS E 147 : acte reçu le 23 octobre 1452.

Doit ensuite lui succéder Louis de Tucé, écuyer, qui reçut des aveux à partir du 16 juin 1460 jusqu'au 16 juillet 1477¹¹¹. Il semble qu'il se nommait en réalité Louis Legros et qu'il échangea son nom contre celui de Tucé vers 1453 afin de pouvoir hériter de la baronnie.¹¹² En effet sa tante Jeanne de Tucé, veuve de Baudouin de Tucé mourut sans enfants. Elle exigea de Louis, de prendre son nom et ses armes. On trouve ensuite son fils Guillaume de Tucé en 1483 qui est cité comme écuyer et baron de La Milesse. Il semble que ce dernier ait été aussi seigneur de Bouër¹¹³. Celui-ci reçut des aveux à partir du 1^{er} mars 1482 jusqu'au 2 juin 1486¹¹⁴. Vient ensuite Baudouin de Tucé, chevalier et baron de La Milesse, le 1^{er} juin 1487 jusqu'au 2 avril 1489¹¹⁵. Arrive Jean de Tucé, chevalier, à partir du 15 décembre 1490, puis le dernier document est daté du 20 juin 1513¹¹⁶. Enfin à partir du 30 avril 1518 et jusqu'au 6 octobre 1521, le fief est détenu par Baudouin de Tucé, baron de La Milesse¹¹⁷. Il épousa Françoise de Lespervier. Lui succéda François de Beaumanoir qui fut également seigneur du Vieux-Lavardin et de La Corbinière¹¹⁸ et qui épousa en 1525¹¹⁹ Jehanne de Tucé, veuve de Claude d'Aumont, seigneur d'Estrabonne et fille de Baudouin de Tucé. François apparaît dans les actes entre le 11 mai 1538 et le 14 février 1541¹²⁰, mais réside le plus souvent au château de Tucé.¹²¹ C'est donc en 1525, que François de Beaumanoir réunit les deux terres de Lavardin et de Tucé distants de 8 Km. Tucé changea alors son nom en celui de Lavardin ; ou plutôt les deux noms furent alors réunis l'un à l'autre pour désigner cette localité qu'on appela Tucé-Lavardin. Les fiefs dépendant de Lavardin sont très nombreux : on peut citer la, Milesse, Antoigné, Tucé, Malicorne, Mayet, Coulaines, Sainte-Sabine, ainsi que la Roselle à la Quinte¹²². On retrouve François comme homme d'armes mentionné le 11 octobre 1542 dans le rôle du ban et de l'arrière ban du roi de France¹²³. En mars 1543, François fut présent aux obsèques du maréchal Guillaume du Bellay (il s'agit de l'oncle du poète Joachim du Bellay) à la cathédrale du Mans. Il semble que François ait participé avec le seigneur de Courtalain, le seigneur de La Chénuère et Loys de Ronsard (père du poète Pierre de Ronsard) à tenir le drap mortuaire¹²⁴. Il mourut en 1554. Lui succéda Charles son fils qui épousa en 1545 Marguerite de Sourches fille de Félix de Sourches, seigneur de Malicorne. À la mort de cette dernière, il épousa Catherine du Bellay, dame de Langey. Ce dernier obtint des Lettres patentes qui unissaient les châtellenies d'Assé-le-Riboul, Tucé, La Milesse, et La Corbinière à la baronnie de Lavardin. Elles furent enregistrées en 1567. On le trouve notamment comme seigneur de Villiers à partir du 23 juin 1565¹²⁵. Le 1^{er} septembre 1568, il est indiqué comme étant gentilhomme ordinaire de la chambre du roi¹²⁶. Comme certaines grandes familles aristocratiques, les Beaumanoir de Lavardin adhèrent au calvinisme. L'église réformée se mit réellement en place au Mans en 1560. Charles fut alors un des membres influents de la communauté, P. Moulard¹²⁷ indique dans l'un de ses articles qu'il est « l'un des plus zélés de la secte nouvelle, leur château de Tucé servait de refuge aux religionnaires ». On voit notamment dans le journal de la Famille Legendre, dont les membres font partie de la communauté protestante, que Charles de Beaumanoir protégea les autres paroissiens en les accueillant effectivement chez lui en 1562 lors des troubles découlant de la prise de la ville par les protestants au printemps de la même année et surtout lors du retour des catholiques dans la ville voulant se venger contre les adeptes de la nouvelle foi¹²⁸. Charles côtoie aussi la famille de Bourbon et notamment Louis Ier prince de Condé, chef des calvinistes et oncle du futur Henri IV.

¹¹¹ ADS E 147.

¹¹² LUSSE, « Notice historique sur Lavardin », ds. Bulletin de la Société d'agriculture de sciences et arts de la Sarthe, 1879-1880 XIX, P.299-316, (p.300).

¹¹³ Voir volume du canton de Tuffé, commune de Bouër, Le Domaine.

¹¹⁴ ADS E 147.

¹¹⁵ ADS E 147.

¹¹⁶ ADS E 147.

¹¹⁷ ADS E 147.

¹¹⁸ Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Lavardin et La Corbinière.

¹¹⁹ Dans l'acte du 5 juillet 1527 (voir fiche du Vieux-Lavardin), il est fait mention d'une certaine Thomasse de Tucé, épouse de François de Beaumanoir : *Archives du Cognier série E 1-144*, publié par J. Chappée et l'abbé L-J Denis, Société des Archives Historiques du Maine, Le Mans, 1905, p. 229. Mais dans l'acte du 3 novembre 1529, on trouve bien Une Jeanne de Tucé : ADS E 67.

¹²⁰ ADS E 147.

¹²¹ BARET R., « Le manoir du Vieux-Lavardin », *La vie mancelle*, n° 151, mai 1975, p.17.

¹²² Voir volume du canton de Conlie, commune de La Quinte, La Roselle.

¹²³ Chartrier de Cerisay mentionné dans MOULARD P. *Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p 196.

¹²⁴ LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, vol.1, p. 251.

¹²⁵ ADS E 147.

¹²⁶ ADS E 147.

¹²⁷ MOULARD P., *La Famille Legendre*, Fleury et Dangin éditeurs, Mamers, 1888, p.24 et 26.

¹²⁸ *Ibid* : « Le lundi 3^e jour d'août 1562 qui estoit l'année des troubles, ma femme accoucha au château de Tucé d'une fille qui fut nommée Marguarite, laquelle serait décédée peu de temps après, le tout en mon absence, j'étais lors retiré en la ville d'Alençon, lieu de sûreté pour les troubles qui lors s'ensuivirent follement partout le royaume. Symon Legendre. /Le samedi troisième jour d'apvril l'an mil Vc soixante-huit, ma femme accoucha d'une fille, sur les 6h. du soir, au chasteau de Tucé où nous étions retirés pour les troubles qui affligeaient le royaume, et fut ladite baptisée, le samedi ensuivant audit chasteau de Tucé par Monseigneur du Poirier, ministre et nommé par Honorable homme Jacques Richer, seigneur de Montehard mon beau-frère, Marie, laquelle fut incontinent baillée à nourrice à Perrine, femme de Trudelle, mon mestaier de Boyssimon, en Champagne ».

Ainsi Charles de Beaumanoir commanda l'aile gauche de l'armée de Condé, à la bataille de Saint-Denis en 1567¹²⁹. Présent le 23 août 1572 en tant que « gouverneur du roi de Navarre » au mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois au Louvre il fut assassiné lors du massacre de la nuit de la Saint-Barthélemy. Il apparaît dans les sources une dernière fois le 13 juin 1572¹³⁰, un peu plus de deux mois avant sa mort. Lui succède ensuite Olivier de Séchal qui apparaît le 3 juillet 1575 dans un aveu rendu par Etienne Gilot. On y apprend qu'Olivier est baron du Hommet et seigneur de Polligny, puis dans un aveu daté du 23 mai 1578, il fut mentionné comme chevalier de l'ordre du roi¹³¹. Il fut l'époux de Madeleine de Beaumanoir qui est citée dans un aveu daté du 30 juillet 1586¹³². Cette dernière était peut-être fille de Charles de Beaumanoir. Olivier de Séchal apparaît une dernière fois le 5 juillet 1599¹³³.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terres	18 juillet 1394	ADS E 147
Terres	10 avril 1395	ADS E 147
Terres	24 novembre 1400	ADS E 147
Terres	22 février 1403	ADS E 147
Terres	9 août 1413	ADS E 147
Terres	19 août 1416	ADS E 147
Terres et seigneurie	26 juin 1449	ADS E 147
Terres et seigneurie	23 juin 1450	ADS E 147
Terres et seigneurie	9 juillet 1451	ADS E 147
Terres	21 octobre 1451	ADS E 147
Terres	15 juin 1452	ADS E 147
Fief et seigneurie	23 octobre 1452	ADS E 147
Terre / lieu	25 juin 1453	ADS E 147
Maison terres et seigneuries/domaine	1453	ADS 7 F 88
Fief et seigneurie	4 janvier 1454	ADS E 147
Fief et seigneurie	28 mai 1456	ADS E 147
Terre et seigneurie / lieu	20 octobre 1456	ADS E 147
Fief	30 janvier 1457	ADS E 147
Seigneurie	10 juin 1457	ADS E 147
Lieu	16 juin 1460	ADS E 147
Terre	11 juin 1461	ADS E 147
Terre et seigneurie	29 octobre 1461	ADS E 147
Lieu / fief et seigneurie	12 juillet 1463	ADS E 147
Lieu	1 ^{er} mars 1464	ADS E 147
Lieu	18 avril 1464	ADS E 147
Lieu	1 ^{er} mai 1464	ADS E 147
Terre et seigneurie	23 juillet 1464	ADS E 147
Terre et seigneurie	10 janvier 1471	ADS E 147
Terre et seigneurie	29 mars 1473	ADS E 147
Terre et seigneurie	16 juillet 1477	ADS E 147
Terre et seigneurie	1 ^{er} mars 1482	ADS E 147
Terre et seigneurie	1 ^{er} août 1483	ADS E 147
Terre et seigneurie	26 avril 1484	ADS E 147
Lieu	10 janvier 1485	ADS E 147

¹²⁹ DRONNE M., *La Réforme et les Protestants dans le Maine*, Cannet-Rocheville, 1985, p.24. / LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe... op. cit.* p. 273.

¹³⁰ADS E 147.

¹³¹ADS E 147.

¹³²ADS E 147.

¹³³ADS E 147.

Terre et seigneurie	26 avril 1485	ADS E 147
Terre et seigneurie	24 janvier 1486	ADS E 147
Terre et seigneurie	2 juin 1486	ADS E 147
Terre et seigneurie	2 juin 1486	ADS E 147
Terre et seigneurie	1 ^{er} juin 1487	ADS E 147
Terre et seigneurie	26 octobre 1487	ADS E 147
Terre et seigneurie	27 septembre 1488	ADS E 147
Lieu / terre et seigneurie	2 avril 1489	ADS E 147
Terre et seigneurie	15 décembre 1490	ADS E 147
Terre et seigneurie	23 décembre 1493	ADS E 147
Terre et seigneurie	17 juillet 1495	ADS E 147
Terre et seigneurie	18 juillet 1497	ADS E 147
Terre et seigneurie	27 avril 1498	ADS E 147
Seigneurie	20 décembre 1498	ADS E 147
Terre et seigneurie	21 juillet 1505	ADS E 147
Terre fie et seigneurie	23 juillet 1512	ADS E 147
Terre et seigneurie	20 juin 1513	ADS E 147
Seigneurie	30 avril 1518	ADS E 147
Lieu	12 mai 1520	ADS E 147
Lieu et appartenance	6 juin 1520	ADS E 147
Seigneurie	6 octobre 1521	ADS E 147
Châtellenie terre et seigneurie	11 mai 1538	ADS E 147
Châtellenie terre et seigneurie	29 juillet 1540	ADS E 147
Châtellenie	14 février 1541	ADS E 1541
Châtellenie terre et seigneurie	23 juin 1565	ADS E 147
Châtellenie	1 ^{er} septembre 1568	ADS E 147
Châtellenie	23 juin 1571	ADS E 147
Châtellenie	12 juillet 1571	ADS E 147
Terre fief et seigneurie	13 juin 1572	ADS E 147
Châtellenie et seigneurie	3 juillet 1575	ADS E 147
Châtellenie terre fief et seigneurie	23 mai 1578	ADS E 147
Châtellenie terre fief et seigneurie	3 juin 1578	ADS E 147
Châtellenie	22 juin 1579	ADS E 147
Châtellenie terre fief et seigneurie	30 juillet 1586	ADS E 147
Maison seigneuriale	20 juin 1587	ADS E 147
Terre et chastellenie	30 juin 1587	ADS E 147
Châtellenie terre fief et seigneurie	28 mars 1588	ADS E 147
Châtellenie terre fief et seigneurie	11 avril 1588	ADS E 147
Châtellenie terre fief et seigneurie	15 juillet 1595	ADS E 147
Châtellenie terre fief et seigneurie	15 juin 1596	ADS E 147
Châtellenie terre fief et seigneurie	15 juillet 1596	ADS E 147
Châtellenie terre fief et seigneurie	30 juin 1599	ADS E 147
Châtellenie terre fief et seigneurie	5 juillet 1599	ADS E 147
Châtellenie	24 octobre 1681	ADS E 94
Châtellenie	1 ^{er} octobre 1705	ADS E 75
Seigneurie	7 novembre 1726	ADS E 147
Fief	24 mars 1742	ADS E 95
Fief	19 juin 1744	ADS E 95
Châtellenie	18 mars 1779	ADS E 149
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Manoir	Fin XVIIIe	CASSINI

Les sources de 1453 indiquent que Villiers était composé de maison, maisonnette, courtil, verger, portails, fuies, garenne, étang et pressoir. Il y avait aussi une motte entourée de douves en dehors de la cour.

Sources

ADS E 75 : 1705 Marquisat de Lavardin érigé en 1604. Contrat de vente faite par Mme Anne-Charlotte de Beaumanoir, épouse de Louis marquis de La Châtre, comme comte de Nancey, comme héritière en partie de son frère Emmanuel-Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin...

ADS E 94: XVIIIe siècle Livre terrier des terres hommagées et possédées par gens de main-morte qui doivent donner home vivant et mourant...

ADS E 95 : 1735-1747 Recette des ventes et rachats dus aux fiefs de marquisat de Lavardin...

ADS E 99 : 1414-1585 Baronnie d'Antoigné, dépendant du marquisat de Lavardin et fiefs de La Galaisière à Sainte-Jamme...

ADS E 147 : 1360-1759 Châtellenie de Villiers à Saint-Rémy et Crissé dépendant de la baronnie de Tucé, aveux rendus à Guillaume Beudoin, Louis, Guillaume, Baudouin et Jean de Tucé, François et Charles de Beaumanoir...

ADS 7 F 88 : Collection Menjot d'Elbenne (legs du vicomte d'Elbenne le 27 juin 1934). Copies d'aveux féodaux, prises aux Archives Nationales par M. de Lestang. Tome Ier.

ADS 3 P 318/11 : Cadastre Saint-Rémy-de-Sillé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1522

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 577.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 959.

Table des matières :

CANTON DE SILLE LE GUILLAUME

1- Crissé.....	1
Pommeray.....	1
Salaines.....	12
La Talvassière.....	28
2- Mont-Saint-Jean.....	33
La Cour de Cordé	33
3- Rouez-en-Champagne.....	41
Le Baudray	41
La Brochère	45
Cohardy	50
Coulettre	56
Courgoult.....	65
4- Saint-Rémy-de-Sillé	72
Oigny	72
Villiers	80

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 15: *corpus* : canton de Sillé-le-Guillaume

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène **RENAUDIN**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XV^e siècle)
Volume 16 : corpus : canton de Tuffé*

JURY

Rapporteurs : Philippe RACINET, Professeur, Université de Picardie
Élisabeth CHALMIN-SIROT, MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER, Professeur émérite, Université de Rouen
Aline DURAND, Professeur, Université du Maine
Marie CAÛSET, MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : Annie RENOUX, Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Tuffé

Bouër

Le Domaine ou Le Château



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Bouër section B3 de Courgeon, cote PC 042 007.

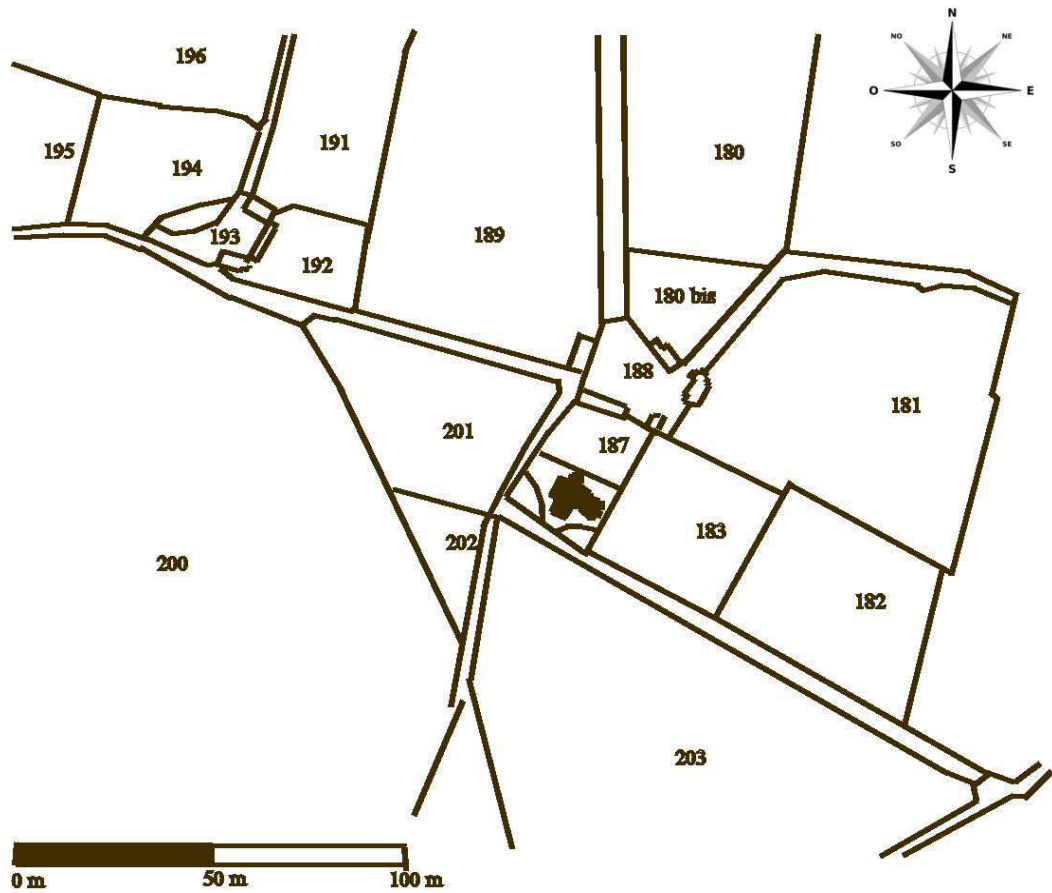
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 472498, 90 m y = 2343263, 43 m

Le site du Domaine est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 145 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Mitonnière et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	750, 32
Logis / cours d'eau	2535, 50
Logis / espace boisé	102, 75

Cadastre



- 180 : Le Champ de Derrière
- 180 bis : Le Jardin
- 181 : Le Verger
- 182 : Le Verger
- 183 : Le Domaine
- 187 : Le Domaine
- 188 : Le Domaine
- 189 : Le Champ de La Grange
- 191 : Le Champ de La Grange
- 192 : Pinceclouet
- 193 : Pinceclouet
- 194 : Le Petit Closeau
- 195 : La Petite Corbinière
- 196 : Le Champ de Devant
- 200 : La Butte
- 201 : Le Petit Galatas
- 202 : Le Petit Galatas
- 203 : Le Grand Galatas

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierre de taille de calcaire, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, terre cuite et enduit à la chaux.

Orientation logis : Nord-est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 31 août 2012.

Etat de conservation : Logis très remanié dont la restauration est récente. Le bâtiment a été arasé au XIXe siècle semble-t-il. En effet, le premier étage de l'édifice et celui de la tour ronde située au niveau du pignon sud-est ont disparu. La tour ronde placée au niveau du pignon nord-ouest ne conserve qu'une partie minime de son élévation. L'échauguette qui correspondait à cette tour a presque totalement disparu et seule la trompe conique subsiste. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique iconographiques (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. Certaines ouvertures ont été murées. Les fenêtres à croisée de la façade sud-ouest ont été restaurées. Présence de vasistas sur la toiture remaniée. La hotte de la cheminée de l'étage est en partie cassée.

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres à croisée, de culots de fenêtre sculptés, de petites ouvertures à moulures à bandeaux, de trous de grilles de protection, d'une tour d'escalier en vis hexagonale, d'une tour ronde agrémentée de trous de boulins, de fondations d'une autres tour ronde, de vestiges d'une tourelle dont il subsiste une figure anthropomorphe sculptée, de pierres d'arrachement sur le pignon sud-est, d'archères canonnières, d'une porte sculptée dans le goût gothique dont les boiseries et les huisseries sont d'origine, d'un escalier en vis en pierre, de deux coussièges, d'une salle surmontée d'une voûte à arêtes et dont la clef de voûte est armoriée et de trois cheminées engagées à hotte droite dont l'une est agrémentée d'un écu bûché.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose actuellement de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	19 m	10, 20 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	3	Tuiles

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par cinq ouvertures : deux lucarnes récentes, deux fenêtres à croisée, une porte gothique. Á l'origine cette façade comportait aussi deux autres fenêtres à croisée et deux lucarnes. Outre la tour, la façade sud-ouest comporte actuellement huit ouvertures : deux lucarnes récentes, deux vasistas, deux fenêtres à croisée, une ouverture chanfreinée et une porte chanfreinée. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée
Façade nord-est	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage
Façade sud-ouest		1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Il semble que le logis comportait à l'origine deux grandes salles au rez-de-chaussée et sans doute deux grandes chambres à l'étage. Les tours rondes devaient aussi comporter deux salles superposées. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Coussièges
Escalier en vis	Du 0 au 1 ^{er} étage		2
Grande salle 1	Rez-de-chaussée	1	
Salle 2	Rez-de-chaussée	1	
Chambre	Étage	1	

Mesures effectuées à l'intérieur

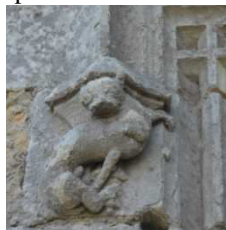
Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Salle de gauche	288 cm	267 cm	186 cm
Salle de droite	270 cm	238 cm	200 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches escalier	184 cm	17 cm	22 cm

Intérêt du site

Le logis nommé Le Domaine, bien que remanié, conserve des éléments très intéressants et caractéristiques des XVe-XVIe siècles. Il est fort dommage que l'étage, le comble et la tour accolée au pignon sud-est aient disparu.

A l'origine le logis était surmonté d'une toiture très inclinée agrémentée de rampants, éclairée par deux lucarnes à gâble agrémentés de crochets et surmontés par un fleuron. Les piédroits prennent la forme de pinacles. Les deux fenêtres à croisée de l'étage et le sommet de la tour ont aussi disparu. Cette dernière de forme hexagonale, hors-œuvre et centrée comporte un escalier en vis. **Cette tour est défendue par quelques archères canonnières.** Elle est éclairée par deux ouvertures ayant conservé leurs trous de grilles et qui sont ornées de moulures à gorges et à filets, dont le linteau est agrémenté de deux culots de fenêtre sculptés. La première fenêtre comporte des culots prenant la forme de figures zoomorphes. Celui de gauche représente sans doute **un petit chien** et celui de droite **un dragon**.



La seconde fenêtre comporte deux culots dont celui de gauche prend la forme d'une **figure zoomorphe ayant perdu sa tête** et celui de droite un **chou frisé**, caractéristique de l'esthétique gothique. **La tour accolée au pignon nord-ouest subsiste** en partie.



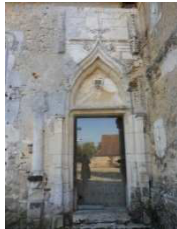
Si elle a perdu son étage, elle conserve une petite fenêtre à moulures à bandeaux. Entre la tour et le logis existait une tourelle dont il ne subsiste que **la trompe conique appareillée en rouleaux à ressauts**. Cette dernière est sculptée et sa base est ornée d'une figure anthropomorphe fantastique, sorte d'homme végétal. Le rez-de-chaussée a conservé son aspect quasi originel. La fenêtre à gauche de l'entrée est à croisée et comporte des moulures à gorges et à filets et ses trous de grilles.





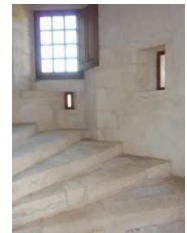
Deux culots de fenêtre y sont visibles. Celui de gauche représente une figure anthropomorphe et celui de droite prend la forme **d'un chou frisé**. La fenêtre à droite de la tour est elle aussi à croisée. Des trous de grilles y sont également visibles ainsi que des moulures à gorges et à filets.

Deux culots de fenêtre prolongent le linteau. Le culot de gauche représente **un ange tenant un écu bûché**. Le culot de droite prend la forme **d'un ange tenant un phylactère**. A gauche de la tour d'escalier, se trouve aussi **la porte d'entrée caractéristique du goût gothique**.



L'encadrement est en pierre moulurée à gorges. Les piédroits forment des pinacles. Entre ces derniers se trouve un fronton cintré brisé agrémenté de crochets sculptés tels des choux frisés. Ce fronton est couronné par un fleuron orné également de choux frisés. Le décor est en partie brisé en raison sans doute d'éléments disparus. Tout porte à croire que cette porte était surmontée d'un auvent s'incrustant dans le mur, coupant le décor évoqué. Cet auvent reposait probablement sur trois colonnes dont deux subsistent. L'une à gauche de la porte est à demi engagée et l'autre se trouve sur la tour d'escalier. Notons que **les boiseries et les huisseries de cette porte sont d'origine**. Au niveau du pignon nord-ouest subsistent les fondations de la seconde tour ronde. Elle a conservé une porte menant à la cave. Il subsiste aussi sur ce mur pignon des pierres d'arrachements. La façade sud-ouest a conservé deux grandes fenêtres à croisée, une ouverture chanfreinée et une petite porte chanfreinée. L'intérieur comporte au rez-de-chaussée deux grandes salles. Celle située au sud-est est chauffée par une grande cheminée engagée à hotte droite sculptée dans le goût gothique. Le linteau en plates bandes est agrémenté d'un écu bûché et repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des piédroits prenant la forme de colonnes gothiques. La seconde salle est chauffée par une cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge dont le linteau à plates bandes repose sur deux consoles à arêtes vives reposant sur des piédroits prenant la forme de colonnes. Dans la tour accolée au pignon sud-est subsiste une salle sous voûtes à arêtes, au milieu de laquelle se trouve une clef de voûte armoriée. Dans l'entrée se trouve une porte ornée d'une accolade dont les culots prennent la forme de choux frisés et au centre de laquelle se trouve un écu bûché. Cette porte donne accès à l'escalier en vis **constitué de marches gironnées formant noyau**. Il est construit en pierre et est tournant à gauche. La base de son noyau est sculptée dans le goût gothique. Dans cet escalier se trouvent également deux coussièges. A l'étage dans l'une des chambres subsiste une cheminée engagée à hotte droite dont la hotte est en partie cassée. Le linteau est à plates bandes et repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des piédroits prenant la forme de colonnes.

L'encadrement est en pierre moulurée à gorges. Les piédroits forment des pinacles. Entre ces derniers se trouve un fronton cintré brisé agrémenté de crochets sculptés tels des choux frisés. Ce fronton est couronné par un fleuron orné également de choux frisés. Le décor est en partie brisé en raison sans doute d'éléments disparus. Tout porte à croire que cette porte était surmontée d'un auvent s'incrustant dans le mur, coupant le décor évoqué. Cet auvent reposait probablement sur trois colonnes dont deux subsistent. L'une à gauche de la porte est à demi engagée et l'autre se trouve sur la tour d'escalier. Notons que **les boiseries et les huisseries de cette porte sont d'origine**. Au niveau du pignon nord-ouest subsistent les fondations de la seconde tour ronde. Elle a conservé une porte menant à la cave. Il subsiste aussi sur ce mur pignon des pierres d'arrachements. La façade sud-ouest a conservé deux grandes fenêtres à croisée, une ouverture chanfreinée et une petite porte chanfreinée. L'intérieur comporte au rez-de-chaussée deux grandes salles. Celle située au sud-est est chauffée par une grande cheminée engagée à hotte droite sculptée dans le goût gothique. Le linteau en plates bandes est agrémenté d'un écu bûché et repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des piédroits prenant la forme de colonnes gothiques. La seconde salle est chauffée par une cheminée engagée à hotte droite agrémentée d'un arc de décharge dont le linteau à plates bandes repose sur deux consoles à arêtes vives reposant sur des piédroits prenant la forme de colonnes. Dans la tour accolée au pignon sud-est subsiste une salle sous voûtes à arêtes, au milieu de laquelle se trouve une clef de voûte armoriée. Dans l'entrée se trouve une porte ornée d'une accolade dont les culots prennent la forme de choux frisés et au centre de laquelle se trouve un écu bûché. Cette porte donne accès à l'escalier en vis **constitué de marches gironnées formant noyau**. Il est construit en pierre et est tournant à gauche. La base de son noyau est sculptée dans le goût gothique. Dans cet escalier se trouvent également deux coussièges. A l'étage dans l'une des chambres subsiste une cheminée engagée à hotte droite dont la hotte est en partie cassée. Le linteau est à plates bandes et repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des piédroits prenant la forme de colonnes.



Données historiques

Sources :

ADS 7 F 13

27 avril 1384 (notes d'après AN KK, 1053).

De vous très noble et puissant seigneur Monseigneur Messire Guillaume de Craon seigneur de La Ferté Bernard je Bounabes de Tucé seigneur de Bouair a cause de ma fame tiens et avoue a tenir a foy et hommage lige ma terre de Boair par tant comme il eu a en votre chastelenie de La Ferte Bernard, desquelles choses je suy en votre foy et hommage lige Et par moi desdites choses et suy tenu feire rende espoier so soubz det. Quant elle eschiet a lever sel la Court e pais et el mest souffisamment anonce et un mois de garde en votre ville de La Ferte Bernard ...

ADS 7 F 13

17 mai 1387 (notes d'après AN KK, 1053).

Le 17^e jour du mois de may lan IIII xxx et sept, Monseigneur Bournabes de Tucé sire de Bouer à cause de sa femme entra en la foi et hommage lige de Monseigneur Pierre de Craon seigneur de La Ferté Bernard à cause de ladite terre de Boair...

ADS 7 F 13

1388 (manuscrit de la Bibliothèque de Sainte-Cerotte, copie de l'abbé Froger).

Sachent touz presens et avenir que en notre court de monffort en droit par devant nous personelement establiz Richart de Tusse chevalier saigneur de bouer et lucet sa femme la dite fame souffes auctors audit chevalier dune partie et prot nepvou clerc demourant a present avesques eulx en la paroice de bouer dautre partie soumet les dites parties eulx et touz leurs biens en la juridiction de notre dite court et en soutez autres que adce que euss cognuz et avoir faict et font ouunquor entre eulx eschange et permutacions et auscunes de leurs chouses immoublez heritaux en la manière qui en suit cest assavoir que lesdiz chevalier et sa fame ont baillee et otie ...

QUESNE S., *La châteltenie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral), Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, t. 3. Archives justificatives tirées de l'ouvrage de L. Charles : Histoire de La Ferté-Bernard, seigneurs, administration, église, monuments, hommes illustres, Mamers, 1877, p. 234-235.*

1^{er} juillet 1392

Hutin de Ruit, examinateur de par le roy notre sire au chastelet de Paris, commissaire en ceste partie, a noble homme Robert le sénéscal, escuier, salut. Comme par vertu de certaines lettres de commission de noble homme et sage monsieur le prévost de Paris, desquelles la teneur sensuit : Jehan seigneur de Foleville, chevalier, conseiller du roy notre sire, garde de la prévosté de Paris et commissaire du dit seigneur en ceste partie, à maistre Hutin de Ruit, examinateur de par le roy notre sire au Chastelet de Paris, salut et dileccion. Receu avons les lettres du roy, notre dit seigneur, a nous adressant, desquelles la teneur sensuit : Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, au prevost de Paris ou a son lieutenant Salut. Nous, pour certaines justes causes et considérations qui ad ce nous mouvent, vous mandons, commandons et estRICTEMENT enjoignons en commectant par ces présentes que en quelconque lieu que vous pourrez savoir ou trouver en notre royaume, hors lieu saint, Pierre de Craon et ses complices, c'est assavoir : Bonnabès de Tussé, chevalier ; Guillaume son frère, demeurant à Bengelle, pres de La Ferté-Bernard . Jehan de Champchevrier, chevalier ; Pierre de Treffo, escuier, demeurant à la Roche, pres La Ferté ; Jehan de Hubines, Poncelet de Maire, Jehan Gosset, Jaquet Gossoyn, Hennequin, queux du dit Pierre de Craon, né du pays de Flandres ; le varlet du dit Treffo ; Hennequin, page du dit Jaquet, né du pays d'Alemaigne, Macé Coquin de La Ferté Bernart, Jehan, l'Ostrucier du dit Pierre de craon, né d'environ Pontoise, Jehan Le Maire, varlet du dit Bonabes, et Addam Davelins escuier : vous yceulx prenez ou faites prendre et amener prinsonniers, sous seure et sauve garde es prisons de notre Chastellet de Paris, pour en ordonner par nous comme bon nous semblera ; et aussi prenez et faites prendre et mettre en notre main, realement et de fait touz les chasteaux villes forteresses terres possessions et biens meubles et immeubles quelconques des dessus nommés ; estant en notre dit royaume, soubz quelque pouvoir ou juridiction qu'ilz soient et les baillez en garde de par nous a personnes suffisantes qui en puissent et sachent respondre, toutesfois que mestier sera ; et en ce procedez le plus diligemment que vous pourrez par main armée se mestier est, tellement que la force en soit en notre....

ADS 7 F 13

Avril 1399 (notes d'après AN JJ 165 f° 138 v° et 139 v°).

Lettre de Rémission en faveur de la femme et des enfants de Bonabes de Tucé, chevalier seigneur de Bouer.

Charles par la grace de Dieu Roy de France, Savoir faisons que a tous presens et avenir nous avoir receue humble supplication de la femme et enffans de Bonabes de Tussé, chevalier consors en ceste partie contenant que comme ils ayant obtenu noz autres lettres ou chartre passés en notre grant conseil et scellées en laz de soye et cire vert desquelles on dit la teneur estre dite. Charles par la grace de Dieu Roy de France, Savoir faisons a tous presens et avenir nous avoir oye humble supplication de la femme et de deux enffans de Bonabes de Tussé chevalier contenant que comme pour cause et ouasion de certaine entreprinse et axcez faiz et commis par nostre ame et feal Pierre de Craon chevalier et ses complices desquelz estoit lun ledit Bonabes en la personne de notre amé et feal sire de Cliçon pour lors notre connestable de France et ycellui maire et playsé en notre ville de Paris prez de nostre hostel de Saint Pol, iceulx Pierre de Craon et complices eussent esté banniz de notre royaume et tous leurs biens et terres prins et arrestez en notre main. Sur quoy etsur lenterinnement de certaines lettres [...] et de remission par eulx enpartie eur lesdit certain plaît et prous feust et soit meu et pendant en notre court de Parlement qui longuement a duré et encore dure sous ce que sure ait esté aucunement déterminé et tousjours ont esté les terres et heritages dudit Bonabes levey et exploités par notre dite main par l'espace de VIIans ou environ estant que ladite suppliante et sedsiz enffantz dont elle a plusieurs jusques au nombre de sept ou de huit ou environ dony la plus grant partie sont petiz au dessoubz de dix ou de sept ans etsy est encores toute grosse sont demourez desers et a peine ont de quoy vivre

Et pource se sont troiz devers nous aucuns des parens et amis de ladite suppliante et de sesdiz enfans et nous ayent humblement supplié que comme ilz n'ayent riens eneffait et que pitié seroit que elle et sesdiz enfans qui sont jeunes comme dit est, par le fait et coulpe de leurdit père demourassent ainsi desers dutout de biens et terres qui leur devroyent venir par la succession d'eleur dit père que sur ce leur vueillons pour veoir et impartir notre grace Pource est il que nous une consideracion ad ce nous mouvans et mesurement que aucune adjudication declaracion ou douacion na este faicte en ceste partie desits terres et heritaiges Avous esté et levé, levons et oston par ces presentes ; notre dite main mise esdites terres et heritaiges et de chacune dicelles et de tous empeschemens miz de par vous a iceulx au prouffit desdiz supplians et de chacune deulx Et encore deboudant se mestier icelles terres et tous les fraiz et revenus qui pour le temps adveniren ystrout, estout le droit que nous y avons et povons avoir pour la cause dessus dite les circonstances et deppendances dicelles leurs avous donné quitté cedé et transporté, et par ces présentes ; donnons quictons cedons et transportons aucditz femme et enfans de grace speciale plaine puissance et auttoricte royale En voulant que dorenavant lesits supplians et les ayans cause deulx joyissent desits terre et heritages plainement et paisiblement et imposans , selence perpetuite à notre procureur, se mestier est Si donnons encadrement par ces presentes, avoz amez et feaulx gens denos comptes [...]a Paris et a touz noz autres justiciers et officiers ou a leurs lieuxtenant et a chacun deulx si comme il appartiendrons que notre presente grace don et ottroy facent souffert et laissent jour et user plainement et paisiblement lesdits supplians. En ostant tout empeschement essanz les souffrir estre sur ce troublez molestez ou empeschiez en, aucune manière ou contraire. Cest ainsi nous plaist il estre fait. Et audy supplians lavous ottroyé et ottroyons par ces presentes de notre dite grace, nonobstant ce que dit est ledit proces statuz, ordonnances, mandemens et defenses à ce contraire. Et pour que ce soit ferme chose esestable a toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces presentes, sauf en autres choses notre droit et lautrui entoures. Donné à Paris, au mois davril lan mil IIIc IIIxx et XIX et de notre règne le XIXe

ADS 7 F 13

3 avril 1410 (notes d'après AN JJ 165 f° 138 v° et 139 v°).

Lettre de Rémission en faveur de la femme et des enfants de Bonabes de Tucé, chevalier seigneur de Bouer.

Charles par la grace de Dieu Roy de France, a noz amez et feaulx gens de nos Comptes et tresoriers à Paris, Salut et dilection. Humble supplication de la femme et enfans de Bonabbes de Tussé, chevalier, avoir receue, Contenant que connue pour occasion de certains exces et deliz japiece commiz et perpetrez par feu Pierre de Craon chevalier et ses complices desquelx leudit Bonabbez estoit lune en la personne de feu sire de Clicon dernièrement trespasé pour lors nostre connestable de France, lesdiz de Craon et ses complices eussent esté bannis de notre royaume et eussent esté leurs biens tenus et heritages prinz levez et exploittiez par et soubz notre main, Et par ce que lesdiz supplians qui aveu memeent nestoient participans nous consentans desiz excez et ny avoient aucunes coulpe estoient par ces demourez desers et telement qui a paine voyent ils de quoy vivre nous à la supplication et requeste davenus leurs parens et amis et pour jutié et compassion diceulx supplians qui sont nobles et extraiz de noble generacion et lignié et sont lesdiz enfans en bien grant nombre levasmes et ostasmes notre dite main mise es terres et heritages dudit Tussé et leur douasmes et adsurasmes et ottroyasmes tant tel droit et action qui nous y pavoit competer et appartenir et ordonnances que des lors emanent ilz en joyssent en imposant sur ce silence perpetuel a notre procureur, si comme per noz lettres sur ces faictes espasés en notre grant Conseil et Scellés culaz de soye et cire vert a Paris ou moys davril lan mil IIIc IIIxx et XIX En dit plus ad plain apparoi Et combien que noz dites lettres sadrecent à vous [...] pour occasion de ce que au temps de lune dicte dicelles certain proces estoit pendant en notre court de Parlement entre ledit seigneur de Clicon et notre procureur, demandeurs alencontre dudiz Craon et sediz complices, lequel proces depuis est fini par arrest, lesdiz supplians se doubtent que vous differez de procéder a la verification et enterinement devoz dites lettres se par nous ne leur est sur ce pourveu de notre grace et remede si comme ils doivent requerons humblement que attendy que lestites terres dudit Bonabbes ont esté par long temps levées per et soubz notre main et par noz revenus dont vous avez oy les comptes et que ledit procès est fini et sappé par arrest de notre dite court de Parlement, laquelle notre court a fait ce qui est en elles par lequel avant entre autres choses lesdiz de Craon et ses complices ont esté coudempry envers ledit seigneur de clicon en la somme de cent mile francs. Et est dit que de ladite adjudicacion ledit Clicon seroit payé avout que nous, lequel de clicon a depuis cedé et transporté tout tel droit et accon. qui lui pavoit et devoit completer et appartenir a cause des excez et deliz dessusdiz pour tant que touche ledit Bonabbes de Tussé a nos bien avez les doyens et chappitre de leglise du Mans enpayement et sattiffacion de certains services quilz dont enuz de faire pour le salut de lame de lui

Et lesquelz doyen et chappitre ont consenti et consentent leffet et lenterinement de noz dites lettres nous sur ce leur vieillons pourveoir de notre grace et remède pour quoy nous inclonans a leur supplicacion de notre grave et remède pour quoy nous inclinans a leur supplicacion vous nos dites lettres avois et fortier leur plain effect vous mandons commandons et enjoignons que ou cas quel vous appra dicelles noz lettres avons adrecans et dudit transport fait par ledit de Clicon audy de chappitre et du consentement diceulx de chappitre foiz par la manière que dit est, vous perdez souverainement et de plaines a la verification et enterinement dicelles En procvoyant audits supplians de tete grace provision et remede come vous verrez au cas appartenir. Car ainsi vous plaist il estre fait, et ausditz supplians lavons ottroyé et ottroyons de grace especial par ces presentes non obstant ordonnances et lettres quelconques subreptices impétrées ou a impétrer a ce contraire. Donné à Paris le IIIe jour davril lan de grace mil IIIIc et dix Et de notre regne le XXXIe avant Pasques.

ADS 7 F 13

29 mars 1416 (notes d'après AN X1C, 113 vol. 99).

Comme Gieffroy Le Roy, povres simples hommes, demourant en la paroisse du Pin, ou pays du Maine, eust pièce appellé de Jehan le Baron, soy disant sergent de la terre du Bouer, pour lors icelle terre, estant en la main du Roy, nostre sire de certain arrest, main mise et autres griefs, a lui faiz par le dit baron du commandement du bailli de la dicte terre ou autrement : pour ce qui en lui imposait, qu'il avoit donné une busse à Jehan Dobleau, son voisin, et en icelle appellation eus testé anticipé et adiourné en la court de parlement, à la request de Berthelot Pannet, soy disant commis de par Le Roy nostre sire, à icelle terre du Bouer, recevoir. Et depuis soit ladicte terre, retournée et revenue, en la main de Messire Guillaume de Tucé, à présent chevalier, filz de feu messire Richart de Tucé, dit Bonnables, chevalier, par la faulte duquel ladicte terre estoit en la main du Roy. Lequel Messire Guillaume, depuis a reprins ce procès ou lieu et pour ledict Pannet, après la main levée du Roy de ladicte terre, et depuis s'est présentée demandeur en ladicte cour de parlement, sans aultrement avoir esté procédé...

ADS 7 F 13

22 février 1462 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Aveu a Montfort de la fie du Tertre Blanc par Guillaume de Tucé

ADS 7 F 13

10 octobre 1494 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Aveu de J. Guymort est bailli garde de la prevôté du Mans et seigneur de Saint Denis, a cause de Jeanne Le Vournil sa femme a baudouin de Tucé seigneur de Bouer a foi et hommage simple pour les domaines de Saint Denis et Bordaige.

ADS 7 F 13

22 mai 1501 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Haute femme Jacqueline Vouriau, dame des Chesnaux offre au lieu de Bouer en la maison de noble homme Messire Jacques de Tucé chevalier seigneur de Bouer foi et hommage comme heritiere de lesdites sœur et nièce pour les beaux fief et terre esdits de Karesme Bordage Saint Denis...

ADS 7 F 13

2 novembre 1501 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Jacques de Tucé, chevalier seigneur de Bouer.

ADS 7 F 13

13 janvier 1507 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Messire Jacques de Tucé chevalier seigneur de Bouer

ADS 18 J 606

12 février 1508 (notes d'après les AN X1a 4850 f°253 v°).

Congé à messire Jacques de Tucé chevalier seigneur de Bouer et des Grois, intimé contre Guyon des Escotays, escuier, appellant du jude du Maine ou de son lieutenant...

ADS 7 F 13

1^{er} novembre 1508 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Jacques de Tucé escuier seigneur de Bouer

ADS 7 F 13

17 novembre 1522 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Foi et hommage par Marie Le Vouriel, veuve J. de Langlée, a Messire discret Maitre François du Tucé prêtre chantre de Chartres et seigneur de Bouer et du fief de la quantinière a cause son fief de la quantinière pour le fief de Caresmes et moulon de Barbedage...

ADS 7 F 13

7 novembre 1526 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Messire François de Tucé seigneur de Bouer...

ADS 18 J 606

8 février 1529 (notes d'après le Chartier de Grandchamp)

Entre honorable homme Baptiste Vasse, seigneur de Coullouenné d'une part et dame Magdelaine de Luxembourg, veufve de deffunt messire Jacques de Tucé, en son vivant chevalier, seigneur de Bouer...

ADS 7 F 13

5 février 1536 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Foi et hommage de Gilles de Tussé

ADS 7 F 13

3 septembre 1551 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Gilles de Tucé

ADS 7 F 13

11 juillet 1566 (notes d'après les ADS, Fond Municipal. Dossier Saint Maixent).

Je Langloys veuve Maître sire Forgeard, avocat, dame de Quaresme fait foi et hommage à noble Charles Dechelles seigneur de Bouayr, à cause de Mademoiselle son épouse...

ADS E 147

Aveu rendu par Anne du Gast veuve de messire Jehan Lalletou sieur des Granges à haut et puissant seigneur messire charles de beaumanoir seigneur baron de Lavardin et millesse et des chastellenyes Asse Anthoigne Villiers et Bouers de tuce bouers le **13 juin 1572** à cause de la terre fief et seigneurie de Villiers.

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Le Domaine comme château.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Domaine comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Robertus du Boer	de Bouer	1175			CORDONNIER ¹
Richard de Tucé dit Bonabes	de Tucé	1384 1392	Chevalier		ADS 7 F 13
Charles VI	de Valois	1392 1399	Roi		ADS 7 F 13
Guillaume de Tucé	de Tucé	1416 1486	Chevalier		ADS 7 F 13
Baudouin de Tucé	de Tucé	1494			
Jacques de Tucé	de Tucé	1501 1508	Chevalier		ADS 7F 13 CORDONNIER
François de Tucé	de Tucé	1522 1526			ADS 7 F 13
Gilles de Tucé	de Tucé	1536 1551			ADS 7 F 13
Charles Dechelles	d'Echelles	1566			ADS 7 F 13
Charles de Beaumanoir	de Beaumanoir	1572		Baron de Lavardin et de La Milesse Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi	ADS E 147

Le premier seigneur connu de Bouër se nomme Robert de Boer qui apparaît comme témoin en 1175 dans une donation de Bernard de La Ferté. A la fin du XIV^e siècle apparaît à la tête de la seigneurie, la famille de Tucé avec Richard dit Bonabes que l'on trouve dans un aveu du 27 avril 1384 qu'il rendit à Guillaume de Craon seigneur de La Ferté Bernard². Nous apprenons que Bonabes détint la seigneurie à cause de sa femme. Il apparaît une nouvelle fois dans un autre aveu rendu le 17 mai 1387³ à Pierre de Craon seigneur de La Ferté-Bernard, puis dans un acte de 1388⁴. Grâce à deux lettres de rémission⁵ accordées par Charles VI, nous apprenons que Bonabes de Tucé, chevalier, fut impliqué dans l'affaire de la tentative d'assassinat du connétable Olivier de Clisson le 13 juin 1392⁶, orchestrée par Pierre de Craon évoqué précédemment. Charles VI désira les châtier suite à cet événement. Pierre de Craon chercha refuge chez son cousin Jean IV de Montfort, duc de Bretagne qui refusa de le livrer au roi de France. Ce dernier décida alors de se rendre en Bretagne⁷. C'est en passant près du Mans que se produisit le célèbre épisode de cette chevauchée inachevée. En effet, le 5 août 1392, par une journée caniculaire, le roi traversa la forêt alors qu'un mendiant lui aurait saisi ses rênes en lui criant « Roi ne chevauche plus en avant, mais retourne car tu es trahi ! ». Alors que cet homme est chassé, la troupe reprend son chemin, jusqu'à ce que la lance de l'un des pages ne tombe sur le casque de son compagnon dans un grand fracas. Le roi effrayé par le bruit tira semble-t-il son épée en s'écriant « Avant, avant sur ces traitres ! » tout en se ruant sur sa suite tuant deux cavaliers et blessant deux autres de ses hommes. Son chambellan, Guillaume Martel aurait réussi à le contrôler et à le désarmer. Ainsi se déroula semble-t-il la première crise de folie de celui que l'on appela par la suite Charles Le Fol. La chevauchée s'arrêta au Mans, le roi étant ramené en cette ville pour être soigné jusqu'au 18 août.

¹ ADS 18 J 606 : Fonds Paul Cordonnier.

² ADS 7 F 13, d'après AN KK, 1053. Voir volume du canton de La Ferté-Bernard, commune de La Ferté-Bernard, Le Château.

³ ADS 7 F 13, d'après AN KK, 1053.

⁴ ADS 7 F 13, d'après manuscrit de la Bibliothèque de Sainte-Cerotte, copie de l'abbé Froger.

⁵ ADS 7 F 13, d'après AN JJ 165 f^o 138 v^o et 139 v^o.

⁶ ADS 18 J 502 / LAMBERDIÈRE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, t.1, p. 153 / SIGURET P., « Aux confins du Perche, La Ferté-Bernard », *Cahiers Percherons*, 3^{ème} trimestre 1960, p. 9 / CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XI^e siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870, p. 58/ CORDONNIER P., *Au Pays fertois et au Perche-Gouet*, Société historiques et archéologique du Maine, Le Mans, 1967, p. 143 / BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté, géographie féodale », *La Province du Maine*, octobre-décembre 1962, Le Mans, p. 221 / CHARLES M. L., *Histoire de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Jules Fleury, Le Mans, 1869, p. 10 / QUESNE S., *La châtellenie de La Ferté-Bernard du XI^e au XV^e siècle (inventaire castral)*, Mémoire de D.E.A, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 38.

⁷ Tout cet épisode est relaté dans LAMBERDIÈRE G., *Histoire ...op.cit.* p. 153-154.

Les diverses crises de folie de Charles plongèrent le royaume dans une période de crise due notamment aux rivalités entre Armagnacs (partisans de Louis d'Orléans, frère du roi) et Bourguignons (partisans de Philippe II le Hardi, oncle du roi et duc de Bourgogne). Ainsi, suite à cette histoire, Bonabès fut puni par le roi qui confisqua ses biens et terres durant sept années. La première lettre de rémission datée d'avril 1399, nous indique que la femme de Bonabès de Tucé, ainsi que ses enfants supplièrent le roi de gracier son époux, banni du royaume. On y apprend que la femme de Bonabès qui élève ses sept ou huit enfants dont certains sont en bas âge (il semble qu'elle soit enceinte lors de la demande de grâce), n'arrive pas à subvenir à ses besoins. Le roi décida donc de lever sa main mise sur les terres de la famille de Tucé. A partir du 29 mars 1416, apparaît dans un procès, Guillaume de Tucé, chevalier et fils de Bonabès de Tucé, puis en 1423⁸ et enfin dans un aveu qu'il rend le 22 février 1462⁹. Guillaume fut également seigneur de Villiers¹⁰. Selon l'historique établi concernant la seigneurie de Villiers, on peut alors penser que Guillaume fut aussi seigneur de Bouër jusqu'en 1486. A partir du 10 octobre 1494, apparaît Baudouin de Tucé dans un hommage qui lui a été rendu par J. Guymort. Lui succéda Jacques de Tucé, mentionné comme chevalier le 22 mai 1501. On trouve ce dernier une nouvelle fois le 2 novembre 1501, le 13 février 1508, le 12 février 1508 et le 1^{er} novembre 1508. Dans un acte du 8 février 1529, nous apprenons qu'à cette date Jacques Tucé est mort et que de son vivant, il épousa Madeleine de Luxembourg. En 1522, est cité le 17 novembre, François de Tucé, prêtre chantre de Chartres et seigneur de Bouer. Il est cité une nouvelle fois le 7 novembre 1526. Le 5 février 1536 et le 3 septembre 1551, apparaît Gilles de Tucé. Enfin le 11 juillet 1566, la seigneurie est détenue par Charles Dechelles qui aurait été protestant et condamné pour avoir occupé la ville du Mans en 1562 avec les autres réformés¹¹. Le 13 juin 1572¹², apparaît comme seigneur Charles de Beaumanoir seigneur baron de Lavardin, de La Milesse et des châtelainies d'Assé, Anthoigné, Villiers et Bouër. Il épousa en 1545 Marguerite de Sourches fille de Félix de Sourches, seigneur de Malicorne. A la mort de cette dernière, il épousa Catherine du Bellay, dame de Langey. Ce dernier obtint des lettres patentes qui unissaient les châtelainies d'Assé-le-Riboul, Tucé, La Milesse, et La Corbinière à la baronnie de Lavardin. Elles furent enregistrées en 1567. On le trouve notamment comme seigneur de Villiers à partir du 23 juin 1565¹³. Le 1^{er} septembre 1568, il est indiqué comme étant gentilhomme ordinaire de la chambre du roi¹⁴. Comme certaines grandes familles aristocratiques, les Beaumanoir de Lavardin adhèrent au calvinisme. L'église réformée se mit réellement en place au Mans en 1560. Charles fut alors un des membres influents de la communauté, P. Moulard¹⁵ indique dans l'un de ses articles qu'il est « l'un des plus zélés de la secte nouvelle, leur château de Tucé servait de refuge aux religionnaires ». On voit notamment dans le journal de la Famille Legendre, dont les membres font parti de la communauté protestante, que Charles de Beaumanoir protégea les autres paroissiens en les accueillant effectivement chez lui en 1562 lors des troubles découlant de la prise de la ville par les protestants au printemps de la même années et surtout lors du retour des catholiques dans la ville voulant se venger des adeptes de la nouvelle foi¹⁶. Charles côtoie aussi la famille Bourbon et notamment Louis Ier prince de Condé, chef des calvinistes et oncle du futur Henri IV. Ainsi Charles de Beaumanoir commanda l'aile gauche de l'armée de Condé, à la bataille de Saint-Denis en 1567¹⁷. Présent le 23 août 1572 en tant que « gouverneur du roi de Navarre » au mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois au Louvre, il fut assassiné lors du massacre de la nuit de la Saint-Barthélemy.

⁸ ADS 18 J 606 : Fonds Paul Cordonnier, Il cite ADS G 18, f° 86

⁹ ADS 7 F 13, d'après les ADS, Fonds Municipal. Dossier Saint Maixent.

¹⁰ Voir volume du canton de Sillé-le-Guillaume, commune de Saint-Rémy-de-Sillé, Villiers.

¹¹ DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.29.

¹² ADS E 147.

¹³ ADS E 147.

¹⁴ ADS E 147.

¹⁵ MOULARD P., *La Famille Legendre*, Fleury et Dangin éditeurs, Mamers, 1888, p.24 et 26.

¹⁶ *Ibid* : « Le lundi 3^e jour d'août 1562 qui estoit l'année des troubles, ma femme accoucha au château de Tucé d'une fille qui fut nommée Marguarite, laquelle serait décédée peu de temps après, le tout en mon absence, j'étais lors retiré en la ville d'Alençon, lieu de sûreté pour les troubles qui lors s'ensuivirent follement partout le royaume. Symon Legendre. /Le sabmedi troisième jour d'apvril l'an mil Vc soixante-huit, ma femme accoucha d'une fille, sur les 6h. du soir, au chasteau de Tucé où nous étions retirés pour les troubles qui affligeaient le royaume, et fut ladite baptisée, le sabmedi ensuivant audit chasteau de Tucé par Monseigneur du Poirier, ministre et nommé par Honorable homme Jacques Richer, seigneur de Montehard mon beau-frère, Marie, laquelle fut incontinent baillée à nourrice à Perrine, femme de Trudelle, mon mesteier de Boissymon, en Champagne ».

¹⁷ DRONNE M., *La Réforme...op.cit.* p.24 / LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe... op. cit.* p. 273.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre	17 mai 1387	ADS 7 F 13
Terre	29 mars 1416	ADS 7 F 13
Maison	22 mai 1501	ADS 7 F 13
Château	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Il semble qu'il existe un aveu datant de 1454 de Guillaume de Tucé où est cité « mon hostel de Bouër avec tour carrée, fuie, granges, cour, courtis, verger, deux viviers et une fontaine soit 20 arpents de terre »¹⁸.

Sources

ADS E 147 : 1360-1759 Châtellenie de Villiers à Saint-Rémy et Crissé dépendant de la baronnie de Tucé, aveux rendus à Guillaume Beudoin, Louis, Guillaume, Baudouin et Jean de Tucé, François et Charles de Beaumanoir....

ADS 7 F 13 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : Bouër.

ADS 18 J 606 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 18 J 759 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 42 /10 : Cadastre Bouër : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, *Imagier des châteaux et manoirs de la Sarthe*, Conseil général de LA Sarthe, Le Mans, 2005, p. 9.

BOUTON A., « La Baronnie de La Ferté, géographie féodale », *La Province du Maine*, octobre-décembre 1962, Le Mans, p. 221.

CHARLES M. L., *Histoire de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Jules Fleury, Le Mamers, 1869, p. 17.

CHARLES M. L., *Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le XIe siècle*, Monnoyer, Le Mans, 1870, p.58.

CHARLES M. L., *Histoire de La Ferté-Bernard*, Imprimerie Jules Fleury, Le Mamers, 1878.

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 78-79.

CORDONNIER P., *Au Pays fertois et au Perche-Gouet*, Société historiques et archéologique du Maine, Le Mans, 1967, p. 143.

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.29.

FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1596.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5.

LAMBERDIERE G., *Histoire de La Sarthe à partir d'un village et ses environs, Assé-le-Riboul et le pays belmontais*, Le Mans, 2006, t.1, p. 153-154.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 196.

QUESNE S., *La châtellenie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p.38.

¹⁸ FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1596. / SALCH C.-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 79.

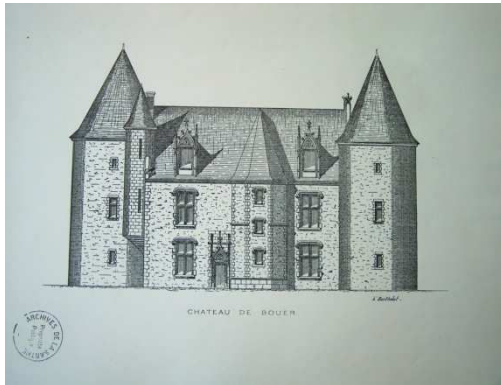
QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, t. 3. Archives justificatives tirées de l'ouvrage de L. Charles : *Histoire de La Ferté-Bernard, seigneurs, administration, église, monuments, hommes illustres*, Mamers, 1877, p. 234-235.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 79.

SIGURET P., « Aux confins du Perche, La Ferté-Bernard », *Cahiers Percherons*, 3^{ème} trimestre 1960, p. 9.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 327.

Documents iconographiques



ADS 7 F 13: Collection Menjot d'Elbenne.



ADS 7 F 13: Collection Menjot d'Elbenne. Première planche de dessin datée de 1897.



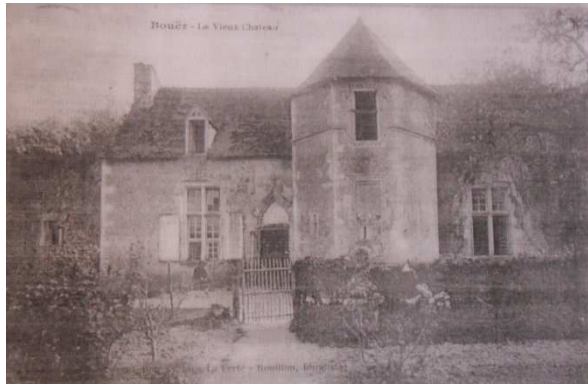
ADS 18 J 759 : Fonds Paul Cordonnier, photographies de 1907



ADS 2 FI 10358.



ADS 2 FI 10359.



ADS 2 FI 10360.

Canton de Tuffé

Bouër

La Salle



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Bouër section A3 du Bourg, cote PC 042 004.

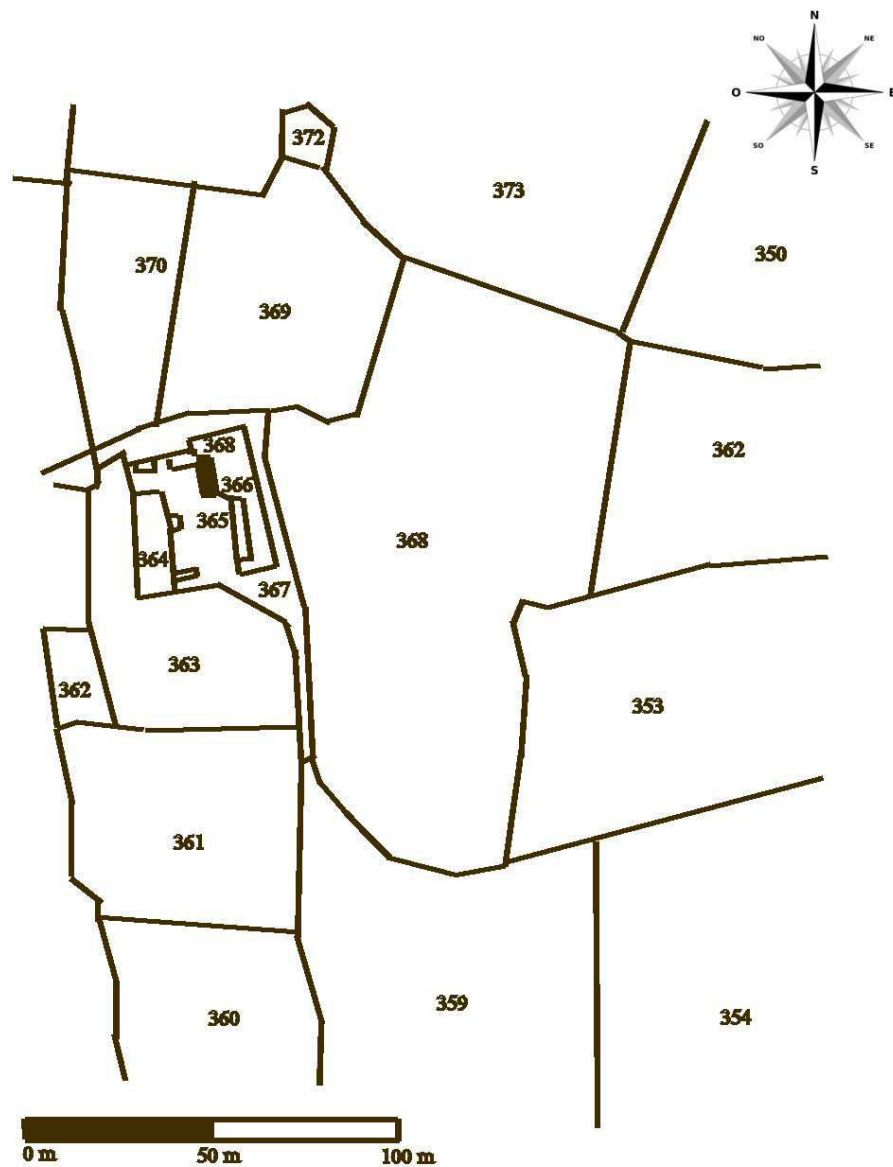
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 472432,75$ m $y = 2345392,27$ m

Le site de La Salle est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 91 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau se nommant La Mitonnière et au Bois de La Barre.

Distances	en m
Logis / église	1487,56
Logis / cours d'eau	237,79
Logis / Espace boisé	394,29

Cadastre



- 350 : Les Eglans
- 353 : Le Champ de Goute d'Eau
- 354 : L'Ensienubois Futaie
- 359 : L'Ensienubois Futaie
- 360 : Le Vigneau
- 361 : Le Paturail Brulé
- 362 : Le Taillis
- 363 : La Boissière
- 364 : Le Jardin de Devant
- 365 : La Salle
- 366 : Jardin de Derrière
- 367 : Le Pâtis
- 368 : L'Etranjard
- 369 : Le Champ du Pont
- 370 : Le Chauveau
- 372 : L'Etang
- 373 : La Trachée

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en grès de couleur grise ou de pierres calcaires, chaînage d'angle en grès de couleur grise, bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 18 mars 2012.

Etat de conservation : Logis en partie remanié, dont la restauration est en cours. L'étage n'a pas été habité depuis de nombreuses années et à conserver son aspect d'origine. L'enduit qui recouvrait l'appareillage a disparu en certains endroits. La cheminée du rez-de-chaussée a été largement remaniée, seule la hotte, le linteau et les consoles sont encore visibles. De nombreuses ouvertures ont été repercées au XXe siècle et des ouvertures plus anciennes ont été en grande partie murées. Le foyer de la cheminée à l'étage a été muré.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée de coyaux ainsi que de rampants ornés de figures zoomorphes, d'une porte surmontée d'une accolade, de petites ouvertures chanfreinées, de deux fenêtres à croisée, d'une fenêtre à traverse, d'un avant-corps sur le pignon agrémenté d'une archère canonnière, de trous de bouloins, d'une cheminée à hotte droite agrémentée d'un écu armorié, d'une cheminée engagée à hotte droite, de corbeaux soutenant les poutres dont certains comportent un écu bûché, de cloisons à pans de bois, de coussièges et d'une porte dont les boiseries sont d'origine.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	14, 60 m	8, 60 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	2	Tuiles

La façade ouest est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : trois ouvertures datant du XXe siècle, une porte ornée d'une accolade, une longue fenêtre difficilement datable, une petite ouverture chanfreinée et une fenêtre à croisée au trois-quarts murée. La façade orientale comporte sept ouvertures : quatre fenêtres datant du XXe siècle, une fenêtre à traverse, une fenêtre à croisée et une fenêtre difficilement datable. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre à croisée	Fenêtre à traverse	Petite ouverture
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée	1 : Etage		1 : Etage
Façade est		1 : Etage	1 : Etage	

Intérieur

Le logis était très probablement composé de deux salles au rez-de-chaussée et de deux chambres à l'étage (ces dernières subsistent encore). Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Coussièges	Corbeaux à écu
Grande salle	Rez-de-chaussée	1		
Grande chambre	Etage	1	2	2

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	270 cm	115 cm	163 cm

Intérêt du site

Le logis de La Salle conserve de nombreuses caractéristiques de son passé seigneurial. D'extérieur, si le logis a été en partie remanié, il est intéressant d'y



voir la toiture d'origine relativement pentue et qui est encore agrémentée de ses coyaux. Des rampants de pierre y sont toujours visibles ainsi que deux acrotères sur crossette de pignon prenant la forme de **figures zoomorphes** (les deux autres ont disparu) dont **l'une d'entre elles représentent un lion**.



La façade principale a été percée de quelques fenêtres au XXe siècle, mais une fenêtre à croisée à moulures à gorges, bien qu'aux trois-quarts murée y est cependant visible. L'élément le plus intéressant est **la porte d'entrée ornée de moulures à gorges** et dont le linteau forme une belle accolade. La façade arrière a conservé une fenêtre à traverse et **une fenêtre à croisée** à moulures à gorges. A l'intérieur, le rez-de-chaussée est en cours de remaniements, mais il subsiste une **grande cheminée engagée dans la grande salle**.



Elle comporte une hotte droite agrémentée en son centre d'un écu armorié qui semble se référer à la famille Sarazin. Cette hotte surmonte un linteau à plate-bande soutenu par deux consoles à arêtes vives. On accède à l'étage par l'extérieur. En effet, il faut se rendre sur le pignon nord et gravir les marches d'un escalier droit menant à un **petit avant-corps** agrémenté d'une **archère canonnière** protégeant le mur pignon. De cet avant-corps, on accède à une grande chambre séparée d'une autre pièce par une cloison en torchis et pans de bois.



Dans cette première chambre se trouvent dans l'embrasure de la fenêtre à croisée, deux coussièges de pierre. Il est intéressant de noter la présence de deux corbeaux soutenant la grosse poutre, qui sont ornés chacun d'un écu bûché. Cette pièce est chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de pierre repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant chacune une colonne engagée de moitié et posée sur un socle. De cette pièce, on accède au comble par une échelle de meunier en bois.



Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Barre comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Geofroy de La Sale	de La Salle	1374			ADS 7 F 13
Jean Sarrazin	Sarazin	1484 1491	Ecuyer		ADS 7 F 13
Blanc Sarazin	Sarazin	1509 1517	Ecuyer		ADS 7 F 13
Pierre Sarrazin	Sarazin	1551 1561	Ecuyer		ADS 7 F 13

Le premier seigneur mentionné se nomme Geoffroy de La Salle qui rendit aveu à Guillaume Touchefou de Saint Messent en 1374¹⁹. On trouve par la suite Jehan Sarazin (son écu armorié se trouve sur la cheminée de la salle du rez-de-chaussée)²⁰, qui rendit aveu le 12 novembre 1484 pour Les Bordes à Aubry de Mareil²¹. On le trouve de nouveau le 28 août 1485 dans un acte concernant La Mauvisnière en La Loupe où il est cité comme noble homme seigneur de La Salle²². On le trouve de nouveau le 3 novembre 1486 lorsqu'il s'avoua sujet de Jean de Saint-Hilaire²³. En 1487, il constitua alors la dot de sa fille Marie, veuve de Jean Herbelot²⁴, religieuse en l'abbaye de Saint-Avit. On le trouve de nouveau le 24 juillet 1488 et en avril 1489²⁵. Il paraît aussi comme arbitre au prieuré de Tuffé le 26 mai 1491²⁶. La seigneurie passa ensuite à Blanc Sarasin, écuyer qui est cité en juillet 1509, ainsi qu'en 1517²⁷. Enfin entre 1551 et 1561, la seigneurie fut détenue par Pierre Sarazin, écuyer²⁸.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 7 F 13 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : Bouër.

ADS 18 J 606 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 42/10 : Cadastre Bouër : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 78.

FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1597.

SALCH C.-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 67.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 856.

¹⁹ ADS 7 F 13 : Cite la source AN P 1343 f°65.

²⁰ FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1597.

²¹ ADS 7 F 13.

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ ADS 7 F 13 : Cite ADS H 239.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ ADS 7 F 13 : Cite ADS H 19.

²⁷ ADS 7 F 13.

²⁸ *Ibid.*

Canton de Tuffé

La Chapelle-Saint-Rémy

Fleuret



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de La Chapelle-Saint-Rémy section C2 des Grands Vaux, cote PC 068 009.

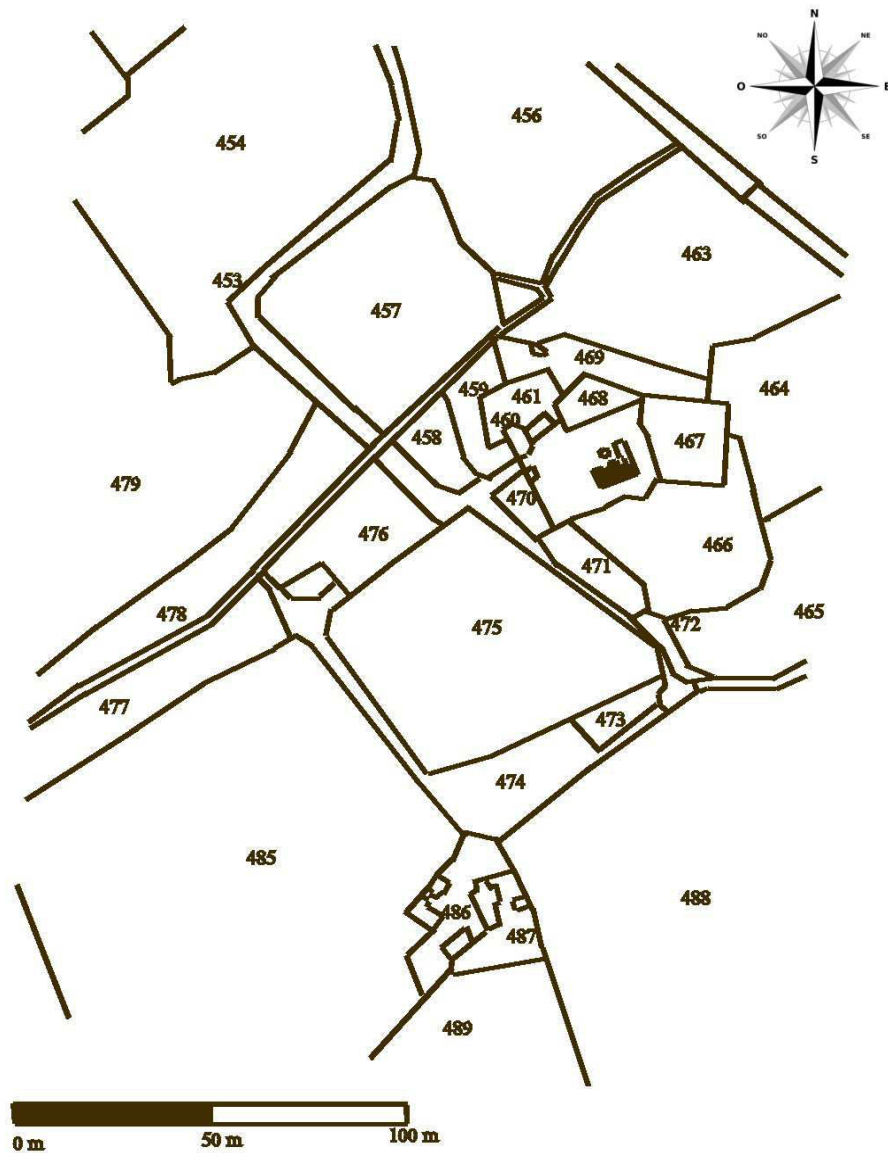
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 460964, 12 m y = 2345440, 42 m

Le site de Fleuret est implanté au sud-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 82 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau se nommant Le Fleuret et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1855, 01
Logis / cours d'eau	93, 62
Logis / Espace boisé	209, 54

Cadastre



453 : La Garenne Fleuret
454 : Le Grande Chataigneraie
456 : Le Paturas
457 : La Petite Chataigneraie
458 : Le Petit Pré
459 : Les Marais
460 : Le Closeau de La Grange
461 : Le Jardin de l'Ecurie
463 : Le Paturas
464 : Le Champ du Noyer
465 : Le Champ des Prés
466 : La Haute Cour
467 : Le Jardin des Murs
468 : La Luzerne
469 : Fleuret

470 : Le Jardin du Chemin
471 : Le Jardin de La Cave
472 : Le Petit Closeau du Chemin Fleuret
473 : Le Petit Closeau du Chemin
474 : Le Pâtis
475 : Le Champ Chapel Fleuret
476 : Le Petit Pré
477 : Le Jardin Bas
478 : La Coulée
479 : La Grande Coulée
485 : La Pepinière
486 : La Grande Metairie
487 : Le Petit Jardin
488 : La Pièce du Plat Pré
489 : Le Champ du Puits

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire, entouré à l'origine de douves.

Datation : XVe- XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-est / Nord-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 janvier 2013.

Etat de conservation : Il semble que le donjon ait complètement disparu, il était encore visible semble-t-il en 1926²⁹. Seul le logis XVe siècle subsiste.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à croisée et de caves voûtées³⁰.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture moyennement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Moyenne	Non	1	Tuiles

Dépendances

Il semble qu'une chapelle subsiste près du logis. Selon Julien Hardy, elle serait datable du XVIe siècle³¹.

Données historiques

Sources :

ADS 7 F 41

26 août 1530

Du vingt sixiesme jour daoust Lan mil cinq cens trente

En nostre court de fleure cy personnellement Establyz noble homme francois declinchamp seigneur de La Sesnoie Et damoiselle Jehenne demauny Son espouze presente et de luy auctorise susst paret nous quant au faict qui ensuyt [...]leulx cy Lesquelz ont faict et font les acords et promesses qui ensuyt Cestassy que lady Jehenne demauny a lauctorite dudy declinchamp son espoux a rendre et rendre des apresent et chescun les successeurs a elle Ja [...] fait par le dexes de deffuncte noble damoysselle olme de cisse Que a la sucession a elle advenue a pres le dexes de noble homme Rene demauny son frere aisne par le consentement de noble homme Jehan demauny seigneur de fleure acepresent. Et ce aujourdhy de deux mille livres tournois dont ledy Jehan demauny son père lui avoit faict promesse...

²⁹ MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province du Maine*, Le Mans, juillet-août 1926, p. 183 : « C'est une vaste tour, presque carrée, flanquée à ses angles de quatre petites tours rondes, dans l'une desquelles se trouvait l'escalier. La tour est percée de deux étroites archères sur chacun de ses plus larges côtés, d'une seule sur chacun des deux autres. L'un de ces archères, cintrée, à claveaux réguliers, était encore visible en 1899, dans le mur dont M. Cordonnier Détrie reproduit la photographie. A gauche, s'ouvrait la porte d'entrée ; dans l'épaisseur du mur, on voyait l'ouverture destinée à la lourde barre de fer qui la fermait intérieurement » (il fait ici une comparaison avec le château de Saint-Médard-en-Jalle dans la Gironde qui semble-t-il ressemble au donjon de Fleuré). Depuis 1899, le donjon a été découronné, les restes de l'escalier détruits, et l'archère dont il s'agit aveuglée par une construction rurale.

³⁰ Elles n'ont pas été vues, mais sont citées dans : CORDONNIER P., « Autour des deux Parence », *Revue du Maine*, 1969, p. 32. Il compare les caves de Fleuret avec celles du château de La Barre à Bierné.

³¹ HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 217 : Chapelle signalée dans un aveu de 1559, citée par Menjot d'Elbenne / CORDONNIER P., « Autour des deux Parence », *op.cit.* p. 32.

ADS 7 F 41

5 juillet 1540

Contrat de mariage de François de Clinchamps et Jeanne de Mauny

Le cinquiesme Jour de Juillet Lan mil cinq cens quarante En notre Court Royal du mans Ensuit pardevant nous Pierre Gauchers notaire Jures et Retenu en Lady court Personnellement establiz Noble escuyer francois de clinchamp seigneur de sa seigneurie et damoyselle Jehanne de mauny son Espouse de luy suffisamment [...] davant nos quant a estre fait [...] entre leurs hoirs et Confessent de leurs bonne volonte Sans contrainte Anoyre En Jourdhuy en et presen de noble seigneur Rene de mauny seigneur de fleure...

ADS 7 F 41

14 octobre 1546

Le quatorsiesme jour doctobre Lan mil cinc cens quarante six En la court du Roy [...] sis aumans present par devant nous Michel Roche notaire pour en lady court personnellement establis et damoiselle marie de maridort femme de noble et puissant René de mauny seigneur de fleure...

ADS 7 F 41

5 juillet 1553

Cinquiesme jour de Juillet lan mil cinq cens Cinquante et troys En nostre Court de [...] Cest nous loys berthelot notaire dicelle personnellement establys nobles hommes Rene de mauny seigneur de fleure [...] et Noble homme Julien de formes seigneur dudy lieu de [...] Confessent tenir aut les [...] et parties quy [...] Cest assavoir que lady seigneurie de fleure...

ADS 7 F 41

8 septembre 1559

A tous ceulx qui ces presentes lettre verront anthoinne dupeat baron de thiers et de toury Seigneur de Neutoillet et de Rozay Conseiller du Roy nostre Sire et garde de la prevoste de paris Scalut Scavoir faisons que pardevant Charles Mahen et Herve begeon Notaires du Roy nostre sire et par luy ordonnez couer et establiz en son chastelet de paris...

[...]

Lesquelles ventes sevoient de [...] et avance adame marie de bugounier fille et heritiere de deffunctz messire louis de bugounier son père veusve de deffunctz messire cosme dechause en son vivant chevallier seigneur de mauchaumour de fleury de bichre et de couvaudre en gatinois Conseiller du Roy en son estat de ses finances...

ADS 7 F 41

20 juillet 1567 (?)

Le vingtiesme jour de juillet lan mil cinq cens xlvii Comme paravant le jour honeste homme jacques [...] seigneur de monfay tant en son nom que [...] sy estant present de noble homme René demauny seigneur de mauny...

[...] La quelle vostre ledy seigneur de fleure doit de present ratiffier...

ADS 7 F 41

25 décembre 1571

Le Vingtcinquiesme Jour de decembre Lan mil cinq cens soixante et onze Comme le dixiesme jour doctovre Lan mil cinq cens soixante et dix Onst este fait traicte et aborde de transaction par ledy Lazare Caserve nothaire de la Court royal dumans sieur des aubiers et damoiselle francoyse dilliers sa femme separe de biens sant ledy demauny dune part de damoiselle catherine demauny espouse de noble et puissant seigneur Rene deponse sieur dudy lieu pommerieux jesippeaux en fleure pour Raisson de tresament demandeurs que faissoieux ledy mathieu demauny de sapor lady francoisse dilliers...

ADS 7 F 41

22 octobre 1599

Ce vingt deulxiesme Jour doctobre Lan mil Cinq Cens quatre vingt dix audit Au Lieu et maison seigneurial de Ruillé apres midy En la Court de Ruille Que le sous endroit pardavant nous Mates hussances notaire en [...] dit lieu audy Ruille pardevant present dy [...] de René demaile escuyer Seigneur de Rouchard Ruillle Champaigne Chedopeau Le Loirondu et Fleure ...

[...]

Oultre Sera tenu Ledy preneur faire plantes par chacin an sur ses terres du domaine et [...] de lady Maison et chasteau de fleure...

[...]

Les logis tant vieil que Nouveau granges estables dit pressoirs qui sont en leurclou tant en la Haulte que basse Court dudy chasteau maison que mestairye dudy fleure dit aussy La Chapelle qui y joint au grand jardin ...

ADS 7 F 41

6 mars 1682

L'extrait des partages faits entre Messire René domaillé chevalier Marquis de Benchart fils aîné et principal heritier de deffunct messire henry de maillé vivant chevalier marquis de Benchart et de dame françoise de la barre Ses peres et meres et aussy heritier de dame dorothée Xlausse son ayeulle et des deffunctes damoiselle Dorothée de maillé sa Sœur dorothée Religieuse....

[...]

La terre fief et Seigneurie de fleuré estimée par ledit procès verbal non compris le preciput a la somme de soixante et six mille deux cent livres...

ADS 7 F 41

3 février 1718

Ensuite du Contrat de Vente en la terre seigneuriale Le fief du grand Fleuré Scitué paroisse de saint Remy, Saint Celerin, Tuffé, Conneé, Bonnestable et Thorigné en la province du Maine, circonstances et dependances Passe devant Jean baptise Sabbier notaire tabellion royal en la provosté de Bonneval present les moins Le Vingt deux novembre mil Septcens quinze...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Fleuret comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Fleuret comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Hugues de Fleuré	de Fleuret	1092			CORDONNIER
Thibaud de Fleuré	de Fleuret	1100			CORDONNIER
Hamelin de Fleuré	de Fleuret	1190 1218		Sénéchal de Montfort	VALLEE CORDONNIER
Jean de Fleuré	de Fleuret	1234 1235	Chevalier		VALLEE CORDONNIER
Pierre de Vendôme	de Vendôme	1324 1355	Chevalier		ROBVEILLE
?	d'Usage	Fin XIVE			CORDONNIER
Jean de Mauny	de Mauny	1528 1530			LEDRU ADS 7 F 41
René de Mauny	de Mauny	1540 1571			ADS 7 F 41
René de Maillé	de Maillé	1599	Ecuyer		ADS 7 F 41

Le premier seigneur connu de Fleuret se nomme Hugues de Fleuret que l'on trouve en 1092³². Lui succède ensuite Thibaud de Fleuret cité vers 1100³³, puis Hamelin de Fleuret cité comme sénéchal de Montfort entre 1190³⁴ et 1218³⁵. Puis en 1234-1235, apparaît Jean de Fleuret, cité comme chevalier³⁶. La famille possédait alors les seigneuries de Lavaré en 1248 et celle de Semur entre 1303 et 1322³⁷. La seigneurie changea ensuite de famille détentrice. Pierre de Vendôme, chevalier en devint alors le seigneur et fut cité dès 1324³⁸. Il fut aussi seigneur de Torcé. En 1355, il fut alors sollicité par Ysabelle de Parthenay, comtesse d'Harcourt, afin de la suppléer dans l'office qui devait être réalisé par le titulaire de la seigneurie de Montfort alors que Michel de Brèche devint évêque du Mans, afin de mener ce dernier dans sa ville épiscopale en compagnie de sept autres seigneurs³⁹. La seigneurie passa ensuite dans la famille d'Usages, sans que l'on connaisse le nom d'un de ses seigneurs⁴⁰. Durant la guerre de Cent Ans, il semble que Fleuré était occupé par l'Anglais Robert Markaunt⁴¹ qui servait sous les ordres du duc de Lancastre, puis fut repris en août 1364 par Amaury de Craon, lieutenant du roi au Mans en 1363⁴². En 1528⁴³, apparaît Jehan de Mauny seigneur de Fleuré, cité dans un procès lancé par Guillaume de Maridort seigneur de Bourg-le-Roi⁴⁴ contre Renée de Villeblanche et Hervé de Chahanay, détenteurs de Chéronne en Tuffé⁴⁵. Le 26 août 1530 il apparaît de nouveau et est cité comme seigneur de Fleuret. Lui succède sans doute René de Mauny que l'on trouve présent le 5 juillet 1540 lors du contrat de mariage entre François de Clinchamps et Jeanne de Mauny. On le trouve de nouveau le 14 octobre 1546⁴⁶ dans un acte où est aussi cité sa femme Marie de Maridort. De nouveau nous le retrouvons dans un acte datant du 5 juillet 1553 passé devant Louis Berthelot notaire⁴⁷. En fin il apparaît une dernière fois le 25 décembre 1571. René de Maillé succéda à René de Mauny. On le trouve mentionné le 22 octobre 1599.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Cour	26 août 1530	ADS 7 F 41
Seigneurie	5 juillet 1553	ADS 7 F 41
Maison et chateau / Logis	22 octobre 1599	ADS 7 F 41
Terre fief et seigneurie	6 mars 1682	ADS 7 F 41
Terre seigneuriale / Fief	3 février 1718	ADS 7 F 41
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

³² CORDONNIER P. « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 32 / MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province...**op.cit.* p. 186.

³³ CORDONNIER P., « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 32. / VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 366 : Th. De Floriaco, v. 1100 (St Vincent, 241) / MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province...**op.cit.* p. 186 / QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de D.E.A, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p.146.

³⁴ VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département...**op.cit.* p. 366 : H. de Floré, 1190-1214 (*Célier*, 412).

³⁵ CORDONNIER P., « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 32 / MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province...**op.cit.* p. 186 / QUESNE S., *La châtelainie...**op.cit.* p. 146.

³⁶ CORDONNIER P., « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 32. / VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département...**op.cit.* p. 366 : *J. de Fleureio*, 1234 (*Lib. alb.*, 545) / MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province...**op.cit.* p. 186 / QUESNE S., *La châtelainie...**op.cit.* p. 146.

³⁷ CORDONNIER P., « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 32 / MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province...**op.cit.* p. 187. Voir volume du canton de Vibraye, commune de Semur, Le Château.

³⁸ CORDONNIER P., « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 32 / MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province...**op.cit.* p. 187 / QUESNE S., *La châtelainie...**op.cit.* p. 146.

³⁹ ROBVEILLE A., *Montfort-le-Rotrou, seigneurie et paroisse*, Goupil, Laval, 1912, p. 22. Il cite ici Bertrand de Broussillon, *Cartulaire de l'Evêché du Mans*, tome IX, p. 134-136. / CORDONNIER P., « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 32 / MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province...**op.cit.* p. 187. Ce dernier parle plutôt du 24 décembre 1335, pour cet évènement et cite le Comte de Broussillon, avec le Cartulaire de l'Evêché du Mans, II, p. 134.

⁴⁰ CORDONNIER P., « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 32.

⁴¹ MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province du Maine*, Le Mans, septembre-octobre 1926, p. 265 / QUESNE S., *La châtelainie...**op.cit.* p. 146.

⁴² CORDONNIER P., « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 33 / MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province...**op.cit.* p. 269-274.

⁴³ LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort, seigneur de La Freslonnière », *Union historique et littéraire du Maine*, Imprimerie Librairie Leguicheux, Le Mans, 1893, p. 333-341, p. 336. Il cite le procès conservé aux AN sous la cote X2a 79.

⁴⁴ Voir volume du canton de Saint-Paterne, commune de Bourg-le-Roi, Maridort.

⁴⁵ Voir le présent volume, commune de Tuffé, Chéronne.

⁴⁶ ADS 7 F 41.

⁴⁷ *Ibid.*

L'implantation de Fleuré semble ancienne. Il y aurait eu un château primitif bâti sur une motte⁴⁸. Lorsque Paul Cordonnier écrit son article sur le sujet en 1969⁴⁹, il semble qu'une partie du donjon soit encore visible : « Son donjon mutilé subsiste encore : *vaste tour, légèrement rectangulaire, flanquée de quatre petites tours* rondes à ses angles ; dans l'une se trouvait l'escalier. Les deux plus larges côtés étaient percés de deux étroites archères ; d'une seule sur les petits côtés. L'une d'elles, cintrée, à claveaux réguliers était encore visible à la fin du siècle dernier. A gauche s'ouvrait la porte d'entrée, et dans l'épaisseur du mur se voyait l'anfractuosité où devait être glissée la lourde barre qui pouvait la fermer de l'intérieur. Depuis cette époque, le donjon a été découronné, ce qui restait de l'escalier détruit et l'archère aveuglée par un bâtiment de ferme. Un second retranchement de forme ovale ou elliptique cernait d'assez loin motte et donjon ; on y découvrit des médailles gauloises et romaines. Le sommet de notre ovale, vers le Sud et à l'Ouest, plus accessibles, par un large fossé creusé de main d'homme, dont les terres avaient été rejetées à l'intérieur du retranchement ». Selon le Vicomte Menjot d'Elbenne⁵⁰, un mur flanqué au sud d'une tour ronde démolie en 1895 défendait le sommet de la plate-forme ou étaient situés le donjon et le logis. Le logis actuel aurait ensuite été construit au XVe siècle. La seigneurie aurait eu haute justice⁵¹ et relevait de Saint-Aignan, Breteau et Montfort-le-Rotrou. Dans un acte daté du 22 octobre 1599, un ancien logis s'accompagne d'un logis plus récent, des granges, d'étables, d'un pressoir, d'une chapelle et d'une métairie, le tout s'organisant dans une cour haute et une basse cour. Selon le Vicomte Menjot d'Elbenne, il y aurait eu un pont-levis qui aurait été cité dans un acte de 1630⁵².

Sources

ADS 7 F 41 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : 1413-1778 : Fief de Courvalain et de Fleuré en La Chapelle-Saint-Rémy.

ADS 18 J 606 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 68/17 : Cadastre La Chapelle-Saint-Rémy : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CORDONNIER P., « Autour des deux Parence », *Revue du Maine*, 1969, p. 31-36.

GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires de la commune de Torcé-en-Vallée et des environs*, 1937, p. 130-130 bis, 189, 223, 239-240, 480, 552.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 5.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 217.

LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort, seigneur de La Freslonnière », *Union historique et littéraire du Maine*, Imprimerie Librairie Leguicheux, Le Mans, 1893, p. 333-341, (p. 336).

MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province du Maine*, Le Mans, juillet-août 1926, p. 183-190.

MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province du Maine*, Le Mans, janvier-février 1927, p. 32-37.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 1, p. 325-326.

QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 146-147.

ROBVEILLE A., *Montfort-le-Rotrou, seigneurie et paroisse*, Goupil, Laval, 1912, p. 22.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 366.

⁴⁸ CORDONNIER P., « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 31.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province...op.cit.* juillet-octobre p. 185.

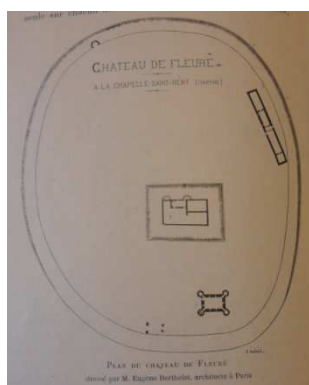
⁵¹ CORDONNIER Paul, « Autour des deux Parence »,...*op.cit.* p. 32.

⁵² MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province...op.cit.* juillet-octobre p. 185. Note de bas de page n°2.

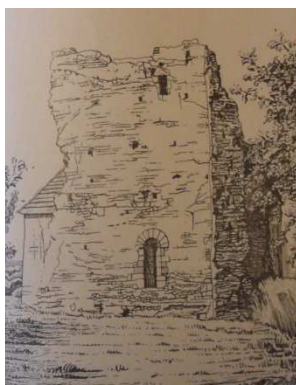
Documents iconographiques



ADS 18 J 606 : Fonds Paul Cordonnier : Ruines du château de Fleuré.



MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province du Maine*, Le Mans, juillet-août 1926, p. 184.



MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province du Maine*, Le Mans, septembre-octobre 1926, p. 267.

Canton de Tuffé

Duneau

Vouvereau



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Cadastré napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Duneau section A2 du Bourg, cote PC 123 003.

Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 465517, 07 m y = 2343293, 60 m

Le site de Vouvereau est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 79 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1135, 75
Logis / cours d'eau	581, 27
Logis / Espace boisé	45, 52

Cadastre



- 551 : Le Grand Avairie
- 552 : La Charmille
- 553 : Le Champ de La Cure
- 554 : Le Grand Jardin
- 555 : Le Grand Jardin
- 556 : Le Grand Jardin
- 557 : Le Grand Jardin
- 558 : Vouvereau
- 559 : Vouvereau
- 560 : Le Champ de La Grange
- 561 : Les Genièvres
- 562 : L'Arpent
- 589 : Le Clos à Trois Coins
- 590 : Le Grand Parc

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 janvier 2013.

Etat de conservation : Des ouvertures sont murées.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue et d'une fenêtre à traverse murée.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de deux niveaux (rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	1	Tuiles

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Vouvereau comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Pierre de Vovrael	de Vouvereau	1242	Chevalier		MENJOT D ELBENNE
André Quentin	Quentin	1387 1405			MENJOT D ELBENNE
Jehan Quentin	Quentin	1462 1480			MENJOT D ELBENNE
Mathurin Quentin	Quentin	1500			MENJOT D ELBENNE
Marin de Saint-Quentin	Quentin	1535			MENJOT D ELBENNE
Pierre de Clinchamp	De Clinchamp	XVIe			MENJOT D ELBENNE

Le premier seigneur connu se nomme Pierre de Vouvereau, chevalier qui est cité en 1242⁵³. Entre 1387 et 1405, la seigneurie fut détenue par André Quentin qui était également seigneur de La Quentinière⁵⁴. Son fils Jehan qui lui succéda et apparut entre 1462 et 1480⁵⁵. En 1500, la seigneurie fut détenue par le fils de Jehan, se nommant Mathurin⁵⁶. Il épousa Jeanne des Hayes, fille du seigneur de Montreuil. Ils eurent un fils Marin de Saint-Quentin (Quentin), seigneur d'Orsay et de Vouvereau en 1535 marié à Jeanne Le Picard⁵⁷. Sa fille Marguerite épousa Pierre de Clinchamp, seigneur de La Busardière, chevalier de l'ordre du roi en 1574 qui devint alors seigneur de Vouvereau⁵⁸.

⁵³ MENJOT D'ELBENNE, « Duneau », *La Province du Maine*, Le Mans, 1896, p. 175.

⁵⁴ *Ibid.* Voir volume du canton de Vibraye, commune de Valennes, La Quentinière.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	1706	JAILLOT

Sources

ADS 3 P 123 / 10 : Cadastre Duneau : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

MENJOT D'ELBENNE, « Duneau », *La Province du Maine*, Le Mans, 1896, p. 173-177.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 2, p. 238.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 965.

Canton de Tuffé

Saint-Hilaire-Le-Lierru

Le Coeur



Localisation

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Saint-Hilaire-le-Lierru section B feuille unique du Bourg, cote PC 292 003.

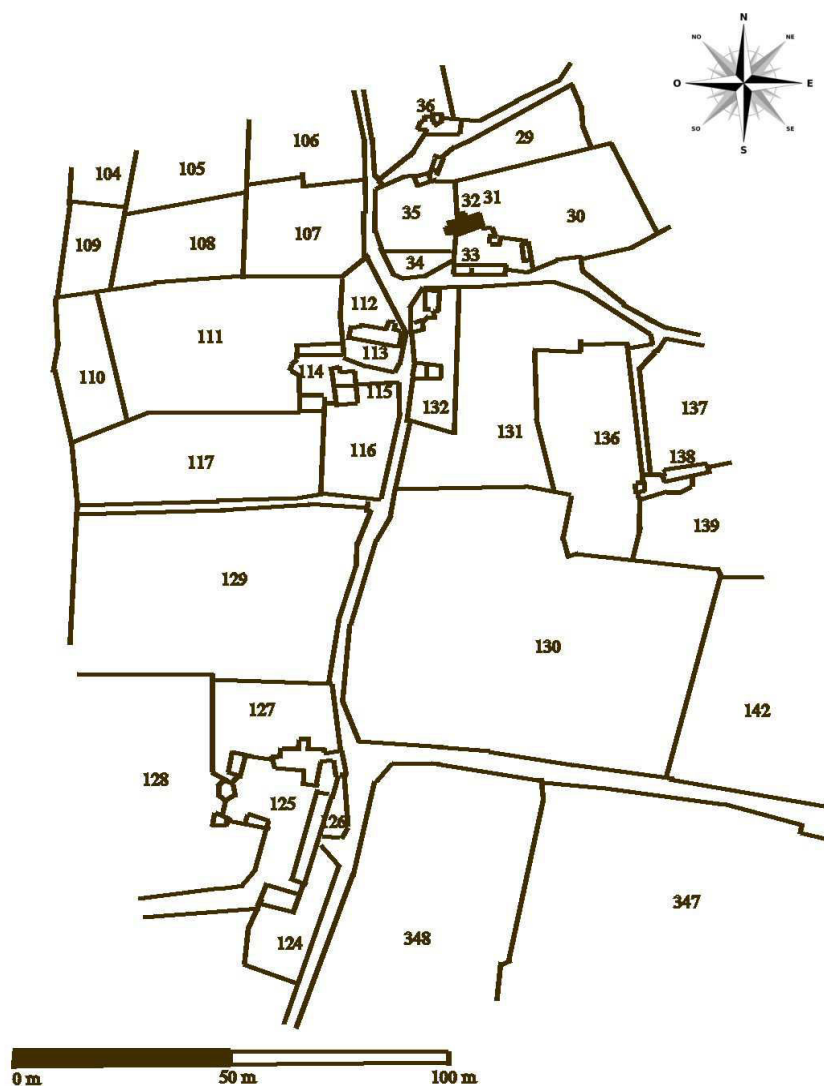
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 466056, 29 m y = 2347173, 97 m

Le site de Cœur est implanté dans le village à 98 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant La Chéronne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	94, 73
Logis / cours d'eau	281, 96
Logis / Espace boisé	299, 21

Cadastre



29 : Le Petit Jardin
30 : Le Jardin
31 : Le Coeur
32 : Le Coeur
33 : Le Coeur
34 : Le Jardin
35 : Le Jardin
36 : La Sablonnière
104 : Le Closeau
105 : Les Champs aux Faussabry
106 : Les Champs aux Faussabry
107 : Le Champ des Mures
108 : Le Petit Champ
109 : Le Pré à Linars
110 : Le Closeau
111 : Le Closeau
112 : Le Cimetiere
113 : L'Eglise
114 : Saint Hilaire

115 : Saint Hilaire
116 : Le Jardin
117 : Champ du Pont
124 : Le Closeau de La Grange
125 : La Cour
126 : La Cour de Derrière
127 : Le Jardin
128 : Le Closeau de La Fuié
129 : Le Clos du Verger
130 : La Vigne
131 : Le Clos
132 : Le Jardin
136 : Le Champ de Devant
137 : Le Champ de Derrière
138 : La Fabrique
139 : Le Jardin
142 : Le Champ du Chataignier
347 : Le Champ Coulevre
348 : Le Champ du Portail

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : Seconde moitié du XVI^e siècle (chronogramme : 1565).

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierres calcaires, terre cuite et bois.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : Photos prises par Alain Pujol lors d'un rallye sur le protestantisme organisé par Didier Travier, alors conservateur du fonds ancien de la Médiathèque du Mans en 2009 ou 2010.

Etat de conservation : Semble restauré récemment.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, d'ouvertures chanfreinées, d'un linteau de porte triangulaire avec inscription et chronogramme, d'un linteau de fenêtre gravé d'un cœur qui comporte les armes de la famille détentrice, de deux lucarnes avec écu armorié (l'un des deux est peut-être bûché), de poteries d'aération sur l'avant corps de la façade arrière.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture très pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Non	3	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : deux lucarnes anciennes, un chien assis récent, une lucarne récente, deux fenêtres chanfreinées, une porte chanfreinée à chronogramme et inscription, ainsi qu'une porte plus récente. La façade nord comporte six ouvertures : deux lucarnes qui semblent récentes et quatre fenêtres qui semblent aussi récentes. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres anciennes	Lucarnes
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée	2 : comble

Intérêt du site

L'approche du logis ayant été impossible, voici la description réalisée par Paul Cordonnier en 1947⁵⁹ lorsqu'il fit la visite du site : « A gauche et à droite : deux escaliers de six marches, chacun entre deux murets. Le rez-de-chaussée surélevé s'ouvre par une porte à entourage de pierre avec inscription, une baie étroite, une autre porte et à nouveau une baie étroite chanfreinée du XVI^e siècle.



L'inscription est en jolies capitales romaines : 1565 / :
LHOME : DE : SOY : BATIST : EN : VAIN : / : SI : LE :
SEIGNEVR : NY : MET : LA : MAIN / :



A moitié dans le toit, coupant le bord inférieur de celui-ci : à gauche, **une lucarne en pierre avec petit fronton**⁶⁰ portant les armoiries des Levayer de Pescheray : Ecartelé aux 1 et 4 d'argent au quintefeuille d'azur (Le Vayer), aux 3 et 2 fascé de gueules et d'argent (Sourches) (2), armoiries qui s'expliquent quand on sait que Marin I Le Vayer, écuyer, seigneur de Pescheray avait épousé en premières noces, en 1522, Anne Moreau de Saint Hilaire, fille du seigneur de Saint-Hilaire-le-Lierru. Au centre de notre toit : une lucarne de bois ; à droite, une lucarne en pierre. Au pignon sud-ouest, une porte basse, cintrée, de cave ; une petite baie-châssis chanfreinée et deux corbeaux ayant soutenu quelque petite charpente. Au nord-ouest un hangar ancien en colombage. A l'arrière de notre logis, une petite avancée, curieuse, semble être de style Louis XIII, le petit toit est en bâtière à angle très aigu ; dans le pignon sept poteries d'aération. Notre logis est précédé vers la route d'un vieux bâtiment en colombage rustique ».

⁵⁹ ADS 18 J 607.

⁶⁰ Précisons que les deux lucarnes de pierre de la façade principale comportent une baie à arc en plein cintre surmontée d'un fronton triangulaire légèrement mouluré comportant en son centre un écu.

Ajoutons la présence sur la façade principale d'une longue fenêtre dont le linteau est gravé d'un cœur comportant les armes de la famille Le Vayer.



Données historiques

Sources :

AN P 667, f°31

8 juillet 1550

De vous tres hault et excellent et puissant prince montres honnore Seigneur Anthoine duc de Vendosmois per de France Conte darmignac de Couersen de merle et de soisson Vicomte de Meaulx baron despenons de montdoubleau et seigneur de la Chastellenye terre et seigneurie de saint kales Je Marin Le Vayer chevallier seigneur de Peschere Mesleu genay...

AN P 667, f°32

12 décembre 1553

De Vous Treshault et trespuissant Seigneur et prince Monseigneur Antoine Duc de Vendosmoys et de Beaumont Per de France Conte darmynac de Merle de Couersen et De Soissons Viconte De Meaulx Baron Despenons de Montdoubleau Et seigneur de la Chastellenye terre et seigneurie De Saint kales membre deppendant De Vostre Duché De Vendosmoys Je Marin LeVayer chevallier sieur de Peschere et de Mesleu commissaire ordinaire des guerres Tiens et advoue tenir a foy et hommage simple au Regard de vostre dicte chastellenye terre et seigneurie de saint kales ma terre fief [...] et seigneurie dudict Lieu du mesleu...

AN P 667, f° 30

5 mars 1585

De vous treshavlt Trespuissant et tousiours auguste henry par la grace de dieu Roy de Navarre seigneur souverain de bearn duc de Vendosmois beaulmont et dalbret conte de foiz Armignac Bigorre Roddez mazle commecsan et perigort Je Jehan de Vallee Chevalier de lordre du Roy et gentilhomme dhonneur de la Royne seigneur de passay et acause de marie levoyer ma femme de peschere saint hillaire et mesleue le Vivier et le couldray tiens et advoue a tenir de vous mon tresredoubte seigneur a foy et hommaige simple a cause de vostre chastel chastellenie et seigneurie de saint kales Membre deppendant de Voustredict duche de Vendosmoys Ma terre fief Justice et seigneurie de Mesleue ainsi quelle ce poursuit et comporte tant en fief que domaine...

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Marin Le Vayer	Le Vayer	Avant 1560	Chevalier		CORDONNIER DENIS
Marin II Le Vayer	Le Vayer	Vers 1565			CORDONNIER

Le logis fut sans doute construit par Marin I Le Vayer de la maison de Pescheray qui épousa Anne Moreau de Saint-Hilaire⁶¹, ou par son fils Marin II. Dans des aveux rendus les 8 juillet 1550 et le 12 décembre 1553 à Antoine de Bourbon pour la seigneurie de Mesleue, il est mentionné comme chevalier⁶².

⁶¹ ADS 18 J 607 : Notes de Paul Cordonnier / MENJOT D'ELBENNE, « Saint-Hilaire-le-Lierru », *L'Union Historique & Littéraire du Maine*, Le Mans, 1894, p. 367 / DENIS L., « Thorigné féodal », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1903, p. 70.

⁶² AN P 667.

Le 14 juillet 1536, il fut chargé par François Ier de recevoir en Savoie deux mille lansquenets pour les conduire en Avignon dont il fit la monstre le 30 juillet 1536⁶³. Le 9 novembre 1537⁶⁴, il fut nommé commissaire ordinaire des guerres, mention que l'on retrouve dans l'acte du 12 décembre 1553⁶⁵. Le 2 janvier 1539, François Ier lui envoya les provisions du gouvernement de la ville et château de Moncalieri situé dans le Piémont⁶⁶. Puis le 14 avril 1544, il participa à la bataille de Cérisesoles sous la conduite du duc d'Enghien⁶⁷. Sa femme, Anne mourut en 1542 et il semble qu'il ait ensuite épousé le 4 avril 1544, Gabrielle d'Harcourt, veuve de Charles de Couesmes⁶⁸. Gabrielle mourut assez rapidement et fut inhumée le 6 novembre 1546⁶⁹. Il se remaria alors à Jacqueline de La Mothe, dame des Autels et de La Babinière, veuve d'Antoine de Beauvau⁷⁰. Il est probable que le logis de Cœur fut le siège de leur juridiction seigneuriale⁷¹. La famille Le Vayer était protestante, comme en témoigne l'inscription empruntée au psaume 127 dans la traduction de Théodore de Bèze⁷² sur le linteau de la fenêtre du bâtiment. Marin Le Vayer détint aussi le logis de La Cour⁷³ situé dans la même paroisse, ainsi que Le Petit Pescheray⁷⁴. La seigneurie revint ensuite à Marin II Le Vayer. Tout comme son père, il fit campagne en Piémont, mais sous la conduite du duc de Nemours⁷⁵. En 1557, il reçut la charge de commissaire des guerres à Avignon par le connétable de Montmorency⁷⁶. Calviniste, il fut admis le 3 janvier 1562 dans le canton de la justice de l'Eglise réformée du Mans sous la surveillance de Gervais Le Barbier de Francourt⁷⁷. Il participa au printemps de la même année à la prise de la ville du Mans contre les catholiques⁷⁸. Le 19 août 1565, il épousa Renée de Launay⁷⁹. En 1567, il participa à la bataille de Saint-Denis où il fut blessé⁸⁰. Tombant sur une dague qui lui transperça le corps en 1568, il mourut sans héritier, alors qu'il venait d'obtenir le brevet de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi⁸¹.

Sources

ADS 7 F 3 : Notes et travaux de la collection Menjot d'Elbenne.

ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 292/9 : Cadastre Saint-Hilaire-le-Lierru : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

AN P 667, f° 30, 31 et 32 : Chambre des Comptes.

Bibliographie

CORDONNIER DETRIE P., « Au long de la Chéronne, les vallées de la Chéronne et de la Prévelle », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1954, p. 140-217, (p. 146-147).

DENIS L., « Thorigné féodal », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1903, p. 52-73 et 276-299.

⁶³ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p.71.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ AN P 667.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.* Il cite : « A conduire la bataille Monseigneur d'Anguien avec luy le seigneur de Langey, gouverneur de Turin...et de gentilshommes pour leur plaisir environ cent chevaux desquels estoient...le seigneur de Jarnac, le vidame de Chartres...Sous la cornette de monseigneur d'Anguien...Le seigneur de Glaive, gouverneur de Cahors et de Pescheray, gouverneur de Montcallier et de gens de pied quatre mile suisses... » *Dans Mémoires de Martin du Bellay, Paris 1573, p. 431 v° et 432 r°.*

⁶⁸ DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XV^e siècles) », *La Province du Maine*, Octobre-Décembre 1972, p. 319 / DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 71-72. Charles de Couesmes était seigneur de Couesmes. Voir volume du canton de Saint-Paterne, commune d'Ancinnes, Couesmes.

⁶⁹ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p.72.

⁷⁰ *Ibid.* Il cite AN C/ 1a 4982 : 30 octobre 1560 : Jacqueline de La Mothe, veuve de Marin Le Voier chevalier et auparavant de Antoine de Beauvau sieur de Rivau.

⁷¹ MENJOT D'ELBENNE, « Saint-Hilaire-le-Lierru » ...*op.cit.* p. 370.

⁷² TRAVIER D., *1561-2011, 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, atelier Compomakète, Nîmes, 2011, voir page de garde.

⁷³ *Ibid.* Voir le présent volume, commune de Saint-Hilaire-le-Lierru, La Cour.

⁷⁴ Voir volume du canton de Bouloire, commune de Thorigné-sur-Dué, Le Petit Pescheray.

⁷⁵ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 275.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 276 / DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.14.

⁷⁸ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 276. D'après le Registre du Consistoire du Mans, publié par M. H Chardon dans Dom Piolin, *Histoire de l'Eglise du Mans*, t. V, p.424 et 438.

⁷⁹ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 277.

⁸⁰ *Ibid.* p. 275.

⁸¹ *Ibid.* p. 277.

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.14.

DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIVe-XVe siècles) », *La Province du Maine*, Octobre-Décembre 1972, p. 319.

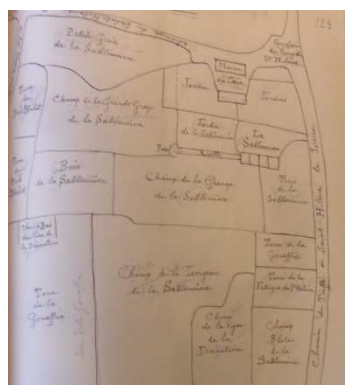
FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1620.

MENJOT D'ELBENNE, « Saint-Hilaire-le-Lierru », *L'Union Historique & Littéraire du Maine*, Le Mans, 1894, p. 365-372 , aux p. 369-370.

TRAVIER D., *1561-2011, 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, atelier Compomakète, Nîmes, 2011, voir couverture et page de garde.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 255.

Documents iconographiques



ADS 7 F 3 : copie d'un plan terrier et ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier.



Photographies prises par Alain Poujol.

Canton de Tuffé

Saint-Hilaire-le-Lierru

La Cour



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Saint-Hilaire-le-Lierru section B feuille unique du Bourg, cote PC 292 003.

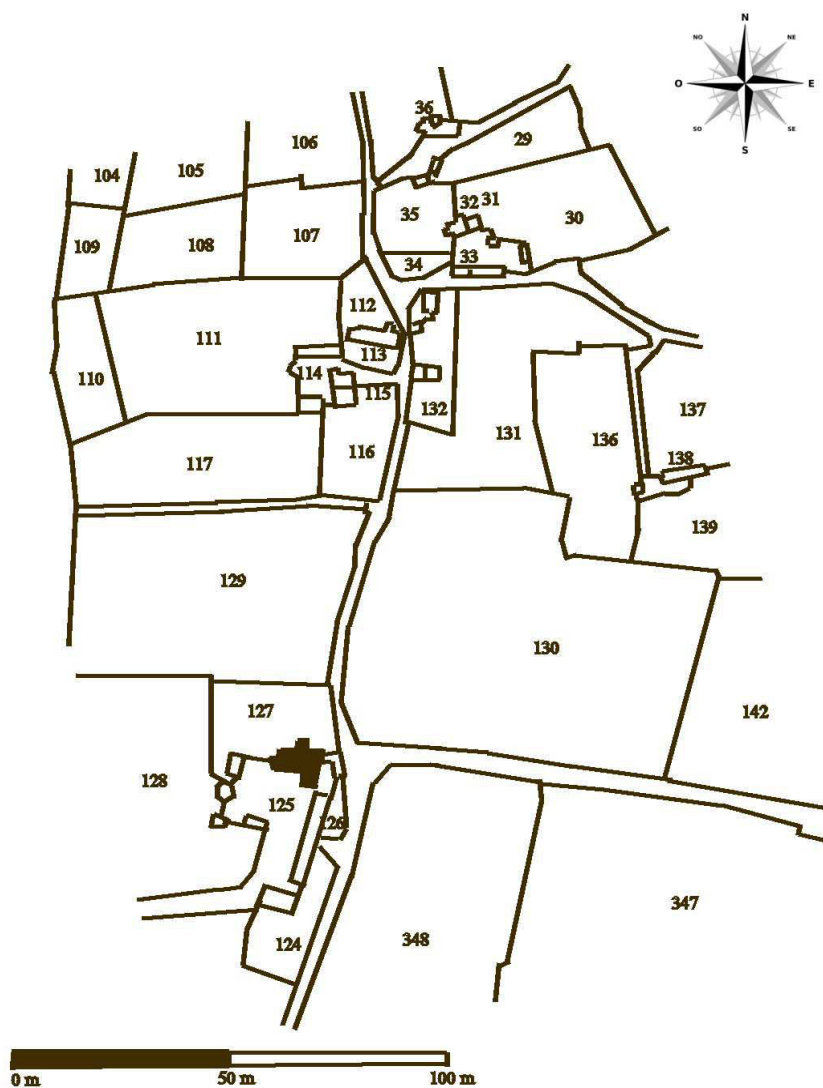
Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 466037, 77 m y = 2346882, 93 m

Le site de La Cour est implanté au sud du village, à l'écart de toute autre habitation à 87 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant La Chéronne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	238, 77
Logis / cours d'eau	145, 62
Logis / espace boisé	454, 60

Cadastre



29 : Le Petit Jardin

30 : Le Jardin

31 : Le Coeur

32 : Le Coeur

33 : Le Coeur

34 : Le Jardin

35 : Le Jardin

104 : Le Closeau

105 : Les Champs aux Faussabry

106 : Les Champs aux Faussabry

107 : Le Champ des Mures

108 : Le Petit Champ

109 : Le Pré à Linaire

110 : Le Closeau

111 : Le Closeau

112 : Le Cimetiere

113 : L'Eglise

114 : Saint Hilaire

115 : Saint Hilaire

116 : Le Jardin

117 : Champ du Pont

124 : Le Closeau de La Grange

125 : La Cour

126 : La Cour de Derrière

127 : Le Jardin

128 : Le Closeau de La Fuie

129 : Le Clos du Verger

130 : La Vigne

131 : Le Clos

132 : Le Jardin

136 : Le Champ de Devant

137 : Le Champ de Derrière

138 : La Fabrique

139 : Le Jardin

347 : Le Champ Coulevre

348 : Le Champ du Portail

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire, à l'origine en L avec tour.

Datation : XVe-XVIe siècles.

Matériaux de construction : Moellons de pierres (?), encadrement des ouvertures en pierre de taille calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 29 octobre 2012.

Etat de conservation : Logis remanié, sans grande campagne de restauration récente. Le bâtiment en retour d'équerre qui existait à l'origine a disparu (après 1831, date du cadastre). La tour d'escalier a aussi disparu. On accède aujourd'hui à l'étage par un escalier droit extérieur et par une porte repercée ultérieurement. Il semble qu'une souche de cheminée ait disparu. L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu et a été remplacé par un enduit cimenté au XXe siècle. La cheminée du rez-de-chaussée a été rhabillée, ne laissant plus voir son aspect médiéval. L'étage n'a pas été habité depuis de nombreuses années et a conservé son aspect d'origine. Une porte donnant dans la chambre vers l'est, a été murée. Elle menait au cabinet de latrines ayant aujourd'hui disparu. La cheminée de la chambre orientée vers l'ouest a perdu une partie de sa hotte. Le torchis et les enduits sont très endommagés.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue agrémentée de rampants dont l'un des acrotères prend la forme d'une figure anthropomorphe, d'une fenêtre à meneau, de deux fenêtres à croisée, d'une porte ornée d'une accolade et agrémentée d'un écu bûché, d'une porte chanfreinée menant à la cave, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines ont conservé des grilles de protection, d'une ouverture ornée de moulures à bandeaux agrémentée d'un écu armorié, de l'emplacement de la tour d'escalier, de vestiges d'un volet en bois orné de plis de serviettes, de vestiges d'un linteau de fenêtre orné de moulures à gorges et filets, de corbeaux soutenant les poutres, de deux cheminées engagées à hottes légèrement pyramidales et d'une cloison à pans de bois. Dépendances : présence d'un bâtiment comportant une porte ornée d'une accolade et d'une fuie.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	18, 90 m	9, 27 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture très inclinée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Forte	Oui	1 (2 à l'origine)	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : deux portes repercées ultérieurement, une fenêtre datant du XXe siècle, une petite ouverture chanfreinée, une fenêtre à croisée, une fenêtre à meneau et une porte ornée d'une accolade. La façade nord comporte quatre ouvertures : une fenêtre à croisée, deux ouvertures chanfreinées agrémentées de grilles de protection et une fenêtre à moulures à cavets. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtres à meneau	Petites ouvertures moulurées
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	1 : rez-de-chaussée	1 : étage	1 : étage
Façade nord		1 : étage		2 : rez-de-chaussée 1 : étage

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Dans la partie qui subsiste, il semble que le logis comportait deux pièces au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées
Chambre 1	Etage	1
Chambre 2	Etage	1

Mesures effectuées

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	294 cm	176 cm	164 cm
Chambre 1	221 cm	152 cm	166 cm
Chambre 2	238 cm	166 cm	168 cm

Dépendances

Le logis s'accompagne encore actuellement de quelques dépendances. On peut voir non loin du bâtiment, **une fuie ronde** surmontée d'une toiture en poivrière bordée d'une corniche. Cette fuie comporte un bandeau de pierre servant aussi de reposoir à pigeons. Quelques ouvertures ont été reperçées et un enduit cimenté recouvre la base depuis le XXe siècle. L'intérieur a conservé **ses niches à pigeons et sa charpente**. Dans la cour, se trouve aussi **une grange dont l'une des portes et ornée d'une accolade**.



Intérêt du site

Bien qu'en partie remanié, le logis de La Cour conserve certaines de ses caractéristiques seigneuriales, malgré la perte de son bâtiment en retour d'équerre et de sa tour d'escalier dont **il subsiste les traces**. A l'emplacement de ce bâtiment subsiste une cave voûtée à laquelle on accède toujours par un petit escalier menant à une porte chanfreinée. Le bâtiment subsistant présente sur sa façade sud, à gauche, une fenêtre à croisée chanfreinée agrémentée de ses grilles de protection, ainsi qu'une **fenêtre à meneau** ornée de moulures à gorges. Sur la droite de ce bâtiment se trouve une **porte ornée de moulures à gorges et dont le linteau forme une grande accolade** contenant en son



centre un écu bûché. Cette porte se situait à l'origine très probablement à l'intérieur du logis. Ce dernier est toujours surmonté d'une toiture pentue agrémentée de rampants et dont l'un des acrotères placé sur la façade nord, prend **la forme d'une figure anthropomorphe**. Cette même façade est éclairée par une fenêtre à croisée à gauche, ornée de moulures à gorges. On peut aussi y voir deux petites ouvertures chanfreinées agrémentées de leurs grilles de protection, ainsi qu'une petite **ouverture à moulures à bandeaux** plus caractéristique du XVIe siècle dont le linteau est orné d'un écu armorié. Le pignon oriental, à l'étage, quant à lui conserve l'emplacement d'une **ancienne porte murée** qui menait très probablement de la chambre au cabinet de latrines. A l'intérieur, le rez-de-chaussée a été largement remanié. La grande salle conserve une cheminée qui a été entièrement rhabillée.



L'étage conserve deux chambres, dont la première placée vers l'orient est chauffée par une **cheminée engagée à hotte légèrement pyramidale** dont le linteau de pierre repose sur deux consoles surmontant des piédroits placés sur socles. Dans cette même pièce subsiste **les vestiges d'un volet de bois** orné de plis de serviettes. De cette première chambre, on accédait au cabinet de latrines par la porte actuellement murée se situant à gauche de la cheminée. On peut aussi toujours voir deux corbeaux de pierre légèrement moulurés supportant la grosse poutre de bois traversant la pièce. Cette chambre est séparée de la seconde chambre par une grande cloison à pans de bois et torchis. La seconde chambre est chauffée par **une cheminée engagée à hotte légèrement pyramidale**. Le linteau de pierre à plates bandes dont il ne subsiste que les sommiers repose sur deux consoles à arêtes vives moulurées surmontant des piédroits prenant la forme de piliers reposant sur deux petits socles. Cette seconde cheminée est plus ornée que la précédente. Enfin, il semble qu'il y ait eu à l'intérieur, une porte qui aurait conservé un écu armorié de Marin Le Vayer et d'Anne Moreau de Saint-Hilaire selon les écrits du vicomte Menjot d'Elbenne⁸².



Données historiques

Sources :

AN KK 1053, f° 15

3 mai 1380

Robin Morel sire de Saint Hylaire a cause de Jehanne sa femme home de foy lige de la terre de Lille et a baille par aveu dont le teneur sensuivent. De vous tres noble et puissant seigneur monseigneur Guille de Craon viconte de Chasteaudun et sire de la ferte bernart. Je Robin Morel seigneur de Lile et de saint hylaire a cause de ma fame tiens et aveue a tenir a foy et homage lige toutes les chouses generalement dont ge sui en vostre bon foy et vostre homage lige...

MENJOT D'ELBENNE, « Saint-Hilaire-le-Lierru », *L'Union Historique & Littéraire du Maine*, Leguicheux, Le Mans, 1894, p. 365-372.

P 370

1403

Item, dit Jehanne Espichelle, j'ai tel droit en mes dites terres de L'Ile et de Saint-Hilaire, que toutefois que aucun homme se marie à femme qui ait héritage en mes dites terres, il est tenu de venir ferir une quintaine le jour de la Saint-Hilaire, ou à une autre journée qui par moi ou mon commandement lui sera assignée ; et en cas que ledit homme cherroit, il paie pour sa choite, quatre deniers mansais, et si le fer de sa lance chet, et il ne puisse prendre et remettre sans descendre dessus le dit cheval et avant que mes commis le prennent, il paie quatre deniers tournois, et si c'est un bourgeois de la dite ville, il est tenu de me venir querir en mon hôtel de Saint-Hilaire ou de L'Ile, o les chalumeaux, et de me mener chalumelant à l'église, la veille de la dite fête, aux vêpres, et le jour, à la messe.

AN P 667, f°31

8 juillet 1550

De vous tres hault et excellent et puissant prince montres honnore Seigneur Anthoine duc de Vendosmois per de France Conte darmignac de Couersen de merle et de soisson Viconte de Meaulx baron despenons de montdoubleau et seigneur de la Chastellenye terre et seigneurie de saint kales Je Marin Le Vayer chevallier seigneur de Peschere Mesleu genay...

⁸² MENJOT D'ELBENNE, « Saint-Hilaire-le-Lierru », *L'Union Historique & Littéraire du Maine*, Le Mans, 1894, p. 370.

AN P 667, f°32

12 décembre 1553

De Vous Treshault et trespuissant Seigneur et prince Monseigneur Antoine Duc de Vendosmois et de Beaumont Per de France Conte darmynac de Merle de Couersen et De Soissons Viconte De Meaulx Baron Despenons de Montdoubleau Et seigneur de la Chastellenye terre et seigneurie De Saint kales membre deppendant De Vostre Duché De Vendosmois Je Marin LeVayer chevalier sieur de Peschere et de Mesleu commissaire ordinaire des guerres Tiens et advoue tenir a foy et hommage simple au Regard de vostre dicte chstellenye terre et seigneurye de saint kales ma terre fief [...] et seigneurye dudict Lieu du mesleu...

AN P 667, f° 30

5 mars 1585

De vous treshavlt Trespuissant et tousiours auguste henry par la grace de dieu Roy de Navarre seigneur souverain de bearn duc de Vendosmois beaulmont et dalbret conte de foiz Armignac Bigorre Roddez mazle commecsan et perigort Je Jehan de Vallee Chevalier de lordre du Roy et gentilhomme dhonneur de la Royné seigneur de passay et acause de marie levoyer ma femme de peschere saint hillaire et mesleue le Vivier et le couldray tiens et advoue a tenir de vous mon tresredoubte seigneur a foy et hommaige simple a cause de vostre chastel chastellenie et seigneurie de saint kales Membre deppendant de Voustredict duche de Vendosmois Ma terre fief Justice et seigneurie de Mesleue ainsi quelle ce poursuit et comporte tant en fief que domaine...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Cour comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Cour comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Hugues de L'Ile	de l'Ile	XIe			MENJOT D ELBENNE
Geoffroy Espechel	Espechel	1325			MENJOT D ELBENNE
Robin Moreau	Moreau	1380			AN KK 1053
Jehanne Espichelle	Espechel	1403	Dame		MENJOT D ELBENNE
Jean Moreau	Moreau	Avant 1483			MENJOT D ELBENNE
Marin Moreau	Moreau	Avant 1521			MENJOT D ELBENNE
Marin Le Vayer	Le Vayer	1521 1557	Chevalier		CORDONNIER
Marin II Le Vayer	Le Vayer	1565 1568			DOC LOCATAIRES
Jean de Vallée	de Vallée	1585			AN P 667

Le premier seigneur connu se nomme Hugues de l'Ile et apparaît comme donateur de l'église en XIe siècle⁸³. L'une des descendantes, Marsibile de l'Ile épousa l'un des descendants de la famille Espechel⁸⁴. Leur fils, Geoffroy fut défini comme seigneur de l'Ile et de Saint-Hilaire en 1325⁸⁵. En 1403, la seigneurie fut détenue par Jehanne Espichelle⁸⁶, fille de Geoffroy. Elle épousa en première noce Macé Goupil de la maison de La Goupillière⁸⁷. Puis, en secondes noces, elle se maria à Robin Moreau vers 1370⁸⁸.

⁸³ MENJOT D'ELBENNE, « Saint-Hilaire-le-Lierru »...*op.cit.* p. 370.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.* p. 371.

⁸⁶ *Ibid.* p. 370.

⁸⁷ *Ibid.* p. 371.

⁸⁸ *Ibid.*

S'il était non noble à l'origine, il semble qu'il gagna sa noblesse lors de la guerre de Cent Ans⁸⁹. Il apparaît dans un aveu qu'il rendit à Guillaume de Craon, seigneur de La Ferté-Bernard le 3 mai 1380⁹⁰. Leur descendance, dont Jean Moreau (mort en 1483)⁹¹ conserva la seigneurie jusqu'en 1521⁹². La seigneurie revint entre 1521 et 1557⁹³ à Marin Le Vayer de la maison de Pescheray qui épousa Anne Moreau de Saint-Hilaire en 1521, fille de Marin Moreau de Saint-Hilaire et de Françoise de La Goupillière⁹⁴. Dans des aveux rendus les 8 juillet 1550 et le 12 décembre 1553 à Antoine de Bourbon pour la seigneurie de Mesleue, il fut mentionné comme chevalier⁹⁵. Le 14 juillet 1536, il fut chargé par François Ier de recevoir en Savoie deux mille lansquenets pour les conduire en Avignon dont il fit la monstre le 30 juillet 1536⁹⁶. Le 9 novembre 1537⁹⁷, il fut nommé commissaire ordinaire des guerres, mention que l'on retrouve dans l'acte du 12 décembre 1553⁹⁸. Le 2 janvier 1539, François Ier lui envoya les provisions du gouvernement de la ville et château de Moncalieri situé dans le Piémont⁹⁹. Puis le 14 avril 1544, il participa à la bataille de Cérisesoles sous la conduite du duc d'Enghien¹⁰⁰. Sa femme, Anne mourut en 1542 et il semble qu'il ait ensuite épousé le 4 avril 1544, Gabrielle d'Harcourt, veuve de Charles de Couesmes¹⁰¹. Il s'agit de ce seigneur qui fit bâtir le logis actuel. La famille Le Vayer fut protestante, comme en témoigne l'inscription sur le linteau de l'une des fenêtres, empruntée au psaume 127 dans la traduction de Théodore de Bèze¹⁰² sur le logis de Cœur leur appartenant et qui est situé dans la même paroisse¹⁰³. Il posséda aussi la seigneurie du Petit Pescheray¹⁰⁴. La seigneurie revint ensuite à Marin II Le Vayer. Tout comme son père, il fit campagne en Piémont, mais sous la conduite du duc de Nemours¹⁰⁵. En 1557, il reçut la charge de commissaire des guerres à Avignon par le connétable de Montmorency¹⁰⁶. Calviniste, il paraît comme membre du consistoire en 1561¹⁰⁷ et il fut admis le 3 janvier 1562 dans le canton de la justice de l'Eglise réformée du Mans sous la surveillance de Gervais Le Barbier de Francourt¹⁰⁸. Il participa au printemps de la même année à la prise de la ville du Mans contre les catholiques¹⁰⁹. Le 19 août 1565, il épousa Renée de Launay¹¹⁰. En 1567, il participa à la bataille de Saint-Denis où il fut blessé¹¹¹. Tombant sur une dague qui lui transperça le corps en 1568, il mourut sans héritier, alors qu'il venait d'obtenir le brevet de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi¹¹². La seigneurie revint à sa sœur, Marie qui épousa Jean de Vallée seigneur de Passay en Poitou, gentilhomme ordinaire de la chambre des rois François Ier, Henri II, Charles IX et Henri III¹¹³. Il fut partisan de la Ligue et fut obligé de se retirer à Orléans, période durant laquelle ses biens furent confisqués¹¹⁴. Il put les récupérer en 1594 après avoir prêté serment de fidélité à Henri IV¹¹⁵. En 1576, il fut présent à l'assemblée des trois ordres de la province du Maine pour l'envoi de députés aux Etats de Blois¹¹⁶.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ AN KK 1053.

⁹¹ *Ibid.* p. 372

⁹² *Ibid.* p. 371.

⁹³ *Ibid.* p. 370.

⁹⁴ ADS 18 J 607 : Notes de Paul Cordonnier / MENJOT D'ELBENNE, « Saint-Hilaire-le-Lierru »...*op.cit.* p. 367 / DENIS L., « Thorigné féodal », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1903, p. 70 / VALLEE E., « Les seigneurs de Pescheray », *La Province du Maine*, Imprimerie Goupil, Laval, juillet 1898, p. 216.

⁹⁵ AN P 667.

⁹⁶ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 71.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ AN P 667.

⁹⁹ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 71.

¹⁰⁰ *Ibid.* Il cite « A conduire la bataille Monseigneur d'Anguien avec luy le seigneur de Langey, gouverneur de Turin... et de gentilshommes pour leur plaisir environ cent chevaux desquels estoient... le seigneur de Jarnac, le vidame de Chartres... Sous la cornette de monseigneur d'Anguien... Le seigneur de Glaive, gouverneur de Cahors et de Pescheray, gouverneur de Montcallier et de gens de pied quatre mille suisses... » Dans *Mémoires de Martin du Bellay, Paris 1573*, p. 431 v^o et 432 r^o.

¹⁰¹ DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XVe siècles) », *La Province du Maine*, Octobre-Décembre 1972, p. 319 / DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 71-72. Charles de Couesmes était seigneur de Couesmes. Voir volume du canton de Saint-Paterne, commune d'Ancinnes, Couesmes.

¹⁰² TRAVIER D., *1561-2011, 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, atelier Compomakète, Nîmes, 2011, voir page de garde.

¹⁰³ Voir le présent volume, commune de Saint-Hilaire-le-Lierru, Le Logis de Cœur.

¹⁰⁴ Voir volume du canton de Bouloire, commune de Thorigné-sur-Duée, Le Petit Pescheray.

¹⁰⁵ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 275.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.43.

¹⁰⁸ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 276.

¹⁰⁹ *Ibid.* D'après le Registre du Consistoire du Mans, publié par M. H Chardon dans Dom Piolin, *Histoire de l'Eglise du Mans*, t. V, p.424 et 438.

¹¹⁰ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 277.

¹¹¹ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 275 / DRONNE M., *La Réforme...op.cit.* p.14.

¹¹² DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 277.

¹¹³ MENJOT D'ELBENNE, « Saint-Hilaire-le-Lierru »...*op.cit.* p. 371 / DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 278.

¹¹⁴ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 278.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *Ibid.* p. 279.

Le 5 mars 1585, il apparaît comme chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme d'honneur de la reine dans un aveu que nous avons retrouvé aux Archives Nationales¹¹⁷. Il mourut vers 1607-1608¹¹⁸.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre / Hôtel	1403	MENJOT D ELBENNE
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

La seigneurie de paroisse était annexée à la Cour¹¹⁹.

Sources

ADS 7 F 3 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : 1335-1779 : fiefs divers de la région de Tuffé.

ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 292/9 : Cadastre Saint-Hilaire-le-Lierru : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

AN KK 1053, f° 15 : Registres Monuments historiques : 1389 : La Ferté-Bernard.

AN P 667, f° 30, 31 et 32 : Chambre des Comptes.

Bibliographie

CHAUDUN N./ DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 249.

CORDONNIER DETRIE P., « Au long de la Chéronne, les vallées de la Chéronne et de la Prévelle », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1954, p. 140-217, (p. 140 et 147).

DRONNE M., *La Réforme et les protestants dans Le Maine*, édité par l'auteur, Le Cannet-Rocheville, 1985, p.14 et 43.

DUFOUR P., « L'Aunay à Lombron (XIV-XVe siècles) », *La Province du Maine*, Octobre-Décembre 1972, p. 319.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1619.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7 et 66.

MENJOT D'ELBENNE, « Saint-Hilaire-le-Lierru », *L'Union Historique & Littéraire du Maine*, Leguicheux, Le Mans, 1894, p. 365-372.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 282-283 et 289.

QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 118- 124.

VALLEE E., « Les seigneurs de Pescheray », *La Province du Maine*, Imprimerie Goupil, Laval, juillet 1898, p. 211-226.

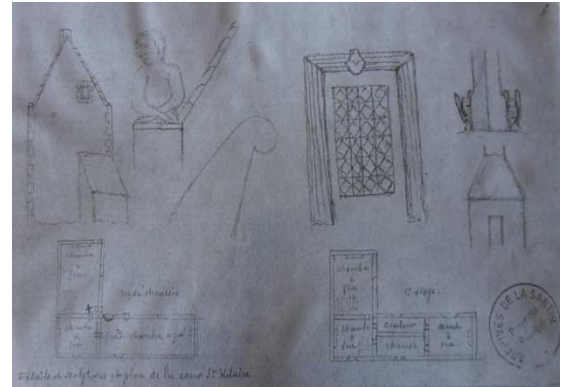
VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 283.

¹¹⁷ *Ibid.* / AN P 667.

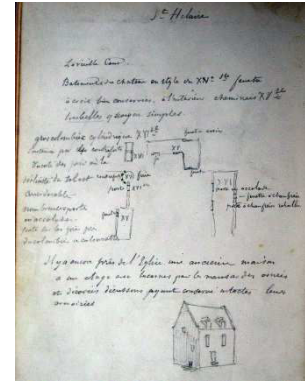
¹¹⁸ DENIS L., « Thorigné féodal »...*op.cit.* p. 279.

¹¹⁹ PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 5, p. 283.

Documents iconographiques



Documents communiqués par les locataires actuels.



Archives privées du château de Chéronne à Tuffé et
ADS 7 F 79 : deux croquis de Robert Charles communiqués par Julien Hardy.

Canton de Tuffé

Sceaux-sur-Huisne

La Cour



Localisation

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Sceaux-sur-Huisne section A2 du Bourg, cote PC 338 003.

Carte IGN 1/25000 : 1818 E La Ferté-Bernard, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 469342, 42 m y = 2346621, 52 m

Le site de La Cour est implanté dans le village à 78 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	97, 61
Logis / cours d'eau	366, 81
Logis / Espace boisé	238, 37

Cadastre



- | | |
|----------------------------------|------------------------|
| 236 : Les Vallées | 343 : La Vallée |
| 255 : Le Bourg | 344 : La Vallée |
| 256 : Le Bourg | 345 : La Vallée |
| 257 : Le Bourg | 346 : La Vallée |
| 258 : Le Bourg | 347 : La Coulée |
| 259 : Le Requiem | 348 : La Cour |
| 260 : Le Bourg, Eglise | 349 : La Cour |
| 261 : Le Bourg, ancien Cimetière | 350 : Le Bourg |
| 334 : Le Bourg | 351 : Le Bourg |
| 335 : Le Bourg | 352 : Le Jardin |
| 336 : Le Bourg | 353 : Le Jardin |
| 337 : Le Bourg | 354 : Le Bourg |
| 338 : Le Bourg | 364 : Champ de La Cour |
| 339 : Le Bourg | 365 : Champ de La Cour |
| 340 : La Vallée | 366 : La Cour |
| 341 : La Vallée | 367 : Champ de La Cour |
| 342 : La Vallée | |

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : Début du XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 17 septembre 2008.

Etat de conservation : Semble restauré récemment. La toiture a été largement remaniée au XX^e siècle et a perdu sa forte pente (voir fin de la fiche).

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence de fenêtres à croisée, d'une fenêtre à traverse et de deux contreforts.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose à priori de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture peu pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes	Faible	Non	2	Tuiles

La façade sud est rythmée aujourd'hui par six ouvertures : quatre fenêtres à croisée, une fenêtre à traverse et une porte qui semble ancienne. La façade nord comporte une fenêtre à traverse. Le pignon ouest est rythmé par huit ouvertures : une porte (date ?), deux fenêtres ayant perdu leur traverse, deux petites ouvertures chanfreinées, deux baies jumelées à arc brisé et une petite ouverture (date ?). Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Petites ouvertures	Baies à arc brisé
Façade sud	1 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage	1 : étage		
Façade nord			1 : rez-de-chaussée		
Pignon ouest			1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : étage 1 : comble	2 : rez-de-chaussée

Données historiques

Sources :

ADS 7 F 26

1221 (copie et notes de M. Lestang de l'extrait d'un manuscrit de la bibliothèque Richelieu aux archives de l'empire, *compendium historiae abbatie Sti Vincentii*).

Universis offic[...] Comme les moines de Saint Vincent demandaient a Goffriedo de Seaux chercher de cesser ses molestations sur le ¼ du moulin de Sadrais qu leur avait été donné, Radulf de alneto, au consentement de alermi de Tuffé de qui il tenait à un cheval de service : 1221.

ADS 7 F 26

1221 (copie du Cartulaire de Saint Vincent).

A tous l'Offic. Du Mans-Comme les moines de Saint Vincent demandaient de Gaffridus de Seaux miles de cesser la molestatio qui leur portait sur le ¼ du moulin de Sadrais que leur avait Vendu Radulfus de alneto ledit Goffridus reconnu que cette vente avait été faite par ledit Radulfe du consentement d'alermus de Tuffeio dont ledit Radulfe tenait o bien, lequel alarme tient cette part et l'autre partie qui est sienne dudit Geoffroy a un cheval de servive et les tailles ...

ADS 7 F 26

1222 (copie du Cartulaire de Saint Vincent).

A tous les fid. du ch. a qui par les pre... l'office du Mans Salut. Litigeants devant nous les moines de Saint Vincent du Mans d'une part et Michael de Ciaux de l'autre sur ce que les moines demandaient qu'il tint d'eux comme il le tenait de Radulfus de alneto qui avait donné en aum. le droit qu'il avait sur Michel qui était *mansionarius de radulfe, cep. lite contestata, les tém. produits et nous pour la preuve que led. raoul avait donné en aum aux momes son droit led mansionariu, cum nobis constaret de clemosinatione* nous prononçons par sentence définitive que led. Michel tient des moines comme a letenant dud Raoul. Il reconnut en droit qu'il tenait dud raoul cert censive, de quatre denis de cens...

ADS 7 F 26

Juillet 1242 (copie)

Matheus de Ciaux, miles donne au prieuré de Sceaux une pièce de terre.

ADS 7 F 26

22 février 1378 (copie)

Contrat passé en la Cour de Thouvoye par Barbe, Michel Le Perrier charpentier demeurant en la paroisse de Cergé près Le Mans, avendu plusieurs héritages à Guillaume Prieur esquier seigneur de Seaulx an ladite paroisse de Cergé.

ADS 7 F 26

2 décembre 1405 (copie)

Aveu au comte dalencon seigneur de Ste Suzanne par Jehan le Voyer seigneur de Cources-Jehan Prieur homme de foi et une paire deperons dorés ...(Jehan Prieur seigneur de La Roche Tabary en Bernay duc de Jeanne Tabary sa femme).

ADS 7 F 26

16 septembre 1451 (copie du chartrier du Cogners)

De vous noble homme monseigneur Guillaume Prieur esquier seigneur de Seaux, Je Richard Bruyère esquier...

ADS 7 F 26

5 décembre 1458 (copie du registre Protocole de Vaulon Thomas et Flotte notaires f° 3 Saint Vincent du Mans).

Thomas Richer assigna à noble homme Guillaume Prieur esquier seigneur de Ceaux, demeurant au Mans 10 livres de rente qu'il lui devait sur une mét. Appelée Saint Julien, paroisse de Saint Julien en Champagne dans le fief de Coulens...

ADS 7 F 26

17 décembre 1458 (copie du registre Protocole de Vaulon Thomas et Flotte notaires f° 3 Saint Vincent du Mans).

Noble homme Guillaume Prieur écuyer seigneur de Sceaux, avait procès contre noble homme Jean de Vassé dit Grognet, esquier seigneur de Vassé et de Chources le Vayer qui lui demandait trois foy et hommage simples pour raison des fiefs et terre de la Garenne...

ADS 7 F 26

28 novembre 1459 (copie du registre Protocole de Vaulon Thomas et Flotte notaires f° 66 Saint Vincent du Mans).

Noble homme Guillaume Prieur esquier seigneur de Ceaux était en procès avec noble personne Guillaume de Courtralleon et Guillaume d'Yerny, mari de damoiselle Catherine de Courtravallain, escuyers héritiers de feu Mahot Lesne au sujet des arrees d'une rente de 30 livres qu'il avoit sur les métairies et bordaiges de Courtparents et des Aulnays...

ADS 7 F 26

20 juillet 1460 (copie du registre Protocole de Vaulon Thomas et Flotte notaires f° 123 Saint Vincent du Mans).

J. Giroys escuier seigneur de Neufvy en Champagne quitta a noble homme Guillaume Prieur escuier seigneur de Ceaux les deux foy et hommage quil devait à cause de la terre de Neufvy, pour raison de la terre et seigneurie de La Roche Tabary et de la métairie Rouge assises en la paroisse de Bernoi en Champagne et ne sy reserva qu'un maille de franc devoir sans foy ni hommage ni amende et ce moyennant la forme de 36 écus d'or.

ADS 7 F 26

13 janvier 1474 (copie)

Tansaction entre noble homme Guillaume Prieur, seigneur de Ceaux d'une part et Thomas Prieur fils aîné dudy Guillaume et de feu Adenete Bouju sa femme, En La cour du Mans par Courbefosse et Brissart ;

ADS 7 F 26

24 octobre 1474 (copie des Archives du Chapitre d'Angers, t. 2 f° 13)

Maître Thomas Prieur, escuier seigneur de Rouillon avoue tenir a foy et hommage simple du Chapitre d'Angers à cause de la seigneurie d'Athenaise, la maison assise en la ville du Mans appelée La Grand-Maison.

ADS 7 F 26

13 février 1479 (copie du chartrier du Cogners)

F. Drouget à cause de Jeanne sa femme, doit de foi et homme lige de noble homme Maître Thomas Prieur escuier licencié es lois seigneur de Seaulx

ADS 7 F 26

20 mars 1486 (copie)

Une Enquête contenant que noble homme Thomas Prieur seigneur de Ceaux et de Chaston, confessa être homme de foy simple de noble homme Jean Daverton seigneur de Belin pour raison de lady terre et appartenace de Chaston....

ADS 7 F 26

28 septembre 1494 (copie)

En notre court du Mans, en droit, pardevant nous personnellement estably noble personne Thomas Prieur, escuier, seigneur de Seaulx et damoiselle Anthoinete Hodon, son espouse d'une part Et maistre Jehan Perot et damoiselle Ysabeau Morel son espouse frere et dame de Pescoux, d'autre part, lesd. Femmes auctorisiers etc... Soubzmettant par cognoissent et confessent ce aujourduy droitte et accordé le mariage de Charles Perot filz desdits maistre Jehan Perot et sa femme d'une part. Et damoiselle Marin Prieur fille desdicts Thomas et sa femme, d'autre part En la forme et manière et les factions et convenances qui sensuivent Cest a savoir ques lesdits seigneur de Seaulx et sa femme ont promis donner a lady damoiselle Marie Prieur leur fille audit mariage fassent en ces que iceluy mariage est acomply en face de sainte eglise, la somme de mil escuz dor ...

ADS 7 F 26

6 juin 1499 (copie du chartrier du Cogners)

Bertrand Bigot tabelion en cour laie, Jehan Bruyère, homme de foi et hommage lige de Messire Maître Richard Prieur escuier seigneur de Ceaux.

ADS 7 F 26

4 juin 1501 (copie)

Comme ainsi soit que noble homme Thomas Prieur, escuier filz de defunt noble homme Thomas Prieur vivant seigneur de Seaulx, eut sommé et requis noble homme Richard Prieur a present seigneur dudit Seaulx, fils aîné et principal heritier dudit deffunt et frère aîné dudit Thomas, delay bailler son partage-s'accordent dudit partage de la succession dudit Thomas leur frère...

ADS 7 F 26

3 octobre 1503 (copie du chartrier du Cogners)

J. de Charoigné [...] Michel Bruyère, homme de foi lige de noble homme Richard Le Prieur seigneur de Seaulx.

ADS 7 F 26

4 septembre 1505 (copie)

En notre cour du Mans, Jehan de Brie Escuier seigneur de d'avour et Richard Prieur Escuier seigneur de Seaulx – accord- audit feu Thomas Prieur...

ADS 7 F 26

6 octobre 1506 (copie du chartrier du Cogners)

Mathurin de Mamousson licencié es lois[...] du Mans Michel Bruyère avoit audit noble homme Richard Prieur escuier seigneur de Seaulx.

ADS 7 F 26

Février 1510 (copie du chartrier du Cogners)

J. Hallot et Justin Auger tabelions en la cour laie Mathurin Le Roy homme de foi lige de demoiselle Jeanne de Villier veuve de Richard Prieur seigneur de Sceaux bail de ses enfants mineurs.

ADS 7 F 26

1512 (copie)

Inventaire des tiltres que demoiselle Jeanne de Villiers veufe de noble homme Richard Prieur vivant seigneur de Ceaux deffenderesse met par devers vous messire Maître Nicolle Brachet cons. du r. en sa cour de Parelment et commissaire en cette partie, à l'encontre de Messire Christophe Perot licencié es droits, sénéchal du Maine demdantent Le contrat de mariage entre elle et ledit defunt Richard Prieur passé en la Cour du Mans par Pahoeau, les 5 janvier 1503 noble homme Jehan de Villiers seigneur de Moudan son père et Messire Guillaume de Villiers chevalier seigneur de Moudan son frere aîné – *Item* le testament du defunt Richart-En la Cour du Mans par J. FRain, le 26 septembre 1508....

ADS 7 F 26

3 mars 1515 (copie)

Je Jeanne de Villiers veuve de noble homme Richart Prieur seigneur de Ceaulx, en mon nom bail de Martin Prieur mineur fils dudy richart et de moi, confesse avoir reçu de Guillaume Lacoppé...

ADS 7 F 26

17 août 1525 (copie du chartrier du Cogners)

Mathurin Le Roy homme de foy lige de noble homme monseigneur Mathurin Prieur seigneur de Ceaux.

ADS 7 F 26

6 juillet 1536 (copie du chartrier du Cogners)

De Charles de Perot seigneur de Pescoux, Vernie et Seaulx, Michel Bruyère et sa sœur Jeanne veuve estienne Vallée.

ADS 7 F 26

5 août 1540 (copie du chartrier du Cogners)

Charles Perot seigneur de Seaulx

ADS 7 F 26

3 mai 1548 (copie)

Testament de damoiselle Marie Prieur, dame de Seaux, veuve de Charles Perot, écuyer seigneur de Pescoulx. Sachent tous presens et à venir que en notre Cour Royale du Mans, en droit par devant nous Jean Aubert et Thomas Bizet notaire des Contrats au Mans, personnellement Etablie noble Damoiselle Marie Prieur, veuve Charles Perot, vivant, Ecuyer, sieur de Pescoulx, soumettant elle ses hers avec tous et chacuns ses biens meubles et immeubles presens et à venir au pouvoir ressort et juridiction de ladite Cour et en toutes autres si metier est quant à tenir et enteriner ce que s'en suit ; Confesse de son bon grè, jure et libérale volonté, sans aucune contrainte ni pour forcement de autres- avoir fait constitué et ordonné, fais constitué et ordonne par ces presentes en testament et dernière volonté en la forme et manière que s'en suit . Je Marie Prieur, veuve de noble homme Charles Perot, vivant sieur de Pescoulx, saine d'esprit et d'entendement- connaissant la vie presente être tôt passée, considérant qu'il n'est rien plus certain que la mort ni plus incertain que l'heure dicelle, ne voulant décéder de ce monde intestate et sans ordonnance de dernière volonté de ce que je veux être fait et accompli après mon décès, ai voulu, ordonné, veux et ordonner par ce present mon testament et dernière volonté, ce que s'ensuit, revoquant tous autres testamens ou Codéciles que pourrois avoir faits auparavant ve jourd'hui...

ADS 7 F 26

17 octobre 1548 (copie du chartrier du Cogners)

De vous Christophe Perot licencié en droit [...] senechal du Maine seigneur de Pescoux et Seaulx, aveu de Marin fils de Mathurin Le Roy.

ADS 7 F 26

8 juillet 1558 (copie du chartrier du Cogners)

Christophe Perot senechal du maine seigneur de Pescoux, Vernie et Seaulx.

ADS 7 F 26

6 juillet 1559 (copie du chartrier du Cogners)

Christophe Perot senechal du maine seigneur de Pescoux, Vernie et Seaulx. et juge presidial du Maine

ADS 7 F 26

23 juillet 1567 (copie du chartrier du Cogners)

Marin du Bouchet seigneur de Mondragon Ceaulx a cause de demoiselle Jeanne Perot son épouse dame de Ceaulx...

ADS 7 F 26

1582 (copie du chartrier du Cogners)

Olivier du Bouchet escuier seigneur de Mondragon, et Seaulx.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Goffriedo de Sceaux	de Sceaux	1221	Miles		ADS 7 F 26
Michael de Ciaux	de Sceaux	1222			ADS 7 F 26
Matheus de Ciaux	de Sceaux	1242	Miles		ADS 7 F 26
Guillaume Prieur	Prieur	1378	Ecuyer		ADS 7 F 26
Jehan Prieur	Prieur	1405			ADS 7 F 26
Guillaume Prieur	Prieur	1451 1474	Ecuyer		ADS 7 F 26
Thomas Prieur	Prieur	1479	Ecuyer	Licencié en lois	ADS 7 F 26
Richard Prieur	Prieur	1499 1506	Ecuyer		ADS 7 F 26
Jeanne de Villiers	Prieur	1510 1515	Dame		ADS 7 F 26
Martin ou Mathurin Prieur	Prieur	1525			ADS 7 F 26
Charles Perot	Perot	1536 1547	Ecuyer		ADS 7 F 26 ADS E 192 ¹²⁰
Christophe Perot	Perot	1548 1559		Sénéchal du Maine	ADS 7 F 26
Marin du Bouchet	du Bouchet	1567			ADS 7 F 26
Olivier du Bouchet	du Bouchet	1582	Ecuyer		ADS 7 F 26

Il semble selon Roger Grandière, que le site de La Cour ait été implanté sur une ancienne villa gallo-romaine¹²¹. Le premier seigneur connu est Geoffroy de Sceaux qui apparaît en tant que *miles* dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent en 1221. L'année suivante, il semble que la seigneurie soit détenue par Michel de Sceaux, puis en juillet 1242, nous trouvons Mathieu de Sceaux cité en tant que *miles* lorsqu'il donne une pièce de terre au prieuré de Sceaux. La seigneurie change par la suite de famille détentrice. A partir du 22 février 1378, apparaît Guillaume Prieur, écuyer. Il faut ensuite attendre le 2 décembre 1495, pour trouver Jehan Prieur qui fut également seigneur de La Roche Tabary¹²² (entre 1405 et 1415) à cause de sa femme Jeanne de Tabary. En 1451, la seigneurie est détenue par Guillaume Prieur qui apparaît dans un acte du chartrier de Cogners le 16 septembre 1451. Il est mentionné en tant qu'écuyer et est de nouveau cité le 5 décembre 1457, le 17 décembre 1458 lors d'un procès contre Jean de Vassé, le 28 novembre 1459 lors d'un procès contre Guillaume de Courtralleon, le 20 juillet 1460 dans un accord avec J. Giroys et enfin le 13 janvier 1474 dans une transaction son fils Thomas. Ce dernier apparaît comme seigneur de Rouillon le 24 octobre 1474 puis comme seigneur de Sceaux le 13 février 1479. Il est alors cité comme écuyer et licencié en lois. On le trouve par la suite le 20 mars 1486 dans une enquête, puis le 28 septembre 1494 dans un acte où est citée sa femme Antoinette Hodon, ainsi que sa fille Marie Prieur qui épousa Charles Perot, fils de Jehan Perot et Ysabeau Morel. La famille Perot détint entre autre la seigneurie de Vernie-la-Motte¹²³. La seigneurie passa ensuite à Richard Prieur, cité comme écuyer dans un aveu qui lui fut rendu le 6 juin 1499. On le trouve une nouvelle fois dans un partage avec son frère cadet, Thomas le 4 juin 1501. Il apparaît de nouveau dans un aveu qui lui est rendu le 3 octobre 1503, puis le 4 septembre 1505 lors d'un accord avec son frère, puis le 6 octobre 1506 dans un autre aveu. Il épousa Jeanne de Villiers qui fut mentionnée comme veuve en février 1510 et reçut un aveu pour ses enfants mineurs. En 1512, elle apparaît dans l'inventaire des titres de sa famille, pièces réclamées (en vue d'un procès ?) par Christophe Pérot, licencié en droit et sénéchal du Maine, qui n'est autre que le fils de son beau-frère. On la trouve une dernière fois dans un acte rendu à la place de son fils mineur, Martin, le 3 mars 1515. Celui-ci apparaît dans un aveu qui lui fut rendu le 17 août 1525.

¹²⁰ La date de 1497 provient de la fiche consacrée à la seigneurie de Vernie-la-Motte.

¹²¹ GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 10.

¹²² Voir volume du canton de Conlie, commune de Bernay-en-Champagne, La Roche Tabary.

¹²³ Voir volume du canton de Beaumont-sur-Sarthe, commune de Vernie, La Motte.

La seigneurie changea ensuite de famille par l'intermédiaire de Marie Prieur, fille de Thomas et sœur de Richard, qui épousa Charles Pérot comme nous l'avons évoqué précédemment¹²⁴. Ce dernier apparaît dans un acte daté du 6 juillet 1536, puis dans un autre datant du 5 août 1540. Le 3 mai 1548, le testament de Marie Prieur, indique alors qu'elle est veuve. On retrouve alors à la tête de la seigneurie, Christophe Perot, évoqué quelques lignes plus haut. Il est mentionné dans un acte du 17 octobre 1548 en tant que licencié en droit et sénéchal du Maine. Il apparaît de nouveau le 8 juillet 1558 et le 6 juillet 1559 où il est mentionné comme juge au présidial du Mans. On trouve ensuite en tant que seigneur Marin du Bouchet¹²⁵, seigneur de Mondragon, héritier de Vernie et de Sceaux en partie à cause de damoiselle Jeanne Perot sa femme, fille de Christophe. La seigneurie passa en 1582, à leur fils Olivier du Bouchet.

Sources

ADS 7 F 26 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : Sceaux-sur-Huisne, histoire féodale.

ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 338/14 : Cadastre Sceaux-sur-Huisne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 284.

FLOHIC J.-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1621.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7 et 10.

MOULARD P., *Recherches historiques sur la châellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, Le Mans, 1885, p. 185.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 87-89.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 284.

Documents iconographiques



ADS 7 F 26 : collection Menjot d'Elbenne.

¹²⁴ Outre Vernie-la-Motte, Charles Perot possède la seigneurie de Pescoux et de Saint-Denis-des-Eaux. Voir volume du canton de Mamers, commune de Contilly, L'Auditoire de Justice. Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Saint-Denis-des-Eaux.

¹²⁵ Il devient lui aussi seigneur de Sceaux.



ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier, juillet 1927.



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1621.

Canton de Tuffé

Sceaux-sur-Huisne

Le Vivier



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Sceaux-sur-Huisne section B3 du Joudry, cote PC 338 007.

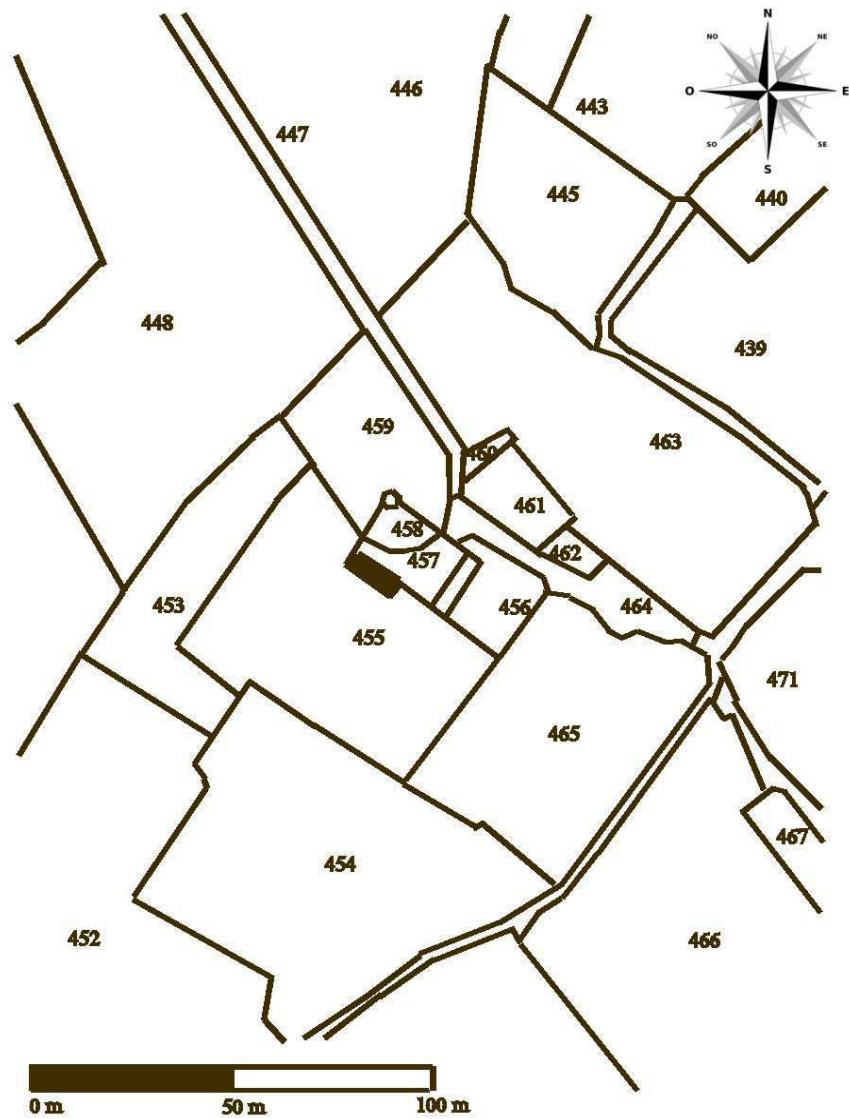
Carte IGN 1/25000 : 1718 O Beaumont-sur-Sarthe, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 468609, 52 m y = 2345236, 70 m

Le site du Vivier est implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 91 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant L'Huisne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1571, 13
Logis / cours d'eau	636, 39
Logis / espace boisé	221, 19

Cadastre



- 439 : Le Vivier La Gogalerie
- 440 : Le Vivier Le Petit Closeau
- 443 : Courtinboeuf Les Prés Mans
- 445 : Le Vivier La Fontessarde
- 446 : La Pature
- 447 : Le Vivier
- 448 : Le Vivier La Pature
- 452 : Le Vivier Champ du Bois
- 453 : Le Vivier Champ des Demoiselles
- 454 : Le Vivier Champ Maillou
- 455 : Le Vivier Champ de Derriere
- 456 : Le Vivier
- 457 : Le Vivier
- 458 : Le Vivier
- 459 : Le Vivier Pré de La Fille
- 460 : Le Vivier
- 461 : Le Vivier
- 462 : Le Vivier
- 463 : Le Vivier Champ Fontaine
- 464 : Le Vivier
- 466 : Courtinboeuf Le Parc
- 467 : Courtinboeuf Le Closeau
- 471 : Courtinboeuf La Fromeutelle

Vestiges

Typologie : Logis bas rectangulaire.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement de fenêtres en pierre calcaires, chaînage d'angle en pierres calcaires, bois et terre cuite.

Orientation logis : Nord-est/ Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 7 août 2012.

Etat de conservation : Logis remanié, dont la restauration est récente. L'enduit d'origine qui recouvrait l'appareillage a disparu. La toiture a certainement été remaniée. Le foyer de la cheminée a été remanié. La plupart des ouvertures ont été refaites.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une fenêtre à croisée agrémentée de grilles de protection, d'une porte au linteau chanfreiné, d'une cheminée engagée à hotte droite et de consoles en pierre soutenant la grosse poutre. Dépendances : présence d'une fuie.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	10, 30 m	8, 60 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Moyenne	Non	2	Tuiles

La façade nord-est est rythmée aujourd'hui par neuf ouvertures : deux vasistas datant du XXe siècle, trois fenêtres datant du XXe siècle, une porte récente dans le goût médiéval, une petite ouverture datant du XVIIIe siècle, une porte chanfreinée et une fenêtre à croisée. La façade sud-ouest comporte huit ouvertures toutes récentes. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Porte	Fenêtre à croisée
Façade nord-est	1 : vers la cave	1 : rez-de-chaussée

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminée
Salle	Rez-de-chaussée	1

Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	270 cm	134 cm	150 cm

Dépendances

Le logis s'accompagne dans la cour d'une **fuie ronde** à toiture en poivrière agrémentée d'une corniche de pierre. On peut aussi y voir un bandeau de pierre servant de reposoir à pigeons. Certaines



ouvertures ont été percées ultérieurement. On peut néanmoins accéder au rez-de-chaussée par une porte remaniée dont les piédroits comportent des moulures à bandeaux.



Sur l'un des côté se trouvent des contreforts de pierre. L'intérieur a conservé ses **niches à pigeons (mille niches¹²⁶)** et sa charpente. **Un mur fermant en partie la cour**, rejoint la fuie et comporte quelques arquebusières.

Intérêt du site

Bien que le logis ait été remanié, la façade principale a conservé sur sa droite, **une fenêtre à croisée** à moulures chanfreinées. Cette dernière est agrémentée de grilles de protection. Sur cette même façade, une porte dont le linteau est chanfreiné, mène à la cave. A l'intérieur, au rez-de-chaussée, se trouve une grande salle chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau à plate bande repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des demi-colonnes posées sur socles.



Données historiques

Sources :

ADS 7 F 26

11 juin 1496 (copie du chartrier de Boisguinant)

De vous noble homme monseigneur Guillaume Chabot, escuier seigneur du Vivier et de la Corvée Je Jehanne Le Picard damoiselle veuve de feu noble homme Estienne de La Raiste, ecuyer en son vivant seigneur de Saint Michel de Chavaignes, dame de La Vieille Court et Boisguinant tiens et avoue a tenir en une piece a foy et hommage sensuive... en ragard de sa seigneurie de La Corvée...

ADS 7 F 26

9 juillet 1496 (copie du chartrier de Boisguinant)

Declaration des sous heritaulx que Micheu Goulet tient en unepiece de vous noble homme Monseigneur Guillaume Chabot, escuier seigneur du Vivier et de La Corvée a cause de votre fie et fie de La Corvée...

ADS 7 F 26

3 octobre 1496 (copie du chartrier de Boisguinant)

Declaration de Mathurin Henesy à noble homme Monseigneur Guillaume Chabot seigneur du Vivier et de la Corvée pour le bordage et [...] du Chesne Creux, tenu de la Corcé...

ADS 7 F 26

15 avril 1499 (copie du chartrier de Boisguinant)

En la C. de teneur seigneur Le Maygneu Guillaume Chabit escuier seigneur du Vivier et de La Corvée promett. Fe obliger damoiselle Julienne Le Lievre se femme baille a julien Chappelain demeurant a Conflans...

¹²⁶ GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 98.

ADS 7 F 26

20 mai 1507 (copie du chartrier de Boisguinant)

Saichent tout present et avenir que en notre court royal du Mans, pardevant nous personnellemnt establiz damoiselle Julienne veufve de feu noble homme Guillaume Chabot, escuier vivant seigneur du Vivier, Marin chabot escuier filz de ladite damoiselle et dudit defunct a present seigneur dudit lieu d'une part Et Jacquet Mallet paroissien de Lavaré...

ADS 7 F 26

15 janvier 1510 (copie du chartrier de Boisguinant)

Jean Marigneu et Jehan Bourguyneu notaires en cour laye Declaracion de Mehan Goulet de vous noble homme Marin Chabot escuier seigneur de la Corvée, du Vivier et de la Mauratic, à cause de son fie de La Corvée pour deux bordages...

ADS 7 F 26

7 décembre 1510 (copie du chartrier de Boisguinant)

Noble homme Marin Chabot seigneur du Vivier, Et Denis Chappelain et Jehan [...] confessant [...] pendant entre eux pour une piece de terre de 8 arpents...

ADS 7 F 26

23 février 1524 (copie du chartrier de Boisguinant)

Noble homme Marin Chabot escuier seigneur du Vivier paroisse de Sceaux et de la Corvée [...] ont baillé à Guillaume Menard et Jehan safe la métairie du Cruchet...

ADS 7 F 26

4 mai 1525 (copie du chartrier de Boisguinant)

Mace Hoday pretre et [...] de guillaume Hoday son frere o puissance de vendre le droit que sond père au lien du Cruchet par procurayion ferme sous les sc de la basoche goyet par Pichart le 8 mars 1524, denomée es moins de noble homme Marin Chabot seigneur du Vivier...

ADS 7 F 26

25 mars 1535

Déclaration faite le 25 mars 1535 par venerable et discret personne Maistre Pierre Chasles pretre âgé de 60 ans ou environ, Henry Cordier, âgé de 60 ans ou environ...

[...]

Scavoir : deffunctz Jehannot Le Lievre, Maistre Nicolle Le Lièvre, prêtre, Jaques Le Lievre, deffuncts filles et Oudouart Les Lièvres deffuncte Damoiselle Jehanne Le Lievre veuve de feu Guillaume Chabot, Seigneur du Vivier en Sceaux, René de Meaulne et Loys Picart escuier et leurs femmes à cause d'elles, et Demoiselle Marguerite Le Lièvre, veuve de Julian Crochet, seigneur de la Prousterie tous frères et sœurs partagèrent ladite terre et seigneurie de Beauvays et que ledit Jeannot Le Lièvre estoit decédé sans hoirs, il y avoit 3 ans delaissant les heritiers ledit Jacques Le Lièvre, Pierre de Neufville a cause de sa fille dudit deffunt Gilles Le Lievre, Marin Chabot seigneur du Vivier, fils dudit deffunt Guillaume Chabot : Julian Le Lièvre et Marguerite Le Lièvre, Rogers de Meaulx Louis Picart et leurs dits filles...

ADS 7 F 26

16 avril 1535 (copie du chartrier de Boisguinant)

Comme proces fust venu pardevant nous le Senechal du Maine [...] au Mans entre noble homme Marin Chabot seigneur du Vivier et de la Corvée demeurant et Gervaise Pierre paroisse de Lavaré deffenseur...

ADS 7 F 26

5 juillet 1536 (copie du chartrier de Boisguinant)

Declaracion par Jehan Daguyer de noble homme Messire Marin Chabot seigneur du Vivier et de Boisguygnant au regard du fie de Boisguinant...

ADS 7 F 26

18 juin 1539 (copie du chartrier de Boisguinant)

S. J. hublot et J. Chevalier notaire en court laye Declaracion de Mattieu Chevalier de vous noble homme Marin Chabot escuyer seigneur du Vivier et de La Corvée et Boisguinant...

ADS 7 F 26

7 avril 1540 (copie du chartrier de Boisguinant)

S. J. chevalier et J. Hullot notaire en court laye Declaracion de Matthurin Bourgoüin de vous noble homme Marin Chabot seigneur du Vivier de la Corvée et de Boisguinant a cause de voter seigneurie de Boisguinant...

ADS 7 F 26

2 juin 1541 (copie du chartrier de Boisguinant)

Declaracion de Th. Daguyer, pour moy et Sre Daguyer, Simon Daguyer Simon Meunier a cause de sa femme, Jacques Buinard a cause de Guillemine sa femme, ad. Deguyer Loys et Perrine Daguyer, Marin et Th. Des Gannaulx, Marie le Gannalx, beneficiaires une coheritiere de vous noble home Marin Chabot seigneur du vivier de la Corvée et de Boisguinant à cause de votre seigneurie de Boisguinant...

ADS 7 F 26

1^{er} octobre 1541 (copie du chartrier de Boisguinant)

Declaracion par Marin Chabot escuier seigneur du Vivier advoue de vous noble homme Monseigneur Magdelon de St Meloir seigneur de la Planchette...

ADS 7 F 26

24 avril 1542 (copie du chartrier de Boisguinant)

Declaracion que Guillaume de Mondragon escuier seigneur de Hires de noble homme Monseigneur Marin Chabot seigneur du Vivier et de Boysguinant au regard du fief de Boisguinant...

ADS 7 F 26

5 juillet 1542 (copie du chartrier de Boisguinant)

Je François Jeffaye escuier seigneur de Lestang et du Challonay confesse estre de foy et hommage simple de noble homme Marin Chabot escuier seigneur du Vivier et de La Corvée...

ADS 7 F 26

15 mai 1549 (copie du chartrier de Boisguinant)

Sensuyt la declaracion des choses heritaulx que Je Marin Chabot Escuyer seigneur du Vivier tiens et advoue a tenir en franc devoir derons noble homme et puissant seigneur Monseigneur Christophe Perot conseiller du Roy notre Sire Senechal du Maine seigneur des terres et seigneuries de Pescoulx Vernye et Seaulx au regard de votre terre fief et seigneurie du Vivier composé de ma maison seigneurial et autres maisons manables estables Jardins vergers et garennes a congnilz pres et a Lentour de madicte maison Ensemble mes tailleys et yssues en deppend quatre viviers a poisson ma fuye et colombier a pigeons seant près madicte maison seigneurial une tousche de boys de haulte fustaye size dessus madite maison...

ADS 7 F 26

21 octobre 1559 (copie du chartrier de Boisguinant)

Declaracion de Gervaise hoisse de noble damoiselle Margerite Chabot dame de Roches, du Vivyer et Boisguinant au regard de votre fief de Boisguinant.

ADS 9 J 15

22 novembre 1755

Declaration des heritages en [...] phillippe antoine chevallier Seigneur de Larmarin Le Duplessis a Le comme curateur a la personne Le Bieus de damoiselle Renée de Challot dame du vivier et de courtinboeuf demeurant a paris parroisse de Saint Sulpice, tiens et avoue tenir conjointement devous a Monseigneur Messire Jacques Guillaume gayot chevallier Seigneur des chatelenies de Sceaux hautes justices [...] des fiefs et Seigneuries dela prouterie La Croix Boissée La Garenne, La Jacquebiniere Les Bois Bouchard Le Poirier et autres Lieux... [...] pendante aux rquestes du pallais a vervous mond seigneur Et avec droicts pour raison des fiefs du vivier le courtinboeuf fait a Seaux...

ADS B 1251

3 juillet 1775

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre : A tous ceux qui ces Présentés Lettres verront ; Salut Jean Chanceret Marchand demeurant a La Ferté Beranard Nous a fait exposer que par adjudication deument en forme Devant Maître Charbonnier Notaire audit La Ferté et Maître Jehan Notaires au maine pour la Residence de Sceaux le Troisième Jour de juillet mil Sept Cent Soixante quinze...

[...]

Consistent dans la Terre fief et Seigneurie du Vivier, composée d'une maison de maitre, grange, Etables, Ecurier, Cour, Colombier avenues, vingt deux journaux de terre...

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Le Vivier comme métairie.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Gerard Chabot	Chabot	Après 1345 1396			ADS 7 F 26
Michel Chabot	Chabot	1429 1468			ADS 7 F 26
Fernand Chabot	Chabot	1469			ADS 7 F 26
Guillaume Chabot	Chabot	1487 1499	Ecuyer		ADS 7 F 26
Marin Chabot	Chabot	1507 1549	Ecuyer		ADS 7 F 26
Joachim de Ronsard	de Ronsard	1552 1556	Ecuyer		ADS 7 F 26
Guillaume de Ronsard	de Ronsard	1558 1568	Ecuyer		ADS 7 F 26
Nicolas de Ronsard	de Ronsard	1570 1573	Ecuyer		ADS 7 F 26
Anne de Hallot	de Hallot	1573	Ecuyer		ADS 7 F 26

Le premier seigneur connu se nomme Gérard Chabot, né en 1345, il devient seigneur de Courtenboeuf en 1396. Il épousa N. de La Raoste, de la maison des seigneurs de Saint-Michel-de-Chavaignes¹²⁷. Son fils, Michel, lui succéda et apparût en 1459 et 1468¹²⁸. Il épousa le 2 mars 1429, Marguerite Chavete, dame des Mesnils et des Challonges¹²⁹.

¹²⁷ ADS 7 F 26.

¹²⁸ ADS 7 F 26.

¹²⁹ ADS 7 F 26.

Leur fils, Fernand, prit la suite et apparut en 1469¹³⁰, année où il mourut. Il épousa le 29 avril 1459, Jeanne de La Beruyère. Le seigneur suivant se nomma Guillaume Chabot que l'on trouve entre 1487 et 1499¹³¹. Il épousa Alcette de Villiers, puis Jehanne Le Lièvre. Ils eurent entre autres pour enfant, Marin qui fut le seigneur suivant et qui fut cité le 20 mai 1507, le 20 mars 1509, en 1534, en 1537 et 1542 dans les Remembrances de Planchette¹³², puis en 1549¹³³. Il épousa Guillemette de Morin de Buvray. Ils eurent entre autres pour fille Marguerite Chabot dame du Vivier qui épousa Joachim de Ronsard écuyer seigneur de Roches en Sceaux et fit parti de la famille de Pierre de Ronsard¹³⁴. On le trouve en 1552, puis il semble qu'il mourut avant 1556¹³⁵. Leur fils Guillaume devint à son tour seigneur du Vivier et fut qualifié d'écuyer. Il apparaît aussi dans un aveu daté du 23 juin 1564 et du 4 juin 1566¹³⁶. Il semble qu'il mourut avant le mois d'août 1568. Il épousa en 1559, Magdelaine de Monceaux. A la mort de Guillaume, la seigneurie revint à son frère Nicolas, écuyer qui assassina sa belle sœur Magdelaine de Monceaux et fut alors exécuté en 1573 en place de grève à Paris. Le Vivier revint alors à la sœur de Nicolas et Guillaume qui se nommait Judith. Cette dernière épousa le 13 avril 1571, Anne de Hallot écuyer.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre fief et seigneurie / Maison seigneuriale	15 mai 1549	ADS 7 F 26
Fief	22 novembre 1755	ADS 9 J 1755
Terre fief et seigneurie / Maison de maître	3 juillet 1775	ADS B 1251
Métairie	Fin XVIIIe	CASSINI

En 1549, Le Vivier se compose d'une maison seigneuriale, de maisons manables, d'étables, jardins, vergers et garennes à connins, de viviers à poisson et d'une fuie à pigeons. En 1775, on y retrouve une maison de maître, grange, étable, écurie, cour et colombier.

Sources

ADS B 1251 : 1775 : Lettres de ratification des contrats de vente...

ADS 7 F 26 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : Sceaux-sur-Huisne, histoire féodale.

ADS 9 J 15 : Collection André Pioger : Contrats, baux et documents divers concernant entre autres Sceaux-sur-Huisne.

ADS 3 P 338/14 : Cadastre Sceaux-sur-Huisne : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 286.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7 et 98.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 89 et 92.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 962.

¹³⁰ ADS 7 F 26.

¹³¹ ADS 7 F 26.

¹³² ADS 7 F 26 : Chartrier de Boisguinant.

¹³³ ADS 7 F 26.

¹³⁴ ADS 7 F 26.

¹³⁵ ADS 7 F 26.

¹³⁶ ADS 7 F 26.

Canton de Tuffé

Tuffé

Chéronne



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Tuffé section B1 du Bourg, cote PC 370 003.

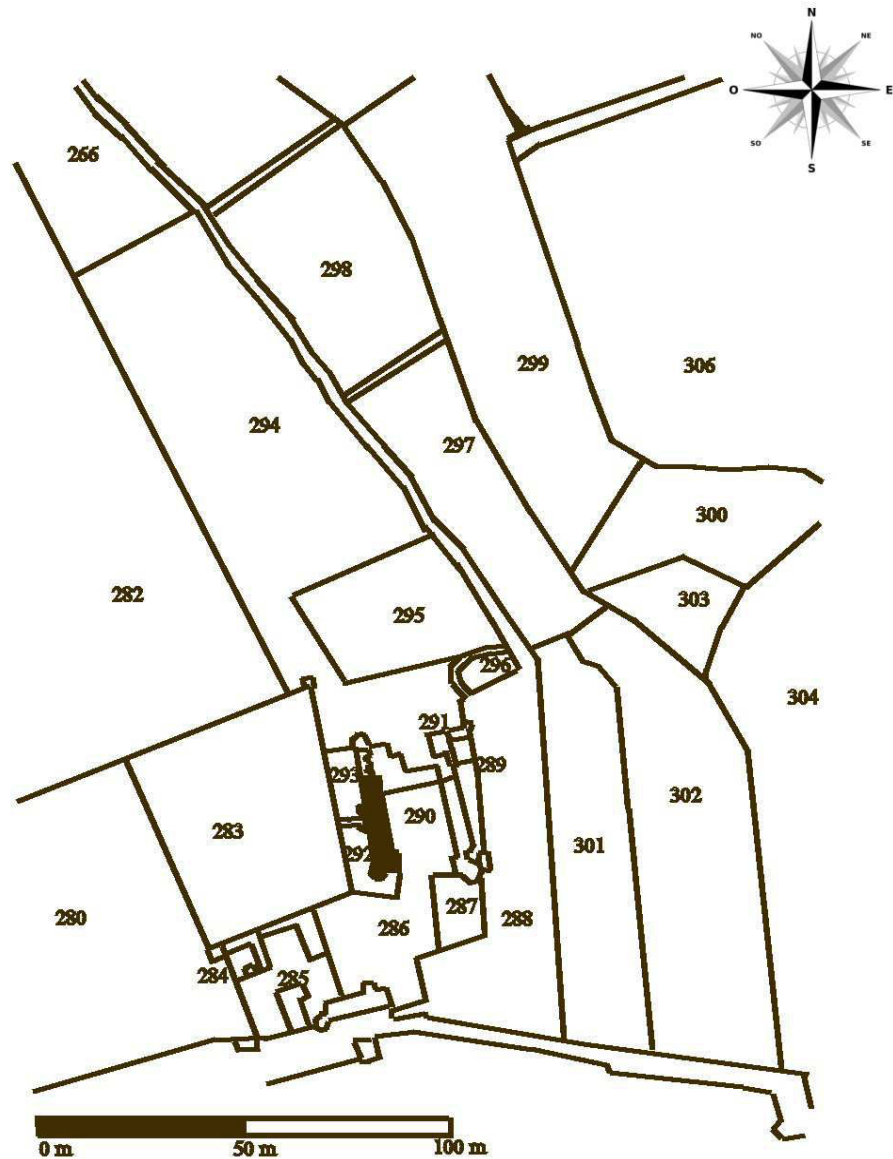
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 463953, 91 m y = 2349398, 59 m

Le site de Chéronne est implanté au nord du village, à l'écart de toute autre habitation à 91 m d'altitude en situation à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au rai se nommant La Chéronne et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1725, 25
Logis / cours d'eau	85, 33
Logis / espace boisé	91, 04

Cadastre



266 : Le Verger
280 : L'Enclos
282 : Champ de La Tour Dessus Le Jardin
283 : Le Jardin Potager
284 : Cheronne
285 : Cheronne Basse Cour
286 : La Cour du Château
287 : Le Jardin d'Agrement
288 : L'Etang
289 : La Cour du Château
290 : Le Partaire
291 : Cheronne Château
292 : La Douve

293 : La Douve
294 : Le Jardin Anglais
295 : Le Jardin Anglais
296 : Le Bosquier
297 : Le Pré de l'Etang
298 : Le Pré du Château
299 : Le Calvaire
300 : Le Calvaire
301 : Le Pré de l'Etang
302 : Le Pré de l'Etang
303 : Le Calvaire
304 : Le Calvaire
306 : La Groie

Vestiges

Typologie : Logis en L autrefois rectangulaire à tour entouré à l'origine de douves.

Datation : Fin XVe- début XVIe siècles avec des nombreux remaniements du XIXe siècle (vers 1860).

Matériaux de construction : Moellons de pierres, pierres calcaires, encadrement des ouvertures en pierre calcaire, bois, terre cuite, ardoises, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Ouest / Est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 20 mai 2012.

Etat de conservation : Logis très remanié au XIXe siècle par Monsieur de Chavagnac¹³⁷. La fuie, la chapelle et une tourelle furent détruites vers 1860, afin de réaliser l'aile néo-gothique¹³⁸. L'ensemble n'a pas connu de grandes modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur d'anciens documents iconographiques (voir fin de la fiche). L'enduit qui recouvrait l'appareillage à l'origine a disparu. A gauche en entrant dans cette aile se trouve le logis ancien, mais cette façade orientée vers l'est, ainsi que la tour d'escalier ont été refaits également dans le goût néo-gothique. Sur la façade ouest, la porte d'entrée a été refaite de taille plus petite que celle d'origine¹³⁹. Le logis-porte dont les dégradations sont importantes va faire l'objet d'une prochaine restauration. Il n'a pas été habité depuis le début du XXe siècle et conserve son aspect médiéval. Le torchis est apparent en certains endroits et les enduits à la chaux se dégradent. La cheminée au rez-de-chaussée du logis-porte a été murée à l'aide de parpaings et son décor peint se dégrade. La cheminée engagée de l'étage du logis-porte est très endommagée, car elle a perdu une grande partie de sa hotte droite. Le pont-levis du logis donnant accès au logis principal a disparu. Il subsiste néanmoins les traces des rainures où s'encastraient les flèches. La porte d'entrée a elle aussi été remaniée, car on peut voir les traces de l'ancienne porte qui était plus large. La toiture a été remaniée, car une partie est en croupe. Le sommet de l'escalier hélicoïdal de la tour du logis est en partie détruit. Ce dernier comporte aussi la base d'un escalier en vis remplacé par l'escalier hélicoïdal.

Classement Monuments Historiques : Le château est classé depuis 1944. Châtelet d'accès au château depuis le 11 décembre 1991.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue remaniée, de deux tours rondes à l'entrée, de fenêtres à traverse, de fenêtres à croisée dont certaines ont conservé leurs grilles de protection, d'ouvertures chanfreinées, de lucarnes à gâbles ornées de choux frisés et figures zoomorphes, d'archères-canonnières, de vestiges du pont-levis, d'une grosse tour ronde, d'un mur avec terrasse pouvant servir de « chemin de ronde », d'un passage voûté dans le mur à terrasse, de deux petites cour intérieures, de vitraux datant du XVIe siècle, d'une arquebuserie et d'un escalier en vis hélicoïdale. Dépendances : logis-porte. Ce dernier est agrémenté d'une haute toiture avec corniche de pierres, d'une lucarne à gâble orné de choux frisés et figures zoomorphes, d'une tour ronde, d'un pavillon, d'une tour de latrines, de fenêtres à croisée dont l'une d'entre elles a conservé ses grilles de protection, de fenêtres à traverse, de petites ouvertures chanfreinées, de portes chanfreinées, de passages charretier et piétonnier, de deux archères canonnières, d'un escalier de pierre en vis, de portes chanfreinées intérieures, d'une cheminée engagée à hotte droite dont le linteau conserve un décor peint et d'une seconde cheminée engagée à hotte droite.

Extérieur

Le logis de plan en L se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	21, 50 m	8, 60 m

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
Deux pentes vers le sud et en croupe vers nord	Forte	Oui mais pas d'origine	3	Ardoises

¹³⁷ ADS 18 J 607. Notes de Paul Cordonnier.

¹³⁸ ADS 18 J 607. Notes de Paul Cordonnier.

¹³⁹ ADS 18 J 607. Notes de Paul Cordonnier.

Outre les tours, la façade ouest est rythmée aujourd'hui par sept ouvertures : Une porte et une fenêtre remaniée au XIXe siècle, une petite fenêtre à moulures à gorges, deux fenêtres à croisée et deux fenêtres datant du XVIIe siècle. L'autre façade a été totalement remaniée au XIXe siècle. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Fenêtres à croisée	Petite fenêtre moulurée
Façade ouest	1 : rez-de-chaussée 1 : étage	1 : Etage

Intérieur

Le nombre originel des pièces ainsi que leur distribution n'ont pu être définis à cause des remaniements. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau
Escalier hélicoïdal	Du 0 au comble

Mesures effectuées à l'intérieur

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches escalier logis-porte	106 cm	16 cm	25 cm
Marches escalier tour près du chemin de ronde	60 cm	16 cm	pas de noyau

Dépendances

Les dépendances comportent **un très beau logis-porche** donnant accès à la cour du château. Ce bâtiment comporte un pavillon carré servant de porche avec deux passages, l'un charretier et l'autre piéton. Il est aussi composé d'une tourelle carrée, un corps de logis rectangulaire et une grosse tour circulaire. Il est surmonté de toitures très pentues bordées de corniches en pierre. La façade sud comporte deux fenêtres à croisée et deux fenêtres à traverse sur le porche et le logis. Quelques petites ouvertures chanfreinées y sont aussi visible. Les portes à arc en anse de panier sont chanfreinées. La petite tour carrée située vers l'orient, comporte des latrines et n'est percée que de deux archères-cannonnières. A l'ouest, la grosse tour est éclairée par deux grandes fenêtres à croisée dont celle du rez-de-chaussée est protégée par ses grilles de fer. La façade nord comporte également une fenêtre à croisée, deux fenêtres à traverse et des portes chanfreinées. Le porche est surmonté d'une haute toiture éclairée par une **lucarne à gâble agrémentée d'une fenêtre à traverse** dont les moulures sont à gorges. Le linteau de cette fenêtre est orné d'une accolade. Le gâble est orné de rampants agrémentés de crochets évoquant des choux frisés. Il est couronné par un fleuron sommital. Une figure zoomorphe et un écu subsistent à la base des rampants du gâble et font office d'acrotères. Une tour d'escalier est visible sur le pignon oriental. **L'escalier à l'intérieur est en pierre et prend la forme d'une vis constituée de marches gironnées portant noyau.** Cet escalier est tournant à droite et la base de son noyau est sculpté dans le goût gothique. Cet escalier permet d'accéder au **cabinet de latrines** logé dans la petite tour carrée percées d'archères-cannonnières. Le comble au dessus du porche est accessible de la cage d'escalier par une porte intérieure chanfreinée. Le corps de logis vers l'ouest est accessible par l'extérieur (pas d'espace de communication entre le porche et le logis). Le rez-de-chaussée est chauffé par **une cheminée engagée à hotte droite**, très remaniée dont le linteau comporte un décor peint datant probablement de l'extrême fin du XVIe siècle ou du XVIIe siècle. Le fond semble rouge est les feuillages représentés sont de couleur verte.



On accède à l'étage par une échelle de meunier. Deux grandes pièces sont présentes. Dans la seconde se trouve **une cheminée engagée à hotte droite** très endommagée. Le linteau a disparu en grande partie. Les deux sommiers à moulures à plates bandes sont soutenus par des colonnes cannelées d'ordre toscan sur socles.

Intérêt du site

Bien que remanié, le logis conserve des éléments très intéressants. Si la moitié du logis vers le sud a disparu, celle du nord qui subsiste conserve **une entrée entourée de deux tours rondes qui contrôlait l'accès au logis**. Cette dernière se faisait par un pont-levis ayant disparu, mais dont les traces subsistent sur la façade. En effet les rainures où s'encastrent les flèches du pont-levis. La porte d'entrée actuelle date vraisemblablement du XIXe siècle, ainsi que la fenêtre au-dessus. Les traces de l'ancienne porte indiquent que cette dernière était beaucoup plus large que celle visibles actuellement et comportait vraisemblablement un fleuron au-dessus de son linteau. Les deux tours qui encadrent cette entrée sont identiques. Elles sont éclairées par des fenêtres à traverse et deux **lucarnes à gâble agrémentées d'une fenêtre à traverse dont les moulures sont à gorges**. Le linteau de la fenêtre de la tour de droite est orné d'une accolade. Le gâble est orné de rampants agrémentés de crochets



évoquant des choux frisés. Les deux gâbles sont couronnés par un fleuron sommital. Des figures zoomorphes subsistent à la base des rampants des gâbles et font office d'acrotères. Les toitures sont en poivrières et sont bordées de corniches de pierre. Les tours sont défendues par **des archères-cannonnières cruciformes**. La partie **du logis à gauche de l'entrée** est éclairée par deux fenêtres à croisée non ornées et quelques ouvertures datant du XVIIe siècle. A



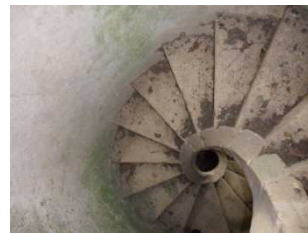
gauche du logis se trouve **un mur agrémenté d'une terrasse servant de « chemin de ronde »**. Ce mur est percé de trois meurtrières et d'une porte à arc en anse de panier. Cette porte donne accès à **un couloir voûté logé sous la terrasse du mur**. Ce passage donne accès à deux cours intérieures dont l'une d'elle conserve une petite ouverture agrémentée **d'un vitrail à**



figures géométriques dont les plombs encadrent du verre blanc et datant probablement de l'extrême fin du XVIe siècle ou du XVIIe siècle. Au bout du couloir, se trouve une porte basse et étroite menant à une **grosse tour ronde éclairée par une fenêtre à traverse**, deux petites ouvertures et une lucarne à gâble agrémentée d'une fenêtre à traverse dont les moulures sont à gorges. Le gâble est orné de rampants agrémentés de crochets évoquant des choux frisés. Il est aussi couronné par un fleuron sommital. Des figures zoomorphes subsistent à la base des rampants des gâbles et font office d'acrotères. On peut aussi entrer dans cette tour par une porte extérieure à arc en anse de panier. Elle est défendue par une petite arquebuisière proche du mur évoqué précédemment. A l'intérieur de cette tour se trouve **un escalier en pierre à vis hélicoïdal** ayant remplacé un escalier en vis dont la base du noyau subsiste à côté de la base de ce nouvel escalier.



un escalier en pierre à vis hélicoïdal ayant remplacé un escalier en vis dont la base du noyau subsiste à côté de la base de ce nouvel escalier.



Données historiques

Sources :

ADS 18 J 607

13 octobre 1503 (copie du Chartrier de Bonnétable)

Nobles hommes Martin et Franczhanay seigneur de Bernur frères... enfans... de Jehann de Montifier damoiselle leur mère, vefve de feu Jehan de Bernur, naguères dame de Convoise, vendent a noble et puissant Olivier de Chahanay seigneur dud lieu et de Chéronne et damoiselle Françoise Herisson son espouse...

ADS 18 J 607

1^{er} mars 1508 (copie du Chartrier de Bonnétable)

Christophe de Chahanay et honorable homme Pierre Brissart garde des remembrances pour le rou notre sire en sa ville du Mans, procureurs... de damoiselle Françoise de Herisson veufve de feu noble homme Olivier de Chahanay... sieur de Chérone vendent à noble et puissant Franczois de Harecourt...

ADS B 612

4 juillet 1742 Inventaire après décès.

Aujourdhuy quatre juillet mil sept cent quarante deux Sur les quatre heures de [...]Devant nous alexandre Paul Louis francois De Samson Chevalier Seigneur De Lorcheré Conseiller du Roy Lieutenant General en la Senechaussée du Maine et Siège présidial du Mans étant en notre hotel en assistance dudit Jacques Fay [...] denotre Grefier en assistance grefief en Exercice Est Comparu Le Procureur du Roy à Ce Siège Lequel nous a dit quil Tiens davoit unis que Messire françois henry de Menon Conte de Turbilly est décédé a La Tere de La Rongère paroisse de Saint Sulpice quil a [...] La dame Sa Veuve et des Enfants absente et Comme Il demeueroit ordinairement au Château de Cheronne paroisse de Tuffé...

[...]

En presence de Marguerite Froger veuve de Louis Thibaut Desboirs Concierge audit Château de Cheronne et avons commencé par La Salle D'Entrée qui donne sur La Cour...

[...]

Dans Une chambre au bout delad Salle sont trouvés...

[...]

Dans le Salon a manger sont trouvés...

[...]

Dans l'office sont trouvés...

[...]

Le cabinet du Salon à manger...

[...]

Dans le celier au bout de l'office sont trouvés...

[...]

Dans une petite chambre à côté du celier...

[...]

Dans une autre chambre...

[...]

Dans les chambres ou manger...

[...]

Dans la cuisine...

[...]

Dans un petit cabinet a costé de lad cuisine...

[...]

Dans un vestibule sont trouvés

[...]

Dans l'ancienne office sont trouvés

[...]

Dans une autre petite chambre sont trouvés...

[...]

Dans une des chambres des lacquais sont trouvés

[...]
Dans une petite chambre a costé ...
[...]
Dans une petite chambre sur Celle du cuisinier
[...]
Dans deux autres petites chambres a costé de la Chapelle
[...]
Dans la Boulangeries
[...]
Dans une chambre haute a costé de la Boulangerie...
[...]
Dans une petite chambre a costé
[...]
Dans une petite chambre en forme de tour...
[...]
Dans une autre chambre au dessous...
[...]
Dans la laiterie...
[...]
Dans une petite cave
[...]
Dans une autre petite cave
[...]
Cabinet du deffunt seigneur de Turbilly ...
[...]
Dans l'escalier pour monter à ladi chambre...
[...]
Dans la chambre haute nommée la chambre du pont...
[...]
Dans un petit cabinet a coste...
[...]
Dans l'autre chambre a coste...
[...]
Dans un petite salon a coste...
[...]
Dans un petit vestibule a coste...
[...]
Dans une chambre qui suit ledit vestibule...
[...]
Dans la salle haute sont trouvés...
[...]
Dans une autre chambre au bout de la salle...
[...]
Dans le grand escalier...
[...]
Dans la chambre du jardinier...
[...]
Dans la chambre des palfreniers...
[...]
Dans une chambre au dessus de la cave...
[...]
Nous avons fait aposer un sceaux sur la porte au tresor...
[...]
Dans la fruiterie a coste dudi tresor...
[...]
Dans les toits à porcs...
[...]
Dans la remise....
[...]
Dans le pressoir...

[...]

Dans les chambre surle portail...

[...]

**LEMERCIER S., *Etude historique du bâtiment d'entrée de Chéronne à Tuffé*, en deux volumes, 2003, vol. 2
Annexe 1.**

26 octobre 1742

Du vingt sixième jour d'octobre mil sept cent quarante deux apres midy Devant Nous Pierre Geurouin notaire Royal au maine resident aubourg de Tuffé Soussigné fut present hautes puissant seigneur Messire Joseph François marquis de Montecler demeurant ordinairement en son château de Montecler paroisse de saint Christophe Duluat depresent au Château de Cheronnes paroisse dudit tuffé, lequel au nom et Comme procureur de haut et puissant Seigneur Messire Hyacinthe François Georges Comte de Montecler premier Cornette des chevaux legers danjou et de tuteur des nobles de ses autres enfans...

[...]

Du domaine de cheronnes composé des bastiments du portail, granges et etables, de Cinq carrés du grand jardins a prendre de suite lelong de la terrasse de lenclos et plantés en luzerne avec lallée au dessus reigning entre lesdits Cinq carrés et la ditte terrasse en conservznt les buis qui entourent lesdits carrés et les plats des bandes, de quatre grandes pieces de terre dont ledit domaine est composé, de la portion de pré nommée les bouts de prez delagrande prairie etant au bout, de la pré des patis, de celle du moulon, dupré dubas jardin et veluy du mail des taillis nommés lun la tuffiere et lautre le bois de Bioche encequi en rente en taillis avec le dessous de la futaye, tout ainsy que les dittes choses se poursuivent et Comportent que le preneur adit bien connoistre pour lavoir vû et visitté et s'en contenter sans parledit Seigneur rien retenir esdittes choses Sinon la Nourriture dune vache allante et venante avec les siennes dans ses Champs et pastures seulement, et le chicot dupré du mail qui est donné au fermier du chauneau apres le huit Septembre des chaunay Si mieux il naime sen accomoder avec luy alacharge par la preneur et aquoy il sest obligé meme par corps suivant lordonnance dhabiter peupler et meubler ledit domaine suffisamment...

**LEMERCIER S., *Etude historique du bâtiment d'entrée de Chéronne à Tuffé*, en deux volumes, 2003, vol. 2
Annexe 2.**

18 mars 1785

Etat de tous Les Batiments, cave, jardins, terres labourables Prés Bois taillis hayes et fosés Dependant du domaine Du Château De cheronne Scitué paroisse de tuffé appartenant a Monsieur et Dame Marquis De Montéclair fait en Presence et Du Consentement De Monsieur De Launay fermier general Dudit Domaine et autres Lieux et aussi en presence et Du Consentement De julien Siron fermier actuel au Lieu et plasse De Defunt Pierre Torin fermier sortant et ses heritiers...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Chéronne comme château ou maison notable avec chapelle.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Chéronne comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Pierre Garreau	Garreau	Avant 1314			LEMERCIER
Nicolas d'Orton	d'Orton	1314 1325			CORDONNIER
?	d'Orton	1325 1370			CORDONNIER
Huet de Chehenay	de Chahanay	1371 1376	Ecuyer		CORDONNIER ADS 7 F 4
Jacquette ?	de Chahanay	1400	Dame		CORDONNIER
Huet de Chahanay	De Chahanay	1411	Ecuyer		LEMERCIER
Hervé de Chahanay	de Chahanay	1481 1493	Ecuyer	Sénéchal du Maine	LEMERCIER CORDONNIER
Olivier de Chahanay	de Chahanay	1498 1503			CORDONNIER
Christophe de Chahanay	de Chahanay	1508			CORDONNIER
Hervé de Chahanay	de Chahanay	1525 Avant 1571	Chevalier		CORDONNIER
Yonne Binet	de Chahanay	1571 1580	Dame		CORDONNIER
Jehan de Chahanay	de Chahanay	1585 1596	Ecuyer	Chevalier de l'ordre du Roi	CORDONNIER

Le premier seigneur connu de Chéronne se nomme Pierre Garreau. Il vendit¹⁴⁰ la seigneurie à Nicolas d'Orton¹⁴¹. Ce dernier fut inscrit au rôle des francs fiefs de la province du Maine pour l'achat de Chéronne et Launay à Dollon¹⁴². Il semble qu'il soit encore seigneur du lieu en 1325¹⁴³. Sa petite fille Marguerite d'Orthon¹⁴⁴ transmet la seigneurie à son époux Huet de Chahanay qui est mentionné en 1371¹⁴⁵ et 1376. Il est alors cité dans un aveu de J. de Boues¹⁴⁶. Il reçut également des lettres de rémission de la part de Charles V, car il tua un dénommé Mettayer dans une rixe près Montfort-le-Rotrou¹⁴⁷. Dans ces notes, Paul Cordonnier indique pour la date de 1400, une certain Jacquette de Chanegneyo (femme de Chahanay), sans autres indications¹⁴⁸. Il semble que la seigneurie soit détenue en 1411, par un autre Huet de Chahanay qui fut l'époux de Perrine Le Vayer, fille de Patry Le Vayer, seigneur de Pescheray¹⁴⁹. En 1481 est cité un certain Hervé de Chahanay, écuyer, capitaine d'une bande de deux cent hommes d'armes, archer de la petite garde française du roi, sénéchal du Maine et gouverneur du Perche¹⁵⁰. Il accéda par lettres patentes du roi le 23 mai 1481, à la charge de bailli et de capitaine de Chartres¹⁵¹. On le trouve une nouvelle fois en 1493¹⁵². Il semble qu'il soit aussi seigneur de Saint-Mars-la-Bruyère. En 1498, apparaît Olivier de Chahanay, qui fut également seigneur de Saint-Mars, dans une déclaration qu'il rend à l'abbé de La Couture¹⁵³. Le 13 octobre 1503, est de nouveau mentionné Olivier ainsi que son épouse Françoise Herisson, lors d'un achat de droits appartenant à Martin et François de Bernur¹⁵⁴. Le 20 septembre 1504, est mentionnée comme veuve d'Olivier de Chahanay, damoiselle Françoise de Herisson¹⁵⁵.

¹⁴⁰ LEMERCIER S., *Etude historique du bâtiment d'entrée de Chéronne à Tuffé*, volume 1, 2003, p. 3.

¹⁴¹ ADS 18 J 607.

¹⁴² LEMERCIER S., *Etude ...op.cit. vol. 1, p.3.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ ADS 18 J 607 / LEMERCIER S., *Etude ...op.cit. vol. 1, p.3.* Elle cite ici Samuel Menjot d'Elbenne.

¹⁴⁵ ADS 18 J 607.

¹⁴⁶ ADS 7 F 4.

¹⁴⁷ ADS 18 J 607.

¹⁴⁸ ADS 18 J 607.

¹⁴⁹ LEMERCIER S., *Etude ...op.cit. vol. 1, p.4.*

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² ADS 18 J 607. Paul Cordonnier cite ADS H 44.

¹⁵³ ADS 18 J 607. Paul Cordonnier cite ADS H 44.

¹⁵⁴ ADS 18 J 607.

¹⁵⁵ ADS 18 J 607. Paul Cordonnier cite un parchemin de sa collection particulière.

Le 1^{er} mars 1508, apparaît Christophe de Chahanay, fils d'Olivier et de Françoise. Tous deux apparaissent dans un acte de vente, où ils cédèrent le droit de l'héritage de damoiselle Mathurine Le Picquart à François d'Harcourt seigneur de Bonnétale¹⁵⁶. Le 23 octobre 1525, est mentionné Hervé de Chahanay dans un aveu qui lui fut rendu par Jehan de Villiers, chevalier seigneur de La Ramée pour la seigneurie de Haut Villiers¹⁵⁷. Le 18 août 1528, apparaît de nouveau Hervé et son épouse Renée de Villeblanche dans un procès¹⁵⁸, les opposants à Guillaume de Maridort seigneur de Bourg-le-Roi¹⁵⁹ concernant l'enlèvement de Claude de Maulny. Cette dernière fut la fille de Renée de Villeblanche et de son premier époux François de Maulny, frère de Renée de Maulny, épouse de Guillaume de Maridort¹⁶⁰. Après le décès de François de Maulny, la petite fille fut placée chez son oncle et curateur Guillaume de Maridort¹⁶¹. Il semble que Renée de Villeblanche voulut récupérer sa fille âgée de onze ans pour la marier à François de Silly, mais Guillaume de Maridort refusa de la laisser partir¹⁶². Renée et Hervé de Chahanay orchestrèrent un enlèvement avec l'appui d'autres seigneurs dont François de Beaumanoir¹⁶³, seigneur de Lavardin¹⁶⁴ et fils d'Hélène de Villeblanche. Il semble que cinquante à soixante personnes (« les gens en armes de Renée de Villeblanche, dont une partie estoient aventuriers et vagabonds, garnis d'arbalestes bandées, les garrotz dessus ») prirent part au plan de Renée de Villeblanche qui consista à enlever la petite fille à la sortie de la messe alors qu'elle fut accompagnée de Renée de Maulny sa tante et de deux de ses cousines¹⁶⁵. Les hommes de main de Renée de Villeblanche se saisirent de Claude, alors que sa tante tenta de s'y opposer, mais une femme contre une bande armée ne pouvait avoir que peu de poids : « ils tirèrent espées et poignars, les luy aprochans à ung doy près de la gorge, lui disant que si elle ne laschait ladite Claude qu'ils la tueroien t »¹⁶⁶. Renée de Maulny prévint son époux, Guillaume de Maridort qui se rendit à Antoigné dans l'un des domaines du seigneur de Lavardin où se trouva la troupe¹⁶⁷. Mais ils le frappèrent « d'ung grant coup d'espée sur la tête et d'ung coup d'estoc au travers du corp s »¹⁶⁸. C'est donc à la suite de cet événement que Guillaume de Maridort intenta un procès qu'il gagna contre la dame de Chéronne. On trouve une nouvelle fois Hervé de Chahanay en 1531, dans un acte de vente, où Renée est mentionnée comme de « présent détenue prisonnière à Paris »¹⁶⁹. Le 14 octobre 1537, Claude de Lorraine, duc de Guise et seigneur de La Ferté-Bernard nomma Hervé, capitaine de La Ferté-Bernard par lettre donnée à Joinville¹⁷⁰. Il semble qu'Hervé détiennent la seigneurie de Chéronne jusqu'en 1555, car on le retrouve en tant que chevalier, le 5 juillet 1555 dans des aveux qui lui sont rendus par Charles de Villiers, seigneur de La Ramée pour la seigneurie de Haut Villiers dépendant du fief de Rosay¹⁷¹. Il semble qu'il soit marié à cette époque à une certaine Yonne Binet. Le 15 février 1571, lorsque Marin de Villiers, nouveau seigneur de La Ramée, dut rendre son aveu pour Haut Villiers, il fut alors face à Yonne Binet, mentionnée comme veuve d'Hervé de Chahanay¹⁷². On retrouve une nouvelle fois cette dernière le 13 juin 1580. Le 26 août 1585 est mentionné Jehan de Chahanay, chevalier de l'Ordre du roi¹⁷³, ainsi que le 4 novembre 1596¹⁷⁴. Il semble qu'il ait épousé Rose de Thévalle¹⁷⁵.

¹⁵⁶ ADS 18 J 607.

¹⁵⁷ ADS 18 J 607. Copie d'un acte issu des archives de Chéronne. Voir le présent volume, commune de Tuffé, La Ramée.

¹⁵⁸ ADS 18 J 607. Paul Cordonnier cite AN X2a 79 / LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort, seigneur de La Freslonnière », *Union historique et littéraire du Maine*, Imprimerie Librairie Leguicheux, Le Mans, 1893, p. 333-341. Il cite également AN X2a 79.

¹⁵⁹ Voir volume du canton de Saint-Paterne, commune de Bourg-le-Roi, Maridort.

¹⁶⁰ LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort...*op.cit.* p. 334.

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ Voir volume du canton de Conlie, commune de Mézières-sous-Lavardin, Le Vieux Lavardin .

¹⁶⁵ LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort...*op.cit.* p. 334-335.

¹⁶⁶ *Ibid.* p. 335.

¹⁶⁷ *Ibid.* p. 336.

¹⁶⁸ *Ibid.* p. 336.

¹⁶⁹ ADS 18 J 607. Paul Cordonnier cite ADS H 205.

¹⁷⁰ LEMERCIER S., *Etude ...op.cit.* vol. 1, p.4.

¹⁷¹ ADS 18 J 607. Copie d'un acte issu des archives de Chéronne.

¹⁷² ADS 18 J 607. Copie d'un acte issu des archives de Chéronne.

¹⁷³ ADS 18 J 607. Copie d'un acte issu des archives de Chéronne.

¹⁷⁴ ADS 18 J 607. Copie d'un acte issu des archives de Chéronne.

¹⁷⁵ ADS 18 J 607.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Habergement	1314	MENJOT D ELBENNE ¹⁷⁶
Château	4 juillet 1742	ADS B 612
Château	26 octobre 1742	LEMERCIER
Château	18 mars 1785	LEMERCIER
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Dans l'inventaire après décès daté du 4 juillet 1742, sont mentionnés une chapelle, une boulangerie, une laiterie, un trésor, une fruiterie, des toits à porcs, une remise, un pressoir et un portail. Dans le document du 26 octobre 1742, il est aussi mentionné dans les dépendances, le portail. Selon l'étude de Julien Hardy, la chapelle aurait été construite avant 1540 et détruite depuis le XIXe siècle¹⁷⁷.

Sources

ADS 7 F 3 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : 1335-1779 : fiefs divers de la région de Tuffé.

ADS 7 F 27 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : Tuffé.

ADS 7 F 29 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : Tuffé, histoire féodale.

ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 370/27 : Cadastre Tuffé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

ADHEMAR J. / DORDOR G., *Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVIIe siècle*, Gazette des Beaux-Arts, Paris, 1976, t. 2, p.73.

AUVRAY D. / BETIN A., *Châteaux et manoirs de la Sarthe*, éditions Cénomane, Le Mans, 1988, p. 31-33.

BARBIER Alain, *Tuffé, château de Chéronne, Logis-porte, étude préalable à la restauration*, octobre 2003.

BETIN Alain, GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 62.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 306.

CORDONNIER DETRIE P., « Au long de la Chéronne, les vallées de la Chéronne et de la Prévelle », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, Le Mans, 1954, p. 140-187, (p. 140).

CORDONNIER P. / DUC DE LA FORCE, *Les châteaux de La Sarthe*, J. Delmas et Cie, Paris, 1960, texte et image n°8.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1627.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7, 53 et 56.

HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 233.

LEDRU A., « Les exploits de messire Olivier de Maridort, seigneur de La Freslonnière », *Union historique et littéraire du Maine*, Imprimerie Librairie Leguicheux, Le Mans, 1893, p. 333-341.

LEMERCIER S., *Etude historique du bâtiment d'entrée de Chéronne à Tuffé*, en deux volumes, 2003.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Château de Chéronne*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

¹⁷⁶LEMERCIER S., *Etude ...op.cit.* vol. 1, p.7.

¹⁷⁷HARDY J., *Les chapelles castrales et manoriales du Maine, inventaire pour l'arrondissement de Mamers à la fin du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université du Maine, sous la direction d'Annie Renoux, 1998, p. 233. Il cite le dossier des Monuments historiques du service départemental de l'architecture du Mans.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 403 et 409.

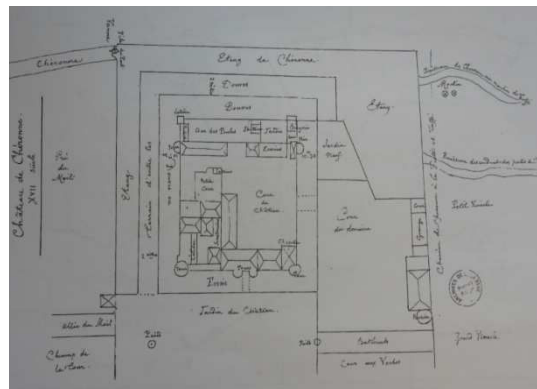
SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 25.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 1 p. 233.

Documents iconographiques



LEMERCIER S., *Etude historique du bâtiment d'entrée de Chéronne à Tuffé*, en deux volumes, 2003, vol 2. p. 10, 9 et 11. Archives de Chéronne.



LEMERCIER S., *Etude historique du bâtiment d'entrée de Chéronne à Tuffé*, en deux volumes, 2003, vol, p. 12, dessin de 1871 et p. 3 plan terrier de 1759 (ADS 7 F 27).



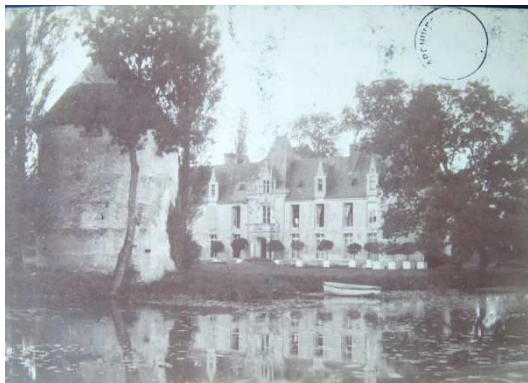
Archives de Chéronne.



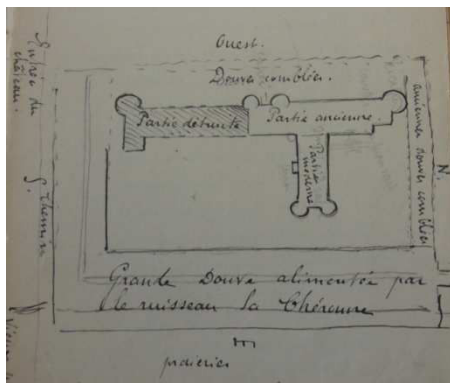
ADS 7 F 27 : Collection Menjot d'Elbenne.



ADS 7 F 29 : Collection Menjot d'Elbenne.



ADS 7 F 29 : Collection Menjot d'Elbenne.



ADS 18 J 607 : Plan de Paul Cordonnier et dessin du 23 septembre 1890



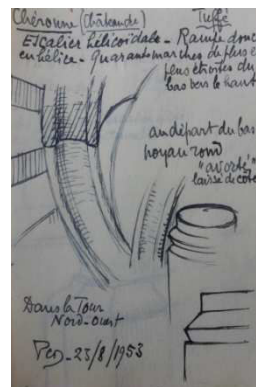
ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier, photographies datant d'août 1953 et mai 1954.



ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier, photographies datant d'août 1953 et mai 1954.



ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier, photographies datant d'août 1953 et mai 1954.



ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier, dessins de 1953.



ADS 2 FI 10255

Voir également 2 FI 9998, 2 FI 9999, 2 FI 10000, 2 FI 10764, 2 FI 3714, 2 FI 3716, 2 FI 3897, 2 FI 4772 et 2 FI 3715.

Canton de Tuffé

Tuffé

La Ramée



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastre napoléonien de 1831 au 1/2500 commune de Tuffé section C5 des Polinières, cote PC 370 014.

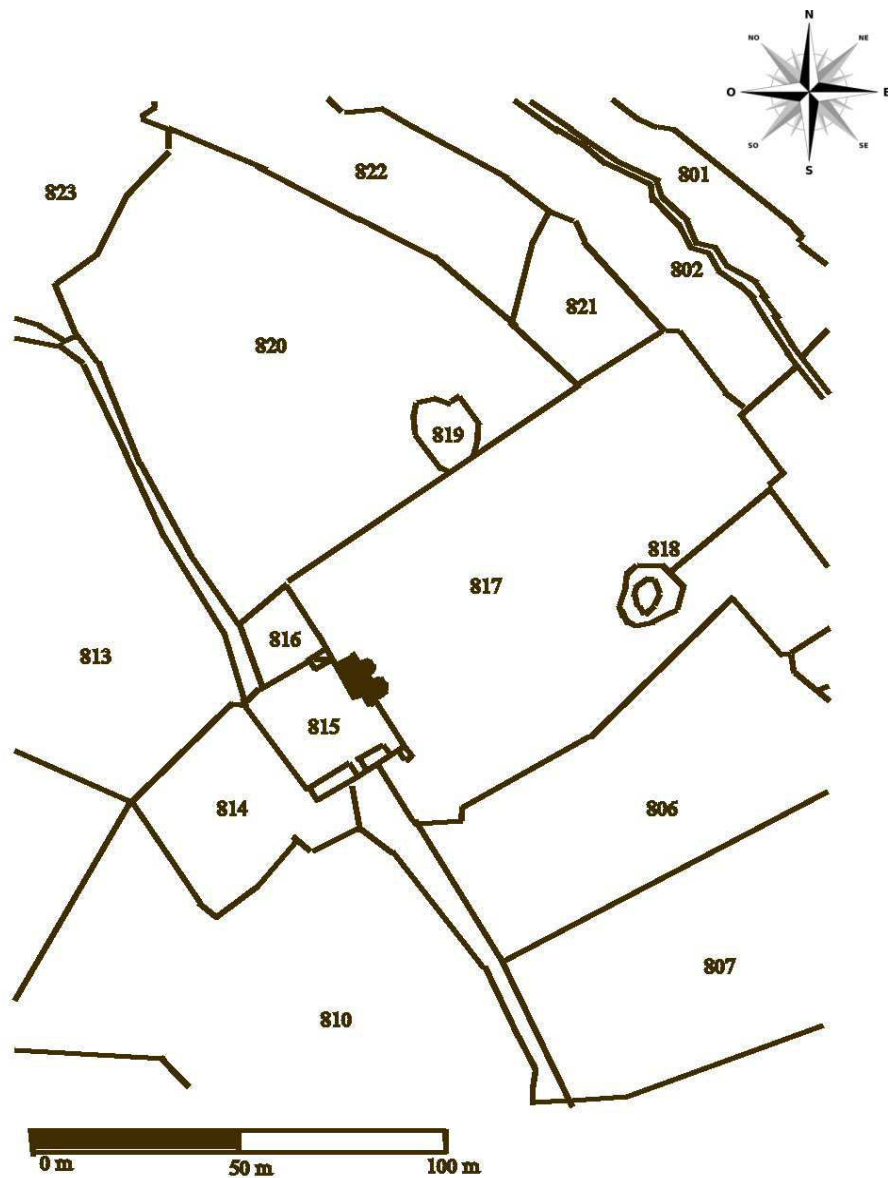
Carte IGN 1/25000 : 1818 O Bonnétable, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 463292, 45 m y = 2345307, 07 m

Le site de La Ramée est implanté à l'écart du village à 79 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au cours d'eau le plus proche et au bois de Couléon.

Distances	en m
Logis / église	2721, 48
Logis / cours d'eau	263, 63
Logis / Espace boisé	193, 78

Cadastre



- 801 : Le Maulny
- 802 : La Ramée
- 806 : La Ramée la Pommeraye
- 807 : La Ramée Champ du Cormier
- 810 : La Ramée Champ du Bois
- 813 : La Ramée Bas de La Pièce
- 814 : La Ramée
- 815 : La Ramée
- 816 : La Ramée Le Petit Jardin
- 817 : La Ramée Le Verger
- 818 : La Ramée
- 819 : La Ramée
- 820 : La Ramée
- 821 : La Ramée
- 822 : La Ramée
- 823 : La Ramée Le Vieux Pré

Vestiges

Typologie : Logis rectangulaire à tour.

Datation : XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : Moellons de pierres, encadrement des ouvertures en pierre de taille de grès de couleur grise et calcaire, chaînage d'angle en grès de couleur grise, bois, terre cuite, torchis et enduit à la chaux.

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. Accès autorisé par les propriétaires pour cette étude.

Date de la visite : 9 avril 2012.

Etat de conservation : Logis remanié, sans grande campagne de restauration récente. L'ensemble a connu quelques modifications depuis le début du XXe siècle comme on peut le voir sur l'ancien document iconographique (voir fin de la fiche). En effet, la grosse tour polygonale a perdu une partie de son élévation et sa haute toiture. La tour d'escalier a été tronquée. L'enduit qui recouvrait très probablement l'appareillage à l'origine, a disparu. La toiture du logis a été rabaissée. Des pierres d'arrachement qui sont visibles sur le pignon nord-ouest qui indiquent la présence d'un bâtiment disparu. Une fenêtre à traverse a été transformée en porte sur la tour polygonale. Une autre fenêtre à traverse est en partie murée. Présence de pierres d'arrachement sur la tour d'escalier pentagonale. Certaines petites ouvertures sont murées. La porte ornée de la façade sud-ouest a du perdre son fronton cintré brisé qui devait être agrémenté de crochets sculptés tels des choux frisés. L'étage n'est pas habité depuis de nombreuses années et conserve son aspect originel. La cheminée de la cuisine est couverte d'une couche de peinture et son foyer a été aménagé pour faire la cuisine (présence d'un plan de travail et d'une cuisinière). L'une des cheminées du premier étage a perdu une partie de sa hotte. La cheminée au niveau du comble située dans la grosse tour est à moitié détruite. L'escalier a été en partie arasé et se termine par quelques marches en bois. Il semble selon la documentation de Jeannine Chartier que la tour polygonale ait été arasée.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales :Présence d'une grosse tour polygonale surnommée le donjon, d'une tour d'escalier pentagonale, de fenêtres à croisée dont certaines conservent leurs trous de grilles, de fenêtres à traverse, d'une fenêtre à meneau, de petites ouvertures chanfreinées dont certaines d'entre elles conservent leurs grilles de protection, d'une porte chanfreinée, d'une porte dont le linteau comporte des culots sculptés, d'une porte chanfreinée à arc en plein cintre menant à la cave, de trous de boulins, d'une archère-canonnaire, de six cheminées engagées à hotte droite, d'un plafond formé de demi-solives sur arête, d'une porte intérieure surmontée d'un écu bûché, de portes intérieures chanfreinées, une porte en bois ayant conservé ses huisseries et d'un escalier en vis en pierre.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage et comble).

Mesures extérieures du logis	Longueur	Largeur
Logis	16,90 m	7,60 m
Pavillon tour	4,6 m	?

Le bâtiment est surmonté d'une toiture légèrement pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
Deux pentes	Légère	Non	1	Tuiles

La façade sud-ouest est rythmée aujourd'hui par huit ouvertures : quatre fenêtres à croisée, deux petites ouvertures chanfreinées et deux portes dont l'une est chanfreinée et l'autre ornée de sculptures gothiques. Outre la tour, la façade nord-est comporte trois ouvertures : une fenêtre à croisée, une fenêtre à traverse et une fenêtre récente. Le pignon sud-est est éclairé par une fenêtre à meneau. Le pignon nord-ouest comporte une porte chanfreinée à arc en plein cintre menant à la cave. Le tableau suivant rend compte des ouvertures datant de la période concernant notre étude.

Emplacements	Portes	Fenêtres à croisée	Fenêtres à traverse	Fenêtres à meneau	Petites ouvertures
Façade sud-ouest	2 : rez-de-chaussée	2 : rez-de-chaussée 2 : étage			2 : comble
Façade nord-est		1 : étage	1 : rez-de-chaussée		
Pignon sud-est				1 : rez-de-chaussée	
Pignon nord-ouest	1 : vers la cave				

Intérieur

Le logis comportait à l'origine deux grandes pièces au rez-de-chaussée et deux grandes chambres à l'étage. Il semble néanmoins qu'un autre étage existait, comportant sans doute deux autres pièces. La grosse tour polygonale comporte à chaque étage trois pièces dont deux ont la forme d'un triangle avec une petite cloison percée d'une porte. Le tableau suivant rend compte des éléments intéressants se situant à l'intérieur, ainsi que les niveaux où ils se trouvent.

Pièces	Niveau	Cheminées	Plafond à demi-solives sur arête
Escalier en vis	Du 0 au comble		
Cuisine	Rez-de-chaussée	1	
Grande salle	Rez-de-chaussée	1	1
Chambre 1	Etage	1	
Chambre 2	Etage	1	
Pavillon	Etage	1	
Pavillon	Comble	1	

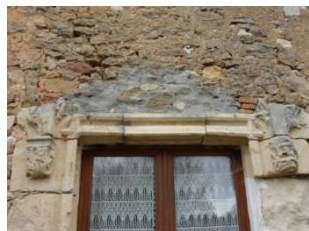
Mesures effectuées à l'intérieur

Emplacements cheminées	Longueur linteau	Hauteur hotte + linteau	Hauteur linteau / sol
Grande salle	284 cm	178 cm	158 cm
Salle (cuisine actuelle)	225 cm	174 cm	162 cm
Chambre de gauche	257cm	196 cm	172 cm
Chambre de droite	228 cm	133 cm	172 cm
Chambre pavillon	219 cm	143 cm	183 cm

Mesures escalier en vis	Longueur	Hauteur	Diamètre noyau
Marches	157 cm	15 cm	28 cm

Intérêt du site

Le logis de La Ramée est intéressant en de nombreux points. Malgré les diverses destructions, le bâtiment a conservé cinq fenêtres à croisée, **une fenêtre à meneau** et deux fenêtres à



traverse. La façade sud-ouest comporte quatre fenêtres à croisée et deux portes dont l'une est chanfreinée et l'autre est moulurée de gorges et filets. Il semble qu'elle comportait (si l'on observe les vestiges) un fronton cintré brisé qui devait être agrémenté de crochets sculptés tels des choux frisés que l'on peut voir sur les deux côtés. **Les culots de cette porte sont également ornés de choux frisés.** Sur le mur pignon du sud-est se trouve aussi une



grande **porte chanfreinée à arc en plein cintre** à laquelle on accède par quelques marches et qui permet de pénétrer dans la cave. Près de cette porte se trouve un petit pavillon, ou tour polygonale surnommée le « donjon ». Sur sa façade sud-ouest on peut apercevoir une fenêtre à



traverse aujourd'hui transformée en porte, ainsi qu'une petite ouverture chanfreinée. **Son autre façade est plus intéressante avec sa forme polygonale** et la présence de petites ouvertures chanfreinées dont certaines ont conservé leurs grilles de protection. La façade nord-est du logis comporte peu d'ouvertures si ce n'est une fenêtre à croisée et une fenêtre à



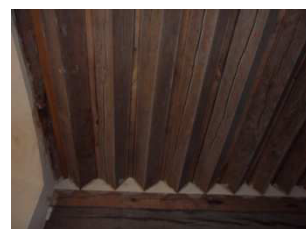
traverse. Mais on peut voir à leur droite **une tour d'escalier pentagonale hors-œuvre non centrée.** Elle est aujourd'hui arasée mais conserve une élévation jusqu'au premier étage. Quelques petites ouvertures chanfreinées y sont visibles ainsi **qu'une archère-canonnière cruciforme.** L'intérieur du logis comporte également certains éléments dignes d'intérêt. La cuisine



située vers le sud-est comporte **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de pierre est à plates bandes et repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des colonnes engagées d'un tiers. La grande salle située au nord-ouest comporte quant à elle **une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau de pierre à plate bande repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des colonnes (se prolongeant en mur du foyer) placées sur socles moulurés. Mais cette salle comporte surtout **un plafond composé de demi-solives sur l'arête** et se trouve être un exemple unique dans cette étude. Enfin cette grande



salle donne accès à l'escalier par l'intermédiaire d'une porte dont le linteau prend la forme d'une accolade comportant en son centre un écu bûché entouré de petits éléments sculptés non définis. On accède à l'étage par **un escalier de pierre en vis constitué de marches gironnées portant noyau.** Cet escalier est tournant à gauche et la base de son noyau est sculpté dans le



goût gothique. Dans la cage de cet escalier se trouvent des portes chanfreinées jumelées qui donnent chacune accès à une chambre différente. Ainsi l'escalier dessert le logis aussi bien verticalement qu'horizontalement.



La première chambre située au nord-est est semble-t-il la chambre principale qui aurait selon la tradition locale accueillie Henri IV en 1589¹⁷⁸ lorsque celui-ci vint soumettre Le Mans. Elle est **chauffée par une cheminée engagée à hotte droite** dont le linteau a disparu, mais dont les sommiers reposent sur des consoles à arêtes vives. La seconde chambre est également

chauffée par **une cheminée engagée à hotte droite** agrémenté d'un arc de décharge et dont le linteau à corniche comporte une sculpture horizontale évoquant un cordage. Ce linteau repose sur deux petites consoles à arêtes vives.

¹⁷⁸ ADS 7 F 29.

L'étage du pavillon ou tour polygonale est occupé par trois pièces dont l'une d'entre elles comporte **une cheminée engagée à hotte droite** agrémentée d'un arc de décharge et dont le linteau comporte une corniche. Ce linteau repose sur deux consoles à arêtes vives surmontant des colonnes engagées de moitié. Le plafond de cette pièce ayant disparu, on peut apercevoir les vestiges d'une autre cheminée située à l'étage supérieur et dont il ne subsiste qu'un sommier et un piédroit sur socle. Une porte subsiste en cette pièce dont les boiseries et les huisseries sont d'origine.



Données historiques

Sources :

ADS 7 F 29

Dimanche avant la Saint André 1296 (copie de ADS H 108)

André Augier vend à Robert de Juillé prieur de Tuffé une pièce de bois juxte le bois aux Cormiers, le bois du Noyer le chemin de Tuffé à Beillé et aboutant dun bout jouste la terre Jouffroy de la Ramée.

ADS 7 F 29

18 juillet 1445 (copie)

Saichent tous present et advenir que en notre court de Saint Kales en droit par devant nous personnellement establiz nobles hommes Jehan de Villiers dune part et Jehan de Veneay a cause de Catherine du bouis sa femme dautre part soubzmet eulx avec tous et chacun leurs meubles et immeubles present et advenir en pouvoir et juridiction de notre dite court quant ad ce qui sen suit tenir et acomplir lesquelz de leurs bons grez et pure volonte sans pourforcement ont fait entre eux partaiges division des biens et appartenances de la ramée à eulx avenue et succedee de la mort et trespasement de feu Geffroy de la Ramée seigneur de dites choses au temps quil vivoit que en la part et porcion dud jehan de villier sont et demeurent lostel et domicile...fie et domaine dud lieu et troys bordaiges et appartenant diceulx nommez lun maulny lautre la merceye et l autre la marre et a tout ce une mettairie et appartenance nommee montretaut situé en la paroisse de Soulday Et pour la part et porcion dud de Vencay au nom que dessus sont et demeurent la mettairie de la broviniere située en la paroisse de la Chapelle Saint Remy comme elle se poursuit en apparte et la mettairie de Courtilliers...

ADS 7 F 29

8 juin 1448 (copie)

Tiens et adoue tenir de vous noble homme Jehan de Villiers escuier seigneur de la Ramée a cause de votre fie et seigneurie dudit lieu noble escuier...

ADS 7 F 29

16 décembre 1466 (copie)

Noble et homme monseigneur Jehan de Villiers escuier seigneur de la Couture a cause de mademoiselle louise de Tussé votre femme...

ADS 7 F 29

21 juin 1476 (copie)

Tiens et advoue a tenir de vous damoiselle loyse de Tucé veuve de feu Jehan de Villiers en son vivant escuier seigneur de la Ramée au nom et comme bail naturel des enfans mineur dans dud feu Jehan de Villiers et delle a cause et par raison de votre fief et seigneurie dud lieu de la Ramée.

ADS 7 F 29

8 octobre 1482 (copie)

Le prieur de Connerré avoue tenir de Messire Jehan de Villiers escuier seigneur de la Ramée a cause de la seigneurie de la Ramée plusieurs pièces de prés sis à Connerré...

ADS 7 F 29

30 octobre 1482 (copie)

De vous monseigneur Jehan de Villiers escuier seigneur de La Ramée seigneur dudit lieu de Villiers de Couacher et de la Ramee a cause de votre fief et seigneurie dudit lieu de La Ramée en votre maison de la Ramee

ADS 7 F 29

25 octobre 1492 (copie)

Noble homme Jehan de Villiers escuier seigneur de la Ramée paroisse de Tuffé était en litige avec le prieur de Tuffé au sujet de 7 ou 8 journaux de terre qui appartenaient aud prieur et que l etang dud escuyer avait inondés...

ADS 7 F 29

Juillet 1493 (copie)

Lettres patentes du roi Charles VIII signée de sa main accordant à Jehan de Villiers escuyer seigneur de la Ramée en considération des bons services de guerre quil lui a rendus a mortissement du bordage de la Marre et de divers autres héritages par lui baillés en échange au prieur de Tuffé, lesquels, dependant du propre domaine dudit seigneur relevaient du Roi à cause de son Comté du Maine donne a Paris au mois de Juillet 1493.

ADS 7 F 29

30 février 1499 (copie)

Jehan de Villiers, escuier occupé au Service du roi à la Conquête du duché de Milan soubz la charge du Comte de Ligny

En lapegeracion que damoysselle Jehanne Villaye demande et apply dune part Et Jehan de Viliers escuier deffend et contrapapplyq dautre avoient a luy de mectre par devers nous les proces dont ilz se vouloient vider.

En la d.cause sont comparu enjugement lad damoiselle par Francoys Descarbot son filz et procureur par no puissance dune part et led. de Villiers par Maistre Serges Guybert son procureur dauter part...Et apres que led. demandeur en son premier a estre demande 17s.6d. enquy led de Villiers est condamné avant toute entrée de plaict Et ce fait produire de sapat, led. Guybert, audit nom a présenté lettres destat impétrées par ledit de Villiers et données à Lion le neufiesme jour doctobre darnier passé, ce présent an mil CCCC IIIIIxx XIX, au moyen desquelles il demandoit lestat et sourecaux de ce présent procès jousques a quinze jours apres le retout dud de Villiers quil disoit estre occupé au service du Roy à la conquete de son dusché de Millan soubz la charge du comte de Ligny....

ADS 18 J 607

29 juillet 1516 (copie des archives de Chéronne à Couléon)

Offre de foi par noble homme messir Jehan de Villiers, chevalier seigneur de la Ramée... à noble damoiselle Francoise de Herisson, damme du Rousay...pour son domaine... du Haut Villiers avcques le fief d'iceluy domaine, lesdites choses situées en la paroisse de Torigné...

ADS 7 F 29

18 juin 1538 (copie)

De vous noble homme Richard de Villiers seigneur de la Ramée et de la Coulsture a cause de votre fie et terre et seigneurie dudit lieu de la Ramée.

ADS 7 F 29

Septembre 1525 (copie de M l'abbé Ledru des AN Trésor des Chartes JJ 238 f° 162²⁰ à 163²⁰)

Lettres de Rémission pour Richard de Villiers, escuyer, demourant à la Réme convaincu du meurtre de Jacques Plessus, serrurier.

François... Savoir faisons a tous presens et advenir nous avoir receu lhumble supplication de Richard de Villers, escuyer demourant a la Ramée en notre pays du Maine, Contenant que envyron troys sepmaines apres la nativité de notre seigneur en lannée mil cinq cens vingt il envoya par Jehan (sic) son serviteur une rualle de cuir en la maison de Julian Serruryer demourant au villaige de Tuffé en notredit pays du Maine, pour accoustrer et mettre a icelle malle les serrures et crampons a ce servans et quelque petit du temps apres icelluy suppliant accompagné de sondit serviteur le transporta en la maison dudit Julian Le Serrurier pour savoir si Ladite mall estoit faicte, ung nommé Jacques Plaissis a presnet defunct aussi serrurier ille estant rigoureusement respondit que non Et en disant lesdites parolles, icelluy Jacques print ung marteau de fer en louvroer dudit Julian duquel il donna ung coup sur la teste dicelluy Jehan serviteur dudit suppliant tellement quil labbatist et prosterna par terre Et au regard dudit Julian serrurier, il desgaina ung estoc quil print audit ouvrouer duquel il rua plusieurs coups a lencontre dicelluy suppliant qui se defendit a son pouvoir et icelluy Julian voyant quil ne pavoit entre ne endommaiger ledit suppliant dis audit jacques Plessis son compaignon quil print une arbaleste laquelle estoit bandée ausit ouvrouir cacahée dune Robbe pour tyrer sur ledit suppliant ce que dit ledit Plessis defunct qui suyvit ledit suppliant assez loing qui estoit absenté ayant ledit Plessis defunct icelle arvaleste bandée Lequel suppliant se saulva par derrière une grant porte de quelque maison en sorte que ledit defunct ne le poult actaindre Et en linstant voyant ledit suppliant estre suyvy par ledit defunct avec une arbaleste tendue Et aussi linconvoiemment en quoy il estoit pour son saulver et garder incontinant envoya a sa maison distant dudit villaige de Tuffé envyron uneg quart de lieu querir une arbaleste A tout laquelle du lieu ou il estoit se voulant saulver et retirer, enetre en la maison dun tavernier nommé Jehan Guerard dudit lieu de Tuffé Auquel logis par cas fortuict se trouvèrent lesidts Julian Le Serrurier et Plessis deffunct Lesquelz rendirent au devant dudit suppliant les especes nues en la main eulx sefforceant approcher dudit suppliant Lequel suppliant de prime face les dist telz metz ou semblables en substance Et mort Dieu estz vous yey ? Vous me avez voulus tuer et encores faictes. Vous en avez. Et ce disant dessarre ladite arbaleste quil tenoit sur ledit Jacques Plessis lequel fut actaint en lestommact Au moyen duquel coup icelluy suppliant a esté afverty que ce mesme jour envyron le soir, par faulte de bon appareil gouvernement et autrement Il est allé de vie a trespas A loccasion duquel ca ledit suppliant qui est bon gentil homme sans jamais avoir esté actaint ne convaincu dautre cas et que continuellement il expose sa personne et ses biens en notre service a lamontre de noz ennemys Doubtant rigueur de justice se seroit absenté du pays Et ny oseroit jamais retourner ne frequentes ne ailleur en notre royaume Lenoir quil nous plaise luy remectre quicter et pardonner le cas dessusdit Et a ces fins ledit suppliant nous a faict humblement requerir que ce fut notre bon plaisir Actendu que jamais ne fut convaincu daucune autre villain cas Considédé semblablement leposition quil faict journellement de sa persone au service de noz guerres soubz lesquelz affaires il a eu et soustenu grosse perte et dommaige que nous luy veuillons sur ce impartir nosdites lettres de grace misericodre et pardon Pourquoi nous ces choses considerez voulans misericorde prefer a Rigueur de justice audit suppliant.

Si donnons en mandement par ces mesmes presentes a notre juge du Maine ou a son lieutenant au Siège ressort et juridiction duquel ledit cas et advbenu Et a tous noz autres justiciers et officiers on a leurs lieutenants presenc et advenir. Donné à Paris, au moys de Septembre lan de grace mil cinq cens vongt cinq et de notre Regne le onziesme ...

ADS 7 F 29

25 juin 1553 (copie)

De vous noble homme monseigneur Charles de Villiers seigneur dud lieu La Ramée delon et la Coulture a cause dud lieu et seigneurie de la Ramée.

ADS 7 F 29

30 juin 1575 (copie)

De vous noble monseigneur Marin de Villiers escuyer seigneur de la Ramée au regard de votre terre fief domaine et seigneurie dud lieu de la Ramée

ADS 7 F 29

21 juin 1579 (copie)

De vous noble homme Marin de Villiers escuier seigneur de La Ramée...

ADS 7 F 29

1 juin 1581 (copie)

De vous noble Marin de Villiers seigneur de La Ramée....

ADS 7 F 29

9 août 1597 (copie)

Marin de Villiers décrivait ainsi son manoir :

Ma maison et manoir seigneurial de la Ramée, close de murailles et de bastiments, augmenté de nouveau de quatre guérites et d'une tourelle a avec la cour enclose entre lesdites murailles, granges, escuries et pressouer. Ensemble une chapelle avec les jardins et vergers hors ledit enclos, contenant entout 5 journaux ou environ

ADS 9 J 17

1^{er} octobre 1749 (copie)

Le premier jour du mois doctobre lan mil sept cent quarante neuf apres midy

En la cour royal du Mans pardevant nous René Godefroy notaire dicelle demeurant et resident au bourg de [...] ont estés presentes personnellement etablis chacune dhonestes presente personnelment etablis chacun dhonestes hommes Jean Portail marchand et jeanne fouqué sa femme de luy subsistement autorisée pardevant nous pour leffet des presentes demeurant au lieu delagrande maison paroisse dud Moncé dune part et mathieu huguet aussi marchand lequel a promis faire ratifier et avoir presente pour agreables...

[...]

Que led preneur a dit bien connoitre lesd choses et fest sest contenté de le due dicelle pour les avoir neues et visitées tenues censivement des fiefs et seigneuries Scavoir tous les bastiments issus jardins et terres labourables du fief et Seigneurie de La Ramée aux devoirs de quatre deniers par chacun an au paiable les recepte de lad Seigneurie aujour Saint Maurice...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Ramée comme château ou maison notable.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique La Ramée comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Robert de La Ramée	de La Ramée	1188			PORTENEUVE
Jouffroy de La Ramée	de La Ramée	1296			ADS 7 F 29
André de La Ramée	de La Ramée	1370			ADS 7 F 29
Geoffroy de La Ramée	de La Ramée	Avant 1445			ADS 7 F 29
Jehan de Villiers	de Villiers	1445 1472	Ecuyer		ADS 7 F 29
Louise de Tucé	de Villiers	1475 1476	Dame		ADS 7 F 29
Jehan de Villiers	de Villiers	1482 1535	Chevalier		ADS 7 F 29
Richard de Villiers	de Villiers	1536 1549	Ecuyer		ADS 7 F 29
Charles de Villiers	de Villiers	1553 1561	Ecuyer		ADS 7 F 29
Marin de Villiers	de Villiers	1571 1597	Ecuyer		ADS 7 F 29

Le premier seigneur connu de La Ramée, se nomme Robert de La Ramée cité comme mari de Aois de Couesmes lors d'une donation faite à l'abbaye de Perseigne¹⁷⁹. En 1296, apparaît un certain Geoffroy de La Ramée¹⁸⁰. En mai 1370, un certain André de La Ramée¹⁸¹ détint la seigneurie et fut écuyer de la Compagnie de Jean de Bueil. Avant 1445 est mentionné Geoffroy de La Ramée. Ses biens furent partagés le 18 juillet 1445 entre Catherine de Bouis femme de Jean de Vanssay écuyer et Jehan de Villiers, écuyer¹⁸² et seigneur de Thorigné. Entre 1445 et 1472, Jehan de Villiers détint donc la seigneurie. On le trouve notamment dans un aveu du 8 juin 1448¹⁸³. Il y fut qualifié d'écuyer¹⁸⁴ et épousa en 1466 Louise de Tucé dame de la Couture et fille de Guillaume de Tucé, seigneur de Bouer¹⁸⁵. Cette dernière est citée dans un aveu du 16 décembre 1466 avec son époux¹⁸⁶. Il semble qu'elle fut veuve en 1475 et tutrice de ses enfants mineurs¹⁸⁷. On la trouve ainsi citée le 21 juin 1476 dans un aveu qu'elle rendit pour La Ramée¹⁸⁸. Jehan de Villiers, leur fils, né en 1461, fut qualifié de chevalier et fut à la tête de la seigneurie entre 1482 et 1535¹⁸⁹. On le trouve mentionné dans un aveu rendu le 8 octobre 1482 par le prieur de Connerré¹⁹⁰ et le 30 octobre de la même année dans un aveu qui lui fut rendu¹⁹¹. On sait aussi qu'il fut en litige avec le prieur de Tuffé le 25 octobre 1492¹⁹². Une solution fut trouvée dans des lettres patentes signées par Charles VIII en juillet 1493, où il accorde des bordages échangés avec le prieur de Tuffé « en considération des bons services de guerre qu'il lui a rendus »¹⁹³. On le trouve de nouveau dans un procès contre Damoiselle Jehanne Villaye le 30 février 1499, où il est indiqué que le procureur de Jehan de Villiers présente des lettres d'état qui furent données à Lyon le 9 octobre précédent et demanda l'état du présent procès jusqu'à quinze jours après le retour de Jehan de Villiers qui fut alors occupé au service du roi à la conquête du duché de Milan sous la charge du comte de Ligny.¹⁹⁴ On le trouve aussi dans un acte du 29 juillet 1516, où il rendit un aveu pour sa terre de Haut Villiers à Françoise de Herisson¹⁹⁵, puis le 23 octobre 1525 à Hervé de Chahanay, seigneur de Chéronne pour la même seigneurie¹⁹⁶. Il épousa Jehanne Tibergeau dont il eut pour fils Richard de Villiers. Ce dernier fut mentionné comme écuyer et détint la seigneurie entre 1536 et 1549¹⁹⁷. On le trouve dans un aveu qui lui fut rendu le 18 juin 1538¹⁹⁸. On le trouve de nouveau dans des lettres de rémissions faites par François Ier en septembre 1525, suite au meurtre du serrurier Jacques Plessis par Richard de Villiers après à une querelle concernant une malle à munir de serrures et crampons qui n'était pas prête¹⁹⁹. S'ensuite Charles de Villiers, écuyer seigneur de La Ramée entre 1553 et 1561²⁰⁰. On le trouve dans un aveu qui lui fut rendu le 25 juin 1553²⁰¹. Il épousa Renée d'Illiers qui est mentionnée comme veuve en 1572. Leur fils Marin de Villiers, fut écuyer et détenteur de la seigneurie entre 1571 et 1597²⁰².

¹⁷⁹ PORTENEUVE V. *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 77 : G. Fleury, cartulaire de l'abbaye de Perseigne, n° 346, p. 193.

¹⁸⁰ ADS 7 F 29 : Cite ADS H 108.

¹⁸¹ ADS 7 F 29.

¹⁸² ADS 7 F 29 / Documentation de Jeannine Chartier, dont le mari vécut enfant au manoir de La Ramée. Historique d'après les recherches de Samuel Menjot d'Elbenne.

¹⁸³ ADS 7 F 29.

¹⁸⁴ ADS 7 F 29 / Documentation de Jeannine Chartier, dont le mari vécut enfant au manoir de La Ramée. Historique d'après les recherches de Samuel Menjot d'Elbenne.

¹⁸⁵ Voir le présent volume, commune de Bouër, Le Domaine.

¹⁸⁶ ADS 7 F 29.

¹⁸⁷ ADS 7 F 29.

¹⁸⁸ ADS 7 F 29.

¹⁸⁹ ADS 7 F 29.

¹⁹⁰ ADS 7 F 29.

¹⁹¹ ADS 7 F 29.

¹⁹² ADS 7 F 29 / Documentation de Jeannine Chartier, dont le mari vécut enfant au manoir de La Ramée. Historique d'après les recherches de Samuel Menjot d'Elbenne.

¹⁹³ ADS 7 F 29 / Documentation de Jeannine Chartier, dont le mari vécut enfant au manoir de La Ramée. Historique d'après les recherches de Samuel Menjot d'Elbenne.

¹⁹⁴ ADS 7 F 29 / Documentation de Jeannine Chartier, dont le mari vécut enfant au manoir de La Ramée. Historique d'après les recherches de Samuel Menjot d'Elbenne. Il mentionne ici Jehanne de Tillaye, dame de Couléon.

¹⁹⁵ ADS 18 J 607. Extrait des archives de Chéronne.

¹⁹⁶ ADS 18 J 607. Extrait des archives de Chéronne. Voir le présent volume, commune de Tuffé, Chéronne.

¹⁹⁷ ADS 7 F 29 / Documentation de Jeannine Chartier, dont le mari vécut enfant au manoir de La Ramée. Historique d'après les recherches de Samuel Menjot d'Elbenne. Il semble dans cette documentation que l'épouse de Jehan de Villiers se nomme Renée Thibergeau, dame de Dollon et veuve de Pierre Le Cirier seigneur de Semur.

¹⁹⁸ ADS 7 F 29.

¹⁹⁹ ADS 7 F 29 / Documentation de Jeannine Chartier, dont le mari vécut enfant au manoir de La Ramée. Historique d'après les recherches de Samuel Menjot d'Elbenne.

²⁰⁰ ADS 7 F 29.

²⁰¹ ADS 7 F 29.

²⁰² ADS 7 F 29.

On le trouve notamment le 30 juin 1575, le 21 juin 1579 et le 1^{er} juin 1581 dans des aveux qui leurs sont rendus²⁰³. Lui-même rend un aveu le 9 août 1597²⁰⁴. Il épousa Madeleine Hoyau, dame de Champs²⁰⁵.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant les périodes médiévale et moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre	1296	ADS 7 F 29
Ostel et domicile / Fie et domaine	18 juillet 1445	ADS 7 F 29
Fie et seigneurie	8 juin 1448	ADS 7 F 29
Fief et seigneurie	21 juin 1476	ADS 7 F 29
Seigneurie	8 octobre 1482	ADS 7 F 29
Lieu / Fief et seigneurie / Maison	30 octobre 1482	ADS 7 F 29
Fie et Terre et Seigneurie	18 juin 1538	ADS 7 F 29
Lieu et Seigneurie	25 juin 1553	ADS 7 F 29
Terre fief domaine et seigneurie	30 juin 1575	ADS 7 F 29
Fief et Seigneurie	1 ^{er} octobre 1749	ADS 7 F 29
Maison et manoir seigneurial	9 août 1597	ADS 7 F 29
Château ou maison notable	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Le 9 août 1597, « le manoir seigneurial », s'accompagne « de quatre guérites » et d'une tourelle. La cour est close de murailles. Le logis est complété par des granges, écuries, pressoir, une chapelle, des jardins et vergers. Dans les notes de la liasse 7 F 29, sont indiquées les dépendances de La Ramée au XXe siècle. Le mur de la cour rejoignait le mur du logis. Deux entrées donnaient accès à la cour. Le portail était percé d'une grande et petite porte à arc en plein cintre. Un écu armorié était présent sur ce portail qui a disparu en 1918. Un puits est présent dans la cour.

Sources

ADS 7 F 29 : Collection Menjot d'Elbenne, travaux notes et copies : Tuffé, histoire féodale.

ADS 9 J 17 : Collection André Pioger : 1649-1816 : Contrats et documents divers concernant des biens sis en Tuffé.

ADS 18 J 607 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 370/27 : Cadastre Tuffé : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 40.

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 308.

FLOHIC J-L (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1627.

GENDROT F. A., *Mosaïques d'histoires de la commune de Torcé-en-Vallée et des environs*, 1937, p. 178.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7.

PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p. 404.

²⁰³ ADS 7 F 29.

²⁰⁴ ADS 7 F 29 / Documentation de Jeannine Chartier, dont le mari vécut enfant au manoir de La Ramée. Historique d'après les recherches de Samuel Menjot d'Elbenne.

²⁰⁵ Documentation de Jeannine Chartier, dont le mari vécut enfant au manoir de La Ramée. Historique d'après les recherches de Samuel Menjot d'Elbenne.

PORTENEUVE V., *Mottes et maisons forte dans le canton de Saint-Paterne (XI-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Annie Renoux, 2000, p. 77.

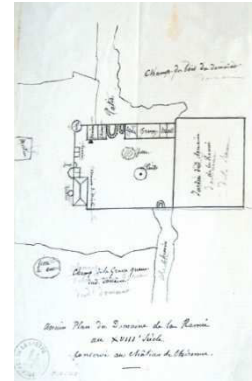
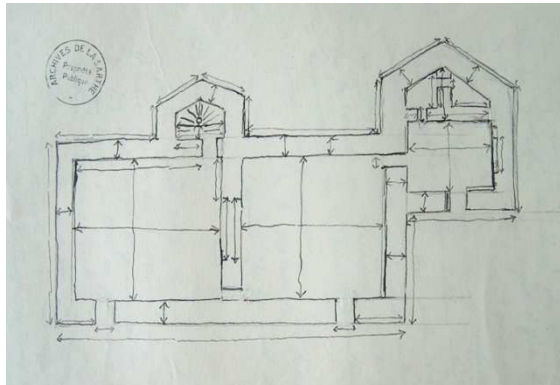
QUESNE S., *La châtelainie de La Ferté-Bernard du XIe au XVe siècle (inventaire castral)*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Renoux, Université du Maine, 1993, p. 158.

SALCH C-L., *Châteaux-Forts d'Europe, Donjons et manoirs en Maine oriental (Sarthe)*, n° 37-38, mars/juin 2006, Castrum Europe Éditions accès, p. 58.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 770.

Documentation de Jeannine Chartier, dont le mari vécut enfant au manoir de La Ramée. Historique d'après les recherches de Samuel Menjot d'Elbenne.

Documents iconographiques



ADS 7 F 29 : Collection Menjot d'Elbenne.



ADS 7 F 29 : Collection Menjot d'Elbenne.



Dessin de Samuel Menjot d'Elbenne et photographie datant des années 50, reproductions données par Jeannine Chartier.
Voir également 2 FI 3896 et 2 FI 1944.

Table des matières :

CANTON DE TUFFE

1- Bouër	1
Le Domaine	1
La Salle.....	15
2- La Chapelle-Saint-Rémy	20
Fleuret.....	20
3- Duneau	28
Vouvereau	28
4- Saint-Hilaire-le-Lierru.....	32
Le Coeur	32
La Cour.....	38
5- Sceaux-sur-Huisne	47
La Cour.....	47
Le Vivier.....	57
6- Tuffé	65
Chéronne	65
La Ramée.....	80

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 16: *corpus*: canton de Tuffé

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Âge et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.

Thèse de Doctorat

Hélène **RENAUDIN**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université du Maine
sous le label de L'Université Nantes Angers Le Mans :*

Ecole doctorale : ED 496 SCE Sociétés, cultures et échanges

Discipline : Sciences Humaines-Histoire
Spécialité : Histoire médiévale
Unité de recherche : UMR 6566 CReAAH

Soutenue le 3 octobre 2014

*Les logis nobles maçonnés bâtis
dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)
Volume 17 : corpus : canton de Vibraye*

JURY

Rapporteurs : [Philippe RACINET](#), Professeur, Université de Picardie
[Elisabeth CHALMIN-SIROT](#), MCF HDR, Université de Lyon 2

Examinateurs : [Anne-Marie FLAMBARDE-HERICHER](#), Professeur émérite, Université de Rouen
[Aline DURAND](#), Professeur, Université du Maine
[Marie CAZET](#), MCF, Université de Bretagne Sud

Directeur de Thèse : [Annie RENOUX](#), Professeur émérite, Université du Maine

Canton de Vibraye

Dollon

Le Pavillon



Localisation

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1830 au 1/2500 commune de Dollon section B1 de Mont Moué, cote PC 119 005.

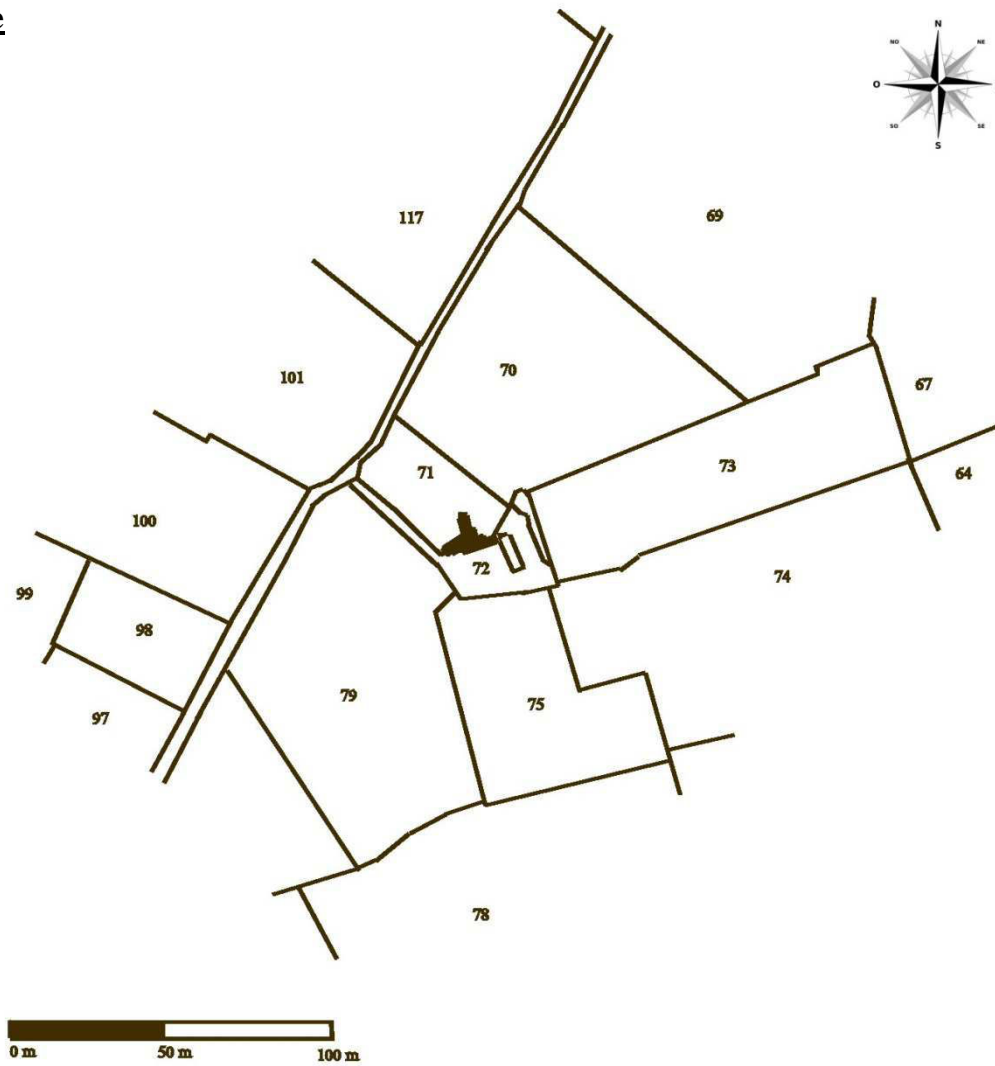
Carte IGN 1/25000: 1819 E Bouloire, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : x = 471117, 77 m y = 2339729, 66 m

Le site du Pavillon est implanté au nord-est du village, à l'écart de toute autre habitation à 107 m d'altitude à mi-pente. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Longuève et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	1683, 68
Logis / cours d'eau	503, 82
Logis / Espace boisé	239, 59

Cadastre



- 64 : La Palenne
- 67 : Le Champ des Forges
- 69 : Le Champ du Chataigner
- 70 : Le Champ de Derrière
- 71 : Le Jardin
- 72 : Le Pavillon
- 73 : Le Champ Long
- 74 : Le Champ Long
- 75 : Le Champ de Devant
- 78 : Le Champ du Charme
- 79 : La Grande Fromentelle
- 97 : La Petite Fromentelle
- 98 : Le Petit Champ
- 99 : La Lande Groie
- 100 : Champ du Milieu
- 101 : Le Champ de La Pierre
- 117 : Champ du Perche

Vestiges

Typologie : Logis haut rectangulaire.

Datation : XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud / Nord.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 6 octobre 2008.

Etat de conservation : Logis qui semble avoir été restauré récemment.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture pentue, de deux fenêtres à croisée et d'un chronogramme donnant la date de 1579.

Extérieur

Le logis de plan rectangulaire se compose de trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souche de cheminée	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Non	1	Tuiles

Données historiques

Sources :

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle indique Le Pavillon comme métairie.

Historique :

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Métairie	Fin XVIII ^e	CASSINI

Sources

ADS 3 P 119/67 : Cadastre Dollon : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

CHAUDUN N. / DURAND J-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 139.

FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1641.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 686.

Documents iconographiques



FLOHIC J-L. (dir.), *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, éd. Flohic, Paris, 2000, t. 2, p. 1641.

Canton de Vibraye

Semur

Château



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191 (fin XVIIIe siècle) Sud Sarthe, de Brûlon à Saint-Calais et de Conlie à La Chartre. Echelle 1/88 000 exprimée en toises et en mètres.

Cadastré napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Semur section A1 du Château 1-244, cote PC 340 002.

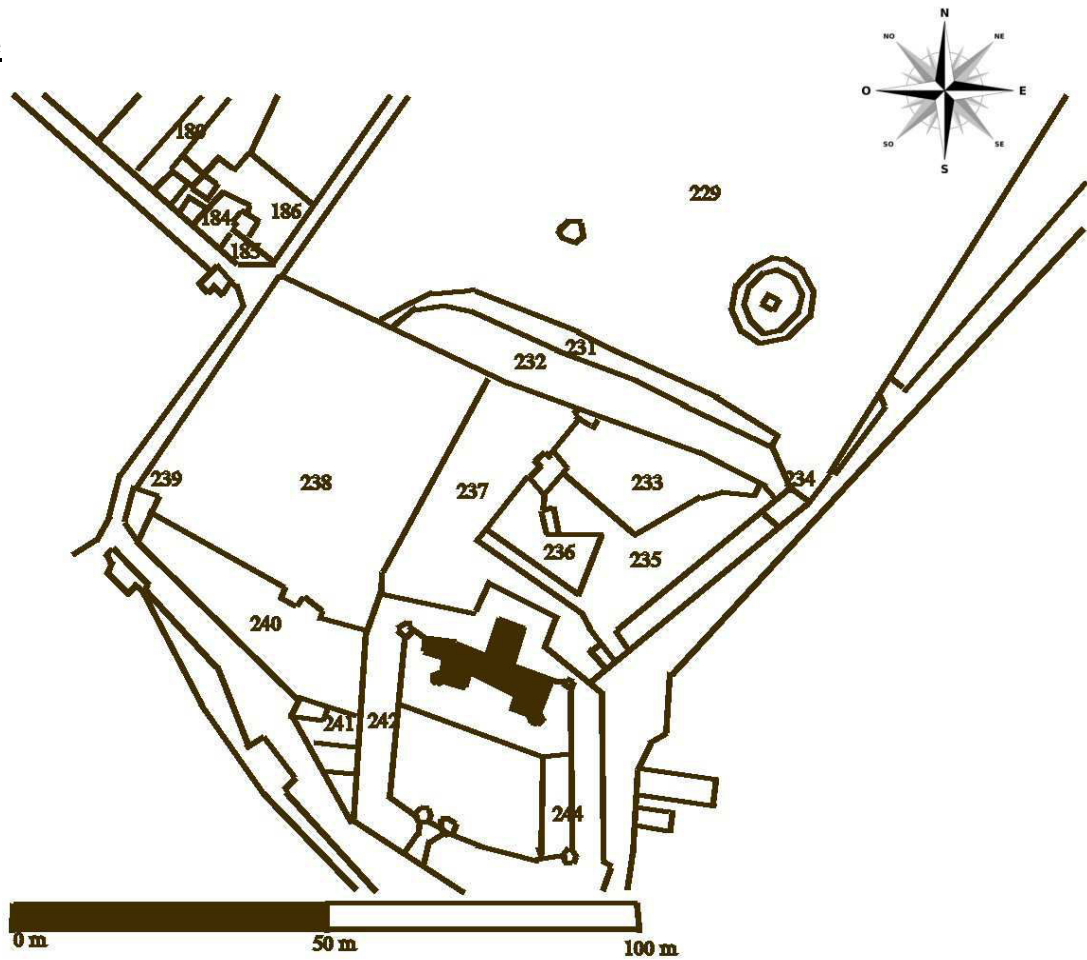
Carte IGN 1/25000: 1819 E Bouloire, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 474441,47$ m $y = 2337635,75$ m

Le site du château de Semur est implanté dans le village à 121 m d'altitude en plaine. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, au ruisseau de La Cour du Bois et à l'espace boisé le plus proche.

Distances	en m
Logis / église	171, 98
Logis / cours d'eau	150, 91
Logis / Espace boisé	271, 80

Cadastre



- 184 : La Rue Haute
- 185 : La Rue Haute
- 186 : La Rue Haute
- 189 : Champ du Milieu
- 229 : Le Pré du Parc
- 231 : La Douve du Parc
- 232 : Le Bois de La Douve
- 233 : Le Jardin du Domaine
- 234 : La Maison Près Le Domaine
- 235 : Le Domaine
- 236 : Le Jardin du Fermier
- 237 : Le Jardin Fruitier
- 238 : Le Jardin Potager
- 239 : La Serre
- 240 : Le Jardin Anglais
- 241 : Les Chenittes
- 242 : Les Fosses
- 244 : Le Château

Vestiges

Typologie : Logis en T à tour entouré de douves.

Datation : XIVe-XVe-XVIe siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Sud-ouest / Nord-est.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 5 février 2013.

Etat de conservation : Il semble qu'il y ait des remaniements du XVIIIe siècle et du XIXe siècle.

Classement Monuments Historiques : Le château est inscrit depuis le 22 décembre 1927.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une toiture très pentue, de deux tours rondes et d'une grosse tour, de lucarnes à ouverture à traverse.

Intérêt du site

Selon Paul Cordonnier¹, le logis se compose de deux pavillons (XVIIe siècle ?) dont l'un d'entre eux fut remanié au XIXe siècle dans le goût néo-gothique. Ces deux pavillons s'accompagnent de tours couronnées par un petit belvédère. Le logis central a sans doute été remanié au XIXe siècle. Le bâtiment dirigé vers le nord-est date des XIVe-XVe siècles et est éclairé dans son comble par une lucarne à gâble. Au niveau de ce bâtiment se trouve une haute tour surmontée par une girouette. Cette partie ancienne comporte également des archères cruciformes. A l'ouest se trouve un petit pavillon contenant la chapelle. On entre dans la cour par un porche bâti au XIXe siècle, à arc en plein cintre encadré par deux tours. Le logis est complété par des communs et notamment une tour datant du XVIe siècle, agrémentée de meurtrières. On y trouverait également une fuie.

Données historiques

Sources :

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique Semur comme château.

Carte de Cassini : ADS 1 FI 191

La légende de la carte de Cassini datant de la fin du XVIIIe siècle indique Semur comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
Hugues de Semur	de Semur	1160			PESCHE
Joulain de Semur	de Semur	1342			PESCHE
Jean de Flore	de Fleuré	1303 1322	Chevalier		CORDONNIER
Foulques Le Maire	Le Maire	1446			CORDONNIER
Jean Tibergeau	Thibergeau				CORDONNIER
Pierre Le Cirier	Le Cirier				CORDONNIER
Jacques Le Cirier	Le Cirier	1547 1548	Ecuyer		CORDONNIER
François Le Cirier	Le Cirier	1558 1577		Chevalier de l'ordre du roi	CORDONNIER

¹ Toutes les informations suivantes proviennent des ADS 18 J 608.

Les premiers seigneurs connus de Semur se nomment Hugues de Semur en 1160 et Joulain de Semur en 1342. Apparaît ensuite Jean de Fleuré, mentionné comme chevalier en 1306². Selon Menjot d'Elbenne, la seigneurie aurait été détenue par la famille de Fleuré de 1303 à 1322³. En 1446, apparaît Foulques Le Maire dont la fille Marie épousa Jean Thibergeau⁴. De cette union naquit Renée Thibergeau qui épousa Pierre Le Cirier, écuyer issu d'une famille bourgeoise qui fut anoblie en 1465⁵. L'un de ses ancêtres, Guillaume Le Cirier lutta contre les Anglais vers 1406⁶. Ils eurent sans doute un fils, prénommé Jacques Le Cirier qui est mentionné en 1547 et 1548⁷. Il épousa Renée de Souvré⁸, sœur d'Antoine de Souvré seigneur de Courtanvaux⁹. Lui succéda François Le Cirier qui apparaît dans Les Etats de 1558¹⁰. Ce dernier apparaît également comme témoin lors du mariage de Madeleine de Montéclet et d'Urbain de Laval le 6 février 1577. Il est alors qualifié de chevalier de l'ordre du roi et seigneur de Semur¹¹.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Château	1706	JAILLOT
Château ou maison notable	Fin XVIIIe	CASSINI

Sources

ADS 18 J 608 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 18 J 764 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 349/14 : Cadastre Semur-en-Vallon : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

Bibliographie

AUVRAY D. / BETIN A., *Châteaux et manoirs de la Sarthe*, éditions Cénomane, Le Mans, 1988, p. 107-108.

CHAUDUN N./ DURAND J.-L. / de GALARD G., *Répertoire des manoirs de la Sarthe, XVe et XVIe siècles*, Nicolas Chaudun, Paris, 2013, p. 287-288.

CORDONNIER P., « Autour des deux Parence », *Revue du Maine*, 1969, p. 32.

CORDONNIER P. / DUC DE LA FORCE, *Les châteaux de La Sarthe*, J. Delmas et Cie, Paris, 1960, texte et image n°9.

GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 7, 69 et 109.

LATOUCHE R., *Maine, Perche et leurs châteaux*, Arthaud, Paris, 1961, p. 245.

MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 64.

MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province du Maine*, Le Mans, juillet-août 1926, p. 187.

MINISTERE DE LA CULTURE, *Château*, Base Mérimée, www.culture.gouv.fr, 1992.

PESCHE J.-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, p.101-106 et 108.

SEYDOUX P., *Châteaux et manoirs du Maine*, Éditions de la Morande, Paris, 1988, p. 111.

²ADS 18 J 608 : Il cite ADS H 848.

³ MENJOT d'ELBENNE, « Le Donjon de Fleuré à la Chapelle-Saint-Rémy », *La Province du Maine*, Le Mans, juillet-août 1926, p. 187 / CORDONNIER P., « Autour des deux Parence », *Revue du Maine*, 1969, p. 32.

⁴ ADS 18 J 608 : Il cite BNF Papiers orig. T. 1804 Le Maire 41687, cote 10 Papier du XVe siècle.

⁵ ADS 18 J 608 : Il cite BNF Papiers orig. T. 1804 Le Maire 41687, cote 10 Papier du XVe siècle / GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XVe siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 109.

⁶ GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs...op.cit...*p. 109.

⁷ADS 18 J 608 : Il cite ADS G 890.

⁸ MEGRET-DUCOUDRAY., « Etudes archéologiques sur Saint-Calais et son canton », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe*, Le Mans, 1848, p. 64.

⁹ Voir volume du canton de Saint-Calais, commune de Bessé-sur-Braye, Courtanvaux.

¹⁰ ADS 18 J 608.

¹¹ ADS 18 J 608 : Il cite AML E 3415.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 866.

Documents iconographiques



ADS 2 FI 1751, ADS 2 FI 4041 et ADS 2 FI 1757



ADS 2 FI 1755 et ADS 2 FI 1756

Voir également : ADS 2 FI 1753, ADS 2 FI 4040, ADS 2 FI 1754, ADS 2 FI 1752



ADS 18 J 608 : Fonds Paul Cordonnier.



ADS 18 J 608 : Fonds Paul Cordonnier.



ADS 18 J 608 : Fonds Paul Cordonnier. Photographies de 1963.



ADS 18 J 764 : Fonds Paul Cordonnier.

Canton de Vibraye

Valennes

La Quentinière



Localisation

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189 L'évêché du Mans dédié à Monseigneur Louis de Lavergne Montenard de Tresson evesque du Mans 1706. Ed. Chez l'auteur, aux Deux Globes avec privilège. Echelle 1/25 000

Cadastré napoléonien de 1829 au 1/2500 commune de Valennes section D2 de La Quentinière, cote PC 373 015.

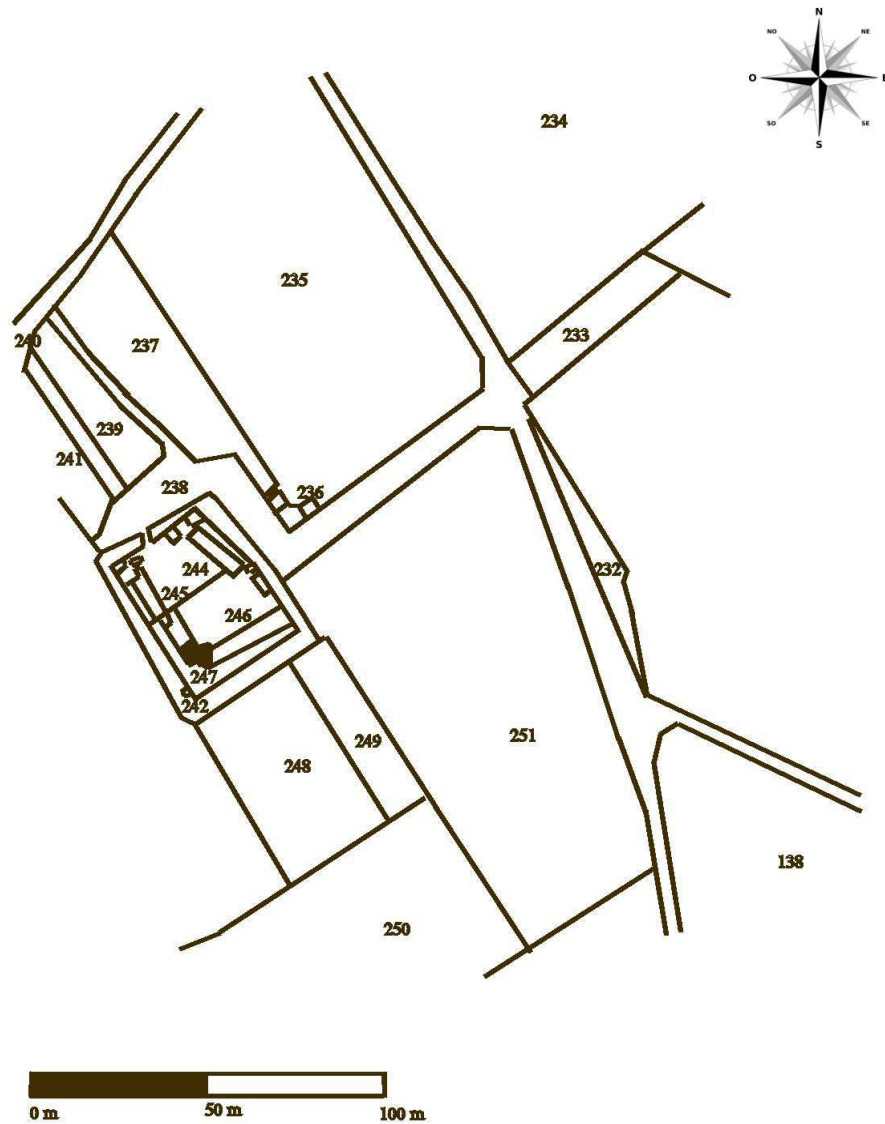
Carte IGN 1/25000: 1919 O Saint-Calais, IGN Paris.

Coordonnées Lambert (II) étendu : $x = 484973,47$ $y = 2332492,77$ m

Le site de La Quentinière se trouve implanté au sud-ouest du village, à l'écart de toute autre habitation à 163 m d'altitude en hauteur. Le tableau suivant présente sa position par rapport à l'église, à la rivière se nommant La Bray et au bois de La Quentinière.

Distances	en m
Logis / église	1923,56
Logis / cours d'eau	2085,28
Logis / Espace boisé	42,66

Cadastre



- 138 : Champ de La Marne
- 232 : La Cantinière
- 233 : La Cantinière
- 234 : Champ de Valenne
- 235 : Champ du Jouiche
- 236 : La Cantinière
- 237 : Le Karquelin
- 238 : La Cantinière
- 239 : La Luzerne
- 240 : La Luzerne
- 241 : La Luzerne
- 242 : La Cantinière
- 244 : La Cantinière
- 245 : La Cantinière
- 246 : La Cantinière
- 247 : La Cantinière
- 248 : La Cantinière
- 249 : La Cantinière
- 250 : Champ du Verger
- 251 : Champ du Portail

Vestiges

Typologie : Logis en L à tour entouré de douves.

Datation : Seconde moitié du XV^e siècle-XVI^e siècle.

Matériaux de construction : ?

Orientation logis : Nord-Est / Sud-ouest.

Visite in situ : Propriété privée. La demande de visite a été laissée sans suite.

Date de la prise de vue : 11 novembre 2008.

Etat de conservation : Le logis a été en grande partie remanié au XIX^e siècle (1860, d'après les notes de Paul Cordonnier) dans le goût néo-gothique.

Classement Monuments Historiques : Non.

Caractéristiques architecturales : Présence d'une tour d'escalier octogonale agrémentée d'une échaugette et d'un porche datant du XV^e siècle (voir fin de la fiche).

Extérieur

Le bâtiment est surmonté d'une toiture pentue remaniée.

Toiture	Inclinaison	Rampants	Souches de cheminées	Couverture actuelle
En croupe	Forte	Oui	2	Ardoises

Données historiques

Sources :

ADS 18 J 608

4 novembre 1539 (copie)

Profession par devant dame Guillemine de La Goupillière, abbesse de La Perrigne par François de Saint-Quentin, fille de noble Mathurin de Saint-Quentin et d'Anne des Hayes, fille de noble Marin des Hayes et de Jeanne de Hilliers de Volnay...

ADS 18 J 608

9 août 1660 (copie des Annales fléchoises, t. 5, p. 153)

La terre fief et seigneurie de La Quentinière consistant en maison seigneuriale composée de plusieurs chambres basses, haultes, salles, cabinetz, cuisine, un donjon au-dedans duquel est une chapelle, le tout enclos de fossez, place de pont leveys et une grande cour qui est la demeure d'un fermier où il y a grange, grandes escuries, estables, toits à porcs, aussy enclos de fossez d'eau vive, place de pont leveys et planchettes un pavillon couvert d'ardoises sur le portail dudit pont leveys composé de deux chambres haultes et des mestairies qui ensuivent...

ADS 18 J 608

31 janvier 1675 (copie des Archives du Cogners)

Abandon de la terre de La Quentinière par dame Hélène Foulon, veuve de feu messire Elisée Joseph de Coutances, chevalier seigneur de Baillou, tant en son nom que comme mère et tutrice de ses enfants mineurs issus d'elle et dud. défunt, demet au logis seigneurial de Baillou, en exécution de l'arrêt du parlement du 17 aout 1674, rendu contre elle au profit de Symon Poitevin seigneur du clos et damoiselle Ursule de Brussy sa femme. Ledit abandon fait aux périls de Messire Antoine de Bueil, chevalier seigneur de Racan étant en son nom que comme fils et héritier du défunt seigneur de Racan, son père et de dame Magdeleine du Bois, sa mère sans préjudice aux droits à elle acquis par les paiements qu'elle a faits aux créanciers hypothécaire de ladite terre de La Quentinière...

Carte de Jaillot : ADS 1 FI 189

La légende de la carte de Jaillot datant de 1706 indique La Quentinière comme château ou maison notable.

Historique :

Sur les détenteurs :

Seigneur	Famille	Date	Statut	Fonction	Mention
André Quentin	Quentin	1387 1405			CORDONNIER MENJOT D ELBENNE
Jehan Quentin	Quentin	1462 1480			CORDONNIER MENJOT D ELBENNE
Mathurin Quentin	Quentin	1500			CORDONNIER MENJOT D ELBENNE
Marin de Saint-Quentin	Quentin	1535			CORDONNIER MENJOT D ELBENNE
Pierre de Clinchamp	de Clinchamp	1574 1576			CORDONNIER MENJOT D ELBENNE
Marin de Clinchamp	de Clinchamp	1589			CORDONNIER

Entre 1387 et 1405, la seigneurie fut détenue par André Quentin¹². Ce dernier posséda également la seigneurie de Vouvereau¹³. Son fils Jehan qui lui succéda apparut entre 1462 et 1480¹⁴. En 1500, la seigneurie fut détenue par le fils de Jehan, se nommant Mathurin¹⁵. Il épousa Jeanne des Hayes, fille du seigneur de Montreuil. Ils eurent un fils Marin de Saint-Quentin (Quentin), seigneur d'Orsay et de Vouvereau en 1535 marié à Jeanne Le Picard¹⁶. Sa fille Marguerite épousa Pierre de Clinchamp, seigneur de La Busardière, chevalier de l'ordre du roi en 1574 qui devint alors seigneur de Vouvereau et de La Quantinière¹⁷. Pierre de Clinchamp décéda le 16 août 1576¹⁸. Marin de Clinchamp qui lui succéda apparut en 1589¹⁹. Il fut également seigneur du Val²⁰.

Sur le bâti :

Le tableau suivant rend compte des mentions qui définissent le site durant la période moderne.

Mention du site	Date	Mention
Terre fief et seigneurie / maison seigneuriale	9 août 1660	ADS 18 J 608
Terre	31 janvier 1675	ADS 18 J 608
Château ou maison notable	1706	JAILLOT

L'acte daté du 9 août 1660 comporte quelques éléments de description concernant La Quantinière. On y apprend que la maison seigneuriale est composée de plusieurs chambres et salles, d'une cuisine et de cabinets. Une partie du bâtiment se nomme le donjon et comporte la chapelle. L'ensemble est entouré de fossés et l'on accède à la cour par un pont levis. Les dépendances comprennent une grange, des écuries, des étables et des toits à porcs, le tout entouré de fossés en eau vive.

Sources

ADS 18 J 608 : Fonds Paul Cordonnier.

ADS 3 P 373/18 : Cadastre Valennes : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

¹² MENJOT D'ELBENNE, « Duneau », *La Province du Maine*, Le Mans, 1896, p. 175 / ADS 18 J 608 : Notes de Paul Cordonnier.

¹³ Voir volume du canton de Tuffé, commune de Duneau, Vouvereau.

¹⁴ MENJOT D'ELBENNE, « Duneau »...*op.cit.* p. 175 / ADS 18 J 608 : Notes de Paul Cordonnier.

¹⁵ MENJOT D'ELBENNE, « Duneau »...*op.cit.* p. 175 / ADS 18 J 608 : Notes de Paul Cordonnier.

¹⁶ MENJOT D'ELBENNE, « Duneau »...*op.cit.* p. 175 / ADS 18 J 608 : Notes de Paul Cordonnier.

¹⁷ MENJOT D'ELBENNE, « Duneau »...*op.cit.* p. 175 / ADS 18 J 608 : Notes de Paul Cordonnier.

¹⁸ ADS 18 J 608 : Notes de Paul Cordonnier.

¹⁹ ADS 18 J 608 : Notes de Paul Cordonnier.

²⁰ Voir volume du canton de Mamers, commune de Saint-Rémy-du-Val, Le Val.

Bibliographie

BETIN A. / GREGOIRE P., *Les manoirs dans la Sarthe, architecture et vie quotidienne*, Siloë, Nantes 2002, p. 62.

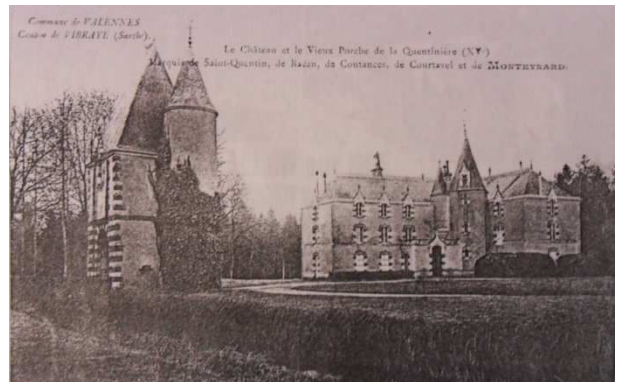
GRANDIERE R., *Les manoirs ruraux et leurs seigneurs fin XV^e siècle, l'exemple du Haut-Maine*, mémoire de maîtrise sous la direction de ROBERT Philippe, Université du Maine, 1987, p. 8 et 93.

MENJOT D'ELBENNE, « Duneau », *La Province du Maine*, Le Mans, 1896, p. 173-177.

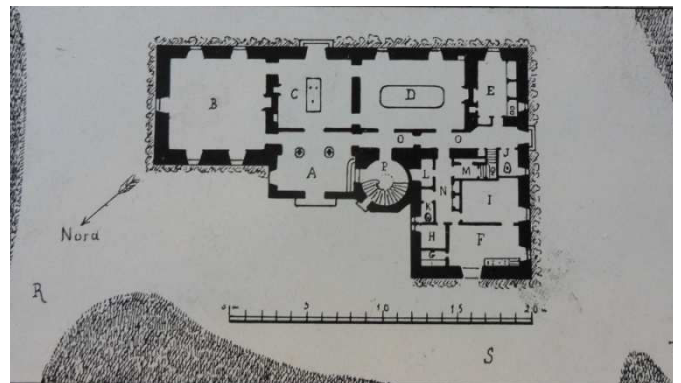
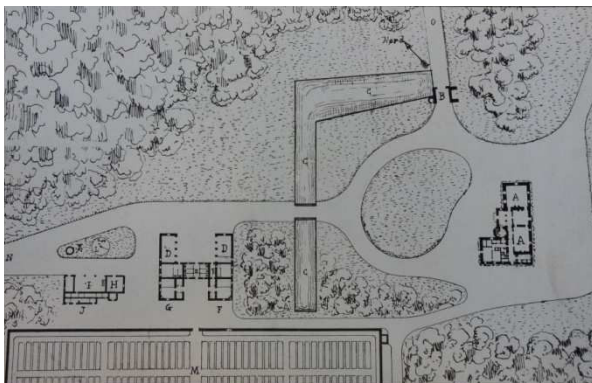
PESCHE J-R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe* (monographie des villes et villages de France), Livre d'histoire, Paris, 1999, 1^{ère} éd. 1829-1842, t. 6, 435 et 439.

VALLEE E., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 1950, t. 2 p. 763.

Documents iconographiques



ADS 18 J 608 : Fonds Paul Cordonnier et ADS 2 FI 4042.



ADS 18 J 608 : Fonds Paul Cordonnier.



ADS 18 J 608 : Fonds Paul Cordonnier.

Table des matières :

CANTON DE VIBRAYE

1- Dollon	1
Le Pavillon	1
2- Semur	5
Le Château.....	5
3- Valennes	11
La Quentinière.....	11

Thèse de Doctorat

Hélène RENAUDIN

Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e-XVI^e siècle)

Volume 17: *corpus* : canton de Vibraye

Résumé

Les campagnes du Maine conservent encore aujourd'hui de nombreux logis nobles maçonnés, qui se démarquent assez facilement de l'habitat paysan et dont les constructions ont été réalisées essentiellement entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Partant de ce constat, une étude se basant sur un inventaire le plus exhaustif possible de ces demeures semble être l'un des meilleurs moyens pour mieux connaître le mode de vie des seigneurs de cette période par l'intermédiaire de leur habitat. Ainsi a été constitué un corpus rassemblant deux-cent-quinze sites encore visibles aujourd'hui dans l'actuel arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé et Vibraye). L'étude architecturale montre les caractéristiques et particularismes de ces sites. Il s'avère qu'ils sont en général bâtis sur un plan rectangulaire et leur mode de construction semble être assez similaire d'un édifice à l'autre. Ainsi, il existe des caractéristiques qui font que ces maisons sont facilement reconnaissables. L'organisation intérieure témoigne de l'évolution des logis entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Quelques sites présentent des aménagements fonctionnels reflétant une recherche de confort. Certains d'entre eux s'avèrent aussi être symboliques comme les escaliers et les cheminées qui arborent les prétentions du détenteur avec parfois la présence d'écus. La présence d'éléments décoratifs révèle les goûts des détenteurs ainsi que leurs moyens financiers. Si certains des logis étudiés présentent un répertoire décoratif totalement issu du goût gothique ou renaissance, certains d'entre eux présentent des ornements « hybrides » entre les deux styles. Ce fait, témoigne que les logis bâtis ou restaurés après la guerre de Cent Ans, sont élaborés selon un modèle architectural de transition entre Moyen Age et Renaissance.

Abstract

Nowadays, Maine's countryside still keeps a lot of noble houses which were built by stonework. These houses differentiate themselves easily from peasantry habitat and were essentially built between the 14th and the 16th centuries. Based from that information, a study based on an inventory (the much complete as possible) of these houses seemed to be the best working way to know about the Lord's lifestyles, through their habitats, during this period. A corpus was realized and has bring more than 215 sites together, which are still visible today, in the actual arrondissement de Mamers (cantons de Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Bouloire, Conlie, La Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, La Fresnaye-sur-Chedouet, Mamers, Marolles-le-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montmirail, Saint-Calais, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume, Tuffé and Vibraye). Architectural study shows characteristics and particularities of these sites. They are generally built in accordance with a rectangular plan and these methods of construction seemed to be similar from an edifice to another: the characteristics of these houses easily helped to recognize them. The internal organization gives evidence of the house's evolution between the 14th and 16th centuries. Some sites contain functional facilities which show a comfort research. Some of them are more symbolic as the staircases and fireplaces which show the holder's ambitions with sometimes the presence of shields. Decorative elements show the owner's taste and their financial resources. If some of the home's studies present a decorative repertory from Gothic taste or Renaissance taste, some of them present hybrid ornaments between the two styles. This fact testify that houses built or restored after the Hundred Years War were elaborate in accordance with an architectural model of transition between Middle Age and Renaissance.